Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/collectionintgra66mign

P
1D
16

COLLECTION

INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS

DU PREMIER ORDRE

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET *, FÉNELON *, MASSILLON *;

COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE,

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ, D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU *, ANSELME *, FLÉCHIER *, RICHARD (L'AVOCAT), LAROCHE, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE NESMOND *, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN *, BALLET, SÉGAUD, SURIAN *, SENSARIC, CICÉRI *, SÉGUY *, PÉRUSSEAU, TRUBLET *, PERRIN, DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE, CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT *, MAROLLES, MAURY *

ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE,

DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE,

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS *, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON, SENAULT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES, DE LA CHAMBRE *, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, LA PESSE, CHAUCHEMER, DE LA VOLPILIÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU, DE LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORIOT, JÉROME DE PARIS (GEOFFRIN), RENAUD, BÉGAULT, BOURRÉE, HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INGOULT, POISSON, PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET, JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, TORNÉ, FAUCHET, FELLER, ROQUELAURE *, VILLEDIEU, ASSELINE,

(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE, DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT ;

PUBLIÉE SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE;

PAR M. L'ABBE MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

---

67 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME SOIXANTE-SIXIÈME,

CONTENANT LES ŒUVRES ORATOIRES COMPLÈTES DE FAUCHET, DE LECOUTURIER, D'ARGENTRÉ, D'INGOULT, DE TALBERT, DE L'ECLUSE DES LOGES, DE ROQUELAURE ET DE BEURRIER.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1855.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAS LOVANIENSIS
UNIVERSITAS LOVANIENSIS BIBLIOTHECA

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME.

FAUCHET.

Notice. *Col.* 9
OEuvres oratoires. 9
Discours. 9
Panégyrique de St-Louis. 174
Oraisons funèbres. 198
Oraison funèbre de l'archevêque de Bourges (supplément). 173

LE COUTURIER.

Notice. 243
OEuvres complètes. 243

DUPLESSIS D'ARGENTRÉ.

Notice. 447
OEuvres oratoires. 447

INGOULT.

Notice. 512
Analyse de deux sermons. 513

DE L'ECLUSE DES LOGES.

Panégyrique de St-Louis. 526

TALBERT.

Notice. 544
OEuvres oratoires. 545

DE ROQUELAURE.

Notice. 645
Discours. 647

BEURRIER.

Notice. 1067
OEuvres oratoires complètes. 1069

BX
1756
.A2M5
1844
V. 66

Imprimerie de L. MIGNE, au Petit-Montrouge.

NOTICE SUR FAUCHET.

Claude Fauchet naquit à Dorne, diocèse de Nevers, le 22 septembre 1744, entra dans l'état ecclésiastique, fut précepteur des enfants du marquis de Choiseul, frère du ministre, et entra dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Roch, à Paris. Ayant été interdit par l'archevêque, il parvint, à force de talent et d'intrigues, à être prédicateur ordinaire du roi, vicaire général, chanoine honoraire de Bourges, abbé commandataire de Montfort, etc. Le 14 juillet 1789, à la prise de la Bastille, on le vit, le sabre à la main, donnant des ordres et faisant des discours. Il devint évêque schismatique du Calvados, et publia divers écrits dans lesquels l'erreur se mêlait à la vérité d'une façon étrange, bizarre, éloquente : tels sont le *Discours sur la religion nationale;* Paris, 1789, in-8° ; — trois *Discours sur la liberté humaine*, 1789 ; — *l'Oraison funèbre de l'abbé de l'Epée*, 1790 ; — *Eloge civique de Franklin*, 1790 ; — *Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté*, 1791. Le 6 avril 1792, lorsqu'un décret supprima le costume ecclésiastique, Fauchet déposa sur le bureau sa calotte et sa croix. Cependant, lorsqu'il vit la chute de la royauté et qu'il entrevit la ruine de la religion, il se déclara contre le mariage des prêtres, combattit contre ceux qui votaient la mort de Louis XVI, s'attacha au parti fédéraliste, et lutta contre Marat et Robespierre. Accusé de conspiration par les Jacobins, il fut condamné à mort et fut guillotiné le 31 octobre 1793, après s'être réconcilié avec son passé et s'être confessé, à la Conciergerie, à un prêtre qui y était enfermé avec lui. Avant la révolution il avait prononcé à l'Académie française un *Panégyrique de saint Louis;* 1774, in-8° ; — l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans ;* 1786, in-4° ; — l'*Oraison funèbre de Philypeaux*, archevêque de Bourges ; 1794, in-4° ; — un *Discours sur les mœurs rurales, pour la fête de la Rosière;* 1788, in-8°. — La *France littéraire* de M. Quérard lui attribue une partie du texte des *Tableaux de la révolution* (1790-91), et la rédaction avec Bonneville du journal la *Bouche de fer* (1790).

ŒUVRES CHOISIES

DE

FAUCHET.

DISCOURS.

DISCOURS Ier.

SUR LES MOEURS RURALES.

Prononcé dans l'église de Surenne, le 10 août 1788, pour la fête de la Rosière, en présence de Madame comtesse d'Artois, de Mgr de Puységur, archevêque de Bourges, officiant.

Appropiate... indocti, et congregate vos in domum disciplinæ... animæ vestræ sitiunt... vehementer, comparate vobis sine argento,... collum vestrum subjicite jugo, et suscipiat anima vestra disciplinam. (*Eccli.*, LI.)

Approchez, vous qui ne connaissez pas la sagesse; rassemblez-vous dans le temple des mœurs : vos âmes ont la soif de la vertu ; il ne faut point de richesses pour l'acquérir, soumettez vos têtes à son joug léger, et recevez dans vos cœurs la doctrine de la paix.

Madame (1),

La religion, la nature et l'innocence se réunissent dans ce temple champêtre, se tiennent par la main, se couronnent de fleurs, se donnent le baiser de la paix, offrent aux cœurs sensibles les charmes de la vertu, appellent les habitants de la ville qui, avides des vrais plaisirs, ne les connaissent point, les habitants de la campagne qui les négligent, quoique semés sous leurs pas, les petits et les grands, les riches et les pauvres, à la fête des mœurs : *Appropiate, indocti, et congregate vos in domum disciplinæ.* Tandis que tout s'ébranle dans l'Europe et l'Asie ; que la guerre menace de ses regards de feu les diverses contrées du monde ; que des dissensions internes fermentent de toute part, et qu'il faut peut-être acheter par ces vives agitations des Etats la concorde du genre humain qui sera une si grande nouveauté dans l'univers ; qu'il nous est doux, mes frères, de nous trouver réunis dans ces vallons paisibles,

(1) Madame, comtesse d'Artois.

dans ce village antique, dans cette enceinte religieuse, sous les yeux d'une princesse auguste, qui n'a d'ambition que la paix de la bonté, et de bonheur que le plaisir de la bienfaisance; en présence d'un pontife chéri, aimable et vrai comme la nature; parmi ces bons vieillards et ces jeunes vierges ingénues; au milieu de ces simples cultivateurs, que des couronnes de pampres et d'épis mettent à l'abri des soucis et des revers dont les diamants et l'or des diadèmes ne garantissent point les potentats! Qu'il nous est doux de participer à la pure allégresse de ces campagnes, à la pompe agreste de ce triomphe, à cette fête virginale, à cette solennité pastorale, à ces saintes assises des naïves vertus et des mœurs innocentes! *Congregate vos in domum disciplinæ.* Avec quelle joie, devenu en ce jour l'orateur des champs, je voudrais en proclamer le bonheur, vous disposer, mes frères, à le goûter mieux, en étendre le désir, en faire sentir le prix, en augmenter l'influence! Combien la bonté des mœurs rurales importe au bien public; quels sont les moyens de les perfectionner; voilà le sujet que j'ai cru digne de cette assemblée où, de tous les ordres de la société, le goût des vertus simples et des mœurs naïves a fait accourir les spectateurs attendris. Puissent mes paroles couler doucement comme le fleuve paisible qui abreuve ces rivages, ou comme le vent d'Orient qui, après avoir traversé les bois qui vous séparent de la capitale, s'y être dépouillé des vapeurs d'une atmosphère contagieuse, vous arrive pur et ne souffle sur vos riants paysages que la fraîcheur et la vie.

Implorons l'esprit divin qui féconde les campagnes et fertilise les âmes, qui crée les fleurs et les fruits dans la nature, le bonheur et les vertus dans le cœur de l'homme, qui donne les bonnes pensées aux esprits droits et les saintes actions aux consciences sincères, qui se plaît à manifester son pouvoir bienfaisant dans les asiles de la paix et dans les champs de l'innocence. Prions pour obtenir ces faveurs divines la Vierge mère, le modèle parfait des vierges et des mères, la patronne universelle des églises, mais spécialement chérie des villages, la reine des mœurs. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Le bien public, mes frères, c'est le bonheur des peuples. Ce bonheur consiste dans la vertu nationale, et la vertu nationale dans la perfection des mœurs champêtres. Les nations parviennent au dernier degré de corruption, au souverain mal de la nature humaine, quand la dépravation et avec elle le malheur se versent de la hauteur des palais dans le sein des villes, et de l'enceinte des villes dans les campagnes. C'est un torrent, une inondation d'iniquités et de maux, qui n'a plus de digue et qui envahit jusqu'aux dernières limites des Etats. Il se fait alors un retour terrible de l'infection des mœurs populaires des champs aux cités, des cités aux cours : ce flux et reflux de vices et de désordres ne laissent subsister aucune vertu civile et amènent les grandes calamités des empires.

Peut-on cependant trouver dans les combinaisons de la Providence et dans les ressources de la nature des remèdes à de si grands maux? Oui, mes frères; mais ces moyens de réparer les malheurs publics doivent partir ensemble des deux extrémités d'une nation et être mis en activité par une seule puissance à qui Dieu remet le gouvernement du monde, la puissance de la pensée. Elle créera les lois dans les sommets de l'empire et les mœurs dans les campagnes. Dans le consolant espoir de ce bonheur, et dans le sentiment doux que nous inspire cette fête de la pudeur qui est déjà l'effet de la pensée publique dirigée vers les bonnes institutions, contemplons la perspective enchantée de la félicité sociale prête à naître avec la vertu, du sein de la nature régénérée par les mœurs rurales.

O champs aimés du ciel, asiles paisibles de l'homme heureux par ses travaux et riche de son innocence, vous êtes l'image du jardin de délices quand c'est la vertu qui vous cultive et la sagesse qui vous habite! L'âge d'or de la nature dura peu et n'a laissé qu'un souvenir enchanteur qui se perpétue depuis le commencement du monde chez toutes les nations de l'univers. Mais, quoique depuis la perte de cette félicité primitive on n'obtienne qu'avec des sueurs les fruits de la terre et avec des efforts ceux de la sagesse, on recueille encore dans les campagnes un bonheur pur de son travail et des jouissances divines de sa vertu. Nous voyons, dans les traditions de l'histoire, les peuples heureux, tant que la simplicité des mœurs champêtres a conservé sur les chefs du gouvernement son aimable empire. Les patriarches étaient des rois bergers. Et qui ne préfère, dans les sages pensées de sa raison, dans les goûts purs de son cœur, les tentes d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, aux palais de Ninus, de Sésostris et de Sardanapale? Hospitalière Sara, recevez les anges sous vos pavillons de feuillage: naïve Rebecca, soyez couronnée à l'indication de Dieu même sur le bord des fontaines; et vous, ô Rachel, fille trop chérie, épouse trop aimée, régnez vierge dans les champs paternels, régnez mère dans les pâturages de Jacob. Ces royautés rurales, ces reines champêtres, ces grands hommes, chefs de pasteurs, ces peuples de bergers parmi lesquels régnaient, avec une subordination facile, la douce égalité, l'abondance heureuse, l'unité des goûts, les simples plaisirs de la nature; le ciel en commerce avec ces familles pastorales, les pures intelligences prenant les formes de l'humanité pour s'asseoir à leur table frugale, pour répondre à leurs vœux innocents, pour affermir leurs douces vertus, pour écarter les fléaux, verser les bénédictions et annoncer que de leur race chérie naîtrait le divin Pasteur de toute la nature humaine. Oh! que ces idées ont de charmes!

que ces mœurs sont belles ! que l'âme se repose délicieusement dans ces souvenirs consacrés ! Non, mes frères, je n'irai point, orateur profane, chercher les douces images de la nature cultivée par les mains de la vertu, dans les fastes de l'ancienne Egypte, de l'ancienne Grèce, de l'ancienne Rome. Quoique je pusse vous y montrer la félicité publique toujours en rapport avec l'innocence des mœurs champêtres, les bords du Nil, plus riches en moissons, plus peuplés d'hommes heureux sous le règne des lois pastorales que sous l'empire des princes conquérants, la riante Arcadie, plus fortunée dans ses temps antiques, plus agréablement célèbre par ses bergers et son bonheur que la brillante Athènes et la dure Lacédémone par le faste de leurs héros et l'orgueil de leurs victoires, la république romaine plus estimable, plus fraternelle, plus invincible sous le consulat et la dictature des laboureurs que sous le sceptre tyrannique de ses rois et l'empire despotique de ses césars : c'est dans le peuple de Dieu que je dois vous présenter vos modèles; c'est sous l'influence de la vraie religion que les saintes vertus et les mœurs pures nous offrent les tableaux divins de l'innocence et du bonheur.

Règne à Memphis, berger Joseph; que le sceptre de Pharaon se change en houlette dans tes mains pour gouverner son peuple; appelle dans les fertiles pâturages de Gessen ta nombreuse famille de pasteurs; que tes frères, chefs de tribus, n'habitent point les cours, qu'ils soient créateurs des villages dans les vastes terres que tu dérobes à la mer et au fleuve, et qu'ils restent bergers. Les mœurs pastorales ne se sont pas conservées dans le gouvernement perverti sous les pharaons ingrats qui ont oublié Joseph et l'augmentation de la puissance paternelle qu'ils lui devaient, et surtout le bonheur public, objet unique de cette puissance. Des conseillers impies s'emparent des rois égyptiens endormis dans la mollesse; ils osent dire : « Opprimons sagement ce peuple qui est devenu trop nombreux dans l'abondance et la paix de la vie champêtre; exigeons plus qu'il ne peut. Si paisible encore dans sa détresse, il se soutient par l'ardeur de son travail, redoublons nos excès, contraignons les pères, immolons les enfants, et buvons les sueurs et le sang de ce peuple dans les coupes d'or de Pharaon. » Ils ont dit, et le Dieu de la nature, le Dieu d'Israël a préparé la vengeance. Moïse quitte cette cour cruelle où le Maître des destinées avait fait couler son enfance et sa jeunesse; l'esprit divin qui lui avait inspiré de l'horreur pour ces mœurs polies et atroces le fait fuir dans les campagnes de Madian et les vallons d'Horeb. Il passe dans les douceurs innocentes de la vie rurale quelques années heureuses. Le grand pasteur de ces contrées l'adopte, lui donne pour épouse sa fille chérie; oh ! qu'il la préfère à celle de Pharaon ! combien ses jours sont sereins, combien purs ses plaisirs dans ces champs fleuris, sur ces collines ornées de verdure, au sommet de ces montagnes majestueuses qui semblent communiquer avec les cieux ! Elles y communiquent en effet; Dieu y descend, s'y manifeste aux âmes purifiées et agrandies par les saintes idées du Créateur et les vastes magnificences de la nature. *Celui qui est* se révèle à Moïse devenu berger, l'envoie pour être le conducteur de son peuple et le fléau des tyrans : Israël est délivré; la loi patriarcale est promulguée dans tous ses principes sur le mont Sinaï. L'Etat de cette nation pastorale devait être un gouvernement de famille. Chaque tribu, chaque branche des tribus a pour chef paternel l'aîné d'entre les frères; le sacerdoce et l'âge ont, par la sanction divine, l'autorité de la morale; la sagesse et la force ont, par la confiance publique, l'autorité de l'administration. Des ruisseaux de lait et de miel coulent dans une terre fortunée que la liberté, la vertu fécondent. Tant que les mœurs s'y conservent pures, chacun y jouit en paix des fruits de son champ et de ses doux ombrages. Dans les solennités augustes, toute la nation s'assemble, comme une seule famille, auprès du tabernacle de la religion, sous des tentes consacrées, où le Père de la nature se plaît à exaucer les vœux de ses enfants dociles. S'ils laissent glisser parmi eux la contagion du vice, en suivant l'exemple des nations voisines, la verge paternelle les châtie avec une justice pleine de miséricorde : la balance des biens et des maux s'incline d'elle-même, se verse au gré de leurs mœurs innocentes ou coupables. Les inévitables malheurs que produisent les longs égarements sont réparés soudain par des sauveurs qui s'élèvent au milieu de ces campagnes d'où la vertu n'est pas bannie, et où elle conserve de fidèles disciples. Ces hommes bénis se rassemblent sous les saints conducteurs et ramènent la liberté avec l'innocence. Tous les grands juges d'Israël sont des chefs de familles pastorales. C'est sous les palmiers des monts d'Ephraïm que la sage Debbora voit accourir à elle tout le peuple, prononce les oracles de la justice et donne l'ordre de la victoire. C'est sous le chêne d'Ephra que Gédéon est proclamé par le ciel le plus courageux des hommes, et reçoit la mission divine pour être le libérateur de ses frères. Voyez l'aimable fille de Jephté s'avancer avec des couronnes de fleurs et les instruments de la musique champêtre, au-devant de son père victorieux : avec quelle piété filiale, quelle religieuse docilité elle se soumet à l'engagement qui la dévoue au Seigneur par l'immolation de ses temporelles espérances ! Ses chastes compagnes, destinées à être d'heureuses mères de famille et à recueillir les bénédictions de la fécondité, vont pleurer avec elle dans les montagnes de Galaad ce dévouement généreux qui la prive de l'espoir d'entrer dans la chaîne des aïeux du Messie, et la mémoire de sa virginité consacrée à l'acquittement du vœu paternel se conserve chèrement parmi son peuple.

Voyez la tendre Noémie, la sensible Ruth, le sage Booz, ce tableau si pur des moissons

de Bethléem, ce repas rempli de rustiques délices, cette simplicité antique, cette douce bonté, cette égalité du riche et du pauvre, cette fraternité de tous, ces communications mutuelles de sentiments affectueux, cette confiance de la vertu, ce respect de la pudeur, ces religieux délais, cette fidélité aux lois saintes, cette alliance bénie, cette chaste joie, ces congratulations universelles; ô charme unique de la nature dans la vertu et de la vertu dans la nature ! céleste religion des mœurs, souvenirs enchantés ! Dieu bon, donnez-nous ces mœurs innocentes, et soyons, s'il le faut, le plus obscur des peuples de la terre, nous en serons le plus heureux. Mais non, la vraie gloire des nations s'allie à leur innocence, et la prospérité des Etats découle de la pureté des mœurs champêtres. Franchissons les siècles, et plaçons nos pensées au milieu de cet empire.

Quel est donc ce grand monarque qui domine les plus vastes contrées de l'Europe, et range sous son sceptre vingt nations qui le bénissent ? La nature applaudit à sa souveraineté, l'amour l'affermit, la religion la consacre. S'il triomphe en héros, il gouverne en patriarche. Ses immenses revenus sont dans ses domaines héréditaires qu'il administre avec le génie du cultivateur le plus intelligent qui embrasse, d'une vue rapide et sûre, l'ensemble et les détails de tous les biens ruraux, la vraie richesse des Etats. La fécondité des terres royales, le commerce facile qui en fait circuler les biens et en double les avantages répandent l'émulation dans les campagnes, appellent autour du trône, comme dans les maisons des citoyens, le bonheur et l'abondance. Les lois sont les volontés libres, éclairées, permanentes de la famille nationale qui, malgré son immensité, n'a qu'une seule voix par l'organe de tous ses chefs : assemblées solennelles, augustes, majestueuses, qui représentaient tout ensemble la nature, la religion et la patrie ! Oui, mes frères, la religion, et surtout la religion qui s'élève au milieu de ces deux mères bienfaitrices du genre humain, la nature et la patrie, la religion qui, d'une main bénit la nature et la rend plus féconde, de l'autre couronne la patrie et la rend plus heureuse. O Charlemagne, homme roi, monarque père, le plus grand des mortels, l'orgueil de l'humanité par ta modestie, et son amour par ta grandeur même, vrai saint dont le culte devrait avoir la solennité de ta gloire, et dont la fête devrait être par excellence la fête des Français ! Ah ! ne verrons-nous pas tes images révérées dans des temples dignes de ton grand nom, de tes vertus patriarcales, de ta majesté paternelle ! Quels tableaux de ta vie on pourrait offrir à la piété, à la vénération, à l'amour de tous les hommes ! Tes palais sont de vastes fermes où affluent tous les biens de la nature; tes courtisans sont des savants, des laboureurs et des saints; tes conseils sont la nation même dont tu formes par ton génie et dont tu recueilles ensuite avec reconnaissance les utiles pensées; tu écartes de ton peuple l'inquiète activité de tes nobles héros, en dirigeant leur courage contre les barbares qui venaient troubler sans cesse la tranquillité de l'Europe, et la plus douce paix se maintient toujours dans l'intérieur de tes royaumes. La religion fleurit, les vertus se propagent, les campagnes prospèrent, la sécurité multiplie les richesses, les mœurs champêtres s'étendent jusque dans les cités comme dans les palais, le ciel verse toutes ses bénédictions sur la terre ainsi gouvernée, et le bonheur règne avec un vrai père de famille, dans le plus vaste empire de l'univers.

Ils ne l'ont pas ignoré, combien la bonté des mœurs rurales importe au bien public, ces monarques dont la mémoire est consacrée plus chèrement dans nos annales, et dont le souvenir sera éternellement doux à tous les cœurs français; saint Louis, le premier libérateur des campagnes, depuis l'invasion de la tyrannie féodale, le père des communes, l'ami des laboureurs, le juge pastoral, roi religieux, patriotique et populaire, qui ne sera jamais assez admiré, jamais assez aimé, dont le nom seul fait du bien aux âmes sensibles; Charles V, digne de ce beau titre de *Sage*, qui sauva la France en aimant le peuple et répara de longs malheurs en favorisant l'agriculture; Louis XII, dont le surnom chéri dit tout pour sa gloire; Henri IV, qui dut encore plus son royaume à sa popularité qu'à son courage, qui, élevé dans les champs sur les montagnes, parmi les agriculteurs et les bergers, désirait si ardemment le bonheur des villages, Henri IV, dont la plus grande gloire est d'avoir voulu faire régner l'abondance chaque semaine au saint jour du repos dans les repas des laboureurs, et dont le souvenir est encore plus immortalisé par la parole populaire qui exprimait ce vœu d'un véritable roi, que par les voix bruyantes de la renommée et les chants harmonieux du génie.

Le bonheur des campagnes, base nécessaire du bonheur public, sainte et divine pensée ! quels sont les politiques sacriléges qui voudraient exalter les trônes sur la misère des villages et cimenter le pouvoir des gouvernements par la corruption des peuples ? Ils outragent la vérité de la nature et la majesté du genre humain; ils ruinent les fondements de la puissance en détruisant les principes de la félicité; ils creusent des abîmes aux nations, en familiarisant les hommes avec les crimes et les malheurs. Ils dédaignent la religion, la modératrice des passions, l'institutrice des vertus, la créatrice des mœurs, les impies ! Ah ! s'ils réussissaient à briser cette chaîne sacrée, à ôter ce frein céleste ! Mais ne prédisons pas les dernières infortunes de la nature humaine, quand nous en espérons encore les félicités les plus divines. Notre roi, ami du peuple, rétablit les assemblées nationales, annonce la liberté publique, et veut donner à l'Etat les grandes formes monarchiques du règne de Charlemagne. Oui, les mœurs renaîtront pures, les douces

vertus germeront dans nos champs, les innocents plaisirs habiteront dans les cabanes, les villages n'enverront plus des courtisanes et des scélérats dans les cités, pour y chercher dans le crime des ressources contre la misère; la bonté des mœurs ramènera le travail, le travail l'aisance, l'aisance la joie modeste et tous les vrais biens de la nature; les vierges seront honorées sous la garde maternelle, les mères de famille seront aimées par leurs époux et leurs enfants, les pères n'auront que de douces bénédictions à répandre et des plaisirs purs à goûter au retour de leurs travaux champêtres, les gouvernements seront riches et paisibles; tout sera heureux si les champs sont fortunés; toute la félicité publique est dans la bonté des mœurs rurales. Mais quels sont les moyens de produire et d'assurer cette perfection des mœurs dans les villages? c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Avec l'esclavage et la misère point de mœurs; il faut donc favoriser une liberté sage et assurer le fruit légitime des travaux. Avec l'irréligion et la licence point de mœurs; il faut donc ranimer les principes religieux et honorer la vertu pure.

L'esclavage, parole odieuse, idée désolante! il est des hommes qui le subissent; c'est le plus exécrable attentat contre l'humanité, contre la Divinité même : car Dieu *respecte* (c'est le terme des saintes Ecritures) la liberté du genre humain. Aussi le maître du monde est-il appelé, sous ce rapport, le *Dominateur de la vertu*, donc les tyrans ne sont pas les images de Dieu, et méritent le titre de *Dominateurs du vice: Tu autem, dominator virtutis, cum magna reverentia disponis nos.* (*Sap.*, XII.) Ces oppresseurs de la nature humaine dans les campagnes ne sont pas sur des trônes; ils sont plus voisins du peuple, et pèsent de plus près avec leur richesse et leur corruption sur les familles champêtres. Ils n'ont point de justice, ils ont des gens; ils n'ont point de soldats, ils ont des valets; ils n'ont point de droits, ils ont de l'or. Qui pourrait nombrer les moyens qu'ils emploient sans cesse pour vexer les petits, comme ils les appellent; pour corrompre le bas peuple, comme ils osent nommer la totalité presque entière des nations? Ils ont donc bien de la grandeur et de l'élévation, ces rois des villages! Ce n'est pas dans la nature physique qu'ils sont grands; la plupart sont, par les ravages d'une corruption héréditaire, les moindres êtres du genre humain : ce n'est pas dans la nature morale qu'ils sont élevés; presque tous sont, par leur dépravation personnelle, les êtres les plus bas dans leurs penchants, et les plus rampants dans la fange du vice. De l'orgueil et de l'argent, voilà leur majesté; voilà leur puissance : ils n'ont point d'autres titres pour opprimer l'humanité. Oh! qu'il est doux, mes frères, de pouvoir vous annoncer que ces tyrannies touchent à leur fin; que la pensée publique a réclamé les droits de la nature et de la société pour les habitants des campagnes; que les lois se préparent pour que tout homme soit indépendant en sa personne et en sa propriété de tout homme, et ne dépende que de ses devoirs! A Dieu ne plaise que, partisans d'une philosophie qui n'est pas la philosophie et d'une sagesse qui n'est pas la sagesse, nous applaudissions à des principes d'égalité que la nature même et la société désavouent. Il faut des riches et des pauvres, des inférieurs et des supérieurs; mais il ne faut pas des insolents et des misérables, des tyrans et des esclaves. Il est dans l'ordre nécessaire que la propriété du laboureur soit aussi respectée que celle du roi, à plus forte raison que celle du noble, ou du magistrat ou de l'opulent plébéien acquéreur d'une seigneurie champêtre. Chacun son être, chacun son bien, chacun son indépendance sous l'autorité des lois et dans la communauté nationale. Qui ne viole les droits d'aucun ne doit point redouter la violence : et l'oppresseur, quel que soit son rang, est un ennemi public que doit réprimer ou punir aussitôt la souveraineté de la justice. Alors, mes frères, quand vous aurez l'assurance que nul ne peut venir troubler la paix de vos cabanes; que votre petit champ est à vous; que le fruit de vos sueurs, vos bras, vos travaux sont à vous; qu'excepté la portion justement déterminée que vous devez à la chose publique pour le maintien de votre sûreté, de votre indépendance, tout ce qui est de vous est à vous; quand vous n'aurez pas à redouter un homme dont les vexations seraient impunies; un autre qui pourrait se jouer, en dépit des lois, du déshonneur de vos filles et de vos épouses; un autre qui peut mettre vos moissons au pillage; celui-ci qui, avec ses crimes peut vous traduire avec vos vertus en justice, et vous y opprimer; celui-là qui peut vous faire disparaître de la société sans que la société vous réclame : quand, fidèles observateurs des lois, vous n'aurez rien à craindre au monde, alors, mes frères, alors, je vous salue au nom de la patrie et de l'humanité : et vous aussi, vous voilà des hommes, vous voilà des citoyens, vous aurez des mœurs, toute la nation en aura; car la crainte les déprave et la confiance les régénère.

Mais la misère ne peut-elle pas rester encore, et n'est-elle pas un obstacle à la bonté des mœurs rurales? Non, mes frères; la misère ne restera pas. Il est impossible qu'elle se trouve dans une nation bien ordonnée, car la nature l'abhorre et elle est le fléau de la société (2). Qu'est-ce que la misère? La privation des choses essentielles à la vie, et des moyens légitimes de se les procurer. Il ne reste alors pour exister que le crime, ou la bassesse qui lui ressemble, et par conséquent des mœurs affreuses. On

(2) On affecte depuis longtemps d'avoir une haute opinion de la constitution d'un peuple voisin; mais la multitude des misérables qui abondent dans la capitale et les provinces, ces foules d'indigents et de malfaiteurs, pour lesquels il n'y a jamais assez d'hôpitaux et de prisons, démontrent invinciblement.

n'a encore rien fait en législation quand l'existence n'est pas rendue pour tous compatible avec l'innocence. Cependant, comme tout s'enchaîne dans les lois sociales, la seule sécurité des personnes et des biens ferait disparaître la misère d'un empire; non pas la pauvreté, il est vrai ; mais ne la confondons pas avec la misère. La pauvreté laborieuse et innocente est une des belles institutions de la Providence et la source féconde des vertus sociales. Un pauvre, qui n'est point un misérable, est privé des biens corporels qui ne sont pas étroitement nécessaires à la vie; mais il a l'essentiel avec son travail, ou, s'il ne peut travailler, avec les contributions de ses frères et les soins de la mère-patrie. Il a de plus les vrais biens de la nature et de la société, la sécurité de sa personne, l'indépendance de ses pensées, la liberté de ses affections, la félicité de son innocence. Il peut être le plus heureux des humains; car il ne connaît point les inquiétudes de la fortune, les soucis de la gloire, les ennuis de l'abondance et toutes les vanités de la grandeur : il est libre, il ne dépend que de la nature et de sa sagesse. Les lois veillent à son existence et à sa paix ; elles ne menacent que ses vices ; ces menaces sont elles-mêmes le plus grand de leurs bienfaits. Extrême différence entre la crainte imprimée par les lois et la crainte imposée par les personnes; l'une vivifie et l'autre corrompt; l'une commande le courage de la vertu et l'autre opère la lâcheté du vice; l'une est vraiment humaine et sociale; elle n'excepte aucun homme, aucun citoyen; elle maintient l'unité de l'ordre et l'égalité des devoirs; l'autre est pleinement antisociale et inhumaine; elle fait peser les classes (3) et les individus les uns sur les autres, elle rompt l'universalité des obligations et l'unanimité des rapports : celle-ci fait tout le mal, celle-là ferait tout le bonheur du genre humain.

Contemplons maintenant, mes frères, la perfection des mœurs rurales dans la seule supposition d'une loi inviolable, qui bannirait des villages la crainte avilissante et corruptrice, et qui établirait la pleine sécurité des personnes et des biens. Ne voyez-vous pas aussitôt l'agriculture florissante sous le règne de la liberté champêtre, et la nature enrichie de tous les soins du travail par les mains du cultivateur confiant? Laboureurs, journaliers, artisans, ouvriers en tout genre utile, abondent et trouvent à exercer leurs bras robustes ou leur facile industrie. La multitude des enfants devient la plus désirable richesse. On ne les jette plus dans les villes pour y vivre de corruption, au désespoir de les voir dans les champs s'y dessécher de misère.

La maison paternelle s'agrandit avec la famille, l'aisance y naît de la multitude même par la variété des travaux profitables. Les légers labeurs qui précèdent accompagnent et suivent les grandes opérations de la culture, la garde paisible des troupeaux, les attentives préparations des laitages, les communes filatures du chanvre et du lin, les tissus des vêtements populaires, la récolte des fruits, le soin de leur conservation, le

que cette constitution est fautive et ne doit pas servir de modèle. Ne croyez pas qu'un homme y soit un homme sous la sauvegarde de la loi; il l'est aussi peu qu'ailleurs : les hauteurs de l'orgueil, les craintes populaires, les dépenses illégales y sont multipliées à l'infini, et font généralement régner les mœurs les plus perverses. L'inégalité des conditions s'y montre aussi sensible que parmi nous; il est vrai que partout elle ne peut être que modérée par des lois précautionnelles, sans qu'il y ait possibilité de la détruire jamais; or les lois de précautions qu'on a instituées chez cette nation, loin d'obvier aux abus, les enfantent d'elles-mêmes, et les multiplient à l'excès. C'est l'influence par voie de menace et de corruption des conditions élevées sur les inférieures, et des inférieures elles-mêmes réunies en corporations sur les personnes isolées, qui appartiennent aux classes supérieures; c'est cette influence coupable et toujours impunie qui produit, là comme dans leur territoire propre, les grandes fortunes, les grandes misères et les grands crimes.

(3) Il ne peut y avoir, dans un gouvernement bien institué, que deux sortes d'aggrégations vraiment sociales, celles des familles et celles de la nation, les petites sociétés de la nature et la grande société de la patrie. Toutes celles qui ne tiennent point aux doux liens de la nature ou à la forte chaîne de la patrie, forment des divisions internes, ont des esprits de parti opposés aux intérêts les uns des autres et au bien commun, sont des sources de corruption civile, et deviennent le poison des républiques comme des empires. Voilà pourquoi l'unité de la religion nationale importe souverainement à la paix intérieure et aux mœurs publiques. Les sectes sont des schimes tout faits. Les désunions, les discordes, les haines, les éléments des principes les plus opposés aux mœurs vraiment humaines, qui consistent dans l'affection mutuelle, et aux mœurs vraiment sociales qui résultent de l'unité des volontés et des intérêts patriotiques, sont toujours en activité dans ces corporations religieuses, ou plutôt antireligieuses, les plus dangereuses de toutes. On ne peut contraindre les consciences, il est vrai : il faut tolérer tous les hommes avec leur religion; mais tous les hommes un à un, et non pas en sociétés dogmatiques opposées au culte de la patrie. Cela est si évident qu'il serait difficile de comprendre comment l'opinion contraire peut trouver des défenseurs, si toutes les absurdités n'avaient accès dans l'esprit humain. Ceux qui veulent tirer de ces maximes un argument contre la vraie religion, qui alors se serait introduite contre les principes généraux de la saine politique, raisonnent à contre-sens. C'est, au contraire, une grande preuve de la vérité du christianisme, qu'il ait fallu que l'arbitre de l'univers dérogeât aux lois communes de la nature et à celles des nations pour établir cette nouvelle législation de la vertu. Quand des hommes ont le zèle pur de la perfection du genre humain; quand, sans tourmenter personne, ils offrent leur sang en témoignage des vérités les plus utiles; quand le ciel s'explique par des prodiges, alors il faut bien que les lois ordinaires se taisent, et que le maître de l'homme et de la société soit entendu. Mais cette exception est unique, et confirme la règle au lieu de l'enfreindre, puisqu'il s'agit alors de détruire les diversités de religion qui tiennent en discorde le genre humain, et de leur annoncer une religion universelle qui établirait la concorde générale, si elle était pleinement et fidèlement adoptée.

commerce aisé de ces douces richesses des campagnes, une foule de petits arts ruraux, mille publiques utilités, mille soins domestiques occupent et rendent nécessaires les nombreuses populations des villages. Oh! qui n'aime et révère l'agriculteur patriarche assis, comme sur un trône de famille, à sa longue table, où règne une frugale abondance! Il voit avec délices tous ses petits-enfants rangés à l'entour comme de jeunes plants d'oliviers qui, dès leur premier printemps, lui offrent des fruits utiles et un agréable ombrage. Les mères vénérables, les jeunes épouses, les vierges modestes, les naissantes espérances des troisième et quatrième générations présentent à l'œil satisfait et à l'âme attendrie le tableau entier des vertus simples, des grâces rurales, des joies champêtres, des agrestes et innocentes félicités de la nature. On travaille dans la sécurité, on abonde dans la sécurité, on est heureux dans la sécurité; la sécurité seule transforme les campagnes en paradis terrestre. Point de ravisseurs à craindre: la justice est là qui menace efficacement toutes les têtes coupables; point de corrupteur à redouter : l'indépendance est ici, qui ne connaît plus l'épouvante inspirée par les riches et le besoin qui fait dissimuler leurs outrages; point de vexations à subir : le gouvernement est partout qui garantit dans un équilibre parfait et les hommes, et les propriétés, et la paix des familles. Voilà, mes frères, les infaillibles effets de la liberté sage de tout un peuple, consacrée par les lois, et de la pleine jouissance du fruit légitime des travaux, assurée à tous par la justice publique.

Il est cependant encore des sources de corruption dans les cœurs. La crainte des hommes supprimée, les affreuses misères et les crimes énormes ne sont plus, il est vrai, ou sont soudain réparés ou punis; mais l'esclavage des passions personnelles reste toujours. L'ambition du mieux être, la vaine gloire, le désir des plaisirs faux, font encore germer les désordres qui appauvrissent et les vices qui dépravent. La nature même a des penchants coupables, et la législation n'a de prise directe sur les mauvaises mœurs qu'au moment où elles s'échappent au dehors pour violer avec éclat l'ordre social. Il faut une direction céleste à la nature et un supplément divin aux lois humaines. Oui la sécurité fait naître toutes les vertus, mais la sécurité pleine, tant intérieure qu'extérieure; si le trouble reste au fond des âmes, il rentrera bientôt dans la société. Pour la sûreté du bonheur général, la paix des consciences est nécessaire. Avec l'irréligion et la licence, point de mœurs; il faut donc ranimer les principes religieux et honorer la vertu pure.

Ceux qui se persuadent qu'on peut instituer un peuple sans religion, adoptent la plus grande absurdité. On a mille fois démontré que cette institution, si elle pouvait exister, serait détestable; mais ce qui est plus décisif encore, c'est qu'elle est impossible. Il faudrait ôter à la généralité des esprits l'idée d'intelligence dans l'univers et de véracité dans le christianisme. Or la nature dit *Dieu* à toute la terre, malgré les athées; l'Evangile dit *Vérité* à toutes les nations chrétiennes, en dépit des incrédules. Il n'est raisonnement qui tienne dans les têtes, quand le sentiment crie dans les âmes. Quelques hommes, à force de fausses sciences ou de grandes passions, pourront étouffer cette voix pour eux et pour une troupe éparse d'êtres orgueilleux ou dépravés; mais assoupiront-ils la conscience du genre humain? *On ne combine pas ainsi sans intelligence; ce n'est pas ainsi qu'on invente :* voilà deux certitudes morales également inébranlables, et qui rendent la vérité aussi sensible dans l'Evangile que la Divinité dans la nature. Grands génies, à quoi vous occupez-vous? Vous agitez la surface de l'esprit, vous remuez la boue du cœur humain; mais vous n'ébranlerez point le fond des consciences; vous ne soulèverez pas toute la terre contre Dieu et son Christ. Cessez ces vains efforts. Ne vous tourmentez plus pour rendre les hommes impies; travaillez à les rendre libres et bons, justes et heureux, c'est l'essentiel objet de la science, le grand œuvre de la philosophie. L'Evangile, mais l'Evangile dans sa pureté divine, faites-le passer dans les gouvernements; qu'il en soit le principal mobile après n'en avoir été si longtemps que le faible accessoire; tous les hommes seront frères sous l'autorité paternelle du Dieu des rois et des peuples, et vous serez véritablement alors les apôtres de l'humanité.

Qui peut comprendre la démence de la plupart des Etats dans la négligence qu'ils affectent pour la religion nationale? Non-seulement on la néglige, le délire va jusqu'à la violer par autorité publique. Veulent-ils rendre l'impiété populaire? le succès universel en est impossible; mais ils réussiront encore assez pour recueillir les effets de cette manière sacrilége de gouverner les hommes. Quoi! l'Etat est chrétien, et il autorise les spectacles corrupteurs, les lieux de prostitution, le commerce des livres infâmes, l'exposition des images licencieuses, tout ce qui peut infecter les mœurs du peuple? et c'est trop peu de ne pas soumettre à des formes innocentes et morales les jeux brillants de l'esprit ou du sentiment sur les théâtres auxquels on donne la majesté de temples; on encourage des scènes pleines de cynisme et de perversité; on multiplie les tréteaux de la folie et du vice, on ouvre jusque dans les jours les plus saints ces viles églises des pécheurs, ces chaires abjectes de pestilence pour enivrer sans relâche ce malheureux peuple des joies de la corruption et des chants de l'infamie? Et l'on ose dire encore que c'est pour éviter de plus grands excès? Ah politiques détestables! c'est l'irréligion combinée avec l'indigence qui produit les excès populaires. Les fêtes remplies d'abominations auxquelles vous appelez ces infortunés, les folles dépenses dont elles leur offrent l'occasion impérieuse, achèvent de les précipiter dans tous les attentats de la débauche. On sait assez, sans que je les dé-

veloppe ici, les liaisons morales d'un empire; comment les mœurs passent de la capitale aux provinces, des villes aux campagnes, et que si les extrémités s'en ressentent moins, le mouvement du vice central y arrive encore et y produit des ravages.

Il serait si facile de procurer au peuple des joies innocentes et de lier la religion à ses plaisirs! le saint jour de dimanche est une institution si propice! il faut que le repos en soit universel et sacré. Ces travaux insolents qu'aucune nécessité ne commande et auxquels on emploie avec tant de scandale les misérables ouvriers qu'on séduit par l'appât du lucre, et que souvent on force avec violence, sont un sacrilége public. La nature et la société veulent du relâche dans le travail, la religion en a consacré les époques salutaires; c'est donc violer toutes les lois naturelles, humaines, divines, que de dédaigner avec une si brutale impiété la plus solennelle institution de l'univers. Ah! je ne voulais parler qu'un langage affectueux et paisible; mais la vérité, l'utilité m'entraînent dans la censure et l'indignation. Encore quelques paroles pleines d'une sainte amertume, mes chers frères, contre les effets affreux de l'irréligion et de la licence dans le voisinage même des lieux que vous habitez, et je cesse ces tristes observations pour ne plus occuper nos âmes que d'idées douces et de sentiments heureux.

Au delà du fleuve, un bois profane touche à vos simples rivages et s'étend jusqu'aux barrières fastueuses de la capitale. Dans ses vastes allées le luxe effronté promène son orgueil, et sous ses ombrages redoutables à l'innocence, la volupté honteuse recèle ses crimes. Mais il est surtout une époque de sanctification pour toute la terre, où l'impiété la plus scandaleuse s'unit dans ces lieux à la corruption la plus exécrable : jamais attentat aussi éclatant contre la religion et les mœurs ne déshonorera aucune autre nation. Dans ces jours de repentir, où le deuil enveloppe les consciences, où les temples ne retentissent que des soupirs de la douleur, où la majesté des mystères tient l'univers entier dans une stupeur religieuse, où l'airain sacré est lui-même en silence, et où les fidèles trouvent dans le recueillement de leur âme frappée de vertu, tous les signaux du culte public; alors même d'impudentes prostituées s'élèvent dans l'éclat le plus éblouissant de la parure sur des chars pompeux, partent avec leurs insensés adorateurs de toutes les rues de cette Babylone; des femmes d'un haut rang, comme si elles avaient l'émulation d'imiter ces infâmes, de les surpasser même, accourent, plus impies en effet et plus licencieuses encore, car elles ont de grands exemples à donner, elles sont épouses et mères; de jeunes insensés, l'espérance ou plutôt le désespoir des familles illustres, viennent étaler en triomphe les ruines de leur réputation et de leur fortune; des vieillards sans pudeur, des matrones, orgueilleuses d'un déshonneur de trente années, prennent rang dans ces courses de la folie, contemplent d'un œil où le feu du vice étincelle encore les progrès des mauvaises mœurs et les raffinements de l'indécence. Un peuple innombrable se presse sur les pas des coursiers, entre les files des chars, pour repaître ses regards avides et irriter sa basse corruption de toutes ces magnificences de l'infamie. On croirait que la capitale reste vide d'habitants et surtout de chrétiens; que les temples sont déserts ; qu'il n'est plus de religion dans ce centre de l'empire, et qu'une volupté sacrilége est le solennel objet du culte national. Les nombreux villages de ces cantons s'ébranlent aussi à une grande distance, versent de toute part des flots de contemplateurs stupides et de misérables admirateurs. A l'aspect de ces impiétés, de ces fastes de la débauche, les fils du laboureur honorable aspirent à la gloire d'être valets de courtisanes, les jeunes filles des fermières projettent leur fuite ; et pleines d'espoir d'obtenir à leur tour par le sacrifice de leur pudeur, des diamants et des équipages, se préparent un sort affreux dans la fange des rues ou dans les hôpitaux du crime. J'ai dit.

Viens maintenant, sainte religion, viens divine vertu, charmer nos esprits de tes images célestes, et enivrer nos cœurs de tes pures délices. Si les principes religieux étaient ranimés dans les campagnes, quel spectacle de perfection et de félicité nous offriraient les mœurs rurales ! Combien l'idée habituelle de Dieu vivifie la nature, adoucit les travaux, resserre les liens des familles, rapproche les cœurs, rend léger le fardeau de la vie, prête de charmes aux chastes inclinations et aux innocentes joies ! Quelle horreur du vice! quel amour du devoir! Les fronts sont sereins, les consciences paisibles. Les peines ont un témoin qui les compte, et les plaisirs un approbateur qui les augmente. La main d'un Sauveur, d'un Réparateur, d'un Ami, d'un Père, semble s'étendre des cieux pour essuyer les sueurs et caresser les âmes. Au mugissement des troupeaux, aux retentissements des forêts, à la mélodie des habitants de l'air, à l'harmonie des bocages, au murmure des eaux et des vents, à tous les doux bruissements de la nature, l'homme champêtre, le vieillard agriculteur, le jeune berger, la bonne mère, la fille ingénue, joignent leurs voix religieuses; ils répètent les cantiques des églises, et complétent au loin sur le bord des fontaines, à l'ombre des buissons, dans les champs et dans les bois, l'hymne du Créateur. Dès l'aurore, au milieu du jour, aux approches de la nuit, des sons éclatants retentissent du sommet des temples pour dire aux hommes dispersés dans les campagnes : « Frères et amis, élevez vos esprits et vos cœurs, que l'unanimité des pensées et des sentiments vous rassemble au sein du Père commun; adorez tous le Dieu bon qui voulut souffrir les maux de la vie pour vous faire mériter les biens de l'Eternité, qui fut homme pour vous ap-

prendre à l'être, qui vous aima pour vous enseigner à l'aimer et à vous chérir les uns les autres; invoquez tous la Vierge mère, patronne de l'innocence et protectrice des saintes mœurs; mêlez-vous à la société des anges, et que les salutations de toute la famille de Dieu honorent au même instant, sur la terre comme au ciel, les mystères de son amour. » Quelles impressions profondes et douces, quelle vive et sainte allégresse excitent dans ces âmes pures les fêtes dominicales et les augustes solennités! Comme toutes les pensées se tournent vers la maison de prières! Comme tous les sentiments se dirigent au culte divin! Les vêtements sont toujours simples et agrestes; mais la propreté attentive, la grâce champêtre suppléent à la richesse, et donnent un air de fête à la parure des villages. La grande famille rurale se rassemble dans le palais des champs. Ah! il faudrait bannir de ces édifices sacrés tout ce qui donne l'idée de la négligence, du délabrement et de la misère. Les lois ont pourvu à la conservation et à la décoration des églises: pourquoi souffrir qu'on transgresse ces lois sacrées, et que les biens destinés à un emploi si saint soient détournés à des usages profanes? Combien il importe à la majesté de la religion, à l'honneur national, au contentement des peuples que les temples soient augustes et que l'aspect en soit, sinon magnifique, du moins satisfaisant et consolateur! Pasteurs vigilants, suppléez par des soins peu coûteux, mais d'un intérêt si pur, aux devoirs trop souvent omis par ceux qui s'enrichissent de la dîme des campagnes et qui n'en sont plus que les ravisseurs sacriléges, quand ils en oublient la destination la plus inviolable. Maintenez toujours propres, embellissez d'ornements simples les asiles de la piété publique; couronnez de fleurs les autels, que ces doux parfums des champs s'exhalent, réunis dans la maison paternelle du Dieu de la nature, comme un encens d'agréable odeur. Tout est préparé pour le culte solennel et champêtre, toutes les voix de l'airain sacré retentissent: déjà la multitude est rapprochée de l'enceinte du temple; les nombreux villageois forment près de son parvis les groupes et les colloques de la fraternité: les plus tardifs accourent libres de fardeaux et animés de joies; les tendres enfants, pour qui la participation au culte est déjà une félicité, se pressent sur les pas de leurs mères chéries: les voies publiques, les plus petits sentiers sont parcourus en hâte par un essaim de bons fidèles: tous arrivent enfin et se placent en ordre, les pères et les jeunes hommes, les mères et les vierges, l'âge de la première innocence est admis plus près du sanctuaire. Les chants augustes se font entendre, ils sont simples et faciles; tous les savent et les répètent. L'eau de bénédiction, signe de la purification des âmes, s'épanche comme une pluie légère sur les têtes inclinées. La bannière sainte du village, le signal sacré de la rédemption sont portés en triomphe; chacun se range sous les étendards divins, et au dehors du temple fait raisonner les airs d'accents religieux. On rentre plus fervent pour la célébration des mystères: les prières qui les précèdent se prononcent ou se chantent avec une piété unanime; les pastorales instructions sont écoutées dans un silence avide; le symbole de la croyance est récité à voix recueillie, ou proclamé à grands éclats avec une foi sincère. Oh! comme le chant plus doux du ministre qui invite toute la terre à s'unir aux habitants des cieux pour bénir l'Eternel, porte de célestes émotions dans les âmes! Les moments mystérieux approchent, le sacrifice divin s'opère, tout est prosterné, tout prie, tout adore; ô Père! ô Dieu des hommes! bénissez; votre majesté pénètre les esprits, et votre amour emplit les cœurs; combien de résolutions pures, de vœux pour la sagesse, de volontés pour la vertu! Dieu saint! bénissez. Ah! ils sont entrés bons dans le temple, ils en sortent meilleurs.

Non, avec une religion si vraie, ils ne connaîtront pas les joies dissolues, les repas de l'ivresse, les animosités, les discordes et toutes les profanations du vice. Mais, malgré sa frugale simplicité, la table paternelle leur offre aussi, dans ces saints jours, un appareil de fête; les rires y sont plus doux, les âmes plus aimantes. On retourne à la maison de Dieu chanter, avec toutes les familles encore réunies, les cantiques de la reconnaissance. Des jeux ruraux, ou la pudeur s'unit au plaisir et la sagesse à la joie, terminent ces jours consacrés au culte saint et aux loisirs heureux. Les âmes et les corps ont pris des forces nouvelles pour les vertus et les travaux hebdomadaires; et l'année bénie par le Dieu qui prodigue aux bons cœurs la félicité pure, est parcourue dans ce cercle d'innocence: *Benedices coronæ anni benignitatis tuæ.* (*Psal.* LXIV.)

Quels détails pleins de charmes je suis forcé d'omettre dans le tableau de la religion des campagnes! Mais les encouragements dus aux vertus rurales pour la perfection des innocentes mœurs appellent et pressent mes dernières pensées.

Non, sans doute, ce n'est pas avec la vaine gloire et le vil intérêt qu'on peut exalter et enflammer la vertu pure: c'est ainsi qu'on la dégrade et qu'on la corrompt. Les vierges couronnées, qui n'auraient cultivé la sagesse que pour une jouissance d'orgueil ou dans l'espoir du lucre, n'auraient au fond de leur âme que la honte de l'hypocrisie et la bassesse de la cupidité. Mais quels juges assez aveugles pour s'y méprendre? C'est la naïve modestie, au contraire, c'est le généreux désintéressement qui caractérisent une fille vertueuse, honorée de l'estime de tout un village, et digne de tous les prix de l'innocence. Elle n'a pas recherché ces honneurs et ces biens: elle n'a pas cru les mériter: elle a été sage, parce qu'il faut l'être; elle a été bonne par le mouvement de son cœur: c'est le prin-

cipe divin de tous les dons heureux de la nature et du mérite qui a mis dans son âme ses sentiments honnêtes, et dirigé dans sa conduite ses belles actions. Le pasteur éclairé, qui connaît toute sa famille de fidèles, ne s'y trompe jamais; et les anciens qui, après le choix pastoral des trois vierges les plus favorisées des suffrages publics, prononcent encore un dernier jugement pour faire tomber la couronne sur le front le plus digne et le plus modeste, ne peuvent courir les risques de donner au mensonge les récompenses de la vérité, ni de rendre au vice secret les hommages solennels de la vertu (4). Mais cette vertu véritable n'a donc besoin ni d'encouragement ni de gloire? Assurément non, mes frères; aussi ce n'est pas pour elle, c'est pour la propager qu'on fait violence à son humble simplicité; que, malgré sa modestie, on la met en honneur. C'est un des plus doux mystères de la morale; il renferme le secret le plus efficace pour la régénération des mœurs publiques. Quand la sincère vertu, qui ne veut d'honneur que dans la conscience, et de récompense que dans le ciel, a cependant un prix d'estime et une couronne sur la terre, la société s'en occupe enfin, la voit belle de sa beauté céleste et riche de son divin bonheur; le goût s'en répand, et son amour se fait sentir au fond des âmes. Ce mouvement général, imprimé par un attrait si pur, est un grand avantage pour les mœurs, et il résulterait infailliblement de ces institutions admirables, si elles étaient multipliées dans les villages, et modelées sur celle de saint Médard, à Salency, sur celle-ci qui en est l'imitation fidèle. Ne voyez-vous pas les bons cœurs, les âmes excellentes, mieux appréciés par l'attention générale; mieux connus par les suffrages de tout un peuple, recherchés dans les familles, et y portant les principes du bien qui préparent des générations meilleures encore? Ne voyez-vous pas le vice flétri plus universellement par ces contrastes solennels de l'innocence honorée? N'entendez-vous pas toutes les mères dire à leurs filles naissantes : « Oh! mon enfant, que la vertu est aimable! quelle est bonne! Comme elle rend chère à Dieu et aux honnêtes gens! Le prix que lui accordent les hommes n'est rien pour elle; il ne faut pas songer à l'obtenir, mais à le mériter! Le prix qui ne peut manquer, tu le trouveras dans ton cœur; la couronne assurée sans concurrence, et qui ne peut se flétrir jamais, tu l'auras dans l'éternité. » Oh! quelle émulation digne du ciel! quelle rénovation dans les penchants! quel charme impérieux de la multiplication des exemples! Quand ces anges des campagnes y seront déjà nombreux, quand le tact public se sera exercé attentivement sur les plus délicates nuances du juste et de l'honnête, la perfection des mœurs aura fait, dans les sociétés rurales, les progrès les plus heureux. Non-seulement il faut des fêtes de rosières, ainsi sagement et religieusement instituées, mais il en faudrait pour tous les âges et tous les états de la vertu champêtre; le dimanche du bon vieillard, celui du bon cultivateur, celui de la bonne mère, celui de la bonne épouse, celui de la piété filiale, la fête des bons ménages, et jusqu'à la solennité de la bonne enfance. Il serait agréable et facile de varier les honneurs simples et les saintes consécrations : on pourrait donner solennellement au pied du sanctuaire un bâton bénit au vieillard vénérable; un joug bénit au cultivateur respecté; une coupe bénite à la digne mère de famille; un second anneau bénit à l'épouse vertueuse; un chapeau bénit, orné de fleurs ou de soie, aux couleurs de la fête patronale de la paroisse, à la fille ou au fils respectueux; un tableau bénit de la sainte famille aux ménages honorés; un chevreau, un agneau bénit au petit enfant qui connaît déjà la vertu dans l'innocence. Il serait à désirer aussi qu'il y eût des fondations religieuses et civiles pour toutes ces fêtes des mœurs. Quelques pièces d'or, données au nom de l'Église et de la patrie, verseraient, à ces diverses époques, une honorable et utile aisance dans les maisons champêtres qui obtiendraient les suffrages. Quoi, de l'or à la vertu villageoise et à la simplicité rurale! A qui donc, mes frères? Faut-il que le vice et l'orgueil aient tout l'or d'un empire? Quand ces légères dotations seraient prises sur les contributions publiques, la richesse nationale et le fisc du prince, loin de perdre, gagneraient au centuple; elles tourneraient au profit de l'agriculture plus active et du commerce plus aisé des campagnes : ces gouttes de rosée dans les champs formeraient des ruisseaux et des fleuves d'abondance qui fertilise-

(4) Si, dans le voisinage d'une grande ville, il y avait une cérémonie de rosière qui ne fût qu'une fête profane, instituée par une société d'hommes dissipés, sans aucune intervention du pasteur, qui est, au nom de la religion et de la loi, le premier ministre des mœurs dans les campagnes, mais sous les auspices d'un justicier de village; si, aux ordres de ce nouveau directeur de morale, les jeunes vierges s'assemblaient pour des festins et des danses, et faisaient, à son bon plaisir le choix de la plus digne; si la condition du prix était que la rosière se mariât dans les six mois qui suivent son élection, et si quelquefois ce mariage était, en effet, honteusement nécessaire; si les désordres se multipliaient dans cette paroisse depuis cette fondation civile en faveur de la vertu; si, malgré les réclamations du pasteur désolé, ceux qui ont l'autorité dans le pays ne désapprouvaient pas l'homme de justice, sous l'incroyable prétexte que cette fête attire des buveurs dans les cabarets, et de l'argent dans le canton; si les hommes vertueux, qui ont du crédit et de la puissance, n'opposaient à cette corruption étrange que les gémissements du zèle, que faudrait-il donc faire? Imprimer cette note, et dénoncer ainsi à l'indignation publique un abus si détestable du nom sacré de l'innocence. La vérité, la vertu ont des droits souverains : quand on les réclame, on exerce la suprême magistrature de la pensée; on punit le vice en le montrant : cette punition est inévitable et terrible; aussitôt qu'elle est entreprise elle est faite.

raient tout le royaume, et rendraient inépuisable comme l'océan le trésor du souverain. Ah! donnez de l'or aux mœurs, mettez un peu de richesse dans la main de la vertu, et l'Etat français sera la plus grande, la plus douce, la plus invincible puissance qui ait jamais existé dans l'univers. Voilà, mes frères, les faciles moyens de perfectionner les mœurs rurales, et d'assurer la félicité publique.

Jouissez les premiers d'un si doux bonheur, sages habitants de ces beaux paysages. Bénissez à jamais la mémoire du saint prêtre (5) qui institua cette aimable et pieuse solennité. Pasteur chéri de ce bon peuple, et qui, par une sagesse digne de servir de modèle pour l'institution de ces fêtes de la morale, n'avez pas voulu réserver à vous seul le choix du plus parfait mérite parmi vos vierges pures, mais avez appelé le conseil des anciens, et remis aux vieillards la dernière sanction de l'innocence, goûtez la sainte joie de voir toujours plusieurs de ces filles vertueuses honorées de votre élection pour la couronne qu'une seule peut obtenir. Et vous, chastes et modestes émules, disputez d'humilité plutôt que de gloire; que chacune juge dans la bonté de son cœur et dans la simplicité de sa conscience ses compagnes plus dignes qu'elle du prix de la vertu. La vertu! Ah, elle est désintéressée; elle est timide; elle ne se trouve jamais assez près de la perfection pour mériter les suffrages: elle voudrait s'envelopper dans sa douce confusion et s'anéantir devant Dieu, tandis que les hommes l'admirent et la proclament.

Bientôt, sans doute, bientôt, malgré le trop funeste voisinage de cette capitale, où les mœurs sont aussi loin de la vertu que de la nature, ce village fortuné ne sera plus habité que par la religion et la pudeur. Toutes les familles s'y régénéreront dans les goûts sages et les affections saintes. On y viendra de la cité profane respirer l'air de l'innocence. Les sites, qui vous environnent de plus près, offrent déjà aux imaginations religieuses et aux âmes sensibles les monuments de la piété, les souvenirs de la vertu, les perspectives de la sagesse: ici la retraite virginale où la bienheureuse Isabelle, sœur de saint Louis, vint couler des jours paisibles, et le temple auguste où reposent ses cendres révérées: là le saint asile, où plus anciennement saint Cloud, petit-fils de Clovis, trouva, dans la vie champêtre et dans les pieux exercices du culte, un abri contre les orages des cours, et goûta la paix du bonheur; au revers de la montagne, les champs et les prairies où sainte Geneviève conduisait les troupeaux paternels, la fontaine où elle les abreuvait, l'église rurale où saint Germain le Grand reçut ses vœux, invoqua le ciel sur sa tête innocente et lui donna le gage de la consécration à la plus inviolable chasteté; sur ce mont auguste et majestueux où il semble que le ciel se repose et qu'habitent les anges, toutes les vives représentations des souffrances d'un Dieu Sauveur, et des mystères de la Rédemption du monde; ce sanctuaire élevé au sommet si fréquemment visité par les bons fidèles, ce presbytère vénérable où se réunissent les apôtres des villes et des campagnes, des princes et du peuple, et d'où ils descendent avec le feu pur du zèle, avec la sainte éloquence de la charité, pour porter à tous l'Evangile des mœurs, cet ermitage silencieux où les nombreux solitaires ne s'exercent qu'à des travaux utiles et à des vertus célestes, où les hommes à passions vives et à imaginations ardentes que la curiosité attire un instant, sentent renaître la religion au fond de leur cœur; et saisis par le goût impérieux, divin d'une innocente vie, versent des larmes sur leurs beaux jours consumés dans les impostures de l'ambition et dans le tourment des désirs. Oh, mes chers frères, vous êtes au centre de tous ces monuments de la piété, de tous ces paysages de la vertu; complétez le doux et saint enchantement de ces beaux lieux, qu'on puisse dire à leur aspect: « Voilà les anciens et les nouveaux asiles des âmes pures; nous ne sommes environnés que des souvenirs et des spectacles de la sagesse: voici la montagne de la sainteté; c'est ici le vallon de l'innocence; partout la religion s'unit à la nature; et ce canton béni est la patrie des mœurs.» Ainsi soit-il.

DISCOURS II.

DE LA RELIGION NATIONALE.

Nihil.... vereor; nec facio animam meam pretiosiorem quam me, dummodo consummem cursum meum et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu. (*Act.*, XX.)

Viri, fratres et patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem. (*Act.*, XXII.)

Vos enim in libertatem vocati estis, fratres. (*Gal.*, V.)

Je ne crains rien : je ne fais nul compte de mon intérêt personnel et de ma vie, pourvu que j'atteigne le but de ma course et que je remplisse le ministère de la parole que j'ai reçu du Seigneur Jésus.

Hommes, frères et pères, écoutez : je vais vous rendre raison.

Vous êtes appelés à la liberté, frères.

INTRODUCTION.

La nation française est assemblée pour régler ses plus grands intérêts. Elle est éclairée; elle connaît le prix des bonnes institutions et le droit que les hommes réunis ont de statuer les moyens de leur bonheur. Le pacte social est dans ses mains; ses députés représentent la société nationale tout entière. Les lois fondamentales de la monarchie vont être reconnues et consolidées : ces lois ne peuvent reposer que dans la volonté publique, et la volonté publique est pleinement dans cette assemblée solennelle. L'amour des rois, successeurs de saint Louis, de Louis XII et de Henri IV, est dans tous les cœurs. On veut que le monarque soit heureux; que la famille française soit florissante sous son gouvernement modéré; que la félicité générale résulte des

(5) M. l'abbé Héliot.

sages mesures qu'on va prendre pour écarter sans retour les abus qui la corrompent, et pour poser sur des fondements immuables les principes qui doivent l'assurer et la perpétuer.

D'autres citoyens, animés du zèle de la patrie, qui échauffe toutes les âmes, ont déjà jeté, jetteront encore de grandes lumières sur les lois constitutives et conservatrices des propriétés réelles; la liberté des personnes et leur pleine sécurité; la foi des engagements publics et les contributions communes qui doivent les remplir; la balance égale des répartitions et les plus douces méthodes pour la collecte des subsides; l'heureuse impuissance du prince pour le mal, et sa puissance absolue pour le bien; tous les droits qu'il faut ramener aux règles du bon sens, de l'utilité, de l'équité; toutes les prérogatives injustes, toutes les coutumes inhumaines des siècles barbares, qui doivent être abolies; la simple et féconde dispensation de la justice, le code clair et précis de la législation qui doit la régler tant pour les causes criminelles que pour les discussions civiles; enfin toutes les bases du bien public qu'il faut appuyer sur la nature et la raison.

Mais il est un principe plus général du bonheur de la société; auquel la nature même et la raison bien consultée ramènent toujours le genre humain, et que la marche fautive des idées dominantes dans ce siècle ferait peut-être négliger malgré son extrême importance; c'est la religion. Déjà, il est vrai, l'homme de génie, qui a obtenu la confiance de la nation, a parlé, dans un livre rempli d'observations sublimes, de ce grand intérêt public. Si de ses hautes et vastes spéculations sur l'influence des idées religieuses, il était descendu à des considérations particulières et nationales, l'ouvrage que j'entreprends n'aurait plus d'autre objet que la différence de sa croyance personnelle, et de celle qui constitue le culte de la patrie adoptive où il est si justement admiré. Quoique, dans la sagesse de ses vues, il n'eût rien proposé de contraire à nos dogmes et à nos formes religieuses, il n'eût pu en parler avec cette exactitude d'expressions consacrées, et cet accent de conviction pleine, qui sont essentiels à l'effet d'un tel ouvrage. Avec un génie inférieur et un moindre talent, mais avec un semblable zèle et un égal amour du bien public, je me propose d'entrer dans les détails qui intéressent particulièrement la religion de la France; cette religion qui a été reconnue à toutes les époques de la monarchie, pour la première loi fondamentale du royaume. Je me tiendrai aussi loin du fanatisme que de l'impiété. Sans doute la nation réunie doit profiter de toutes les lumières acquises par les progrès de l'esprit humain. Il faut abolir, autant que le permettent la faveur des conjonctures et la tendance des volontés, les grands abus qu'on a voulu identifier avec la religion et qui lui sont contradictoires. Mais il importe souverainement de la conserver intacte et pure, et d'imposer pour son culte à tous les citoyens un respect suprême. Chacun doit porter, à ce moment, en tribut à la nation, les utiles pensées et les sentiments droits que son esprit et son cœur sont capables de concevoir et de rendre. Je ne suis pas imbu des préjugés misérables que la rouille des siècles a étendus des écoles aux églises, et qui ont fourni des prétextes trop plausibles à la philosophie, pour charger de ridicule et de haine la religion la plus charitable, la plus fraternelle, la plus divinement conçue selon la remarque de Montesquieu, pour être la religion de l'univers. Ce n'est pas un prêtre animé du zèle de l'orgueil et de l'avarice pour la vaine gloire et les sordides intérêts de son corps, qui va parler. Je suis homme et citoyen. Grands génies, vous parlerez mieux; mais non pas avec plus de vérité. Ames sublimes, vous donnerez des mouvements plus vifs à l'explosion de vos désirs de bien public; mais j'ai aussi une étincelle du feu sacré qui vous anime : je veux payer ma dette. Mon sujet est vaste; je voudrais être court et les moments pressent. Je ne puis qu'omettre les citations pédantesques et les inutiles réflexions. J'ai des objets nombreux à traiter, une foule d'abus à combattre, tous les genres de bien à faire ressortir et à combiner avec les éléments de la raison, de la morale et du culte. Le courage ne me manque pas. J'ai la patrie dans mon cœur. La vérité est pour moi. Je ne crains rien. Je vais tout dire selon la mesure de ma force et de ma capacité.

PREMIÈRE SECTION.

Principes généraux sur la religion nationale.

§ I. La religion catholique est nationale en France.

Ce n'est pas une question, c'est un fait. Les Gaulois n'avaient point d'autre religion à l'époque de la conquête; les Francs l'adoptèrent. Les deux nations, divisées d'abord par les traces sanglantes de la victoire, confondues ensuite par les bienfaits du temps et de la nature, et plus redevables qu'on ne le pense de cette coalition aux liens d'unité que la religion catholique tend à resserrer toujours par l'essence même de ses vrais principes, y ont été constamment attachées. Dans toutes les assemblées générales si fréquentes sous les deux premières dynasties, la catholicité était la loi première et la plus inviolable. Sous la troisième race de nos souverains, malgré les lois odieuses du gouvernement féodal, que l'accord heureux du trône et des communes ont successivement abolies et qui étaient en contradiction ouverte avec la fraternité nationale et catholique, cette grande loi de la nation restait entière et la seule qui eût constamment la foi, l'hommage des tyrans du peuple, ainsi que du peuple lui-même. Il est vrai que les tyrans la violaient sans cesse; mais ils la reconnaissaient toujours. C'est l'unique loi depuis l'existence de la monarchie, qui n'ait jamais éprouvé de variété dans sa sanction publique. On a dérogé plusieurs fois à ce

qu'on appelle la loi salique, dans son objet le plus important, jamais à la loi nationale de la catholicité. Nous sommes à une époque de franchise où l'on peut et où l'on doit tout dire. Il fallait que Henri IV fût catholique; un roi ne peut manquer à la première loi fondamentale d'une nation, à moins que cette nation n'y consente. Toutes les guerres offensives sont horribles, toutes les guerres civiles sont sacriléges; on eut alors des torts affreux. Mais il est une résistance passive qui est la plus douce et la plus puissante force publique; quand elle est unanime dans une grande multitude nationale, rien ne peut aller contre. C'est alors que la voix du peuple est la voix de Dieu, parce qu'elle est celle de la nature et de la société. Il ne fallait pas employer d'autre force; elle est la seule légitime. Elle n'offense point, elle garde; elle ne divise point, elle réunit. On dira qu'une partie de la nation voulait changer de culte; oui, mais la grande masse de la France ne le voulait pas. Crois ce que tu voudras dans ta conscience. Demande, si tu en as l'espoir, à tout un peuple s'il veut changer ou modifier sa constitution religieuse, jusqu'alors inviolable; s'il refuse, tout est fini, c'est impossible : change ou laisse. On objecte des soldats; malheureusement c'est avec des soldats aussi qu'on résout cette objection; tout s'arme et c'est un enfer. La religion ne le veut point; mais les passions le veulent pour la religion et malgré elle. Il aurait fallu que Henri IV, protestant, égorgeât plus des trois quarts de la nation pour régner paisiblement sur elle. Ce n'est jamais par la force, et surtout par une force prise dans son sein, que se change la constitution intime et consacrée d'un peuple; c'est par la persuasion et par sa volonté.

Les nouvelles doctrines avaient déjà fait de grands progrès par cette voie libre en Angleterre, quand Henri VIII abdiqua le catholicisme. Mais si, à cette époque, il n'eût fait sanctionner par la nation ce changement, et qu'il eût voulu y contraindre par les armes, les Anglais seraient encore catholiques. Les indifférents en matière de culte, qui étaient le grand nombre, et qui n'écoutaient que leurs passions, eussent soutenu l'ancienne religion avec fureur; mais ils furent assemblés, ils furent consultés, ils furent séduits, ils voulurent; leur fureur se tourna en sens contraire, et, par l'accession de la multitude, devint nationale. C'est un opprobre éternel pour cette nation, d'avoir varié avec une facilité si honteuse dans sa constitution sur le culte, selon que ses rois la poussaient plus ou moins habilement par les voies de l'autorité arbitraire ou d'une corruption infâme, à vouloir ceci ou cela sur ce qu'il y a de plus sacré chez toutes les nations de l'univers. Mais enfin il fallait qu'elle voulût, sans quoi le changement était impossible. Les rois s'en sont ressentis; c'était inévitable : ils avaient trop appris au peuple à vouloir changer. Il convertit le trône en échafaud; il était exercé à mépriser la première majesté; il méprisa la seconde. Il ne faut pas toucher aux lois fondamentales, surtout à celles qui ont leurs racines dans la conscience, si ce n'est pour les affermir; autrement tout s'écroule; l'affreuse anarchie se bat avec des ruines, et il faut des années longues et calamiteuses avant que de reconstruire l'édifice de l'Etat.

Il n'est aucune religion, aucune modification de culte qui se soit établie par la violence, pas même le mahométisme. La force faisait la conquête du pays; mais c'était l'enthousiasme et la séduction qui faisaient les prosélytes. Le despotisme envahit les propriétés et non pas les volontés. Les consciences ne furent jamais à la merci des tyrans. Le ressort de la liberté, quand il est contraint du côté de la terre, se développe avec plus d'énergie du côté du ciel; et, sous ce rapport, toutes les armées réunies ne peuvent rien contre un seul homme.

La voie de persuasion ou de séduction est donc la seule qui puisse modifier le culte public dans les empires. Les lois qui le changent s'établissent alors par la réunion des volontés. Mais gardons-nous, à ce moment, d'une illusion fatale : il ne serait pas aussi facile que quelques-uns aiment à le penser, d'amener la nation française à un grand changement légal sur la religion. Le peuple français, si mobile dans les choses légères, est le plus constant et le plus solide de tous les peuples dans les choses essentielles. Je parle de la généralité de la nation et de la somme totale des volontés. Depuis quinze siècles la religion catholique est nationale en France. Il n'y a été porté aucune atteinte constitutionnelle. L'édit de Nantes n'a pas eu la sanction des états généraux. Ce n'était qu'un règlement de circonstance, une de ces déclarations provisoires telles que les monarques se sont crus autorisés à les faire, les changer, les détruire selon les conjonctures. C'est abusivement qu'on appelle ces édits des *lois*. Les volontés royales ne peuvent avoir le grand caractère constitutif de la loi, que par l'accession et la promulgation solennelle des députés de la nation, réunis pour représenter la volonté publique. Les lois fondamentales et la première de toutes ne se détruisent point par des édits, lors même qu'ils sont enregistrés dans les parlements; car les parlements, de leur aveu et comme il est évident, ne sont point les représentants de la nation : ils ne sont que les mandataires du roi, qui, jusqu'ici, en a seul créé tous les membres. Si les Etats de Blois leur ont donné, au nom de la nation, un grand témoignage de confiance, ils conviennent qu'ils en ont abusé, en laissant accabler les peuples d'impôts, sans aucune forme de consentement des ordres du royaume, contre tous les principes de l'ancienne et immuable constitution de la monarchie. Ils ont reconnu cette longue erreur, et ont appelé avec une réclamation efficace la nation française à ses droits. C'est un bienfait qui répare tout, et qui mérite une immortelle reconnaissance. Mais il n'en reste pas moins indubitable que l'enregistrement par les cours de justice, d'édits qui tendraient à changer ou à altérer la loi fonda-

mentale de la religion en France, ne peut constitutionnellement changer ni altérer cette loi, et qu'elle demeure immuable jusqu'à l'accession libre et la promulgation voulue de toute la nation.

§ II. Faut-il conserver la religion nationale dans toute son intégrité ?

C'est demander s'il est essentiel de conserver la paix, la concorde, la mutuelle confiance et tous les biens qui résultent de l'unité religieuse dans un grand peuple. Il n'est que deux religions sur la terre qui puissent convenir à une vaste et durable monarchie (6), le catholicisme ou le mahométisme. Ce sont les seules qui aient des principes immuables, et qui n'abandonnent pas la croyance sur les grands objets du culte à la licence des opinions particulières, aux jugements vagues de chaque tête, au fanatisme de l'ignorance, aux caprices de toutes les passions, à la mobilité de la philosophie qui change, tous les jours, et qui ne réunit pas deux hommes ayant les mêmes persuasions invariables, enfin à une éternelle incertitude, qui ne laisse point de bases fixes à la morale et de liens intimes à la fraternité.

La religion mahométane est absurde et inhumaine; mais elle serre fortement les nœuds de la conscience entre ceux qui la croient; elle tient à toute leur législation; elle est la constitution même de leur gouvernement; elle en compose toute la force. Si les musulmans perdaient le ressort de leur religion, l'Etat tomberait en ruine et s'anéantirait. Cette religion est la plus intolérante qui existe; elle méprise, elle outrage jusqu'à la brutalité toutes les autres : et cependant c'est la tolérance civile des différents cultes, tolérance rendue nécessaire par les moyens qui l'ont établie, qui est le vice essentiel des empires où on la professe. Ceci n'est point un paradoxe; c'est une grande vérité. L'intolérance religieuse fait la force, et la tolérance civile la faiblesse des Etats mahométans. C'est le sens inverse des Etats catholiques, en réduisant la catholicité à ses vrais principes; elle est de toutes les religions la plus tolérante, de cette tolérance charitable, qui a pour objet les personnes, puisqu'elle oblige à chérir et à servir tous les hommes; et ce serait, si on ose le dire, relativement au ressort de la patrie, la sublime faiblesse de cette croyance douce et universellement fraternelle; car le catholique doit être ami du genre humain; mais elle ne doit pas tolérer dans les gouvernements où elle est la base des lois, les différents cultes, et cette intolérance bien impolitiquement reprochée par les philosophes, fait l'union pleine et la force immuable de ces empires.

Les islamites conquérants n'ont pu gagner, par voie d'enthousiasme et de séduction, qu'une partie des nations dont le culte était encore plus absurde que le leur, les Arabes, les Sarrasins, les Turcs, les Indiens, les Persans idolâtres, et ce qu'il y avait de plus faible, de plus ignorant, de plus corrompu, de plus ambitieux chez les autres peuples dont ils envahissaient les territoires. Les chrétiens, dont la religion a les plus forts et les plus grands caractères de vérité, les Guèbres, les Brahmes, dont le culte antique contient une foule de principes moraux et de traditions savantes, ne pouvaient être ni séduits ni domptés dans leur croyance par une doctrine insensée et par un fanatisme brutal. Il était cependant impossible d'égorger tous les habitants des terres envahies et de convertir tous les pays en déserts. Il fallut donc tolérer ces cultes. La coalition des peuples vaincus avec le peuple vainqueur est restée impossible. Les hommes des diverses religions dans ces contrées ont conservé toujours une vive et profonde horreur les uns pour les autres, à raison même des exécrations dont le mahométisme dominant charge tous ceux qui ne le professent pas. Il en résulte une oppression générale, qui fait négliger l'agriculture et les beaux-arts, et qui s'oppose nécessairement à la prospérité publique; mais il reste un nerf invincible de puissance dans les principes immuables et l'inviolable union des croyants islamites avec le gouvernement, et qui, malgré les convulsions intimes de ces empires, les rend comme indestructibles par les attaques du dehors. Otez ce nerf, ou amollissez-le par l'indifférence sur la religion, et ces grands corps monarchiques seront à la merci des Etats voisins qui voudront les démembrer et en tirer à eux les débris. Quoiqu'il y ait un vice interne de despotisme exécrable dans les gouvernements islamites, je les appelle *monarchiques*, parce que ce n'est pas tellement l'homme qui domine, que ce ne soit aussi la loi et la publique volonté. Ceci demanderait une explication; mais le sujet qui nous occupe ne permet pas des discussions qui ne le touchent qu'indirectement; nous avons trop peu d'espace pour les observations essentielles.

Notons ici une différence bien glorieuse pour le christianisme. Dès qu'il est entré dans un gouvernement, ou monté sur un trône, il a gagné toutes les classes de citoyens par le pur attrait de sa vérité. Avec quelle facilité merveilleuse, à dater du règne de Constantin, le colosse du paganisme qui occupait l'immensité de l'empire, a été fondu à la douce chaleur de l'Evangile, et a disparu devant sa céleste lumière ! Si l'on avait rendu aux païens les persécutions que les chrétiens en avaient souffertes, le paganisme durerait encore. Mais, au lieu de persécuter les personnes, on les a aimées; on les a éclairées. La conquête des esprits et des cœurs s'est faite par la seule voie qui la rendent possible et sûre, la vérité, l'amour. En tolérant les personnes, en les aimant, on n'a pas toléré le culte; on l'a détruit avec un zèle actif, aussitôt qu'on l'a pu. C'est une juste conséquence de la vérité même qu'on

(6) Je parlerai ailleurs de la religion de la Chine.

voulait répandre, de l'amour même des hommes, qui est l'essence du christianisme. Au moment donc où l'on n'a plus eu à craindre des révoltes sanglantes, on a démoli les temples : on n'a pas égorgé les idolâtres; on n'a tué que les idoles; et le christianisme, sans verser une goutte de sang, est devenu la seule religion publique dans tout l'empire. C'est par une semblable voie que l'Evangile s'est propagé chez les barbares.

Comment supporter l'injustice et l'injure qu'on fait au plus puissant génie qui ait jamais porté le sceptre, à Charlemagne? Il n'a employé la force que pour repousser la violence : toutes ses guerres ont été défensives; les Saxons ont été d'abord, ont continué d'être, furent toujours les agresseurs; ce n'est pas à coup de sabre, comme quelques-uns le disent, qu'il les a faits chrétiens; mais c'est avec les armes qu'il s'est défendu de leurs armes; qu'il a enchaîné leur férocité toujours renaissante, qu'il leur a ôté la puissance de violer sans cesse les traités, et de renouveler les massacres. Il a transplanté en France la moitié de la nation, puisque tout autre moyen de la contenir était inutile : il a engagé des Français à se transporter à la place des émigrants, pour consommer le mélange des deux peuples; et les Saxons, connaissant enfin la religion chrétienne par l'instruction et la persuasion, l'ont adorée. Le meilleur des gouvernements est celui de la France sous Charlemagne; c'est celui au rétablissement duquel la nation tend avec unanimité; elle veut le reposer sur des bases plus immuables, et le lier par un ciment plus indissoluble. Ne calomnions donc pas, admirons ce grand homme. Les Normands commençaient, sous son règne, à faire des descentes dans nos contrées; ils tentaient déjà d'y porter le ravage : la terreur qu'imprimait son génie les contint. Mais ils revinrent sous ses faibles successeurs, et dévastèrent longtemps nos plus belles provinces. Supposons que, plus harcelé qu'il ne le fut par ces barbares, après les avoir repoussés, les avoir revus plus furieux, les avoir réprimés encore, apprenant qu'ils se préparaient à revenir avec toute la population de leurs hordes insatiables de sang, il eût porté ses armes victorieuses au fond du Nord; que les ayant assujettis à des conditions justes, mais humaines et sanctionnées par des traités solennels, il les eût associés à ses peuples : supposons que, malgré cette paix jurée, et cette association consentie par eux, il les eût une quatrième fois trouvés insatiables de carnage sur les rivages français, portant partout l'incendie et la mort; n'aurait-il pas eu le droit de les envelopper enfin totalement de sa victoire; de leur ôter la ressource du mal; de retenir une partie de ces violateurs de toutes les lois divines et humaines, au sein de la France, pour y devenir des hommes en devenant des chrétiens; d'engager ceux des Français qui en auraient le zèle, d'aller, avec l'autre partie, habiter les climats sauvages pour les gagner à l'Evangile, et par lui à la nature et à l'Etat. Ce qui, dans cette supposition, aurait été un procédé juste et sublime d'héroïsme et de bonne administration, il l'a fait à l'égard des Saxons qui étaient les devanciers des Normands. Si le gouvernement unique de ce grand roi ne s'était pas altéré; si son génie administrateur s'était perpétué dans ses descendants et sa nation, les Normands n'auraient pas immolé des millions d'hommes avant d'être devenus eux-mêmes des hommes; les brigandages qu'ils ont exercés, qu'ils ont perpétués parmi nous, et qui ont établi le gouvernement féodal, n'auraient pas eu lieu; l'esprit d'unité aurait gagné tous les peuples, et la paix d'une fraternité générale régnerait maintenant dans l'univers.

Car les vrais principes de la religion catholique tendent à cette concorde universelle. Si, en les reconnaissant toujours, on les a toujours violés, c'est qu'ils n'ont jamais été suffisamment fondus avec les principes des gouvernements; et c'est la contradiction toujours subsistante entre les lois divines et humaines, qui a perpétué jusqu'à nous les guerres, les discordes, les malheurs de l'Europe et du genre humain. Je ne dois pas donner un plus grand développement à cette pensée. Ce n'est pas comme seule propre à devenir universelle, que nous considérons, à ce moment, la religion catholique; c'est comme la mieux combinée pour être nationale dans un grand royaume, et la plus essentielle à conserver par les peuples qui ont le bonheur de l'avoir pour base de leur législation.

§ III. Continuation du même sujet. — Les rapports du catholicisme avec l'unité monarchique.

Qu'est-ce que le catholicisme? C'est la profession de l'Evangile dans l'unité de l'Eglise. Il n'y a point d'Eglise vraiment une, hors de la catholicité. Dans toutes les sectes, la règle de foi n'a rien de fixe; il n'y a point de lien d'union, point de concordance nécessaire. Les chrétiens grecs sont divisés en pelotons épars d'ariens, de nestoriens, de macédoniens, d'eutychéens, de jacobites ou cophtes, de monothélites : toutes les anciennes hérésies ont des sectateurs; et il n'existe pas de société générale, d'Eglise universelle parmi eux, qui puisse fixer la croyance commune et la confraternité religieuse. Les chrétiens schismatiques d'Europe, et ceux qui ont porté leurs cultes discords dans le nouveau monde, offrent des divisions pareilles et une semblable incohérence. Sociniens, luthériens, calvinistes, anabaptistes, épiscopaux, presbytériens, quakers; ceux-ci avec une confession, ceux-là avec une autre; tous dans une indépendance absolue de toute règle de foi unanime; libres d'en changer chaque jour, selon que les idées, variables dans chaque tête, leur font imaginer telle ou telle opinion plus conforme à ce qu'ils appellent la raison ou la meilleure interprétation de l'Evangile : quel chaos sous le nom de *société!* Ce ne sont point là des communions chrétiennes; ce sont des désunions antiévangéliques. Où

est l'esprit de famille? Où sont les liens d'amour? Où est l'unité de principe et de sentiments? Tous ces biens sont de l'essence même de la religion catholique Si les nations qui la professent n'en jouissent pas, c'est qu'elles n'observent pas leur propre religion, et que les gouvernements, loin d'y pourvoir, s'y sont opposés par des institutions contradictoires. Mais c'est d'après ses principes et sa nature qu'il faut la juger, et saisir ses rapports admirables.

Comme la législation juste ne doit être que le résultat des volontés libres, recueillies, mises en commun et réduites à l'unité; ainsi la religion véritable ne doit être que le résultat des croyances libres, recueillies, mises en commun et réduites à l'unité. Je me sers des mêmes termes pour exprimer le même principe et les mêmes effets. Cette identité est d'autant plus importante que la religion a toujours été, a toujours dû être le premier objet de la législation. Mais voici une convenance essentielle, une conformité absolue entre le plus parfait des gouvernements et la seule religion parfaite. Le meilleur état constitutionnel pour une grande nation est une monarchie tellement ordonnée, que les volontés de toutes les classes de citoyens soient consultées, concourent pour former le code des lois, et se concentrent dans l'unité de l'administration confiée au roi, comme au père commun, en ce qui concerne les intérêts de la nation tout entière, et dans la concordance de l'exécution confiée aux magistrats militaires et civils, comme aux gardiens communs, en ce qui regarde les intérêts de chacun en particulier, conformément à la volonté publique; car, si le souverain administrateur et les exécuteurs spéciaux de la loi avaient le droit de la violer, de la changer, de s'élever au-dessus d'elle, il n'y aurait plus de constitution nationale; on retomberait dans l'arbitraire et dans les désordres politiques qui en sont la suite inévitable. Or, voilà exactement l'état constitutionnel de la religion catholique; elle est la seule au monde qui ait ce caractère de perfection. Pour former le résultat de la croyance commune, tous les fidèles sont consultés de fait; chacun y concourt par la sienne. Si un curé voulait établir une nouveauté arbitraire, sa paroisse s'élèverait contre lui; si un évêque, son diocèse si un nombre d'évêques et de prêtres, la province; si une multitude de pasteurs et de disciples, le concile national; si le souverain pontife lui-même, l'assemblée œcuménique : et alors quiconque ne voudra pas écouter l'Eglise, et conserver l'unité, est retranché de l'Eglise même, et puni de mort spirituelle, comme celui qui ne veut pas suivre la volonté publique de la nation et garder sa loi, est retranché de la nation même, et puni de mort civile.

Ce n'est pas là, dira-t-on, l'état actuel de l'Eglise catholique : mais n'est-ce pas son droit public reconnu, sa constitution fondamentale et immuable? C'est la faute des gouvernements, si les conciles ne s'assemblent point; c'est la faute des gouvernements, si les représentants du peuple chrétien, ses ministres, ses députés dans l'ordre de la religion, ne sont pas librement élus par toutes les classes de fidèles; c'est la faute des gouvernements, si la bonne ordination de la société religieuse est altérée dans les droits purement spirituels de son chef, de ses conducteurs et de ses membres. Cependant, malgré ces altérations dans l'harmonie universelle de l'Eglise, les éléments de sa composition parfaite, et le résultat de sa grande unité restent toujours, et subsisteront à jamais. Ses principes essentiels et leurs effets nécessaires ne dépendent point des hommes; s'ils en dépendaient, il y a longtemps qu'ils seraient bouleversés et anéantis.

L'instituteur des êtres a donné aux hommes deux fonds de vérité, la loi de nature et la religion; et deux moyens pour les saisir l'un et l'autre, la raison et le sens intime qui, bien écoutés, jugent les vérités naturelles, la foi des principes et la mémoire des traditions qui, bien consultées, jugent les vérités religieuses. A quelque excès que les hommes se dépravent, jamais ils ne pourront détruire ni altérer essentiellement ces deux fonds immuables du vrai et du juste, donnés immédiatement par la Divinité même dans la nature et dans la révélation; le premier à toute la terre et en tous les temps, quoique avec des lumières plus ou moins vives, et des mouvements vers le bien plus ou moins sensibles; le second également dès l'origine des choses, mais avec des développements successifs dans la marche des siècles, et une extension progressive d'un peuple aux nations, en sorte qu'il ne soit commun à l'univers entier qu'à l'époque fixée dans le grand plan de la Providence, pour la pleine maturité du genre humain. Le droit naturel, quoique souvent méconnu par l'ignorance, violé par les passions, reste donc sans qu'un seul principe de vérité, de justice, puisse se perdre; il est sous la garde de l'Auteur de la nature : le droit religieux, quoique souvent rejeté par l'impiété, transgressé par la licence, reste donc sans qu'un seul point de ses dogmes, de ses préceptes puisse s'abolir; il est sous la garde de l'Auteur de la révélation, la vérité demeure éternellement; toutes les fois que les hommes la cherchent avec sincérité, ils la trouvent.

Pour former, avec les éléments du droit naturel, les lois civiles d'un bon et véritable gouvernement, consultez tous les hommes qui composent la société nationale : les divers esprits s'étant éclairés les uns par les autres, les volontés générales étant reconnues à la pluralité, les lois sont faites; ce n'est qu'ainsi qu'elles sont pleinement sanctionnées, parce qu'elles sont la volonté publique. Dieu même, quand il voulut donner à un peuple une législation temporelle, fit recueillir les voix par Moïse dans l'assemblée de toute la nation : l'accession de toutes les classes de citoyens fut jugée né-

cessaire; ainsi les droits de la raison et de la liberté furent consacrés par l'intervention manifeste de leur souverain instituteur. Il en fut de même, quand le peuple voulut avoir un roi; quand il voulut en avoir un autre : quand il voulut se diviser en deux royaumes; enfin en toute circonstance. C'est Dieu qui est la raison, la justice et la loi; mais ce sont les hommes qui la reconnaissent, la veulent et la proclament. Les esprits ne furent pas toujours également éclairés; les passions inclinèrent souvent les volontés vers de mauvaises institutions : mais enfin les hommes sont libres; quand ils abusent de leur liberté pour se gouverner mal, la peine est toujours à côté de l'erreur, et le malheur à la suite du vice; comme lorsqu'ils consultent bien la justice et la vérité, la la prospérité, le bonheur sont les effets infaillibles de leur sagesse. Voilà tout l'ordre vrai de la société civile, tout le droit de nature appliqué au gouvernement.

L'ordre vrai de la société religieuse, le droit du culte appliqué à l'Eglise, est sur le même plan et dans la même direction.

Pour former avec les éléments de l'Evangile les lois sacrées d'une bonne et véritable Eglise, consultez tous les hommes qui la composent. Les convictions sur les matières de foi, les traditions sur les points de croyance étant recueillies et relatées, les lois sont faites : ce n'est qu'ainsi qu'elles sont pleinement sanctionnées, parce qu'elles expriment l'unité chrétienne qui n'admet qu'un seul Dieu, une seule foi, un seul signe ou symbole de la fraternité catholique.

Il faut répondre aux théologiens qui ne manqueraient pas d'objecter que c'est donner aux simples fidèles la qualité de juges dans la religion, tandis que, selon les principes des catholiques, cette qualité n'appartient qu'aux seuls évêques.

Elle appartient à chacun des fidèles sous un rapport général, et aux seuls évêques sous le plus spécial des rapports. Chaque fidèle juge sa propre foi, car il y adhère : or, adhésion est jugement. Il juge aussi l'enseignement traditionnel, il approuve ce qui est conforme aux traditions, il blâme ce qui s'en écarte : il est donc juge dans la foi. Les jugements de chaque fidèle en particulier étant réunis et formant un grand concert de croyance, composent le fond des persuasions divines et de la doctrine infaillible de l'Eglise dont les évêques ne peuvent jamais s'écarter.

Que font donc les évêques, et comment sont-ils les grands juges de la foi? Ils apportent, avec leurs prêtres, les témoignages des Eglises particulières aux députés des Eglises nationales ou à ceux de l'Eglise universelle; ils affirment que telle est la croyance et la doctrine de leurs églises. Les témoignages et les affirmations de chacun étant entendus et comparés, les seuls évêques prononcent et jugent souverainement que telle est la foi de l'Eglise catholique et qu'on ne peut la démentir sans encourir l'anathème, c'est-à-dire la privation de la communion des fidèles et le retranchement de la grande famille des vrais croyants, à qui seule appartient l'infaillibilité qu'elle exerce au nom de l'Esprit-Saint par le divin ministère de ses premiers pasteurs. Voilà le saint accord et la suprême unité de la véritable Eglise.

Les pasteurs ne sont, dans le droit, que les députés du peuple fidèle, spécialement consacrés, selon l'institution de Jésus-Christ, pour exercer, au nom de l'Eglise, le ministère évangélique. Jésus-Christ, auteur et consommateur de la foi, a choisi nominativement les premiers pasteurs de son troupeau : il a laissé ensuite le choix de leurs successeurs à l'Eglise elle-même ou à l'*Assemblée*. La première Eglise ou *Assemblée* fut réunie pour une élection : les voix se partagèrent, saint Pierre lui-même et les apôtres n'osèrent pas choisir entre les deux élus du peuple fidèle; ce fut le sort qui en décida. Ce droit ne peut changer, il est de l'institution de Dieu et tient fondamentalement à la constitution de l'Eglise. Nous examinerons ailleurs comment il subsiste toujours, malgré les apparences contraires, et comment on peut revenir aux formes primitives dont on s'est trop écarté pour le malheur de l'Eglise même. Le moindre écart, non-seulement des principes (ce genre d'écart est impossible dans l'Eglise entière ou la catholicité), mais des formes constitutionnelles, a de grands inconvénients, et le moment d'y parer semble fixé par la Providence à l'époque où nous sommes.

§ IV. — Continuation du même sujet. — L'état actuel de l'Eglise catholique en rapport avec son état passé et son état futur.

M. l'évêque de Lescar, dans un discours très-grave sur l'état actuel et futur de l'Eglise, annonce comme prochains les grands maux prédits par les prophètes, et qui doivent précéder la conversion totale des nations et le règne de Jésus-Christ sur tout l'univers. Mais on peut le dire, en suivant l'enchaînement même des pensées de ce pontife éloquent, ces maux sont plus que prochains, ils sont arrivés et touchent à leur terme.

Les grands astres du ciel ou du royaume de Dieu sont éteints ou tombés. Les plus vastes contrées de l'ancien domaine de l'Eglise ont été consumées par le feu de l'erreur. L'océan de l'impiété s'est débordé sur la terre. La foi parfaite se trouve à peine dans un petit nombre d'âmes célestes. Tous les fléaux spirituels ont été versés sur nos têtes. Quels sont donc ceux qu'on pourrait craindre encore? Des fléaux temporels, nous n'en manquons pas. Et ce sont les moindres de ceux qui sont renfermés dans le trésor des divines vengeances. L'esprit humain a bu, jusqu'à la lie, dans la coupe de l'incrédulité. Peut-il aller plus

loin que l'athéisme ou l'indépendance presque générale de Dieu? Le mal est épuisé par la nature humaine. C'est le moment marqué pour la grande grâce et la grande miséricorde. Du sein des ombres universelles une vive lumière s'élève et montre tous les hommes les uns aux autres comme des égaux et des frères. Les malheureux! ils avaient oublié que la religion le leur disait encore plus énergiquement que la nature, ils ne l'avaient jamais bien vu, parce que la nature avait toujours été couverte des ténèbres de l'orgueil, de l'ignorance, de la barbarie ou du faux jour d'une science menteuse, qui est le pire état de l'esprit humain; ils ne l'avaient jamais bien compris, parce que la religion n'éclairait de tout son éclat qu'un nombre d'âmes éparses, en qui brûlait le feu de la charité parfaite. Les gouvernements, aveugles dans les contrées même chrétiennes, quoiqu'ils adoptassent la religion de Jésus-Christ comme leur première loi fondamentale, ont toujours méconnu, toujours contredit le précepte qui est tout l'Evangile, d'aimer les hommes comme soi-même, de ne point s'élever au-dessus des autres, de ne point chercher les premières places; mais d'y être porté par la voix de ses frères, et de n'oublier jamais que le premier de tous ne doit être que le serviteur de tous : on n'est pas chrétien sans cette croyance pratique. Les Etats de l'Europe se contredisent quand ils se proclament eux-mêmes chrétiens, tandis que par leurs institutions pleines d'inégalités, de partialités, de mépris des hommes, de faveurs pour la force, l'orgueil, l'arrogance, l'inhumanité d'oppositions évidentes à cet *Evangile* qu'ils placent de droit à la tête de leur législation; de fait ils le foulent aux pieds et l'abjurent.

Cependant l'Eglise catholique a traversé les siècles au milieu de ces étonnantes contradictions, appuyée toujours et toujours blessée par les gouvernements qui avaient adopté son culte. Il n'y a aucune exception à faire, si ce n'est le gouvernement momentané de Charlemagne, que Dieu a voulu montrer comme une prophétie de la grande unité que devait produire un jour dans l'univers sa religion fidèlement observée dans tous les empires. Car les instituts de ce législateur incomparable tendent sensiblement, selon les principes de l'Evangile, à la liberté pleine, à l'égalité des droits, à la fraternelle union de tous les citoyens. Aucune loi, sans l'accession de la nation entière; toutes les prérogatives insultantes pour le peuple, c'est-à-dire, pour presque tous les hommes, et que les nobles commençaient déjà d'affecter, supprimées dans la plus grande assemblée nationale qui eût jamais été réunie; la voix de tous, et tous les ans, pour toute l'administration qui lui était confiée de ce vaste empire; enfin le plus grand des hommes, véritablement le serviteur de tous les hommes : qu'on note bien ce prodige, qu'on vérifie toutes les annales de son règne, et l'on verra ce que peut l'esprit de l'Evangile devenu l'esprit d'un gouvernement pour le bonheur de l'humanité. Mais cet essai de fraternité nationale, d'unité citoyenne, de félicité publique, n'a duré qu'un jour; encore a-t-il été continuellement contrarié par la nécessité de repousser les barbares. La nuit féodale vint ensuite avec ces barbares eux-mêmes oppresser l'Europe, étouffer partout la nature. L'Eglise s'est maintenue parmi ces horreurs : ses dogmes, sa morale étaient les mêmes. Ces malheureux peuples, ainsi que leurs misérables tyrans, la professaient toujours, et leurs lois le voulaient; la transgressaient toujours, et leurs lois le voulaient aussi. Les saints eux seuls, et ils étaient nombreux, l'observaient fidèlement, malgré les lois des fiefs et toute la férocité de la barbarie nobiliaire. Oui, les saints, nobles ou non nobles, pontifes, princes, évêques, prêtres, simples fidèles, tous regardaient les hommes comme des hommes, les aimaient comme des frères, les servaient comme les représentants de Dieu, étaient dans cet affreux chaos de la nature humaine comme les anges gardiens de l'humanité.

Par un enchaînement de causes dont l'objet de cet ouvrage n'exige pas le développement, les mœurs atroces introduites par les gouvernements les plus oppresseurs s'adoucirent sous des souverainetés plus vastes ou moins compliquées, et surtout moins absurdes. Les peuples respirèrent un peu; mais le véritable esprit du christianisme, invariable dans l'enseignement universel de l'Eglise, n'en passa pas plus dans la législation des Etats, dont il était la religion nominative, et fut également contredit par ces législations et par les mœurs corrompues, qui, généralement, en résultent. Beaucoup d'évêques étaient princes, et n'étaient pas les moins orgueilleux et les moins contempteurs : plusieurs étaient immensément riches, et riches pour eux, pour leurs plaisirs, et non pas pour les pauvres et pour la charité : presque tous étaient grands, de cette grandeur qui n'emprunte rien de la vertu, mais qui se compose de l'opinion populaire et de la vanité personnelle. Quoiqu'ils fussent les premiers pasteurs de l'Eglise, c'étaient donc les moins chrétiens de tous les hommes. On se lassa de cette scandaleuse contradiction. La juste Providence permit les schismes déplorables qui ont divisé l'Europe, pour punir les désordres criants de ses pontifes. L'enseignement primitif dans sa substance, la constitution première de ses droits, la croyance unanime dans ses points capitaux, le culte saint et les formes antiques sont restés inviolablement dans toutes les nations qui se sont maintenues au sein de l'unité catholique. Mais la réforme opérée par le concile général tenu à Trente n'a pas été assez entière et assez durable. La doctrine seule de la foi et des mœurs y a été divinement constatée sur tous les articles mis en controverse par les hérétiques. Il y eut, à la vérité, après cette grande et dernière *Assemblée* de l'Eglise, un mouvement plus

sensibles vers les bonnes œuvres commandées par la religion ; il y eut des évêques dignes des temps antiques, des prêtres savants et saints, des laïques éclairés et pieux ; l'enseignement des mêmes vérités se fit avec plus de lumière ; et, pour la pratique des préceptes, on eut de plus grands modèles.

Mais le germe de la licence et de l'immoralité, qui avait fermenté si vivement ne fut pas radicalement étouffé. On n'avait pas fermé les sources de l'orgueil dans le sanctuaire, de l'injustice dans les gouvernements, et, par conséquent, de tous les genres de corruption dans la république chrétienne. L'ambition et l'intrigue s'emparèrent plus que jamais du choix des pasteurs : les richesses ecclésiastiques s'accumulèrent sur les moins dignes ; ils affectèrent, avec une hauteur nouvelle, à l'exemple des princes, des nobles et des riches, le mépris des hommes. Mais les hommes pensaient : la philosophie, indignée d'un orgueil si plein d'impudence, puisqu'il était en contradiction ouverte avec les principes de la religion qu'on prêchait, et de la nature qui criait de toute part contre ce délire odieux, souffla le feu de la révolte. Elle attaqua toutes les institutions qui faisaient le malheur de l'humanité, ou qui le laissaient faire. Ç'a été le moment du développement le plus universel de l'esprit humain. Malheureusement on a passé toutes les limites, renversé toutes les bornes : on a pris le ciel à partie des malheurs de la terre : on a voulu voir la religion complice des crimes de ses ministres et des tyrannies des gouvernements ; parce qu'en effet, par une détestable absurdité, c'était au nom de Dieu qu'ils s'appropriaient le droit de commettre impunément ces vexations et ces horreurs. On s'est porté jusqu'à vouloir bannir Dieu et la religion de sa pensée, et ne plus leur soumettre en rien sa croyance ni sa conduite. On a employé les sophismes de l'esprit et l'instinct des passions pour se croire absolument matériel, afin de se rendre indépendant de tout joug, et de se retrouver tous égaux dans l'existence, puisqu'on devait l'être sitôt dans le néant.

Cette philosophie insensée s'est fait une foule de disciples dans tous les ordres de la société, depuis les trônes jusqu'aux cabanes. Les maîtres de cette doctrine savaient bien qu'elle ne ferait qu'ôter aux tyrans de la nature humaine le dernier frein qui pût les réprimer, la crainte d'un Juge éternel ; et que ces vexateurs emploiraient encore plus activement la force de leur pouvoir à satisfaire aveuglément leur passions, et à désoler les hommes. Mais ils ont dit : « Ces tyrans, si peu contenus par une chaîne qui ne pesait que sur les peuples, se croiront plus libres encore de les dévorer ; ils s'y tromperont : les peuples, dans l'indépendance du ciel, sentiront la force que leur a donnée la nature ; ils briseront les dents des lions du genre humain, et les troupeaux de la société se gouverneront eux-mêmes. » Voilà certainement le calcul des instituteurs de l'incrédulité philosophique. Heureusement pour l'univers, il y a dans ce calcul de grands mécomptes.

§ V. — Continuation du même sujet. — Les mécomptes de la philosophie.

Les hommes ne sont point des troupeaux qui ne naissent que pour paître également les champs de la nature, et mourir tout entier après la courte apparition de la vie. Si dans toutes les conditions, des têtes insensées, des esprits brûlés d'orgueil, des âmes vendues à tous les vices, s'efforcent de le croire, se le persuadent, le désirent au moins et, dans le doute, se conduisent comme s'ils en avaient la certitude ; le grand nombre des hommes, le très-grand nombre, ce qu'on peut appeler la masse des nations et le fond du genre humain, ne le croira jamais, et sera, par la force invincible de la nature même et des traditions universelles de l'humanité, contenu dans les convictions de la vie future. Nous sommes sous la main d'une puissance infinie, qui fait rouler les cieux, qui embellit la terre, qui donne à l'homme l'être, la pensée, le désir, la liberté, l'amour et, ce qui renferme tout, la capacité de la vertu. On croira cette vérité de l'aurore au couchant, d'un pôle à l'autre : on l'a toujours crue ; il n'y aura jamais une époque possible où ce qu'on peut appeler les nations cessent de la croire. C'est une notion générale qu'on ne peut ignorer ni détruire, soit qu'on la tienne immédiatement de l'auteur des choses, soit qu'on la reçoive seulement de l'éducation et de la tradition de nations et de familles, chez tous les peuples : une fois reçue, une impulsion de sentiment aussi puissante que la plus claire évidence la fait entrer jusqu'au fond des âmes, l'y enracine invinciblement, la mêle au plus intime de notre être. Les matérialistes les plus déterminés ne peuvent pas l'arracher radicalement de leur propre conscience : quelque effort qu'ils fassent, quelque succès qu'ils affectent, au moment qu'ils s'y attendent le moins, elle repousse souvent dans leur âme des épouvantes et des remords.

Quoique l'impiété ait gagné partout des disciples, qu'elle soit dans ce siècle la plaie qui dévore la foi et les mœurs d'une multitude très-remarquable chez les peuples éclairés, et qu'elle paraisse être universelle en Europe ; cette lèpre affreuse n'attaque guère que l'écorce brillante et les feuilles mobiles de l'arbre social. Elle ne peut atteindre la substance de la nature humaine et les racines de la société. Les impies retrouvent, en dépit d'eux, la religion cachée dans les derniers replis de leur cœur : les indifférents, plus nombreux, la sentent, à fréquents intervalles, circuler comme un feu interne parmi les glaces de leur âme ; et l'innombrable pluralité des hommes, qui composent les nations et forment le genre humain, est échauffée de sa chaleur féconde et vit de sa divine influence. L'homme est un être

religieux par nature : on peut contrarier, méconnaître, démentir la voix de la nature; mais on ne lui impose pas silence, on ne l'étouffe pas à volonté, on ne l'anéantit pas. Tout l'univers l'a entendue, l'entend, l'entendra toujours. L'idée du juste et de l'injuste, et, par conséquent, d'une vérité immuable, d'une éternelle justice, est aussi nécessaire que l'existence de la pensée. C'est donc une véritable démence d'imaginer qu'on puisse rompre les rapports établis par l'essence même des êtres, et par toutes les traditions de la société entre la nature de l'homme et le principe universel d'où elle émane. On peut en distraire des fous, des méchants, des imbéciles, des scélérats; qu'on appelle ces êtres-là des hommes si l'on veut, quoiqu'ils ne soient que des exceptions plus ou moins nombreuses, comme tous les monstres dans leurs espèces relatives; mais ce n'est point là l'homme, et à jamais s'élèvera contre eux l'espèce entière, le front élevé vers le ciel, le genre humain, adorateur nécessaire de la Divinité.

Un second mécompte des philosophes incrédules, c'est de croire que la société, puisse être régie tellement par elle-même qu'elle n'ait pas besoin de la religion pour sanctionner ses lois. Ce n'est pas sans raison que le sentiment qui nous élève à la Divinité, source de toute justice, est appelé *religieux*. Sans lui, les liens des constitutions sociales seraient sans consistance, et facilement rompus. Il faut que l'idée d'un Etre conservateur des droits, et vengeur de l'infidélité, lie avec une force divine les institutions de la sagesse humaine. Autrement les passions indépendantes briseraient sans cesse, comme un tissu fragile, toutes les lois établies pour les contenir. S'il n'y a point de récompense et de punition après la vie; si à son issue se trouve le néant, qu'y a-t-il à respecter? Que peuvent les volontés des autres? Que m'importe la chose publique? Qui ne craint pas la mort, ne craint rien; qui ne craint rien, et a des passions, n'a point de barrières contre tous les genres de crimes. Il est vrai que la crainte paraît souvent dans l'homme, indépendante de la religion: il semble que c'est sans penser à Dieu qu'il redoute le blâme, le déshonneur, l'indigence, les punitions, la mort, dont les lois le menacent; mais c'est une grande erreur: toute crainte, dans un être intelligent, est religieuse, et tout homme qui craint pense à Dieu sans y réfléchir. Il n'est pas nécessaire de creuser ici dans les profondeurs de la métaphysique, pour s'assurer que toute crainte se réduit, en dernière analyse, à celle de la mort; car comment peut-on craindre d'être déshonoré ou indigent, si l'on ne craint pas de mourir. Homme pusillanime, qui redoutes les privations, les douleurs et la honte, meurs, quand elles seront sur ta tête, tu leur échapperas. Oui, mais une plus grande épouvante garde la porte du tombeau; Dieu est là, avec sa justice, et tu recules vers la vie. Cette justice de Dieu est tout autrement terrible que celle des hommes, et celle des hommes n'emprunte elle-même sa force que de l'idée de Dieu, qui se mêle avec la notion obscure du vrai et du juste à toutes nos pensées.

La nature humaine est combinée avec les éléments de la religion; mais ces éléments religieux, qui entrent dans la composition de notre nature, ne suffisent pas à la société : il faut qu'ils soient liés en système; il faut une croyance explicite, un corps de doctrine, en un mot, une religion manifeste qui forme la foi publique. Aussi en trouve-t-on une en tous pays, chez les peuples les plus sauvages, et les nations les plus civilisées. Ce n'est pas assez de la religion philosophique; les principes simples et nus de la loi naturelle n'ont jamais été admis seuls dans la moindre agrégation nationale, ils ont besoin d'un accessoire essentiel qui leur donne prise sur l'imagination, et par elle sur le sentiment. Il faut un ciel avec des récompenses ravissantes; un enfer avec des punitions redoutables; un médiateur avec mille intermédiaires entre l'Etre infini et les faibles créatures, des prières, un culte, l'ensemble d'une religion, à la fois spirituelle et sensible, qui embrasse les diverses facultés de l'esprit et du cœur humain. C'est encore ce qu'on trouve partout, sous une grande variété de formes et de modifications. La carrière de l'imagination, dans les idées religieuses, est infinie. Les notions naturelles et les traditions primitives se sont combinées et altérées selon le génie des nations et des siècles; mais le fonds est resté universellement; et, sur ce fonds invariable, les peuples ont élevé les différents systèmes religieux qu'ils adorent.

La religion des lettrés de la Chine, par exemple, n'est pas et ne peut jamais être celle de l'empire : elle est trop dépouillée, trop quintessenciée; l'imagination ne sait par où la prendre. Confucius était un grand philosophe : sa religion est simple; le paganisme du peuple est insensé; mais le peuple, au milieu de ses superstitions extravagantes, a conservé les élements des vérités traditionnelles, qui sont essentielles au genre humain; le philosophe les a négligées pour s'en tenir à des spéculations nues, qui sont insuffisantes pour tout le monde, pour les grands génies eux-mêmes, qui ont besoin d'appuis sensibles à leurs pensées, comme les autres et peut-être plus que les autres, parce qu'ils ont l'imagination plus active. Aussi, quand les images religieuses ne les attirent pas, ne les répriment pas, n'influent pas sur leur conduite, les idées pures ne les déterminent guère : ils se créent alors d'autres images vraiment chimériques, pour se mouvoir vers elles : la gloire de la renommée, l'immortalité du nom, un culte qui se termine à eux, tous les fantômes de l'orgueil. Mais cet échafaudage philosophique n'est pas même aperçu par le commun des hommes. Il faut à la multitude un avenir plus substantiel, une immortalité plus

sensible, des patrons plus palpables et de plus vastes conceptions. Lors même que les imaginations populaires sont moins subtiles, et que les représentations qui les animent n'ont que des proportions effroyables, elles tiennent à de plus grandes pensées, à des perspectives immenses, à des espérances infinies.

Donc, point de société nationale sans religion, et sans religion sensible, qui parle à l'imagination avec une forte puissance, qui fasse tenir aux cieux la chaîne divine où se *lient* toutes les lois, pour être généralement obligatoires. L'esprit de liberté, qui se remue si vivement dans ce siècle, et qu'on voudrait avec raison élever à toute sa hauteur naturelle, pour le bonheur du genre humain, a besoin du lien volontaire de la religion, pour exercer utilement sa force, et tenir toutes les volontés dans l'équilibre du bien public. On ne réfléchit pas, quand on objecte au catholicisme d'être trop favorable à l'autorité, d'entourer de la majesté du ciel les souverains de la terre, et de creuser jusqu'au fond des consciences, pour y graver, en caractères divins, la dernière sanction des lois. Le catholicisme a ce principe commun avec toutes les religions de l'univers. Il n'est pas un gouvernement dans le monde qui ne soit théocratique, et qui puisse exister sans l'être; car il n'en est point sans lois, il n'est point de lois sans conscience, et il n'est point de conscience sans le juge intime et redouté de l'injustice. La meilleure religion serait donc celle qui fortifierait, d'un lien plus indissoluble, toutes les parties de la législation. Si l'objection est vraie, la religion catholique est la plus parfaite qui puisse exister, et sa plus énergique théocratie prouve sa vérité suprême. Mais examinons avec une attention sévère si le catholicisme est en effet favorable aux tyrans, et nous verrons si, comme il convient à la religion véritable, ses principes ne répugnent pas à toute espèce de tyrannie.

§ VI. — Continuation du même sujet. — Le droit divin, selon les principes de la religion catholique, en rapport avec les droits de toutes les autorités humaines.

Revenons toujours aux principes. Que sont les lois qui servent de liens à toutes les sociétés? Les résultats de la volonté générale. Voilà un roi dans un Etat : d'où tient-il son pouvoir? De la volonté générale, qui lui a confié, ou qui lui a laissé usurper, ou enfin, qui lui abandonne l'autorité du gouvernement. Or l'ordre du ciel, selon l'Evangile et selon l'évidence, est que chaque homme, en particulier, se soumette en tout ce qui ne blesse pas essentiellement la justice, aux lois de la patrie où il se trouve, à la volonté générale de la nation dont il est membre. Puisque Dieu est le garant du pacte social, et que le serment d'obéissance à la loi publique repose dans son être, principe de tout l'ordre moral comme de tout l'ordre physique de l'univers; c'est donc de Dieu que les rois voulus ou acceptés, ou soufferts par les nations, tiennent le sceptre; et, tant qu'ils sont rois par le consentement général, ils sont d'institution divine. C'est donc avec raison que le catholicisme les montre investis d'un rayon de la Divinité, pour tout ce qui est équitable.

Voyez-vous ce conquérant qui s'avance avec une armée soumise à ses ordres : des hommes réunis en corps de société l'ont mis ou l'ont voulu à leur tête; ils lui ont juré obéissance, dans la supposition qui est de droit naturel, contre lequel rien ne peut être légitime, qu'il serait juste, et qu'eux du moins seraient équitablement traités sous son empire. Dieu est garant; c'est une garantie qui institue chef ou roi l'élu ou l'adopté de ces peuples. Celui-ci veut abuser du pouvoir confié par les peuples, pour leur bien, et ratifié par la Divinité pour la justice. Si la pluralité des voix se réunissait pour le destituer à raison de ce qu'il a violé la convention de droit naturel, dont Dieu est également le garant suprême, il serait dégradé au même titre par la volonté divine, qui n'a d'autre interprète, dans l'ordre social, que la volonté publique, en ce qu'elle a de conforme à l'ordre naturel. Mais non; ces peuples sont barbares, ou orgueilleux, ou violents comme leur roi; ils aiment à voler avec lui au carnage. Allez donc, malheureux; abusez de votre liberté, violez ensemble la loi naturelle, dont l'universel législateur vengera, dans sa justice, les transgressions, et sur les rois et sur les peuples. Vous soumettez une nation étrangère; la voilà conquise par la violence : elle a résisté tant qu'elle l'a pu, elle le voulait, et elle avait le droit de le vouloir; mais trop faible ou trop lâche, elle a cédé enfin, et les volontés se sont inclinées à la soumission. Tant que les volontés restent abaissées sous ce joug, il faut le porter; car la nécessité est bien aussi la volonté de Dieu, et sa volonté la plus claire.

Le prince des démons est, de droit divin, le roi des enfers. Savez-vous, dans nos vrais principes, d'où lui vient cette puissance épouvantable? de la volonté unanime des réprouvés qui sont fixés au mal, qui sont décidés irrévocablement à le vouloir. On dira que les réprouvés ne sont plus libres; mais c'est une absurdité : la liberté interne est de l'essence d'un être intelligent qui use de son intelligence. Les êtres pensants, qui ne sont plus offusqués par des organes altérables, voient le mensonge et la vérité, sentent le bien et le mal très-distinctement, sans quoi ils seraient nuls, ou ne porteraient pas, avec une équitable dispensation, le poids de la justice. Ils veulent, et vouloir c'est aimer. Or la liberté tout entière consiste à connaître et à vouloir. Je vois et j'aime ou je veux, ce qui est la même chose; plus j'use de cette faculté, plus je suis libre. Les réprouvés ont donc une liberté pleine; mais quel affreux usage ils sont obstinés à en faire éternellement! ils voient le bien, et ils disent *non*; ils voient le mal, et ils disent *oui*. Ils ont fait la guerre à la justice dans ce monde; ils veulent la faire toujours : ils ont

abjuré Dieu, source de tout bien, et ils l'abjurent avec une volonté persévérante : ils s'obstinent à être leurs dieux à eux-mêmes. Dans l'impuissance de se rendre heureux par leurs efforts solitaires, ils s'associent aux volontés des êtres exécrables qui partagent leur sort; et, tous ensemble, ils veulent le plus pervers pour leur souverain. Voilà donc la royauté des enfers : Dieu la veut et doit la vouloir, car l'essence des êtres est sa volonté nécessaire; et, dans cette essence, est la liberté avec ses justes effets. « Vous voulez être indépendants de moi, qui suis le bien tout entier, dit le créateur des êtres intelligents ; vous voulez faire votre bonheur vous-mêmes, vous qui n'êtes rien de bien sans moi ; faites, car vous êtes libres dans vos volontés. » Et les misérables abandonnés cherchent en eux-mêmes; ils n'y trouvent que la faim dévorante, et la soif éternelle des plaisirs qu'ils ne peuvent se donner : ils recourent à leurs semblables; ils associent leurs désirs à leurs désirs, leurs fureurs à leurs fureurs, et ils ne font que se tourmenter ensemble pour atteindre le vrai bien qu'aucun ne possède. Ils choisissent le plus brillant en intelligence, le plus énergique en volonté de tous les êtres qui n'ont pas voulu dépendre de Dieu, mais qui ont voulu déterminer et veulent toujours faire eux-mêmes leurs destinées; et ce roi du mal ne fait que les enfoncer sans cesse dans les profondeurs infinies d'une réprobation qui n'a point d'issue vers le bonheur.

Lecteur, vous ne vous attendiez point à ces réflexions, et je ne les prévoyais pas : mon sujet m'y a conduit; je cherchais le droit des tyrans, j'ai trouvé les enfers.

Laissez-moi suivre la chaîne de mes pensées : telle est la force de la vérité, quand elle est réellement saisie, que les objections la confirment.

Il semble que l'Evangile ne donne pas une idée si affreuse du sort des réprouvés, et que le mauvais riche n'est pas déterminé au mal avec une énergie si diabolique. Il est vrai; mais j'ai peint l'enfer des méchants, et l'Evangile, dans la parabole, a peint l'enfer des faibles. Les habitudes contractées durant la vie s'emportent dans l'éternité : on y arrive avec sa mesure de facultés, ses forces, ses faiblesses et surtout ses volontés décidément inclinées à tel ou tel objet de jouissance. Ce riche n'était pas un méchant d'inclination, c'était un voluptueux par goût. Il avait des amis auxquels il était sincèrement attaché, dont il voulait le bonheur selon ses penchants. Il conserve la manière d'être qu'il avait librement contractée : il a la soif des plaisirs sensuels; cette ardeur le dévore, et il n'a rien pour l'éteindre. Il demande un verre d'eau et il ne l'obtient pas, parce qu'il a méconnu que c'est à Dieu seul que tous les biens appartiennent; il croit pouvoir encore commander au pauvre qu'il aperçoit de loin au sein du bonheur, et aucun être n'est à ses ordres. Il voudrait prévenir ses amis pour qu'ils prissent les moyens d'éviter son éternelle indigence ; mais ses amis ont la loi, les prophètes, leur volonté personnelle comme il les a eus; il n'a plus d'accès vers la vie, et l'ordre des choses ne peut changer à son vouloir. Il est évident que ce réprouvé raisonne, veut, aime. Il est libre dans ses pensés et ses amours ; mais il est impuissant pour en atteindre les objets. Il conserve sa volonté pour les jouissances sensibles, elles lui paraissent toujours le souverain bien : il n'a de remords que parce qu'il en est privé, il n'est désespéré que de sa misère. Il est cependant sous l'empire du prince des ténèbres sans lui être soumis, comme les méchants, par une conformité de rage et de fureur ; il n'en dépend que par une soumission de faiblesse et d'impuissance : il l'abhorre et se soustrairait à son sceptre tyrannique s'il le pouvait. Les méchants, le premier de tous à leur tête, sont les conquérants des enfers ; exécrable empire où l'on ne règne que par la volonté du mal : les faibles, les lâches en sont le peuple vaincu ; ils portent malgré eux le joug cruel que leur impose le libre avilissement du vice et la dégradation volontaire de leurs penchants : désolante servitude qu'on ne subit, si l'on peut le dire, que par l'involonté du bien.

Tyrans des mortels, et vous, agents, ministres, complices de leur violence; nations dégradées, et vous, peuples faibles, rampants, avilis dans vos chaînes, je me suis arrêté longtemps à cette image; contemplez-la, et comprenez, s'il est temps, que la terre veuille cesser enfin d'être la ressemblance des enfers. Elle peut devenir l'esquisse des cieux par les sages gouvernements des empires et le bon usage de la liberté des peuples. Dans le cercle des destinées de ce monde se dessinent tous les plans de l'éternité. Il est doux de penser que l'époque des grands essais de la sagesse et du bonheur approche. Les volontés des mortels ne sont pas immuablement, quoique toujours librement, fixées comme celles des êtres qui sont entrés dans les destinées éternelles; les nôtres sont variables et librement changeantes, comme il convient à des êtres qui sont dans la voie du mérite.

Il résulte de ces observations que le droit divin embrasse deux rapports infiniment divers avec l'autorité qui gouverne les êtres libres : le droit de punition contre l'abus de la liberté, qui nous jette dans la servitude du mal; le droit de récompense pour le bon usage de notre volonté, qui nous assure la possession du bonheur. Sur la terre, où nos dispositions changent au gré de nos réflexions, de nos combinaisons, de nos sentiments, en un mot, de notre libre arbitre, susceptible d'une continuelle mobilité, nous passons du mal au bien, de la puissance qui tourmente à celle qui béatifie. Ainsi nous trouvons, d'après notre énergie bien ou mal employée, d'après notre faiblesse inclinée à une soumission toujours coupable, puisque dans notre volonté elle est toujours libre, ou notre force

morale, opposée courageusement à toutes les institutions iniques, Dieu punisseur ou rémunérateur selon l'ordre et la justice.

C'est avec une grande vérité qu'il est écrit au livre de la *Sagesse* : Point de mal dans la cité qui ne soit opéré par la Divinité même. Pour les maux physiques, cela est évident; car les lois du mouvement et tout le physique de l'univers sont absolument à l'ordre de l'instituteur des existences, et il n'est point de liberté créée qui puisse changer ces lois. Pour le mal moral, il dépend à la vérité de notre libre arbitre ; mais, aussitôt que notre volonté a mis la cause, la Divinité met l'effet, et son domaine reste universel et nécessaire, comme il convient à l'Etre nécessaire et universel. Or, comme Dieu voit tout, il combine tout selon ses ordinations infaillibles ; et, d'une seule vue, d'une seule volonté infinie, il embrasse tous les plans du temps et de l'éternité.

Les tyrans sont donc institués de droit divin comme les démons. Les empires en discorde sur la terre, ainsi que les puissances des ténèbres dans la vie future, dépendent de l'ordination vengeresse de Dieu. Le mal engendre le mal. Le méchant veut la cause, Dieu l'effet : quand la liberté des êtres intelligents s'obstine à la cause, l'effet en est persévérant; la mutation serait également efficace par l'action inévitable de la justice, qui est Dieu. Si les volontés infernales changeaient, elles destitueraient le diable, et l'ordination du bonheur s'établirait de droit divin dans les enfers. Mais les méchants arrivés là veulent toujours le mal, ils l'auront ; ils n'en veulent librement que la cause, ils en auront malgré eux les effets ; et, comme leur volonté ne change point, les effets seront éternels. Dans la vie présente, les principes sont les mêmes et les conséquences pareilles, car le droit divin est immuable. Mais, comme l'exercice de la liberté, qui est au pouvoir des hommes mortels, varie, les biens et les maux, qui sont au pouvoir de la justice divine, correspondent à toutes ces variations.

Nations malheureuses, vous avez un gouvernement mauvais ; changez-le : destituez les méchants qui vous dévorent, vous en avez le droit et la puissance. Car pourquoi ces méchants vous gouvernent-ils? parce que vous le voulez, et ce n'est qu'en conséquence de vos volontés réunies que Dieu le veut. — Nous ne le pouvons pas; ils sont les plus forts; — absurdité. Il n'y a rien de fort dans les nations que l'opinion qui influe sur les déterminations particulières et compose la volonté publique. La loi naturelle est au fond de vos consciences : elle vous dit : Ceci est juste : ceci ne l'est point : écoutez-la. Réveillez-vous d'un assoupissement qui, pour tous, est toujours en quelque point volontaire. Communiquez-vous les uns aux autres vos idées de justice : bientôt elles fermenteront dans les âmes. L'opinion s'élèvera, à la vérité, à l'équité : les fauteurs de la tyrannie seront gagnés eux-mêmes, ou trop peu soutenus par ce qui les entoure : il se fera un grand vide autour du despotisme. Sans effusion de sang les tyrans se trouveront seuls, et les nations fortes de toutes les volontés réunies statueront ce qui leur plaira pour le bonheur général. Ceux des théologiens et de leurs disciples abusés, qui diront que ce n'est pas là le droit divin et le véritable esprit de la religion, ne sont ni des chrétiens éclairés, ni des catholiques sages, ni de bons citoyens ; ce sont des méchants eux-mêmes, ou des fanatiques, ou des imbéciles. Il y a longtemps que cette espèce d'hommes concourt très-efficacement aux malheurs du genre humain!

§ VII. — Continuation du même sujet. — Le droit de la religion en rapport avec le droit des nations, pour la réforme des empires.

Oui, la religion s'oppose à la révolte et au tyrannicide; mais non pas à la concordance des volontés qui fait les lois sociales et qui opère la réforme pacifique des gouvernements : au contraire, elle la commande. Avec la fraternité chrétienne, si elle devenait dominante dans l'esprit public, il serait impossible qu'il y eût de mauvais gouvernements, parce qu'il ne se trouverait point d'agents d'un pouvoir vexatoire. Le mépris universel, la résistance passive réduiraient les méchants à l'impuissance. Ici nous entrons plus avant dans le droit divin considéré sous son rapport favorable, celui qui autorise et récompense la vertu, ou le bon usage de la liberté, qui est la vertu même.

Il n'existe point sur la terre de gouvernement complétement bon, ni entièrement mauvais, parce que la bonté parfaite et la méchancheté absolue ne sont pas de ce monde, qui est le lieu de l'épreuve et du mérite. Les constitutions sociales chez les diverses nations présentent de bonnes et de mauvaises lois. A quoi nous oblige à cet égard la loi de la conscience par laquelle la religion sanctionne tout ce qui intéresse la société ? A remplir fidèlement les bonnes lois qui sont aisément connues de tout le monde, parce qu'elles ont l'assentiment invincible de tous les cœurs : à souffrir les mauvaises sans y conniver et même en réclamant toujours contre ce qu'elles ont d'inique, mais sans employer la violence et la rébellion ; car la discorde ne produit que du mal. Ce n'est pas en tuant les citoyens qu'on les rend meilleurs ; et les guerres civiles divisent les Etats au lieu de les perfectionner. La fraternité est le premier devoir de l'ordre social : à quelque prix que ce puisse être, il ne faut y manquer jamais, excepté si les lois commandaient le crime; alors seulement il faut leur répondre : Vous pouvez m'immoler; vous ne me ferez pas obéir.

Mais voici l'embarras qu'on regarde comme inextricable : chacun en particulier sera-t-il juge de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas? L'un dira, c'est un crime de faire ce qu'ordonne la loi : l'autre, non, c'est une vertu : auquel entendre?

D'abord il est d'évidence universelle que chacun juge pour son compte. C'est de fait et

de droit l'exercice nécessaire de la moralité personnelle de tout être libre et doué de conscience. Les uns consultent bien leur conscience; ce sont les hommes droits et vertueux : les autres la consultent mal; ce sont les hommes abusés et vicieux. Bonheur aux uns, malheur aux autres: la loi naturelle est immuable et juge l'univers. Il est vrai que toutes les conséquences du droit de nature ne sont pas claires pour chacun, lors même qu'il y appliquerait son esprit avec attention et son cœur avec droiture. Mais, dans le doute, il est une règle de conduite sûre et infaillible; c'est d'accéder à la volonté générale, d'obéir à la loi. Ce principe de concorde est la sauvegarde la plus nécessaire de l'ordre social. Ce n'est point là le cas d'appliquer le grand principe de morale : Dans le doute, abstenez-vous. Au contraire, vous doutez, et la loi parle; suivez sa direction ; la fraternité sociale vous oblige, quand votre jugement personnel se tait. Car la loi est la raison de la société; cette raison publique est le supplément de la vôtre. Le gouvernement, par exemple, commande une guerre. Vous la jugez évidemment injuste; laissez-vous immoler par le gouvernement, plutôt que de vous prêter à d'exécrables homicides : car il est écrit dans la loi de Dieu, et au fond de vos cœurs : Vous ne tuerez point. Et vous ne devez pas connaître d'ordre contre cet ordre suprême. Mais non, c'est une guerre défensive, et la patrie vous appelle; allez, soyez un soldat, soyez un héros; la loi de la nature, de la société, de la religion, vous oblige à défendre l'état et vos concitoyens. Mais non encore, la justice de cette guerre est douteuse; c'est pour de faibles intérêts qu'on va se livrer aux plus grandes horreurs de l'humanité. Pour de faibles intérêts, de grandes horreurs! et vous doutez? Je ne douterais pas, moi; mais vous êtes incertain; tâchez d'éclaircir vos idées, et d'assurer vos sentiments. Vous ne le pouvez pas ; allez : car il n'est que l'évidence de l'injustice qui puisse vous dispenser de suivre la volonté nationale. Enfin, vous ne savez rien de ce qui touche aux intérêts les plus essentiels des nations, et vous êtes dans l'impuissance d'acquérir, sur ces objets, de justes lumières ; allez donc. Vous devez toujours présumer que le gouvernement est sage, quand, dans votre ignorance invincible, vous n'avez pas même de raison d'en former un doute.

Ces obligations tiennent au droit divin, favorable à la société. On mérite, en les remplissant; quand on les viole, on offense le ciel vengeur de l'infidélité sociale. La religion nous crie : Obéissez avec zèle, non par crainte des hommes, mais par amour de l'ordre; non par la force, mais par la conscience. Jusqu'ici tout est clair, et cependant nous avons examiné l'article le plus embarrassant. Continuons l'application de ce principe aux autres lois, et voyons comment la religion les fait entrer, de droit divin, dans nos devoirs les plus inviolables.

Lois de l'impôt. Dans toute société nationale, il faut des subsides pour les frais du gouvernement. C'est de justice rigoureuse. Le citoyen qui voudrait s'y soustraire serait coupable du vol le plus inique, transgresserait la loi la plus constitutionnelle, attaquerait, autant qu'il est en lui, l'essence même de l'ordre social et de la fraternité civile. Il est vrai que l'impôt ne doit jamais être arbitraire; autrement la ruine des citoyens serait à la merci des tyrans et des déprédateurs de la chose publique; ce qui répugne autant à la société qu'à la nature. Mais si le gouvernement est despotique. — Cette objection ne mérite point de réponse. Gouvernement et despotisme sont contradictoires. Il n'y a point de lois dans cet Etat : on n'y reçoit d'ordre que de la force, et l'on n'est tenu d'y obéir que comme à la puissance d'un pistolet. Qui peut soustraire une partie de son bien au voleur en a le droit évident : comment la religion pourrait-elle s'y opposer ? Ceux qui le disent sont des idiots qui ne pensent pas, ou des imposteurs qui profitent eux-mêmes de l'asservissement de leurs frères, ou des impies qni déifient les tyrans. Mais nous avons assez expliqué en quoi consiste le droit de la tyrannie, qui dérive de la volonté publique pervertie d'une part, abrutie de l'autre, et qui en est la juste peine, jusqu'à ce que cette volonté change d'une manière concordante, ramène l'ordre du bien, et pose la loi du bonheur. N'en parlons plus. L'impôt, pour être consciencieusement obligatoire, doit être consenti par les nations qui le payent. Les raisons en sont palpables. C'est une loi, et la loi véritable n'est que l'expression de la volonté nationale. Le gouvernement lui-même n'est que le résultat de la volonté publique; or, qui veut la fin, veut les moyens. Enfin l'impôt involontaire, dans l'Etat, viole la liberté de l'homme, la propriété du citoyen. Et qui ne sent que l'aliénation forcée de la liberté naturelle et du droit social de propriété, est de toutes les injustices la plus absurde, la plus répugnante à l'ordre de la société même ?

Mais la volonté publique ne peut-elle pas avoir pour organe un seul homme; et alors ne serait-on pas obligé, en conscience, d'obéir strictement à tout ce qu'il lui plairait de prescrire, tant par la loi des subsides, que par toute autre espèce de loi ? Nous répondons encore que c'est le despotisme. Or ce n'est pas là un gouvernement; c'est une absurdité. Pour que le despotisme pût être légal, il faudrait que le prince fût supposé avoir la sagesse infuse et l'infaillibilité de Dieu même. Les hommes, ne pouvant jamais raisonnablement se mettre à la merci de la folie et de l'injustice, ne peuvent jamais consciencieusement contracter l'obligation de faire tout ce que tel homme voudra. Ce contrat serait nul, de droit naturel et d'autorité divine. On ne prescrit point contre la loi de nature. Le droit de justice est éternel.

Que faire cependant quand la nation ne s'assemble point pour convenir des impôts

et des autres lois; quand il n'y a point de représentants du peuple? N'est-on plus tenu d'aucune contribution? N'y a-t-il plus de volonté publique, et par conséquent plus de lois nationales véritablement obligatoires? Cette question renferme en elle seule toutes les difficultés de l'ordre social. En y répondant, nous serons dispensés d'entrer dans beaucoup d'autres discussions sur les droits du pouvoir législatif. Les principes déjà exposés vont la résoudre.

Dans toute réunion d'hommes, il existe toujours une volonté publique. Voyez l'agrégation la plus mal ordonnée; l'autorité de son chef ne part que de l'assentiment des forts qui la veulent, et du consentement des faibles qui la souffrent; ce qui est aussi une manière de la vouloir. Les ordres de ce chef, quelque arbitraires qu'on les suppose, ont besoin de promulgation et d'acquiescement; autrement à lui tout seul que pourrait-il contre tous? Ce ne serait point là une puissance. Or Dieu, le principe de l'ordre, ne commande d'obéir qu'aux puissances qu'il a toutes établies dans sa justice ou dans sa bonté, conformément aux institutions qui résultent des volontés des êtres libres. Il ne nous ordonne donc pas d'obéir à un législateur qui n'existe pas, ou qui, ne promulguant point de lois, n'est pas véritablement législateur. Mais, dites-vous, le prince règne, et il parle : — Que dit-il? — Je veux le quart de vos biens. — Comment est-ce qu'il le dit? Il n'a pas la voix de mille tonnerres pour se faire entendre comme Dieu dans toute l'étendue de son empire; — il le dit à ceux qui l'environnent de plus près. — Que font ceux-là? ou ils représentent que c'est injustice, et ne se chargent pas de la commission; ou ils lui répondent : C'est bien; car nous en aurons une bonne part. — Et ils le disent à d'autres. Que font les autres qui sont aussi dans un cercle prochainement concentrique au gouvernement? Ils répondent à leur tour, — oui ou non, conformément à leur intérêt ou à leur équité. Selon leur réponse l'ordre s'arrête ou marche. Quand il a passé la ligne des forts, il arrive aux faibles sur qui il doit peser le plus. Ceux-là disent : Comment faire? Les forts sont réunis et nous sommes dispersés; laissons prendre, ou donnons. — Il est donc manifeste que tous consentent, les uns avec énergie, les autres avec faiblesse : il y a donc finalement une volonté publique, une loi qui est la vraie puissance à laquelle on obéit. Dans tout cela qu'ordonne la loi de la conscience qui rend seule les autres lois obligatoires? Elle prescrit aux premiers et aux seconds cercles des hommes puissants qui servent le trône, et qui en sont les organes vraiment impérieux, de dire non à l'injustice, et de ne consentir à promulguer que des ordres équitables. Le prince seul n'est pas une puissance par lui-même; il ne l'est que par l'accession des volontés à la sienne : qu'on ne perde jamais de vue ce principe évident. Sa volonté, devenue forte de celle des promulgateurs, se montre ensuite toute-puissante au pauvre peuple qui n'a point de représentants, et qui voit l'injustice sous les armes, tandis qu'il n'a pour lui que la justice et l'impuissance. Il faut bien qu'il paye ce qu'on voudra; il y est très-étroitement obligé; car il n'est rien de plus obligatoire que la nécessité sous laquelle l'arbitre des destinées tient pliés tous les êtres libres qui se laissent asservir et ne savent plus rompre leurs chaînes. Mais la conscience de leur servitude, qui les réduit à payer ou à subir telle autre vexation, ne les oblige pas à dire que cela est juste, si ce n'est de la part de Dieu et tant qu'ils seront dans l'avilissement. Au contraire, elle les oblige à dire que c'est une injustice atroce de la part des tyrans qui les oppriment, à tâcher de le persuader, de proche en proche, de manière à réformer par des réclamations progressives et par la force de l'opinion, la volonté publique et avec elle celle du souverain. La conscience n'autorise donc jamais la révolte? Jamais. Elle ne permet que la représentation et la coalition des volontés pour résister passivement à l'injustice des manutenteurs de l'autorité du gouvernement. Puissance divine de l'équité réclamée à grands cris par la multitude! Il faut que tout y cède. La religion fait plus que l'autoriser; elle l'ordonne; et les lâches qui n'ont pas le courage pacifique de vouloir le bien public, de le dire, de ne rien omettre pour le persuader à tous, elle les condamne comme fauteurs de l'iniquité des chefs, et les punit de leur lâcheté par le mal même qui les accable.

Il s'ensuit de ces principes qu'il n'existe point de pouvoir arbitraire d'un seul, point de despote véritable dans le monde entier; que le trône d'un tyran n'est que le point concentrique de l'autorité des aristocrates qui l'environnent à une moindre ou à une plus grande distance; que, dans les gouvernements où le peuple n'a pas ses représentants libres pour consentir les lois, la volonté publique qui forme la législation n'est que le résultat de l'union des souteneurs de la puissance qui violent la liberté générale, et de la soumission des consenteurs de l'oppression qui ne savent seulement pas réclamer; que les rois ne sont pas les vrais oppresseurs des peuples; que leur personne est sacrée; que s'ils ont des volontés perverses, c'est principalement le tort de ceux qui les entourent, que les promulgateurs de leurs mauvaises volontés, qui auraient dû les éclairer et leur dire : « Non, je ne publierai pas cela, c'est injuste, voilà ma vie, vous ne tuerez pas ma vertu; » qui, loin de leur manifester ce dévouement généreux, les ont indignement servis pour opprimer et pour jouir de l'oppression des peuples, sont les grands criminels à qui se doivent imputer toutes les calamités morales de l'univers; qu'enfin, les peuples eux-mêmes, qui ne réclament pas avec suite, avec continuité leurs propres droits, les droits de la nature et de l'ordre social, chacun selon sa force de lumière et de senti-

ment, pour en former une voix publique de vérité, d'équité, formant une opinion toute-puissante; ou qui se divisent et s'égorgent les uns les autres, au lieu de s'éclairer et de s'unir, sont coupables et justement punis par la Providence.

Oui, voilà les principes, les voilà. La religion consacre toutes ces vérités capitales. Si de lâches, d'odieuses doctrines, trop longtemps dominantes, les ont contrariées, et ont paru rendre la religion même complice de la tyrannie des gouvernements et des malheurs des peuples, en prescrivant un respect aveugle pour l'injustice, quand les hommes puissants la commandent, et une obéissance muette à leurs lois oppressives; c'était une contradiction horrible avec les principes religieux; c'était une impiété sacrilége, puisqu'on rendait ainsi Dieu l'ordonnateur et le sanctificateur de l'inhumanité des princes, de la scélératesse des agents du pouvoir public et de toute l'immoralité des nations; tandis que, selon la foi catholique, Dieu ne peut que permettre ces excès, à raison du droit de la liberté humaine, et les punir en vertu des droits de sa justice. Il est donc d'une évidence absolue que la religion catholique, en revêtant l'autorité légitime de la sanction de Dieu même, ne consacre ni la tyrannie des dominateurs, ni la lâche déférence des peuples. Quand il est dit : « Vous obéirez à vos préposés, lors même qu'ils sont fâcheux de caractère, ou pervers en leurs mœurs, ou infidèles au culte : » sous-entendez nécessairement : « Vous leur obéirez en ce qui ne s'écarte pas du droit naturel, en ce qui est conforme aux lois nationales, en ce qui est juste sous tous les rapports. » Dès qu'ils commandent l'injustice, ils sont abandonnés de Dieu en cela, et vous ne devez plus vous-même, sous peine d'être coupable, leur obéir sur ce point. Il faut être soumis à Dieu plutôt qu'aux hommes. Dieu est la vérité, Dieu est l'équité, toute justice repose en son Etre. Aussitôt que l'autorité humaine s'en écarte, elle n'est plus rien que par la lâcheté des peuples. On ne lui doit rien que la résistance pacifique et l'opposition concordante des volontés qui la répriment. Voilà le droit de Dieu et du genre humain.

Tout l'Evangile, et principalement l'exemple de Jésus-Christ, confirment ces principes. On le qualifiait, parmi les hypocrites et les lâches, d'ennemi de César, parce qu'il avait établi ces grandes vérités par sa doctrine et sa conduite. Il voulut qu'entre les prétextes pour demander sa mort, les méchants missent surtout son zèle en faveur de la patrie. — *Votre maître ne paye pas le tribut*, dit à Pierre un collecteur des subsides? — *Il est vrai*, répondit l'apôtre, qui entra dans la maison où était son Maître. Jésus le prévint et lui dit : *Qu'en pensez-vous? Les enfants de la famille ne sont-ils pas libres? Cependant pour ne pas les scandaliser, allez, prenez un poisson, vous y trouverez les deux drachmes du cens, et vous payerez pour vous et pour moi.* Les pharisiens, vils hypocrites, qui connaissaient à cet égard ses sentiments, et qui voulaient le surprendre dans ses paroles, viennent l'interroger. — *Maître, faut-il payer les tributs à César? —Voyons*, répond ce divin modèle, *la pièce d'argent qui a cours parmi vous. Quelle est cette image?—Celle de César. — Rendez donc à César ce que vous tenez de lui; mais n'oubliez pas de rendre à Dieu ce que vous lui devez.* — Théologiens, cela est-il difficile à entendre? Ce langage plein de sens signifie-t-il autre chose, sinon qu'il fallait bien que les juifs portassent le joug, puisqu'ils le subissaient sans réclamation; mais qu'ils devaient aussi se souvenir des lois antiques de leur nation et des droits de Dieu, qui les garantiraient de cet esclavage, s'ils savaient être fidèles aux premiers devoirs des citoyens ? Il prévit qu'ils seraient lâches jusqu'au terme fatal; qu'ils ne sauraient pas réclamer sagement et tous ensemble leurs droits naturels et nationaux; qu'ensuite leur révolte serait sanglante et insensée; que la discorde régnerait jusque dans leurs efforts pour repousser le joug qu'ils avaient admis; que leur Etat serait renversé, ravagé sans retour, et il pleura sur la ruine de cette ingrate patrie, dont il allait être la victime.

La doctrine des apôtres, leur conduite et celle de tous les martyrs de l'Evangile, a été conforme à ces principes. Ils ont résisté, jusqu'à la mort, aux ordres injustes des tyrans. Ils ont obéi en tout ce qui n'était pas inique; jamais ils n'ont fléchi sous l'injustice des princes.

Savants docteurs, relisez saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Hilaire de Poitiers, et voyez si les tyrans Constant, Valens, Julien, Constance, leur en imposaient. Examinez la conduite d'Ambroise envers Théodose, de Léger envers Thierry, de Thomas de Cantorbéry envers Henri II. Que les philosophes disent que ces grands hommes, ces saints étaient des fanatiques rebelles; le bon sens, le courage disent que ce sont les philosophes, flatteurs des tyrans, qui sont les plus lâches, les plus mauvais des citoyens.

La religion catholique autorise donc toutes les sages résistances aux envahissements des propriétés par la tyrannie, à toutes les atteintes portées au droit naturel et social; loin de s'opposer aux réformes qui peuvent ramener à la justice le gouvernement, elle les encourage et les exige : elle ne veut que la sagesse, la concorde et la félicité de l'univers.

SECONDE SECTION.

Combinaison des droits de l'Eglise catholique avec les droits de la puissance temporelle. Etendue et limites de l'autorité ecclésiastique. Réformes nécessaires et conformes à l'esprit de la religion, dans le régime de l'Eglise de France.

§ I. — Droit généraux du pape, des évêques, des pasteurs du second ordre et des simples fidèles, dans la

constitution de l'Eglise catholique. Son autorité est purement spirituelle; mais elle est absolue sur toutes les âmes qui appartiennent à sa communion. Les peines qu'elle peut infliger se bornent à l'excommunication, aux suspenses, aux censures, aux pénitences volontaires. Elle n'a et ne doit avoir aucun moyen coactif. Les biens corporels sont hors de ses atteintes. Mais elle dispose souverainement des biens spirituels et moraux. Sous ce seul rapport, son empire est sans limites.

Le souverain pontife, chef visible de l'Eglise catholique, n'a aucun droit sur le temporel des empires; et l'erreur des siècles d'ignorance qui lui en accordaient n'a plus même besoin d'être réfutée. Mais, dans le spirituel, qui est l'âme des Etats, il a un droit inviolable au respect filial des rois et des peuples. Son Eglise est le centre de l'unité chrétienne. Il est l'aîné d'entre ses frères, les évêques et pasteurs. Il est le saint Père de toute la catholicité. On doit redouter ses justes malédictions, mériter ses bénédictions paternelles; déférer à son jugement les causes majeures des Eglises, lorsque ces causes y ont déjà été jugées, et qu'il y a doute sur l'exactitude de la décision; se soumettre à la sienne uniquement en matière spirituelle, lorsqu'il a observé les règles canoniques et qu'il n'y a pas lieu à l'appel au concile général par la réclamation de la plus notable partie d'une grande Eglise.

Voilà les droits du pape. Ils sont majestueux; ils sont divins. Si la cour de Rome ne s'en contente pas, c'est une grande erreur qui affaiblit la vénération universelle, et change en mépris injuste la juste déférence qu'on devrait avoir pour la puissance pontificale dans le ressort de la religion. L'injustice punit l'injustice. Le dédain est la solde de l'orgueil. Le ciel vengeur le permet ainsi. Les plaies de l'Eglise sont imputables aux prétentions exagérées de ceux qui la gouvernent : ils veulent dominer avec faste contre l'esprit de l'Evangile; on les dédaigne avec audace dans les règles mêmes qu'ils prescrivent selon l'esprit de l'Evangile. Ils n'y gagnent rien. Ils ne font qu'exciter les censures secrètes des sages fidèles, et les moqueries ouvertes des mondains et des impies. En dégradant le ministère de la religion de son seul empire, qui est celui de la vertu, ils se dégradent eux-mêmes de la dignité la plus éminente, la dignité qui préside à la sagesse du genre humain.

Les évêques, comme premiers pasteurs des diocèses, ont des droits purement spirituels pour le gouvernement des âmes dans les principes de l'Evangile et selon les règles canoniques. Ils ne peuvent faire des lois locales que du consentement déclaré ou du moins présumé du presbytère. Il n'y a rien d'arbitraire dans l'Eglise. Le presbytère lui-même ne doit donner son assentiment qu'en connaissance du désir et de la volonté des fidèles.

L'Eglise, dans la vérité de sa constitution, est le gouvernement le plus parfait qu'il soit possible à la Divinité même d'instituer sur la terre. C'est le modèle unique au monde de la meilleure institution du genre humain dans tous les rapports de l'ordre social.

Le texte qui domine tout, c'est la vérité, la raison, la justice, la fraternité, la loi d'amour, le code enfin de la nature tracé avec toute la perfection possible dans l'Evangile.

Le moindre des fidèles non-seulement peut, mais doit refuser sa soumission, s'il lui est évident qu'on s'en écarte. Telle est la liberté suprême de chaque membre de la société catholique.

Mais Dieu, législateur de ce code éternel, ayant promis l'assistance de son esprit pour l'interprétation, à l'Eglise entière sous le régime de ses pasteurs, tout ce qui est décidé à la *pluralité* des suffrages de l'épiscopat, qui exprime *les traditions et les vœux* des Eglises particulières, a la *sanction* de l'infaillibilité de *Dieu* même. L'évidence de l'autorité divine y est complète. C'est abjurer l'Evangile et se retrancher soi-même de l'union fidèle que de s'y soustraire.

Les excommunications ne font que déclarer le mal et rendre visible à tous la mort spirituelle d'un membre qui s'est détaché du corps. L'excommunication injuste n'est rien qu'une prévaricatiou du pasteur qui la prononce. L'excommunication juste existait avant d'être prononcée : elle est de tous les maux le plus grand. Proférée hautement par le pasteur qui en dit les raisons évidentes à l'Eglise, elle instruit la société fidèle de la défection d'une âme perverse, et met chacun en garde contre la perversité de ce faux frère.

Les censures, suspenses, interdictions et autres peines canoniques sont également encourues par la violation des lois sacrées, sanctionnées dans les Eglises, et dont la trangression entraîne ces justes privations des biens spirituels. Prononcées avec la même évidence de motifs par les pasteurs, elles ont, relativement à la société des fidèles, des effets déclaratoires proportionnés à la privation spirituelle qu'elles expriment.

L'Eglise n'a point d'autre justice pénale à exercer. Les princes et autres tribunaux séculiers n'ont rien à y opposer; ils y sont soumis eux-mêmes tant que l'excommunication ou la censure n'ont point de rapports aux droits temporels et aux propriétés civiles : or, elles ne doivent jamais en avoir

Si la sentence spirituelle est injuste, elle n'a point d'effets réels sur les âmes. Le fidèle reste avec la pureté de sa foi et la droiture de sa conscience dans la communion de l'Eglise et dans la participation des biens spirituels qui sont l'effet de cette communion. L'injustice de ces décrets a toujours, dans les temps de lumière, un caractère d'évidence qui les fait tomber d'eux-mêmes. Ils n'ont pu être redoutables que dans les temps d'ignorance, où ils frappaient la multitude d'une aveugle terreur, et entraînaient des effets temporels très-funestes. Ces conséquences malheureuses étaient produites par l'influence de la puissance spirituelle sur les corps et les biens : grande erreur

qui ne renaîtra plus. Les peines spirituelles ne frappent que les âmes; toutes les âmes y sont soumises, puisque c'est la conscience qui d'elle-même les encourt. Ainsi, les rois les subissent comme les autres. La mort éternelle saisit les princes impies sur les trônes comme les derniers scélérats dans les carrières. On doit refuser les sacrements de la vie spirituelle à tous ceux qui d'eux-mêmes se déclarent, par leurs scandales et leur irréligion, retranchés de la société vivante des vrais chrétiens. L'homme puissant méprisera cette peine suprême, sans doute; mais l'homme vil du peuple la méprise aussi, et par le même droit de la liberté humaine. Dans l'ordre de la vertu et de la religion, il n'y a pas la moindre différence d'un homme à un homme : tous sont égaux pour les biens spirituels dans la nature et dans l'Eglise. Les consciences seules mettent de la diversité; diversité que l'Eglise peut faire remarquer, quand elle est frappante, afin d'épouvanter les endurcis, s'ils sont susceptibles encore d'une terreur divine, et de prémunir les fidèles contre l'énormité du scandale.

Il n'y a point d'appel de la justice spirituelle de l'Eglise à la justice temporelle des Etats. Cette invasion, cette confusion des droits est absurde, et n'a pas un motif en sa faveur dans toutes les notions du bon sens. Quand, par une autre absurdité, le ministère de l'Eglise frappait sur le temporel, on recourait au ministère des tribunaux séculiers, et c'était juste. Mais ce qui ne peut jamais l'être, c'est que, non contents de garantir les droits civils, ces tribunaux s'ingéraient à juger les droits spirituels, à prononcer en matière de doctrine, à ordonner la dispensation des sacrements : de simples laïques se trouvaient ainsi, dans les droits et les faits de la religion, au-dessus des premiers pasteurs; c'était brouiller les éléments de la justice et mettre le chaos dans la société. Ces tyrannies réciproques, également pleines de déraison, ne peuvent plus avoir lieu. Chacun son droit; aux pasteurs l'enseignement et la dispensation des choses saintes, aux souverains la puissance exécutrice des lois temporelles, aux magistrats l'application de ces lois dans les causes civiles, à tous la volonté publique bien ordonnée, qui est l'ordre de Dieu, et qui prescrit de se tenir à sa place, de remplir sa destination, d'être ce qu'on est chacun dans son ressort, de ne point élever l'autel sur le trône, le trône sur l'autel, mais de les laisser en regard pour régir selon la justice dans leurs départements divers les corps et les âmes, les biens du temps et ceux de l'éternité.

La doctrine religieuse appartient, quant à l'enseignement, tout entière aux pasteurs. Ils sont seuls juges-interprètes de l'assemblée des fidèles qui réclameraient si la décision n'était pas conforme à la croyance générale. En cas de réclamation, le fidèle et le prêtre sont jugés par l'évêque assisté de son presbytère; l'évêque et ses disciples, par les évêques voisins assistés de leurs presbytères; les évêques et leurs partisans, par l'épiscopat national assisté des presbytères nationaux, ou par le souverain pontife assisté du presbytère papal; enfin, en cas d'appel d'une vaste église, par le concile œcuménique où sont convoqués de droit tous les pontifes avec les représentants de tous les presbytères : le jugement souverain et final appartenant toujours aux seuls évêques.

L'Eglise a droit de s'assembler pour le spirituel. Quand les princes l'empêchent, c'est une tyrannie. Les évêques sont sujets des princes au temporel, oui; au spirituel, non; ce sont les princes qui, sous ce rapport, sont sujets de l'Eglise. On brouille tout lorsqu'on ne fait pas ces distinctions.

Mais il y a beaucoup d'objets dans l'enseignement qui intéressent le temporel. — Assurément. Tout l'intéresse dans la morale, et la morale appartient à la religion. La religion ne pourra t-elle donc prononcer sur rien que sous le bon plaisir des princes? Mettront-ils sous le sceptre toutes les consciences avec tous les biens de l'empire, parce que tous ces objets se touchent et qu'ils aiment à dominer sur tout? Comment a-t-on pu fomenter si longtemps, par la plus inconcevable lâcheté, un despotisme si stupide et une impiété si brutale? Peuples et rois, vous dépendez également de Dieu, c'est-à-dire de la vérité, de la justice, de la morale, en un mot de la religion, sans laquelle il n'existe ni vertu réelle, ni droits inviolables, ni société positive. Cette religion, qui est le lien des âmes et le nœud des lois, a des ministres pour l'enseigner; l'Evangile, qui en est le code divin, vous dit de les écouter quand leur enseignement est conforme à la volonté de l'Eglise; vous n'avez donc point de lois à leur prescrire pour la croyance; c'est à eux à vous en donner. Vous n'avez droit, comme simples fidèles, que de reconnaître si cet enseignement est conforme aux traditions catholiques ou ne l'est pas, et d'appeler alors à la grande assemblée; après son jugement, il ne vous reste que la liberté de sauver votre âme en croyant avec les vrais chrétiens, ou de la damner avec les impies, en refusant de croire.

Grande objection : Si un concile œcuménique prescrivait pour la discipline des mœurs une règle de conduite qui fût contraire aux lois de l'empire, faudrait-il donc s'y soumettre? Assurément, il faudrait changer vos lois ou renoncer à l'Evangile qui vous dit d'écouter l'Eglise. On se récrie que l'Eglise n'est point infaillible en matière de discipline. Mais c'est une restriction insensée. L'Eglise est la colonne de la vérité consciencieuse, elle en est, par la nature même des choses, la directrice suprême; car elle prononce les oracles de toutes les consciences dont elle est la voix publique. Cette voix publique des consciences, prononcée par l'Eglise, est parfaitement infaillible. Il est donc impossible que les organes de l'Eglise

prescrivent à toute la catholicité une doctrine, en quelque genre que ce soit, qui fût fausse ou injuste. Les représentants de vos églises particulières ne sont-ils pas à l'assemblée générale pour donner leurs voix? S'ils n'y sont pas, c'est votre faute; ils y sont convoqués. En tout cas, l'esprit de Dieu y est : à travers tout le tumulte des passions que les hommes portent toujours avec eux, la voix de cet esprit qui régit l'Eglise se fait entendre. Toutes les décisions pleines, absolues, législatives de l'assemblée œcuménique sont nécessairement saintes et vraies. S'il n'en était ainsi, il n'y aurait plus de règle de croyance; votre religion retomberait dans l'arbitraire, et, comme toutes les autres, n'aurait pas le sens commun.

On continue d'objecter. L'autorité des gouvernements sur les contrats, sur la justice distributive et commutative, sur les mariages et tous les autres actes qui ont rapport à la morale ou aux sacrements, que deviendra-t-elle? Ce qu'elle doit être, une autorité exécutrice. Les lois civiles ne peuvent jamais créer la morale; elles doivent toujours la suivre et l'enjoindre. Vous avez par la première de vos lois, qui est la base de toutes les autres, une religion. Grâce au ciel, cette religion est la seule vraie, la seule parfaite, et, par la sanction de fraternité générale qu'elle a reçue du père universel, doit être un jour celle du genre humain; il faut que toute votre législation s'y conforme, sinon vous êtes en contradiction avec vous-même, et votre gouvernement reste dans le chaos où il a toujours été, par le défaut de concordance entre les lois de Dieu et les lois des hommes. La doctrine sur l'usure, sur les contrats, sur tous les rapports de la morale, comme sur le dogme et sur les sacrements, appartient à l'Eglise seule. Il faut le redire, l'opinion contraire, qui veut mêler dans cet enseignement l'autorité législative et contraire des princes, est une absurdité, est une impiété. Celui qui n'écoute pas l'Eglise, et à plus forte raison qui s'élève contre elle dans tout ce qu'elle enseigne sans exception, sans restriction, est comme un païen et un publicain; brûlez l'Evangile, adoptez une autre religion, ou croyez-y. Il faut donc laisser là tous les barbouillages que certains théologiens et jurisconsultes de France et d'Allemagne, pour flatter le despotisme des princes et des tribunaux, ont écrit sur le mariage, par exemple, considéré comme sacrement et dans ses rapports moraux. Il n'appartient qu'à l'Eglise de décider cette doctrine. Ce qu'elle en a fixé au concile de Trente est au-dessus de toute atteinte des trônes, et lie souverainement les consciences. Il y a sacrement où l'Eglise catholique dit qu'il y a sacrement; il y a bonnes mœurs où l'Eglise catholique dit qu'il y a bonnes mœurs. Toutes les puissances temporelles ensemble ne pourraient pas changer un iota à la vérité de ces principes.

§ II. Des droits spéciaux des évêques et du presbytère.

Chaque évêque a le droit primitif de l'enseignement dans son diocèse, la présidence du presbytère, la puissance de lier et de délier les âmes, conformément aux lois canoniques. Si, pour quelques articles, les dispenses, par exemple, l'exercice de cette puissance est restreint, c'est une loi d'économie qui ne peut ôter le pouvoir radical attaché à l'ordre pontifical. La présidence et l'autorité de l'évêque sur le clergé consistent dans le droit qu'il a seul de choisir, assisté du presbytère, les nouveaux clercs, ministres inférieurs, diacres et prêtres; de les ordonner et de leur donner mission pour enseigner et pour absoudre; d'instituer les pasteurs immédiats des paroisses, canoniquement élus; de veiller sur tous, de les éclairer, de les encourager, de les reprendre, de les corriger conformément aux règles de charité disciplinable établies dans les conciles. Il ne doit y avoir rien d'arbitraire dans le gouvernement des évêques. Les fonctions curiales doivent être confiées par eux aux plus dignes; pour en juger, ils doivent consulter le presbytère, et le presbytère doit rapporter la voix publique. Ils sont obligés de suivre cette même règle de sagesse pour confier les fonctions de l'enseignement et du tribunal de la pénitence, à plus forte raison pour les interdire au prêtre qui les exerce. Cette soustraction des pouvoirs est un jugement public qui attaque la réputation et lie le sacerdoce. Quand c'est arbitrairement que le pontife flétrit ainsi un prêtre, auparavant jugé digne de remplir ses fonctions, celui-ci a droit d'invoquer le presbytère pour éclairer l'évêque, et, si c'est sans succès, il peut porter sa cause au premier concile, qui lui doit justice. Justice au surplus que l'Eglise, composée de tous les pasteurs et fidèles locaux, lui aura déjà faite, d'après sa justification, s'il est innocent; car les jugements, comme nous l'avons dit, ne peuvent être dans l'Eglise et même dans l'Etat que déclaratoires; l'équité toute seule les a déjà prononcés dans les consciences. L'approbation ou la désapprobation publique en sont infailliblement la solde. L'opprobre est pour l'injustice, fût-elle sur un trône monarchique ou dans une chaire pontificale, et l'estime pour le vrai mérite, fût-il vexé par l'orgueil et la tyrannie.

Les pasteurs du second ordre ont sur leurs paroissiens tous les droits spirituels du ministère, excepté les réserves faites à l'évêque ou au souverain pontife par les conciles, pour la meilleure ordination de la discipline ecclésiastique.

Tous les prêtres ont le droit et l'obligation d'instruire et d'édifier les fidèles, et le pouvoir radical d'exercer toutes les fonctions du sacerdoce. Redisons que les évêques ne peuvent point les enchaîner arbitrairement, par des défenses et des interdits. Le despotisme est contradictoire à l'Evangile. Les rois des nations païennes les dominent avec empire, dit le législateur du christianisme; pour vous, mes ministres, vous n'exercerez point cette puissance. Nous ne dominons pas les clercs, ajoute

saint Pierre, le premier des souverains pontifes ; mais nous devons être les modèles du troupeau par les sentiments de nos âmes. Il y a longtemps qu'on semble avoir oublié ces divines leçons; il faut enfin que la raison, faisant cause commune avec la religion, les rappelle. Cette obligation imposée aux pasteurs catholiques d'être simples, modestes et humbles, les uns envers les autres, et qui oblige spécialement les premiers à se regarder comme les derniers, comme les serviteurs de tous et non point comme les maîtres, ne renverse pas la hiérarchie et n'affaiblit pas le nerf de la discipline; au contraire en supprimant tout exercice arbitraire de supériorité, pour ne faire dominer que la loi, avec son esprit de justice et d'indulgence, elle maintient l'ordre et assure l'harmonie du presbytère. Un prêtre est-il un ignorant ou un homme sans mœurs : que dit la loi ? Qu'il faut s'assurer de son incapacité par un examen, de sa mauvaise conduite par des preuves, et alors l'interdire. L'évêque et les anciens du presbytère sont les exécuteurs de la loi. Ce n'est pas eux, ce n'est pas leur orgueil qui prononcent; c'est l'Eglise, c'est sa sagesse. Mais il faut examiner, il faut entendre. Tout jugement arbitraire est un attentat contre la raison et l'humanité, même dans la législation civile, comment ne serait-il pas un outrage à la justice et à la charité, dans la législation religieuse?

Il faut en convenir, un jugement en connaissance de cause, sur tous les objets de discipline, entraîne bien des soins, et, sans une autorité tranchante, un diocèse n'est pas si facile à gouverner. Il n'y a plus lieu pour les chefs à la paresse, à la hauteur, aux dissipations, à cet enchantement d'orgueil et de mollesse qui fait si avidement désirer les grandes places de l'Eglise. Mais ce n'est point là un inconvénient fâcheux ; c'est une sainte nécessité. Qui recherche l'épiscopat désire un grand ouvrage, et ne doit pas trouver un lâche repos, ni une dispense de modestie et de justice. Objectera-t-on que tant de jugements motivés entraîneraient trop de scandales éclatants? Ce serait raisonner sans justesse. Le scandale est dans les mauvaise actions commises, et non pas dans la justice qu'on en fait. Plus de personnes, il est vrai, connaîtraient les mauvais prêtres : tant mieux : il faut montrer à tous les fidèles ces loups ravisseurs qui, sous les vêtements de bergers, ravagent le troupeau. Il y en aura moins, par la crainte d'une diffamation juste et solennelle. L'atteinte portée à la réputation d'un prêtre, par un interdit arbitraire, laisse un grand et légitime doute sur l'équité de l'évêque et sur les mœurs du prêtre : ce sont deux scandales pour un. Il reste aux mauvaises mœurs, ainsi jugées, la ressource de crier à l'injustice, et de se maintenir dans une sorte d'opinion favorable près d'un grand nombre toujours raisonnablement disposé à se défier de ces actes de pouvoir arbitraire : et l'épiscopat énerve la véritable autorité qu'il tient de la loi canonique, en ne l'exerçant que par sa volonté personnelle. Enfin, que peut-on objecter qui vaille la peine d'y répondre, quand la raison et l'Evangile prononcent? La raison ne dit-elle pas que les jugements en tout genre de cause doivent être portés, après examen, avec connaissance, et les moyens de justification, s'il y en a, préalablement entendus; que les rois eux-mêmes doivent écarter de leurs tribunaux l'autorité arbitraire, et n'y laisser dominer que l'équité seule? L'Evangile ne dit-il pas que la surveillance des pasteurs doit être encore moins dominatrice; qu'ils ne sont point des maîtres, mais des modèles; que les premiers des Eglises doivent en être les plus humbles ? Douze siècles d'orgueil et de fastueuses prétentions ne changent point l'obligation de la modestie et de l'équité. Le bon sens et l'Evangile ne sont pas à la merci des passions. La vérité est éternelle.

Maintenant, quel est ce presbytère avec lequel l'évêque doit toujours procéder dans l'exercice de son autorité disciplinale? Ce sont tous les prêtres du diocèse, représentés par un nombre d'anciens, qui doivent environner toujours l'évêque, et former son conseil ; c'est ensuite à une époque fixe, chaque année, le synode composé des pasteurs des paroisses et des députés proportionnels de tous les prêtres affiliés aux Eglises diocésaines.

Le conseil permanent de l'évêque, ou l'assemblée des anciens, qui représentent habituellement le presbytère, serait le chapitre de la cathédrale, s'il était composé comme il devrait l'être, de chanoines élus par le synode. Mais l'institution des patronages ayant interverti l'ordre primitif, les chapitres de cathédrales n'ont plus conservé le droit de régir le diocèse que pendant la vacance du siége, de régler en tout temps la discipline de leurs corps, d'exercer une vigilance générale, fort peu efficace, sur les constitutions diocésaines et sur les abus d'autorité pontificale qui pourraient les altérer. Les synodes, qui, s'ils étaient plus complets, seraient effectivement le presbytère dans son intégrité pleine, ont consenti positivement, et les prêtres dispersés tacitement à toutes les nouvelles formes qu'a reçues la discipline des Eglises. Le conseil fixe des évêques n'est plus composé que des vicaires généraux et archidiacres, des officiaux et promoteurs. Ces derniers exercent une juridiction temporelle en France, sous l'autorité des évêques : nous ne les considérons pas ici sous ce rapport, mais seulement comme des agents du presbytère, pour l'exercice de la puissance spirituelle et l'observation des lois canoniques.

L'obligation des évêques, de ne rien juger ni statuer par voie d'autorité arbitraire, n'empêche pas que leurs jugements et leurs mandats n'exigent provisoirement respect et déférence. Autrement il n'y aurait point de puissance pontificale véritable, et de nerf d'administration dans les diocèses.

Voici tout l'ordre de la puissance ecclésiastique. Le pouvoir législatif absolu est dans l'Eglise entière représentée par la totalité ou du moins la grande majorité de ses pasteurs.

Le pouvoir interprétatif de la législation catholique, et qui est lui-même une branche secondaire du pouvoir législatif, est dans le souverain pontife avec son presbytère, pour toute la catholicité, dans l'évêque avec son presbytère pour chaque diocèse.

Enfin le pouvoir exécutif est dans les chefs seuls, selon leurs rapports canoniques : ces rapports sont ceux du pape avec toute l'Eglise, des évêques avec les diocèses, des curés avec les paroisses, des supérieurs locaux avec les agrégations dont ils ont canoniquement la surveillance.

Il est vrai que ce pouvoir exécutif ne doit être exercé que selon les lois faites par l'Eglise universelle, et modifiées par les Eglises particulières.

Appliquons ces principes. Un évêque promulgue une loi disciplinale interprétative, ou applicative des grandes lois générales de l'Eglise catholique; à moins qu'elle ne soit évidemment en contradiction avec les lois élémentaires de l'Eglise catholique elle-même, il faut provisoirement l'observer dans le diocèse. Reste la voie de réclamation respectueuse, s'il y a lieu, à raison du désaveu de la majeure partie du presbytère, qui trouve de l'inconvénient ou de l'inutilité dans cette loi. Si, la réclamation entendue, l'évêque ne réussit pas à faire confirmer, par le presbytère assemblé, son ordonnance, ne la retire pas et veut y mettre du despotisme, il n'est plus dans l'ordre qui lui est tracé par l'Evangile et la raison ; l'on n'est plus tenu de lui obéir en sa conscience. Or, comme le despotisme ecclésiastique n'a point de soldats, d'huissiers et de bourreaux, la non observation de ses injustes décrets les anéantit. Nous développerons bientôt l'étendue du pouvoir exécutif des évêques, qui est aujourd'hui trop restreint, et dont le sage exercice, non-seulement sur les clercs, mais sur les laïques, contribuerait essentiellement à la bonne ordination de l'Eglise et à l'honneur de la religion.

Nous n'avons qu'une parole à dire sur les vicaires généraux : ils devraient sinon être choisis, du moins être agréés par les presbytères, pour que leur institution eût une forme plus parfaitement canonique. Ils ont l'exercice de la mesure des pouvoirs qui leur sont confiés par l'évêque. Tant qu'ils ne s'écartent pas de l'intention du pasteur qu'il représentent ou des lois canoniques qui sont la règle des églises, on est tenu de déférer à l'usage qu'ils font de cette autorité légitime.

§ III. — Des archidiacres, des fabriques, des officiaux, des promoteurs et de la juridiction ecclésiastique.

Les archidiacres sont canoniquement institués pour la dispensation des aumônes générales des fidèles, et pour l'administration régulière des biens consacrés à l'entretien du culte. Les fabriques composées de surveillants laïques, adjoints aux pasteurs pour cet objet, doivent être directement soumises à la vigilance des archidiacres qui ont autorité sur elles, avec subordination à l'évêque, en qui réside la plénitude de tous les pouvoirs exécutifs religieux à exercer selon les canons dans le diocèse, sauf la voie de réclamation : car on peut toujours appeler de l'évêque seul à l'évêque lui-même, assisté de son synode, ou au concile provincial.

Les fabriques sont, en France, sous la main des promoteurs généraux des parlements, et reçoivent des cours de justice séculière leurs règlements et leurs lois. C'est une usurpation sur la vraie puissance ecclésiastique, c'est un abus qui tient au despotisme que les corps de judicature se sont attribué par laps de temps, et qu'ils ont étendu aussi loin qu'il leur a été possible. Car le despotisme a fermenté partout et a tout bouleversé pour tout envahir. Les prétextes n'ont pas manqué. On en a trouvé pour justifier les invasions continuelles des diverses autorités les unes sur les autres, et de toutes ensemble sur la liberté religieuse et civile. Le prétexte général de l'intervention des magistrats, dans la plupart des causes qui intéressent la religion, c'est que les objets sont temporels. Il y a une mauvaise foi insigne ou un aveuglement étrange dans l'universalité que les mandataires du pouvoir civil veulent donner à cette considération. Sous ce prétexte, les magistrats civils pourraient donc détruire les maisons publiques de prière ; car elles sont composées de pierres et de bois, et occupent un espace de terrain qui pourrait être mis en valeur au profit de la commune ; ils pourraient interdire les assemblées religieuses, les fêtes, les chants, tout l'exercice du culte divin. Car ce n'est pas seulement avec l'âme, c'est aussi avec le corps qu'on fait les actes religieux, et le corps est temporel, et le temps que l'on consacre à ces actes pourrait être employé d'une manière autrement profitable à la chose publique : tout sera du ressort des juges séculiers ; car, dans l'univers visible, rien n'est purement spirituel ; ils enchaîneront, s'il leur plaît, la parole de vérité, les livres saints, le dogme, la morale, qui ont besoin d'intermèdes corporels pour se manifester. Certes, Dieu n'a pas béni les tyrans; car il leur a refusé le sens commun.

Oui, les biens des fabriques et leur emploi sont temporels; mais les nations à qui ces biens appartiennent les ont donnés avec la sanction des lois aux églises. Ce ne sont pas les magistrats civils qui doivent en avoir l'administration ; ce sont les paroisses elles-mêmes, sous la seule autorité graduelle des pasteurs, à qui Dieu et les églises qui les ont choisis ou admis en son nom ont remis les soins du culte. Les tribunaux séculiers n'y ont aucun rapport, que pour empêcher toute violence extérieure qui pourrait troubler l'exercice de cette juridiction paroissiale et pastorale. Les magistrats sont chré-

tiens, catholiques, simples fidèles dans l'ordre de la religion, rien de plus. Ils doivent prêter la force publique pour l'exécution des jugements rendus par la puissance religieuse, quand ils en sont requis par elle, rien davantage.

Si la paroisse a choisi des juges civils pour marguilliers, ou surveillants des biens des Eglises sous la présidence du curé subordonné en cela à l'archidiacre, celui-ci à l'évêque assisté de son presbytère, ces juges civils ont alors une magistrature ecclésiastique, comme le marchand ou le laboureur à qui la paroisse confie également ce soin relatif au culte. Ils ont voix délibérative au bureau de l'œuvre, ainsi nommé parce qu'en effet on ne s'y occupe que de l'œuvre sainte. Hors cette mission paroissiale, les juges laïques ne doivent avoir aucune autorité sur la chose de l'Eglise. Il ne leur reste que le droit de réclamation contre les abus comme à tous les fidèles.

Mais à quel tribunal les abus de la chose temporelle de la religion pourront-ils donc être discutés et jugés? La marche de l'appel est tracée d'elle-même, du bureau de l'œuvre à l'archidiacre; de l'archidiacre à l'évêque assisté de son official, de son promoteur, de ses vicaires généraux, des représentants du presbytère qui composent le conseil permanent du pontife; de l'évêque, ainsi assisté, à l'évêque président tout le presbytère, ou au synode. Alors la cause est jugée en dernier ressort : car ces petites causes ne méritent pas d'être portées au tribunal de la province. Observez que les causes sur le temporel relatif au culte, seront toujours décidées aussi justement et aussi religieusement qu'il soit possible. Car la voix publique se fait entendre; la conscience générale est avertie. Comment les pasteurs, ainsi éclairés par les Eglises, pourraient-ils juger contre la justice et la vérité? Ne redouteraient-ils pas la réclamation inévitable et terrible de tous les fidèles dont ils ne sont que les interprètes et les mandataires, au nom de Dieu et de l'Eglise elle-même composée de ces fidèles?

On objecte, car le bon sens a toujours des contradicteurs : Le roi et la nation ne peuvent-ils donc pas constituer des juges laïques pour tout le temporel des églises? Sans doute, ils le peuvent : la nation, présidée par son roi, a toute puissance effective, même de changer la religion publique, et d'établir les lois les plus insensées et les plus immorales, si elle était capable de le vouloir. Mais il ne s'agit plus du pouvoir de mal faire. Il est question du pouvoir de bien faire, le seul que le souverain et le peuple veuillent exercer, et qu'ils exerceront sûrement, car l'un et l'autre n'ont d'intérêt, et grâce à Dieu, de volonté que pour la justice réelle et les vrais convenances.

Toutes les causes qui touchent à la religion et au culte, seront donc confiées aux juges naturels et divins, de la religion et du culte, aux pasteurs, aux presbytères, aux églises. Ces causes seront jugées conformément aux lois canoniques qui se développeront dans les synodes d'une manière sage et fixe, selon l'esprit de l'Evangile, dont la conscience publique, toujours éveillée, ne permettra pas qu'on s'écarte. Les tribunaux laïques ne devront se mêler en rien de la religion que pour la professer et la servir en tout ce que les lois leur auront prescrit. Ils auront assez des causes civiles : et, comme dans ces causes mêmes ils auront désormais, non des jugements arbitraires à prononcer, mais des lois à suivre, toutes les espèces de despotisme seront détruites, et la bonne ordination de la chose publique sera consommée.

Les officiaux et promoteurs sont magistrats d'un tribunal qui a eu autrefois, sous l'autorité des évêques, une juridiction très-étendue. Il envahissait aussi toutes les causes dont il pouvait s'emparer, et les jugeait avec un despotisme encore plus révoltant que celui des tribunaux laïques; car les professeurs de l'Evangile sont encore plus obligés de ne pas s'écarter de son esprit, que ceux qui doivent en être simplement les disciples. On a restreint ce tribunal dans une sphère très-étroite; on a eu raison. Il y a trop peu de juges; et sous prétexte de rapport avec la région, ils tentaient d'y appeler toutes les discussions civiles. Il faut sans doute conserver les officiaux et promoteurs, leur joindre des juges en nombre suffisant, tels que les vicaires généraux et tous ceux qui composent la représentation du presbytère auprès de l'évêque, et fixer positivement les objets auxquels s'étend leur juridiction, tant pour les ecclésiastiques que pour les simples fidèles.

A l'égard des ecclésiastiques, le tribunal de l'officialité doit connaître de leurs délits en matière de doctrine, de discipline et de mœurs. Les sentences ne doivent prononcer et infliger que des peines spirituelles, telles que la suspense, l'interdit, la privation des fonctions saintes et par conséquent du bénéfice qui les exige. Point de prison. Rien contre le corps, tout pour l'âme. On peut prescrire des jeûnes, des pénitences publiques, etc. Libre à celui qui les encourt de les observer. Nulle violence dans ce tribunal; nul moyen coactif. On ne sanctifie pas les hommes malgré eux : or les tribunaux d'Eglise ne doivent avoir pour objet que les âmes, et l'édification publique. Quant au temporel des bénéfices que les fautes graves et les scandales éclatants, ne permettent pas de laisser aux coupables; ce n'est point directement que l'Eglise les en prive; c'est uniquement parce que les biens sont assignés pour remplir certaines fonctions religieuses. Or les mauvais ecclésiastiques étant déchus du droit de remplir ces fonctions, les biens temporels destinés aux bons qui les remplissent, doivent leur être nécessairement départis. Il n'est dû au coupable, s'il est sans bien de patrimoine, qu'une pension alimentaire prise sur la masse des biens ecclésiastiques du diocèse, et par forme de charité.

Dans ce qui est contraire aux lois civiles, l'ecclésiastique est en sa personne justiciable des tribunaux séculiers comme tous les autres citoyens. Mais on a sagement institué, qu'auparavant il serait jugé par les hommes d'Eglise pour être dégradé de la cléricature. Si l'on établit la loi d'*Habeas corpus*, qui est une sauvegarde essentielle de la liberté, cette liberté ne s'étendra pas plus loin pour le clerc que pour le laïque. On devra l'appréhender au corps pour tous les délits comme le dernier des hommes. Les juges ecclésiastiques se transporteront dans les prisons pour l'interroger et entendre sa défense, où les juges séculiers l'enverront, ce qui serait plus convenable, dans la salle de l'officialité pour y subir le jugement de l'Eglise, selon les lois canoniques; après cette sentence, les juges civils prononceront la leur selon les lois communes pour tous les criminels, de quelque rang et condition qu'ils soient.

Le tribunal de la religion doit aussi connaître des scandales des laïques simples fidèles, qui attaquent publiquement la doctrine chrétienne, la discipline catholique, et les bonnes mœurs. La vigilance sur tous les membres de l'Eglise, les moyens de préservation contre les scandales, la punition spirituelle des pécheurs publics, appartiennent évidemment au tribunal de la religion. On y devra donc juger les ouvrages contraires à la foi, à la morale, et garantir par ces jugements les fidèles de la séduction des mauvaises doctrines. Les auteurs auront droit de se défendre, de s'expliquer, de se rétracter. Si, l'examen fait et les moyens de défense épuisés ou négligés, il survient un jugement de condamnation; et si l'auteur ne veut point se rétracter, il lui sera accordé un délai pour y réfléchir; le délai expiré sans résipiscence, le réfractaire au jugement doctrinal sera excommunié. Il aura cependant droit d'appel, du premier tribunal composé du conseil permanent de l'évêque, au second tribunal composé de tout le presbytère, d'appel encore, si la partie le veut, du tribunal synodique au tribunal métropolitain, de celui-ci au tribunal apostolique, c'est-à-dire au pape avec son presbytère : le tout sans aucuns frais exigibles quelconques. Mais, en tout état de cause la partie excommuniée resterait sous l'anathème extérieur, privée des sacrements et de la communion sensible des biens spirituels, jusqu'à ce que la sentence eût été infirmée par un tribunal supérieur, ou qu'après la rétractation et la soumission à la pénitence canonique la partie eût été réconciliée à l'Eglise par le premier tribunal de son pasteur immédiat. Il n'est point nécessaire, pour le jugement d'un ouvrage ou d'une doctrine, que l'auteur soit entendu en personne. On peut juger le livre ou les propositions en les examinant et les discutant selon les règles de l'Ecriture sainte et de la doctrine traditionnelle. Pour défendre ses intentions, l'auteur peut écrire ou parler de vive voix, s'il le juge à propos. L'Eglise n'a aucune contrainte à exercer sur personne : mais elle a le droit de juger et de retrancher de sa communion ceux qui s'égarent, qui s'obstinent, et qui méprisent ses jugements.

Les scandales contre les lois disciplinales de l'Église, et contre les mœurs chrétiennes, doivent être jugés de même que les erreurs sur la doctrine, et punis par les mêmes peines privatives des biens spirituels, qui sont les richesses des âmes et les trésors de la famille de Dieu. Si l'Église n'a pas fait toujours usage contre les laïques scandaleux de ce pouvoir qu'elle a de droit divin, c'est l'effet de la corruption qui avait gagné la plupart des chefs du sanctuaire, et qui s'était ensuite répandue comme un levain empoisonné dans la pluralité des membres qui la composent. On a mis une politique très-étrangère à l'Évangile, dans les ménagements honteux qu'on a cru devoir aux hommes puissants qui donnent trop souvent les grands scandales; comme s'il était possible que la religion approuvât ces tempéraments de lâcheté, qu'elle s'appuyât sur le bras de chair; que Dieu, qui a promis de garder son Église, fût insuffisant pour sa garde; qu'elle eût besoin de protecteurs, et de protecteurs scandaleux! Sans doute, Dieu suscite les vertueux princes et les gouvernements éclairés pour étendre l'empire de la religion; mais en cela, c'est lui-même qui les protége; c'est sa sainte loi qui les affermit, c'est son Église fidèle qui leur assure le bonheur de la sagesse et la gloire de la justice. La tolérance des scandales dans les tyrans, les despotes et tous les aristocrates diversifiés en tant de sortes dans les sociétés, sous prétexte qu'ils professaient la religion catholique, a été, depuis Constantin, la plaie la plus profonde et la plus envenimée de l'Église. Il est vrai, l'adoucissement de la discipline par rapport aux faiblesses coupables et aux fautes privées a été sage; et il faut le conserver. Mais les scandales manifestes, soutenus, impudents, ne doivent pas être supportés dans la famille catholique. Il faut retrancher ces membres pourris, quelque rang qu'ils aient dans le monde, ils n'en ont plus dans la religion. Il y a l'impiété du vice comme celle de la doctrine; et l'Église doit rejeter visiblement de son sein tous ceux qui s'en retirent si hardiment par leur conduite.

Chose déplorable! Les gens d'Église crient contre la tolérance civile qui doit s'étendre à tous les hommes, quelles que soient leurs opinions religieuses : et ils observent une tolérance infâme qu'on doit refuser à tous les hommes, quelque catholiques qu'ils se dénomment, s'ils outragent la sainteté de la vraie religion, et la morale naturelle commune à toutes les religions, par de grands crimes et d'abominables scandales. A les entendre, c'est pour rendre service à Dieu et par ménagement pour son Église qu'on n'a pas retranché de la société spirituelle de ses enfants tant d'êtres exécrables qui déshonoraient l'humanité. Eh, Dieu n'a pas

besoin de vos connivences sacriléges avec les scélérats qui dominent : son Église n'a que faire d'un impie qui porte un diadème. Tous ces protecteurs scandaleux ont causé ses plus grands maux. Ils ont quelquefois donné des biens temporels par superstition, et toujours ils ont moissonné des âmes par leurs mauvaises mœurs. Ils ont enrichi et souillé les églises : il vaudrait mieux qu'ils les eussent dépouillées et sanctifiées. Mais nous allons parler de ces biens si chers qui, par la dispensation qu'on en a faite, ont été l'un des plus grands fléaux de la religion. Terminons ces vues droites et sans détour, sur les jugements purement spirituels que doit exercer l'Église.

Il est indubitable que, selon l'Évangile lui-même, il faut laisser subsister dans le champ du Père de famille l'ivraie avec le bon grain, traiter doucement les pécheurs, répandre sur eux la rosée du ciel par les exhortations et les prières. Il faut que les bons et les méchants vivent ensemble dans une sorte d'harmonie, qui résulte de la condescendance et de la charité des premiers envers les seconds. Mais ce sont les pécheurs vulgaires, les méchants par faiblesse, et qui ne font pas gloire de leur perversité, qu'on doit traiter avec ces doux ménagements. Pour les scandaleux obstinés, et fiers jusque dans leurs désordres, il faut les retrancher sans qu'aucune considération politique doive arrêter la faux de l'Église. Suivez la parabole de l'Évangile. L'ivraie s'élève avec le bon grain, elle lui ressemble, il convient de la laisser. Mais ces plantes hautaines qui couvrent d'une ombre mortelle un grand espace du champ, où ces plantes rampantes qui étouffent tout autour d'elles, arrachez, déracinez-les. Si le champ de l'Église est si stérile en vertus, c'est qu'on a laissé croître tous les scandales des puissances séculières et ecclésiastiques. On a cru bien faire, parce que les souverains scandaleux *protégeaient*, terme de bassesse vraiment impie, *protégeaient* la religion, et que les ecclésiastiques scandaleux en *profitaient*. Qu'est-il arrivé ! Les hérétiques ont crié contre ce scandale des scandales : il était si évident, que l'Église, par une juste punition de Dieu, perdit plus du tiers de son domaine. Voilà ce que *produit* la tolérance des crimes dans l'empire de la vertu.

Cette correction si terrible de la Providence n'a opéré qu'un amendement peu durable. Les scandales des princes du peuple, dans l'Église et dans l'État, ont reparu avec une licence nouvelle. L'incrédulité s'en est suivie : et c'est enfin de l'excès du mal que la nécessité d'un retour entier à l'Évangile, pour revenir tous à la fraternité, doit résulter, pour le bonheur du genre humain. Il est temps que l'intrigue, l'orgueil, le faste, l'avarice, la rapacité, la mollesse, tous les genres de dépravation ne déshonorent plus le sanctuaire, et n'infectent plus de leur contagion inévitable les mœurs publiques. Les gouvernements sont comptables de ces excès à la société, puisqu'ils ont envahi les droits des peuples dans le choix des pasteurs : les peuples en sont également coupables, pour avoir adopté aveuglément ces choix et subi lâchement cette servitude : les divers membres du sacerdoce sont les plus criminels de tous, pour avoir sacrifié ainsi les intérêts sacrés de la religion aux détestables intérêts de leur cupidité. Courons au remède.

§ IV. — De l'abolition du Concordat et du choix des pasteurs.

Le Concordat, conception infernale d'un des princes les plus odieux qui ait porté le sceptre, de Louis XI, ouvrage consommé de la politique impie de Léon X et de François Ier, ou plutôt de son infâme ministre Du Prat, n'a point le caractère de la loi, quoiqu'il en ait eu trop longtemps la force. Il n'a jamais été consenti par les états généraux. Il a même été rejeté toujours avec indignation dans ces grandes assemblées nationales. Après les plus vives résistances, les parlements ne l'ont enregistré que par contrainte. Il porte dès son origine le sceau le plus noir du despotisme : il n'a pas cessé un moment d'en porter l'empreinte hideuse, lors même que, par le bienfait des circonstances, on a fait de bons choix. Ce code de brigandage où le chef du sacerdoce et celui de l'empire se donnent ce qui, de l'aveu de tout le monde, ne leur appartient ni à l'un ni à l'autre, les droits des peuples et l'argent des églises, a mis un obstacle jusqu'à présent invincible à la sage ordination du ministère pastoral, et à la sainte magistrature de la vertu. On sait ce qu'il a produit. Nous n'entrerons pas dans le détail des bassesses, des perfidies, des abominations qui ont procuré les honneurs du sanctuaire et des richesses immenses à des hommes souvent les plus vils de tous, avec le stupide orgueil de leur nom; quelquefois incapables, par leur lourde ignorance et leur manque de bon sens, d'être sacristains de paroisse ; presque toujours pétris de toutes les petitesses de la fatuité et de tous les vices de la mollesse. Ces tableaux ont été faits ; il ne faut plus les peindre. Nous sommes au terme des excès ; la régénération approche. Non, l'on ne souffrira plus que l'intrigue et l'insolence place l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Et les philosophes, oui docteurs, les philosophes, en rappelant les hommes à grands cris aux principes, remettront en honneur sans se l'être proposé, la vraie religion ; et alors eux-mêmes fléchiront volontiers le genou devant elle. L'univers ne l'a pas encore vue dans sa beauté divine : elle a marché à travers les siècles obscurcie des voiles de l'ignorance, de la barbarie, de la lâcheté, de la corruption des prêtres qui la prêchaient et la déshonoraient, des peuples qui la proïessaient et l'outrageaient, des scholastiques qui la défendaient par des absurdités et la surchargeaient de leur science imbécile. Elle n'a paru belle que dans les saints qui furent

pour tous les siècles des modèles de douceur, de bonté, de patience, de magnanimité, de bienfaisance, d'humanité, de cette vertu enfin qui les renferme toutes, de fraternelle charité. Si, sous la longue et ténébreuse nuit des scandales et des haines d'Églises et de nations, elle a partout épouvanté quelques vices et encouragé quelques vertus, quels effets célestes ne produira-t-elle pas au grand jour de la fraternité universelle, quand tous les hommes voudront être une famille, mettre en commun pour le bonheur général toutes leurs lumières, éclaircir toutes les traditions pures, réunir toutes les vérités utiles, écarter tous les mensonges de l'orgueil; fraterniser enfin, fraterniser selon le grand, le souverain précepte de l'Évangile! Alors s'établira d'elle-même et s'étendra par une progression infaillible, selon les saints oracles, jusqu'aux extrémités du monde, la catholicité du genre humain.

Ce serait une fausse conséquence de l'iniquité du Concordat, et des mauvaises méthodes dont les diverses Eglises ont usé pour le choix des pasteurs, de conclure que les pasteurs n'avaient donc pas le caractère pastoral; que la succession des apôtres a été interrompue, le saint ministère interverti, et la promesse divine, faite à l'Eglise, trompée. Non, c'est comme si l'on disait que les rois et princes, arrivés aux trônes et aux souverainetés, du consentement au moins tacite des peuples, n'avaient pas une véritable institution civile pour bien gouverner et régir les nations, parce qu'on n'a pas suivi les meilleures formes pour les placer à la tête des peuples, et qu'ils ont mal usé de la puissance. Il est évident que dès que les nations les acceptaient pour chefs sans réclamations, ils l'étaient en effet; qu'on devait obéir à leurs ordres légitimes; et que, sauf l'injustice de leurs commandements tyranniques, auxquels on devait opposer la résistance passive, il fallait être soumis en tout ce qui était juste à leur gouvernement. Il en est de même dans le royaume de l'Evangile, et dans la république chrétienne: les Eglises ont consenti tacitement à ces formes d'élections; elles ont admis et reconnu les pasteurs ainsi choisis et institués, qui ont reçu, sans réclamations, les ordinations du ministère, selon les rites apostoliques. Les papes, les évêques, les curés, les prêtres ont donc eu le caractère et les droits de leur état. L'unique inconvénient, et il est terrible, c'est que la plupart n'en ont pas eu l'esprit et la sagesse. C'est cet inconvénient auquel il faut parer, en n'abandonnant plus à des mandataires augustes, mais despotiques, et sans aucune dépendance de leurs commettants, aux papes et aux princes, d'ailleurs trop entourés d'intrigues perverses et de machinations immorales, les droits de presbytère, et ceux des fidèles laïques, dans le choix des pasteurs.

La pragmatique sanction, rédigée par saint Louis, conformément aux anciennes constitutions canoniques, proclamée au saint concile de Bâle dans le temps qu'il était encore œcuménique, et présidé par le légat du saint-siége, adoptée dans l'assemblée nationale réunie à Bourges sous Charles VII, réclamée souvent par les trois ordres du royaume aux états généraux, et par les protestations de presque tous les parlements, offre tous les caractères d'une ancienne loi de l'Eglise et du royaume; le despotisme seul l'a méconnue; mais, dans la restauration de cet empire, on doit la remettre en vigueur, en y ajoutant les dispositions nouvelles qu'exigent l'état des choses et le progrès des lumières.

Voici une méthode bien simple de rétablir la pragmatique, et de procéder aux élections, sans donner lieu aux brigues et aux simonies, sans anéantir même les patronages abusifs, mais de manière que les abus les plus dangereux soient supprimés.

Pour une paroisse. Aussitôt la mort ou la démission du titulaire, l'archiprêtre ou doyen rural, en ayant donné avis sur le champ à l'évêché et aux curés de son district, un grand vicaire, l'archidiacre du canton, et tous les curés de l'archiprêtré se rendront, dans les vingt-quatre heures après la monition, à la paroisse qui n'a plus de pasteur. La paroisse assemblée aura choisi autant d'électeurs chefs de famille ou anciens, d'un âge convenu, qu'il devra y avoir d'électeurs ecclésiastiques. Les deux magistrats civils seront à la tête des nominateurs laïques; comme le grand vicaire et l'archidiacre, à la tête des nominateurs curés. Tous les électeurs ainsi réunis, après l'invocation de l'Esprit-Saint, choisiront, dans l'instant même, et à la pluralité des voix, trois personnes qui leur paraîtront les plus dignes de cette cure. De ces trois personnes ainsi élues, le présentateur, qui jouit du droit de patronage, choisira celle qu'il voudra pour la désigner à l'évêque, qui lui conférera l'institution canonique.

On voit assez que le court espace de temps, la multitude des électeurs curés, épars dans les campagnes, l'incertitude des électeurs laïques, sur qui tombera le choix de la paroisse, le serment solennel de tous ces hommes graves de choisir pour la cure les plus dignes prêtres, enfin la célérité de toute l'opération, rendent impossible les courses, les brigues, les simonies, et tous les moyens séducteurs.

Pour un évêché. Le doyen de la cathédrale, au moment de la vacance, avertira le métropolitain, ou le premier des évêques de la province, s'il s'agit du siége de la métropole. Celui-ci convoquera le concile provincial pour le mois suivant sans plus long délai, dans l'Eglise où le siége épiscopal est vacant. Les vicaires généraux du chapitre en donneront avis par un mandement à tout le diocèse, et notifieront le jour indiqué pour le concile. Les grands vicaires de la cathédrale, les doyens des collégiales, tous les archiprêtres, un supérieur de chacun des ordres religieux existant dans le diocèse, se rendront à l'Assemblée, et y sié-

geront au-dessous des évêques. Le chef du gouvernement de la province, tous les premiers magistrats civils, un chef de famille, ou un ancien de chaque archiprêtré, pris dans une des paroisses de ce district, chacune à son tour, selon son rang sur le tableau du diocèse, et élu par la commune de la paroisse, les députés de toutes les villes diocésaines, proportionnellement à leur population, et selon le tableau également fixé, se rendront au concile et occuperont les bancs des laïques, de manière que les représentants des fidèles, présidés par les magistrats, soient aussi nombreux que les représentants du presbytère, présidés par les évêques. Dès le premier jour de l'ouverture du concile, l'Esprit-Saint invoqué, et le serment solennel proféré, on élira, à la pluralité des voix, les trois personnes qu'on jugera les plus dignes. Le roi, qui continuera de jouir de son droit de patronage sur tous les évêchés du royaume, et qui, au lieu de de la voix d'un seul homme, ou de celles d'un conseil privé, trop environné d'intrigues, aura saintement recueilli les voix des Eglises et des peuples, nommera celui qu'il voudra des trois élus du concile; il présentera celui qu'il aura préféré au pape, qui lui donnera l'institution canonique.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le souverain pontife refusait cette institution sans motiver canoniquement son refus, et sans faire procéder, non pas à Rome, mais sur les lieux selon l'usage antique et seul raisonnable, au jugement de la personne récusée, alors le monarque s'adresserait à ceux des archevêques qui jouissent des droits de primatie dans les Eglises gallicannes : et l'institution, accordée dans ce cas par le primat de ces Eglises, sera très-conforme aux saints canons. L'évêque ainsi institué adresserait aussitôt ses lettres de communion au pape, le supplierait de le favoriser des siennes. Après toutes ces justes et nécessaires déférences, l'évêque, ainsi que le primat, son instituteur, et les prélats ses consécrateurs, resteraient en paix, dans la communion inviolable de l'Eglise universelle, révérant le pape, quels que fussent ses procédés, comme le chef auguste de toute la catholicité, le très-saint-père, auquel ils seront toujours prêts à déférer en tout ce qui sera conforme aux règles canoniques.

Pour la papauté. Toutes les Eglises avec lesquelles le souverain pontife a les rapports de chef, doivent avoir le droit de concourir à son élection. Les cardinaux peuvent continuer d'être à cet égard les représentants de toutes les nations catholiques; mais il faut donc qu'il y en ait en effet de toutes ces nations; et ce serait une politique fausse de regarder cette dignité comme étrangère et de vouloir l'abolir. Le pape n'est étranger à aucune Eglise, à aucun peuple fidèle. Son conseil permanent, composé des représentants de toutes les Eglises nationales, doit concourir à fortifier le grand lien de l'unité catholique. Mais alors il est essentiel que cette importante dignité soit nationalement élective. On pourrait fixer le nombre des cardinaux français à six, et en laisser l'élection aux états généraux, le roi conservant toujours le droit d'arrêter son choix sur l'un des trois élus dans l'assemblée nationale. Ceux qui trouveraient que c'est donner à un trop grand nombre de laïques une influence majeure dans ces élections s'aheurtent à une erreur fatale. On ne peut trop unir, trop lier les hommes de toutes les conditions, de toutes les classes de la société aux intérêts de la religion et de l'Eglise. D'ailleurs dans les beaux jours de la république chrétienne, les fidèles ont eu cette grande influence; il faut ramener ces beaux jours, afin que l'union soit parfaite comme alors, et que nous n'ayons tous dans l'immense famille de la religion universelle qu'un cœur et qu'une âme.

Voilà toute la hiérarchie pastorale et toute sa canonique ordination.

Quant aux bénéfices qui n'imposent pas la charge des âmes, et ne font qu'enrichir en pure perte les possesseurs, c'est une question différente. Il importe beaucoup de la résoudre avec courage, avec sagesse, à raison de son influence sur les intérêts temporels de l'Etat et de l'abus des biens de l'Eglise, abus énorme qui a occasionné tant de désordres dans son sein.

§ V — Des abbayes et prieurés commendataires, de tous les bénéfices simples, de tout le temporel des églises

La loi constitutive qui assure les propriétés doit être inviolable. Elle est la base essentielle de l'ordre social. La nation ne peut, sans exposer la société à un bouleversement funeste, donner à ses représentants le pouvoir de ravir, de transporter à d'autres, d'envahir sous aucun prétexte les propriétés réelles et justes de qui que ce soit. Celles qui appartiennent aux églises sont sans doute aussi sacrées qu'aucune autre. Il n'en est même point qui soient possédées à titres meilleurs et avec une plus longue prescription. Je parle des vraies propriétés et non pas des immunités des droits honorifiques ou exacteurs, qui peuvent avoir de l'excès, exalter l'orgueil et entraîner des injustices. Rien ne peut prescrire en faveur des abus. Le droit de faire le mal d'autrui est une absurde iniquité qu'il faut détruire aussitôt qu'on le peut. L'Eglise de Saint-Claude, par exemple, ne mériterait seulement pas d'être écoutée, si elle voulait conserver encore ses droits inhumains et détestables de servitude et de main-morte. Mais les propriétés foncières, possédées par Paul ou Jean, par une famille ou par une église, à titre effectif, ne font point le mal d'autrui, pourvu qu'elles portent les charges publiques, qui doivent être proportionnellement communes à toutes les propriétés du royaume.

Cependant de plus hautes considérations nous appellent. La religion exige, et il importe souverainement à l'Etat que les ministres du culte soient désintéressés. L'a-

mour des biens terrestres leur est interdit par l'Evangile plus sévèrement qu'aux simples fidèles. Ce sentiment sordide les jette dans les voies de l'ambition, de l'intrigue, de l'orgueil, de l'avarice, de toutes les passions les plus viles et les plus infâmes. Un prêtre avide de grandes richesses n'a point de vertu ou n'en a que le masque : c'est un scélérat. Comment donc faire? Y a-t-il un moyen de laisser tout le bien aux églises et de réduire au désintéressement les ecclésiastiques ; de remplir les intentions des fondateurs et les intentions plus saintes encore de l'Evangile? Oui, sans doute, et rien n'est plus facile, pourvu que les états généraux s'obstinent à le vouloir. Il faut que l'ordre de la noblesse et celui du tiers état tiennent essentiellement à cette réforme indispensable; plusieurs de l'ordre du clergé y concourront avec zèle. Mais Dieu veuille que la pluralité n'y soit pas pour la perpétuité des abus qui flattent les passions du plus grand nombre! N'importe, la majorité nationale formera un poids irrésistible; le clergé de France se verra heureusement contraint au désintéressement, et par le désintéressement à toutes les vertus.

Posons d'abord les principes.

L'oisiveté ne doit pas être salariée : elle doit l'être encore moins avec les biens consacrés à la religion qu'avec toute autre espèce de biens. Ceux qui servent à l'autel ont seuls le droit de vivre de l'autel.

Les biens donnés aux églises ont trois destinations reconnues: l'entretien des ministres, la décoration du culte et le soulagement des pauvres.

Pour une institution canonique on ne doit pas d'argent; c'est une simonie manifeste; tout accord contraire est vicieux et nul.

Les lois canoniques et les premiers principes de la morale religieuse défendent la pluralité des bénéfices, quand un seul suffit pour l'honorable entretien de celui qui le possède et pour les fonctions du ministère qu'il doit remplir.

Enfin, à quelque prix que ce puisse être, il ne faut point fomenter la corruption des ministres de la religion : la bonté des mœurs publiques, la prospérité nationale en dépendent.

Il résulte de ces principes évidents que les abbayes, prieurés commendataires, chapelles et autres bénéfices, sous quelque dénomination que ce soit, qui n'obligent le possesseur à rien de spécial pour le bien de la religion, ne doivent être conférés à personne qu'à charge d'un office utile et d'un service déterminé. Car tous les titres lucratifs sans fonctions sont le plus détestable abus de la chose publique. Les propriétaires actuels de ces bénéfices ne peuvent être évincés, parce qu'ils possèdent en vertu de toutes les lois qui garantissent les propriétés; mais il faut leur assigner des obligations positives et les astreindre à les remplir. S'ils ont plus de biens qu'il n'est nécessaire pour leur entretien et leurs fonctions, il convient, il est juste de leur faire consacrer l'excédant de leurs revenus pour l'entretien du culte et pour les pauvres.

Le roi, assisté d'un conseil de conscience ou seulement du ministre d'Eglise, qui a toujours fait auprès du trône la fonction d'indicateur, au nom de la religion, restera seul nominateur libre des abbayes, prieurés et autres bénéfices qui ne sont pas à charge d'âmes et qui sont compris dans le patronage royal. L'évêque, dans le diocèse duquel sont situés ces bénéfices, donnera l'institution canonique et indiquera, d'après la détermination du presbytère diocésain dans les lettres d'institution, l'office auquel doit être astreint le titulaire. Si le bénéficier ne remplit pas son office, le tribunal synodique l'appellera en jugement et saisira son revenu.

Conséquences de ces premières règles de justice distributive.

On reconnaîtra le roi nominateur, comme il l'était de tous les bénéfices consistoriaux non à charge d'âmes, mais nominateur à meilleur titre, puisqu'il sera, sous ce rapport le mandataire solennel et librement constitué de toute l'Eglise nationale.

On déclarera les autres patrons des bénéfices simples, également nominateurs, comme ci-devant, et à meilleur titre aussi, parce que les fondateurs, pour établir les droits de patronage, avaient besoin de la véritable sanction de l'Eglise, que le pape seul et le roi ne représentaient qu'abusivement, quoique validement, puisque l'Eglise ne réclamait pas.

On ne pourra plus posséder qu'un seul bénéfice, quand il suffira pour l'entretien de celui qui en est pourvu et pour l'acquit de l'office dont il doit être chargé.

Ceux qui ont deux ou plusieurs abbayes et prieurés seront obligés d'opter dans l'année, et les bénéfices qui composent leur superflu seront conférés à d'autres.

Les biens dotaux des évêchés et des cures resteront à l'entière disposition des évêques et des curés, quant au revenu, sans qu'on en puisse rien soustraire sous aucun prétexte, excepté les subsides généraux, que tous les biens du royaume payeront également.

Les évêques et tous les pasteurs choisis canoniquement, comme nous l'avons exposé, seront de bons ministres, et n'auront jamais trop, pour faire de bonnes œuvres, du revenu, tel qu'il soit, qui appartient en propriété à leur bénéfice. L'archevêque de Paris a six cent mille livres de rente; il n'y a rien d'excessif dans cette richesse; quand il en aurait même deux fois autant il trouverait à la répandre, par la bienfaisance qu'il a lieu d'exercer et que tous les premiers pasteurs de la capitale exercent effectivement, depuis que la voix publique a été consultée sur leur choix, et n'a pas permis qu'on plaçât à la tête de cette grande Eglise des dissipateurs. Ce n'est pas à dire qu'il fût convenable d'y joindre encore une riche abbaye. Aucun évêché n'est trop opulent pour le bien qu'un saint y pourrait faire ; mais tous le sont assez pour les saints eux-mêmes, qui, peut-être, seraient

tentés de luxe, s'ils avaient davantage de richesses à répandre. N'ajoutons donc rien aux évêchés. Les moindres ont été dotés en dernier lieu : c'est assez; qu'on s'arrête là. Mais surtout qu'un évêque n'ait plus à l'avenir d'autre bénéfice que son évêché; car, avec l'office indispensable que celui-ci lui impose, il ne pourrait pas remplir l'office nécessaire que l'autre lui imposerait.

Les curés n'ont pas encore la plupart assez de revenu. Il faut porter la portion congrue selon la marche des valeurs numéraires, au nécessaire et à l'honnête. A ce moment il faut au moins douze cents livres pour un curé, il en faut neuf pour un vicaire. Cet excédant ne peut être pris sur les décimateurs sans anéantir les propriétés décimales dans la main de ceux qui les possèdent. Or, comme elles sont les dotations principales des évêchés, des chapitres, des abbayes, prieurés, etc., ce serait détruire des institutions ou nécessaires qu'on doit laisser intactes, ou très-utiles quand leur objet sera fixé sagement et qu'il convient de conserver pour le bien public. Où donc prendre l'addition indispensable au revenu des curés et des vicaires? Dans deux sources très-fécondes et qui doivent se verser dans le trésor de l'Eglise de France. L'excédant du revenu des grandes abbayes et des riches prieurés est une de ces sources. Les menses conventuelles qui se trouveront supprimées de fait en obligeant les religieux à se réunir au moins dix dans chaque monastère pour y remplir des devoirs profitables à la république chrétienne, sont la seconde source ; il y faut ajouter la contribution des menses conservées et dont le revenu excéderait l'honnête nécessaire des religieux utiles dont la conservation importe autant à l'Etat qu'à l'Eglise.

Première source du trésor ecclésiastique : l'excédant des grands revenus des abbayes et prieurés. Le roi nomme à une abbaye de trente, cinquante, cent, deux cent mille livres de rente. A quoi oblige ce bénéfice? A l'acquit de certaines fondations, voilà ce qu'impose la dotation primitive, et à l'acquit d'un office d'utilité publique, voilà ce qu'exigent la religion, la raison, la patrie. Car il ne faut pas donner les biens publics à qui n'est utile en rien pour le public et l'Eglise; ici le public et l'Eglise c'est la même chose, puisque l'Eglise ou l'assemblée des fidèles gouvernés par les pasteurs c'est tout un. L'Eglise nationale en France c'est la nation française tout entière faisant profession de la religion catholique. L'Eglise assignera donc dans les synodes un office d'utilité publique à cet abbé. Je répète que c'est indispensable sous peine de continuer à violer toute loi religieuse, civile et naturelle. Ou cet office exigera résidence sur les lieux et nécessitera des frais locaux qui peuvent rendre équitable la jouissance de dix ou même vingt mille livres de rente, ou cet office n'imposera point la résidence et aura un objet d'utilité moins circonscrite et plus convenable au régime de l'Eglise, comme les fonctions des grands vicaires auxquelles aucun revenu n'est affecté; des prédicateurs dans les villes où ils n'ont que des honoraires misérables; des directeurs de conscience dans les cités populeuses, où ce ministère est très-important, et où les curés, les vicaires ne suffisent pas pour le remplir; des écrivains estimés, qui emploient leurs talents à l'instruction ou à l'édification, et qui doivent avoir une existence honorable ; des magistrats ecclésiastiques, des professeurs de science religieuse, etc. Il faut aussi des revenus honnêtes à tous ces travailleurs utiles. Réduisons donc généralement la portion des grandes abbayes et riches prieurés à dix mille livres pour le titulaire, et afin que cette portion fixe ne soit pas dans le cas de lui faire négliger la meilleure exploitation des biens, accordons-lui un cinquième de plus dans tout le reste des revenus du bénéfice à quelque degré qu'ils s'élèvent. Il ne faut pas dépouiller les hommes de toute espèce d'intérêt personnel à la plus grande valeur des choses, ce serait l'excès du bien. Mais cet intérêt honnête, sagement borné, est fort différent du vil et coupable intérêt qu'on désire avec raison extirper du cœur des hommes d'Eglise. Un premier cinquième de revenu passé dix mille livres pour tous les bénéfices simples irait donc au titulaire. Un second cinquième doit être employé aux réparations locales et à l'entretien du culte, et à cet effet, versé dans la caisse diocésaine qui aurait des administrateurs nommés, inspectés par les synodes, et invariablement chargés des dépenses relatives à ces objets dans toute l'étendue du diocèse. Le trésor diocésain, uniquement formé pour les frais des réparations et du culte, serait encore grossi par le cinquième de toutes les menses conventuelles tant supprimées que conservées. Les receveurs de toutes ces redditions bénéficiales rendraient un compte exact tous les ans, au synode, des recettes, dépenses, et du reste qui serait grand dans certains diocèses, et qui serait reversé dans le trésor général de l'Eglise de France pour les besoins des diocèses moins riches en revenus.

Le grand trésor de l'Eglise nationale serait donc formé des trois cinquièmes restants des riches bénéfices simples, des quatre cinquièmes des menses conventuelles supprimées, de deux cinquièmes des menses monastiques conservées : car un cinquième de ces menses pour les réparations et qui serait versé dans la caisse diocésaine, deux cinquièmes qui resteraient pour les religieux et qui suffiraient dans les maisons importantes, les seules à conserver, laisseraient encore deux cinquièmes disponibles pour le trésor général.

Il résulterait de ces versements plus de soixante millions par année dans le trésor commun de l'Eglise de France.

Sur quarante mille cures dans le royaume on peut estimer qu'il s'en trouve un quart dont la dotation est suffisante. Supposons

qu'il faudrait la portion congrue additionnelle à trente mille paroisses, et portons ce supplément à six cents livres, ce serait dix-huit millions.

Il faut la portion congrue additionnelle à tous les vicaires, car il n'existe presque point de vicariats dotés. On peut compter que sur quatre cures il y en a une qui exige un vicaire. Le nombre des vicariats est donc de dix mille. Leur congrue additionnelle pour que leur revenu actuel, qui est de trois cent cinquante livres, fût porté à neuf cents livres, serait de cinq cent cinquante livres, et formerait un total de cinq millions cinq cent mille livres.

Comme il convient de supprimer le casuel qui est à la charge des peuples et qui est un opprobre dans une Eglise aussi richement dotée que l'Eglise de France, il est essentiel de doter tous les prêtres qui travaillent dans les villes; on doit calculer sur dix mille au moins et porter leur revenu nécessaire à cent pistoles. C'est dix millions de rente.

Dans la capitale et dans les cités majeures où les vivres sont plus chers et toutes les dépenses usuelles à plus haut prix, les congrues des curés doivent s'élever telle à cinq mille, telle à dix mille livres; celles des prêtres à quinze cents, ou même deux mille livres. Cette addition calculée donnera un résultat de six millions.

Le total des revenus à puiser dans le trésor général de l'Eglise pour les curés, les vicaires et les prêtres des paroisses, s'élèverait donc à près de trente-huit millions. Posons quarante.

Il resterait encore vingt millions pour les pauvres et qui tourneraient, comme il est juste, au soulagement de l'Etat dans les dépenses des hôpitaux.

Toutes les aumônes ecclésiastiques seraient répandues par des hommes d'Eglise : c'est leur fonction sainte, et c'est des biens qui leur sont confiés que seraient formées ces aumônes. Le conseil général de l'Eglise de France, résidant à Paris et composé d'un représentant de chaque diocèse, élu en synode, règlerait à la pluralité des voix la somme qu'il conviendrait de distribuer chaque année à telle ou telle église pour le besoin de ses pauvres. L'évêque, assisté de son presbytère, en fixerait l'emploi immédiat dont il serait rendu un compte public tous les ans, afin que l'Etat pût calculer les secours répandus par le clergé dans les diverses parties du royaume et aviser aux suppléments que les circonstances exigeraient du trésor national.

Observez que, dans le casuel aboli, il ne faut point comprendre celui des messes. On ne pourrait supprimer les oblations pour les messes sans tromper la piété des fidèles et tyranniser leur foi. Mais ces oblations ne doivent pas tourner au profit immédiat des prêtres qui disent la messe et qui sont exposés à faire un gain sordide de la célébration du saint sacrifice. Il suffit de tenir, dans deux registres de chaque sacristie, le compte des oblations données, et des messes dites selon l'intention des donateurs. Le produit total sera versé dans les caisses diocésaines, pour être reporté de chaque diocèse dans le trésor général de l'Eglise de France. Cet article y fournira encore une somme considérable pour ajouter aux charités publiques du clergé.

Qu'on ne craigne pas la diminution du nombre des messes, à raison de ce que les prêtres seraient entièrement désintéressés pour les dire. On aura de bons prêtres, qui n'éprouveront plus de besoins, qui s'empresseront à se sanctifier eux-mêmes et à édifier les fidèles. Ne dit-on pas habituellement beaucoup de messes dans les congrégations sacerdotales, où l'on ne reçoit aucun honoraire? On connaîtra les vertueux ecclésiastiques à leur ferveur pure, et c'est un grand avantage. On n'aura plus de sacriléges à craindre, et c'est un gain inestimable pour la religion et pour l'empire.

Parmi les pauvres que doit soulager l'Eglise, nous n'avons point compris les religieux mendiants, qui sont à la charge du peuple et qui ne doivent plus y être. Il ne faut pas supprimer ces religieux, dont plusieurs, tels que les Capucins, sont très-utiles, et qui tous peuvent le devenir; mais il est nécessaire de supprimer leur mendicité, qui a mille inconvéniens. Puisqu'ils ont fait vœu d'une désappropriation absolue, il faut respecter leurs engagements; ils ne doivent être propriétaires de rien; et c'est le clergé en commun qui doit être détenteur et dispensateur des propriétés dont ils jouissent. En conséquence, tous les biens des Franciscains, des Dominicains, des Augustins, des Carmes, et de tous les ordres mendiants, sont en propriété à l'Eglise et point à eux; ils n'en peuvent pas être administrateurs et propriétaires comme les Bénédictins, les Bernardins et les chanoines réguliers le sont de leurs menses; ils doivent vivre d'aumônes, et ces aumônes, ce n'est pas le simple fidèle, c'est le clergé qui doit les faire. Les maisons où ils ne peuvent pas entretenir la conventualité par le défaut d'individus, sont dans le cas de la suppression. Il ne faut pas vendre les terrains, à moins que des raisons d'utilité publique ne l'exigent, et alors les fonds qui en proviendraient seraient exactement replacés, comme représentant un bien d'Eglise affecté à tel ordre. Si le bien public n'exige pas la vente, il faudra disposer les bâtiments, les terres et toutes les dépendances de ces communautés éteintes, de la manière la plus avantageuse pour la religion et le trésor de l'Eglise. Dans les maisons conservées, le religieux nommé procureur ou économe par sa communauté, continuera d'en régir les biens; mais ce sera au nom du diocèse, et il sera obligé de rendre compte, tous les ans, des revenus à la chambre diocésaine : avec une vigilance facile de la part des administrateurs nommés par le synode pour composer cette chambre, on n'y sera pas trompé. On allouera en aumônes, pour chaque religieux, cinq cents livres annuelles, et pour

chaque supérieur cent pistoles. Leur vie en commun n'exige pas une somme plus forte. On sera peut-être étonné, mais on verra très-probablement que les biens des religieux mendiants, attentivement administrés, peuvent s'élever à huit millions de rente. Le nombre de ces religieux est à peu près de six mille : c'est trois millions de rente pour eux ; ajoutez-y six cents supérieurs ; c'est une addition de six cent mille livres. Allouez quatorze cent mille livres pour les frais de ce qu'on appelle *régime* dans les communautés, pour les voyages, les dépenses extraordinaires. Vous n'aurez que cinq millions de dépenses ; il en faut un de plus pour l'entretien des réparations et les décorations du culte ; il en restera donc encore deux à verser dans le trésor général de l'Eglise pour le soulagement des vrais indigents, et ceux-ci ne coûteront plus rien au pauvre peuple et à l'Etat.

Les communautés de religieuses sont une sage et avantageuse institution digne d'être conservée et soutenue. Il ne faut rien supprimer dans l'Eglise, comme dans l'Etat, que l'oisiveté, l'inutilité, le vice. Les religieuses sont utiles pour l'éducaton des jeunes personnes de leur sexe ; elles offrent un asile et un port à plusieurs ; elles font d'ailleurs tous les ouvrages qui exigent la vie sédentaire. Les biens de leurs abbayes et prieurés doivent subir le même sort que ceux des moines : un cinquième à l'abbesse ou prieure perpétuelle ; un cinquième en réparations, à la charge du bureau diocésain ; deux cinquièmes pour les religieuses ; et le dernier cinquième seul pour le trésor général de l'Eglise, en faveur des pauvres couvents qui n'ont presque point de revenus.

Avant que de terminer ce chapitre, je dois calmer les alarmes de ceux qui redoutent la formation des caisses diocésaines et d'un trésor général de l'Eglise, sous prétexte que le gouvernement, dans un moment d'embarras de finances, pourrait s'en emparer. 1° Cette crainte suppose toujours la continuation du despotisme ministériel en France ; et ce despotisme est à sa fin et ne se relèvera jamais ; 2° ce qui doit dissiper toutes les terreurs à cet égard, c'est que ces différentes caisses et ce grand trésor seront vidés à chaque instant au fur et à mesure qu'on y versera les fonds, dont les destinations sont usuelles, momentanées et nécessaires ; il ne peut jamais y rester de grandes sommes. Et croyez-vous que, pour l'appât de quelques millions, une nation juste et généreuse, un gouvernement sage et attentif à la voix publique, ira voler les propriétés, le pain, la vie des congruistes, rompre l'harmonie générale et bouleverser des milliers d'institutions et d'existences dans tous les coins du royaume ? Ceux qui ont de pareilles craintes sont des hommes bien injurieux à la patrie et de misérables citoyens.

§ VI. — Des chanoines de cathédrales et de collégiales. Des chapitres nobles. De l'ordre de Malte. Des Chartreux, et de l'utilité de tous les membres de l'Eglise.

Les chanoines doivent être utiles. Ceux de Notre-Dame de Paris et de quelques autres chapitres de cette capitale, sont presque tous des hommes appliqués à des travaux estimables. Il s'en trouve aussi plusieurs également dignes d'estime dans les cathédrales et collégiales des provinces. Ce sont ceux qui ont été appelés à ces places par leur mérite et nommés par les évêques. Pour ceux qui s'y sont glissés par intrigue, par faveur, par résignation, n'attendez rien d'utile de cette classe, même après la régénération des bons principes dans le clergé : laissez ces individus isolés jouir de leur néant, et n'en admettez plus de semblables. Le mépris public en fera justice et ne permettra pas qu'il en survienne à l'avenir. Il faut fermer sans retour la voix de la résignation des bénéfices. Elle ôte toute liberté au choix canonique et ne produit que des abus.

La plupart des canonicats sont à la collation de l'évêque, ou à celle des chapitres qui choisissent eux-mêmes leurs membres. Ces formes sont bonnes : les évêques connaissent leur clergé ; élus dans la suite par les presbytères et les fidèles qui en auront désigné trois au souverain, pour qu'il en nomme un, ils seront tous des pasteurs éclairés ; ils rempliront leurs chapitres d'hommes de bien, qui seront la lumière et l'édification des diocèses. Les chapitres auront la même émulation pour se bien composer. Quant à ceux qui ont d'autres patrons, ou ecclésiastiques, ou laïques, comme on ne veut ôter les droits de personne, mais en régler l'usage pour le bien universel, il conviendrait que l'évêque et le chapitre désignassent trois prêtres, et que le patron choisît celui des trois auquel il voudrait conférer le canonicat. Alternativement l'évêque en désignerait deux et le chapitre un, l'évêque un et le chapitre deux. Les prébendes, à la nomination du roi et des princes, seraient conférées selon la même forme canonique ; et alors les chapitres seraient ce qu'ils doivent être, l'élite du presbytère et le sanctuaire vénérable du mérite ecclésiastique.

Comme les chambres diocésaines seraient principalement composées des membres de ces chapitres, le synode ne pouvant mieux choisir que parmi eux et parmi les curés des villes, ses administrateurs annuels, ils verseraient eux-mêmes dans la caisse commune qui serait à leur garde, le cinquième de tous les revenus de leur église, pour l'entretien des réparations et la décoration du culte : ils en feraient l'emploi immédiat, dont il serait rendu un compte public chaque année, ainsi que de toutes les recettes et de tous les emplois de ce trésor. Il est notoire que, les églises cathédrales et leurs bâtiments utiles étant généralement bien entretenus, il leur en coûte effectivement le cinquième ; ils n'auraient donc rien à perdre à cet arrangement, plusieurs y gagneraient : pour les accidents imprévus et les grandes reconstructions, ils auraient la ressource commune dans le trésor. En général, les chapitres ne sont pas trop riches ; les quatre

cinquièmes de tout leur revenu devront continuer d'être également répartis entre les chanoines et selon les proportions équitables entre les moindres officiers et serviteurs de leur église, sans qu'on puisse en rien extraire pour le trésor en faveur des pauvres. Quand un chanoine de cathédrale n'a pas plus de mille écus, et un de collégiale pas plus de deux mille livres, il n'y a rien de trop; il fera ses aumônes lui-même, conformément à son zèle et à sa charité. Mais, comme il existe un petit nombre de chapitres très-riches, où la surabondance entretient le luxe, avec les excès d'orgueil et de mollesse qui en sont la suite, il faut y obvier: ceux-là seraient obligés de verser un cinquième ou même deux, selon leur opulence, dans le trésor diocésain en faveur des pauvres, outre le premier cinquième pour les réparations et le culte : c'est au presbytère synodique des diocèses à régler cette proportion.

Les chapitres de collégiales sont l'asile naturel des anciens prêtres qui ont vieilli dans les travaux du ministère; il faut leur donner tous les canonicats de ces églises, à mesure qu'ils seront vacants : si c'est l'évêque ou le chapitre qui les nomment, ils choisiront librement parmi tous les travailleurs du diocèse ; si c'est un autre patron, sa nomination se déterminera sur un des trois élus par l'évêque et le chapitre, de la manière que nous avons expliquée touchant les prébendes des cathédrales.

Les chapitres de chanoinesses où, pour se disposer au vœu d'humilité, l'on est obligé de faire profession d'orgueil, en se targuant de noblesse héréditaire, sont, sous ce rapport, contraires à l'Evangile et au bon sens : il ne faut pas les supprimer, car leur institution ramenée à l'esprit du christianisme et de la fraternité religieuse est très-bonne; mais il faut supprimer, sous peine d'irréligion et d'absurdité, les preuves de noblesse qui, dans la nation, sont une injure publique au mérite sans aïeux, et dans l'Église une véritable apostasie de l'humilité chrétienne. La religion, dans le choix de ses enfants les plus parfaits, telles que doivent être des vierges séparées du monde, au moins pour un temps et souvent pour toujours, n'admet que les preuves personnelles de la vertu. La vertu est la noblesse de l'honnête homme, par excellence du chrétien et par la convenance la plus indispensable de ceux et celles qui font profession de la perfection évangélique, ou qui s'y exercent.

Il faut en dire autant de tous les chapitres de chanoines appelés *nobles;* ou plutôt il est honteux qu'on soit obligé de le dire, tant cette nobilité exclusive, dans un état humble et saint, choque tous les principes. Maintenant qu'on exige de la vanité même une sorte de bienséance, qui pourra souffrir ces croix, symbole de crucifiement et devenus des signaux de fierté; ces habits fastueux, ces couleurs tranchantes, ces rubans ridicules, ces ornements de théâtre que la démence de l'amour-propre a inventés pour couvrir de honte la religion la plus simple, la plus fraternelle, qui proscrit si sévèrement toutes les fatuités et toutes les imbécillités de l'orgueil? La croix des évêques est seule dans les convenances; elle est d'un usage immémorial. Il est juste que les premiers pasteurs, obligés plus spécialement à représenter la personne d'un Dieu immolé pour les hommes, aient la distinction imposante de porter devant eux le symbole auguste et sans ornement de cette divine immolation.

Quoique l'ordre de Malte n'ait plus d'objet, il vaut mieux lui en assigner un que de le supprimer. Toute suppression est mauvaise, quand on peut rendre utile ce qui avait cessé de l'être. C'est un ordre religieux; les preuves de noblesse héréditaires, pour y être admis, doivent donc être retranchées, sous peine de choquer toujours, comme nous venons de le dire, la religion et la raison. Il ne faut pas que les longues inconséquences des siècles barbares et du régime féodal se perpétuent encore jusque dans le sanctuaire de la perfection évangélique, au moment où les principes sont enfin consultés et le sens commun est pris pour arbitre des institutions. Quoi, des religieux apporteraient des titres d'orgueil pour faire vœu d'humilité, des prétentions aux grandes richesses pour faire vœu de pauvreté, souvent les projets de licence pour faire vœu de chasteté, et l'on ne voudrait pas voir, dans un moment de lumière, que de toutes les violations de l'Evangile et du bon sens c'est la plus intolérable?

Une société religieuse militaire a pu être utilement instituée dans le temps que les musulmans envahissaient les territoires des catholiques et menaçaient toute la république chrétienne : aujourd'hui cette société, sous ce rapport, est absolument inutile : mais il importe dans tous les temps qu'il y ait, parmi les défenseurs de l'Etat, une élite d'hommes parfaits, selon la mesure de perfection que comporte la nature humaine et qui soient les modèles de toutes les vertus généreuses propres à exalter le vrai courage et enflammer les âmes du saint amour de la patrie. Que les jeunes hommes qui se destinent à cet ordre fassent preuve d'honneur, de bonne éducation, de généreux sentiments, voilà les titres qu'il faut exiger, parce qu'ils annoncent et garantissent la noblesse personnelle, la seule qui assure la disposition à se dévouer pour la religion et pour l'Etat. Qu'ils aillent faire le noviciat à Malte; mais à condition que ce noviciat sera véritablement celui des vertus héroïques qui conviennent à un saint guerrier et qu'il y ait là une divine émulation entre toutes les nations catholiques, qui s'y réunissent pour fraterniser sous le même régime, dans la même milice religieuse et citoyenne. Si le grand maître et le gouvernement de l'ordre à Malte ne veulent point se prêter à ces réformes nécessaires, on a droit d'établir un noviciat pour les chevaliers français dans le grand prieuré de France. On entretiendra

avec le grand maître toutes les relations qui pourront se concilier avec les intérêts de l'Etat et de la religion, c'est-à-dire toutes celles qui ne contrarient point la vertu et le bien public. S'il ne veut pas y entendre, tant pis pour lui et pour son ordre : il n'est aucune convention qui puisse obliger à sacrifier la justice éternelle, l'Evangile et la patrie. Dans cette supposition, le grand prieur de France serait le supérieur de tout l'ordre dans le royaume, et ce serait à lui que serait transféré, avec la vraie maîtrise, le vœu d'obéissance canonique.

Ces guerriers religieux, ces saints défenseurs de leurs concitoyens seraient placés par le souverain dans nos armées. Ils porteraient dans tous les corps militaires où ils serviraient et commanderaient l'exemple des bonnes mœurs, de la régularité sévère, du courage invincible.

Les biens des commanderies doivent concourir aux charges publiques, comme tous les autres. Cela ne souffre plus de difficultés pour toute espèce de biens. Mais ceux-ci, quoique affectés à un ordre ecclésiastique, peuvent être distingués et régis à part sans aucune contribution aux caisses des diocèses, ni au trésor général de l'Eglise de France. Le cinquième, prélevé pour la réparation des biens et la décoration du culte, resterait dans le trésor particulier de chaque province ou *langue*, comme on appelle les divisions locales de cet ordre, et serait appliqué à sa destination, de manière que la recette et l'emploi fussent justifiés dans un compte rendu public tous les ans. Un dixième serait envoyé à Malte pour les frais du noviciat, et remis à cet effet au grand maître, supposé que les Français continuassent d'y aller, et que la réforme y fût admise. Un second dixième serait employé pour l'équipement, les frais de transport et d'entretien des novices ; sinon ces deux dixièmes seraient versés dans le trésor du grand prieuré de France, et y resteraient pour être consacrés ici à la même destination. Trois dixièmes appartiendraient en pure jouissance au commandeur titulaire, qui ferait à son gré ses aumônes dans les hôpitaux des armées, en se souvenant qu'il est chevalier hospitalier par son institution même. Resteraient trois dixièmes de tous les revenus dans le trésor général de l'ordre, pour être répartis en pensions aux chevaliers qui n'auraient point de commanderies.

Les commanderies vacantes seraient conférées par le grand maître ou, à son refus, par le grand prieur de France, à celui qui serait nommé par le roi, après l'élection de trois chevaliers dans le chapitre des commandeurs. Le roi choisirait celui qu'il voudrait, parmi les trois que fixerait l'élection. Il est juste, indépendamment de toutes les autres convenances, que les chevaliers faisant le service de religieux militaires dans les armées nationales, le roi ait une influence décisive dans le choix des commandeurs, sans que le principe de l'élection canonique soit altéré.

Il n'y aurait point, pour la France, de frères servants ; plus rien de ce qui avilit. Effaçons jusqu'aux traces de ces lignes de démarcation qui mettaient dans le sein même de l'état religieux la hauteur d'un côté, la bassesse de l'autre, et l'orgueil partout. Car il est un orgueil qui rampe, comme il en est un qui domine. Mais la vertu n'en admet point, et la religion n'en peut souffrir aucun. Il y aurait les religieux hospitaliers, prêtres et diacres, qui feraient le service divin dans les commanderies, dans les armées et dans les hôpitaux militaires. Le respect dû au sacerdoce par les chrétiens, et surtout par des frères laïques religieux, assignerait dans les assemblées de l'ordre le premier rang à ceux qui seraient promus aux ordres sacrés. A cet effet, il serait convenable que le grand prieur de France, chef de cette sainte milice nationale, fût prêtre et même cardinal, et qu'on choisît entre tous les commandeurs français le plus estimé, le plus sage, le plus comblé des honneurs de la vertu, pour lui conférer cette dignité imposante et cette présidence vénérable. Il ne pourrait plus, dans sa vieillesse auguste, combattre avec l'épée les ennemis de la patrie ; il les combattrait avec la puissance de la sagesse, qui formerait sous ses auspices des saints et des héros. Les hospitaliers, prêtres ou diacres, qui n'auraient pas été chevaliers, ne pourraient posséder que les moindres commanderies et les autres bénéfices qui leur ont été affectés jusqu'à présent. Ministres des autels et des pauvres malades, ce n'est pas d'argent qu'il faut disputer avec vos valeureux frères laïques, c'est de vertu. D'ailleurs il est évident qu'un religieux officier a plus de dépenses à faire qu'un religieux prêtre qui n'a que des fonctions pastorales, ou vicariales, ou canoniales à remplir dans les commanderies, ou un service de religion à exercer dans les hôpitaux de l'armée.

J'ai donné quelque étendue à cet article des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou chevaliers de Malte, auxquels on peut assimiler ceux de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, pour les ramener à leur destination ancienne et aux vues actuelles de bien public. J'ai dû entrer dans ces détails, parce que de tous les ordres religieux, c'était peut-être celui de Malte qu'il semblait plus difficile de disposer d'une manière sensiblement utile à la religion et à l'Etat. Combien n'est-il pas satisfaisant de voir l'inestimable utilité qu'on en eût aisément retirée pour l'un et l'autre ! Il est vrai qu'il y a de l'honneur dans cet ordre, et de cet honneur qui est un élément de vertu. Aussi peut-on croire qu'il se prêtera à ces vues utiles avec grandeur d'âme. Mais attendez : bientôt il y aura de l'honneur partout, dès que vous offrirez les moyens d'y atteindre. Vous verrez les ordres cénobitiques et mendiants eux-mêmes appliqués à des fonctions importantes, former de grands citoyens.

Les Bénédictins, Bernardins, et Chanoines réguliers doivent être employés à l'utilité

publique. Leurs grandes maisons qu'il faudra conserver, et leurs talents qui se développeront avec énergie, serviront à l'éducation des citoyens et à la culture des hautes sciences. Ceux qui ne voudront pas s'y dévouer mériteraient de subir la sentence de Saint-Paul : *Celui qui ne travaille pas n'a pas droit de manger* (II *Thess.*, III), mais il suffit de prévenir les abus pour l'avenir. Les rénitents, ceux qui, accoutumés à une oisiveté absolue, et à une entière nullité, ne veulent ou ne peuvent être bons à rien; ceux enfin que leur âge, leur infirmité rendent incapables de travaux, seraient rassemblés dans quelques maisons vastes, telles qu'ils en ont dans les campagnes pour y végéter, à la pension de quatre cents livres; car il n'est pas juste qu'ils aient le même traitement que les religieux travailleurs placés dans les villes. Ceux-ci éprouvent plus de besoins, sont exposés à plus de dépenses que des oisifs qui seraient réunis en grand nombre dans des communautés rurales. Ces êtres inutiles ne seraient pas à leur mort remplacés par d'autres. En conséquence, la plupart de ces maisons seraient supprimées dans trente ans : on n'en conserverait que très-peu pour servir d'asiles aux vieillards et aux infirmes, qui jouiraient alors d'une pension meilleure et mieux méritée.

Les Chartreux et autres solitaires, tels que les religieux de la Trappe et de Sept-Fonds, hommes vénérables qui sont toujours dans la ferveur première de leur état, doivent être conservés; cependant leurs austérités exigent de la modération : car les excès, même en genre de vertu, ne peuvent qu'être nuisibles à la nature, à la société, à la perfection. Les Trappistes et leurs émules sont utiles; ils travaillent et sont de grands agriculteurs.

Les Chartreux ont été et peuvent devenir plus que jamais très-avantageux à la patrie. Ils réunissent autour d'eux, dans leurs riches solitudes, tous les arts agricoles. Ils sont propres à les perfectionner par leur inspection et leur vigilance. Le sacerdoce auquel ils sont élevés leur interdit l'exercice immédiat de la charrue et des arts mécaniques; mais non pas l'intelligence et la présidence de ces travaux essentiels, recommandés dans les livres saints avec tant d'intérêt, et dont il est expressément dit que le Très-Haut est l'instituteur : *Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo.* (*Eccli.*, VII.) Comme prêtres, ils veilleront d'abord avec des soins efficaces, infiniment utiles, et qui leur sont habituels, aux bonnes mœurs, aux simples et touchantes vertus, à la vie patriarcale des nombreuses familles de laboureurs, journaliers et ouvriers, qui exploitent sous leur inspection leurs grandes propriétés territoriales. Ils feraient à leur égard les fonctions de pasteurs. Ce ne serait plus une exemption contre laquelle les curés ont réclamé souvent; ce serait une véritable institution qui leur conférerait les droits curiaux. Il n'en peut résulter que du bien pour les fidèles qui vivraient sous leur garde, et une sainte émulation pour les curés séculiers du voisinage qui ne voudraient pas se laisser vaincre en sagesse pastorale et en utilité publique par le zèle des religieux. Comme solitaires, les Chartreux se livreraient, après leurs saintes méditations, à des observations agricoles très-importantes, et présideraient à l'exécution des meilleurs systèmes sur la fécondation des végétaux et leur plus fertile développement. La culture immédiate des fleurs et des arbustes fait déjà leur récréation innocente, et continuerait de l'être. Pourquoi n'étendraient-ils pas leur inspection et leurs soins à la culture des grands arbres à fruits, qui embelliraient et enrichiraient leurs champs, à celle des productions végétales nutritives qu'on peut propager et perfectionner de diverses manières, à la plantation et au meilleur aménagement des forêts, à la plus utile composition, et la plus avantageuse direction des troupeaux; à tous les vastes objets de l'économie rurale? Est-il possible d'imaginer alors de plus vertueux, de plus estimables, de plus utiles citoyens? S'ils se trouvent ensuite trop riches pour le nombre de solitaires réunis dans leurs maisons, et pour les frais nécessaires à leurs utiles expériences, ils verseront dans le trésor de l'Eglise nationale leur superflu pour les pauvres. Qu'en feraient-ils? Ils n'ont aucune passion à contenter. Toute espèce d'abus leur est impossible. Il faudrait s'en rapporter à eux, et qu'il y eût au moins en leur faveur cette exception à la loi qui prescrira aux autres propriétaires des biens d'Eglise telle rétribution envers les indigents. On verra qu'ils donneront davantage qu'on n'en aurait exigé. Excellents hommes, c'est avec un attendrissement profond, et les yeux mouillés de douces larmes, que j'ai composé votre article. L'image sacrée de la religion, quand elle se trouve fondue comme elle doit toujours l'être avec la sainte image de la patrie, saisit les âmes, enflamme les cœurs, commande l'adoration et l'amour.

§ VII. — Des congrégations sacerdotales. Des séminaires. Des Facultés de théologie.

Les congrégations de prêtres, librement associés, ont un objet d'utilité si marquée dans les séminaires, les colléges et autres institutions importantes, que la seule chose à désirer, c'est que la patrie s'en occupe davantage, afin que leur zèle s'anime encore plus pour le bien public : il faut que la doctrine qu'on y doit enseigner soit fixée dans le concile national, afin qu'il n'y ait plus aucun esprit de parti parmi les instituteurs des élèves du sanctuaire dans les maisons de probation, et parmi ceux de la partie la plus cultivée de la jeunessse de tous les états dans les colléges. Français, il faut honorer beaucoup les maîtres de vos enfants, si vous voulez que vos enfants honorent la patrie. Il faut en convenir; on remarque un esprit servile, minutieux, vraiment misérable dans quelques-unes de ces congrégations: on y rampe; on y enseigne des pra-

tiques puériles et superstitieuses, plutôt qu'on n'y inculque les grandes maximes de la morale et de la religion; on y fait des hypocrites, parce qu'on favorise tous ceux qui se prêtent aux affectations extérieures et ridicules; on y renforce l'orgueil et l'insolence des noms et des fortunes par des égards honteux pour les nobles et les riches, ennemis nés des vertus d'humilité, de désintéressement, qui sont l'essence de la vie évangélique; on y brise le ressort des grandes âmes par mille niaiseries impérieusement imposées, et par les persécutions redoutables qui menacent les esprits pleins de pensées fortes, et les cœurs qu'anime une libre énergie. Je n'ai point l'envie de censurer les Sulpiciens et les Lazaristes, parmi lesquels se trouvent beaucoup de prêtres estimables, et d'hommes d'un rare mérite; mais ces deux congrégations ont besoin d'adopter d'autres plans, et d'élever plus haut leurs principes d'éducation cléricale. Il faut former de saints ministres, de bons pasteurs, de zélés citoyens, et non point des grimaciers à cheveux plats, des verbiageurs d'arguments et de petites formules, des égoïstes honteux, qui ne songent qu'à se concilier la faveur de leurs maîtres par ces voies basses, et pour qui le bien public n'est qu'un grand mot, auquel ne correspond pas la moindre idée dans leur tête imbécile. Il est essentiel que les évêques, les presbytères diocésains et la nation entière y pensent efficacement. C'est là que sont formés la plupart des pasteurs, les chefs surtout de cette sainte magistrature qui influe de plus près sur les mœurs nationales.

Les congrégations de l'Oratoire et de la Doctrine chrétienne ont besoin de se remonter aussi à un régime plus fort et à des vues plus vastes. Ces deux corps ont de l'énergie : le premier a une grande gloire à soutenir, celle des hommes célèbres qu'il a enfantés; le second a une égale renommée à acquérir et les mêmes moyens pour y atteindre. On leur a confié, dans plusieurs provinces, et avec juste raison, les maisons d'éducation publique; mais les sujets leur manquent ou leur échappent; la congrégation ne s'oblige pas à fournir toujours à leurs besoins; et des perspectives qui leur assurent une plus solide existence les engagent naturellement à quitter. Que les Oratoriens, les Doctrinaires soient sûrs d'avoir en tout temps, chez leurs libres associés, une aisance honnête, leurs maisons se rempliront des meilleurs hommes; ils auront à choisir, et choisiront bien. On ne cherchera pas ailleurs que dans des sociétés si belles et si honorées, quand une fois on y sera reçu, l'assurance de son bien-être. Les revenus des colléges sont déjà une grande avance; il reste à mieux doter leurs maisons principales : on a mille moyens pour ces dotations peu dispendieuses. Quelques menses de religieux inutiles supprimées suffisent. Il en résultera, pour l'éducation publique et le ministère de la prédication, des avantages inestimables.

Ce serait ici le lieu de parler des universités et de toutes les combinaisons de cette éducation publique, le plus grave objet des institutions nationales. D'autres s'en occupent : ce seul point demanderait un ouvrage à part. Je me bornerai à dire que, si la religion n'est pas la base de tout l'édifice et le lien de toutes les parties de l'enseignement, les mœurs, au lieu de se réparer, achèveront de se perdre, et que la législation entière, au lieu de s'affermir, croulera bientôt par les fondements qui posent sur les mœurs. Je ne dis que cette parole; mais les génies qu'anime le zèle patriotique y prendront garde.

Les facultés de théologie ont seules un rapport direct à cet ouvrage. L'enseignement de cette science, dans les universités, n'a jamais été combiné sagement; il est, plus qu'en aucun temps, exercé d'une manière pitoyable : on n'y apprend qu'à ergotiser sur les objets les plus sacrés, à mentir à ses propres opinions dans les articles laissés au libre jugement des hommes, à s'asservir à des formules qui ne sont point prescrites par l'Eglise, mais par une scholastique ombrageuse qui a tout obscurci, tout entravé, comme pour abrutir l'esprit humain. Les évêques et les presbytères ont laissé usurper aux écoles la sainte autorité de la censure; les disputeurs théologiques l'ont souvent exercée d'une manière contradictoire, déclarant hérétique, dans un temps, ce qu'ils avaient proclamé catholique dans un autre; ils n'ont surtout jamais manqué, dans leurs inextricables discussions, qu'ils jetaient à la tête du public toujours étonné de n'y rien entendre, d'employer le ton le plus tranchant, le plus dur, le plus impérieux, comme s'ils avaient l'infaillibilité de l'Esprit divin : quoiqu'ils refusent de reconnaître cette infaillibilité dans le souverain pontife, et qu'ils soient forcés d'avouer qu'elle n'appartient qu'à l'Eglise universelle, dès qu'ils vous ont déclaré hérétique, malsonnant, ou ce qui leur plaît, il faut baisser la tête, comme si le ciel eût parlé par leur voix, et se rétracter humblement contre sa conscience, pour écarter les foudres de ces souverains maîtres de la doctrine. L'orgueil du pédantisme théologique et le despotisme des *scholares* ont égalé ou surpassé toutes les espèces d'orgueil et de despotisme. Ce n'est plus guère qu'un objet de pitié; mais autrefois c'était un épouvantail terrible : ils ont arrêté longtemps la marche des pensées, ils ont poussé, par l'indignation, de bons esprits dans des excès contraires à la religion. Enfin, un grand crime est d'avoir rendu la doctrine, qu'ils disaient celle de l'Eglise, souvent odieuse et toujours ridicule. Ils se vanteront d'avoir formé de grands hommes; c'est-à-dire, de ne les avoir pas empêchés d'éclore : le génie s'élève tout seul. En dépit du proviseur de Navarre, Bossuet ne pouvait pas être un homme médiocre, excepté dans l'oraison funèbre de son maître.

Depuis l'établissement des séminaires où

l'on enseigne, fort mal à la vérité, la théologie d'après les formes doctorales, mais où on l'enseignera mieux en abjurant ces misérables formules, les facultés théologiques, dans les universités, n'ont plus d'objets. Elles n'ont que deux effets, de faire perdre le temps aux jeunes clercs, qui n'y viennent que par acquit, pour obtenir des grades afin d'arriver très-abusivement aux bénéfices; et de faire perdre le bon sens aux petits esprits qui suivent avec contention d'étude le cercle de toutes les formalités de cette science abrutissante. Je répète qu'il est beaucoup de docteurs d'un bon esprit et d'un grand talent; mais ceux-là, s'ils veulent être sincères, en conviendront; ce n'est point par leur théologie qu'ils ont du mérite, c'est malgré elle. Il faut donc supprimer totalement les sacrées facultés, comme elles se nomment. Le progrès des lumières ne permet pas un doute sur cette suppression indispensable.

A leur place, il faut créer dans les universités, la faculté canonique, où des nommes d'église choisis au concours seraient seuls admis. On y enseignerait, à tous les citoyens destinés aux divers emplois de la république, un droit canon qui semblerait tout nouveau, et qu'il importe également à tous de connaître; ce sont les rapports de la religion avec les lois qui obligent le souverain envers les citoyens et les citoyens envers leur chef; avec celles qui obligent les prêtres envers les laïques, et les laïques envers les prêtres; avec les lois des mariages, les lois des contrats, les lois du commerce, les lois de la magistrature, les lois militaires, les lois des différentes professions civiles; avec les lois générales et particulières de la police sur le culte et les mœurs; comme les solennités, les abstinences publiques, les devoirs légaux des paroissiens, etc. Il faut instituer la plupart de ces rapports, qui sont comme non existants, par les défauts de notre code contradictoire, de nos mœurs absurdes, et créer cette science de la morale législative. Tous les citoyens, pour être admis aux charges et emplois, seraient obligés d'avoir fait ce cours de science religieuse et patriotique, dans l'une des universités ou dans les colléges qu'on leur agrégerait. Ainsi ces corps académiques, qui prétendent exercer la magistrature de l'éducation nationale, loin de rien perdre de leurs prérogatives en acquerraient une plus grande encore.

Quant à la théologie proprement dite, elle ne sera enseignée que dans les séminaires. Les éléments de cette science se trouvent dans les catéchismes; elle est nécessaire sur ses points capitaux à tous les fidèles; et les prêtres la professeront dans les temples; mais ses grands développements, propres à former les savants ministres et les docteurs évangéliques, ne doivent indispensablement occuper que les élèves du sanctuaire. Comme toute la science religieuse est dans les divines Ecritures et les saintes traditions, la vraie théologie ne doit pas avoir d'autre objet. Il n'y a point à disputer; tout est positif; il ne s'agit que de développer, d'apprendre et d'enchaîner toutes les vérités divines qui sont l'objet de la foi. Ainsi fixée, la théologie pure est la première science de l'univers.

§ VIII. — Des mœurs du clergé; d'abord de sa prérogative comme premier ordre dans l'Etat, considérée sous le rapport de l'orgueil; et par occasion de l'ordre de la noblesse, qu'il conviendrait d'assimiler en son rang à celui de l'Eglise, tellement que la noblesse d'État fût personnelle comme la cléricature.

En retranchant l'ambition et ses intrigues, l'oisiveté et ses vices, les richesses et leurs abus, nous avons déjà fermé aux ministres de la religion les trois sources les plus fécondes des mauvaises mœurs. Restent l'orgueil que peut fomenter la prérogative du rang dans l'Etat, et le danger des passions coupables que peut occasionner le célibat des prêtres. Nous examinerons bientôt sévèrement le second article; fixons à ce moment avec sagesse nos idées sur le premier.

L'obligation de renoncer à toute espèce d'autorité arbitraire et de despotisme, d'abjurer toutes les prétentions de la naissance et de la fortune, de fouler aux pieds tous les attributs de l'arrogance et de la vanité, de ne se distinguer de ses frères que par de plus grands services rendus aux hommes, sont également des atteintes si vives portées à l'orgueil, que déjà et l'ouvrage et l'auteur sont odieux à tous ceux qui ont en horreur l'humilité, la simplicité, la fraternité, la serviabilité de l'Evangile. Il faut continuer de mériter une haine si honorable et qu'envierait la vertu même.

Importe-t-il à la nation que le clergé conserve son rang dans les assemblées patriotiques et soit toujours le premier ordre de l'État? N'est-il pas à craindre que cette distinction, le plus grand de tous les honneurs, ne conserve et n'alimente l'orgueil qu'on veut détruire? Malheur aux esprits sans mesure, qui, sous prétexte de zèle, se jettent dans les extrêmes, et bouleversent les éléments du bien public, au lieu de les ordonner pour le bonheur général. Nous avons trouvé le secret de conserver, selon la justice, toutes les richesses qui appartiennent en propriété à l'Eglise, et de réduire tous les ecclésiastiques au désintéressement. Il faut de même garder, selon l'ordre, la prééminence du sacerdoce, et la concilier avec l'humilité de tous les pasteurs.

Rien n'est plus important que de laisser subsister la distinction des ordres dans la monarchie française : et cependant il est dans les principes de l'équité sociale que ce qu'on appelle en France le tiers état compose toute la nation. On a soutenu avec succès dans une foule d'écrits qui semblent contradictoires, ces deux propositions : elles sont également véritables et faciles à concilier.

Dans l'ancienne Rome, dont le gouvernement n'était pas bon avec son mélange de despotisme dictatorial, de double monarchie consulaire, d'aristocratie sénatoriale

et de démocratie tribunitienne, état qui devait se constituer avec effort, se continuer avec rixe, et se résoudre en despotisme absolu, on disait : « Le sénat et le peuple romain. » On ne doit dire en France que, « le monarque et le peuple français. » Un grand royaume, où tous les citoyens égaux dans leur concurrence à la législation sont présidés par un roi à qui l'administration est confiée tout entière en faveur du bien public, s'organise de soi-même pour le bonheur et l'immortalité. C'est la perfection même de l'état social vers laquelle on marche à grands pas. Tous les Français concourant au choix des députés, tous les députés ayant voix égale dans les délibérations législatives, le roi seul souverain exécuteur des lois sanctionnées par son autorité paternelle, mais délibérées dans l'assemblée de la famille nationale, il n'y a rien de meilleur au monde. Et la constitution anglaise, tant vantée avec ses contre-poids et ses balances, ne paraîtra plus qu'une grande machine à rouages compliqués, discordante et facile à détraquer, en comparaison de la simple, solide et majestueuse composition de l'Etat français.

Quelques écrivains excellents, qui ont développé de grandes vues de bien public, entre autres l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Qu'est-ce que le tiers état ?* concluent que, d'après les principes de l'unité nationale, il ne doit pas y avoir différents ordres de citoyens dans la représentation du royaume. Cette conséquence est outrée. Elle est si peu juste que l'auteur cité, quoiqu'il ait une logique rigoureuse, est forcé de l'abandonner équivalemment, par l'exactitude même de ses vues. Il n'entend par la dénomination d'ordre que le privilége qui séquestre de l'intérêt général, une caste inutile et même nuisible au bien public. Il la réserve comme un opprobre à la noblesse seule et la refuse honorablement au clergé, qu'il est obligé de reconnaître comme une profession distinguée, d'une utilité majeure et d'une importance essentielle. Alors ce ne serait plus qu'une dispute de mot; car il est égal de dire que les ministres de la religion composent le premier ordre, ou qu'ils exercent la première profession publique parmi les citoyens. La question grave est de savoir s'il ne peut pas y avoir deux professions publiques d'une telle importance dans la nation, qu'elles donnent rang de premiers citoyens à ceux qui en ont l'exercice. Or cela est non-seulement conforme aux bons principes, mais d'une convenance absolue ; et il n'y a rien qui oblige à changer la dénomination d'*ordre*, qui est très-correcte dans cette acception. Quelles sont en effet les deux professions qui distinguent en *premier ordre*, (ce terme se présente de lui-même, tant il est naturel), les citoyens entre leurs frères ? Les deux grandes magistratures, de la morale et des lois. L'une est la magistrature de la religion, dont tous les ministres sont éligibles par la nation comme formée en Eglise; l'autre est la magistrature des dignités civiles dont tous les membres sont éligibles par la nation comme formée en gouvernement. La première est le clergé, la seconde est la noblesse. Mais on voit bien, et avant qu'il soit peu, il ne sera plus nécessaire de le dire, tant l'évidence gagne les esprits, que cette noblesse ne doit pas être héréditaire pas plus que la cléricature. La noblesse d'hérédité dans l'Etat est une chimère dévorante née parmi la fange et le sang de la barbarie féodale. Elle ne peut soutenir la lumière et les regards de la raison et de l'humanité. L'Evangile, l'état social, le sens commun l'abjurent également comme le plus grand fléau dont la plus féroce des passions, l'orgueil, ait écrasé la nature humaine.

Quelles sont les dignités dans l'ordre civil qui confèrent la noblesse ? Celles des ducs et pairs constitués à l'avenir par une libre élection déterminée par le roi, qui sur trois élus dans les états généraux, en nommerait un ; ils seraient les gardiens des lois générales à la tête des parlements ; et les juges, avec les magistrats leurs assesseurs, des grandes causes qui intéressent la législation même dans toute l'étendue du royaume : celles des gouverneurs, commandants, lieutenants de roi des provinces, chefs ou capitouls des cités, marquis ou comtes des districts, barons ou vicomtes des paroisses ; tous constitués à l'avenir par une libre élection déterminée par le roi, qui sur trois élus par les états ou assemblées des provinces, des villes, des districts et des paroisses, en choisit un; ils seraient les gardiens des lois de police locale à la tête des représentants du gouvernement provincial, municipal, districtorial, paroissial, et les juges, avec les magistrats leurs assesseurs locaux, de toutes les causes qui intéressent la bonne ordination de la chose publique dans leur ressort. Les magistrats assesseurs n'auraient la noblesse que dans les cours souveraines ; mais il serait nécessaire qu'il y eût élection libre à leur égard dans les états provinciaux, et que sur trois élus le roi en nommât un pour chaque place de conseiller dans ces cours. Tous les officiers seraient nobles par leur grade qui est une magistrature militaire, par laquelle ils deviennent gardiens des lois de leurs corps, et sont préposés à la police des armées : pour cet effet chaque compagnie, lorsqu'il y aurait une sous-lieutenance vacante, élirait trois soldats dont le roi nommerait l'un : tous les sous-lieutenants du régiment feraient la même opération élective pour une lieutenance; tous les lieutenants pour un grade de capitaine; tous les capitaines pour un grade majeur; tous les majors avec les capitaines, les lieutenants et sous-lieutenants pour un grade de lieutenant-colonel. L'élection publique militaire s'arrêterait là. Les grades de colonel et d'officiers généraux resteraient à la disposition absolue de Sa Majesté, qui doit avoir la force de l'armée dans sa main souveraine. Les grades supérieurs supposant déjà la noblesse acquise

UNIVERSITÉ

par le premier, quoiqu'ils ne dépendissent que du roi, ne changeraient rien à l'ordre des nobles tous formés primitivement par le concours du peuple. Les présidents des assemblées patriotiques seraient nobles par le fait de leur élection, et sans exception tous les magistrats à la nomination desquels influerait l'élection publique déterminée toujours finalement par le roi.

La noblesse, une fois acquise, serait à vie; elle conférerait une véritable *ordination* patriotique, et serait comme le *sacrement* de la magistrature civile. Cet ordre de magistrats pris parmi les plus méritants des citoyens, comme l'ordre des ministres du culte choisis parmi les plus vertueux des fidèles de toute la nation mériterait les plus grands honneurs. L'un et l'autre continueraient avec cette meilleure ordination de composer les deux premières classes de la famille nationale. N'est-il pas juste que la patrie honore, et que tout le peuple respecte la magistrature religieuse et civile qui s'élève de son sein pour présider à l'administration de la morale et du culte, à la dispensation de la police et des lois?

Je ne m'arrêterai pas à prouver que la nation française n'a point connu durant la première dynastie, et au commencement de la seconde d'autre noblesse que celles des magistratures civiles et militaires conférées par le roi avec forme d'élection dans les assemblées publiques. Il s'agit moins de fouiller les archives du gouvernement ancien que de consulter les principes de la raison éternelle. Or la raison dit que l'état monarchique, pour un grand peuple qui a la liberté législative sans laquelle on n'est pas un peuple, mais un troupeau, est la meilleure de toutes les constitutions sociales : que la seule magistrature suprême de la royauté doit être héréditaire, afin que l'unité du gouvernement ne soit jamais dans le cas d'être violée, et que l'Etat n'éprouve point sans cesse les convulsions et les brigues de l'élection d'un chef : que la famille royale est l'unique hors de classe, non pas qu'elle soit au-dessus des lois, mais parce qu'elle est la seule séparée par les lois mêmes de la masse générale pour ses droits reconnus à la succession au trône : que toutes les autres familles sont égales dans la république : que les individus seuls doivent être distingués par leur mérite, et obtenir les magistratures qui les élèvent au-dessus de leurs concitoyens, et leur confèrent la noblesse personnelle digne des hommages d'une nation éclairée. Voilà le bon sens et l'évidence.

J'ai dû jeter ces idées rapides sur l'ordre des nobles, quoiqu'elles ne paraissent pas appartenir à l'objet de cet ouvrage. Je ne devais pas demander la continuation des honneurs accordés à l'ordre de la magistrature pastorale, sans établir les droits de l'ordre de la magistrature civile. D'ailleurs il importe d'exposer comment tout ce qui est bien ordonné s'assimile et s'enchaîne de soi-même dans un corps de nation parfaitement constitué.

Il est donc juste et convenable que l'ordre du clergé conserve le premier rang dans les assemblées provinciales et nationales. Il ne doit avoir aucun *privilége :* ce terme exprime une dispense des lois communes à tous les citoyens; il est odieux : il faut le bannir de la langue française : mais celui de *prérogatives* est correct et plein de précision : il signifie *répandre* le bien public en *premier ordre* (*primus erogare*). La prérogative royale est unique et suprême. La prérogative sacerdotale est auguste et citoyenne; elle résulte de la députation faite par l'Eglise nationale, ou par tous les fidèles citoyens, des ministres de la religion pour être médiateurs du culte et présidents des mœurs. Si l'on cessait d'honorer cette profession sacrée, ce divin sacerdoce, la morale perdrait sa sanction publique, l'anarchie des mauvaises mœurs ruinerait l'empire.

Il est également juste et convenable que les deux premiers ordres de l'Etat, composés de l'élite du peuple français, et honorés de son élection, aient la prérogative d'être chacun à leur rang, en nombre égal entre eux, dans les assemblées patriotiques, avec les concitoyens qui représentent, sous le nom de *troisième ordre*, la totalité de la nation française, afin qu'ils influent spécialement, par leurs vertus et leurs lumières que suppose leur préélection même, sur la législation et l'ordination de la chose publique.

Les prérogatives ne doivent pas aller plus loin; il ne faut pas qu'ils opinent à part. Ces opinions partielles sont un principe infaillible de schisme et de division dans l'Etat. La famille est réunie; elle doit régler, dans l'unité de l'assemblée, et à la pluralité des suffrages, tous les intérêts de la patrie.

On comprend maintenant que l'honneur d'être député du premier ordre des citoyens, pour concourir, par son suffrage, aux institutions nationales, la prérogative d'aînesse élective, qui donne rang d'ancien dans la famille de l'Etat, ne sont point propres à inspirer de l'orgueil, mais du zèle. Observez que les priviléges étant abrogés, il n'y a plus d'esprit de corps, il ne peut rester que l'esprit public; que les intérêts particuliers étant confondus dans l'intérêt général, celui-là seul animera naturellement tous les hommes vertueux qui auront réuni les suffrages libres de leurs compatriotes : car il convient que toutes les élections préliminaires des députés des trois ordres, aux assemblées nationales, se fassent désormais en commun : les bons ecclésiastiques et les bons magistrats doivent être connus de tous les citoyens de leur canton, et eux-mêmes doivent connaître tout ce qu'il y a de plus estimable parmi les citoyens qui les environnent. Ils doivent donc concourir tous ensemble à nommer la simple représentation du clergé, la simple représentation de la noblesse, et la double représentation du tiers état. S'il y a un homme personnel et susceptible de va-

nité parmi les ministres de la religion, croyez-vous que c'est celui-là qui sera choisi, dans une pareille assemblée, pour aller statuer, au nom de la patrie, sur les droits généraux, et articuler la volonté publique? Non : ce sera l'homme généreux dont la modestie égale les lumières, que l'amour de la religion excite à un plus grand amour des hommes, qui, n'ayant pas occasion de donner sa vie pour ses frères, leur donne son cœur et son génie. Honorez ce saint magistrat de la vertu; honorez-le beaucoup : il n'en sera que plus zélé, plus dévoué, plus sensible et plus humble.

Toute autre distinction est vaine ; n'en laissons subsister aucune qui fomente l'orgueil. Les évêques ne doivent point être appelés *Monseigneur* ni *Votre Grandeur* (7) : l'Evangile le leur défend en termes exprès, *nolite vocari rabbi* (*Matth.*, XXIII), ce qui signifie littéralement : « ne vous faites pas appeler *Monseigneur;* » *qui major est in vobis, fiat sicut minor : et qui præcessor est, sicut ministrator* (*Luc.*, XXII) : ce qui veut dire, mot à mot « que le *Grand*, parmi vous, paraisse comme le *moindre*, et le *président* comme le *serviteur.* » Il ne faut pas que les évêques affichent si hautement le mépris de l'Evangile, et exigent qu'on le contredise pour eux à chaque phrase qu'ils entendent : leur dénomination ancienne et consacrée est *Révérendissime Père en Dieu*, ou *Révérendissime*, sans addition : ce titre est beau, et renferme un hommage religieux : cette sorte d'honneur, ayant évidemment la religion pour objet, et ne présentant rien de commun avec les dénominations distinctives des princes, ou de ceux qui en ont la prétention, ne fera pas épanouir la vanité; il réveillera plutôt la modestie qui convient à un premier pasteur évangélique. On voit assez que le luxe des riches ameublements, des équipages somptueux, des vêtements recherchés, des mets exquis, d'un domestique nombreux, et tous les genres de faste doivent leur être sévèrement interdits. Je ne parle pas de la chasse; c'est une indignité dans les évêques; les canons la leur défendent, et toutes les lois religieuses leur en font un crime. Je ne parlerai même plus de rien sur ces objets. Les conciles étant rétablis et organisés comme ils doivent l'être, tellement que les évêques seuls aient, en matière de doctrine, voix judicative ; les prêtres, seulement voix consultative; et les fidèles qui peuvent s'y trouver, voix proclamative ; mais tellement aussi qu'en matière de discipline, tout le presbytère ait voix délibérative; les règlements se feront infailliblement selon l'esprit de l'Evangile : alors la perfection de la morale de l'Eglise édifiera enfin toute la nation, et par elle tout l'univers.

§ IX. Du célibat ecclésiastique.

Les précautions déjà indiquées devraient suffire ; pour assurer qu'en les observant, les mœurs du clergé seraient modestes et pures. Cependant la voix publique s'est souvent élevée contre le célibat des prêtres : on croit que, pour la plupart, c'est une source inévitable de désordres et de scandales. Si cette réclamation était unanime, elle serait la voix de l'Eglise ; il faudrait la recueillir dans le concile plénier de la nation, et y faire droit. Le célibat ecclésiastique n'est qu'une loi de discipline : il est vrai qu'elle date, dans l'Eglise Latine, des premiers siècles; qu'elle y a été sanctionnée toujours; qu'elle est d'une haute importance, et qu'on ne devra pas se décider légèrement à la changer. J'ose prévoir qu'on ne le fera pas, et que les fidèles eux-mêmes, en y réfléchissant bien, trouveront qu'il est mieux que les pasteurs vivent dans la continence.

On a donné, dans différents ouvrages pleins de déclamations, des raisons très-faibles pour motiver la nécessité du mariage des prêtres. Celles qui portent sur l'accroissement de population dans le royaume sont misérables. Qu'est-ce que quatre-vingt mille hommes et peut-être vingt mille filles, voués par état à la virginité, dans une nation qui compte plus de vingt-deux millions d'individus. Ce n'est pas un deux centième, ce n'est rien pour l'effet total. D'ailleurs, établissez de bonnes lois qui feront renaître l'aisance avec la liberté publique, et surtout épurez par une éducation attentive et des institutions saintes les mœurs générales, la France aura une population innombrable, qu'elle ne pourra plus contenir. Le célibat militaire est bien autrement dépopulateur, et rien ne le compense du côté des convenances morales. Les motifs tirés de la loi naturelle, pour exiger que les prêtres se marient, non-seulement sont impies, puisque l'Evangile approuve l'état libre de la chasteté, mais ils sont absurdes; car il s'ensuivrait que tous les hommes seraient obligés de se marier, sous peine de transgresser la loi de nature, ce qui n'est pas vrai, ce qui n'a été jugé vrai nulle part. La nature invite les hommes, mais ne les oblige pas au mariage, à moins qu'un penchant trop impérieux ne les exposât, en s'en privant, aux vices qu'elle condamne. Voilà pourquoi il serait contre nature de forcer personne au célibat. Aussi la religion abhorre-t-elle cette contrainte. Personne n'est jeté de force dans l'état des pasteurs. Tous ceux qui s'y engagent le font librement, dans l'âge où les penchants sexuels sont développés. On doit examiner la trempe des âmes, et l'empire qu'elles ont sur leurs passions. On doit fermer le sanctuaire à ceux qui ne savent pas tenir les rênes de leur imagination, et qui ne sont pas disposés à prendre toutes les précautions morales pour assurer leur continence. C'est un abus du langage et un écart de la pensée, d'appe-

(7) Ils ne diront pas que ces titres soient un droit ancien et qui tienne à la *Constitution* de la monarchie, car le *Monseigneur* et la *Grandeur* ne datent que du cardinal de Richelieu.

ler et de croire l'union des sexes un besoin; ce n'est qu'un penchant: plusieurs y résistent même avec facilité. Or on ne résiste jamais aux vrais besoins de la nature; il faut les satisfaire ou mourir.

La seule objection sensée est le péril des mœurs, dans un lien perpétuel de continence, pour une classe nombreuse d'hommes, obligés d'avoir des rapports habituels avec les objets qui excitent les désirs opposés à cet engagement. Cette raison majeure mérite d'être attentivement considérée dans la spéculation et dans les faits. Ce péril n'existerait pas pour des hommes solidement vertueux, sévèrement éprouvés, inclinés à être chastes, non-seulement par la religion du serment, mais par tous les motifs de l'intérêt pur, de l'honneur et du bonheur. Or il est possible, il est facile d'entourer et de fortifier ainsi la vertu des hommes de bien qui voudront librement s'engager dans la cléricature. Les faits viennent à l'appui de cette considération spéculative, loin de lui être contraire. Ce sont rarement les prêtres laborieux, modestes, soigneux de mériter l'estime et d'observer les autres lois de leur état, qui s'égarent et scandalisent. Il peut y avoir quelques exemples inattendus de désordres de la part d'hommes longtemps estimés les meilleurs. Mais c'est la condition de la nature humaine de n'être jamais infailliblement établie dans la perfection et de pouvoir déchoir de toute la hauteur de la vertu. Ces chutes déplorables entretiennent la vigilance et l'humilité des gens de bien. Le mariage ne garantirait pas de ces phénomènes d'immoralité, il les multiplierait peut-être davantage. Il est bien plus difficile de résister toujours aux attraits d'une passion dont on a suivi déjà innocemment la pente; mais que des circonstances dangereuses dirigent ensuite d'une manière coupable, que de s'en défendre quand on n'y a jamais ouvert son cœur. Les plus saintes lois ont des transgresseurs scandaleux, la législation n'en est pas moins excellente; autrement aucune institution généreuse ne pourrait être établie parmi les hommes. Quelle est la classe d'ecclésiastiques où l'on respecte peu les mœurs? Celle des oisifs, des ambitieux et des riches, qui n'ont d'autre existence que l'orgueil, d'autre ressort que la cupidité, d'autre jouissance que les viles passions de l'égoïsme. Ces gens-là seraient des infâmes, dans quelque état qu'ils fussent placés, ils n'auraient également, laïques ou prêtres, mariés ou célibataires, ni religion ni morale. Retranchez à l'avenir du clergé cette classe aussi détestable pour la patrie que pour l'Eglise; nous en avons indiqué les moyens: ainsi il ne faudra plus argumenter de ses scandales. Ils prouvent plutôt pour la loi transgressée, avec toutes les autres lois, que contre elle. N'y a-t-il pas des malheureux dans le sacerdoce qui sont des athées? En conclura-t-on qu'il ne faut pas obliger les prêtres de croire en Dieu?

Et remarquez qu'on peut encore bien moins commander la foi que la continence, car nous sommes moins maîtres de nos pensées et de nos persuasions que de nos actes et de nos démarches. On ne peut donc obliger personne à croire, encore moins qu'à être continent. Cependant on doit exiger toutes les preuves qui constatent la foi catholique pour être simple fidèle dans l'Eglise, à plus forte raison pour y être ministre. On doit, au même titre, exiger qu'on remplisse un engagement de vertu qu'on a librement contracté. Un laïque non marié, ou séparé de son épouse, a l'obligation indispensable de la continence; nos sophistes en morale trouveront-ils que ce devoir est contre nature? ils n'oseraient le dire, parce qu'il serait trop visible qu'ils veulent ouvrir la porte à tous les genres de corruption, or un prêtre s'est mis volontairement dans la position de ce laïque, il doit donc subir, avec une vertu libre et pure, cette privation volontaire. Ne quittons pas cette chaîne de pensées. — L'engagement, dira-t-on, a été téméraire; on ne doit pas faire pour toujours un vœu spécial contraire au vœu général de la nature. — D'après ce principe, on ne devrait prendre aucune sorte d'engagement en aucun genre, car il y a un vœu de la nature bien plus général encore, et bien plus impérieux que l'union des sexes; c'est celui de changer de volonté, selon les goût nouveaux qui nous surviennent. L'instinct d'une liberté franche d'assujettissement est au fond de tous les cœurs; l'obligation habituelle de la vertu, le moyen même du bonheur, est de le réprimer sans cesse : la sagesse humaine n'a pas d'autre exercice. Avec quelle facilité on pose quelquefois en morale des principes généraux, qui séduisent par leur vraisemblance, et qui, s'ils étaient suivis dans toute leur extension, anéantiraient totalement la vertu. Il faut se défier de ces maximes; elles sont toujours fausses : le *criterium* en est facile; poussez-les dans leurs conséquences, elles finiront par vous faire horreur.

Ainsi — la foi n'est pas libre, dit-on : croit qui peut. — J'ai avoué, je répète, qu'elle est en effet moins libre que la continence, par conséquent moins exigible, même après qu'on en a fait profession. La foi se perd, et par l'aveuglement d'esprit qui suit cette perte rien n'est plus difficile à recouvrer. S'ensuit-il qu'on peut être chrétien sans garder sa foi? S'ensuit-il qu'on peut exercer les fonctions du sacerdoce, après l'avoir perdue? On se voit aussitôt réduit à l'absurdité. La foi est un don de Dieu qui se développe par l'éducation chrétienne, et qui passe en acte libre, à l'âge de raison, par l'assentiment volontaire. Quelques-uns la perdent ensuite par l'effet de l'orgueil et des passions: l'esprit s'emplit de faux principes, qui acquièrent pour lui la consistance de la vérité; le cœur se nourrit de sentiments profanes qui endurcissent et obstruent la conscience. Ainsi se forme le caractère de la réprobation. Il est donc

infiniment juste de chasser de l'Eglise catholique, et surtout du sanctuaire, tous les apostats de la foi. On n'oblige personne de croire; mais on oblige, avec grande raison tous ceux qui veulent rester catholiques et surtout exercer le saint ministère, d'être croyants, et de le prouver.

On peut donc exiger la foi professée librement par un catholique : on peut donc exiger la continence vouée librement par un prêtre. On le peut d'autant mieux que la continence n'est jamais hors de notre pouvoir, puisqu'elle ne s'oppose qu'à des actions qui dépendent absolument de notre volonté.

Il semble que l'objection tirée du péril que courent les mœurs par l'engagement des prêtres au célibat est pleinement résolue. Les précautions prises pour n'admettre que des hommes éprouvés, les travaux qui leur sont assignés à tous, la considération publique qui les environnera plus que jamais, cette émulation générale de bien mériter qui fera une sainte violence aux plus faibles; tous ces moyens de sagesse tiendront très-loin du vice les pasteurs et les moniteurs des peuples.

Oui, la loi universelle de continence pour les prêtres est d'une convenance parfaite. S'il doit y avoir sur la terre des hommes dégagés des sens, libres des soins vulgaires des familles, semblables aux esprits célestes, uniquement occupés à honorer Dieu et à veiller sur les âmes; s'il doit y en avoir qui prouvent par leur exemple l'empire qu'on peut exercer sur soi-même à l'égard de la passion la plus fatale aux mœurs, et qui se concilient, par la vertu la plus pure, la juste vénération des peuples, ne sont-ce pas les pasteurs de l'Eglise et les ministres de l'Evangile? Le désintéressement leur est rendu par là plus facile; les pauvres leur deviennent plus chers. Leur amour n'est pas concentré dans l'intérieur de leur maison, il s'épanche sur la famille entière de fidèles qu'ils ont à régir et à édifier. Loin d'être comme les célibataires coupables qui végètent dans un isolement d'égoïsme et dans la crapule des voluptés, les fléaux des mœurs et les lépreux de la nation, ce sont les plus désintéressés, les plus affectueux des citoyens. L'âme vraiment religieuse a tant besoin d'aimer! Les cœurs purs ont une charité si tendre! Les hommes dont tout l'intérêt est confondu dans l'intérêt commun sont si évidemment les plus parfaits patriotes! Ah! que les évêques et les prêtres soient dignes enfin de l'épiscopat et du sacerdoce; ils jouiront alors, à juste titre, de la prérogative de former le premier ordre dans l'empire; ils seront les modèles de toutes les vertus citoyennes et les anges gardiens de la patrie.

—

TROISIÈME SECTION

Des rapports essentiels de la religion avec les lois civiles relatives aux laïques.

§ I. — De la loi de tolérance.

La législation ne doit pas se borner à exiger que le clergé suive ses propres principes : qu'il s'ordonne selon la teneur de ses obligations reconnues, qu'il suive avec fidélité le meilleur régime de la discipline canonique pour l'avantage des mœurs générales et le plus grand bien de la patrie. Toutes les lois sociales ayant la religion pour sanction première et suprême ne peuvent, sous peine de la contradiction la plus insensée et la plus fatale à la morale publique, négliger aucun moyen de fortifier son empire dans toutes les classes de citoyens. Pour avoir dans leur plénitude les prérogatives des citoyens en France, il faut donc professer la religion catholique, puisqu'elle est la seule nationale.

Mais que devient la loi de tolérance? Ce qu'elle devient? Ce qu'elle a dû toujours être, sage, indispensable, essentiellement conforme à l'esprit de l'Evangile. Les législations ne peuvent exiger, sous peine de punition positive, de personne la foi catholique ni aucune espèce de croyance religieuse. Elles n'en ont pas le droit; nulle puissance sur la terre ne peut l'avoir. Toute persécution pour obliger de croire est non-seulement un attentat contre l'humanité, c'en est un contre Dieu, seul arbitre des consciences. Mais ce n'est pas persécuter que de refuser les grandes prérogatives de citoyens à ceux qui, par leurs sentiments, se déclarent étrangers au culte de la patrie. On ne leur ôte aucun des droits de l'homme, on les acueille même avec l'affection de fraternité qui doit unir tous les humains; on les chérit, on les laisse jouir des avantages de la nature et de la société. Les lois protégent leurs personnes, leurs biens, leur bonheur : que peuvent-ils exiger de plus? De partager les magistratures et d'entrer dans la corporation intime de la nation? C'est une prétention injuste, et ce serait une contradiction dans l'Etat. L'unité légale serait rompue à sa racine et dans toutes ses branches; la religion ne serait plus rien dans la constitution de la patrie, quoiqu'elle doive l'embrasser tout entière et en former le lien indissoluble.

Objectera-t-on le nouveau gouvernement des États-Unis d'Amérique, où toutes les sectes sont admises et participent également à l'administration? 1° C'est une démocratie pure et qui ne s'est formée que d'une agrégation d'hommes déjà divisés en différents cultes. Il n'y avait aucun moyen de les exclure ni de les ramener aussitôt à l'unité : la nécessité est au-dessus de toute loi. 2° L'importance de cette unité de sentiment sur la religion y a été cependant si bien reconnue qu'on a exigé de tous les citoyens, dans la très-grande majorité des Etats-Unis, la profession des premiers points fondamen-

taux du christianisme, et, dans toute la république américaine, la croyance certifiée d'un Dieu créateur, rémunérateur de la vertu et punisseur du vice. 3° Partout où la religion protestante domine, l'esprit particulier étant reconnu pour juge de l'interprétation des Ecritures et pour arbitre de la foi, il est inévitable que les uns et les autres se divisent d'opinion, s'écartent, se pelotonnent en différentes sectes. C'est l'inconvénient du protestantisme qui rompt par principes les liens de l'unité religieuse, et jette tous les germes de discorde dans le genre humain, à un point tel qu'il ne peut ramener les hommes à une sorte de concorde que par l'Indifférence totale sur la religion, ce qui est la mort effective de la morale et la paix du néant dans l'ordre de la vertu. 4° enfin, l'on verra bientôt par l'effet que les Etats-Unis ont un vice radical dans leur constitution, et que ce vice est la latitude même de la religion nationale. Ou le protestantisme rigoureux, affectant son despotisme dogmatique, qui est la plus sensible contradiction avec les premiers éléments de la secte, acquerra de l'empire et deviendra la religion dominante, et alors les querelles civiles, les dissensions internes ne manqueront pas d'éclore; ou le tolérantisme universel, avec sa mortelle insouciance de toute espèce de culte, étendra son sceptre de pavots sur les âmes et engourdira tous les ressorts des saintes mœurs, et alors cette république fléchira vers la corruption et tombera dans l'anarchie du vice. Comme ces observations sont fondées sur la nature et l'expérience, elles sont incontestables; on ne peut les combattre qu'avec des absurdités.

L'unité de religion nationale est donc de la plus haute importance, même dans une démocratie petite ou grande. Combien cette unité n'est-elle pas encore plus essentielle dans une vaste monarchie où l'individualité entre le chef et les citoyens qui concourent à la législation est de nécessité première. Nos formes étaient vicieuses et barbares, assurément: cependant le lien de la religion catholique n'ayant pu être brisé dans le royaume, le trône est resté debout et l'unité morale s'est conservée chez les Français. Les opinions contraires à la religion publique n'eurent pas plutôt jeté leurs vapeurs pestilentes, et assoupli les âmes à une indifférence impie, que la cour et la nation ont été infectées de mœurs, non plus à la vérité comme autrefois ignorantes et barbares, mais infâmes et viles, et par là même encore plus atroces. L'excès du mal a réveillé le goût du bien. On a dit de toute part: « Nous ne pouvons plus vivre ainsi; revenons à la nature; unissons-nous; aimons-nous; les lumières ne nous manquent pas; faisons des lois et soyons heureux. » — Très-bien dit. Mais ces lois quelle sera leur sanction? — Notre volonté. — Et votre volonté qui la dirigera? — Nos connaissances et nos sentiments.— Et s'il n'y a point d'unité dans vos sentiments et vos connaissances, si vous jugez aujourd'hui à la pluralité, que la licence est une bonne chose, que la vertu est indifférente, que les mille et mille manières de violer les lois avec espoir d'échapper à la punition n'importent point à la chose publique; qu'il suffit de garantir sa liberté, sa terre et son argent pour être bon citoyen, quoiqu'infailliblement on s'expose à perdre bientôt tous ces genres de bien quand on laisse la porte ouverte aux mauvaises mœurs; ne vous précipitez-vous pas dans l'enarchie la plus prochaine et la plus épouvantable? Vous n'en êtes point là, je le sais: il y a dans la nation une grande unité de vrais principes et de bons sentiments. L'impiété n'a rongé que l'écorce: l'arbre des mœurs reste: c'est la religion.

Quelques-uns (et ce sont les petits esprits dévots, la classe la plus inepte qu'il y ait au monde) ont une frayeur bien chimérique: ils craignent que la majorité des représentans du peuple français soient des impies, qui établiront en loi l'indifférence du culte. Bonnes gens, c'est impossible. Si le gouvernement osait le proposer, la négative serait unanime. Croyez qu'on a député aux états-généraux des hommes qui ont le sens commun. Or des hommes qui ont quelque lumière, lors même qu'ils auraient eu le malheur de perdre la foi, connaissent en général le prix des bonnes mœurs et de la religion, sans laquelle les mœurs publiques s'anéantissent. Si quelques députés voulaient y porter atteinte, on entendrait la voix réclamante de tout l'empire: on verrait que la France est catholique jusqu'à la racine, et se croirait perdue à la seule idée d'une révolution légale qui lui ravirait l'unanimité du culte. Des réformes tant qu'on voudra, pourvu qu'elles soient sur le plan de la vraie religion, et dans les principes de la catholicité. Mais rompre le lien de la religion nationale, de cette religion unique, qui embrasse dans sa constitution pure tout ce qui peut concourir au repos des esprits, à l'union des cœurs, à la fraternité du genre humain; on ne le souffrira pas: c'est infaillible, et je le répète (avec cette conviction qui porte au fond de l'âme le plus vif et le plus doux sentiment du bonheur) que la religion catholique ramenée en France à tous ses premiers éléments, et régnant pour la première fois dans toute sa force, préparera par la félicité de cet empire celle de l'univers,

Distinguons donc la sage loi de la tolérance qui a pour objet non pas les cultes, mais les personnes; qui assure à tous les hommes de quelque religion qu'ils soient ou ne soient pas, accueil, bienveillance, protection, jouissance de toute propriété naturelle et civile, tant qu'ils ne troubleront pas la société, de la loi sacrilége d'indifférence, qui admettrait toute espèce de cultes discords au sein de la patrie, et qui appellerait dans la corporation intime de l'Etat, dans les magistratures nationales tous les hommes sans foi aucune ou avec une foi contradictoire à celle de la nation. Il doit y avoir des exceptions sans doute, à cette loi

générale qui n'admet que des catholiques dans les grandes charges et les moindres emplois de la cité : j'en parlerai bientôt.

L'édit en faveur des non-catholiques renferme des principes vrais et de sages dispositions; mais il n'est pas conçu avec justesse et rédigé avec exactitude. Les pasteurs ne peuvent donner aucune approbation au mariage des protestants : l'Eglise les croit valides, mais les déclare illicites. La loi du sacrement oblige tous les chrétiens; et la rébellion des enfants contre la mère commune ne peut autoriser auprès du ministère pastoral leurs actes formels de désobéissance. C'est une distinction vaine de ne considérer dans cette circonstance les pasteurs que comme des officiers civils, et non pas comme des magistrats religieux : leur office n'a que la morale divine pour objet, et leur magistrature est purement religieuse; ils ne peuvent rien sanctionner de ce que l'Eglise réprouve : d'ailleurs le mariage appartient à la religion chez toutes les nations de l'univers : par la nature du lien qu'on y contracte, il doit avoir pour garant Dieu même solennellement invoqué.

Il faut donc que les non-catholiques contractent leurs mariages devant les ministres de leur communion, dans les maisons particulières où ils exerceront, non pas un culte public, mais un culte privé, qui ne s'annoncera au dehors avec aucune sorte d'appareil. Le mariage ainsi sanctionné par leur religion spéciale, après en avoir prévenu le magistrat de la cité ou le syndic de la paroisse, pour la notification des promesses qui peuvent intéresser l'ordre social, sera relaté sur les registres de la police, et sortira tous les effets civils,

Ceux qui n'ont point de religion du tout ne doivent pas être admis à contracter l'engagement du mariage : il n'ont point de garant de leur foi; il n'y a aucun moyen d'y compter; ils sont en contradiction avec toute la nature qui proclame un Dieu, et avec la société universelle du genre humain qui l'invoque. Il faut les tolérer dans l'ordre civil comme on tolère les monstres dans l'ordre naturel, lorsqu'ils ne sont pas furieux et se tiennent en paix; mais les liens de l'union conjugale ne peuvent point tenir à leur âme; ils s'en déclarent eux-mêmes incapables si leurs passions les portent à des unions passagères, qui doivent être sévèrement réprouvées par les lois : alors ils auront troublé l'ordre public; il faut les punir conformément à la loi commune. C'est leur faute, s'ils ne sont pas capables d'une union légitime : supposez qu'ils récidivent dès que leurs scandales deviennent intolérables, il faut les soustraire à la société, qu'ils ne feraient que corrompre par la dépravation de leurs mœurs. Le bannissement est une mauvaise peine légale : pourquoi infecter nos voisins de ces pervers? D'ailleurs on ne devrait les accueillir nulle part, à raison de leur athéisme reconnu et de leur mépris constaté et réitéré des lois sociales. Il faut donc les tenir enfermés pour un temps, s'efforcer de les éclairer sur les premiers principes par les lumières de la sagesse, de les ramener au moins aux sentiments de la nature par les moyens de la charité; les rendre ensuite à la vie civile, lorsqu'on pourra remarquer en eux des symptômes certains de la vie morale.

Il n'est point sur la terre de dépravation absolue, l'homme est toujours corrigible; ce principe incontestable rend les peines capitales contraires à la nature et à la société : l'arbitre seul de la vie a pu les infliger dans l'ancienne loi, pour punir la perversité de la nation juive; mais il a voulu que ses prophètes nous annonçassent que ces lois n'étaient pas généralement bonnes et n'avaient qu'une convenance relative à la dureté de ce peuple : *Ego dedi eis præcepta non bona, et judicia in quibus non vivent* (7*). L'Evangile est opposé à cette législation sanguinaire. C'est une triste et cruelle contradiction de reconnaître comme un principe invariable que l'Eglise chrétienne abhorre le sang, et de le verser sans cesse dans cette même Eglise; car l'Eglise n'est pas composée que des prêtres, elle l'est de tous les fidèles. Qui peut penser sans horreur à ces tribunaux anthropophages appelés *inquisitions*, où des juges prêtres et religieux affectaient dans leurs sentences la charité indulgente qui ne veut que le changement heureux des coupables, et les livraient ensuite au bras séculier pour être brûlés vifs! Eh! scélérats, ce bras séculier est aussi un bras d'Eglise : si l'Eglise abhorre le sang, pourquoi les fidèles de l'Eglise peuvent-ils donc le répandre à grands flots et s'en abreuver comme des tigres? Les hommes réunis en société, chefs et peuples, n'ont droit de mort que contre les homicides qu'on ne peut pas enchaîner et qui méditent de nouveaux carnages. C'est le droit de la guerre défensive contre une nation qui veut en égorger une autre, et de tout particulier contre un assassin prêt à frapper : hors de ce cas unique, la peine de mort est un excès contre la nature et contre l'Evangile qui est la perfection de la nature. Dieu seul peut disposer à volonté de la vie humaine. Il a pu dire aux Juifs : « Immolez le violateur du sabbat et tous les grands criminels : » C'était un supplément de la grêle, de la famine, de la peste, de tous les fléaux de la justice par lesquels il moissonnait ce peuple détestable. Quand c'est Dieu qui tue, les hommes n'ont rien à dire; toutes les existences sont à lui; mais, hors la législation immédiate de Dieu, tout meurtre même légal qui n'est pas absolument nécessaire à la défense de sa propre vie est un abus du pouvoir, et serait un crime sans l'erreur sans doute invincible des législateurs et des peuples qui ont cru l'immolation des coupables, non-seulement légitime, mais essentielle à la société. Nous reviendrons bientôt sur cet objet à l'article de l'influence

(7*) *Ezech.*, XX.

que la religion doit avoir sur les lois criminelles.

Par la loi de tolérance, tous les hommes non-catholiques, qui respectent l'ordre public, doivent trouver en France une existence douce, paisible, fraternelle et vraiment sociale; ils pourront acquérir toute espèce de propriété foncière, excepté les magistratures, qui, au surplus, ne seront plus vénales à l'avenir, mais électives, car c'est une des réformes les plus indispensables; leurs propriétés, tant mobilières qu'immobilières, passeront à leurs enfants et à leurs héritiers, comme celles des citoyens. Les athées ou ceux qui ne professent aucune religion n'auront d'autre exception dans les droits sociaux que de ne pouvoir pas contracter de mariage, ni être admis à tout ce qui exige un serment, faute de reconnaître un garant de la foi, et parce qu'il répugne d'admettre à la religion du serment celui qui n'a point de religion du tout. Au reste, tant qu'ils ne troubleront en rien la société, ils en auront tous les avantages dont ils sont susceptibles. Les protestants et tous ceux qui tiennent à une religion différente de celle de la nation, auront le libre exercice du *culte privé* dans des salles peu vastes et sans appareil au dehors. Leurs ministres s'habilleront comme ils le voudront; quand il leur plairait d'avoir un habit distinctif, qu'importe? cela n'indique point une autorisation de *culte public*. L'habit usuel du ministre n'y fait rien. Observez attentivement qu'il est essentiel que tous les hommes puissent avoir un exercice sage de leur culte, parce que tout culte, même erroné, porte à quelque pratique nécessaire de morale, et qu'un homme sans culte manque d'un des plus grands moyens de bonnes mœurs.

Les non-catholiques pourront exercer toute espèce de professions sociales et commerciales; mais toutes celles qui sont purement nationales doivent leur être interdites, parce qu'elles appartiennent à l'organisation intime du corps politique et tiennent essentiellement à l'unité religieuse de l'Etat. Les professions purement nationales sont au nombre de trois, et toutes les trois sont des magistratures: la magistrature pastorale ou le clergé, la magistrature administratoriale ou la noblesse d'Etat, telles que celles des ducs et pairs, gouverneurs ou marquis des provinces, commandeurs ou comtes des districts, capitouls ou consuls des cités, vicomtes ou barons des paroisses; et enfin la magistrature judicielle qui embrasse toutes les charges de judicature.

S'ensuit-il qu'on ne pourra conférer à un non-catholique, homme de génie et d'un grand talent, une place ministérielle et par conséquent magistrale dans l'Etat? Non, sans doute, nous avons un immortel exemple de l'extrême importance que peut avoir un pareil choix. Le commandement d'une armée, quoique ce commandement soit une grande magistrature militaire nationale, peut de même au besoin être confié à un non-catholique: la patrie a eu plusieurs fois à s'en applaudir. On doit aussi admettre personnellement aux assemblées de la nation des hommes d'un rare patriotisme, quoiqu'ils ne professent pas la religion de la patrie. Il y a maintenant aux états-généraux un ministre protestant qui se distingue parmi tous les représentants par la sagesse et la vigueur de son zèle pour le bien public; mais ces admissions extraordinaires et utilement motivées ne doivent être que des exceptions à la loi, qui, loin de la détruire, la confirment. Vous voyez bien que ces exceptions ont besoin de la sanction royale et nationale, ce qui en augmente encore le prix.

Les non-catholiques exclus en général par leur religion de l'armée nationale pourraient cependant exercer la profession militaire à la solde et pour la défense de la patrie; ils formeraient des troupes auxiliaires, telles que celles des Suisses non-catholiques, qui sont au service de la France; leurs officiers, qui sont magistrats par la nature même de leur office, garderaient toutes les ordonnances et même l'article qui concerne le culte dans les armées, excepté qu'ils ne le feraient exercer par leurs ministres particuliers que dans des salles et non dans des temples ni en public. Ces magistratures officielles des protestants conféreraient la noblesse personnelle; mais cette noblesse ne serait que sociale et non pas nationale, c'est-à-dire qu'elle donnerait droit au rang, aux égards, aux distinctions dans la société, mais non pas à l'existence, à l'admission et aux prérogatives dans les assemblées de la nation, si ce n'est, comme nous venons de dire, par voie d'exception rare et infiniment honorable. Les athées ou ceux qui ne professent aucun culte ne pourraient pas être admis même au service auxiliaire de la patrie, parce que le service militaire suppose un serment, et que des hommes sans foi n'en peuvent prêter. Les non-catholiques (n'étant pas de la corporation intime de la nation, mais n'y existant que comme des hôtes bien voulus, des alliés chéris et des amis utiles) ne pourront généralement entrer dans la composition d'aucune assemblée nationale, soit des provinces, soit des états-généraux, si ce n'est par le moyen d'exception déjà mentionné; mais ils pourront tous, comme propriétaires et comme intéressés à la bonne constitution des lois civiles, y faire porter leurs vœux par des catholiques chargés de leur procuration. Enfin ils ne sont pas et ne peuvent être *de* la famille, mais ils sont *dans* la famille nationale et doivent y être bien-aimés. Ils ne sont pas et ne peuvent être *de* la patrie; mis ils sont *dans* la patrie française et doivent y être, si j'ose le dire, tendrement caressés. Quand la famille s'assemble, les hôtes n'y sont pas: quand la patrie délibère, les alliés et les amis peuvent former des pétitions et non pas avoir voix délibérative, à moins que par une volonté particulière, on ne la leur accorde; autrement, tous les éléments du bon ordre seraient confondus: il n'y aurait plus de religion nationale; le

chaos des sectes diviserait tout, ou la mort de l'indifférence anéantirait les mœurs.

Voilà des principes évidents; il n'y a rien contre, que la déraison et l'immoralité. J'en appelle avec confiance au grand administrateur que la France entière admire et chérit, même au pasteur protestant que les états-généraux écoutent avec intérêt et honorent avec justice (8). Cet article, quoique si précis en faveur de l'unité de la religion nationale, n'est-il pas développé selon les règles inviolables de la morale et de la sociabilité? Y a-t-il dans les états qui professent le protestantisme, une nation où l'on voulût traiter les catholiques plus favorablement que je ne propose de traiter les non-catholiques en France? Oh! que la justice et la vérité sont infailliblement entendues par des âmes si bien faites pour les entendre! J'ose le dire, si ces droites et belles âmes voyaient la religion catholique en elle-même et non dans les hommes qui la déshonorent; si elles la voyaient rendue à sa beauté native par toutes les réformes qu'elle exige des gouvernements qui la professent; elles se plieraient avec enchantement de toute leur hauteur pour l'embrasser et l'adorer.

§ II — De l'influence de la religion dans les lois criminelles.

Puisque nous avons déjà touché cet article, il faut le poursuivre et le conclure. Comment est-il possible qu'il y ait toujours eu chez des nations qui avaient adopté l'Evangile, loi d'amour qui embrasse tous les humains, bons et méchants, dans sa miséricorde et sa charité, des échafauds, des roues, des bûchers, et ce qui est horrible seulement à penser, des bourreaux! « Faites du bien à ceux qui vous haïssent : efforcez-vous de changer et de ramener à la vertu les méchants; vous aurez gagné votre frère. » N'est-ce pas là votre religion? Ah! la plus grande des erreurs est de croire qu'il y ait deux morales, l'une pour les particuliers, l'autre pour les Etats, et qu'on doive mettre l'Evangile à part, lorsqu'il s'agit de gouverner les hommes. Oui, il faut que les lois contre les malfaiteurs eux-mêmes soient charitables : il le faut, ou tout est contradiction dans vos mœurs. Votre religion ne peut être douce, et votre législation impitoyable, sans qu'il y ait de la démence dans vos institutions. Si l'univers est toujours barbare, c'est que l'Evangile n'a pas encore passé dans les lois.

Il faut cependant punir les méchants, — oui; mais comment? et pourquoi? Par des punitions privatives, pour s'en garantir et les rendre meilleurs. On se récrie que l'impunité, ou du moins des punitions trop douces multiplieraient les coupables et que la société serait perdue. Pauvres humains! quelle confusion d'idées et quelles chimériques terreurs! Au contraire, les coupables seront très-rares, et la société sera aussi parfaite qu'elle peut l'être. Avec votre guerre éternelle des méchants contre les bons, et des prétendus bons contre les méchants, la société n'est qu'un bois infesté de voleurs et de brigands en dépit des lois, de chasseurs et de massacreurs d'hommes conformément aux lois, et le sang coule de toute part. Les mœurs sont nécessairement blessées par cette inflexibilité légale, cette dureté législative, ces carnages de sang-froid, ces spectacles de tortures. On s'accoutume aux images sanglantes; on s'endurcit contre l'idée de la mort donnée à un homme par la main d'un homme; on fait l'office de bourreau l'un contre l'autre dans les duels; on porte noblement des coutelas pour s'entr'égorger à la moindre insulte. Le peuple prend à sa manière des mœurs brutales; les scélérats renforcent dans leurs âmes dures ces dispositions vulgaires; ils s'enhardissent au crime en disant : « Si nous sommes pris, nous en serons quittes pour mourir; ne faut-il pas toujours qu'on meure; la mort sur l'échafaud est la plus courte; un mauvais quart d'heure est bientôt passé. » Il n'en est pas un qui n'ait tenu ce langage et suivi cette impulsion. On filoute dessous la roue, tandis qu'on torture dessus; on médite un assassinat à côté du bûcher qui dévore un assassin; le bourreau a soin de ne pas porter sa montre à la potence, on la lui volerait. Voilà l'effet de vos lois de Dracon et de votre jurisprudence judaïque. Il a été dit aux anciens : *Œil pour œil, dent pour dent.* (*Exod.*, XXI.) C'était Dieu, législateur de crainte, qui avait parlé ainsi aux Juifs. Et moi je vous dis : c'est Dieu, législateur de charité, qui va parler à tous les hommes; et moi, je vous dis : Faites du bien aux malfaiteurs et soyez bons envers les méchants. Cela serait admirable, dira-t-on, si tous les hommes observaient l'Evangile; il n'y aurait personne à punir; mais les lois ne doivent pas y compter; on est même sûr du contraire. — Plus d'un lecteur trouve l'objection bonne, et c'est une absurdité. L'Evangile suppose toujours qu'il y aura des malfaiteurs, des méchants; ce n'est même qu'envers eux qu'on peut exercer la mansuétude et la miséricorde. — Oh! les lois ne connaissent pas et ne doivent pas connaître ces vertus. — J'entends, elles doivent être antiévangéliques, vos lois; elles l'ont été jusqu'à présent, et on en a vu les beaux effets. Cessons ce dialogue. Voici nettement les saintes lois réprimantes et bienfaisantes qu'on peut, conformément à l'esprit de la religion et pour le très-grand

(8) Je pourrais en appeler avec la même confiance à l'illustre pasteur Verne, au sage pasteur Célérier, au peintre des Alpes, M. Bourrit, à M. Ancillon, de Berlin, jeune ministre plein de talents, et à plusieurs autres protestants d'un rare mérite, avec lesquels j'entretiens des relations d'estime et d'amitié qui me sont honorables et douces. Ces hommes judicieux et vrais ne pourront disconvenir que je ne m'écarte en rien des principes les plus exacts sur l'unité de la religion nationale, et sur les justes limites de la tolérance universelle

bien de la société, substituer à nos affreuses lois pénales et capitales.

Qu'est-ce qu'un voleur? un homme qui veut avoir du bien sans le gagner, et qui prend celui d'autrui. La loi saisit cet homme injuste pour lui faire du bien à lui-même et encore plus à la société. Elle le fait travailler dans les ateliers de justice. Il faut qu'il y gagne son pain et son eau à la sueur de son front, et par dessus cette nourriture étroitement nécessaire, dix, vingt fois la valeur de ce qu'il a volé, selon les cas différents, afin que, restitution faite à qui il appartient, ou la pauvre famille du voleur, s'il en a une dans l'indigence qui ait besoin de son travail, profite du surplus; ou le coupable lui-même le recueille à l'époque où, suffisamment corrigé, il sortira d'esclavage. Les voleurs ainsi enclos dans des ateliers sains, et bien surveillés par de très-honnêtes gens qui exerceraient parmi eux une sorte de magistrature révérée, prendront l'habitude du travail, seront traités d'ailleurs fort doucement, auront toutes les instructions de la religion, et leur tâche légale étant remplie, rentreront infailliblement bons dans la société.

Ce n'est pas sur le modèle de Bicêtre, de la Salpétrière et de toutes vos maisons de force, qu'il faudra former vos ateliers de justice. Ceux qui en échappent n'en sortent que plus scélérats. Il ne faut en conserver que les édifices, encore faut-il les disposer d'une manière plus humaine, et supprimer les horribles cabanons, les infâmes cavernes, les cachots infects, les effroyables pyramides renversées, et toutes les inventions affreuses par lesquelles les hommes semblent s'être efforcés de surpasser ce qu'ils imaginent de la puissance des démons dans l'art des tortures. Ce n'est pas sur la place de Grève qu'on outrage plus cruellement la nature et l'humanité. C'est-là, c'est dans ces lieux exécrés, dans tous ceux qui leur ressemblent, et qui sont très nombreux, à la honte éternelle de cet empire, c'est-là que l'on subit des supplices de vingt années, que le désespoir consume lentement, dans des peines inimaginables, de misérables humains. Religion de l'Evangile! ce sont des chrétiens qui ont inventé, qui ont exécuté ces horreurs, et qui en ont fait le digne moyen de leur gouvernement! O tyrans! ô grands scélérats, plus criminels mille fois dans votre justice infernale, que les malheureux coupables dont vous dévorez froidement les entrailles, pour les laisser renaître et les dévorer encore! Ah! les lambeaux de chair humaine n'ensanglanteront plus enfin les faisceaux des lois; le sceptre ne sera plus un poignard divisé en tant de mains, pour le tourner et retourner dans le sein des victimes; il n'y aura plus dix mille bourreaux dans l'empire pour exercer de de toute manière, au nom d'un bon roi cent mille infortunés dont les gémissements ne peuvent seulement pas frapper les airs. Ce tableau tourmente ma pensée et brûle mon cœur; je le cesse.

Les ateliers de justice placés dans toutes les provinces, dans toutes les villes, seraient fermés au public les jours de travaux; mais ils lui seraient ouverts les dimanches et fêtes, et pourraient être visités par tous ceux des citoyens qui en auraient le zèle et la charité. Le public verrait que ces hommes, ces frères, ces chers coupables font la pénitence salutaire des lois sans qu'on ajoute rien de cruel à leur triste sort; il admirerait, il fortifierait leurs remords sincères et leurs vertus renaissantes; il s'édifierait de leur piété vraie, de leurs travaux utiles; il se disposerait à les revoir avec confiance revenir dans la suite à la liberté dont ils avaient eu le malheur d'oublier un moment le légitime usage, et dont ils auront si bien expié l'abus.

Il est hors de doute que pendant leur détention, ils ne perdraient pas un instant de travail; leur subsistance en dépendrait rigoureusement, et ensuite leur délivrance. C'est bien à l'égard des coupables que le droit naturel et divin, de ne pas manger quand on ne travaille pas, doit être exercé à la dernière rigueur. Vous voyez d'abord tous les crimes qu'enfante l'oisiveté horrible de nos prisons actuelles retranchés; loin d'achever de se pervertir les uns les autres comme à présent, les détenus auraient une admirable émulation de remplir mieux et plus promptement la tâche qui leur serait imposée. Et, comme la moindre licence d'action, ou même de parole, les mettrait dans le cas de passer à des salles où les travaux seraient plus durs et plus longs, conformément à des lois de police qui seraient écrites en gros caractères et visibles à tous, cette justice qui s'exercerait tous les jours au jugement public des trois premiers surveillants de ces ateliers, tiendrait toutes les salles dans une circonspection continuelle. Si dans la salle de la dernière sévérité, il se trouvait enfin des caractères indomptables, il en serait rendu compte à la cour souveraine, afin que, sur les délits, il intervint une sentence qui transférât ces pervers dans les ateliers de haute justice et dans la classe des scélérats dont nous parlerons bientôt. On comprend que ces endurcis seraient rares, si l'on considère l'influence qu'auraient sur eux les libres exercices de la religion; car il ne faudrait pas contraindre même les criminels à aucun acte religieux, attendu que cet acte cesse d'être religieux dès qu'il est contraint, et qu'il n'est alors qu'une hypocrisie ou une absurdité; mais que ces infortunés auraient d'empressement à s'y porter d'eux-mêmes! Ce serait la plus douce diversion à leurs travaux, la plus touchante consolation dans leurs peines. Quelle joie intime ils auraient de sentir qu'ils redeviennent bons; qu'avec la grâce du ciel ils recouvrent la paix du cœur, leur propre estime, l'espoir de reparaître un jour hommes de bien et dignes de jouir des avantages de la liberté civile!

Comme les idées se développent à mesure qu'on en médite une qui a de la justesse et de la fécondité, les trois degrés de justice se présentent à ma pensée, et je les applique aux différents ateliers pénaux, auxquels il

faudrait condamner les coupables. Je viens de tracer l'image des ateliers qu'on appellerait de moyenne justice : on y renfermerait, pour un temps plus ou moins long, à proportion des délits, tous les délinquants qui auraient violé la loi sociale de propriété, tant dans les biens que dans l'honneur, qui doit être regardé comme un bien au moins aussi précieux que ceux de la fortune ; par conséquent on rangerait dans cette classe les calomniateurs avec les voleurs ; les dommages-intérêts fixés par la loi, au prorata du tort que la diffamation ou la calomnie auraient pu occasionner, seraient pris à l'instant de la sentence, sur les biens de ceux des coupables qui en auraient ; ces coupables ne seraient pas moins obligés de travailler dans des ateliers de moyenne justice, pour gagner le contingent, même au double, au triple selon le cas ; lequel produit de travail purement pénal serait versé dans la caisse de l'atelier, pour être reporté à celle des ateliers de charité, dont nous traiterons bientôt.

Observez que les magistrats des deux premiers ordres de la nation ne devront pas être condamnés aux ateliers de moyenne justice ; ce n'est pas qu'en matière criminelle ni en tout ce qui concerne les lois, il doive y avoir acception de personnes ; au contraire, la peine infligée aux voleurs et aux calomniateurs, s'il s'en trouvait dans les deux premières classes des citoyens, doit être plus grave, parce qu'à raison de leur place, le scandale est plus grand et le délit majeur. Outre les restitutions, dommages et intérêts, ils doivent être dégradés de leur magistrature, et, selon la gravité spéciale du délit, déclarés incapables d'y remonter jamais. Ainsi, celui qui exercerait la magistrature pastorale serait déclaré par la loi civile déchu de toute fonction magistrale, comme d'évêque, de curé, de vicaire, de directeur des consciences, de prédicateur de la morale, et serait condamné par la loi canonique à une pénitence réglée par le concile ou par le presbytère ; de même celui qui exercerait la magistrature de la noblesse décherrait de toutes ses fonctions et prérogatives de duc et pair de France, marquis et comte de province et district, vicomte et baron de paroisse, capitoul et consul de cité, président et membre de l'assemblée nationale, enfin de juge et assesseur dans les tribunaux, et, de plus, serait condamné à une aumône publique pour la caisse des ateliers de charité. Si ces magistrats déchus récidivaient, prêtres ou nobles, comme ils n'auraient plus de prérogatives, mais seraient rentrés dans l'ordre commun, le second délit les mettrait dans le cas de la punition commune et on les enfermerait comme les autres dans les ateliers de moyenne justice.

Les riches qui, sans être magistrats de la religion ni des lois, auraient commis les crimes de vol et de calomnie, seraient condamnés sans distinction à l'atelier. Il faudrait qu'ils travaillassent comme les pauvres pour gagner le même pain et remplir la même tâche. Point de prétextes, ils ne savent pas travailler, ils l'apprendront. La plupart de ces travaux n'exigeront pas des talents difficiles ; il y en aura de différents genres : scier des pierres, tourner des meules, faire agir des machines ouvrières. Les menus détails ne conviennent point à cet ouvrage, on les imagine assez, et les lois de police les fixeront ; mais l'ordre général dans ces lieux sera pour tous cette loi de la nature, de la société, de la religion exécutée dans sa rigueur extrême. Celui qui ne travaille pas ne mangera point : *Qui non laborat, nec manducet.* (II *Thess.*, III.) Et vous verrez que les riches criminels, hommes et femmes, trouveront des mains et de l'industrie, comme les portefaix et les couturières.

Les ateliers de basse justice, dont j'aurais dû parler d'abord, contiendraient tous les coupables qui offensent publiquement les bonnes mœurs : les incestueux, les adultères, les fornicateurs connus et démontrés tels ; les auteurs et les vendeurs d'écrits libertins ; les joueurs de jeux défendus ; les ivrognes de profession, les tapageurs, les insulteurs du culte national, enfin tous les violateurs des lois essentielles de la police. Ils seraient condamnés pour un temps à la perte de la liberté, au pain et à l'eau, c'est-à-dire à la soupe trois fois par jour, et au travail comme les coupables de la seconde classe, excepté que les labeurs seraient moins rudes. En cas de récidive ils subiraient la peine double dans les mêmes ateliers ; à la troisième fois, ils seraient condamnés aux ateliers de moyenne justice ; et à la quatrième, ils seraient rangés parmi les criminels qu'il faut séquestrer pour toujours dans les ateliers de haute justice dont nous ferons incessamment le tableau. Je ne dois pas exposer ici les différents genres de travaux auxquels il faudrait astreindre ceux et celles que les ateliers de basse justice contiendraient, les dispositions intérieures de ces ateliers, pour qu'il ne pût s'y glisser aucun abus, la police continuelle qui s'y exercerait sur les moindres délits d'action ou de parole, les isolements convenables, les réunions très-attentivement surveillées de certaines femmes moins coupables ou plus évidemment repentantes pour certains travaux qui exigent de l'ensemble ; les réunions semblables de plusieurs hommes également moins atteints de corruption ou plus manifestement disposés aux remords ; les adoucissements successifs qu'on peut accorder dans les gênes et dans la nourriture, à raison de la bonne conduite, des grands travaux, de l'état de maladie, etc. L'étendue de cet ouvrage ne permet que de présenter les vues générales des institutions publiques, en rapport avec les principes de justice et de charité, qui sont la base de la morale et l'essence de la religion.

Il n'est pas à croire que les magistrats du culte et des lois, choisis comme ils devront l'être à l'avenir, se rendent jamais coupables d'excès contre les bonnes mœurs ; s'ils poussaient cependant jusque-là l'oubli d'eux-mêmes et de leurs devoirs, la dégradation de leur magistrature, peine terrible dans

une nation où l'honneur est si impérieux, suffira pour les punir; ils ne seront donc point condamnés aux ateliers de basse justice, à moins qu'après la perte de leurs fonctions ils ne continuent de scandaliser; alors ils seraient dans l'ordre commun et subiraient la peine commune. Les jeunes hommes des familles anciennement nobles, ou simplement riches, qui sont depuis longtemps les plus libertins, les plus dissolus et les plus effrénés contempteurs de la morale publique, seront punis sans distinction aucune; si on met la moindre différence entre leurs punitions et celles des coupables plébeïens ou pauvres, on offense la religion, la raison, la société de la manière la plus funeste; la régénération des mœurs est impossible, la nation gardera ses vices et augmentera ses malheurs.

Touchons enfin l'article qui semble le plus embarrassant et le plus difficile, celui des criminels qui attentent à la vie des hommes ou qui la leur ravissent. Si on ne leur rend pas le meurtre pour le meurtre, qu'en faut-il donc faire? Peut-on trop les punir? Peut-on trop imprimer l'horreur de l'homicide? Ne faut-il pas des supplices effrayants, des tortures prolongées, et par là même plus terribles que la mort? La compassion, la charité, la religion n'y gagneront donc rien? Que d'oppositions et de difficultés! Heureusement il se trouve dans le conflit de ces pensées beaucoup de prétextes trompeurs et de faux aperçus. L'on peut tout concilier. L'on connaît bien peu le génie de la justice et de l'humanité, quand on tue pour punir et quand on donne des scènes de fureur légale pour inspirer l'horreur de l'effusion du sang humain.

Les ateliers de haute justice doivent être, à perpétuité, la punition des homicides et de tous les grands criminels qui leur ressemblent. Un assassin ne peut plus recouvrer la liberté ni aucune des douceurs de la vie sociale; il n'y a plus de droits, il a tué un homme ou il a voulu l'immoler. Cet éternel esclavage n'est-il pas déjà une sorte de peine infinie? il faut les condamner pour toujours aux travaux des carrières, des mines, des vidanges, des desséchements de marais infects, de toutes ces sortes d'opérations nécessaires mais qui répugnent, qui exposent la vie, et dont il faut à la charge des criminels affranchir les honnêtes ouvriers. Les ateliers de haute justice ne seraient la plupart que des baraques où seraient enchaînés la nuit les coupables. Le jour ceux qu'on croirait les plus sûrs auraient toujours une chaîne portative terminée par une masse de fer, qui ne les empêcherait pas de pouvoir travailler seuls à la tâche qui leur serait assignée selon la mesure de leurs forces; s'ils ne remplissaient pas cette tâche, ils ne mangeraient point la grosse soupe de pain noir qui doit être perpétuellement la seule nourriture de ces ateliers. Ceux qui auraient tenté de s'échapper, ou qui annonceraient des dispositions violentes, seraient enchaînés trois à trois, de manière que l'articulation seule de la main fût libre pour soulever les fardeaux. Ceux qui feraient rébellion contre les directeurs des ateliers seraient enchaînés à demeure pour tourner des meules, faire jouer des machines du fond des carrières, ou exercer telle autre grosse manœuvre malsaine et qui exige une position sédentaire. Il est une foule d'expériences utiles qui entraînent de grands dangers, on y emploierait les criminels. Ainsi leur existence pénible et leur mort même encourue souvent pour le bien public tourneraient à l'utilité sociale. Mais on n'aurait exercé envers eux aucune cruauté. On se serait borné à les empêcher de nuire et à les forcer d'être utiles.

Cependant le spectacle de leurs chaînes indissolubles, de leurs rudes travaux, de leurs périls imminents, de leur nourriture indigente, de leur longue et irrémissible peine, serait continuellement sous les yeux du public. Les esprits et les cœurs en seraient bien autrement frappés que d'un supplice court qui effraye ou endurcit un moment l'imagination, et ne laisse l'instant d'après à la plupart que cette idée, « à présent il ne souffre plus, le voilà quitte de tous maux. » Conformément au proverbe populaire, « de mille pendus pas un de perdu, » le peuple les croit dans le ciel et envie leur sort. Au lieu que la continuité des fers, du malaise, et cela sans espoir pour toute une vie qui peut être longue encore, est ce qui fatigue le plus la pensée et inspire un sentiment de terreur plus profonde et plus efficace. La religion néanmoins prendrait toujours attentivement soin de ces misérables. Les dimanches et fêtes, leurs travaux seraient suspendus. Ils assisteraient dans l'humble chapelle des ateliers aux saints offices. Ils entendraient les solides et touchantes instructions du pasteur spécial chargé de leur âme. Quoique l'Eucharistie leur fût refusée pour un nombre d'années proportionnel à la grandeur de leurs crimes, et qu'ils ne pussent la recevoir par grâce insigne qu'après de longues épreuves et de rares témoignages de sainteté, leur esprit du moins la contemplerait dans les remords, leur cœur l'adorerait dans le repentir, et ils y communiqueraient habituellement par l'amour. Ils deviendraient des modèles de pénitence, contents de leurs peines, heureux de souffrir, zélés pour les plus périlleuses entreprises, prêts à toute heure à exposer leur vie pour leurs frères en expiation de l'homicide continuellement abhorré, déploré, expié dont ils se seraient rendus coupables.

Si les magistrats du culte et des lois étaient jamais, ce qui est horrible à penser, convaincus d'un meurtre, non-seulement ils seraient dégradés, mais on les condamnerait comme le dernier du peuple aux ateliers de haute justice. Telle doit être la loi réprimante et inviolable contre tous ceux qui oseraient attenter à l'existence des hommes. Ainsi la justice s'unirait à l'humanité, la religion embrasserait la patrie, et l'accord

de toutes les vertus s'établirait par une bonne législation dans toutes les parties de l'Empire.

Ne vous imaginez pas que, pour conserver ainsi dans les fers tous les coupables, il faudrait couvrir le royaume d'ateliers de justice. Dans un petit espace de temps, il y en aurait très peu. Il existe déjà en France assez de maisons de renfermerie, il y en a même trop, car si la justice était bien rendue, un quart des prisonniers actuels devraient être libres demain. Combien y sont pour dettes! ce qui est une absurdité. On n'acquiert pas de quoi payer, dans une prison où l'on ne fait rien que de la dépense. Ce sont les revenus des débiteurs qu'il faut saisir, et non pas leur personne. Ce sont leurs biens qu'il faut vendre dans la semaine de la sentence qui doit être prononcée aussitôt, à l'aspect des titres de la dette. Ceux qui n'ont aucun bien sont dans l'impuissance de rendre. Le créancier est obligé par l'indigence absolue du débiteur, de lui faire l'aumône de sa créance ou d'attendre qu'il soit en état de l'acquitter. Les lois n'ont rien à y voir, puisqu'il n'y a rien. Celles d'Angleterre, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, sont inhumaines et détestables. Les prisons anglaises, toujours remplies malgré la facilité des cautionnements, sont une horreur. Quant aux débiteurs qui ont violé la bonne foi publique et commerciale, les stellionnataires qui s'attribuent des biens qu'ils n'ont pas, les banqueroutiers non par malheur imprévoyable, mais par fraude combinée : ce sont des voleurs : les ateliers de moyenne justice sont faits pour eux. Ils acquitteront la mesure possible de leurs dettes par l'abandon de tout ce qui leur reste de biens, et par tous leurs travaux.

Non, il n'y aura guères de criminels dans un empire où la religion et les lois fondues ensemble pour faire régner la liberté, les mœurs, la félicité, la vertu, l'humanité, la patrie, offriront avec une législation parfaitement simple et pleinement concordante, tous les moyens de bien vivre et d'être heureux du bonheur de tous. Il faut fermer les trois grandes sources des crimes, l'extrême richesse, l'extrême misère, et surtout l'oisiveté. La religion l'exige encore conformément aux intérêts de la nature et de la patrie. Rien n'est plus facile sans ôter à personne ses propriétés acquises, ni le droit d'en acquérir d'autres qui nourrit l'émulation ; et sans imposer aucune contrainte à des hommes libres de travailler ou non, ni contrarier en rien leurs inclinations légitimes. Exposons rapidement ces moyens essentiels de félicité publique.

§ III. — De l'influence de la religion dans les lois civiles qui concernent la pauvreté la richesse et l'utilité des citoyens.

La religion qui veut l'ordre social essentiel à la nature humaine, reconnaît la nécessité des conditions diverses, l'inévitable inégalité des fortunes, la justice inviolable des lois de propriété qui forcent les uns d'être indigents, et autorisent les autres à être riches. Vous aurez toujours des pauvres avec vous, dit l'Evangile, mais vous les soulagerez : vous ne souffrirez pas qu'il y ait parmi vos frères des infortunés prêts à périr de besoin. Malheur à l'opulence dure et impitoyable. Malheur aux riches qui ne veulent pas donner de leur abondance à ceux qui éprouvent les horreurs de la misère ! On sait assez que c'est là toute notre religion qui unit à l'amour de Dieu l'amour du prochain comme soi-même, et renferme dans le seul précepte de la charité tous les devoirs de l'homme. Il faut donc, pour la première fois, faire passer cette loi divine dans la législation d'une nation chrétienne, et poser enfin un gouvernement sur la base de l'Evangile.

Les lois doivent prendre soin des pauvres, non pas au point de leur procurer à tous quelque aisance et quelque participation aux douceurs de la vie; c'est l'office de la bonté particulière, et de la générosité personnelle de chaque citoyen en état de se procurer à lui-même ce mérite et ce bonheur : mais de manière que personne, dans l'étendue de l'empire, ne manque du nécessaire et des secours conservateurs de l'existence; voilà l'office indispensable de la législation. Point de vagabonds, point de mendiants dans la France entière : et pour cela des ateliers de charité partout, en sorte que chaque homme qui a des bras puisse trouver de l'ouvrage pour gagner son pain. Il faut un petit atelier dans chaque paroisse, aux frais de la paroisse ; un moyen dans chaque district, aux frais du district; un très grand dans chaque province, aux frais de la province : ces frais-là seront très peu de chose, parce que ces travailleurs feront de l'ouvrage qui tournera au profit de la caisse de l'atelier.

La rétribution, dans les ateliers de charité, doit être moindre que celle qui est accordée par les particuliers aux ouvriers qu'ils emploient. Si elle était égale, tous se porteraient aux ateliers publics; il y aurait abus et impossibilité. Il faut qu'un homme, une femme, un enfant un peu fort, gagnent, outre leur nourriture, huit, six, quatre sous pour leur entretien : si l'on peut leur fournir les aliments en nature, ce sera mieux, et, sur la multitude, il y aura profit ; sinon on peut estimer le total de la nourriture nécessaire d'un homme à la valeur de quatre livres de pain, celle d'une femme à la valeur de trois livres, et celle d'un enfant à la valeur de deux livres. Quand la livre de pain vaut trois sols, la journée d'un homme est donc indispensablement estimable à vingt sous, douze pour ses aliments, et huit pour son entretien, qui comprend le logement, les habits, le chauffage et tout le reste de ses besoins; voilà l'étroit nécessaire ; la journée d'une femme quinze sous ; celle d'un enfant qui peut travailler, dix sous. Il s'ensuit que, dans cette proportion du prix du pain, les particuliers qui voudront avoir des travailleurs seront obligés de payer la journée des hommes au moins vingt-cinq sous, et les autres au *pro rata* : ce qui est infiniment juste: car il reste souvent encore à la maison de chaque

journalier des petits enfants et des malades qui ne peuvent rien gagner; il faut considérer de plus les jours de dimanche et fêtes, où les travaux cessent: or, c'est sur l'excédant du gain des forts et des valides que les faibles et les impuissants de la famille doivent avoir, selon le cours ordinaire, de quoi vivre, et que tous doivent pouvoir exister les jours de repos.

Ce taux des ateliers publics présente un grand avantage qu'on recherche en vain depuis longtemps; c'est le moyen d'établir à l'instant même un prix proportionnel entre la valeur du grain et celle du travail. Que le blé monte, comme il arrive quelquefois, à quatre sous la livre: voilà aussitôt la journée des travailleurs de l'atelier portée à vingt-quatre sous: rapportez-vous-en à eux; ils obligeront bien les particuliers de la porter à trente; car si l'on s'obstinait à ne vouloir leur donner que les vingt-cinq sous comme auparavant, les journaliers aimeraient mieux, pour un sous de moins, servir le public que de prodiguer leurs sueurs à des particuliers si peu généreux et si peu sensibles aux besoins de leurs frères.

Maintenant, voyez dans cet arrangement si simple l'embellissement et la vivification du royaume; les chemins de village à village parfaitement entretenus par les ateliers de paroisse, les défrichements des communes, les plantations fécondes dans les terrains vagues ou abandonnés, qu'on obligerait les propriétaires ou de rendre fertiles à leurs frais, ou de céder sans délai à la commune pour vingt ans. Car il ne doit pas être permis, dans une nation bien ordonnée, de laisser improductif, en la main des particuliers, un terrain que la communauté réclame pour le mettre en valeur. Ce sont les éléments du bon sens, et même ceux de la vraie propriété qui doit être utile pour n'être pas nulle. Voyez tous les plus petits sentiers doux au marcher, bordés de beaux arbres; les lits des ruisseaux et des rivières contenus, ornés de verdure ou d'arbustes; les canaux, fertilisants et utiles au commerce, multipliés; les petites manufactures, propres à faire valoir les productions particulières de chaque pays, dressées et mises en activité pleine, surtout dans les mortes saisons. Je m'arrête: quel tableau enchanteur on pourrait faire! l'imagination le voit et l'embrasse; on le prendrait pour le roman des campagnes de tout le royaume; ô France! ô chère patrie! bientôt il en sera l'histoire; le ciel lui-même le contemplera avec complaisance; il versera toutes ses bénédictions sur nos champs habités par des frères, cultivés par l'innocence et embellis par le bonheur.

Dans les ateliers de province et de district, outre les différents ouvrages communs, dont on peut occuper les ouvriers et ouvrières qui s'y présenteraient en foule, à raison de ce que ces établissements seraient dans des villes, il y aurait les grandes routes à entretenir, les promenades publiques à former ou à rendre plus belles, les chaussées à élever, les grands canaux à creuser, surtout les vastes manufactures à créer et à mettre en valeur. On aperçoit, d'un coup d'œil, les innombrables utilités de la multiplication des ateliers de charité publique.

On n'enfermerait donc aucun pauvre valide dans les hôpitaux; ces saintes maisons ne seraient consacrées qu'aux malades sans asile. Car le malade indigent qui peut être servi dans sa famille l'est bien mieux, et ce soin appartient à la charité paroissiale. Il doit y avoir, pour cet objet, des fonds d'abord fournis par le clergé, de la manière que nous avons développée, et complétés, selon le besoin occurrent, par la paroisse. Ces fonds annuels serviront à tous les indigents malades, ou seulement invalides, qui sont hors d'état de gagner leur vie par eux-mêmes ou par les leurs. Dans le plan exposé, s'il est suivi, il y en aura bien peu. Les distributions seront faites par les curés seuls pour les fonds ecclésiastiques; par lui encore, mais en concordance avec le syndic ou magistrat rural, avec le chirurgien et la sœur de charité (car il en faut au moins une dans chaque paroisse) pour les fonds paroissiaux: il sera rendu un compte public, tous les ans, de ces distributions de fonds publics, tant d'Eglise que de paroisse, lisiblement écrit et affiché à la porte du temple. Les charités spéciales, confiées au pasteur pour les petites aisances et douceurs accordées aux pauvres, et celles qu'il voudra faire de ses propres épargnes, ne sont point dans le cas d'aucune reddition de compte. C'est de celles-là qu'il faut pouvoir dire selon l'Evangile (*Matth.*, VI): Le Père, qui voit dans le secret vos aumônes, vous les rendra dans le ciel.

Avec ces précautions légales, le gouvernement extirperait la mendicité du royaume: il n'y aurait plus un seul homme, dans toute la France, qui manquât de l'absolu nécessaire. Les crimes produits par l'extrême misère disparaîtraient de la société. Les vertus qui accompagnent l'universelle bienfaisance germeraient jusque dans les dernières classes de citoyens, et le bonheur public aurait une base immuable dans une si religieuse et si humaine législation.

De l'extrémité de la misère, il faut se porter à l'extrémité de l'opulence, pour en réprimer également, par de bonnes et saintes lois, les excès et les désordres.

Si les grandes propriétés n'étaient point passées en partie dans le tiers-état par les produits du commerce, par les places de finance, par la corruption même de plusieurs familles des anciens seigneurs qui tenaient la majorité des terres du royaume dans leur domaine, et qui ont ruiné, par le luxe et la débauche, la vaste fortune de leurs pères, la nation, toujours à la merci d'un seul ordre de riches, serait encore asservie par une caste de tyrans, de qui dépendrait l'existence de tout le reste des citoyens. Le ressort sacré de la liberté publique n'aurait pu se bander à ce moment pour repousser l'antique esclavage, pour intégrer enfin la monarchie française dans les droits effectifs de la nature et dans l'ordre réel de la société. On voit,

par cette seule observation, quel vaste crime résulte de l'accumulation des propriétés dans un petit nombre de familles, et quel immense avantage naît de leur répartition dans les diverses classes de l'Etat. L'aristocratie la plus opprimante des riches, et par conséquent l'esclavage le plus affreux de la nation, voilà le grand crime. La réunion de tous les ordres pour le bien général, et, par suite nécessaire, la pleine liberté de la France sous un seul chef monarchique, voilà le bonheur suprême. Oui, c'est uniquement parce qu'il y a des richesses pondérantes dans le tiers-Etat, qu'il s'y trouve du ressort et de la puissance; sans cet avantage nous restions dans la servitude et la mort civile : la caste unique, qui aurait réuni tout l'orgueil avec toute l'opulence, aurait culbuté le trône par la banqueroute, et ensuite frappé de dix mille sceptres de fer vingt-quatre millions de Français qu'elle aurait appelés ses *sujets*, ses *vassaux*, ses *vilains*. Noms infâmes! vous serez enfin retranchés de la langue française. Il n'y aura plus, en France, qu'un roi, des pasteurs, des magistrats et des Français.

Les divisions de propriétés qui ont produit par laps de temps, ou du moins rendu possible une révolution si avantageuse, ne sont pas, il est vrai, l'ouvrage de la législation, ni de la vertu, ni d'aucune vue antécédente de bien public. C'est l'œuvre du commerce actif, qui procure de grands moyens d'acquérir; c'est l'opération du luxe vorace qui ronge les fortunes à mesure qu'on les élève; c'est l'effet d'une dissipation effroyable qui les transmet à d'autres dissipateurs et les fait circuler de familles en familles dans toutes les classes de l'Etat. Il ne s'ensuit pas moins que les transports de propriétés, leurs divisions, l'impossibilité des grandes et durables accumulations de richesses, importent infiniment au bien général; mais, excepté le commerce, auquel il faut laisser la liberté la plus complète, et qui est le lien d'union de tous les peuples de l'univers, les autres moyens qui ont procuré depuis quelque temps parmi nous la répartition toujours mobile et les morcellements toujours variés des fortunes, sont des désordres et des crimes. Or ce n'est pas sur de pareils fondements qu'il faut poser l'édifice du bien public; les lois doivent au contraire réprimer la licence des riches, leur corruption insolente et tous les excès de cette classe formidable qui, de toutes parts, verse l'infection du vice et opère la ruine des mœurs.

Mais peut-on combiner les lois de manière qu'on n'ôte à personne la moindre part de ses propriétés actuelles, et que cependant l'accumulation des grandes propriétés territoriales soit impossible à l'avenir? Facilement; trois dispositions législatives suffisent à cet effet : une sur les acquisitions de terre, une autre sur les mariages, une dernière sur les successions.

§ IV. — Continuation du même sujet. — Loi agraire

Quiconque a cinquante mille livres de rentes en fonds de terre ne pourra plus acquérir d'autres biens territoriaux ; ceux qui en ont davantage à ce moment, quand ils en auraient pour plusieurs millions de rentes, doivent pouvoir les garder: c'est à eux; des lois sages n'ôtent rien à personne de ce qui a été légalement acquis ; mais elles prévoient les acquisitions futures qui tourneraient au dommage de la chose publique, et les défendent. Ne croyez pas que cette disposition des lois fît baisser la valeur des terres; les propriétés divisées en petites portions se vendent mieux qu'en grandes masses; il y aurait plus de concurrence. D'après la loi agraire proposée, une terre de cent mille livres de revenu serait au moins divisée en deux au moment de la vente. Si les acquéreurs qui se proposent sont déjà propriétaires, ils ne pourront acquérir que des parts, qui, avec ce qu'ils ont, complèteraient le taux légal; et voilà des sous-divisions nombreuses qui mettent les objets à portée d'un plus grand nombre de citoyens, par conséquent, vente infaillible et nombreux avantages pour la patrie.

Une des plus étranges erreurs des économistes, est de croire les petites propriétés moins utiles en général, et moins productives que les grandes, par la rareté des engrais et le manque de facilités pour l'exploitation. Illusion inconcevable! Ils ont écrit là-dessus des volumes qui n'ont convaincu personne, parce que les principes du bon sens et l'évidence des faits sont contre eux. Une vache suffit pour l'engrais d'un petit champ, et les bœufs du voisin le labourent pour une rétribution légère. N'ayez pas peur qu'il y reste un buisson, une fondrière, un angle sans valeur. Voyez le petit domaine d'un propriétaire agricole, comme ses bâtiments sont bien entretenus et sans grande dépense, parce qu'il fait les réparations au fur et à mesure du plus léger besoin ; voyez ses troupeaux, comme ils prospèrent; ses laitages, avec quelle industrie il les prépare et les rend commerçables; ses champs peu vastes, avec quel soin il sont essartés, labourés, engraissés, ensemencés, émondés de mauvaises herbes, et rendus propres à toutes les productions successives qu'on peut en attendre! Au contraire, jetez un regard sur les vastes terres du riche ; dans quel délabrement sont la plupart des édifices de chaque métairie! les troupeaux sont négligés; de longs espaces de terrains sont incultes; les pièces de terres cultivées ont des lacunes de landes éparses; les labours sont mal faits; les pertes de tout genre sont incalculables; les réparations ne sont faites que lorsque tout tombe en ruine et avec des frais énormes. Supposera-t-on un grand propriétaire qui mette tous ses moyens de richesse en usage, pour rendre ses terres plus productives, et qui applique à cet objet toute sa vigilance? Mais d'abord, c'est supposer contre nature; car, en général, les grandes richesses appellent les plaisirs plutôt que les soins; c'est supposer, contre ce qui est, ce qui a été, ce qui sera toujours: qui a beaucoup, soigne peu, a moins d'intérêt à soi-

gner, néglige les détails ruraux, se repose sur des valets qui ont aussi leur fortune à faire, et qui la font aux dépens du maître. De plus, lors même qu'un riche voudra prendre la peine d'être entièrement agriculteur, tout lui coûtera; car on ne lui fera rien pour rien, et il ne fera pas lui-même. Ceci va loin pour les avances foncières, et par conséquent le produit net est nécessairement moindre. Si l'on se rejette sur les fermiers et sous-fermiers, qui ont un grand intérêt à ce que les terres produisent tout le possible, on s'abuse trop évidemment. Indépendamment de ce que les sous-fermes ramènent en quelque sorte les propriétés à de petites divisions, et que, sous ce rapport, le système des économistes n'y gagne rien, il est faux que les fermiers soient intéressés à la très-grande production des terres par les fonds d'avance; les termes de leurs baux sont trop courts pour qu'ils aillent jeter des avances considérables dans les fonds d'autrui, qui leur échapperont bientôt, ou dont la ferme leur sera augmentée, à l'expiration du bail, s ils les ont rendus plus productifs. Ils n'ont donc d'intérêt qu'à épuiser la terre déjà essartée et en état de production, et à tirer tout le parti possible des cultures qui exigent le moins de frais. Voilà l'intérêt des fermiers, et ils ne manquent guère de s'y restreindre.

Les économistes ont porté vers l'agriculture l'attention publique ; ils ont établi quelques principes vrais : on leur doit de la reconnaissance. Mais ils se sont essentiellement trompés sur plusieurs points capitaux de la bonne ordination des empires. S'ils me demandent quel rapport peut avoir cette apparente digression sur les petites propriétés, et sur la meilleure disposition d'une loi agraire, avec la religion nationale, je le leur expliquerai avec cette clarté d'évidence dont ils sont si justement amoureux, mais qu'ils ont si rarement saisie et si souvent obscurcie dans leurs ouvrages. L'Evangile dit : *Malheur aux riches!* (*Luc.*, VI.) Les économistes disent : « Bonheur aux riches. » Leur doctrine, sur ce point, est donc en contradiction pleine avec celle de la religion. J'ai donc dû m'élever contre leurs assertions, qui tendent à favoriser de plus en plus l'extrême opulence de quelques familles, et à laisser envahir tout le territoire du royaume, par un ordre de grands propriétaires, qui, se trouvant les maîtres de toutes les fortunes, seraient, par la conséquence la plus infaillible, les tyrans de toute la France et même du roi; car, bien que le monarque soit (mal à propos, à la vérité, pour le bien public, à raison de l'exploitation nécessairement mauvaise de ses vastes domaines) le plus grand propriétaire de l'empire, ses propriétés n'embrassent cependant pas la cinquantième partie de tout le territoire. Si une caste de riches possédait seule les quarante-neuf autres parties de terres, et avait, par ce fait, à ses ordres la très-grande majorité des sujets (je dis *sujets* dans cette supposition, puisque la nation presque entière ne pourrait vivre que sous le bon plaisir de cette caste), évidemment la monarchie croulerait comme sous les descendants de Charles le Chauve, les mœurs seraient exécrables, le bonheur public deviendrait impossible, et la religion serait pervertie jusque dans ses premiers éléments. Voilà comment la loi agraire tient au sujet de cet ouvrage; voilà comment la doctrine des économistes est véritablement antiévangélique, antipopulaire, antimonarchique et, pour ne pas ménager les expressions, la plus immorale qu'ait jamais enfantée l'abus de la philosophie.

Notons ici quelques-uns des avantages innombrables qui résulteront de la loi agraire. Les richesses plus divisées seront réparties dans une très-grande multitude de familles ; l'argent accumulé par les épargnes ou par le négoce, ou par toute autre voie licite, sera forcé de se répandre pour la plus parfaite exploitation des terres et pour la plus grande activité du commerce; car l'agiotage sera sûrement interdit par les lois, avec la plus attentive vigilance et la plus juste sévérité. Les beaux-arts, toutes les jouissances mobilières qui concourent à des plaisirs innocents et à l'utile splendeur d'un empire, seront recherchés et perfectionnés. On ne jettera pas les grands produits du commerce dans un luxe insolent; la législation y aura pourvu, en imposant à une taxe si forte les domestiques, les chars, les chevaux, les parcs, les palais, qu'on sera bien forcé d'y renoncer, surtout quand les fortunes seront amoindries dans la suite par les subdivisions nombreuses que nécessiteront non-seulement la loi agraire, mais plus prochainement encore les lois des mariages et des successions. Le commerce surtout, ce seul avantage en renferme une multitude, acquerra une activité immense ; car, l'argent se trouvant dans une prodigieuse quantité de mains, les monopoles seront impossibles, et l'industrie sera soudoyée de toute part, avec cette concurrence incalculable qui vivifie tout.

§ V. — Continuation du même sujet. — Loi des mariages. Autorité paternelle. Tribunal de famille.

La loi agraire nécessite celle des mariages, sur le même plan de législation. Deux époux ne pouvant réunir dans la suite plus de cinquante mille livres de rentes, celui des deux qui aurait ce revenu en entier ne pourrait rien recevoir de l'autre ; s'il ne l'a qu'en partie, il ne peut y être ajouté que ce qui s'en manque pour atteindre au taux légal : première disposition.

Seconde, non moins importante : tous les époux, sans exception, seraient communs en biens, qu'ils eussent des enfants ou qu'ils n'en eussent pas; il faut qu'ils ne soient plus deux, mais un : c'est l'esprit de la religion; c'est l'avantage des mœurs; c'est le plus grand intérêt de la patrie. Mais un des époux, après le décès de l'autre, retiendrait donc, s'il n'a point d'enfants, le bien d'une famille qui n'est pas la sienne? — Qu'appelez-vous le bien d'une famille qui n'est pas la sienne ! Il retiendrait ce qui lui appartient

à lui-même. Ce bien lui a été donné individuellement par contrat de mariage, comme il avait donné le sien propre; il est à lui :—il le portera à quelque autre par un second mariage. Sans doute il en est le maître : où est l'inconvénient? Il y a au contraire une grande utilité, c'est la facilité des mariages sans fortune, le transport et la mutabilité très essentielle des fortunes d'une famille à l'autre, de manière qu'on se rapproche le plus qu'il est possible de la fraternité générale. Je sens combien cette idée contrarie nos petites idées nobles, bourgeoises, partielles; mais comme elle est conforme aux grandes idées divines, humaines et sociales, il n'y a pas à balancer.

Troisième disposition de la loi matrimoniale : Les pères et mères seront obligés de donner le tiers de leurs biens en dot à leurs enfants, s'il n'y a pas obstacle par le complément de la propriété légale, dont l'un des deux futurs époux serait déjà possesseur.

J'explique. Si l'enfant est unique, si les père et mère consentent à son mariage avec une personne qui n'a pas le taux légal, auquel le tiers même de leurs biens ne fera qu'atteindre, ils seront obligés de passer le tiers de leur fortune en dot à leurs enfants; si le consentement est refusé, l'enfant sera contraint d'attendre sa majorité, fera alors ses sommations respectueuses, sera autorisé par le magistrat, et se mariera avec le tiers des biens paternels et maternels qui lui seront acquis par sa majorité même; car il faut statuer que tout majeur, garçon ou fille, aura de droit, s'il est seul, le tiers entier, ou, s'il y a plusieurs enfants, sa portion proportionnelle du tiers des biens de ses père et mère. On objecterait en vain les petites fortunes qui se trouveraient par là diminuées d'un tiers au profit des enfants, et au très grand dommage des époux. Ne faut-il pas que les enfants aient de quoi vivre? Il reste aux père et mère les deux tiers de leurs biens, et les enfants, quelque nombreux qu'ils soient, n'ont droit qu'à un tiers. Si la fortune est mince, qu'importe! tous ne vivaient-ils pas sur cette fortune, en y ajoutant leur industrie? On n'aura plus à nourrir et à entretenir les enfants majeurs ou mariés. C'est à eux à s'industrier avec leur léger contingent, pour vivre à leur guise. Si la fortune complète d'un des futurs ne permet pas la constitution de la dot de l'autre, tant mieux pour les père et mère, ils garderont tout jusqu'à ce qu'ils aient un second enfant à marier ou majeur qui veuille avoir son contingent.

Ainsi donc, un ménage a trente mille livres de rente; vingt sont à perpétuité aux époux, et dix appartiendront aux enfants, aux époques de mariage ou de majorité; s'il y a cinq enfants, chacun n'a droit qu'à deux mille livres de rentes, et ainsi à proportion du nombre et de la fortune. Si, dans le cas supposé, un fils unique se marie à une héritière qui jouit de quarante-cinq mille livres de rentes, il ne pourra en répéter de ses parents, que cinq pour sa dot, c'est-à-dire la moitié de son tiers, et rien du tout si la future a complétement les cinquante. La même chose pour une fille unique, dans la même supposition.

Il ne faut pas que les lois laissent rien à l'autorité arbitraire, même dans les familles; c'est une source de tyrannies et d'abus; n'appréhendez pas que l'autorité paternelle en souffre; les loix ne veillent-elles pas sur la conduite des enfants? La religion et les mœurs perfectionnées n'y veilleront-elles pas avec une efficacité infinie? D'ailleurs, il faut instituer un tribunal de famille dans chaque district, qui ait un censeur dans chaque paroisse, auquel les parents puissent porter leurs griefs, en cas de mauvaise conduite, qu'ils jugeraient incorrigible par leurs efforts et leurs soins. La justice se rendra dans ce tribunal sans publicité; mais les enfants y auront tous les moyens de défense respectueuse, et seront les maîtres, s'ils présument qu'on les juge mal, d'appeler à la justice publique. Il est seulement nécessaire que si les enfants sont condamnés sur leur appel, ils perdent pour toujours leurs droits à la portion contingente des biens de leur famille. Ce ne sera plus que par grâce purement libre que les parents pourront, dans la suite, leur en accorder ce qui leur plaira.

Il ne faut pas omettre de faire entrer en considération dans la quotité des répétitions que les enfants peuvent faire légalement pour leur mariage ou leur majorité, le tiers des biens mobiliers productifs, comme l'argent placé dans le commerce, les bestiaux, les ustensiles d'agriculture et de manufacture, etc. Il n'y a que le mobilier nécessairement stérile, comme les meubles meublants, qui n'est point estimable dans le partage filial, et où les futurs et majeurs n'ont rien à prétendre. Ces estimations se feront toujours et en tout état de cause, sans aucune voie judiciaire, et par le seul ministère de deux experts, parents ou amis, dont l'un sera nommé par le père ou la mère, et l'autre par l'enfant. En cas qu'ils ne s'accordent point, ils choisiront eux-mêmes un troisième qui décidera. Il n'y aura jamais sur ce point ni appel ni retour.

Quatrième disposition de la loi des mariages : Tout majeur pourra épouser qui il lui plaira, quand les parents n'auront d'objection à faire que sur la naissance obscure ou la fortune chétive et même nulle. S'ils ont des griefs essentiels sur la religion et les mœurs, il faudra qu'ils les portent au tribunal de famille, qui écoutera en secret les dépositions, les défenses, et jugera. Jamais les parents ne pourront appeler de ce jugement aux tribunaux publics. S'il est favorable aux enfants, le mariage se fera sans délai; mais s'il est défavorable, le futur condamné peut appeler, s'il le veut, aux grands tribunaux; en cas qu'il y gagne sa cause, que son honnêteté soit déclarée intacte, et que les parents adversaires n'aient pas obtenu de leur fils ou fille majeurs, un

désistement de la demande en mariage, le mariage aura lieu ; mais, supposé qu'on ait réussi à changer la volonté du demandeur primitif, il sera accordé en dédommagement à la partie faussement accusée la moitié de la portion dotale de l'autre ; peine cependant qui ne peut jamais intervenir, quand la cause ne sortira pas du tribunal de famille ; car ce tribunal ne touche point aux propriétés ni à l'honneur ; il n'a que des censures amicales, des corrections secrètes à exercer : le public ne doit rien savoir de ce qui s'y passe, à moins d'un appel de la partie accusée et qui se croit lésée par le jugement domestique.

Voyons maintenant, d'un regard rapide, les avantages de cette loi. Nombreuses divisions de propriétés, objets essentiels de toute bonne législation ; facilité des mariages ; précautions sûres contre les abus d'autorité de la part des chefs de famille ; anéantissement prochain du préjugé barbare des mésalliances prétendues, selon lequel un noble taré de vices croyait se déshonorer en épousant la fille vertueuse d'un honnête citoyen ; tandis que la vraie mésalliance était pour la fille estimable, si elle se dégradait jusqu'à s'unir à un tel homme ; les jeunes personnes bien élevées mais sans fortunes, assurées de trouver des époux dans les familles les plus riches où il serait impossible de recevoir de dot, et où il faudrait bien prendre des épouses qui n'auraient aucune richesse à apporter que celles de leurs grâces, de leur beauté, de leurs talents, de leurs vertus ; grande émulation, même dans les familles riches, pour y acquérir l'amabilité, les qualités qui font chérir, et tous les dons du mérite, puisque les riches qui pourraient rechercher des épouses dans leur classe, n'auraient que les biens moraux à en attendre, et dédaigneraient infailliblement celles qui n'auraient pas cette dot inappréciable, la seule qu'on puisse leur offrir, et qu'ils trouveraient si aisément dans la classe de l'honnête médiocrité. Ainsi la beauté pure et l'amabilité vraie exerceraient leur naturel et légitime empire. Il resterait encore à la laideur, outre la vertu qui embellit tout, la portion dotale assurée à toutes celles qui ont des familles fortunées, et qui faciliterait les recherches de la part des hommes moins riches, pour former des liens que la sensibilité, la douceur, la bonté du caractère rendent souvent les plus heureux.

§ VI. — Continuation du même sujet. — Loi des successions.

Le droit d'aînesse doit être restreint à la présidence, père et mère absents, dans les assemblées de famille, à la tutelle, à la curatelle, à tout ce qui constitue une primauté d'amitié, de soins, de vigilance parmi des frères et sœurs moins âgés. Du reste, tous doivent partager également dans tous les biens. On convient que c'est le vœu de la nature ; il est visible que c'est l'avantage de la société, puisque les richesses s'accumulent, par l'abus contraire, sur un petit nombre de têtes exaltées, au lieu que, par cette disposition, elle se répartissent sur une multitude de têtes d'une égale hauteur ; que rien n'est donné avec une aveugle préférence, que tout est distribué selon l'équité fraternelle et la justice sociale. C'est une honte d'avoir encore à réfuter les misérables prétextes qui ont fait dominer dans plusieurs de nos provinces, les coutumes les plus dénaturées et les plus absurdes. Si l'aîné n'avait presque tout, dit-on, les familles illustres seraient exposées à tomber dans l'indigence ; c'est lui qui peut soutenir un grand nom avec honneur, paraître à la cour, obtenir des faveurs pour ses frères, et devenir comme la providence de toute sa famille. Je renfle l'objection afin que les fiers défenseurs de ce droit, digne du gouvernement féodal, applaudissent une fois à mon langage. La réponse sera simple. Il est des hommes illustres, mais il n'est point de familles illustres, si l'on prend l'illustration en bonne part. Un homme illustre est celui qui a un mérite remarquable, et qui appelle à lui par cet utile éclat la reconnaissance publique. Une famille illustre au même titre serait celle qui aurait produit et produirait encore une continuité d'hommes de ce mérite ; or, il n'en existe pas une seule de cette illustration non-seulement en France mais dans l'univers entier. — Le petit-fils d'un grand homme exposé à être pauvre ! — Pourquoi pas, si c'est un pauvre homme qui n'a pas hérité du génie et des vertus de son aïeul ? D'ailleurs c'est bien plutôt vous qui avez ce tort avec votre droit d'aînesse, car les puînés sont aussi les petit-fils du grand homme, et vous les laissez avec rien, à la merci de cet aîné, qui, le plus souvent, n'a que l'orgueil d'un grand nom et la bassesse d'une petite âme, qui tue la postérité de ses auteurs en ne laissant pas à ses frères, souvent meilleurs que lui, le moyen d'avoir des épouses pour produire une lignée de descendants mieux élevés et plus honnêtes. — Il soutient son nom avec honneur. — Quel honneur, je vous prie ? si vous placez l'honneur dans le faste, l'arrogance, les prétentions, l'orgueil le plus inepte et le plus étranger à toute espèce de mérite, ce n'est pas la peine de vous répondre. Si cet honneur consiste dans les talents estimables et les vertus patriotiques, messieurs les aînés, laissez paraître vos cadets, tels et tels le soutiendront mieux que vous. — Vous pouvez paraître à la cour à raison de ce que vous êtes riches, et solliciter pour eux. — Attendez : bientôt le roi ne se souciera plus de n'avoir pour courtisans que des hommes qui n'ont que l'éclat du luxe sans nul mérite personnel, et qui viennent mendier les trésors de la nation et les places importantes du gouvernement pour des gens qui n'ont rien mérité de la patrie. Qu'importe à l'État le nom d'Achille, s'il est porté par Thersite ? Le nom n'est rien, c'est l'homme qu'il faut. Si vos cadets sont cet homme-là, avec une fortune très-médiocre, ils sauront bien le mettre dans

une grande évidence, ils n'ont que faire de vous : c'est à eux à vous protéger et à vous couvrir de leur gloire.

Il n'existe qu'une seule famille privilégiée en France, celle du roi. Il n'existe qu'un aîné à qui doit passer la succession indivisible de la monarchie, le Dauphin. Telle est la prérogative de la famille royale, elle est unique et doit l'être. Parce qu'il a plu à des bénéficiers royaux de se révolter, il y a neuf cents ans, contre le souverain, de retenir de force les magistratures nationales de ducs et de comtes, d'antrustions et de leudes, dénommés ensuite marquis et barons, de faire passer contre la loi expresse du royaume ces bénéfices et ces magistratures à leurs familles rebelles, de s'y maintenir à main armée, de bouleverser la constitution de l'empire français, d'introduire l'hérédité de la noblesse d'Etat, et d'établir l'affreux gouvernement féodal, l'on voudra encore, au grand jour du jugement de la France, soutenir ces institutions barbares que la société abjure et que la nature abhorre ? Non, il est impossible, en consultant la raison, le sentiment, la justice, la religion fraternelle et l'unité monarchique de laisser subsister les traces de ces antiques et lourdes absurdités. Il doit y avoir trois ordres d'individus dans l'Etat, et non pas trois ordres de familles. Le clergé est composé d'individus choisis dans toute la nation, la noblesse doit être composée de même. La seule famille royale est distinguée de toutes les familles. Mais toutes les familles sont françaises, et ne peuvent être rien de plus, sous peine de rompre l'unité monarchique, et de perpétuer les anciennes discordes et les longs malheurs de la nation. Montesquieu a dit qu'il fallait des contrepoids à l'autorité du monarque, et que c'était la noblesse et la magistrature héréditaire ; il l'a dit, il est vrai, mais il était noble et magistrat par succession ; ce double orgueil trompait son jugement, égarait son génie. La nation entière ou ses représentants librement choisis pour la législation proférée par son chef, et le roi seul ou ses mandataires, pour l'exécution conforme aux lois ; voilà une monarchie véritable. Il faut que tout marche ensemble et d'un plein accord. Si vous mettez à droite et à gauche des corps détachés qui tirent, en sens divers, la machine de l'Etat, vous n'avez plus d'unité, tout crie, se détraque, et semble toujours près de se démembrer et de se rompre. Je ne demande point pardon au lecteur de revenir sur cette idée majeure ; elle est la plus importante de toutes, et se représente à chaque bonne loi qu'on veut méditer.

Le partage égal entre frères et sœurs de toute succession paternelle et maternelle, et entre cohéritiers de toute succession collatérale dont il n'a pas été disposé autrement par volonté testamentaire, voilà donc la première disposition essentielle de la loi des héritages.

Seconde disposition : Si parmi les frères et sœurs, ou les héritiers collatéraux, il s'en trouve qui aient cinquante mille livres de rentes, ils n'auront droit à rien dans l'héritage ; il se partagera seulement entre ceux qui n'ont pas la fortune permise par la loi, et au *prorata* de ce qui leur en manque. Si tous ceux qui seraient dans le cas d'être appelés d'abord à l'héritage avaient d'avance le taux légal, la succession passerait aux parents plus éloignés. S'il n'y avait personne dans les différentes branches de la famille qui fût susceptible d'hériter à raison de la richesse complète de tous, la succession appartiendrait de droit à la commune des lieux où seraient situés les biens. Cette commune ne pourrait pas les conserver en nature de propriété territoriale plus de vingt ans, et serait obligée de les vendre pour les mettre dans la circulation. Le revenu pendant qu'on les conserverait et le prix total quand ils seraient vendus entreraient dans la caisse de la paroisse, qui les emploierait en partie à toutes les améliorations locales de son ressort. Cet emploi fait avec reddition de compte annuel à l'assemblée de district, le surplus serait versé dans la caisse de ce même dis-district, pour être également employé au bien général dans ce ressort plus étendu. Il est juste que ce soit la patrie qui hérite, quand les héritiers naturels ont toute la mesure des richesses que permet la patrie. La commune hériterait de même de tous ceux dont on ne connaît pas les parents. Le droit aux successions ne passerait pas le cinquième degré, c'est-à-dire les cousins issus de germain : fils, premier degré ; frères, second ; neveux, troisième ; cousins germains, quatrième ; cousins issus de germains, cinquième et dernier ; voilà l'ordre complétif des successions. Cet ordre épuisé, la commune hérite. Ces héritages communaux seraient rares, parce qu'il n'y aurait guère de familles dont toutes les branches germaines eussent la fortune entière qu'autorise la loi. Observez cependant que les enfants mineurs ne seraient point appelés du tout aux successions collatérales du vivant de leurs père et mère, qui ne pourraient eux-mêmes recueillir ces héritages qu'en cas de richesse moindre que la richesse légale ; quoique, partages faits dans la suite, les enfants ne pussent atteindre chacun à cette opulence permise. Les enfants majeurs dont les père et mère vivants auraient cette opulence, s'ils ne l'avaient pas eux-mêmes, seraient susceptibles de leur part à ces successions. Les riches, c'est-à-dire ceux qui auraient les cinquante mille livres de rentes, ne pourraient rien prétendre, même au mobilier des successions, tant directes que collatérales : tout se partagerait entre les moins riches, ou, à leur défaut, irait à la commune.

Troisième article de la loi : Les pères et mères ne pourraient disposer, par leurs testaments, que de leurs biens mobiliers, soit en faveur de ceux de leurs enfants qu'ils voudraient, soit en faveur de leurs amis ; leurs biens fonciers ne seraient pas à leur disposition ; ces biens iront toujours en partages égaux à leurs enfants, à moins que les

enfants n'eussent encouru l'exhérédation par un appel de jugement rendu contre eux dans le tribunal de famille, et confirmé par le tribunal public; en ce cas, les pères et mères pourraient disposer des portions de biens qui auraient été dévolues à ces enfants, et en gratifier par testament qui leur plairait, avec les réserves que nous allons expliquer; ils le pourraient de même dans la supposition que leurs enfants, déjà riches au taux légal, ne fussent plus susceptibles d'hériter, à raison de cette exception universelle qui ne permettrait plus aucune espèce d'hérédité.

Tout autre que père et mère pourra disposer, en faveur de qui lui plaira, d'une partie ou de la totalité de ses biens. Mais voici, à l'égard des donations et des legs testamentaires, les réserves légales : comme la patrie a soin des pauvres, et doit être chère à tous les citoyens encore plus que les meilleurs amis, la moitié franche de tous les legs appartiendra à la commune des lieux où sont situés les biens, tant fonciers que mobiliers, dont les testaments disposent. Les successions directes ou collatérales jusqu'au cinquième degré, et dont les testaments n'auront rien distrait en faveur d'aucun légataire, seront les seules où la commune n'aura rien à prétendre. L'estimation des legs se fera par le légataire lui-même; il mettra au prix qu'il voudra les objets qui lui sont légués; si la commune les croit appréciés au-dessous de leur valeur, elle pourra se les approprier en payant la moitié du prix au légataire; sinon, elle recevra de lui la moitié de ce même prix, et lui adjugera les objets.

Il n'est pas besoin de faire de longues observations sur les avantages que cette loi des successions produirait : ils sont sensibles. Les droits de la parenté y sont ménagés jusqu'au degré où l'on rentre, pour ainsi dire, dans les rapports communs avec toute la famille nationale. Les droits de l'amitié y trouvent leur juste action et leur libre exercice. Les droits de la patrie et de l'humanité n'y sont pas négligés; ils s'exercent pleinement dans les déshérences, faute de parents susceptibles d'héritage, et partiellement dans les legs que l'affection particulière inspire aux testateurs, et que l'affection générale doit faire patriotiquement et humainement partager avec la commune et les malheureux qu'elle soulage. Ainsi la nature, l'amitié, la patrie, la charité, tous les devoirs sont combinés d'une manière équitable; quoiqu'il ne doive plus être rien légué aux églises sous aucun prétexte, puisque le culte public est suffisamment doté dans le royaume, la religion, qui sanctionne tous les droits et toutes les convenances, ne peut qu'applaudir à ces sages dispositions.

On voit clairement que ces trois lois sur les acquisitions, les mariages et les successions, sans toucher aux propriétés actuelles des riches, tendent à empêcher efficacement qu'elles ne s'augmentent, à les diviser promptement et à les réduire bientôt à des répartitions plus sociales. Il y aura donc un grand nombre de fortunes aisées, et avant qu'il soit peu, il n'y en aura aucune d'une excessive et désastreuse opulence; ainsi la législation sera conforme à l'esprit de l'Evangile, à la morale essentielle de la fraternité, qui est la base et le couronnement du bien public dans une nation sagement ordonnée pour le bonheur de tous les citoyens.

Voilà déjà de grandes précautions contre les mauvaises mœurs. Toutes les lois doivent tendre à les prévenir et prendre toujours, à cet effet, pour règle les principes de la religion. Nous allons indiquer rapidement les lois de police les plus indispensables à instituer en faveur de la morale publique.

§ VII. — Lois de police relatives aux maisons de prostitution, aux filles et femmes entretenues.

C'est une grande abomination que de voir, chez les nations chrétiennes, la prostitution tolérée : c'est une infamie; il n'y a point de nom pour caractériser une police si exécrable. Tous les prétextes sont d'une immoralité qui révolte la raison autant que la religion, et c'est avilir le bon sens que de l'employer à combattre ces prétextes. Il ne faut pas supporter les mauvaises mœurs quand elles se montrent à découvert : il faut encore moins les fomenter ouvertement. Fermez donc, à l'instant, les maisons de débauche. Jetez dans les ateliers de basse justice les misérables créatures qui empoisonnent le crime, et vendent le double venin des âmes et des corps à des malheureux dont l'existence éprouve, par ce commerce abominable, tous les genres de dégradation. N'ayez pas la chimérique inquiétude des crimes secrets que la suppression de cette ressource, pour la corruption vulgaire, pourrait occasionner dans les familles honnêtes. D'abord, avec vos prostitutions publiques, on ne laisse pas que de corrompre, dans les familles peu vigilantes, toutes les personnes qu'on peut y séduire; ainsi vous ne remédiez à rien : de plus, on y en corrompt davantage, car la corruption publique infecte les mœurs particulières avec une grande activité; elle offre des asiles après les égarements domestiques, et encourage à ces fautes privées, par le pis-aller de l'infamie qu'on tolère. Si vous dites que les mœurs sont actuellement trop dépravées pour ôter ainsi aux nombreux débauchés les moyens d'assouvir leurs passions brutales, qu'on ne serait pas en sûreté dans les maisons, et jusque dans les temples; vous donnez dans une étrange illusion : ne voyez-vous pas que ce sont vos tolérances immorales qui portent elles-mêmes la dépravation des mœurs à cet excès, et qui vous réduisent à craindre partout la violence de cet instinct de brutalité? Il ne faut plus le souffrir; il faut le comprimer avec une force invincible. Les ateliers de basse justice balayeront, en huit jours, toute cette crapuleuse lie de vos villes infâmes. Les moindres délits en ce genre y feront précipiter les corruptrices et les corrupteurs. Dans vos villes, purifiées de cette infection horrible, on vivra dans une sécu-

rité profonde, on ne respirera plus que l'air de l'honnêteté, de la décence et de la vertu; mais n'épargnez personne; que tout scandale, de qui que ce soit qu'il provienne, puissants ou faibles, riches ou pauvres, conduise irrémissiblement aux ateliers, et vous n'aurez pas deux scandales par mois dans tout Paris, un par année dans vos moindres cités de province.

Il ne faut point d'inquisition dans l'Etat. La police ne doit pas entrer dans les maisons à moins que la voix publique ne l'y appelle. Toute fille majeure, toute veuve, toute femme, juridiquement séparée, qui donne secrètement atteinte à son honnêteté personnelle dans la paix de ses foyers, en souffrant qu'un homme l'entretienne et ait près d'elle des assiduités coupables, n'a que Dieu pour juge. Hors le cas de scandale et l'offense des droits d'autrui, chacun est libre de toutes ses actions. La loi n'a rien à y voir : mais aussitôt qu'il y a réclamation, que le scandale est positif, qu'il y a mauvaises mœurs aperçues et prouvées, la loi arrive, et garantit la société de ce désordre. La morale de la législation, comme celle de l'Evangile, doit être charitable, et ne point présumer le mal dès qu'il n'est pas manifeste. Si des voisins, intolérants et soupçonneux, voulaient travestir en commerce coupable des relations qui peuvent être innocentes, la police ne doit en tenir aucun compte, à moins qu'ils ne se portent positivement pour accusateurs, et ne s'exposent aux peines encourues par les calomniateurs pour une diffamation réputée injuste lorsqu'on ne peut pas en fournir la preuve. Mais il est nécessaire que le droit de dénonciation, contre les mauvaises mœurs, appartienne à tout citoyen; car tous ont intérêt à la bonté des mœurs publiques. Ainsi tout sera équitablement balancé en faveur de la liberté civile et de la tranquillité des mœurs. La police ne pourra rien faire arbitrairement : il faudra qu'elle soit provoquée par un scandale notoire, ou une clameur publique, ou une plainte en forme. La crainte de manquer de preuves, et d'être atteint du crime de calomnie, empêchera les soupçons vagues et les accusations légères : enfin l'appréhension de donner lieu à des soupçons fondés et à des accusations soutenues maintiendra tout le monde dans une honnête circonspection. Avec cette loi il n'y aura point de filles et femmes entretenues, ou il n'apparaîtra point qu'il y en ait aucune; et cette branche de scandale honteux sera retranchée. J'ai dû traiter brièvement cet article; en voici un plus étendu, et qui exige tous les détails de la discussion.

§ VIII. — Des spectacles.

Des représentations animées, qui feraient aimer la vertu jusque dans les malheurs et abhorrer le vice jusque dans les succès, ne peuvent qu'être utiles aux mœurs, offrir une noble carrière au génie, agrandir les âmes, et fortifier l'amour du bien public. La tragédie, élevée à toute sa hauteur, et constamment dirigée vers son but moral, est un spectacle sublime que la religion ne pourrait qu'approuver, puisqu'il ne s'écarterait point de ses principes, et qu'il mettrait seulement en action et en tableaux les graves pensées et les grandes vues qu'elle met en maximes et en préceptes.

Il n'est pas si aisé de justifier la comédie, et de lui tracer des lignes morales qui la contiennent dans les limites de la sagesse. La dérision, qui caractérise ce genre de censure agréable, offre une sorte d'opposition tranchante avec la gravité de la vie chrétienne et la douce charité de l'Evangile. Cependant un rire modéré n'est pas interdit aux chrétiens, et un blâme piquant, qui tombe en général sur les défauts de caractère et sur les écarts de conduite, loin d'offenser la charité peut la servir, en réprimant du moins, par la crainte du ridicule, ceux que des motifs plus grands n'élèvent pas à toute la dignité de la vie civile, et à la perfection des belles mœurs. Ce genre de correction est spécialement analogue au génie français : en prenant des précautions très-attentives, pour en bannir toute licence et ne pas y souffrir la moindre immoralité, il peut produire d'heureux effets, et devenir une source féconde de plaisirs innocents.

La tragédie et la comédie chantées ne peuvent pas avoir plus d'inconvénients que lorsqu'elles sont déclamées. La musique ne fait qu'ajouter une énergie nouvelle et un charme plus vif aux paroles : si elles sont sages, chastes, aimables, comme elles doivent l'être, le chant ne leur nuit point et ne fait que les embellir.

Il reste les danses et les pantomimes, que rien ne peut justifier. Quelques précautions qu'on voulût prendre, l'imagination, qui n'a point de pensées proférées pour fixer son essor, et qui n'a devant elle que les mouvements animés des passions qui s'agitent, n'a pas de règle présente, et s'égare infailliblement dans le vague des plus dangereuses illusions.

Il ne faut donc pas supprimer tous les spectacles, mais les rendre purs, selon le vœu de saint Thomas d'Aquin, de saint François de Sales et de saint Charles Borromée. Les rigoristes disent que c'est impossible, et que jamais le monde ne se pliera aux règles tracées par ces saints; que les spectacles seraient insipides, s'ils étaient conformes aux lois de la morale; que Bossuet et tous les casuistes sévères ne les croient admissibles sous aucune modification. Mais l'excès de ce jugement est si sensible que ce serait perdre le temps que d'y répondre. Au fait, les spectacles, tels qu'ils existent, ne valent rien : tels qu'ils peuvent exister, ils seront en même temps et très-sages et très-agréables. Il ne faut pas croire que le vice seul puisse plaire aux hommes; la vertu pure, en grandes épreuves, les belles convenances en représentations animées, les ravissent : et les saints non rigoristes ont raison.

Lorsque les spectacles seront purs, l'Eglise ne les proscrira plus; la morale y

applaudira, et cette contradiction insensée, qui a duré si longtemps entre les amusements publics et la religion nationale, sera bannie de nos mœurs.

Nous avons déjà beaucoup de tragédies d'une morale sévère et d'une composition admirable, qui n'offrent rien à changer : nous en avons d'autres grandes et belles, mais où il se trouve quelques inconvenances et quelques immoralités. On peut aisément effacer ces taches et retrancher ces vices. La révolution une fois faite dans notre législation et nos mœurs, nous aurons des esprits mâles, des génies citoyens, qui nous donneront de nouveaux chefs-d'œuvre d'une correction austère et d'une majesté pure : cette gloire ne peut échapper à notre nation; déjà nous sommes, à cet égard, les modèles des nations les plus éclairées; nous le serons encore à meilleur titre.

Dans le genre des comédies uniquement gaies, nous avons moins de vraies richesses. La plupart sont souillées de bouffonneries honteuses, elles présentent des mœurs détestables, presque justifiées par le contraste des ridicules opposés, à la correction desquels on paraît sacrifier l'intérêt des devoirs les plus saints et des plus essentielles vertus. De telles comédies, avec quelque art qu'on voulût en couvrir ou en pallier le vice, sont des pièces infâmes; il faut les proscrire à jamais. La plupart de celles de Molière sont malheureusement de ce nombre. Cet homme de génie a sacrifié à la dépravation de son siècle, au point que le nôtre, même avant l'époque qui va nous régénérer, ne pouvait plus souffrir ses basses plaisanteries, le scandale de ses personnages et les fausses moralités de presque toutes ses œuvres comiques. Le chef-d'œuvre du *Tartufe*, dont la moralité est très-bonne, a besoin lui-même d'une correction essentielle pour une scène indécente. Le dénoûment, qui a toujours paru faible, deviendra sublime quand nous aurons des lois véritables et qu'on pourra justement attribuer à la vigilance des lois la punition de ce détestable hypocrite. Ce ne sera plus une lâche flatterie, pour un despote toujours environné lui-même d'hypocrites, qui, loin de recevoir la moindre punition, avaient toute sa confiance. Ce sera un juste hommage rendu à la sagesse et à la force de notre législation nationale. Quoi qu'en ait dit Jean-Jacques Rousseau, il n'y a point de reproches à faire à la comédie du *Misanthrope*. L'excès dans l'amour de la vertu y est joué de manière à conserver le respect pour la vertu même. Le caractère de Philinte complaisant, timide, faux, égoïste, n'inspire point du tout l'envie de l'imiter dans ce qu'il a de mauvais. Il laisse un fonds de mépris dans l'âme, malgré les succès qui en résultent, et que l'excès du caractère opposé ne peut produire dans un monde corrompu. N'est-ce pas un pur et sublime effet du génie, de faire préférer une vertu outrée, sauvage, brusque jusqu'au ridicule et conséquemment sans succès dans le monde, à une vertu fausse, plâtrée, doucereuse jusqu'à l'aménité, et qui réussit dans toutes ses vues? Une seconde pièce où l'on montrerait cependant Philinte avili par les effets prolongés de son caractère, et le Misanthrope en honneur par la force continuée du sien, produirait un grand effet, et serait d'une morale parfaite. Cette pièce existe, elle paraîtra bientôt, et ne peut manquer de couvrir de gloire son auteur.

Plusieurs comédies de Néricault-Destouches sont d'une morale honnête, et n'exigeraient pas beaucoup de corrections pour être rendues irrépréhensibles; la force comique leur manque; il a peint la plupart des vices avec des nuances trop fugitives, et qui n'appartiennent pas aux dispositions permanentes du cœur humain; mais on peut renforcer ses peintures, et en les rendant plus morales et plus énergiques, les faire devenir plus intéressantes et plus vives.

Les drames, où l'on représente ce qu'il y a de plus touchant dans les vertus privées, et de plus funeste dans les vices populaires, sont un beau genre de spectacle, en dépit des vaines censures, et doivent acquérir un intérêt nouveau de la dignité qu'acquiert lui-même, à ce moment, le peuple français. Il n'est point d'ailleurs de genre d'instruction scénique qui ait plus d'analogie avec cette religion fraternelle qui met tous les hommes au même niveau dans les plans du vice et de la vertu. Ce genre est sérieux, mais attendrissant; doux, mais chaste; grave, mais aimable : il est susceptible de toutes les nuances d'intérêt qui affectent de plus près le cœur humain. Nous possédons déjà un grand nombre de ces drames qui sont hors de tout reproche pour la décence inviolable et l'excellente morale. L'Evangile offre en récit dans les paraboles des exemples de ces faits instructifs, tels qu'on peut en mettre en action dans les scènes dramatiques. Non-seulement le christianisme n'a rien d'opposé à ces représentations vives des inconvénients des mauvaises mœurs, et des avantages des aimables vertus, mais elles sont conformes à sa morale bienfaisante et à ses vues pleines de sagesse pour la paix des familles et le bonheur du genre humain.

Le théâtre épuré, loin d'avoir à craindre les anathèmes de l'Eglise, serait donc sûr d'en avoir l'approbation, car la religion ne peut que désirer de voir les hommes rechercher l'honnêteté dans leurs amusements, et la gloire des mœurs dans leurs plaisirs. La juste excommunication contre les bouffons, les turlpuins, les histrions obscènes, et qu'on n'avait pas dû lever pour des théâtres où l'on renouvelait souvent des jeux scéniques très-malhonnêtes, ne pourrait plus tomber sur des spectacles chastes, vraiment moraux, d'où l'on ne remporterait que d'agréables ou touchantes, mais toujours sages impressions.

Pour cette révolution nécessaire, il faut que les acteurs méritent l'estime publique,

et jouissent d'une réputation morale hors d'atteinte. Quels que soient les talents d'un homme, s'il n'a point de mœurs, il faut le cacher dans les ateliers et non pas le montrer sur un théâtre. Quand cet état sera vraiment utile, il sera dignement honoré; on aura des talents à choisir parmi les citoyens les plus estimables. Loin de perdre pour le plaisir vrai, on gagnera beaucoup; une noble émulation enflammera bientôt ces représentateurs publics des remords du vice, des erreurs du caractère, des jouissances de la vertu et de la félicité des bonnes mœurs.

Mais peut-on tolérer des actrices? Les femmes peuvent-elles monter sur un théâtre? La modestie de leur sexe n'en est-elle pas offensée? Cette question, pour être résolue sans rigorisme comme sans relâchement, doit être ramenée aux vrais principes de la morale, qui sont toujours conformes à l'Evangile. Une femme peut faire avec l'autorisation des lois, avec le consentement de son époux, avec la sécurité de sa conscience, tout ce qui n'offense ni Dieu ni les hommes. En quoi la décence est-elle violée, si la morale est pure, si les ouvrages sont chastes, si la représentation est honnête? On objecte la modestie timide qui convient à une femme chrétienne. Pourquoi timide? La modestie vraie a du courage; une épouse peut paraître sans rougir dans un cercle de citoyens, quand elle n'a rien à se reprocher. Elle ne cesse pas d'être modeste, quand elle a rempli sagement, sous les yeux du public un état utile, honoré, qui sert aux mœurs. — Une femme qui se donne en spectacle. — Sans doute : que signifie cette fausse épouvante? Si, pour pouvoir se donner en spectacle on est obligé d'avoir une conduite irréprochable au jugement de tout un peuple, c'est un rôle digne des plus vertueuses, et qui annonce toute la sécurité de l'innocence. — On n'a pas encore vu ce phénomène dans le monde. — Il est vrai; mais comment aurait-on pu le voir dans un état qui entraînait le déshonneur? Il est évident que toutes les femmes qui ne rougissaient pas de s'y montrer ne pouvaient être que des infâmes. Ne parlons plus de ce qui a été si indignement et si longtemps toléré par la ruine des mœurs; parlons de ce qui peut et doit être institué pour leur régénération.

Quelque pur que devienne le théâtre, une fille, une veuve ne doivent jamais y monter : la vierge, parce que c'est à elle que convient cette pudeur craintive, cette modestie timide, qui est son caractère et sa sauvegarde. « Qu'une vierge ne se montre pas en public, dit l'Apôtre, qu'elle reçoive les leçons, qu'elle se forme à la pratique des vertus dans sa famille, qu'elle s'instruise en silence de tous ses devoirs religieux et moraux. » Il n'y a point d'exception qui ne fût une offense aux mœurs. Cela est si évident, qu'il n'est pas nécessaire d'insister. La veuve doit être également exclue du théâtre, parce qu'elle devient étrangère aux amusements de la vie; qu'elle doit vivre dans la retraite, et que tous ses devoirs particuliers, tracés par la religion, sont incompatibles avec l'éclat des spectacles, même avec leurs innocentes joies; elles ne doivent pas y aller, non plus que les vierges; à plus forte raison ne doivent-elles pas y représenter. Cette rigueur m'attire une autre objection qui ne m'inquiète guère. — Quoi! ni filles, ni veuves, même parmi les spectatrices! une mère ne pourra pas les y conduire? Mais vous ravissez le plus grand charme de nos spectacles. — Tant pis pour vos spectacles, si c'est là leur plus grand charme; ce ne doit plus l'être. C'est dans la beauté de la pièce représentée et dans le plaisir pur des auditeurs à l'entendre, que doit être tout l'intérêt; il s'agit de perfectionner les mœurs et non pas d'en continuer la licence. Je ne puis accommoder la morale à des désirs insensés. Je veux au contraire accommoder les désirs au bonheur de la sagesse; je ne suis pas rigoriste; je suis exact.

Les femmes mariées, qu'une réputation intègre et d'heureux talents auront fait admettre à représenter sur les théâtres, doivent être très-spécialement soumises à l'animadversion publique. Le plus léger soupçon sur leur conduite doit être approfondi. La police des spectacles appartiendra sans appel à un comité peu nombreux de magistrats, qui seront les gardiens des lois morales et réglementaires des spectacles, et dont les jugements seront exécutés sur-le-champ; jamais de grâce ni de retour. Dès que les acteurs et les actrices auront été convaincus de quelque malhonnêteté dans leurs mœurs, ils seront bannis du théâtre, sans pouvoir y reparaître jamais. Les sentences du comité n'auront point d'autres effets. Si les scandales étaient de nature à exiger des punitions plus sévères, la connaissance en appartiendrait aux grands tribunaux, qui seuls peuvent infliger la servitude et les travaux des ateliers de justice à tous les criminels.

L'article des petits spectacles sera très-court; ils sont une source de corruption infecte pour le peuple : ils doivent être absolument supprimés.

Il faut instituer des exercices publics, des jeux de gymnastique et d'adresse, des prix de courses, de force sans violence, d'expériences mécaniques, de combinaisons et inventions diverses du génie pour des objets utiles. Ce seront de beaux spectacles; le peuple s'y portera avec empressement après les offices religieux, les jours où ses travaux seront suspendus; l'assistance y sera gratuite, et le plaisir y sera pur.

On pourrait, dans chaque ville opulente, avoir un emplacement plus ou moins vaste, selon la population de la cité, recouvert comme la grande halle à Paris, et où, tous les mois, on représenterait une grande pièce dramatique nationale. Il n'y aurait point d'autre spectacle ce jour-là; tous les citoyens seraient admis gratis dans les places d'en bas, qui occuperaient l'immensité de la

salle; les riches qui voudraient avoir les places des gradins circulaires payeraient seuls une somme convenue pour les frais du spectacle, qui pour le surplus seraient à la charge de la caisse commune.

On pourrait aussi, deux fois par année, à des jours qui ne seraient pas des fêtes religieuses, mais purement civiles, décerner dans la capitale des prix et des couronnes aux grands compositeurs qui réuniraient les suffrages pour les chefs-d'œuvre dont ils auraient enrichi la nation. Le jugement de l'Académie française aurait fixé d'avance les trois compositions qui devraient paraître au concours; tous les citoyens qui voudraient y assister se seraient pourvus de trois pièces de monnaie, ou de cuivre, ou d'argent, ou d'or, à leur gré; après la représentation, chaque spectateur mettrait une de ces pièces dans les trois boîtes du scrutin, qui seraient en même temps les boîtes des prix, et que le premier magistrat de police porterait de rang en rang, pour recueillir les suffrages. Les pièces monnayées des citoyens pauvres seraient un liard, un double liard, et un gros sou; celles des citoyens médiocres douze sous, vingt-quatre et un petit écu; celles des citoyens riches, un demi-louis, un louis et un double louis; chacun donnerait, selon son jugement personnel, ses différentes pièces au triple scrutin des auteurs dont il aurait entendu les ouvrages, conformément au degré d'estime qu'il en aurait conçu. L'auteur qui aurait les premiers suffrages représentés par le plus grand nombre de pièces majeures de cuivre, d'argent ou d'or, indifféremment, obtiendrait la première couronne. Tous les trois auraient pour prix les sommes qui se trouveraient dans leurs boîtes de scrutin. Oh! que les gros sous du peuple auraient une grande valeur aux yeux du génie! qu'il regretterait peu les doubles louis des riches qui grossiraient souvent le prix des deux autres concurrents! Le roi lui-même, quand il serait possible qu'il s'y trouvât, poserait la première couronne, la reine la seconde, le Dauphin ou la première personne de la famille royale la troisième, et chaque couronné obtiendrait de ces mains augustes des médailles proportionnées au succès. C'est alors qu'on verrait combien un peuple, exercé à entendre les chefs-d'œuvre nationaux, aurait de justesse et d'intégrité dans ses jugements. Quel esprit public résulterait de ces institutions! quelle émulation pour les talents! quelle noble élévation des mœurs! quelle capitale que Paris! quelle nation que la France! On pourrait instituer de pareils prix et solennités pour les différents genres des compositions du génie; notre patrie serait plus que jamais celle des belles-lettres, des vrais plaisirs, de la gloire pure; elle serait le modèle et les délices de l'Europe et du genre humain.

Si des censeurs chagrins trouvent ces détails étrangers à la religion qui est l'objet de cet ouvrage, c'est qu'ils ne considéreront pas combien les amusements publics intéressent les mœurs. Non, la religion n'est pas étrangère aux plaisirs purs d'une grande nation, au zèle légitime du génie pour obtenir l'estime publique, à l'équité des jugements qui la répandent, aux progrès des lumières naturelles, à la paix qui résulte de la direction des esprits vers les sciences morales et les beaux-arts. La gloire qui sera le prix excellent de ces institutions ne sera ni de la vanité, ni de l'orgueil, mais de l'élévation dans les âmes, et de la dignité dans la nature humaine à raison du plus grand développement des facultés intellectuelles dont le Créateur a doué les hommes, pour qu'ils soient selon toute leur mesure de puissance le plus bel ornement de l'univers.

§ IX. — De la liberté de la presse.

Les intérêts de la vérité, l'essor du génie, tous les genres d'émulation, toutes les sortes de vertus exigent que les âmes soient libres dans l'exercice et la communication de la pensée. Tous les motifs généreux demandent la liberté entière de la presse, et aucun motif prudent ne la combat. La religion, les mœurs et l'Etat n'on rien à en redouter; ils ont tout à en attendre.

Que peut craindre la religion? Elle est vraie, elle est bonne, elle est divine: si elle ne l'était pas, il faudrait la combattre et la changer. Mieux on la connaîtra et mieux on écartera tout ce que la barbarie des siècles et les passions des hommes ont voulu mêler avec sa doctrine; mieux on sentira sa solidité, son utilité, sa perfection, sa divinité; mieux on la croira, on l'aimera, on l'adorera. Elle n'a rien à appréhender au monde que l'ignorance et le vice. Qu'est-il arrivé de la contrainte où l'on a voulu jusqu'à présent tenir les esprits? Les têtes violentes et passionnées ont dédaigné cet asservissement: elles ont épuisé les déclamations, les moqueries, les sophismes, les impiétés. La vérité seule, avec la raison et la sagesse a subi la gêne. Leurs droits n'ont pas été suffisamment défendus; pourquoi? parce qu'on ne pouvait justifier la religion des reproches qui ont le plus séduit les âmes, qu'en attaquant les abus effectifs des églises et des gouvernements contre lesquels la religion même doit crier plus haut que la philosophie. Or les censeurs timides étaient-là prêts à brider le catholique qui aurait osé dire que la plupart des chefs de nos Eglises et la plus grande partie de nos institutions étaient hors des principes de l'Evangile et contre le véritable esprit de la catholicité. L'esclavage de la presse n'a fait que servir les adversaires du culte et de la morale, n'a fait que nuire à la religion et aux mœurs. Les auteurs impies ont été intrépides; les écrivains religieux ont manqué de courage; voilà l'effet qu'a produit cette indigne servitude; toutes les erreurs ont été répandues, épuisées sous le régime de toutes les défenses. Il est temps que toutes les vérités se développent, se propagent sous le régime de toutes les libertés. J'entends les esprits étroits et ombrageux qui se récrient: On

verra les écrits irréligieux et libertins qu'enfantera cette licence. Car c'est sous le nom infâme de licence qu'on cherche à étouffer la liberté pure de l'esprit humain. On verra, dites-vous : esclaves, on a tout vu en genre d'impiétés et de libertinage ; libres, on verra tout en genre de sagesse et de vérité. Les mauvais génies n'ont plus rien à dire. Ils ne pourraient que remâcher des blasphèmes épuisés de saveur, et dont l'univers est dégoûté jusqu'à la satiété la plus rebutante. Laissez enfin parler les bons génies ; ils ont encore mille et mille grandes nouveautés à vous apprendre. Les idées évangéliques sont inépuisables. La religion est à peine connue. Ses magnifiques développements attendaient le moment de la pleine liberté des esprits et de la sublime énergie des âmes. C'est à cette religion d'amour, c'est à cette douce et libre influence que sont réservés l'unité fraternelle de toute la famille humaine et le bonheur pur de toute la terre : *Domine, opus tuum, in medio annorum, vivifica illud.* (*Habacuc*, III.)

Quant au gouvernement, il est également manifeste que dès qu'il est bon, rien n'est à craindre, sinon de le voir devenir toujours meilleur par la connaissance et la dénonciation des abus ; or ceux qui ont cette crainte sont des traîtres à la patrie. Puisque la législation est non-seulement royale mais nationale, tous les citoyens ont droit de parler. Les libres idées n'ôtent aucune vigueur aux lois déjà faites ; elles peuvent en préparer de plus perfectionnées encore pour la seconde assemblée des représentants de la France. Cette censure générale tiendra d'ailleurs en circonspection les mandataires du pouvoir. Il n'est que le chef suprême, le grand dépositaire de la puissance publique, le roi qui doit être personnellement à l'abri de toute censure imprimée. Il faut que le respect l'environne de toute part : comme il ne pourra faire que le bien par la teneur même des lois, il ne doit recueillir que l'amour et les bénédictions des citoyens.

Assurément, s'il n'est pas permis de publier d'écrits contre le roi, il doit être encore moins tolérable d'en publier contre Dieu : les mœurs doivent être également à l'abri de toute attaque, et nous retombons dans l'esclavage de la presse. — Nullement nous nous élevons à la vraie liberté qui n'autorise aucune licence. Chacun peut imprimer ce qui lui plaira sous la garantie de son nom à la tête de l'ouvrage ou sous la caution de son imprimeur qui doit toujours pouvoir déclarer l'auteur dès qu'il sera appelé en justice par la loi.

Tout écrivain qui insultera la Divinité, la religion, les mœurs, la nation, le roi, et qui calomnira les personnes, de quelque ordre et condition qu'elles soient, est comptable aux tribunaux vengeurs des crimes ; il doit porter la peine de son impiété, de ses blasphèmes, de sa corruption, de son insolence et de ses calomnies. Mais il ne faut point confondre les recherches modestes de la vérité, les doutes proposés sagement pour appeler la lumière, les critiques générales des abus, les représentations patriotiques, la censure ouverte des excès de tel homme dangereux ou de tel citoyen pervers, avec les insultes et les calomnies punissables. Les règles à suivre dans ces jugements sont faciles et sûres, les voici :

A l'égard de la religion, toutes objections doivent être permises, pouvu qu'elles soient faites avec le respect qu'on doit à l'objet le plus intéressant pour tous les hommes et à la nation qui la professe. Plus nous sommes certains de la vérité de la religion, moins nous devons craindre qu'on puisse en ébranler les fondements. Que le génie creuse à l'entour, que la philosophie en examine la solidité, que toutes les consciences parlent, que toutes les lumières éclatent ; mais que les passions se taisent ; il n'y a qu'elles qui blasphèment et qui outragent. Leur langage est aisé à reconnaître. C'est toujours l'orgueil impudent ou la moquerie insolente qui les caractérise. Les auteurs qui donnent dans ces excès impies sont des malfaiteurs publics ; ils tuent les âmes et ravagent la société en cherchant à détruire les principes de toute sagesse ; il faut les condamner aux ateliers de haute justice avec les assassins. Mais un esprit grave et modeste, qui expose ses motifs de doute ou même d'incrédulité, il faut l'entendre et lui répondre. C'est aux familles, aux instituteurs, aux pasteurs, aux directeurs à interdire la lecture de ces sortes d'ouvrages aux esprits faibles qui pourraient en recevoir de funestes impressions. Du reste, la religion n'a rien à appréhender de toutes les objections des esprits sincères ; elle est la lumière du monde ; ceux qui sont involontairement dans les ténèbres peuvent et doivent demander sa clarté divine à tous ceux qui savent la répandre. Un homme qui aurait l'affreux malheur de douter de l'existence même de la Divinité, n'insulte point Dieu en proposant ses doutes ; il le cherche : il ne se contente pas de demander à tel ou tel, qui peut-être est incapable de l'éclairer, cette grande lumière ; il la demande au genre humain. Il a raison ; dans une si cruelle détresse, on a droit d'invoquer toute la terre, pour découvrir la route des cieux.

Sur les mœurs : toutes les obscénités, toutes les maximes perverses, toutes les compositions impures, propres à dérégler les imaginations, doivent être sévèrement proscrites, et leurs auteurs condamnés aux ateliers de basse justice avec les infâmes. Mais les ouvrages qui ne respirent qu'une gaieté franche, une grâce aimable, une liberté pure, non-seulement doivent être permis ; il faut encourager ceux qui les composent. Les hommes ont besoin d'innocents plaisirs, et les écrivains agréables sont des bienfaiteurs publics.

Sur le gouvernement : les déclamations outrageuses, les insolents sarcasmes, les dérisions impudentes contre le roi et le peuple français seraient des crimes de lèse majeste nationnale, s'ils n'étaient des actes

de démence. Leurs auteurs doivent être renfermés pour un temps dans l'hôpital des fous. Mais les observations sérieuses, les dénonciations d'abus, les annotations sévères méritent une grande faveur. Les écrivains patriotes sont les plus dignes citoyens (9).

Sur les personnes, la calomnie seule doit être proscrite et punie. Les ateliers de moyenne justice sont ouverts à ceux qui s'en rendent coupables, leur place est marquée à côté des voleurs. Quiconque se croira calomnié par un écrivain (10), a droit de le poursuivre en justice et d'obtenir un dédommagement proportionné à la gravité de l'offense. La médisance, qui porte sur la conduite intérieure et qui viole le secret des familles, doit être mise au rang des calomnies. Mais toutes les fautes qui présentent le caractère du scandale et dont le scandale effectif est susceptible de preuves, peuvent être relevées dans les écrits. Les personnes scandaleuses, de quelque rang et condition qu'elles soient, n'ont plus de droit à la réputation, c'est une justice distributive très-importante de les dénoncer hautement, c'est une sauvegarde assurée pour les mœurs. Les auteurs qui forcent le vice public à rougir, et qui le confondent, sont des moralistes utiles; il faut bénir et honorer leur courage.

Ces nuances entre la recherche du vrai et l'impiété, entre la gaieté et la corruption, entre l'insulte faite au gouvernement et le zèle de la chose publique, entre la détraction calomnieuse et la dénonciation du scandale, sont si tranchantes, que les juges ne peuvent s'y méprendre. Au surplus, tout citoyen doit avoir le droit de dénoncer aux tribunaux un auteur coupable, quel que soit le genre du délit, et de l'appeler en jugement. Avec cela rien n'est à craindre, la liberté de la presse remplira l'univers de clartés sublimes, et la licence, réprimée aussitôt et de toute part, ne pourra plus l'offusquer de ses impures ténèbres.

Nous avons indiqué des lois de police qui regardent la religion, relativement à la morale, celles qui concernent le culte sont d'une égale importance.

§ X. — Lois sur le culte.

Les lois sur le culte doivent imposer à tous ceux qui habitent le royaume le respect extérieur pour les temples, pour les observances, et pour les cérémonies de la religion. Une insulte faite au culte national doit être punie par une détention plus ou moins longue dans les ateliers de basse justice. La loi doit fixer en quoi consiste l'insulte punissable; par exemple, des paroles impies dans les temples ou dans les rues, des attitudes insolentes pendant les exercices religieux, malgré les représentations des fidèles scandalisés, le refus d'arrêter les voitures, et de se prosterner quand le culte exige l'agenouillement. Rien n'excuse un pareil mépris de l'ordre public. Ceux qui n'ont point de religion n'ont aucun motif de ne pas se soumettre à ces institutions nationales, ils ne craignent pas d'offenser Dieu par des démonstrations idolâtriques, puisque Dieu ne leur est rien. Ceux qui ont une religion qui diffère de la nôtre peuvent et doivent, sans s'écarter de leurs principes, se mettre dans les mêmes dispositions que le prophète Elisée reconnaissait permises à ce ministre de Damas, qui se trouvait avec son souverain dans un temple d'idoles; il se prosternait par soumission aux lois, mais sans offrir d'encens ni de sacrifices, parce que les lois n'ont pas droit de violer la conscience; elles ne peuvent que prescrire un respect extérieur pour le culte national, au moment qu'il s'exerce en public. Le respect intérieur et l'hommage absolu ne peuvent jamais dépendre que du libre arbitre de l'homme qui n'en est comptable qu'à Dieu. Il doit même être permis, en société comme dans les ouvrages, de parler, selon ses lumières et ses jugements, de tout ce qui appartient à la religion, et de dire ce qu'on croit raisonnable contre le culte reçu, parce que la communica-

(9) Je dois déclarer ici que M. l'abbé Pétiot répandait de tout son pouvoir, il y a quinze ans, dans ses ouvrages, qu'on prenait pour des folies, et dans les sociétés, où il passait pour un rêveur, les grandes vérités qu'adopte aujourd'hui l'opinion publique.

(10) On vient de réimprimer un libelle contre plusieurs évêques, où la calomnie s'égaye dans des horreurs. Il a plu aux méchants qui l'ont composé d'y parler de moi. Chaque parole qui me concerne est de la plus noire absurdité. On me fait sous-secrétaire d'un ministre à qui je n'ai jamais eu occasion de rendre le plus léger service, ni en sous-ordre, ni en ordre direct, de quelque manière honorable ou obscure que ce puisse être. Il m'a donné des marques utiles de bienveillance, et j'en dois être d'autant plus reconnaissant que je n'ai invoqué aucune sorte de protection pour les obtenir. Je n'ai eu d'autre recommandation auprès de lui que mon travail, son estime, et, j'ose le dire, la voix publique. On me prête un caractère sournois, qui est le plus opposé à mon naturel. Je suis connaît, je pense tout haut, et qui me voit lit au fond de mon cœur. On me charge d'un décret et d'un interdit. Je n'ai été de ma vie en cause personnelle à aucun tribunal; je n'ai pas même reçu une assignation en matière civile. L'assertion sur l'interdit est également fausse : si j'ai interrompu pendant un court espace de temps mes prédications, je l'ai voulu. Mes mœurs, en dépit des méchants, sont hors d'atteinte. Je crains le jugement de Dieu; je ne redoute pas celui des hommes. Personne n'est à l'abri d'une imputation et d'un libelle. Si les autres ne s'en inquiétaient pas plus que moi, ce ne serait pas même la peine de réprimer la licence des conversations et de la presse sur les calomnies sans authenticité. Pense sagement, vis bien et laisse dire. Tes principes et ta conduite, voilà ta justification et ta réponse. Si la diffamation est authentique, les tribunaux sont ouverts; mets ton honneur sous la garde des lois. Mais de vains discours et des écrits anonymes! dédaigne. Il faudrait être obscur comme un porteur d'eau, ou tourmenté comme l'auteur d'*Emile*, si l'on devait tenir compte des impertinences de la sottise et des injures de l'envie.

tion de la vérité, ou de ce qu'on croit l'être est de droit naturel; en observant cependant les règles de prudence et de bienséance qui sont également dans la nature, et qui ne permettent pas d'énoncer ce qu'on estime un bien quand il n'en peut résulter qu'un mal, tel que le scandale ou l'offense de son prochain. Ce qui n'est jamais permis, ni en public, ni en société, c'est le langage de l'orgueil et des passions ; c'est l'expression de l'insulte, l'accent de l'insolence sur la religion, sur les lois, sur les mœurs, sur les personnes. Quand ces excès ont lieu en public, les lois nationales doivent en faire justice : quand ils ne se commettent qu'en société particulière, les lois n'ont rien à y voir ; c'est cette société même qui doit y aviser. La police ne doit intervenir que quand on l'appelle à raison de violence que la société privée ne peut pas réprimer et ne veut pas souffrir. Les blasphémateurs (et ce nom ne convient qu'à ceux, non pas qui raisonnent paisiblement sur le culte reçu, mais qui l'insultent hautement) doivent être condamnés aux ateliers de basse justice, quand ce délit est déféré aux lois par la publicité ou par la dénonciation.

Je le répète, il importe infiniment qu'en tout genre de délit, chaque citoyen, chaque individu puisse être dénonciateur, en s'exposant à être puni comme calomniateur, s'il ne peut administrer la preuve.

Les lois et les mœurs n'ont aucune sauvegarde assurée, si elles ne sont pas commises à l'inspection et à la vigilance de tous. La magistrature du bon ordre et de la vertu doit avoir autant d'officiers et de voix qui puissent l'invoquer, qu'il y a de citoyens et d'âmes dans un empire : *Mandatum est unicuique de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII.) Il y a ordre à chacun de prendre garde à son prochain ; c'est la première loi de toute bonne société, comme de toute bonne religion. Si des hommes sans principes disent que c'est armer les consciences les unes *contre* les autres, nous leur répondrons, avec des principes, que c'est au contraire les armer les unes *pour* les autres, et que l'arme décisive n'étant jamais que dans les mains de la loi qui est juste envers tous, c'est l'ordre public dans sa perfection. Cela n'empêche pas la vigilance universelle des magistrats préposés à l'inspection générale de l'ordre. Mais comme les détails échappent nécessairement en grand nombre à ces surveillants d'une cité entière, et comme c'est dans les détails que vivent les lois et les mœurs, il faut que tout citoyen soit, de plein droit, invocateur de la justice contre toute espèce de délit, à ses risques et périls, s'il n'en peut fournir la preuve suffisante. Observez qu'outre le dénonciateur, il faut au moins deux témoins irréprochables, pour constater un délit, et que le droit de récusation ou de contre-accusation, à l'égard des témoins, à raison d'inimitiés prouvées, ou de liaison avec des ennemis déclarés ou de mauvaises mœurs personnelles, met à l'abri des complots que pourraient former des méchants pour nuire à un honnête citoyen ; car alors, et dénonciateurs et témoins doivent être punis comme calomniateurs, et jetés dans les ateliers de moyenne justice. Ainsi la tranquillité publique est assurée de toutes parts. L'homme de bien n'a rien à craindre. Or les citoyens honnêtes sont les seuls dont la paix importe à la république; c'est pour n'en avoir que de tels qu'elle doit poursuivre et saisir partout les méchants encore plus sévèrement que les coupables.

La loi qui ordonne la cessation des œuvres serviles, les dimanches et fêtes, doit être observée strictement pour tous les gros ouvrages qui se font en public. Il ne faut souffrir aucune exception pour les riches, les magistrats, les princes : le roi lui-même doit s'y astreindre. On a vu trop longtemps l'ordre du repos religieux indignement violé pour des travaux de faste, de luxe, pour des bâtisses qui ne présentaient aucune apparence de nécessité urgente. Ce ne sont pas les ouvriers qu'il faut punir, ils ont été induits en erreur; ce sont les riches qui les emploient avec le mépris qui leur est familier pour les bienséances religieuses et morales, et qui leur fait fouler aux pieds toutes les lois. Il faut confisquer au profit de la commune, et vendre aussitôt pour en verser le produit dans la caisse de charité, les maisons et les terrains où l'on exerce ces labeurs impies. La cessation des travaux populaires, les jours de fêtes, est une institution de la plus haute moralité. Elle repose les hommes et les animaux laborieux, c'est un bien dans la nature. Ce sont les seuls jours où le peuple puisse suivre les exercices de religion si importants à ses mœurs. Les cabarets doivent être fermés ainsi que les maisons de jeux. Il ne doit y avoir de permis que les amusements publics, en plein air, après les offices, et la réunion sous les portiques, sous les halles des villages, dans les grandes salles des cités, où tous les citoyens doivent être admis pour des jeux sages et des récréations innocentes. Un auteur admiré a déjà répondu à l'objection de la cessation des salaires pour les pauvres ouvriers ; il a démontré que le prix des journées de travail s'élevait de lui-même à une compensation nécessaire en raison des fêtes. Quant à la perte du temps et à celle des produits de la main-d'œuvre, la réponse est trop facile : le temps employé à l'observation du culte et à la sanctification des mœurs n'est pas un temps perdu, la main-d'œuvre a besoin de repos, les produits de la vertu sont inestimables, et l'innocente joie du peuple est un grand bien. Si les fêtes sont trop multipliées dans quelques diocèses où l'on n'a fait encore aucune réduction, il faut y aviser, mais non pas, comme jusqu'à présent, par voie d'autorité arbitraire, ce qui a souvent choqué les presbytères et les peuples. Les pasteurs doivent apporter au synode les vœux des paroisses, et les modifications doivent être statuées à la pluralité des avis, par l'autorité pontificale. Toute autre méthode est un despo-

tisme anti évangélique, anti national et intolérable.

La loi du carême est non-seulement inviolable dans la religion catholique, de manière qu'il y ait scandale punissable par les lois, quand on la transgresse avec une publicité insultante; mais elle est très-sage dans les économies de la nature et de la société. C'est une épargne des animaux les plus utiles, dont l'espèce diminue beaucoup, au grand dommage de l'agriculture et du commerce, par l'interruption de la gourmandise qui les dévore. C'est un changement de nourriture avantageux à la bonne constitution du corps humain, et une sorte de diète d'une juste étendue qui importe à la santé. C'est surtout au moral une institution de pénitence publique d'un prix infini. Il n'est que les gloutons ou ceux qui mettent une valeur précieuse et infâme aux sensualités du manger qui aient des objections à faire contre un si saint précepte. Toute tolérance dans la violation ouverte de cette loi est un désordre honteux et une inconséquence absurde. Dès que la religion catholique est nationale, il faut qu'on la respecte, à quelque prix que ce soit; et personne ne doit pouvoir la dédaigner en public avec impunité. Fermez donc vos boucheries, vos charcuteries, vos étaux sanglants de viande pendant le carême dans toute la France; que les hôpitaux seuls reprennent l'usage d'en distribuer pour les malades; qu'il soit défendu, sous peine de fortes amendes, au profit de la caisse de charité, d'en servir dans les auberges. Les particuliers feront ce qu'ils pourront et ce qu'ils voudront dans l'intérieur de leurs foyers; mais que les lois ne connivent en rien à une transgression publique de la religion nationale, et qu'elles punissent les transgresseurs manifestes par des amendes sévères.

On objecte les non-catholiques qui sont tolérés et les étrangers qui doivent être bien accueillis dans le royaume. Cette objection est digne des têtes légères qui ne lient jamais deux idées ensemble; sous le même prétexte, on autoriserait les transgressions les plus contraires au respect que tout homme doit aux lois publiques du pays qu'il habite. Les non-catholiques ne feront point maigre par religion; car la religion ne se commande pas et ils en ont une autre; mais ils le feront par déférence aux lois; car sans doute les lois ont bien le droit d'interdire, au moins en public, la consommation des bœufs, des veaux, des moutons, des volailles et du gibier durant un court espace de temps dans un empire. Les étrangers d'une gourmandise si atroce qu'ils ne puissent pas pendant six semaines s'alimenter de bons légumes, de fruits excellents, de poissons délicieux, n'ont qu'à rester chez eux dans ce petit temps, ou y aller manger avec leur voracité insatiable la viande et le sang des animaux domestiques qu'ils ne peuvent se passer d'engloutir soir et matin. Respect suprême au dehors et de la part de tout le monde sans exception aucune pour les lois du pays, sans quoi point d'ordre public, point de religion nationale, point de bonnes mœurs. Cela est si évident qu'il faut être atteint de la folie des passions les plus licencieuses et les plus ineptes pour s'élever contre ce premier principe de toute bonne législation.

Pour l'assistance aux offices religieux, liberté entière à chacun de s'y rendre ou non; mais injonction sévère à tous ceux qui s'y trouvent de s'y comporter avec un respect inviolable.

Pour la confession et pour la communion pascale, égale liberté civile; mais privation de sépulture ecclésiastique, conformément à l'équitable et ancienne loi du royaume, à l'égard de tous ceux qui auront négligé de se présenter pour remplir ce devoir; semblable liberté pour les sacrements à la mort, et pareille privation de sépulture catholique; les contempteurs s'excommunient eux-mêmes; l'Eglise les rejette, et l'Etat doit les compter au nombre des non-catholiques à qui la sépulture purement civile est accordée. Puisque la juste tolérance permet à chacun en particulier la religion qui lui plaît, cette sépulture, étrangère au culte général, ne sera plus un déshonneur; on n'aura plus de prétexte pour violer la loi, et l'harmonie sera sans discordance dans tout l'ordre public.

Pour l'excommunication décernée par la délibération du presbytère et par le jugement du pontife, point d'autres effets civils à l'égard de ceux qui l'auront subie, que d'être considérés désormais comme non-catholiques et rendus incompétents pour les magistratures nationales. On est catholique ou on ne l'est pas; c'est l'Eglise qui en juge, et ce ne peut être qu'elle; la religion catholique est nationale en France; il faut donc la professer pour exercer les magistratures de la nation: tout est conclu dans ces deux principes. Mais, dira-t-on, ceux qui possèdent les magistratures, ou qui aspirent à en être pourvus, se trouveront ainsi à la merci des presbytères. — Nullement, ils seront à leur propre merci et à celle des lois. Les lois veulent en général pour magistrats des catholiques; les excommuniés ne le sont pas; c'est leur faute. Observez bien que les presbytères ne peuvent excommunier que les hérétiques obstinés et les pécheurs publics endurcis. Y a-t-il des inconvénients que de tels hommes n'exercent pas les magistratures? D'ailleurs, il y a droit d'appel de la sentence synodale au jugement du concile; et, dans l'intervalle, la loi ne prononce que la suspense des fonctions; l'exclusion absolue n'aurait lieu que quand la non-catholicité serait constatée sans appel.

Les amusements publics et locaux qui forment un contraste scandaleux avec les solennités saintes doivent être efficacement supprimés; par exemple, à Paris, les promenades fastueuses, tumultueuses et indécentes, qui se font les trois jours où l'on révère les mystères de la passion et de la mort du Rédempteur: c'est une des plus choquantes immoralités; notre nation est la seule parmi

toutes les nations qui ait pu tolérer si longtemps ce mépris public de toutes les bienséances morales et de toutes les convenances religieuses. Mais comment ôter aux têtes folles la liberté de promener où elles voudront leur folie? Comment? Rien n'est si facile; mais, quand on ne s'inquiète pas des mœurs, on voit aux plus simples réformations des obstacles insurmontables. Défense aux conducteurs d'équipages de se réunir à aucun rendez-vous de promenades, pendant les jours saints, sous peine de saisie des chevaux et des voitures, quand il y en aura plus de douze en course ou en station dans un bois ou dans une route avec concours de spectateurs. Si, au mépris de l'ordonnnance, on osait s'y porter encore, il faut saisir et vendre au profit de la caisse de charité tous les équipages, quand ils appartiendraient à des princes.

Enfin, il ne faut tolérer aucun scandale public, sous quelque forme qu'il se présente, de quelque prétexte qu'il s'autorise, quelles que soient les personnes qui se le permettent : de là dépendent absolument la restauration des mœurs et la prospérité de l'empire.

J'ai présenté les principes, dénoncé les abus, indiqué les réformes, offert le plan total d'un gouvernement où la liberté se concilie avec la sagesse, où le bonheur naît de la vertu, où l'humanité entière jouit des droits de la nature et de la société, où la religion embrasse la patrie, où toutes les institutions, dans un plein accord, tendent à la félicité de tous. J'ai rempli ma tâche; malheur aux esprits faux, timides, incertains ou malveillants, qui persuaderaient aux représentants de la nation qu'on ne peut tout entreprendre à la fois, et que l'institution d'un grand peuple où domine une longue corruption, ne peut être l'ouvrage d'une première assemblée législative. Mettez ensemble, à la premiere assise, toutes les bases, si une seule manque, tout est manqué; vous élèverez un mauvais édifice politique; vous y reviendriez cent fois dans cent assemblées subséquentes, que vous l'étayeriez mal et qu'il finirait encore par crouler sur ses fondements.

Je me prosterne et je forme au nom de l'Être universel, père de tous les hommes, au nom de la fraternté générale, qui n'en fait qu'une seule famille, au nom de Jésus-Christ, chef, instaurateur et Dieu de l'humanité, les vœux les plus ardents pour la félicité du monarque et de tous les citoyens de la France, pour la prospérité de la patrie et pour la paix du genre humain. Je vois la destinée de toute la terre entre les mains des députés de notre nation ; un grand peuple heureux sera la nouveauté de l'univers, et toutes les parties du monde auront bientôt l'émulation du bonheur.

—

CONCLUSION.

Discours au roi et aux états généraux.

Sire, Français, chef et représentants de la patrie,

Le moment de la régénération est arrivé. Le sort de l'humanité dépend de votre sagesse. La gloire de la France sera celle de tous les peuples qui la prendront pour modèle. Dans les conseils qui règlent l'univers, vous êtes les ministres de la Providence pour la première instauration des hommes sur le vrai plan de l'ordre social. Il a fallu les vérités et les erreurs de cinquante siècles, les lumières et les ténèbres du nôtre, ses excès et ses besoins, pour amener le jour de la félicité publique. Vous avez sur vous les regards du ciel, de la terre, du temps, de l'éternité. Augustes modérateurs des destins du monde, remplissez ce grand ministère du bonheur universel. Que de vils intérêts ne divisent point les ordonnateurs de la première des nations, les arbitres de la concorde du genre humain. Voyez-vous placés au milieu des âges pour être les juges du passé et les législateurs de l'avenir. Malheur! éternel opprobre! si ces hautes destinées, qui ont eu besoin de toutes les révolutions des opinions et des gouvernements, de toutes les accumulations des crimes des tyrans et des calamités des peuples pour éclore, étaient trompées par votre mésintelligence : bonheur! immortelle gloire! Elles seront accomplies par votre union. Les éléments de cette grande assemblée patriotique, après s'être agités comme les éléments du monde au moment de la création de l'univers, se mettront en harmonie et se composeront dans l'unité. Cette unité, roi et citoyens, c'est la fraternité qui la forme; et cette fraternité, c'est la religion qui la lie d'un nœud indissoluble, d'une chaîne divine dont le premier anneau est aux cieux dans la main du père de toutes les patries, du juge de toutes les consciences, du roi invisible et immortel des siècles qui sanctionne toutes les vertus.

Ce n'est pas avec l'intérêt personnel, le principe des discordes, des vices, des despotismes, des anarchies, des crimes, des malheurs du monde entier depuis son origine, qu'on peut instituer efficacement la concorde générale, la vertu civile, la liberté patriotique, l'union des frères, les saintes mœurs, l'universelle félicité; c'est avec ce désintéressement pur qui oublie son propre bonheur et le ressaisit plus grand dans le bonheur de tous, que s'ordonnera pour la première fois UNE PATRIE, et que se retrouveront PLUS HOMMES, les hommes CITOYENS, comme si la SOCIÉTÉ venait enfin de naître.

Religion d'amour! religion de l'Evangile! c'est toi, toi seule parmi les cultes répandus sur le globe, qui élèves les humains à ce désintéressement parfait. Tu identifies le prochain avec chacun de nous; tu composes un même cœur de tous les cœurs, une même âme de toutes les âmes; tu ne veux qu'une Eglise, mais une Eglise vraiment catholique,

pleinement universelle, qui ouvre son sein à tous les hommes, qui embrasse dans sa charité infinie les derniers comme les premiers depuis la capitale de la patrie jusqu'aux extrémités de la terre : *Usque ad ultimum terræ, incipientibus ab Jerosolyma.* (*Luc.*, XXIV.) Tous les chrétiens ont professé cette religion divine et la plupart l'ont trahie : tous les catholiques ont été membres de cette grande Eglise, et presque aucun n'en a connu la constitution et les droits.

L'assemblée des frères, présidée au nom de Dieu par les pasteurs choisis des frères, gouvernée selon les lois faites par les pontifes des frères, mais conformément aux intentions reconnues des frères qui, par l'adhésion générale de la pluralité des Eglises, apposent aux décisions le dernier sceau de l'infaillibilité de Dieu même, telle est la vraie catholicité; gouvernement d'une perfection complète et pure, qui ne laisse rien à l'orgueil, et donne tout à la sagesse, n'abandonne rien à l'arbitraire, et confie tout à la volonté publique, ne permet rien au despotisme des chefs qui n'ont point de domination à exercer, et prescrit tout par leur organe, qui ne peut s'exprimer que selon la forme des lois. Un seul Père universel, Dieu ; un seul maître souverain, Jésus-Christ ; un seul fondement de croyance, la doctrine apostolique; une seule colonne de vérité, l'Eglise : un seul signe d'alliance, le baptême ; une seule société en Dieu, l'assemblée des frères ; une seule famille dans la charité générale, le genre humain ; telle est la véritable communion catholique. Les pauvres spécialement honorés, particulièrement chéris, assistés avec tendresse ; les riches, précautionnés contre les abus des biens, menacés de tous les anathèmes s'ils s'enflent d'orgueil, accablés de malédictions s'ils outragent la fraternité ; les chefs déclarés, non les maîtres, mais les serviteurs des hommes, non les arbitres, mais les conservateurs des droits, non les dominateurs, mais les exécuteurs des législations ; enfin toute perfection sociale, renfermée dans cette seule maxime : « Les princes des nations, qui ne connaissent pas le christianisme, dominent : enfants de l'Evangile, frères, il n'en sera pas ainsi parmi vous : » telle est notre religion, et les lois et les citoyens, et les rois et les peuples doivent s'y conformer : on ne peut s'en écarter publiquement, sans offenser quelques vertus publiques, et l'offense des vertus dans les gouvernements, quand elle est autorisée, même la plus légère, tend à la corruption des empires et au malheur de l'humanité.

Monarque et représentants de la France, la perfection individuelle n'est pas votre apanage ; lors même que vous remplissez la fonction de premiers des humains, vous êtes des hommes ; cependant la perfection universelle peut et va résulter de votre volonté commune. Tous, vous voulez le bien, du moins à la grande pluralité! Le bien, c'est la constitution de tous les intérêts en un seul; c'est la fraternité générale. Si quelques dissidents obstinés, dans l'ordre des nobles de *race*, et dans celui des ecclésiastiques de la même *race*, se refusaient à l'union, dédaignaient le grand ordre des citoyens de la *race* de la patrie et de l'humanité *race unique et totale*, à laquelle ces dissidents renonceraient pour se séquestrer dans leurs chimères; que pourrait cette poignée de schismatiques contre le roi et la nation unis indivisiblement? Serait-il nécessaire de procéder contre eux par des punitions positives? Non, ils seraient *constitués en défauts;* cette expression est d'une exacte convenance, on les abandonnerait à leurs prétentions; leurs clameurs discordantes se perdraient dans les airs; ils verraient toute l'impuissance de l'orgueil aristocratique dans une monarchie, quand il n'est plus soutenu par l'erreur du prince et par la faiblesse des peuples.

L'orgueil une fois écarté, tous les intérêts s'allient et s'identifient dans la religion divine, qui ne fait, de tous les hommes réunis en société, qu'une famille, dont le chef est le *père*, institué par la Divinité même, en conséquence de la volonté persévérante de la nation, qui ne tend qu'à la douce et toute-puissante *unité*, dont les pasteurs et magistrats sont les *aînés*, institués par le monarque paternel, en vertu de la libre élection des assemblées nationales, qui ne connaissent que la noble et méritante *utilité*, dont tous les membres sont *alliés* fraternellement dans leur position respective, et institués tels par l'ordre de la même nature et de la constitution sociale qui ne comportent qu'une graduelle et harmonieuse *égalité*. Dans cette ordination religieuse et civile, qui mêle et unit entièrement l'Evangile avec la législation, l'Eglise avec l'Etat, les mœurs avec les lois, les vertus avec les plaisirs, Dieu même avec les hommes ; toutes les discordes sont anéanties, tous les vices publics sont rendus impossibles, toutes les émulations sont créées, toutes les oppressions cessent, toutes les chimères s'évanouissent, tous les esprits s'étendent, tous les cœurs s'aiment, tout prospère, tout est heureux.

O bon roi, père de la première famille nationale! vous n'avez point d'autre intérêt. Bons citoyens qui la représentez! vous n'avez point d'autre vouloir. Dieu bon, qui, après nous avoir punis de nos égarements, nous ramenez à la félicité par la longue leçon du malheur! vous l'avez réglé dans vos décrets éternels; la catholicité parfaite de la France, cette catholicité pure, qui n'est que la pleine fraternité, préparera celle des nations, et fera régner enfin, sur le genre humain régénéré, la morale de l'amour et la paix du bonheur.

SERMON

SUR L'ACCORD DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ,

Prononcé dans la métropole de Paris, le 4 février 1791, pour la solennité civique des anciens représentants de la commune, en mémoire de ce qu'à pareil jour le roi vint à l'assemblée nationale, reconnaître la souveraineté du peuple.

En présence des députés de l'Assemblée nationale, du garde-des-sceaux de l'État, de la municipalité, du corps électoral, des présidents des sections, du commandant général, des électeurs de 1789, des anciens représentants de la commune, de la garde nationale parisienne, de l'assemblée fédérative des amis de la vérité, et d'une immense réunion de citoyens.

Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. (*Rom.*, XIII.)

Celui qui résiste à la puissance souveraine, résiste à l'ordination de Dieu.

Représentants de la nation, frères et citoyens,

Nous célébrons la fête de la soumission d'un roi à la souveraineté du peuple, source unique, d'où, selon l'institution de Dieu et l'ordre essentiel des choses, découle toute puissance nationale. Nous solennisons ce moment heureux où, représentant la première cité de l'empire, nous applaudîmes à ce prince citoyen qui avait déposé, dans le sanctuaire de la législation, le diadème du despotisme, pour recevoir la couronne des lois. Nous remplissons le dernier engagement que nous prîmes ensemble, lorsque nous occupions la maison commune, de nous réunir, à pareil jour, chaque année jusqu'au terme de la vie, dans cette basilique auguste, pour y remercier le ciel de nous avoir rendus oculaires témoins et zélateurs sincères, dans une révolution propre à changer la face du monde. Ce jour est la première époque de la souveraineté reconnue d'une grande nation, et de la fidélité assurée du roi d'un grand peuple. Il ne sera pas seulement fêté en présence de nos immortels législateurs, par les anciens représentants de la commune de Paris, par les généreux électeurs qui les avaient précédés, par nos successeurs patriotes, dans la représentation de la commune, et dans l'électorat, par ces invincibles gardes nationales, par cette multitude immense de citoyens qui remplissent le temple, et qui ont pris part à la rénovation, à l'institution de la patrie; il sera célébré par les races futures, par les nations, non plus ennemies ou indifférentes, mais sœurs et amies de la nation française, par la famille du genre humain. *La voix du peuple est la voix de Dieu;* voila l'oracle de l'univers; il ne se taira plus; on l'entendra sur tout le globe; il éveillera partout la liberté; il commandera les lois de la justice: il ressuscitera la vérité; il enfantera le bonheur; il recréera la nature. Hâtons, mes frères, le succès de ces belles espérances et le développement de ces grandes destinées. Elles sont nées avec nous; elles se sont accrues par nos soins; elles nous appellent à leur poursuite : talents, facultés, corps et âme, consacrons tout à l'accélération de cette œuvre divine. Servons-la par la pensée, par la parole, par les écrits, par les vertus. Montrons nous dignes, par un dévouement sans bornes à la cause du peuple et de tous les peuples, d'avoir été les premiers élus de la liberté dans la capitale des Français. Respectables et chers collègues, proclamons, au nom de la religion qui est la sanction du ciel aux institutions de la terre, les principes que nous avons tant de fois reconnus ensemble au nom de la patrie. Adorons Dieu comme souverain auteur de la révolution qui nous rend libres; reconnaissons sa loi dans nos lois, et son éternelle volonté dans la volonté générale. Que toute âme y soit soumise, depuis le prince dans le palais de la nation jusqu'au plus faible des citoyens sous les abris de la nature. Que tous obéissent au vouloir de tous; c'est l'ordre de la Divinité. *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.*

Les vrais principes de la religion sont les principes de la liberté; premier point.

Le vrai régime de l'Eglise catholique est le régime de la liberté; second point.

Dieu de la France et de l'univers, de la patrie et de la religion! notre amour vous implore. Et vous, Mère d'un Dieu fait homme, d'un Dieu ami de tous les hommes, Mère des fidèles et de toute la famille humaine! notre confiance vous invoque. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Dieu a daigné se manifester deux fois sur la terre pour contracter alliance d'une manière plus sensible avec les hommes; la première avec un seul peuple et la seconde avec toutes les nations. La Divinité, dans ces deux interventions solennelles, s'est montrée populaire; elle a dicté des lois de démocratie nationale au peuple juif et ensuite des lois de démocratie fraternelle au genre humain. La loi de Sinaï et la loi de l'Évangile écartent toute puissance arbitraire de dessus les hommes, ne leur imposent de règle que la raison suprême, et les mettent sous le régime divin de la liberté. Si ce fut

au milieu des éclairs et des tonnerres que Dieu s'annonça comme législateur aux Israélites, c'était parce que ce peuple n'était point préparé par les progrès naturels de l'esprit humain aux douces lumières de la sagesse. La raison des mortels était encore dans son enfance : il fallait l'éveiller par un grand éclat et la tenir attentive par un appareil imposant de majesté. Mais la loi rédigée, inscrite et proclamée, devait être librement acceptée par tout le peuple assemblé en familles, en cantonnements et en tribus. Ce ne fut qu'après cette acceptation libre que la volonté générale ayant consommé son acte, l'alliance fut jurée et le pacte national déclaré inviolable. Non-seulement le code des lois fut définitivement sanctionné par l'exercice complet de la liberté générale, mais le gouvernement lui-même, proposé par la Divinité et voulu par le peuple, fut démocratique. Le partage du territoire fut égal et librement convenu; les juges furent à la nomination du public et les chefs du pouvoir exécutif au choix de la nation. Voilà, mes frères, la législation et le gouvernement de Dieu : tout pour le peuple, tout par le peuple, tout au peuple.

Le droit de changer le gouvernement et de se donner un roi, ce droit qui fait partie essentielle de la liberté publique, fut laissé par la Divinité aux Israélites : Elle leur exposa seulement les inconvénients d'en user et les abus qui pouvaient s'ensuivre : ils le voulurent; ils firent l'élection d'un monarque, et subirent les charges d'un trône où le pouvoir arbitraire aime à s'asseoir et à peser sur les empires. Cependant, de grandes précautions avaient été prises dans la constitution nationale donnée par le ciel aux Hébreux : le roi, s'il leur survenait la volonté d'en avoir un, ne pouvait rien y changer; le pouvoir législatif lui était interdit, et le monarque des Israélites n'a jamais eu l'audace de faire une loi. Il était, au contraire, strictement obligé de se conformer lui-même aux lois de la nation. Mais les simples proclamations royales dégénèrent si facilement en ordres absolus; la puissance armée, quand elle est dans la main d'un seul, a, de sa nature, une influence si terrible; les impôts sont si aisément à la discrétion du trône; le sceptre est si bien façonné pour devenir dans la main d'un tyran le bâillon du peuple, que la raison éternelle déclara que le roi regarderait comme son droit celui de prendre les revenus, les troupeaux, les filles, les femmes des citoyens, et de dominer en maître sur toute la nation, si elle était assez ennemie de la sagesse et du bonheur pour en élever un sur sa tête. Mes frères, ce n'est pas moi qui médis de la royauté; c'est Dieu qui parle, et la fréquente expérience de tous les siècles a confirmé sa parole. Pour un bon roi comme Josias et Louis XVI, on a cent despotes comme Achab et Charles IX. Toutefois ce même Dieu, la raison suprême, ordonne que lorsqu'on a voulu avoir un roi on lui obéisse en tout ce qui est conforme à la loi nationale, dont il est difficile, mais dont il serait cependant nécessaire de l'obliger à ne s'écarter jamais.

L'Eternel avait disposé une tribu entière d'interprètes de la loi, des citoyens extraordinaires de toute tribu qu'il marquait du sceau de la lumière, avec le droit de s'opposer en son nom et au nom de tout Israël aux transgressions royales. Mais le despotisme entend-il la raison de Dieu et des sages? Ne sait-il pas corrompre les gardiens des lois? Les peuples avilis par des habitudes serviles, et aveuglés par les mensonges des émissaires de la tyrannie qu'ils reconnaissent pour leurs instructeurs, veulent-ils toujours avouer le petit nombre de leurs défenseurs sincères et les hommes rares qui élèvent au milieu des clameurs du vice et de l'imposture la voix du génie et de la vérité? Ils les laissent immoler par les tyrans. Isaïe fut scié par Manassès, et Zacharie égorgé par Joas. Dieu détestait ces monstres qui assassinaient et les hommes de la loi et la loi elle-même : le peuple rampait et subissait tout. Quand il manque de lumière et méconnaît ses droits, il n'a plus rien de l'homme, c'est un troupeau que ses maîtres dévorent. Mais aussi quand il vient à se reconnaître, à reprendre sa puissance, à recouvrer le sentiment de sa céleste origine et de sa divine liberté, il se lève tout à coup, et tout entier, avec la force de Dieu, et il anéantit ses despotes. Ainsi, par la volonté du peuple et avec l'approbation du ciel, la famille de Saül fut dégradée du trône; Roboam fut délaissé par la majeure partie de la nation; Athalie fut immolée à la liberté publique, et un grand nombre de tyrans furent successivement sacrifiés, dans le royaume d'Israël, à la sainteté des lois dont ils étaient les violateurs. Voilà, mes frères, la politique sacrée de l'ancienne alliance. Aucun des grands juges de la démocratie primitive, que Dieu avait institués pour le libre gouvernement de son peuple, ne s'écarta de la constitution divine et de la volonté populaire. Les rois que la nation voulut se donner, malgré les avis réitérés du Père de la nature, quoiqu'ils n'eussent aucune autorité législative, furent la plupart des despotes qui firent leur propre malheur en faisant le malheur public. Tant il est difficile à la souveraineté du peuple de contenir le sceptre qu'elle confie au mandataire de sa puissance! tant la raison éternelle oblige les hommes à se tenir en garde contre le pouvoir arbitraire de leurs chefs! tant le ciel est favorable à la liberté de la terre et opposé aux tyrannies qui la ravagent, qui seules y introduisent, y propagent, y accumulent les vices et les calamités.

La seconde alliance offre un caractère plus grand et plus sensible encore de la volonté divine en faveur de l'entière libération des humains de tout genre d'oppression. Dieu a paru lui-même, et il s'est montré l'homme du peuple et de tous les

peuples : il a choisi, pour cette manifestation, l'époque où il n'y avait pas une seule république au monde et où tous les pays étaient gouvernés par des tyrans. Il naquit lorsque Rome, qui avait englouti l'univers connu, était dans la main d'Octave, et il mourut sous Tibère; sa naissance fut marquée par un édit du lâche tyran qu'un sénat avili avait surnommé Auguste. Cet édit ordonnait l'enregistrement des habitants de toute la terre : *Exiit edictum a Cæsare Augusto ut describeretur universus orbis.* (*Luc.*, II.) Le cruel Hérode, qu'un peuple esclave eut la bassesse d'appeler grand, tenait de la libéralité de cet Auguste la Judée sous sa domination, et signa la perfection du despotisme en ordonnant d'égorger tous les enfants de Bethléem, pour immoler, à sa première apparition dans le monde, le prince de la paix, le libérateur du genre humain, le roi-homme, le Dieu populaire promis à toutes les nations et annoncé par les traditions de tous les peuples. Cet enfant des antiques promesses convoqua les bergers à sa naissance ; c'étaient les hommes de la nature : il y appela des sages de l'Orient, qui, s'ils étaient rois comme l'opinion l'a établi, ne l'étaient qu'aux termes de la sagesse; c'étaient des chefs de famille, philosophes divins, gardiens des espérances humaines, adorateurs de la lumière, et qui ne marchaient qu'à ses rayons. Le Dieu-Homme fut, dès les premiers jours de son apparition sur la terre, persécuté par les tyrans, et voulut passer l'aurore de son enfance en Egypte, dans les lieux inhabités. Il revint dans sa patrie sous des tyrans nouveaux, mais qui, par leurs divisions, laissaient flotter dans le pays quelques ombres de liberté populaire. Il marqua le point de sa première adolescence par un acte solennel de mépris pour les faux docteurs, qui abrutissent, par les instructions du fanatisme et du mensonge, l'esprit des jeunes hommes qui sont l'espoir des nations. Il confondit ces despotes orgueilleux de la doctrine dans leur imposture ; il démontra qu'il ne fallait céder à leur enseignement que lorsqu'il était conforme à la droite raison, et surtout se garder avec soin d'imiter leur hypocrisie, qui laisse quelquefois sur leurs lèvres le langage de la vertu, et toujours dans leur âme les habitudes du vice. Il retourna dans sa famille jusqu'à l'âge de l'homme parfait; il se soumit aux lois domestiques, qui sont le code de l'amour et de l'expérience, dicté par la nature elle-même. Mais là encore il veut qu'on ne subisse rien d'arbitraire, et quand des parents moins éclairés exigent une soumission contraire à la justice éternelle, il apprend à leur opposer une résistance respectueuse, comme dans tout ce qui est juste il enseigne à leur rendre une obéissance filiale : *Nescitis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?... et erat subditus illis.* (*Ibid.*)

Enfin, l'heure de ses grandes instructions à l'univers est arrivée. Il s'associe dans la classe laborieuse du peuple, des hommes simples et droits : voilà ses apôtres. Il participe à l'innocente joie d'une famille populaire dans une fête nuptiale : son pouvoir dans la nature s'y déploie pour la première fois, afin de montrer que le peuple aussi doit participer aux largesses de la mère commune. Quand la vaine curiosité d'un roi lui demandera un signe de sa puissance, il le refusera, il ne daignera pas lui répondre. Il se confond avec la multitude pour recevoir dans le Jourdain, de la main d'un sage, le symbole de la pureté des âmes, de cette pureté de la nature que flétrit l'orgueil, et que les richesses corrompent ; il guérit les malades du peuple, il ne parle son langage consolateur qu'aux hommes du peuple; il aime d'une spéciale amitié les personnes du peuple; il descend aux plus attentives condescendances pour les esprits du peuple; il chérit, il embrasse les enfants du peuple; il passe les jours et les nuits à instruire la foule du peuple. Il nourrit dans les déserts, par ses secrets divins, la multitude du peuple; il refuse le trône qui lui est offert par la reconnaissance du peuple; il souffre tout pour le bonheur du peuple; il veut vivre toujours l'égal, l'ami, l'homme du peuple; il pardonne les murmures excités contre lui, dans le peuple même, par les faux docteurs du peuple; mais il ne ménage jamais les riches, les grands, les puissants, ennemis du peuple. Ses anathèmes ne tombent que sur les têtes insolentes qui dominent arbitrairement le peuple ; il réunit, contre lui seul, toutes les aristocraties qui avilissent ou écrasent le peuple, et il meurt pour la démocratie de l'univers. Cette parole, chrétiens, doit être prise à la rigueur de la pensée, car il n'y a pas exception dans sa doctrine pour un seul riche, pas pour un seul. Il faut, ou se dépouiller absolument de ses richesses pour les distribuer à ceux qui manquent, ou, en gardant ses propriétés, s'en détacher de cœur, en user avec réserve, en répartir les jouissances aux indigents, ne pas fermer ses entrailles à un seul malheureux; en un mot, être d'esprit et en action, pauvre, et nullement d'affection et en usage, riche; sinon, point de place dans son royaume, expulsion de la famille des frères, éternel anathème : *Væ vobis divitibus; væ qui saturitati estis.* (*Luc.*, VI.) *Non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate, qui clauserit viscera sua necessitatem habenti, homicida est, sit anathema.* (I *Joan.*, III.)

Mais, dira-t-on, si l'Evangile ne garde aucun ménagement avec les riches qui font la misère publique, il honore les puissances qui font la force du gouvernement, et il ordonne la soumission à l'autorité qui fait l'ordre de l'Etat. Il est vrai, mes frères, mais quand et comment? Quand les chefs sont revêtus d'une puissance légitime, et avec les réserves qui assurent la liberté de tous les hommes. Non, certes, Jésus-Christ ne veut point de tyrans. Ni les Romains envahisseurs, ni les Hérodes usurpateurs, ni

les princes des prêtres imposteurs, ni les scribes voleurs, ni les pharisiens sectaires dominateurs, ni les publicains exacteurs, ni tous les fiers oppresseurs et faux directeurs, et puissants insulteurs du peuple, n'échappent à son mépris, à son indignation, au tonnerre de sa parole. Il accumule sur sa tête, pour la cause de la vérité sainte et de la liberté sacrée, leurs ressentiements et leurs rages. Il pleure sur sa patrie qui s'est laissée donner des fers par les Romains, et qui se verra bientôt écrasée par les derniers fléaux de leur despotisme; il accuse la lâcheté de ses concitoyens qui n'ont pas voulu se réunir à sa voix comme les poussins se rassemblent sous les ailes maternelles pour échapper au vautour prêt à les dévorer; il voit avec une douleur profonde que ce peuple, qui lui est si cher, n'est pas propre à comprendre sa doctrine libératrice, que tous les peuples du monde vivront encore longtemps dans la même illusion de servitude qui écarte l'intelligence des droits de l'homme qu'il vient révéler; mais il jette sur l'avenir des regards heureux, et prédit que le moment viendra où toutes les nations de l'univers finiront par l'entendre.

La cour des rois! voulut-il jamais y paraître? quand ce lâche Hérode, qui avait immolé le précurseur, parce qu'il avait osé lui dire : Il ne vous est pas permis, *non licet* (*Marc.*, VI), témoigna le désir de voir l'ami du peuple qui développait, pour le bonheur des infortunés, sa puissance dans la nature; avec quel mépris son vœu fut rejeté! quand d'autres envoyés vinrent menacer le Fils de l'homme au nom du tyran; le Dieu de la liberté se montra dans sa réponse : « Allez dire à ce renard (expression d'un dédain suprême et qui caractérise tout ensemble la faiblesse des despotes, qui n'ont de force que par la ruse, et leur avidité pour le sang qui est le breuvage de la tyrannie), allez dire à ce renard que je chasse les démons, c'est-à-dire les esprits de mensonge et de fanatisme qui oppriment les hommes; que j'opère les guérisons de l'humanité encore aujourd'hui, demain, et que bientôt je mourrai, parce que je le veux, victime de mon amour pour la nature humaine. » O patrie, qui tues les prophètes de la vérité, et lapides ceux qui sont envoyés pour ta délivrance, tu seras toi-même anéantie par les tyrans dont tu subis lâchement les lois. Pourquoi n'as-tu pas voulu m'entendre? Voilà le langage de Jésus-Christ et sa conduite envers Hérode. Lorsqu'à l'heure destinée à ses supplices, il se laissa conduire par la force devant ce vil scélérat assis sur un trône, il ne voulut pas l'honorer d'une seule parole : *Jesus Herodi nihil respondebat.*

Mais Jésus-Christ, dit-on, reconnut la puissance du souverain pontife des juifs et du préfet des Romains; il déclara que leur pouvoir leur était donné d'en haut, et que sans cela ils n'en auraient aucun sur lui. Grand aveu! s'écrient les tyrans et les esclaves qui plient l'Evangile à leur orgueil ou à leur stupidité. Comme si l'instituteur des hommes n'avait pas eu le soin très-attentif de noter l'espèce de puissance dont il voulait subir les attentats pour l'instruction et le salut du monde! Comment l'appelle-t-il donc ce pouvoir qui vient d'en haut? De quel horrible caractère sa divine sagesse s'est-elle appliquée à l'empreindre? il le nomme la puissance des ténèbres, l'autorité du mensonge, la domination des enfers : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum* (*Luc.*, XXII), *Filius hominis tradetur in manus peccatorum.* (*Matth.*, XXVI.) *Vos ex patre diabolo estis.* (*Joan.*, VIII.) Il subissait cet exécrable pouvoir, pour en inspirer de l'horreur à tous les hommes, et afin qu'à l'heure de la lumière et du renouvellement de l'ordre, ce monde d'iniquité que régissait la lumière, disparût, et que l'autorité de la raison suprême régnât seul dans l'univers. Non, son royaume n'était pas de ce monde infâme, où il n'y avait que tyrannie et servitude, et qu'il ne laissait subsister que par ménagement pour la liberté même dont les stupides humains méconnaissaient l'usage; mais il appelait cette liberté à ses véritables droits, et il annonçait, avec le progrès de la lumière, la meilleure intelligence de sa doctrine et la future libération du genre humain.

Il n'est pas vrai qu'il respecte l'autorité usurpée du grand prêtre : il lui demande, au contraire, avec une haute liberté, de quel droit il l'interroge? *Quid me interrogas?* (*Joan.*, XVIII.) Il lui répond avec un tel accent de sainte indépendance, que les satellites du pontificat le frappent avec la brutalité qui caractérise les odieux valets des despotes, et il leur oppose l'unique puissance de la raison, que ces misérables méconnaissent, pour ramper devant le pouvoir de l'orgueil. Oui, sans doute, l'autorité de Pilate venait de Dieu, comme celle des tyrans romains d'où elle dérivait, comme celle de tous les vexateurs des nations, celle de tous les démons et de ce grand maître de tous les imposteurs que Jésus-Christ appelle le *prince de ce monde et des ténèbres universelles.—Princeps hujus mundi et tenebrarum harum.* (*Joan.*, XIV.)

L'éternelle Providence embrasse dans ses desseins les méchants et leur pouvoir, comme les bons et leurs droits : elle laisse la liberté des êtres intelligents s'exercer en bien et en mal, selon leur volonté; elle punit la déception et le crime par leur puissance même; elle a décreté dans sa sagesse infinie, que les plus lâches, sous le règne du mensonge, seraient vexés par leur lâcheté; les plus insolents par leurs excès, et que le plus pervers de tous les êtres aurait le sceptre de l'imposture qui pèserait sur les scélérats et qui écraserait le roi du malheur lui-même, sous les débris de son empire; mais elle a réservé aux bons, qui seraient les victimes de ces exécrables puissances, des indemnités éternelles. Le Fils de Dieu, le véritable roi de l'humanité, a voulu subir toutes les horreurs de ces tyrannies infer-

nales. Par sa mort, qui fut son ouvrage, il a jeté contre elles un éclat de lumière qui, après avoir dissipé, dans un premier horizon, les noires ombres où s'était plongé l'univers, doit les percer enfin dans toute leur profondeur, à l'époque de la liberté, de l'égalité, de la fraternité générales des peuples, et démontrer que la pureté de la raison et le courage de la bonté peuvent présider seules avec l'autorité immédiate du Père de la nature à la délivrance du genre humain.

L'Evangile ! c'est la nouvelle de joie, c'est l'annonce de libération, c'est la parole de vie pour tous les hommes de bonne volonté, c'est la trompette éclatante du jubilé de l'univers. Dieu est homme : ah ! les hommes ne l'avaient pas encore compris, puisqu'ils adoraient des tyrans, des monstres humains qui affectaient de n'être pas des hommes. Dieu-Homme a voulu mourir par le despotisme de ces ennemis de la nature, pour nous faire vivre dans la liberté des enfants de la nature. Dieu-Homme a voulu qu'on fût libre même de le méconnaître et d'inapprécier sa charité infinie, tant il ménage les droits de la liberté humaine ! mais il a vu, il a voulu les progrès naturels de la raison, qui devaient enfin renouveler le monde et amener librement tous les hommes à la divine fraternité.

Voilà, mes frères, la loi de l'Eternel dans l'ancienne et la nouvelle alliance : voilà les droits de l'homme, tels que le législateur de l'homme les a déclarés et sanctionnés dans ses révélations, qui n'étaient que des lumières versées sur la raison humaine, et des feux divins répandus dans les cœurs pour produire l'universelle affection. Si j'analisais toute la doctrine d'un Dieu qui n'est que grâce, amour, et qui fraternise avec tous les hommes pour les faire fraterniser tous ensemble, on verrait qu'il est impossible de trouver à placer avec ses lois, je ne dis pas un tyran, je ne dis pas un maître, mais un fastueux, mais un être à prétention dans la société de son peuple et dans sa famille de frères.

Il est donc démontré, chrétiens, que la vraie religion, celle à laquelle les passions n'ont pas touché, est conforme aux principes de la vraie liberté, de cette liberté divine qui doit embrasser, dans une parfaite égalité de droits, tous les enfants du Père céleste et faire régner l'unanimité dans l'univers.

Il me reste à prouver une seconde proposition qui paraît plus contestable, et qui est cependant également certaine. Le véritable régime de l'Eglise catholique est le régime de la liberté dans sa perfection.

SECOND POINT.

Le vrai régime de l'Eglise catholique se trouve dans les écrits des apôtres, qui l'instituèrent sur le plan de l'Evangile ; dans les usages des premiers siècles du christianisme, qui s'y conformèrent fidèlement ; dans les réclamations des saints de tous les temps ; de leur conduite exemplaire, et dans leurs continuels efforts pour obtenir la réforme des abus introduits par les tyrannies, les aristocraties et les arbitraires dominations. Nous éviterons le détail des preuves, qui serait immense : nous ne nous arrêterons qu'aux traits principaux qui suffisent pour établir la conformité de la constitution essentielle du catholicisme avec la constitution nécessaire de la liberté.

Pour la soumission aux puissances qui gouvernent les Etats, les principes apostoliques sont simples ; ils se bornent à exiger de chaque fidèle l'obéissance aux lois et à leurs préposés, en tout ce qui ne contrarie pas la raison suprême et l'éternelle justice. Quand la volonté publique remet le sceptre du gouvernement dans la main d'un roi ou de plusieurs chefs, ou de dépositaires quelconques de l'autorité civile, il leur faut obéir sous les rapports auxquels s'étend leur mission légitime. S'élever contre l'ordre qui règle et maintient la société, c'est résister à l'ordination de Dieu même : *Qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.* Mais assurément, ni les apôtres, ni aucun être doué de raison et animé de vertu, n'ont pu entendre que la tyrannie et l'injustice fussent respectables et conformes aux intentions du père de la nature humaine. Tant que les peuples veulent en commun que la puissance régulatrice et active de l'Etat soit dans telles ou telles mains, il est du droit social absolu, dont Dieu est l'auteur, que toute âme individuelle soit soumise à cet ordre de la volonté générale. Mais si la volonté générale, reconnaissant que ses agents ou ses interprètes la faussent et la violent, se manifeste elle-même hautement par la voix publique, alors cette restauration de la société, cette organisation nouvelle de l'Etat est l'intention précise de Dieu et l'ordination positive de sa providence. Voilà si évidemment la doctrine renfermée dans les principes des apôtres et des premiers disciples de l'Evangile ; elle est si manifestement conforme au christianisme comme à la raison, qu'il n'est pas un catholique qui puisse la contester, sans abjurer, non-seulement la foi, mais le bon sens des vrais fidèles.

Ménagèrent-ils la tyrannie, tous ces hommes divins, dont nous honorons l'invincible courage ? Qand on voulait leur interdire la liberté de leurs pensées et de leurs actes religieux, se soumirent-ils à ce despotisme impie, qui violait le premier droit de l'homme ? « Tu peux nous égorger, tyran ; tu ne nous feras pas plier sous tes ordres arbitraires ; torture nos corps, nous garderons nos âmes. La parole est à nous ; nous en userons en liberté, tant que nous aurons une voix pour la faire entendre. La vérité est à nous ; nous la répandrons en tout lieu, tant que nous aurons une main pour l'écrire. La vérité est à nous ; nous la pratiquerons sous tes yeux, nous la propagerons jusque dans ton palais, tant que nous aurons un

cœur pour l'exhaler. Tu m'as fait griller sur des charbons ardents ; mange : tu ne dévoreras pas l'Evangile de la fraternité avec ma chair, il va planer, avec mon incorruptible pensée, sur ton empire. » C'est ainsi; mes frères, que les modèles du catholicisme gardaient, en dépit de toutes les aristocraties de l'univers, toutes les libertés. Voyez Justin, Quadrat, Apollinaire, Athénagore, Tertullien, Origène, Lactance, Salvien; comme ils parlent de ces empereurs scélérats, qui étaient l'opprobre de la nature et des nations! Comme le grand Athanase résiste à l'heureux tyran Constantin! Comme notre immortel Hilaire de Poitiers traite le sombre despote Constance! Comme il coalise toutes les Gaules contre ses ordres pleins d'impiétés et remplis d'insolence! Ce sont les propres paroles de cet homme libre. Comme Basile de Césarée, avec toute l'imperturbabilité de la vertu, méprise, et le farouche Valens, et Modeste, son impudent ministre! Comme Grégoire de Nazianze, dans toute l'énergie de la vérité, caractérise ce Julien, qui n'était point un philosophe, mais un sophiste; point un adorateur de la raison, mais un fanatique idolâtre ; point un vrai tolérant, mais un perfide persécuteur; point un sage, mais un fourbe; point un homme, mais un tyran! L'impiété, brûlante aussi, sous son front de glace, de tous les feux de l'intolérance et du despotisme, peut défier ce monstre qui n'était, comme celui dont parle l'Evangile, qu'un renard sur le trône; la liberté, la sainte liberté l'abhorre, et malgré les impérieux despotes de la littérature qui voudraient violenter l'opinion, le dévoue, avec tous les tyrans ses semblables, au mépris des siècles et de l'éternité.

Oui, mes frères, le vrai régime du catholicisme est celui de la liberté universelle. Il s'accommode à tous les gouvernements, pourvu qu'on soit libre d'y vivre en hommes et en frères. Il a en horreur les violences, il ne connaît d'armes pour la vérité que la libre persuasion; il ne tend, par les moyens de la lumière et de l'affection, qu'à l'union et à la paix. Mais les droits de l'humanité consignés dans le code de la nature, et sanctionnés dans l'Evangile par l'humanité de Dieu, il les défend jusqu'à la mort.

Examinez-le en lui-même, ce régime de fraternité pure, et voyez, si les tyrannies ne l'avaient pas altéré, à quelle perfection de liberté, d'égalité, d'unité, il porterait l'organisation sociale. Qu'est-ce que l'Eglise catholique ? C'est la société des frères sous le gouvernement des pasteurs légitimes. Quels sont les pasteurs légitimes? Ceux que les frères ont librement élus. Quels sont leurs droits ? C'est de présider les assemblées, d'en recueillir les croyances, d'en publier la doctrine, d'en offrir les vœux au ciel, d'en remplir les rites consacrés, d'en soigner tous les membres, et d'être, en leur qualité de premiers et de chefs, les ministres et les serviteurs de tous. Rien d'arbitraire, rien d'impérieux; toujours la voix publique, toujours la volonté générale. La naissance n'est rien, le mérite est tout. La richesse est proscrite; on ne veut que la vertu. Les biens sont en commun, ils appartiennent au besoin, point de luxe. Ceux qui gardent leurs propriétés en sont les maîtres, mais ils n'en doivent être que les administrateurs; leur nécessaire pris, le superflu est aux pauvres; où plutôt, il n'y a point de pauvres dans une société si fraternelle, il n'y a que des égaux, le travail est le sort de tous, et tous goûtent dans l'unanimité les bienfaits de la vie : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una* (*Act.*, IV) ; existence laborieuse et douce ! repas pleins de charmes ! belle concorde ! fraternité sainte ! vertu divine ! ô nature ! ô Dieu de l'humanité ! quelle institution ! quel bonheur ! quelle anticipation des cieux ! tel fut à la naissance du christianisme le régime catholique. Ce modèle primitif devait durer dans les souvenirs et se perpétuer comme l'Evangile dans les âmes vertueuses, jusqu'au moment marqué par la Providence pour la coalition des peuples et la congrégation du genre humain. Mais les moments de ce grand établissement de la raison universelle n'étaient pas encore arrivés, et le catholicisme sans s'altérer jamais dans sa substance et dans ses moyens essentiels de salut devait se défigurer par les abus, les passions et les tyrannies des gouvernements, chrétiens de nom, et toujours impies en réalité. Non il n'y a pas encore eu de gouvernement véritablement catholique dans le monde, et quand je les appelle impies, c'est dans toute la précision de cette parole ; impie signifie sans pitié; impiété ou mépris des hommes, c'est la même chose, et Dieu regarde comme des ennemis qui attentent à son être les monstres qui étouffent ainsi dans leurs cœurs les saintes lois de la nature. Certes, mes frères, si vous voulez y prendre garde, excepté les efforts trop peu secondés de quelques bons princes, et de quelques sages administrateurs, vous ne trouverez, avant la révolution de l'Amérique septentrionale que des politiques d'athées dans les gouvernements de tous les empires. Il n'en est pas un où les droits de la Divinité et ceux de l'humanité, qui sont les mêmes, ne fussent sacrifiés à l'infernalité des tyrans.

Vous devez comprendre comment le catholicisme mêlé, incrusté dans ces polices antisociales, a dû voir son régime s'altérer, se dénaturer, devenir diabolique dans ses altérations, quoiqu'il restât toujours divin dans son essence. Les pasteurs sont devenus riches pour eux, et par conséquent insolents pour les autres. Ils ont cessé d'être à la nomination du peuple; ils ont rampé devant les grands despotes des Etats, pour en obtenir le droit de tyranniser les Eglises. Il y a eu un bas clergé, et un clergé très-haut en effet, et d'un insupportable orgueil. Pierre, le premier des évêques, leur avait dit : — Vous ne dominerez point, — et ils ont répondu : — nous dominerons. Jésus-Christ lui-même, le pontife éternel,

leur avait dit : — Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir ; je vous ai donné l'exemple, que celui qui s'estime grand devienne le dernier de tous ; les rois des nations plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie dominent, qu'il n'en soit pas ainsi parmi vous ; et ils ont répondu : — les autres seront les serviteurs et nous les maîtres, votre exemple ne nous est rien ; nous nous appellerons grands, nous prendrons même, comme en dérision de votre humble doctrine, le titre emphatique de *Grandeur;* nous serons plus que des rois dans le presbytère ; nos arbitraires volontés, nos ordres absolus seront des lois suprêmes : qu'on ne nous demande point raison des vexations qu'il nous plaira d'exercer sur de simples prêtres, ils dépendent de nous, qu'ils rampent dans la poussière ; s'ils ont l'audace d'élever la voix, qu'ils périssent dans les cachots, car le gouvernement nous doit de tenir ces insectes en silence pour le bon ordre de l'Eglise et de l'empire. — Ceci, mes frères, n'est point une exagération, vous le savez tous ; c'est ce que nous avons vu, il n'y a pas deux ans, et qui existait de temps immémorial en France ; c'est ce qui se pratique dans tous les gouvernements où les droits de l'homme sont méconnus, et où on tourne l'Evangile de la fraternité en Evangile de la tyrannie ; c'est ce qui arrive nécessairement partout, quand la divine liberté que Jésus-Christ est venu annoncer au monde et l'Eglise de frères qu'il a voulu former sont empêchés par des oppressions diaboliques, et dénaturés par des orgueils dignes de l'enfer.

Sans doute, l'Eglise catholique est infaillible, et il faut qu'elle le soit évidemment par l'assistance de l'esprit de vérité, puisque les Evêques dans les conciles n'ont pas abrogé une seule parole de ce livre sacré, dont toutes les paroles les condamnent. Oui, elle est infaillible, parce qu'il a bien fallu porter dans ces assemblées solennelles la croyance des Eglises, et que les Eglises auxquelles l'esprit de Dieu préside, en dépit de l'immoralité de leurs chefs, n'auraient pu approuver universellement des décisions contraires à la volonté générale des frères. Oui, elle est infaillible, car la voix du peuple s'y fait entendre par des organes qu'il démentirait, s'ils osaient la trahir ; comme à Séleucie et à Rimini, ou la majorité des évêques de toutes les catholicités mentit pour plaire à un tyran : mais les fidèles crièrent de toutes parts, et ces conciles manquèrent d'œcuménicité par le désaveu des Eglises. C'est ainsi que l'Eglise de Jésus-Christ est infaillible, pas autrement.

Ces contempteurs des prêtres n'ont-ils pas réussi à les bannir des conciles? N'est-ce pas par les faits des gouvernements protecteurs de leur domination arbitraire qu'ils l'ont ainsi exercée ? Ils tournent au sens de leur orgueil les traits mêmes des Ecritures qui confondent leurs prétentions impérieuses. Saint Paul invite les prêtres, les anciens d'Ephèse à venir conférer avec lui à Milet : *Mittens Ephesum vocavit majores natu Ecclesiæ.* (*Act.*, XX.) Après les plus humbles et les plus tendres expressions de sa fraternité, il leur adresse ces paroles tant de fois citées à contre-sens par les évêques : Ayez soin de vos âmes et du *troupeau universel* sur lequel l'Esprit-Saint vous a établi surveillants ou évêques, pour régir l'Eglise de Dieu qu'il a acquise de son sang : *Attendite vobis et universo gregi in quo vos Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo.* (*Ibid.*) Oui, ce sont tous les *prêtres* d'Ephèse que saint Paul appelle des *évêques*, et à qui il déclare que l'Esprit-Saint leur a confié le troupeau catholique tout entier et toute l'Eglise de Dieu pour la régir, partout où il leur sera possible d'exercer leur ministère. Les saints Pères, les graves interprètes en conviennent ; et saint Augustin observe que les prêtres sont appelés évêques par l'Apôtre, parce que le sacerdoce est un, et que les prêtres partagent avec les évêques la surveillance de toute l'Eglise. Les serviles adulateurs des trônes épiscopaux, comme ils disent, déclareront que cette doctrine est le presbytérianisme ; mais c'est celui de saint Paul et de tous les saints qui n'ont jamais eu cet orgueilleux mépris pour les prêtres, et qui ont cru que la grâce descendait sur les évêques eux-mêmes, comme il est dit de l'évêque Timothée, par l'imposition des mains du presbytère : *Gratia quæ est in te per impositionem manuum presbyterii.* (I *Tim.*, IV.) Quoi donc? n'est-ce pas assez que les évêques soient les premiers dans le sacerdoce, et qu'ils aient une ordination plus étendue pour présider leurs frères, conférer aux élus du peuple le caractère sacré, répandre les plus riches dons de la grâce sur les fidèles, surveiller, avec un droit d'aînesse, toute la famille où s'étendent leurs regards, et servir de modèle, plus visible, plus honoré dans tout un diocèse, et par là même dans toute l'Eglise? On ne conçoit pas un tel orgueil avec l'Evangile à la main ; et cet orgueil dure depuis quinze cents années. En vain les vénérables Pères, dans tous les conciles ; en vain les vertueux évêques, dans tous les temps ; en vain les fidèles, dans toutes les Eglises, ont réclamé à haute voix la réforme nécessaire du clergé, dans son chef et dans ses membres. Cette réforme a été impossible, parce que la pluralité des prélats faisait seule les lois de discipline dans les synodes particuliers et dans les assemblées générales ; et qu'ils voulaient garder, au prix de l'enfer, leurs richesses et leur despotisme. Cette partie du régime sacerdotal était si peu catholique, que toute l'Eglise catholique en gémissait, criait au scandale, et ne cessait de redemander le régime des premiers évêques, des premiers prêtres, des premiers saints amis de l'humanité. Cette réclamation continuelle et universelle, est la véritable voix réglementaire du catholicisme, voix indéfectible, voix de la nation

sainte, voix du sacerdoce royal, qui appartient largement à tous les fidèles, voix du peuple acquis à la vertu : *Genus electum, gens sancta, regale sacerdotium, populus acquisitionis ut virtutes annuntietis... populus Dei.* (I *Petr.*, II.)

Or, je dis, mes frères, et la preuve est faite, que ce régime pleinement catholique, où le peuple nomme ses pasteurs, où les pasteurs ne sont que les modèles, les interprètes, les aînés de la famille, d'où l'on bannit l'opulence et tous ses vices, l'orgueil et toutes ses prétentions, où le pauvre est autant que le riche, où il se forme entre l'un et l'autre une fraternité, telle qu'ils se rencontrent, s'embrassent, se communiquent, qu'ils sont tous égaux en droits devant Dieu, devant leur conscience, devant la société; que le mérite enfin, le mérite seul et la confiance publique établissent des différences rachetées encore par la modestie et par le mutuel amour : je le répète, chrétiens, et la démonstration est absolue, que ce régime vraiment catholique est l'organisation sociale la plus pure et la perfection même de la liberté.

Hommage donc, immortelle gloire à l'Assemblée nationale de France et au roi des Français, qui ont adopté ce régime de fraternité générale, d'égalité universelle, de liberté œcuménique; et qui, après l'avoir fait passer dans l'empire, auquel, par la continuité des tyrannies dont la date remonte à l'origine des Etats, il était si étranger, le rendent intégralement à l'Eglise, dont, malgré l'introduction des abus et des excès, il est la nature et l'essence. Ceux qui refusent de prêter le serment civique, le plus catholique qui fut jamais, s'ils n'étaient des aveugles, seraient des impies; car, c'est refuser de jurer qu'on suivra l'Evangile, la doctrine des apôtres, les maximes des saints, les règles de la vertu, la volonté des deux patries de la terre et des cieux. Que feront-ils, ces déplorables frères qui abjurent la fraternité, au moment qu'elle s'établit pour la première fois souverainement parmi les hommes? Machineront-ils les plus grands des crimes, les discordes, les fureurs, les destructions de l'humanité? Ils n'y réussiront pas. La toute-puissance de Dieu est avec un grand peuple libre. L'enfer lui-même, avec tous ses anges de ténèbres déguisés en esprits de lumière, ne prévaudra point contre la liberté des Français qui prépare celle de la catholicité, qui prépare celle de l'univers, qui prépare le règne du ciel sur le genre humain. Que tout s'ébranle, que tout s'anime dans les deux mondes, d'un pôle à l'autre, sur les trônes et dans les cabanes : l'heure de la liberté sonne; le milieu des temps est arrivé : les tyrans sont mûrs. *Amen. Te Deum, laudamus.*

PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE,

Prononcé dans la chapelle du Louvre le 25 août 1774, en présence de l'Académie française.

Tibi, Deus patrum nostrorum, confiteor, teque laudo, quia sapientiam et fortitudinem dedisti mihi. (*Dan.*, II.)

Dieu de nos Pères, je vous rends hommage, et je vous bénis, parce que vous m'avez donné la sagesse et la force

L'homme borné aux dons de la nature ne trouve en soi que les passions et la raison qui se disputent l'empire. Dans les âmes fortes ce combat est décidé bientôt : la raison triomphe-t-elle, les passions sont dans les fers; si elle succombe, elle est enchaînée. Les ménagements ne conviennent qu'aux caractères faibles; de là les hommes communs et la foule des esprits inconstants. La raison victorieuse forme le sage : la force active des grandes passions enfante le héros. La sagesse et l'héroïsme sont donc incompatibles dans leur principe; s'ils se trouvent jamais réunis, il faut en chercher la cause hors de la nature. Le genre humain a vu rarement ce prodige : il est sans exemple avant le christianisme. Quel roi parmi les nations païennes fut constamment héros et sage dans toute l'énergie de ces grands noms? cet accord de deux forces contraires et toutes deux extrêmes passe le pouvoir de l'homme; c'est l'effet de la grâce : dès qu'il se montre consommé, Dieu paraît.

Entre tous les miracles que le ciel a faits en faveur de la religion chrétienne, celui-ci est l'un des plus grands. La nature insensible se prête mieux à la volonté du Créateur que le cœur de l'homme : le dérangement des astres étonne moins l'esprit sensé, que le calme de la sagesse réuni dans une seule âme avec l'impétuosité de l'héroïsme. Depuis la réformation du monde par Jésus-Christ, il n'est que quatre hommes en qui Dieu ait fait éclater cette merveille; Théodose, Charlemagne, Alfred et Louis IX. Dans le dernier seul, elle brilla sans affaiblissement. Les deux premiers furent plus héros que sages : Alfred fut plus sage que héros : saint Louis fut également et parfaitement l'un et l'autre. Dans cet ordre de grandeur, il est l'homme le plus étonnant

qui ait jamais existé. Son caractère de sagesse et d'héroïsme que nous allons essayer de peindre atteste la toute-puissance de la religion dont il est l'ouvrage : il faut tomber aux pieds du Dieu de saint Louis et l'adorer dans ce prodige. *Tibi, Deus patrum nostrorum, confiteor, teque laudo : quia sapientiam et fortitudinem dedisti.* Je vais parler d'un sage devant les amis de la sagesse ; je dois compter sur leur indulgence. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Les plus sublimes entre les sages du monde ont montré dans leur conduite l'inconséquence qui résulte infailliblement, durant le cours d'une longue vie, de la constitution de notre nature. L'homme sincèrement vertueux ne veut que le bien, et souvent il s'en écarte. La raison porte devant lui son flambeau, il la suit avec ardeur ; un nuage passager vient-il à obscurcir sa vue, il s'arrête, et son guide est déjà loin ; ou il le dévance, et, séduit par un fantôme de perfection qu'il poursuit toujours, il arrive au mal en volant avec trop d'activité vers le mieux. Ces inévitables méprises ne font point perdre à ceux qui s'y laissent surprendre les honneurs de la sagesse, il faudrait les interdire à l'humanité, si on ne les accordait qu'à la perfection. Mais un roi qui, environné d'obstacles, s'avance courageusement dans les voies de la bienfaisance et les parcourt sans écarts, qui tempère sa sagesse pour qu'elle aille plus efficacement à l'utile, qui en répand les influences sur toutes les nations et tous les siècles, un sage si parfait n'est point l'homme de la nature, c'est l'homme de Dieu, il est l'image de la sagesse infinie, il faut adorer en lui son modèle.

Par la seule exposition des faits il sera prouvé que saint Louis, considéré uniquement comme sage, est un témoin authentique de la vérité de l'Evangile ; l'assemblage des qualités glorieuses qui l'ont élevé au plus haut degré d'héroïsme ne fera qu'ajouter une force nouvelle à cette première preuve.

Je réduis à la bienfaisance le caractère propre de la sagesse, parce que le zèle du bien, exercé dans sa perfection, suppose toutes les vertus. Ne craignons point que le bienfaiteur de tous soit injuste envers lui-même. C'est l'amour de l'ordre qui l'anime, et l'ordre est un. L'homme le plus parfait dans l'exercice de ses devoirs extérieurs est infailliblement le plus saint dans sa conduite privée. Saint Louis fut inaltérable dans la simplicité de ses vertus solitaires et dans l'intégrité de ses mœurs ; qui en doute? Si ce fondement de ses vertus publiques eût manqué, il n'eût pas laissé aux races futures le monument si hardi et si vaste de son règne, où la main de Dieu se montre empreinte avec tant d'éclat. *Qui bene facit ex Deo est.* Oubliant donc les détails de sa vie domestique, qui formeraient seuls un tableau sublime, élevons-nous directement à la plus grande hauteur de son caractère, et voyons toute la terre étonnée de ses bienfaits.

Pour être utile au monde, il eut à combattre tous les obstacles. Il était roi, il l'était dès l'âge le plus tendre : le trône à peine affermi dans sa maison, des vassaux impérieux qui attendaient cette conjoncture d'un roi enfant pour s'arroger l'indépendance, le peuple dans l'abrutissement de l'esclavage, les bonnes mœurs inconnues, le langage d'alors n'ayant pas même de terme pour les exprimer, des guerres éternelles, des provinces ravagées, l'hérésie et le fanatisme étalant à l'envi des scènes d'horreur, les lettres ignorées, les dernières lumières de l'Eglise éteintes, le sacerdoce et l'empire mêlant dans une obscurité profonde leurs droits réciproques et se heurtant sans se connaître, les nations féroces de l'Orient prêtes à fondre sur nos contrées et à consommer la dévastation, tous les peuples se donnant réciproquement le nom de barbares et le méritant tous ; tel était l'état des choses quand saint Louis, à peine sorti du berceau, monta sur le trône. Si ce jeune monarque veut le bien, ce sera déjà une merveille ; s'il le fait, l'admiration ne suffira plus, c'est à Dieu qu'il faudra rendre hommage. *Cor Regis in manu Domini.* (*Prov.*, XXI.)

Ce prince était assez puissant pour avoir des flatteurs appliqués à rétrécir son génie ; il l'était trop peu pour s'élever de lui-même à de grands projets. Le mal lui était facile, le bien offrait des difficultés insurmontables ; elles ne le furent point à sa sagesse. Il fit tant de bien qu'on aurait cru que le mal seul lui était impossible. Je ne dérobe pas à Blanche de Castille la gloire d'avoir donné à son fils la plus parfaite éducation qu'il pût recevoir alors. Mais l'éducation d'un enfant déjà roi est plus dans son cœur que dans l'esprit de ceux qui l'instruisent. L'âme de saint Louis naquit adulte, et son illustre mère ne fit que soutenir la faiblesse de son enfance pour qu'il commençât de bonne heure à former ses pas dans la carrière de l'utilité publique où l'entraînait son penchant.

Le premier bien qu'il dût à son peuple était la paix : elle fut le fruit de sa sagesse autant que de ses victoires. Il épouvantait les rebelles par l'appareil de ses forces et la célérité de ses entreprises ; il les frappait d'admiration par la fermeté de ses desseins et l'intrépidité de ses résolutions. Après leur défaite, il les captivait par son indulgence, par la grâce qui accompagnait ses bienfaits et par l'ascendant d'une vertu toujours semblable à elle-même.

Trois princes altiers, nourris parmi les factions et les révoltes, meurtriers infatigables, fléaux du royaume et de l'humanité, s'étaient ligués dans une cabale impie *contre tous les hommes venus et à venir.* Bientôt enchaînés eux-mêmes par cette sagesse qui fait plier le vice comme un roseau, ils consentent à recevoir la paix et s'écrient : *La main de Dieu est avec le jeune prince.* Ces

ueux cris comparés suffisent pour donner une idée de l'empire que saint Louis exerçait sur les âmes. *Contre tous les hommes venus et à venir!* par cette conjuration les factieux méconnaissent le Dieu de la nature dans tout le genre humain, il semble que la terre n'est pas assez peuplée pour les massacres qu'ils méditent, et que leur fureur guerrière va manquer de victimes : *Venite, occidamus.* (*Gen.*, XXXVII.) Mais non, *la main de Dieu est avec le jeune roi;* ils adorent le Dieu du sage, le père commun des hommes, ils le reconnaissent dans saint Louis, leur fureur est désarmée, l'amour fraternel rentre dans des âmes qui semblaient faites pour l'ignorer toujours : *Manus Dei cum illo.* (I *Reg.*, III.)

Tout change. Spectacle frappant et enchanteur! Un peuple qui depuis l'origine de la monarchie ne connaissait d'exercices que les combats, un royaume où tout était arsenal et forteresse, des provinces où les routes publiques n'étaient frayées que par la marche des armées, des campagnes où le laboureur manquant des instruments de son art, pour soc avait un glaive, et se voyait forcé d'égorger ses concitoyens au lieu de les nourrir; une terre de désolation où la discorde régnait parmi les ravages, où les hommes auraient plutôt manqué que les meurtres; la paix, la bienheureuse paix descend sur cette terre sanglante; ces enfants de guerre et de carnage s'arrêtent dans le moment où leur ardeur est la plus impétueuse, se fixent, se reconnaissent pour des hommes et des Français, lèvent les mains au ciel de surprise et d'allégresse, retournent unanimement aux travaux champêtres, retrouvent la nature dans ces champs funestes où ils l'avaient si longtemps étouffée; l'abondance elle-même, étonnée de se voir en ces lieux parée de toutes ses richesses, se lève du milieu de nos guérets, répand de toutes parts, avec ses dons, la vie et la fécondité; la population, ce signe infaillible de bonheur, se double en quelques lustres; des chemins faciles s'ouvrent d'une extrémité du royaume à l'autre, le commerce les parcourt dans une sécurité profonde; les tours, les forts, les châteaux ne sont plus l'épouvantail des voyageurs, ils sont l'asile du faible et les temples de l'hospitalité. La fraternité règne, la religion reçoit des hommages purs, l'humanité triomphe. O prodige! quel Etre tout-puissant, du sein du cahos a su tirer cette terre de bénédiction? Qui a présidé à cette création nouvelle? Dieu, chrétiens auditeurs, et d'autant plus sûrement Dieu, que c'est un seul homme.

Ce n'est point ici une révolution préparée de loin par l'action lente des causes secondes, par la disposition des esprits, l'urbanité des mœurs, le progrès des connaissances, l'inclination commune des cœurs, la soumission de toutes les volontés à la volonté d'un seul; par cet assemblage heureux de circonstances qui fait qu'un roi n'a qu'à dire à son peuple : « Je le veux, ô mon peuple, sois heureux, » et il le sera. A l'époque de cet événement fortuné, tout annonçait des malheurs, tout était obstacle pour le bien. Point de lois, que des usages barbares : point de mœurs, que l'amour du brigandage : point de volonté commune, que celle de l'indépendance : un peuple esclave, stupide, abruti, qui n'est compté pour rien, si ce n'est pour un objet de vexation mille tyrans sans principes et sans humanité, qui formaient tout l'Etat : à la tête de cette peuplade infortunée qui n'eût pas mérité le nom de royaume, si les autres alors en eussent été plus dignes, un roi restreint à quelques domaines, et à qui des vassaux indomptés refusent jusqu'aux cérémonies de l'hommage : c'est ce roi, assailli dès ses plus jeunes ans, seul contre tous, faible de pouvoir, mais fort de la sagesse de Dieu, c'est lui qui change tous les cœurs, fléchit tous les courages, chasse la guerre du centre des débris qu'elle avait accumulés, change en une nation d'hommes un amas confus de reptiles dévorants, et fait régner la félicité publique sur la nombreuse famille qu'il vient de rendre à la nature. Bénissez le Seigneur, dit le Prophète, de son lieu saint il se lève pour être le père d'un peuple délaissé, le juge de la veuve, le pacificateur des hommes; il leur donne des mœurs unanimes pour habiter ensemble comme des frères. Le lieu saint, Messieurs, d'où le Seigneur se lève pour répandre tous ces bienfaits, est le cœur d'un prince juste, de ce bon roi qui fut le père de la nation française qu'il enfanta par sa sagesse; c'est ce cœur, le plus digne asile qu'un Dieu pût habiter pour être utile aux hommes. *Deus in loco sancto suo, Deus qui inhabitare facit unius moris in domo.* (*Psal.* LXVII.)

La nation française commença d'exister et d'être heureuse sous saint Louis, puisqu'il lui donna des lois et des mœurs : autre prodige dont l'impossibilité morale était plus grande encore que celle de la pacification qui fut le prélude de ces nouveaux bienfaits.

J'oserai l'affirmer, Messieurs : faire de bonnes lois en général, tracer des règles universelles de morale et de vertu, est une opération facile; il suffit d'avoir l'âme saine, d'entendre la voix de la nature, de recueillir les vœux du genre humain. Un esprit sensé, un cœur honnête peut en être capable. Mais, appliquer à propos ces solides institutions, faire consentir les hommes à leur propre bonheur, en cela consistent la difficulté et la gloire. Les instituteurs de nations ont été de grands hommes; ils ont connu les préjugés, les mœurs, les dispositions intimes, les passions dominantes; ils ont su combiner la facilité des innovations, les désirs vagues des volontés, l'influence des forces morales qu'ils pouvaient mettre en œuvre pour réussir; mais ils ont été tous plus ou moins favorisés dans leur dessein. Les peuples encore sauvages présentaient moins d'obstacles aux législateurs que les nations dégradées par des lois fausses et des mœurs absurdes. Les réforma-

teurs, qui ont vivifié les républiques et les empires par une législation nouvelle, ont tous dû leur succès ou à l'absolu pouvoir ou à la faveur des conjonctures. Il était réservé à saint Louis de vaincre toutes les oppositions avec la plus faible puissance; de donner à une nation divisée, abâtardie, tombée dans le dernier degré de corruption politique et morale, des lois qui la réformassent et dont elle ne voulait point. Ce fait est sans exemple. Tous les peuples qui ont reçu des lois, ou les avaient désirées, ou s'étaient vus contraints à les recevoir. Ici tout manque : la volonté dans l'Etat, le pouvoir coactif dans le législateur; et cependant tout cède. Voilà, Messieurs, le miracle de la sagesse. Le code des établissements de saint Louis qui réformèrent la France, est modelé sur les lois saintes de Jésus-Christ, qui changèrent l'univers. La justice, la charité, l'humanité, la religion surtout qui est la sauvegarde de l'humanité même, toutes les vertus tracées dans l'Evangile se retrouvent dans les instituts du saint monarque : et les mœurs des Français n'y étaient pas moins opposées que celles du monde entier à la doctrine du Sauveur lorsqu'il parut sur la terre.

Qu'était-ce que la justice chez les Français? La violence consacrée par le fanatisme. On appelait Dieu en preuve, on lui prescrivait des prodiges. L'eau, le fer et le feu devaient discerner les coupables. L'adresse du criminel qui éludait le péril, en faisait un homme révéré que le ciel conservait pour le bonheur du monde : la confiance aveugle de l'innocent le perdait sans ressource et dévouait ses cendres à l'anathème. Des juges insensés disaient au juste traduit devant eux par les méchants, ce que le tentateur osa dire au principe même de toute justice : Précipitez-vous et l'on croira que vous êtes le Fils de Dieu : *Si Filius Dei es, mitte te deorsum.* (*Matth.* IV.) Quelques-uns ont cru que le ciel ne dédaignait pas de se prêter à la bonne foi de ces âmes stupides, et d'autoriser par de vrais prodiges des usages si contraires à la raison et à l'Evangile. Dieu se laissait donc tenter par la malice et l'absurdité humaines? Contre sa parole expresse, il troublait l'ordre de la nature pour autoriser une impiété? Ceux qui le pensent seraient dignes d'avoir vécu dans ces siècles de barbarie. Auditeurs éclairés, vous rejetez avec raison de tels miracles; mais en voici un qu'il convient à la philosophie d'adopter et dont le surnaturel ne peut être apprécié que par des sages: Un roi pieux trouve des peuples dont les usages fanatiques sont érigés en lois, et qui sont convaincus que la Divinité même est intervenue souvent en faveur de leurs opinions consacrées : le saint homme qui ne fait point de prodiges sensibles, qui refuse même d'en voir, dit à cette populace ignorante et enivrée de prestiges : « Laissez-là vos miracles et revenez à la raison. » Ce sage est écouté. Les témoignages humains sont substitués à ceux qu'on croyait célestes. Un seigneur puissant, pour faire valoir le droit antique, en vertu duquel les grands du royaume pouvaient être impunément coupables, veut-il s'affranchir de la jurisprudence nouvelle, il est puni avec une modération pleine de force; et chacun se soumet, et chacun admire. N'est-ce pas là, Messieurs, un miracle moral auquel tout homme éclairé doit rendre hommage? Saint Augustin disait aux gentils : « Il s'est fait des prodiges en faveur de la religion chrétienne, les preuves en sont nombreuses et incontestables; si vos esprits s'y refusent, en voici un que vous serez forcés d'admettre : Le christianisme est établi dans le monde, il l'a donc été sans prodiges, et cela même n'est-il pas de tous les miracles le plus frappant? » Saint Augustin, raisonnant ainsi, établissait la plus inébranlable vérité. Or, ce que Dieu, par des raisons dignes de la profondeur de ses conseils, n'a pas fait par rapport à l'Evangile, il l'a fait pour la législation de saint Louis. Je sais que l'établissement de la religion, même par les miracles, est encore en soi un prodige auquel rien ne peut se comparer; mais il est singulièrement remarquable que, de toutes les occasions où la justice éternelle a subjugué les volontés d'un peuple enthousiaste et rebelle, celle-ci est la seule où le merveilleux d'appareil n'est entré pour rien, et où la sagesse a tout fait.

La loi pour le discernement du crime et de l'innocence, servant de base à toutes les autres, est l'établissement le plus utile de notre sage législateur. Pour en étendre encore l'utilité, il autorisa l'appel des juridictions subalternes au tribunal souverain où il avait réuni les lumières et l'intégrité, afin d'assurer la justice sur tout le peuple. C'était blesser les plus jalouses prétentions des grands vassaux, n'importe; c'est le bien d'un peuple cher à son cœur : que toute hauteur ambitieuse s'humilie; il le faut, et cela est. Il multiplie les cas royaux à l'égard des faibles; par ce moyen ils ont un refuge assuré au pied de son trône où toutes les présomptions sont en faveur de la faiblesse contre la puissance. Il assure les prérogatives des communes, droit précieux qui minait sagement les fondements de la tyrannie. Il embrassa dans sa législation tout ce qui intéresse les mœurs et le bonheur public, et partout il trouva des obstacles qu'il vainquit. Lois contre l'usure, lois de finances, lois de mariage, lois somptuaires, lois de police, lois en faveur du commerce et de l'agriculture : lois d'autant plus parfaites qu'elles le paraissent moins au premier aspect. La perfection absolue est facile à tracer; c'est la perfection relative qu'il s'agit de saisir; et c'est le chef-d'œuvre de la sagesse : si tous les conseils évangéliques étaient des préceptes, quelque sublimes qu'ils soient en eux-mêmes, l'Evangile serait moins parfait. Par des ménagements analogues à notre nature, les lois de Jésus-Christ conviennent à tout le genre humain : voilà le sceau de la Divinité. A l'exemple de

son modèle, saint Louis établit les règlements les plus convenables aux Français : et comme le Sauveur avait des vues de perfection qu'il ne fit connaître à ses disciples que lorsqu'ils furent plus pénétrés de son esprit, *non potestis portare modo* (*Joan.*, XVI); ainsi l'instituteur de la France mit dans ses lois des principes de perfectionnement qui devaient se développer dans des temps meilleurs, et consommer son ouvrage. Les institutions des plus célèbres réformateurs devaient s'altérer à la longue. Usant trop de l'ascendant de leur sagesse ou de leur pouvoir, ils élevèrent tout à coup leur législation à toute sa hauteur. Ce grand arbre qui, par la fermentation instantanée, couvrit la terre de ses fruits précoces, ne pouvait que déchoir. La vétusté devança le temps, la chaleur primitive manqua, les branches se desséchèrent; bientôt il ne resta plus que le tronc, majestueux encore dans son aridité, mais incapable de couvrir les peuples de son ombre. La législation de saint Louis s'éleva d'abord dans un sol stérile, comme un jeune arbuste plein de vigueur; ce fut une merveille. Mais il ne lui donna pas toute son extension; les rameaux naissants furent disposés à croître avec ordre, et à porter progressivement leur sommet dans les nues. Pour faciliter ces accroissements, il se contenta d'écarter les obstacles, de diriger les moyens et d'assurer pour l'avenir cette belle constitution de la France, à l'ombre de laquelle les rois étrangers devaient un jour chercher un repos qu'ils ne trouvaient pas sur leurs trônes. *Cum autem creverit majus est omnibus.... et fit arbor ita ut volucres cœli veniant et habitent in ramis ejus.* (*Matth.*, XIII.)

Sagesse admirable de ce grand homme! sa bienfaisance imite la providence divine : il en répand les influences sur tous les hommes et sur tous les siècles. Comment assure-t-il pour les générations futures le bonheur des Français? par le moyen le plus simple et le plus efficace, par l'amour. Ce principe vivant, qui sort du sein de Dieu pour être l'âme de la nature, s'élance du cœur de saint Louis pour être celle de la monarchie française. Il aima son peuple, il lui apprit à aimer ses rois. On a cherché souvent la cause de cet amour inaltérable des Français pour leur monarque : on l'attribue au caractère heureux de la nation, à la succession des bons rois qui l'ont gouvernée. J'ose assurer, Messieurs, que les derniers descendants de Clovis, et presque tous les princes de la maison de Charlemagne qui ont régné sur nos pères, étaient bons : cependant l'attachement aux monarques de ces deux dynasties ne fut ni fort ni constant. Dira-t-on que le caractère national n'était pas formé encore? Il faut l'avouer; la nation était esclave, et des esclaves n'ont point de caractère. Mais qui l'a donc formée? O libérateur de nos aïeux! fléau des tyrans, ami du peuple, saint Louis, père des Français! recevez l'hommage de nos cœurs. C'est à vous que nous sommes redevables d'être des hommes, d'avoir des droits de propriété, un nom dont nous faisons gloire. Le gouvernement féodal était une loi de servitude qui ne fit que des esclaves : votre législation fut une loi de grâce qui forma des enfants et créa la patrie. Cet asile que saint Louis nous a ouvert dans la puissance de nos rois contre les dominateurs subalternes, est le foyer de cet amour qui ne peut cesser qu'avec la monarchie. Comment ne serait-on pas attaché à un père qui, étant le seul puissant, n'a d'autre intérêt que d'être bon; et qui, trouvant l'amour dans le cœur de son peuple, ne peut avoir aucun motif d'être redoutable. Pourquoi la domination absolue d'un seul, dans certaines constitutions, dégénère-t-elle en tyrannie? parce que dans ces lieux le maître, qui l'est par la force, a tout à craindre; il faut donc qu'il appesantisse le joug pour imprimer la terreur. Ici, où le prince règne par un ordre de succession que l'amour a consacré, il ne craint rien, il est chéri; la tyrannie est inutile, elle doit être impossible. Aussi, à cette grande question « quel est le meilleur des gouvernements? » peut-on répondre « celui où le roi, qui peut tout, est aimé par son peuple, » Il s'y glissera des abus, ils sont de la nature humaine : mais il sera si facile à un bon prince de les diminuer. Sous un prince ordinaire, l'Etat français serait encore celui de l'Europe où l'on pourrait le plus facilement vivre heureux et paisible; et sous un roi juste, bienveillant, laborieux, modeste, compatissant, semblable à celui que le ciel nous a donné dans sa clémence, ce royaume fortuné sera l'asile du bonheur.

On voit aisément où saint Louis avait trouvé le modèle de ce gouvernement admirable : dans l'Evangile. La puissance y fait des préceptes, l'amour les exécute.

C'est encore là que ce sage apprit à discerner la vraie constitution de l'Eglise chrétienne, et reconnut jusqu'où s'étendait l'autorité du saint ministère. Il maintint l'Eglise de France dans une liberté, non d'indépendance, mais de sagesse qui prévient tous les abus. Il dressa la pragmatique célèbre qui n'est que l'interprétation de cette parole de Jésus-Christ à ses apôtres : *Votre domination ne ressemblera pas à celle des rois de la terre.* Soumis au souverain pontife quand il agit en pasteur, il lui résista dès qu'il le vit agir en maître. Il défendit les droits des princes, ceux des évêques, des prêtres, des cénobites, ceux des seigneurs, ceux des derniers laïques de son royaume. « Punissez par la prise des biens ceux que l'Eglise excommunie, » lui disait-on dans l'assemblée d'Auxerre. « S'ils ont fait tort au prochain, je les punirai selon leurs délits; s'ils n'ont fait tort qu'à leur âme, c'est à vous, pasteurs, de les punir selon leurs fautes par la privation des choses saintes. Dans ces jugements particuliers vous êtes hommes, souvent la préoccupation vous égare. L'un absout ce que l'autre condamne : je ne serai pas le fauteur de vos

passions. Le seul droit dont je veux faire usage est de laisser chacun dans le sien. »

Ainsi parle le plus saint des rois. Ainsi Jésus-Christ, qu'il se propose en tout pour modèle, avait réprimé le faux zèle des docteurs de la Synagogue, qui étendaient le sceptre de la loi sur des objets étrangers à son empire. Il s'était introduit durant les siècles d'ignorance de semblables abus qui tendaient à troubler la discipline générale et à bouleverser l'ordre que la religion doit établir parmi les hommes. Des pontifes entreprenaient de disposer des sceptres et de renverser les trônes. Le scandale alla plus loin. On ne craignit pas de rendre un concile œcuménique témoin de ces excès. Dieu ne pouvait manquer de réprimer cet attentat. Il choisit saint Louis pour être, par sa fermeté dans cette conjoncture fatale, la sauvegarde de l'Eglise même et des peuples. Frédéric est déposé par le pape au concile de Lyon, qui n'oppose que son silence à cette entreprise inouïe; et le prince le plus soumis aux vrais décisions de ses pères dans la foi, reconnaît Frédéric pour empereur, et l'honore. On offre le trône impérial à la maison de France; il est hautement refusé. Est-ce par crainte? Louis la connût-il jamais? Les évêques des Gaules sont mandés à Rome, il les laisse libres de s'y rendre, l'empereur les arrête; alors le monarque lui apprend à respecter des Français, et lui mande que loin *de se laisser fouler à ses éperons, son royaume est en état de l'écraser.* Voilà le sage dont la prudence courageuse et l'intrépide équité devaient faire face à tous les abus. Et qui sait, dans le conflit des deux puissances, jusqu'où seraient allés les excès, si le roi de France, secondant le pontife de Rome, eût permis à son frère de monter sur le trône de l'empire? Peut-être l'autorité des rois était dégradée pour jamais; le bâton pastoral eût été un sceptre; et une religion, qui ne doit commander qu'à l'esprit, eût régné par le glaive. Dieu ne pouvait pas le permettre; mais il fallait un grand roi qui fût en même temps un grand saint, il fallait l'homme de la droite du Très-Haut, il fallait saint Louis : *Stetit ergo et benedixit omni Ecclesiæ.* (III *Reg.*, VIII.) Cette haute fonction d'évêque de l'extérieur, que les conciles donnent aux rois chrétiens, il l'a remplit à l'égard de l'Eglise universelle : il fut le conservateur de ses droits légitimes. Il apprit à tous les siècles quelle soumission était due à ses oracles, quelle vénération à ses ministres et jusqu'où il fallait respecter son pouvoir; en sorte que pour décider dans tous les temps quels sont les droits véritables de l'Eglise, il suffit d'assigner ceux que saint Louis reconnut. Dans des temps orageux, où toutes les puissances se renversaient les unes sur les autres, Dieu le plaça comme un phare éclatant et un inébranlable rocher, pour montrer aux générations futures l'ordre permanent des choses, et arrêter le débordement des usurpations.

Génie vaste et bienfaisant! le trône d'une nation est trop étroit pour vous. La sagesse vous appelle à la domination de l'univers. Montez sur le tribunal que vous dresse la confiance des peuples. Voyez l'Europe entière et les dominateurs des pays les plus barbares fléchir sous l'autorité de votre vertu. Une justice intègre vous a fait restituer des provinces dont la conquête vous paraissait illégitime, et rendre en faveur de vos sujets des arrêts contre vous-même : vous avez servi les pauvres avec une affection fraternelle, vous avez eu pour les petits et les faibles des entrailles de père, vous avez porté dans votre cœur tous les malheureux, vous avez honoré l'humanité jusqu'à donner de vos mains la sépulture aux déplorables restes des vaincus : voilà que plus votre amour vous a rapproché des hommes, plus leur reconnaissance s'est empressée à vous élever au-dessus d'eux. Votre empire sur les volontés ne connaît plus de bornes. Les princes et les peuples vous prennent pour arbitre. La nation anglaise remet ses intérêts entre vos mains : des souverains infidèles s'en rapporte à votre équité : le prince des assassins, non content de respecter vos jours, vous donne les témoignages les plus expressifs de l'amitié que vos vertus avaient fait naître jusque dans son cœur féroce : les hommages des grands, les bénédictions des peuples, l'adoration des malheureux, l'amour du genre humain sont le prix de votre bienfaisance. Royauté sublime! majestueuse domination! empire vraiment divin de la sagesse et du génie! il y a autant de distance entre cet empire et celui qu'exercent le pouvoir et la force, qu'entre le bonheur et le malheur des hommes.

Pour mériter cet universel assujettissement des cœurs, saint Louis ne trouva point d'exemple parmi les rois : il imita Dieu même. Avant l'incarnation, Dieu, irrité des crimes du monde, s'était retiré dans sa gloire : quoiqu'il ne refusât pas ses grâces à la nature humaine, c'était principalement par l'appareil de son pouvoir qu'il se manifestait. Alors les hommes, pour avoir plus près d'eux l'objet de leur culte, se formèrent des divinités palpables et se courbèrent honteusement devant ces ouvrages de leurs mains, plutôt que d'honorer une seule majesté qui semblait écraser leur faiblesse. Mais Dieu s'étant revêtu de notre nature pour ramener à lui par l'amour ceux que sa grandeur infinie en avait comme écartés; le genre humain méprisa ses idoles et se livra librement au culte de ce maître adorable dont la bonté subjuguait tous les cœurs. Ainsi les peuples méconnaissant dans le pouvoir absolu des rois l'ancienne autorité paternelle qui était l'institution primitive, crurent que la puissance arbitraire s'affaiblirait en la laissant usurper à une infinité de tyrans qui dominaient de plus près sur leurs têtes; mais dès qu'ils virent un vrai père dans un monarque, ils s'abandonnèrent à son amour et cédèrent tous ensemble aux charmes de son humanité. La différence est infinie, sans doute : saint Louis n'était qu'un homme;

mais cela même est un prodige qui honore magnifiquement la Divinité. Que l'Etre infini se montre dans la manifestation de sa bonté; cela est de la perfection de sa nature. Mais que Dieu se fasse imiter par un homme, et que cet homme, n'écoutant aucune des passions si naturelles au sein des grandeurs humaines, paraisse à l'égard de tous comme une divinité propice, inaccessible à l'orgueil et à l'intérêt personnel; je le répète à des hommes faits pour apprécier toute la force de cette preuve, c'est l'un des plus frappants miracles. Ainsi quand le Sauveur disait, en parlant de ses disciples, ils feront des merveilles plus grandes que les miennes : *majora horum facient* (*Joan.*, XIV), il annonçait le prodige de ces hommes qui devaient se surpasser eux-mêmes et vaincre leur nature. Tel parut saint Louis: simple au milieu des hommages qui réveillent l'orgueil, s'oubliant lui-même dans sa bonté, tandis que l'univers exalte sa grandeur; insensible aux attraits des passions, lorsque tout les excite autour de son âme, équitable comme la loi, bienfaisant comme la Providence, toujours égal et inaltérable dans sa sagesse : voilà, Messieurs, l'ouvrage de la grâce, le triomphe de Dieu même. *Tibi Deus patrum nostrorum confiteor teque laudo, quia sapientiam et fortitudinem dedisti.*

J'ai rendu hommage à la bienfaisance de saint Louis, mais je ne l'ai pas décrite : un seul discours ne peut en représenter tous les traits. Il faudrait compter tous ses pas lorsqu'il visite les provinces, réparant les injustices, encourageant les travaux champêtres, se reposant sous les chaumières des laboureurs, conversant de cœur avec cette portion chérie de sa famille nationale, excitant sous les toits rustiques les larmes de la joie et les transports de l'amour. Il ouvre de nombreux asiles à l'indigence. Il consacre à la religion des temples pleins de majesté. Il excite l'émulation pour les beaux-arts, il veut que la vertu soit éclairée par les sciences et relève l'éclat des talents. Les savants sont ses convives les plus chers après les malheureux : ses courtisans favoris sont ceux qui s'intéressent le plus tendrement pour les infortunés. Comme il aime à s'entretenir avec son peuple ! quel est le Français, quel est l'homme, qui peut penser sans être attendri, à ce tribunal de verdure, à ce trône pastoral où un roi, simple et sublime comme la nature, accueillait tous ses sujets comme ses enfants, écoutait leurs plaintes, pardonnait leurs fautes, terminait leurs dissensions, les comblait de grâces, les renvoyait tous enivrés d'amour et d'admiration? De quelle vertu ne leur donna-t-il pas l'exemple? Fils respectueux, tendre époux, le meilleur des pères, le plus sincère des amis, le plus pieux des fidèles, le plus sensible, le plus affectueux des humains, il eut toutes ces qualités et il était roi. O grand Dieu! soyez béni dans ce prodige de votre grâce : vous avez montré ce que peut la religion sur le sage, comment il s'élève, selon votre parole, vers la perfection de son Père céleste. Frappés de la sublimité d'un si grand caractère, les ennemis de la religion se sont écriés eux-mêmes : « Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. » Vous, Messieurs, qui avez étudié nos penchants, qui connaissez l'ascendant des passions, vous direz plutôt qu'il n'est pas donné à l'homme par les seules forces naturelles de la porter si loin. Un esprit, éclairé sur l'instabilité du genre humain, ne peut refuser cet hommage au christianisme. Le témoignage de saint Louis en faveur de l'Evangile est décisif : il acquiert encore une nouvelle force quand on pense que ce sage si parfait avait tout le feu et toute la véhémence du plus grand des héros. Ses qualités héroïques seront le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le nom de héros, qui en impose tant à l'univers, ne réveille que des idées désolantes dans l'âme du sage; il voit la force et le génie enfanter le malheur, et il verse des larmes à l'aspect de cette gloire qui brille comme la foudre et dévore comme elle. A consulter l'histoire des empires, qu'est-ce en effet que l'héroïsme? le fléau du monde. Des villes embrasées, des provinces ravagées, des royaumes envahis, la terre couverte d'homicides, souillée par tous les crimes, et au milieu de ces excès, des peuples abusés qui encensent ce qu'ils abhorrent; voilà les fastes des conquérants. Les préjugés aveugles prodiguent l'admiration aux ennemis du genre humain; c'est sur un fleuve de sang que ces héros fameux sont portés au temple de la gloire, c'est sur les cyprès funèbres dont ils ont jonché la terre, qu'on va cueillir leur couronne d'immortalité. Si j'avais à célébrer de pareils triomphateurs, chaire sainte, sacrés autels, sanctuaire de la religion et des talents, auguste asile de la paix ! je fuirais loin de vous. Un champ de bataille, où les débris fumants d'une ville réduite en cendres seraient un théâtre convenable à mon sujet. Là, j'interpellerais les âmes sanguinaires et les cœurs inhumains d'écouter mes accents. Les couleurs de la mort, l'image de la destruction, les cris aigus des blessés, les soupirs sourds des mourants, la gaieté atroce des vainqueurs m'inspireraient une éloquence digne de mes héros. J'offrirais à ces meurtriers immortels l'encens qui leur est dû, je proportionnerais mes éloges à leur fureur, et la couronne dont je ceindrais leur front incapable de pâlir, serait tissue de dépouilles humaines ensanglantées..... O humanité, ô religion inconsolables! pourquoi faut-il que parmi des frères il y ait un héroïsme guerrier? pourquoi des guerres et des triomphes? O hommes! ignorerez-vous donc toujours la paix, et ne viendra-t-il pas un temps où vous arracherez les palmes dont vous ornez la victoire pour n'en décorer que la bienfaisance?

Mais puisque le malheur des siècles a produit trop souvent des conjonctures où les héros eux-mêmes sont devenus les bien-

faiteurs des peuples, ne refusons pas nos hommages à un héroïsme avoué par l'utilité publique; et s'il se trouvait un homme sublime qui joignît une sagesse irréprochable à une force invincible, honorons en lui la plus vive image de la Divinité. Que l'imagination invente donc ce héros dont la nature n'offre pas même la possibilité; il serait tel : doué d'un génie ardent et calme tout ensemble, il enfanterait de grands projets, mais toujours justes; il irait à l'exécution par les moyens les plus prompts et les plus sûrs, mais sans rien perdre au milieu des plus forts bouillonnements de son courage, de son impertubable sérénité; enfin, quel que fût le succès de ses entreprises, il le soutiendrait avec une égalité d'âme au-dessus des atteintes de la fortune et du malheur.

Or, Messieurs, ce mortel imaginaire dans l'ordre de la nature ne l'est pas dans celui de la religion. C'est le héros chrétien; il a existé, et c'est saint Louis.

La grandeur de ses projets étonne. Il entreprend de dompter des vassaux rebelles dont les forces étaient immenses, les ligues sans cesse renaissantes, et dont les nations voisines soutenaient les révoltes. Après la pacification de ses États, pour en écarter le fléau de la dissension, il se propose d'employer ses guerriers inquiets à réduire les peuples de l'Orient, à conquérir l'Egypte, la Mauritanie, la Palestine, et à sauver l'Europe de l'invasion des barbares. Ces vastes desseins formés par un roi, dont le bisaïeul pouvait à peine en dix ans triompher au centre de son royaume du seigneur d'un château, manifestent l'activité de génie d'un héros devant qui s'aplanissent toutes les difficultés. Mais ces grandes vues, ces fortes entreprises sont communes à tous les princes célèbres qui ont couru la carrière des conquêtes : saint Louis doit être distingué par la justice de ses projets. S'il n'a été guidé que par le feu de son courage, il perd sa grandeur aux yeux de la raison. Quand il s'agit d'immoler des hommes, un sage réfléchit et ne se laisse pas porter à cet excès par une impulsion de fanatisme. Ce n'est que pour le bonheur du genre humain qu'il est quelquefois utile de faire violence à l'humanité; il faut que cette utilité parle bien haut pour que le sage vienne à l'entendre. Eh! comment comprendre ces faibles apologistes de saint Louis qui, après avoir exalté ses vertus et l'économie de son gouvernement, croyant qu'il a failli dans l'entreprise de ses guerres, veulent encore lui conserver les honneurs de la sagesse ? Orateurs chrétiens, n'excusez point ce qui serait sans excuse. Si Louis IX, emporté à des expéditions injustes, a commis par préjugés deux cent mille meurtres, cessez son éloge, taisez-vous vous-mêmes sur ses vertus, tant de flots de sang les ont effacées. Les erreurs du temps ne peuvent rien pour son innocence : il était au-dessus des opinions de son siècle, il en fut le réformateur. Il s'y serait donc conformé uniquement dans ce qu'elles avaient de plus barbare ? Non, un juste ne s'abuse pas si cruellement contre les intérêts de l'humanité, un père du peuple ne vole pas à la destruction avec un zèle si aveugle, un sage n'est pas un fanatique. Dans cette supposition Louis n'est ni un saint, ni un sage, ni un homme; ce n'est qu'un héros sur qui la raison doit gémir et la religion verser des larmes. Mais il n'en est pas ainsi, ô généreux bienfaiteur du genre humain ! tendre zélateur de vos ennemis mêmes ! si, contre l'inclination de votre cœur, vous avez versé du sang, ç'a été pour empêcher qu'on n'en versât davantage; ç'a été pour parer aux plus grands maux qui puissent affliger la nature. Disons-le hautement, malgré la prévention aujourd'hui si commune, qui a succédé à l'aveugle admiration de nos aïeux : les croisades étaient en elles-mêmes des guerres justes et utiles. On les blâme avec raison, pour les abus affreux qui les accompagnèrent; mais on rejette injustement sur l'objet de ces entreprises l'odieux que présente la manière féroce dont elles furent exécutées. Des armées indisciplinables croyaient trouver dans leur zèle fanatique pour la religion un droit à tous les crimes. Les esprits sages, les cœurs sensibles déploreront toujours ces excès, qui furent une suite malheureuse de la barbarie des temps. Pour en entreprendre la justification il faudrait renoncer à l'humanité. C'est dans leur objet que ces guerres étaient équitables : c'est dans les avantages qui en résultèrent pour toute l'Europe qu'elles furent utiles, et la gloire propre de saint Louis est de n'avoir rien négligé pour éviter les abus.

Quel était, Messieurs, le véritable but des expéditions contre les Sarrasins? la délivrance de la terre sainte était le motif le plus apparent : il faut convenir qu'il eût été insuffisant pour rendre ces guerres légitimes. Mais ce n'était pas seulement la terre qu'il fallait délivrer; c'était les habitants qui gémissaient sous la plus cruelle oppression; c'était tous les chrétiens menacés de voir l'Europe entière devenir la proie des barbares : quand les Huns, les Alains, les Goths et les Vandales vinrent fondre sur nos contrées, eût-on blâmé une ligue des Européens pour repousser dans le nord ces peuples destructeurs ? Si, sans attendre qu'ils eussent consommé leur invasion, l'on se fût efforcé de les chasser de leurs premières conquêtes, les héros, qui eussent préservé l'univers de ce fléau terrible, n'eussent-ils pas bien mérité du genre humain ? Or, Messieurs, les Sarrasins étaient encore plus redoutables que ne furent jamais toutes les hordes sanguinaires qui abandonnèrent la Scandinavie et les Palus-Méotides, pour ravager nos climats. Déjà l'on avait vu ces musulmans fanatiques désoler la Tingitane et la Numidie, dévaster les Espagnes, parcourir la France avec des armées de trois et quatre cent mille hommes. Charles Martel, et après lui Charlemagne sauvèrent l'Europe : c'est la gloire immortelle du nom français. Mais ces peuples, loin d'être épui-

sés par leurs défaites, se reproduisaient comme des essaims d'insectes dévorants après une vaste inondation. Ils enveloppaient l'Europe de toutes parts : maîtres des côtes d'Afrique et des possessions espagnoles jusqu'aux Pyrénées ; ils avaient enlevé l'Egypte et la Syrie à l'empereur des Grecs, ils avaient réduit son empire à la seule ville de Constantinople et à quelques territoires de peu d'étendue sur le Pont-Euxin : établis dans la Corse, la Sardaigne, une partie de la Sicile, ils menaçaient Rome et l'Italie. Que devenait la France et toute la catholicité ? Ce fut donc un trait de prudence consommée dans les souverains pontifes d'engager les princes à s'unir pour la cause commune, et de profiter de la dévotion antique qu'on avait envers les saints monuments de la Rédemption, pour exciter les chrétiens à secourir ceux qui étaient opprimés et à prévenir de plus grands ravages. On arborait la croix pour aller immoler des hommes : Qu'est-ce à dire ? Fallait-il, parce qu'on avait le bonheur d'être chrétien, laisser égorger tous ceux qui portaient ce saint nom ? N'est-il plus permis à ceux qui croient l'Evangile de défendre leur vie, leurs foyers et leurs autels contre des barbares ? devait-on espérer des miracles et attendre froidement dans cette imprudente sécurité que le mal fût à son comble ? Ce n'est pas là l'esprit du christianisme : il laisse le glaive dans la main des rois pour effrayer les méchants et assurer la paix des empires ; il permet, il commande de voler à la défense de l'humanité. Heureuse la république chrétienne si elle n'eût jamais connu que ces guerres vraiment saintes dans leur objet, et si, réunie sous l'étendard d'une religion qui ne respire que le bonheur des hommes, elle eût toujours tourné ses armes contre des nations qui ne s'exerçaient qu'à faire le malheur du monde. Il eût été sans doute plus satisfaisant de convertir ces peuples et d'en faire à la fois des hommes et des chrétiens : mais leurs mœurs féroces ne permettaient pas cette espérance, et la seule illusion de saint Louis, bien digne de son cœur, fut de pouvoir s'y livrer. Comment humaniser des frénétiques, en qui le seul nom de chrétien excitait les mouvements d'une haine brutale ? Si je peignais ici les mœurs de quelques-unes des nations qui dévastaient alors la chrétienté, des corasmins, par exemple, on serait saisi d'horreur. C'étaient des tigres, plus affreux que les bêtes voraces qui portent ce nom, puisqu'avec la même soif du sang et la même rage implacable ils avaient une forme humaine. On sent frémir ses entrailles et saigner son cœur en parcourant les tableaux trop fidèles qu'en a conservés l'histoire ; et quand on pense que c'était des Français qui, dans la Palestine, éprouvaient les plus horribles traitements de la part de ces monstres ; quelle est l'âme sensible qui pourrait ne pas bénir saint Louis, lorsqu'entendant du haut de son trône paisible les cris de ses enfants déchirés, égorgés, il en descend avec précipitation, quitte les douceurs de la paix, accourt sans que rien puisse arrêter ses pas, s'empresse à venger dans une même guerre la religion, la patrie, l'humanité, la nature ?

On demande à quoi aboutit cette grande entreprise et ce qu'ont jamais produit d'heureux toutes ces expéditions d'outre-mer. Etrange prévention ! N'est-ce donc rien que le salut de l'Europe ? N'est-ce rien d'avoir arrêté dans sa fureur ce torrent de barbares qui ravageait le continent, d'avoir imprimé la terreur à des brigands dont la valeur féroce dévorait en projet tous les peuples, de les avoir poursuivis jusqu'au centre de leur puissance, et d'avoir porté au milieu d'eux l'incendie qu'ils voulaient allumer dans le reste du monde ? On ajoute que nos pays se dépeuplèrent autant par ces guerres que si les Sarrasins les eussent ravagés : c'est une extrême exagération. Après toutes les croisades, la France, qui leur fournit seule plus de guerriers que toutes les autres nations ensemble, était plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Un siècle après saint Louis, les seuls domaines du roi comprenaient près de vingt millions d'habitants, ce qui forme maintenant toute la population du royaume. Cependant de tous les peuples nombreux qui habitaient les côtes d'Afrique, les Sarrasins laissèrent à peine échapper des vestiges d'hommes ; ils effacèrent ces nations comme si un volcan les eût englouties : trouvera-t-on encore que nos aïeux aient acquis trop cher le bonheur d'éviter un pareil sort ? La populace effrénée, qui suivit par fanatisme les princes que le devoir et la piété armaient contre les dépopulateurs du monde, servit par sa désertion plus heureusement sa patrie, qu'elle ne l'aurait fait en y restant pour la souiller de crimes. De combien de scélérats ne fut pas purgée l'Europe ? et quel avantage d'avoir tourné contre de véritables ennemis la fureur guerrière des seigneurs de ce temps, qui, plutôt que de rester inactive, se portait contre des citoyens ! Pouvait-on rendre un plus important service aux cultivateurs, aux bons et utiles sujets du royaume, que d'éloigner d'eux des tyrans qui les accablaient ? Des aliénations devenues indispensables anéantirent les droits de fiefs qui étaient les fléaux de la liberté. La croisade de saint Louis affermit sa législation nouvelle, fit respirer les chrétiens d'Orient, épouvanta les barbares ; si elle ne put garantir le royaume de Jérusalem de sa ruine, elle la retarda, elle empêcha la puissance musulmane de se déborder au loin et de venir combattre dans leurs foyers des peuples intrépides qui, malgré un concours d'événements étranges et au-dessus de toute prévoyance humaine, s'étaient vus prêts de la dompter et de lui ravir ses conquêtes.

J'ai tout fait, Messieurs, pour mon dessein, en montrant la justice et l'utilité des entreprises de saint Louis. Les merveilles de l'exécution et le calme de ce grand homme au milieu de ses prodiges de valeur,

sont d'un éclat qui l'emporte sur ce qu'il y eut jamais de plus éblouissant dans les faits héroïques de tous les âges. Ici l'admiration est forcée et cède sans résistance.

Le passage du Granique immortalise Alexandre ; la défense d'un pont contre une troupe de Samnites obtient à un Romain célèbre les éloges de l'univers ; Annibal acquiert à Cannes une gloire que ses fautes n'effaceront jamais : dans une campagne unique, saint Louis, âgé à peine de vingt années, a égalé seul tous ces exploits. Il a fait plus : dans la chaleur du combat, dans l'enchantement du succès, il a possédé son âme et s'est montré plus grand que la victoire. Le conquérant macédonien affronte une multitude de Persans amollis et traverse un ruisseau pour la combattre : ici c'est une armée de Français rebelles et d'Anglais ambitieux de gloire, c'est un fleuve rapide. Louis le couvre de ses guerriers ; pour leur faciliter l'abordage, il faut qu'il traverse le premier sur un point étroit, qu'il perce les bataillons et nettoie le rivage. Pont de Taillebourg ! immortel monument du plus étonnant fait d'armes ! Il n'est pas question de défendre ce passage contre le grand nombre, il s'agit de repousser une armée dans toute sa profondeur, de la replier sur elle-même, de se faire jour, de se former un champ de bataille sur le lieu même qu'occupe l'ennemi. Louis ne se défend pas contre trois ou quatre guerriers à la fois comme avait fait Horatius, comme fit ensuite l'intrépide Bayard : il fond sur soixante mille hommes, les écarte, les renverse, les écrase, et avec autant de présence d'esprit que si le feu de la valeur n'eût pas brûlé dans ses veines ; toujours combattant, il fait avancer les siens, les dispose en ordre et leur assure la victoire. Il ne s'assoupit point sur ses lauriers, à l'exemple du héros de Carthage. Le lendemain les plaines de Saintes le revoient au combat. Son ardeur redouble l'épouvante des conjurés que leur première défaite glaçait encore d'effroi. Le désespoir les ranime, et leurs efforts sont vains ; tout cède, tout s'abîme sous le glaive de saint Louis. La déroute est entière, la ville ouvre ses portes, les rebelles ne sont plus ; il ne reste que des sujets coupables qui tombent aux pieds du vainqueur. Héros chrétien ! quel sera ton triomphe ? Dans ta juste indignation, vas-tu punir ces ingrats et les traîner humiliés à ton char ? Ah ! ils retrouvent un père dès qu'ils ont recours à son cœur. Il leur reproche tendrement le sang qu'ils lui ont fait répandre ; il réconcilie la bienfaisance avec la victoire ; s'il sait vaincre par le courage, c'est par la clémence qu'il sait triompher.

Suivons en Asie et en Afrique le héros de l'Europe. Sa prudence a mis en œuvre tous les moyens qui doivent assurer le succès à la valeur : armée aguerrie, flotte nombreuse, vaillants capitaines, vivres abondants, fonds immenses, plan de campagne sagement conçu ; l'Egypte domptée, la Syrie doit être soumise, et bientôt la barbarie verra le vainqueur ôter aux ennemis du bonheur public leurs dernières ressources. Que manqua-t-il pour réaliser toutes ces espérances ? Rien du côté de saint Louis : l'effet de ses vues était infaillible, si la peste, qu'on ne pouvait prévoir, en ruinant son armée, ne fût venue lui préparer un nouveau genre de gloire plus sublime que celle des conquêtes.

Il arrive à la vue de Damiette. Les bords sont couverts de ces Sarrasins redoutables avec lesquels Saladin fit trembler le monde. Louis sait qu'au début d'une entreprise militaire, un acte éclatant de courage enflamme les troupes, effraye l'ennemi, décide la victoire : il se précipite à travers les flots, animant ses guerriers de la voix et du geste ; son casque brille sur les ondes, son bouclier et son glaive agités d'une main forte, fendent les vagues avec rapidité ; assailli par une grêle de flèches, il parcourt l'humide élément comme l'aigle au haut des airs vole au milieu des foudres. Bientôt il atteindra le rivage... Il y a déjà fait arriver avant lui l'épouvante. Il touche au théâtre de sa gloire, d'un élan impétueux il franchit le bord ; il est sur la côte, seul contre toute une armée. Cette position n'est point nouvelle pour le vainqueur de Taillebourg. Son épée terrible est dans ses mains la faux de la mort ; il moissonne les barbares, le terrain se découvre et s'agrandit derrière ses pas. Accourez, Français, vous avez de l'espace sur le rivage.

Les Sarrasins sont défaits ; Damiette, la clef de l'Egypte, est dans les mains de Louis. Emporté par ce premier avantage, va-t-il d'une course rapide franchir tous les obstacles, braver toutes les embûches, se précipiter partout sur l'ennemi ? Ainsi l'aurait tenté un héros qui n'aurait eu que du courage ; ainsi l'entreprit, contre l'ordre exprès du vainqueur, ce jeune prince, qui savait seconder la valeur du monarque, son frère, mais qui ne sut pas imiter sa prudence. Louis, qui voyait les Français enivrés de gloire de son premier triomphe, seul aussi, calme après la victoire qu'il était bouillant dans le combat, s'efforçait de tempérer l'ardeur impatiente de ses guerriers, s'avançait d'un pas tranquille à des exploits profondément combinés et qui devaient consommer aisément ses succès. Il voit briller dans les yeux du comte d'Artois le feu de la témérité ; il aperçoit la faute avant qu'elle soit commise. Il exige de son frère le serment d'honneur, qu'un Français semble incapable de violer. Toutes ces précautions si sages sont frustrées ; le comte manque à toutes les lois, il en est la victime. La Massoure regorge du sang français ; Louis accourt, les périls que sa prudence évite, sa valeur les brave quand ils sont inévitables. Il se jette au milieu des Sarrasins vainqueurs ; il noie dans leur propre sang leur victoire. Il se fraye avec son glaive une route à travers les batail-

lons; il s'enfonce jusqu'au centre de l'armée. Ses troupes, embrasées du courage qu'allume un si grand exemple, écrasent de toutes parts les ennemis, aperçoivent enfin le prince invincible enfermé dans un cercle de six barbares d'un aspect monstrueux et d'une taille gigantesque. Ils volent à sa défense, elle est inutile; avant l'arrivée du secours, les six brigands sont abattus.

N'étendons pas plus loin le récit de ces exploits: s'ils n'étaient rapportés par des témoins oculaires, on les croirait fabuleux. Je dis plus; jamais romancier n'osa prêter à ses héros des actions aussi prodigieuses; il aurait passé de trop loin la vraisemblance. Si quelque chose parut jamais hors de la nature, c'est ce caractère si soutenu du saint héros qui réunit aux degrés extrêmes le sang-froid de la sagesse et les emportements de la vaillance.

Car, Messieurs c'est au milieu de ces transports de courage, parmi les éclats de cette gloire, dans toute la splendeur du triomphe, qu'il plaçait avec une grâce tranquille des actes de religion et d'humanité qui semblaient annoncer en lui deux âmes d'une force égale, l'une toute bouillante du feu de l'héroïsme et l'autre tout abandonnée aux charmes paisibles de la vertu. A la descente de Damiette, tandis qu'il est en spectacle aux deux armées, qu'il les fait frémir l'une et l'autre, la sienne par le danger qu'il brave, celle des ennemis par celui qu'il leur apporte, alors même saint Louis, aussi maître de ses émotions que s'il était dans son oratoire domestique, fléchit le genou sur le rivage, adore humblement le Dieu des victoires, puis s'élance. Tandis qu'il prodigue sa vie dans les combats, quelle attention pour ménager celle de ses troupes, pour sauver celle des barbares qui implorent sa clémence, pour ravir au supplice les transfuges trompeurs qui, sous prétexte d'embrasser la religion, trahissent ses intérêts! Après la fatigue des plus célèbres journées, dans ce premier moment de jouissance qui suit les grands exploits, quels soins pour les blessés, pour les mourants, les morts mêmes et pour tous les objets qui ont quelque rapport avec l'humanité! Parmi le tumulte des camps, quelle paix sous sa tente, quel ordre dans ses actions, quelle piétié dans ses exercices, quels charmes dans ses entretiens, quels nobles égards pour tous ceux qui ont le bonheur de l'environner! Sur mer durant les horreurs de la tempête, le calme de son âme et sa sérénité contrastent majestueusement avec la furie des flots et la sombre colère des cieux. Au moment de voir le vaisseau s'engloutir, il reste, il affermit les courages, il s'expose pour empêcher la perte certaine des siens. Non, il n'est que Dieu qui, par un miracle de sa grâce, ait pu placer dans l'âme d'un héros les vertus paisibles et touchantes d'un chrétien, cette mansuétude, cette bienfaisance, ce saint amour des hommes, cette modestie si naïve, cette piété si affectueuse qui ne se démentirent jamais.

Dieu ne s'est pas arrêté dans le dessein qu'il avait de nous donner en saint Louis le plus frappant témoignage de la toute-puissance de sa religion: il nous montre le héros selon son cœur aux prises avec l'adversité, c'est là qu'il comble le prodige.

Au centre de la gloire saint Louis est prêt pour le malheur; le souffle de la peste éteint son armée, il est frappé lui-même, son corps languit, il tombe pâle et sans chaleur dans les mains infidèles; on le charge de liens on l'ensevelit dans un cachot; mais son âme est debout, elle est libre, indépendante, elle commande aux douleurs, aux passions, à l'infortune, à la gloire, à toute la nature; elle exerce l'empire de la Divinité. A la nouvelle du désastre de l'armée chrétienne et de la prise du saint héros tout est en deuil dans l'Europe et en Asie; mais tandis que les faibles hommes plongés dans la consternation baissent un œil morne ou noyé de larmes vers la terre, du haut des cieux les divins esprits contemplent avec ravissement le spectacle d'une vertu invincible; Dieu même connaissant pour ainsi dire la joie, se complaît dans le plus digne ouvrage de sa sagesse: *Exsultat gaudio pater justi et qui sapientem genuit lætabitur in eo.* (*Prov.*, XXXIII.) Mortels! que vos cœurs sont étroits et vos esprits pusillanimes! la terre frémit à l'aspect d'un roi juste que le ciel fait lutter contre l'infortune! Craint-elle donc d'être trop honorée par sa victoire? ou croit-elle que le plus sage des hommes soit trop faible ou trop vil pour que Dieu puisse le récompenser avec des malheurs? « Qu'avait fait le plus digne et le plus saint des rois pour être ainsi traité par son Dieu? » s'écrie Innocent IV. O pontife! ce qu'il avait fait? vous le dites vous-même; il était le plus saint et le plus digne des rois; c'est un beau titre pour souffrir avec gloire. A qui le ciel réservera-t-il ses dernières épreuves de la vertu? à des lâches qui tombent plus bas que le malheur? ou à une âme intrépide, qui s'élevant par la religion au-dessus des forces naturelles, s'approche de la nature divine par un ferme attachement à la justice? Le triomphe de Louis était infaillible, et Dieu devait cet honneur à la vertu, ce témoignage à la religion, cette gloire à lui-même. Voilà donc ce monarque, l'arbitre des rois, ce triomphateur, qu'on prenait pour le Dieu des batailles, réduit à l'état de douleur et de servitude le plus désastreux: incapable de se mouvoir plus encore par l'anéantissement de ses forces corporelles que par la pesanteur de ses fers: sans vêtements que des lambeaux qu'un prisonnier partage avec lui, sans adoucissements dans ses maux, sans ressource dans son malheur: livré à des monstres pour qui la majesté des rois n'est rien, puisqu'ils ignorent jusqu'à la dignité de l'homme, Louis saura les contraindre à révérer la majesté de la vertu, plus vénérable que celle de la royauté. Ils croient disposer à leur gré d'un esclave impuissant et abattu, ils trouvent un souverain qui les maîtrise et les enchaîne.

Almoadan propose des conditions nuisibles à la république chrétienne; il n'est pas écouté; on prépare la cippe, genre de torture le plus cruel que pût inventer la barbarie humaine; on intime les ordres pour le traité ou pour le supplice. « Sultan, dit le héros, je choisis le supplice et je suis prêt à ton vouloir. » Celui-ci, confondu, offre des conditions plus avantageuses; Louis les règle à son gré; sa vie ne lui est rien; le bien de ses sujets et de ses amis est tout pour son grand cœur. Mais l'épreuve n'est pas à son terme. Les événements changent. Le prince d'Egypte est massacré. Un meurtrier teint de sang appuie son glaive sur le sein du roi et lui dit : « Héros, arme-moi chevalier. — Deviens homme, fais-toi chrétien. » Comme Louis disait cette parole, arrive une troupe de scélérats, l'épée haute et fumante de carnage, la fureur les transporte, le crime en eux appelle le crime, la violence et la mort s'élancent de leurs regards avant qu'elles partent de leurs mains sanglantes; c'en est fait du héros; non, c'en est fait des barbares; ils ont repris l'humanité à son aspect, ils l'adorent; en voyant ce grand homme la poitrine haute et découverte, le front serein, le coup d'œil noble et sûr, la contenance fière et tranquille, aussi calme devant la mort et au milieu des rugissements de ces bêtes féroces que s'il eût présidé à une cérémonie pacifique parmi les applaudissements de son peuple; roi entre les mains de ses meurtriers comme dans les batailles et aux pieds de la victoire; le fer échappe aux assassins; ils deviennent des sujets sous ses regards; prosternés, ils le supplient humblement d'accepter la couronne. Il a suffi à la vertu de se montrer avec ce grand caractère de divinité pour remporter ce triomphe, et c'est sans doute le plus sublime qu'ait jamais célébré l'univers.

Le héros quitte l'Egypte retentissante du bruit de son courage et remplie de l'admiration de ses vertus. Nous ne le suivrons pas dans de nouvelles batailles, à de nouveaux exploits, couvrant les plaines de Numidie des palmes de sa gloire. Après l'avoir vu triompher des maux de la nature et des forces humaines, on ne peut plus le considérer qu'aux prises avec la mort. Les succès et les revers sont mêlés ensemble pour ébranler par leurs impressions diverses ce cœur magnanime avant son dernier soupir.

Les ennemis sont terrassés par la prise de Carthage et du fort. Tunis aux abois est prêt à se rendre : la délivrance de la terre sainte se montra dans une perspective assurée : les glorieux desseins du vainqueur en Israël vont être remplis, la terre applaudit d'avance à la consommation de ses projets; mais le ciel arrête ces acclamations triomphales et rompt le charme d'une si consolante espérance : voilà le moment qu'il choisit pour frapper le héros. Il envoie une seconde fois la peste qui fait les plus rapides progrès dans le camp victorieux. Les amis du saint roi, le fils le plus cher à son cœur, les soldats de son armée qui sont tous ses enfants, expirent au milieu des soins qu'il leur prodigue. Victime de sa charité infatigable, il tombe sous les atteintes du fléau dont son zèle bravait les coups pour les adoucir à son peuple. La mort s'offre à ses yeux dans ces fatales conjonctures. Il se voit éloigné des siens, car la France n'était pas seulement son royaume, c'était sa patrie, c'était sa famille : loin de cette terre de promesse que la victoire lui avait tant de fois montrée et qu'une providence inflexible fermait enfin à son espoir : étendu sur un sol frappé d'anathème, entouré de ses troupes languissantes, n'entendant de toutes parts que les accents de la douleur et les soupirs de la mort : ne respirant que des poisons : ne portant au loin ses tristes regards que sur des objets désolants . souffrant dans son vaste cœur le trépas de ceux qui ne sont plus, de ceux qui expirent, de ceux que la contagion va encore dévorer. Grand Dieu! se peut-il que cette âme sensible, qui vous a toujours honoré d'un culte parfait, n'élève pas vers vous une tendre plainte sur ce funeste succès de ses vertus et sur la rigueur dont vous récompensez son amour? Saint Louis, une plainte! Dieu immortel! vous auriez donc perdu votre héros ? à force de l'élever jusqu'à vous en mesurant vos plus grands coups avec son courage, vous l'auriez fait retomber jusqu'à l'homme : non, votre ouvrage est consommé. Dans l'accablement de ses maux il ranime les accents de sa reconnaissance. Ses vœux sont comblés ; il souffre dans toutes les parties de son âme, il meurt lorsqu'il devrait le plus chérir la vie : voilà le martyre généreux qui fut toujours l'objet de ses désirs : il n'en forme plus qu'un, c'est que le fléau cesse après lui et qu'il soit victime pour son peuple ; il sera exaucé. Voyant approcher le terme de ses combats, il fait venir l'héritier de son trône, il lui apprend à être père de ses sujets. Il pourvoit à la félicité de tout ce qui lui fut cher dans la vie; il voudrait pourvoir au bonheur du genre humain, il l'embrassait tout entier dans sa tendresse.

Les soins de ce monde remplis, il n'a de sentiments que pour les cieux. Il reçoit les sacrés mystères dans une attitude d'adoration et avec une expression d'hommage qui ravissent les spectateurs. Ce corps, déjà flétri sous les ombres de la mort et qui ne tient plus à la vie que par la souffrance, est encore un instrument de victoire et un sanctuaire de bénédictions. L'âme maîtresse d'elle-même jusqu'au dernier moment ne veut pas remarquer ses douleurs mortelles et rend présentes par la force de la foi les délices de l'immortalité. Ce grand holocauste se place de lui-même sur la cendre funéraire; les yeux fixés vers le ciel où volent ses désirs, il attend en paix l'heure du départ : les larmes les cris, les sanglots ne l'émeuvent plus : il ne prête l'oreille qu'au signal de l'éternité; il l'entend marquer dans ses profondeurs le moment fatal, un transport d'amour entraîne son âme; mais en dirigeant son vol vers les cieux, elle ordonne encore à ses lèvres qu'elle abandonne de prononcer ces belles paroles : « Grand Dieu, je vais entrer dans votre de-

meure, je vous adorerai dans votre saint temple et je glorifierai votre nom. »

Oui, homme étonnant et sublime, vous l'avez glorifié : et qui plus que vous lui rendit jamais témoignage? la Divinité vous avait choisi entre tous les mortels pour être l'image la plus vive de sa sagesse et de sa force : vous avez rempli cette haute destinée avec une perfection qui fait l'admiration de la terre et des cieux. Dieu de nos pères ! je vous rends hommage et je vous bénis, parce que vous avez montré tout ce que la religion pouvait faire d'un homme. Eh ! qui pourrait refuser ses adorations au christianisme après une preuve si frappante de sa vérité. Saint Louis n'a connu de règle que l'Evangile, et il a été le modèle de toutes les vertus, le vainqueur de toutes les passions, le sage le plus bienfaisant, le héros le plus accompli. Quelle sera la religion véritable, si ce n'est celle qui peut former le meilleur des hommes et le plus grand? La religion naturelle pourra rendre l'homme bon et juste jusqu'à ces limites étroites que comporte la faiblesse de l'humanité : mais cet assemblage complet de grandeur et de sagesse, de douceur et de force, de bienfaisance et d'héroïsme la surpasse : la nature n'est pas plus forte que la nature, et quand un homme la surmonte et paraît plus grand qu'elle, c'est nécessairement Dieu qui l'élève et l'expose en témoignage à l'univers.

Nous sommes à vos pieds, puissant maître des cœurs; nous vous adorons, nous vous rendons grâces de ce que vous avez choisi la France pour y placer ce grand témoin de la puissance de l'Evangile, ce prince si parfait dont la seule idée charme les cœurs et dont la vie entière enchaîne les esprits dans un long ravissement. Ne permettez pas qu'une préférence si glorieuse donnée à ce royaume sur toutes les nations du monde soit méconnue par des ingrats. Conservez la foi de saint Louis parmi les Français, puisque son exemple bien médité suffirait pour la faire triompher sur toute la terre.

Et vous, tendre protecteur de votre ancienne patrie, veillez du haut des cieux sur sa félicité. Maintenez sur le trône de vos augustes enfants cette croyance divine qui vous a rendu le modèle des rois et l'arbitre des cœurs. retracez dans d'autres vous-mêmes les merveilles de vos perfections. Puisse le monarque chéri qui dès les préludes de son règne a répandu l'espérance et la joie dans tout le royaume, consommer notre bonheur! Puisse-t-il dédaigner toujours le luxe et la mollesse, les séductions des flatteurs qui ont affaibli souvent de grandes âmes et les conseils des esprits durs qui réussissent à rendre odieux le gouvernement des bons princes! Que la religion continue de l'animer; nos intérêts lui seront chers, notre félicité sera la sienne, l'abondance et la paix entoureront son trône, les arts et les talents immortaliseront sa gloire, les laboureurs le béniront dans les campagnes, et leurs bénédictions monteront jusqu'aux cieux où se dispensent la véritable immortalité; que Louis XVI et Antoinette d'Autriche renouvellent par leurs bienfaits le règne de Louis IX et de Marguerite de Provence! O saint Louis, père des rois et des peuples français, exaucez nos vœux. Que ces époux adorés marchent constamment sur vos traces! qu'ils soient pendant un siècle les délices de la France, et qu'alors la religion et l'humanité les élevant jusqu'à vous, vous puissiez leur dire : « Venez, ô mes enfants, vous m'avez fait régner une seconde fois sur la terre. » Ainsi soit-il.

ORAISONS FUNÈBRES.

I. ORAISON FUNEBRE

DE TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT, ET TRÈS-EXCELLENT PRINCE MONSEIGNEUR LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG.

Prononcée dans l'église de Saint-Eustache, sa paroisse, le lundi 20 février 1786, en présence de monseigneur le duc d'Orléans, de monseigneur le duc de Bourbon, et de monseigneur le duc d'Enghien.

Beneficentiæ et communionis nolite oblivisci. (*Heb.*, XIII.)

N'oubliez jamais les devoirs de la bienfaisance et de la fraternité.

Monseigneur (11),

Il est une gloire plus rare que celle de l'héroïsme et du génie; c'est la gloire de la bonté. Une bonté soutenue forme un grand caractère : la renommée qu'elle laisse est la seule qui ne se borne pas à l'admiration, et qui commande l'amour. Elle devrait être la qualité distinctive des personnes élevées en dignité et en puissance, comme elle est l'attribut spécial pour lequel on aime et l'on adore la Divinité même. La grandeur est importune, quand la bonté ne la fait pas chérir, et le pouvoir odieux, si la bienfaisance ne le rend pas adorable. Dieu bon! s'écrient les mortels, pour honorer le maître unique et tout-puissant de la nature : Bon roi! bon prince! bon maître! c'est l'expression, c'est le culte, et des nations, et des peuples et des serviteurs affectionnés. Celui qui n'obtient pas ce titre vraiment auguste, est indigne de son élévation; il a des esclaves, et ne possède pas un cœur; il ne recueille que

(11) Mgr le duc d'Orléans.

la haine avec la crainte, et jamais la confiance avec l'amour. Cette gloire d'être aimé est la seule vraie, désirable et pure. Le prince que nous regrettons en jouit toujours. Sa vie entière fut un prodige de bonté; si cependant on peut appeler prodige ce qui ne lui coûtait aucun effort. Il aurait, au contraire, résisté à son naturel heureux, s'il eût cessé un moment d'être bon; et ce qui, en parcourant sa vie, nous paraîtra un miracle de bienfaisance ou de générosité, n'était que l'action simple et comme nécessaire d'une âme pour qui la sensibilité fut l'existence, et la bienfaisance le bonheur. Nous verrons ce caractère inestimable se développer avec un intérêt toujours plus touchant dans sa vie publique et dans sa vie privée; lorsqu'il se montrait en prince, et lorsqu'il agissait en homme. Ses vertus nationales et ses vertus domestiques nous montreront toujours l'empreinte de sa bonté. Tel est l'éloge consacré à très-haut, très-puissant, très-excellent prince, Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang; tel est l'hommage dû à ses qualités sociales et bienfaisantes; tel est l'exemple offert aux grands, et aux hommes de tous les états, pour apprendre, selon la mesure de leurs rapports, à remplir les devoirs de la bienfaisance et de la fraternité : *Beneficentiæ et communionis nolite oblivisci.*

PREMIÈRE PARTIE.

Les vertus nationales, dans un prince de la maison de France, sont l'attachement au souverain, le courage pour la défense de la patrie, le respect pour les lois, l'amour du peuple et la fidélité à la religion. C'est par ses vertus que nos princes sont la tribu, non-seulement la plus noble, mais la plus aimable de l'univers. Le duc d'Orléans, chef de cette tribu auguste et chère, eut toutes ces vertus, et les embellit encore par le charme de la bonté sociale qui était sa qualité suprême.

Le monde entier sait, et tous nos cœurs attestent que l'attachement au souverain est parmi nous une affection vraiment nationale, et comme éminemment la vertu française. Louis-Philippe, le premier des Français aux pieds du trône, le plus digne représentant de l'affection publique, aimait le roi comme on aime la vie, comme on aime le bonheur. Etait-ce seulement en lui un sentiment héréditaire, dont lui avaient offert les plus parfaits modèles, le régent son aïeul, si fidèlement dévoué au roi enfant, et le duc son père, qui confondait dans son cœur vertueux le sublime amour de la religion et le tendre attachement au souverain? Etait-ce uniquement l'effet d'une éducation heureuse, confiée à des hommes sages et sensibles, qui avaient donné pour base à leur institution ce grand devoir de l'amour du roi, dont tout fait à un premier prince du sang une loi sacrée? Non, Messieurs; c'était dans le duc d'Orléans une inclination innée, un mouvement nécessaire, tels que les imprime la puissance de la nature; une tendresse filiale comme l'éprouve un premier-né, doué d'une sensibilité profonde en faveur du meilleur des pères. Qui pourrait peindre ses vives alarmes durant la maladie de Louis XV, à Metz, sa pure ivresse lorsque ce monarque fut rendu à nos vœux? Il semblait que les frayeurs et les joies de la France entière fussent toutes rassemblées dans son cœur. Lorsque M. le Dauphin fut attaqué d'un mal redoutable, et, cette fois, échappa au tombeau qui menaçait d'engloutir nos plus chères espérances, le duc d'Orléans fut d'abord saisi d'une terreur paternelle, et ensuite, transporté comme du ravissement d'une mère à qui l'on rend un fils unique qu'elle avait cru enlevé à son amour. On se ressouviendra longtemps de cette fête, l'une des plus nationales, où la joie régnait dans son plus grand éclat, dont Saint-Cloud fut le théâtre, et dont toute la capitale partagea les enchantements. Le prince y employa des sommes immenses, avec cet abandon de plaisir où le cœur ne peut rien épargner. Cependant quelle perspective se fût ouverte à des yeux éblouis de l'éclat du trône! Mais ce grand intérêt n'était rien dans un si grand amour. Le prodige est expliqué; il aimait le roi; il l'aimait avec une sincérité qui excluait toute considération personnelle, tout soupçon de feinte ou d'exagération. Combien, à son tour, il en était aimé! Quels touchants témoignages il en reçut dans des temps orageux, jusque dans sa retraite de la cour et durant son apparente disgrâce! Bientôt il fut rappelé par son roi, il puisa la vie et la félicité dans les regards riants et affectueux de son souverain, comme s'exprime l'Ecriture, *in hilaritate vultus regis, vita.* (*Prov.*, XVI.) Mais que devint-il quand il aperçut dans ses yeux obscurcis et sur son front décoloré les traits de la contagion et de la mort! O jour de piété filiale, de dévouement héroïque! Jours à jamais mémorables, où la France, désespérant de conserver un roi chéri, tremblait sur le danger que bravaient nos augustes princesses, et dont elles furent au moment de se voir les victimes! Le duc d'Orléans partageait intrépidement et incessamment ce péril formidable. Sa vie ne lui était plus rien; son souverain ami allait perdre la sienne. Renfermé, immobile dans l'enceinte du lit royal, qui n'était plus que le théâtre affreux où la mort, assise avec la corruption, s'acharnait visiblement sur sa proie, et menaçait de dévorer tous les spectateurs de sa rage implacable, il aurait voulu rassembler sur lui toutes ses fureurs. Hélas! dans l'excès de sa douleur profonde, et dans le désespoir de l'amitié fidèle, il faisait le sacrifice de sa vie, sans espérer de racheter celle qui lui était si chère.

Le nouveau monarque, en héritant du trône de son aïeul, hérita de l'amour du duc d'Orléans, et le duc d'Orléans eut la joie de s'en voir également chéri : *Habebit amicum regem.* (*Prov.*, XXII.) Un léger nuage fut soudain dissipé. Par un acte

solennel de bienfaisance nationale, par tous les traits de sa bonté généreuse, et de sa royale équité, notre jeune souverain établit dans les cœurs français un empire plus absolu encore que celui de sa puissance, et dont le duc d'Orléans fut toujours le zélateur le plus tendre et le plus dévoué. Mais ne louons pas plus longtemps ce prince de son amour pour le roi, d'une vertu si douce à observer, qui est celle de toute la France, et doit être, par l'effet d'une bienfaisance étendue à toutes les nations, celle de l'univers. Une autre vertu, également commune à tous les princes français, fut de même au degré le plus éminent dans son âme; c'est le courage pour la défense de la patrie.

Rien n'égalait son ardeur à courir les hasards de la guerre, à voler au milieu des dangers, à se précipiter parmi les feux des batailles, si ce n'est le calme de son esprit, son sang-froid inaltérable, son généreux mépris de la mort, qu'il voyait immoler autour de lui ses nombreuses victimes. A Dettingue, le coursier qui le portait tombait frappé de mortelles atteintes, et l'émotion n'arrivait pas à son cœur; il restait serein comme s'il eût été dans la sécurité de ses palais et donnait paisiblement ses ordres, comme si le péril de sa vie n'eût pas mérité la plus légère attention de sa grande âme. Il conservait même dans ces moments terribles l'enjouement et les grâces, qui sont la preuve évidente et l'étonnant cortége du courage. A l'heureuse journée d'Hastenbeck, le prince de Condé, qui faisait sa première campagne, et préparait dès lors le grand capitaine et le héros qui devait tant concourir à la gloire de la France dans les champs de la Vétéravie, était à côté du duc d'Orléans, en face des batteries anglaises, déjà fulminantes; le foudre des combats passe entre les deux princes, et emporte une partie des vêtements d'un officier qui les suivait et conversait avec eux. C'est peu pour ces âmes intrépides de ne pas éprouver un mouvement de frayeur, ni l'inquiétude d'un second coup qui pouvait les atteindre; ils se livrent à une surprise de joie; le rire est sur leurs lèvres, à l'aspect de l'officier qui courait après sa dépouille et en rapportait, les fragments que le globe destructeur avait épargnés. Nous ne suivrons pas le duc d'Orléans dans toutes ses campagnes, aux siéges de Menin, de Furnes, de Fribourg, de la citadelle d'Anvers, à la bataille de Lawfelt; partout le même zèle, une bravoure égale, la plus invariable intrépidité. Ce n'est pas assez pour sa gloire d'avoir eu le zèle d'un prince et le courage d'un soldat, il avait les talents d'un capitaine et les lumières d'un général; s'il faut ici des témoignages, j'ai à citer les plus incontestables, les premiers de l'univers.

Dans le dernier de ces camps célèbres où l'on vit accourir de toutes les parties de l'Europe les fameux guerriers, pour contempler les évolutions qu'avait prescrites à ses troupes le héros du nord, un jeune ami de la gloire qui a immortalisé en Amérique le nom français, et qui l'a également illustré parmi nos rivaux, fut frappé d'entendre ce grand roi si infaillible juge des talents militaires, exalter les connaissances tactiques et le génie guerrier du duc d'Orléans, et prendre à témoin de ce glorieux suffrage le prince Henri. Cet autre génie des batailles attesta qu'il n'avait trouvé dans aucun capitaine plus que dans le duc d'Orléans, les vastes aperçus, les lumières vives, les combinaisons rapides, l'ordre sublime des idées, et tous les traits qui caractérisent un général fait pour commander à la victoire. Un des chefs de nos armées, qui dans les deux services a montré une égale supériorité de talents héroïques, entendant citer ces témoignages, les a confirmés par celui du grand maréchal de Saxe, à qui il avait ouï parler du duc d'Orléans avec la même admiration. Quels juges! Frédéric, Henri, Maurice! Et quels garants! Si leur modestie nous laissait la liberté de les nommer, on aimerait à citer ensemble ces grands noms, dont les plus jeunes ont déjà la renommée des noms antiques, comme si la postérité se fût devancée elle-même pour les marquer plus tôt du sceau éternel de la gloire.

Mais, nous l'avons dit, une gloire supérieure à celle de l'héroïsme était réservée au duc d'Orléans. Sa bonté sublime l'accompagnait dans les marches des armées, parmi le tumulte des camps et jusque sur les champs du carnage. Combien il nous est plus doux, dans un ministère de paix, conformément à l'esprit de l'Evangile, en présence des autels d'un Dieu immolé pour les hommes, d'avoir à célébrer les faits les plus touchants d'humanité, de bienfaisance, que le duc d'Orléans multipliait tous les jours au sein de la guerre, et qui formaient un divin contraste avec les massacres et les horreurs dont toujours est accompagné ce fléau du genre humain.

Sans rien relâcher jamais de la discipline sévère, si essentielle parmi les troupes, il était adoré des soldats qui marchaient sous ses ordres, et trouvaient en lui une bonté vigilante, des soins paternels. Il n'avait pas ce faste asiatique par lequel, trop souvent, les officiers généraux insultent aux continuelles privations, et à l'étroit nécessaire des hommes d'armes. Il observait fidèlement, s'il faut le dire, il observait presque seul les lois somptuaires. Tandis que d'autres commandants étalaient la table d'un prince, le prince avait celle d'un capitaine, ouverte à tous, il est vrai, mais où ils ne trouvaient qu'une frugalité hospitalière et une noble simplicité. Le bien-être du soldat l'occupait plus que le sien; tout ensemble il lui fournissait des vivres et lui épargnait des crimes. Voici un fait digne d'être répété par toutes les bouches, et conservé dans tous les cœurs. Il achetait dans ses campements des marais et des jardins couverts d'abondants légumes. « Allez, mes enfants, disait-il à ses soldats, allez non point ravir, mais cueillir ces bons fruits et ces végétaux nour-

riciers. Ces champs vous appartiennent; ne touchez pas aux propriétés étrangères; vous connaissez nos lois; un supplice inévitable punirait vos rapines : mais ces terres cultivées avec soin, et chargées des plus utiles productions de la nature, sont, par le don que je vous en fais, vos propriétés personnelles; usez-en à discrétion; vous n'offenserez personne, et satisferez un général qui vous aime. » O prince vraiment bon! ami des hommes, à qui rien de ce qui intéresse l'humanité n'est étranger! ange des camps, qui en écartez le mal, et y versez les biens! Providence des armées! Auguste image de la bonté, de la paternité suprême! recevez les bénédictions des cœurs sensibles, les hommages des belles âmes, et la reconnaissance du genre humain : vous êtes l'honneur de la nature, et vos aimables vertus sont un embellissement à l'univers.

Le voyez-vous, Messieurs, ce héros de l'humanité visiter les hôpitaux; offrir et répandre secours, argent, consolations; recueillir sur le champ de bataille un enfant de quelques mois, blessé, mourant, revêtu de langes étrangers, qui annonçaient qu'il appartenait à l'ennemi; le soigner, effacer, pour ainsi dire, la tache de sang dont est souillé le nom de Dettingue, en le donnant à ce tendre orphelin; lui procurer ensuite l'éducation, le service et la gloire? L'admirez-vous prévenant, excitant lui-même le zèle des hommes habiles dans l'art de guérir; présidant à leurs soins; s'inquiétant avec amour de l'état des blessures des officiers et des moindres soldats? Quelles tendres sollicitudes! Quelle active vigilance! Quelle inépuisable bonté! C'est trop peu pour son cœur de commander les attentions, les recherches, tous les détails d'humanité nécessaires à la conservation de la vie des hommes. Il retourne inquiet sur les champs du carnage; il craint que quelques blessés, incapables de se mouvoir, ne soient restés parmi les morts : on en trouve, il les enlève: un médecin des armées l'a vu les transporter lui-même dans ses bras pour les remettre à ses soins; il vit encore; plusieurs témoins existent, ils sont dans cette assemblée; leurs larmes coulent; qui pourrait retenir les siennes? Il faut interrompre le récit de ces actions touchantes; elles oppressent le cœur par toutes les délices de la sensibilité. Reposons nos âmes attendries; contemplons avec un plaisir plus tranquille le respect du duc d'Orléans pour les lois.

Nul homme ne peut avoir le droit absurde de mépriser les lois. La société est violée si un seul être s'arroge la prérogative de n'avoir aucune règle pour sa volonté, aucun frein à ses caprices. Dans le gouvernement le plus absolu, le législateur souverain doit être soumis aux lois éternelles de la justice et aux constitutions inviolables des nations. Les despotes eux-mêmes observent encore quelque modération légale, sinon rien ne pourrait subsister sous leur empire; ce serait un passage continuel, un continuel retour, de la violence à l'anarchie, de l'anarchie à la violence, jusqu'à ce que le corps social fût entièrement dissous, ou reçût de l'influence nécessaire de la nature une organisation harmonique et un nouvel être. Rendons gloire à nos rois; c'est sur la justice générale et l'amour du droit public qu'est fondé leur gouvernement; aussi doit-il être doux comme la confiance, et immuable comme l'équité.

Le duc d'Orléans, âme forte, quoique simple, esprit profond, quoique paisible, réunissait les dispositions nationales et tout le génie français. Il reconnaissait quatre éléments primitifs et inaltérables de la monarchie : la souveraine autorité des rois; la sûreté inviolable des propiétés; les droits sacrés des corps antiques et des magistratures; enfin, la grande puissance de l'opinion, ou la voix du peuple. Voilà, Messieurs, l'analyse et la substance des mémoires que le duc d'Orléans remit en plusieurs occasions à Louis XV, dont il dirigeait lui-même la composition sévère dans son conseil; qu'il appuyait ensuite de vive voix, avec l'énergie de la persuasion et du sentiment. Le monarque, à qui la vérité fut toujours chère, était ému par tant de zèle, mais croyait devoir persévérer dans les mesures auxquelles le malheur des circonstances avait déterminé son âme naturellement douce et sensible. Quoiqu'il appartienne à la religion de peser, au poids de la justice éternelle, la morale des rois et des princes, et des magistrats, il est des événements dont notre ministère ne se permet pas d'approfondir les causes; il les couvre de son silence, il se renferme dans son objet; il instruit les peuples à honorer, avec un respect toujours égal, la sainteté des lois, la majesté du trône, la prérogative des premiers de la nation et la dignité des tribunaux. Il suffit, pour la gloire du duc d'Orléans, d'affirmer qu'il n'agit alors que d'après ses convictions, avec un zèle national pour les lois et le législateur lui-même. Bornons-nous donc à observer qu'on obéit toujours en France à la force du pouvoir souverain, quel qu'en soit l'usage : on le doit; la résistance serait un crime, elle attenterait à la constitution de la monarchie, à l'esprit français et à la volonté nationale. Mais en obéissant on réclame l'équité du prince. Cette réclamation, qui n'ôte rien à la soumission et à l'amour, est entendue; elle est un droit sacré, elle honore autant le roi que la nation. Dieu ne peut pas se tromper dans le gouvernement du monde, et cependant il laisse quelquefois à son peuple la liberté de lui dire, en subissant ses lois : Pourquoi sont-elles ainsi? Il doit même entrer un jour en jugement avec le genre humain : *Dominus ad judicium veniet* (*Luc.*, II, 49); rendre dans l'assemblée de l'univers solennellement raison à ses serviteurs : *Rationem ponere cum servis suis* (*Matth.*, XVIII); dissiper les ombres qui voilaient sa providence, manifester tout l'ordre de sa justice, et démontrer qu'il n'a rien fait aux hommes qu'il ne

dût faire. *Quid debui facere, et non feci?* (*Isa.*, V.) Ces grandes idées animaient le duc d'Orléans; la vérité, la sainteté des lois élevaient son esprit à de hautes lumières, enflammaient son âme d'une sublime ardeur. Il fut longtemps la voix la plus éclatante de la nation, dont il portait les vœux aux pieds du trône, et le plus solide espoir du grand tribunal, dont, en sa qualité de premier prince du sang, il était le principal négociateur. O quelle douce joie! Quel plein contentement pour son cœur, lorsque Louis XVI, cédant aux propres mouvements de son âme généreuse, rappela les magistrats de toutes les parties du royaume où ils étaient épars. Ce mémorable événement ne fut pour le duc d'Orléans qu'un bonheur; le roi seul en eut la gloire. C'est ainsi qu'il commençait ce règne de bienfaisance et d'équité, qui, conformément à tous les vœux, doit faire longtemps la félicité de la France.

Le duc d'Orléans n'avait pas seulement pour les lois cette sorte de respect éclatant qu'exigent leur puissance générale et leurs vastes rapports; il y était fidèle jusque dans leurs relations les plus obscures et leurs moindres détails. Il respectait les étroites propriétés qui avoisinaient ses domaines; le droit d'un pauvre lui paraissait encore plus sacré que le sien. Ce principe est souverainement juste; mais il est quelquefois cruellement oublié par les hommes puissants, qui se jouent sans pudeur des lois de la nation et de celles de la nature. Affreux abus! usurpations sacriléges des droits de l'homme, ne serez-vous pas enfin réprimés? La lumière brille sur le genre humain; la réclamation de l'univers se fait entendre; la religion, la nature réunissent leurs voix puissantes; elles éclatent en tout lieu. Comment ne viendrait-il pas enfin l'instant désiré où l'équité du duc d'Orléans sera aussi la loi de ces riches obscurs, qui, abusant de l'impuissance où sont les malheureux de les citer à grands frais aux pieds des tribunaux vengeurs, osent affecter le mépris du pauvre, l'indépendance de l'orgueil et l'audace de l'impunité? Dans le doute, le duc d'Orléans voulait toujours qu'on sacrifiât ses intérêts; il le voulait même souvent, dans la certitude du droit, pour satisfaire à de plus nobles convenances. Lorsque le chef de son conseil lui apprit qu'il y avait eu des projets formés de restreindre les apanages des princes pour augmenter le produit des domaines royaux, et enrichir le trésor public, il déclara qu'il irait au-devant de tous les sacrifices, s'ils devaient tourner au soulagement du peuple et au bonheur de la nation.

Le bonheur de la nation! Combien ce sentiment patriotique était profond dans son cœur! Comme il aimait le peuple français! Comme il s'honorait d'en être aimé! Ne craignez point qu'à ses audiences il affecte une froide hauteur ou se permette des négligences ou des distractions : il est attentif et plein d'honorables égards. Voyez-le paraître en public : la dignité, la décence et la grâce règlent son extérieur et sa démarche. On se presse sur ses pas pour contempler ce front serein, ces regards caressants, qui expriment la considération et l'amour. Ses gestes n'ont rien de cette insouciance dédaigneuse, de cette brusquerie méprisante, qui insultent à l'empressement des peuples et remplissent de secrètes amertumes des cœurs qui s'ouvraient aux plus doux sentiments; il promène avec sensibilité sa vue sur la foule qui l'environne; il salue attentivement les peuples ravis de cette bonté touchante, et de cette sociabilité vraiment citoyenne. Oui, dit l'Ecriture, les princes doivent respecter la nation pour en mériter les hommages : *Stare in reverentia gentis.* (*Eccli.*, XLV.)

Habitants de la capitale, représentants de la nation entière, les vrais concitoyens, les amis du duc d'Orléans, quels n'étaient pas pour vous ses soins attentifs, son généreux amour! Venez, peuples chéris, accourez dans ses brillants palais, ses jardins enchantés, ses délicieuses campagnes; tout vous est ouvert, tout vous appelle. Est-ce trop peu pour satisfaire à vos plaisirs de ces chefs-d'œuvre des arts dont toutes ses demeures sont enrichies, et que les yeux savants sont insatiables de contempler; de ces sites heureux, de ces magnifiques aspects, où les beautés de la nature sont relevées par la sublime ordonnance et les grâces toujours nouvelles du goût et du génie? Faut-il animer encore ces beaux lieux par des fêtes où tout concourt à vos délices? Rien ne coûte à ce bon prince qui vous aime. Son amour dévance et surpasse vos désirs. Sa douce image, que tout rappelle à vos cœurs ouverts à la joie, prête un charme inexprimable à ces jouissances pures, ajoute à chaque instant un nouveau prix, un sentiment plus vif à votre bonheur.

C'est par des moyens si honorables que le duc d'Orléans exerçait à Paris une sorte de royauté, selon les expressions de Louis XV, si digne de sentir que le plus désirable empire est celui des cœurs, et qui regardait Saint-Cloud, théâtre des fêtes de la capitale, comme le chef-lieu de cette royauté populaire. Elle vous appartenait par un droit naturel; il vous l'a cédée avec un juste et facile abandon, grande reine, à à qui la sensibilité, la bienfaisance assurent un si doux empire! Ornez encore ce séjour enchanteur; son plus inappréciable embellissement sera vous-même. Quels nouveaux charmes votre présence et celle du monarque le plus chéri prêteront à ses fêtes! La majestueuse popularité des souverains comblera les vœux des sujets fidèles.

Chérir la nation et en être chéri est le bonheur le plus désirable et la gloire la plus douce. Mais le plus grand mérite dans l'ordre social est de profiter de son ascendant sur les peuples pour les affermir dans les principes essentiels au bien public par l'attachement fidèle à la religion. Ce sentiment nécessaire était dans l'âme du duc d'Orléans; rien ne put l'y affaiblir jamais.

J'appelle encore cette vertu, qui donne la sanction à toutes les autres, vertu nationale. L'esprit patriotique s'affaiblit, dès qu'on perd les principes religieux, conservateurs de ce feu divin dans les âmes. Les impies sont étrangers, cosmopolites, selon leur propre langage; ils n'ont point de patrie, ils ne sont même regardés comme de vrais citoyens en aucun lieu de l'univers. Quelle confiance peut-on avoir dans des hommes sans foi, qui ne portent point de juge dans leur conscience, ne reconnaissent pas de témoin à la vertu, et croient que tous les crimes sont couverts par l'éternelle nuit du tombeau? Non-seulement ils sont renégats des nations qui les ont vus naître, et qui toutes honorent la Divinité par un culte solennel; ils sont apostats du genre humain, qui, par toute la terre, conserve le sentiment d'un Dieu rémunérateur et vengeur, et s'empresse à lui rendre hommage. Observez, Messieurs, que je parle des impies manifestes, et non pas de ces hommes faibles ou trompés, qui ont le malheur d'avoir des incertitudes et des nuages, ou de se permettre des négligences et des oublis sur les vérités de la religion. Il en est sans doute parmi eux qui ont encore les plus belles qualités sociales, et sont d'estimables citoyens. Mais ils sont obligés d'en convenir, cette indépendance de tout principe religieux doit avoir les plus funestes effets sur des âmes d'une trempe moins sûre, et peut les pousser eux-mêmes trop loin dans les voies de la licence. Telle est la base de vérité sur laquelle pose la religion, qu'on ne peut en descendre sans s'exposer à tomber d'erreur en erreur dans l'abîme affreux de l'athéisme, et alors on n'est plus père, époux, citoyen; on n'est plus homme, on est même au-dessous des animaux sauvages, qui sont toujours réglés par l'instinct puissant de la nature, et ne passent jamais les limites marquées à leur férocité. Lorsque les passions dans l'homme n'ont plus aucun frein, les lumières d'une raison pervertie ne font que leur prêter une énergie plus vive, une plus violente activité. Les désordres ne sont qu'un jeu; les intérêts de l'Etat, une risée; les plus profondes absurdités d'opinions, une liberté de génie, et les plus infâmes égarements de conduite, un usage permis des droits de la nature; l'amour de la patrie est immolé avec toutes les autres vertus. Le peuple le voit lui-même; aussi, malgré les progrès de l'irréligion, la nation n'aime pas les hommes sans principes; les douces et religieuses vertus de ses chefs sont un besoin pour son amour. Il était impossible que le duc d'Orléans, avec une âme si belle, un si bon cœur, des qualités morales si bienfaisantes et si aimables, ne fût pas un sincère adorateur de Dieu, un fidèle croyant de l'Evangile. La religion qui dit : « Chérissez tous les hom-« mes; aimez-les comme vous-même, » était naturellement la sienne. Elle lui fut toujours sacrée, même dans les illusions de la jeunesse.

Il assistait avec édification aux exercices du culte; il remplissait avec abondance de cœur les saints devoirs de la charité fraternelle. Ah! Messieurs, il était bon, il fallait qu'il fût chrétien : et l'auteur de tous les dons parfaits, qui avait conservé la morale dans son âme, parmi les dangereuses atteintes des séductions et des plaisirs, y conserva la foi, qui seule peut réformer et sanctifier les mœurs. Nous avons admiré dans sa vie publique toutes les vertus nationales qui caractérisent le plus digne et le meilleur des princes; un spectacle plus doux encore appelle nos pensées. Sa vie privée est remplie de tous les attraits de la bienfaisance; son cœur s'y montre comme le sanctuaire de l'humanité même; et rien n'offre un plus sensible intérêt que le tableau de ses vertus domestiques, sujet de la seconde partie de son éloge

SECONDE PARTIE.

Descendons de ce grand théâtre du monde, où la vertu d'un prince semble commandée par l'honneur, soutenue par la renommée, échauffée par la gloire, enflammée par l'amour universel qui en est le plus puissant mobile et la plus douce récompense. Voyons-la dépouillée de son éclat, rendue à elle-même dans sa pureté intime, dans sa nue simplicité, puisant ses motifs dans son propre sein, vivant du bonheur qu'elle répand autour d'elle en silence, goûtant dans sa paisible retraite les perfections et les délices du sentiment. Viens, ô toi, de tous les humains le plus bienfaisant, le plus sensible, meilleur homme encore que grand prince! La douce nature t'a formé pour elle; la tendre humanité t'appelle loin des cours, des palais et des armées; habite les riantes, campagnes; vis avec toi-même et la famille de ton cœur. Elle est nombreuse cette famille d'un cœur affectueux et vaste jusque dans son intimité. Les malheureux y sont admis pour y connaître le bonheur. L'humanité, l'amitié, la nature, la divinité surtout consacrent cet asile recueilli; et, dans cette solitude heureuse, abonde la multitude des vertus.

Les vertus domestiques que nous allons contempler se rapportent toutes à la bienfaisance envers les infortunés que leurs besoins rapprochent de la puissance des princes, et qui composent le cercle le plus étendu de leur famille; envers les serviteurs qui environnent de plus près leur personne; envers les amis auxquels ils ouvrent leur cœur; envers les proches à qui les unit plus étroitement la nature; enfin envers eux-mêmes, trop sujets à s'oublier et à se perdre de vue dans le tumulte de la grandeur. On a dit qu'il n'était point de héros dans la vie privée : heureusement pour la nature humaine, c'est une erreur. Il en est. Ce sont les premiers des mortels. Leur héroïsme est une bonté que rien n'affaiblit, que rien n'altère, qui fait le bien sans cesse et sans autre motif que le bien lui-même, à l'exemple et par l'impression de la Divinité, bonne de sa propre essence et heureuse de ses seuls regards. Tel fut le duc d'Orléans dans l'intérieur de sa

vie, et dans l'effusion de sa bienfaisance.

Que les malheureux lui étaient chers! Ils eurent toujours accès à son cœur. Ses secours devançaient leurs sollicitations; tous leurs besoins le trouvaient sensible. On sait la riche portion de ses revenus qu'il consacrait annuellement pour les soulager (12). C'était le patrimoine des pauvres, le tribut sacré de son trésor. Rien ne put l'engager à restreindre jamais la noble magnificence de cette aumôme. Lorsqu'une multitude de familles fut ruinée par la suppression soudaine d'une partie de la dette publique, le duc d'Orléans éprouva lui-même une énorme diminution dans son opulence. La source des charités fut tarie à l'instant chez la plupart des riches. Les infortunés, devenus plus nombreux, furent presque universellement abandonnés dans leur désespoir. Les hommes de fortune, même ceux qu'auparavant on appelait généreux, accoutumés aux aisances de la vie et aux douceurs de l'abondance, volèrent leurs propres aumônes pour continuer les jouissances du luxe : plusieurs furent même obligés de descendre du faste, et connurent le besoin; chacun craignit pour soi; l'amour personnel jeta un cri d'alarme dans tout l'empire; les cœurs se fermèrent; l'humanité se tut; l'indigence se vit un instant seule dans la nature. Ce fut le moment de la mort. Elle moissonnait sans obstacle des milliers de pauvres. Rien n'arrêtait sa faux rapide. Qu'un seul jour la charité cesse dans cette capitale, et les misérables expirent en foule, comme les faibles habitants des eaux dans un fleuve desséché. Ils périssent! Grand Dieu! ils périssent! N'ont-ils pas un ami qui sacrifie pour eux ses plaisirs? O religion! ô nature! le duc d'Orléans vous est fidèle. Le voilà cet ami des pauvres qui les préfère à lui-même! Il suspend aussitôt ses jouissances les plus innocentes. Il arrête ses bâtiments pour lesquels son goût vif était connu. Il réforme ses équipages de chasse, quoique cet exercice fût devenu pour lui un besoin nécessaire. Il réduit excessivement ce qu'il prenait à son trésor pour ses dépenses personnelles. Il retranche de la splendeur de son rang; il n'est plus prince; il n'est qu'homme. Ah! plutôt, il est plus prince encore, parce qu'il est plus homme : il est père; il est roi de l'humanité. Mes frères, votre sensibilité s'émeut, vos cœurs parlent; ils proclament ce bienfaiteur de l'indigence; ils le bénissent; ils l'aiment. Dieu bon! vous entendez cette invocation des âmes sensibles, et vous pauvres, qui dûtes la vie à ses sacrifices, amis sacrés qu'il s'est faits par la sainte usure qu'il exerçait sur lui-même! Vous le recevrez, selon la parole du Dieu de charité, dans les tabernacles éternels.

L'intérêt de l'humanité était le plus vif de ses sentiments. Au milieu de ses exercices, dans les champs et les forêts, il apprend tout à coup le grand incendie qui causa une alarme si vive dans la capitale. On lui dit, sans précaution, que non-seulement le théâtre public est consumé, mais que son palais est en cendres. Quel croyez-vous, Messieurs, que soit le premier mouvement de son âme? Un cri peut-être sur la perte de tant de richesses? Un regret du moins sur un dommage inestimable? Non, ce n'est pas ainsi que s'affecte ce cœur sublime. Il interrompt vivement le récit de cette nouvelle effrayante; il demande avec une extrême inquiétude, si personne n'a péri, si aucun n'est blessé. Sur l'assurance que l'humanité n'a rien souffert, ses traits se recomposent, il reprend sa sérénité. « Ce n'est que de l'argent perdu » répond-il, et il continue paisiblement ses courses champêtres; mais l'idée d'un accident qui intéressait la vie des hommes éveillait sa sensibilité tout entière.

Sa tendresse pour les malheureux était toujours en activité. Arrivait-il des fléaux, des grêles, des épidémies, des disettes dans les terres de ses domaines, c'était peu de la remise des redevances; ses secours volaient. Il procurait les remèdes; il fournissait les grains; il faisait relever les cabanes, combler les ravines; il payait les travaux des laboureurs qui réparaient leurs propres dommages; il imaginait des entreprises d'ouvrages qui ne lui étaient d'aucune utilité, mais par lesquels il versait l'abondance dans les campagnes, en y entretenant le goût du travail; charité sage qui double le bienfait. Ces fatales conjonctures n'étaient pas nécessaires pour émouvoir ses entrailles, et sa bonté n'attendait pas les calamités publiques. Hélas! les occasions impérieuses de la charité sont de tous les instants pour les bons cœurs. Pour combien d'hommes les jours de l'abondance sont encore calamiteux! Aussi sa bienfaisance était habituelle et inépuisable. Il prêtait une oreille attentive au récit de l'infortune. L'accent du malheur avait sur son âme une puissance irrésistible; son air d'intérêt, son attendrissement seul était consolateur. Il accueillait tous les états. Un infortuné, de quelque condition qu'il fût, était un être vénérable à ses yeux. Un grand ministre atteste que, sans intrigue (car la bienfaisance, même celle des princes, en a quelquefois besoin pour réussir dans ses généreux projets), sans mouvoir tous les ressorts de son crédit, par le seul ascendant de sa bonté, par le cri puissant de son cœur, le duc d'Orléans abaissait devant les malheureux toutes les barrières de la cour, et que personne n'a réussi à placer plus de mérites oubliés, à ranimer plus de talents découragés, à obtenir plus de grâces pour des infortunes sans ressource, à faire descendre de toutes parts sur le malheur avec plus d'abondance les faveurs du gouvernement.

Mais c'est surtout par lui-même, par sa propre munificence qu'il se plaît à réparer les injures du malheur. Dans un de ces em-

(12) Deux cent quarante mille livres.

prunts dont abuse la cupidité, qui permettent de doubler les jouissances de la fortune en anéantissant les fonds patrimoniaux des familles, funeste appât pour les hommes sans affection, qui concentrent en eux seuls leur existence, un père, un époux avait placé sur sa tête une grande somme représentative de tous ses biens. Il mourut. Sa veuve et ses enfants passèrent soudain de l'opulence à la misère. La mort, qui avait dévoré ce chef dénaturé, allait consumer les innocentes victimes qu'il avait réduites à l'impuissance de lui survivre. Leurs larmes coulent aux pieds du duc d'Orléans, leurs cris se font entendre à son cœur, c'en est assez. O mort! ô désespoir! fuyez à ses regards conservateurs, à sa voix paternelle. Il relève cette famille renversée, il leur commande la vie et leur ordonne le bonheur. La somme entière, honorable fortune, leur est rendue sans la réserve même des redditions annuelles quelque temps acquittées. La nature trompée leur avait refusé un père; la charité réparatrice leur fait trouver dans le plus bienfaisant des hommes un digne représentant du proviseur suprême, de qui vient toute paternité, qui plonge dans la mort et en retire : *Pater ex quo omnis paternitas..... qui deducit ad inferos et reducit.* (*Eph.*, III; I *Reg.* II.)

Accourez avec confiance du fond des provinces, approchez-vous tous qui êtes dans le travail des chagrins et des désolations de la vie; les ressources, les félicités qui sont dans la puissance du duc d'Orléans seront bientôt dans vos cœurs. Quel est cet intéressant jeune homme qui porte sur sa noble physionomie l'empreinte de la tristesse? Pourquoi avec un beau nom, un service honorable, une conduite sage et la perspective d'un heureux avenir, a-t-il un front consterné, des regards abattus et tout l'appareil de la douleur? Le prince l'observe plusieurs fois avec une affectueuse inquiétude. Il lui parle de ce ton d'affabilité, de doux intérêt, qui encourage l'âme à la révélation de ses peines. Mais les secrets de ce jeune homme désolé s'arrêtent toujours sur ses lèvres ouvertes, ce semble pour les répandre, et retournent avec une nouvelle amertume à son cœur. La vraie bienfaisance a elle-même une pudeur craintive qui redoute d'offenser l'infortune en l'interrogeant avec un accent trop peu mesuré. Les âmes affligées méritent tant d'égards! Le duc d'Orléans avait un respect tendre pour l'humanité, des réserves pleines de délicatesse, des timidités adorables. Il cesse donc ses interrogations modestes quand il revoit le jeune officier, il ne lui parle plus de ses peines; il affecte de ne pas s'en apercevoir, et l'infortuné, plus retiré encore en lui-même, ne conserve plus d'espérance. Tandis qu'il s'abandonnait en silence à la rigueur de son sort, le prince en secret s'occupait à le connaître. Il apprend qu'une de ces inclinations vertueuses et profondes qui versent ou la félicité ou le désespoir dans les âmes, était la cause d'une si amère tristesse. Il s'informe toujours avec mystère, mais avec soin, de la convenance des nobles familles, du mutuel accord des jeunes cœurs, du concert de leurs vertus et de leurs penchants. Il voit que la fortune seule met un obstacle qui paraît invincible. Bientôt tout est aplani par sa bonté, toutes les difficultés sont vaincues par sa dotation plus que paternelle, par l'assurance d'un grade mérité dans le service militaire, par la faveur d'une si haute protection. Le triste et désespéré jeune homme ne sait rien encore. Au moment le plus inattendu, le prince lui présente ses nouveaux alliés, sa vertueuse épouse, la vie, la félicité; lui fait éprouver à la fois toutes les surprises de la joie, tous les ravissements de la reconnaissance, tous les délices du sentiment. Ainsi le duc d'Orléans était bon comme le Père céleste, avait les entrailles de la miséricorde divine, et appliquait tout son pouvoir à faire des heureux. *Induite vos viscera misericordiæ...* (*Col.* III.) *Estote misericordes sicut Pater vester cœlestis misericors est.* (*Luc.*, VI.)

Ah! parlons encore, Messieurs, parlons de ses œuvres miséricordieuses. Nous abrégerons plutôt le récit de ses autres vertus. Avec quelle douceur l'âme tour à tour se repose et s'enflamme dans la contemplation des bienfaits! Oh! mes frères, nous sommes faits pour être bons; la seule image de la bonté est pour nous un bonheur.

Quoique dans la simplicité de sa vie, au sein de la capitale, dans ses résidences si accessibles, à la campagne, dans ses courses champêtres, partout le duc d'Orléans pût être facilement approché par les malheureux à qui ses inclinations bienfaisantes étaient connues, et qui répondaient en effet tous les jours à sa bonté par leur confiance; quoique les sommes annuelles qui se versaient publiquement de son trésor dans le sein des pauvres fussent immenses, aumône générale qu'il appelait sa dette; quoique lui-même leur distribuât sans cesse par ses mains une grande partie des fonds de chaque mois destinés à ses amusements, charités particulières qu'il nommait ses menus plaisirs; quoique, dans une multitude d'occasions remarquables, il fît pour réparer des infortunes imprévues des dons extraordinaires et pleins de magnificence, qui étaient ses jouissances solennelles; tout cela ne suffisait point à son cœur.

La reconnaissance manifeste semblait altérer, pour cette âme sublime et sainte, la pureté du bienfait. D'ailleurs il était tant de malheureux qui, malgré les facilités, ne pouvaient arriver à lui, et chez lesquels il ne pouvait porter lui-même les secours nécessaires! Enfin il voulait exercer une bienfaisance occulte qui ne fût connue que de Dieu, et qu'il croyait même devoir être ignorée après sa mort. O bon prince! la Providence, pour ainsi dire, reconnaissante elle-même, ne l'a pas permis, et n'a pas voulu dérober ce grand exemple à l'édification de l'univers. Je vais révéler les secrets de ce cœur unique en bonté; manifester

cette âme bienfaisante tout entière; apprendre à des milliers d'infortunés quelle main inconnue a séché leurs larmes, quel ange invisible leur a donné le bonheur. Un homme vertueux, cachant dans un extérieur simple une de ces âmes incorruptibles qui sont le sanctuaire de la probité, était attaché au duc d'Orléans pour son service intime; il l'avait placé ensuite auprès des princes ses petits-enfants, en sorte qu'il parut ne conserver aucun rapport direct avec lui-même, et, depuis quelque temps, ayant obtenu sa retraite, toute relation lui semblait interdite avec le prince. Les apparences, qui auraient pu trahir les secrets de ses charités mystérieuses, étant absolument effacées, il admettait furtivement ce seul homme dans l'intimité de sa miséricorde tacite; il lui confiait son âme avec ses largesses; il l'envoyait sous un nom supposé dans tous les asiles du malheur. Un particulier obscurément vêtu descendait dans les cachots, montait au sommet des maisons, pénétrait dans les plus tristes réduits de la misère; payait les dettes des pères de famille détenus dans les liens; faisait des pensions à des veuves dénuées de tout autre secours; assurait la subsistance à des orphelins délaissés du reste de l'univers; relevait de la dernière indigence d'anciens défenseurs de la patrie, qui cachaient le signe de l'honneur, et se recélaient eux-mêmes sous les toits du pauvre; sauvait l'innocence aux abois de la nécessité de chercher dans l'opprobre des ressources pour les premiers besoins; désensevelissait, pour ainsi dire, sur les grabats, des malheureux pour qui toute lueur d'existence semblait éteinte, et les rendait à la vie. Ciel! ô ciel! s'écriaient avec de douces larmes ces infortunés, « eh! à qui devons-nous donc tant de bienfaits, une si pure reconnaissance? » Ce n'est pas à moi, répondait l'envoyé fidèle; j'agis pour un autre; cet autre veut que vous rendiez grâce à Dieu seul : à Dieu seul toute toute la gloire. Mais je dois compte du ministère que j'exerce; la personne voisine que je charge de veiller à vos besoins et à vos intérêts attestera seulement de sa main, ou vous-même, « il a été donné au nom de Luc. » Ah! mes frères! le voilà enfin ce nom obscur, ce nom sacré sous lequel se voilait le premier prince du sang; ce nom qui fera tressaillir de la surprise la plus vive ces multitudes d'infortunés pour qui il était le signal du secours; ce nom qui, prononcé ici, révèle un si long mystère de bienfaisance; ce nom inscrit dans les geôles des prisons, dans les registres des hôpitaux, ce nom qui a retenti sous les toits, dans les souterrains, ce nom adoptif, ce nom inconnu était celui du duc d'Orléans; c'était lui-même. La vivacité du sentiment suspend la puissance de la parole. Le cœur est trop saisi; il est opprimé par un si doux plaisir. O mon Dieu! payez au duc d'Orléans la félicité dont il remplit nos âmes; qu'il soit heureux, qu'il soit éternellement heureux de tous les heureux qu'il a faits. Si la seule idée de cette pure bienfaisance nous comble de si vives délices, quel doit être le bonheur de l'âme céleste qui l'a conçue, exécutée, qui en accumula si longtemps les mérites dans un silence impénétrable? Ah! ce sont les fautes échappées à la fragilité de la nature qui doivent être ensevelies dans un éternel silence; les vertus, les saintes vertus, l'humilité, la bonté, la charité divine les couvrent de leur immortalité : *Charitas operit.... Charitas manet in æternum.* (I *Petr.* IV.)

Vous voyez trop, Messieurs, qu'il m'est impossible de suivre, dans tous ses développements, le vaste plan d'éloge que j'avais conçu. L'âme y épuise la mesure de sa sensibilité. Elle ne peut plus que courir, à sentiments précipités, sur les autres vertus domestiques du prince, objet de nos hommages.

Si le duc d'Orléans avait tant d'amour pour son innombrable famille de pauvres, combien ne chérissait-il pas sa nombreuse famille de serviteurs? Il faudrait les voir, les entendre eux-mêmes faire les récits les plus touchants, les plus inimitables de la facilité de son service, de ses douces paroles, de ses soins affectueux, de cette bienfaisance d'une âme aimante, qui ne tarissait point et se répandait pour leur bonheur tous les jours, à tous les instants. Puisque nous sommes obligés de nous restreindre, qu'un seul trait suffise. A cette même époque où le prince, pour ne rien diminuer de ses secours aux pauvres, pour les augmenter même dans le désastre public, réforma la magnificence de sa maison, ses dépenses personnelles et ses propres plaisirs, il se crut nécessité de diminuer son domestique et de renvoyer, avec une suffisante retraite, ceux de ses serviteurs qui étaient les moins anciens ou les moins nécessaires. Ah, Messieurs! le duc d'Orléans vous est connu; vous prévenez l'événement; vous entendez leurs cris; vous les voyez au désespoir, quoique assurés d'un sort fixe, qui les met à l'abri du besoin, accourir d'un instinct unanime, environner ce bon prince, tomber à ses pieds, demander, avec sanglots, qu'on supprime leurs gages, leurs pensions, mais qu'ils restent au service d'un maître qu'ils adorent, ou qu'on leur arrache la vie. Il fallut bien pleurer avec eux, les garder tous; et s'écrier : « Allons, mes enfants; nous nous aimerons toujours; nous ne nous quitterons jamais. »

O vous surtout qui occupiez un haut rang dans sa maison, nobles amis! dites si jamais prince fut d'un commerce plus intime, d'une aménité plus riante, de mœurs plus amicales, d'une plus tendre sensibilité? Vos fortunes étaient la sienne; vos intérêts ses affaires; vos chagrins ses tourments; vos contentements ses plaisirs, vos félicités son bonheur. Vous l'avez vu partager vos maux et vos biens, comme si vous eussiez été tous ses premiers-nés, les objets uniques de sa tendresse; passer des nuits près de votre couche dans vos maladies; serrer, des heures

entières, de ses mains caressantes, vos défaillantes mains; tromper, pour ainsi dire, la mort par les soins de l'amitié; vous forcer à vivre pour l'aimer davantage. Vous l'avez vu malade lui-même, et travaillé des plus vives douleurs, oublier, par le charme et la force du sentiment, tous ses maux, pour voler à votre secours; se transporter soudain de ses campagnes les plus lointaines à la cour, aux pieds du trône, emporter de violence, par un si touchant spectacle, les bienfaits qu'il sollicitait en votre faveur. Est-il aucun de vous dont il n'ait assuré le bien-être, qu'il n'ait comblé d'honneurs? N'a-t-il pas relevé, agrandi vos parents, vos alliés? Tous les vôtres n'étaient-ils pas sa famille? Des amis! Il en avait dans toutes les classes de citoyens. Des hommes vertueux, d'un caractère sûr, et d'une utile activité, réclamaient-ils sa médiation pour des entreprises importantes au bien public, ils ne trouvaient pas seulement en lui un protecteur généreux pour l'occasion; ils avaient acquis un ami fidèle pour la vie. De simples habitants de cette paroisse, mais grands citoyens, sur qui roulait dans des temps difficiles l'approvisionnement de la capitale, ont dû à son témoignage assuré, à son activité vigilante, à sa toute-puissante amitié, de voir leurs ardents ennemis confondus, leurs vastes entreprises secondées, l'abondance se soutenir à Paris par les soins et les efforts de leur génie, après que le duc d'Orléans eut renversé devant eux tous les obstacles. Comme il aimait! Comme il était avide d'aimer! Il allait au-devant de toutes les âmes qu'il jugeait dignes d'inspirer et d'éprouver ce sentiment. Les caractères menteurs lui étaient seuls anthipatiques. Il adorait la vérité. L'adulateur était assuré de lui déplaire. O prince! vous auriez haï le panégyriste capable de vous supposer des vertus pour honorer votre mémoire! Du séjour de la vérité, votre âme sincère entend ces éloges. Je l'atteste avec assurance : la conviction la plus intime m'a fourni tous les traits et dicté toutes les paroles. On serait deux fois sacrilége de profaner par des mensonges et le saint temple et votre tombeau. Ah! loin d'exagérer, j'affaiblis l'expression des sentiments dont me remplit la vérité profonde, la douce sublimité de vos vertus domestiques. Ici le cercle des affections du duc d'Orléans se concentre davantage. J'ai à parler de son auguste famille, de ces liens les plus sacrés de la nature qui pressaient si étroitement l'âme la plus affectueuse qui fut jamais.

Vertueux auteur de ses jours, vénérable objet de sa piété filiale! le culte dont il vous avait honoré pendant votre séjour sur la terre, prit, après votre passage à une meilleure vie, un caractère plus religieux encore. Il continua vos largesses, consomma vos généreux projets, acheva vos établissements de charité, dota vos maisons de miséricorde, enchérit sur vos saintes munificences. Ah! il fut bienfaisant envers son père, en imitant ses bienfaits. Combien d'hôpitaux et de colléges fondés ou soutenus dans ses domaines! Que d'autres parcourent tous ces détails de bienfaisance, parlent du noble chapitre de Salle qui lui doit son institution et qui l'occupait encore à ses derniers moments, du séminaire de Joyeuse, de la Sainte-Famille de Fontainebleau, des orphelines de Triel. J'omets une multitude de faits admirables et dignes des plus touchants éloges. Hâtons, pressons nos hommages.

Le plus digne des fils fut le meilleur des pères. A quelles mains pures il confia ses enfants! Quelle probité, quel antique honneur présidèrent à leur éducation! Qu'omit-il jamais pour leur prouver sa tendresse? Monseigneur, quoiqu'il vous fût doux d'entendre parler avec détail des bienfaits dont votre auguste père se plaisait à vous combler, de la noble dotation de votre maison naissante, des cessions faciles, des soudaines largesses par lesquelles il soutenait vos vastes entreprises, de tous ces traits de bonté qui seront l'éternel souvenir de votre âme reconnaissante : un seul don, un don unique de sa main renferme et passe la mesure des bienfaits et suffit pour vous retracer au vif tout son amour : il vous a donné pour épouse la sensibilité, la douceur, l'amabilité, la vertu même, et pour second père, l'honneur en personne, la vérité, la loyauté, la perfection morale et religieuse, encore une fois la vertu. Combien l'amour inaltérable, toujours plus vif et plus tendre de votre compagne auguste, est un panégyrique éloquent des grandes qualités de votre âme et de votre personnelle amabilité! Quand on inspire si près de soi tant d'amour, on a l'empire du sentiment, on l'exerce à volonté sur les cœurs.

Nous n'essayerons pas d'exprimer la tendresse du duc d'Orléans pour sa fille unique et chérie, héritière de sa bonté, qu'elle rehausse encore par la grâce qui lui est propre, par cette grâce qui n'est jamais un héritage, qui semble toujours dans le genre humain un embellissement inattendu, et une heureuse nouveauté dans la nature

Est-il des sentiments aussi doux, aussi saints que la piété filiale et la tendresse paternelle? Le duc d'Orléans les a connus, les a goûtés en silence. Toutes les affections qui s'allient avec la pureté des mœurs étaient dans son âme. O vous! séjour des douces vertus et des innocents plaisirs, campagnes diverses qu'il habitait et qu'il se plaisait d'embellir! dites-nous quelle vie paisible il coulait dans la tranquillité de la nature, au milieu des joies domestiques, parmi les bénédictions de l'amitié, ne voyant autour de lui que le bonheur, dont ses bienfaits étaient la source et qui revenait à son cœur. En visitant ces lieux, quoique leur plus doux charme leur soit ravi, l'âme sensible se plaira d'évoquer l'ombre douce et riante du duc d'Orléans et d'y retracer les tableaux de ses vertus. La mélancolie religieuse qu'y répandra l'idée de la mort d'une personne si chère et si digne d'être éternellement

aimée, y ajoutera je ne sais quel intérêt plus pénétrant et plus profond. Une voix, qui commande la bienséance et la bonté, semblera retentir dans ces retraites, où elle se fit tant de fois entendre. La religion, dans sa sérénité auguste, mêlant ses accents solennels à ce concert de la nature, de la vertu et du sentiment, paraîtra dire : « O mortels ! en quelque rang et dans quelque fortune où vous ait placés la providence, réfugiez-vous en mon sein pour y chercher, à l'exemple de ce bon prince, le bonheur que moi seule peut verser dans les âmes.

Oui, Messieurs, la religion que vous avez vue si nécessaire, comme vertu nationale, au mérite du prince-citoyen, est plus essentielle encore, comme vertu domestique, au bonheur de l'homme sage. Le duc d'Orléans goûta ce bonheur ineffable. Il connut que la piété seule pouvait opérer sa félicité propre ; et, bienfaiteur de tous, par sa bonté, il fut enfin bienfaisant envers lui-même par une religion sincère, qui consacra surtout les douze dernières années de sa vie et le moment suprême de sa mort.

Ouvrez-vous, trésors infinis des miséricordes, et répandez vos richesses sur cette âme miséricordieuse, qui fut si prodigue de ses dons et de ses sentiments envers ses frères. Quoique les secours divins soient purement gratuits dans leur principe, dans leur continuité, dans leur augmentation progressive, et surtout dans leur consommation salutaire, la grâce sanctifiante se prévient elle-même par les bons et saints mouvements de charité fraternelle qui la préparent et l'assurent. Dieu est bienfaisant envers les bienfaisants ; c'est sa prévenante bonté qui les forme et les récompense : *Qui benefacit, ex Deo est.* (III *Joan.*) Lorsque des sentiments purs succédèrent, dans l'âme du duc d'Orléans, aux inclinations interdites par la sainteté des mœurs chrétiennes, et que, réconcilié avec Dieu, il eut la consolation de remplir le devoir le plus saint du christianisme, d'approcher des autels, Louis XV qui, au milieu des illusions de sa cour, avait conservé l'attachement aux vérités de la religion, qui reste toujours au fond des âmes droites, lui dit à lui-même qu'il enviait son bonheur. Bonheur profond ! bonheur intime, que rien ne peut suppléer dans la vie ! L'amour du vrai bien est un besoin immense pour les cœurs aimants. Plus ils sont sensibles, plus ils éprouvent l'insuffisance de tout autre amour. O bons cœurs ! emplissez-vous des plus heureuses affections humaines, et vous sentirez que tout vous manque sans l'amour de Dieu. Il faut l'infini pour la capacité d'aimer accordée à tous les hommes ; mais il faut davantage pour ceux qui sont doués d'une plus grande activité de sentiment. Combien le duc d'Orléans éprouvait cette sublime nécessité ! Avec quel abandon il s'y livrait, lorsqu'il pouvait échapper à la dissipation et au tumulte qui accompagnent les princes jusque dans leur retraite ! Il consacrait chaque jour plusieurs espaces de temps à la prière, et ce n'était pas le tribut extérieur des lèvres, c'était l'hommage recueilli du cœur. Il récitait religieusement les invocations au Saint-Esprit, selon la forme canonique, tracée pour les chevaliers de l'ordre ; il ne l'omettait pas aux jours de ses infirmités et de ses souffrances. Son humble respect égalait son empressement pour le saint sacrifice. Quoiqu'il ne voulût pas y manquer dans le temps de ses douleurs, il ne se permettait pas d'user des priviléges que l'Eglise accorde aux princes, de convertir en temple leur propre habitation, et d'y dresser des autels. Il appelait les arts au secours de sa religion et de son humilité. Des vues ménagées à travers ses vastes édifices, et à de grandes distances, lui permettaient de contempler, de sa couche douloureuse, avec une profonde adoration, l'intérieur du lieu saint, et toute la célébration des mystères. Il oubliait ses maux. Il voyait dans cette perspective lointaine l'image des cieux, et, comme sur le trône de l'éternité, l'Ancien des jours, le Dieu de l'univers. Il faut vous le montrer, mes frères, dans un de ces moments de ferveur qu'il se ménageait à de fréquents intervalles, et où, se croyant seul avec Dieu, il se livrait, sans mesure, à l'ardeur de sa religion. On sait avec quelle piété, par quelle foule de bonnes œuvres il se préparait aux approches de la table sainte, avant la grande solennité des chrétiens. A cette époque sacrée, un jour qu'au déclin de la lumière il s'était dérobé, selon son usage, à tous les regards, pour n'être qu'avec Dieu, une dame vertueuse de sa cour alla s'enfermer dans l'obscurité de la chapelle domestique. Elle s'y croyait dans une entière solitude, lorsque dans la tribune opposée à celle où elle priait en silence, elle entendit des invocations ferventes, d'humbles supplications, et tout le langage du plus sincère adorateur. Elle reconnut, avec quelle édification et quelle surprise ! la voix du prince, qui ne soupçonnait pas qu'il eût d'autre témoin de l'effusion de sa piété que l'Eternel, et qui donnait un libre essor aux sentiments religieux qu'il tenait en public sagement renfermés dans le secret de son âme. Ah ! Messieurs, voilà sans doute la religion pure, la foi, la dilection qui efface les péchés, opère la justice, met la félicité dans le cœur, assure la prédestination. Observez, chrétiens, les admirables progressions de l'amour. Le fraternel nous porte au divin, et le divin augmente encore et consomme le fraternel. Le duc d'Orléans, dans les années d'illusion, faisait du bien aux hommes ; il les aimait : c'est ce qui l'a empêché d'être abandonné pour toujours aux égarements de la vie. Dieu est jaloux des bons cœurs que lui seul a formés ; il les appelle à son amour. Alors leur bonté s'accroît ; leurs œuvres de charité sont plus saintes et plus abondantes. C'est depuis l'époque de son retour à Dieu, que le prince bienfaisant fut plus bienfaisant encore ; c'est dès lors, et pendant les douze années de sa fidélité aux grands devoirs de la religion, qu'il a exercé cette

bienfaisance occulte, ces œuvres inestimables de miséricorde, dont la révélation nous a remplis de délices, et qui montrent la perfection d'une âme chrétienne dans toute sa beauté.

Il doit mourir en prédestiné, cet ami de Dieu et des hommes. Il a un juge, mais il l'aimait; il a des témoins qui seront écoutés, mais ce sont les pauvres. Il voit arriver ce moment redoutable, sans épouvante. Sa confiance est dans la bonté divine. Les alarmes de sa conscience ne sont que les douces inquiétudes du repentir et de l'amour. Il porte dans l'éternité les regards de l'espérance. Il a fait des fautes, mais il a cru : *Licet peccaverit, sed credidit* (*Or. Eccl. pro agon.*); mais surtout il a aimé, il a aimé beaucoup et son Dieu et ses frères : *Dilexit multum.* (*Luc.*, VII.) Le voyez-vous accueillir le sage pasteur, dépositaire des secrets de son âme; le prévenir lui-même; demander les dernières consolations de la vie et les gages de l'immortalité; garder cependant les ménagements les plus tendres pour sa famille et ses amis, afin de ne pas porter trop tôt, dans leur cœur sensible, la douleur de sa perte. Hélas! ses précautions sont trahies. La terreur et la désolation sont dans tout ce qui l'environne; elles se répandent au loin; Paris est troublé, la cour inquiète; on envoie, on accourt de toutes parts à Sainte-Assise. Sa famille entière est au désespoir, et son fils qui, malade lui-même alors, exposa sa vie pour remplir les devoirs de sa tendresse, et sa belle-fille qui fut toujours pour lui si aimante et si sensible, et sa fille, dans l'excès des déchirements de son cœur, et tous ceux qui lui devaient les plus vifs et les plus tendres sentiments, tous s'efforcent de dévorer leurs larmes en sa présence, se retirent pour les répandre, reviennent se navrer encore d'inexprimables angoisses dans les soins assidus de leur amour. Hélas! il mourait, et, dans les vastes cours, au loin dans la campagne, un peuple immense s'était réuni comme un seul homme pour faire violence au ciel et le retenir dans la vie. Leurs prosternations, leurs prières, leurs larmes, leurs cris formaient un spectacle unique au monde et digne des complaisances de Dieu même. Mais c'était déjà une première récompense de sa vertu. Il était temps d'admettre dans le vrai sanctuaire de l'amour et du bonheur, l'âme la plus aimante et la plus bienfaisante.

O Dieu vivant! Dieu, juge terrible et des rois et des princes et de tous les fragiles mortels! s'il restait encore des expiations à cette âme douce et miséricordieuse, à cette âme qui vous aima avec tant de vérité, à cette âme qui eut toujours une tendresse si généreuse pour les pauvres, pour les infortunés, pour ses serviteurs, pour ses amis, pour ses proches, pour tous les hommes, nous osons vous dire à vous-même : « N'oubliez pas son zèle à remplir les devoirs de la bienfaisance et de la fraternité. » Voilà les vœux de ce long cortége d'habitants des campagnes qui suivent en gémissant, à sa sépulture choisie, ce cœur qu'il voulut laisser, comme un gage, au milieu d'eux. Voilà les prières des fidèles assemblés, à diverses fois, dans cette capitale, pour implorer votre miséricorde. Voilà ce que demande enfin le sang de Jésus-Christ qui va vous être offert dans ce sacrifice. Mais, ô Dieu bon, donnez surtout de l'efficace à un si grand exemple, récompensez le duc d'Orléans en lui donnant des imitateurs de sa bonté; qu'il voie, du sein du bonheur, ses vertus enflammer les cœurs qui lui furent spécialement chers; qu'il voie ces princes, dont la piété filiale est si touchante, honorer toujours son souvenir par leurs actions généreuses; qu'il voie son fils, qui se montre l'héritier de ses nobles sentiments, dont les libéralités, sans ostentation, sont déjà nombreuses, qui se plaît à continuer ses plus grands bienfaits, qu'il le voie le remplacer auprès des infortunés et marcher religieusement sur ses traces; qu'il voie ses amis s'élever sans cesse à de plus hautes vertus; qu'il nous voie tous émus par sa bienfaisance, éclairés par sa foi, enflammés par son saint amour pour vous, ô mon Dieu! qui êtes la source de tout bien, et pour les hommes, nos frères, que vous avez aimés, jusqu'à vous immoler pour leur bonheur. Soyons, pour vous plaire, vraiment bons, et nous serons vraiment saints. Faites entendre au fond des âmes une voix salutaire, qui nous dise sans cesse, comme au prince que nous pleurons, et d'un accent également efficace : Fraternité, bienfaisance pour Dieu seul et dans son amour : *Beneficentiæ et communionis nolite oblivisci.* Ainsi soit-il.

II. ORAISON FUNÈBRE

DE CHARLES-MICHEL DE L'ÉPÉE, PRÊTRE, AVOCAT AU PARLEMENT, DE LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE, INVENTEUR DE LA MÉTHODE POUR L'INSTRUCTION DES SOURDS ET MUETS DE NAISSANCE, ET LEUR PREMIER INSTITUTEUR;

Prononcée, dans l'église paroissiale de Saint-Etienne du Mont, le mardi 23 février 1790, d'après la délibération de la commune de Paris, en présence de la députation de l'Assemblée nationale, de M. le maire et de l'assemblée générale des représentants de la commune.

Qui fecerit et docuerit, hic Magnus vocabitur. (*Matth.*, V.)

Celui qui aura fait et enseigné le bien, sera appelé Grand

Monsieur le maire et Messieurs,

Cette maxime évangélique est enfin devenue nationale. Il n'est plus de *grands*, au jugement de la France, comme au jugement de Dieu, que ceux qui réunissent à de grands talents de grandes vertus. Cet inconcevable abus du langage, cet étrange renversement de toute raison et de toute morale, qui faisaient donner le nom de *grands* à des hommes qui avaient l'esprit le plus étroit et les

mœurs les plus viles, ont cessé parmi nous. Ce n'est plus la place qui fera la grandeur; ce sera l'élévation d'âme de celui qui l'occupe; et, sans sortir de ses humbles foyers, le citoyen modeste, qui aura eu du génie et pratiqué le bien, aura tous les honneurs de la patrie; la cité entière se penchera sur sa tombe pour l'arroser de ses larmes, lui dressera les trophées du mérite, et proclamera sa gloire : *Qui fecerit et docuerit, hic Magnus vocabitur.*

Il a fallu la révolution qui nous rend libres, pour que l'éloge du plus saint prêtre et du plus généreux citoyen fût prononcé dans un temple. La sévérité même de ses principes eût paru un obstacle à l'hommage qu'inspirent ses douces vertus. Son génie, consacré par la plus belle invention de la bienfaisance et de la charité, eût semblé terni et comme profané par des pensées théologiques et morales, qui n'étaient pas celles qui dominaient, et, sous un gouvernement moins sage que celui qui régit maintenant le diocèse, on eût forcé les paroles de la reconnaissance publique d'expirer sur les lèvres de la religion. Telle était la servitude où languissait la France. Les opinions étaient enchaînées; la doctrine était captive; l'exil et les prisons menaçaient les consciences sincères : le despotisme était partout; et, quoique plus opposé encore au royaume de Jésus-Christ qu'au royaume du monde, il siégeait sur les trônes des églises, aussi durement que sur celui de l'empire. Cette double tyrannie se soutenait l'une par l'autre. Le sceptre frappait, aux ordres des pasteurs, et la religion paraissait consacrer les injustices du sceptre. Chrétiens, citoyens, vous le savez, je n'exagère pas : et, à Dieu ne plaise que je veuille aggraver les torts des premiers ministres des autels, dans des moments où, proscrivant eux-mêmes l'erreur dont nous avons été si longtemps esclaves, ils ont, à l'exemple de notre bon et religieux pontife, fait bénir, par des chants solennels, la Providence, qui a créé, tout à coup, dans les ténèbres du despotisme, la lumière de la liberté. Evitons, au contraire, dans cette révolution des pensées et des sentiments, tous les excès et toutes les licences. Honorons, plus que jamais, l'épiscopat et le sacerdoce, cette sainte magistrature de la religion et des mœurs. Engageons, par notre respect et notre amour, ceux de nos concitoyens que Dieu même a consacrés pour la présidence du culte, à n'exercer que le ministère de la vertu. Voyons, désormais, en eux, selon l'ordre de Jésus-Christ, nos frères, et non pas nos maîtres; les gardiens de nos principes, et non pas les tyrans de nos pensées; les directeurs, et non pas les violateurs de nos consciences; les approbateurs, et non pas les oppresseurs de notre liberté; enfin des hommes, des compatriotes destinés à bénir, à réclamer les droits de l'humanité, de la société, et non pas des adversaires, des ennemis, qui repoussent, combattent la nature et la patrie. Le clergé, dans la France libre, sera l'élite des hommes les plus vertueux de la nation; et les beaux jours, les jours sereins de la religion catholique naîtront bientôt avec le soleil pur de la liberté universelle, dont nous ne voyons l'aurore qu'au milieu des orages, qui précèdent, comme à l'origine du monde, la création de la lumière, et préparent, comme à la naissance du christianisme, la régénération de la fraternité.

Il avait ces principes, il était rempli de ces espérances, le prêtre vénérable dont vous m'avez, Messieurs, commandé l'éloge. Quelle douce obligation vous m'imposez! Quelles grandes vues de liberté dans les idées religieuses, et de générosité dans les œuvres utiles à la patrie, ce sujet simple et touchant nous présente! Vous pouviez choisir parmi les ministres du culte, qui siégent si dignement avec vous dans le palais de la commune, des orateurs d'un talent plus sûr, pour atteindre à ces nobles et saintes pensées; vous ne pouviez trouver un zèle plus sincère et une volonté meilleure pour l'entreprendre. C'est le plus satisfaisant usage du ministère de la parole pour une âme libre et sensible, d'avoir à bénir la mémoire d'un prêtre citoyen; jurisconsulte, philanthrope, inventeur de la méthode pour l'instruction des *sourds et muets de naissance*, et leur premier instituteur. Ces titres n'ont rien de fastueux; mais ils surpassent autant ceux qu'on voit si pompeusement étalés dans les oraisons funèbres des anciens grands du royaume, que le génie et la vertu sont au-dessus des préjugés et de l'orgueil.

Ce prêtre modeste, sans s'écarter de la juste soumission due à l'Eglise, eut le courage de la liberté dans ses idées religieuses, et sa doctrine fut toujours conforme à la voix de sa conscience. Ce digne citoyen, sans aucun des secours qu'il eut dû obtenir de l'Etat, eut le courage du patriotisme dans ses actions généreuses; et l'établissement de son œuvre fut l'effet de sa seule vertu. C'est sous ce double rapport que la religion et la patrie consacrent la mémoire de Charles-Michel de l'Epée, et le proclament GRAND, sous ces voûtes sacrées et dans cette assemblée civique : *Qui fecerit et docuerit, hic* Magnus *vocabitur.*

PREMIÈRE PARTIE.

Messieurs,

Quand on célèbre, dans le même genre de discours, la mémoire des princes et des hommes puissants, on les loue d'avoir été humains, malgré l'orgueil de leur naissance, et bons, malgré la hauteur de leur destinée. Fidèles aux principes de la raison et de l'Evangile, qui ne nous montrent que des obstacles à la vertu, dans l'élévation des rangs et au sein de l'opulence, nous ne pouvons trouver aucun moyen d'éloge personnel pour M. de l'Epée, dans l'heureuse modestie de sa famille, et dans la douce médiocrité de sa fortune. Il était, pour ainsi dire, le fils de la vertu et du bonheur qui

habitent si naturellement ensemble dans les demeures paisibles des simples citoyens. Son père, architecte du roi, ne tira d'une place si facilement lucrative, que l'entretien d'une héréditaire et honnête aisance. L'opulence, qui s'offrait à lui sous la forme des convenances et de l'usage, ne pouvait qu'effrayer sa probité sévère. Il éleva ses enfants dans la modération des désirs, dans la crainte de leur conscience et dans les jouissances de la vertu. Cette éducation, soutenue par la continuité des exemples domestiques, fit une telle impression sur leurs esprits, et transforma tellement en habitude dans leurs cœurs les sentiments de la sagesse qu'ils y ont perdu, en quelque manière, le mérite d'avoir des penchants à combattre. Les passions déréglées leur ont été inconnues. M. l'abbé de l'Epée, dans les confidences de la vieillesse et de l'amitié, disait : « Grâce à Dieu, je n'ai jamais commis de ces fautes qui tuent les âmes, mais je suis épouvanté, quand je réfléchis combien j'ai mal répondu à une si grande faveur du ciel : une mauvaise pensée m'a poursuivi une seule fois dans mon jeune âge, Dieu me donna de prier et de vaincre; ça été sans retour; et j'arrive, après une carrière longue et tranquille, au jugement de Dieu, avec cette unique victoire. Ce sont les grands combats qui font les saints : Dieu a tout fait pour mon salut, et je n'ai rien fait qui réponde à l'excellence de sa grâce. » Ainsi, cet homme admirable s'effrayait de sa facile innocence ; et, parce qu'elle ne lui avait coûté aucun effort, craignait de n'avoir été qu'un ingrat. Voilà, mes frères, les heureux effets d'une éducation vraiment chrétienne au sein d'une famille pieuse : voilà les mœurs pures que la religion seule crée dès la jeunesse, qu'elle entretient toujours de sa douce influence, et qu'elle rend enfin réellement nécessaires par la force de ses saintes habitudes, que tout mouvement vers le vice devient comme impossible. Si M. l'abbé de l'Epée n'avait eu à juger de la corruption de la nature, que par ses propres penchants, il semble qu'il n'aurait pas dû croire si sévèrement aux effets du péché originel; et, sur ce point, son expérience paraissait contredire sa doctrine; mais il voyait les mœurs de la capitale, et son âme chaste, qui ne pouvait concevoir tant de désordres, trouvait hors de lui, la démonstration de sa foi. Il la trouvait cependant aussi dans son sein, sur le point vraiment capital de la désorganisation de la nature humaine : et ici, Messieurs, je puis attester moi-même ses paroles. Après avoir examiné, avec sa sévère sagesse, un ouvrage grave que je lui avais soumis, le *Panégyrique de saint Augustin*, il jugea que la doctrine de ce grand génie de l'Eglise était fidèlement analysée dans ce discours, et il me sut gré d'avoir insisté sur le principe de tous les vices du cœur humain, l'orgueil, qui nous fait oublier Dieu et nos frères, troubler l'ordre de la nature et de la société, pour rapporter tout à nous-mêmes. « C'est en effet, dit-il, notre péché d'origine, c'est ce qu'il faut combattre toute la vie; il n'y a point de relâche à se permettre; c'est tout le mal de l'homme, c'est le mien. Je l'éprouve à toute heure : vous m'avez loué, ajouta-t-il, en désirant mon suffrage, je pourrais vous louer aussi; mais assez d'autres vous empoisonneront d'éloges, et de nous-mêmes nous sommes trop enclins à nous applaudir au fond de nos cœurs, tandis que, si nous avons un motif de bénir le ciel pour nous avoir accordé quelques lumières, nous avons mille raisons de nous humilier de nos ténèbres. » Voilà comment le plus modeste des hommes s'effrayait de son propre orgueil, et instruisait ma présomptueuse jeunesse à s'armer de toutes les forces de la religion, contre cet immortel ennemi de la vertu. Pour lui, il s'était exercé, dès l'enfance, à étouffer dans son sein ce vice primitif, qui est la source de tous les autres. L'éducation publique qu'il reçut ne démentit point celle qu'il ne cessait de recevoir dans l'intérieur de sa famille. Ses progrès rapides dans les science, ne lui causèrent jamais cette enflure de l'âme, qui est, selon l'apôtre, leur effet naturel. La religion y opposait efficacement l'humilité qu'elle seule peut insérer dans le cœur de l'homme.

Une piété si solide et si sensible dirigeait les actions de son adolescence que, dès l'âge de dix-sept ans, sa vocation pour le saint ministère parut à ses instituteurs l'ordre du ciel. Son empressement mêlé de défiance décida, contre leurs premières vues, ses vertueux parents à lui permettre d'embrasser cet état, qui exige tant de vertus et présente tant d'écueils. Il mit, pour se disposer à la première initiation, plus de soins que la plupart n'en mettent pour se préparer au sacerdoce. On lui proposa, selon l'usage dès lors établi dans le diocèse, une *formule* à signer, que la bonne foi ne pouvait admettre. Rien ne put vaincre sa sincérité. J'adjure les docteurs les plus faciles en morale; en est-il un qui osât dire qu'il existe une puissance au monde, avec le droit de faire affirmer ce qu'on croit faux? Celui qui s'y soumettrait ne serait-il pas le plus servile et le plus lâche des imposteurs? Mais admirez, Messieurs, comme l'intolérance est inconséquente et incertaine dans ses principes et ses mesures; quand on vit qu'on ne le forcerait pas à démentir sa pensée, on consentit à l'initier dans l'état ecclésiastique, sans contraindre sa main à signer ce que sa conscience désavouait, dans l'espoir, lui dit-on, qu'il changerait de principes, lors de son admission aux ordres sacrés, ou dans la résolution de lui fermer alors irrémissiblement l'accès du sanctuaire. Ainsi, pour approcher de la table sainte, pour monter même les premières marches de l'autel, on peut ne pas exiger à la rigueur telle croyance; mais, pour les secondes marches, il la faut. Dieu n'a pas béni les intolérants, il leur a refusé la raison. Sans doute, si la doctrine du jeune adepte eût été contraire à la foi catholique, loin de l'admettre dans le clergé, il aurait

fallu l'écarter de toute participation à la communion intime de l'Eglise, le regarder comme hors du cercle des vrais croyants; ne plus le considérer que sous le rapport de la fraternité générale et de l'universelle charité. Ce n'est plus là l'intolérance, c'est la justice toujours semblable à elle-même. Car il est impossible qu'un non-catholique soit un catholique : il est un frère, un ami; la religion ne cesse de lui ouvrir nos cœurs, mais elle lui ferme nos mystères. Puisque, de l'aveu de l'intolérance même, M. de l'Épée, sans changer de sentiments, était catholique pour la première cléricature, il l'était donc pour le sacerdoce. La foi est une, elle est immuable comme la vérité, *una fides*.

Le saint jeune homme qui, en se dévouant au service du culte, ne cherchait qu'une sauvegarde contre les dangers du monde et les vanités de la terre, se contenta de l'idée de rester toujours au dernier rang, et bénit avec joie la Providence qui semblait lui interdire les hauts degrés du ministère où son humilité, autant que son éloignement pour tout déguisement dans sa doctrine, ne lui permettait pas l'espoir d'atteindre jamais.

Il crut, avec raison, que la piété seule, ses humbles services au pied des autels et les instructions élémentaires qu'il faisait aux enfants dans les temples, n'acquittaient pas sa dette envers la société; qu'il devait la servir selon toute l'étendue des moyens qu'il avait reçus de la nature, de l'éducation et du travail. Il tourna ses yeux vers les honorables et utiles fonctions des jurisconsultes. Il ne fit pas, avec la négligence vulgaire, les études prescrites; il y mit la sévérité de sa conscience. Il fut reçu et prêta le serment le même jour qu'un magistrat célèbre, devenu chancelier du royaume, qui possède encore cette charge éminente, et qui, par le plus étrange usage de l'autorité qu'il exerçait, a préparé la révolution. La sévérité du ministère évangélique interdit les jeux brillants de l'éloquence, dans le contraste facile de deux hommes si divers par leurs principes et leurs destinées. Observons seulement que M. de l'Epée avait une opposition raisonnée, invariable, à l'autorité arbitraire en tout genre. Il connaissait les droits de l'homme et du citoyen; c'était un sage ami de la liberté.

Il ne suivit pas longtemps la carrière du barreau; il avait une âme sacerdotale : la paix des autels convenait à son génie, et ses vertus célestes l'appelaient au ministère des mœurs. Ses sages guides le poussèrent à l'accomplissement des vues de la Providence. Un humble canonicat lui fut conféré pour l'affilier à l'Eglise de Troyes, où le neveu du grand Bossuet accueillait avec empressement les hommes d'une piété sévère, pour ainsi dire, bannis des autres diocèses. Sous la direction de ce pieux pontife, et dans sa maison de probation, l'une des plus édifiantes du royaume, il se livra sans obstacles à toute la ferveur de son zèle pour la vérité. Il unit à son gré les plus austères principes aux vertus les plus aimables. Il s'instruisit, comme à l'école des anges, de la science la plus profonde et la plus importante, la direction des âmes, et il reçut enfin le sacerdoce avec une foi aussi vive et un aussi ardent amour que s'il eût vu Jésus-Christ même lui conférer cette consécration divine. Je ne dis rien, Messieurs, dont je n'aie recueilli fidèlement les témoignages, et, si l'on attendait que je substituasse un langage ambitieux et profane aux simples et religieux accents de la piété, je proteste que je ne remplirai pas cette attente. Que ne puis-je avoir, au contraire, l'éloquence facile et sainte que ce prêtre, digne des beaux jours de l'Eglise, employait pour l'édification des fidèles, et dont son amitié m'a trop peu donné les leçons? Il avait ce talent pur qui ne permet pas de s'occuper du prédicateur, et laisse la plénitude de la pensée à la Vérité seule. L'instruction affluait de ses lèvres, selon l'expression de l'Evangile, comme une eau vive qui suit sa direction vers le ciel, fertilise les âmes et les élève à la source éternelle de la vie. La douce chaleur du sentiment animait, sans efforts, ses paroles, et pénétrait les cœurs. Peu à peu l'attendrissement le gagnait, ses larmes coulaient, il aimait visiblement Dieu, il chérissait sensiblement ses frères, il les amenait à la sagesse par cette grâce d'amour qui est au-dessus de tout art et de tout talent, parce qu'elle est la nature même de la vérité, l'essence même de la vertu. Il exerça ce saint ministère sans interruption dans les villes et les campagnes du diocèse de Troyes jusqu'à la mort de M. Bossuet, et y produisit les fruits inappréciables de la religion et des mœurs.

Ce fut dans ce temps, Messieurs, nous pouvons le dire, et aucune dissimulation n'est plus nécessaire dans ces jours où la vérité se trouve libre comme la nation; ce fut alors qu'entretenant des relations intimes avec le vénérable Soanen, persécuté pour les mêmes idées religieuses dont il faisait profession ouverte, il déposa, dans les mains de ce digne évêque, son acte sur un décret de Rome, qui a si longtemps occupé la France. Cet acte est un modèle parfait de droiture d'âme et de pureté d'intention. Il y déplore, avec sagesse, les excès des hommes violents, qui, dans une cause où l'on ne peut imputer aucune erreur distinctement contraire à la foi, à des fidèles pleinement soumis à l'Eglise canoniquement consultée, voulaient cependant forcer les consciences par une tyrannie très-opposée à l'Evangile. Il ne s'y permet pas même l'expression injurieuse, alors reçue contre l'assemblée d'Embrun, où le vertueux évêque de Sénez fut si étrangement jugé par des pontifes qui auraient été trop heureux, et qui l'avouaient eux-mêmes, d'avoir la vérité de sa foi et la sainteté de ses mœurs. Cette assemblée fit des prosélytes nombreux à la doctrine de M. Soanen, comme on aurait dû s'y attendre, parce qu'il est naturel aux hommes, même aux sages, de croire que

c'est la vérité qui souffre persécution, et que c'est l'erreur qui persécute. Si un évêque, recommandable par mille vertus, avait réellement abjuré une des vérités de la foi, et ne voulait plus la reconnaître, il faudrait, selon les règles de la sagesse, non pas le persécuter, non pas l'exiler, mais après avoir jugé canoniquement sa doctrine, le déclarer déchu de sa qualité de pasteur, et même de la communion de l'Eglise, sans lui ôter jamais la liberté de ses sentiments, la liberté de sa défense, et surtout la liberté de sa personne. Droits de l'homme, comme vous étiez méconnus ! Droits de citoyens, comme vous étiez immolés ! Droits de la charité, droits de l'Evangile, que vous étiez loin des esprits et des cœurs.

Sans vouloir entrer, Messieurs, dans les anciennes querelles maintenant assoupies, ni vous exposer les profondeurs de ces doctrines plus essentielles, que les esprits légers et indifférents aux vérités religieuses ne se le persuadent, et dont mon désir, mon amour du vrai a nourri souvent mes pensées, j'aurais désiré, pour la justification des principes de M. l'abbé de l'Epée, et des graves hommes dont il était l'émule, vous exposer avec quelque étendue comment leur système sur la liberté catholique se trouve conforme à celui que nous professons tous sur la liberté civile. Mais, après avoir ébauché ce parallèle heureux, où les analogies de la religion et de la patrie venaient d'elles-mêmes se rapprocher et s'unir, j'ai résisté au désir de vous le présenter, dans la crainte de paraître encore mêler la politique à l'Evangile, quoiqu'à mon jugement ils dussent être inséparables, et dans l'appréhension d'altérer, au jugement de plusieurs de nos frères chéris, la simplicité de mon sujet. Je me bornerai donc à vous faire observer la pleine soumission de M. de l'Epée aux décisions constantes de l'Eglise, et la sage liberté de sa conscience, dans son recours à l'Eglise même, sur une décision qu'il croyait, d'après des motifs qui lui paraissaient évidents, n'être pas un de ses oracles infaillibles.

Personne ne révérait plus que lui l'autorité du souverain pontife et des évêques, conformément aux saints canons. Avec quel respect, quelle reconnaissance il reçut les marques de communion et les dons religieux d'un nonce, révéré pour ses vertus ! Avec quelle déférence il sollicita, auprès de cet archevêque, célèbre par sa charité envers les pauvres, et par la fermeté de son caractère, une permission que donnait d'elle-même la loi de la nécessité ! Il s'agissait de recevoir la confession des sourds et muets de naissance, que seul il pouvait entendre. Jamais il ne put obtenir une réponse de ce pontife inflexible envers ceux qui n'avaient pas ses opinions. M. de l'Epée, fidèle aux principes de la plus humble soumission envers son pasteur, lui en fit un dernier hommage, en le prévenant que, s'il ne daignait pas lui répondre, il interpréterait, à raison de la nécessité, son silence comme une approbation. Il obtint ce silence approbateur, et il renferma étroitement son ministère, pour le tribunal de la confession, dans la classe de ses élèves, dont il avait créé le langage, et dont il saisissait les pensées.

Permettez-moi d'observer ici, Messieurs, que M. de Baumont, qui avait eu souvent recours à l'autorité arbitraire contre ceux qu'il croyait dans l'erreur, a été ensuite persécuté lui-même par cette même autorité de la manière la plus inique, pour avoir fait constamment ce qu'il regardait comme son devoir. Un grand attentat contre la liberté de l'homme et du citoyen fut commis sous le dernier règne. Une ordonnance despotique émana du trône. Il fut défendu à tous les Français, même aux premiers pasteurs de l'Eglise, de parler publiquement de certains points de doctrine et d'un décret de Rome, que chacun croyait contradictoirement intéresser la foi. Défendre de parler des vérités qu'on adore ! défendre aux pasteurs d'expliquer leur croyance aux fidèles ! défendre la parole et la parole de la conscience à des Français ! quel délire de la tyrannie, sous un faux prétexte de sagesse et de paix ! Que pouvait-il en résulter ? Qu'après avoir persécuté les uns, on persécuterait les autres ; que les dissensions n'en seraient que plus vives, et qu'aucun ne voudrait se persuader que la puissance royale eût le droit d'étouffer la conscience, au passage de la voix, et de tuer la vérité sur les lèvres. Oui, la vérité, Messieurs, car c'est toujours elle qui a l'adoration des hommes, lors même qu'ils transportent à l'erreur son saint caractère et ses attributs divins. S'ils se trompent, c'est un motif de plus pour les entendre, afin de les éclairer. Il faut surtout ne pas imposer silence à ceux qui sont distinctement élus parmi les peuples, et consacrés par la religion pour exercer le ministère de la doctrine. Ils ne sont pas infaillibles eux-mêmes, il est vrai : chaque fidèle a droit de parler sagement hors des temples, et de publier des écrits modestes, pour réclamer les principes et rétablir les traditions. Enfin l'Eglise universelle, canoniquement délibérante, ayant seule l'infaillibilité, tout ce qui n'est pas clairement conforme à sa doctrine connue et à ses décrets immuables, est susceptible d'être porté, en dernier jugement, à son suprême tribunal. Ainsi la vérité sainte conserve son empire ; la liberté de conscience exerce tous ses droits ; et le chrétien, le front levé vers le ciel, ne reconnaît que le ciel, même pour juge de sa foi, dans les oracles du peuple de Dieu, proférés par l'universalité de ses interprètes. Tous avaient donc le droit de dire leurs pensées ; il ne fallait tyranniser personne ; il n'y aurait pas eu de tempêtes dans l'Eglise, car les orages n'y naissent que de l'intolérance. La vérité pure se serait éclaircie paisiblement par la liberté même, et les liens de la fraternité n'auraient point paru continuellement prêts à se rompre par le despotisme toujours in-

certain et toujours injuste du gouvernement.

Telle était, Messieurs, la sage doctrine de M. l'abbé de l'Epée. Combien il était loin d'approuver le recours aux tribunaux civils contre les refus inspirés par le faux zèle, et contre les actes de schisme que se permettaient les adversaires de ses opinions! Dans sa propre paroisse, un prêtre que le fanatisme agitait tellement, que cette passion a dégénéré ensuite en une démence consommée, lui refusa publiquement, et avec des qualifications odieuses, le signe de pénitence que les fidèles reçoivent en commençant le carême. « Monsieur, lui répondit cet homme simple et grand, c'est en qualité de pécheur que je me suis prosterné à vos pieds, pour vous prier de répandre sur ma tête les cendres de la pénitence publique; vous me les refusez; pour l'humiliation, c'est, au moins, comme si je les avais reçues. J'ai rempli le devoir de ma conscience; je ne veux pas tourmenter la vôtre. » Et il se retira dans le calme de ses pensées et la sécurité de ses sentiments. Le même zélateur outré repoussa solennellement, sous le même prétexte, de la table sainte un pieux ecclésiastique qui est toujours resté dans les derniers ordres de la cléricature, et pour qui M. de l'Epée avait la plus juste estime. Le scandale éclatant de ce refus appela l'attention des tribunaux; mais M. de l'Epée lui-même joignit son zèle pacifique à celui du grave curé de Saint-Roch, dont il était l'ami, et dirigea les démarches généreuses de l'offensé, pour calmer les magistrats. Il croyait que, dans un ordre meilleur de la chose publique, ç'aurait dû être aux seuls juges d'Eglise à prononcer sur l'administration des sacrements, comme sur la doctrine, parce qu'il n'appartient qu'à l'Eglise, par le jugement du presbytère, de régler l'admission aux choses saintes, et de punir, par une juste interdiction des fonctions sacerdotales, celui qui en abuse par des refus fanatiques. Il était convaincu que, dans l'état de dissension où se trouvaient les esprits, et où ceux qui avaient ses principes ne pouvaient espérer aucun jugement favorable de la plupart des chefs des diocèses, il fallait souffrir cette privation sensible; ne répondre à l'injure que par la patience; abandonner, selon la leçon de l'Evangile, sa tunique et son manteau, plutôt que de disputer devant la justice civile, et croire que la demande instante, le vif désir des sacrements suppléaient, devant Dieu, même à la mort, aux effets salutaires de cette participation sacrée. Il est impossible, Messieurs, de combiner une doctrine tout à la fois plus religieuse et plus raisonnable, plus ferme et plus douce : c'est la fraternité conciliée avec la liberté de conscience; c'est la philosophie de l'Evangile dans sa perfection.

Sur un génie aussi sage, les illusions ne pouvaient exercer aucun empire; il était convaincu de la réalité des miracles que Dieu peut opérer dans tous les siècles; mais aucun n'était nécessaire pour sa croyance personnelle. Il fit, à l'occasion de celui qui obtint, il y a près de vingt ans, une si grande célébrité (la guérison du paralytique de saint Côme, dans la procession solennelle de l'Eucharistie) au docte et pieux écrivain, qui en a recueilli les preuves, et qui l'engageait à les vérifier lui-même, la réponse qui caractérise le mieux sa philosophie et sa foi : « Si le miracle se faisait à ma porte, je ne l'ouvrirais pas pour le voir. » Ainsi saint Louis refusa d'interrompre sa prière, pour contempler, lui disait-on, l'apparition sensible de Jésus-Christ dans le sacrement des autels. Les saints et les philosophes n'ont nul besoin de miracles; ils ont l'Evangile et l'Eglise, le sentiment et la raison. Quand Dieu interrompt le cours ordinaire de ses lois, c'est pour les faibles esprits; les âmes fortes ont des convictions supérieures à tous les prodiges : *Quia vidisti me, credidisti; beati qui non viderunt et crediderunt!* (*Joan.*, XX.)

Enfin, Messieurs, malgré sa foi vive à tous les dogmes catholiques, et son ferme attachement à la doctrine des grands hommes de Port-Royal, M. l'abbé de l'Epée n'était ni un dévot ombrageux, ni un homme de parti. Nulle espèce de fanatisme n'avait accès dans son âme. Il accueillait, avec une bienveillance sensible, les personnes opposées à ses principes; rarement il discutait avec elles les objets de leur croyance diverse. Quand on voulait s'en occuper, c'était, de sa part, des entretiens, et non pas des disputes; c'était cette vraie tolérance qui aime à croire à la bonne foi de ses frères, à espérer tout pour eux de la grâce du Père céleste; et non pas ce despotisme atroce, qui ne voit, hors de ses opinions, que des réprouvés.

La tolérance, mes frères, ô la douce et sainte parole! l'aimable et vertueux sentiment! On n'a ni charité, ni humanité sans elle : M. l'abbé de l'Epée en était rempli. Il faut le dire, à la gloire des disciples de la même doctrine qu'il professait; ce sont eux qui ont réclamé, le plus haut, l'état civil pour les protestants : leurs écrits publics, leurs instances persévérantes ont mis un grand poids dans la balance de l'opinion. Qu'il était satisfaisant pour la vraie philosophie, pour le pur patriotisme, et, ce qui les comprend l'une et l'autre, pour la parfaite religion de l'Evangile, de voir les catholiques les plus sévères, ceux qu'on regardait si faussement comme les réprobateurs du genre humain, appeler à grands cris au sein de la fraternité nationale et de l'unité citoyenne, ces familles nombreuses qui, malgré la diversité de leur croyance, n'en doivent pas être moins chères à la patrie et à nos cœurs! Recevez le tribut de nos hommages pour vos généreuses pensées et vos constants efforts en faveur de cette tolérance équitable non-seulement vous, digne objet de cet éloge, et vous son émule dans la science des saints et dans la sage direction des talents pour l'avantage de la société, vertueux abbé Guidi; mais vous qui vivez, qui êtes témoins du

succès de vos vœux, grave magistrat (13), qui en fîtes le premier retentir solennellement le temple de la justice, et vous qui après les y avoir appuyés de toute l'éloquence de votre sagesse, avez tant concouru à les faire couronner par les représentants de la nation que vous avez eu deux fois le suprême honneur de présider (14); voilà, Messieurs, les citoyens, les amis de la liberté, les zélateurs de la fraternité, que forme la sévérité de l'Evangile. Le fanatisme! Ah! qu'il est loin de leur doctrine! Il est impossible, au contraire, de préjuger la damnation d'un seul homme dans leur système religieux; pourquoi? parce qu'en reconnaissant que la grâce est toute-puissante, et qu'elle peut opérer, à la volonté du Père céleste, des prodiges imprévus, ineffables dans les cœurs qui en paraissent les moins dignes, toutes les âmes s'abordent avec les salutations de l'espérance et s'embrassent dans les liens de la charité.

Des champs libres de l'Helvétie, un protestant vint s'instruire, en faveur de ses concitoyens, de la science des signes dont M. l'abbé de l'Epée était l'inventeur: il trouva, en lui, un tendre ami, un vrai père: la sainte amitié gagna son cœur; il sentit que la religion d'un homme si parfait devait être la véritable : il alla au-devant de ses lumières; il en remplit son âme: il devint bien plus qu'un catholique; il fut un saint. Il resta quelque temps dans la capitale, privé de fortune et vivant de ses travaux : M. de l'Epée voulut lui faire accepter, dans un moment de détresse, une somme de cent livres; ce fut impossible. « Vous m'avez enseigné combien l'état de l'homme, qui travaille en paix dans l'indigence et qui souffre les privations sans murmures, est agréable au ciel; vous m'avez donné vos principes; après ce don, tous les autres me sont inutiles; de plus nécessiteux que moi jouiront de vos largesses. J'ai appris de vous à aimer Dieu, mes frères et le travail? Je suis riche de vos bienfaits. » Sublime perfection de l'Evangile! voilà bien ton langage! voilà ce que la grâce opérait dans le cœur d'un protestant, quand il s'était, pour ainsi dire, appliqué sur celui de M. de l'Epée pour en recueillir la divine influence.

Ce saint prêtre chérissait tous les hommes et ne connaissait pas ces antipathies d'opinions, qui ont tant fait de mal sur la terre. On sait trop que cette aversion fatale se fait surtout sentir plus ordinairement entre ceux qui, ayant le même fond de croyance religieuse, diffèrent par quelques nuances marquées que chacun croit essentielles. C'est la touche connue des grandes haines : pour M. de l'Epée, ce n'était rien dans sa tendresse. Vous en avez eu, Messieurs, des preuves frappantes (15); elles sont encore vives; elles parlent encore, à ce moment, dans ce temple. Les larmes qu'on a versées dans la maison de la commune et qui coulent de nouveau dans la maison de Dieu, justifient, avec assez d'éloquence, ce glorieux témoignage dû à sa mémoire.

Un dernier trait de sa tolérance charitable et de son universelle fraternité, auquel les conjonctures prêtent le plus touchant intérêt, c'est son zèle ardent et ses douces espérances en faveur des Juifs. Oh! s'il avait assez vécu pour les voir rapprochés de nous au nom des lois, et prêts à rentrer dans la famille nationale! qu'il aurait béni et les législateurs qui commencent cette union, et la suprême Providence qui dispose les événements à l'accomplissement de ses grands desseins! Il disait que l'état de proscription où les jugements de Dieu avaient permis que l'injustice des nations tînt si longtemps ce peuple dispersé et comme désuni de l'univers, était la source fatale de ses usures et des mœurs avilies que lui commandait pour ainsi dire la haine du genre humain : qu'au moment où l'on traiterait les Juifs comme des frères chéris, ils deviendraient des hommes estimables, de grands citoyens, et bientôt, conformément aux saints oracles, des chrétiens parfaits qui ressusciteraient eux-mêmes l'Evangile parmi les nations. Comme les belles âmes s'épanouissent à ses douces pensées! Combien la doctrine du prêtre vertueux que nous pleurons touche et pénètre nos cœurs! Mais réservons, Messieurs, notre sensibilité pour ses actions généreuses et surtout pour son œuvre par excellence. C'est peu d'avoir enseigné le bien avec sagesse, il l'a fait avec héroïsme. Il n'a pas possédé seulement la science, il a eu le génie de la vertu

SECONDE PARTIE.

La vertu jointe au génie est la plus grande existence qu'on puisse avoir sur la terre, et propager dans l'éternité : seule, elle est belle et mérite l'amour : avec le génie, elle est sublime et obtient un culte. M. l'abbé de l'Epée était tourmenté du besoin d'être utile. Pour s'acquitter de ses facultés envers la Providence et payer à la société la dette de son cœur, il travaillait sa pensée, il agitait son âme. Le ministère solennel de la parole évangélique dans les temples, et le ministère obscur, mais plus utile encore de la sanctification des mœurs dans le tribunal des consciences, ne lui étaient plus confiés par les pontifes. Prêtre et citoyen, cet homme, essentiellement bon et vertueux, qui avait l'ardeur du bien, comme les autres ont le feu des passions, ne pouvait vivre sans servir l'Eglise et sa patrie. C'était trop peu pour son zèle de verser les conseils de la sagesse dans toutes les âmes qui lui en marquaient le désir, et de diriger par de simples avis, dans les voies

(13) M. Robert de Saint-Vincent.
(14) M. Fréteau de Saint-Just.
(15) [Dans la personne de M. l'abbé Masse, qui n'a pas les mêmes opinions que M. de l'Epée, qui était cependant bien vu de ce sage maître, et que la commune a désigné provisoirement pour son successeur auprès des sourds et muets de naissance.

de la morale, une multitude de fidèles que la confiance rapprochait de son cœur. Il fallait qu'il inventât quelque moyen d'étendre l'influence de la religion, source féconde, non-seulement des vertus parfaites et rares, mais des vertus communes et populaires, qui sont l'âme de la société. L'amour de Dieu et des hommes est toute la religion; quand ce sentiment domine réellement, les idées et les affections d'un mortel doué de génie, il enfante des prodiges d'humanité, il crée des miracles de patriotisme. « On me défend de faire connaître Dieu à ceux qui entendent; je le ferai connaître à ceux qui n'entendent pas. On ne me permet point de le faire bénir par ceux qui parlent, je le ferai bénir par ceux qui ne parlent pas. L'Etat me délaisse à l'intolérance, je veux donner à l'Etat une classe entière de citoyens utiles. On ne m'aidera point, je ferai tout. Si Dieu est avec moi, s'il me donne l'amour de mes frères, si sa parole éternelle féconde mon esprit, si le Verbe, qui est l'universelle pensée, me communique une étincelle de sa lumière créatrice, je vaincrai les obstacles, je suppléerai les sens, j'achèverai l'humanité dans ceux qui sont privés de ses organes, je donnerai des hommes à la nature, des chrétiens à l'Evangile, des citoyens à la patrie, des saints à l'éternité. » Il a dit ainsi dans son cœur, et il l'a fait. Il a appelé la lumière, la lumière a paru : *Fiat lux, et facta est lux. Dixit et facta sunt.* (*Gen.*, I.) Mais Dieu qui n'a pas besoin de temps pour ses œuvres, et qui produit soudain, parce qu'il est l'Etre, ne communique sa puissance créatrice, à la vertu et au génie des hommes qu'à proportion de la réflexion, de l'application, et des efforts qui sont la prière du génie et de la confiance, de l'espérance et du courage, qui sont la prière de la vertu. Voilà, selon l'expression d'un saint Père, cette toute-puissance suppliante qui peut être communiquée aux plus parfaites créatures, pour l'exercer péniblement sur la terre, et pour la continuer ensuite dans les cieux : *Omnipotentia supplex.*

Il existait déjà une science des signes pour suppléer la parole matérielle et sensible, quand M. de l'Epée commença de s'occuper à créer une autre science pour suppléer la parole intérieure et intellectuelle. Quelques hommes d'un rare talent avaient inventé la *dactylologie*, qui figure avec des signes, les lettres, les syllabes, les phrases; d'où résulte, pour les sourds et muets de naissance, le pouvoir de lire et de composer des lignes écrites dans un langage convenu. Cet art donne l'écorce des idées, mais n'en donne pas la substance. On ne sait pas si les élèves attachent les mêmes pensées que nous aux mêmes traces d'expressions; tout est flottant et incertain. On ne peut s'assurer d'une exacte conformité d'intelligence que pour le petit nombre d'objets visibles et palpables auxquels on applique immédiatement leurs yeux et leurs mains. Les idées purement spirituelles et morales ne peuvent être créées par cette méthode. Si quelques-uns des disciples qui l'ont suivie paraissent avoir les notions de ces idées, ce sont des apparences vagues, indécises dont aucune progression, aucune tenue d'entretien suivi et de conduite correspondante ne peuvent justifier la réalité. Ceux d'entre les sourds et muets *dactylologistes* qui ont effectivement des pensées pures et qui prouvent, par une série de raisonnements, que le langage interne des idées abstraites et morales, qui sont la vie de l'intelligence, leur est infus, ont reçu nécessairement des instructions analogues à la science créée par M. de l'Epée, où ils ont atteint, par une suite très-longue et très-pénible d'analogies intellectuelles, résultantes d'une prodigieuse lecture, à une sorte de conception de la chaîne d'idées qui constituent l'éducation de l'esprit humain.

M. de l'Epée ne se contente pas de faire de ses sourds et muets de naissance des machines ingénieuses qui paraissent comprendre et signifier des paroles, il en fait des esprits purs qui saisissent plus exactement que nous et transmettent plus rapidement des idées. Il leur apprend le langage universel de l'intelligence avec lequel on peut s'entendre et se communiquer dans tous les idiomes de l'univers; et ce langage, il en est l'inventeur. Il dicte, en un instant rapide où nous aurions à peine prononcé, en plusieurs mots, deux pensées, une suite de conceptions profondes que ses disciples, sans oreilles et sans voix, se sont appropriées soudain et qu'ils écrivent hâtivement, avec une correction parfaite, en six langues différentes. On voit (et l'étonnement est extrême, l'admiration est infinie) des hommes qui n'ont que la moitié de nos sens, porter au delà de leurs bornes connues, nos facultés intellectives. La précision est incroyable, la rapidité paraît surnaturelle. Nous tâtonnons avec nos paroles, ils volent avec leurs signes. Nos esprits rampent et se traînent dans de longues articulations, les leurs ont des ailes et planent sans ralentissement dans l'immensité de la pensée. Le temps ne semble plus la mesure des idées, qui ne sont point successives, mais simultanées. Un ensemble soudain de signes réunis donne l'enchaînement de vingt conceptions diverses. Les conversations rapides formeraient de longs volumes. M. de l'Epée, en une seconde, éveillait à ses élèves des idées pour des pages d'écriture que chacun d'eux traçait à l'instant en langue latine, française, espagnole, italienne, allemande, anglaise, et tous avec une précision pure, une exactitude inimaginable. Les esprits supérieurs qui en étaient témoins s'affaissaient de surprise, et les hommes de génie se trouvaient comme réduits à l'idiotisme devant ces demi-humains, qui paraissaient élevés par la rapidité de leurs communications intellectuelles à la sphère des esprits célestes.

Et c'est, en effet, Messieurs, le langage des anges que parlent les disciples de M. de

l'Epée. Ce sont les idées de Dieu et de ses mystères, de Jésus-Christ et de sa religion, de la morale et de la vertu, de la métaphysique et des précisions de l'existence, des grands rapports et de l'ensemble de la nature, des signes apparents et de la profonde réalité des choses, de la vérité substantielle et de la perfection même, qui circulent dans leur esprit comme la lumière dans les cieux. Il les avait rendus capables de s'instruire de toutes le sciences usuelles, de tous les arts de la société: c'était le plus facile effet de leur institution ; mais ce n'en était que l'objet secondaire. La patrie elle-même a encore plus besoin de la vertu que des talents, et celui que la religion avait rendu le meilleur des citoyens voulait que ses élèves eussent le même mobile pour atteindre à tous les moyens d'utilité publique, qui ne résultent jamais pleinement que du véritable amour de Dieu et des hommes. Je voudrais avoir mille voix plus éloquentes pour le dire aux humains doués de tous leurs sens, et qui ne profèrent plus et qui n'entendent plus cette vérité suprême, ainsi que M. de l'Epée avait mille signes efficaces pour l'inculquer à des êtres sans oreilles et sans parole, et qui la saisissaient comme le souverain bien : c'est Jésus-Christ qu'il faut connaître pour atteindre à la perfection de l'humanité. Ceux qui le connaissent en effet emploient toutes leurs facultés, toutes leurs puissances en faveur de leurs frères. Et alors quelle société, quelle patrie, quelle activité dans les talents? quelle amabilité dans les mœurs? quelle communication de fortune de ceux qui possèdent à ceux qui n'ont pas, et par conséquent quelle égalité entre les pauvres et les riches? Quelle émulation de services mutuels? On vit les uns pour les autres; on est prêt à mourir pour ceux qu'on aime, et tous les concitoyens sont des amis. On respecte les lois, on adore la justice, on voit un autre soi-même. On voit Dieu dans tous les hommes; on est équitable, on est bienfaisant; on ne respire que la bonté, on ne vit que d'amour. Avec la connaissance vraie, la connaissance pratique de Jésus-Christ, on serait uni comme la famille céleste ; on anticiperait le ciel, et rien n'affaiblirait le bonheur, parce que rien n'altérerait la vertu.

Telle est, Messieurs, la divine science que M. de l'Epée communiquait à ses disciples; et il n'avait créé sa science universelle de la pensée, que pour s'y élever avec eux. Puissance sacrée de la religion! voilà tes œuvres. Ceux qui tourmentent la nature et la patrie par leur orgueil et leurs passions, et qui se disent chrétiens, sont des imposteurs : ce sont eux qui, en donnant lieu de croire, à la vue de leur conduite, que la religion est non-seulement inutile, mais contraire à la fraternité, à l'humanité, à la liberté, au bonheur du monde, sont les vrais instigateurs de l'impiété dans les empires. Des prêtres, qui auraient la perfection du sacerdoce de Jésus-Christ, comme M. de l'Epée, ramèneraient tous les cœurs à l'Evangile, et consommeraient la régénération de l'ordre social.

L'héroïsme en grande représentation importe, sans doute, essentiellement à la chose publique; et, dans un moment où la force des conjectures appelle les peuples à la liberté, il influe, d'une manière efficace, sur les heureuses révolutions des Etats. Mais la soif de la réputation, le désir de l'estime, l'admiration, l'amour des concitoyens secondent, par une impulsion toute-puissante, l'essor du courage, le zèle du patriotisme et le génie du bien. Bailly et La Fayette, nos dignes chefs, dans ce discours, vous n'aurez pas d'autre éloge. Ce sont les héros de tous les jours, de tous les sacrifices, de toutes les utilités qui, pouvant seuls vivifier la société dans ses classes diverses, et y rallumer le feu sacré des mœurs, sont le grand besoin de la patrie : c'est le citoyen seul avec l'énergie de sa vertu; n'emprantant rien des regards des hommes; n'espérant rien de leur faveur; servant l'humanité, sans le secours de l'opinion, dans des travaux inconnus et des veilles ignorées, à travers les dégoûts et les ingratitudes, donnant sa vie au bien public, non pas dans des jours étincelants de gloire, mais dans une longue continuité d'oubli de soi-même; dans une patience inaltérable de vingt et trente années; dans une abnégation complète de la fortune, de la renommée, de tout ce qui alimente l'émulation et enflamme le génie : c'est cet homme d'autant plus grand qu'il n'a point pensé à le paraître, et qu'il n'a eu de force que dans sa conscience : c'est lui qui atteint à toute la hauteur de l'héroïsme, à toute la perfection du civisme; et il n'appartient qu'à la religion de le former.

Voyez ce prêtre doucement obscur, à qui une aisance modeste offre les faciles jouissances de la vie, qui, payant une dette vulgaire aux devoirs de son état, pouvait se croire acquité envers la vertu, et couler ses jours dans une piété tranquille, dans les simples plaisirs de l'innocence; voyez-le fatiguer son esprit, agiter son cœur, forcer et vaincre la nature, pour servir l'humanité dans ses plus informes productions, se consacrer au service de la classe la plus abandonnée de Dieu et des hommes, s'y dévouer avec un amour égal à son génie; revenir pour lui-même aux premiers éléments de la pensée, afin de conduire, par des progressions minutieuses, lentes, incalculables, ses chers élèves aux plus hautes conceptions; ne se reposer jamais, ne se rebuter jamais, ne se démentir jamais; donner son temps, ses revenus, ses peines, son sommeil, ses habitudes, son existence, son bonheur à cette laborieuse entreprise; inventer une science vraiment universelle pour la transmission la plus rapide des idées; porter l'intelligence humaine au delà de ses anciennes limites; créer un art qui, s'il devient partie de l'éducation publique et s'il s'étend dans les nations, sera le plus simple et le plus facile moyen de communication

pour les peuples de toutes les parties du monde; travailler, dans l'intervalle de ses leçons publiques et privées, à ce *Dictionnaire général des signes*, qui, lorsque les plus forts d'entre les maîtres qu'il a instruits, l'auront conduit à sa fin, sera le plus étonnant et le plus utile chef-d'œuvre du génie des hommes; redescendre, sans cesse, de ces hauteurs de la pensée aux dernières et aux plus humbles idées de l'enfance; toujours égal à lui-même, toujours serein, toujours bon, toujours aimable, toujours sensible; toujours la candeur sur le front, la vérité sur les lèvres, la charité dans le cœur. Ah! je révère la nature angélique, mais je ne la conçois pas plus pure : j'aspire à la patrie des cieux, pour y trouver d'aussi parfaits concitoyens. S'ils étaient donc multipliés sur la terre, ces êtres formés sur le modèle de Jésus-Christ! si nous avions des maîtres et des disciples de cet ordre moral! si l'Evangile, l'Evangile si peu observé, si peu connu, devenait l'âme de la société, la vie des nations, le code divin des empires! L'esprit de Dieu même régirait l'univers; les hommes seraient créés pour le bonheur; la face de la terre serait véritablement renouvelée, et changée en un jardin de délices : *Emittes spiritum tuum, et creabuntur; et renovabis faciem terræ.* (*Psal.* CIII, 30.)

Les vrais, les ineffaçables délices, mes frères, on ne les trouve que dans la vertu. M. de l'Epée ne cherchait pas le bonheur du temps dans son œuvre; il semblait le fuir, au contraire, et s'immoler aux peines, aux ennuis d'un travail qui exigeait tous les genres de sacrifices. Il fut, cependant, malgré l'indifférence du gouvernement et l'ingratitude de la patrie, le plus heureux des mortels, comme il en était le plus digne. Voulez-vous voir, Messieurs, comment on dispensait les grâces dans l'Etat, et comment on les refusait? Avant d'avoir mérité aucune attention des ministres, qui, dans sa jeunesse régissaient l'empire, on lui offrit un évêché en reconnaissance d'un service personnel que son père avait rendu au cardinal de Fleury. On juge assez qu'une dignité si sainte, offerte par un tel motif, à un prêtre de vingt-six ans, qui avait de la religion, ne pouvait être acceptée ni par lui, ni par sa vertueuse famille. Mais, quand à soixante et dix ans, après tant et de si utiles travaux, il demanda, non pour lui-même, mais pour la perpétuité de l'institution, qu'il craignait de voir périr à sa mort, une dotation nécessaire à la patrie, malgré la volonté positive du meilleur des rois, il ne l'obtint pas, et des promesses, non encore exécutées, furent presque le seul effet de la bienveillance royale, et l'unique succès de son zèle. L'empereur, qui, durant son séjour à Paris, ne trouva rien de plus digne de son admiration que l'œuvre de M. de l'Epée, lui témoignait sa surprise de ce qu'il n'avait pas même une de ces abbayes qu'on prodigue à des hommes inutiles; il lui offrit d'en faire la demande au roi, et, s'il y trouvait de la difficulté, de lui en donner une lui-même dans ses Etats. M. de l'Epée répondit à ce souverain avec son ordinaire simplicité : « La religion ne permet pas de demander pour soi les biens d'Eglise, et ceux qui en disposent ne les donnent guère sans qu'on les sollicite. Si, à l'époque où mon entreprise était déjà commencée avec succès, quelque médiateur puissant eût demandé et obtenu pour moi un riche bénéfice, je l'aurais accepté pour le tourner entièrement au profit de l'institution. Aujourd'hui, ma tête penche vers le tombeau; ce n'est pas sur elle qu'il faudrait placer ce bienfait, c'est sur l'œuvre elle-même. Je vais finir, il faut qu'elle dure, et il est digne d'un grand prince de la perpétuer et de l'étendre pour le bien général de l'humanité. » L'empereur saisit cette pensée juste; il fit venir de Vienne un prêtre d'une intelligence rare, pour s'instruire auprès de l'instituteur et devenir lui-même un grand maître. M. de l'Epée vécut assez pour voir son œuvre solidement établie et propagée, non seulement en Allemagne, mais presque dans toutes les contrées de l'Europe. Ce fut pour lui un bonheur, que toutes les richesses du monde, versées dans ses mains, n'auraient pu égaler. Il eut la joie de voir les maîtres habiles qu'il avait formés parmi ses compatriotes répandre aussi sa science dans plusieurs villes du royaume, et spécialement à Bordeaux (16) sous les auspices d'un pontife éclairé, que son patriotisme même a fait revêtir si avantageusement pour la nation, de la première dignité de la justice. M. de l'Epée était convaincu que son œuvre s'éterniserait à Paris par le zèle de ses concitoyens. Vous voulez, Messieurs, remplir son espoir. La confiance qu'il en avait l'a consolé de mourir avant qu'on eût jeté les fondements d'un établissement si cher à son cœur. Il a joui délicieusement de cette espérance, et il devait d'autant plus y compter, à l'époque de la révolution, qu'avant ce moment où l'esprit national donne une si grande valeur aux institutions utiles, il avait recueilli les plus vifs témoignages de l'intérêt que ses compatriotes prenaient à son institution et du chagrin qu'ils avaient de l'indifférence du gouvernement pour la perpétuité d'une invention si belle. L'assurance qu'elle se perfectionnerait et s'éterniserait dans sa patrie et chez toutes les nations, était le plus sensible bonheur de M. de l'Epée dans ses travaux. Voilà pourquoi cet homme si simple donnait de l'appareil à ses exercices, s'applaudissait d'y voir accourir les riches, les hommes puissants, les dames illustres, les princes, les souverains. La gloire qui lui était personnelle n'était rien pour son amour-propre; mais celle qui re-

(16) Par les soins gratuits de M. l'abbé Sicard, le plus fort des maîtres qu'ait formés M. de l'Epée : il a porté cette science plus loin que l'inventeur, et il est le plus propre à la faire atteindre à sa perfection.

jaillissait sur son œuvre et qui pouvait en immortaliser les effets était un délice pour son cœur.

Quand tout ce bruit d'éloges avait cessé, quand ces personnages importants qui lui payaient le tribut de leur admiration avaient disparu, quand il se retrouvait seul avec ses chers élèves qui avaient partagé ses succès, lorsqu'il avait purifié de son souffle leurs âmes investies des vapeurs de la vanité et qu'il leur avait fait rapporter à Dieu seul le mérite de leur science et le prix de leur talent, c'est alors qu'il se livrait avec eux à une innocente joie. Il les conduisait à une petite habitation qu'il avait sur les hauteurs de Montmartre. Une longue table les rassemblait tous. Le patriarche, accompagné de quelques amis qui avaient, ainsi que lui, des goûts simples comme la nature et naïfs comme l'innocence, partageait leurs plaisirs vifs, leurs jeux rapides, leurs doux sourires, leurs transports ingénus, leur contentement parfait. Le profond silence qui régnait dans ces amusements recueillait l'allégresse dans les âmes. Ces signes symboliques de la pensée, ce langage muet de l'intelligence, cette transmission soudaine des sentiments les plus doux, semblaient prêter à ces agapes le charme auguste, la paix religieuse des anciens mystères, où les fidèles initiés étaient seuls admis, et qui étaient interdits aux profanes.

Comme il était aimé de toute cette nombreuse famille qui lui devait plus que la vie, qui lui était redevable des jouissances du temps, et des espérances de l'éternité! Dans un des moments, nous ne pouvons pas dire de la plus éclatante, mais de la plus sensible joie, l'idée qu'il devait mourir un jour fut jetée par hasard à travers l'enchantement de leurs pensées. La foudre tombée soudain au milieu d'eux n'eût pas produit plus d'effroi : les lèvres entr'ouvertes, les yeux fixes, les mains étendues, la stupeur de l'épouvante peintes dans toutes leurs attitudes formaient un spectacle unique au monde. Ah! ils avaient raison : ils croyaient qu'il devait être immortel, et qu'un Dieu bon ne pouvait le leur ravir, parce qu'ils voyaient pour eux en lui seul sa Providence. Mais il leur montra dans une autre ordre de conceptions, cette Providence éternelle, et l'infaillible décret de sa mortalité inévitable et peut-être prochaine. Cette conviction ne fut pas plus tôt entrée dans leurs esprits, que leurs cœurs se resserrèrent de nouveau par un sentiment qui n'était plus l'effroi, mais la tristesse de l'amour. Les larmes coulaient avec une abondance intarissable. Le silence ne régnait plus : ils frappaient les airs de leurs sanglots : tous s'étaient rapprochés, s'attachaient de près à ses vêtements, le pressaient dans de vives étreintes, semblaient vouloir faire violence au ciel, et le dérober à sa destinée. Comme sa propre sensibilité était émue! comme il pleurait lui-même, et mêlait les larmes de sa joie aux pleurs de leur tendresse! Scène délicieuse et telle que l'imagination la plus féconde en tableaux de sentiments n'en pourrait inventer une aussi touchante, aussi propre à remplir un cœur du bonheur d'être aimé! Combien il le méritait! Vous croyez aisément, Messieurs, que, puisqu'il leur donnait son temps, son génie et son cœur, il ne leur refusait pas son bien. A toutes les époques de sa vie, il ne s'était réservé pour lui-même que le plus étroit nécessaire. Tout ce qu'il avait d'aisance était pour les pauvres. Dès sa jeunesse, les dons paternels pour ses plaisirs d'un mois étaient dépensés en un jour : les besoins connus de son prochain lui ôtaient la liberté d'agir autrement, malgré les recommandations de la plus vertueuse des mères : c'est la seule désobéissance dont elle ait eu à se plaindre. Depuis l'établissement de son institution pour les sourds et muets, la plus gande partie de ses revenus y a été consacrée. Son digne frère, qui avait le gouvernement du patrimoine commun, et qui, passé la mesure fixée par les bornes de leurs jouissances, voulait arrêter les profusions de ses aumônes, trouvait toujours qu'il avait anticipé. Il empruntait de ses amis sur ses revenus futurs pour les urgentes nécessités de ses élèves. Leurs pensions séparées, à raison des sexes, leurs maîtres, leurs maîtresses, leurs aliments, leur entretien, il payait tout. Il se dépouillait pour les couvrir. Il traînait des vêtements usés, pour qu'ils en portassent de bons. Quand l'amitié fraternelle lui reprochait sur ce point l'oubli des bienséances sociales, il lui répondait par les convenances de la charité. Ah! l'on ne pensait pas, en le voyant, à l'indigence de sa parure; il était investi de la majesté de la vertu.

C'était là, Messieurs, la seule singularité de sa conduite. D'après Jésus-Christ, son divin modèle, et à l'exemple de saint Augustin, son second maître dans l'application de l'Evangile aux mœurs, il menait la vie commune. Aucune austérité extraordinaire ne signalait sa sainteté. C'était avec son âme qu'il mortifiait ses sens. Il passait les jours au travail, et les nuits à la prière. Il récitait avec une attention sévère, à chacune des heures anciennement fixées pour les plus fervents cénobites, les offices de l'Eglise. Il offrait les dimanches et fêtes les saints mystères distinctement répondus par ses sourds et muets; et, dans cette célébration, sa piété non affectée, non inquiète, mais auguste et simple, pénétrait les cœurs de la présence sensible de la Divinité.

Cette sérénité pure et majestueuse qui donnait à sa physionomie douce une empreinte céleste, ne l'a pas abandonné jusque sous les glaces de l'âge, dans les angoisses de la souffrance, et entre les bras de la mort. Le pasteur de sa paroisse, neveu de son grave et ancien ami, l'a trouvé toujours égal à lui-même, invariablement attaché à ses principes religieux; écoutant, sans peine, ce que d'autres idées également sincères suggéraient à la conscience de celui qu'un zèle paisible animait dans ses exhortations modestes, et qui n'en payait pas

avec moins d'équité le tribut d'admiration dû au génie et à la piété du plus vertueux des mortels. Il lui a porté lui-même, avec une touchante édification, le viatique et l'onction des mourants. M. de l'Epée reçut le grand juge de sa vie comme le suprême objet de son amour, et ne porta vers l'éternité que les regards de l'espérance. Ces sentiments divins semblaient ne lui laisser aucun mouvement de regret pour la terre. Cependant, assez près de sa dernière heure, il avait entendu quelques sanglots de ses élèves qu'on écartait de sa présence; il avait apperçu une sourde et muette qu'une plus parfaite éducation et une plus sensible vertu distinguaient parmi ses disciples, et qui dévorait ses pleurs : au milieu du saint office que son pieux frère lui récitait encore, et qu'il répétait dans l'extrême recueillement de son âme, prête à l'aller continuer avec les anges; une parole des divines Ecritures, applicable à l'institution qu'il délaissait et à ces chers orphelins de la nature qui allaient se trouver sans père, réveilla, agita la flamme de son cœur, prête à s'éteindre, et fit couler ses dernières larmes.

Messieurs, c'est la patrie entière qui les recueille ces larmes d'un grand homme, d'un immortel citoyen. C'est la mère commune qui devient celle de cette famille abandonnée. L'hommage que vous rendez en ce moment à la mémoire de leur instituteur n'est que le gage solennel de votre zèle généreux pour propager et consommer l'œuvre de son génie et les munificences de sa vertu. Vous vous obligez vous-mêmes, vous engagez la grande cité dont vous êtes les dignes interprètes, et dont vous avez porté le vœu à l'Assemblée nationale par une pétition remplie de la plus sensible éloquence (17), à donner à l'établissement du saint prêtre la perfection et l'immortalité. Voilà donc les effets purs de cette liberté civique, le plus beau don des cieux! Voilà comme elle honore la nature; elle secourt l'humanité; elle seconde la religion; elle annoblit les cœurs; elle agrandit les âmes; elle étend le domaine de la Providence, remplit les intentions de l'Instituteur universel des êtres, et représente efficacement sa divine paternité dans l'empire! Prenez part à ce triomphe de la raison, des mœurs, de l'Evangile, de la patrie, sublimes ombres de Pascal, de Nicole, de Sacy, de Racine, de Descartes dont les cendres reposent dans ces deux temples réunis, et qui avez dû quitter à ce moment le séjour éternel pour errer au milieu de nous, afin d'assister à une cérémonie si auguste, célébrée parmi vos tombeaux! Et vous, émules des pensées religieuses et des vertus sévères de l'objet de nos hommages, qui vivez libres enfin dans la profession de vos principes, et dont le zèle patriotique a tant d'éclat à l'Assemblée de la nation et à celle de la cité. Et vous, zélateurs d'une doctrine moins austère, mais qui forme aussi des patriotes et des saints! Vous généreux philanthropes, qui avez eu le bonheur et la gloire de réunir dans votre société de bienfaisance l'instituteur des aveules (18) et celui des sourds et muets, ces deux génies qui se disputaient des miracles en faveur de l'humanité! Et vous, nos frères non catholiques, nos chers concitoyens, nos vrais amis, que notre tendresse pourra, comme celle du prêtre que nous honorons, gagner à l'unité de la foi, en même temps que vous êtes déjà, selon son désir, reçus à l'unité de la patrie! Et vous-même, antique nation d'Israël, si chère à l'amour de ce saint homme et à ses espérances; vous, les dépositaires de nos premières Ecritures et de nos divins oracles; vous, qui après votre longue dispersion prédite par vos prophètes et les nôtres allez voir s'opérer cette réunion solennelle, également annoncée par eux! Et vous enfin, intéressants objets de la sollicitude civique, enfants plus chers à la patrie qu'à la nature; création du génie et de la religion; non, plus le rebut, mais l'orgueil de l'humanité; qui avez appris et qui continuerez de vous instruire à rendre le silence plus éloquent que la parole, les signes de la pensée plus intelligibles que les sons qui la transmettent! Génération présente, génération future de tous les humains privés en naissant des organes les plus sensibles de l'intelligence, et destinés à participer au prodige qui les supplée! Bénissez tous, avec les citoyens de cette auguste assemblée, l'homme unique dans les annales du monde, à qui la ville créatrice de la liberté française décerne les honneurs suprêmes. Les morts et les vivants, le ciel et la terre, le présent et l'avenir, la nature et la religion, la patrie le proclament *grand;* et ce concert de louanges en faveur d'un simple prêtre, d'un simple citoyen retentit dans l'Eternité. *Hic magnus vocabitur, in regno cœlorum.* (*Matth.*, V, 19.)

(17) Elle a été rédigée par M. Godard, jeune jurisconsulte, doué d'une belle âme et d'un rare talent. C'est le même qui a fait l'*Adresse* de la commune *en faveur des Juifs.*

(18) Haüy.

NOTICE SUR LE COUTURIER.

Nicolas-Jérôme le Couturier, curé d'Harmancourt, chanoine de Saint-Quentin et prédicateur du roi, naquit dans le diocèse de Rouen le 2 juin 1712. Il avait du talent pour la chaire et y obtint des succès brillants et passagers. En 1746 et 1769, il prononça le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française. Son discours fut très-applaudi; mais bientôt Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, lui interdit la chaire, parce qu'il y avait frondé les croisades. Lorsqu'il lui fut permis d'y reparaître, il prêcha l'avent dans l'église de la Charité, devant une affluence extraordinaire d'auditeurs. Mais l'enthousiasme ne se soutint pas, et l'abbé le Couturier se trouva confondu dans la foule des prédicateurs ordinaires. Il est mort à Paris en 1778.

On a de lui : deux *Panégyriques de saint Louis*, un *Panégyrique de saint Corneille et de saint Cyprien*, un *Panégyrique de saint Sulpice*, un *Panégyrique de sainte Elisabeth, princesse de Thuringe*, un *Sermon pour le jour de la Pentecôte*, un *Discours pour la centième année d'établissement*, un *Discours sur l'esprit de prière*, un *Discours pour une assemblée de charité*, un *Sermon prêché devant le roi le jour de la Cène*, un *Discours sur la Révélation*, l'*Eloge funèbre de Mme de Ligny*, l'*Eloge funèbre de Marie-Thérèse, impératrice douairière, reine de Hongrie*. On lui attribue encore un *Eloge du Dauphin ;* mais il nous a été impossible jusqu'ici de le trouver. Le Couturier aurait aussi composé une *Ode sur la calomnie ;* on reproche à cette pièce de manquer de chaleur et de verve.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LE COUTURIER.

DISCOURS

PRONONCÉS EN DIFFÉRENTES SOLENNITÉS DE PIÉTÉ.

I. SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE,

Prêché dans la chapelle de Versailles, devant le roi, le 10 juin 1753.

Spiritus Domini replevit orbem terrarum. (*Sap.*, I, 7.)
L'Esprit du Seigneur a rempli toute la terre.

SIRE,

Frappés du grand spectacle qui s'ouvre aujourd'hui à nos yeux ; étonnés des merveilles qui éclatent dans l'univers entier, pouvons-nous ne reconnaître pas les prodiges et la venue de l'Esprit du Seigneur? Il descend sur la terre cet esprit sanctificateur, et déjà la terre est changée; le cénacle s'ouvre; aussitôt la synagogue étonnée demeure dans le silence; Jérusalem est dans le trouble; les ombres se dissipent; les prestiges disparaissent; la vérité se montre dans un jour éclatant; les idoles chancellent dans leur sanctuaire; l'idolâtrie gémit sous ses temples ruinés; une religion nouvelle, faisant fuir devant elle les ombres et les figures, vient ériger des autels plus sacrés, établir des sacrifices plus purs, consacrer un culte plus spirituel, plus digne du Dieu qu'il honore, plus noble pour l'homme qu'il sanctifie; enfin l'univers entier, par les prodiges dont il est le théâtre et le témoin, rend hommage à cette religion sainte qu'il adore : *Spiritus Domini*, etc. Mais qu'il est différent ce spectacle, si nous détournons nos yeux sur ce qui se passe dans l'enceinte de Jérusalem : en effet, le même prodige qui fait le salut et la gloire des apôtres, fait la honte et la perte des Juifs. Dans les apôtres, nous voyons des hommes éclairés, instruits, fortifiés par cet Esprit sanctificateur; dans les Juifs, des hommes troublés, aveuglés, consternés par ce feu divin, qui devient à leur égard une lueur

importune. Dans les apôtres, nous voyons des esprits soumis, des cœurs dociles et convertis; dans les Juifs, des esprits rebelles, des cœurs endurcis, et devenus plus méchants encore. L'Esprit-Saint, en descendant sur la terre, trouve dans les uns de fidèles adorateurs, et dans les autres, de criminels persécuteurs. Mystère étonnant où nous devons avec respect adorer les conseils du Très-Haut! mystère, tout impénétrable qu'il est en lui-même, où nous devons trouver de quoi nous instruire ici!

Je répandrai mon Esprit sur toute chair, dit le Seigneur; *j'anéantirai la sagesse des sages, et la prudence des hommes prudents, je la réprouverai.* (*Isai.*, XXIX, 14.) *C'est dans l'exécution de ce double oracle que doivent se manifester la bonté et la sévérité de Dieu* (*I Cor.*, I, 19), dit saint Paul. Ainsi envisageons dans le mystère de ce jour le sujet de nos espérances et celui de notre crainte. A l'égard des apôtres, Dieu nous découvre un mystère de miséricorde et de bienfaisance. A l'égard des Juifs, Dieu exerce un jugement de justice et de réprobation. Deux réflexions qui feront le partage de ce discours.

Esprit créateur, descendez au milieu de nous; remplissez de votre grâce les cœurs des fidèles, et allumez-y le feu sacré que vous êtes venu apporter sur la terre. Les apôtres reçurent vos lumières avec Marie; nous les implorons par Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Sire, non jamais l'esprit de Dieu ne pouvait faire éclater davantage sa puissance que dans le changement qu'il opère aujourd'hui dans les apôtres. Examinons les caractères de ce changement merveilleux pour mieux nous en convaincre. Lumière dans l'esprit, et courage dans le cœur; lumière qui les instruit, les éclaire, les dissuade des erreurs qui les avaient abusés jusqu'alors; courage et force qui les animent, qui les portent à soutenir dans l'action toute la sublimité de leurs lumières et toute la grandeur de leur vocation. Ne rougissons point de retracer le souvenir de leurs imperfections, de leurs défauts mêmes, avant qu'ils devinssent la conquête de l'Esprit-Saint, puisque ces taches plus ou moins légères, une fois consumées par ce feu divin, servent à faire éclater davantage et leurs vertus et sa puissance.

Instruits jusqu'alors à l'école de Jésus-Christ même, éclairés de ses maximes, enseignés par ses paroles, dépositaires de sa doctrine, témoins de ses exemples, admirateurs de ses miracles, devenus maîtres eux-mêmes dans la science du salut dont ils avaient déjà donné des leçons, engagés par les sacrifices qu'ils avaient déjà faits dans la carrière de la vertu; que ces apôtres étaient encore peu éclairés, qu'ils étaient imparfaits! Faiblesse humaine! Tel est donc l'empire des sens contre la persuasion du cœur! Susceptibles encore d'une basse ambition commune aux âmes vulgaires; attachés aux fausses idées qui régnaient alors parmi les Juifs sur la monarchie temporelle du Messie; jaloux entre eux, et osant le paraître, des vaines distinctions de rang et de préséance; prenant pour inspiration et pour zèle ce qui n'était que la voix d'une vanité moins déguisée; éblouis encore des grandeurs d'ici-bas; en un mot, pleins de l'esprit du monde, dominés par l'esprit du monde, esclaves de l'esprit du monde. Voilà quels étaient encore les apôtres, ou plutôt, dit saint Chrysostome, voilà par où les apôtres étaient plus capables de faire éclater la puissance de l'Esprit-Saint. (CHRYSOST., hom. 5 *in Act.*) Quel changement, en effet, et quel miracle opère en eux ce baptême de feu, désigné par ces langues enflammées, suspendues sur leurs têtes! Ce que l'école de la gentilité n'avait pu opérer à l'égard d'aucun de ses disciples, par la subtilité de ses leçons; ce que l'indocilité, l'éducation, le genre de vie ne donnaient pas lieu d'espérer des apôtres; ce que leur propre expérience ne leur avait pas enseigné; ce que les instructions, les exemples d'un Homme-Dieu n'avaient pu leur persuader, un souffle de l'Esprit-Saint le commence, l'opère, le perfectionne. Quels hommes au sortir du Cénacle! Le monde vit alors, pour la première fois, et dans le sens de Jésus-Christ et de son Evangile, des hommes véritablement éclairés, véritablement enseignés, véritablement détrompés; je dis véritablement détrompés, c'est-à-dire non pas à force de réflexions, par le secours de l'expérience, et seulement du côté de l'esprit, mais par une persuasion forte, intime et sincère du cœur: détrompés, non en partie et sur quelques points particuliers, mais entièrement, sans exception: détrompés, non-seulement sur tout ce qui les environne, pour se renfermer dans la seule estime d'eux-mêmes, mais pleins de mépris, et pour eux, et pour tout ce qui ne mérite autour d'eux que du mépris: détrompés, non en philosophes, par des motifs humains et profanes, mais en chrétiens, par les vues et les principes de la religion: détrompés, non pour un temps, dans un moment passager de ferveur ou de disgrâce, mais pour toujours, sans réserve comme sans retour vers le monde. Laissons ce monde affecter l'avantage qu'il n'a pas, d'instruire assez ses partisans; laissons ces héros de la raison, passez-moi cette expression, si versés, selon eux, dans l'usage et l'expérience du monde; se vanter d'être désabusés du monde, pendant qu'ils en sont plus esclaves que jamais; apprendre d'une tardive expérience ce qu'ils apprennent toujours trop tard; n'offrir aux pieds de la vertu qu'un cœur flétri, fatigué dans les voies de l'iniquité; honorer du nom de persuasion un dépit secret ou une disgrâce réelle; s'assujettir aux dehors d'un spectacle public de piété, où la contrainte engage et retient, et que la vérité ne sanctifie pas. De tels hommes sont plus dominés par les passions qui les tyrannisent en secret, qu'ils ne sont af-

franchis de celles qu'ils semblent sacrifier : ils se félicitent de paraître désabusés de leurs erreurs, lorsque c'est pour eux un titre d'applaudissement ; ils regrettent, ils rougissent presque de l'être, lorsque ce n'est qu'une vertu.

Je dis plus ; que ce monde qui passe et qui s'enfuit autour de nous, comme parle l'Apôtre, nous force enfin de reconnaître le néant de tout ce qu'il offre à nos yeux ; que par la vanité de ses promesses et l'injustice de ses mépris, par la fausseté de ses espérances et la certitude de ses chagrins ; par la frivolité de ses plaisirs et la réalité de ses peines ; par l'instabilité de ses honneurs et la cruauté de ses dédains ; par le vain triomphe de ses favoris et l'opprobre réel de ses esclaves ; que par tant de motifs et beaucoup d'autres encore, il nous force enfin à le connaître, à le condamner, à le mépriser ; ce peut être là, c'est en effet, tous les jours l'ouvrage de la raison éclairée enfin, et désabusée. Mais que ses lumières sont faibles! que ses efforts sont impuissants! que son langage est encore suspect, lors même qu'il est plus éloquent! Souvent on est plus esclave du monde, lorsqu'on paraît plus le mépriser et le haïr. Quand c'est votre Esprit qui éclaire et qui inspire, Dieu suprême, que ses lumières sont bien plus sûres et ses succès plus victorieux !...

Voyez les apôtres, environnés jusqu'alors des ténèbres de l'ignorance et de l'indocilité, devenir tout à coup les interprètes du ciel et les oracles de la terre. Voyez ces hommes, autrefois si jaloux de vaines marques de distinction, refuser un honneur où l'ambition la plus hardie n'oserait aspirer. On veut les adorer comme des divinités descendues du ciel, et sans chercher les vains détours d'une criminelle modestie, ils crient au blasphème. Voyez ces hommes, auparavant si avides d'intérêt, tout à coup insensibles aux largesses, même les plus séduisantes, celles de la piété. On répand à leurs pieds les trésors des fidèles, et ils ne daignent pas y laisser tomber leurs regards. Voyez ces hommes, dont le monde n'était pas digne, se regarder comme les sujets les plus méprisables du monde ; parce que c'est votre Esprit qui les inspire, ô mon Dieu! Dès lors, les vérités jusque-là inconnues pour eux, les vérités les plus dures, les plus cachées, les plus incroyables en apparence, se développent à leurs esprits. Renoncer à soi-même et porter sa croix, ce n'est plus pour eux un langage étranger, ni une folie, c'est l'objet de leurs désirs et la règle de leur conduite ; aimer ses ennemis et pardonner les injures, ce n'est plus pour eux une faiblesse propre d'une âme vile ; c'est la grandeur et la gloire d'un esprit chrétien ; les biens, les richesses du monde ne sont plus le sujet de leurs inquiétudes, c'est celui de leur mépris. S'exposer aux travaux les plus pénibles, souffrir les persécutions les plus violentes, affronter les tourments les plus affreux, ce n'est plus le sujet de leurs craintes, c'est celui de leurs vœux et la matière de leurs triomphes. Admirables leçons que je ne fais que retracer d'après les livres saints ; mais changement plus admirable encore, qui rend les apôtres capables de les reconnaître et de les goûter! Or je dis : plus ces vérités sont sublimes, plus ce changement qui rend les apôtres attentifs et dociles à ces vérités, est d'un ordre supérieur ; plus il porte le caractère de la puissance de l'Esprit-Saint : de tels prodiges ne conviennent qu'à la lumière et à la puissance éternelles.

Heureux état, sans doute, des âmes ainsi désabusées, ainsi éclairées des vérités saintes ! Le monde le plus injuste et le plus malin ne peut même lui refuser son admiration. Mais par quel miracle de la grâce, ô Esprit de vérité, opérâtes-vous ce changement admirable? Que leur inspirâtes-vous à ces hommes supérieurs, que vous ne nous inspiriez tous les jours? Que leur enseignâtes-vous de la vanité de ce monde que nous n'éprouvions? Quelle lumière si vive les détrompa! Quelle clarté divine éclaira leurs esprits? Quelle flamme éternelle pénétra leurs cœurs!... Profondeurs impénétrables que notre faiblesse doit adorer.... Ce que nous savons, et ce qu'il nous suffit de savoir pour notre consolation, c'est que ces miracles de l'Esprit-Saint, au rapport des livres sacrés, se multipliaient dans les jours heureux de l'enfance de la religion, où la simplicité des fidèles permettait encore de les espérer. C'est, comme le remarque saint Chrysostome (1), que ces prodiges qui éclatèrent en faveur des apôtres, dans le berceau de l'Eglise naissante, n'étaient que les prémices de ceux qui devaient éclater dans la suite dans le sein de la même Eglise : c'est que les mêmes vérités que cet Esprit leur enseigna, les mêmes erreurs dont il les désabusa, la même religion où il les consacra, sont encore et seront toujours les mêmes vérités qui nous doivent éclairer, les mêmes erreurs qui nous trompent, la même religion qui nous condamne. Car voici, chrétiens, la conséquence pratique qui doit le plus nous frapper, nous intéresser dans ce mystère ; et je vous suppose assez de foi pour souhaiter d'en être instruits. Cet Esprit sanctificateur qui fit paraître tant de puissance en éclairant les apôtres, est-il pour nous comme il fut pour eux, un esprit de lumière? Jugeons-nous ici nous-mêmes. Sa clarté divine a-t-elle dissipé les ténèbres de notre esprit? A-t-elle réformé quelques-uns de nos préjugés? Quels ont été, quels sont encore nos jugements, nos désirs, nos affections, nos vues, nos projets, nos espérances, nos craintes, nos joies, nos chagrins?... Je ne vous demande pas si l'Esprit de ténèbres vous a souvent et trop longtemps séduits. Où est

(1) Recte sic locutus est : haud quaquam dixisset omnes, nisi cæteri quique fuissent participes, nisi beneficium esset commune cum eis. (Chrys., hom. 4 in Evang.)

l'âme qui n'a pas été trompée par ses artifices et ses illusions?... Mais je vous demande si l'Esprit de lumière vous a détrompés enfin, s'il a reçu votre hommage, s'il a triomphé de vos résistances, s'il vous a fait reconnaître l'inutilité de ces prétendues bienséances qui vous amusent; le vide de ces biens qui vous enchantent, le crime de ces attachements qui vous occupent; si vous reconnaissez, si vous éprouvez que les afflictions ne vous rebûtent plus; que les prospérités ne vous élèvent plus, que les mépris ne vous révoltent plus, que les honneurs ne vous flattent plus, que le bonheur des uns n'excite plus votre envie, le malheur des autres votre mépris? Enfin, si dans tout ce qui forme le corps de votre conduite, vous ne pensez plus, vous ne raisonnez plus, vous ne jugez plus comme le monde? Ah! mon cher auditeur, s'il n'en est pas ainsi, concluez, selon la parole de Dieu même, que vous êtes encore du monde, c'est à-dire gouvernés par l'esprit du monde, esclaves de l'esprit du monde, participant aux anathèmes lancés contre le monde et contre l'esprit du monde; que tout le prestige, l'enchantement du monde, n'est pas encore dissipé pour vous; que tous ces prodiges annoncés de l'Esprit de Dieu, qui vient éclairer et sanctifier la terre, et qui éclatèrent en ce jour dans la personne des apôtres, ne sont pour vous qu'un spectacle brillant, auquel vous ne participez que par un hommage superficiel, par une froide et stérile admiration....

Mais, eussiez-vous, mes frères, cet avantage d'être éclairés aujourd'hui des lumières d'en haut sur vos erreurs et vos crimes passés, il en est un autre aussi précieux et nécessaire pour vous. Si les apôtres, en effet, se fussent bornés à reconnaître et condamner leurs erreurs, à rougir de leurs défauts, à admirer de nouvelles vertus, à donner à la divinité, à la puissance de l'Esprit-Saint des éloges légitimes; ces efforts, après tout alarmeraient-ils tant notre indolence et notre faiblesse? Il est quelquefois (et qui de nous ne les a pas éprouvés), des moments heureux, où un rayon de la grâce perçant tout à coup les épaisses ténèbres dont nous aimons à nous envelopper, et pénétrant jusqu'à l'abîme secret de notre cœur, nous montre malgré nous, nous-mêmes à nous-mêmes, et tels que nous sommes en effet; et dans ce moment favorable, où le voile de la passion et de la prévention est tombé de dessus nos yeux, quels sont nos dégoûts, nos regrets, nos résolutions, nos protestations? Que la carrière de la vertu qui paraît sans peine s'ouvrir sous nos pas, a de charmes alors pour nous, et que celle du vice nous cause de regrets! Mais avec ces beaux sentiments, qu'on est encore éloigné des efforts que l'Esprit de Dieu exige de notre fidélité: suivons toujours les apôtres pour nos modèles.

Lorsque vous serez fortifiés de la vertu d'en haut, leur dit un Dieu sauveur, vous me servirez de témoins: *Eritis mihi testes.* (*Act.*, I, 8.) C'est comme s'il leur disait, suivant l'explication qu'en donne saint Grégoire: Ce miracle de ma résurrection par où j'ai mis le sceau à la foi que je vous ai enseignée (Greg. *in Evang.*, hom. 4); cette religion, ouvrage éternel de ma puissance et de ma bonté pour les hommes, annoncée par tant d'oracles, justifiée par tant de prodiges, distinguée par tant de caractères, publiée par ma voix, scellée de mon sang, et avec cette religion, les vérités qu'elle enseigne, les vertus qu'elle ordonne, les sacrifices qu'elle exige: je vous en remets le témoignage, je vous en rends les dépositaires, et ce témoignage que j'exige de votre fidélité et dont vous n'êtes pas encore capables, vous me le rendrez, non-seulement devant mes disciples soumis et fidèles, mais devant mes ennemis les plus déclarés, au centre de la synagogue, le siége de l'incrédulité; devant des magistrats éclairés, des pontifes respectables par leur rang, devant les puissances de la terre, en présence des Juifs, témoins et auteurs de ma mort, au milieu de Jérusalem encore remplie du bruit de mon supplice et teinte de mon sang, devant des peuples infidèles qui s'y assembleront en foule; vous me le rendrez au delà des mers, dans des royaumes barbares, au centre de la gentilité, jusqu'aux extrémités de la terre: vous me rendrez ce témoignage, malgré les railleries de l'impiété, les préjugés de l'orgueil, les menaces de l'autorité, les blasphèmes du libertinage; vous me le rendrez, non-seulement en paroles, mais par tous les sacrifices que cet Esprit de force vous ordonnera; sacrifice de l'honneur prétendu, selon ce monde, sacrifice de la réputation, de vos biens, de vos engagements, de votre repos, de vos jours même et de votre sang: *Eritis mihi testes.*

Promesses honorables, engagements sacrés, quel en est l'accomplissement! O souvenir glorieux pour la religion, spectacle bien consolant pour ceux qui sont encore sensibles à sa gloire! Embrasés: *Spiritu inundatos* (Tertull.), énivrés de cet Esprit puissant: *Reaccensi Spiritu* (Chrys.), selon l'expression de saint Chrysostome; animés de cette confiance que l'Esprit de Dieu seul peut donner, supérieurs aux craintes de la politique, aux conseils du respect humain, aux jugements, aux erreurs du monde, les apôtres se préparent à rendre ce témoignage glorieux; ils partagent entre eux toute la terre, et pour les peindre d'un seul trait qui fait tout leur éloge, ils paraissent, ils parlent, ils souffrent, ils meurent, ils triomphent. Sur leurs pas et par leur témoignage, cette religion sainte pénètre jusqu'aux extrémités du monde; je la vois victorieuse de la superstition des Egyptiens, de la mollesse des Asiatiques, de la sagesse des Grecs, de l'orgueil des Romains; de nouvelles églises s'élèvent en Asie, en Egypte, à Antioche, jusque dans le cœur de Rome; et le signe de la croix, l'objet du scandale des Juifs indociles, se trouve placé, comme le remarque saint Augustin

(*De civitate Dei*, l. V, c. 24), sur le front des rois et des empereurs, et fait le plus bel ornement de leur couronne.

Effet prodigieux, effet admirable du courage des apôtres et du témoignage qu'ils rendent à la foi qu'ils professent; témoignage qui devient et le modèle et la règle de celui que tous les hommes doivent lui rendre; qui devient la loi de tous les âges, de tous les états, de toutes les conditions; qui doit consacrer les liens de la société, les droits de la nature, l'harmonie de la subordination. Tertullien le disait : Quand il s'agit de la gloire du prince, tout sujet doit être soldat; quand il s'agit de la gloire de Dieu, tout chrétien doit être apôtre (2).

Oui, ce témoignage de leur foi dont l'Esprit divin rendit les apôtres capables par la force et le courage qu'il leur inspira, c'est un devoir pour tous les chrétiens; c'est un hommage à la grandeur, à la puissance de Dieu qu'ils adorent; c'est un tribut légitime de reconnaissance pour tant de bienfaits dont il les enrichit; c'est un honneur pour de faibles mortels dont il veut bien agréer les services pour sa gloire si indépendante par elle-même; c'est une loi dont il veut bien leur faire un mérite; c'est, dans les hommes qu'il a créés, un caractère glorieux qui marque ceux qui sont dignes de ses récompenses ou de ses anathèmes. C'est ce qui distingue à ses yeux, comme il le déclare lui-même, ses amis ou ceux qui ne le sont pas : *Eritis mihi testes.*

Témoignage, je le sais, qui admet les conseils de la prudence et de la modération, les ménagements de la sagesse; qui étudie, qui consulte les égards dus au rang; qui évite les éclats inutiles ou dangereux, qui ne doit jamais être l'effet de l'humeur, du caprice, ou du tempérament, décorés des noms spécieux de zèle et d'inspiration; enfin, qui doit être épuré de tous les défauts de la faiblesse humaine. Mais aussi témoignage qui n'admet pas les conseils de la chair ni l'acception de personnes; qui ne doit pas se faire une fausse prudence d'une politique mondaine que Dieu réprouve, et que le monde même souvent n'approuve pas, dont les faibles se scandalisent, dont les impies se prévalent; une prudence à la honte de la religion et à l'avantage de l'impiété : car, ne vous y trompez pas, l'impiété et le libertinage ne demandent pas de vous un suffrage marqué; votre silence seul, votre tolérance est pour elle un triomphe. Timide dans sa naissance, elle devient insensible dans ses progrès; fière dans ses conquêtes, hardie dans ses systèmes, impérieuse dans ses triomphes : les ombres du silence lui sont toujours favorables; elle frémit, elle disparaît au grand jour de la vérité.

Témoignage de zèle, plus nécessaire pour vous, grands du monde, élevés par votre dignité. Pourquoi? parce que rien n'honore tant les grands du monde que l'honneur qu'ils rendent eux-mêmes à Dieu et à sa religion; parce que ce témoignage seul peut donner à vos actions l'empreinte et le mérite d'un ordre supérieur à tout ce que l'appareil de la vanité peut vous prêter ici-bas; parce que tout ce que vous faites par ce motif, a je ne sais quoi de grand, de divin, qui enlève l'admiration; parce que tout ce qui touche la loi de Dieu ne peut être balancé par aucun intérêt; parce que la gloire de celui qui obéit vient de celui qui commande. Les noms des Mardochée et des Joseph ont toujours été plus chers, plus respectés, que celui des Joab et des Abner. Témoignage, dis-je, nécessaire pour vous, qui êtes élevés en dignité, ou distingués par la sainteté de votre état; parce que des bienfaits plus multipliés, plus marqués demandent une reconnaissance plus éclatante; parce que votre autorité plus élevée, plus sacrée, entraîne des exemples plus efficaces, des obligations plus indispensables, des devoirs plus étendus, des fautes plus considérables, des scandales plus certains, des malheurs plus assurés, une punition plus terrible : *Eritis mihi testes.*

Témoignage qui n'exige ni la sublimité des connaissances, ni l'étendue des lumières, ni la supériorité des talents, ni la force, ni l'élévation ou l'autorité. On ne vous dit pas, pour imiter ces hommes apostoliques dans les prodiges qui étonnent l'univers, allez, brisez les liens du sang et de la nature; parcourez des mers immenses, des pays éloignés et barbares; volez sur les ailes de la grâce, affrontez les plus affreux tourments.

Grâce au Dieu immortel, nous vivons dans un siècle, dans un royaume où le trône et l'autel se servent mutuellement d'appui; où la religion et la piété règnent avec notre auguste monarque; où la foi n'a d'autres obstacles que nos passions, et d'autres ennemis que nous-mêmes. Ainsi, voulez-vous savoir comment ce témoignage doit se produire en vous dans la tranquillité, le repos, la médiocrité de vos conditions? Ce sera par la régularité de votre conduite, la sagesse de vos conseils, la piété dans vos discours, le retranchement de votre luxe, la modestie dans vos parures, la modération dans votre jeu, la paix et l'édification dans l'intérieur de vos familles; voilà les témoignages proportionnés à votre état, qu'exige de vous cet esprit de force et de piété : témoignages d'autant plus solides, qu'ils sont moins exposés aux attraits, aux dangers de la vanité; souvent plus difficiles, parce qu'ils n'ont d'autre soutien que la foi; plus méritoires, parce qu'ils ne sont connus que de celui qui peut seul les récompenser : *Eritis mihi testes.* O vous donc, portion chérie de l'héritage du Seigneur! d'autant plus précieuse, que vous l'êtes moins aux yeux du monde, n'enviez point aux grands, aux puissants de la terre l'avantage, souvent séduisant, toujours dange-

(2) in reos majestatis et publicos hostes omnis homo miles est. (TERTULL., apol. 24.)

reux, rarement vrai, de pouvoir rendre à la piété, à la religion des témoignages éclatants par eux-mêmes et par tout ce qui les environne. Ils ont pour eux les honneurs, les trésors, la puissance; vous avez pour vous vos mœurs, vos vertus : *Eritis mihi testes.*

Que de motifs, âmes chrétiennes, ne pourrais-je pas ajouter ici, pour vous engager à rendre ce témoignage à la Divinité que vous adorez! motifs tirés de votre reconnaissance, de votre intérêt personnel, des dangers même, des maux qu'attirerait votre indifférence criminelle, du scandale de la religion, du ravage de l'impiété, de la censure même du monde, assez malin pour vous contredire, assez juste pour vous respecter alors.

Il est surtout un témoignage indispensable à tous, indépendant des temps, des lieux : témoignage intime, invisible aux yeux du monde, inaccessible aux dangers du monde : je veux dire, ce témoignage du cœur qui nous assure que nous sommes les *temples du Dieu vivant, et que son Esprit habite en nous* (I *Cor.*, III, 17); que la charité de cet Esprit est répandue dans nos cœurs; que nous sommes revêtus de cet esprit de force, dont les apôtres sont un modèle si consolant; qui nous fait résister aux passions, réprimer nos désirs injustes, combattre nos penchants vicieux, affaiblir l'impression des sens, élever le triomphe de la grâce sur les débris de l'amour-propre et de la nature; vivre ici-bas de cet esprit de foi, qui fait le mérite des justes, et dans cette guerre continuelle dont parle l'Apôtre, toujours environnés des ennemis de notre salut, toujours revêtus des armes de la justice, toujours dans les efforts des combats, dans l'incertitude du succès, dans l'espérance d'être un jour couronnés par celui qui nous inspire et qui peut seul récompenser en nous ce témoignage : *Eritis mihi testes.*

A des chrétiens qui ne pourraient pas se glorifier de ces dispositions heureuses, ne pourrais-je pas appliquer le reproche d'un Dieu-Homme à ces deux disciples animés d'un feu qui n'était pas celui de la vérité? Non, hommes encore charnels et grossiers, vous ignorez quel esprit vous inspire, ou plutôt vous trouble et vous égare, et dès lors il est entre votre créance et votre conduite une énorme contradiction. (*Nescitis cujus spiritus estis.* (*Luc.*, IX, 53.)

En effet, chrétiens, croire au Saint-Esprit, car c'est ici la profession de foi que l'Eglise vous a dictée, et que vous prononcez tous les jours, peut-être sans attention comme sans mérite : croire au Saint-Esprit, c'est-à-dire croire que de toute éternité il règne dans le ciel et sur la terre une intelligence suprême, un Esprit tout-puissant, orné de tous les attributs de la Divinité, Dieu lui-même; soumettre les lumières de son propre esprit aux oracles que cet Etre souverain nous a révélés; condamner les erreurs qui se sont élevées dans les différents âges de l'Eglise contre la divinité de cet Esprit adorable; recevoir de cette Eglise même, organe de cet Esprit-Saint, les vérités dont elle est dépositaire; et, malgré sa profession de foi, se trouver dans la même disposition que ces disciples d'Ephèse, qui répondaient aux demandes des apôtres, qu'ils ignoraient même s'il y avait un Saint-Esprit; et contrister cet Esprit-Saint, selon le langage de saint Paul, par son indocilité à ses oracles, et son mépris pour ses organes les plus sacrés; et résister à cet Esprit par un esprit rebelle et un cœur incirconcis; et mentir au Saint-Esprit, séduits par les illusions de l'esprit des ténèbres.

Croire au Saint-Esprit, c'est-à-dire adorer un Esprit *de douceur et de charité*, dit saint Paul, et par un mélange monstrueux, nourrir dans son cœur des haines, des divisions, des animosités, des noirceurs, des querelles, des vengeances, des trahisons; et se nuire, se déchirer, se dévorer impitoyablement les uns les autres; et oublier les lois de la bienséance, les droits du sang, les liens de la nature, l'autorité des lois; et poursuivre avec un acharnement constant ses jalousies, ses ressentiments, ses fureurs.

Croire au Saint-Esprit, c'est-à-dire suivant l'Apôtre, adorer un Esprit de pureté et de continence, croire, suivant la définition du concile de Trente, que l'on a été marqué du sceau sacré que donne la grâce de cet Esprit-Saint (*Conc. trid.*, sess. 7, can. 1, *De confirm.*); c'est-à-dire, comme l'expliquait Tertullien, croire que par ce sacrement la chair est purifiée, afin que l'âme soit consacrée, éclairée, *engraissée* de la Divinité même (Tertull., *De resur. carnis*, c. 8); et nourrir dans cette âme des passions criminelles, et faire de cette chair, qui doit être le temple de l'Esprit-Saint, l'asile de la corruption, et prostituer par les excès et la débauche ce sanctuaire de l'Esprit-Saint. Car voilà, encore une fois, par l'opposition, le crime de votre conduite; pourquoi, homme terrestre et charnel, selon les expressions de saint Paul, tous les secrets adorables et consolants de cet Esprit, qui pénètre jusqu'aux profondeurs de Dieu, ne sont pas même de votre ressort : *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei?* (I *Cor.*, II, 14.)

Qu'est-ce, en effet, que la terre sans cet Esprit vivifiant? Une région de mort, le séjour, disait Job, de l'oubli et de la misère. Que sont tous les hommes, sans ce secours? Une multitude d'ossements secs, arides, comme les avait vus le prophète (*Ezech.*, XXXVII); un assemblage horrible de cadavres, décorés, si vous le voulez, des plus beaux titres et des ornements les plus pompeux qui se soutiennent, se remuent, se heurtent, se traversent, se nuisent réciproquement; animés par le souffle de leurs diverses passions, soutenus d'une activité apparente; mais dénués de tout sentiment et de tout mérite pour la justice et la vertu. Triste destinée du genre humain, sans le secours de cet Esprit vivifiant! l'homme

charnel ne peut seulement pas la comprendre : *Animalis homo*, etc.

Pour éviter ce malheur, nous réclamons, Seigneur, le secours de cet Esprit tout-puissant. Envoyez sur la terre cet Esprit que le sage demandait avec tant d'instance, et la terre sera changée. Esprit de lumière ! qu'il dissipe les nuages qui nous environnent et nous cachent la vérité. Esprit de force ! qu'il nous délivre de l'esclavage où nous réduit la vanité et la corruption des enfants du siècle, pour *participer à la liberté et à la gloire des enfants de Dieu. Ubi Spiritus Dei, ibi libertas.* (II *Cor.*, VII, 17.) Qu'il détruise en nous cet esprit pusillanime, dont parle le Prophète : *At pusillanimitate Spiritus* (*Psal.* LIV, 9), qui nous attache aux maximes du monde, nous assujettit à ses usages, nous fait craindre ses jugements, respecter ses erreurs, participer à ses crimes : Dieu de justice ! quand vous viendrez pour juger le monde, que faudra-t-il de plus pour nous confondre et nous condamner, que l'opposition de votre Esprit vivifiant, descendu sur la terre pour sauver les hommes ? Pourra-t-il servir à leur perte et à leur réprobation ? C'est ce qui me reste à vous montrer dans ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand Dieu veut punir les hommes de leurs infidélités à ses bienfaits, il permet que les effets de sa miséricorde et de sa bonté deviennent les instruments de sa justice et de ses vengeances. Ainsi la nuée lumineuse, qui conduisait les Israélites fidèles pendant les dégoûts de leur pèlerinage, n'était pour les Egyptiens qu'un nuage obscur qui les aveuglait. Ainsi, lorsque dans la plénitude des temps, Dieu résolut d'envoyer son fils bien-aimé sur la terre, ce signe adorable de salut pour tous, devint pour plusieurs un signe de réprobation. Ainsi, lorsque l'Esprit de Dieu descendit sur la terre pour accomplir tous les oracles et sanctifier la terre ; cet Esprit, qui devait apporter la lumière et la paix, est suivi de trouble et d'aveuglement. Mystère adorable ! s'écrie saint Augustin, impénétrable à nos faibles lumières, mais qui sauve et qui punit par les effets de sa sagesse et de sa justice ; soit qu'il étende ses miséricordes sur qui il lui plaît, soit qu'il fasse tomber, quand il lui plaît aussi, sur les coupables qu'il choisit, les plus terribles fléaux de ses vengeances, l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur (3).

Ce principe certain nous étant enseigné par la foi, voyons dans le mystère de ce jour un exemple terrible en lui-même, mais instructif pour nous, de cette justice divine, méritée par l'infidélité des hommes ; elle éclata dans les Juifs de Jérusalem par deux caractères odieux, par une résistance orgueilleuse, par un opiniâtreté scandaleuse : voilà son désordre ; elle fut punie de la part de Dieu par l'aveuglement et l'endurcissement : voilà sa punition.

Au milieu de Jérusalem, encore tout étonnée du prodige qui vient d'éclater ; pendant que les peuples étrangers, attirés par la solennité du jour, ne peuvent se refuser à l'admiration ; pendant que toute la ville retentit de cette merveille, jusqu'alors inouïe dans Israël, pourquoi les Juifs de Jérusalem, les plus éclairés, ce semble, paraissent-ils les plus insensibles à cet événement ? Avaient-ils des motifs solides, des soupçons légitimes de le révoquer en doute et de le contester ? Etaient-ils moins instruits que ces étrangers qu'ils semblent mépriser ? N'étaient-ils pas, au contraire, témoins des prodiges opérés sous leurs yeux, par un Dieu sauveur, et de ceux qui s'opèrent en ce jour par la puissance de l'Esprit-Saint qu'il avait prédit ? Ne se trouvaient-ils pas certains, malgré eux-mêmes, de l'accomplissement des oracles, dont la venue de cet Esprit était le sceau et l'accomplissement ? Ah ! chrétiens ! ne cherchons point d'autre source de cette insensibilité qui nous étonne, que l'orgueil de cette sagesse mondaine, toujours ennemie de Dieu et des œuvres de Dieu comme parle l'Apôtre. (II *Cor.*, III, 19.) Dès que ce sont des esprits vains et superbes, dès lors ce sont des esprits superficiels, infatués de la prétendue supériorité de leurs lumières et de leurs connaissances ; jaloux de tout ce qui peut les contredire ou les obscurcir ; révoltés, indignés contre tous ce qui peut altérer leur crédit et leur réputation ; éblouis des faux charmes de la singularité, idolâtres de ses préventions, de ses propres jugements, dont on veut se croire le seul artisan et le créateur ; esclaves d'une honte imaginaire de suivre une opinion, une créance populaire : dès lors cet orgueil, cette passion de dominer, plus vive, plus impérieuse dans des esprits éminents, ou qui se flattent de l'être, que toutes les autres passions de l'âme, les rend insensibles à tout événement ; rassurés sur une prétendue sécurité ; incapables de tout examen sage et réfléchi : orgueil spirituel, si je puis m'exprimer ainsi ; passion de l'âme plus violente, plus impétueuse que l'ambition la plus effrénée dans les hommes nés, ce semble, pour en écouter les conseils et en suivre les projets : passion qui, jusque dans le ciel, corrompit les esprits célestes et causa leur chute effroyable, et qui, bien plus aisément, doit corrompre sur la terre les esprits terrestres, sujets à tant de faiblesses : passion de dominer et de se distinguer, dont ce monde est tous les jours le théâtre affreux, par les scènes qui s'y renouvellent à nos yeux, et qui pour être moins tragiques et moins sanglantes, n'en portent pas moins un caractère de malignité, ne font pas jouer moins de ressorts et ne produisent pas moins les effets les plus funestes : passion de dominer,

(3) Sic excæcat, sic obdurat Deus, deferendo et non adjuvando, quod occulto judicio facere potest, iniquo non potest. (Aug., tract. 53 *in Joan.*)

qui enfanta les divisions dans les sociétés, les divorces dans les familles, les schismes dans les Etats, les scandales dans le sanctuaire; qui arma les parents, les amis, les peuples, les sujets, les rois les uns contre les autres; qui fit couler des flots de sang sur la terre indignée.... Je m'arrête, chrétiens! et, sans retracer ici l'affreux tableau des ravages en tout genre qu'entraîne cette malheureuse passion, fixons nos regards sur les effets funestes qu'elle produit dans les Juifs. De quel aveuglement en effet sont-ils frappés? Un voile épais semble s'appesantir sur leurs yeux, obscurcir toutes leurs lumières et corrompre tous leurs jugements. Les apôtres ne sont plus pour eux des hommes éclairés d'en haut, que la vérité guide; ce sont, à ce qu'ils croient ou ce qu'ils feignent de croire, des hommes méprisables, que trouble la débauche, et que l'ivresse fait parler. Les nations entraînées, converties par le souffle de l'Esprit tout-puissant, ne sont plus pour eux qu'une populace séduite par l'ignorance et trompée par la crédulité. Le miracle des apôtres prêchant Jésus-Christ mort et ressuscité, n'est plus pour eux qu'un spectacle pour le moins indifférent, auquel ils ne daignent prendre part que pour affecter d'en douter. Chose étrange, dit saint Chrysostome! cet Esprit annoncé par la Vérité même comme un Esprit de lumière, ce n'est encore qu'un maître pacifique qui se renferme dans l'enceinte du cénacle, qui se borne jusqu'ici à instruire, sous une forme nouvelle et inconnue aux hommes, de pauvres pêcheurs occupés à la prière dans l'ombre et le silence de la retraite; et déjà toute la synagogue et ses princes sont en alarmes : de là leurs assemblées tumultueuses, leurs conseils incertains, leurs démarches hasardées, leurs demandes inquiètes : Que ferons-nous, disent-ils entre eux? *Quid faciemus?* Tel est le langage du trouble et de l'aveuglement. Ce que vous devez faire, et ce que vous ne ferez pas, princes, magistrats, sages prétendus selon le monde, reprend saint Chrysostome; ce serait de reconnaître, de vous écrier que le Seigneur a fait éclater un grand prodige dans Israël; ce serait d'avouer publiquement la certitude d'un événement que vous ne pouvez nier : *Non possumus negare.* Ce serait de faire hommage de vos lumières dans un prodige où la puissance divine se montre d'une manière si éclatante : mais l'orgueil de la sagesse mondaine n'est pas capable de ces efforts; ses erreurs lui deviennent chères, et il s'applaudit de son aveuglement. Ainsi donc s'exécute à votre égard cet oracle terrible que Dieu prononça dans sa fureur, qu'il *aveugle pour faire éclater sa puissance. Excæcari te ut ostendam virtutem meam.* (*Exod.*, IX, 18; *Prov.*, XXI, 30.) Ainsi éprouvez-vous *qu'il n'est point de prudence contre le Seigneur.* Ainsi êtes-vous aux siècles à venir un exemple formidable de l'aveuglement dont le Dieu du ciel punit et confond la présomptueuse sagesse du siècle? Exemple de punition qui se renouvelle encore de nos jours à la honte de notre siècle.

Car, mes frères, écoutez cette instruction que me fournit mon sujet : Votre piété s'alarme quelquefois de voir jusque dans le sein du christianisme des sages prétendus selon le monde, des esprits éclairés, instruits, célèbres; de grands hommes dans les idées du monde, être les plus indifférents, les plus aveuglés pour ce qui regarde la piété; ne donner aux mystères les plus saints, aux prodiges les plus éclatants qui les caractérisent; à la sublimité, à la sainteté des preuves qui les accompagnent, qu'une attention superficielle et passagère; ou garder un silence injurieux, qui, dans de tels hommes, paraît moins l'effet de persuasion intime que d'une adhésion de complaisance; pourquoi ne le dirions-nous pas, devenir même quelquefois les partisans et les sectateurs de l'incrédulité. Votre surprise cesserait, mon cher auditeur, si, fidèle vous-même aux lumières de votre foi, vous reconnaissiez dans cet aveuglement funeste la conduite d'un Dieu, jaloux de sa gloire sur les esprits audacieux, qui osent s'irriter, *sans crainte d'en être accablés;* vous y verriez la même infidélité marquée du même sceau d'aveuglement et de réprobation.

Car, quelle preuve plus sensible de réprobation que de voir, d'entendre tous les jours ces sages prétendus avouer leur ignorance, leur faiblesse, pour expliquer les phénomènes les plus simples de la nature, qu'ils reconnaissent sans peine et sans les comprendre, et rougir d'avouer cette même faiblesse, cette même ignorance dans ce qui regarde les œuvres du Seigneur et les mystères impénétrables de sa religion? Quelle preuve plus sensible d'une raison égarée et perdue, d'une raison accablée sous l'anathème; de voir et d'entendre ces hommes estimés, révérés du monde, renoncer aux promesses consolantes de cette religion qu'ils méconnaissent, pour se livrer à toutes les horreurs de l'impiété? Quel serait le devoir, le caractère d'une raison saine, épurée? Ce serait en se reconnaissant si faible, si insuffisante pour pénétrer les secrets de la nature, de se reconnaître plus faible, plus insuffisante encore pour comprendre, pour envisager seulement des mystères inaccessibles à tous ses efforts, et où il n'est donné au plus grand génie comme au plus borné, que le mérite de croire en sage et d'obéir en enfant (*Matth.*, XVIII, 3), pour me servir des paroles de l'Ecriture. Ce serait de s'humilier, de captiver ses raisonnements et ses lumières sous le joug de la foi; de sacrifier ses répugnances à l'autorité de cette foi; de respecter les bornes qui lui sont prescrites dans l'étude des dogmes et des mystères de cette foi; de consacrer l'usage de ses lumières et de ses connaissances à l'avantage et pour l'honneur de cette foi. Mais parce qu'une raison soumise et docile dans ces esprits audacieux ne paraîtrait pas justifier assez les oracles menaçants d'un Dieu vengeur de ses droits; parce que l'hommage d'une

raison soumise est un prodige presque inconnu ; loin d'être surpris de cet aveuglement dans ces héros de l'incrédulité, je reconnais et j'adore en tremblant le jugement juste mais sévère d'un Dieu qui m'annonce être venu pour éclairer les simples et pour aveugler les sages et les prudents du siècle. *In judicium veni, ut qui vident, non videant.* (*Joan.*, IX, 39.)

Il est dans le trésor des vengeances célestes, un fléau plus terrible encore. Le Seigneur a aveuglé les yeux de son peuple infidèle (*Joan.*, XII, 40), dit le prophète ; il a endurci leur cœur, *pour qu'ils ne se convertissent pas* (*Isa.*, VI, 9), *et qu'il ne les guérisse pas.* (*Matth.*, XIII, 6.) Où pouvons-nous reconnaître un plus terrible exemple de ces oracles menaçants et toujours exécutés conséquemment au démérite des hommes, que dans l'exemple des Juifs en ce jour ?

Car ne croyez pas, dit saint Chrysostome, que ces princes des prêtres, ces hommes éclairés doutassent de la réalité du prodige qui éclatait sous leurs yeux : la certitude des oracles des prophètes, les promesses du Messie n'étaient ni si anciennes ni si oubliées qu'elles n'éclatassent par des traits trop marqués pour eux. Ces dépositaires de l'autorité et de la loi, ces hommes supérieurs au commun du peuple par leurs lumières et par leur rang, témoins des prodiges qui se manifestaient au milieu d'eux ; environnés de cinq mille étrangers qui viennent rendre hommage à la vérité ; devenus, malgré eux-mêmes, les spectateurs et la preuve de celles qu'ils combattent, quelle ressource enfin emploient-ils pour soutenir et justifier leur opiniâtreté ? Toujours la plus funeste : c'est toujours celle de l'impiété, de ne prendre plus conseil que de leur passion ; de chercher dans les ressorts de leur politique de quoi calmer ou éloigner le trouble de leur raison ; de traiter comme criminels des hommes qu'ils rougiraient de regarder comme innocents ; de consommer leur impiété par des démarches que la probité seule réprouve.

Qu'elle tombe ou qu'elle subsiste, cette Synagogue orgueilleuse, sa chute leur importerait peu si elle ne devait pas entraîner celle de leur crédit ; mais leur ambition jalouse absorbe tout autre sentiment et éteint tous leurs remords. C'est elle qui rallie leurs complots, qui réveille leurs craintes, qui allume leur haine, qui précipite leurs démarches, qui leur forme un cœur d'airain pour tout ce qui pourrait encore les toucher. Le temps même et les révolutions des années ne font que perpétuer leur malheur ; le temple profané et détruit, la ville en cendres, le peuple entier dans l'esclavage, sont dans la suite des objets qui ne font plus d'impression sur des cœurs que l'impiété a endurcis et que Dieu a réprouvés. Voilà sans doute, par rapport à ces Juifs, ce qui nous saisit d'une juste horreur ; mais ce qui ne nous étonne pas par rapport à nous, c'est que la même impiété se renouvelle avec les mêmes caractères ; c'est que les mêmes dispositions dominent dans les cœurs et produisent les mêmes effets, moins marqués peut-être, mais non moins terribles : c'est que ces examens prétendus de nos mystères, cette indifférence orgueilleuse pour tout ce qui regarde la piété et la religion, dégénère dans une insensibilité et un endurcissement funestes. Oui, chrétiens, à entendre ces prétendus sages, ce n'est d'abord, comme le feignaient les Juifs, que précaution contre l'égarement et la surprise ; ce n'est qu'équité naturelle, attention nécessaire pour ne pas se laisser séduire par l'erreur : mais bientôt, la passion venant au secours, c'est infidélité naissante, c'est opiniâtreté secrète, c'est endurcissement formel aux vérités les plus claires. Eh ! l'on saurait bien à quoi s'en tenir, si le cœur se défendait toujours des attraits du vice et de la passion ; mais parce que ces passions toutes seules sont trop faibles pour se soutenir ; parce qu'étant si chères, on voudrait bien qu'elles ne fussent pas si criminelles ; parce que c'est trop acheter le crime, que de l'acheter au préjudice du repos de son cœur ; parce que l'alternative cruelle, ou de sacrifier ces passions, ou de s'y calmer est le seul parti à prendre ; parce que ce sacrifice coûterait trop, et que d'un autre côté le doute de ces vérités trouble encore ; on se détermine, on veut s'endurcir, on reçoit enfin des mains de la passion même le bandeau d'un aveuglement volontaire ; on puise dans le sein du crime l'oubli des vérités, parce qu'il entraîne celui des devoirs et des vertus. Ah ! c'est alors qu'aucun motif ne retient plus, que la crainte n'arrête plus, que l'intérêt propre ne parle plus, que l'autorité ne soumet plus, que la conscience ne touche plus, que les liens profanes, les liens sacrés, tout se rompt, tout se brise pour suivre avec fureur le fantôme qui entraîne, et que, tandis que tout tremble autour de vous, vous seul, appuyé d'une affreuse constance, osez braver la foudre et soutenir l'anathème. La mort même, avec toutes ses frayeurs, ne peut vous ramener à un repentir salutaire. L'éternité s'avance, le charme tombe, l'illusion se dissipe, la vérité enfin malgré vous vous éclaire ; et plus jaloux encore dans ce dernier moment d'une persévérance diabolique que de la gloire solide d'un généreux retour, vous luttez contre votre conscience alarmée ; vous faites effort sous le masque d'une tranquillité feinte ; vous combattez contre un désaveu que vous regardez avec horreur ; ce n'est plus entêtement, c'est rage, c'est fureur ; ce que vous avez condamné par irréligion, vous le rejetez par désespoir, et votre dernier soupir devient le dernier blasphème de votre impiété....

Etat déplorable ! qui vous effraye peut-être moins, parce que vous vous en croyez plus éloignés ; car qui ne sait tous les prétextes dont ce mal funeste a coutume de se masquer ? qui ne sait que les cœurs les plus endurcis sont les plus ingénieux à se

déguiser à eux-mêmes leur malheur. Or, sans réfuter ici ces prétextes, je ne me permets qu'une réflexion simple, mais qui peut vous instruire. Rappelez-vous ces temps heureux, où, dociles aux lumières de l'Esprit-Saint, vous étiez éclairés sur vos devoirs; sensibles aux remords, alarmés sur votre conscience, pleins d'ardeur pour la vertu, et saisis d'horreur pour le vice; où la foi de vos pères ne vous offrait rien que d'auguste et de respectable; où votre raison pliait sous le joug de l'autorité; où les passions n'avaient pas encore dominé dans votre cœur; où vous trouviez votre repos dans le sein de vos devoirs et des vertus : comparez cet état avec celui où vous languissez aujourd'hui; avec cette répugnance à toutes les rigueurs de la pénitence; avec cette insensibilité pour la foi et tous les mystères de la foi; avec cette langueur et cet engourdissement fatal pour tout ce que vous prescrivent la piété et la religion... Confus, étonnés de cette opposition qui se trouve en vous-mêmes; ah! craignez que ce jugement de la sévérité d'un Dieu ne s'opère à votre égard; que la main du Seigneur ne s'appesantisse sur vous, et que par tant de désordres et d'infidélités, comme par autant de degrés, vous ne tombiez dans l'abîme de cet endurcissement fatal. Ah! mon cher auditeur! si dans ces fêtes de religion, consacrées à nous retracer le triomphe de l'Esprit-Saint sur la terre, cet Esprit de Dieu fait entendre sa voix au fond de vos cœurs, ne les endurcissez pas; s'il y fait encore naître des remords, regardez-les comme des grâces précieuses qu'il vous accorde avant de vous punir, et ne vous faites pas un mérite affreux de braver ses coups. Du fond de ce cœur alarmé, touché, oserais-je l'espérer? converti et changé, dites-lui, avec Moïse : Seigneur, votre Esprit a soufflé sur la terre, et loin que nous ayons jusqu'ici ressenti les effets salutaires de ce souffle divin, il nous est devenu funeste par notre infidélité, et n'a servi qu'à soulever les flots de nos iniquités, pour nous engloutir par un jugement juste, mais terrible : *Flavit Spiritus tuus, et operuit eos mare, submersi sunt quasi plumbum.* (*Exod.*, XV, 10.) Dieu tout-puissant, vous nous avez endurcis, pour nous empêcher de vous craindre, et de nous convertir : *Indurasti cor nostrum ne timeremus* (*te Isai.*, LXIII, 16) : ne nous punissez pas plus longtemps : *Convertere propter servos tribus hæreditatis tuæ.* (*Ibid.*) Nous vous prions aujourd'hui d'envoyer de nouveau cet Esprit sanctificateur parmi nous, non pas avec le même éclat, ni les mêmes prodiges qu'il fit éclater parmi vos apôtres; mais avec les mêmes effets de conversion et de sanctification.

Je parlais avec confiance en présence des rois, puis-je dire aujourd'hui avec le prophète, des vérités saintes, qui rendent témoignage à la religion que vous êtes venu apporter à la terre, ô mon Dieu! parce que je parle devant un roi qui sait respecter et faire respecter tout ce qui est marqué du sceau de cette religion; qui, après avoir donné la paix à l'Europe, regarde comme un événement de son règne, de la donner à l'Eglise; qui sait soutenir l'indépendance, les droits de sa couronne, et faire rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû; pouvons-nous n'avoir pas cette confiance, Sire, pendant que cette religion, depuis le premier prince qui la fit monter avec lui sur le trône, où nous vous admirons, a toujours trouvé auprès de ce trône un appui aussi solide que consolant. Parmi les noms glorieux que l'amour et l'admiration de leurs sujets ont fait donner aux rois vos augustes prédécesseurs, le titre de roi très-chrétien a toujours été le plus constant et le plus précieux qu'ils aient conservé; et les erreurs ou les profanes nouveautés ont toujours été les premiers ennemis qu'ils se sont proposés d'assoupir et de vaincre, persuadés que c'est affermir leur autorité que d'affermir celle de la foi. Ainsi un roi, selon le cœur de Dieu, au milieu de la gloire d'un règne heureux et tranquille, demandait autrefois au Seigneur de le confirmer dans cet esprit de religion qu'il accorde aux princes pour le bonheur des peuples; qui préside aux conseils des rois, et y dicte les oracles de la sagesse; qui assure l'autorité et en consacre l'usage, qui resserre les liens de l'Etat en les unissant à ceux de la religion; qui rend heureux sur la terre et les princes et les peuples, pour les réunir dans l'éternité. *Amen.*

II. PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS,

Prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de messieurs de l'Académie française, le 25 août 1746.

Ambulabunt reges in splendore ortus tui, Jerusalem... et ministrabunt tibi, et venient..... et adorabunt vestigia pedum tuorum. (*Isai.*, LX, 3.)

Les rois marcheront à la lumière de votre aurore, ô Jérusalem! ils suivront vos lois, et viendront adorer les vestiges sacrés qui conduisent à vous.

Ils étaient arrivés ces temps heureux, annoncés par le prophète, où les rois et les princes de la terre, charmés des beautés de la céleste Jérusalem, devaient marcher à la lueur de son flambeau, écouter ses oracles avec docilité, et suivre avec constance les routes qui conduisent à ce séjour bienheureux. Déjà depuis longtemps les cours et les palais des empereurs n'étaient plus les sanctuaires des idoles, et ils n'étaient plus eux-mêmes leurs premiers adorateurs : l'enfer en frémissait, et la religion sainte, placée sur les trônes, triomphait avec éclat. Mais de voir un roi également grand par ses vertus chrétiennes et par ses qualités royales; un prince que la postérité, toujours équitable, parce qu'elle est toujours désintéressée dans ses jugements, a placé au rang des grands princes et des grands saints; un prince, dont le nom est également révéré dans l'Eglise, et célèbre dans l'histoire; un

prince, qui d'une main soutînt les autels du vrai Dieu, et de l'autre rassurât sa couronne ; voilà le prodige réservé jusqu'aux jours de saint Louis, et c'est à ce saint roi que mon texte convient spécialement : *Ambulabunt*, etc. Voilà le modèle capable de confondre le monde sur deux erreurs qu'il adopte et qu'il autorise. En effet, la grandeur ne paraît-elle pas une présomption contre la piété, et la piété un obstacle à la grandeur ? L'élévation semble un privilége contre les devoirs austères de la vertu, et la vertu une faiblesse pour les qualités requises dans l'élévation. On croit, parce qu'on est grand, pouvoir se dispenser d'être véritablement chrétien ; on croit, qu'étant véritablement chrétien, on ne pourrait être véritablement grand : deux erreurs que saint Louis force le monde de venir reconnaître et désavouer aux pieds du trône. Il sut allier les qualités d'un grand prince aux vertus d'un chrétien, l'héroïsme de la grandeur avec l'héroïsme de la religion ; je dis plus, et voici sa gloire propre : c'est dans sa dignité qu'il trouva les motifs les plus forts pour parvenir à la sainteté ; c'est dans sa sainteté qu'il puisa les secours les plus puissants pour soutenir sa dignité ; en deux mots, je trouve dans saint Louis, la sainteté établie sur la grandeur, la grandeur soutenue par la sainteté. Tel est aujourd'hui le sujet de son éloge.

L'entreprendre cet éloge, dont cette chaire a tant de fois retenti avec applaudissement, et l'entreprendre devant une célèbre assemblée, où l'on voit réuni ce que la naissance et le mérite ont de plus distingué, ce serait de ma part une témérité, Messieurs, et je céderais à la juste crainte qu'une telle entreprise m'inspire, si je ne savais que ces hommes supérieurs, devant qui je parle, le sont encore au mérite de l'esprit par celui de leur religion. Tout ce qui est marqué de ce sceau est respectable pour eux : nés pour instruire, ils s'assemblent ici pour s'édifier, et l'on est assuré de leur suffrage, dès qu'on peut intéresser leur piété. Quelle autre ressource pourrait avoir, en parlant à ces juges et à ces maîtres de l'éloquence, un homme destiné jusqu'ici à distribuer le pain de la parole à des peuples assis à l'ombre de l'ignorance ? Pour traiter dignement la grandeur et la sainteté de mon sujet, j'implore les lumières de l'Esprit-Saint par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Regarder le rang et l'élévation comme un privilége qui dispense des devoirs du christianisme, ou qui en adoucisse les obligations ; croire que la sévérité des maximes de l'Evangile doit s'évanouir parmi les douceurs de la prospérité et les délices de l'abondance ; se forger un fantôme de religion, qui ne reçoive d'impression que de nos caprices, qui nous rassure sur nos scrupules, et nous endorme sur nos obligations, qui contente notre raison et consacre nos défauts, qui n'exige qu'un hommage superficiel de l'esprit, sans gêner les inclinations secrètes du cœur ; n'est-ce pas l'illusion de la plupart des grands ?

Dangereuse et trop commune illusion que saint Louis condamne par une conduite opposée ! Grand dans le monde et aux yeux du monde, il ne s'en crut que plus obligé à être grand devant Dieu et selon Dieu ; des obstacles de la grandeur mondaine, il s'en fit autant de moyens de parvenir à la grandeur chrétienne. Dangers de la grandeur qui séduisent, embarras de la grandeur qui dissipent, exemples contagieux de la grandeur qui corrompent, faux éclat de la grandeur qui trompe et qui abuse, autant de motifs et de moyens dont saint Louis se servit pour se sanctifier ; et c'est ainsi que je dis qu'il nous montre la sainteté établie sur la grandeur. Reprenons :

Dangers de la grandeur qui séduisent : tout est danger pour les grands. Nés dans le sein de la grandeur même, la mollesse les accompagne dès le berceau, la licence guide leurs premiers pas, la flatterie se présente sous le masque du respect, l'injustice emprunte le nom d'autorité, le vice ne paraît que comme usage et bienséance, et souvent ils ignorent les vertus, comme ils devraient ignorer les vices. Sortis des ténèbres de l'enfance, quel spectacle trompeur se présente à eux de tous côtés ! que d'écueils cachés sous les apparences les plus riantes ! Pour un Abner, combien de Joab ? Pour un Chusaï, combien de Jonadab ? Pour un Mardochée, combien d'Aman ? Dangers du côté des richesses ; écueil bien dangereux dans un rang où l'ambition emprunte souvent le secours de l'autorité et de la violence, et où la violence se joint quelquefois à la fourberie et à l'imposture ; delà cette fausse maxime du siècle qui fait consister la grandeur dans l'appareil de la vanité ; prétexte spécieux dont les grands ne manquent jamais pour satisfaire leur cupidité ; amusements ruineux ou criminels, capables d'épuiser les fonds les plus sûrs. Grands du monde, heureux de la terre, tels sont les dangers inséparables de votre état, et les regardez-vous toujours comme des dangers ? Puisse l'exemple d'un saint roi vous apprendre à les envisager avec les yeux de la religion, et à faire des dangers mêmes autant de moyens de sanctification et de salut !

Saint Louis, né dans la pourpre et sur le trône, aperçut les dangers innombrables qui l'environnaient ; c'était beaucoup : il les évita. Dans un âge où tout conspire à exciter les passions ; dans un rang où la flatterie les encense, où la licence les autorise, où l'intérêt les sert et les fomente ; c'est dans ce rang et à cet âge que, semblable à ce pieux roi d'Israël, dont parle l'Ecriture, saint Louis *se joue avec les lions, comme l'on joue avec les agneaux* (I *Reg.*, XVII; *Eccl*, XLVII, 3) ; qu'il fait monter avec lui l'innocence sur le trône, comme Josias ; qu'il y fait régner la sagesse, comme Salomon ; qu'il établit la vérité dans le centre de la vanité, la pureté dans le séjour des tenta-

tions ; et, pour me servir des termes d'un grand évêque, la piété et la religion sur le théâtre de l'idolatrie. Il savait que la pompe et l'éclat ne servent qu'à exciter le mépris, lorsque ceux que ces vains ornements accompagnent, ne sont pas grands par eux-mêmes, et qu'on les aperçoit tels qu'ils sont à travers ces voiles de la vanité. Prétextes apparents, suggérés par la cupidité, accrédités par l'autorité, soutenus par la force, la ruine des faibles et le crime des grands. Ah! le cœur de notre saint roi fut-il jamais susceptible de ces indignes artifices ? Juge contre lui-même, à la tête de son conseil, il prononce en faveur du comte de Troyes, qui lui redemandait le comté de Dammartin, parce qu'il respectait dans des titres, suspects peut-être les vestiges même douteux de la justice.

En vain un zèle peu éclairé lui conseille, par la bouche même des prélats de son royaume, de s'emparer des biens de ceux que l'Eglise avait séparés de son sein, pour les employer, ces mêmes biens, à des œuvres que la charité paraissait approuver. Notre saint roi, persuadé que *la douceur affermit le trône des rois* (*Prov.*, XX, 28), crut que la charité, en cette occasion, refuserait des dépouilles enlevées contre ses intérêts ; moins jaloux de s'emparer par autorité des biens de ses sujets, infidèles à l'Eglise, que de posséder, par sa bonté, leurs cœurs et leurs personnes ; maître généreux ! Père commun !

Mais qu'il est difficile pour un grand de n'être point occupé de ces amusements, pour le moins frivoles, où le penchant entraîne, où la mollesse retient, où les plaisirs sont introduits par l'abondance, et où les passions entrent souvent à la suite des plaisirs ! Le roi que je loue, ne goûta-t-il point de ces fruits empoisonnés des richesses? Répondez, victimes infortunées du luxe et de l'ambition des grands, vous qui fûtes toujours le plus cher objet de son cœur? Répondez, et dites-nous si jamais les excès du grand de la terre que nous honorons produisirent l'indigence des peuples; si ses divertissements firent couler vos larmes; si des passions qui ne connaissent point de bornes, furent jamais le prétexte de sa dureté, la cause de son impuissance à vous soulager, la source de vos malheurs?

Murs sacrés, asiles de la pauvreté et de l'indigence, que la charité a préparés de ses propres mains; autels relevés, sanctuaires décorés par la libéralité de notre saint roi, vous êtes encore à nos yeux des monuments authentiques de sa royale magnificence ! Pardonnez-lui, siècle profane, ces pieuses occupations : c'étaient celles des David et des Salomon. Ainsi rendaient-ils au Seigneur les bienfaits dont sa main libérale les avait enrichis ; ainsi notre prince triomphait-il des obstacles que forment les richesses; ainsi faisait-il des dangers de la grandeur autant de matières de victoires et de moyens de sanctification.

Qu'on n'exagère donc plus les dangers de la grandeur ! Le monde est dangereux pour les grands ; il l'est pour tous ceux qui vivent dans le monde : il l'est même quelquefois pour ceux qui n'y vivent pas. Mais les grands dangers ne font qu'animer les grands courages. Et que ne doit-on pas espérer après qu'un saint roi s'est sanctifié au milieu des dangers de la grandeur qui séduisent et des embarras qui dissipent ?

Quoique le travail soit et doive être l'apanage de toute condition humaine, l'on peut dire que les soins et les embarras sont toujours à la suite de la grandeur. Je ne parle point ici de ces grands, assoupis dans le sommeil de la grandeur même, endormis dans les bras de la mollesse, qui brillent d'un éclat emprunté de leurs pères qui rejaillit encore sur eux; et qui jouissent, dans une superbe et voluptueuse oisiveté, d'une gloire héréditaire, fruit pénible des nobles travaux de leurs ancêtres : c'est perdre une partie de la gloire transmise que de ne la pas augmenter. Je ne parle point de ces hommes que l'ambition nourrit de ses songes et de ses vapeurs ; de ces esclaves de la fortune qu'elle entretient dans des peines et des embarras sans fin, et qu'elle ne récompense jamais, parce que leur sort est de ne jouir jamais et de désirer toujours. Je ne parle point enfin de ces hommes de la terre qui puisent, dans le sein de toutes les passions, des soucis et des travaux continuels dont leur esprit et leur cœur sont tout à la fois la victime et la proie : semblables à ces voyageurs égarés que des feux trompeurs, formés des exhalaisons de la terre, amusent et trompent par différentes figures et conduisent enfin au précipice, après bien des détours et des marches inutiles. Laissons à une triste expérience le soin de les désabuser trop tard et de les confondre. Je parle de ces hommes au-dessus de nos têtes, que des emplois importants nous rendent respectables; de ces colonnes de l'Etat sur qui repose la sûreté de nos fortunes ; de ces héros guerriers, dont la valeur vient de reculer nos frontières et d'assurer la tranquillité et la gloire du royaume. C'est à ces dieux de la terre, comme parle l'Ecriture, que j'ose dire de venir à l'école du trône apprendre à se sanctifier, au milieu des illustres embarras de la grandeur : *Erudimini qui judicatis terram.* (*Ps.* II, 10.)

Si les actions des hommes, quelque nobles, quelque grandes qu'elles soient, ne sont dignes de récompense aux yeux de Dieu, qu'autant qu'elles sont animées d'un motif digne de lui, qui en fait l'âme et le mérite, qu'il est à craindre que celles qui sont les plus brillantes, et auxquelles le monde applaudit le plus, ne soient vides et frivoles, pesées au poids du sanctuaire, et ne produisent aucun fruit pour l'éternité ! Le cœur agité, et remué par ces objets profanes, conserve partout l'impression qu'il a reçue : il se fatigue, il s'use, il se livre à tout et s'oublie lui-même, en oubliant le Seigneur, comme disait saint Bernard à un

grand pape : *Soli te negas tibi.* (Bern., ep. 239.)

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que les talents les plus sublimes ne servent qu'à égarer davantage de la voie du salut, si la vue de Dieu n'en arrête la dissipation, n'en purifie les desseins, n'en corrige l'usage, n'en sanctifie les écueils : *Soli te negas tibi.*

Pendant que ce juge de la terre règle les intérêts et le sort des hommes, soutient le bon droit de la justice ; si sa vanité s'applaudit de ce qu'il est obligé de faire par devoir; si son esprit s'arrête à cette multiplicité d'affaires qui le dissipent; si son amour-propre se laisse éblouir par cette autorité qui le distingue; s'il punit le vice par vanité; s'il récompense la vertu par nécessité; s'il défend la justice par habitude, il fait des heureux selon le monde et ne travaille lui-même que pour le monde : *Soli te negas tibi.*

Pendant que ce héros, à la tête des armées, sauve l'Etat et gagne des batailles, si le bruit des acclamations et des applaudissements l'étourdit et le transporte; si, lorsqu'il entraîne après lui la victoire, il oublie qu'il n'est que le lieutenant et qu'il ne tient sa force que du Dieu des armées, ce n'est qu'un héros de la vanité, une noble victime de l'amour-propre, un brillant instrument dont le Dieu des combats et de la victoire se sert pour châtier ou sauver les peuples et qu'il doit peut-être lui-même un jour réprouver : *Soli te negas tibi.*

Or quelle importante et royale leçon nous donne là-dessus saint Louis ? La voici : Elevé sur le trône, il ne le regarda pas comme un lieu de licence et d'oisiveté, et le sceptre ne lui parut pas, dans ses mains, un titre d'indolence et de mollesse. La royauté, selon lui, comme selon saint Paul, n'était pas seulement une dignité qui élève un homme au-dessus des autres : c'était un ministère de religion envers Dieu, dont il est l'image; de justice envers les peuples, dont il est le maître; de douceur envers ses sujets, dont il est le père; de sévérité envers les méchants, dont il est le juge ; une nécessité d'occupations et de travaux importants, un poids honorable qui lui était imposé pour la gloire de Dieu même, pour le bonheur des peuples, pour sa propre sanctification.

Conduit par ce principe, les soins et les embarras toujours renaissants aux pieds du trône, loin d'être pour notre monarque des routes égarées qui l'éloigneront de Dieu, furent au contraire autant de moyens qui le rappelèrent à Dieu, parce qu'ils furent pris par obéissance aux ordres de Dieu, purifiés et sanctifiés par la vue de Dieu.

Persuadé que la prudence humaine est nécessaire aux princes, mais encore plus persuadé que les vues trop bornées de la sagesse des hommes ne peuvent qu'égarer les princes les plus sages, lorsqu'ils se rassurent sur leurs propres lumières, saint Louis suivit exactement les règles de la prudence; mais il en rectifia les desseins, il n'en espéra le succès que d'une intelligence supérieure, à qui seule il appartient de tourner les cœurs et les volontés comme il lui plaît, et qui se joue quelquefois des projets les mieux concertés par la prudence de la chair, pour élever sur les débris d'une politique aveugle et impuissante, le triomphe de son pouvoir et de sa supériorité.

Plein de cet esprit de jugement que le Roi-Prophète demandait à Dieu, emploie-t-il toute son autorité pour rendre aux lois ignorées ou méprisées toute leur force et tout leur éclat? Entreprend-il de chasser l'ignorance ou l'ambition, alors assises sur les fleurs de lis, et d'empêcher que la volupté ou l'avarice ne lève le bandeau sacré que la justice doit toujours avoir sur les yeux pour l'empêcher même d'entrevoir ceux qui la recherchent? C'est qu'il pense que les princes de la terre portent le sceptre et le glaive, pour marquer qu'ils sont les juges des peuples, mais qu'il est un maître supérieur qui doit lui-même juger les rois sur les jugements qu'ils auront rendus, ou qu'ils auront permis.

Dévoré du zèle de la maison de Dieu, comme un autre David, et bien différent de ces rois de Juda, dont l'Ecriture dit qu'ils ont régné, mais que la religion ne s'en est point aperçue : *Regnaverunt, et non ex me* (*Osée*, VIII, 4), saint Louis entreprend-il de faire régner avec lui la religion qu'il avait reçue de ses pères, de bannir de ses Etats le blasphème à qui l'usage semblait avoir ôté ce qu'il a d'odieux ; de vaincre les ennemis du nom de Jésus-Christ, qui ne se soutenaient qu'à la faveur de leurs richesses ; de proscrire l'hérésie des albigeois, monstre ranimé de la cendre du manichéisme, qui, malgré les coups redoublés que lui avait portés Louis le Jeune, osait encore lever la tête, soutenu de la puissance de Raymond, comte de Toulouse : est-il obligé de faire marcher une armée sous les drapeaux de la foi contre des sujets rebelles, que l'impiété armait contre leur souverain, c'est pour notre saint roi une leçon de vive reconnaissance envers Dieu de l'avoir fait naître dans le sein de la vraie religion, et sur un trône destiné à porter le fils aîné de l'Eglise.

Que vous dirai-je de plus ? Intrigues de politique, affaires d'Etat, entreprises difficiles, succès douteux, heureux événements, malheureuses nécessités ; c'était pour le roi que je loue, autant de motifs à recourir au Seigneur, soit pour espérer de sa bonté, soit pour reconnaître sa providence, implorer ses lumières, louer ses miséricordes, adorer sa justice. Tant il est vrai que la multitude et le tumulte des affaires n'est en effet qu'un prétexte spécieux que l'on aime, que l'on cherche, que l'on serait fâché de ne point avoir, pour s'excuser auprès des autres, et se pallier à soi-même son insensibilité pour le salut! Cessons, pour un temps, de pénétrer dans les dispositions secrètes du cœur de saint Louis, pour voi-

saint roi sur le plus grand théâtre du monde, donner à son siècle des exemples de sainteté, que l'indifférence du nôtre admirera peut-être encore.

Comme nous voyons les nuages et les tempêtes qui se rassemblent autour des plus hautes montagnes, tomber ensuite dans les vallées, et porter le ravage dans les régions inférieures, ainsi les vices des grands forment au-dessus de nos têtes, ces orages qui se répandent dans les régions inférieures de l'Etat, et y communiquent leurs malignes influences. Les peuples, accoutumés à respecter ceux qui dominent sur eux, se font de leurs actions des règles et des modèles de conduite ; et de là, c'est la réflexion de saint Cyprien, et de là le paganisme au berceau, sacrilégement religieux, se fit des dieux imaginaires et des héros qui n'en avaient que le nom, dont les exemples fabuleux pussent autoriser, et, pour ainsi dire, sanctifier les passions et consacrer les abominations de leurs adorateurs. Mais quels exemples attendez-vous d'un prince chrétien et du héros de la religion ? Donner aux peuples et au monde chrétien des exemples de luxe et de licence, c'est souvent le privilége, disons mieux, c'est le crime des grands et le scandale de la grandeur : emprunter les dehors d'une piété purement extérieure que l'âge ou la raison conseillent, et que l'ostentation soutient ; s'assujettir à un spectacle gênant d'une espèce de religion, passez-moi le terme, uniquement fondée sur l'estime des hommes, dont on sait bien se dédommager en secret, c'est l'ouvrage trop commun d'une vanité criminelle, que Dieu réprouve, et que les hommes méprisent. Mais montrer aux peuples édifiés des exemples des vertus les plus héroïques, sanctifiées par les motifs les plus purs, soutenues par les plus rudes épreuves, portées aux degrés les plus éminents, placées sur le trône le plus éclatant ; c'est le triomphe de la foi, le miracle de la grâce : c'est la gloire de saint Louis.

Un héros pénitent, un roi persuadé, selon la belle pensée de saint Augustin (*De civitate Dei*, lib. V, c. 24), que la mortification est une vertu royale, parce qu'elle rend l'homme le maître et le roi de son cœur : un prince, toujours à la suite de l'Agneau crucifié, toujours crucifié lui-même ; un prince, pardonnez-moi ces traits, Messieurs, votre piété me rassure, un prince, qui sut estimer, qui sut pratiquer les maximes les plus austères de l'Evangile ; un heureux de la terre, qui n'écouta pas dans sa conduite, c'était trop peu ; qui condamna hautement par ses actions, et les raisonnements de la mollesse, et les interprétations de l'amour-propre, et les raffinements de la sensualité! Ville heureuse ! vous le vîtes et vous l'admirâtes ce roi et ce père commun, dans ces lieux de douleurs et de misères, que la pauvreté rend inaccessibles à notre délicatesse, abaisser la majesté du diadème aux pieds de ceux qui représentaient à sa foi un Dieu Sauveur ; essuyer les larmes des malheureux, et consacrer ses mains royales par les services les plus abjects aux yeux de la vanité mondaine, mais les plus précieux au poids du sanctuaire. Vous le vîtes, prosterné aux pieds des autels, suspendre et arrêter les fléaux qui ravageaient nos provinces. Et vous, provinces désolées, dont la libéralité de votre roi, riche en miséricorde, répara les malheurs, assura la tranquillité et peut-être la fidelité, pourrez-vous oublier les bienfaits d'un prince, qui fit servir sa puissance à sa bonté ; ou plutôt ne publierez-vous pas à jamais, que les larmes qui coulaient loin du trône, n'en attendrissaient pas moins le cœur compatissant d'un prince, doublement père et doublement roi.

Ici s'offre un nouveau spectacle auquel le monde ne pourra refuser ses éloges, ou du moins son admiration. Semblable depuis trop longtemps aux filles de Tyr, exposées aux insultes de ses ennemis, je vois la fille de Sion sortir, comme une nouvelle aurore, du sein des ténèbres, reprendre les ornements de gloire, et briller d'un nouvel éclat. Oui, Messieurs, sous les auspices et sous les yeux du religieux monarque, la foi, si longtemps obscurcie par les ténèbres de l'erreur, reprend tout sa force et tout son lustre : la discipline, si longtemps négligée, recouvre ses droits jusque là confondus et presque anéantis ; la vertu reléguée dans l'obscurité et dans la retraite, se voit placée sur les tribunaux ; la piété s'unit avec la justice pour juger les peuples ; l'impiété consternée demeure dans le silence ; les prêtres du Très-Haut font entendre leurs voix si longtemps étouffées ; et l'arche du Seigneur repose au milieu d'Israël avec toute la majesté qui lui est due. Si vous me demandez d'où viennent ces prodiges, je vous dirai que ce sont les fruits précieux de la religion de saint Louis ; je vous dirai que du trône où il était assis, sortaient des rayons d'une vive lumière qui dissipaient la noire vapeur répandue du sanctuaire même sur tout le corps de l'Etat. Saint Louis vous dira lui-même avec David, qu'il est placé sur le trône pour annoncer par ses exemples sa grandeur du Roi des rois et l'honneur de sa religion : *Ego constitutus sum rex prædicans præceptum ejus.* (*Psal.* II, 6.) Jours heureux, temps honorables pour la défense de la religion que nos pères ont admirés sous le règne de Louis IX ! Si nous les voyons renaître aujourd'hui, Messieurs, pouvons-nous ne pas reconnaître que le même esprit conduit le même sceptre et soutient la même couronne ?

Dernier moyen de sanctification dont saint Louis se servit pour se sanctifier : faux éclat de la grandeur, qui trompe et qui abuse. Qu'est-ce que la grandeur, au jugement de la raison mondaine ? C'est un éclat passager qui plaît et qui transporte ; c'est une illusion flatteuse qui éblouit et souvent qui aveugle ; c'est un caractère de supériorité que les hommes sont convenus de respecter ; c'est un privilége éclatant dont souvent la licence

abuse ; c'est un droit que la dureté rend quelquefois insupportable ; c'est une idole enchanteresse que toutes les passions encensent, et qui elle-même enfante et protége toutes les passions ; enfin, c'est un rang sublime où l'on ne semble quelquefois élevé au-dessus des autres hommes que pour cesser soi-même d'être homme. L'indocile Pharaon, dans l'éclat de la gloire, devient insensible aux malheurs et aux larmes des Hébreux. L'impie Balthazar, dans l'ivresse de la puissance, devient profanateur sacrilége. Le fier Antiochus, au faîte de la pompe, ne reconnaît plus la main qui le soutient sur le trône. Si Manassé, idolâtre, renouvelle et surpasse les abominations des Amorrhéens, c'est qu'il est difficile de s'assujettir aux lois quand on a le pouvoir de commander aux hommes. Si Hérode, impudique, sacrifie un prophète aux charmes impérieux d'une beauté qui prie, c'est que sa puissance ne trouve point d'obstacle entre le projet et l'exécution de ses crimes. Les fastes de l'univers ne nous fournissent que trop de ces illustres criminels, pour qui la grandeur et la puissance ont été la source des plus grands crimes. Grandeur mondaine, voilà tes forfaits lorsque tu n'es éclairée que du faible flambeau de la raison! Tu n'es pour lors qu'une liberté sacrilége de tout oser, et tu ne sembles élever les grands que pour en faire de grands criminels.

Qu'est-ce que cette même grandeur, aux yeux de la foi et de la religion? C'est une vapeur lumineuse qui se dissipe bientôt et qui passe, après avoir surpris nos regards ; c'est une brillante aurore qui s'obscurcit et se perd dans la nuit éternelle ; c'est une fleur d'un éclat ravissant qui se sèche le soir sur le tombeau ; c'est un fantôme imposteur qui vient se briser contre le terme fatal où tout aboutit et se perd ; c'est un rayon de la Divinité même qui se peint et qui rejaillit sur ses plus nobles et ses plus vives images ici-bas, mais qui s'éclipse et disparaît bientôt pour laisser ceux qu'il éclairait confondus dans l'ombre de la mort. Ainsi l'avaient envisagé les David, les Josias ; ainsi l'envisageait saint Louis. Dans la pompe et dans l'éclat, il n'apercevait autour de lui qu'une figure fragile de ce monde qui passe et qui s'enfuit ; il ne voyait, disait-il, que des objets frivoles, qui, par leur inconstance et leur incertitude, l'avertissaient de leur peu de durée ; enfin, du haut du trône il entrevoyait le tombeau à travers les voiles de la vanité et les nuages de la grandeur. O vanité! ô néant des grandeurs mondaines! qu'êtes-vous quand on vous envisage avec les yeux de la religion? Et s'il nous faut, Messieurs, des exemples plus nouveaux et plus touchants, les soupirs de la France et de l'Espagne réunis sur le tombeau d'une princesse (4), la gloire d'un de ces royaumes, l'admiration et l'espérance de l'autre, ne sont-ils pas assez éloquents pour nous persuader?

La piété couronnée, la royauté consacrée, la sainteté élevée, établie sur la grandeur : vous venez de le voir. La grandeur soutenue par la sainteté : sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Lorsque la religion, encore au berceau, n'avait point montré aux yeux du monde profane des héros formés à son école, telle était l'illusion de la raison orgueilleuse, accoutumée à n'estimer tout que suivant ses préjugés : elle regardait la sainteté comme un obstacle capable d'obscurcir les qualités requises dans la grandeur. Les maximes de l'une lui paraissaient combattre et détruire celles de l'autre. Modestie et courage, humilité et grandeur d'âme, simplicité et politique, héros et chrétien, autant de titres qui lui paraissaient ne devoir, ne pouvoir jamais s'allier et se trouver réunis.

De là, selon Tertullien même, la puissance souveraine ne devait jamais s'accorder avec l'Evangile, le nom de Jésus-Christ ne devait jamais briller sur les drapeaux de l'Empire, et l'on ne pouvait pas espérer de voir le christianisme sur le trône des Césars.

Préjugé aussi injuste qu'il est impie, que Rome païenne a vu se renouveler à l'ombre de la pourpre et du diadème ; qui se renouvelle tous les jours à la faveur de l'impiété et du libertinage, mais qui doit se dissiper et se détruire depuis que la sainteté a formé des héros, depuis que les Charlemagne et les Louis ont été plus que des Césars.

Par où nous paraissent-ils véritablement grands, ces hommes que la terre admire et que nous honorons du nom de héros? Une vaillance meurtrière, qui tient lieu de toutes les autres qualités ; une valeur farouche, qui n'a souvent d'autre source que l'orgueil, d'autre fondement que l'insensibilité, d'autre mérite que le bonheur, d'autre règle que la fureur, d'autres bornes que la cruauté, d'autre ressource que la faiblesse ou le désespoir : est-ce là la vertu des héros? Des campagnes abreuvées de sang, des villes réduites en cendres, des peuples entiers dans les fers, des triomphes ensanglantés, des trophées érigés sur un tas de cadavres, des rois malheureux attachés au char de tyrans impitoyables, des vaincus baignés dans le sang, des vainqueurs enivrés de carnage, l'horreur et l'effroi dans tous les yeux, la rage et le désespoir dans tous les cœurs, la piété en pleurs regrettant ses priviléges, la nature désolée réclamant en vain ses droits les plus sacrés, l'humanité même gémissant sur les ruines des villes et des provinces : sont-ce là les objets que nous offre le véritable héroïsme? Est-ce par des crimes que l'on monte au temple de la gloire?... J'entends la sagesse et la piété se récrier également qu'un assemblage énorme de crimes heureux ne mérita jamais le nom de valeur, et refuser ouvertement le titre de héros à ceux qui ne sont pas même des hommes à leurs yeux.

(4) Marie-Thérèse d'Espagne, dauphine de France, morte le 22 juillet 1746.

Quel est donc ce héros véritable, digne de nos éloges et de notre admiration? Vous me prévenez, Messieurs, et chacun dit ici au fond de son cœur : Le voilà, le héros digne à jamais de nos respects et de notre amour! Il règne sur nous, nous vivons sous ses lois. Nations ennemies, c'est à vous à nous dire ce qu'il est au milieu du trouble et du carnage (5). Pour nous, ne tenons qu'un langage digne de celui seul qui nous l'inspire. Nous le regardons comme ce généreux David, dont l'Ecriture dit que le Seigneur le conserva pour l'exécution des projets qu'il avait formés : *Servavit Dominus David in omnibus ad quæcunque profectus est* (II *Reg.*, VIII, 6); qu'il vainquit les fils d'Ammon, avec leurs alliés; fit repentir les Syriens du secours qu'ils avaient donné à ses ennemis : *Timueruntque Syri auxilium præbere ultra filiis Ammon* (II *Reg.*, X, 19), et les força de recevoir d'Israël vainqueur la paix qu'il leur offrait : *Et fecerunt pacem cum Israel* (*Ibid.*).

Je reprends. Quel est en général le véritable héros? C'est celui qui, du faîte de la gloire, sait également s'attirer les respects et gagner les cœurs; qui voit le danger avec fermeté et qui s'y expose sans témérité; qui sait soutenir ses droits par son courage et y renoncer par générosité; qui ne s'élève point lorsque la fortune le couronne, et qui triomphe des caprices de la fortune; qui sait mourir au sein de la victoire ou survivre à son malheur, et se couvrir de la gloire la plus solide dans l'ombre du tombeau. C'est un homme dont les qualités aimables font respecter l'élévation, dont le courage s'échauffe à la vue des hasards, que la générosité élève au-dessus de ses intérêts, que la modération retient dans les succès, dont les disgrâces établissent la gloire; en un mot, grand sans vanité, vaillant sans témérité, heureux sans orgueil, malheureux sans faiblesse, héros sans vices et sans défauts..... Ne surprends-je point votre croyance, Messieurs? De tels hommes ont-ils jamais été; et, s'ils ont été, où se sont-ils formés? Disons-le hardiment : à l'école de la sainteté. C'est la vertu seule qui inspire les grandes qualités; elle en établit la solidité, elle en rehausse la gloire; c'est la sainteté qui soutient la vertu; elle seule peut faire les héros parfaits; elle forma saint Louis.

Premier caractère de véritable grandeur qu'inspire la piété. Grandeur aimable! Quoique la vertu, dans quelque sujet qu'elle se rencontre, soit toujours digne de notre admiration et de nos respects, il faut convenir, dit saint Bernard, que, par un privilége particulier, elle a de nouveaux charmes dans les personnes élevées en dignité; soit qu'étant plus rare, elle paraisse plus estimable; soit qu'ayant plus d'obstacles à vaincre, ses triomphes semblent plus beaux et ses victoires plus éclatantes. Mais par où singulièrement la grandeur nous paraît-elle aimable? Serait-ce par ces airs dédaigneux et méprisants, par ces hauteurs et ces fiertés qui, faisant trop sentir aux autres leur infériorité, les indisposent et les irritent contre ceux dont ils ne respectent que l'élévation? Si les grands savaient le jugement que l'on porte quelquefois d'eux-mêmes, que cette science coûterait cher à leur vanité! Serait-ce par ces préférences odieuses, par ce choix marqué à rendre des offices qui, par leur éclat, dédommagent en quelque sorte ceux qui les rendent, à obliger particulièrement ceux qui peuvent faire honorer la main qui les soulage; à négliger, à oublier ceux auprès de qui on n'a le mérite que de bien faire, et qui n'obtiennent rien parce qu'ils méritent le plus? Grands du monde, comme vous ne vivez que pour vous, on ne vous aime que pour soi et l'on ne suit votre fortune qu'autant que la sienne y paraît enchaînée. Serait-ce par cette affectation à prétexter des moments sacrés de solitude, inventés par la vanité pour honorer la paresse; moment terrible! où chaque adorateur attend dans le silence, avec des lenteurs éternelles, plus rebutantes que des refus, que l'assiduité, la recommandation, quelquefois l'intérêt, entr'ouvrent le temple et montrent la divinité qui daigne écouter les vœux sans vouloir sincèrement les exaucer, dit un ancien (6)? Ne vous y trompez pas, heureux de la terre; les yeux les moins perçants aperçoivent à travers ces mystérieuses ténèbres un mérite qui craint le grand jour.

Par où la sainteté prête-t-elle tant de charmes à la grandeur? C'est qu'elle en fait une grandeur humble et modeste, qui, sans renoncer à ses droits et à ses prérogatives, ne permet pas aux autres de les oublier, parce qu'elle les oublie elle-même; qui, bien loin d'exiger des hommages sans les mériter, les obtient d'autant plus sûrement qu'elle les mérite sans les exiger. Que les grands sont bien dédommagés, par l'hommage sincère des cœurs, du peu d'autorité dont ils paraissent se relâcher! Saint Louis, sous un dais de feuillages et sur un trône de gazon, me paraît aussi grand que sous les lambris dorés de son palais, et le front ceint du diadème. Qu'une telle humilité a en elle-même de noblesse et de majesté! C'est l'humilité des héros, selon l'expression de saint Paulin : *Dejecta sublimiter nobilis humilitas.*

C'est que la piété fait de la grandeur une grandeur officieuse et charitable, qui n'est point libérale par caprice, prodigue par humeur; qui sait également ouvrir les yeux pour apercevoir l'indigence, et la main pour la soulager; auprès de qui la misère, dans quelque sujet qu'elle se trouve, a toujours les mêmes droits, qui met son plaisir à faire du bien et sa gloire à le laisser ignorer; qui trouve de la noblesse à s'abaisser jusqu'aux plus petits par sa compassion, et de la satis-

(5) La guerre de 1746.

(6) Non tam præstandi animo, quam negandi. (*Paneg. Traj.*, n. 39.)

faction à les élever jusqu'à soi par ses bienfaits. Quand je vois Louis environné de ses sujets, sans autre barrière que leur amour pour leur roi, juge de leurs intérêts, protecteur des faibles, appui des malheureux, consolateur des uns, rémunérateur des autres et père de tous : Non, m'écriai-je, une telle humilité n'est le partage que des grandes âmes! *Dejecta sublimiter nobilis humilitas.*

C'est que la piété fait de la grandeur une grandeur affectueuse et complaisante. Vraie dans ses paroles, simple dans ses manières, sincère dans ses discours, fidèle dans ses promesses, qui ne retient de son rang que le privilége d'être importunée, qui sait prévenir le désagrément de demander et adoucir l'amertume d'un refus ; qui attire par sa facilité, retient par le respect qu'inspire cette même bonté, et charme partout également : *Dejecta sublimiter nobilis humilitas.* A tous ces traits d'une grandeur aimable ne reconnaissez-vous pas le saint roi que nous honorons en ce jour? Ne reconnaissez-vous pas même le roi sous lequel nous vivons, et le surnom glorieux, gravé dans nos fastes, par les mains de notre amour et de notre douleur tout à la fois; ne fera-t-il pas regretter à la postérité de n'avoir pas vu le règne d'un roi qui seul a joint, a préféré au titre de *Louis vainqueur et conquérant*, le titre de *Louis le Bien-Aimé?*

Mais quoi! la même vertu qui inspire cette douceur qui charme, peut-elle conseiller cette fermeté qui se fait craindre? Une main accoutumée à essuyer les larmes des malheureux, peut-elle bien, sans frémir, verser le sang même des coupables? Oui, Messieurs, les armes que la piété met entre les mains n'en sont que plus terribles, et les coups qu'elle dirige n'en sont que plus sûrs et plus éclatants.

Représentez-vous ces jours nébuleux, ces temps de trouble et de désordre, où la majesté du diadème, obscurcie par les nuages de la révolte, était à peine reconnue par les plus fidèles sujets; où différentes passions, effaçant des esprits et presque des cœurs, l'amour naturel des Français pour leur souverain, armaient les peuples contre leur roi, un trône ébranlé par les efforts de l'indépendance; les lis confondus au milieu des étendards de la révolte; la France même tremblante à la vue des desseins de l'étranger, déchirée au-dedans par ses propres enfants, pouvant à peine se soutenir et conserver son roi. Quelle désolation, Messieurs! Qu'attendez-vous d'un roi enfant, dont la couronne chancelle au moment où il ne fait que l'essayer? Une piété timide fera-t-elle disparaître le héros à l'ombre du chrétien; ou une témérité aveugle le précipitera-t-elle dans le danger sans le connaître? Non, Messieurs, le courage n'est jamais plus héroïque que lorsqu'il est soutenu par la piété même; les difficultés et les obstacles sont pour lors des assurances du succès, des gages et des préjugés de la victoire.

Animé par de si grands motifs, *puissant dans le Dieu qui le fortifie* (*Phil.*, IV, 15), le jeune et brave Saül, à la tête de la fidèle tribu de Benjamin, s'avance contre les orgueilleux Ephraïmites jaloux de son élévation. Notre monarque marche contre ses sujets, qui ne sont infidèles que parce qu'ils ne le connaissent pas encore; il les surprend par son activité; il les déconcerte par sa fermeté; il les arrête par son courage : l'orage crève sur ceux mêmes qui l'avaient excité; les peuples se ressouviennent qu'ils sont Français; ils reconnaissent leur roi, ils l'admirent, ils cèdent. La valeur, soutenue de la piété, assure la couronne sur la tête du monarque, et l'obéissance ramène aux pieds du trône les sujets humiliés et confondus par le courage de leur roi, et charmés par la clémence du vainqueur. Voilà les essais de ceux que le Dieu des armées instruit dans l'art de gagner des batailles.

Ç'aurait été trop peu pour la gloire de notre jeune monarque, de n'avoir à soumettre que ses propres sujets. Enflammé d'une haine héréditaire, flatté de la jeunesse du monarque et de la faiblesse de la monarchie, Henri III, roi d'Angleterre, passe en France pour profiter de nos malheurs, et faire éclater, par un embrasement subit et général, le feu qu'il entretenait secrètement jusqu'au cœur du royaume, dans la partie en apparence la plus saine, et même autour du trône. Déjà vainqueur en idée, il compte le nombre et les fruits de ses triomphes, et ses soldats se couronnant par avance au milieu des festins et des fêtes, volent à une victoire qu'ils croient ne pouvoir leur échapper.... Venez, venez, prince ambitieux, mais non pour agrandir les frontières d'une province (7) qui a déjà coûté et qui doit coûter encore tant de sang pendant plus de deux siècles, avant que de pouvoir goûter la douceur de l'empire des lis : venez, non pour élever vos trophées sur les débris de la monarchie ébranlée, mais pour apprendre ce que peut un roi qui fait triompher avec lui la piété. Il marche au-devant de vous, il force cette ville (8) que vous comptiez au nombre de vos conquêtes; il emporte ces places (9) que vous vouliez défendre; il vous arrête, et je vous vois repasser avec rapidité dans vos royaumes, confus vous-même de n'avoir entrepris, ce semble, tant de travaux que pour être témoin du courage de notre saint roi, et servir au triomphe de sa piété magnanime. Nation jalouse, est-il donc de votre destinée de ne pouvoir soutenir la présence de nos rois armés pour nous défendre (10)?

La valeur de saint Louis est-elle assez justifiée? Non, Messieurs, du fond de ces

(7) La Bretagne. Elle fut réunie sous Louis XII, en 1449.

(8) Ancenis.

(9) Oudon et Châteauceaux.

(10) La bataille de Fontenoi.

provinces maritimes, je vois ce lion du Nord abattu, des coups que vient de lui porter la faible main d'un jeune monarque, tremblante encore sous le poids du sceptre, mais conduite et rassurée par le Dieu des combats; je le vois se réveiller de son assoupissement et reprendre toute sa force et toute sa rage. L'Angleterre étonnée, sans être pour cela déconcertée, se promet de réparer ses pertes passées par des succès considérables : déjà la mer est couverte de vaisseaux, qui volent vers nos rivages, si l'on peut encore donner ce nom à des terres démembrées du corps du royaume, où l'ennemi dominait impunément, où il comptait ses forts et ses châteaux; c'est de là qu'il nous insulte et qu'il marche vers nous..... Arrêtez, peuples téméraires, arrêtez! Vous vous confiez dans le nombre de vos combattants et le courage de vos soldats; mais le nom tout-puissant du Dieu des armées fait notre espérance et notre force. Votre multitude ne nous offrira que plus d'hommes à vaincre; il vous reste un pont à passer (11), et c'est là qu'effrayés de voir se renouveler dans saint Louis ce prodige de valeur que Rome païenne admira autrefois (12), vous éprouverez le courage terrible d'un héros pour qui la piété force la victoire de marcher à sa suite.

Une âme supérieure à tous les hasards ne le sera-t-elle pas à ses intérêts? Oui, sans doute, c'est l'effet de la piété. Loin de saint Louis ces maximes condamnables aux yeux de l'équité, encore plus à ceux de la religion, d'allumer le flambeau de la discorde dans les Etats voisins, pour les affaiblir; de les affaiblir pour s'élever; de voir par ses lâches artifices, les couronnes des rois, ses égaux, chancelantes et leurs trônes ébranlés; de s'applaudir d'un pouvoir odieux dont la probité gémit. Art perfide, science honteuse; mais chef-d'œuvre de la politique mondaine, qui érige en vertus d'Etat la fourberie et la trahison, que la malignité du cœur humain a enfantées, que le succès autorise, mais qu'une pieuse générosité réprouve; le cœur de saint Louis ne vous connaît que pour être en garde contre vos surprises, éventer vos ressorts, que pour vous condamner par sa conduite.

Depuis longtemps le feu de la division s'allume entre Rome et l'empire; il croît, il s'embrase et s'étend avec plus d'impétuosité que jamais. Rome d'un côté, du haut de ses montagnes, lance ses foudres prises sur l'autel; et de l'autre, l'aigle, accoutumée au bruit de ces éclats, prend son essor pour franchir d'un vol impétueux les Alpes étonnées. Que fera notre généreux monarque? Ecoutez, siècle profane, et n'en murmurez pas. Moins jaloux d'occuper par son ambition, un trône où il ne croit avoir aucun droit, que de rassurer la couronne de ses voisins, il réunit l'empire avec Rome, et Rome avec l'empire; il sait arrêter les efforts de ces deux puissances rivales; il concilie les intérêts si opposés de ces deux parties, sans blesser l'une ni l'autre, et se fait également admirer de toutes les deux. Je vous le demande, Messieurs, la politique la plus raffinée serait-elle plus habile où plus heureuse? Que dis-je! Nous le condamnons peut-être, peut-être même par zèle pour la gloire du monarque et de la monarchie, cherchons-nous le héros politique dans le prince chrétien. Eh! pourquoi sommes-nous moins sensibles aux charmes victorieux des vertus chrétiennes, qu'on ne l'était dans ces temps éloignés, que l'on regarde comme barbares? Je vois au pied du trône de saint Louis, les grands du royaume les princes et les rois du Nord, non pas enchaînés par la force de ses armes triomphantes, venir adorer en tremblant l'heureux tyran qu'ils détestent, mais charmés par sa vertu, attirés par sa générosité; je les vois choisir avec joie saint Louis pour l'arbitre de leurs droits et de leurs couronnes; l'écouter avec admiration comme l'oracle de l'équité, l'organe de la sagesse, comme un miracle de générosité. Hommage bien glorieux rendu à la piété généreuse de notre saint roi par des têtes couronnées, pendant qu'elle arrache avec peine un froid éloge de notre indifférence! La sainteté éleva saint Louis au-dessus de la faible malignité d'une politique charnelle. Elle fit plus : elle l'éleva au-dessus des succès et des disgrâces. Des disgrâces, hélas! il eut donc des revers? Oui, Messieurs, et, bien loin de les déguiser par d'infidèles couleurs, c'est en le considérant malheureux qu'il vous paraîtra plus grand. Cette épreuve eût manqué à sa grandeur.

Qu'ils sont différents les héros du siècle, mis en parallèle avec ceux que forme la religion! Hommes vains, que la prospérité aveugle, et que l'adversité abat et déconcerte; hommes superbes, qu'un orgueil insupportable rend insolents, quand la fortune leur accorde ses faveurs, et qu'une lâche pusillanimité rend méprisables, dès qu'elle leur fait sentir ses rigueurs; fantômes de modération et de vertu, qui tombe en ruine dès que le resssort secret qui les faisait agir, ne subsiste plus; héros, quand la vanité les couronne; hommes, et moins que des hommes abandonnés à eux-mêmes: voilà ce que m'offre à admirer l'antiquité païenne. Etre également au-dessus des prospérités par un généreux mépris, et des disgrâces par une constance inébranlable : humble et vertueux au faîte des honneurs, ferme et saint au comble de l'humiliation : héros sur le trône et dans les fers : voilà ce que la vanité ne saurait bien contrefaire, ni la religion assez louer. Voilà ce que j'admire dans saint Louis.

A la tête des braves d'Israël, je vois un nouveau Josué s'avancer vers l'infidèle Jéricho. Les murs, proscrits chancellent et s'écroulent au bruit des armes victorieuses du héros; partout le glaive du Seigneur dans les mains de son serviteur, immole des

(11) Taillebourg.

(12) Tite-Live, 1. décad.

victimes à sa colère : tout tremble, tout fuit tout tombe sous ses coups. Le Dieu des armées fait triompher le héros par qui il triomphe lui-même, et la terreur de son nom fait tomber les armes des mains idolâtres. Damiette ouvre ses portes et reconnaît son vainqueur..... Triomphez, heureux Français, à la suite d'un roi que la victoire couronne et dont la piété consacre les trophées..... Que dis-je! et quel spectacle s'offre tout à coup à mes yeux!.... L'arche sainte a perdu toute sa gloire, elle est captive au pouvoir des Philistins. Israël fuit devant Chanaan..... Providence du Dieu de Jacob, où êtes-vous ? Est-ce donc pour livrer votre peuple au pouvoir des Amorrhéens que vous lui avez fait passer tant de mers ? Est-ce à vos rigueurs qu'il doit reconnaître vos miséricordes ? Qu'Israël ingrat reconnaisse avec douleur qu'il ne gémit sous les fléaux qui l'accablent, que parce qu'infidèle à l'alliance de son Dieu, il a participé aux crimes des peuples dévoués à l'anathème. Ses crimes causent ses malheurs : il n'aurait pas été vaincu, s'il n'avait eu que les infidèles pour ennemis. Pour nous, Messieurs, bien éloignés de cet esprit superbe et dangereux dont la téméraire curiosité ose sonder la profondeur des décrets du ciel; dont les vues trop bornées jugent des entreprises par le succès; dont la punition semble toujours être de blâmer ce qu'il ne comprend pas, adorons une Providence toujours respectable, et admirons un roi qui la justifie par une conduite également religieuse.

Véritablement grand sur le trône, par sa modération qui l'y accompagna toujours, il ne l'est pas moins dans les fers, où sa vertu le soutient. S'il parut dans l'élévation avec cet éclat qui accompagne les vertus dans un rang élevé ; dans l'humiliation, on admire en lui ce je ne sais quoi d'achevé que les grands malheurs ajoutent aux grandes vertus. Peuples heureux, vous ne le vîtes pas dans la prospérité rechercher des applaudissements, ni se parer de ses lauriers. Superbes Sarrasins, vous ne le verrez point, dans l'adversité, rechercher des consolations ni gémir sur ses chaînes. Ce Salomon, qui sur le trône le plus beau de l'univers, a étonné les étrangers par sa sagesse : c'est ce Samson, qui déconcerte et fait trembler ceux dont une Providence rigoureuse permet qu'il soit le captif. Ce roi, qui, semblable à Saül dans les jours de son innocence, pardonna aux sujets inquiets et jaloux, enfants de Bélial, qui lui disputaient une couronne où le ciel l'appelait : c'est ce même prince, semblable au généreux David, lorsqu'il fait mourir les meurtriers de son rival, qui condamne et punit les assassins du soudan d'Egypte son vainqueur. Ce prince qui, dans l'éclat de sa gloire, refusa une couronne où une main sacrée offrait de le guider; c'est ce même héros, qui dédaigne de changer ses fers pour une couronne sacrilége, qui déshonorerait sa religion, et que sa religion n'honorerait pas. Ce monarque modéré dans l'élévation, qui pardonna aux comtes de Bretagne et de Champagne sur leur seule parole : c'est ce roi intrépide à la vue des tourments, qui donne des lois à ses vainqueurs, qui leur fait presque douter s'ils sont ses vainqueurs où ses esclaves, et leur apprend que *la parole d'un roi de France doit tenir lieu d'otage*..... Disparaissez, héros profanes, que la vanité a élevés, que le bonheur a soutenus, ou plutôt, venez voir la grandeur dans l'humiliation et par l'humiliation, l'héroïsme à l'ombre de la croix : venez reconnaître qu'une telle vertu est au-dessus de vos efforts, qu'il n'est donné qu'à la religion seule de l'inspirer. Vous avez paru sur la scène de ce monde pour faire l'ornement du siècle, c'est la pensée de saint Augustin (13). Saint Louis n'a été montré à ce siècle pervers, que pour le détromper et le sanctifier.

Il est beau, Messieurs, de conserver sa gloire et sa grandeur au milieu des disgrâces et des humiliations; c'est l'effet et la preuve d'une grandeur solide. Il est plus beau, parce qu'il est plus rare, de soutenir sa gloire et sa vertu jusqu'au bout de la carrière et aux approches de la mort; c'est le comble de la grandeur, c'est le fruit d'une grandeur chrétienne, uniquement fondée sur la sainteté même. On l'a dit, combien de vertus apparentes ont été démenties, et se sont éclipsées à la vue du tombeau ; combien de héros ont vu leurs lauriers se flétrir entre leurs mains au premier souffle de la mort ? Ces hommes si vantés, que l'univers entier admira ; semblables à ces rois d'un moment, que la scène profane offre à nos yeux, dont la gloire passagère, après avoir surpris nos regards, amusé notre curiosité, peut-être intéressé nos passions par des mensonges flatteurs et ingénieux, se perd par un dénoûment tragique, ils meurent, leur gloire tombe, l'héroïsme disparaît. Le vainqueur de l'Asie ne voit qu'en frémissant, que l'encens sacrilége qu'il exigea, ne peut le dérober à la foudre qui gronde sur sa tête. Un Antiochus tremble et pâlit en reconnaissant une main souveraine prête à l'écraser : un Saül ne voit qu'avec frayeur et désespoir tomber sa couronne, pour passer sur une tête plus digne que la sienne : un Agag maudit le dernier coup qui l'arrache à la vie. La mort, la mort seule sait mettre le sceau aux grandeurs humaines; c'est par là que notre héros se rend recommandable à jamais; c'est ici le plus beau de ses triomphes. O douleur ! Voyez ce nouveau Josias au milieu des ennemis du peuple de Dieu, étendu dans une terre d'anathème, entouré des braves d'Israël, frappé de mortelles atteintes. Ses soldats languissants et captifs autour de leur roi, oublient leurs propres maux, le pleurent comme leur père, et voudraient prolonger une vie si précieuse aux dépens de leurs jours : les grands le pleurent comme leur modèle, les infidèles le pleurent comme leur

(13) Ut ordinem præsentis sæculi ornarent. (Aug.)

maître ; tout se trouble, tout s'attendrit autour de lui, et il me semble entendre sortir de tous les cœurs affligés, une voix plaintive, semblable à celle des Pères du concile de Chalcédoine, qui s'écrie : *Seigneur, roi du ciel, conservez ce roi de la terre; il a affermi la foi, il a exterminé l'hérésie, il n'a formé que de justes projets, il est armé, il combat en votre nom.* Rendez-le au besoin de son royaume, aux regrets, aux larmes de son peuple. Peuple infortuné, vous deviez être moins heureux que nous (14) : vous étiez moins affligé. Saint Louis devait être le modèle des rois mourants : seul inébranlable, il adore le bras qui s'appesantit sur lui ; il ne suspend les restes d'une vie qui s'exhale, que pour tracer à son fils, comme autrefois Moïse aux Hébreux, le portrait d'un roi tel qu'il devait être, et tel qu'il avait été lui-même : il voit dans tous les yeux baignés de larmes, l'image d'une mort qui s'avance; il triomphe jusqu'entre ses bras, et au milieu de son ombre... Dois-je ici, Messieurs, faire un nouvel effort pour vous étonner et vous émouvoir? dois-je vous faire remarquer le sceptre et la couronne du premier roi de l'univers, brisés et renversés d'un seul coup ; exposer à vos yeux la piété et la religion en pleurs auprès d'un prince qui les fit régner avec lui ; l'Afrique et l'univers entier dans l'étonnement d'un si grand spectacle ? Si je voulais vous détromper du néant des grandeurs mondaines, j'emploierais ce langage, et même au défaut de ma voix, les choses ne parleraient-elles pas assez d'elles-mêmes? Mon dessein n'est que de vous faire voir la piété victorieuse des horreurs du tombeau.

Pleurez, filles d'Israël, arrosez de vos larmes les cendres de votre roi : *Filiæ Israël, super Saül flete.* (II *Reg.*, I, 2.) France désolée, recevez les dépouilles de sa mortalité; que la mer apporte sur vos rivages, courbant avec respect ses ondes sous un dépôt si précieux, restes sacrés d'un roi que vous avez admiré sur votre trône, à qui vous élevez aujourd'hui des autels. C'est à lui que vous devez les héritiers de ce trône (15) : *Filii ejus propter illum in perpetuum manent.*

Ouvrez-vous, sainte Jérusalem, faites briller à nos yeux, la gloire dont jouit dans vos tabernacles éternels, un roi dont le règne fut le règne de toutes les vertus; montrez-le à nos regards charmés, avec cette *couronne d'or*, qui est tout à la fois *le sceau de sa sainteté et la marque de sa dignité. Corona aurea super caput ejus, expressa signo sanctitatis et gloria honoris.* (*Eccli.*, XLV, 14.) Non, Messieurs, la grandeur n'est point un obstacle à la sainteté, ni la sainteté une faiblesse qui dégrade la grandeur; unies au contraire, elles se communiquent un éclat réciproque. La sainteté sur le trône, ne sera-t-elle pas capable de nous persuader de ces maximes? Ne sera-t-elle pas capable de nous les faire pratiquer? Quoique éloignés du trône, nous nous formons chacun une grandeur, ou réelle, ou imaginaire. N'estimons aujourd'hui que la grandeur d'un chrétien, seule digne d'une âme bien née. Que servent les rangs, les talents, quand ils ne sont pas couronnés par la vertu. Quelle ressource, quand ils ne sont pas employés pour elle? Celui seul qui les donne, et *du sein duquel descend tout don parfait* (*Jac.*, I. 17), peut seul aussi en être la récompense au sein de l'immortalité.

III. PANÉGYRIQUE

DE SAINT CORNEILLE ET DE SAINT CYPRIEN.

Prononcé dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Corneille, à Compiègne, le 14 septembre 1744.

Ambos erudivit Sapientia. (*Exod.*, XXXV, 35.)
La Sagesse les a instruits l'un et l'autre.

S'il fallait que l'esprit de sagesse et d'intelligence eût éclairé ces deux hommes privilégiés, choisis pour perfectionner au milieu d'Israël le temple portatif du Dieu d'Isaac et de Jacob, à combien plus juste titre doivent avoir été instruits à l'école de cette sagesse, ces deux héros du christianisme choisis dans les desseins du Très-Haut pour être les chefs, les oracles et les colonnes de son sanctuaire. La sagesse que je loue, chrétiens auditeurs, n'est pas celle que le monde vante et préconise, qui médite de grands projets et met tout en œuvre pour les exécuter, qui se forme quelquefois de l'assemblage de vices différents, qui ne compte les vertus qu'autant qu'elles sont utiles à ses desseins, qui marche appuyée sur un bras de chair faible et chancelant, qui s'applaudit même quelquefois des maux qu'elle procure et triomphe de succès qui font gémir la piété; je parle de cette sagesse d'en haut, qui descend du Père des lumières, qui ne marche qu'à la lueur du flambeau de la foi et ne conduit les hommes que dans les sentiers de la justice, qui donne la véritable gloire quand on est fidèle à l'écouter et la suivre, qui produit et nourrit les vertus, qui porte ses vues jusqu'aux siècles futurs et embrasse l'éternité tout entière; de cette sagesse, en un mot, que la religion consacre et qui elle-même honore la religion, dont j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir dans l'éloge des deux saints évêques dont la solennité nous rassemble en ce lieu. C'est à l'école de la religion qu'ils ont appris ces vertus qui les ont rendus dignes d'entrer dans son sanctuaire; c'est à l'école de la religion qu'ils ont puisé cette force qui la fait triompher elle-même. Ne séparons point la gloire de ces deux grands hommes, quoique séparés eux-mêmes par l'intervalle des temps, puisqu'un même motif les anima et qu'un même succès les couronna; ne séparons pas même

(14) Le roi, malade à l'extrémité, à Metz, en 1744, rendu aux vœux de toute la France en larmes.

(15) Saint Louis, père de Robert de Bourbon, tige de cette auguste maison.

leur gloire de celle de la religion, puisqu'elle ne fut précieuse et digne de notre admiration qu'autant qu'elle fut consacrée par cette religion sainte. Soit que nous considérions toutes les traces de leur conduite, elles furent toujours guidées par la piété, soit que nous les considérions eux-mêmes sur le trône sacré où leurs vertus les ont élevés, ils y firent toujours régner la piété; en deux mots, leur élévation fut l'ouvrage seul de la religion, leur conduite dans leur élévation fut un triomphe pour la religion. Sujet bien important dans ce siècle malheureux, où cette religion sainte voit tous les jours en gémissant l'impiété et le libertinage de concert oser sonder ses profondeurs respectables, s'arroger des triomphes imaginaires, et l'ignorance des choses de Dieu blasphémer ce qu'elle ne comprend pas. Touchés des prodiges que cette religion opéra dès son berceau, rendons-lui au moins des hommages soumis et aussi sincères que ceux qu'elle arrachait alors des bouches idolâtres.

Vous me pardonnerez, Messieurs, si quelquefois, entraîné par mon sujet, je confonds l'ordre des temps; qu'importe l'ordre des faits exactement gardé dans un sujet où la vérité seule doit triompher? Pour y réussir adressons nos vœux à la reine des pontifes. *Ave, Maria.*

Dieu l'a dit, et il a été fidèle à sa parole, qu'il serait avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, et qu'il ferait toujours éclater sur elle les miracles de sa providence et de sa protection. Mais où éclate-t-elle davantage, cette providence divine, que dans ceux qu'il choisit pour en être les ministres même et les guides de son peuple? Lorsque les temps furent arrivés où il avait résolu d'établir la seule vraie religion sur les ruines de l'idolâtrie, il suscite entre les apôtres deux hommes puissants en œuvres et en paroles, instruits à son école, dépositaires de sa puissance. Pierre est élu le prince et le chef des apôtres; Paul est choisi pour être un vase d'élection capable de porter partout et de glorifier le nom du Seigneur. Ainsi lorsque, dès le berceau de cette religion naissante, Dieu voulut assurer et perpétuer son triomphe, il fait naître, dans les décrets de ses miséricordes, deux hommes supérieurs, dignes successeurs des premiers apôtres. Rome désire et reçoit Corneille sur son trône sacré, et Carthage, si longtemps cette fière rivale de Rome, soumise aux lois de ses vainqueurs, l'était encore plus par celles de l'Evangile, et se glorifiait, depuis plus de trois années, d'avoir saint Cyprien pour évêque. Pour mieux reconnaître l'ouvrage de la religion dans l'élévation de ces deux évêques, voyons comment elle les éleva, malgré ses propres ennemis, malgré eux-mêmes.

Représentez-vous, Messieurs, l'état déplorable du christianisme, persécuté dans ces jours ténébreux de son enfance. Faible dans les uns, timide dans les autres, il perdait tous les jours son éclat et son nom à la vue des supplices; les troupeaux errants et dispersés cherchaient leurs pasteurs; les pasteurs exilés ne pouvaient aider leurs troupeaux que de leurs regrets et de leurs larmes; la piété gémissante dans les horreurs de la retraite, les cours des empereurs devenues les sanctuaires des idoles, l'encens sacrilége fumant de tous côtés, les échafauds dressés de toutes parts, le sang coulant à grands flots, l'autel renversé sous le trône, et Rome, du haut de ses montagnes, voyant la haine du nom chrétien s'étendre aussi loin que son empire, devenant tour à tour le théâtre sanglant et de l'ambition et de l'impiété de ses vainqueurs.

Dans ces jours malheureux, quelle pouvait être la route qui conduisit nos deux saints aux honneurs du sacerdoce? L'ambition? Eh! que pouvait-elle se promettre autre chose que souffrir et mourir? Etre élevé à l'épiscopat, c'était n'être que plus en butte aux traits de la haine et de la fureur de ses ennemis. Quelle ressource pour des désirs ambitieux dans un honneur qui n'offrait que la pauvreté pour apanage, que des fatigues à essuyer, que des tourments à attendre, que la mort à espérer? Etait-ce l'intrigue et la cabale? De quoi pouvaient être capables deux hommes sans autre appui que leurs vertus? Corneille, élevé dans le silence et la retraite, à l'ombre de l'autel, n'est encore connu que par l'odeur de sa piété; Cyprien (16), élevé et trop admiré dans le parti de l'erreur, n'avait, d'un côté, qu'une fausse gloire, mais sensible, à conserver, et de l'autre, en suivant le parti de la foi, que des maux glorieux, il est vrai, mais certains à attendre. Etait-ce la faveur et l'autorité? Sur qui pouvaient-elles s'étendre? Sur un peuple de proscrits condamnés aux larmes et au silence. Et de qui pouvaient-elles venir? De la part de ceux qui ne les employaient que pour détruire la religion; qui regardaient les amis de Dieu comme les ennemis de l'Etat. Et l'empereur Dèce lui-même avait juré qu'on le verrait *plutôt partager son trône* qu'on ne verrait un évêque à Rome. Vous vous trompez, prince impie! des armes plus fortes que celles de votre fureur triompheront de toute votre puissance. Les cris des orphelins, les larmes des veuves, les pleurs que vous faites répandre, le sang que vous versez, voilà la voix puissante qui demande au ciel un consolateur, un père, un évêque; elle sera exaucée..... Que dis-je?... les plus redoutables ennemis de la religion ne sont pas toujours ceux que l'impiété arme pour la détruire. Dès lors s'accomplissait cette parole de l'Evangile, qu'il faut, pour l'épreuve des élus, pour la confirmation des justes, qu'il y ait dans l'Eglise des scandales

(16) Saint Cyprien était né païen; il excellait particulièrement dans l'éloquence, et l'avait même enseignée publiquement. Il ne se convertit à la foi qu'après avoir mûrement délibéré. (Fleury, *Hist. eccl.*, l. VI.)

pour la combattre. Il le fallut pour la gloire de nos saints évêques, disons mieux, pour celle de la religion.

Du sein de l'Afrique s'élève, dans ces jours de douleur pour cette religion sainte, un esprit ambitieux dans ses projets, dissimulé dans sa conduite, affectant des dehors spécieux de piété, indifférent pour la sainteté en elle-même; affable et insinuant par vanité, dur et impérieux par caractère, chargé de crimes scandaleux, espérant d'en trouver l'impunité dans le trouble et la confusion; esprit inquiet, aussi amateur de la nouveauté, qu'ennemi de la paix, homme tel que le décrivait saint Paul dans l'éloignement d'un funeste avenir; parjure dans ses paroles, fourbe dans ses mœurs, impie dans son hypocrisie (17), maître hautain, époux dénaturé, citoyen rebelle; à ces traits que j'emprunte de saint Jérôme, reconnaissez l'hérésiarque Novat.

Un tel maître se choisit bientôt des disciples dignes de lui. Félicissime, homme plus déshonoré par sa conduite que ne l'était son chef, mais moins adroit, devint bientôt plus hardi. Novatien, au contraire, moins corrompu, mais plus audacieux, osa se porter (pardonnez-moi le terme) pour rival de Corneille, à Rome, et ce fut le premier que la chaire de saint Pierre ait souffert en gémissant sur son siége. Avec de tels apôtres, l'erreur enorgueillie se promet de grands succès, y sera-t-elle trompée? Une morale excessivement sévère sert de prétexte à la rébellion. Les esprits éblouis, indociles une fois à l'autorité légitime, flottent au premier vent de doctrine, comme parle saint Paul. Déjà quelques tribus infidèles abandonnent l'arche du Seigneur, pour élever, loin du lieu saint, un autel sacrilége. Dieu de nos pères, vous le voyez et vous le souffrez; mais ce sera pour perdre la sagesse de ces faux sages, et pour élever, sur les débris de l'hypocrisie et de l'impiété, le triomphe de votre religion sainte, d'autant plus certain qu'il aura été plus différé.

Loin de vos esprits, Messieurs, toute application indigne de mon ministère. Si le propre de l'erreur a toujours été de se dévoiler par des caractères semblables, devons-nous craindre de rendre hommage à la vérité? Ne soyons touchés que de son pouvoir dans l'élévation des deux saints évêques que nous louons; et, pour mieux la reconnaître, suivons le parallèle que j'ai entrepris.

Pendant que les deux disciples de Novat espèrent, à force de sourdes intrigues et de vices mieux déguisés, se frayer une route assurée vers une dignité d'autant plus redoutable pour eux, qu'ils la craignaient moins, dit un pieux auteur, Corneille et Cyprien, dans l'ombre de la retraite, se préparent d'autant plus sûrement à la gloire où l'esprit de Dieu les appelle, qu'ils paraissent plus s'en éloigner. Les premiers sont semblables à ces nuées orageuses (c'est la comparaison que donne saint Jérôme (*Ep. fam.*, l. II), qui, grossies par le tonnerre et les tempêtes, poussées par des vents impétueux, portent partout la désolation et le ravage, jusqu'à ce qu'elles soient épuisées ou dissipées. Les seconds ressemblent à ces fleuves bienfaisants, qui, sortant d'une source pure et tranquille, après avoir dérobé longtemps leur cours, reparaissent avec abondance pour enrichir les lieux par où ils passent. Ici un serment horrible, cimenté par un crime commun, lie tous les complices par l'union de la même faute; là, deux hommes, selon le cœur de Dieu, unis par des liens tout spirituels, sans se connaître l'un l'autre que par la réputation de leurs vertus, marchent au même but par des routes différentes en apparence, mais animés par le même esprit, pratiquant les mêmes vertus, honorés des mêmes succès. Enfin, d'un côté, c'est l'ambition qui inspire, l'intrigue qui sollicite, la fourberie qui trompe, la violence qui usurpe, l'erreur qui couronne; de l'autre, c'est la pénitence qui sanctifie, la pauvreté qui prépare, la patience qui souffre, la modestie qui tremble, la sainteté qui refuse.

Si je n'avais ici qu'à vous représenter la sombre uniformité d'une vie commune, je vous représenterais Corneille, élevé à l'école et à l'ombre du sanctuaire, comme un autre Samuel, faisant l'apprentissage de toutes les vertus qui devaient un jour le rendre le juge et l'oracle d'Israël, le restaurateur, le défenseur des autels du Dieu de Jacob. Je vous peindrais Cyprien comme un autre saint Paul, devenu maître aussitôt que disciple de l'Evangile; sanctifiant les richesses du paganisme, selon l'expression de saint Augustin, par l'avantage de la religion; donnant l'exemple des vertus chrétiennes, dont il s'était contenté, dit-il lui-même, d'admirer la sublimité; et pratiquant avec rigueur ce qu'il avait presque douté être possible. Vous verriez cet illustre néophyte se dépouiller de toutes ses richesses en faveur des pauvres, que la foi venait de lui apprendre à respecter; faire rougir le crime, assez audacieux pour l'attaquer sous les attraits d'un artifice honteux, dont la pudeur m'interdit le récit, étonner déjà ses ennemis par sa patience et leur arracher cet éloge si glorieux dans la bouche d'un ennemi humilié: qu'un homme d'une si belle et si vaste mémoire semblait l'avoir perdue, quand il s'agissait de ses propres injures; je vous le peindrais un homme tout différent de lui-même; ce sont ses propres expressions, en gardant le même corps. En un mot, retraçant dès lors en lui par les vertus de prudence, de sobriété, d'humilité et de douceur, l'image d'un parfait évêque, dont saint Paul avait donné le portrait à son disciple Timothée. (II *Tim.*, III, 2.) Néophyte, digne dès lors, par ses vertus, de l'honneur de l'épiscopat, si les vertus seules dès lors y avaient donné droit.... que dis-je?... Il arriva enfin ce temps marqué par la Providence, où la

(17) Seipsos amantes perjuri, hypocritæ.

vertu éprouvée, reconnue de nos deux évêques, devait recouvrer tous ses droits, semblable à l'astre du jour, lequel, après avoir percé d'épais nuages, en sort plus lumineux, et reprend sa clarté trop longtemps éclipsée. De quelque titre spécieux dont l'erreur se couvre, quoique Novatien ait affecté de se faire imposer les mains par le souverain pontife; quoique Félicissime ait envahi le siége de Carthage; quoique la flatterie, la crainte ou l'intérêt viennent lui prostituer un encens proscrit : vains fantômes, qui s'évanouiront aux rayons de la vérité. La religion parle; du fond de la retraite et de la solitude, elle appelle ceux qu'elle a instruits. Les peuples reconnaissent sa voix, ils l'écoutent, ils la suivent. En vain la modestie de nos deux néophytes s'oppose à leur élévation ; parce que cette modestie est sincère, elle ne doit point être écoutée; l'intérêt du ciel en ordonne autrement. On assiége leur maison, on les suit dans leur retraite : la voix du ciel se déclare par celle du peuple, dès qu'il se trouve délivré de la crainte et libre de ses suffrages. Enfin Carthage reçoit avec empressement, sur son siége, le premier des évêques d'Afrique et des docteurs de l'Eglise, et Rome, étonnée d'avoir été trop longtemps privée de son évêque par les factions et les troubles de l'hérésie, s'applaudit enfin de posséder sur son trône le successeur de saint Pierre et l'héritier de ses vertus.

Arrêtons-nous là, Messieurs; surpris sans doute de l'élévation subite de nos deux évêques, retournons sur nos pas, nous n'y trouverons ni les sentiers détournés d'une ambition subtile et déliée, ni les voies obliques de l'avarice timide et confuse, ni les violences de l'orgueil, ni les caprices du hasard, si j'ose ici proférer ce nom. Tout fut disposé par les soins d'une Providence qui prépare, arrange, conduit, couronne tous les événements pour le bien de ses élus et pour sa gloire. Le mérite annonça les vertus, les vertus sanctifièrent le mérite. C'est l'ouvrage, le miracle de la droite du Très-Haut. S'ils se voient placés sur les trônes de l'Eglise par la main de la religion, ce n'est qu'après avoir suivi toutes les routes par où elle les a conduits; si le Seigneur tout-puissant les glorifie avec tant d'éclat, ce n'est qu'après les avoir éprouvés et trouvés dignes de lui : ouvrage de la religion dans l'élévation des saints qu'elle conduit et qu'elle couronne; n'obtiendra-t-il de notre insensibilité qu'une froide indifférence?... Tertullien le disait, que les païens eux-mêmes ne pouvaient refuser leur admiration aux prodiges éclatants que la religion, dès son berceau, faisait éclore sous leurs yeux; ne nous distinguerons-nous que par une plus grande indifférence? Parce que nous nous piquons d'être plus éclairés, serons-nous plus opiniâtres? Ah! plutôt laissons-nous toucher par l'éclat de tant de merveilles. Ce n'est pas assez; tirons de notre admiration même des motifs d'une solide instruction et peut-être d'une confusion salutaire. A la vue de deux saints qui ne sont glorifiés, aux yeux des hommes, qu'autant qu'ils ont été fidèles aux yeux de Dieu, répondons-nous à nous-mêmes : Que pensons-nous, que devons-nous penser de nos vues, de nos projets, des desseins que nous formons pour notre élévation? Qui consultons-nous? La voix de l'ambition, qui, nous enivrant de ses songes et de ses vapeurs, ouvre à nos désirs une vaste carrière, et de là sanctifie à nos yeux toutes les routes qui paraissent nous conduire au terme. Tout ce que nous voulons devient, je ne dis pas légitime, mais nécessaire, mais sacré : *Sanctum est quod volumus*. Qui consultons-nous? La voix de la passion, qui, nous représentant les objets sous de fausses couleurs, nous ôte tout à la fois et l'attention nécessaire pour les voir et le discernement pour en juger; et dès là, quels que soient les moyens qu'elle nous présente, ils deviennent légitimes dès qu'ils sont favorables. Les crimes heureux cessent de nous paraître crimes. En vain l'équité, souvent l'humanité, cherchent à faire entendre leurs cris; ils seront étouffés; la passion a parlé, son oracle est plus sûr, il sera écouté et suivi. Qui consultons-nous? La voix du monde, qui, nous prévenant de ses maximes et de ses erreurs, nous en fait des lois arbitraires et rigoureuses, quoi qu'il en coûte pour les exécuter : et de là tant de sacrifices dont la piété et la probité gémissent, que le monde approuve et que la voix du ciel foudroie *Sanctum est*, etc. Enfin, qui consultons-nous? La voix de l'intérêt et du plaisir, notre propre voix, qui, nous rassurant sur nos scrupules et nous endormant sur nos obligations, ne présente à nos yeux qu'un fantôme de piété que l'on prend pour la piété même ; qui ne reçoit d'impressions que celles de nos passions, que l'on encense, que l'on adore, pour qui tous les sacrifices paraissent légers, et aux pieds duquel les vertus restent endormies .. Le dirai-je? le tabernacle du Dieu vivant est-il toujours exempt de ces invasions téméraires qui déshonorent la religion? Ne voit-on pas pour un Samuel, plus d'un Osa; pour un Aaron, plus d'un Michas; pour un Ananie, plus d'un Héliodore? L'arche sainte ne voit-elle pas quelquefois et ne frémit-elle pas en voyant approcher et pénétrer des tribus étrangères qui usurpent le nom et les droits des enfants d'Aaron ?. . Je m'arrête... Ne renouvelons la douleur du sanctuaire que pour renouveler la gloire qu'y firent éclater les deux héros dont la religion se glorifie. Leur élévation fut l'ouvrage de la religion, leur conduite dans leur élévation fut la gloire de la religion.

Le glorieux et consolant témoignage, Messieurs, que saint Paul, instruit et forcé par la vérité, se rendait à lui-même, lorsque, considérant à la fois les merveilles que la grâce avait opérées en lui, et celles que cette même grâce lui avait fait opérer par une heureuse fidélité, il s'écriait dans les transports de sa reconnaissance : *C'est par*

un miracle de cette grâce divine que je suis appelé à un si glorieux ministère; c'est par un miracle de cette même grâce qui a produit en moi de si heureux fruits. (*Rom.*, XII, 7.)

Témoignage que la vérité dictait à saint Paul, qu'elle peut et qu'elle doit dicter à ceux qui sont honorés du même ministère ; et qui peut jamais se l'appliquer d'une manière plus glorieuse que les deux saints que nous honorons ?

Doctrine et vérité, deux mystérieuses paroles attachées autrefois, par l'ordre de Dieu même, sur la poitrine du grand prêtre ; symbole des deux vertus qu'il devait avoir dans le cœur, et qui doivent être le partage de ceux que Dieu a établis pour gouverner son Eglise : *Regere Ecclesiam Dei.* (*Act.*, II, 28.)

J'apprends des livres saints que les lèvres des ministres du Très-Haut doivent être les dépositaires de la science, et j'entends l'apôtre nous avertir que la science doit régler le zèle : *Labia sacerdotis custodiunt scientiam.* (*Malach.*, II, 7.) La science est nécessaire pour connaître et reprendre ceux qui s'éloignent de la saine doctrine ; le zèle est nécessaire pour combattre les esprits rebelles et indociles : *Et eos contradicunt arguere* (*Tim.*, I, 9.) La science sans le zèle n'est qu'un airain retentissant ; le zèle de la vérité sans la science pourrait être une vertu dans une âme ordinaire, qu'elle ne le serait pas dans un évêque. De ces deux vertus, au contraire, réunies ensemble, se forme un assemblage parfait de lumière et de force que saint Paul recommandait à son disciple Timothée (*Tim.*, III, 2) ; assemblage heureux qui forma les apôtres, qui leur donna des successeurs, et dont nous voyons un exemple si consolant pour la religion dans la conduite de nos deux évêques.

L'hérésie n'avait vu qu'en frémissant Corneille placé sur la chaire de saint Pierre. Timide et confuse, elle gardait depuis longtemps un silence forcé ; l'ambition la réveilla ; l'hypocrisie lui prêta les couleurs ordinaires de morale et de réforme. Le malheur de ces jours, tristes pour la religion, avait été que plusieurs, intimidés par les supplices, étaient *tombés* (*lapsi*), c'était le terme consacré de l'heureux privilége de confesseurs de Jésus-Christ. La faute était grande, le scandale énorme ; mais leurs regrets étaient sincères, et leur réconciliation devait se différer, suivant la vivacité de leur douleur et le besoin des temps. Le saint pape, instruit par la vérité, leur ouvrit les portes du sanctuaire ; c'en fut assez pour enhardir la jalousie inquiète ; elle osa donner aux ménagements d'une sage conduite, les noms odieux qui caractérisent une trop facile bonté. Que ne peut point l'esprit de vertige, dès qu'il se livre à ses vapeurs ! Ceux qui obtinrent les premiers leur pardon, furent les premiers auteurs de la révolte ; les premiers pas qu'ils avaient faits hors de l'Eglise, avaient été marqués par l'infidélité ; les premières démarches qu'ils firent en y entrant, furent marqués par l'ingratitude. Tant il est vrai, pour me servir des paroles du Chrysostome du dernier siècle (Bossuet), que hors de la vérité, ce n'est qu'inconstance et variation. Quelle sera la fin de cette dispute, enfantée par le mensonge et autorisée par l'hypocrisie ? L'esprit d'erreur prévaudra-t-il contre l'oint du Seigneur ? Ne suffit-il pas, pour l'intérêt de la cause de Dieu, pour la justification de son ministre, que Corneille parle, qu'à la tête de son clergé, il juge, il exhorte, il menace ? Faut-il qu'il appelle en conformité de son sentiment, les églises du monde nouvellement chrétien ? Que, dans un concile de soixante évêques, il fasse reconnaître son jugement comme l'oracle de la Vérité ? Faudra-t-il qu'il emploie les armes même de l'Eglise pour terrasser l'impiété audacieuse ?... Oui, religion sainte, souffrez que je le dise, il fallait tout cela pour la gloire de votre ministre et de la vôtre. Il fallait que Corneille, comme saint Pierre, chef visible de l'Eglise à Rome, travaillât à soutenir la gloire de cette Eglise, à augmenter sa splendeur, à instruire ses enfants, pendant qu'un nouveau Paul sanctifiant par la grâce les talents de la nature, les emploierait à venger vos intérêts et confondre vos ennemis. Il fallait un Cyprien habile pour démêler les subtilités de l'erreur, qui ne s'enveloppait du manteau de la religion, que pour l'attaquer plus cruellement (18) ; qui était jalouse de paraître orthodoxe sur certains points, pour paraître plus hardie sur d'autres ; qui se vantait d'être injustement opprimée, pour s'attirer plus de plaintes et plus de secours. Il fallait un homme éloquent pour attaquer et confondre les raisonnements des novateurs ; intrépide pour ne pas s'étonner des cris de la calomnie, que l'erreur confondue appelait à son secours. Ne craignons pas qu'on surprenne ses lumières par artifice et en déguisant la vérité. Les lettres du clergé de Rome uni à son chef, et celles des novateurs et de leurs suppôts arrivent en même temps à Carthage. Comme elles portent les unes et les autres un caractère bien différent, elles éprouveront aussi un différent accueil : celles-ci sont renvoyées à une assemblée particulière pour y être lues avec les précautions qu'elles exigent, à l'inspection seule du titre ; les autres sont reçues avec joie, baisées avec respect, écoutées avec docilité et applaudies, comme dictées par la Vérité. Providence adorable, vous nous donniez des exemples pour les siècles à venir. C'était à Cyprien à nous apprendre dès ce temps que l'Eglise, toujours une dans son principe, peut quelquefois changer de conduite, selon les règles de sa sagesse ; et, comme disait ce grand homme lui-même, « qu'elle est semblable au soleil, qui, n'étant qu'un dans sa substance, répand partout ses rayons lumineux, divisés, mais réunis dans son origine ; que c'est une source pure qui se sépare en plu-

(18) Novatien affectait une rigidité extrême.

sieurs ruisseaux, mais qui conserve toujours la même unité dans son principe. » Que le sanctuaire de ses grâces peut être ouvert sans scandale à ceux qui rentrent dans son sein, qu'un excès de condescendance ou de sévérité est également contraire à son esprit; enfin, c'était à lui à venger la religion outragée, et soutenir l'autorité du chef de l'Eglise. Celui qui veille sur cette Eglise, disait saint Augustin, paraît ne permettre les différentes hérésies que pour en établir à jamais la solidité (19) : ainsi, ne puis-je pas dire avec quelque proportion, que l'hérésie de Novat ne servit qu'à faire éclater la gloire d'un homme dont les sublimes talents, consacrés à l'avantage de la religion, l'ont bien consolée des larmes que ses premières erreurs lui avaient fait répandre. Rome éloquente l'avait admiré, Rome chrétienne peut se glorifier de sa conquête. Ils en seront à jamais des monuments authentiques, ces ouvrages dignes de l'immortalité, où l'ancienne Grèce croirait retrouver les grâces d'Athènes; où l'esprit humain semble s'être élevé au-dessus de lui-même ; où la religion semble avoir développé ses mystères; où l'erreur trouve partout de quoi se confondre : ouvrages remplis partout de ce grand, de ce sublime qui touche, qui enlève, qui passionne, où l'esprit trouve toujours de quoi admirer, et le cœur de quoi se consoler : ouvrages qui nous dépeignent avec force et la sainteté, l'unité de l'Eglise, et la nécessité de la patience, et le devoir de l'aumône, et le mépris de la mort, et la gloire du martyre. Pardonnez-moi, Messieurs, de ne parcourir que les titres de ces traités immenses, fruits précieux des veilles de notre saint docteur; ouvrages dont Tertullien faisait l'éloge d'un seul trait, en disant, lorsqu'il voulait parler de leur hauteur : *Donnez-moi le Maître :* ouvrages, en un mot, qui conserveront à jamais dans les fastes de la religion, le nom de Cyprien à la tête de ceux des Ambroise, des Augustin (20), des Chrysostome ; digne de les précéder par son mérite, comme il les précédait par l'intervalle des temps. Quelle gloire, quelle consolation pour la religion sainte, de voir ses fidèles maîtres découvrir les piéges de la séduction et les arrêter ; honorer de leurs larmes les chaînes des confesseurs de Jésus-Christ, et les partager; enseigner la nécessité de l'aumône et la pratiquer; s'instruire, se consoler, se fortifier mutuellement. Oui, tant que la religion subsistera, et elle subsistera toujours, on les lira ces lettres pleines d'onction, fidèles interprètes des sentiments de saint Corneille et de saint Cyprien, où nous voyons que le titre d'évêque ne leur semblait précieux, que parce qu'il était uni avec celui de confesseur, et qu'il leur faisait espérer celui de martyre; où leur dignité ne leur paraissait respectable que parce qu'elle les exposait à de grands maux, ou qu'elle les mettait en état de faire de grands biens; ou ils se glorifient de souffrir, ou ils s'encouragent dans l'espérance de mourir : lettres dictées par la plus tendre piété, dont elle fait sentir l'avantage consacré par la foi, dont elles assurent les droits; dignes d'être gravées dans les fastes de l'Eglise, dont elles établissent la gloire.

Portons nos regards sur un plus grand spectacle.

Oui, Messieurs, par les soins et par les travaux de nos deux évêques, la foi obscurcie par les nuages de l'erreur recouvre tout son lustre ; la discipline méprisée, altérée au milieu des troubles suscités par l'esprit d'orgueil et de révolte, jouit de ses droits disputés, confondus, presque anéantis. La vertu, timide et tremblante par la crainte des supplices, ose paraître avec la liberté qui doit l'accompagner. Les prêtres de la loi sainte ont la liberté de la publier, et l'arche du Seigneur obtient enfin partout la soumission et les hommages : si vous cherchez la source de ces fruits précieux, cherchez-la dans le zèle de nos deux pontifes.

Zèle pur, que nulle autre vue ne guide que la gloire du Maître dont ils sont les ministres ; que nul autre intérêt n'anime que la sanctification du troupeau dont ils sont les pasteurs. Qu'il est difficile, Messieurs, que le zèle le plus actif soit toujours aussi pur qu'il le paraît! Est-il bien rare que l'humanité retrouve ses droits dans les exercices mêmes de la piété, que l'esprit ne s'arrête à cette multiplicité d'affaires qui le dissipe, que la vanité ne s'applaudisse des succès qui la distinguent, et que l'amour-propre ne règne à l'ombre du sanctuaire, et qu'on ne retienne enfin quelques grains de l'encens qui doit remonter tout entier à celui qui seul le mérite ? Une âme grande, que le vrai zèle inspire, est-elle capable de ces faiblesses ?... La main de Dieu s'appesantit sur les peuples ; un air corrompu répand partout son poison. La peste et la famine unissent leurs fureurs. Carthage devient le tombeau de ses propres citoyens; Rome n'est plus que l'asile, encore peu sûr, de ceux qui échappent au carnage. Je vois la nature désolée réclamer ses droits les plus sacrés; l'humanité même n'être plus qu'un nom stérile auprès de ceux qui l'outragent. Consolez-vous, peuples presque dignes d'envie au milieu de vos plaintes, puisque vous êtes assez heureux d'avoir Corneille et Cyprien pour évêques. Ils ne vous soulageront pas de quelques restes de leur superflu échappés aux mouvements d'un bon cœur, ou donnés avec regret aux conseils de la bienséance : le premier sacrifice que leur piété leur a coûté les a dépouillés de toutes leurs richesses en ce monde : leur propre subsistance, voilà sur quoi leur cha-

(19) Utitur hæreticis ad documentum stabilitatis suæ Ecclesiæ. (Aug.)

(20) Saint Augustin regardait les ouvrages de saint Cyprien comme un trésor de lumières, et se glorifiait d'avoir été son disciple. Le pape Gélase met ses écrits à la tête de ceux des SS. PP. que l'Eglise reçoit avec vénération.

rité vous donne droit, et ce que vous obtiendrez. Déjà pauvres comme vous, ils se reprocheraient de ne l'être pas plus que vous. Oubliez leur titre d'évêques, ou plutôt dites-nous qu'ils ne justifient ce titre honorable que parce qu'ils remplissent les obligations de pères communs; zèle actif et constant que rien ne peut refroidir. N'est-ce pas prodiguer le nom de zèle que d'en décorer ces ardeurs passagères, que l'on prend souvent pour un feu descendu du ciel, et qui s'évaporent et s'évanouissent à l'ombre de la moindre difficulté; que la calomnie aiguise contre eux ses traits les plus envenimés, leur persévérance à pardonner les émoussera. Ce ne sont pas là les malheurs les plus vifs; la calomnie est la ressource ordinaire des âmes basses; les traits que portent dans le cœur de saint Cyprien les cris d'un peuple ingrat qui, enivré des fureurs de la révolte, avait été jusqu'à le demander à l'empereur pour victime : voilà de quoi, à force de bienfaits, il se vengera. Qu'il y ait enfin des besoins à supporter, des dégoûts à essuyer, des contradictions à vaincre, des dangers à affronter : voilà de quoi leur constance triomphera. Le zèle n'est plus zèle, quand il cède par faiblesse ou s'endort par lâcheté; zèle courageux et intrépide, mais en même temps zèle doux et compatissant; aussi capable des tempéraments qu'exige une sage indulgence que des efforts que demande une juste rigueur; aussi éloigné des extrémités d'une lâche condescendance que des excès d'une sévérité outrée : zèle selon la science, comme parle saint Paul, qui sait pardonner ou soumettre, gagner ou faire trembler, se taire ou tonner quand il le faut. Si saint Corneille ferme l'entrée de l'Eglise au téméraire Fortunat avec une rigueur qui étonne, il l'ouvre à Trophime pénitent avec une douceur qui charme. Si saint Cyprien s'arme des foudres de l'Eglise contre de criminels apostats de la religion de leurs pères, il en répand les trésors pour ceux qui ne sont malheureux que parce qu'ils sont fidèles à leur foi. C'est une conduite différente dans ses effets; mais c'est un même esprit qui conduit et qui sanctifie : zèle parfait, zèle bien admirable, parce qu'il est bien rare. Ici, Messieurs, j'entends la critique, inquiète et maligne, avertir l'erreur, et la flatter de quelque exemple fameux pour colorer, j'ai presque dit pour sanctifier son indocilité. A ce triomphe imaginaire, vanté déjà du temps de saint Augustin par les donatistes, que ne pourrais-je pas opposer? Je pourrais, appuyé du témoignage non suspect de ce docteur, donnant, après lui, à saint Cyprien les noms d'*évêque pacifique et de citoyen de l'unité*, excuser l'égarement de son zèle par la droiture de son intention; le louer même, en quelque sorte, de ce que, tout prévenu qu'il était de son erreur sur le baptême des hérétiques, il ne brisa jamais les liens de son union avec le chef de l'Eglise : dire avec ce même saint que cette faute, s'il y en a eu, a été bien lavée dans son sang (21). Mais, pour ôter tout prétexte à l'erreur, je dis, et cela fondé sur le témoignage de l'histoire et de saint Augustin, que si saint Cyprien ne reçut pas d'abord la décision du pape Etienne sur le baptême des hérétiques, ce ne fut pas dans lui un crime de révolte (22) : pourquoi? Parce que la question n'avait point encore été jugée comme un dogme de foi, et qu'elle ne le fut que longtemps après, dans le concile de Nicée (23). Je dis que la conduite qu'il garda avec les évêques d'un sentiment différent du sien, marquait de plus sa soumission pour leur chef commun; que la déclaration publique de ses sentiments était peut-être moins à craindre pour l'Eglise, qu'une paix trompeuse qui cache et nourrit le feu de la division : je dis que son retour à la doctrine de l'Eglise, quoique toujours trop tardif, eût peut-être plus davantage pour cette mère commune, que son ardeur à la combattre ne lui avait causé de douleur; et que ce léger orage ne sembla s'élever que pour procurer un calme plus profond et plus durable. Souvenons-nous que les astres les plus brillants souffrent presque toujours quelque éclipse. De nouveaux combats appellent nos deux saints pontifes à de nouvelles victoires. L'enfer, irrité de voir leurs triomphes se multiplier, arme contre eux l'autorité des Césars : les premiers coups éclatent contre l'évêque de Rome. Le pasteur est frappé, et le troupeau affligé est dispersé. Corneille, instruit par l'apôtre, sait l'imiter dans sa constance : vous ne l'avez point vu se parer du bandeau de la religion; vous ne le verrez point déshonorer par de vaines plaintes les chaînes dont il est chargé. Plein de respect pour les ordres, fussent-ils injustes et cruels, d'une autorité qui devient pour lui sacrée, dès qu'elle est légitime; il sait que les temps et les conjonctures demandent une conduite différente; il doit cet exemple de soumission à son peuple, dont il emporte les regrets, à l'impiété qu'il étonne, à la religion qui l'inspire. Il obéit, il cède, il se dérobe malgré lui, et c'est par là qu'il est victorieux. Estimons-la, Messieurs, cette victoire avec les yeux de la religion, une telle fuite, dit saint Augustin, n'est point faiblesse, pusillanimité; c'est prudence, c'est grandeur

(21) Si quid errore peccatum est, sanguine deletum. (Aug.)

(22) Les expressions dont saint Cyprien se servait à l'égard du pape Etienne, dans sa lettre à Pomp. sont assurément trop vives et nullement mesurées. Dieu a permis qu'il se soit égaré, dit saint Augustin, pour montrer que l'esprit humain a des bornes; que les plus grands génies doivent peu compter sur leurs lumières, et que l'infaillibilité n'est pas le privilége des particuliers. (*V. Dissert. Théol.* de D. Gervaise, ancien abbé de la Trappe.)

(23) Saint Augustin marque clairement qu'il parle d'un concile général qui ne pouvait être que le premier concile de Nicée, et non le concile d'Arles. (Aug. *De baptism.*, l. V.)

d'âme, c'est héroïsme. L'orage se communiqua bientôt en Afrique, tel fut toujours le fatal privilége de l'impiété, de trouver trop de soumission à ses volontés. Muni d'un ordre barbare de l'empereur, inspiré par la fureur et dicté par la haine, le proconsul d'Afrique interroge Cyprien sur son nom et sa qualité : que répondra-t-il ? Trois mots qui le font regarder des puissances de la terre, selon le conseil de saint Paul, comme le digne ministre du Très-Haut et le dispensateur de ses mystères : Je suis Cyprien, chrétien, évêque. Voilà mon crime, mon devoir, ma gloire ; ainsi les Nathan parlèrent aux David ; ainsi les Samuel firent trembler les Saül sur le trône ; ainsi les apôtres parurent au milieu de Rome ; ainsi les Corneille et les Cyprien parlèrent aux consuls et aux Césars... Que ne puis-je, Messieurs, par de dignes expressions, graver dans vos esprits et dans vos cœurs tous les sentiments de noblesse et de grandeur dont Cyprien étonna ses accusateurs et ses juges ; vous verriez partout les menaces inquiètes du mensonge, et la supériorité tranquille de la vérité ; la fureur de la haine, et la douceur de la paix : les princes de la terre descendre à des bassesses indignes de leur rang ; l'évêque craindre Dieu, et ne craindre que Dieu ; l'impiété tonner, mais trembler ; la religion souffrir, mais triompher ? Hélas ! quels combats et quelle victoire ! Le monde n'était pas digne de posséder plus longtemps ces deux hommes nés pour la gloire de la religion, et la haine du nom chrétien ne devait s'éteindre que dans leur sang. Vous le permettez ainsi, ô mon Dieu, et si le sang des martyrs, selon l'expression de Tertullien, devait produire des chrétiens, celui de ces deux évêques devait produire des apôtres. Ce ne sont point ici des larmes de compassion que je vous demande, c'est un silence de douleur et d'admiration pour ces deux illustres victimes de la religion : ce serait déshonorer leur sacrifice que de les pleurer ou les plaindre. Je veux que le monde ait ses braves et ses héros qui sachent souffrir la mort avec constance ; il n'est donné qu'à la religion de la faire souffrir avec joie. Admirez, si vous le voulez, les prodiges de la valeur mondaine dans la fureur des combats, dans l'ivresse de l'ambition : ici, qu'admirerez-vous ? La patience sans faiblesse, le courage sans trouble, la joie à la vue du supplice, le triomphe sur le tombeau.

Gallus, nouvellement élevé sur le trône des Césars, crut devoir le cimenter par le sang des chrétiens. L'ennemi (c'est de saint Cyprien que j'emprunte ce récit [24]), l'ennemi vint fondre avec fureur sur l'armée de Jésus-Christ : au premier choc, il trouva autant de force et de courage qu'il avait apporté d'éclat et de menaces ; il éprouva que la terreur ne pouvait rien sur un chrétien ; il commença par le chef, pour déconcerter plus aisément toute l'armée de Jésus-Christ ; mais ses forces réunies ne trouvèrent que la vigueur et la foi. Dès que le champ de bataille fut ouvert, tous se disputent en foule une mort plus glorieuse que n'aurait été une victoire, et ne demandent que la conservation de leur évêque. Vous ne serez point exaucé, peuple malheureux, c'est le sang le plus précieux qui doit couler le premier. O douleur ! Je vois l'Eglise entière plongée dans la tristesse, regretter son chef, Rome son évêque.... Respectons le silence de cette Eglise sur ce genre de mort, qu'il nous suffise qu'elle l'honore, qu'elle l'invoque comme martyr ; c'est l'être, dit saint Jérôme, que de mériter de l'être (25).

Heureuse encore la religion sainte, d'avoir Cyprien pour vengeur, glorieux dans son humiliation, fort dans sa faiblesse, plus honoré, j'ose le dire, dans les fers, que sur son trône épiscopal, connu et admiré par ses rares talents, plus encore par ses bienfaits, dit l'auteur de sa vie ; il avait, par la bonne odeur de Jésus-Christ, presque dissipé toutes les noires vapeurs de la haine et de l'envie ; il avait presque fait douter à ses tyrans s'il était leur captif... Ne tremblez pas, ministres trop fidèles de l'impiété, hâtez-vous de rejoindre deux martyrs ; ils ont vécu comme les premiers apôtres, ils doivent mourir comme eux. Hâtez-vous d'ordonner un sacrifice que votre rigueur n'exécuterait pas, si l'avantage de la religion ne le demandait pas, si le ciel ne l'ordonnait. Apprenez seulement de notre martyr, si vous avez plus de cruauté à ordonner son supplice, qu'il n'aura de courage pour le soutenir. « La mort, dit-il (26), a-t-elle des frayeurs pour ceux que la religion éclaire ? Un chrétien, pour qui Jésus-Christ est mort, sait la mépriser. Le ciel, qui s'ouvre à la voix de notre sang, est-il à trop haut prix ?... La couronne immortelle teinte de ce sang n'en doit paraître que plus belle. Un guerrier victorieux ne se glorifie-t-il pas de ses blessures ; un pilote battu par la tempête ne soupire-t-il pas après le port ? « O Cyprien ! se dit-il à lui-même, enfin le monde succombe et te cède la victoire... » J'ai cru, Messieurs, satisfaire votre piété que de vous rapporter ces paroles, bien plus efficaces que tout ce que je pourrais ajouter. Elles ne furent point inspirées à notre saint martyr par un orgueil opiniâtre qui lui dérobe les sentiments de douleur, ou par un désespoir farouche, défaut plutôt qu'excès de courage, qui le porte à renoncer à la vie, pour éviter de souffrir plus longtemps. Tel est l'héroïsme que l'illusion a produit et que l'erreur a consacré. Une constance ma-

(24) Cypr. ep., 57, p. 133, 2.

(25) Martyr vivus, qui martyrii laude dignus est. (Hieron.)

(26) Contemnenda mors est cui Christus occisus est : sanguini nostro patet cœlum, et inter omnia gloria pulchrior sanguinis titulus, et integrior corona signatur. De hoste triumphans miles vulneribus gaudet. Nauta fatigatus felicitatem de pe pesso periculo ducit... Tibi jam mundus succumbit et victoria cedit.

gnanime, qui a la religion pour motif, l'éternité pour objet : voilà ce que la vanité ne saurait bien contrefaire, ni la religion assez louer : voilà ce qui fait envisager à notre saint avec cet esprit de grandeur que loue l'Ecriture, l'appareil de son sacrifice... O spectacle digne des anges !... Approchez, peuples fidèles et désolés, objet de tant de soins et de travaux, venez voir mourir votre évêque : il ne vous est plus donné que de l'entendre pour la dernière fois ; venez recevoir ses derniers soupirs ; empressez-vous de recueillir les dernières gouttes de son sang. Je vois sa main sacrée mettre sur ses yeux le bandeau qui doit les fermer pour toujours au monde ; mais il attend de votre piété le douloureux ministère de soutenir encore ses vêtements flottants... Prince barbare, voilà votre victime... Que dis-je? Il n'est plus. Dois-je ici, Messieurs, chercher à vous émouvoir à la vue de cette mort, exposer à vos yeux les vertus en pleurs regrettant deux pontifes qui les firent régner avec eux ; la foi et la piété gémissantes auprès de leurs plus fermes défenseurs ; Rome et l'Afrique dans l'admiration et l'étonnement d'un si grand spectacle... Laissons à une faible et indiscrète piété ces larmes de consolation. Le sang des martyrs ne demande pas vengeance comme celui d'Abel : du fond des entrailles de la terre, il me semble se ranimer et nous crier : Loin de nous ces larmes stériles ! pleurez, pleurez votre insensibilité pour une religion qui nous donne cette force, et dont nous établissons le triomphe. Jours heureux, qui vîtes, quoique dans des années différentes, mais à la même heure, expirer ces deux pontifes du Dieu saint, vous serez à jamais gravés par les mains de la piété dans les annales sacrées de l'Eglise et de la religion, pour nous en rappeler la force et la gloire.

Temple auguste, où je parle, monument authentique de la pieuse magnificence d'un de nos rois, vous conservez dans votre sanctuaire les restes de la mortalité de nos deux saints pontifes ; puisse-t-il toujours revivre et se ranimer ce zèle pieux qui porta vos premiers lévites à envier à votre métropole ce dépôt sacré. Pouvait-il, en effet, être confié à des mains plus dignes de les conserver, que dans celles d'un ordre religieux (27) qui s'attache, par ses lumières, à faire revivre l'esprit de ces grands hommes répandus dans leurs ouvrages ; à faire revivre leurs vertus par ses exemples ; d'un ordre qui lui-même a donné des premiers pontifes au sanctuaire, des apôtres à l'Eglise, des martyrs à la religion ?

C'est moins pour louer les héros de la religion, que pour exciter à l'imitation de leurs vertus, disait Tertullien (28), que nous faisons leurs éloges sur leurs cendres et leurs tombeaux. Appliquons-nous ces paroles. Témoins du pouvoir et du triomphe de la religion sainte, apprenons du moins à la respecter ; en admirant des saints qu'elle anima, reconnaissons qu'elle n'est point une faiblesse qui dégrade les grandes qualités, et qu'elle seule, au contraire, les inspire : en admirant des saints qui sont morts pour la défendre, rougissons de notre lâcheté pour ses intérêts. Si nous ne sommes pas chargés d'instruire les nations, de porter le flambeau de la foi dans les régions éloignées, ne sommes-nous pas obligés de la persuader par nos discours, de l'annoncer par nos exemples ? Tout chrétien est destiné à exercer une sorte d'apostolat ; et surtout, Messieurs, rassemblés dans ce lieu où reposent les cendres de plusieurs de nos rois (29), reconnaissons avec joie le miracle que le Dieu de cette religion vient d'opérer sur l'auguste monarque (30) héritier de leur trône et de leurs vertus. Ne l'avez-vous permis, Dieu puissant, que pour renouveler de nos jours les prodiges de votre droite, que vous fîtes éclater autrefois en faveur d'un pieux roi d'Israël ? L'Ecriture sainte nous dit qu'Ezéchias était malade jusqu'à la mort : *Ægrotavit Ezechias usque ad mortem, dixitque ei propheta : Morieris enim tu.* (IV *Reg.*, XX, 1.) Un prophète est suscité de Dieu pour lui annoncer le danger... il mourra... Hélas ! nous le craignions, ou plutôt, à en croire un bruit téméraire, avions-nous encore quelque chose à craindre ?.. C'en est trop, Dieu juste, pour éprouver la fidélité de votre peuple. Suspendez votre bras ! Souvenez-vous que la vérité a toujours guidé ses pas, et voyez la droiture de son cœur ! *Memento, quæso, quod ambulavit coram te in veritate et in corde perfecto.* (*Ibid.*, 3.) Voyez couler les pleurs que lui arrache, non la crainte de la mort, il le proteste lui-même, mais le souvenir de vos miséricordes : ces pleurs sont honorables et consacrés par la religion. Retournez, prophète du Très-Haut, et annoncez à ce roi, digne chef de mon peuple, annoncez-lui que j'ai écouté sa prière, que j'ai vu couler ses larmes : *Flevit Ezechias. Revertere, et dic Ezechiæ, duci populi mei : Audivi orationem tuam, et vidi lacrymas tuas... et ecce sanavi te* (*Ibid.*, 4) ; que touché, fléchi, je le rends aux besoins, aux larmes de son peuple... Et s'il faut un miracle pour garant de ma parole, le troisième jour il entrera dans mon sanctuaire pour me rendre de solennelles actions de grâces. *Die tertio ascendes ad templum Domini.* (*Ibid.*, 5.) Ce n'est pas assez, j'ajouterai de longues années aux jours que je lui avais destinés ; ils sont trop chers à son peuple et trop nécessaires à ma gloire : *Et addam diebus tuis annos.* (*Ibid.*, 6.) Est-ce

(27) L'ordre de Saint Benoît.

(28) Non ad martyrii laudem, sed ad martyrum exempla laudemus. (TERTULL.)

(29) Louis II, dit le Bègue ; Louis V, surnommé le *Fainéant*, non qu'il le fût en effet, mais parce qu'il ne fit rien de remarquable, *Juvenilis quia nihil fecit*, le dernier de la race carlovingienne (ADON. *in Chron.*) ; Hugues, fils de Robert, roi de France, mort avant son père ; Charles le Chauve.

(30) La maladie du roi, à Metz, en 1744.

l'histoire d'Ezéchias, ou celle de notre auguste monarque que je retrace sous vos yeux, Messieurs? je laisse à vos cœurs à en faire l'application. Nos craintes ont été la mesure de notre douleur; que nos vœux soient la règle de ses jours. Ne nous ressouvenons de nos alarmes que pour louer le Dieu des miséricordes qui le fait régner sur nous dans le temps, et le couronnera dans l'éternité, au nom du Père, etc.

IV. PANÉGYRIQUE

DE SAINT SULPICE, ARCHEVÊQUE DE BOURGES,

Prononcé dans l'église de Saint-Sulpice de Paris, le 17 janvier 1752

In fide et lenitate fecit illum sanctum. (*Eccli.*, XLV, 4.)
Le Seigneur l'a sanctifié par la sagesse et la douceur.

Dieu, toujours admirable dans ses saints, leur accorde des grâces et des talents, selon les fins qu'il se propose et les services qu'il en attend. L'apôtre nous apprend qu'il est une diversité de dons et de mérites, quoiqu'il n'y ait qu'un même esprit : ainsi le saint que je loue en ce jour, destiné à être et un exemple éclatant de sainteté au milieu d'un siècle corrompu, et le restaurateur de la piété parmi un peuple fidèle, fut doué d'un caractère de sainteté qui lui fut particulier : ce fut la foi et la douceur. La foi lui inspira une sainte sévérité contre lui-même; la douceur lui inspira une tendre condescendance pour les autres : par sa foi, ou plutôt par les exercices de sa foi, il se rendit agréable aux yeux de Dieu; par sa douceur, il se rendit agréable aux yeux des hommes : par sa foi, il fit triompher la religion dans lui-même; par sa douceur, il fit triompher la religion dans les autres. Sa foi et sa douceur furent tout à la fois les fruits et la preuve de sa sainteté : *In fide et lenitate*, etc.

Si je voulais ici, chrétiens, vous donner des preuves éclatantes au dehors de la sainteté de notre illustre patron; si je voulais exciter votre piété par l'appareil du spectacle, je produirais sous vos yeux les prodiges par où le Seigneur voulut glorifier son serviteur aux yeux de l'univers; je vous dirais que la seule eau qui passait sur ses mains guérissait les malades (31); que par un signe de croix il rendit la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds; que les éléments obéissaient à sa voix; que l'enfer même essaya plusieurs fois contre lui d'impuissants efforts; qu'à la vue de tout un peuple il ressuscita un enfant mort et un homme noyé depuis trois jours; qu'au milieu d'une armée où la disette commençait à se faire sentir, il renouvela le miracle de Jésus-Christ pour le besoin de son peuple; que l'obscurité des siècles à venir se dissipait à ses yeux : prodiges qui lui ont été accordés par des bouches qui ne s'ouvrent guère que pour les contester et les obscurcir. J'appellerais ici le témoignage de tant de malades qui ont éprouvé son secours; je ferais parler avec moi et pour moi tant d'illustres monuments que notre France voit s'élever de toutes parts dans son sein, par la main de la piété et de la reconnaissance. Admirons, je le veux, tout ce qui peut exciter en cela notre vénération; mais ne nous bornons pas à l'admiration, étudions les vertus que nous cherchons à éterniser par ces prodiges : ce fut, je le répète, un esprit de foi qui le conserva dans l'innocence, et voilà par où il se sanctifia dans l'état où Dieu l'appelait : ce fut un esprit de douceur et de charité qui l'inspira dans toute sa conduite, et voilà par où il glorifia Dieu dans l'élévation où il l'avait placé. Allons plus loin, et tirons de ces vertus mêmes des conséquences pratiques par rapport à nous. Esprit de foi qui l'inspira, l'éclaira, le préserva, opposé à l'aveuglement qui nous égare et nous perd : Esprit de douceur et de charité dans l'élévation, qui condamne notre orgueil dans l'humiliation. Divin Esprit, répandez dans nos cœurs ces lumières de la foi pour comprendre, et ce don de douceur pour agir. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

La grande différence, chrétiens, que l'apôtre établit entre le juste et le pécheur, c'est de nommer le juste un enfant de lumière, qui ne juge que par des vues saines et vraies; qui, à la faveur de cette clarté supérieure qui le guide, démêle la vérité d'avec le mensonge; perce les dehors imposants qui nous cachent les objets qui nous environnent, pour ne voir, ne trouver en eux que ce qui y est en effet; d'appeler le pécheur, au contraire, un enfant de ténèbres qui juge par des vues fausses et criminelles, ne s'attache qu'à l'écorce qui le trompe, et qui, loin de s'appliquer à dissiper les ténèbres dont il est environné, éteint au contraire, par ses propres obscurités, un reste de clarté qu'il a peine à distinguer. A l'entrée de cette carrière, dont nous parcourons tous un espace limité, où l'espérance, formée par la vivacité de l'âge, enhardie par le défaut d'expérience, accompagnée de la séduction, fait briller à nos yeux mille lueurs de fortune, de gloire, de plaisir; où le cœur, surpris par l'erreur des premières impressions, se prête à l'illusion qui le charme et l'entraîne; où même la raison rassurée, ce semble, à mesure qu'elle s'égare, n'envisage les abus que comme des usages permis, les précipices que comme des voies sûres, les précautions que comme des faiblesses; où l'on ne se guérit de la témérité que par des chutes qui étonnent; la foi, qui, selon saint Grégoire, nourrit la raison, découvrit à Sulpice le danger de ces illusions et l'en préserva. Quel exemple touchant cet esprit de foi nous donne-t-il aujourd'hui? Ce n'est pas un homme qui, lassé de se traîner dans les voies de l'iniquité, vienne languir dans celles de la vertu; qui, honteux d'avoir été trop longtemps l'esclave du monde, veut l'être enfin de la religion;

(31) Bolland., tome II, p. 168 et 170.

qui vient rendre et porter au pied de l'autel un cœur flétri, souillé par les passions ; qui vient faire au Seigneur un sacrifice tardif et lugubre d'une victime que les années ont affaiblie, que le deuil accompagne, et que les regrets seuls consacrent. Si cette foi nous apprend que nos sacrifices ne sont point rejetés dès qu'ils sont sincères, elle nous apprend aussi que véritablement est heureux l'homme dont les premiers jours sont consacrés à porter le joug du Seigneur, et que l'autel semble plus digne des regards de sa complaisance, quand la plus jeune portion de son héritage y paraît pour l'entourer, revêtue de la robe d'innocence et de candeur.

Représentez-vous, Messieurs, Sulpice, cet enfant de bénédiction, ce nouveau Samuel conduit par sa foi, se dérobant pendant la nuit aux empressements d'une famille opulente, portant la haire et le cilice sous des habits convenables à son âge et à son rang, pour imposer saintement au monde, dit le pieux auteur de sa vie; passant les nuits parmi les débris du sanctuaire dans une église à demi ruinée; reconnaissant les traces de Jésus-Christ que la foi lui découvre, adorant ces lieux que l'arche sainte avait sanctifiés et que cette foi lui rendait sacrés.

Qu'opposerez-vous à la force de cet exemple, vous qui, de l'âge des espérances et des erreurs, faites l'âge des sacrifices de la vérité? Vous qui, éblouis sur un temps présent et passager, aveuglés sur un avenir incertain, en faites, si j'ose ainsi parler, l'âge de la dissipation et du crime ; quelle opposition monstrueuse entre la jeunesse du saint que nous honorons et celle de nos jours! Souffrez ce parallèle : comparons à ses prières, à son recueillement, l'esprit de dissipation qui semble distinguer les jeunes gens de ce temps; ses exercices de pénitence et de mortification avec les principes d'impénitence et de libertinage qui règnent à cet âge. Qu'y voyons-nous en effet le plus souvent? indocilité dans les esprits, légèreté dans les actions, dépravation dans les mœurs, révolte dans le crime, irréligion dans les temples, mépris de la religion, oubli entier et scandaleux des lumières de la raison : quelle contradiction de voir cet exemple de notre saint, et d'entendre une jeunesse inconsidérée renvoyer à un âge plus avancé, au silence et à la retraite, ces exemples de pénitence et de mortification que le ciel nous ménage de temps en temps, comme s'il était un âge où l'on pût offenser Dieu impunément, et où l'on n'ait rien à craindre de sa justice ! comme si Dieu devait changer votre cœur lorsque vous aurez mis le comble à vos crimes; comme si, à force de pécher, vous deviez le rendre propice; comme si le royaume du ciel devait s'acquérir à tout âge autrement que par violence; comme si l'Evangile était différent selon les âges, et si Jésus-Christ était divisé Ah! raisonnez tant qu'il vous plaira, et comme il vous plaira; la foi qui éclaira Sulpice condamnera toujours ces maximes dont s'autorisent mal à propos des parents, assez réguliers d'ailleurs, que la connaissance et l'usage du monde sont une école sûre pour apprendre un jour la nécessité de la retraite et de la vertu. C'est-à-dire qu'il faut apprendre par ses blessures à se retirer du combat; que le remède pour les guérir est de les rendre, autant qu'on le peut, incurables ; c'est-à-dire qu'il est bon d'apprendre, par une expérience toujours trop chèrement achetée, la vanité de ce qu'il faut toujours ou quitter ou mépriser. O Dieu! depuis quand est-il réservé au mensonge de faire connaître et aimer la vérité? Suivons notre saint sur un plus grand théâtre.

Avec de la naissance et une éducation digne de son rang, Sulpice est appelé à la cour... dans cette cour d'alors, où les passions, pour être moins civilisées, n'en régnaient pas avec moins d'empire; où le nom de roi très-chrétien, qui n'avait encore passé que sur trois têtes couronnées, n'était presque qu'un titre honorable; où la minorité d'un jeune roi (32), quoique fils vertueux d'un père malheureux et d'une mère (33) indigne de l'être, rendait la licence plus hardie; où la violence, soutenue de l'autorité, ouvrait la porte à tout désordre; dans cette cour encore teinte du sang qu'avaient fait couler deux rivales couronnées (34), et qui cessait à peine d'être le théâtre fréquent de leurs crimes.

Sulpice est appelé à cette cour, non par la voix de l'ambition et de l'intrigue, mais par l'ordre même de son roi. Et comment faut-il qu'il s'explique et qu'il fasse connaître sa volonté? Son évêque l'avait demandé au prince pour édifier son clergé; son prince le redemande à l'évêque pour édifier ses courtisans : c'est déjà un homme que les princes de l'Eglise et de l'Etat s'envient, se prêtent mutuellement pour le bien commun; mais son humilité délibère encore, une sainte défiance de lui-même le fait trembler; il faut que sa piété rassure et consacre ses démarches, que le commandement exprès de son évêque le détermine, et lui apprenne que c'est l'ordre du Roi des rois qui s'annonce par celui qui est son image sur la terre.

Si Sulpice n'avait su qu'être grand, et suivre sans se déshonorer les routes que lui ouvraient la naissance et la grandeur ; s'il n'avait su que soutenir le poids et l'éclat de la grandeur où il était appelé ; s'il n'avait su même que se préserver de la contagion et des vices trop ordinaires dans la grandeur, je laisserais à la raison le soin de faire de ses vertus le sujet de son admiration et de ses éloges, et je ne vous le proposerais pas pour objet de la vôtre ; mais je parle d'un homme qui sut être chrétien dans la grandeur; d'un homme que sa foi

(32) Clotaire II.
(33) Frédégonde.
(34) Frédégonde et Brunehaut.

conduisit, soutint dans toutes les routes où il plût à la Providence de le conduire, et qui, avec les lumières et les secours de cette foi, sut faire des dangers et des obstacles autant de moyens de sanctification et de salut. Comment envisagea-t-il la figure, toute brillante qu'elle soit, de ce monde qui passe?..... Avec les lumières de la foi. Il ne voit qu'un seul objet que la foi lui présente : c'est l'invisible. Cette image, vivement empreinte dans son esprit, efface toutes les autres; cette vue arrête toute impression ; à ce seul objet, il rapporte tout; dans ce seul objet, il renferme tout, la confiance publique, la faveur du prince, les charges honorables ; ce qui nourrit l'orgueil de tant d'autres, ce qui comble leurs vœux; ce qui, en comblant leurs vœux, en nourrissant leur orgueil, leur ferait d'autant plus aisément oublier les grandeurs de Dieu, qu'ils seraient plus remplis de leur grandeur ; tout cela ne détourne pas son attention. Plus il est élevé par les hommes et devant les hommes, plus il s'humilie devant Dieu. Toute son ambition, tous ses projets se bornent à vivre par la foi et selon sa foi, au milieu des obstacles et des dangers. Fortifié des armes de la justice, couvert du bouclier de la foi, il devient invulnérable à tous les traits les plus dangereux; il marche d'un pas assuré sur le serpent, dans des routes pleines d'écueils et de précipices, où la foi le soutient : Quel triomphe pour cette foi, Messieurs, de voir un jeune Daniel, devenu le conseil des rois, l'oracle des grands, dépositaire de l'autorité de son maître ; comblé de ses bienfaits, n'employer sa puissance qu'à faire du bien; de le voir descendre du palais de son prince dans ces lieux d'horreur où gémissent tant de malheureux, compatir à leurs faiblesses, s'attendrir sur leurs maux, verser dans leur sein, non pas la substance des pauvres enlevée par des moyens injustes, et restituée par une piété apparente, mais donner à sa foi le fruit de la vertu. De tels exemples pouvaient-ils ne pas s'attirer de justes hommages dans ces temps malheureux, où l'autorité royale trop divisée, n'était pas reconnue, où les sujets étaient rebelles, parce qu'ils étaient trop puissants? Gontran, oncle du roi, veut que Sulpice l'accompagne dans ses entreprises contre plusieurs princes étrangers, non comme un autre Moabite, pour forcer le prophète à maudire les armées de Jacob, par la seule raison qu'il les détestait, et que le Seigneur les favorisait; mais comme un autre Josaphat, pour apprendre du prophète que la foi éclaire, quel doit être le sort des armes, persuadé qu'avec lui il sera heureux, et implorer par son intercession, le bras toutpuissant du Dieu des batailles et de la victoire.

Après avoir vu notre saint triompher par la foi des erreurs et des faiblesses du monde, voyons-le triompher de la mort même : je m'explique. La santé du roi, d'autant plus précieuse que la monarchie était alors réunie pour la seconde fois sous un seul maître (35), et que les troubles passés rendaient le calme plus désirable, est en danger : quelle alarme pour un peuple, pour un royaume! Faudra-t-il, pour vous peindre ici les sentiments de ce peuple malheureux, vous rappeler ce que nous avons éprouvé, ce que nous avons craint (36)?..... Suspendons le souvenir des malheurs dont le ciel nos a préservés, pour ne penser qu'à nous instruire : tout se trouble, tout s'attendrit autour du jeune roi dont la vie est en danger, et dont la couronne, encore chancelante, annonce toujours aux peuples des malheurs certains. Au défaut des secours de l'art qui ne peut même plus donner d'espérance, on implore le ciel. A qui s'adresser pour trouver un médiateur puissant? Ira-t-on chercher au loin un prophète qui vienne de la part du Dieu d'Israël, comme autrefois Isaïe, annoncer au prince que le Seigneur, touché de ses prières, a prolongé ses jours? La foi des peuples et des grands réclament celle du saint évêque : tous les cœurs ne forment qu'un cri..... Plein de cette confiance, Sulpice jeûne, prie et assure la guérison du prince, ou plutôt il le ressuscite. Quel triomphe pour sa vertu, et quelle gloire pour un sujet de pouvoir rendre la vie à son roi!..... Je ne vous dirai pas, Messieurs, que loin d'être ébloui du miracle dont Dieu venait de récompenser sa foi, il n'en parut que plus humble; je vous dirai, avec un auteur de sa Vie, qu'il parut couvert d'une sainte honte de la grâce que Dieu avait accordée à la vivacité de sa foi, « et que son humilité fut un plus grand miracle que le miracle même qui venait d'éclater. » Ce n'est pas encore là ce qui doit nous étonner, ce qui doit le plus nous surprendre et nous confondre; c'est que cet esprit de foi qui détrompa Sulpice du monde, avant même de l'avoir connu, ne nous détrompe pas même après notre expérience : c'est que nous, instruits par nos propres dégoûts; nous, fatigués par la charge onéreuse de nos iniquités, selon l'expression de saint Augustin (37) ; nous, lassés dans les routes de la perdition ; nous qui, après avoir essayé si longtemps tout ce qui peut flatter notre goût criminel, n'avons réussi qu'à éprouver l'inutilité de nos désirs; nous qui, sans consolation du côté de Dieu, que nous ne goûtons pas; sans douceurs du côté du monde, qui ne nous touche plus ; sans repos du côté de notre cœur, devenu tour à tour la victime et la proie de nos désirs et de nos remords; nous, accablés sous la pesanteur de nos liens, et qui font notre honte ; nous, partagés entre l'ennui des plaisirs et le dégoût de la vertu, nous voulons encore nous défendre contre les amertumes

(35) Clotaire II, en 616, *Abrégé chronologique*, t. I, p. 22, du présid. H.

(36) La maladie du roi, à Metz, en 1744.

(37) Fastidio et sagina iniquitatis. (Aug.)

salutaires que ce monde nous fait éprouver, et contre les attraits par lesquels la grâce nous attire. Quelle est donc la fureur de l'enchantement de l'homme, de suivre toujours ce qu'il méprise, et de périr, malgré ses remords et ses lumières? Etes-vous donc un maître si cruel, ô mon Dieu! pardonnez-moi ces expressions, que les amertumes mêmes du crime nous semblent préférables aux plus douces consolations de la grâce. Ce qui doit nous étonner, c'est que cet esprit de foi qui soutint, qui conserva Sulpice au milieu du monde et du grand monde, qui le rendit victorieux du monde et de la corruption du monde, ne nous inspire pas, ne nous soutient pas dans les engagements indispensables que nous avons avec le monde; que les mêmes occasions sont pour nous des dangers certains; que toutes nos résolutions viennent échouer contre le premier écueil; et que, malgré l'arrêt qui devrait nous séparer du monde, arrêt trop justifié par notre propre faiblesse, nous nous obstinons à y demeurer : je dis plus, c'est que cet esprit de foi qui découvrait à Sulpice des dangers, dans la vie même la plus retirée du monde et la plus austère, loin de nous éclairer des mêmes lumières, s'éteint parmi nous à l'ombre d'une innocence prétendue; c'est qu'avec un cœur plein de désirs pour le monde, d'attachement au monde, un certain éloignement des grands vices, une piété, une régularité purement extérieures, on goûte ses maximes, on suit ses usages, on imite son langage, on se prête à ses plaisirs; on s'érige à soi-même un fantôme de piété, si j'ose ainsi parler, qui n'a de réalité que celle que notre prévention lui prête; un fantôme que notre indolence adore, que la paresse encense, qu'une probité prétendue et toute mondaine soutient; au pied duquel les vertus assoupies languissent, et devant lequel la foi s'enfuit et disparaît. Ah, chrétiens! quand saint Paul disait, par un langage dont nous prétendons abuser, qu'il ne se sentait coupable de rien, il ajoutait, en tremblant, qu'il n'était pas pour cela justifié; et, dans cette crainte, il châtiait son corps et le réduisait en servitude; et nous, rassurés sur une exemption des grands vices, sur une innocence qui n'est quelquefois que l'effet d'un naturel heureux, ou d'une contrainte salutaire, nous regardons la retraite et la pénitence rigoureuse des âmes fidèles, comme des voies outrées et singulières : aussi les plaies que nous recevons par notre témérité, sont d'autant plus incurables, que, n'y étant pas même sensibles, nous sommes moins attentifs à en chercher le remède. Hélas! Messieurs, que les saints jugeaint bien autrement! Ils n'ont pas pensé que le titre de chrétien en fût un suffisant pour être admis au rang des élus : si c'eût été là leur morale, pourquoi tant de veilles, de retraites, de travaux, de pénitences? Que leur importait-il d'être si assidus à la prière? que ne sortaient-ils de leur retraite et de leur solitude? que ne s'exposaient-ils aux dangers du monde? que n'en écoutaient-ils, que n'en suivaient-ils les maximes? pourquoi cette crainte, ces tremblements au sujet de leur salut, et au souvenir des arrêts du ciel? C'est qu'ils étaient convaincus que la foi dont ils avaient été éclairés, ce talent précieux qui leur avait été confié, devait non-seulement les éclairer, mais les faire agir, et qu'elle pouvait devenir entre leurs mains, par leur infidélité, un sujet de malédiction et d'anathème.

Poursuivons. La foi de Sulpice le conduisit dans le monde; il y vécut comme Joseph; il en sortit comme Moïse. Esprit de foi qui fit triompher la religion dans lui-même; esprit de douceur par où il fit triompher la religion dans les autres.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle de la douceur, Messieurs, ne croyez pas que j'entende un caractère pusillanime, qui ne sait que craindre et ramper; une douceur faible qui tolère tout, parce qu'elle ôte la force de se déclarer; une douceur politique, qui cède et qui dissimule, parce qu'elle a ses vues et ses projets, qui reçoit volontiers un bandeau pour ne pas voir et pour ne pas se faire un crime de ce qui est pour elle un devoir et qui décore sa faiblesse du nom de prudence; une douceur indolente qui ne se porte à rien, parce qu'elle n'a d'ardeur pour rien; une douceur hypocrite, qui cache des sentiments tout opposés à ceux qu'elle laisse entrevoir, qui sert de voile à l'ambition et de prétexte à l'orgueil; une douceur même toute naturelle, vertu seulement d'humeur et de tempérament, et conséquemment qui n'est d'aucun mérite devant Dieu : je parle d'une douceur toute chrétienne, que des principes surnaturels inspirent et soutiennent; qui, selon le principe de l'apôtre, sait souffrir quand il le faut; et, quand il le faut aussi, sait agir avec fermeté : d'une douceur patiente, lorsque le bien l'exige, et forte, lorsque la patience cesserait d'être vertu : en un mot, d'une douceur qui se porte à agir, mais qui sait se faire respecter en se garantissant des impatiences et des légèretés; et qui se fait aimer en se préservant de la hauteur et de la fierté.... Pour vous représenter ici la vertu de votre illustre patron, (à quels temps, à quel souvenir suis-je obligé de vous rappeler?) je dois vous dire que l'Eglise de Bourges, pleurant encore la mort de son pasteur, demeurait plongée entre la douleur et l'espérance. Parmi les troubles et les cabales qui la divisaient, la piété des peuples, suspendue entre deux pontifes dont elle souhaitait l'un et redoutait l'autre, ne savait si elle devait adorer à Jérusalem où à Garizim : l'ambition, soutenue de la force et de l'intérêt, s'avançait vers le sanctuaire, et se préparait à recevoir les hommages du peuple de Dieu. O douleur! un nouveau Jason, également ambitieux, portait l'audace jusqu'à s'offrir d'acheter à prix d'argent le sacerdoce redoutable... La voix du ciel déclare.

par un nouveau Samuel, aux tribus incertaines et assemblées, celui que le Seigneur a destiné pour conduire son peuple. Et quel était l'état de cette tribu particulière où il est envoyé? Orgueilleux de leur nombre, les enfants de Samarie dominaient impunément dans son enceinte; et triomphaient de sa faiblesse : l'héritage du Seigneur était abandonné à ses plus cruels ennemis, et l'arche sainte, devenue l'objet du mépris des nations, était à peine reconnue par les plus fidèles Israélites. Les Juifs, à l'aide de leurs richesses, dominaient avec audace; les peuples, à peine français, étaient encore moins chrétiens; la piété timide était étouffée par la violence.... Voilà la terre où Sulpice est appelé, terre, non pas arrosée de lait et de miel, mais fertile seulement en travaux et en mérites. Quelle étendue, quelle diversité de soins ne demande-t-elle pas! que de climats stériles et déserts à parcourir! que de courses fréquentes à répéter! que de contradictions à essuyer! que de dangers à braver! que de travaux à supporter! Et quel est partout l'esprit qui le guide? ce ne sera point un de ces esprits volages et inconsidérés que rien ne fixe et n'arrête; un de ces esprits inquiets et emportés que tout irrite et entraîne; ce ne sera point un zèle précipité qui se déshonore par des vivacités et des emportements déplacés; un zèle peu éclairé et opiniâtre, qui s'irrite par les difficultés et par les remontrances, n'approuve que ce qu'il conseille.

Sulpice, au milieu des ennemis de sa religion et de sa personne, semblable à cet astre qui nous éclaire et qui, malgré les nuages qui se rencontrent dans son cours, suit toujours la même égalité, ne paraît qu'avec une douceur et une tranquillité que rien ne peut altérer : elle éclate dans toute sa conduite, sur son visage, dans ses paroles, dans ses manières. Quel fen est le fruit? Vous le savez, chrétiens. La fille de Sion, si longtemps exposée aux insultes de ses ennemis, sort du sein des ténèbres, reprend tout son lustre et les ornements de sa gloire; la religion de Jésus-Christ est reconnue, adorée, pratiquée; on voit refleurir l'héritage du Seigneur; les brebis égarées retournent au bercail, les autels sont relevés, respectés, les sacrements rétablis: tout le Berry change de face. Ce n'est plus, dit l'auteur de la vie de notre saint, un champ stérile où l'on ne voyait que les ronces de l'impiété et du libertinage: c'est une nouvelle Thébaïde où s'élèvent de tous côtés des monastères à la piété, et où l'on voit ceux que le monde juge les plus distingués aller chercher un asile contre la corruption; ce sont là autant de fruits précieux de la douceur de notre saint : une douce rosée pénètre aisément la terre, et la rend plus féconde qu'une nuée orageuse, portée par un vent bizarre, impétueux, qui répand avec violence une pluie trop abondante et qui cesse par là même d'être salutaire. Douceur de notre saint évêque, qui lui fit donner un nom glorieux qu'il justifia (38); qui se fit également respecter dans les conciles provinciaux qu'il assembla; dans le deuxième concile de Mâcon, dont il fut le premier mobile, où, sans rien diminuer de la vénération due aux oints du Seigneur, il sut faire proscrire, par une sage et douce fermeté, les abus du sanctuaire. Douceur que Dieu lui-même, qui la lui inspirait, sut faire respecter. Quand un nouvel Héliodore vint pour piller, non les richesses du temple, mais pour enlever la substance des pauvres et des orphelins, comment Dieu justifia-t-il la piété et le zèle tempéré du nouveau grand prêtre Onias? Je veux dire quand un ministre infidèle du jeune roi vint pour imposer aux peuples de son diocèse un joug que la dureté rendait insupportable; quand, après lui avoir représenté avec cette liberté qui anima les Samuel, également éloignée et de la bassesse et de la fierté, que c'est le Seigneur qui fait régner les rois, et que l'auteur ne peut tomber sans que le trône ne soit ébranlé; quand, n'ayant plus ou du moins n'employant plus d'autres défenses que sa douceur, sa piété et ses larmes, le pontife du Dieu vivant prosterné dans le sanctuaire, priait même pour la conservation des jours de l'oppresseur du peuple; l'arbitre souverain de la vie et de la mort ne les accorda pas même à sa prière, pour venger, par un exemple terrible, la douceur méprisée de son ministre, et la faire respecter davantage... Il fallait plus pour l'avantage de la religion; il fallait la faire aimer. Hé! Messieurs, le zèle peut-il n'être pas efficace quand il porte ce caractère? La vérité ne trouve guère de cœurs rebelles quand la douceur parle pour elle : et n'est-ce pas vouloir anéantir ses succès, que de vouloir l'assujettir aux caprices de la prévention, la défigurer par le ton de l'aigreur, la déshonorer par les hauteurs de l'orgueil? lorsqu'on s'élève avec audace, lorsqu'on éclate avec inconsidération, lorsqu'on corrige avec amertume, lorsqu'on ne distingue point les erreurs d'avec les personnes; lorsque, bien éloignés de la belle maxime de saint Augustin, on cherche à triompher des fautes des autres, plutôt qu'à les relever de leurs chutes (39); lorsqu'on s'aveugle jusqu'à vouloir faire parler à la charité un langage qu'elle condamne, jusqu'à lui prêter les défauts qu'on a en soi-même? Le saint que je loue avait appris, à l'école de l'Apôtre, que la vraie piété est douce, humble, compatissante, éloignée de penser et d'agir mal. Telle qu'il l'avait apprise, telle il la pratique, et par là il la fit aimer. Vous m'en êtes ici témoins, Juifs, jusqu'alors indociles, répandus dans ce vaste diocèse; vous que la crainte et la prévention éloignent et de la religion chrétienne et de ses ministres, dites-nous que vous ne pûtes résister aux

(38) Il fut surnommé *Sulpice le Débonnaire.*

(39) Sic succense iniquitati ut consulere humanitati memineris. (Aug., ep. *ad Macet. trib.*)

tendres empressements d'un pasteur qui vous charmait, et justifiez ici cette parole d'un grand cardinal (40), que le moyen le plus sûr pour faire triompher la piété et la religion, est de les faire aimer. Vous m'êtes témoins, riches du siècle, que la voix de votre évêque engagea à consacrer vos richesses par les œuvres de la piété; vous nous direz que, fidèles à des leçons annoncées avec tant de douceur, vous vous dépouillez sans peine de vos biens, et que sous sa main paternelle vous suiviez avec joie la route par où elle vous conduisait dans les asiles de la pénitence. Vous m'en êtes témoins, peuples encore grossiers et sauvages de ce temps-là, ou du moins regardés comme tels par notre fausse délicatesse; vous nous direz qu'en voyant votre évêque venir jusque dans vos sombres retraites, dans le seul appareil de sa bonté et de sa douceur, vous apprîtes à cesser de craindre, vous commençâtes à aimer. Vous m'en êtes témoins, pauvres de Jésus-Christ, lorsque vous voyez votre évêque ne se servir que de vaisseaux de terre, pour avoir de quoi vous soulager; pratiquer cette maxime de l'Evangile, qu'il avait souvent à la bouche: Que le pur nécessaire, soit en nourriture, soit en vêtements, devait suffire; s'attendrir sur vos maux, pleurer sur vos misères.... Ah! je ne vous demande pas si vous admiriez la charité compatissante de votre libérateur, je vous demande si vous pouviez ne pas aimer l'auteur de votre félicité? Non, Messieurs, l'autorité seule et la puissance ne peuvent aspirer à de pareils succès; l'humanité seule et la douceur donnent l'empire des cœurs : c'est le plus beau triomphe de la religion.

Leçon générale que nous donne ici notre saint évêque; car, Messieurs, le zèle est de toutes les conditions, et il est une sorte d'apostolat qui nous regarde tous; mais ce zèle eût-il d'ailleurs toutes les autres qualités requises, dès qu'il manque de cette douceur qui charme et qui triomphe, loin de produire les salutaires effets qu'il paraît promettre, il ne fait que troubler et renverser. Dans une famille, il brisera les liens de la nature; dans une maison, il renversera l'ordre, l'harmonie, la subordination; dans une société, il séparera les membres qui la composent; dans un Etat, il soufflera la discorde et la division, il révoltera contre l'autorité, il inspirera l'indépendance, il ébranlera jusqu'aux fondements les plus sûrs et les plus sacrés. Un juste tempérament, un peu de condescendance et d'onction eût arrêté tous ces maux; trop de rigueur les a rendus incurables. Que Sulpice me paraît grand, selon l'expression du prêtre de Marseille (41), par cette noble douceur qui le rendit maître du cœur des riches et des pauvres.

Le cœur des pauvres.... c'était la portion la plus riche de son héritage; il l'avait achetée à trop de frais, pour ne pas se la conserver : aussi, ne se réservant plus que les œuvres de miséricorde pour cette partie faible de son troupeau, le nouvel Aaron, supérieur à toutes les craintes que l'âge fait tant valoir, se dépouille des ornements de sa gloire pour en revêtir à ses yeux un autre Eléazar : *Cumque Aaron spoliasset vestibus suis, induit eis Eleazarum* (*Num.*, XX, 28); et comblé d'années et de mérites, laisse en mourant, dans le cœur de son peuple, les regrets les plus vifs de le perdre: *Omnis autem multitudo flevit Aaron per cunctas familias.* (*Ibid.*, 29.)

Que dis-je, son peuple! Comme il fut l'apôtre de toute la France, toute la France partage aujourd'hui les sentiments que nous venons renouveler, en ce jour, au pied de ces autels; et les monuments glorieux qu'elle voit s'élever dans son enceinte à la gloire de notre saint, ne parlent-ils pas assez? Il me semble en ce moment être transporté à ces temps heureux, quoique éloignés, où le temple le plus fameux élevé à la gloire du vrai Dieu, commencé depuis bien des années, s'achève enfin, se perfectionne, reçoit son dernier éclat par les soins et le zèle de Zorobabel; où les prêtres et les lévites, revêtus de leurs plus beaux ornements, répondaient, par leur modestie et par leurs chants, à la modestie du pontife qui présidait à leurs assemblées; où les vieillards et le peuple, qui avaient vu les premiers fondements de ce temple, pleuraient de joie et éclataient en acclamations, de pouvoir enfin, tranquilles au milieu de son enceinte et dans le sein de la paix, offrir leurs vœux et leurs sacrifices au Dieu d'Israël et de Jacob: *Et principes patrum et seniores qui viderant templum prius cum fundatum esset, et hoc templum in oculis eorum flebant voce magna.* (*I Esdr.*, III, 12.) Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que ces temps se renouvellent; et, si je pouvais ici réclamer le témoignage de plusieurs qui m'écoutent, ne m'attesteraient-ils pas les mêmes sentiments?..... Elevons donc nos cœurs et nos voix, chrétiens auditeurs, et supplions le Dieu tout-puissant qui se plaît à être glorifié dans ses saints, d'opérer en nous de nouveaux prodiges, tels qu'il en fit éclater autrefois par l'intercession de son serviteur. Nous avons encore parmi nous des morts à ressusciter, des aveugles à éclairer, des muets à faire parler; tant de pécheurs en qui la foi est, ou absolument éteinte, ou liée par les passions : je ne sais quel esprit de vertige fait sentir ses malignes influences parmi nous. Un germe fatal d'impiété et de libertinage semble non-seulement arrêter, corrompre tous les fruits de la piété, mais en avoir desséché la racine dans les cœurs. On ne rougit plus de professer, de faire paraître sa foi; on rougit, on se reproche presque d'en avoir; on cherche à l'éteindre dans son cœur, à l'anéantir dans les autres. L'impiété domine et dogmatise avec audace; elle la porte jusqu'à se flatter d'insinuer son langage jusque dans

(40) Du Perron.

(41) *Salvian. Ep. ypatio et quiet.*

le sanctuaire de la piété et de la religion. C'est pour cela, Seigneur, que nous réclamons vos yeux et votre pitié; là, grand saint, votre zèle et votre médiation : cette foi de nos pères qui s'éteint parmi nous en punition de nos infidélités et de nos crimes, ranimez-la parmi ce peuple fidèle : ne bornez pas à nous les secours de votre bienveillance, étendez-les sur des têtes plus chères..... Vous arrachâtes autrefois des bras de la mort le fils du grand Clovis; que le même zèle, que les vœux du même peuple vous intéressent aujourd'hui à la vie, à la conservation d'un illustre rejeton du même sang (42). Qu'il vive, cet auguste enfant, ce gage précieux de la bonté du ciel, destiné à monter sur le même trône, l'objet de notre amour et de nos espérances : Que les vœux que nous formons pour sa conservation soient portés par vous, notre protecteur, aux pieds du trône de celui qui veille sur les princes chers à son peuple ; pouvons-nous jamais réclamer votre intercession dans un sujet plus intéressant? C'est sur elle que nous nous reposons de notre bonheur. Ce sont les vœux d'un peuple, d'un royaume que vous avez éclairé, secouru dans le temps, et que vous protégerez pour l'éternité, au nom du Père, etc.

V. DISCOURS

Prononcé le jour d'une centième année d'établissement à Compiègne, chez les dames religieuses de la Congrégation, le 7 octobre 1746.

Habebitis hunc diem in monumentum, et celebrabitis eum solemnem in generationibus vestris. (*Exod.*, XII, 14.)

Ce jour sera pour vous un monument de la bonté de Dieu, et vous le célébrerez avec solennité dans les générations à venir.

Ainsi Dieu, pour graver à jamais dans l'esprit de son peuple les prodiges de puissance et de bonté qu'il avait fait éclater en sa faveur, lui recommandait de conserver le souvenir de ce jour si mémorable, où, frappant de mort, par le glaive de son ange exterminateur, les premiers-nés de l'Egypte, il l'avait préservé au milieu des horreurs générales de sang et de carnage. D'âge en âge, les oracles de ses législateurs et de ses prophètes retentissaient de cet avertissement. Ce peuple, quoique toujours instruit par ces leçons, mais occupé, pendant les longues années de son pèlerinage, à se procurer un établissement solide, selon les ordres et la promesse de Dieu son conducteur ; obligé à transporter l'arche sainte de lieu en lieu, selon que l'ordonnait la difficulté des temps, n'avoit pu encore y offrir ses hommages au Dieu de ses pères. Ce ne fut que sous le règne heureux de Josias que, dans le silence de la paix et de la piété, les sujets d'Israël et de Juda, jusqu'alors dispersés, se trouvant réunis, le temple fut relevé par les soins de ce pieux monarque ; les lévites reprirent leurs honorables fonctions, et tout le peuple eut la liberté de faire éclater au milieu d'un temple nouveau les témoignages de sa reconnaissance pour le Dieu d'Isaac et de Jacob, et les engagements de sa fidélité à son service.

Sous ce trait particulier de l'histoire des Israélites, Messieurs, reconnaissez celle d'une association dont la piété nous rassemble ; et ce qui arriva pour eux en *figure*, sans sortir de ce lieu nous pouvons en faire l'application. Enfin, il est arrivé ce jour désiré, où ces âmes religieuses, dans la possession tranquille d'une terre promise, se proposent de témoigner leur sainte joie ; où l'ordre des siècles, se renouvelant pour elles, leur est un nouveau gage de la Providence qui les a conduites. Mais ce ne serait pas assez si ce jour n'était pour elles et pour nous qu'un spectacle de religion dont les esprits seraient charmés sans être touchés : ce jour est pour vous, âmes fidèles, un monument de vos engagements avec Dieu : *Habebitis hunc diem in monumentum.* Monument consacré par un renouvellement des faveurs de Dieu sur vous; monument qui doit être consacré par un renouvellement de ferveur envers Dieu. Les grâces dont Dieu vous donne un témoignage invisible, source inépuisable de votre reconnaissance et règle de vos sentiments ; le retour dont vous devez à Dieu un témoignage fidèle, motif puissant de votre ferveur et règle de votre conduite : en deux mots, ce jour doit être pour vous un jour de joie et de reconnaissance, un jour de ferveur et de confiance : *Habebitis hunc diem*, etc. Deux réflexions qui feront le sujet de cet entretien ; ce sera pour nous, Messieurs, un jour d'admiration et d'instruction : fasse le ciel que, par notre indifférence ou notre infidélité, il ne soit pas un jour de confusion. La main du Très-Haut qui opère cette merveille n'est pas raccourcie à notre égard; souvenons-nous que si elle ne sauve, elle frappe et elle perd.

Vierge sainte, c'est sous vos auspices que cet ordre prit naissance ; c'est sous votre auguste nom qu'il se soutient et qu'il paraît au milieu de nous : obtenez-moi les lumières nécessaires pour l'édifier et pour nous instruire. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Deux objets intéressants doivent aujourd'hui, Mesdames, animer votre reconnaissance envers Dieu : et ce qu'il a fait pour établir l'ordre où il vous appelle, et ce qu'il a fait pour vous appeler à ce même ordre. Suivez ma pensée ; elle est simple, mais vraie. Je dis en ce sens que votre reconnaissance doit être une reconnaissance générale et une reconnaissance particulière : une reconnaissance générale pour les bienfaits que Dieu a accordés à la communauté dont vous êtes membres ; reconnaissance particulière pour les bienfaits que Dieu vous a accordés en particulier dans cette communauté.

C'est une vérité fondée sur le christia-

(42) Monseigneur le duc de Bourgogne, né le 13 septembre 1751, alors convalescent.

nisme, quoique souvent démentie par une triste expérience, que les sentiments inspirés par la grâce doivent l'emporter de beaucoup sur toutes les tendresses de la nature et de l'amitié ; mais sans remonter à ce principe chrétien, et mesurant seulement ces deux pouvoirs, jugeons quels doivent être les sentiments dans l'ordre de la grâce par ceux que nous voyons dans l'ordre de la nature. Or, ces sentiments, gravés par les mains de la nature seule, s'ils nous paraissent si puissants ; si nous les voyons éclater, ces tendresses réciproques, par tant de différents ressorts, par tant de prodiges dont l'antiquité païenne seule nous fournit tant d'exemples; si nous les admirons si vifs, si ingénieux dans les pères; si tendres, si affectueux dans les enfants; si forts, plus *forts que la mort* dans les amis; si l'on se glorifie d'une illustre origine; si l'on s'applaudit de ses alliances; si nos craintes, notre joie augmentent ou diminuent, à proportion des succès ou des disgrâces que nous apercevons dans ceux à qui le sang nous lie, à qui nous sommes attachés, ou à qui nous nous attachons; enfin, si le cœur est si attentif, si sensible aux cris de la nature ou de l'amitié, le sera-t-il moins à la voix de la grâce et de la religion? Les nœuds qu'elle forme de concert, pour être plus sacrés, en doivent-ils être moins chers? *Fortior est gratia ad amandum quam natura*, dit saint Grégoire.

N'est-il donc pas bien légitime, Mesdames, cet attachement que vous devez avoir pour votre ordre en général? Attachement privilégié, consacré par l'oracle même de la vérité, puisque Dieu vous autorise en sa faveur; et en sa faveur seule, de rompre les liens les plus forts de la nature, d'abandonner pour cela ceux même de qui vous tenez la vie. Je dis en sa faveur seule, c'est la remarque de saint Bonaventure; ce n'est en effet que la religion seule qui a accordé ce privilége; les vierges du monde ne l'ont pas, toutes vierges qu'elles sont, dit ce Père; elles ne sont pas autorisées à se soustraire à l'autorité paternelle. Attachement total, puisque, pour vous attacher à cet ordre, vous avez sacrifié vos droits, vos espérances, vos désirs, vos personnes mêmes. Attachement solennel; c'est au pied de cet autel que vous l'avez voué et qu'il a été marqué du sceau de la religion. Que dis-je? tout ce que nous voyons sous nos yeux ne nous rappelle-t-il pas ce jour heureux pour vous? et il me semble entendre sortir du fond de vos cœurs enivrés d'une sainte joie, ces paroles que proférait chacun du peuple de Dieu pour ratifier son entrée et sa possession dans la terre promise. Oui, je proteste aujourd'hui et ratifie de bon cœur ce choix devant le Seigneur, ce choix par lequel je suis entré dans la terre de bénédiction qu'il a donnée à mes pères, et dans laquelle il me conserve : *Profiteor hodie coram Domino quod ingressus sum in terram pro qua juravit patribus nostris, ut daret eam nobis.* (*Deut.*, XXVI, 3.) Eclatez, saints transports, disait saint Augustin dans une cérémonie à peu près semblable, que nos temples en retentissent; monde profane, pardonne-les, tu les admires; que dis-je? tu les blâmes peut-être, parce que tu ne les connais pas. Vous, âmes fidèles, apprenez ou plutôt rappelez dans vos esprits, pour exciter votre reconnaissance, les traits de la Providence dans votre premier établissement.

Les temps étaient venus où la sagesse éternelle, également sûre à établir ses lois et attentive à en choisir les moyens, comme parle l'Ecriture : *Doctrix disciplinæ et electrix operum ejus* (*Sap.*, VIII, 4.), avait résolu de faire donner de nouvelles leçons aux hommes dans le sein de son Eglise ; quel est le ministre qu'elle emploie? Un prêtre de la loi nouvelle (43), héritier du zèle et des vertus des prêtres de l'ancienne loi ; un homme occupé du ministère évangélique le plus pénible, le plus obscur, et par là, peut-être, le plus méritoire; un homme calomnié d'abord, épreuve bien rigoureuse pour un cœur sensible, qui ne peut se justifier que par sa douleur : l'innocence connaît-elle d'autres armes? un pasteur d'un pauvre troupeau, plus pauvre lui-même encore par choix et par devoir, et par là plus véritable pasteur; un homme connu de Dieu seul et de son peuple; un homme nourri à l'ombre d'un autel obscur, bien éloigné d'en dérober l'encens ou de lui préférer les vapeurs de la mollesse, ou les fumées de la vanité; voilà le nouveau Samuel que la voix du ciel appelle, instruit pour être l'instrument de ses merveilles. Une portion de l'héritage du Seigneur, la plus faible et par là la plus précieuse, est l'objet de son zèle. Un nouvel ordre s'élève avec le secours des vertus, marche sur les pas de la pénitence, croît, s'augmente au milieu des obstacles (c'est toujours le sceau des œuvres de Dieu), s'enrichit par la pauvreté, se multiplie par la retraite. De pieuses filles s'unissent ensemble jusqu'alors par les seuls liens de la société et de la piété; la nuit consacrée par l'Eglise pour célébrer la naissance d'un Homme-Dieu sur la terre, vit former cette pieuse association. Nuit à jamais mémorable pour vous, mes chères sœurs, marquée pour vous, comme elle le fut pour les enfants d'Israël, par votre sortie du sein de l'Egypte : *Nox ista est observabilis Dei, quia eduxit eos de terra Ægypti* (*Exod.*, XII, 42); comme si cette société naissante devait dès lors par état dédaigner le titre d'une brillante origine selon le monde, étant née, si je puis parler de la sorte, à côté du berceau d'un Dieu sauveur. Village heureux! puis-je dire, avec quelque proportion, comme le prophète le disait de Bethléem, n'enviez point aux villes les plus fameuses leurs noms superbes, donnés par de grands hommes, par de grandes victoires et quelquefois par de grands crimes; vous êtes assez glorifié, puisque vous avez été le premier asile de

(43) Le R. P. Fourrier, curé de Mataincourt.

cet ordre naissant. Que dis-je? Messieurs, les villes principales de la Lorraine ouvrent leurs portes, et la charité fournit les secours nécessaires à ces filles animées de l'esprit de l'Evangile. Trois (44) pontifes successivement reconnaissent le doigt de Dieu dans le nouvel institut, érigent en ordre religieux la société de ces vierges prudentes; ce sont leurs termes, dans leurs décrets, et s'ils ont différé quelque temps leurs approbations et leurs éloges, ce n'est que pour les rendre plus sûrs et plus authentiques pour ce nouvel ordre, semblable à ce faible nuage dont parle l'Ecriture, qui, s'élevant des vapeurs de la mer, croît, s'élève et forme une nuée abondante qui répand dans sa route, sage et modérée, des influences salutaires.

D'autres provinces que la Lorraine seront-elles privées de cet avantage? Il était réservé à une ville (45), dès lors en possession de la gloire et de l'avantage de posséder ses rois dans son enceinte, pendant les beaux jours de la paix (puissent-ils revenir ces jours si désirés (46)! Un ordre naissant à l'ombre de la pauvreté, sans autre appui que ses vertus, osera-t-il réclamer celui du trône? Moins il ose l'espérer, plus il l'obtiendra. Régnait alors sur la France une reine (47), seule dépositaire de l'autorité souveraine, gage précieux de l'union et de la paix entre deux grands royaumes; réunissant dans elle le sang des rois de France et des empereurs, comme elle devait réunir les cœurs des peuples de ces deux Etats, si les peuples, jaloux de leur puissance, reconnaissaient quelque union : reine plus grande par sa piété que par les titres de son rang; illustre à jamais par ceux d'épouse de Louis le Juste et de mère de Louis le Grand. Une bouche vouée à la vérité lui fait l'éloge des *Filles saintes* (48), telles qu'on les appelait. Il n'était pas suspect, ou plutôt la voix du ciel lui dit comme à cette princesse dont parle le Prophète-Roi : Ecoutez, reine, fille de la religion, et soyez attentive à ma voix : *Audi, filia, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui, et vide* (*Psal.* XLIV, 11); oubliez pour quelques heures la magnificence et le faste du palais de vos ancêtres, et venez voir la véritable grandeur dans la solitude du sanctuaire. Murs sacrés de cette enceinte, devant qui je parle, que vîtes-vous alors? Quelque chose de plus grand que n'avaient vu les cloîtres dans l'enfance du christianisme; une princesse, plus élevée en dignité que les Paule et les Marcelle, descendre, suivie de toute sa cour, dans l'ombre de ce même cloître que nous voyons, sur les pas de la piété et à la sollicitation d'un nouveau saint Jérôme, consacrer ses mains royales par le ministère de la piété, donner le voile aux plus anciennes novices; vouloir qu'elles portassent les noms du roi son époux et le sien; Honorer leur pauvreté volontaire de ses éloges et de ses libéralités, et mettre enfin cet autel encore chancelant à l'ombre du premier trône de l'univers.

Un exemple si beau, quand il n'aurait pas été si édifiant, pouvait-il n'être pas suivi? Dès ce moment toutes les difficultés s'aplanissent et leurs auteurs en eurent honte; les magistrats de cette ville donnèrent l'exemple de leur soumission aux recommandations de la reine. Pardonnez-moi le terme, Messieurs, il leur était glorieux; et, si je ne respectais la modestie de plusieurs de mes auditeurs, je leur ferais lire les noms de leurs ancêtres gravés dans l'histoire de ce pieux établissement par les mains de la piété et de la reconnaissance. Tels sont, Mesdames, les justes titres de la vôtre envers Dieu : ne sont-ils pas bien justifiés? Ne cherchez point les sources de votre établissement, ni dans les ressorts de la politique, ni dans l'appareil de la puissance, ni dans les marques de l'autorité, ni même dans l'approbation des hommes; la main du Maître souverain réprouve ces moyens : *Elle choisit*, dit l'Apôtre, *ce que le monde juge de plus faible, pour confondre ce qu'il a de plus brillant.* (I *Cor.*, I, 27.) C'est par là qu'elle fait mieux éclater son pouvoir, par là aussi que doit plus se ranimer votre reconnaissance : j'ai dit générale pour cet ordre, ajoutons-y votre reconnaissance particulière.

Souvenez-vous, Israël, disait Dieu à son peuple, en lui assurant la possession de la terre promise, souvenez-vous *que Dieu vous a choisi pour être son peuple particulier.* (*Deut.*, XXVI, 18.) Ces promesses, qui n'étaient que des figures pour le peule d'Israël, regardaient essentiellement les fidèles de la loi nouvelle. Je le sais; mais, Messieurs, quand saint Paul renouvelait aux chrétiens de son temps ce précieux souvenir, il parlait des chrétiens parfaits, et la perfection du christianisme se trouvant plus communément et presque seulement dans la profession religieuse, ne puis-je pas appliquer ces paroles aux âmes fidèles qui ont tout quitté pour l'embrasser? C'est le raisonnement d'un pieux et savant personnage du dernier siècle. Appuyé de ce témoignage, c'est à vous, âmes fidèles, que j'adresse ces consolantes paroles : souvenez-vous; mais souvenez-vous pour ne l'oublier jamais; souvenez-vous avec reconnaissance que Dieu vous a choisies pour composer un peuple particulier; et ce choix, quels en sont les avantages par rapport à vous?... Je ne vous dirai pas que par ce choix vous êtes dans un port assuré contre la mer orageuse du monde, si fameuse en naufrages; que c'est pour vous un trésor caché où vous pouvez espérer dès cette vie le centuple de ce que vous avez quitté : trop heureuses sans doute

(44) Bulles de Paul V, en 1615; le même en 1616; d'Urbain VIII en 1628; d'Innocent X en 1645.

(45) Compiegne.

(46) La guerre de 1746.

(47) Anne d'Autriche, fille de Philippe III.

(48) M. l'évêque de Soissons.

d'avoir eu quelques sacrifices à faire! Que c'est l'asile de la paix, de cette paix que le monde ne connaît ni ne donne, et qui ne règne que sur les pas des vertus; que c'est la maison du Seigneur, où toujours à sa suite, à ses ordres et en sa présence, une famille choisie, selon l'expression de saint Jérôme, jouit la première de ses bienfaits et de ses faveurs; que c'est un rivage tranquille, selon l'application que fait saint Augustin des paroles du psaume (49), où les enfants de Sion voient, en pleurant, lutter et se perdre dans les flots les enfants de Babylone; que c'est une route assurée, selon la description qu'en donne saint Bernard; obscure, il est vrai, mais la plus sûre pour les vertus solides, semée de fleurs, où, s'il s'y rencontre quelques épines, dit-il, on se console, on s'encourage, on se réjouit même de la douleur que cause leur atteinte, dans la vue du terme où l'on doit parvenir. Que pourrais-je vous dire que vous ne vous disiez à vous-mêmes, que vous n'éprouviez, et qui ne fasse votre apologie? Ce que je dois vous dire aujourd'hui, c'est que cette vocation sainte de Dieu doit être à votre égard un gage de la prédestination. Comprenez ma pensée, sans entrer ici dans ce mystère de la grâce qu'autant qu'il est nécessaire pour votre édification. Je dis être appelé de Dieu : c'est dans la pensée de saint Paul le premier effet de la prédestination divine et le fondement du salut de l'homme: *Quos prædestinavit hos et vocavit.* (*Rom.*, VIII, 30.) Je sais que cette vocation sainte dont parle saint Paul, regarde les vrais chrétiens en général, les élus de Dieu; et c'est de là même que je prouve ce que j'avance; et je me sers pour cela de la pensée de saint Jérôme. Dans les premiers siècles de l'Eglise, dit ce Père, tous les chrétiens étant religieux dans leur conduite, les religieux n'étaient pas nécessaires pour renouveler les obligations des chrétiens. Mais ne dissimulons rien : les chrétiens parfaits, tels que l'ordonne l'Evangile, tels qu'étaient les premiers fidèles, tels que les dépeint Eusèbe dans sa préparation évangélique, tels que les païens eux-mêmes les admiraient, où les trouverons-nous? Où trouve-t-on le mépris des biens de la terre, la fuite des honneurs, le renoncement aux plaisirs, tels que l'ordonne la perfection du christianisme, c'est-à-dire l'estime de la pauvreté, jusqu'à en faire une béatitude; l'amour de l'humilité, jusqu'à se glorifier des humiliations; le goût des croix, des souffrances, jusqu'à se réjouir d'en être jugés dignes.

Ce tableau de la perfection chrétienne, qui se réalisait dans ces premiers temps, où le trouverons-nous? Ah! mes frères, répond le même saint, entrez en esprit dans ce sanctuaire fermé pour le monde et dont vous avouez que l'esprit du monde est banni; c'est là que, par l'opposition entre les maximes que l'on y suit et celles qui règnent dans le monde; entre les œuvres que l'on y pratique et les occupations du monde, vous conclurez qu'il faut nécessairement que les uns ou les autres se trompent; que Dieu, selon toute sa justice, punisse les uns ou les autres; que les uns ou les autres sont les vrais chrétiens, et, l'Evangile à la main, vous aurez bientôt décidé : *Quos prædestinavit hos et vocavit.*

Mais on me dira : N'y a-t-il donc plus de vrais chrétiens dans le monde? Oui sans doute il y en a, et, par la miséricorde de Dieu, nous en connaissons : il y en a pour confondre l'impiété des chrétiens scandaleux et des libertins; il y en a pour empêcher que le désordre et le relâchement ne prévalent; il y en a pour condamner et ranimer la tiédeur des chrétiens mêmes; il y en a pour anéantir les prétextes et les excuses de la lâcheté; il y en a pour l'honneur de la religion et pour l'accomplissement de la Providence. Mais combien y en a-t-il? Et cette difficulté de les trouver, ces véritables et parfaits chrétiens, difficulté mesurée, non sur les prétextes du monde, sur les jugements du monde, mais sur la règle infaillible et terrible de l'Evangile, ne doit-elle pas faire conclure que le secret de la prédestination ne se trouve que dans la conformité parfaite à l'image du Fils de Dieu, et que cette conformité si rare ne se rencontre guère elle-même que dans ceux qu'il appelle à son service dans le sein de la retraite : *Quos prædestinavit conformes fieri imagini filii sui.* (*Rom.*, II, 28.)

Fondé sur ce raisonnement, qu'il me soit donc permis, âmes fidèles, de vous répéter cette grande et consolante leçon pour vous, que saint Paul faisait aux Corinthiens. Pensez donc en ce jour au privilége de votre vocation : *Videte vocationem vestram.* (I *Cor.*, I, 26.) Quelle pensée consolante, en effet, de pouvoir se dire à soi-même : Dieu m'a choisi pour vivre ici; je ne l'aurais pas suivi s'il ne m'avait attiré le premier; c'est ainsi que disait saint Bernard (50)... C'est ici le lieu de mon repos, de ma sanctification, et je suis assuré d'y faire sa volonté; ailleurs je serais hors de l'économie de ses desseins et je ne m'y sauverais pas. Quelles grâces à lui rendre de m'avoir choisie entre tant d'autres plus dignes et plus fidèles à son choix? Touchée de cette pensée, vous vous écrierez avec le Roi-Prophète : Que mes chaînes ont de charmes pour moi! plus elles me serrent, et plus elles me semblent précieuses : la main qui me les donne ne me les rend-elle pas adorables : *Funes mihi ceciderunt in præclaris?* (*Ps.* XV, 6.) Le jour où je les ai choisies et où je renouvelle mon choix, sera à jamais pour moi un jour de joie et de la plus vive reconnaissance; j'ajoute un jour de ferveur et de confiance.

SECONDE PARTIE.

Je vous ai établis, disait Jésus-Christ à

(49) Aug., *enarrat. in Ps.* CXXXVI.

(50) Nisi prius electa, non eligeres. (Bernard.)

ses disciples, et ne me semble-t-il pas dire à toutes les âmes qui sont animées du même esprit : Je vous ai établies pour porter du fruit, et que ce fruit demeure ? Tels sont, Mesdames, le but de votre institution, la règle de vos engagements et le sujet de votre consolation : au milieu du champ de l'Eglise, pour me servir de la comparaison de saint François de Sales, quoique toujours fertile, Dieu voulut susciter, il y a plus d'un siècle, de nouveaux arbres capables de porter de nouveaux fruits, à l'ombre desquels devaient s'élever de jeunes plantes dignes de toute attention, dont la culture demandait des soins particuliers ; dont le bonheur devait dépendre des premiers soins qu'elles recevraient, et qui, un jour dispersées dans de plus vastes champs, devaient y porter la gloire et l'empreinte du lieu où elles avaient été élevées. C'est sous ce double point de vue que j'envisage votre établissement. Vous vous devez à vous-mêmes des fruits de sanctification ; vous devez aux autres des fruits d'édification, et c'est ce que vous venez accomplir aujourd'hui. Vous venez les rendre ces fruits plus dignes de celui à qui vous les offrez : *Dignos fructus*. Vous venez les rendre constants par celui à qui vous les offrez. Je m'explique.

Si je faisais à chacune de vous en particulier cette demande que saint Bernard se faisait à lui-même : Quel est le motif qui vous conduit en ce lieu : *Ad quid venisti*. Votre cœur me répondrait à l'instant qu'il y vole sur les ailes de la dévotion et de la ferveur, pour rendre ce peuple témoin de ses vœux, pour dire à Dieu que si vous en aviez mille, vous les lui sacrifieriez avec joie. Mais qu'il me soit permis, au milieu des transports de votre joie et de votre reconnaissance, de vous rappeler vos engagements. *Si, au milieu de votre holocauste, Dieu voyait quelque rapine sacrilége, qu'il déclare avoir en horreur* (*Isai.*, LXI, 8); *si, à côté de l'autel sacré, vous en éleviez un secret et profane à une idole favorite*, comme l'infidèle lévite Michas (*Jud.*, XVII, 5); *si, en vous attachant à un même joug, vous contractiez cependant une alliance inégale* (II *Cor.*, VI), comme parle l'Apôtre : Parlons sans figure ; si, après avoir fait généreusement tant de sacrifices, votre cœur s'attachait à de frivoles objets, indignes de son affection, même de son attention ; si, après avoir surmonté tant de difficultés, ce cœur hésitait, balançait à la vue de celles qui s'offrent sous vos pas ; si, après avoir embrassé avec joie la croix du Sauveur, il frémissait à la vue de celles qui s'offrent dans votre état ; car il s'en offrira, et je ne dois point craindre de vous les annoncer avec le Sage ; si, *après avoir trouvé léger le joug du Seigneur* (*Eccli.*, II, 1), il s'appesantissait de lui-même par vos dégoûts et vos répugnances ; que sais-je, enfin, si dans ce sacrifice il se trouvait quelque imperfection indigne des yeux de celui qui le reçoit ; ah ! du fond de cet autel, qu'il s'élève un feu sacré qui dévore et consume ces restes informes du vieil Adam, pour ne répandre sur votre holocauste qu'une odeur de sainteté. Je parle un langage inconnu aux oreilles profanes : *Os meum non loquatur opera hominum* (*Psal.* XVI, 4) ; mais je parle avec d'autant plus de confiance, Mesdames, que ce ne sont ici que des suppositions que le zèle m'inspire et que votre exemple détruit ; ah ! plutôt à la perfection de votre sacrifice vous ajouterez la constance, vertu nécessaire dans les œuvres du Seigneur, et sans laquelle il les réprouve. On ne vous verra point, comme ces Israélites infidèles, par une alternative honteuse de ferveur et d'indolence, de projets et de rechutes, déshonorer le culte du Dieu saint. Le passé ne nous assure-t-il pas de l'avenir ? Quel avantage pour la tribu de Benjamin, de pouvoir se glorifier d'avoir été jusqu'ici fidèle à ses lois, pendant que plusieurs autres tribus avaient eu besoin, pour rentrer dans la route de leurs pères, de toute la force et de tout le zèle de nouveaux législateurs ; et, si je voulais joindre ici un plus puissant motif pour ranimer votre confiance, je vous rappellerais les dernières paroles de votre père mourant, interprètes de ses sentiments et dernier gage de sa tendresse pour vous : » Hâtez-vous, disait-il, de leur envoyer ce dernier fruit de mes travaux et de mes veilles (51) ; il parlait de son testament qu'il vous adressait. Quelque piquantes que soient les épines dont j'ai bordé leur chemin, quand elles seront au passage où je me trouve, ces épines se changeront en fleurs ; elles sauront que l'heure de la mort doit rendre douces les amertumes de l'âme, et qu'on ne couronne, dans l'éternité, que les victimes de la pénitence dont le sacrifice est parfait. » Etaient-ce des vœux ou des prédictions qu'il formait ?... Il sera un témoin authentique de votre constance dans le service de Dieu, cet autel qui fut, il y a un siècle, dépositaire des premiers engagements de celles qui vous ont précédées dans votre carrière, et qui le devient aujourd'hui du renouvellement de votre ferveur : *Et lapis iste erit vobis in testimonium.* (*Jos.*, XXII, 24, 27.) Elle en sera un témoin, cette terre que vous habitez, et qui doit un jour renfermer vos corps dans sa poussière ; cette enceinte sacrée, qui depuis tant d'années est le témoin secret de tant d'actions saintes que le monde ignore, et que Dieu seul voit et récompense. Je le répète, autant de témoins qui s'élèveraient contre vous, si vous veniez à négliger, à oublier vos engagements ; mais, par la miséricorde de Dieu, autant de témoins qui parlent aujourd'hui pour vous. Avançons.

Des fruits si précieux ne devraient-ils pas s'étendre et se multiplier ? Soyez attentif à votre conduite et à l'instruction des autres ; par là vous vous sauverez vous même, et ceux qui vous écoutent. Ces

(51) Voyez le livre intitulé : *Conduite de la Providence*, p. 247.

paroles que saint Paul adressait à un évêque, qu'il me soit permis, avec la proportion convenable, de les appliquer aux âmes fidèles à qui je parle aujourd'hui. Oui, Mesdames, vous nous devez vos soins par zèle, et nous vous devons un retour de reconnaissance. (Et cette ville peut-elle vous en donner un gage plus précieux que de confier entre vos mains l'espérance la plus douce et l'ornement le plus cher de leur famille?) L'esprit du Seigneur, qui souffle où il lui plaît, peut inspirer à d'autres ordres religieux de se sanctifier, les uns par une retraite et un silence inviolables, les autres par des exercices continuels d'une mortification pénible; d'autres par l'assiduité non-interrompue à chanter les louanges du Seigneur : admirons les grâces différentes qu'un même esprit inspire. Pour vous, Mesdames, il a voulu réunir dans vos personnes les douceurs de la contemplation de Madeleine et la vie active et laborieuse de Marthe. Je dis laborieuse, Messieurs, jugez-en par l'esprit même de cet Institut, et de la fidélité avec laquelle il s'observe : tel est l'avantage de mon sujet, que je n'ai besoin que de l'exposer dès son enfance, pour faire l'éloge de celles qui le font honorer dans ses progrès. Transportez-vous en idée au temps même de cet établissement, ou plutôt jugez-en par ce que vous voyez sous vos yeux. De nouveaux asiles à l'instruction des esprits et à la pureté des mœurs s'ouvrent par la main du zèle et de la charité; la piété consacre les premières et toutes les heures de la journée. Là le travail et l'occupation bannissent l'ignorance et l'oisiveté; là les lumières de la religion sont dévéloppées aux jeunes esprits, avec celles de la raison; là les semences de piété et de vertu sont jetées par des mains sages et habiles, germent à l'ombre du silence, croissent sans éclat, mûrissent sans danger; là des enfants respectables par l'innocence de leur âge, chers par leur peu de faculté, apprennent à se former à ces travaux que l'Ecriture sainte loue dans la femme forte, occupée au soin de son domestique, et qui doivent faire un jour, ou l'amusement de leur tranquillité, ou l'occupation de leurs jours laborieux; là, en un mot, l'enfance pauvre d'un Dieu-Homme y est représentée, consacrée, honorée. Je le répète : quelle difficile et laborieuse occupation! que de talents différents réunis, soutenus l'un par l'autre, confondus ce semble, et cependant distingués, ne faut-il pas pour réussir?... d'empire sur soi-même pour essuyer, pour surmonter les dégoûts inévitables d'une première institution, et pour les sanctifier? de pénétration pour étudier ces différents esprits à peine formés, et pour les éclairer? pour insinuer goutte à goutte (c'est la comparaison d'un maître habile dans les sciences profanes, et que je puis appliquer ici), pour insinuer l'huile de l'instruction dans de jeunes esprits, qui, semblables à ces vases, ou trop étroits, ou trop pleins d'un corps étranger, par leur peu d'habileté, par leurs défauts, et souvent même par un mélange confus et trop bouillant de bonnes qualités, lasseraient la patience la plus éprouvée? de sagesse et de circonspection pour détruire de premières inclinations, formées par un commencement d'habitudes, et prémunir contre de nouvelles : pour corriger souvent l'exemple des parents dans les enfants, et prémunir les enfants contre l'exemple des parents : pour guérir les plaies de ces cœurs tendres, en ménageant même ceux qui les ont occasionnées. Quelle constance pour se soutenir, en n'éprouvant de la part des uns et des autres qu'un retour quelquefois d'ingratitude, souvent d'indifférence! Quel assemblage de douceur et de fermeté! Pour que la familiarité ne diminue rien du respect, l'autorité ne dégénère point en rigueur; que l'indulgence ne produise point de relâchement, pour que les occupations extérieures ne tarissent point la source, ne diminuent point l'onction de la piété; pour que, parlant avec les enfants des hommes, on n'oublie point la présence de Dieu; pour les regarder toujours, ces enfants, avec l'attention, j'oserai dire avec le respect que leur âge, leur innocence, leur vocation exige, et que l'Ecriture sainte recommande; pour que, cherchant à apprendre aux autres leurs devoirs, on n'oublie pas, on ne néglige pas les siens les plus essentiels. Tel est le projet formé dès le berceau de cet ordre, par le glorieux patriarche qui l'a formé; et je n'emprunte presque que ses paroles. Ce projet s'est-il exécuté, se soutient-il depuis un siècle?... Ici, Messieurs, appuyés de la confiance que donne le témoignage de la vérité, ces âmes fidèles ne pourraient-elles pas vous dire, et ne pourrais-je pas vous dire en leur nom, comme les premiers chrétiens de Corinthe : Examinez notre conduite et blâmez-la si vous le pouvez? Dans les différents emplois, pénibles, délicats, où nous engage notre vocation, avons-nous blessé personne : *Neminem læsimus?* (II *Cor.*, VII, 2.) Dans notre pauvreté réelle, quoique volontaire, avons-nous sollicité le crédit, importuné l'autorité, mendié indignement des grâces : *Neminem circumvenimus?...* (*Ibid.*) Nous défions la médisance et la critique la plus maligne d'exercer contre nous leur funeste talent : *Ut nihil habeant malum dicere de nobis* ..(*Tit.*, II, 8.) Supprimons plutôt un langage que la vérité pourrait leur inspirer, et que leur humilité leur interdit : parlez plutôt ici (et vous le devez par reconnaissance), vous qui, sorties de cette école de sagesse et de sainteté où vous avait placées, pendant vos jeunes années, la pieuse libéralité de vos parents, avez depuis fait admirer dans le monde ce que peut une bonne éducation; dites-nous que si vous avez conservé de la régularité dans vos mœurs, de l'intégrité dans le commerce, de la fidélité dans le mariage, de la douceur dans votre domestique, de la charité pour les pauvres, du zèle pour l'instruction de vos enfants, de la fidélité dans

les exercices de piété, de l'attachement pour tous vos devoirs, j'oserai presque le dire, l'esprit de société nécessaire dans votre état pour entretenir la piété; que si, même égarées quelquefois de la route exacte que l'on vous avait tracée ici, vous avez éprouvé des remords intérieurs et efficaces; dites-nous, ou du moins dites-vous à vous-mêmes, que c'est dans ce lieu que vous avez puisé ces principes, ou de conduite sûre, ou de remords salutaires.

Mais ce serait peu pour nous, chrétiens, si cette fête de religion n'était pour nous une instruction. Du fond de ce cloître, il me semble entendre répéter ces paroles de l'Apôtre : Nous, mes frères, qui sommes prisonniers pour Jésus-Christ, qui le sommes pour votre utilité, et qui, dans ce jour solennel renouvelons aujourd'hui notre engagement, nous vous conjurons de vous comporter au moins d'une manière digne de votre vocation. A la vue de ce spectacle, il y aura peut-être dans cette assemblée quelque âme touchée de Dieu, qui se dira au fond du cœur ce que saint Antoine se disait, après avoir vu Paul, anachorète, dans le désert : Ah! malheur à moi, qui ne suis qu'un faux chrétien, et qui n'en mérite pas même le nom (52). J'ai vu des *vierges solitaires, dont les vêtements, blanchis dans le sang de l'Agneau, ne sont souillés d'aucune tache; j'ai vu des âmes, dont le monde n'était pas digne, se réjouir d'être crucifiées au monde* (*Apoc.*, VII, 4; *Hebr.*, II, 38; *Gal.*, VI, 14), et en faire le sujet d'une pompe chrétienne et solennelle. Ne puis-je pas au moins, dans mon état, ce qu'elles peuvent, ce qu'elles exécutent dans le leur? Sont-elles d'un tempérament plus robuste, d'un âge plus avancé, d'un sexe plus capable de travail et de mortification? Ont-elles un autre ciel à mériter, un autre Dieu à servir? Que devenez-vous, prétextes de naissance, de mollesse ou de lâcheté? Me plaindrai-je de l'impossibilité, de la difficulté de la loi de Dieu, pendant que je vois sous mes yeux des exemples vivants de sa perfection dans tous ses points? Ne dois-je pas craindre plutôt que cet exemple, au jour du jugement dernier, ne me confonde devant Dieu? Oui, chrétiens, ce doit être là un sujet de crainte pour nous; à ce jour, le Juge souverain, pour nous confondre, n'aura qu'à nous opposer des exemples si contraires avec la même foi. Ces âmes justes, que nous comptions parmi les morts, ces vierges de Jésus-Christ lèveront la tête : pourquoi?... (C'est Dieu qui parle) parce que leur délivrance approchera, et que nous verrons approcher notre confusion; tel sera, dit saint Bernard, l'avantage de leur fidélité et le comble de notre punition. Comme leur gloire sera d'être distinguées entre les fidèles, aussi Dieu nous jugera par les fidèles entre les élus (53)... Eloignez de nous, ô mon Dieu! ce funeste présage; *ne faites éclater aujourd'hui votre puissance dans ce saint lieu, où votre nom est invoqué, que pour faire paraître vos miséricordes.* (*Dan.*, IX, 16.) *Puisse le peuple qui en naîtra, en entendre encore les récits dans les générations futures; il nous enviera sans doute les jours heureux où nous nous trouvons; il louera le Seigneur tout-puissant au milieu de ce temple, monument de tant de merveilles.* (*Psal.* CI, 19.) Que le sang de l'Agneau, qui coule tous les jours sur cet autel, au milieu des cantiques de louanges et d'adorations de ces fidèles épouses, y soit pour nous tous une source de grâces pour le temps, et de gloire pour l'éternité! Au nom du Père, etc.

VI. PANÉGYRIQUE

DE SAINTE ÉLISABETH, PRINCESSE DE THURINGE,

Prononcé dans l'église des religieuses cordelières, à Saint-Quentin, le 19 novembre 1754.

Omnis gloria filiæ regis ab intus. (*Psal.* XLIV, 14.)

Toute la gloire de la fille du roi vient de son cœur.

Pourquoi l'Esprit-Saint, voulant louer la fille d'un roi puissant, ne fait-il entrer dans son éloge ni les avantages de sa naissance, ni les prééminences de son rang, ni la magnificence de sa cour, ni la supériorité de ses droits? Pourquoi oublier, ce semble, l'éclat des couronnes que ses ancêtres ont portées, pour faire consister sa gloire et sa grandeur dans celle qui vient d'elle-même et de son propre cœur? C'est, répond saint Augustin (54), que celui qui a créé les grands pour les donner en spectacle à l'univers, comme de plus nobles images de sa divinité, veut que l'on reconnaisse les traits de sa ressemblance à des grandeurs plus solides, et nous fait entendre par là que leur gloire participe d'autant plus à la sienne, qu'elle prend sa source dans les plus excellentes vertus.

Ainsi, Messieurs, ne serait-ce point affaiblir l'éloge de la princesse que je me propose de faire aujourd'hui, que de la louer devant vous par ce qui la fit admirer aux yeux du monde profane? que de vanter l'éclat d'une couronne, dont l'ancienneté va se perdre dans l'obscurité des temps les plus reculés (55), qui fut affermie sur les débris de la puissance romaine, qui devint l'objet de l'envie des Attila (56), et se vit portée par un de ses enfants; qui fut depuis ébranlée pendant quatre siècles par les efforts des différents peuples rivaux (57), et qui devait, dans la suite des temps, se partager, se confondre ou s'unir avec la couronne impériale d'Occident (58)? Viendrais-je de

(52) Væ mihi qui tam indigne Christiani nomen fero.

(53) Hæc erit illarum gloria inter ipsos etiam eminere fideles. (Bern.)

(54) *Enarrat. in Psal.* XLIV.

(55) La Hongrie s'appelait autrefois Pannonie, que quelques-uns ont cru venir de Pannon, le quatrième descendant de Sem, fils de Noé.

(56) Chuba, fils d'Attila, fut roi de Hongrie, en 401, et chassé.

(57) Les Huns et les Ostrogoths.

(58) En 1586, Elisabeth, fille de Sigismond, porta ce royaume à Albert, empereur, de la maison d'Autriche.

plus déployer les richesses du monde devant des âmes choisies, que la voix du ciel a conduites dans le désert, pour y sacrifier toutes les douceurs de l'Egypte, qu'elle leur fait même regarder comme des abominations?

Laissons le peuple aveugle et inconsidéré juger de la gloire et de la grandeur par ces spectacles, que de grands intérêts ou de grandes passions font mouvoir et soutiennent, et que la curiosité admire; par ces événements remarquables, ces révolutions éclatantes qui règlent, bouleversent les Etats, balancent le sort des empires, et souvent les ruinent et les désolent; par ces succès brillants qui jettent un éclat emprunté sur des passions déguisées, et qui font applaudir à des crimes heureux, comme à des victoires méritées, ou à des vertus acquises: qu'importe, encore une fois, ce monde avec tous ses honneurs, à ces âmes qui sacrifient tous les jours, sur les autels de la piété, les honneurs et les espérances du monde? Tranquilles à l'ombre de Sion, elles voient sans crainte et sans péril se précipiter et s'enfuir sous leurs yeux les flots de Babylone, après avoir causé tant de naufrages.

Etudions donc la princesse que nous honorons en ce jour dans elle-même.... Oublions qu'elle fut princesse, fille d'un roi puissant, descendue du trône qui porta les Ladislas, les Sigismond.... Que dis-je? Souvenons-nous qu'elle eut tous ces avantages, pour voir l'usage qu'elle en fit; rappelons-nous, sans rien craindre, et ses grandeurs et ses malheurs: ce seront pour nous autant d'occasions d'admirer sa grande âme supérieure aux unes et aux autres; ou plutôt, consacrons à la religion un éloge où la religion eut tant de part. Vous admirerez une princesse quelquefois heureuse, toujours chrétienne; qui ne se sert des avantages, des droits de son rang, que pour s'acquitter plus exactement des devoirs que lui impose la piété; vous verrez une princesse longtemps malheureuse, et plus chrétienne encore alors, profiter des avantages réels que donnent les malheurs, pour faire triompher sa foi: une âme à qui la religion apprend à sanctifier son élévation et ses malheurs; en deux mots, une âme, par sa religion, supérieure à ses grandeurs; une âme, par sa religion, supérieure à ses disgrâces. Voilà le grand modèle que l'Eglise nous propose aujourd'hui, et dont nous devons tirer des instructions salutaires dans nos états. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Naître sous la pourpre et sur le trône, quel attrait pour les passions! Quel obstacle pour la vertu! Mais quel présage pour la piété, quand c'est vous, ô mon Dieu! qui versez dans ces âmes que vous destinez à servir d'exemple aux peuples, ces dons et ces grâces privilégiées qui les préservent des dangers, et les leur faites changer en moyens de sanctification! Est-ce un présage heureux de cette vertu naissante, Messieurs, plutôt que la rivalité de l'ambition jalouse, ou l'inquiétude de l'intérêt, qui porte déjà les puissances étrangères à s'envier mutuellement l'alliance d'une princesse à peine encore née?... Ce sont vos desseins adorables, arbitre souverain des royaumes et des empires, qui inspirent ces princes d'envoyer leurs ambassadeurs rendre hommage à cette princesse au berceau: c'est vous qui, par une conduite si admirable, condamniez dès lors celle de ces parents chez qui la voix même de la nature est souvent moins forte que celle de l'ambition; à qui les biens que leur présente la fortune pour leurs enfants, paraissent toujours les plus dignes de leur choix; auprès de qui l'intérêt de la piété et de la vertu est toujours le dernier consulté et le moins écouté; qui ne frémissent point, dit David, d'immoler leurs enfants au démon de l'ambition et de l'avarice: *Immolaverunt filios suos et filias dæmoniis.* (*Psal.* CV, 37.) Vous vouliez dès lors leur apprendre à négliger, à réprouver ces alliances, trop fréquentes de nos jours, annoncées par la cupidité, adoptées par la vanité, consacrées par l'intérêt, condamnées par la probité seule, abhorrées par la religion; qui n'ont pour fruits trop ordinaires, que de déclarer par leurs excès les passions qui les ont fait éclore; ou, pour parler le langage du Prophète, que de souiller la terre de leurs iniquités, et d'attirer la fureur de Dieu sur son héritage: *Contaminata est terra in operibus suis, iratus est furor Domini, et abominatus est hæreditatem.* (*Psal.* CIV, 39.)

Cessez, princes et potentats, de troubler et de vous disputer une alliance que le ciel ordonne. En effet, Messieurs, celui de qui dépendent les destinées des grands comme celle des autres hommes, et qui donne des bornes à toute la nature, comme parle le prophète, inspire la pieuse Gertrude, mère de notre princesse. Elle se souvient, avec Salomon, que *la femme prudente est un don du Seigneur* (*Prov.*, XIX, 14) lui-même; que l'ouvrage le plus important qu'elle puisse faire en sa vie, suivant le conseil de l'Ecriture, est d'unir sa fille avec un homme que la prudence et la vertu inspirent: *Trade filiam.... homini sensato da illam, grande opus feceris.* (*Eccli.*, VII, 27.) En vain la puissance fait valoir ses droits prétendus auprès de cette mère, si digne de l'être; l'ambition, ses espérances; l'opulence, ses trésors.... La nature parle à son cœur alarmé, la raison consulte, la prudence examine, et la vertu décide: *Trade filiam homini sensato, grande opus feceris.* Allez, princesse, à peine sortie du berceau, et déjà l'objet de l'Europe, jalouse de vous posséder; il est de votre destinée de vous voir arracher à l'âge de quatre ans aux embrassements de votre mère, hélas! pour ne la revoir jamais; vous devez oublier le palais de vos ancêtres et le peuple qui semblait devoir être le vôtre: *Obliviscere populum tuum, et domum patris tui.* (*Psal.* XLIV, 11.) Tel est l'ordre de la Providence sur vous. Ce n'est pas le trône qui

donne la plus sûre grandeur : le règne le plus puissant et le plus durable est toujours celui de la vertu.

Elisabeth le justifie, Messieurs : Voyez-la arriver à la cour de Thuringe, attirée par la demande du prince régnant, attendue par les vœux de la nation, accompagnée des prémices de l'innocente candeur : Voyez-la croître, sous les yeux de cette cour étrangère, de cette cour, dis-je, avide d'abord de la recevoir comme l'épouse destinée au jeune prince, empressée à témoigner à l'envi les sentiments de joie et d'admiration, dont le prince lui-même donne l'exemple. Non, Elisabeth n'a point à craindre, ni à se précautionner contre les subtilités de la jalousie, habile à découvrir les défauts naissants d'une jeunesse inconsidérée et sans expérience; ingénieuse à supposer des vices où elle n'admire pas encore des vertus; réservée à louer les qualités dont elle ne peut disconvenir; prodigue en éloges, lorsqu'ils peuvent être des critiques, et modérée dans ceux qui sont justement mérités. Elle ne dut point recourir à l'art de feindre, parce qu'elle ne fut point dans la nécessité de déguiser ses défauts; supérieure aux soupçons, aux conjectures de la curiosité, aux lumières, aux découvertes prétendues de la malignité, elle sut les faire taire ou les confondre : c'est le triomphe assuré de la vertu. La sagesse qu'elle avait cherchée, aimée, comme Salomon, guide ses premiers pas, lui mérite, à la cour de Thuringe, le même éloge que l'Ecriture donne à la pieuse Judith : *Que la crainte qu'elle avait du Seigneur imposait à tous, en sa faveur, un silence d'admiration. Timebat Dominum valde; nec erat qui loqueretur de ea verbum malum.* (*Judith*, VIII, 8.) Que dis-je, Messieurs, est-ce assez à la cour, comme ailleurs, de la mériter cette admiration, pour l'obtenir? Que faut-il pour l'altérer, et que ne coûta-t-il pas à notre princesse pour l'arracher? Parce que sa foi ne lui permet pas d'entrer dans le temple du Seigneur, parée d'une riche couronne, suivant l'usage des autres princesses, quel fut dès lors le langage de la jalouse malignité? De quelles couleurs ne tâcha-t-elle pas d'obscurcir une telle action? quelles conjectures injurieuses le courtisan flatteur n'en tira-t-il pas? Quelle témérité à les hasarder! quelle adresse à les justifier! On traita un acte héroïque de religion comme l'effet d'une bassesse d'âme insensible aux droits de la grandeur, aux sentiments de la gloire. L'ambition, jalouse et cachée, répandit ces préjugés odieux; l'envie les adopta, la flatterie les augmenta, la facilité les fit presque croire : on projeta, on médita, on espéra l'éloignement d'une étrangère que l'on craignait de voir un jour sa souveraine... Rassurez-vous, princesse encore trop peu connue : l'époux que le ciel vous donne, en s'alliant à vous, rend hommage à vos vertus : *Confidit in ea cor viri sui.* (*Prov.*, XXXI, 11.) justifie votre conduite; humilie, confond l'imposture, et vous venge bien des mépris, des injustices que vous avez essuyées, langage ordinaire, dit le sage, de ceux qui ne connaissent que des routes infâmes pour flétrir la vertu. *Mulier ambulans, recto itinere et timens Deum, despicitur ab eo qui infami graditur via.* (*Prov.*, XIV, 2.)

Ce fut alors que cette grande âme inspirée, soutenue par sa religion, put se montrer tout entière; ce fut alors que, trouvant dans le cœur d'un époux digne d'elle les mêmes sentiments de piété, elle se crut en liberté de dire comme la pieuse Esther : *Dieu de mes pères, vous m'êtes témoin que ces ornements dont je suis décorée, n'excitent dans mon cœur aucun sentiment de vaine gloire; que les jours les plus beaux pour moi sont ceux où je peux les déposer devant vous dans le silence, pour me revêtir des vêtements de la pénitence.* (*Esther*, XIV, 16, 17 *et seq.*) Et ce ne fut point là dans notre pieuse princesse, Messieurs, un aveu inspiré par le dégoût, prononcé par l'habitude, arraché par l'insuffisance que l'on se sent à porter le poids qui accable; c'est dans elle l'expression de la foi et le langage de la piété. Elle est justement jalouse de soutenir l'appareil de sa grandeur, tout importun qu'elle le trouve, lorsqu'il est nécessaire à la décoration de son rang, au respect, à la vénération des peuples, toujours attentifs à ces dehors imposants : mais, aux pieds des autels, à la vue d'un Dieu crucifié, elle n'en peut soutenir le fardeau; ses sens troublés sont saisis d'une sainte et secrète horreur (59). Elle en perd tout à coup l'usage; un nuage obscur se répand sur ses yeux; elle tombe sans mouvement, sans connaissance au pied de la croix. Demandez-lui la raison d'une situation si frappante, vous qui venez froidement au pied de ces mêmes autels, où l'image d'un Dieu crucifié s'offre de toutes parts; vous qui, sous les yeux d'un Dieu humilié pour vous, osez-y paraître la dissipation dans l'esprit, l'irrévérence dans tout votre extérieur, la passion peut-être dans le cœur; vous qui dans un appareil de faste et de vanité, semblez y venir pour ériger autel contre autel, pour y disputer, enlever à Jésus-Christ les regards et les hommages de ceux qui l'adorent..... Que dis-je? Messieurs... oublié-je que je parle devant des vierges chrétiennes, qui ne connaissent ces scandales de nos jours que par les portraits que nous leur en faisons, que pour en gémir devant Dieu et détourner par leurs prières les fléaux qui en sont la punition.

Que j'aime bien mieux leur représenter pour leur édification, (et ces détails pourraient-ils ne pas intéresser leur piété?) leur représenter, dis-je, leur pieuse fondatrice, ne pouvant plus souffrir les richesses des vains ornements depuis cette mystérieuse défaillance, choisissant par préférence ceux que la bienséance de son état ne lui inter-

(59) Elle tomba évanouie au pied de la croix. *Vie d'Elisabeth*, par Baillet.

disait pas entièrement; attentive dans la retraite et la prière aux occupations que l'Ecriture loue dans la femme forte, et que la vanité de notre siècle empêche d'admirer aujourd'hui; appliquée, non pas à ces frivolités inventées pour charmer l'ennui et l'oisiveté, adoptées par le luxe; mais occupée à sanctifier ses moments de délassement par des ouvrages utiles que la piété lui conseillait, à en revêtir ensuite les religieux de saint François, dès lors honorés de son estime et de sa confiance.

Pardonnez-lui, âmes mondaines qui m'écoutez, ces pieuses occupations, et n'allez pas du moins blasphémer ce que vous ignorez. Laissez à la piété le droit d'admirer dans ces actions une grandeur que ses lumières supérieures lui découvrent. Si vous voulez des spectacles plus éclatants, où la grandeur d'âme, le devoir entraînent Elisabeth, et où sa piété la guide et la soutient, voyez-la voler sur les pas d'un époux chéri que la gloire appelle aux frontières de ses Etats; non comme la factieuse Athalie, enivrée de la fureur de régner, le flambeau de la discorde à la main, aller solliciter, forcer le suffrage d'un peuple infidèle et se frayer une route de crimes et de sang à la puissance souveraine que le droit n'assure pas assez tôt à ses désirs ambitieux : mais, comme la sage et vertueuse Esther, ne désirant point, respectant, craignant même le rang et l'autorité qui lui sont dus; tremblante aux périls qui menacent son prince, aux maux qui désolent son peuple; implorant, méritant par sa piété les bénédictions du ciel; détournant par ses prières les dangers de dessus la tête d'un époux chéri; s'intéressant à sa gloire et la procurant; établissant son bonheur et le sanctifiant : tant il est vrai, Messieurs, que la piété n'éteint point les sentiments de la vraie gloire, mais qu'elle les consacre; que les liens du devoir et de la tendresse n'en sont que plus doux et plus solides, lorsqu'ils sont resserrés par la vertu, et que l'héroïsme, même dans un sexe que nous regardons comme faible, en est plus digne de notre admiration, lorsqu'il est l'ouvrage de la sainteté.

Vous le disiez si bien, prince si digne d'une telle épouse, si digne du nom que vos vertus vous ont fait donner (60), lorsqu'au retour de vos exploits glorieux, voulant faire taire la malignité des courtisans intéressés, empressés à vous faire craindre dans les œuvres de piété d'Elisabeth, l'avilissement de sa grandeur ou la dissipation de vos trésors : « Je suis content, répondîtes-vous, puisque mes places me sont demeurées; et je suis trop heureux de pouvoir laisser à ma sœur (ainsi l'appeliez-vous) la liberté de soulager elle-même les malheureux. » Lequel admirerons-nous le plus, Messieurs, ou la justice de l'époux à rendre cet hommage, ou la piété d'Elisabeth de l'avoir mérité? En effet, qui les soulageait, ces malheureux, d'une manière plus noble et plus chrétienne tout à la fois?

Non, Messieurs, la charité d'Elisabeth ne connut point ce zèle fastueux, s'il m'est permis de parler ainsi, et je n'entends point, par ce nom, celui qui s'annonce publiquement, que la vanité publie et que l'orgueil déshonore; mais celui-là même qui ne permet d'ouvrir les yeux et la main que sur les misères d'éclat, qui n'affecte le mystère que pour mieux le laisser entrevoir, qui fuit les regards publics pour être plus dédommagé par des regards particuliers, qui se permet des indiscrétions ménagées à propos pour se faire un mérite plus délicat et plus sûr. Eh! Messieurs, se permet-on, connaît-on seulement ces petitesses honteuses, quand c'est l'esprit de charité qui inspire? La pieuse, la charitable Elisabeth n'en fut point susceptible. Les maux les plus cachés, les malades les plus dégoûtants, les malheureux qui le sont encore plus par la nécessité de le paraître; voilà les objets les plus chers de ses recherches, de ses soins et de ses libéralités. Fidèle à pratiquer cette maxime du Sauveur : *Que la main gauche doit ignorer les bonnes actions de la droite* (*Matth.*, VI, 3), elle voudrait se les cacher à elle-même. Ce n'est donc point assez pour elle d'avoir justifié la grandeur de son âme par le sacrifice qu'elle a fait du trône et de la couronne de son père; il faut que le langage même de sa cour la justifie encore mieux, en osant lui reprocher trop d'humanité dans les œuvres où la charité l'a conduite; comme si le monde connaissait la véritable grandeur de la charité chrétienne, qui fait préférer la gloire éternelle que l'on attend du Seigneur, à une gloire frivole que les hommes promettent. Ames fidèles devant qui je parle, vous pouvez vous ressouvenir ici avec confiance de votre première institution, puisque le même esprit de ferveur règne encore parmi vous? La charité d'Elisabeth forma le berceau de votre ordre, votre reconnaissance le publie, et vos vertus le justifieront.

Cette charité si bienfaisante ne connut point ces hauteurs, trop familières à l'opulence et à l'orgueil; ces reproches amers, et souvent injustes, aux misérables; ces duretés, cet esclavage qui leur fait acheter trop cher les secours que leur nécessité ou leur importunité arrache. Elisabeth, plus grande par sa religion que par son rang, abandonne ces précautions à ceux à qui elles sont nécessaires; elle connaît trop la véritable gloire qu'il y a de s'abaisser jusqu'aux petits par sa complaisance, de les élever jusqu'à soi par ses bienfaits, et le dédommagement si sensible que donne l'hommage sincère des cœurs sur les droits que l'autorité sacrifie. Si les pauvres de Marpuch, trop accablés sous le poids de leurs infirmités ou de leur âge, ne peuvent se traîner au haut de la montagne pour y recevoir les

(60) Il fut surnommé *Louis le Pieux*.

soulagements que sa libéralité leur y a fait préparer, elle leur fera bâtir, au bas de ce roc élevé, un asile à leur misère, où tous les jours, et plusieurs fois le jour, elle ira elle-même, sur les pas de la charité, leur préparer, leur distribuer de ses propres mains des secours au-dessus de leur attente et de leur reconnaissance. Il n'y a qu'une âme bien grande, dit saint Paulin (ep. 32), qui connaisse tout le mérite, toute la noblesse de ces abaissements.

Enfin la charité d'Elisabeth n'admit point ces libéralités de goût et de caprice, ces prodigalités d'humeur qui semblent ouvrir le cœur à certaines misères pour les fermer à toutes les autres; ces prévoyances de l'avenir durement circonspectes; ces craintes excessives, suggérées par la cupidité; ces examens trop rigoureux et toujours injurieux à la charité, à l'humanité même. Je sais que la justice doit guider l'âme et la main charitable; qu'il est certains besoins qui doivent intéresser davantage et doivent être préférés; que la miséricorde doit avoir son ordre et ses limites. Eh! mes frères, la charité doit-elle donc être si méthodique? Un cœur véritablement touché est-il donc si modéré, si réservé dans les effusions, dans les témoignages du feu qui l'embrase? Vains raisonnements de la sensualité, que l'exemple d'Elisabeth vous confond bien! Que fait-elle au milieu des ravages qu'une famine générale cause dans l'Allemagne? Ecoutez-le, entrailles cruelles : *Viscera impiorum crudelia* (*Prov.*, XII, 10), comme parle le prophète, si ingénieuses à trouver les moyens pour resserrer les effets de votre libéralité.... Qu'une âme moins grande, moins chrétienne, craigne, tremble, se consulte, s'arrête... la charité ne connaît point de bornes, quand la misère n'en a point. Tous ses sujets sont ses enfants, tous lui sont également chers, tous ont droit et tous auront part à ses dons; elle sait que la faculté du riche est la règle de son devoir : *Quomodo potueris, ita esto misericors* (*Tob.*, IV, 8); que le moyen le plus capable d'ouvrir sur nous la main souveraine qui nous enrichit de ses bienfaits, est de les répandre dans le sein de la misère : *Divites facile tribuant, communicent.* (I *Tim.*, VI, 17.) Elle fait distribuer sans réserve toutes les provisions que ses Etats lui avaient fournies, et que la prudence de ses officiers renfermait; plus riche, plus grande au milieu de ses trésors ainsi dispersés, qu'elle n'avait paru dans les plus beaux jours de sa gloire et de son opulence.

Pourquoi, Messieurs, n'accorderions-nous pas notre admiration à ces vertus héroïques qui caractérisent si bien une grande âme? Pourquoi n'avouerions-nous pas que c'est être véritablement au-dessus de son pouvoir et de sa grandeur, que d'en faire un tel usage? C'est le témoignage que lui rendirent les princesses de sa cour, dont aucune ne put enfin lui refuser son admiration, et dont quelques-unes eurent le courage de l'imiter et de la suivre : c'est le témoignage que lui rendit le prince Louis, son époux, lorsqu'au retour d'une de ces guerres entreprises pour l'intérêt de la religion, il se félicita doublement, et des victoires dont le Dieu des combats avait couronné ses armes, et du *don précieux que le ciel lui avait accordé* dans une auguste épouse *pour le bonheur de ses peuples*..... Non, prince, ce n'est pas seulement pour le bonheur de vos peuples, pour la conservation de vos Etats, pour être votre couronne, comme parle le Sage : *Mulier diligens corona viro suo* (*Prov.*, XII, 4) : c'était encore pour la gloire de la religion, pour renouveler un exemple de grandeur dans un cœur faible par lui-même, mais ennobli par la piété, que le ciel avait donné à Elisabeth une âme si éclairée sur tout l'éclat qui l'environnait, si modeste dans son élévation, si bienfaisante dans sa puissance, et tout cela par le motif de religion. Vous loueriez la princesse, Messieurs, affable par caractère, modérée par habitude, généreuse par complaisance naturelle, humble même par la nécessité des circonstances; vous trouveriez sa grandeur et son élévation assez justifiées par ces qualités seules, lorsqu'elles ne seraient que l'éloge de l'humanité : louez donc et admirez la princesse humble par sa foi, compatissante par religion, charitable par piété, pauvre par vertu. Vous loueriez la princesse que des intérêts d'Etat auraient arrachée à ses parents, que la décence de son sexe et de son rang aurait entretenue dans des vertus morales; à qui des actions imprévues, un gouvernement audacieux aurait fait partager la gloire d'un trône commun avec son époux; que des révolutions fameuses, des intrigues d'Etat toujours fatales aux royaumes et aux empires, aux princes et aux sujets, auraient fait briller sur le théâtre de l'univers : louez donc la princesse que les intérêts de la vertu arrachent du trône paternel, que les liens de la piété, encore plus que ceux de la tendresse, unissent à un époux vertueux. Louez la princesse, aussi exacte aux devoirs obscurs de son état, et peut-être par là plus difficiles à remplir, parce qu'ils sont plus aisés à omettre, que fidèle à ceux où la pompe soutient et où la gloire récompense. Concevez qu'une âme inspirée par ces motifs est d'autant plus digne de sa grandeur, autant supérieure à sa grandeur, que ces motifs le sont eux-mêmes à ceux que la nature seule peut inspirer. Voyons quelque chose de plus, Messieurs; Elisabeth plus grande encore par ses malheurs et ses disgrâces.

SECOND POINT.

Quand Dieu veut donner aux hommes des leçons de la grandeur d'âme que peut inspirer la religion seule dans les malheurs, il semble que les exemples qu'il propose dans les personnes élevées au-dessus des autres, ont quelque chose de plus frappant : soit que leur élévation attire plus les regards, soit que leur courage dans l'humiliation, ayant plus d'obstacles à vaincre, rem-

porte de plus grandes victoires. Qu'est-ce en effet que ce qu'on appelle disgrâce et malheur par rapport au commun des hommes destinés à ramper dans la médiocrité? Des jours plus obscurs seulement, et plus chargés de nuages; une chaîne plus pesante, formée par la nécessité, soutenue par l'habitude, mais qui ne se brise jamais; des soins plus accablants, des chagrins plus cuisants, des souffrances plus vives, mais renfermées dans un cercle étroit, qui rentre toujours en lui-même. Ces hommes, plus ou moins courbés sous le poids qui les fatigue, si l'espérance, l'envie, l'émulation même leur fait quelquefois élever leurs désirs et leurs regards au-dessus d'eux-mêmes, l'expérience bientôt leur fait voir trop sûrement l'inutilité de leurs efforts. Tout irrite, au contraire, le sentiment de la disgrâce dans ceux qui paraissent devoir moins la craindre. Retournons sur les pas d'Elisabeth; c'est en vous la représentant malheureuse, que je vous la représenterai plus digne encore de votre admiration.

Que les premiers coups dont la main de Dieu l'éprouva furent sensibles à son cœur! Une mère, dont la main avait gravé dans son âme les premiers caractères de la vertu, dont une Providence rigoureuse l'avait éloignée dès son enfance, à qui les liens de la nature et de la piété la tenaient toujours attachée, une telle mère lui est enlevée; et par quel coup affreux? Par le crime de quelques factieux, que l'ambition porta jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur reine. O Dieu! vengeur de la majesté royale, dont les conseils sont justes et éternels, fallait-il de tels forfaits pour servir d'épreuve au courage de notre sainte?

Vous mesurez, grand Dieu, la rigueur de vos coups à la grandeur de la foi de ceux que vous frappez. A l'exemple de Job, Elisabeth emploie son langage; elle reconnaît, dans la sévérité de la main qui la punit, la bonté de la main qui l'éprouve. Armez-vous du bouclier que la religion vous présente, princesse infortunée; vous êtes réservée à de nouveaux malheurs. Était-ce donc par un pressentiment secret que, voyant le prince Louis se séparer de vous pour aller combattre avec l'empereur Frédéric leurs ennemis communs, vous ne pouviez consentir à ce départ?... Était-ce là la cause de ce combat si intéressant entre votre soumission à ses volontés et votre tendresse inquiète? Prévoyiez-vous dès lors que ces adieux si tendres devaient être éternels; que ces nœuds formés par la vertu devaient être sitôt brisés par la main de la mort; que ces larmes de joie et de tendresse devaient se changer en soupirs et en sanglots?... Il lui est enlevé, cet époux si cher et si digne de l'être, au sein même de la victoire : et comment en reçoit-elle la nouvelle, chrétiens? Loin de cette âme si grande ces vaines consolations que fournit la nature, stérile dédommagement d'une perte qu'on ne peut réparer; ces plaintes amères, ces cris perçants, langage commun d'un désespoir frivole, ou d'une douleur qui s'exhale Elisabeth succomberait à sa douleur, si sa foi lui permettait d'y succomber. « Il est donc mort (61), s'écrie-t-elle en rompant le silence qu'elle avait gardé jusqu'alors; il est mort cet époux à qui je donnais, avec justice, le nom de frère; le monde est mort aussi pour moi, et je vais tâcher de mourir à lui. » Ainsi s'exprime une douleur vraiment chrétienne, Messieurs.

O vous! dont je renouvelle peut-être en ce moment de tristes souvenirs, apprenez d'une princesse les consolations qui vous sont permises dans la perte que vous avez faite comme elle : apprenez que votre cœur, comme le sien, doit être enseveli dans le tombeau de cet époux que vous regrettez; apprenez que, pour être affranchies d'un joug volontaire, vous n'êtes pas en droit de jouir d'une liberté criminelle; que si vos yeux ne s'ouvrent pas à des larmes éternelles, ils doivent se fermer au moins aux délices, aux vanités du monde; que la retraite et la prière, selon saint Paul, sont le plus glorieux, le seul apanage de votre état; que pour avoir droit à l'honneur, au respect même que cet apôtre voulait qu'on portât aux veuves de son temps, il faut, comme il le disait, remplir toute l'étendue, toute la dignité de ce nom : *Viduas honora quæ vere viduæ sunt* (I *Tim.*, V, 3); que Dieu, dans les temps de calamité de son peuple, s'est particulièrement ressouvenu des veuves, selon la remarque de saint Ambroise (62); que pour elles, et par elles, il a opéré des prodiges éclatants; mais aussi, ajoute le même Père, après saint Paul, que leur obligation va jusqu'à devoir être irréprehensibles, même aux yeux des hommes : *Ita ut sint irreprehensibiles.* (I *Tim.*, V, 7.) Je ne vous accorderai tout le mérite de votre état, trop envié et trop peu connu, écrivait saint François de Sales à une veuve de son temps (63), que lorsque vous ressemblerez à ces tendres fleurs qui croissent à l'ombre d'un bocage, dont la tige obscure et cachée, à l'abri des orages et des tempêtes, se découvre plutôt par l'agréable odeur qui se répand au loin, que par les recherches de l'œil curieux.

Revenons, Messieurs, au spectacle des malheurs de notre sainte qui établirent sa gloire et son mérite. Un prince enlevé à la fleur de son âge, ses richesses devenues la proie même d'un autre prince plus puissant que lui, dont il était allé loin de ses frontières soutenir les forces et assurer les triomphes; des révolutions, toujours à craindre par la mort de ceux qui gouvernent : autant de motifs, sans doute, qui vont assurer et la tranquillité et la puissance d'Elisabeth... Que dis-je, et quel récit vais-je vous faire sur la foi de l'histoire même, Mes-

(61) *Vie d'Elisabeth*, par Baille..
(62) L. *De viduis*, edit. Paris., 1642.
(63) *Introduction à la vie dévote.*

sieurs? Déjà un esprit de vertige et de révolte souffle partout son poison ; l'indocilité et la trahison arment des sujets rebelles ; un prince enfant, neveu du prince légitime, est préféré à son propre père, à la princesse, à ses enfants, et devient le fantôme à la faveur duquel l'ambition et la haine veulent gouverner. Ce n'est pas assez, ô révolution des choses humaines! son propre palais n'est plus pour elle un asile assez sûr : elle est forcée de s'enfuir, de chercher dans la foule d'une vile populace une retraite assurée. «Le voyez-vous, disait l'éloquent prêtre de Marseille en parlant de David (64), le voyez-vous ce grand homme, seul, abandonné de ses sujets, tellement déchu dans l'esprit de son propre peuple, qu'il devient un objet de mépris pour les uns; et, ce qui irrite bien plus sa douleur, un objet de pitié pour les autres; incertain de ce qu'il a le plus à se plaindre, ou de ce que Siba le nourrit, ou de ce que Sémeï porte l'insolence jusqu'à le maudire.» Image trop parfaite de la situation d'Elisabeth, lorsque, chassée de son palais (ne déguisons ni les termes ni les circonstances de ses humiliations), lorsque chassée de son palais avec outrage et avec mépris, dit un historien critique de sa vie (65), obligée de se mettre à l'abri des injures de l'air dans une misérable hôtellerie, rebutée de maison en maison par ses propres sujets que la crainte de ses persécuteurs empêchait de lui donner un asile. Vous le dirai-je, Messieurs, et votre délicatesse me pardonnera-t-elle ce détail? Forcée de déguiser son nom, son état, son vêtement; de se confondre parmi de pauvres mendiants pour venir recevoir, à la porte d'un prêtre charitable, un faible secours qu'il leur faisait distribuer... Ah! qu'avec trop de justice elle put répéter alors ces paroles que le prophète Jérémie, cet homme si éloquent à exprimer la douleur, fait dire à la fille de Sion : *La majesté a été profanée, les princes sont foulés aux pieds ; laissez-moi pleurer amèrement ; n'entreprenez pas de me consoler : mon ennemi a prévalu et mes enfants sont perdus!...* (*Thren.*, II, 2 ; *Isai.*, XXII, 4 ; *Thren.*, I, 16.) Hélas! ils ne le sont pas, mère trop affligée, on vous les renvoie avec cruauté, ces enfants, à peine sortis du berceau, gages infortunés de votre tendresse ; on vous les renvoie pour irriter encore, s'il était possible, votre douleur et augmenter vos maux ; pour vous retracer plus vivement, par leurs innocentes caresses, la grandeur de la perte que vous avez faite ; pour mettre votre cœur à la plus cruelle épreuve de ne pouvoir leur donner les secours les plus nécessaires qu'ils vous demandent par leurs larmes et par leurs cris ; pour vous dire, par leur silence et leurs regards languissants, qu'étant nés de vous, ce semble, pour régner, ils vont mourir entre vos bras... Mères tendres qui m'écoutez, c'est le cri de nature que j'atteste ici au fond de vos cœurs; peignez-nous vous-mêmes l'état de cette mère ainsi abîmée de douleur; les alarmes de sa tendresse pour ses enfants, qu'elle ne peut plus retenir dans ses mains défaillantes ; les craintes de son amour, les inquiétudes de son empressement, les horreurs de son désespoir... Ah! je lui fais injure, Messieurs, c'est au comble de ses malheurs qu'elle nous donne encore des leçons, peut-être trop grandes pour notre faiblesse! C'est dépouillée des ornements de sa gloire que, revêtue de courage, son unique ornement, comme parle l'Ecriture : *Fortitudo et decor indumentum ejus* (*Prov.*, XXXI, 25), elle nous fait voir que le monde n'était pas digne d'elle. C'est dans cet excès de misère qu'elle conserve une paix, une grandeur que le monde ne peut lui donner ni lui enlever.

Glorifiez-vous, disciples de saint François, d'avoir été les premiers dépositaires de sa douleur et d'avoir mérité ce témoignage de son estime : elle doit être à jamais mémorable, parmi vous, cette église (65*) où notre sainte, conduite par sa magnanime piété, alla faire chanter, en actions de grâces des malheurs dont Dieu l'assiégeait, ce cantique de saint Ambroise dont nos temples retentissent, lorsque la voix de notre reconnaissance emploie parmi nous ces chants d'allégresse pour remercier le Tout-Puissant des victoires remportées sur nos ennemis, ou des faveurs signalées accordées à son peuple.

Approchez, pauvres de Jésus-Christ, c'est votre secours que je réclame aujourd'hui en faveur de celle dont vous avez tant de fois éprouvé les bienfaits. Ce n'est point dans les tabernacles éternels où ses aumônes l'ont précédée que je vous dis de la recevoir : c'est sous vos chaumières, c'est parmi vous, c'est entre vos mains comme les plus sûres ; c'est à votre pitié qu'elle confie ce qu'elle a de plus cher au monde, ses enfants. Deviez-vous craindre de lui donner un jour ce témoignage affreux de votre reconnaissance? Une riche dot, donnée autrefois par sa généreuse mère, si elle lui était rendue aujourd'hui, pourrait servir du moins à suspendre l'excès de ses maux. On la lui rend, sollicitée, arrachée par la justice et l'équité, et elle ne la reçoit que pour la répandre parmi vous. Eh! vous avez reçu, vous avez nourri, vous conserverez ses enfants malheureux.

Mais quoi! n'y a-t-il plus de justice sur la terre? N'est-il plus d'asile pour les princes malheureux? Toutes les puissances ne sont-elles pas intéressées à venger les malheurs de cette princesse? La cause de la majesté ainsi violée, n'est-elle pas la cause commune, la cause de Dieu même? Et la main souveraine, qui donne ou détruit toute puissance, n'est-elle pas assez appesantie sur Elisabeth?... Espérons-le, Messieurs ;

(64) Salvian, l. II *De gubernatione Dei.*
(65) V. Baillet, *Vie d'Elisabeth.*

(65*) Elle alla faire chanter le *Te Deum* dans l'église des Cordeliers.

Dieu verse dans le cœur de ces héros qui ont accompagné son époux, une noble générosité. Ces ossements arides, restes précieux de leur prince, qu'ils rapportent de Calabre, et que cette épouse désolée eut encore la triste consolation d'arroser de ses larmes, en les voyant passer par le lieu où elle était ainsi délaissée; ces cendres se raniment pour leur dire leur devoir; c'est que les malheureux, et les malheureux par injustice, ont des droits assurés sur tous les cœurs. La constance d'Elisabeth a lassé, désarmé enfin l'opiniâtre fureur de ses ennemis. Les nuages se dissipent; le prince régnant la rappelle, lui rend tous les honneurs dus à son rang, à ses vertus et surtout à ses malheurs. Hélas! elle reconnaît que ce lieu n'est plus fait pour elle; la science de l'adversité l'a rendue trop habile dans la science du salut. En vain son père veut essuyer lui-même les larmes que dix ans de souffrance ont fait couler; en vain le pape Grégoire IX (66), cet homme digne de sa place par sa courageuse piété la déclare hautement sous la protection du saint-siége (protection si puissante alors et si respectée); le monde, une fois banni de son cœur, n'y eut plus de retour, et, détachée de tous les liens qui pourraient l'y retenir, elle ne demande au Seigneur que de l'arracher à tout ce qui l'environne: *Exsultatio mea, erue me a circumdantibus me.* (*Psal.* XXXI, 7.) Elle ne veut plus de puissance, plus de demeure, que celle où elle n'aura d'ennemis que les vices; de compagnes que celles mêmes de ses vertus; de nourriture que des légumes insipides mêlés avec un pain grossier; d'ornements que ceux de la plus grande pauvreté; d'autorité que pour faire du bien; de joie que celle de souffrir; de crainte que celle de ne pas souffrir assez; d'espérance, de consolation que pour le ciel. Elle y vit quatre années encore sous la main de Dieu, qui achève de l'éprouver, et sous la conduite d'un directeur saintement austère, qui lui apprenait à mourir tous les jours par les retranchements et les sacrifices les plus sensibles; elle y meurt à l'âge de vingt-quatre ans, ainsi sanctifiée sur la terre, et mûre pour le ciel, dit un Père. *Mort précieuse*, non-seulement *devant Dieu* (*Psal.* CXV, 15), mais devant les hommes; et ce même Dieu, qui l'avait ainsi éprouvée pendant sa vie, voulut aussi rendre son tombeau glorieux après sa mort. Quatre jours suffirent à peine pour satisfaire le concours des peuples empressés de rendre des hommages libres et publics à cette princesse, trop peu connue et trop humiliée pendant sa vie. Grégoire IX (67), ce grand et malheureux pontife, se hâta d'exposer sur les autels, à la vénération publique, dans la ville de Pérouse (68), les restes précieux de la mortalité d'une princesse si digne des honneurs du trône, sans en avoir jamais joui; et par une Providence bien particulière, l'empereur Frédéric II voulut orner lui-même, après sa mort, sa tête d'une couronne d'or, pour la dédommager, ce semble, de celle qu'elle aurait dû porter pendant sa vie; ou plutôt comme le symbole de celle dont Dieu la récompense dans le sein de sa miséricorde: *Corona aurea super caput ejus, expressa signo sanctitatis et gloriahonoris.* (*Psal.* CII, 4; *Eccli.*, XLV, 14.)

Ne la plaignons donc plus de ses disgrâces et de ses malheurs, chrétiens, puisqu'ils assurent sa gloire et sa félicité éternelle. Oui, si elle eût été plus heureuse, elle aurait été moins honorée, même sur la terre; son nom, connu seulement par le rang qu'elle aurait tenu, serait parvenu jusqu'à nous avec les noms des princesses qui ont été puissantes dans le monde (*Osee*, IV), mais sans que la religion s'en soit aperçue, l'histoire des siècles aurait pu intéresser notre curiosité en sa faveur; la vertu aurait perdu de ses droits sur notre admiration. Serait-elle stérile pour nous, chrétiens, cette admiration? Quelles leçons nous donnent les exemples d'Elisabeth! Ne semble-t-elle pas, du ciel même, nous répéter avec justice cette parole du Sauveur: Malheur à vous qui riez: *Væ qui ridetis.* (*Luc.*, VI, 25.) Malheur à vous, qui passez vos jours au milieu des délices et des plaisirs du monde; malheur à vous qui jouissez de l'abondance du monde: *Væ qui saturati estis.* (*Ibid.*) Oui, malheureux, sans doute, de ne l'être pas; et comparons, si nous osons, nos malheurs avec ceux d'Elisabeth; malheureux de ne pouvoir manquer de l'être, mais doublement malheureux de ne point imiter cette sainte dans nos malheurs, doublement malheureux de l'être sans mérite; et tels sont les malheurs que la religion n'accompagne pas, ne consacre pas; malheureux, par exemple, de l'être avec chagrin, avec dépit, avec emportement, avec fureur, avec désespoir; c'est être malheureux comme le sont les damnés dans l'enfer; malheureux de l'être pour satisfaire ses passions par avarice, par cupidité, par ambition, par envie, par orgueil; c'est être malheureux plus que ne le sont les pénitents les plus austères; ce n'est pas l'être en homme raisonnable, bien moins c'est l'être en chrétien; et ces malheurs sont pour le moins inutiles pour notre salut; et Dieu, selon toute sa sainteté et toute sa justice, ne peut récompenser ces malheurs. Mais heureux, au contraire, d'être malheureux comme Elisabeth, par religion, avec religion; parce qu'il n'y a que la religion seule qui soutienne, qui console efficacement dans les malheurs, qui élève au-dessus des malheurs, qui enseigne le prix des malheurs, qui apprenne à se réjouir, à se glorifier dans les malheurs, qui nous

(66) Mézeray, *Abrégé chronolog.*, tome II, p. 717. *Conc. Labb.*, tome XI, pages 309 et 310, edit. Paris.

(67) Grégoire IX fut chassé de Rome par les Romains dans le temps même que la puissance papale semblait à son comble, et se vit réduit à implorer le secours de ce même Frédéric qui l'opprimait secrètement à Rome et ouvertement ailleurs. (*Abrégé de l'Histoire univ.*, à Londres, 1754.)

(68) Lambec, tome I *Bibliot. Cæsar.*, p. 8.

montre un *Dieu auteur, consolateur, rémunérateur des malheurs* (II *Cor.*, I, 3; II *Cor.*, IV, 17; *Hebr.*, XII, 2), dans une heureuse éternité. Au nom du Père, etc.

VII. DISCOURS

SUR L'ESPRIT DE PRIÈRE,

Prononcé dans une assemblée d'ecclésiastiques, le 3 mai 1752.

Spiritu ferventes, orationi instantes. (*Rom.*, XII, 12.)

Conservez-vous dans la ferveur de l'esprit et persévérez dans la prière.

Ce conseil, que l'Apôtre donnait aux Romains, cesse d'être un conseil dans ma bouche en votre présence, Messieurs; il devient un éloge, et j'oserais l'entreprendre aujourd'hui par les paroles que le même Apôtre adressait aux Corinthiens, lorsqu'il leur disait que, *lorsqu'ils s'assemblaient en commun, chacun d'eux avait une science particulière, et que tous concouraient à l'édification commune* (II *Cor.*, XIV, 26), si le ministère dont je suis honoré en ce moment, ne me faisait ressouvenir que vous ne vous êtes assemblés que pour vous édifier. Ainsi, Messieurs, pour répondre à vos intentions, qu'il me soit permis de vous entretenir d'un des plus essentiels devoirs dans l'exercice habituel de vos fonctions. L'Apôtre ne les sépare pas l'un de l'autre. S'il loue les nouveaux chrétiens de leur assiduité à la prière, il leur dit en même temps qu'elle n'est agréable à Dieu, qu'elle n'est méritoire devant les hommes qu'autant qu'elle est animée par l'esprit intérieur qui la vivifie, et c'est de cet esprit de ferveur dans nos prières dont je prétends vous parler : non de ce goût sensible, de ce don précieux dont le Maître souverain récompense quelquefois notre fidélité, ou encourage nos premiers efforts, qui remplit l'âme d'une sainte joie en lui rendant tout possible, comme parle l'Apôtre; mais de cet esprit que Zacharie appelait un esprit de grâce et de prière : *Spiritum gratiæ et precum* (*Zach.*, XII, 10); de cet esprit que Dieu accorde aux désirs d'une âme humiliée sous sa main toute-puissante; de cet esprit après lequel le Roi-Prophète soupirait pour l'attirer dans son cœur, de cet esprit que saint Paul disait aider notre faiblesse, prier en nous et pour nous; de cet esprit qui inspirait les fidèles de la Troade, lorsque saint Paul, après sept jours d'instructions et de prières, les félicitait sur *leur ferveur et leur persévérance* (*Rom.*, VIII, 26, 27); de cet esprit qui inspira, fortifia les saints; qui console dans les afflictions, anime dans les difficultés, nourrit, élève l'âme, la rappelle à soi dans le silence; de cet esprit qui rétablit par le recueillement, l'épuisement de la dissipation; qui répand l'onction sur nos pas, soutient dans les rigueurs de l'aridité, détache des consolations de la terre, et donne un avant-goût de celles du ciel. Or, cet esprit si précieux, je dis qu'il nous est nécessaire, pour deux raisons; parce que sans lui nous ne pouvons espérer de douceur dans notre état; parce que sans lui nous ne pouvons avoir de sûreté dans notre état : deux réflexions dignes de votre attention

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Pour mieux faire sentir la nécessité de l'esprit de prière dans notre état, souffrez, Messieurs, moins pour vous instruire que pour m'édifier avec vous, que je vous remette sous les yeux l'esprit de votre état même. Qu'est-ce qu'un homme destiné, appliqué, consacré à l'expérience journalière de la prière?.... C'est un homme chargé par l'Eglise du soin de prier pour tous ses besoins et pour tous ses enfants; c'est un homme que cette mère commune veut bien décharger des inquiétudes, des chagrins, des contradictions, de tant de soins pénibles qu'elle impose à d'autres, pour ne leur laisser que la tranquillité et le repos de la prière; c'est, suivant l'expression de saint Jérôme (69), un médiateur établi entre le ciel et la terre, chargé des vœux, des intérêts des peuples; c'est un de ces députés des tribus d'Israël, pour louer Dieu et présenter un hommage perpétuel de reconnaissance devant son trône; c'est un nouveau Moïse, obligé de lever continuellement les mains au ciel contre Amalec, et qui ne peut les abaisser sans transporter aux ennemis la victoire que le peuple de Dieu attendait de ses prières; c'est un de ces prophètes inspirés dont parle Ezéchiel, pour appeler l'esprit de Dieu des quatre parties du monde sur les différentes régions de l'univers, où l'Eglise combat et fructifie; c'est enfin un homme honoré sur la terre d'un ministère qui le rend plus semblable aux anges, par l'obligation où il est d'être toujours devant le Seigneur.

Tels sont tout à la fois, Messieurs, et les avantages et les obligations de notre état : or, avec ces obligations, je dis que sans l'esprit de prière, nous ne pouvons trouver ni repos, ni bonheur; je parle de ce bonheur, de ce *repos que le monde ne peut donner* (*Phil.*, IV, 7) et ne comprend pas; de ce bonheur dont le désir est si vif, si général et si nécessaire; de ce bonheur qui se trouve dans la vertu, et qui ne se trouve qu'avec elle : nous ne pouvons le trouver ni du côté de Dieu ni du côté des hommes.

Qu'un homme appliqué par état à l'exercice de la prière, en possède en même temps l'esprit; que de biens s'ensuivent de cette source heureuse! Dès lors la maison du Seigneur est pour lui une maison de douceur; les heures qui l'y appellent lui paraissent les plus précieuses; les jours passés dans le temple du Dieu vivant lui sont les plus désirables. C'est pour lui que se vérifient ces paroles de l'Ecriture : Que l'entretien de son Dieu n'a ni amertume ni ennui; heureux de l'assiduité qui le retient en la présence du Seigneur, préservé, à

(69) Sequester Dei et hominum. (HIERON., *Ep fam.*, l. III, *ad Fab.*)

l'ombre de l'autel, des orages et des tempêtes qui inondent la surface de la terre; attentif aux paroles de paix que l'Esprit-Saint lui inspire, ce pieux exercice ne l'afflige que lorsqu'il finit : c'est cet esprit qui animait un Jérémie, lorsqu'il disait qu'un *feu dévorant et répandu au dedans de lui-même, le réduisait à l'épuisement* (*Jerem.*, X, 25); c'est cet esprit qui soutenait David, lorsqu'il s'écriait que la *joie qui dilatait son cœur, le faisait voler dans la voie des commandements du Seigneur* (*Psal.* XI, 32); c'est cet esprit qui animait saint Paul, lorsqu'il disait que ce même esprit demandait et priait au dedans de nous avec des gémissements ineffables (*Rom.*, VIII, 26, 27); c'est cet esprit qui régnait dans les Antoine, les Paul, les Hilarion, lorsqu'après des nuits consacrées entièrement par la prière, ils se plaignaient au soleil de hâter trop tôt son retour; et, pour dire quelque chose qui nous soit propre, Messieurs, c'est cet esprit qui conduisit, qui soutint ces pieux personnages dans la carrière où nous sommes, dont nous occupons les places, sur les tombeaux desquels nous marchons, dont nous regrettons les vertus. Demandons-nous ici, chacun à nous-mêmes, quel motif supérieur leur faisait regarder la prière, non pas comme un travail, mais comme la consolation et la récompense du travail? Par quel secret y trouvaient-ils leur nourriture, leur force, au lieu de l'ennui et du dégoût? Quelle ardeur y puisaient-ils, qui leur faisait surmonter la lenteur et les glaces de l'âge? Par quel art semblaient-ils reprendre et rétablir, par un saint recueillement, ce que la dissipation leur avait causé d'épuisement et de faiblesse? Avec quels sentiments trouvaient-ils, dans ces psaumes que nous récitons tous les jours, ce goût intérieur, ces délices pures qui se répandaient dans leur âme?..... Avec quelle reconnaissance faisaient-ils la comparaison de ces heures toujours trop courtes pour eux, avec ces nuits éternelles dont Jésus-Christ les avait sauvés selon la belle réflexion de saint Bernard, dans sa fameuse lettre à son neveu (70), du chant des psaumes avec les mugissements et les blasphèmes des réprouvés; des larmes que la componction leur faisait répandre, avec des larmes infructueuses et souvent criminelles du monde et de la passion : combien ces hommes pieux et animés de l'esprit de piété trouvaient-ils leur emploi honorable? Combien leurs distractions étaient-elles courtes et légères? Combien leur cœur était-il satisfait, plein de Dieu, enivré de Dieu, selon l'expression du prophète? Je ne puis, Messieurs, me refuser à cette comparaison, sous laquelle saint Jean nous dépeint ces *vénérables vieillards environnant le trône de l'Eternel, et portant chacun dans leurs mains des harpes harmonieuses, et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont*, disait-il, *les prières des saints.* (*Apoc.*, V, 8.)

Heureux ceux qui habitent ainsi dans la maison du Seigneur (*Psal.* LXXXIII, 5), Messieurs, pour en mieux connaître tout l'avantage; mais quel serait l'état d'un homme qui, dénué de cet esprit de prière, sans l'avoir jamais connu, serait obligé d'en soutenir tous les exercices? Je dis qu'alors il ne peut trouver aucune douceur, ni du côté de Dieu ni du côté du monde. Pour un homme de cet état, s'il s'en trouvait, la maison du Seigneur, loin d'être la porte du ciel, n'est que l'asile de sa paresse et le refuge de son indolence; ce ne serait pour lui qu'une maison d'ennui et de dégoût, où il ne serait conduit que par l'usage ou l'intérêt, où il ne resterait que par bienséance ou par crainte humaine, d'où il ne sortirait qu'avec précipitation et avec joie. Soutenu par de tels motifs, la facilité même qui admet dans le sanctuaire, en diminue le respect; l'assiduité qui y appelle n'est qu'une coutume gênante, ou l'effet d'une patience plus affectée que sincère; le joug qu'impose le devoir devient plus pesant par l'ennui. Si la bouche se prête à la récitation des louanges du Seigneur dont le temple retentit, le cœur, plongé dans l'amertume et le dégoût, est muet. Le froid de la charité, dit saint Augustin est le silence du cœur (71); au milieu des sons qu'il entend et qu'il profère, si vous le voulez, le cœur ne le répète pas; c'est cependant, continue le même Père, le langage que Dieu entend par préférence : sans les autres, celui-là seul suffit, comme sans lui tous les autres déplaisent; sans lui point de douceur, on n'écoute point Dieu; Dieu ne nous écoute point; et, me servant ici de la pensée du grand Apôtre, je compare un homme, dans cet état, à ces instruments dont les sons, tout harmonieux qu'ils sont, n'ont, pour tout mérite, que de pouvoir contribuer à la magnificence dans le temple du Dieu saint, et qui produisent au dehors des sentiments dont ils sont eux-mêmes incapables. Au défaut de la douceur, que cet état empêche de trouver du côté de Dieu, la trouverons-nous du côté du monde? Quand je parle ici du monde, Messieurs, ne croyez pas que j'entende ce monde profane, où de grandes passions font mouvoir de grands ressorts et produisent souvent de grands crimes : assez équitable cependant pour exiger d'un homme, destiné à l'exercice de la prière, l'esprit de son état; assez éclairé pour n'être point trompé par le spectacle qu'il voit souvent, et qui cesse d'être édifiant pour lui, parce qu'il n'est qu'extérieur et forcé de la part de ceux qui le donnent; assez conséquent pour mesurer la réalité du mérite sur celle des obligations, et souvent, dirai-je, assez juste ou assez rigoureux pour refuser ceux que leur état sépare de lui, une douceur qu'ils

(70) Fletus ille et stridor dentium pares tibi reddet mattam et culcitram, sed hæc levia sunt meditanti flammas perpetuas. (BERN., ep. 50 *ad Rob. nep.*, edit. 1667, p. 2, 5, t. I.)

(71) Frigus charitatis silentium cordis est. (AUG., *enarr. in ps.* XXXVII.)

ne doivent plus y trouver. Je parle d'un monde particulier à un homme de notre état, auquel il est lié par des liens réciproques et sacrés, auquel il doit des égards et qui lui doit de l'estime; de ceux qui composent avec lui un même corps, qui ont les mêmes obligations, qui doivent tendre à une même fin. Or c'est parmi ce monde choisi, religieux, si vous le voulez, comme l'appelle saint Augustin en parlant à son clergé (72), que l'esprit de prière vous est particulièrement nécessaire; car si vous ne le possédez pas cet esprit, quand par une ambition délicate que vous décorerez du beau nom d'émulation, vous aspirerez à des distinctions qui ne vous seront ni dues, ni accordées; quand on s'opposera aux progrès de votre autorité, honorés du nom si vanté de zèle pour le bien commun; quand on vous chargera d'emplois disgracieux dont on croira vous honorer, quand le succès ne répondra pas à votre zèle et à vos soins, quand on vous rendra responsables des incidents et des mauvais événements, quand vos intentions seront discutées, vos démarches soupçonnées, vos jugements rectifiés, vos décisions improuvées... Que serait-ce, Messieurs, permettez-moi une supposition, plutôt pour vous prémunir que pour faire un tableau ressemblant, que serait-ce, si la charité, parmi vous, gémissait de voir ses droits oubliés, si vous étiez trompés par le ton de la flatterie que vous prendriez pour le langage de l'amitié; si parmi vous une jalousie secrète, palliant ses motifs et ses démarches, vous rendait, sans le savoir, victimes de ses menées; si même une fausse piété, empruntant le manteau de la dévotion, s'armait contre vous des armes que lui prêterait un zèle indiscret et toujours disposé à la servir, et par des détours obliques vous portait des coups d'autant plus dangereux qu'ils seraient plus cachés? Enfin, si de tels ou d'autres maux que je ne puis connaître, vous touchaient d'autant plus que vous dussiez moins vous y attendre, quel secours, quel remède, mes chers frères, pourrais-je vous proposer? Comment vous préserver de ces dégoûts, de ces impatiences que la raison ou la justice blessées paraîtraient autoriser et que la religion pourrait sanctifier?... Par cet esprit de prière; c'est par lui que s'amortissent les ressentiments de l'amour-propre, les délicatesses de la sensualité, les raisonnements de la vanité; c'est avec ce secours seul qu'on reconnaît l'injustice de ses prétentions et l'équité de la prétention des autres, la vanité de ses erreurs et la rigueur salutaire de ses épreuves, l'avantage de céder et la gloire d'obéir. Un moment donné à l'esprit de silence et de prière vaut plus que toutes les spéculations et les efforts de la vanité. C'est de leur impuissance même que se forme le triomphe de cet esprit céleste, comme sans cet esprit on ne triomphe jamais. Où est votre cœur, là est votre trésor; et si votre cœur n'est pas dans la prière, votre trésor ni votre douceur ne s'y trouveront point. C'est là qu'enseigné par une expérience salutaire, on se dit à soi-même, avec le Prophète: *Apprenez donc, ô mon âme, ce qui peut faire votre véritable repos et votre bonheur!* (*Psal.* CXIV.) Ne vous privez pas de la seule douceur de votre état, puisque vous en avez les croix inséparables. Recouvrez la liberté des enfants de Dieu, recherchez, demandez cet esprit qui seul la donne et la fait régner; et si ce n'est pas assez du motif de votre bonheur pour animer vos efforts, ajoutez-y celui de votre sûreté.

SECONDE RÉFLEXION.

Oui, Messieurs, sans vouloir vous effrayer ici d'une proposition outrée et d'une morale trop sévère, j'avance, sur l'autorité des maîtres de la morale, que sans l'esprit de prière, cet esprit intérieur qui attache, qui soutient dans l'exercice de la prière, qui fait supporter les longueurs, les dégoûts de la prière, qui ne permet pas d'omettre aucune partie de la prière; il est à craindre pour un homme de notre état, ou d'être actuellement en état de péché, ou d'y tomber bientôt. En effet, ces maîtres avancent qu'un homme qui, destiné à un état de vie plus parfait, abandonne le soin de sa perfection, qui néglige le moyen le plus assuré de l'acquérir, est dans un danger imminent. Je m'explique: quelles sont les décisions de la saine morale, à l'égard de ces hommes voués à la solitude et à la pénitence, qui, engagés dans cet état, n'en ont pas l'esprit, et ne tendent pas à la perfection propre de leur état; qui demeurent dans l'inaction pour les devoirs de leur état? Saint Ambroise les avertit que leur conscience doit leur dire qu'ils sont tout à la fois indignes et injustes (73): indignes à l'égard de Dieu qu'ils outragent par ses faveurs mêmes; injustes à l'égard du prochain, qu'ils ne secourent pas: appliquons-nous ce reproche si nous le méritons. Oui, par ma tiédeur, par ma froideur en priant, je suis indigne, ma conscience doit me le dire, et malheur à moi, si elle ne me le dit pas; indigne des faveurs que Dieu m'a faites pour m'établir médiateur entre lui et son peuple; indigne d'attirer sur ce même peuple les grâces et les bienfaits, *de celui qui interroge le cœur des hommes* (*Psal.* X, 15), et devant qui j'ose ainsi paraître sans le respect qui lui est dû: indigne des priviléges de l'état où je suis, dont je ne remplis pas le devoir principal et perpétuel. Or je vous le demande, cette indignité et cette infidélité ne sont-elles pas un crime pour moi? Ame infidèle! dois-je me dire: passez dans ce monde qui vous environne, et qui vous méprise peut-être: *Transite et videte et in Cedar mittite et considerate si factum est hujusmodi* (*Jer.*, II, 10), et voyez des hommes plus attentifs, plus

(72) Aug., *De vita communi cleric.*, serm. 1.
(73) Et conscientia misera indignus es, et injustus es. (Ambr., l. *De dign. sac.*)

assidus que vous à la prière, malgré les embarras, les chagrins du monde ; plus sanctifiés que vous par la prière, parmi les vices du monde; plus homme intérieur, plus homme de prière que vous au milieu du monde. Voyez, et voyez à votre honte, tant d'exemples qui parlent contre vous : *Indignus es.*

Disons quelque chose de plus, Messieurs; portons nos regards sur ces infortunés qui nous environnent, sur ces hommes condamnés à se nourrir d'un pain de douleur et de larmes, courbés vers la terre pour y chercher avec peine leurs aliments et celui d'une pauvre famille ; accablés, non-seulement de l'inquiétude du lendemain, mais des soins et du mal du jour présent : hélas ! leurs besoins, leurs demandes, leur humiliation en nous demandant, la comparaison de leur état d'avec le nôtre, ne sont-ce pas là autant de cris qui vous disent : Eh ! vous êtes un ingrat, que tant de bienfaits reçus ne peuvent toucher. Vous êtes indignes de les recevoir et votre insensibilité et votre ingratitude est un crime énorme : *Indignus es.*

A ce crime j'en ajoute un second : celui de l'injustice à l'égard des autres. Oui, Messieurs, placés entre le vestibule et l'autel pour être les intercesseurs, les interprètes du peuple auprès de Dieu, c'est notre voix qu'ils emploient et qu'ils ont droit de réclamer; je le dis après un pieux personnage, la destinée des Etats et des empires, le repos des familles, la fertilité des campagnes, la victoire des armées, la sagesse des conseils, l'équité des jugements, la sanctification des peuples, le succès de l'Evangile, l'Eglise entière réclame nos prières, et l'univers notre secours : telle est notre destination. Or, en raisonnant sur ce principe même, si la terre est désolée, si l'iniquité règne dans les Etats, si l'impiété domine et dogmatise, si l'Eglise reçoit de nouvelles plaies, si elle voit tous les jours périr ses enfants, et se séparer de son sein maternel; si même, je ne crains point de le dire, le sanctuaire est déshonoré, profané, ce n'est pas qu'on n'assiége les autels, ce n'est pas que les heures prescrites pour la prière, si vous le voulez, soient moins réglées ; ce n'est pas que dans l'univers chrétien le nombre des hommes destinés à la prière soit retranché ; c'est, comme se plaignait le prophète, c'est qu'il n'en est point, c'est qu'*il en est peu qui pensent du cœur* (*Isai.*, LVII, 1), *qui prient du cœur* (*Psal.* XIII, XXXII); c'est que nos prières, faute de cet esprit qui en fait la vie, l'âme, le mérite, n'ont pas cette force qui ouvre le ciel, comme parlait Tertullien (*Apol.*, c. 39), de l'efficacité des prières des premiers chrétiens, pour en faire descendre la rosée sur la terre et qui, au rapport même de saint Irénée (l. II, c. 56, n. 57), ressuscitait les morts : c'est que notre oisiveté et notre indifférence nous empêchent de détourner les fléaux dont Dieu punit son peuple. Les prières de dix justes auraient suffi pour sauver autrefois cinq villes criminelles ; les prières d'un nombre considérable de ministres des autels suffisent-elles pour sauver une ville ? et ne peuvent-ils pas nous dire, ces hommes malheureux par notre faute, et ne nous disent-ils pas en effet par leurs regards languissants, si nous entendions ce langage : Votre insensibilité à prier pour nous comme il faut, est une injustice et une cruauté : *Injustus es.* Nous sommes chargés de tout le travail, nous ne vous laissons que la tranquillité et le repos, nous vous demandons seulement votre médiation ; nos mains occupées à vous nourrir, à vous défendre ou à vous supplier vous-mêmes, demandent seulement que vous leviez les vôtres au ciel pour nous avec attention, et vous nous refusez ce léger secours par injustice et inhumanité : *Injustus es.*

Oui, Messieurs, tel est le danger de notre état, pris de sa sainteté même lorsque l'esprit de prière ne le sanctifie pas : je pourrais ajouter que c'est une espèce d'hypocrisie. En effet, si l'on ne peut tromper celui qui voit au fond des cœurs et qui se tient offensé de ces assiduités qui ne ressemblent qu'à des visites de bienséance, n'est-ce pas imposer contre les intérêts de la vérité, que de donner au peuple un spectacle de piété, dont nous avons toute la gêne sans en avoir le mérite ? Serons-nous réduits à nous consoler de ce que la faiblesse de ses lumières ne lui permet pas de percer les ténèbres mystérieuses dont nous nous enveloppons? Et s'il pouvait, ce peuple, lever le voile qu'une prévention favorable lui met devant les yeux, ne verrait-il pas quelquefois, avec horreur, que de l'encens sacrilége que nous offrons peut-être en secret à l'idole de notre cœur, au pied des autels du Dieu saint se forment les foudres qui retombent ensuite sur lui-même?

Mais éloignons ces portraits odieux ; je veux, Messieurs, que nous ne soyons pas parvenus à ces excès, et que nous soyons dans la grâce de Dieu. Faisons-nous du moins à chacun cette demande, qui doit nous tenir dans une crainte salutaire : Sans cet esprit de prière, que je néglige, comment osé-je me tranquilliser sur mon principal devoir? Ne dois-je pas craindre que mon indolence volontaire ne soit pour moi la source d'un endurcissement involontaire? Que sais-je si mon infidélité à l'esprit qui me presse ne deviendra point la cause de son éloignement; si cet oracle de l'Ecriture, que *le mépris des petites fautes conduit peu à peu dans les plus grandes* (*Eccli.*, XIX, 1), ne s'exécutera point à mon égard; si Dieu, pour me réveiller de ce sommeil léthargique, ne permettra pas de ces chutes déplorables qui mènent à une fin malheureuse?... Que ne m'est-il permis, Messieurs, de produire ici à vos yeux quelqu'une de ces personnes qui du pied de l'autel ont passé dans les enfers! Car, encore une fois, ne nous flattons pas, comme ces Juifs aveugles, que *le temple du Seigneur nous préservera.* (*Jerem.*, VII, 4.) On peut s'y perdre; il y en

a eu d'assez malheureux pour s'y perdre; et il me semble, en ce moment, entendre quelqu'un de ces infortunés qui me dit, comme autrefois l'ombre de Samuel à Saül : *Pourquoi venez-vous me réveiller de l'oubli profond et éternel des mortels?* (I *Reg.*, XXVIII, 15.) Que nous dirait cette ombre infortunée, s'il nous était permis de remonter à la source de sa perte? Elle nous dirait que ce ne furent pas d'abord de grands crimes qui l'ont perdue; qu'il a été un temps où elle était plus fervente que nous; qu'un dégoût secret et habituel de la prière, une aversion pour ses exercices les plus sérieux, une dissipation d'esprit dans les mystères adorables, une tranquillité dangereuse sur ses omissions, des négligences répétées sur ses obligations, ont tari la source des premières grâces, ont été la cause des premières fautes, qui, par un enchaînement funeste, l'ont conduite dans le désordre dont elle ne s'était pas crue capable; et qu'enfin, en paraissant prier comme les autres, à l'extérieur, sans éclat comme sans remords, elle a consommé sa réprobation jusque sous les yeux et entre les bras du Seigneur.

Nous faut-il ces exemples, Messieurs, pour réveiller notre attention et nous convaincre de la nécessité de cet esprit de prière. Et s'il est si nécessaire, comment l'obtenir, le conserver, le réparer? Vous le savez, Messieurs, et la méthode, en ce genre, est d'un secours inutile. La prière qui demande la prière est déjà une grâce signalée : en connaître la nécessité, avouer son impuissance à la mériter, gémir de ne pouvoir l'obtenir, respecter tout ce qui peut contribuer à nous le procurer... Que dis-je, Messieurs? J'oublie que je parle *de la sagesse* parmi *les parfaits*. Mais encore comment se conserve-t-il, cet esprit si précieux? Par la pratique de cette belle maxime de saint Bernard : On est d'autant plus près de Dieu, qu'on est éloigné de tout ce qui n'est pas Dieu : *Eo Deo vicinior quo ab omnibus remotior* (74). Oui, Messieurs, cet esprit intérieur se plaît dans la solitude du cœur, comme il se perd dans la dissipation : il n'habite point avec une vanité secrète, qui inspire de l'estime pour la distinction et ne sait estimer que ce qui paraît au dehors. Etre homme de prière, et n'être qu'homme de prière, n'est-ce pas souvent un titre à qui l'on n'accorde qu'une stérile admiration?

Enfin, si nous l'avons perdu, cet esprit, le mal est-il sans remède? Non; saint Augustin me fournit un moyen de spéculation et de pratique; moyen de spéculation, de considérer la grandeur de Dieu, méditer ce qu'il est par rapport à nous et ce que nous sommes à son égard (75) : « Que je suis misérable, s'écriait ce grand homme, que mon âme est insensée, qu'étant en la présence de Dieu, lui parlant, chantant ses louanges, lui demandant pardon, elle ne soit pas confondue de crainte! Comment! mon cœur est-il tellement endurci que mes yeux ne versent pas des torrents de larmes? » Moyens de pratique, l'exactitude à nos fonctions : De n'omettre aucune partie du don qui, pour nous, est toujours un devoir; de n'écouter pas les prétextes que fournit la paresse ou la sensualité; de s'élever au-dessus des difficultés et des répugnances; d'être fidèle aux ordres du ciel, quoiqu'il paraisse quelquefois d'airain; de marcher d'un pas constant, malgré les nuages qui s'élèvent souvent dans le chemin de la ferveur. Trop heureux que Dieu veuille nous éprouver pendant cette vie, pour nous couronner dans l'autre! *Amen.*

(74) Bern., *De modo orand.*, c. 11, ep. 1 *ad Rob. nep. suum.* Edit. 1667, p. 2, 3, t. I.

(75) Aug., *Med.*, l. XXIV sub finem.

VIII. DISCOURS

Prononcé dans une assemblée de charité.

Honora Deum de tua substantia. (*Prov.*, III, 9.)
Honorez Dieu de vos biens.

Quel motif plus convenable et plus touchant puis-je employer auprès de vous, Mesdames, pour animer votre zèle et pour intéresser votre charité, que l'intérêt de Dieu même et de sa gloire? Si j'étais moins persuadé de votre piété et de votre religion, je vous représenterais l'obligation de l'aumône comme un précepte seulement raisonnable, gravé au fond de nos cœurs par la main même de la nature qui nous presse, selon saint Ambroise, en faveur de ceux qui sont de même nature que nous (76); comme un précepte divin, dont Dieu ordonna l'exécution à son peuple, dès qu'il fut sorti de ses mains : *Præcipio ut aperias manum fratri egeno et pauperi* (*Deut.*, XV,11); comme un précepte de la nouvelle loi, dont un Dieu sauveur nous a annoncé la nécessité, lorsqu'il a fait un commandement exprès et absolu : *Mandatum novum* (*Joan.*, XIII, 34); comme un précepte rigoureux, dont il doit punir l'oubli et l'omission avec la dernière sévérité : *Judicium sine misericordia qui non fecit misericordiam* (*Jac.*, II, 13); mais aussi comme un précepte consolant, dont il veut couronner les plus légères observations avec la plus riche libéralité : *Venite, benedicti patris.* (*Matth.*, XXV, 34.) Un motif plus digne de Dieu, plus digne de vous, plus convenable à la pieuse intention qui nous rassemble, m'oblige de ne pas chercher à convaincre vos esprits pour réussir à toucher vos cœurs. Je viens solliciter votre religion en faveur de la charité, et vous apprendre à sanctifier les œuvres les plus précieuses de la charité, par les motifs les plus purs de la religion. Oui, Mesdames, c'est l'intérêt de Dieu même; c'est l'intérêt de sa religion sainte qui vous impose le devoir de soulager les pauvres; vous n'y pouvez manquer sans manquer à ce que vous devez à sa gloire, sans que la religion en souffre. Il attend ce tribut des biens dont sa main libérale vous

(76) Nihil tam secundum naturam quam juvare consortem naturæ. (S. Amb., *De off.*)

a enrichies. Mais aussi, par un retour bien consolant, en répandant, dans le sein des pauvres, les biens dont la Providence vous a comblées, vous rendez à Dieu l'honneur que vous lui devez, vous procurez à la religion une gloire solide; en deux mots, votre charité honore Dieu, elle honore la religion: deux réflexions simples, qui seront le partage de ce discours. Heureux si leur simplicité ne diminue rien de leur prix à vos yeux!

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Quoique Dieu, à qui seul appartient l'honneur et la gloire, indépendant par sa nature, infini dans ses perfections, soit glorifié dans lui-même et par lui-même, telle est cependant la loi de sa souveraineté, la règle de sa sagesse, l'économie de ses desseins d'exiger des créatures qu'il s'est déterminé à tirer du néant par un libre effet de sa volonté bienfaisante, un hommage sincère et authentique qui leur fasse adorer la main toute-puissante qui les a créées, et les porte à l'honorer des bienfaits dont il les a enrichies. Honneur que, dès l'enfance du monde, un Dieu créateur exigea d'un peuple nouveau qu'il venait de former; honneur que, dès la naissance du christianisme, un Dieu sauveur exigea comme modèle de ses apôtres nouvellement éclairés des lumières de la religion; honneur qu'il exige de nous en vertu de ces deux titres. Double obligation aussi à laquelle satisfait la charité envers les pauvres, et c'est pour cela, et par là particulièrement, que je dis qu'elle honore Dieu : *Honora Deum.* Elle l'honore comme Créateur, en entrant dans les desseins de son adorable providence; elle l'honore comme modèle, en imitant ses exemples : tels sont les avantages de votre piété, Mesdames; c'est par la considération de ces avantages mêmes que je viens la ranimer, et vous engager à remplir vos obligations et vos devoirs : à des cœurs que la charité anime, peut-on proposer un motif plus convenable que la charité même?

A considérer la scène qui se passe et se renouvelle tous les jours sous nos yeux; des hommes, enfants d'un même père, tirés d'un même néant, habitants d'une même terre, destinés à une même fin, si diversement traités, si différemment partagés : d'un côté, les richesses, les honneurs, toutes les douceurs d'une vie qui ne laisse rien à désirer; de l'autre, la pauvreté, la misère, toutes les rigueurs d'une mort lente et continuelle qui paraît ne laisser rien à craindre. A voir souvent (spectacle bien déplorable, quoique trop fréquent), à voir le vice heureux au milieu de l'abondance, insulter impunément à ceux qu'il opprime, et jouir des faveurs d'une Providence qu'il outrage; et la vertu, languissant dans l'ombre de l'adversité, sans autre consolation que de gémir en secret, adorer la main toute-puissante qu'elle ne reconnaît qu'à ses coups rigoureux; à cette vue, dis-je, la raison humaine se trouble, l'impiété blasphème, l'incrédulité s'autorise, elle s'applaudit; mais à travers ces nuages et ces obstacles, la piété et la religion reconnaissent les traits marqués d'une Providence toujours adorable, qui conduit tous les événements pour la gloire d'un Etre suprême et le bonheur des hommes.

Qu'il y ait dans cet univers des fonds nécessaires pour la subsistance des pauvres, c'est de quoi la foi, la raison même, ne nous permettent pas de douter. Ces enfants infortunés du meilleur et du plus tendre de tous les pères, ne les aurait-il créés que pour les abandonner? Ne veut-il pas, ne peut-il pas les soulager? Son pouvoir est-il donc au-dessous de ses désirs, ou ses désirs bornés par son pouvoir? Ne se ressouvient-il plus qu'ils sont ses enfants? a-t-il oublié qu'il est leur père?... Pardonnez-moi, ô mon Dieu! ce langage téméraire, que je n'emprunte de vos ennemis que pour en faire sentir le faux et le crime; langage impie et blasphématoire, qui par une contradiction manifeste, se confond et se détruit de lui-même. Qui nous représenterait un Dieu, ou aveugle en ses projets, qui ne prévoirait point le mal qui doit arriver; ou nécessité dans ses ouvrages, à laisser le mal qu'il a prévu; libre dans le miracle de la création, borné dans les effets de sa libéralité; assez puissant pour tirer l'homme du néant, trop peu pour ne le pas rendre malheureux; juste par l'idée même d'un Etre suprême, injuste dans le partage de ses faveurs; tendre et cruel père, père et tyran tout à la fois; c'est-à-dire un Dieu qui ne serait pas Dieu. Raisonnement impie, dont les auteurs éprouvent eux-mêmes la fausseté, et pour qui nous souhaitons que la dépravation du cœur ne soit pas la cause des illusions de l'esprit.

Il y a donc sur la terre des fonds suffisants, des trésors nécessaires pour le soulagement, pour le bonheur de ces hommes infortunés qui languissent autour de nous? Ainsi me le persuade la connaissance seule que j'ai d'un Dieu : il est pour tous le même père; *Ses yeux*, dit le Prophète, *sont également ouverts sur tous ses enfants, et ses miséricordes abondantes s'étendent sur tous ses ouvrages.* (*Psal.* CXLIV, 15.) Mais pourquoi, parmi ces enfants communs, ceux qu'il nous assure lui être les plus chers, sont-ils si rigoureusement traités, pourquoi lui sont-ils si chers? Pourquoi? C'est, nous répondra saint Paul, que de cette inégalité de conditions, de cette diversité de rang et de fortune, dont votre raison, trop faible, se scandalise, il doit naître l'ordre, l'économie des desseins de la Providence : *Ut fiat æqualitas* (1 *Cor.*, VIII, 14.) C'est que, si les besoins des uns font l'élévation des autres, l'élévation de ceux-ci doit faire le bonheur de ceux-là; c'est que dans cette carrière pénible, semée de tant d'épines, couverte de tant d'écueils, où, pendant que les uns marchent, volent avec tant de rapidité; tant d'autres, faibles et languissants, embarrassés par tant d'obstacles, arrêtés par tant de difficultés, se traînent avec peine, heurtent, bronchent, tombent à chaque pas; il doit se faire une juste compensation de forces et de secours : *Ut*

fiat æqualitas. Voilà le ministère adorable de la Providence, que vous n'avez jamais compris, parce que vous ne l'avez jamais étudié.

Dieu a fait le pauvre pour le riche, et le riche pour le pauvre, dit saint Augustin; de la subordination des membres pour les chefs, et l'autorité des chefs sur les membres; le pouvoir des princes et l'obéissance des sujets; de là rigueur des lois, l'ordre dans les familles, la punition des crimes, la sûreté des peuples; de là la nécessité de recourir les uns aux autres, pour soutenir, pour entretenir, pour conserver les États et les royaumes, qui, sans cette liaison réciproque, ne seraient bientôt qu'un chaos informe, dont les parties diverses, mal assorties, entraîneraient la ruine du corps entier (77).

Dieu a fait le pauvre pour le riche, et le riche pour le pauvre : autre effet de son aimable providence, pour obliger le pauvre à dépendre de la libéralité du riche; pour obliger le riche à pourvoir au besoin du pauvre, pour montrer aux uns ce qu'ils doivent espérer, aux autres ce qu'ils doivent craindre; pour leur faire apercevoir de près, c'est encore la belle pensée de saint Augustin, le peu de différence qu'il y a entre homme et homme; pour que le pauvre satisfasse à Dieu par les souffrances, le riche par sa charité; pour récompenser dans l'un la confiance qu'il aurait dans sa providence; pour couronner dans l'autre le bon usage qu'il ferait de ses bienfaits; pour faire aux uns un mérite de leur patience, aux autres de leur libéralité, pour les sanctifier tous.

Combien de temps vous flattez-vous de vivre encore dans les délices de l'abondance, pendant que vos semblables languissent dans les horreurs de la pauvreté, demande saint Chrysostome : *Quandiu tu dives ille pauper?* Jusqu'au soir, répond le même docteur : *Usque ad vesperam.* Encore quelques moments rapides et passagers d'un beau jour qui luit à vos yeux : déjà ces moments s'échappent, s'envolent avec rapidité; ce jour serein passe, s'éclipse, s'enfuit; la nuit vient, elle s'avance, et vous touchez à cette heure éternelle où tout vient aboutir, et où tous sont égaux : *Et jam omnia sunt in januis.* Ces biens fragiles et inconstants, ces biens d'un jour, d'un moment, qui vous ont coûté tant d'alarmes, qui déjà, peut-être, vous coûtent tant de regrets; ces biens frivoles qui ne vous contentent pas; ces biens inutiles qui ne vous servent peut-être pas; ces biens dangereux qui, pour vous, ont été l'appât et l'instrument de plusieurs prévarications contre la loi de Dieu, comment devez-vous les regarder, que comme des dons d'un jour, dont l'usage vous est encore permis pendant un moment bien court : *Brevis hora.* Encore quelques heures, quelques instants, ils ne sont plus, vous n'êtes plus vous-mêmes; il ne vous reste que le regret de les avoir mal employés : *Brevis hora, omnia existimanda sunt.*

Providence adorable de mon Dieu! que nous vous connaissons peu, que nous vous étudions peu, que les leçons que vous nous donnez sont bien capable de nous instruire! Pourquoi vos plus grands bienfaits semblent-ils ne faire que plus d'ingrats?... Suspendons nos regrets au milieu de vos enfants indociles; sur cette terre d'oubli et d'ingratitude, il est encore des âmes pieuses, touchées de votre gloire, attentives à vos desseins, soumises à vos lois; il est des cœurs bien faits que votre grâce a préparés pour être les dépositaires de vos trésors, les ministres de votre riche miséricorde, qui ne se croient heureux que pour en faire eux-mêmes, et qui ne se regardent comblés de vos faveurs les plus signalées, que pour vous rendre de plus illustres témoignages. Telle est, Mesdames, telle doit être du moins la disposition de votre charité. Non..... une vanité secrète, revêtue des dehors imposants de la piété, honorée du nom de compassion et de charité; habile à faire parade des vertus que l'on vante avec ostentation, pour déguiser les défauts réels que l'on cache avec soin, n'est point le motif, dirai-je indigne ou criminel, qui vous anime à vous rassembler ici. De quel prix serait devant Dieu une piété purement extérieure qui déshonorerait la religion, et que la religion n'honorerait pas? Ce n'est point une vaine complaisance qui s'applaudit en secret des œuvres qu'elle a faites en public, qui s'assujettit à un spectacle gênant de piété, sans autre raison que d'avoir commencé à s'y assujettir; qui cesserait cette gêne sans la crainte de la censure d'un certain monde malin; qui souffre d'être instruite des besoins des malheureux sans désirer de les soulager, ou qui donne, sans beaucoup d'attention, quelque œuvres mortes à la piété, en réservant un cœur tout vivant pour le monde; fantôme de charité, ouvrage trop ordinaire du caprice, de la politique, qui, fondé tout au plus sur un reste de probité, s'éclipse et disparaît au yeux de la religion. Permettez-moi donc de vous le demander, à quel dessein vous vois-je ici assemblées? Ah! votre cœur me répond que c'est pour honorer Dieu, en correspondant par vos pieuses libéralités aux desseins de sa providence.... Ces malheureux, objets de la pitié, trop souvent de la dureté du reste des hommes, en faveur de qui je viens solliciter aujourd'hui votre pieuse compassion, vous les regarderez comme les enfants du Père de famille, qu'il a voulu abandonner à vos soins et à votre charité, comme parle le Prophète : *Tibi derelictus est pauper* (*Psal.* X, 14.) Cette mère désolée, qui baigne de ses larmes ses enfants languissants autour d'elle, fruits infortunés d'une fécondité qu'elle maudit peut-être, qui n'est distinguée de vous que par le retranchement des vains ornements de la pompe et de la vanité,

(77) Pauper propter divitem, et dives propter pauperem. (Aug.)

et qui, peut-être, ne languit à l'ombre de la pauvreté et de la misère, que parce que son innocence lui fut toujours plus chère que les biens que le crime aurait pu lui donner : regardez-la comme une créature que Dieu vous ordonne de secourir ; c'est pour elle que vos richesses vous ont été données. Il aurait pu, ce Dieu tout-puissant, la substituer à votre place et vous faire dépendre d'elle, peut-être aurait-elle été plus compatissante que vous ne l'êtes à son égard. Il ne l'a pas permis ; et par une providence bien douce pour vous, c'est à votre libéralité qu'il a réuni son sort : *Tibi derelictus est pauper.*

Ce n'est pas pour vous, disait le sage Mardochée à la pieuse Esther, que Dieu vous a élevée au point de grandeur qui vous environne, et où nous vous admirons; c'est pour le soulagement des malheureux, pour être la libératrice de son peuple qui gémit, la protectrice des Juifs qui souffrent ; votre puissance doit faire le soulagement des misérables, et votre gloire leur bonheur. Non, Mesdames, ce n'est point pour entretenir votre vanité, pour fomenter votre sensualité, pour contenter votre mollesse, pour satisfaire ces goûts de caprice et de mode, pour vous procurer ces superfluités d'humeur et de fantaisie, que la Providence a répandu sur vous ses dons les plus précieux ; c'est pour consoler cette veuve affligée, pour faire vivre cet orphelin; c'est pour le soulagement de tous ces misérables : tout ce que vous êtes, vous ne l'êtes que pour les pauvres, vous êtes (pardonnez-moi ce terme honorable, puisqu'il est dicté par la sagesse même) *vous êtes les fidèles servantes d'un Dieu sauveur, qu'il a établies pour soulager les besoins de sa famille désolée* (*Matth.*, XXIV, 45), dans ces temps de misère et de calamité. Qu'une si noble vocation est bien capable de solliciter votre charité ! qu'une telle vertu est digne d'une âme bien née ! c'est une bonté dans Dieu d'en avoir fait une vertu ; j'ajoute les exemples d'un Dieu sauveur.

Dieu est charité, dit saint Jean (I *Joan.*, II, 16), cette vertu est l'essence de la divinité même ; c'est le lien sacré qui unit, qui couronne toutes les perfections infinies : il ne paraît jamais plus véritablement Dieu, que lorsqu'il paraît le Dieu de la charité.

Que l'Etre suprême descende du trône de sa gloire et de sa majesté, pour se charger de toutes les infirmités de la nature humaine ; qu'il cache sa divinité sous les voiles de l'humanité, ma foi reconnaît dans un Dieu fait homme le miracle de la charité.

Que ce même Dieu passe de longues et de douloureuses années d'une vie laborieuse et pénible parmi les horreurs de la pauvreté ; qu'il choisisse pour disciples et compagnons, qu'il chérisse comme ses amis (*Luc.*, III, 21), qu'il honore même du nom de frères (*Matth.*, I, 49), le rebut et l'opprobre des hommes; que je le voie touché de compassion sur une foule de malheureux languissants autour de lui ; que je le voie verser des larmes sur le tombeau de Lazare; que partout il soit l'ami, le père des pauvres, l'apôtre et le modèle de la pauvreté, j'admire le prodige de la charité.

Enfin, que ce Maître souverain, dont j'adore et je crains la puissance, subisse la honte et l'ignominie d'une mort cruelle ; que je voie son sang répandu, profané par les hommes même qu'il a créés ; que je me demande avec saint Bernard, pourquoi cette croix, ces larmes, ce sang ? Ah ! répondrai-je avec le même saint, il souffre, il soupire, il gémit, il meurt par charité : voilà jusqu'où il a porté l'excès de sa charité pour moi : *Ecce, ecce quomodo dilexit.* Sa croix est le trône d'où il m'enseigne ces divines leçons, et ses plaies sont autant de bouches éloquentes qui me prêchent la charité.... A ces traits, âmes chrétiennes, reconnaissez votre modèle ; quel autre, en effet, pourrais-je dignement vous proposer ? Pourquoi étalerais-je à vos yeux, et la charité d'un Abraham, et la pieuse générosité de la veuve de Sarephta, et la charitable attention de la Sunamite, et le zèle d'un saint Ambroise, qui, devenu pauvre par charité, dépouilla les sanctuaires et les autels pour soulager les pauvres ; et l'héroïque générosité d'un grand évêque de Nole (saint Paulin), qui racheta un jeune captif par le sacrifice de sa liberté. Pourquoi vous ferais-je admirer la charité placée dans tous les siècles sur tous les trônes les plus éclatants de l'univers ; les rois et les princesses abaissant la majesté de la pourpre et du diadème aux pieds de ceux qui représentaient à leur foi un Dieu sauveur? Ces exemples après tout, quel que soit l'éclat dont ils brillent à nos yeux, ne sont que des copies fidèles du modèle divin que je vous propose en ce jour. Ames chrétiennes ! âmes charitables ! puis-je m'écrier aujourd'hui avec saint Léon (78), reconnaissez les transports de la joie la plus vive et la plus tendre, la noblesse de votre nature, la dignité de votre condition : vous pratiquez une vertu l'objet de tous les travaux d'un Dieu Sauveur, honorée de ses sueurs, ennoblie par ses larmes, sanctifiée par son sang, consacrée par sa mort. Ah! périssent à jamais à la vue de ce sacré modèle, et les vaines subtilités de l'amour-propre, et les excuses de la vanité, et les prétextes de la cupidité, et les raisonnements de la sensualité, et les raffinements de l'avarice, et les déguisements de la mollesse, et les interprétations du plaisir, et les froideurs de l'insensibilité, et ces craintes frivoles, honorées du beau nom de prudence ; et ces conseils de la chair, colorés du titre de prévoyance ; et ces refroidissements si tristes pour les pauvres, si injurieux au Dieu, au Père des pauvres. Ah ! plutôt, que votre charité ressemble à celle de Jésus-Christ : car, prenez

(78) Agnosce, homo, dignitatem tuam, etc. (S. Leo.)

garde, en vain vous vous flatteriez d'imiter la charité d'un Dieu fait homme, si la vôtre n'est animée des mêmes motifs, sanctifiée par la même fin, ornée des mêmes caractères, assujettie aux mêmes rigueurs et aux mêmes sacrifices. Quelles sont donc ces marques précieuses qui doivent caractériser votre charité, pour qu'elle soient digne du Dieu que vous voulez honorer et imiter? Les voici, puissiez-vous vous reconnaître à ces traits.

Une charité tendre et compatissante, qui, touchée des besoins des malheureux, ouvre également les yeux pour les connaître, et la main pour les soulager; auprès de qui la pauvreté a toujours le droit de se faire écouter, et de mériter au moins l'attention; qui ne rende pas amers les fruits de sa libéralité par les dédains de la hauteur; qui se fasse un plaisir d'être secourable à qui elle peut, et un devoir d'être au moins compatissante à qui elle ne peut être secourable; qui fait trouver un double bienfait dans la manière d'obliger, ou dont les refus quelquefois forcés, mais adoucis de tout ce qui peut en diminuer l'amertume, tiennent lieu de bienfait; qui prévienne souvent les désirs, toujours les besoins des malheureux; qui du moins ne leur fasse pas regarder comme le plus sensible de leur malheur, la nécessité où ils sont de vous en demander le remède. Voilà les leçons que nous prescrit le modèle de la charité.

Une charité humble et modeste : ah! loin de vous cette vaine ostentation dans les œuvres les plus sacrées de la religion. Pourquoi vois-je monter à l'autel les ministres du Seigneur revêtus des marques de votre vanité? Pourquoi vois-je gravées en termes pompeux, sur un marbre qui périt, des actions qui devraient être immortelles, si elles n'étaient connues que de Dieu seul? Pourquoi voit-on de tous côtés, dans nos temples, de fastueuses images de nos bienfaiteurs, qui semblent mendier encore pour eux une vaine réputation? Pourquoi l'orgueil vient-il profaner nos autels par les marques de votre dignité, et s'ériger des triomphes jusque dans le sanctuaire? Ouvrages de la vanité des hommes, vous ne subsistez encore que pour nous annoncer que le souvenir de ces actions, que vous retracez à nos yeux, périt avec vous; et que la seule récompense de leurs auteurs est de faire ressouvenir qu'ils ne sont plus. Voilà ce que réprouve le Dieu de la charité.

Une charité chrétienne et religieuse qui reconnaît, qui adore, sous les voiles les plus obscurs de la pauvreté, l'image d'un Dieu humilié; image d'autant plus respectable aux yeux de sa foi, qu'elle paraît plus méprisable aux lumières trompeuses de sa raison, selon l'expression de saint Bernard (79), une charité qui ne soulage point les misères en faisant gémir l'équité; qui se propose la justice pour règle, la piété pour motif, la vertu pour principe, la religion pour objet, une éternité pour récompense, un Dieu pour modèle; ainsi devez-vous sanctifier votre charité.

Enfin, une charité forte et généreuse, c'est-à-dire une charité qui ne se borne pas à quelques plaintes superficielles, à quelques soupirs peut-être échappés à la bonté d'un cœur naturellement tendre, effets d'un heureux caractère, louables, tout au plus, aux yeux de la probité mondaine, et que l'on prend souvent pour les marques d'une piété sensible dont on se croit sincèrement touché. C'est-à-dire une charité qui se prouve par des effets solides, qui ne chancelle pas à l'ombre de la moindre difficulté, qui ne tremble pas à la vue du plus léger effort qu'il en coûterait à son repos ou à sa délicatesse; mais qui s'anime au milieu des répugnances, et qui sait faire taire la nature et ses intérêts, quand la gloire de Dieu exige ces généreux sacrifices. Voilà comment veut être imité le Dieu de la charité.

Heureuse l'âme à qui vous inspirez, ô Dieu de charité, des sentiments si religieux et si parfaits; elle vous honore de la manière la plus digne de vous; elle honore encore votre religion. C'est le sujet de ma seconde réflexion.

SECONDE RÉFLEXION.

Entre les moyens les plus propres à faire honorer la religion par les esprits même les plus rebelles, deux ont paru plus efficaces; la sainteté de la doctrine qu'elle prescrit, et la force des exemples qu'elle inspire. L'une qui éclaire l'esprit par ses vives lumières; l'autre qui charme le cœur. La première fait respecter; la seconde porte à pratiquer; toutes deux font honorer la source sacrée d'où émanent des principes si purs et des exemples si puissants. Or, ces deux caractères précieux, je les trouve réunis dans la charité; elle fait respecter la religion, elle la fait pratiquer avec de tels avantages, comment ne l'honorerait-elle pas?

Si le respect et l'idée avantageuse que l'on se forme d'un culte ou d'une société particulière, sont fondés sur la noblesse de sa fin, la grandeur de son objet, la sainteté des principes qu'elle inspire, la pureté des vertus qu'elle fait éclore, de quelle vénération ne doit-on pas se sentir pénétré pour une religion dont le principe, la fin, l'objet, selon la pensée de saint Augustin (80), est la charité? A ce nom respectable, je ne sais quelle défiance secrète m'arrête, et j'aimerais mieux en admirer les effets que d'en tracer le tableau.

Une vertu émanée du ciel même pour la consolation des malheureux, pour le soulagement des affligés, pour le bonheur des hommes, la réparatrice des maux, la source de tous les biens, l'abrégé, la mère de toutes les vertus; un don céleste, qui consacre, qui sanctifie les heureuses inclinations, qui

(79) Tanto mihi charior, quanto pro me vilior. (Bern.)

(80) Finis præcepti charitas est. (Aug.)

amortit les passions, qui élève l'homme au-dessus de lui-même ; je dis plus, qui l'arrache à lui-même en lui faisant sacrifier ses intérêts les plus favoris : faut-il demander le nom d'une telle vertu ? Les maux disparaissent, les yeux condamnés aux larmes, s'ouvrent à la lumière, les fers des captifs se brisent, l'espérance renaît dans les esprits, la sérénité se répand sur les visages, une douce paix règne dans tous les cœurs, la pauvreté est honorée, les haines s'amortissent, les jalousies s'éteignent, l'ambition est exilée pour jamais, la mort s'enfuit avec toutes ses horreurs; je reconnais, avec admiration, les vestiges de la charité : et qui pourrait se refuser à ses charmes victorieux ? les païens mêmes n'ont pas été à l'épreuve de ses impressions.

L'empressement charitable de Tobie, dans sa jeunesse, à procurer à ses frères captifs, parmi les langueurs de leur commune servitude, les soulagements que son âge lui permet, charme et pénètre d'admiration le roi Salmanazar; et ce prince ne peut refuser ses éloges à celui à qui il refuse la liberté.

Le christianisme, dès son enfance, se fait admirer des yeux éclairés seulement des lumières de la raison. Au milieu des guerres funestes qui déchiraient l'univers, s'élève un peuple nouveau qui, réuni par les mêmes liens de la charité, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme, forcent ces bouches infidèles, accoutumées à ne louer que la vanité et le mensonge, à s'écrier par respect et par admiration : Voyez comme ils s'aiment mutuellement : *Ecce quomodo diligunt invicem.*

Des bras idolâtres, armés par la fureur et par la vengeance pour l'honneur d'impuissantes divinités, s'arrêtent tout à coup, et demeurent suspendus à l'aspect des prodiges de charité que cette vertu inspire à ses fidèles sectateurs, pour leurs propres bourreaux dans le feu de la persécution de Valérien. Les armes tombent des mains des païens; les meurtriers des chrétiens deviennent leurs apologistes et leurs admirateurs : je ne m'en étonne pas : tel est le propre de cette vertu de se faire admirer partout où elle paraît.

En vain les Dèce, les Dioclétien prétendent élever, sur les ruines d'une religion encore au berceau, le triomphe de leurs impuissantes idoles ; une religion qui sait souffrir avec les misérables, sait émousser tous leurs traits; et la charité, forte et victorieuse dans sa faiblesse, fait plus de prosélytes au culte du vrai Dieu, que le fer et le feu n'en moissonnent.

Que l'enfer redouble ses efforts contre la religion sainte, la charité en triomphera ; que l'impiété enfante de nouveaux blasphèmes, elle les anéantira; que le libertinage cherche de nouveaux ressorts pour insulter à cette religion, elle les détruira. Oui, Mesdames, tandis que le flambeau de la charité ne s'éteindra pas parmi les hommes, la religion conservera tous ses droits et toute sa gloire. Portez la charité jusqu'aux extrémités du monde, vous y ferez respecter la religion; et tel est le privilége de votre rang et de votre état, de pouvoir y contribuer efficacement. En vous voyant animées de ce feu sacré, on respectera vos personnes, on admirera la religion, assez forte pour vous imposer ces généreux efforts.

Vous cherchez la gloire, écrivait saint Augustin à un grand du monde. votre état vous le permet ; et, bien loin de vous interdire ces nobles désirs, je les approuve, et je veux même les irriter : mais cette gloire solide, l'objet de vos plus inquiétantes pensées, apprenez seulement à la chercher où il faut pour la trouver (81). Ne croyez pas qu'elle consiste dans un peu de bruit qui passe avec vous, auquel le monde applaudit plutôt par une folle complaisance que par une véritable estime : elle ne consiste pas dans une lueur trompeuse et passagère qui surprend, éblouit les regards pour quelques instants, et vous laisse ensuite confondu dans l'ombre de la nuit éternelle. La seule gloire digne de toute la noblesse de votre âme, de toute l'ardeur de vos désirs, est celle qui vient du zèle ardent que vous avez pour le culte de Dieu et pour l'honneur de sa religion; gloire solide où le monde n'atteint pas, mais qu'il admire et qu'il respecte. Permettez-moi de vous tenir le même langage. Mais j'ajoute, avec saint Chrysostome, vous vous piquez de zèle pour les intérêts de Dieu, pour l'honneur de sa religion ; et malheur à moi si je prétendais improuver une telle vertu, si vous l'avez, et que je voudrais vous inspirer, si vous ne l'avez pas : mais à quoi voulez-vous que je la reconnaisse cette vertu précieuse dont vous vous glorifiez ? sera-ce aux éloges pompeux que vous prodiguerez en faveur de votre religion ? Eh ! ne vous fussent-ils pas dictés par le respect et la persuasion, ils devraient l'être par la bienséance, et peut-être le seraient-ils par la vanité. Sera-ce à ces critiques ingénieuses sur la religion des autres, assaisonnées de tout ce qui peut les rendre agréables ? Hélas ! où en serions-nous si les défauts que nous censurons dans les autres décidaient de nos vertus ? Dirai-je quelque chose de plus ? Sera-ce à des recherches honorées du nom de savantes, à cet empressement que je voudrais nommer religieux, qui enhardit à lever le voile sacré du sanctuaire, à contempler les mystères redoutables qu'il dérobe aux yeux les plus discrets, et qui toujours ont été l'objet de la crainte la plus profonde et la plus respectueuse ? Ce zèle si vif et si ardent peut n'être que l'appât d'une curiosité dangereuse, et l'amusement d'une coupable indolence. Ce n'est point à des signes équivoques que je reconnaîtrai votre zèle pour le Très-Haut ; c'est dans les mains des pauvres, dit saint Chrysostome, que je dois

(81) Ama gloriam, quære ubi est

découvrir les témoignages de votre piété; c'est de leur bouche que je dois entendre les éloges de votre spiritualité (82).

S'il est beau de contribuer à faire respecter la religion du vrai Dieu, qu'il est doux et consolant de la faire pratiquer! Que ne pourrais-je pas vous représenter ici en faveur de la force efficace que l'exemple a sur les cœurs? Je pourrais vous dire qu'en admirant ce que l'on devrait imiter, l'on se porte quelquefois à imiter ce que l'on admire; qu'en vous voyant charitables, d'autres peut-être se sentiront touchés d'une salutaire confusion de ne l'être pas; que vos aumônes et vos libéralités seront pour les uns de vives exhortations, des reproches secrets pour les autres, pour tous des leçons parlantes et efficaces en faveur de la charité. Heureuses espérances, dont je pourrais avec raison, vous entretenir et vous flatter; je vous propose des succès plus certains. Oui, vous dis-je, avec saint Jérôme, il ne tient qu'à vous d'honorer, de soutenir, de perfectionner notre ministère : *Honora ministerium :* dois-je vous le dire pour votre instruction ou pour votre confusion? La grâce, la conversion de ces infortunés est presque entre vos mains. Quand nous les exhortons à se jeter entre les bras d'un Dieu qui les éprouve, à adorer ses ordres rigoureux, à bénir la main qui veut les sanctifier en les frappant, ces exhortations ne font que de faibles impressions; tout s'oppose en eux aux progrès du zèle le plus vif et le plus ardent : les sens, irrités par le sentiment de la douleur, révoltent la raison troublée, l'esprit s'aigrit par les réflexions, et le cœur par les remontrances : les doutes inspirés par l'inquiétude croissent dans les ténèbres de l'adversité; les murmures échappés à l'impatience se fortifient par l'habitude. Volontairement coupables, parce qu'ils se voient malheureux, ils s'endorment sous les chaînes que l'adversité a forgées, que l'irréligion resserre secrètement; et s'ils n'outragent pas, au moins, oublient-ils le Dieu qui peut seul soulager et adoucir les maux? Appuyés de vos libéralités, quel merveilleux changement n'opérerons-nous pas? Que d'esprits dociles aux lumières d'une religion qui inspire de tels sentiments! que de cœurs touchés, pénétrés, convertis! que de murmures abolis! que de crimes épargnés! et que l'innocence, chancelante sous le poids de l'adversité, succomberait bien moins souvent aux funestes amorces du crime, qui ne plaît et ne triomphe quelquefois que par les avantages qu'il promet, et par les malheurs qu'il fait éviter. En soulageant des misérables, vous feriez des heureux; en faisant des heureux, vous feriez des chrétiens.

Ah! s'il y en avait parmi vous dont la vie peu chrétienne ait été peu édifiante, dont les relâchements ordinaires parmi les riches aient favorisé le vice, autorisé l'impiété; dont les exemples, peut-être, aient été trop écoutés, trop suivis; s'il y en avait qui pussent se reprocher d'avoir dérobé, par un triomphe sacrilége, quelques grains de l'encens que l'on ne doit qu'à Dieu, ne serait-ce pas un devoir et une consolation pour elles, de contribuer aujourd'hui, par leurs aumônes, au salut et à la sanctification de leurs frères, de donner à Dieu des cœurs qui le louent et qui l'honorent?

Religion sainte! si vos lois sont oubliées, négligées; si le nom de Dieu est blasphémé parmi les ingrats, si la vertu disparaît si souvent dans l'ombre de l'adversité, si vous gémissez si tristement sous les fers d'une fortune qu'on encense et qu'on adore, c'est le crime des riches qui obscurcit votre gloire, et qui cause votre douleur; c'est leur insensibilité pour les pauvres qui forge la foudre qu'un Dieu, vengeur de vos droits, épuisera sur eux.

Ah! j'entends ces victimes infortunées du luxe et de l'ambition des riches, se plaindre avec amertume du fond de leurs abîmes, et s'écrier en périssant, que l'insensibilité de ces entrailles cruelles, comme parle l'Ecriture, les précipite au tombeau; c'est la réflexion de saint Basile : *Si non pavisti, occidisti.* Oui, ce Lazare accablé de misère, qui languit à votre porte, et sur lequel vous ne daignez pas laisser tomber vos regards, il vous dit par cet air languissant, que les restes les plus méprisables de votre sensualité suffiraient pour l'arracher à la mort, et que, faute de secours, il périt à vos yeux, et presque sous vos pas : *Si non pavisti, occidisti.* Ces enfants infortunés, qui n'ont d'autres crimes que le malheur de leur naissance, qui n'ont d'autre langage pour vous exprimer leur misère, que les larmes et le bégayement, dont les cris et les gémissements ne peuvent percer jusqu'à vous, à travers les sons des instruments et des symphonies, ils empruntent aujourd'hui ma voix pour vous dire que, privés des soulagements les plus modiques, ils meurent entre les bras de celles qui leur ont donné la vie, et qui ne peuvent plus la leur conserver : *Si non pavisti, occidisti.* Cette famille désolée, qui traîne une vie affreuse dans la retraite la plus obscure, qui se nourrit depuis si longtemps d'un pain détrempé de ses larmes, dont la gloire passée ne fait que rendre les malheurs présents plus vifs et plus insupportables, dont la douleur la plus accablante est le souvenir de ce qu'elle a été, et dont le comble de la honte serait encore de paraître ce qu'elle est; parmi laquelle vous rougissez peut-être de démêler quelqu'un qui vous est uni par les liens d'un sang qui devrait vous être cher. Hélas! je vous dis pour elle ce qu'elle n'aurait pas la force de vous dire elle-même : votre indifférence à son égard n'est rien moins que cruauté, et

(82) Si spiritualis es, ostende mihi virtutem tuam a subsidio quod lapso feras. (*In cap.* II *Gen.*, serm. 9.)

peut-être qu'ingratitude ; vos mains, en ne la soulageant pas, lui portent le coup mortel. Un jour de votre jeu retranché, la ferait subsister des mois entiers ; elle n'espérait qu'en vous, vous l'abandonnez : ah ! elle périt en vous demandant un secours que vous lui refusez impitoyablement : *Si non pavisti, occidisti.* Si vous croyez que je vous fais une peinture exagérée de la misère de ces infortunés, transportez-vous dans ces lieux d'horreur, dans ces sombres réduits dont vous êtes entourées de tous côtés ; cette ville, cette paroisse fournissent assez de si tristes spectacles : dans ces lieux où la pauvreté et la misère exercent à l'envi leur funeste empire ; où la plainte de ceux qui souffrent, étouffe les gémissements de ceux qui meurent ; où l'odeur de l'infection, qui s'exhale de toutes parts, porte dans le cœur le dégoût et la défaillance : où l'image de la mort entre presque par tous les sens, où... je crains d'alarmer votre délicatesse, Mesdames ; mais donnez-vous à vous-mêmes ce spectacle, si digne d'une âme chrétienne ; et si jamais l'on vous a vues prodiguer vos larmes sur des malheurs imaginaires que la scène profane aurait offert à vos yeux, que ne ferez-vous pas, lorsqu'ils seront frappés des affreuses images d'une misère réelle et véritable ? C'est là que j'en appelle à toute la sensibilité, à toute la bonté de votre cœur. Ah ! je ne sais quel pressentiment me répond qu'il est touché. Achevez votre ouvrage, ô mon Dieu, et ne permettez pas qu'un discours, consacré à l'instruction des riches et au soulagement des pauvres ne serve ni à l'édification des uns, ni à la consolation des autres. Consolez-vous, âmes désolées : au moment que je parle, le maître souverain des cœurs inspire à quelqu'un de mes auditeur des sentiments de compassion pour vous. Des mains nobles et secourables vont essuyer vos larmes, briser vos chaînes, soulager vos malheurs. Enfants infortunés, vous conserverez un père qui fait tout le bonheur de votre vie ; épouse éplorée, cessez vos pleurs : il vivra cet époux que vous pleurez déjà comme mort. Pauvres de Jésus-Christ, espérez, consolez-vous, Dieu a suscité des fidèles ministres de sa tendresse et de sa libéralité pour vous. Ne sont-ce pas de vaines espérances que je leur donne ? Je me trompe peut-être, et je les crois certaines, parce que je les désire. Leur efficace dépend de vous, Mesdames ; mourront-ils donc, ces membres languissants de Jésus-Christ ; et ne voudrez-vous pas les arracher à la mort ? Leur sort est entre vos mains : c'est à vous à prononcer. Heureux les pauvres sous la loi de Moïse ! ils avaient au moins, dans l'année, un temps certain où l'on pensait à les soulager ; la Pâque était pour eux un temps de salut, et l'espérance au moins les consolait. Ah ! mes frères, que la présence des pauvres au tribunal de Jésus-Christ sera terrible pour tant de riches infidèles ! que ces accusateurs seront puissants ! que leurs reproches seront bien fondés ; que la malédiction attachée au mauvais usage de leur bien, oui, car c'est le leur, sera juste, mais inévitable ! En parlant au milieu de vous, Mesdames, il me semble être transporté dans ces pieuses assemblées formées dans ces jours heureux de la naissance du christianisme, où l'on voyait les plus fidèles servantes de Jésus-Christ, mais les plus distinguées aux yeux du monde par les droits de la naissance et l'avantage du mérite, faire un admirable accord de la piété avec la grandeur, et se réunir pour l'intérêt de Dieu et le soulagement des pauvres. Et ne m'est-il pas permis de vous dire, avec l'apôtre : Ames généreuses, que la charité rassemble en ce lieu, souvenez-vous du motif qui vous unit, de l'espérance que votre piété fait naître dans les cœurs affligés ; de ce que le monde même, ce monde censeur si malin de la vertu, attend de vous ; souvenez-vous de l'honneur que votre charité rend à Dieu, dont elle accomplit les desseins, dont elle imite les exemples ; souvenez-vous de la gloire que votre charité rend à la religion en la faisant respecter, en la faisant pratiquer : mais souvenez-vous que Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en libéralité, couronnera cette vertu, précieuse à ses yeux, d'une gloire éternelle. *Amen.*

IX. PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE,

Prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'Académie française, le 25 août 1769.

Veritas mea et misericordia mea cum ipso. (*Psal.* LXXXVIII, 25.)

Ma vérité et ma bonté, dit le Seigneur, seront avec lui.

C'est par ces traits de grandeur et de bonté que Dieu annonce un roi selon son cœur, lorsqu'il veut instruire la terre, et laisser au milieu des nations l'empreinte la plus sensible de la Divinité.

Quand la vérité éclaire les rois, que leur règne est puissant ! Elle les instruit dans l'art de gouverner ; elle soutient leur trône ; elle met la justice à côté de la victoire, le courage à côté des malheurs : ils veillent à la fois aux intérêts du ciel et au bonheur de la terre.

Quand la bonté inspire les rois, que leur empire est doux ! L'autorité, quelquefois terrible, n'est plus que bienfaisante : ils aiment leurs peuples, ils en sont aimés, ils les rendent heureux ; ils font plus, ils les rendent dignes de l'être. Heureux le prince qui peut mériter un tel éloge ! Heureux le peuple qui peut mériter un tel prince ! La gloire de l'un, le bonheur de l'autre sont inséparables, et sont également assurés.

Le règne de Louis IX, Messieurs, me paraît offrir ce double avantage. Prince donné au monde pour faire régner avec lui la vérité, ce fut la gloire de son règne. Prince accordé à son peuple pour faire régner avec lui la bonté, ce fut le bonheur de ce même peuple. Ainsi, sous le règne de Louis se

justifie cet oracle des livres sacrés : *La vérité et la bonté qui se rencontrent sur la terre, qui s'unissent et s'embrassent* (*Ps.* LXXXIV, 11) pour établir la gloire et assurer le bonheur d'un empire.

En retraçant un tableau (83) tant de fois représenté à votre admiration, Messieurs, si je parais aujourd'hui ne montrer que dans le lointain des traits déjà assez connus, ne vous en étonnez pas. J'oserai, dans ce moment, me comparer à un voyageur transporté au milieu de monuments antiques, qui ont déjà été parcourus avec soin par une foule d'observateurs célèbres. Je viens, après eux, ramasser encore quelques débris épars, respectés par le temps, et qui peut-être sont échappés aux recherches. C'est aux maîtres de l'art à les juger; vous fixerez, Messieurs, leur prix et leur mérite.

Dans un discours où j'essaie de montrer la vérité et la bonté guidant un roi, si ma faiblesse ne peut s'élever jusqu'à la grandeur du sujet, elle ne sera point un obstacle à l'attention de ces hommes supérieurs, trop éclairés pour n'être pas indulgents.

Vous êtes accoutumés, Messieurs, à mesurer la distance que les talents ont mise entre les hommes. D'ailleurs, amis de la vérité, ce nom vous intéresse : amis de l'humanité et des vertus, pour vous attacher, il suffit de les peindre.

PREMIÈRE PARTIE.

La vérité! Est-il permis à l'homme de prononcer ce nom, à l'homme, si sujet à l'erreur, avide d'illusions, environné, dès l'enfance, de préjugés et de mensonges, toujours trompant, toujours trompé? Mais la vérité n'en est pas moins la loi générale, l'arbitre souveraine. Princes, sujets, héros vantés, sages inconnus, gloire, talents, mérite, succès, malheurs, vertus, elle juge tout, elle apprécie tout. L'illusion règne pendant des siècles, elle couvre une partie de la terre, à la fin la vérité reste.

Mais, lorsque descendue du sein de Dieu qui la recèle et où elle habite, elle paraît sur la terre dans un lieu éminent, il semble alors qu'elle ait plus d'éclat; son pouvoir est plus étendu, et son triomphe plus assuré.

Ainsi parut la vérité sous le règne de Louis IX. Le trône de Clovis, élevé d'abord par la force des armes, conservé par la modération du nouveau maître, envahi et possédé par une suite d'usurpateurs, uni quelque temps au trône des Césars, bientôt affaibli par son propre poids, divisé, peu après, par la discorde, avili dans la suite par la mollesse, donné enfin par le suffrage de la nation à un héros, était établi, après huit siècles de révolutions, sur des fondements inébranlables. Le règne de Charlemagne avait été celui de la terreur; le règne de Philippe-Auguste celui des exploits; le règne de Louis IX devait être celui de la vérité : elle doit l'instruire de ses devoirs, l'éclairer sur ses droits, le guider dans ses projets, le soutenir dans ses malheurs.

Il ne régnait pas encore, et déjà cette vérité l'entoure d'une lumière bienfaisante. Il est à peine sorti du berceau, qu'elle lui montre le trône qu'il doit occuper; elle fait plus, elle daigne l'instruire. Pour être mieux écoutée, elle emprunte la voix de la nature. « O mon fils, lui dit-elle par la bouche d'une mère vertueuse, vous allez régner, mais écoutez ma voix. Si le trône charme par son éclat, il effraie par ses devoirs : le premier et le plus important pour vous, est d'être fidèle à celui par qui règnent les rois. Mon fils, plus vous vous abaisserez devant lui, plus vous serez grand. Quand vous croirez être au-dessus des hommes, songez que Dieu est au-dessus de vous. Entre un roi et un malheureux, il n'y a qu'une ligne de distance; entre Dieu et un roi, est l'infini. Souvenez-vous que la grandeur n'est rien, si la justice ne l'honore. N'estimez la vie que par le bien que vous ferez: ne redoutez la mort que comme un terme où il n'est plus permis d'ajouter à ses vertus. Quoique roi, l'infortune vous attend. Soyez assez grand pour mériter un jour d'être malheureux avec dignité : c'est dans le malheur surtout que la vérité est terrible. J'observe tous les rois en silence, et je les juge; et quand la mort a fermé la bouche aux flatteurs, je m'élève alors sur leurs tombeaux, pour les livrer tous, comme les autres hommes, au jugement incorruptible de Dieu et de la postérité. »

Ainsi la vérité parle, et Louis va pratiquer ses leçons. Il règne.... Que dis-je, Messieurs? Est-ce régner que de monter sur un trône ébranlé par ceux mêmes qui l'environnent de plus près, et qui doivent en être l'ornement et l'appui; que de ne voir autour de soi qu'un royaume divisé, une cour séditieuse, des princes rivaux entre eux, unis contre leur roi; les grands se disputant leurs vassaux, les sujets se disputant leur maître; un peuple esclave; les drapeaux des lis confondus parmi les étendards de la révolte; l'ambition soutenue de l'infidélité; une puissance étrangère comptant ses châteaux, ses forces, ses victoires passées; des provinces entières ébranlées par les secousses de la guerre, incertaines à qui elles doivent obéir; l'ombre d'un père enlevé trop tôt au trône qu'il occupe, et qui lui retrace ses vertus et ses malheurs; et le bruit de tous ces flots tumultueux soulevés de tous

(83) Le même sujet, si difficile, avait été traité par le même orateur en 1746. MM. de l'Académie française le choisirent encore en 1769, et l'appelèrent du fond de la province, où il était depuis dix-huit ans, pour traiter ce sujet. Ce nouveau discours eut un succès étonnant. L'orateur a touché le but de l'éloquence quand il est interrompu par les applaudissements de l'auditeur. C'est ce qui arriva à plusieurs reprises lorsque ce discours fut prononcé; on alla jusqu'à battre plusieurs fois des mains, malgré la sainteté du lieu. (Voyez *Mercure de France*, sept. 1769, et les autres journaux litt.)

côtés, qui viennent se heurter contre le trône?

C'est là qu'ils se brisent. Louis se montre: il a consulté la vérité pour connaître ses droits. Il les connaît, il les soutient. Prince magnanime, laissez se rassembler ces nuages autour de vous; laissez frémir et l'indocilité inquiète du comte de Bretagne, et l'ambition du comte de Toulouse, toujours humilié et toujours rebelle : le poids de la reconnaissance irrite les cœurs ingrats. Laissez un prince étranger et jaloux (84) allumer le feu de la discorde autour du trône, exiger d'un sujet (85) trop puissant un hommage aussi honteux pour celui qui l'exige, que pour celui qui le rend; laissez-les s'enchaîner l'un à l'autre par des serments trompeurs. La fourberie préparera l'intrigue; l'ambition forme les liens, dicte les traités, compte par avance le fruit de ses victoires. Toute l'Europe est attentive et effrayée..... La vérité vous guide, elle parle; sa voix puissante appelle et réunit auprès de vous les grands du royaume (86); elle domine en souveraine sur tous les esprits, la bienfaisance appuie ses oracles; et ce que n'avaient pu ni la politique de Philippe-Auguste, ni les armées nombreuses de Louis VIII, vous le ferez admirer dans un jeune roi (87). Triomphe d'autant plus beau, Messieurs, qu'il n'est accompagné que des larmes du repentir et de la fidélité. Il en est un autre peut-être plus applaudi, parce qu'il est plus éclatant.

Au milieu de la France ainsi désolée, s'élevaient autant de trônes subalternes qu'elle comptait de provinces. On les voyait naître, se choquer les uns les autres, montrer successivement de nouveaux maîtres, écarter ou effrayer les véritables sujets, nuire également par leur éclat et par leur chute.

Mais Louis régnait alors; c'était à lui qu'il était réservé de changer tant de maîtres indépendants en sujets soumis, d'anéantir toute autorité qui n'émanait pas du trône, de reculer les barrières de l'ancien domaine (88), et d'élever enfin sur les débris de l'indocilité terrassée, un trône unique, inébranlable, affermi pour jamais, aux pieds duquel viennent expirer et les efforts de l'orgueil et les rivalités de l'indépendance.

L'Europe entière semble se réunir pour faire éclater l'empire de la vérité dans sa personne. Un monarque voisin, dont les projets et les efforts auraient pu alarmer tout autre que Louis, emporté et par une inquiétude étrangère et par la sienne, vole en France pour passer dans des provinces qui lui appartiennent encore. La trahison d'un sujet puissant (89) l'enhardit; la tranquillité de Louis le rassure et le trompe. Ses procédés vrais, généreux, qu'il admire malgré lui, qu'il a peine à croire, le troublent et le déconcertent;.... et déjà je le vois repasser les mers, et ne remporter d'autre fruit de son entreprise que le murmure de ses peuples et la défaite de son armée (90)

Voulez-vous, Messieurs, un triomphe de la vérité dans un autre genre? Le schisme, ce monstre qui ébranle les trônes au nom de la religion, éclate entre Rome et l'empire (91). Au milieu des nuages qui s'élèvent dans l'Europe, Louis, les yeux fixés sur le centre de lumière et de vérité, voit en gémissant le glaive des pontifes et le glaive des Césars tournés l'un contre l'autre (92). Il reconnaît avec douleur le déchaînement des passions humaines. Les mots sacrés ne lui en imposent pas; il sait que souvent, selon le langage de ses passions, venger Dieu, c'est se venger soi-même. Il respecte les titres, dévoile les prétextes, démêle les intérêts, gémit des excès et juge les hommes. Il apprend à ses successeurs que la France fut toujours et doit être l'asile des princes malheureux (93). Il arrête le scandale, et force deux ennemis trop puissants à se réunir pour l'admirer.

Ainsi Louis fait triompher la vérité. Eclairé par ses conseils, il bannit l'ambition. On ne la vit point sous son règne ébranler le trône de ses voisins, effrayer par les horreurs de la guerre, ou fatiguer par les victoires. Sous

(84) Henri III, roi d'Angleterre.

(85) Le comte de la Marche appelle à son secours le roi d'Angleterre.

(86) Assemblée de Compiègne en 1230, où tous les grands vassaux rentrèrent en grâce, à l'exception du comte de Bretagne. (Matth. Paris, p. 368.)

(87) Le monarque, à l'âge de vingt-huit ans, acquit en cette occasion tout ce qui avait appartenu au comte de Toulouse en deçà du Rhône. (D. Vaissette, *Histoire du Languedoc*, tome III, page 473.)

(88) Il acquit sur le comte de Toulouse le duché de Narbonne, les comtés de Béziers, d'Agde, de Maguelonne, aujourd'hui Montpellier, de Nîmes, d'Uzès, de Viviers, la moitié du comté d'Albigeois, qui comprenait le diocèse de Castres, toute cette étendue de l'archevêché d'Alby qui est à la gauche du Tarn. Les deux sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, avec celle de Toulouse, formèrent ce qu'on a depuis appelé plus particulièrement le Languedoc.

(89) Richard, duc de Guyenne.

(90) Le roi d'Angleterre (Henri III) résolut enfin de se faire voir à ceux qui le reconnaissaient encore. Il part de Nantes, traverse la Bretagne, l'Anjou et le Poitou, passe jusqu'en Gascogne, reçoit des hommages en divers lieux. Il revient ensuite par le Poitou, et prend d'assaut la petite ville de Mirebeau : conquête qui n'empêcha pas que ce voyage ne méritât mieux le nom de promenade que d'expédition militaire. Trompé par les seigneurs français, il repassa dans son île, traînant après lui les restes d'une armée que l'oisiveté et la débauche avaient presque entièrement ruinée. L'on disait tout haut en Angleterre que ce peu de troupes n'étaient restées en Bretagne que pour achever de dissiper ce qui restait. L'année suivante (1231) il fit un nouvel effort aussi ridicule. (Matth. Paris, 368.)

(91) Entre Frédéric II et Honoré III.

(92) Les guelphes, pour le pape, portaient le signe de deux clefs sur l'épaule; les gibelins, pour l'empereur, portaient la croix; les clefs, dit un écrivain moderne, s'enfuirent devant la croix. (*Ann. de l'Emp.*, t. I, p. 272.)

(93) Le roi d'Angleterre (Henri III) refusa un asile au pape, qui s'était enfui d'Italie : Louis le reçut en France.

l'empire paisible de la vérité qui le guide, la France s'embellit, son peuple s'accroît (94), la paix règne presque sans combats; il fait des conquêtes sans violence, les conserve sans efforts, trouve des alliés sans jalousie, triomphe de ses ennemis sans carnage. La gloire veut l'éclat, la vérité ne cherche que le bien; et si l'exemple de Louis pouvait être imité, on verrait peut-être se réaliser le système d'une tranquillité universelle : système qui fait naître l'enthousiasme des âmes sensibles, et qui ne peut exciter la censure que des âmes froides et barbares. O vérité! quand vous inspirez les rois, un seul de vos oracles prévient un siècle de malheurs.

Politiques superbes, prétendus hommes d'Etat, qui croyez juger les rois, vous cherchez dans Louis cette science profonde, nécessaire, selon vous, pour former les grands hommes.... Arrêtez, ne confondez pas cette prudence qui mesure tous ses pas, qui pèse ses pensées, qui calcule tous les moyens honnêtes de parvenir à ses desseins, qui sait assurer le présent en lisant dans l'avenir, qui peut enfin couvrir d'une ombre respectable l'auguste secret des rois; avec cet art perfide, nommé si faussement art de gouverner, qui marche à ses projets dans la nuit de la dissimulation, ne connaît que l'intrigue, s'honore du mensonge, croit être grand lorsqu'il n'est que vil; qui naît de la faiblesse, produit la défiance, et ne laisse après lui que la honte même du succès. Non, Louis ne le connaît pas, il n'en a pas besoin. Discours, conduite, projets, alliances, traités (94*), tout est marqué du sceau de la candeur, c'est le caractère des grands hommes. Il ne se glorifie point de tromper, il ne rougit point de l'être. Et quand nous voyons l'Europe entière, non pas enchaînée par la terreur, non pas méditant la vengeance en rendant des hommages, mais s'abandonnant à l'intégrité de ce prince, déposer ses intérêts à ses pieds, et le prendre pour arbitre de ses querelles (95), vous paraît-il assez grand? Oui, la politique de Louis fut la plus sûre, la plus heureuse; il fut vrai (96).

Plein de cet amour pour la vérité, il comprend combien les sciences contribuent à ses progrès et à sa gloire. Mais quel tableau offraient-elles alors à sa vue? Ranimées quelque temps en France par Charlemagne, elles paraissent ensevelies dans son tombeau. Leur flambeau ne se rallume au sein de l'Asie que pour être obscurci par la chute des califes. Un jour elles doivent, sous le sceptre des Médicis, renaître dans l'Italie, d'où elles avaient paru bannies pour jamais et delà repasser en France, et éclairer l'Europe. Louis, au-dessus de son siècle, au-dessus de lui-même, et par cet instinct qui fait que les grands hommes sentent même ce qu'ils n'ont pas, persuadé de l'influence que les lettres ont sur les mœurs et sur les vertus (97), rassemble auprès du trône les premières étincelles qui brillaient encore à travers l'ignorance et la barbarie. Malgré ses soins, les faibles lumières qu'il recueillit n'étaient que l'aurore d'un beau jour. Mais refusera-t-on à ce prince la gloire d'avoir préparé le siècle de François Ier, celui de Louis XIV, le vôtre, Messieurs?

Digne et honorable fonction du trône, qui seule suffirait pour rendre à jamais la mémoire de Louis IX l'objet de notre admiration et de notre reconnaissance! Mais il en est une autre plus pénible pour les rois, plus importante pour les peuples, celle de la justice.

La justice est la compagne de la vérité. Elle se soutenait encore sous le règne de Louis, mais faible, chancelante, accablée sous un fardeau de lois, et ces lois confondues ensemble, défigurées par la barbarie de leur première origine; amas informe, dont l'obscurité divisait les citoyens au lieu de les unir; dont l'incertitude multipliait les jugements, et n'arrêtait pas les coupables; dont la chaîne, loin d'envelopper le corps social, se brisait à chaque instant, et laissait un vide. La France n'était qu'un théâtre de ces assassinats solennels (98), où entraînait un courage sans vertu, et un point d'honneur sans raison. Les temples n'étaient pas des asiles assez sacrés contre la fureur (99). Le sanctuaire était souvent inondé d'un sang coupable. La superstition avait ses autels, et prescrivait ses lois (100). Le mensonge inventait des serments que la crédu-

(94) Dum nullum fastidiretur genus, in quo virtus emineret, crevit imperium romanum.

(94*) Traité de Poitiers. (*V.* Daniel, t. III, p. 95. *V.* Vely, t. V, p. 261. *Vie de saint-Louis*, par Choisy, l. IV, p. 49.)

(95) Assemblée d'Amiens.

(96) C'est le comble de l'éloge, dit Mézerai, qu'il eut toujours les sentiments d'un vrai gentilhomme. (*Abrégé chronologique*, t. II, p. 747.)

En 1177, la paix entre l'empereur Frédéric Barberousse et le pape Alexandre III fut simplement jurée sur les Evangiles par huit princes allemands, et les articles arrêtés de vive voix, parce qu'aucun prince ne savait signer. Aujourd'hui on écrit les traités, on les imprime, on les signe; on met beaucoup d'art et de paroles dans leur stipulation; on y appelle la garantie des monarques; ils y engagent leur parole d'honneur; et voyez l'exécution du traité de Closterseven. (Voyez *Mém. signifié pour Matth. Vence, écuyer.* A Lyon, chez Valfray, 1758.)

(97) Quant li roys Loys vit que l'estude des lettres et de philosophie cessoit parmis Paris : parquoi li trésors de sens et de sapience est acquis qui vaut et surmonte tout autre trésors, si ce douta mout et at paour grant li roys doux et debonnaire que si grant et si riche trésors ne se eslongat de son royaume. (*Ann. de saint Louis*, p. 167.)

(98) Ordonnance contre les duels en 1260, (*Voy.* Laur., t. II, p. 82.)

(99) On se battait jusque dans les églises. (Vely, l. V, p. 223; et Du Cange, disc. 3 *sur l'hist. de saint Louis.*)

(100) Saint Louis abolit les combats judiciaires dans l'étendue de ses domaines, comme il paraît par l'ordonnance de 1260. (*V.* Beaumanoir, ch. 71, p. 309.)

Un des premiers exemples de cet abolissement se fit dans une affaire jugée à la cour de Saint-Quentin, qui était du domaine du roi. (*V.* Desfontaines, c. 22, art. 16 et 17.)

lité adoptait. Les cultivateurs (101) arrachés de leur charrue par la violence de ces lois bizarres, quittaient leurs champs désolés pour marcher en tremblant sous les drapeaux de leurs maîtres barbares, et employaient à dépeupler la terre le fer destiné à la cultiver. Quelques morceaux de cette terre à diviser coûtaient des flots de sang ; et le sang n'assouvissait pas la haine.

Au milieu de tant de maux, la justice éplorée cherche l'appui de la vérité. Elle la trouve dans la protection de Louis. *Ecce in justitia regnabit rex.* (*Isa.*, XXXII, 1.) Il lui ouvre un asile honorable. Son palais devient son sanctuaire (102). Un monument sacré y repose (103), pour l'instruction des siècles à venir. Je la vois appuyée sur le sceptre de Louis, se relever de l'accablement où elle était plongée. Le crime est découvert et poursuivi dans tous ses détours (104). Le patrimoine de la noblesse (105) est assuré contre les dangers de la dissipation, et arraché à des mains viles. Les liens de l'union conjugale (106) resserrés par l'autorité et soumis à la décence. Le libertinage dans les mœurs, arrêté et puni à proportion de la sainteté de l'état. L'avarice usuraire avec ses calculs honteux à l'humanité, et ses bienfaits cruels, obligée de fuir et de se cacher dans l'ombre (107). Le poids des subsides nécessaires réglé par la modération, distribué par l'équité, et porté avec joie par la confiance. Les sujets délivrés de l'oppression, fidèles, non par la nécessité, mais pour le bonheur de l'être. L'œil de la justice ouvert pour régler l'usage des richesses, et en prévenir l'abus. Les lois, espèce de religion civile, et la religion, espèce de législation sacrée, reprendre et dans leur sanctuaire (108) et dans leurs ministres, une nouvelle splendeur. Enfin l'ordre dans les finances (109), réparant l'épuisement de l'Etat, servir de modèle à des siècles plus éclairés. Oui, la postérité toujours équitable, a placé jusqu'ici et placera toujours le nom de Louis IX à côté des noms des bienfaiteurs de l'humanité qui ont procuré le bonheur des peuples par des lois sages.

Un législateur, Messieurs, est l'homme de tous les temps et de tous les états. Il semble que ce doive être une intelligence supérieure, assez éclairée pour découvrir toutes les passions humaines, assez heureuse pour n'en éprouver aucune ; occupée du bonheur des autres ; prête, s'il le faut, à sacrifier le sien ; assez grande surtout pour échanger ses travaux contre l'espérance d'une gloire éloignée. Quelles lumières pour saisir le meilleur plan ! Quelle étendue d'esprit pour réunir toutes les parties, et en composer un ensemble ! Observer les inconvénients ; étudier les ressources ; prévoir les obstacles ; balancer les rapports ; connaître l'influence des causes physiques et morales ; prévenir ou l'excès de l'engourdissement, ou la trop grande activité des ressorts ; pressentir ce qu'un peuple peut et doit devenir ; affaiblir ou augmenter chez lui l'empire de l'opinion et des usages ; faire naître l'égalité, en arrêter les abus ; transformer chaque particulier en une partie du tout, et par là lui donner, pour ainsi dire, un nouvel être ; vaincre la résistance des passions par des contre-poids ; réunir tous les esprits sous l'empire d'une volonté générale ; enchaîner la liberté par l'appas de la sûreté et du repos ; corriger le mal, sans l'irriter par les remèdes ; connaître les limites du bien, et s'y arrêter ; apprécier les forces, les lumières, les talents, et les employer au bonheur de tous ; enfin, à force de combinaisons et de soins, dirigeant toujours, sans jamais paraître forcé, donner à la masse entière vers la félicité publique, une impulsion générale, d'autant plus victorieuse, que dans chacun elle semble plus volontaire, voilà, Messieurs, le tableau présenté d'un côté.

Mais qu'est-ce qu'un homme prince et

(101) Les laboureurs étaient obligés de marcher sous les drapeaux de leurs maîtres. (*V.* Laurière, *Ordonn. de nos rois.*)

Les seuls fieffés avaient droit de se faire la guerre : les moines et les abbayes avaient des gens qui *guerroyaient* pour eux. (Velly, *Histoire de France*, tome V, page 251. Du Cange, *Disc. sur Joinv.*, p. 351.)

(102) *Etablissements de saint Louis.* (Livre I, ch. 154.)

Le parlement n'était pas alors sédentaire : il ne le devint qu'en 1303, sous Philippe le Bel.

(103) Les registres ou les *olim*, ainsi nommés parce que le premier, qui était autrefois le second, commence par ces mots : *Olim homines*, etc. Ce *Recueil d'arrêts du parlement* se fit en 1313, par Jean de Montluc.

Le chancelier était le seul à qui l'on confiât les archives du palais de nos rois : c'est pourquoi il était nommé la voix et le gardien de la justice, l'arsenal du droit, l'image du prince, l'assistant du trône, le dépositaire des grâces.

(104) Lois pénales. Lois sur les fiefs. (*V.* Laur., *Ordonn. de nos rois*, p. 187.)

(105) Un sage règlement de saint Louis rendait les domaines des nobles inaliénables ; depuis on obligea du moins de les vendre aux plus proches parents. L'approbation des juges ordinaires était toujours requise pour justifier la vente. Heureux siècle ! dit un écrivain moderne, où le gouvernement, toujours attentif au bien de la chose publique, forçait en quelque sorte les familles à la conservation de leur patrimoine. Si cette loi, dictée par la sagesse même, était encore en vigueur, on ne verrait pas les seigneurs engager si facilement leurs terres pour satisfaire d'indignes passions.

(106) Lois sur les mariages.

(107) Assemblée de Melun, contre l'usure.

(108) Ne il ne vouloit nuls bénéfices donner à nul clerc, s'il ne renonçoit aux autres bénéfices des églises que il avoit. (*Vie de saint Louis*, Joinv., p. 145.)

Concile de Clermont, contre la pluralité des bénéfices, tenu sous saint Louis.

(109) C'est sous le règne de saint Louis que l'on commence à connaître la monnaie de la troisième race de nos rois. On trouva la manière dont il les régla si avantageuse, que les peuples, lorsqu'on en eut affaibli l'espèce, demandaient qu'on les remît au même état qu'elles étaient sous ce prince religieux. (Leblanc, *Traité des monnaies*, pages 167,

législateur tout à la fois? C'est réunir les avantages de ces deux pouvoirs si distingués, et dont l'union est si désirable. Comme législateur, il médite, il invente les ressorts qui donnent le mouvement au corps entier; comme roi, il communique ce mouvement, il le règle, il l'arrête. Comme législateur, il propose des lois; comme roi, il les fait exécuter. Législateur, il trouve leur origine dans l'ordre social, il voit leur nécessité dans la sûreté publique, leur autorité dans leur évidence, leur durée dans la certitude de leur équité et de leur sagesse. Roi, il leur prête l'appareil de sa dignité, l'unité de sa souveraineté, le sceau de sa puissance. Législateur, il donne à ces lois un empire irrésistible; roi, il tient dans sa main la chaîne qui unit ses sujets à lui et lui à ses sujets. Comme législateur, en un mot, il fait régner les lois; comme roi, il fait plus, il règne par les lois.

C'est au milieu de ces grands objets que l'âme de Louis s'élève, s'agrandit, se multiplie, pour ainsi dire, en raison de l'étendue de ses Etats. Commerce, finance, police, rien n'échappe à ses regards et rien ne résiste à ses efforts. Les grands hommes ont une hauteur de sagesse et de vues qui embrasse ce que les hommes ordinaires ne peuvent saisir.

Pour juger ce prince comme législateur, voyez, Messieurs, le point d'où il est parti, et celui où il est forcé de s'arrêter. Trois époques remarquables s'offrent d'elles-mêmes sous trois règnes différents.

Sous Charlemagne, la législation vient après les secousses et les invasions des barbares qui, dans l'espace de quatre ou cinq siècles, avaient opprimé, déchiré et conquis l'Europe. Elle ne pouvait s'occuper qu'à guérir une partie des maux que ces barbares avaient faits ou introduits, et à mettre quelque ordre dans cette police guerrière, qui était tout à la fois un mélange d'équité naturelle, de superstition et de férocité. Ainsi ces lois, tenant encore à la barbarie du siècle par des usages qui ne pouvaient s'affaiblir que lentement, se rapprochaient cependant d'un siècle plus éclairé par le génie du législateur qui préparait ce qui n'était pas, et marchait au devant de l'avenir.

Sous Louis IX, la législation vient à la suite de l'anarchie des fiefs, et dans le temps où cette espèce d'aristocratie, affaiblie par degrés, commençait à tomber. Elle avait à réparer les maux qu'avaient causés pendant trois siècles l'oppression des sujets, la tyrannie des grands, la faiblesse des rois. Son plan devait être différent, et il le fut. On avait plus de lumières, mais ces lumières étaient encore faibles et ne faisaient que de naître.

Sous Louis XIV, la législation trouve un siècle éclairé, l'autorité affermie, un maître tout-puissant. Aidée de tous côtés par le talent, soutenue par la force, elle pouvait travailler en paix, perfectionner ou créer, ajouter à ce grand édifice des lois, qui depuis Louis IX, avait résisté à l'injure des temps, mais encore éloigné de sa perfection.

Ainsi, la destinée de saint Louis fut de se trouver placé entre ces deux princes; quatre siècles après le premier, quatre avant le second; et sa gloire fut d'ajouter aux grandes vues de l'un, et de préparer les grands succès de l'autre. Plus instruit que Charlemagne, qui n'eut pour lui que son génie; moins heureux que Louis XIV, qui eut pour lui le génie de son siècle, un mérite différent le distingue au milieu de ces deux hommes extraordinaires.

Je ne puis, Messieurs, vous peindre ici le détail des lois de Louis IX, dictées par la vérité, consacrées par la justice, conformes aux besoins, aux mœurs de son temps. Les unes subsistent encore, telles que ces pyramides antiques, qui attestent aux siècles des arts les travaux et le génie des siècles ignorants. Les autres sont abolies; elles ont cédé aux temps, aux intérêts, aux circonstances qui changent tout. Mais, parmi ces lois, il en est une célèbre (110), monument et dépôt précieux des droits de l'Eglise gallicane, disait le grand Bossuet, votre illustre confrère, Messieurs; loi par laquelle la voix libre du mérite reconnu élevait seule aux dignités du sanctuaire; et si la suite des temps, l'autorité du trône, la force des abus, toujours plus criants quand les objets sont plus sacrés, ont fait souhaiter le silence de cette loi si sage, pourrait-on nous faire un crime, en respectant l'ouvrage et les motifs de François Ier, d'admirer les vues et la sagesse de Louis IX?

N'eût-il eu que cette gloire de législateur, qui sans doute est la première, il serait déjà au-dessus de la plupart des princes. Il y joignit celle de l'héroïsme guerrier; et la vérité qui l'éclaira dans la carrière de la justice, l'éclaira de même dans la carrière des armes.

Je ne vous tracerai point ici, Messieurs, les exploits dont cette chaire a si souvent retenti. Souffrez que j'arrête vos regards, non sur le nombre et l'éclat de ces prodiges, mais sur le caractère de Louis dans le champ de bataille. Louis est un héros, mais un héros guidé par la sagesse, qui ne reçoit les armes que des mains de la justice, qui se laisse désarmer par la modération. Une fermeté héroïque à la vue du danger, une intrépidité tranquille dans le danger même, une ardeur qui s'éveille au cri de la gloire et qui s'apaise à celui de l'humanité, qui saisit les avantages de la victoire, en sépare l'orgueil qui la corrompt; enfin, qui de tous ses droits ne s'en réserve qu'un seul, celui

(110) Pragmatique-sanction. Le roi, dit Talon, n'a fait que recouvrer par le concordat un droit que ses prédécesseurs avaient exercé sous la troisième race. (*Voyez* ce qu'en dit le président Hénault, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 917.)

de pardonner. Voilà, Messieurs, l'héroïsme le plus vrai ; ce fut celui de saint Louis.

Que manquait-il à sa gloire? Des malheurs, et des malheurs qu'il n'eût pas mérités. Oserai-je en rappeler le souvenir à notre siècle?... Oui, Messieurs, vous blâmez les croisades, et je ne les justifie pas. Sans doute ces émigrations des peuples, ces voyages des rois, ces pèlerinages de femmes et d'enfants mêlés à des guerriers, ce mélange de superstition et de débauche, de cruauté et de religion; ces saintes guerres sans justice, ces pieuses fureurs des chrétiens armés contre des hommes, ces jalousies, ces divisions entre eux; enfin, ces crimes de sang-froid, ces citoyens sans défense égorgés dans les villes, le poignard et la croix dans les mêmes mains, et le tombeau du Dieu de paix, du Dieu des vertus, inondé de sang et souillé par le crime : tout cela vous révolte... (111).

Oserons-nous cependant, Messieurs, condamner saint Louis? Ne peut-on du moins l'excuser? Censeurs rigides de ce prince, sortez de votre siècle et transportez-vous dans ces temps éloignés. Voyez la religion, dont le nom était alors si imposant et si auguste; la religion guidée par son zèle, appelant tous les peuples à ces guerres sacrées ; l'éloquence dans ces temps, grossière peut-être, mais impétueuse, peignant la tombe et le berceau d'un Dieu profanés ; les outrages des musulmans, leur mépris stupide, leur hauteur insultante, leur rapacité exercée contre les chrétiens ; toutes les chaires, pendant deux cents ans, retentissant des mêmes cris et retraçant les mêmes idées; les souverains pontifes priant, exhortant, commandant à tous les rois, ouvrant les trésors spirituels de l'Eglise pendant la vie et les cieux après la mort; la noblesse oisive, tumultueuse, ignorante et guerrière, entraînée par le fanatisme de la valeur et par le besoin des combats ; le peuple, toujours peuple, toujours susceptible d'agitations et d'impressions fortes, et toujours augmentant par son délire le mouvement qu'il a reçu. Voyez des devoirs et des faiblesses, des vertus et des vices, concourant également à ces grandes entreprises ; le succès de la première croisade, succès plus funeste que des malheurs, parce qu'il irritait l'espérance; les défaites suivantes qu'il fallait venger ; une émulation funeste de l'Europe contre l'Asie, et la fierté de l'honneur exaltée encore par la religion qui la consacrait.

Vous le savez, Messieurs, dans chaque grande époque le genre humain est dominé par une idée principale qui le maîtrise et l'entraîne. Alors tout conspire à séduire : un mouvement universel pousse et précipite les esprits du même côté. Alors l'erreur semble même vérité, et l'opinion générale accroît et fortifie l'opinion particulière. Voilà ce qu'ont été les hommes dans tous les temps; voilà ce qu'ils sont encore. Et tel, qui poussé par son siècle, sourit dédaigneusement au pieux délire des croisades, au siècle des croisades même, n'eût peut-être été qu'un fanatique.

L'erreur de saint Louis, je l'avoue, est donc de n'avoir pas résisté à un préjugé de deux cents ans, à la voix de tous les pontifes, au cri de tous les peuples, à la religion, à l'honneur, à la plus touchante des séductions, celle de faire le bonheur du peuple même qu'il allait combattre. Mais je veux le justifier par quelque chose de plus grand, par ses vertus.

Oh! si je pouvais évoquer ici les ombres de tous les Français qui prodiguèrent pour lui leurs travaux et leur sang, je leur dirais : Sortez de vos tombeaux, et dites-nous ce que vous avez vu. Il put se tromper votre saint roi, mais il honora ses malheurs par ses exploits. Est-on coupable quand on est si grand? Dites-nous comme, en périssant pour lui et autour de lui, vous l'admiriez encore.

Peignez-nous un roi dans les fers, et admiré par ses vainqueurs : quel spectacle! En Afrique, une image plus imposante encore, un roi expirant et des sujets expirant avec lui, soulagés de ses mains et honorés de ses regrets; une épouse et des frères en pleurs qui l'embrassent; le ciel qui s'arme de rigueurs, la terre qui se couvre de corps entassés, et la France qui ignore le malheur qui la menace... Eloignons ce tableau pour en substituer un plus consolant, rapprochons-en les traits, et voyons si Louis est digne des éloges de la nation et de ceux qui éclairent la nation. Voyons l'influence que l'âme de ce grand homme (toujours grand quand il n'eût pas été roi) a donnée à toute la France. Si sous son règne elle a commencé à sortir de la barbarie où elle était plongée ; si elle a commencé à respirer sous l'empire des lois; si elle a vu éclore dans son sein l'industrie et les arts, non ces arts dangereux qui éveillent les passions, décorent la vanité, ne font naître qu'une stérile abondance, enlèvent des bras nécessaires aux campagnes, et ne produisent dans les villes qu'une circulation trompeuse et une mort lente sous l'apparence de la vie, mais ces arts utiles qui étendent les idées sans corrompre les mœurs, qui réveillent les sciences, appellent l'émulation, concourent à dévoiler la vérité et s'allient avec les vertus. Si elle a vu ses côtes couvertes de vaisseaux, annoncer aux nations voisines sa puissance sans alarmer leur jalousie ; si elle se trouva respectée, défendue par la seule réputation de son roi ; si du temps de saint Louis elle imprima à l'Europe entière une sorte de vénération que n'arrache pas l'ambition la plus heureuse... Franchissons l'intervalle des siècles, Messieurs. Si elle se glorifie d'avoir vu sur son trône le sage Charles V, l'heureux Charles VII, Louis XII, père du peuple, François Ier, restaurateur des lettres, le grand Henri, Louis le Juste,

(111) Ainsi pensait le respectable auteur qui nous a transmis les *Annales de l'Eglise* avec tant de piété, et ses discours généraux sur ces annales avec une raison si supérieure. « Il fallait, dit-il, convertir les infidèles au lieu de les combattre, et prêcher au lieu de détruire. »

Louis le Grand, Louis le Bien-Aimé; si le nom de Bourbon règne aujourd'hui dans les deux mondes, c'est à Louis IX qu'il faut remonter comme à la source de tous ces prodiges (112).

Nous venons de voir, Messieurs, la vérité présider à ce règne. Nous avons vu cette vérité auguste assise sur le trône, sans pompe et sans faste; dénuée peut-être de ces agréments qu'un siècle plus poli rend nécessaires, mais ornée de la franchise et de la simplicité; offusquée de quelques anciens nuages, mais annonçant des jours plus sereins; trouvant alors des hommes moins éclairés, mais meilleurs et plus heureux; produisant enfin moins de lumières, mais plus de vertus : et si ce spectacle a droit de nous intéresser, celui que nous présente le caractère de bonté du même prince ne sera pas moins touchant. Honorez-moi encore un moment de votre attention.

SECONDE PARTIE.

On n'est roi que pour rendre ses peuples heureux, disait saint Louis à son fils (113). Précieuses paroles, dignes d'être gravées sur tous les trônes du monde. Louis les prononça en mourant : il les avait justifiées pendant sa vie. Qu'un tel sentiment puisse honorer un roi; nous pourrions en être surpris si nous n'avions pas sous nos yeux les annales de l'humanité. Il est triste qu'il faille estimer ce qui n'est que juste; mais les vices qui se rencontrent dans la société, comme dans l'histoire, nous forcent de mettre un prix aux vertus. Il est des hommes qui calomnient la nature humaine à nos yeux en l'avilissant : il en est qui, en l'élevant, nous réconcilient avec elle. La bonté que nous célébrons dans Louis ne fut ni cette bonté de faiblesse, qui n'est qu'une impuissance de nuire, et l'indolence d'une âme sans mouvement; ni cette bonté d'amour-propre qui témoigne de l'humanité par orgueil, met du faste dans ses bienfaits et attend les regards pour s'attendrir; ni cette bonté froidement raisonnée que dicte la réflexion et que l'âme ne sent pas; qui n'unit jamais le bienfaiteur au malheureux, et laisse toujours le cœur étranger au bien même qu'il fait. Ce fut dans Louis un don précieux de la nature, une sensibilité vraie, qui sait estimer ce que vaut la vie d'un homme, qui connaît le prix d'une larme, qui sait apprécier un soupir; aussi prompte qu'éclairée, aussi active que tendre, et qui, à mesure que le temps coule devant ses yeux, interroge chaque instant, lui demande quel est le mal qu'on peut combattre ou le bien qu'on peut faire. Telle est la bonté de Louis.

Ce sentiment inspiré par la nature, est augmenté par la religion. La religion fait disparaître à ses yeux l'intervalle qui est entre les hommes; elle lui fait voir Dieu disposant dans ses mains la puissance pour bannir le malheur, et la justice suprême appuyée sur la tête des rois, pour exiger d'eux la bonté comme un devoir : enfin, la bonté dans son cœur est fondée sur la reconnaissance.

La reconnaissance, Messieurs, c'est la première fois peut-être que ce mot a été employé pour les rois envers les sujets; mais il n'en est pas moins juste. J'ose vous rappeler ici au lit de mort (114), où ce prince, jeune encore, fut sur le point d'être enlevé à la France. Déjà une main chargée du plus triste ministère, avait étendu sur sa tête le voile funèbre (115); déjà on croit qu'il n'est plus.... Un cri lugubre se fait entendre; la consternation est générale, les maisons des citoyens, les temples, les chemins publics sont arrosés de pleurs (116). Enfin, il est rendu aux cris des Français, et l'ange de la mort se retire. Louis est reconduit dans sa capitale aux acclamations de ce même peuple dont la douleur avait précipité les pas. Tous les cœurs volent au devant de lui; tous les regards viennent se confondre sur sa personne. Il vit alors, il vit combien il était aimé : il sentit que s'il n'était bienfaisant, il serait ingrat. Il se passa dans son cœur un contrat secret entre lui et son peuple, par lequel il s'engagea à payer toute sa vie la dette d'un moment.

Tels furent les motifs de la bonté de Louis. Voyons-en les effets. Elle s'étend sur ses ennemis, sur ses rivaux, sur ses peuples, sur ceux même qui n'existent pas encore. Elle répand le bonheur au delà même des bornes où s'étend sa puissance.

Gloire des combats, succès toujours malheureux, parce qu'ils sont toujours payés par les larmes, je ne vous aurais pas rappelés si une partie de la gloire de saint Louis n'était attachée à votre éclat; je ne vous rappelle encore que parce qu'à travers les malheurs de la guerre, nous retrouvons les traces de la bonté.

Les ennemis et les rivaux de Louis ont cédé. Ils sont vaincus, ces princes qu'il fut obligé de combattre, à qui il ne voulait que pardonner (117); cet inquiet comte de Bretagne, cet ambitieux Raymond, ce trop audacieux Thibaud, et ce roi d'un peuple rival qui enviait à Louis et ses exploits et ses sujets, et la mère (118) de ce prince, ambi-

(112) Robert, septième fils de saint Louis, tige de la maison de Bourbon.

(113) Testament de saint Louis. (V. Duch., t. V, p. 448.)

(114) Maladie de saint Louis, à Pontoise, en 1244. (Nangis, page 190; Joinville, p. 24.)

(115) Il fut à tel meschief, que l'une des dames qui le gardoient li vouloit traire le drap sur le visage et disoit qu'il estoit mort. (*Vie publ. sur le manusc. de la Bibliothèque du roi.*)

(116) Si que lon cuida par grant partie du jour que li bon roi fut mort, et furent pleurs et cris par le palais et ès églises et grants chemins, parce que chacun cuidoit qu'il fût trépassé. (Nangis, page 190.)

(117) Quidquid in regiam majestatem deliquerant, Rex benignitate sua inclyta eisdem misericorditer condonavit. (Du Gange, *obs.*)

(118) La comtesse de la Marche, mère du roi d'Angleterre, au désespoir de voir le malheureux

tieuse et hardie, extrême dans ses fureurs comme dans sa haine, et qui ne pouvait ni espérer ni désespérer à demi. Qu'importe à Louis leur ligue et leur union? Il est leur maître par le droit du sang; il est leur vainqueur par ses exploits : il est encore plus grand qu'eux par ses vertus; car il est humain. Louis les accable de sa gloire ; il remet à ses ennemis les places qu'il a prises sur eux. *Je vous les rends*, dit-il, *je m'en croirais moins assuré en d'autres mains* (119). Ainsi il les enchaîne en leur cédant le prix de sa victoire.

J'entends un peuple étranger, témoin de ses vertus, regretter de ne pas vivre sous ses lois... Que dis-je? c'est bien plutôt à vous de parler, peuple fidèle, idolâtre de vos rois, quand ils daignent vous aimer : peuple digne de Louis, et dont Louis fut digne. Dites-nous quelle fut l'attention de votre roi à vous rendre heureux! « Rien ne me plaît, dit-il, de ce qui peut être onéreux à mon peuple. (120) » Ainsi, il ne sépare point sa cause de la vôtre. Si vous souffriez, il serait malheureux sur le trône (121). Apprenez que les nuits, pendant que tout repose, il veille pour vous; il médite, il trace de sa main le plan de votre bonheur, il calcule vos besoins, il vous prépare les secours de sa bienfaisance (122); et ne présumez pas que ce sentiment dans Louis se borne à une sensibilité passagère qui s'endort sur le trône, et laisse flotter les rênes d'une autorité qui lui pèse. Bien différent de ce roi de Juda : *Et dixit rex Sedecias : Ecce ipse in manibus vestris est, neque enim fas est vobis regem quidquam negare* (*Jerem.*, XXXVIII, 5.), qui craignait de paraître devant les grands de son royaume tout ce qu'il était par sa dignité; Louis nous montre tout l'éclat de la majesté, uni avec la condescendance: son exemple nous rappelle que la bonté sans la justice cesse d'être vertu. Toute la cour s'empresse pour un illustre coupable : c'est Coucy, l'ami et l'allié de son roi. Louis est juge avant d'être ami, avant d'être parent. Quoique disposé à pardonner, parce qu'il croit le pouvoir, il déploie en présence de sa cour toute la sévérité d'un juge et d'un maître. Coucy échappe au supplice, mais n'échappe pas à la honte : et son roi, en lui sauvant la vie, grave dans son cœur les remords (123).

Ailleurs j'entends les cris de l'oppression prête à succomber sous la violence. Ces cris percent jusqu'aux avenues du trône, mais l'autorité les arrête. Un gentilhomme, pauvre et obscur, lutte contre l'usurpation et la puissance du frère du roi (124). Que peut-il espérer? tout du cœur de Louis, qui préfère la justice à sa famille, et les droits du sujet à ceux d'un prince. *Croyez-vous*, dit-il au comte d'Anjou, *être au-dessus des lois, parce que vous êtes mon frère* (125)? Grand exemple, Messieurs, pour ces hommes qui, toujours prêts à abuser de tout, parce qu'on est toujours prêt à leur pardonner tout, pensent que la loi n'est que pour le peuple, et qu'un rang élevé est le droit de commettre impunément des crimes!

Que sert d'être le plus fort, si ce n'est pour soulager le plus faible, disait un grand prélat (126), dont le nom est inscrit parmi les vôtres, Messieurs? C'est là sans doute le plus beau privilége des rois. La bienfaisance dans un particulier est souvent forcée de s'arrêter. Limitée dans ses effets, bornée dans ses ressources, elle gémit de ne pouvoir être utile. Partout retentissent autour d'elle les cris de la douleur et du besoin, et elle ne peut les faire cesser. Elle tend tour à tour ses mains impuissantes vers les malheureux qu'elle ne peut soulager, vers l'autorité qu'elle ne peut émouvoir. Il est des moments où sa pitié n'est pour elle qu'un tourment, parce qu'elle ne peut être un secours: elle reprocherait presque à la nature de lui avoir donné un cœur sensible; si la sensibilité ne mêlait toujours un charme secret aux douleurs mêmes qu'elle cause. Ah! que le prince est plus heureux! tout le bien qu'il conçoit, il peut le faire; tout le mal qu'il connaît, il peut l'arrêter : il n'a qu'à le vouloir, il n'est aucun mouvement de son cœur perdu pour l'humanité. Ainsi l'âme de Louis IX embrasse tout le sys-

succès d'une guerre dont elle était l'unique cause, voulut employer le fer et le poison pour se défaire du roi et même de toute la famille royale. « Quand la comtesse, disent les *Annales de France*, sut que sa mauvaiseté estoit découverte, de deuil elle se cuida precipiter et frappa d'un coustel en la poitrine, qui ne lui eût ôté de la main, et qu'elle ne pouvoit faire sa volonté ; elle desrompit sa guimpe et ses cheveux, et aussi fut longuement malade de dépit et de déplaisance. » (Choisy, *Vie de saint Louis*, l. I, p. 66.)

(119) Bertholde, seigneur de Mirebeau, ayant eu la permission de son roi, dans l'état où il était réduit, de se rendre à Louis lui dit : « Si mon maître ne m'eût pas rendu à moi-même, vous n'eussiez obtenu mon hommage que les armes à la main. » Le roi, touché de cette généreuse franchise, montra par sa réponse qu'il était digne d'avoir de pareils sujets. (Matth. Par., Vely, t. IV, p. 277.)

(120) Nangis, p. 403.

(121) Nos omnes quidem te patrem fratremque dicimus opere justo. (Plin, *præf. Hist. nat.*)

(122) Il avait une liste exacte des pauvres gentilshommes de chaque province, des veuves et des pauvres demoiselles à marier, et leur faisait donner à tous au moins de quoi se tirer de nécessité. (Choisy, *Vie de saint Louis*, l. IV, p. 47.)

(123) Enguerrand, lui dit le roi d'un regard et d'un ton de maître, si je savais cer ainement que Dieu m'ordonnât de vous faire mourir, toute la France ni votre parenté ne vous sauveraient pas... Le bois fatal fut donné à l'abbaye de Saint-Nicolas. (L'Allou, *Hist. de Coucy*, l. III.)

(124) Le gentilhomme maltraité ne trouvait ni procureurs ni avocats. Louis eut encore la bonté de lui en donner d'office. La question fut scrupuleusement discutée, le gentilhomme réintégré dans ses biens, et le frère du roi condamné. (Vely, *Histoire de France*, tome V, page 159; Duch., tome V, page 405.)

(125) Choisy, *Vie de saint Louis*, livre V, page 85.)

(126) Bossuet, *Politique tirée de l'Ecriture sainte*

tème de la félicité publique, et le remplit.

Approchez de son trône, sujets, qui que vous soyez, ce titre en est un bien assuré sur le cœur de votre roi; sa bonté vous appelle et sa bienfaisance vous attend. A la voix de son amour toutes les barrières s'abaissent; il vous est permis de l'approcher, de lui exposer vos maux, de soutenir vos droits, osons le dire, de lui disputer les siens... A l'aspect de ce chêne antique, où vous vous trouvez assemblés, vous croyez voir encore la rustique simplicité de vos hameaux. Vous vous trompez: c'est le trône de votre roi. Retournez annoncer ce prodige dans vos campagnes, et amenez auprès de votre roi de nouveaux courtisans.

Remarquons, Messieurs, que c'est sous ce chêne (127) et dans les fers que saint Louis a peut-être été le plus grand: tant il est vrai que la pompe est inutile à la vraie grandeur.

Mais il est une partie de ce peuple qui n'a jamais connu son maître que par le récit de ses exploits, ou par les tributs que ses travaux payent à sa puissance. Louis (128) ne peut consentir à ignorer ces infortunés; il pénètre jusqu'à eux, entraîné par son amour; il descend dans les chaumières; il abaisse ses regards sur les sillons où la sueur du pauvre fait germer l'orgueil du riche et la puissance des Etats; il surprend la misère sous les toits rustiques: elle rougit, elle s'honore d'être aperçue par un roi. Il la console, il craint que son passage ne coûte des larmes aux malheureux qu'il vient soulager. Il sait que la plupart de ceux qui environnent les princes, abusent souvent pour eux-mêmes de ce nom sacré. Sa tendresse prévient cet abus: Image de la Divinité, partout il couvre ses traces de ses bienfaits. *Pertransiit benefaciendo.* (*Act.*, X, 38.)

Est-ce donc là ce même roi dont un peuple indocile ose interroger la conduite, lorsque la nécessité le force à punir le coupable? Ce peuple murmure et outrage son maître. Louis le sait. *Ils n'ont offensé que moi*, dit-il, *je leur pardonne* (129)

C'était peu pour lui de pardonner, il comble de bienfaits. Je vois partout s'élever des monuments pour soulager des maux ou des besoins.

O vous! chargés d'instruire les enfants des princes et des rois, voulez-vous soutenir de grandes leçons par de grands exemples? Conduisez ces enfants augustes, conduisez-les dans cette capitale, et parcourez les monuments de la bienfaisance de saint Louis. Vous leur direz: Ici votre auguste aïeul établissait des asiles à la misère; là il fondait des retraites à la piété. Ces lieux, où les douleurs habitent, où les maux se rassemblent, où l'humanité veille pour rendre les mourants à la vie, ont été agrandis par ses soins (130). Ici on a vu un roi distribuer lui-même des secours aux malades (131); là, on a entendu un guerrier qui, avant de mourir, faisait encore des vœux pour voir *son maître*. Plus loin, il préparait des ressources pour nourrir la noblesse indigente, pour conserver ses sujets qui avaient prodigué leur sang à l'Etat. Qu'un tel spectacle, Messieurs, serait éloquent pour de jeunes princes! A l'aspect de ces monuments, l'âme de leur aïeul passerait dans leur âme. Ils apprendraient de lui la nécessité d'être humains, et le bonheur d'être grands.

Osons nous-mêmes en ce jour, devant les arbitres du mérite et les dispensateurs de la gloire, interroger les siècles passés. Pourquoi, parmi les statues de nos rois, élevées par l'amour et la reconnaissance des peuples, ne voyons-nous pas celle de Louis IX? Accuserons-nous la stérilité des arts, dans un siècle où les arts n'étaient pas encore sortis de la barbarie, et où il était plus facile peut-être de faire de grandes choses, que de les éterniser? Ou croirons-nous que nos pères, trop généreux pour être ingrats, étaient en même temps trop occupés à jouir des bienfaits de leur prince, pour penser à éterniser les sentiments de leur amour? Disons plutôt que l'hommage qui devait être un jour rendu à la mémoire de Louis, en présence et par l'ordre des sages, en ce temple de l'immortalité, devait être pour lui un monument plus glorieux, que des monuments périssables, ou des inscriptions qui ne sont gravées que sur le marbre et sur l'airain.

Vous rappellerai-je ici, Messieurs, cette guerre funeste et sacrée, qui pendant longtemps désola le Languedoc? Guerre où un zèle aveugle qui s'armait au nom de la religion, fit outrager la religion par tant de crimes; guerre où l'on se faisait une loi de réduire les villes en cendres, d'égorger les prisonniers, d'arracher les moissons, de déraciner les vignes, de démolir jusqu'aux

(127) Il allait l'été au bois de Vincennes, faisait étendre un tapis au pied d'un chêne; tout le monde pouvait approcher de lui et lui conter son affaire sans qu'aucun huissier ou garde l'en empêchât. Il allait quelquefois au Châtelet tenir audience, afin que les juges ne dédaignassent pas de s'appliquer aux plus petites affaires. (Choisy, livre v, page 83.)

(128) *Histoire de France*, par Vely, tome V, page 276.

(129) Après un exemple de sévérité que le roi avait exercé contre un bourgeois de Paris, le peuple, trouvant la punition trop rigide, s'échappa en discours. Le roi le sut et dit les paroles ci-dessus. (Nangis, p. 364.)

(130) Il agrandit les salles de l'Hôtel-Dieu de Paris.

(131) On est étonné, en lisant la liste des hôpitaux, monastères et autres monuments, de la libéralité de saint Louis, dont l'histoire de ce prince nous a laissé les noms. Son grand-père, Philippe, ne lui avait laissé que quarante-cinq millions à cinquante livres de compte. Le marc d'argent valait, en 1297, 3 livres 10 sols. Ses ministres se plaignirent de ce qu'il faisait trop d'aumônes. « Il faut, dit-il, qu'un roi répande l'argent qu'il tire de son peuple. (Nangis, p. 368.)

fondements des maisons; guerre où l'on voyait partout des échafauds dressés sur le champ de bataille; où les flammes des bûchers se mêlaient aux embrasements des villes... C'est au milieu de tant de maux que naquit l'inquisition. Ministre d'un Dieu de douceur et de charité, et à la vue de cet autel où ce Dieu de paix vient de descendre, je puis sans doute blâmer un tribunal qui combattait l'erreur par des bourreaux; je puis joindre ma voix à celle de saint Martin de Tours, qui s'éleva contre ceux qui firent condamner des hérétiques qu'il eût fallu instruire; à celle de saint Ambroise, qui rejeta toute communion avec les persécuteurs; à celle de saint Grégoire de Nazianze, qui refusa toujours d'employer les mêmes armes; à celle de saint Augustin, qui conjurait les magistrats de ne pas déshonorer la religion par les supplices; à celle d'un auteur respectable (Fleury), qui n'est pas moins l'oracle de la piété, que de la raison. Sans doute il eût été à souhaiter pour l'Eglise, que ces maximes, aussi humaines que saintes, eussent toujours prévalu. Mais rien n'est pur sur la terre. Et l'inquisition sacrée dans ses motifs, mais injuste dans ses principes, et redoutable dans ses moyens, devait être un des fléaux de l'Europe. Ce tribunal, né à la fin du XIIe siècle, dans le comté de Toulouse, appuyé en Italie par des empereurs, dominant à Rome, restreint à Venise, combattu avec succès à Naples, autorisé en Italie, terrible en Espagne, aussi terrible en Portugal, où on le vit aussi entouré de flammes et de sang, et qui de là s'est étendu dans l'Amérique et dans les Indes; oserai-je le dire, Messieurs, ce tribunal fut quelque temps établi en France sous saint Louis. Ne craignons point de l'avouer, et où est le grand homme qui n'ait pas quelquefois besoin d'apologie? Mais ce qui prouve la droiture et la bonté de son cœur, c'est que dès le moment où il vit des excès, il les arrêta; c'est qu'un homme coupable, qui, sous le nom d'inquisiteur, commettait impunément des crimes, fut condamné à des chaînes éternelles. Humain par caractère et juste par principes, Louis eût besoin d'être averti par l'expérience qu'on peut abuser de tout, même de la religion. C'est quelquefois, Messieurs, un triste éloge à donner, que celui d'avoir soupçonné d'avance toutes les fureurs et tous les crimes. Osons estimer un prince qui n'eut pas ce funeste avantage, et rendons-lui justice sur ce que du moins il a réprimé le mal qu'à force de vertus il n'avait pu prévoir (132).

La vie de saint Louis a été le règne de la bonté; sa mort en est le triomphe. Je me transporte dans ces pays barbares qui furent le théâtre de ses derniers exploits. Quel combat entre le prince et les sujets, aussi glorieux pour le prince qui n'est pas le maître, que pour les sujets qui refusent d'obéir! La mort se présente de tous côtés. On presse le roi de monter sur un vaisseau qui l'éloigne de ces rives funestes, et le roi refuse d'entrer dans un vaisseau qui *ne porte pas*, dit-il, *tous ses frères avec lui*. Il reste au milieu d'eux (133), et il va y trouver la mort. Il avait vécu pour la bonté, il s'immole pour elle. Au moment où tout va disparaître, il ne s'occupe que du ciel, et de laisser un peuple heureux sur la terre. Ses derniers soupirs sont pour ses sujets, et sa bouche expirante ne s'ouvre que pour recommander son peuple à l'héritier de son trône (134). On l'entendit mourant, dire comme Joseph autrefois dans une terre étrangère: Quand je ne serai plus, transportez mon corps, *asportate ossa mea de loco isto* (*Gen.*, L., 24), au milieu d'un peuple que j'aimai, et que je voulus rendre heureux... Vous serez obéi, prince, dont la mémoire sera toujours chère aux Français. Ce temple (135) superbe que vous avez enrichi de vos libéralités, attend son dépôt le plus précieux. Déjà parmi tant d'illustres tombeaux un rayon d'immortalité distingue le vôtre, et la main de la religion ira démêler vos cendres sacrées parmi celles de tant de rois, pour les placer sur les autels. C'est là qu'elles se raniment pour opérer encore au milieu de ce peuple des prodiges avoués par la piété, et publiés par la reconnaissance.

Un juste sur la terre, c'est un dépôt précieux, un ornement pour l'humanité. S'il vit et meurt obscur, la piété le pleure, la vertu le regrette; mais son mérite semble disparaître avec lui; et si quelques rayons de sa sainteté échappés de sa retraite, lui ont attiré quelques regards d'admiration, la nuit du tombeau semble couvrir tout ce qu'il a été.

Mais lorsque la sainteté couronne la vertu dans un roi, c'est un spectacle pour le monde entier. Celui qui a été utile à l'univers, est célébré par l'univers. Toutes les nations l'honorent, tous les siècles le louent (136). La reconnaissance lui élève des monuments, et décore son tombeau. La

(132) La France et l'Allemagne, dit un auteur célèbre de nos jours, ont essuyé des guerres horribles de religion; mais enfin les guerres cessent, et l'inquisition une fois établie semble devoir être éternelle.

(133) Pourquoi, si Dieu plaît, je ne mettrai pas tant de braves gens comme il a céans en péril de mort, ainsçois demeurerai céans pour mon peuple sauver. (Joinv., p. 6.)

(134) Avant de mourir, il donna à Philippe, son fils, ces avis célèbres, que le dauphin, fils de Louis XIV, appelle *le plus bel héritage que saint Louis ait laissé à sa maison*.

(135) Saint Louis recommanda à Dudon, abbé de Saint-Denis, de rebâtir son église, et lui en fournit les moyens. (Velv, t. IV, p. 139.)

(136) La voix publique frappée d'une vie sainte et exemplaire, le témoignage d'un grand nombre de personnes et la multitude des miracles, déterminèrent le pape (Boniface VIII), l'an 1297, à insérer son nom dans les fastes de l'Eglise. (*Préf. de l'Hist de saint Louis*, par Joinv., p. 171.)

renommée publie ses vertus; les arts éternisent ses talents; et la religion dans ses temples, à cette apothéose de la renommée et des arts, en joint une plus solennelle et plus sainte, qui est célébrée sur la terre et consacrée dans les cieux.

Nous jouissons en vous de ce spectacle, ô saint roi! La France à genoux vous rend hommage, et vous implore en ce jour. C'est toujours votre royaume, et nous sommes votre peuple; nous faisons gloire de l'être. Faites-nous ressentir les effets de votre protection puissante. Que votre sang se perpétue sur le trône que vous avez occupé. Que votre exemple apprenne aux rois, à être justes; aux guerriers, à être humains; à tous ceux qui ont du pouvoir, à être bienfaisants; aux malheureux, à l'être avec courage; aux chrétiens, à mettre d'accord leur foi avec leur conduite. Que dans un siècle éclairé par tant de lumières, nous puissions du moins atteindre aux vertus d'un siècle barbare, et que nous osons mépriser; et tandis que les sages devant qui je parle, enseigneront aux princes les devoirs de la bienfaisance et de l'humanité, aux peuples ceux de l'obéissance et du respect qu'ils doivent à leurs maîtres, puissent les princes sensibles à l'amour des peuples, et éclairés par les lumières des sages, être sans cesse occupés à protéger les uns et à rendre les autres heureux.

X. SERMON

Prêché devant le roi à Versailles,

LE JOUR DE LA CÈNE.

Exemplum dedi vobis. (*Joan.*, X, 15.)
Je vous ai donné l'exemple.

Sire,

Si cet exemple n'était que celui d'un de ces hommes célèbres ou d'un de ces rois que l'antiquité révère, je n'oserais aujourd'hui le proposer à Votre Majesté; mais ce sont les paroles de Jésus-Christ, qui, étant la vérité quand il parle, la sainteté quand il agit, l'autorité suprême quand il commande, veut avoir pour premiers imitateurs les maîtres même du monde.

Nous faut-il un plus grand exemple, Messieurs, pour détruire ce préjugé trop ordinaire, que l'humilité chrétienne avilit la grandeur? C'est l'importante leçon que saint Paul trouvait dans cet exemple. Il montre aux grands la gloire d'un Dieu dans son humiliation; il leur répète qu'en imitant le Dieu qu'ils adorent, loin de perdre leur grandeur, ils se couvrent eux-mêmes d'une gloire nouvelle.

Ainsi, fidèle à la pensée de l'Apôtre, et pour entrer dans l'esprit de la cérémonie de ce jour, je me propose de vous montrer que l'humilité chrétienne, loin d'être incompatible avec la grandeur, en est au contraire le fondement le plus solide; et pour suivre en tout ce que nous prescrit l'exemple d'un Homme-Dieu, qui, dans l'action de l'humilité la plus profonde, fait ressouvenir qu'il est le Seigneur, et se propose pour modèle, j'ajoute que l'humilité chrétienne donne un nouvel éclat à la grandeur même. En deux mots, nécessité de l'humilité chrétienne dans la grandeur selon le monde, grandeur du monde relevée par l'humilité chrétienne, voilà mon dessein. Puissent de tels motifs soutenir un tel exemple, nous édifier et nous instruire.

Sire,

L'humilité que je vous propose pour objet de votre admiration, Messieurs, n'est pas un sentiment vil et bas qui naît d'une conviction intérieure de sa faiblesse ou de son infériorité, sentiment qui n'admet que la crainte, produit l'insolence, resserre l'âme au lieu d'en développer les forces, et ne mérita jamais d'être mis au rang des vertus. Je parle d'une humilité chrétienne enseignée par un Homme-Dieu; d'un sentiment de l'âme que la piété fait naître, qui présente sans cesse à l'homme l'image de ce qu'il est, et le force de se reconnaître; d'une vertu qui humilie l'âme sans l'avilir, abaisse sans décourager, élève l'humanité, et fait triompher la religion. Or, qu'une telle vertu soit surtout nécessaire aux grands, la raison et la religion se réunissent pour établir cette nécessité. Que leur dira la voix simple de la nature et de la raison, si favorable à l'humanité quand on la consulte? Elle leur dira que cette grandeur n'est qu'une brillante aurore qui se perd dans la nuit éternelle, qu'ils sont les premiers trompés par tout ce qui les environne, que plus leur illusion est flatteuse, plus ils doivent la craindre; que tous ces dehors de la grandeur la supposent et ne la donnent pas. Si les grands en effet pouvaient sortir un moment de ce chaos de gloire et de pompe qui les entoure; si, pour ainsi dire, isolés et dégagés du prestige, ils pouvaient envisager de loin tout cet édifice de leur grandeur, en creuser les fondements peu stables, en examiner les ressorts, en apprécier la fragilité, en reconnaître l'imposture, voir tout ce qui soutient, décore cet édifice et trompe; que leur illusion serait de peu de durée, et que leurs sens détrompés alors, ne trouvant plus rien où se prendre et s'attacher, les laisseraient bientôt eux-mêmes dans un vide affreux et dans une solitude immense!

Peut-il n'être pas humiliant pour les grands, ce langage de la raison consultée? Elle leur répète qu'ils naissent et meurent comme les autres hommes, que toute la différence que met entre eux la nature, n'est que dans un intervalle bien court, plus éclatant, et qui disparaît au tombeau; que leur origine, pour être plus brillante, les laisse exposés aux mêmes douleurs que les autres hommes : elle leur montre sans distinction et les accidents qui les menacent, et les infirmités qui les assiégent, et la vieillesse qui les poursuit, et la mort qui les attend. Il semble même que la nature ait voulu se venger de leur élévation en les accablant de plus de maux, et que par l'habi-

tude dont elle émousse en eux le sentiment du bien, elle éveille et irrite en eux le sentiment du mal : voilà donc le partage de la grandeur! Voulez-vous une leçon plus touchante encore? Rentrez en vous-mêmes, grands de la terre, écoutez ce que cette raison vous dit du côté de votre âme. Elle vous rappelle que dans votre élévation cette âme éprouve des secousses plus violentes; que dans les grands, les désirs sont plus vastes, les passions plus impérieuses, l'ambition plus démesurée, les inquiétudes plus dévorantes, les craintes plus excessives, les haines plus cachées, mais plus cruelles; les jalousies plus ménagées, mais plus furieuses; les vices plus hardis. Elle vous fait craindre des disgrâces plus humiliantes, des pertes plus sensibles, des séparations plus douloureuses, l'ennui même plus à charge, car l'ennui est un malheur attaché dans votre état, et plus insupportable.

La médiocrité d'un citoyen obscur est pour lui une barrière à ses passions, et souvent à ses malheurs; l'élévation des grands semble faire naître leurs maux, les multiplier en quelque sorte et les irriter encore : quel triste privilége!

Que serait-ce, grands de la terre, si votre âme se prêtait à tant d'autres leçons que la raison s'empresse de vous donner? Par elle vous apprendriez que cette gloire qui vous environne, est toujours appréciée et souvent dégradée par ceux mêmes au-dessus desquels vous êtes élevés; que les applaudissements donnés à la place qui vous honore, sont souvent démentis par les jugements et les discours secrets; que ces louanges même ne servent souvent qu'à rendre plus attentifs à découvrir et plus hardis à révéler vos défauts, et qu'après être sorties de la bouche qui les publie, elles vont expirer dans le cœur qui les désavoue. Ainsi parle la raison seule aux grands, s'ils daignent l'écouter; et quel langage plus propre à leur inspirer de justes sentiments d'humilité? Comment alors se jugeront-ils eux-mêmes? Oseront-ils être superbes?

A ce cri de la raison, joignons la voix plus puissante encore de la religion; car c'est à la religion de vous donner de votre grandeur des idées hautes et sublimes. Reconnaissez-vous, dit-elle, le dépôt qui vous est confié? Vous êtes sur la terre les images de la grandeur de Dieu, mais vous êtes en même temps les ministres de son autorité et de sa puissance; souvenez-vous que vous n'êtes les plus forts que pour être l'appui des faibles, que c'est entre vos mains qu'il a remis leurs intérêts; que ce n'est que par là que vous entrez dans les desseins de sa sagesse et de sa providence; que ce qu'il y a de plus réel dans votre élévation; est l'usage que vous en devez faire, et que vous perdez le plus beau de vos priviléges, si vous croyez n'être puissants que pour vous seuls.

Dépôt bien honorable, il est vrai, mais dépôt bien terrible; sans doute, balancer le sort des empires, être l'appui du trône, aux pieds duquel on est élevé; décider du bonheur, de la gloire des nations, veiller à la sûreté de l'État, défendre la patrie, protéger l'innocence, punir le crime, décorer le mérite ou la vertu, juger de la fortune et de la vie des citoyens, assurer le repos de la société, être l'homme de tous les états, avoir une existence liée avec tous les intérêts, tous les événements; quelle glorieuse destinée! C'est la vôtre, grands de la terre; elle vous charme par son éclat, qu'elle vous effraie par ses devoirs : entendez la voix de la religion qui vous crie, que vous devez de ce dépôt un compte terrible à celui qui vous l'a confié; qu'il peut être entre vos mains une source continuelle de dangers, et même de crimes; que des bienfaits plus signalés sont pour vous la mesure de devoirs plus onéreux; que vous êtes moins environnés de gloire, que de dangers; et que plus nécessaires au reste des hommes, vous pouvez être à leur égard les auteurs de plus de maux : hélas qui croirait que dans le temps où vous êtes le plus admirés, vous êtes souvent le plus à plaindre!

Et comment ne trembleriez-vous pas, lorsque dociles à la voix de cette religion, vous lisez dans chaque titre de votre grandeur les devoirs qu'elle vous impose, vous mettez vos obligations à côté de votre conduite, vous interrogez chaque instant pour apprendre le bien que vous devez faire, et celui que vous avez omis; quelle source de réflexions humiliantes pour vous, lorsque vous découvrez la distance immense entre vos obligations et vos mœurs : si au lieu d'être les protecteurs des faibles, vous en êtes les oppresseurs; au lieu d'être leurs bienfaiteurs, vous êtes leurs tyrans; si les malheureux n'ont le droit de vous approcher que pour être les victimes de votre ambition; si, loin de protéger l'innocence et la vertu, vous les accablez tout à la fois sous le joug de votre autorité et de votre injustice. Que serait-ce en effet, dans vos états différents et toujours avec une proportion convenable, qu'une autorité sans le frein de l'humilité que je loue? Ce serait un droit dont la licence abuserait, que la violence rendrait insupportable; une domination bizarre, qui n'aurait d'autre loi que l'empire du caprice et des passions, d'autre mérite que la force, d'autres bornes que l'excès, d'autre ressource que la cruauté, qui chancellerait par son propre poids, s'écroulerait faute d'appui, et s'ensevelirait sous ses propres débris. Pouvoir odieux, pour me servir de l'expression du texte sacré, qui ne serait que pouvoir et terreur, *potestas et terror* (*Job*, XXV, 2), qui ne s'annoncerait qu'en faisant répandre des pleurs, ne marcherait qu'en faisant gémir la faiblesse, l'humanité même, et ne s'arrêterait qu'à force de malheurs et de crimes. Que serait-ce enfin, si vous n'étiez grands que pour le malheur de ceux qui ne le sont pas?

Quel pouvoir funeste que celui de faire

plus de mal ! C'est à vous, religion sainte, d'apprendre aux grands à soutenir tout le fardeau de leur grandeur : vous seule pouvez les instruire en les humiliant; forcez-les à se rapprocher continuellement des autres hommes, dites leur sans cesse qu'entre un grand et un malheureux, la distance est peu de chose, et que l'intervalle qui les sépare à vos yeux est uniquement celui de leurs vices ou de leurs vertus. Ouvrez devant eux l'Evangile, cet Evangile adressé à toute la terre, la loi des grands comme celle du peuple; cet Evangile sur lequel tous les hommes seront jugés; montrez leur d'un côté les anathèmes qui y sont prononcés contre l'abus de la puissance et des richesses, et de l'autre les récompenses promises à l'humble vertu : conduisez-les sur les pas d'un Homme-Dieu, qui partout se déclare l'ami, le père des pauvres et des humbles; dont les actions sur la terre n'ont été qu'une suite, qu'un enchaînement d'humilité, et d'une humilité volontaire : que la foi nous montre rendant grâce à son père, d'avoir révélé aux faibles les desseins de sa miséricorde, et de les avoir laissé ignorer aux puissants de la terre. Montrez leur l'obligation de s'humilier, gravée dans les oracles et sur les traces de ce Dieu humilié lui-même jusqu'à la mort; c'est de vous et de vous seule, que les grands doivent apprendre la nécessité d'être humbles, et le danger d'être grands : à qui vos leçons sont-elles plus nécessaires ? Ministres d'un Dieu modèle d'humilité, irons-nous annoncer la nécessité de cette vertu à ces malheureux languissants sous leurs chaumières, qui, ignorés ou rebutés du reste des hommes, n'osent lever les yeux au-dessus de leur misère. Hélas ! l'humilité est-elle pour eux une vertu ! Ils la pratiquent sans la connaître : c'est parmi les grands, ô humilité sainte, que vous devez compter plus d'adorateurs; vos droits plus affermis par leurs hommages en sont plus puissants sur le peuple; c'est dans la magnificence des cours, que trouvant plus d'obstacles, votre triomphe en sera plus éclatant; c'est au milieu du tumulte et des dangers de la grandeur, que vos oracles plus respectés, plus suivis, arrêtent plus de vices et opèrent plus de prodiges ; et voilà comment cette vertu est plus nécessaire dans la grandeur. Heureuse nécessité, s'écrie saint Augustin, qui n'a pu être ordonnée par celui qui a créé l'homme, que pour le bonheur de l'homme même ! nécessité qui montre aux uns ce qu'ils doivent espérer, aux autres ce qu'ils doivent craindre ; nécessité enseignée par la raison et la religion. Puissent ces motifs réunis, vous persuader la nécessité de cette vertu, puissiez-vous encore apprendre tous ses avantages dans la grandeur.

SECONDE PARTIE.

Il fut un temps où le plus beau privilége de l'humilité chrétienne, celui d'illustrer la grandeur, fut méconnu par l'erreur ou avili par le mépris; les grands alors trop jaloux de leur puissance, les peuples trop éblouis de la grandeur, ou méconnaissaient ou rejetaient également cette vertu. Il était réservé à la religion de détruire ce préjugé injuste; cette religion en appelant l'homme sur les pas d'un Homme-Dieu, lui montre des héros qu'elle a formés, dignes de l'admiration de l'univers; et la France, ce royaume encore plus distingué par son attachement à cette religion, que par tant d'autres titres, répète avec complaisance les noms des Charlemagne et des Louis IX, parmi les rois qui ont illustré son trône.

Pour vous montrer ici, Messieurs, toute la grandeur de l'humilité chrétienne, et confondre d'un seul trait tous les prétextes de l'orgueil et de la vanité, je n'ai qu'à vous montrer Jésus-Christ aux pieds des apôtres: quel spectacle ! Celui qui règne dans les cieux et *à qui toute puissance a été donnée sur la terre* (*Matth.*, XXVIII, 18), celui que la foi nous représente créant le monde par son pouvoir suprême, faisant éclore la lumière du sein des éternelles ténèbres, balançant les empires, élevant ou abaissant les trônes, faisant succéder les nations aux nations : celui qui, dans les temps marqués par son éternelle sagesse, a daigné descendre sur la terre ; *celui à qui les éléments ont obéi* (*Marc.*, IV, 40), dont les traces ont été marquées par les bienfaits et les prodiges ; celui que la nature entière reconnaît et adore ; un Dieu, en un mot, un Dieu prosterné aux pieds des hommes ! Par cet exemple seul, la grandeur de l'humilité chrétienne vous paraît-elle assez justifiée, et qui de vous oserait rougir d'imiter un tel exemple ? Voulez-vous juger d'ailleurs de la grandeur de cette abjection sublime ? Jugez-en par les vices dont elle guérit, par les vertus qu'elle inspire : dans les grands comme dans les particuliers, elle combat tout à la fois et l'orgueil qui se montre, et l'orgueil souvent plus dangereux, qui se cache.

Orgueil et pouvoir, quels fléaux sur la terre lorsqu'ils se trouvent réunis ! J'ouvre les annales de l'humanité, et je les referme d'horreur partout où je trouve cet assemblage funeste; quel spectacle n'a pas montré à la terre l'orgueil puissant ! Il donne le signal à toutes les passions, autorise tous les crimes, appelle tous les malheurs : les noms des hommes qui ont associé l'orgueil et la puissance, je les lis écrits en lettres de sang, l'histoire les dévoue à la haine de tous les siècles, et la postérité, qui les juge, ne les rappelle qu'avec horreur; ils ressemblent, dit le texte sacré, à ces orages et ces tempêtes, qui formés sur le sommet des plus hautes montagnes, tombent ensuite dans les vallées, et ne laissent des vestiges de leur passage, que par la désolation et l'horreur qu'ils répandent. Voulez-vous un spectacle de l'orgueil moins affreux, mais également méprisable ? L'orgueil dans les particuliers : borné alors dans ses désirs, limité dans ses effets, resserré sur un théâtre moins étendu, il a moins d'éclat, il excite moins de ravages,

il révolte également. Semblable à ces serpents contagieux dont parle l'Ecriture, et *dont la vue seule porte le poison* (*Psal.* XC, 13), l'orgueilleux de son regard seul blesse tout ce qui l'approche. Son orgueil éteint en lui les vertus qu'il pourrait avoir, et lui donne tous les vices. Maître hautain et dur, il ne sait que se faire obéir et craindre. Ami perfide, il n'en a point; il ne veut que des esclaves. Parent dénaturé, la nature s'éteint dans son cœur, il ne reconnaît pour ses proches que ceux qui pourraient l'illustrer, il rougirait d'embrasser un père obscur et malheureux. Mauvais citoyen, son intérêt personnel est son idole, et les honneurs ne lui paraissent faits que pour lui seul; violent, emporté, semblable à ces gouffres enflammés, qui, au moindre choc, vomissent le feu et la flamme, et lors même qu'ils n'embrasent point, épouvantent encore par le tremblement et les secousses. Imposteur, par l'affectation d'une splendeur étrangère, qui répande l'éclat sur son origine, ou en efface l'obscurité; et pour comble de honte, toujours ingrat : la reconnaissance est un fardeau pour l'orgueil qui se croit humilié par les bienfaits mêmes qui l'honorent.

Mais il est un orgueil qui se déguise, plus dangereux que l'orgueil qui se déclare : furieux dans ses éclats, terrible en son silence, qui marche à ses desseins dans l'ombre de la feinte et du mensonge, emprunte le masque de la modération, contrefait le langage de la modestie, se couvre du voile de la vertu, s'irrite par les obstacles, flatte ceux qu'il veut perdre, ne suspend ses coups que pour les rendre plus sûrs, et n'affecte d'obéir et de s'oublier, que pour dominer avec plus d'empire.

Ce serait peu pour l'humilité de guérir de ces maux, opposons à cet assemblage de vices le tableau consolant des vertus qu'elle inspire.

Qu'est-ce qu'un homme véritablement humble? C'est un homme qui descend dans son âme armé du flambeau de la vérité, cherche à se connaître et règne sur lui-même. C'est un homme éclairé sur ses défauts, modeste dans ses vertus, sage dans ses projets, satisfait de la place où la main de Dieu l'a fixé sur la terre, ignorant sur son mérite personnel, toujours prévenu en faveur du mérite étranger, insensible aux vents orageux de l'orgueil ou au murmure de l'ambition... Le silence des passions est bien plus admirable que le tumulte de la splendeur et du faste.

Un homme véritablement humble est un homme qui se juge lui-même, prévient par là les jugements des hommes et en triomphe : O jugements des hommes! qui calomniez si souvent la vérité et la vertu, il est donc une ressource contre vos injustices et vos traits les plus envenimés!

Juge sévère pour lui-même, l'homme humble cesse de l'être pour les autres : tout a droit à son indulgence; suivez-le dans ses démarches, tout est marqué du sceau de la candeur et d'une noble simplicité : vous le verrez marchant partout sans crainte et sans défiance, parce qu'il n'en a pas besoin; peu jaloux de sa renommée, satisfait de mériter l'estime, se consolant même de ne pas l'obtenir, lorsque son cœur l'avertit qu'il en est digne. Plus grand, parce qu'il élève les autres au-dessus de lui, que par l'effort qu'il pourrait faire pour s'élever lui-même; cédant aux autres, sans même s'en apercevoir; sans envie, sans prétentions, sans celle même d'être remarqué par sa modestie; ne cherchant dans l'apanage de la vertu que la vertu même; pardonnant sans peine au mérite, le louant sans effort, et se faisant une gloire comme un devoir de lui rendre hommage.

O! charme doux et touchant de l'humilité chrétienne, d'acquérir un nouvel éclat par son obscurité même! d'enlever l'admiration sans la chercher, de désarmer l'envie sans la connaître, de répandre sur les orages des passions qui l'entourent, les douceurs de la tranquillité et de la paix qui l'accompagnent. Orgueil humain! idole trop encensée de notre siècle! jamais ton faste superbe ne te donna un si beau triomphe! Le voilà donc justifié, cet oracle de la vérité même : que *celui qui sait ainsi s'humilier, sera exalté.* (*Luc.*, XIV, 11.)

C'est dans la grandeur qu'il s'accomplit avec plus d'éclat, cet oracle, ou parce que les exemples y sont plus rares, ou parce que les obstacles y sont plus fréquents.

Par où l'humilité prête-t-elle tant de charmes à la grandeur? C'est qu'elle lui ôte tout ce qui la fait craindre ou haïr, et lui donne tout ce qui la fait aimer.

Par elle la grandeur affable et modeste, sans renoncer à ses droits, ne permet pas aux autres de les oublier, en les oubliant elle-même; et loin d'exiger des hommages sans les mériter, elle les obtient d'autant plus sûrement qu'elle les mérite sans les exiger. Que les grands sont bien dédommagés par l'hommage sincère des cœurs, des sacrifices qu'ils paraissent faire de leur autorité! Qu'une telle humilité porte avec soi de noblesse et de majesté! il n'appartient qu'aux âmes sublimes de s'élever ainsi en s'abaissant.

L'humilité donne aux grands une âme sensible. Elle leur inspire l'humanité au milieu de ce qui peut la détruire. Elle leur montre tous les hommes, enfants d'un même père, formés de la même argile, habitants d'une même terre, destinés à une même fin. Elle les fait descendre jusque sur les chaumières; elle abaisse leurs regards jusque sur les haillons dont les infortunés sont couverts. Elle les rend attentifs aux cris de la misère, et leur persuade qu'on peut sans s'avilir, mêler ses larmes aux larmes des malheureux. Elle fait plus, elle leur apprend l'usage le plus délicieux qu'ils peuvent faire de leur grandeur, la bienfaisance. Elle leur reproche leur luxe, leur oisiveté, leur mollesse, et la recherche ruineuse de leurs plaisirs, pendant que leurs semblables (puisqu'aux yeux de l'humilité tous les

hommes sont tels) languissent, travaillent, souffrent et meurent. Elle embellit encore les dons de cette bienfaisance par cette douce égalité, par cette humanité tendre qui accompagne les bienfaits. Quiconque n'est pas sensible à ces avantages, ou n'est pas véritablement grand, ou ne mérite pas de l'être.

Il est un art surtout de rendre la grandeur aimable, réservé pour l'humilité seule. Elle corrige dans la grandeur les défauts de la bienfaisance; elle lui défend d'être libérale par humeur, prodigue avec ostentation, généreuse avec faste, compatissante avec ces préférences injustes que le caprice avoue plus que la raison, et qui permettent quelquefois de s'endurcir sur certains maux, tandis que le cœur s'attendrit sur d'autres.

Dois-je ici vous prévenir, mes frères, contre ce fantôme de l'humilité, qui, n'osant se montrer tel qu'il est, emprunte le masque de la vertu pour mieux en imposer, marche dans l'obscurité à côté du mensonge, contrefait le langage de la vertu ou affecte le silence de la modestie? Monstre qui n'est jamais plus redoutable que lorsqu'il rampe avec plus de bassesse, épanche son fiel en secret et n'annonce que la douceur, jouit trop souvent d'un honneur qu'il dérobe au mérite modeste, attaque les droits les plus sacrés en paraissant les respecter, et, par des replis tortueux, se glisse aux pieds des autels et profane les lieux les plus saints. Faut-il tracer des monstres à vos yeux, en ne voulant présenter que l'image des vertus?

Mais, cette vertu que je loue ici, ne peut-elle pas nuire aux talents sublimes? Un sentiment de l'âme qui naît de la connaissance de notre misère, une vertu qui sans cesse se rend compte à elle-même de sa faiblesse, toujours occupée à présenter à l'homme une image de lui-même qui l'arrête en l'humiliant, une telle vertu ne serait-elle point un obstacle pour ces âmes appelées aux plus hautes destinées? Inspirera-t-elle dans les grands qui sont chargés de veiller au bonheur des peuples, à la conservation de l'Etat, à la gloire du prince, cette élévation de génie, nécessaire pour former de grands projets, cette constance pour les perfectionner, cette étendue de vue pour prévoir les obstacles et les vaincre, ce courage à affronter les dangers et la mort; ces grandes qualités, en un mot, qui forment les héros? Nouveau prodige de l'humilité chrétienne, mes frères, qui détruit les préjugés du monde!

O vous! qui êtes assez grands pour oser être humbles, rassurez-vous : marchez avec confiance dans la route où la main de Dieu vous conduit. C'est être digne des honneurs que de les craindre; l'humilité chrétienne ne déguise point, ne fuit point les travaux, elle en prévoit les écueils, elle en consacre le motif, elle en assure le succès. Elle ne fait point disparaître le héros à l'ombre du chrétien; elle montre le chrétien vertueux, où souvent on ne verrait que l'homme et tous ses vices : sans rappeler ici les oracles de la religion, qui promet à cette humilité des secours victorieux, et menace l'orgueil humain de l'abandonner à sa faiblesse; voyez les modèles que cette religion nous montre, et jugez si l'héroïsme ne peut être le fruit de la vertu.

Moïse n'est choisi pour être le dépositaire de la puissance du Très-Haut et le conducteur du peuple de Dieu, que parce qu'il se trouve indigne d'un tel ministère. Jérémie n'est envoyé pour parler devant les princes et les rois, que parce qu'il avoue ne pouvoir annoncer dignement les oracles de la Divinité. Gédéon n'est honoré du commandement des armées du Seigneur, Josué ne voit tomber à son approche les murs de Jéricho, que parce qu'ils rapportent l'un et l'autre tous leurs succès au Dieu des combats et de la victoire. La couronne ne tombe de dessus la tête de Saül pour passer sur celle de David, que parce que l'humilité l'y porte et l'y assure; tant est vrai cet oracle de l'Esprit saint que *Dieu se plaît à confondre la force et l'orgueil par la faiblesse et l'humilité* (I *Cor.*, I, 27); c'est la vertu, en effet, qui consacre et ennoblit les talents les plus sublimes; c'est l'humilité qui soutient la vertu : sans elle l'héroïsme le plus vanté n'est que témérité ou bonheur, fureur ou vanité; et pour finir ici par des exemples propres au lieu où je parle, les Mardochée et les Abner vous semblent-ils moins dignes de vos éloges que les Joab et les Aman?

Grâces vous soient rendues, ô mon Dieu! votre loi commande et votre exemple triomphe : quel spectacle consolant pour la religion nous est donné aujourd'hui! Un grand roi qui s'humilie à l'exemple de Jésus-Christ, qui respecte tout ce qui est marqué du sceau de cette religion sainte, qui s'honore en pratiquant cette humilité chrétienne; qui abaisse la majesté royale aux pieds de l'innocence et de la simplicité.

Du sein de la France, attentive en ce moment à ce spectacle édifiant, il me semble entendre s'élever ce cri général d'admiration et d'amour : *O Dieu! conservez le roi.* (*Ps.* XIX, 10.) Ce n'est point ici la voix d'un ministre obscur des autels, c'est celle de tout son peuple qui l'adore, c'est celle de sa cour qui l'environne et qui l'admire, c'est celle du malheureux sous le chaume, qui ne l'a jamais vu, mais qui a appris à l'aimer par ses bienfaits, et qui dans ce moment, joint aux pieds des autels ses prières aux vœux de toute la nation : vous les exaucerez ces vœux, Seigneur, vous conserverez ce roi si nécessaire à son peuple : à des jours glorieux vous ajouterez des jours heureux et tranquilles, et puisqu'ils ne peuvent être éternels sur la terre, vous les couronnerez dans le ciel.

XI. ELOGE FUNEBRE

DE NOBLE ET RÉVÉRENDE DAME LOUISE-FRANÇOISE DE LIGNY, RELIGIEUSE ET ABBESSE DE L'ABBAYE ROYALE DE NOTRE-DAME DE FERVACQUES.

Date ei de fructu manuum suarum et laudent eam in portis opera ejus. (*Prov.*, XXXI, 31.)

Ornez son tombeau des fruits que ses mains ont fait éclore et que ses œuvres seules la louent dans nos assemblées.

C'est la sage et importante leçon que l'Esprit-Saint nous donne dans l'éloge de cette vertueuse héroïne dont les livres sacrés nous ont tracé le portrait. S'il la propose pour modèle aux siècles à venir, il rejette tout éclat emprunté de titres étrangers, il ne reconnaît pour gloire solide et véritable, que celle qui vient d'elle-même, et que le mérite des œuvres a consacrée.

Fidèle à cette loi, Messieurs, où dois-je chercher l'éloge que vous attendez aujourd'hui ? Le siècle n'eut point de part aux actions de celle que nous regrettons, il n'en doit point avoir à ses louanges ; toute sa gloire fut renfermée dans ses devoirs ; et les vertus qui formèrent le tissu comme le mérite de ses jours, doivent seules composer son éloge.

Murs sacrés devant qui je parle, sanctuaire vénérable, qui reçûtes et possédâtes pendant de longues années cette âme chérie du ciel, souffrez donc aujourd'hui que je déchire avec respect le voile de recueillement et d'obscurité qui déroba à l'admiration du monde tant d'actions dignes des regards de l'Eternel ; et par l'éclat reconnu et avoué de vertus que le siècle ignora, essayons de dissiper le fantôme du préjugé que le siècle adore.

O vous ! dévouées particulièrement au culte de ces autels, dans la consternation où vous a plongées le coup terrible de la mort, qui de la capitale du royaume (137) vient de retentir avec effroi jusques au fond de vos retraites, vous avez souhaité que tout ce qui vous environne connût la justice de vos regrets, et les partageât; et pour interrompre et soulager les gémissements de votre douleur, vous avez voulu que ma faible voix fût l'interprète de vos sentiments.

Pour les acquitter dignement, j'emprunterai de vous-mêmes les diverses nuances qui doivent représenter et peindre celle que nous regrettons; je recueillerai les fruits précieux de sainteté que sa main a fait germer et n'a pu laisser mûrir parmi vous; fixé constamment dans l'enceinte sacrée qui renferma sa vie, j'interrogerai ces lieux saints que son ombre semble habiter encore; je lirai l'empreinte de ses vertus et de ses bienfaits gravée de tous côtés sur ces murs, où tout parle à nos yeux ; partout je suivrai ses traces, soit dans le temps qu'elle marcha d'un pas égal au milieu de vous, soit dans le temps qu'elle vous a précédées à la tête de son troupeau chéri ; partout nous la trouverons digne de notre admiration, et notre admiration sera la mesure de nos regrets. Tel est le plan simple de l'éloge que je consacre à la mémoire de noble et révérende dame Louise-Françoise de Ligny, religieuse et abbesse de cette abbaye royale de Notre-Dame de Fervacques.

En développant à vos yeux ce caractère rare, unique peut-être, et par là plus digne de votre attention , Messieurs , je ne vous étonnerai point par l'éclat et la variété des événements ; je chercherai à vous intéresser par le charme de la vertu seule, par la pureté des motifs, par l'élévation des sentiments. J'attirerai peut-être vos regards, non par la pompe du spectacle, mais par l'intérêt toujours victorieux de la vérité. Je n'ai point à inventer ni à embellir des images étrangères, je n'ai qu'à tirer des ombres épaisses de la solitude, pour le présenter au grand jour, un tableau déjà formé, ressemblant et peut-être trop peu apprécié. Vous êtes chrétiens, vous êtes éclairés, vous aimez la vertu ; l'exposer à vos yeux, c'est lui assurer vos hommages.

PREMIÈRE PARTIE.

L'heureuse et consolante différence, Messieurs, que l'Apôtre établit entre le juste et le pécheur ! il appelle le premier un enfant de lumière, qui n'ouvre les yeux à ses rayons bienfaisants que pour en reconnaître la clarté, suivre ses impressions, se préserver des écueils, et couronner sa course par sa constance ; le second, un enfant de ténèbres dont les illusions naissantes avec lui, les vues trompeuses, les lumières fausses, les pas chancelants, les chutes fréquentes, les erreurs inévitables annoncent une perte presque certaine. Par un privilége spécial que le maître souverain de la destinée des hommes réserve à ces âmes favorisées dans les desseins de sa complaisance, madame de Ligny parut avoir tous les avantages du premier état, sans avoir éprouvé, sans avoir eu à vaincre, ou à réparer les inconvénients de l'autre.

Si j'avais à parler ici à des âmes attachées encore aux grandeurs mondaines, je trouverais aisément de quoi embellir le portrait de madame de Ligny, par les couleurs les plus brillantes que le monde et sa naissance me fourniraient (138). Mais oserais-je, âmes

(137) Madame de Ligny est morte subitement, à Paris, le 31 mai 1767.

(138) Louise-Françoise de Ligny, abbesse de Fervacques, était fille de François-Emmanuel de Ligny, marquis de Ligny, seigneur de Charmel et de Billy, enseigne des gendarmes d'Orléans, mestre-de-camp de cavalerie, blessé à la journée de Ramilliers ; il fut d'abord reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France, en 1694 ; et de Louise-Lucie de Bassompierre, fille elle-même d'Anne-François-Joseph de Bassompierre, baron du Châtelet, et de Catherine-Diane de Beauveau, petite-fille du maréchal de ce nom, et sœur de Françoise-Louise de Bassompierre, dame d'honneur de S. A. R. la duchesse de Lorraine ; épouse en 1717 de François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, baron de Beaupré, envoyé extraordinaire du duc de Lorraine, en 1725, à la cour de la Grande-Bretagne,

fidèles, vous entretenir d'une gloire à laquelle vous avez renoncé? Viendrais-je à la vue de l'arche sainte, étaler encore l'orgueil des dépouilles de l'Egypte? Vous savez et vous nous montrez qu'il est une élévation que donne l'esprit de foi et de sainteté, plus glorieuse et plus solide que celle du monde et de la vanité.

Enfant de bénédiction et d'espérance, née de parents chez qui la piété est héréditaire comme la noblesse du sang, madame de Ligny reçut en naissant cette impression douce et paisible de caractère qui dispose le cœur à la vertu. Portée presque du berceau sur l'autel, cet asile de piété s'ouvre à elle dès son enfance, pour la recevoir, l'instruire, la conserver et ne la plus rendre au monde. Ses yeux à peine éclairés de la lumière du grand jour, s'accoutument à ne voir que ces saintes barrières contre les écueils du siècle, et ses pas à peine formés ne se rassurent que pour entrer dans la carrière de la vertu. Un esprit sage, modéré, naturellement capable de réflexions, une maturité de raison qui porte à juger sainement tout ce qui environne, lui montre le monde en éloignement : elle ne voulut point le connaître pour être exempte de le regretter (139). Bientôt une flamme céleste allumée dans son cœur la porte à consacrer sans retour des jours commencés sous de si heureux auspices. Déjà l'autel est paré, la victime est conduite par la main de la sagesse; l'innocence et la candeur embellissent les apprêts du sacrifice, les portes de ce sanctuaire s'ouvrent avec joie et se referment pour toujours : un mur éternel de séparation s'élève entre elle et le monde, il a disparu à ses yeux, l'éternité seule l'attache et l'occupe tout entière... Tels furent, Messieurs, les grands principes qui sanctifièrent la jeunesse de madame de Ligny, et de cette source simple et pure, vous allez voir s'écouler des jours constants dans la vertu.

Que paraît offrir ou que doit offrir en effet à une jeune personne qui suit la voix qui l'entraîne au pied de l'autel, cet asile religieux où elle ensevelit les plus brillants de ses jours? Une solitude qui la sépare du monde, des affaires, des intérêts, des espérances, des plaisirs du monde, de tout ce qui peut lui plaire, la distraire, la flatter dans le monde ; une carrière plus ou moins longue à terminer, mais toujours renfermée dans un espace bien étroit et que parcourent ses yeux; une perspective sombre de devoirs obscurs, de fonctions pénibles, austères, rigoureuses; de ménagements nécessaires, de sacrifices fréquents, de liaisons forcées de bienséance et de charité, mais bornées aux objets, aux personnes qui entourent; une succession incertaine, plus ou moins rapide, de celles qui précèdent, et de celles qui suivront, mais toujours dans le même lieu; un concours de caractères, d'esprits différents que la piété a rassemblés et soumis à l'empire de la même loi ; un oubli religieux de soi-même, de ses penchants, de sa volonté, pour ne plus vivre, pour ne plus voir que par l'œil de la foi, et ne reconnaître dans celle qui commande que la voix et l'autorité du législateur suprême.

Ames fidèles, devant qui je parle, je ne fais ici qu'ébaucher le tableau de ce que vous êtes, et par où vous méritez nos éloges, et ces traits échappés, en vous rappelant ce que vous êtes vous-mêmes, vous rappellent ce qu'a été madame de Ligny parmi vous. Dans son cœur, formé pour la sagesse et la vertu, l'innocence des penchants accrut leur force et leur durée; dans son esprit, la maturité de la raison sembla prévenir celle de l'âge. Un naturel docile (heureux présent du ciel) la pliait à la vertu sans contrainte, la fidélité à ses devoirs semblait dans elle l'effet de l'habitude : doublement heureuse de n'avoir point eu de si pénibles efforts à faire, ni de si terribles victoires à remporter. L'avantage d'un tel caractère, soutenu d'une pieuse éducation, semblait ôter pour madame de Ligny, à la jeunesse, ses vivacités; aux espérances les plus flatteuses du monde, leur illusions; à la mortification religieuse, ses dégoûts; à l'obéissance, ses entraves; à la solitude, ses ennuis; à tout ce qui l'environnait, ses ombres ou ses prestiges, pour ne lui laisser qu'une lumière pure, quelquefois un peu triste et sévère, mais saine et vraie, qui lui faisait tout apprécier dans l'exacte vérité, en lui découvrant et le néant de tout ce qui domine dans le monde avec tant d'empire, et tout l'avantage de l'état qu'elle a embrassé.

Don précieux, qui, dirigé, sanctifié par la foi, donne à madame de Ligny cette solidité de jugement qui lui fait mésestimer tout ce qui n'est pas conforme à la dignité de sa raison : c'est par là qu'elle se préserve, je ne dis pas des dangers de la séduction (écueil si fatal et trop ordinaire dans les jeunes et brillantes années), mais de l'instabilité dans les voies du Seigneur, et de l'inconstance de ses progrès dans la vertu. L'arche sainte, déposée dans l'enceinte qui l'attendait, n'a rien souffert du souffle impur d'Amalec, et ne devint jamais la proie de l'orgueilleux Philistin. L'impression de cette sagesse, qui paraissait née avec madame de Ligny, semblait se répandre sur

ministre plénipotentiaire au congrès de Soissons, grand-chambellan du grand-duc de Toscane, conseiller intime d'Etat de l'empereur Charles VI, et nommé chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, en décembre 1753, par l'empereur François Ier : il en reçut le collier à Bruxelles, des mains du prince Charles de Lorraine.

Rainard ou Rainier III, seigneur de Choiseul, tige de la maison de ce nom, dit le président Hénault, ép. en 1188, Alix, fille de Robert, lequel était fils de Louis VII, dit le jeune, roi de France. La maison de Ligny entre dans les chapitres d'honneur et de femmes.

(139) Ne discat in tenero quod ei postea dediscendum est. (Hieron. *Ep. famil.* l. II, ep. 15.)

toute sa personne. Vous croyiez voir marcher à ses côtés une gravité douce, une décence religieuse qui semblaient inviter au respect qu'elle inspirait, guider ses pas, régler ses paroles, embellir ses actions, et annoncer dans tout son extérieur le calme et la tranquillité de son âme. *Decor vestimentum ejus. Lex clementiæ in lingua ejus.* (*Prov.*, XXXI, 26.)

O ma fille! lui dit au fond de son cœur cette sagesse aimable, *écoutez-moi*, et comprenez que moi seule peux vous rendre heureuse ; *oubliez la maison de votre père : Audi, filia : obliviscere domum patris tui* (*Psal.* XLIV, 11), l'origine de vos ancêtres, l'éclat mérité d'une illustre famille, pour suivre constamment la route que vous avez choisie et où je vous ai conduite. Laissez les apparences éclatantes pour vous attacher à la vérité seule. Vos talents seront longtemps sans distinction, vos vertus sans éclat, votre nom sans titre, sans décoration sur la terre; la retraite d'une cellule, l'ombre du cloître, le silence du sanctuaire, le voile du recueillement, les livrées de la pénitence, des occupations sérieuses, successives, saintes par elles-mêmes, ou sanctifiées par leur motif, une application soutenue à marcher dans la voie que je vous ai tracée, voilà votre devoir; et votre devoir seul fera votre bonheur.

Attentive et fidèle à cette voix, madame de Ligny marche à la lueur du flambeau qui l'éclaire : supérieure par les sentiments de sa piété et de sa foi aux frivoles distinctions de la vanité, moins impétueuse, mais quelquefois aussi inquiétante par ses cris sourds et secrets dans le repos du cloître, que dans le fracas du monde, soutenue contre les alarmes d'une faible complexion par la ferveur de son zèle, vous l'avez vue marcher d'un pas uniforme et constant dans la carrière qu'elle a entreprise. La vertu d'un jour fut la vertu de toute sa vie ; elle n'étonne point par la singularité, elle intéresse par la décence, elle édifie par la simplicité, elle fixe par l'estime, elle charme par la constance; telle qu'un ruisseau pur et tranquille, qui n'a ni le bruit ni la rapidité d'un torrent impétueux et trop fameux par ses ravages, mais qui toujours fidèle dans son paisible cours, coule sans dangers comme sans inégalité, au milieu d'une prairie solitaire, dont il ne peut s'éloigner. L'éclair subit d'une action brillante et passagère, saisit, étonne, enlève pour un moment une admiration précipitée; c'est la vertu de toute la vie, de tous les jours, de tous les instants, qui élève au-dessus de l'humanité, et donne l'héroïsme de la religion. Sans précaution comme sans regrets, parce que l'une et les autres lui sont inutiles; jalouse de sa propre estime, peu jalouse de la gloire de paraître estimable, madame de Ligny n'a besoin que de son attention aux regards de l'Eternel pour être tout ce qu'elle doit être.

O vous qui pendant de longues années avez partagé avec elle le secret et le mérite de cette sainte demeure: *Quasi fluvium pacis* (*Isa.*, LXVI, 12), vous peindrez bien mieux que moi cette compagne estimée et chérie, appliquée à tous ses devoirs, n'en négligeant aucun, les estimant tous, pénétrée de prédilection pour son état, de crainte pour les fautes les plus légères, d'indifférence pour les distinctions, toujours semblable à elle-même, étant toujours ce qu'elle devait être, c'est-à-dire toujours une véritable religieuse; dans ces moments même de confiance, d'amitié ou de dissipation, où l'âme plus épanouie est sans défiance pour cacher ses faiblesses, ou sans adresse pour surprendre l'estime. Vous nous direz qu'elle eut la vertu de tous les devoirs, le mérite de l'obéissance, la ferveur du zèle, la douceur de l'égalité, la confiance de l'amitié, la défiance de ses lumières, le zèle de l'instruction, la tranquillité de la patience, l'attention des détails, l'indifférence pour les emplois, la tendresse d'un bon cœur, la sensibilité d'une belle âme, la déférence pour les anciennes, la condescendance pour les plus jeunes, l'estime pour toutes : vous vous la représentez encore telle que vous l'avez vue pendant vingt-trois années, s'associer à vos travaux, partager la peine de vos emplois ou l'innocence de vos délassements, s'intéresser à vos peines, connaître le prix de vos vertus, imiter vos exemples, apprendre des unes ce qu'elle ignorait pour l'exercice de la régularité, apprendre aux autres ce qu'elles pouvaient ne pas savoir, enfin, recevoir et donner tour à tour parmi vous un spectacle digne des anges, l'exemple de toutes les vertus.

Précieuse obscurité du cloître, silence auguste du sanctuaire, que vous cachez de trésors de sagesse aux yeux des véritables sages! Approchez de cette solitude silencieuse, ô vous prétendus sages du siècle! si éloquents à relever l'inutilité, selon vous, de ce choix de prédestination qui porte des âmes fidèles à venir opérer leur salut avec crainte et tremblement dans la retraite, si ingénieux à en exagérer les dangers, à en grossir les ombres, à en saisir le faible, à en publier les défauts, si vous le voulez, à chercher une plausibilité de raisonnements pour colorer la témérité de vos paradoxes; vous qui voudriez même prêter à la piété un langage qu'elle désavoue et qu'elle ne connut jamais, pour justifier à vos yeux et aux yeux des autres la hardiesse et l'injustice de vos préjugés; qui même n'affectez de contredire ou de mépriser les personnes dévouées à l'humilité de cet état, que parce que vous n'avez pas le courage de les imiter; entrez dans ces lieux révérés, et là, parmi une portion brillante du troupeau de Jésus-Christ, comme le disait saint Cyprien des vierges de son temps (140), là, dégagés du prestige de votre prévention, vous y verrez des vertus que vous avez peine à

(140) Illustrior portio gregis Christi gaudet per illas, atque in illis floret Ecclesiæ matris gloriosa fecunditas. (S. Cypr., *De discipl. et habitu virginum.*)

comprendre, mais que vous ne devez pas avoir honte d'admirer; vous y verrez vos préjugés confondus, la vertu vengée de vos efforts pour l'altérer; et peut-être serez-vous forcés d'avouer enfin la supériorité, l'avantage, la nécessité de ces asiles, non par des vues de politique humaine, mais par les principes du christianisme, et pour la gloire de la religion. Que pourraient produire de plus en effet ces maximes proclamées de nos jours avec tant de confiance, mais plus propres à étonner qu'à instruire, pour former des heureux et des sages? Ici vous n'entendez point la vertu vantée si pompeusement, vous la verrez efficacement pratiquée, se dérober à nos regards, pour se dérober à notre admiration. Vous n'y verrez point l'histoire trop connue de l'orgueil et des passions humaines, vous y verrez l'histoire simple de la piété; les actions n'y sont point gravées sur le marbre et sur le bronze, elles sont écrites dans les livres éternels: vous n'y verrez point s'élever des nuages qui annoncent les orages, et produisent tant de ravages éclatants; vous y verrez la vertu solitaire, couverte du voile de la pénitence, se soutenir sous l'œil de la religion, et se perfectionner sous l'empire de la paix; vous auriez vu (prodige qui ne paraît moins étonnant que parce qu'il s'y renouvelle plus souvent!) vous auriez vu une âme ornée des vertus de son état, inconnue aux yeux du monde, et méritant les regards du ciel; si la vanité ne réclame rien dans ce prodige, en est-il moins admirable, et serons-nous assez injustes, ou assez corrompus pour résister à l'intérêt d'un tel spectacle? Heureux temps, s'écriait saint Jérôme, où tous les chrétiens méritaient le nom de religieux (141), où les religieux ne différaient des chrétiens que par la diversité de l'habillement, et où tous se ressemblaient par la pureté de leurs mœurs! Vous loueriez le sage, Messieurs, qui, par le secours de ses réflexions cacherait ses vertus dans la retraite. Vous nous présentez tous les jours des portraits embellis de cette prétendue sagesse humaine, qui, fondée sur des principes fiers, semble se suffire à elle-même, et insulter aux antiques barrières de l'Evangile et de la foi; enthousiasme, ou plutôt fanatisme de nos jours, qui publiant avec affectation la sévérité des mœurs, en produit le dépérissement; et faisant retentir bien haut le nom de la vertu, ne l'établit nulle part. Louez donc une âme inconnue à vos recherches, et supérieure à vos éloges, ensevelie pendant trente-quatre années dans l'ombre de la véritable sagesse, et douée du mérite le plus vrai, celui de son état: mérite qui pour être respecté, n'a besoin que d'être aperçu. Le monde est assez rigide pour le désirer où il ne le voit pas, il est assez équitable pour l'admirer où il le reconnaît véritable; et malheur aux âmes insensibles qui ne sentiraient pas le prix de ces exemples. Des vierges simples et innocentes ravissent le ciel loin de nous, et nous traînons les chaînes d'une vie criminelle, dont le bruit nous étourdit, et dont la pesanteur nous accable. Sachons craindre du moins, que ce respect pour la vertu dont nous ne pouvons nous défendre, et que nous n'imitons pas, ne fasse un jour notre condamnation.

Vous avez vu, Messieurs, une vie religieuse, commencée, soutenue dans la pratique des vertus de cet état, mériter votre estime; et s'il vous faut un plus grand spectacle pour exciter votre admiration, voyez l'éclat de cette même vie dans un degré plus éminent, justifier son élevation.

SECONDE PARTIE.

La main du Seigneur élève ou abaisse qui il lui plaît, et quand il lui plaît (*Psal.* LXXIV, 8), dit le Prophète; quelques rayons d'une gloire passagère dont il décore ici bas, sont les dons de sa bienfaisance, ils ne paraissent pas moins aux yeux de la foi des effets de sa miséricorde, lorsqu'il les laisse se confondre et s'anéantir dans l'ombre de la mort. Telle doit paraître à vos yeux éclairés de ces lumières pures l'élévation de madame de Ligny au milieu de vous.

Vous vous rappelez, Mesdames, ces moments lugubres, où ce temple et cette maison désolés, regrettaient la main bienfaisante, qui, par des soins et des travaux infatigables, était enfin parvenue à en relever les ruines. Cet ouvrage antique, élevé d'abord par la piété de la mère d'un de nos plus grands rois (142), laquelle réunit pour la première fois en sa personne les titres augustes de tutrice des rois et de régente du royaume, échappé aux ravages des guerres qui avaient désolé ces provinces, était devenu, tel que vous le voyez aujourd'hui, par les soins d'une illutre restauratrice (143), un monument de piété respectable aux siècles à venir. Cette ville retentissait de vos regrets, et de vos vœux pour obtenir qui pût adoucir vos regrets. Déjà vos regards se tournaient vers madame de Ligny; la voix publique, souvent interprète de la voix du ciel, la nommait secrètement: cette voix perce jusqu'au trône du meilleur des rois, et notre auguste monarque, toujours satisfait de décorer la vertu, se plaît d'ajouter cette nouvelle marque de sa bienveillance dans une famille illustre, qui la justifie avec tant de gloire et de succès (144).

Cependant nos espérances sont comblées, et il me semble voir se retracer à nos yeux

(141) Tales erant in Christo credentes, quibus religiosi nomen et professio competebat. (HIERON.)

(142) La reine Blanche de Castille, mère de saint Louis, roi de France.

(143) Madame des Roches, abbesse de Fervaques.

(144) Madame de Ligny était cousine-germaine, par sa mère, du duc de Choiseul, pair de France, ministre et secrétaire d'Etat au département de la guerre et des affaires étrangères.

ce tableau du Sage. Du milieu de vierges prudentes, également empressées à acquérir les richesses les plus solides, celles de l'éternité, une seule privilégiée est choisie. Et comment madame de Ligny reçut-elle la nouvelle de sa promotion? Vous vous en ressouvenez encore avec plaisir. *Son désir le plus cher*, dit-elle, *est de faire le bonheur de ses compagnes*. Noble et précieux désir, sentiment d'une belle âme, langage bien digne d'une âme religieuse qui connaît et toute la gloire, et tout le poids de sa vocation. Mais comment ce désir a-t-il été justifié? Madame de Ligny, éblouie de sa nouvelle et subite splendeur méconnut-elle le chemin qu'elle avait parcouru pendant tant d'années? A-t-elle laissé à l'écart celles qui avaient été si longtemps, et qui devaient toujours être ses compagnes et ses sœurs? La maison du Seigneur n'a-t-elle été témoin de sa nouvelle illustration que pour être l'objet de son oubli? Le signe brillant de la croix, qui, dans les premiers âges de cette pieuse institution, était le symbole de la pénitence, ne fut-il à son égard qu'un ornement de prééminence et de dignité? Ne se vit-elle enfin distinguée des autres que pour jouir dans le sein d'un repos inutile, s'il n'est criminel, ou pour perdre en dépenses ruineuses de dissipation, de superfluité ou d'un faste indécent, les dons précieux de la piété de nos ancêtres, devenus plus rares de nos jours par le refroidissement de la ferveur?... Ah! Messieurs, ce portrait serait trop injurieux à madame de Ligny : reconnaissez-la à des traits simples et ressemblants qui forment son caractère.

Fidèle à la leçon du Sage de ne pas s'enorgueillir parmi celles au milieu desquelles elle est élevée : *Rectorem te posuerunt, noli extolli, esto quasi unus ex illis* (*Eccli.*, XXXII, 1), elle ne voit dans chacune de vous, Mesdames, que des sœurs qu'elle doit respecter, et à qui elle ne se propose de commander que par l'exemple. Justifier, en effet, son élévation par son affabilité et sa douceur, c'est prouver qu'on n'en est pas étonné soi-même; la déshonorer par la hauteur et la fierté, c'est montrer qu'on ne la méritait pas. Un nouvel ordre de choses se développe à ses yeux; des devoirs publics et particuliers, étrangers et domestiques, profanes, pour ainsi dire, et sacrés, à remplir; des pertes à réparer, des intérêts à discuter, des précautions à prendre, des droits à soutenir, des occupations plus étendues, des devoirs plus importants : elle les connut; les a-t-elle remplis?... Arrêtons-nous un moment à ce spectacle si doux, bien moins bruyant, il est vrai, mais bien plus consolant pour la piété que celui que nous offrirait la scène tumultueuse du monde, par de grands intérêts, de grandes passions, et souvent de grands crimes; perçons le secret de cette solitude respectable (secret peut-être quelquefois trop peu avantageusement interprété) où la retient le désir d'apprendre et de remplir les devoirs que lui impose sa nouvelle dignité; voyons notre jeune abbesse telle qu'elle y était en effet, étudiant dans le silence l'art toujours difficile de dominer, avec l'art plus difficile encore de ne pas faire sentir le poids de sa domination; la science de rendre sa solitude utile, et les compagnes de sa solitude heureuses; cherchant les moyens d'être plus économe pour être plus libérale, craignant également les erreurs de l'inexpérience et les abus de l'autorité; empressée à saisir les ressources de réparer les ruines de la maison du Seigneur, et de soutenir et d'embellir la maison qu'habitent ses servantes; donnant une attention pénible et soutenue à des détails qui lui paraissent précieux dès qu'ils sont nécessaires; accordant les droits d'une autorité d'autant plus victorieuse qu'elle était plus douce et plus paisible, avec le sentiment délicat des convenances : *Propter mansuetudinem et justitiam* (*Psal.* XLIV, 5); attentive à resserrer, par des nœuds secrets et chéris, les différents anneaux de la chaîne sacrée qui doit unir ensemble toutes celles qu'elle attache, et qui devient plus légère à mesure qu'on la porte avec joie; partageant les heures précieuses de ses journées entre les douceurs de la contemplation et la ferveur de l'action, sanctifiant l'une par l'autre, se préservant des erreurs où l'abus de l'une ou de l'autre pourrait l'engager; donnant enfin tous ses soins à faire pour elle et pour les autres, des jours de sa retraite, des jours de douceur et de paix.

Jours de douceur et de paix! précieux trésor! bien estimable! objet des soins et des désirs de tous les cœurs et de tous les états! que de travaux ne faut-il pas pour se le procurer! que faut-il pour le perdre!... Et quelle fut l'attention de madame de Ligny pour appeler, pour fixer au milieu de vous, Mesdames, cette paix précieuse, et quelquefois exilée des lieux mêmes destinés, ce semble, à être les asiles de la paix? Elle régna, elle règne, elle régnera parmi vous, cette paix désirable; ce fut la consolation de madame de Ligny, c'est votre bonheur; ce fut son ouvrage et le vôtre.

Don précieux de la paix, d'autant plus difficile à conserver que les liens qui unissent ou divisent les esprits sont plus spirituels : je m'explique. Instruite, pénétrée de la grande maxime de l'Apôtre, de n'être ni *à Céphas, ni à Apollon, mais à Jésus-Christ* (I *Cor.*, III, 12), quelle fut l'attention scrupuleuse de madame de Ligny à écarter avec soin tout ce qui pouvait annoncer le plus léger nuage? Le bruit des orages et des tempêtes fréquentes, des scènes bizarres et quelquefois scandaleuses, qu'avait produit l'esprit de partialité et de division dans différentes tribus d'Israël; le cri des victimes, souvent innocentes, immolées de part et d'autre à la prévention, étaient parvenus jusqu'à elle et réveillaient ses alarmes. Pour ranimer les efforts de son zèle à maintenir la paix et l'union dans sa communauté par la soumission due aux oracles de la vérité, elle se rappelait que le peuple de Dieu

ne fut jamais plus heureux, et ne fit respecter davantage l'arche sainte, qu'il entourait dans les jours de son pèlerinage, que lorsque sous la conduite de guides fidèles il marchait sans s'écarter d'un seul pas, ni à droite, ni à gauche, vers le terme qui lui était prescrit: *Neque ad dextram, neque ad sinistram.* (*Isa.*, XXX, 21.) Quel spectacle, en effet, n'ont pas donné au monde chrétien les troubles qui se sont élevés dans le centre de l'Eglise même? Plus d'un siècle s'est écoulé parmi les efforts rivaux et tumultueux des enfants indociles de cette Mère commune, qui ont déchiré son sein, en affectant même de parler son langage, et en se glorifiant de se dire ses enfants; et leurs cris trop constants qui n'ont pu être étouffés ni par la voix des pontifes, ni par la voix des Césars, n'ont abouti qu'à troubler le silence du sanctuaire, alarmer la piété, enhardir l'erreur, égarer la simplicité, et presque faire méconnaître la vérité, si son plus beau caractère n'était pas de ne pouvoir être obscurcie.

Une conduite si sage et si modérée perce les ombres de recueillement dont madame de Ligny s'était jusqu'alors enveloppée; exemple bien consolant pour le mérite simple et modeste. Une fois reconnu, son éclat est subit.

Du pied du trône, la main d'un ministre éclairé qui suffit à tout, et qui seul soutient avec tant de gloire les deux plus importants ministères de l'Etat, s'empresse de procurer à madame de Ligny une nouvelle splendeur. Déjà du sein de la capitale du royaume les portes brillantes d'un sanctuaire nouveau s'ouvrent pour la recevoir. La voix de l'estime l'y appelle: quel attrait pour une âme qui aurait été jalouse de la gloire si sensible de dominer avec plus d'éclat, et qu'une ambition délicate, colorée de noms spécieux, aurait pu justifier; quelle facilité à se faire un mérite d'une faible résistance, qui cesse d'en être une dès qu'elle n'est pas sincère! Supérieure à ces détours, madame de Ligny ne les connaît pas. Le premier héritage dans la maison du Seigneur, où sa main l'a placée, est pour elle la terre de Gessen; à cette réflexion, tout sentiment étranger se tait, et le devoir parle seul. Ses chaînes lui semblent plus belles, et se resserrent même par le soupçon seul de les voir délier, et sa retraite acquiert pour elle de nouveaux charmes par la crainte seule d'en sortir. Fallait-il d'ailleurs d'autre motif à sa piété toujours modeste, pour craindre, dans un nouveau degré d'élévation plutôt un tribut payé à l'intérêt du sang qu'une connaissance entière de ses talents et de son mérite? C'en était un nouveau de sa part, et bien distingué, de reconnaître que la gloire de cette maison était moins la sienne propre que de toutes celles qui la composent; et que si la renommée a porté au loin le nom et la réputation de cette abbaye, c'est bien moins par le récit de l'étendue de ses domaines, ou l'orgueil de ses titres fastueux, que par la constante régularité qui de tout temps en a fait le séjour des vertus religieuses.

Hé! que lui importe de paraître sur un plus grand théâtre? Pardonnez-moi ce terme. Ses faibles talents, disait-elle (et elle était la seule à les qualifier ainsi), elle ne cherche qu'à les rendre utiles; et pour y réussir, quel fut l'exercice de son autorité? Ce ne fut point dans elle l'austérité d'une réforme chagrine qui décourage les faibles, alarme la sensibilité, glace la timidité, bannit la confiance, humilie l'égalité, et avertit trop de la supériorité; c'était une équité de sentiment, pur dans ses motifs, solide dans ses effets, plus solide qu'affectueux, mais toujours supérieur aux efforts et aux dégoûts du gouvernement. Il fut paisible, uniforme, ce gouvernement, plus doux à mesure qu'il fut plus longtemps exercé; c'est un vaisseau qui ne fut jamais en proie aux vents orageux: *Quasi navis institoris* (*Prov.* XXXI, 14): on connaît, on apprécie la sagesse de la main qui conduit par l'impression tranquille du mouvement que l'on éprouve; et si tout au plus quelques légères secousses avertissent seulement qu'on n'est pas encore arrivé au terme, et qu'il reste des précautions à prendre, ce n'est jamais pour alarmer la sécurité, ou annoncer des orages, elles finissent toujours par procurer un calme parfait, et une tranquillité générale et profonde.

Me tromperais-je, Messieurs, et vous tromperais-je avec moi? Mais ce spectacle d'une pieuse abbesse renfermée dans le secret de sa maison, occupée des intérêts, du bonheur de celles qui la composent, des devoirs de son état, de projets qui ne doivent être justifiés que par le succès, s'oubliant dans l'obscurité d'une vie privée et laborieuse, se couvrant d'une gloire solide au milieu de l'ombre même; ce spectacle, dis-je, a quelque chose de plus ravissant à mes yeux que toute la pompe de la vanité; et ce sentiment secret qui me saisit, m'occupe, me replie sur moi-même, me semble plus délicieux que toutes les illusions de la dissipation. Ainsi voit-on dans une belle nuit l'étoile du matin, dégagée des nuages et des vapeurs qu'élèvent dans une région inférieure les exhalaisons de la terre, répandre autour d'elle une lumière douce et salutaire tout à la fois. *Quasi stella matutina in medio nebulæ.* (*Eccli.*, L, 6.)

Que de titres en effet n'avait pas Madame de Ligny, pour se rendre chère cette sainte demeure! Ç'avait été presque son berceau, c'était l'autel de son sacrifice, le temple de ses adorations, ce devait être son tombeau. Fixée sur cette belle maxime d'un ancien, que la main qui conduit est pour le troupeau, et non le troupeau pour la main qui conduit, ses désirs et ses soins les plus empressés furent toujours de faire valoir le dépôt de la félicité commune dont elle est chargée, à l'égard de celles que la main de la piété a rassemblées autour d'elle.

Etre heureux! que dis-je? hélas!... Est-il donné de l'être sur la terre, ou de pouvoir

rendre les autres heureux eux-mêmes? Depuis la cabane jusqu'au trône, tout n'est-il pas marqué du même fléau? Dans l'état le plus tranquille en apparence, et le plus à l'abri des peines et des tribulations du monde, l'assurance vantée du bonheur n'en est-elle pas souvent que l'image? L'apanage de la condition humaine ne se retrouve-t-il pas en tous les lieux? Et au défaut des peines ou réelles que l'on éprouve, ou imaginaires que l'on craint, il est surtout un poids inévitable d'infirmités que l'âge amène, qui croît avec les années, qui pèse, affaisse, accable enfin ce corps qui se détruit... Ah! c'est ici où toute l'âme de Madame de Ligny se déploie telle qu'elle est, et enlève notre admiration. Au moindre bruit, au plus léger soupçon d'une incommodité de quelqu'une d'entre vous, Mesdames, tout son zèle se réveillait, et semblait reprendre une nouvelle activité. Soins empressés, tendres sollicitudes, visites fréquentes, journalières, secours prompts, assidus, adoucissements nécessaires, et tout cela relevé, embelli par un intérêt sincère et affectueux que le cœur seul peut dicter, et que le cœur seul peut entendre. Et ne vous semble-t-il pas en ce moment la voir sortir de son tombeau et reparaître au milieu de vous pour vous tenir avec une sainte confiance ce langage de saint Paul qui lui convient si bien: *O vous, autrefois l'objet de mes soins les plus tendres, parce que vous les méritiez le plus, laquelle parmi vous a ressenti quelque douleur que je n'aie pas partagée la première?* (II *Cor.*, XXII, 29.)

Ce n'est point ici un éloge de bienséance, Messieurs; et s'il m'était permis de faire parler avec moi plusieurs de celles qui m'écoutent, elles interrompraient leur douleur muette pour éclater en témoignages publics de sensibilité et de reconnaissance: elles vous retraceraient bien mieux que moi le tableau attendrissant d'une mère sensible, tendre, affectueuse, toujours riche et prodigue lorsqu'il s'agissait de soulager leurs maux, jamais inquiète ou peinée que lorsqu'on les lui déguisait. Elles vous rappelleraient tant d'œuvres pieuses de zèle et de charité, qui n'ont eu d'autre témoin que l'œil du maître. Elles vous répéteraient ce qu'elles ont dit plusieurs fois, ce trait bien beau et bien rare, qu'on l'a vue, comme le tendre Joseph (*Gen.*, XLIX, 17.) *le cœur déchiré de douleur, se dérober pour verser des larmes amères de ne pouvoir suivre dans toute leur étendue les sentiments de sa générosité.*

Et cette bonté d'âme de madame de Ligny n'était pas seulement connue et éprouvée dans l'enceinte de sa maison, permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler ici un spectacle intéressant par sa singularité, dont nous avons été les témoins. Il est si consolant pour l'humanité de trouver de ces traits marqués d'une belle âme, qu'elle les saisit avec joie; celui-ci m'était échappé.

A la nouvelle de la promotion de madame de Ligny, au milieu du concours de félicitations que la bienséance, l'estime, l'intérêt personnel, et tant d'autres motifs peut-être, lui attiraient de toutes parts, vous auriez vu une foule de citoyens recommandables, non par la dignité de leur rang, par l'éclat de leur opulence ou réelle, ou affectée, mais par leur indigence et leur simplicité, attirés, enhardis par la connaissance et la réputation du cœur compatissant de la nouvelle abbesse, venir lui rendre un hommage bien flatteur pour qui sait en connaître le prix, celui de leurs cœurs vertueux; former pour elle des vœux exprimés dans leur naïveté, mais que le ciel entend; vous auriez vu madame de Ligny sourire à leur langage, les écouter avec une sensibilité, je ne crains point de le dire, respectueuse, lire dans l'expression de leurs souhaits leurs espérances et ses devoirs, entendre de ces bouches peu accoutumées au mensonge, non pas le langage séducteur de l'adulation, mais le cri déchirant de la misère: *Palmas suas extendit ad pauperem* (*Prov.*, XXXI, 20), et les renvoyer avec la douce et intime persuasion qu'un des devoirs les plus chers de celles qui composent cette maison, comme de celle qui y présidait, serait toujours de tarir ou de suspendre la source des larmes qui coulent autour de son enceinte.

Je ne sais, Messieurs, quel charme puissant avait sur le cœur de madame de Ligny le mérite des actions qu'elle pouvait dérober à l'admiration publique. J'appelle ici votre témoignage, ô vous, pasteurs vénérables de ces églises solitaires dont les nécessités ou les rapports vous avaient fait connaître cette pieuse abbesse; avec quel zèle secondait-elle le vôtre pour le rétablissement ou la décoration du sanctuaire? Avec quelle complaisance l'avez-vous vue réparer de ses propres mains les ornements usés ou négligés de ces autels pauvres, dont la foi soutient au milieu de vos campagnes les déplorables débris, et dont les pasteurs sanctifiés eux-mêmes, et sanctifiant leur troupeau à l'ombre de ces autels désolés, doivent nous paraître plus véritables pasteurs.

Que restait-il à désirer à madame de Ligny? Révérée d'une ville dont elle méritait et dont elle reçoit aujourd'hui les hommages, une communauté choisie, régulière, répandant partout la bonne odeur de la piété, l'espérance de vieillir au milieu de celles qu'elle avait formées, la paix et la frugalité faisant espérer les fruits de l'abondance, une maison élevée par les soins d'une main habile, qui forma sa jeunesse, et lui montra l'art de gouverner..... au milieu de ces jours tranquilles, son cœur n'est pas content; justement persuadée que ce n'est pas assez pour faire le bien que de le souhaiter seulement, depuis longtemps elle regarde comme un de ses principaux devoirs et des plus chers objets de son zèle, de contribuer au soutien, à la décoration de cette arche nouvelle, fabriquée avec tant de peines par celle qui l'avait précédée, pour conserver une famille chérie à l'abri des dangers qui causent tant de naufrages. Elle parcourt des

yeux les tribus d'Israël d'alentour (145); elle juge comme Moïse, que les moins nombreuses doivent avoir une moindre part dans l'héritage commun, et qu'elles doivent se réunir aux autres pour contribuer ensemble à l'embellissement de l'arche du Seigneur. Animée par cette idée consolante et par l'espérance du succès, elle part pour aller employer son crédit auprès d'un nouveau Joseph, en faveur des enfants de Jacob laissés dans la terre de Chanaan. *Vidit quia bona est negotiatio ejus.* (*Prov.*, XXXI, 18.) Ange tutélaire de cette sainte maison, veillez sur ses pas, couvrez-la de vos ailes, elle porte entre ses mains la destinée de la famille commune, c'est le zèle de la maison de Dieu qui la presse et l'enflamme! Déjà le sacrifice d'une portion de l'héritage de ses pères qui lui reste encore, loin de coûter à son cœur, a été par elle offert plusieurs fois, il lui tarde même de tout abandonner. Plus riche, plus admirable dans le dépouillement entier où la réduirait le zèle pour sa maison, qu'elle ne le serait par toutes les aisances qui déchireraient son cœur, elle s'arrache aux charmes, aux besoins de sa solitude, aux regrets, aux remontrances de ses amis, aux craintes, aux larmes, aux embrassements de son troupeau attendri; elle part.... Et nous ne la reverrons plus... O mort, quelle est en ce moment ta victoire? N'attendais-tu donc ainsi que la victime fût éloignée de nous que pour la frapper, que pour nous enlever l'édification de ses exemples? Voulais-tu, par ce coup subit, mais qui ne lui fut point imprévu, hâter la possession de son bonheur immuable? O vanité des choses humaines! Encore quelques jours et ses vœux étaient remplis. Que d'espérances éloignées! Que de bonnes œuvres perdues! Que de pertes réunies dans la perte d'une seule personne!.... O vous, qui la chercherez désormais vainement parmi vous, pouviez-vous craindre que les adieux que vous lui faisiez il y a trois mois, dussent être éternels? Pouviez-vous prévoir que le désir de vous être utile dût coûter la vie à votre abbesse? Quels pensez-vous qu'aient été ses regrets de ne pas mourir au milieu de vous (146)? Et croyez-vous que son cœur palpitant sous la main de l'inexorable mort, n'ait pas tenu ce langage que ses lèvres mourantes n'ont pu faire entendre, et que Joseph, mourant lui-même dans l'Egypte, tenait à ceux qui l'environnaient? O vous, habitants de cette terre étrangère pour moi où je meurs, accordez-moi pour unique et dernière consolation, que mes os seront reportés dans la terre où reposent ceux qui m'ont précédé: *Asportate ossa mea de loco isto.* (*Gen.*, L, 24.)

Vous n'attendez pas, Messieurs, que j'ouvre à vos yeux une scène tragique pour vous toucher; je n'ai point à vous offrir un affreux tableau d'une mort plus affreuse encore. Ici les passions arrêtées dans leur course ne frémissent point, la douleur se tait, la piété gémit, l'amitié s'afflige, la religion soupire, la vertu pleure : elle pleure une religieuse enlevée au milieu de ses jours, et qu'une mort prématurée arrache à tout le bien qu'elle voulait faire. Ainsi voyons-nous quelquefois la foudre sans gronder, percer tout à coup le nuage qui la dérobait à nos yeux, et n'annoncer sa chute que par le coup qui frappe et qui écrase. *Designe fulgur egrediens.* (*Ezech.*, I, 13.)

Et voilà le prodige de douleur arrivé dans une tribu d'Israël, mais que la postérité ne connaîtra pas; voilà l'histoire d'une vie intérieure, édifiante, précieuse aux yeux de la foi que je viens de révéler ici, qu'elle ne lira pas. Si madame de Ligny eût été placée dans un de ces postes éminents dans le monde qui attire tous les regards; si elle eût été une de ces femmes hardies dans leurs projets, ambitieuses dans leurs entreprises; inquiète, importante dans le monde par ses menées et par ses intrigues, faisant même du fond de sa solitude jouer des ressorts secrets pour se faire connaître dans le monde, jalouse seulement de s'ériger un tribunal secret où ressortît tout ce qui l'entourait pour être jugé avec un empire audacieux, tout retentirait aujourd'hui de ses vertus exagérées, ou de ses défauts déguisés; l'éloquence s'empresserait de lui prêter sa voix pour la louer, et les arts, leur secours pour transmettre à l'admiration des siècles futurs un tableau peu ressemblant.... Ames pieuses, au milieu desquelles elle a vécu, elle n'a vécu que pour vous, vos regrets suffisent à sa cendre.

Que vous reste-il aujourd'hui de votre abbesse ? Une représentation aussi vide et passagère que l'ombre qui la suit; les ornements de sa dignité passée qui disent encore ce qu'elle a été, ou ce qu'elle a dû être ; un siége d'honneur et de prééminence qui attend d'être occupé ; une maison où vous voyez encore les traces de ses pas, et qu'elle ne quitta que pour se précipiter dans les bras de la mort : une famille illustre, décorée des plus éminentes dignités dans l'Eglise et dans l'Etat (147), qui ne l'a bien connue que pour la regretter ; un père courbé sous le poids de l'âge et de la douleur, pleurant sur le tombeau de sa fille, et prêt à descendre dans le sien : une assemblée de vierges pieuses qui se retracent dans le silence d'une douleur aussi tendre que vertueuse l'image de ses exemples : le

(145) La réunion de l'abbaye de Biaches à l'abbaye de Fervacques.

(146) Madame de Ligny est morte à Paris, après trois jours de maladie, le 31 mai 1767, et est enterrée dans l'église de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris, dont la respectable abbesse, madame de Richelieu, écrivant à la communauté de Fervacques, s'exprime en ces termes : « Plût à Dieu, Mesdames, que j'eusse pu vous conserver et guérir une abbesse, dont par malheur je n'ai que les cendres. »

(147) La famille de Ligny a des alliances anciennes avec les maisons de Bouillon, de Soubise, de Beauveau, de Choiseul et de Boufflers. (Voyez *Hist. gén.* du P. Anselme, tom. I, pag. 403, 375, 784, et suiv.)

récit de ses vertus, qui avec la voix de celui qui les annonce va se perdre dans les airs, et se plonger dans la nuit de l'oubli.

Que lui reste-t-il aujourd'hui à elle-même? Ses vertus, ses seules vertus. Tout est passé pour elle sur la terre, tout passera bientôt pour nous. Le tombeau est fermé sur elle pour toujours, il s'entr'ouve de plus en plus à chaque instant sous nos pas. A ce dernier moment, où tout disparaît pour nous laisser entrer dans l'éternité, que sert-il d'avoir fait un peu plus ou moins de bruit sur la terre ?... Que ce coup de tonnerre qui, sans s'annoncer par des lueurs fugitives, vient de frapper madame de Ligny au milieu d'un beau jour, nous étonne du moins, nous éclaire, et nous instruise. Que du fond de sa tombe elle dise aux vierges prudentes qu'elle a tant de fois édifiées, de *ranimer le feu sacré de leurs lampes, pour se tenir toujours attentives à l'arrivée du divin Epoux.* (*Matth.* XXV, 6, 7.) Qu'elle dise aux sages du siècle que les maximes trop vantées de la philosophie mondaine peuvent bien soutenir le fantôme et les apparences de la vertu, que la religion seule en donne le sentiment, les consolations et la vérité. Qu'elle dise à tous que la véritable gloire ne se trouve que dans la pratique des devoirs, que la mort est bien terrible lorsqu'elle est imprévue, que le crime de la vie est l'abus des miséricordes du Seigneur, et que la grande science est de savoir mourir. Que du pied de cet autel couvert aujourd'hui de deuil, si longtemps dépositaire de ses vœux, et témoin de son holocauste, le parfum de ses vertus monte jusqu'au trône de l'Eternel ; que le sang de l'Agneau qui vient de couler sur ce même autel, au milieu de ministres édifiants, efface les taches qui pourraient encore lui rester à expier de sa mortalité, et lui ouvre les portes de l'éternité bienheureuse.

XII. DISCOURS

SUR LA RÉVÉLATION (148).

Vocavit nos Deus vocatione sancta. (II *Tim.*, I, 9.)

Parmi les objets que la religion nous présente, il en est qui excitent notre crainte, et retracent à nos esprits l'appareil terrible d'une justice suprême. Il en est de plus consolants qui réveillent au fond des cœurs un sentiment plus doux, celui de la reconnaissance : on ne se les rappelle pas sans admiration, on ne les oublierait pas sans ingratitude, et loin de nous affliger par un examen profond et réfléchi, ils acquièrent alors de nouveaux droits à nos hommages, et établissent de plus en plus leur empire sur les esprits équitables.

Tels sont les avantages de la révélation chrétienne ; c'est un bienfait du ciel répandu sur toute la terre, c'est un secret adorable, caché dans le temps, dans les profondeurs de l'éternité, mais révélé au genre humain dans des jours de miséricorde et de bienfaisance. Je dirai au chrétien soumis et fidèle, connaissez tout le mérite de votre foi, les motifs de votre consolation et de votre espérance : je dirai à celui qui ne l'est pas, ne refusez pas d'écouter, et ne craignez pas de croire. Une indifférence affectée sur un objet si essentiel ne pourrait être que le prétexte de l'ignorance, ou le crime de l'impiété. Est-il une classe d'hommes que je ne doive intéresser, quand je leur dirai, je vais vous parler d'un sujet qui vous importe et pour cette vie et pour l'autre ? Je me propose de présenter à vos esprits un grand spectacle, de parcourir avec vous les siècles et les événements les plus remarquables, et dans l'enchaînement des choses humaines, vous faire remarquer la suite des conseils de Dieu, et de ses bienfaits.

Un Dieu connu des hommes, ses lois manifestées, sa volonté déclarée, ses oracles intimés, le culte dont il veut être honoré, prescrit et ordonné, voilà ce que nous appelons ici révélation divine, et c'est de cette révélation ainsi expliquée que nous cherchons à connaître la nécessité et à établir les avantages.

Eloignons ici le langage de l'école : quand nous disons qu'une révélation surnaturelle et divine était nécessaire, nous ne parlons pas d'une *nécessité absolue et indépendante*, à laquelle nous prétendrions assujettir la conduite de Dieu même : dès qu'il s'agit de la puissance absolue de Dieu, la raison doit se taire et ne doit plus qu'adorer. Sans doute Dieu pouvait ne pas accorder ce bienfait à la terre, et les hommes ne pouvaient l'exiger. Ce que nous disons, c'est qu'à la vue de ce grand objet d'une révélation divine, telle que la piété l'offre à nos yeux, il doit nous être permis d'en établir la nécessité et d'en prouver l'existence : nécessité particulièrement fondée sur la gloire de Dieu et le bonheur de l'homme.

Gloire de Dieu! Est-il permis à un faible

(148) Ce discours avait été destiné pour être prononcé dans une assemblée de personnes instruites et éclairées : il ne l'a pas été. Le tableau de la révélation ainsi exposé, nous a paru également consolant pour le fidèle qui la reconnaît, et instructif pour ceux qui l'ignorent, ou s'obstinent à la méconnaître. Depuis longtemps des hommes estimables ont désiré de lire ou d'entendre, développées avec la majestueuse simplicité qui leur convient, ces grandes vérités qui servent de base à la religion, et la vérité de la révélation chrétienne en est une qui mérite le plus l'attention. Ce sujet jusqu'ici n'avait été traité que dans des écrits polémiques plus susceptibles de discussions, retouchées successivement par des mains savantes, mais moins propres à faire naître dans l'âme ces émotions salutaires qui caractérisent l'art oratoire : les unes parlent à l'esprit et le réveillent ; les autres parlent à l'âme et l'intéressent. La difficulté de renfermer dans des bornes étroites un sujet vaste, a peut-être été la cause du silence de nos orateurs évangéliques. Nous avons présumé que ce manuscrit publié serait bien reçu des lecteurs éclairés, parce que nous avons cru y reconnaître quelques étincelles de ce feu qui échauffa Bossuet dans sa manière d'écrire, trop peu connue, dit un critique ingénieux et piquant de nos jours, ou du moins trop négligée.

mortel d'en parler, et peut-il la contempler sans être opprimé de son éclat? Saisissons du moins les traits de puissance et de bonté divines qui frappent nos yeux, et de là descendons à des conséquences qui en résultent.

I. *Les cieux et la terre annoncent la gloire du Seigneur*, dit le grand livre. (*Ps.* XVIII, 1.) Le spectacle de la nature ouvert sous nos yeux nous instruit, il est vrai; la voix de la raison nous parle, l'expérience nous guide, notre jugement nous décide. Mais ce spectacle nous dit-il assez, nous dit-il tout? Mais notre raison, notre expérience, notre jugement, sont-ils des guides assez sûrs et assez fidèles? Mais n'est-il pas des vérités, n'est-il pas d'autres rapports de l'homme à l'Etre suprême, sur lesquels la raison se tait et ne peut nous instruire? Combien d'objets qu'elle n'atteint pas, combien de vérités que nous ne croyons ni assez, ni comme il faut les croire, tandis qu'elles sont sujettes à notre discussion? L'homme placé sur ce globe, abandonné à sa faiblesse, environné de ténèbres, avide d'illusions, cherchant toujours la lumière, ne marchant pour ainsi dire qu'à tâtons, tantôt timide et tantôt présomptueux, n'est-il pas forcé de s'écrier à chaque instant : *O Toi! qui m'as créé, fais que je voie.* (*Marc.*, X, 51.)

Tout lui manque, tout le trompe; mais à l'aide du flambeau de la révélation, sa marche devient sûre. Alors il ose approcher du sanctuaire de la Divinité, il découvre de nouveaux rapports de lui à l'Etre suprême; il aperçoit de nouveaux objets de religion, qui jusqu'alors lui étaient entièrement inconnus. Chaque prodige est alors pour lui un trait de lumière. Plus éclairé, il voit distinctement l'empreinte d'une grandeur et d'une puissance divines partout répandue; il reconnaît l'image de cette Sagesse suprême gravée sur tous ses ouvrages. Dans les promesses et les bienfaits, les menaces même et les châtiments que l'histoire de cette révélation met sous ses yeux, tout le conduit sur des vestiges augustes, tout lui rappelle une main toute-puissante étendue sur l'univers, tout lui montre un ordre admirable qu'il n'aurait pu autrement connaître ni soupçonner. A mesure que la terre se couvre d'habitants, il y voit en même temps cette révélation acquérir de nouvelles forces, s'établir par de nouveaux monuments, assurer son empire, et perpétuer ses succès. Tout, jusqu'aux obstacles qu'elle rencontre, sert à l'instruire. Au milieu des événements qui bouleversent l'univers, il reconnaît aisément les traits de cette intelligence suprême, attentive, ce semble, à disposer tout pour sa gloire, à conserver dans le souvenir et dans le cœur d'un peuple chéri la loi qui lui a été donnée; à perpétuer le culte saint au milieu des profanations étrangères, à réunir par les mêmes liens, et toujours indissolubles, la religion et l'Etat, à mesurer les effets de sa bienfaisance sur les besoins des peuples et des nations, à conserver au milieu des débris des empires la foi constante de ce bienfait donné à la terre, à prévenir par les précautions les plus sûres l'altération de la loi, à préparer, pour ainsi dire, l'univers à la grande et parfaite union qui devait être contractée avec les hommes justifiés par elle, à réunir les deux alliances par des nœuds secrets et sacrés, à augmenter le mérite de la foi de l'homme par des mystères (149).

Sages prétendus, que ce mot ne vous révolte pas. Oui, il était de la grandeur de Dieu de nous instruire par des mystères; pourquoi? Parce qu'une connaissance claire et distincte des vérités éternelles, est incompatible avec l'état d'ignorance et d'épreuve où nous sommes sur la terre; parce que le désir d'une connaissance plus parfaite de la Divinité et de ses desseins est aussi injuste de notre part que le désir de voir ici-bas la vertu parfaitement récompensée, ou d'obtenir un parfait empire sur soi-même; parce que l'hommage de notre foi doit être un sacrifice libre et volontaire à l'autorité de Dieu et de sa parole. Encore une fois, pourquoi des mystères? Parce que l'économie d'une Providence, la certitude d'un avenir, l'immortalité de l'âme, les droits d'une sainteté, d'une justice souveraine, ont toujours été et seront toujours des objets supérieurs à l'insuffisance de nos idées; parce que la faiblesse de nos lumières n'aurait pu supporter une révélation sans nuages; parce que, pour établir sur la terre un culte digne de celui qui l'ordonnait, il fallait le sacri-

(149) N'est-il de vraie démonstration que dans l'ordre de la géométrie, et les démonstrations de ce genre conviennent-elles à la révélation? L'évidence morale, portée au suprême degré en son genre, n'a t-elle pas tous les avantages et ne jouit-elle pas de tous les priviléges de l'évidence métaphysique? Combien de vérités dont personne ne doute, qui ne sont pas claires comme deux et deux font quatre? Des vérités peuvent être incompréhensibles sans cesser d'être vérités, et toute obscurité n'emporte pas contradiction. Il est des objets dans la révélation qui sont indémontrables; mais sont-ils pour cela incroyables? Opposer cette obscurité à l'evidence morale de la révélation, c'est comme si l'on demandait un témoignage ou un consentement étranger pour se rendre à la démonstration d'un problème appuyé sur la démonstration des nombres. Chaque objet a sa certitude particulière, et il est des preuves morales qui portent la conviction aussi loin qu'un certain ordre de démonstrations le peut faire. Cette évidence morale, moyen le plus propre, dit Pascal, pour entretenir la convenance et la régularité entre les êtres doués de raison, met l'entendement de tout homme raisonnable dans un acquiescement parfait : « Dieu ne voulant pas qu'on arrivât à le connaître, comme on arrive aux vérités de géométrie, où le cœur n'a point de part : ni que les bons n'eussent aucun avantage dans cette recherche, il lui a plu de cacher sa conduite et de mêler tellement les obscurités et la clarté, qu'il dépendît de la disposition du cœur de voir ou de demeurer dans les ténèbres (*a*). »

(*a*) *Discours sur les pensées de Pascal.*

fice entier de l'orgueil du monde; parce que pour empêcher l'égarement d'une raison humaine, il ne fallait pas moins que l'appui d'une autorité divine; parce que l'ouvrage d'un cœur sanctifié par l'amour et la reconnaissance, ne peut être l'ouvrage de l'homme et de tous ses raisonnements; parce qu'enfin la foi m'apprend que sans elle Dieu me réprouve et que je ne puis lui plaire.

Il est surtout un attribut de la Divinité que la révélation seule me fait connaître dans toute son étendue, c'est sa bonté. Bonté de Dieu à l'égard de l'homme, qui peut seul obtenir son amour. En effet, la majesté de Dieu attire mon admiration; sa puissance fixe mon hommage, sa bonté seule obtient et mérite mon amour. Ce n'est pas seulement parce que Dieu est grand, qu'il est puissant, qu'il est sage, que je l'aime, c'est parce qu'il est bon, c'est parce qu'il m'aime lui-même et daigne m'en donner des témoignages. Que me serviraient sa sagesse et sa puissance, s'il ne m'aimait pas? Alors tout lui serait possible, mais ce tout ne serait rien pour moi; sa majesté me rendrait vil à ses yeux, sa grandeur écraserait ma faiblesse; il pourrait me rendre heureux, je ne le serais pas. Mais qu'il daigne m'aimer, tous ses attributs se retracent à ma pensée. Sa sagesse, me dis-je alors, veille aux moyens de faire mon bonheur. Sa puissance les saisit, sa majesté me les rend précieux. Or quelle foule de bienfaits la révélation ne nous découvre-t elle pas, et qui nous seraient cachés sans elle? A la vue des merveilles de la bonté d'un Dieu pour nous, quelle est l'âme assez dure qui ne sente naître en soi une douce émulation de l'aimer? Des sentiments d'admiration, d'étonnement, d'amour, se disputent le cœur de l'homme, l'agitent, l'embrasent. O prodiges d'amour d'un Dieu pour les hommes! L'homme est trop faible pour vous exalter assez; mais l'homme qui vous méconnaît serait trop ingrat.

Ce prodige vous surprend et vous révolte, disait Tertullien à Marcion; vous le regardez comme indigne de la majesté du Très-Haut, incompatible avec sa grandeur suprême : et moi, dans cette union (incompréhensible, il est vrai, mais l'objet d'une révélation certaine), loin d'y trouver l'inutilité que vous lui supposez, j'y aperçois au contraire quelque chose de si grand que ce prodige devrait être l'objet de mes désirs, s'il n'était celui de ma foi. Pourquoi perdrais-je, à votre seule persuasion, des avantages que j'ai tant de motifs de croire et d'espérer? Pourquoi ne serions-nous pas les objets de la clémence et de la bonté de l'Etre suprême, étant son ouvrage? Pourquoi n'aurions-nous pas ce droit qui nous est commun avec toutes les créatures? Pour arracher de mon cœur des motifs si consolants, il faudrait détruire les notions les plus communes et les plus reçues, il faudrait nous réduire au-dessous des plus vils ouvrages de la nature. Non, les faiblesses de notre condition présente ne prescrivent point contre la noblesse de notre origine, et ne sont point un obstacle aux témoignages de bonté d'un Dieu pour nous que la révélation nous présente

Vous paraît-elle digne de vos hommages, cette révélation divine, ainsi caractérisée? Vous paraît-elle représenter dignement les grands attributs de la Divinité, sa puissance et son amour, et conséquemment nécessaire à sa gloire? Le serait-elle moins au bonheur de l'homme?

Bonheur de l'homme! Hé! lui est-il accordé sur la terre! Et par où le secours de cette révélation pourrait-il rendre l'homme moins malheureux?... Parce qu'elle seule peut l'éclairer sur ses devoirs, le soutenir dans ses vertus.

Qu'est-ce pour l'homme sur la terre que cette révélation divine? C'est une lumière qui l'instruit sur ce qu'il a été, sur ce qu'il est, sur ce qu'il doit être; qui, dans la carrière immense d'erreurs nécessaires qu'il doit parcourir, lui montre le point fixe de la vérité qu'il doit saisir, et où il doit s'arrêter; qui, après l'avoir laissé fatiguer dans le cercle étroit des connaissances abandonnées à ses recherches, perce le nuage, l'instruit et le console.

Homme, n'envisage point avec indignation ou mépris ces siècles infortunés que l'antiquité offre à tes yeux, contente-toi de les plaindre; ils te présentent un triste spectacle, il est vrai : la terre couverte des ténèbres de l'ignorance, défigurée par l'idolâtrie et la superstition, en proie à toutes les folies de l'humanité corrompue; les vices érigés en divinités, les crimes changés en devoirs, les passions encensées sur les autels, les nations entières emportées par le torrent, gémissantes sous le poids de leur malheur, entraînées vers un abîme universel et inévitable.

Ecoute ce que t'apprend à ce sujet la nature entière : c'est que les vapeurs élevées de dessus la terre inondée de crimes avaient obscurci la lumière de cette révélation divine.

Si de là tu consultes ces législateurs superbes qui ont prétendu instruire les siècles et les nations; si tu crois pouvoir reprocher à ces hommes honorés de l'admiration publique les erreurs de ceux qu'ils ont cherché à éclairer; si tu gémis de ne trouver partout dans leurs écoles que l'empreinte de la faiblesse et de l'humanité, ils te diront que leurs erreurs étaient inévitables; que chercher, entrevoir, annoncer en partie la vérité, est tout ce qui est donné à l'homme; semblables à ces pilotes voguant sur une mer orageuse qui, ne pouvant apercevoir à travers les nuages, et que par intervalle, l'étoile fixe qui peut seule les guider dans leur route, s'égarent, et égarent avec eux ceux qu'ils se sont chargés de conduire dans le même vaisseau.

Veux-tu être instruit par la vérité même : appelle à ton secours la révélation : elle seule peut rendre à la raison toute sa force,

t'apprendre ton origine, tes devoirs, ta destinée.

Lumière éternelle, dit l'évangéliste dans un enthousiasme sacré : *Lumen ad revelationem gentium* (*Luc.*, II, 32), émanée du ciel même, et resplendissante dès l'origine du monde; lumière qui se ralentit, s'éteint dans les noires vapeurs du crime, mais qui se rallume au souffle de la vertu : c'était l'aurore d'un jour lumineux, dont la splendeur ne devait éclater que dans les temps marqués par celui qui règne dans les cieux; lumière universelle, qui, répandue sur toute la terre, devait éclairer tous les hommes, les réunir au pied des mêmes autels, rejaillir sur toutes les *figure*, dissiper toutes les ombres. Lumière consolante, qui pût seule découvrir à l'homme toute la profondeur de sa misère, mais aussi l'assurance, l'existence d'une réparation supérieure, la sublimité de ses espérances, la certitude de son bonheur, la pratique des moyens nécessaires pour se le procurer, les écueils de son pèlerinage, le terme de sa carrière : élever ses regards au-delà de la vie présente, et les fixer sur l'éternité seule.

Apprendre aux hommes l'intervalle qui sépare les deux alliances, et leur montrer la chaîne qui les réunit; rappeler la magnificence des oracles dont la terre a retenti, en développer le parfait accomplissement; découvrir l'insuffisance de la loi ancienne, la sublimité, la supériorité de la foi; annoncer la destruction du temple, la substitution d'un nouveau sanctuaire, l'immuabilité des décrets du ciel dans les vicissitudes des événements de la terre, la perpétuité du crime du premier homme coupable (150) et la grâce abondante, comme dit saint Paul, d'une rédemption plus abondante encore; la certitude d'une mort inévitable, mais aussi la certitude d'une immortalité promise. Voilà ce qu'une révélation divine seule peut enseigner. A ces lumières il fallait joindre d'autres secours : il fallait aux hommes nés coupables et malheureux, découvrir la source de leur malheur, et la justice de leur punition ; aux hommes volontairement criminels, il fallait leur révéler les décrets d'une justice éternelle, aussi immuable que nécessaire : aux hommes repentants et contrits, il fallait leur enseigner la nécessité d'une satisfaction proportionnée, soutenir leurs espérances, consacrer leurs mérites présents, par ceux d'un Rédempteur à venir; enfin, aux hommes vertueux (car il y en eut dans tous les temps) il fallait des motifs plus forts, plus puissants, surnaturels; des secours d'un ordre supérieur qui donnassent à leurs vertus une empreinte sacrée et méritoire

Objets sublimes et sacrés qu'une révélation divine pouvait seule découvrir aux hommes sur la terre, mais effet plus admirable encore de cette révélation, en ce qu'elle seule peut rendre l'homme vertueux. Oui, la raison seule est une base trop faible pour la vertu. Les noms dont l'antiquité se pare nous étonnent; ces grands hommes nous semblent plus qu'humains; mais l'histoire de notre révélation ne nous offre-t-elle pas un héroïsme bien supérieur et plus vrai? Et, sans parcourir les fastes sacrés, je trouve dans l'Evangile seul, ouvert sous mes yeux, le tableau de tous les devoirs, et le code de toutes les lois.

Si l'enfance de la religion révélée a été un temps de prodiges, c'est que les actes de vertus y tenaient lieu de raisonnements. Quelle différence entre des maximes et des exemples! Non, ce n'est point dans l'école d'Athènes, ou de Rome, que j'irai chercher l'homme vertueux; c'est aux pieds de la croix. C'est là que tous les motifs puissants qui l'enchaînent à la vertu se déploient dans toute leur étendue; c'est là que les passions se taisent, que les lumières s'épurent, et qu'il embrasse la vérité.

Ce n'est point à l'orateur à entrer dans des discussions mystérieuses de la grâce, étrangères à son sujet; mais, jetez un coup d'œil sur les fastes de l'humanité, vous verrez la vertu éplorée, cherchant partout l'appui de la révélation : vous la verrez tantôt

(150) Le péché originel est, dit saint Augustin, un point fondamental sur lequel roule la religion chrétienne, *in qua Christianæ religionis summa consistit*. Le grand Bossuet, pour établir la foi de l'Eglise sur le péché originel, et avertissant, dit-il, de *quelle importance est cet examen dans toutes les matières de la religion* (*Contr. Jur.*, l. I, c. 8, n. 34), appelle le témoignage de la tradition : il la découvre dans sa source dès le berceau de l'Eglise; il la suit dans tous les monuments qui l'attestent; dans le consentement des Pères grecs et latins, dans l'union sur ce point de l'Orient et de l'Occident; il donne des principes généraux et sûrs contre les fausses critiques contre les interprétations altérées des Pères. Ces principes infaillibles qu'il tire lui-même, comme il le dit, de saint Augustin, sont : 1° Que la tradition étant établie par des monuments authentiques et universels, la discussion des passages particuliers des saints Pères n'est pas absolument nécessaire. 2° Que le témoignage de l'Eglise d'Occident suffit pour établir la saine doctrine. 3° Qu'un ou deux Pères célèbres de l'Eglise d'Orient suffisent pour y établir la tradition. 4° Que le sentiment unanime de l'Eglise présente suffit aussi pour ne point douter de l'Eglise ancienne : ces principes, il les établit par des faits, de ces faits il descend aux conséquences.

La seule difficulté qu'on oppose à la conséquence tirée des passages où il est dit que les enfants sont punis pour les péchés de leurs pères, c'est que la peine passe à des enfants qui paraissent innocents des fautes de leurs pères. Mais, continue ce grand homme : « Nous disons avec l'Eglise, les docteurs et saint Augustin, ce ne sont point précisément les péchés des pères *immédiats* qui font souffrir les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération (*a*). Les justices particulières que Dieu exerce sur eux pour les péchés de leurs pères sont fondées sur celle qu'il exerce en général sur tout le genre humain, comme coupable en Adam, et dès la digne de mort (*b*). »

(*a*) *Exod.*, XX, 5.

(*b*) *Défense de la tradition*, tom. I, p. 3, 1765.

défigurée par un langage bizarre, ici méconnue par l'erreur, là, changeant même de nom selon les climats, plus loin assujettie à l'empire du préjugé, toujours tremblante sur les pas de la raison, qui trop souvent l'abandonne et la trahit. Où trouve-t-elle donc sur la terre un appui solide? Qu'elle se repose sur la base de la religion; dès lors, plus de crainte, plus d'incertitude, plus de préjugés. Sa marche est assurée et son triomphe est éternel.

Un néant affreux, une horreur générale, plus de fin, de destination, d'espérance; voilà donc les sentiments, qui, au défaut d'une révélation, soutiendraient nos vertus, et dès ce moment, voilà donc la carrière ouverte à tous les crimes.

Sans doute, il serait à souhaiter que le cœur de l'homme aimât la vertu pour la vertu même, que les yeux constamment fixés sur sa beauté seule, il ne les détournât jamais sur des objets étrangers, qui peuvent altérer son mérite. Mais cet effort est trop grand pour l'humanité. Laissons à la faiblesse humaine des appuis d'espérance et de crainte, puisqu'ils lui sont nécessaires.

Vous qui, à l'ombre impénétrable du secret des cœurs, jouissez d'une réputation que vous ne méritez pas, scélérats hypocrites, les traits de lumière de cette révélation ne sont-ils pas pour vous autant de coups de foudre qui vous éclairent malgré vous? Et lorsque les barrières du crime sont une fois renversées, que vous reste-t-il? Le désir de l'impunité, mais aussi en même temps le doute effrayant de la vérité, et la crainte affreuse d'une révélation.

Encore une fois, qu'aurait-ce été que ce monde sans ce bienfait nécessaire? Une chaîne de générations entassées les unes sur les autres, infidèles à la lumière, qui d'abord les avait éclairées, déchues de la possession de leur bonheur, insensibles à l'excès de leur malheur, incapables par elles-mêmes de le réparer, accablées de tout le poids de leurs maux, emportées vers un abîme universel et inévitable.

O bonté éternelle! c'est à toi d'arrêter tous ces maux. Tu ne pouvais laisser périr ton ouvrage: tout devait changer pour le bonheur des hommes: tout change en effet. Au spectable de la terre désolée par les crimes, succède le spectacle de la terre éclairée par la vérité, et embellie par les vertus. Replions-nous sur nos pas: cherchons à distinguer et à saisir les caractères de cette révélation qu'on nous peint si nécessaire et si avantageuse. Car, s'il a existé ce bienfait, il doit être accompagné de traits d'évidence qui le rendent sensible à tous les yeux, et utile à tous les hommes.

II. Ce qui nous frappe d'abord, et saisit notre attention, est un caractère d'uniformité. J'appelle ainsi cette simplicité de système (si j'ose employer ici ce mot) qui se trouve dans tout ce que cette révélation développe à mes yeux. Rien ne se détruit, ne se combat. Par un enchaînement admirable, toutes les parties se prêtent une force mutuelle, et se tiennent par des rapports nécessaires et constants. Dans l'origine, le progrès, la consommation de ce prodige, nous trouvons le même plan suivi, soutenu, perfectionné: oracles, promesses, dogmes, lois, sacrifices, cérémonies, culte extérieur, relation du passé avec le présent, des temps de la *réalité*, avec les temps de la *figure;* harmonie de l'ancienne et de la nouvelle alliance, tout se réunit dans un centre commun de lumière, tout se trouve tracé par une main souveraine dans un grand et magnifique tableau, exposé à la vue de tous les siècles. Une chaîne immense semble lier ensemble le ciel et la terre. Les siècles qui s'écoulent, répandent la lumière sur les siècles qui ne sont pas: les hommes naissent et espèrent: ils meurent, et espèrent encore. .. Je ne puis ici retracer en détail tous les monuments que présente aux yeux attentifs l'histoire de ces siècles; ils ressemblent à ces pyramides antiques que le temps a respectées, qui subsistent encore au milieu des débris du monde, et annoncent à l'univers ce qui s'est passé dans des temps reculés; mais jetez un coup d'œil sur l'accord admirable entre l'ancienne et la nouvelle loi: voyez la main d'un Dieu créateur, disposant tout pour l'avantage des hommes qu'il a créés; joignant partout les prodiges de sa bonté à ceux de sa puissance; punissant son peuple en père, et le protégeant en Dieu; proportionnant et faisant servir toute la nature à la perfection de son ouvrage.

Quel spectacle ne nous présentent pas l'accord, la succession, la réunion de ces deux lois, données aux hommes sur la terre! la première, qui prépare, annonce une autre loi plus parfaite, qui apprend à l'homme ce qui lui est nécessaire pour le temps présent, et dispose les événements pour les temps à venir; qui ne marche encore qu'au milieu des ombres et des emblèmes, mais qui montre de loin et certainement la vérité dans tout son jour: la seconde, qui perfectionne ce que l'autre n'avait, pour ainsi dire, qu'ébauché; l'une qui se borne à des vertus naturelles, l'autre qui les sanctifie par des motifs supérieurs et sacrés; celle-là ne renfermait que des jours d'attente et d'espérance: celle-ci perce dans l'avenir et nous ouvre l'éternité. Accord admirable que saint Paul répétait sans cesse aux premiers fidèles pour éclairer leur piété, et les soutenir dans la carrière de la vertu. *Gal.*, IV, *et alibi.* « Qu'est-ce que la loi, dit saint Justin (*Rép. aux orthod.* 5, 101)? c'est l'Evangile anticipé. Qu'est-ce que l'Evangile? c'est la loi accomplie. »

Où les trouverons-nous conservés, ces traits lumineux qui nous éclairent? Dans des monuments sacrés qui présentent aux yeux attentifs l'empreinte de la Divinité, et les distinguent des ouvrages de l'homme; où l'on est forcé de reconnaître je ne sais quoi de grand, de touchant, qui ravit et entraîne; où partout se rencontre un caractère de candeur et de sincérité qui éloigne tout soupçon de fraude et d'imposture; monu-

ments dont l'antiquité, la simplicité, les défauts même qu'on ose leur reprocher, déposent en faveur de la vérité. Nous pouvons dire avec Tertullien : « Notre origine est aussi ancienne que le monde, notre profession est publique, nos livres (151) sont ouverts à tous; nous en prouvons l'authenticité, nous les exposons au grand jour, nous bravons toutes les recherches (*Apolog.* l. V). » Loin de nous un silence mystérieux, ressource ordinaire de l'erreur et de la crainte. Si nous nous glorifions de posséder la vérité, les contradictions et les obstacles ont cimenté son triomphe : les prodiges ont accompagné ses succès. Et quels prodiges? L'esprit du Seigneur répandu sur toute la terre préside à cet ouvrage (152). Sa voix parle: elle inspire une suite d'hommes extraordinaires, dépositaires de sa puissance. Je les vois, ces hommes divins, différents entre eux de nation, de génie, de caractère, relégués dans un coin de la terre, membres d'un peuple privilégié et séparé des autres peuples, doués d'ailleurs de toutes les vertus qui méritent mon admiration et ma confiance; sagesse, probité, sincérité, portées au plus haut degré, je les entends parcourir en esprit les siècles et les contrées, marquer la destinée des empires qui ne sont pas encore formés, annoncer des révolutions éclatantes, dont on ne voyait encore aucune cause, prédire non-seulement des actions libres, dont le succès est toujours incertain, et que Dieu seul peut connaître, mais des événements fort éloignés du temps où ils vivaient, sans aucun rapport à ce qui se passait sous leurs yeux; des événements contraires à toutes les idées de la prudence humaine, opposés aux inclinations, aux espérances, aux projets des hommes au milieu desquels ils vivaient eux-mêmes. Je les entends fixer les époques des années, détailler les circonstances où chaque événement doit s'accomplir : prédire à leur propre nation et ses conquêtes et ses malheurs : à tous les peuples la loi qu'ils doivent adorer et reconnaître, et les crimes dont ils se rendront coupables, et les fléaux qu'ils doivent craindre, et la rédemption qu'ils doivent espérer, et les biens immortels qu'ils peuvent obtenir.

Oracles prophétiques, langage de la Divinité toujours reconnu, toujours admiré par la raison éclairée, vainement contestés ou défigurés par des allusions indécentes, nous les voyons, ces oracles sacrés, commencés

(151) « Ce grand Dieu, dit Bossuet, que pouvait-il faire de plus authentique que de laisser entre les mains de tout un grand peuple les actes qui les (prodiges) attestent rédigés par l'ordre des temps? C'est ce que nous avons dans les livres de l'Ancien Testament, c'est-à-dire dans les livres les plus anciens qui soient au monde, dans les livres qui sont les seuls de l'antiquité où la connaissance du vrai Dieu soit enseignée et son service ordonné; dans les livres que le peuple juif a toujours si religieusement gardés. Il les a conservés avec une religion qui n'a point d'exemple (*a*). »

Le peuple juif est le peuple le plus ancien et le plus connu, celui dont on a les notions les plus sûres. « Les juifs, dit Bossuet (*b*), sont les seuls dont les écritures sacrées sont d'autant plus en vénération qu'elles ont été plus connues. De tous les peuples anciens, ils sont le seul qui ait conservé les monuments primitifs de sa religion, quoiqu'ils fussent pleins de témoignages de leur infidélité. » — « Il n'est aucun peuple sur la surface de la terre, dit un savant, dont on puisse fixer le commencement de la population, de mémoire d'homme, abstraction faite de toute origine romanesque dont chaque peuple remplit le premier chapitre de ses annales : si l'on voulait s'arrêter aux fables nationales, tout serait expliqué; si l'on s'arrête aux documents incontestables de l'histoire, rien n'est expliqué (*c*). »

(152) La preuve tirée des prophéties a toujours été le langage des chrétiens. Il ne faut que suivre les traces de la tradition pour le reconnaître. Un moment de comparaison entre les génies sublimes qui ont soutenu, expliqué les prophéties, et ceux qui ont cherché à les attaquer ou les altérer, suffira pour se décider : quelques objections réchauffées, empruntées des ennemis de la religion; quelques froides et indécentes allusions avec les oracles du paganisme, pourraient-elles affaiblir la vénération due à ces oracles sacrés : « L'Eglise est née de ces principes, disait Bossuet, elle a été bâtie sur ce fondement, elle s'est conservée par la même voie, tout est plein dans l'antiquité, je ne dis pas de passages, mais de traités faits exprès pour soutenir la preuve des prophéties invincible et démonstrative (*Déf. de la trad.*, t. I, c. 29). » Saint Justin, appuyé de ce témoignage comme sur une base solide, admet même l'explication des rabbins, mais comme un témoignage de plus contre les juifs. Μετὰ ἀποδείξεως καὶ συνκαθέσεως (*d*)

« Tant s'en faut qu'on doive affaiblir la force des prophéties, disait le même Bossuet, qu'au contraire il faut les considérer comme la partie la plus essentielle et la plus solide de la preuve des chrétiens; renoncer à la force de cette preuve, ajoutait-il, c'est renoncer à l'esprit que toute l'Eglise a reçu dès son origine, de Jésus-Christ et de ses disciples. » L'erreur de Grotius, disciple en cela d'Episcopius, et chef de quelques critiques modernes, est amplement réfuté par Bossuet. Croire que l'inspiration des prophètes est une des fins que Dieu s'est proposées, ce n'est pas se rendre coupable de présomption, dit un illustre prélat de nos jours. Il manifeste chacun de ses attributs par des opérations qui lui sont conformes... Mais parmi ces admirables effets, quel autre plus capable que la prophétie de prouver la divinité d'une révélation? Les difficultés que l'on oppose contre l'infaillibilité de la prescience divine s'évanouissent aisément par les seules lumières de la raison. Je serais volontiers persuadé d'ailleurs, avec d'illustres auteurs, que les types, les allégories, même les plus respectables, sont plus propres à l'édification des fidèles qu'à la conviction des ennemis du christianisme.

On peut consulter sur les prophéties en général, l'inspiration, le style, la conduite, la justification des prophètes, le développement des principales prophéties, leur accomplissement, des écrits solides et lumineux (*e*).

(*a*) *Disc. sur l'Hist. univers.*
(*b*) *Hist. univers.*, tom. I, pag. 429.
(*c*) *Recherches sur les Américains*, tom. I, p. 81.
(*d*) *Dial. adv. Triph.*
(*e*) Voyez l'éloquent ouvrage de l'évêque du Puy. *L'incrédulité convaincue par les prophét.*, 1759, p. 14; *Discours prélimin.* Voyez aussi l'*Usage et les fins de la proph.*, par Sherlock. Amsterdam, 1729; et Bergier, *Déisme réfuté par lui-même*, part. I, p. 158; et *Apol. de la Relig.*, tom I, chap. 6.

dès l'origine du monde, annoncés avec une précision qui bannissait toute ambiguité, continués sans interruption pendant deux mille ans, multipliés et éclaircis à mesure que l'événement approchait, cessant tout à coup lorsqu'ils n'étaient plus nécessaires; nous les retrouverons dans des monuments inaltérables, faisant partie tout à la fois et de la religion et du gouvernement politique, et par ce double titre à couvert de toute altération : conservés même entre les mains de deux peuples ennemis, également attentifs à ne rien changer, dès lors plus dignes de notre confiance, et par la majesté incomparable des objets, et par la notoriété publique de leur conservation. Nous les retrouverons entre les mains d'une nation appliquée jusqu'au scrupule à conserver l'intégrité de ce dépôt. Nous les produisons revêtus de témoignages en tout genre, et distingués du mensonge par des caractères évidents de vérité, tels que peut exiger dans des faits, soit ordinaires, soit surnaturels, la prévoyance la plus sévère. Témoignages encore plus puissants sur nos esprits, lorsque nous les considérons revêtus de ces caractères que la révélation nous présente, cette simplicité de style, cette sainteté de morale, cet esprit de piété, ce souffle de la vertu qui anime tout, ce sentiment qui pénètre l'âme et nous annonce la parole de Dieu. Enfin, pour concilier la vénération de ceux à qui les préjugés seuls auraient pu rendre suspects ces livres saints, il ne faut, ce me semble, que leur en conseiller la lecture, et les abandonner à l'impression qui en reste.

Elle sera plus forte encore, cette impression salutaire, si l'on fait attention à l'héroïsme de la sainteté, à l'éclat des merveilles sur lesquelles cette révélation est établie : et pourquoi s'étonnerait-on de voir le berceau de cette révélation illustré par des prodiges (153)? Pourquoi ne dirions-nous pas que l'Etre suprême, pour confirmer et éterniser la certitude de cette révélation, a employé la *méthode* de prodiges inimitables à tous les efforts humains? Pourquoi cette révélation serait-elle dénuée de cette marque d'une origine céleste? Pourquoi appuyée d'un côté de raisonnements, ne pourrait-elle pas l'être de l'autre sur des faits avérés? Pourquoi un miracle ne pourrait-il pas être aussi bien que tout autre fait l'objet du témoignage des hommes?

Ames chrétiennes, encore jalouses de la foi de vos pères, quelle doit être votre surprise d'entendre tous les jours les clameurs d'une prétendue philosophie (car ne confondons pas les termes) acharnée à décréditer ces

(153) A force d'employer une manœuvre infidèle de raisonner, on est presque parvenu à l'accréditer : dans les comparaisons que l'on établit de prodiges à prodiges, on omet d'exposer suffisamment les deux termes, et d'un fait pris au hasard ou choisi malignement, on en conclut au général. La ressemblance du fait énoncé n'est jamais telle qu'on puisse en rien conclure; mais on aime à se faire illusion. On affecte plus de hardiesse, on entre de là dans des comparaisons odieuses, indécentes, et l'on s'accoutume à un langage sacrilège. Non, la preuve dont vous triomphez, ou plutôt dont vous vous jouez, n'est point la nôtre : ce n'est point là l'argument des chrétiens; je réclame et contre le fond et contre votre méthode de raisonner. Et tout homme sensé ne se décidera que par les moins comparés dans le détail et dans la totalité.

1° Tout miracle est impossible, dit-on, inutile, contraire à l'ordre *immuable des choses*. C'est plutôt fait, et cela est bientôt dit. Répondons en bref à chaque article. Tout miracle est impossible. Ce n'est là au fond qu'un préjugé. L'évidence du fait doit l'emporter sur l'opinion contraire. S'il a existé, il est possible. Mon jugement et mes yeux me serviront chacun à leur manière; mon jugement décidera la possibilité du fait, mes yeux en prouveront la réalité. Or, si mes yeux peuvent bien m'assurer qu'un homme que je vois vivant n'est pas mort, pourquoi mes yeux ne m'assureraient-ils pas qu'un homme, après qu'il a été mort, est encore agissant? Et pourquoi mon jugement alors ne doit-il pas changer et me décider?

2° Les miracles, dit-on, sont inutiles. Mais pourquoi les juger tels? Parce que la religion, ajoute-t-on, doit se prouver par des raisonnements. Sans doute la religion doit se prouver par des raisonnements, mais n'admet-elle que cette preuve, et cette exclusion serait-elle juste? Parce que la religion doit se prouver par des raisonnements à ceux qui en sont capables, dira-t-on qu'elle ne peut pas se prouver par d'autres moyens? Elle est également appuyée sur des faits, sur des prodiges, et ne peut-elle être établie sur la conviction qu'opère sur les esprits et sur les cœurs l'éclat des merveilles? Ces deux caractères réunis contribuent à son éclat. Donc des faits ou des miracles qui manifestent cette religion ne sont rien moins qu'inutiles.

« Si, pour se faire connaître dans le temps que la plupart des hommes l'avaient oublié, il (Dieu) a fait des miracles étonnants et a forcé la nature à sortir des lois les plus constantes, il a continué par là à lui montrer qu'il en était le maître absolu, et que sa volonté est le seul lien qui entretient l'ordre du monde (*a*).

3° Les miracles sont peu vraisemblables. Oui, dans l'ordre des choses humaines et naturelles, considérés seuls, détachés de leurs causes et de leurs suites, comme étant faits en un mot à propos de rien; mais considérés avec tout le plan de la religion, ils deviennent non-seulement probables, mais nécessaires. Vous dites que le merveilleux de l'Evangile est peu vraisemblable. Eh bien! ôtons ce merveilleux. Je demande si l'établissement du christianisme vous en paraîtra un événement plus naturel et plus dans l'ordre commun. Vous ne trouvez pas de cause proportionnée à un si grand effet; c'est un phénomène inconcevable en histoire; mais admettons ce merveilleux que l'on voulait écarter, voilà l'énigme qui s'explique.

4° L'ignorance, dit-on, peut adopter comme miracle ce qui ne l'est pas. Toute la question se réduit à ceci : Avons-nous une règle sûre pour connaître ce qui surpasse les forces de la nature d'avec ce qui ne les surpasse point? On répond que la raison et l'expérience nous instruisent assez des forces de la nature; qu'il est, pour discerner les vrais miracles, des principes sûrs, reconnus, avoués; que de faux prodiges inventés par le mensonge et adoptés par l'erreur prouvent même qu'il y en a de vrais, puisque le vrai est l'exclusion du faux.

(*a*) Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univers.*

prodiges de la main du Très-Haut, à les représenter aux yeux de la simplicité et de l'ignorance, comme inutiles, comme impossibles même, comme contraires aux lois immuables de la nature, comme l'ouvrage souvent de l'art et de l'imposture, de la magie même ; comme une preuve commune aux autres religions, et peu concluante en faveur de la révélation chrétienne.

Que votre foi ne s'alarme point : que ces clameurs ne vous fassent point méconnaître le doigt de Dieu où il est visiblement marqué : que ces comparaisons entre ces prodiges et les fables de l'antiquité, ces peintures affectées de la faiblesse de nos jugements, ces déclamations contre nos livres saints, ne nous fassent point renoncer au droit de reconnaître, à l'espérance de demander, d'obtenir des miracles, quand ils peuvent contribuer à manifester la puissance de Dieu, à étendre son culte, à augmenter sa gloire, à honorer ses serviteurs, à éclairer les hommes.

Examinons-les, ces miracles, avec les yeux de la raison éclairée : voyons-les attestés par des témoins dignes de mériter notre confiance : supérieurs aux efforts de l'art et du mensonge, victorieux du temps et des siècles ; voyons les peuples éclairés, convaincus par l'éclat de ces merveilles ; les martyrs donner leur sang pour en attester la certitude ; voyons la liaison nécessaire entre ces prodiges et les autres événements, le caractère de vérité partout répandu, la simplicité des circonstances qui les accompagnent, la publicité qui les montre, la différence glorieuse qui les caractérise. Voyons les obstacles à vaincre pour établir la foi de ces prodiges : l'ignorance à éclairer, l'empire du préjugé, le règne de la superstition à détruire. Embrassons d'un coup d'œil tout le plan d'une révélation divine, et dès lors nous reconnaîtrons aisément la nécessité de ces prodiges qui parlent à nos yeux ; et dès lors nous dirons que la puissance divine ne peut se manifester d'une manière plus digne, et que toutes nos répugnances doivent se briser contre ce spectacle de la Divinité ainsi manifestée. Hé ! ne puis-je pas vous dire ici avec le Sage : Donnez à la puissance suprême de pouvoir opérer quelque chose que vous ne puissiez comprendre : *Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris..... Non est tibi necessarium ea quæ abscondita sunt videre oculis tuis.* (*Eccli*, III, 22,23.)

Sans doute il s'est répandu dans la suite des miracles qui ne sont pas également assurés. Que fait cet aveu à la certitude incontestable de ceux que nous produisons ? La vérité a des traits qui ne se copient point. On peut l'obscurcir pour un temps, son triomphe en est plus assuré. Quelques faux miracles, adoptés même trop légèrement si l'on veut, peuvent-ils se tourner en preuve contre ceux de nos livres saints mis pour ainsi dire sur des titres incontestables ?

Mais, il est tant de nations sur la terre, à qui ces vérités sont entièrement inconnues, il est tant d'hommes même parmi nous, à qui ces discussions sont absolument étrangères et impossibles... O justice d'un Dieu! je me prosterne ici devant votre sanctuaire. Il ne m'est pas donné d'y pénétrer : l'obscurité qui l'entoure humilie mon orgueil, mais ne ralentit pas ma confiance. Viendra le temps où le voile sera déchiré. *O profondeur des jugements de Dieu !* dois-je m'écrier ici, comme l'apôtre Paul écrivait à l'Eglise chrétienne établie à Rome (*Rom.*, XI, 33,34), *que ses desseins sont impénétrables à la faiblesse de nos lumières ! Quel est l'homme qui soit jamais entré dans le sanctuaire de ses conseils?.. Vase d'argile est-ce à toi d'interroger l'auteur de ton existence?* (*Isa.*, XLV, 9; *Rom.* IX, 20.) La raison te dit que le meilleur des pères ne peut refuser à ses enfants les moyens de le connaître : l'oracle plus sûr de la foi t'annonce que, *la volonté de l'Etre suprême est que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité* (*1Tim.*, II, 4); *adore et crains Noli altum sapere, sed time* (*Rom.*, XI, 20.); marche avec fidélité et constance sur les traces et selon les degrés de la lumière qui t'est donnée. Vois la nature en silence attendre que *le soleil de justice se lève sur les nations assises à l'ombre de la mort* (*Malach.*, IV, 2); *élève tes regards jusqu'à la bonté et la sévérité de Dieu, et ne les sépare pas : Vide bonitatem et severitatem Dei.* (*Rom.* XI, 22.) *Souviens-toi que celui qui sauve et qui punit comme il lui plaît est incapable d'acception de personnes ; que sous un Dieu juste, nul ne sera puni s'il n'a mérité de l'être ; qu'il est dans les trésors de sa puissance des ressorts de sa providence réservés à sa bonté; que ses dons sont toujours les effets d'une bienveillance purement gratuite, et ses châtiments ceux d'une justice immuable* (*Rom.*, II, IX, XI, *passim*, *et alib.*) (154) : voilà ce qu'enseigne à tous la révélation dès l'entrée de son sanctuaire. Mais vous, vrais enfants de Jacob, retenus encore dans les déserts de votre pèlerinage ici-bas, vous, peut-être encore flottants entre Jérusalem et Samarie, vous, dont les faibles regards *ne voyant les tentes d'Israël que d'un côté, ne peuvent découvrir toute la convenance et la proportion qui unit la partie avec le tout* (155), rassurez-vous; levez seulement les yeux vers la montagne sainte : c'est de là que la splendeur se répand sur toute la terre. De ce centre *unique* de lumière tout est éclairé, disait dans le siècle dernier l'oracle de l'Eglise gallicane. Il est un ministère indéfectible et toujours subsistant, distingué par un caractère d'autorité visible à tous, et qui ne convient à nul autre ; autorité émanée du ciel, et respectée sur la terre ; plus heureuse de la puis-

(154) De suo bonus, de nostro justus. (Aug.)

(155) Bossuet, *Sermon de l'unité de l'Eglise.*

sance qu'elle tient de la main seule de la religion, que de toute la force des âmes, disait un Père dans un cantique de paix (156). Oracle de la vérité éternelle qu'elle annonce, qui parle avec l'empire que lui donne, non la puissance tyrannique des hommes, mais la divinité de son origine (157). Autorité sacrée qui élève sa voix au milieu des temples de la piété, cette voix simple et touchante, que les enfants fidèles reconnaissent au milieu des clameurs de la révolte, cette voix puissante, supérieure aux bruits sourds de l'indocilité, et victorieuse des cris de l'orgueil. C'est à l'autorité ainsi caractérisée qu'il appartient de nous instruire et de nous guider. Avec ce secours, nul besoin de recherches, souvent aussi impossibles que vaines et inquiétantes. Elle parle et elle se fait reconnaître; elle commande, et elle est obéie. C'est elle qui montre à tout fidèle la route qu'il doit suivre, et celle qu'il doit éviter. C'est d'elle que nous recevons le dépôt de la tradition qui lui a été confié. A l'aide de ce fil mystérieux, nous remontons jusqu'à son origine céleste, et nous descendons d'âge en âge, satisfaits de rencontrer partout la même doctrine et la même fidélité. C'est à l'ombre de ce tribunal sacré que Tertullien disait, et que tout fidèle peut dire après lui : « Nous avons droit de nous glorifier de la vérité, parce que nous l'avons reçue d'un Maître parfait, qui nous l'a enseignée et que nous en conservons le dépôt sous les yeux d'un juge qui connaît tout. Les temps sont changés, mais la vérité ne change pas : ce que nos Pères ont cru ce qu'ils ont vu, nous vous l'annonçons. C'est la même autorité qui parle, la même doctrine qui est enseignée, non pas si vous le voulez, revêtue de la même splendeur, mais appuyée sur la même véracité : plus éloignée de sa source, également pure et certaine; plus respectée peut-être alors, mais également digne aujourd'hui de nos hommages. »

O bienfait inestimable pour le genre humain! Pourquoi donc n'est-il pas universel? Ici je m'arrête (158)... Etre des êtres, m'écriai-je, souffre que j'élève ici mes esprits jusqu'à toi. Tous les hommes sont tes enfants; tous réclament ces témoignages de ta bonté paternelle : tu n'es pas un Dieu partial, ni borné dans tes faveurs. Heureux sans doute ceux que tu daignes éclairer de cette lumière bienfaisante! Plus de faveurs exige plus de reconnaissance; mais l'inégalité de tes dons ne doit pas révolter notre faible intelligence; si l'équité de tes jugements paraît voilée à nos yeux, elle n'est pas moins certaine (159). Je vois tous les hommes répandus sur la terre par ta puissance et ta bonté, comblés de tes bienfaits, libres dans leurs hommages; mais la plupart égarés dans de folles erreurs, plongés dans une ignorance entière de tout ce que tu daignes révéler à d'autres enfants chéris. Désolé à cet aspect, je me demande : Puisque la foi aux vérités révélées est nécessaire, pourquoi cette révélation n'a-t-elle pas été annoncée, conservée, adoptée par le monde entier? Pourquoi les avantages qu'elle produit ne sont-ils pas plus rapides et plus répandus? Pourquoi cet ouvrage annoncé comme divin, se fait-il par une succession

(156) Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundi, quidquid non possidet armis,
Religione tenet.

(PROSPER, *carm. De ingrat.*)

(157) Non tanquam ex hominum concentibus strepit, sed tanquam ex Dei oraculis tonat. (AUG.)

(158) Pourquoi la révélation n'est-elle pas universelle? On peut dire d'abord que la révélation a été plus générale qu'on n'affecte de le dire. Tous les siècles offrent des monuments de cette révélation toujours subsistante et toujours conservée au milieu des ténèbres du paganisme qui se répandaient successivement sur la terre. La loi naturelle gravée dans le cœur de tous les hommes; la voix de la raison, dit un Père, assez claire, assez forte pour les instruire; celle des sages et des législateurs que Dieu semblait inspirer lui-même (*a*). Autant de secours qui la montraient, l'enseignaient et marchaient devant elle. Si les passions humaines ont franchi cet obstacle; si les crimes des hommes ont anéanti ces lumières; si, pour me servir des expressions de Lactance (*b*), le genre humain *a été tourmenté* par de grandes et de perpétuelles erreurs; si Dieu n'a voulu dispenser ses bienfaits que selon les conseils d'une sagesse impénétrable; s'il a voulu punir des hommes coupables, qui abusaient de leur liberté, que doit répondre notre curiosité? Adorer les traits de cette révélation où ils se découvrent, les regretter où elle ne les aperçoit pas. Lorsqu'on se permet de plus amples réflexions sur cet objet, on trouve, ainsi que le dit Burnet (*c*), que, « se demander pourquoi Dieu ne donna pas d'abord à la révélation toute sa perfection, c'est comme si l'on se demandait : Pourquoi Dieu fait-il des promesses, et ne donne-t-il pas les choses au lieu de les promettre? Pourquoi fait-il prédire les choses qui sont à venir, au lieu d'accomplir sur-le-champ sa prédiction? Pourquoi y a-t-il une succession dans les choses créées? Pourquoi y a-t-il des causes et des effets? Ne peut-on pas dire que Dieu, dans l'ordre de la grâce, suit l'ordre qu'il s'est prescrit dans la nature, où tout se développe par degrés? » A ces réflexions générales, une méditation plus réfléchie en ajoute aisément d'autres. Par exemple, qu'un développement successif de faits, de vérités importantes, une manifestation de l'empire de la Providence sur tout l'univers, une longue suite d'événements enchaînés les uns aux autres, devaient servir de base à cette révélation; que le genre humain, plus tourmenté par ses vices, devait mieux sentir les besoins d'une révélation divine; que les délais de ce bienfait ne nuisaient aucunement aux opérations de la grâce, puisque la vertu et le mérite du grand sacrifice qui devait mettre le sceau à toutes ces merveilles, devait s'étendre sur tous les siècles passés et à venir.

(159) Occulta Dei judicia sunt, non incerta. (AUG.)

(*a*) Quicunque secundum illos sapuit et vixit, non secundum homines, sed secundum Deum, qui per illos locutus est, sapuit et vixit. (AUG., *De civitate Dei*, l. XVIII, c. 41.

(*b*) LACT., l. V, c. 7.

(*c*) Voy. *Défense de la Relig. de la fond. de M. Boule*, par BURNET. A la Haye, 1712.

d'années et de siècles? Pourquoi depuis tant de révolutions, n'est-il pas consommé? Enfin, pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas chrétiens, et pourquoi tous les chrétiens ne sont-ils pas des saints?...

Mystères sur lesquels avec l'Apôtre nous devons nous écrier : O profondeurs! Mais mystères dont l'obscurité ne doit nullement ralentir notre foi. Pourquoi? parce qu'aux caractères évidents de cette révélation, et suffisants pour nous convaincre, Dieu ne doit pas joindre la manifestation des mystères de sa grâce et des ressorts de sa providence; parce que cette révélation doit être nécessairement un composé de mystères supérieurs à notre raison; parce que les objets plus ou moins lumineux, plus ou moins mystères, si je puis m'exprimer ainsi, mais également fondés sur la parole de Dieu, doivent également produire dans moi cet acte surnaturel et divin : Je crois, parce que Dieu a parlé.

En effet, à un homme sans préjugés et sans intérêt de ne pas croire, je lui peins les avantages de cette révélation : avec lui je me transporte dans les jours lumineux du premier enseignement de l'Eglise, j'y vois la crédibilité de nos mystères les plus obscurs se produire par des miracles éclatants, et multipliés, par des martyres publics et sans nombre, par des prophéties certainement annoncées et certainement accomplies; par la victoire de la simplicité, de la faiblesse, sur la puissance de l'idolâtrie et la fureur de la persécution, par le changement des hommes les plus éclairés, par la perfection des mœurs et le règne des vertus.

Je fais plus : à cet homme sensé et raisonnable, sans connaissances et sans lumières, si vous le voulez, mais disposé de bonne foi à chercher la vérité, avide de savoir si ce Dieu qu'il adore, s'est fait connaître aux hommes, ainsi qu'on le lui annonce, je lui fais l'exposition simple de tout ce qui a précédé, caractérisé l'histoire de cette révélation; je ne lui dissimule pas qu'elle contient des vérités obscurément connues, mais j'ajoute que ces vérités sont appuyées sur toutes les preuves dont elles sont susceptibles; qu'elles sont accompagnées d'une évidence morale, convenue entre les hommes et portée au suprême degré. Mais je lui dis que, depuis dix-sept siècles, il règne dans le monde une religion qui est la suite, le sceau de cette révélation: dont les disciples, gens sages, éclairés, attentifs, font profession de croire, sur la parole connue d'un Dieu, des mystères inconcevables, il est vrai, et néanmoins l'objet de leur soumission; que ces mêmes hommes appelés *Chrétiens*, astreints volontairement à la morale la plus pure et la plus gênante, sont, à l'exemple de leur maître, obéissants jusqu'au sacrifice de leur vie; j'ajoute que cette religion composée de mystères, mais fondée sur les prodiges et la résurrection de leur fondateur, annoncée par des hommes pauvres, sans lettres, sans connaissances, adoptée par les sages comme par les simples, s'étend dans toutes les parties de l'univers; à mesure qu'elle y est annoncée, qu'elle y a triomphé des plus violentes persécutions, qu'elle y a vaincu les raisonnements les plus spécieux, qu'elle y a surmonté les préjugés les plus forts, qu'elle y a renversé le sanctuaire des idoles, qu'elle a mis fin à la loi de Moïse; que parmi ses partisans de tout âge, de tout sexe, de toute condition, elle enfante encore tous les jours les vertus les plus pures, portées jusqu'à l'héroïsme; qu'à la pratique de ces vertus, à l'interdiction de tous les vices, elle présente de la part du Maître qu'elle fait adorer, des craintes, des espérances, des motifs de soumission, de consolation, de gratitude, d'amour; des vues, des promesses anticipées d'une éternité, bien supérieures à tout ce que peut offrir la vie présente.

Je me représente un homme fidèle à la lumière qui l'éclaire, dans le silence des passions; la vérité est devant lui : l'éclat de cette révélation l'environne, l'incrédulité frémit à ses côtés, le calme règne dans son âme. Une autorité vénérable pour lui le conduit sur les vestiges de cette révélation. Elle ne lui dissimule pas qu'il est dans cette route quelques nuages au-dessus de sa tête, mais trop faibles pour obscurcir la lumière qui éclate d'une manière sensible. Elle lui remet la chaîne d'une tradition non interrompue. Elle lui montre le dépôt de cette révélation conservé par un peuple privilégié parmi les ruines des empires et les débris des nations. Elle se repose avec lui au milieu des monuments qui attestent la conservation de ce dépôt. Elle lui rappelle tout ce qui peut rendre ces monuments sacrés et vénérables. Elle porte devant lui le flambeau dans les obscurités saintes de ces lieux révérés. Elle fait parler le sang de tant de victimes immolées pour soutenir ces vérités. Elle l'enflamme par la vivacité de ses espérances. Elle l'enchaîne par ses vertus, elle le soutient dans le temps, et déjà lui fait saisir l'éternité.

A ce tableau fidèle, présenté à l'heureuse simplicité d'un homme sage, je l'entends s'écrier : S'il est une religion sur la terre, comme je n'en puis douter, ce doit être celle qui réunit tous ces avantages.

Mais s'ils sont tels, ces avantages, comment le triomphe de cette religion peut-il n'être pas certain? Comment trouve-t-elle donc des ennemis si opiniâtres et si constants?... C'est qu'en matière de religion, tout dépend du motif qui attache; c'est que si les vérités révélées révoltent l'esprit, encore plus les maximes qu'elle enseigne sont gênantes pour le cœur; c'est qu'on apporte à tout examen une infidélité commencée; c'est qu'en se permettant d'examiner, on détourne les yeux des vérités qui blessent; c'est qu'on saisit avec avidité des difficultés qui promettent le calme du cœur; c'est qu'on est trompé parce qu'on désire l'être; c'est que la révélation et ses mystères ne seront jamais des objets croyables,

quand on les envisage avec une opposition secrète à la foi.

Pour justifier cette opposition, on souhaiterait une révélation dégagée de toute obscurité : on affecte, par un effort qu'on sait bien devoir être inutile, de lever le voile qui cache les mystères ; on voudrait voir renouveler la scène brillante des miracles, découvrir les ressorts de la Providence, déchirer le voile étendu sur le cœur des hommes ; on essaye de changer les manifestations du Seigneur en prodiges purement naturels ; toujours imprudents dans nos vœux, notre imagination se repaît d'une vaine science qui nous est interdite.

Oublions un moment que nous marchons ici-bas sous l'étendard de la foi : *Ut per fidem, non per aspectum ambulantes* (II *Cor.*, V, 7); que cette obscurité est nécessaire au mérite de cette foi, favorable même à l'union des sociétés humaines. Omettons ici les avantages que nous pourrions citer en faveur de notre siècle sur celui des apôtres ; disons seulement : Quand elle serait accordée à nos désirs, cette révélation, nouvelle et plus lumineuse, serait-elle plus efficace sur nos esprits? Une autre manifestation pourrait-elle offrir à la docilité des hommes des motifs plus forts que ceux que la révélation présente propose ? Les mêmes intérêts ne se réveilleraient-ils pas? Les mêmes passions ne parleraient-elles pas? Les prodiges devenus plus communs deviendraient moins frappants, moins utiles à la religion ; ils ne répondraient pas à leur destination naturelle : les yeux, accoutumés à ce spectacle ordinaire, cesseraient de les regarder comme des traits de la toute-puissance divine. Et que deviendrait l'histoire de la révélation, si chaque génération avait le droit d'exiger de nouveaux prodiges pour déterminer son hommage ?

Consultons les faits : les hommes ne sont-ils pas ce qu'ils ont été dans tous les temps ? Lorsque cette révélation éclatait de la manière la plus lumineuse par le concours réuni de tant de prodiges, elle n'a pu soumettre l'indocilité des esprits : par quel privilége trouverait-elle aujourd'hui plus de soumission ? Et si de nos jours tout le spectacle de la révélation chrétienne, revêtu de toute la pompe des siècles, accompagné de toutes les preuves de vérité, ne peut triompher de notre obstination, ne peut-on pas nous dire comme disait Abraham : Un mort sorti du tombeau ne nous persuaderait pas? Eh ! que pourrait-il nous dire en effet de plus fort que ce qui est contenu dans nos livres sacrés? Et pourquoi l'oracle de ces livres saints serait-il moins puissant, moins terrible que la voix d'un mort sorti du tombeau ? Lazare, échappé des ombres de la mort, pouvait avoir porté ceux qui l'écoutaient à un repentir salutaire ; mais Lazare ressuscité ne changeait rien à la nécessité de se repentir et de croire ; ils ont Moïse et les prophètes, disait Abraham, qu'ils les écoutent. Si les Juifs, objets de ces reproches, étaient inexcusables sous la majesté de la loi, que serons-nous sous l'empire de l'Evangile et de la grâce? Et n'est-ce pas à nous, qui n'écoutons ni Moïse, ni les prophètes, que l'on peut dire qu'un mort sorti du tombeau ne nous toucherait pas?

Ah ! que l'on ne nous reproche pas de calomnier notre siècle : espérons tout de la vérité toute-puissante. Assez et trop longtemps les efforts de l'impiété se sont opposés à ses heureux succès. Le temps est peut-être venu où cette religion sainte doit enfin reprendre son empire. Ce ne sont ici que les vœux d'un citoyen obscur, qui ose lever ses mains pour empêcher la chute de l'arche sainte.

Pourquoi le triomphe de sa gloire et de sa stabilité ne serait-il pas réservé à vos efforts, ô vous ! esprits sublimes, qui éclairez notre siècle? Il paraîtra plus beau, lorsqu'il sera embelli par le génie. L'œil jaloux de la médiocrité vous envisage avec un dépit secret : une injuste prévention ose confondre le nom de philosophe avec le nom des ennemis de la religion : vengez sa gloire en soutenant la vôtre ; c'est à vous de combattre ce blasphème contre les talents, et de nous convaincre que la vraie philosophie ne cherche que la vérité et n'aime que la vertu. Dieu puissant, soutiens ton ouvrage ; toi seul peux le conserver. Eteins dans les cœurs le désir sacrilége de résister aux effets de ta bienfaisance. Donne-nous cette docilité d'enfants qui doit faire auprès de toi le mérite de notre soumission : qu'on n'entende plus des hommes, nés dans le sein de cette révélation, abuser contre elle-même des lumières dont elle les a éclairés : qu'on ne les entende plus blasphémer ce qu'ils veulent ignorer, et enseigner aux hommes à justifier leurs crimes. Puissent les esprits et les cœurs se réunir sous le joug salutaire de la religion, et puissent ces vœux que nous t'adressons en ce jour, servir de prière expiatoire pour les triomphes de l'incrédulité trop longtemps applaudie !

XIII. ELOGE

DE MARIE-THÉRÈSE, IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE, REINE DE HONGRIE.

Rendons aujourd'hui à la louange ce qui lui est dû ; elle est l'aliment et le fruit de la gloire : c'est un hommage légitime au mérite supérieur, aux talents distingués ; c'est la voix de la renommée, c'est celle de la liberté, c'est celle des maisons et des siècles, que nulle autorité ne peut commander, ni altérer.

Si la louange a été trop souvent déshonorée par les abus, elle reprend tout son éclat lorsqu'elle est le langage de la vérité.

C'est votre triomphe, ô vérité sainte, que cet éloge qu'on va lire ; l'autorité ne l'a point commandé, l'usage ne l'a point dicté, la flatterie n'en a point chargé les tableaux.

Ce serait, ce semble, à un orateur né dans le sein de l'empire germanique, dans ce pays où tant de titres, de rangs, de souverainetés, forcent l'âme de mettre plus

de prix aux représentations de la grandeur, à louer une princesse, l'honneur du trône impérial ; déjà elle a reçu dans les ombres de son tombeau le tribut de l'éloquence, du génie et du sentiment ; mais, après des édifices élevés par des mains habiles, on verra peut-être avec plaisir quelques débris de ces colonnes, échappés aux recherches des maîtres de l'art, et ramassés par une main étrangère et française : rien ne peut être indifférent dans un règne qui forme époque dans les annales de l'empire ; et tous les états, tous les rangs, tous les pays y trouveront toujours le modèle des talents et des vertus.

« O vous, puis-je dire après un philosophe ancien, vous qui marchez dans la même carrière, si le mensonge se mêle à mes paroles, élevez votre voix contre moi, chassez-moi du sanctuaire de la sagesse, ne permettez pas à celui qui l'outrage de prétendre en donner des leçons. »

Conviendrait-il à un orateur qui a vieilli dans cette carrière, qui a parlé devant les rois, aujourd'hui que le plus humain de tous est assis sur le trône, de mendier par importunité des faveurs qui cesseraient désormais de lui être utiles ?

En parcourant d'un coup d'œil rapide cette suite d'événements, d'exploits, qui ont rempli les jours de Marie-Thérèse, l'éclat de ses talents paraîtra s'augmenter par celui de ses disgrâces et de ses succès ; en voyant tout le bien quelle a fait, on admirera ce qu'une plus longue carrière faisait espérer. Ces deux traits principaux suffisent pour composer le tableau que j'offre au public : le courage soutenu par les talents, la sensibilité couronnée par la bienfaisance.

PREMIÈRE PARTIE.

Il semble que la nature, si diversifiée dans ses bienfaits, choisisse, pour donner au monde de ces personnages qui l'étonnent, des époques également remarquables. Il était écoulé ce siècle de Louis XIV, si renommé par ses conquêtes, par ses malheurs, Colbert et les arts ; un enfant roi montait sur le trône de la France, ce trône qui, depuis cinquante ans, avait brillé d'un si grand éclat. L'aigle de l'empire, si longtemps arrêté dans son vol, venait de déployer ses ailes, de couvrir un royaume voisin et opprimé : l'union tant redoutée de la France et de l'Espagne venait d'être rompue : les drapeaux mêmes de Philippe V favorisaient les différentes factions dont l'Europe était déchirée. Une nouvelle puissance dans le Nord se préparait à jouer un grand rôle sur le théâtre du monde. La Savoie annonçait un grand spectacle à l'univers, dans un prince qui sut quitter une couronne qu'il avait portée le premier de sa maison, qu'il jugea d'abord trop pesante pour son âge, et ensuite trop facile à reprendre : et ce spectacle nouveau, ce siècle en devait montrer l'exemple dans quelques princes. Tout était tranquille depuis le nord jusqu'au midi ; à l'ombre de cette paix croissait à Vienne Marie-Thérèse-Emilie-Walpurge-Amélie-Christine d'Autriche, et la nature entière dans ce repos général, semble dire, en la donnant à l'Europe : *Voilà la reine.*

Le sceptre de Rodolphe (160), déposé dans les mains de ce prince par une nation libre et guerrière, conservé par la valeur des princes, ses successeurs, embelli de plusieurs couronnes, que la main libérale de différentes puissances de l'empire avait aimé à y attacher, décoré d'un nouveau titre au xve siècle, par l'empereur Maximilien, transporté au xvie siècle dans la maison d'Autriche, et laissant disparaître alors le nom de Halsbourg, est remis, après huit siècles de gloire et de bonheur, entre les mains d'une princesse âgée de dix-sept ans.

Qu'attendez-vous de la fille de Charles VI, unique héritière de tant de vastes Etats, depuis l'Elbe jusqu'au Danube, réunis sous sa domination ? Et comment cette couronne, précieux héritage de tant d'ancêtres, est-elle entrevue par une princesse à peine sortie de l'enfance ? Avec cet empressement que l'âge pourrait inspirer et excuser ? Avec le désir d'un commandement absolu que la naissance et la dignité viennent lui offrir ? Non : mais avec cette tranquillité d'âme accoutumée à la grandeur ; avec cette supériorité de raison que des réflexions profondes ont déjà mûrie ; avec un désir marqué de soutenir ses droits et ceux de ses peuples ; avec une modestie noble qui prévoit le fardeau de la puissance et se prépare à le porter.

Elle repose à peine sur sa tête, cette couronne de ses aïeux, que l'Europe alarmée se réunit pour la lui enlever : tout concourait alors pour favoriser l'opinion commune. L'équilibre de l'Europe, ce vieux système si puissant encore ; de vastes Etats abandonnés, incertains à qui ils vont obéir, la rivalité des puissances, la jeunesse d'une princesse sans troupes, sans expérience, sans trésor, ce qui est le nerf de la guerre ; l'ambition des différentes puissances, jalouses de s'enrichir de ses dépouilles ; que de motifs pour craindre ! Un prince trop voisin, trop généreux en promesses éblouissantes, heureux dans ses guerres et dans ses traités, facile à se plier aux circonstances, oubliant que c'est à la maison d'Autriche qu'il doit sa couronne, est déjà au milieu de la Silésie. Les ennemis de Marie-Thérèse se multiplient ; l'exemple de ce roi vainqueur et oppresseur les enhardit ; les forces combinées de la France, de l'Allemagne, de la Savoie, se réunissent. Tout du nord au midi retentit de manifestes ; trop faibles barrières contre l'ambition des rois : le mouvement une fois donné se communique de proche en proche. O révolution des choses humaines ! c'est du lieu même, où devait se conclure le bonheur de la France, que la foudre éclate en ce moment : l'Europe va être embrasée. O peuples ! c'est toujours de votre sang que vous

(160) *Voyez* Ergott, *Sur l'origine de la maison de Halsbourg.*

payez les querelles des rois: quarante mille hommes d'un côté se joignent à quarante mille hommes d'un autre, traînent après eux l'horreur et la mort, emportés par le cri de la victoire et du courage, sourds à toute autre voix qu'à celle de vaincre et de combattre.

Quel va donc être le sort d'une princesse âgée de vingt-trois ans, unie à peine à un auguste époux qu'elle adore et qu'elle veut placer à ses côtés sur le même trône de ses ancêtres, avec l'applaudissement de la nation qu'elle doit gouverner; obligée de sortir de sa ville capitale qui la regrette; « persécutée par ses ennemis, ainsi qu'elle le dit elle-même; attaquée par ses plus proches parents, abandonnée de ses amis; » voyant s'éloigner d'elle cette couronne impériale, qui, depuis tant de siècles, a orné le front de ses ancêtres; voyant de plus un prince étranger paré de ce diadème, s'en couronner à ses propres yeux; arrachée des bras de son époux; occupés l'un et l'autre à s'opposer aux progrès de leurs ennemis communs; portant entre ses bras le premier gage de leur union mutuelle, cet enfant précieux, dont le sort, alors incertain, devait être un jour si glorieux!

O vous qui êtes son peuple par prédilection! braves Hongrois, vous ne la connaissez encore que de nom! Vous savez qu'elle est votre souveraine; que depuis huit siècles la maison d'Haisbourg a régné sur vous; que vous étiez heureux. Vous entendiez dire que des princes trop voisins et trop puissants avaient réuni leurs conseils, leurs forces, leurs trésors, pour vous opprimer, pour vous enlever à votre reine. Qu'elle compte sur vous, sur votre fidélité pour sa personne, pour celle de son cher fils... Vous ne vous êtes pas trompés... La voici au milieu de vous, sans autre marque de sa dignité que ses malheurs, sans autre barrière que votre amour pour elle, laissant couler les larmes que ses disgrâces lui arrachent, et que sa fierté lui défend... Jouissez de sa présence; des caresses, des sourires de cet auguste enfant qu'elle porte entre ses bras; il doit faire un jour votre bonheur. Quels durent être les sentiments de la mère, lorsqu'au milieu de vous, assemblés autour d'elle, elle entendit sortir de vos cœurs enflammés pour sa défense : *Mourons pour Marie-Thérèse notre reine!* O nom plus cher à son cœur, plus respectable pour tous les souverains, que les noms les plus pompeux donnés par l'adulation ou par la crainte!

Non, vous ne mourrez pas; vous êtes trop dignes de Marie-Thérèse et de son fils. Quel gage plus précieux peut-elle vous donner de sa reconnaissance (car ce mot n'est-il pas réciproque entre les souverains et les sujets?) que ce fils que vous demandez parmi vous? Elle vous le promet. Laissez-le croître. Le séjour d'Offen, séjour des rois ses ancêtres, sera le sien; il est déjà au milieu de vous comme le signal de la paix. Ainsi l'aurore annonce un jour serein. Déjà même ce jour luit sur vos contrées; des barrières s'élèvent au milieu de vos frontières, pour vous garantir des inondations de ce peuple ottoman, trop voisin et trop redoutable : mais vous éprouverez que le rempart le plus sûr d'un empire est le respect d'un grand nom.

Les beaux jours vont aussi renaître pour Marie-Thérèse; assurée de votre secours, son âme se déploie, s'agrandit, se fortifie. Assez grande d'elle-même pour s'étayer du conseil des sages; instruite par ses malheurs dans l'art de connaître les hommes, art plus nécessaire aux princes qu'au reste du genre humain, elle appelle auprès d'elle ces hommes supérieurs qui réunissent les talents et l'expérience; et Kevenhuller, qui sut recouvrer l'Autriche et défendre Vienne; et Konigseg, digne d'être plus heureux à Fontenoy, s'il n'eût pas eu Maurice pour rival; et Lichtenstein, qui sut imiter à la bataille de Plaisance le héros de la bataille de Fontenoy.

Dans ce sanctuaire de sa puissance, où se décide la destinée des empires et des peuples, elle consulte, elle écoute, elle honore ceux dont elle suit les avis, et n'admet pour les balancer que la franchise et la candeur. Il me semble entendre Marie-Thérèse, à la tête de son conseil, répéter ces paroles d'Alexandre le Grand : *Je vous ai donné mes avis, donnez-moi les vôtres.* O rois, quel avantage pour votre règne, quand vous appelez auprès de vous ceux que la voix publique a déjà désignés! L'homme peut-être le plus éloigné du trône est le plus digne de le soutenir.

Tout change; la couronne chancelle sur la tête de Charles VII. Munich est pris, tout l'électorat de Bavière est dévasté. Ce prince n'est plus lui-même qu'un fantôme couronné, sans crédit, sans puissance, obligé de sortir de sa capitale, où il ne rentre que pour en sortir encore. Triste destinée des rois, de ne pouvoir être plus puissants qu'en abaissant leurs égaux! Elle tombe enfin tout à coup cette couronne impériale, si longtemps disputée, enviée, si peu de temps possédée par un prince trop faible pour en supporter le poids, et trop peu connu.

La mort de Charles VII (161) semblait devoir être le signal de la paix dans toute l'Europe. C'est du pied de son trône chancelant, qu'il avait appelé le secours de la France et de la Prusse, pour s'y soutenir; mais les temps n'étaient pas encore venus où le préjugé devait s'évanouir. Il était réservé à une main plus habile de dénouer ces nœuds que la crainte et la politique avaient resserrés depuis Charles V. L'ambition donne le signal de la guerre, et toute l'Europe s'arme de nouveau contre la reine. Nouveaux périls, nouveau courage. C'est au milieu de ces orages élevés de tous côtés que Marie-Thérèse conçoit le dessein de

(161) A Munich, le 20 janvier 1745.

mettre la couronne impériale sur la tête de son époux; et elle y réussit.

Quel jour pour cette princesse que celui où elle assura de sa main cette couronne impériale sur le front de son époux et donna la première le signal d'applaudissement public! Mais il était de sa destinée que ses plus beaux jours fussent toujours couverts de quelques nuages. Hélas! pourquoi ne pouvons-nous parler ici de la gloire et des succès de Marie-Thérèse, sans retracer le souvenir de nos pertes! O princesse! vous étiez alors la terreur d'un pays dont vous deviez un jour mériter l'admiration et faire le bonheur. Une nouvelle scène de combats et de victoires s'offre aux yeux de l'Europe. Depuis quatre ans elle était inondée de sang et de carnage; la voix de la paix, ou celle de Louis étouffée par le bruit des armes : les victoires de Frédéric éblouissent l'Angleterre, et l'Angleterre s'alarme des victoires de Frédéric; le feu de la guerre languit faute d'aliments, le silence de la paix se répand sur l'Europe fatiguée; l'éclat de la couronne impériale, promise à l'époux de Marie-Thérèse, suspend toute vivacité, et le sacrifice de la Silésie lui coûte peu, pourvu qu'elle parvienne enfin elle-même à mettre cette couronne tant enviée sur la tête de son époux. Cependant ce système si vanté de l'équilibre de l'Europe, système qui a déjà coûté tant de sang à la terre, qui commence enfin à céder à celui d'une paix générale, permanente, reprend sa force, son activité. D'un côté on dévaste le Brabant pour sauver l'Italie, et de l'autre on porte le ravage en Italie pour vaincre en Allemagne; et de ce choc mutuel de la rivalité et de l'ambition des puissances ennemies on voit éclore les plus grands talents dans cet art meurtrier, qu'on appelle militaire. Le héros de Fontenoy fait trembler le Brabant, se saisit de la capitale à la vue du prince Charles de Lorraine, qui s'oppose en vain à ce torrent. L'Europe alarmée se ligue contre la France victorieuse. Pouvait-elle ne pas vaincre! Maurice commandait ses armées. L'alarme se communique à Amsterdam; le nom de stathouder est rétabli; cette dignité qui, depuis deux siècles, console et fait trembler tout à la fois ceux qui l'ont créée. Enfin, après huit années de combats livrés, de villes prises, rendues, dévastées, de milliers d'hommes égorgés, immolés, l'Europe se repose encore une fois.

Comme l'on voit dans un temps serein et dans un calme apparent, sortir tout à coup du fond des mers des tourbillons enflammés, qui forment des orages et enfantent la foudre; ainsi un feu soudain, sorti d'un coin de l'Amérique, se communique et embrase l'Europe entière. Quelques morceaux de terre à partager coûtent des flots de sang. Voilà toute la politique de l'Europe changée. Tout est en alarmes; chaque puissance se réveille, ordonne aux habitants de la terre de s'armer, de combattre, de mourir pour sa défense. La barrière trop faible d'un traité fameux entre ces puissances est renversée; la France est la première à se défendre et la première à vaincre. Un génie supérieur fait rapprocher les deux maisons d'Autriche et de Bourbon, désunies depuis deux siècles, et l'Europe étonnée est forcée d'applaudir.

Cependant la gloire des rois irrite la gloire des rois rivaux. Le trône de Marie-Thérèse, uni à celui de la France, n'en est que plus attaqué; c'est du haut de ce trône qu'elle voit déjà toute l'Allemagne couverte de neuf armées terribles; six batailles sont livrées, et le sang regorge jusque dans les Etats héréditaires.

La voilà donc encore une fois, cette fille de tant de rois, forcée d'être malgré elle une héroïne guerrière, d'employer toutes les forces de son génie, de rechercher toutes les ressources de cet art funeste à toute la terre, d'emprunter la voix de la liberté publique pour appeler le secours des cercles de l'empire; d'instruire elle-même les héros qu'elle envoie. Un roi voisin qui doit, on l'a dit, sa couronne à sa famille, donne encore le signal de la guerre à la tête de cent mille combattants. Prague va être encore inondée de sang, cette ville voit tomber sous ses murs les plus habiles généraux; elle voit de plus ce roi soldat s'efforcer, à diverses reprises, d'arracher la palme des mains de la victoire incertaine. Dix mille hommes immolés à ses pieds et noyés dans le sang ne l'arrêtent pas. Un fleuve qu'il passe d'un côté, pendant que ses troupes sont battues de l'autre, ne retarde pas sa course; ses drapeaux enlevés, quarante-cinq de ces instruments qui vomissent la mort, emportés; munitions, artillerie, autant de monuments de sa défaite. Rien ne l'arrête : Les obstacles formés par la valeur et par la nature ne font qu'irriter son courage. Enfin la victoire, longtemps balancée entre l'empire et la Prusse, se déclare pour le parti le plus juste et le plus fort, et Marie-Thérèse, victorieuse, est assez grande pour honorer de sa reconnaissance publique le héros par qui elle a vaincu. Vous fûtes loué et décoré par votre reine, ô vous! brave Daun, qui eûtes la gloire d'avoir pour rival et de vaincre ce roi si glorieux, même dans ses défaites; et vous, heureux Loudon, qui forçâtes ce roi surpris et vaincu par vous à vous louer.

Lorsque nous reportons nos regards sur le règne de Marie-Thérèse, jusqu'à ce moment où l'Europe, lasse enfin, après tant de batailles, lui permet de jouir paisiblement de l'héritage de ses pères, sans doute ce tableau a droit de nous étonner; et comment n'aurait-il pas cet effet sur nos esprits? Une jeune princesse, dès l'âge tendre, enlevée tout à coup à de vastes Etats, son berceau agité par les mouvements et les secousses des puissances rivales, un trône qui se présente attaqué de tous côtés, un père enlevé lorsqu'elle n'était qu'à la fleur de son âge, transportée elle-même au milieu de ses nouveaux Etats par l'amour qu'elle porte à ses peuples, unie à un époux

que ses vertus et ses malheurs rendent digne d'elle; mère heureuse au milieu de tant de troubles, tour à tour souveraine dominante, ou exilée des pays qui lui appartiennent, tantôt alliée, tantôt ennemie des puissances rivales, selon les révolutions, les événements qui se succèdent, se détruisent les uns les autres.

Pour régner et se soutenir ainsi l'espace de vingt-quatre ans, quels talents ne faut-il pas? Pour connaître ses droits et ses devoirs, soutenir les droits de ses ancêtres, de ses peuples et les siens, connaître les forces, prévoir les projets des puissances rivales et les déconcerter; voir d'un seul regard les rapports et les contrariétés, les obstacles et les ressources, le temps présent et le temps à venir; et ce coup d'œil, ce n'est pas l'expérience qui le donne, c'est le coup d'œil du génie et de la nature. Pour démêler les motifs, peser les forces des puissances ennemies et les arrêter, calculer les secours qu'elle peut recevoir de la générosité de ses égales, ou dédaigner ceux qui la déshonoreraient; conserver une inaction apparente au milieu de la plus grande agitation; montrer la même supériorité d'âme au milieu des succès et des disgrâces; ranimer parmi ses sujets le génie et les talents; assez grande pour leur rendre la justice qui leur est due, assez généreuse pour les récompenser; recevoir tranquillement les hommages de ses peuples parmi les troubles excités de tous côtés; faire paraître dans tous les temps un courage égal au danger; se trouver tantôt transportée par le choc des événements parmi les peuples de ses différents Etats, les connaître, en être connue, adorée; tantôt au milieu des puissances de l'Europe, divisées par la crainte seule qu'elles inspirent l'une à l'autre; vivre pendant trente-quatre années toujours armée et toujours pour se défendre, et jamais pour conquérir; soutenir toutes les fatigues de longues guerres, ne se désarmer que lorsque l'espérance de la paix le permet; refuser avec fermeté cette paix aux puissances qui la lui demandent; refuser un honneur supérieur même à celui que Louis XIV, dans toute sa splendeur, avait exigé; disputer souvent contre des rois, les réclamer pour juges, et quelquefois les vaincre par force ou par générosité; soutenir d'une main l'équilibre au dedans et de l'autre le défendre au dehors; parvenir enfin, pendant un règne orageux, à assurer la couronne impériale, symbole de la grandeur de cette ancienne Rome, l'objet de tant de désirs de rivaux couronnés, sur la tête de son époux et de son auguste fils avec l'applaudissement de toute l'Europe.

La postérité la plaindra, cette reine infortunée dans ses victoires, de la nécessité d'être armée l'espace de quarante ans pour sa gloire et celle de ses peuples; mais toujours elle verra avec admiration une princesse qui, étant la dernière à porter la couronne de Halsbourg, et la voyant confondue avec une autre plus brillante, a conservé le juste orgueil de ne pas dégénérer de ses ancêtres et de s'élever jusqu'à eux.

Ceux qui ignorent ce que peut une noble ambition sur une âme forte auront peine à concevoir tant de courage dans un sexe qui paraît plus destiné à être sensible que courageux; mais ils admireront toujours une reine animée d'un courage extrême, parce que le danger l'était, partager avec les nations le péril et l'audace, montrer que l'honneur de son sexe tient à une fierté naturelle, et que l'habitude des périls donne celle de se vaincre soi-même.

Tel est le tableau abrégé que nous offrent trente-quatre années de la vie de Marie-Thérèse; et si ce tableau a droit de nous intéresser, reposons nos regards en jetant les yeux sur le spectacle consolant que nous présente le reste de son règne.

SECONDE PARTIE.

Ce spectacle éblouissant et terrible de royaumes, d'empires formés, réunis, renversés, divisés, détruits; de trônes donnés, repris, attaqués, écroulés; de sceptres brisés; de villes prises, reprises, saccagées; de malheurs certains, de succès infructueux, de milliers d'hommes armés contre des milliers d'hommes, marchant les uns contre les autres, portant dans leur sein la rage et la mort, prêts à s'égorger sans d'autre raison que le signal de l'autorité qui les enchaîne, unis, désarmés, dès qu'on leur permettra de l'être, s'il a pu attirer nos regards, si nous n'avons pu voir sans admiration Marie-Thérèse attaquée presque dès son berceau, entraînée dans sa jeunesse par la nécessité des combats, rassurée sur son trône par ses propres sujets, portée de province en province par la voix de ses peuples qui réclamaient le secours de leur souveraine, presque toujours les armes à la main, l'espace de trente-quatre ans, et couronnée enfin par la victoire; félicitons-la de la loi qui, moins sévère pour elle que dans d'autres contrées, lui a remis en main les rênes de ses Etats. Eloignons ces nuages tristes et sanglants de destruction et de malheurs, qui remplissent les annales du monde; reposons-nous avec elle sur cette nation qu'elle va gouverner. Un nouvel ordre de choses commence par Marie-Thérèse; ses jours vont être tranquilles, et son âme, libre des entraves de la guerre, de la nécessité de vaincre et de tuer, va se répandre sur tous ses peuples, dont elle a déjà mérité le nom de *mère commune*. Après une longue suite de combats, de victoires et de malheurs, les différents Etats de l'Europe, fatigués, épuisés par des secousses continuelles, comprimés par des chocs et des coups réciproques, se reposent, se balancent, s'agitent plus sourdement, tels que l'on voit les flots de la mer soulevés par des vents contraires, s'apaiser enfin après de violentes tempêtes. Un traité solennellement signé dans le lieu qui doit faire son bonheur, en est le garant. Son époux couronné à ses yeux, ses augustes enfants placés de sa main sur différents trônes de l'Europe,

voilà le spectacle que nous présente la moitié de sa vie et de sa gloire. Sa première a été une vie de combats, la seconde une vie de bienfaits.

Puisque les rois sont les images de la Divinité sur la terre, leur premier devoir est donc de diriger l'harmonie du mouvement général vers la félicité publique ; l'honorable fonction ! Car, dit un auteur, le principal caractère de la divinité, c'est la bonté : « *Rarement, dit-il, Dieu lance le tonnerre, mais c'est tous les jours et sur le monde entier qu'il répand sa lumière;* et comment cette princesse, emportée presque dès sa naissance par le choc invincible des périls et des combats, aurait-elle appris dans le tumulte des armes l'art de gouverner en paix et de rendre ses peuples heureux?

Lorsqu'après le traité de Versailles, elle put enfin se reposer sur le trône d'Allemagne, et voir à ses côtés son époux décoré comme elle de cette couronne impériale, l'objet de tant de rivalités et de sang répandu, elle jette des regards sur le peuple immense qu'elle doit gouverner.

C'est à ce moment que les mouvements de son cœur reprennent toute leur force, et montrent son âme dans toute sa beauté; c'est alors que de la hauteur de ce trône elle voit toute la fausse gloire qui trompe et éblouit, et que le préjugé seul persuade, que tout est permis au plus fort: c'est alors qu'appuyée sur la pyramide de ses Etats, dont la base plus large est aussi plus solide, elle voit les différentes classes d'hommes, relativement à la dépendance où ils sont des autres hommes. Sa sensibilité la rend attentive à ceux qui, plus près de la base, portent aussi le fardeau le plus pesant. Son génie lui montre les moyens de réparer les maux et de faire le bien; sa puissance les lui fait employer.

Son premier trait de bienfaisance est de rappeler auprès du trône ceux que des motifs augustes et secrets en avaient éloignés sous le règne précédent; et le nom d'impératrice n'eût pas suffi à son âme haute, s'il ne lui eût pas donné le pouvoir d'être bienfaisante.

Cette sensibilité d'âme dans Marie-Thérèse n'était pas un sentiment vague, plus digne de compassion que de reconnaissance, qui naît à la vue d'un malheureux, qui s'éteint et se perd en détournant les yeux et le laissant dans la foule; c'est un transport de l'âme qui s'attache aux objets dignes de l'émouvoir, qui sait ce que vaut la vie d'un homme, qui connaît le prix d'une larme ; il naît de nos jugements et ne les forme pas : ainsi Marie-Thérèse, guidée par cette sensibilité généreuse qui embrasse tous les malheureux à la fois et que les âmes communes ne connaissent pas, regarde tout son empire comme une même famille, où quelques enfants, il est vrai, jouissent du superflu pendant que les autres n'ont pas le nécessaire. L'impulsion de son caractère l'entraîne de préférence vers cette classe de citoyens dévoués au travail pour nourrir les autres. Elle sait que l'Etat n'est point autour du trône; qu'il est dans les campagnes, dans les chaumières des laboureurs, dans les ateliers des artistes, dans les comptoirs des négociants; elle se transporte où sa sensibilité la guide, sur les sillons arrosés des sueurs du cultivateur; elle veut voir germer la victoire et la force de ses Etats dans les champs couverts d'épis. Quelle triomphe pour l'humanité d'entendre l'impératrice, descendue dans la chaumière d'une pauvre vieille femme malade, lui dire : *Consolez-vous, ma bonne; vous regrettez de ne m'avoir pas vue, je viens vous voir.* Elle commence par soulager ses peuples du fardeau des impôts, établis souvent par la nécessité, mais trop souvent appesantis par des mains subalternes chargées de les percevoir. Elle descend dans cette carrière de sensibilité bienfaisante, avec la facilité d'un esprit toujours supérieur, et aux objets qui se présentent, et au bien qu'elle veut faire, et aux moyens qu'elle emploie. Si elle parle aux grands, aux guerriers, aux artistes, c'est avec le tact le plus sûr des convenances, avec cette familiarité noble qui laisse au rang toutes ses prérogatives, à la vraie grandeur toute sa dignité, et ne permet pas aux autres de l'oublier. C'est là que sa grandeur devenue, pour ainsi dire, populaire, n'en était que plus assurée. C'est là que se montrait l'union si puissante et si rare des grâces et de la grandeur, caractère particulier de son esprit. « O princesse ! puis-je dire ici, comme un ancien orateur : ma voix représente en ce moment la voix de tout votre empire ; il me semble entendre toute l'Allemagne s'écrier : *Vous nous avez remis une partie des tributs, nous vous rendons un nouveau tribut de reconnaissance et de tendresse!* » C'est le plus digne du trône. En soulageant les sujets du fardeau des impôts, elle voit la population augmentée, la culture des terres favorisée, le commerce protégé, agrandi, toutes les parties de l'administration perfectionnées ; les moissonneurs ne manquent plus pour enlever les moissons. Et cet esprit qui l'anime, ce n'est pas le désir d'avoir des milliers de combattants pour repousser des forces étrangères, car elle sait que le nombre des soldats est en raison de celui des citoyens ; c'est le désir d'une âme naturellement bienfaisante , de compter plus d'heureux autour d'elle ; car la puissance des bons princes est toujours l'effet du bonheur public. Cruelle destinée que celle des peuples accablés d'impôts, qui regardent et maudissent leur existence comme le premier de leurs malheurs !

Ce même génie qui l'éclairait sur le tableau politique qu'elle s'était formé pour le bonheur de ses sujets, lui inspira d'être économe pour être plus libérale; « car la libéralité du prince, dit un ancien, ne consiste pas à donner beaucoup ; il ne peut donner aux uns sans accabler les autres. Celui qui est si magnifique n'est pas loin d'être injuste ; il prive des milliers de pauvres du nécessaire pour enrichir des riches,

c'est-à-dire pour verser quelques gouttes d'eau dans des fleuves. Le prince donne d'autant plus qu'il exige moins. »

Quelle est donc cette princesse qui, élevée tout à coup par un heureux instinct à cet esprit d'administration, se regarde comme la mère commune de la société qui vit sous ses lois et se renouvelle sans cesse; qui embrasse tous les objets de son gouvernement, voit d'un seul coup d'œil le but et les moyens, les obstacles et les ressources ; qui interroge dans sa méditation tous ses sujets ; qui veille à l'éducation des orphelins, qui favorise les unions légitimes par des encouragements ; qui s'empresse de réparer ces colonies, poussées par le fanatisme de la guerre sur la surface du globe qui les a vues disparaître ? Et ces hommes, elle ne veut pas les multiplier pour surcharger la terre du poids de leurs malheurs ! C'est la fille des Césars, digne de ce nom par l'élévation et la bonté de son âme; car une qualité qu'on ne refusera pas à Marie-Thérèse, qui la distinguera dans tous les siècles, qualité qui donne la vie à toutes les autres, qui traduit les hautes pensées en grandes actions, et par la constance dans le vouloir, et par la fermeté dans l'accomplissement de ses desseins : c'est le caractère. C'est par là que la vertu est active, le génie bienfaisant, et que la route de la prospérité de l'Etat est indiquée.

Ici s'élève toujours le même cri : Comment une princesse, accoutumée aux combats, peut-elle tout à coup parvenir à cette perfection de gouverner ? On l'a dit : Par son génie. Il lui dit que la médiocrité et la flatterie veillent sans cesse autour des princes pour les tromper; qu'il est également malheureux, et pour eux et pour les peuples, de les employer au hasard, de ne s'instruire que par les secours tardifs de l'expérience ; et que, lorsqu'on est chargé du bonheur des autres, il est honteux de n'être éclairé que par ses fautes. Pour éviter ces maux, il faut aux princes, plus qu'aux autres hommes, ce tact fin et rapide, ce talent de distinguer les hommes par ces nuances fugitives, cet art de surprendre leur caractère, de les juger, de les mettre à leur place et d'attendre d'eux ce que leurs connaissances et leurs talents leur font espérer.

A toutes ces ressources adoptées par le génie de Marie-Thérèse pour procurer à ses peuples une existence heureuse, à tous ces moyens sujets à tant d'erreurs, attachés à tant d'abus inévitables, à ce coup d'œil donné par la nature, quel secours ne faut-il pas encore ? Il faut des lois, cette digue nécessaire, inventée par l'expérience contre l'art des forfaits, contre une foule de maux qui ont désolé la terre. Mais les lois ne suffisent pas ; il faut présenter aux hommes l'intérêt personnel de ne pas les violer ; il faut cimenter le rapport de ces lois entre elles et, avec les différents êtres de ses Etats, procurer à ses peuples une tranquillité intérieure par une législation et une police inconnues jusqu'alors.

Vous fûtes, les premiers, témoins de cette ardeur à créer une législation conforme à l'esprit, aux besoins, aux intérêts, aux droits de son peuple (car un législateur, persuadé seulement qu'il suffit de faire des lois pour que les hommes y obéissent, n'a encore rien fait) ; vous, illustres dépositaires et organes de son autorité, lorsque vous la vîtes au milieu de vous, assister à vos assemblées, attentive à vos remontrances, profitant de vos lumières, saisissant au flambeau de votre expérience et de votre génie les moyens de rendre à ses peuples le joug de l'obéissance aussi doux que léger. Son âme s'instruisait, s'élevait avec la vôtre, assez grande pour profiter de vos lumières, assez généreuse pour vous en faire honneur.

Ainsi s'accomplit, pendant les quinze dernières années, le cours de cette carrière glorieuse de Marie-Thérèse; ainsi croissaient et s'établissaient de jour en jour le respect et la haute idée qu'elle avait su inspirer à toute l'Europe ; sentiments presque inconnus jusqu'alors dans ses vastes Etats, où les maîtres ne cherchaient que des esclaves, et où les peuples craignaient des tyrans dans des maîtres.

Et cette bienfaisance, l'essor de son caractère, était soutenue dans elle par sa puissance : car c'est un privilége de la grandeur de pouvoir être bienfaisante. Souvent cette qualité, dans une belle âme, limitée dans ses effets, bornée dans ses ressources, forcée de gémir et de s'arrêter sans pouvoir être utile, d'entendre les cris de la douleur et de ne pouvoir les faire cesser, n'est qu'un sentiment stérile, déchirant même pour le cœur qui le ressent. Par un concert heureux, la fortune et la nature se réunissaient dans Marie-Thérèse, et marquaient tous ses pas. Cette ardeur de donner, cette infatigable activité pour soulager le malheur, était le double ressort qui agitait son âme : l'une lui avait donné cette attention rare, cette facilité à connaître les vrais malheurs des besoins factices et imaginaires du luxe et de l'opulence; l'autre lui fournit les ressources pour les soulager.

Qu'ils sont à plaindre les grands, dans le désir, l'obligation même qu'ils sont de donner ! Un mélange funeste de prodigalités, de préventions, de réserves, peut altérer ce qu'il y a de plus pur dans l'exercice de leur bienfaisance.

Il est un genre de bienfaisance que la puissance législative peut seule opérer, c'est d'ôter à la vérité les entraves de la chicane ; combien son âme ardente, sublime, vraie, n'en a-t-elle pas cherché les moyens ? Quelles vues justes et lumineuses n'a-t-elle pas portées dans l'antre de ce monstre ? Quel secours n'a-t-elle pas cherché de vous, législateurs éclairés, pour lui arracher son masque imposteur ? Et si ce monstre, épouvanté des cris qu'élèvent de tous côtés le malheur et l'indigence désespérés, échappe encore aux

regards perçants de ces hommes qui composent, pour ainsi dire, l'âme de l'Etat, devenus nécessaires par une application constante à l'étude des lois, dont ils sont dépositaires, toujours attentifs à les faire observer, à réprimer les entreprises contraires au bon ordre et à une exacte police ; assez heureux pour se faire obéir sans armes et se faire respecter en se faisant chérir des peuples; si, tranquille souvent dans le silence et les ténèbres, couvert de la multiplicité de ses replis tortueux, il dévore la proie qu'il a surprise, puissent enfin tous les souverains appeler tous les législateurs, réunir leur puissance et leur force pour le poursuivre et le combattre, et qu'abattu sous les chaînes de la simplicité et de la droiture, n'osant plus braver la vérité obscurcie, il soit banni de dessus la terre, par lui trop longtemps désolée!

Il est encore un autre effet de la puissance bienfaisante pour ces âmes hautes inspirées par l'honneur : c'est l'attrait le plus capable de les émouvoir, d'autant plus sublime qu'il se plaît à trouver des obstacles et des combats, d'autant plus puissant qu'il entrevoit l'espoir des récompenses de la fortune, des honneurs et de la gloire. Marie-Thérèse apprit de son génie à suppléer à ce règne de la chevalerie, qui seul en Europe balançait, au xe siècle, la férocité des mœurs, épurait l'égoïsme guerrier et suppléait aux lois par des principes d'honneur. Elle sut se servir habilement de ces ressorts que sa puissance a mis entre ses mains, et qui ont le plus contribué à éclairer la nature humaine. Elle se fait une gloire nouvelle d'imiter l'exemple de plusieurs princes qui, par l'établissement d'ordres militaires formés sur le modèle des anciens, se sont attachés leurs sujets. *Moyen simple et judicieux*, dit l'auteur, *de distinguer un corps illustre de celui du peuple, sans faire murmurer ce dernier.* Et ce titre dans ses mains n'est pas de ceux qui décorent la vanité, c'est celui des héros. Nobles Germains, c'est celui de votre reine, ses annales le publieront; il annonce l'honneur et ne le supplée pas. Konigseg, Staremberg, Daun, ô noms à jamais mémorables qui, les premiers ont été inscrits dans les annales de l'ordre de Marie-Thérèse par la main de la bienfaisance et de l'immortalité!

Pour mieux juger du règne de Marie-Thérèse, voyons ce qu'a été son peuple, peut-être le peuple le plus semblable à ce qu'il a été dès son origine. Multiplié et rapproché, l'art a maintenu chez lui ce qu'avait établi la nature, la séparation des êtres et leur réunion politique. Plus brave que guerrier, instrument forcé de guerre et de dévastation sous le joug de ses maîtres divisés entre eux et indépendants. Vaincu une seule fois, non soumis par Charlemagne; reconnaissant un chef et ne voulant pas de maître. Ces peuples, sous Maximilien, soumis à des lois, mais trop écrites et trop peu explicatives de la constitution de la patrie; garantis des irruptions subites et imprévues, par la rivalité de ces mêmes maîtres les uns contre les autres, et vivants à l'ombre d'une paix publique qu'on ne peut violer sans encourir la peine d'un tribunal toujours ouvert et appuyé de toutes les forces de l'empire.

En reportant nos regards sur ce règne mémorable, nous voyons le progrès de la législation dans tous les Etats, des règles et des procédés de vengeance contre les nations, la force réprimée dans son oppression, l'ambition contre les potentats enchaînée, les fureurs du fanatisme arrêtées, l'esprit de patriotisme rétabli, de nouveaux obstacles à la guerre, de nouvelles facilités pour la paix, une impulsion générale et qui se perpétue, donnée à l'Europe entière.

Pour assurer encore nos jugements sur ce siècle, prévenons les siècles futurs, et plaçons-nous à une distance éloignée pour mieux saisir les objets.

Que cette princesse ait été comblée d'éloges pendant qu'elle a régné; que les arts se soient réunis pour éterniser sa mémoire; que cette société qui doit son établissement à sa bienfaisance, et qui se glorifie de lire au commencement de ses annales les noms illustres des archiduchesses associées, se soit empressée de faire passer dans le monde entier les traits de son auguste bienfaitrice embellis par ses soins; que l'on ait invité toutes les nations à lire son éloge gravé sur son tombeau; nous souscrivons à tous ces honneurs, tributs légitimes à la dignité d'une princesse qui n'est plus. Mais lorsqu'après le temps où la mort aura fermé la bouche à tous les flatteurs, la critique et la malignité, muettes alors et désespérées, ne s'efforceront pas de mêler leurs pâles lueurs à l'appareil de son tombeau, voilà le triomphe de Marie-Thérèse que rien ne pourra jamais altérer.

Soyons équitables et ne nous laissons pas éblouir par la richesse de notre sujet. Pourquoi ne pas laisser à la critique, décorée, si vous le voulez, de prétextes spécieux et de grands noms, une légère mais insuffisante consolation? Pourquoi, dans l'héritière des comtes de Halsbourg, cette affectation héréditaire, ce semble, dans son auguste famille, d'éviter les entours de la dignité et de la grandeur? Est-ce une leçon qu'elle prétend donner aux autres potentats de l'Europe, ses égaux? Est-ce oubli de son nom? Est-ce indifférence pour l'éclat souvent nécessaire à la majesté du trône? Est-ce singularité piquante? C'est dans Marie-Thérèse un sentiment gravé dans son âme par la nature, par la grandeur même, par la vérité; sentiment qui lui montre tous les hommes égaux dans leur origine, qui lui fait lire dans ses titres l'avantage de les faire oublier pour mieux les soutenir. C'est le désir, l'art de s'éclairer, mis au-dessus de l'étiquette et des cérémonies des cours; c'est un goût pour les grandes choses que lui inspire le mépris des intrigues et des petites passions qui trop souvent entourent les grands. Elle avait appris de l'expérience que la pompe et l'éclat sont inutiles à la vraie grandeur. Au lieu de critiques sourdes, clandestines, qui cherchent

à se venger de l'obscurité par la malignité qu'un vil intérêt peut répandre pour amuser la curiosité, on entendra la voix de la liberté toujours enchérir sur le règne de Marie-Thérèse. On ne lira point dans ses annales secrètes des intrigues de cabinet contre les puissances voisines ou rivales, des systèmes de division colorés des titres imposants de politique et de maximes d'Etat; on lira la marche de la franchise toujours empreinte sous ses pas. Si, forcée par les circonstances, elle réclame le secours de ses alliés, toujours la droiture dictera les traités par lesquels elle veut se lier, et le lien de la paix cesserait d'être précieux à ses yeux s'il n'était uni à celui de la bonne foi. On ne lira point son nom, immortalisé dès son vivant, dans des assemblées réunies par la main des sciences, et loué sous de nouveaux titres par ceux dignes d'entrer dans ce sanctuaire; mais on lira que la protectrice des arts et des sciences, dont elle sentait l'avantage pour le bonheur du genre humain, contente d'avoir allumé dans ses Etats le foyer de la lumière qui doit se répandre partout, laissant aux sages tout l'honneur et l'avantage d'instruire tous les Etats et de trouver des hommes assez éclairés pour se prêter à leurs leçons; on lira qu'elle voulut que les premiers maîtres, destinés à donner à cette partie du peuple la plus digne d'attention, parce qu'elle est la plus oubliée et la plus nécessaire, les premières leçons d'humanité, de société, de morale, eussent eux-mêmes une école publique où ils devinssent disciples avant que d'être maîtres. C'est qu'elle avait connu, cette protectrice des arts et des sciences, par ce coup d'œil général qui l'éclairait, que la science la plus nécessaire dans un empire est celle de la morale; que ce sont les mœurs qui font les véritables citoyens, et qu'une révolution ne peut-être heureuse dans un état si les mœurs corrompues en ont relâché les ressorts. On ne lira point des jours passés en amusements inutiles ou dangereux; on lira les leçons d'une reine et mère tout à la fois au milieu de ses enfants attentifs autour d'elle; on lira les témoignages de tendresse qui éclataient dans ces augustes princes; on la représentera, cette princesse, au milieu de sa famille auguste et si chère à toute l'Europe, l'image de la patrie devant elle, occupée à fixer leurs regards sur cette image de la patrie et sur ce qu'elle attend d'eux. Jugeons aujourd'hui et de la sublimité de ces leçons et de l'impression qu'elles ont faites sur ces âmes royales, par les exemples qu'elles donnent à l'univers; on lira ces lettres qu'elle recevait des provinces reconnaissantes sur la fidélité de ses enfants à suivre ses leçons; on lira, on répètera ces conversations familières, ces épanchements de cœur dont les murs de son palais ont été seuls témoins, où Marie-Thérèse déposait dans le sein de son auguste fils ses royaumes, ses conseils sur le trône où il allait monter, ses douleurs, ses espérances, son âme : précieux monument de la tendresse de Marie-Thérèse pour ses peuples fidèles et reconnaissants.

Pour apprécier le règne de Marie-Thérèse, rappelons ce qu'était avant elle la monarchie allemande; nous emprunterons ce tableau d'un écrivain du pays : « Une considération stérile au dehors, un Etat ébranlé au dedans, sans nerf, sans consistance, livré à tous les malheurs qu'entraîne une autorité trop dure; les campagnes incultes, abandonnées par le désespoir et la misère; l'industrie inconnue, étouffée; le peu de commerce qui s'y faisait plus préjudiciable qu'utile à la nation; les cris des malheureux étouffés pendant trente-quatre ans de malheurs. »

Que seraient-ils devenus ces vastes Etats, ces braves Hongrois, si le ciel n'eût fait briller sur leur horizon, couvert de tant de nuages, un astre lumineux et bienfaisant? Ne semble-t-il pas qu'il ait fallu à Marie-Thérèse s'emparer de chacune de ces villes qui lui appartenaient

Et par droit de conquête, et par droit de naissance.

Tel est le spectacle qui frappe ses yeux. Elle a régné, tout a changé; elle laisse à son auguste fils un Etat posé sur une base solide et préparé à de plus amples réformes encore, un royaume remis par l'équilibre de l'Europe dans le rang qu'il doit occuper, les provinces fertilisées, le génie solide de la nation, capable d'application et de travail, tourné vers la félicité publique, estimé de toutes les puissances voisines ou alliées.

Sans vouloir ici s'étendre en historien sur l'inutile énumération des avantages que Marie-Thérèse a procurés à ses Etats, ne suffit-il pas d'unir ces deux moitiés de son règne pour affirmer que c'était à elle qu'était réservé l'honneur de cette exception unique dans les annales de l'empire, qu'il semble que la nature ait voulu honorer son sexe? et la voix du public, qu'on ne séduit jamais, a déjà nommé le siècle qui l'a vu naître le siècle de Marie-Thérèse.

Après un règne marqué de tant de traits glorieux et bienfaisants, elle devait se féliciter de représenter cette suite glorieuse des princes de Halsbourg, dont elle avait illustré la couronne, cette princesse adorée, car la bienfaisance veut un culte; un si beau règne devait être plus long. En effet, parmi les princes bienfaisants de l'humanité, combien peu ont assez vécu pour voir et toute leur gloire et toute l'influence de leurs bienfaits! Depuis quelques lustres seulement ses yeux étaient accoutumés à voir ses peuples heureux et tranquilles.

O vous qui jouissez de ce bonheur! venez, c'est pour vous que ce spectacle est fait. Entendez ce bruit sourd qui se répand dans vos contrées; rappelez-vous de semblables alarmes qui vous ont déjà fait trembler, il y a quelques années : elles ont été dissipées. Vous avez vu, depuis, votre souveraine éprouvée par les coups du ciel les plus rigoureux; un père adoré et digne de l'être; un époux chéri; de jeunes enfants enlevés, dès l'âge le plus tendre; une archiduchesse dont le nom est encore si cher à la nation. Elle avait vu elle-même ses sujets enlevés

par de longues guerres, par des maladies épidémiques, ou exténués par la faim ; elle avait vu ses plus nobles desseins arrêtés par ceux en faveur de qui ils avaient été formés, reçus même avec une désobéissance marquée ; et tous ces maux, elle avait su les soutenir par la force seule de son âme supérieure aux adversités et indépendante des événements. Ici le mal est sans remède : un motif supérieur l'élève au-dessus de l'humanité; la religion, ce sentiment saint comme le Dieu éternel et infini qu'elle adore; la religion, ce complément de ses talents et de ses vertus. Approchez de cette cour alarmée; Marie-Thérèse vous apprend elle-même le motif de sa tranquillité : « Le Tout-Puissant a disposé de ma vie, dit-elle ; rien de ce que j'abandonnerai n'est à moi. » Tranquille elle-même, au milieu d'une cour en pleurs, elle console ceux qui sont près d'elle; et, laissant le trône impérial derrière elle, soutenue des secours que sa piété lui présente, elle descend, d'un pas ferme et lent, appuyée sur le bras de son auguste fils, dans le tombeau qui, depuis longtemps, s'ouvrait à ses yeux.

O princesse, qui avez mérité par tant de bienfaits la reconnaissance de votre peuple, et devancé l'admiration de la postérité, parmi les monuments qui s'élèveront à votre gloire, souffrez ce faible essai de l'admiration française : une main qui m'était unie par le sang (car pourquoi, citoyen ignoré et voulant l'être, ne rappellerais-je pas au moins ici mes titres les plus beaux !) arracha votre auguste époux de son palais enflammé. Ma voix, l'écho de la voix publique, acquitte aujourd'hui, par votre éloge, le tribut d'admiration que tout homme doit à vos vertus, et celui de la reconnaissance que vous doit tout Français pour une reine, l'amour et les délices de son peuple.

NOTICE HISTORIQUE

SUR DUPLESSIS D'ARGENTRÉ, ÉVÊQUE DE TULLE.

Charles du Plessis d'Argentré, naquit en 1673, du doyen de la noblesse de Bretagne. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1700, et eut la place d'aumônier du roi en 1709. Il fut nommé évêque de Tulle en 1723. Il édifia son diocèse par ses vertus et l'éclaira par son savoir. Malgré ses occupations pastorales, il étudiait sept heures par jour. On a de lui plusieurs ouvrages. Le plus connu est en trois volumes in-folio, publié à Paris en 1728, sous ce titre : *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio sæculi* XII *ad annum* 1725, *in Ecclesia proscripti sunt et notati.* On a encore de lui des *Eléments de théologie* en latin, Paris 1702, in-4°, et une *Explication des sacrements*, 3 vol. in-12; enfin des sermons et d'autres livres de théologie et de piété. Ce prélat mourut en 1740, regretté des pauvres dont il était le père, et des gens de bien dont il était la lumière et l'exemple.

ŒUVRES ORATOIRES

DE

DUPLESSIS D'ARGENTRÉ

ÉVÊQUE DE TULLE.

SERMON I.

SUR LES GRANDEURS DE DIEU.

Magnus Dominus et laudabilis nimis, et magnitudinis ejus non est finis. (*Psal.* CXLIV, 3.)

Le Seigneur Dieu est grand et digne d'être loué plus qu'on ne peut dire, et sa grandeur est infinie.

Le Seigneur est grand. Tout le monde, tiré du néant, est petit auprès de lui : *Ecce vos estis ex nihilo* (*Isai.*, XLI, 24), et moins qu'un grain de sable en comparaison de tout l'univers : *Et sicut calculus arenæ, sic exigui anni in die ævi.* (*Eccli.*, XVIII, 8.) Le Seigneur est grand et véritablement grand, parce qu'il est grand de soi-même, en lui-même et par lui-même ; parce que tout ce qui est grand en Dieu, vérité éternelle, bonté, intelligence, volonté, sagesse, puissance, est infiniment grand et incompréhensible ; parce que toute autre grandeur relève de lui. Dieu est grand et admirable dans ses ouvrages, et lui seul est nécessairement grand, parce que rien n'est de soi-même que lui, rien n'est semblable à lui, rien n'est grand et puissant comme lui. Toutes les créatures sont comme un rien, si on les compare avec Dieu, et parmi les enfants de Dieu, il n'y en a aucun qui soit égal à Dieu : *Quis... similis erit Deo in filiis Dei.* (*Psal.* LXXXVIII, 7.) Le Seigneur est

grand et sa grandeur est sans bornes. Il domine sur toute l'étendue du ciel, de la terre et des enfers, et toute la terre est pleine des effets visibles de sa puissance. Tout est à lui comme à l'auteur de tout. Tout est à lui et il donne à qui il veut et comme il veut, et en la mesure qu'il veut. Le Seigneur est grand. Sa grandeur est infinie et au-dessus de nos expressions et de nos pensées : *Magnus Dominus*. Le connaître, c'est le commencement de la vie éternelle, c'est le fond de la piété chrétienne. Pour nourrir la vôtre, que pourrai-je vous dire de mieux, que de vous parler aujourd'hui des grandeurs de Dieu? Si un enfant né d'un père noble, riche et puissant, aime à entendre parler de l'ancienne noblesse et de la grande élévation de son père au-dessus des gens du peuple, à plus forte raison les hommes, qui sont les enfants de Dieu, doivent-ils être ravis, lorsqu'ils entendent parler des grandeurs de Dieu qui est leur souverain père. Oui, mes frères, Dieu est notre père, qui nous a tirés du néant et qui nous *a formés à son image et à sa ressemblance*. (*Gen.*, I, 26.) Notre origine vient de Dieu et nous devons retourner à Dieu comme à notre dernière fin. Sa bonté veut nous faire participer à ses grandeurs, à son bonheur et à sa gloire; il est donc juste que nous adorions Dieu dans ses grandeurs : *Laudate eum secundum multitudinem magnitudinis ejus* (*Psal.* CL, 2), et que nous l'aimions de tout notre cœur. Mais comment pouvons-nous rendre à Dieu le culte qui lui est dû, si nous ne connaissons pas ses grandeurs? Il faut savoir que les grandeurs de Dieu sont de deux sortes. Les unes sont les grandeurs éternelles, que Dieu possède absolument en lui-même par la vérité nécessaire de son être sans rapport aux créatures. Les autres sont les grandeurs de Dieu relatives à ses créatures comme sa qualité de Créateur, de Père, de Seigneur, etc. La matière est vaste. Nous la traiterons dans deux discours. Dans celui-ci je vous développerai ce que Dieu nous apprend lui-même de ce qu'il y a de grand dans sa divinité éternelle et dans la vérité nécessaire de son essence. Ensuite je vous parlerai des grandeurs de Dieu par rapport à ses créatures, et quels sont les hommages que nous devons rendre aux grandeurs de Dieu. C'est pour admirer vos grandeurs, ô mon Dieu! et non pas pour pénétrer à travers la gloire de votre majesté, que j'entreprends d'en parler. Eclairez mon esprit par votre divine lumière et mettez dans ma bouche des paroles dignes de vous. Je vous demande cette grâce par l'intercession de la vierge Marie. Saluons-la avec l'ange, en disant : *Ave Maria*, etc.

PREMIER POINT.

Pour être pleinement convaincus de l'existence d'un Dieu créateur du ciel et de la terre, levez les yeux en haut, regardez le ciel et considérez la beauté de l'univers dans la variété et l'arrangement de toutes ses parties, dans le firmament orné d'étoiles brillantes, dans la régularité du mouvement des constellations, du soleil et de la lune. Les cieux font paraître la gloire de Dieu, et qu'ils sont l'ouvrage d'une intelligence infinie : *Cœli enarrant gloriam*, dit le prophète David. (*Psal.* XVIII, 1) Le monde est le théâtre de la force merveilleuse du Tout-Puissant, ainsi que de sa magnificence. Peut-on y méconnaître l'artisan inimitable qui en est l'auteur? Sa grandeur n'est-elle pas assez marquée dans ses effets prodigieux? Quel est l'homme, s'il n'est pas destitué de raison, qui ne puisse pas comprendre aisément que le ciel et la terre ne se sont point faits eux-mêmes, et que c'est l'ouvrage d'une première cause très-intelligente. Aussi l'Ecriture dit-elle que l'insensé a dit dans son cœur et non pas dans son esprit, qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus*. (*Psal.* LI, 1.) Celui qui doute de l'existence de Dieu est appelé un homme insensé. Car n'est-ce pas une folie d'avoir la raison si troublée, que de renoncer à la lumière naturelle? Mais les incrédules, malgré qu'ils en aient, ont la connaissance d'un Dieu qui préside au gouvernement de tout le monde. S'ils disent, il n'y a point de Dieu, c'est dans leur cœur, c'est-à-dire dans leur désir, parce qu'ils souhaitent qu'il n'y ait point de Dieu, afin de satisfaire leurs passions impunément. Mais ils ne sauraient détruire dans leur esprit l'idée d'un Dieu, ni arracher le sentiment intérieur de l'immortalité de leur âme raisonnable, ni étouffer les remords de leur conscience.

Méprisons Epicure, ancien philosophe parmi les Grecs, qui s'est avisé de dire que le monde a été formé par un concours fortuit de petits corps qui se sont joints ensemble de toute éternité, et qu'il n'y a point d'autre Dieu que la nature universelle composée de matière : sentiment ridicule et plein d'absurdités. Ce philosophe, esclave des passions de la chair les plus infâmes et contraires à l'ordre naturel, a cherché l'impunité de ses crimes dans une opinion si extravagante. Quoi de plus extravagant que de supposer qu'une chose se donne l'être à elle-même, et que la machine de tout le monde, avec le mouvement si bien réglé du soleil et des constellations, soit un effet du hasard? La lumière naturelle de tous les esprits aperçoit évidemment que rien ne se peut donner à soi-même l'être et le mouvement. Il est donc nécessaire qu'il y ait un Etre éternel, qui est le principe de tous les êtres et du mouvement. Comment peut-on imaginer que les esprits soient composés de matière? Les plus savants philosophes idolâtres mêmes ont réfuté cette erreur d'Epicure comme très-absurde; car la pensée qui réfléchit et qui a de la mémoire ne peut pas être une propriété de la matière, dont l'essence consiste dans une étendue de parties corporelles. Supposez la matière la plus subtile, comme le feu; il n'y a point de feu qui soit capable de penser, de réfléchir et

de se souvenir des choses passées. Ainsi l'esprit qui pense, qui réfléchit sur soi-même et sur ses opérations, est distingué de la matière. Outre cela, nous voyons que la matière est d'elle-même sans action et sans mouvement : car on ne peut pas dire que le mouvement soit essentiel à la matière, puisque plusieurs corps inanimés sont en repos sans aucun mouvement, comme des pierres. Quel est donc le principe du mouvement des corps? Car chaque corps reçoit son mouvement d'une première cause, de laquelle vient tout le mouvement. Quelle est cette première cause de tous les mouvements? C'est une cause éternelle et intelligente qui ne reçoit point son mouvement d'une autre. Car si elle dépendait d'une autre cause supérieure, ce serait la cause supérieure qui serait la première cause et la seule indépendante. Il faut donc reconnaître une cause supérieure à toutes les autres, qui soit la première cause universelle et qui n'ait jamais eu un commencement d'être. Or cette première cause éternelle peut-elle avoir produit d'autres esprits et tant de corps si bien arrangés dans le monde, sans être un esprit très-intelligent? Cette première cause éternelle, dont l'intelligence est infinie, c'est Dieu, qui est le principe de tous les êtres produits hors de lui et de tous les mouvements. Ne voyez-vous pas des marques évidentes de son intelligence infinie, soit dans l'arrangement des différentes parties qui composent le monde, soit dans la régularité des révolutions du soleil et des astres, soit dans votre âme raisonnable unie à un corps qu'elle met en mouvement? N'est-il pas vrai que si le soleil s'approchait trop près de la terre, il la brûlerait et tous les animaux; que, s'il s'en éloignait trop, il n'y aurait ni fruits, ni arbres, ni animaux qui pussent subsister sur la terre? Le grand froid ferait mourir les hommes et les bêtes. Qu'est-ce donc qui règle si sagement le cours du soleil? Qui est-ce qui empêche la mer et les fleuves d'inonder toute la terre? C'est la sagesse de la première cause de tous les mouvements. Les anciens philosophes grecs et latins, suivant la lumière naturelle, se servent de ces raisons-là pour réfuter l'opinion extravagante d'Epicure. Je vous en parle, à cause qu'il s'est trouvé un homme incrédule et impie, nommé Spinosa, qui a tâché de renouveler le système d'Epicure. Il n'a eu pour sectateurs qu'un petit nombre d'incrédules, impies et libertins, qui ont souhaité qu'il n'y eût point de Dieu, et que leur âme mourût avec leur corps, afin de vivre au gré de leurs passions, sans craindre d'être punis par la justice de Dieu. Mais ils ne sauraient étouffer la lumière naturelle, et ils sont opposés au consentement de toutes les nations qui reconnaissent que l'esprit est distingué de la matière et qu'il y a un Dieu dont l'esprit infini est différent de l'assemblage des corps matériels qui composent le monde. Le consentement de tous les peuples le dit de concert et leur témoignage unanime dépose pour cette vérité. Je dis que leur témoignage est unanime touchant l'existence d'un Dieu éternel et supérieur à tout le monde. Car la contradiction d'un petit nombre d'incrédules qu'on regarde comme des monstres dans la nature n'est pas capable d'empêcher le consentement de toutes les nations. Interrogez les vieillards, remontez de siècle en siècle, lisez l'histoire des anciens peuples, transportez-vous dans tous les climats, partout, toujours, vous trouverez que le genre humain n'a jamais renoncé à la créance d'un Etre souverain, d'un premier être intelligent par lui-même, qui est Dieu. Il faut ignorer l'histoire du monde pour révoquer en doute cette vérité, qui est confirmée par la parole de Dieu même. Car le témoignage unanime des hommes sur ce sujet vient de leurs ancêtres par une ancienne tradition qui remonte jusqu'au premier homme. Si vous demandez comment le premier homme savait-il qu'il y a un Dieu? Il est aisé de répondre qu'il connaissait évidemment qu'il ne s'était point fait lui-même, et qu'il n'était pas fils d'un autre homme, puisqu'il n'y en avait point d'autre que lui sur la terre. Outre cela, il entendit la voix de Dieu qui lui parla dans le paradis terrestre, dont il fut chassé, parce qu'il n'obéit pas au commandement de Dieu. Adam, le premier homme, fit le récit de son origine à ses enfants, et le péché du premier homme fut connu de race en race, et que Dieu avait promis d'envoyer aux hommes un Sauveur. Abel, fils d'Adam, eut des marques visibles de la présence de Dieu et de son amitié lorsqu'il lui offrit un sacrifice. Dieu parla aussi à Caïn, fils aîné d'Adam, pour lui reprocher son crime d'avoir tué son frère Abel. Peu de temps après, le prophète Enoch fit des prédictions sur le Messie qui devait venir. Nous voyons en effet, dans les livres de la sainte Ecriture, et nous avons appris aussi par tradition, que Dieu a parlé aux hommes en plusieurs occasions et en différentes manières, avec des marques autorisées par tant de miracles, qu'il n'y a point lieu de douter que Dieu a parlé aux hommes en qualité de Créateur du ciel et de la terre. Il a parlé dans l'Ancien Testament par ses prophètes et à tout le peuple d'Israël, quand il leur donna sa loi, par le ministère de Moïse, sur le mont Sinaï. Il a parlé dans la nouvelle alliance par son Fils incarné, qui s'appelle Jésus-Christ. C'est pourquoi l'apôtre saint Jean dit que la vie éternelle, dans son principe, consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu et Jésus-Christ aussi, que vous avez envoyé pour être le Sauveur des hommes et le chef de l'Eglise : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum.* (*Joan.*, XVII, 3.)

Il est donc constant qu'il y a un Dieu créateur du ciel et de la terre. La voix de la nature, le consentement de toutes les nations et la foi fondée sur la parole de Dieu, fournissent des preuves si claires et

si certaines de l'existence de Dieu, que c'est une folie d'en douter. Mais qu'est-ce que Dieu? En quoi consiste l'essence de la Divinité? La lumière naturelle de notre esprit peut connaître Dieu dans ses effets. Le Créateur se fait connaître par ses créatures. Les cieux rendent témoignage à la majesté de Dieu. Le firmament avec les étoiles annonce que c'est là l'ouvrage de la sagesse et de la force toute-puissante de Dieu. *Cœli enarrant gloriam Dei.* (*Psal.* XVIII, 1.) Les grandeurs invisibles de Dieu se manifestent par les choses visibles qu'il a faites, dit l'apôtre saint Paul dans sa *Lettre aux Romains*. Mais comme il n'y a que l'esprit de Dieu qui voie tous les mystères et les merveilles qui sont cachés en Dieu, il n'y a aussi que la révélation du Saint-Esprit qui puisse faire connaître aux hommes tout ce que Dieu est en lui-même, pendant que nous ne le voyons pas clairement tel qu'il est. Mais il a eu la bonté de révéler aux hommes par ses prophètes et ensuite par Jésus-Christ son fils les secrets de sa divinité. Car *il y a un Dieu dans le ciel qui révèle les mystères*, dit le prophète Daniel (*Dan.*, VIII, 28), et avant lui le saint homme Job assure que Dieu révèle les choses cachées en les tirant des ténèbres : *qui revelat profunda de tenebris.* (*Job*, XII, 22.)

Pour vous faire connaître les grandeurs de Dieu, je vais vous expliquer les noms que Dieu prend dans la sainte Ecriture. Car les noms de Dieu expriment tout ce qu'il y a de plus saint et de plus grand dans sa divinité. Nous trouvons deux sortes de noms attribués à Dieu par les prophètes. Dieu a certains noms qui lui sont propres en le considérant seulement tel qu'il est en lui-même, et il y a d'autres noms qui signifient les qualités merveilleuses de Dieu par rapport à ses créatures.

Le plus excellent de tous les noms de Dieu est celui que Dieu révéla à Moïse, quand il lui dit : je m'appelle celui qui suis de moi-même : *Ego sum qui sum* (*Exod.*, III, 14), en hébreu, *Jehova*. Si les Israélites vous demandent, quel est le nom de Dieu, qui vous a envoyé vers nous, dit Dieu en parlant à Moïse, vous leur répondrez : celui qui est de soi-même, le vivant et l'éternel, m'a envoyé vers vous : *Qui est, misit me ad vos.* (*Ibid.*) Tout ce que nous pouvons concevoir de plus grand, de plus excellent et de plus admirable est exprimé par le saint nom de Dieu, *Jehova*, qui signifie : je suis celui qui suis de moi-même une intelligence infiniment vive, très-féconde et toujours agissante au dedans de moi. *Vivens et æternus in sæcula.* (*Dan.*, VI, 26.) Je suis le vivant et l'éternel, dit-il encore par la bouche d'un prophète. La différence de Dieu d'avec les créatures peut-elle être marquée plus clairement? Car aucune créature n'est d'elle-même, puisqu'elle vient d'une première cause, à laquelle il est nécessaire de remonter comme au premier principe. Aucun d'entre vous ne peut dire : je suis de moi-même. Car n'est-il pas évident que chaque homme vient de son père et de sa mère? Or notre père et notre mère viennent d'autres parents, dont la suite remonte jusqu'au premier homme, qui a été créé de Dieu. Le monde entier est l'ouvrage de Dieu et ne s'est point fait lui-même. Car Dieu l'a tiré du néant. Il n'y a donc que Dieu qui puisse dire : je suis celui qui suis de moi-même : *Ego sum qui sum.* Développons les conséquences qui s'ensuivent de ce que Dieu est de soi-même. Puisqu'il est de soi-même, il n'a point eu de commencement. Il est donc éternel. Puisqu'il est de soi-même nécessairement ce qu'il est, il est donc immortel et immuable. Puisque Dieu seul est de soi-même et que nul des autres êtres ne peut dire, je suis de moi-même, il n'y a qu'un Dieu qui est le principe de tous les autres êtres. Dieu est de soi-même, il se connaît et parle comme l'être vivant par lui-même. D'où il s'ensuit que Dieu est un esprit dont l'intelligence est vivante par elle-même et est la vie même de Dieu et son être. Je suis celui qui suis sans mélange de différentes parties, dit Dieu. Il n'est donc point composé de matière et il n'a point de corps; car s'il était composé d'un esprit et d'un corps, son corps serait composé de différentes parties et ne pourrait point être de soi-même, parce que le corps est moins parfait que l'esprit et la matière est d'elle-même sans action. Si Dieu avait un corps, ce corps dépendrait de son esprit et serait mis en mouvement par la force de l'esprit. Ainsi Dieu serait composé d'une partie parfaite et d'une autre partie imparfaite, qui serait son corps, lequel ne serait point de lui-même en mouvement. Mais il est impossible que l'Eternel, qui est de soi-même, soit composé de différentes parties, dont quelques-unes soient imparfaites. La raison s'accorde avec la parole de Dieu, qui a dit, par la bouche de son Fils incarné, que Dieu est un pur esprit : *Spiritus est Deus.* (*Joan.*, IV, 24.) La force toute-puissante de Dieu s'ensuit aussi de ce que Dieu est de soi-même. Car, premièrement, il n'y a point d'être hors de Dieu qui lui puisse résister, puisqu'il est de soi-même et que nul autre être n'est de soi-même. De plus, puisque Dieu est de soi-même le principe et la source féconde de tous les êtres possibles, sa force est infinie et toute-puissante. Il s'ensuit encore que Dieu est heureux en lui-même et par lui-même, puisqu'il est de soi-même, et qu'il est invisible hors de lui, à moins qu'il ne se fasse voir par sa grâce. Tâchez de concevoir combien il y a de merveilles renfermées dans le saint nom de Dieu, qui s'appelle : *Je suis celui qui suis de moi-même.*

Voyons les autres noms qui sont attribués à Dieu dans l'Ecriture. Il est appelé Dieu, en hébreu *El*. Ce mot dans son étymologie signifie *le voyant*, *l'intelligent;* car Dieu voit tout en lui-même. Il voit l'essence de sa divinité et qu'il est le principe de toutes choses, qu'il connaît dans lui-même comme dans leur première cause. Il s'ap-

pelle aussi *l'Eternel*, le vivant éternel, *le vivant et le voyant : Cujus nomen est viventis et videntis* (*Gen.*, XXIV, 62) : *l'Esprit* par excellence, *le grand Dieu, l'immortel, l'immuable*, qui est *immense, le sage, le fort, le Tout-Puissant*, heureux en lui-même, le seul vrai Dieu plein de gloire et de majesté, qui est *incompréhensible*, et dont nous ne pouvons exprimer qu'imparfaitement par nos paroles les grandeurs infinies.

Arrêtons-nous maintenant à considérer les grandeurs de Dieu, chacune en particulier.

On demande en quoi consiste l'essence de Dieu. Comme Dieu est un pur esprit qui n'a point de corps, l'esprit de Dieu n'a point d'autre essence que sa vie éternelle, qui consiste dans son intelligence infiniment active, qui est de soi-même très-vivante. Notre âme a un être différent de son entendement, qui est une puissance de l'âme raisonnable. Mais en Dieu son être est sa vie éternelle, et sa vie consiste dans son intelligence qui vit d'elle-même. Ainsi l'intelligence divine est toujours active et n'est point une puissance distinguée de l'essence de Dieu. L'Ecriture nous enseigne que Dieu le Père a engendré son Fils en lui donnant la vie, que le Père éternel a en lui-même. Comment lui a-t-il communiqué cette vie? par son intelligence infiniment féconde, qui a produit un Verbe, de même que la splendeur de la lumière réfléchie n'est point différente de la lumière, dont la splendeur est le terme. *Candor est enim lucis æternæ.* (*Sap.*, VII, 26.) Cette comparaison tirée de l'Ecriture sainte sert à prouver que le Père éternel ayant communiqué son essence à son Fils unique, en lui donnant sa vie, comme le fruit de son intelligence infiniment féconde, nous devons penser que l'essence de Dieu consiste dans son intelligence éternelle et très-active, comme saint Thomas l'enseigne après saint Augustin. L'essence de Dieu est très-simple, parce qu'elle n'est point composée de parties, et que Dieu est un pur esprit qui n'a point de corps. Il est aussi impossible que Dieu soit une partie formelle d'aucune autre chose, ou du monde entier. Car la cause d'un effet ne peut point être la propre forme de son effet, dont la cause efficiente est distinguée. La première cause précède l'effet et en est différente. Or Dieu est la première cause efficiente de tous les êtres produits hors de Dieu, et du ciel et de la terre. Il est donc impossible que Dieu soit la propre forme d'aucune créature.

Il n'est pas moins impossible qu'il y ait plusieurs dieux. Car s'il y avait plusieurs dieux, ou l'un serait plus puissant et plus parfait que l'autre, ou ils seraient tous égaux. Or, si l'un était plus fort et plus puissant que l'autre, celui qui serait le plus faible et moins puissant ne serait pas le souverain Dieu, ni le Seigneur Tout-Puissant. Si on suppose qu'ils fussent tous égaux, aucun d'entre eux n'aurait une puissance infinie, ni le pouvoir libre de faire ce qu'il lui plairait indépendamment de la volonté de l'autre Dieu. Il n'aurait donc pas une puissance infinie et indépendante. Outre cela, plusieurs dieux ayant chacun une volonté propre et différente de la volonté des autres dieux, ils seraient exposés à la discorde et à la guerre entre eux. Mais sans nous arrêter à raisonner sur ce sujet, la parole de Dieu a déclaré qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, qui est de soi-même l'Eternel et le Tout-Puissant. Ecoutez ce que Dieu dit au peuple d'Israël par la bouche de Moïse : Prenez garde, que je suis le seul vrai Dieu et qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi : *Videte quod ego sim solus et non sit alius Deus præter me.* (*Deuter.*, XXXII, 39.) *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* (*Luc.*, IV, 8.) Ecoute, Israël, dit Moïse, le Seigneur notre Dieu est le seul Dieu, que vous aimerez de tout votre cœur, et de toute votre âme et de toutes vos forces : *Audi, Israel, Dominus Deus noster Deus unus est.* (*Deut.*, VI, 4.) Dieu s'appelle un Dieu jaloux, qui n'approuve point qu'on s'attache à un autre Dieu que lui et qui n'a point de semblable. Le Fils de Dieu incarné, qui est sorti du sein de son Père pour se faire homme, assure aussi qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu. Il est donc évident, par la lumière naturelle de la raison et d'ailleurs très-certain par la révélation de Dieu, qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Si le témoignage de la parole de Dieu, qui assure être le seul Dieu, n'était pas véritable, les autres dieux souffriraient-ils qu'un d'entre eux se vantât d'être le seul Dieu, et qu'il défendît aux hommes d'en adorer un autre? Ne se soulèveraient-ils pas contre le culte public, qui ne serait rendu qu'à un seul Dieu, au préjudice des autres? Mais nous voyons un parfait accord dans l'ordre de la nature, dans les mouvements des astres, dans le changement des saisons. C'est une marque évidente qu'il n'y a qu'un souverain Seigneur et Créateur, qui préside au gouvernement de tout le monde.

L'unité d'un Dieu, sa vérité et sa bonté sont les trois propriétés du souverain Etre, qui est un seul Dieu très-véritable et infiniment bon. Je vous ai parlé de son essence éternelle et de son unité. Considérons sa vérité et sa bonté.

Pourquoi Dieu s'appelle-t-il le véritable et la vérité même? Dieu est le véritable en trois manières, qui sont propres à sa divinité. Il a une vérité absolument nécessaire dans son essence, parce qu'il est nécessairement de soi-même et si nécessairement, qu'il ne peut point cesser d'être. Aucune créature n'a cette vérité nécessaire dans son existence. Car le monde n'a pas toujours été. Les êtres créés peuvent cesser d'être, ou tomber dans le néant. Mais Dieu a toujours été ce qu'il est et ne peut point cesser d'être. Il est éternel et a en lui-même la source de la vie éternelle. Voilà comment Dieu a une vérité nécessaire dans son être actuel. De plus, il est le véritable et la vérité même par son intelligence, qui est le prin-

cipe et le modèle de toutes les vérités. C'est pourquoi Jésus-Christ, qui est l'image naturelle de son Père, dit dans l'Evangile : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* « *Ego sum via, et veritas, et vita.* » (*Joan.*, XIV, 6.) Ainsi Dieu est la vérité non-seulement par la vérité nécessaire de son essence, mais encore par son intelligence et par sa science infinie, qui connaît toutes les vérités, soit existantes, soit possibles. Enfin Dieu est véritable dans ses paroles, parce qu'il ne peut être trompé, ni vouloir mentir. Il ne peut pas être trompé, puisque sa connaissance est infinie, et il ne peut point vouloir tromper les autres, parce qu'il est plein de bonté, et que le mensonge est contraire à la vérité et à la justice. Ainsi Dieu haïssant le mensonge et l'injustice ne peut pas vouloir mentir ni tromper. Tout homme est sujet à se tromper par ignorance, ou à être trompé, et est capable de mentir. Il n'en est pas ainsi de Dieu : *Non est Deus quasi homo, ut mentiatur*, dit Moïse. (*Num.*, XXIII, 19.) Il est fidèle dans ses paroles : *Fidelis Dominus in omnibus verbis suis.* (*Psal.* CXLIV, 13.) La vérité est le principe de ses paroles et en est inséparable. *Principium verborum tuorum veritas.* (*Psal.* CXVIII, 160.) Car la parole de Dieu est pleine de droiture et de justice, et la fidélité se trouve dans toutes ses œuvres. *Quia rectum est verbum Domini, et omnia opera ejus in fide.* (*Psal.* XXXII, 4.)

La troisième propriété de la Divinité, c'est que Dieu est bon et très-bon en lui-même, sans avoir aucun défaut, ni imperfection. Dieu est bon en lui-même, c'est-à-dire qu'il a toutes sortes de vertus et de perfections dignes d'amour. Quand Moïse demanda à Dieu de le voir à découvert, Dieu lui promit qu'il se ferait voir à lui. Je te ferai voir en moi le souverain bien et la source de tout ce qui est bon, lui dit-il : *Ego ostendam omne bonum tibi.* (*Exod.*, XXXIII, 19.) Rendez témoignage à Dieu et louez-le, parce qu'il est bon. *Confitemini Domino, quoniam bonus*, s'écrie le prophète David. (*Psal.* CVI, 1.) Louez le Seigneur à cause qu'il est bon. *Laudate Dominum, quia bonus Dominus.* (*Psal.* CXXXIV, 3.) Il n'y a que Dieu qui soit bon de lui-même : *Nemo bonus, nisi solus Deus*, disait Jésus-Christ à un docteur de la loi. (*Luc.*, XVIII, 19.)

Il n'y a aussi que Dieu seul qui soit éternel, c'est-à-dire qui a toujours été et qui ne peut pas cesser d'être : car il existe nécessairement par l'excellence de son être. C'est moi qui vis de toute éternité, dit Dieu à Moïse : *Vivo ego in æternum.* (*Deut.*, XXXII, 40.) Vous êtes toujours le même, ô mon Dieu ! et vos années ne finiront jamais, dit le prophète David : *Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.* (*Psal.* CI, 28.) C'est pourquoi Dieu est appelé l'éternel et l'immortel. Qu'est-ce que l'éternité? C'est la durée perpétuelle de la vie de Dieu, qui n'a ni commencement ni fin, et qui est toujours tout entière en elle-même, sans aucune succession de temps. Ainsi ne vous imaginez pas qu'il y ait un temps passé ni un temps à venir, à l'égard de Dieu ; sa durée est perpétuelle, sans succession, et l'éternité de Dieu renferme tous les temps dans son infinité. Notre esprit ne peut pas comprendre cette éternité qui n'a point de succession de temps. Car nous sommes accoutumés à voir la durée successive des années, qui sont composées de jours, d'heures et de moments, dont l'un succède à l'autre. Il n'en est pas ainsi à l'égard de Dieu. Pour vous, Seigneur grand Dieu, vous demeurez toujours dans le même état : *Tu autem, Domine, in æternum permanes.* (*Psal.* CI, 27.) Tous les êtres créés sont sujets au changement et à la succession des temps. Mais vous êtes toujours le même : vous possédez toute la durée de votre vie éternelle sans aucune succession : *Ipsi peribunt, tu autem permanes... tu autem idem ipse es.* (*Psal.* CI, 27, 28.)

Comme il n'y a point de succession dans la durée de la vie de Dieu, il n'y a pas aussi de changement : car Dieu est immuable et toujours le même : il n'arrive donc point aucun changement au dedans de Dieu. Il produit des créatures sujettes au changement, mais le Créateur ne change point. Il met en mouvement toutes les choses du monde qui se meuvent. Mais Dieu est un principe immobile, et néanmoins toujours actif : c'est ce qui surpasse nos pensées. Car comment comprendre que Dieu met en mouvement toutes les causes secondes sans se mouvoir lui-même, et qu'il est immobile, quoiqu'il soit très-actif : *Et in se permanens omnia innovat.* (*Sap.*, VII, 27.) Il n'y a point non plus de changement dans la connaissance de Dieu, ni dans sa volonté, parce qu'il connaît dans ses desseins éternels toutes les choses qu'il a réglées de toute éternité par rapport aux temps convenables : *Apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio.* (*Jac.*, I, 17.)

Un des principaux noms que Dieu s'attribue encore, c'est qu'il s'appelle le Saint. *Sanctus sum ego Dominus.* (*Levit.*, XX, 26.) Je suis saint, moi qui suis de moi-même, disait-il aux Israélites, par la bouche de Moïse. Mais que signifie le nom de saint? En quoi consiste la sainteté de Dieu? Le mot de saint, dans le langage hébraïque, signifie *séparé*, et la sainteté signifie une certaine séparation. Ainsi Dieu, par son excellence et par toutes ses vertus, est séparé de tout ce qui n'est point Dieu et des créatures qui ont des défauts et des imperfections. Il aime nécessairement la vérité, la justice et l'ordre de la sagesse. Il est donc séparé du mensonge, de l'injustice et du désordre contraire à la sagesse éternelle. C'est dans cette séparation que consiste la sainteté de Dieu et ses vertus infinies, entre autres son amour de la vérité et de la justice. Il est impossible que nous soyons aussi saints que Dieu : cependant nous pouvons imiter la sainteté de Dieu et y participer, puisqu'il nous dit par ses prophètes : *Soyez saints comme je suis saint ; soyez saints parce que je suis saint.* (*Levit.*, II, 44.) Notre-Seigneur Jésus-Christ disait aussi à ses disciples : *Soyez parfaits*

comme votre Père céleste est parfait. (*Matth.*, V, 48.) Mais en quoi pouvons-nous imiter la sainteté de Dieu? Rappelez dans votre mémoire que Dieu est saint, parce qu'il est séparé du mensonge, de l'injustice et de tout désordre contraire à la sagesse éternelle. Le principe de sa sainteté est son amour invariable pour la vérité, pour la justice, pour le bon ordre. Voilà en quoi vous pouvez imiter la sainteté de Dieu, c'est-à-dire en séparant votre âme du mensonge, de l'injustice et du désordre contraire à la loi de Dieu. Vous pouvez être saints en aimant la vérité et la justice à l'exemple de Dieu; et plus vous aimerez Dieu comme la source de la vérité et de la justice, plus vous aimerez le bon ordre établi par la loi de Dieu, plus aussi vous deviendrez saints. Il vous est aisé de juger par cette règle si vous êtes saints. Haïssez-vous le mensonge, l'injustice et le désordre du péché qui est contraire aux commandements de Dieu? Avez-vous soin que votre âme soit séparée de tout ce qui déplaît à Dieu, et de vous conformer à sa volonté? Si cela est, votre âme est sainte. Mais comme nous ne pouvons parvenir à la sainteté que par la grâce de Dieu et en mortifiant nos passions, vous devez prier Dieu avec ferveur qu'il vous inspire le désir d'acquérir la sainteté sans laquelle votre âme ne saurait être l'épouse de Dieu, ni le temple de son Saint-Esprit. Il faut remarquer que dans le cantique des Séraphins, rapporté par le prophète Isaïe (VI, 3), et par saint Jean, dans l'*Apocalypse* (IV, 8), Dieu est appelé trois fois saint, saint, saint, *sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus sabbaoth*, etc., c'est-à-dire *saint, saint, saint, est le Dieu des armées. Toute la terre est remplie de sa gloire.* (*Isai.*, VI, 3.) Pourquoi Dieu est-il appelé trois fois saint? C'est parce qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Comme ces trois personnes sont égales en sainteté et subsistent dans la même Divinité, les anges et tous les bienheureux chantent dans le ciel : Saint, saint, saint, en l'honneur des trois personnes qui sont en Dieu, et ils ajoutent : Saint est le Dieu des armées, parce que les trois personnes divines ne sont qu'un seul Dieu et non point trois dieux. Voilà ce qui regarde la sainteté de Dieu.

Il est invisible non-seulement aux yeux de notre corps, parce que Dieu est un esprit, mais il est invisible hors de lui à l'égard même des esprits créés, c'est-à-dire, que nul esprit créé ne peut point par sa seule lumière naturelle voir immédiatement Dieu, tel qu'il est en lui-même, parce que notre esprit ne peut pas de lui-même, pénétrer dans le sein de l'essence divine, pour y voir tous les secrets merveilleux, qui y sont cachés. C'est pourquoi il est dit dans le livre de Job (XXVI, 9) que *Dieu est le maître de la vue de son trône et qu'il l'environne d'une nuée.* Le prophète David assure aussi, qu'*à l'entour de Dieu il y a une nuée et un ombrage, qui le cache.* (*Psal.* XCVI, 25.) L'apôtre saint Paul répète souvent, que Dieu est invisible et qu'il habite une lumière inaccessible : *Qui solus habet immortalitatem et lucem inhabitat inaccessibilem. Quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest.* (I *Tim.*, VI, 16.) Mais Dieu peut se découvrir et se faire voir par un effet de sa grâce. Il a révélé aux prophètes et aux apôtres, qu'il ferait voir sa gloire à découvert dans le ciel aux esprits bienheureux. *Gratiam et gloriam dabit Dominus.* (*Psal.* LXXXIII, 12.) Nous parlerons de cette communication de la gloire de Dieu, à la fin du second discours.

Passons aux autres qualités de Dieu et ne nous lassons point de les admirer. Dieu s'appelle aussi le sage et le seul sage par lui-même. *Soli sapienti Deo* (*Rom.*, XVI, 27), dit l'Apôtre. Dieu est sage par sa connaissance infinie, qui n'a point de bornes : *Et sapientiæ ejus non est numerus* (*Psal.* CXLVI, 5), dit le prophète David. Dieu est sage dans ses desseins : *Ipse habet consilium et intelligentiam.* (*Job*, XII, 13.) Ainsi la sagesse de Dieu renferme la connaissance de toutes les choses possibles par la force toute puissante de Dieu, qui voit dans sa sagesse la première cause de tout ce qui peut être produit et de tout ce qu'il lui plaira de faire dans les temps marqués par sa volonté, qui est dirigée par la sagesse de Dieu. Car Dieu est sage dans ses desseins et dans leur exécution suivant l'ordre de la sagesse éternelle. Mais en quoi consiste l'ordre de la sagesse de Dieu. C'est que Dieu étant le principe et la fin de toutes choses, il est juste que tout se rapporte à Dieu comme au principe et à la dernière fin. Dieu cesserait d'être sage et ne serait pas Dieu, s'il renonçait à cet ordre. Mais Dieu ne peut point cesser d'être sage, et d'exiger que toutes choses se rapportent à lui. *Negare se ipsum non potest* (II *Tim.*, II, 13), dit l'Apôtre. C'est pourquoi Dieu dit dans l'Ecriture : Je ne céderai point ma gloire à un autre : *Gloriam meam alteri non dabo.* (*Isai.*, XLII, 8.) Quelle est la gloire, que Dieu ne peut point céder à ses créatures? C'est d'être le principe et la fin de toutes choses et le souverain Seigneur, à qui tout doit obéir. C'est à cause de cela que Dieu s'appelle un Dieu jaloux : *Deus æmulator.* (*Deut.*, V, 9.) L'ordre de la sagesse éternelle exige donc que les esprits créés aiment Dieu de toute leur âme, de tout leur esprit et de toutes leurs forces. Ceux qui manquent à ce devoir, pèchent contre l'ordre de la sagesse éternelle, qui sait réduire dans l'ordre de la justice par une juste punition, les impies qui ne veulent pas se soumettre à la loi de Dieu. Car la sagesse de Dieu est accompagnée d'une force toute-puissante. *Sapiens corde et fortis robore.* (*Job*, IX, 4.) Dieu s'appelle le fort, le puissant, le tout-puissant. *Ego sum fortissimus Deus.* (*Gen.*, XLVI, 3.) Je suis le Dieu très-fort, dit-il à Jacob. Oui, *Dieu est le Seigneur très-fort*, dit Josué. (XXII, 22.) Il est grand par sa force : *Magnus fortitudine.* (*Job*, XXXVII, 23.) Je suis le Dieu tout-puissant, dit-il à Abraham. Le nom de Dieu est celui-ci : le Tout-Puissant. *Omnipotens nomen ejus.* (*Exod.*, XV, 3.) Rien ne peut surmonter la

force toute-puissante de Dieu. Il est vrai que les volontés libres peuvent résister à la volonté de Dieu par leur défaut en manquant de suivre les bons mouvements, qui viennent de Dieu. Mais aucune créature ne peut résister à la volonté de Dieu, en sorte qu'on la surmonte et qu'on soit victorieux contre Dieu. *Nec quisquam tibi potest resistere.* (II *Paral.*, XX, 6.)

Les idées, qui sont en Dieu et sa science, appartiennent à sa sagesse : Dieu a fait toutes choses dans sa sagesse conformément à ses idées. *Omnia in sapientia fecisti.* (*Psal.* CIII, 24.) Mais y a-t-il plusieurs idées en Dieu ? Quoiqu'il n'y ait réellement qu'une idée infinie en Dieu, il y a néanmoins plusieurs formes de choses possibles, qui sont représentées dans l'essence de Dieu, comme pouvant être participantes des vertus de Dieu. Ces formes possibles et ces modèles, qui sont renfermés dans la fécondité infinie de l'essence divine, c'est ce qu'on appelle les idées de Dieu. Car le mot d'*idée* signifie une forme dans la langue grecque.

Venons à considérer la volonté de Dieu. Il est parlé de la volonté de Dieu en mille endroits de l'Ecriture. Dieu aime nécessairement sa bonté infinie. C'est là le principal objet de sa volonté. Mais comme il est le souverain bien, qui est heureux en lui-même, la volonté de Dieu ne désire rien pour se rendre heureux, parce qu'il ne manque d'aucun bien. Toutes les choses qui sont dans le monde, m'appartiennent, dit-il. *Mea sunt omnia.* (*Exod.*, XIII, 2.) *C'est moi qui produis l'or et l'argent et tous les fruits de la terre*, dit-il encore par la bouche d'un prophète. (*Agg.*, II, 9.) Ainsi tout ce que Dieu veut hors de lui, c'est par une volonté libre, qu'il veut communiquer sa bonté à des créatures par rapport à sa gloire. Mais Dieu n'est-il pas obligé de vouloir ce qu'il y a de meilleur ? L'Ecriture dit : Dieu a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre : *Omnia quæcunque voluit, fecit in cœlo et in terra* (*Psal.* CXXXIV, 3 ; CXIII, 6), c'est-à-dire que Dieu a fait par une volonté libre, tout ce qu'il lui a plu. Car hors de Dieu toutes les choses créées n'ont qu'une bonté imparfaite. Ainsi nul bien n'est très-bon et le meilleur que par rapport à la fin, que Dieu a ordonné dans ses desseins. Car Dieu fait toutes choses librement selon le dessein de sa volonté, dit l'Apôtre : *Operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ.* (*Ephes.*, I, 11.) Mais quoique Dieu soit libre dans la production des créatures, cependant sa volonté est immuable et ne change point. Il a voulu de toute éternité, ce qu'il veut exécuter dans le temps. Ainsi la volonté de Dieu n'est point semblable à celle des hommes, qui ont une volonté inconstante et sujette au changement. Mais Dieu est toujours le même sans changer au dedans de lui-même. *Tu autem idem ipse es.* (*Psal.* CI, 28.) Il est vrai qu'il y a en Dieu deux sortes de volonté par rapport à l'objet. L'une est la volonté absolue, que Dieu exécute par sa force toute-puissante. L'autre est une volonté, qui exige pour condition le consentement libre de notre volonté, tellement que Dieu permet que notre volonté manque à faire ce que la volonté de Dieu ordonne par sa loi. En ce cas Dieu ne veut pas d'une volonté absolue la chose ordonnée. Mais il veut les signes par lesquels il commmande une telle chose et défend de faire le contraire. Cela supposé, il est aisé de répondre, si nous pouvons résister à la volonté de Dieu. Personne ne résiste jamais en effet à la volonté absolue de Dieu.

Première maxime. Car Dieu est tout puissant pour se faire obéir quand il veut, et comme il veut, sans blesser notre liberté à laquelle il s'accommode avec une sagesse admirable. Nulle créature ne peut résister à la volonté absolue de Dieu en sorte qu'on la surmonte.

Seconde maxime conforme aux paroles de l'Ecriture sainte : *Num Dei possumus resistere voluntati.* (*Gen.*, L, 19.) Les volontés libres ont le pouvoir de résister à la volonté absolue de Dieu en manquant de suivre le mouvement de l'inspiration de Dieu. Mais ce pouvoir n'est point joint à la résistance effective, quand il plaît à Dieu d'employer un mouvement efficace pour faire consentir notre volonté avec le jugement libre de la raison.

Troisième maxime. Il y a une volonté de Dieu qui n'est point absolue, mais qui exige pour condition le consentement libre de notre volonté, en lui donnant le pouvoir de bien faire, ou de prier et lui permettant d'abuser de sa liberté, quoiqu'elle soit aidée par un secours suffisant de la grâce. La volonté de l'homme résiste souvent par son défaut aux secours intérieurs de la grâce suffisante.

Quatrième maxime. Dieu ne veut point le péché, qui consiste dans une désobéissance contre la loi de Dieu. Mais il hait et déteste l'iniquité et l'injustice, quoiqu'il permette le péché pour en tirer un plus grand bien, en manifestant sa justice à l'égard des impies, et la grandeur de sa miséricorde à l'égard des autres qui le servent fidèlement.

Cinquième maxime. Pour ce qui est de la volonté de Dieu à l'égard du salut de tous les hommes, nous en parlerons dans la seconde partie de ce discours.

La beauté, la lumière et la majesté se trouvent aussi en Dieu avec une excellence infinie. Adorez Dieu dans sa beauté, dit le prophète David : *Et adorate Dominum in decore sancto ejus.* (I *Paral.*, XVI, 29.) Il voit devant lui le témoignage de sa gloire et la beauté qui accompagne sa majesté, dit encore David : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus.* (*Psal.* XCV, 6.) Il est revêtu de la lumière comme d'un vêtement. Ce sont les paroles du même prophète : *Amictus lumine sicut vestimento.* (*Psal.* CIII, 2.) *Il habite au milieu d'une lumière inaccessible, qui est au dedans de lui*, dit l'Apôtre. (I *Tim.*, VI, 16.) La beauté de Dieu vient de l'assemblage de toutes sortes de vertus dans une essence très-simple, et de l'éclat de sa lumière, c'est-à-dire, de son intelligence in-

finie, qui réfléchit sur elle-même. C'est ce qui fait le bonheur de Dieu. Il est heureux dans la connaissance et dans l'amour de lui-même sans emprunter rien hors de lui. Car il se voit et s'aime comme le souverain bien et comme la source de tous les biens, sans avoir besoin d'aucune créature. Ainsi Dieu ne désire rien, parce que rien ne lui manque. Je vous l'ai déjà dit ci-dessus. Si l'Ecriture attribue à Dieu des désirs, ou un repentir, ce sont des signes de la volonté de Dieu touchant le bon ordre. Mais ne vous imaginez pas que Dieu ait des désirs semblables aux nôtres, comme si quelque chose lui manquait, qu'il voulut acquérir. J'ai avoué au Seigneur, dit David, vous êtes mon Dieu, qui n'avez point besoin de mes biens : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.* (*Psal.* XV, 2.) En effet, qu'est-ce que Dieu pourrait désirer pour se rendre heureux? Serait-ce la grandeur et la qualité de Roi souverain? elle est inséparable de sa divinité. Serait-ce l'abondance de la joie et du plaisir? Dieu jouit d'un plaisir infini en se voyant et s'aimant en lui-même. Seraient-ce les richesses du monde? il les possède dans sa force toute-puissante, puisqu'il en est la première cause et le maître. Serait-ce l'honneur et la gloire, qu'il peut recevoir de ses créatures? mais il n'a point besoin de gloire extérieure. La gloire dont il jouit au dedans de lui-même lui suffit; et s'il ordonne à ses créatures de glorifier leur Créateur, ce n'est pas qu'il ait besoin de ses créatures, ni de nos louanges ; mais c'est pour conserver l'ordre de la justice et de la sagesse éternelle. C'est aussi pour nous faire participer à son bonheur, qu'il exige nos adorations et notre amour. Ainsi c'est pour notre profit et par un effet de sa bonté, qu'il nous exhorte d'être saints.

Une autre propriété de l'essence de Dieu, c'est la majesté, c'est-à-dire la grandeur. Vous êtes le *Dieu de majesté*, dit le prophète David. (*Psal.* XXVIII, 3.) Dieu est plein de majesté en lui-même par sa grandeur infinie en toute sorte de vertus. Il paraît aussi plein de majesté et de magnificence à l'extérieur dans la production du monde, où il y a un nombre incomparable de créatures, qui publient la grandeur de Dieu. Louez-le dans sa grandeur, qui est infinie, dit David. (*Psal.* CL, 2.) *Parce que le Seigneur est le grand Dieu et le grand Roi, au-dessus de tous les rois.* (*Psal.* XCXIV, 3.)

Oui, *le Seigneur est grand et digne d'être loué infiniment et sa grandeur n'a point de bornes.* (*Psal.* CXLIV, 3.) *Toutes les créatures loueront vos œuvres et publieront votre puissance.* (*Psal.* LXV, 5.) *Elles parleront de la magnificence de votre gloire et de votre sainteté, et raconteront vos merveilles, parce que vous êtes vraiment grand, ô mon Dieu* (*Psal.* CXXXV, 4), *que vous faites des prodiges et que vous seul êtes Dieu.* (*Psal.* CXXXV, 4.) *Que vos ouvrages, Seigneur, sont grands et magnifiques! que vos pensées sont profondes et impénétrables.* (*Psal.* XCI, 6.) Je vous répète les paroles de David dans ses *Psaumes. Vous n'avez pas de semblable, Seigneur. Vous êtes grand et votre nom est grand en vertu et en puissance.* (*Jerem.*, X, 6.)

Dieu est si grand et si infini, que nous ne pouvons le comprendre d'une manière digne de lui et il surpasse toute notre science, dit Job. (XXXVI, 26.) C'est pourquoi les théologiens disent que Dieu est incompréhensible et par conséquent ineffable, à cause que nous ne saurions trouver des noms, qui expriment parfaitement les grandeurs infinies de Dieu. Il est plus aisé de dire ce que Dieu n'est point en éloignant de lui les défauts et les imperfections qu'il n'a pas, que de signifier entièrement ce que Dieu est. Ainsi nous disons que Dieu n'a point de corps, qu'il n'est point composé de différentes parties. Mais quand nous voulons exprimer, qu'il est un pur esprit, il faut penser que Dieu est un esprit au-dessus de tout ce que le mot d'esprit peut signifier. Il en est de même des noms que nous employons pour signifier l'éternité de Dieu, son immensité, sa sagesse; Dieu a les qualités signifiées par ces noms-là. Mais il les a dans une si grande excellence, que ces noms attribués à Dieu n'expriment point assez la force infinie de ses vertus. C'est pourquoi il est appelé ineffable, et quoique les perfections qui sont en Dieu soient toutes renfermées dans une essence très-simple, qui est infinie, cependant notre esprit ne pouvant pas les concevoir toutes ensemble par une seule idée, les aperçoit par plusieurs idées comme des vertus différentes par rapport aux différents objets et à leurs différents effets. Il n'y a pourtant point de différence réelle entre les vertus divines du côté de l'essence de Dieu. Mais sa grandeur infinie est le fondement des idées différentes que nous en formons, soit par rapport aux objets différents, soit par rapport aux différents effets de la force infinie de Dieu. *Louez Dieu dans sa grandeur qui est infinie*, dit le prophète David. (*Psal.* CL, 2.) Mais après vous avoir expliqué les grandeurs éternelles de l'essence divine, en tant qu'elle est absolument nécessaire dans sa vérité, il me reste à vous parler de ses grandeurs, qui ont rapport aux créatures, qu'il produit dans le temps par une volonté libre. C'est le sujet de la seconde partie de ce discour et d'un sermon particulier.

SECONDE PARTIE.

Magnus est et non habet finem. (*Baruch*, III, 35.)

Dieu est grand et sa grandeur n'a point de bornes.

J'ai eu l'honneur de vous expliquer dans mon premier discours les grandeurs infinies, qui sont propres à Dieu en le considérant seulement tel qu'il est en lui-même. Mon dessein est de vous entretenir aujourd'hui des grandeurs de Dieu par rapport à ses créatures. Vous êtes intéressés à connaître ce que Dieu a fait en votre faveur. Vous n'ignorez pas, que votre origine vient de Dieu et qu'il est votre dernière fin. Ecoutez donc avec joie, comment Dieu s'est

communiqué aux créatures, qu'il a produites hors de lui, et apprenez les liaisons que vous avez avec votre Dieu.

Au commencement Dieu a créé le ciel et la terre. *In principio creavit Deus cœlum et terram*, dit Moïse dans le livre de la *Genèse*. (*Gen.* I, 1.) C'est pourquoi Dieu est nommé le créateur, c'est à-dire, qui a créé, qui a fait toutes les choses visibles et invisibles, en les tirant du néant. Le nom de Créateur est attribué à Dieu dans le livre du *Deutéronome*, où il reproche au peuple d'Israël d'avoir oublié Dieu leur Créateur : *Oblitus es Domini Creatoris tui.* (*Deut.*, XXII, 18.)

Dieu s'appelle aussi *notre Père et le Père universel* (*Deut.*, I, 11), *le Seigneur qui domine sur tout le monde* (*Psal.* XLIX, 12), *le grand Seigneur, le grand Dieu* (*Psal.* XCIV, 3), *le Dieu des armées* (II *Reg.*, VII, 27), *le roi de toute la terre* (*Psal.* XLVI, 3), *le Roi des rois* (I *Tit.*, VI, 15), *le Très-Haut* (*Psal.* LXXXII, 19), *un Dieu jaloux* (*Exod.*, XXXIV, 14), *admirable et saint dans toutes ses œuvres* (*Psal.* CXLIV, 13), *libéral et magnifique dans ses dons.* (*Isa.*, XXXIII, 1.) *Il est bon* (*Psal.* CV, 1), *doux* (*Psal.* LXXXV, 5), *patient, plein de miséricorde* (*Psal.* LXXXV, 15), *et néanmoins très-juste* (*Psal.* CXVIII, 137), *car la miséricorde de Dieu est inséparable de sa justice.* (*Psal.* XXXII, 5.) *Il est fidèle dans ses promesses pour récompenser ceux qui l'aiment et qui le servent en observant sa loi.* (I *Cor.*, X, 13.) *Mais il est terrible dans ses jugements contre les impies.* (*Psal.* XLVI, 2.) *Aucune créature ne résiste à sa force toute-puissante.* (*Psal.* LXXV, 3.) *Sa providence s'étend sur tout le monde.* (*Sap.*, XIV, 3.) *Il est présent dans tous les lieux, sans y être renfermé.* (*Prov.*, XV, 3.) *Rien n'est caché à sa science infinie, et il voit dans ses desseins tous les événements futurs, avant qu'ils arrivent.* (*Psal.* CXXXVII, 6.) *Sa bonté nous destine par sa grâce à une fin surnaturelle.* (*Matth.*, XIX, 29.) *Il est notre Sauveur, notre Rédempteur* (*Isai.*, XLVII, 4), *et enfin notre souverain Juge.* (*Isa.*, XXXIII, 22.) Il faut vous expliquer toutes ces qualités qui appartiennent à Dieu par rapport à ses créatures.

Parlons de la création du monde. Les philosophes païens, qui adoraient plusieurs dieux et qui s'étaient abandonnés aux égarements de leur esprit, s'imaginaient que le monde était éternel. Car ils ne pouvaient pas concevoir la création, qui tire toutes choses du néant, ni que Dieu fût demeuré en lui-même pendant des siècles infinis, sans agir au dehors. Mais, comme ils voyaient la nouvelle production des animaux qui naissaient de jour en jour, ils ne pouvaient pas dire que les mêmes animaux eussent toujours été dans les siècles passés. Ils prétendaient seulement que les esprits, qu'ils disaient être éternels, passaient d'un corps dans un autre pour les animer, et qu'à l'égard des corps, la matière dont ils étaient composés était éternelle, quoique cette matière soit sujette à différents changements, pour ce qui regarde l'arrangement de ces parties. Cette erreur est contraire à l'expérience et à la révélation de Dieu, qui a parlé aux hommes par les prophètes et enfin par Jésus-Christ son Fils unique. Oui, certainement, cette erreur est contraire à l'expérience et au sentiment intérieur de notre âme. Car le premier homme Adam savait bien qu'il n'était point né d'un autre homme, et Dieu, qui lui parla dans le paradis terrestre, lui dit qu'il l'avait créé *à l'image de la ressemblance de Dieu.* (*Gen.*, I, 26.) Adam se vit seul d'abord, et ensuite Dieu *lui amena une femme, tirée d'une côte d'Adam, pendant son sommeil* (*Gen.*, II, 21), afin qu'elle lui servît de compagne, et qu'il en eût des enfants. Le premier homme instruisit ses enfants et petits-enfants pendant neuf cent trente années de l'origine du monde, dont l'histoire de la création fut conservée après le déluge dans la famille de Héber, dont était Abraham, par une ancienne tradition, qui se perpétuait de père en fils. De plus, l'esprit de chaque homme a un sentiment intérieur qu'il ne s'est point fait lui-même, et nous ignorons que notre âme ait toujours été dans un autre corps, avant qu'elle ait été unie au corps humain, qu'elle anime présentement. Si notre âme avait été successivement dans différents corps, depuis l'éternité, qui renferme plus de cent millions d'années, comment se peut-il faire que notre esprit n'eût aucune connaissance de l'état précédent, où il aurait été et qu'il eût perdu la mémoire de ses anciennes pensées et de ses actions dans le corps où il avait passé? Mais, supposons, pour un moment, que tous les esprits qui animent les corps, aient été de toute éternité par leur essence : ils devraient être encore indépendants, comme ils l'étaient dans l'éternité, et chaque esprit aurait été un Dieu éternel et indépendant l'un de l'autre, selon l'opinion de Platon. Dans ce système plein d'absurdités, comment un esprit éternel aurait-il pu forcer un autre esprit éternel et indépendant l'un de l'autre, de s'abaisser en animant un misérable corps mortel et sujet aux souffrances, et d'y souffrir de la douleur, telle que notre âme en ressent? Par quel accident un esprit éternel aurait-il perdu le souvenir de son ancienne vie, jusqu'à douter s'il n'a pas été produit nouvellement avec le corps humain, qu'il anime? Mais, puisque Dieu a révélé aux hommes, par ses prophètes, qu'il est le Créateur du ciel et de la terre; le monde n'est point éternel, et la parole de Dieu s'accorde parfaitement avec la lumière naturelle, qui nous démontre qu'en examinant les causes naturelles qui font mouvoir la machine du monde et le corps de chaque animal, il est nécessaire de recourir à une première cause, d'où toutes les autres viennent comme de leur source et de leur principe. Car chacune des causes naturelles que nous voyons dans le monde, n'est pas l'origine d'elle-même, ni de son mouvement, et dépend de plusieurs autres causes, parmi lesquelles il y en a de supérieures les unes aux autres. Il est donc évident que, dans la disposition des causes naturelles, elles sont

liées les unes avec les autres, et sous-ordonnées à une première cause, qui entretient l'ordre admirable que nous voyons dans l'univers et qui en empêche la confusion. Or cette première cause est intelligente et infiniment sage, puisqu'elle rapporte toutes choses à une certaine fin. Cette première cause est toute puissante, puisqu'elle préside au gouvernement du monde, et que rien ne peut la surmonter ni la vaincre. L'Ecriture sainte nous découvre quelle est cette première cause, en rendant témoignage que c'est Dieu qui a créé le ciel et la terre par sa sagesse. L'ouvrage de la création du monde est décrit dans le livre de la *Genèse*, que Moïse a écrit par l'inspiration de Dieu. On convient qu'il n'y a point d'écriture si ancienne dans le monde que le livre de la *Genèse*. Ecoutez les premiers mots de ce livre : *In principio Deus creavit cœlum et terram.* (*Gen.*, I, 1.) Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Les anges sont compris sous le nom du ciel, et furent créés en même temps que le ciel matériel. Mais il y a tant de choses à dire sur les anges, que ce sera le sujet d'un discours particulier.

Il est répété en cent endroits de l'Ecriture, que Dieu a créé le ciel et la terre et que tout l'univers est son ouvrage. Qui ignore, dit Job, que la puissance du Seigneur a fait tout ce que nous voyons dans le monde? *Quis ignorat, quod omnia hæc manus Domini fecerit?* (*Job*, XII, 9.) Oui, mon Dieu, dit le prophète David, vous avez créé la terre et vous l'avez rendue stable dès son commencement, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains : *Initio tu, Domine, terram fundasti et opera manuum tuarum sunt cœli.* (*Psal.* CI, 26.) *Vous êtes, Seigneur, dans tous les siècles, avant que la terre et le monde eussent été formés. Le jour vient de vous et la nuit aussi. Vous avez fait toutes les extrémités de la terre, et l'été et le printemps. Tout est l'ouvrage de votre puissance.* Je vous répète les paroles du prophète David dans les *Psaumes*. (LXXXIX, 2 ; LXIII, 16 ; LXXIII, 17.) C'est Dieu qui a créé l'âme de chacun en particulier et qui connaît par conséquent toutes leurs actions, dit encore David : *Qui finxit sigillatim corda eorum, qui intelligit omia opera eorum.* (*Psal.* XXXII, 15.) *Je suis le Dieu qui fais toutes choses, qui ai étendu les cieux, qui ai fait la terre stable, et nul autre que moi n'a eu part à cet ouvrage.* Dieu parle ainsi par la bouche du prophète Isaïe (XLIV, 24), et il ajoute : *C'est moi qui ai fait la terre et qui ai créé l'homme pour habiter la terre. Ce sont mes mains qui ont tendu les cieux comme une tente, et qui ai commandé à toute l'armée des esprits célestes.* (*Isai.*, XLV, 12.) Ecoutez encore les paroles du prophète Jérémie : *Seigneur Dieu, vous avez fait le ciel et la terre dans votre grande force et par votre puissance, qui n'a point de bornes. Car aucune chose ne vous est difficile.* (*Jerem.*, XXXII, 17.) Nous avons appris la même doctrine des paroles de Jésus-Christ le Fils unique de Dieu, envoyé pour être le sauveur et le docteur des hommes. L'apôtre saint Jean découvre aussi ce mystère dans le premier chapitre de son Evangile, où il dit que toutes choses ont été faites par le Verbe de Dieu, qui était Dieu lui-même. *Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil.* (*Joan.*, I, 13.) Enfin tous les apôtres ont prêché aux idolâtres, qu'ils devaient quitter le culte des idoles, pour n'adorer qu'un seul et vrai Dieu, qui a créé le ciel et la terre, et qui a fait toutes les choses qui y sont contenues. Cette prédication soutenue par des miracles a converti les idolâtres à la foi d'un Dieu et de Jésus-Christ son Fils. Croyons donc fermement que c'est Dieu qui a créé le ciel et la terre, toutes les choses visibles et les invisibles, qui sont les esprits. Il les a formées de rien et en les tirant du néant pour sa gloire. Il s'est rendu aussi sensible dans ses créatures par sa magnificence, qu'il est invisible en lui-même : *Magnificentia tua super cœlos.* (*Psal.* VIII, 2.) Tout ce qu'il a fait est bon et parfait dans son espèce et il a tout fait. Nous parlons des êtres et non pas du péché qui est un défaut. C'est Dieu qui a suspendu la terre au milieu de l'air et qui la rend immobile par un artifice admirable. C'est lui qui a rassemblé les eaux qui couvrent la surface de la terre. Il n'a fallu qu'un souffle de sa bouche, c'est-à-dire une parole pour les produire, pour les faire couler et les resserrer dans les lieux où elles sont pour servir à notre utilité. C'est lui qui a donné à l'air cette étendue immense, qui le rend propre à embrasser le monde où nous habitons et à faire vivre tous les animaux par la respiration. C'est lui qui fait mouvoir le soleil avec tant de rapidité, qu'il tourne à l'entour de la terre dans l'espace de vingt-quatre heures. Mais entre les ouvrages de Dieu, le plus noble et le plus excellent après les anges, c'est l'homme que Dieu a formé à son image et à sa ressemblance, en lui donnant un esprit intelligent, capable de penser, de réfléchir et de connaître toutes choses, avec une volonté capable d'aimer. La fin pour laquelle il a créé l'homme, c'est de connaître et d'aimer Dieu son créateur, pour mériter la vie éternelle. Il a élevé l'homme à une perfection qui surpasse tous ses autres ouvrages, excepté les anges. Il a formé le corps de l'homme du limon de la terre, mais en lui soufflant au visage, il a uni à son corps une âme spirituelle, immortelle, raisonnable, douée de toutes sortes de dons, et l'a destinée à posséder Dieu. C'est pour l'homme que le soleil éclaire sur la terre; c'est pour l'homme que les astres font briller leur lumière, qui paraît dans le temps de la nuit; c'est pour l'homme que la terre produit ses fruits; c'est pour l'utilité de l'homme que les bêtes ont été créées, et Dieu a donné un empire à l'homme sur tous les animaux et les oiseaux. Ce qui fait dire au saint roi Prophète : *Qu'est-ce que l'homme, Seigneur Dieu, et qu'a-t-il fait pour mériter que vous ayez tant d'attention pour le combler de vos dons. Qu'ont*

fait les enfants des hommes pour mériter que vous les visitiez. Vous avez établi l'homme un peu au-dessous des anges, mais vous l'avez élevé au-dessus de toutes les autres créatures. Vous l'avez comblé d'honneur et de gloire, et lui avez donné droit de commander à tous les ouvrages que la nature y produit. Vous avez soumis à sa volonté non-seulement tous les fruits, mais les bœufs, les vaches, les moutons, les chevreaux, les oiseaux et toutes les bêtes qui courent dans les champs. « *Quid est homo, quod memor es ejus.* » (*Psal* VIII, 5, 8.) Homme, que le souvenir de ton Créateur ne sorte jamais de ta mémoire. *Memento Creatoris tui*, dit le Sage. (*Eccle.*, XII, 1.) Tu lui dois tout, et tu n'as rien que tu n'aies reçu de lui. Souviens-t-en et ne l'oublie jamais : Que ta bouche ne cesse jamais de publier les louanges de Dieu, parce qu'il est ton Créateur.

Mais comment Dieu a-t-il produit toutes choses en les tirant du néant? C'est par la force de sa parole qui est efficace par elle-même. Il s'agit ici de la parole du tout-puissant, qui ordonne avec sagesse et qui commande avec un empire absolu. C'est à la parole de Dieu que Moïse attribue la création du ciel et de la terre. Car Dieu, voulant créer la lumière, dit, que la lumière soit faite, et aussitôt la lumière fut faite : *Dixitque Deus : Fiat lux et facta est lux.* (*Gen.*, I, 3.) Quand il créa l'homme, il dit : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance*, et incontinent le premier homme fut produit à l'image et à la ressemblance de Dieu. Car la parole de Dieu est suivie de son effet toutes les fois que Dieu le veut absolument. La parole de Dieu est pleine de force et de puissance, dit David : *Vox Domini in virtute.* (*Psal.* XXVIII, 4.) Lorsque Dieu parla pour créer le monde, aussitôt toutes choses furent faites. Il ordonna et les créatures furent produites : *Quia ipse dixit et facta sunt : ipse mandavit et creata sunt.* (*Psal.* CXLVIII, 5.) Il parla par la bouche de Moïse pour faire de grands miracles en présence de Pharaon et des Egyptiens; Moïse fit des prodiges étonnants, parce qu'il était le ministre de la parole de Dieu. Josué parla aussi comme le ministre de Dieu pour commander au soleil de s'arrêter et le soleil s'arrêta. Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, fit toutes sortes de miracles par sa parole. C'est pourquoi le centurion lui dit : Seigneur, dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri : *Dic tantum verbo*, etc. (*Matth.*, VIII, 8.) L'Apôtre nous assure que le Verbe éternel contient toutes choses dans la force de sa parole : *Portansque omnia verbo virtutis suæ.* (*Hebr.*, I, 3.) *La parole de notre Dieu demeure éternellement*, dit Isaïe après David (*Isai.*, XL, 3) : c'est-à-dire que la parole de Dieu ; a une force éternelle et perpétuelle, comme il plaît à Dieu. *La parole qui sort de ma bouche ne sera point sans effet*, dit Dieu ; *elle exécutera tout ce que je veux.* (*Isai.*, LV, 11.) *Oui, Seigneur, aucune chose n'est difficile, ni impossible à votre parole*, dit le prophète Jérémie. (*Jerem.*, XXXII, 17.) Remarquez ici, mes frères, qu'il y a une grande différence entre la puissance de Dieu et celle des créatures. La puissance des créatures intelligentes est une qualité distinguée de leur volonté, de plus elle est bornée et limitée. Mais la puissance de Dieu n'est point distinguée de sa parole, qui est toute-puissante par elle-même, sans recourir à aucun autre moyen qu'à sa parole, par laquelle il commande en maître absolu. Il parle au néant. Le néant lui obéit, et il en fait sortir des créatures qui publient sa gloire : *Vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt.* (*Rom.*, IV, 17.)

Mais n'est-ce pas la volonté de Dieu qui est toute-puissante plutôt que sa parole? Car l'Ecriture attribue aussi la toute-puissance à la volonté de Dieu. Il faut savoir que la volonté de Dieu, dirigée par sa sagesse, est le motif, pour ainsi dire, des opérations divines, en sorte que la volonté de Dieu est supposée, quand il parle et qu'il ordonne l'exécution de ce qu'il veut. Mais c'est proprement dans la parole de Dieu et dans son commandement joint avec sa volonté, que la puissance de Dieu consiste. Il est vrai qu'il fait toutes choses selon sa volonté, dit l'Apôtre : *Qui operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ.* (*Ephes.*, I, 11.) Mais c'est par la force de sa parole qu'il exécute tout ce qu'il lui plaît. Or le Fils de Dieu étant engendré de son Père, comme le fruit et le terme de son intelligence infiniment féconde et sa parole intérieure, c'est pourquoi la création du monde est attribuée au Fils de Dieu, parce qu'il est le Verbe et la parole du Père éternel. Cependant tout ce que Dieu fait au dehors est l'ouvrage commun des trois personnes qui sont en Dieu.

Mais si Dieu pouvait créer le monde de toute éternité, pourquoi ne l'a-t-il créé que dans le temps? Nous répondons qu'il n'y a pas de doute, que Dieu ne soit tout-puissant de toute éternité. Mais sa volonté est libre pour ce qui regarde la production des créatures. Car Dieu se suffit à lui-même et n'est point obligé à se communiquer hors de lui. Or, s'il eût créé le monde de toute éternité, il aurait paru qu'il l'eût créé nécessairement, et ses créatures n'auraient point eu de preuve qu'il eût pu s'empêcher de les produire. Voilà pourquoi Dieu n'a produit le monde que lorsqu'il lui a plu, afin de montrer sa liberté. Il a fait toutes choses dans le ciel et sur la terre, quand il l'a voulu librement : *Omnia quæcunque voluit, Dominus fecit in cœlo et in terra.* (*Psal.* CXXXIV, 6.)

Une autre question qu'on fait sur la puissance de Dieu, est de savoir si Dieu pouvait produire un monde plus beau et plus parfait que celui qu'il a formé. Il est dit dans l'Ecriture que Dieu, ayant créé le ciel et la terre, vit ce qu'il avait produit, et que toutes ces choses-là étaient très-bonnes : *Viditque Deus cuncta quæ fecerat et erant valde bona.* (*Gen.*, I, 31.) Moïse assure que les ouvrages

de Dieu sont parfaits : *Dei perfecta sunt opera.* (*Deut.*, XXXII, 4.) Tout ce que Dieu a fait est donc bon et parfait, soit dans son espèce, soit par rapport à la fin à laquelle Dieu a destiné toutes choses. Une mouche est aussi parfaite dans son espèce qu'un gros animal. Il est vrai que Dieu pouvait faire des choses qui fussent meilleures dans quelques qualités, mais non pas dans leur espèce par rapport au dessein de Dieu.

On dispute encore si Dieu peut créer un autre monde que celui-ci, et faire d'autres espèces de créatures outre celles qu'il a produites. Oui, sans doute, il le peut, car son pouvoir est infini et ne peut pas être épuisé. Mais pourquoi n'a-t-il pas produit un autre monde? C'est parce qu'il l'a ainsi ordonné dans les desseins de sa sagesse, et il n'appartient pas aux esprits bornés d'approfondir les secrets de la divinité : *Qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria.* (*Prov.*, XXV, 27.)

Mais les choses naturelles que Dieu a produites ont-elles besoin que Dieu les conserve et les mette en mouvement afin qu'elles agissent? Oui, sans doute. Le monde ne subsisterait pas si Dieu ne le conservait par la même puissance qui l'a tiré du néant. Toutes les choses naturelles retomberaient dans le néant sans l'influence continuelle de la première cause. Car, comme elles n'ont pas pu se donner l'être, elles ne peuvent pas non plus se conserver par elles-mêmes sans la force du Créateur, ni se mettre en mouvement si elles ne reçoivent de Dieu le commencement du mouvement. Elles n'agissent point non plus sans le concours de la première cause universelle. C'est par votre ordre, Seigneur Dieu, que le soleil continue d'éclairer, parce que toutes choses sont dans votre dépendance : *Ordinatione tua perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi.* (*Psal.* CXVIII, 91.) Comment aucune des choses que vous avez produites pourrait-elle subsister d'être, si vous ne vouliez pas la faire subsister? ou comment pourrait-elle être conservée sans votre ordre? Salomon parle ainsi dans le livre de la *Sagesse : Quomodo autem aliquid posset permanere, nisi tu voluisses?* (*Sap.*, II, 26.) La sagesse de Dieu atteint donc avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et dispose toutes choses avec douceur : *Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter.* (*Sap.*, VIII, 1.) Ce sont encore les paroles de Salomon. Vous-même, Seigneur, avez fait le ciel et la terre et toute leur armée si bien arrangée..., et c'est vous qui donnez la vie à toutes choses : *Et tu vivificas omnia hæc*, dit Esdras. (II *Esd.*, IX, 6.) C'est pourquoi l'Apôtre dit que c'est en Dieu que nous vivons, que nous sommes et que nous faisons tous nos mouvements : *In ipso enim vivimus, movemur et sumus.* (*Act.*, XVII, 28.)

Mais retournons à la création du monde. Dieu ne créa d'abord qu'un homme, appelé Adam, afin que tous les hommes en descendissent comme de leur premier père, et il forma une femme, qu'il donna à Adam pour lui servir de compagne. Il créa l'un et l'autre dans la sainteté et dans la justice, et les mit dans le paradis terrestre. Vous savez comment arriva la chute du premier homme par sa désobéissance. Mais Dieu eut pitié des hommes, et il ordonna l'Incarnation de son Fils unique pour être le chef de toute l'Eglise et notre Rédempteur. Tout cela est nécessaire à savoir, pour connaître ce qui se passa aussitôt après la création du monde. N'oublions pas que Dieu qui est jaloux de ses ouvrages, entre lesquels l'homme tient le premier rang après les anges, prend la qualité de notre père. Il est sans doute notre principal père, puisqu'il est la première cause de notre être, et qu'il a formé notre âme à son image et à sa ressemblance. Pour ce qui est de notre corps, Dieu le fait naître suivant les lois naturelles qu'il a établies, en sorte que les pères et les mères parmi les hommes ne sont que les instruments de la première cause, qui influe dans notre nature plus que l'homme et la femme. C'est pourquoi les prophètes avertissent avec raison que nous devons regarder Dieu comme notre père. *Comportez-vous comme les enfants de Dieu, votre Seigneur*, disait Moïse aux Israélites. (*Deut.*, XIV, 21.) *Race mauvaise et ingrate*, disait-il aux méchants, *n'est-ce pas Dieu, votre père, qui vous a créée et qui vous a faite ce que vous êtes, et qui vous tient en son pouvoir?* (*Deut.*, XXXII, 6.) *Quoi! vous abandonnez le Dieu qui vous a engendrée, et vous avez oublié le Seigneur qui vous a créée!* (*Deut.*, XXXII, 18.) *Pouvons-nous nier que nous avons tous un même père, qui est Dieu?* dit le prophète Malachie. (*Malach.*, II, 10.) *Oui, Seigneur, c'est vous qui êtes notre père et notre Sauveur*, s'écrie le prophète Isaïe. (*Isai.*, LXIII, 16.) *Mais si je suis votre père*, dit Dieu par la bouche du prophète Malachie, *si je suis votre père, où est l'honneur que vous devez me rendre par un amour filial? Et si je suis votre Seigneur et votre maître, où est la crainte et le respect que vous me devez? dit le Seigneur, Dieu des armées.* (*Malach.*, I, 6.) Ne savez-vous pas aussi que Jésus-Christ, instruisant le peuple et les disciples, leur disait : *Vous êtes tous frères. N'appelez personne sur la terre votre père, parce que vous n'avez qu'un père, qui est dans le ciel* (*Matth.*, XXIII, 8), c'est-à-dire vous n'avez qu'un père, qui est le père commun et universel de tout le monde. Aussi Jésus-Christ voulant apprendre aux fidèles comment ils devaient prier Dieu, a dicté l'excellente oraison qui commence par ces mots : *Pater noster.* (*Matth.*, VI, 9.) Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié. Quel honneur pour nous d'avoir Dieu pour père! Un chacun de nous doit donc penser en soi-même : je suis enfant de Dieu. Il est mon père. Mon origine vient de Dieu. Il est le père de ma substance et de ma vie, car c'est Dieu qui me fait vivre. Ceux que j'appelle mon père et ma mère, ne sont que des causes secondes qui m'ont engendré. Mais Dieu est la première et la principale cause

de mon être qui me conserve et qui fait mouvoir les puissances de mon âme et les membres de mon corps. Ainsi Dieu est mon principe et la fin à laquelle je dois me rapporter entièrement. Je suis donc obligé de l'aimer comme mon père, de lui obéir en toutes choses, et de chercher à lui plaire, parce qu'il est Dieu et le meilleur de tous les pères. Faites-nous la grâce, ô mon Dieu, de nous inspirer ces sentiments de piété à votre égard, afin que nous marchions toujours en votre présence comme vos enfants.

Non-seulement Dieu est notre père, mais il est notre Seigneur et notre maître. Nous sommes dans sa dépendance, et notre devoir nous oblige d'agir comme des serviteurs fidèles et obéissants aux ordres de Dieu, notre souverain Seigneur. Je suis le Seigneur : *Ego Dominus* (*Exod.*, XVII, 1), dit Dieu par ses prophètes. C'est moi qui suis le Seigneur : *Ego sum Dominus*. (*Lev.*, XIX, 2.) Sachez que je suis le Seigneur universel au milieu de la terre (*Exod.*, VIII, 22), car toutes les choses du monde m'appartiennent : *Mea sunt enim omnia*. (*Exod.*, XIII, 3.) Toute la terre est à moi : *Mea est enim omnis terra*. (*Exod.*, XIX, 5.) *Omnia quæ sub cœlo sunt, mea sunt*. (*Job*, XLI, 2.) Dieu est le grand Seigneur, car toutes les extrémités de la terre sont en son pouvoir : *Quoniam Deus magnus Dominus* (*Psal.* XCIV, 3), dit le prophète David. C'est Dieu qui domine par sa force sur tous les temps : *Qui dominatur in virtute sua in æternum*. (*Psal.* LXV, 7.) Il est le Seigneur des seigneurs. De plus, il est notre Seigneur d'une manière particulière à cause que nous sommes des créatures raisonnables, qui reconnaissons notre dépendance et son juste empire sur nous, soit parce que nous sommes son peuple fidèle, qui faisons profession de le servir, et qui devons lui être soumis par amour. N'oubliez jamais que Dieu est le Seigneur éternel, le souverain Seigneur, qui est le Seigneur de toutes les créatures. C'est le Seigneur dont la voix est toute-puissante et accompagnée de prodiges quand il veut. Il dompte l'orgueil des superbes et renverse les desseins des plus fières puissances de la terre qu'il fait servir à sa gloire, comme il lui plaît. C'est le grand Seigneur : *Magnus Dominus*, le Seigneur terrible, qui règle le sort des empires, et qui fait le bonheur des nations. Tout tremble en sa présence. Il est le maître de la vie et de la mort. Il frappe de mort les plus grands princes. Les rois de la terre les plus redoutables tremblent devant lui, parce qu'il est au-dessus de tous les rois et que rien ne peut résister à sa puissance, jusqu'à la vaincre. Tantôt il abaisse, tantôt il élève; tantôt il donne la paix, tantôt il envoie la guerre; tantôt il accorde des prospérités, tantôt il punit ou il éprouve par des malheurs; mais toujours il préside à tous les événements, toujours il domine sur chacun de nous : *Dominabitur tui, qui fecit te*. (*Isai.*, LIV, 5.) Soyez donc toujours dévoués à son service; servez-le en tout temps, en tout lieu. Mais c'est un Seigneur jaloux; il ne veut point un service négligé, ni un service partagé, ni un service intéressé, qui n'ait en vue que des récompenses temporelles. Il veut être servi avec amour, avec ferveur à cause de sa bonté, et qu'on ne cherche point d'autre récompense que lui-même. *Ero merces tua magna nimis* : Je serai moi-même la récompense de tes services, dit Dieu à Abraham. (*Exod.*, III, 9.)

La qualité de roi convient aussi à Dieu, qui domine souverainement dans le ciel sur les anges et dans la terre sur les hommes et dans les enfers où il exerce sa justice. Il a un empire absolu dans tout l'univers, et rien ne résiste à sa parole quand il ordonne avec une volonté absolue. *C'est lui qui a le souverain pouvoir de la vie et de la mort*, dit le Sage. (*Sap.*, XVI, 13.) Il est le Roi des rois et le Seigneur des princes qui dominent : *Rex regum et Dominus dominantium*, dit l'Apôtre. (I *Tim.*, VI, 15.) Dieu seul est le Roi tout-puissant, le Roi immortel, le Roi de tous les siècles et dont le royaume est éternel. Disons donc avec le prophète David : Vous êtes mon roi et mon Dieu : *Tu es Rex meus et Deus meus*. (*Psal.* V, 3.)

En appelant Dieu notre roi et notre père, nous ajoutons, *notre père qui êtes aux cieux*, c'est-à-dire qui habitez dans les cieux comme dans le lieu où vous manifestez votre gloire aux esprits bienheureux. C'est pourquoi Dieu s'appelle le Très-Haut, *Altissimus*, *excelsus*, parce qu'il est élevé au-dessus de la terre dans l'état de sa gloire, qu'il rend visible dans le ciel le plus haut. Mais quoique Dieu soit dans le ciel comme dans le lieu où il découvre sa gloire, cependant il est présent dans tous les lieux du monde et au dedans de toutes ses créatures. Vous avez créé toutes choses dans votre sagesse, ô mon Dieu, et la terre est toute remplie de votre divinité; dont l'opération possède vos créatures : *Impleta est terra possessione tua* (*Psal.* CIII, 24), dit le prophète David. Faites attention au sens des paroles du prophète, qui dit que la terre est remplie de la possession de Dieu, parce qu'il tient tout le monde dans sa possession. Comment le monde est-il dans la possession de Dieu? C'est que les créatures ne subsistent que par la force de l'opération de Dieu qui les a tirées du néant et qui les conserve, en sorte que la force de la première cause, qui est Dieu, est intimement présente dans tous ses ouvrages. C'est ainsi que la Divinité est dans tous les lieux du monde, non point par une étendue de parties comme les corps, car Dieu n'est point composé de parties et est tout esprit; mais il est présent dans tous les lieux par son opération et par son immensité. N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre, dit-il, par la bouche du prophète Jérémie : *Nunquid non cœlum et terram ego impleo, dicit Dominus*. (*Jerem.*, XXIII, 24.) Car comme la force de l'opération de Dieu pénètre tout et atteint d'une extrémité jusqu'à l'autre, Dieu

est ainsi présent partout; et sa force infinie ne pouvant point être renfermée ni bornée dans un seul lieu, il est au delà des cieux par sa puissance, quoiqu'il n'y ait point effectivement de lieux hors du monde entier. Mais la toute-puissance de Dieu est infinie et n'est point bornée dans aucun lieu : *Annon cogitas quod Deus excelsior cœlo sit et super stellarum verticem sublimatur.* (*Job*, XXII, 12.)

Mais nous ne voyons point la présence de Dieu, nous ne voyons que des choses sensibles, qui frappent nos sens, dira quelqu'un. Permettez-moi de vous demander si vous voyez votre âme. Elle n'est pas visible aux yeux de votre corps. Pourquoi cela? C'est que votre âme est un esprit, et que les esprits sont invisibles aux yeux du corps. Ne soyons donc point surpris, si nous ne voyons pas avec les yeux de notre corps la présence de Dieu qui est un pur esprit invisible. Mais comme votre âme se fait sentir par ses opérations, ainsi les opérations de Dieu dans le monde et sa parole nous font connaître sa présence. Il est donc aussi certain que Dieu est présent partout, comme il est constant qu'il y a un Dieu qui a créé le ciel et la terre, et dans la possession duquel est tout l'univers.

En combien de manières Dieu est-il présent dans le monde? Il y a trois manières dont Dieu est présent partout, savoir par son opération, par son immensité et par sa connaissance. Je vous ai déjà expliqué comment Dieu est présent par son opération. Ecoutez l'apôtre saint Paul, qui nous assure que Dieu n'est pas éloigné d'un chacun de nous, puisque c'est en Dieu que nous vivons, que nous sommes et que nous faisons tous nos mouvements : *In ipso enim vivimus, movemur et sumus.* (*Act.*, XVII, 28.) Voilà l'opération de Dieu bien marquée comme la cause de la présence de Dieu dans ses créatures. L'immensité de l'essence divine consiste dans sa grandeur infinie, qui ne peut être renfermée dans aucun lieu particulier. Car Dieu a une grandeur immense, c'est-à-dire, qui ne peut-être mesurée et qui se trouve dans tous les lieux, sans y être limitée. Dieu est plus élevé que le ciel et plus profond que l'enfer... Il est plus long que la terre et plus large que la mer, dit Job : *Excelsior cœlo est.* Dieu est aussi dans tous les lieux par sa connaissance infinie à laquelle rien n'est caché. Il s'appelle le voyant qui voit tout. C'est pourquoi Abraham, le modèle des fidèles, prenait Dieu pour témoin en disant : Dieu en présence duquel je marche : *Dominus in conspectu cujus ambulo.* (*Gen.*, XXIV, 40.) Heureuses les âmes qui marchent suivant la foi en la présence de Dieu, comme un enfant qui marche devant son père et qui prend plaisir à le regarder et à en être vu!

Une chose merveilleuse et que nous avons de la peine à comprendre, c'est que toutes les choses du monde qui doivent arriver en différents temps sont présentes dans l'éternité de Dieu. Car l'éternité, c'est la durée perpétuelle et infinie de la vie de Dieu, qui n'a ni commencement ni fin, et que Dieu possède tout entière d'une manière indivisible, sans qu'il y ait aucune succession de temps dans la vie de Dieu. Mais comment Dieu renferme-t-il tous les temps dans sa vie éternelle? Rendez-vous attentifs à l'explication de ce mystère. Toutes les choses que Dieu veut produire, ou permettre dans certains temps, sont ordonnées et vivent dans les desseins de Dieu, par la force desquels toutes les créatures subsistent comme réellement présentes dans les desseins de Dieu. Ainsi Dieu, en voyant ses desseins, qui sont la première cause de toutes les causes futures, soit pour produire celles qui sont bonnes, soit pour ce qui regarde la permission des péchés dont Dieu n'est pourtant point la cause, voit tout présent dans son éternité, parce que tous les desseins de Dieu y sont compris. Il y a de la succession dans les temps, dont l'un est passé, l'autre présent et l'autre à venir. Mais cette succession est dans les temps, qui sont hors de Dieu. Or, comme un coup d'œil peut voir plusieurs corps arrangés en différents lieux, ainsi l'éternité de la vie de Dieu renferme tous les temps dans son unité indivisible et infinie.

Je vous ai dit que Dieu est aussi présent dans tous les lieux du monde par sa connaissance infinie. Il est aussi présent dans tous les esprits, dans tous les cœurs. Il connaît toutes nos pensées, tous nos désirs, avant même que nous les ayons formés. Comment cela se peut-il faire? C'est que nos actions sont de deux sortes : les unes bonnes et méritoires; les autres mauvaises, qui sont des péchés. Dieu est la première et la principale cause de nos actions par le secours de sa grâce qu'il nous a préparée dans ses desseins éternels. Voilà comment il voit dans ses desseins toutes les bonnes actions que chacun fera.

Si la bonne action de notre libre arbitre est naturelle, Dieu la voit dans son décret prédéterminant. Car Dieu connaît ses œuvres de toute éternité, comme dit saint Pierre : *Notum a sæculo est Domino opus suum.* (*Act.*, XV, 18.) Le consentement par lequel le peuple de Juda choisit Saül pour leur roi était un acte naturel auquel Dieu fit pencher infailliblement toutes leurs volontés au regard du choix de la personne de Saül : *Et inclinavit cor omnium virorum Juda, quasi viri unius.* (II *Reg.*, XVI, 14.) Saint Augustin se sert de cet exemple dans son livre de la grâce et du libre arbitre, pour faire voir que tous les événements humains (en ce qu'ils ont de bon) sont prédéterminés dans les desseins de Dieu sans exclure la coopération des secondes causes, tel qu'est le consentement libre des volontés suivant le jugement de la raison.

Pour ce qui est des péchés dont Dieu n'est point la cause, ils n'arrivent point sans la permission de Dieu. Ainsi Dieu connaît tous nos péchés futurs dans sa volonté divine de permettre tels et tels défauts de notre volonté.

tels et tels péchés. Car quoiqu'il n'en soit point la cause, il n'arrive point que l'homme pèche sans la permission de Dieu, et on ne commet point d'autres péchés que ceux que Dieu permet. O profondeur infinie de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables! s'écrie l'apôtre saint Paul dans sa *Lettre aux Romains*. (II, 33.) Ne vous flattez donc pas, pécheurs, que Dieu ne prend point garde à vos actions, et qu'il ne voit pas ce que vous faites en secret. Il est présent dans tous les lieux du monde et voit tout ce qui s'y passe. Hommes et femmes impudiques, il voit les actions infâmes que vous faites; quand vous pensez qu'il n'y a point de témoin, Dieu en est témoin. Fornications, adultères, péchés de mollesse contraires à la nature, si vous êtes cachés aux yeux des hommes, vous n'êtes point cachés aux yeux de Dieu.

Considérons les autres qualités de Dieu favorables à notre égard. Il est bon, doux, clément, patient, miséricordieux et juste: car sa miséricorde est inséparable de sa justice. Il attend les pécheurs avec patience. *Il fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants*, dit l'Ecriture. (*Matth.*, V, 45.) Mais quand les iniquités des impies sont au comble et qu'ils n'ont pas voulu profiter de sa clémence, il exerce sa justice pour punir les pécheurs impénitents. Car il n'est pas juste que la rébellion d'une créature contre son Créateur demeure impunie. Dieu est saint dans toutes ses œuvres. *Sanctus in omnibus operibus suis* (*Psal.* CXLIV, 17), dit le prophète David; c'est-à-dire que Dieu est éloigné du mensonge et de l'injustice dans toutes ses œuvres. Car la sainteté de Dieu consiste dans un amour invariable de la vérité et de la justice. Heureux ceux qui participent à la sainteté de Dieu en aimant la vérité et la justice!

Venons à la providence de Dieu. Le mot *providence* signifie une science de prévoyance, qui règle et qui ordonne toutes choses, avant qu'elles arrivent dans le temps: *Dieu a préparé la création du monde dans sa sagesse*, dit le prophète Jérémie, *et tout est réglé par avance dans ses desseins éternels*. (*Jer.*, X, 12.) Car Dieu n'a rien fait au hasard sans connaître parfaitement son ouvrage et ce qu'il deviendrait dans la suite des temps: *Toutes ces choses ne sont-elles pas renfermées en moi et marquées dans mes desseins?* dit Dieu à Moïse (*Deut.*, XXXIII, 16.) Les prédictions que Dieu a faites par ses prophètes ne sont-elles pas une preuve évidente que sa providence a tout préparé et que rien n'échappe à sa connaissance? *Je vous ai prédit ces choses et je vous les ai déclarées, avant qu'elles n'arrivassent. Elles sont faites maintenant, mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles sont réglées*, dit Dieu par Isaïe. (XLVIII, 5.) *Père éternel, c'est votre providence qui gouverne tout le monde*. (*Sap.*, XIV, 14.) *Vous avez réglé toutes choses dans leur mesure, dans leur nombre et dans leur poids*. (*Sap.*, XI, 24.) *Car toutes vos voies sont préparées, et tous vos desseins pleins de justice sont renfermés dans votre providence*. (*Judith*, IX, 15.) *Votre sagesse ne peut être vaincue, car elle atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre et elle dispose toutes choses avec douceur*. (*Sap.*, IX, 2.) L'Ecriture sainte est une histoire de la providence de Dieu dans le gouvernement du monde et surtout à l'égard de l'Eglise, qui est la société des fidèles. On voit dans toutes les pages de l'Ecriture, que Dieu préside aux événements humains, à la paix et à la guerre, à la vie et à la mort, et que rien ne se fait dans le temps qui n'ait été réglé de toute éternité. Qu'est-ce qui met les rois sur le trône et qui les en fait déchoir? C'est la providence de Dieu, qui élève et qui abaisse comme il lui plaît, qui fait l'homme pauvre et le riche. Car il est le maître qui domine sur toute la terre et sur tous les habitants; sa providence s'étend aux plus petites choses comme aux plus grandes, et *Dieu a compté tous les cheveux que nous devions avoir dessus notre tête*, dit Jésus-Christ à ses disciples. (*Matth.*, X, 30.)

Il est vrai que les causes naturelles agissent dans le monde et que la volonté des hommes se détermine librement. Mais la providence de Dieu est la première et la principale cause de tous les mouvements, sans être la cause du péché, qui consiste dans un défaut de notre volonté et qui n'arrive point autrement que par la permission de Dieu. Si vous êtes en peine de savoir comment Dieu est la cause de tous les mouvements effectifs, vous n'avez qu'à lire ce qui est dit dans les saintes Ecritures touchant l'opération de Dieu, qui agit en qualité de première cause non-seulement dans les causes naturelles, qui n'ont point de raison et dont les mouvements sont nécessaires, mais aussi dans les esprits créés qu'il met en mouvement et qu'il pousse à agir avec le jugement libre de leur raison, suivant lequel notre volonté, qui participe au jugement de la raison, se détermine librement à faire le bien que Dieu veut nous faire faire. C'est aussi avec liberté que la volonté de l'homme tombe dans les défauts que la providence de Dieu permet pour en tirer un plus grand bien. Voilà quels sont les ressorts secrets de la providence de Dieu, qui tient toutes ses créatures sous la force toute-puissante de leur Créateur.

Si nous considérons la providence de Dieu par rapport à son objet et à sa fin, elle a deux objets: l'un est l'ordre naturel des choses qu'il a créées; l'autre objet, qui est le principal, c'est l'ordre surnaturel de sa grâce, qui a destiné les anges et les hommes à une fin surnaturelle, en composant une Eglise dont le Fils de Dieu incarné fut le chef, afin qu'il rende à Dieu une gloire infinie avec tout le corps de son Eglise. L'ordre des choses naturelles se rapporte à la fin surnaturelle par laquelle Dieu a formé le monde. Il y a tant de choses à dire sur la providence de Dieu, que je réserve à vous faire un discours particulier sur ce sujet.

C'est par rapport à l'ordre surnaturel de la Providence de Dieu, que Dieu prend la qualité de Sauveur et de Rédempteur des hommes. Dieu veut sauver tous les hommes et qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité. *Deus vult omnes homines salvos fieri*, etc., dit l'Apôtre (I *Tim.*, II, 4.) Si tous les hommes ne sont pas sauvés en effet, c'est qu'ils y mettent obstacle par leurs péchés. Mais Dieu, en tant qu'il est le père commun de tous les hommes et le créateur de tous les esprits, veut le salut de tous sans exception, en considérant le salut comme une bonne fin à laquelle il a destiné tous les hommes. Quoique le péché d'Adam ait fait tomber le genre humain dans la disgrâce de Dieu, cependant la miséricorde de Dieu voulant racheter les hommes de l'état du péché et des peines de l'enfer, Dieu veut en vue des mérites de Jésus-Christ son fils racheter tous les hommes et les sauver. C'est par un effet de cette volonté que Dieu a préparé des moyens suffisants pour le salut de tous les hommes et qu'il les offre à un chacun. La mort des petits enfants, qui meurent sans baptême, est une suite du désordre que le péché originel a causé par les maladies et la mort, qui sont un reste des peines du péché originel, dont Dieu n'est point la cause. Ainsi la providence de Dieu ne manque point de fournir aux hommes des moyens suffisants pour leur salut, et notre perte vient de nous-mêmes : *Perditio tua, ex te Israel*, dit Dieu par la bouche d'un prophète. (*Oseæ*, XIII, 9.) Nous devons mettre notre confiance en Dieu parce qu'il est notre Sauveur et notre Rédempteur. Il protége ceux qui espèrent en lui : *Protector est omnium sperantium in se.* (*Psal.* XVII, 31.) Il nous aide par le secours de sa grâce à faire de bonnes œuvres et à résister aux tentations du malin esprit et de la concupiscence. Mais entre les dons de la grâce de Dieu, le plus grand et le plus signalé, c'est de nous avoir donné jusqu'à son propre fils pour être notre Sauveur et notre Rédempteur qui s'est incarné dans la nature humaine. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il nous a donné son Fils unique, dit l'apôtre saint Jean : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (*Joan.*, III, 16.) Il n'est pas possible d'imaginer une plus grande amitié parmi les hommes, que celle d'un ami qui donne sa vie pour son ami, dit Jésus-Christ dans l'Evangile, et plus un ami est grand, riche et puissant, sans avoir besoin de ceux à qui il rend service par pure bonté, plus son amitié est généreuse et admirable. Mais l'amitié que Dieu a pour les hommes coupables et criminels, afin de les convertir, et de les rendre dignes de son amitié, en leur envoyant son Fils unique pour être leur Sauveur, est au-dessus de tout ce que nous pouvons dire et imaginer. Ainsi toutes sortes de raisons nous obligent à adorer Dieu dans ses grandeurs, et de l'aimer de tout notre cœur. Le premier motif sont ses grandeurs éternelles, par lesquelles il est infiniment bon en lui-même. Le second motifs c'est la grandeur de sa bonté bienfaisante à l'égard des hommes dont il a élevé la nature en prenant la nature d'un homme semblable à la nôtre pour l'unir substantiellement à la personne du Fils de Dieu, et pour la faire participer aux honneurs de sa Divinité. Mais il ne suffit pas de rendre hommage à la grandeur de Dieu, par la soumission de notre esprit et par notre amour, il faut aussi lui rendre l'hommage de notre corps. Car l'homme étant composé de deux parties, savoir d'une âme spirituelle et d'un corps auquel l'âme raisonnable est unie, il faut non-seulement louer Dieu par notre esprit, mais l'obéissance que nous lui devons, exige aussi que nous fassions usage de toutes les forces de notre corps pour le service de Dieu. Je vous conjure donc, mes frères, dit l'Apôtre, d'offrir vos corps à Dieu, comme une victime vivante, simple et agréable à Dieu. *Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam. Deo placentem.* (*Philipp.*, IV, 18.) Il faut offrir notre corps à Dieu comme une victime vivante suivant les lumières de la foi animée de la charité. Car la vie spirituelle consiste dans l'exercice de la foi, de l'espérance et de la charité. C'est ce qui distingue la vie raisonnable et chrétienne, de la vie animale semblable à celle des bêtes. Mais afin de rendre à Dieu un service raisonnable par notre corps, il faut être soumis à Dieu pour la vie et pour la mort, dans les maladies comme dans la santé, dans les afflictions comme dans la prospérité. Car Dieu est notre souverain Seigneur, et s'il est nécessaire de souffrir les tourments les plus cruels et la mort même pour la gloire de Dieu, il faut lui faire un sacrifice de la vie de notre corps mortel, comme ont fait les saints martyrs. L'Apôtre ajoute qu'*il faut offrir notre corps à Dieu, comme une victime sainte*, c'est-à-dire *qui ne soit point souillée par des péchés d'impureté.* (*Rom.*, XII, 1.) Car le corps d'un chrétien sanctifié par le baptême et nourri de la chair de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie est le temple du Saint-Esprit. Imitez le chaste Joseph, qui aima mieux s'exposer à être maltraité par la fureur de la femme de son maître, que de consentir à sa passion déréglée. Imitez la belle Susanne, qui étant sollicitée par deux vieillards impudiques, aima mieux être en danger d'être lapidée sur leur fausse accusation, que d'offenser Dieu en sa présence. Votre corps sera une victime agréable à Dieu, quand vous souffrirez persécution pour la justice. Malheur aux pécheurs, qui ne rendent pas à Dieu l'hommage de leur corps, ni l'hommage de leur esprit. S'ils ne veulent pas lui rendre un hommage volontaire, Dieu les forcera malgré eux de rendre hommage à sa justice. Car Dieu s'appelle un juste juge : *Deus judex justus et fortis.* (*Psal.* VII, 12.) *Il jugera le monde dans l'équité et dans la vérité*, dit le prophète David. (*Psal.* XCV, 10.) Il se vengera des impies qui n'auront point profité des secours

du salut qu'il leur a donnés. Car il est le Dieu des vengeances, qui agit avec liberté et avec une force à laquelle nulle créature ne résiste. Je serai le vengeur de l'iniquité : *Ego ultor existam* (*Deut.*, XVIII, 19), dit Dieu par la bouche de Moïse. Le jour de la vengeance du Seigneur viendra, dit Isaïe : *Quia dies ultionis Domini veniet.* (*Isai.*, XXXIV, 8.) Dieu est terrible dans ses jugements : *Terribilis in consiliis.* (*Psal.* LXV, 15.) Oui, grand Dieu, vous êtes terrible, et qui est-ce qui vous résistera ? dit David : *Tu terribilis es et quis resistet tibi ?* (*Psal.* LXXV, 8.) Votre nom est saint et terrible, *Sanctum et terribile nomen ejus.* (*Psal.* CX, 8.) Vous ôtez la vie aux princes de la terre et aux grands du monde, comme aux plus petits d'entre les hommes. Vous donnez la vie bienheureuse aux justes dans le ciel et vous précipitez les incrédules dans l'enfer. Vos jugements sont justes, mais terribles contre les pécheurs impénitents. Faites la grâce, ô mon Dieu, à ceux qui écoutent ici votre parole, d'avoir l'esprit tout pénétré de vos grandeurs, afin qu'ils vous adorent en vérité et qu'ils vous aiment comme infiniment bon en vous-même, comme leur père, comme leur Sauveur et comme le plus grand ami des hommes, qui nous offrez la vie éternelle dans le royaume du ciel. C'est le bonheur que je vous souhaite. Au nom du Père, etc.

II. SERMON

SUR LES GRANDEURS DE JÉSUS-CHRIST.

Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum-Christum. (*Joan.*, XVII, 3.)

La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ aussi que vous avez envoyé.

Comment est-ce que la vie éternelle consiste dans la connaissance de Dieu ? C'est que la vie éternelle et bienheureuse se trouve dans la possession de Dieu même, qui est le souverain bien. Or la connaissance de Dieu avec son amour nous fait posséder Dieu dans notre cœur. Mais il y a deux manières de connaître Dieu. Nous ne pouvons le connaître qu'imparfaitement dans cette vie mortelle, où nous ne voyons point Dieu clairement en lui-même. Nous ne le voyons que dans ses effets admirables. Si nous le connaissons aussi par le témoignage de sa parole, de sa révélation, c'est d'une manière obscure, parce que nous ne voyons point clairement ici-bas les mystères cachés dans le sein de sa Divinité. Ce sera dans le ciel où nous aurons le bonheur de connaître Dieu parfaitement et de le voir à découvert. Nous trouvons néanmoins le commencement de la vie éternelle dans la connaissance de Dieu dès cette vie sur la terre. Car la foi fondée sur la parole de Dieu soutenue de l'espérance et animée de la charité, nous fait posséder Dieu dans notre cœur quoiqu'imparfaitement. Mais il ne suffit pas pour être sauvé, de croire qu'il y a un Dieu créateur du ciel et de la terre. Il faut croire encore sur la parole de Dieu, qu'il y a trois personnes, qui subsistent en un seul Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit et que le Fils unique de Dieu s'est incarné dans la nature humaine, pour être le chef de toute l'Eglise et le Sauveur des hommes. Sans la foi en Jésus-Christ, il n'y a point de salut, parce qu'il n'y a point d'autre médiateur, qui puisse réconcilier les hommes pécheurs avec Dieu : *Non est aliud nomen sub cœlo datum, in quo oporteat nos salvos fieri*, dit saint Pierre. (*Act.*, IV, 12.) Mais pour bien connaître Jésus-Christ, il est nécessaire de connaître ses grandeurs. Notre-Seigneur Jésus-Christ est grand dans le sein de son Père en qualité de Fils unique de Dieu par la génération éternelle du Père. Il est grand dans la nature humaine qu'il a unie à sa personne de Fils de Dieu, parce qu'il a élevé la nature de l'homme jusqu'à la faire participer aux grandeurs du Fils de Dieu incarné, en sorte que dans sa nature de l'homme, il est le médiateur entre Dieu et les hommes, notre Sauveur et notre Rédempteur, le chef de l'Eglise, le premier des prédestinés dans les desseins de Dieu, l'objet des complaisances de Dieu et la fin à laquelle toutes choses se rapportent. Appliquons-nous donc à connaître les grandeurs de Jésus-Christ. Ses grandeurs éternelles, en qualité de Fils unique de Dieu, le rendent égal à son Père, et les grandeurs extrinsèques, qui lui sont propres en qualité de Fils de Dieu incarné dans la nature de l'homme, l'élèvent au-dessus des anges et de toutes les créatures et le rendent digne de nos adorations. C'est le sujet de mon premier point. Ensuite je vous ferai voir que les grandeurs de Jésus-Christ font la grandeur des chrétiens. Vérité consolante, qui doit nous remplir de reconnaissance et d'amour pour la bonté de Jésus-Christ notre Sauveur. Ce sera le sujet de la seconde partie de cette instruction. Mais pour comprendre ces vérités sublimes, invoquons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de la vierge Marie : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Il est souvent parlé du Père éternel et de son Fils dans les livres de l'Ancien Testament, que les prophètes ont écrits par l'inspiration du Saint-Esprit. *Mais Dieu qui a parlé en divers temps et en plusieurs manières à nos pères par ses anciens prophètes, leur a enfin parlé depuis peu de temps par son Fils, qu'il a établi son héritier de toutes choses*, dit l'apôtre saint Paul dans sa *lettre aux Hébreux.* (*Hebr.*, I, 1.) Voyons d'abord ce qui en est dit dans les saints livres des prophètes. Tantôt le Fils de Dieu est appelé le fils engendré du sein du Père éternel avant tous les temps ; tantôt le Verbe et la parole intérieure, par laquelle le Père se parle à lui-même en produisant un terme de son intelligence infiniment féconde ; tantôt la lumière réfléchie de la lumière éternelle, *Candor lucis æternæ* (*Sap.*, VII, 26) ; tantôt la sagesse produite avant toutes les créatu-

res. Ces différents noms expriment la génération éternelle, qui convient au Fils en tant qu'il est produit nécessairement du sein de son Père. N'est-il pas évident que le Fils de Dieu parle de son Père éternel par la bouche du prophète David dans le second psaume, où il dit : Le Seigneur qui est de soi-même m'a dit : Vous êtes mon Fils, vous que j'ai engendré aujourd'hui. *Dominus dixit ad me : Filius meus es tu. Ego hodie genui te.* (*Psal.* II, 7.) Mais pourquoi le Père éternel dit-il à son Fils, je vous ai engendré *aujourd'hui? Ego hodie genui te.* C'est que tout est présent dans l'éternité. Il n'y a point de commencement ni de fin dans l'éternité de Dieu, dont la durée infinie est perpétuelle et immuable sans aucune succession de temps. Ainsi le Fils de Dieu a toujours été engendré au dedans de l'essence de son Père éternel, et sa génération éternelle, qui n'a point de commencement, continue toujours sans cesser. Voilà pourquoi le Père éternel dit à son Fils, je vous ai engendré *aujourd'hui. Ego hodie genui te.* Cet *aujourd'hui* éternel qui a toujours été présent dans l'éternité de Dieu le Père et qui sera toujours présent, est incompréhensible. De là vient que le prophète Isaïe admirant la génération du Fils éternel de Dieu, qui n'a jamais commencé et qui ne finira jamais, s'écrie : *Generationem ejus quis enarrabit?* (*Isai.*, LIII, 8.) Qui pourra trouver des paroles qui expriment sa génération éternelle? Ainsi la génération du Fils unique de Dieu a une grandeur éternelle, qui surpasse infiniment la production de toutes les créatures. Il n'y a nulle comparaison. Les créatures ont commencé d'être par la volonté libre de Dieu, qui était le maître de ne les point produire. Mais la production du Fils éternel a été de toute éternité dans le sein du Père par une vérité absolument nécessaire. Plusieurs créatures sont produites par la force toute-puissante de la parole de Dieu. Mais le Fils éternel de Dieu est unique dans la génération éternelle du Père, parce que l'intelligence très-féconde du Père, communiquant toute son intelligence infinie au terme exprimé de l'intelligence du Père, dont le Verbe est une image naturelle, épuise la fécondité de l'intelligence du Père dans la production du Fils éternel, qui est *consubstantiel* au Père. Mais les créatures ayant une nature bornée, qui n'est point infinie, aucune n'épuise la toute-puissance de Dieu. De là vient qu'il y a un grand nombre de créatures et qu'il n'y a qu'un Fils éternel de Dieu. Si vous avez de la peine à comprendre ce mystère, n'en soyez pas surpris; car il ne peut être compris parfaitement par des esprits créés, dont l'entendement est borné. Il n'y a que l'intelligence infinie de Dieu qui puisse se connaître entièrement dans son infinité. Revenons au Fils de Dieu. De qui parle le prophète David dans le psaume CIX? *Dixit Dominus Domino meo*, etc. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je mette vos ennemis sous vos pieds, comme un escabeau... Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour.* « *Ex utero ante luciferum genui te.* » N'est-il pas évident que ces paroles du Prophète : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Dixit Dominus Domino meo*, marquent deux personnes distinguées l'une de l'autre, qui sont au-dessus des rois de la terre. Car David, qui était roi, reconnaît que c'est son souverain Seigneur qui a dit à l'autre Seigneur : *Asseyez-vous à ma droite... Je vous ai engendré avant l'étoile du jour.* Ces paroles dictées par le Saint-Esprit nous font connaître que c'est le Père éternel qui parle de son Fils unique engendré de toute éternité. Nous n'en devons pas douter, puisque Jésus-Christ fit cette question aux docteurs de la loi : Dites-moi de qui parlait le prophète David lorsqu'il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite? David ne parlait point de lui-même; car il appelle son souverain Seigneur, celui à qui un autre souverain Seigneur a dit : *Asseyez-vous à ma droite.* (*Matth.*, XXII, 44.) Ces paroles marquent une grandeur égale entre le Père éternel et son Fils, qu'il a engendré de toute éternité. Grandeur égale dans l'éternité. Car quoique le Fils éternel tire son origine du Père, le Fils éternel n'a point de commencement, parce qu'il n'a jamais commencé d'être; il est de toute éternité. Il a donc une grandeur égale à celle de son Père dans sa vie éternelle, que le Père a communiquée à son Fils nécessairement de toute éternité avec sa force toute-puissante. Cette égalité du Père et du Fils et du Saint-Esprit aussi est signifiée par les paroles que Dieu dit en créant le premier homme. Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance : *Faciamus hominem.* (*Gen.*, I.) Ce mot-là, *faisons, faciamus*, signifie clairement qu'il y a plusieurs personnes en Dieu, et que ces personnes divines sont égales, puisque la création de l'homme et de tout le monde leur est attribuée, et néanmoins comme à un seul Dieu. Car les trois personnes qui subsistent dans la même essence divine ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu. N'avez-vous pas dans votre main plusieurs doigts, qui ne font pas autant de mains qu'il y a de doigts, mais qui subsistent dans la même main? Un triangle n'a-t-il pas trois côtés dont la base est commune également aux trois côtés? Ces exemples servent à faire comprendre que les trois personnes qui subsistent dans la même essence divine ne sont point trois dieux. Mais ces personnes sont égales dans la Divinité, qui leur est commune, et dans toutes les vertus divines. Quand Dieu voulut confondre les enfants orgueilleux des hommes, qui bâtissaient la tour de Babel en l'élevant jusqu'aux nuées, Dieu dit : *Descendons et voyons s'ils continueront d'achever leur ouvrage. Confondons leur langue.* (*Gen.*, XI, 7.) Ces mots, *venez, descendons*, signifient la parole du Père, qui dit à son Fils éternel et au Saint-Esprit : Venez, descendons. Saint Augustin interprète ainsi le vrai sens de ces paroles. (Lib. XVI

De civit. Dei.) D'où il s'ensuit que le Fils de Dieu a une grandeur égale à celle de son Père, et que tous les ouvrages que les trois personnes produisent au dehors appartiennent également aux trois personnes, qui sont un seul Dieu.

L'Ecriture du Nouveau Testament enseigne fort clairement la distinction du Père et du Fils en Dieu. Ecoutez les paroles de l'apôtre saint Jean, qui dit: *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui.* Enfin le *Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous : « Et Verbum caro factum est. » Nous avons vu sa gloire comme la gloire du Fils unique de Dieu, et qu'il était plein de grâce et de vérité* (*Joan.*, I, 1), c'est-à-dire que les hommes, dans la Judée, ont vu la gloire du Fils de Dieu revêtu de la nature humaine, dans laquelle il a paru plein de grâces, et d'une force toute puissante qui opérait des miracles. *Je suis sorti hors du sein de mon Père, dit-il, et je suis venu dans le monde, où je raconte ce que j'ai vu dans le sein de mon Père. Personne ne sait quel est le Fils, si ce n'est le Père, ni quel est le Père, si ce n'est le Fils, à moins que ce ne soit celui à qui le Fils même aura voulu le révéler.* (*Luc.*, X, 22.) Les pharisiens reprochaient à Jésus-Christ qu'il parlait en sa faveur. *Vous rendez témoignage de vous-même,* lui disaient-ils. *Personne ne doit être cru dans sa propre cause. Votre témoignage n'est pas véritable. Notre-Seigneur Jésus-Christ leur répond : Il est vrai que je me rends témoignage de moi-même, et mon témoignage ne laisse pas d'être véritable, parce que je sais d'où je suis venu et où je vais. Mais je ne suis pas le seul qui me rend témoignage; car mon Père, qui m'a envoyé, rend témoignage de moi. « Et testimonium perhibet de me, qui misit me Pater. »* (*Joan.*, VIII, 18.) Jésus-Christ tombait d'accord, que s'il n'y avait eu que lui seul à se rendre témoignage, sans apporter des marques extérieures et manifestes de la vérité de sa parole, les hommes ne seraient point obligés de le croire. *Mais un autre rend témoignage de moi*, disait-il. (*Joan.*, XV, 32.) Non-seulement Jean-Baptiste, son précurseur, avait annoncé l'avénement du Messie, et que Jésus, fils de Marie, était l'Agneau de Dieu qui ôtait les péchés du monde; mais la voix du Père éternel avait autorisé le témoignage de Jean, lorsqu'il versa de l'eau sur la tête de Jésus-Christ dans le Jourdain. On entendit une grand bruit de tonnerre, et une voix éclatante venant du ciel, qui dit : *C'est là mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances. « Hic est Filius meus dilectus. »* (*Matth.*, III, 17.) Quand Notre-Seigneur se transfigura sur la montagne en présence de Pierre, de Jacques et de Jean, trois de ses disciples, la même voix du ciel se fit entendre au milieu des éclairs : C'est là mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis grandement toutes mes complaisances, écoutez-le : *Ipsum audite.* (*Matth.*, XVII, 5.) De plus, les miracles que Jésus-Christ faisait par la puissance de son Père, étaient une preuve évidente qu'il était véritablement le Fils de Dieu envoyé par son Père. *Si je ne fais pas les œuvres de mon Père,* disait-il aux Juifs, *ne me croyez pas.* (*Joan.*, X, 37.) *Mais si je les fais et si vous ne voulez pas croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis en mon Père.* (*Ibid.*, 38.) Il leur dit encore dans une autre occasion: *Mais, pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a donné pouvoir de faire, rendent témoignage pour moi, que le Père m'a envoyé.* (*Joan.*, V, 36.) Outre cela, le Sauveur renvoyait les Juifs à examiner les Ecritures qui ont prédit l'arrivée du Messie. Moïse et les autres prophètes ont parlé de moi, leur disait-il : *Scrutamini Scripturas.* (*Joan.*, V, 39.) Mais y a-t-il rien de plus exprès sur la distinction du Père et du Fils, et pour montrer l'égalité des trois personnes qui sont en Dieu, que le commandement de Jésus-Christ, qui, étant près de monter au ciel, ordonna à ses apôtres d'aller enseigner toutes les nations, et de baptiser *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : « In nomine Patri, et Filii, et Spiritus Sancti. »* (*Matth.*, XXVIII, 19.) L'apôtre saint Jean dit aussi dans sa première lettre : *Ils sont trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et ces trois-là ne sont qu'une même chose. « Et hi tres unum sunt. »* (I *Joan.*, V, 7.) Car le Fils éternel de Dieu, qui est appelé son Fils unique, le Verbe de Dieu et son image naturelle, a la même divinité et une même essence que son Père, dont il dit : *Mon Père et moi nous ne sommes qu'une même chose : « Ego et Pater unum sumus. »* (*Joan.*, X, 30.) Tout ce qu'a mon Père est à moi : *Omnia tua mea sunt.* (*Joan.*, XV.) C'est pourquoi le Fils est appelé *consubstantiel*, avec son Père, dans le symbole du concile général de Nicée. L'hérétique Arius et ses sectateurs furent condamnés dans le concile de Nicée, parce qu'ils disaient que la nature du Fils était différente de celle du Père, et que le Fils était un Dieu créé, et qu'il était moindre que son Père. C'est pour réfuter cette erreur que les évêques assemblés dans le concile de Nicée, ajoutèrent le mot *consubstantiel* à la qualité du Fils de Dieu, en l'appelant consubstantiel à son Père : *Consubstantialem Patri.*

Pour achever de vous convaincre des grandeurs de Jésus-Christ et de son égalité avec son Père, faites attention que dans les écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, non-seulement le nom de Dieu est attribué au Fils de Dieu Sauveur des hommes, mais l'éternité, l'immutabilité, l'immensité, la vie même qui est dans le Père et la force toute-puissante de la parole de Dieu, qui a créé le ciel et la terre, sont attribués au Christ envoyé de Dieu. Il est le Dieu qui a apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, s'étant caché sous la figure d'un ange dans la personne duquel il habitait, pour prévenir son incarnation. Je verrai mon

Dieu revêtu de ma chair. Mes yeux le verront, disait le saint homme Job. *Videbo Deum meum.* (XIX, 25.) C'est le Fils de Dieu qui apparut à Moïse dans le buisson ardent et qui lui dicta l'ancienne loi sur la montagne par la bouche d'un ange. N'est-ce pas aussi du Fils de Dieu, dont le prophète David parle, quand il dit: Dieu viendra se montrer à découvert sur la terre, lui qui est notre Dieu et il fera entendre sa parole? *Deus manifeste veniet, Deus noster et non silebit.* (*Psal.* XLIX, 3.) Quel est ce Dieu, qui est venu se montrer à découvert sur la terre? Dieu est un pur esprit qui est invisible aux yeux de notre corps. Mais le Fils de Dieu s'étant incarné dans la nature humaine, est venu se montrer à découvert dans la nature de l'homme qu'il a unie à sa personne divine. Voilà comment les hommes ont vu le Fils de Dieu habiter parmi les hommes dans la Judée. C'est le Dieu très-haut, qui sera lui-même le Rédempteur des hommes, dit le prophète David : *Et Deus excelsus Redemptor eorum est.* (*Psal.* LXXVII, 35.) Son ascension au ciel est prédite dans le psaume LXVII, et le grand nom de Dieu lui est attribué : *Iter facite ei, qui ascendit super occasum : Dominus nomen illi.* (*Psal.* LXVII, 5.) Le prophète Isaïe ne parle-t-il pas clairement du Sauveur des hommes, qui les sanctifiera, qui sera une pierre d'achoppement aux deux maisons d'Israël et une occasion de ruine aux habitants de Jérusalem? Il est évident que tout cela convient parfaitement à Jésus-Christ. Or, le prophète Isaïe déclare que c'est le Dieu des armées : *Dominum exercituum.* (*Isai.*, VIII, 13.) Le prophète Jérémie ne dit-il pas en parlant du Messie qui naîtra de la race de David, qu'il sera le Sauveur de Juda, un roi qui régnera avec sagesse, qui établira la justice sur la terre et qu'il s'appellera notre Dieu le juste? *Et hoc est nomen quod vocabunt eum : Dominus justus noster.* (*Jerem.*, XXIII, 5.) Les apôtres ont donné aussi le nom de Dieu à Jésus-Christ. Saint Pierre, dans sa seconde lettre, n'y parle-t-il pas de la justice de Jésus-Christ, qui est notre Dieu et notre Sauveur; *in justitia Dei nostri et Salvatoris Jesu Christi*, dit-il. (II *Petr.*, I, 1.) Lisez encore la lettre de saint Paul à Tite, où il dit : Quand la bonté et la douceur du Sauveur notre Dieu a paru dans la nature humaine : *Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei.* (*Tit.*, III, 4.) Saint Jean, dans sa première lettre, appelle Jésus-Christ le Verbe de Dieu, et il ajoute : *Il est le vrai Dieu et la vie éternelle.* (I *Joan.*, I, 20.) De plus, toutes les qualités de Dieu sont attribuées à Jésus-Christ, parce qu'il est le Fils unique de Dieu incarné. *Toute la plénitude de la Divinité habite au dedans de lui corporellement*, dit l'Apôtre dans sa seconde *lettre aux Colossiens.* (II, 9.) *Pour cela entrez dans les mêmes sentiments qu'a eus Jésus-Christ, le Christ, lui qui ayant la nature même de Dieu, n'a point regardé, que ce fût une usurpation pour lui d'être égal à Dieu.* (*Philipp.*, II, 5.)

L'éternité lui appartient en qualité de Fils éternel du Père. Il s'appelle la sagesse engendrée avant toutes les créatures, et il parle en ces termes dans le livre des *Proverbes : Moi qui suis la sagesse, j'habite dans le conseil... le Seigneur me possède dès le commencement de ses voies, avant qu'il commençât à faire quelque chose; je suis produite en ordre de toute éternité dès les anciens temps avant que la terre fût faite.* (*Prov.*, VIII, 22.) Pourquoi le prophète Michée dit-il en parlant du Fils de Dieu, que *sa sortie est dès le commencement, dès les jours de l'éternité ; a diebus æternitatis?* (*Mich*, V, 2.) C'est que le Fils procède du Père au dedans de l'essence du Père par une génération éternelle.

Saint Paul, dans sa *Lettre aux Hébreux*, attribue à Jésus-Christ la nature immuable de Dieu (I, 10), dont le prophète David parle dans le psaume CI, où il dit : *Pour vous, Seigneur Dieu, vous êtes toujours le même et vos années ne manqueront point.* Nous lisons aussi dans le livre de la *Sagesse*, *que la sagesse de Dieu qui est un écoulement de la clarté de Dieu tout-puissant et la blancheur réfléchie de sa lumière éternelle, demeure en elle-même sans changement, quoiqu'elle renouvelle toutes choses.* (*Sap.*, I, 26.)

Les paroles de Jésus-Christ, qui dit: *Personne ne monte au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel* (*Joan.*, III, 13), prouvent son immensité, puisqu'il était en même temps sur la terre et dans le ciel.

La toute-puissance appartient aussi à Jésus-Christ, *car toutes choses ont été faites par lui*, dit saint Jean. (*Joan.*, I, 3.) *J'étais avec Dieu qui réglait toutes choses*, dit la Sagesse dans le livre des *Proverbes.* (VIII, 17.) Le nom de Sagesse engendré du Père, qui convient par excellence à Jésus-Christ, renferme une science infinie et la connaissance de toutes choses. Son bonheur s'ensuit de ce qu'il possède en soi-même la vie éternelle de son Père.

Je viens de vous expliquer les grandeurs éternelles que Notre-Seigneur Jésus-Christ a, comme Fils de Dieu, dans le sein de son Père. Voyons quelles sont les grandeurs extrinsèques qui lui appartiennent en qualité de Fils de Dieu fait homme, pour être notre Sauveur, notre Rédempteur et le chef de l'Eglise.

Jésus-Christ s'appelle lui-même dans sa nature humaine le Fils de Dieu, parce que sa nature de l'homme est unie si fortement à la personne du Fils unique de Dieu, qu'elle n'a point d'autre subsistance que la personne du Fils éternel. Ainsi la personne de l'homme ne se trouve point en Jésus-Christ, mais la nature de l'homme y subsiste par la propre subsistance du Fils de Dieu, qui termine et perfectionne la nature de l'homme, qu'il a unie d'une manière substantielle à sa personne de Fils de Dieu.

L'Eglise déteste l'erreur de Nestorius, archevêque de Constantinople, qui eut la témérité de prêcher qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ, aussi bien que deux

natures. Les évêques assemblés dans le concile général d'Ephèse, en l'année 431, condamnèrent cette erreur et déclarèrent que la dénomination de Fils unique de Dieu appartenait à Jésus-Christ, par rapport même à sa nature humaine, parce que les qualités de la personne se communiquent à toutes les parties du tout, et conséquemment que les propriétés de la nature humaine de Jésus-Christ, comme d'être né de la Vierge Marie, d'être passible et mortel, d'avoir souffert la mort, se disaient aussi du Fils de Dieu incarné. Ce qui fait paraître d'un côté la grandeur de Jésus-Christ dans sa nature même de l'homme; et de l'autre côté, l'abaissement du Fils de Dieu dans la nature humaine. Mais pour revenir aux grandeurs de notre Sauveur, l'apôtre saint Paul appelle Jésus-Christ le chef de l'Eglise et le premier-né entre ses frères, le premier engendré avant toutes les créatures, non pas dans le temps, puisqu'il est né dans la nature humaine, 4,000 ans après la création du monde; mais Jésus-Christ est le premier-né dans les desseins de Dieu, parce qu'il est la fin pour laquelle toutes choses ont été faites dans le monde. Car Dieu voulant par sa bonté se communiquer à des créatures, qu'il était le maître de tirer du néant, ne pouvait pas agir pour une autre fin que pour lui-même et pour la gloire de son nom. Le Seigneur a fait toutes choses pour lui-même, dit le Sage : *Gloriam meam alteri non dabo : Je ne donnerai point ma gloire à un autre*, dit Dieu par la bouche du prophète Isaïe (XLII, 8). Ce n'est pas que Dieu ait besoin d'une gloire extérieure, ni d'aucune créature. Car Dieu étant heureux en lui-même n'a point besoin de nous. C'est par sa bonté libre et toute gratuite qu'il veut bien se communiquer à nous. Mais comme il est le principe et la fin de toutes choses, il ne peut pas renoncer au droit de sa divinité : *Negare seipsum non potest*, dit l'Apôtre. (II *Tim.*, XIII, 2.) Or, toutes les créatures ne pouvant rendre à Dieu qu'une gloire très-bornée et imparfaite, à cause de la distance infinie qu'il y a entre le créateur et ses créatures, voilà pourquoi le Fils de Dieu s'est offert de s'unir à la nature humaine pour être le chef de l'Eglise et le Sauveur des hommes, afin de rendre à Dieu une gloire infinie et parfaitement digne de sa majesté par le moyen de la société des fidèles, dont il est le chef et qu'il rend participante de son mérite infini. Non-seulement Jésus-Christ est le chef des hommes, mais aussi des anges et de toutes les créatures sans exception ; comme l'Apôtre l'enseigne dans sa *Lettre aux Colossiens*, où il dit en parlant de Jésus Christ : *Qu'il est l'image de Dieu invisible et le premier engendré avant toutes les créatures ; puisque c'est en lui que toutes choses ont été créées dans les cieux et celles qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles, soit trônes, soit dominations, soit principautés, soit puissances. Toutes choses ont été créées par lui et en lui. Il est aussi soi-même le chef du corps de l'Eglise, lui qui est le principe, le premier engendré de nouveau d'entre les morts, afin que parmi tous il tienne le premier rang, parce qu'il a plu à Dieu que toute plénitude résidât en lui et de réconcilier toutes choses par lui, pour qu'il soit soi-même la fin en faisant la paix, soit sur la terre, soit dans le ciel, par le sang qu'il a versé lui-même sur la croix.* (*Coloss.*, I, 15.) Une preuve que Jésus-Christ est aussi le chef des anges, c'est que Dieu commanda aux anges aussitôt après leur création d'adorer le Fils de Dieu comme uni à la nature humaine, dans laquelle il serait le chef de toute l'Eglise composée des anges et des hommes: *Adorate eum omnes angeli ejus*, comme il est dit dans le psaume XCVI. Saint Paul répète ces paroles du prophète David dans sa *Lettre aux Hébreux*, pour faire voir que *Jésus-Christ est le premier-né dans les desseins de Dieu avant toutes les créatures, et qu'il est le chef des anges, lui que Dieu a placé dans le ciel à sa droite après sa résurrection, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse pour l'adorer dans le ciel et sur la terre et dans les lieux souterrains.* (*Philip.*, II, 10.) Car il est *celui par lequel toutes choses ont été faites et par qui tout a été fait*, dit l'Apôtre. (*Coloss.*, I, 16.) Et Jésus-Christ dit de lui-même dans l'*Apocalypse : Je suis le premier et le dernier et comme la première lettre de l'alphabet et la dernière.* (*Apoc.*, XXII, 13.) C'est pourquoi saint Paul assure, que *Jésus-Christ renferme toutes choses en lui-même et est la fin de toutes choses.* (*Rom.*, XI, 36.) Ne doutez pas que cela est dit de Jésus-Christ en qualité de chef de l'Eglise dans sa nature d'homme. Car le même Apôtre dit dans sa *Lettre aux Ephésiens :* que *Dieu a mis toutes choses sous ses pieds et l'a établi chef sur toute l'Eglise, qui est son corps et sa plénitude, et qui est l'accomplissement de tout en toutes choses.* (*Ephes.*, I, 22.) L'Eglise ayant Jésus-Christ pour son chef, est l'Eglise des saints, où la louange de Dieu est perpétuelle et qui est l'objet des complaisances de Dieu : *Laus ejus in Ecclesia sanctorum... quia beneplacitum est Domino in populo suo ;* comme il est dit dans le psaume CXLIX (1 4). Ainsi l'Eglise est le plus excellent de tous les ouvrages de Dieu et la fin à laquelle la formation de tout le monde est rapportée dans les desseins de Dieu. N'est-ce pas ce que veut dire l'Apôtre dans sa *première Lettre aux Corinthiens*, où il adresse la parole aux fidèles, dont la société compose l'Eglise, et leur dit: *Toutes choses sont faites pour vous: Omnia propter vos* (II *Cor.*, XIV, 15) ; pour vous qui composez l'Eglise. *Mais vous appartenez à Jésus-Christ votre chef: Vos autem Christi* (I *Cor.*, III, 23), et *Jésus-Christ avec le corps de son Eglise se rapporte à la gloire de Dieu: Christum autem Dei.* (*Ibid.*) D'où il s'ensuit que la gloire infinie rendue à Dieu par Jésus-Christ son Fils en qualité de chef de l'Eglise dans sa nature humaine, est la fin principale de l'incarnation du Fils de Dieu. Mais la seconde fin, inséparable en effet de la première, c'est le salut et la rédemption du genre humain,

qui contribue à la gloire de Dieu en plusieurs manières. Car l'incarnation du Fils de Dieu n'a-t-elle pas fait voir la grandeur de la bonté et de la miséricorde de Dieu et l'excès de sa charité à l'égard des hommes pécheurs, qui ayant tous péché dans Adam leur premier père, et ajouté plusieurs crimes au péché originel, s'étaient éloignés de Dieu et méritaient d'être précipités dans l'enfer avec les démons? *La charité du Fils de Dieu, Sauveur des hommes, est d'autant plus recommandable, qu'il est venu pour réconcilier les hommes avec Dieu dans le temps qu'ils étaient ennemis de Dieu, et qu'il a donné son sang et sa vie pour notre salut*, dit l'Apôtre, dans sa *Lettre aux Romains*. (*Rom.*, V, 5.) De plus, la sagesse de Dieu incarnée a fait voir l'artifice admirable de la sagesse divine, qui a su concilier les intérêts de la justice de Dieu avec sa miséricorde. D'un côté la miséricorde de Dieu voulait pardonner aux hommes; mais de l'autre côté la justice de Dieu ne permettait pas que la désobéissance commise contre la loi de Dieu demeurât impunie. Le Fils de Dieu, qui est la sagesse engendrée de l'intelligence du Père éternel, a trouvé le secret d'accorder la justice de Dieu avec sa miséricorde, en s'unissant à la nature humaine, dans laquelle il rend une parfaite satisfaction à la justice de Dieu pour les hommes coupables et criminels. Ainsi la grandeur de la bonté et de la miséricorde de Jésus-Christ notre Sauveur a paru en ce qu'il a satisfait à la justice de Dieu en notre place.

Que dirons-nous de la grandeur de sa puissance, qui a tant éclaté par le moyen de son incarnation. Jésus-Christ n'a-t-il pas fait voir par ses miracles qu'il était le maître de toute la nature, et que sa parole était toute-puissante, parce qu'il était le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, et sans lequel rien n'a été fait? Les prophètes avaient prédit que le Messie ferait marcher les boiteux, qu'il rendrait la vue de la lumière aux aveugles, qu'il guérirait toute sorte de maladies et qu'il ressusciterait les morts. Or Jésus-Christ a opéré tous ces miracles, qui sont rapportés par les quatre évangélistes. Ne s'est-il pas ressuscité lui-même trois jours après sa mort? N'est-il pas monté au ciel, où il est assis à la droite de Dieu et d'où il viendra juger les vivants et les morts à la fin du monde? Car toute puissance a été donnée à Jésus-Christ, soit dans le ciel, soit sur la terre, et Dieu l'a établi juge souverain des vivants et des morts. Toute puissance m'a été donnée, dit Jésus-Christ à ses apôtres: *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra*. (*Matth.*, XXVIII, 18.) *Comme le Père ressuscite les morts, de même aussi son Fils incarné a le pouvoir de donner la vie à ceux qu'il veut, et le Père ne juge personne par lui-même, mais par la bouche de son Fils, auquel il a donné droit d'exercer tout jugement, afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Quiconque n'honore pas le Fils de Dieu, n'honore pas le Père, qui l'a envoyé*. (*Joan.*, V, 21.) Je vous récite les propres paroles de Jésus-Christ que nous lisons dans le cinquième chapitre de l'Evangile de saint Jean. Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc grand dans sa nature même de l'homme, par le droit qu'il a comme homme de participer aux honneurs, qui sont dus à la personne du Fils de Dieu à cause de l'union intime de sa nature humaine avec le Fils de Dieu. Car il n'y a point deux personnes en Jésus-Christ. Il n'y a que la personne du Fils de Dieu, qui fait subsister et qui perfectionne la nature humaine qu'il a prise. C'est pourquoi il nous est commandé d'adorer Jésus-Christ dans ses deux natures, de croire et d'espérer en lui, de l'invoquer comme l'auteur de toutes les grâces et du salut, de nous adresser à Dieu et de le prier par Jésus-Christ son Fils bien-aimé, d'attendre de lui la gloire du ciel, de l'aimer de tout notre cœur, comme étant le seul vrai Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. *Vous croyez en Dieu; croyez donc aussi en moi*, dit-il à ses disciples. *Creditis in Deum et in me credite*. (*Joan.*, XIV, 1.) *Croyez*, dit l'apôtre saint Pierre, *qu'il n'y a point de salut en aucun autre; car il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés*. (*Act.*, IV, 12.) *Celui qui croit en lui n'est point condamné*, dit l'apôtre saint Jean, *mais quiconque ne croit point est déjà jugé avec rigueur, parce qu'il ne croit point au Fils unique de Dieu*. (*Joan.*, III, 18). Mais suffit-il pour être sauvé de croire en Jésus-Christ? Oui sans doute, pourvu que nous croyions en lui par une foi docile à sa parole, par une foi vive et animée de la charité, par une foi pleine de confiance dans ses mérites et dans ses promesses, par une foi agissante, qui nous fasse observer sa foi et persévérer dans la fidélité jusqu'à la fin de notre vie. Telle est la foi dont parle saint Jean, quand il dit que celui qui croit en Jésus-Christ n'est point condamné.

Notre Seigneur Jésus-Christ est appelé médiateur entre Dieu et les hommes, parce qu'il a réconcilié les hommes pécheurs avec Dieu: *Unus est mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus*. (*I Tim.*, II, 5.) Il nous a rachetés par le prix de son sang; on loue la charité de ceux qui donnent de l'argent pour racheter un captif, un esclave, mais notre Sauveur s'est donné lui-même; il a donné sa vie, ses travaux et tout son sang pour racheter les hommes de la captivité où le péché les avait réduits sous la puissance du démon: *Dedit semetipsum redemptionem*. (*I Tim.*, II, 6.) Que dirons-nous de sa qualité de sacrificateur, de pontife, selon l'ordre de Melchisédech? *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech*: Vous êtes le sacrificateur éternel, selon l'ordre de Melchisédech, comme il est dit dans le psaume CIX (4); paroles que saint Paul applique à Jésus-Christ, parce que comme Melchisédech, roi de Salem et sacrificateur dévoué au culte de Dieu, offrit un sacrifice à Dieu, non point avec la chair

d'une victime sanglante, mais avec du pain et du vin; ainsi Jésus-Christ, la veille de sa mort, offrit sa chair et son sang sous les espèces du pain et du vin, dans le mystère de l'Eucharistie, et commanda à ses apôtres de faire la même chose en mémoire de lui : *Hoc facite in meam commemorationem.* (*Luc.*, XXII, 19.) Afin que l'Eglise puisse offrir tous les jours à Dieu un sacrifice extérieur et sensible, qui renouvelle la mémoire du sacrifice sanglant du corps de Jésus-Christ sur la croix, et qui donne aux fidèles la chair de Jésus-Christ à manger sous l'espèce du pain, en la place de la chair de l'Agneau pascal : car Jésus-Christ est le véritable Agneau sans tache qui a voulu être immolé pour le salut du monde, et l'Agneau pascal des Juifs n'en était qu'une figure : *Pascha nostrum immolatus est Christus*, dit l'Apôtre. (*I Cor.*, V, 7.) Mais retournons aux grandeurs de Jésus-Christ, en le considérant comme Fils unique de Dieu qui s'est incarné.

Il est grand comme chef de l'Eglise, dans sa nature d'homme, et le premier-né avant toutes les créatures dans les desseins de Dieu, parce qu'il est le principe et la fin de toutes choses, qui rend une gloire infinie à Dieu avec tout le corps de son Eglise.

Il est grand, dans sa miséricorde, dans sa bonté de Sauveur et de Rédempteur des hommes et dans l'excès de son amour par lequel il a donné sa vie et son sang pour notre salut.

Il est grand dans sa justice, par la satisfaction parfaite et plus que suffisante qu'il a rendue à Dieu, par le moyen de la nature humaine qu'il a unie à sa personne de Fils de Dieu.

Il est grand, en qualité de médiateur et d'intercesseur qui a tout pouvoir dans sa nature même d'homme auprès de Dieu.

Il est le grand sacrificateur, le grand pontife de la loi nouvelle.

Il est grand, par la force toute-puissante de sa parole qui faisait toutes sortes de miracles, lorsqu'il était sur la terre et qui opère encore tout ce qui lui plaît dans le monde.

Il est grand dans la générosité de son cœur magnanime et dans la constance avec laquelle il s'est exposé volontairement à mourir pour le salut des coupables.

Il est grand dans la patience avec laquelle il a souffert toutes sortes d'affronts et le supplice le plus cruel, pour nous donner une marque du plus grand amour qu'il soit possible de concevoir.

Jésus est grand dans sa résurrection glorieuse qui arriva trois jours après sa mort. Il est grand dans son ascension au ciel.

Il est grand, en qualité de roi des rois et de Seigneur des seigneurs, qui domine invisiblement sur tout le monde, et dont la sagesse atteint avec force, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et dispose toutes choses avec douceur, comme il est dit dans le livre de la *Sagesse : Attingit enim a fine usque ad finem fortiter.* (*Sap.*, VIII, 1.)

Il est grand dans sa libéralité, qui donne en abondance les dons de sa grâce par le moyen des sacrements, et nous fait mériter la récompense du ciel.

Il est grand dans son Eglise militante sur la terre, où il exerce un règne spirituel sur les esprits des fidèles.

La grandeur de son triomphe sur les idolâtres et sur l'incrédulité des Juifs a paru dans l'heureux succès de la prédication des apôtres, qui ont établi la religion chrétienne dans toutes les parties du monde. En vain les empereurs idolâtres ont-ils persécuté les chrétiens et ont-ils employé les supplices les plus affreux, pour empêcher le progrès de la foi en Jésus-Christ; en vain les Juifs ont-ils continué de dire que Jésus-Christ était un imposteur, le témoignage constant de ses disciples, soutenu par la force de la parole de Dieu, qu'ils annonçaient, et par des miracles éclatants, a été victorieux. On a vu la ville de Jérusalem détruite, le temple des Juifs profané, ensuite renversé par terre, tous les Juifs chassés hors de leur pays et sous l'empire des nations chrétiennes, où ils sont regardés avec indignation comme les bourreaux du Sauveur des hommes. En vain les hérétiques ont-ils tâché de corrompre la foi par leurs erreurs, et d'introduire de nouvelles sectes pour contenter leur orgueil et leur libertinage. Mais l'unité de l'Eglise catholique, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, a toujours été conservée, par la protection de Dieu, dans la communion avec l'Eglise de Rome, où saint Pierre, le chef des apôtres, a fixé et attaché pour toujours sa chaire de souverain vicaire de Jésus-Christ, avec sa principale autorité pour le gouvernement de toute l'Eglise.

La grandeur de Jésus-Christ paraîtra encore avec éclat à la fin du monde, quand il viendra juger les vivants et les morts.

Enfin Jésus-Christ est grand dans le ciel, où il est le Roi de la gloire, étant assis à la droite de Dieu pour l'éternité.

Voyons maintenant comment les grandeurs de Jésus-Christ font la grandeur des chrétiens. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Puisque le Verbe éternel, Fils unique de Dieu le Père, s'est uni substantiellement à une nature humaine semblable à la nôtre, excepté le péché, nous sommes donc les frères de Jésus-Christ selon la chair, et il nous donne le droit d'être avec lui les héritiers du royaume de Dieu, comme dit l'Apôtre, qui appelle les chrétiens *enfants adoptifs de Dieu, ses héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ.* (*Rom.*, VIII, 17.) La qualité de frères de Jésus-Christ nous est donnée par les paroles de Jésus-Christ même, qui dit après sa résurrection, à la Madeleine : Allez dire à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, où je les attendrai : *Vade autem ad fratres meos et dic eis.* (*Joan.*, XX, 17.) Ainsi Notre-Seigneur appelle ses disciples ses frères. Dans une autre occasion, où ses frères

c'est-à-dire ses proches parents, le cherchaient, il répondit : *Quiconque fait la volonté de mon Père est ma mère, mon frère ou ma sœur* (*Matth.*, XII, 50); c'est-à-dire, chacune des personnes fidèles à la loi de Dieu est la mère de Jésus-Christ, en quelque sorte, parce qu'elle donne dans son âme une nouvelle naissance à Jésus-Christ. Outre cela, chaque homme est véritablement frère de Jésus-Christ selon la chair, à cause que notre divin Sauveur s'est fait homme. D'où il s'ensuit que vous aussi, filles et femmes, êtes les sœurs de Jésus-Christ, qui dit à ses disciples, peu de temps avant sa mort : *Je m'en retourne à mon Père, qui est aussi votre Père : Ad Patrem meum et Patrem vestrum.* (*Joan.*, XIV, 28.) Nous sommes donc tous enfants du même Père céleste, avec Jésus-Christ, notre frère selon la chair. Consolez-vous, pauvres, Jésus-Christ est votre frère, qui a mené une vie pauvre sur la terre, et qui a recommandé aux riches de vous secourir, en les avertissant qu'il regardera comme donné à lui-même tout ce qu'on donnera aux plus petits d'entre les pauvres. Non-seulement Jésus-Christ nous appelle ses frères, mais il nous donne le nom et la qualité de ses amis. Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, dit-il à ses disciples; mais je vous appelle mes amis, pourvu que vous fassiez la volonté de mon Père : *Vos amici mei estis... jam non dicam vos servos.* (*Joan.*, XV, 15.) Quel honneur pour les hommes d'avoir pour frère et pour ami le Fils de Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui est notre Sauveur et notre Rédempteur! Chrétiens, reconnaissez votre dignité, dit saint Léon, pape : *Agnosce, o Christiane, dignitatem tuam.* Nous tirons notre origine naturelle de Dieu, qui nous a créés à son image et à sa ressemblance; mais, de plus, sa grâce nous élève à la qualité de ses enfants par adoption, afin que nous ayons part à l'héritage de sa gloire; et il a tant aimé les hommes, qu'il nous a donné jusqu'à son propre Fils pour être notre frère, en l'envoyant s'incarner dans la nature humaine, afin qu'il fût notre Sauveur et notre chef. Si on venait vous dire qu'un de vos frères est à présent le favori du roi, qui l'a établi le gouverneur de tout son royaume, en lui donnant un plein pouvoir et des richesses immenses, n'auriez-vous pas une grande joie d'une nouvelle si agréable? Mais la liaison que vous avez avec le Fils de Dieu incarné vous est mille fois plus honorable et plus avantageuse. Il est le maître de vous procurer le souverain bien, qui est la possession de Dieu même. Jésus-Christ vous aime comme ses frères et ses amis. *Mes délices*, dit-il, *c'est d'être avec les enfants des hommes : Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* (*Prov.*, VIII, 31.) Et il a trouvé le secret de demeurer invisiblement au milieu de nous dans le sacrement de son amour, quoiqu'il ne soit visible que dans le ciel depuis son ascension. Nous avons un médiateur tout-puissant auprès de Dieu dans la personne de ce divin Sauveur. Il est, dans sa nature d'homme, le distributeur de toutes les grâces de Dieu, qu'il nous a méritées par le prix de son sang. Ayez donc soin, mes frères, d'en profiter, et ne dégénérez pas de la qualité d'enfants de Dieu, et de frères, de sœurs de Jésus-Christ. C'est la conséquence que saint Léon tire de l'excellente dignité des chrétiens. Ne dégénérez pas, dit-il, de la noblesse de votre origine et des liaisons honorables que vous avez avec Jésus-Christ, votre Sauveur. N'abaissez pas la grandeur de votre âme à ne soupirer qu'après les choses de la terre. Portez vos désirs vers les biens éternels, et méprisez les biens périssables de ce monde. Préférez le Créateur aux créatures. Notre-Seigneur Jésus-Christ a déjà pris possession du ciel, non-seulement pour lui, mais pour les membres mystiques de son corps, qui sont les fidèles. Cet héritage nous est assuré par les promesses de Dieu, pourvu que nous observions la loi de l'Evangile. Mais afin de participer d'une manière parfaite à toutes les grandeurs de Jésus-Christ, pour l'éternité bienheureuse, adressons nos prières à Dieu par Jésus-Christ, son Fils, et mettons notre confiance dans ce Médiateur tout-puissant.

Nous vous adorons, Seigneur Jésus, comme le Fils éternel de Dieu, qui êtes son fils unique et bien-aimé, dans lequel le Père éternel a mis grandement toutes ses complaisances.

Nous reconnaissons que vous avez pris une seconde naissance dans la nature humaine, pour être le Chef de toute l'Eglise et notre Sauveur, de sorte que personne ne peut aller au Père et lui être agréable que par son Fils incarné. Vous avez promis à vos disciples que, *tout ce qu'ils demanderont au Père céleste en votre nom, leur sera accordé.* (*Joan.*, XIV, 13.) C'est dans cette confiance que nous vous conjurons d'employer votre qualité de médiateur auprès de Dieu en notre faveur, et surtout pour ceux, qui écoutent ici votre parole. Achevez dans leur âme l'ouvrage de leur sanctification. Tournez leur cœur vers Dieu, fléchissez leur volonté et la changez; détournez leur pas des voies de l'iniquité, faites-les marcher dans les sentiers de votre justice jusqu'à la fin. Accordez-leur et à moi aussi la grâce de participer à vos grandeurs dans la gloire éternelle. C'est le bonheur que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils, etc.

SERMON III.

SUR LA VÉRITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Pour le second dimanche de l'Avent.

Beatus est quicunque non fuerit scandalizatus in me. (*Luc.*, VII, 23.)

Bienheureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet.

Pourquoi Jean-Baptiste envoya-t-il deux de ses disciples demander à Jésus-Christ : *Est-ce vous qui êtes le Messie? devons nous en attendre un autre?* (*Matth.*, II, 3.) Le saint précurseur du Sauveur des hommes

ne savait-il pas bien que Jésus, fils de Marie, né de la race de David, était le vrai Messie prédit par les prophètes? Oui, sans doute, Jean-Baptiste n'ignorait pas que Jésus-Christ était le Fils de Dieu incarné dans la nature humaine, pour être le Sauveur des hommes. *Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui ôte les péchés du monde : Ecce Agnus Dei* (*Joan.*, I, 29), dit Jean-Baptiste lorsqu'il vit Jésus-Christ venir vers lui dans le désert. Mais Jean-Baptiste voulait que ses disciples fussent instruits par la propre bouche du Sauveur, qui leur dit : *Rapportez à Jean que je rends la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, je fais marcher les boiteux, je ressuscite les morts. J'annonce la bonne nouvelle du salut aux pauvres. Cependant heureux est celui, qui ne se scandalisera point sur mon sujet.* (*Matth.*, II, 4.) Notre Seigneur parlait ainsi, parce qu'il prévoyait, que les Juifs ne le reconnaîtraient point dans l'état d'humiliation et de souffrance, qu'il avait choisi pour satisfaire à la justice de Dieu en la place des hommes pécheurs et criminels. Il savait bien que ses propres citoyens le regarderaient comme un imposteur et le feraient mourir sur la croix. Il en avertit plusieurs fois ses disciples, afin qu'ils ne fussent point scandalisés, quand ils verraient les affronts et le cruel supplice que les Juifs lui feraient souffrir. Car les Juifs s'attendaient que le Messie viendrait au milieu d'eux dans un état pompeux, avec la gloire la plus éclatante de la majesté royale. Ils s'imaginaient que son règne, prédit par les prophètes sur la maison d'Israël, serait une domination temporelle, qui rendrait le peuple juif la nation la plus puissante de tout le monde. Cet orgueil fut cause que les Juifs se scandalisèrent de ce que le fils d'un charpentier, comme ils pensaient, se disait le Fils de Dieu envoyé pour sauver les hommes. N'est-ce pas là le fils de Joseph époux de Marie, qui est charpentier? disaient-ils : *Nonne hic est fabri filius....* (*Matth.*, XIII, 55), *et scandalizabantur in eo.* (*Matth.*, VI, 3.) Outre cela Jésus-Christ savait que les gentils idolâtres regarderaient comme une folie la nouvelle de l'incarnation du Fils de Dieu. Car les incrédules s'imaginaient qu'il est indigne de la majesté de Dieu de s'abaisser sans avoir besoin de rien, jusqu'à s'unir à la faible nature de l'homme. Ainsi le mystère de l'incarnation a été un sujet de scandale pour les Juifs aveuglés par leur superbe, et semblait, dans l'esprit des gentils, que c'était une folie. L'apôtre saint Paul ne déclare-t-il pas aux fidèles de Corinthe (I *Cor.*, I, 23), que Jésus-Christ crucifié est le Sauveur des hommes par sa mort. Mystère dont les Juifs se sont scandalisés et qui passe pour une folie dans l'esprit des gentils : *Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam.* (*Ibid.*) Mais ce mystère est plein de sagesse, dit l'Apôtre, et Dieu a voulu confondre la fausse sagesse du monde par la folie apparente qu'il y a, qu'un innocent donne librement sa vie pour sauver des coupables et veuille bien souffrir en leur place, sur une croix, les justes peines qu'ils méritent. Voilà le fondement de la religion chrétienne. Mon dessein est de vous faire voir aujourd'hui que les Juifs et les autres incrédules, qui refusent de croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu incarné et le sauveur des hommes, sont inexcusables, parce que la religion chrétienne, dont l'Eglise catholique fait profession, est évidemment plus digne de créance que les autres sectes, qui ne veulent pas croire en Jésus-Christ : c'est le sujet de la première partie de ce discours. Mais pour être sauvé, il ne suffit pas de croire en Jésus-Christ, si on ne mène pas une vie conforme à la loi de son Evangile et si on scandalise le prochain par des actions mauvaises : ce sera le sujet de mon second point. Heureux celui qui ne se scandalisera point des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ sur la croix! Heureux celui qui ne donnera point de scandale par ses mauvaises mœurs! Mais pour concevoir ces grandes vérités, invoquons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de la vierge Marie : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Le scandale des esprits incrédules qui se choquent du mystère de l'incarnation, est mal fondé. Car si la majesté de Dieu paraît s'abaisser en se communiquant à de pauvres créatures dont il n'a point besoin, Dieu ne perd rien de sa gloire ni de son bonheur. S'il nous cache sa gloire pour un temps, c'est afin de la faire éclater davantage dans l'éternité. Les incrédules parlent comme des insensés, quand ils disent qu'il est indigne de Dieu de se communiquer aux hommes. Est-il indigne du Créateur d'avoir soin de ses créatures? Est-il indigne d'un père d'aimer ses enfants et de leur donner des marques de son amitié? Est-il indigne d'un habile ouvrier de faire de beaux ouvrages et de les perfectionner? se déshonore-t-il, quand il montre son adresse en travaillant sur une matière au-dessous de lui? La charité qui secourt les pauvres et qui les enrichit, vient d'une bonté digne d'admiration. Or nous sommes enfants de Dieu; il est notre Père; il veut que nous l'appelions notre Père : *Pater noster, qui es in cœlis* (*Matth.*, VI, 9); il nous appelle ses enfants, et nous a destiné l'héritage du ciel. Nous sommes son ouvrage et le plus excellent après les anges. Un bon père doit-il oublier ses enfants? Un bon ouvrier est-il indifférent pour ses ouvrages, qui portent une marque de son habileté et de sa science? Dieu est bon par lui-même, et sa bonté est infinie. Il aime à communiquer sa bonté. Y a-t-il rien de plus digne de l'être infiniment bon que de se communiquer avec profusion et dans une infinité de manières possibles? Mais comme il est le principe et la fin de toutes choses, il ne peut point agir pour une autre fin que pour la manifestation

de ses vertus divines et de sa gloire. Il est vrai que Dieu n'a besoin de rien ; mais que s'ensuit-il de là ? C'est que s'il communique sa bonté hors de lui à ses créatures, il le fait librement et par un amour de bienveillance toute gratuite. Quand Dieu a créé le ciel et la terre, il était le maître de ne rien produire. C'est volontairement et librement, qu'il a créé le monde. Mais cet ouvrage si admirable montre une sagesse et une puissance infinie dans le Créateur. Ce n'est point par besoin qu'il communique sa bonté ; non, mes frères, ce n'est point par nécessité, car il n'a besoin de rien ; mais c'est pour faire paraître sa bonté, sa liberté, sa magnificence que Dieu se communique à ses créatures. Ainsi Dieu, ayant voulu donner une marque du plus grand amour qui soit possible, a envoyé son Fils pour s'unir à la nature humaine dans le sein d'une vierge, pour être le chef de l'Eglise et le Sauveur des hommes : *Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* (*Joan.*, III, 16.) Plus Dieu est bon, plus convient-il qu'il se communique d'une manière qui soit pleine d'une charité infinie. Cette communication admirable de la bonté divine se trouve dans le mystère de l'Incarnation. En vain, esprits incrédules, ennemis de vous-mêmes et de votre salut, refusez-vous de croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu incarné. Quelle excuse pouvez-vous avoir de ne pas croire la vérité de la religion chrétienne, qui a triomphé de toutes les puissances du monde et des démons ? Rien n'est plus déraisonnable que votre incrédulité, parce que la vérité de la religion chrétienne est évidemment plus digne de créance que toutes les autres sectes. Je ne vous dis pas que les mystères de la foi soient vus évidemment en eux-mêmes, tandis que nous ne les connaissons que par la parole de Dieu, par son témoignage extérieur et par la révélation. Mais quoique les vérités révélées nous soient connues d'une manière obscure par la révélation de Dieu, cependant la parole de Dieu se manifeste par des marques sensibles qui prouvent évidemment que c'est Dieu qui a parlé anciennement par ses prophètes et enfin par Jésus-Christ son Fils incarné. Je serais trop long et je ne finirais pas d'aujourd'hui ce discours si je vous rapportais toutes les marques évidentes de la parole de Dieu, sur laquelle la vérité de la religion chrétienne est fondée. Je m'arrêterai à vous démontrer que la vérité de la religion chrétienne est évidemment plus digne de créance que les autres sectes, en comparant la certitude de la foi des chrétiens, soit avec la religion des idolâtres qui adorent plusieurs dieux, soit avec la religion des Juifs qui attendent encore la venue du Messie, quoiqu'il soit déjà arrivé, il y a plus de dix-sept cents ans ; soit avec la secte nombreuse des mahométans qui croient en un seul Dieu sans reconnaître le mystère de la Trinité, ni de l'Incarnation.

Les chrétiens qui adorent un seul Dieu, combattent les idolâtres par deux sortes de raisons : les unes tirées de la raison naturelle, les autres tirées de la parole de Dieu même, qui a témoigné par sa révélation qu'il est le seul Dieu vivant par lui-même, l'Eternel, qui a créé le ciel et la terre, les choses visibles et les esprits invisibles ; qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui : *Ut scires quoniam Dominus ipse est Deus et non est alius præter eum* (*Deut.* IV, 35), et qu'il est un Dieu jaloux : *Dominus zelotes nomen ejus... Deus est æmulator* (*Exod.* XXXIV, 14), qui punira sévèrement les idolâtres : *Et gloriam meam alteri non dabo.* (*Isai.*, XLII, 8.)

Interrogeons d'abord les idolâtres, s'ils admettent plusieurs dieux éternels, qui soient égaux entre eux et indépendants l'un de l'autre. La lumière naturelle de la raison suffit pour faire voir qu'il est impossible que deux dieux aient chacun une volonté toute-puissante. Car une volonté n'est pas toute-puissante, lorsqu'elle n'a point d'empire sur la volonté d'un autre qui peut lui résister. Or s'il y a deux dieux éternels qui soient égaux et indépendants l'un de l'autre, la volonté de l'un ne peut point commander à l'autre. Nulle des deux ne serait donc toute-puissante, et l'une ne pourrait s'opposer à l'autre dans lequel cas il y aurait une dissension et une guerre entre ces deux dieux, dont aucun n'aurait une connaissance infinie, parce qu'il ne connaîtrait pas toutes les pensées ni tous les desseins de l'autre Dieu indépendant de lui. Si on dit qu'il y a un seul grand Dieu, à la volonté duquel les autres moindres dieux sont soumis, ces moindres dieux ne seraient que les serviteurs et les esclaves du grand Dieu, qui serait le maître de les détruire. En un mot, les petits dieux ne seraient dieu que de nom, et non point véritablement, parce qu'ils n'auraient pas une Divinité éternelle, infinie et toute puissante.

Les idolâtres attribuent un corps à chacun des dieux, c'est là une absurdité extravagante ; car le corps de chaque dieu distingué du corps d'un autre dieu, serait borné et ne pourrait pas être répandu en tout lieu, ni présent partout. Ce serait donc un corps imparfait et dépendant de l'esprit qui l'animerait. Un dieu qui se trouverait uni par sa nature à un tel corps, serait composé de plusieurs parties imparfaites. Ce qui est contraire à l'excellence infinie de Dieu.

Que dirons-nous des peuples de l'Orient qui adorent le soleil, ou le ciel matériel, comme un Dieu ? Autrefois les Assyriens et les Mèdes adoraient le soleil. Mais chaque étoile du firmament est plus grande que le soleil. Si une étoile paraît moindre à nos yeux que le soleil, c'est à cause que les étoiles sont plus élevées au-dessus du soleil, que le soleil n'est élevé au-dessus de la terre. Quelle raison y a-t-il donc d'attribuer la divinité au soleil plutôt qu'à chacune des étoiles ? N'est-il pas évident que le soleil est un corps matériel qui ne peut pas se mettre de lui-même en mouvement, parce que le mouvement n'est pas essentiel à la matière ? et s'il n'y avait pas une première cause du mouvement du soleil et de tous

les autres corps; tous les corps seraient sans mouvement. Il faut donc reconnaître le soleil et les autres astres du ciel comme des créatures matérielles, qui sont incapables de connaissance et d'amour. Quelle impiété plus énorme que de transporter à des créatures l'adoration qui n'est due qu'au Créateur? Je passe sous silence les fables des philosophes grecs et romains sur la généalogie des dieux auxquels ils attribuent des corps. Ces vaines imaginations de l'esprit humain sont pleines d'absurdités indignes de la Divinité, et la généalogie même des dieux est une preuve que ceux qu'on dit engendrés d'un autre dieu, en recevant de lui une nature réellement distinguée, étaient des créatures qui avaient un commencement et qui n'étaient point un Dieu éternel ni indépendant.

Il y a une autre voie plus courte, mais surnaturelle, qui prouve qu'il n'y a qu'un Dieu créateur du ciel et de la terre. C'est la parole de Dieu, qui a parlé aux hommes par ses prophètes dans l'Ancien Testament et par Jésus-Christ son Fils pour établir la nouvelle alliance. Quand même vous douteriez des marques évidentes de la parole de Dieu, qui sont rapportées dans l'Ancien et le Nouveau Testament, ne devez-vous pas penser que si Dieu, qui s'est fait adorer comme le seul Dieu par les anciens patriarches, et dans la nouvelle loi de l'Evangile, n'était pas le seul Dieu éternel, et qu'il y eût plusieurs dieux éternels et tout puissants, qui eussent chacun une essence réellement distinguée l'une de l'autre dans cette supposition, les autres dieux feraient la guerre à celui qui s'attribuerait à lui seul la divinité éternelle et toute-puissante. Les autres dieux ne seraient-ils pas intéressés à soutenir leur honneur; et qui est-ce qui les empêcherait d'apparaître aux hommes, qui n'adorent qu'un seul Dieu, pour les détromper et les punir, s'ils refusaient d'adorer les autres dieux éternels? Mais il est évident qu'il n'y a qu'un Maître, qui gouverne tout le monde avec une sagesse infinie, et les mouvements si bien réglés du soleil, de la lune, des constellations, des différentes saisons de l'année, ne sont-ils pas une preuve évidente que Dieu qui gouverne tout l'univers, est tout-puissant, et qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse détruire sa force ni renverser l'ordre qu'il a établi?

Passons à la comparaison de la religion chrétienne avec celle des Juifs. Ce ne sont pas deux religions différentes dans le fond; car la différence de la foi des chrétiens d'avec celle des Juifs consiste en ce que les Juifs attendent encore le Messie et disent qu'il n'est point arrivé. Mais les chrétiens sortis des Juifs soutiennent que le Messie prédit par les prophètes est Jésus-Christ né de la Vierge Marie sous le règne d'Hérode Iduméen, qui avait usurpé le royaume chez les Juifs.

Nous employons deux principales preuves contre les Juifs. La première se tire des prédictions que les prophètes ont faites touchant l'avénement du Messie; la seconde preuve se prend des miracles de Jésus-Christ, de sa résurrection trois jours après sa mort, et de l'établissement merveilleux de la nouvelle loi de l'Evangile par la prédication des apôtres.

Entre les prophètes, les uns ont prédit le temps de l'arrivée du Sauveur, les autres ont annoncé que dans peu de temps le Messie viendrait sur la terre pour être le Sauveur des hommes et leur Rédempteur.

Qu'on lise le chapitre XLIX de la *Genèse*, on y verra que Jacob étant près de mourir prédit à son fils Juda que le Messie serait l'espérance des nations, et qu'il naîtrait de la race de Juda, quand le sceptre sera ôté à Juda, c'est-à-dire quand la puissance souveraine ne résidera plus dans la tribu de Juda. Or, c'est du temps du roi Hérode, qui était Iduméen et non pas Juif, que la puissance royale est sortie de la tribu de Juda, et il y a plus de dix-sept cents ans que les Juifs n'ont point de roi chez eux. Ainsi le temps marqué dans la prophétie de Jacob arriva du temps d'Hérode, prince étranger, qui s'empara de la royauté chez les Juifs par adresse.

Daniel fut averti par un ange qu'au bout de soixante-dix semaines d'années, à compter depuis l'ordre que le roi de Babylone donnerait pour rétablir la ville de Jérusalem et pour renvoyer les Juifs en liberté, le Christ, chef du peuple juif et le Saint des saints, viendrait, et qu'au milieu de la soixante-dixième semaine, son peuple ne le reconnaîtra point et le fera mourir; qu'ensuite un général d'armée viendrait à Jérusalem, où il détruirait le temple et la ville, et chasserait les Juifs hors de la Judée. Or, le nombre des soixante-dix semaines d'années qui sont quatre cents quatre-vingt-dix années selon la prédiction de Daniel, tombe sur l'année de la destruction de Jérusalem et du temple par l'armée romaine de l'empereur Vespasien. Il y a plus de dix-sept cents ans que la ville et le temple de Jérusalem sont détruits par les Romains. Comment donc les Juifs osent-ils nier que le temps de l'avénement du Messie, qui est marqué dans la prophétie de Daniel, ne soit encore arrivé? De plus, Daniel a prédit qu'il y aurait quatre grandes monarchies, quatre royaumes qui se succéderaient l'un à l'autre. Il faut se boucher les yeux pour ne pas voir que le règne de fer, dont la force a brisé la puissance du règne des Grecs et des autres nations, est l'empire des Romains, qui est le quatrième des quatre grands empires dont il est parlé dans la prophétie de Daniel. Or, ce prophète prédit qu'avant la fin de ces règnes-là Dieu suscitera un nouveau royaume qui sera éternel. Daniel ajoute : *Je vis dans une vision comme le fils d'un homme qui était porté sur les nuées et qui fut présenté au Père éternel, lequel donna à ce fils la puissance souveraine et l'empire éternel sur tous les peuples du monde, avec le droit d'être adoré.* (*Dan.*, VII, 13.) Puisque cet événement de-

vait arriver avant la fin de ces quatre empires, il y a donc longtemps que le Messie est venu sur la terre, car la république des Romains fut détruite par César, et il y a plus de mille ans qu'il n'y a plus d'empereur à Rome.

Plusieurs prophètes, entre autres Isaïe, Aggée et Habacuc ont prédit que le Messie viendrait sur la terre dans peu de temps. Il est donc déjà venu. Les Juifs répondent que la venue du Messie a été différée à cause de leurs péchés, de même que leurs péchés furent la cause que le roi de Babylone les mena captifs dans le pays de Babylone, où ils restèrent en captivité pendant soixante-dix ans. Mais nous leur demandons quel est le crime pour la punition duquel ils sont chassés hors de la Judée depuis dix-sept cents ans, et en horreur à toutes les nations. Ce n'est pas l'idolâtrie, car depuis la captivité de Babylone, les Juifs ont été fidèles à n'adorer qu'un seul Dieu et à observer la loi de Moïse. Quel est donc leur crime plus énorme que l'idolâtrie, à cause duquel la justice de Dieu les punit si rigoureusement depuis dix-sept cents ans? Ouvrez les yeux, Juifs aveuglés! Votre crime, c'est de n'avoir pas voulu reconnaître Jésus-Christ pour le Messie dans son état d'humiliation et de l'avoir fait mourir sur une croix. C'est là le crime dont vos pères se chargèrent quand ils demandèrent à Pilate de faire mourir Jésus-Christ en disant: *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. Sanguis ejus super nos et super filios nostros.* (*Matth.*, XXVII, 25.) Cet aveuglement des Juifs avait été prédit par les prophètes, et que l'ancienne loi serait abolie, parce que le Sauveur qui naîtrait de la race de David établirait une nouvelle loi, une nouvelle alliance qui serait éternelle. Les mêmes prophètes ont prédit la conversion des gentils, qui reconnaîtraient le Christ sorti de Dieu et qui seraient appelés à la foi en la place des Juifs incrédules, en sorte que les gentils convertis à la foi de Jésus-Christ deviennent enfants d'Abraham par l'imitation de sa foi, et sont du nombre des Israélites, non pas selon la chair, mais selon l'esprit de la foi, comme dit l'apôtre saint Paul. Par ce moyen, le règne du Christ sorti de la race de David et d'Abraham s'étend sur toutes les nations de la terre, comme il est prédit dans les *Psaumes* de David et par les autres prophètes, qui attribuent à Jésus-Christ un royaume éternel sur tous les peuples du monde, selon les règles de l'équité et de la justice. Il est évident que les prophètes font la description d'un royaume spirituel, que le Christ exercera sur les esprits et sur les cœurs des fidèles. Mais les Juifs orgueilleux se sont flattés que le royaume du Messie sur la terrre serait une domination sur les corps et sur les biens temporels des hommes, pour rendre les Juifs le peuple le plus puissant et le plus riche de tous les peuples de la terre. C'est en quoi ils se sont trompés, n'entendant pas bien le sens des prophètes.

La seconde preuve que nous apportons contre les Juifs et contre les autres incrédules se tire des miracles que Jésus-Christ a faits pendant sa vie, et de sa résurrection après sa mort, et de l'établissement admirable de la religion chrétienne dans toutes les nations du monde par la prédication des apôtres, qui confirmèrent la vérité de leur témoignage par des miracles évidents.

Les quatre livres des Evangiles racontent le grand nombre des miracles, que Jésus a faits pendant sa vie. On y voit des boiteux et des estropiés guéris, des aveugles qui recouvrent la vue, les possédés délivrés du démon, des morts ressuscités. Mais le plus grand de tous les miracles c'est que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, le troisième jour après sa mort, comme il l'avait prédit en plusieurs occasions. Ce miracle suffit pour démontrer la vérité de toutes ses paroles, et qu'il est le Fils unique du Père éternel, qui s'est incarné pour être le Sauveur des hommes. Si on compare les prédictions de la mort et de la résurrection du Christ avec les circonstances de la résurrection de Jésus-Christ, et les apparitions fréquentes après sa résurrection, il n'y a point de fait dans le monde dont la vérité soit si certaine que de la résurrection de Jésus-Christ. Non seulement ses douze apôtres et soixante-douze disciples, mais plus de cinq cents personnes du nombre des fidèles, qui le virent monter au ciel, ont rendu témoignage de sa résurrection. Si Jésus-Christ avait été un imposteur, qui n'eût point ressuscité, ses disciples auraient-ils eu le courage de s'exposer aux cruelles persécutions et à la mort même, pour mentir en faveur d'un homme mort, qui les aurait trompés? Est-il vraisemblable, qu'aucun de ses disciples n'eût découvert la fourberie, et qu'ils eussent tous persévéré constamment jusqu'au dernier soupir de leur vie, au milieu des tourments, à soutenir que Jésus-Christ leur avait apparu plusieurs fois après sa résurrection, et qu'on n'avait point trouvé son corps dans le tombeau trois jours après sa mort? Si on soupçonne que les apôtres ont été séduits d'abord par les artifices de leur Maître, il est impossible qu'ils n'aient pas reconnu l'imposture dans la suite. Car Jésus-Christ leur avait promis avant sa mort qu'il leur enverrait son Saint-Esprit pour les remplir de force, et qu'ils auraient le pouvoir de faire toute sorte de miracles pour autoriser la vérité de leur témoignage. Or, il arriva qu'ils reçurent le Saint-Esprit sous la figure de langues de feu. Alors ils eurent le don de parler diverses langues et de faire des miracles, comme Jésus-Christ le leur avait promis. Ils se sentirent remplis de courage et de consolation. Ainsi furent-ils convaincus que Jésus-Christ ne les avait point trompés. Car ils faisaient tous les miracles qu'ils voulaient, au nom de Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts. Telle fut la guérison d'un pauvre homme estropié, qui ne pouvait se soutenir sur ses jambes. Il demanda l'aumône à Pierre et à Jean, lorsqu'ils entraient dans le temple.

Pierre lui répondit : *Je n'ai ni or, ni argent, mais je te donne ce que j'ai* le pouvoir de te donner, *lève-toi au nom de Jésus-Christ de Nazareth et marche.* (*Act.*, III, 6.) Aussitôt cet estropié se leva et commença à marcher. Les apôtres ne pouvaient donc pas douter de la puissance de Jésus-Christ ressuscité, au nom duquel ils faisaient des miracles Plusieurs de ceux qui voyaient les miracles, que les apôtres faisaient au nom de Jésus-Christ se convertissaient, parce qu'ils étaient persuadés, que Dieu ne pouvait pas autoriser le mensonge et l'erreur par des miracles qui surpassaient toutes les forces humaines. Voilà comment la religion chrétienne s'est établie, non point par la force des armes, ni en flattant la cupidité et les passions, ni par l'éloquence humaine, mais par la force de la parole de Dieu, que les apôtres prêchaient, en prouvant par des miracles qu'ils disaient la vérité. L'esprit humain pouvait-il inventer qu'il y a trois personnes en un seul Dieu? Aurait-on deviné que le Fils de Dieu s'est incarné, si Dieu n'avait révélé ces mystères si sublimes? Etait-il aisé d'obliger les hommes, qui avaient plusieurs femmes, de n'en garder qu'une, de pardonner à leurs ennemis, d'aimer les humiliations, d'estimer la vie pauvre, les souffrances, et de mortifier leur chair, pour se rendre conformes à Jésus-Christ? Telle est la loi de l'Evangile, qui n'aurait pas été reçue par tant de peuples, dans toutes les parties du monde, si la force toute puissante de la parole de Dieu, et l'opération de sa grâce ne s'en fussent pas mêlées.

Les apôtres étaient des gens pauvres, sans armes, sans richesses, qui annonçaient la parole de Dieu avec simplicité, mais ils étaient puissants en œuvres miraculeuses. Il faut donc être aveugle, si on ne voit pas que la religion chrétienne s'est établie d'une manière qui surpasse toute l'industrie humaine. Sa conservation et l'augmentation de l'Eglise, malgré les persécutions des empereurs idolâtres pendant trois cents ans, n'est pas moins admirable. Le triomphe de la croix de Jésus-Christ n'est-il pas encore une preuve évidente de sa toute-puissance? *Quand on m'aura élevé en l'air au-dessus de la terre*, disait-il, *j'attirerai tout le monde à moi. Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* (*Joan.*, XXXII, 12.) Ne voyez-vous pas cette prédiction accomplie? Les Juifs firent mourir Jésus-Christ sur une croix de bois. Mais cet instrument du supplice le plus ignominieux est devenu plus honorable que la couronne des rois, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a bien voulu souffrir la mort sur la croix pour le salut des hommes. De là vient que la figure de la croix est si respectée par tous les chrétiens. Les empereurs, les rois, les princes, aussi bien que le peuple fidèle, se prosternent devant la croix du Sauveur et l'adorent. La principale chaire de Saint-Pierre établie à Rome, où elle subsiste depuis dix-sept cents ans, est encore un monument perpétuel de la puissance de Jésus-Christ qui préside toujours à son Eglise, dont il donna le gouvernement à saint Pierre et à ses successeurs pour conserver et entretenir l'unité du troupeau. Il promit à Pierre de lui donner les clefs du royaume des cieux. Je t'ai donné le nom de Pierre, lui dit-il, pour te joindre à moi, comme mon vicaire, afin que tu sois conjointement avec moi la pierre sur laquelle je bâtirai mon Eglise, *et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Tu es Petrus.* (*Matth.* XVI, 18.) Saint Pierre, ayant fondé l'Eglise de Rome, y a attaché la principale autorité que Jésus-Christ lui avait donnée, comme au chef de ses apôtres et au pasteur de toute l'Eglise. Cette autorité résidente dans l'Eglise de Rome y a tellement fructifié par la protection divine, qu'elle a rendu la ville de Rome la capitale du monde chrétien, elle qui auparavant était la capitale de l'idolâtrie, et l'Eglise de Rome domine par la religion de Jésus-Christ sur un plus grand nombre de peuples dans les quatre parties de la terre, que l'empire romain dans toute son étendue. A-t-on jamais vu que les portes de l'enfer aient prévalu contre l'Eglise de Rome, qui est le centre de l'Eglise catholique? En vain les empereurs païens y ont-ils persécuté les chrétiens pendant trois cents ans, le nombre des chrétiens s'y multipliait par le sang des martyrs. En vain le chef d'une nation barbare, nommé Attila, fit-il une irruption en Italie, dont il se rendit le maître par la force des armes. Il marcha vers Rome, mais l'apparition d'un ange l'empêcha d'y entrer, et il respecta l'Eglise de Rome. En vain l'empire formidable des Turcs menace-t-il l'Italie depuis cinq cents ans. Sa puissance qui a détruit plusieurs des Eglises d'Orient n'a pu prévaloir contre l'Eglise de Rome. En vain les hérétiques et les schismatiques se sont-ils soulevés en différents temps contre l'Eglise romaine, et ont ils tâché de la décrier par de fausses accusations, comme si elle avait corrompu l'ancienne foi. Elle a toujours conservé son autorité, parce qu'elle ne s'est jamais écartée de la foi, qu'elle a reçue de saint Pierre et de saint Paul, quoique le pape puisse se tromper, comme un homme particulier : mais on n'a point vu que le pape, conjointement avec l'Eglise de Rome et les autres Eglises, qui composent l'Eglise romaine, ait jamais enseigné l'erreur. N'est-ce pas là un accomplissement visible de la promesse que Jésus-Christ fit à saint Pierre pour l'utilité de l'Eglise universelle, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais?

Il me reste à comparer la religion chrétienne avec la secte des mahométans, des Turcs, qui n'adorent qu'un Dieu, sans croire le mystère de la Trinité et de l'Incarnation. Ils suivent une loi donnée par Mahomet, qu'ils honorent comme un plus grand prophète que Jésus-Christ.

Nous disons premièrement, que la parole de Dieu sur laquelle la religion chrétienne s'appuie, est accompagnée de plusieurs marques évidentes de la parole de Dieu et

de ses révélations publiées dans l'Ancien Testament par les prophètes, et dans la nouvelle alliance par Jésus-Christ le Fils de Dieu incarné. Mais la secte des mahométans n'a aucune marque évidente ni miraculeuse des prétendues révélations faites à Mahomet. La seule preuve apportée dans l'Alcoran, c'est que Dieu parlait souvent à Mahomet sous la figure d'un pigeon, qui venait familièrement sur l'épaule de Mahomet. La vérité du fait est que Mahomet avait eu l'adresse d'accoutumer un pigeon à manger du grain, que Mahomet mettait sur le haut de ses épaules. Ce pigeon venait souvent sur l'épaule de Mahomet où il trouvait du grain. Est-ce là un miracle? Mahomet était sujet à des convulsions qui venaient de l'épilepsie, qu'on appelle le haut-mal. Il avait la finesse de dire que ces mouvements extraordinaires venaient de l'Esprit de Dieu, qui l'agitait en lui parlant.

En second lieu, si on compare la doctrine de Jésus-Christ avec celle de Mahomet, il paraît que la doctrine de Jésus-Christ est plus excellente, plus sublime et plus sainte que celle de Mahomet. Elle est plus sublime et plus excellente pour révéler les secrets de la Divinité. Car Jésus-Christ qui est le Fils de Dieu, sorti du sein de son Père, a révélé clairement aux hommes ce qu'il a vu dans l'essence de Dieu, savoir : qu'il y a trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui subsistent dans la même essence d'un seul Dieu. Cette doctrine est conforme à celle des anciens prophètes, qui ont fait mention de plusieurs personnes en Dieu. Car tantôt ils parlent du Père éternel qui envoie son Fils pour être le Sauveur des hommes, tantôt ils parlent du Saint-Esprit. Ainsi la foi des chrétiens s'accorde parfaitement avec les écrits des prophètes, que les Juifs conservent soigneusement. Si les mahométans répondent qu'il suffit pour le salut de croire en un seul Dieu, sans reconnaître qu'il y ait trois personnes en Dieu, nous leur opposons d'abord la sainte Ecriture des prophètes et la foi des Juifs touchant le Messie. Nous ajoutons qu'il faut juger de ce qui est nécessaire au salut par la parole de Dieu, et non point par les opinions de l'esprit humain. Or, Jésus-Christ qui a prouvé par tant de miracles qu'il était le Fils de Dieu incarné, a dit que le principe de la vie éternelle est de connaître un seul vrai Dieu, et de connaître aussi Jésus-Christ envoyé de Dieu. (*Joan.*, XVII, 13.) De plus ce divin Sauveur avant de monter au ciel ordonna à ses apôtres d'aller enseigner toutes les nations et de les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi comme le baptême est nécessaire au salut, il est donc nécessaire de croire qu'il y a trois personnes en Dieu au nom desquelles le baptême est donné.

Les mahométans se vantent que leur Alcoran parle noblement des grandeurs de Dieu. Mais on sait que Mahomet se servit d'un moine apostat pour composer l'Alcoran, et que ce moine qui avait lu les livres de l'Ecriture sainte, mit dans l'Alcoran une partie de ce qui est dit sur les grandeurs de Dieu dans les livres de Moïse et des autres prophètes, surtout dans les *Psaumes* de David.

Si on compare la morale de Jésus-Christ avec celle de Mahomet, on trouve que l'Alcoran n'oblige point à pardonner à ses ennemis, ni à les aimer et à renoncer à la vengeance. Mahomet flatte la sensualité des hommes voluptueux, en leur permettant d'avoir plusieurs femmes, et son Alcoran promet que le bonheur dont les fidèles jouiront dans le ciel sera accompagné du plaisir que les hommes et les femmes y auront ensemble dans le commerce charnel. Quelle différence d'avec la morale de Jésus-Christ qui commande à ses disciples de pardonner à leurs ennemis, de les aimer comme leurs frères, et de ne se venger point. Il ordonne que chaque homme n'aura qu'une femme suivant la première institution du mariage, et il déclare qu'il n'y aura point de mariage charnel dans le royaume des cieux, mais que le bonheur des saints consiste à jouir de la gloire de Dieu, en le voyant clairement tel qu'il est en lui-même, et en s'unissant à Dieu par une charité parfaite.

Pour ce qui est des vertus de Jésus-Christ, il était juste, sage, sobre, tempérant, vivant dans le célibat, ne cherchant qu'à faire la volonté de son Père, qui l'avait envoyé pour être le Sauveur des hommes. Mais on sait que Mahomet était un homme esclave de ses passions et fort débauché pour les femmes. Il aimait la domination temporelle et les richesses, au lieu que Jésus-Christ a méprisé l'or et l'argent et n'a point voulu avoir un royaume temporel, quoiqu'il fût le Seigneur et le Maître de tout le monde. Le règne qu'il a établi dans son Eglise est un royaume tout spirituel sur l'esprit et sur le cœur des fidèles.

Si nous examinons la manière dont Jésus-Christ s'est servi pour avoir des disciples, il les a attirés à lui par la force de sa parole, en leur disant qu'il était le Fils de Dieu envoyé pour être leur Sauveur, et il confirmait la vérité de ses paroles par des miracles, jusqu'à ressusciter des morts. Il n'employa point la force des armes et ne promit point de richesses temporelles à ses disciples; au contraire, il les exhortait à mépriser les biens périssables du monde et à rechercher les biens éternels, qui se trouvent dans la possession de Dieu. *Cherchez principalement le royaume de Dieu et sa justice*, leur disait-il, *et toutes les autres choses vous seront données comme par surcroît.* (*Matth.*, VI, 33.) Il défendit à ses apôtres de porter de l'or et de l'argent; mais il leur donna le pouvoir de faire toute sorte de miracles et les combla de la joie du Saint-Esprit. Voyons comment Mahomet a établi sa secte. Il avait une troupe de gens armés dont il était le capitaine et le chef. Ayant gagné l'amitié de cette troupe, parce qu'il leur permettait le brigandage et de vivre au gré de leurs passions, il se ser-

vit d'eux pour se faire craindre et obéir par les Sarrasins qui étaient de sa nation. L'idolâtrie était si décriée par les chrétiens et si absurde, qu'il n'eut pas de peine à les faire renoncer à l'idolâtrie. Ensuite il les obligea, soit par la force des armes, soit par l'espérance des récompenses, de suivre la loi qu'il leur proposa, dont le premier article qui est d'adorer un seul Dieu est conforme à la foi des Juifs et des chrétiens. Voilà comment la loi de Mahomet fut établie sans miracle. Son commencement est nouveau en comparaison de la religion chrétienne. Car Mahomet vivait dans le VIIe siècle de l'Eglise. Mais la vérité de la religion chrétienne dans son principe, qui est de reconnaître trois personnes en un seul Dieu, et le Fils envoyé du Père pour le salut des hommes, est aussi ancienne que le commencement du monde.

A l'égard du succès de la secte de Mahomet, il n'est pas comparable au succès de la religion chrétienne. Car, premièrement, le succès de la nouvelle loi que le Messie devait enseigner aux hommes a été prédit par les anciens prophètes longtemps auparavant; mais les saints prophètes n'ont rien dit de Mahomet, sinon qu'il y aurait de faux prophètes qui se vanteraient faussement, que Dieu leur avait parlé, quoiqu'il ne leur eût point parlé. Secondement, le succès de la religion chrétienne est plus ancien que l'origine de la secte de Mahomet, comme nous l'avons déjà dit. Troisièmement, le succès de la religion chrétienne est plus étendu parmi les nations; car il y a un plus grand nombre de nations différentes, qui professent la foi en Jésus-Christ, qu'il n'y a de peuples attachés au culte de Mahomet. Quatrièmement, le succès de l'Alcoran, qui est la loi de Mahomet, ne se conserve que par la force des armes sous l'empire des princes qui sont mahométans; au lieu que la religion chrétienne se conserve par la vertu de la patience, malgré les persécutions, sous l'empire même des ennemis de la religion chrétienne : ainsi la force surnaturelle qui vient de Dieu, paraît soutenir la religion chrétienne et la perpétuer. Mais la secte de Mahomet ne se soutient que par la contrainte sous la puissance des princes mahométans et non ailleurs. Cinquièmement, le succès de la secte des mahométans s'entretient par l'ignorance des musulmans, que les princes mahométans empêchent d'étudier. Mais on exhorte tous les chrétiens d'étudier l'Ecriture sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament, et l'Histoire ecclésiastique.

Je ne parle point ici des athées, comme d'une secte de religion. Car les incrédules qui tâchent de se persuader qu'il n'y a point de Dieu, et que l'âme est mortelle comme le corps, vivent sans religion, et sont en si petit nombre, qu'ils ne composent point une secte considérable. Leur incrédulité étant en horreur à tout le monde, qui adore un Dieu, et qui reconnaît l'immortalité de l'âme raisonnable, ils cachent leur sentiment et se contentent de vivre dans le libertinage, qui est la cause de leur incrédulité et que leur incrédulité augmente jusqu'aux plus grands excès. Mais on demande si on doit mettre au nombre des athées les disciples d'Epicure, ancien philosophe parmi les Grecs, qui donnait le nom de Dieu à la matière universelle de tout le monde. Il n'admettait point d'esprit distingué de la matière, et disait que cette matière était éternelle, quoiqu'elle fût susceptible de nouvelles modifications. Le fameux Spinosa entreprit, il y a deux cents ans, de renouveler cette erreur dans ses écrits.

Il est évident que ceux qui donnent le nom de Dieu à la matière universelle, sont athées dans le fond, c'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent point de Dieu qui ait de lui-même une intelligence très-vive, et qui soit la première cause de tout ce qui est produit hors de Dieu. Epicure a été regardé comme un athée, quoiqu'il eût la finesse d'attribuer le nom de Dieu à la matière de tout le monde. Cette fausse opinion renferme trois absurdités. La première, c'est de supposer que la matière soit capable de penser, de juger, de raisonner. Il est impossible que la matière la plus subtile produise la pensée, la mémoire ; car toute matière est divisible, mais la pensée est indivisible. La matière est étendue en longueur, en largeur et profondeur ; mais la pensée n'est ni longue, ni large, ni profonde par une étendue matérielle. La pensée réfléchit sur elle-même, et se souvient des pensées précédentes, elle juge, elle raisonne; mais la matière n'est point capable de faire des réflexions sur elle-même, ni de juger, ni de raisonner, ni de se souvenir des choses passées ainsi la pensée ne peut point être une propriété de la matière.

La seconde absurdité de ce système, c'est que la matière se met en mouvement par elle-même, disent-ils, et qu'elle a des mouvements réglés, comme nous voyons dans le soleil et la lune, sans avoir besoin d'une première cause intelligente, qui soit distinguée de la matière. Mais qui empêche le soleil de s'approcher trop près de la terre et de la brûler, ou de s'en éloigner trop ? D'où vient que les constellations ont des mouvements si réglés? Il faut être insensé pour attribuer cet ordre admirable au hasard du mouvement de la matière, qui étant en repos est incapable de se mouvoir, et qui n'a point d'intelligence par elle-même.

Une troisième absurdité, c'est que si Dieu était composé de la matière universelle, chaque homme serait une partie de Dieu, d'où il s'ensuivrait qu'une partie de Dieu serait injuste et impie dans un homme impie, qu'une partie de Dieu serait malheureuse dans ceux qui souffrent. En un mot, différentes parties de Dieu seraient les unes parfaites, les autres imparfaites, et se feraient la guerre les unes aux autres. Toutes les bêtes aussi seraient une partie de Dieu. Le loup qui mange l'agneau, serait une partie de Dieu qui dévorerait l'autre partie de

Dieu. Peut-on rien imaginer de plus extravagant ?

Le prophète David a raison de dire que ceux-là sont des insensés qui, regardant le ciel et la terre, ne reconnaissent pas que tout ce que nous voyons dans le monde, c'est l'ouvrage d'une intelligence infinie et toute-puissante, qui est Dieu même : *Quam magnificata sunt opera tua, Domine : vir insipiens non cognoscet et stultus non intelliget hæc.* (*Psal.* XC., 7) Seigneur Dieu, j'admire la grandeur et la beauté de vos ouvrages. Quiconque ne veut pas comprendre que vous êtes le Créateur est un fou. Ce sont les paroles du saint roi David. Ainsi les lumières de la raison s'accordent parfaitement avec la révélation de Dieu, qui a parlé aux hommes dans l'Ancien Testament par ses prophètes, et ensuite par Jésus-Christ son Fils, pour établir la nouvelle alliance.

Malheur aux esprits superbes, qui se scandalisent des humiliations du Sauveur et de ses souffrances dans la nature humaine, qu'il a prise afin de satisfaire à la justice de Dieu en la place des hommes criminels. Reconnaissons que c'est un mystère plein de sagesse, accompagné de la force de Dieu pour confondre la fausse prudence du monde orgueilleux, en se servant des choses les plus basses et les plus faibles en apparence (tel qu est le bois de la croix), pour détruire toute hauteur, qui s'élève contre Dieu, et toutes les puissances des malins esprits, comme dit l'Apôtre dans sa *première Lettre aux Corinthiens* (1). Par ce moyen, personne n'a sujet de se glorifier en soi même (2), et nous sommes avertis de mettre toute notre confiance dans la bonté de Dieu, dans sa miséricorde et dans les mérites de Jésus-Christ notre Sauveur, qui est le Fils bien-aimé du Père éternel et le médiateur tout-puissant entre Dieu et les hommes. Mais pour mériter d'avoir part à sa gloire, il ne suffit pas de croire en Jésus-Christ dans la spéculation de notre esprit. Si vous scandalisez votre prochain en agissant contre les maximes de l'Evangile, vous contredites par votre conduite ce que vous faites profession de croire. Vous n'êtes chrétien que de nom, et non point en effet par une foi vive, animée de la charité. Mais comme je m'aperçois que ce discours serait trop long, si je vous parlais du scandale que la plupart des chrétiens mêmes donnent si souvent par leurs mauvaises mœurs, qui sont contraires à la loi de l'Evangile, je réserve à vous faire un sermon particulier sur le scandale, et je finis en priant Dieu de vous donner un esprit docile à sa parole, afin que vous marchiez suivant le flambeau de la révélation divine (3) dans le chemin du salut pour arriver sûrement au ciel. C'est le bonheur que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, etc.

(1) Nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus aut m stultitiam : ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis Christum Dei virtutem et Dei sapientiam; quia quod stultum est Dei, sapientius est hominibus ; et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus. (1 *Cor.*, I, 23-25.)

(2) Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus. (1 *Cor* , I, 29.)

(3) Et habemus firmiorem propheticum sermonem, cui b nefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec di s illucescat et Lucifer oriatur in cordibus vestris. (II *Petr.*, I, 18.)

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE P. INGOULT JÉSUITE.

Nicolas Louis Ingoult naquit à Gisors; il entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, où il cultiva le talent de la chaire. Après avoir été applaudi dans les églises de la capitale, il fut appelé à prêcher le carême à la cour en 1735. Il y fut aussi goûté qu'à Paris. La précision, la justesse des plans, la connaissance des mœurs caractérisaient ses sermons. Cependant l'on trouvait un peu d'affectation dans son style et dans ses gestes. Il est à regretter que ses sermons n'aient pas été imprimés. Le *Journal Chrétien* a publié, dans le tome VIII, les analyses de deux sermons de Ingoult ; nous les reproduisons ici, pour conserver à cet orateur la place qu'il mérite dans notre collection. Le P. Ingoult est mort en 1753 à l'âge de 64 ans. C'est lui qui a publié le tome VIII des *Nouveaux mémoires* des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant, 1745, in-12.

ANALYSE DE DEUX SERMONS

DU P. INGOULT

—

SUR L'HUMEUR.

Apprenons à nous sanctifier par l'humeur des autres et à sanctifier notre propre humeur.

Pour se sanctifier, comment un chrétien doit-il se comporter par rapport à l'humeur des autres? Pour se sanctifier comment un chrétien doit-il se comporter par rapport à sa propre humeur? Que devons-nous à l'humeur des autres? 1° En juger équitablement; 2° la ménager charitablement; 3° la supporter patiemment. Premier point. Que devons-nous à notre propre humeur? 1° l'édier attentivement; 2° la gêner constamment; 3° la fixer chrétiennement. Deuxième point.

PREMIER POINT.

Il n'est presque rien en quoi nous soyons d'ordinaire si injustes que dans les jugements que nous portons sur l'humeur des autres... Ce ne sont point ordinairement les règles de la raison, de l'équité, de la religion que nous consultons; mais la passion, mais la malignité, mais l'intérêt sont les guides infidèles qui nous conduisent, et les lumières trompeuses qui nous dirigent dans nos jugements..... Tantôt c'est la passion qui nous aveugle. Le propre de la passion est de nous tromper et de nous séduire, en nous présentant sous un faux jour et notre propre humeur et l'humeur des autres..... Pour faire grâce à notre propre humeur, la passion fait le procès à l'humeur opposée.... du même coup de pinceau elle nous représente l'humeur que nous avons sous les couleurs de la vertu, et sous les couleurs du vice l'humeur que nous n'avons pas... Un homme naturellement avare et intéressé traite son avarice d'économie; il ne reconnaît point dans les âmes les plus généreuses et les plus magnifiques, d'humeur libérale: non, dans son imagination elle se transforme en humeur prodigue... Un homme naturellement dur, farouche, etc... Un homme naturellement colère, violent, etc... Enfants des hommes, vous dirais-je volontiers avec le Prophète royal: ah! soyez plus équitables dans vos jugements, *justa judicate, filii hominum!* tantôt c'est la malignité qui nous inspire. Nous aimons à nous persuader que le prochain n'est redevable de ses plus belles qualités, de ces plus héroïques vertus, qu'à l'ascendant, quelquefois même qu'aux défauts de son humeur. Un homme, par exemple, qui avait quelque rang et quelque éclat dans le monde, touché de Dieu, dégoûté des plaisirs, etc..., prend-il le parti de la retraite, c'est, disent les mondains, c'est une humeur noire, sombre, chagrine, mélancolique, qui le domine, qui le conduit, etc. Un autre qui courrait rapidement dans la carrière des honneurs, rebuté d'une vie tumultueuse, désabusé des fausses grandeurs, s'arrête-t-il tout d'un coup par conscience, au milieu de sa course, pour se borner à des occupations plus tranquilles? c'est, disent les mondains, c'est son humeur lâche, indolente, paresseuse, indifférente, qui a pris le dessus, etc. Une femme qui a toujours été répandue dans les cercles et dans les compagnies, en reconnaît-elle enfin le danger et la dissipation? Commence-t-elle, par esprit de religion ou d'une sage économie, à se retirer insensiblement des sociétés où elle s'était engagée? selon les mondains, c'est, etc. Enfants des hommes, vous dirais-je avec le Prophète royal: ah! soyez plus équitables dans vos jugements, *justa judicate, filii hominum.* Tantôt enfin, c'est l'intérêt qui nous conduit. Sommes-nous exposés à ressentir les fâcheux effets d'une humeur étrangère? pour excuser notre sensibilité et notre délicatesse, pour justifier nos murmures et nos plaintes, ah! que nous sommes éloquents à en exagérer les défauts! à nous entendre, sa vivacité, c'est brusquerie; son enjouement, c'est malignité; sa réserve, c'est dissimulation, etc., enfants des hommes, vous dirais-je, etc.

Mais, je veux bien pour un moment supposer avec vous que ceux avec qui vous avez à vivre, sont d'une humeur aussi fâcheuse, aussi difficile que vous le prétendez. De là je conclus, moi, que vous devez donc la ménager charitablement.

Pendant les beaux jours de l'Eglise naissante, les nouveaux fidèles semblaient n'avoir qu'un cœur et qu'une âme... N'était-il donc point d'humeur fâcheuse, d'humeur délicate, etc... Il en était, sans doute; mais la charité chrétienne engageait les premiers fidèles à ménager mutuellement l'humeur de leurs frères, etc... Aujourd'hui dans les villes, dans les sociétés, dans les familles,

on étudie l'humeur des autres, on l'observe, on la connaît : est-ce pour la ménager? est-ce pour l'adoucir? Non, au contraire, c'est pour en tirer un funeste avantage dans les démêlés que font naître successivement, tantôt le hasard, tantôt l'occasion, tantôt l'ambition, etc... On se sert de cette dangereuse connaissance, pour se venger plus sûrement, pour attaquer plus avantageusement, pour piquer plus vivement, pour irriter plus furieusement, etc... Que ne puis-je vous conduire dans les palais des grands? .. Voyez-vous, vous dirais-je, cette troupe de gens qu'y rassemble le désir de s'avancer et de faire fortune? Tous observent l'idole avec des yeux curieux. Ne craignez pas qu'il leur échappe ni regards déplacés, ni gestes peu mesurés, ni paroles indiscrètes qui puissent lui déplaire; non, mais on étudie son faible, on tâche de pénétrer son caractère, on ménage son humeur, on dissimule ses travers; on respecte jusqu'à ses caprices. Je vous le demande, mes frères, ce que font des mondains, par le motif d'un vil et sordide intérêt, des chrétiens ne peuvent-ils donc le faire pour des intérêts infiniment plus chers et plus précieux? je veux dire pour les intérêts de leur salut et de leur conscience? Que ne puis-je vous introduire dans ces cercles choisis, où règne et préside la politesse? Voyez, vous dirais-je, que de soins, que d'attentions, que de ménagements pour qu'il n'échappe rien qui puisse blesser une humeur sensible... Je vous le demande, mes frères, ce que font des mondains, par un principe de politesse et de savoir vivre, des chrétiens ne peuvent-ils donc le faire par un principe de vertu et de religion? Que ne puis-je vous conduire dans ces assemblées que forme l'amitié mondaine; voyez, vous dirais-je, que de circonspection, que de complaisance pour ne point choquer une humeur vive! C'est mon ami, dit-on, s'il a quelque travers, ce n'est pas à moi à les relever; s'il a quelques faibles, ce n'est pas à moi à en abuser, etc... Je vous le demande, mes frères, ce que font des mondains, par le motif et le principe d'une amitié toute profane, des chrétiens ne peuvent-ils donc le faire par un principe et un motif de charité surnaturelle?...

Il n'est personne parmi nous qui ne soit sensible par quelque endroit, qui n'ait quelque faible sur lequel il ne soit bien aise qu'on le ménage... Le prochain qui a les mêmes faibles que nous, n'a-t-il donc pas les mêmes droits? Et ne peut-il pas exiger que nous fassions pour lui, ce que nous exigeons qu'il fasse pour nous?...

Mais demander tant de soins, etc... c'est vouloir absolument tyranniser la société chrétienne: il faut donc être continuellement sur ses gardes, etc... Quelle gêne! c'est une gêne, il est vrai, mais à laquelle le monde soumet ses partisans et ses esclaves... qui nous épargne et bien de fâcheux retours et bien de funestes éclats... qui n'est pas comparable aux troubles et aux désordres que produisent quelquefois dans les sociétés, dans les familles, les fureurs et les emportements d'une humeur aigre et irritée.

Mais enfin, me direz-vous, malgré mes soins..., la mauvaise humeur de ceux avec qui j'ai à vivre éclate et se fait sentir; quel parti prendrai-je? Selon les lois du christianisme, point d'autre que de la supporter patiemment... *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi.* (*Galat.*, VI, 2.) Au reste, Messieurs, il n'est pas nécessaire que vous me dépeigniez ici l'humeur fâcheuse de ceux qui vous impatientent. Appliquez-vous seulement à la peinture légère que je vais vous en tracer au hasard et peut-être les reconnaîtrez-vous à quelques traits. Je sais que dans le commerce du monde il est des gens d'une humeur ardente et vive, qui prennent feu sans qu'on les choque; d'autres sont d'une humeur colère et violente que rien ne peut apaiser; d'autres d'une humeur fougueuse et emportée que rien, etc..., d'autres d'une humeur impétueuse et étourdie que rien, etc..., d'autres d'une humeur sauvage et farouche que rien, etc..., d'autres d'une humeur choquante et impolie que rien, etc..., d'autres d'une humeur méfiante et soupçonneuse que rien, etc..., d'autres d'une humeur indifférente que rien ne peut jamais, etc..., d'autres d'une humeur inconstante et volage que rien, etc... d'autres d'une humeur querelleuse et chicanante que rien, etc... Si vous êtes obligés de vivre avec ces sortes de personnes, le christianisme vous oblige à supporter patiemment ces humeurs... (*Exemples et modèles de cette patience tirés de l'Écriture sainte; patience du Sauveur du monde à souffrir l'humeur de ses disciples*), dont ceux-ci bouillants, vifs et ardents... ceux-là, vains et ambitieux..., celui-ci avare et intéressé, etc. Jamais ce Dieu de bonté ne témoignait ni ennui, ni chagrin, etc... Parents chrétiens, vos domestiques et vos enfants vous rebutent, vous déconcertent quelquefois par une humeur dure, grossière; quel exemple pour vous! Job. (*Détail des maux dont Dieu l'afflige par la perte de ses enfants, de ses biens, de sa santé...*) Il essuie encore les reproches dont l'accable une épouse d'une humeur aigre, vive, chagrine, plaintive, impatiente; il souffre tout patiemment. Époux chrétiens, quel exemple pour vous! etc... Mais ces exemples sont bien difficiles à imiter: peut-être, mes chers auditeurs, ne trouvez-vous pas tant de difficultés à souffrir la mauvaise humeur des autres, que parce que vous êtes vous-mêmes d'une humeur fâcheuse?... Quand une humeur vive et impétueuse tombe par hasard sur une humeur douce et accommodante, son feu se ralentit d'abord, sa fougue n'est pas ordinairement de longue durée: c'est un tonnerre qui gronde, c'est un orage qui passe et se dissipe presque en un moment, et qui n'a point de suites fâcheuses; mais quand l'humeur violente et emportée d'un époux trouve de la résistance dans l'humeur

fière et orgueilleuse d'une épouse, mais quand l'humeur fâcheuse d'un père heurte contre l'humeur opiniâtre d'un fils; mais quand l'humeur chagrine d'un maître rencontre l'humeur indocile d'un domestique; mais quand l'humeur méprisante d'un égal trouve l'humeur hautaine de son égal, alors le choc est bien plus rude, la résistance en augmente la vivacité, la violence croît par les obstacles; ce sont des feux qui s'allument mutuellement, et l'on en vient ordinairement aux derniers éclats et à des extrémités scandaleuses. Pourquoi ? parce qu'aucun des deux partis ne peut se résoudre ni à céder ni à ployer... .

En vain nous flatterions-nous d'entretenir l'harmonie et la paix en souffrant l'humeur des autres, si nous les faisions souffrir de la nôtre; il faut donc la régler.

DEUXIÈME POINT.

L'humeur est un fonds que la Providence nous a confié, sur lequel nous devons travailler à notre sanctification: et je prétends que pour réussir à sanctifier notre humeur, nous devons 1° l'étudier attentivement; 2° la gêner constamment; 3° la fixer chrétiennement.

...Sans la connaissance de notre humeur comment la combattre? comment la réprimer?... nous nous y livrons sans les amener... Elle se fait sentir cette humeur: des domestiques en souffrent, des enfants s'en plaignent, des amis s'en choquent, toute une famille s'en rebute, tous ceux qui nous pratiquent s'en aperçoivent, et souvent nous sommes les seuls qui l'ignorions... L'homme naturellement amateur de lui-même n'aime pas à connaître le désordre et le dérèglement de son humeur, parce qu'il serait obligé de travailler à la réformer, pour vivre en homme raisonnable et plus encore pour vivre en chrétien; ainsi, il en détourne ses regards et s'y abandonne aveuglément. Il aime mieux après tout, que les autres en souffrent que d'en souffrir lui-même... cette étude n'est ni difficile ni étendue... (*Facilité et nécessité de cette connaissance...*) avec le secours de cette lumière que l'homme ferait des réflexions utiles pour la réformation de ses mœurs! Il connaîtrait que tant de cris et d'actions, tant de mouvements et d'impressions qu'il attribue faussement en lui à la vertu et à la grâce, ne sont peut-être que de saillies naturelles de son humeur et de son tempérament... Si l'on étudiait son humeur, si l'on connaissait son humeur, combien de gens trouveraient dans leur propre fonds et la condamnation de la plupart de leurs plaintes et la source de la plupart de leurs chagrins!... l'humeur y fait ordinairement plus que la raison, du moins nous fait-elle relever mille bagatelles qui nous inquiètent et qui nous impatientent et que nous laisserions tomber, si nous n'étions pas dans une mauvaise disposition, etc... Je le répète, si on étudiait son humeur, si on connaissait son humeur, on en découvrirait les travers et les écarts, et pour y parer on s'appliquerait à la gêner constamment pour remplir les devoirs de son état, pour remplir les devoirs de la société, pour remplir même les devoirs du christianisme.

Vous êtes élevé à un poste, à une charge qui demande que vous représentiez avec dignité, et votre humeur naturellement facile et légère vous porterait peut-être à des airs de familiarité, qui pourraient vous attirer du mépris: il faut la gêner constamment, cette humeur, et vous faire respecter. *Même apostrophe aux différents états et même conclusion.*)

...Il faut encore gêner constamment son humeur pour remplir les devoirs de la société. A combien de devoirs gênants, dans le commerce même du monde, ce monde ne nous astreint-il pas tous les jours? Combien sommes-nous obligés d'avoir, d'entendre, de fréquenter, de pratiquer de personnes dont notre humeur, livrée à elle-même, ne s'accommoderait pas? Tantôt ce sont de grands parleurs qui, s'emparant de la conversation, la tyrannisent et nous étourdissent par leurs clameurs. (*Portraits des narrateurs éternels, des hommes vains, des caractères faux, des railleurs ridicules, des esprits de bagatelles, des raisonneurs de travers, des esprits faibles.*) Je vous le demande, au milieu de tant de désagréables objets qui nous déplaisent, comment ne pas s'échapper, ne pas éclater en murmures, en impatiences? Comment ne pas se trahir par quelques paroles, quelques gestes, si l'on n'a soin de gêner constamment son humeur? Je dis enfin, et surtout pour remplir même les devoirs du christianisme.

Vous savez aussi bien que moi, combien ils sont étendus. Dites-moi, n'en coûte-t-il rien à une humeur indolente et paresseuse pour s'assujettir à tant de pratiques commandées, qui se succèdent constamment les unes aux autres, et dont l'omission serait quelquefois un crime? N'en coûte-t-il donc rien à une humeur vive, brusque et emportée, pour modérer sa fureur et ses bouillants accès au milieu des plus sanglants affronts, et pour en abandonner à Dieu seul la vengeance? N'en coûte-t-il donc rien à une humeur inconstante, volage et légère pour etc..., à une humeur intéressée pour etc..., à une humeur fière et orgueilleuse pour etc..., à une humeur fantasque et bizarre pour etc.?... Gêner constamment son humeur, c'est se faire cette sainte et salutaire violence, si nécessaire à un chrétien, suivant l'Evangile, pour conquérir le royaume des cieux. Mais ce n'est pas assez de gêner constamment son humeur, il faut encore la fixer chrétiennement.

Je ne prétends pas que pour vous sanctifier, vous entrepreniez de changer entièrement d'humeur, de tempérament, de caractère..., mais je demande seulement que vous fassiez changer d'objet à votre humeur, et que lui présentant un point de vue chrétien, vous la tourniez vers le bien et la fixiez saintement aux œuvres de piété qui lui conviennent... Telle est la sainte indus-

trie dont s'est servi notre Dieu pour élever à un si haut degré de perfection tant d'âmes prédestinées. (*Exemples de Madeleine et de Saul...*) Leur humeur est-elle changée? Non elle a seulement changée d'objet... Avez-vous reçu du ciel, en partage, une humeur sensible et tendre? n'allez pas lui présenter des objets enchanteurs capables de vous séduire et de vous corrompre..., mais occupez-la de la beauté du premier Etre; présentez-lui les bienfaits dont il vous a comblé... Etes-vous dominé par une humeur sombre, noire, chagrine, mélancolique? Ne la laissez pas agir sur les défauts du prochain : vous trouverez assez de quoi l'occuper dans votre propre fonds; présentez-lui vos propres iniquités... Etes-vous d'une humeur douce et pacifique? N'allez pas lui offrir une molle oisiveté ou un indolent repos; mais présentez-lui les occupations tranquilles de la prière, de la méditation, de la lecture... Etes-vous d'une humeur active et empressée? Sans la laisser se répandre sur les affaires d'autrui ou sur des occupations inutiles au salut, exercez son activité sur des œuvres de miséricorde et de charité, pour vous occuper saintement. Et voilà proprement, Messieurs, en quoi consiste le grand secret de sanctifier son humeur.

...Jugez donc de l'humeur des autres équitablement, ménagez-la charitablement, supportez-la patiemment, étudiez votre propre humeur attentivement, gênez-la constamment, fixez-la chrétiennement. C'est le moyen le plus sûr pour rendre à Dieu ce que vous devez à Dieu, et au prochain ce que vous devez au prochain. C'est le moyen le plus sûr pour posséder la paix du cœur et de la conscience. C'est le moyen le plus sûr pour vous épargner bien de fâcheux retours et bien de funestes repentirs, etc...

SUR LA CURIOSITÉ.

Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem. (*Luc.*, XXIV, 17.)

Quels discours tenez-vous ensemble?

La mort de Jésus-Christ et ses circonstances faisaient l'entretien des deux disciples d'Emmaüs : c'était en eux une sainte curiosité. Les Juifs voulurent savoir si Jean-Baptiste n'était point le véritable Messie, et ils députèrent vers lui des prêtres et des lévites pour lui demander qui il était : c'était en eux une sainte curiosité. La reine de Saba, curieuse de savoir si la sagesse et la gloire de Salomon répondait à la grandeur de sa renommée, abandonne ses Etats, et entreprend un long et pénible voyage : l'Ecriture la loue de sa curiosité... toute curiosité n'est donc pas blâmable. Vouloir s'instruire des principes et des mystères de la foi pour etc... Vouloir pénétrer, selon son état et sa portée, dans les sciences divines et humaines pour, etc... Vouloir connaître les vertus et les bonnes qualités de ses frères pour, etc... c'est un désir honnête..., cette sage curiosité n'est pas aujourd'hui la plus répandue dans le monde, mais une envie indiscrète de tout voir, de tout entendre, de tout approfondir : voilà la dangereuse curiosité que j'attaque, etc...

David par un esprit de curiosité voulut connaître les forces de son Etat, il fut puni... Les Bethsamites, pour avoir regardé l'arche du Seigneur avec des yeux trop curieux, furent punis... La femme de Lot jeta par curiosité un regard sur des villes embrasées, elle fut punie...

La curiosité est un obstacle au salut. Une curiosité téméraire est l'écueil de la foi : une curiosité imprudente est l'écueil de l'innocence : une curiosité maligne est l'écueil de la charité.

PREMIER POINT.

Par une curiosité téméraire on veut comprendre des mystères incompréhensibles; source d'incrédulité : *Curiositas in obscuris reddit audaces.* On veut pénétrer des secrets que le ciel a prétendu nous cacher : source de la superstition : *Curiositas in fabulas sacrilegas præcipitat.* On ose hasarder les systèmes nouveaux en matière de foi : source de l'hérésie : *Curiositas provocat ad hæresim.*

Ce n'est pas seulement par le miracle de son établissement, par la justice de ses lois et par la sainteté de sa morale, que la religion chrétienne s'est distinguée de toutes les autres religions, c'est surtout par l'élévation, par la profondeur, par l'incompréhensibilité de ses mystères... La foi de Jésus-Christ renferme des vérités qui ne peuvent jamais tomber sous les sens... Vérités que le chrétien fidèle croit avec mérite, parce que respectant la souveraine véracité de son Dieu, sur sa seule parole il croit fermement tout ce qu'il ne comprend pas... Cette sainte obscurité de la foi irrite la curiosité d'un esprit audacieux. Au seul nom de mystère incompréhensible, il sent son orgueilleuse raison se révolter... Plus les mystères sont obscurs, plus ils sont impénétrables, plus il veut les approfondir... parce que son Dieu l'a créé raisonnable, il se croit en droit de citer tout au tribunal de la raison..., comme nos adorables mystères sont des abîmes vastes et impénétrables, où il se perd et se confond, il en doute; et il aime mieux ne croire rien, que de paraître croire trop légèrement. Voilà où le conduit insensiblement une curiosité téméraire : *Curiositas in obscuris reddit audaces.* De là tant de détestables maximes, tant de libelles scandaleux, qui bravent impunément l'autorité ecclésiastique, dont l'impiété fait tout le sel, et l'irréligion tout le mérite, etc.

Il est des événements qui ne sont point de la curiosité humaine. (*Preuves tirées de la réponse du Sauveur à ses apôtres, qui lui demandaient : « Sera-ce dans ces heureux jours que vous établirez le royaume d'Israël? » — Non est vestrum nôsce tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate... »*) Il est dans l'avenir certains objets, certains événements cachés, sur lesquels le ciel a voulu

répandre des nuages épais et qu'il a voulu couvrir de voiles obscurs. Vouloir lever ces voiles, entreprendre de dissiper ces nuages par des lumières anticipées, c'est se rendre coupable et attenter sur les droits et le pouvoir de Dieu même, et c'est ce que fait la curiosité. et c'est par là qu'elle enfante la superstition : *Curiositas in fabulas sacrilegas præcipitat.*

Il est vrai que pour se satisfaire, elle ne fait plus renaître parmi nous ces cruautés qu'exercèrent autrefois de fameux impies : il est vrai qu'elle ne va plus fouiller dans les corps des hommes égorgés ou dans les entrailles encore palpitantes des enfants enfermés dans le sein de leur mère : tant de barbarie ferait horreur à notre siècle. Il est vrai qu'on ne va plus consulter les enfers, ni évoquer les ombres ; le christianisme a banni ces horreurs ; mais ne la voit-on pas encore tous les jours attenter sur notre liberté, vouloir lire les destinées, dans les constellations qui présidèrent à notre naissance, et tâcher d'introduire dans le monde une aveugle fatalité que la religion abhorrera toujours ? (*Inutilité de l'envie de découvrir par des voies illégitimes des secrets que nous ne pouvons pénétrer... Nécessité de se reposer de tout sur les soins de la Providence et de dire à Dieu avec le Prophète-Royal : « In manibus tuis sortes meæ... »*) Une inquiète curiosité veut, à quelque prix que ce soit, pénétrer un avenir obscur et incertain même. On voit au milieu du christianisme une jeunesse légère environner les prophètes du mensonge, les regarder comme des divinités, et leur dire avec empressement, apprenez-nous ce qui doit arriver, et développez-nous des secrets qu'a prétendu nous cacher une trop mystérieuse providence : *Annuntiate quæ ventura sunt nobis, et dicemus quod dii estis.* Tantôt c'est un établissement souhaité, dont on veut découvrir la certitude et le mystère ; tantôt c'est une mort appréhendée, dont on veut connaître le genre et le moment ; tantôt c'est une mort précieuse dont on veut connaître le cours et les événements ; tantôt c'est une inclination ou une intrigue dont on veut percer la fin et le dénoûment. A quoi aboutissent ordinairement ces téméraires et superstitieuses recherches ? A la séduction et au crime. Sans être plus instruits, nous sommes plus coupables, et ces crimes sont cependant l'ouvrage de la curiosité. Enfin elle engage dans l'hérésie : *Curiositas provocat ad hæresim.*

C'est elle qui l'invente, dit saint Augustin : *Curiositas invenit hæresim...* (*Détail des erreurs d'Arius, d'Eutichès, de Nestorius, de Pélage, de Luther et de Calvin...*) Arius veut pénétrer trop curieusement dans le sein de l'adorable Trinité... Eutichès et Nestorius examinent avec un œil trop curieux le mystère impénétrable de l'Incarnation... Pélage veut approfondir les matières de la grâce et du libre arbitre... Luther et Calvin prennent une route contraire, mais aussi nouvelle et dangereuse... Ils tombent tous dans l'hérésie... Saint Bernard pense que non-seulement la curiosité invente l'hérésie, mais qu'elle y engage naturellement : *Curiositas provocat ad hæresim...* Comment les peuples sont-ils ordinairement séduits ? par les appâts qu'on présente à leur curiosité... L'homme est naturellement amateur de la nouveauté... (*Tableau brillant et fidèle des brigues, des discours, des intrigues des hérétiques du temps de Calvin...*) Ils ne cherchaient qu'à piquer la curiosité en leur faveur, bien sûrs que tôt ou tard elle engagerait dans l'hérésie : *Curiositas provocat*, etc.

DEUXIÈME POINT.

C'est une maxime universellement reçue non-seulement par les maîtres de la vie spirituelle, mais par tous les docteurs de la morale, qu'il n'est point de plus sûr moyen pour se conserver dans l'innocence et pour fermer au péché l'entrée de son cœur, que de veiller exactement à la garde de ses sens... Distinguons dans la matière présente trois sortes de curiosités, curiosité des yeux, curiosité des oreilles, curiosité de l'esprit... Tristes et funestes effets d'une curiosité imprudente... (*Exemple de nos premiers parents... « Vidit quod esset pulchrum oculis, aspectuque delectabile* [*Gen.*, III, 6]), » par les yeux la curiosité porte insensiblement la tentation dans le cœur... (*Exemple de Dina...*) elle considère curieusement les femmes de la terre étrangère où elle était avec son père Jacob... elle perd son honneur... (*Exemple de David*), qui devient adultère au moment même qu'il devient curieux... Abimélech s'enflamme à la vue de Sara. Dès qu'Holopherne voit Judith, il devient passionné pour elle. Les charmes de Dalila éblouissent les yeux de Samson et amollissent son cœur... Pourquoi le démon de l'impureté sur nos théâtres prend-il tant de soins de parler à nos yeux ? Pourquoi y rassemble-t-il tout ce qu'il y a de plus séduisant ? un spectacle enchanteur, des parures galantes, etc... Pourquoi emploie-t-il toute la hardiesse du ciseau, toute la finesse du burin, toute la délicatesse du pinceau pour présenter à nos yeux tant de figures immodestes, etc... Ah ! c'est qu'il sait qu'en fait de corruption les yeux sont le chemin le plus droit et le plus sûr pour aller au cœur... Le saint homme Job fait un pacte avec ses yeux : *Pactum pepigi cum oculis meis ut ne cogitarem quidem de virgine...* Quel moyen en effet de se trouver dans le commerce du monde sans se corrompre et sans se perdre ? Comment résister sans cesse aux fâcheuses impressions de cette multitude d'objets enchanteurs qui se présentent en foule, et qui font de continuels efforts pour entrer dans le cœur par le canal des yeux, etc.

Non content de tout voir, on veut tout entendre... (*Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs : « Corrumpunt mores bonos colloquia mala. »* [*I Cor.*, XV, 33.]) Une jeune personne entre dans le monde avec des attraits que la sagesse, la modestie, l'innocence rendent encore plus touchants ; on la pro-

duit dans les cercles, dans les assemblées. Aussitôt elle est environnée d'une troupe de séducteurs qui, pour ne pas alarmer sa pudeur, ne paraissent empressés qu'à relever l'éclat de ses attraits naissants; c'est d'éloges flatteurs qu'on la comble; c'est de louanges outrées qu'on l'accable. Peu accoutumée à ce langage qui lui paraît nouveau, elle s'y prête, elle s'y livre, elle l'écoute avec une avide curiosité; son amour-propre en est piqué; sa vanité en est flattée; son cœur en est touché. Voilà la première impression qu'elle en ressent, et le premier pas que la curiosité lui fait faire vers le péché. Déjà aguerrie, on ose risquer en sa présence des équivoques ménagées; elle s'aperçoit qu'elles sont reçues avec applaudissement par des compagnes plus instruites qu'elle; elle a honte d'être ou de paraître plus ignorante que les autres; elle rougit de sa simplicité; la curiosité la porte à vouloir s'en éclaircir, les pénétrer, les approfondir. Si elle ne trouve pas dans ses propres réflexions de quoi s'instruire, souvent elle trouve dans une amie indiscrète ou libertine, un oracle qu'elle consulte; oracle, qui par une pitié cruelle la tire d'embarras et lui apprend ce qu'elle devait toujours ignorer; et cette dangereuse connaissance en portant une funeste lumière dans son esprit, porte en même temps la souillure dans son imagination et le trouble dans son cœur. Enfin, déjà savante dans ce langage maudit qui, par la corruption de notre siècle, est devenu le langage dominant des honnêtes gens du monde, elle saisit avec avidité mille chansons nouvelles que fabrique le démon de l'impureté, elle se prête à mille conversations tendres et galantes qu'elle fait naître ou que fait naître l'occasion; elle se livre à mille confidences indiscrètes qui lui attirent de dangereuses liaisons. Chansons, confidences, conversations qui touchent le cœur, qui allument les désirs, qui irritent la passion; voilà l'écueil où la conduit insensiblement une imprudente curiosité; dans cette situation elle n'a plus qu'un pas à faire pour donner dans le désordre; car vous le savez mieux que moi, Messieurs, surtout à un certain âge, entre connaître le mal et vouloir le commettre, il n'y a presque point de distance...

Mais ce qui fait à un jeune cœur des plaies incurables, c'est la curiosité de l'esprit par la lecture des mauvais livres; là, il trouve un poison plus subtil encore, plus présent que dans les conversations déshonnêtes. Comment? etc...

Au reste, Messieurs, quand je parle de mauvais livres, je ne parle pas seulement de ces livres obscènes... remplis de turpitudes grossières..., de ces livres qui peignent le crime sans ménagement pour la pudeur...; mais je parle de ces livres polis, qui sont si fort du goût de notre siècle, etc. (*Peinture de romans, effets de leur lecture: « Peccatores docentes historias. »*)

TROISIÈME POINT.

Si une imprudente curiosité est l'écueil de l'innocence, une curiosité maligne est l'écueil de la charité... Ce ne sont point les vertus du prochain que nous cherchons à connaître, mais uniquement les défauts; et peu curieux de savoir le bien qu'il fait, nous examinons seulement ce qu'il fait de mal. *Non quid quisque boni fecerit agnoscere cupimus, sed quid male egerit perscrutamur...* Une curiosité maligne est l'écueil de la charité, parce que 1° elle occasionne la médisance; 2° elle anime la médisance; 3° elle produit en nous la médisance.

...Elle occasionne la médisance. Une âme curieuse ne trouvant point dans son propre fonds des ressources pour s'occuper, aime à sortir d'elle-même, à se répandre sur des objets étrangers, à s'attacher à tout ce qui l'environne; c'est la belle pensée de saint Augustin: *Curiosum hominum genus ad cognoscendam vitam alienam*, etc...

...Elle anime la médisance. La médisance est une passion basse, lâche, timorée. Elle craint de paraître quand elle ne se promet pas un accueil gracieux; mais peut-elle se flatter d'être écoutée favorablement, d'être applaudie sûrement? c'est alors qu'elle triomphe et qu'elle aime à se montrer au grand jour, etc... Un grand docteur prétend qu'il y aurait beaucoup moins de langues médisantes, s'il y avait moins de personnes curieuses...

...Elle produit en nous la médisance... Quels sont ordinairement les médisants de profession dans une ville, dans une société, dans une famille? Est-ce un homme qui uniquement occupé de ses devoirs, ne s'ingère jamais dans le ministère d'autrui? Est-ce un négociant qu'accablent mille affaires embrouillées? Est-ce un homme de pratique, qu'attachent nuit et jour à son étude mille discussions embarrassées? Est-ce un pauvre artisan qu'occupe continuellement le soin de pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille? Est-ce une mère chrétienne, dont des domestiques et des enfants épuisent toute l'application? Non, Messieurs, parce que dans ces états et ces situations, la curiosité bornée à des devoirs nécessaires, ne peut guère se porter à des objets étrangers. Mais prenez garde, s'il vous plaît, mais des personnes désœuvrées, qui n'ont d'autres occupations que de se prêter à des conversations, que d'écouter tous les bruits différents qui courent, que de voltiger de maisons en maisons, de cercles en cercles; mais des personnes naturellement curieuses, qui ont le talent de déterrer toutes les histoires d'une ville, toutes les aventures d'une jeunesse, tous les démêlés d'une famille; mais des personnes qui veulent tout voir, tout entendre, tout savoir, tout approfondir... C'est donc la curiosité qui produit en nous la médisance, non-seulement elle en prépare et fournit la matière, mais elle la met en œuvre et elle nous engage à médire pour se contenter. L'homme curieux veut toujours apprendre et ne rien ignorer, surtout en ce qui flatte la malignité naturelle..

De là ces rapports indiscrets et malins... (*Exposition abrégée de leurs effets.*)

Renoncez, disait autrefois saint Augustin aux fidèles de son temps, renoncez à ces curiosités téméraires qui peuvent ébranler votre foi, à ces curiosités imprudentes qui peuvent corrompre votre cœur, à ces curiosités malignes qui peuvent altérer en vous la charité, et s'il faut à votre charité des objets pour la nourrir, sans sortir de vous-mêmes vous trouverez assez de quoi exercer son activité; présentez-lui les passions qui vous agitent, les vices qui vous dominent, les caprices qui vous tyrannisent; vous y trouverez de quoi animer votre zèle; présentez-lui les bienfaits de votre Dieu, les faveurs dont il vous a honorés, les grâces dont il vous a comblés, vous trouverez de quoi piquer votre reconnaissance. S'il lui faut des objets étrangers, présentez-lui tant de belles connaissances qui conviennent à votre condition, à votre état, à votre profession; vous y apprendrez à former votre esprit, à redresser votre cœur; présentez-lui tant de livres de piété qu'approuve et qu'adopte l'Eglise, vous y trouverez à croire et à pratiquer; présentez-lui des exemples, des vertus, des spectacles édifiants, vous y trouverez de quoi vous perfectionner; présentez-lui les membres souffrants de Jésus-Christ, les cris que pousse la captivité, les gémissements d'une famille qui languit dans l'indigence et dans la pauvreté, vous y trouverez de quoi réveiller votre générosité; voilà des objets dignes de la curiosité chrétienne; par là vous conserverez la foi, l'innocence et la charité; par là, etc...

NOTICE SUR DE L'ÉCLUSE DES LOGES.

Pierre Mathurin de l'Ecluse des Loges, docteur de Sorbonne, abbé et curé de Saint-Nicolas des Champs de Paris, né à Falaise en 1716, remporta le prix d'éloquence à l'Académie française en 1741 par un discours *Sur le hasard et la Providence,* ou *il n'y a point de hasard* pour un chrétien. Trois ans après, il prononça le panégyrique de saint Louis, en présence de cette compagnie, Paris in-4°. Ce discours, dit le *Journal des Savants* de 1744, p. 498, est dans le vrai goût de l'éloquence chrétienne; on y remarque du nerf et de la chaleur. Cet orateur qui n'a fait imprimer que ce panégyrique est mort à Paris, vers 1783.

ŒUVRES ORATOIRES

DE L'ECLUSE DES LOGES

PANEGYRIQUE DE SAINT LOUIS

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 25 AOUT 1744.

Magnificans salutes regis ejus. (*Psal.* XVII, 51).
Dieu fait éclater dans son roi avec magnificence les moyens de salut.

Une éloquence humaine, dans ses plus heureuses hardiesses, est éloignée d'atteindre à l'énergie de ce peu de paroles! Mais est-il bien vrai, Messieurs, qu'elles puissent trouver leur application ici-bas, parmi les têtes couronnées, qui ont le plus dignement rempli les premiers trônes du monde; ailleurs que dans le séjour même des Puissances et des Dominations?

Un roi, ainsi s'exprime le texte sacré, que

Dieu choisit du haut des cieux, qu'il prend par la main pour l'établir le chef des nations, qu'il remplit de l'esprit de ses jugements et de ses justices; un roi, qui franchit d'un pas ferme et assuré le mur de séparation que le monde oppose entre le ciel et lui; dont les mains sont pures, le cœur sans tache, toutes les actions aussi sages qu'éclatantes; un roi que le Tout-Puissant a lui-même instruit dans l'art de la guerre, auquel il a donné un bras semblable à un arc d'airain et pour cuirasse la valeur elle-même; un roi enfin qui ne s'appuie que sur Dieu, qui n'espère qu'en lui, qui ne règne que par lui et pour lui : un tel roi, Messieurs, n'est-il pas sur la terre un instrument presque général de salut, en même temps que par ses vertus, il opère avec gloire son propre salut; par ses soins il travaille efficacement au salut de ses sujets, présents et à venir; par ses exemples, au salut de sa famile et de sa postérité; par son zèle au salut de ces nations assises dans les ténèbres et à l'ombre de la mort? Son règne est un règne de sanctification, sous lequel on voit multiplier les richesses de salut, comme parle encore l'Ecriture. Bien différent de ces princes, dans lesquels il n'y a point de salut; sa main est comme une source et un écoulement de salut : *Salutes regis.*

Ajoutons que Dieu lui-même prend soin de sa gloire : *Magnificans.* Un chrétien pénitent est un objet d'admiration pour les anges; il semble que les saints rois méritent que Dieu se charge de leur éloge. Il le commence cet éloge, pendant leur vie, par l'éclat de leurs vertus, dont il couvre la terre : il le continue après leur mort, par les bénédictions sans nombre, qui en sont le fruit. De race en race, il le met dans toutes les bouches, parce qu'il le grave dans tous les cœurs : *Magnificans.*

Je lis en ce moment dans les vôtres, chrétiens auditeurs, et je crois y découvrir que sur le peu que vous venez d'entendre et sans que j'aie nommé saint Louis, vous avez déjà intérieurement achevé son éloge. Et vous, Messieurs, ouvrez-moi, s'il est possible, les pures sources de l'esprit, de la raison, du sentiment où vous puisez sans effort tant de traits heureux qu'on ne se lasse point d'admirer. Je sens, et je sens peut-être trop vivement, combien ce goût pour le beau, ce don des grandes idées, ce talent de les revêtir de leurs couleurs propres; qualités qui caractérisent tous les membres de cet illustre corps, laisseront toujours d'intervalle entre vous et l'orateur même le moins indigne de votre choix. Si quelque chose me rassure, dans la délicate fonction qui m'est imposée, de parler devant des hommes qui ne parlent eux-mêmes, qui ne pensent, qui n'agissent que pour l'immortalité, c'est que pour remplir dignement mon sujet, il me suffira de suivre les deux routes qui conduisent à cette immortalité même, la vérité et la religion. Il est bien rare de pouvoir les unir, en louant les rois. Pour ne pas faire un éloge que la vérité désavoue, on est presque toujours réduit à en faire un que la religion réprouve. En louant saint Louis, pour ne rien ôter à la vérité il faut tout donner à la religion. Ces titres de grand et de saint qu'on voudrait pouvoir quelquefois séparer, elle les confond à chaque instant. Eh! comment en effet, un prince qui s'est élevé jusqu'à la dignité de saint, s'il a été avec cela un grand roi, pourrait-il avoir eu d'autre principe de sa grandeur que le principe même de sa sainteté?

Le plan de ce discours se trouve donc formé et en quelque sorte décidé par le sujet même. Je dois vous montrer dans la première partie, comment la religion a fait de saint Louis un prince vraiment roi : dans la seconde, comment elle en a fait un saint. Implorons, etc. *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque grands que soient les avantages d'une naissance distinguée, d'une éducation soigneusement cultivée, d'une étude profonde de l'art de gouverner; tous ces secours, qui sans doute doivent concourir à former un grand roi, ne le rendront encore qu'imparfaitement grand. Ils ne lui fourniront point un préservatif assez puissant contre cette vaine gloire qui, pour parler le langage des saintes Ecritures, attend pour les séduire les princes dès le berceau, et presque dès le ventre de la mère, contre cette troupe de passions folles et fougueuses, qui assiégent le trône; contre cette paresse molle et sensuelle, plus forte que la gloire et les passions, qui avilit tant de princes dans le sein de leur grandeur, jusqu'à les rendre des objets de mépris.

Il n'appartient qu'à la religion de rectifier la nature, de perfectionner l'éducation, de faire fructifier les réflexions et le travail. S'il est d'autres sources, d'où les princes puissent tirer la connaissance de leurs devoirs, elle seule peut leur en inspirer l'amour; elle seule leur fait sentir tous les dangers d'une condition, où les vertus mêmes sont si près de l'excès, qui les rend presque aussi à craindre que les vices. Elle les tient continuellement sous les yeux d'un maître, sous la main d'un guide, Dieu et la loi; elle seule enfin les rend grands en tout et à tous égards : *Qui timent te, magni erunt per omnia* (*Judith.* XVI, 19) : grands, comme l'a été saint Louis, par l'usage qu'elle lui a fait faire des plus heureuses dispositions naturelles, par les vertus publiques dont elle a illustré son règne; enfin par les qualités particulières qu'elle a réunies dans sa personne.

Jamais peut-être l'on ne vit briller avec plus d'éclat que dans saint Louis, cette lumière de la face du Seigneur, cette empreinte sacrée, qui rend les rois une image plus parfaite que le reste des hommes, de celui dont ils tiennent la place. Il semble que le lait qu'il avait sucé d'une mère, douée de toutes les perfections de son sexe, ne se mêla au pur sang de tant de héros que

pour confondre agréablement dans un même visage, la majesté et la douceur; pour tempérer la fierté des traits par des grâces plus touchantes, pour unir l'élévation de l'esprit à la tendresse des sentiments. L'histoire nous a conservé quelques-unes de ses réponses, par lesquelles, dans l'âge le plus tendre, il étonnait par sa sagesse ceux qu'il charmait par son affabilité. On ne peut, en les lisant, se défendre de cette tendre émotion, qu'inspirerait la vue elle-même d'un enfant royal, qui fait concevoir les plus grandes espérances : effet, ou de la vertu qui déjà ennoblit les grâces propres à cet âge, ou de ces grâces elles-mêmes qui répandent un charme plus sensible sur la vertu naissante avec elles.

Devrais-je, Messieurs, vous distraire sitôt de mon sujet? Je m'aperçois que chacune de mes paroles réveille dans votre esprit l'idée du jeune prince qui vous est si cher; et moi-même, je m'y laisse entraîner avec vous. Soyez béni à jamais, Dieu tout-puissant, qui nous retracez l'enfance et l'adolescence de saint Louis d'une manière bien plus efficace que la parole! Puisse le rejeton représenter en tout la tige glorieuse dont il sort! Puisse-t-il bientôt, uni par de chastes nœuds à une princesse digne de lui, transmettre à sa postérité les qualités de saint Louis, jointes à celles de son inimitable trisaïeul et de son auguste père!

La grâce se hâta de prendre des mains de la nature, l'âme du jeune Louis encore pure, déjà grande. Pour y verser toutes les vertus dont elle avait dessein de la remplir, elle se servit de Blanche de Castille : et c'est assez de l'avoir nommée, cette grande reine, par qui la religion et la politique s'honoreront mutuellement; qui en les plaçant l'une et l'autre sur le trône, à côté du roi son fils, régna comme l'Ecriture représente la sagesse, portant le sceptre et le soutenant entre les mains de ses élèves.

Croissez, vertus généreuses, fortifiez-vous, jetez de profondes racines dans le cœur de Louis. Le temps approche où déclaré chef de son peuple, il faudra qu'il se soutienne par ses propres forces. Mais hélas! il y touche aussi à ce temps fatal, où la volonté, en se montrant à un jeune prince, tantôt sous ses propres traits, tantôt sous le voile d'une faiblesse, à laquelle on croit pouvoir succomber sans honte, est presque sûre de triompher. A qui saint Louis eut-il l'obligation d'éviter ce premier écueil, où tant de grands rois ont échoué? A la religion, Messieurs, à une maxime qu'elle grava dans son cœur avec des traits ineffaçables. Cette maxime, qu'un chrétien doit se résoudre à souffrir mille morts, plutôt que de consentir à une seule action criminelle contre la loi du Seigneur; songeons, chrétiens auditeurs, songeons que la religion nous la fait encore aujourd'hui entendre par la bouche de saint Louis. Mais elle fait encore plus pour les rois, elle leur met devant les yeux un roi, qui se réglant sur ce principe, devient le modèle des princes, la lumière de son siècle et ce que le monde ne veut jamais croire, roi aussi illustre dans la guerre que dans la paix.

Les qualités guerrières ont toujours tenu en effet l'un des premiers rangs parmi les vertus publiques qui font respecter les souverains. Sans elles, rarement un roi peut-il prétendre au nom de grand. Et dans quel temps furent-elles jamais plus nécessaires? Rappelez-vous ces temps orageux de notre monarchie, où une multitude de vassaux puissants et courant après une vaine chimère d'indépendance, se ravirent à eux-mêmes par d'heureux attentats la vraie liberté. Peut-être que l'intrépide valeur du père de saint Louis serait venue enfin à bout d'exterminer cette hydre toujours renaissante : mais arrêté par la mort qui l'étendit sur ses propres trophées, il avait laissé tout à faire à son jeune successeur. Que pensez-vous que sera un jour cet enfant? A peine peut-il soutenir une épée qu'il la tire contre les rebelles; et la prise d'une ville regardée comme imprenable, est le coup d'essai d'un prince de quatorze ans.

De plus grands objets m'appellent. Mais en vain je voudrais vous arrêter sur ces premiers exploits qui obligent les révoltés à reconnaître un maître dans la personne de leur jeune souverain. Tous vos regards vont d'abord s'attacher sur cet événement à jamais mémorable, que la gloire des plus beaux règnes n'a pu encore effacer; sur ce chef-d'œuvre de l'art militaire où le conseil, le sang-froid, l'intrépidité, où toutes les marques de la vraie grandeur se trouvent réunies. Ange tutélaire de la France et de mon roi, vous étendîtes sans doute vos ailes sur sa tête, lorsqu'il arrêta sur le pont de Taillebourg, qu'il soutint presque seul, l'effort de toute une armée! Vous écartiez les flèches de sa personne sacrée, dans un jour qui lui fit courir tous les dangers d'une longue guerre : *Obumbrasti super caput meum in die belli.* (*Psal.* CXXXIX, 8.)

De ce moment, Louis ne se montre plus à nous que comme cet ange dont il est dit, qu'il marchait en victorieux à la victoire : *Exivit vincens ut vinceret.* (*Apoc.*, VI, 2.) La journée de Saintes suit celle de Taillebourg et porte la gloire de ses armes au plus haut point.... N'allons pas plus avant, Messieurs. Quoique la religion ne voie dans cette scène si effrayante qu'un sacrifice à la justice et même à la paix, il me semble toujours la voir reculer en frémissant et se cacher au fond du sanctuaire. Ne louons dans saint Louis que ce qu'elle y louerait elle-même. Il entreprit, il soutint des guerres, mais ces guerres furent justes; mais toujours docile à la voix de la religion qui ordonne d'étouffer dès leur commencement les guerres, même nécessaires, il les étouffa en effet et lorsqu'elles lui promettaient, qu'elles lui donnaient les succès les plus rapides. Avant que la valeur eût eu le temps de le déclarer son héros, la clémence en avait fait le sien : et si cette valeur se montra comme un torrent impétueux, sa paix, suivant l'expres-

sion du Saint-Esprit, comme un fleuve bienfaisant, prit bientôt et pour toujours la place de ce torrent. Les vœux de l'Europe rappelleront à l'empire le monarque des Français : les foudres sacrés auront pris d'avance son parti contre un empereur imprudent autant que malheureux, qu'il ne tient qu'à lui d'accabler. Aucun de ces motifs ne le touchera. Les héros, selon le monde, ne savent que vaincre : les seuls héros, selon la religion, savent régner.

Mais, ô sagesse ! ô justice ! ô nouveau genre de grandeur ! Un roi, la terreur de ses voisins, donne ses droits à examiner à toute la terre et à ses ennemis mêmes ! Ce qu'ils n'osent lui redemander, ce qu'ils ne posséderont peut-être jamais justement, il le restitue à ses ennemis vaincus ! A quels traits, religion sainte, tu rends reconnaissables les rois que tu formes ! Tout est surprenant dans ce qu'ils font pour toi : ce que tu fais pour eux n'est pas moins admirable. Je la vois cette Europe, que saint Louis pouvait mettre à ses pieds, le placer elle-même sur sa tête; le déclarer l'arbitre de ses souverains pontifes, de ses empereurs, de ses rois. Je le vois portant tranquillement son trône, au milieu d'une fière nation, dont il avait humilié l'orgueil ; y exerçant à sa prière, la qualité de juge entre elle et son souverain ; y recevant des hommages, bien plus sincères que ceux qui s'adressent au diadème, infiniment plus flatteurs que ceux qu'arrachent les conquêtes. N'est-ce pas là, Messieurs, ce que l'Ecriture appelle traiter magnifiquement la sagesse ? *Magnifice sapientiam tractabat.* (II *Mach.*, II, 9.)

Ne croyez pas que ce qu'une pareille cérémonie dut avoir d'éblouissant, fût ce qui flattait saint Louis ; qu'une vanité plus secrète l'aidât du moins à supporter ce que ces royales fonctions avaient de pénible. Cette magnificence, qui dans saint Louis ne s'arrêta jamais à l'extérieur, était celle de la loi de Dieu même qui résidait dans son cœur, d'où elle rendait des oracles par sa bouche.

Si elle le couvrait de ses rayons, présidant à ces augustes assemblées de la nation, séant à la tête de ses parlements, elle brillait également dans le secret de son conseil; et lors même que sans sceptre, sans couronne, assis sur un simple gazon, il conviait tous les malheureux à venir puiser dans la source même de la justice. Elle le suivait lorsque porté sur les ailes de l'esprit, comme parle l'Ecriture, dans tous les lieux où l'oppression oblige la misère à se cacher et se tient cachée elle-même ; ni l'une ni l'autre n'échappaient à ses regards. Vous ne vous figurez point un de ces rois indolents, qui va faire une vaine montre d'une pompe aussi vaine; un de ces tyrans soupçonneux qui porte des fers à des peuples dont il a aliéné les cœurs ; un de ces souverains asiatiques, qui fait acheter aux provinces par leur ruine, l'honneur d'avoir vu leur maître. Louis est bien éloigné de venger des vexations par d'autres vexations, qui ne trouveront point de vengeurs. De fidèles exécuteurs de ses volontés, sont chargés de réparer le plus petit dommage, même involontaire, que sa suite a pu causer. Sa route est marquée par une vive trace de cette lumière dont un roi doit éclairer la terre. Partout sur ses pas la compassion et la vérité se tendent la main; la justice et la paix s'unissent par un chaste baiser : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.* (*Psal.* LXXXIV, 11.) L'antiquité païenne voit ici éclipser ses Tite et ses Trajan. Sous quel règne vit-on jamais les hérauts publics, ces ministres dont le peuple n'entend la voix qu'avec effroi, annoncer l'ordre d'aller hardiment redemander au souverain ce qu'on n'a pas eu droit d'exiger en son nom ? Eh ! combien d'autres traits de cette haute et sublime sagesse, aussi éclatante dans saint Louis que dans Salomon; plus pure, parce qu'en lui elle n'eut point de faiblesses à couvrir ? *Magnifice sapientiam tractabat.*

Réservez toutefois, Messieurs, une partie de votre admiration pour une autre vertu, qui fait entrer les rois en partage d'un des plus précieux attributs de la divinité. Et pour bien juger de toute la tendresse de saint Louis pour ses peuples, placez-vous un moment au milieu de ces provinces qu'une cruelle famine vient tout à coup désoler : comptez, s'il est possible, combien de milliers de malheureux arrachés d'entre les bras de la mort par ses tendres sollicitudes. Il paraît n'avoir mis en dépôt le superflu de ces peuples dans des temps heureux, que pour le leur conserver avec une économie dont ils n'auraient pas été capables ; que pour le répandre ensuite sur eux avec une profusion dont eux-mêmes sont étonnés. Ses libéralités sont comme sa tendresse, sans réserve et sans bornes : le trésor royal devient celui de tous les particuliers infortunés. Et voilà ce que ce bon prince appelle les assister. *Il est juste*, disait-il, *que j'assiste dans la famine ceux qui m'assistent dans leur abondance.* Quelle expression assez touchante put employer la reconnaissance des sujets envers un pareil maître ? Mais comment pouvoir moi-même vous exprimer jusqu'à quel point il en fut aimé à son tour ? J'éprouve, Messieurs, que la plus belle partie de l'éloge d'un roi est celle qui ne peut être remplie que par le sentiment.

De cette double source de sagesse et de tendresse, partaient dans saint Louis tous ces soins pour obliger les magistrats à faire observer une exacte police ; les juges à tenir la balance toujours invariable ; les seigneurs à traiter leurs vassaux comme il les traitait eux-mêmes ; les soldats à se regarder comme citoyens. De là cette attention à réprimer la licence des mœurs, à détruire les vices par le travail et procurer les vertus par l'abondance, à remettre en honneur les arts qui rendent les hommes plus sociables, et les sciences qui les rendent meilleurs. De là cette multitude infinie de rè-

glements, médités dans le cabinet du monarque, comme dans le conseil même de la suprême sagesse; également propre à extirper les abus et à établir la règle; embrassant tout, finance, justice, marine, commerce; s'étendant à tous; utiles aux Français, non moins utiles à l'étranger. Il semble que la France fût devenue l'asile ou la patrie du genre humain.

L'Ecriture, Messieurs, ne nous a peut-être jamais donné une plus juste idée du sage souverain, que lorsqu'elle lui met dans la bouche ces excellentes paroles: *Fiat tantum pax et veritas in diebus meis.* (*Isa.*, XXXIX, 8.)

Et en effet, avec ces deux qualités, dont l'une est l'attribut le plus essentiel, l'autre le fruit le plus précieux de la justice, que manquerait-il aux hommes pour être heureux? Mais malheureusement on dirait qu'elles semblent faites pour s'exclure l'une l'autre. L'esprit de paix fait tout supporter, tout excuser; ne sait que céder et compatir, n'a d'armes ni pour attaquer, ni pour se défendre. L'esprit de vérité, au contraire, rend ferme et courageux; ne sait ni fléchir ni pallier, voudrait tout rectifier, tout redresser. Cependant saint Louis a trouvé le secret de les allier. Il fut l'homme de paix, mais sans jamais cesser d'être l'homme de vérité.

Les annales mêmes des peuples barbares déposeront sur cette aversion pour le mensonge, sur cette doctrine, cette bonne foi qui n'eut jamais d'égale. Les nôtres, Messieurs, instruiront la postérité d'un effet bien plus surprenant encore : c'est que dans saint Louis, cet esprit de vérité fut la base, fit tout le fond de la politique. Ne me trompé-je point? La vérité fut-elle jamais d'accord avec la politique? Non; avec cette politique cruelle, mère de la défiance et des soupçons, d'où naissent tant de désastres; non avec cette politique subtile et raffinée, qui rampe dans les ténèbres qui l'ont enfantée; qui s'égare continuellement dans les détours du labyrinthe où elle cherche à perdre les autres, et qui souvent se prend elle-même, comme dit le Prophète royal, au piége qu'elle tend à ses ennemis. Il est une autre sorte de politique bien différente dont je prends le modèle dans le cœur de saint Louis, que saint Louis puisa tout entière dans la religion. Cette politique douce et tranquille n'agite ni n'est agitée : elle marche à son objet par les voies les plus droites et toujours à découvert : pure, brillante, bienfaisante, elle unit tous les caractères de la lumière du jour. Le mystère n'est point fait pour elle; elle pourrait même se passer du secret. Car qu'importe à saint Louis qu'on lise dans le fond de son cœur? Qu'y découvrira l'Europe? Rien contre son repos : tout pour sa gloire et son bonheur. Qu'y découvriront les princes ses vassaux? qu'animé d'une véritable indignation, toutes les fois qu'on lui proposa de fonder son agrandissement sur leur désunion, il ne voulut jamais se les soumettre qu'à force de bienfaits. Qu'y découvriront ses peuples? qu'il ne crut point avoir d'autres droits que les leurs, et qu'il soutint les uns et les autres avec une égale fermeté. En voulez-vous, Messieurs, un exemple qui, quoique connu, a toujours de quoi surprendre?

L'ennemi de l'Eglise de Jésus-Christ employait contre elle des armes d'autant plus à craindre, que, sous prétexte de donner plus de lustre à la dignité de son chef, il exposait cette dignité, qui ne doit tirer tout son éclat que du ciel, à subir le sort de ces puissances humaines, auxquelles une grandeur excessive devient à la fin presque toujours fatale. Aussi la chaire de Saint-Pierre avait senti, à quelques secousses, qu'elle n'est en effet appuyée sur la pierre ferme qu'autant que cette pierre est Jésus-Christ. Saint Louis ne la servit donc jamais plus véritablement qu'en même temps qu'il maintenait d'une manière si glorieuse les prérogatives de sa couronne, par cette fameuse pragmatique, monument immortel de ses lumières et de sa sagesse. Et lorsqu'il obligeait les prélats de son royaume, soit à se renfermer dans leurs véritables droits, soit à rétablir l'ancienne discipline ecclésiastique, soit à partager avec le peuple le poids des nécessités de l'Etat; dans toutes ces occasions, il se montrait autant et peut-être plus digne du titre de fils aîné de l'Église, que lorsqu'il donnait des marques si publiques de son respect pour leur caractère, qu'il prêtait toute son autorité à leurs décisions, qu'il s'armait pour les venger des attentats de l'empereur.

Je me vois, Messieurs, obligé d'entasser ainsi confusément tous ces faits que vous attendiez sans doute, pour juger si la religion est bien propre à inspirer cette fermeté, qui est une partie si essentielle de la grandeur dans un roi; et peut-être n'exigerez-vous plus, après cela, que je cherche dans la vie privée de saint Louis, d'autres preuves de cette grandeur.

Cependant, combien de nouvelles vertus, je dis de qualités toutes royales, n'aurais-je pas encore à vous faire remarquer? S'il fallait vous le montrer : tantôt dans sa maison, où il rend la régularité aimable, et par ses paroles et par son exemple; maître attentif et vigilant, doux par tempérament, sévère par raison, mais indulgent jusque dans sa sévérité, sans être faible dans ses condescendances; jamais rebuté par l'obstacle ni par la peine; toujours vaincu par la prière et désarmé par le repentir; tantôt dans l'intérieur de son conseil, échauffant ses ministres de tout son zèle, leur communiquant sans réserve toutes ses lumières, et profitant sans jalousie de toutes les leurs; portant, dans le particulier comme en public, son cœur sur ses lèvres et sa grande âme sur son visage; avec une sévérité également éloignée de cette joie indécente et de ces noirs soucis qui montrent un cœur, ou peu touché, ou accablé des soins de la royauté; tantôt dans sa cour, où cette grandeur noble, sérieuse, modeste,

imprimée sur le front du maître, se communique aux courtisans. En l'imitant pour lui plaire, on est bientôt sûr de lui plaire en effet par le goût qu'on prend pour la vertu. Quel maître! quel roi! que celui dont les hommes vertueux font leur plus beau modèle; que les hommes corrompus aiment encore en le craignant; que l'hypocrite seul hait et craint; qui, exempt lui-même et de haine et d'envie, en livrant son cœur aux bons, ne le ferme jamais tout à fait aux méchants, quoiqu'il le tienne toujours fermé au vice.

Il faudrait vous faire ensuite considérer un roi ou un patriarche, un patriarche roi au milieu de sa famille, de ses frères, des princes de son sang; à ses côtés une épouse féconde, dont il est adoré; de tendres enfants, dont il gagne le cœur par ses caresses, en même temps qu'il les forme par des leçons qu'il sait mettre à leur portée. Heureuse famille! à qui la nature, à qui la plus pure innocence tient lieu de tous les plaisirs. Achevez vous-mêmes ce tableau, Messieurs, sur celui de l'auguste famille, dont les larmes et le tendre désespoir viennent d'être pour vous un nouveau sujet de douleur, dans la plus amère des douleurs. Il faudrait enfin pouvoir entrer dans le détail d'une vie dont tous les moments, marqués par autant de devoirs, suffisent à tout, excepté à ces amusements frivoles, que saint Louis ne crut jamais compatibles avec la royauté.

C'est ainsi, chrétiens auditeurs, que saint Louis fut roi, et que, dans une condition qui inspire tant de devoirs à remplir et des devoirs si différents, il les remplit tous et les remplit éminemment. Il fut roi, et sa vie ne fut qu'un exercice de justice et d'équité, de sagesse et de modération, de douceur et de tendresse, de droiture et d'honneur. Il fut roi, et il foula aux pieds les plaisirs, les richesses, les honneurs qui règnent presque toujours avec les rois, trop souvent sur les rois mêmes. Et nous, simples particuliers, dans une condition qui ne comporte que peu de devoirs et des devoirs faciles; nous nous en acquittons avec tant de négligence, nous les transgressons avec si peu de scrupule. Dans une condition qui seule suffirait à nous défendre contre les passions, nous courons après ces plaisirs frivoles lors même qu'ils nous fuient; nous mendions ces vains honneurs lors même qu'ils nous trahissent; nous nous immolons à ces richesses lors même qu'elles dédaignent leur victime. Ces devoirs de père, de fils, d'époux, d'ami, de citoyen même, car en est-il quelqu'un que saint Louis ait tenu au-dessous de lui? En un mot, ces vertus morales qui paraissent découler de la simple nature, et que l'impie n'élève si fort aujourd'hui que pour abaisser les vertus chrétiennes, sommes-nous plus fidèles à les pratiquer? Non; parce que nous sommes destitués des secours de la religion. C'est la religion seule qui a fait de saint Louis un prince vraiment roi, aussi efficacement qu'elle en a fait un roi vraiment saint : sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Les rois peuvent être grands par la religion, sans pour cela être saints. Il suffit, pour la première de ces qualités, qu'elle les conduise par des voies nobles et légitimes, à rendre les hommes heureux; et ordinairement ils le deviennent eux-mêmes par ces moyens; car les vices, je dis les vices brillants qui souvent, à la honte de la raison, procurent plus de célébrité que la vertu même, sont des guides bien plus sûrs dans la carrière du bonheur.

Il n'en est pas ainsi de la sainteté. Les grands rois ne sont encore qu'une ébauche de ce que peut faire la religion : son plus parfait ouvrage sont les rois saints. Et ceux qui sont appelés à remplir dans le ciel les places destinées aux rois; ceux, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui ont droit d'y paraître la couronne sur la tête, ont acheté bien chèrement cette glorieuse prérogative. La foi, qui est la vie des justes, peut en faire des saints, lorsqu'elle se montre en eux si pure, qu'elle ne souffre rien de terrestre ni d'humain; si ardente qu'elle se fait tout sacrifier, jusqu'à la vie même. Mais ces deux caractères de la foi, ne doivent-ils produire dans les rois saints que les mêmes effets qu'ils opèrent dans le commun des hommes? C'est, Messieurs, sur quoi la vie de saint Louis va encore donner aux princes les plus admirables leçons.

J'avoue que se réduire, en louant la foi de saint Louis, à ce qu'elle lui a fait entreprendre comme roi, c'est retrancher de son éloge ce qui a suffi à l'éloge de plusieurs grands saints. Mais je dois me prescrire des bornes dans un sujet en quelque manière infini, et où vous-mêmes vous n'attendez que des choses peu ordinaires.

Nous ne louerons donc pas saint Louis d'avoir conservé dans son propre cœur le précieux dépôt de la foi dans toute sa pureté. Mais n'oublions pas que, par les décisions que sa piété sollicita dans les conciles, par le choix qu'il fit des prélats et des ministres les plus propres à concourir à tous ces desseins, il conserva ce dépôt sacré avec la même intégrité, dans la vaste étendue de ses Etats. N'oublions pas combien de nouveaux enfants il donna à l'Eglise, par ses missions évangéliques, qui lui firent partager la gloire de l'apostolat. N'oublions pas surtout, ce que lui coûta une hérésie dangereuse dont il fallut tour à tour terrasser l'obstination par la force des armes et vaincre l'opiniâtreté par la parole.

Nous ne parlerons encore, ni de son respect pour le saint nom de Dieu, ni de son zèle pour la maison du Seigneur, ni de sa ferveur pour toutes les parties du culte divin. Mais pourrions-nous oublier que ce respect passa du maître aux sujets, par la sévérité dont le roi s'arma contre les blasphémateurs de ce nom sacré, tandis que le saint pardonnait si facilement tout ce qui

n'outrageait que le sien? Pourrions-nous oublier que ce zèle égala la magnificence des plus grands rois, dans la construction de tant d'édifices sacrés, de tant d'asiles de la charité? Pourrions-nous oublier tout ce que saint Louis répandit, comme roi, d'éclat et de dignité sur nos saintes cérémonies? lorsque réunissant toutes les fonctions des David, des Josias, des Esdras, il entraînait les peuples après lui, tantôt à la dédicace d'une église, tantôt à la consécration d'un autel, tantôt à la visite d'un lieu saint: lorsque courbé sous le poids des instruments de notre rédemption que la piété lui fit chercher aux extrémités de l'univers, il regarda comme le plus beau jour de sa vie celui où la tête et les pieds nus, il les portait en triomphe dans sa capitale.

Passons enfin sous silence cette frugalité dans sa table, cette simplicité dans ses habillements, ce mépris du luxe porté jusqu'à l'amour de la pauvreté, cette indifférence pour les vaines grandeurs qui lui fait préférer le nom du lieu de son baptême aux titres magnifiques que lui donnent les ambassadeurs. Observons le même silence sur ces jeûnes rigoureux, sur ces austérités en quelque manière excessives; ou du moins, ne considérons les uns que comme un moyen de laisser jouir son peuple de ce qu'il se retranche à lui-même: ne regardons dans les autres qu'une autre sorte d'économie qui, ne voulant rien prendre sur le temps destiné aux affaires de l'Etat, réserve pour les pratiques de pénitence, les heures qu'on donne au sommeil, les moments que se font accorder les plaisirs. Ne parlons des uns et des autres que parce qu'il est comme impossible de retenir sa surprise, en voyant un roi passer alternativement du trône, où il a reçu l'hommage des mortels, aux pieds du crucifix, où il s'anéantit lui-même, en se représentant les mains qui viennent de porter le sceptre, armées des instruments de la pénitence, le diadème déposé sur la cendre, le cilice caché sous la pourpre, le lit de douleur placé à côté de la couche royale.

Devrait-on, Messieurs, louer les rois de s'abaisser devant Dieu? Oui, sans doute, lorsqu'ils le font dans l'esprit et avec les sentiments de saint Louis. L'Evangile, il est vrai, a proscrit les titres impies des Antiochus et renversé les statues d'or des Nabuchodonosor: mais il n'a point tout à fait arraché ce sentiment d'un cœur superbe qui, n'osant s'égaler à Dieu, mesure avec complaisance la distance qu'il y a de lui au reste des hommes.

Cependant, ce serait peu encore de s'humilier devant Dieu, si par la foi on ne s'humiliait en même temps devant les hommes. Il faut se résoudre, étant le premier de tous, à devenir comme le dernier. Jésus-Christ anéanti, jusqu'à paraître en tout semblable à un homme, est le modèle des rois comme du moindre de leurs sujets. En un mot, il n'est point de sainteté sans humilité chrétienne. Si l'Evangile avait besoin de justification, je ne la chercherais ni dans les vices que l'humilité détruit, ni dans les vertus qu'elle assure. Je ne vous dirais point que sans elle, ce qu'on appelle modestie, n'est en effet le plus souvent qu'un mot, que loin de dégrader le maître des autres, elle lui rend dans leur esprit ce que sa propre élévation lui fait à chaque moment risquer de perdre. Il me suffirait, Messieurs, des sentiments qu'elle vous inspire dans saint Louis. Lorsque vous l'envisagez sortant de son rang, dans une cérémonie auguste, pour aller baiser les mains d'un lépreux; tour à tour servant les pauvres et se faisant servir par eux; leur lavant les pieds, leur rendant tous les devoirs de la charité, de l'hospitalité, de la sépulture; prêtant ses royales mains aux plus viles fonctions, aux ministères les plus capables de révolter la délicatesse; mettant au-dessus de lui, comme chrétien, ceux dont il tient comme roi le sort et la vie entre ses mains; ce cri secret qui s'élève dans le fond du cœur, qu'est-il autre chose qu'un hommage que malgré la révolte des sens, nous rendons à une vertu que la philosophie la plus épurée doit envier à l'Evangile?

Que saint Louis la connut bien, cette vertu, si pénible dans toutes les conditions, presque impraticable dans le rang suprême! Il savait qu'à la différence des autres vertus, qui cessent presque d'exister dès qu'elles se montrent trop à découvert, celle-ci n'existe véritablement qu'autant qu'elle se produit au grand jour. Dans tous ces pieux devoirs, que l'exemple de Jésus-Christ lui fit regarder comme indispensables, on ne voit point ce mélange d'ostentation, qui insulte également et à celui qu'on doit imiter, et à ceux qu'on paraît vouloir rapprocher de soi.

Une autre erreur dont l'Evangile n'a point encore détrompé les grands, c'est de s'imaginer qu'on peut aimer le bien sans se croire obligé d'aimer les hommes. Qu'ils apprennent encore jusqu'où la foi a porté dans notre saint roi l'amour du prochain. Il n'eût point fait sa plus douce occupation de fréquenter ces lieux qu'habitent la misère et la mort; il n'eût point montré une joie si sensible à converser avec ces hommes que l'on regarde comme le rebut des humains, s'il ne les avait aimés, ces hommes en apparence si abjects, jusqu'à être prêt à donner tout son sang pour eux.

Faites en ce moment, Messieurs, une revue générale de sa vie; partout vous n'apercevrez que le triomphe de la charité. Car pourquoi tant de sévérité, dans un homme né si doux, lorsqu'il est question de détruire ce prestige d'honneur, cette chimère de courage; d'abolir cet odieux usage qui blesse toutes les lois; triste et honteux héritage que nous avons reçu des barbares, que nous avons conservé, en perdant l'innocence et la simplicité de leurs mœurs? D'où partait ce zèle contre l'usure, autre monstre, auteur d'autres larmes et d'autres

malheurs? Et pourquoi ce zèle va-t-il jusqu'à lui faire bannir de ses États toute une nation perverse, qui trouve dans la haine de l'univers l'accomplissement de l'anathème lancé contre elle? D'où naît cet attendrissement qui lui fait respecter la vie des cruels assassins, accourus du fond de l'Asie pour la lui ravir? Pourquoi enfin tant de travaux, tant de guerres étrangères, par lesquelles il troubla le repos des infidèles, malgré lui, comme malgré eux? Dans tout cela nous reconnaissons sans peine, de quoi est capable la charité, lorsqu'elle remplit tout un cœur et que ce cœur embrasse lui-même tout l'univers.

Mais nous nous tromperions, chrétiens auditeurs, si nous croyions que de pareils sentiments pussent être attribués à un mouvement purement humain. La source dans saint Louis en était toute divine: l'amour de Dieu même, l'âme de toutes ses actions, de toutes ses pensées. Esprit-Saint, Esprit tout de flamme! touche en ce moment mes lèvres de ce charbon ardent dont tu purifias autrefois celles d'un prophète, non pour tracer les caractères ineffables de l'amour divin; je sais trop que ce langage n'est réservé qu'à ceux qui, comme le grand Apôtre, l'ont appris des archanges: donne seulement à mes paroles assez d'onction, pour pouvoir en pénétrer mes auditeurs, par la simple expression des souffrances de saint Louis, des saints excès où la foi porta sa charité. Il ne vous reste plus, Messieurs, à entendre que des prodiges de la religion.

Souffrir fut de tout temps le partage, disons mieux, la passion des saints. La seule pensée de n'avoir point encore assez souffert pour Dieu, parut faire regretter la vie à saint Louis, dans une de ces maladies, dont les douleurs peuvent tenir lieu de tout ce que le chrétien le plus fervent est obligé de souffrir. On le vit, et il se crut lui-même réchappé par miracle, pour faire de sa vie un long martyre. Ne croyez pas que je veuille parler davantage de ses austérités. Elles furent dès-lors portées à un point que la pénitence, même la plus nécessaire, ne semble pas exiger. Dans leurs souffrances, comme dans tout le reste, les saints rois sont appelés à quelque chose d'extraordinaire. Conquérir la terre sainte, parlons le pur langage de sa charité, planter la croix au milieu des infidèles et graver la foi de l'Evangile dans leur cœur: voilà l'immense et laborieuse carrière que se proposait depuis longtemps cet homme de désir, et qu'il ne perdit pas même de vue, dans ces accès, moins douloureux encore que tristes, par l'égarement de notre faible raison. *Nous irons, nous irons dans la maison du Seigneur.* (*Psal.* CXXI, 1.) *Oh! si quelqu'un pouvait me donner à boire de l'eau de la citerne de Béthléem!* (I *Paral.*, XI, 17.) Laissez-moi les âmes pour mon partage, et prenez tout le reste. Tels étaient les délires d'un roi, dont il semblait que le sang bouillonnât encore moins de l'ardeur d'une fièvre brûlante que de celle de sa charité. Louis souffrant et souffrant avec la plus héroïque constance! Louis prêt à mourir; et dans la brillante fleur de ses années, mourant en roi, en héros chrétien! Quels sentiments, Messieurs, une pareille image fait-elle naître dans ce moment dans votre cœur? Et aurais-je osé, il y a quelques jours, vous la présenter? Grâces infinies en soient rendues à celui qui a accordé à nos instantes prières de fermer les portes de la mort! Aujourd'hui ces traits de conformité entre saint Louis et le prince que nous avons pleuré, n'ont plus rien que d'attendrissant. Qu'il est, en effet, attendrissant pour nous, de penser que le cruel malheur, dont nous étions menacés, était le fruit de ses soins pour son Etat, de sa tendresse pour nous! Et que bien loin de regretter le sacrifice qu'il nous faisait de sa vie, en le ratifiant dans ces moments qu'il a cru être ses derniers moments, il l'a en quelque manière, consommé à notre égard! Puisse le souverain rémunérateur des sentiments que lui-même inspire, en attendant la récompense qu'il lui destine, lui laisser goûter jusque dans la plus longue et la plus paisible vieillesse, celle que lui préparent notre amour et notre reconnaissance.

La lenteur des opérations ne retarde point, dit saint Ambroise, les projets que la grâce a formés. Saint Louis se hâte de recevoir l'épée sainte avec laquelle il doit terrasser les ennemis du Christ. Déjà la croix arborée sur les ondes, a rassemblé autour de lui ses nombreux vaisseaux. Mer orgueilleuse, abaisse tes flots sous l'étendard du roi des rois. N'attends pas que sa voix impose silence aux esprits des tempêtes. Ferme ces noirs abîmes qui engloutirent plus de richesses qu'une avarice insatiable n'en apporta d'un autre hémisphère. Ceux que tu portes sur ton sein n'ont... ils n'ont, ces humbles héritiers de la croix, ni or ni pierres précieuses à te sacrifier. Ils ne veulent que revoir la demeure, que baiser les traces de leur Maître: toute leur ambition se borne à conquérir un sépulcre.

Ce n'est point en vous parlant, Messieurs, qu'il est besoin de justifier ces saintes entreprises, devenues l'objet d'une téméraire critique, dans un siècle malheureux où il semble qu'on ait presque désappris à voir des yeux de la foi. Que ne puis-je bien plutôt atteindre aux grâces naturelles du récit dans lequel un de vos ingénieux écrivains nous a représenté saint Louis, abordant en Egypte malgré les éléments conjurés, s'élançant le premier au milieu des flots, où il brave à la fois les fureurs du fer, du feu et de l'onde; se faisant suivre par ses soldats, capables sous un pareil chef, de s'ouvrir un passage, comme les compagnons de l'invincible Machabée, au travers des murs même d'airain; renversant d'innombrables bataillons; forçant le boulevard de l'infidélité, la superbe Damiette; couvert des lauriers de plusieurs grandes victoires, dues aux efforts d'une valeur plus qu'humaine.

Mais cet état d'une gloire, commune à

tous les héros selon le monde, ne nous ferait-il point perdre de vue les desseins de Dieu sur le saint roi? Vous ne permîtes pas, Seigneur, qu'il tombât sous ses coups, ce dragon que vous avez formé pour vous jouer de son orgueil et de sa puissance. Vous le laisserez encore quelque temps troubler les eaux avec ses pieds. Il sera exterminé sans doute, et peut-être par quelqu'un de ces fléaux de la terre que vous suscitez de temps en temps dans cette partie du monde, pour les faire servir tour-à-tour d'instrument et d'objet de vos vengeances. Mais ce serviteur fidèle, que vous avez pris par la main pour le conduire en Orient, ne devait être ni un Sésostris, ni un Tamerlan. Il ne fallait pas même que de pareils noms pussent jamais se trouver placés à côté du sien. Elevons, chrétiens auditeurs, élevons nos cœurs, toujours trop attachés à la terre. Les décrets de l'Eternel auront leur effet, et saint Louis remplira ses destinées; mais c'est par les souffrances qu'il les remplira et par les vertus qu'il fera briller dans les fers.

Ainsi donc la victoire s'est changée en deuil. O champs de Tanis, long et sanglant théâtre des guerres du Seigneur! O Egypte! comment les plaies dont autrefois sa main te frappa, ne se renouvellent-elles pas en ce moment? Comment tes anciennes ténèbres ne couvrent-elles pas encore ces funestes plaines, arrosées du sang de tant de forts en Israël? Saint Louis dans les fers! Et c'est là le traitement que Dieu a dû réserver à un roi armé pour sa défense! Oui, Messieurs, c'est dans les fers, bien plus que dans les bras de la victoire, que saint Louis a pu dire, comme Joseph : *Dieu m'a envoyé en Egypte pour votre salut : « Pro salute vestra misit me Deus in Ægyptum. »* (*Gen.*, XLV, 5.) Car on ne peut, reprendrai-je ici avec saint Paul, on ne peut poser d'autre fondement que Jésus-Christ, et Jésus-Christ ne nous a appris qu'à souffrir. Non, encore une fois, les armes de notre sainte milice ne sont point des armes de chair : ce sont toutes les vertus que le Sarrasin surpris admire dans saint Louis captif; qu'il n'aurait point admirées dans saint Louis conquérant : cette grandeur d'âme, qui l'élève par la foi au-dessus de ce que ses revers ont de plus affreux : cette paix, ce calme, que rien ne peut troubler, qui semble même redoubler par l'horreur de la prison : cette soumission, cette joie, avec laquelle il adore la main qui l'afflige; ce mépris de la mort, qui n'est l'effet, ni de l'insensibilité, ni du découragement, ni du désespoir. Que dirai-je encore? Cette tendresse paternelle, filiale, conjugale, dont il donne des marques si sensibles : tous ces mouvements d'un cœur uniquement occupé du soin de soulager les déplorables compagnons de son infortune, et qui, au comble des souffrances, n'oublie jamais que lui seul.

Cet oubli de sa personne, dans un roi si puissant, ne l'avilira point aux yeux des barbares. Il est en même temps pour eux, ce chrétien majestueux, qui a su se faire respecter et obéir de ses geôliers, comme de sa propre garde : ce fier chrétien, qui a vu du même œil leurs épées prêtes à se plonger dans son sein, et leur couronne qu'ils sont venus mettre à ses pieds : ce chrétien à sentiments nobles et généreux, qui ne s'excepte de ses sujets que pour mettre à sa rançon un prix plus considérable et plus digne de la majesté de son trône; et qui en remplissant avec eux des conventions toutes tyranniques ne permettra ni qu'on les trompe, ni qu'ils se trompent eux-mêmes. Je ne suis point surpris, Messieurs, que tout aveugles, tout infidèles qu'ils fussent, à ce mélange si admirable de sentiments, ils aient pu reconnaître le saint, aussi bien que le grand roi. Quelle est donc cette religion, dirent-ils plus d'une fois, qui rend si faciles des vertus qui sont si fort au-dessus de l'humanité? *Quæ est ista religio?*

Saint Louis est enfin rendu à ses sujets : et c'est encore par un des plus sensibles coups, qui pût attaquer son cœur : la mort d'une mère, digne de toutes les larmes qu'il donne à sa mémoire. Après tant de travaux qui ont réduit la plus forte complexion à une vie languissante, il va sans doute passer le reste de ses jours dans un repos aussi glorieux qu'il paraît nécessaire? Que nous connaissons peu les sentiments dont la charité pénètre les saints! Ils ne voient de repos que dans le sein de Dieu. Il faut, ainsi parle à son cœur cette foi, toujours éprise des souffrances, il faut que tu retournes exercer les fonctions de prophète, c'est-à-dire subir de nouvelles épreuves encore plus rudes : *Oportet te iterum prophetare.* (*Apoc.*, X, 11.) Il l'écoute; il lui obéit et ne change que le lieu : ou plutôt ce lieu n'est changé que par une disposition secrète de Dieu même qui attend à retirer son serviteur, qu'il l'ait montré à toutes les parties du monde connu.

Hélas! que peut attendre saint Louis d'un dessein si généreux, lorsque l'excès de ses fatigues ne lui laisse qu'un souffle de vie? Aussi, Messieurs, à peine a-t-il passé la mer, qu'il le voit écrit devant ses yeux, ce livre du tombeau, comme parle le Saint-Esprit. Il y lit son triste sort; mais il faut encore qu'il y lise auparavant celui d'un fils, l'objet de ses complaisances; d'une partie de la famille royale, des principaux officiers de son armée, des principaux soutiens de son Etat. Eh quoi, Seigneur! dans un même jour, tous les fléaux ensemble, la famine, les larmes et la mort! Ah! pour cette fois, ton glaive est parvenu jusqu'au plus profond de l'âme. Le saint roi ne se trouvera donc sur un rivage étranger, que pour y voir échouer tous ses desseins, avant même que d'avoir pu rien entreprendre, que pour substituer aux brillantes fonctions du chef de la milice chrétienne celles de consolateur, de médecin spirituel et corporel de ses soldats; que pour venir enfin lutter contre la mort, au milieu

d'un tas de cadavres infects : lui-même, cadavre encore vivant, parce qu'au défaut de la nature, la charité ranime ses forces dès longtemps éteintes. Ce calice dont l'amertume l'enivre, n'est point encore assez affreux, au goût d'un roi, qui soupire après la palme du martyre. Plus il est amer, plus il le trouve illustre et digne de lui : *Calix meus inebrians, quam præclarus est!* (*Psal.* XXII, 5.) A la cruauté dont il semble que Dieu use à son égard, il ajoute toutes celles que peut lui suggérer son zèle. Et lorsque Dieu consent enfin à prendre une victime, dont il a rendu le sacrifice si long et si douloureux, c'est sur la cendre, c'est dans les plus rudes excès de la pénitence, c'est dans de nouveaux transports de foi et de charité qu'il la trouve prête à se jeter entre ses bras.

Que me reste-t-il, Messieurs, à ajouter ici, sinon de m'écrier avec le Prophète : Que l'on recueille précieusement jusqu'au moindre des traits d'une si belle vie, pour en éterniser le souvenir, dans les générations les plus reculées ? *Scribantur hæc in generatione altera.* (*Psal.* CI, 19.) Quel plus grand sujet de bénir le Seigneur, pour les créatures qui sortiront de ses mains ? *Et populus qui creabitur, laudabit Dominum.* (*Ibid.*) Qu'on célèbre à jamais la gloire d'un règne qui remplit d'étonnement les cieux et la terre : où rien ne ressemble à ces règnes, qui malgré le marbre et le bronze, ne rappellent qu'une orgueilleuse fumée, ou un vide honteux : d'un règne, où tout est grand, tout est saint et dont la mémoire sera aussi durable que la religion même.

C'est en ce moment, Seigneur, que nous sentons toute la vérité de votre oracle. Oui, vous faites éclater avec magnificence les saluts d'un roi, que nous pouvons appeler votre roi : *Magnificans salutes regis ejus.* (*Psal.* XVII, 51.) Nous le voyons des yeux de la foi, goûtant entre vos bras la plénitude de vos miséricordes : *Et faciens misericordiam Christo suo David.* (*Ibid.*) Nous voyons plus sensiblement ce bras miséricordieux, s'étendant sur toute l'auguste maison dont saint Louis est le modèle, ainsi qu'il en est le chef : *et semini ejus.* Tandis que fidèle à vos paroles, vous arrachez les sceptres des familles à cause des injustices, nous voyons la première couronne du monde se perpétuer, s'affermir. Affermissez-la, perpétuez-la, jusqu'à la consommation des temps, dans la famille du plus saint des rois : *Et semini ejus usque in sæculum.* (*Ibid.*) Mais à quelles épreuves, grand Dieu! mettez-vous notre amour pour l'auguste héritier de sa puissance ? Et faudra-t-il qu'à peine revenus des vives frayeurs qu'il vient de nous causer, nous ayons encore à trembler des dangers où sa valeur lui ferait exposer des jours qui nous sont si précieux ? Ce n'est point, Seigneur! que vous en ayez fait un de ces rois qui se plaisent à faire durer les malheurs des hommes pour faire durer leur propre gloire. Tel que ce sage conducteur d'Israël, s'il tient dans l'une de ses mains une épée toujours redoutable, de l'autre, il travaille sans relâche à l'œuvre de la paix : et en même temps qu'il vous bénit des brillants succès dont l'on entend retentir toutes les parties de l'Europe, il gémit en secret de voir changer en lauriers l'olive pacifique qu'il présente à ses ennemis. Digne par les triomphes qu'ils lui procurent, plus digne encore par ceux auxquels il se refuse, d'être l'instrument de cette paix que vous seul pouvez donner. Dissipez, Dieu puissant! les noires intrigues qu'oppose à ses desseins la rage de ces nations jalouses et sanguinaires qui veulent la guerre : et après l'avoir conduit sur les traces de saint Louis, dans la carrière de la gloire, conduisez-le, par les mêmes vertus, au terme du même bonheur. Je vous le souhaite, etc

---

NOTICE HISTORIQUE SUR TALBERT.

François-Xavier Talbert, chanoine de Besançon, né dans cette ville, le 4 août 1728, était fils d'un conseiller au parlement de Franche-Comté. Il entra lui-même dans la magistrature, mais il quitta la place qu'il y occupait pour embrasser l'état ecclésiastique. L'abbé Talbert s'adonna à la prédication, prêcha à Lunéville devant le roi Stanislas, à la cour de Versailles devant la famille royale, et partagea, en 1777, la station de Saint-Sulpice à Paris avec le célèbre P. Elisée, son compatriote. Il estimait les lettres et les avait cultivées avec succès. Il concourut pour plusieurs prix et fut souvent couronné. En 1791, il alla en Italie, où il eut occasion de connaître la princesse de Nassau, qui l'emmena dans ses terres en Pologne, et qui l'y traita avec une extrême bienveillance. Il mourut à Lemberg, en Gallicie, le 4 juin 1803. Voici les titres de ses écrits : *Discours sur la source de l'inégalité parmi les hommes*, couronné à Dijon, en 1754. L'abbé Talbert eut onze concurrents, parmi lesquels on comptait J.-J. Rousseau, qui traita la même matière avec des paradoxes. *Panégyrique de saint Louis*, prononcé devant l'Académie française, 1755; ce discours a péri; après plus d'un an de recherches, il a été impossible d'en découvrir un exemplaire. *Le Citoyen*, poëme; *Les avantages de l'adversité*, poëme qui remporta le prix de l'académie d'Amiens, en 1769,

in-8°; *Eloge historique du chevalier Bayard*, 1770, in-8° et in-12; *Eloge de Michel de Montaigne*, 1775, qui a remporté le premier prix de l'académie de Bordeaux, en 1774, in-8°; *Eloge de Bossuet*, 1773, in-8°, couronné par l'académie de Dijon; *Eloge de Louis le Bien-Aimé*, 1775; *Ode sur l'industrie*, qui a remporté le prix de l'académie de Pau, 1770; *Eloge historique du cardinal d'Amboise*, couronné par l'académie de l'Immaculée Conception de Rouen, 1777, in-8°; *Eloge de Philippe d'Orléans*, couronné à Villefranche, en 1777; *Eloge de Michel de l'Hôpital*, couronné à Toulouse, en 1777, in-8°.

Il est à regretter que Talbert n'ait pas fait imprimer ses sermons; nous sommes réduits à ne donner de lui que trois pièces d'éloquence, son discours sur l'*Inégalité parmi les hommes*, son *Eloge de Bossuet* et celui du *Cardinal d'Amboise*.

ŒUVRES ORATOIRES.

DE

FR.-XAVIER TALBERT.

DISCOURS.

QUELLE EST LA SOURCE DE L'INEGALITE PARMI LES HOMMES ET SI ELLE EST AUTORISEE PAR LA LOI NATURELLE.

Quel étrange spectacle la société offre-t-elle aux premiers regards du philosophe! des hommes dont l'origine, dont l'essence est la même, et cependant subordonnés entre eux comme si divers degrés d'excellence en distinguaient la nature! des souverains de l'univers à qui la terre a été donnée en possession, qui naissent tous avec les mêmes droits à ses richesses et qui se les partagent avec une monstrueuse inégalité! quel est donc le titre qui autorise les uns à s'élever au-dessus de leurs semblables, et à les resserrer dans la jouissance des biens communs? la justice naturelle aurait-elle dicté une disposition si bizarre! n'est-elle pas plutôt un renversement de son ordre, un violement manifeste de ses lois?

Tel est le préjugé qui naît à l'aspect des conditions diverses où nous sommes rangés. Mais le philosophe chrétien est forcé d'abord de retourner sur ses pas. Il sent qu'il doit respecter un ordre que le souverain législateur a respecté lui-même, et qu'il eût détruit sans doute s'il eût été contraire à la loi naturelle qu'il venait expliquer et perfectionner. Il faut donc considérer de plus près les ressorts de cette politique générale pour en discerner l'équité, et dissiper son opposition apparente avec la loi naturelle. Ici la religion doit aider la raison dans ses recherches, et leurs lumières réunies nous découvrent bientôt dans le cœur de l'homme la solution du problème. En distinguant dans la nature humaine deux états différents, il est facile d'apercevoir les différentes dispositions qu'ils exigeaient dans l'économie de la société; l'un de ces états résultait du plan primitif de la création: il fut pour l'homme un état d'innocence et de justice; l'autre fut un état de désordre juste châtiment de l'homme coupable; dans le premier la loi naturelle n'autorisait point l'inégalité des conditions, qui n'aurait pu y subsister; dans le second l'inégalité devint conforme à ses vues, parce qu'elle fut nécessaire. Développons ces deux systèmes.

PREMIÈRE PARTIE.

Celui qui ne veut pas reconnaître la décadence de notre nature et qui dit: tout est bien, regarde l'inégalité qui règne parmi nous comme faisant partie de cette belle variété qui décore l'univers. Idée fausse qui n'a pour fondement qu'une première erreur. Les hommes étaient-ils donc faits pour imiter les plantes et les arbres qui occupent plus ou moins de place sur la terre, qui en tirent plus ou moins de suc, parce que leur forme est différente, et que leur nature l'exige ainsi? non sans doute; puisque le Créateur nous faisait semblables, cette uniformité qu'il établissait dans notre espèce nous donnait les mêmes droits incontestablement; elle excluait toute distinction d'états. Lui prêter d'autres vues c'est

supposer qu'il eût voulu rendre en quelque chose notre condition pire que celle des animaux, qui vivent indépendants les uns des autres; dont les besoins sont également remplis; et qui ne reconnaissent de maître que l'homme né supérieur à eux tous. L'intention du créateur était marquée; et dans son premier plan, toute idée d'élévation, de bassesse, de richesse et de pauvreté devait être étrangère. Tel était par conséquent l'ordre naturel, auquel on n'aurait pu donner atteinte sans une usurpation criante tant qu'il aurait pu subsister avec notre bonheur et rien n'y mettait obstacle avant la corruption du cœur humain. Que dis-je? toute espèce d'inégalité devenait alors incompatible avec l'état de la société. Jugeons-en par les caractères qui distinguaient l'homme dans les jours de sa gloire.

Représentons-nous la nature humaine sortant des mains de son auteur, comme une fleur qu'une rosée pure et un rayon bienfaisant viennent de faire éclore, et dont la fraîcheur, le coloris et le parfum charment également. Telle fut la première beauté de notre âme : aucun mélange n'altérait ce souffle divin. Fait pour connaître, l'homme connaissait sans erreur; il n'avait à craindre ni ténèbres, ni fausses lumières. Il voyait ce qui était bon, ce qui était juste; sa fin, ses devoirs lui étaient présents, et ne perdant point de vue son but il pouvait marcher sans s'égarer. Le cœur n'était point en contradiction avec l'esprit. Celui-ci montrant la route, l'autre la suivait. Le penchant vers le bien était le seul qu'il connût, la vertu était son centre. Des goûts sans passions, des désirs sans emportements le guidaient dans la jouissance des présents de la création, et le resserraient sans effort dans la mesure prescrite. Une volupté pure acquise sans travail; inaccessible au trouble, à l'amertume; qui n'enfantait ni le regret ni la satiété, et qui eût cessé d'être volupté si la raison et l'innocence eussent cessé de l'assaisonner, tel était le juste partage de l'homme naissant. Qui ne voit dans ce léger tableau que l'égalité ne pouvait être altérée pour lors parmi les hommes! et qui aurait pu concevoir l'idée de s'élever puisque l'ambition et la cupidité n'avaient point encore élevé leur trône dans les cœurs? Chacun portant en soi une loi souveraine principe unique et absolu de ses actions de quelle utilité aurait pu être toute autre domination? à quoi bon la subordination, la puissance, la force, lorsque les lois placées aujourd'hui devant tous nos pas eussent été prévenues par nos démarches? celui qui ne cherche à troubler personne dans son repos et dans ses biens, et qui ne peut être troublé lui-même, a-t-il besoin de supérieurs qui lui donnent un frein ou un appui? que lui servirait d'obéir ou de commander? quel serait le but d'un ordre politique tel que nous le voyons composé avec tant d'artifice, et si compliqué dans une société réglée par une harmonie naturelle, simple et parfaite; telle qu'un corps dont les membres n'ont qu'un principe de mouvement et ne peuvent agir avec contradiction? terreur de l'autorité; appas des richesses et des honneurs vous n'eussiez point conduit les hommes à l'honnête et à l'utile. Un sentiment plus noble, l'amour du devoir, eût été le ressort universel qui devait jouer à coup sûr. Destinés par le créateur à nous occuper sur la terre, ce motif eût suffit pour nous attacher au travail. Et quels autres objets auraient pu exciter notre industrie si ce que nous appelons gloire n'eût pas même été connu. Et l'espoir du gain n'eût pas été plus puissant sur des hommes dont les besoins simples et bornés étaient assurés d'être remplis. Il ne fallait donc dans leur société ni honneurs ni richesses; il ne pouvait même y en avoir; l'inégalité dans les rangs et les fortunes était donc alors une chimère.

Pour répandre un plus grand jour sur cette vérité, jetons un coup-d'œil sur tout ce qui environnait l'homme dans la nature sur l'apanage extérieur de son innocence. Quel pinceau assez délicat pourrait tracer le tableau riant de la jeunesse de cette nature? Son état lié avec celui de l'homme, était par son calme et sa splendeur, l'image de son âme, et la récompense de ses vertus. Telle fut l'idée que s'en forma elle-même l'antiquité païenne qui a célébré l'âge de justice sous le nom de siècle d'or, monument précieux de notre premier état dont le souvenir a percé les ombres de la fable. La terre toujours couverte de ses plus riches vêtements, s'empressait d'ouvrir son sein sous la main innocente qui la cultivait. Elle ne lui laissait que le travail nécessaire à son occupation et à son amusement. Ses productions qui, de même que le goût de l'homme, n'étaient pas encore altérées, donaient à une vie charmante un aliment délicieux. Toutes les parties de l'univers concouraient à former au roi de la nature une demeure digne de lui. Un air pur, inaltérable, et un soleil bienfaisant qui n'occupait point ses forces à enfanter des orages, donnaient une saison unique, égale, tempérée, qui lui permettait de souffrir impunément toutes ses impressions; lui épargnait le soin de préparer à son corps des vêtements et des asiles; éloignait de lui la maladie, la douleur et cette foule de besoins qui en sont les suites.

Cette hypothèse établie, il n'est personne qui ne prévienne les conséquences que j'en dois tirer.

Il est sensible que là il ne pouvait y avoir ni richesses, ni pauvreté, où les désirs et les besoins étaient toujours prévenus. Des hommes envers qui la nature était également libérale et à qui elle ne pouvait manquer, auraient-ils pensé à se partager les possessions de la terre, à ajouter une propriété stérile à un usufruit où ils trouvaient du superflu? N'eût-ce pas été une folie d'amasser des biens particuliers, tandis qu'un trésor immense, inépuisable, était

ouvert à tous, sans coûter aucun soin! De quel prix eût été cet or qui a allumé dans l'univers une soif qui ne s'éteindra plus? Eût-on vu s'élever des palais qui n'eussent été que de tristes prisons? Se fût-on couvert de pourpre, de soie, et de ces ornements que nous recherchons, mais qui pour lors n'auraient faits que charger le corps de liens embarrassants? Comment la matière de notre faste eût-elle trouvé place autour de l'homme? En un mot un éternel oubli n'eût-il pas couvert tous ces arts frivoles ou subalternes, enfants du luxe ou de la nécessité, qui sont devenus une source de l'inégalité des fortunes! Ainsi concouraient au même but, et l'état intérieur de l'homme innocent et sa situation extérieure. Allons plus loin, et cherchons plus immédiatement dans son cœur le principe des mutations qu'a éprouvées la société. Supposons que cet état florissant de l'univers, qui à la vérité était attaché à l'innocence de ses habitants, mais qui pouvait absolument en être séparé, supposons, dis-je, qu'il n'eût pas existé; que la vie eût été assujettie aux mêmes conditions qu'aujourd'hui; que nos besoins multipliés eussent exigé les mêmes travaux, les mêmes soins, les mêmes secours; alors, il faut en convenir, l'exercice d'un grand nombre d'arts devenait nécessaire; l'on n'aurait pu se passer ni du commerce, ni d'un nouveau genre de richesse arbitraire, tel que l'or et l'argent, pour établir une liaison entre les sociétés et entre les membres de chaque société. Mais qu'en devait-il résulter? la diversité des états seulement, et non l'inégalité, si, comme nous le supposons toujours, le cœur de l'homme n'était pas corrompu. Le besoin mutuel et la reconnaissance ne pouvaient être que des liens de plus à l'union des humains, qui, ayant droit à des secours réciproques, auraient aimé à se prévenir en se les donnant; l'amour fraternel opérant toujours à la place de l'autorité et de la force, on les eût vu, dans un concert parfait, se rendre tous également utiles, se respecter également et se traiter sans distinctions Uniquement animés par le devoir sacré d'aider ses semblables et de se charger d'une portion du travail public, tous eussent reçu la même récompense, c'est-à-dire un salaire toujours mérité, toujours proportionné aux besoins, et au delà duquel les désirs ne pouvaient se porter. Quelle sorte d'inégalité aurait donc pu se glisser alors dans la société humaine? Non, non; quelque hypothèse que l'on établisse, elle ne régnera jamais que par le déréglement de nos facultés. Supposons la mer sans orages : à quelle simplicité ne sera pas réduit l'art de la navigation? de combien de pièces ne sera pas déchargée la construction du vaisseau? combien la manœuvre deviendra-t-elle facile? Appliquons ceci à la société : retranchez-en les passions : quelle simplicité dans son gouvernement! quelle chute énorme de pièces devenues inutiles dans sa constitution! Elle devait donc subsister dans le plan primitif sans admettre l'inégalité des états; et la loi naturelle n'aurait donc pu autoriser un ordre différent, puisqu'il n'eut été qu'une disposition inutile, injuste, bizarre, impossible même dans l'exécution.

Heureuse situation du cœur de l'homme, plus précieuse encore que les présents de la nature qui en étaient la récompense, soyez l'objet de nos regrets éternels! vous faisiez notre bonheur et notre gloire. Les hommes que vous reteniez sur le même niveau pouvaient sans peine se reconnaître pour frères; rangés aujourd'hui dans un ordre bien différent, ils ont presque oublié qu'ils l'étaient encore, tant les degrés qui les séparent sont multipliés. Mais croyons-nous que notre premier état ne mérite les soupirs que des mortels réduits à l'avilissement et à la pauvreté?

Vous que le sort a placés sur leurs têtes, vous que l'inégalité favorise, pour qui seuls la nature a des trésors, croyez-vous avoir moins perdu à la révolution de la société? Vous ne commanderiez pas, vous ne seriez pas environnés de faste et noyés dans le luxe, mais vous auriez la paix et le bonheur; vous auriez des vertus. Quel avantage votre amour-propre tirerait-il de vos prérogatives, qui sont les fruits de la corruption du cœur humain; qui n'ont pris naissance que dans les ruines de l'ordre parfait, et que la loi naturelle autorise seulement parce que l'inégalité est devenue un remède à des maux plus grands? Passons à ce nouveau système et rendons sensibles par le constraste les nuances des deux tableaux de notre société.

SECONDE PARTIE.

L'homme, devenu criminel, les caractères de sa prévarication s'imprimèrent partout. Ils furent gravés dans son âme, qui perdit sa lumière et sa force; ils le furent sur son corps, qui devint sujet à la maladie, à la douleur, au trépas; ils le furent sur toute la nature, qui s'arma pour le maltraiter, et parut le méconnaître pour son roi. Ses besoins se multiplièrent à l'infini, et sa malice y contribua plus que tout le reste. L'abus de ses facultés et de ses richesses fut inséparable de leur usage; un feu inquiet lui fit haïr l'ordre et la paix, le trouble fut son élément; et la cupidité, la violence, l'injustice, s'emparèrent d'un séjour créé pour les vertus. Attaquée d'un mal extrême, la société eut besoin d'un remède violent : il fallut opposer au désordre un nouveau renversement qui devait être un témoignage perpétuel du premier mal.

La nécessité suggéra le projet et en dirigea naturellement l'exécution.

Ce qui restait de lumières à l'esprit humain ayant fait éclore les lois, on chercha les moyens de les rendres souveraines, et de fortifier le frein que les hommes étaient contraints de se donner. Les idées de bien

et d'équité peu connues de la multitude ou peu puissantes sur elles, les terreurs de la religion ne pouvant faire des impressions universelles et continues, l'on comprit que chacun devait se dépouiller de son indépendance pour réunir l'autorité dans un seul, ou dans un nombre choisi dont la voix serait celle de la société même, et dont la main serait armée de sa force pour faire plier sous la règle tout ce qui voudrait s'en écarter; l'on vit partout des chefs respectés et obéis, et jamais aucun peuple ne douta que la loi naturelle ne fît un devoir de leur être soumis.

Le bon ordre assuré par la punition des violences fut le premier fruit de l'autorité; son second objet fut l'administration de la justice relativement aux contestations des citoyens; enfin l'art militaire étant né de nos fureurs, l'appela à son secours et en fit un plus grand usage. Ainsi l'on vit présider nécessairement à toutes les parties du gouvernement l'autorité et la puissance; elles servirent même à subordonner entre eux ceux qui en furent revêtus; les supérieurs, les juges se multiplièrent, mais leur autorité dut n'être qu'une, se rapporter à un même principe et en dépendre. Telle fut l'origine de cette inégalité de pouvoir dont les divers degrés sont les fondements du bonheur public.

Mais l'homme n'étant pas naturellement porté à souffrir un joug imposé par ses semblables, et la décence, la perfection de l'ordre exigeant que la force et la crainte ne fussent pas les ressorts uniques de l'obéissance, l'on crut devoir imprimer aux citoyens en dignité un caractère qui les rendît respectables, qui fît participer leurs personnes à la noblesse de leur état. Ce n'était point assez : il fallait rendre sensible cette distinction aux yeux des hommes toujours frappés par les dehors. C'est pourquoi l'on environna les chefs des marques de leur supériorité; on leur décerna des honneurs; on leur attribua des prérogatives; les choses rares et précieuses furent réservées pour leur usage; leur manière de vivre, leurs vêtements, leurs demeures furent distinguées, et tout cet extérieur en impose à la multitude, rendit vénérables les fonctions publiques et contribua à la subordination.

Ainsi fut introduite l'inégalité des états; suivons-en les progrès. Quels motifs firent agir les hommes et mirent tout en mouvement parmi eux? D'abord la nécessité et le besoin mutuel. Ces liens remplacèrent ceux de la tendresse fraternelle qui devaient nous unir. La société ne pouvant subsister sans le secours réciproque de ses membres, car chacun d'eux n'aurait pu être en même temps laboureur, artiste et soldat; il fallut se partager les travaux divers. Les uns s'attachèrent donc à la culture des terres; le soin des troupeaux occupa les autres; ceux-ci se consacrèrent à la défense de la patrie; ceux-là exercèrent les différents arts; et il fallut que tous devinssent propriétaires de ce qu'ils possédaient, autant pour animer le travail que pour prévenir l'injustice et la confusion. Mais la voie de l'échange et ensuite un métal d'un prix fixé, rendit communs tous les biens, tous les fruits de l'industrie. L'on aperçoit au premier coup d'œil, que parmi des hommes affaiblis dans leur volonté et dans leurs lumières, l'indolence, le défaut de talent, et les diverses passions devaient rendre les succès inégaux. Celui qui travaille plus ou mieux ne pouvait manquer de recueillir davantage; l'avarice anima l'un, il acquit, il conserva; l'orgueil aiguillonna l'autre, il chercha la perfection de son art et le rendit plus lucratif, tandis que d'autres sacrifièrent tout à des passions différentes, et furent laissés en arrière.

Il était aussi de la politique de proposer des récompenses à ceux qui se distingueraient dans leurs fonctions, dans leurs travaux; elles étaient dues par justice au petit nombre de ceux que l'amour seul du bien animerait; elles devenaient de puissants aiguillons pour tous les autres. Car telle était la condition de l'homme corrompu : l'ambition, la cupidité, l'amour-propre, devaient opérer à la place de la vertu pour le porter à l'honnête et à l'utile; heureux encore les mortels de pouvoir quelquefois détourner avec avantage le cours de ces torrents ruineux! Ces passions mises en jeu à propos donnèrent à la société une forme plus stable, plus parfaite; l'on vit les devoirs mieux remplis; le génie prit l'essor, et secondé du travail il enfanta des merveilles dans la sphère des sciences et des arts, qui fussent restés dans le néant ou qu'on eût vu réduits à une théorie bornée, avec toute idée du beau, sans ces mobiles universels qui donnaient lieu nécessairement à l'inégalité des conditions.

Ici se présente une difficulté; s'il est vrai, dira-t-on, que l'inégalité soit fondée dans son origine sur une différence d'émulation, d'industrie, de travail et de mérite, pourquoi voyons-nous les distinctions et les biens héréditaires dans les familles, indépendamment du mérite et du travail? N'était-il pas de l'intérêt de la société qu'ils en fussent toujours le fruit? et la loi naturelle ne résiste-t-elle pas au système de l'inégalité au moins considéré sous cette face?

Je pourrais répondre qu'en fondant l'inégalité en général sur la loi naturelle, je ne prétends pas la charger de tous les abus qui pourraient s'être glissés dans le système. Mais il est certain que l'on ne doit point compter parmi les abus le droit d'hériter des honneurs et des biens; c'est une disposition que l'équité même a dictée; la liberté de disposer de sa fortune en faveur du sang et de l'amitié, et la perpétuité des rangs dans les familles de ceux qui les ont mérités font partie de la récompense qui leur est due; c'est un hommage rendu à jamais à la vertu, à la bravoure, au travail et au talent que d'éterniser les distinctions et

les faveurs qui en ont été les fruits. C'est un prix proportionné aux grandes choses; le court espace de la vie ne doit point être la mesure de la durée des trophées: ils ne sont pas dignes des hommes célèbres s'ils ne leur survivent, et quel moyens d'ailleurs était plus propre à rendre le mérite respectable; à enflammer l'émulation qui le développe; à mettre en action toute espèce d'industrie, de talents et même de vertus dont une langueur mortelle s'emparerait bientôt si chacun n'avait que soi pour objet, et le temps borné de sa vie. La perpétuité de la noblesse et des biens n'est donc pas moins un avantage pour la société, qu'une justice rendue au mérite; elle ne dispense pas ceux qu'elle favorise de s'en rendre dignes; elles les y dispose au contraire en leur rappelant quelle a été la source de leurs prérogatives. N'est-il pas important aussi que chaque famille ait sa sphère marquée? Quel renversement, quelle confusion, si les enfants tombaient toujours de l'état de leurs pères! que deviendraient les arts laborieux sous des mains énervées par la mollesse, le repos ou la délicatesse du tempérament? Il n'est point d'état dont on puisse mieux prendre l'esprit, mieux connaître les devoirs, dans lequel on puisse mieux s'exercer que dans celui où l'on est né, où l'on reçoit l'éducation; par là chaque condition s'assure des sujets. Je ne prétends pas que dans les familles tous doivent suivre la même route; le système ne serait ni avantageux, ni praticable, puisque les goûts et les talents sont partagés; mais je veux dire qu'il est important de ne point changer de sphère, parce que la disproportion est trop grande entre les différentes classes qui distinguent les citoyens, et que chacune d'elles a des mœurs propres dont il faut concevoir le germe en naissant. Mais pourquoi dans cet ordre présent de la société, que nous voulons trouver équitable, la pauvreté est-elle communément le partage des arts les plus pénibles? Pourquoi a-t-on attaché à la plupart une idée de bassesse, et à proportion de la misère de leurs suppôts? Tout ce qui est utile ne mérite-t-il pas de la considération? La raison, la justice, l'intérêt public nous le disent également.

Ne nous hâtons pas de condamner une disposition qui n'a peut-être contre elle que l'apparence. Ne pourrait-on pas dire qu'il était important que des hommes engagés dans ces états par la nécessité y fussent retenus par le même lien? qu'ils ne pussent en sortir aisément, et qu'ils ne connussent point l'abondance qui enfante la noblesse et nuit toujours au travail? Avancerait-on un paradoxe en disant que, pour prévenir les révoltes de l'orgueil qui éloignerait les hommes de tout emploi, de tout office humiliant, il était nécessaire d'attacher une sorte d'avilissement aux personnes qui les exerceraient, afin qu'accoutumés à se regarder et à être regardés comme d'un ordre inférieur, l'on rendît sans honte et sans dégoût des services acceptés d'autre part sans répugnance? Enfin, n'est-il pas vrai, que s'il était avantageux de donner une sorte de considération aux richesses, dont l'appas excite si puissamment l'industrie et le talent, il était utile par conséquent de dépriser à un certain point la pauvreté?

Le procédé de la nature dans ses productions semble supposer qu'elle a prévu la distinction des états. Elle a des richesses abondantes et communes qu'elle prodigue à tous les hommes; elle en a de rares, d'exquises, de précieuses, dont elle est avare, et qui ne pourraient suffire à l'usage universel. Il est constant, que si la consommation était la même chez tous et pour toute chose, la matière manquerait bientôt au luxe ainsi que les artistes. Il fallait donc qu'il y eût des hommes destinés par état à jouir des trésors de la nature et des arts; tout concourt donc à justifier l'inégalité des conditions.

C'est en vain que tant de peuples ont tenté de se rapprocher de l'institution primitive. Ils ne voyaient pas qu'il était arrivé une révolution dans la société, que le plan de l'édifice était changé, parce que le fond où il devait porter n'était plus le même. Les républiques ont eu d'abord en vue une sorte d'égalité; mais la nécessité plus forte que les systèmes y glissa bientôt la disproportion entre les citoyens; elles eurent des chefs, des grands, des riches comme les autres nations: les formes du gouvernement ont varié, il est vrai, suivant les temps et les mœurs, mais toutes ont eu ce trait de ressemblance. L'antiquité, me dira-t-on peut-être, réclame hautement contre cette nécessité prétendue que vous supposez; parmi plusieurs peuples moins connus, elle vous montre celui de Lacédémone pour confondre vos raisonnements. Digne objet de l'admiration de tous les siècles, l'heureuse et sage Sparte apprit à ses citoyens à vivre en frères, à bannir le faste des rangs et des richesses; elle fit voir que l'égalité pouvait subsister dans l'Etat le mieux policé, le plus affermi, puisque son gouvernement se soutint parmi les ruines de la puissance de ses rivales.

Sparte, je l'avoue, offre une image de cette égalité que nous regrettons. L'on ne devait pas s'attendre à la trouver chez des hommes environnés des ténèbres de l'idolâtrie. Ces citoyens courageux, qui ne faisaient qu'un corps dont l'esprit de Lycurque était l'âme, eussent ramené sans doute le premier état de la société s'il eût été possible, mais ils furent encore bien éloignés d'y atteindre. Car, observons d'abord que l'égalité ne fut point générale parmi eux; ils eurent des souverains et des magistrats. Quoiqu'ils fissent peu cas des richesses, elles ne purent être si négligées que les uns n'en possédassent plus que les autres; mais ce qui prouve encore plus, c'est l'effet singulier qui résulta dans la république de cette ombre d'égalité si admirable au premier coup d'œil. Il en résulta

cher à l'Etat pour la maintenir, car il fallut bannir les arts, l'industrie, le travail. Une oisiveté funeste prit leur place et laissa les esprits sans culture, les mœurs sans principes, sans bienséance, sans humanité; l'unique vertu connue fut une bravoure féroce, entretenue pour défendre les tristes priviléges de ces républicains. Etait-ce donc cette belle société du premier âge, que Sparte nous retraçait, dans un Etat dont la politique étouffait les plus beaux dons de la nature? La loi naturelle autoriserait-elle donc le système de l'égalité, puisque l'exemple de Sparte nous fait voir qu'il ne peut s'exécuter, même en partie, qu'aux dépens des talents et des vertus? Les sociétés qui ont voulu suivre ce plan concourent toutes à la même preuve. Hé quoi! si les Etats avaient pu souffrir une telle constitution, le divin législateur du peuple juif qui entrait dans le plus léger détail de sa police, eût-il manqué de la former sur un dessein si parfait? Ses lois ne tendirent point à établir l'égalité. Il voulut, il est vrai, qu'après le partage des terres, un temps fût fixé pour le retour des possessions aliénées; mais dans ce sage règlement, il n'avait pour but que de prévenir la ruine ou la dispersion des familles : les arts furent livrés à l'industrie de la nation, le commerce lui fut ouvert, elle eut des chefs, des juges, des rois, par là l'on vit chez elle divers degrés de puissance, d'élévation, de richesses, et le législateur ne réclama point. C'est que celui qui avait fait l'homme connaissait parfaitement que depuis sa chute le mobile de ses actions n'était plus l'amour de l'ordre et de la justice, mais l'amour-propre et la cupidité, qu'il faut intéresser chez lui pour le faire agir; et qu'enfin il a besoin de ses passions pour enchaîner ses passions mêmes. Vouloir faire régner l'égalité parmi les hommes, tels qu'ils sont aujourd'hui, ce serait vouloir former une société où la force serait l'unique loi, où l'injustice serait sans frein, où le génie qui invente, le travail qui perfectionne seraient sans aiguillons, où l'homme laborieux verrait le citoyen oisif et inutile jouir de ses sueurs, où en un mot le talent, l'ignorance, l'activité, la paresse, le vice et la vertu auraient la même récompense. Quelle république ou plutôt quelle chimère! car un tel gouvernement ne subsisterait pas, la nécessité en changerait bientôt la forme. Ou le désordre en l'agitant le dissoudrait, ou l'esprit de langueur y plongerait tout en léthargie; ce serait une mer orageuse ou une eau glacée qui n'a plus de mouvement. Le bien commun, et par conséquent la loi naturelle qui y est toujours relative dans tout ce qu'elle prescrit, exigeait donc l'inégalité dans l'état actuel de l'homme; et l'on ne doit donc plus considérer la société que comme un de ces ouvrages de l'art, où il faut des pièces de différente force, de diverses grandeurs, placées à des hauteurs réglées et qui ne se soutiennent qu'en se prêtant un mutuel secours par leur situation. Sans cette disposition, la terre n'offrirait plus que l'image du chaos.

Ne pensons pas toutefois que l'ordre introduit dans l'univers établisse divers degrés de félicité parmi nous, il serait dès lors injuste, parce qu'un homme n'est pas fait pour être plus heureux qu'un autre, si l'on fait précision des vices et des vertus.

Aussi, la Providence ne permet pas que l'inégalité du bonheur naisse de celle des conditions, la trempe même de nos cœurs y met un obstacle invincible. Soumis en esclaves au joug de l'habitude, elle nous rend presque insensibles à notre situation; ce que nous sommes accoutumés d'éprouver, nous devient un état naturel. Si l'on sent quelque différence entre deux conditions, ce n'est que dans le moment d'un contraste que la plupart n'éprouvent jamais; ainsi l'homme puissant ne jouit point d'un vrai bonheur; il croit seulement qu'il serait bien plus malheureux s'il cessait d'être ce qu'il est; l'homme du peuple sans être tourmenté de la dureté de son état, s'imagine qu'il serait plus heureux s'il venait à s'élever, double erreur qui nourrit l'émulation de part et d'autre et qui tend au bien commun, l'artisan cherche à acquérir, et reste lié à la société qu'il sert par l'appât du gain. Le riche entretient son opulence pour être mis sans cesse à contribution par le premier, et pour être, à parler juste, le dépositaire des deniers publics.

Quæ autem sunt a Deo ordinata sunt. (*Rom.*, XIII, 1.)

ELOGE HISTORIQUE

DE JACQUES-BENIGNE BOSSUET, EVEQUE DE MEAUX.

—

Si dans l'art de louer on échappe difficilement aux écueils, la plus forte épreuve du panégyriste est peut-être l'éloge d'un orateur célèbre : entreprendre de le tracer, c'est s'engager à être éloquent; et pour peindre Bossuet, il faudrait être sublime. Au portrait de son génie, il faudrait ajouter l'histoire de ses travaux, et posséder, comme lui, le talent d'intéresser dans des analyses, d'approfondir les objets dans des abrégés, de suppléer à leur sécheresse par l'énergie du style et la profondeur des pen-

sées. Nommer l'évêque de Meaux, c'est, en quelque sorte, nommer l'érudition et l'éloquence même; il n'est permis de le voir, de le présenter qu'en grand sous des traits mâles, et prononcés avec force. A son exemple, dédaignons le faible coloris de l'élégance; pénétrons-nous, s'il est possible, de sa chaleur, pour nous élever jusqu'à lui.

La nature, qui se plaît à donner aux esprits du premier ordre une trempe d'acier, incompatible avec la souplesse nécessaire pour réussir en différents genres, et qui condamne à la médiocrité la plupart des talents qu'elle associe; la nature sembla dire à Bossuet, en le formant : Choisis ton laurier ou rassemb-leles tous, et donne au monde une preuve de mes forces. Quelle idée en effet ne conçoit-on pas de sa libéralité envers lui, si l'on jette les yeux sur l'étendue et la variété de ses succès? Réunir la véhémence des plus sublimes orateurs, avec l'onction des plus touchants; se frayer vers le but de l'histoire une route aussi hardie que nouvelle; allier toutes les fleurs de la littérature à la science et au langage des saints; égaler en érudition les écrivains les plus doctes, et les surpasser tous par la manière d'en faire usage; défier en même temps toutes les sectes, et sortir victorieux de tous les combats; quitter le champ poudreux de la dispute pour instruire le fils des rois à mériter le trône; d'homme d'Etat devenir tout à coup le modèle des pasteurs; diriger les consciences en homme de Dieu, qui possède la connaissance du monde; avoir les talents, l'esprit et les vertus de toutes les places; c'est à ces traits éclatants que l'on doit reconnaître l'évêque de Meaux.

La postérité qui s'empresse à réformer les arrêts des contemporains, qui voit la vérité s'élancer libre et pure de son sein, et marquer les réputations de l'empreinte qui en fixe la valeur; la postérité a confirmé sur Bossuet le jugement de son siècle, et son nom devient plus illustre en s'avançant dans les âges. Si sa gloire n'a pas besoin de nos éloges, qu'ils servent au moins à lui former des disciples : c'est par les grands exemples que l'on enseigne les grands principes; c'est sur la trace des premiers modèles que les talents s'enflamment, s'épurent et retrouvent les routes de l'immortalité : c'est leur plus grand intérêt qui invite les hommes à considérer Bossuet, et dans la chaire chrétienne, et dans l'éducation du dauphin, et dans ses travaux théologiques. Puissé-je, en caractérisant ses écrits et son âme, ne point trahir les vues de ses illustres concitoyens! Le monument que je lui consacre sous leurs auspices, sera celui de leur zèle patriotique et littéraire : en décernant à un grand homme des honneurs qu'ils recevront un jour, ils acquièrent un nouveau titre pour les obtenir.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque la Bourgogne (1) donna Bossuet à la France, elle couronna les riches présents qu'elle était en possession de lui faire. Ce climat qu'un heureux concours de causes physiques et morales a rendu si fertile en hommes célèbres, produisit ce phénomène (2) au moment où se préparait la plus brillante révolution dans le monde littéraire, et il fut un de ces êtres privilégiés qui doivent le régénérer parmi nous. Un signal tout-puissant était donné à l'esprit humain, un ordre suprême lui avait commandé d'enfanter des prodiges, et dans l'instant une commotion générale agita toutes les âmes, les embrasa, les rendit fécondes. La France parut semblable à une terre longtemps reposée dont les sucs se sont échauffés lentement, et qui, nourrie de ses productions informes décomposées sur son sein, devient un lieu de délices sous des mains industrieuses, fait admirer les fruits qui l'enrichissent, et les fleurs qui la décorent.

On vit renaître à la fois les sciences profondes et les chefs-d'œuvre du goût, les arts nécessaires et les arts de pur agrément. Toutes les lumières de l'antiquité, subitement reproduites, se réunirent dans un seul point. Un nouvel Auguste, ouvrant toutes les sources de la gloire, donna des lois à l'Europe et au Parnasse : l'on eût dit que dans ses Etats l'intelligence humaine se fût tout à coup agrandie; et cette espèce de création, qui fut l'ouvrage d'un seul prince, fit sentir à l'univers combien il lui

(1) La Bourgogne et la Normandie sont les deux provinces du royaume qui ont produit le plus d'hommes célèbres dans les lettres. Il est difficile d'en rendre raison sans recourir à l'influence du climat, puisque d'autres provinces ont joui, comme elles, des avantages qui doivent y favoriser les progrès des talents; plusieurs sont également voisines de la capitale : la Bourgogne, qui a possédé plus longtemps ses souverains, n'en avait plus à la renaissance des arts; le Languedoc et la Provence ont cultivé les lettres avant les autres parties de la France; et il est remarquable que ces contrées, où le sang est plus exalté, où les idées sont plus vives, n'aient pas été les plus fertiles en chefs-d'œuvre. Il semble que l'esprit de saillies y règne aux dépens de l'esprit de suite : effet assez naturel de la grande vivacité. Dans une *Dissertation* qui parut il y a environ vingt ans, dans les journaux, on a comparé les grands hommes sortis de la Normandie avec ceux que la Bourgogne a vus naître, et l'on a trouvé que celle-ci en avait donné davantage.

(2) Jacques-Bénigne Bossuet naquit à Dijon en 1627, d'une famille connue en Bourgogne depuis le XVe siècle, et établie au parlement de Dijon dès l'an 1555. Le père de notre orateur n'y put entrer, parce qu'il y avait trop de parents; il prit une charge dans celui de Metz, où il fut doyen, et son beau-frère premier président. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, fut fait diacre, et ensuite archidiacre de la cathédrale; son fils aîné devint intendant de Soissons : plusieurs écrivains donnent faussement cet intendant pour père à l'évêque; Moréri, qui se trompe si souvent, n'est pas tombé dans cette erreur.

importe quelquefois de posséder un homme de plus.

Si le génie, pressé par sa propre vigueur, est impatient d'éclater, quelle sera la promptitude de son essor, sous de semblables auspices ? Envoyé à Paris dès l'âge de quinze ans (3), Bossuet eut l'avantage d'y faire ses principales études. C'est là que l'éducation donne au talent de l'étendue, de l'action, de la précocité. C'est là qu'enflammé par les exemples, instruit par les modèles, éclairé par les conseils, et surtout par la censure, le jeune élève se signala par la rapidité de ses progrès, et parut comme le vaisseau dont les vents favorables ont enflé toutes les voiles. Défenseur aussi habile qu'intrépide des systèmes de Descartes, il saisit d'un œil avide cette lumière naissante, et le philosophe annonça ce que serait le théologien. Bientôt le goût du travail, l'amour de la vertu, le désir d'être utile, déterminent la vocation de Bossuet à l'état ecclésiastique; et tandis que digne émule de ses pères, son frère aîné se destine à juger les peuples, il se prépare à les instruire. Leurs besoins ouvraient alors la plus vaste carrière à son zèle, et le gouvernement à son émulation : en lui permettant d'aspirer aux premières places, sa naissance ne les exigeait pas, mais ses talents les lui assuraient. Ni les goûts frivoles, ni les emportements de la jeunesse ne purent un moment le détourner de sa course; et cette âme qui tendait avec impétuosité aux grandes choses, conserva toute sa vigueur dans des organes que n'affaiblirent point les plaisirs. Absorbée par d'immenses travaux, sa vie ne pouvait admettre ni distractions, ni désordres : c'étaient toutes les branches de l'érudition sacrée et profane qu'il embrassait avec un courage aussi vaste que son esprit; et l'effort de l'étude servait à dompter son imagination, comme la marche pénible du coursier dans les sillons réprime son ardeur, et ne lui conserve que le feu nécessaire pour s'animer avec grâce.

Mais ce jeune savant aurait cru n'être point instruit, s'il n'eût puisé les connaissances dans les sources; si la langue d'Homère, trop dédaignée aujourd'hui, mais cultivée alors avec tant de soin, ne l'eût enrichi de tous les trésors de l'antiquité; si, en un mot, aux sciences austères il n'eût allié cette littérature qui embellit tous les genres sans altérer leur caractère propre. Semblable à la fleur de l'arbre qui devance le fruit, le promet et le donne, le goût des lettres prépare tous les talents aux grands succès; et personne ne prouvera mieux que Bossuet, à quel point il peut être utile.

Dirigé dans ses études au collége de Navarre par le célèbre Cornet (4), il eut pour guide dans la route du bien le vénérable Vincent de Paul, instituteur des missions. A l'école du premier, il puisait les principes de la saine doctrine et la haine des nouveautés, tandis que le second allumait dans son cœur le zèle saint dont il était dévoré. Déjà Bossuet honore leurs leçons dans ses discours composés pour la maison de Navarre ; déjà il annonce ce qu'il devait être, par son plaidoyer latin (5) prononcé au parlement pour la validité de sa sorbonique, et mérite un éloge public du chef de ce sénat.

A peine a-t-il reçu le grade de docteur, qu'il se retire à Metz pour s'y partager entre les fonctions du saint ministère, les profondes occupations du cabinet, et les devoirs les moins compatibles de tous avec un travail suivi, les devoirs d'un canonicat (6). Mais que ne peut cette exacte économie des moments qui fait à l'homme laborieux une maxime et une habitude de n'en point perdre; le vaste champ de l'Eglise désolée frappe les regards du jeune Bossuet, et il entreprend de porter le secours de toutes parts, d'embrasser tout le système de l'instruction. Dans son cœur l'amour de

(3) Bossuet fit ses premières études chez les jésuites de Dijon : le tact de ces Pères dans le choix des sujets ne fut point en défaut sur le mérite du jeune homme, et ils désirèrent de l'attirer à eux; mais sa famille eut d'autres vues, et l'envoya à Paris. Il parut dès lors si laborieux, que ses compagnons d'étude l'appelaient, par une allusion assez heureuse à son nom : *bos suetus aratro*. On s'est trompé lorsqu'on a écrit qu'il avait été d'abord destiné au barreau; il se livra aux sciences sacrées sans délai et sans interruption.

(4) Saint Vincent de Paul et Nicolas Cornet, grand maître de Navarre, avaient des liaisons particulières avec Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin; ils furent utiles à Bossuet de plus d'une manière : Cornet avait été jésuite. Ce fut lui qui, en 1649, dénonça les cinq propositions de Jansénius à la Sorbonne. Saint Vincent de Paul estima bientôt Bossuet, et l'admit à ses conférences du mardi.

(5) L'abbé de Chamillard, prieur de Sorbonne, ayant voulu exiger rigoureusement du jeune Bossuet tous les droits et les honneurs qui étaient dus, suivant les statuts, à sa dignité de prieur, aux thèses sorboniques, et Bossuet en ayant contesté quelques-uns, le prieur ne voulut point ouvrir sa thèse. Bossuet, d'après l'avis du grand maître de Navarre, se transporta aux Jacobins, et y soutint sa thèse. La maison de Sorbonne en prétendit la nullité. L'affaire, portée au parlement, Bossuet y plaida sa cause en latin. Quoique la question eût déjà été décidée par plusieurs arrêts, la thèse du jeune Bossuet fut déclarée valide, en considération de son mérite personnel, et sans tirer à conséquence : cependant les droits du prieur furent maintenus, et il fut fait défense aux bacheliers de soutenir leurs sorboniques autre part qu'en Sorbonne. Le premier président loua publiquement le plaidoyer de Bossuet. Il avait dédié sa thèse de tentative au grand Condé, avec qui il fut étroitement lié jusqu'à sa mort.

(6) Il fut chanoine à la cathédrale de Metz. La dignité de doyen ayant vaqué dans cette église, tous les suffrages furent offerts au mérite, au préjudice de l'ancienneté; et Bossuet, âgé de trente-cinq ans, allait être élu, lorsqu'un vieillard, à qui il devait son canonicat, le pria de lui céder cette place; Bossuet n'hésita pas : deux ans après le vieillard mourut, et il lui succéda dans ce bénéfice dont il s'était rendu plus digne en le refusant.

la religion est un germe brûlant qui fermente avec force, et il se hâte de se dévouer à la chaire chrétienne, c'est-à-dire, aux fonctions les plus augustes, associées au plus sublime des arts.

Elle allait répandre le plus vif éclat, cette éloquence dont le règne a été si absolu sur la terre. Arbitre autrefois des combats et des conseils, elle maîtrisait les nations; parmi nous, c'est dans la chaire qu'elle déploie tous ses mouvements, qu'elle exerce toutes ses forces. Semblable au navire qui demande pour voguer un élément profond et vaste, l'éloquence veut qu'on lui donne de grands objets, et le ministère sacré lui confie des intérêts plus importants que le sort même des empires. Enseigner le bonheur et la sagesse, resserrer tous les liens de la société; nous élever au-dessus de notre être par la sublimité des connaissances et l'héroïsme des vertus; nous ouvrir le séjour, les trésors, le sein de l'Eternel; manifester Dieu à l'homme, et l'homme à lui-même; sonder les profondeurs de l'avenir et traiter de la future destinée du genre humain; telles sont dans la chaire évangélique les admirables fonctions de l'éloquence. C'est là que, revêtue de toute sa majesté, elle paraît comme sur son trône; qu'environnée des attributs de la puissance, de la bonté, de la justice, elle lance la foudre ou répand la rosée, transporte les âmes, les brise ou les console.

Longtemps barbare dans nos climats, elle eut peine à se former à notre langage; sa voix était confuse, embarrassée; une fausse érudition s'était emparée d'elle, et noyait la pensée dans un torrent de citations sans choix, qui lui faisaient parler en même temps toutes les langues. De ce chaos cependant devait naître l'art de bien dire. Déjà plus décente, plus grave dans les chaires de Lingende et de Joli, l'éloquence y aviat porté les caractères de la raison et du génie; sa parure eut plus d'attraits dans celle de Mascaron, mais sa vigueur n'y fut pas la même; épurée et pleine d'art dans celle de Fléchier, elle prit avec Bourdaloue des traits impérieux, réguliers et sévères, dédaigna le talent de toucher, et ne compta que sur sa force. Avec lui elle n'eut point de fleurs à répandre, point d'éclairs à faire briller; elle ne fit point gronder le tonnerre du sublime, ni admirer la variété de ses tableaux, mais elle s'arma de chaînes si exactement tissues, que rien ne put lui échapper. Bientôt on aima Fénelon, qui la rendit élégante avec simplicité, et fit remarquer comme un prodige le langage des apôtres dans la bouche d'un émule d'Homère; Larue, génie étendu et brillant, né orateur et poëte, et à qui peut-être il n'a manqué que de faire un choix, Larue leur disputait les suffrages, tandis que, d'un air plus modeste, Cheminais se frayait la route des cœurs, dont l'immortel Massillon devait s'emparer après lui. Tous ces astres s'élevaient, étincelaient presque en même temps sur notre horizon, mais un long intervalle se remarquait entre Bossuet et ses rivaux; supérieur à tous par l'élévation des idées, la majesté du style, et le talent d'émouvoir, lui seul sut dépouiller l'érudition de son aridité, la rendre intéressante et même sublime.

En vain, dans l'obscurité des missions, cherche-t-il à se dérober au prestige de la gloire; la renommée le trahit en le dénonçant à la capitale où bientôt il est appelé. C'est là qu'aux yeux des orateurs étonnés, il débute en maître, et se saisit du premier rang pour n'en jamais descendre. C'est là que des conversions rapides annoncent sans équivoque qu'il a frappé au but de son art, qu'il en a atteint le plus haut degré, qu'il en possède tout le secret. De toutes parts on accourt à cette voix qui commande aux âmes; celui même que la curiosité seule attire, est surpris du pouvoir inconnu qui l'entraîne; le goût de la parole sainte se réveille dans l'homme du monde; l'hérétique est éclairé; le pécheur est ému; agités de terreurs, ils viennent abjurer à ses pieds leurs préjugés ou leurs désordres et reconnaître hautement combien la vérité et la vertu sont redevables à l'éloquence.

Que tous les siècles, que tous les souverains soient instruits de l'hommage rendu par Louis le Grand aux succès du jeune orateur. A peine l'a-t-il entendu qu'il fait écrire à son père pour le féliciter d'avoir un fils qui lui faisait tant d'honneur. Cinq stations d'Avent ou de Carême remplies à la cour, dans l'espace de neuf ans par l'abbé Bossuet, justifièrent cette démarche; sa nomination à l'évêché de Condom, suivie des plus hautes marques de confiance, annonça bientôt à tous les talents que le plus grand des monarques se déclarait leur tributaire.

Grâce aux recherches de ces solitaires (7)

(7) Les Bénédictins ont donné plus de cent sermons de Bossuet, que l'on croyait perdus. Il a fallu une patience incroyable pour tirer parti de ces manuscrits négligés par la modestie de l'auteur. Bossuet était si peu attaché à ses ouvrages, si peu disposé à les publier sans nécessité, qu'il n'avait pas revu un seul de ses discours. On était d'autant plus fondé à croire qu'ils n'existaient pas, que le P. Delarue, dans la préface de ses sermons, avait avancé que Bossuet n'écrivait point, et que le prélat l'avait dit lui-même dans une de ses lettres. Mais il n'avait pris cette méthode que pendant son épiscopat; auparavant il composait ses sermons dans sa tête et ne les écrivait que lorsqu'il était en état de les dire. Il ne préparait jamais d'avance que celui qu'il avait à faire; mais il se réservait la liberté de changer, dans la chaleur de l'action, des expressions et des morceaux entiers, d'ajouter, de retrancher selon les circonstances. La brièveté de la plupart, des lacunes marquées par le défaut de liaisons, annoncent qu'il n'écrivait pas tout. Lorsqu'il fut évêque, il n'écrivit plus que ses plans et quelques textes. Il était si rempli de doctrine et tellement maître de son art, qu'il n'avait presque plus besoin de préparation. Delarue regrette de n'avoir pas suivi la méthode de prêcher sur de simples canevas, et il voudrait qu'elle devînt générale; il

à qui l'Eglise et les lettres doivent tant de trésors, nous possédons les vastes monuments de l'éloquence de Bossuet, et nous pouvons l'apprécier. Ne cherchons point dans des sentiers connus la trace du génie; une route fréquentée cesse d'être la sienne; personne n'avait précédé notre orateur dans la carrière où il s'élança, et personne ne l'y suivit : il avait ouvert la barrière, elle s'était refermée sur ses pas

Que d'autres écrivains nous fassent admirer le tissu serré et continu du raison-

prétend que c'était celle de Lingende et de Joli : il avait entendu celui-ci, et il assure qu'il frémissait encore en se rappelant certains traits de son éloquence. Mais Delarue ne songe pas qu'il ne faut point proposer les exceptions pour règles; que peu d'orateurs ont le talent de parler d'abondance; que c'est un talent à part, différent de tous les autres; que des hommes supérieurs peuvent ne point l'avoir, et qu'on l'a vu dans des hommes médiocres; qu'il ne pourrait être que le fruit d'un long exercice qui retarderait infiniment les travaux utiles des prédicateurs; qu'il eût frémi bien davantage et plus souvent si Joli eût composé ses discours; que dans la chaire, comme au barreau, le mieux préparé sera toujours le plus éloquent, si les talents sont égaux; qu'un discours où l'orateur est sujet à hésiter, à chercher ses mots, dégoûte le peuple même, et manque son effet; et qu'enfin les sermons qu'on sait le moins, passent pour les plus mauvais. On a vu des hommes supérieurs échouer par leur négligence dans l'usage de leur mémoire. Ce qui nuit à la chaire n'est pas d'écrire et d'apprendre ses discours, c'est de les composer dans un style étranger au genre; c'est de les dire avec affectation, en déclamateur ou en écolier. J'ai entendu dans un séminaire des hommes qui écrivaient et apprenaient leurs instructions; ils les disaient avec l'air pénétré, et je me sentais ému. Dans un autre séminaire, j'ai trouvé un homme né avec un talent peu commun, et qui ne se préparait à parler que par la méditation : il avait tout le costume de la sainteté, et le ton imposant d'un maître; il était l'oracle d'un diocèse de Languedoc; mais loin d'être le mien, il me fit pitié. Il annonçait un sujet, il en traitait dix autres, et n'oubliait que celui qu'il devait traiter : il s'égarait, s'embarrassait, criait pour suppléer à ce qu'il ne trouvait pas, et avec le germe de l'éloquence il n'était que ridicule.

Si le conseil du P. Delarue était suivi, on aurait cent Tabarins pour un orateur; encore cet orateur serait-il imparfait. Lorsqu'on lit les sermons de Bossuet, on regrette qu'il n'y ait pas mis plus de soin; mais on ne sera pas surpris du peu d'art et de l'incorrection qui y règne, si l'on se rappelle la manière dont il les composait : jamais il ne les a revus, parce qu'il ne se proposait point de les publier. Massillon, qui travaillait avec la plus grande facilité, a employé dix ans à retoucher ses discours : ceux de Bossuet, tels qu'ils sont, attacheront tout lecteur qui aura la véritable notion de l'éloquence, et fe ont regretter ceux qu'il n'a pas écrits. Une excellente et vaste doctrine, de grandes idées, du pathétique, de l'élévation, un style énergique et original, voilà ce que l'on trouvera toujours dans les sermons de notre orateur.

Ceux qui ne voient rien de supérieur à un style plein de finesse, à une élégance soutenue, ne leur applaudiront pas. Ils ne doivent lire ni Bossuet, ni Corneille, ni Young, les beautés mâles ne sont point faites pour eux; il ne faut présenter que des roses à ces sybarites de la littérature; ils ne veulent point de grands tableaux, même dans de grands sujets; partout il faut leur offrir des miniatures, et ces traits délicats que l'on ne peut saisir, pour ainsi dire, qu'avec la loupe qui servit à les tracer. Lorsqu'on se pique de goût, il faudrait se souvenir que son premier effet est de sentir. J'avoue que l'on trouve dans Bossuet les défauts de Corneille, que son style est vieux quelquefois, et négligé surtout dans ses sermons; mais il faut songer au temps où il écrivait; et les Bénédictins remarquent que si le style de Bourdaloue est plus pur, c'est que Bretoneau, son éditeur, s'est permis de le retoucher, tandis qu'ils ont cru devoir respecter le texte de Bossuet. Je ne le citerai pas encore comme modèle, lorsqu'il écrit que Marie-Thérèse d'Autriche possédait plus *de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes;* lorsqu'il dit dans la chaire, qu'un jeune prince *était formé par les Grâces;* lorsqu'il apostrophe les *grandes mânes* de Nicolas Cornet dans son oraison funèbre; et qu'il cite saint Augustin dans son discours à l'Académie française : tout cela n'est pas plus étonnant que d'entendre Bourdaloue en chaire comparer le grand Condé à Hercule assommant l'hydre, et dans la même phrase où il cite le prophète Daniel. Mais ces grands hommes tombent si rarement dans ces fautes, et touchaient de si près aux siècles du mauvais goût, qu'il n'est pas possible de leur reprocher ces légers écarts. Au reste, on doit prendre garde de ne pas condamner dans Bossuet des expressions qui n'avaient pas encore vieilli, et qui auraient dû ne vieillir jamais; des hardiesses où l'exactitude est sacrifiée à l'énergie ou à la variété. Ainsi le portrait de Cromwel commence par un laconisme qui plaît à tout le monde : *un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit;* il savait bien que pour parler français il fallait dire : *il s'est rencontré un homme d'une profondeur*, mais il trouvait dans la première tournure une certaine hardiesse convenable au portrait de l'homme audacieux qu'il allait peindre. Quant à l'ordre et au mécanisme du discours, s'il paye tribut à la routine du siècle, en divisant ses sermons en deux ou trois points, qu'on ne s'y trompe pas, il l'abandonne ensuite en évitant ces sous-divisions qui donnent à un discours l'air d'un traité théologique. Ses divisions même sont peu marquées dans ses oraisons funèbres. Pour avoir une idée de sa prodigieuse facilité, il suffit de jeter les yeux sur le nombre de ses sermons, dont peut-être nous n'avons pas la moitié. Personne n'en doit être plus étonné que les prédicateurs, qui communément travaillent vingt ans pour avoir trente sermons, parmi lesquels les plus beaux génies en font remarquer quatre ou cinq. Bossuet n'a jamais prêché deux fois le même sermon à la cour, où il a rempli cinq stations. Il composa son *Avent* de 1668 pour M. de Turenne qui venait d'abjurer; et ce genre de travail, qui absorba toute la vie des plus grands orateurs, paraît avoir été sa moindre occupation, lorsque l'on considère ses autres écrits. Rien n'égalait sa facilité dans la composition, même avant que d'en avoir acquis l'habitude. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsque M. de Montausier annonça à Madame de Rambouillet qu'elle pouvait l'enfermer dans une chambre, sans livres, et qu'il y préparerait sur-le-champ un sermon qu'il débiterait. Elle lui fit subir cette épreuve; il prêcha ce discours à onze heures du soir, en présence des beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet. Voiture disait à cette occasion, qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt, ni si tard. Il donna plus d'une fois ce singulier spectacle.

La reine Anne d'Autriche suivait ses sermons exactement; ce fut son panégyrique de saint Joseph, prêché aux Feuillants, qui le lui fit connaître; Bossuet avait de la prédilection pour cet ouvrage : Santeuil l'entendit, et l'on prétend qu'il en tira la principale idée de son hymne de saint Joseph.

nement, une liaison plus parfaite entre les idées, une marche plus égale, plus directe vers le but, un ordre plus régulier, plus marqué, une élégance plus attentive à ménager la superbe délicatesse de l'oreille : mais si nous voulons que nos âmes soient émues, étonnées ou ravies, que des traits lumineux et brillants sortent des profondeurs de la doctrine pour nous pénétrer; si nous voulons voir les vastes sources de l'érudition et de l'éloquence couler ensemble, et confondre leur flots, c'est à Bossuet que nous devons recourir; n'attendons ces effets que de lui seul, ne lui donnons ni rival ni maître.

Tel est l'empire du goût et de la raison, qu'à son aspect on vit disparaître de la chaire cette science confuse, ce mélange indécent de sacré et de profane, ces jeux d'esprit puérils et tous ces ornements bizarres que la cour même admirait avant lui. Toujours instruire et toucher, ne plaire que pour parvenir à ce double but, c'était à ces maximes qu'il avait réduit tout son art. Comme il pressentait que la manie de raisonner ne s'en tiendrait pas à l'hérésie, il ne sépara point l'intérêt de la foi de l'intérêt des mœurs, et en agitant les âmes par de violentes secousse, il n'oublia jamais de les armer de principes.

Des autorités choisies et décisives prenaient entre ses mains une force nouvelle, et personne ne fit mieux sentir que l'orateur chrétien ne doit être ni un rhéteur élégant, ni un théologien aride. Quoique familiarisé avec l'antiquité profane, de tout temps il avait reconnu que l'éloquence a des sources plus hautes et que les livres saints renferment des beautés que n'a pu atteindre le langage des hommes. Là, cet esprit, naturellement élevé, avait rencontré son véritable élément; aussi l'Ecriture fut-elle sa première science, et celle qu'il posséda le mieux; lors même qu'il ne la cite point, c'est toujours elle qu'il fait parler; ce sont ses tours qu'il adopte, c'est sa substance qu'il exprime. Quel orateur sut comme lui s'en approprier les richesses, y puiser ce sublime qui transporte, cette onction qui attendrit, ce pathétique qui maîtrise toutes nos facultés; cette pompe, cette noblesse d'expressions qui donne du poids aux idées les plus communes; cette variété qui réunit les ressources de trois langues; cette énergie qui enhardit la timide circonspection de la nôtre ; cette audace de couleurs et d'images qui est la vie du style et l'âme de l'éloquence? Non, ce n'est point un homme ordinaire que Bossuet nous fait entendre, c'est un homme inspiré qui a toute la majesté des prophètes. Je ne sais quel ton de maître, quelle dignité imposante, quels caractères de grandeur se font sentir dans ses discours. Elevé sans efforts, il ne paraît se soutenir que par la hauteur même des choses et la vigueur de ses pensées. Tels que ces architectes dont les chefs-d'œuvre nous offrent encore des modèles dans leurs ruines, il se fait admirer jusque dans ces lambeaux épars, échappés à la destruction; toujours il évite de dégrader la magnificence des ouvrages par des ornements trop légers; la négligence même ne lui messied pas; à la chaleur de son éloquence elle ajoute cette liberté noble qui la fait paraître indépendante du travail; c'est un rocher qui roule, tombe et bondit par sa propre masse, sans avoir besoin de la pénible impulsion d'une force étrangère. Facile, plein et hardi, son style étonne quelquefois le grammairien, mais le sentiment et le goût lui applaudissent; lorsqu'il choisit moins son expression, qu'il arrondit moins sa période et ses chutes, c'est qu'il paraît plus occupé des choses que du langage; c'est qu'il a pour principe, que l'orateur doit se faire oublier pour ne laisser voir que son objet; en un mot, si l'eau de ce fleuve n'est pas toujours pure, elle est toujours abondante et rapide, et n'a jamais plus de véhémence que lorsqu'elle a perdu de sa limpidité. Malheur à l'écrivain qui ne pardonne point d'inégalités au talent, et qui préfère à ses heureux écarts la marche soutenue de la médiocrité; ses organes ne sont point faits pour le sublime; il ne sait ni le sentir ni le produire, et il me représente le guerrier efféminé qui préférerait l'arme légère et dorée du Sybarite à la massue d'Hercule.

Aussi pressant, aussi nerveux que Démosthènes, Bossuet est souvent orné comme Cicéron ; moins précis que le premier il évite sa sécheresse en développant ses pensées; mais moins diffus que le second, il les présente sous moins de faces, il est plus maître du torrent de sa parole, plus sublime en même temps et moins châtié. Fidèle aux lois de cette harmonie qui met l'oreille dans les intérêts du cœur, sa période variée et nombreuse nous rappelle surtout l'orateur romain; et comme lui il possède encore le rare avantage de réunir la force à la souplesse. Si dans l'écrivain l'imagination domine, c'est communément au préjudice de la sensibilité. Par quel art étonnant Bossuet sut-il allier et fondre ensemble tous les genres; paraître savant avec goût, pathétique et profond, plein d'onction et de vigueur, de vivacité et de justesse? Après avoir éclairé l'esprit, c'est vers le cœur qu'il dirige ses coups; c'est à son gré qu'il le pénètre et l'agite, comme on bouleverse une terre que l'on veut féconder. De grands principes, des tableaux frappants, des mouvements rapides, le ton imposant d'un homme ému, touché, transporté lui-même, tels sont ses moyens tout-puissants de persuader; c'est une tempête qui ébranle en tout sens le chêne qu'elle veut déraciner. Dans Athènes, Bossuet eût armé le peuple contre Philippe; à Rome, il eût fait périr ou régner les tyrans.

Dans ses discours imparfaits, qu'il ne se proposa point de publier, et jusque dans ses moindres essais, les mêmes caractères se manifestent. Ce sont les esquisses d'Appelles, qui décèlent leur auteur sans que

son nom y soit placé. Là, se présentent toujours de grandes idées, une doctrine profonde, des instructions conformes aux temps, aux lieux et aux personnes. Là, nous voyons avec surprise qu'un travail nouveau, quelquefois immense, répondait toujours à une situation nouvelle; qu'il était l'orateur de tous les états, de toutes les circonstances, de toutes les matières. Là, nous le reconnaissons surtout à ses traits ravissants qui répandent la vie dans tous ses ouvrages.

S'il nous entretient du bonheur céleste, il nous montre les *saints étonnés de leur gloire, et trouvant à peine l'éternité suffisante pour se reconnaître.*

S'il fait l'éloge du grand Augustin (8), dont les écrits font ses délices, un seul coup de pinceau dessine le portrait, lorsqu'il annonce que triomphant par la grâce, il la rend victorieuse à son tour.

Si, à la tête du clergé de France (9), il veut faire connaître la beauté de l'Eglise dans son unité menacée alors par les disputes, on croirait la voir descendre du séjour éternel, formée à l'image de la céleste hiérarchie, pour être indivisible, invariable, pacifique comme elle.

Il lui appartenait d'affermir, au moment de son sacrifice, cette femme (10) aussi célèbre par sa tendresse désintéressée, que par sa pénitence rigoureuse; cette amante qui, éclairée par l'inconstance de son bonheur, jugea que Dieu seul pouvait remplacer dans son cœur le monarque qui lui échappait. L'orateur, évitant l'écueil d'un sujet si délicat, s'enveloppe avec art; et sans désigner Madame de la Vallière, nous apprend ce qu'elle a été et ce qu'elle est devenue, sous l'allégorie de l'âme rentrée dans la voie du salut. Avec quelle magnificence d'expressions représente-t-il cette âme *tombée de Dieu sur soi-même*, puis tout à coup réveillée au bruit des anathèmes de la loi pour abjurer les illusions du siècle, et *entrer dans un état où il n'y a plus d'ornements que celui de la vertu!*

Suivons surtout, s'il est possible, le vol de Bossuet dans ces éloges consacrés à l'héroïsme et à la sagesse, dans ce genre intéressant où il faut réunir l'orateur sacré et l'orateur profane; et ce qui paraît plus difficile encore, devenir historien sans cesser d'être éloquent. C'est là qu'il est permis de se livrer au ton le plus hardi, parce qu'il sied à la douleur de ne mesurer ni ses expressions, ni ses mouvements. Dans la sombre majesté du deuil, au milieu des flambeaux funèbres, l'éloquence est plus auguste, et ses larmes l'embellissent: ses sons lugubres qui retentissent sur la demeure des morts, sont plus imposants et plus graves; c'est elle qui, en couronnant les vertus, en couvrant les tombeaux d'une verdure éternelle, fait revivre dans les âmes l'amour des grandes choses; elle montre la gloire assise sur les mausolées, et à cet aspect on est consolé du trépas; la mort l'écoute du haut de ses trophées, fière de ses coups et de ses ravages, mais indignée en même temps de voir soustraire à son empire les noms de ceux qu'elle a terrassés.

Lorsque Bossuet éclate dans l'oraison funèbre, et qu'il rappelle les actions de quelqu'illustre personnage, on croirait qu'en agitant ses cendres, il les a ranimées. Que j'aime à le voir élever jusqu'aux cieux l'édifice de la grandeur humaine, pour l'abattre tout à coup sous la foudre de l'Evangile; pour montrer tous les dieux de la terre, *dégradés par les mains de la mort, et abîmés dans l'éternité comme les fleuves demeurent sans noms et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues!*

Cherche-t-il à nous rendre les objets sensibles? on voit tout ce qu'il peint, et la réalité a moins d'énergie que ses tableaux. Veut-il nous donner la véritable idée de la vertu? Elle prend un front serein, un air touchant, des charmes victorieux. Telle il la fait aimer dans ce savant modeste, dans le respectable Cornet, à qui sa reconnaissance a consacré son premier éloge, et *qui, par le refus des dignités, en avait acquis une bien supérieure à toutes les autres.*

Lorsqu'autour du tombeau de la reine d'Angleterre, il rassemble la première cour, du monde, qu'il retrace les troubles d'un royaume *plus agité que l'Océan qui l'environne*, on croirait que des conseils des rois, il a pénétré dans les conseils du Très-Haut; qu'une lumière supérieure lui a manifesté Dieu sacrifiant les monarques à l'instruction de leurs sujets, ou les empires au salut de leurs maîtres, et n'hésitant pas de mettre *les âmes à ce prix.*

Que de larmes je vois répandre sur la fille de cette reine, sur Henriette (11), les

(8) L'idée de ce discours a été employée très-souvent depuis Bossuet; il s'était rendu si familier le style de saint Augustin, qu'il a rempli parfaitement une lacune de huit lignes dans le sermon 299 de ce Père: mais en se remplissant de l'éloquence de ce saint docteur, il a eu assez de goût pour ne pas imiter ses jeux de mots.

(9) Ceux qui trouvèrent de l'obscurité dans son *Discours à l'assemblée du clergé de* 1681, ne prirent pas garde que les justes égards dus à la cour de Rome et à la personne du roi, ne permettaient pas à l'orateur de s'expliquer plus clairement sur l'objet de l'assemblée: l'abbé Faidit fit contre ce discours sublime une épigramme si plate, que je n'ai pas le courage de la transcrire.

(10) M. de Burigny s'est trompé, en disant qu'il avait prêché la vêture de Madame de la Vallière; c'était sa profession: lorsqu'elle voulut se donner à Dieu, elle se mit entre ses mains, et il eut toujours sa confiance. Lorsqu'il fut chargé de lui annoncer la mort du comte de Vermandois son fils, elle lui dit: « Faut-il que je pleure la mort d'un fils dont je n'ai pas encore achevé de pleurer la naissance! »

(11) Il avait tellement touché la duchesse d'Orléans à l'oraison funèbre de sa mère, qu'elle voulut recevoir de lui des instructions particulières. Dès qu'elle se sentit frappée, elle l'envoya chercher à Paris au milieu de la nuit; il lui inspira la fermeté et la confiance. On sait qu'en prononçant son orai-

délices de la cour, moissonnée comme une fleur dont un subit orage vient abattre le noble orgueil et la beauté! Tous les cœurs se resserrent, se brisent; l'orateur est interrompu par des sanglots, et l'on n'entend que des soupirs. N'en soyons pas étonnés, c'est la voix de Bossuet qui fait retentir les voûtes sacrées du coup terrible qui a frappé la princesse; c'est lui qui répand sur l'auditoire toute l'horreur de la *nuit désastreuse* où ces paroles furent entendues : *Madame se meurt, Madame est morte!*

Voulez-vous être touché de l'image d'une belle vie! voyez comment les douces vertus de Marie Thérèse contrastent avec les traits majestueux de son époux; *voyez partir de l'oratoire de cette reine la foudre dont il accablait tant de villes.*

Dans des routes bien différentes l'orateur nous fait suivre Anne de Gonzague, livrée aux erreurs d'une fausse philosophie, et qui tout à coup éclairée d'en haut, confond les incrédules, *qui n'ont pas même de quoi établir le néant, et à qui ce misérable partage n'est pas assuré.*

Faut-il faire briller sur le front de Le Tellier le diadème de Thémis? Le coloris de l'orateur est moins animé, et c'est un sage qui en peint un autre. Que j'aime à me représenter ce chancelier, uni avec Lamoignon sur la terre par l'amour de la justice, *adorant Dieu avec lui dans le ciel en qualité de justice et de règle!*

Mais quel essor Bossuet prend-il tout à coup, malgré le poids de ses années? C'est jusqu'au grand Condé qu'il s'élève; la force de son sujet en donne à ses paroles et la reconnaissance y ajoute l'émotion du sentiment. Soit qu'il fasse connaître sa grande âme si souvent calomniée; soit qu'il décrive ses combats, qu'il retrace ses triomphes, ses malheurs et ses fautes; soit enfin qu'il oppose ses *soudaines illuminations* à la valeur réfléchie de Turenne, c'est le feu du héros qui paraît l'animer; il prend sur les âmes le même ascendant, et, comme lui, commande et subjugue.

S'il saisit les caractères avec justesse, il n'est pas moins heureux à les exprimer. Michel Ange ne dessine pas avec plus de hardiesse, n'exécute pas avec plus d'énergie. Quelle idée vive et vraie Bossuet n'imprime-t-il pas de cet homme *qui s'est rencontré pour donner des lois à ses maîtres;* de cet *hypocrite raffiné*, de ce Cromwel enfin, qui fut un de *ces esprits nés pour changer le monde!* de ce cardinal de Retz, dont le *caractère fut si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; et qui seul, après la chute de tous les partis, menaçait encore de ses tristes et intrépides regards le favori victorieux!* de ce Charles Gustave, *ce redouté capitaine, sur qui Dieu tonne du plus haut des cieux au moment où il paraît comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, prêt à la mettre en pièces!*

Mais, en admirant partout la touche d'un si grand maître, reconnaissons jusque dans ses coups de force le disciple de la nature. En se livrant à son génie, il rendit témoignage à ces deux vérités, que le sublime peut être simple, et qu'il doit naître sans effort. Une eau qui se précipite des rochers dans les vallons, coule d'une manière aussi naturelle que le paisible ruisseau; telle l'éloquence de Bossuet paraît toujours tomber de source, et ne suivre que sa pente. Convaincu que l'art n'a pas de plus heureux effet que de se déguiser, et que son chef-d'œuvre est de disparaître, il évita, autant que les préjugés le permirent, cet ordre trop marqué, cette analyse sèche si peu connue des anciens, qui gêne et glace l'orateur, n'offre souvent qu'un dessin sans couleur et sans grâces, et n'a l'avantage de la clarté qu'aux dépens du naturel et de la chaleur. Déjà l'on voyait dégénérer en symétrie puérile cette méthode qui ne fut d'abord qu'un remède opposé à la confusion du discours; mais si dans la composition de Bossuet cet ordre fut moins sensible, il n'en fut pas moins réel; une logique sûre y formait le tissu caché du raisonnement, en dirigeait le fil sans se laisser apercevoir. C'était pour secouer toute espèce d'entraves qu'il avait su se rendre indépendant de sa mémoire, l'abandonner souvent pour se livrer à l'impulsion du génie, et parvenir enfin à parler sans avoir écrit. Heureuse liberté, sans doute, qui conserve aux traits de l'imagination toute leur rapidité, et fait disparaître cette empreinte du travail si contraire au pathétique; mais difficile et dangereuse méthode, qui, employée par des orateurs médiocres ou timides, jeterait leur style dans le désordre, dans de vaines déclamations, dans une familiarité basse : il faut même l'avouer, les orateurs doués de cette facilité rare, auraient eu plus de succès, si le travail de la rédaction eût suivi leurs méditations profondes : Milon peut-être eût triomphé, si son apologiste eût parlé comme il écrivit; Bourdaloue n'eût paru qu'un homme ordinaire, s'il avait moins préparé ses discours; et pour avoir sur lui tous les avantages, il n'a manqué à Bossuet que de composer avec le même soin. Mais que l'on conçoive tout ce qu'ajoutaient au poids de sa parole une figure noble, une voix sonore, et surtout cette action libre et vraie, où le geste, le coup-d'œil et l'accent

son funèbre, il fit une révolution dans l'auditoire. Il est remarquable que de ses sept discours en ce genre, il en a composé quatre à l'âge de près de soixante ans : plusieurs de ces chefs-d'œuvre ont été faits aux mêmes époques, et même plus tard. Ses ouvrages pour le dauphin n'ont pu être écrits avant quarante-cinq ans. Fénelon en avait plus de quarante lorsqu'il ébaucha le *Télémaque;* Racine en avait quarante lorsqu'il donna son *Athalie;* Corneille n'a eu de grands succès que dans l'âge mûr; l'*Enéide*, le *Paradis perdu*, l'*Esprit des Lois*, ne furent pas des productions de la jeunesse. Je fais cette remarque pour tant d'écrivains qui veulent être célèbres avant l'âge de trente ans, et qui se reposent lorsqu'il faudrait commencer à paraître.

dirigés sans contrainte par le sentiment et la pensée, secondent l'expression, la répètent, la multiplient. Tel est tout le mystère de cette action oratoire, si puissante sur la multitude et si négligée parmi nous, qui coûta aux anciens d'incroyables efforts, et dont Bossuet sut donner d'excellentes leçons. Lors même qu'il employait sa mémoire, il paraissait ne la point consulter, et c'est là ce qu'un exercice assidu doit apprendre à l'orateur ; il en est peu qui puissent aspirer à parler de source, mais tous pourraient le faire comme s'ils n'avaient point écrit. Que la nature soit la règle et le guide de leurs mouvements, et qu'ils se souviennent que le fruit d'un travail consommé est de nous rapprocher d'elle.

Jamais Bossuet n'en méconnut les lois, et le suffrage public ne se fit point attendre ; bientôt l'Académie française en fut l'interprète, et se hâta de s'emparer de lui. Avec quelle force justifia-t-il l'opinion qu'elle avait de son éloquence, lorsque lui retraçant ses devoirs et sa gloire, il agrandit encore les idées qu'elle avait conçues de Richelieu et de Louis XIV ? C'était même à titre de poëte (12) qu'il aurait pu mériter son choix; à l'exemple des plus grands hommes, il payait tribut à cet art enchanteur que tous les peuples ont cultivé. Le feu d'Homère, celui des poëtes hébreux, étincelait dans ces vers ; il s'était nourri de leurs écrits dès ses premiers ans, comme une plante attire naturellement à elle les sucs qui lui sont analogues. Son âme l'entendit, ce langage secret qui parle au talent, le sollicite, le réclame; il était né orateur, et sans poésie il n'est point d'éloquence. Plein d'images, de noblesse et d'harmonie, qu'avait-il à désirer pour posséder l'art des vers, si ce n'est l'habitude du mécanisme ? Que dis-je ? son Ode sur la liberté ne prouve-t-elle pas que rien ne lui manquait pour être poëte ? Si ses psaumes, ses cantiques sont moins dignes de lui, et s'il ne put y donner le travail nécessaire, on y retrouve cependant sa facilité et sa force, et c'est partout qu'il est Bossuet. Mais l'amour-propre ne lui déguisa point l'imperfection de ses vers; et dans l'arrêt qu'il prononça contre eux, en les condamnant à l'obscurité, il donna la preuve d'une bonne foi que l'on a bien rarement avec soi-même.

Mais, pourquoi nous arrêter sur de moindres objets, lorsque de grands spectacles nous appellent ? La destinée de Bossuet lui préparait de nouveaux triomphes; une plus vaste carrière s'ouvre à nos regards, et nous invite à l'admirer encore dans l'institution du dauphin.

SECONDE PARTIE.

Louis XIV (13) dont l'âme fut royale au milieu de ses faiblesses, et qui n'offrit presque à la censure que les défauts de la grandeur, occupé des plus hauts projets parmi les fêtes et les intrigues, père des lettres sans les avoir cultivées; Louis XIV, privé d'éducation, n'eut rien tant à cœur que celle de sa famille. Assez équitable pour sentir ce qui lui manquait et s'en affliger, assez bon père pour désirer que ses enfants soient meilleurs que lui, il jette sur son royaume ce regard si juste qui ne l'avait jamais trompé; il y cherche les hommes les plus éclairés, les plus vertueux; la voix publique les lui nomme, et il remet ses héritiers entre leurs mains. Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénelon, Huet, Fleuri, c'est à l'estime du maître que vous devez sa confiance; voilà l'unique ressort qui vous élève; vous n'avez point de grâces à lui rendre ; s'il eût connu des hommes plus dignes de son choix, il vous les eût préférés.

De la tribune sacrée, Bossuet va donc descendre, pour pénétrer dans le sanctuaire de la politique, pour saisir le timon de l'Etat, et le placer dans les mains d'un enfant. Mais à quelle source puisa-t-il donc la science des rois? Dans son génie, dans son cœur, dans son expérience. De sa retraite laborieuse il avait porté sur le monde un coup-d'œil de maître, qui bientôt lui en avait découvert les besoins, les maladies, les ressorts. Personne ne possédait mieux cette connaissance des hommes si nécessaire pour les former; personne n'avait mieux discerné toutes les nuances des passions, qui, réduites, ainsi que les couleurs, à un nombre borné d'espèces primitives, se combinent comme elles à l'infini, et donnent sans cesse des résultats nouveaux. Mais le premier soin de l'instituteur est d'apprendre à régler les siennes. Une droiture à toute épreuve, un zèle brûlant pour le bien, un amour déclaré pour la vérité, soutenu d'un grand courage pour la dire; en un mot, toutes ces qualités qui paraissent monstrueuses au courtisan, ces vertus décidées qui nous rendent propres à préparer la fortune publique et à renverser

(12) Bossuet a laissé dans ses manuscrits des poésies sacrées en assez grand nombre pour former un volume : c'était pour des couvents qu'il les avait faites. On doit être surpris que le précepteur du dauphin et l'auteur de tant d'ouvrages importants, ait eu le loisir de composer des vers pour des religieuses. Fénélon avait fait aussi des vers. On n'a imprimé de lui qu'une ode. On n'en a donné qu'une de Bossuet; celle-ci est toute morale et chrétienne; celle-là est le tableau d'une campagne solitaire : les strophes de Bossuet m'ont paru mieux arrondies, et d'un poëte plus exercé.

(13) M. de Montausier, ancien ami de Chapelain, l'avait fait agréer au roi pour précepteur; et quoiqu'il eût fait des vers durs, il était digne de cet emploi ; on en pourrait donner pour preuve le refus qu'il en fit, en s'excusant sur son âge. Bossuet fut ensuite proposé avec le président de Périgny, que M. de Montausier fit préférer, à cause de la liaison de Mesdames de Périgny et de Montausier. Au bout de deux ans, Périgny étant mort, le roi choisit Bossuet, remis sur les rangs avec Huet et Ménage, du moins Huet le prétend ainsi, et il ajoute que c'était lui que voulait le gouverneur : Huet était sous-précepteur. Après cette conduite de M. de Montausier, il faut admirer davantage l'attachement que Bossuet lui témoigna toujours.

la nôtre, Bossuet osa les porter à la cour, et les opposer comme autant de préservatifs aux dangers de ses fonctions.

Ah! loin de lui les vues coupables de ces ambitieux, qui, nourrissant les préjugés et les faiblesses des jeunes princes, les énervent, les avilissent par système; et pour leur devenir nécessaires, les rendent incapables de gloire et de bonheur! Si Bossuet cherche à subjuguer son élève, c'est pour ouvrir son cœur à ses leçons, c'est pour hâter le moment heureux où il n'en aura plus besoin. Que sa qualité de savant ou celle de pontife ne nous fasse pas craindre qu'il lui donne ou des connaissances, ou des vertus étrangères à son rang.

Consultons les monuments précieux qui nous restent de ses instructions, nous y verrons qu'il imprimait sur l'âme du jeune prince ces traits majestueux qui doivent caractériser les monarques; partout ils nous offriront de grands objets, des vues utiles, des principes féconds, en un mot, des préceptes vraiment dignes, et du sage qui les donne, et du prince qui les reçoit. Là, nous apprendrons comment il exécuta ce riche plan d'éducation dont il rend compte au Pape Innocent XI avec tant de précision et d'élégance (14). Quels fruits ne promettaient point les travaux de Bossuet, dirigés par son roi, qui, pour donner plus de poids à ses fonctions en les partageant, lui prescrivit de nourrir et de soulager l'esprit de son élève par une sage alternative d'amusements et d'occupations; de ne point permettre qu'il passât de journée entière dans l'oisiveté; de l'entretenir de ses devoirs envers Dieu, ses peuples et lui-même, sans jamais les séparer! Si l'instituteur applaudit avec respect aux principes du monarque, il lui fait admirer à son tour avec quelle sagacité il les développe et les applique : c'est dès les premiers pas qu'il justifie sa confiance et mérite ses éloges. Les arides éléments de la grammaire ne seront point stériles pour l'esprit du dauphin. C'est la lecture des meilleurs livres qui lui rendra sa langue familière; aucune étude ne sera perdue pour sa raison, et *la science des choses* enrichira *toujours celle des mots*.

Comme la majesté du prince doit passer jusque dans ses paroles, Bossuet ne néglige point d'exercer le sien dans l'art de bien dire; il l'accoutume à dépouiller, à revêtir le discours de ses ornements, pour lui faire sentir la dépendance mutuelle du logicien et du rhéteur; mais il n'oublie pas de lui apprendre que la dignité est l'éloquence des princes. Cicéron, en lui montrant le modèle de l'orateur, devient son maître de philosophie; et la morale, ce flambeau de nos actions, est l'objet de ses principales études. Une notion historique des controverses l'instruit rapidement des travers de l'esprit humain; et pour faire régner dans ses idées la clarté, l'ordre et la justesse, les mathématiques sont substituées à cette métaphysique dangereuse qui nous accoutume à porter la subtilité partout. Ce n'est point en l'égarant dans la région des systèmes qu'on lui découvre les mystères de la physique, mais on lui rend familières ces expériences qui honorent l'industrie de l'homme et manifestent la providence de Dieu; mais on l'élève aux plus hautes vérités dans ce *Traité* précieux *de la connaissance de Dieu et de soi-même*, où le savant instituteur décompose en vrai philosophe les facultés de notre âme et le mécanisme de notre corps, développe leurs services mutuels, établit, par l'excellence de nos opérations, la prééminence de notre être, et s'élance des profondeurs de la nature jusqu'au sein de son incomparable auteur.

Instruit par l'expérience des siècles, que l'univers dut à la religion les plus grands rois, Bossuet la fait présider à toutes les études de son élève. La liaison de ces trois choses, *piété, bonté, justice*, est une de ses principales leçons, un des premiers coups de lumière dont il le frappe. Chaque jour a

(14) Innocent XI ayant désiré que Bossuet lui fît part de son plan d'éducation, le prélat lui en rendit compte dans une lettre latine, digne de ce grand maître. J'en vais citer deux morceaux qui serviront de réponse à ceux qui ont écrit que son style latin était dur. Voici ce qu'il dit de César et de la lecture de ses Commentaires : *Hunc vero egregium et scribendi et agendi magistrum vehementer admirari, administrandi belli ducem adhibere; nos cum summo imperatore iter agere; castra designare; aciem instruere; inire atque expedire consilia; laudare, coercere militem; opere exercere; spe erigere; promptum et alacrem habere; fortem et abstinentem exercitum agere, hunc disciplina, socios fide, ac tutela in officio retinere; locis atque hostibus, universam belli accommodare rationem; cunctari interdum; urgere sæpius; ipsaque celeritate non consilia hostibus, non fugam relinquere; victis parcere, comprimere rebellantes, debellatas gentes æquitate ac prudentia componere; his lenire simul, et confirmare victoriam.* Ce n'est point ici un portrait de fantaisie, il n'est personne qui n'y reconnaisse César, et qui ne le croie peint par Tacite. Il parle ainsi de Térence mis entre les mains de son élève : *Quid memorem ut in Terentio suaviter a que utiliter luserit; quantaque se hic rerum humanarum exempla præbuerint, intuenti fallaces voluptatum ac muliercularum illecebras, adolescentulorum impotentes et cæcos impetus; lubricam ætatem servorum ministeriis, atque adulatione per devia præcipitatam; tum suis exag tatam erroribus atque amoribus cruciatam, nec nisi miraculo expeditam; vix tandem conquiescentem ubi ad officium redierit; hic morum, hic ætatum, hic cupiditatum naturam, a summo artifice expressam, ad hæc personarum formam ac lineamenta, verosque sermones, denique venustum illud ac decens quo artis opera commendetur. Neque interim jucundissimo poetæ, si quæ licentius scripserit, parcimus; sed e nostris plurimos, intemperantius quoque lusisse mirati, horum lasciviam exitiosam moribus, severis imperiis coercemus.* Tous les instituteurs doivent regarder cette lettre comme leur code; elle suffirait pour réfuter le Vassor, lorsqu'il prétend que le dauphin se plaignait de ce qu'on voulait qu'il sût comment s'appelait Vaugirard du temps des Druides. Dans tout ce que Bossuet a fait pour lui, un seul trait a pu mériter ce reproche; c'est la dissertation sur l'ancien empire des Assyriens, dans le *Discours sur l'Histoire universelle*.

des heures consacrées à ces livres divins, dont le langage conduit à la conviction par le sentiment; ils deviennent les délices de l'auguste enfant, et son châtiment est d'en être privé. Bientôt toutes les vérités seront réunies sous ses yeux dans ces vastes tableaux, dans ces chefs-d'œuvre dont l'idée seule ne pouvait être conçue par un homme ordinaire. Tel est ce code politique (15) tiré des saintes Ecritures, où l'art de régner, dicté par l'esprit de Dieu même, a pour base des principes que la sagesse humaine est forcée d'avouer. Peu d'ouvrages honorent autant la religion, aucun ne la venge mieux de ces faux politiques qui mettent sans cesse en opposition les lois sociales et les lois chrétiennes; aucun n'établit mieux ces maximes invariables qui doivent être les axiomes universels de la science des rois. C'est là qu'après avoir découvert les fondements de la société, balancé, apprécié les différents régimes de gouvernement, le politique chrétien rassemble les rayons épars de la lumière sacrée pour donner à son élève la juste notion de ses devoirs; pour lui apprendre qu'il doit compte de son autorité, de ses travaux, de ses jours, à Dieu et aux hommes, à son siècle et à la postérité.

L'idée fausse du pouvoir suprême est la première maladie qu'il s'attache à prévenir; entreprise aussi hardie que nécessaire sous un règne absolu, où l'éclat du sceptre faisait dégénérer en adorations le respect et l'obéissance. Mais Bossuet élevé au dessus des prestiges, ressemble à l'observateur qui atteint *aux plus hauts sommets pour reculer son horizon;* il considère l'autorité dans sa source, la suit dans ses progrès, la dépouille de tout ce que la violence, l'erreur et l'adresse ont pu lui faire usurper; sa main déchire sur les yeux du prince le voile du préjugé, pour lui montrer le frein salutaire des lois qui gêne le pouvoir sans le détruire, et l'assure en le réprimant, pour lui faire connaître les droits respectifs des sujets et du prince, l'unité parfaite de tous leurs intérêts, l'importante distinction de l'*absolu* et de l'*arbitraire*, l'origine du pouvoir souverain, né du pouvoir paternel dont toujours il doit conserver le caractère. Tantôt le titre de pasteurs, donné aux maîtres du monde dans les livres saints, rappelle au jeune élève ce que c'est qu'un roi, ce que c'est qu'un peuple; tantôt on le pénètre de la majesté du trône, en lui apprenant qu'*elle est dans le prince l'image de la grandeur de Dieu.* Quelle âme de glace ne serait pas émue lorsque Bossuet, développant cette haute idée, découvre dans le monarque une trace évidente des attributs divins; une espèce d'immensité qui renferme toutes les volontés d'un peuple dans une seule; une providence qui conduit tout, mais qui laisse tout périr si elle se repose; une puissance mystérieuse qui dérobe aux yeux des mortels le principe de ses opérations; un regard perçant contre lequel l'iniquité n'a point d'asile, une justice impartiale armée du glaive pour punir; une bonté généreuse qui la surpasse. Frappé de cette auguste ressemblance avec le monarque suprême, combien le prince se respectera-t-il lui-même, et sera-t-il supérieur aux affections communes! Combien ses vertus seront-elles épurées et royales! Que ne lui apprend pas enfin ce code universel et sacré? Ne lui fait-il pas connaître, et la nécessité de l'art militaire, à l'abri duquel tous les autres s'exercent en sûreté; et les désastres attachés aux plus brillantes victoires, et la solide prospérité qui suit le char de la paix; et les circonstances où le souverain doit exposer ou ménager ses jours; et l'influence de sa fidélité sur celle de ses alliés et de ses sujets; et la force invincible qui résulte des mœurs; et les effets de l'oppression, de la misère, de la licence, sur la population des empires; et les dangers du luxe qui énerve tout sous les apparences de la force; et le mérite des richesses nationales et naturelles si préférables aux fictives; et l'importance de placer les hommes, d'honorer les talents, de payer les services; et les bornes légitimes de l'intolérance, et les cruels excès du zèle; et la supériorité de la politique romaine, honorée dans les Ecritures du suffrage même de Dieu. Jamais on n'a dit de plus grandes choses sur l'amour de la patrie, ni enflammé l'héroïsme par des tableaux plus frappants; jamais on n'a rendu plus odieux les poisons de la flatterie, ni plus redoutable la tyrannie des passions; jamais on n'a moins déguisé les malheurs, les fautes, les châtiments des rois. Rien de systématique, rien d'impossible à réaliser ne se présente dans cet utile ouvrage; là, chaque leçon est accompagnée d'un trait brûlant, d'un exemple célèbre, d'une réflexion profonde; tout est rapporté à l'humanité et à la religion, parce qu'un prince a rempli tous ses devoirs s'il aime Dieu et ses semblables.

Pour multiplier sous différentes faces ces importantes instructions, Bossuet se hâtera de découvrir à son élève la vaste scène de l'histoire, où viennent contraster tous les vices, toutes les vertus, toutes les erreurs, toutes les vérités; où les passions déploient tous leurs mouvements, et où l'on reçoit avant l'âge les lumières de l'expérience. C'est là que les maîtres du monde vont ap-

(15) J'invite ceux qui ont la légèreté de mépriser ce *Traité sur la politique*, sans l'avoir lu, de prendre la peine de le parcourir, de s'arrêter sur le morceau que je cite et sur plusieurs autres. Cet ouvrage sans doute n'est pas aussi ingénieux, aussi brillant que le *Télémaque;* mais il renferme, sous une autre forme, les mêmes leçons; il donne en même temps, et le plus grand respect pour les livres saints, et la plus grande autorité aux maximes politiques. Bien des gens se persuadent qu'il n'y a plus rien à louer dans Bossuet, lorsqu'on a parlé de ses oraisons funèbres et de son *Discours sur l'Histoire universelle;* rarement même on parle de son *Histoire des variations*, et l'on oublie que ces ouvrages à part, il reste encore à Bossuet de quoi surpasser les hommes de son siècle

prendre ce que personne n'ose leur dire; que le tableau de leurs fautes et la satire de leur vie les instruisent sans les blesser; qu'ils acquièrent la certitude qu'un jour ils seront loués sans intérêt, ou condamnés sans égards.

Mais, comment le sage instituteur formera-t-il son élève à cette savante école? C'est en rapportant toujours la science des faits à celle des mœurs et des lois; c'est en écartant de lui ces compilations qui ne laissent que des notions vagues; ces lambeaux détachés qui n'apprennent rien de suivi; ces traductions toujours faibles, où le style des auteurs est dénaturé comme une eau trop éloignée de sa source; c'est en lui donnant le goût et l'habitude de lire avec ordre les ouvrages originaux; c'est en éclairant cette étude du flambeau de la géographie qui nous découvre le théâtre des événements pour nous en rendre l'idée plus nette et le souvenir plus profond. Ainsi le jeune Louis voyageait en même temps dans les climats et dans les siècles; ainsi la connaissance des lieux fixait dans son esprit celle des faits, et en recevait la même lumière.

A l'histoire du Dieu qu'il devait servir, succéda celle du peuple qu'il devait gouverner. Il puisa dans César, et les principes de la science militaire, et les plus frappantes leçons de cette activité qui décida de l'empire du monde, et la connaissance de nos anciennes mœurs, et la première notion de nos annales, et le talent de les écrire.

Bientôt on le verra creuser jusqu'à la base de la monarchie, en étudier la constitution; remonter à toutes les causes de sa décadence, de sa prospérité; balancer les forces respectives des empires, établir tous les points d'appui de la politique. Entretiens, lectures, traductions, application des événements passés aux choses présentes, délibérations fréquentes qui accoutumaient le prince à tenir conseil, et à prendre un parti dans les situations difficiles; tout était employé pour le familiariser avec nos fastes, pour lui apprendre à connaître et à gouverner les Français. De ce travail on vit éclore cet abrégé de notre histoire, qui nous fait sentir combien le maître et le disciple s'étaient occupés de la nation. Si la naïve vivacité du style y décèle le jeune auteur; des vues profondes y manifestent le grand homme qui le dirigeait; et l'on regrette que des écrivains si dignes de Henri le Grand, ne nous aient point retracé son règne, et se soient arrêtés comme par respect devant lui. Par quelle fatalité le plus illustre des rois n'a-t-il pas eu le plus sublime des historiens! O père des Français! ô modèle des guerriers et des princes, qui entreprendra de te peindre, si Bossuet a craint de le tenter! ton âme et tes actions demandaient son pinceau. Quel trophée eût-il élevé à ta gloire! de quel chef-d'œuvre nous eût-il enrichis! Pour en juger, considérons ce célèbre monument (16), le plus pompeux que l'histoire nous ait laissé, ce discours immortel où les fastes du monde sont présentés sous un aspect si intéressant, si nouveau. Est-ce à l'histoire, est-ce à l'éloquence qu'appartient cette étonnante production? C'est à l'une et à l'autre, et je vois leurs efforts se réunir pour l'enfanter.

Jusqu'à Bossuet on n'avait point imaginé qu'un abrégé fût capable d'instruire, et que les annales de tant de siècles, resserrées dans un seul volume, pussent former un ouvrage savant et sublime. Telle est cependant cette narration rapide où l'érudition, éclairée par la critique, appelle en témoignage toutes les nations en faveur du christianisme; où l'on voit toutes les révolutions attribuées à leur vrai principe, le nuage qui couvre la main de la Providence, écarté par une sainte audace; Dieu prouvé par les ressorts du monde moral, et les secousses des monarchies; la religion qui sort des cieux dès la création même, couvrant sa tête divine d'un voile qui laisse échapper sa splendeur; s'annonçant à la terre par la loi, les oracles, les triomphes, les châtiments du peuple Juif; rapportant à elle-même la chute des trônes, le bouleversement des empires; et après quarante siècles de préparation et d'attente, se revêtant de toute sa majesté pour s'élancer de son berceau et s'emparer de l'univers.

Depuis que l'on retrace l'histoire de cette religion promise ou donnée, elle n'avait point encore paru si grande. Dans cet incomparable tableau où tout est force et lumière, un mot résout une difficulté, explique un mystère, établit une maxime. Profond et serré comme Tacite, Bossuet a plus de naturel et de clarté; l'enfant le conçoit, et le savant l'admire. Je ne sais quel pouvoir invincible maîtrise son lecteur, quel poids résulte de la réunion de ses preuves qui, frappant toutes à la fois, ébranlent, terrassent l'âme la plus rebelle. C'est en même temps comme prince et comme chrétien que son élève est instruit. L'Egypte, la Grèce, l'Italie passent rapidement sous ses yeux, en lui laissant des idées justes de la solide gloire, de la vraie politique, de la saine législation; des règles du beau dans les arts, et des principes certains de toute prospérité. Mais, pour lui apprendre en même temps comment il doit apprécier tout ce qui nous éblouit sur la terre, on lui montre des tombeaux dans les pyramides la main de Dieu

(16) Bossuet, détourné par les disputes, n'acheva ni son *Discours sur l'Histoire universelle*, ni ses *Elévations à Dieu*, ni d'autres ouvrages précieux dont il nous reste des fragments. Son *Abrégé de l'Histoire de France* s'est arrêté à la mort de Charles IX: on ne peut trop regretter, comme le remarque M. de Burigny, qu'il ait interrompu le premier de ses ouvrages avant que d'avoir parlé des progrès du mahométisme. M. de Sénes a prétendu que Bossuet tenait de M. Duguet ses grandes vues sur les Juifs; on ne voit pas où il a pris cette anecdote; mais on voit que Bossuet les a développées avant Duguet.

sur toutes les grandeurs, et *les royaumes qui meurent comme leurs maîtres.*

Que serviraient cependant de si doctes leçons, si l'on n'y joignait l'art de les féconder? En vain l'on multiplie les méthodes générales d'éducation, chaque élève en exige une particulière. La première étude de l'instituteur est celle du caractère qu'il doit former; sa première science est ce tact sûr qui le saisit; être patient à l'observer et à le suivre; lui lâcher le frein pour le connaître; le lui faire sentir lorsqu'il est près d'échapper; ne négliger aucun défaut, mais s'attacher à celui qui domine, et presser sans cesse sur l'endroit qui résiste; se concilier la confiance sans affaiblir l'ascendant de l'autorité; rendre les occupations faciles et douces pour les rendre volontaires; et faire goûter le précepte en faisant aimer celui qui le donne : tels sont dans l'instituteur les talents qui doivent précéder tous les autres. Bossuet les posséda, et son parfait concert avec le gouverneur ne laissa rien à désirer dans sa méthode.

Si l'éducation d'un prince a un écueil à redouter, c'est sur toutes choses la mésintelligence de ceux qui la dirigent. Lorsque la jalousie l'ambition, l'amour de leurs propres idées, les divisent; que l'un détruit ou affaiblit les instructions de l'autre, et que le collègue est un rival, l'élève doutera bientôt de l'habileté de ses maîtres, et les méprisera tous également. Unis de sentiments et de principes, Bossuet et Mautausier aspiraient au même succès et se prêtaient une force mutuelle, comme deux ressorts qui coopèrent au même effet, qui ne forment plus qu'un seul mobile pour produire la même action. Ainsi le prélat concourait-il de tout son pouvoir à préparer l'héritier du trône, *pour le livrer*, disait-il, *à deux plus grands maîtres, au roi et à l'expérience.*

Que la nation se rappelle avec attendrissement d'avoir vu sortir de ses mains un prince éclairé, religieux, populaire, qui fit éclater sa bonté parmi les feux de son courage; que l'on vit dès sa première campagne mériter le surnom de Hardi, et convaincre le soldat que sa bienfaisance surpassait encore son audace.

Ici des rapports et des contrastes intéressants fixent mes regards sur les deux plus célèbres instituteurs qui aient formé les enfants des rois. Bossuet et Fénelon, appelés aux mêmes fonctions par leur mérite et dans la vigueur de l'âge, fécondés par les Burrhus de la cour, marchent au même but par des voies différentes; et en se conformant au caractère de leurs élèves, nous dépeignent le leur. Celui-là descendant rarement des hauteurs où il aime à planer, s'efforce d'y élever son disciple et d'agrandir son âme. Celui-ci plus insinuant, ayant à combattre un naturel difficile, emploie plus d'art, rend l'instruction moins directe, et la multiplie sous plus de formes : poëte et philosophe, il rassemble dans le *Télémaque* toute la science des rois; et revêtant ses leçons d'un coloris enchanteur, enseigne par la fiction ce que l'autre s'attache à enseigner par l'histoire. Également irréprochables, ils sont à la cour les apôtres de la vérité et de la vertu; mais l'un possède une âme plus forte, et l'autre une âme plus sensible. Bossuet dont le coup d'œil est toujours juste, cherche le bien qui est pratiquable; des vues trop vastes portent Fénelon à désirer le mieux, et le livrent à l'esprit de système : mais tous deux éclairent le monde, lorsqu'ils croient n'instruire que des enfants.

Tant de succès suffiraient sans doute à la gloire de Bossuet, et pourraient immortaliser plusieurs hommes. De nouvelles couronnes cependant vont briller sur sa tête; et je me hâte de rendre hommage à l'étonnant écrivain qui sut rendre la théologie et la controverse éloquentes.

TROISIÈME PARTIE.

Elle est arrivée, cette postérité annoncée par le sage Labruyère, qui est descendue dans les profondeurs du cœur humain, cette postérité dont le suffrage devait placer l'évêque de Meaux au rang des Pères de l'Eglise. Sans les dangers pressants de la religion, Bossuet, on doit le croire, eût abandonné aux esprits du second ordre le soin de compiler des traités. Ce n'était point dans cette grande âme que devait germer l'amour des combats scolastiques. L'homme de génie les dédaigne, et le sage évite de leur donner de l'importance. Mais lorsque les erreurs viennent ébranler le trône et l'autel, l'indifférence n'est permise ni au pasteur, ni au citoyen. Favorisée par l'ignorance, l'hérésie avait surpris l'Eglise pendant le sommeil de ses ministres; et de toutes parts elle avait affaibli ce vaisseau sacré qu'elle agitait encore. Jamais ses effets n'avaient été ni si violents, ni si rapides. Plusieurs royaumes séparés de l'unité catholique, plusieurs encore menacés de l'être; l'esprit d'indépendance brisant ou relâchant toute espèce de liens; une foule de sectes qui sortaient d'une tige commune pour renouveler les erreurs de tous les âges; la réforme portant partout l'empreinte du caractère impétueux de son chef, élevant parmi nous une tête superbe après une marche mystérieuse, et attirant sur elle la violence par la violence. L'Europe embrasée par ces guerres implacables qui ont pour prétextes ou pour motifs des intérêts sacrés; les débris du sanctuaire dispersés dans le sang des adorateurs; le fanatisme entouré des plus grandes victimes, immolant les sujets par les mains des monarques, et les monarques par les mains de leurs sujets: quel spectacle plus propre à enflammer l'indignation d'un pontife, à exciter les larmes de l'homme de bien? L'hérésie, trop tolérée et trop combattue, s'était fécondée par ses blessures, sous des princes qui n'avaient su que la révolter ou l'enhardir. Il était temps de lui opposer d'autres armes que la terreur des peines et l'argument des rois. Un adversaire se préparait

contre elle, qui, peu content de retrancher quelques rameaux de l'arbre funeste, devait le saisir tout entier, et entreprendre de le déraciner; cet ennemi redoutable (17), inattendu, était l'évêque de Meaux. De sa profonde retraite il sort tout à coup chargé de la science des fidèles, et s'élance contre la secte, semblable au guerrier exercé, qui, sous sa pesante armure, n'a rien perdu de la liberté de ses mouvements; Bossuet a conservé sous le poids de ses travaux tout le feu de son âme, tous les charmes de son style. Ces globes de fer qui doivent tout leur effet à l'activité du mobile embrasé qui les lance, sont l'emblème de l'érudition mise en œuvre par le talent: quels prodiges celle de l'evêque de Meaux ne dut-elle pas à son génie? Dans les discussions on employait avant lui plus de subtilité que de logique, plus d'ardeur pour discuter que pour convaincre. Mais Bossuet combattit pour la vérité d'une manière toujours digne d'elle (18). Exact dans sa précision théologique, pressant par la force des preuves, clair et facile dans la dissertation, habile à saisir le vrai point des difficultés, et à y ramener son adversaire; attentif à n'employer jamais d'arguments faibles, irréprochable par la fidélité des citations, il n'eut point d'égal dans l'art de réduire tout en principes, et de joindre au nerf invincible du raisonnement cette expression qui foudroie. Tel il parut dans la réfutation du catéchisme de Ferri (19), qui fut le prélude de ses triomphes.

Remarque-t-il que les ministres calomnient l'Eglise romaine dans ses dogmes, et que la fausse idée que l'on en donne aux peuples contribue à les éloigner d'elle? il entreprend de les préparer à l'unité, en établissant la foi de l'Eglise et l'objet des disputes: projet simple, mais lumineux, qui produisit cette *Exposition de la doctrine catholique* (20), cet ouvrage immortel, si décisif et si court, qui, répandu de toutes parts, devint célèbre par des succès refusés à tant de vastes volumes. En vain la réforme indignée, confondue, accuse l'auteur de dissimuler la doctrine romaine: Rome, le clergé de France, l'Eglise entière le justifient. L'ouvrage approuvé, applaudi, est traduit dans toutes les langues: des changements inattendus s'opèrent ou se préparent, et Turenne qui chancelait encore, est abattu aux pieds de la vérité. Quel triomphe pour elle et pour son orateur! quel spectacle pour l'Europe que la conversion d'un héros qui avait préféré sa religion à la dignité de connétable! Les âmes sublimes sont simples, la droiture et la candeur les caractérisent: Turenne ne devait céder qu'à la conviction; et, en l'éclairant, Bossuet remporta la seule victoire qui pût surpasser toutes celles de ce grand homme.

A la lecture du livre précieux qui avait produit ce coup d'éclat, l'incertitude, prélude de la lumière, s'empare de madame de Duras (21). Fatiguée de cet état cruel, elle met aux prises Claude et Bossuet, et les engage à livrer en sa présence un combat décisif. Quelle fut digne d'avoir un peuple de témoins, cette conférence fameuse, où l'évêque et le ministre déployèrent toutes les ressources de la subtilité et de

(17) MM. de Port-Royal qui prouvèrent, par quelques ouvrages contre les protestants, quels coups ils auraient pu leur porter, abandonnèrent le champ de bataille à Bossuet, pour s'occuper des misérables disputes du jansénisme, que Bossuet parut mépriser. Ce prélat en effet n'a écrit sur ces matières que sa *Lettre aux religieuses de Port-Royal*, après une conférence inutile que M. de Péréfixe, archevêque de Paris, le pria d'avoir avec elles. Les Bénédictins n'ont pas trouvé qu'il en fût fait mention dans le Journal de Port-Royal, mais ils ont cet écrit de la main de Bossuet : c'était au moins un projet de lettre.

(18) Dans ses controverses, Bossuet préféra à la méthode scolastique celle des anciens Pères de l'Eglise; ses arguments, liés ensemble, ressemblent aux anneaux d'une chaîne, et ont plus de force : c'est alors qu'on remarque en lui ce raisonnement suivi, pressant, invincible, qu'on admire dans Bourdaloue, mais que Bossuet sut mieux mettre à sa place.

(19) Ferri était le plus fameux ministre du diocèse de Metz, et Bayle lui donna la qualité d'homme éloquent. Il s'attachait à établir dans son catéchisme la nécessité de la réforme; Bossuet lui prouve qu'un schisme n'est pas une réforme, et qu'elle ne peut s'étendre jusqu'à l'altération des dogmes reçus universellement : cet essai ébranla bien du monde, et Ferri lui-même. Ils furent unis par l'estime, et l'on prétend que le ministre, dans sa dernière maladie, demanda de conférer avec Bossuet; mais que le parti empêcha cette entrevue. L'évêque de Metz ayant établi la communauté des filles de la Propagation de la foi, l'en nomma supérieur, et l'engagea à en faire le règlement; cet ouvrage respire la piété et la sagesse.

(20) Dans l'*Exposition de la doctrine catholique*, Bossuet ne fit que rédiger, pour MM. de Turenne et de Dangeau, la méthode dont il s'était servi avec succès dans des entretiens particuliers. Cet ouvrage, dont l'étendue n'effraye ni les gens du monde ni le peuple, est une grande leçon à tous les réfutateurs et écrivains dogmatiques. La plus mauvaise qualité que puisse avoir un livre, est de n'être pas lu; celui de Bossuet fut connu de tout le monde, et produisit son effet, parce qu'il était court. Les ouvrages sur la religion ne sauraient être trop précis.

(21) Madame de Duras donna elle-même pour sujet de sa conférence, l'autorité de l'Eglise et la séparation des protestants; elle se comportait en personne éclairée, car ces deux points décident de tous les autres. Il y eut peu de monde à cette dispute, et l'on n'y admit de catholiques que la maréchale de Lorges. Claude réunissait à l'erudition et à l'éloquence une conduite respectable. Bossuet lui a rendu justice, au point d'avouer qu'il avait craint pour les auditeurs. L'objection du ministre sur l'invisibilité de l'Eglise à la mort de Jésus-Christ avait fait surtout la plus forte impression; mais Bossuet s'en tira en maître, et força Claude d'avouer que, dans son système, chaque fidèle était lui-même son Eglise pour l'interprétation de l'Ecriture. Tous deux ont imprimé la conférence d'une manière qui n'est pas uniforme; mais madame de Duras a certifié hautement la fidélité de la relation de Bossuet; elle abjura entre ses mains en 1678, et cette preuve est sans réplique.

l'éloquence! où celui-ci ébranla les fondements de l'Eglise, que celui-là sut raffermir; et où l'on vit avec étonnement l'honnêteté, la sagesse, le ton de l'estime mutuelle, régner dans une dispute théologique! Le prélat, on peut le dire, eut un adversaire digne de lui; Claude ne trahit point sa cause, mais Bossuet fit triompher la sienne: la conversion de madame de Duras fut le prix du vainqueur.

Et qui pourrait lui résister lorsqu'il discute, comme il le fit alors, l'infaillible autorité de notre Eglise, ce dogme fondamental qui entraîne avec lui tous les autres? C'est partout qu'il s'attache à le cimenter, et principalement dans ces excellentes *Instructions sur les promesses de Jésus-Christ. Six lignes de l'Ecriture*, qui annoncent à l'Eglise que son Epoux tout-puissant est *tous les jours avec elle jusqu'à la fin des siecles*, suffisent à l'évêque de Meaux pour battre en ruine tout le système de la réforme, et dans cette promesse il lui fait voir l'inébranlable rocher au pied duquel viennent se briser toutes les erreurs.

Mais, pour confondre l'hérésie par un moyen aussi efficace que nouveau, il imagine d'en tracer le portrait, de l'élever aux yeux des nations, en leur disant: Voilà le monstre qui a pu vous séduire! Ce projet imprévu et terrible, il l'exécute dans son *Histoire des variations* (22), chef-d'œuvre conçu par le génie, exécuté par tous les talents. L'orateur, l'historien, le savant, le philosophe se réunissent pour construire ce monument immortel. Douze lustres accumulés sur la tête du pontife, ne lui ôtent rien de sa vigueur. C'est avec toute l'énergie de ses premiers ans qu'il nous présente des sectes nouvelles, formées au sein de l'orgueil, de la révolte, de la licence; des apôtres qui prêchent l'Evangile le glaive à la main et le blasphème à la bouche; qui tantôt se présentent aux passions des princes, tantôt favorisent l'indépendance des peuples; des réformateurs ennemis de toute austérité, qui anéantissent la continence et le jeûne; là l'hérétique frémissant, voit exposer au grand jour le nombre et la différence de ses professions de foi, la naissance successive de ses dogmes; la multiplication des partis issus les uns des autres, et qui tour à tour se réunissent ou se disent anathème; les séditions condamnées d'abord par les chefs, puis tout à coup autorisées par les synodes; chaque point de notre croyance justifié par les sectaires mêmes, dont l'un admet et prouve ce que l'autre rejette et combat; l'instabilité de tout édifice fondé sur une base mobile, et l'invariable doctrine de notre Eglise, toujours belle et forte dans son unité qui résiste à tant de secousses.

C'est inutilement que les Burnet, les Basnage, les Jurieu, font les derniers efforts pour repousser ce redoutable assaut; les armes même qu'ils emploient ne font qu'assurer leur défaite; la réforme reste accablée sous les coups de l'évêque de Meaux, et toutes les têtes de l'hydre ont reçu en même temps une incurable blessure.

Quelque forme que prenne l'erreur, elle ne peut échapper à l'œil vigilant du prélat, toujours ouvert, toujours en mouvement pour découvrir les besoins de l'Eglise. Une objection nouvelle, un livre dangereux donnent lieu à des traités complets, à des instructions pathétiques. Il n'est point de dogme qu'il n'affermisse, point de ténèbres qu'il ne dissipe. Tantôt il discute à fond la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie, sur l'adoration de la croix, sur la trop célèbre matière de l'indulgence; tantôt, dans ses dissertations et ses notes sur les Psaumes et les livres sapientiaux (23), il oppose un remède aux traductions infidèles des livres saints.

Si ce travail, fruit précieux de ses conférences avec des hommes choisis, n'est pas entièrement le sien, tout y décèle au moins le grand écrivain qui lui a donné sa perfection et sa forme. Profondes connaissances; critique éclairée; interprétations toujours naturelles; réflexions pleines de justesse et de vérité; attention à faire toujours sentir la liaison des Ecritures, qui, dispersées dans une longue chaîne de siècles, tendent au même but sans écarts; enthousiasme éloquent d'un homme transporté par le sentiment du beau, par la plus ravissante des poésies; art tout-puissant d'en inspirer le goût, en y manifestant le Dieu qui l'a dictée; raisonnements victorieux contre le socinianisme et l'irréligion dont il pressent les progrès; lumière éclatante répandue

(22) En réfutant l'*Histoire des variations*, Jurieu scandalisa toutes les sectes; il eut la maladresse de prétendre que l'Eglise avait varié dans tous les dogmes fondamentaux, dès les premiers siècles, et il ne vit pas, que pour affermir son parti, il détruisait la religion. Il traitait Bossuet d'ignorant, de persécuteur, et l'accablait d'injures.

(23) Pendant l'éducation du Dauphin, Bossuet tenait une espèce d'académie. Pelisson, Fleury, Fénelon y assistaient. On y lisait d'abord des ouvrages de toute espèce, mais on y entreprit ensuite des commentaires sur toute l'Ecriture. Fleury, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, tenait la plume et écrivait les remarques; Bossuet les revoyait et les rédigeait en particulier; c'est de là que nous sont venus ses ouvrages sur l'Ecriture, que d'autres occupations ne lui permirent pas d'étendre à la Bible entière. Bossuet donnait à dîner les jours d'assemblées; l'abbé de Longuerue prétend qu'il faisait mauvaise chère, et que lorsqu'on voyait arriver chez M. de Condom ses académiciens avec leurs figures de savants, on disait: *Voici les Condomophages*. Tandis qu'Arnaud admirait les *Remarques* de Bossuet *sur l'Ecriture*, l'abbé de Langeron et l'abbé de Fleury, depuis cardinal, qui étaient attachés à Fénelon, les déprisaient; mais M. le Tellier, archevêque de Reims, homme d'une franchise dure, leur disait: *Taisez-vous, c'est notre maître*. De nos jours on a poussé le délire jusqu'à prétendre que Bossuet avait mal étudié l'Ecriture, et qu'il l'appliquait mal.

sur les prophéties de David, qui, rappelant ce qui a été et annonçant ce qui sera, paraît placé au milieu des temps pour unir le passé et l'avenir, les livres de Moïse avec les Evangiles : c'est à ces traits qu'il est facile de reconnaître dans ces doctes commentaires la touche de l'évêque de Meaux.

Depuis longtemps le chef de l'Eglise et son siége inébranlable étaient en butte aux outrageantes interprétations de l'*Apocalypse* (24). Le moment est arrivé de les mettre en poudre, en réprimant Jurieu qui les renouvelle. C'est par le témoignage même de l'histoire que Bossuet sait le confondre, en portant la lumière jusque dans les ténèbres de la plus mystérieuse des prophéties. Que ne dirais-je point encore de ses avertissements aux protestants, admirés avec tant de justice; de ces fragments précieux qui annonçaient de nouveaux chefs-d'œuvre, mais surtout de ce qu'il entreprit pour la réunion de l'Eglise romaine avec celle de la Confession d'Augsbourg ! Ce projet, si digne des souverains et des pasteurs, favorisé par la cour d'Hanovre, était conduit par le sage évêque de Neustadt (25), et par le docte Molanus, le plus modéré des luthériens. Mais, tant que l'oracle de l'Eglise ne fut pas consulté, on n'espéra point de succès; et l'évêque de Meaux, chargé bientôt de cette grande négociation, y donna des preuves touchantes de sa prudence et de sa droiture. Déjà l'on saisissait les principaux moyens de conciliation ; Bossuet, qui n'avait que de grandes vues, s'attachait à sauver le dogme, et se relâchait sur quelque point de discipline. Tout promettait la conclusion de cet heureux traité, qui eût couronné si noblement les vastes travaux du prélat français, lorsque, pour le malheur des Eglises, Leibnitz est associé à Molanus. Que ne peuvent l'ambition et l'orgueil sur les plus fortes têtes ? Loin de seconder son collègue, Leibnitz aspire au premier rôle, et ne cherche qu'à l'écarter. Fier de sa subtilité, il embarrasse les questions, et se fait un jeu de cette importante affaire. Sa gloire lui paraît intéressée à faire échouer Bossuet; le goût de la dispute est substitué à l'amour de la vérité, et la chicane au raisonnement : le temps se consume en vain, les circonstances changent, et le projet s'évanouit. Eût-on pensé que ce savant, dévoué à la philosophie, éloignerait la paix préparée par des théologiens, et que dans cette négociation ceux-ci seraient les véritables philosophes ?

De quelle ardeur l'évêque de Meaux ne brûlait-il pas pour l'intérêt de l'Eglise, lui qui sacrifiait à ces discussions arides, des travaux immortels qu'il interrompit tant de fois, et qu'il n'a point consommés ? Mais le danger le plus pressant attirait toujours ses premiers regards ; tant qu'il vécut, aucune atteinte ne fut porté impunément à la religion. Il n'épargna ni les dangereuses hardiesses des Grotius (26), des Dupin, des Simon, ni le livre du cardinal Sfondrate (27) qu'il dénonça au souverain Pontife; ni les indécences du *Roman sacré* de Marie d'Agreda (28); ni l'étrange doctrine des théologiens qui trouvaient à la Chine une véritable Eglise; ni les opinions

(24) C'était l'ancienne manie des protestants de prétendre que la Babylone de l'*Apocalypse* fût Rome catholique, et que le Pape fût l'Antechrist. Leur synode de Gap avait même décidé, sous Henri IV, que ce dernier article serait ajouté au symbole : le sage Sully, quoique protestant, s'était élevé contre cette indécente décision. Jurieu renouvelait les extravagances de ses prédécesseurs, et prédisait que la France se séparerait de Rome en 1690, et que l'Eglise catholique serait abolie en 1710 et 1715; il ne prit pas assez de temps, et il fut témoin de la fausseté de ses oracles : on sait combien Bayle l'a plaisanté sur ce point. Bossuet prouve, par tous les événements depuis Jesus-Christ, que la prophétie de l'*Apocalypse* s'est accomplie sur Rome païenne, enivrée de luxe, de débauche et du sang des martyrs. Il rend sensible ce qui est accompli; il respecte ce qui doit s'accomplir encore; on ne peut rien de plus satisfaisant et de plus sage que ce qu'il écrit sur cette matière épineuse : l'abbé Duguet est un de ceux qui lui ont rendu ce témoignage.

(25) L'évêque de Neustad avait formé ce projet sous les auspices de l'empereur Léopold, et la cour de Hanovre y était favorable. Elle avait nommé Molanus, abbé de Lokum, pour traiter avec l'évêque. Celui-ci en avait écrit à M. de Meaux ; la cour de Hanovre chargea ensuite Leibnitz de traiter avec Bossuet. Celui-ci prenait pour base les décisions dogmatiques du concile de Trente, et se relâchait sur le reste ; il consentait même que les évêques réunis conservassent leurs siéges. Molanus était si disposé à la paix, qu'il voulait que l'on commençât par la réunion, et que l'on discutât ensuite les points controversés ; Bossuet représenta que c'était renverser l'ordre, et n'y put consentir. On croit que sans Leibnitz cette affaire se fût terminée heureusement. On voit, par une lettre que Bossuet écrivait en 1685 à dom Mabillon, qu'il regardait la concession de la coupe comme une chose indifférente, et qu'il s'occupait des moyens de réunir à l'Eglise toute l'Allemagne et l'Angleterre.

(26) Dans sa *Dissertation sur Grotius*, il rend justice à son mérite, en remarquant ses hardiesses dans l'interprétation des Ecritures, et ses incertitudes qui le rendent tour à tour partisan de toutes les sectes, et le ramènent enfin à des principes si catholiques, qu'on doit être étonné qu'il n'ait point fait le dernier pas. M. Simon, dans sa version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux, favorisait le socianisme. Bossuet, toujours modéré avec les protestants, ne le fut ni avec M. Simon, ni avec M. de Fénelon, parce qu'il mettait une grande différence entre ceux qui sont nés dans l'erreur, et ceux qui y tombent par choix.

(27) Sfondrate était mort lorsque Bossuet, joint à d'autres évêques, dénonça son *Livre de la prédestination* à Clément XI, qui avait été l'ami du cardinal, et qui ne voulut point faire d'affront à sa mémoire.

(28) Il fit des remarques contre le livre de la *Mystique cité de Dieu*, de Marie d'Agréda, religieuse espagnole, dont une partie venait d'être traduite par un religieux. Marie d'Agréda avait laissé un écrit de sa main, qui attestait que cet ouvrage lui avait été inspiré et dicté d'en haut. Comme il renfermait des choses indécentes sur Jésus-Christ et la sainte Vierge, la Sorbonne le condamna. Les sortes de livres ne tendent qu'à ôter à la religion sa simplicité et sa majesté.

outrées des disciples de Jansénius ; ni l'obstination des religieuses de Port-Royal, qui prétendaient allier la sainteté à la révolte. Quels témoignages ne rendent pas à la pureté de sa doctrine (29) ses traités sur l'amour de Dieu, le libre arbitre, la pénitence et l'usure? Dans les assemblées du clergé entendons-le déclarer la guerre au rigorisme et au relâchement, et dénoncer les corrupteurs de la morale.

Avec quelle vigueur s'élève-t-il contre une apologie du théâtre, attribuée à un religieux, et où les textes des saints docteurs étaient employés à la justification des spectacles ! C'est à la témérité de l'écrivain que nous devons ces maximes de Bossuet sur la comédie, où il venge les Pères en théologien, et parle du théâtre en littérateur. Si notre scène a un côté faible, rien n'égale son adresse à le saisir ; on ne peut faire craindre plus éloquemment, et l'indécence de plusieurs drames, et la nature des intrigues, et l'enchantement du costume, et le danger *de s'instruire en faisant un jeu de ses vices et un amusement de la vertu*. Sa sévérité, sans doute, trouvera des contradicteurs éclairés, lorsqu'il établit surtout l'impossibilité d'épurer le théâtre ; mais n'oublions pas que c'est un évêque qui parle ; et si l'on n'adopte pas tous ses principes, que l'on admire au moins avec quel art et quelle force il sait les établir.

Une épreuve plus délicate lui était préparée dans la dispute sur la régale (30). Des prétentions contraires au repos des empires et aux maximes des prélats français, semblaient se réveiller au delà des monts. On croirait en voir le germe dans les menaces d'Innocent XI ; mais ce pontife entreprenant et ferme, trouve un adversaire plus ferme encore pour lui résister. Il parut important à Louis XIV de fixer les limites des différents pouvoirs ; le clergé de France consulté par son roi s'empresse à seconder ses vues, et l'on voit paraître cette fameuse *Déclaration* rédigée en son nom par Bossuet, où l'on établit en quatre articles précis, l'indépendance des rois, celle des conciles généraux, et l'infaillibilité incommunicable de l'Eglise. Ainsi ce grand évêque, si atten-

(29) En 1655 il dressa, par ordre de l'assemblée du clergé, un projet de censure des doctrines relâchées avec un décret sur la morale, qui forment un corps de doctrine pratique très-utile aux pasteurs. Il y joignit ensuite un *Traité sur l'usure*, où l'une de ses vues fut de confondre le relâchement des protestants, et surtout de Grotius, sur cette matière. L'assemblée eut ordre de se séparer avant que la censure pût être prononcée. Dans celle de 1710, il fit, sur la probabilité, des mémoires qui dirigèrent la décision des évêques ; on y condamna de nouveau les cinq propositions de Jansénius. Bossuet était sévère en morale ; il condamnait la satire de Boileau contre les femmes, approuvée par Arnaud, et en général, il blâmait la satire. Il reprocha à Santeuil d'avoir nommé Pomone dans ses vers sur les jardins de Versailles ; il aurait pu lui représenter qu'ils semblent faits par Vertumne tout seul ; mais il prétendait qu'on ne devait point ressusciter la fable, même dans des vers. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner s'il s'éleva contre l'*Apologie du théâtre*, attribuée au P. Caffaro Théatin, qui la désavoua. Ce qui détermina principalement Bossuet à la combattre, fut le danger de laisser répandre un ouvrage où les saints docteurs, et surtout saint Thomas, étaient cités comme approbateurs du théâtre, et dont l'auteur se disait lui-même ministre des autels et directeur des consciences. Cet écrivain avait tort sans doute ; on ne peut ni approuver ni condamner, par l'autorité des Pères de l'Eglise, des spectacles qui n'existaient pas de leur temps ; nos drames ne conduisent point à l'idolâtrie comme ceux que Tertullien proscrivait, et ceux que permettait saint Thomas, n'avaient ni l'enchantement ni le danger des nôtres. Il y a bien loin des comédies de Molière aux farces pieuses des confrères de la Passion. Au reste, Bossuet parle du théâtre en homme qui l'a fréquenté. Il y avait cherché en effet des leçons pour se former à l'action oratoire ; mais on assure qu'il n'y parut plus lorsqu'il fut dans les ordres sacrés. On pourrait opposer à ses réflexions l'éloge que lui-même a fait de Térence dans sa lettre à Innocent XI. Mais il faut avouer qu'on ne pouvait mieux tirer parti de sa cause. Le roi lui ayant demandé ce qu'il pensait des spectacles, il répondit : *Il y a de grands exemples pour, et des arguments invincibles contre.*

(30) Bossuet n'était point janséniste ; on voit par ses écrits qu'il était thomiste sur la grâce. Il a toujours trouvé les cinq propositions dans Jansénius, et n'a jamais varié sur ce point. M. Arnaud, son admirateur, lui reprochait de ne point parler au roi comme il le devait ; il sous-entendait en faveur de sa secte, et il avait grand' peur que Dieu ne lui en fît un crime. Tout le parti lui savait gré de n'être pas moliniste, mais M. de Burigny s'avance trop lorsqu'il dit qu'Arnaud et lui pensaient de même sur l'amour nécessaire dans le sacrement de la pénitence ; on voit même qu'Arnaud blâmait la manière dont le cathéchisme de Meaux s'expliquait sur ce point. Dans l'oraison funèbre de Cornet, Bossuet avait donné la juste idée du jansénisme sur la grâce, en disant que l'on avait pris l'écueil de la doctrine pour la doctrine même.

Il rendait justice aux talents de MM. de Port-Royal, sans épouser leurs opinions. On prétend que Bussi-Rabutin lui ayant demandé quel ouvrage il voudrait avoir fait après les siens, il répondit : *les Provinciales*. Il pouvait avoir raison, quant au style ; mais je ne conçois pas comment, après avoir blâmé la satire contre les femmes, il pouvait désirer d'avoir fait une satire bien plus sanglante contre un ordre religieux. MM. de Port-Royal lui rendaient justice à leur tour, et le demandèrent pour censeur de leurs ouvrages contre les calvinistes, et il les approuva avec M. Le Camus, depuis cardinal. M. de Péréfixe le nomma pour corriger avec eux le Nouveau Testament de Mons : l'*Epître aux Romains* était revue lorsque la mort de l'archevêque rompit les conférences. M. Arnaud profitait de ses avis avec docilité, et disait qu'il lui en apprenait plus que l'étude. Quoique lié avec MM. de Port-Royal, surtout depuis la paix de 1668, il eut pour amis les jésuites Cossart et Ferrier. Delarue et Bourdaloue se déclarèrent pour lui contre Fénelon, et Delarue prêcha contre le livre des *Maximes des saints*. On a prétendu cependant que les Jésuites le desservaient à Rome, et Madame de Maintenon nous apprend dans une lettre, que le P. Delachaise cherchait à donner au roi des impressions contre lui : on ajoute que ce Père disait un peu gaiement, qu'il n'était pas *moliniste*, mais *mauléoniste*. Il faut avouer que les Jésuites ne devaient pas lui savoir gré d'avoir attaqué les PP. Lecomte et Gobien sur le culte des Chinois ; leurs ennemis en avaient profité pour renouveler leurs calomnies.

tif à réprimer l'autorité séculière dans ses excès, ne fut pas moins hardi lorsqu'il fallut tracer la ligne que l'Eglise elle-même ne doit jamais passer. Tout cède aux prestiges de l'ambition, mais Bossuet borna la sienne à défendre la vérité; le silence ne lui suffisait pas; il aurait cru la trahir s'il l'eût dissimulée, et il voulut ignorer l'art de négocier avec elle. Rédacteur de la *Déclaration du clergé*, il n'hésitera point de la justifier aux yeux du monde chrétien. Il est des hommes que le Saint-Siége pourrait placer au nombre de ses ennemis qui, dans leur zèle indiscret, se croiraient schismatiques, s'ils n'adoptaient toutes les maximes d'Hildebrant.

De toutes parts se répandirent des écrits où nos prélats se virent attaqués sans égards et même sans décence (31). Louis XIV prend à cœur l'honneur de son clergé lié avec l'intérêt de sa couronne, et confie le soin de le venger à celui qui en est l'oracle. De là cette célèbre défense de la *Déclaration du clergé*, où l'évêque de Meaux fait admirer en même temps son érudition, son exactitude et son impartialité. Il oublie que le style le plus amer fut employé contre ses collègues; l'avantage de sa cause lui suffit, et il parle comme l'Eglise elle-même : *La chaire de Pierre*, s'écrie-t-il, *n'a pas besoin de notre mensonge;* plein d'égards et de respect pour elle, il affermit ses droits légitimes en combattant d'excessives prétentions, et la barrière qu'il lui oppose, devient un rempart qui la défend.

Mais, comment oserons-nous célébrer la triste victoire qu'il remporta sur son ami, sur l'immortel et malheureux Fénelon (31*)

(31) Sans le ton que prit Innocent XI dans cette affaire, la déclaration du clergé n'aurait pas eu lieu. La cour de Rome, qui crut que les quatre articles étaient des canons, et non une simple déclaration des sentiments de l'Eglise de France, chercha partout des écrivains pour y répondre. On tenta, dit-on, M. Arnaud par un chapeau de cardinal. Il y eut des écrits violents contre le clergé de France. Sfondrate et Daguirre, bénédictins, compilèrent de mauvais traités qui furent récompensés par des barrettes. Daguirre, éclairé par sa nouvelle dignité, changea d'opinion dans la suite sur plus d'un article. Lorsqu'on fit ces deux cardinaux, il fut observé que l'on n'avait pas imaginé de récompenser de même un évêque qui terrassait les protestants. On voit, par les manuscrits de Bossuet que, dans la crainte de blesser la Cour de Rome, il voulait intituler la défense des quatre articles: *Sentiments de l'école de Paris sur la jurisdiction ecclésiastique*. Sa conduite dans cette affaire fit autant d'honneur à son désintéressement et à son courage, que son livre en a fait à sa modération.

(31*) Molinos, prêtre espagnol, homme d'un esprit et d'un savoir bornés, voulut accréditer dans Rome l'oraison de quiétude, c'est-à-dire un parfait abandon à Dieu, qui fait qu'on se laisse aller à tout avec indifférence et résignation. Ceux qui ont décrié ses mœurs pourraient bien l'avoir jugé sur les conséquences affreuses qui résultent naturellement de cette doctrine. Son livre de la *Conduite spirituelle* le fit mettre à l'Inquisition; on le fit abjurer, et il mourut en prison en 1687 : on croit que le barnabite Lacombe avait pris des leçons de lui. Madame Guyon ayant été appelée à Annecy par M. d'Arantnon, pour y seconder de bonnes œuvres, rencontra Lacombe sur sa route, adopta ses principes et voyagea avec lui en Dauphiné. Elle s'appelait Bouvière de la Motte, était née à Montargis, et avait épousé le fils de l'entrepreneur du canal de Briare, qui la laissa bientôt veuve. Elle abandonna le fonds de son bien à sa famille, et employa ses revenus en œuvres de piété et de charité. Elle était également vive et douce, et faisait goûter aisément les idées qu'elle avait saisies avec enthousiasme. Sa manière de s'exprimer était souvent fort extraordinaire. *P. Lacombe m'a obombrée*, disait-elle; on intercepta plusieurs de leurs lettres que l'on trouva très-tendres; cependant on respecta sa conduite. On voit par sa traduction du *Cantique* et par l'indécente naïveté de ses expressions, que son âme était simple. Elle se crut réellement inspirée, et dans sa vie elle racontait qu'auprès d'elle *on se sentait rempli de graces; qu'elle se sentait vider et soulager de sa plénitude* en la communiquant; qu'un jour elle en fut si gonflée, qu'elle en crevait, et qu'il fallut qu'une duchesse la délaçât. Parmi les personnes les plus distinguées de la cour et de Saint-Cyr, il y en eut qui donnèrent dans ses rêveries : M. de Chevreuse prétendait sentir la grâce s'emparer de lui en l'approchant, et il demandait à Bossuet s'il ne sentait pas la même chose. Elle prédisait le règne de sa doctrine sous la protection de Madame de Maintenon qui l'abandonna, et du roi qui la fit enfermer, et la rendit plus d'une fois martyre de sa doctrine. Elle annonça ensuite le triomphe de sa spiritualité nouvelle sous un enfant; c'était le duc de Bourgogne qu'elle désignait, et Bossuet ne manqua pas de relever ce trait qui retombait sur Fénelon. Jamais elle n'avoua ni ne sentit les conséquences de sa doctrine, dont rien ne put la détacher : à la Bastille elle avait épousé Jésus-Christ; elle mourut à Blois en 1717, dans des transports d'amour pur, et des extases inexprimables. Ses livres sont : *Le Moyen court et très-facile de faire l'oraison, les Torrents spirituels, sa Vie*, l'*Explication du Cantique des cantiques*, le Nouveau-Testament avec des réflexions, des cantiques spirituels et mystiques sur des airs d'opéra, et enfin des lettres spirituelles : ces ouvrages peuvent former 8 volumes; la plupart sont imprimés, et les deux premiers eurent beaucoup de vogue. Ce ne fut point Bossuet, mais M. Desmarets, évêque de Chartres, qui, le premier, s'éleva contre Madame Guyon. Fénelon tenait de bonne foi à ses principes : dans la bizarrerie de ses expressions, il ne voyait que le langage de l'extase, et il crut que ses adversaires, peu versés dans la théologie mystique, ne l'entendaient pas. Lui-même voyant l'orage se former, avait eu l'adresse de lui conseiller de se mettre entre les mains de Bossuet. Elle demanda des commissaires, et on lui donna MM. de Noailles, Bossuet et Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, qui s'assemblèrent secrètement à Issy. M. de Harlay, qui n'aimait pas Bossuet, instruit de ces assemblées, se hâta de condamner les livres de Madame Guyon, avec *l'Analyse de l'oraison* du P. Lacombe. L'abbé de Fénelon fut appelé aux conférences, et fit beaucoup d'écrits pour défendre ou expliquer Madame Guyon. On voyait qu'il était prévenu en faveur de sa doctrine; mais son égarement causait à Bossuet plus de surprise que d'inquiétude, et sa docilité le rassurait. Cependant comme il n'espérait pas d'entraîner l'évêque de Meaux, il lui marquait moins de confiance qu'aux autres commissaires : pour lui épargner une rétractation, on lui fit signer les trente-quatre articles de doctrine qui furent rédigés à Issy, et il ne se rendit qu'après avoir proposé des objections. Il jurait à Bossuet une soumission aveugle, et lui promettait une confiance qu'il n'avait pas. L'évêque y fut trompé; il lui gar-

pourquoi ces deux puissantes colonnes de l'Eglise de France se heurtèrent-elles si violemment, et par quelle étonnante fatalité faut-il que l'histoire du triomphe de Bossuet dégénère en apologie? Pour rendre justice à ces illustres rivaux, gardons-nous

da le secret et le crut guéri. Bientôt il lui donna la plus grande marque d'estime, et le moyen le plus sûr de se disculper sans équivoque, il le pria d'examiner et d'approuver son ouvrage sur les états d'oraison, dont il lui remit le manuscrit. Fénelon, qui était archevêque, le garda assez longtemps, refusa de l'approuver, et se plaignit de la manière dont Madame Guyon y était traitée. Il criait à la calomnie, et il écrivait que si elle était capable d'enseigner ce qu'on lui imputait, il la croirait digne du feu, et la brûlerait lui-même. Bossuet l'invitait à ne brûler personne, mais à condamner des erreurs, et à ne pas renouveler la distinction du droit et du fait, en séparant les sentiments de son amie de ses expressions: ce fut une idée très-ingénieuse que de trouver les maximes de Madame Guyon dans celle des saints, et même dans les articles d'Issy. Les évêques compromis se virent forcés de publier leur profession de foi, et de s'expliquer sur le livre de Fénelon. Bossuet lui reprochait surtout d'anéantir l'espérance chrétienne, et d'en faire un vice dans le pécheur: Fénelon lui répondait que l'amour pur, même en faisant le sacrifice du ciel, l'espérait toujours par sa parfaite soumission à Dieu, qui veut qu'on espère, et parce que l'amour pur veut nécessairement ce que Dieu veut. Bossuet lui répliquait qu'on doit vouloir le ciel, non-seulement comme chose voulue de Dieu, mais encore comme chose bonne en elle-même: voilà un échantillon de la subtilité de cette dispute. Fénelon ne voyait pas qu'il serait monstrueux d'aimer Dieu sans désirer de le posséder, et que l'espérance n'est une vertu que parce que le ciel n'est autre chose que cette possession. Ceux qui ont accusé Bossuet d'avoir confondu l'état habituel de la charité avec les actes passagers, se sont trompés; ce prélat n'a pas prétendu qu'on ne pouvait faire précision du ciel dans un acte d'amour, mais seulement qu'on ne pouvait offrir d'y renoncer. Un pareil acte serait contraire à un acte d'espérance, et deviendrait vicieux. Fénelon se défendait avec adresse; ses écrits étaient diffus, mais pleins d'art, de netteté, de facilité. L'onction règne dans ses œuvres spirituelles, et je ne vois point pourquoi M. de Burigny déprise ses ouvrages théologiques et mystiques. Il était subtil et systématique, et Bossuet le peignit parfaitement lorsqu'il répondit à Madame de Grignan, qui lui demandait s'il avait tant d'esprit: *ah! Madame, il en a à faire trembler.* On voit par toute la conduite de Fénelon, qu'il tenait fortement à ses principes, et qu'il ne put pardonner à Bossuet d'avoir condamné en même temps, et ses opinions, et son amie. Il prit pour de l'humeur et de la passion la chaleur de son zèle: *Vous me plaignez partout en me déchirant*, s'écriait-il. De son côté, M. de Meaux lui reprochait de l'accuser de jalousie, et de le représenter à Rome comme un fauteur du jansénisme, et comme un persécuteur des Jésuites. Ils ne convinrent pas de quelques faits, et ils s'accusèrent de faux. Bossuet outré d'apprendre qu'on lui imputait encore l'exil de M. de Cambray, crut devoir au public une justification historique, il donna sa relation sur le quiétisme, que l'on s'arrachait à la cour, et qui détrompa beaucoup de mystiques, comme nous l'apprend Madame de Maintenon. Les Bénédictins nous donneront la correspondance de l'abbé Bossuet avec son oncle, pendant l'examen de l'affaire à Rome, et ce recueil intéressant renfermera des anecdotes singulières. Il faut lire, avec la plus grande précaution, les écrivains qui ont pris parti dans cette affaire, ou qui ont répété des conjectures faites au hasard. La relation de Phelipeaux sur le quiétisme est partiale en faveur de Bossuet, dont

il était partisan outré: la Vie de Fénelon par Ramsay est suspecte en faveur de l'archevêque dont il était l'ami et le disciple. Longuerue et la Baumelle ont voulu s'amuser aux dépens des deux partis. D'autres ont cru intéresser en recueillant des fables quelquefois absurdes. S'il était vrai, par exemple, que Bossuet, sous l'apparence du zèle, eût imaginé, dans la vue de perdre Fénelon, de se jeter aux pieds du roi, de lui demander pardon, en gémissant de son silence sur les erreurs de l'archevêque; il y aurait peu d'hypocrisie aussi abominable, et je demande s'il est permis d'en accuser sans preuves, un si grand évêque; il est vrai que Fénelon lui reprocha l'abus d'une confession; mais ce serait calomnier cet archevêque, de prétendre qu'il ait parlé d'une confession sacramentelle; l'atrocité même de l'accusation en absoudrait Bossuet. Jamais il ne cita sa Fenelon, et il a donné l'explication de cette énigme, en disant que cette confession pouvait être une déclaration de ses sentiments que Fenelon avait donnée aux commissaires d'Issy. Mais Bossuet connut bien mieux ses erreurs par ses écrits, et il a pu les combattre publiquement sans abus de confiance. Ramsay prétend que les jansénistes, pour faire diversion, avaient suscité la querelle de Fénelon; mais il est constant qu'ils lui offrirent leur plume, et l'on ne voit pas comment ils se fussent décidés à exciter un orage contre l'amour pur. Il ajoute que Bossuet fut piqué de ce que Fénelon avait sollicité la place de P***, aumônier de la duchesse de Bourgogne; mais c'était à Fénelon à se fâcher, puisque Bossuet l'avait obtenue. Il n'est pas concevable que l'abbé de Saint-Pierre se soit permis d'avancer que Bossuet voulait perdre Fénelon pour s'emparer de l'archevêché de Cambray; il aurait fallu que Bossuet fût bien maladroit pour se déshonorer aussi grossièrement. Une autre absurdité, combattue par tous les faits, est la prétendue persécution excitée par Madame de Maintenon contre Fénelon, qui, selon quelques-uns, s'était opposé à la publication de son mariage, conseillée par Bossuet, Noailles et Desmarets. Phelipeaux nous apprend que les agents de Fénelon répandaient ce bruit à Rome; mais il est certain que Madame de Maintenon aima toujours l'archevêque; qu'elle l'avait toujours mené à Saint-Cyr pour y faire des instructions; que le roi lui reprocha de l'avoir laissé élever à l'episcopat; qu'elle l'aurait soutenu si elle le avait osé; qu'à la mort du duc de Bourgogne, ayant lu, avec le roi, les lettres et les instructions particulières de Fénelon, elle en fit l'éloge et regretta beaucoup qu'il les eût brûlées: il paraît même qu'elle disposa ce prince à revenir de ses préventions. Ce fut M. de Pontchartrain, alors contrôleur général, qui, le premier, dénonça Fénelon au roi: il se trouva ensuite des gens assez mal intentionnés pour lui montrer dans le *Télémaque*, la satire de ses intrigues et de son gouvernement. On ne peut douter aussi que Bossuet n'ait beaucoup aimé Fénelon; il le menait sans cesse avec lui avant qu'il fût à la cour, et l'annonçait comme le premier ecclésiastique qu'il connût. Phelipeaux prétend que l'abbé de Langeron et lui flattaient Bossuet jusqu'à le dégoûter; que Labruyère se moquait d'eux et les traitait d'empoisonneurs; mais il ne prouve pas plus ce fait que la concurrence des deux prélats pour l'archevêché de Paris, et la résistance que Fénelon avait voulu faire d'abord, selon lui, à la bulle qui condamnait son livre. Il est vrai que des gens éclairés et sans intérêt de parti, sont persuadés que Fénelon, dont Rome, avait épargné la personne et les apologies, s'était cru en droit de conserver ses opinions; qu'il avait souscrit à la condamnation

de consulter la malignité ou l'esprit de parti ; croyons, autant qu'il est possible, à la vertu des grands hommes, et portons le flambeau de la vérité dans cette singulière querelle, où l'on vit les illusions d'une femme agiter les cours de France et de Rome; où l'on admira tout ce que la théologie a de plus profond et la métaphysique de plus délié, tout ce que l'amour du vrai peut employer de vigueur, tout ce que la philosophie chrétienne peut inspirer d'héroïque.

Rome venait de condamner le quiétisme de Molinos, lorsque Madame Guyon, jeune veuve connue par ses bonnes œuvres, en reçoit les principes. Ces premiers germes ont fermenté dans son âme brûlante, elle ne peut résister au désir de les répandre, et, sous ses auspices, cette doctrine bizarre trouve des disciples dans la capitale, à la cour et jusque dans Saint-Cyr.

Soyons plus justes que les hommes passionnés qui ont outré envers Madame Guyon ou les éloges ou la censure : respectons sa conduite en avouant ses erreurs, et si elle tomba dans d'étranges absurdités, n'y tombons pas nous-mêmes, en supposant que sans talents et sans vertu, elle ait pu séduire des hommes de premier ordre. Un esprit et des grâces qui devaient faire craindre pour elle d'autres dangers que l'hérésie ; un cœur d'une extrême sensibilité ; l'imagination la plus prompte à s'exalter ; toutes les qualités propres à la rendre célèbre par ses passions, si la piété ne s'était pas emparée d'elle ; une éloquence de sentiment, accompagnée d'une douceur modeste ; une idée trop subtile de la perfection qui dépouillait la religion de sa substance ; un zèle inconsidéré qui lui prescrivait de s'ériger en apôtre : tels furent les principaux traits de cette jeune française, dont le nom est parvenu jusqu'à nous, entraîné et soutenu par les noms fameux de son ami et de son adversaire.

A la cour brillait alors avec modestie un personnage respecté et chéri ; un homme éloquent, docte et subtil, qui captivait l'estime par des vertus douces, dont l'âme également vive et tendre, se passionnait pour le bien jusqu'à l'enthousiasme, et brûlait de ce feu créateur qui nous porte à enfanter ou à saisir des idées nouvelles. Que manquait-il à ses rapports avec Madame Guyon, si ce n'est le malheur de la rencontrer? A peine Fénelon l'a-t-il entretenue, qu'il reconnaît un système dont il portait en lui les principes : c'en est fait, leur confiance est intime, leur ascendant est mutuel, et Madame Guyon devient tour à tour son disciple et son maître. Loin de nous tout soupçon injurieux sur des liaisons formées par l'amour de la vertu ; ne soulevons pas contre nous la cendre de Bossuet, en appuyant sa justification sur la calomnie : osons même avouer que les erreurs qu'il combattit honoraient ceux qui les défendirent. Un amour de Dieu, dépouillé de tout intérêt, leur paraissait le seul digne de lui, et ils avaient conçu de si hautes idées de ce grand Etre, qu'ils entreprirent de l'aimer au delà des forces humaines. Il fallait, ô Fénelon ! cette sublime erreur pour te séduire ; le mensonge ne pouvait te plaire que sous le voile de la perfection : mais rien ne pouvait déguiser ses traits aux regards perçants de l'évêque de Meaux. Effrayée des murmures qu'elle excite, et peut-être espérant de l'entraîner lui-même, Madame Guyon soumet à son examen ses sentiments et ses écrits. Représentons-nous sa surprise lorsqu'il aperçoit dans ces livres si vantés, si répandus à la cour, un langage inusité et bizarre ; l'amour pur établi sur les ruines de l'espérance chrétienne ; un système de perfection qui rend les œuvres indifférentes, et suppose impossibles les actes de vertu. Que peut-il penser des prophéties de Madame Guyon sur le règne prochain de sa doctrine ; du titre de fondatrice d'une nouvelle église qu'elle ose se donner ; du récit fastueux de ses extases, de ses visions, de la surabondance de grâces dont elle craint quelquefois d'être suffoquée? L'indignation s'allume de toutes parts, et cependant l'âme de Bossuet ne s'ouvre encore qu'à la pitié. Quel monument incontestable de sa modération, de sa charité, que la lettre qu'il

de son livre, parce qu'il croyait s'être mal expliqué. Si on lit attentivement sa vie par Ramsay, on verra que cet écrivain même le pensait ainsi ; on ne peut douter que Madame de Maintenon ne le soupçonnât fortement, parce que, disait-elle dans une de ses lettres, il ne devenait pas comme *saint Paul, le prédicateur de la foi qu'il avait combattue:* ce raisonnement est frappant, il faut l'avouer. Fénelon ne serait pas le premier qui eût adopté des principes, en rejetant leurs conséquences ; mais le danger de ces conséquences n'autorisait que trop le zèle de Bossuet, toujours prêt à s'enflammer en matière de religion ; on sait que le roi lui ayant dit : *qu'auriez vous fait si j'avais protégé M. de Cambrai ;* il lui répondit : *j'aurais crié vingt fois plus haut* Mais je crois que l'on peut douter qu'Innocent XII ait écrit aux évêques opposés à Fénelon, ce reproche qu'on a rendu par ces deux vers :

Fénelon a péché par trop d'amour divin.
Vous autres, par trop peu d'amour pour le prochain

à moins que ce ne soit aux prélats qui s'assemblé-

rent dans sa province pour recevoir la bulle de condamnation, et qui en effet le traitèrent durement. Cette constitution est du 12 mars 1699. On y condamne vingt-trois propositions tirées du livre des *Maximes des saints* ; l'examen durait depuis 1697 de son livre, parce qu'il croyait s'être mal explique Fénelon donna toujours des preuves de sa soumission au Saint-Siége ; il écrivit en faveur de la constitution *Unigenitus*, et ce serait peut-être une preuve qu'il avait fait le sacrifice entier de son opinion, qui ressemblait bien plus à la doctrine de Guenet, qu'à celle de la constitution. On a encore la témérité d'empoisonner ce procédé généreux, en l'accusant de n'avoir eu en vue que de mortifier M. de Noailles, et en lui faisant cette épitaphe :

Ci-gît qui deux fois se damna,
L'une pour Molinos, l'autre pour Molina.

mais les personnes équitables diront toujours de lui et de Bossuet avec le P. Delarue : *Plût à Dieu que la vérité n'eut jamais eu que de pareils défenseurs ou que de pareils adversaires.*

lui écrit sur ses égarements, et qui est parvenue jusqu'à nous? Quel témoignage Madame Guyon ne lui rend-elle pas elle-même, lorsque, retirée à Meaux pour y recevoir ses lumières, elle éprouve l'ascendant qu'il exerçait sur toutes les âmes, qu'elle tombe à ses pieds en abjurant ses erreurs; et que pour prix de sa soumission elle est admise aux sacrements de l'Eglise, obtient sa liberté et reçoit une attestation honorable. Sera-t-elle en droit de se plaindre si Bossuet la traite ensuite sans ménagement, lorsque, séduite par ses propres chimères, et se livrant de nouveau à ses illusions, elle dogmatise malgré sa parole, et compromet le prélat qui a répondu au public et à l'Eglise de son changement? Avec quelle patience, quelle maturité n'examina-t-on pas sa doctrine dans les conférences d'Issy, et quels égards n'eut-on pas pour Fénelon son défenseur? Qu'on se rappelle, et la discussion des longs écrits qu'il multipliait pour interpréter ceux de son amie, et le profond silence où Bossuet ensevelit ses égarements, et le soin qu'il prit de sa réputation, et la confiance qu'il s'efforça de lui inspirer, et l'effusion de sa tendresse lorsque son disciple, nommé à l'archevêché de Cambrai, lui demandait à genoux son amitié et ses conseils, et le choisissait pour consécrateur? Rappelons-nous enfin les marques d'estime que lui donne l'évêque de Meaux en soumettant à son examen, et en le priant d'approuver son ouvrage sur les états d'oraison. Reconnaîtrons-nous à cette conduite la marche de la jalousie et de la haine? Que Fénelon refuse d'applaudir à cet écrit où son amie est traitée avec rigueur, loin d'en être surpris, je l'en révère davantage; mais puis-je blâmer en même temps l'indignation de Bossuet, qui s'aperçoit de la défiance marquée dont l'archevêque paye sa franchise; qui apprend de toutes parts que des plaintes amères sont répandues contre lui dans les sociétés; et qui comparant la docilité de l'abbé Fénelon avec les procédés de l'archevêque de Cambrai, reconnaît que la conviction n'est point entrée dans son âme, et que la crainte de condamner la personne, n'est autre chose que la crainte de condamner la doctrine? L'évêque de Meaux n'était-il pas en droit de s'écrier : qu'est devenue cette soumission que l'on me jurait avant que d'être élevé à l'épiscopat? Mon ami m'a donc trompé par ambition; il m'a déguisé ses sentiments, il a pu craindre que je le trahisse! Représentons-nous l'amitié blessée qui s'irrite et se soulève dans une âme si haute, et décidons enfin si Bossuet pouvait dissimuler en voyant paraître le livre des *Maximes des saints*, où Fénelon cherche le langage de Madame de Guyon dans les textes des Pères de l'Eglise, et prétend, pour comble d'adresse, développer seulement les articles arrêtés à Issy. Que fera l'évêque de Meaux qui se trouve travesti en quiétiste, et qui voit la doctrine en danger? Ce n'est plus sous des auspices obscurs, ni sous des traits révoltants, que l'erreur va se répandre; c'est sous les dehors de la sainteté même; c'est sous des voiles tissus par les mains les plus habiles; c'est sous l'étendard d'un juge de la foi, d'un écrivain subtil jusqu'au raffinement, d'un pontife révéré, d'un génie rare, d'un homme doué du talent de persuader et de plaire. Eh quoi! le vigilant Bossuet qui s'enflammait au seul mot de nouveautés, et qui n'en épargnait aucune, devait-il tolérer une doctrine dont les conséquences pouvaient être affreuses? devait-il permettre que son disciple s'égarât; et s'il fut son ami, se rendrait-il indigne de l'être encore en lui sacrifiant la vérité? Ce surveillant universel n'entendait-il pas le cri de l'Eglise qui réclamait son appui, et qui semblait lui dire: tu te tais Bossuet? Il s'élèvera donc contre le *Livre des maximes*, et sa voix sera celle du pasteur dont le courage se proportionne au péril, et qui rassemble les secours près du troupeau menacé. C'en est fait, le signal du combat est donné, et les écrits se multiplient, Rien de si vigoureux que l'attaque, rien de si ingénieux que la défense. Bossuet accable l'archevêque par la doctrine et le raisonnement; Fénelon cherche à le surprendre dans les piéges de la métaphysique : on croirait voir deux athlètes fameux, dont l'un compte sur sa force, et l'autre sur sa souplesse; le premier est terrible par ses membres nerveux; le second en élude les efforts par la facilité de ses mouvements, mais il succombe enfin sous le poids de son adversaire.

Toujours animé du désir d'éclairer Fénelon, et de rentrer dans son cœur, Bossuet n'avait rien épargné pour le guérir sans éclat, pour obtenir des entretiens qu'on ne refusait qu'à lui, parce qu'il était le seul qu'on désespérât de séduire. On vit alors couler ce fiel qui plus d'une fois s'est répandu dans les disputes des saints : l'homme se mêla au théologien, et les deux prélats payèrent tribut à la faiblesse humaine. Bossuet blessé par les défiances de Fénelon, l'aigrit à son tour par la chaleur de ses poursuites. Des partisans indiscrets remplirent les cercles de rumeurs, de faits hasardés, de soupçons injurieux : de là cette aigreur, ces personnalités si affligeantes pour l'Eglise, qui fixait sur ce combat ses tendres et tristes regards. Des plaintes touchantes, le ton intéressant de la douceur, rendaient plus déchirants les traits de Fénelon : la fermeté et la franchise éclatent dans les reproches de Bossuet. Accusé de dureté, d'abus de confiance, de délation, de jansénisme, celui-ci rappelle cette vigueur d'âme et de style à laquelle il commanda toujours pour accabler Madame Guyon et son protecteur, dans sa relation sur le quiétisme. « Vous m'en avez imposé, dit-il à l'archevêque, jusqu'au moment de votre élévation. Mon silence sur vos erreurs m'a exposé aux reproches du roi; c'est pour donner le ton dans le clergé que vous troublez l'Eglise; vous êtes le Montan d'une

nouvelle Priscille, et vous renversez les principes de la foi pour établir ceux de Madame Guyon, plus quiétiste que Molinos même. »

Fénelon cependant qui ne veut plier que sous une autorité supérieure, choisit pour juge le Souverain Pontife. En vain l'intrigue épuise ses efforts pour diriger ou éloigner la décision; en vain Rome craint-elle en s'expliquant, d'exciter la colère d'un grand homme; il faut que tout cède à l'activité, au zèle brûlant de Bossuet : il démontre, il insiste, il presse; c'est la cause de la vérité, c'est la sienne qu'il poursuit : le Saint-Siége prononce, et le *Livre des maximes* est condamné.

Effaçons de notre souvenir le scandale de cette dispute, pour admirer le singulier effet de ce jugement, qui fit triompher à la fois Rome, la religion, Bossuet et Fénelon lui-même. Elle est consacrée à jamais dans les fastes de l'Eglise cette touchante docilité qui vengea l'archevêque d'une manière si sainte, qui changea sa défaite en victoire, et la fit presqu'envier à ses adversaires. En souscrivant à la censure et en la publiant le premier, il fut semblable à la palme qui plie sous l'effort de l'orage, qui se relève sans être brisée, et reparaît avec toute sa gloire. Mais cette gloire de Fénelon ne fut-elle pas aussi celle de l'évêque de Meaux? N'était-ce pas lui qui procurait à la chaire de saint Pierre, l'hommage profond d'un si grand homme? Non, l'Eglise romaine n'oubliera jamais qu'au milieu des hérésies et des schismes, deux prélats français, les plus célèbres de leur siècle, lui rendirent un parfait témoignage, l'un par d'infatigables travaux, l'autre par une soumission sans exemple. Ils ne furent pas revêtus cependant de cette pourpre si révérée, mais ils n'en avaient pas besoin.

C'était, il faut l'avouer, c'était vers Fénelon que devaient se diriger les suffrages. Ses talents, ses disgrâces, la nature de ses erreurs, sa docilité plus étonnante que le triomphe de son rival, tout intéressait en sa faveur. Pourrait-on ne pas aimer l'auteur du *Télémaque;* et ce théologien modéré qui paraissait opposer la douceur de la colombe aux serres impitoyables de l'aigle qui avait fondu sur lui? Mais ce qui doit nous étonner jusqu'à l'indignation, c'est que la calomnie ait pu établir contre Bossuet des préjugés qui durent encore. Téméraires écrivains qui osez flétrir des hommes dont votre encens n'est même pas digne, sur quelle autorité accusez-vous le grand évêque de Meaux des bassesses de la jalousie, des horreurs de la délation, et d'une hypocrisie faite pour les Cromwel? Quoi! vous ne distinguez point la vivacité et la noirceur; et en exagérant la sévérité de Bossuet, vous oubliez que son rival y donna lieu? Et de quel droit lui imputez-vous sans preuves, et la colère du monarque, et l'exil de l'archevêque, et les emprisonnements de Madame Guyon? Le mérite manque-t-il donc d'ennemis à la cour, et Fénelon pouvait-il se flatter de n'en point avoir? Que dis-je! en était-il de plus redoutables pour lui que les principes de Louis XIV? Pensera-t-on que ce prince religieux ne fut pas effrayé lorsqu'il crut entendre l'Europe catholique et la postérité lui adresser cette plainte : tu as confié l'héritier de ta couronne à un visionnaire, à un novateur? Pensera-t-on qu'il ne fut pas humilié lorsqu'il crut s'être trompé dans son choix? et ne sait-on pas que sa religion et sa fierté n'aimaient point à se faire de semblables reproches? Non, celui-là n'aurait aucune idée de son caractère qui s'étonnerait de sa rigueur.

Bossuet était-il donc de ces écrivains qui ne peuvent permettre de célébrité à personne, et qui se vengent des talents d'autrui en les persécutant? n'avait-il pas constamment applaudi aux premiers hommes de son siècle, aux Arnaud, aux Nicole, aux Pascal, aux Bourdaloue? pouvait-il assez méconnaître sa supériorité pour être jaloux de Fénelon qui n'avait pas encore publié le *Télémaque?* En voulait-il à sa place, à sa faveur? Ah! s'il eût dit un mot pendant les conférences d'Issy, il l'eût écarté de l'épiscopat pour jamais. Et d'ailleurs, accablé du poids des ans, et comblé de gloire, pouvait-il désirer autre chose que le règne de la vérité?

De quels excès n'a pas été capable la témérité de ses ennemis? Parce qu'il n'avait point l'art de se perdre dans les raffinements de la théologie mystique, ils n'ont pas craint d'avancer qu'il en ignorait les principes : ils ont tenté de dépriser ses écrits sur la vie intérieure, tandis que les plus pieux solitaires leur applaudissaient, et que le réformateur de la Trappe (32), souverain juge en cette matière, leur prodiguait ses éloges. Parcourons ses ouvrages sur l'oraison, ses méditations, ses prières, et surtout ses élévations à Dieu sur les mystères de la religion; nous y reconnaîtrons un homme en commerce avec la Divinité, qui, nourri des saintes délices de la contemplation, associe la douceur du sentiment à la grandeur des idées, exprime les transports de l'amour divin avec un feu qui en pénètre toutes les âmes.

Que n'a-t-il point su, que n'a-t-il point enseigné, cet homme universel et infatigable? quel courage ne lui fallut-il pas pour se jeter dans la vaste sphère de toutes ces

(32) L'abbé de Rancé qui passait à Rome pour un homme consommé dans la science de l'oraison, se déclara contre la doctrine de Fénelon, et approuva celle de Bossuet. Ils avaient été liés très-jeunes, et plus étroitement depuis la réforme de la Trappe, où Bossuet allait faire des retraites, il lui communiquait ses écrits, et il nous apprend lui-même que les instructions de cet abbé à ses religieux, lui arrachaient des larmes. Il a revu sa vie écrite par dom Lenain; ils avaient été faits docteurs ensemble, et l'abbé de Rancé avait eu le *premier lieu;* il est vrai que les alliances de cet abbé ont fait soupçonner quelque faveur dans cette préférence.

connaissances? quelle étendue, quelle audace de génie pour embrasser tant de travaux (33); quelle force d'organes pour n'y point succomber? quel art de reproduire le temps? quelle sage avarice de ce trésor pour le proportionner à toutes ses entreprises, et donner de l'exactitude à ces ouvrages, où l'erreur d'un mot pouvait compromettre l'Eglise entière? Comment enfin put-il allier à tant d'occupations, des voyages fréquents, ses fonctions à la cour, la conduite des âmes, une correspondance aussi étendue que sa réputation, et surtout le gouvernement d'un diocèse?

Du vaste champ qu'il parcourait pour la défense de l'Eglise, il ne cessait point de porter ses regards sur son troupeau. Plus jaloux de remplir les devoirs de sa place, que d'en posséder les honneurs, il renonce à l'évêché de Condom, lorsqu'il est appelé à la cour; nommé ensuite à l'évêché de Meaux, il se dévoue sans réserve au ministère pastoral. Quelquefois l'homme célèbre que l'on élève aux dignités n'a point d'adversaire plus redoutable que sa propre renommée; mais Bossuet justifiant la sienne, fit éclater, dans la conduite de son diocèse, toutes les vertus dont il avait été l'orateur, toutes les qualités qui constituent un grand évêque. Il est pour chaque emploi un esprit propre, sans lequel, avec beaucoup de mérite même, on est toujours déplacé; l'évêque de Meaux était né pour toutes les fonctions, et parut toujours dans son élément naturel. Accoutumé à étudier les mœurs pour les peindre, à manier les affaires et les esprits, à négocier avec les passions, à profiter du commerce du monde pour lui surprendre ses secrets et lui donner la loi; il connut la trempe de tous les caractères, les avantages et les écueils de toutes les situations, et on le vit paraître à la tête de son troupeau, en homme consommé dans l'art de le conduire. En s'acquittant de devoir de la résidence, il ne sembla suivre que son penchant. Ni cette capitale, théâtre de sa gloire, ni cette cour où il était révéré, n'eurent pour lui autant d'attraits que son diocèse. Il appartenait à cette grande âme de concevoir toute la dignité d'un pontife choisi pour exercer sur un peuple la domination la plus vaste, la plus importante, la plus flatteuse, celle qui commande aux cœurs, et qui fait régner la vertu. Qu'il sentait vivement combien la personne d'un évêque est auguste! combien son ministère est sublime, lorsqu'il réside au milieu d'une société chrétienne, comme un père entouré de sa nombreuse famille; pour en être le bienfaiteur, le conseil et l'appui, pour veiller sans cesse pendant son repos, ne recueillir que pour elle, ne ressentir que ses périls, et recevoir en échange de ses soins, les tributs volontaires d'un respect qui n'est point souillé par la crainte. Situation bien différente à ses yeux, de l'état du courtisan qui descend du poste où il commande, et va se dévouer à un esclavage dont il est digne dès qu'il le cherche.

Et quels détails Bossuet n'embrassait-il pas dans ses fonctions épiscopales (34)? Que j'aime à voir cet oracle de l'Eglise, cet orateur de cours, ce foudre évangélique, parcourant les campagnes pour y semer des paroles de vie, et y faire entendre aux peuples étonnés une voix qui avait instruit leur monarque! Il fut moins grand, j'ose le dire, lorsqu'il tonnait à l'oreille des rois, que lorsque, simple catéchiste, il se montrait dans les hameaux, et faisait le bien sans éclat, content d'agir sous l'œil de Dieu.

Personne ne sut mieux féconder l'instruction par l'exemple, par la bonté, par la douceur; personne ne sut mieux rendre la vérité et la sagesse aimables, ni opérer parmi les protestants des conversions aussi rapides, aussi nombreuses. On ne le vit point affecter cet air de réforme qui n'en suppose pas toujours la réalité, et n'en inspire jamais le goût; il ne connut ni cette vigilance minutieuse qui a l'indiscrétion de tout voir et le fol espoir de tout corriger, ni ce zèle turbulent plus dangereux que la tolérance, et qui, pour affermir le trône de la religion, ébranle celui de la paix. Aux clameurs et aux insultes il n'opposa que le flegme de la raison; et en poursuivant l'erreur, il portait dans son cœur ses malheureuses victimes : il savait, ce véritable pasteur, qu'on trouve quelquefois des ennemis de la vérité parmi ceux qui sont chargés de l'annoncer; que la conversion n'existe point si elle n'est libre; qu'elle est l'ouvrage de la grâce et non point de la force, et que notre superbe volonté ne peut souffrir que les chaînes de la persuasion. S'il exhorte les souverains à étendre sur l'Eglise leur sceptre protecteur, c'est pour la soustraire à la violence, et non pour l'exercer sur elle; s'il reconnaît la nécessité de la peine afflictive contre l'hérésie, il n'y dévoue que l'erreur séditieuse; et le dernier trait de son Histoire de France, rédigée avec le Dauphin, est l'effrayant tableau de Charles IX, qui a répandu le sang des hérétiques, et qui meurt noyé dans le sien. A ses yeux la religion ne paraissait qu'une reine majestueuse et paisible, jalouse de dominer par l'amour, magnifique envers ses fidèles sujets et patiente envers les rebelles. Sans cesse il sembla se dire à lui-même que le ministre de l'Eglise devient par sa consécration le ministre de la charité; et que si tout chrétien en est le disciple, un pontife en doit être le héros. Ce fut elle qui

(33) On juge bien qu'il ne prenait guère de délassement : un jour son jardinier lui disait: *Si je plantais des saints Augustins et des saints Chrysostomes, vous viendriez voir votre jardin; mais pour vos arbres, vous ne vous en souciez guère.*

(34) On assure qu'en 1685 il convertit dans son diocèse plus de neuf cents réformés en deux mois. De tout temps il s'était livré à la direction des consciences. En 1665 il interrompit l'Avent, qu'il prêchait à la cour, pour s'enfermer avec le duc de Foix, qui mourut de la petite vérole.

dicta ses écrits, sanctifia ses travaux, dirigea ses vues et ses démarches, et lui donna l'art de se multiplier ; ce fut elle qui ouvrit son cœur à tous les malheureux, et leur consacra ses richesses. Opulent par sa frugalité et par sa modestie; ennemi d'un faste inutile à sa grandeur, il se mit en état d'être prodigue envers les autres par une sainte avarice envers lui-même. Était-ce pour accumuler de nouveaux honneurs sur sa tête qu'il réservait son crédit? Je sais que des hommes qui voient toujours leurs vices dans les autres l'ont accusé d'ambition; mais les événements l'en ont absous. Lorsqu'il parut au pied du trône, ce fut pour y porter le tableau des misères publiques ou des besoins de la religion; pour y soutenir les droits de l'épiscopat (35); pour y faire retentir les cris de l'innocence, y produire, y protéger les talents, y défendre la cause d'autrui avec cette chaleur et ce courage qu'un homme supérieur n'a jamais pour ses intérêts propres; ce fut pour y rappeler par sa présence la noble hardiesse des prophètes qui ne se montraient dans les cours que lorsqu'il fallait y annoncer la vérité ou y chercher la justice (36). Jamais la puissance et la majesté ne furent l'écueil de sa droiture; il ne craignit pas de porter le glaive sur les liens les plus chers à son roi, de soulever sa conscience contre son cœur, et de presser sans ménagement la séparation la plus douloureuse (37). Quel consolant spectacle pour la vertu, que Louis le Grand plaçait entre Montausier et Bossuet, pour entendre, non l'éloge de ses victoires, mais l'arrêt qu'ils prononcent contre ses faiblesses.

Ainsi le respectable évêque alliait partout la douceur des qualités sociales, la sévérité d'un homme apostolique, la bonté d'un pasteur, la franchise d'un philosophe et la tendresse d'un ami.

Les écrivains prévenus qui, lui reprochant la dureté de son cœur, paraissent supposer qu'une âme si forte ne pouvait être sensible; ces écrivains, dis-je, doivent-ils oublier qu'un homme aussi capable d'émouvoir les autres, était nécessairement susceptible de l'émotion la plus vive? ignorent-ils que son attachement pour M. et Madame de Schomberg leur survécut ; que le même sentiment l'anima pour tous ses protecteurs et pour les maîtres qui avaient présidé à ses études ; qu'il eut toujours devant les yeux ce qu'il devait à Vincent de Paul, dont il poursuivit la canonisation avec ardeur; que la mort seule put le séparer de MM. Le Tellier, de Montausier et de Noailles ; qu'en recherchant l'amitié de Fénelon même, il expia ses vivacités ; que jusqu'au tombeau il resserra les tendres liens de son union avec Condé, qui recherchait comme son élément la société des talents et des vertus; qu'en un mot, Turenne fut jaloux de partager son cœur, et que ces deux héros, faisant gloire d'aimer ce vainqueur des hérésies, semblaient l'avouer leur égal. Loin de nous le plus léger soupçon sur l'intégrité d'une si belle vie? En vain la calomnie répand encore le fiel sur son tombeau; la vérité publiera hautement que ses sentiments, ses principes et sa conduite furent invariables comme ses talents; que son âme eut peu d'enfance et n'eut point de vieillesse, et qu'il ne cessa jamais de signaler son ardeur pour le service de la religion. Dans les bras de la mort il la défendait encore; elle le trouva les armes à la main contre le socinianisme, et en la voyant paraître, il précipita ses coups, semblable au cultivateur qui hâte son travail lorsqu'il sent approcher la nuit (38). De vives douleurs, une soumission courageuse consommèrent le mérite de son sacrifice, et jusque dans son dernier soupir il honora le christianisme, en donnant aux fidèles une preuve touchante que le vrai philosophe est son ouvrage. Ainsi termina-t-il son étonnante carrière avec la paix de la vertu, présage certain d'une récompense plus digne de ses travaux que les éloges de la terre.

Quel fut le deuil de l'Église, quelle vaste obscurité parut la couvrir au moment où s'éteignit cette grande lumière! Si elle regretta son plus ferme appui, la France avoua qu'elle perdait son plus profond génie : l'hérésie seule applaudit, et ce fut un hommage nouveau rendu à sa mémoire. Mais la barrière qu'elle croyait renversée ne l'était pas; les immortels écrits de Bossuet témoigneront à jamais contre la réforme, et lui survivront peut-être. C'est

(35) M. de Pontchartrain arrêta l'impression d'un ouvrage de Bossuet, parce qu'il n'était pas approuvé, et forma la prétention de soumettre Bossuet, au docteur Pirot, et les juges de la doctrine à ceux qui n'ont que voix consultative. L'évêque de Meaux se plaignit au roi ; Pontchartrain offrit de l'excepter de la règle ; mais le prélat, peu content de gagner sa cause, ne lâcha point prise, et insista pour que ce droit fût commun à l'épiscopat.

(36) Madame de Sévigné raconte que Bossuet dénonça au roi, et fit supprimer par la Sorbonne, une thèse de quelques minimes provençaux, où le roi était comparé à Dieu, d'une manière qui rendait fort douteux si Dieu avait l'avantage.

(37) Le roi et Madame de Montespan ayant eu quelque désir de pénitence Bossuet les engagea à se séparer. Il allait instruire cette dame, et lui portait des lettres du roi qu'il croyait bien pieuses, et qui la firent revenir à la cour. Montausier avait aussi opiné à la séparation. Arnaud se plaint dans une lettre, de ce que, contre l'avis de Bossuet, on avait permis au roi de la voir comme amie, parce que deux *enfants étaient nés de cette belle amitié.*

(38) Il disait dans une lettre écrite à l'âge de 71 ans : *Ma santé est aussi bonne qu'à trente ans.* Il mourut de la pierre, à Paris, dans la 76e année de son âge, l'an 1704. Malgré ses douleurs il travailla jusqu'au dernier moment. On lui fit des éloges funèbres à Paris et à Rome; P. Delarue en prononça un à Meaux ; cet ouvrage est assez sec, et peu digne de ces deux grands orateurs. Des hommes célèbres parmi les protestants, lui ont rendu justice; et Bayle, cet invincible logicien, l'a loué plus d'une fois aux dépens des ministres.

dans le sein de l'immortalité que la renommée les dépose, et tandis que, dans la rapidité de sa course, on verra le temps fouler aux pieds et disperser des productions innombrables, celles de Bossuet deviendront plus célèbres, plus précieuses. Ne perdons point de vue sa trace, si nous voulons acorder aux véritables sources du beau. Je sais qu'il faut naître avec les talents, et qu'ils ne peuvent s'acquérir comme les vertus; mais si le pilote ne commande pas aux vents qui doivent enfler ses voiles, il apprend l'art de les employer; et l'écrivain né pour les grands succès y parviendra rarement sans modèles et sans maîtres.

Bossuet (39) ne nous enseignera pas à porter l'esprit de système dans les matières de goût, à fatiguer l'expression et la pensée pour en tirer des beautés nouvelles qui ne seront que bizarres; à dégrader le discours par le faux éclat, l'histoire par l'épigramme, le raisonnement par l'audace du sophisme; mais il élèvera nos pensées, et son langage enhardira le nôtre. Nous apprendrons de lui que l'éloquence puise ses grâces dans la nature et sa force dans la vérité; qu'elles seules impriment à nos écrits ce grand caractère de raison et de majesté qui résiste au temps et voit mourir la censure; que dans tous les genres, l'érudition est le fond solide où le talent doit appliquer ses couleurs pour les rendre durables: il nous prouvera, sur toutes choses, qu'on peut se faire un nom célèbre en consacrant ses veilles à la religion, et qu'il n'est rien de si grand sur la terre que le génie associé à la sagesse.

(39) En donnant Bossuet comme un grand modèle, je ne prétends point que son exemple puisse autoriser l'incorrection. On pardonne la négligence au génie, mais on ne la lui permet pas; et l'imitateur doit prendre garde de ne pas ressembler à ce prince qui, se proposant Alexandre pour modèle, ne parvint qu'à pencher la tête comme lui.

ELOGE HISTORIQUE

DU CARDINAL D'AMBOISE,

ARCHEVEQUE DE ROUEN, PREMIER MINISTRE DE LOUIS XII.

—

Tu regere imperio populos.
VIRG. *Æn. lib.* VI.)

Lorsque le ciel accorde un sage à la terre, il l'enrichit du plus précieux de ses dons; et s'il le place à la tête d'un empire, il met le comble à son bienfait. Homme privé, le sage peut tracer à ses semblables la route du bonheur: homme public, il en devient une source féconde. Heureux le peuple qui verrait présider à son sort un génie étendu dirigé par un cœur droit! Mais si l'on devait choisir entre des qualités que sépare trop souvent l'avarice de la nature, quel don précieux faudrait-il désirer dans celui qui gouverne? Croyons-en à l'expérience du monde, ce serait un cœur vertueux. En parcourant la scène de l'histoire, qu'aperçoit-on de toutes parts? des états dévastés par des hommes que l'on appelle grands et qui furent doués en effet de ces talents actifs aussi brillants que dangereux. Travailler à la félicité des nations est une gloire tranquille peu analogue à leur effervescence; et l'on pourrait les peindre tels que la fable représentait le dieu des mers, toujours armés du trident pour soulever les flots et donner des secousses à la terre. Si dans la foule des peuples quelques-uns ont paru dignes d'envie, c'est sous des hommes plus justes qu'éblouissants, plus chéris qu'admirés; et tout nous atteste que, pour commander aux nations, les grandes vertus sont préférables aux grandes lumières. Mais difficilement celles-là s'élèvent jusqu'à la sphère où l'ambition porte les talents; dans sa brûlante inquiétude l'homme de génie assiége l'autorité et l'envahit de vive force; le sage au contraire délicat sur les moyens, modéré dans ses désirs, et présumant peu de ses forces, attend qu'on l'appelle aux honneurs; souvent même il les redoute, et son plus grand obstacle pour y parvenir est d'en paraître trop digne.

D'Amboise fut du petit nombre de ces hommes privilégiés qui, malgré leurs vertus, obtinrent la faveur des rois. Ne cherchons point dans son ministère une suite de vues sublimes, de coups d'Etat éclatants, fruits d'une politique imposante et profonde. L'éloge que j'entreprends sera celui de la justice, de l'humanité, de la candeur. Mais je n'oublierai point que le premier hommage est dû à la vérité. Je peindrai l'âme de d'Amboise sans déguiser ses faiblesses, et peut-être n'en sera-t-il que plus intéressant. Le dirai-je! une vertu trop haute, où l'on désespère d'atteindre, est plus admirable que touchante, plus propre à nous déconcerter qu'à nous servir de modèle. Il semble que les défauts des grands person-

nages nous consolent en secret de leur supériorité, et nous fassent aimer des êtres rapprochés de nous, dont quelquefois nous pouvons dire : Ils étaient hommes.

Un mélange de qualités moins faites pour s'allier que pour s'exclure donnait au cardinal d'Amboise un caractère frappant de singularité. On trouvait en lui un courtisan qui savait dire la vérité, un favori qui aimait son maître plus que lui-même, et la France plus que son maître. Un ambitieux qui avait de la modération et de la probité; un négociateur qui, traitant presque toujours avec des fourbes, fondait sa politique sur la bonne foi; un ministre d'Etat qui faisait la guerre en diminuant les subsides, et qui chargé du poids d'un royaume, ne cessait point de remplir ses devoirs de pasteur : tel fut cet homme rare dont la conduite eut pour principe l'amour du bien éclairé par la raison. Reconnaissons-là cette droiture d'intention et de jugement, dans les opérations qui l'ont immortalisé, et dans celle même qu'on lui reproche.

PREMIÈRE PARTIE.

S'il est beau de s'élever aux honneurs du sein de l'obscurité, et de subjuguer la fortune à force de gloire, il est peut-être plus flatteur encore de la mériter après avoir eu la cour pour première école, et quelle cour! celle de Louis XI! Là le despotisme, la fourberie, la cruauté et tous les vices politiques s'unissaient à la superstition puérile et timide. Du haut du trône la scélératesse coulait dans l'âme du courtisan imitateur qui fait le bien et le mal même par hypocrisie. Machiavel n'écrivait pas encore, et ses maximes régnaient sur la France. D'Amboise (40), né d'un père attaché au service du monarque, se vit bientôt fixé à la cour par une place d'aumônier; mais le manége frauduleux dont il fut témoin dès l'enfance, l'éclaira sans le corrompre. Son esprit devint plus délié, et ses mœurs n'en furent pas moins simples. Plante précieuse qui croissant au milieu des poisons ne pompait que des sucs analogues à sa substance.

Par quel prestige d'Amboise, entraîné dans le tourbillon des intrigues, conserva-t-il sa droiture et sa candeur? c'est qu'il est des caractères dont la nature a si fortement déterminé la pente, qu'il n'est point d'impulsion capable de la détourner. Lancez sur les eaux deux vaisseaux de construction différente; que les proportions exactement observées dans l'un, se trouvent blessées dans l'autre, aucun art ne fera voguer le premier, aucun orage ne submergera le second. Ainsi les hommes naissent quelquefois tout ce qu'ils doivent être; et le cœur du jeune d'Amboise était formé pour la sagesse. Ni les amorces du plaisir, ni la fougue et l'inexpérience du premier âge, ni l'air contagieux qui l'environnait, ni ces exemples fameux qui embellissent le désordre et en font un mérite, ni l'ivresse d'une faveur précoce, ne purent altérer l'heureux équilibre de ses penchants, toujours balancés par une raison dominante. Si le désir des honneurs pénétra dans son âme, il y fut épuré par le désir de faire le bien; la douce flamme qu'il y alluma ne servit qu'à mettre ses talents en activité; et cette passion si dangereuse s'allia utilement avec ses vertus, comme un métal moins précieux s'unit à l'or pour le rendre susceptible de travail et de formes.

A peine a-t-il atteint trois lustres que jetant sur la cour un coup d'œil plein de justesse, il y remarque les deux hommes les plus capables de l'instruire, de lui abréger l'expérience; Gaguin (41), courtisan délié sous un habit de pénitent; Comines, célèbre par ses talents et ses connaissances; l'un et l'autre recommandables par la faveur du souverain et consommés dans le maniement des affaires : tels sont les personnages dont le jeune d'Amboise se hâte de s'emparer, comme le lierre naissant s'attache aux arbres robustes; il en fait ses amis, ses maîtres, ses livres, et recueille dans leur commerce les fruits d'une étude vivante, moins pénible, plus courte et plus utile peut-être que celle du cabinet. Appelé à l'état ecclésiastique, et par l'ordre de sa naissance, et par la tranquillité de ses goûts, il avait dirigé ses premiers pas vers cette carrière où les ressources sont plus certaines et les espérances moins bornées; où l'éclat du nom est facilement suppléé par celui du mérite, et où ces avantages réunis sont les garants d'une haute fortune. Un malheur apparent, qui souvent est une source de prospérité, concourut à la sienne. Il était né à la suite d'une famille nombreuse, et il n'en sentit que mieux le besoin d'une existence personnelle. Est-il pour des yeux paternels un spectacle plus ravissant que celui qui fut offert à l'auteur de ses jours? Neuf fils, élevés par leur mérite à des places supérieures, furent la consolation et l'orgueil de sa vieillesse. Ainsi l'émulation est le trésor des familles étendues; la loi puissante de la nécessité les aiguillonne;

40 Georges d'Amboise naquit en 1460 de Pierre d'Amboise premier gentilhomme de la chambre de Louis XI, Pierre eut neuf garçons, dont George fut le dernier ou le pénultième. Leur nom était Berrie; un de leurs aïeux prit le nom et les armes de d'Amboise en 1256. On a peu vu de familles aussi distinguées par le mérite et les places que celle de Pierre d'Amboise. Il eut huit filles qui furent abbesses, ou mariées dans de grandes maisons. Huit de ses fils possédèrent les premières places de l'Eglise et de l'Etat. Charles l'aîné, chevalier de l'Ordre du roi, gouverneur de province, fut un des plus habiles généraux de Louis XI et l'un des plus honnêtes hommes de son siècle. Un autre fut ministre de Louis XI et de Louis XII, évêque d'Alby, et tour à tour négociateur et général d'armée.

(41) Gaguin était général des Mathurins; homme plus habile à manier les affaires qu'à composer des livres; ses ouvrages sont médiocres.

c'est à elles qu'appartiennent les grands efforts, les rapides progrès, les actions éclatantes.

Que ne promettait point à d'Amboise, âgé de quatorze ans, sa nomination à l'évêché de Montauban! S'il ne dut qu'à la faveur les premiers degrés de son élévation, ses autres succès furent son ouvrage, et jamais fortune n'eut de source plus pure, plus respectable que la sienne.

Louis XI avait termine sa bizarre carrière, mais la faiblesse remplaçait la férocité sur le trône. Au milieu des fluctuations de l'intrigue, le gouvernail de l'Etat vacillait dans la main d'un enfant dont la majorité légale était une véritable minorité. Une princesse qui joignait à l'ascendant des grâces, les charmes de l'esprit et les ressources de la politique, la duchesse de Bourbon-Beaujeu, sous le titre de gouvernante du monarque, était régente en effet. Dans ces temps où l'esprit de faction jetait encore des étincelles, l'héritier présomptif de la couronne (42), Louis d'Orléans ne pouvait voir sans inquiétude l'autorité et le souverain entre les mains d'une fille de France, épouse d'un prince du sang. Son rang réclamait pour lui un pouvoir dont l'avait privé le testament de Louis XI, monument où sa haine lui survivait encore. On eût dit que son ombre jalouse poursuivait son gendre infortuné. De si grands intérêts divisent la cour en deux partis, l'un se vend à l'autorité présente, l'autre se déclare pour une autorité incertaine et future. Dans cette fermentation la neutralité n'était point permise; d'Amboise forcé de faire un choix, consulte la justice et son cœur; et se dévouant sans réserve à l'héritier du trône, tente en sa faveur un coup décisif pour première preuve de son zèle.

Mais par quel puissant ressort doit-il préparer ce grand effet? Par le talent de persuader qu'il possédait souverainement; par cette aménité qui séduit plus sûrement que la raison ne subjugue; par ces charmes du langage auxquels on cède sans qu'on puisse les définir. Charles VIII écoute d'Amboise, et il éprouve l'ascendant de l'homme aimable. Aisément il voit les objets sous les couleurs qu'il leur donne; impatient du joug de sa sœur, ébloui par des tableaux qui lui exagèrent les attraits de la liberté, il se livre enfin à l'espoir de s'affranchir, devient complice du projet de son enlèvement, et le chef secret de cette conspiration singulière. Déjà le succès paraît assuré; on touche au moment de l'exécution; la sagesse a tout concerté pour consommer l'entreprise, ou pour la justifier si elle échoue. Un prince, âgé de dix sept ans, peut disposer de sa personne, et son aveu met à couvert les conjurés; mais ô faiblesse du caractère et de l'âge! le complot se découvre, Charles n'ose défendre le ministre de ses volontés, et par une longue prison lui fasse expier sa généreuse audace.

Heureuse épreuve cependant qui fut la source de son élévation et de sa gloire. Unis par un intérêt commun Louis et d'Amboise devaient l'être plus étroitement encore par la conformité de leurs disgrâces. Tel est l'effet des rapports qui naissent de l'infortune. Des âmes blessées deviennent plus sensibles, reçoivent des impressions plus profondes, forment des liaisons plus intimes et plus tendres. Déjà la destinée de Louis semblait enchaînée à celle de son confident. Pour défendre sa liberté que l'on menace, il choisit un moyen qui la lui fait perdre. En vain il a trouvé un asile chez le duc de Bretagne : trahi par sa bravoure à la bataille de Saint-Aubin (43), il tombe au pouvoir de ses ennemis, et sous le poids d'une vengeance que la raison d'état colore. Dans l'effrayante solitude où sa captivité le réduit, une ressource lui reste dont lui-même ne connaît pas l'étendue. Cette ressource, c'est d'Amboise et d'Amboise dans les fers! Que ne peut le courage de l'amitié? est-il quelque obstacle qui le déconcerte? Descendons avec respect dans la prison du sage; c'est là qu'un grand spectacle nous appelle, que de leçons sublimes nous sont préparées; c'est là qu'un visage serein annonce en lui une âme libre, et que, fier de la victoire qu'il remporte sur l'adversité, il se joue pour ainsi dire avec ses chaînes. D'Amboise séparé de tout, n'a pu l'être de ses vertus; ce n'est point un courtisan faible, terrassé sur les débris de ses projets; c'est Ulysse qui lutte avec sécurité contre les flots, certain d'aborder, parce que Minerve lui fait sentir sa présence. Cœur généreux et noble, quel objet vous occupe dans ces moments désastreux! la liberté du prince pour qui vous avez sacrifié la vôtre. C'est vers lui que se concentrent vos vœux, vos craintes, vos espérances; en vain la gouvernante, armée de prétextes trop puissants, résiste à Rome et au clergé qui revendiquent un évêque dans la personne d'Amboise. Du fond des cachots, son prisonnier va l'attaquer dans le sanctuaire de sa conscience; le sacré dépositaire de ses pensées (44) sera la digue où viendra se briser sa colère. Ainsi sou-

(42) Louis d'Orléans avait prétendu la régence; mais les états de Tours déclarèrent que le roi étant dans sa quatorzième année, n'avait pas besoin de régent. La duchesse de Bourbon que les historiens du temps appellent la dame de Beaujeu, fille de Louis XI, fut déclarée gouvernante de la personne du prince. On forma un conseil dont elle fut l'âme. Ces dispositions étaient conformes au testament du feu roi, qui n'aimait ni sa femme, ni le duc d'Orléans son gendre. Lorsque celui-ci voulut engager le parlement à remuer en sa faveur, le premier président de la Vaquerie lui répondit que le parlement n'était établi que pour rendre la justice.

(43) Brantome prétend que la gouvernante aimait le duc d'Orléans, et que son indifférence pour elle fut son plus grand crime. Elle le fit enfermer dans la tour de Bourges.

(44) La prison de George d'Amboise dura deux ans. Le pape le réclama comme évêque, quoique l'on conjecture qu'il n'ait été sacré que pour l'archevêché de Rouen. Mais celui qui le servit le mieux fut un cordelier confesseur de la gouvernante. Co-

vent dans de vastes empires, tandis que tout est esclave d'une volonté première, un cénobite obscur maîtrise à son gré l'autorité souveraine comme on voit le léger gouvernail se dérober sous les ondes, et mouvoir en tout sens l'énorme masse d'un vaisseau dont les flancs portent cent tonnerres.

D'Amboise, devenu libre, fera connaître que son âme a pris du ressort dans les épreuves où succombent les âmes faibles. L'homme de cour cède avec mobilité au souffle de la faveur; le parti que réprouve la victoire, lui paraît toujours le parti coupable, et à ses yeux Caton n'est tout au plus qu'une dupe sublime. Mais d'Amboise a le cœur trop haut pour composer avec la fortune aux dépens de l'amitié; ses fers sont rompus, mais ceux de Louis lui pèsent et l'accablent; c'est pour les briser qu'il devient actif, audacieux, intrigant. Dans l'agitation de ses pensées, dans l'impatience de son zèle, il conçoit un projet qui lie les intérêts de ce prince à ceux de Charles VIII et de la France entière. Il était temps d'imposer le joug de l'hymen à un jeune monarque, à qui la nation demandait compte de sa postérité. D'Amboise est instruit que le cœur d'Anne de Bretagne a penché vers le duc d'Orléans; élever cette princesse sur le trône lui paraît un moyen sûr d'élever Louis à la faveur; les difficultés mêmes seconderont ses projets, en rendant la médiation du duc nécessaire; frappé de cette idée comme d'un coup de lumière, il la revêt de tout l'appareil de la raison d'état, et la fait pénétrer dans le conseil qui l'adopte. Triomphe, généreux ami, tu vas recueillir le fruit de tes soins ingénieux et de ta prévoyance; Anne était prête à monter sur le trône impérial, et déjà une promesse sacrée la destinait à Maximilien; Charles éprouve une résistance qui change son goût en passion; les obstacles se multiplient, et le gouvernement compromis ne doit point rétrograder; d'Amboise répond du succès si Louis d'Orléans est choisi pour médiateur; Charles impatient s'enhardit, et l'amour le rend roi. C'est lui-même qui, délivrant le duc, rend son prisonnier dépositaire de ses plus chers intérêts; Louis vole en Bretagne (45); à son aspect tout s'aplanit, Anne qui croit ne céder qu'à la raison, cède au négociateur, et la cour, tombant aux pieds d'une nouvelle reine, va encenser un nouveau favori.

Si cette révolution préparée par d'Amboise fut une victoire pour l'amitié, la reconnaissance du duc en fut une plus grande encore. J'ose le dire : un prince qui se souvient des services, étonne bien davantage que le particulier qui les rend. Qu'il fut touchant ce commerce de bienfaits où Louis parut craindre que sa générosité ne se trouvât vaincue, et où l'on vit la route des honneurs, si souvent frayée par le vice, ouverte à d'Amboise par la vertu! A elle seule il devait l'archevêché de Narbonne où venait de l'élever une élection libre, sollicitée par sa réputation et par la voix publique Mais Louis nommé gouverneur de Normandie, se hâte de l'associer à ses fonctions en qualité de lieutenant général. Ainsi devaient-ils partager leurs diverses fortunes; bientôt on les verra s'envelopper dans un nouvel orage.

Une langueur sinistre consumait Charles VIII; et sous le glaive de la mort il méditait des conquêtes. C'était à l'onéreuse possession du royaume de Naples qu'il aspirait encore, après l'avoir perdu aussi rapidement qu'il l'avait subjugué. Trop faible pour diriger lui-même son tonnerre, il annonce au duc d'Orléans qu'il le dépose entre ses mains. Déjà ce héros impatient brûle de s'élancer sur l'Italie comme sur une proie dont il est assuré; déjà il voit briller l'éclat des victoires et croit entendre l'Europe entière retentir du bruit de son nom; mais à la gloire incertaine de cette entreprise, le sage d'Amboise vient opposer un intérêt plus réel: autour de ce trône qui doit bientôt changer de maître, il lui montre les factions prêtes à s'élever s'il s'éloigne. Frappé de ses réflexions, le duc renonce à un honneur dangereux, dût-il porter la peine de son refus et de sa prudence. C'est un crime à la cour de pressentir la mort du souverain: jusqu'au dernier soupir il doit paraître immortel, souvent pour être oublié à jamais dès l'instant où il n'est plus. La politique de Louis travestie en révolte, est punie par une disgrâce que son ami a prévue, et qu'il veut partager. Mais la vie de Charles tranchée dans sa fleur, abrége le sacrifice, et de l'exil, le duc d'Orléans passant sur le trône, place d'Amboise sur le premier degré.

Si dans le choix de son principal ministre (46) il n'eût consulté que son penchant, je me garderais bien de lui en faire un mé-

mines qui avait participé au même complot, resta neuf mois dans une cage de fer, monument de l'ingénieuse cruauté de Louis XI.

(45) Ce fut dans sa retraite en Bretagne qu'il prit du goût pour Anne fille du duc, et qu'il s'en fit aimer. Lorsqu'il la détermina à épouser Charles VIII, Maximilien l'avait déja épousée par procureur. Cette princesse avait le cœur tendre et le caractère bizarre. Elle se décida pour Charles VIII, par un penchant secret pour le duc d'Orléans, et fut attachée à son mari comme si elle n'avait point eu d'autre goût. Désolée à sa mort, elle revint sans peine à sa première inclination en épousant Louis XII. Douce, tendre, soumise avec Charles VIII, qui ne la ménageait point, qui avait des maîtresses et qui n'était point aimable, elle fut capricieuse, impérieuse, opiniâtre avec Louis XII, l'homme le plus aimable de sa cour, l'époux le plus complaisant et le plus fidèle. *Il faut bien*, disait-il, *passer quelque chose à sa femme quand elle aime son honneur et son mari.* Mais il vengea Charles VIII, en se remariant dès la première année de sa viduité, comme elle avait fait, quoiqu'il parût très-affligé de sa mort.

(46) D'Amboise fut fait premier ministre en 1498. Il fut pourvu du gouvernement de Normandie et reçut bientôt le chapeau de cardinal.

Commines qui avait partagé ses disgrâces, aspira au ministère; mais soit que Louis goûtât moins son caractère, soit que son mérite le fît redouter des

rite, et je dirais qu'il a commis une heureuse imprudence. Princes, décorez vos favoris de titres oisifs, d'honneurs sans fonctions, lorsqu'ils n'ont d'autre talent que celui de vous plaire ; votre confiance ne doit point être la récompense de l'attachement, mais le fruit de l'estime ; entre l'art de gouverner un peuple et celui de captiver un maître, il est une vaste distance ; et le dieu du jour cédant son char à l'importunité de Phaëton au péril d'embrasser la terre, est un emblème destiné à l'instruction de tous les rois. Discerner les hommes est leur premier talent, les placer est leur premier devoir. Qu'ils rendent grâces à la fortune, lorsque dans leur favori ils ont rencontré l'homme d'Etat.

Tout concourait à multiplier, à resserrer les liens de Louis et de son ministre, à fortifier entre eux cette sympathie dont l'action réciproque résulte de la conformité des goûts, des sentiments, des principes et des âges. Une sensibilité qui leur rendait nécessaires les épanchements de la confiance ; une bonté généreuse, souvent héroïque, qui s'étendait jusqu'à leurs ennemis ; une probité qui ne leur permettait ni d'employer ni de prévoir les artifices ; une franchise qui tenait à la loyauté de la chevalerie ; un amour de l'ordre qui dominait tous leurs penchants, tels furent les rapports de ces deux grandes âmes, qui s'étaient attirées et réunies rapidement comme ces substances analogues qui s'emparent l'une de l'autre dès le moment où elles se rencontrent. Que dis-je, la différence même de leur caractère servit à rendre leur liaison plus intime. Assez longtemps des passions vives exposèrent Louis à une impétuosité dangereuse ; il fallait que d'Amboise les tempérât par son flegme : tels que ces digues mobiles qui rompent le coup du torrent, parce qu'elles lui cèdent, il avait l'art de triompher en pliant, et de ramener son prince au calme de la sagesse. Combien surtout importait-il à ce monarque, dont la jeunesse s'était dévouée aux plaisirs de posséder un homme qui ne connût de plaisirs que ses devoirs ? Ce fut du mélange de de leurs qualités différentes et semblables que l'on vit résulter la plus parfaite harmonie, et la gloire d'un règne immortel.

Le sort des peuples dépend bien moins des princes eux-mêmes que des coopérateurs qu'ils s'associent. Que de souverains égarés dans de fausses routes, se sont vus entraînés loin de leurs caractères par de sinistres conseils ? La nature les avait doués d'un cœur paternel, et ils ont régné avec un sceptre de fer ! Louis XII, était né bon, droit, mais facile ; et peut-être dut-il à d'Amboise l'usage de ses propres vertus ; savons-nous s'il eût mérité, sans son favori, ce titre sublime de père du peuple, que dans la foule des rois il a seul obtenu ? Au moment où il saisit les rênes de l'Etat, représentons-nous le fidèle d'Amboise, qui s'empare des avenues du trône, qui s'occupe à l'environner de ministres irréprochables, animés du même esprit, pour marcher au même but. Tantôt il instruit son maître de la dette immense que lui impose les dons de la nature ; tantôt il l'arme de ce courage dont les princes ont besoin pour ne point se lasser d'être justes. Qu'ils furent prompts les effets de ce zèle également pur, ardent et judicieux ! On eût dit que la royauté agrandissait l'âme de Louis, tandis que sa confiance déployait celle de d'Amboise ; c'est que dans une vaste sphère les cœurs sublimes prennent toute leur étendue, et que les âmes communes s'y resserrent encore. On voyait le gouvernement affermir sa marche, et doubler son action vivifiante par l'union d'un monarque et d'un ministre qui faisaient société de sentiments, de principes et de gloire. Qu'on ne demande pas si d'Amboise eut un génie profond, une politique imposante ; qu'importent aux nations les autres talents de celui qui les gouvernent, s'il a le secret de les rendre heureuses ? Pour elles le vrai génie est cet esprit de bienfaisance qui présida au règne de Louis XII. Le panégyriste de l'homme d'Etat ne doit être que l'organe des peuples ; et pour juger d'Amboise, je les ai seuls interrogés.

A peine voient-ils éclore un nouveau règne que Louis et son ministre acquièrent des droits sur leur reconnaissance. Ni les funérailles de Charles VIII, ni le sacre de son successeur ne seront à charge à l'Etat. Le monarque renonce à ce premier tribut qu'un usage antique (47) accorde au souverain, lorsqu'il ceint le diadème, et ce refus généreux influera sur l'avenir, imité par un autre Louis dans qui la France retrouve un père. Le premier tribut demandé à la nation est son amour ; l'avénement au trône est une fête publique qui ne met à contribution que les cœurs. Ce n'est point assez d'épargner aux sujets des plaies nouvelles, on s'occupe de la guérison des anciennes, et d'Amboise l'annonce par la suppression d'un dixième des tailles. Mais loin d'exagérer le prix de ce qu'il fait, il demande grâce pour ce qu'il ne fait pas encore. Affranchir le royaume de tout subside, voilà son vœu le plus ardent, je dirais presque sa respectable chimère. S'il ne peut se livrer à tous les mouvements de son cœur, du moins ses promesses, garanties par ses

autres ministres, il fut écarté ; l'Etat y perdit sans doute ; mais la postérité et les lettres y gagnèrent. Il rédigea dans sa retraite ces mémoires que nous n'aurions peut-être pas s'il eût pris part à l'administration. Le conseil fut composé d'honnêtes gens, parmi lesquels on doit distinguer le chancelier Guy de Rochefort qui ne fut pas un homme ordinaire.

(47) La contribution appellée joyeux avènement, était un don que les peuples faisaient au nouveau roi, tant pour les funérailles de son prédécesseur que pour les dépenses de son installation. L'usage l'avait tournée en droit. Après la mort de Louis XI, les Etats de Tours l'avaient portée à trois cent mille livres. Par cette somme si considérable alors, on doit apprécier le bienfait de Louis XII, et de Louis XVI, qui ne l'ont pas exigée.

premiers bienfaits (48), relèveront les courages, feront germer les espérances.

Quelle vaste, mais quelle épineuse carrière étoit ouverte devant lui! La France, livrée à l'Angleterre par la France même, avait vu son roi déshérité, un étranger appelé à cette couronne substituée par la loi qui seule peut la transmettre ; le trône anglais élevé dans la capitale, au milieu d'un peuple dont le silence fut un délire; et la nation entière expier ce forfait en déchirant ses propres entrailles. Charles VII avait arraché son sceptre de la main de son ennemi, et Louis XI en avait fait sentir le poids; malgré ses fautes politiques, il avait affermi sa puissance; mais son cœur ne lui parla jamais, et, peu occupé de ce qui ne tendait pas à le rendre absolu, il imita ces brigands qui profitent des incendies pour s'abandonner au pillage; sous lui les tailles furent triplées et les désastres du royaume servirent de prétexte à ce désastre nouveau; le règne de son successeur fut celui de l'intrigue qui concentre tous les mouvements dans le cercle étroit d'une cour; cependant la monarchie, longtemps penchée vers sa ruine, avait repris son équilibre; mais il fallait la régénérer, et ce grand ouvrage était réservé à d'Amboise.

D'un coup d'œil il suivit toute la chaîne de la prospérité publique, et saisissant son premier anneau, il reconnut la mutuelle dépendance de l'agriculture, de la population, du commerce, dont le commun mobile est l'aisance générale ménagée par la modération des subsides. On les avait vus croître comme ces torrents qui grossissent à la faveur des orages; pour en arrêter le progrès, d'Amboise ose éclairer son maître, lui montrer les bornes de son pouvoir et lui définir la royauté. Persuadé que de cette notion dépend le sort des empires, il l'accoutume à ne voir dans le souverain que le protecteur et non l'arbitre des fortunes. L'origine des impôts fixes n'était pas éloignée, mais il était doux de la perdre de vue; le ministre croit qu'il importe de la rappeler à Louis; de l'instruire qu'ils furent le supplément du service personnel, lorsqu'une meilleure politique institua sous Charles VII une milice subsistante, époque véritable de la puissance et du bon ordre; que dèslors un tribut permanent fut nécessaire pour la subsistance des hommes d'armes; mais que l'avidité trouva bientôt des raisons pour augmenter ce subside et agrandir cette source apparente de l'opulence des rois Il lui fait balancer les avantages et les dangers de ce nouveau système qui donne de l'activité, de la suite, de l'ensemble aux opérations militaires, mais qui entraînerait la ruine de l'État, si le souverain venait à se regarder comme propriétaire universel. En établissant les droits de la nation, il le conduit à la science de ses vrais intérêts et lui montre sa richesse dans celle de ses peuples; sa tranquillité et sa force dans leur amour; d'immenses ressources dans l'honneur national, dont l'aliment est une sage liberté; en un mot, le secret de la toute-puissance des princes dans les entraves même qu'elle se donne. Heureux le ministre qui, capable de dire la vérité, trouve un souverain digne de l'entendre! Il suffisait à Louis d'entrevoir la route du bien pour s'y précipiter; à peine cependant les peuples osaient-ils croire à ses promesses. Tant de fois le brillant début des règnes avait été suivi d'oppression ; tant de fois la parole sacrée des princes n'avait été qu'un moyen de jouer les peuples, que leur défiance était l'ouvrage de leurs maîtres. Quelle sera leur surprice lorsqu'ils verront les engagements remplis et les espérances surpassées; de longues guerres soutenues sans subsides (49); une noble magnificence rendre plus auguste la cour de Louis, et les charges publiques diminuer lorsque les dépenses paraissaient croître? Jusqu'à ce mo-

(48) Le projet de Louis et de son ministre était de réduire la taille aux douze cent mille livres offertes à Charles VIII, par les Etats; et le roi l'annonça publiquement. Sous Charles VII, cet impôt était devenu perpétuel, et avait cessé d'être don gratuit; il avait remplacé les profits excessifs que le roi faisait sur la refonte des monnaies; et son objet principal était l'entretien de la milice subsistante qu'il venait d'établir. Elle consistait en neuf mille hommes de cavalerie et en seize mille hommes d'infanterie. Ce fut le signal de l'établissement des troupes réglées dans toute l'Europe; l'époque de la puissance des rois, et le coup le plus décisif qui eût été porté au système féodal; dès lors les guerres particulières ont cessé pour faire place aux guerres générales qui sont devenues plus faciles et plus fréquentes; mais bientôt on sentit que ce nouveau plan tendait à rendre le gouvernement militaire et fiscal. En effet, les augmentations de la taille furent immenses et rapides; Charles VII n'en avait tiré que dix-huit cent mille livres, Louis XI l'augmenta tout à coup de trois millions; selon le calcul du P. Hérault, ce qu'il levait d'impositions ferait environ vingt-trois millions d'aujourd'hui. François Ier augmenta l'ancienne taille de plus de neuf millions: aussi Louis XII disait de son successeur : *Ce gros garçon gâtera tout.*

(49) Sous Louis XII, les impôts furent diminués de plus de moitié, et ne furent point rétablis; ce monarque cependant fit presque toujours la guerre. Dans ses besoins pressants il aima mieux engager ses domaines que surcharger ses peuples. En 1514 pendant sa guerre avec l'Angleterre, il assembla des membres choisis des cours souveraines pour chercher les moyens les moins onereux de se procurer de l'argent. On convint d'engager de six cent mille livres de domaines. Le roi s'obligea à vendre pour deux cent mille livres de vaisselle d'or et d'argent, ce qui fut agréé du parlement. Avec ces sommes on fit de grands préparatifs sur mer et sur terre; ce qui prouve que le numéraire était bien faible alors, et en même temps que l'on employait plus d'or et d'argent en vaisselle et en meubles qu'aujourd'hui, à proportion des monnaies. Ce luxe était plus agréable sans doute que d'employer comme nous beaucoup plus de matière en espèces circulantes, qu'en meubles d'usage. Mais on n'avait point de faïence; elle ne fut inventée en Italie que vers le règne de Henri III, comme on le voit par le voyage de Montaigne; et l'on n'avait point de porcelaine, ce qui devait rendre la vaisselle d'argent plus nécessaire

ment on n'avait point distingué les guerres de la nation de celles du monarque; mais s'agit-il de la conquête du Milanais, le gouvernement ne souffrira pas que la France s'épuise pour augmenter le patrimoine de son roi; les armées se succéderont en Italie, et le royaume sera toujours en paix sous un monarque toujours en guerre; pour la première fois peut-être, les peuples ne seront pas punis des querelles de leur souverain; tout ce qu'une sage industrie peut imaginer de ressources, est mis en usage pour suppléer aux systèmes onéreux; en vain l'on éprouve des revers, rien n'ébranle la généreuse résolution du monarque et du ministre; remplir leurs engagements avec les peuples est pour eux un besoin qui prévaut sur les autres.

Dans ces crises violentes où tous moyens semblent légitimes, c'est peu pour d'Amboise de ne point blesser la justice, il veut montrer de la délicatesse. Si l'on propose la discussion des fortunes suspectes accumulées sous le règne précédent, ce ministre à qui toute inquisition paraît odieuse, s'oppose à cette recherche; Louis a tout pardonné; il ne lui est pas permis de revenir sur ses pas; et son règne paternel ne fera point couler de larmes. Si une seule fois le ministre a recours à une opération dangereuse; s'il soumet les emplois de finance à la vénalité, il reconnaît bientôt que c'est mettre à l'enchère le droit de fouler les peuples; et par la promptitude du remboursement il répare et fait oublier cette faute. Mais où d'Amboise puisera-t-il des secours pour exécuter ses vastes projets, sans opprimer les peuples, sans obérer le prince? Le bon ordre dans la perception, l'économie dans la dépense, voilà son double trésor. Ce fut en fermant les sources de la dissipation qu'il ouvrit celles de l'opulence. On ne vit plus les ministres de la délation, les orateurs de la flatterie s'enrichir de la dépouille publique. Le retranchement de tous profits illégitimes, de toute grâce déplacée ou excessive, fut un impôt continuel établi sur la rapacité. En butte à la censure des avides courtisans, d'Amboise se sentit fier de mériter le sublime éloge de leur haine; et la scène où de vils histrions osèrent travestir son économie en avarice, fut à ses yeux le théâtre de sa gloire.

Ne croyons pas cependant que sa parcimonie dégradât jamais la majesté du diadème; il savait que les souverains ne se ruinent point par une véritable magnificence, mais par une obscure prodigalité; et il mit d'accord la splendeur du trône et l'intérêt du peuple, comme il conciliait les droits de l'humanité avec les conseils de la politique. Après avoir vu l'administration des finances en citoyen, il la voyait en homme d'Etat; c'est-à-dire comme le nerf de la puissance au dehors, de la prospérité au dedans; comme la source de cette richesse publique qui refluant vers son principe, rend le monarque plus opulent en effet lorsqu'il l'est moins en apparence. Un ministre dissipateur lui paraissait un insensé qui brise le premier ressort du gouvernement; un ennemi du monarque et des sujets, qui veut nourrir entr'eux la mésintelligence; un barbare qui envie au souverain le cœur de la nation, et à la nation l'influence du trône.

Qu'il connaissait bien tout ce qu'on peut espérer de l'enthousiasme français, lorsqu'on a su l'enflammer par la confiance! Pour la faire naître, il accoutumait son prince à regarder sa promesse comme le premier des contrats; à se souvenir que la bonne foi doit trouver son dernier asile dans le cœur des monarques; et qu'un roi de France ayant consacré cette maxime, elle était devenue pour ses successeurs une loi du trône. Sublime et touchante leçon, vous fûtes gravée dans le cœur de Louis! Sous son règne jamais parole royale ne fut violée, jamais un impôt supprimé ne reparut sous un nom différent; de là ce dévouement absolu, cette estime des peuples qui récompensaient la probité du gouvernement; de là cette sécurité si douce qui changeait l'espérance de la nation en certitude, et les promesses en jouissances.

Ainsi d'Amboise affermissait les fondements de la félicité publique pour étendre en tout sens cet immense édifice. Lorsqu'on préside à l'administration il faut savoir en saisir l'ensemble. Si l'homme d'état épuise ses vues et son énergie sur un seul objet, le premier rang n'est point sa place. Qu'il est rare de rencontrer des hommes qui ne soient point circonscrits dans un cercle étroit d'idées et d'opérations; des hommes capables de se répandre dans toute la sphère du bien; qui en possèdent le talent, et la volonté plus nécessaire encore! Dans toutes les cours un essaim d'ambitieux se présente au souverain, et chacun d'eux semble lui dire: Je suis l'être important qui devrait décider du sort de votre peuple. Cependant l'un manquera de génie, et l'autre de principes. Celui-ci sera pusillanime et n'osera rien; celui-là sera entreprenant et bouleversera tout; on le verra sacrifiant les plus grands intérêts à ses systèmes, imiter ce Procuste qui mutilait les membres de ses victimes pour les ajuster à ses lits de fer. La plupart occupés d'intrigues et de guerres, feront de leur ministère un long orage; et comme si le bonheur des peuples n'était rien, ils s'élanceront dans les cabinets étrangers, sans daigner voir autour d'eux la dépopulation, la langueur, la misère. Quelquefois des esprits bornés, mais jaloux de se montrer actifs, fatigueront les citoyens par une foule d'opérations minutieuses; plus souvent encore l'homme public subordonnera la gloire de mériter sa place au soin de la conserver, et risquera plus volontiers le naufrage de l'Etat que celui de sa fortune.

Peu de mortels favorisés du ciel pour le bonheur de la terre, ont reçu cette grande vocation, qui destinait d'Amboise au gouvernement d'un royaume. Rien n'échappe à ses yeux vigilants, qui toujours ouverts sur

les besoins de l'Etat, ne cessent de les chercher, de les approfondir. Ils ne tarderont pas à s'arrêter sur les tribunaux où les cris de la justice réclament son secours, et lui dénoncent des abus qui révoltent également son équité, sa sensibilité, sa raison. Les désordres attachés au gouvernement féodal n'avaient pas tous disparu avec lui; le torrent s'était écoulé, mais ses ravages subsistaient encore. A la vérité on ne voyait plus le juge provoqué par la partie, forcé d'employer le fer pour sceller sa sentence avec le sang du plaideur, ou pour l'effacer avec le sien; mais ces juges étaient des préposés ignorants qui affermaient le droit de rendre la justice pour le faire valoir comme une métairie; de là ces taxes arbitraires, ces concussions sans frein, ces délais sans bornes qui vendaient au citoyen sa propre ruine, et changeaient les plus augustes fonctions en un monstrueux brigandage. En même temps les degrés de juridiction précipitaient le plaideur d'abîmes en abîmes, et lui ôtaient jusqu'à l'espérance d'une dernière décision; bizarre destinée de la justice parmi nous! Longtemps destituée de formes, elle s'en était vue tout à coup accablée. Plusieurs provinces manquaient de cours souveraines; dans d'autres, elles s'assemblaient rarement, presque partout la contagion les avait envahies? Grâce au zèle et à la sagesse du ministre, tout va prendre une face nouvelle. Sous ses auspices le chancelier de Rochefort (50), homme digne de sa réputation, forme un conseil de magistrats éclairés, et de leurs doctes conférences on voit émaner des règlements que l'expérience justifie. Dès ce moment la marche de la procédure devient plus rapide, plus directe; la concussion est arrêtée dans ses excès, et la chicane dans ses détours; les honoraires sont fixés, et l'esprit de cupidité commence à s'éteindre par la difficulté de se satisfaire. Ce n'était point assez, l'injustice ne résulte pas moins de l'incapacité que de la corruption; pour soustraire les jugements aux écarts de l'ignorance, on avait imposé la loi du grade; Louis XII fait plus; il attribue aux lieutenants gradués des sénéchaux une partie de leurs gages, lorsqu'eux-mêmes ne se mettront pas en état d'être juges; à cette époque la science des lois s'accrédite, des familles distinguées s'y dévouent; l'état de la robe prend de la consistance, et l'on voit paraître un nouvel ordre de citoyens qui se place entre la noblesse et le peuple pour être le lien et l'appui de l'une et de l'autre. C'était surtout à composer les cours

(50) Le cardinal d'Amboise avait assemblé les magistrats les plus éclairés, et de cette espèce de conseil auquel présidait le chancelier Guy de Rochefort, on vit émaner ces ordonnances qui établirent l'ordre dans le royaume. Une nouvelle et meilleure forme fut donnée au grand conseil dont Charles VIII avait fait une compagnie régulière. On défendit le scrutin dans l'élection des officiers de judicature, sans doute afin que les avis fussent motivés. Pour remplir les charges, l'usage était de présenter trois sujets au roi qui en retenait un : forme précieuse qui sans exclure absolument les cabales, ne permettait pas que le choix tombât sur un sujet sans mérite. Il est bien différent d'être un homme recommandable, ou d'être simplement un homme sans tache. Le récipiendaire devait jurer sur l'Evangile qu'il n'avait reçu ni argent ni chose équivalente.

Louis XII voulut que lorsqu'il nommerait sur démission, l'officier qu'il aurait pourvu subît un examen rigoureux, et fût rejeté malgré ses provisions s'il était incapable. Pendant tout son règne on n'a vu que deux exemples d'offices vendus dans des besoins pressants; la charge de prevôt de Paris et une charge de maître des requêtes. Les commissaires nommés dans chaque compagnie pour examiner la conduite de leurs confrères, et qui devaient lui rendre compte tous les six mois, avaient droit de faire des réprimandes et d'infliger des peines. Charles VIII avait déjà établi des espèces de mercuriales. Louis XII allait quelquefois subitement, sur sa mule et sans suite, prendre séance parmi les juges; il disait de deux avocats célèbres, mais diffus : *Je suis fâché qu'ils imitent les mauvais corroonniers qui allongent le cuir avec les dents.* Ce qui choquait le plus la vue, selon lui, *c'était un procureur chargé de sacs.* Aussi prit-il les plus sages mesures pour abréger les procès, réprimer les vexations et l'*injure juridique*, qui selon Montaigne, est la pire de toutes. Il mit un frein à l'avidité des procureurs et en restreignit le nombre. Pour empêcher les cours de justice de faire des descentes trop facilement dans les procès, il ordonna qu'elles ne coûteraient rien aux parties. Il décerna des peines contre les magistrats qui s'absenteraient sans la permission de leurs compagnies : permission qui ne devait s'accorder que pour peu de temps et pour de justes causes. Les degrés de juridiction furent diminués; en Provence il fallait en subir quelquefois cinq ou six. On avait déjà obligé les sénéchaux et prévôts des justices inférieures d'avoir des lieutenants gradués. Louis XII attribua à ces lieutenants une partie de leurs gages, si eux mêmes n'étaient gradués et ne jugeaient en personnes. Ce règlement fut une époque importante. Comme ces gages étaient considérables, des familles nobles prirent le parti du grade, et l'état de la robe commença à acquérir de la considération et de la consistance. En même temps il fut défendu aux barons, comtes, etc., d'imposer des tailles et des corvées nouvelles à leurs vassaux en s'obligeant à les défendre; les vexations que l'on commettait sous prétexte de protéger les bénéfices vacants, furent réprimées; on assura la liberté des élections; on renouvela la défense d'élire les étrangers, et on révoqua les lettres de naturalité extorquées, surtout par les Italiens, pour éluder la loi. La tenue des grands jours fut rétablie pour juger les causes d'appel pendant les vacances des parlements. C'était des assemblées de commissaires comme nos chambres des vacations. Le parlement de Provence fut érigé en 1502. Celui de Rouen fut rendu sédentaire en 1499. On lui donna une meilleure forme, et il conserva quelque temps encore le nom d'Echiquier, il devint cour souveraine, et il fut réglé qu'on n'en appellerait plus au parlement de Paris comme auparavant. Il est singulier que malgré la loi de Louis XI qui déclarait les officiers de justice inamovibles, Louis XII, selon l'ancien usage, ait renouvelé à son avènement, leurs provisions; car sur la liste qui lui en fut présentée pour les confirmer ou les destituer, il marqua d'une croix rouge les noms de ceux dont il avait à se plaindre, en disant qu'il y apposait le sceau de la redemption.

supérieures, ces redoutables arbitres des propriétés, que devaient s'appliquer les soins du ministère. Il fut prescrit que des examens rigoureux précéderaient la réception des magistrats, et donneraient la sanction au choix même du souverain; par une loi sévère qui mit des conditions et des bornes aux absences, on fit renaître l'assiduité; des commissaires établis dans les compagnies pour surveiller leurs confrères se virent forcés d'en être les modèles. En butte à cette censure réciproque et muette, tous furent contenus ou encouragés : tous crurent avoir pour témoins les yeux même du monarque. Combien surtout étaient-ils pénétrés de la noblesse de leurs fonctions, lorsque Louis empressé de les exercer avec eux, venait leur apprendre que la magistrature représente la souveraineté, et qu'elle y participe ! Animés d'un nouvel esprit, bientôt ils inspirèrent aux peuples le respect qu'ils eurent pour eux-mêmes; et la nation désira de voir multiplier ses protecteurs.

Déjà d'Amboise avait senti la nécessité d'augmenter le nombre des parlements. Il savait qu'une partie essentielle de la justice est son activité; que l'inquiétude du citoyen dont le sort reste en suspens, est un mal inappréciable, une perte prématurée, que l'arrêt le plus favorable ne répare pas toujours. De vastes provinces gémissaient sous le poids de ces lenteurs. A peine la Normandie voyait deux fois chaque année l'assemblée de son échiquier; par les soins du ministre il reçoit une forme plus parfaite; et devenu permanent, il donne à la justice un cours perpétuel et régulier.

La Provence qui avait besoin du même bienfait, ne l'attendit pas en vain. Sous le nom de sénéchal, un despote juridique y décidait arbitrairement et en dernier ressort des plus grands intérêts; d'Amboise n'hésite point à renverser son bizarre et dangereux tribunal : il disparaît, et la majesté d'un sénat est élevé sur ses ruines.

Mais pour guider les pas de la justice, il fallait éclairer ses ministres, les préparer de loin, et d'Amboise ne pouvait mieux remplir cet objet qu'en éclairant la nation même. Annoncer qu'il aima l'Etat, c'est supposer qu'il eut à cœur d'y répandre cette lumière dont l'influence est si vaste, si pénétrante, et qui pour les empires est un bien du premier ordre. Avec quelle ardeur s'occupa-t-il de ce soin honorable? et lorsque des littérateurs entreprennent son éloge, n'est-ce pas une dette qu'ils acquittent? Dans le mouvement des affaires publiques il n'avait pu aspirer à l'érudition; mais il croyait le triomphe des lettres assuré, lorsque le citoyen les cultive et que l'homme d'Etat les protége. Ce qu'il ne fit point par goût, il eut le mérite de le faire par principe. Sous son ministère l'université de Paris acquit une splendeur nouvelle; et s'il réprima l'abus de ses priviléges, ce fut pour les affermir (51-52). Par ses bienfaits la langue d'Homère, cette langue qui fut celle de toutes les muses, se fit entendre dans nos écoles. Il recueillit les étincelles du feu sacré des arts que les barbares avaient dispersés. Des hommes doctes furent enlevés à l'Italie avec les riches bibliothèques de Naples et de Milan, conquête permanente, qui fut le plus solide fruit des des guerres de Louis XII : dès ce moment la France enrichie de la plus précieuse collection de l'Europe, vit briller l'aurore du règne de François Ier, et jeter dans sa capitale les fondements de ce Parnasse nouveau qui devait dominer le monde littéraire. Gloire immortelle au sage ministre qui rendit la nation française la plus heureuse de toutes, en la préparant à devenir la plus illustre (53).

Un zèle si vigilant ne pouvait négliger les richesses du commerce; mais toute circulation se trouvait ralentie par la variété des monnaies et par l'étrange confusion qui régnait dans ces signes représentatifs sans lesquels le commerce se réduit à de pénibles échanges. Pour rendre l'activité à son plus puissant mobile, d'Amboise entreprend une refonte générale; si les préjugés toujours plus impérieux que les raisons et les lois, si les intérêts particuliers toujours triomphants de l'intérêt public, prévalurent sur ses efforts, il eut au moins l'avantage d'ébaucher cette importante réforme; lever le premier la cognée sur la racine des abus, c'est donner le signal de leur destruction (54), c'est en avoir le principal mérite.

Que ne tenta point l'infatigable ministre pour étendre et multiplier les branches du commerce national? L'heureuse destinée d'Isabelle de Castille avait conduit ses navigateurs aux sources de l'or. Ils venaient de

(51-52) Ceux qui faisaient leurs études à l'université de Paris jouissaient du droit de *committimus*. Plusieurs trafiquaient de ce privilége et le communiquaient en se faisant mettre de cause dans des procès étrangers, à peu près comme on le fait aujourd'hui pour abuser des évocations. Le nombre des étudiants étant de vingt-cinq mille, cet abus devenait très-onéreux. D'Amboise mit des bornes et réduisit au temps des études un privilége qui durait toute la vie. On ôta aussi à l'université le droit de procéder dans ses affaires par voie d'excommunication et d'interdit. La résistance alla jusqu'à la révolte. Il fallut lui opposer l'appareil militaire. Tout fut calmé sans coup férir par la sage fermeté du ministre.

(53) D'Amboise aimait les savants sans avoir eu le temps de l'être; il les attirait d'Italie, leur donnait des pensions, des bénéfices et des honneurs. La bibliothèque du roi à Blois enrichie de celles de Milan et de Naples, ainsi que des découvertes que ses ministres faisaient dans des pays étrangers, fut la plus précieuse de l'Europe. Louis XII qui aimait la lecture et le commerce des savants, secondait les vues de son ministre. Il chargea plusieurs écrivains de s'occuper de l'histoire de France, et il inspirait l'amour des lettres à son successeur. Il avait la liste des hommes distingués en tout genre dans le royaume. Il ne voulait point de recommandation, et ne consultait que d'Amboise et ses notes pour donner les places.

(54) On ordonna une refonte des monnaies sous une même empreinte, mais on fut mal obéi.

pénétrer dans cet immense atelier où la nature se dérobait à nos regards pour élaborer ce métal si précieux et si funeste. Bientôt l'ancien monde allait changer de face par la découverte du nouveau. L'ascendant que devaient donner à l'Espagne les plus riches possessions de l'univers frappe l'esprit du ministre français, et il entrevoit la nécessité d'un équilibre. C'est surtout le patriotisme, c'est l'amour des peuples qui rend sa politique active, qui exalte ses espérances. Ah ! s'il pouvait participer à cette grande conquête, mettre le Mexique à contribution pour affranchir le royaume de tout impôt, rien n'égalerait à ses yeux la gloire de son ministère ! Cette idée le persécute, il faudra qu'il y cède. Deux vaisseaux mis à la voile sous les ordres d'un homme audacieux et intelligent, vont préparer de plus grandes entreprises. On parcourt, on reconnaît d'immenses rivages (55) et l'on fait naître les premiers projets de nos établissements maritimes.

Mais le principal commerce, celui de l'intérieur, qui a pour fonds les produits de la terre, prospérait avec rapidité. Les cris du cultivateur en proie aux vexations militaires, avaient retenti jusqu'au cœur du ministre. Depuis longtemps l'indiscipline des hommes d'armes faisait de l'état de paix un véritable état de guerre ; et les campagnes traitées en pays conquis, ne pouvant assouvir l'avidité qui les pressurait, voyaient languir l'agriculture. Jusque-là on avait combattu ce fléau par un autre, les préposés du gouvernement mettaient à prix leurs redoutables services et faisaient douter s'il était plus funeste d'être attaqué que d'être secouru. Du même coup d'Amboise sait abattre cette double tyrannie. Désormais une discipline exacte (56) prévenant les excès des premiers, rendra inutile l'appui mercenaire des seconds; et ces guerriers, la terreur des peuples, en deviendront les protecteurs désintéressés.

C'était par un heureux mélange de fermeté et de douceur, par les plus justes combinaisons de la prudence que le ministre réprimait cette foule de désordres, si souvent multipliés par les réformateurs mêmes. L'esprit de faction faisait craindre encore ses semences cachées ; il fallait contenir une noblesse qui conservait des priviléges dangereux, et prévenir les dernières convulsions de la féodalité expirante. Elle fut paisible cependant cette noblesse si longtemps inquiète : membre de ce corps révéré, d'Amboise en fut l'appui, le modérateur et jamais le tyran. Dans ces anciennes maisons illustrées par l'héroïsme, il voyait des germes perpétuels d'honneur et de bravoure; des principes conservateurs de l'esprit national. Jamais il n'accorda sur elles de préférence qu'au mérite, titre trop rare pour alarmer les concurrents, trop respectable pour les irriter; faveurs, secours, avis secrets, conseils paternels, tout était employé pour rompre les brigues, étouffer les plaintes, dissiper les complots; plusieurs fois même des courtisans coupables se virent déconcertés, confondus par des grâces.

Loin de lui cette fausse politique qui, accréditant la délation, sème la scélératesse et ne maintient la tranquillité qu'aux dépens des mœurs ! Loin d'un ministre vertueux ce moyen corrupteur plus dangereux que les conjurations ! Dans ses émissaires on ne vit que les négociateurs de la paix occupés é épargner des fautes aux sujets, et des actes de rigueur au monarque. Sous les règnes précédents un heureux équilibre s'était établi entre tous les ordres du royaume par les priviléges accordés au tiers-état; D'Amboise qui en reconnaît l'avantage, ne cessera point de l'affermir. La principale partie de la nation sera comptée pour quelque chose; soustraite à l'oppression des grands, elle verra le gouvernement s'affranchir avec elle, et la puissance du petit nombre s'affaiblir au profit du corps entier de la monarchie. Peu content de ne point blesser les droits inaliénables des sujets, d'Amboise se plaisait à les constater dans ces assemblées générales où il élevait l'âme du citoyen en paraissant l'associer à l'administration, et reconnaître en quelque sorte la souveraineté du peuple.

Que j'aime à le contempler aux états de Normandie, lorsque plus occupé qu'eux mêmes des intérêts de cette province, il en retrace les calamités avec cette éloquence de sentiments si puissante sur les cœurs, parce que le cœur en est le principe. Là, il n'ordonne rien, mais il interroge, il consulte, et ne laisse voir dans l'autorité qu'une puissance exécutrice. O d'Amboise, que vous connaissez bien l'art de captiver les hommes ! on est digne de commander lorsqu'on sait rendre l'obéissance volontaire. Quelles furent les douces émotions de votre âme, lorsque vous vîtes tout un peuple se jeter entre vos bras, vous rendre le suprême arbitre de son sort, et récompenser par sa confiance votre respect pour sa liberté ! elle sera justifiée cette confiance par la prospérité publique dont vous venez ouvrir la source. Que l'homme vain, qui prend le faste pour la grandeur, admire Richelieu porté en triomphe, les mains fumantes encore du sang des Français qu'il a répandu, s'ouvrant un passage à travers les remparts des villes, comme s'il eût conquis le royaume qu'il gouvernait ; aux yeux du sage, c'est d'Amboise qui paraît grand, lorsqu'au milieu d'une nation assemblée, il se montre comme un père qui ne veut de fortune que la félicité de ses enfants, et de

(55) Le pilote Aubert fut chargé de cette commission; il parcourut une vaste étendue de côtes.

(56) On assura la paye des troupes pour leur ôter tout prétexte de brigandages; on les mit dans des villes murées, et leurs chefs furent responsables de leur conduite. Leur discipline fut si bonne qu'elles protégèrent les campagnes contre les officiers de justice.

triomphe que leur amour. Et par quel intérêt se fût-il écarté de ces principes? que servirait l'abus du pouvoir lorsqu'on ne s'est pas fait un besoin de l'injustice? Le gouvernement peut tout lorsqu'il ne veut que ce qu'il doit; jamais on n'avait vu la France plus soumise, parce que jamais on n'avait moins cherché à lui donner des fers.

Ne nous étonnons pas si couronnant d'Amboise des mêmes lauriers que son maître, elle lui communiqua le titre de Père du peuple : les rois et leurs ministres répondent les uns pour les autres du bonheur des Etats; éloges, censure, haine publique, amour des nations, entre eux tout est commun : quels droits Louis et d'Amboise n'avaient-ils pas à la même célébrité, eux qui, dans la prospérité de la France, pouvaient également réclamer leur ouvrage? Dignes de s'éclairer tour à tour, souvent ils se devinaient, tant l'unité de leurs vues et de leurs principes était parfaite. Toujours le ministre pouvait interpréter la volonté du monarque par la sienne, toujours le monarque pouvait voir par les yeux de son ministre. Lorsque celui-ci voulut arracher les peuples à l'oppression, il trouva dans son maître cette fermeté si nécessaire pour assurer les fruits de la bonté, et jamais Louis n'enchaîna des mains qui secondaient sa bienfaisance. Avec cet appui, il sut bientôt régénérer le royaume, cet administrateur actif à qui le temps de faire le bien paraissait court. Ainsi le voyageur précipite sa marche, lorsqu'il craint la surprise de la nuit. Pour le vrai zèle les moyens et les moments se multiplient; des travaux de d'Amboise on vit résulter tous les effets dont son siècle était susceptible, et tels furent, dans l'espace de douze années, les progrès de la population, de l'agriculture et du commerce, que la France s'étonna de ses ressources. O combien l'auteur de cette révolution dut-il s'applaudir, lorsqu'il se vit forcé de prescrire des bornes au luxe, c'est-à-dire à l'excès de la prospérité publique? Tel le cultivateur considère avec complaisance le rapide succès de ses arbrisseaux, et voyant s'élancer de toutes parts des rameaux qui plient sous les fruits, bénit l'heureuse nécessité d'en réprimer l'abondance (57).

Qui pourrait dire tout ce que produisait cette passion d'être utile, dont l'influence se répandait sur la vaste étendue de l'Etat, en pénétrait toutes les parties? Aucune manière de faire le bien n'était étrangère à ce digne ministre du meilleur des rois; aucun de ses moments n'était stérile. Occupé tour à tour du soulagement des malheureux et de la récompense des services, mais toujours éclairé dans sa bienfaisance, il n'eut point à se reprocher cette facilité prodigue qui n'exige d'autres titres pour obtenir, que l'importunité et l'audace. Sa générosité sut réfléchir ses effets; suivre des gradations, distinguer des nuances, résister au faux mérite pour ménager des ressources au véritable. Il savait que le caractère le plus essentiel de la bonté, c'est la justice. Que dis-je? ce fut peu d'être équitable, la sienne voulut être héroïque. Noble émule de ce roi qui dédaigna de venger le duc d'Orléans, il excitait ce grand cœur à se montrer plus grand encore, et disputait de magnanimité avec lui en faveur de leurs communs adversaires. Dans leurs infortunes ils avaient eu les mêmes persécuteurs, ils en tirèrent la même vengeance. Sur eux on vit les grâces couler du trône à la suite du pardon généreux; on vit l'apanage assuré à la maison de Bourbon, et le commandement des armées confié à ce Latrimouille, dont Louis avait été le prisonnier. Quoi! s'écriaient les auteurs de sa détention, avec une surprise mêlée d'admiration et de honte, est-ce donc là ce prince dont les emportements nous avaient fait trembler? Comment la royauté qui corrompt tant de caractères a-t-elle donc épuré le sien? Quelle douce magie a pu le dompter jusqu'à faire de lui le protecteur de ses ennemis mêmes? Cette magie était la vertu de d'Amboise, qui encourageait, qui exaltait celle de son maître.

Que de sublimes leçons lui donnait-il surtout, lorsque le ministre d'Etat agissait en même temps comme ministre de l'Eglise? L'esprit de religion est un foyer où les vertus s'épurent et se fécondent. Loin de déguiser ses devoirs, ou de les sacrifier les uns aux autres, d'Amboise aimait à se rappeler tout ce que sa qualité de pontife lui imposait d'obligations nouvelles. J'en atteste cette calamité publique où il donna

(57) On est surpris de ce qu'on lit à cet égard dans la vie de Louis XII par Seiffel, évêque de Marseille, son contemporain, et qui décrit ce qu'il avait sous les yeux. Une augmentation sensible de population et de culture; l'agrandissement des villes; le haut prix des fonds dont le revenu égalait en quelques endroits la valeur de l'ancien capital; un commerce qui s'étendait chez l'étranger, et qui avait multiplié de toutes parts les négociants et les magasins; l'usage de la vaisselle d'argent chez le simple bourgeois, et de la vaisselle d'or ou de vermeil chez les prélats et les grands qui n'en ont point aujourd'hui; des toiles, des tours, des statues dorées sur les portiques des maisons; un luxe enfin qu'il fallut réprimer par une ordonnance : voilà ce que l'historien de Louis XII remarquait avec étonnement; tels furent les fruits de cette avarice que les courtisans reprochaient au roi et à son ministre; aussi Saint-Gelais a dit : *Il ne courut onques du règne de nul des autres si bon temps qu'il a fait durant le sien.* C'était ce que pensait le peuple, et surtout l'habitant des campagnes; mais les courtisans et tous ceux qui pouvaient aspirer au pillage, cherchaient à donner du ridicule à l'économie du gouvernement. On osa traduire le roi et son ministre sur la scène sous l'emblème d'un malade que l'on guérissait avec de l'or potable. Louis dit en l'apprenant : *J'aime bien mieux faire rire les courtisans de mon avarice, que de faire pleurer mon peuple de mes profusions.* Il refusa de punir les farceurs; *ils peuvent*, disait il, *nous apprendre des vérités utiles; laissons-les se divertir pourvu qu'ils respectent l'honneur des dames.*

des preuves si touchantes, et de sa charité, et de son patriotisme. Une de ces causes cachées qui échappent à nos recherches et à nos organes avait infecté l'air, cet aliment forcé et inévitable lors même qu'il est un poison. Au sein de la prospérité le Français respire la mort ; et tandis que la paix règne dans l'Etat, un glaive invisible le parcourt et le désole. Implacable fléau, la contagion dévore tout de son feu secret et rapide, semblable à la foudre qui frapperait sans tonner. Dans ce désastre universel, on éprouve ou une pitié déchirante, ou une insensibilité atroce. La plupart occupés de leur péril deviennent des êtres isolés ; tous les liens de la société semblent rompus l'effroi est le seul sentiment qui domine. C'est alors qu'il faut plus de courage pour consoler un frère que pour marcher au combat ; c'est alors que le secours est inutile à celui qui le reçoit, et mortel à celui qui le donne ; paraissez d'Amboise, venez père du peuple, voici le moment de justifier ce grand titre, de déployer toute votre vertu. Mais déjà il s'est précipité au milieu de cette foule éperdue qui lui tend les bras; tout est ranimé par ses bienfaits, tout est encouragé par ses exemples ; on rougit de craindre un danger qu'il ne redoute pas; son active charité se repand de toutes parts, pénètre dans tous les asiles ; on croirait voir en lui le pasteur de la France entière. C'en est fait, la contagion s'éteint; mais d'Amboise agit encore pour en réparer les ravages; ainsi ce digne pontife prévenait Borromée, et lui traçait de loin son modèle (58).

Se voyait-il dans la nécessité d'opposer la règle au désordre, cette charité compatissante tempérait son zèle, en assurait les fruits, et ne permettait pas qu'ils fussent amers à personne. Depuis longtemps le scandale éclatait dans les cloîtres, dans les sacrés asiles de la pudeur. Pour le réprimer, d'Amboise se fait revêtir de la dignité de légat. Qu'on lui rende grâce de s'être emparé d'un pouvoir dangereux que l'on brigua si souvent pour en abuser. Plein d'ardeur pour le bien, il sait surtout que la manière de l'opérer en fait partie, et ce principe sera sa boussole. Dans ses réformes (59) on verra dominer un esprit de conciliation qui les rendra pacifiques, et l humanité ne gémira point des victoires de la religion.

Cependant le faux zèle ose lui désigner des victimes et lui dénoncer des descendants de ces Albigeois que les antres des Alpes avaient dérobés à peine à la flamme des bûchers. Réunis au pied des montagnes et défrichant des vallées, ils jouissaient d'une tranquillité qu'ils méritaient par leur innocence. Mais le fanatisme arrête sur eux ses regards menaçants qu'il promène avec inquiétude sur l'univers, et ne voit dans ces citoyens utiles qu'une race frappée d'anathème. Monstre effréné, qui dans son délire méconnaît assez d'Amboise pour espérer d'en faire le ministre de ses fureurs! Non, non, le sage légat ne sait point porter le glaive où il taut porter la lumière ; une exacte recherche lui apprend que les Vaudois sont des sujets fidèles et des cultivateurs laborieux ; que, vertueux dans leur ignorance, ils adorent avec simplicité ; que leurs mœurs sont celles des premiers chrétiens, et que leur conquête est digne de l'Eglise. D'Amboise attendri ne prend conseil que de son cœur ; dès ce moment sa bonté les protége, sa religion les éclaire, sa justice leur assure la paix. Peuples infortunés, quelles horribles catastrophes succéderont à ce calme trop court! Un règne doit arriver, où la haine assoupie se réveillera pour s'élancer sur vous ; ni la hauteur des montagnes, ni la profondeur des précipices, ni la rigueur des frimats, ni les efforts du désespoir ne pourront vous dérober au cruel d'Opède et à ses détestables émulateurs. Alors le nom de d'Amboise retentira dans vos rochers; en proie au fer et à la flamme, vous réclamerez ce véritable pontife; et vos cris, accusant vos persécuteurs, soulèveront contre eux sa respectable cendre (60).

J'ose le dire, la sagesse de ses maximes

(58) On sait tout ce que le cardinal Borromée fit d'héroïque pendant la peste de Milan.

(59) La légation donnait une vaste autorité et de grands revenus ; d'Amboise en s'emparant de cette dignité empêcha du moins qu'on n'en revetit un étranger. Son but principal fut la réforme des cloîtres dont Alexandre VI se souciait fort peu. Les Jacobins de Paris se défendirent à main armée ; il fallut les chasser pour leur substituer des religieux plus dociles. Les Cordeliers, avertis de l'arrivée des commissaires, se rendirent au chœur et chantèrent si haut pendant quatre heures, que personne ne put se faire entendre; il fallut employer main forte pour avoir audience. On négocia avec eux, et ils acceptèrent la réforme. Elle se fit partout le royaume avec beaucoup de ménagements et de modération. La régula i é fut rétablie dans un grand nombre de monastères, et la décence le fut dans tous.

(60) Depuis trois siècles les Vaudois dispersés en Provence, en Dauphiné et dans les vallées aux pieds des Alpes, s'étaient occupés à défricher des terres. Les historiens vantent leurs mœurs, leur humanité, leur fidélité à leurs princes, leur droiture, leur charité qui les faisaient chérir de leurs voisins.

De Thou rapporte que Louis XII allant en Italie en avait fait un grand carnage, au lieu appelé *Valpute;* mais qu'ensuite touché de repentir, il les protégea et donna son nom à cette vallée appellée depuis le val Loise (ou Louis). Ces vallées appartenaient alors à la France ; on en céda depuis une partie au duc de Savoie. Le cardinal d'Amboise envoya l'évêque de Sisteron, prélat d'un zèle sage et éclairé, pour examiner la conduite et la doctrine de ces hérétiques. On assure qu'il les trouva ignorants et dociles. Sur son rapport le cardinal ministre crut qu'il valait mieux les instruire que les exterminer. Pour sentir tout le mérite de cette conduite il ne faut que rapprocher des préjugés du temps et de tout ce qui se passa dans la suite. Sous François Ier les Vaudois étaient bien plus instruits, et l'on voit par leurs professions de foi qu'ils avaient des dogmes fixes qui étaient ceux de Genève et des

semblait appartenir à un autre siècle. Lorsque pour détruire les abus il fallut sacrifier des préjugés, d'Amboise en eut le courage. Par le révoltant privilége des asiles, le crime était encore sous la protection des autels; le légat qui voit ce désordre comme on le verrait de nos jours, proscrit cette indulgence barbare, cette piété sacrilége, et sa sévérité même est un acte de bienfaisance.

Que l'Espagne admire son Ximenès, et que la France chérisse à jamais son d'Amboise. Tout est frappant dans le contraste de ces deux hommes qui honoraient alors la pourpre romaine et la confiance des rois, qui affermissaient deux grandes monarchies avec des caractères opposés et des moyens tout différents. Ximenès, révéré de l'Europe et redouté de ses maîtres, fait trembler l'Espagne qu'il enchaîne à ses pieds. Né dans l'obscurité, il goûte l'orgueil secret d'humilier la grandeur, d'abaisser tout ce qui s'élève, de briser tout ce qui résiste. Une fermeté armée de vertus imprime à ses opérations un caractère mâle, profond, énergique. Aucune victoire ne le flatte s'il ne l'obtient de vive force; c'est à front découvert qu'il marche au despotisme, et tout cède au génie de l'homme d'Etat associé à l'austérité du cénobite.

A côté de ce foudre politique, j'aime à considérer d'Amboise subjuguant tout par des vertus douces, par la perfection, la franchise, la bonté. Le premier, plus capable de dompter des âmes superbes, devait commander à l'Espagne; le second, plus propre à captiver des âmes sensibles, devait donner des lois à la France : tous deux, faits pour leur nation, pour leur prince, pour leurs circonstances, occupèrent leur véritable place; mais si l'on décide de la gloire des deux ministres par le bonheur des deux royaumes, c'est à vous, ô d'Amboise! que l'humanité consacrera des autels.

Entre eux cependant il est un trait de ressemblance que l'on ne doit point leur dérober. Chargés du poids d'un empire, l'un et l'autre s'occupaient d'un diocèse. Jamais d'Amboise ne perdit de vue son troupeau (61); jamais il ne cessa de veiller sur les besoins de la Normandie. Province fortunée, vous le vîtes réunir en votre faveur la tendresse du pontife, l'autorité du gouverneur, la puissance du ministre; par ses soins les brigandages qui vous désolaient, prévenus plutôt que punis, cessèrent dans vos campagnes; le travail encouragé parmi vos habitants, changea des hommes dangereux en citoyens utiles; vos établissements se multiplièrent, vos villes furent embellies et vos sanctuaires enrichis. Avec quel éclat l'airain, qui rassemble les adorateurs dans un de vos temples, publie-t-il encore sa magnificence, et quelle idée nous donne-t-il des monuments de sa libéralité que les années auront détruits? Mais il en est que le temps a élevés jusqu'aux cieux. Dans votre sein, ce généreux protecteur des lettres, n'a-t-il pas préparé de loin l'essor sublime de ces génies qui contribuent bien plus encore à la gloire de la France que vos richesses ne concourent à sa prospérité?

C'était aux dépens des frivolités que d'Amboise exécutait de grandes choses. Dans une place où il pouvait tout, et dans des temps où il n'était pas rare de réunir plusieurs évêchés, il avait donné l'exemple

anciens Albigeois. Lorsqu'en 1560 le duc de Savoie leur fit la guerre à la sollicitation de Rome, ils poussèrent la candeur et la soumission jusqu'à se rendre à la décision de leurs ministres qui leur interdisaient toute résistance au souverain. Ils abandonnèrent leurs habitations qu'on détruisit. Retirés dans les montagnes, ils s'y virent forcés de se défendre. Ils le firent avec tant de succès, que le duc de Savoie fut obligé de composer avec eux. De Thou dit que des gens digne de foi l'ont assuré qu'ils trempaient leurs dards et leurs balles dans le suc d'une plante vénéneuse, et que les Savoyards mouraient tous de leurs blessures. Cette anecdote ne s'accorde point avec l'humanité qu'on leur attribue, même à la guerre. Après la mort de Louis XII le parlement de Provence rendit contre ceux de son ressort un arrêt sanguinaire; le premier président Chassané en arrêta l'exécution. Un de ses amis le voyant prêt à lâcher le frein au fanatisme, lui rappela qu'autrefois à Autun on avait voulu excommunier les rats, que lui Chassané s'était chargé de plaider leur cause, et qu'il avait si bien fait sentir la nécessité de les citer et de les mettre à portée de se défendre, que ses conclusions lui furent accordées. Il ajouta que les Vaudois méritaient bien la même grâce que les rats d'Autun. Cette plaisanterie produisit son effet; Chassané suspendit l'exécution de l'arrêt; mais le baron d'Opède son successeur l'exécuta à main armée et d'une manière horrible. Tout fut mis à feu et à sang, surtout à Cabrières et à Merindol. Vingt-deux villages furent saccagés. François Ier trompé par le cardinal Tournon, grand persécuteur, approuva la conduite de d'Opède, parce qu'on lui en cacha les détails. Mieux instruit, il eut du remords, et avant de mourir il chargea son fils de suivre cette affaire. A force de crédit d'Opède échappa à la justice des tribunaux; mais selon de Thou, il n'échappa point à la justice divine, et il mourut d'une maladie assez semblable à celle d'Antiochus.

(61) D'Amboise ministre et légat s'occupa toujours de son diocèse. Lorsqu'il n'était que lieutenant général de Normandie il y réprima les brigandages et y rétablit l'ordre. Dans la suite il y excita l'industrie, y fit des établissements et y répandit des dons considérables. Sa manière de donner était noble et grande; on en peut juger par la cloche dont il fit présent à sa cathédrale, et qui porte son nom. Elle a trente pieds de circonférence, et pèse quarante milliers; elle coûterait aujourd'hui plus de vingt mille écus. Il bâtit le château de Gaillon sur le terrein de l'archevêché, et l'y annexa; il passait pour le plus magnifique du royaume. Lorsque l'on compare les antiques châteaux avec certains colifichets modernes, on pourrait dire que les édifices ressemblent à ceux qui les construisent. L'économie du cardinal, sa légation, quarante mille ducats de pensions qu'il tirait des princes d'Italie, avec des gratifications considérables, furent pour lui une source de richesses. Ce dernier article lui causa des scrupules, et avant sa mort il révéla son secret à Louis XII qui le tranquillisa. Il faisait un usage trop noble de ses trésors pour qu'on puisse les lui reprocher.

de l'amour des règles, et s'était borné à l'archevêché de Rouen. Si sa légation et les tributs qu'il levait sur l'Italie lui formèrent un trésor, ce fut celui des malheureux. Que j'aime à la suivre dans les détails de sa vie privée, cette bienfaisance qui dirigeait tous ses mouvements! Là surtout on la voyait émaner de son cœur comme de sa source naturelle. Là, se déployant dans l'obscurité, et bien différente de cette générosité d'ostentation qui disparaît avec les spectateurs et le théâtre, elle semait sa vie d'une multitude d'actions estimables, plus dignes peut-être de nos regards que ces actions d'éclat qui se passent à découvert et sur la scène. Habitait-il cette campagne embellie par d'utiles travaux, cet asile où, se réfugiant contre les vices de la cour, il allait nourrir sa vertu et régénérer la simplicité de ses mœurs : devant lui fuyaient la stérilité et l'indigence, et ses voisins, devenus ses égaux, voyaient leur amitié préférée à leurs hommages. C'était peu de faire leurs délices par la douceur, par l'égalité de son commerce; autant il était simple dans ses manières, autant il se montrait grand dans ses procédés. Pour être généreux aux dépens de l'Etat, il n'est pas besoin d'un effort pénible; mais d'Amboise fut économe des richesses publiques, et libéral de son propre bien. Des bornes étroites resserraient sa terre de Gaillon; il désirait de l'étendre; mais sa délicatesse lui défendait de le témoigner, tant il redoutait l'abus de son pouvoir. Un de ses voisins lui fait l'aveu que l'établissement de sa fille le force au sacrifice de sa terre; il l'offre au prélat, et en espère un prix plus haut sans rien perdre de sa démarche. Quelle est sa surprise lorsqu'il reçoit cette réponse : Conservez l'ancien patrimoine de votre maison; vous ne connaissez pas tous vos amis; il en est qui pourront vous prêter à longs termes et sans intérêts la dot de votre fille; un de ces amis, c'est moi : ainsi déguisait-il son présent, dans la crainte de faire rougir un gentilhomme. A l'instant même il conclut ce noble traité dont il croit tirer tout l'avantage; il ne se trompait pas; est-il un bien préférable au tressaillement d'une conscience qui s'applaudit? Avez-vous acquis la terre? demande-t-on au cardinal. J'ai fait bien plus, dit-il, je viens d'acquérir un ami.

Qui le croirait cependant? après tant d'actions immortelles, d'Amboise n'a pu trouver grâce aux yeux de quelques écrivains; tantôt on a exagéré ses fautes, tantôt on lui a imputé celles d'autrui; plusieurs lui ont fait des crimes de ses malheurs, et même des procédés qui l'honoraient. Vengeons sa mémoire des attentats de la censure; sa justification est une partie essentielle de son éloge. Discutons sans partialité les opérations qu'on lui reproche; nous y verrons éclater encore cet amour du bien que la raison dirigeait toujours, et nous le respecterons jusque dans ses fautes.

SECONDE PARTIE.

Quelle éloquente, quelle énergique réponse aux arguments des censeurs que l'état florissant où le cardinal d'Amboise avait laissé le royaume! Quelles que soient les fautes de ceux qui gouvernent en pères, elles sont absorbées dans le bonheur public, et décidons sans crainte qu'ils furent grands si les peuples furent heureux sous leurs lois. Oui, pour justifier le ministre de Louis XII, pour confondre ses critiques, il me suffirait de promener leurs regards sur ces campagnes fécondées, sur ces villes étendues et embellies, sur cette opulence qui brillait de toutes parts, sur ce mouvement général donné à l'industrie, sur cette police exacte qui protégeait tous les travaux, assurait toutes les jouissances; et je dirais à ces juges sévères : c'est l'auteur de tant de bienfaits que vous accusez, c'est lui que vous poursuivez jusqu'au sanctuaire de la gloire? Mais je vais plus loin, et dans l'examen des erreurs politiques et des faiblesses qu'on lui reproche, je me trouve encore forcé de lui applaudir, et je prétends qu'elles ont droit ou à nos éloges ou à notre indulgence.

Que des hommes pusillanimes dirigés par des vues étroites, effrayés de toute résolution hardie, s'aveuglant sur l'intérêt général pour n'écouter que leur pitié, reprochent à d'Amboise le divorce de Louis; le citoyen éclairé n'hésitera point à placer ce coup d'Etat parmi les grands traits de la saine politique. Avoir conquis la Bretagne sans effusion de sang et sans injustice, est une de ces opérations qui font époque dans l'histoire de la monarchie. Déjà d'Amboise en avait conçu le projet lorsqu'il forma le plan du mariage de Charles VIII; tout devait tendre à consommer la réunion de ces grands fiefs dont les possesseurs faisaient trembler nos rois en leur rendant hommage. De là dépendait la paix des peuples et la puissance du trône. Anne de Bretagne était libre, et ses riches domaines pouvaient passer à nos plus redoutables ennemis. Si d'Amboise eût manqué le moment de s'en emparer, s'il eût permis à l'étranger d'occuper cette importante frontière, quelle opinion nous eût-il laissée de sa sagesse? Intrépide sans impétuosité, il voit les obstacles, ne s'en effraye point, et sait en triompher. Louis XI absolu dans ses volontés, cruel dans ses vengeances, avait imposé un joug de fer à l'héritier du trône en l'unissant à sa fille sous les auspices de la terreur. Le duc d'Orléans l'eût adorée si les charmes de la vertu pouvaient suffire pour captiver un jeune époux. Autant le prince était favorisé de la nature, autant la princesse en éprouvait les disgrâces (62); on eût dit que dans leur union le monarque n'avait cherché que la bizar-

(62) Jeanne de France était laide et contrefaite; il est certain que Louis ne l'avait épousée que par crainte. Comme il avait l'âme honnête il eut pour elle des procédés qu'elle prit peut-être pour une

rérie du contraste. Toute violence révolte une liberté qui veut au moins choisir ses chaînes; et la raison nous crie que le plus inviolable des engagements doit être aussi le moins forcé. Une affligeante stérilité, effet de ce lien illégal, trompait le vœu de l'Etat, de la nature, de la religion, et l'intérêt public se trouvait d'accord avec le penchant de Louis XII pour Anne de Bretagne. Ils revivaient dans son cœur ces feux quelque temps assoupis. Le ministre s'en aperçoit et s'occupe à les attiser. C'est lui qui les encourage à rompre des nœuds réprouvés par toutes les lois. Pour des âmes aussi généreuses, l'effort sans doute est déchirant; il fallait dépouiller de son rang la fille et la sœur des rois; percer le cœur d'une épouse qui adorait en silence l'époux qu'elle ne pouvait séduire; il fallait ajouter l'affront le plus sanglant à la séparation la plus douloureuse; mais la raison d'Etat élevait une voix plus forte que la pitié; tout cède à la loi suprême du salut public; le divorce est prononcé, et pour la seconde fois Anne de Bretagne devient reine de France. Reprocher à d'Amboise de lui avoir rendu le trône, c'est le blâmer d'avoir épargné le sang des races futures.

Mais n'entends-je pas la France entière qui lui demande compte de ces traités où par un incroyable délire on démembrait la monarchie pour obtenir l'investiture du Milanais? Comment justifier d'Amboise d'avoir souffert que Claude de France fût promise à Charles-Quint avec la Bretagne, la Bourgogne, et les Etats d'Italie? d'avoir même voulu cimenter cet étrange projet par toutes les précautions de la prévoyance?

Il faut l'avouer: rien n'excuserait le ministre à qui cette faute pourrait être imputée! Mais, plus elle est révoltante, moins il est permis d'en accuser d'Amboise. Doit-on douter qu'elle ne fût l'ouvrage de l'aveugle tendresse d'une reine qui voulait, en faveur de ses filles, démembrer l'Etat qu'elles ne pouvaient posséder? Souveraine d'une grande province, elle avait droit aux ménagements qu'on avait pour elle, et la crainte que le meilleur des époux témoignait de l'affliger la rendait plus impérieuse. Qu'eût fait d'Amboise, dont le caractère était plus conciliant que contradicteur, et qui préférait la souplesse à la résistance? Il avait ménagé la tranquillité de Louis en trompant l'opiniâtreté de la reine (63) par une condescendance momentanée, et la vicissitude des choses le rassurait contre l'engagement contracté avec l'Autriche. Louis pouvait avoir un fils: Claude et Charles étaient enfants; l'exécution du traité s'éloignait trop pour être certaine; mais un événement imprévu fit bientôt sentir la nécessité du remède: les jours du monarque se virent menacés, et son péril parut celui de la France; alors on frémit des suites du traité de Blois; d'Amboise en est frappé; il profite de la terreur commune pour anéantir ce bizarre monument de la faiblesse et de l'imprudence. Cependant il fallait sauver l'honneur du gouvernement et le respect dû à la foi donnée; la sagesse du ministre lui en suggère le moyen: c'est l'organe de la nation entière qu'il emploie, c'est à sa réclamation qu'il a recours. Les provinces, secrètement suscitées, s'élèvent contre le traité fatal; on demande les états, ils s'assemblent à Tours (64), et c'est là que Louis, dissipant les alarmes, va recueillir les plus doux fruits de sa bonté. O jour le plus beau de ce règne! ô triomphe supérieur à tous ceux du Capitole! pour la première fois l'assemblée des états ne retentit ni du tumulte des factions, ni des plaintes d'un peuple opprimé. Pour la première fois, on y présenta le tableau de la prospérité publique, et tous les ordres du royaume uni-

ratification, Ses dégoûts cependant lui étaient connus, car elle disait un jour à son médecin: *Je vois bien que je n'ai personnage digne d'un tel prince.* Elle crut devoir se défendre, et prétendit la consommation de son mariage; Louis allégua qu'elle était inhabile aux fins du sacrement; les commissaires; du nombre desquels était l'évêque d'Alby, frère de d'Amboise, furent embarrassés. Le roi engagé dans cette scène fut obligé de la soutenir; on fut au moment d'en venir à l'examen des matrones; Jeanne y eut tant de répugnance, qu'elle s'en rapporta à la conscience et aux assertions du roi qui confirma par serment ce qu'il avait allegué. Le divorce fut prononcé. Ceux qui ne consulterent que la pitié blâmèrent le gouvernement; des prédicateurs, des écrivains téméraires se déchaînèrent en vain, la raison d'Etat prévalut. César Borgia apporta le bref qui annulait ce mariage, et en même temps remit le chapeau de cardinal à d'Amboise; alors se formèrent leurs premières liaisons. Jeanne de France alla fonder à Bourges l'ordre des Annonciades.

(63) Anne de Bretagne, qui abusait de la complaisance de Louis, s'opiniâtrait jusqu'à l'emportement; d'Amboise était réduit à la nécessité de lui céder d'abord pour revenir adroitement sur ses pas. Un reste de penchant pour la maison d'Autriche l'engagea plus d'une fois à mettre obstacle aux desseins du gouvernement. Sa haine pour la mère du comte d'Angoulême était une des raisons qui lui faisait préférer l'archiduc pour gendre. On avait cherché à consolider le traité de Blois au point de faire prêter serment aux gouverneurs des provinces et des places qui constituaient la dot de sa fille, de les remettre sans autres ordres à l'archiduc dans le temps prescrit. Plusieurs avaient déjà prêté ce serment, Si d'Amboise concourut à cette faute, il faut avouer qu'il la répara en habile homme.

(64) L'assemblée de Tours se tint en 1506; Bricot, chanoine de Notre-Dame, en fut l'orateur; ce fut lui qui dans un discours pathétique décerna à Louis au nom de la nation, le titre de père du peuple, après avoir fait une touchante récapitulation de ses bienfaits. Lorsqu'il en vint à l'objet de l'assemblée, les députés tombèrent à genoux avec lui les mains élevées vers le trône; Bricot montra au roi le dernier des Valois, et le conjura de le choisir pour gendre. Jamais coup de théâtre ne fut plus imposant, ni comédie mieux jouée. Le roi allégua la foi des traités, il demanda le temps de délibérer, et sur le rapport de son conseil, le traité de Blois fut cassé. Claude, âgée de quatre ans, fut fiancée peu de jours après à François d'Angoulême âgé de douze ans.

rent leurs voix pour bénir leur souverain. Ce fut l'histoire de ses bienfaits qui occupa leurs interprètes; l'orateur de la France n'eut à exprimer que des actions de grâces, n'eut à peindre que des sentiments; là un seul cri se fit entendre pour décerner à Louis le premier titre du monde : celui de père du peuple. Alors toute la nation, prosternée, élevant les mains vers le trône, demanda l'unique faveur qu'elle eût à désirer encore: la rupture d'un traité qui la dégradait. A ce vœu général Louis n'oppose que la fidélité à sa parole; mais il n'a pu la donner, et son peuple l'en dégage. C'en est fait : l'union de Claude de France avec l'héritier de la couronne est décidée, et cette heureuse révolution paraît l'ouvrage de la nation seule. Ainsi le voile de la décence couvrit cette éclatante défection; et, dans leur étonnement, Anne, Maximilien, Ferdinand, se virent réduits au silence. Si d'Amboise avait participé à une grande faute, ne montra-t-il pas autant d'adresse à la réparer que d'imprudence à la permettre?

Mais ces guerres d'Italie si réprouvées de tous les politiques, sous quelles couleurs les présenterons-nous? Sans appliquer à la manie qui les fit entreprendre, à cette erreur de trois règnes qui sous François Ier mit la France en péril, on doit avouer que d'Amboise ne manqua ni de justes motifs pour les conseiller, ni d'habileté pour les conduire. Héritier du Milanais, Louis XII, avait aussi des droits sur l'État de Naples, il importait d'établir une balance en Italie, d'y affaiblir ou d'y prévenir des puissances dont l'ambition aspirait à l'envahir. L'influence du souverain pontife dans les affaires de l'Europe exigeait surtout qu'on fût à portée de le contenir. A la vérité des vues personnelles donnèrent du poids à ces raisons spécieuses. Mais pour juger si le ministre français montra peu de dextérité dans ses entreprises, qu'on examine les sages mesures qui en précédèrent l'exécution. D'Amboise a-t-il résolu de porter la guerre dans le Milanais? il fait sentir à Ferdinand d'Aragon que la guerre d'Italie est une diversion utile à ses Etats menacés par Louis; il intéresse à ses succès ce politique dangereux qui doublait ses ressources par sa facilité à se tout permettre. La circonstance qu'il choisit est le moment où des querelles particulières occupent Maximilien, ce prince intrigant et dissipateur, toujours prêt à vendre son alliance, ses projets et ses soldats. Par un nouveau traité la France s'attache les Suisses, cette nation sans modèle, qui toujours en paix et toujours en guerre, combat pour tous les partis, fait du superflu de sa population une branche de commerce, et apprend au service de toutes les puissances à leur devenir redoutable. L'Angleterre promet la neutralité; on offre aux Vénitiens un appât qui les entraîne, et on captive les Borgia, bien moins par la foi des traités que par l'éclat des promesses. Tels sont les préparatifs qui assurent aux armées françaises la conquête du Milanais et de l'Etat de Gênes: succès d'autant plus glorieux, d'autant plus chers à d'Amboise, qu'ils ne seront pas le prix du sang et des batailles.

Si l'intrigue et les trahisons lui arrachent le fruit de ses rapides et paisibles victoires, c'est pour le faire triompher une seconde fois avec plus d'éclat encore. Milan révolté et soumis, son souverain fait prisonnier, Gênes reconquise avec une activité foudroyante, rendent un nouveau témoignage à l'habileté de ce ministre qui est l'œil et l'âme des armées; qui cherchant le bien sans faste, déguise aux généraux l'autorité qu'il a sur eux, et ne paraît que les seconder lorsqu'en effet il leur commande. Père du soldat, il aime, il honore en lui le défenseur de la patrie; partout où il paraît l'abondance règne et les secours sont assurés. Trop souvent on avait vu les généraux trafiquer de la misère commune; d'Amboise combat cette bassesse inhumaine par des exemples plus puissants que des lois; dans les moments de crise il ne met à contribution que lui-même; son épargne devient le trésor public, la ressource du monarque, le salut des armées.

Tel que la France l'adorait, tel l'Italie le retrouve et l'admire: au milieu de ses trophées (65), c'est l'amour des nations qui lui paraît la plus importante conquête. Tout ce que la négociation peut opérer, il ne permet point aux armes de le faire; il veut même que les vaincus se félicitent de l'être. A peine s'est-il emparé de l'Etat de Milan que le tiers des impôts retranché, que des écoles et des hôpitaux établis, que l'abolition de toute espèce de tyrannie, annoncent aux peuples qu'il est bien moins leur conquérant que leur libérateur. Par ses soins Louis porte et mérite chez l'étranger le grand caractère de père des peuples. Sous les ordres de son ministre aucune place ne

(65) d'Amboise fit éclater en Italie toutes les vertus qui le distinguèrent en France. Sa modération l'engagea à ne point se prévaloir du titre de généralissime que le roi lui avait donné, et à ne paraître que l'intendant de l'armée. Lorsqu'il conquit le Milanais pour la seconde fois, il avait à punir le massacre de beaucoup de Français; il rassembla le peuple de Milan à l'hôtel de ville, et là, assis sur un trône avec l'appareil de la puissance, il se contenta de tenir en suspens ce peuple coupable, et lui annonça le pardon. A Gênes, il empêcha le pillage, et après avoir rassemblé les notables dans la cour du palais ducal, ou ils parurent en deuil et à genoux, demandant les biens et la vie, le roi qui était assis sur un trône, ayant le cardinal à son côté, leur annonça la paix. Quelques-uns des chefs seulement furent punis. A cette expédition le roi portait sur sa cotte d'armes un essaim d'abeilles avec ces paroles : *Non utitur aculeo rex cui paremus.* Cette prise de Gênes fit le plus grand honneur au cardinal d'Amboise. Il fondit sur la place par mer et par terre avec tant de vigueur, qu'il la força de se rendre à discrétion. Malgré la goutte qui le tourmentait, cet homme infatigable présidait à tout.

sera abandonnée à l'ivresse du vainqueur. En vain le soldat français brûle de punir des trahisons sanguinaires, d'Amboise jette sur les villes révoltées un regard paternel qui les sauve. O ministre de paix! le plus doux moment de votre triomphe ne fut pas celui où vous prîtes possession de vos conquêtes; ce fut ce moment mémorable où vous rassemblâtes à Milan autour d'un trône où la bienfaisance siégeait avec vous, des citoyens coupables, consternés et tremblants, pour leur annoncer, non la mort qu'ils attendaient, mais l'oubli de leurs perfidies. Cette gloire délicieuse que vous goûtiez si avidement, vous voulûtes, ministre fidèle, ami généreux, en faire jouir votre maître; et l'on vous vit renouveler dans Gênes reconquise cette scène touchante, pour y savourer avec lui la volupté du pardon. Alors surtout vous fûtes l'un et l'autre vraiment heureux, vraiment grands. Dans vos triomphes la clémence conduisait le char de la victoire; et j'admire bien moins les consuls romains traînant des rois à leur suite que vous, monarque et ministre immortels, lorsque je vous vois devenir la ressource d'un souverain détrôné; ouvrir à Frédéric d'Aragon un asile honorable qui lui fait oublier et ses malheurs et sa couronne.

Oui, c'est jusque dans le dépouillement de ce roi, dans ce partage de l'Etat de Naples si reproché à d'Amboise, que je dois applaudir à ses principes. Il cédait, je l'avoue, la moitié d'un royaume à Ferdinand qui n'y avait aucun droit; mais comment ne pas respecter la modération d'un ministre qui balançait les hasards d'une guerre, le danger des trahisons et des jalousies, les énormes dépenses qu'une conquête disputée entraîne avec elle, et surtout cette horrible effusion de sang qui souille, et les ministres, et les héros, et les victoires? Faut-il donc lui faire un crime d'avoir compté pour quelque chose la vie des hommes et le repos de l'Italie? Mais pour l'assurer cette paix, trop souvent il faut la troubler; et d'Amboise, qui se crut forcé de rallumer la guerre, fit connaître qu'il savait également apaiser les orages ou les rassembler.

La superbe Venise prouvait (66) par l'abus de sa prospérité que les grandes fortunes corrompent les peuples comme les particuliers. Il importait à l'Europe d'abaisser cette puissance, qui, souveraine des mers et du commerce, menaçait l'Italie de la servitude. La France trahie par ses complots donne le signal de la vengeance com-

(66) La ligue de Cambrai fut concertée entre d'Amboise et Marguerite d'Autriche. Et ce fut à son activité, au bon ordre qu'il fit régner à l'armée, où il se rendit avec la fièvre et la goutte, que les confédérés durent leurs succès. Il força le roi de venir joindre ses troupes; à la bataille d'Aignadel il fut toujours près de sa personne. Les instances de la reine ayant rappelé ce prince en France, d'Amboise soutint seul la ligue chancelante, et donna les plus grandes preuves d'habileté. La plupart de nos compilateurs nous présentent d'Amboise comme un ministre borné. Il me semble qu'ils en auraient donné une idée différente s'ils avaient voulu le peindre d'après ses opérations. Que l'on se rappelle cette multitude d'objets qu'il embrassait à la fois; tout ce qu'il fit dans l'intérieur du royaume; ses conquêtes de Milan et de Gênes; sa guerre contre les Vénitiens, précédée de la ligue de Cambrai; la manière dont il répara ses fautes ou celles d'autrui; cette lutte continuelle qui le mettait aux prises avec les princes les plus habiles réunis pour le tromper; les grandes choses qu'il entreprit et exécuta avec si peu de moyens; les ressources étonnantes qu'il trouvait dans les malheurs; cette présence d'esprit et ce courage que rien ne déconcertait, et l'on cessera de le regarder comme un homme médiocre. Obligé de traiter avec des fourbes, il dut être dupe avant de les connaître; il dut risquer de l'être dans des occasions où il ne pouvait faire mieux; il dut feindre de l'être lorsqu'il fallut faire des sacrifices à des vues supérieures. C'est une chose frappante que Louis XII et son ministre aient paru les seuls gens de bien parmi tous les politiques de leur temps. Un esprit de duplicité s'était emparé de tous les cabinets; Maximilien, toujours obéré, se prêtait à tout en faveur du plus offrant; Marguerite d'Autriche, à qui Charles VIII avait préféré Anne de Bretagne, se souvenait de cet affront, et se mettait à la tête de toutes les fourberies tramées contre la France. Elle ne sentit pas combien cette ressource était au-dessous d'une grande princesse; mais Ferdinand lui disputait le mérite d'exceller dans cet art. On lui rapporta un jour que Louis XII lui reprochait de l'avoir trompé deux fois : *Il en a menti*, répondit-il, *je l'ai trompé plus de dix*. On a donné le titre de roi Catholique à ce prince qui se jouait des serments; celui de Très-Chrétien à Louis XI, qui empoisonnait et assassinait; celui de défenseur de la foi à Henri VIII, auteur d'un schisme qui a rendu l'Angleterre hérétique. On ne sait comment concilier la piété de Ximenès avec tout ce qui se fit sous son ministère, surtout avec l'usurpation et le ravage de la Navarre; ç'a été en effet un des principaux obstacles à sa canonisation. Alexandre VI et Jules II étaient encore moins délicats que Ferdinand. Il n'était pas jusqu'aux Suisses dont la défection ne fût alternative, tant le même esprit s'était communiqué à tout, excepté à la cour de France. Ajoutons à cette hydre de difficultés les obstacles que la reine opposait souvent aux projets du ministre, surtout en retenant le roi loin de ses armées. Machiavel reproche surtout à Louis XII d'avoir introduit Ferdinand en Italie, et d'y avoir *augmenté la puissance d'un puissant* (de Borgia). D'Amboise aima mieux s'assurer de l'Etat de Naples sans coup férir que d'exciter un grand orage pour obtenir un succès plus grand, mais incertain. Ce fut à force de trahisons que Ferdinand s'empara de l'autre moitié; la plus grande faute était d'avoir tenté ces établissements, mais c'était la manie du siècle; la politique a ses préjugés et ses erreurs qui ont leur période comme les erreurs philosophiques. D'Amboise choisissait les plus habiles généraux; mais il ne put être responsable de leurs divisions, de leurs jalousies, qui plus d'une fois nuisirent aux affaires. Un des plus estimables à tous égards fut le maréchal de Chaumont, son neveu. Quant aux Borgia, il ne pouvait se passer d'eux; le divorce du roi, le désir d'obtenir des chapeaux, et la dignité de légat, l'ambition de la tiare, rendaient leur alliance indispensable; outre le duché de Valentinois on procura à César un établissement en Italie. Il est vrai qu'il abusa horriblement de l'alliance des Français par ses brigandages. Plus d'une fois d'Amboise le réprima; mais cet homme, aussi habile que méchant, abusait toujours de la candeur du ministre pour effacer ou affaiblir ses torts.

mune, et l'on voit éclore la fameuse ligue de Cambrai qui fut l'ouvrage du cardinal d'Amboise et de Marguerite d'Autriche. A peine les engagements sont-ils contractés qu'impatient de les remplir le prélat franchit les monts et porte la foudre sur cette république avec une rapidité qui la déconcerte. Aucun des alliés n'a encore pris les armes, et déjà les Vénitiens sont humiliés, leurs places conquises, leurs troupes défaites et dispersées. Si d'Amboise n'eût écouté qu'un amour-propre imprudent, il eût essayé de triomper sans son maître; mais il ne sait point séparer sa gloire de celle de son roi. C'est lui qui, l'arrachant des bras d'une épouse timide, le force à venir lui-même recueillir la moisson qu'il lui a préparée; c'est lui, c'est ce caractère flegmatique qui, capable, lorsqu'il le faut, d'une brûlante activité, profite de l'étonnement de l'ennemi, le serre, le harcèle et le réduit aux hasards d'une bataille. Champs d'Aignadel, vous le vîtes oublier le péril pour le partager avec Louis; vous vîtes la sagesse assister la bravoure, diriger ses efforts, fixer la victoire. Quel moment pour cet ami tendre, qui n'a fait voler son prince au champ de Mars que pour l'y couronner! Le monarque a vaincu sans ses alliés, mais tous profitent de ses succès; tous rentrent en possession des places qu'ils réclament, et la France ne se réserve que l'honneur de les conquérir. Ainsi d'Amboise inspirait la confiance par sa modération, et désarmait la jalousie par sa justice. Dépositaire de l'intérêt général après le départ de Louis, il prévient la rupture de la ligue et soutient seul cet édifice ébranlé dont les parties se désassemblent; lui seul ranime les opérations languissantes, relève les courages, rallume l'émulation, prépare et détermine enfin ce mémorable siége de Padoue, que les trahisons firent échouer, mais où d'Amboise et les Français conservèrent toute leur gloire.

Quelle est donc cette gloire, me demande encore la censure? Comment la concilierez-vous avec les cris de l'Italie, qui, noyée de sang et de larmes, vous dénonce les excès d'un protégé de la France, de César Borgia? N'est-ce pas votre prétendu sage qui, déchaînant ce fléau, a autorisé ses usurpations, protégé ses violences, enhardi sa scélératesse? Ici, je l'avoue, un nuage se répand sur le ministère de d'Amboise. Des intérêts personnels, sa promotion et celle de son neveu au cardinalat, des vues plus vastes encore (67) eurent trop de part peut-être aux motifs de sa condescendance; mais aussi doit-on se dissimuler les puissantes raisons d'Etat qui rendaient l'alliance des Borgia nécessaire? Rappelons-nous que, si l'homme de bien abhorre les méchants, l'homme public les emploie; que la politique en fait usage comme l'art d'Hypocrate se sert des poisons; qu'il était indispensable de s'assurer d'un homme également dangereux par ses talents et par ses vices; qui allait les qualités des héros et celles des tyrans; qui, toujours prêt à suppléer à la puissance par le crime, n'en était que plus cher à ce pontife qui idolâtrait en lui son digne fils et son image. On avait dû captiver ce chef de l'Eglise que l'ascendant de la tiare, le nombre de ses vassaux, les préjugés du siècle, ses intrigues et ses principes avaient rendu si redoutable, cet Alexandre VI qui, combattant sans armées, divisait les puissances pour détacher quelques débris de leurs possessions pendant le choc de leurs intérêts. Le divorce de Louis XII, ses prétentions sur l'Italie justifiaient les liaisons de d'Amboise avec lui, nécessitaient ses sacrifices : il se trouvait dans ces circonstances où il faut réserver ses dons pour les méchants. Mais si la France seconda l'ambition de César: si, après lui avoir accordé le duché de Valentinois, elle favorisa son établissement au delà des monts, plus d'une fois d'Amboise réprima ses excès, et jamais ne s'en rendit complice. C'était le sang d'Alexandre VI qu'il protégeait, non le héros de Machiavel; et lorsque César paya ses bienfaits par des trahisons, il dissimula ce qu'il était dan-

(67) D'Amboise poussa trop loin la manie d'être pape, que Maximilien avait aussi. Mais le cardinal faisait l'aveu de cette faiblesse avec une candeur qui la faisait pardonner; d'ailleurs il motivait cette ambition d'une manière tout à fait conforme à son caractère et à ses principes en assurant qu'il n'avait en vue que la réforme de l'Eglise. Ferdinand l'amusait de cette idée qu'il ne prétendait pas seconder; Alexandre VI le flattait de l'espérance de lui succéder, et il lui accorda même une promotion pour ses créatures. Il était élu en effet si, malgré César, il n'eût éloigné ses troupes; alors la Rovere fit nommer Pie III, vieillard décrépit qui ne régna que vingt-six jours. Rome fut en proie à la fureur des partis; d'Amboise y resta au péril de sa vie; la Rovere le trompa encore, gagna César et se fit élire; ce fut ce redoutable Jules II qui paya Borgia comme il le méritait; car il le dépouilla, l'emprisonna, le poussa vers sa perte. D'Amboise avait eu à se plaindre du parti vénitien dans le conclave, et ce fut une des causes de la ligue de Cambrai. Jules II, qui avait trouvé un asile en France, poussa l'ingratitude aux derniers excès par son déchaînement contre Louis XII. On a des preuves dans des manuscrits du temps que d'Amboise se préparait à le faire déposer comme simoniaque, et à se faire élire à sa place. C'était le but principal de la dernière expédition qu'il projetait lorsqu'il mourut; le cardinal d'Auch, son neveu, préparait à Rome une grande révolution que le roi allait appuyer de son armée. C'était sans doute mériter un grand reproche que de mettre l'Italie en feu pour monter sur le trône de l'Eglise; mais on ne peut trop répéter que ce malheur pouvait être bien réparé par les suites de son élection. Peut-être que les troubles arrivés sous Léon X eussent été prévenus par ses réformes. Peut-être même que si on l'avait élu avant Jules II, il ne serait pas mort sitôt; car le chagrin peut bien abréger les jours d'un homme qui a manqué deux fois la papauté; Jules et Léon auraient pu n'être point papes, et le nom de Luther ne point parvenir jusqu'à nous. Les événements les plus importants n'ont quelquefois qu'un point pour base.

gereux de punir, ou ce qui ne pouvait être puni que par des perfidies. Sans cesse aux prises avec cette frauduleuse politique familière aux Etats puissants, parce que les uns ont besoin de tout, et que les autres bravent tout, il ne laissa point corrompre la sienne, et sa probité sortit victorieuse de cette foule d'épreuves qu'elle eut à subir.

Qu'aux yeux du fourbe il paraisse un esprit médiocre lorsqu'il devient le jouet de la duplicité; d'Amboise trompé m'inspire un respect nouveau, lorsque je le vois tomber dans les piéges que l'homme de bien rougirait de prévoir. Lui était-il permis de penser que le chef de l'empire n'aurait que les ruses d'un commerçant obéré? que Marguerite d'Autriche qui possédait les qualités d'un homme d'Etat, s'élèverait assez peu au-dessus de son sexe pour en conserver l'astuce et se faire un mérite de la fausseté? qu'un aussi grand homme que Ferdinand d'Aragon ne ferait des traités que pour désavouer ses agents et son gendre même? que négociant avec Louis pour suspendre sa foudre, il donnerait à ses généraux des ordres secrets contraires à ses ordres publics, et que la généreuse cession d'une moitié du royaume de Naples, ne servirait qu'à favoriser l'usurpation de l'Etat entier? Eh quoi! d'Amboise passerait pour un esprit borné parce qu'il aura cru à la parole des souverains, à la probité des pontifes? Est il donc des moyens de forcer à la bonne foi ceux qui veulent en manquer? et parce qu'on traite avec des hommes qui ne respectent rien, faudra-t-il leur disputer cette odieuse ressource? Quelle étrange idée aurait-on de l'habileté du politique, si on la réduisait à opposer la fraude à la fraude? Accordons à Ferdinand des vues profondes, un génie étendu; mais reconnaissons en même temps que s'il est un talent à la portée de l'homme médiocre, c'est le talent de tromper; faut-il, en effet, de grandes lumières pour violer ses engagements? Non, non, ce méprisable ressort n'appartient point à la supériorité, mais à la faiblesse. Aisément la duplicité attire dans ses piéges le cœur droit qui ne la devine point, et l'esprit élevé qui la dédaigne. Au milieu des viles manœuvres qui assiégèrent d'Amboise, il put se rendre ce rare témoignage, que ses succès furent le fruit de sa sagesse, et que ses revers furent l'ouvrage de la trahison.

Soit qu'on lui oppose cette audace impérieuse toujours prête à mettre l'épée dans la balance; soit que marchant sur une cendre trompeuse, il ait à se défendre de cette politique souterraine qui trame ses complots dans l'obscurité, il ne connut que cette politique vertueuse qui s'avance à découvert entre la vérité et la justice, que toutes les nations révèrent, et à laquelle le fourbe même rend hommage. Quel éloge n'en firent pas l'empereur et le roi d'Aragon, lorsque deux fois ils confièrent leurs intérêts à la droiture de ce ministre, qu'ils cherchaient sans cesse à tromper? D'autres, sans doute, loin d'étouffer leurs divisions naissantes, les eussent fomentées; mais Louis, mais d'Amboise, vous étiez trop grands pour être si habiles; quiconque vous rendit arbitres de ses droits cessa d'être votre ennemi; et vous ne connûtes, en prononçant, que les lois d'une équité rigoureuse. Ainsi, dans quelque situation que je considère d'Amboise, je le trouve animé du même esprit, guidé par les mêmes principes, et il me force à respecter juqu'à l'ambition qu'on lui reproche.

Lorsqu'on paye tribut à l'humanité, qu'il est beau de savoir ennoblir ses faiblesses! Un homme né dans l'agitation de la cour, nourri dans le temple de la fortune, témoin assidu des sacrifices offerts à son idole; un homme que le gout des plaisirs ne dominait point, pouvait-il dérober son cœur aux atteintes de l'ambition? Mais où d'Amboise avait-il appris à se défendre de ses excès, à redouter les monstres qu'elle cherchait à familiariser avec lui dès son enfance? Si l'on jette les yeux sur les ravages de cette passion meurtrière et sacrilége, sur les germes précieux qu'elle va brûler au fond des âmes, sur cette foule de crimes qu'elle déchaîne et sur ceux qu'elle invente; si l'on compte les peuples qu'elle a immolés aux rois, les rois qu'elle a immolés à leurs ministres, les outrages qu'elle a faits à la nature, à la société, à la religion; si l'on remarque surtout combien il est rare que, dans ses vœux effrénés, elle souffre la société de quelque vertu; pourra-t-on louer assez d'Amboise d'avoir donné à l'univers l'étonnant spectacle d'une ambition vertueuse? Telle est la trempe d'un cœur droit et élevé, que l'amour de l'ordre le domine, et quelquefois le tourmente: aux cris de l'humanité qu'on opprime, sa sensibilité s'éveille et semble lui en communiquer les plaies. Chez lui la haine de l'injustice est une passion; et à l'aspect des ravages qu'entraîne l'abus du pouvoir, il éprouve un soulèvement involontaire, une généreuse impatience d'en arrêter le cours. Il en existe dans tous les temps de ces âmes naturellement grandes; malheur à qui cette vérité paraîtrait un paradoxe!

Oui, d'Amboise fut moins dévoré de la soif des honneurs que du désir d'être utile. S'il se livra au désir immodéré de la tiare, si le but de ses complaisances pour les Borgia, de la ligue de Cambrai, de ses guerres, de ses traités, fut en partie de déposer Jules II pour s'élever sur ses ruines, ses motifs les plus pressants furent les intérêts de son roi, de la patrie, de l'Eglise entière. Combien de fois brûla-t il de l'indignation du zèle lorsqu'il vit la corruption couler à grands flots de la capitale du monde chrétien sur toute l'Europe, et pénétrer jusque dans les derniers asiles de la piété; le scandale anéantir les mœurs, et l'ignorance menacer la foi? C'était sa religion révoltée qui échauffait en lui le désir de régner sur l'Eglise; du

haut de son trône sacré où l'on ne voyait plus que des pontifes conquérants, dont l'esprit était analogue aux noms terribles d'Alexandre et de Jules, il se flattait de commander aux orages qu'elle pressentait, de lui rendre son antique splendeur, de rétablir la régularité et la doctrine, ce double rempart qui la défend. Et quelles mains plus capables d'appliquer les vrais remèdes à ses maux, que celles de l'homme sage dont la dextérité avait guéri les maux de la France? Osons le dire : lorsqu'il briguait le souverain, pontificat sa cause était celle de l'humanité et de la religion ; son succès devait être son triomphe ; elles gémiront à jamais de la ruine de ses espérances. Représentons-nous d'Amboise revêtu de l'auguste caractère de premier pasteur s'élevant sur l'horizon de l'Eglise pour répandre sur les deux mondes la pure lumière des premiers siècles; unissant l'autorité de l'exemple à celle du rang suprême, le pouvoir de la loi aux attraits de la persuasion; réprimant la licence, ranimant tous les germes des talents et des vertus, évitant ou réparant les imprudences du zèle, et faisant de la cour romaine le modèle de la chrétienté ! Que de malheurs n'eût-il pas prévenus, interceptés dans leur principe? Et quels prétextes n'eût-il pas ôtés à l'esprit de révolte ? Non, non, l'Italie n'aurait pas vu le temple le plus pompeux de l'univers élevé à la religion par des moyens qu'elle désavoue, et cimenté du sang des peuples ; la renommée n'eût point souillé ses fastes du nom de cet apôtre séditieux qui s'élança de sa retraite pour la désolation des royaumes. Que d'états florissants conservés à l'Eglise ! Que d'humiliantes fureurs épargnées à la race humaine ! S'il ne fallut qu'un mouvement d'orgueil pour allumer ce vaste embrasement, il ne fallait peut-être qu'un trait de sagesse pour le prévenir. Quiconque a réfléchi sur la génération des événements, sur leur mutuelle dépendance, pourrait voir sans témérité, dans l'élection qui enleva la tiare à d'Amboise, le premier anneau de cette chaîne de calamités qui enveloppa tant de nations. A cette cause il pourrait rapporter la formation des sectes nouvelles, le soulèvement de l'Allemagne, les horreurs qui signalèrent la ligue, l'assassinat des deux Henri, le meurtre juridique de Charles premier, ces arrêts barbares qui rendirent les remèdes plus affreux que les maux, cette ivresse de l'esprit de parti qui promena sur l'Europe la mort armée de toutes ses flèches; en un mot, cet incroyable égarement de la raison humaine qui, après un siècle d'atrocités revint à elle pour s'étonner de son délire. Au souvenir de ces désastres osera-t-on faire un crime à d'Amboise d'une ambition qui tendait à les épargner au monde ? Ah ! pourquoi l'insidieux, l'ingrat la Rovère abusa-t-il de sa délicatesse pour l'écarter du rang suprême où il était prêt à monter ? Déjà maître de Rome que Borgia contenait au dedans, tandis que l'armée française campait sous ses remparts, le ministre de Louis voyait son élection assurée, lorsque son rusé concurrent fut représenté l'instabilité d'un choix qui paraîtra forcé. Que fera d'Amboise pressé par un motif si puissant ? trahira-t-il ses principes ? composera-t-il avec sa conscience ? Non, non, elle lui dit qu'il faut renoncer au sacré diadème, ou le porter sur un front sans tache ; toute idée de violence dans la promotion d'un pontife, le blesse, le révolte ; c'est au gré de la sagesse que l'ambition s'élève ou s'éteint dans son cœur ; en vain Borgia dont la fortune est attachée à la sienne, Borgia qu'aucun moyen n'effraye, lui crie du haut du Vatican qu'il est trahi, qu'il prend conseil d'un rival ; d'Amboise soupçonne le piége et sent la nécessité d'y tomber. Périssent ses espérances plutôt que d'affliger l'Eglise par un scandale, ou de la déchirer par un schisme. C'en est fait, l'armée s'éloigne de Rome le champ de l'intrigue est abandonné à la Rovère, et d'Amboise perd la tiare par une action qui l'en avait rendu plus digne.

Mais s'il a fait admirer sa modération, il va étonner par son courage. Jules II, peu content de son triomphe, en fait usage contre ses bienfaiteurs. La France avait été son asile, et il lui jure dans son cœur une haine implacable. C'est pour mettre l'Europe en feu que ce père commun épuise les ressources de l'intrigue et l'activité de son génie; d'Amboise, dont les intérêts sont liés avec ceux de la France et de l'Eglise, entreprend de le détrôner à son tour. Enivré de ses audacieux projets, Jules touche au moment de sa ruine, un concile doit le punir de l'illégalité de son élection ; les négociations secrètes qui ont préparé sa déposition seront appuyées par une armée formidable ; déjà s'avance vers l'Italie l'effrayant orage qui s'est formé en deçà des monts, et d'Amboise le suit pour en diriger la chute. Hélas ! des organes trop faibles servaient de ressorts à son ame infatigable ; l'Italie ne verra point ce grand choc entre le pontife romain et le ministre français. Lyon devait être le terme de cette course menaçante (68); tel qu'un torrent dont rien n'arrête l'impétueuse fierté, qui parcourant avec fracas les campagnes, va tout entraî-

(68) Au milieu de ses vastes projets, d'Amboise fut arrêté à Lyon où il mourut chez les Célestins, en 1510, à l'age de cinquante ans, miné par la goutte et par une fièvre lente. Il reconnut ses illusions et en fit l'aveu ; il regretta de s'être engagé dans de trop grandes affaires ; il disait au frère Jean, célestin : *Je voudrais bien n'avoir été que frère Jean.* Le roi lui donna dans sa dernière maladie les plus grandes marques d'attachement. Il lui fit de pompeuses funérailles, où le comte d'Angoulême, le duc de Lorraine et le chancelier conduisirent le deuil. Après sa mort le roi ne crut pas pouvoir le remplacer ; il gouverna par lui-même et sur les principes de ce digne ministre qu'il regretta toujours.

ner dans ses flots, lorsqu'il rencontre un fleuve ou un abime qui l'absorbe : ainsi disparut au milieu de ses vastes entreprises ce ministre tout-puissant qui n'avait pas besoin d'exploits pour devenir immortel. Qu'il inspira d'intérêt jusque dans ses derniers moments, cet homme qui descendit du faîte des grandeurs aussi paisiblement qu'il y était monté ! Renoncer à une si haute fortune ne fut pas son plus pénible effort ; la douleur de se séparer de son maître fut sa véritable agonie. Qui pourrait sans répandre des larmes, retracer la scène touchante de leurs derniers adieux ? Avec quelle violence furent-ils brisés, ces liens que le trépas seul pouvait rompre ? Avec quel déchirement furent-elles désunies, ces deux ames accoutumées à n'en former qu'une ? Oh ! combien Louis va-t-il déplorer les bornes de cette autorité qu'on appelle suprême, et qui ne peut arracher une victime à la mort ? Représentons-nous l'inconsolable monarque profitant avidement des derniers regards de son ami, des derniers conseils de son ministre, comme on se hâte de jouir de la fin d'un beau jour; tandis que d'Amboise, attendri, manque de forces pour soutenir le poids de cette présence auguste, et qu'il supplie son roi de ne l'en plus accabler. Alors, retiré en lui-même pour s'occuper de ses erreurs, il se les avoue, il les publie avec cette franchise qui ne se démentit jamais. Alors, rétrogradant sur le songe fugitif de sa vie, il s'étonne de l'océan où il s'est engagé ; il n'oublie que le bien qu'il a fait ; et, comme s'il eût été inutile au monde, il regrette de n'avoir pas vécu dans l'obscurité du cloître. Homme rare, si tu redoutes celui qui juge les puissances, de quelle terreur doivent être frappés ceux qui présumeront d'occuper ta place. Ah ! si tu n'oses te retracer tes vertus et tes bienfaits, l'histoire les consacre, la nation les préconise. La France, qui te perd à cet âge heureux où l'homme est muri par l'expérience sans être affaissé par les ans, la France, à jamais reconnaissante de ce que tu fis pour elle, sut regretter ce que tu promettais encore, et pleurer avec amertume le père d'un peuple et l'ami d'un roi. Elle invite l'Europe à comparer l'état de langueur où tu l'as trouvée avec l'état de prospérité où tu la laisses ; astre de son bonheur qui la féconda en l'éclairant, elle te rend grâce de sa paix, de ses lois, de sa population, de ses richesses, de ses mœurs, de ses lumières ; et puisque enfin dans le haut rang que tu as occupé c'est un mérite de n'être pas un fléau, elle te rend grâces du mal que tu ne lui as pas fait, et sur toute chose, de n'avoir pas corrompu son roi. C'est à jamais que l'humanité, la justice, les lettres, la religion uniront leurs voix pour te rendre témoignage. Tu commis des fautes, sans doute : tu n'étais pas un Dieu ; mais le royaume fut florissant malgré tes fautes; mais tes vertus éclatèrent au milieu de tes erreurs ; mais l'incorruptible postérité a balancé tes actions et t'a décerné des couronnes immortelles (69). Si nous parcourons les annales de la monarchie, quel ministre oserions-nous préférer à d'Amboise ? à qui voudrions-nous que ressemblassent les hommes destinés à nous commander ? Il exista, je l'avoue, des génies plus vastes, des esprits plus pénétrants ; mais quel homme d'État a montré un zèle plus patriotique, un attachement plus éclairé pour son roi, une bienfaisance plus universelle, une franchise plus noble, une âme plus intrépide dans les revers et plus grande dans ses faiblesses ? Qu'ils reparaissent, tous ces ministres renommés dont nos fastes ont éternisé la mémoire ; l'un pourra se vanter d'avoir reculé les limites de la monarchie, un autre d'avoir rendu ses maîtres plus absolus ; celui-ci, d'avoir favorisé le commerce et les arts ; celui-là, d'avoir rectifié la législation ; d'Amboise et Sully se glorifieront d'avoir allié le soulagement des peuples avec de grandes entreprises, de s'être passionnés pour la félicité publique, d'en avoir embrassé tout le système. Eh ! qui ne reconnaîtrait dans le règne de Louis XII le prélude et le modèle du règne de Henri le Grand ? Ne vit-on pas ces deux monarques amis de leurs peuples, secondés par des ministres amis de leurs maîtres ? Sous eux la France régénérée connut ses ressources, développa ses forces ; dans les deux princes la ressemblance des caractères fut frappante; ils parurent opposés dans les deux ministres ; mais tous, avec des talents inégaux, marchèrent au même but, animés du même zèle, dirigés par les mêmes principes. L'austère Sully, trouvant plus d'obstacles, fit moins de bien en commettant moins de fautes ; le sage d'Amboise ne cessa point de faire fleurir l'État au dedans, malgré les malheurs arrivés au dehors ; la renommée associa les deux ministres à l'immortalité des deux rois ; et, par une fatalité remarquable,

(69) Le cardinal d'Amboise eut l'esprit plus solide que brillant ; il protégea les sciences sans les cultiver ; mais il eut la science de la cour et du gouvernement. Il parlait avec grâce, et personne n'était plus insinuant ; à la souplesse du caractère il joignait l'affabilité, la politesse, une gaieté douce et une franchise qui le distinguait de tous les politiques. Courageux dans ses entreprises, il fut infatigable dans ses travaux, et ils le consumèrent. Avec des mœurs irréprochables il eut une piété simple ; et cet homme d'état récitait le psautier de la Vierge et disait son chapelet. Ses fautes eurent cela d'étonnant, que l'État ne parut point en souffrir. Louis XI en commit deux bien plus funestes que toutes celles qu'on impute à Louis XII et à son ministre, lorsqu'il manqua le mariage de Marie de Bourgogne, et celui de Jeanne d'Aragon pour le dauphin. C'est ce que Louis XV exprima si bien lorsqu'il dit en voyant le tombeau de Marie de Bourgogne à Bruges : *Voilà le berceau de toutes nos guerres.* On ne peut trop redire que la France fut régénérée en douze années sous le ministère de d'Amboise, et en quinze sous celui de Sully. Ces deux exemples prouvent qu'il n'est point de plaies incurables pour un royaume si fertile en ressources, si la France avait deux beaux règnes de suite rien n'égalerait sa splendeur, elle n'aurait à craindre que son luxe.

le bonheur de la France ne put leur survivre.

Si cependant quelque image de cette prospérité a reparu dans la monarchie, notre siècle en a joui, et nous ne pouvons l'oublier sans ingratitude. Fleury, livrant le royaume à sa propre vigueur, répara les brillants écarts du règne précédent, et, rétablissant tout par le seul éloignement des obstacles, fit connaître tout ce que peuvent dans un Etat puissant la droiture, la modération, l'amour de l'ordre. Que la France repose toujours sur cette triple base, et rien n'égalera sa grandeur, rien ne pourra la surpasser qu'elle-même. Malgré l'éclat de plusieurs règnes, elle n'a point encore été tout ce qu'elle peut être. Ses plus beaux jours, nous aimons à le croire, seront l'ouvrage de ce monarque qui dans l'effervescence de l'âge ne connaît de penchant que l'amour du bien. Plein des maximes de Louis XII, il veut que ses ministres soient de nouveaux d'Amboise. Ici je m'arrête et je résiste aux impulsions de mon cœur. L'encens offert aux hommes vivants, quelque mérité qu'il soit, est toujours suspect tant qu'ils exercent la puissance; mais les imitateurs du sage que je loue recevront un éloge indirect et plus délicat dans le sien. Que n'ai-je eu l'art d'y répandre les riches couleurs qui convenaient à ce tableau? J'aurai cependant assez de gloire si j'ai saisi celle de la vérité, et si l'on reconnaît dans mon ouvrage le portrait d'un père des peuples tracé par un homme de bien.

NOTICE HISTORIQUE SUR J.-A. DE ROQUELAURE.

Jean-Armand de Bossuejouls de Roquelaure, archevêque de Malines, né à Roquelaure, diocèse de Rodez, en 1721, n'était point de la famille des Roquelaure d'Armagnac, mais d'une famille noble du Rouergue, qui possédait une terre de même nom dans cette province. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en théologie en 1744; il fut ensuite nommé évêque de Senlis en 1754 et sacré le 26 juin de la même année. La charge de premier aumônier du roi ayant vaqué, ses amis lui conseillaient de l'acheter. Elle lui convenait, mais la finance était de 100,000 écus, qu'il n'avait pas. Louis XV, informé des motifs qui l'empêchaient de la rechercher, lui fit donner 100,000 francs, en lui conseillant de traiter et ajoutant qu'il trouverait bien le reste dans la bourse de ses amis. Il fut revêtu de cette charge en 1764. Une commission pour la réforme des ordres religieux ayant été formée en 1767, Mgr l'évêque de Senlis en fut nommé membre, et eut dans ses attributions l'ordre de Citeaux. Il assista au chapitre général tenu à cette occasion. Les supérieurs et membres de cet ordre se louaient beaucoup de la bienveillance avec laquelle il s'y était comporté à leur égard. Peu de temps après, il fut appelé au conseil d'Etat en qualité de conseiller ordinaire. L'Académie française se l'associa en 1770, à la place de Moncrif, et le roi le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1779. Il était resté le seul prélat commandeur de l'ordre reçu suivant les formes anciennes.

A la Révolution, il refusa le serment avec la presque totalité des évêques ses collègues. Il fut cependant du petit nombre de ceux qui ne quittèrent pas la France. On ignore quels motifs le portèrent à y rester, mais il y eut de grands dangers à courir. Il s'était retiré à Arras, patrie de l'abbé Bertaud, son grand vicaire, ancien jésuite, et le compagnon fidèle de sa bonne et de sa mauvaise fortune. Il y fut mis en arrestation par Joseph Lebon, et destiné par ce révolutionnaire à être une des victimes des fureurs de cette désastreuse époque. En attendant, il était chaque jour amené devant le féroce proconsul, qui publiquement le chargeait d'outrages. La réaction qui eut lieu à la mort de Robespierre arracha Roquelaure à une mort certaine. Rendu à la liberté, il vint s'établir à Crépy en Valois, petite ville de son diocèse. Il y vivait dans une profonde retraite avec une nièce et un petit-neveu, qu'il prenait lui-même la peine d'instruire. En 1797, il fit un voyage à Senlis, y officia et y donna la confirmation. Le 4 septembre 1801, il envoya la démission de son siége, et fut nommé en 1802 archevêque de Malines. Il s'appliqua à rétablir l'ordre et la discipline ecclésiastique dans ce diocèse et le gouverna jusqu'en 1808, époque où il fut remplacé par l'abbé de Pradt. Nommé vers cette époque chanoine de Saint-Denis, il vint à Paris avec l'abbé Bertaud, et y resta jusqu'à la mort de celui-ci.

Roquelaure fréquentait assidûment l'Académie jusque dans ses dernières années, quoiqu'il fût devenu extrêmement sourd. Sa vue aussi avait baissé au point de reconnaître difficilement les personnes avec lesquelles il avait eu des relations. Il mourut sans maladie ni douleur, comme on s'endort, le 24 avril 1818, à l'âge de 97 ans

accomplis. Ses obsèques eurent lieu le 27 du même mois à Saint-Sulpice. Sa dépouille mortelle fut portée à Senlis, où il avait désiré être inhumé. Il avait gouverné ce diocèse pendant 47 ans et comptait à sa mort 64 ans d'épiscopat. On a de Roquelaure : *Oraison funèbre de la reine d'Espagne*, 1761, in-4° ; *Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Saint-Denis, 1774, in-4°. Ces deux discours sont perdus : l'on n'en retrouve aucune trace dans les bibliothèques publiques et particulières. Mais nous pouvons reproduire : *Sermon pour la profession de Mme Louise aux carmélites de Saint-Denis ; Réponse au discours de Mgr de Boisgelin*, lors de la réception de ce dernier à l'Académie. Il y a en outre de lui, étant archevêque de Malines, une *Lettre à son clergé*, par laquelle il ordonnait la signature d'une formule conforme aux termes d'un rescrit du souverain Pontife, au sujet de serment de haine à la royauté. Ce rescrit commandait à ceux qui l'avaient prêté de se soumettre au jugement du Saint-Siége, qui condamnait ce serment et blâmait ceux qui, ne l'ayant pas prêté, regardaient les assermentés comme schismatiques

---

ŒUVRES ORATOIRES

DE

J.-A. DE ROQUELAURE

ARCHEVEQUE DE MALINES.

—

DISCOURS

POUR LA CÉRÉMONIE DE LA PRISE DU VOILE DE PROFESSION DE MADAME LOUISE-MARIE DE FRANCE

Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra. (1 *Joan.*, V, 4.)

Cette victoire, par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de notre foi.

Madame (1),

Le monde peut donc être vaincu ; mais il ne peut l'être que par la foi : elle seule, en communiquant à l'homme une force surnaturelle, lui donne le pouvoir de braver les puissances de l'enfer conjurées contre lui. L'Eglise a vu, dans tous les temps, ces triomphes de la foi, et le lieu même où je parle, en présente à nos yeux les témoignages les plus éclatants et les preuves les plus sensibles. O Bethléhem, terre de Juda ! ô cité qui, comparée à la superbe Jérusalem, ne paraissez qu'un point, vous n'êtes pas moins distinguée entre les principales villes de Juda (1*) ! vous êtes le brillant théâtre des deux victoires les plus mémorables que la foi ait remportées sur le monde, dans toute l'étendue de ce vaste empire, et les plus magnifiques trophées sont renfermés dans votre enceinte (2) !

Il faut, dit saint-Augustin (3), *vaincre le monde avec ses illusions, ses terreurs et ses charmes*. L'apôtre de la France a vaincu le monde armé de toutes les terreurs qu'il inspire : Louise de France a vaincu le monde embelli de toutes ses illusions et de ses charmes.

Le saint apôtre a sacrifié, sans balancer, une vie passagère pour s'assurer une gloire immortelle. Le ciel a couronné ses vertus, et la terre lui offre son hommage ; une ville, née de ses cendres, se glorifie de porter son nom ; une temple fameux est son mausolée, et le monde, autrefois son persécuteur, vient révérer en suppliant les restes précieux de sa dépouille mortelle.

Une vierge chrétienne, renonçant aux avantages d'une naissance royale, vient ensevelir dans l'ombre du cloître les dons les plus signalés de la nature et de la fortune ; élevée dans la mollesse et le faste des cours, elle se dévoue aux saintes rigueurs d'une austère pénitence ; assez heureuse pour avoir pu goûter, malgré la grandeur même, le sentiment si doux de l'amitié, elle rompt les nœuds les plus forts pour s'attacher tout entière à son Dieu ; chérie du père le plus tendre, elle a pu quelquefois défendre l'innocence opprimée, consoler la vertu gémissante, répandre ses lar-

(1) Madame la comtesse de Provence.

(1*) *Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda.* (*Matth.*, II, 6.)

(2) *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.* (*Psal.* LXXXVI, 3.)

(3) *Cum omnibus amoribus, terroribus, erroribus suis vincatur hic mundus* (S. Aug., *De correpl. et gratia.*)

gesses dans le sein de l'indigence ; qu'il en coûte à une âme sensible, pour s'enlever à soi-même le pouvoir de faire des heureux !

Malgré la juste admiration que vous inspire la démarche héroïque de Louise de France, peut-être admirez-vous plus encore le courage du héros chrétien ; affronter la mort et toutes ses horreurs, vous paraît sans doute le plus grand des sacrifices : cependant, sans affaiblir les justes hommages dus à ces âmes généreuses que l'Eglise naissante voyait accourir en foule, pour arracher des mains des bourreaux les palmes du martyre, j'ose avancer que la résolution de s'immoler à Dieu par la profession religieuse mérite de notre part les mêmes respects et les mêmes éloges. La comparaison de la vie religieuse et du martyre va donc faire la matière de ce discours.

Ne dois-je pas espérer, Madame, de fixer votre attention, en traitant un sujet où la religion va paraître dans toute sa grandeur et dans tout son éclat. Issue d'une des plus grandes maisons de l'Europe, et d'autant plus chère à la France, qu'elle lui doit le monarque occupé à faire son bonheur ; appelée à être un des principaux ornements de la plus brillante cour de l'univers, en unissant vos destinées à celles d'un prince qui fait notre admiration et nos délices, vous avez reçu encore de la main de Dieu libéral et puissant, ces faveurs distinguées, ces présents inestimables qui embellissent la naissance la plus illustre. Qu'un monde profane, ébloui par ces dons enchanteurs, ne pense qu'à joindre aux hommages qui vous sont dus, le tribut volontaire de l'estime et de l'amour, un ministre des autels doit voir, dans ces faveurs mêmes, le motif des plus justes alarmes. Ces dons si précieux et si rares, cette pompe mondaine, cette grandeur temporelle, que sont-ils, après tout, qu'une grande tentation ? Dieu a voulu, sans doute, pour vous donner la force d'en triompher, qu'à peine entrée dans la brillante carrière que vous allez parcourir et où il est si facile de s'égarer, vous eussiez sous les yeux la plus grande leçon que la religion puisse vous offrir. Le bonheur d'avoir été choisie pour être, non-seulement le témoin, mais en quelque sorte la coopératrice de cette merveille de sa grâce, en couvrant vous-même du voile sacré l'auguste fille de nos rois, gravera dans votre cœur cette vérité si importante aux princes, que tout est à Dieu et pour Dieu, et que le seul usage légitime de la grandeur est de la consacrer à son service, ou de la sacrifier à sa gloire.

Pour nous affermir d'autant plus, mes frères, dans ces saintes maximes, attachons nos regards sur les deux actes les plus nobles du christianisme, la profession religieuse et le martyre. Voyons comment le premier peut balancer la gloire du second, soit par la sublimité des efforts qu'il suppose, soit par l'abondance des faveurs qui lui sont destinées. En deux mots, la profession religieuse est comparable au martyre : premièrement, parce qu'elle rend à Dieu un égal témoignage ; secondement, parce qu'elle a droit à une égale récompense.

Implorons les lumières du Saint-Esprit, par l'entremise de celle qui, revêtue de la plus éminente dignité, n'a point voulu s'attribuer d'autre titre que celui de servante du Seigneur. *Ave, Maria*

PREMIÈRE PARTIE.

Faire une profession éclatante des vérités que la religion nous enseigne ; joindre à la soumission de l'esprit l'austérité des mœurs et une conduite irréprochable ; on pourrait, à ces seuls caractères, reconnaître un martyr, si l'on bornait ce nom auguste à sa signification littérale et précise. Un martyr n'est, à proprement parler, qu'un témoin ; et c'est un principe incontestable, que la foi, soutenue par les œuvres, est un témoignage authentique rendu à la vérité souveraine qui répand sa divine lumière sur tous les hommes (4). Ce témoignage, il est vrai, suppose dans celui qui le rend, une résolution ferme de justifier sa foi aux yeux de l'univers, fût-elle en butte aux épreuves les plus terribles. Ainsi tout chrétien, fidèle à la loi, et pénétré de ces sentiments généreux, sans rencontrer l'heureuse occasion de répandre son sang pour la cause de son Dieu, peut encore aspirer à la gloire du martyre (5). Vérité consolante dont l'Eglise nous répond, lorsqu'en parlant d'un de ses plus saints confesseurs, elle s'écrie : « O âme bienheureuse, qui, pour obtenir la palme du martyre, n'a pas eu besoin de l'épée du persécuteur (6) ! Mais on chercherait en vain des sentiments si nobles parmi cette multitude de chrétiens dont la foi languissante cède aux moindres obstacles, sans essayer seulement d'en triompher. Que dis-je ! cette ardeur sublime n'est pas toujours le partage de ces disciples fidèles qui semblent marcher d'un pas assuré dans les sentiers de la justice. La fragilité de saint Pierre, qui osait présumer que la mort même ne pourrait le détacher de son divin Maître (7), est un exemple bien propre à effrayer la présomption, et à nous convaincre de notre faiblesse. Guidée par une défiance si sage, l'Eglise a donc voulu que le nom de *martyr*, ce nom de témoin par excellence, fût consacré spécialement pour honorer la fermeté héroïque de ces âmes généreuses, qui, par le sacrifice de leur vie, ont rendu à

(4) *Quotiescunque bonis actibus mandatum Christi facimus, toties de Christo testimonium perhibemus.* (S. Aug., serm. 32, *De sanctis.*)

(5) *Duo sunt quippe martyrii genera : unum in publico, aliud in mente, simul et in actione. Itaque esse martyres possumus, etiamsi nullo ferro percutientium trucidemur.* (S. Greg., hom. 3, *super Evang.*)

(6) *O sanctissima anima, quam etsi gladius persecutoris non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.* (*Offic. S. Martini.*)

(7) *Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo.* (*Matth.*, XXVI, 35.)

la religion un témoignage incontestable. Or le témoignage rendu par la profession religieuse porte les mêmes caractères que nous admirons dans le martyre; ces deux témoignages supposent également la conviction la plus intime: dans ces deux sacrifices, l'homme présente à son Dieu l'hommage le plus éclatant qu'une créature puisse lui offrir; j'ajoute enfin qu'en méditant avec attention sur l'événement à jamais mémorable dans les fastes de la religion, qui nous réunit dans ce saint temple, on se persuadera aisément que le témoignage rendu par la profession religieuse acquiert, dans cette illustre circonstance, toute la force dont il est susceptible.

Pour peu qu'on réfléchisse sur la dépravation du cœur humain, pourra-t-on s'étonner que les lois soumettent la déposition d'un témoin à l'examen le plus rigoureux de la prudence? Cependant, pour écarter tous les nuages qui nous dérobent la vérité, le moyen le plus sûr est d'examiner d'abord les différents motifs, les intérêts divers qui peuvent faire soupçonner la réalité des faits qu'on atteste. Si une exacte discussion nous montre enfin avec évidence que le témoin est irréprochable, alors la raison jusque-là si sévère, oblige le juge le plus défiant à souscrire au jugement qu'elle prononce. Or le témoignage que les martyrs ont rendu à la foi, désintéressé en lui-même, supposait encore le sacrifice de tous les intérêts humains. De quel intérêt pourrait-on soupçonner des chrétiens dont l'ambition n'avait pour but que le tombeau? croira-t-on que, séduits par une gloire insensée, ils payaient de leur sang le vain plaisir de se faire admirer des hommes? Mais ce monde injuste, témoin de leurs combats, insultait à leur fermeté, et ne voyait que la douleur et l'ignominie dans leur triomphe. Qu'il me serait facile, en produisant cette foule immense de témoins de tous les climats, de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions, en faisant remarquer en eux des caractères qui ne conviennent qu'à vos saints martyrs, ô mon Dieu! de forcer l'incrédule même à reconnaître la vérité d'une religion qui inspirait à ces grands hommes un courage si sublime; mais dans ce jour solennel, où la religion brille de tout son éclat, j'oublie les vains sophismes de l'erreur, et je ne veux point entendre ses murmures. Je me borne donc à soutenir, ce qui n'a jamais été contesté, que les martyrs étaient pleinement convaincus: or le témoignage rendu par la profession religieuse suppose une égale conviction; aussi désintéressé dans son principe, il entraîne avec lui le sacrifice de toutes les consolations humaines.

Quelles paroles avez-vous prononcées, ma chère sœur! que d'énergie dans la profession de foi qu'elles renferment! sans en répéter les propres termes, qu'il me soit permis d'en exposer la substance. Seigneur! je crois toutes les vérités que vous nous avez révélées; et, parce que je les crois, je renonce absolument et sans retour à tous les biens, à tous les plaisirs et à tous les honneurs de la terre: je vous remets jusqu'à ma liberté: il ne me reste que la vie; je ne vous la sacrifie point, parce que votre volonté s'y oppose: mais du moins cette vie sera-t-elle employée tout entière à accomplir votre volonté, dans les veilles, dans les jeûnes et dans l'exercice continuel d'une laborieuse pénitence.

Qu'il est facile de prononcer ces paroles édifiantes! Peut-être avez-vous cru, mes frères, éprouver quelquefois le sentiment qui les inspire; mais, s'il est aisé de tenir un langage si saint, de sentir même les tendres émotions d'une piété passagère, quelle force n'exige pas l'exécution d'un vœu si sublime! Non, le glaive du persécuteur n'était ni plus affilé ni plus tranchant que cette parole divisante qui rompt, d'un seul coup, tous les liens de la société et de la nature. En vertu de ces paroles puissantes, une généreuse victime entre dans la solitude qui doit être son tombeau; là, semblable à Noé après le déluge, elle ne voit plus la terre que comme un désert immense; privée de toute consolation naturelle et de tous secours humains, elle ne tient plus qu'à vous seul, ô mon Dieu! vous seul êtes pour elle tout l'univers. En considérant la rigueur et l'étendue d'un engagement si redoutable, peut-on douter un instant qu'il ne soit inspiré par la persuasion la plus forte et la conviction la plus intime? A la vue de ces grands sacrifices qu'on ne peut achever sans une force plus qu'humaine, l'incrédule même est forcé de reconnaître le doigt de Dieu empreint dans son ouvrage; car tel est le caractère de l'impie, toujours agité et flottant, le tourment de l'incertitude est à peine l'affreuse récompense de ses efforts et de ses recherches; il promène des yeux intéressés sur le monde qui l'environne, pour y rencontrer des complices qui le rassurent; sa joie ne peut être qu'imparfaite, en voyant tant de coupables dont l'esprit rend à la religion un hommage que leurs cœurs lui refusent; plus alarmé encore, lorsqu'au milieu de cette multitude criminelle, il aperçoit le troupeau choisi dont la voix éclatante annonce les merveilles du Seigneur; enfin, désespéré de tant de vertus qui le confondent, il ne lui reste plus d'autre ressource que d'assigner à ces vertus mêmes les vices les plus odieux pour principes et pour causes. Il osera soutenir que la bienséance ou la timidité, l'intérêt ou la politique, sont les ressorts secrets qui font agir tant de chrétiens; en un mot, que cette piété extérieure qu'on encense, n'est qu'un vain fantôme, et qu'une conviction réelle est une chimère. Voilà sur quel fondement l'âme bourrelée de l'impie essaie de se reposer: mais, si la conviction se déclare avec tant d'évidence, qu'il ne lui soit plus possible de la contester; s'il est obligé de la reconnaître dans les personnes que le monde et lui-même sont forcés d'estimer, c'est alors qu'il sent

renaître dans son cœur le tourment de l'incertitude.

Je n'avance rien ici, mes frères, dont vos yeux seuls n'aient suffi pour vous convaincre. Rappelez-vous le jour où il fut dit, pour la première fois : Louise de France a quitté la cour pour le Carmel; ce n'était encore là que le premier pas vers l'autel; mais, dans une âme si ferme, la première oblation fut regardée comme la consommation du sacrifice. Que vit-on alors dans le parti de l'incrédulité? L'Ecriture nous apprend que la terre étonnée des victoires rapides du conquérant de l'Asie, se tut en sa présence (8) : par un prodige encore plus surprenant, l'impiété immobile et consternée, à l'étonnante nouvelle de l'action de Louise de France, est demeurée tout à coup dans un morne silence : et qu'on n'attribue point ce silence à de justes respects; ce juge inique de la piété et de quiconque la professe, ne respecte ni Dieu, ni les hommes : mais il voyait la conviction, et il la voyait dans un témoin irréprochable. Pour calmer des doutes effrayants, il rappelait en vain ces objections frivoles qui n'ont pour soutien qu'une légèreté présomptueuse, et une audacieuse ignorance. Vous avez permis, ô mon Dieu! que plusieurs de ces hommes superbes aient fermé les yeux à cette lumière extraordinaire que vous avez daigné montrer à ce siècle malheureux d'aveuglement et d'infidélité : mais du moins votre miséricorde s'est étendue sur une partie de ces coupables, et comme les idolâtres, témoins de la constance des martyrs, s'écriaient : Il n'y a point d'autres dieux que le Dieu des chrétiens; de même on a vu ceux-ci confesser le Dieu de Louise, et déplorer avec le crime de l'irréligion, tous les crimes dont on peut dire qu'elle est tout à la fois et la fille et la mère. Vous le savez, ministres de la réconciliation; vous avez vu ces têtes orgueilleuses s'incliner et s'humilier; vous avez recueilli leurs soupirs et leurs larmes; vous avez été les médiateurs de leur paix avec ce Dieu qu'ils avaient outragé, et c'est d'après vous que nous le disons.

Ne vous plaignez donc plus, âmes vertueuses, car cette plainte vous échappe quelquefois; ne vous plaignez plus que la solitude vous enlève ces âmes privilégiées, dont les exemples vous paraissent nécessaires pour instruire le monde, et le corriger en l'édifiant. Ces exemples que vous réclamez, se trouveront encore à la cour, et dans le rang même où la vertu est plus respectable et plus utile. Doutez-vous qu'une action unique, il est vrai, mais qui brille d'un si grand éclat, puisse enfanter, tout à coup, des effets que des années entières d'édification, peut-être, hélas! n'auraient jamais pu produire? La conduite la plus sainte, cachée sous le voile de l'humilité, échappe aisément aux regards d'un monde léger et frivole : des objets singuliers et frappants peuvent seuls réveiller l'attention de ces hommes endurcis, dont le mortel assoupissement ne peut être dissipé que par la voix du tonnerre (9). Dieu, enfin, auteur d'un si beau dessein, manque-t-il de moyens pour rendre au monde ce qu'il ne lui ôte que pour se donner à lui-même? Ces âmes généreuses que, par le martyre, il associait à l'Eglise triomphante, il les rendait au centuple à l'Eglise militante; et, de l'aveu des païens mêmes, le sang de ces premiers héros de la foi était la semence féconde qui peuplait l'univers de chrétiens. Si de semblables merveilles pouvaient se renouveler de nos jours, c'est à une œuvre si sublime que ces prodiges seraient sans doute réservés. Déjà d'heureuses prémices semblent nous annoncer d'abondantes moissons. Quelles bénédictions ne doit pas attirer sur nous un témoignage aussi utile aux hommes, par ses fruits, que l'a été le martyre, et qui fait encore éclater également la grandeur de Dieu, par la gloire qu'il lui procure!

C'est une vérité constante, et que les hommes, par un concert unanime, s'empressent à reconnaître : les cieux nous instruisent de la gloire du Seigneur. Mais cette voix éclatante qui annonce les merveilles du Très-Haut, nous enseigne aussi clairement nos devoirs et notre faiblesse; tout nous dit que notre force est au Dieu que nous adorons, et la crainte religieuse que sa main a gravée dans tous les cœurs, nous invite à lui offrir l'humble tribut de notre amour, de nos respects et de notre reconnaissance. Le culte des premiers âges, les cérémonies, les sacrifices de l'ancienne loi, n'étaient qu'une faible aurore des beaux jours qui devaient éclairer le monde. Il était réservé à la loi nouvelle d'ennoblir nos offrandes, d'honorer dignement l'Etre suprême, et d'épurer l'encens que l'homme devait lui offrir; mais parmi ces véritables adorateurs qui composent la milice sainte, il n'en est point qui glorifie son Dieu d'une manière plus illustre que le martyr. Pour célébrer la grandeur souveraine du Maître de l'univers, on ne présente plus les prémices des fruits, des troupeaux et des moissons; le prêtre, armé du couteau sacré, ne répand plus le sang des boucs et des génisses : mais par un effort héroïque de la charité, le chrétien embrasé de sa flamme, se dévoue tout entier; et, dans ce grand sacrifice, l'homme saintement homicide, en s'immolant soi-même, devient tout à la fois le pontife et la victime. Plein de confiance dans les saints oracles garants de son bonheur éternel, la mort, ce fantôme hideux qui nous effraie, n'étend sur lui qu'une main bienfaisante; en brisant les liens qui le captivent, elle lui procure l'heureuse liberté de s'élancer dans le sein de Dieu pour y recevoir le prix de sa victoire. C'est pour vous seul, ô mon Dieu, que l'homme peut s'élever à ce degré sublime de force et de grandeur! Souverain absolu de notre être,

(8) *Et siluit terra in conspectu ejus.* (I *Mach.*, I, 3.)

(9) *A voce tonitrui tui formidabunt.* (*Psal.* CIII, 7.)

assez puissant pour payer d'une éternité de gloire un instant de douleur, c'est à vous seul que votre créature peut offrir de semblables sacrifices!

Si le plus obscur des citoyens, entraîné par un motif bizarre, donnait sa vie pour le plus grand des monarques, il ne nous paraîtrait qu'un fameux insensé, puisqu'il ne pourrait se cacher à lui-même que les bienfaits les plus signalés ne peuvent nous suivre dans le tombeau. La raison n'avoue ces actes extraordinaires que lorsqu'ils sont dirigés par la loi qui les commande; ainsi ne craignez point, mes frères, que j'affaiblisse par cette réflexion le devoir incontestable de mourir, s'il le faut, pour son prince, et pour sa patrie; je prétends, au contraire, donner à ce devoir sacré les fondements les plus solides, la volonté de Dieu qui l'exige, et sa bonté qui le couronne.

Le martyre est donc l'hommage le plus parfait qu'une créature puisse rendre à son divin Auteur; mais l'âme fidèle qui se dévoue à la pénitence dans une solitude sacrée, fait éclater, d'une manière aussi sensible, la grandeur du Dieu qui l'a formée. Dans ce dernier sacrifice, on ne voit point, il est vrai, couler le sang de la victime; Dieu qui sonde les cœurs, n'entend pas moins les cris de cette victime gémissante; séparée de la terre, tous ses désirs sont pour le ciel que l'ardeur de ses vœux ne peut encore lui ouvrir. Toujours armée contre elle-même du glaive de la pénitence, elle rend à Dieu un témoignage que le martyr ne rend pas, et qu'il ne peut pas rendre: c'est que dans un genre de vie si pénible à la nature, on croit non-seulement qu'on pourra vivre, mais encore éprouver mille douceurs: dans ce dépouillement universel, dans cette soustraction absolue de tous les soutiens de la vie, sans un miracle de la grâce, il est sans doute aussi difficile de rencontrer le bonheur, qu'il le fut à Moïse de faire jaillir l'eau du rocher; et c'est ce miracle que l'on croit. La foi nous découvre la main de Dieu, capable de nous soutenir sur l'abîme, et de nous y faire trouver le calme et le repos. Cette main puissante n'est point aperçue par l'œil mortel; mais à l'exemple de Moïse, on s'appuie sur l'Invisible comme s'il s'était rendu visible (9*). Plus intrépide que Pierre (10), sur la parole d'un Dieu, on marche sur les eaux, on affronte la tempête, sans crainte et sans defiance, déclarant par ce sublime témoignage, rendu à la face de l'univers, que Dieu est le seul grand, le seul puissant, puisque seul il peut remplir ce cœur insatiable, pour qui tous les plaisirs du monde ne sont qu'une ombre légère qui nous abuse un moment, disparaît et s'évanouit.

Ainsi, non content du témoignage que rendent à la religion tous les vrais fidèles par la foi et par les œuvres, Dieu s'est réservé le martyre et la profession religieuse comme deux témoignages plus authentiques et plus dignes de sa grandeur. Le premier est plus particulièrement le témoignage de l'esprit, et par lui l'infaillible vérité de Dieu est hautement reconnue; le second est proprement le témoignage du cœur, et il honore Dieu comme l'unique bien, et uniquement désirable: le premier est confirmé par le sacrifice de la vie, et le second par le sacrifice de tous les charmes de la vie: par le premier, on meurt pour Dieu; par le second, on ne vit que pour Dieu et de Dieu: le premier a éclaté à la naissance de l'Eglise, le second a illustré son triomphe; et tous les deux, dans les différents âges, ont attesté la sainteté de la religion. Vous avez voulu, ô mon Dieu! que l'homme, s'immolant tout entier pour vous, présentât le plus parfait des holocaustes, et que ce caractère auguste apprît à l'univers le culte et l'encens qu'il devait vous offrir. Le premier de ces témoignages, destiné à confirmer la foi, a été placé dans les premiers siècles; c'était le temps où l'on pouvait le plus aisément s'assurer de la vérité des faits qui sont aujourd'hui l'objet de notre créance; et remarquez, je vous prie, que c'est le temps où ces faits ont été reconnus et attestés avec la plus inébranlable certitude. Ce premier témoignage a cessé, parce que la preuve qui en résulte a été suffisante pour tous les temps et pour tous les esprits, si l'on en excepte ces hommes téméraires auxquels l'évidence même ne peut suffire. Le second, dont le commencement concourt avec la fin des grandes persécutions (11), ne cessera jamais, parce qu'il sera toujours nécessaire au maintien de la morale chrétienne, toujours combattue par le cœur humain, qui craint encore plus l'austérité de la loi, que l'esprit ne redoute les ténèbres sacrées dont la loi s'enveloppe; car de toutes les erreurs, la plus injurieuse à Dieu, et en même temps la plus commune, celle qu'on peut appeler l'hérésie de tous les climats et de tous les siècles, c'est de dire et de croire que la pratique de l'Evangile est impossible: or cette hérésie pouvait-elle être plus complétement et plus universellement réfutée que par la profession religieuse, dont le témoignage visible, et toujours subsistant, dépose et déposera jusqu'à la fin des siècles, que la loi de Jésus-Christ non-seulement est praticable, mais qu'elle est, comme lui-même l'appelle, un fardeau doux et léger (12), puisqu'en ajoutant encore le fardeau des conseils, plus onéreux sans doute que celui des préceptes, on peut cependant les porter tous deux avec allégresse? Oui, mes frères, dans ce chemin du salut, si rude et si escarpé, on rencontrera

(9*) *Invisibilem enim tanquam videns sustinuit.* (*Hebr.*, XI, 27.)

(10) *Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas.* (*Matth.*, XIV, 28.)

(11) S. Antoine, fondateur de la vie cénobitique, vivait du temps de Dioclétien.

(12) *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* (*Matth.*, XI, 30.)

plutôt le bonheur, que dans ces routes aisées et fleuries où l'homme profane s'égare, et, après mille détours, ne trouve que trop souvent ces citernes empoisonnées où il boit l'amertume et la mort.

Je sais qu'un monde ingrat et frivole tourne rarement ses regards vers ces demeures sacrées, où tant de vierges chrétiennes, tant de pieux solitaires lèvent sans cesse au ciel leurs mains innocentes, pour écarter, s'il est possible, la foudre suspendue sur des têtes coupables : mais pourrait-il ne pas s'occuper du grand sacrifice, du témoignage du plus grand éclat et du plus grand poids, que la religion lui présente en ce jour solemnel. Témoignage du plus grand éclat, parce qu'il rassemble les extrémités qu'on croirait impossible à réunir. Voyez l'état qu'abandonne Louise de France; voyez celui qu'elle embrasse : l'un est le plus haut degré de l'abnégation évangélique, l'autre était le comble de la prospérité humaine : or voilà ce qui ferme la bouche à l'iniquité; car (pour rendre cet exemple héroïque plus instructif, en l'appliquant encore à la morale chrétienne, quoiqu il vienne à l'appui du corps entier de la religion,) que peut-on opposer à la grandeur des sacrifices qu'elle exige, à la vue de la plus haute fortune, si généreusement sacrifiée; ou à la difficulté des devoirs qu'elle impose, à la vue de tant de rigueurs si courageusement embrassées? Réprimez vos désirs, vous dit la religion; renfermez-les du moins dans les bornes de la justice et de la raison : satisfaits de la condition où vous a placés la main de Dieu, cessez de vouloir ajouter toujours à de nouveaux honneurs de plus abondantes richesses : humanisez cette fierté criminelle qui fait gémir tant d'hommes, vos égaux par la nature, et vos frères par la religion : renoncez à ce luxe insensé, dont la pompe arrogante insulte à la misère du pauvre; hélas! peut-être vos excès vont bientôt vous en rapprocher. Si vous n'opposez à ces lois formelles qu'une indocilité volontaire, je n'ai rien à vous répondre : par cette résistance, vous vous condamnez vous-mêmes, et Dieu est pleinement justifié; mais si vous m'alléguez que des commandements si sévères sont impossibles à pratiquer, je vous répondrai alors : Ouvrez les yeux et voyez, non pas l'abandon d'une fortune médiocre, les grands s'imaginent qu'on ne sacrifie rien, lorsqu'on sacrifie moins que ce qu'ils possèdent, quoique souvent on se prive d'un bonheur plus réel; mais voyez de quelle élévation on a pu descendre, et jusqu'où l'on a pu s'abaisser; de quelle opulence on a pu se détacher, et à quelle pauvreté on a pu se réduire : de quelle pompe on a pu se dépouiller, et de quel sombre voile on a pu s'envelopper; à quels honneurs on a pu renoncer, et à quelle servitude on a pu s'engager : quel séjour on a pu abandonner, et à quelle retraite on a pu se condamner. On l'a pu! rien n'est donc impossible en ce genre : car, s'il était un sacrifice qu'on ne pût accomplir, c'est celui qu'on a fait mille fois plus que celui que vous refusez de faire. *Le royaume des cieux souffre violence*, vous dit encore l'Evangile, *et les violents le ravissent* (13). Quittez donc cette vie molle et voluptueuse, où le peu de moments tranquilles que vous laisse une longue agitation, ne sont remplis que par le regret du plaisir qui vous échappe, et par l'inquiétude pour celui qui doit suivre; vie toujours criminelle, lors même qu'elle paraît innocente, parce que la véritable innocence ne se trouvera jamais dans une opposition si marquée avec la religion d'un Dieu souffrant et crucifié. Pour vous affranchir de cette loi immuable, vous essayez de vous persuader que l'éducation, l'habitude, le rang même que vous occupez, sont autant d'obstacles que votre faiblesse ne peut surmonter... Ouvrez les yeux, et voyez la fille de votre roi embrasser, non pas une de ces professions mitigées, où, en portant la croix de Jésus-Christ, on en ignore du moins toute la pesanteur; mais se consacrer à l'état le plus pénible, et dont les saintes austérités font frémir la nature. Voyez les jeûnes, les veilles, les travaux, la psalmodie des anciens solitaires fidèlement retracés, et surchargés encore par des macérations inconnues à ces premiers martyrs de la pénitence; voyez leurs haires et leurs cilices, surpassés peut-être par un habillement destiné à être le tourment de toutes les heures et de toutes les saisons; voyez, en un mot, la peine et les souffrances occuper tous les instants de la vie, pour ne finir qu'avec elle : vie dont on peut dire que l'histoire est renfermée tout entière dans cette parole énergique de l'héroïque Thérèse, et qui est devenue comme la devise du Carmel : *Ou souffrir, ou mourir!* Oserez-vous nous soutenir encore que la pénitence commune, dont la religion fait un devoir à tous les chrétiens, est au-dessus des forces humaines? peut-on le dire? peut-on même le penser, à la vue d'un témoignage si éclatant?

Témoignage du plus grand poids, je le dis encore, parce que Dieu, qui voulait le faire servir au soutien et à la gloire de la religion, a voulu aussi qu'il fût irréfragable dans tous les points, et qu'on ne pût lui opposer aucune des raisons que le monde emploie si souvent, pour censurer les œuvres de Dieu et les combattre. Que pourrait alléguer le monde? Le défaut de lumières, dans un esprit si éclairé? Un goût bizarre, dans un caractère si judicieux et si solide? L'inexpérience, après une telle épreuve des félicités de la terre? Une ferveur passagère, dans une démarche si longtemps et si mûrement réfléchie? Le chagrin, dans un bonheur si pur et une élévation si tranquille? L'impétuosité de la jeunesse, dans la maturité de la raison? Les dégoûts de l'âge avancé, dans celui où l'homme commence à goûter

(13) *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* (*Matth.*, XI, 12.)

les plaisirs raisonnables? Que dirai-je encore? Apercevrait-on le piége de la séduction, dans un dessein longtemps combattu et ensuite approuvé par une si haute sagesse, et avec de si grandes répugnances? On comprend assez de qui je parle, et quel poids ce second témoignage ajoute au premier, déjà si fort par lui-même. Non, la critique la plus rigoureuse ne fut jamais si sévère dans l'examen, ni si féconde en difficultés, que l'a été ici la tendresse : non, jamais le combat de la nature et de la religion n'a été plus douloureux, ni la victoire plus longtemps disputée. Enfin, la nature a cédé et la religion a triomphé. Seigneur! vous voyez à quel prix un si grand roi, le meilleur de tous les pères, a reconnu votre empire : rendez le sien à jamais inébranlable, il a imité le sacrifice d'Abraham; répandez sur lui, à pleines mains, les bénédictions dont vous avez récompensé la fidélité du saint patriarche; que sa postérité, aussi nombreuse que les étoiles du firmament, possède à jamais cette terre fortunée (14), l'héritage de ses pères depuis tant de siècles; que, dans une longue suite de jours tranquilles, il puisse préparer le bonheur de nos neveux, en formant au grand art de régner ces jeunes princes dont la vertu prématurée a pu seule fermer une plaie longtemps saignante, et toujours prête à se rouvrir. Conservez-lui, ô mon Dieu! conservez-lui ces augustes princesses, les délices de la France, l'exemple de sa cour, et le charme de ses héroïques soucis; et que le sacrifice volontaire d'une si noble portion de son sang, que sa religion vous offre au pied de ces autels, soit la dernière épreuve à laquelle vous mettiez son cœur paternel.

La profession religieuse rend un témoignage égal à celui du martyre, vous venez de le voir : elle a droit à une égale récompense, c'est ce qui reste à vous montrer.

SECONDE PARTIE.

Avant que d'ajouter les derniers traits au parallèle de la profession religieuse avec le martyre, je dois reconnaître, comme une vérité constante, que la mesure de la charité est devant Dieu la mesure du mérite : ainsi, Jésus-Christ ayant déclaré qu'il n'y a point de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime (15), ce serait contredire cet oracle sacré que d'élever la profession religieuse au-dessus du martyre. Mais, si toute préférence nous est interdite, nous pouvons supposer l'égalité entre ces deux conditions si sublimes. Le même texte, qui déclare qu'il n'est pas de plus grand amour, ne prononce point qu'il ne puisse s'en rencontrer d'aussi grand; et la même loi qui nous fait adorer humblement la parole divine, nous oblige de nous arrêter à sa signification littérale, et à la resserrer dans ses bornes précises. Nous pouvons donc user du droit que ce texte bien étendu ne nous ôte pas, de comparer le mérite de la profession religieuse avec celui du martyre, et de montrer qu'en consultant l'autorité et la raison, ces deux brillants états dans le christianisme présentent assez d'égalité pour que notre hommage puisse rester suspendu, et que la supériorité de l'un sur l'autre demeure indécise.

Lorsque les saintes Ecritures se taisent, l'autorité la plus respectable est celle des saints Pères et des docteurs de l'Eglise. On connaît les éloges magnifiques qu'ils ont donnés au martyre, jusqu'à lui attribuer la vertu d'opérer une justification aussi parfaite que celle du baptême. De là, cette parole si connue dans l'Eglise qui en a fait à cet égard la règle de sa conduite, que *c'est faire injure à un martyr que de prier pour lui* (16), parce que c'est méconnaître un mérite qui tient lieu de toutes les expiations, et dont l'effet, aussi prompt que l'éclair, fait du dernier instant de sa vie, le premier moment de la béatitude. Or les saints docteurs accordent les mêmes prérogatives à la profession religieuse, en la comparant tantôt au baptême et tantôt au martyre. En vain leur prêterait-on le dessein d'animer par ces éloges la ferveur des chrétiens, et de peupler les cloîtres et les solitudes : non, c'est en parlant sur le ton de l'enseignement qu'ils déclarent que, par la profession religieuse, l'âme acquiert une innocence égale à celle du baptême, et que si, dans cet instant même, elle quittait la terre, les portes du ciel s'ouvriraient tout à coup devant elle, non point en vertu des indulgences accordées à l'acte de la profession, mais par le mérite seul de cet acte. Telle est la doctrine constante des anciens Pères de l'Eglise; doctrine reconnue depuis par saint Thomas, et qu'aucun théologien n'a jamais contestée (17). Saint Bernard enseigne cette vérité, et la prouve plus efficacement encore, en l'appuyant sur les raisons les plus sensibles. Lorsqu'il parle de ces deux genres de martyre (car il les appelle tous deux de ce nom), il dit qu'à la vérité le premier est plus horrible parce qu'il livre le corps aux tourments, mais que le second est plus pénible par sa durée (18).

Or, je le demande, lequel des deux l'emporte du côté de la peine, et par conséquent du mérite, ou d'une douleur cruelle, mais

(14) *Benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli.... quia obedisti voci meæ.* (*Gen.*, XXII, 17, 18.)

(15) *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (*Joan*, XV, 13).

(16) *Injuriam enim facit martyri, qui orat pro martyre.* (INNOCENTIUS III, De celebratione missarum, cap. *Cum Marthæ.*)

(17) *Excedit omne genus satisfactionis... sicut holocaustum excedit omne sacrificium, ut Gregorius dicit super Ezechielem... Unde legitur, in Vitis Patrum, quod eamdem gratiam consequuntur religionem intrantes, quam consequuntur baptizati.* (S. THOM., 2-2, *Quæst. ultim.* art. 3, add. 3.)

(18) *Illo quo membra cæduntur ferro, horrore quidem mitius, sed diuturnitate molestius.* (S. BERN., serm. 3, *super Cant.*)

courte, ou d'une souffrance plus légère, mais longue et continue? L'expérience ne peut nous instruire sur ce point: s'il arrive souvent qu'on se soumette aux opérations les plus douloureuses, pour se délivrer d'une fâcheuse incommodité, combien de personnes préfèrent à ces cruels moments de torture la souffrance continue d'un mal qu'on ne regarde pas toujours comme insupportable, et dont la patience peut encore triompher? Il est vrai que, dans le martyre, la douleur est suivie de la mort, abîme affreux que l'œil de l'homme ne peut contempler sans frémir; mais la peine à laquelle on se dévoue par la profession religieuse doit durer autant que la vie, c'est-à-dire, une suite d'années que l'imagination multiplie sans y apercevoir de terme, parce que une sage Providence a couvert notre dernier moment du voile le plus épais. Convenons cependant, mes frères, que la mort rendue présente avec l'appareil des supplices qui la précèdent, donne au martyr l'occasion de déployer le plus grand spectacle que la confiance humaine puisse offrir; mais si le martyre religieux n'expose pas à livrer ces sanglants combats, envisagé sous d'autres points de vue, il recouvre toute la gloire que le défaut de cette première épreuve lui enlève. Il est facile de s'en convaincre, en examinant avec attention les principales circonstances de ces deux sacrifices.

Le martyr affronte la mort; mais après tout, cette mort est inévitable; il est forcé de choisir entre la mort et l'infamie; enfin son courage est soutenu par la certitude de recueillir, à l'instant même, le prix de sa victoire. L'attachement le plus fort à la vie ne peut cacher, même à l'homme le plus attentif, qu'il faudra bientôt mourir. Semblables à ces fleurs qu'un matin voit éclore et disparaître (19), à peine ouvrons-nous les yeux à la lumière, que déjà nous apercevons le tombeau. Cette pensée soutient le guerrier dans le combat; elle console le mourant aux approches de la dernière heure: qui doute qu'elle n'ait opéré les mêmes effets dans les martyrs? Une voix secrète se faisait entendre au milieu des supplices, elle leur répétait sans cesse: Puisque nos jours doivent si tôt finir, qu'importe d'en abréger quelques instants? Ou plutôt: quel bonheur qu'une éternité de gloire paye le sacrifice d'une vie toujours incertaine et fragile! Le martyr, en bravant la mort, ne peut se dissimuler que tôt ou tard, il en sera la proie. Le martyr religieux s'expose à des maux qu'il peut tenir éloignés de lui; sa croix est volontaire et librement embrassée; et, ce qui ne peut se dire des portes de la mort toujours ouvertes à la race humaine, on ne peut entrer qu'après avoir frappé à coups redoublés, dans le tombeau de la solitude (20). Cet hommage de l'âme religieuse est d'autant plus cher à son Dieu, qu'il n'est point fondé, ainsi que le martyre, sur une obligation étroite, et que nul chrétien ne puisse enfreindre. Le martyr peut sans doute éviter la mort; mais il faut qu'il choisisse entre le trépas et le crime, entre le supplice et l'apostasie; point de milieu; il faut que le corps soit immolé, ou que l'ame périsse: pour conserver le présent, il faut perdre l'éternité. Tel est l'ordre du Roi des rois; il retranche de sa milice sainte tout soldat qui refuse de mourir pour sa cause. Dans la vocation religieuse, envisagée du côté de Dieu qui appelle, on n'aperçoit pas la trace d'une obligation si terrible. Dieu ne prononce point, *je le veux;* il dit encore comme au jeune homme de l'Evangile, *si vous voulez* (21); il invite, comme à l'action qui lui sera la plus agréable; mais, si l'on ne se rend pas à son invitation, on n'encourt point sa disgrace; et de là, nous pouvons conclure que le motif de la charité est en cette circonstance plus décidé que dans le martyre. Je n'ai point oublié qu'il n'est point de plus grand amour que celui qui sacrifie jusqu'à sa vie; non, sans doute, si la vie est sacrifiée par le pur motif de l'amour: mais est-il impossible que le motif de la crainte n'agisse fortement sur une ame convaincue qu'elle ne peut se soustraire à la mort sans s'attirer la haine de son Dieu, et sans éprouver ses vengeances (22)? saint Paul ne nous a-t-il pas avertis que la foi qui va jusqu'à livrer le corps aux flammes, peut être séparée du feu céleste de la charité (23). Quel avantage pour le martyr religieux! L'amour le plus pur préside nécessairement à un sacrifice qui n'est pas commandé: la crainte peut faire acquitter le tribut qu'on exige; l'amour, exempt de contrainte, pour donner ne consulte que lui-même; et, si le don qu'il offre est grand et magnifique, on reconnaît à cette noble profusion la générosité de la main qui le présente.

Tous les devoirs du christianisme supposent, outre le secours de la grâce, des efforts de la part de l'homme; mais il en est qui, par les circonstances dont ils sont accompagnés, semblent aider notre faiblesse et faciliter nos triomphes. Telle est l'heureuse situation du martyr. Il est sans doute affreux pour la nature, de voir arriver, au milieu des tortures les plus cruelles, le moment terrible où la terre va s'éclipser à nos yeux, et s'éclipser pour toujours. Que ce moment si redoutable perd de son horreur,

(19) *Homo... brevi vivens tempore... qui quasi flos egreditur et conteritur, et fugit velut umbra.* (*Job*, XIX, 1, 2.)

(20) *Qui petit, accipit; qui quærit, invenit, et pulsanti aperietur.* (*Luc.*, XI, 10.)

(21) *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes... et veni, sequere me.* (*Matth.*, XIX, 21.)

(22) *Vitalis .. cum vidisset Ursicinum medicum... paululum in tormentis titubare, exclamavit: Ursicine medice, qui alios curare solitus es, cave ne te mortis æternæ jaculo conficias. Qua voce confirmatus Ursicinus martyrium fortiter subivit.* (*Brev. Rom.*, *die* 28 *Aprilis.*)

(23) *Si tradidero corpus meum ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.* (1 *Cor.*, XIII, 3.)

lorsqu'on pense, qu'en terminant toutes les misères de la vie, ce moment va commencer un bonheur qui ne finira jamais : lorsque la foi nous découvre ce grand spectacle, que le premier des martyrs vit des yeux du corps, Jesus-Christ debout à la droite de Dieu, prêt à recevoir le vainqueur, et lui montrant le trône de gloire où ses travaux vont être courronnés (24); lorsqu'enfin on se dit à soi-même: Dans un instant, oui, dans un instant, le ciel avec tous ses délices, Dieu avec tous ses charmes, seront devenus mon bien, mon partage, mon immuable possession. Quel puissant aiguillon, mes frères! Et faut-il s'étonner que l'Eglise toujours sage, parce que l'époux qui la gouverne est la Sagesse incréée, ait fait briller plus d'une fois le glaive spirituel pour arrêter ceux de ses enfants qu'un zèle téméraire précipitait au-devant du glaive des persécuteurs.

Quelque éloignés que nous soyons aujourd'hui de ces ardeurs généreuses qui embrasaient les saints confesseurs de l'Eglise naissante, si l'on interrogeoit cette foule de chrétiens dont la foi n'est pas encore éteinte, combien en est-il qui nous répondraient, que si par ce trajet sanglant, mais si court, ils pouvaient arriver au bonheur céleste, ils n'hésiteraient pas un moment à le franchir; tandis qu'ils s'avoueraient absolument incapables de soutenir les tristes et douloureuses lenteurs du martyre religieux : tous les hommes portent ce sentiment gravé dans leurs cœurs; mais presque tous en ignorent le principe et la cause. Essayons d'éclaircir ce mystère du cœur humain, en apprenant à l'homme à se connaître.

Au désir naturel d'être heureux, nous ajoutons une impatience prodigieuse de le devenir: de cette source commune découlent tous les crimes et toutes les vertus : tous les crimes, si cette impatience est suivie; parce que, pour jouir du bonheur présent, il n'est point d'obstacle qu'on ne surmonte: toutes les vertus, si cette impatience est réprimée; parce que, pour s'assurer une félicité à venir, il n'est rien dans le présent qu'on ne soit disposé à souffrir et à sacrifier : et si nous voyons tant de crimes et si peu de vertus, c'est que ce présent qui n'est rien, tant il est court et frivole, nous paraît tout, parce qu'il est présent; et que l'avenir qui est tout, vu sa solidité et sa durée infinie, ne nous paraît rien, parce qu'il est absent. Tel est le délire du cœur humain et le principe universel de nos égarements. Or cette impatience qui nous pousse avec tant de force, ce présent qui nous entraîne avec tant de violence, animaient le courage des martyrs, et la cause de tous les crimes devenait pour eux le ressort de la plus héroïque vertu. Quelle différence du martyre religieux! Là, le moment du sacrifice était le premier instant du repos éternel : ici commence une guerre opiniâtre, dont le but est de dompter et d'asservir la nature; ennemi terrible qui, malgré les blessures les plus profondes, survit toujours à lui-même, fatigue sans cesse son vainqueur, et se montre redoutable encore à son dernier soupir. Tel doit être le martyre de tous les jours, de toutes les heures et de tous les instants d'une vie dont l'austérité chrétienne doit prolonger le cours. Oui, mes frères, c'est un fait que l'expérience de tous les temps a confirmé ; les délices du monde abrégent les jours, et l'austérité les conserve; soit que Dieu se plaise à multiplier des années qui doivent multiplier les mérites; soit que le corps, destiné à la peine et au travail, supporte plus aisément l'exercice qui le fatigue, que l'indolence qui le flatte; soit enfin que la bonté de Dieu ait voulu inspirer aux hommes, par leur intérêt le plus cher, l'amour des vertus que la religion nous commande. Quoi qu'il en soit, le bonheur, objet de nos désirs les plus vifs, ne se présente au martyr religieux que dans une perspective éloignée et au bout d'une longue carrière qu'il doit parcourir en tremblant, puisqu'un instant de faiblesse peut lui ravir sa couronne.

Le Sage nous avertit que l'homme s'afflige, dès qu'il voit s'éloigner l'espérance (25): quelle est donc la douleur de l'âme religieuse, lorsqu'elle sent que toute son impatience ne peut hâter l'instant désiré? Elle est forcée d'attendre, et d'attendre en gémissant. Je ne m'arrêterai point ici à peindre ce martyre; vos yeux suffisent pour vous en convaincre, et je craindrais que l'humilité de ces vierges chrétiennes ne s'indignât de voir exposer à des regards profanes des tourments dont elles voudraient que Dieu seul fût le témoin. Pour les épouses d'un Dieu souffrant, ce qui effraie la mollesse mondaine, est le moindre de leurs maux : voici la peine reconnue et avouée; il faut attendre en aimant, en désirant d'être réuni à l'objet aimé, et avec quelle passion! Pour peindre ces ardeurs, il faudrait le pinceau de l'inimitable Thérèse, ou plutôt il faudrait son cœur, seul capable d'exprimer cet amour. Un tel degré de charité est sans doute bien rare sur la terre; mais sans être inondé de ces torrents de flamme céleste, le chrétien peut brûler encore du feu le plus pur; de là ces pieux gémissements d'une âme sainte qui demande les ailes de la colombe, pour s'envoler dans les bras de son Dieu (26); de là ces plaintes tant de fois répétées, sur la durée de son exil (27); de là ces défaillances, à la seule pensée du bienheureux séjour ou l'Epoux brillant de

(24) *Intendens in cœlum vidit gloriam Dei, et Jesum stantem a dextris Dei, et ait : Ecce video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei.* (*Act.*, VII, 55.)

(25) *Spes quæ differtur, affligit animam.* (*Prov.*, XIII, 12.)

(26) *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam?* (*Psal.* LIV, 7.)

(27) *Eheu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!... multum incola fuit anima mea.* (*Psal.* CXIX, 5, 6.)

gloire fera tomber le voile ardent qui le cache (28) ; de là ces larmes qui sont devenues le pain du jour et de la nuit, lorsqu'on s'entend dire, lorsqu'on se dit à soi-même : *Où es ton Dieu* (29)? C'est ainsi que David exprime le martyre des âmes ferventes, et ne croyons pas que ces traits sublimes n'appartiennent qu'aux Thérèse. Non, le Saint-Esprit, en mettant ces paroles dans la bouche de tous les fidèles, nous fait assez entendre que ces saintes ardeurs ne sont pas l'unique partage des âmes privilégiées que l'amour divin semble avoir choisies pour servir de modèles ; c'est en parlant de ces âmes ensevelies dans Jésus-Christ, que saint Augustin nous dit que la vie est pour elles un exercice de patience, parce qu'elle les tient éloignées du souverain bien ; et la mort un sujet de joie (30), parce qu'elle les met en possession du bonheur éternel : car il arrive enfin, ce moment si désiré ; bien tard, si l'on pense à la voie abrégée du martyre; mais bientôt, si l'on pense à l'éternité qui la suit. Ajoutons encore, avec l'Apôtre, que si les combats ont été pénibles, la fatigue doit paraître bien légère, lorsqu'on la compare au poids immense de gloire qui doit payer nos soupirs et nos travaux (31).

Quoiqu'il soit impossible à l'esprit humain de se former une idée du bonheur que Dieu prépare à ceux qui l'aiment (32); au milieu des plus épaisses ténèbres, le chrétien, convaincu de la puissance infinie de son Dieu, marche d'un pas ferme et sûr à l'éternelle félicité. Plein de confiance dans les promesses sacrées, il sait que les moindres sujets, assis au dernier rang dans le royaume céleste, sont bien au-dessus de tous les rois de la terre : il en conclut, sans hésiter, qu'une gloire ineffable, mais infinie, l'attend dans la sainte Sion.

O vous, qui avez embrassé le joug d'une pauvreté volontaire dont Jésus-Christ a voulu être le modèle, écoutez les promesses consolantes que ce Dieu vous adresse, et qu'il confirme par serment : *Je vous le dis en vérité, qu'au temps de la résurrection, lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de gloire, vous qui*, après avoir tout quitté, *m'avez suivi, vous serez assis sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël* (33). Un texte si clair et si formel n'a pas besoin d'être appuyé sur le témoignage des saints Pères et des interprètes sacrés ; tous, par un concert unanime, ont expliqué cette magnifique promesse en faveur de ces chrétiens fervents qui ont dédaigné les avantages ou les espérances que le monde pouvait leur offrir.

Pour nous former du moins une image imparfaite de leur bonheur, anticipons les temps à venir; représentons-nous ce jour formidable où le Juge souverain des hommes, appelant les morts du tombeau, prononce ses arrêts irrévocables. Alors disparaîtront tous ces titres fastueux qu'inventa l'orgueil, pour masquer la misère humaine : alors toutes les grandeurs seront abaissées, et tous les rangs confondus : alors le crime et la vertu seront les seules marques sensibles pour distinguer des êtres pétris du même limon, soumis à la même loi, appelés au même bonheur. Tandis que l'homme tremblant attendra, dans un morne silence, ses destinées éternelles, la foi nous découvre le Dieu de majesté au milieu d'une troupe choisie de justes, saints par excellence, et élus entre les élus, assis sur des trônes, et jugeant avec lui l'univers. Nous admirons avec respect ces décrets absolus des rois de la terre, qui ne s'étendent qu'à une portion d'hommes soumis à leurs lois ; mais qu'est-elle, cette puissance toujours passagère et bornée, si nous la comparons à ce pouvoir si noble et si auguste qu'exercent les élus de Dieu dans ce grand jour, qui remet entre leurs mains, et pour jamais, le sort du monde ! O riches, s'il est possible que vous soyez encore tentés de mépriser ces pauvres volontaires, rappelez-vous qu'ils seront un jour vos protecteurs et vos juges, et que s'ils ne vous ouvrent pas l'entrée des tabernacles éternels, ils vous la fermeront pour toujours ! Quel que soit le prix si glorieux destiné à la pauvreté volontaire, il est d'autres récompenses affectées à d'autres vertus aussi chères à Dieu, et dont la pratique est encore plus pénible. Le Sage nous dit que celui qui aime la pureté du cœur, aura le roi du ciel pour ami (34) : de là ces faveurs singulières réservées aux vierges qui suivent l'Agneau partout où il va (35); ce troupeau choisi chante un cantique, qui ne peut être dit que par lui seul (36); la lumière qui l'environne est plus vive, la joie qu'il éprouve est plus pure ; tous les saints composent le royaume de Dieu, les vierges forment son cortége et embellissent sa cour ; et si les sectateurs de sa pauvreté sont ses assesseurs dans son jugement, les imitateurs de sa pureté sont ses favoris dans sa gloire.

Celui qui s'abaisse sera élevé, dit le Sau-

(28) *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* (*Psal.* LXXXIII, 3.)

(29) *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte : dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus?* (*Psal.* XLI, 3.)

(30) *Patienter vivit et delectabiliter moritur.* (S. August., *Tract. in Epistol. S. Joan.*)

(31) *Id enim quod præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (II *Cor.*, IV, 17.)

(32) *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* (I *Cor.*, II, 9.)

(33) *Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel.* (*Matth.*, XIX, 28.)

(34) *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem.* (*Prov.*, XXII, 11.)

(35) *Hi sequuntur Agnum quocunque ierit.* (*Apoc.*, XIV, 4.)

(36) *Et cantabunt quasi canticum novum... et nemo poterat dicere canticum.* (*Ibid.*, 3.)

veur du monde (37) : cette promesse regarde principalement l'obéissance religieuse; car le véritable abaissement, celui qui mérite ce nom par excellence, c'est l'assujetissement de sa volonté propre à la volonté d'autrui; c'est surtout l'obéissance qu'on jure à Dieu au pied de ses autels. Infinie, elle ne connaît aucunes bornes dans la sphère illimitée des choses qui ne sont point défendues par la loi de Dieu; perpétuelle, elle dure autant que la vie; continuelle, elle domine sur tous les instants qu'elle tient enchaînés sous sa loi; universelle, c'est elle qui prescrit et qui règle tout : l'action et l'oraison, la nourriture et l'abstinence, le travail et le repos : toute autre servitude n'est qu'une ombre légère de la servitude religieuse; ici, nulle trace de liberté; ce sentiment si cher à l'homme n'existe plus, même par le désir.

C'est dans cet état si relevé aux yeux de Dieu, mais si révoltant pour la nature, et si humiliant pour l'orgueil, que nous voyons Louise de France. Un saint prophète ne pouvait contempler sans la plus vive douleur Jérusalem, cité autrefois si florissante, changée en un vaste tombeau (38). Il demandait au ciel que ses yeux devinssent deux sources de larmes, pour pleurer la nuit et le jour la maîtresse des nations, gémissant dans la honte et dans les fers (39). Un spectacle aussi touchant se présente aujourd'hui à vos regards. Qui pourrait voir sans en être attendri, la fille des rois, née dans la pourpre, élevée à l'ombre du trône, s'ensevelir dans un humble réduit, pour y cacher sous le sac et la cendre tant de pompe et de grandeur (40)! En vain chercherions-nous autour d'elle ces courtisans flatteurs, dont la voix enchanteresse enivre les grands de la terre. Plus d'hommages, plus d'encens : la mort, le jugement, l'éternité, vérités terribles! occuperont désormais toutes ses pensées, et seront les seules compagnes de sa solitude. Des jours écoulés jusqu'alors dans l'abondance et les délices, vont être consacrés à des austérités souvent inconnues à la plus affreuse indigence. Celle qui n'était soumise qu'à l'empire d'un père, et quel père! obéit à des lois sévères qui dominent tous les sentiments de son âme en enchaînant son esprit et son cœur. Des efforts si pénibles à la nature ne sont pas des épreuves de quelques mois, de quelques années; non, la victime est attachée à la croix pour toujours, et son sang coulera encore à son dernier soupir.

Un si grand sacrifice excite en vous, mes frères, les mouvements les plus tendres. Eh! comment pourrions-nous condamner vos larmes, puisque nous-mêmes, ministres des autels, qui ne devons connaître, ô mon Dieu! d'autres intérêts que les vôtres, nous avons besoin d'appeler la foi la plus vive, pour servir d'appui à notre faiblesse : elle éclaterait bientôt, si nous oubliions un instant que nous ne pourrions, sans avilir le ministère qui nous est confié, arroser de nos pleurs le triomphe de la religion. Pleins de l'esprit qui animait autrefois tant de héros de la loi ancienne et nouvelle, osons envisager ce grand spectacle du même œil dont la mère des Machabées voyait ses généreux fils tomber, tour à tour, sous le glaive des bourreaux (41); ou, s'il nous est impossible d'élever jusque-là notre courage, pour adoucir notre douleur, sortons des bornes étroites du monde, et ne voyons que l'éternité. Tout nous ramène, malgré nous, à cette pensée salutaire et terrible, et le lieu où je vous parle la réveillera plus puissamment que tout autre, si vous tournez vos regards vers cet ancien temple, superbe monument du néant des grandeurs humaines. Je sais, ma chère sœur, je sais que, prête à vous immoler à votre Dieu, déjà toute pénétrée de sa grâce et de la force qu'elle inspire, vous frémissiez à la seule pensée de vous arracher pour toujours des bras d'un père si cher à votre tendresse; vous avez voulu que votre retraite vous laissât l'heureuse occasion de jouir quelquefois de la vue de ce père si digne d'être aimé. Ah! n'en doutez point, ces sentiments si légitimes et si tendres, c'est la grâce de Dieu qui les excitait en vous; ce Dieu de bonté qui vous avait déjà choisie pour être la plus auguste victime, a consommé sur vous ses miséricordes, en vous désignant encore le désert où vous deviez dresser l'autel de votre sacrifice. Quel autre lieu pouvait vous attester, d'une manière aussi sensible, l'illusion et la vanité de ce monde dont vous vous êtes exilée pour toujours! Quoi de plus propre à soutenir votre foi, que de vous transporter dans ces demeures souterraines, où tant de rois, jadis si puissants et si redoutés, ne sont plus qu'un vain amas de cendre et de poussière! Une voix plus éloquente que la nôtre, sort du fond de leurs tombeaux, et vous dit que cette lumière mondaine dont l'éclat nous éblouit, n'est qu'une lueur trompeuse que le souffle de la mort fait bientôt évanouir. Pénétrée de ces vérités saintes, que votre âme s'élancera avec joie vers les régions célestes, pour y voir ce trône de gloire où Jésus-Christ est monté par la croix, et qu'il veut partager avec les généreux imitateurs de ses vertus et de ses souffrances (42) : élevé au-dessus des étoi-

(37) *Qui se humiliat exaltabitur.* (*Luc.*, XVIII, 14.)

(38) *Quomodo sedet sola civitas plena populo? Facta est quasi vidua domina gentium.* (*Thren*, I, 1.)

(39) *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte.* (*Jer.*, IX, 1.)

(40) *Princeps provinciarum facta est sub tributo.* (*Thren.*, I, 1.)

(41) *Supra modum autem mater mirabilis, et bonorum memoria digna, quæ pereuntes septem filios, sub unius diei tempore conspiciens, bono animo ferebat, propter spem quam in Deum habebat.* (II *Mach.*, VII, 20.)

(42) *Qui vicerit, dabo ei sedere in throno meo: sicut et ego vici et sedi cum Patre meo in throno ejus.* (*Apoc.*, III, 21.)

les, ce trône sublime est à l'abri des tempêtes et des orages, et ses fondements posés sur la montagne sainte, en ont l'éternelle immobilité (43). C'est là, ma chère sœur, le terme glorieux où vous aspirez par la plus noble et la plus solide des ambitions; c'est là que vous parviendrez, en oubliant le monde, en vous oubliant vous-même, et en marchant sur les traces d'un Dieu humilié et anéanti; c'est là que vous voyant plus élevée au-dessus de la grandeur que vous avez quittée, que cette grandeur n'est au-dessus de l'état humble que vous avez choisi, vous vous écrierez dans un saint transport avec David : Que d'honneurs, ô mon Dieu, votre main libérale répand sur vos amis (44)!

Bienheureux les chrétiens qui verront un si magnifique spectacle! et pourquoi désespérer d'avoir part à ce bonheur? S'il est difficile de faire son salut dans le monde, rien n'est impossible à Dieu; sa grâce, implorée par nos larmes, peut renverser tous les obstacles; songeons que, dans cette foule de princes et de princesses dont la gloire est ensevelie dans les ombres du tombeau, il en est dont le monde a reconnu et respecté la solide piété : il en est que nos yeux ont vu et qu'ils pleurent encore : il en est un que sa sainteté, aussi éminente que celle des martyrs et des plus saints solitaires, a fait passer du trône sur les autels (45). On peut donc se sanctifier dans le monde, c'est ce que vous dit l'exemple d'un saint roi : il est toujours plus sûr d'en sortir, c'est ce que vous dit l'exemple de Louise de France; mais, s'il n'est pas donné à tous de le quitter entièrement, apprenons du moins à nous en défier; et, autant qu'il est possible, à nous tenir éloignés de ses écueils. C'est par une vigilance continuelle que nous pourrons parvenir à l'éternelle félicité que je vous souhaite.

Au nom du Père, etc.

(43) *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* (*Psal.* LXXXVI, 1.)

(44) *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* (*Psal.* CXXXVIII, 17.)

(45) Saint Louis.

REPONSE

AU DISCOURS DE M DE BOISGELIN, ARCHEVÊQUE D'AIX.

Monsieur,

C'est à plusieurs titres qu'il vous était réservé de fixer les regards de l'Académie; environnée des grands modèles qui ne sont plus, mais qui vivront toujours dans leurs ouvrages; riche encore de ses possessions actuelles, cette compagnie veille, dans ce palais des rois, sur le feu sacré qui anima les Bossuet et les Fénelon, et se croit responsable envers la nation et l'Europe entière du dépôt précieux de l'éloquence. Je ne fais ici que lui rendre justice, et de ce moment, il est aisé, Monsieur, de sentir que j'ai fait votre éloge. Vous aviez, pour solliciter en votre faveur une adoption à laquelle vous vous montrez si sensible, cet amour des lettres dont vous êtes épris dès votre plus tendre jeunesse, cette raison éclairée et cet esprit de réflexion qui vous distinguent, cette éloquence touchante avec laquelle, en présence de la nation, vous n'avez rien dissimulé au souverain des engagements qu'il prend avec son peuple, ni au peuple du tribut d'obéissance qu'il doit à son souverain. Que de vérités, que de principes lumineux, mais surtout que de sentiments répandus dans ce discours également consacré par son succès et par l'auguste cérémonie qui l'a fait naître! Spectacle unique!... Je ne parle point du moment où l'huile sainte coula sur le front de notre jeune David, avec la bénédiction du Dieu qui donne les empires. Je passe à cet instant où notre âme ne fut plus maîtresse d'elle-même, lorsque le monarque élevé sur son trône, parut dans toute sa gloire; les cris du peuple, les acclamations des grands, le chant des lévites, le bruit de l'airain sacré de nos temples, le son des instruments pacifiques, l'éclat des foudres de guerre... tel fut le cantique de sa proclamation. A l'aspect de l'autel, à l'aspect du trône, je ne sais quoi d'auguste et de sacré saisit toutes les âmes : une voix intérieure nous crie : Voilà notre Dieu! voilà notre roi. Ces deux idées, ou plutôt ces deux sentiments s'emparent de tous les cœurs, les pénètrent, les élèvent : on s'attendrit : on s'interroge; on ne se répond que par des larmes; et c'est là, Monsieur, le vrai principe de toute éloquence : l'émotion. C'est elle qui vous a inspiré les traits énergiques et touchants qui ont fait répandre des pleurs sur les cendres réunies de deux augustes époux dont la sagesse, mûrie au pied du trône, devait entretenir la chaîne de la gloire et du bonheur de la nation. C'est encore à cette source que vous avez puisé ces expressions aussi nobles que pathétiques, avec lesquelles vous avez déploré sur le tombeau d'un roi, philosophe chrétien, le néant et la vanité des grandeurs humaines.

L'éloquence n'est que le cri de la nature, que l'émotion d'une âme sensible, jointe au regard d'une raison lumineuse et solide. Telles sont les deux qualités les plus nécessaires à l'orateur; et pour parler ici, Monsieur, de l'éloquence chrétienne, de

celle qui convient à notre état, ne pensons-nous pas que la principale énergie de nos discours est renfermée dans la conviction des vérités que la foi nous enseigne, et dans la vive impression que la doctrine et la morale de l'Evangile font sur nos cœurs? Avouons-le cependant; pour assurer davantage le succès des armes que la religion nous met entre les mains, il reste encore à acquérir un certain sentiment de convenances, un discernement sur des vraies et des fausses beautés, en un mot le secret des bienséances et du style. Qui le sait mieux que vous, Monsieur? et qui pourrait mieux l'enseigner que l'illustre compagnie qui se félicite de vous adopter, et dans laquelle on peut dire que vous aviez été reçu d'avance, par les rapports qui vous unissaient depuis longtemps avec ceux qui la composent.

Le public et l'Académie, Monsieur, rendent encore justice à vos talents et à vos connaissances dans les matières d'administration. Elevé sur un des plus beaux siéges de l'Eglise de France, et placé à la tête des états d'une grande province, vous avez prouvé, par votre conduite, que vous possédez l'art de manier les esprits et de concilier heureusement les intérêts du peuple avec ceux du souverain. Il ne sera pas difficile de concilier ces intérêts du peuple avec ceux de l'auguste et jeune monarque qui nous gouverne aujourd'hui. Tout est vrai, tout est simple dans ses mœurs, dans ses idées, dans sa personne. Auprès de lui la vérité n'a plus à rougir que de se tenir cachée. Il ne laisse à l'éclat du trône que ce qu'il ne peut pas lui dérober; de ses retranchements sur sa grandeur apparente, il en acquiert une véritable. Son peuple lui est cher; et comme il l'aime sans faste, il prépare son bonheur sans ostentation. Ses choix sont heureux, parce qu'ils sont justes; sa conduite étonne, parce qu'elle ne frappe point. Il y a quelque chose de si naturel, de si peu apprêté, de si antique même dans ses vertus, que l'intrigue n'a pu encore se remettre de sa surprise.

Il me reste, Monsieur, à vous entretenir quelques moments de l'ingénieux académicien que vous remplacez parmi nous. M. l'abbé de Voisenon eut en partage les grâces de l'esprit et de l'imagination. Il démêlait, par un tact fin, les plus légères nuances du sentiment, des idées, du langage. La gaîté et la douceur de son commerce, la souplesse et la facilité de son esprit le firent désirer et rechercher dans la société. Son âme naturellement douce ne sentait point les amertumes de la satire et de la critique. Il se laissait aller à son penchant, ennemi de toutes querelles littéraires; eût-on attaqué ses ouvrages, il eût conseillé le censeur; eût-on attaqué sa personne, il eût pardonné. Il aurait pu par cela seul confondre et désarmer son ennemi; et ce que je viens de dire qu'il eût pu faire, est véritablement ce qu'il a fait. Mais une action qui l'honore bien davantage, c'est que pouvant monter facilement aux premières dignités de l'Eglise qui vinrent le chercher de bonne heure, il résista, par probité, aux offres les plus flatteuses. Un ambitieux les eût saisies comme un don imprévu de la fortune, l'homme faible et facile à se laisser éblouir se serait trompé lui-même; l'homme de société, mais de bonne foi, ne vit dans les honneurs que la gravité d'un ministère capable d'alarmer par l'étendue des devoirs qu'il impose, et ce qui pouvait peut-être l'en rapprocher, c'est qu'il fut très-éloigné de s'en trouver digne! On sent assez quelle est la fin qu'un tel refus donnait lieu d'espérer. Celle de M. l'abbé de Voisenon fut ce qu'elle devait être, chrétienne et consolante; aussi quels que soient sa réputation et ses titres littéraires, je les oublierai tous dans ce moment, pour ne songer qu'à sa mort édifiante, et pour en faire honneur à la religion et à sa mémoire, devant le public, devant l'Académie et surtout devant l'illustre prélat qui lui succède.

SUPPLÉMENT

AUX ŒUVRES ORATOIRES DE FAUCHET.

—

ORAISON FUNEBRE

D'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR

MONSEIGNEUR GEORGES-LOUIS PHELIPEAUX-D'HERBAUT,

PATRIARCHE, ARCHEVÊQUE DE BOURGES, PRIMAT DES AQUITAINES, CHANCELIER COMMANDEUR DES ORDRES DU ROI, SUPÉRIEUR DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ ROYALE DE NAVARRE, ETC.,

Prononcée dans l'église patriarcale, primatiale et métropolitaine de Bourges (1).

—

In amicitia illius delectatio bona, et in operibus manuum ejus honestas sine defectione, et in certamine loquelæ illius sapientia, et præclaritas in communicatione sermonum ipsius. (*Sap.*, VIII, 18.)

On trouvait un grand charme dans son amitié, dans ses œuvres une probité inviolable, dans ses entretiens une sage intelligence, et un honneur pur dans les communications de sa société.

Qu'il serait doux d'avoir à faire encore le panégyrique de la bonté, si l'amertume des regrets ne se mêlait aux délices du sentiment! Mais la douleur a ses attraits pour les âmes sensibles, et l'on aime à payer le tribut de ses larmes à la mémoire des personnes chéries, qui laissent après elles un touchant souvenir. Il avait lui-même ces affections profondes et ces sensibilités pures, celui qui les renouvelle toutes à ce moment dans nos cœurs. Combien, il y a deux années, il versa de pleurs à l'éloge funèbre de ce duc d'Orléans, dont la simplicité sublime, la tendre humanité, la bienfaisance immortelle ravissaient son admiration, épuisaient son attendrissement; comme si ces douces inclinations eussent étonné sa vertu, et qu'il n'en eût pas trouvé au fond de sa conscience un autre exemple dans toutes les habitudes de sa vie! Comme il applaudissait, non par de vaines paroles, mais avec une affection vive, paternelle et, pour ainsi dire, abandonnée à l'orateur qui lui était cher, et qui, sans effort et sans art, avait rendu l'image naïve d'un prince uniquement bon, l'honneur de la nation française et de la nature humaine! Hélas! j'étais donc destiné à vous rendre le même hommage, ami vénérable et doux, pontife auguste, l'appui de mon ministère, le zélateur de mes travaux, qui aviez pour moi, beaucoup plus que moi-même, l'ambition des succès, et les espérances de la fortune! O mon chef, mon maître, mon père! Ah si cette illustre Eglise, ce vaste diocèse, qui me confient l'expression de leurs regrets, croient que la sensibilité peut suppléer au talent, dans le juste tribut d'éloge qui vous est décerné en ce jour, je ne tromperai pas leur attente; j'aurai l'éloquence des larmes; je dirai combien vous fûtes aimé, combien vous méritiez de l'être. La piété filiale de vos diocésains, la tendresse de vos parents, les sentiments de vos amis seront réunis dans mon cœur. Aucun apprêt, aucune exagération, aucune flatterie ne paraîtront dans ce discours : il sera vrai comme l'amitié, et sincère comme la douleur. Nous n'aurons pas besoin de dissimuler la part légère que cette âme si sensible eut dans les défauts inséparables de la condition humaine. La religion interdit, dans sa véracité sévère, toutes les impostures de la louange : mais, quand il serait permis, il ne serait pas nécessaire de mentir sur ce tombeau pour honorer la mémoire d'un pasteur si chéri, et que tous ceux qui composent cette assemblée solennelle connaissaient doué des qualités les meilleures, et des vertus les plus aimables. Les nuances des imperfections, inhérentes à la nature, loin de ternir l'éclat de ses charmes, et les célestes attraits de la grâce, les font ressortir davantage; c'est par ces contrastes heureux, où la lumière domine les ombres, que se manifestent, dans l'humanité comme dans l'univers, les effets les plus intéressants de la création et de la vertu. La parfaite bonté appartient à Dieu seul : *Nemo bonus nisi solus Deus* (*Luc.*, XVIII, 19) : celle des

(1) Cette *Oraison funèbre* que nous cherchions en vain depuis longtemps, nous est arrivée trop tard pour être mise à sa place dans les œuvres de Fauchet. Nous la donnons ici en forme de supplement.

mortels les plus estimables n'est qu'une image fautive du modèle divin, et les traits les mieux prononcés de ces copies inégales sont toujours environnés de quelques couleurs faibles et ternes, qui décèlent l'humanité. Qu'on examine les caractères les plus saillants ou les plus aimables parmi les hommes, on les trouvera toujours formés de qualités contraires, et l'on admire, on aime d'autant plus les humains grands et bons, qu'ils auraient pu ne pas l'être, en ne suivant que les impulsions défectueuses de leur naturel : si quelques-uns paraissent ensuite comme nécessités aux sublimes vertus par leurs penchants, c'est qu'ils ont résisté d'une manière victorieuse aux inclinations opposées, et que leur âme, élevée par les habitudes du bien, ne peut pour ainsi dire plus se montrer que dans les plans de la sagesse. Mais ceux qui, par tant d'efforts, ont passé ainsi les bornes de la nature, étonnent plus notre faiblesse, qu'ils n'excitent notre affection ; on les admire plus, on les aime moins, excepté quand leur sagesse est tout entière dans la bienfaisance et la bonté ; car alors l'admiration même tourne au profit de l'amour, et y met le comble. C'est sous ce rapport que le pontife, objet de nos regrets, offre l'intérêt le plus vif et le plus tendre : mais il fut intéressant sous des rapports divers, et je voudrais ne rien omettre dans le tableau rapide de sa vie. Son intelligence était prompte, active et juste, et cependant circonspecte, timide et facile à céder ; voilà les contrastes de son esprit : sa sensibilité était vive, généreuse, inépuisable, et cependant douce, variable, et amie du repos ; voilà les contrastes de son cœur. Et avec ces dispositions diverses, et ces penchants dissemblables, qui fut jamais plus instruit, plus judicieux, plus sûr de sa raison ? Qui fut jamais meilleur homme, ami plus solide, bienfaiteur plus obligeant ? Il paraissait peu propre aux grands efforts ; toutes ces vertus semblaient en exiger, et il les eut toutes. C'est de ces qualités en apparence si contraires, qu'était formé le caractère inestimable d'illustrissime et révérendissime seigneur, Mgr Georges-Louis Phélipeaux-d'Herbaut, patriarche-archevêque de Bourges, primat des Aquitaines, chancelier-commandeur des ordres du roi, supérieur de la maison et société de Navarre, etc.

Ses talents et ses principes, ses inclinations et ses vertus seront, si le douloureux sentiment qui nous anime nous permet de mettre quelque ordre dans l'exposition des détails d'une vie qui nous fut si chère, le sujet et le partage de cet éloge.

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne louerai pas un évêque de la noblesse de sa naissance, et de l'illustration de ses aïeux. La vraie religion juge cet éloge vain, et la saine raison le trouve absurde : *J'étais roi dans Jérusalem*, dit le Sage ; *mais quoique mon berceau fût un trône, je suis né comme les autres hommes, je mourrai comme eux ; j'ai respiré le même air, mon corps est composé du même limon, ma cendre sera la même.* (*Eccle.*, I, 12; *Sap.*, VII, 1, 2, et seq.) De toutes les vanités de l'esprit humain, la plus illusoire est manifestement celle qui se forme de la gloire des ancêtres. Cette gloire, dans ceux même qui l'obtinrent, fut souvent fausse, et presque toujours fatale ; qu'est-elle donc dans leurs descendants ? On le voit assez, malgré les efforts de la raison, dans ce siècle, elle les dispense du mérite pour arriver aux faveurs ; et il faut exalter, comme des hommes rares, ceux que leur illustre origine n'a pas exemptés de vertu et infectés d'orgueil : c'est le mérite, malgré la naissance, et non par elle, qui est un grand objet de louange. Les nobles, en qui la vanité n'éteint pas les lumières de l'intelligence, ne l'ignorent point, et jettent un voile de modestie sur une si vaine ostentation : il est un talent qu'ils possèdent, et qui donne presque au vice le plus odieux les couleurs aimables de la vertu ; c'est l'art de s'enorgueillir, avec grâce, de leur origine, d'affecter une affabilité protectrice, et une hauteur pleine de condescendance avec ceux qu'ils regardent comme infiniment au-dessous d'eux, par le rang où les fit naître la nature. Mgr l'archevêque de Bourges n'eut point ce faux talent : il avait assez, dans son âme, du véritable honneur de l'homme, pour ne tenir aucun compte, dans son estime personnelle, de l'honneur factice du noble. Toute cette longue succession de chefs de la justice, de ministres d'Etat, de confidents des rois, qu'il voyait briller dans la liste de sa famille, et se continuer dans ses parents les plus proches, ne lui donnait pas avec raison la plus légère idée d'estime de lui-même ; et il n'avait pas besoin de dissimuler qu'il n'en tirait aucun avantage méritoire. Aucune des ruses de l'amour-propre, pour se prévaloir sans affectation de sa généalogie, et ne pas paraître y penser en y pensant toujours, ne lui était familière : il était simplement, vulgairement modeste ; il ne songeait pas, et n'était tenté de rappeler à personne qu'il s'appelait Phélipeaux ; mais, pénétré de ce qu'il n'était que lui-même, il se mettait, dans son jugement et dans ses discours, au-dessous de sa valeur : son vrai et sublime talent, en ce genre, était celui d'une vertu qui méconnaît son prix, et qui le montre d'autant plus efficacement aux autres. Ce n'était pas seulement dans la classe de ses égaux en naissance, c'était plutôt parmi ses pareils en mérite, ou ceux qu'il estimait supérieurs à lui en talents et en sagesse, qu'il choisissait ses amis. Quoique l'art d'aimer appartienne au cœur plus qu'à l'intelligence, le discernement dans l'amitié tient à la solidité de l'esprit, et à sa justesse. L'amitié n'est pas un sentiment aveugle ; elle écoute la raison, qui seule doit juger la réalité des rapports, et la vérité des convenances. Le jeune Phélipeaux eut, dès ses premières années, ce trait de lumière, ce jugement rapide qui apprécie l'homme et découvre un ami. Il ne ressemblait pas à ces froids amateurs d'eux-mêmes, qui, convaincus dans leur conscience de n'avoir

point le don de l'esprit, ne peuvent le souffrir dans les autres, l'écartent comme une accusation de leur ineptie, s'entourent, jeunes encore, de vils flatteurs, d'âmes reptiles, de ce qu'il y a de plus petit dans la nature humaine, pour pouvoir s'estimer grand dans la société : il ne craignit jamais la sagacité dans ses amis; il la rechercha toujours; il aima l'esprit parce que la nature lui en avait accordé les dons heureux avec profusion. Il ne se doutait cependant pas, sous ce rapport, de ses richesses natives. Sa modestie, qui ne fit que croître dès l'enfance, réprimait tellement en lui toute opinion avantageuse de ses lumières, qu'elle le rendait timide en présence de l'orgueil, et que ces hommes prompts à juger, qui n'apprécient le degré d'intelligence que par la hardiesse et la précipitation du langage, pensaient de lui comme lui-même, et ne lui supposaient qu'un esprit vulgaire.

Avec quel succès, cependant, n'avait-il pas fourni toute la carrière des études privées et publiques? L'étonnante facilité de son intelligence lui épargnait le travail, et lui prodiguait le savoir. A la littérature ancienne, qu'on apprend presque seule, et mal dans nos institutions imparfaites, et dont il fut plus instruit par son goût personnel que par les leçons de ses maîtres, il joignit de lui-même la connaissance de tout ce que les modernes, tant étrangers que nationaux, ont produit de plus intéressant pour les progrès et les délices de l'esprit humain. Il donna quelques-uns de ses moments, et c'était beaucoup pour sa capacité, à l'étude des langues savantes; il s'appropria rapidement celle des peuples qui nous avoisinent, et surtout de la nation à qui nous devons la naissance des lettres, et au sein de laquelle l'Église chrétienne révère le centre de son unité; il en aimait les richesses et l'harmonie, quoiqu'il vît avec peine l'abondance des ornements et la grâce des paroles, trop souvent en contraste avec la stérilité des pensées et la frivolité des objets; mais c'était une jouissance pour sa raison de remarquer le goût plus grave qui gagne aussi cette nation, mère des beaux-arts de l'Europe; l'accueil qu'y reçoit la vraie philosophie, dont tous les esprits actifs s'occupent maintenant dans l'univers; l'ardeur nouvelle qui s'y développe pour les études sérieuses, pour la substance de la religion, plus que pour ses accessoires; enfin pour la science des mœurs fraternelles, qui est l'art véritable de la société, plus que pour une politique immorale qui était le fléau de la liberté, de la vertu et du bonheur public. Les progrès sensibles de l'esprit humain, dans la connaissance des droits de l'homme, et de la meilleure institution des peuples, étaient sa spéculation la plus habituelle et la plus douce. Il voyait se préparer les révolutions les plus heureuses pour le bien général de l'humanité : il plaçait ce désirable avenir dans une perspective prochaine; et, en exposant bientôt ses principes, nous verrons avec reconnaissance et admiration combien il influa lui-même dans les biens inestimables qui sont maintenant l'espoir assuré de la France. Non, quelques voiles que sa modestie, sa circonspection, sa défiance aient mis sur ses talents, il n'avait pas un esprit vulgaire, celui qui embrassait rapidement les combinaisons les plus vastes, saisissait les détails les plus compliqués, pesait d'une main sûre les motifs, les oppositions, les inconvénients, les avantages; qui versait en flots de lumière toutes ses paroles, dans les occasions où la force des conjonctures triomphait de sa timidité, et qui laissait alors les auditeurs dans une longue surprise de sa rare éloquence, dans un ravissement inattendu de la supériorité de son jugement : mais à la fin de ces explosions soudaines, son génie, comme étonné lui-même de son essor, rentrait précipitamment dans la modestie, retombait dans la défiance, disparaissait dans l'humilité. Les assemblées du clergé, celle de la province en on ont été témoins : combien n'en fûtes-vous pas frappé dans une discussion qui intéressait l'Eglise de France, grand ministre, le principal moteur du gouvernement de cet empire! Vous reconnûtes que Mgr l'archevêque de Bourges avait éclairé l'assemblée par les plus vives lumières, dans une conjoncture difficile; votre génie rendit grâce au sien, qui s'éclipsa dans la confusion de vos éloges. Et vous, esprit facile, imposant, dont les conceptions sont si rapides, et l'éloquence si majestueuse, vous qu'anime un zèle égal pour les droits du premier ordre de l'État, et pour le bien public de tout le royaume, vous ne refuserez pas à Mgr l'archevêque de Bourges votre honorable témoignage; vous attesterez à la fois sa modestie et ses talents. Il avait, dans ces derniers temps, de justes titres à la présidence du clergé, par l'ancienneté de son élévation sur le siége archiépiscopal : il vous déféra ses droits à cet honneur; il vous crut plus propre que lui à défendre de si grands intérêts; il préféra le bien commun à sa propre gloire : vous combattîtes son injuste défiance de sa capacité; vous ne cédâtes qu'à la considération de sa santé chancelante, de son repos, qui était son humble passion, de son amitié qui flattait la vôtre; et vous rendîtes hommage à cet homme, aussi extraordinaire par la réalité de ses forces que par l'opinion de sa faiblesse. Dans ce compte avantageux des suffrages en faveur de Mgr l'archevêque de Bourges, je n'omettrai point celui d'un illustre ami des deux grands personnages que je viens de citer; uni de tout temps avec eux par l'étroite intimité, par la conformité la plus heureuse d'idées utiles, de généreuses inclinations, de patriotisme véritable, et par le génie de la chose publique. Ce ministre éclairé qui, plus encore par les lumières de son esprit que par les rapports de sa place, connaît si bien la mesure des talents dans le clergé de France, avait la plus haute opinion de

la capacité de M. Phélipeaux, et j'ai le bonheur de pouvoir exprimer son suffrage par ses propres paroles : « Dans les états du royaume, disait-il, Mgr l'archevêque de Bourges serait le plus habile avocat général : personne ne pourrait mieux exposer les discussions compliquées, rendre compte des opinions diverses, balancer les raisons contraires, mettre en évidence tous les motifs; mais, lorsqu'il s'agirait de décider avec fermeté, la défiance de lui-même le rendrait incertain; il tirerait ses conclusions avec inquiétude; et la timidité de son génie reparaîtrait à la fin de son discours.» C'est peindre, Messieurs, d'un seul trait, et avec la plus frappante vérité, la promptitude, l'étendue et la justesse de son esprit, avec la réserve, la circonspection, et le défaut de confiance personnelle qui le caractérisaient.

J'étendrais plus loin l'exposition de ses talents, je les montrerais toujours avec le même avantage et la même modestie dans la science de la religion, dans l'éloquence sacrée, dans l'administration du diocèse, dans celle de la province; mais ici les talents se confondent avec les principes, ou ne servent du moins qu'à les manifester et en fournir la preuve : sans abandonner cette première vue de mon sujet, nous entrons dans une autre qui la confirme et nous présente un plus grand intérêt.

L'esprit de religion était pur et invariable dans Mgr l'archevêque de Bourges. C'est moins un éloge pour un évêque que le fondement nécessaire à toute espèce de louange. Comment pourrait-il y avoir des hommes sans foi parmi les premiers pasteurs? L'habitude de la fausseté infecterait sans relâche chacune de leur parole, chacune de leurs actions. La force d'infamie que supposerait ce caractère surpasse la nature humaine. Les jugements que le monde porte avec tant d'audace contre la foi des ministres augustes font injure à l'humanité; c'est supposer des êtres pires qu'ils ne le peuvent : l'extrémité du crime est impossible à l'homme, hélas! comme celle de la vertu. Les mondains eux-mêmes ne sont pas incrédules autant qu'ils l'affectent; on ne l'est pas à volonté : tel croit l'être qui se calomnie, et qui, s'il fouillait attentivement en lui-même, trouverait non-seulement la croyance, mais la crédulité dans le fond de son cœur. Un évêque qui nécessairement a étudié la religion, en sait les preuves invincibles, en connaît l'histoire immortelle; chaque jour en lit les oracles célestes, donne mission pour en prêcher la morale divine, et en exerce les fonctions sacrées, peut sans doute la démentir quelquefois dans sa conduite; l'inconséquence et les passions sont de tous les états : l'orgueil a perdu le prince des anges dans le ciel, les faiblesses de l'humanité peuvent égarer les chefs du sacerdoce sur la terre. Mais soustraire son âme tout entière aux vérités de la foi, c'est impossible. Les démons croient et tremblent : et tout ce que des pontifes trop humains peuvent faire, c'est de croire et de s'efforcer d'oublier. C'est un grand crime, c'est le plus grand des crimes, puisqu'il n'est pas dans la capacité des passions d'aller plus avant vers l'impiété, et que l'état est le plus saint, le plus près de Dieu même. O monde, qui exagères avec un plaisir cruel les scandales du sanctuaire, pourquoi, par une antique usurpation, affectes-tu d'en avoir les clefs et de ne vouloir l'ouvrir surtout pour les premières places qu'à ceux que tu favorises? Pourquoi fais-tu la loi, autant qu'il est en ton pouvoir, aux dispensateurs les mieux intentionnés de ces saints ministères, de préférer ceux que tu portes à ceux qu'élèverait la seule vertu et qu'ils choisiraient si tu les en laissais libres. Opinions contradictoires qui sont l'opprobre de la raison et le fléau de l'Eglise? Le monde force avec violence la religion dans le choix de ses pontifes; il les lui désigne despotiquement dans les classes les plus pleines de son esprit, et ensuite il ose se récrier sur ce qu'ils ne sont pas des anges. Ah! il est étonnant et c'est un grand miracle de la grâce que tous ne soient pas des mondains. Il est étonnant et c'est un grand mérite dans ceux qui président au nom du souverain à cette dispensation suprême, qu'ils réussissent si souvent à faire agréer la vertu pour ces dignités éminentes et à placer des hommes de bien dans l'épiscopat. Mgr l'archevêque de Bourges y arriva trop tôt; il faut redire cette expression de son humilité. Cependant, l'esprit de religion animait son âme sincère; il avait manifesté à tous ses collègues, dans le vicariat du diocèse, les qualités les plus admirables; ce pontife à jamais révéré, ce sage cardinal de La Rochefoucauld, dont la mémoire sera éternellement chère à cette Eglise, se plaisait à désigner le jeune Phélipeaux pour être un jour son successeur dans l'héritage qui fut toujours l'objet le plus intéressant de sa vigilance et de son zèle; les vœux du chapitre de la ville, de la province, portés jusqu'au souverain, réclamaient cette sucession d'un pasteur si regretté, en faveur de son tendre élève qui donnait prématurément les plus justes espérances : qui aurait pu douter de la sainteté de sa vocation? Mais rapportons-nous-en à lui-même; croyons-en la maturité de ses réflexions, ses larmes vraies et les frayeurs souvent renaissantes de sa sincère piété. Il regretta jusqu'à sa mort d'avoir été par cette voix publique unie à celle de sa famille puissante appelé en si grande hâte au sommet du sacerdoce; de n'avoir pas eu le temps d'être prêtre avant que d'être évêque, et de ne s'être pas assez exercé à régir son âme avant de gouverner celle de tout un peuple. O homme vraiment religieux! Pasteur chéri! si, comme votre modestie se plaisait à le dire, vous avez en effet des reproches à craindre du Juge sévère qui commence ses comptes formidables par ceux qui président aux Eglises et donnent l'ordre du sacrifice terrible : *Qui ordinant testamentum ejus super sacrificia.* (*Psal*

XLIX, 5.) Ah! nous mêlons nos pleurs aux vôtres; nous offrons au dispensateur des justices le favorable souvenir de vos vertus de toute la vie, de vos années de plus grande ferveur, des spectacles d'édification que vous alliez donner dans les villes et les campagnes, de votre simplicité admirable, de votre humilité profonde, de vos immenses charités, de vos longues souffrances, de tous les genres de mérite qui se réunissaient dans votre âme remplie du plus sincère amour de Dieu et des hommes! La sensibilité m'égare; j'oublie l'ordre de mes pensées; je devance, par un mouvement impossible à réprimer, le plus doux intérêt d'un sujet si attendrissant. Omettons encore les inclinations et les vertus de son cœur; ce sont les qualités de son esprit, ses sages principes que je dois me borner, dans ce moment, à développer.

A quel degré de lumière les connaissances de la religion et les éléments de la science sacrée étaient portés dans sa facile et vaste intelligence! Les élèves du sanctuaire qu'il examinait souvent lui-même sur leurs progrès dans leurs études philosophiques et théologiques, s'étonnaient de l'ordre qu'il mettait dans leurs propres idées, et des vérités lumineuses qu'il créait pour eux du chaos ténébreux de mots incohérents qui chargeaient leur mémoire. J'en ait fait l'heureuse épreuve dans cette maison de probation où j'ai eu l'avantage de passer mon enfance ecclésiastique et qui doit tant à sa bienfaisance et à son zèle qu'elle doit le regarder comme son second fondateur. Qu'il me soit permis de laisser éclater ma juste reconnaissance. Si j'ai quelque goût des études sérieuses, si l'enchaînement des principes donne un poids à mes travaux, si les vérités éternelles sont ordonnées dans mes conceptions et ont acquis, dans des méditations qui m'ont été rendues faciles, les combinaisons et la certitude des axiomes élémentaires, si dans ce moment, je dois, Messieurs, à votre honorable estime d'avoir été choisi pour rendre en votre nom ce douloureux hommage à l'objet de nos regrets, j'en suis redevable à cette institution, aux sages maîtres à qui Mgr Phélipeaux l'avait confiée, à l'émulation que m'inspiraient son affection paternelle et sa spéciale bienveillance. Combien de fois dans le compte que nous lui rendions chaque année de nos studieux travaux, ne me suis-je pas retiré de ces examens, riche de sa science, ingénieux de son esprit, croyant avoir déjà su ce que je venais d'apprendre, et propriétaire des idées dont auparavant je n'étais que le porteur indigent? Il ressemblait à cet ancien sage de la Grèce qui fécondait les intelligences et leur faisait enfanter, comme d'elles-mêmes, des pensées que sans lui elles n'auraient pas conçues. Il n'aimait point ces méthodes stériles où les vérités s'apprennent isolées, paraissent contradictoires, flottent vaguement, sans qu'aucune génération les produise les unes des autres, qu'aucun lieu commun les enchaîne, qu'aucun ensemble harmonieux les ramène à cette vaste unité qui caractérise la science. Qui, mieux que lui, aurait pu donner des formes nouvelles à l'instruction publique, et combiner les moyens de laisser, dans les premières études, un grand essor à la force native des génies divers, en les dirigeant sur la ligne des principes, sans les enchaîner jamais que par une conviction sincère et une certitude avouée par la conscience? Mais, s'il avait la puissance de concevoir des plans d'une utilité générale, il n'avait pas le courage d'en entreprendre l'exécution. Les difficultés effrayaient son génie. Il avait une force active d'idées hardies et de conceptions généreuses, balancée par une force inerte de sentiments modestes et d'appréhensions décourageantes. Le mouvement était dans ses pensées et le repos dans ses actions. C'est ainsi qu'avec un génie rare, on n'acquiert qu'une commune renommée, si ce n'est dans la classe étroite des personnes environnantes qui peuvent saisir l'occasion d'apprécier une si étonnante activité intérieure, unie à une quiétude extérieure plus étonnante encore.

Cependant, quand les idées utiles qu'il concevait sans cesse ne passaient pas la sphère concentrée du ministère pontifical, il sortait de son repos, allait à l'action et il réalisait comme il convient à l'homme supérieur, par de petits moyens, de grands avantages. Ainsi il a encouragé la continuité des études dans les prêtres du diocèse par les prix d'érudition sainte et d'éloquence sacrée qui animent parmi eux la plus louable émulation. Ces prix sont des livres; la science et les talents se trouvent honorablement récompensés par les sources mêmes qui peuvent en augmenter les richesses. Ainsi, malgré toute la facilité de son caractère, il s'entourait d'obstacles qu'il avait créés lui-même pour refuser aux sollicitations les plus pressantes les places qu'il réservait au mérite, et surtout les charges pastorales qu'il ne confiait jamais qu'à ceux qui, d'après des règles sévères, en étaient jugés les plus dignes. Ainsi il employait activement les moyens canoniques et le crédit de sa raison encore plus que celui de sa dignité ou de sa famille pour réussir dans des suppressions, des réunions de bénéfices mutiles, afin d'augmenter les richesses des maisons d'éducation gratuite, les dotations des cures indigentes, et les pensions des anciens du presbytère. Ainsi, dans ces derniers temps, vainqueur enfin de difficultés innombrables, s'appuyant des suffrages de tous les ordres de la ville, donnant un mouvement rapide aux coopérateurs qu'il avait chargés de la plus importante négociation, il réussit à obtenir la sanction du gouvernement pour opérer la révolution la plus heureuse dans l'éducation publique de cette capitale.

A l'époque où une société célèbre fut dissoute, de vives alarmes sur le choix hâtif des nouveaux maîtres saisirent le pas-

teur; il trembla sur la religion, les mœurs et les principes des élèves qui étaient l'espérance de son diocèse. L'exemple de l'université de Paris, corps antique et robuste qui a toujours eu une foule d'hommes éclairés qui aspirent aux fonctions honorables et lucratives, dont elle est prudente dispensatrice, et zélée surveillante, ne pouvait calmer ses craintes. Loin de mes paroles l'idée d'aucune injure : mais, on ne peut le dissimuler; dans cette révolution soudaine, c'était un hasard peu vraisemblable, que, parmi cette multitude d'instituteurs inexpérimentés, dont la capitale allait inonder les provinces, le collége de Bourges en obtînt qui pussent rassurer, par les qualités rares qu'on avait droit d'exiger d'eux, les citoyens et le père de famille. Cependant il échut à cette ville des hommes de mérite. Quelques-uns furent choisis dans son sein avec l'approbation générale; et le pontife qui n'avait pas permis d'abord, aux élèves du sanctuaire, de fréquenter les nouvelles écoles, leur rouvrit bientôt la carrière de l'université, borna ses soins à des études domestiques plus attentives et à une surveillance plus sévère. Mais la pleine confiance des citoyens ne renaquit jamais : le nombre des étudiants, qui, auparavant, accourraient ici de toutes les provinces voisines, diminua toujours. Le mal ne fit que s'accroître : les professeurs, malgré leurs talents et leur mérite, n'avaient point sur leurs disciples la première, la plus importante des autorités, celle de l'opinion. Le frein de la religion n'était pas appuyé par des mains assez fermes ou assez concordantes pour contenir une jeunesse indocile; il n'y avait point d'unité dans l'enseignement et les méthodes. Les rênes de la discipline flottaient impuissantes. Mgr l'archevêque rassembla toutes les forces de son zèle pour faire triompher, dans une conjoncture si importante, ses principes de bien public. Les obstacles épineux, les longues résistances ne purent ralentir son ardeur; convaincu de la nécessité de confier à un corps qui fût le garant du choix des maîtres, et de leur vigilance, les fonctions essentielles de l'enseignement, il réussit à obtenir l'aveu des chefs de l'administration du royaume. Il crut d'abord que les congrégations célèbres, qui sont spécialement consacrées à cet utile ministère, ayant déjà des établissements nombreux, auquel à peine elles pouvaient suffire, il convenait de s'adresser à des ordres monastiques, opulents et désoccupés, qui, dans la crise de l'opinion défavorable à la vie purement contemplative, lui semblaient devoir saisir avec empressement l'occasion de se rendre utiles. Il daigna me confier cette négociation : j'entrai successivement en rapport sur cet objet avec les chefs des trois ordres les plus recommandables, et les plus riches : la force de la vérité, la nécessité de la justice, et la loi de l'utilité, obligent à rendre ici un hommage solennel à l'opinion publique. Les supérieurs généraux qui avaient saisi avec joie cette perspective, de rendre leur ordre plus cher à la nation, ne trouvèrent que froideur et indifférence dans leurs cénobites, virent qu'ils compromettraient leur autorité, s'ils voulaient leur en faire une loi d'obéissance, et furent obligés de renoncer à l'espoir d'employer à former des citoyens, ces hommes graves cependant, éclairés, mais accoutumés à la paix du cloître, et sans goût pour des fonctions pénibles et utiles, qui eussent exigé d'eux des travaux suivis et le continuel emploi de leurs talents. Il fallut donc recourir aux savants et vertueux prêtres de la Doctrine chrétienne : malgré le nombre des maisons d'éducation qu'ils régissent, ils n'hésitèrent point, au premier désir qu'on leur en témoigna, de se charger encore d'un collége si important. Le chef de cette congrégation religieuse et patriotique déploya sa vive activité, sa rare intelligence, pour hâter le succès des vœux de Mgr l'archevêque et de la province. Les députés de la ville et du chapitre s'unirent aux premiers négociateurs, pour obtenir la dernière sanction de l'autorité publique. Enfin les instituteurs si désirés parurent au milieu des bénédictions des citoyens, se pressèrent de justifier, de surpasser même les espérances. Leur éloge est dans toutes les bouches; leur amour dans tous les cœurs. Un homme d'un talent rare dans la science expérimentale de la nature (2), d'un patriotisme vrai, d'une éminente vertu, qui avait rapporté dans sa ville natale les lumières du savant, et le zèle du citoyen, qui les consacrait gratuitement à l'instruction générale au sein de la patrie, honoré d'un rescrit émané du trône à la sollicitation de l'archevêque et par acclamation publique, ancien et libre instituteur, recueille une reconnaissance toujours nouvelle. Dans cette avantageuse révolution tout prospère : l'état florissant des études, les mœurs des élèves, leur multitude, la confiance et la joie des familles, quel panégyrique et des maître et du pasteur qui les a donnés à son peuple ! C'est l'un de ses plus grands bienfaits : c'est la démonstration la plus éloquente de la sagesse de ses principes.

Il n'avait point ces appréhensions chimériques, ces vaines terreurs qui réalisent les dangers à force de les prévoir : la plus grande paix d'opinions régnait dans son diocèse, parce qu'il n'y tourmentait personne par les sciences, et n'étendait pas hors de ses limites le domaine de la foi : il savait que paraître trop croire au fanatisme c'est lui donner l'existence, et que le plus grand malheur de notre siècle n'est pas d'avoir des hommes dont la croyance est excessive. Les maximes trop sévères et les dogmes outrés que son esprit sage n'admettait pas, il les tolérait; et, sans doute, il eût mieux aimé des zélateurs extrêmes de la religion, que de prétendus

(2) M. Sigaud de La Fond.

catholiques impies. Les principes haineux lui étaient si étrangers qu'il embrassait, dans sa tendresse paternelle, les enfants rebelles à l'Eglise, et qui avaient brisé les doux liens de la famille. Les protestants lui étaient chers. On a conservé un souvenir, qui doit durer à jamais, de l'exhortation touchante et imprévue qu'il leur adressa dans une de nos cités, qui en compte un grand nombre dans son sein : la curiosité les avait amenés en foule à l'instruction qu'il faisait aux catholiques sur le sacrement qui nous confirme dans la foi : voyant cette multitude d'auditeurs inattendus, qui de près et au loin environnaient la chaire du haut de laquelle il évangélisait son peuple, il dirigea sans effort son discours vers eux. Il leur exposa d'abord, avec une clarté pure, les raisons qui devaient les ramener au bercail : il insista sur les motifs qu'ils pouvaient facilement saisir, et qui étaient spécialement propres à les toucher : il leur représenta que leurs pères se faisaient gloire d'être les enfants de cette même Eglise dont rien ne devait les séparer jamais : « Leurs cendres, s'écria-t-il, reposent dans ce temple où vous voilà réunis ; elles accusent votre erreur, et s'élèvent contre votre schisme. Tous ces tombeaux parlent ; vous entendez leurs voix ; ils vous crient : Pourquoi êtes-vous infidèles à la croyance de vos ayeux ? Pourquoi vous êtes-vous dérobés à la sainte autorité de cette Eglise antique, dont les pasteurs remontent par une succession ininterrompue jusqu'au berceau du christianisme ? Cette Eglise mère avait béni nos mariages ; elle avait imprimé sur le front de nos fils, dont vous tenez le jour, le sceau de la famille de Jésus-Christ : elle vous parle encore en ce moment par l'organe de votre pontife ; écoutez-le. Oui, je suis votre pasteur, » reprit notre éloquent évêque, avec une explosion de sensibilité qui fit fondre en larmes tout ce vaste auditoire : « Si vous refusez d'être mes enfants, je serai votre père malgré vous : je le suis par l'autorité de mon ministère : cette autorité est celle de Jésus-Christ même, qui m'a été confiée par l'imposition des mains des anciens du presbytère, qui l'avaient reçue des anciens, en remontant jusqu'aux apôtres et au Fils de Dieu, dont les mains divines ont commencé cette chaîne de consécrations solennelles, qui est venue, tout indigne que je suis, reposer sur ma tête : votre mépris de ma puissance paternelle ne peut me l'ôter. Je suis votre père au nom de Dieu : celui de qui vient toute paternité au ciel et sur la terre, m'en donne sur vous les droits sacrés ; ils sont, s'il est possible, plus inviolables que ceux de la nature : mais si je suis votre père de droit divin, ah ! mes enfants, je sens que je le suis encore par le droit de mon cœur ; mes sentiments vous embrassent en dépit de vous-mêmes, ne vous refusez pas à ma tendresse ; j'ai l'émulation de votre bonheur, vos âmes sont enchaînées à la mienne. Je donnerais ma vie (avec quelle joie, ô mon Dieu, vous en êtes témoin !) pour ramener dans les voies du salut mes enfants qui s'égarent.

Ne croyez pas, Messieurs, que ce fragment d'un discours que je vous annonce, comme non préparé dans la bouche de M. Phélipeaux, soit, par un vain artifice d'éloquence, préparé dans la mienne ; je n'ai fait qu'enrichir ma mémoire de la note qui en fut faite à l'instant même par un des assistants, aujourd'hui premier archidiacre de cette Eglise (3). Il n'eut pas besoin d'effort pour se rappeler ce qu'il venait d'entendre, avec une admiration qui remplissait son esprit, et un attendrissement qui pénétrait son cœur. Sa probité, dans les choses les plus légères comme dans les plus graves, sa véracité, sa loyauté, sa candeur qui, plus encore que ses rares talents, vous le rendent si cher, ne vous permettent pas un doute. Je terminerai ce récit comme je l'ai commencé, par les propres paroles que sa main amie m'a tracées, dans un écrit qui contient les particularités les plus sûres de la vie de notre pasteur, et qui garantit, avec ma propre conscience, la vérité de cet éloge. « Enfin, assure ce témoin authentique, Mgr l'archevêque, dans la discussion des erreurs, parla aux protestants, *sans exagération*, comme l'aurait fait Bossuet lui-même, et dans l'effusion de ses sentiments, comme Fénelon aurait pu le faire. Je n'ai jamais rien entendu qui m'ait plus touché, plus ravi tout ensemble. Il n'avait rien écrit. En sortant, les protestants étaient saisis et enchantés ; il les invita, les accueillit ; et, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il ne prit pas un repas sans en avoir plusieurs à sa table. »

Tels étaient, Messieurs, les sages principes de Mgr l'archevêque de Bourges par rapport aux errants. Il croyait que la France ouverte à tous les hommes, devait leur accorder les droits de la nature pour le mariage, les droits du genre humain dans la fraternité, les droits des gens par l'hospitalité ; mais il désirait conformément aux intentions actuelles et toujours permanentes du gouvernement, que les droits de communauté civile, les droits de bourgeoisie française, ce que les anciens appelaient les droits de cité, trop souvent confondus avec ceux de la nature humaine, de la bienveillance fraternelle, et des égards dus à des hôtes chéris, que les vrais priviléges en un mot des citoyens n'appartinssent jamais qu'à ceux qui tiennent à la religion de l'Etat, et qui sont liés à la patrie par la première et la plus inviolable de ses lois.

L'autorité sacrée du souverain, la liberté aussi sacrée de la nation, puisque le bon et utile usage de l'une et de l'autre dépend de leur chaîne mutuelle, avaient également tout son respect et son amour. M. Phélipeaux était un grand citoyen. Qui plus facilement aurait pu surprendre à l'autorité

(3) M. l'abbé Godard.

suprême des ordres absolus contre les personnes dont il avait à se plaindre? Le plus proche de ses parents en était dispensateur. Qu'il s'élève une voix qui puisse dire que pendant les trente années qu'il a été le premier personnage de l'Etat dans cette province, un homme, un seul homme ait subi par son influence une vexation, et je cesse ce discours, et je ne profanerai pas cette chaire par l'éloge d'un tyran, et je dirai, en fuyant l'aspect de ce tombeau : Il a trompé son roi ; il a mis au-dessus des lois sa vengeance ou ses caprices; il a outragé la nation et l'humanité dans un de ses membres ; que sa mémoire soit abhorrée. Mais il a toujours trop révéré le trône pour abuser de l'opinion même que le souverain avait de sa bonté en le rendant arbitre involontaire d'une injustice qui était si loin de ses principes ; il a toujours trop respecté les droits de l'homme et du citoyen pour charger l'administration du soin odieux de venger les injures personnelles qu'il ne punissait que par le pardon. Il a sollicité des bienfaits du père de la nation et jamais des coups d'autorité : il en a prévenu, et les ministres de la puissance lui doivent d'avoir été plus justes lorsqu'ils croyaient n'être que plus indulgents.

A cette idée de bienfaits obtenus du trône, vos pensées, Messieurs, se portent d'elles-mêmes sur l'assemblée citoyenne dont cette province a offert le premier modèle à toute la France. Avec quelle activité de zèle il fit, dès le principe, valoir les motifs qui pouvaient déterminer le choix en faveur du Berri, pour faire l'essai de cette institution patriotique ! Quel doux et facile concert, l'un des plus illustres et des plus dignes citoyens du royaume (4) qui présidait ici la noblesse trouva dans le président du clergé, dans le chef de toute cette heureuse aggrégation des trois ordres ! Avec quelle amitié sincère, quelle juste estime il combattit les résistances à la vérité les plus modérées que le sage commissaire du roi (5) pût faire dans les anciens principes d'administration auxquels il était lié.! Quelle belle harmonie, quelle suite constante, quels favorables résultats dans toutes les opérations ! Je ne vous déroberai point la gloire d'avoir spécialement concouru à ces heureux effets, prélat (6) célèbre par les plus rares talents pour l'administration, et que votre mérite personnel, encore plus que votre dignité abbatiale dans cette province, appelait à ses assemblées. Mais Mgr l'archevêque de Bourges était au milieu de vous tous, Messieurs, l'âme de la patrie dont vous étiez les zélateurs éclairés : il secondait vos vues de tout son pouvoir ; il les développait avec une éloquence qui vous jetait dans une admiration toujours nouvelle; il les présentait sous le jour le plus avantageux, aux premiers administrateurs de l'Etat : il parait les coups portés à votre existence encore vacillante ; il en perdait ce repos qui lui fut toujours si cher. Enfin il a triomphé avec vous de tous les obstacles qui auraient étouffé le germe du bien public dans sa naissance, et qui, en détruisant l'assemblée de cette province centrale auraient anéanti les espérances aujourd'hui réalisées de la France entière, et la perspective maintenant prochaine de l'organisation universelle du royaume et de la régénération totale de de l'État français. O bienfait au-dessus de toute louange ! O nation, disposée enfin à connaître l'unité ! O roi, qui serez plus que jamais le père de la famille nationale ! O ministres de cette paternité suprême qui ne vous glorifierez plus que d'être les premiers parmi vos frères et d'avoir une attention propice à leurs voix adressées à vous de toutes parts, sans ces interprètes intéressés à la déguiser, à l'étouffer même pour continuer un système arbitraire, qui brisait, en les forçant, les ressorts de la patrie ! O souverain, s'il est possible, plus chéri, administrateurs plus bienveillants, peuples plus heureux ! triomphez. Cette hymne du bonheur public auquel tout se prépare est le plus solennel hommage qui puisse être offert à la mémoire de Mgr l'archevêque de Bourges, dont les talents et les principes ont contribué si efficacement à cette révolution fortunée.

Ses inclinations et ses vertus, objets de l'intérêt le plus tendre et le plus doux, seront le sujet de la seconde partie de son éloge.

SECONDE PARTIE.

En retraçant les inclinations et les vertus de notre pasteur chéri, je n'ai plus à peindre que les plaisirs de son âme paisible et généreuse. Mais que cette riante idée de plaisir est cruelle en présence de ce tombeau ! Que les doux souvenirs sont amers quand l'imagination s'en abreuve dans la coupe de la mort ! On voudrait en vain écarter ce triste fantôme qui vient flétrir la fleur de nos pensées et empoisonner les délices de nos sentiments Le cœur le repousse et le rappelle. Nos images de joie se ternissent de nos pleurs. La vie la plus pleine d'aménité prend une sombre teinte sous le pinceau funèbre. A l'instant même où l'âme se rouvre à l'allégresse de ces moments heureux qui semblent s'écouler encore par la sensibilité qui les renouvelle, la mort, l'impitoyable mort ramène la tristesse plus aigue, la mêle à nos sensations flatteuses, et rend le bonheur même douloureux. Il n'est plus, hélas ! Il était si affable, si serein, si bienfaisant, si bon ! Ses penchants étaient si conformes aux goûts les plus aimables et les plus honnêtes de la nature ! La popularité franche, la vie champêtre, la loyale

(4) M. le duc de Charost.

(5) C'est un bonheur pour les deux premières assemblées provinciales d'avoir eu, pour commissaires de Sa Majesté, deux des plus éclairés et des plus vertueux magistrats du royaume : à Bourges, M. du Four de Villeneuve, intendant du Berri : en Guienne, M. de Trimont, intendant de Montauban.

(6) Mgr l'évêque de Nevers.

amitié, la charité tendre, la religion sincère étaient ses inclinations dominantes et ses familières vertus. Il s'y livrait avec cet attrait mélangé de repos et d'action qui contrastaient toujours dans les habitudes de son cœur.

O bon peuple, comme il vous aimait! Avec quelle douce facilité il conversait avec vous! Son langage naïf, sa cordialité vraie qui éloignait dans ses colloques débonnaires jusqu'à l'idée de la condescendance, cette aimable égalité où le ramenaient toujours l'humanité, la bienveillance et la nature, charmaient vos misères, vous les faisaient oublier, relevaient dans vos âmes la dignité humaine. Ses décorations qui ne s'annonçaient qu'avec négligence ne vous éblouissaient pas plus que lui-même. Vous vous retrouviez des hommes avec un homme. Vous l'aviez abordé timides indigents; vous aviez conversé libres citoyens, vous le quittiez honorables amis. Nous aurons tant de traits de bienfaisance à relever lorsque nous exposerons les détails de ses vertus, que nous pouvons placer ici parmi ses inclinations populaires le plaisir qu'il prenait à rassembler dans son habitation des champs, les laboureurs et les journaliers dans les temps de disette. Il fournissait un travail facile, superflu pour lui, nécessaire pour eux, et qu'il stipendiait au delà de l'usage, quoique ce fût presque toujours dans les courtes journées et lorsque, dans leur détresse, ils ne trouvaient pas à prodiguer pour le moindre prix leurs plus pénibles travaux. Il traçait lui-même des tâches aisées qu'un faible adolescent pouvait remplir sans effort, dont l'enfant un peu robuste et qui gagnait autant que son père, s'était acquitté aussitôt, et qui n'étaient qu'un amusement pour ces hommes de fatigue accoutumés aux longues peines. Appuyés une partie du jour sur leurs instruments agricoles, ils mettaient à bénir entre eux leur pasteur bienfaisant ou à s'entretenir gaiement avec lui-même, le temps qu'ils avaient de trop pour le servir; et, en cela, ils le servaient encore plus selon son cœur. Il tenait cependant avec une équité rigoureuse aux conventions mutuelles dans l'acquittement réciproque des travaux et des salaires. Mais qu'il était d'une bonté inestimable jusque dans les rigueurs de sa justice! Semblable au père de famille de l'Évangile, il accueillait et récompensait également ceux qui, venus de loin ou retenus par quelque obstacle, n'arrivaient qu'à la onzième heure. Avant le déclin du jour, il rassemblait les travailleurs; et chaque journée souvent commencée à peine et toujours non finie, était payée à tous. Quelques malheureux, pressés par le besoin de leur famille indigente, se permettaient une fraude punissable: après avoir paru dans les premiers rangs, ils se représentaient encore dans les derniers et recevaient une double solde. L'un d'eux fut surpris et convaincu. Sa peine fut d'être déclaré indigne de travailler avec les honnêtes hommes dont le pasteur agréait les services. Le triste coupable fut deux jours sans reparaître; mais, au troisième, il revint furtivement, se glissa dans la foule, et travailla sans relâche le front baissé, couvert de sueurs, et les yeux baignés de larmes. Mgr l'archevêque, dans sa visite amicale aux ouvriers, l'aperçut sans paraître le remarquer; mais, le soir, ne le voyant point s'avancer pour recevoir le prix, il alla le chercher lui-même dans le groupe où il se tenait caché, lui fit un discours grave et paternel: «J'ai appris, lui dit-il, que vous avez une femme infirme et des enfants en bas âge! Infortuné, que ne me le disiez-vous! Vous n'auriez pas dérobé le double payement; j'aurais eu la joie de vous l'offrir; mais vous avez été assez puni par la confusion et les remords; cette journée que vous avez si laborieusement remplie, sans espoir de salaire, expie votre erreur. Recevez, mon ami, le prix des jours non employés et remettez à votre épouse désolée ce don spécial comme un témoignage qui lui sera consolant et doux de l'affection de son évêque.» Voilà, Messieurs, la bonté de Mgr l'archevêque de Bourges, ou plutôt voilà sa justice; voilà ses plaisirs. Il dépensa ainsi plus de cent cinquante mille livres en quelques années qui furent également calamiteuses. Il n'avait cependant pas alors les dotations ecclésiastiques qui augmentèrent ensuite ses revenus. Mais il n'hésitait pas de faire des dettes pour subvenir aux extrêmes besoins de son diocèse: son riche patrimoine répondait de tout, et il n'avait pas à craindre que l'équité réclamât jamais contre ses largesses.

Ne quittons pas encore cette campagne chérie, où coulèrent ses plus heureux moments; suivons-le dans ses innocents plaisirs qui avaient toujours le charme des bienfaits. Vaste bergerie, dont il fut créateur! Nombreux troupeau, qu'il avait rassemblé des contrées diverses de l'Europe et de l'Afrique, pour enrichir, de l'or de vos toisons, une province qui vous réclamait au milieu de ses favorables pâturages! Noble pasteur, digne de ces temps anciens, où les chefs des peuples se plaisaient dans les riantes occupations de la vie rurale! Honneur et délices des campagnes! Mœurs patriarcales! Charmes toujours nouveaux de la nature, dans la simplicité primitive! retracez-vous à nos pensées: suspendez, ah! suspendez nos idées funèbres; et que les images les plus douces de la vie remplacent un moment les tristes représentations de la mort. Nous aimons à voir dans l'antique volume des origines, dans le premier des livres saints, où sont retracées les annales du monde, les tableaux champêtres, dont l'esprit de Dieu même s'est plu à l'embellir. Mais, parmi toutes les narrations touchantes et adorables qu'il contient, quel esprit froid, quel cœur insensible n'a été réchauffé, attendri par la peinture naïve de la vie pastorale du patriarche Jacob, chez Laban, dans les plaines de la Mésopotamie, de son zèle attentif pour mul-

tiplier ses troupeaux, de ses combinaisons industrieuses pour donner ou une seule teinte pure ou des couleurs variées à leur riche toison ? Aimable et vertueuse Rachel objet de tant de soins, vous étiez digne de devenir, après de si longues épreuves, l'heureuse épouse du plus tendre, du plus saint de ces rois pasteurs, dont le palais était une habitation champêtre, le trône un tertre, le dais un feuillage, le sceptre un bâton pastoral, le peuple des bergers, l'opulence les simples richesses de la nature. Et vous aussi, homme sensible et bon, modèle récent des anciennes mœurs, pasteur auguste, seul décoré dans les glises Egallicanes de ce nom vénérable de patriarche ; c'est pour votre Rachel, c'est pour cette province, l'épouse de votre cœur, que vous aviez obtenue dès votre jeunesse, mais dont vous avez voulu mériter toujours davantage le tendre amour ; c'est pour elle que, dédaignant le faste des grandeurs, vous descendiez aux soins rustiques, aux sollicitudes des champs, à l'industrie attentive du chef béni de la maison d'Israël. Mgr l'archevêque de Bourges faisait venir à grand prix, des belles campagnes de cette heureuse Bétique, si riche en troupeaux, et si harmonieusement chantée par le cygne de Cambrai, des brebis fécondes et des béliers superbes. Son ambition pour réunir ce qu'il y avait de plus beau dans les bercails étrangers ne s'arrêtait point au détroit de Cadès. La Numidie et la Tingitane étaient tributaires de sa bergerie. Aucune contrée du monde n'était à l'abri de ses conquêtes. Les longues et fines laines du Nord, les épaisses et larges toisons du Sud étalaient au milieu des belles mais modestes parures de nos brebis natives, leurs riches variétés et leurs heureux contrastes. Il mêlait les races lointaines aux nationales ; il les combinait ensemble ; il naturalisait dans nos plaines avec les semences des herbages qui leur étaient propres, les plus intéressantes espèces des plus beaux troupeaux de l'univers. Les conducteurs avaient été instruits dans l'art des bergers par cet immortel naturaliste (7), qui a autant fait pour l'utilité que le sublime historien dont il était coopérateur, a fait pour la gloire de la nation. Quel tendre, quel aimable intérêt notre bon pasteur prenait à tous et à chacun de ces doux animaux, qui étaient à ses yeux l'orgueil et l'opulence de la province ! A leur départ du bercail, ses regards les suivaient au loin parmi les champs : dans ses promenades, il dirigeait ses pas vers eux au milieu des campagnes : à leur retour, il accourait, il les contemplait avec délices ; leurs bêlements moins bruyants, et comme radoucis à son aspect, portaient une pure émotion à son cœur ; les agneaux s'empressaient autour de lui, léchaient mollement ses mains nourricières : il les connaissait tous ; il les chérissait, il souffrait de leurs maux, il était heureux de leurs plaisirs, c'étaient ses amis : hélas ! ceux-là ne trompent jamais ; il trouvait en eux la naïveté, la candeur qui étaient dans son âme. Il était fidèle à ce genre d'amitié comme à celle qu'il avait pour les hommes ; il ne leur faisait que du bien, et du moins il n'en recevait pas le mal en échange ; ils ne lui rendaient que de douces caresses. Jamais un couteau sanglant ne frappa ces agneaux chéris ; jamais leur chair palpitante ne fut livrée à l'art qui la convertit en aliment : ils se reproduisaient ; ils vieillissaient heureux, et leur toison libérale était le seul tribut qu'agréait sa généreuse amitié. Mais où suis-je ? Et que fais-je, grand Dieu ? La mort, la mort ; elle est sous mes yeux ; elle est dans mon cœur, et je m'égarais dans des ressouvenirs si doux ! Ah ! son cri terrible retentit avec plus d'épouvante dans mon âme : son bras de fer me ravit aux riantes campagnes pour me replonger dans les sombres profondeurs des tombeaux. Je te salue, ombre chère ; pardonne si j'ai couronné de fleurs champêtres ta douce image : les tristes cyprès ne sont pas faits pour ta tombe ; mais leur ombre fatale doit couvrir nos fronts consternés, en bannir les nuances de la joie, et nous rappeler sans cesse à la douleur. Ah ! les plus innocents plaisirs sont vains ; la plus vive allégresse est mensongère, les extrémités des amusements sont occupées par le deuil : reçois ces pleurs en expiation ; ils n'ont été suspendus par le récit de tes goûts aimables et bienfaisants que pour couler avec plus d'abondance à la pensée renaissante et plus amère de ta perte irréparable : elle l'est, surtout pour ses amis, pour ceux qui jouissaient de sa familiarité douce, et de sa tendre intimité.

Amitié sainte, inclination céleste, pures délices de l'existence, sentiment vainqueur de la mort même, tu ressembles tellement à la vertu qu'on pourrait te confondre avec elle : tu la suis dans l'éternité ; tu ne laisses que des âmes veuves sur la terre : si, comme le disait le sensible et immortel Fénelon, tes disciples fidèles voudraient en un seul jour, au même instant franchir ensemble les limites de la vie ; si, selon la parole si touchante et si chère aux bons cœurs du saint Père et grand martyr Cyprien, tous les amis vertueux qui sont parvenus au ciel appellent au sein du bonheur leurs tendres amis, les attendent avec une douce sollicitude, se complaisent d'avance dans cette entrevue désirée, dans ces embrassements éternels, oh ! combien notre pontife chéri a dû laisser de regrets dans ce lieu d'exil, et trouver dans la patrie d'accueil et d'allégresse ! Evêque digne des temps antiques, sage Tinseau, mon premier père dans la religion, le premier zélateur de mes jeunes études, le premier rémunérateur de mes faibles

(7) M. Daubenton.

succès, doux vieillard, l'éternel souvenir, l'éternel amour de mon cœur! Avec quelle joie pure et digne du ciel vous avez revu, embelli de vertus devenues chaque année plus parfaites, celui que vous aviez tant aimé dès la jeunesse de son épiscopat, dont vous aviez suppléé les fonctions saintes dans des temps difficiles, dont vous avez soutenu l'âme belle et sensible, mais timide et froissée contre le découragement et l'abandon d'elle-même; dont vous avez, d'une main habile au maniement des cœurs, et savante en sagesse, remonté tous les ressorts moraux aux degrés éminents du mérite intérieur et de la publique estime; qu'il vous est doux de le presser maintenant dans votre sein, de nombrer ses bonnes œuvres, de solliciter ses récompenses, de détacher par l'ardeur de vos vœux la couronne de gloire peut-être encore suspendue et de hâter une félicité qui doublera la vôtre! Et vous aussi, saint prêtre (8), studieux écrivain, savant véritablement religieux, esprit riche des trésors de l'érudition sacrée et profane, homme excellent, digne d'un meilleur siècle, vous qu'à l'époque des revers, il avait accueilli avec une vénération mêlée de tendresse dans cette cité qui se glorifie de votre berceau et qui, selon le vœu du pontife et de tous les membres de cette Eglise, a placé votre tombe avec une distinction si méritée dans ce grand temple; vous n'avez pas joui de la faveur qu'il avait obtenue du clergé de France pour honorer votre vieillesse; le ciel vous a ravi à cet honneur fugitif pour vous prodiguer une plus digne et plus durable récompense; vous êtes maintenant son protecteur auprès du dispensateur des biens réels et des honneurs véritables. Vos tombeaux sont distants; ses cendres ne sont point mêlées comme il l'avait désiré toujours avec celles des saints qui reposent dans ce sanctuaire; mais vos âmes sont réunies dans le temple éternel, et vos éléments, régénérés dans une forme glorieuse au jour de la résurrection générale, franchiront à l'instant les espaces pour les mutuelles félicitations de l'amitié dans toute sa gloire. Mais il me semble entendre s'agiter ces sépulcres; je vois une ombre gracieuse, jusque sous les traits de la mort, s'élever devant moi, et me faire un tendre reproche de n'avoir pas réservé pour elle cette heureuse pensée. Mes frères, une douce sensibilité fait tressaillir vos cœurs; vous reconnaissez cet homme aimable et vertueux (9), le plus constant objet de la prédilection de notre pontife, son coopérateur fidèle, si cher à tout le diocèse. Combien sa perte causa de douleur à cette Eglise dont il avait l'affection, de regrets aux pauvres dont il était le bienfaiteur, de larmes à son auguste et inconsolable ami! Il l'avait chéri dès son enfance; sa tendresse avait embrassé toute la durée de sa vie; ils ne devaient pas se survivre longtemps: hélas! leurs derniers adieux au moment même où l'un expira inondé des pleurs de l'amitié dans les bras de l'autre, exprimaient le désir et l'espoir de se rejoindre bientôt dans une vie meilleure. Vœux trop tôt exaucés! Tandis que ces âmes aimantes se réunissent, se confondent dans des embrassements célestes, nous tendons en vain nos bras vers leurs chères et disparaissantes images; elles sourient à nos douleurs et semblent nous dire: Imitez, surpassez nos vertus et venez ensuite augmenter nos délices.

Il existe, Messieurs, un monument admirable de cette amitié si touchante; il durera autant que la vertu et la sensibilité auront un culte sur la terre; il honore la religion et la nature; c'est la *Lettre pastorale* du pontife sur la mort de son ami: elle est écrite avec ses pleurs: le génie de l'amitié l'a dictée lui-même. Jamais rien de plus attendrissant ne partit du cœur humain. A chaque page l'émotion du lecteur trahit ses regards et sa voix. J'en ai fait l'expérience dans une assemblée nombreuse où personne ne connaissait les deux amis, et où tous les yeux et tous les cœurs leur payaient durant une lecture souvent interrompue le tribut nécessaire du sentiment. Oh! qu'une âme qui savait aimer ainsi devait être aimée! Combien nous l'aimions en effet, mes frères et amis! Combien cette affection nous était douce! Ah! pleurons: nous ne verrons plus ses regards affectueux nous accueillir, sa physionomie heureuse s'épanouir à notre aspect; nous ne sentirons plus sa main amicale serrer la nôtre, ses tendres embrassements faire palpiter nos cœurs; nous n'entendrons plus sa sensible voix nous donner des noms chéris, ses discours ingénieux et pleins d'une aimable facilité animer nos doux entretiens. Pleurez, nièce illustre (10) pour qui il avait la tendresse d'un père et d'une mère, qui étiez l'orgueil de son cœur par les grâces de votre esprit et la bonté de votre âme, image de la sienne. Pleurez, vous tous qui eûtes part à sa tendresse. Quels charmes avait sa conversation! Quels attraits son intimité! S'il se livrait quelquefois à des vivacités soudaines ou à des saillies piquantes, comme il réparait les unes par des égards plus marqués! Comme il était attentif à n'adresser les autres qu'à ceux de ses amis moins graves, dont le caractère flexible admettait le vif enjouement et n'en ressentait jamais les blessures! Combien son tact moral était délicat et prompt! Autant la familiarité intime le portait naturellement à laisser l'essor libre à ses penchants, à ses goûts, à ses défauts; autant le sentiment exquis des convenances le contenait dans de justes limites, ou l'entraînait aussitôt qu'il craignait d'avoir déplu, à des renouvellements d'amitié plus tendre, à des sortes d'expiation qui faisaient presque ambitionner ses légères offenses. Sestim-

(8) M. l'abbé Berthier.
(9) M. l'abbé Marchand.
(10) Madame la marquise de Flamarens.

perfections mêmes étaient aimables On pouvait être plus parfait, on n'était pas meilleur. O bonté, la première des qualités humaines! tu vaux mieux que l'extrême sagesse; ou plutôt, tu es la sagesse propre des humains. La perfection nous est impossible; mais la bonté nous est douce; elle est le sceau de ressemblance que Dieu a imprimé dans le cœur de l'homme. C'est surtout sous cet heureux rapport que nous sommes ses images. Où est donc l'être téméraire qui oserait prétendre imiter l'esprit suprême par l'immensité du génie, ou atteindre l'éternelle sagesse par la perfection de toutes les vertus? Mais où est le méchant qui ne veut pas être bon comme son Père céleste est bon et dont le sentiment de la bonté n'émeut jamais les entrailles? Plus une âme est bonne, et plus elle est humaine, et plus elle est divine. Les bons et les méchants; le grand Juge sépare sous ces deux seules dénominations tout le genre humain. Les bons sont ses enfants bien-aimés, les méchants ceux qu'il réprouve. Heureuses, infiniment heureuses les âmes sensibles dont la bonté naturelle est relevée, consacrée par la charité divine qui couvre d'un voile teint du sang de Jésus-Christ, la multitude des fautes échappées à la faiblesse! Vertus adorables qui découliez du sein de Dieu dans le cœur de notre pontife et qui donniez à sa bienfaisance innée le caractère de la charité sainte, quelle douceur pour mon ministère de n'avoir plus qu'à vous célébrer! C'est vous, c'est vous seules qui séchez les larmes de la douleur ou qui les changez en pleurs de joie : vous ne présentez que les idées du bonheur le plus pur dans la vie et les assurances de la félicité immortelle dans la mort même.

Qu'elles sont belles les démarches d'un pasteur bienfaisant qui parcourt les domaines de son apostolat, annonçant l'Evangile de la paix, et disant à son peuple : Sion, ton Dieu règne, et c'est l'empire de sa bonté que je viens exercer dans sa famille. (*Isa.*, LII, 7.) A mesure que la tendre piété de Mgr l'archevêque de Bourges s'était accrue, il avait mis un zèle plus empressé à ses visites pastorales. Il n'est aucune partie de ce grand diocèse qu'il n'ait plusieurs fois vivifiée, et nous pouvons dire béatifiée par sa présence. La parole de Dieu coulait de ses lèvres comme d'une source intarissable. Les consciences altérées de ces peuples éloignés des villes, s'en abreuvaient avidement, étaient fertilisées par son abondance; comme des rivages longtemps desséchés dans les déserts se chargent de verdure et de fruit, lorsque l'onde salutaire, dont un ciel brûlant avait tari le cours, revient, sous un ciel plus propice, les emplir de ses flots, et leur verser la vie. Avant d'imposer les mains aux enfants et quelquefois aux adultes qui avaient vieilli dans l'enfance de la foi, il les éclairait, les touchait par des discours proportionnés à leur intelligence, par des oracles graves et doux, simples et paternels : ils croyaient entendre le Dieu-Homme, descendu des cieux pour les bénir et leur donner son esprit : il les embrassait tendrement, à son exemple; il disait aux ministres qui l'accompagnaient et le voyaient surchargé de cette foule qui se précipitait pour recueillir chacun une bénédiction personnelle, et de spéciales caresses : « Laissez les petits venir à moi; ce sont les bien-aimés du Père céleste; leur ingénuité me touche; leur innocence m'attendrit; il faut leur ressembler pour entrer dans le ciel; » et les yeux mouillés, les bras étendus, il les accueillait, les pressait sur son cœur, et leur laissait, avec le sentiment surnaturel de la grâce de Jésus-Christ, et de l'onction de l'Esprit-Saint, un long souvenir de ses grâces naturelles, et de son affectueuse tendresse.

Il calmait les différends entre les pasteurs et les peuples; il honorait, avec un respect plein d'amour, ces seconds chefs du ministère catholique, dont le droit vénérable a également son principe dans l'Evangile; c'étaient ses coopérateurs et ses frères : il n'était que l'aîné dans la famille pastorale. Il témoignait toujours une juste défiance des imputations qu'on osait leur faire, et une désapprobation chagrine à leurs accusateurs. Tout ce qui pouvait être interprété favorablement dans leur conduite était pour sa justice matière d'apologie : tout ce qui pouvait être excusé, était pour sa bonté objet d'indulgence. Les reproches mérités se faisaient en secret, et ses réprimandes amicales opéraient des prodiges de changement, de concorde et d'édification. Quand des haines trop enracinées, ou des scandales trop certains exigeaient que le prêtre fût ôté à sa paroisse, c'était par des moyens doux, des translations sans éclat, des échanges par lesquels les moins propres au gouvernement des âmes cessaient d'en avoir la charge, et pouvaient s'occuper efficacement de leur sanctification personnelle, sans être privés des douceurs nécessaires de l'existence. Ceux dont l'esprit moins docile se roidissait contre sa bonne autorité, le trouvaient alors ferme et sévère : les formes canoniques étaient employées selon les rigueurs de la justice : mais, à peine condamnés, ils étaient absous; la tendresse d'un père revenait pour eux; il enlevait leur cœur par des bienfaits. Quels traits touchants nous pourrions citer! de justes égards nous arrêtent : nous rendons hommage à sa bonté, en omettant sous ce rapport, les détails les plus honorables à sa mémoire. Si telle était sa charité tendre pour les transfuges de sa puissance paternelle, pour des coupables, des contempteurs et des ingrats; s'il n'attendait pas que, dans leur détresse, ils lui disent humiliés : *O mon Père, nous avons péché contre le ciel et contre vous.* (*Luc.*, XV, 18.) Si le premier il les recherchait, et leur criait : « O mes enfants, vous m'êtes plus chers qu'avant vos offenses; vous avez provoqué les lois; elles vous ont trahis; mon cœur vous reste, » quelle ne devait donc pas être, Messieurs, sa bienfaisante sollicitude pour les ministres fidèles,

pour les vieillards du presbytère, pour ces bons et saints prêtres que l'activité même de leur zèle réduisait à des infirmités précoces?

L'établissement commencé par Mgr le cardinal de Gêvres en leur faveur, acquit, par les soins infatigables de M. Phélipeaux, une extension successive, toujours croissante durant son épiscopat, et qui augmentera encore pendant toute cette génération par les combinaisons les plus sages et les plus infaillibles. Il crut devoir interpréter plus utilement l'intention primitive de cette belle institution, en n'obligeant point ces vieux athlètes du sacerdoce, ou ces souffrantes victimes du zèle à se réunir dans un seul édifice, et sous une règle commune. Il ne faut pas assujettir les vieillards qui ont pris les habitudes d'une longue liberté, aux lois d'un cénobitisme tardif; ni offrir dans un même lieu la vieillesse en spectacle à la vieillesse, l'infirmité à l'infirmité, et toujours toutes les deux l'une à l'autre. Une telle maison serait un triste asile : les fonds même de l'œuvre sainte y subiraient une diminution sensible, par les frais des édifices et le salaire des serviteurs. Au lieu de cette insupportable contrainte, de ces rapprochements fâcheux, et de ces dépenses stériles, Mgr l'archevêque n'institua que la liberté de vivre sans travail, au sein de sa famille ou de ses amis, d'y suivre un régime facile dans une société choisie dont les soins fussent doux à la nature; enfin il réduisit tout à des pensions annuelles pour chacun, et qui pussent s'étendre à un plus grand nombre, par l'attention même à éviter tout emploi superflu des biens de cette dotation solennelle. Ces détails, Messieurs, sont chers à l'humanité; leur objet est sacré pour la religion. Plusieurs des pasteurs vénérables qui jouissent de ce bienfait, sont réunis à ce moment dans cette assemblée; leurs lèvres, commandées par leur cœur, expriment des bénédictions; et de toutes les parties du diocèse s'élèvent des actions de grâces vers le pontife de Dieu, qui a procuré à ses prêtres, dans le déclin de l'âge, la douce paix et les heureux loisirs.

Vous entendez, mes frères, d'autres acclamations de sensibilité; tous les âges sont animés de la même reconnaissance; toute cette province retentit de louanges et de regrets. Que deviendront ces maisons d'éducation qu'il soutenait par ses largesses et qu'il avait, pour ainsi dire, semées à de justes distances dans les diverses villes éloignées de cette capitale? Que deviendront les innombrables élèves qu'il y entretenait avec la libéralité d'un père et dont les pensions absorbaient, chaque année, une si grande part de ses revenus? Le seul collége de Saint-Gauthier qu'il a créé avec ses fonds personnels et où il avait rassemblé une si florissante jeunesse, lui a coûté des frais et des soins inestimables. Il voyait tous ses établissements, et surtout ce dernier qui lui était si cher, prospérer pour le bien de la religion et de la patrie; c'étaient les grandes jouissances de son cœur. Ce n'était pas seulement en faveur des enfants de la noblesse indigente et de l'état moyen de la société qu'il exerçait une vigilance libérale. Les classes inférieures du peuple, la famille délaissée du pauvre éveillaient son zèle et recueillaient sa bienfaisance. Les frères des Ecoles chrétiennes, sages maîtres des indigents, citoyens aussi utiles aux mœurs que ces brillants instituteurs des arts de luxe et des sciences frivoles leur sont nuisibles, n'existaient dans cette ville même que par les dons de Mgr l'archevêque. Il a réussi enfin à les doter, à les mettre à l'abri des vicissitudes du sort qui auraient rendu leur désertion inévitable et ôté à la vertu modestement éclairée l'éducation de tant d'enfants sans ressource, pour la livrer au vice qui accompagne presque toujours la brutale ignorance. Il a multiplié partout les petites écoles populaires; il a assuré l'état des maîtres; et, dans l'étendue de la province, des milliers de voix innocentes béniront à jamais sa mémoire. Les sœurs de la Charité, ces vertueuses zélatrices, ces tendres mères des pauvres malades, étaient aussi dans la détresse, et avaient elles-mêmes besoin des secours qu'elles prodiguaient aux nécessiteux et aux infirmes. Les trésors du pasteur leur étaient toujours ouverts. Leur dotation dans cette cité a également acquis par ses soins une solidité immuable. Il les a établies en grand nombre dans les campagnes, pour l'instruction de la jeunesse de leur sexe et pour le traitement des malades auparavant abandonnés dans les villages, et privés des plus faibles secours de l'art, des moyens les plus vulgaires de l'humanité, des ressources les plus communes de l'indigence.

Tant d'établissements admirables ne suffisaient pas encore à la tendre et sublime charité de Mgr l'archevêque de Bourges. Il est des genres de maladies qui exigent des talents exercés qu'on ne trouve point dans les capitales mêmes de nos provinces, et pour lesquelles il faudrait transporter les souffrantes victimes dans la première cité du royaume, afin de les offrir aux mains habiles qui seules peuvent extirper le principe de leurs maux douloureux. Le pontife qui savait compatir à toutes les infirmités humaines avait attaché à sa personne un homme d'une habileté rare (11), formé dans l'art de guérir par un des plus grands maîtres (12), et qui avait acquis dans le premier des hospices l'habitude et la facilité des opérations les plus périlleuses. Ce citoyen estimable, qu'animait aussi le généreux sentiment de l'amour des hommes, secondait avec zèle les vues charitables du pasteur et dans le succès surpassait ses espérances. Combien de malades de tout état, que des douleurs aigües conduisaient par les plus cruelles sensations au désespoir et

(11) M. Force.

(12) M. Moreau.

à la mort, il a renous à la vie et à la santé! Combien de pauvres ouvriers et laboureurs que leur impuissante et désolée famille entourait d'un œil morne sur leurs tristes grabats, voyant sa ruine entière dans l'inévitable trépas de son chef, ont retrouvé l'existence et la vigueur pour des labeurs nouveaux dans les habitations pontificales, où ils avaient été transportés, où Mgr l'archevêque leur rendait de ses mains les soins les plus touchants, où l'homme de sa confiance employait pour eux les ressources de son art aussi attentivement que pour la personne même de ce prince du peuple, de ce père de la province, de ce grand ami des infortunés? Ainsi ses résidences de la ville et des champs étaient converties en temples; car les pauvres souffrants sont les plus ressemblantes images du Dieu-Homme; ce sont ses statues vivantes et, comme le disait l'immortel diacre de l'Eglise romaine, les trésors et les diamants du sanctuaire. Les hôpitaux sont les habitations les plus augustes de la Divinité : l'humanité souffrante et la charité bienfaisante y sont réunies; c'est la vraie *maison de Dieu*, et c'est à juste titre qu'on leur a donné ce nom adorable. Je vous révère donc avec un attendrissement religieux, palais voisin, et vous, château chéri du pauvre, et vous, divers édifices hospitaliers, où le bon pasteur que nous pleurons exerçait au milieu des membres souffrants de l'Eglise rassemblée par son zèle les plus saints ministères de la charité divine et les fonctions les plus sacrées du pontificat de Jésus-Christ.

Nous n'avons encore relevé, Messieurs, que ses largesses manifestes, les faits éclatants de sa bienfaisance publique; et déjà le temps a coulé avec nos pleurs. Ah! franchissons les limites ordinaires. Ses libéralités tacites, ses charités occultes, que la douleur de sa perte a trahies, offrent des sources nouvelles, inattendues à l'admiration et aux larmes.

Un homme qu'il avait tant aimé, qui, à son exemple, donnait tout aux pauvres, et qui comptait sur son ami plus que sur lui-même, lui lègue en mourant, quoi, Messieurs? Ses dettes et sa famille. Legs sacré de l'amitié, vous fûtes accepté avec une tendresse inexprimable et acquitté avec la fidélité la plus hâtive. Toutes les créances furent effacées en un instant. Et la famille, ah! elle avait cru perdre au trépas d'un si bon parent, elle gagna un ami meilleur et une plus grande fortune. Les redditions annuelles qu'elle recevait auparavant furent doublées et assurées après la mort même de Mgr l'archevêque, de cet héritier d'un genre si nouveau dans les annales de la bienfaisance.

Le chef d'une famille distinguée dans la province, se jette dans son sein, lui peint sa détresse : mais il lui fallait une somme si considérable qu'il venait plutôt confier à son pasteur le secret de sa ruine que solliciter les moyens de l'éviter. Le trésor de Mgr l'archevêque qui était presque toujours vide par la multiplicité des bonnes œuvres qui en absorbaient les richesses, l'était entièrement la veille : il venait le jour même de l'emplir, le dirai-je, par un emprunt, afin de subvenir à ses dépenses les plus nécessaires pour une partie de l'année: les larmes de joie se pressent sur les paupières du généreux pontife; il serre les mains de cet homme honorable, et ne lui dit que ces deux paroles : « Je suis trop heureux; j'ai précisément ce qu'il vous faut; venez; » et ille charge de tout son or. Celui-ci hors de lui-même : « Ah Monseigneur! comment rendre jamais? — Il ne s'agit point de rendre, Monsieur; ne suis-je pas votre évêque et votre ami? » Son ami, ô mon Dieu! il l'était de ce moment; auparavant il le connaissait à peine.

Quand les besoins lui étaient connus par des voies indirectes, et lorsqu'une sorte de honte réciproque, fière dans ceux qui les souffraient en silence, et sublime dans celui qui aurait voulu les adoucir sans blesser une ombrageuse délicatesse, empêchait et l'aveu et l'offre; quel tempérament ingénieux il employait! Quels ressorts secrets il mettait en action! De quels détours inconnus il se servait pour faire arriver tout ensemble le secours, l'honneur et la félicité dans ces âmes qu'auparavant rongeaient la nécessité, l'humiliation et le malheur! Plusieurs n'ont pas su, ou n'ont pu imaginer que longtemps après, d'où leur étaient venues des ressources si abondantes et si propices. Plusieurs ont cru les devoir à des amis intimes de qui seuls ils auraient voulu les recevoir. Plusieurs, frappés d'une stupeur religieuse à la vue de ces biens arrivés au moment décisif pour leur existence sociale et par des voies inimaginables, ont cru qu'ils étaient tombés du ciel dans leurs mains, et ont adoré avec larmes une providence si paternelle. Ah! ils avaient raison : c'est Dieu même qui mettait en activité ce cœur excellent : c'est l'éternel proviseur qui agissait par cet ange invisible de la bienfaisance. Si le ciel accordait à chaque province un petit nombre de tels dispensateurs de ses largesses, de pareils ministres de sa bonté, il n'y aurait plus d'infortunes irrémédiables; les âmes seraient liées à la vertu par les bienfaits; on n'entendrait que les cantiques de la reconnaissance sur la terre; l'Eglise de Jésus-Christ serait révérée, ainsi qu'elle devrait l'être, comme la Providence des cieux, et l'impiété qui fait retentir si haut ses rares et dures et fastueuses largesses, ne paraîtrait plus que ce qu'elle est, la providence de l'enfer.

A Dieu ne plaise, cependant, que nous veuillons, à l'exemple de tant d'âmes exaltées ou trompées par leur zèle, attribuer au prosélytisme de l'irréligion les actes de bienfaisance proclamés dans les écrits publics ou les associations généreuses formées pour le soulagement des divers genres d'infortune; c'est la gloire de notre siècle; c'est le plus salutaire effet des bonnes maximes de fraternité qu'une philosophie

amie des hommes, en cela si vraie et si conforme à l'esprit de l'Evangile, accrédite sans cesse pour le bonheur du genre humain. Mgr l'archevêque de Bourges applaudissait, dans la vérité de son esprit et dans la bonté de son cœur, à cette douce lumière d'humanité qui s'élève sur les empires, à cette aimable sagesse de sensibilité qui rapproche au sein de la nature les êtres si distants dans l'ordre de la société. « Laissez aller les maîtres de la philosophie dans cette route heureuse, disait-il; ils agissent pour le ciel sans y penser; Dieu les met à son œuvre à leur insu. Le christianisme se perdait dans nos mœurs anti-fraternelles : si les hommes reviennent à la fraternité, ils retrouveront l'Evangile; c'est le culte de l'amour universel; c'est la religion des frères : qu'ils s'aiment enfin les uns les autres; et, cette révolution une fois opérée, l'univers est chrétien. » Il m'excitait lui-même à exposer cette doctrine et à développer ces principes dans un discours prononcé devant le premier sénat littéraire de la France. O mon illustre maître! mon vénérable père! Votre sagesse élevait mon esprit et vos sentiments animaient mon cœur. Vous m'assuriez le suffrage des hommes les plus éclairés et des âmes les plus sensibles. Vous ne pûtes en être le témoin : déjà les mortelles atteintes de la douleur vous enlevaient aux vives joies de l'amitié. Mais, si le succès a couronné ce dernier travail, je vous en dois l'hommage, et qu'il m'est cruel de ne pouvoir l'offrir qu'à votre tombeau! Quoiqu'invinciblement ennemi de l'ostentation en tout genre, et spécialement dans le genre des bienfaits, Mgr l'archevêque de Bourges, fidèle à ses maximes, prit rang dans les associations publiques de bienfaisance : non-seulement dans sa province, où il fut l'instituteur généreux du bureau de charité de cette capitale, l'instigateur zélé de tous ceux qui se sont établis sur ce beau modèle dans la plupart des villes du diocèse, et le souscripteur magnifique de tous les établissements et de tous les projets utiles; mais dans la première cité du royaume, depuis la société récente et solennelle de la philanthropie, en faveur des mères de famille et des octogénaires, présidée par le même citoyen (13) inestimable, dont nous avons déjà fait l'éloge, jusqu'à l'établissement ancien et modeste, en faveur des jeunes commissionnaires et ouvriers des voies publiques, auquel un homme, illustre par son nom, meilleur par sa vertu (14), prodigue les soins les plus généreux; notre pontife se faisait un devoir de concourir à toutes les bonnes œuvres proposées au zèle ou à la libéralité des citoyens.

Mais c'était dans le secret de sa conscience, et dans le mystère de sa religion qu'il aimait à exercer, chaque jour une bienfaisance pure qu'il semblait ignorer lui-même : non-seulement selon le précepte de l'Evangile, sa main gauche, les amis de son cœur ne savaient pas les dons de sa main droite, de sa mystérieuse charité; mais sa main libérale oubliait elle-même, à l'instant, les largesses qu'elle venait de répandre; elle fermait invinciblement la bouche à toute reconnaissance : il n'entendait rien aux protestations de sensibilité qu'on voulait lui faire; il en marquait de la surprise et du chagrin. Il témoignait la confusion d'un homme à qui l'on aurait imputé une bonne œuvre qu'il n'aurait pas faite; et cette confusion était si sincère que plusieurs étaient tentés de croire qu'en effet ce n'était donc pas à lui qu'ils étaient redevables. Pour les pensions annuelles qu'il faisait en si grand nombre, il fallait bien que les familles qui les recueillaient en connussent la source; mais le plus inviolable secret leur était gardé par le donateur, et il se trouvait sensiblement désobligé quand elles le publiaient elles-mêmes. Ce n'est qu'à sa mort que les cris de désolation, qui se sont élevés de toutes parts, ont fait connaître que ce genre de bienfaits lui coûtait plus de cent mille livres toutes les années. Ah! si l'accumulation des biens d'église sur un seul dispensateur peut être justifiée, c'est par un emploi si sublime. Les enfants nés pour recevoir une éducation distinguée, à laquelle leurs parents ne pouvaient pourvoir, étaient à ses frais dans les colléges, dans les séminaires, dans les armées : il faisait apprendre des métiers aux enfants du pauvre : des adultes de tout sexe, d'un âge moyen ou avancé, d'une condition obscure, ou d'un état honnête; des militaires retirés avec la décoration, ou sans elle; des chefs de famille, ou des êtres isolés dans le monde; des multitudes, enfin, de personnes sans autre ressource que sa charité pastorale, ou sa généreuse bonté, dans cette ville, dans le diocèse, dans les territoires de ses bénéfices, dans la capitale du royaume, partout où pouvait atteindre sa vaste providence, avaient des revenus fixes dans les siens, sans intermédiaire pour le traitement de leurs intérêts. Il n'y avait que son cœur dans la confidence de ces dons qui étaient les seuls qu'il n'oubliait point, parce qu'il fallait les renouveler sans cesse.

Mon Dieu! quelle sera votre magnificence envers l'homme de vos miséricordes? Quelles sont les imperfections naturelles que cette bonté n'efface pas au tribunal de votre justice? Ah! vous l'avez ravi à la terre; c'est une immense calamité : je vous adore, mais je vous implore. Pour qui sont donc réservés les cieux, sinon pour les bienfaiteurs du monde? Il est vrai, mes frères, c'est l'amour divin qui seul vivifie, surnaturalise nos œuvres, et les rend dignes du ciel : mais il est impossible d'aimer ainsi les hommes sans aimer le Père céleste; il n'est que la grâce divine qui puisse opérer une si divine charité dans un cœur. Quand l'amour-propre n'est pour rien dans la bien-

(13) M. le duc de Charost.

(14) M. l'abbé de Fénelon.

faisance, quand on se fuit soi-même dans la recherche du bonheur de ses frères, quand on unit une piété tendre à une si tendre fraternité, alors on agit dans la direction du ciel, et l'on mérite la société des anges.

Comme il priait avec ferveur, surtout dans les derniers ans de sa vie! Comme il mettait à ce saint exercice une fréquente ardeur et une longue sollicitude! Il écartait les affaires, les amis, tout ce qu'il avait de plus cher dans sa famille. Recueilli avec Dieu seul, lui, le plus communicatif de tous les hommes, il était inaccessible au monde entier. Seulement pour la récitation de l'office public, quand il ne pouvait le faire en commun avec son église, il admettait un tiers entre Dieu et sa conscience, par l'effet de sa foi à cette parole de l'Evangile : *Lorsque vous serez réunis deux, en mon nom, je serai au milieu de vous.* (*Matth.* XVIII, 20.) Il avait choisi pour les confidents de ses fautes et les conseillers de son âme, les plus saints prêtres, les plus sévères observateurs de la discipline de l'Eglise, et il recourait souvent à leur ministère sanctificateur. Ici c'était le chef même (15) de la maison de probation du diocèse, ce sage maître, si révéré, si digne de la confiance du pasteur, et des bergers, et des agneaux du presbytère. A Paris, où l'appelaient ses fonctions de premier officier commandeur des ordres du roi, c'était un des plus pieux (16), des plus savants, et des plus modestes modèles du sacerdoce, esprit consommé dans les lettres ecclésiastiques, dont le zèle paisible égale les lumières pures, et qui, pouvant enrichir l'Eglise par ses propres productions, préfère mettre dans un nouveau jour les immortels écrits, digne de l'attention de tous les siècles.

Ce n'était pas seulement dans les dépositaires de sa conscience, et les plus affidés de ses amis, que Mgr l'archevêque de Bourges recherchait la religion, et chérissait la piété : combien il l'honorait dans de vertueux laïques! Combien elle lui inspirait pour eux de tendresse! L'homme intègre (17), qui, sous son influence, exerçait la charge difficile d'examinateur des preuves de la noblesse, et l'intendance du dépôt qui en contient les titres, ne le trouva jamais solliciteur du plus léger affaiblissement des principes sévères que la religion, gardienne de son inflexible probité, lui rendait inviolables. Quel témoignage touchant il lui donna de son honorable estime, et de sa tendre affection dans un moment solennel! J'étais présent, et ce souvenir ne sortira jamais de mon cœur. L'homme de bien recevait le viatique des mourants, et la sérénité du juste brillait sur son front religieux. Mgr l'archevêque, prosterné, priait et fondait en larmes : il s'approche ensuite du moribond, se penche sur son sein, achève de rassurer son âme par la pensée de ses vertus, et des grâces divines qui en avaient été le principe et qui en étaient déjà la récompense; le tranquillise sur le sort de son fils, auquel il servira de père, de son ami (18), dont il fera connaître au roi le mérite, le presse dans ses bras avec les étreintes les plus tendres et les plus vives : celui-ci, d'une voix défaillante : « Monseigneur, c'est le chrétien que vous honorez. — Homme vertueux et bon, s'écrie le pontife, oui, c'est le chrétien que je révère, mais c'est l'ami que j'embrasse (19). »

L'ardeur de son culte pour les saints mystères devenait de plus en plus vive et tendre. Son recueillement y était profond et imperturbable. Il y assistait, chaque jour, sans qu'aucun motif pût l'en dispenser jamais. Il les célébrait, surtout les dernières années de sa vie, plusieurs fois dans une semaine : aussi, souvent, quand ses maladies devenues accablantes lui ôtaient le pouvoir de les offrir, il les recevait agenouillé avec effort, dans les sentiments de l'humilité, de l'adoration et de l'amour. Sa patience, sa résignation dans la douleur étaient admirables. Il se plaignait des plaintes de ses amis; il trouvait qu'il souffrait trop peu pour expier ses fautes. Nous l'avons entendu souvent exprimer ce sentiment profond de son âme, admirer cependant et remercier la bonne Providence qui l'avertissait de sa dissolution prochaine, qui proportionnait ses maux à sa faiblesse, qui lui laissait la liberté de ses pensées et de ses affections, pour se préparer à la mort et à l'éternité. Son esprit et son cœur étaient habituellemet dans les cieux : un seul désir relatif à la terre l'occupait vivement, c'était celui de mourir dans son diocèse au milieu des prières de cette immense famille de fidèles dont il apprenait avec une sensibilité impossible à peindre les tendres inquiétudes, les cris religieux, les vœux solennels et les touchants effets de la piété filiale. Ce désir si légitime de son âme, et si attendrissant pour vous, mes frères, ne devait pas être exaucé. Hélas! Il touchait à ses derniers moments. Faut-il en renouveler les angoisses plus terribles pour nous que pour lui-même? Faut-il navrer nos âmes de cette image désolante? Oh! non, mes frères bien-aimés; la Providence attentive, la douce bonté du ciel vient au secours de notre douleur dans cet instant fatal. A l'heure même, à la minute de son trépas deux événements insolites, inimaginables et qui tiennent du prodige nous ont donné de sa prédestination les gages les plus propres à tempérer l'amertume de nos chagrins. Deux jours avant sa mort s'adresse à un pasteur (20) de Paris, renommé pour sa bienfaisance et par la confiance des personnes les plus augustes,

(15) M. Dubois, supérieur du séminaire.
(16) M. l'abbé de Querbeuf.
(17) Feu M. Chérin.
(18) M. Berthier.
(19) M. l'abbé Dupré, l'un des plus saints prêtres qui exercent le ministère ecclésiastique dans la capitale, a entendu, ainsi que moi, ces paroles admirables.
(20) M. le curé de Saint-Eustache.

un militaire décoré : il avait le besoin le plus urgent d'un secours grave, et n'étant que passager sur une paroisse immense et chargée de pauvres, il était impossible de fouiller si avant dans le trésor pastoral pour en extraire en sa faveur la plus abondante largesse. Cet officier dans le malheur appartenait au diocèse de Bourges. Ce fut un trait de lumière pour le généreux pasteur qui souffrait de ne pouvoir faire lui-même cette bonne œuvre. Il m'en fit part. « Notre bienfaisant archevêque vit encore, m'écriai-je; qu'on dresse un écrit simple, qu'on le porte en hâte, et je suis sûr du succès. » En effet, quoique dans le travail des médicaments les plus actifs et touchant au tombeau, Mgr l'archevêque lit la lettre, dicte la réponse, promet tout, et indique le surlendemain entre neuf et dix heures de la matinée pour combler l'espoir de l'homme honnête, son diocésain, dans l'infortune. Celui-ci arrive à l'heure assignée. O Dieu ! c'était l'instant précis où le meilleur et le plus bienfaisant des humains rendait son dernier soupir. A la même minute, mes frères, vous le savez tous, dans cette cité une fille vertueuse d'un grand âge qui recevait depuis de longues années de Mgr l'archevêque une pension sa seule ressource, et qui, comme elle s'en était expliquée souvent, faisait chaque jour à Dieu la prière la plus fervente pour qu'il lui fît la grâce de mourir en même temps que son bienfaiteur, afin de ne pas traîner dans ses derniers moments dans les horreurs de l'indigence, mourut ici, je le répète, et c'est le fait le plus incontestable, à la même minute qu'à Paris expirait celui auquel elle avait tant désiré de ne pas survivre. Providence éternelle ! je vous adore. Moment heureux pour arriver au tribunal du Juge et du rémunérateur ! Une grande aumône assignée à l'instant fixe du trépas ; et quel cri élevé de la terre par celui qui perdait toute son espérance ! Il a frappé les cieux en même temps que cette âme s'y est présentée. En même temps encore, a paru de vant le grand trône celle que la reconnaissance y avait transportée comme pour forcer la balance du Juge ; et quelle voix ! Celle d'une aumône de vingt années et d'une gratitude immortelle. Oh ! quelle multitude de Lazares reconnaissants à qui il n'avait pas seulement donné les miettes de sa table, mais son or et son cœur, l'avait devancé ! Ils sont accourus au devant de leur bon père, de leur généreux ami ; ils l'ont transporté dans le sein de l'éternel Proviseur, du souverain Bienfaiteur du monde. Et toutes les acclamations douloureuses des pauvres de ce diocèse, et toutes les bénédictions unanimes des personnes obligées dans la sphère entière de sa puissance, et tous nos soupirs, et toutes nos larmes, et toutes nos prières, et tout notre amour. Oh ! quel concert pour l'éternité ! Sa mort même est un triomphe pour la sensibilité humaine et la bienfaisance divine. Mais si c'est le triomphe de la douleur pour la terre, c'est sans doute, ô mon Dieu ! ô mon Dieu ! du moins pour le dernier effet de ce sacrifice d'expiation, que ce soit le triomphe de la joie pour le ciel. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIERES

POUR LES PREMIERS ORATEURS DE CE VOLUME.

NOTICE SUR FAUCHET. 9

OEUVRES CHOISIES DE FAUCHET.

DISCOURS.

Discours Ier. — Sur les mœurs rurales. 9

Discours II. — De la religion nationale. 30

Introduction. 30

Première section. — Principes généraux sur la religion nationale. 32

§ I. — La religion catholique est nationale en France. 32

§ II. — Faut-il conserver la religion nationale dans toute son intégrité ? 35

§ III. — Les rapports du catholicisme avec l'unité monarchique. 38

§ IV — L'état actuel de l'Eglise catholique en rapport avec son état passé et son état futur. 42

§ V. — Les mécomptes de la philosophie. 46

§ VI. — Le droit divin, selon les principes de la religion catholique, en rapport avec les droits de toutes les autorités humaines. 49

§ VII. — Le droit de la religion en rapport avec le droit des nations, pour la réforme des empires. 54

Seconde section. — Combinaison des droits de l'Eglise catholique avec les droits de la puissance temporelle. — Etendue et limites de l'autorité ecclésiastique. — Réformes nécessaires et conformes à l'esprit de la religion, dans le régime de l'Eglise de France. 60

§ I. — Droits généraux du pape, des évêques, des pasteurs du second ordre et des simples fidèles, dans la constitution de l'Eglise catholique. Son autorité est purement spirituelle, mais elle est absolue sur toutes les âmes qui appartiennent à sa communion, etc. 60

§ II. — Des droits spéciaux des évêques et du presbytère. 65

§ III. — Des archidiacres, des fabriques, des officiaux, des promoteurs et de la juridiction ecclésiastique. 69

§ IV. — De l'abolition du Concordat et du choix des pasteurs. 76

§ V. — Des abbayes et prieurés commandataires, de tous les bénéfices simples, de tout le temporel des églises. 80

§ VI. — Des chanoines de cathédrales et de collégiales. Des chapitres nobles De l'ordre de Malte Des Chartreux, et de l'utilité de tous les membres de l'Eglise. 87

§ VII. — Des congrégations sacerdotales. Des séminaires. Des facultés de théologie. 94

§ VIII. — Des mœurs du clergé ; d'abord de sa prérogative comme premier ordre dans l'Etat, considérée sous le rapport de l'orgueil ; et par occasion de l'ordre de la noblesse, qu'il conviendrait d'assimiler en son rang à celui de l'Eglise, tellement que la noblesse d'Etat fût personnelle comme la cléricature. 98

§ IX. — Du célibat ecclésiastique. 105

Troisième section. — Des rapports essentiels de la religion avec les lois civiles relatives aux laïques. 108

§ I. — De la loi de tolérance. 108

§ II. — De l'influence de la religion dans les lois criminelles. 115

§ III. — De l'influence de la religion dans les lois civiles qui concernent la pauvreté, la richesse et l'utilité des citoyens. 123

§ IV. — Continuation du même sujet. — Loi agraire. 127

§ V. — Lois des mariages Autorité paternelle. Tribunal de famille. 130

§ VI. — Lois des successions. 133

§ VII. — Lois de police relatives aux maisons de prostitution, aux filles et femmes entretenues. 138

§ VIII. — Des spectacles. 139

§ IX. — De la liberté de la presse. 146

§ X. — Lois sur le culte. 150

Conclusion. — Discours au roi et aux états généraux. 156

SERMON SUR L'ACCORD DE LA RELIGION ET DE LA LIBERTÉ. 159.

PANEGYRIQUE DE SAINT LOUIS, ROI DE FRANCE. 175

ORAISONS FUNEBRES.

I. — Oraison funèbre de Louis-Philippe d'Orléans. 197

II. — Oraison funèbre de l'abbé de l'Epée. 220

NOTICE SUR LE COUTURIER. 243

OEUVRES COMPLETES DE LE COUTURIER.

DISCOURS PRONONCES EN DIFFERENTES SOLENNITES DE PIETE.

I. — Sermon pour le jour de la Pentecôte. 243

II. — Panégyrique de saint Louis. 262

III. — Panégyrique de saint Corneille et de saint Cyprien. 282

IV. — Panégyrique de saint Sulpice, archevêque de Bourges. 299

V. — Discours prononcé le jour d'une centième année d'établissement à Compiègne, chez les dames religieuses de la Congrégation. 311

VI. — Panégyrique de sainte Elisabeth, princesse de Thuringe. 324

VII. — Discours sur l'esprit de prière. 339

VIII. — Discours prononcés dans une assemblée de charité. 348

IX. — Panégyrique de saint Louis, roi de France. 362

X. — Sermon pour le jour de la Cène. 383

XI. — Eloge funèbre de Louise-Françoise de Ligny. 395

XII. — Discours sur la révélation. 409

XIII. — Eloge de Marie-Thérèse, reine de Hongrie. 430

NOTICE HISTORIQUE SUR DUPLESSIS D'ARGENTRÉ, ÉVÊQUE DE TULLE. 447

OEUVRES ORATOIRES DE DUPLESSIS D'ARGENTRE.

Sermon Ier. — Sur les grandeurs de Dieu. 447

Sermon II. — Sur les grandeurs de Jésus-Christ. 481

Sermon III — Sur la vérité de la religion chrétienne. 496

NOTICE HISTORIQUE SUR LE P. INGOULT JÉSUITE. 511

ANALYSE DES SERMONS DU P. INGOULT.

Ier. — Sur l'humeur. 513

II. — Sur la curiosité. 519

NOTICE SUR DE L'ECLUSE DES LOGES. 525

OEUVRES ORATOIRES DE L'ECLUSE DES LOGES.

PANEGYRIQUE DE SAINT LOUIS. 525

NOTICE HISTORIQUE SUR TALBERT. 543

OEUVRES ORATOIRES DE FR.-XAVIER TALBERT.

I. — Discours sur l'inégalité parmi les hommes. 545

II. — Eloge historique de Bossuet, évêque de Meaux. 555

III. — Eloge historique du cardinal d'Amboise. 603

NOTICE HISTORIQUE SUR ROQUELAURE. 615

OEUVRES ORATOIRES DE ROQUELAURE, ARCHEVEQUE DE MALINES.

DISCOURS POUR LA CEREMONIE DE LA PRISE DU VOILE DE PROFESSION DE MADAME LOUISE-MARIE DE FRANCE. 647

REPONSE AU DISCOURS DE M. DE BOISGELIN, ARCHEVEQUE D'AIX. 669

SUPPLEMENT AUX OEUVRES ORATOIRES DE FAUCHET.

ORAISON FUNEBRE DE M. PHELIPEAUX-D'HERBAUT. 675

AVIS DE L'EDITEUR.

On sera sans doute étonné de remarquer en cet endroit que l'on passe de la colonne 711 à la colonne 1067, et l'on sera tenté d'y voir une énorme lacune. Cependant il n'en est rien; la lacune n'est qu'apparente et elle n'existe que dans les chiffres de la pagination; pas une ligne ne manque en cet endroit dans le volume. Voici ce qui a produit l'apparente lacune.

Les *Œuvres de Beurrier* qui suivent complétaient le tome III des sermons de l'abbé de La Tour, ou, ce qui revient au même, le tome LXII de la *Collection des Orateurs*. Ce volume était terminé et même broché, quand nous avons découvert de de La Tour d'autres sermons, panégyriques ou discours en assez grand nombre pour faire un demi-volume de notre format. Nous avons donc été obligé de retrancher *Beurrier* du tome LXII des *Orateurs* pour faire place au complément des Œuvres de La Tour; et celles de Beurrier ont été forcément réjetées au tome LXVI, qui restait seul inachevé. Mais la matière nous a manqué pour conduire ce tome LXVI jusqu'à la colonne 1067. De là la lacune dans la pagination. Après ces explications on ne sera plus surpris de passer de la colonne 711 à la colonne 1067, ni de voir au bas de la colonne 1097, ORATEURS SACRÉS LXII, au lieu de LXVI.

NOTICE SUR BEURRIER.

Vincent-Toussaint Beurrier naquit à Vannes le 1er novembre 1715; il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, professa la théologie au petit séminaire de Rennes, devint supérieur de cette maison, et la gouverna pendant sept ans. En 1755, il fut économe, puis supérieur de l'hospice de la congrégation des Eudistes à Paris, et revint à Rennes, où il fut mis à la tête du grand séminaire, ce qui ne l'empêcha pas de prêcher dans les missions de Normandie et de Bretagne, et dans les diocèses de Blois, Senlis, Chartres et Paris. En 1780, il fut nommé prieur de Montigny, et mourut à Blois en 1782 après une carrière laborieusement et fructueusement remplie. Nous donnons ses œuvres complètes, en nous attachant à leur donner un ordre plus rationnel que celui des anciennes éditions; ses *Sermons* n'ont rien de bien saillant, mais ses *Conférences* ont rendu et peuvent rendre encore de grands services aux ecclésiastiques; l'abondance des preuves, la clarté, une certaine chaleur, en sont les principales qualités. Parmi les prédicateurs de la fin du XVIIIe siècle, époque où la chaire française, sans péricliter totalement, comptait trop de médiocrités, Beurrier tient une place honorable, et nous tenions à honneur de le remettre en lumière : nous espérons que les lecteurs partageront la satisfaction que nous ont fait éprouver les travaux de ce vertueux ministre du Seigneur.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BEURRIER.

SERMONS

POUR

LES DIMANCHES ET FÊTES, POUR L'AVENT ET LE CARÊME,

SUR LES MYSTÈRES DE JÉSUS-CHRIST ET DE LA SAINTE VIERGE,

ET SUR PLUSIEURS POINTS DE MORALE.

AVENT.

SERMON Ier.

Premier dimanche de l'Avent.

LE JUGEMENT GÉNÉRAL

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate. (*Luc.*, XXI, 27.)

Alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

Pourquoi l'Eglise, afin de préparer en ce saint temps les fidèles à célébrer la naissance de Jésus-Christ, ordonne-t-elle à ses ministres de commencer cette carrière par la peinture du jugement dernier? Quel rapport y a-t-il, ou plutôt quelle opposition n'y a-t-il pas, ce semble, entre le premier avénement du Fils de Dieu et le second? Celui-là, nous le montrant anéanti sous la forme d'esclave et naissant dans une étable, est pour nous un mystère d'amour; celui-ci, nous le représentant assis sur une nuée éclatante et revêtu de la majesté qui convient au juge des vivants et des morts, est pour nous un mystère de crainte. Pourquoi donc, encore une fois, l'Eglise nous prépare-t-elle à l'un par l'exposé qu'elle nous fait de l'autre?

C'est, chrétiens, par la raison même que la naissance de Jésus-Christ est un mystère d'amour, et le jugement un mystère de crainte, qu'elle en agit de la sorte. En effet, la crainte étant une disposition à l'amour, rien n'est plus capable de préparer nos cœurs aux sentiments d'amour que doit exciter la vue d'un Dieu enfant couché dans une crèche et souffrant pour notre salut, que la crainte dont nous devons être saisis à la vue d'un Dieu vengeur assis sur son trône et prêt à punir ceux qui n'auront pas voulu le reconnaître.

Pour entrer donc dans ces vues de l'Eglise, exposons les différentes circonstances qui précéderont, qui accompagneront et qui suivront le jugement général. Celles qui le précéderont seront les signes qui annonceront la venue du juge; celles qui l'accompagneront seront les sentiments qui naîtront dans les cœurs à la présence du juge; celles qui le suivront seront les effets que produira la sentence du juge.

Que n'ai-je, pour vous dépeindre tou cela, l'éloquence apostolique de ce célèbre prédicateur du xve siècle, saint Vincent Ferrier, qui réforma presque toute l'Europe en prêchant le jugement universel! Je l'emploierais à exciter en vous une crainte salutaire qui pourrait opérer dans vos cœurs les plus merveilleux changements.

Oui, mes chers auditeurs, saint Vincent Ferrier prêchant le jugement général dans presque toute l'Europe, y produisit des changements admirables. Pourquoi, en vous prêchant la même vérité, ne produirais-je pas en vous le même effet? Le même Dieu qui envoya ce grand saint pour convertir nos ancêtres, est celui qui m'envoie pour travailler à votre conversion; et, malgré l'extrême différence qui se trouve entre l'organe qu'il employait pour lors et celui

qu'il emploie maintenant, c'est toujours la même parole de Dieu qui vous est annoncée. Oubliez donc l'organe, et ne pensez qu'à cette divine parole. Si cela est, elle produira dans vous les mêmes effets qu'elle produisit dans les auditeurs de saint Vincent, c'est-à-dire une conversion solide et un prompt retour vers Dieu.

Pour obtenir cette grâce, imitons ce grand saint, qui, le premier, dans ses prédications, salua publiquement Marie, et disons-lui, à son exemple, aussi bien qu'à l'exemple de l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quoique les famines, les guerres et les persécutions dont parle Jésus-Christ au XXIVe chapitre de saint Matthieu, regardent moins, selon saint Thomas, le temps où le monde doit finir que celui où Jérusalem devait être détruite, on peut dire cependant, après saint Grégoire pape, que vers la fin des siècles tous ces fléaux, conjointement avec les autres signes que nous lisons dans l'Ecriture, annonceront aux hommes la venue du souverain juge.

Oui, mes frères, ce que l'on vit dans la Judée quelque temps avant la destruction de sa capitale, se verra dans tout le monde quand il approchera de sa fin. Les peuples s'élevant les uns contre les autres, et les royaumes partagés en diverses factions, se feront une guerre cruelle : *Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum.* (*Matth.*, XXIV, 7.) La famine et les maladies contagieuses, qui en sont les suites, se joindront au fléau de la guerre : *Erunt pestilentiæ et fames.* (*Ibid.*) Les tremblements de terre, engloutissant en divers endroits des milliers de personnes, feront pâlir à la vue du danger ceux qui auront échappé à ces malheurs : *Et terræ motus per loca.* (*Ibid.*) Néanmoins, toutes ces effrayantes catastrophes ne seront encore que comme les préludes des maux qui affligeront l'univers : *Initia dolorum hæc* (*Ibid.*, 8), puisque celles-là n'auront eu que les corps pour objet, au lieu que ceux-ci tendront à perdre les âmes.

Vous m'entendez, chrétiens; et vous vous représentez déjà cette horrible persécution que les adorateurs du vrai Dieu auront à souffrir de la part de l'antechrist. En effet, cet homme de péché, comme l'appelle l'Ecriture, livrera aux fidèles de si rudes combats, qu'il en séduira plusieurs, et qu'il séduirait les élus mêmes, si les élus pouvaient être séduits. Mais vous ne le permettrez pas, ô mon Dieu ! et vous leur enverrez un prompt secours.

Saint prophète, à qui le Seigneur conserve la vie depuis plus de deux mille ans, Elie, c'est vous qui êtes réservé pour combattre le dernier ennemi de l'Eglise; et si ce second Achab vous enlève une vie que le premier ne put jamais vous enlever, Jésus-Christ ne tardera pas à venger votre mort, et il perdra, par un souffle de sa bouche, selon l'expression de l'Ecriture, celui qui en aura été l'auteur : *Quem Dominus interficiet spiritu oris sui.* (II *Thess.*, II, 8.)

Mais ce qu'il y a de suprenant, mes très-chers frères, et ce qui serait même incroyable, si on ne savait jusqu'où va l'insensibilité du plus grand nombre des hommes pour les choses du salut, c'est que, malgré tant de signes de la prochaine destruction du monde, le monde périra précisément au jour où la plupart de ses habitants s'y attendront le moins. C'est Jésus-Christ même qui nous en avertit. Il en sera, nous dit-il, du temps où le Fils de l'homme viendra, comme du temps de Noé. On buvait et on mangeait, on se mariait et on faisait des noces jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; alors vint le déluge, qui fit périr tout le monde.

Ne passons pas légèrement, mes frères, sur cette comparaison ; car ce n'est pas en vain que Jésus-Christ l'a employée pour nous représenter le dernier jugement. Elle nous marque dans son universalité que ce ne sera point une seule ville, une seule province, une seule nation, mais le monde entier qui périra par un nouveau déluge; et la comparaison du supplice des Sodomites, que notre divin Sauveur ajoute aussitôt après, nous montre que ce ne sera point d'un déluge d'eau, mais d'un déluge de feu dont Dieu se servira pour détruire et renouveler l'univers : *Terra et quæ in ipsa sunt opera exurentur.* (II *Petr.*, III, 10.)

Oui, mes chers auditeurs, tant de beaux ouvrages qui sont aujourd'hui l'objet de notre admiration, ces maisons si magnifiques et ces palais si superbes, les monuments publics les plus solides, les temples mêmes les plus augustes, tout cela dans dans ce grand jour sera la proie des flammes : *Terra et quæ in ipsa sunt opera exurentur.* Plusieurs de ces édifices auront déjà été renversés par des tremblements de terre, et auront écrasé sous leurs ruines plusieurs de ceux qui les habitaient; mais il faudra que ces ruines mêmes soient détruites, et c'est le feu du dernier jour qui sera l'instrument de leur destruction. Terrible feu ! qui ne faisant des hameaux et des bourgades, des villes et des provinces, des royaumes et des empires, de toute la terre, en un mot, qu'un grand bûcher, fera, de tous les hommes qui vivront pour lors, autant de victimes dont les cendres seront confondues avec celles de leurs ouvrages : *Terra et quæ in ipsa sunt opera exurentur.*

Mais, dira-t-on peut-être, à quoi bon nous faire ici un exposé des signes qui précéderont le jugement ? Prétendriez-vous que ce jour, qui terminera tous les siècles, fût assez proche pour que nous pussions en être les témoins? Non, mes chers auditeurs, je n'ai garde de vouloir fixer une époque que Jésus-Christ a voulu être incertaine; mais je soutiens que cette incertitude même m'autorise autant à dire que le jugement viendra peut-être assez tôt pour que vous et moi le puissions voir, qu'elle vous autoriserait à en reculer la venue jusqu'à mille

ans d'ici où au delà. Au reste, quoi qu'il en soit du jour ou du moment où le Fils de Dieu viendra juger tous les hommes, nous devons tirer des signes qui précéderont sa venue, les conséquences que saint Pierre veut que nous en tirions.

Cet apôtre, après nous avoir dépeint les cieux ébranlés et les éléments confondus, la terre en feu, et les ouvrages qu'elle contient réduits en cendres, ajoute : Puis donc que tout cela doit être un jour détruit, avec quelle sainteté ne devez-vous pas vivre en attendant le jour du Seigneur? *Cum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse, exspectantes adventum diei Domini?* (II *Petr.*, III, 11.)

Disons-nous la même chose, mes frères; et quand nous serons éblouis par l'éclat des plus beaux objets, demandons-nous à nous-mêmes : Combien cela durera-t-il? Fort peu de temps, répondra la foi. Encore quelques années, et de tous ces édifices, dont la grandeur et la solidité font l'étonnement de ceux qui les regardent, il ne restera pas pierre sur pierre; au dernier jour du monde pour le plus tard, ces riches monuments de la piété des peuples ou de la magnificence des rois, ébranlés jusque dans leurs fondements, seront ensevelis sous leurs propres ruines, et un feu sortant de la terre embrasera tous ces beaux ouvrages : *Terra et quæ in ipsa sunt opera exurentur.* Quelle folie n'est-ce donc pas de s'attacher à des objets si peu durables? Et à quoi pensons-nous si, par une affection démesurée pour de tels biens, nous perdons des biens qui ne finiront jamais? Voilà comment nous penserions, si nous avions plus fréquemment ce dernier jour sous les yeux; et nous agirions en conséquence.

Oui, chrétiens, si des yeux de la foi nous regardions l'ébranlement des astres et la révolution du firmament, la secousse des plus hautes montagnes et l'embrasement des quatre parties du monde, l'horrible solitude et le morne silence qui régneront alors dans tout l'univers; nous serions bien éloignés de nous attacher, comme nous faisons, à la figure de ce monde qui passe; et pour ne point passer avec lui, nous nous attacherions fortement à celui seul qui ne passera jamais; nous ferions tous nos efforts pour être du petit nombre de ceux qui, quand ces choses arriveront, pourront, comme parle Jésus-Christ, lever la tête dans l'espérance de jouir bientôt de la sainte liberté des enfants de Dieu.

Mais si l'idée où nous sommes que nous ne verrons jamais tout cela nous tient, à cet égard, dans une espèce d'insensibilité, sans nous arrêter à montrer que cette idée n'a pas le moindre fondement, passons à un autre article et voyons, dans les circonstances qui accompagneront le jugement, un spectacle qui doit nous frapper d'autant plus que nous sommes sûrs d'en être les témoins; c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quel spectacle, mes frères, qu'un monde entier couvert de cendres! Mais que ces cendres, si stériles par elles-mêmes, vont bientôt devenir fécondes par la vertu du Tout-Puissant! En effet, l'ange du Seigneur embouche la trompette; il fait entendre aux quatre coins de l'univers l'ordre que Dieu donne à tous les hommes de sortir de leurs tombeaux. Aussitôt les tombeaux s'ouvrent, tout se ranime et la terre, dont la superficie un moment auparavant était toute nue, se trouve en un clin-d'œil couverte de la multitude innombrable de tous les enfants d'Adam qui l'ont habitée pendant tous les siècles.

Fatale trompette! dont le luguore son se fera pour lors entendre à chacun de nous dans nos sépulcres, retentissez dès maintenant à nos oreilles et portez jusqu'au fond de nos cœurs une crainte si vive qu'elle nous excite, comme saint Jérôme, à une solide pénitence. Oui, mes chers auditeurs, saint Jérôme, dont la pénitence avait quelque chose de si étonnant, en était redevable aux réflexions fréquentes qu'il faisait sur le son de cette terrible trompette. Je tremble, nous dit-il lui-même, je tremble de toutes les parties de mon corps quand je pense à ce grand jour, et je crois sans cesse entendre cette trompette qui me dit, aussi bien qu'à tous les hommes : Levez-vous, morts, et venez au jugement : *Semper videtur illa terribilis tuba sonare in auribus meis : Surgite, mortui, venite ad judicium.*

Mais si tous les hommes doivent ressusciter, ils ne ressusciteront pas tous de la même manière, nous dit saint Paul : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.* (I *Cor.*, XV, 51.) Les uns, au sortir de leurs tombeaux, se verront délivrés des misères auxquelles ils étaient sujets en ce monde; au lieu que les autres sortiront des leurs beaucoup plus misérables qu'ils n'y étaient entrés; car ils seront dès lors assurés de leur bonheur ou de leur malheur éternel. Et l'extrême différence qui se trouvera, pour le corps et pour l'âme, entre les deux classes d'hommes qui composeront cette multitude, sera un préjugé certain de la sentence de bénédiction ou de l'arrêt de mort qu'ils seront sur le point d'entendre prononcer au Fils de Dieu.

Transportons-nous donc en esprit dans cette vallée célèbre où nous sommes sûrs de nous trouver tous un jour, et contemplons par avance des yeux de la foi le terrible appareil d'un juge assis sur une nuée éclatante pour décider souverainement et sans appel du sort immuable de tous les humains. Il vient, ce juge équitable, et va juger les justices mêmes. Tremblez, juges de la terre. Si vos jugements n'ont pas été dictés par la justice, il va vous réformer et vous punir. Tremblez, grands du monde : si votre grandeur a été pour vous une occasion d'offenser Dieu, il va se venger, il va vous humilier, il va vous perdre sans ressource.

Ah! mes frères, quelle différence entre l'état où il sont maintenant les puissants du siècle, et celui où ils se trouveront alors! Maintenant ils sont en quelque sorte adorés comme des dieux, et ce sont quelquefois, dit saint Jean Chrysostome, ces dieux de la terre qui empêchent qu'on ne rende au Dieu du ciel ce qui lui est dû. Mais alors toute grandeur humaine sera détruite; et Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, les jugera sans aucun égard à leur élévation passée; ou, s'il distingue encore les grands dans ce dernier jour, ce ne sera, comme il nous le dit lui-même, que par l'extrême rigueur avec laquelle il les jugera : *Judicium durissimum his qui præsunt fiet.* (*Sap.*, VI, 6.)

Ce que je dis ici des grands doit s'entendre à proportion de ceux qui auront vécu dans un état plus saint. Et c'est là, prêtres du Dieu vivant, ministres des saints autels, cénobites et épouses de Jésus-Christ, nous tous enfin qui sommes spécialement consacrés au Seigneur, c'est là ce qui doit nous faire trembler, puisque, dans ce redoutable jour, nous serons jugés avec d'autant plus de rigueur que nous aurons reçu de plus grandes grâces. Mais que notre frayeur ne vous rassure pas, gens du monde, elle doit au contraire augmenter la vôtre; car si dans des états où il se trouve communément plus de vertus, on a tant lieu de craindre, que ne doit-on pas appréhender pour des conditions où le plus grand nombre avale l'iniquité comme l'eau? *Si justus vix salvabitur, impius et peccator ubi parebunt?* (I *Petr.*, IV, 18.)

Représentez-vous donc cette multitude innombrable d'hommes de tous les temps, de tous les lieux et de tous les états, et voyez comment, mêlés ensemble, sans aucune distinction de rois ni de sujets, de grands ni de petits, de riches ni de pauvres, ils attendent tous en silence leur dernier arrêt. Anges du Seigneur qui, par son commandement, les avez fait sortir de leurs sépulcres, achevez d'exécuter ses ordres et mettez quelque arrangement dans cette multitude confuse. Ils le font, et, séparant les réprouvés du milieu des élus, ils placent ceux-ci à la droite et mettent les autres à la gauche de Jésus-Christ. Après quoi ce souverain Juge, avec ceux qui doivent lui tenir lieu d'assesseurs, prend séance : *Judex sedit;* les livres s'ouvrent : *Libri aperti sunt;* et les morts sont enfin jugés sur ce qui se trouve écrit dans ces livres : *Et mortui judicati sunt ex his quæ scripta erant in libris.* (*Apoc.*, XX, 12.)

Mais qu'est-ce donc, mes frères, que ces livres à l'ouverture desquels on procède avec un si grand appareil? Ces livres sont les consciences, dont la manifestation se fait à ce moment décisif; manifestation bien glorieuse aux âmes saintes, dont les vertus n'ont été dans le monde connues que de Dieu seul; mais bien humiliante pour les pécheurs hypocrites, qui ont eu l'art de cacher leurs vices sous les dehors de la piété. Pour lors ils les verront, ces vices, découverts, non-seulement à ce confesseur à qui ils les ont célés, à cet ami qui ne les en aurait jamais crus capables, à ce parent qui les regarda toujours comme des modèles de vertu; mais généralement à tous les hommes, dont les yeux pénétreront jusqu'aux replis les plus cachés de leurs cœurs.

Cependant, quelque terribles que soient pour les pécheurs les regards de cette multitude, ils découvrent dans ceux de leur juge quelque chose de plus terrible encore et de plus accablant. En effet, ils voient sortir de ses yeux des rayons foudroyants qui les attèrent, et qui leur font faire mille efforts pour se dérober à une vue si désespérante. Mais tous leurs efforts sont inutiles. En vain conjurent-ils les montagnes de tomber sur eux, et l'enfer de les engloutir: les montagnes sont sourdes à leurs voix, et l'enfer, qui ne les a vomis de son sein que pour les faire comparaître au tribunal de ce redoutable juge, n'a garde de les dérober à son aspect. Il faut donc qu'ils en soutiennent tout le poids, et qu'ils boivent jusqu'à la lie le calice qu'il leur a préparé dans sa fureur; il faut qu'ils entendent les reproches que leur fera cet Homme-Dieu, qu'ils ont tant de fois crucifié par leurs crimes. C'est la réflexion que fait là-dessus saint Augustin. Ecoutons les paroles qu'il met dans la bouche de Jésus-Christ à l'égard des réprouvés.

Voyez, leur dit ce divin Sauveur, ces blessures que vous m'avez faites; reconnaissez ce côté que vous avez percé : quoique ce soit par vous, c'est néanmoins pour vous qu'il a été ouvert : *Per vos et propter vos apertum est.* Il ne tenait qu'à vous d'y entrer, et malgré cela vous ne l'avez pas voulu : *Nec tamen intrare voluistis.* Mille et mille fois je vous en ai priés, sollicités, conjurés; et vous ne l'avez pas voulu : *Nec voluistis.* Mille et mille fois vous avez vu d'autres pécheurs aussi criminels que vous, qui, en se plongeant dans ces fontaines salutaires, y ont noyé leurs fautes, et s'y sont purifiés des moindres taches; il ne tenait qu'à vous de les imiter, mais vous ne l'avez pas voulu : *Nec voluistis.*

Tels sont les reproches que le saint docteur suppose que Jésus-Christ adresse aux réprouvés; reproches accablants, auxquels ils n'auront rien à répondre. En effet, que lui répondraient-ils? qu'ils n'ont pu observer ses commandements? Mais l'exemple de tant de millions de justes qui les ont gardés avec la dernière exactitude, ne les obligerait-il pas de convenir qu'il n'a tenu qu'à eux d'y être fidèles? Oui, mes frères, l'exemple des élus prouvera tout à la fois et l'injustice des réprouvés, et l'équité de la sentence qui les condamnera.

Cette sentence est écrite assez au long dans l'Evangile, pour qu'il ne soit pas besoin d'y rien ajouter. La voici, telle que Jésus-Christ lui même l'a dictée par avance: écoutez-la, mes frères; mais, au nom de Dieu, écoutez-la avec plus d'attention que vous ne l'avez peut-être fait par le passé; pesez-en

bien toutes les paroles, méditez-les à loisir, et souvenez-vous qu'un jour vous-mêmes qui m'écoutez maintenant, entendrez Jésus-Christ en propre personne prononcer, ou pour, ou contre vous, cette sentence qu'il ne vous annonce aujourd'hui que par l'organe de son ministre.

Alors le roi (ce sont les propres expressions de Jésus-Christ), alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : *Venez, les bénis de mon père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde, parce que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai été infirme, et vous m'avez visité; j'ai été dans les prisons, et vous m'avez consolé.* (*Matth.*, XXV, 36.) Ensuite, se tournant vers ceux qui seront à sa gauche, et leur reprochant leur dureté à le laisser dans l'indigence et dans la misère : *Retirez-vous de moi, maudits*, leur dira-t-il, *et allez au feu éternel, qui était préparé au démon et à ses anges.* (*Ibid.*, 41). Après quoi, il enverra les réprouvés dans l'enfer, et emmènera les élus avec lui dans le ciel : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* (*Ibid.*, 46.)

Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ce dernier arrêt, qui décidera du sort de tous les humains; arrêt sur lequel on pourrait faire un grand nombre de sérieuses réflexions : mais je les abandonne à votre piété, persuadé que si vous méditez attentivement ce que je viens de dire, elle vous en fournira de semblables à celles que la piété des saints leur a fournies. Si cependant ce que nous avons dit, ne suffit pas encore pour vous faire changer de conduite, avançons, et après avoir vu les circonstances qui doivent précéder et accompagner le jugement, voyons celles qui doivent le suivre : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Ceux-ci, dit l'Evangile, en parlant des réprouvés au jour du jugement, iront dans un supplice éternel, et les justes dans une vie qui ne finira jamais : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* Voilà l'effet que produira la sentence de Jésus-Christ; sentence qui, comme un coup de foudre, précipitera les pécheurs dans l'abîme, et, comme une nuée lumineuse, élèvera les justes au milieu des airs. Accordons quelques instants à la considération de ce double effet, et surtout du désespoir que concevront les réprouvés au moment où ils se verront séparés pour toujours de la compagnie des saints.

Car alors s'accomplira, quoique dans un autre sens, ce que Jésus-Christ dit un jour à ses apôtres, en leur parlant de la ruine de Jérusalem : Deux personnes, leur dit-il, seront dans un même champ, dans une même maison, dans un même lit; l'une sera choisie, et l'autre sera délaissée : *Unus assumetur, et alter relinquetur.* (*Matth.*, XXIV, 40.) Il en sera de même ici. De deux personnes qui auront été du même état, de deux amis qui auront eu entre eux l'union la plus étroite, de deux parents qui auront toujours vécu ensemble; l'un en correspondant à la grâce, aura mérité le ciel; l'autre, en y résistant, se sera rendu digne de l'enfer : *Unus assumetur, et alter relinquetur.* Un fils réprouvé verra parmi les élus un père dont il aura refusé de suivre les bons exemples; et un père coupable verra parmi les saints un fils qui aura, malgré ses mauvais exemples, opéré son salut. Une mère sera séparée de sa fille, et une fille de sa mère; un frère de sa sœur, un époux de son épouse; en un mot, les personnes qui auront eu dans ce monde les plus étroites liaisons, si leurs liaisons ne les ont pas portées à s'unir pour la pratique du vice ou de la vertu, seront separées les unes des autres pour ne se revoir jamais : *Unus assumetur, et alter relinquetur.* Séparation bien avantageuse pour les justes, et bien accablante pour les pécheurs.

Mais les justes qui ont eu tant de charité pour les pécheurs pendant leur vie, n'en ont-ils plus à ce moment? ou, s'ils en ont encore, peuvent-ils voir, sans inquiétude, le malheur éternel de tant de personnes dont le salut leur fut autrefois si cher? Oui, chrétiens, ils le voient sans inquiétude et sans alarmes, ils le voient même avec plaisir et avec joie; et ne pensez pas que cette joie soit contraire à la charité, car la vraie charité consiste à vouloir ce que Dieu veut et ce qui contribue à sa gloire. Or, Dieu veut que ces malheureux soient perdus, puisque, malgré lui, ils ont opiniâtrément voulu se perdre; et leur perte contribue à sa gloire en manifestant sa justice. Voilà ce qui fait la joie que procure aux élus le malheur des réprouvés.

Sachez donc, jeune libertin, qui refusez obstinément de vous rendre aux remontrances réitérées d'un père vertueux, que si vous continuez, malgré ses avis, à tenir une conduite déréglée, ce bon père, qui a si souvent prié, gémi, soupiré pour votre salut, se réjouira pour lors de votre perte, et bénira Dieu de la justice rigoureuse avec laquelle il vous traitera. Sachez, pécheur endurci, qui rendez inutiles les efforts que fait dans le tribunal de la pénitence un ministre zélé pour exciter dans votre cœur des sentiments de conversion, que si vous continuez à mépriser ses conseils, il se réjouira pour lors de votre malheur, et verra avec plaisir que Dieu, en se vengeant de vos crimes, le vengera lui-même de cet injuste mépris que vous aurez fait de ses exhortations. Sachez, en un mot, vous tous qui ne tenez aucun compte des soins qu'on se donne pour votre salut, que si vous continuez à n'y avoir aucun égard, ceux qui s'y seront le plus employés reconnaîtront alors l'équité de la sentence du juge, et diront comme lui, en s'éloignant de vous pour jamais : Allez, maudits, au feu éternel! *Ite, maledicti, in ignem æternum.*

Quel désespoir ne causera pas aux réprouvés cette terrible séparation? Par exemple, quelle honte pour ce riche, autrefois si orgueilleux, de voir au-dessus de sa tête ce domestique qu'il traitait en esclave, ce pauvre qu'il ne considérait qu'avec le dernier mépris, cet artisan qu'il daignait à peine honorer de ses regards, pendant qu'il se verra confondu lui-même avec les derniers des hommes! Quel dépit pour cette femme enflée de sa noblesse et de ses revenus, de voir à la droite du Sauveur cette pauvre servante et cette villageoise, qu'elle méprisa souverainement dans le monde, vengées de ses hauteurs par la gloire qui les attend, pendant qu'elle va être plongée dans la dernière ignominie! Quelle confusion pour ce savant superbe, de voir auprès de Jésus-Christ cet homme du peuple, dont l'ignorance lui faisait pitié, pendant que, malgré toute sa science, il sera précipité dans l'abîme avec les démons! En un mot, quelle consternation pour tous les pécheurs, lorsqu'ils verront les justes prêts à se séparer d'eux pour toute l'éternité! Ils le verront, dit l'Ecriture, et ils en frémiront de rage. C'est l'expression du saint roi David : *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet.* (*Psal.* CXI, 10.) Mais ce qui mettra le comble à leur désespoir, ce sera d'être obligés de se séparer de Jésus-Christ.

Ah! qu'ils se consoleraient aisément de perdre tout le reste, s'ils pouvaient se procurer la possession de ce seul objet! Mais non; sa perte est le premier effet de la sentence qu'il prononce contre eux : *Discedite a me;* Retirez-vous de moi, leur dit-il. Hélas! ils s'en sont retirés volontairement pendant la vie, c'est ce qui fit leur crime; ils s'en retirent, malgré eux, après la sentence; et c'est ce qui fait leur supplice. Ils le voient, ce divin Sauveur, monter triomphant avec les élus dans sa gloire, et, pendant qu'ils font de vains efforts pour le suivre, la terre s'entr'ouvre sous leurs pieds, et l'enfer les engloutit dans son sein.

Mon Dieu, mon Dieu, préservez-nous d'un si funeste sort. Que faut-il faire pour l'éviter? Nous le ferons, Seigneur, dût-il nous en coûter la vie, nous le ferons; et nous ne négligerons rien pour être du nombre de ces bénis de votre Père, qui entreront alors avec vous en possession du royaume céleste. Ah! chrétiens, quelle différence entre le sort des uns et des autres! pendant que l'abîme se referme pour toujours sur les réprouvés, les saints s'élèvent dans les airs à la suite de Jésus-Christ.

Ouvrez-vous, portes éternelles, ouvrez-vous à votre roi, et laissez entrer avec lui dans sa gloire ceux qui sur la terre ont participé à ses souffrances. Elles s'ouvrent, mes frères, ces portes éternelles, et le Fils de Dieu monte au ciel en triomphe; il y monte accompagné de plusieurs millions d'anges, et suivi d'une multitude innombrable de patriarches et de prophètes, d'apôtres et de martyrs, de pontifes et de prêtres, de vierges et de veuves, de saints et de saintes de toutes les conditions, de tous les âges, de tous les pays. Il y monte, et s'élevant au plus haut des ceux, il va derechef prendre place à la droite de Dieu son Père. A peine s'y est-il assis et s'est-il mis en possession de son royaume, qu'il place ses élus parmi les chœurs des anges. Il les y place plus ou moins haut, selon le plus ou le moins de vertus qu'ils ont pratiquées sur la terre, et les récompense différemment à proportion des différents degrés de leurs mérites; mais il leur donne à tous la vie éternelle : *Justi autem in vitam æternam.*

Le ciel en ce moment reçoit un nouvel éclat de tant de millions de corps de bienheureux qui y brillent; et comme les anges n'y font plus qu'un même peuple avec les hommes, ils forment entre eux un harmonieux concert à la louange du trois fois saint Dieu des armées. Ceux-là le bénissent d'avoir rempli les places que la chute des anges rebelles avait laissées vides; ceux-ci lui rendent grâces de les avoir élevés parmi les esprits célestes, et tous ensemble chantent en son honneur un éternel *Alleluia.*

Encore une fois, mes frères, quelle différence entre cette ville bienheureuse et le séjour de l'enfer? Bonheur infini dans l'une, supplice incompréhensible dans l'autre, et tous deux pour une éternité.

Mais lequel des deux sera notre partage! nous n'en savons rien. Terrible incertitude, qui doit nous tenir dans la crainte, mais qui ne doit pas nous décourager. En effet, si nous ne savons pas quel sera notre sort au dernier jugement, c'est que nous ignorons si nous serons fidèles à Dieu jusqu'à la mort. Car si nous le sommes, infailliblement nous nous trouverons à la droite du juge. Or avec le secours de la grâce, il ne tient qu'à nous de l'être, et par conséquent de nous procurer un jugement favorable : *In potestate nostra posuit Deus qualiter judicemur*, dit saint Augustin.

Oui, chrétiens, il est en notre pouvoir d'être jugés favorablement; et malgré l'incertitude où nous sommes de la sentence qui décidera de notre sort, on peut dire sur cet article aux justes et aux pécheurs deux choses également certaines, et que je vous prie de bien retenir. Justes, vous entendrez sûrement une sentence de bénédiction, si vous persévérez dans la justice; soutenez-vous donc dans la pratique du bien: mais si vous abandonnez le Seigneur, vous serez sûrement condamnés. Opérez donc votre salut avec crainte et tremblement. Pécheurs, vous entendrez sûrement un arrêt de mort, si vous ne vous convertissez pas; tremblez donc à la vue du péril qui vous menace : mais vous pouvez toujours, pendant que vous êtes en ce monde, apaiser la colère de Dieu; espérez donc en sa miséricorde, et ne négligez rien pour trouver grâce devant lui dans ce dernier séjour.

Voilà, mes frères, les sentiments et les résolutions que doit produire en vous la pensée du jugement général. Mais hélas! plusieurs de ceux qui m'écoutent, et qui

sont actuellement effrayés de ce que je viens de dire, n'imiteront-ils pas ce gouverneur de la Judée, Félix, qui, effrayé de même de ce que saint Paul avait dit du dernier jugement, oublia bientôt ce qu'il avait entendu : *Tremefactus Felix?* (*Act.*, XXIV, 26.) Cet homme tout terrestre trembla d'abord, et cessa bientôt de trembler : *Terra tremuit, et quievit.* (*Psal.* LXXV, 9.)

Fasse le ciel qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mes chers auditeurs. Pour éviter une si funeste inconstance, ayez soin de méditer à loisir tout ce que vous venez d'entendre ; appliquez-le vous à vous-mêmes, et prenez-le pour règle de votre conduite. Si vous ne le faites, un jour viendra où vous regretterez, mais trop tard, de n'avoir pas prévenu par votre pénitence la rigueur du jugement général ; et moi-même qui vous y exhorte ici de la part de Dieu, je m'élèverai contre vous dans la vallée de Josaphat, en vous reprochant de n'avoir pas profité des grâces que Dieu vous fait aujourd'hui par mon ministère, et en citant pour témoins qui vous accuseront, ceux de mes auditeurs qui auront fait leur profit de la divine parole que je leur annonce.

Mais, ô mon Dieu, ne dois-je pas craindre d'être moi-même du nombre de ceux qui n'en auront pas profité? Ah! mes chers frères, comme je supplie de tout mon cœur ce Dieu de bonté, par les entrailles de sa miséricorde, qu'il vous inspire à tous une si vive appréhension de ses jugements, que vous en évitiez la sévérité, priez-le aussi, je vous en conjure, qu'il me fasse la grâce que lui demandait saint Paul, de ne pas permettre qu'après avoir prêché le jugement aux autres, je sois moi-même réprouvé ; mais qu'il fasse que vous et moi nous le servions si fidèlement dans ce monde, qu'à ce grand jour qui en terminera la durée, nous puissions être placés à sa droite, et l'entendre nous appeler à la vie éternelle, que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON II.

Second Dimanche de l'Avent.

LES AFFLICTIONS.

Joannes in vinculis. (*Matth.*, XI, 2.)
Jean dans les fers.

Voir un juste, un saint, un prophète ; voir celui que la vérité même a appelé le plus grand d'entre ceux qui sont nés des femmes ; voir, en un mot, Jean-Baptiste enfermé dans une prison et chargé de chaînes, quel spectacle! C'est cependant là, chrétiens, ce que l'Evangile nous met aujourd'hui sous les yeux : *Joannes in vinculis.* Jean dans les fers.

Plaignons-nous après cela de nos afflictions et de nos souffrances, ou plutôt persuadons-nous bien, mes chers auditeurs, que depuis le péché de notre premier père, les souffrances et les afflictions sont les avantages inséparables de l'humanité. Si Adam eût été fidèle aux ordres de Dieu, nous ne serions pas assujettis aux misères que nous éprouvons. Mais ce chef du genre humain s'étant opposé par sa désobéissance au désir que Dieu avait de le rendre heureux dans ce monde et dans l'autre, nous ne pouvons plus parvenir au bonheur de l'éternité que par les peines que nous endurons dans le temps.

Aussi tous ceux qui y sont parvenus ont-ils marché par le chemin des souffrances ; et on peut dire que, depuis les rois assis sur leurs trônes jusqu'aux bergers cachés dans leurs chaumières, personne n'est exempt de souffrances et de croix. C'est donc une nécessité absolue de porter la croix. Oui, dit le pieux auteur de l'Imitation; tournez-vous où il vous plaira, partout vous trouverez la croix. Ah! mes frères, puisque la croix et les afflictions sont inévitables, apprenons à les porter comme il faut, et voyons dans les deux parties de ce discours quels sont les effets que les afflictions produisent dans les chrétiens, et quels sont les motifs qui doivent engager les chrétiens à supporter patiemment les afflictions.

Vierge sainte, qui fûtes tout ensemble et la plus vertueuse et la plus affligée de toutes les femmes, obtenez-nous la grâce de faire un saint usage de nos souffrances. Nous vous en supplions par le glaive de douleur qui perça votre cœur maternel au pied de la croix de votre divin Fils, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria*

PREMIER POINT.

C'est une pensée de saint Augustin, que les trois sortes de personnes qui peuvent porter la croix se sont trouvées sur le Calvaire. On y a vu crucifier tout à la fois un scélérat qui souffrait malgré lui et en blasphémant le nom de Dieu, un pénitent qui souffrait patiemment en expiation de ses crimes, un saint, ou plutôt le Saint des saints qui souffrait d'un grand cœur, et pour se conformer à la volonté de Dieu. Voilà, chrétiens, une image des différents effets que les afflictions produisent sur différentes personnes. Elles portent les pécheurs endurcis au désespoir et au murmure; elles portent les vrais pénitents à la patience et à la résignation; elles portent les parfaits à une sainte joie et à la plus vive reconnaissance. Ainsi les afflictions sont un enfer pour les premiers, un purgatoire pour les seconds, un paradis pour les troisièmes. Développons ces trois idées.

1° *Enfer.* — Quel soulagement dans leurs peines peuvent attendre ceux qui souffrent pour satisfaire leurs passions? Agités au-dedans par une conscience criminelle, affligés au-dehors par les persécutions qui leur arrivent, ils ne veulent point tourner leur cœur obstiné vers un Dieu qui ne les frappe que pour les engager à revenir à lui; et ils soupirent après un monde qui les fuit et qui les méprise.

Semblables à Pharaon, qui s'endurcissait

sous les coups de la justice divine, au lieu de profiter des disgrâces que Dieu leur envoie, ils ne s'en servent que pour s'éloigner de lui de plus en plus. Combien de pécheurs tiennent en effet, dans leurs disgrâces, la même conduite que Pharaon tenait dans les siennes? Que les maladies les attaquent, que la mort les menace, que tout se déclare contre eux; comme lui, ils ressentiront ces maux, mais ils n'écouteront pas plus que lui la voix de Dieu, qui se sert de tout cela pour les rappeler de leur égarement, et pour opérer leur conversion.

Ah! mes chers auditeurs, n'êtes-vous pas bien à plaindre de devenir encore plus malheureux, par le mauvais usage que vous faites de vos malheurs? Il ne tiendrait qu'à vous de participer en quelque sorte aux mérites des martyrs. Si vous saviez, par exemple, endurer patiemment cette pauvreté que Dieu vous envoie, vous seriez de vrais martyrs, car la pauvreté soufferte comme il faut fait ses martyrs, dit saint Chrysostome (*Hom. de divitiis*) : *Egestas bene tolerata facit martyres*. Mais non ; le murmure auquel vous vous livrez, vous dérobe le mérite de votre peine; et vous souffrirez dans l'autre monde, en punition de ce que vous aurez mal souffert dans celui-ci.

On pourrait bien vous dire à ce sujet ce que saint Augustin disait aux citoyens de Carthage, après la perte de leur ville et la désolation de leurs provinces. Vous êtes devenus plus misérables et vous n'en êtes pas devenus meilleurs. C'est aussi la plainte que faisait Jérémie contre les pécheurs de son temps. Seigneur, disait-il à Dieu, en lui parlant des Juifs : Vous les avez frappés, et ils n'ont pas voulu se soumettre ; ils ont rendu leurs fronts plus durs que la pierre, et ont refusé de revenir vers vous : *Percussisti eos, Domine, et induraverunt facies suas supra petram, et noluerunt reverti.* (*Jerem.*, V, 3.)

De quoi vous sert-il, pécheur affligé, de murmurer contre Dieu dans les peines dont il vous punit? Vos impatiences diminuent-elles la grandeur de vos maux? Au contraire, elles ne font que les aigrir et rendre vos plaies en quelque sorte incurables. Semblable selon la pensée d'un grand saint, à ces animaux furieux qui mordent et la pierre qu'on leur jette et la chaîne qui les attache, vous vous jetez avec fureur sur ceux dont Dieu se sert pour vous punir ; et quand vous ne pouvez pas les immoler à votre ressentiment, vous portez l'insolence jusqu'à blasphémer contre le Dieu du ciel : *Blasphemaverunt Deum cœli præ vulneribus suis.* (*Apoc.*, XVI, 11.)

N'est-ce pas là souffrir comme les reprouvés? Oui, chrétiens, avec cette différence néanmoins, que les réprouvés ne sont pas libres de faire un autre usage de leurs douleurs; au lieu que vous êtes entièrement les maîtres de profiter des vôtres. Ces douleurs qui, par votre désespoir, sont pour vous un véritable enfer, pourraient, par votre patience, se changer en purgatoire.

2° *Purgatoire.* — Saint Thomas, en parlant des peines de l'autre vie, enseigne que c'est le même feu qui tourmente et les réprouvés dans l'enfer et les justes dans le purgatoire : *Idem ignis torquet damnatos in inferno et justos in purgatorio.* Sur ce principe, le supplice des uns et des autres est le même dans sa nature. Toute la différence vient du désespoir des premiers et de la patience des seconds. Appliquons cette doctrine de l'Ange de l'école à la matière présente. Les peines, les souffrances, les afflictions sont les mêmes dans leur nature, par rapport aux pécheurs obstinés et par rapport aux pécheurs pénitents : toute la différence vient de la manière de les souffrir. Les pécheurs les endurent malgré eux et en se révoltant contre Dieu qui les leur envoie ; les pénitents les souffrent avec patience et en se soumettant à ses ordres. Eh! mes frères, il ne tient qu'à nous de les souffrir ainsi.

Recevons-les donc comme des moyens efficaces d'expier nos péchés, et comme un payement par lequel nous pouvons acquitter, à très-peu de frais, les dettes que nous avons contractées envers Dieu. Si nous attendons à nous acquitter de ces dettes, que nous soyons dans les prisons de la justice divine, il faudra payer jusqu'à la dernière obole : *Donec reddas novissimum quadrantem* (*Matth.*, V, 26); au lieu que les souffrances de la vie présente, quelque faibles qu'elles soient en elles-mêmes, peuvent nous exempter dans l'autre vie d'un supplice très-rigoureux.

Manassès était extrêmement redevable à la justice divine : il l'avait irritée par des crimes de toute espèce. Il souffrit en patience les ténèbres de son cachot, la pesanteur de ses chaînes, les horreurs de sa captivité; ce fut par ce moyen que d'un fameux scélérat il devint un illustre pénitent.

David est encore un grand exemple de patience, soit dans les persécutions que lui suscita Saül pour l'empêcher de monter sur le trône, soit dans la rébellion d'Absalon qui voulait l'obliger d'en descendre, soit dans les insultes de Séméi qui se réjouissait de l'impuissance où il le croyait être d'y remonter. Le saint roi regarda tous ces événements comme une espèce de purgatoire, où il expiait en ce monde les fautes dont il s'était rendu coupable.

Imitons, mes frères, ces saints pénitents, recevons les afflictions comme des moyens d'expier les péchés que nous avons commis, et souvenons-nous de ce que dit saint Augustin: Si les afflictions nous font verser des larmes, que ce soit des larmes de piété et de religion, et non plus des larmes de dépit et d'orgueil: *Si ploras, pie plora.* Voyez les âmes du purgatoire : Dieu ne les punirait pas si rigoureusement s'il les aimait moins. C'est parce qu'il les aime et que sa miséricorde veut les couronner dans le ciel, qu'il faut que sa justice achève de les purifier dans les feux du purgatoire. Il en est de même des peines de la vie présente. Parce que vous étiez agréable à Dieu, dit l'ange Raphaël à Tobie, il fallait que la tentation vous éprouvât :

Quia acceptus eras Deo, oportuit ut tentatio probaret te. (*Tob.*, XII, 13.) Dieu ne permit aussi au démon de tourmenter le saint homme Job d'une manière si étrange, que pour faire éclater la patience de ce grand saint. Le Seigneur, dit-il, m'avait donné des enfants, des troupeaux, des richesses; il me les a ôtés; que son saint nom soit béni.

Chrétiens affligés, voilà votre modèle; ces enfants dont l'heureux caractère donnait de si belles espérances, ces charges dont l'éclat vous distinguait de vos concitoyens, ces richesses dont la possession vous était si agréable, cette santé robuste, ce protecteur puissant, cette réputation brillante, tout cela s'est évanoui. Mais souvenez-vous que tout cela était des présens de sa libéralité à votre égard : quand il vous en a privés, il n'a fait que retirer ce qui était à lui. Pourquoi, l'ayant béni quand il vous les donnait, ne le bénissez-vous pas quand il vous les enlève? c'est ce que font ceux et celles qui regardent les afflictions dans l'ordre de Dieu. Comme les âmes du purgatoire qui sentent leurs douleurs, mais qui n'en murmurent pas, ils se soumettent aux arrêts de sa justice dans l'espérance de devenir un jour les objets de sa miséricorde.

Ils trouvent même dans leurs afflictions un avantage que les défunts ne trouvent pas dans les leurs. Comment cela? le voici. C'est que les feux du purgatoire peuvent bien servir à expier le péché, mais qu'ils ne peuvent être un sujet de mérite; au lieu que les peines qu'on endure dans ce monde, peuvent, non-seulement expier les fautes de la vie passée, mais devenir tout ensemble un sujet de mérite pour la vie présente et un germe de récompense pour la vie future. Ainsi les afflictions qui sont pour les pécheurs endurcis un enfer anticipé, pour les vrais pénitents une espèce de purgatoire, sont pour les grandes âmes, pour les saints, pour les parfaits un avant-goût du paradis.

3° *Paradis.* Ce n'est donc pas assez pour les parfaits de ne point murmurer contre les afflictions que Dieu permet qui leur arrivent, ou de les souffrir en patience ; ils vont jusqu'à les accepter avec une sainte allégresse, et disent, d'après saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.* (II *Cor.*, VII, 4.) Je suis rempli d'une joie abondante au milieu de mes tribulations. En effet, quelle source de joie pour une âme qui aime son Dieu, et qui désire de l'aimer éternellement, que de trouver en elle-même une des marques de prédestination les plus certaines qu'on puisse avoir en ce monde ! Or, c'est ce que trouve un chrétien qui souffre patiemment les peines dont Dieu l'afflige.

Il sait que la prédestination à la gloire renferme la conformité à l'image du Fils de Dieu : *Quos prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* (*Rom.*, VIII, 29.) Il voit cette conformité entre lui et la personne d'un Dieu souffrant ; quoi de plus propre à lui faire espérer que ce Dieu de miséricorde, qui a si bien commencé en lui l'œuvre de sa prédestination sur la terre, l'achèvera un jour en le couronnant de sa gloire dans le ciel ? Non, rien n'est plus capable de lui donner une espèce d'assurance que Dieu est avec lui, qu'il le délivrera de ses peines, et qu'il l'en fera triompher avec éclat. Pourquoi? C'est que la parole de Dieu y est expresse : *Cum ipso sum in tribulatione, eripiam eum et glorificabo eum.* (*Psal.* XC, 15.)

Et c'est la remarque d'un savant interprète sur cet endroit du psaume IV, v. 2 : *In tribulatione dilatasti mihi ;* vous avez dilaté mon cœur dans la tribulation. Le propre de la tribulation, dit-il, est de resserrer le cœur ; le propre de la joie est de le dilater. Pourquoi le Palmiste dit-il donc que Dieu lui a dilaté le cœur dans la tribulation? c'est, répond-il, que les tribulations, les afflictions, les souffrances qu'on endure pour Dieu, se changent en joie, et produisent un effet tout semblable à celui que produirait la joie même.

C'est ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostôme que si on lui proposait le choix de la chaîne que portait saint Paul dans sa prison, ou du trône où il est assis dans sa gloire, il préférerait sans balancer la première au second ; *Si quis mihi daret cœlum aut catenam Pauli, istam præferrem.* (S. Chrysost., *in epistol. ad Philemon.*) Au reste, ce grand saint ne parlait ainsi que d'après saint Paul lui-même, qui nous témoigne combien il ressent la douceur des consolations que verse dans son âme celui pour lequel il souffre : *Sicut abundant passiones Christi in nobis, ita et per Christum abundat consolatio nostra.* (II *Cor.*, I, 5.)

De tels sentiments sont, il est vrai, bien au-dessus de l'humanité : mais aussi est-ce le propre des souffrances endurées dans ce monde pour Dieu, de nous élever au-dessus des choses humaines, et de nous transporter en quelque sorte dans le séjour des bienheureux. En effet, quoi de plus semblable à l'état des bienheureux, que d'avoir des marques de l'amour spécial que Dieu a pour nous? Rien au monde ne peut en approcher davantage. Or, c'est là ce qu'éprouve celui que Dieu afflige : il le traite comme il traita de tout temps ceux qu'il aima le plus. Car, je vous le demande, Dieu n'aima-t-il pas d'un amour spécial le patriarche Joseph, le prophète Daniel, le célèbre Jean-Baptiste ? n'aima-t-il pas d'un amour spécial son apôtre saint Paul, son disciple saint Jean, et beaucoup plus qu'eux tous, son auguste mère, l'incomparable Marie ? Personne n'en peut douter. Or il les exerça par des afflictions de toute espèce. Après cela, ne devons-nous pas être comme assurés de l'amour de Dieu à notre égard, quand il permet que nous souffrions ? Oui, mes frères ; et si nous avions une foi vive, nous regarderions les souffrances comme un trésor.

Mais, hélas ! c'est un trésor caché, que bien peu de personnes trouvent ; bien peu le trouvent, parce que bien peu le cherchent ; bien peu le cherchent, parce que bien peu en connaissent le prix. Tâchons

de le connaître, mes frères, et souvenons-nous de ce que dit saint Paul, que c'est par les croix et par les tribulations que nous devons entrer dans le ciel : *Oportet nos per multas tribulationes intrare in regnum Dei.* (*Act.*, XIV, 21.)

Portons donc notre croix, mes chers auditeurs ; et pour apprendre à la porter comme il faut, jetons les yeux sur le Calvaire. Nous y verrons trois espèces de croix, celle du mauvais larron, celle du bon larron, celle de Jésus-Christ. Nous ne pouvons pas porter la nôtre comme Jésus-Christ porta la sienne : il était l'innocence même, et nous sommes pécheurs. Nous ne voudrions pas la porter comme le mauvais larron : il s'obstinait à mourir dans son péché, et nous serions sans doute bien fâchés de mourir dans le nôtre. Portons-la donc comme le bon larron. Pécheurs comme lui, comme lui soyons pénitents. Si les afflictions ne sont pas pour nous un paradis, qu'au moins elles ne nous soient pas un enfer. Souffrons-les avec une patience qui les fasse devenir pour nous un vrai purgatoire.

Mais après avoir montré les effets que les afflictions produisent dans les chrétiens, voyons maintenant les motifs qui doivent engager les chrétiens à souffrir patiemment leurs afflictions : c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

On aurait pu dire aux faux sages du paganisme, qui cherchaient autrefois à consoler, par des raisonnements tirés de la seule philosophie, ceux qui étaient assaillis par de grandes afflictions, ce que le saint homme Job disait à ses faux amis : Vous n'êtes tous que de vains et d'importuns consolateurs. *Consolatores onerosi omnes vos estis.* (*Job*, XVI, 2.) Non, mes frères, la nature ne trouve point en elle-même de motifs propres à consoler un malheureux, surtout quand ses malheurs sont portés à leur comble. Les insipides leçons qu'on donnait là-dessus à Athènes dans le Lycée et dans le Portique ne pouvaient émousser la pointe de la douleur à laquelle l'orgueilleux stoïcien, malgré son intrépidité prétendue, était aussi sensible que les autres hommes.

C'est à votre religion sainte, ô mon Dieu, qu'il faut avoir recours pour trouver du soulagement dans nos maux ; elle seule peut nous fournir des motifs qui, sans nous y rendre insensibles, nous les font accepter avec une entière résignation, en nous apprenant que, quelque vives qu'elles soient en elles-mêmes, elles sont très-peu de chose, eu égard à ce que Jésus-Chrit a souffert, eu égard à ce que nous avons mérité, eu égard à ce qui nous est promis. Voilà trois points de vue bien capables d'adoucir nos maux. Reprenons.

1° *Ce que Jésus-Christ a souffert.* — Comme c'est par le plaisir que l'homme s'est éloigné de Dieu, c'est par la douleur qu'il doit revenir à lui. C'est là le remède que le médecin de nos âmes a ordonné pour notre guérison. Mais quelque utile que soit ce remède, il est amer, et son amertume empêche assez souvent le malade de s'en servir. Qu'a fait ce charitable médecin? Il a pris lui-même une grande partie du remède, et ne nous en a laissé, pour ainsi dire, que quelques gouttes au fond du vase, en donnant au peu qui en reste assez de vertu pour nous rendre la santé. Si après cela nous refusons de boire ce remède, quelqu'adouci qu'il soit, ah! que nous méritons bien de ne jamais guérir!

Oui, chrétiens, un Homme-Dieu a voulu souffrir pour nous engager à souffrir nous-mêmes ; et jusqu'à quel point a-t-il porté ses souffrances? Il les a portées à un excès dont il n'y avait que lui seul qui fût capable. Il a souffert, en venant au monde en une pauvre étable ouverte à tous les vents ; dans sa jeunesse, en s'assujettissant à de pénibles travaux ; dans sa vie publique, en épuisant ses forces par les fatigues de la prédication; il a souffert dans le jardin des Olives, où sa tristesse lui tira des veines une douloureuse sueur de sang; dans les rues de Jérusalem, où il fut traîné plusieurs fois de la manière la plus ignominieuse; dans le prétoire, où il fut déchiré de coups au point que l'on pouvait compter tous ses os; enfin, il a souffert sur la croix, où, attaché entre deux voleurs, il a expiré par la plus cruelle et la plus infâme de toutes les morts.

A la vue de tant de souffrances qu'un Homme-Dieu a endurées pour nous, je n'ai qu'une question à vous faire, mon cher auditeur : Etes-vous chrétien, ou ne l'êtes-vous pas? Si vous ne l'êtes pas, que faites-vous ici? Mais si vous êtes chrétien, si vous êtes disciple de Jésus-Christ, écoutez donc la leçon que vous fait ce divin maître. La voici : Celui qui veut venir après moi, nous dit-il, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive : *Si quis vult post me venire, tollat crucem suam et sequatur me.* (*Matth.*, XVI, 24.)

Voilà, mes chers auditeurs, la doctrine de Jésus-Christ ; doctrine qui a fait de ses vrais disciples autant d'amateurs de la croix, mais amateurs au point non-seulement de ne la plus craindre, mais de la désirer, de la rechercher, de s'en glorifier. A Dieu ne plaise, disait un d'entre eux, que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ. *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.* (*Galat.*, VI, 14.) Si nous n'en sommes pas encore là, mes frères, si nous n'avons pas le courage d'aimer la croix, de désirer la croix, de rechercher la croix, du moins souffrons-la en patience, en nous souvenant que tout ce que nous endurons est bien peu de chose au prix de ce que Jésus-Christ a souffert pour nous. Quand on nous conduirait à la mort, nous devrions nous souvenir que ce divin Sauveur y a été conduit lui-même, et nous dire avec saint Augustin : si Jésus-Chrit en a usé de la sorte, que ne dois-je pas faire? *Si hæc ille, quid ego?*

Le même saint dit en un seul mot tout ce

qu'on peut dire là-dessus, en appelant les chrétiens, enfants du Calvaire, *filii Calvarii*. Voilà, mes frères, dans ces deux mots, les preuves de notre noblesse et les sources de notre généalogie. Enfants du Calvaire! Mais cette qualité d'enfants du Calvaire nous oblige à être des hommes crucifiés. Elle nous impose la nécessité de souffrir comme notre Père, si nous ne voulons pas renoncer à la riche succession qu'il nous destine, et l'obliger à nous déshériter : *Qui non accepit crucem suam, non est me dignus.* (*Matth.*, X, 38.) Ne serait-ce pas en effet, dit saint Bernard, une monstrueuse indécence, que de vouloir être un membre couronné de roses sous un chef couronné d'épines? *Sub capite spinoso non decet membrum esse delicatum.*

C'est ce que nous n'aurions pas de peine à comprendre, si nous approfondissions ce que saint Paul nous enseigne là-dessus. Nous sommes appelés, nous dit-il, à la participation de la gloire de Jésus-Christ dans le ciel, et à la participation de ses souffrances dans ce monde. Nous voudrions bien séparer ces deux idées; mais l'Apôtre nous apprend qu'elles sont inséparables : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* (*Rom.*, VIII, 17.)

Ah! qu'on souffrirait avec bien plus de patience si on pensait à un Dieu souffrant : mais on n'y pense pas et on ne jette point les yeux sur le crucifix. Ce serait cependant là un coup-d'œil bien capable de diminuer vos souffrances. Oui, mon cher auditeur, vous souffririez moins, si vous considériez ce que Jésus-Christ a souffert; j'ajoute, vous souffririez moins, si vous considériez ce que vous avez mérité de souffrir : et c'est là le second coup-d'œil que je vous ai prié de jeter, pour trouver du soulagement à vos maux.

2° *Ce que nous avons mérité.* — Tout péché doit nécessairement être puni; et il le sera, ou dans ce monde, ou dans l'autre : dans ce monde, par le pécheur pénitent; ou dans l'autre, par un Dieu vengeur. Et c'est la réflexion qu'on devrait faire dans les souffrances, de les regarder comme des peines dont Dieu se sert pour nous punir. Mais c'est à quoi la plupart des hommes ne pensent guère. Dans leurs afflictions, ils agissent presque toujours conformément à leur naturel. Si le tempérament d'un homme est vif et impétueux, l'affliction ne fait que l'irriter; il s'emporte, il s'aigrit, il médite des vengeances éclatantes. Si son humeur est plus modérée et plus tranquille, il se tourne du côté des ressources humaines pour y chercher quelque remède à ses maux. S'il est timide et pusillanime, il se laisse aller aux regrets, et veut puiser sa consolation dans les larmes. Enfin, si c'est un philosophe, il se livre à une dureté farouche et tâche de se revêtir d'une espèce d'insensibilité pour le bien et pour le mal.

Eh! mes frères, à quoi pensez-vous, de ne chercher que des remèdes humains à des maux qui ne le sont pas? Remontez plus haut : vous trouverez que la vraie source de vos peines est la colère d'un Dieu qui vous punit de vos rébellions. Avare, vous aviez une attache criminelle pour l'argent; Dieu permet que ces biens, injustes fruits de tant de crimes, vous soient enlevés : rien de plus propre à expier ces crimes mêmes que vous avez commis. Ambitieux, vous vous êtes livré à tout ce que vous suggérait le désir de vous élever au-dessus de votre état; Dieu vous suscite des persécuteurs qui vous font rentrer dans le néant d'où vous étiez sorti : remède infaillible pour vous faire expier tant de maux dont vous vous étiez rendu coupable. Voluptueux, vous ne vous êtes servi de votre santé que pour jouir de plaisirs défendus; Dieu permet que vous tombiez dans une maladie qui, diminuant peu à peu vos forces, vous conduit insensiblement au tombeau : quoi de plus proportionné au genre de mal que vous avez fait?

Mais on ne pense point à tout cela. On s'en prend au dérangement des saisons, à la bizarrerie de la fortune, à l'inconstance des faux amis. Ah! mes frères, apprenez de saint Chrysostome que les afflictions qui rendent la vie si amère, ne sont assez souvent que des punitions de nos péchés, quelquefois même de ceux dont nous avons obtenu le pardon, mais dont nous avons négligé de faire pénitence. Et c'est ce qui doit adoucir la rigueur de vos maux, de les regarder comme les effets d'une justice miséricordieuse, qui ne vous traite avec cette rigueur apparente que pour vous donner de plus grandes marques de son amour.

Comme votre lâcheté vous empêche le plus souvent de vous résoudre à porter sa croix, il vous en charge lui-même : il permet qu'on vous contraigne de la porter, comme on y contraignit autrefois Simon le Cyrénéen. (*Matth.*, XXVII, 32.) Faites-vous-en, comme cet heureux juif, un sujet de mérite; et puisque vous n'avez pas eu le courage de faire de vous-même la pénitence nécessaire à l'expiation de vos péchés, recevez au moins celle que Dieu vous impose, en reconnaissant devant lui que c'est encore bien peu au prix de ce que vous méritez.

Dites-moi, mes frères, si un débiteur avait contracté une dette d'un million, et que son créancier voulût bien se contenter qu'il lui payât une obole, aurait-il bonne grâce de se plaindre de ce qu'on ne lui ferait pas la remise toute entière et de murmurer de ce qu'on l'obligerait à payer si peu de chose, en la place d'une somme immense? Telle est cependant la conduite de ceux qui murmurent dans leurs afflictions. Quiconque a commis un seul péché mortel (eh! combien y en a-t-il dans cet auditoire qui en ont peut-être commis des milliers?), quiconque a commis un seul péché mortel, a mérité l'enfer. S'il en a commis dix, s'il en a commis cent, il a dix fois, il a cent fois mérité l'enfer; c'est-à-dire qu'il a autant de fois mérité de souffrir des peines auprès desquelles toutes celles qu'on peut endurer dans ce monde ne sont que des peines en peinture et beaucoup moins qu'une obole

auprès d'un million. Or, Dieu veut bien se contenter de cette peine légère : si, malgré cela, on murmure dans ses souffrances, combien n'est-on pas déraisonnable ?

Ah ! mes frères, cessez de vous plaindre des douleurs que Dieu vous envoie dans ce monde, et persuadez-vous que, quelque grandes qu'elles vous paraissent, elles ne sont rien en comparaison de celles que vous avez méritées. On peut ajouter qu'elles ne sont rien en comparaison de la récompense qui vous est promise ; et c'est-là le troisième coup-d'œil qui vous les fera souffrir en patience.

3° *Ce qui nous est promis.* — Quoiqu'il soit certain que nos souffrances sont communément destinées à expier les fautes que nous avons commises, on doit cependant convenir que ce n'est pas toujours là l'unique motif que Dieu se propose en nous les envoyant. Ce qui nous le montre, c'est que des personnes qui ont conservé leur innocence sont souvent exposées à des peines de toute espèce. Témoin le saint précurseur, qui, sanctifié dès le sein de sa mère, ne perdit jamais la grâce justifiante qu'il y avait reçue et qui fut néanmoins persécuté par Hérode, enfermé dans une obscure prison, et enfin frappé du glaive d'un bourreau, qui lui coupa la tête comme à un criminel.

D'où vient tant de vertus d'une part et de l'autre tant d'afflictions ? De ce que ceux que Dieu destine à occuper les premières places dans le ciel ne doivent y monter que par un grand nombre de tribulations : *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.* Et nous n'avons pas lieu d'en être surpris, puisque notre divin Maître nous enseigne qu'il fallait qu'il souffrît lui-même et qu'il entrât ainsi dans sa gloire : *Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?* (*Luc.*, XXIV, 28.)

C'est là ce qui porta les apôtres à souffrir des travaux inexprimables pour s'acquitter des fonctions dont Jésus-Christ les avait chargés. C'est là ce qui engagea les martyrs à souffrir des tourments jusqu'alors inouis plutôt que de renoncer à la foi qu'ils professaient. C'est là ce qui détermina des saints et des saintes de tout âge et de tout état à souffrir des peines volontaires qui leur tenaient lieu de celles que les tyrans avaient employées contre les premiers chrétiens. Et c'est ce qui a fait dire à saint Jean Chrysostome que la croix du Fils de Dieu est la clef qui ouvre le paradis : *Crux Christi clavis paridisi.* C'est ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nazianze que les afflictions sont le chemin royal qui conduit au ciel : *Via regia sanctæ crucis;* et d'après lui au pieux auteur de l'*Imitation*, que refuser de souffrir c'est renoncer à la couronne : *Si pati non vis, recusas coronari.*

Oh ! l'heureuse pénitence qui m'a procuré une si grande gloire, disait saint Pierre d'Alcantara à sainte Thérèse, à qui il apparut quelques jours après sa mort : *O felix pœnitentia, quæ mihi tantam gloriam promeruit !* Oui, mes frères, les saints dans le ciel regardent tout ce qu'ils ont souffert ici-bas comme peu de chose au prix du bonheur dont ils jouissent. Ils disent tous ce que disait autrefois saint Paul : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* (II *Cor.*, I, 17.) Un moment d'une légère tribulation opère en nous un poids éternel de gloire.

Mais comment, grand apôtre, appelez-vous légères des peines capables d'opprimer les âmes les plus fortes? Ne nous avez-vous pas appris vous-même que vous étiez accablé du poids de vos tribulations? *Supra modum gravati sumus.* (*Ibid.*, 8.) Il est vrai, pourrait-il nous répondre, que mes peines étaient accablantes en elles-mêmes ; mais quand je les considérais par rapport au bonheur qu'elles devaient me procurer, je les regardais comme des peines légères qui opéreraient en moi un poids éternel de gloire.

Je ne suis point surpris, dit là-dessus saint Augustin, que Paul, au milieu de tant de souffrances, goûtât une consolation si sensible : il savait pour qui il endurait de si grandes peines : *Sciebat pro quo pateretur.*

Venez donc, continue le même Père, venez, tyrans, avec tous vos édits; venez, magistrats, avec tous vos arrêts; venez, bourreaux, avec tous vos supplices : déchirez nos corps et les foulez aux pieds, brûlez nos os et les réduisez en cendres : *Increpate, torquete, concremate;* tout ce que vous nous ferez souffrir n'égalera jamais la récompense qui nous attend. Je mets dans un des plats de la balance, ajoute le même saint docteur, ce que j'espère, et dans l'autre ce qu'il m'en coûte, et je trouve que tout ce qui m'est promis surpasse infiniment tout ce que j'endure : *Appendo quod exspecto contra id quod patior.*

Nous n'avons pas, mes chers auditeurs, de semblables sacrifices à présenter à Dieu. Grâces à la paix qu'il a donnée à son Eglise, nous n'aurons probablement jamais l'occasion de signer l'Evangile de notre sang et de porter notre tête sur un échafaud. Mais il est, dit saint Grégoire, une espèce de martyre qu'on peut obtenir sans le secours du fer et du feu : *Sine ferro et flamma martyres esse possumus.* C'est celui qui consiste à souffrir en patience les afflictions inséparables de la vie présente : les incommodités des saisons, les horreurs de l'indigence, les ennuis de l'infirmité, les persécutions, les procès, les affronts, les calomnies, voilà ce qui peut encore tous les jours faire des martyrs : *Sine ferro et flamma martyres esse possumus.*

Ah ! mes frères, si nous n'avons pas le courage qu'ont eu les saints qui désiraient toutes ces peines et qui allaient, pour ainsi dire, au devant d'elles pour les chercher, n'ayons pas du moins la faiblesse de ne les pas accepter quand elles se présentent. Si elles nous paraissent insupportables, en les considérant en elles-mêmes elles nous paraîtront très-peu de chose en comparaison de ce que Jésus-Christ a souffert, très-peu de chose en comparaison de ce que nous avons

mérité de souffrir, très-peu de chose en comparaison du prix qui est attaché à nos souffrances.

Jetons donc les yeux sur la croix, sur l'enfer, sur le ciel. En les jetant sur la croix, nous y verrons l'exemple d'un Homme-Dieu qui souffre et qui nous engage à souffrir avec lui; en les jetant sur l'enfer, nous y verrons les tourments qu'on y endure, et nous nous porterons à souffrir pour l'expiation de nos péchés; en les jetant sur le ciel, nous verrons le bonheur dont on y jouit, ce qui nous excitera à le mériter par nos souffrances.

Finissons par le trait d'une pieuse héroïne dont l'Ecriture nous met le tableau sous les yeux. L'illustre mère des sept frères Machabées ayant déjà sacrifié six de ses enfants et voyant le septième souffrir d'horribles supplices, lui disait, pour l'encourager à tenir ferme contre tous les efforts du tyran : Mon cher fils, ce que je vous demande, c'est que vous jetiez les yeux au ciel : *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum.* (II *Mach.*, VII, 28.) Je dis la même chose à chacun de vous, mes frères : *Peto ut aspicias ad cœlum*, jetez les yeux au ciel. Ce coup d'œil sera très-propre à vous faire endurer les peines qui peuvent vous faire mériter le bonheur dont on y jouit, et que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON III.

Troisième dimanche de l'Avent.

LE PÉCHÉ MORTEL.

Dirigite viam Domini. (*Joan.*, I, 23)
Préparez la voie du Seigneur.

Ce qu'un ancien prophète annonçait aux fidèles de son temps, pour les disposer à la naissance temporelle du Messie, je vous l'annonce, mes frères, pour vous disposer à sa naissance spirituelle; et je vous exhorte, à son exemple, à préparer la voie du Seigneur : *Dirigite viam Domini.* Mais en quoi consiste cette préparation que nous devons apporter pour célébrer dignement la naissance de Jésus-Christ? Elle consiste à éloigner l'obstacle qui peut l'empêcher de naître spirituellement dans nos cœurs. Et comme cet obstacle n'est autre chose que le péché, c'est à l'horreur du péché, et surtout du péché mortel, que j'ai dessein de vous porter aujourd'hui, comme à la recherche d'un trésor infiniment précieux.

Oui, chrétiens, l'horreur du péché est le plus précieux de tous les trésors. Puissiez-vous en connaître si bien la valeur, que vous ne négligiez rien pour le trouver, si vous ne l'avez pas encore; ou pour ne le perdre jamais, si vous êtes déjà assez heureux pour le posséder. Car si vous avez une vraie horreur du péché, la pauvreté même vous tiendra lieu de richesses; au lieu que vous seriez toujours pauvres, même au milieu des plus grandes richesses, si vous ne craigniez pas d'offenser Dieu. Souvenez-vous donc du salutaire conseil que l'ancien Tobie, se croyant au lit de la mort, donnait là-dessus à son fils : Mon fils, lui disait ce saint vieillard, écoutez les derniers avis de votre père, et ne les oubliez pas; prenez garde de consentir jamais à aucun péché : *Cave ne aliquando peccato consentias.* (*Tob.*, IV, 6.)

Pour exciter en nous une grande horreur du péché, il devrait suffire de savoir que Jésus-Christ est notre père, et qu'il nous défend de le commettre. Il n'en faudrait pas davantage pour des âmes ferventes. L'injure que le péché mortel fait à Dieu, suffit seule pour les en éloigner; mais il y a parmi les chrétiens des pécheurs endurcis; il y a, même parmi les justes, des âmes imparfaites, qui se laissent beaucoup plus toucher par la crainte du châtiment que par aucun autre motif. Ainsi, pour augmenter dans les fervents, et pour exciter dans ceux qui ne le sont pas, l'horreur que nous devons tous avoir du péché mortel, je montrerai dans le premier point l'injure que le péché mortel fait à Dieu; et dans le second, les maux qu'il cause à l'homme. Voilà en deux mots tout le plan de ce discours. Pour obtenir de Dieu la grâce d'en profiter, adressons-nous à celle de toutes les pures créatures qui a le plus haï le péché, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Pour avoir une idée juste de l'injure que que le péché mortel fait à Dieu, considérons Dieu comme auteur de la nature et comme auteur de la grâce. Dieu est notre créateur : c'est de lui que nous avons reçu l'être, le mouvement et la vie. Cependant, au lieu de nous servir de ses dons pour procurer sa gloire, nous nous en servons pour l'offenser. Quelle insolence! Dieu est notre rédempteur : s'il ne nous avait rachetés au prix de son sang, nous serions encore les esclaves du démon. Cependant, au lieu de le remercier sans cesse d'un si grand bienfait, nous foulons aux pieds ce sang précieux qu'il a répandu pour nous racheter. Quelle ingratitude! Mettons ces deux réflexions dans un plus grand jour.

1° *Créateur.* — Dieu est le créateur du ciel et de la terre. C'est là l'idée qu'on nous en donna dès notre enfance, et c'est aussi celle qu'en avait conçue le roi prophète, lorsqu'en admirant la terre et les cieux, il admirait encore plus celui qui les a formés. *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum* (*Psal.* XVIII, 1) : les cieux, dit-il, annoncent la gloire de Dieu, et le firmament est l'ouvrage de ses mains. La terre et tous ses habitants appartiennent au Seigneur; tous tant que nous sommes, nous dépendons de lui : incapables de nous donner l'être, nous l'avons reçu de sa main toute-puissante : *Ipse fecit nos, et non ipsi nos.* (*Psal.* XCIX, 3.) Incapables de nous conserver nous-mêmes, nous avons besoin qu'il nous conserve; et chaque instant de notre vie est, pour ainsi dire, une création nouvelle. Néanmoins nous offensons ce grand Dieu qui peut nous faire rentrer dans

le néant avec autant de facilité qu'il nous en a fait sortir. Ah! mes frères, y pensons-nous? et si nous n'y pensons pas, un tel oubli n'est-il pas l'effet de la plus noire ingratitude? C'est ce coupable oubli que Moïse reprochait aux pécheurs de son temps. Comment, leur disait-il, avez-vous pu abandonner le Dieu qui vous a donné la vie et oublier le Seigneur qui vous a créés? *Deum qui te genuit dereliquisti, et oblitus es Domini creatoris tui.* (*Deut.*, XXXII, 18.)

Chacun de nous peut se faire avec raison le même reproche et se dire au fond du cœur: Chaque péché que tu as commis est une injure que tu as faite à ton Créateur : *Oblitus es Domini creatoris tui;* fils ingrat, tu as désobéi au plus tendre de tous les pères; esclave rebelle, tu as secoué le joug du meilleur de tous les maîtres; sujet révolté, tu as voulu te soustraire au plus puissant de tous les rois. Car, mes frères, Dieu est tout cela, et infiniment plus que tout cela à notre égard; et, pour me servir de l'expression de l'Ecriture, nous ne sommes entre ses mains que comme un vase d'argile entre les mains du potier : *Sicut lutum in manu figuli* (*Jerem.*, XVIII, 6); il pouvait nous écraser entre ses doigts aussitôt qu'il nous forma : maintenant encore il ne tient qu'à lui de nous briser contre terre, puisque étant ses ouvrages, nous dépendons uniquement de sa volonté.

Mais non. S'il a pétri de boue tous les hommes comme autant de vases, ç'a été pour les employer à son service : et comme ce sont des vases raisonnables, il veut que ce service soit méritoire; aussi leur laisse-t-il à cet effet la liberté. Mais, hélas! que la plupart d'entre eux en font un mauvais usage! A peine sont-ils sortis des mains de ce divin ouvrier, qu'au lieu de se dévouer totalement comme ils le doivent au bon plaisir de celui qui les a faits, ils s'élèvent contre lui avec insolence et refusent opiniâtrément de le servir.

Vases d'iniquité, ne craignez-vous pas que la main toute-puissante qui vous a tirés du limon, ne vous réduise en poudre? Une telle injure ne mérite-t-elle pas un châtiment? Quelle injure pour un seigneur, que de voir un de ses vassaux lui insulter en face! Quelle injure pour un roi, que de voir un de ses sujets porter une main criminelle sur sa personne sacrée! Ah! mes frères, le Dieu que nous outrageons est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs : *Rex regum et Dominus dominantium.* (I *Tim.*, VI, 15.) Cependant, malgré l'éclat de son infinie majesté, nous, vils insectes, cendre, poussière, néant, avons l'audace d'attaquer ce grand Dieu jusque sur son trône. O cieux, étonnez-vous d'un si noir attentat; et vous, terre, comment n'ouvrez-vous pas votre sein, pour engloutir tout vivants ceux qui s'en rendent coupables? Anges bienheureux, qui précipitâtes au fond de l'abîme les superbes esprits qui voulurent ressembler au Très-Haut, comment souffrez-vous qu'un peu de boue animée insulte celui devant lequel les plus hauts séraphins sont dans le tremblement? Comment n'écrasez-vous pas ces petits vermisseaux? Non, mes frères, la bonté de celui même que nous outrageons, retient leurs bras pour les empêcher de nous frapper; et c'est cette bonté même qui augmente encore la noirceur et la perfidie du péché.

En effet, il n'est point de perfidie plus noire que celle qui porte à offenser quelqu'un, parce qu'il est bon. Or, voilà ce que nous faisons, en désobéissant à la loi de Dieu. Car, je vous le demande, si, sur le point d'offenser Dieu, nous étions assurés qu'aussitôt après le péché commis, Dieu nous frapperait de mort, l'offenserions-nous? Non; la plus forte tentation ne serait pas capable de nous faire succomber. Nous n'offensons donc Dieu que parce que nous espérons qu'il nous pardonnera notre offense; c'est-à-dire, que nous n'offensons Dieu que parce qu'il est bon; c'est-à-dire, que sa bonté, qui est si capable d'attirer notre estime et notre amour, devient, par un renversement étrange, l'occasion que nous prenons de lui marquer notre haine et notre mépris. O cœur humain, te croirait-on capable d'une telle perversité, si une funeste expérience ne nous l'apprenait tous les jours? Tu es fait pour aimer ce qui est bon, et la bonté essentielle excite en toi des sentiments de haine!

Oui, la haine de Dieu est inséparable du péché mortel : c'est même, en quelque façon, ce qui en constitue l'essence. Car la haine consiste dans l'opposition que deux volontés ont entre elles. Or, il ne peut y avoir d'opposition plus grande que celle qui se trouve entre la volonté de Dieu et celle du pécheur; puisque Dieu cesserait plutôt d'être Dieu, que de vouloir l'iniquité : *Non Deus volens iniquitatem tu es.* (*Psal.* V, 5.) Vous voulez que je vous aime, dit insolemment le pécheur à son Dieu; je ne veux pas vous aimer : vous voulez que je vous serve; je ne vous servirai pas : *Non serviam.* (*Jerem.*, II, 20.) Il ne dit pas cela de bouche, sans doute : il n'est point d'homme qui ose porter l'impiété jusque là; mais il le dit par ses œuvres, qui sont un langage plus expressif que la parole, et qui montre la haine qu'il a contre Dieu dans son cœur. L'eussiez-vous cru, mes frères, qu'à chaque fois que vous commettez un péché mortel, vous avez une haine interprétative contre Dieu dans votre cœur?

Le dernier degré de la haine consiste à vouloir la destruction de celui qui en est l'objet. Serait-il possible que le pécheur portât jusque là l'injure qu'il a faite à Dieu? Oui, mes chers auditeurs, et vous en allez convenir. N'est-il pas vrai que quand vous offensez Dieu, vous voudriez, ou qu'il ne vît pas votre offense, ou que, la voyant, il ne voulût pas la punir, ou que, le voulant, il ne pût pas en venir à bout? Or, que serait un Dieu qui ne verrait pas le péché, ou qui le verrait sans vouloir ou sans pouvoir le punir? Si Dieu ne voyait pas le péché, ce serait un Dieu aveugle : s'il voyait le péché sans

vouloir le punir, ce serait un Dieu injuste : si, voulant le punir, il ne pouvait pas en venir à bout, ce serait un Dieu impuissant. Mais un Dieu aveugle, un Dieu injuste, un Dieu impuissant ne serait point un Dieu : par conséquent, chaque fois que vous commettez le péché, vous voudriez qu'il n'y eût point de Dieu, puisque vous voudriez qu'il n'eût point des attributs qui sont essentiels à sa divinité. O l'exécrable malice du péché, s'écrie là-dessus saint Bernard, puisqu'il va directement à anéantir, s'il le pouvait, la sagesse, la justice et la puissance de Dieu ! *O exsecranda malitia, quæ Dei sapientiam, justitiam et potentiam perire desiderat!*

Mais le pécheur ajoute encore à la haine mortelle qu'il a contre Dieu dans son cœur, un mépris de son auguste présence, puisqu'il commet sous ses yeux des actions dont il ne voudrait pas avoir le dernier des hommes pour témoin et qu'il se sert de ses propres bienfaits pour l'outrager. Peut-on rien concevoir de plus insultant pour Dieu, considéré comme auteur de la nature? Non, mes chers auditeurs, on ne peut pas porter plus loin l'injure que le péché mortel fait à Dieu, considéré sous ce premier point de vue. Mais si l'on considère Dieu comme auteur de la grâce, ah! que l'injure qu'il reçoit du péché est encore bien plus atroce!

2° *Auteur de la grâce.* — C'est un grand bienfait que celui de la création, puisqu'il est le fondement de tous les autres; mais celui de la rédemption en est un bien plus grand encore, puisque, comme chante l'Eglise, il nous eût été inutile de naître au monde, si nous n'eussions eu l'avantage de renaître à la grâce ; et c'est ce qui doit nous faire comprendre que, si le péché fait une grande injure au Créateur, il en fait une beaucoup plus grande au Rédempteur.

En effet, que Dieu soit offensé par un infidèle, c'est une injure qui lui est faite, en ce que l'ouvrage s'élève insolemment contre l'ouvrier qui l'a produit. Mais qu'il le soit par un chrétien à qui il a miséricordieusement appliqué les fruits de la rédemption, c'est l'injure la plus atroce qu'on puisse faire au Rédempteur. Non, mes frères, Dieu ne trouve point, en quelque sorte, étranges les péchés que commettent les païens : ce sont ses ennemis; et d'un ennemi on ne peut attendre que des hostilités. Mais que des hommes qu'il met au nombre de ses amis, que des hommes qu'il introduit dans sa maison, qu'il invite à sa table, et à qui il fait servir les mets les plus délicieux; que des hommes, dis-je, comblés de tant de bienfaits, se soulèvent contre leur bienfaiteur, voilà ce qu'il ne peut supporter, et ce dont il se plaint amèrement par son prophète : *Tu vero, homo unanimis, qui mecum dulces capiebas cibos.* (*Psal.* LIV, 14.)

Nous nous étonnons quelquefois de l'ingratitude avec laquelle le peuple hébreu offensait le Seigneur. Quoi ! disons-nous, après tout ce que Dieu avait fait pour eux dans l'Egypte, après qu'il leur avait fait passer la mer Rouge à pied sec, après qu'il avait tiré l'eau du rocher pour étancher leur soif, après qu'il avait fait tomber du ciel un pain merveilleux pour les nourrir; ces ingrats abandonnaient son culte pour adorer des dieux qui étaient l'ouvrage de leurs mains! Une telle conduite n'est-elle pas bien surprenante? Oui, mes frères; et nous avons raison d'en être surpris : mais n'auraient-ils pas eu lieu de l'être plus que nous, ces Hébreux dont nous parlons, si on leur eût dit qu'un jour il y aurait un peuple en faveur duquel Dieu ferait encore de plus grandes choses qu'il n'en avait fait pour eux; et que ce peuple, au lieu de lui témoigner sa reconnaissance pour tant de faveurs, emploierait ses faveurs mêmes à lui insulter et à l'outrager? Voilà cependant ce que nous faisons, chaque fois que nous commettons un péché mortel.

Le Fils de Dieu, touché de nous voir dans un esclavage plus cruel et plus honteux que ne l'était celui de l'Egypte, descend du ciel pour briser nos fers. Il opère des prodiges innombrables pour nous délivrer de la tyrannie du démon; il noie nos ennemis, c'est-à-dire, nos péchés, dans la mer Rouge de son sang ; il établit dans son Eglise des canaux sacrés, d'où coulent en abondance les eaux de la grâce, et nous donne, pour nourrir nos âmes, un pain délicieux, dont la manne du désert n'était qu'une figure imparfaite. Après toutes ces faveurs, quelle est notre reconnaissance ? Plus coupables que les Israélites qui adorèrent un veau d'or, chaque fois que nous péchons mortellement, nous élevons dans nos cœurs une idole à laquelle nous sacrifions nos pensées et nos désirs, au préjudice de Jésus-Christ, à qui seul nous en devons faire hommage.

Non, chrétiens prévaricateurs, Jésus-Christ n'est pas votre Dieu, ou du moins vous ne le reconnaissez pas pour tel. Le Dieu d'un impudique, c'est l'objet de son infâme passion : le Dieu d'un avare, c'est son trésor; le Dieu d'un ivrogne et d'un intempérant, c'est.... le dirai-je?.... mais pourquoi ne le dirais-je pas, puisque saint Paul l'a bien dit avant moi? Le Dieu d'un ivrogne, c'est son ventre, nous dit l'Apôtre : *Quorum Deus venter est.* (*Philip.*, III, 19.) Quelle injure n'est-ce pas faire à Jésus-Christ, que de lui préférer de tels objets? et à combien plus forte raison peut-il nous faire le reproche que le saint roi David fait aux Israélites, d'avoir oublié le Dieu qui les a sauvés : *Obliti sunt Deum qui salvavit eos.* (*Psal.* CV, 21.)

Figurez-vous, mes frères, un roi puissant qui sort de ses Etats pour aller, lui-même en personne, détruire une forteresse que ses ennemis ont élevée sur les limitrophes de son empire, afin de leur servir de retraite; et qu'après avoir fait d'excessives dépenses et essuyé bien des fatigues pour la ruiner, il voit ses propres sujets travailler, de concert avec les ennemis de l'Etat, à la rebâtir. Je vous le demande, combien sera-t-il sensible à cette injure? une conduite si opposée à ses desseins ne serait-elle pas la marque du dernier mépris? Mais cette con-

duite est l'image de la nôtre, si nous commettons le péché. Le démon, continuant de faire à Dieu dans ce monde la guerre qu'il commença dans le ciel, y a introduit le péché, qui lui sert comme d'une forte tour pour s'élever contre le Très-Haut. Le Fils de Dieu, notre souverain monarque, est descendu sur la terre pour renverser ce malheureux ouvrage : il n'en est venu à bout qu'avec des peines inconcevables; il lui a fallu suer du sang, et donner sa propre vie pour le détruire. Et nous, de concert avec les ennemis de Dieu, nous rebâtissons cet édifice! O roi des rois, comment avons-nous l'audace de porter jusque-là le mépris de votre majesté? comment osons-nous encore, après cela, nous dire vos sujets, vos disciples, vos enfants? O sujets rebelles! ô disciples indociles! ô enfants dénaturés!

Ah! mes frères, après les grâces que Jésus-Christ nous a faites, devait-il s'attendre à un traitement aussi indigne? Dans le baptême, il nous adopta pour ses enfants; ne devions-nous pas l'aimer comme notre père, et conserver chèrement la robe d'innocence dont il nous y revêtit? Dans la confirmation, il nous prit pour ses soldats; ne devions-nous pas le suivre comme notre chef, et combattre avec courage sous ses étendards? Dans la pénitence, il nous a si souvent lavés de nos taches; devions-nous sitôt contracter de nouvelles souillures? Enfin dans l'Eucharistie, tous les jours il nous invite à sa table, où il nous offre pour nourriture et pour breuvage son corps adorable et son sang précieux; pouvait-il nous donner de plus grandes marques de sa tendresse? Et l'offenser encore après tout cela, n'est-ce pas lui donner des preuves les plus formelles de notre ingratitude, mépriser son amour et fouler aux pieds ses bienfaits?

Oui, mes chers auditeurs, chaque péché mortel que commet un chrétien, est un mépris formel qu'il fait du Fils de Dieu. C'est l'apôtre saint Paul qui nous l'assure dans l'Epître aux Hébreux, où il enseigne que ceux d'entre les adultes qui, après avoir été baptisés, retombent dans les péchés qu'ils avaient commis avant leur baptême, méprisent le sang de la nouvelle alliance, qu'ils font de Jésus-Christ l'objet de leur dérision, qu'ils le foulent honteusement aux pieds, et qu'enfin ils le crucifient derechef au dedans d'eux-mêmes : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei.* (*Hebr.*, VI, 6.)

Le croiriez-vous, pécheurs, si les divins oracles n'y étaient formels, qu'autant de péchés que vous commettez contre Dieu, sont autant de crucifiements pour Jésus-Christ? Le croiriez-vous, que par un seul péché mortel, par ce jurement, par cette impureté, par cette ivresse, votre cœur devient, pour ainsi dire, un Calvaire vivant où vous attachez le Fils de Dieu à la croix, et où vous lui donnez, autant qu'il est en vous, le coup de la mort : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei?*

Quelque endurci qu'un chrétien soit dans le crime, je suis persuadé qu'on l'empêcherait de le commettre, si lorsqu'on le voit sur le point de s'y laisser aller, quelqu'un, le crucifix à la main (*ici on peut montrer le crucifix à l'auditoire*), lui disait : Arrêtez, pécheur.... avant que de commettre cette action.... tenez, prenez ce crucifix, jetez-le à terre, et le foulez aux pieds. A ce discours, il frémirait d'horreur, un reste de religion lui ferait monter le sang au visage.... Ah! mon cher frère, lui dirait-on alors, vous avez raison d'avoir horreur d'un si grand crime; la seule proposition en fait frémir. Mais savez-vous bien que par ce péché mortel vous allez faire à la personne de Jésus-Christ le traitement que vous ne voudriez pas faire à son image? Savez-vous bien qu'en violant sa loi, vous allez renouveler tous les outrages qu'il reçut des Juifs, vous allez le fouler aux pieds, le déchirer de coups, et le crucifier derechef? Si vous ne le savez pas, écoutez saint Paul; il va vous l'apprendre : *Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei et ostentui habentes.*

Non, mes frères, il n'est point de chrétien qui pût résister à ce reproche; et quand le flambeau de la foi serait éteint dans son cœur, pour peu qu'il y fumât encore, il se rallumerait à ce discours; et cette lumière, en lui découvrant l'horreur du précipice où il courait, le retiendrait sur ses bords et l'empêcherait d'y tomber.

Je n'ignore pas que Jésus-Christ, une fois ressuscité, n'est plus susceptible de tous les indignes traitements qu'il reçut autrefois de ses ennemis. Mais saint Paul ne l'ignorait pas non plus; et cependant il ne laissait pas de dire ce que vous venez d'entendre; et il le disait pour nous montrer qu'un péché mortel est une action pour l'expiation de laquelle Jésus-Christ a enduré de si horribles tourments, qu'il endurerait encore s'il était dans son état passible et qu'il en fût besoin.

Ce grand apôtre se servait de ces expressions énergiques pour inspirer aux premiers chrétiens la plus grande horreur du péché mortel. Servons-nous de la pensée qu'elles expriment, pour nous en détourner. Disons-nous à nous-mêmes : Voudrais-je fouler aux pieds le sang du Fils de Dieu? Voudrais-je donner la mort à ce divin Sauveur qui m'a donné la vie? Cette pensée nous empêchera d'offenser Dieu. Si cependant elle ne suffisait pas pour nous retenir dans le devoir, et que l'injure que le péché mortel fait à Dieu ne fît pas assez d'impression sur notre cœur pour nous détourner de le commettre, ayons recours à un autre motif, et considérons les maux qu'il cause à l'homme : c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

L'injure que le péché mortel fait à Dieu, devrait être suffisante pour nous en détourner. Mais comme il y a parmi les chrétiens des pécheurs endurcis, et qu'il y a même parmi les justes des âmes imparfaites qui, peu sensibles aux intérêts de Dieu, ne se

laissent toucher que par la crainte des châtiments dont il menace les rebelles, servons-nous de cette crainte pour les détourner du péché, puisque, selon le saint concile de Trente, elle est propre à produire cet effet dans des cœurs sur lesquels de plus nobles motifs ne font pas encore d'impression.

Le châtiment est inséparable du péché, puisque, comme dit saint Paul, la mort est comme la solde et le payement qui lui est dû: *Stipendia peccati mors.* (*Rom.*, VI, 23.) Adam eût joui toujours de l'immortalité, s'il eût toujours été fidèle. Mais à peine eut-il désobéi qu'il fut condamné à la mort; et ses malheureux enfants, héritiers de son crime, le furent aussi de son supplice. Mais pourquoi parler de la mort corporelle? Si elle est le châtiment du péché, elle n'en est pas, à beaucoup près, le plus rigoureux. Ce qu'il a de plus funeste, c'est qu'il donne la mort spirituelle à l'âme et qu'il l'expose à une seconde mort qui ne finira jamais. Tâchons d'approfondir ces deux réflexions.

1° *Mort spirituelle.* — C'est un oracle prononcé par l'Esprit-Saint que ceux qui commettent le péché sont les ennemis de leurs âmes : *Qui faciunt peccatum hostes sunt animæ suæ* (*Tob.*, XII, 10) : ennemis d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins, et les seuls cependant qu'on puisse appeler véritablement ennemis. Non, pécheur, cet homme qui, après avoir enlevé vos biens, en veut, dites-vous, à votre vie, n'est pas comme vous le prétendez, votre ennemi mortel. La mort qu'il veut vous donner peut, malgré qu'il en ait, vous être avantageuse, au lieu que celle que vous vous donnez vous-même, en péchant, ne peut vous être que très-funeste : aussi vous êtes le seul que vous deviez regarder comme votre ennemi mortel : *Qui faciunt peccatum hostes sunt animæ suæ.*

Il est vrai que, pour voir clairement quel mal on se procure en commettant le péché, il faut ouvrir les yeux de l'âme. Car, si on ne se regarde qu'avec les yeux de la chair et du sang, on dira comme l'impie dont il est parlé dans l'Ecriture : *Peccavi, et quid mihi accidit triste?* (*Eccli.*, V, 4.) J'ai péché et quel malheur m'en est-il survenu? Mes richesses, mes honneurs, mes plaisirs en ont-ils souffert? Non. Le péché ne vous a rien enlevé de tout cela : peut-être même y a-t-il ajouté quelque chose. Mais votre âme, cette principale partie de vous-même, cette noble substance qui vous rend semblable aux anges, cette âme est morte; car, comme dit saint Augustin, de même que la mort du corps consiste dans la séparation de l'âme, la mort de l'âme consiste dans la séparation de Dieu, puisque Dieu est plus véritablement la vie de notre âme, que notre âme ne l'est de notre corps : séparation qui, selon le prophète Isaïe, ne peut être que l'effet du péché. Quelle horreur ne devons-nous donc pas en avoir, puisqu'en nous séparant de Dieu, il nous cause une si funeste mort?

Si vous rencontriez un serpent prêt à vous dévorer, avec quel empressement ne vous en éloigneriez-vous pas? vous fuiriez au plus tôt ; la frayeur vous donnerait des ailes ; encore craindriez-vous que votre fuite ne fût trop lente. Ah! mon cher frère, faites du moins pour conserver votre âme ce que vous feriez pour la conservation de votre corps. Fuyez, fuyez le péche comme vous fuiriez un serpent : *Quasi a facie colubri fuge peccatum.* (*Eccli.*, XXII, 2.)

Mais hélas, au lieu de fuir ce serpent infernal, on s'en approche, on le flatte, on le caresse, on le porte jusque dans son sein, et on se laisse tellement séduire par ses sifflements enchanteurs, qu'il ne paraît jamais plus agréable que lorsque ses blessures sont plus profondes. O enfants des hommes, jusques à quand aimerez-vous un tel monstre? il ne cherche qu'à vous donner la mort, pourquoi donc ne le craignez-vous pas?

J'en trouve la raison dans saint Augustin. Tout le monde, dit ce saint docteur, craint la mort du corps ; presque personne ne craint celle de l'âme : *Mortem carnis omnis homo timet, mortem animæ pauci.* Cependant quelle différence entre l'une et l'autre? Celle de l'âme est beaucoup plus à craindre ; elle a des effets infiniment plus funestes, et si nous n'en sommes pas frappés, c'est que nous n'avons qu'une foi languissante et presque éteinte.

Une âme en grâce est enrichie de toutes les vertus infuses ; elle acquiert pour l'éternité des trésors qui augmentent de jour en jour. Fille du Père éternel, épouse du Fils de Dieu, temple du Saint-Esprit, elle fait les délices de l'auguste Trinité, qui habite en elle avec complaisance. Mais cette âme est-elle morte par le péché? une faute griève a-t-elle obligé Dieu de s'en séparer? aussitôt il se fait en elle un changement total. Incapable de rien mériter pour le ciel, elle perd le mérite qu'elle avait acquis par le passé ; elle devient un objet d'horreur aux yeux de Dieu et des anges ; en un mot, elle est dans l'ordre de la grâce, ce qu'est un homme mort dans l'ordre de la nature : encore est-elle moins que lui, puisque David nous enseigne que le péché réduit l'âme en quelque sorte au néant : *Ad nihilum redactus sum.* (*Psal.* XII, 22.)

Oui, mes frères, quand vous donneriez tout votre bien aux pauvres, quand vous vous condamneriez à l'austérité la plus rigoureuse, quand vous souffririez la peine du feu pour la défense de votre foi, quand cette foi serait même assez vive pour transporter des montagnes et pour opérer des miracles ; tout cela vous serait inutile, si, avec tout cela, vous aviez le malheur d'être en état de péché. Un seul péché ferait que tout cela ne vous servirait de rien pour l'éternité : *Si charitatem non habuero, nihil sum, nihil mihi prodest.* (I *Cor.*, XIII, 3.)

N'en concluez pas qu'après avoir commis un péché mortel, on doive abandonner la pratique des bonnes œuvres. Non, ce serait une fausse conséquence; car, si les jeûnes, les prières et les aumônes sont alors inu-

tiles pour le ciel, elles peuvent du moins apaiser la colère de Dieu, et procurer au pécheur la grâce de sa conversion. Mais concluez-en que le péché est bien funeste à l'homme, puisqu'elle lui fait perdre le mérite des meilleures actions qu'il fait, lorsqu'il en est coupable.

O péché! que tu es donc à craindre, et qu'aveugles sont ceux qui te commettent! Seigneur, ouvrez-nous les yeux pour nous en découvrir toute la difformité. Mais que dis-je, ô mon Dieu, et pourquoi demander l'impossible? Ah! si les saints assurent qu'on ne pourrait envisager la laideur de la faute, même la plus légère, sans en mourir d'effroi, comment pourrions-nous soutenir la vue d'un péché mortel? En donnant la mort à l'âme, il la met dans un état infiniment horrible. Elle exhale une odeur de mort qui la rend l'objet de l'exécration de Dieu, dont la justice lui réserve dans l'autre vie les plus terribles châtiments. Car, pour empêcher que la corruption de cette âme ne se communique aux autres, si elle ne se convertit au plus tôt, Dieu l'enfermera pour toujours dans le sépulcre de l'enfer, où elle éprouvera une seconde mort qui n'aura jamais de fin.

2° *Mort éternelle.* — Quelque terrible que soit la mort spirituelle, elle n'est point un mal irrémédiable, puisque Dieu, plein de miséricorde, ne veut point la mort du pécheur, et qu'il ne désire rien tant, pendant que le coupable est dans ce monde, que de le ressusciter à la grâce. Mais quand il a une fois puni le péché de cette peine que l'Ecriture appelle une seconde mort, c'est-à-dire quand le pécheur est une fois précipité dans l'enfer, il n'y a plus pour lui de ressource, et la mort qu'il y éprouve est une mort éternelle.

O vous donc qui, selon l'expression de l'Ecriture (*Job*, XV, 16), avalez l'iniquité comme l'eau, vous qui commettez tous les jours un si grand nombre de péchés mortels, ignorez-vous qu'une seule de ces fautes vous expose à une mort qui ne finira jamais? Ce serait ignorer un des premiers éléments de votre religion, puisqu'il n'est point de vérité plus clairement marquée dans l'Ecriture. Ouvrez l'Evangile, et vous verrez que Jésus-Christ y menace les pécheurs d'un supplice éternel : *Ibunt hi in supplicium æternum* (*Matth.*, XXV, 46); supplice que souffriront ceux même qui, à l'heure de la mort, se trouveront coupables d'un seul péché mortel.

Mais, direz-vous, quelle proportion y a-t-il entre un plaisir d'un moment et une éternité de supplices? Et moi je vous demande quelle proportion y a-t-il entre vous et votre Dieu? Vous n'êtes de votre fond que faiblesse, qu'impuissance, que néant; il est la toute-puissance, la grandeur, l'immensité même. Cependant vous l'offensez, ce grand Dieu, malgré la disproportion infinie qui se trouve entre vous et lui. Quelle proportion y a-t-il entre une créature et Dieu qui lui a donné l'être? Elle n'a rien qui puisse vous satisfaire, et Dieu est votre souverain bien. Cependant vous lui préférez ce vil objet, infiniment indigne de vous et de lui. Quelle proportion y a-t-il entre Dieu et le démon? (Pardonnez-moi, Seigneur, cet affreux parallèle; ah! je ne le fais que pour en inspirer de l'horreur.) Dieu est le meilleur de tous les maîtres, le plus tendre de tous les pères, le plus puissant de tous les rois; le démon est le plus cruel de tous les tyrans et le plus implacable de tous vos ennemis. Cependant, en commettant le péché, vous vous déclarez pour le démon, et vous abandonnez le parti de Dieu, malgré l'infinie disproportion qui se trouve entre l'un et l'autre. Pourquoi ne voulez-vous donc pas qu'il vous punisse d'une peine qui ne vous paraît pas proportionnée à la durée de votre péché? En cela il vous traite comme vous le traitez lui-même : malgré sa grandeur infinie, vous le mesurez par un plaisir d'un moment; malgré votre extrême petitesse, il vous mesurera par une éternité de supplices.

Rien, au reste, n'est plus équitable qu'une telle conduite; et, pour vous en convaincre, faites attention à ce raisonnement de saint Augustin : Tout le monde avoue, dit-il, qu'il est juste de faire mourir un voleur pour un larcin qui n'a duré qu'un moment. Cependant la mort est une peine en quelque sorte éternelle, puisque jamais la nature ne peut y apporter de remède. Ce principe une fois établi, n'est-il pas évident que le Roi du ciel n'est aucunement obligé de proportionner la peine à la durée du crime, puisque les rois de la terre peuvent, sans injustice, ne point garder cette proportion? Saint Grégoire pape en apporte encore une autre raison : c'est la volonté où est le pécheur de toujours pécher, s'il pouvait toujours vivre.

D'ailleurs, si la peine éternelle n'est point proportionnée à la durée du péché, elle est proportionnée à sa malice; car, prenez garde, mon cher auditeur, tout péché mortel renferme en soi une malice infinie, du moins dans son objet, puisqu'il attaque un Dieu infiniment bon. Or, une malice infinie exige une peine infinie. Le pécheur, ne pouvant donc pas souffrir une peine infinie dans sa qualité, doit nécessairement en souffrir une qui soit infinie dans sa durée, c'est-à-dire une peine qui ne finira jamais. Aussi Dieu ne cessera-t-il jamais de le punir, autrement il cesserait d'être Dieu, puisqu'il cesserait d'être infiniment juste.

Et ne vous retranchez pas sur sa bonté, mon cher frère; car la bonté de Dieu n'est point opposée à sa justice. C'est même parce qu'il est infiniment bon qu'il punit ainsi le péché (je parle ici de sa bonté absolue). Non; si, par impossible, Dieu n'était pas infiniment bon, le pécheur n'aurait pas tant lieu de le craindre. Pourquoi? Parce que le péché pourrait peut-être un jour cesser de lui déplaire. Mais Dieu étant la bonté essentielle, et le péché étant essentiellement un mal, le péché sera toujours essentiellement opposé à Dieu, et par conséquent sa bonté même le persécutera pendant toute l'éternité.

J'aurais peut-être dû, mes frères, me dispenser de prouver tout cela si au long; parlant à des chrétiens, il semble qu'on ait droit de supposer une vérité qui est un des principaux points de leur religion; mais d'un autre côté, parlant à des pécheurs, il semble qu'on ne puisse pas trop leur inculquer une vérité dont ils paraissent si peu convaincus; car si vous savez, si vous faites même profession de croire comme un article de foi, que le péché mortel expose à l'enfer, comment en avez-vous si peu d'horreur? comment le commettez-vous si aisément? comment, après en avoir commis quelqu'un, ne tremblez-vous pas à la vue du malheur qui vous menace?

Si dans un voyage on vous disait : le chemin que vous allez prendre est rempli de précipices dont les bords sont très-glissants, la plupart de ceux qui y ont passé se sont perdus, et vous vous exposez vous-même en le prenant, au danger évident de vous perdre : certainement un tel discours vous effrayerait; vous reviendriez sur vos pas pour chercher une voie plus sûre; ou si, sans y avoir aucun égard, vous continuiez à suivre la même route, on aurait lieu de croire que vous prendriez cet avertissement pour une fable, et celui qui vous le donnerait pour un trompeur.

Appliquez ceci à la matière présente. Les prophètes, les apôtres, le Fils de Dieu lui-même, vous disent que le péché mortel conduit à l'enfer, qu'une multitude effroyable de ceux qui ont commis le péché sont tombés dans des brasiers éternels, et que vous y tomberez comme eux, si la mort vous surprend dans le péché. Malgré cela, vous ne craignez point le péché, vous commettez le péché, vous vous délectez dans le péché; n'est-ce point là une marque presque certaine que vous ne croyez ni les prophètes, ni les apôtres, ni le Fils de Dieu, et que vous regardez la religion comme une fable.

Je dis, presque certaine (car je sais qu'on ne perd pas toujours la foi en perdant la grâce); mais je sais aussi que le péché mortel conduit assez souvent à l'incrédulité, et que l'incrédulité à son tour est souvent la cause du plus grand nombre des péchés qui se commettent. Accoutumé qu'on est à entendre les plus terribles menaces que Dieu fait aux pécheurs, on les écoute de sang-froid sans y réfléchir; on regarde même en quelque façon tout cela comme un jeu : *Visus est eis quasi ludens loqui* (*Gen.*, XXIX, 14); et l'on parvient enfin à ne rien croire; ou, si vous le voulez, on croit, mais ce n'est que d'une foi à demi éteinte qui n'éclaire presque plus; encore ferme-t-on les yeux à la lueur qu'elle fournit; d'où il arrive que se cachant à soi-même le péril où le péché mortel expose, on tombe d'abîme en abîme, jusqu'à ce que de l'abîme du péché on se soit précipité dans l'abîme de l'enfer : *Abyssus abyssum invocat.* (*Psal.* XLI, 8.)

Ah! pécheur, s'il vous reste encore une étincelle de foi, ouvrez les yeux et voyez l'horrible précipice où vous courez. Voyez l'enfer prêt à vous engloutir. Les péchés mortels que vous commettez en sont les bords, et il ne vous faut plus qu'un pas pour y tomber. Mais, grâce à la bonté de Dieu, ce pas n'est point encore fait. Il ne tient qu'à vous de retourner en arrière. Dieu vous offre la grâce dont vous avez besoin pour ce retour; il vous exhorte à en profiter; et nous sommes envoyés pour vous y exhorter de sa part : *Exhortamur me in vacuum gratiam Dei recipiatis.* (II *Cor.*, VI, 1.)

Mes chers frères, quittons le péché, sortons au plus tôt du péché; renonçons pour toujours au péché. Disons à Dieu, comme le roi pénitent : *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.* (*Psal.* CXVIII, 106.) Oui, Seigneur, je vous promets et je vous jure une fidélité inviolable. Oh! que j'ai été aveugle par le passé! Oh! que j'ai peu connu le malheur éternel auquel on s'expose en péchant!

Que si le démon fait de nouveaux efforts pour vous rengager dans le crime, résistez-lui fortement et souvenez-vous qu'en commettant le péché, on outrage l'auteur de la nature, qu'on insulte l'auteur de la grâce, qu'on donne à son âme une mort spirituelle qui la rend horrible aux yeux de Dieu, et qu'on l'expose à une seconde mort qui la rendra éternellement l'objet de ses vengeances. Rappelez-vous cette importante maxime de saint Jean Chrysostome. Elle est courte et facile à retenir. Ne l'oubliez pas, la voici : *Momentaneum quod delectat : æternum quod cruciat.* Le plaisir du péché ne dure qu'un moment; et la peine qui le suit ne finira jamais. Je vous laisse avec cette réflexion.

SERMON IV.

Quatrième dimanche de l'Avent.

L'ENFER.

Venit, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum. (*Luc.*, III, 3.)

Jean-Baptiste vint prêcher le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

Comme le principal motif que Jean-Baptiste employa pour convertir les Juifs et les préparer à recevoir Jésus-Christ, fut la crainte des châtiments éternels dont Dieu menace les pécheurs; c'est celui que je veux employer maintenant pour contribuer à votre conversion, et vous préparer à célébrer la naissance de ce divin Messie.

Sachez, disait saint Jean à ceux qui l'écoutaient, que la cognée est déjà appliquée à la racine des arbres, et que tout arbre qui ne portera pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu : *Excidetur et in ignem mittetur.* (*Matth.*, XXXI, 10.) Pécheurs, je vous dis aujourd'hui la même chose de la part de Dieu. Sachez que sa main puissante est déjà levée pour vous frapper, et que votre âme étant dans son église un arbre infructueux, si vous ne faites au plus tôt de dignes fruits de pénitence, il le coupera, cet arbre, et qu'après l'avoir coupé, il le jettera pour toute l'éternité dans le feu de l'enfer : *Excidetur et in ignem mittetur.*

C'est là cette horrible peine dont il est important d'approfondir toutes les propriétés. Faisons-le donc, et en considérant les supplices de l'enfer, tâchons de nous pénétrer de cette crainte du Seigneur que l'Ecriture appelle le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini.* (*Psal.* CX, 10.) Mais, si c'est être sage que de craindre l'enfer, que dirons-nous de la plupart des chrétiens? leur conduite n'approche-t-elle pas de la folie? En effet, est-ce craindre un mal, que de faire tout ce qu'il faut pour se le procurer? Non, mes chers auditeurs, on ne craint point assez l'enfer, et cela, parce qu'on ne fait point assez de réflexion sur les peines qu'on y endure; car si l'on considérait attentivement tout ce que les damnés souffrent dans l'enfer, on ne s'exposerait pas, comme on fait tous les jours, au péril évident de tomber.

Tâchons donc aujourd'hui d'exciter en nous une crainte salutaire en considérant le supplice des damnés; et quoique nous ne puissions pas le représenter au naturel, essayons au moins d'en tracer un faible crayon. Faisons voir dans les deux parties de ce discours, 1° que la peine du sens dont le corps sera tourmenté, surpasse infiniment tout ce qu'on peut souffrir en cette vie; 2° que la peine du dam qui est le principal tourment de l'âme, est encore beaucoup plus terrible que celle du sens. Voilà en deux mots le sujet de votre attention. Je ne vous la demande pas; le sujet la demande assez.

En vain, Seigneur, essayerais-je de faire ici une peinture de l'enfer, si vous-même ne conduisez le pinceau. C'est de vous et de vous seul que j'attends les couleurs et les traits dont j'ai besoin; ne me les refusez pas, ô mon Dieu, je vous en conjure instamment par l'entremise de votre sainte Mère, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Je ne m'arrête point ici à prouver qu'il y a un enfer. J'ai droit, en parlant à des chrétiens, de supposer comme incontestable une vérité qui est un des principaux articles de notre foi; vérité qui a même été reconnue par l'antiquité païenne, par la synagogue et par les habitants de tous les pays du monde. En effet, ce que les chrétiens entendent par l'enfer, c'est ce que les Juifs entendaient par la géhenne, c'est ce que les païens entendaient par le Tartare, c'est ce qu'encore aujourd'hui les Mahométans entendent par le *poul-serho.*

Mais, mon Dieu, qu'elle est terrible cette incontestable vérité? Quoi? toujours être captif dans un affreux cachot? toujours vivre avec ses plus mortels ennemis! toujours souffrir des tourments inconcevables! Est-il au monde une créature exposée à un si déplorable sort? Oui, mes frères, des millions d'hommes semblables à nous sont depuis longtemps enfermés dans cette prison de la justice divine; le nombre en augmente à chaque instant: plaise à Dieu que nous-mêmes ne l'augmentions pas un jour!

Pour prévenir ce malheur, mes frères, profitons du salutaire avis que nous donne saint Bernard. Il faut, nous dit-il, pour ne pas descendre en enfer après sa mort, y descendre pendant la vie. *Descendant in infernum viventes, ut non descendant mortui;* c'est-à-dire qu'il faut réfléchir souvent sur les peines qu'on y endure. Faisons-le donc, mes chers auditeurs; et pour commencer par la peine du sens, considérons-la sous trois rapports, qui sont la demeure, la compagnie et le supplice. La demeure de l'enfer est des plus horribles; la compagnie y est des plus affligeantes : le supplice y est des plus cruels. Si ces trois réflexions ne sont pas capables d'exciter en nous l'horreur de l'enfer, il faut que notre endurcissement tienne du prodige.

1° *La demeure.* — Qu'y a-t-il en effet de plus horrible que l'enfer, quand on ne le regarderait que comme un lieu de captivité, où l'on sera retenu par des liens indissolubles? Dans cette vie, on estime tant la liberté, qu'on ne croirait pas la pouvoir vendre au prix de toutes les richesses du monde. Jéchonias n'eût jamais monté sur le trône de Judas, s'il eût cru n'en devoir descendre que pour être conduit captif à Babylone; et il n'est point d'homme qui soit assez insensé pour consentir d'être roi pendant un jour, s'il était sûr que cette royauté passagère serait suivie d'un perpétuel esclavage. Quel est donc notre aveuglement, d'acheter à un si haut prix, je ne dis pas un royaume, mais une légère satisfaction, et de nous procurer le plus modique avantage, au péril de demeurer éternellement dans une prison aussi horrible que l'enfer? Je dis horrible; car quelque horreur que nous inspire la vue de ces sombres lieux, où la justice humaine renferme les coupables, leurs ténèbres ne sont rien auprès de celles que ressentent les réprouvés.

Une des plus terribles plaies dont Dieu frappa autrefois l'Egypte, fut d'y répandre des ténèbres si épaisses, qu'elles pouvaient, dit l'Ecriture, être touchées à la main. Pendant cette affreuse obscurité, les Egyptiens ne pouvaient changer de place : ces ténèbres étaient comme de fortes chaînes, qui les tenaient immobiles : *Vinculis tenebrarum compediti.* (*Sap.*, XVII, 2.) Faible image de l'horrible nuit qui est répandue dans l'enfer, où les damnés éprouvent toute l'activité du feu, sans en recevoir la clarté. L'Ecriture appelle les chaînes qui retenaient les Egyptiens, des chaînes de ténèbres; mais celles qui captivent les damnés, sont des chaînes de feu qui, serrant étroitement tous leurs membres à l'endroit de l'enfer qui leur est marqué, les y attachent indissolublement.

O vous, qui dans ce monde recherchez si passionnément vos aises, vous, à qui la posture la plus commode devient si ennuyeuse, quand vous êtes obligés de vous y tenir longtemps, combien trouveriez-vous insupportable une demeure où vous seriez toujours dans le même état, sans qu'il vous fût jamais permis de changer de situation? Est-

il sur la terre une pareille captivité? Non, chrétiens; quelque crime qu'ait commis un malfaiteur, on ne le resserre jamais de si près, qu'il ne puisse au moins se tourner d'un côté sur l'autre: mais dans l'enfer, le réprouvé n'a pas même ce léger soulagement; il y est enseveli comme un mort dans son sépulcre: *Sepultus est in inferno.* (*Luc.*, XVI, 22.) Ce n'est point assez: il y est plongé au milieu d'un étang de feu et de soufre: *Stagnum ignis et sulphuris.* (*Apoc.*, XX, 9.) C'est là l'idée que le Saint-Esprit lui-même nous donne de cet horrible séjour.

Tous les auteurs sacrés qui parlent de l'enfer, nous en font la plus affreuse peinture. Ils l'appellent tantôt le grand lac de la colère de Dieu: *Lacum iræ Dei magnum* (*Apoc.*, XIV, 19), pour signifier la vaste étendue de l'enfer, et la multitude innombrable de ceux qui y sont noyés; tantôt le puits de l'abîme: *Puteum abyssi* (*Ibid.*, IX, 2), pour nous marquer la profondeur de l'enfer et l'impuissance où l'on est d'en sortir quand on s'y est une fois précipité; tantôt la fournaise ardente: *In camino ardenti* (*Ibid.*, I, 15), pour nous faire connaître que les malheureuses victimes de la colère de Dieu y sont entassées les unes sur les autres, comme dans un fourneau. Job nous le représente comme une terre de misère et de ténèbres, où habite l'ombre de la mort et où tout est dans la confusion: *Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.* (*Job*, X, 22.)

Mais de toutes les figures qui nous dépeignent l'enfer dans les livres saints, la plus resssemblante est l'embrasement de Sodome. Nous voyons dans cette ville infâme, dont les habitants furent consumés par une pluie de feu et de soufre, une vive image de l'enfer, où Dieu, selon le Roi-Prophète, fera pleuvoir des traits embrasés; mais avec cette différence, que le feu de Sodome détruisit les corps des coupables en les punissant, au lieu que celui de l'enfer les punira sans les détruire.

Quels furent, mes chers auditeurs, je ne dis pas la surprise et l'étonnement, mais la fureur, la rage et le désespoir des Sodomites, lorsqu'ils virent leur ville comme inondée par ce feu du ciel, sans qu'aucun d'eux pût échapper à sa juste vengeance? Tel, et infiniment plus grand encore, est le désespoir des réprouvés dans l'enfer, lorsqu'ils s'y voient percés par des flèches de feu, dont ils ne peuvent éviter les blessures. Aussi Jésus-Christ nous enseigne-t-il qu'on n'y entendra que pleurs et que grincements de dents: *Ibi erit fletus et stridor dentium.* (*Matth.*, VIII, 12.)

Devons-nous, après cela, être surpris d'entendre saint Bernard s'écrier qu'au seul souvenir de cette affreuse région le sang lui glace dans les veines, que les cheveux lui dressent à la tête, et que tout son corps est dans le tremblement: *Totus tremo ad memoriam istius regionis.*

Grandeurs du monde, honneurs du monde, plaisirs du monde, est-ce donc là le terme fatal où vous aboutissez? Ah! chrétiens, quand toutes les peines de l'enfer se réduiraient à une si effrayante demeure, cela seul ne devrait-il pas être suffisant pour nous porter à les éviter? Mais que vois-je, ô mon Dieu? Quelle affreuse compagnie que celle qu'on trouve dans cet horrible séjour? Seigneur, ne me perdez pas avec cette multitude d'impies: *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.* (*Psal.* XXV, 9.) Car, mes frères, la compagnie de l'enfer est encore un surcroît de peine inconcevable.

2° *La compagnie.* — S'il était vrai de dire que la consolation des malheureux est d'avoir des semblables, ce serait surtout lorsque chacun d'eux peut se flatter de trouver dans le grand nombre de ceux qui souffrent un moyen de terminer leurs souffrances communes. Mais quand la multitude des misérables ne peut servir de remède à la misère, elle n'est jamais non plus un sujet de consolation. Or dans l'enfer, quelque innombrable que soit la multitude des réprouvés, ils sont tous ensemble aussi impuissants contre le bras vengeur qui les frappera, que s'il n'y en avait qu'un seul; et leur grand nombre, au lieu de les soulager dans leurs peines, ne sera pour eux qu'une augmentation de douleurs.

Car, selon la remarque de saint Grégoire le Grand, comme dans le ciel chacun des bienheureux participe à la félicité de tous les saints, spécialement de ceux dont ils ont procuré le salut; dans l'enfer chacun des damnés participe aux tourments que tous les autres endurent, surtout lorsqu'il a eu part aux crimes qui les leur ont attirés. Comment, dit ce saint pape, le mauvais riche qui prie Abraham d'envoyer Lazare avertir ses frères de ne pas se précipiter dans ce lieu de tourments, peut-il après la mort avoir du zèle pour le salut des autres, lui qui pendant sa vie n'en a point eu pour le sien propre? Le zèle et la charité peuvent-ils se trouver dans l'enfer? Non, répond le saint docteur; aussi n'est-ce ni la charité ni le zèle qui le font parler, mais la crainte qu'il a de voir augmenter son supplice par la damnation de ceux qui suivent sur la terre le mauvais exemple qu'il leur a donné.

En effet, ceux qui se seront portés mutuellement à offenser Dieu, se déchireront entre eux avec plus de fureur que les tigres les plus féroces; et un coupable n'aura point, après les démons, de bourreaux plus acharnés à le punir de ses crimes, que ceux même qui en auront été les complices. Non, ce voluptueux qui aura préféré l'amour d'une vile créature à celui qu'il devait à son Dieu, ne trouvera rien de plus insupportable en enfer, que la compagnie de cette personne qui aura fait ses délices pendant sa vie. Ce prodigue qui n'aura employé ses richesses qu'en folles dépenses qui auront causé la damnation de ses compagnons de débauche, n'aura point en enfer de plus cuisantes douleurs, que d'être lié pour toujours par des chaînes de feu à ceux mê-

me avec qui il aura entretenu sur la terre de si coupables liaisons.

Malheureux fils, s'écriera un père avare, qui aura amassé injustement à ce fils des trésors qui auront causé sa perte, ah! c'est l'amour que j'ai eu pour toi, qui m'a précipité dans ce lieu de supplices. Malheureux père, s'écriera le fils, ce sont ces prétendus biens que tu m'as laissés, qui ont mis le plus grand obstacle à mon salut. Cruel ami, se diront l'un à l'autre ceux dont la coupable amitié aura occasionné les crimes, maudit soit à jamais le moment auquel je commençai à te connaître; maudit soit l'amour que tu me portas; maudit soit encore plus l'amour que je te portai moi-même. Telle sera la conversation des enfers où ceux qui auront été coupables des mêmes péchés seront liés ensemble, pour me servir de l'expression de l'Evangile, comme des faisceaux de bois sec destinés au feu : *Alligate ea in fasciculos ad comburendum.* (*Matth.*, XIII, 30.)

Dieu fit voir autrefois dans le siége de Jérusalem un des plus terribles effets de sa colère qu'on eût jamais vu dans le monde; une guerre intestine, encore plus cruelle que celle des assiégeants, divisait les habitants de cette ville infortunée. Ils portaient les uns contre les autres des armes qu'ils auraient dû n'employer qu'à repousser leurs ennemis communs. La sédition pénétrant jusque dans le sein des familles, en soulevait les membres contre le chef et contre eux-mêmes; et ce qui est encore plus horrible, c'est que la famine y fut si grande, qu'on y vit une mère oublier les sentiments de la nature jusqu'à manger son propre enfant.

Voilà, chrétiens, une faible image de ce qui se passe en enfer où les damnés se déchirent les uns les autres avec une fureur implacable. Heureux si, comme les habitants de Jérusalem, ils pouvaient, en se faisant la guerre, se procurer la mort. Mais non, ils se déchireront toujours sans se détruire, et entendront sans cesse les horribles imprécations dont tant de malheureux feront retentir ces sombres cavernes. Car outre les sanglants reproches que se feront ceux qui auront été coupables des mêmes crimes, plusieurs de ceux même qui ne se seront jamais connus sur la terre, proféreront les uns contre les autres les plus terribles malédictions.

Maudits chrétiens, diront les idolâtres, si nous avions reçu les grâces que Dieu vous a faites, nous ne serions pas damnés. Vous avez méprisé le fruit de la Rédemption; vous avez même outragé le Rédempteur jusqu'à fouler aux pieds son sang et ses mérites. Buvez donc à présent jusqu'à la lie le calice de sa fureur, et jouissez avec nous du fruit de vos ingratitudes. Coupables mortels, s'écrieront les démons, car, selon saint Basile, ils seront mêlés avec les réprouvés sous diverses figures de spectres les plus hideux, si Dieu nous avait donné comme à vous un aussi long temps pour nous repentir, nous ne serions pas maintenant en enfer; mais puisque vous n'avez pas profité de sa clémence, soyez comme nous les victimes de sa justice, et brûlez dans des feux qu'il n'avait allumés que pour nous punir. C'est, mes frères, ce supplice du feu qui est le troisième rapport sous lequel on peut considérer la peine du sens.

3° *Le supplice.* De toutes les peines que les lois civiles ont décernées contre les coupables, la plus douloureuse est celle du feu. Les cris effroyables que pousse celui qui y est condamné, dès la première atteinte qu'il en ressent, montrent avec quelle activité cet élément agit sur les corps auxquels on l'applique; aussi n'est-il rien qu'on ne souffrît plutôt que de passer un jour ou même une heure dans un brasier ardent.

Hélas! mes chers auditeurs, si nous éprouvons tant d'activité dans le feu de ce monde, que sera-ce du feu de l'enfer, auprès duquel le nôtre n'est, tout au plus, qu'un feu en peinture? Car il y a entre l'un et l'autre une différence infinie.

Celui-ci a des propriétés qui le rendent aussi agréable qu'il est utile. Par sa lumière il dissipe les ténèbres et réjouit ceux qui en étaient environnés; par sa chaleur il réduit les corps les plus durs et les met en état de servir aux différents usages de la vie; au lieu que celui-là ne produit que les plus funestes effets. Loin d'éclairer, il augmente les ténèbres, ou s'il découvre quelques objets, ce sont des objets plus horribles que les ténèbres mêmes. Loin que sa chaleur puisse être de quelque utilité, elle ne peut que brûler et faire souffrir les plus cuissantes douleurs. Celui-ci, lors même qu'on s'en sert comme d'un tourment, a du moins, dans son activité l'avantage de faire souffrir une douleur d'autant plus courte qu'elle est plus violente. Au lieu que celui-là, réunissant en soi, comme dit l'Evangile, et la propriété du sel et l'activité du feu, brûlera ses victimes sans les détruire, et ne les conservera que pour les brûler toujours : *Omnis victima igne salietur.* (*Marc.*, IX, 48.) Ah! mes frères, qu'il est à craindre, ce juge souverain qui peut nous condamner à un si étrange supplice? *Ita dico vobis : hunc timete.* (*Luc.*, X, 5.)

Car, si ce feu n'affligeait qu'une des parties du corps, si du moins, il en épargnait quelqu'une, ce serait une espèce de soulagement. Mais non, le réprouvé, plongé dans cet océan de feu, en est, je ne dis pas extérieurement entouré, mais pénétré, et comme imbibé au dedans. C'est ce que David exprime en termes figurés, lorsqu'il compare la malédiction, c'est-à-dire, le supplice de l'enfer, à une huile bouillante qui coule jusque dans tous ses os : *Sicut oleum in ossibus ejus.* (*Psal.* CVIII, 18.) Ce feu, dit saint Chrysostome, bien différent du nôtre qui n'agit que sur l'extérieur du corps humain, s'insinuera au dedans et pénétrera jusqu'à la moelle des os : *Interrogavit ossa et medullas.* Ce feu mêlé avec le sang, ou plutôt le sang, devenu feu lui-même, cir-

culera dans toutes les parties du corps et se filtrera dans tous les membres pour y faire sentir à chacun d'eux les plus cuisantes douleurs. Ce feu, que saint Augustin appelle un feu sage et intelligent, discernera, non-seulement les plus coupables des réprouvés, mais il discernera même en chacun d'eux les membres dont ils auront fait un plus mauvais usage; ainsi tourmentera-t-il avec plus de violence la langue de ce médisant, les yeux de cet impudique, la bouche de cet ivrogne. Ce feu, en un mot, sera comme un supplice universel qui renfermera dans lui seul tous les supplices particuliers.

Sur la terre il est impossible de souffrir à la fois tous les supplices qu'on peut endurer. Un homme ne peut, par exemple, souffrir au même instant et dans le même membre un froid excessif et une excessive chaleur. Mais dans l'enfer, le feu est un supplice général qui réunit tous les autres et qui fait souffrir au même moment toutes les peines imaginables.

Ah! Seigneur, que vos jugements sont terribles! et qu'un prophète a bien raison de s'écrier que personne ne peut comprendre jusqu'où va l'étendue de votre colère : *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?* (*Psal.* LXXXIX, 12.) Permettez-moi donc, ô mon Dieu, de vous dire avec saint Augustin : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas.* Frappez, Seigneur, frappez ; châtiez-moi dans ce monde; employez et le fer et le feu, s'il le faut, pour me punir pendant la vie, pourvu que vous m'épargniez pendant l'éternité; car, mes frères, ce qui augmente infiniment ces trois sortes de peines dont nous venons de parler, c'est qu'elles sont éternelles.

Si elles devaient finir dans peu, le damné se consolerait de leur rigueur, par la considération de leur brièveté; si leur durée, quelque longue qu'on la supposât, ne devait s'étendre que jusqu'à un certain temps, l'espérance d'arriver un jour à ce terme rendrait son sort plus supportable. Mais non, c'est pour toute l'éternité : c'est-à-dire, que quand ce malheureux aura souffert, je ne dis pas un jour, un an, un siècle, mais cent millions de siècles, autant de fois répétés qu'il s'est écoulé d'instants depuis la création du monde, il lui restera encore autant à souffrir que s'il n'avait rien souffert : c'est-à-dire, que quand il aura souffert autant de temps qu'il en faudrait pour transporter toute l'eau de la mer, en n'en prenant qu'une goutte en cent millions d'années, il n'aura encore, après tout cela, rien diminué de ses souffrances : c'est-à-dire..... mais au reste, ne poussons pas plus loin des supputations que nous pourrions faire à l'infini, sans qu'elles égalassent jamais la durée de l'éternité. Car, quelque longue que nous paraisse et que soit en effet cette suite immense d'années, il y aura cependant un temps où elles seront écoulées; et ce temps ne sera point encore la fin du supplice de l'enfer, puisque le feu qui y brûle ne s'éteindra jamais : *Ignis eorum non exstinguitur.* (*Marc.*, IX, 43.)

La seule pensée en fait frémir. Mais au nom de Dieu, mes frères, que ce ne soit pas là le seul effet qu'elle produise en nous. Elle conduisit autrefois dans les déserts les Paul, les Antoine, les Hilarion, et des milliers d'anachorètes qui les y suivirent. Pour éviter la demeure de l'enfer, ils habitèrent dans de sombres cavernes; pour éviter la compagnie des démons, ils se réduisirent à la compagnie des bêtes; pour éviter le supplice d'un feu dévorant, ils souffrirent en patience les plus excessives chaleurs et toute la rigueur des saisons. Soixante et quatre-vingts ans d'une si austère pénitence ne leur parurent que comme un point imperceptible. Pourquoi? parce qu'ils réfléchissaient souvent sur la malheureuse éternité, et qu'ils aimaient beaucoup mieux souffrir quelque temps en cette vie, que de s'exposer à souffrir toujours dans l'autre.

N'eurent-ils pas raison, mes frères? et si nous réfléchissions sur les peines éternelles aussi sérieusement qu'ils le faisaient, ne tiendrions-nous pas une conduite tout opposée à celle que nous avons tenue jusqu'ici? Faisons-le désormais, mes chers auditeurs; et si leur exemple ne nous porte pas à nous ensevelir tout vivants comme eux dans la solitude, qu'il nous porte, au moins, à nous sanctifier chacun dans notre état. Qu'il nous inspire la crainte que nous devons avoir de la justice de Dieu qui peut précipiter notre corps en enfer, et l'y punir de la peine du sens, comme vous venez de le voir. Mais nous devons redouter encore plus la peine du dam, dont il peut y affliger notre âme. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quoique Dieu élève miraculeusement le feu d'enfer au-dessus de sa nature, et qu'il s'en serve pour tourmenter l'âme du damné aussi bien que son corps; ce n'est cependant pas dans ce tourment que consiste la peine principale de l'âme. Plus coupable que le corps dont elle a suivi les mouvements, au lieu de les réprimer, elle ne serait pas suffisamment punie si elle ne souffrait qu'une peine qui fût commune à tous les deux. Aussi en souffre-t-elle une qui lui est propre, qu'on nomme la peine du dam, et qui la tourmente dans ses trois facultés : dans son esprit, par l'affliction que lui cause la perte de Dieu ; dans sa volonté, par la haine qu'elle ressent contre Dieu; dans sa mémoire, par le souvenir des moyens qu'elle a eus de posséder Dieu. Tâchons d'approfondir ces trois réflexions.

1° *Leur esprit.* — O la triste nécessité, dit saint Cyrille, que d'être séparé de Dieu : *O necessitatem a Deo dissociari!* En effet, être fait pour voir Dieu, pour connaître Dieu, pour posséder Dieu; et savoir qu'on ne le verra, qu'on ne le connaîtra, qu'on ne le possédera jamais. Non, chrétiens, tous les feux de l'enfer ne sont pas comparables à ce

supplice. Il est vrai que nous ne comprenons pas bien cette vérité pendant la vie, parce que l'âme, embarrassée pour ainsi dire dans les organes corporels, suit la pente que le corps a vers la terre, et ne sent pas toute la force de son activité vers le souverain bien ; mais quand Dieu a rompu les chaînes qui la tenaient captive dans la prison de ce corps, elle s'élance vers lui pour se réunir au principe de son être, et si elle trouve dans sa propre malice un obstacle à cette réunion, elle est dans un état violent qui lui cause le plus affreux désespoir.

Quel désespoir pour une créature destinée à contempler éternellement les perfections de Dieu, que de savoir que son aimable présence lui sera pour toujours interdite! Ah! Seigneur, ne permettez pas que nous soyons un jour du nombre de ceux dont vous détournerez éternellement la face: *Ne avertas faciem tuam a me!* (*Psal.* LXVIII, 18.) Pour éviter ce malheur, mes frères, tâchons de concevoir dès cette vie qu'un tel supplice est inconcevable ; et n'oublions jamais ce que dit saint Augustin, que la perte de Dieu ne peut se mesurer que par la grandeur de Dieu même. Ah! si nous savions ce que c'est de perdre un Dieu, le réprouvé le sait. J'ai perdu mon Dieu, se dit-il, j'ai perdu mon Dieu par ma faute; j'ai perdu mon Dieu pour toujours. Voilà ce qui le désespère. Et voilà ce qui nous ferait bien changer de vie si nous y pensions mûrement; mais nous n'y pensons pas.

Semblables à des enfants qui n'ont pas encore l'usage de la raison et qui perdent leur père sans s'en affliger, parce qu'ils ne connaissent pas la grandeur de leur perte, nous perdons notre Dieu par un péché, et nous n'en tenons aucun compte, parce que comme eux, nous trouvons dans les bagatelles de cette vie des objets qui nous amusent. Mais lorsqu'après la mort, notre raison, dégagée de l'impression des sens, connaîtra le besoin que nous avons de Dieu qui est le meilleur de tous les pères, nous connaîtrons alors combien notre insensibilité aura été déraisonnable. Et malheur à nous si nous attendons si tard à le connaître!

Vous le connaissez, infortunés objets de sa colère, et cette connaissance est la source de votre désespoir. Vous seriez moins malheureux, si vous étiez moins éclairés. Non, si les réprouvés n'avaient aucune connaissance de Dieu, son éloignement ne serait pas pour eux un supplice. Mais ils le connaissent assez pour savoir qu'il devrait être leur béatitude, et le connaissent trop peu pour que cette connaissance leur procure la félicité. Ils le connaissent assez pour entrevoir les récompenses dont il comble ses élus, et trop peu pour que cette vue puisse diminuer la rigueur de leurs tourments.

Je dis plus, et je ne le dis qu'après un Père de l'Eglise, ils sont plus tourmentés par la vue du ciel que par les supplices de l'enfer: *Plus torquentur cœlo quam gehenna.* Oui, la compagnie des démons et des autres réprouvés les afflige moins que la vue des anges et des saints. Car, quoiqu'ils ne puissent voir ceux-ci suffisamment pour prendre part à leur bonheur, Dieu permet qu'ils les voient assez pour que la félicité des uns augmente la rage et la fureur des autres. O cité de Dieu, s'écrient-ils avec douleur, qu'heureux sont ceux qui te possèdent! Voilà ces hommes que nous méprisâmes dans le monde et qui y furent même souvent l'objet de nos railleries. Les voilà parmi les chœurs des anges, et nous au milieu des démons; les voilà dans la gloire, et nous dans l'ignominie; les voilà dans le ciel, et nous dans l'enfer. O Dieu, que leur sort est heureux! mais que le nôtre est déplorable! Epargnez-nous, Seigneur, cet affreux parallèle.

Souhaits inutiles. Dieu leur imprimera toujours dans l'esprit une vue de la félicité des saints. Le mauvais riche verra toujours Lazare dans le sein d'Abraham : *Peccator videbit* (*Psal.* CXI, 9); et la comparaison des biens que Dieu accorde à ses élus, avec les peines qu'il lui fera toujours sentir, excitera contre Dieu dans son cœur les sentiments d'une haine qui, comme dit le Roi-Prophète, lui fera grincer des dents d'une manière épouvantable : *Dentibus suis fremet et tabescet.* (*Ibid.*) Et c'est dans cet implacable haine des damnés contre Dieu dans l'enfer, que consiste le supplice de leur volonté, qui est la seconde peine du dam.

2° *Leur volonté.* — Plus leur esprit connaît que Dieu, étant leur principe et leur fin, ils ne peuvent trouver de repos que dans sa possession, plus leur volonté fait d'efforts pour se la procurer; et les mouvements les plus rapides que nous voyons dans la nature n'ont rien de comparable à ceux qu'elle se donne pour en venir à bout. La violence avec laquelle une flèche fortement décochée tend vers son terme, la rapidité d'une pierre qui se précipite vers son centre, l'espèce d'inquiétude que semble témoigner une flamme qui s'élève vers le ciel, n'expriment qu'imparfaitement les efforts que fera sans cesse un damné pour s'unir à Dieu. Mais hélas! tous ces efforts seront vains; et Dieu tiendra pour lors à son égard une conduite tout opposée à celle qu'il a tenue sur la terre.

Sur la terre, Dieu, comme si sa félicité eût dépendu de celle de l'homme, mettait tout en usage pour assurer le bonheur de cette créature rebelle, et elle, au lieu d'y contribuer, s'obstinait toujours à y mettre des obstacles. Dieu lui demandait son cœur sur la possession duquel il avait des droits si incontestables, et ce cœur lui était toujours refusé, malgré tant de pressantes sollicitations. En un mot, Dieu voulait s'approcher de l'homme, et l'homme s'éloignait de Dieu. Mais, ô juste et terrible vicissitude! En enfer l'homme voudra s'approcher de Dieu.: et Dieu s'éloignera de l'homme à son tour. Sa justice rentrera dans ses droits, et son amour irrité se changeant en fureur, il se changera lui-même en juge inflexible pour

condamner ce coupable au supplice, et pour exécuter sa propre sentence.

Je dis pour l'exécuter; car quoiqu'il soit vrai de dire que toutes les créatures s'armeront contre le réprouvé pour venger Dieu des injures qu'il en a reçues; cependant, comme si leurs forces réunies étaient encore trop faibles à son gré, il s'armera lui-même: *Accipiet armaturam zelus illius.* (*Sap.*, V, 18.) Il fera sentir éternellement à ce malheureux toute la pesanteur de son bras; et en le repoussant avec indignation, il lui causera d'autant plus de douleurs qu'il fera de plus violents efforts pour s'unir à lui.

Je la désirais autrefois, lui dira-t-il, cette union que tu souhaites aujourd'hui; mais puisqu'au lieu de correspondre à mes désirs, tu t'y opposas toujours, il est juste que je m'oppose aux tiens à mon tour, et que tu connaisses par cette douloureuse opposition quel malheur c'est pour toi d'avoir si opiniâtrément abandonné ton Dieu: *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.* (*Jerem.*, II, 19.) Jugez, mes frères, si une haine aussi puissante que celle de Dieu contre le réprouvé, ne doit pas produire dans le réprouvé une haine réciproque contre Dieu.

Oui, ce malheureux sentant l'inutilité des efforts qu'il fait et fera sans cesse, éprouve dans son cœur le cruel sentiment d'une haine qui lui fait vomir contre Dieu les plus horribles blasphèmes: *Blasphemaverunt Deum cœli præ doloribus suis* (*Apoc.*, XVI, 11); d'une haine qui lui fait former des vœux pour l'anéantissement de ce Dieu qui le tourmente; d'une haine en un mot d'autant plus furieuse qu'elle est impuissante et sans effet: car si à force de vouloir que Dieu soit anéanti, il pouvait espérer de le réduire au néant, il aurait quelque espoir de voir un jour finir ses maux. Mais non; il sait que tous ses désirs seront inutiles: *Desiderium peccatorum peribit.* (*Psal.* CXI, 9.) Il sait que Dieu sera toujours Dieu, et que loin de diminuer son bonheur par les malédictions qu'il lui donne, ces malédictions mêmes contribueront à sa gloire, en manifestant sa justice.

Si, du moins, cette haine n'était pas combattue dans son cœur par les mouvements contraires d'un amour naturel, ce supplice serait moins rigoureux. Mais Dieu lui imprimera toujours dans le cœur un désir violent de s'unir à lui. En effet, comment le réprouvé pourrait-il ne pas désirer un bien sans la possession duquel il ne peut être heureux? mais comment ne pourrait-il pas haïr celui qui lui en empêche la jouissance? Comment ne pas désirer celui qu'il connaîtra toujours comme le plus aimable de tous les êtres? et comment ne pas haïr celui de la part duquel il n'éprouvera jamais que des rigueurs? Malheureuse opposition, funeste combat dont le cœur du réprouvé est le théâtre continuel, et qui fera toujours son plus rigoureux tourment! Car si l'amour que les saints ont pour Dieu dans le ciel fait leur principal bonheur, la haine que les réprouvés lui portent dans l'enfer est le plus terrible de leur supplice. Mais quel supplice pour leur mémoire que le souvenir des moyens que Dieu leur a donnés de faire leur salut!

3° *Leur mémoire.* — Quand les Egyptiens se virent réduits à la plus affreuse misère par la famine qui désolait leur pays, ils se souvinrent de l'abondance où ils avaient vécu pendant les sept années de fertilité, et ce souvenir fut pour eux un fond de réflexions les plus accablantes, en ce qu'il leur remettait devant les yeux, que leur pauvreté présente était une suite volontaire de leur imprudence passée.

Ce n'est là qu'une figure imparfaite du cruel désespoir qu'excite dans l'âme des réprouvés le souvenir des moyens qu'ils ont eus pendant la vie d'éviter l'enfer et de se procurer le ciel. Ils se rappellent tous les biens qu'ils ont reçus de Dieu dans ce monde. Biens naturels: force du corps, talents de l'esprit, heureuse éducation. Biens surnaturels: l'incarnation du Fils de Dieu, sa vie, sa mort et tous ses mystères, les sacrements qu'ils ont reçus, les sermons qu'ils ont entendus, les bons mouvements dont Dieu les a prévenus; tout cela se présente en foule à leur mémoire, afin que le souvenir de l'abus qu'ils en ont fait serve encore d'accroissement à leurs maux.

Mes frères, Dieu nous préserve, tous tant que nous sommes, de tomber jamais dans l'enfer; mais si quelqu'un de ceux qui m'écoutent a le malheur de s'y précipiter, il se souviendra toujours de ce discours que je fais actuellement, et il dira pendant toute l'éternité: Malheureux que je suis! pourquoi ne profitais-je pas du salutaire avis qu'on me donnait alors de la part de Dieu? pourquoi n'imitais-je pas l'exemple de telles et telles personnes qui l'écoutèrent comme moi, mais qui en profitèrent mieux que moi, et qui se sont sauvées?

Car dans l'enfer les réprouvés se souviennent qu'il n'a tenu qu'à eux d'imiter l'exemple des saints. Hélas! s'écrient-ils en gémissant, si, comme les saints, nous avions des passions à vaincre, nous avions comme eux des grâces pour y résister. Plusieurs d'entre eux avaient tenu d'abord, aussi bien que nous, une conduite déréglée; nous pouvions aussi bien qu'eux réformer notre conduite et revenir au Seigneur. Mais non, assez coupables pour les suivre dans le déréglement, nous ne fûmes pas assez sages pour imiter leur pénitence. Notre folie alla même jusqu'à la tourner en ridicule: *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam.* (*Sap.*, V, 4.) De quoi nous a servi de satisfaire notre orgueil? *Quid nobis profuit superbia?* (*Ibid.*) Nous n'en avons point tiré d'autre fruit que de nous lasser en vain dans le chemin de l'iniquité: *Lassati sumus in via iniquitatis.* (*Ibid.*, 7.) Telles sont, chrétiens, les plaintes amères que l'Ecriture met dans la bouche des damnés: *Talia dixerunt in inferno hi qui peccaverunt.* (*Ibid.*, 14.) Tels sont les cuisants regrets qu'excite en eux le

souvenir dont Dieu se sert pour augmenter leur supplice.

C'est ce qui nous est marqué dans l'Evangile, où nous lisons qu'Abraham ne répond au mauvais riche qui lui demande du soulagement dans ses maux, qu'en lui rappelant le souvenir des biens dont il a joui dans le monde : *Recordare quia recepisti bona in vita tua.* (*Luc.*, XVI, 15.) Voilà toute la réponse que Dieu fera à chacun des damnés qui crieront vers lui pour lui demander quelque adoucissement dans leurs peines : *Recordare :* Souviens-toi, homme ambitieux, de l'abus que tu as fait de l'autorité que je ne t'avais mise en main que pour arrêter le désordre. *Recordare :* Souviens-toi, cœur endurci, de ce que j'ai fait pour t'engager à la pénitence, et de l'obstination avec laquelle tu as persévéré dans le crime. *Recordare :* Souviens-toi, riche avare, des biens que tu as possédés et de la dureté avec laquelle tu as refusé d'en soulager les pauvres. Ah! Seigneur, ils s'en souviennent assez, et c'est ce souvenir cruel qui leur fait détester l'insigne folie qu'ils ont eue d'acheter des plaisirs d'un moment au prix d'une éternité de supplices.

Une éternité de supplices. Oui, mes chers auditeurs, c'est pour toute l'éternité que les damnés souffriront dans l'enfer. S'ils pouvaient se flatter de voir un jour finir leurs maux, l'enfer ne serait plus un enfer, parce que le désespoir en serait banni. Mais ils savent qu'ils sont malheureux pour toute l'éternité. Ce qu'il y a même encore pour eux de plus accablant, c'est que le souvenir de cette malheureuse éternité ne s'effacera jamais de leur mémoire ; et on peut dire que, n'y ayant ni passé ni avenir dans l'éternité, toute sa durée se réduit à un présent continuel ; d'où il arrive que le damné, prévoyant tout ce qu'il a à souffrir dans l'éternité, souffre, en quelque sorte, à chaque instant l'éternité tout entière. Cette éternité est, pour ainsi dire, comme un globe immense qui, posé sur un plan, ne le touche que d'un point et l'accable de tout son poids.

Mes frères, Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant parlé de l'enfer au peuple qui l'écoutait, termina cette matière en leur demandant : Avez-vous bien compris ce que je viens de dire? *Intellexistis hæc omnia?* (*Matth.*, XIII, 51.) Les apôtres lui répondirent : *Etiam, Domine* (*ibid.*) Oui, Seigneur. Permettez qu'à la fin de ce discours je vous fasse la même demande : *Intellexistis hæc omnia?* Avez-vous bien compris tout ce que nous venons de dire sur l'enfer? puisse chacun de vous me répondre intérieurement : *Etiam*, Oui, je l'ai compris. Ah! si vous le comprenez, mes chers frères, mettez-le donc en pratique : craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps en enfer : *Timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam.* (*Luc*, XII, 5.)

Ce serait une impiété de ne pas croire un enfer, puisque rien n'est plus évidemment marqué dans l'Ecriture. Mais ne serait-ce pas une folie de le croire et de ne le pas craindre, puisque rien n'est plus terrible que les peines qu'on y souffre, soit au corps, soit à l'âme. Le corps y souffre par l'affreuse prison qui le captive, par la compagnie des démons qui le tourmentent, par l'activité du feu qui le dévore. L'âme y souffre par la perte de Dieu qui afflige son esprit, par la haine de Dieu qui agite sa volonté, par le cruel souvenir qui occupe sa mémoire ; et toutes ces souffrances seront éternelles. Justice de mon Dieu, que vous êtes terrible! Ah! mes frères, craignons notre Dieu; je le répète encore une fois, craignons Dieu puisqu'il est si redoutable dans ses vengeances : *Amen dico vobis, hunc timete.*

Mais ne nous en tenons pas là. Que cette crainte nous conduise à l'amour. Car rien n'est plus capable d'allumer dans nos cœurs le feu de votre saint amour, ô mon Dieu, que la pensée du terrible feu dont vous brûlez les damnés dans l'enfer. Plus je considère l'extrême rigueur avec laquelle vous les traitez, plus je dois bénir vos bontés à mon égard, et m'écrier avec David, que si je ne suis pas au fond des enfers, c'est à votre grande miséricorde que j'en suis redevable : *Magna est misericordia tua, Domine, super me, quoniam eripuisti animam meam ex inferno inferiori.* (*Psal.* LXXXV, 13.)

Regardons-nous donc désormais comme des victimes que la miséricorde de Dieu a arrachées d'entre les mains de sa justice, et entrons dans les sentiments qu'aurait un damné à qui Dieu permettrait de revenir sur la terre. O Dieu, quelle reconnaissance n'aurait-il pas d'un si grand bienfait? Telle, et plus grande encore doit être la nôtre; car, enfin, nous empêcher de tomber dans l'enfer, est une plus grande faveur que de nous en retirer après nous y avoir laissés longtemps. Soyons donc pénétrés des sentiments de la plus sincère reconnaissance et de la plus vive crainte. La crainte nous conduira insensiblement à l'amour, et l'amour à la vie éternelle, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON V.

Pour le jour de Noël.

LA NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo, quia natus est vobis hodie Salvator. (*Luc.*, II, 10.)

Je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple un grand sujet de joie, c'est qu'aujourd'hui il vous est né un Sauveur.

Apprendre à un moribond qu'un habile médecin va le retirer des portes de la mort et lui rendre une santé parfaite ; apprendre à un captif qu'un puissant libérateur est sur le point d'ouvrir les portes de sa prison et de rompre ses chaînes; apprendre à un exilé qu'un médiateur charitable a demandé sa grâce, et qu'on ne tardera pas à le faire rentrer dans sa patrie, quelle heureuse nouvelle! Telle, et infiniment plus heureuse encore, fut celle qu'un esprit céleste apprit

aux bergers de Bethléem, et en leurs personnes à tout le genre humain.

Depuis le péché d'Adam, tous les hommes étaient autant de malades désespérés, qui n'attendaient plus que la mort, autant d'infortunés captifs qui gémissaient sous la puissance des démons, autant de malheureux exilés à qui l'entrée du ciel était pour toujours interdite. Quelle joie ne devait donc pas leur causer la naissance d'un enfant qui venait leur rendre, avec la santé spirituelle et la sainte liberté, le droit d'entrer un jour dans le royaume des cieux!

Dieu l'avait promis, ce divin enfant, dès le commencement du monde. Les patriarches l'avaient attendu depuis quatre mille ans, les prophètes l'avaient annoncé depuis plusieurs siècles; mais, enfin, après une si longue attente, il naquit; et dans quel lieu voulut-il naître? dans une pauvre étable. Anges du ciel, étonnez-vous d'un si prodigieux abaissement; et vous, habitants de la terre, éclatez en cantiques de joie, de ce qu'un Dieu veut naître ainsi pour se concilier votre amour. Car c'est là, dit saint Pierre Chrysologue, ce qu'il s'est proposé dans sa naissance : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.*

En effet, mes chers auditeurs, il semble que Dieu dans ce mystère ait voulu faire uniquement éclater son amour, afin de nous forcer, pour ainsi dire, à l'aimer. Avant la naissance d'un Dieu fait homme, deux obstacles semblaient s'opposer à notre amour pour lui : le premier, de la part de Dieu, c'était la grandeur de son être ; le second, de notre part à nous-mêmes, c'était notre attachement au monde. Or, Jésus-Christ par sa naissance a levé ces deux obstacles. D'une part, il s'est mis en quelque sorte à la portée de notre amour, et de l'autre, il a détruit tout ce que le monde a de charmes. Ainsi, ce mystère est proprement un mystère d'amour.

Aussi est-ce sous ce rapport que j'ai dessein de vous le représenter, en vous faisant voir premièrement qu'un Dieu naissant dans une crèche a rompu le mur de la séparation que sa grandeur semblait mettre entre lui et nous; secondement, qu'un Dieu naissant dans une crèche a rompu les liens qui nous tenaient attachés au monde. Voilà, dans ces deux propositions, l'abrégé de ce discours, dont tout le but sera de nous convaincre qu'après la naissance d'un Dieu nous n'avons plus aucun prétexte qui nous empêche de l'aimer.

Vierge sainte, auguste mère d'un Dieu naissant, nous vous en supplions, par le rapport étroit que vous avez avec lui dans ce mystère, de nous obtenir la grâce d'en approfondir si bien tous les secrets, qu'en considérant l'amour que Dieu nous y témoigne, nous tâchions de lui rendre un amour réciproque. C'est ce que nous vous demandons instamment en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Comment aimer un Dieu qu'on ne voit pas, un Dieu qui n'a aucune proportion avec nous, un Dieu qui est si terrible que les anges mêmes tremblent en sa présence? Ainsi raisonniez-vous avant l'incarnation du Verbe, homme insensible aux amabilités de votre Dieu. Mais, quoique ce raisonnement fût incapable de justifier votre indifférence, il a bien voulu vous enlever tous ces prétextes en vous montrant dans sa crèche un Dieu visible, un Dieu homme, un Dieu enfant. Considérez-le sous ces trois rapports, et après cela refusez-lui, si vous le pouvez, toute la tendresse de votre cœur.

1° *Dieu visible.* Quoique Dieu dans tous les temps ait eu quelques serviteurs fidèles qui lui ont payé le tribut de leur amour, le nombre de ceux qui le lui refusaient était si grand avant l'Incarnation, qu'on peut dire qu'il n'était alors aimé de presque personne. Les païens n'avaient garde de l'aimer, puisqu'ils ne le connaissaient pas; et la plupart des juifs qui le connaissaient, se conduisaient plutôt par crainte que par amour. Pour se faire donc aimer des uns et des autres, il fallait que Dieu se fît connaître plus parfaitement, et c'est ce qu'il fit en se rendant visible.

Il est vrai que, tout invisible qu'il est en lui-même, il a toujours été visible dans ses ouvrages : *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* (*Rom.*, I, 20.) Mais les hommes grossiers, au lieu de se servir des ouvrages de Dieu pour s'élever jusqu'à lui, s'arrêtèrent aux ouvrages mêmes et les reconnurent pour leur Dieu. Les uns adorèrent de faibles hommes, les autres de vils animaux ; ceux-ci présentèrent leur encens à des herbes et à des plantes, ceux-là l'offrirent au bois et au métal; quelques-uns, par un reste de la vraie religion, qui porte à jeter les yeux au ciel quand on parle de Dieu, cherchèrent dans le firmament l'objet de leurs adorations; mais comme ils n'y aperçurent que le soleil, la lune et les étoiles, ils firent de tous ces astres autant de divinités.

Erreurs aussi grossières qu'elles étaient coupables; mais cependant erreurs au travers desquelles on découvre dans ceux qui en étaient infectés un penchant comme naturel à adorer un Dieu visible; penchant qui se remarqua jusque dans la nation même à laquelle Dieu s'était fait plus particulièrement connaître. Cette nation choisie avait entendu Dieu lui donner sa loi sur la montagne; mais comme elle ne l'avait point vu, oubliant au bout de quelques jours la promesse qu'elle avait faite de n'adorer que lui seul, elle voulut avoir un Dieu visible, et il fallut qu'Aaron lui fît un veau d'or auquel elle prodigua son encens. Il est vrai que Moïse adora Dieu, tout invisible qu'il est, comme s'il l'eût vu de ses yeux : *Invisibilem tanquam videns sustinuit* (*Hebr.*, II, 27), et qu'il y eut toujours parmi les Hébreux quelques imitateurs de la fidélité; mais le

gros de la nation fut souvent infidèle, et on la vit plus d'une fois abandonner le vrai Dieu pour se forger des divinités d'or et d'argent.

Vous le vîtes, Seigneur, du haut des cieux, et vous en conçûtes encore plus de pitié que d'indignation. Oui, mes frères, ce fut par pitié pour la misère des hommes et pour condescendre à leur faiblesse que Dieu se détermina à se rendre visible. Mais le temps n'en était pas encore venu. Pendant plusieurs siècles, il se contenta de leur promettre qu'un jour ils verraient de leurs yeux celui qu'ils entendaient leur donner ses préceptes : *Erunt oculi tui videntes praeceptorem tuum.* (*Isa.*, XXX, 20.) Il arriva enfin cet heureux jour, et la fête que nous célébrons nous rappelle le moment fortuné où il fut vrai de dire, pour la première fois, que les hommes avaient vu la gloire du Fils unique de Dieu : *Vidimus gloriam ejus, quasi Unigeniti a Patre.* (*Joan.*, I, 14.)

Ce que saint Chrysostome a dit du firmament, qu'il nous instruit par les astres comme par autant de langues qui parlent à nos yeux, on peut le dire de cet ineffable mystère où Dieu semble avoir voulu parler à nos yeux en rendant son Verbe visible.

Ah ! que nous sommes heureux, chrétiens mes frères, d'être nés dans un temps où nous avons l'avantage d'être témoins de toutes ces merveilles, et qu'en cela notre sort est différent de celui des juifs ! Il leur fallait suivre un Dieu qu'ils ne voyaient pas, dit saint Augustin : *Sequendus erat Deus qui videri non poterat;* mais aujourd'hui nous n'en sommes plus là, puisque Dieu, pour se faire suivre, a voulu se rendre visible.

Entrons donc avec les bergers dans l'étable de Bethléem ; nous y verrons ce maître de vérité qu'on ne voyait point autrefois, ce maître que nous pourrons suivre et aimer d'autant plus aisément que, non content de se rendre visible, il a porté sa miséricorde jusqu'à vouloir bien se faire homme.

2° *Un Dieu homme.* — Un ancien philosophe soutenait qu'il ne pouvait point y avoir d'amitié entre Dieu et l'homme. L'amitié, disait-il, suppose ou produit la ressemblance ; or, ces deux extrémités, Dieu et l'homme, sont trop éloignées et trop différentes l'une de l'autre pour qu'il y ait quelque ressemblance entre elles ; Dieu et l'homme ne peuvent donc pas s'aimer. Pourquoi, mes frères, ce sage de l'antiquité raisonnait-il ainsi ? C'est qu'il ne concevait pas qu'un Dieu pût se faire homme et qu'un homme pût devenir Dieu. Mais ce que la sagesse humaine ne pouvait concevoir, la divine sagesse pouvait l'exécuter, et c'est ce qu'elle a fait en rendant un Dieu parfaitement semblable à nous.

Le second spectacle que nous offre la crèche est donc celui d'un Dieu homme, d'un Dieu qui, au péché près, s'est approprié toutes nos misères, et qui n'a pas dédaigné de contracter avec nous l'alliance la plus étroite, afin de se concilier notre amour ; car c'est le sentiment de saint Augustin que le Fils de Dieu s'est fait homme, afin que nous l'aimassions avec plus de tendresse : *Ut familiarius diligeretur ab homine, Deus in similitudinem hominis apparuit.*

Comme nous aimons naturellement ceux qui nous ressemblent, Dieu, qui nous a donné cette inclination, ne pouvait mieux attirer notre amour qu'en devenant semblable à nous. Et c'est ce que fait aujourd'hui le Verbe éternel : il se rend semblable à nous en toutes choses, à la réserve du péché. Car il nous ressemble dans l'essentiel de notre être : *In similitudinem hominum factus* (*Philipp.*, II, 7) : il nous ressemble dans la forme extérieure qui tombe sous les sens : *Et habitu inventus ut homo* (*Ibid.*) ; il nous ressemble même quant à l'apparence du péché : *In similitudinem carnis peccati* (*Rom.*, VIII, 3) ; et tout cela, pourquoi ? pour se faire aimer.

En se revêtant de notre nature, disent des interprètes sur ce passage de l'Apôtre : *Et habitu inventus ut homo*, ce divin Sauveur a imité la conduite de quelques bergers qui se revêtent d'une peau de brebis pour engager plus aisément leurs brebis à les suivre. Ah ! mes chers auditeurs, puisqu'il ne s'est rendu si semblable à nous que pour nous engager à le suivre et pour gagner notre amour, aimons-le sans partage et suivons-le sans nous lasser.

Si vous me dites qu'il court à pas de géant pour fournir sa carrière, et que loin de pouvoir courir, à peine pouvons-nous faire un pas dans le chemin du ciel, j'en conviendrai avec vous ; mais j'ajouterai que, puisqu'en ce grand jour il attire des bergers à son berceau, nous n'aurons qu'à le prier, comme l'Épouse des cantiques, de nous attirer après lui, afin que nous courrions comme elle à l'odeur de ses parfums : *Trahe me post te, et curremus in odorem unguentorum tuorum.* (*Cantic.*, I, 3.)

En effet, quoi de plus capable de nous attirer et quoi de plus propre à gagner nos cœurs, que de voir un Dieu se faire homme, afin de nous témoigner son amour ? Non, dit saint Laurent-Justinien, Dieu n'a jamais paru plus aimable que quand il s'est fait homme : *Deus in nullo suam patefecit charitatem, sicut cum homo factus est.* Pourrions-nous après cela lui refuser notre amour ? Ah ! si cela est, rentrons dans l'étable de Bethléem ; et que le spectacle d'un Dieu enfant produise en nous ce que celui d'un Dieu homme n'a point encore produit.

3° *Un Dieu enfant.* Convenons-en, mes frères, qu'un chrétien qui jette les yeux sur la crèche, et qui n'y voit qu'un faible enfant, a besoin de toute sa foi pour reconnaître un Dieu caché sous une apparence si méprisable. Mais quand, après avoir captivé sa raison sous le joug de la divine parole, il a reconnu cet enfant pour un Dieu qui veut naître afin de mériter son amour, si pour lors il le lui refuse, il faut que son cœur soit plus insensible qu'un rocher.

L'enfant que je vois ici, doit-il se dire à lui-même, est le Fils de Dieu, et il paraît le dernier des hommes. Il est éternel, et il naît

dans le temps. Il est immense, et il se renferme dans un berceau. Voilà ce que m'apprend ma foi. Mais pourquoi tant d'élévation d'une part, et de l'autre tant d'abaissement? Soumettez-vous, raison humaine, et apprenez qu'une si prodigieuse naissance est l'effet du plus prodigieux de tous les amours : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.*

Oui, chrétiens, la naissance d'un Dieu dans un étable est un prodige de son amour envers nous, et un prodige qui surpasse, en quelque sorte, ceux de sa toute-puissance. En effet, j'admire plus un Dieu enfant collé sur le sein d'une Vierge, qu'un Dieu qui porte sur trois doigts toute la machine du monde; et la crèche qui lui sert de berceau sur la terre, me paraît plus admirable que le trône où il est assis dans le ciel. Mais quand je pense que cette merveille est un effet de son amour pour moi, non, je ne suis plus maître de lui refuser le mien.

Aimable enfant, lui dis-je alors, souffrez que je vous embrasse. Il est vrai que sous ces faibles voiles vous cachez la grandeur d'un Dieu; mais comme, tout Dieu que vous êtes, vous devenez enfant, permettez que je vous prenne entre mes bras et que je vous serre sur mon cœur. Anges du ciel, ne vous étonnez point de ce que je traite si familièrement avec mon Dieu; un Dieu qui pour gagner mon affection veut bien devenir enfant, semble permettre à ma tendresse de prendre aujourd'hui l'essor, et de l'emporter, en quelque façon, sur le respect qui lui est dû.

Au reste, c'est son dévot saint Bernard qui m'y invite, en m'adressant ces tendres paroles : Contemplez, nous dit-il, l'amour que ce divin enfant vous témoigne; et, afin de lui rendre un amour réciproque, embrassez-le avec toute la tendresse dont vous êtes capable : *Vide quibus brachiis vicariæ charitatis redamandus et amplectendus sit.*

Vous n'entendez point ce langage, amateur du siècle, et je n'en suis point surpris. Le monde qui vous éblouit, et qui vous charme, est trop contraire à un Dieu qui vient juger le monde, condamner le monde, réprouver le monde, pour que vous puissiez goûter tout à la fois les délices du monde et celles du divin amour. Mais vous, âmes ferventes, qui vivez au milieu du monde, comme n'y vivant pas, vous me comprenez sans doute; et vous savez que les expressions dont je me sers ici sont celles qu'employait un saint qui nous a laissé dans le texte que je viens de citer un monument de l'amour tendre qu'il avait pour l'enfant Jésus, et un motif de celui que nous devons avoir à son exemple.

Oui, mes frères, nous devons à Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem un amour tendre. En le considérant au plus haut des cieux, je le vois environné d'un éclat qui m'éblouit, et je m'écrie avec le Prophète-Roi : *Magnus Dominus et laudabilis nimis* (*Psal.* XLVII, 2), que le Seigneur est grand et qu'il est adorable dans ses grandeurs! Mais quand je l'envisage dans une étable, et que je l'y vois sous la forme d'un enfant qui vient de naître, ah! pour lors tout mon respect se change en tendresse, et toute ma religion se borne à mon amour. Pour lors je ne puis me lasser de dire avec saint Bernard : *Parvus Dominus et amabilis nimis.* Qu'il est aimable, ce grand Dieu qui s'est fait si petit pour mon amour! Car c'est là, chrétiens, tout ce qu'il prétend dans ce mystère. Il ne veut point se faire craindre: il ne veut que se faire aimer : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.*

Ainsi, Dieu de bonté, cachez-vous vos grandeurs, pour faire uniquement éclater votre amour : *Parvus Dominus et amabilis nimis.* Ainsi devenez-vous enfant des hommes pour me faire enfant de Dieu. O divin enfant, jusqu'ici j'ai résisté à votre puissance; mais je ne puis plus ni résister à vos pleurs, ni refuser de me rendre aux charmes de votre amour : *Tanto mihi charior, quanto pro me vilior.* Embrasez donc mon cœur du feu de ce divin amour.

Ne le désirez-vous pas, mes frères, de brûler du beau feu de l'amour divin, de ce feu céleste que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre? Ah! si cela est, approchez de ce soleil naissant; il vous éclairera de sa lumière divine; il vous échauffera de sa chaleur bienfaisante; il vous embrasera des ardeurs de son amour. Car il ne désire autre chose, comme il le dit lui-même : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (*Luc.*, XII, 49.)

Voilà, mes chers auditeurs, comment Jésus-Christ dans sa naissance a mérité toute notre tendresse. En se rendant visible, il a voulu se faire connaître; en se faisant homme, il a voulu se faire aimer; mais en devenant enfant, il a voulu qu'on portât l'amour jusqu'à la familiarité la plus intime : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.*

Ah! mes frères, ne faut-il pas que des cœurs qui se refusent à de si puissants attraits, soient aussi insensibles que le fer, le bronze et le diamant? si les vôtres en sont là, que je vous plains! Cependant, ne désespérez point encore. Le fer se laisse attirer par l'aimant; le bronze se laisse amollir par le feu; le diamant se laisse attendrir par le sang. Eussiez-vous donc des cœurs de fer, priez Jésus-Christ, qu'un Père de l'Eglise appelle l'aimant de tous les cœurs, de vous attirer à lui. Eussiez-vous des cœurs de bronze, priez Jésus-Christ que l'Ecriture appelle un feu consumant, de les amollir par les flammes de sa charité. Eussiez-vous des cœurs aussi impénétrables que le diamant, priez Jésus-Chrit dont le sang ne tardera pas à couler pour vous, de les attendrir, et de les rendre susceptibles des impressions de son amour.

C'est pour lever l'obstacle qui semblait s'y opposer de sa part, que dans cet aimable mystère il s'est rendu visible, il s'est fait homme, il s'est fait enfant. Pourquoi donc ne l'aimez-vous pas? c'est que vous tenez au monde. Eh bien! Jésus-Christ dans sa naissance va lever encore ce second obstacle.

en vous apprenant par son exemple à rompre les liens qui vous attachent au monde; et c'est là ce qui me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

SECOND POINT.

Tout ce qu'il y a dans le monde de plus capable d'attacher nos cœurs et de gagner nos affections, peut se réduire aux richesses, aux honneurs et aux plaisirs. Or Jésus-Christ pour nous porter à réprimer l'amour désordonné de ces trois objets, nous fait voir aujourd'hui dans l'étable un Dieu pauvre, un Dieu anéanti, un Dieu souffrant; c'est-à-dire, un Dieu dont la pauvreté doit nous faire mépriser les richesses, un Dieu dont l'anéantissement doit nous apprendre à fuir les honneurs; un Dieu dont les souffrances doivent nous détourner de la recherche des plaisirs. Bornons-nous à ces trois réflexions.

1° *Un Dieu pauvre.* — Si les hommes étaient maîtres de choisir ceux qui doivent leur donner naissance, il y en aurait peu qui ne voulussent avoir des parents riches; tous, au moins, voudraient éviter de naître dans la misère. Il n'en est pas de même de Jésus-Christ; lui seul est libre de choisir ceux à qui il veut devoir ou le jour ou la subsistance. Et quel usage fait-il de cette liberté? Ecoutez-le, riches du siècle, et apprenez le mépris qu'un Dieu fait de vos richesses. Il choisit une mère pauvre, et veut bien passer pour le fils d'un pauvre artisan.

Les prophètes ont annoncé qu'il naîtrait du sang des rois de Juda. Que fait-il pour allier l'indigence avec la noblesse de son extraction? Six cents ans avant que de naître, il permet que la famille royale soit emmenée captive à Babylone, et qu'à son retour à Jérusalem, elle se perde insensiblement dans la foule, afin de pouvoir tout ensemble naître de la race de David, et se priver des richesses qui auraient dû appartenir aux héritiers de ce prince.

S'en tiendra-t-il là? Non, chrétiens, l'amour de la pauvreté le porte encore plus loin; Joseph et Marie sont pauvres; mais ils jouissent à Nazareth d'une chétive maison. C'en est trop pour leur adorable fils. Il ne veut pas naître en un lieu qui leur appartienne, et c'est pour cela qu'il oblige Marie à faire le voyage de Bethléem dans le temps précis où elle doit le mettre au monde. Du moins, dans Bethléem, qui est la patrie de David, trouvera-t-il de ses parents selon la chair qui le recevront chez eux? Non, dit l'Evangile. il est venu dans son propre pays, et les siens ne l'ont point reçu : *In propria venit, et sui eum non receperunt.* (*Joan.*, I, 11.) Où ira-t-il donc pour se mettre à l'abri des injures de l'air? il reste encore une ressource; c'est d'entrer dans une hôtellerie. Joseph et Marie s'y présentent; mais Jésus-Christ, qui a tout prévu, permet que le concours y soit si grand, qu'ils ne peuvent y trouver place : *Et non erat eis locus in diversorio.* (*Luc.*, II, 7.)

Est-il donc possible, aimable Sauveur, que vous souffriez un dénûment si général? les oiseaux du ciel ont des nids; les renards ont des tanières; et le Fils de Dieu n'aura pas où reposer sa tête. O chaste Joseph, fidèle gardien de la plus pure des vierges, empressez-vous de trouver une retraite à votre sainte épouse et à son divin fils. Joseph cherche de tous côtés, et après bien des détours, il aperçoit enfin une pauvre étable.... Une étable pour la demeure d'un Dieu! Oui, chrétiens, c'est là que Jésus-Christ veut naître. Il ne tenait qu'à lui de naître sous les lambris dorés, et dans la pourpre des rois. Mais il choisit pour son palais une étable et veut être enveloppé dans de pauvres langes : *Invenietis infantem pannis involutum, positum in præsepio.* (*Luc.*, II, 12.)

Mais pourquoi a-t-il voulu naître ainsi? parce qu'il a voulu être aimé, répond saint Pierre Chrysologue : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.* Cette réponse générale, qui renferme toutes les autres, a besoin d'une plus ample explication; car, probablement, vous ne la comprenez pas, riches du siècle; et je suis bien trompé, si vous pensiez là-dessus comme ce saint docteur. Vous vous figurez que vous eussiez plus aimé Jésus-Christ s'il était né dans les richesses. Erreur, chrétiens, erreur. Non, ce n'est pas Jésus-Christ que vous eussiez aimé dans cet état, mais les richesses dont vous l'eussiez vu environné. Comme on ne peut donc aimer ensemble Dieu et le monde, il fallait que Jésus-Christ, s'il voulait être aimé de vous, arrachât de votre cœur l'amour du monde et de ses faux biens; et c'est ce qu'il a voulu faire dès sa naissance, en vous apprenant par son exemple à mépriser les richesses : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.*

Ecoutez donc avec docilité ses divines leçons; et si vous ne l'entendez pas encore vous parler lui-même, écoutez son étable, écoutez son berceau, prêtez l'oreille aux langes dont il est enveloppé, car tout cela parle, dit saint Bernard : *Clamat stabulum, clamat præsepe, clamant panni.* Et qu'est-ce que vous dit tout cela? ce qu'il vous dira lui-même un jour : *Væ vobis divitibus* (*Luc.*, VI, 24) : malheur à vous, riches, qui ne pensez qu'à vos richesses, et qui les aimez éperdûment!

Mais quoi? ce mystère de réjouissance et d'amour ne sera-t-il donc pour vous qu'un mystère de tristesse et de malédiction? Non, riches avares; et je serais un prévaricateur, si je vous annonçais autre chose. Il faut néanmoins convenir que ce mystère a cela d'avantageux pour vous, qu'il est un des plus propres à vous désabuser sur le faux éclat des richesses. Ou Jésus-Christ se trompe ou le monde est dans l'erreur, devez-vous dire avec saint Bernard : *Aut Christus fallitur, aut mundus errat.* Jésus-Christ, la sagesse éternelle, est incapable de se tromper. C'est donc le monde qui se trompe et

qui me trompe moi-même en m'éblouissant par ses faux biens. Ainsi doit raisonner le riche ; et s'il raisonne ainsi, pourvu qu'il agisse conséquemment, il peut avoir part à la joie de cette fête aussi bien que les pauvres. Je dis, aussi bien que les pauvres ; car il faut avouer que la naissance d'un Dieu pauvre est spécialement pour eux un grand motif de consolation.

Consolez-vous donc, membres de Jésus-Christ, ou plutôt, réjouissez-vous de votre pauvreté, puisqu'un Dieu infiniment riche a voulu devenir pauvre, afin de vous enrichir par son indigence : *Cum esset dives, propter vos egenus factus est, ut vos illius inopia divites essetis.* (II *Cor.*, VIII, 9.) Mais il ne le fera qu'autant que vous serez du nombre des pauvres d'esprit : *Pauperes spiritu.* (*Matth.*, V, 3.) Car ce n'est qu'à ceux-là qu'il promet ses faveurs, et non pas à ceux qui ne souffrent leur pauvreté qu'en murmurant. Il souffre la sienne en patience ; il la souffre même avec joie ; et s'il répand des larmes, c'est moins sur la pauvreté qu'il endure que sur notre attachement aux richesses, attachement qui, étant le premier obstacle à notre amour pour lui, est la première chose à laquelle il nous apprend à renoncer.

2° *Un Dieu anéanti.* — Un désir passionné pour les honneurs n'est pas un moindre obstacle à l'amour de Dieu que l'attachement au bien. Il fallait donc que Jésus-Christ, s'il voulait qu'on l'aimât, arrachât ce désir du cœur de l'homme, et c'est ce qu'il a voulu faire, en pratiquant, dans sa naissance, une profonde humilité : *Sic nasci voluit quia....*

Avant la naissance d'un Dieu pauvre, on avait vu des païens, comme un Cratès, un Bias, un Diogène, mépriser les richesses jusqu'à renoncer à ce qu'ils possédaient le plus légitimement, et cela, parce que la seule raison leur montrait les avantages de la pauvreté ; mais, quant à l'humilité, ils n'en avaient pas la moindre connaissance ; ils en ignoraient même jusqu'au nom ; tant il est vrai, comme le dit saint Augustin (*Lib. de sancta virginitate*, cap. 35), que d'aimer à être petit est quelque chose de si grand, qu'il n'y avait qu'un Dieu, la grandeur même, qui pût nous l'apprendre. Il l'a fait, mes frères ; et sa naissance est un mystère où il s'est abaissé jusqu'à une espèce d'anéantissement : (*Exinanivit semetipsum.* (*Philip.*, II, 7.)

Juifs orgueilleux, qui vous attendez à voir le Messie dans la magnificence et dans l'éclat, détrompez-vous, et ne confondez plus ce que les prophètes ont annoncé de son second avénement avec ce qui doit accompagner le premier. Dans celui-là, il viendra juger les nations avec une grande puissance et une grande majesté, mais dans celui-ci, pour nous montrer que son royaume n'est pas de ce monde, il s'abaisse jusqu'à paraître sous la forme d'un esclave : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens.* (*Ibid.*)

En quel état, Seigneur, vous vois-je ici réduit pour mon amour? A juger de votre naissance selon les vues humaines, on n'y voit rien que de vil et d'abject ; mais à la considérer selon les vues de la foi, tout y est merveilleux, tout y est grand ; c'est là le chef-d'œuvre que vous avez caché aux sages du siècle, et que vous n'avez révélé qu'aux simples et aux petits selon le monde : *Abscondisti hæc a sapientibus,... et revelasti ea parvulis.* (*Matth.*, XI, 25.)

Non, mes frères, Jésus-Christ, qui fit annoncer sa naissance à des bergers, ne daigna en faire avertir ni les grands de Jérusalem, ni les princes de la synagogue. Or, pourquoi tenir une conduite si réservée à l'égard des uns, pendant qu'il prévenait les autres avec tant de bienveillance? Appréhendait-il que les grands ne le connussent? Non, puisqu'il fit dans la suite une foule de prodiges pour se faire connaître à eux ; mais il voulait, en leur préférant ici des villageois simples et ignorants, montrer le mépris qu'il fait de tout ce que le monde estime. En faut-il davantage pour vous désabuser, gens entêtés, d'une vaine idée de grandeur? Ah! si l'expérience de tant de siècles ne l'a point encore fait, instruisez-vous à l'école de Jésus-Christ ; approchez de cette crèche, et apprenez les leçons d'humilité que vous y donne un maître qui ne parle point encore, dit saint Augustin : *Doctrinam tandem humilitatis agnoscite a nondum loquente doctore.*

Jésus-Christ, voulant enseigner l'humilité à ses apôtres, appela un enfant, et l'ayant mis au milieu d'eux, leur dit : Si vous ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux Souffrez, chrétiens, que je fasse à peu près la même chose, et qu'en vous mettant ici l'enfant Jésus comme sous les yeux je vous dise, en vous le montrant : Si vous ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le ciel. Si vous espérez donc y parvenir, humiliez-vous ; en cela consiste la vraie grandeur, surtout depuis que ce divin enfant, que vous voyez, a pris les humiliations pour son partage : *Quicunque humiliaverit se sicut parvulus iste, hic major est in regno cœlorum.* (*Matth.*, VIII, 5.)

En effet, mes chers auditeurs, ne serait-il pas étonnant, ou plutôt, ne serait-ce pas, comme dit saint Bernard, une extrême impudence, qu'un vermisseau s'enflât d'orgueil, pendant que la majesté d'un Dieu s'anéantit? *Nonne intolerandæ impudentiæ est, ubi se exinanivit majestas, vermiculus inflatur et intumescat?* Anéantissons-nous donc, à l'exemple d'un Dieu anéanti : par là nous arracherons de nos cœurs le second obstacle qui s'oppose à son amour. Mais il en est un troisième, que l'exemple d'un Dieu souffrant nous doit faire surmonter, c'est l'amour du plaisir.

3° *Un Dieu souffrant.* — Une étable et une crèche!..... Etait-ce donc là, Père éternel, ce que vous prépariez à votre Fils? Quand vous créâtes le premier Adam, vous le pla-

çâtes dans un paradis de délices; et pour le second Adam, pour celui qui doit vous rendre la gloire que le premier vous a ravie, pour votre Fils bien-aimé, vous remuez tous les ressorts de votre sagesse, afin qu'il manque de tout. Ah! Seigneur, que vos desseins sont cachés, et que vos pensées sont éloignées de celles des hommes! Oui, chrétiens, Dieu le Père, en réglant de cette sorte la naissance de son Fils, avait des desseins cachés; et ce cher Fils, en acceptant une si rude naissance, avait sur nous des vues bien favorables. En effet, l'amour désordonné du plaisir étant un grand obstacle à notre amour pour Dieu, Jésus-Christ a voulu, par les peines qu'il a souffertes en naissant, nous apprendre avec quelle dureté nos devons traiter nos corps.

Si la première leçon de ce divin maître, en venant au monde, eût été une leçon de plaisir, quelles passions cet exemple n'eût-il pas excitées dans nos cœurs! Combien les grands, surtout, ne s'en fussent-ils pas prévalu pour autoriser leur délicatesse! Mais non; l'exemple d'un Dieu souffrant dans une crèche est un oracle qui parle si haut en faveur de la mortification, qu'on ne peut y trouver ni ambiguïté ni réplique : et c'est en cela, mondains voluptueux, qu'il condamne ouvertement votre conduite.

Ah! si je pouvais vous retirer pour un moment de vos parties de plaisir, et vous faire entrer avec moi dans l'étable de Bethléem, j'espérerais que l'exemple d'un Dieu souffrant ferait sur vous l'impression que mes paroles n'y ont pu faire. Pécheurs, vous dirais-je, est-ce là votre Dieu? Si vous le niez, allez, je n'ai plus rien à vous dire : je croyais parler à un chrétien, et je parle à un apostat. Mais non; votre réponse a pour ainsi dire prévenu ma demande, et vous reconnaissez cet enfant pour le Dieu de l'univers. Un tel aveu me console, en me rassurant sur votre foi, que j'avais presque lieu de révoquer en doute. Mais peut-il me rassurer sur votre salut, pendant que je vous vois tenir une conduite entièrement contraire à celle du Dieu que vous adorez? Il souffre, et vous ne voulez pas souffrir; il manque de tout, et vous ne voulez manquer de rien; il verse des larmes, et vous ne cherchez qu'à vivre dans le plaisir et dans la joie. Oh! que ces larmes vous tiennent un terrible langage! Ecoutez-les, et vous les entendrez vous dire : *Væ vobis qui ridetis nunc* (*Luc.*, VI, 25) : Malheur à vous qui riez maintenant, parce qu'un jour vous verserez des larmes; et ces larmes seront d'autant plus cuisantes, qu'elles ne se tariront jamais.

Pour vous, chrétiens fervents, qui pleurez ou de regret d'avoir offensé Dieu, ou de reconnaissance pour l'amour qu'il vous témoigne, approchez du berceau de Jésus-Christ, et, en mêlant vos larmes avec les siennes, écriez-vous, après saint Augustin : *O gratissimi vagitus, per quos æternos ploratus evasimus!* O aimables pleurs, qui nous ont fait éviter des gémissements éternels! Souvenez-vous que ces larmes vous disent, par un langage muet et éloquent tout ensemble : Heureux sont ceux qui pleurent maintenant, parce qu'ils seront un jour dans la joie : *Beati qui nunc fletis, quia ridebitis.* (*Luc.*, VI, 21.) Ce souvenir vous consolera dans vos peines, et, en augmentant votre horreur pour les plaisirs du monde, il augmentera votre amour pour Dieu : car c'est là ce que Jésus-Christ s'est proposé dans ce mystère. Il a voulu naître dans la douleur, afin de réprimer en nous l'amour du plaisir, qui s'opposait à son amour : *Sic nasci voluit, quia sic amari voluit.*

Voilà ce qu'il a fait pour tous les hommes en général. Il a levé les obstacles qu'ils imaginaient trouver à l'aimer, soit du côté des attributs de Dieu, en leur montrant dans sa crèche un Dieu visible, un Dieu homme, un Dieu enfant; soit du côté des attraits du monde, en leur y montrant un Dieu pauvre, un Dieu anéanti, un Dieu souffrant. Mais il a fait pour nous, ministres des autels, et pour vous, âmes pieuses qui faites une profession publique de lui appartenir d'une manière toute spéciale, quelque chose de plus encore, en nous montrant dans sa crèche un modèle achevé de toutes les vertus propres de notre état. Etudions ce divin modèle, afin d'en imiter tous les traits, sa pauvreté, son humilité, sa mortification.

Imitons sa pauvreté, en renonçant à l'attachement trop grand que nous aurions aux richesses les plus légitimes : imitons son humilité, en nous soumettant aux ordres de la divine Providence, quelque rigoureux qu'ils nous paraissent : imitons sa mortification, en nous assujettissant volontiers aux devoirs les plus pénibles de notre état. Ayons continuellement l'enfant Jésus sous les yeux; faisons de Bethléem, pendant ce saint temps, le lieu de notre retraite spirituelle, et n'en sortons point, s'il est possible.

Autrefois les bergers et les rois y entrèrent; mais après avoir rendu leurs hommages à Jésus-Christ, ils furent contraints de s'en retourner, les uns à leurs troupeaux, les autres à leurs royaumes : il n'y eut que Marie et Joseph qui restèrent constamment avec l'enfant Jésus. Aujourd'hui, tous les vrais fidèles, pauvres et riches, viennent en esprit à Bethléem; mais, après y avoir satisfait leur dévotion, ils s'en retournent, ceux-là à leur travail, et ceux-ci à leurs affaires. Mais nous, qui ne sommes assujettis ni au travail des pauvres, ni aux affaires des riches, nous devons, à l'exemple de Joseph et Marie, demeurer constamment avec l'enfant Jésus. Aussi n'y manquerez-vous pas : non, je ne doute point que, par votre assiduité à faire la cour à ce nouveau roi, vous ne le dédommagiez de l'indifférence qu'ont pour lui la plupart de ses sujets.

Ah! mes frères, ne soyons pas du nombre de ces sujets indifférents : imitons plutôt ces âmes pieuses, qui aiment avec ardeur un Dieu qui n'a ainsi voulu naître que pour mériter notre amour. Oui, divin enfant,

nous vous payons avec joie le tribut de notre amour, et nous vous supplions, par les larmes qui coulent de vos yeux, par la tendresse que vous témoigne votre sainte mère, par les soins que vous rend saint Joseph, par le cantique des anges, par l'hommage des bergers, par l'adoration des rois ; nous vous supplions d'augmenter tellement cet amour dans nos cœurs, qu'après vous avoir constamment aimé sur la terre dans votre sainte enfance, nous puissions vous aimer éternellement au ciel dans votre gloire. C'est ce que je vous souhaite, mes chers auditeurs, avec la bénédiction de l' enfant Jésus et de sa sainte mère, auxquels je la demande humblement, et pour vous et pour moi, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VI.

La fête de saint Etienne.

LE PARDON DES ENNEMIS.

Domine, ne statuas illis hoc peccatum. (*Act.*, VII, 59.)
Seigneur, pardonnez-leur ce péché.

Qu'il est glorieux pour le grand saint dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête, d'avoir été le premier à marcher sur les traces de notre divin Sauveur et à donner son sang pour celui qui a donné tout le sien pour la rédemption du genre humain! La haute réputation de sainteté dont jouissait saint Etienne parmi les chrétiens de l'Eglise naissante, fit tomber sur lui le choix que firent les premiers fidèles de celui qui devait être le chef de ceux que les apôtres voulaient élever au ministère du diaconat. Chargé de cet emploi, il s'en acquitta avec toute la fidélité qu'on en avait attendue : dépositaire des aumônes qu'on apportait aux pieds des apôtres, il les distribuait avec une prudence et une charité sans bornes. Point de veuves qu'il ne soulageât, point d'orphelins qu'il ne nourrît, point de pauvres auxquels il n'accordât les secours dont ils avaient besoin.

Cette fonction ne pouvait manquer de le rendre célèbre parmi les premiers chrétiens, et cette célébrité ne pouvait manquer de le faire connaître aux ennemis de notre sainte religion. On le dénonce, on l'accuse, on l'emprisonne, on l'interroge ; et lui, pour répondre à son interrogatoire, fait à ses juges assemblés un long discours tendant à leur prouver que ce Jésus qu'ils avaient mis à mort était le vrai Messie promis à leurs pères. Il n'en fallait pas tant pour irriter contre lui ces juges passionnés. Ils le condamnent à une mort ignominieuse. On le conduit tumultuairement à la place publique, et on l'accable sous un monceau de pierres. Près d'expirer, il élève sa voix vers le ciel : Seigneur, dit-il à Dieu, en faveur de ceux qui le font mourir, ne leur imputez pas ce péché : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum.*

Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de la vie et de la mort de ce premier lévite de la loi nouvelle. Mais quel fruit en devons-nous tirer? Son zèle à défendre par un savant discours la vérité du christianisme ne peut guère être imité que par les ministres de la religion ; son courage à souffrir un cruel supplice, que par ceux qui ont occasion d'endurer un martyre auquel, grâces à Dieu, nous ne sommes pas exposés; sa charité à distribuer de grandes aumônes, que par ceux à qui Dieu a donné des richesses. Mais son amour pour ses ennemis est une vertu que tous les chrétiens peuvent prendre pour objet de leur imitation. C'est à quoi l'Eglise nous exhorte en ce jour : *Ut discamus et inimicos diligere.* Et c'est pour entrer dans ses vues que je vous montrerai dans ce discours les motifs qui doivent nous porter à aimer nos ennemis : la nature, la religion, l'intérêt. Comme homme, la nature nous y engage ; comme chrétien, la religion nous l'ordonne; comme pécheur, notre intérêt le demande. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

N'est-il pas étonnant que dans un siècle où l'on prône tant l'humanité, où l'on ne parle que de bienfaisance et où l'on réclame sans cesse les droits de la nature, on étouffe la voix de cette nature qui crie si haut en faveur du pardon des ennemis, et qu'on ait tant de peine à comprendre l'obligation qu'elle nous impose à cet égard. Hé! mes frères, quand nous ne serions pas chrétiens, la seule qualité d'hommes ne devrait-elle pas suffire pour nous inspirer là-dessus des sentiments qui sont conformes aux principes que la loi naturelle a gravés au fond de nos cœurs? Cette loi nous dicte que nous ne devons pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. Or, nous ne voudrions pas que, pour une légère injure, pour un mot échappé par imprudence, pour un rien, on cherchât à nous ôter la vie. Pourquoi donc tenir cette conduite à l'égard de nos frères?

Car enfin, nous sommes frères par la nature ; et comme tels, nous sommes nés pour la société, pour l'union, pour la concorde. Or, si de semblables sujets étaient des motifs suffisants de rompre les liens de cette union, le monde deviendrait à tout moment le théâtre des scènes les plus tragiques. Nous deviendrions par là pires que les animaux les plus féroces; car, quoique les bêtes ne soient pas faites pour la société comme le sont les hommes, on ne voit pas qu'au moins celles de la même espèce se dévorent les unes les autres. Les tigres ne font pas la guerre aux tigres; les lions ne la font pas aux lions; et l'on voit les membres de l'espèce humaine s'acharner à se détruire mutuellement. On les voit venger une injure réelle ou prétendue, en répandant le sang de ceux qui la leur ont faite. O humanité, qu'es-tu devenue?

Quelques philosophes païens étaient si convaincus de la bassesse qu'il y a à se venger des injures, qu'ils n'admettaient aucuns disciples à leur école, à moins qu'ils ne fussent prêts à les souffrir en patience. On croit

que c'est faiblesse de pardonner; au contraire, c'est force, c'est courage, c'est grandeur d'âme. Il est mille fois plus beau de se vaincre soi-même que de vaincre un ennemi; et celui qui sait souffrir patiemment une injure a plus de vrai courage que celui qui prend des villes d'assaut. Je ne vous citerai point ici l'Esprit-Saint qui le dit dans l'Ecriture : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium* (*Prov.*, XVI, 32); parce que, dans cette première partie, je ne vous considère qu'en qualité d'homme, et, comme tel, obligé d'écouter les sentiments de la nature.

Mais au défaut des leçons que pourraient nous donner là-dessus les livres saints, rendez-vous à l'autorité de ces héros du paganisme que vous regardez comme des modèles de la vraie bravoure. Ces Grecs et ces Romains, dont vous faites tous les jours de si pompeux éloges, étaient-ils animés de cette fureur des duels qui sont si fréquents parmi nous? Ils se faisaient gloire de mépriser une injure et mettaient la véritable grandeur d'âme à se posséder eux-mêmes quand ils en avaient reçu quelqu'une. Frappe, mais écoute, disait un d'entre eux à un des généraux qui, dans un conseil de guerre, avait levé la canne contre lui, parce qu'il était d'un avis contraire au sien.

Qu'aurait fait un des braves de nos jours dans une pareille circonstance? Il aurait fallu s'égorger l'un ou l'autre et peut-être s'égorger tous les deux. O faux point d'honneur, que de fleuves de sang n'as-tu pas fait répandre dans notre France! il aurait été mieux versé, ce sang illustre, pour la défense de l'Etat; et il n'a coulé que pour le déshonneur de la nation. Je ne tire l'épée que pour mon prince et pour ma patrie, disait un militaire véritablement chrétien à un officier fougueux qui le provoquait à se battre en duel. Demain l'on montera à l'assaut, nous verrons là qui de vous ou de moi aura plus de courage.

En effet, mes frères, l'expérience a montré (je tiens ce fait d'un militaire qui occupait un rang distingué dans son corps), l'expérience a montré que ces duellistes de profession, qui sont toujours prêts à mettre l'épée à la main en temps de paix, sont communément les plus lâches de tous les hommes dans une action importante, dans un siége, par exemple, ou dans une bataille. Oh! c'est qu'il faudrait faire preuve de valeur, et c'est presque toujours là que leur prétendue valeur les abandonne. La vraie bravoure d'un homme de guerre consiste à savoir verser le sang des ennemis et s'exposer à répandre le sien pour la défense de l'Etat; et malheureusement plusieurs d'entre eux la mettent à faire couler celui des sujets du roi, à tuer un de leurs compatriotes, un de leurs concitoyens, quelquefois même un de leurs amis, avec lequel ils se seront brouillés pour un rien, à donner la mort à un membre du corps dont ils sont membres eux-mêmes aussi bien que lui; car ce sont, au moins pour l'ordinaire, deux officiers ou deux soldats du même régiment qui se battent en duel l'un contre l'autre. Peut-on porter plus loin la fureur et la déraison?

Oh! dira peut-être ici quelqu'un de ceux qui sont intéressés dans la matière que je traite, vous outrez les choses et vous supposez que deux hommes qui se battent ont toujours intention de s'ôter la vie l'un à l'autre. Vous n'êtes pas au fait. Assez souvent dans les duels on ne se bat qu'au premier sang; et par là tombe ce que vous venez de dire contre les duellistes, que vous aimez à nous dépeindre comme étant tous des meurtriers et des assassins.

Messieurs, pour répondre à ce prétexte que vous alléguez afin de justifier votre malheureuse pratique ou de diminuer, au moins, la juste horreur que nous en avons, je n'emploierai point mon autorité particulière, elle serait moins que rien. Je n'emploierai pas même celle des casuistes, des théologiens, des docteurs, peut-être n'en feriez-vous guère plus de cas que de la mienne; mais je vous en citerai une à laquelle vous ne vous attendez pas, et que vous ne serez point tentés d'accuser d'enthousiasme et de cagotisme.

C'est celle du Diogène de nos jours que plusieurs d'entre vous ont regardé comme leur oracle, et dont vous avez plus d'une fois prôné les écrits comme des chefs-d'œuvre. Oui, Messieurs, c'est Jean-Jacques Rousseau qui vous répondra pour moi. Dans un de ses ouvrages, au chapitre du *Duel*, il se propose l'objection de ceux qui disent : *Nous ne nous battons qu'au premier sang.* Quelle est sa réponse? La voici, Messieurs, écoutez-la. Vous savez qu'il a des expressions qui ne sont qu'à lui. Je n'oserais pas les employer en mon propre nom, mais vous me permettrez au moins de vous citer son langage.... *Au premier sang, grand Dieu! et qu'en veux-tu faire, bête féroce, de ce premier sang? Veux-tu le boire?* Ce texte du philosophe génevois n'a pas besoin de commentaire. Ce serait l'affaiblir que de vouloir l'expliquer. Je le laisse, Messieurs, à la sagacité de vos réflexions.

D'ailleurs, malgré l'intention que vous avez, dites-vous, de n'en vouloir qu'au premier sang de votre adversaire, que savez-vous si dans la chaleur du combat un coup malheureux ne portera pas votre glaive ou le sien dans le cœur de l'un ou de l'autre? et alors vous ou lui, peut-être même vous et lui serez les tristes victimes de votre animosité réciproque. Combien de fois n'a-t-on pas vu deux champions qui ne s'étaient rendus sur le pré qu'à dessein de se contenter d'une légère blessure, et qui ont, par un accident imprévu, mais qu'ils auraient dû prévoir, totalement immolé celui dont ils ne prétendaient pas abréger les jours?

N'en disons pas davantage là-dessus, et terminons cette matière en nous justifiant sur le parti que nous avons cru devoir prendre de traiter en public un sujet qu'on s'imagine ne regarder qu'un très-petit nombre de personnes ; et c'est-là, sans doute,

une des raisons qui déterminent ordinairement les prédicateurs à ne point parler du duel dans la chaire. Mais je vous avoue que plus j'y réfléchis, moins cette raison me paraît suffisante pour garder là-dessus un silence si rigoureux.

D'abord, quand il serait vrai que cette matière ne regarderait qu'un très-petit nombre d'hommes, ce motif ne devrait pas nous empêcher d'en parler. Nous nous devons au salut de tous ceux qui nous écoutent; et n'y en eût-il qu'un seul qui dût profiter de ce que nous disons, le désir de sauver son âme est un motif qui nous justifie devant Dieu, et qui doit nous justifier, devant les hommes, du parti que nous prenons de lui procurer dans la chaire un secours que nous ne saurions lui procurer autrement.

Au reste, c'est se tromper que de croire que tout ce que nous disons là-dessus ne regarde que ceux qui sont actuellement au service du roi : cela regarde ceux qui y sont, ceux qui y ont été et ceux qui y pourront être. Cela regarde les premiers, pour régler leur conduite actuelle; les seconds, pour s'examiner sur leur vie passée; les troisièmes, pour leur apprendre ce qu'ils doivent faire à l'avenir. Cela regarde les nobles, qui portent partout avec eux un glaive qui doit les faire souvenir que par leur naissance ils sont les défenseurs *nés* de l'Etat, et qui leur donne assez souvent occasion d'en transgresser les lois. Cela regarde ceux qui, sans être nobles, jouissent du privilége de porter cette marque distinctive, qui ne doit leur servir qu'à exécuter la levée des subsides, et qui ne s'en servent quelquefois qu'à vider leurs querelles particulières. Cela regarde même quelques-uns de ceux qui, dans une condition où le port des armes leur est interdit, en vont chercher d'étrangères à leur état pour sacrifier à leur vengeance ceux dont ils croient avoir reçu quelque insulte.

Je vais encore plus loin. Cela regarde des personnes d'un sexe naturellement pacifique et timide, qui, dans les conversations, se laissant aller au préjugé national, excusent, approuvent, autorisent la pratique des duellistes, en disant tout haut, comme les autres, qu'un honnête homme appelé en duel ne peut pas, sans se déshonorer, manquer d'accepter un cartel de défi qu'on lui présente et qu'il doit nécessairement se rendre au lieu de l'assignation. N'est-ce pas un contraste bien singulier, que la nation la plus polie de l'Europe, et que les personnes les plus polies de cette nation donnent, à cet égard, dans un excès de fureur qui semblerait ne devoir être le propre que des cannibales et des anthropophages?

Comme ce n'est qu'à l'occasion du pardon des ennemis que nous avons parlé du duel, laissons-là cet incident, et généralisons davantage notre matière. Souvenons-nous qu'en notre qualité d'homme nous devons écouter là-dessus le cri de la nature. Ce seul cri agit autrefois puissamment sur des héros qui, après avoir remporté d'éclatantes victoires sur les ennemis de l'Etat, en remportèrent de plus éclatantes encore sur eux-mêmes, en pardonnant à leurs ennemis particuliers. Tout le monde sait ce qu'on a dit de César : que sa mémoire était si heureuse qu'il n'avait jamais rien oublié que les injures; de ce guerrier qui, parvenu à l'empire, dit à un de ses ennemis qui craignait beaucoup qu'il ne se vengeât : Je suis empereur, vous voilà sauvé; de Louis XII, à qui la France donna le beau nom de père du peuple, et qui, monté sur le trône, au sortir de la prison où le duc de la Trémouille l'avait retenu, lui fit dire qu'il ne craignît rien, et que ce n'était pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans.

O nature! que n'écoute-t-on ta voix? elle apprendrait aux hommes qu'étant tous frères en Adam, ils doivent se pardonner leurs injures mutuelles. Mais, ô vous, religion de mon Dieu! que n'écoute-t-on vos oracles? ils apprendraient aux chrétiens qu'étant tous frères en Jésus-Christ, ils sont encore plus obligés de pardonner à leurs ennemis, à l'exemple d'un Homme-Dieu qui a aimé les siens jusqu'à demander grâce pour eux à son Père : sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Oui, mes chers auditeurs, l'exemple de Jésus-Christ sur la croix, et priant son Père pour ceux qui l'y ont attaché, est un modèle que nous devons avoir continuellement sous les yeux, afin d'en imiter tous les traits. Si la divinité de Jésus-Christ nous sert de prétexte pour nous dispenser de son imitation, souvenons-nous que saint Etienne, en qui se trouve l'humanité seule, doit lever ce prétexte, et que ce grand saint, qui a suivi de si près les traces d'un Homme-Dieu, doit nous engager à les suivre nous-mêmes, et à prier comme le maître et le disciple pour ceux de qui nous croyons avoir sujet de nous plaindre.

Quelle différence entre l'ancienne tradition des juifs et la loi nouvelle que doivent observer des chrétiens! Vous avez souvent entendu citer la maxime des anciens : œil pour œil et dent pour dent, disait Jésus-Christ à ceux qui l'écoutaient; mais moi, je vous dis : aimez vos ennemis : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros.* (*Matth.*, V, 44.) Ce divin Sauveur est censé nous dire aujourd'hui la même chose. Rendre le mal pour le mal, tirer vengeance d'une injure reçue, laver, s'il le faut, dans le sang de votre ennemi le tort réel ou prétendu qu'il vous a fait; voilà ce que vous prescrit le monde : mais moi, qui suis le maître du ciel et de la terre, moi, qui suis le juge des vivants et des morts, moi, qui suis le roi des anges et des hommes : *Ego autem*, je vous dis, je vous commande, je vous ordonne d'aimer vos ennemis : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros.*

Pour comprendre quelle impression doit faire sur vous une autorité si respectable, faites attention à la conduite que tiennent

deux courtisans qui, brouillés ensemble, chercheraient à se venger l'un de l'autre; si leur souverain témoignait désirer leur réunion, il n'en faudrait pas davantage pour les réconcilier; mais si le monarque les menaçait de les condamner au dernier supplice en cas qu'ils ne voulussent pas s'y déterminer, il n'y aurait point d'animosité qui pût tenir contre des ordres si formels.

Ah! chrétiens, ce n'est pas un roi de la terre, c'est le roi de la terre et des cieux, c'est le souverain de l'univers, c'est votre Dieu qui vous ordonne d'aimer vos ennemis, et qui, non content de vous l'ordonner sous les plus rigoureuses peines, vous en donne lui-même l'exemple sur la croix, en priant son Père pour ses bourreaux : *Pater, dimitte illis.* (*Luc.*, XXIII, 34.) Résisterez-vous à des ordres si pressants, et voudriez-vous tirer vengeance de vos ennemis, pendant que Jésus-Christ pardonne aux siens?

Vous nous dites quelquefois, pour justifier la haine que vous avez dans le cœur : Ah! si vous saviez le tort que l'on m'a fait. Mais là-dessus je vous demande, mon cher frère, vous a-t-on traité aussi cruellement qu'on a traité Jésus-Christ? Comparez les horribles supplices qu'on lui a fait souffrir avec les traitements que vous avez reçus, et voyez si vous pourrez soutenir ce parallèle. Quoi, un Homme-Dieu, la sainteté même, la toute-puissance même, pardonne à des ennemis qu'il pourrait perdre d'un seul regard; et un faible mortel, un homme coupable de mille péchés, veut tirer vengeance de la moindre injure, et voudrait perdre celui qui en est l'auteur. Quand on se comporte ainsi, peut-on dire qu'on est véritablement chrétien? Ah! quel chrétien que celui qui tient une conduite si contraire à celle de Jésus-Christ! Celui qui n'a point l'esprit de Jésus-Christ, dit saint Paul, ne lui appartient plus; il n'est plus véritablement chrétien. Il l'est à la vérité par son baptême, il peut l'être par sa foi; mais il ne l'est plus par ses œuvres : *Si quis non habet spiritum Christi, hic non est ejus.* (*Rom.*, VIII, 9.)

Pouvez-vous dire que vous avez l'esprit de Jésus-Christ, vindicatif qui m'écoutez? Ah! qu'on pourrait bien vous appliquer le reproche que Jésus-Christ fit autrefois à deux de ses apôtres : Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes : *Nescitis cujus spiritus estis.* (*Luc.*, IX, 55.) C'est un trait que nous lisons dans l'Evangile. Pierre et Jean avaient été envoyés par Notre-Seigneur dans la Samarie pour préparer les habitants de cette province à le recevoir. Ceux-ci ne voulurent point les admettre dans leur ville capitale, et leur en fermèrent les portes. Les deux disciples, encore peu instruits, ou du moins peu convaincus des maximes de leur divin Maître, revinrent le trouver. Outrés qu'ils étaient de l'insulte qu'ils avaient reçue, il le prièrent de leur permettre de faire descendre le feu du ciel sur les habitants de cette ville ingrate, faisant sans doute allusion au feu que le prophète Elie avait fait autrefois tomber du ciel pour venger l'injure qu'on avait faite à sa qualité d'envoyé de Dieu. Vous ne savez pas, leur dit-il, de quel esprit vous êtes : *Nescitis cujus spiritus estis.*

Quel est le sens de cette réponse que leur fit Notre Seigneur? Le voici. C'est comme s'il leur eût dit: l'esprit d'Elie que vous croyez devoir imiter était un esprit de crainte et de rigueur qui convenait à la loi ancienne ; mais celui de la loi nouvelle que je viens établir est un esprit de grâce et de miséricorde. Le feu que je suis venu apporter sur la terre n'est point, comme celui du prophète, un feu dévorant qui punit les criminels, mais le feu de mon amour qui tend à les réconcilier avec Dieu mon père. Or, sur cela, mes frères, il est bon de remarquer qu'on pourrait, ce semble, excuser les deux apôtres par le motif qui les portait à la vengeance ; car c'était l'injure faite à Jésus-Christ même en leurs personnes qu'ils avaient dessein de venger. Cependant Jésus-Christ les blâme, malgré la bonne intention qu'ils paraissaient avoir. Au lieu que vous, vindicatif, ce n'est que votre injure personnelle dont vous prétendez tirer vengeance.

Ah! si vous voulez faire descendre sur votre ennemi le feu du ciel, j'y consens, pourvu que ce soit le feu de la charité. Faites-lui du bien, à cet homme qui vous a fait du mal. Par là, vous amasserez sur sa tête, comme dit Jésus-Christ, des charbons de feu : *Congeres carbones ignis super caput ejus.* (*Rom.*, XII, 20.) C'est-à-dire que vos bienfaits, provenus du feu de l'ardente charité que vous aurez pour lui, fondront la glace de son cœur et y allumeront le feu du saint amour qu'il ressentira pour vous. O l'aimable feu que celui-là ! Qu'il est beau d'en brûler soi-même, et d'en faire brûler les autres !

Si vous me dites que c'est bien assez de ne pas faire de mal à ceux qui nous en font, mais que d'exhorter à leur faire du bien, ce n'est pas connaître la faiblesse humaine, et que le cœur de l'homme n'est pas capable d'une telle générosité, je vous répondrai que Jésus-Christ connaît mieux que nous ce que peut le cœur de l'homme ou ce qu'il ne peut pas, et que c'est lui-même qui nous exhorte à faire du bien à ceux qui nous haïssent : *Benefacite his qui oderunt vos.* (*Luc.*, VI, 27.) Car, sans répéter ici ce que j'ai déjà dit de saint Etienne, qui donna des marques de sa charité pour ses ennemis en priant pour eux, je pourrais vous citer un grand nombre d'exemples de ceux qui ne se sont vengés de leurs ennemis qu'en leur faisant autant et plus de bien qu'ils n'en avaient reçu de mal. Quelques-uns suffiront pour nous faire juger des autres.

Dans le fort de la persécution que l'Afrique éprouva dans le IIIe siècle, saint Cyprien, évêque de Carthage, est emprisonné et condamné à mort. Il ne répond à l'arrêt qu'on lui prononce qu'en disant : *Deo gratias.* Mais il ne s'en tient pas là. Rendu sur la place publique où l'on va l'exécuter, il prie pour le juge qui l'a condamné à perdre la tête, et

recommande aux siens de donner vingt écus, somme considérable en ce temps-là, au bourreau qui va la lui abattre. O religion de mon Dieu, que ne pouvez-vous pas sur un cœur fidèle à suivre vos maximes!

Vers le commencement du siècle suivant, Vénustien, préfet du prétoire, ordonne inutilement à l'évêque Sabin de renoncer au christianisme, et, pour le punir de ce qu'il appelle sa désobéissance aux ordres de l'empereur, il lui fait couper les deux mains. A quelque temps de là, Dieu le punit lui-même; Vénustien devient aveugle. En vain la médecine emploie-t-elle tous les secrets de son art pour guérir le malade; ses efforts sont inutiles. Au défaut de toute autre ressource, on lui conseille de s'adresser à l'évêque Sabin. Mais quel moyen d'attendre un si grand service d'un homme qu'on a traité si cruellement? Ah! lui dit-on, vous ne connaissez pas les chrétiens; ils ne savent se venger du mal qu'on leur a fait qu'en comblant de biens ceux qui en ont été les auteurs. Enhardi par l'espérance qu'on lui donne d'une prompte guérison, le préfet envoie chercher l'évêque. Celui-ci met les deux bouts de ses bras mutilés sur les yeux de Vénustien qui, recouvrant tout à la fois la vue du corps et celle de l'âme, renonce au paganisme avec toute sa famille et devient d'un persécuteur un martyr.

Au reste, sans aller chercher jusque dans les premiers siècles des exemples de bienfaisance envers les ennemis, on en peut citer un qu'on a vu presque du temps de nos pères. Une dame du monde sut, par une vue de foi, s'élever au-dessus du préjugé qui semblait lui interdire toute réconciliation avec un homme qui avait été, quoique innocemment, l'auteur de la mort de son époux. Elle alla jusqu'à lui donner des marques d'une affection particulière en tenant un de ses enfants sur les fonts du baptême. Il est vrai qu'il n'était pas coupable; mais combien d'autres se seraient obstinés à le regarder comme tel? Le saint évêque de Genève, apprenant ce trait de générosité chrétienne, dit qu'une âme capable d'un tel héroïsme était capable de tout. Aussi fit-elle depuis ce temps-là des progrès si rapides dans la vertu, que l'Eglise l'a inscrite dans ses fastes sous le nom de sainte Chantal.

Mais l'illustre prélat qui avait fait un si bel éloge de cet acte de vertu montra lui-même, en mille occasions, que son cœur était animé du même mouvement qui avait fait agir la sainte veuve. En effet, on était si persuadé du désir que saint François de Sales avait d'obliger ses ennemis, qu'on disait communément que d'avoir desservi ce saint prélat, était auprès de lui un titre qui semblait donner le droit d'en attendre les plus signalés bienfaits.

Qu'on dise après cela que de faire du bien à ses ennemis est une vertu qui surpasse les forces humaines. Les traits que nous venons de citer, et mille autres qu'on pourrait citer encore, montrent évidemment la possibilité du conseil que Jésus-Christ nous donne là-dessus, et montrent, à bien plus forte raison, la possibilité de nous soumettre à la défense qu'il nous fait de nous venger de nos ennemis. Ils nous montrent la vérité de cette maxime d'un Père de l'Eglise, qu'un chrétien qui sait sa religion et qui veut la suivre, ne sera jamais l'ennemi de personne : *Christianus nullius hostis.* Mais si quelque chrétien était malheureusement sourd à la voix d'une religion qui lui défend de se venger, qu'il prête au moins l'oreille à la voix de son intérêt propre, et il conviendra qu'en qualité de pécheur il doit, par cet intérêt, pardonner à ses ennemis. C'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Quand il ne s'agirait que de l'intérêt temporel, ce motif seul devrait suffire pour détourner de la vengeance. En effet, à quoi ne s'expose pas, même pour le temps présent, un vindicatif, un duelliste, par exemple? S'il succombe dans le combat, il perd la vie, et avec elle tous les biens dont elle est le fondement; s'il tue son adversaire, le moins qui puisse lui arriver, c'est d'être contraint à se cacher, à s'expatrier, et à craindre d'être puni selon la rigueur des lois. Ceux qui, sans être duellistes, se vengent de quelque autre manière, doivent s'attendre à trouver, dans ceux qui sont l'objet de leurs vengeances, des ennemis irréconciliables qui chercheront à se venger à leur tour. Ainsi le seul intérêt temporel devrait engager un vindicatif à réprimer tout désir de vengeance, ne fût-ce que pour ne pas troubler la tranquillité de sa vie. Mais ce n'est pas de cet intérêt temporel que je parle ici; c'est d'un intérêt qui regarde l'éternité.

Vous le savez, mon cher frère, qu'en qualité de pécheur, vous avez contracté une dette immense envers la justice de Dieu, et que ce Dieu de miséricorde veut bien vous remettre ce que vous lui devez, à condition que vous remettrez aux autres ce qu'ils vous doivent. En leur pardonnant, vous avez lieu d'espérer qu'il vous pardonnera; mais si vous vous vengez des injures qu'on vous a faites, vous devez vous attendre qu'à son tour il se vengera de toutes celles qu'il a reçues de vous. Pour vous en convaincre, écoutez la parabole que nous lisons là-dessus dans l'Evangile.

Un créancier avait un débiteur qui lui devait dix mille talents, somme immense, que celui-ci était hors d'état de lui payer. Dans cette impuissance, il supplie instamment l'arbitre de son sort de lui donner au moins du temps pour lui faciliter le moyen d'acquitter sa dette : *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi.* (*Matth.*, XVIII, 26.) Le créancier, touché de compassion, ne se contente pas de lui accorder le temps qu'il demande, il porte la générosité jusqu'à lui faire une remise de toute la somme qui lui est due. A peine celui qui vient d'obtenir une si grande grâce est-il hors de la présence du seigneur qui la lui a faite, qu'il rencontre un homme qui lui devait cent deniers,

somme qui n'est presque rien auprès de dix mille talents. Il prend son débiteur à la gorge, et le menace de lui ôter la vie s'il ne paye sur-le-champ tout ce qu'il lui doit : celui-ci a beau lui demander du temps; le cruel exacteur est inflexible et déclare qu'il va le faire traiter selon toute la rigueur des lois. Des témoins d'une conduite si inhumaine en portent leurs plaintes au seigneur bienfaisant, qui, appelant ce mauvais sujet, lui reproche sa cruauté. Misérable, lui dit-il, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en as prié : *Omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me* (*Ibid.*, 32); ne devais-tu pas remettre à ton collègue la somme modique qu'il te devait, par le souvenir de la somme immense que je t'avais remise? Après ce reproche, il le fit jeter au fond d'un cachot. Cette parabole n'a pas besoin d'explication; il n'est personne ici qui n'en doive conclure à quel traitement on doit s'attendre de la part de Dieu, si l'on refuse d'accorder à d'autres hommes ce qu'on lui demande avec tant d'instance pour soi-même.

Hélas! mes chers frères, qu'elle est immense la dette que vous avez contractée envers Dieu! Il vous offre de renoncer à ses droits à votre égard, pourvu que vous renonciez aux vôtres à l'égard de vos ennemis. Mais si vous persistez à vouloir vous venger d'eux, craignez qu'il ne se détermine à se venger de vous. Ah! que vous serez à plaindre, si Dieu vous traite comme vous traitez les autres! Pratiquassiez-vous d'ailleurs toutes les vertus les plus éminentes du christianisme, souffrissiez-vous les plus rigoureux tourments pour la défense de votre foi, distribuassiez-vous des sommes immenses pour le soulagement des pauvres ; je dis plus : répandissiez-vous jusqu'à la dernière goutte de votre sang pour l'honneur de votre religion, point de pardon à espérer pour vous, si vous ne pardonnez à vos ennemis.

Nous en voyons la preuve à l'endroit de l'histoire ecclésiastique où il est parlé du martyre de saint Nicéphore. Sous l'empire de Valérien, deux citoyens d'Antioche, l'un nommé Saprice et l'autre Nicéphore, après avoir été amis, se brouillèrent ensemble au point de ne plus se voir. La persécution se déclare. Saprice est arrêté comme chrétien, subit courageusement l'interrogatoire, endure plusieurs tourments et est enfin condamné à perdre la tête sur un échafaud. Nicéphore, entendant parler de la condamnation de son ancien ami, va à sa rencontre au moment où on le conduit au supplice, afin de se réconcilier avec lui; il lui demande pardon à plusieurs reprises; mais Saprice, insensible à ses démarches, ne fait pas semblant de l'entendre, et ne daigne pas lui répondre un seul mot. Nicéphore, sans se rebuter du mépris qu'on lui témoigne, insiste de nouveau, et tous ses efforts sont inutiles : cependant, on va couper la tête à Saprice.

Ah! Seigneur, comment s'accomplira ce que vous nous apprenez dans l'Évangile, que personne ne peut avoir un plus grand amour pour Dieu que celui qui donne sa vie pour le témoigner? Saprice va mourir pour vous; il est donc rempli de votre amour : mais l'amour de Dieu et la haine du prochain peuvent-ils se trouver ensemble en un même cœur? Non, mes frères; et nous en allons voir une preuve bien éclatante tout à la fois et bien terrible.

Saprice, qui avait déjà beaucoup souffert pour Jésus-Christ, se voyant près de mourir, manque de courage, et, d'un généreux confesseur de la foi, devient un lâche apostat de sa religion : Je renonce à Jésus-Christ, dit-il, et je suis près d'adorer les idoles. A ce prix, on lui fait grâce; mais Nicéphore, voyant l'apostasie de Saprice, monte sur l'échafaud, déclare qu'il est chrétien; comme tel on le condamne à la mort, par laquelle il remporte la palme du martyre, que l'autre touchait presque de la main, et qui ne lui échappa que par la haine qu'il conserva dans son cœur. Ah! nous devions bien nous y attendre. Un cœur animé de la haine de son prochain ne saurait être épris de l'amour de son Dieu.

Mais c'en est assez là-dessus, passons à un autre motif. Je vous demande à vous, mon cher frère, qui voulez vous venger de votre ennemi : récitez-vous quelquefois l'oraison dominicale? Si vous ne le faites pas, quel chrétien êtes-vous? Mais si vous le faites, de quel front osez-vous adresser à Dieu des paroles qui sont une si expresse condamnation de votre conduite? N'est-ce pas au moins, interprétativement, comme si vous lui disiez : Seigneur, pardonnez-moi comme je pardonne; et puisque je ne pardonne pas, ne me pardonnez pas non plus. Oh! dites-vous, jamais je n'ai pensé à faire une si horrible prière que celle-là. Je le crois, vous n'êtes pas assez impie pour prononcer contre vous une si effroyable imprécation. Mais ce à quoi vous ne pensez pas, c'est que cet horrible langage est l'interprétation naturelle de la conduite que vous tenez envers votre ennemi.

Quelle est la conclusion que vous pouvez tirer de ce principe? la voici. C'est que vous devez renoncer à la vengeance, si vous continuez à réciter l'oraison dominicale; ou vous interdire l'usage de cette sainte prière, si vous conservez dans votre cœur le désir de vous venger; sans quoi vous courez risque d'attirer sur vous par votre propre bouche tous les traits de la vengeance divine. Cette pensée produisit autrefois dans le cœur d'un vindicatif un effet que toutes les exhortations de saint Bernard n'avaient pu produire.

Ce saint ayant inutilement essayé de réconcilier Guillaume, duc d'Aquitaine, avec un ennemi qu'il haïssait à mort, le pria de venir avec lui à l'église. Ils s'y rendent l'un et l'autre. Saint Bernard s'habille pour célébrer la sainte messe. Il monte à l'autel et offre le saint sacrifice. Avant de réciter le *Pater*, il se tourne vers le duc : Prince, lui dit-il, je m'en vais en votre nom et au mien

prononcer l'oraison dominicale : prenez garde que je vienne à proférer ces paroles : *Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* (*Matth.*, VI, 12), avant que vous ayez renoncé à la vengeance, sans quoi vous devez craindre que la justice divine ne vous punisse d'une manière qui servira d'exemple à toute la postérité. Ces mots furent comme un coup de foudre qui terrassa ce cœur de lion. Le duc fond en larmes ; il fait appeler son ennemi ; ils s'embrassent l'un l'autre et se jurent mutuellement une amitié inviolable.

Au reste, sans remonter au XIIe siècle, nous avons à vous proposer un exemple plus récent. C'est ce qui se passa il y a quelques années dans une cathédrale du royaume. Un célèbre prédicateur (le P. Ségaut), qui est mort depuis en odeur de sainteté, prêchait dans cette église sur le pardon des ennemis. Il traita si fortement cet article de l'oraison dominicale, qu'au sortir du sermon deux citoyens de la ville, qui se haïssaient l'un l'autre, se cherchèrent, s'approchèrent, s'embrassèrent, et devinrent dans la suite aussi étroitement unis qu'ils avaient été scandaleusement divisés jusque-là.

Que je serais heureux, si j'apprenais qu'au sortir de ce sermon, deux ennemis qui viennent de l'entendre se seraient reconciliés ! ou plutôt, il serait beaucoup plus heureux encore que personne ne se réconciliât après l'avoir entendu, en supposant que personne n'aurait besoin de réconciliation.

Faites, Seigneur, que ce que nous venons de dire empêche tous nos auditeurs de devenir ennemis de qui que ce soit, ou que, s'ils sont ennemis de quelqu'un, ils se réconcilient promptement avec lui. Cette réconciliation que je vous demande par le sang que vous avez versé sur la croix pour réconcilier le ciel avec la terre, sera le gage de leur réconciliation avec vous, et un excellent moyen de parvenir à la vie éternelle. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VII.

Le jour de la Circoncision.

LE SAINT NOM DE JÉSUS.

Vocatum est nomen ejus Jesus. (*Luc.*, II, 21.)
Il fut appelé Jésus.

Si les prophètes de l'ancienne loi ont annoncé tous les mystères du Verbe incarné d'une manière si précise, qu'on les prendrait plutôt pour des historiens qui racontent ce qui s'est passé de leur temps, que pour des hommes inspirés qui prédisent l'avenir, comment Isaïe, un des plus éclairés d'entre eux, diffère-t-il de saint Luc dans une circonstance aussi essentielle que l'est celle du nom que devait porter le Messie ? Selon Isaïe, il devait s'appeler l'admirable, l'ange du grand conseil, le Dieu fort, le père du siècle futur, le prince de la paix ; et selon saint Luc, il s'est appelé Jésus. Y aurait-il en cela quelque contradiction entre le prophète et l'évangéliste ? Non, mes frères. Ce que celui-là explique sous tant de noms différents, celui-ci le renferme en un seul, puisque qui dit, *Jésus*, dit éminemment tout cela.

En effet, tous les titres que les prophètes attribuent au Fils de Dieu fait homme peuvent se réunir, selon saint Bernard, à deux espèces, savoir : aux titres de puissance et aux titres de miséricorde. Or, les uns et les autres se trouvent excellemment réunis dans le seul nom de Jésus. Car, qui dit Jésus dit Sauveur, et qui dit Sauveur, au moins en le prenant dans toute l'étendue de sa signification, dit nécessairement un Homme-Dieu. Pourquoi ? parce que, pour sauver le genre humain, il fallait un mérite infini, et qu'il n'y avait qu'un Homme-Dieu qui pût mériter infiniment. Mais qui dit un Homme-Dieu renferme en un seul nom tous les noms de puissance et de miséricorde que les prophètes ont donnés au Messie.

Oui, chrétiens, le nom de Jésus est un nom de puissance et de miséricorde ; et c'est là ce qui va faire le partage de ce discours, où j'ai dessein de vous représenter cet auguste nom comme un nom de puissance à l'égard de Jésus même, et comme un nom de miséricorde à l'égard des hommes. En deux mots, Jésus est un nom de puissance infiniment glorieux au Sauveur : vous le verrez dans le premier point. Jésus est un nom de miséricorde infiniment avantageux aux hommes : vous le verrez dans le second.

Esprit-Saint, sans la grâce duquel nous ne pouvons pas même prononcer comme il faut le nom de Jésus, éclairez-nous de vos lumières pour en approfondir les admirables propriétés ; et embrasez-nous de vos ardeurs pour en ressentir les divines impressions. C'est ce que nous demandons instamment par l'entremise de Marie, votre sainte épouse, en lui disant avec l'ange : *Ave Maria.*

PREMIER POINT.

Puisque les noms sont comme des images qui représentent les objets auxquels on les attribue, ceux que l'on donne aux hommes doivent les caractériser par des traits qui ne conviennent qu'à eux seuls et auxquels il soit facile de les reconnaître. Or, s'il y eut jamais un nom qui ne convînt qu'à celui qui le porta, ce fut l'adorable nom de Jésus, ou de Sauveur à l'égard du fils de Marie. Avant lui, Joseph avait été nommé le sauveur de l'Egypte, et Josué celui du peuple hébreu. Mais, comme ils n'étaient l'un et l'autre que des figures imparfaites du véritable Sauveur, ce nom ne leur convenait que très-imparfaitement, au lieu qu'il convient à Jésus-Christ avec la dernière exactitude. Essayons de vous en convaincre en développant trois idées qu'exprime le nom de Sauveur. Il exprime la naissance la plus illustre, l'emploi le plus important, la vertu la plus hé-

roïque: la naissance la plus illustre, parce que Sauveur dit le propre fils du Père éternel; l'emploi le plus important, parce que Sauveur dit le rédempteur du genre humain; la vertu la plus héroïque, parce que Sauveur dit le modèle de la plus sublime perfection. Approfondissons tout cela, et nous conviendrons que le nom de Sauveur ou de Jésus est un nom infiniment glorieux, et que saint Paul a eu raison de l'appeler un nom qui surpasse tout autre nom : *Nomen quod est super omne nomen.* (*Philip.*, II, 4.)

1° *Naissance.*—Comme une des premières significations du nom est de marquer la naissance de celui qui le porte, on donne aux enfants des rois un nom qui, exprimant la noblesse de leur origine, les fait respecter par tous les sujets de ceux à qui ils doivent le jour. Qu'il est donc glorieux à Jésus-Christ de porter un nom qui, en marquant sa divine naissance, le fait reconnaître pour Fils de Dieu, et par conséquent pour Dieu lui-même. Oui, mes frères, Jésus-Christ étant notre Sauveur, et n'ayant pu l'être s'il n'eût été vrai Dieu, le nom de Jésus représente toute la divinité; car c'est jusque-là qu'il faut remonter afin de trouver son origine; et c'est jusque-là que remonte David, lorsque, parlant de sa naissance éternelle, il nous le fait voir comme engendré dans la splendeur des saints : *In splendoribus sanctorum.* (*Psal.* CIX, 4.)

Un autre prophète, admirant aussi bien que David sa génération divine, assure que personne ne peut l'expliquer : *Generationem ejus quis enarrabit?* (*Isa.*, LIII, 8.) Aussi personne au monde n'osa-t-il jamais entreprendre de le faire ; et comme son nom devait être en quelque sorte une explication de cette divine naissance, il n'y avait que Dieu même qui pût le lui imposer. Il ne le reçut en effet que de Dieu seul, et si Joseph l'appela Jésus, il ne le fit qu'en exécution de l'ordre qu'un ange apporta du ciel. Qu'il est donc grand, mes chers auditeurs, cet ineffable nom qu'un Dieu donne à un Dieu! et que nous pouvons bien nous écrier ici avec le Prophète-Roi : Seigneur, que votre nom est admirable dans toute l'étendue de la terre! *Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra.* (*Psal.* VIII, 2.)

Oui, chrétiens, le nom de Jésus est le plus grand et le plus admirable de tous les noms. Titres éclatants d'*altesse* ou de *majesté*, que l'on donne aux princes et aux monarques de ce monde, disparaissez en présence du nom de Jésus; ceux qui vous portent ne sont grands qu'en ce qu'ils représentent la majesté divine; et comme ils n'en sont qu'un faible écoulement, ils ne sont rien devant celui qui en possède toute la plénitude. Disparaissez de même, augustes qualités de puissances, de principautés et de dominations que l'on donne à différents ordres des esprits célestes. Quelque sublimes que soient les intelligences auxquelles on vous attribue, ce ne sont, après tout, que des serviteurs et des sujets dont Jésus est le maître et le souverain. C'est, mes frères, la réflexion que fait saint Paul dans l'*Epître aux Hébreux*, où il dit que Jésus-Christ est d'autant plus élevé au-dessus des anges, qu'il a reçu un nom préférable au leur : *Tanto melior angelis effectus, quanto differentius præ illis nomen hæreditavit.* (*Hebr.*, I, 4.)

Oserions-nous bien ajouter que le saint nom de Jésus est préférable à ce grand, à cet auguste, à ce célèbre nom de *Jéhova* que Dieu lui-même s'est donné dans l'Ecriture? Oui, mes frères; et nous dirons après un savant interprète (CORN. A LAP., *in cap.* II *ad Philip.*), qu'il y a cette différence entre le nom de Jéhova et celui de Jésus, que le premier signifie un Dieu créateur, et que le second signifie un Dieu sauveur; que le premier représente Dieu comme auteur de la nature, et que le second représente Dieu comme auteur de la grâce; que le premier exprime le vainqueur des Egyptiens, et que le second exprime le vainqueur des démons.

Et c'est sans doute ce qui a fait dire à saint Bernard : Seigneur, si je me dois tout à vous pour m'avoir créé, que vous rendrai-je pour m'avoir racheté, et surtout pour m'avoir racheté d'une manière si admirable? *Si totum me tibi debeo quia fecisti, quid reddam pro eo quod refecisti, et refecisti tali modo?* Or, c'est au nom de Jésus que nous avons été rachetés. O divin nom de Jésus, que vous méritez bien les adorations de toutes les créatures! et que l'Apôtre avait bien raison de souhaiter que dans le ciel, sur la terre et aux enfers, tout genou se fléchît pour vous rendre hommage! *In nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum.* (*Philip.*, II, 20.)

Mais, hélas! qu'il s'en faut bien que sur la terre on rende à ce divin nom tout l'honneur qui lui est dû! Dans le ciel on l'honore, dans l'enfer on ne le blasphème pas; car les réprouvés qui blasphèment Dieu comme maître, comme juge, comme roi, ne peuvent le blasphémer comme sauveur. Il n'y a donc que la terre, en cela plus enfer en quelque sorte que l'enfer même, où il est exposé aux profanations des impies. Ah! Seigneur, c'est un aveu que je suis obligé de faire à la honte du christianisme; oui, parmi les chrétiens il se trouve des hommes assez malheureux pour blasphémer l'adorable nom de Jésus.

O vous, juges, qui êtes les dépositaires de l'autorité du souverain, punissez rigoureusement les blasphémateurs; ce sont là des coupables bien dignes de toute la sévérité de vos arrêts. Mais, comme il y aura toujours, malgré la vigilance des magistrats, de ces impies qui échapperont à leurs poursuites, tâchons, mes chers auditeurs, de dédommager en quelque sorte le saint nom de Jésus, par nos louanges et nos bénédictions, des outrages qu'il en reçoit.

Disons sans cesse avec le Psalmiste : Que le nom du Seigneur soit béni : *Sit nomen Domini benedictum;* qu'il soit béni dans tous les siècles : *Ex hoc nunc et usque in sæculum* (*Psal.* CXII, 2, 3); qu'il soit béni dans

tous les lieux : *A solis ortu usque ad occasum;* qu'il soit béni par tous les anges, par tous les états, par toutes les conditions : *Principes et judices, juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini* (*Psal.* CXLVIII, 12); qu'il soit béni parce qu'il est le plus grand, le plus élevé, le plus sublime de tous les noms : *Quia exaltatum est nomen ejus solius.* (*Ibid.*, 13.) Mais en quoi le nom de Jésus est-il le plus grand de tous les noms? C'est qu'il exprime la naissance la plus illustre. Il exprime encore l'emploi le plus important ; second rapport qui ne le rend pas moins glorieux à Jésus-Christ que le premier.

2° *Emploi.* — Tirer les hommes de l'esclavage du péché, les délivrer des peines de l'enfer, leur ouvrir la porte du ciel, fut-il jamais un emploi plus important? Non, chrétiens, et il n'en est point aussi de plus glorieux, parce qu'il n'en est point qui suppose plus de puissance et plus de grandeur. Or, tel est l'emploi qu'exprime le saint nom de Jésus.

C'est ce que nous représente saint Paul dans l'Epître aux Hébreux, lorsque, comparant Jésus-Christ à Moïse, il montre une différence infinie entre l'emploi de ce grand homme et celui de Sauveur du monde. En effet, que fit Moïse en faveur des Juifs? Il les sauva de l'Egypte en les faisant passer au travers de la mer Rouge; en quoi il fut une excellente figure de Jésus-Christ, mais figure qui, malgré son excellence, était aussi inférieure à la réalité que la sortie de l'Egypte était inférieure à la délivrance de l'enfer.

Oui, Seigneur, Moïse pouvait bien, avec votre secours, retirer un peuple particulier de la puissance des Egyptiens; mais pour délivrer tous les peuples du monde de l'esclavage des démons, il fallait un bras tout puissant; et vous ne pouviez confier un emploi de cette importance qu'à celui seul qui peut rompre des liens aussi indissolubles que le sont ceux du péché. C'est, mes frères, ce qu'a fait Jésus-Christ, et ce qu'il a fait en conséquence de son nom, puisqu'il n'a reçu le nom de Jésus que parce qu'il devait délivrer son peuple des liens qui le rendaient esclave du péché : *Vocabis eum Jesum : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* (*Matth.*, I, 21.)

Mais comment a-t-il opéré cette délivrance? Ah! chrétiens, c'est ici que nous devons éclater en actions de grâces à la vue du prix inestimable qu'a donné pour nous ce divin Rédempteur. Il ne nous a pas rachetés, dit le prince des apôtres, au prix des richesses corruptibles : *Non corruptibilibus auro vel argento;* mais au prix de son propre sang : *Sed pretioso sanguine..... Christi.* (I *Petr.*, I, 18.) Et quoiqu'une seule goutte de ce sang précieux eût suffi pour le rachat de tous les hommes, afin de faire abonder la grâce où le péché avait abondé, et de nous faire en quelque sorte abonder nous-mêmes en reconnaissance et en amour; il l'a versé, ce sang adorable, jusqu'à la dernière goutte, il l'a versé dans les douleurs les plus cruelles, il l'a versé dans les dernières ignominies.

O mon Sauveur, que vous méritez à juste titre le doux nom de Jésus! et qu'un nom qui vous a coûté si cher doit bien me faire comprendre le désir que vous avez de mon salut! Permettez moi donc de vous dire derechef, avec saint Bernard : Seigneur, si je me dois tout entier à vous pour m'avoir créé, que vous donnerai-je pour m'avoir racheté et surtout pour m'avoir racheté d'une manière si admirable? Il ne veut de nous, mes frères, en reconnaissance d'un si grand bienfait, que notre cœur et notre amour. Aimons-le donc, cet aimable Jésus, et le bénissons mille et mille fois de l'amour infini qu'il nous a témoigné en mourant pour chacun de nous.

Mais, direz-vous, est-il bien certain que Jésus-Christ soit mort pour chacun de nous en particulier? Ah! mon cher auditeur, pouvez-vous en douter, après que saint Paul vous a dit, dans l'Epître à Timothée, que Jésus-Christ est le Sauveur de tous les hommes, et surtout des fidèles : *Salvator omnium hominum, maxime fidelium.* (I *Tim.*, IV, 10.) Pouvez-vous en douter, après que le même Apôtre vous a dit, en un autre endroit, que Jésus-Christ est mort pour tous? *Et pro omnibus mortuus est Christus.* (II *Cor.*, V, 15.) Pouvez-vous en douter, après que l'Eglise vous a mis dans la bouche, aussi bien qu'à tous ses enfants, ces paroles consolantes du symbole de Nicée? Je crois en Jésus-Christ qui est descendu des cieux pour nous et pour notre salut : *Qui..... propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis.* Si vous en doutiez encore après tout cela, je citerais, pour vous en convaincre, les Grégoire et les Basile, les Ambroise et les Jérôme, les Augustin et les Prosper; en un mot, les principaux docteurs de l'Eglise grecque et latine, qui tous le disent unanimement. Mais je laisse là ces autorités, parce que je ne vous crois pas capables de révoquer en doute une vérité si constante.

Non, vous n'en doutez pas, mes frères, que Jésus-Christ ne soit mort pour chacun de vous, et il me semble que je vous entends lui dire intérieurement avec saint Augustin : *O bone Jesu, semper esto mihi Jesus, et salva me;* ô mon aimable Jésus, soyez-moi toujours Jésus, et sauvez-moi. Il me semble que je vois vos cœurs, comme on représente ordinairement celui de ce grand saint, c'est-à-dire, tout enflammés d'amour pour le saint nom de Jésus. Ah! chrétiens, si cela n'était pas à l'égard de quelques-uns d'entre vous, à qui tient-il que cela ne soit? Est-ce à ce divin Sauveur? Qu'a-t-il dû faire qu'il n'ait fait pour mériter votre amour? Accordez-le lui donc, et ne souffrez pas qu'il soit plus longtemps privé de la possession d'un cœur sur lequel son seul nom de Jésus lui donne le plus incontestable de tous les droits. Car si le nom de Jésus, en tant qu'il exprime le Fils de Dieu, mérite toutes nos adorations, en tant qu'il signifie le Rédemp-

teur du monde, il doit se concilier toute notre tendresse.

Ah! mes frères, que n'ai-je pour ce divin nom toute celle que ressentait le dévot saint Bernard; je me ferais un devoir de vous en communiquer quelque chose et d'attendrir vos cœurs envers un objet si digne de toutes vos affections. Je vous dirais..... Mais laissons-le vous parler lui-même, ce saint docteur; ses paroles sur cette matière sont si touchantes qu'il est impossible de n'en être pas pénétré. O aimable nom de Jésus! s'écrie-t-il; ô nom infiniment digne d'être béni de tous les hommes! vous êtes un parfum répandu de toutes parts; répandu d'abord du ciel dans la Judée, et ensuite de la Judée dans toute la terre: *Oleum effusum nomen tuum.* Le saint nom de Jésus, dit-il ailleurs, est un miel délicieux à la bouche, à l'oreille une mélodieuse harmonie, au cœur une joie inexplicable: *Jesus mel in ore, in aure melos, in corde jubilus.*

Pourquoi, mes chers frères, ce grand saint était-il si rempli d'amour pour le nom de Jésus? C'est qu'il était persuadé que dans Jésus seul il trouvait tout le reste. En effet, dès que le nom de Jésus signifie le Rédempteur des hommes, il signifie conséquemment le père le plus tendre, le médecin le plus charitable, le guide le plus sûr, le maître le plus éclairé, l'ami le plus constant, le roi le plus libéral, l'époux le plus fidèle et surtout le modèle le plus parfait qu'on puisse concevoir. Oui, chrétiens, Jésus, par la raison qu'il est notre Sauveur, est le plus parfait de tous les modèles, et c'est là le troisième rapport qui prouve que le nom de Jésus est infiniment glorieux en ce qu'il exprime la vertu la plus héroïque.

3° *Modèle.* — Il s'en faut beaucoup que parmi les hommes les grands noms soient toujours accompagnés de grandes vertus. Ils devraient être pour tous ceux qui les portent des motifs de soutenir, par un mérite personnel, l'honneur qu'ils ont d'être descendus d'hommes illustres. Mais combien s'en trouve-t-il dans lesquels de grands noms sont déshonorés par de grands vices? Cessez, antiquité païenne, de nous vanter vos Alexandre et vos César, vos Auguste et vos Trajan; ces princes, à qui vous donnâtes le nom de grands hommes, furent encore plus grands par leurs crimes que par leurs exploits, et leurs noms, qui firent autrefois trembler la terre, n'inspirent plus aujourd'hui que de l'horreur, du moins à ceux qui savent le détail de leurs actions. Il n'en est pas de même du divin nom de Jésus, il exprime avec énergie la vertu la plus héroïque.

Dieu eût pu sauver tous les hommes, comme il sauve les enfants qui meurent immédiatement après leur baptême, c'est-à-dire sans vouloir qu'ils y coopérassent; et dans cette supposition leur salut, qui n'eût été qu'un pur effet de sa miséricorde, n'eût pas exigé que le Sauveur fût pour eux un modèle de vertu. Mais Dieu ayant voulu que ce salut fût pour eux une couronne de justice, et que les hommes y contribuassent par leurs bonnes œuvres, il devait leur montrer dans sa personne une règle vivante à laquelle ils n'auraient qu'à se conformer pour être des saints.

C'est aussi ce qu'il a fait. Il ne s'est pas contenté de briser leurs chaînes et d'ouvrir les portes de leur prison; s'en tenir là, ce n'eût été les racheter qu'à demi. Pour leur faire la grâce entière, il fallait qu'il leur montrât le chemin qui pouvait les conduire à leur patrie, et que pour les engager à y marcher, il y marchât lui-même. Il y a marché en effet, mes frères, et pour nous rendre à cet heureux terme, nous n'avons qu'à le suivre en imitant sa vertu, car il la pratiqua dans tout le temps de sa vie, et jusqu'à quel point la pratiqua-t-il?

Quelle pauvreté dans sa naissance! une étable, une crèche, de pauvres langes, voilà tout son bien. Quel abaissement dans sa circoncision! il s'y confond avec les pécheurs et laisse croire qu'il est un d'entre eux. Quelle obéissance dans sa vie cachée! il est soumis jusqu'à l'âge de trente ans à Joseph et à Marie. Quand il quitte cette vie cachée pour paraître en public, quelle mortification ne montre-t-il pas dans son jeûne, quelle ferveur dans sa prière, quelle affabilité dans ses entretiens, quel zèle dans ses prédications! Mais où sa vertu parut avec plus d'éclat, ce fut sur le Calvaire.

Oui, chrétiens, c'est spécialement sur le Calvaire que nous devons chercher dans Jésus-Christ le modèle de toutes les vertus, mais de toutes les vertus pratiquées dans le degré le plus sublime. Patience invincible, il endure les plus cruelles douleurs sans se plaindre de ceux qui les lui font souffrir. Charité héroïque, il pardonne à ses bourreaux et va même jusqu'à les excuser sur leur ignorance. Humilité profonde, il se voit confondu avec deux scélérats et regardé comme le plus coupable des trois. Obéissance prodigieuse, il l'observe jusqu'à souffrir la plus douloureuse et la plus infâme de toutes les morts. Pouvait-il porter plus loin la pratique de toutes les vertus? Non, mes frères, et on peut dire que Jésus-Christ sur la croix a fait la fonction de Sauveur autant par la force de ses exemples que par le mérite du sang qu'il y a versé pour notre salut.

Mais de quoi nous servira-t-il, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ ait versé son sang pour nous si nous n'en faisons aucun usage? Ce divin Sauveur est à notre égard un charitable médecin qui nous présente un remède efficace; mais si nous ne voulons pas le prendre, ce remède, et que nous le laissions dans le vase où il l'a renfermé, nous ne guérirons jamais. C'est un prince puissant qui, après avoir brisé nos chaînes, nous exhorte à marcher à sa suite et à sortir du pays où nous sommes esclaves. Mais si nous aimons notre esclavage, et que nous refusions de faire un pas pour le suivre, nous ne recouvrerons jamais notre liberté.

Ah! Seigneur, il n'en sera pas ainsi.

Comme le titre de Sauveur vous a engagé à pratiquer la vertu, le désir d'être sauvés nous engagera à la pratiquer de même et à marcher sur vos traces. Voilà, chrétiens, le principal fruit que nous devons tirer de ce premier point, où nous venons de voir que le saint nom de Jésus est un nom de puissance infiniment glorieux à Jésus-Christ. Il me reste à vous montrer que c'est encore un nom de miséricorde, infiniment avantageux aux hommes : c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Si le titre de vainqueur des nations est dans l'idée des hommes bien glorieux à celui qui le porte, il est bien funeste à ceux aux depens desquels il se l'est acquis : des villes prises, des provinces ruinées, des empires abattus, et conséquemment des millions d'hommes immolés à la fureur des armes, voilà les tristes victimes que le conquérant sacrifie à sa gloire, et ce qu'il en coûte au genre humain pour procurer à un seul homme le frivole avantage d'être décoré d'un grand nom.

Hélas! disait un sage païen à un empereur qui voulait qu'on lui donnât le nom d'un peuple qu'il avait détruit, il vous siérait bien mieux, prince, de prendre votre nom de ceux que vous avez sauvés : *Justius est ab eis quos servaveris appellari.* En effet, que pouvaient rappeler à l'esprit les noms fastueux d'*asiatique* et d'*africain*, attribués aux deux Scipions, si ce n'est le sang et les larmes que l'un et l'autre avaient fait répandre en Afrique et en Asie? Mais il n'en est pas de même, à beaucoup près, du saint nom de Jésus. S'il a coûté des larmes et du sang, ce n'est qu'à celui qui le porte; et ce divin Sauveur est le seul de tous les princes du monde qui ait pris son nom du peuple qu'il a sauvé : *Ipse enim salvum faciet populum suum.*

Aussi est-il le seul à qui l'on attribue le nom de Sauveur par excellence. Auguste nom qui doit nous être d'autant plus cher que nous y trouvons de plus grands avantages. Oui, chrétiens, le nom de Jésus ou de Sauveur nous est infiniment avantageux, et cela par rapport au passé, par rapport au présent, par rapport à l'avenir. Par rapport au passé, c'est un mémorial qui nous rappelle tout ce que Jésus-Christ a fait et souffert pour notre salut; par rapport au présent, c'est un secours qui nous aide à faire et à souffrir tout pour notre salut; par rapport à l'avenir, c'est un gage qui nous répond, au moins du côté de Dieu, du succès de notre salut. Reprenons.

1° *Le passé.* — Ce que saint Chrysostome a dit du nom d'Abraham convient admirablement au divin nom de Jésus. Le nom d'Abraham, dit ce saint docteur, est un seul mot, mais un seul mot qui renferme une histoire tout entière, et qui contient en abrégé toutes les actions de ce saint patriarche; il signifie le prodigieux accroissement que Dieu lui donna et la nombreuse postérité de fidèles croyants dont il devait être le père. Cherchons, chrétiens, dans le saint nom de Jésus la réalité dont celui d'Abraham n'était que la figure, et nous y trouverons une signification plus mystérieuse encore que celle que trouva saint Chrysostome. Oui, nous trouverons dans le nom de Jésus une histoire abrégée de toutes les actions du Sauveur; histoire qui raconte en un seul mot et l'accroissement que Dieu a donné au règne de Jésus-Christ en l'étendant par toute la terre, et la multitude innombrable de fidèles chrétiens que ce Dieu-Sauveur lui a engendrés en mourant sur la croix pour notre salut.

En effet, il ne faut que nous souvenir du saint nom de Jésus pour nous rappeler toute l'économie de la rédemption du genre humain, et l'on peut en un sens appliquer à ce divin nom le verset du psaume CX, qu'on applique ordinairement à l'eucharistie : *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus* (*Psal.* CX, 4); le Seigneur dans sa miséricorde a fait un mémorial de toutes ses merveilles.

Oui, chrétiens, le nom de Jésus est à proportion, comme le sacrement de nos autels, un mémorial qui nous remet devant les yeux ce que Jésus-Christ a fait et souffert dans sa passion : *Recolitur memoria passionis ejus.* En le prononçant avec une foi vive, on se rappelle celui qui, engendré de toute éternité dans le sein de Dieu, a voulu dans le temps prendre notre nature au sein d'une vierge, naître pour nous dans une étable, être circoncis le huitième jour, enseigner aux hommes une loi sainte, en pratiquer lui-même tous les points, et enfin souffrir et mourir pour les racheter. Que de merveilles dans un seul mot, et qu'heureux sont ceux qui, l'ayant toujours gravé dans leur mémoire, peuvent à chaque instant avoir les principaux mystères de la religion présents à l'esprit! Ils se souviendront de votre nom, Seigneur, disait autrefois David, et c'est pour cela qu'ils ne cesseront de chanter vos louanges : *Memores erunt nominis tui, Domine, propterea confitebuntur tibi in æternum.* (*Psal.* XLIV, 18.)

Mais hélas! combien y a-t-il de chrétiens qui ne pensent presque jamais à cet aimable nom, et desquels on pourrait dire ce que Moïse disait aux Israélites, qu'ils ont oublié le Dieu qui les a sauvés : *Obliti sunt Deum qui salvavit eos.* (*Psal.* CV, 11.) Ah! mes frères, n'en augmentons pas le nombre de ces chrétiens ingrats, et si nous n'avons pas le courage qu'ont eu quelques saints de graver le saint nom de Jésus sur leur poitrine, gravons-le du moins dans notre mémoire et n'en perdons jamais le souvenir. Cet heureux souvenir nous rappellera pour le passé tout ce que Jésus-Christ a enduré pour nous dans le cours de sa passion, et c'est là le premier avantage que le nom de Jésus nous procure. Mais si on le regarde par rapport au présent, il nous en procure encore un second, c'est que, comme la divine eucha-

ristie, il opère en quelque sorte la grâce dans nos cœurs : *Mens impletur gratia.*

2° *Le présent.* — Je dis en quelque sorte, car je ne prétends pas, en attribuant ce second avantage au divin nom de Jésus, soutenir qu'il produise la grâce par lui-même, il n'y a que les sacrements qui aient cette vertu. Mais on peut dire qu'après ces augustes signes de la grâce, le nom de Jésus est de tous les moyens celui par lequel Dieu la répand plus efficacement dans nos cœurs. Aussi saint Bernard assure-t-il que ce saint nom est pour nous à peu près ce qu'est un sacrement, c'est-à-dire une lumière, une nourriture, un remède : *Lux, cibus, medicina.* Ce nom, dit le saint docteur, est une lumière : *Lux est.* Car d'où pensez-vous, ajoute-t-il, qu'est venue la lumière qui a dissipé les ombres de la mort, si ce n'est de la prédication du nom de Jésus? Les apôtres ont porté ce divin nom devant les Gentils, et les Gentils, à la clarté de cette lumière, ont commencé d'apercevoir le chemin qui conduit à Dieu. Ce nom est encore une nourriture : *Est et cibus.* En effet, quelle nourriture plus propre à soutenir l'âme, à fortifier l'âme, à engraisser l'âme en quelque sorte : cette dernière expression est celle d'un autre Père de l'Eglise : *Anima de Deo saginata* (Tertullien) ; quelle nourriture plus propre à engraisser l'âme que cet ineffable nom? Il n'est point de mets, continue saint Bernard, qui ne me paraisse insipide et dégoûtant si vous ne l'assaisonnez de ce sel qui donne du goût à tout ce qu'il touche. Enfin ce nom est un remède : *Est et medicina.* Tertullien disait aux infidèles qui accusaient les chrétiens de magie et d'enchantement, parce qu'ils les voyaient guérir sans application d'aucun remède des maladies les plus incurables : Oui, nous sommes des enchanteurs, mais notre enchantement consiste à prononcer le nom de Jésus : *Incantatio nostra nomen Jesu.* O le puissant remède que celui qui guérit toutes les maladies spirituelles! Car en est-il une seule qui ne cède à l'efficacité du nom de Jésus? Non, mes frères, il n'en est point. Si quelqu'un est triste, qu'il invoque le nom de Jésus, et le nuage de sa tristesse se dissipera. S'il a commis des fautes dont les remords le désespèrent, qu'il invoque le nom de Jésus, et il éprouvera bientôt une confiance qui le consolera. S'il a le cœur dur et insensible aux choses du ciel, qu'il invoque le nom de Jésus, et ce divin nom l'amollira, l'attendrira, le liquéfiera.

Jusqu'ici c'est la doctrine du saint abbé de Clairvaux que je viens de citer. Appliquons-nous, mes frères, ce qu'il dit du nom de Jésus, et dans quelque situation que nous puissions être, ayons recours à cet aimable nom. Dans ces égarements où la passion nous engage, et où nous courons risque de nous perdre, invoquons le nom de Jésus sous le titre de bon pasteur : *Jesu, bone pastor, miserere nobis.* Dans ces ténèbres spirituelles qui sont quelquefois si épaisses qu'on ne voit absolument rien dans la route où l'on doit marcher, invoquez le nom de Jésus sous le titre de vraie lumière : *Jesu, lux vera, miserere nobis.* Dans ces faiblesses contre lesquelles nous combattons depuis si longtemps sans pouvoir les vaincre, invoquons le nom de Jésus sous le titre de Dieu fort : *Jesu, Deus fortis, miserere nobis.* En un mot, dans quelques circonstances que nous soyons, ayons recours au saint nom de Jésus; et ce divin Jésus ne tardera pas à nous secourir. Dans nos égarements, il nous ramènera; dans nos ténèbres, il nous éclairera; dans nos faiblesses, il nous fortifiera et nous fera comprendre par notre propre expérience la vérité de ce que dit l'Esprit-Saint : que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé : *Quicunque invocaverit nomen Domini, salvus erit.* (*Rom.*, X, 13.)

Remarquez, mes frères, ce mot de *quicunque*, car il est mis là exprès pour nous montrer que tous, sans exception d'un seul, peuvent se promettre de trouver dans ce saint nom un remède à leurs maux. En effet, si quelqu'un semblait avoir un juste sujet de craindre que ce nom ne fût pas pour lui, comme pour les autres, un nom de grâce et de salut, ce serait assurément le pécheur. Cependant, quelque pécheur qu'on soit, fût-on le plus criminel, et pour ainsi dire le plus perdu de tous les hommes, on peut et l'on doit invoquer le nom de Jésus; pourquoi? parce que Jésus signifie Sauveur, et que ce divin Sauveur nous apprend lui-même qu'il est venu pour sauver ce qui était perdu : *Filius hominis venit salvare quod perierat.* (*Matth.*, XVIII, 11.)

Pécheur, qui que vous soyez, adressez-vous donc à Jésus-Christ, et lui dites avec toute la confiance du roi pénitent : *Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo.* (*Psal.* XXIV, 11.) Seigneur, en considération de votre saint nom, vous me pardonnerez mon péché. Oui, mon cher auditeur, il vous le pardonnera. Son saint nom, dès que vous l'invoquerez avec confiance, sera pour vous comme un baume qui, en se répandant sur les plaies de votre âme, les guérira et vous rendra toute votre première vigueur. Mais puisque ce divin nom est si favorable au pécheur même, à combien plus forte raison ne le sera-t-il pas à l'égard du juste? Ah! mes frères, il le comblera des grâces les plus signalées pour la vie présente, et lui sera pour la vie future un gage de la gloire qui lui est promise : *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur.*

3° *L'avenir.* — Les hommes ont introduit dans quelques-uns des contrats qu'ils passent entre eux la coutume de se donner un gage; et ce gage est une nouvelle assurance de leur promesse mutuelle. Dieu a bien voulu se conformer à cette coutume, et quoique la promesse qu'il nous fait de nous rendre un jour participant de sa gloire n'ait pas besoin d'une autre assurance que de celle de sa fidélité, cependant, comme s'il eût appréhendé que nous en doutassions, il nous en a donné un gage, en nous laissant dans le nom de Jésus une nouvelle certitude du désir qu'il a de nous con-

ronner dans le ciel. Gage précieux que l'Eglise accorde aux fidèles dans le moment critique où ils sont prêts à sortir de ce monde. Oui, l'Eglise nous met alors à la bouche le saint nom de Jésus comme un gage du désir que Dieu a d'achever dans l'éternité ce qu'il a commencé dans le temps, c'est-à-dire le grand ouvrage de notre salut.

En effet, Jésus-Christ est notre Sauveur en deux manières différentes ; il l'est dans cette vie, en ce qu'il nous accorde les grâces dont nous avons besoin pour notre salut ; et il l'est dans l'autre, en ce qu'il couronne par la jouissance de la gloire les grâces de salut qu'il nous a données pendant la vie. L'un peut s'appeler un salut commencé, l'autre un salut achevé, perfectionné, consommé. Or le saint nom de Jésus nous est une assurance de tous les deux, puisque Jésus signifie Sauveur, et qu'il ne serait que très-imparfaitement notre Sauveur, s'il n'avait eu le dessein de mettre le comble à ses bienfaits, en nous accordant celui de ses bienfaits qui est le couronnement de tous les autres.

Mais Jésus-Christ est entièrement, totalement, parfaitement notre Sauveur ; il l'est dans ce monde par les grâces qu'il nous donne ; il l'est dans l'autre par le désir qu'il a de nous donner sa gloire. Oui, mon aimable Jésus, vous êtes notre Sauveur de la manière la plus parfaite ; et votre nom même nous répond du désir que vous avez, après nous avoir accordé vos grâces dans ce monde, de nous accorder dans l'autre la récompense du bon usage que nous en aurons fait.

C'est par cet ineffable nom, Seigneur, qu'à l'exemple du saint roi David, je vous conjure d'achever l'ouvrage de mon salut. C'est par ce nom que j'ose même, à l'exemple de saint Bernard, vous sommer, en quelque sorte, de tenir votre parole, et de m'accorder au nom de Jésus ce salut que je n'obtiendrais pas, que je n'oserais pas même demander en mon propre nom.

J'avoue, mes chers auditeurs, que cette expression de saint Bernard a quelque chose qu'on serait d'abord tenté de regarder comme excessive, peut-être même comme incompatible avec le respect qui est dû à Dieu. Mais quand on l'examine de près, on n'y trouve rien de trop. En effet, si l'on fait attention au gage précieux sur lequel il se fonde pour demander avec tant d'assurance le bonheur éternel, on verra qu'il n'appuie cette demande que sur la bonté de Dieu même.

Le saint docteur, en cet endroit, se suppose au lit de la mort. Muni du saint nom de Jésus, il demande à entrer dans le ciel, et soutient qu'on ne peut refuser de lui en ouvrir les portes. On lui allègue son indignité. Mais lui, pour toute réponse, allègue le mérite infini du nom de Jésus. Je conviens, dit-il, que je ne mérite pas l'entrée du ciel, et que si je n'avais que mon mérite à offrir ici, on serait en droit de me la refuser; mais Jésus l'a mérité pour moi, et c'est au nom de Jésus que je la demande, et c'est au nom de Jésus que j'espère l'obtenir, et c'est au nom de Jésus qu'on ne peut me la refuser.

C'est ainsi, mes frères, que ce grand saint justifie sa prétention. C'est ainsi que tous les autres saints justifient la leur. Ils regardent le nom de Jésus comme un gage assuré de leur gloire, et s'en servent, surtout à l'heure de leur mort, comme d'un motif très-propre à soutenir, à augmenter, à perfectionner leur confiance et à réprimer les tentations de découragement que le démon pourrait leur susciter.

Que nous serons donc heureux, chrétiens, si nous savons, à ce dernier moment, invoquer comme il faut le saint nom de Jésus ! Je dis l'invoquer comme il faut; car il ne suffit pas de le prononcer de bouche. Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux. Il faut donc le prononcer avec une foi vive, avec un respect profond, avec une tendre confiance. Mais pour apprendre à le prononcer de la sorte à l'heure de la mort, il faut le faire souvent pendant la vie, sans quoi ce divin nom, quelque puissant qu'il soit par lui-même, ne sera pour nous dans ce dernier combat qu'une armure inutile; et nous dirons alors, au moins intérieurement, au ministre qui nous le suggérera, ce que David dit à Saül quand il le revêtit de ses armes : cette espèce d'armure est pour moi toute nouvelle, et je ne puis en faire usage : *Usum non habeo.* (I *Reg.*, XVII, 39.)

Ah! mes frères, quel malheur pour nous, si dans un combat d'où dépendra notre sort pour l'éternité nous ne savions pas manier une arme si excellente! destitués d'un tel secours, nous ne resisterions jamais aux efforts de nos ennemis. Car, n'en doutons pas, mes chers auditeurs, si l'ennemi du salut fait pendant la vie des efforts pour nous perdre, c'est au moment de la mort qu'il les redouble. Oui, les démons attaquent un mourant en mille manières différentes, et dans un combat si décicif ils ne négligent rien pour remporter la victoire.

Que fera donc l'homme dans une conjoncture si périlleuse? faible par lui-même, et plus faible encore à raison de l'état où il se trouve, il succombera infailliblement, s'il n'obtient un prompt secours; mais qui le lui procurera ce secours, dont il a tant besoin? Le saint nom de Jésus. Qu'il invoque avec confiance ce nom adorable, et il y trouvera un bouclier qui le rendra impénétrable à tous les traits; il y trouvera même un lieu de refuge où il pourra se mettre en sûreté contre toutes les poursuites de ses ennemis.

Oui, mes frères, qu'un pécheur au lit de la mort dise seulement avec amour ces trois mots : *Jesu, refugium nostrum ;* et je réponds de son salut. En effet, le salut est certain pour quiconque invoque amoureusement à l'heure de la mort le saint nom de Jésus, puisque l'Esprit-Saint nous l'enseigne en

termes exprès dans l'Ecriture : *Omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit.*

C'est, ô mon Dieu, ce que nous sommes résolus de faire; et pour apprendre à l'invoquer utilement à l'instant de notre mort, nous vous dirons pendant la vie plusieurs fois le jour, avec saint Augustin : *O bone Jesu, semper esto mihi Jesus et salva me.* O mon aimable Jésus, soyez-moi toujours Jésus et sauvez-moi. C'est ainsi, mes frères, que ce saint docteur, dont la dévotion était aussi tendre que sa science était profonde, invoquait le saint nom de Jésus. Il nous apprend, au livre de ses Confessions, que dès son enfance il avait eu de l'affection pour ce nom adorable, et qu'il l'avait comme sucé avec le lait : *Hoc nomen in ipso lacte matris tenerum cor biberat.*

Imitons ce grand saint, mes chers auditeurs, en nous pénétrant, comme lui, du respect le plus profond et de la plus tendre confiance envers le saint nom de Jesus. Si nous en considérons les admirables propriétés, elles nous inspireront tous les sentiments que nous devons avoir à son égard. Oui, mes frères, si vous pensez mûrement que le nom de Jésus exprime la naissance la plus illustre, l'emploi le plus important, le modèle le plus parfait, cette pensée vous inspirera pour Jésus-Christ un respect qui vous fera l'adorer comme le Fils du Père éternel, l'aimer comme le rédempteur du genre humain, l'imiter comme l'exemplaire de toutes les vertus. Si vous vous souvenez de ce que le nom de Jésus est à notre égard pour le passé, pour le présent et pour l'avenir, ce souvenir vous procurera une confiance qui vous portera à vous servir de ce saint nom comme d'un mémorial, pour vous rappeler les principaux mystères de votre foi, comme d'un secours pour obtenir les grâces dont vous avez besoin, comme d'un gage du désir que Dieu a de vous donner un jour la vie éternelle. C'est, mes frères, ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VIII.

L'Epiphanie.

L'ADORATION DES MAGES.

Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. (*Matth.*, II, 2.)

Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

Puisqu'il était réglé dans les décrets éternels que la rédemption du genre humain s'opérerait par la foi en un Dieu fait homme, il ne convenait pas que la naissance de cet Homme-Dieu fût manifestée généralement à tout le monde; et cela, dit saint Thomas, parce que la foi devait être obscure et méritoire, et qu'il n'y aurait eu presqu'aucune obscurité ni aucun mérite à croire le Verbe incarné, si tout le monde l'avait vu de ses yeux.

Cependant, ajoute le saint docteur, cette naissance devait être manifestée, sinon à tous les hommes, du moins à quelques-uns, par le moyen desquels elle pût parvenir à la connaissance des autres. Aussi Dieu la manifesta-t-il et aux juifs et aux gentils; aux Juifs, dans la personne des bergers, à qui il l'annonça par le ministère des anges; aux Gentils, en la personne des mages, à qui il la découvrit par le moyen d'une étoile. Et ce fut à la première vue de cette étoile que ces religieux princes vinrent de l'Orient, pour chercher et adorer ce roi du ciel : *Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.*

Voilà, chrétiens, ce qui fait le fond du mystère qui nous rassemble, et ce qui va faire celui de ce discours, où j'ai dessein de vous représenter ce mystère sous deux points de vue; d'abord, comme un mystère de manifestation, par rapport à Jésus-Christ; et ensuite, comme un mystère d'instruction par rapport à nous. Ainsi, quels sont les principaux attributs que le Fils de Dieu manifeste dans son Epiphanie? vous le verrez dans le premier point : quels sont les principaux fruits que nous devons retirer de l'Epiphanie du Fils de Dieu? vous le verrez dans le second.

Auguste Marie, c'est entre vos bras que les rois-mages trouvèrent enfin le divin enfant qui était l'unique objet de leurs recherches. Après l'avoir adoré comme leur Dieu, ils ne manquèrent pas de vous honorer comme sa mère. Obtenez-nous la grâce de les imiter parfaitement. C'est pour entrer dans leurs vues qu'après avoir adoré comme eux celui qui est le Fils du Père éternel et le vôtre, nous honorons à leur exemple votre maternité divine, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

C'est à juste titre que l'Eglise donne au mystère de ce jour le glorieux nom d'Epiphanie, c'est-à-dire, de manifestation, puisque Jésus-Christ s'y est effectivement manifesté de la manière du monde la plus éclatante, et la plus propre à nous prouver qu'il était le Fils de Dieu. En effet, il n'y avait qu'un Dieu qui pût faire annoncer sa venue avec tant de magnificence, et qui pût obliger des rois philosophes à venir honorer comme leur souverain un enfant dans qui l'on ne découvrait que la faiblesse propre de cet âge et la pauvreté la plus universelle.

Qu'il est donc grand, malgré sa petitesse apparente, ce roi nouveau-né, qui se fait obéir par les astres du ciel et par les rois de la terre! Oui, chrétiens, il est grand, et il manifeste sa grandeur, en faisant éclater aujourd'hui les trois principaux attributs de sa divinité, puissance, miséricorde, justice. Puissance, il l'exerce envers soi-même, en relevant les humiliations de sa crèche par les adorations qu'il se procure : miséricorde, il l'exerce envers les gentils, en les délivrant de leurs ténèbres par les lumières qu'il leur procure : justice, il l'exerce envers les juifs, en les punissant de leur in-

crédulité par l'incrédulité même à laquelle il les abandonne. Examinons les effets de ces trois attributs, et voyons d'abord ceux que produit dans ce mystère la puissance de Jésus-Christ.

1° *Puissance.* — Car quel rapport semblait-il y avoir entre l'apparition d'une nouvelle étoile et la naissance d'un enfant ? Des millions d'autres hommes, qui avaient vu sans doute ce phénomène, n'avaient pas eu la pensée d'en conclure qu'il était né un roi des Juifs, et encore moins qu'il fallût aller l'adorer. Pourquoi donc les mages tirèrent-ils une conséquence qui semblait si éloignée du principe? C'est qu'outre l'étoile extérieure qui brillait à leurs yeux, une autre étoile éclairait invisiblement leur esprit. Et, sans cela, ils n'eussent jamais pu faire à l'événement présent l'application de la prophétie qui prédisait qu'une étoile sortirait de Jacob. Ils la firent cependant, cette application, et ils ne doutèrent point que le nouvel astre ne fût un témoignage de la naissance du Messie : voilà pourquoi ils l'appellent son étoile : *Stellam ejus.*

Et c'est là ce qui prouve que l'enfant qu'ils vont chercher si loin, est le roi des esprits et des cœurs : le roi des esprits, puisqu'il leur fait connaître une vérité inconnue à tant de millions d'hommes; le roi des cœurs, puisqu'il gagne leurs affections jusqu'à leur faire quitter tout pour venir dans une terre étrangère, à dessein de lui en donner des preuves.

Ils quittent tout en effet, ces véritables sages; et, préférant aux lumières d'une sagesse mondaine la lumière céleste qui les éclaire intérieurement, ils sortent de leur patrie et entreprennent une longue route, afin d'aller chercher celui que le ciel leur a fait connaître. Ils ne sont détournés de leur projet ni par la crainte de passer pour des esprits superstitieux, ni par la fatigue inséparable d'une longue marche, ni par le péril que l'on court toujours à voyager dans un pays que l'on ne connaît pas; rien, en un mot, n'est capable de les faire changer de résolution : ils ont vu son étoile, aussitôt ils viennent l'adorer : *Vidimus et venimus.*

Le ciel éprouve leur constance en cachant à leurs yeux, aux approches de Jérusalem, l'astre qui les a conduits jusque là. Mais cette épreuve qui les afflige ne les rebute point. Ils s'informent de toutes parts, et vont jusque dans le palais du roi régnant lui demander à lui-même où est né le roi des Juifs. Quel courage! à quoi ne s'exposent-ils pas en faisant une telle demande à un prince excessivement jaloux de son autorité? Mais ils ne craignent point un roi de la terre dès qu'il s'agit d'obéir au Roi du ciel. On ne répond à leurs recherches qu'en indiquant une simple bourgade; ils s'y rendent. Arrivés qu'ils sont dans ce lieu, ils n'y trouvent qu'un faible enfant entre les bras d'une mère extrêmement pauvre. Malgré cela ils se prosternent devant lui et l'adorent avec un profond respect : *Et procidentes adoraverunt eum.* (*Matth.*, II, 11.)

Avouons-le, chrétiens, une conduite si opposée aux règles ordinaires de la prudence a quelque chose de bien surprenant dans des hommes qui passent pour sages; car, où est la prudence d'adorer un Dieu sous une apparence si méprisable ? Mais on n'est plus surpris de cette conduite, quand on sait que l'étoile, qui s'était remontrée à leur sortie de Jérusalem, s'arrêta sur le lieu où était l'enfant; car, en s'arrêtant ainsi, elle semblait leur dire, selon la remarque de saint Augustin, il est là, celui que vous cherchez : *Quasi dicens : hic est.* Mais l'étoile intérieure le leur disait encore plus clairement, et leur faisait voir que cet enfant, qui paraissait si faible, était leur Roi, leur Sauveur, leur Dieu. Aussi le reconnurent-ils en ces trois qualités par les présents mystérieux qu'ils lui offrirent : *Obtulerunt ei aurum, thus et myrrham.* (*Matth.*, II, 11.)

Nous devons donc convenir, mes chers auditeurs, que ce Dieu enfant, qui est aujourd'hui l'objet de l'adoration des mages, exerce son pouvoir d'une manière bien éclatante, et qu'il peut dire dès le berceau ce qu'il dira dans la suite, que toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre; au ciel, où il fait luire un nouvel astre qui publie sa grandeur; sur la terre, où il met en mouvement des souverains qui se font gloire d'être ses sujets. Mais, s'il fait dans ce mystère éclater sa puissance, il n'y fait pas moins éclater sa miséricorde.

2° *Miséricorde.* — En effet, quelle miséricorde Jésus-Christ n'exerça-t-il pas en appelant les mages, et en leurs personnes tous les gentils, des ténèbres du paganisme à la lumière de la foi? Pour le comprendre, il ne faut que jeter les yeux sur l'abîme de misère où étaient alors plongés presque tous les pays du monde; car, si on en excepte la Judée, toutes les nations de l'univers étaient, par rapport à la religion, dans les plus pitoyables erreurs. La connaissance du vrai Dieu, conservée chez le peuple choisi, s'était insensiblement perdue chez tous les autres; et ceux d'entre eux qui passaient pour les plus sages, ne débitaient sur la divinité que des fables dont ils sentaient probablement eux-mêmes tout le ridicule, mais qui leur servaient à amuser un peuple auquel ils ne pouvaient rien dire de plus solide.

De là cette théogonie fabuleuse d'un Saturne détrôné, d'un Jupiter incestueux, d'une Vénus impudique; de là ce culte superstitieux qu'on rendait aux plus vils animaux et aux plantes les plus méprisables; de là enfin cette multitude de dieux de toute espèce sous le nom desquels le démon se faisait rendre presque partout les honneurs suprêmes. Je dis presque partout; en effet, tous les pays, à l'exception de la Judée, étaient infectés du poison de l'idolâtrie: Rome elle-même, Rome, cette maîtresse du monde, si éclairée dans tout le reste, était

là-dessus aveugle comme les autres, et même plus que les autres, puisqu'après avoir enlevé les dieux des différents peuples qu'elle subjuguait, elle les plaçait tous dans son capitole, afin qu'il n'y en eût aucun qui ne fût l'objet de son culte. Aussi se regardait-elle, selon la remarque d'un saint Père, comme la plus religieuse ville du monde, parce qu'elle admettait dans son sein les fausses religions de toutes les autres villes.

Voilà ce qu'était le genre humain, à le considérer par rapport aux erreurs de l'esprit. Mais, hélas! que ses misères étaient encore bien plus grandes si on le regarde par rapport aux désordres du cœur! Meurtres, larcins, brigandages, impudicités, parjures; c'étaient là des crimes si communs, qu'on ne s'en faisait presque plus un sujet de honte, et que plusieurs même en étaient venus jusqu'à s'en glorifier publiquement, et comment ne s'en serait-on pas glorifié, puisqu'on adorait des dieux qui en étaient coupables?

Aussi, grand nombre de prêtres païens ne furent-ils initiés dans leurs horribles mystères qu'en commettant des impuretés dans lesquelles ils s'autorisaient par l'exemple des dieux dont ils étaient les ministres, et devinrent-ils scélérats par principes de religion. Mais, si les chefs du culte public étaient si corrompus, que devons-nous penser du commun des idolâtres? Ah! mes frères, ils commettaient presque tous dans le secret des abominations dont saint Paul se contente de dire qu'on n'oserait les rapporter, tant elles sont infâmes : *Quæ in occulto fiunt ab ipsis turpe est dicere.* (*Ephes.*, V, 12.)

Quel tableau, direz-vous! C'est cependant là, chrétiens, le vrai tableau du monde tel qu'il était alors; c'est le tableau, non-seulement des peuples sauvages qui habitaient dans les bois et sur les montagnes, mais des peuples les plus policés de l'univers, des Grecs et des Romains. Ne semble-t-il pas que de telles horreurs auraient dû exciter l'indignation de Dieu, et le porter à noyer le monde dans un second déluge? Oui, mes frères; cependant tout cela ne fit qu'émouvoir sa miséricorde, et fut pour lui un motif d'apporter un prompt remède à tous ces maux. Mais quel remède à des maux de cette espèce? Il ne fallait rien moins, dit saint Augustin, qu'un médecin tout-puissant pour guérir un malade si désespéré : *Magnus de cœlo venit medicus, quia magnus in terra jacebat ægrotus.*

On le vit descendre du ciel, ce médecin charitable, et, dès qu'il parut, il commença par faire voir, en guérissant les mages de leurs maladies spirituelles, une preuve de l'efficacité du remède qu'il venait apporter à tous les gentils. Dès son berceau il ressentit à la vue des maladies intérieures des païens la même compassion qu'il éprouva dans la suite à la vue des malades qu'on lui présentait, et s'appliqua à leur procurer la guérison.

En effet, ce qu'il fit à l'égard de ces rois était comme un essai de ce qu'il avait dessein de faire à l'égard de tous les peuples. Ces peuples étaient des aveugles; il venait leur faire voir la lumière céleste. C'étaient des sourds; il venait leur faire entendre la divine parole. C'étaient des muets; il venait leur apprendre à s'entretenir avec Dieu. C'étaient des paralytiques; il venait les faire marcher dans le chemin du ciel. Disons mieux : ces peuples étaient des morts, et des morts ensevelis, non pas depuis quatre jours, mais depuis quatre mille ans dans le tombeau du péché; il venait lever la pierre de leur sépulcre, et les ressusciter à la grâce. Car voilà ce qu'il fit dans ce jour en faveur des gentils représentés par les mages. N'est-ce pas là faire éclater une miséricorde toute divine? Oui, mes chers auditeurs, et c'est là aussi ce qu'il y a de consolant dans ce mystère. Mais, si on l'envisage sous une autre face, ah! que l'on y voit un terrible effet de la divine justice!

3° *Justice.* Où paraît-elle donc, direz-vous, cette justice dans un mystère où il semble que tout soit marqué au coin de la grâce, de la clémence et de la miséricorde? C'est, mes frères, dans la réprobation des juifs qui s'obstinent à refuser de reconnaître le Messie. Dieu, dit un Père de l'Eglise, est bon de sa nature; et, s'il fait éclater sa justice, ce n'est que quand nous l'y forçons par nos crimes : *Deus de suo bonus, de nostro justus.* Voilà précisément ce que nous voyons dans le mystère de ce jour. La grâce que Dieu y fait aux gentils ne vient que de sa bonté toute pure; mais la punition qu'il tire des juifs vient de leur résistance et de leur incrédulité. En effet, s'ils ne reconnurent pas le Messie, ce fut bien leur faute, puisqu'il fit pour se montrer à eux beaucoup plus qu'il ne faisait pour les mages.

Une lumière corporelle avait appris à ceux-ci la naissance du Désiré des nations; mais toutes les lumières de l'Ecriture, dont les juifs conservaient le précieux dépôt, auraient dû leur montrer la venue de celui qu'ils attendaient depuis si longtemps; et, s'ils ne l'aperçurent pas, c'est qu'ils fermèrent volontairement les yeux à tout ce qui pouvait le leur découvrir. Ils savaient qu'on touchait enfin de bien près à l'heure marquée dans les livres saints pour l'avénement du Messie; ils connaissaient la province et même la bourgade qui devait lui donner naissance. Ils voyaient des princes philosophes venir jusque de l'Orient pour rendre hommage à ce roi nouveau-né dont ils assuraient avoir vu l'étoile. Tout cela ne devait-il pas leur rappeler à l'esprit les prédictions de Balaam, de Jacob, de Daniel, et leur faire conclure qu'il était enfin venu, ce Libérateur après lequel ils soupiraient depuis tant de siècles? Oui, chrétiens; et il n'y eut que leurs passions qui purent les aveugler jusqu'à méconnaître celui que tant de circonstances désignaient pour le Fils de Dieu.

Le méconnaître! ah, je me trompe! ils le reconnurent, puisque, interrogés par les mages sur le lieu où il était né, ils leur indi

quèrent expressément Bethléem comme l'endroit que les prophètes avaient prédit devoir être celui de sa naissance. Mais, semblables à ces philosophes païens, qui, selon saint Paul, reconnurent Dieu, et ne le glorifièrent pas, ils se contentèrent d'apprendre à des étrangers l'endroit où ils le trouveraient, sans se mettre en peine de l'aller trouver eux-mêmes. Ainsi, par la crainte qu'ils avaient d'Hérode qui s'était emparé du royaume de Judée, et qui ne voudrait pas souffrir qu'on parlât d'un autre roi que lui, ils restèrent à l'égard du Fils de Dieu, qui seul était leur Roi légitime, dans une coupable inaction, par laquelle ils semblèrent dire d'avance ce qu'ils dirent dans la suite : *Nolumus hunc regnare super nos.* (*Luc.*, XIX, 14.) Nous ne voulons pas que ce nouveau roi règne sur nous.

Hérode, à son tour, par la crainte qu'il avait que les juifs ne s'attachassent à ce nouveau roi, fit de criminels efforts pour ôter la vie à celui en faveur duquel il appréhendait qu'ils ne voulussent lui enlever la couronne. Prince impie, pourquoi crains-tu l'avénement du Christ promis depuis tant de siècles aux enfants d'Abraham? Apprends que celui qui donne le royaume du ciel ne cherche pas à s'emparer d'un royaume de la terre : *Non eripit mortalia qui regna dat cœlestia.*

Pour toi, nation perverse, qui refuses de rendre à ton légitime souverain l'hommage qui lui est dû, que tu commences déjà bien à vérifier ce qu'a prédit un de tes prophètes, que le peuple qui reniera le Messie cessera d'être son peuple : *Et non erit populus ejus qui eum negaturus est.* (*Dan.*, IX, 25.) Prédiction qui se vérifiera de plus en plus dans la suite, lorsque ton indifférence présente à son égard se sera changée en une haine implacable, et que tu auras enfin demandé la mort de celui dont la naissance devrait aujourd'hui te combler d'une sainte allégresse.

Oui, chrétiens, la réprobation des juifs commença d'abord par leur négligence à imiter le pieux empressement que témoignaient les mages envers leur nouveau roi; elle s'augmenta dans la suite par la fureur avec laquelle ils sollicitèrent Pilate de leur accorder sa condamnation, et elle se consomme encore tous les jours par l'opiniâtreté qui, les empêchant de le reconnaître, leur fait attendre encore, depuis plus de dix-sept cents ans, un autre Messie qui ne viendra jamais. Terrible, mais juste punition d'un peuple dont l'ignorance était d'autant plus coupable qu'elle était plus volontaire.

En effet, quoi de plus facile aux juifs, s'ils n'avaient pas voulu s'aveugler eux-mêmes de gaieté de cœur, que de reconnaître le Sauveur du monde! tout concourait à le leur faire apercevoir ; le temps prédit par les prophètes, le lieu où il avait pris naissance, les merveilles dont les bergers avaient été les témoins ; et, plus que tout cela, le signe céleste qui avait conduit les mages à Jérusalem. Mais non ; tout cela n'est point capable de les convaincre. Ils voient des princes venir de fort loin chercher dans la Judée un enfant qu'ils appellent le roi des Juifs, et ils le voient avec la dernière indifférence, et ils le voient sans se donner le moindre mouvement pour s'informer de la vérité d'un fait qui les touchait de si près et qui devait faire le bonheur de toute la nation. Fut-il jamais une insensibilité plus monstrueuse et un aveuglement plus criminel? Non, dit là-dessus saint Augustin ; et les mages éclairés, continue-t-il, en sont une preuve évidente, puisqu'ils viennent chercher dans une terre étrangère celui que les juifs ne veulent pas reconnaître dans la leur propre : *In terra eorum isti requirebant quem illi non agnoscebant in sua.*

Doit-on s'étonner, après cela, qu'un Dieu ainsi négligé, rebuté, rejeté, commençât dès lors à s'éloigner d'eux et à les abandonner à toute la dureté de leurs cœurs? Non, mes frères; et cet abandon trop mérité de leur part est du côté de Dieu l'effet d'une justice rigoureuse qui n'éclate pas moins dans ce mystère à l'égard des juifs, que son infinie miséricorde y éclate envers les gentils, et sa souveraine puissance envers lui-même. Ainsi, notre adorable Sauveur a-t-il clairement manifesté, dans l'ineffable mystère que l'Eglise célèbre en ce jour, les principaux attributs de sa divinité, sa puissance envers lui-même, sa miséricorde envers les gentils, sa justice envers les juifs. C'est là ce qui vient de faire le sujet du premier point. Mais, après vous avoir montré comment le Fils de Dieu s'est manifesté dans son Epiphanie, il me reste à vous faire voir quels sont les principaux fruits que nous devons retirer de cette fête. C'est là ce qui va faire le second objet de votre attention et le sujet de la seconde partie

SECOND POINT.

Les principaux fruits que nous devons retirer de la solennité de ce jour, étant relatifs aux attributs de puissance, de miséricorde et de justice que Jésus-Christ y manifeste, nous devons, pour entrer dans l'esprit de l'Eglise, adorer la puissance de ce divin Sauveur, bénir sa miséricorde, craindre sa justice : adorer sa puissance, parce qu'en la faisant éclater dans la crèche, il veut se procurer nos adorations; bénir sa miséricorde, parce qu'en l'exerçant envers les mages, il l'a exercée envers nous-mêmes; craindre sa justice, parce qu'en réprouvant les juifs, il nous menace du même malheur si nous imitons leur incrédulité. Reprenons :

1° *Adorer sa puissance.* — Oui, mes frères, nous devons, à l'exemple des mages, adorer Jésus-Christ dans son berceau. Entrons donc avec eux dans la bourgade de Bethléem, et, à la vue des grandeurs infinies de l'enfant qu'ils y adorent, prosternons-nous comme eux en sa présence, et lui rendons tout le culte dont nous sommes capables ; car ce serait une dévotion fort mal entendue, que de nous contenter d'applaudir à l'adoration des mages; il faut de plus que nous tâ-

chions de l'imiter et d'en copier fidèlement tous les traits.

D'abord, elle est prompte, cette adoration des mages. A peine ont-ils vu l'étoile du Messie, qu'ils viennent l'adorer : *Vidimus stellam ejus; et venimus adorare eum.* (*Matth.*, II, 2.) En est-il ainsi de nous, mes chers auditeurs? Combien de honteux retardements à suivre l'étoile intérieure qui nous appelle aux pieds de Jésus-Christ? mille et mille fois elle a brillé à nos yeux, cette divine étoile, et elle y brille encore tous les jours. Mais, hélas! quelle infidélité n'apportons-nous pas à suivre ses bons mouvements? Obstination dans les pécheurs, lâcheté dans la plupart des justes. Les premiers ferment les yeux à sa lumière et refusent de s'en servir. Les seconds ne s'en servent que faiblement et ne marchent qu'avec lenteur dans le chemin qu'elle leur montre. Ah! que les uns et les autres sont éloignés de la promptitude des mages! Et que nous devrions être confus en voyant des fidèles de peu de jours courir avec ardeur dans la voie de salut, pendant que nous, chrétiens depuis tant d'années, refusons d'y faire un pas, ou n'y marchons qu'avec une extrême lenteur.

Mais que l'adoration des mages est encore respectueuse, et que, comme telle, elle est bien propre à confondre ces froids adorateurs dont les témoignages de respect qu'ils rendent quelquefois à Dieu sont si négligemment rendus qu'on les prendrait plutôt pour des insultes que pour des adorations. Chrétiens orgueilleux, et vous surtout, grands du monde, qui vous persuadez que l'élévation de votre rang vous dispense de certains devoirs de piété que vous renvoyez au petit peuple, considérez les mages. Ce sont des rois; cependant l'éclat de leur royauté ne les empêche pas de se prosterner la face contre terre pour adorer un Dieu enfant avec tout le respect dont ils sont capables. C'est ce que nous apprend l'Evangile : *Et procidentes adoraverunt eum.*

Ah! qu'il est humiliant pour notre religion, le contraste qui se trouve entre les hommages que ces rois rendent à Jésus-Christ dans Bethléem, et la contenance fière avec laquelle tant de chrétiens se présentent à lui dans nos temples! On les voit y entrer sans attention, y demeurer sans respect et en sortir sans savoir presque ce qu'ils y sont venus faire. Ayons honte, mes chers auditeurs, d'une conduite si opposée à notre croyance, et présentons-nous toujours devant Jésus-Christ avec le respect le plus profond. Mais ne nous y présentons pas les mains vides; car c'est manquer de dévotion, dit saint Pierre Chrysologue, que d'adorer Jésus-Christ sans lui rien offrir : *Indevotus est vacuus adorator.*

Les mages ne tombèrent pas dans cette faute : ils lui présentèrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe : *Aurum, thus et myrrham*, présents mystérieux qui désignaient les divins attributs de l'admirable enfant à qui on les offrait; mais présents qui avaient encore, par rapport à nous, une autre signification aussi mystérieuse, puisque les saints Pères les ont toujours regardés comme d'augustes symboles de la charité, de la prière et de la mortification. Oui, chrétiens, ce sont là les présents avec lesquels nous devons venir adorer la puissance de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur, n'ayant pas besoin de nos richesses pour lui-même, il veut que nous en soulagions les pauvres : exerçons donc à leur égard, si nos facultés le permettent, une charité abondante. Ayant dessein de nous enrichir de ses grâces, il veut que nous l'invoquions comme l'auteur de tout bien : adressons-lui donc de ferventes prières. Ayant une spéciale affection pour la pureté, il veut que le corps soit soumis à l'esprit, afin que l'esprit et le corps soient soumis à Dieu : pratiquons donc une généreuse mortification. Voilà les hommages qu'il exige de nous, l'or de la charité, l'encens de la prière, la myrrhe de la pénitence. C'est ainsi qu'en imitant les mages dans leurs présents nous adorerons avec eux la puissance de Jésus-Christ : mais nous devons encore bénir sa miséricorde!

2° *Bénir sa miséricorde.* — Si la grandeur d'un bienfait doit être la mesure de notre reconnaissance, il est sûr que nous ne pouvons pas assez rendre grâces à Dieu qui, en nous appelant à la foi, nous a, selon l'expression de l'Ecriture, appelés des ténèbres les plus épaisses à son admirable lumière : *Qui de tenebris nos vocavit in admirabile lumen suum.* (I *Petr.*, II, 9.) En effet, est-il au monde un bienfait plus signalé que celui-là? Non, mes frères; et après la lumière de gloire que Dieu nous réserve dans le ciel, il n'en est point de comparable à la lumière de la foi qui en est comme le crépuscule, ainsi que s'exprime un saint évêque : *Fides crepusculum gloriæ.* Expression qui est des plus justes; car, comme le crépuscule du matin ne nous fournit qu'une faible lueur qui nous annonce la lumière éclatante du grand jour, la faible lueur que la foi nous donne ici-bas est l'annonce de la vive lumière dont nous jouirons dans les cieux.

Nous sommes tous faits pour le ciel, mes chers auditeurs : c'est là notre destination primitive et le terme où nous devons tendre; mais, pour arriver à cet heureux terme il faut prendre le chemin qui y conduit. Or, c'est la foi, et la foi seule qui peut nous montrer ce chemin, et sans elle nous nous égarerions à chaque pas.

Que nous serions donc à plaindre si nous n'avions pas la foi! Serait-ce la raison qui nous montrerait la route du ciel? Ah! raison humaine, que tu es peu propre à nous rendre un si grand service, et que ceux qui n'ont suivi que tes faibles lumières sont tombés dans de honteux égarements! Oui, mes frères, la raison seule est incapable de nous conduire efficacement à Dieu, et nous avons besoin, pour le connaître, d'une religion révélée qui nous en découvre les attributs. Si nous en doutions, il n'y aurait

qu'à jeter un coup d'œil sur l'état où était le monde à la venue du Messie.

Dans quelle obscurité, par rapport aux choses de Dieu, n'étaient pas la plupart des hommes de ce temps-là! Ils marchaient comme à l'aveugle et tombaient, presque à chaque pas, dans des erreurs dont on ne les aurait jamais crus capables, si leurs chutes en ce genre n'étaient constatées par les monuments les plus certains. Et que leur manquait-il à ces hommes infortunés? Etait-ce la raison? Non; jamais, peut-être, on ne raisonna davantage qu'on le faisait alors. La philosophie s'était répandue chez presque tous les peuples, et il en était fort peu qui n'eût ses sages auxquels on avait recours comme à des oracles. Mais, hélas! tous ces maîtres, suivis d'une foule de disciples, étaient autant d'aveugles qui en conduisaient d'autres et qui tombaient avec eux dans le précipice.

Sagesse de mon Dieu, vous eûtes pitié de la fausse sagesse des hommes et vous appelâtes toutes les nations, en la personne des mages, des ténèbres du paganisme à la lumière de la foi. Soyez-en éternellement béni, Père des miséricordes, et ne permettez pas que nous oubliions jamais une si grande faveur. Non, mes frères, nous ne devons jamais l'oublier. Car, hélas! que ferions-nous aujourd'hui, si Dieu n'eût accordé à nos ancêtres la vocation au christianisme? Nous serions ce qu'ils étaient eux-mêmes, c'est-à-dire des idolâtres et rien de plus.

En effet, avant l'Incarnation, l'idolâtrie régnait dans le pays que nous habitons aussi bien qu'ailleurs; et les druides de nos Gaules n'étaient pas plus éclairés sur le fait de la religion que les mages de l'Arabie ou les philosophes de la Grèce. Oui, les démons avaient, dans toutes ces contrées, comme dans les autres pays du monde, des temples où on les adorait : ils avaient des prêtres qui faisaient fumer sur leurs autels un encens sacrilége.

Ah! que nous devons donc remercier la bonté de Dieu de ce qu'elle a bien voulu retirer cette nation de l'abîme où elle était plongée! Car, il n'a pas agi de la sorte, à l'égard de toutes les autres : *Non fecit taliter omni nationi.* (*Psal.* CXLVII, 20.) Non, Seigneur, vous n'avez pas tenu la même conduite à l'égard de tous les pays du monde; et si notre France a le bonheur d'être chrétienne, c'est à votre grande miséricorde qu'elle en est redevable : aussi ne pourrons-nous jamais assez vous en rendre grâces.

Rendons-lui en donc, mes frères, non-seulement pour la faveur qu'il a faite à toute la nation en général, mais pour celle que nous en avons reçue chacun en particulier. Car chacun de nous, en pensant au bonheur qu'il a d'être chrétien, peut se demander à soi-même : pourquoi ne suis-je pas né, comme tant de millions d'autres, dans les forêts du Canada ou dans les déserts de l'Afrique, dans les contrés de la Chine ou sur les montagnes de l'Arabie, dans le nord de notre Europe, ou dans quelque autre pays séparé de l'Eglise? hélas! si cela était, je serais aujourd'hui idolâtre, mahométan ou hérétique selon les différents lieux qui m'auraient donné naissance. Votre miséricorde, ô mon Dieu! ne l'a pas permis. Vous m'avez fait naître dans un heureux climat sur lequel vous avez répandu avec abondance les rayons de votre divine lumière. Je vous en bénis de tout mon cœur, et, puisque j'ai l'inestimable avantage d'être chrétien et catholique par mon origine, je veux l'être aussi par ma volonté propre, et conserver chèrement un trésor aussi précieux que l'est celui de la foi.

3° *Craindre sa justice.* — Oui, mes frères, la foi est un trésor que nous devons conserver d'autant plus chèrement que Dieu, par un effet de sa justice, l'enlève assez souvent à ceux qui n'en font pas tout le cas qu'ils en devraient faire. Et c'est là ce que nous voyons aujourd'hui dans les juifs, dont il punit l'incrédulité par l'incrédulité même où il les abandonne. La menace de Jésus-Christ à cette ingrate nation doit donc nous inspirer une vive crainte de perdre la foi. Plusieurs viendront, leur disait ce divin Sauveur, de l'orient et de l'occident s'asseoir dans le royaume du ciel avec Abraham, pendant que les enfants du royaume seront mis dehors. Seigneur, ne permettez pas que nous soyons nous-mêmes les objets d'une si terrible menace. Il est vrai, mes frères, que la foi ne se perdra jamais totalement dans le monde, parce que Jésus-Christ a promis de conserver son Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Mais cette promesse n'est attachée à aucune Église particulière; et l'exemple d'un royaume voisin qui, après avoir été longtemps aussi catholique que celui-ci, a malheureusement cessé de l'être, en est une preuve trop récente, pour que nous puissions avoir là-dessus le moindre doute. Mais ce qui doit le plus nous le faire craindre, c'est le malheureux penchant que tant de personnes ont aujourd'hui parmi nous vers l'incrédulité. Car, quels progrès ne fait pas tous les jours en France le déisme, le matérialisme, l'irréligion de toute espèce? avec quelle liberté n'y franchit-on pas, en matière de dogmes, des bornes qui parurent autrefois si respectables à nos pères?

O pieuse crédulité de nos ancêtres, qu'êtes-vous devenue? Ils révéraient nos mystères les plus incompréhensibles, et nous les examinons : ils se soumettaient aux décisions de l'Eglise, et nous les combattons : ils croyaient à l'Evangile, et nous en doutons. Mon Dieu, est-ce donc là le fruit que devait produire un siècle qui se pique tant d'être philosophe? Eh! mes frères, la vraie philpsophie ne devrait-elle pas nous apprendre que le meilleur usage qu'on peut faire de sa raison est de ne point raisonner quand il s'agit de la foi? Mais non; comme ces faux sages dont parle saint Paul, on raisonne à perte de vue sur des objets que le raisonnement ne peut atteindre; et avec le funeste secours des malheureux ouvrages qu'a produits l'irréligion, l'on s'en-

tretient mutuellement dans le doute de nos mystères.

Un prétendu esprit fort vient dans un cercle, l'imagination remplie de mille idées antichrétiennes, qu'il a puisées dans la lecture d'un pyrrhonien malheureusement trop connu, ou dans celle de son abréviateur. Il dit des choses nouvelles; c'en est assez pour qu'on l'écoute : on entre dans ses idées, on les admire, on parle comme lui; et bientôt la foi s'ébranle, la foi chancelle, la foi tombe et s'anéantit pour toujours.

Voilà le fruit que produisent ces lectures dangereuses qu'on se permet avec tant de de liberté. Que ces livres, et tant d'autres qui inondent aujourd'hui le public, sont funestes! Quel terrible compte ne rendront pas à Dieu les auteurs qui les composent, les ouvriers qui les impriment, les marchands qui les vendent, les gens oisifs qui les lisent, et surtout les séducteurs qui en conseillent la lecture! Il ne tient pas à eux que la religion ne périsse en un royaume où depuis plus de douze siècles elle a été si florissante.

Détournez ce malheur, ô mon Dieu! et ne souffrez pas que nous perdions la foi. Vos anciennes bontés sur la France nous font espérer cette grâce, et le puissant crédit de votre sainte Mère, à qui ce royaume a été tant de fois solennellement offert par nos pieux monarques, est un gage qui nous assure de votre protection. Demandons cette grâce à Dieu, mes frères, et prions-le de ne pas permettre que les lumières de la foi, qui furent enlevées à la nation des Juifs, soient enlevées à celle des Français.

Mais ce n'est pas seulement par rapport à la nation que nous devons craindre la perte de la foi, c'est par rapport à chacun de nous en particulier. Pourquoi? Parce que Dieu permet assez souvent qu'on la perde quand on manque de suivre ses lumières. Et c'est là ce que nous voyons aujourd'hui dans ceux qui se font gloire de leur incrédulité; ils n'ont perdu la foi que parce qu'ils ont volontairement fermé les yeux à la lumière qu'elle leur offrait. En effet, interrogeons un incrédule sur le temps où il a commencé de l'être. Il nous répondra, s'il veut parler avec sincérité, qu'il croyait autrefois tout ce que nous croyons, et qu'il n'a cessé de croire que quand il a cessé de bien vivre. Voilà l'époque de son aveuglement; époque qui seule devrait suffire pour lui ouvrir les yeux, et pour l'obliger d'avouer que dans lui le cœur corrompu a obscurci l'esprit, et que l'esprit obscurci a augmenté de plus en plus la corruption du cœur.

Car voilà le funeste progrès qu'on fait ordinairement dans le crime. D'abord on le commet malgré les lumières de sa foi; ensuite on s'efforce de douter de nos mystères; et, quand la croyance est une fois affaiblie, on s'aveugle toujours de plus en plus; et l'on tombe enfin dans des ténèbres si épaisses, qu'il faudrait en quelque sorte un miracle de grâce pour les dissiper.

Voulons-nous éviter ce malheur, mes frères? estimons notre foi, conservons notre foi, exerçons notre foi; estimons-la, parce qu'elle est un des plus précieux trésors que nous puissions posséder en cette vie. Non, chrétiens, après la grâce, il n'est rien de plus précieux au monde que la foi; sans elle, les plus vives lumières de la philosophie, les plus belles maximes de la politique, les plus grandes vertus de la société civile ne servent de rien pour le ciel, parce que, comme dit saint Paul (*Hebr.*, XI, 6), sans la foi il est impossible de plaire à Dieu; estimons-la donc et tâchons de la conserver. Mais que faire pour sa conservation? Eviter tout ce qui pourrait nous la faire perdre, et surtout la lecture de certains ouvrages d'autant plus pernicieux qu'ils sont composés avec plus d'artifice; car c'est là ce qui dans tous les temps a occasionné le naufrage que plusieurs ont fait dans la foi. Exerçons notre foi. La foi est un trésor; mais c'est un trésor que nous courons risque de perdre si nous n'en faisons usage. Or, quel usage en doit-on faire? C'est d'en produire souvent des actes intérieurs, et surtout d'agir conformément à ce qu'elle nous enseigne.

Voilà ce qui convient à tous les fidèles en général; mais il est outre cela des devoirs d'état qui obligent certaines personnes à quelque chose de plus. Tels sont ceux d'un père à l'égard de ses enfants, d'un maître à l'égard de ses domestiques, d'un prêtre à l'égard de ceux qui ne le sont pas. Il ne leur suffit pas, à ces sortes de personnes, d'estimer, de conserver, d'exercer leur foi; ils doivent la défendre et ne pas souffrir qu'elle soit attaquée impunément par ceux qui sont dans leur dépendance.

Pour vous, âmes ferventes, qui faites une profession spéciale d'être tout à Dieu, vous n'êtes pas tenues ordinairement à défendre votre foi, si ce n'est par vos prières; mais vous devez tâcher de vivre d'une vie toute de foi. Les chrétiens d'une vertu commune se contentent de vivre dans la foi; mais les grandes âmes doivent vivre de la foi. C'est l'Esprit-Saint lui-même qui nous apprend que le juste, qui est à lui d'une manière spéciale, vit de la foi : *Justus autem meus ex fide vivit.* (*Rom.*, I, 17.) Vivez donc de la foi; c'est-à-dire, efforcez-vous de penser fréquemment aux vérités que la foi vous révèle, d'espérer sans cesse les biens que la foi vous promet, de craindre toujours les maux dont la foi vous menace, d'agir sans interruption par les motifs que la foi vous propose, afin qu'après avoir sur la terre vécu de la foi, vous puissiez un jour vivre de la charité dans le ciel pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CARÊME.

SERMON Ier.

Le jour des cendres.

LA MORT.

Pulvis es, et in pulverem reverteris. (*Gen.*, III, 19.)
Vous êtes poussière et vous retournerez en poussière.

Ces attérantes paroles dont Dieu se servit autrefois pour humilier l'orgueil d'Adam prévaricateur, sont celles dont l'Eglise se sert aujourd'hui dans l'édifiante cérémonie de l'imposition des cendres, pour engager les chrétiens par le souvenir de la mort, à embrasser la pénitence à la quelle ce saint temps est consacré. Mais pourquoi leur rappeler ainsi le souvenir de la mort? Est-il quelqu'un qui ignore la nécessité où tous les hommes sont de mourir? Non, mes frères, personne n'ignore cette vérité, tout le monde en est convaincu; mais le mal et le grand mal, c'est que tout le monde n'y pense pas comme il le devrait; et quoiqu'il n'y ait rien dont nous ayons plus d'intérêt de nous souvenir que de la mort, il n'est cependant rien que nous oubliions si aisément.

Plût à Dieu, disait autrefois Moïse, que ce peuple, qui commet tant d'iniquités contre le Seigneur, pensât à la mort! ce serait un frein bien capable de le retenir : *Utinam saperent, et novissima providerent!* (*Deuter.*, XXXI, 29.) Nous pouvons bien dire la même chose de nous-mêmes, mes chers auditeurs, plût à Dieu que nous pensassions souvent à la mort! nous ne commettrions pas tant de péchés, dont l'oubli de la mort est ordinairement la source, et d'où il arrive que bien des personnes meurent sans avoir jamais sérieusement pensé qu'elles devaient mourir; d'où il arrive conséquemment que leur mort a de funestes suites, qu'elles auraient évitées si elles y avaient pensé plus souvent. Pensons-y donc, mes frères, afin de prévenir les suites d'une mauvaise mort. C'est pour vous y engager, que nous comparerons l'oubli de la mort avec le souvenir de la mort, en faisant voir dans les deux parties de ce discours les désavantages de l'un et les avantages de l'autre. Voilà en deux mots ce qui va faire le sujet de votre attention, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit par l'entremise de sa sainte epouse, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Si rien n'est plus ordinaire que de voir l'homme chercher à se précautionner contre les malheurs qui traversent sa vie, il n'est pas rare de le voir prendre, pour y réussir, des moyens tout contraires à la fin qu'il se propose. C'est surtout ce qui arrive au sujet de la mort : la regardant comme le plus grand de tous les maux, il la craint souverainement; et, comme si elle n'était à craindre que quand il y pense, il fait tous ses efforts pour la mettre en oubli. S'avisa-t-on jamais d'un semblable remède contre les autres accidents qui nous menacent?

Que penserait-on d'un homme qui, prévoyant qu'une affaire importante devrait lui survenir, non-seulement serait assez négligent pour l'oublier, mais aurait l'imprudence d'en chasser la pensée de son esprit aussitôt qu'elle se présenterait? On le regarderait comme un homme qui aurait perdu la raison. Voilà cependant notre conduite à l'égard de la mort. Non-seulement nous n'y pensons pas, nous souhaitons même de n'y pas penser; et quand Dieu, par un effet de sa miséricorde, nous en fait naître le souvenir, nous nous en détournons volontairement. Ah! mes frères, qu'en cela nous sommes déraisonnables! Pour nous en convaincre, examinons les désavantages de l'oubli de la mort; voyons combien cet oubli est inutile et combien il est dangereux. Si nous pesons bien ces deux vérités, j'espère qu'elles nous feront changer de sentiments; plaise à Dieu qu'elles nous fassent aussi changer de conduite.

1° *Inutile.* — Si l'oubli de la mort pouvait empêcher les hommes de mourir, on comprendrait aisément que la plupart d'entre eux étant très-attachés à la vie, il serait de leur intérêt de ne pas penser à la mort. Mais non; pensons-y ou n'y pensons pas, nous n'en mourrons pas moins. Entretenons-nous tant qu'il nous plaira dans l'oubli de la mort, cet oubli ne saurait jamais nous soustraire à la loi commune : c'est un arrêt porté contre tous les hommes; aucun d'eux n'en évitera l'exécution : *Statutum est omnibus hominibus semel mori* (*Hebr.*, IX, 27), dit l'Ecriture.

Et quand les livres saints ne feraient aucune mention de cette nécessité de mourir, à laquelle Dieu a condamné tous les hommes, l'expérience nous l'apprendrait; non-seulement celle des siècles passés, pendant lesquels tant de milliers de millions d'hommes qui se sont succédé les uns aux autres, sont tous enfin redevenus poussière comme ils l'étaient avant leur naissance; mais celle de nos jours, où nous voyons la mort nous enlever à toute heure nos parents et nos amis : ce qui devrait nous faire penser qu'elle ne nous épargnera pas plus qu'eux, et qu'après leur avoir succédé dans leurs emplois, qu'après avoir hérité de leurs richesses, nous leur succéderons certainement dans le tombeau, et que nous y hériterons de la pourriture et des vers qui sont aujourd'hui leur partage.

Car c'est la réflexion qu'on devrait faire lorsqu'on pense à ses ancêtres. Au lieu de s'enorgueillir de leurs charges et de leurs dignités, s'ils en ont eu, comme on ne le

fait que trop, on devrait s'humilier à la vue de la poussière qui en reste, et se dire à soi-même ce que le prophète Elie disait à Dieu : *Neque ego melior sum quam patres mei* (III *Reg.*, XIX, 4); je ne suis pas d'une nature plus parfaite que ne l'étaient mes pères. Le limon dont je suis formé n'est pas autrement pétri que celui qui les composait; et, puisqu'ils ont été ce que je suis, je dois être assuré de devenir un jour ce qu'ils sont. Mais si ces pensées se présentent quelquefois à l'esprit, on s'en détourne, et on aime si passionnément la vie, que, comme si l'oubli de la mort était un remède contre la mort même, on fait tout ce qu'on peut pour l'oublier. Remède inutile que celui-là, mes frères : cet oubli n'empêchera pas que nous retournions un jour en poussière : *In pulverem reverteris.*

On peut faire, dit saint Augustin, à l'égard d'un enfant qui vient de naître, plusieurs questions auxquelles il est impossible de donner une réponse fixe. Sera-t-il savant ou ignorant, vertueux ou impie, heureux ou misérable? Tout cela est incertain, répond le saint docteur; mais ce que je puis dire avec assurance, ajoute-t-il, c'est que certainement il mourra. Il en est de même de nous, mes chers auditeurs; nous ne savons pas quels sont les divers accidents qui nous arriveront pendant la vie; mais ce que nous ne pouvons ignorer, c'est que la mort en sera certainement le terme, et que, composés de poussière, nous retournerons en poussière : *Pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Pourquoi donc essayer de s'entretenir dans l'oubli de la mort, puisque cet oubli ne saurait nous garantir de ses coups? Serait-ce qu'il en affaiblirait la violence ou qu'il en retarderait les effets? Non, chrétiens; et c'est une seconde raison qui en montre l'inutilité.

Certains remèdes qui ne peuvent pas guérir les maladies contre lesquelles on les emploie, peuvent en diminuer les douleurs ou en éloigner les suites. Ainsi, quoique l'oubli de la mort ne puisse pas nous empêcher de mourir, s'il pouvait au moins en retarder le moment, il serait aisé de comprendre pourquoi les hommes feraient tous leurs efforts pour l'oublier. Mais non; cette vie, qui nous est si chère, nous ne la prolongerons pas d'un instant en oubliant qu'il faudra la perdre. Le moment de notre mort, comme celui de notre naissance, est arrêté dans les décrets de Dieu : *Statutum est.*

On dirait, à voir l'oubli de la mort dans lequel vivent la plupart des hommes, qu'ils ont fait un pacte avec elle, et que, s'ils ne peuvent pas s'empêcher de mourir, ils sont du moins assurés de ne pas mourir si tôt. En effet, on ne se flatte point en ceci, comme dans tant d'autres choses, par de frivoles espérances; on sait que la vie finira. Mais que fait-on? on lui donne des bornes si reculées, qu'on espère qu'elle n'y touchera pas de longtemps; et c'est ce qui fait que notre imagination ne nous peignant la mort que comme en perspective, la faiblesse des nuances fait que nous en détournons aisément la pensée. Mais tout cela ne saurait retarder sa course, tout cela ne l'empêchera pas de nous frapper dans le moment auquel Dieu a réglé que nous finirons nos jours, chaque instant de notre vie nous y conduit avec rapidité; quand nous y serons rendus sans le savoir, l'ordre de Dieu nous arrêtera là sans que nous puissions passer outre : *Constituisti terminos ejus qui præteriri non poterunt.* (*Job.*, XIV, 5.)

En vain Alexandre roule-t-il dans son esprit ambitieux de vastes projets, dont l'exécution doit coûter la vie à tant de millions d'hommes, Dieu l'arrête au milieu de sa course et termine ses victoires en terminant ses jours : *Constituisti terminos ejus qui præteriri non poterunt.* Que servait à ce prince d'avoir oublié qu'il était mortel? Cet oubli l'empêcha-t-il de mourir dans la plus florissante jeunesse? Douze ans de règne furent le court espace de temps que Dieu lui accorda, et, après avoir donné la mort à tant d'autres, Alexandre mourut lui-même sans avoir peut-être sérieusement pensé qu'il devait mourir.

Cela n'est pas étonnant dans un païen; mais combien de chrétiens lui sont en cela semblables, et ne pensent pas plus à la mort que s'ils étaient immortels? Ils ne se proposent pas comme lui de traîner à leur suite une moitié de la terre afin de subjuguer l'autre; mais ils projettent, les uns, de parvenir au faîte des honneurs; les autres, d'amasser de grandes richesses; tous, au moins de se procurer une vie douce et agréable. Mais Dieu renverse assez souvent tous leurs projets en terminant leur course, lorsqu'ils croyaient l'avoir à peine commencée : *Constituisti terminos ejus qui præteriri non poterunt.* C'est donc à pure perte qu'on s'efforce de ne point penser à la mort, puisque l'oubli dans lequel on s'entretient volontairement à ce sujet est très-inutile: mais il est encore très-dangereux.

2° *Dangereux.* — Le motif qui nous porte à détourner notre pensée de la mort devrait, si nous raisonnions conséquemment, nous engager à ne l'oublier jamais. Car, ce qui fait que nous n'aimons point à penser à la mort, c'est que nous en avons horreur. Or, cette horreur même de la mort devrait nous porter à en éviter l'oubli, puisque rien n'est plus capable d'avancer l'heure de la mort que l'oubli dans lequel on vit à cet égard.

Quand on ne pense point à la mort, on vit ordinairement comme si l'on ne devait jamais mourir, c'est-à-dire, qu'on ne refuse rien à ses passions, et qu'on ne cherche en tout qu'à se satisfaire. Or, rien n'est plus propre à abréger la vie qu'une telle conduite. Combien de personnes, à qui la force du tempérament semblaient promettre une longue vieillesse, ont été enlevées dans la fleur de leur âge par une mort imprévue, qui n'a eu d'autre cause que la liberté qu'ils ont prise de se livrer à leurs désirs déréglés?

Combien d'autres, qu'une vie sobre aurait soutenue pendant de longues années, et qui pour avoir fait, comme dit saint Paul, un dieu de leur ventre, ont considérablement avancé le jour de leur mort? Le nombre en est beaucoup plus grand qu'on ne le croirait: *Multo plures occidit gula quam gladius.*

Si tous ces gens-là s'étaient souvenu qu'en engraissant ainsi leur corps, ils en faisaient un amas de corruption qui deviendrait dans peu la pâture des vers, l'horreur du tombeau où ce genre de vie les conduisait à grands pas, les aurait bientôt fait changer de conduite. Mais non; en évitant la pensée de la mort, on vit comme si on était immortel, et, par un effet contraire à celui qu'on se propose, on avance soi-même cette mort dont on a tant d'appréhension.

D'ailleurs, quand une mort précipitée ne serait pas l'effet naturel des vices dans lesquels entretient l'oubli de la mort, c'en est assez souvent la punition. Oui, mes frères, Dieu punit souvent l'abus qu'on a fait des premières années de la vie par la soustraction de celles qui restaient encore à vivre. C'est l'Ecriture qui nous l'apprend, dans l'endroit où le saint homme Job, après avoir fait une longue énumération des crimes de l'impie, la termine par cette question qu'il se fait à lui-même : A quoi lui servira d'avoir établi une florissante maison si Dieu lui retranche la moitié de sa vie? *Quid ad eum pertinet de domo sua post se, si numerus mensium ejus dimidietur?* (*Job.*, XXI, 21.)

Mais si l'oubli de la mort n'en avance pas toujours le moment, il la rend beaucoup plus terrible; en quoi il est encore très-dangereux. Car, comme les coups prévus font de moindres blessures, les malheurs inopinés sont bien plus affligeants; et la mort qui est effrayante pour tout le monde, l'est infiniment davantage à l'égard de ceux qui ont presque toujours oublié qu'ils devaient mourir. Aussi, dans la surprise que leur cause ce moment fatal, s'écrient-ils au moins intérieurement, avec le malheureux prince des Amalécites : Est-ce donc ainsi, ô mort, ô cruelle mort, que tu me sépares de ce qui m'a toujours été si cher! est-ce ainsi que tu m'enlèves ces richesses, ces honneurs, ces plaisirs qui me rendaient la vie si douce, et dont je jouissais avec un si grand contentement : *Siccine separas, amara mors?* (I *Reg.*, XV, 32.)

Ah! mes frères, qu'on s'épargnerait de regrets à l'heure de la mort, si on ne s'efforçait pas d'en perdre le souvenir pendant la vie! Car, si l'on pensait souvent qu'un jour, et peut-être dans peu, cette chair dont on est idolâtre deviendra un objet d'horreur qu'on s'empressera de cacher dans le tombeau, prendrait-on, comme on fait, un si grand soin de la flatter? Si l'on pensait souvent que les honneurs ne servent de rien après la mort, et que dans le tombeau les grands sont confondus avec les derniers du peuple, s'efforcerait-on d'y monter par la brigue et par l'artifice? Si l'on pensait souvent que les richesses qu'on accumule ou qu'on désire au moins d'accumuler ne suivront point leur possesseur dans le sépulcre, et qu'un suaire y sera le partage du riche comme du pauvre, voudrait-on les acquérir par de si criantes injustices? Mais on ne pense point à tout cela, parce qu'on aime éperdument les biens de la vie, et que tout cela troublerait la joie que procure leur possession. C'est là ce qu'on veut éviter en éloignant cette affligeante pensée, et pour ne vouloir pas ressentir l'amertume du souvenir de la mort, on augmente de beaucoup l'amertume de la mort même.

Quelle croyez-vous que fut l'amertume, ou pour mieux dire, le désespoir de ce riche dont il est parlé dans l'Evangile, lorsqu'une mort subite lui enleva les richesses qu'il possédait, ou plutôt, l'enleva lui-même aux richesses dont il était possédé? il ne pensait à rien moins qu'à la mort. Ses greniers ne suffisant plus pour contenir le revenu de ses terres, il pensait à en construire de nouveaux; et, se regardant comme à l'abri des coups de l'indigence, il ne cherchait qu'à se satisfaire. Je suis riche pour plusieurs années, se disait-il à lui-même, ainsi buvons, mangeons, divertissons-nous et ne nous refusons rien de ce qui peut contribuer à nous rendre la vie douce et agréable. Insensé, lui dit le Seigneur, cette nuit on va te demander ton âme : *Stulte, hac nocte, animam tuam repetunt a te.* (*Luc.*, XII, 20.) Combien, mes frères, ne fut-il pas funeste à ce malheureux de n'avoir pensé qu'à vivre, sans penser qu'il fallait mourir? Quelles terribles suites n'eut pas pour lui une mort si imprévue? Car on ne peut bien mourir si l'on ne s'y prépare, et comment s'y préparer à moins qu'on n'y pense?

Ce que nous venons de dire de ce riche n'est qu'une parabole dont Notre-Seigneur se sert pour nous exciter à la vigilance chrétienne. Mais combien y a-t-il de personnes qui ne réalisent que trop par leur conduite ce que l'Evangile nous dit de ce riche en question, et qui, ne pensant pas plus que lui à la mort, ont perdu la vie la nuit même du jour où ils se proposaient de bâtir un superbe édifice, d'acquérir une charge brillante, d'assister à un festin de noces, ou d'être l'âme d'un divertissement public? On en pourrait citer plusieurs à chacun desquels un homme qui aurait prévu l'avenir aurait pu adresser la menace de Notre-Seigneur au riche de la parabole : Insensé, cette nuit on va te redemander ton âme : *Stulte, hac nocte, animam tuam repetunt a te.*

Profitons de leur exemple, mes frères, et que le funeste sort qu'ils ont éprouvé nous fasse craindre d'en éprouver un semblable. Car si, comme eux, nous nous entretenons dans l'oubli de la mort, nous mourrons, comme eux, sans nous y être préparés; et, comme la bonne mort suppose essentiellement de la préparation, jugeons, chrétiens, quelles seront les suites de la nôtre.

On n'attend pas, pour faire les préparatifs d'un long voyage sur mer, le moment au-

quel le navire va mettre à la voile : on courrait risque ou de ne se pas embarquer, ou de manquer des choses nécessaires à la navigation. Une ville menacée d'un siége n'attend pas, à se pourvoir des munitions de bouche et de guerre, que l'ennemi soit au pied de la muraille et qu'il ait commencé à y faire brèche : elle ne pourrait manquer d'être contrainte à se rendre et de se mettre honteusement à la discrétion du vainqueur. Faibles comparaisons, qui n'exprimentqu'imparfaitement de quelle importance il est pour nous de nous préparer de loin à la mort.

Aussi notre divin Sauveur nous avertit-il plus d'une fois de nous préparer à ce grand passage du temps à l'éternité. Mais que dis-je? Nous préparer? Ah! je me trompe. Non, il ne nous dit pas : Préparez-vous, mais : Soyez prêts : *Estote parati* (*Luc.*, XII, 40), parce qu'à l'heure que vous y penserez le moins le Fils de l'homme viendra ; il viendra, dit-il, comme un voleur qui prend son temps pendant la nuit, afin que, tout le monde étant dans le sommeil, personne ne s'oppose à ce qu'il veut faire. Ah! Seigneur, cet avertissement est un effet de votre miséricorde à notre égard. Vous ne nous menacez si souvent de nous surprendre, qu'afin que nous ne soyons pas surpris. Quand on veut prendre quelqu'un au dépourvu, on ne l'avertit pas de se tenir sur ses gardes. Vous nous exhortez à nous tenir sur les nôtres, marque évidente que vous ne désirez pas de nous trouver en défaut. Nous profiterons de vos bontés, ô mon Dieu! Nous éviterons un funeste sommeil, qui n'est autre chose que l'oubli de la mort. Oui, mes frères, nous devons éviter l'oubli de la mort, puisqu'il est inutile et dangereux, comme vous venez de le voir. Mais il faut maintenant, par opposition, vous prouver les avantages du souvenir de la mort. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quand on est sûr qu'une pratique est tout à la fois très-utile et fort aisée, on s'y porte avec d'autant plus d'ardeur, qu on espère ne pas acheter à grands frais les avantages qui en doivent revenir. J'ai donc lieu d'espérer que vous penserez souvent à la mort, si je puis vous convaincre et de l'utilité et de la facilité du souvenir de la mort. C'est ce que je me propose dans ce qui me reste à vous dire. Voyons d'abord ce qui regarde son utilité.

1° *Utile.* — Le péché du premier homme a répandu dans notre esprit des ténèbres si épaisses, qu'elles offusquent presque entièrement les lumières de la raison. De là vient que, n'envisageant presque jamais les choses dans leur vrai point de vue, nous nous en formons de fausses idées : d'où suivent et les jugements faux que nous portons, et les faux raisonnements que nous faisons dans les différentes rencontres. Or, le souvenir de la mort remédie à ce mal, en rectifiant les idées de notre esprit. Aussi, pour détromper celui qui regarde les biens de la terre comme de vrais avantages qui méritent toute son estime, ne demanderais-je de lui autre chose, sinon qu'il pensât sérieusement à la mort.

Venez avec moi, lui dirais-je, à l'endroit où l'on a caché le cadavre de cette belle personne que la mort vous enleva il y a huit jours. Approchez. Levons cette tombe. O Dieu! quel spectacle! Deux gros vers, formés de la substance des yeux, qui, étant les parties les plus humides, sont celles qui se corrompent plus tôt, après s'en être nourris sortent des deux cavités qui leur ont servi de berceau, se répandent sur le visage, et en déchirent les différentes parties qui les engraissent et leur donnent plus de vigueur, et de là se répandent sur le reste du corps. Mais jetons un coup d'œil sur la poitrine. Quelle fourmillière!... Quoi, vous reculez! Un peu de courage. Ayez au moins la force de soutenir pendant quelques minutes la vue d'un état où vous serez bientôt réduit. Mais non; vous ne pouvez pas soutenir plus longtemps l'aspect d'une image aussi affreuse. Eh bien! condescendons à votre faiblesse : refermons le tombeau, et suppléez à ce que vous n'avez plus sous les yeux par la peinture que vous en fournira l'imagination.

Figurez-vous ce que vous deviendrez au jour de votre mort. Vous n'aurez plus que des yeux éteints, des lèvres livides, une langue muette, un visage cadavéreux, des membres roides et sans mouvement. Tout votre corps, en un mot, ne sera plus qu'une lourde masse qui n'aura pour partage que le sépulcre : *Et solum mihi superest sepulcrum.* (*Job*, XVII, 1.) Figurez-vous ce que vous serez huit jours après votre mort. Caché aux yeux des vivants, et renfermé dans la prison où la justice divine vous tiendra en réserve pour le jour des vengeances, vous ne serez plus qu'un amas de pourriture, et vous n'aurez pour toute compagnie que les vers, qui, selon l'expression du saint homme Job, vous tiendront lieu de mère, de frères et de sœurs : *Putredini dixi, mater mea es, fratres mei et soror mea vermibus.* (*Ibid.*, 14.) Figurez-vous ce que vous serez quelques années après votre mort. Vos os, qui par leur solidité auront un peu plus résisté à leur dissolution, s'altéreront enfin par l'humidité de la terre, se dissoudront comme le reste; et, au bout de dix ou douze ans, il ne restera plus de tout votre corps qu'un peu de poussière semblable à celle que vous venez de recevoir au saint autel : *Pulvis es, et in pulverem reverteris.* (*Gen.*, III, 19.)

D'après cela, enorgueillissez-vous, cendre et poussière; vantez-nous la noblesse de votre origine, le faste de vos dignités, l'éclat de vos richesses; ou plutôt anéantissez-vous à la vue du sépulcre où vous courez à grands pas, et dites-vous à vous-même : *Quid superbis, terra et cinis?* (*Eccli.*, X, 9.) Ah! mes frères, si l'on faisait souvent de semblables réflexions, on changerait bientôt d'idées sur les objets qui nous environnent. Ces réflexions opérèrent autrefois un mer-

veilleux changement sur l'esprit d'un des plus grands seigneurs de la cour d'Espagne.

Borgia, duc de Gandie et gouverneur de la Catalogne, fut chargé de présider à la pompe funèbre du corps de l'impératrice Isabelle, qu'on transportait, selon l'usage, à Tolède, lieu de la sépulture des rois ses aïeux. La marche étant achevée, le cérémonial exigeait que le président du convoi jurât que c'était là le corps de l'impératrice. On lève le voile mortuaire, on ouvre le cercueil, on retire le suaire qui cache le visage de la défunte. Borgia s'approche; mais, à la vue d'un spectacle si hideux, il proteste qu'il ne saurait jurer que ce soit elle, tant la mort avait rendu méconnaissable une princesse dont la beauté avait passé pour une merveille. Ah! Seigneur, dit intérieurement le vertueux duc, ce que je vous jure, c'est que je ne servirai plus de maître qui puisse mourir, et que vous seul, qui subsistez toujours, serez désormais l'unique objet de mon attachement. Les obsèques étant finies, Borgia fut obligé de retourner à la cour, qu'il trouva toute changée. Ce n'était pas que la cour fût différente de ce qu'elle était auparavant; mais c'est qu'il la regardait avec d'autres yeux. Quelque temps après il quitta le service d'un roi de la terre pour ne plus servir que le roi du ciel, et devint un très-grand saint.

Ah! mes frères, qu'on penserait bien autrement qu'on ne fait sur les choses du monde, si l'on avait ce moment de la mort plus souvent présent à l'esprit! Pour vous en convaincre, demandez à cet homme occupé du souvenir de la mort ce qu'il pense des plaisirs, des honneurs, des richesses; il vous répondra qu'il regarde les plaisirs comme de frivoles amusements très-dangereux pour le salut; les honneurs, comme une fumée qui ne fait qu'aveugler ceux qui les recherchent; les richesses, comme des filets dont le démon se sert pour attirer les hommes dans toutes sortes de crimes. En un mot, il vous dira, d'après saint Paul, qu'il regarde toutes les choses d'ici-bas comme de la boue : *Omnia arbitratus sum ut stercora.* (*Philipp.*, III, 8.) Où a-t-il donc puisé des lumières si supérieures à celles du commun des hommes? Dans le souvenir de la mort. A force de penser qu'il doit mourir, il a appris à penser comme les mourants; comme eux il a un mépris souverain pour tout ce qu'on doit perdre à la mort. Voilà l'effet que le souvenir de la mort produit sur l'entendement.

Mais l'entendement n'est pas la seule faculté de notre âme qui ait ressenti les funestes suites du péché originel. La volonté a beaucoup plus de part à la punition de cette faute: et les ténèbres dont notre esprit est obscurci sont un moindre mal que le mauvais penchant qui porte notre cœur à vouloir ce qui lui est défendu. Or, mes frères, le souvenir de la mort est encore un remède efficace contre ce mal, et rien n'est plus utile pour réprimer la violence de nos désirs. Car, comme on ne désire que ce que l'on aime, et que l'on n'aime ordinairement que ce qu'on estime, le souvenir de la mort, nous faisant connaître la fragilité des biens de ce monde, nous inspire un vrai mépris pour leur possession, et ralentit conséquemment le désir que nous aurions pu avoir de les acquérir.

Semblable à un voyageur qui, regardant avec indifférence tout ce qu'il rencontre sur sa route, ne s'affectionne ni aux hospices où il est obligé de se reposer, ni aux meubles qui en font l'ornement, celui qui pense souvent à la mort, se regardant comme un étranger dans ce monde, ne s'attache point aux biens de cette vie; il s'en permet seulement le simple usage, parce qu'il sait qu'il les quittera bientôt pour les laisser à ceux qui viendront après lui, comme ceux qui l'ont précédé les lui ont laissés à lui-même. Il regarde l'affection désordonnée qu'il aurait aux choses de la terre comme un lien qui lui rendrait la mort d'autant plus douloureuse qu'il aurait plus de peine à le rompre.

Aussi, loin de désirer avec ardeur la possession de certains objets pour lesquels les autres hommes témoignent tant d'empressement, voit-il d'un œil de compassion les désirs effrénés qui agitent le cœur des mondains. Hélas! se dit-il à lui-même, que leur servira-t-il à l'heure de la mort, et que me servirait-il, comme à eux, en ce dernier moment, d'avoir joui de ces prétendus biens? N'est-ce pas là serrer de plus en plus des nœuds dont on a tant d'intérêt de voir la dissolution? Ainsi raisonne celui dans qui le souvenir de la mort a réprimé la violence de ses désirs; et, comme le déréglement de notre conduite vient, ainsi que nous l'enseigne l'apôtre saint Jacques, de nos désirs et de nos concupiscences, les désirs de celui qui pense à la mort étant bien réglés, ses actions ne peuvent manquer de l'être.

Et c'est encore là un autre avantage que procure le souvenir de la mort. Il réforme nos actions et règle toute notre conduite. En effet, il n'est rien de plus capable de nous engager non-seulement à ne point offenser Dieu, mais à faire toutes nos actions très-parfaitement, que le souvenir de la mort. C'est ce souvenir qui a converti tant de mondains, et qui, de gens attachés à eux-mêmes, remplis de leur propre estime, enivrés de leur affection pour les biens de la terre, en a fait des hommes mortifiés, des hommes humbles, des hommes qui ne soupiraient plus qu'après les biens du ciel. C'est ce souvenir qui, peuplant autrefois les déserts de l'Egypte et de la Thébaïde, y conduisit tant de saints anachorètes, dont la vie fut une mort continuelle et dont la mort fut le commencement d'une nouvelle vie. C'est ce souvenir qui remplit encore les monastères d'une multitude de squelettes vivants qui, à force de penser à la mort, parviennent au point non-seulement de ne la plus craindre, mais de la désirer avec ardeur. Quelques-uns même d'entre eux, après de longues méditations sur la mort, y découvrent enfin de si grands avantages, qu'ils ont be-

soin, comme dit saint Augustin, de toute leur vertu pour souffrir la vie en patience : *Justus patienter vivit, delectabiliter moritur.* Non, disait un d'entre eux au lit de la mort, je n'eusse jamais cru qu'il eût été si doux de mourir : *Non putabam tam dulce mori.*

Aussi n'est-il pas nécessaire, quand ces fervents chrétiens sont attaqués d'une dangereuse maladie, de prendre des précautions pour les engager à se préparer à la mort : c'est la plus heureuse nouvelle qu'on puisse leur annoncer. Au contraire, quand un amateur du monde, un opulent du siècle, un homme de bonne chère et de plaisir se trouve dans cette triste situation, quelles mesures ne faut-il pas qu'on prenne pour lui annoncer qu'il n'a plus que peu de jours à vivre? Quelquefois le médecin n'ose s'expliquer là-dessus qu'en mots couverts. S'il a le courage de parler plus clairement, c'est à qui ne se chargera point de le faire savoir au malade; l'épouse, les enfants, les domestiques croiraient lui porter le poignard dans le cœur, s'ils lui parlaient d'une mort prochaine. Il n'y a guère qu'un pasteur charitable, ou un zélé confesseur, qui veuille se charger d'une pareille commission ; encore ne les appelle-t-on, l'un ou l'autre, que le plus tard qu'on peut, dans la crainte que la vue d'un prêtre, qu'on ne regarde assez souvent dans le monde que comme un avant-coureur de la mort, ne frappe trop vivement l'imagination du malade et ne le jette dans le désespoir.

D'où vient la différence qui se trouve entre ces deux moribonds? De ce que le premier a pensé souvent à la mort, et que le second a fait tous ses efforts pour la mettre en oubli. Qu'on me permettre d'employer ici une comparaison qui est d'un pieux écrivain, d'après lequel je crois pouvoir m'en servir. En parlant de la mort d'un vrai fidèle et de celle de l'impie, il dit qu'il y a la même différence qu'entre celles de deux animaux, dont l'un est l'agneau qui meurt paisiblement et sans bruit, et l'autre est le vil animal qui, selon l'expression de l'Ecriture, prend plaisir à se vautrer dans la fange : *Sus lota in volutabro luti* (II *Petr.*, II, 22), et ne meurt qu'en jetant des cris effroyables. L'impie meurt en murmurant et malgré lui; le vrai fidèle expire volontiers et en se réjouissant de se voir heureusement parvenu à son terme : *Et redibit in die novissimo.* (*Prov.*, XXXI, 25.) D'où cela vient-il? de ce que l'un a oublié de penser à la mort, et que l'autre s'en est fréquemment souvenu.

Je sais que ce souvenir ne produit pas dans tout le monde de si admirables effets; mais on ne peut disconvenir au moins qu'il ne serve beaucoup à détourner du péché, puisque l'Esprit-Saint nous l'assure : *In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.* (*Eccli.*, II, 40.) Pourrions-nous encore, après un tel oracle, avoir quelque doute sur l'utilité du souvenir de la mort? Non, mes frères; et nous sommes contraints d'avouer que rien n'est plus utile. Pourquoi donc notre intérêt ne nous porte-t-il pas à le graver profondément dans notre âme? Serait-ce la difficulté de penser souvent à la mort, qui nous détournerait d'une si salutaire pratique? Ah! mes chers auditeurs, ce n'est là qu'un prétexte frivole, dont nous nous servons pour autoriser notre paresse et notre négligence. Accordez-moi encore quelques moments d'attention, et vous conviendrez qu'il n'est rien de si facile que de penser à la mort.

2° *Facile.* — Quoiqu'on doive penser souvent au jugement, au paradis et à l'enfer, cependant, comme ces trois fins de l'homme ne tombent point sous ses sens extérieurs pendant qu'il est en cette vie, il n'est pas étonnant qu'à moins d'une contention d'esprit extraordinaire, il en perde quelquefois le souvenir. Mais, pour ce qui est de la mort, tout concourt à lui en rappeler la pensée. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il touche, est propre à le faire souvenir qu'il doit mourir un jour. En effet, il n'est presque rien de ce qui tombe sous nos sens, qui ne soit capable de nous faire penser à la mort; et rien n'est par conséquent plus facile que de nous en rappeler le souvenir.

Quoi de plus facile, lorsqu'on est témoin de la mort d'un parent, d'un voisin, d'un ami, que de se dire à soi-même : Un jour, et peut être dans peu, la mort me moissonnera, comme elle a moissonné celui que je viens de perdre. Il n'y a que fort peu de temps qu'il ne s'attendait point à mourir; rien ne lui annonçait une mort prochaine. Cependant il est mort : je mourrai comme lui; je mourrai peut-être bientôt après lui. Du fond de son sépulcre, il m'avertit de penser à la mort : Hier, me dit-il, la mort me fit sortir du monde, quoique je n'y pensasse pas; aujourd'hui peut-être, quoique vous n'y pensiez pas plus que moi, elle vous en fera sortir vous-même : *Heri mihi, tibi hodie.* (*Eccli.*, XXXVIII, 23.)

Quoi de plus facile, lorsque nous passons par les saints lieux destinés à la sépulture des défunts, que de nous dire à nous-mêmes : Ces corps que je foule ici aux pieds, et qui ne sont plus actuellement qu'une vile poussière, ont été, comme le mien, pleins de vie, de force et de santé? Le mien, malgré la vigueur dont il jouit maintenant, sera donc un jour réduit au même état que le leur, et retournera, comme eux, bientôt en poussière : *In pulverem reverteris.*

Quoi de plus facile, lorsque, pour nous délasser des travaux du jour, nous sommes sur le point de prendre le repos de la nuit, que de regarder le lit où nous reposons comme la figure du sépulcre où nous serons un jour étendus? Que de penser que dans peu nos yeux se fermeront à la lumière pour ne s'y plus rouvrir? Que peut-être cette nuit-là même nous passerons, comme Sisara, Holopherne, les premiers-nés de l'Egypte et les soldats de Sennachérib, des bras du sommeil dans ceux de la mort, et

que chacun de nous pourra bien se trouver unissant l'un et l'autre dans le même moment : *Soporem morti consocians.* (*Judic.*, IV, 21.)

Quoi de plus facile, lorsque nous entendons le signal d'une des vingt-quatre parties dont le jour est composé, que de nous dire à nous-mêmes : Voilà peut-être la dernière heure de ma vie? Pendant cette heure, plusieurs centaines de personnes mourront dans le monde : ne serai-je pas de ce nombre? Je n'en sais rien ; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne puis me répondre que j'entendrai l'heure suivante ; peut-être avant qu'elle sonne aura-t-on dit de moi : Il se meurt, il expire, il est mort. Cela est arrivé à tant d'autres, qui sont morts subitement lorsqu'ils comptaient vivre encore plusieurs heures, plusieurs jours, plusieurs années ; cela peut m'arriver comme à eux, puisque Jésus-Christ nous assure qu'il viendra à l'heure que nous y penserons le moins : *Qua hora non putatis Filius hominis veniet.* (*Luc.*, XII, 40.)

Je serais infini, mes chers auditeurs, si je voulais rapporter en détail toutes les occasions qui se présentent de penser à la mort, puisqu'il n'est presque rien qui ne puisse contribuer à nous en rappeler le souvenir. En effet, la rapidité avec laquelle le soleil se précipite vers son couchant, n'est-elle pas une figure de la promptitude avec laquelle nous courons vers le tombeau? Les fleuves qui viennent de l'océan et qui y retournent, ne nous disent-ils pas que nos corps, sortis du sein de la terre, y retourneront bientôt? Les fleurs, qu'un même jour voit naître et mourir, ne sont-elles pas, selon la remarque du Prophète-Roi, une image de la vie de l'homme, qui, comme l'herbe des champs, fleurit le matin et dès le soir se dessèche et se fane? Il n'est pas jusqu'à la poussière que nous foulons aux pieds, qui ne nous avertisse de penser à la mort, et qui ne nous dise qu'étant poussière nous retournerons en poussière : *Pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Par quelle fatalité arrive-t-il donc qu'ayant à tout moment sous les yeux tant d'objets qui nous avertissent de penser à la mort, nous l'oubliions néanmoins si aisément? C'est que nous regardons la pensée de la mort comme très-désagréable ; et il faut avouer qu'elle doit l'être surtout à ceux qui s'attachent éperdument aux biens de la terre, et qui, selon l'expression de l'Ecriture, y mettent leur confiance et leur appui: *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis!* (*Eccli.*, XLI, 1.) Mais, quand on vit comme un chrétien doit vivre, c'est-à-dire, quand on met son espérance dans les biens du ciel, et que, pour y parvenir, on se conforme aux préceptes du Fils de Dieu, quand on porte sa croix comme il l'ordonne, et qu'on se fait une continuelle violence, en un mot, quand on se conduit de manière à pouvoir dire avec saint Paul : *Quotidie morior* (I *Cor.*, XV, 31), je meurs tous les jours ; ah! pour lors, au lieu de s'affliger de cette pensée, on en fait ses délices, et on ne trouve rien de si consolant que de se dire à soi-même : Il est vrai que je souffre, mais ce qui m'encourage et me soutient, c'est que les peines que j'endure finiront à l'heure de ma mort.

Si l'on veut donc aimer à penser souvent à la mort, il faut vivre saintement ; et, si l'on veut vivre saintement, il faut penser souvent à la mort. La sainte vie et la pensée de la mort se prêtent des secours mutuels et s'aident merveilleusement l'une l'autre. O vous, qui cherchez si passionnément les biens de la terre, pensez à la mort, et je m'assure qu'apercevant bientôt le vide de ces prétendus biens, vous ne tarderez guère d'embrasser le parti de la vertu. Vous qui depuis longtemps avez le bonheur de servir Dieu avec fidélité, pensez à la mort, et je ne doute pas que vous ne vous déterminiez à faire toujours de nouveaux progrès dans le chemin de la perfection. Vous tous, en un mot, qui que vous soyez, et qui vivez dans le monde ou dans le sanctuaire, dans le mariage ou dans le célibat, dans l'opulence ou dans la pauvreté, pensez à la mort, et vous acquerrez en peu la sainteté propre de votre état.

Seigneur, qui ne nous avez caché le moment de notre mort qu'afin que nous vivions chaque jour comme si chaque jour nous devions mourir, ne permettez pas que cette incertitude, qui est un effet de votre amour envers nous, devienne, par notre faute, une occasion de vous offenser. Fortifiez plutôt la résolution que nous prenons, d'avoir souvent notre dernière heure présente à l'esprit, et faites que nous vous servions si fidèlement pendant la vie, que nous puissions mériter de voir nos corps sortir un jour de la poussière du tombeau, pour être participants des glorieuses qualités du corps de Jésus-Christ après sa résurrection. C'est, mes frères, ce que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON II.

Premier dimanche de Carême.

LA PAROLE DE DIEU

Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. (*Matth.*, IV, 4.)

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu.

L'homme, composé d'un corps et d'une âme, a besoin d'une double nourriture proportionnée aux deux parties de son être ; d'un pain matériel, pour nourrir son corps, et, pour fortifier son âme, d'un pain spirituel, qui consiste dans toute parole qui procède de la bouche de Dieu : *In omni verbo quod procedit de ore Dei.* Cependant, par une fatalité qu'on ne peut assez déplorer, il arrive ordinairement qu'il n'a que du dégoût pour ce pain de la divine parole. Et d'où vient-il, mes frères, ce dégoût qu'on remarque dans la plupart des hommes? Il vient de

ce qu'ils ne connaissent pas l'excellence de ce pain spirituel.

Non, mes chers auditeurs, on ne connaît pas l'excellence de la divine parole; ou, si on la connaît, on n'agit pas conséquemment. De là viennent deux grands maux dans le christianisme : le premier, c'est que malgré la multitude des ministres qui annoncent aujourd'hui cette divine parole, la plupart des chrétiens négligent de la venir entendre; le second, c'est que, parmi ceux mêmes qui l'entendent, le plus grand nombre néglige d'en profiter.

Essayons aujourd'hui d'apporter quelque remède à ce double mal; et, pour y réussir, exposons d'abord les raisons qui prouvent l'utilité de la parole de Dieu : elles pourront engager les premiers à l'écouter assidûment. Montrons ensuite les défauts qui empêchent l'utilité de la parole de Dieu; il ne tiendra qu'aux seconds d'y apercevoir ce qui la rend si infructueuse. En deux mots, voyons et le grand profit qn'on peut retirer de la divine parole, et le peu de profit qu'on en retire. Par là nous apprendrons à l'estimer davantage, et à fuir les défauts qui nous empêcheraient d'en profiter.

Mais, avant de commencer, il est bon de vous avertir, mes chers auditeurs, que vous devez regarder ce discours comme le plus important de tous ceux que j'ai dessein de vous faire dans la suite, parce que c'est celui d'où dépend le fruit de tous les autres. Appliquez-vous donc à ce que j'ai à vous dire aujourd'hui, et instruisez-vous non-seulement de l'obligation que vous avez d'être assidus à entendre la divine parole, mais encore des dispositions avec lesquelles elle doit être entendue. Sans cela, j'aurai beau vous parler, tous mes discours ne vous serviront de rien. Ne le permettez pas, ô mon Dieu! faites que ce peuple fidèle, à qui vous voulez accorder vos grâces par mon ministère, en retire tout le fruit que vous en attendez. C'est ce que je vous demande instamment par l'intercession du glorieux patron de cette église et des autres saints qu'on y honore, par l'intercession de l'ange tutélaire de cette ville et des anges gardiens de tous les habitants qui la composent, mais surtout par l'intercession de cette auguste Vierge qui est louée par l'Esprit-Saint de ce qu'elle a toujours précieusement conservé la parole de Dieu dans son cœur. Disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Etant tous en ce monde des voyageurs obligés de tendre à la céleste patrie, nous avons besoin, pour arriver à cet heureux terme, de lumière qui nous en montre le chemin, de nourriture qui nous soutienne dans la route, et de défense contre les ennemis qui se trouvent sur notre passage. Or, la divine parole est propre à produire en nous tous ces effets : c'est un flambeau qui nous éclaire et qui nous montre le chemin du ciel; c'est un pain qui nous nourrit et qui nous donne des forces pour marcher dans le chemin du ciel; c'est un bouclier qui nous défend contre les attaques de ceux qui veulent nous arrêter dans le chemin du ciel. Reprenons ces trois propriétés de la parole de Dieu; elles nous convaincront de son excellence et de l'estime que nous devons en faire.

1° *Lumière.* Oui, chrétiens, la divine parole est un flambeau, et un flambeau qui nous est d'autant plus nécessaire, que le chemin où nous marchons est plus obscur; en quoi cette parole créée a un rapport admirable avec la parole éternelle, c'est-à-dire, avec le Verbe de Dieu incarné pour notre salut. Sans l'incarnation du Verbe, il serait impossible aux hommes, non-seulement d'aller au ciel, mais même d'apercevoir le chemin qui y conduit. Il n'y avait que lui seul qui pût nous l'apprendre; et c'est pour cela qu'il est appelé dans l'Ecriture la vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde : *Lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (*Joan.*, I, 9.) Car de tout temps il éclaira les hommes, ce Verbe adorable : il les éclaira dans l'ancienne loi, par l'organe des prophètes; il les éclaira par lui-même pendant l'espace de trois ans, et il les éclaire encore tous les jours depuis plus de dix-sept cents ans par le ministère des prédicateurs. On peut donc dire de la parole de Dieu, prêchée dans les chaires chrétiennes, ce que le prince des apôtres a dit de la même parole écrite dans les livres saints, qu'elle est comme une lampe allumée dans un lieu ténébreux, et qu'on doit la prendre pour guide dans le chemin du salut : *Habemus propheticum sermonem, cui benefacitis attendentes tanquam lucernæ lucenti in caliginoso loco.* (II *Petr.*, I, 19.)

En effet, comment pourrait-on y marcher avec assurance, dans ce chemin, si l'on n'avait le secours de la parole de Dieu? Serait-ce la raison qui nous y servirait de guide? Ah! que l'homme, abandonné à sa raison seule, est exposé à de honteux égarements! et l'expérience de plusieurs siècles a bien dû nous l'apprendre. Aussi David, apercevant l'insuffisance de cette raison, reconnaît-il la divine parole pour la vraie lumière qui doit diriger ses pas : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* (*Psal.* CXVIII, 105.) Oui, Seigneur, c'est votre parole qui nous montre le chemin pour aller à vous. Dans l'ancienne loi, vous promîtes aux hommes qu'un jour ils entendraient la parole de celui qui leur dirait : C'est ici la voie; marchez-y et ne vous en écartez point : *Hæc est via, ambulate in ea.* (*Isa.*, XXX, 21.) Mais cette promesse, ô mon Dieu! vous l'accomplissez dans la loi nouvelle, où votre propre Fils, après nous avoir parlé lui-même, nous parle encore tous les jours par le ministère de ceux qu'il a chargés de nous annoncer ses préceptes; préceptes lumineux, qui, selon l'expression du Psalmiste, éclairent les yeux de l'esprit, en lui fournissant une lumière qui lui découvre les vérités du salut : *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.* (*Psal.* XVIII, 9.)

Qu'elle est donc avantageuse, mes frères, cette divine parole, et qu'heureux sont ceux à qui elle fait apercevoir la route où il faut marcher! Mais aussi, par la raison contraire, qu'ils sont à plaindre ceux qui ne l'écoutent pas! Ce sont autant de voyageurs qui, marchant dans les ténèbres, courent à tout moment un péril évident de se perdre. Ce sont cependant, direz-vous, au moins pour la plupart, des gens éclairés. Oui, mes chers auditeurs, éclairés sur les choses de la vie présente : littérature, algèbre, philosophie, politique, finance, calcul, commerce, agriculture ; tout cela, si vous le voulez, est de leur ressort, et ils ont sur ces différents objets les lumières les plus vives; mais sur les choses qui regardent le salut, ils sont dans un aveuglement pitoyable. Et d'où vient-il, cet aveuglement? de ce que, contents des faibles lueurs de la raison humaine, ils n'ont pas recours à la parole de Dieu qui les éclairerait. Car c'est là une de ses propriétés, d'éclairer ceux qui l'entendent, et de leur montrer le chemin du ciel. Elle en a encore une seconde; c'est de fortifier dans la fatigue inséparable d'une si longue route ; et c'est pour cela que Jésus-Christ l'appelle dans l'Evangile, un pain propre à nourrir nos âmes : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.*

2° *Nourriture.* — Pour achever heureusement un voyage, il ne suffit pas de savoir la route où l'on doit marcher, il faut, outre cela, des forces pour soutenir la fatigue d'une longue marche. Ainsi, ce n'est pas assez, pour arriver au ciel, de connaître le chemin qui y conduit; on a besoin d'une nourriture proportionnée à la longueur de la route : et c'est ce qu'on trouve admirablement dans la parole de Dieu, qui est un pain propre à nourrir notre âme; et c'est encore là une propriété qui lui est commune en un sens, avec la parole incréée.

Cette parole incréée, qui n'est autre que le Verbe de Dieu incarné pour notre salut, dit d'elle-même qu'elle est le pain vivant : *Ego sum panis vivus* (*Joan.*, VI, 41); et cela, parce que le Fils de Dieu se donne à nous dans l'Eucharistie, pour entretenir la vie de nos âmes. Car on peut dire la même chose de la divine parole annoncée dans la prédication, puisqu'elle nous y est distribuée comme une nourriture propre à conserver en nous la vie de la grâce. La comparaison est de saint Augustin, qui ne fait pas difficulté de dire que, comme ordinairement on ne peut pas se sauver sans participer au pain sacré que l'on reçoit à la sainte table, on ne peut non plus, selon le cours ordinaire, opérer son salut, si l'on ne participe au pain spirituel, qui se distribue dans les chaires. Je conviens que cette comparaison ne peut être ici entièrement exacte : aussi le saint docteur ne la donne-t-il pas comme telle. Il y a toujours une grande différence entre l'Eucharistie et la divine parole; mais on doit convenir aussi qu'il y a, du moins, entre l'une et l'autre, ce rapport essentiel, savoir, que toutes deux sont un pain qui nous donne la vie, chacun en sa manière. Comment cela? Le voici.

Quoique, après avoir reçu le sacrement de l'autel, on cesse de posséder le corps de Jésus-Christ aussitôt que les espèces sont consommées, il reste néanmoins dans l'âme de ceux qui l'ont reçu dignement, un esprit de vie qui les anime et qui les soutient; de même, quoiqu'après le son de la parole évangélique, l'impression qu'elle a faite sur les sens ne subsiste plus, il reste dans les âmes de ceux qui l'ont écoutée avec de saintes dispositions, une semence de vie qui les encourage et leur donne des forces pour s'acquitter des devoirs de leur état. Cette parole est un pain qui, semblable à celui que mangea le prophète, excite ceux qui le mangent à marcher, comme lui, jusqu'à la sainte montagne.

Oui, dit encore là-dessus le même saint Augustin, en parlant au peuple d'Hippone, la parole de Dieu, que nous vous annonçons, mes frères, est un pain, et un pain d'une si grande nécessité, que l'âme, qui ne s'en repaît pas fréquemment, ressemble par sa faiblesse et sa défaillance à un homme qui a été plusieurs jours sans prendre de nourriture : *Qualis est caro quæ post multos dies percipit cibum, talis est anima quæ non assidue pascitur verbo Dei.*

L'expérience nous confirme tous les jours ce que dit ici le saint docteur. Car, quelle différence ne remarque-t-on pas, pour l'ordinaire, entre ceux qui négligent d'entendre la divine parole, et ceux qui sont assidus à l'écouter? Les premiers s'arrêtent dans le chemin du salut ou retournent tout à fait en arrière, au lieu que les seconds y marchent à grands pas, et y font toujours de nouveaux progrès. Or, à quoi ceux-ci sont-ils redevables de leur avancement? C'est, après la grâce de Dieu, à leur assiduité à entendre la prédication.

En effet, si tel, qui ne faisait aucun progrès dans la vertu, s'est tout d'un coup déterminé à servir Dieu plus fidèlement qu'il n'avait fait jusque-là ; si tel autre, qui vivait dans le désordre et qui scandalisait le public par sa conduite déréglée, a pris subitement la résolution de se convertir; c'est presque toujours à la parole de Dieu qu'ils ont entendue, qu'ils doivent un si heureux changement. Y ont-ils donc appris quelque chose de nouveau? Non, L'un et l'autre savaient déjà tout ce qu'on leur y a dit. Le premier connaissait ce qu'il devait faire pour sortir de sa tiédeur; le second n'ignorait pas la route qu'il devait prendre pour revenir de ses égarements; mais tous deux manquaient de force pour agir conformément à leurs lumières. Ils ont entendu la divine parole, ils se sont nourris de ce pain céleste, et cette sainte nourriture les a soutenus, fortifiés, encouragés. Voilà ce qui en fait d'autres hommes.

Apprenons de là, mes chers auditeurs, à connaître l'excellence et l'utilité de la parole de Dieu, et convenons qu'on y trouve

tout ensemble une lumière qui nous montre le chemin du ciel et une nourriture qui nous donne des forces pour y marcher. Mais, outre la lumière et la nourriture, il nous faut de plus, pour arriver au terme, une défense contre les ennemis que nous rencontrons sur notre passage ; et c'est encore là une des propriétés de la parole de Dieu. Elle est comme un bouclier qui nous défend contre les traits du démon.

3° *Défense.* — Cette troisième propriété de la parole de Dieu nous est évidemment prouvée dans notre évangile, où nous voyons Jésus-Christ ne se défendre contre le démon qu'avec les armes de cette divine parole. En effet, cet ennemi lui propose-t-il de changer les pierres en pain, de se précipiter du haut du temple, de se prosterner devant lui pour l'adorer ? A toutes ces attaques Jésus-Christ n'oppose que la divine parole. *Il est écrit*, lui dit-il : *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu ; il est écrit : vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu, il est écrit : vous adorerez votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* (*Matth.*, IV, 4 et seq.) Ne semble-t-il pas que ce divin Sauveur; en combattant de la sorte un ennemi qu'il aurait pu foudroyer d'un seul regard, a voulu nous apprendre comment nous devons nous-mêmes le combattre? Oui, mes chers auditeurs ; car l'usage que Jésus-Christ fait en ce lieu de la parole écrite dans les livres saints, il ne tient qu'à nous de le faire de la même parole annoncée dans les chaires évangéliques.

On peut dire de cette parole ce que saint Paul dit de la foi; qu'elle est comme un bouclier avec lequel on peut rendre inutiles tous les traits que lance contre nous l'ennemi du salut : *Scutum in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere.* (*Ephes.*, VI, 16.) Il est vrai que, selon cette expression de l'Apôtre, les traits dont le démon se sert contre nous sont des traits de feu : *Tela ignea.* Mais aussi, la divine parole, soit celle qui est écrite, soit celle qui est annoncée, est-elle appelée par le Roi-Prophète une parole toute de feu : *Ignitum eloquium tuum* (*Psal.* CXVIII, 140); feu plus à craindre pour le démon que celui du démon n'est à craindre pour nous. Aussi a-t-on remporté sur lui dans tous les temps, avec cette armure embrasée, un grand nombre de victoires.

C'est par son moyen qu'après la descente du Saint-Esprit, saint Pierre enleva au démon, dans deux discours, huit mille captifs dont il fit autant de conquêtes à Jésus-Christ. C'est par son moyen que les autres apôtres lui enlevèrent dans la suite, en parcourant le monde, des villes, des provinces, des royaumes. C'est par ce moyen que les prédicateurs qui leur ont succédé dans le ministère, lui ont enlevé de siècle en siècle, et lui enlèvent encore tous les jours des milliers d'esclaves qu'il tenait dans ses fers. Ce sont là autant de preuves éclatantes de la force admirable de cette divine parole.

Mais d'où lui vient-elle donc cette force? Elle vient, mes frères, de trois causes : d'abord, de la grâce actuelle qui accompagne intérieurement la voix du prédicateur; ensuite, de la nature même de cette parole qui renferme des motifs propres à fléchir les cœurs les plus durs; enfin, du dessein de Dieu, qui n'a institué le ministère de sa parole que pour attirer les hommes à son service et les délivrer de l'esclavage où le démon les retient.

Aussi, n'est-il rien au monde que cet ennemi du salut appréhende tant que le ministère de la prédication, parce qu'une longue expérience lui a appris que c'est le moyen le plus efficace que Dieu emploie pour lui enlever les âmes. De là vient qu'il fait tous ses efforts pour en empêcher le succès. Tantôt il essaye de détourner les prédicateurs de la résolution qu'ils ont prise de se livrer à ce divin emploi; tantôt il suscite aux fidèles mille obstacles pour les empêcher d'en profiter. Grâce à la bonté divine, il n'a pu réussir dans son premier dessein, puisque la prédication n'a peut-être jamais été dans l'Eglise aussi fréquente qu'elle l'est maintenant. Mais il n'a malheureusement que trop réussi dans le second, puisque tous les jours il rend inutile au plus grand nombre des fidèles le soin que les ministres de l'Evangile se donnent pour annoncer la parole de Dieu.

Car, c'est quelque chose d'étonnant de voir que, malgré la multitude de ceux qui l'annoncent, il se trouve encore tant de chrétiens qui ne sont pas, à beaucoup près, ce qu'ils devraient être. Oui, mes frères; et l'on pourrait demander avec raison, d'où vient que cette parole étant une lumière qui montre le chemin du ciel, tant de personnes s'y égarent? D'où vient qu'étant une nourriture qui donne des forces pour marcher dans le chemin du ciel, tant de personnes y tombent en défaillance? D'où vient qu'étant un bouclier contre les attaques de ceux qui veulent nous arrêter dans le chemin du ciel, tant de personnes se laissent blesser de leurs traits? Mais à ces trois demandes on peut satisfaire par une seule réponse, en disant que tout cela vient de ce que le démon, ne pouvant empêcher qu'on ne prêche la parole de Dieu, fait tous ses efforts pour la rendre inutile, et n'y réussit que trop. Or, quelles sont les causes de cette inutilité? c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Comment arrive-t-il, mes chers auditeurs, que la parole de Dieu, qui convertissait autrefois trois mille pécheurs en un seul discours, à peine aujourd'hui, peut-être en trois mille discours, en convertit-elle un seul? Ce défaut viendrait-il de ce que cette parole, semblable à celle des hommes, s'affaiblirait dans l'éloignement? Non, puisqu'elle est aujourd'hui par elle-même aussi efficace qu'elle le fut dans les premiers siècles. Viendrait-il de notre faute à nous, ministres qui vous l'annonçons ? Peut-être le prétendez-vous, mes frères; mais, outre que cette prétention n'est

pas toujours aussi équitable que vous le pensez, quand elle le serait, elle ne vous justifierait pas. Non, chrétiens, quand les prédicateurs ne feraient rien de ce qu'ils enseignent, vous n'en seriez pas moins obligés à le faire. Pourquoi? parce que Jésus-Christ vous a précautionnés contre ce prétexte, en vous ordonnant de faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font.

Malheur à nous, ministres de l'Evangile, si, contents de vous porter à la vertu par nos discours, nous ne vous y portons par nos exemples. Ah! que nous en rendrons un terrible compte au souverain Juge! Et c'est là ce qui doit nous faire exercer notre ministère avec crainte et tremblement. Mais malheur à vous aussi, mes frères, si vous ne profitez pas de ce que nous vous disons. Car, quand il y aurait toute la contradiction possible entre nos paroles et nos œuvres, cette contradiction ne vous servira jamais d'excuse dans la négligence que vous aurez eue à profiter de la parole de Dieu.

Cependant, combien y a-t-il de chrétiens qui n'en profitent pas? On la prêche, cette divine parole, et la plupart de ceux pour qui on l'annonce négligent de la venir entendre. On la prêche; et parmi ceux qui l'entendent, la plupart négligent de la pénétrer. On la prêche; et parmi ceux qui la pénètrent, la plupart négligent de la mettre en pratique. Voilà les trois défauts qui rendent inutile au plus grand nombre des fidèles le moyen le plus propre à les convertir et à les sanctifier. Donnons à ces trois idées un peu plus d'étendue.

1° *On ne l'écoute pas.* — Puisque la divine parole est une lumière, comment parmi les chrétiens, qui doivent être des enfants de lumière, tant de gens négligent-ils de l'écouter? C'est, mes chers auditeurs, que si tous les chrétiens sont des enfants de lumière par leur baptême, plusieurs d'entre eux sont des hommes de ténèbres par leurs œuvres, et qu'ils aiment mieux les ténèbres que la lumière : *Et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem.* (*Joan.*, III, 19.) Et cette raison, c'est Jésus-Christ même qui nous la donne dans l'Evangile. Celui, nous dit-il, qui fait le mal hait la lumière, et il n'en approche point, parce qu'il craint qu'elle ne découvre ses mauvaises actions.

Voilà donc la principale cause de l'éloignement que tant de personnes témoignent avoir de la parole de Dieu. C'est qu'ils craignent qu'elle ne leur découvre l'injustice de leur conduite et le danger évident qu'ils courent de se perdre. La vérité que le prédicateur annonce est une lumière qui, se communiquant à eux, leur ferait voir le triste état où ils sont réduits, vue fâcheuse, vue importune qui leur fait haïr cette vérité qu'on leur annoncerait, et les empêchent de la venir entendre.

Ah! mes frères, qu'il est déplorable, l'état d'un homme ainsi disposé! c'est, en quelque sorte, un état de réprobation, et dans lequel le salut est moralement impossible. En effet, il est communément nécessaire au chrétien d'entendre la parole de Dieu pour être sauvé; car ce n'est point à nous de choisir les moyens de salut qui nous plaisent davantage; et nous devons prendre ceux que Dieu lui-même a choisis. Or un de ces principaux moyens, c'est la prédication. J'avoue qu'il peut en employer d'autres, comme de pieuses pensées, de saintes lectures, de bons exemples. Mais parce qu'il veut que dans l'ordre de la grâce, aussi bien que dans celui de la nature, il y ait entre les membres d'un même corps un rapport exact et une parfaite subordination, il se sert ordinairement du ministère des prédicateurs pour sauver les autres hommes.

On ne doit donc pas s'étonner de ce que les chrétiens qui négligent d'entendre la divine parole, tombent insensiblement dans une dureté de cœur qui les conduit presque toujours à l'impénitence finale; et c'est là l'effet le plus naturel de cette négligence. O mon Dieu, préservez-nous de ce malheur; et puisque le moyen de l'éviter est d être assidu à entendre votre parole, nous prenons la résolution de l'écouter avec toute l'assiduité possible. Oui, mes frères, le moyen d'éviter la dureté du cœur, ou même de s'en guérir, si l'on y était déjà, c'est l'assiduité à la prédication. Pourquoi? parce que la parole de Dieu qu'on y annonce est, selon l'expression d'un prophète, comme un marteau qui brise les pierres les plus dures : *Verba mea quasi malleus conterens petram.* (*Jerem.*, XXIII, 29.)

Soyez donc assidus à entendre la parole de Dieu, mes chers auditeurs, et persuadez-vous que comme cette assiduité est une marque presque certaine d'une âme prédestinée, la négligence à l'entendre est, par la raison contraire, une marque presque infaillible de réprobation. C'est Jésus-Christ même qui nous l'apprend dans l'Evangile, où, après avoir dit aux Juifs que ceux qui sont de Dieu écoutent sa parole, il ajoute : C'est pour cela que vous ne l'écoutez point, parce que vous n'êtes pas de Dieu : *Propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis.* (*Joan.*, VII, 47.)

Hélas, mes frères, nous tremblons quelquefois en pensant au mystère de la prédestination. Mais voulons-nous être rassurés là-dessus, autant qu'on peut l'être en cette vie? Soyons assidus à entendre la divine parole; à cette marque nous reconnaîtrons, au moins probablement, que nous sommes du nombre des prédestinés, pourvu toutefois que nous l'entendions avec les dispositions requises; car le défaut de ces dispositions est la seconde cause qui la rend inutile.

2°—*On ne la pénètre pas.* Quoique la négligence qui détourne le plus grand nombre des chrétiens d'entendre la parole de Dieu les empêche d'en profiter, si du moins elle profitait à tous ceux qui l'écoutent, ce serait pour les ministres qui l'annoncent un grand sujet de consolation. Mais, hélas! qu'il s'en faut bien que tous les auditeurs que nous voyons quelquefois environner nos chaires, retirent de ce que nous leur disons le fruit qu'ils en devraient retirer! Non, la plupart

ne tirent aucun profit de cette divine parole; et cela n'est pas surprenant; disons mieux, il serait surprenant qu'ils en profitassent.

En effet, comment profiteraient-ils d'une parole qu'ils entendent avec un esprit volage qui se promène au gré de leur imagination; avec un esprit inquiet qui ne peut être fixé par la vue des vérités les plus importantes; avec un esprit indifférent, qui, faute de s'appliquer, entend tout, en quelque sorte, sans rien entendre, et qui, l'instant d'après, oublie ce qu'on a pu lui dire de plus intéressant? Voilà cependant avec quel esprit ils entendent la divine parole; et avec de pareilles dispositions on voudrait en profiter. Ah! mes frères, il faudrait un miracle pour qu'elle opérât son effet sur des gens de cette espèce. Non; semblable à la semence qui ne produit rien si elle n'entre dans le sein de la terre, la parole de Dieu, qui ne tombe, pour ainsi dire, que sur la surface de l'esprit, et qui n'entre point dans le cœur, ne saurait produire aucun fruit.

Mais, direz-vous, tous ceux qui assistent à la prédication ne sont pas des gens inappliqués; j'en conviens, mes chers auditeurs, et je conviens même de plus qu'on en voit un grand nombre qui donnent à ce qu'ils entendent une très-grande attention. Mais quel est assez souvent l'objet de cette attention? ce qui devrait l'être le moins, c'est-à-dire, la parole de l'homme, et non celle de Dieu; je m'explique.

Dans les discours chrétiens il y a comme deux paroles, dont l'une est l'organe de l'autre: la première est la parole de Dieu; la seconde est celle de l'homme. Or, parmi ces auditeurs si attentifs, combien ne s'en trouve-t-il pas qui ne s'appliquent uniquement qu'à la parole de l'homme? Bien différents de ces Thessaloniciens à qui saint Paul rend témoignage qu'ils avaient entendu sa parole, non comme celle d'un homme, mais comme étant la vraie parole de Dieu, ils n'examinent dans les discours qu'ils entendent, que le goût de la composition, la délicatesse des pensées, la vivacité des peintures, le choix des termes, le ton de la voix, l'activité du geste, en un mot, la manière dont on les prêche, et ne pensent point, ou presque point, aux vérités qui sont renfermées sous ces dehors.

Ah! mes frères, que toutes ces choses méritent bien peu votre application! Quand un ambassadeur parle au nom de son prince, on s'attache moins à considérer la manière dont il s'exprime, qu'à comprendre les volontés du souverain dont il est le ministre. Or, nous faisons à votre égard, comme dit saint Paul, la fonction d'ambassadeur de Jésus-Christ: *Pro Christo legatione fungimur.* (II *Cor.*, V, 20.) C'est lui qui vous exhorte, par notre bouche, à recevoir le bienfait de réconciliation qu'il vous présente; c'est lui qui vous menace d'un supplice éternel, si vous vous obstinez dans la désobéissance à ses ordres, et en nous écoutant vous parler de ces grands objets, vous vous arrêtez à peser les termes que nous employons pour le faire. En vérité, mes chers auditeurs, est-ce-là être raisonnables?

Que penseriez-vous d'un criminel à qui on viendrait dire dans son cachot qu'il est condamné au feu, et qui s'amuserait à admirer le tour heureux qu'on aurait pris, ou les termes choisis qu'on aurait employés pour lui apprendre cette nouvelle? Ne le regarderiez-vous pas comme un insensé? oui, dites-vous. Mais maintenant je vous demande: êtes-vous plus sage, vous pécheur, à qui nous disons de la part de Dieu que vous êtes condamné à un feu éternel, si, au lieu de penser à fléchir votre juge, et à le prier de révoquer sa sentence, vous vous arrêtez à peser les termes que nous employons en vous l'annonçant? Ah! qu'il paraît bien que vous regardez le prédicateur comme un homme qui fait personnage, et la prédication comme une comédie.

Oui, mes frères, une comédie, et que cette comparaison ne vous choque pas: elle est bien odieuse, j'en conviens; mais quelque odieuse qu'elle soit, elle n'est malheureusement que trop exacte, et Dieu lui-même s'en servit autrefois en parlant à Ezéchiel: Prophète, lui dit-il, ils assistent à tes discours comme à un spectacle, et ils écoutent ce que tu leur dis de ma part, comme ils écouteraient un air de musique: *Eis quasi carmen musicum.* (*Ezech.*, XXXV, 32.)

Combien de chrétiens à qui on pourrait faire le même reproche? Ils assistent à une prédication comme ils assisteraient à une pièce de théâtre, et, comme au sortir de la comédie, ils ne parlent que des talents ou des défauts de l'acteur qui les a amusés; au sortir du sermon ils ne s'entretiennent que de ce qu'ils ont cru remarquer de bon ou de mauvais dans le prédicateur qu'ils ont entendu, preuve évidente qu'ils ne regardent l'un et l'autre que comme un homme qui a bien ou mal joué son rôle. Ah! mes frères, peut-on mettre un plus grand obstacle à l'utilité de la parole de Dieu, que de la traiter avec tant d'irrévérence.

A quoi pensez-vous de vous amuser de la sorte à louer ou à blâmer nos discours? Eh! laissez-là vos satires et vos louanges; comme nous ne craignons point les unes, nous ne désirons point les autres. L'unique chose que nous cherchons, en vous parlant au nom de Jésus-Christ, notre commun maître, c'est le salut de vos âmes, mes très-chers frères; voilà le seul but que nous nous proposons, et malheur à nous si nous en avions d'autres. Persuadez-vous donc bien qu'un bon sermon n'est pas celui après lequel on s'entretient sur le compte du prédicateur, mais celui après lequel on s'en retourne en ne disant rien, en se pénétrant de la crainte des jugements de Dieu, et de la résolution de se convertir. Oubliez donc après un sermon l'organe dont Dieu s'est servi pour vous parler, et ne pensez qu'à sa sainte parole; considérez-la, méditez-la; mais surtout pratiquez-la, car si elle est inutile à ceux qui l'écoutent sans la com-

prendre elle l'est beaucoup plus encore à ceux qui la comprennent sans la pratiquer.

3° *On ne la pratique pas.* — Mais, que dis-je, inutile? elle leur est extrêmement nuisible. Oui, mes chers auditeurs, cette divine parole nuit beaucoup à celui qui la reçoit sans la mettre en pratique; et c'est Jésus-Christ qui nous l'apprend dans l'Evangile, où il nous dit que le serviteur qui aura clairement connu la volonté de son maître, et qui ne l'aura pas exécutée, sera plus rigoureusement puni que ce celui qui n'en aura eu qu'une connaissance imparfaite. Mais si cela est, comme on n'en peut douter, qu'un grand nombre de chrétiens se rendent tous les jours plus coupables en écoutant la divine parole, vous-mêmes, mes frères, vous-mêmes serez plus criminels après ce discours que vous ne l'étiez auparavant, si vous négligez d'en profiter pour votre salut.

Ah! Seigneur, ne serais-je donc monté dans ce saint lieu que pour contribuer à la perte de tant d'âmes que vous vouliez sauver par mon ministère? Ne le permettez pas, ô mon Dieu, je vous en conjure par les entrailles de votre miséricorde. Eclairez leurs esprits, touchez leurs cœurs et rendez les aussi fidèles à pratiquer ce que je leur annonce en votre nom, qu'ils paraissent attentifs à l'écouter.

Vous le pouvez, mes chers auditeurs, avec le secours de la grâce, apporter cette fidélité que Dieu exige. Ecoutez donc sa divine parole et tâchez de la comprendre; mais, après l'avoir comprise, appliquez-vous à la pratiquer : sans cela toutes les prédications que vous entendrez ne serviront qu'à vous rendre inexcusables. En effet, quelle excuse apporterez-vous à Jésus-Christ, lorsqu'à son tribunal il vous dira : Cent fois dans la chaire on vous a montré de ma part le chemin qui doit vous conduire à moi; l'avez-vous pris? Cent fois on y a parlé contre vos colères, contre vos débauches, contre vos rapines; en avez-vous été moins violents, moins injustes, moins voluptueux? Voilà chrétiens, le compte qu'on vous demandera des discours que vous aurez entendus.

N'allez donc pas vous imaginer que tout est fait quand vous avez assisté au sermon et que vous en avez été touché. Tout est fait, il est vrai, du côté de Dieu qui vous a offert sa grâce et qui vous exhorte de ne pas la recevoir en vain. Tout est fait du côté de son ministre qui n'a rien négligé de ce qui dépendait de lui pour contribuer à votre sanctification. Mais rien n'est fait encore de votre côté; c'est à vous maintenant de suivre ce bon pasteur qui vous a fait entendre sa voix, et de pratiquer ce qu'elle vous enseigne; c'est à vous de rentrer dans votre cœur pour y examiner en détail ce qui a besoin de réforme et mettre au plus tôt la main à l'œuvre.

Mais en est-il beaucoup qui se comportent ainsi? très-peu, chrétiens, très-peu, et c'est ce qui fait qu'on retire ordinairement peu de fruit de la prédication. Voulons-nous éviter ce malheur? profitons du conseil que nous donne l'apôtre saint Jacques : Mes frères, nous dit-il, soyez fidèles à observer la parole de Dieu, et ne vous contentez pas de l'écouter; car ce ne sont pas ceux qui l'écoutent qui sont justifiés aux yeux du Seigneur, mais ceux qui l'observent; et c'est aussi ce que Jésus-Christ lui-même nous enseigne dans l'Evangile, où, après avoir instruit ses disciples, il conclut par ces paroles : *Beati estis, si hæc scitis, et feceritis ea.* (*Joan.*, XIII, 17.) Vous êtes heureux de savoir tout cela, pourvu que vous le pratiquiez.

Appliquez-vous donc à vous-mêmes, mes chers auditeurs, ce que vous entendez dans les sermons, et ne vous contentez pas, comme on ne le fait que trop, de l'appliquer aux autres; ne dites point : Ceci convient bien à tels et tels que je connais; dites plutôt : Ceci me convient bien à moi-même; et quoique le prédicateur ne l'ait pas dit exprès pour moi, c'est cependant exprès pour moi que Dieu le lui a mis dans la bouche. Oui, c'est moi qui suis cet avare dont il représente les injustices, ce vindicatif dont il dépeint les fureurs, cet hypocrite dont il découvre les fourberies. Mais ne vous en tenez pas à cet aveu, ajoutez : Il est vrai que jusqu'ici j'ai été tout cela; mais je ne veux plus l'être, ô mon Dieu; et puisque votre divine parole a éclairé mon esprit en me montrant moi-même, je ferai en sorte qu'elle ne me soit pas inutile, et qu'elle me change en un homme nouveau. Voilà, mes chers auditeurs, le fruit que vous devez retirer de ce discours, dont le but principal est de vous faire profiter de tous les autres discours que vous entendrez dans la suite de votre vie.

La parole de Dieu qu'on vous y annoncera est une lumière, un pain, un bouclier. Ouvrez donc les yeux à cette divine lumière, et elle vous éclairera; nourrissez-vous de ce pain céleste et il vous soutiendra; couvrez-vous de ce bouclier impénétrable et il vous protégera. Tels sont les effets que produit cette sainte parole; effets admirables qui doivent bien vous en montrer l'excellence. Mais pour empêcher que, toute excellente qu'elle est en elle-même, elle ne devienne inutile à votre égard, apportez-y toutes les dispositions requises, une grande assiduité à venir aux prédications comme à des fontaines publiques, où tout le monde a droit de venir puiser les eaux de la grâce, une crainte respectueuse à écouter la parole extérieure comme l'organe de la voix de Dieu qui parle intérieurement, et enfin une constante exactitude à mettre en pratique toutes les vérités qu'elle vous enseigne.

Ce sont là les dispositions que la divine parole exige de ceux qui veulent en profiter; dispositions que saint Augustin renferme en trois mots que je vous prie de bien retenir. C'est, dit-il, Jésus-Christ même qui enseigne par ses ministre; écoutons, croyons, pratiquons : *Christus ipse docet per ministros, audiamus, timeamus, faciamus.*

Ecoutons sa parole avec assiduité, et pensons que c'est peut-être à tel discours que nous négligeons d'entendre qu'est attachée la grâce de notre conversion : *audiamus*. Pénétrons-nous, en l'écoutant, d'une crainte semblable à celle dont les Hébreux furent saisis à la voix de l'ange qui les instruisait, de la part de Dieu, sur la montagne : *timeamus*. Proposons-nous de la rendre aussi efficace à notre égard, que Dieu désire qu'elle le soit : *faciamus*. Si nous observons ces trois règles, la parole de Dieu sera pour nous une eau vive qui, descendant des cieux, remontera vers sa source, et en rejaillissant jusqu'à la vie éternelle, nous conduira dans le séjour de la gloire. Ainsi soit-il.

SERMON III.

Second dimanche de Carême.

LE PARADIS.

Domine, bonum est nos hic esse (*Matth.*, XVII, 4.)
Seigneur, nous sommes bien ici.

Si le prince des apôtres se trouvait si bien sur la montagne où il fut témoin de la glorieuse transfiguration de son divin maître, quel sera le contentement des élus dans le ciel lorsque Jésus-Christ les y rendra non-seulement témoins, mais même participants d'une gloire dont celle du Thabor n'était qu'une légère ébauche? Ils auront d'autant plus lieu de lui dire avec saint Pierre: Seigneur, nous sommes bien ici, qu'ils y jouiront, selon la promesse que Dieu leur en a faite, d'une abondante récompense qui ne leur laissera plus rien à désirer : *Merces vestra copiosa est in cœlis.* (*Matth.*, V, 12.)

Oui, mes frères, la récompense que Dieu nous promet dans le ciel sera abondante, puisqu'en elle se trouvera l'heureux assemblage de tous les biens imaginables. En effet, nous concevons des biens de deux espèces : bien sensibles, proportionnés à la nature du corps; bien spirituels, proportionnés à celle de l'âme. Or les uns et les autres concourront dans le ciel à nous faire une félicité dont Dieu récompensera pleinement et nos âmes et nos corps. Les biens sensibles dont on y jouira récompenseront abondamment nos corps des peines qu'ils auront souffertes en cette vie; les biens spirituels que Dieu nous y accordera récompenseront abondamment nos âmes des vertus qu'elles auront pratiquées dans ce monde. Deux propositions dont nous avons dessein d'établir la vérité dans les deux parties de ce discours.

Vierge sainte, ô vous que l'Eglise honore sous le glorieux titre de Reine des cieux, *Regina cœlorum*, pourrions-nous parler de cet aimable séjour sans implorer votre assistance. Votre divin Fils est la porte par où il faut nécessairement passer pour y entrer: *Ego sum ostium.* (*Joan.*, X,7.) Mais la même Eglise vous invoque comme une porte extérieure qui peut nous faciliter l'ouverture de la première : *Janua cœli ;* obtenez-nous de considérer si attentivement les admirables avantages de la céleste patrie, que nous ne négligions rien pour parvenir à cet heureux terme. C'est ce que nous vous demandons, en vous disant avec l'ange : *Ave Maria.*

PREMIER POINT

Puisque l'Apôtre saint Paul, revenu du troisième ciel, s'est contenté de nous dire que l'œil n'a jamais vu, que l'oreille n'a jamais entendu, et que le cœur de l'homme ne saurait comprendre ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment ; comment saint Jean s'applique-t-il à nous faire dans l'Apocalypse une description de la Jérusalem céleste et des habitants qui la composent? Voudrait-il que nous comprissions ce que saint Paul assure que personne ne comprendra jamais ? Non, mes frères ; mais il veut par là nous apprendre que, quoique le bonheur du ciel surpasse infiniment tout ce que nous en pouvons dire et penser, il est cependant bon d'y réfléchir souvent, et de nous en former les plus magnifiques idées, afin de nous animer à sa conquête.

C'est ce qui m'engage à vous faire aujourd'hui la peinture des biens du ciel ; et pour commencer par ceux qui, étant sensibles, ont plus de rapport à nos idées présentes, je les réduis à trois principaux ; au séjour de la gloire, à la compagnie des saints, et aux glorieuses qualités dont le corps même sera revêtu. Rien de plus vaste et de plus magnifique que ce séjour; rien de plus saint et de plus agréable que cette compagnie ; rien de plus avantageux que ces qualités. Reprenons.

1° *Le séjour de la gloire.* — Quand on considère que les plus grandes provinces ne sont rien en comparaison de toute la terre, dont chacune ne fait qu'une très-petite partie, on s'élève à la connaissance de Dieu, qui a formé de rien cette masse qui nous paraît d'une si prodigieuse grandeur. Qu'il est grand, dit-on alors avec le roi-prophète, et qu'il mérite bien nos adorations, ce Dieu qui a créé la terre! *Aridam fundaverunt manus ejus: venite, adoremus.* (*Psal.*, XCIV, 5.) Mais qu'est-ce que la terre, si on la compare aux astres qui roulent sur nos têtes avec tant de majesté? Quelques-uns d'entre eux sont quatre-vingts fois plus grands que le globe terrestre ; et que sont-ils eux-mêmes, ces astres d'une si prodigieuse étendue, en comparaison de l'espace immense que nous les voyons parcourir? C'est ce qu'on a peine à concevoir. Cependant chacun de ces vastes corps, dans la grandeur desquels Dieu nous a tracé comme un léger crayon de sa grandeur infinie, ne seront, auprès de l'heureux séjour qu'habiteront les saints, que comme un point imperceptible qu'on ne découvrira presque pas.

Quelque nombreuse que fût la multitude des Israélites qui, pour célébrer certaines fêtes, accouraient à Jérusalem de toutes les parties de la Judée, jamais, dit l'historien Josèphe, le temple de Salomon n'en fut rempli, tant était prodigieuse la grandeur de cet

édifice : figure imparfaite de la grandeur du paradis, qui est le temple du vrai Salomon. Quelque innombrable que soit la multitude de ceux qui s'y rendent de toutes les parties du monde, pour y solenniser cette grande fête qui n'aura jamais de fin, ils n'en rempliront pas l'étendue, et tous les habitants de cette heureuse ville seront rois d'un pays immense, ou plutôt chacun d'eux possèdera en propre ce grand royaume, composé d'une infinité de royaumes particuliers, comme si chacun d'eux n'appartenait qu'à lui seul. Que vous êtes aimable, Seigneur, dans la grandeur de vos récompenses ! Nous comprenons par là qu'un de vos prophètes a bien raison de s'écrier : O Israël, que la maison de Dieu est grande, et que le lieu qu'il possède est étendu ! *O Israel, quam magna est domus Domini, et quam ingens locus possessionis ejus !* (*Baruch.*, III. 24.)

Mais que dirons-nous de la beauté de cette sainte demeure ? car nous ne voyons rien ici-bas qui puisse nous en donner une idée juste. Non, mes frères, les plus beaux objets que l'art et la nature offrent souvent à nos yeux ne sont que comme des traits échappés à la beauté suprême : elle s'en sert quelquefois pour nous consoler des misères de notre exil ; mais ils n'ont rien de comparable à ce qu'on verra dans les cieux. Tout ce qui nous frappe ici-bas le plus agréablement la vue doit donc vous faire dire avec saint Augustin : Que nous réservez-vous dans notre partie, ô mon Dieu, puisque vous nous montrez de si belles choses dans notre exil ? Et puisque la prison de ce monde est enrichie de si magnifiques ornements, combien sera éclatante la splendeur de votre palais ? *Si tanta facis nobis in carcere, quid ages in palatio ?*

Oui, mes frères, le ciel est un palais auprès duquel les plus beaux édifices de la terre ne sont que des maisons de boue et de ténébreux cachots, dont la vue nous ferait horreur, si nous avions une vraie idée de cet aimable séjour. Car, représentons-nous tout ce qui nous a le plus charmés depuis que nous sommes au monde ; rappelons-nous tout ce que nous avons entendu dire de la beauté du temple de Salomon, et de la magnificence de l'ancienne Rome ; réunissons sous un seul point de vue tout ce que nous avons lu de plus frappant dans les histoires profanes ; tout cela n'est rien en comparaison du séjour de la gloire : je dis plus ; les Livres saints eux-mêmes ne peuvent nous en donner qu'une idée très-imparfaite.

Non, mes chers auditeurs, quand nous lisons dans l'Ecriture (*Apoc.*, XXI, 22) la description de cette grande ville dont les murs sont bâtis de saphirs et d'émeraudes, dont les douze portes sont autant de perles précieuses, dont les places publiques sont faites d'une matière qui réunit en soi la beauté de l'or et la clarté du cristal ; quand nous y lisons que le fleuve qui sort du trône de l'Agneau est bordé d'arbres toujours fleuris, dont les fruits délicieux sont un germe d'immortalité pour tous les habitants de cette glorieuse demeure, nous ne devons pas croire que ce soit là une peinture exacte du ciel. Saint Jean n'a usé de ces termes que pour s'accommoder à nos idées ; et la beauté de ce séjour l'emporte infiniment sur le tableau qu'il nous en trace.

Car, puisque Isaïe nous assure que ce n'est que dans le ciel que Dieu étale sa magnificence : *Solummodo ibi magnificus est Dominus* (*Isa.*, XXXIII, 21), nous devons conclure que les plus belles choses que nous voyons ici-bas, et auxquelles, par erreur, on donne quelquefois le nom de magnifiques, n'en ont point la réalité, si on les compare aux biens célestes. Mais, puisqu'il est impossible d'expliquer en quoi le ciel consiste, au lieu d'essayer d'en achever la peinture, contentons-nous de l'admirer en silence ; ou, si nous le rompons ce silence, que ce ne soit que pour dire, avec le saint roi David : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum !* (*Psal.* LXXXIII, 2.) Que vos tabernacles sont désirables, Seigneur, Dieu des vertus ! et qu'heureux sont ceux qui habitent dans votre sainte maison : *Beati qui habitant in domo tua, Domine !* (*Ibid.*, 5.) Oui, mes frères, et c'est la compagnie de ces habitants du ciel qui fait le second objet de la félicité des saints.

2° *La compagnie des saints.*—Quel spectacle que de voir en certaines cérémonies tous les grands d'un royaume assemblés auprès de leur souverain qui, assis sur un trône éclatant, revêtu de la pourpre royale, couronné d'un riche diadème et tenant le sceptre en main, reçoit les hommages d'une multitude de seigneurs qui sont eux-mêmes l'objet de la vénération des peuples ? Tout concourt à la magnificence de cette auguste assemblée : l'ordre qui s'y observe, afin que chacun y soit placé selon son rang ; la richesse des habits pompeux dont ceux qui la composent sont revêtus ; l'éclat des ornements royaux dont le prince est décoré ; mais plus que tout cela, une noble majesté qu'on voit paraître sur le visage de tant de grands hommes réunis, forme pour les spectateurs le plus beau coup d'œil qui fut jamais.

Un pareil spectacle frappa tellement un évêque du VIe siècle (c'était saint Fulgence), qu'il s'écria dans son admiration : Quel ravissement pour nous, ô mon Dieu, lorsque nous voyant dans le ciel environné des divers ordres des saints, et des neuf chœurs des anges, nous contemplerons cette multitude innombrable de princes qui composent la céleste cour et qui vous rendent à l'envi les hommages qui vous sont dus, puisque l'éclat d'une cour terrestre est capable de nous éblouir.

En effet, tout ce qu'on peut voir de plus beau dans ce genre, sur la terre, ne peut nous donner qu'une idée très-imparfaite de cette glorieuse assemblée, composée d'autant de rois qu'il y aura de bienheureux dans le ciel. Quel bonheur d'y contempler tant de nations différentes qui, réunies sous un

même souverain, n'y feront plus qu'un même peuple! quelle joie d'y avoir un David et tant d'autres rois à qui le trône qu'ils auront possédé sur la terre aura servi de degré pour monter jusqu'au ciel; un Abraham et tant de milliers de riches qui auront employé leurs richesses à acheter le ciel; un Lazare et tant de millions de pauvres qui auront profité des incommodités de l'indigence pour mériter le ciel! Mais surtout quel avantage comparable à celui de vous voir, ô Vierge sainte, élevée au-dessus des anges et des hommes, placée à la droite de votre Fils, et de vous entendre dire pendant toute l'éternité : *Magnificat anima mea Dominum?* (*Luc.*, I, 46.)

Car, mes frères, le plaisir de voir les saints ne sera pas le seul que procurera leur aimamable présence; celui d'entendre les louanges qu'ils donneront à Dieu, ne cédera rien au premier. David y dira sans cesse que le Seigneur est bon et que sa miséricorde est éternelle : *In æternum misericordia ejus.* (*Psal.* CXXXV, 1.) Saint Paul y exaltera toujours la profondeur des richesses de Dieu : *O altitudo divitiarum!* (*Rom.*, XI, 13.) Saint Augustin s'écriera éternellement : O beauté si ancienne et toujours nouvelle : *O pulchritudo tam antiqua et semper nova!* Tous enfin, s'excitant mutuellement à aimer Dieu, formeront d'harmonieux concerts qui dureront toujours, et qui auront toujours néanmoins les grâces de la nouveauté : *Cantate Domino canticum novum* (*Psal.* CXL, 1); chantez, se diront-ils les uns aux autres, chantez au Seigneur un cantique toujours nouveau. Bien différents des entretiens d'ici-bas, qui sont souvent pour nous la source de mille chagrins, ceux qu'on aura dans le ciel, où l'on sera sûr de trouver autant d'amis qu'il y aura de bienheureux, ne produiront qu'un contentement ineffable, parce que la parfaite charité qui y régnera, y fera régner avec elle une paix que rien ne pourra troubler.

Mais puisque la compagnie des saints est un si grand avantage, que sera-ce d'y voir sans aucun milieu celui qui est la première source de leur félicité? Corps adorable de mon Sauveur, que nous possédons réellement sur cet autel, nous ne vous y voyons qu'au travers des ombres de la foi; mais dans le ciel vous tirerez le voile qui vous cache à nos yeux, et nous vous y verrons, ô Roi de gloire, dans tout l'éclat de votre majesté : *Regem in decore suo videbunt.* (*Isa.*, XXXIII, 17.)

La reine de Saba, ayant admiré le bel ordre qui régnait dans le palais et parmi les officiers du roi Salomon, fut toute ravie lorsqu'elle vit ce prince lui-même et qu'elle entendit ses oracles. Tel, et infiniment plus grand encore, sera le ravissement des élus, lorsqu'ils verront le vrai Salomon de la loi nouvelle, et qu'ils entendront les oracles de sa sagesse. Ah! Seigneur, s'écrieront-ils, comme fit autrefois saint Pierre, vous avez les paroles de la vie éternelle : *Domine, verba vitæ æternæ habes.* (*Joan.*, VI, 69.) Qu'il nous est bon d'être ici, ô mon Dieu, diront-ils encore avec le même apôtre! *Bonum est nos hic esse* (*Matth.*, XV, 26); et ils auront bien plus de sujet de le dire que ne l'avait saint Pierre sur la montagne, puisqu'il n'y voyait qu'un faible échantillon de la gloire dont ils contempleront la plénitude. Mais, que dis-je? ils la contempleront, ils en seront eux-mêmes participants. Car Jésus-Christ, infiniment plus lumineux que le soleil, y communiquera aux corps de tous les saints les glorieuses qualités dont le sien même est revêtu; troisième avantage que posséderont les bienheureux.

3° *Qualités glorieuses des corps.*—Oui, mes chers auditeurs, Jésus-Christ réformera cette chair corruptible et mortelle dont les infirmités nous font gémir. Consolez-vous donc, ô vous que la pauvreté réduit à manquer souvent des choses les plus nécessaires, vous qui êtes accablés sous le poids d'une longue maladie, vous tous, en un mot, à qui Jésus-Christ veut bien faire part de ses souffrances, consolez-vous : ce n'est pas assez; réjouissez-vous : *Gaudete* (*Matth.*, XV, 12): c'est encore trop peu; que votre joie aille jusqu'au tressaillement : *Gaudete et exsultate* (*Ibid.*); parce qu'il viendra un temps où il n'y aura plus pour vous ni faim, ni soif, ni gémissements, ni soupirs : *Non esurient neque sitient amplius.* (*Apoc.*, VII, 26.) Viendra un temps où Dieu prendra soin lui-même d'essuyer pour toujours vos larmes : *Absterget Deus omnem lacrymam.* (*Ibid.*, 17.) Il réformera ce corps que la maladie, l'indigence ou la vieillesse ont défiguré. Une beauté parfaite, une santé inaltérable, une jeunesse qui ne passera plus, seront alors votre partage; et, non content de vous affranchir des misères de votre exil, ce puissant libérateur vous communiquera dans la céleste patrie les avantages de sa propre chair : *Reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.* (*Philip.*, III, 21.)

Au grand jour de la résurrection générale, chacune des âmes bienheureuses se réunira à son propre corps. Dès ce moment là, ce corps participera aux qualités de l'esprit, autant du moins que sa nature le pourra permettre : immortel comme lui, impassible comme lui, pénétrant comme lui, il sera revêtu d'une clarté que l'Ecriture compare à celle du soleil : *Fulgebunt sicut sol.* (*Matth.*, XIII, 43.) Semblables au corps de Jésus-Christ ressuscité, ceux des élus seront hors d'atteinte aux souffrances qui les ont affligés en ce monde; ils ne verseront plus de larmes, ils ne pousseront plus de gémissements, ils ne souffriront plus de douleurs : *Neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra.* (*Apoc.*, XXI, 4.) Agiles et pénétrants comme le corps du Sauveur, ils ne seront plus assujettis aux lois ordinaires de la nature, et devenus plus prompts que la flèche et l'éclair, ils traverseront les plus vastes espaces avec une rapidité presque égale à celle de l'imagination: *Assument pennas sicut aquilæ; volabunt et non deficient.* (*Isa.*, XL, 31.) Brillants d'une clarté plus ou moins grande, à proportion

du mérite de leurs âmes, ils effaceront par leur éclat celui des astres les plus lumineux; et si le corps de Jésus-Christ, figuré par l'agneau de l'*Apocalypse*, est le divin soleil qui éclaire la Jérusalem céleste, on peut dire que ceux de tous les saints seront comme autant d'étoiles qui brilleront pendant toute l'éternité : *Fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (*Dan.*, XII, 3)

Je dis, pendant toute l'éternité; en effet, ce serait peu pour les corps des saints d'être impassibles, agiles et lumineux, si cet heureux état devait avoir une fin, et si une seconde mort pouvait les faire rentrer dans le tombeau, leur bonheur serait incomplet, ou plutôt, il ne serait pas véritable. Mais non, semblables en cela, comme en tout le reste, au corps de Jésus-Christ, ils n'auront plus rien à craindre de la mort, parce que dans le ciel elle n'aura plus d'empire : *Mors ultra non erit.* (*Apoc.*, XXI, 4.) Comme les esprits sont immortels par nature, les corps le deviendront par grâce, et rien ne pourra plus mettre fin à leur glorieuse félicité.

Quelles sont avantageuses, les peines qui procurent un tel bonheur, et qu'heureux sont ceux qui, ennemis de leur corps pendant la vie, savent par une haine salutaire lui donner des marques du plus véritable amour! Précieuse indigence, utiles austérités, aimables maladies, s'écrieront alors des millions de saints, c'est de vous que Dieu s'est servi pour nous conduire au ciel. Ah! Seigneur, ce n'est pas acheter le ciel que de l'acquérir à si vil prix. Nos peines n'ont duré qu'un moment, et notre gloire ne finira jamais.

Tels sont, mes frères, les sentiments qu'auront alors les saints de tout ce qu'on souffre ici-bas; mais hélas! que les nôtres sont différents des leurs! Enivrés des faux plaisirs du monde, nous ne cherchons qu'à nous satisfaire. Semblables aux Juifs que conduisait Moïse, nous ne tenons aucun compte de la terre délicieuse que Dieu nous promet : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem.* (*Psal.* CV, 24.) Quel spectacle pour les citoyens du ciel, lorsque, jetant les yeux sur la terre, ils y voient des hommes appelés comme eux à jouir d'un bonheur infini, n'avoir d'ardeur que pour les biens de ce monde, pour de frivoles plaisirs qui n'ont de réel que les remords qu'ils procurent, pour des richesses périssables que mille accidents peuvent leur enlever, pour de vains honneurs qui ne subsistent que dans l'imagination!

Ah! mes frères, levons les yeux au ciel, nous y verrons des biens plus dignes de nous. Est-ce l'amour du plaisir qui nous enchante? Aspirons aux plaisirs du ciel; il n'en est point de plus capables de nous satisfaire, ou plutôt ce sont les seuls qui méritent le nom de plaisirs. Les richesses ont-elles pour nous plus d'appas? Cherchons les richesses du ciel; faisons-nous-y, comme dit l'Evangile, un trésor que la rouille et les voleurs ne puissent nous enlever. L'ambition est-elle le grand ressort qui nous fait agir? Portons notre ambition jusqu'au ciel. Jésus-Christ y a préparé des trônes pour nous y faire asseoir. Des trônes? Oui, chrétiens, sa parole y est expresse. Celui qui vaincra, nous dit-il dans l'*Apocalypse*, sera assis sur mon trône : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo.* (*Apoc.*, III, 21.)

Que pouvait-il nous promettre de plus engageant? Quoi! dit saint Paul, le faible espoir d'une couronne de laurier soutenait les athlètes dans leurs combats, et l'espérance d'une couronne éternelle ne nous soutiendra pas dans les nôtres? Ah! mes frères, qu'il n'en soit pas ainsi. Combattons généreusement sur la terre, nous en serons abondamment récompensés dans le ciel par les biens sensibles dont nous y jouirons; vous venez de le voir. J'ajoute que nous le serons beaucoup plus encore par les biens spirituels que Dieu nous y accordera. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Dieu ne se contente pas d'accorder aux saints dans le ciel des biens sensibles pour récompense. Peu proportionnés à la nature de l'âme, ils ne pourraient la satisfaire; et elle ne serait jamais entièrement heureuse, si le principal objet de son bonheur pouvait tomber sous les sens. Aussi des biens d'une autre espèce lui sont-ils réservés; ou plutôt son créateur et son Dieu, la première source de tous les biens, veut être lui-même sa récompense : *Ego ero merces tua magna nimis.* (*Genes.*, XV, 1.)

Comme les justes se sont donnés entièrement à Dieu sur la terre, il se donne entièrement à eux dans le ciel; et pour récompenser le sacrifice qu'ils lui ont fait des trois puissances de leur âme, il remplit leur esprit de la plus éclatante lumière, leur volonté de la paix la plus profonde, leur mémoire du continuel souvenir de la bienheureuse éternité : *Erit Deus rationi plenitudo lucis, voluntati multitudo pacis, memoriæ continuatio æternitatis.* Mettons cette pensée de saint Bernard dans tout son jour.

1° *Lumière.* — La terre où nous vivons est une région de ténèbres dont tous les habitants sont assis à l'ombre de la mort. Il est vrai que pour diriger nos pas dans le chemin qui conduit à la vie, Dieu, outre la raison qui éclaire tous les hommes, accorde aux chrétiens sa sainte parole qui est, selon l'expression du prince des apôtres, comme une lampe allumée dans un lieu ténébreux. Mais, hélas! que ces lueurs sont peu capables de percer le nuage épais qui nous empêche de voir clairement la Divinité! C'est pour le ciel, ô mon Dieu, que vous nous réservez cette faveur. Pendant la nuit obscure de cette misérable vie, vous nous éclairez du flambeau de la raison et de celui de la foi. Mais dans le grand jour de l'éternité, ces faibles lueurs s'éclipseront en présence du soleil de justice, et ce sera, comme dit le Roi-Prophète, dans votre lumière même que nous découvrirons votre

lumière : *In lumine tuo videbimus lumen.* (*Psal.* XXXV, 10.)

Oui, mes frères, ce sera pour lors que Dieu nous ôtera de dessus les yeux ce fatal bandeau qui nous empêche de le voir tel qu'il est. Ce sera pour lors que se rompra le voile du temple de la Divinité, et qu'à la faveur de cette heureuse rupture, nous verrons sans aucun milieu cet adorable sanctuaire dont l'aspect nous est interdit dans ce monde.

Anges du ciel, dont la félicité consiste à voir toujours la face du Père céleste, est-il possible que nous devions un jour partager ce bonheur avec vous? Des entendements aussi bornés que les nôtres sont-ils donc faits pour contempler une perfection sans bornes? Oui, chrétiens, la foi nous l'assure et nous n'en devons pas douter. Dieu nous a promis d'être lui-même notre récompense dans le ciel; or le serait-il, si au ciel, comme sur la terre, nous ne le voyions que dans ses ouvrages? Non, mes frères, car si Dieu ne se montrait pas lui-même à nous, il manquerait quelque chose à notre bonheur, et quand, par impossible, il épuiserait tous les trésors pour nous combler de biens, si avec tout cela il nous cachait sa face, il nous resterait toujours quelque chose à désirer, et nous dirions à Jésus-Christ ce que saint Philippe lui disait autrefois : Seigneur, pour que nous soyons entièrement satisfaits, montrez-nous votre Père : *Ostende nobis Patrem et suffizit nobis.* (*Joan.*, XIV, 8.)

Aussi, nous le montrera-t-il, ce Père adorable, et notre esprit, trop borné pour voir un tel objet, sera élevé au-dessus de lui-même par une lumière surnaturelle qui lui découvrira clairement la divine essence. Alors, dit saint Augustin, l'esprit de l'homme, tout absorbé en Dieu, perdra en quelque sorte ce qu'il a d'humain, et sera comme divinisé. Alors, dit saint Jean, nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons tel qu'il est en lui-même. Alors, dit saint Paul, ce ne sera plus d'une manière énigmatique, mais par une vue claire et distincte que nous découvrirons la Divinité. Maintenant nous voyons Dieu dans ses ouvrages; nous le voyons dans les attentions de sa providence paternelle à nous gouverner; nous le voyons dans les biens que sa libéralité nous accorde, et tous ces effets sont comme des miroirs où il peint ses divins attributs : *Videmus nunc per speculum.* (I *Cor.*, XIII, 12.) Mais alors plus d'énigmes, plus de mystères. L'unité de nature et la trinité des personnes, qui sont aujourd'hui l'objet de notre foi, seront alors l'objet de nos connaissances. Alors, en un mot, nous verrons Dieu face à face et sans voile : *Tunc autem facie ad faciem.* (*Ibid.*)

Quand sera-ce, ô mon Dieu, que vous m'accorderez cette faveur? *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei?* (*Psal.* XLI, 3.) Mon âme languit et soupire après cet heureux moment et vous dit avec saint Augustin : O lumière ineffable, pourquoi vous cachez-vous à mes yeux? peut-être me répondrez-vous ce que vous répondîtes à Moïse, que personne ne peut vous voir pendant qu'il est dans cette vie : *Non videbit me homo et vivet.* (*Exod.*, XXXIII, 20.) Ah! s'il faut mourir pour vous voir, j'y consens d'un grand cœur : *Moriar ut videam te.* Heureuse et mille fois heureuse la mort qui me procurerait une si belle vie. Car, mes frères, la vie, la vraie vie, la vie éternelle consiste à connaître Dieu qui remplira notre esprit de sa lumière : *Erit Deus rationi plenitudo lucis.* Mais il remplira encore notre volonté de sa paix et de son amour : *Voluntati multitudo pacis.*

2° *Paix.* — Si la paix intérieure que Dieu donne dès ce monde à ses amis est si admirable, que l'apôtre saint Paul, ne trouvant point d'expressions assez fortes pour signifier la joie qu'elle procure, se contente de dire qu'elle surpasse tout sentiment : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum* (*Philipp.*, IV, 7); que devons-nous penser de la paix ineffable et de l'ardente charité dont il remplira leurs cœurs dans la céleste patrie? Ah! toute la paix dont on peut jouir ici-bas n'en est qu'un faible avant-goût. Imparfaite et passagère, elle peut bien nous consoler, en quelque sorte, des misères de cette vie, ou en affaiblir le sentiment; mais elle ne saurait remplir la vaste capacité de nos cœurs. Dieu seul étant immense, il n'y a que lui qui puisse pleinement nous satisfaire; aussi sera-t-il lui-même dans la gloire cette abondance de paix qui remplira notre volonté : *Voluntati multitudo pacis.*

L'amour que les justes ont pour Dieu sur la terre établit quelquefois dans leur âme une paix si profonde, qu'elle les rend presque insensibles aux impressions que les plus fâcheux événements font sur le reste des hommes. Quand je dis qu'ils sont presque insensibles, je ne parle pas d'une insensibilité stoïque, semblable à celle dont quelques anciens philosophes se faisaient gloire, mais d'une tranquillité d'âme qui leur fait faire une heureuse expérience de ce qu'a dit l'Esprit-Saint, que ceux qui aiment la loi de Dieu jouissent d'une paix abondante : *Pax multa diligentibus legem tuam.* (*Psal.* CXVIII, 165.)

Témoin le contentement admirable qui, passant de l'âme des martyrs jusque dans leur extérieur, étonnait les bourreaux, déconcertait les tyrans et convertissait assez souvent les spectateurs de leur supplice; témoin le contentement qu'ont éprouvé plusieurs saints au milieu des calomnies les plus atroces et des plus violentes persécutions; témoin votre consentement à vous-mêmes, âmes justes qui m'écoutez; je m'en rapporte à votre expérience. Combien de fois, malgré les peines inséparables de cette vie, Dieu n'a-t-il pas répandu dans vos cœurs l'abondance de ses consolations? Combien de fois ne vous a-t-il pas fait goûter la douceur de cette paix que le monde ne connaît pas, que les pécheurs ne peuvent ressentir et que les justes mêmes qui la ressentent ne sauraient expliquer?

Oui, mes chers auditeurs, Dieu est quelquefois si libéral envers les saints, même pendant leur vie, qu'on en a entendu quelques-uns le prier de réserver ses faveurs pour le ciel. C'en est assez, Seigneur, s'écriait un d'entre eux, c'en est assez, et si vous continuez à répandre vos joies dans mon cœur, trop étroit pour renfermer de si grands trésors, il mourra de contentement et d'amour : *Satis est, Domine, satis est.*

Apprenons de là, mes frères, de quelle paix Dieu comblera dans le ciel le cœur de ceux qui l'auront aimé sur la terre ; et puisque dès ce monde il récompense quelquefois ses amis jusqu'à les obliger à se plaindre en quelque sorte de sa libéralité, que sera-ce lorsque dans la gloire cette libéralité, ne trouvant plus d'obstacle qui la retienne, dilatera leurs cœurs et les rendra capables de recevoir la joie qui doit y entrer ?

Mais que dis-je, y entrer ? Ah ! je me trompe en attribuant à la joie des bienheureux ce qui ne convient qu'à celle qu'on peut goûter ici-bas. Non, la joie du Seigneur n'entrera pas dans nous, mais nous entrerons dans la joie du Seigneur : *Intra in gaudium Domini tui.* (*Matth.*, XXV, 21, 23.) C'est la réflexion de saint Thomas (*In cap.* XXV *Matthæi*) sur cet endroit de l'Evangile. La joie que Dieu nous accorde en ce monde peut toujours, dit-il, entrer en nous, parce que, quelque grande qu'on la suppose, elle n'égale jamais la grandeur du cœur humain; mais celle qu'il nous réserve dans le ciel étant immense, il n'est pas étonnant qu'elle ne puisse entrer dans le cœur de l'homme. Ce cœur, malgré son étendue, se trouvant encore trop étroit pour la recevoir, entrera lui-même et se perdra, pour ainsi dire, dans cette immensité de joie : *Intra in gaudium Domini tui.*

Les âmes saintement altérées de la justice ne peuvent étancher leur soif dans les eaux bourbeuses des créatures ; c'est pour cela qu'elles s'élancent vers Dieu, qui est la fontaine d'où coulent les eaux de la grâce ; mais pendant qu'elles sont en ce monde, Dieu ne leur distribue ces eaux sacrées que goutte à goutte. Ce n'est que dans le ciel qu'il les enivrera du torrent de ses délices : *De torrente voluptatis tuæ potabis eos.* (*Psal.* XXXV, 9.) C'est là qu'il leur sera donné de boire à longs traits dans les fontaines du Sauveur : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* (*Isa.*, XII, 3.) C'est là que coulent à grands flots ces fleuves de paix qui réjouissent les habitants de la cité de Dieu : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei.* (*Psal.* XXXXV, 5.) Pendant qu'ils étaient encore assis sur les bords du fleuve de Babylone, ces vrais Israélites ne pouvaient chanter les cantiques du Seigneur. Mais de retour dans la céleste Jérusalem, ils chanteront tous en l'honneur du Dieu qui les couronne une hymne d'allégresse : *Hymnus omnibus sanctis ejus* (*Psal.* CXLVIII, 14), et ils aimeront d'autant plus ses divines perfections, qu'ils en auront une connaissance plus distincte.

Sur la terre on ne connaît Dieu qu'imparfaitement, aussi l'amour qu'on y a pour lui est-il bien imparfait. Mais dans le ciel, où on le verra tel qu'il est en lui-même, on l'aimera de toute l'étendue de sa volonté. Quelque ardents que soient les feux du divin amour dont les saints brûlent dans cette vie, ce ne sont que des étincelles ou plutôt ce sont des glaces en comparaison de la charité qui les embrasera dans l'autre. Et c'est ce qui leur procurera cette profonde paix que rien ne pourra troubler : *Delectabuntur in multitudine pacis.* (*Psal.* XXXVI, 11.) Paix avec eux-mêmes, paix avec le prochain, paix avec Dieu. Paix avec eux-mêmes, parce qu'en eux la chair ne fera plus la guerre à l'esprit ; paix avec le prochain, parce que chacun d'eux regardera le bonheur d'autrui comme le sien propre ; paix avec Dieu, parce qu'ils participeront à l'immuable tranquillité de Dieu même qui les comblera de sa paix : *Erit Deus voluntati multitudo pacis.* Mais cette paix ne pourra être parfaite qu'autant qu'elle n'aura point de fin : aussi sera-t-elle éternelle. Et c'est du souvenir continuel de cette bienheureuse éternité, que Dieu remplira la mémoire de ceux qu'il couronnera dans le ciel : *Memoriæ continuatio æternitatis.*

3° *Eternité.* — Les justes font à Dieu dans ce monde un sacrifice de leur mémoire, aussi bien que des deux autres puissances de leur âme. A l'exemple du roi-prophète, ils y gravent le souvenir de ses perfections pour les adorer, de ses bienfaits pour l'en remercier, de ses commandements pour les observer. Dieu, qui remplit si parfaitement leur esprit et leur volonté, pourrait-il laisser leur mémoire sans récompense ? Non, mes frères, et quand il n'y en aurait point d'autre que le souvenir des moyens qu'il a employés pour les conduire à cet heureux séjour, c'en serait assez pour payer au centuple le sacrifice qu'ils lui en ont fait.

Quel contentement pour les élus quand ils se souviendront des grâces innombrables qu'ils auront reçues de Dieu dans cette vie, quand ils découvriront les ressorts cachés que sa providence aura fait mouvoir pour les détourner du vice et les porter à la vertu, quand ils penseront que sa sagesse aura mis tout en œuvre jusqu'à leurs péchés, pour les attirer à lui, et que les obstacles qu'ils mettaient eux-mêmes à leur salut seront devenus entre ses mains de puissants moyens de sanctification ?

Figurez-vous, mes frères, un navigateur qui, après s'être échappé du naufrage, est enfin heureusement conduit au port. Il se rappelle avec plaisir les dangers qu'il a courus et le bonheur qu'il a eu d'en être délivré. De même un saint qui, après avoir longtemps vogué sur la mer orageuse de ce monde, et s'être vu cent fois sur le point de périr pour l'éternité, se voit enfin heureusement entré dans l'aimable port du salut, se ressouvient avec reconnaissance de la bonté avec laquelle Dieu l'a retiré du péril auquel il s'exposait.

Grâces éternelles vous soient rendues, ô mon Dieu! s'écrieront plusieurs élus, dans les saints transports que leur causera le souvenir des miséricordes du Seigneur. Agité par les vents de la tentation, le fragile vaisseau de notre innocence donna d'abord contre les écueils du mauvais exemple. Devenus le jouet des flots, nous ne pouvions qu'en être submergés, et nous l'eussions été infailliblement si votre miséricorde, en nous offrant la planche de la pénitence, ne nous avaient arrachés au péril inévitable de la mort éternelle : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti.* (*Thren.*, III, 29.)

Soyez à jamais béni, Seigneur, s'écrieront quelques autres que Dieu aura sauvés par de pesantes croix. Telle perte, telle affliction, telle maladie que nous regardions comme un effet de votre colère, était la plus grande marque que vous puissiez nous donner de votre tendresse; et si votre miséricorde ne nous avait enlevé les faux biens du monde, nous eussions misérablement perdu ceux de l'éternité : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti.*

Tel sera le souvenir qui occupera la mémoire des saints. En peut-on concevoir de plus heureux? Oui, chrétiens, et le continuel souvenir que Dieu lui donnera de la bienheureuse éternité mettra le comble à son bonheur. En effet, régner pour toujours avec Dieu, c'est un bonheur incompréhensible; mais penser à chaque instant que ce royaume de Dieu qu'on possède n'aura jamais de fin : *Et regni ejus non erit finis* (*Luc.*, I, 33); oh! c'est là le dernier période de la félicité. Et c'est la récompense destinée à la mémoire des élus : *Memoriæ continuatio æternitatis.*

Mondains, qui courez éperdument après les biens terrestres, donnez à votre imagination si féconde en projets ambitieux tout l'essor qu'il vous plaira; figurez-vous d'être montés sur le trône; réunissez même ensemble, si vous le voulez, toutes les couronnes de la terre pour en former une seule que vous portiez avec le titre pompeux de monarque universel; c'est bien là, si je ne me trompe, le comble de la félicité humaine; et on pourrait dire de vous, dans cette supposition, il possède un grand royaume. Mais pourrait-on ajouter : et son royaume n'aura point de fin : *Et regni ejus non erit finis?* Hélas! à l'âge que vous avez pour la plupart, cinquante ou soixante ans de vie, tout au plus, seraient le dernier terme de votre bonheur; encore, la crainte de le perdre beaucoup plus tôt ne vous en laisserait-elle jouir qu'imparfaitement; au lieu que celui qui possède une fois le royaume du ciel, est sûr de ne se voir jamais troublé dans cette possession et de jouir du même bonheur pendant toute l'éternité : *Et regni ejus non erit finis.*

O éternité! ô bienheureuse éternité! que ton souvenir est doux à ceux qui te possèdent! Car, mes frères, si David nous assure qu'un seul jour passé dans la maison de Dieu vaut mieux que mille autres que l'on passerait dans la jouissance des plaisirs du monde, que sera-ce d'y passer mille jours, mille années, mille siècles? que sera-ce d'y vivre pendant des millions de siècles, autant de fois répétés qu'il y a d'étoiles au ciel, de gouttes d'eau dans l'Océan, de grains de sable sur le rivage, d'atomes dans les airs, de feuilles dans les forêts? que sera-ce, en un mot, d'y vivre pendant toute l'éternité, et de penser sans cesse à l'éternité de son bonheur?

Car, outre que les élus seront éternellement heureux, ils penseront toujours que cette félicité ne finira jamais; et on peut dire qu'à chaque instant, s'il y avait des instants dans l'éternité, ils jouiront de l'éternité tout entière. Oui, dira sans cesse un prédestiné : Je vois mon Dieu, j'aime mon Dieu, je bénis mon Dieu; et je suis sûr que je le verrai, que je l'aimerai, que je le bénirai toujours, et que je chanterai ses miséricordes pendant toute l'éternité : *Misericordias Domini in æternum cantabo.* (*Psal.* LXXXVIII, 2.)

Ah! mes frères, qu'il est libéral et magnifique le Dieu que nous servons! et qu'il a bien raison de nous dire qu'une abondante récompense nous attend dans les cieux! Sur la terre, il récompense en père, il récompense en maître, il récompense en roi; mais ce n'est que dans le ciel qu'il récompense véritablement en Dieu : *Merces vestra copiosa est in cœlis.* (*Matth.*, V, 12.) Pourrions-nous être insensibles à de si grands avantages? et pendant que nous voyons les amateurs du monde acheter au prix de leur repos un bonheur frivole et passager, ne ferons-nous rien pour en acquérir un réel et qui ne finira jamais?

Génies sublimes, jusqu'à quand vous consumerez-vous de veilles pour acquérir des connaissances qui, malgré vos recherches, seront toujours très-superficielles? Notre esprit, dites-vous, est fait pour connaître; Oui, mais c'est pour connaître surtout la vérité souveraine. Employez donc à l'étude du Créateur une partie du temps que vous employez à étudier ses ouvrages; et outre la clarté qu'il donnera dès ce monde à votre entendement, il lui communiquera dans le ciel la plénitude de sa lumière : *Erit Deus rationi plenitudo lucis.*

Voluptueux, jusqu'à quand vous attacherez-vous à de frivoles objets dont la possession vous cause autant de dégoût que le désir vous a causé d'inquiétude? Nos cœurs sont faits pour aimer. Oui, mais c'est pour aimer cette beauté qui est toujours ancienne et toujours nouvelle. Ah! comme Madeleine et Augustin, tournez vers Dieu des cœurs qu'il n'a faits que pour lui seul; et outre la tranquillité qu'il leur donnera dès ce monde, il les remplira dans le ciel d'une paix entière et parfaite : *Voluntati multitudo pacis.*

Chrétiens, qui que vous soyez, jusqu'à quand vous efforcerez-vous de parvenir à un état où vous croyez ne devoir manquer de rien? Créés pour être heureux, nous

souhaitons tous de le devenir. Mais pourquoi chercher le bonheur sur la terre où il n'est pas? portez donc au ciel des désirs que le ciel peut seul satisfaire; et puisqu'il n'est point ici-bas de félicité permanente, tâchez d'en acquérir une dont vous soyez sûrs de voir la continuation pendant toute l'éternité : *Memoriæ continuatio æternitatis.*

Disons donc à Dieu avec un grand saint du XVIe siècle : *Accipe memoriam, intellectum et voluntatem*; recevez, Seigneur, ma mémoire, mon entendement et ma volonté. C'est de vous seul que je les ai reçus; c'est pour vous seul que j'en veux faire usage; et j'espère que vous me récompenserez un jour du sacrifice que je vous en fais, en les remplissant de votre divinité dans le séjour de la gloire, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON IV.

Troisième dimanche de Carême.

LA CONVERSION.

Erat Jesus ejiciens dæmonium. (*Luc.*, XI, 14.)
Jésus chassait le démon.

Ce que Jésus-Christ faisait publiquement en faveur de cet homme que notre Evangile nous représente comme possédé du démon, c'est ce qu'il fait tous les jours d'une manière plus secrète, mais non moins véritable, en faveur des pécheurs qu'il convertit; il chasse de leur âme le démon qui en était le maître et leur rend la sainte liberté des enfants de Dieu. Mais pourquoi ne les convertit-il pas tous? Ah! mes frères, c'est que la plupart, au lieu de répondre aux grâces que Dieu leur accorde, sont si aveuglés par le péché, qu'ils y persévèrent volontairement, et qu'ils refusent constamment de se rendre à toutes les invitations que le pasteur charitable leur fait pour rentrer dans la bergerie.

Que je serais heureux, chrétiens, si je pouvais aujourd'hui contribuer au retour de quelques-uns de ceux qui, s'étant éloignés de Dieu, refusent toujours, ou diffèrent de jour en jour, de revenir à lui!

N'y en eût-il qu'un seul dans cet auditoire à qui je procurerais un si grand avantage, je me croirais bien récompensé de mon travail, et je bénirais Dieu d'avoir été l'instrument dont il aurait daigné se servir pour opérer une si bonne œuvre. Mais comme l'instrument ne peut rien de lui-même, je me mets entre vos mains, ô mon Dieu, et je vous supplie de diriger tellement toutes mes paroles, qu'elles soient comme autant de flèches dont vous vous serviez pour blesser les cœurs de ceux qui m'écoutent, et pour soumettre à votre empire ceux d'entre eux qui, jusqu'ici, se seraient fait gloire de vous être rebelles.

Oui, mes frères, c'est là mon dessein. Je me propose de blesser vos cœurs; mais de les blesser d'une aimable blessure, qui n'est autre que le regret d'avoir offensé Dieu; dessein qui ne s'exécutera pas sans votre consentement. Il faut donc que vous-mêmes exposiez vos cœurs aux traits que l'Esprit-Saint me fournira pour les frapper. Faites-le donc, mes chers auditeurs; persuadez-vous que dans ce combat que je vais livrer à vos passions, votre bonheur dépend de votre défaite, et malheur à vous si vous en sortiez vainqueurs.

Mais non; j'espère que vous voudrez bien vous laisser vaincre, et que les motifs de conversion que je vous apporterai vous détermineront à vous convertir. Cependant, comme les motifs de conversion ne suffisent pas, nous y ajouterons les moyens qu'on doit prendre pour assurer cette conversion. Voilà donc en deux mots tout le plan de ce discours. Pourquoi le pécheur doit-il se convertir? vous le verrez dans le premier point. Que doit faire le pécheur pour se convertir? vous le verrez dans le second. Adressons-nous à cette auguste Vierge que l'Eglise invoque sous le titre consolant de Refuge des pécheurs, et lui disons avec l'ange, *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

1° *Rien de plus juste.* — Pourquoi le pécheur doit-il se convertir? Pour trois raisons : parce que rien n'est plus juste, parce que rien n'est plus avantageux, parce que rien n'est plus consolant. Voyons d'abord combien il est juste de revenir à Dieu. Ce motif doit être un des plus puissants sur un homme raisonnable : quand on peut dire à quelqu'un que ce qu'on lui demande est juste, on se croit en droit de n'en être pas refusé. Or, mes frères, rien de plus juste que cette conversion à laquelle je vous exhorte; et pour vous en convaincre, faites attention à l'injustice que commet le pécheur en offensant Dieu : il se soustrait, autant qu'il est en lui, à la dépendance où il est de son Créateur; il lui dérobe une gloire qui n'appartient qu'à lui seul; il lui refuse un hommage auquel sa souveraineté lui donne le plus incontestable de tous les droits. Il n'est donc rien de plus juste que de réparer tout cela par une conversion sincère. Aussi Dieu, qui est la justice même, souhaite-t-il ardemment cette conversion, ce retour du pécheur vers lui : Revenez, prévaricateurs de ma loi, dit-il par Isaïe, et souvenez-vous que je suis votre Dieu : *Redite, prævaricatores, ad cor, et recordamini quoniam ego sum Deus.* (*Isa.*, XLVI, 8.)

Après une invitation si pressante, pourriez-vous encore, ô vous, à qui la conscience reproche d'avoir perdu l'amitié de votre Dieu, refuser de rentrer dans ses bonnes grâces? Ce serait violer toutes les lois de la justice. En effet, quand Dieu vous demande avec tant d'empressement que vous reveniez à lui, que vous demande-t-il, après tout, qui ne lui soit dû? N'a-t-il pas sur vous les droits d'un père sur son fils, d'un roi sur son sujet, d'un maître sur son esclave? Oui, chrétiens, la création donne à Dieu sur nous des droits dont ceux de père, de roi, de maître ne sont que de faibles écoulements et

nous rend par conséquent plus injustes, lorsque nous offensons Dieu, que ne le serait un fils qui désobéirait à son père, un sujet qui se révolterait contre son prince, un esclave qui secouerait le joug de son maître. Nous avons donc commis en péchant la plus criante de toutes les injustices. Or, comment la réparer cette injustice, si ce n'est en rendant au plus tôt à Dieu ce cœur que nous lui avons enlevé, et dont la possession lui est due par tant de titres?

Titre de création, titre de rédemption, titre de concession. Titre de création : qu'étions-nous, vous et moi, il y a cent ans? un insecte? un grain de sable? un atôme? Moins que tout cela : rien; et nous ne serions rien encore, si la main du Créateur ne nous avait tirés du néant où nous étions de toute éternité. C'est donc à lui que nous devons notre existence; et nous ne serions pas s'il ne nous avait faits : *Ipse fecit nos* (*Psal.* XCXIX, 3); or, si l'artisan a un droit acquis sur son ouvrage, quel droit le grand artisan de l'univers n'a-t-il pas sur chacun de nous? Titre de rédemption : c'est Dieu qui nous a rachetés, et qui nous a rachetés au prix de son sang. Par le péché nous nous étions vendus au démon. Dieu aurait pu nous laisser en la possession d'un maître si cruel, ou, s'il voulait nous délivrer, il pouvait le faire, en nous revendiquant comme une chose qui était à lui; mais non : afin que nous lui appartinssions encore à titre de rachat, il a payé pour nous une rançon d'un prix inestimable et nous a appliqué dans le baptême ce prix qu'il a donné pour notre délivrance. Titre de concession : en le recevant, ce saint baptême, nous nous donnâmes entièrement à Dieu. Cent et cent fois depuis ce temps-là nous avons confirmé, par notre volonté propre, la donation que nous fîmes alors par la volonté d'autrui. Quelle injustice ne commettons-nous donc pas, si nous lui refusons un cœur que nous lui devons par tant d'endroits.

Nous le lui devons, parce qu'il l'a formé de ses mains; nous le lui devons, parce qu'il l'a racheté au prix de son sang; nous le lui devons, parce que nous le lui avons promis à la face du ciel et de la terre; et après tout cela nous délibérons encore si nous devons le lui donner. Délibérer en une cause si évidente, n'est-ce pas déjà une injustice? Oui, mes frères; mais en voici le comble de l'injustice; c'est qu'après avoir délibéré longtemps, nous nous déterminons enfin à lui en refuser ou à lui en différer la possession. O coupable refus! ô injuste délai!

Représentez-vous, mes chers auditeurs, un esclave qui, appartenant au meilleur de tous les maîtres, s'est, par caprice, enfui de sa maison pour s'aller vendre au plus cruel de tous les tyrans. Représentez-vous que ce bon maître qui, pour punir son esclave, n'aurait qu'à le laisser dans l'état où il s'est mis, porte la compassion jusqu'à l'aller chercher, jusqu'à payer pour lui une somme immense, jusqu'à le prier de consentir qu'il le délivre; et que ce misérable, au lieu d'accepter au plus tôt l'offre qu'on lui fait, s'avise de délibérer sur le parti qu'il a à prendre, ou se détermine à rester dans son état, ne le regarderiez-vous pas comme le plus injuste et le plus ingrat de tous les hommes?

Pécheur, qui refusez de revenir à Dieu, voilà votre image; c'est vous qui êtes cet esclave fugitif : *Tu es ille vir.* (II *Reg.*, XII, 7.) Vous avez quitté Dieu, le meilleur de tous les maîtres; et vous vous êtes vendu au démon, le plus cruel de tous les tyrans. Mais ce Dieu de bonté, précisément par compassion pour vous (car, que lui importe que vous reveniez à lui ou que vous périssiez dans votre misère? en sera-t-il moins heureux?) précisément donc par compassion pour vous, a payé votre rançon et va lui-même vous solliciter au retour; mais, comme il ne veut pas vous enlever de force, et qu'il exige qu'au moins vous consentiez à votre délivrance, il vous demande ce consentement; et vous, malgré des recherches si prévenantes, vous persistez dans votre refus ou vous différez votre retour. Si ce n'est pas là le comble de l'injustice et de l'ingratitude, je ne sais plus ce qu'on peut appeler de ce nom.

Vous vous en croiriez coupable si vous aviez tenu la même conduite à l'égard d'un ami offensé, qui aurait fait pour se réconcilier avec vous la moindre partie de ce que Dieu a fait pour se concilier votre cœur. N'y aura-t-il qu'à l'égard de Dieu que vous serez insensible? Et les lois de l'équité qui ne vous permettraient pas de refuser à un homme une réconciliation qu'il aurait achetée si cher, vous permettront-elles de la refuser à un Dieu qui ne vous la demande que pour votre avantage? car il vous est très-avantageux de vous convertir; et c'est le second motif qui doit vous y engager.

2° *Rien de plus avantageux.* — Pour vous en convaincre, examinez l'état où vous a réduit le péché; vous en comprendrez mieux combien il vous importe d'en sortir. En effet, tous les malheurs auxquels on est exposé dans cette vie se trouvent réunis dans celui d'être ennemi de Dieu : parcourons-en les principaux, et nous en conviendrons. De quoi s'afflige-t-on dans ce monde? On s'afflige d'avoir perdu le fruit de ses travaux; par votre péché vous avez perdu le fruit de vos bonnes œuvres : en eussiez-vous pratiqué autant que tous les saints ensemble, tout cela est perdu pour vous, pendant que vous êtes dans la disgrâce de Dieu. On s'afflige d'être forcé à s'éloigner de sa patrie. Par votre péché vous vous êtes banni du ciel et vous n'y avez plus aucun droit à l'héritage que Dieu y promet à ses enfants. On s'afflige de se voir accablé de dettes. Par votre péché vous avez contracté envers la justice divine une dette que vous n'acquitterez jamais, pas même en souffrant tout ce qu'on peut souffrir dans ce monde et dans l'autre. On s'afflige d'avoir perdu un père, un époux, un ami. Par votre péché vous avez perdu, en perdant Dieu, le meilleur de tous les pères,

le plus tendre de tous les époux, le plus fidèle de tous les amis. Voilà les malheurs dont vous pouvez vous relever par votre conversion. Jugez de là combien elle vous est avantageuse.

D'après ce parallèle pourriez-vous encore balancer sur le parti que je vous propose? Est-ce entendre vos intérêts que de différer une conversion qui vous est si importante! Eh! pourquoi ne pas faire au plus tôt ce qu'il faudra nécessairement faire un jour, si vous ne voulez pas périr? .. Demain, dites-vous, je me convertirai : demain, mon cher auditeur; et si demain vous êtes dans l'enfer? Croyez-moi, ne différez pas davantage; il y va du plus essentiel de vos intérêts. Dites avec le Roi-Prophète : C'est maintenant, Seigneur, que je commence à vous servir : *Dixi : Nunc cœpi.* (*Psal.* LXXVI, 11.) Dites avec Augustin encore pécheur, mais déjà touché de Dieu : Pourquoi dans un an? pourquoi demain? Funeste demain qui doit toujours venir et qui ne vient jamais : *Cras, cras, et nunquam venit illud cras.* Pourquoi pas maintenant? *Quare non modo?* Pourquoi pas à l'heure présente? *Quare non in hac hora?* En effet, mes chers auditeurs, que savez-vous si demain, à l'heure où vous espérez vous convertir, vous ne serez pas au milieu des flammes à gémir inutilement sur la malheureuse impossibilité de votre conversion? Car enfin, si vous n'êtes pas encore, comme je le suppose, de ces endurcis qui ont perdu la foi, vous devez croire qu'autant de temps que vous vivrez dans le péché vous êtes sur le bord de l'enfer. Or, avec une telle croyance, comment pouvez vous différer de vous convertir.

Figurez-vous un homme que son ennemi tient suspendu au haut d'une tour, au bas de laquelle est un précipice rempli de lions affamés qui n'attendent que sa chute pour en faire leur proie. Figurez-vous que cet ennemi, oubliant l'injure qu'il en a reçue, lui dise : malheureux, il ne tient qu'à moi maintenant de me venger. Mais, non; je veux bien te pardonner tout le mal que tu m'as fait, pourvu seulement que tu me demandes grâce. Si ce misérable, au lieu d'implorer la clémence de son ennemi, s'amusait à délibérer sur ce qu'il aurait à faire; si, non content de ne pas demander grâce, il insultait de nouveau l'arbitre de son sort, vous le regarderiez comme un furieux qui voudrait périr : il faut, diriez-vous, que l'effroi du danger lui ait fait perdre la raison.

Etes-vous plus sage, pécheur qui différez votre conversion? Dieu vous tient suspendu au-dessus de l'enfer. Il n'a qu'à trancher le fil de vos jours, et vous êtes perdu. Les démons n'attendent que ce moment pour faire de vous la victime de leur fureur; et vous différez à retourner vers Dieu, et vous l'outragez de nouveau, ce Dieu puissant dont la main n'a qu'à s'ouvrir pour vous perdre. O aveuglément! ô stupidité! ô folie!

Revenez donc, mes chers auditeurs; revenez à votre Dieu, il vous en sollicite; et c'est en son nom que je vous le demande. Est-il possible qu'en plaidant votre cause à votre propre tribunal, je ne puisse pas obtenir une décision en votre faveur? Rien n'est plus juste que cette décision; rien n'est plus avantageux. Qui peut donc encore vous retenir? C'est, dites-vous, que la conversion est quelque chose de trop pénible. Encore un moment d'attention et vous conviendrez que rien n'est plus consolant.

3° *Rien de plus consolant.*—Quand l'avantage de la conversion devrait s'acheter au prix de toutes les peines imaginables, nous les devrions souffrir pour nous le procurer, puisque ces peines ne sont que pour la vie présente, au lieu que l'avantage de la conversion s'étend sur une vie qui n'aura jamais de fin. Mais non, mon cher auditeur, cette conversion à laquelle on vous exhorte n'est pas, à beaucoup près, aussi pénible que que vous le pensez : elle sera même pour vous une source de consolations que vous ne comprendrez bien que quand vous en aurez fait l'expérience. Mais si vous ne pouvez encore les comprendre entièrement, vous pouvez au moins vous en former quelque idée par la connaissance des peines qu'éprouve un homme en état de péché mortel.

En effet, si les peines inséparables d'une mauvaise conscience ne viennent que de l'éloignement où une âme est de son Dieu, il est sûr qu'en revenant à lui, elle doit voir toutes ses agitations se calmer. Or, vous n'en doutez pas, mon cher auditeur, des peines que ressent une âme qui a perdu la grâce; une funeste expérience a dû vous l'apprendre. Non, dit Dieu dans l'Ecriture, il n'y a point de paix pour les impies : *Non est pax impiis, dicit Dominus.* (*Isa.*, XLVIII, 22.) Ils ont beau affecter au dehors une tranquillité apparente, elle ne sert qu'à rendre leur inquiétude d'autant plus cruelle, qu'ils font de plus violents efforts pour la dissimuler. Nous ne trouvons, Seigneur, s'écrie là dessus saint Augustin, nous ne trouvons la véritable paix qu'en vous possédant; créé par vous seul, notre cœur et toujours dans le trouble jusqu'à ce qu'il se repose en vous : *Fecisti nos ad te, Domine; et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Ce saint docteur doit bien en être cru, puisqu'il en avait fait lui-même l'expérience, et qu'avant sa conversion il n'avait jamais trouvé la paix. Je la cherchais partout, dit-il, cette paix, et je ne la trouvais nulle part. Hors de moi, je ne rencontrais que des épines où je ne pouvais me reposer sans douleurs; au dedans de moi-même je ressentais les remords de ma conscience qui me reprochaient mes crimes.

Ces remords que ressentait Augustin avant sa conversion, ne les ressentez-vous pas, pécheurs qui m'écoutez? Ah! si vous n'en éprouviez plus, que vous seriez à plaindre! ce serait une marque d'un terrible abandon de Dieu. Mais non; grâce à sa bonté, vous n'en êtes pas encore là. Vous gémissez quelquefois sur vos désordres; et ces gémissements montrent que vos passions, lors même que vous les satisfaites, sont des mortels en-

nemis qui vous font une guerre cruelle. Voulez-vous mettre fin à cette guerre? Réconciliez-vous avec Dieu, et je vous réponds de sa part que vous trouverez la paix. Si vous l'aviez éprouvée cette paix, cette consolation que ressent une âme qui, après de longs égarements, revient à Dieu, vous ne balanceriez pas davantage. Dès ce moment, vous vous donneriez à lui, et vous lui jureriez une fidélité inviolable. A qui tient-il que vous ne fassiez cette épreuve? Faites-la, mon cher auditeur; goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. A peine aurez-vous fait les premiers pas pour revenir à lui, qu'il ira lui-même au devant de vous, et vous comblera de ses plus douces consolations.

Rappelez-vous la parabole de l'enfant prodigue. A peine son père l'a-t-il aperçu, qu'oubliant, ce semble, la gravité convenable à son âge, il court à sa rencontre, il lui tend les bras, il le reçoit, il l'embrasse; et sans donner à ce cher fils le temps d'achever ce qu'il s'était proposé de lui dire, il commande à ses domestiques de le revêtir au plus tôt de sa première robe, de lui mettre un anneau au doigt, et de lui donner tous les autres signes distinctifs qui peuvent le faire reconnaître pour son fils. C'en est bien assez, ce semble, de tant de témoignages d'amitié pour un fils qui s'en est rendu si indigne. Sans doute, à ne considérer que lui, c'en est assez; c'en est même trop, et il n'eut jamais osé porter ses espérances jusque-là. Mais c'en est trop peu pour la bonté de son père, elle va beaucoup plus loin. Cet enfant fugitif n'aspirait, dans son indigence, qu'au bonheur de se nourrir du pain grossier que l'on donnait aux mercenaires. Son père ne lui donne pas le temps d'en faire la proposition; il l'admet à sa table; et, comme si un repas ordinaire ne suffisait pas, il lui fait un festin magnifique, où il veut qu'on serve les mets les plus délicieux. S'en tiendra-t-il là? Non, pour le consoler et le réjouir, la musique accompagnera le festin, et toute la maison sera dans l'allégresse.

O bonté de mon Dieu envers le pécheur converti, que vous êtes admirable! J'ai pensé dire : que vous êtes prodigue! Mais, non; ce n'est poit prodigalité dans Dieu, que l'abondance des consolations qu'il répand dans l'âme d'un pécheur converti. C'est miséricorde, c'est sagesse; c'est miséricorde, parce que le pécheur ne mérite rien de tout cela; mais c'est sagesse, parce qu'il a besoin de tout cela pour s'attacher constamment à Dieu, et pour ne pas regretter les fausses douceurs dont il jouissait au service du démon.

Mais, direz-vous, quelle douceur peut-on trouver à gémir et à verser des larmes? Car c'est par là qu'il faut commencer quand on veut revenir à Dieu. Ah! mon cher auditeur, la compatibilité des larmes les plus amères avec les plus douces consolations est un secret que vous ne comprenez pas, et je n'en suis point surpris; pour le comprendre, il faudrait en avoir fait l'expérience : mais, au défaut de la vôtre, croyez-le sur l'expérience d'autrui. Rapportez-vous-en à celle qu'en fit saint Augustin au commencement de sa conversion. Je ne pouvais alors, nous dit-il, entendre seulement, en entrant dans l'église, le chant des psaumes, que le souvenir de mes péchés ne me fît fondre en larmes: et qu'elles étaient agréables, ô mon Dieu, continue-t-il, ces larmes que ce regret me faisait répandre! Non, la douceur des plus charmants spectacles n'a rien qui approche de celle qu'on éprouve à pleurer dans la prière ses égarements passés : *Dulciores sunt lacrymæ orantium quam gaudia theatrorum.*

Au reste, sans aller chercher jusque dans le cinquième siècle, et sur les côtes de l'Afrique, des exemples que nous voyons tous les jours parmi nous, interrogez, sur la consolation qu'on éprouve en revenant à Dieu, cet homme dont le changement vous a causé tant de surprise. Demandez-lui d'où lui vient cette modeste gaîté qu'on remarque en lui maintenant, et qui est si différente d'un air rêveur et chagrin qui lui était si ordinaire au milieu des plaisirs du monde. Ah! vous dira-t-il, c'est qu'alors, étant en guerre avec mon Dieu, je n'avais garde d'être en paix avec moi-même; au lieu que maintenant, comme, par sa divine miséricorde, je n'ai pas d'autre envie que celle de lui plaire, il répand dans mon cœur une satisfaction que rien n'égale. Ainsi pensent, ainsi parlent tous ceux qui ont secoué le joug du péché; ainsi penseriez-vous et parleriez-vous vous-même, mon cher auditeur, si vous pouviez une bonne fois vous résoudre à rompre vos fers. Rompez-les donc, et convertissez-vous au plus tôt; rien n'est plus juste, rien n'est plus avantageux, rien n'est plus consolant. Vous venez de le voir. Mais après vous avoir montré quels sont les motifs qui doivent vous déterminer à vous convertir, voyons quels sont les moyens que vous devez prendre afin d'opérer votre conversion : c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Que faut-il faire pour me convertir? demandait à saint Thomas une de ses sœurs qui pensait à assurer son salut; il faut le vouloir, lui répond ce saint docteur. Belle réponse qui renferme en un seul mot tous les moyens nécessaires pour opérer la conversion. Oui, mes chers auditeurs, pour se convertir, il faut le vouloir; mais il faut le vouloir sincèrement, fortement, constamment. Il faut le vouloir sincèrement, c'est-à-dire d'une volonté véritable et qui vienne du fond du cœur; il faut le vouloir fortement, c'est-à-dire d'une volonté courageuse et qui soit prête à surmonter les plus grands obstacles; il faut le vouloir constamment, c'est-à-dire d'une volonté persévérante et qui renonce au péché pour tout le temps de la vie. Voilà les trois qualités que doit avoir cette volonté que Dieu vous demande; et, pour commencer par la première, je dis

d'abord qu'elle doit être sincère et véritable.

C'est ce qui nous est enseigné en plusieurs endroits de l'Evangile. Jésus-Christ, avant que de rendre, sur les bords de la piscine, la santé au paralytique de trente-huit ans, lui demanda s'il voulait être guéri : *Vis sanus fieri?* (*Joan.*, V, 6.) Cette question paraîtrait inutile, à ne regarder que le malade auquel elle s'adressait. Un homme qui, depuis si longtemps, ne fréquentait cette fontaine salutaire que pour attendre l'heureux moment où il pourrait obtenir sa guérison, avait sans doute un vrai désir d'être guéri; cependant, Jésus-Christ qui, étant la sagesse éternelle, ne pouvait pas proférer une seule parole inutile, lui demanda s'il le voulait : *Vis sanus fieri?* Pourquoi cela? Pour nous apprendre qu'afin d'obtenir la santé de l'âme, il faut vouloir véritablement être guéri, et que c'est là comme le premier pas que le pécheur doit faire pour revenir à Dieu.

Apprenons de là, chrétiens, qu'une volonté véritable est essentielle à la conversion. En effet, c'est bien la moindre chose que Dieu puisse exiger de nous, pour nous rendre son amitié, que nous voulions véritablement l'obtenir. Non, dit saint Augustin, Dieu, pour vous faire passer du néant à l'être, n'a pas exigé votre consentement, parce que vous n'étiez pas alors en état de consentir : *Fecit nolentem* (1). Mais pour vous faire passer du péché à la grâce, il exige que vous vouliez recevoir le bienfait de la justification qu'il vous présente : *Sed non justificat nisi volentem.*

Mais, si cela est, direz-vous, pourquoi est-ce que ma conversion ne s'opère pas? car il me semble que je le voudrais bien. J'éprouve en certains moments, au fond de mon cœur, mille dégoûts qui m'éloignent du péché, et qui me font désirer de retourner à Dieu. Ah! mon cher auditeur, vous avez raison de dire que vous voudriez revenir à Dieu, mais moi, j'ai raison aussi de dire que vous ne le voulez pas. Vous le voudriez, c'est-à-dire, que vous en avez un désir inefficace, une demi-volonté, une simple velléité semblable à celle qu'ont eue dans le monde et qu'ont encore actuellement dans l'enfer une infinité de gens qui ont vécu et qui sont morts dans le péché. Ils ont dit comme vous : je voudrais me convertir; mais ils l'ont dit sans le vouloir. Vous le dites comme eux, et vous ne le voulez pas plus qu'eux; car, si vous le vouliez sincèrement, vous reviendriez à Dieu et le serviriez de tout votre cœur.

En effet, quand une chose ne dépend que de nous, il est ridicule de dire qu'on l'a voulue, mais qu'on ne l'a pas faite. Un homme peut bien dire qu'il a voulu devenir riche, et que cependant il est toujours demeuré pauvre, parce qu'il a trouvé des obstacles insurmontables dans l'acquisition des richesses. Un autre peut bien dire qu'il a voulu devenir savant, et que néanmoins il est demeuré ignorant, parce qu'il peut avoir trouvé dans la grossièreté de son esprit un empêchement insurmontable à l'acquisition des sciences. Mais une personne ne pourra pas vous dire sérieusement qu'elle a voulu vous donner une telle somme qu'il ne tenait qu'à elle de vous mettre en main, mais qu'elle ne l'a pas fait. Vous lui répondriez que si elle ne l'a pas fait, c'est qu'elle ne l'a pas voulu, puisque vous étiez très-disposé à la recevoir et qu'elle était bien la maîtresse de vous l'offrir. C'est exactement ici la même chose : un pécheur peut bien dire qu'il a voulu exécuter certaines entreprises et qu'il n'y a pas réussi ; mais il ne peut pas raisonnablement soutenir qu'il a voulu se convertir et qu'il ne l'a pas fait, puisque, pour se convertir, il ne faut que le vouloir.

Pourquoi donc tant de chrétiens éloignés de Dieu, et qui disent tous les jours vouloir revenir à lui, n'y reviennent-ils pas effectivement? C'est, encore une fois, qu'ils ne le veulent pas et qu'ils n'ont sur leur retour à Dieu que des velléités dont l'enfer est plein; ils ressemblent à ce paresseux dont il est dit dans l'Ecriture, qu'il veut et ne veut pas : *Vult et non vult piger.* (*Prov.*, XIII, 4.) Cette comparaison du paresseux qu'emploie l'Ecriture est aussi celle dont se sert Augustin pour se dépeindre lui-même dans ces tristes moments où il croyait vouloir se convertir. Je ressemblais, dit-il, à ces gens qui, à demi assoupis, paraissent vouloir se réveiller; ils prononcent, comme en rêvant, quelques demi-paroles qui ne signifient rien; et, après quelques légers efforts qu'ils font avec une extrême langueur, ils retombent volontairement dans les bras du sommeil qui les replonge plus avant que jamais dans sa léthargie : *Similes erant cogitationes meæ conatibus expergisci volentium.*

N'est-ce pas là votre image, mon cher auditeur? Combien de fois avez-vous cru vouloir quitter le sommeil du péché? En certains moments où le dégoût du crime excitait dans votre cœur une espèce d'horreur de votre état, vous avez dit : Il faut que je sorte enfin de ce lit où le sommeil de ma passion dominante me retient depuis un si grand nombre d'années. Vous l'avez dit, et vous ne l'avez pas fait. Pourquoi? Parce que vous l'avez dit sans le vouloir; vous avez pris une simple idée de conversion qui n'était que dans la surface de votre esprit, pour une volonté sincère de conversion que vous pensiez avoir au fond de votre cœur; car, c'est dans le cœur qu'elle doit être cette volonté pour être véritable. Oui, chrétiens, comme c'est le cœur qui a quitté Dieu par le péché, c'est le cœur qui doit revenir à Dieu par la pénitence; tout autre conversion est insuffisante, et n'opérera jamais votre réconciliation.

Convertissez-vous donc à Dieu de tout votre cœur; dites-lui, comme le saint roi David : Oui, mon Dieu, je l'ai voulu, et j'ai

(1) *Nolentem* est là pour *non volentem.*

placé votre loi au milieu de mon cœur. *Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.* (*Psal.* XXXIX, 9.) Je la mettrai cette loi sainte, non-seulement comme un cachet sur mon cœur, afin d'en fermer l'entrée à tout ce qui serait contraire à vos ordres; mais je la placerai au fond de mon cœur : *In medio cordis mei;* afin de me rendre l'obéissance à cette loi si intime, qu'il soit plus facile en quelque sorte de m'arracher le cœur que de m'y faire désobéir. Mais dites-vous, quel courage ne faut-il pas pour former une telle résolution ? J'en conviens avec vous, mon cher auditeur, qu'il faut du courage ; et c'est pourquoi j'ai ajouté que la seconde chose, absolument nécessaire pour se convertir, est de le vouloir fortement.

1° *Fortement.* — Oui, pécheurs, de courageux efforts vous sont d'autant plus nécessaires pour opérer votre conversion, que l'ennemi du salut en fera de plus violents pour vous en détourner. Semblable à Pharaon qui ne persécuta jamais davantage les Israélites, que quand ils parlèrent de quitter son royaume; le démon n'attaque jamais un homme avec plus de fureur que quand il le voit sur le point de se convertir. Pendant que cet homme a porté tranquillement ses fers, le démon ne l'a point troublé, ne l'a point inquiété, ne l'a point tenté. La raison n'en est pas difficile à comprendre, on ne fait pas la guerre à ses amis. Mais dès qu'il pense à rompre ses chaînes, oh! pour lors, il l'attaque en mille manières différentes; il lui suggère tantôt des pensées de présomption, en lui représentant qu'il aura toujours du temps de reste, et que rien ne l'oblige à se convertir si tôt; tantôt des pensées de désespoir, en lui persuadant que désormais il est trop tard pour se donner à Dieu, et qu'il ne convient pas de lui offrir ainsi les restes du monde; tantôt des pensées de pusillanimité, en lui grossissant les difficultés de son retour et lui dépeignant comme insurmontables les obstacles qu'il y trouvera.

S'il ne peut réussir par lui-même dans son dessein, il emploiera, pour en venir à bout, le monde et ses partisans ; tantôt ce sera un compagnon de débauche qui insultera par ses railleries à un changement qu'il n'a pas le courage d'imiter ; tantôt ce sera un faux ami qui, par une prudence charnelle, conseillera de ne pas donner au public, par une conversion qui ne durera pas, une scène dont il fait sentir tout le ridicule. Or, je vous le demande, mes frères, quel courage ne faut-il pas pour résister à tant d'ennemis ? Une résolution, quelque sincère qu'on la suppose, viendra-t-elle à bout, sans cette fermeté dont nous parlons, de faire face à tout cela ? Non, sans doute ; il ne suffit donc pas de vouloir sincèrement se convertir, il faut le vouloir fortement.

Combien de pécheurs, effrayés d'un discours qu'ils ont entendu, touchés d'une lecture qu'ils ont faite, édifiés d'un bon exemple dont ils ont été les témoins, ont dit en eux-mêmes : c'en est fait; il faut que je revienne à Dieu, qui, après une si belle protestation, sont restés dans leurs mauvaises habitudes? Que leur manquait-il pour s'en défaire ? La volonté ? Non, ils le voulaient véritablement, au moins dans le temps qu'ils l'ont dit; mais ils ne le voulaient pas fortement. Semblables aux soldats d'Ephraïm qui, dans les exercices militaires, faisaient des prodiges de valeur, et qui, au jour du combat, prenaient la fuite. Ils ont voulu combattre quand ils n'ont vu que de loin ; mais ils n'ont pas eu le courage de tenir ferme en sa présence, et ont cédé honteusement aux premières attaques : *Conversi sunt in die belli.* (*Psal.* LXXVII, 9.) Il faut donc, pour se convertir, une volonté forte et courageuse de résister aux attaques de l'ennemi : *Cui resistite fortes in fide.* (I *Petr.*, V, 9.)

J'en conviens, dira peut-être ici quelqu'un, qu'il faut de la force et du courage pour exécuter le dessein que j'ai formé depuis longtemps de revenir un jour à Dieu ; mais c'est cela même qui me détourne d'en venir sitôt à l'exécution , parce que je ne me sens pas encore assez de fermeté pour rompre avec des objets qui sont pour moi si pleins de charmes.

Mais, mon cher auditeur , vous convenez qu'il faudra enfin vous convertir un jour ; car il n'est aucun pécheur qui soit assez insensé pour dire : Non, je ne me convertirai jamais, et je veux mourir dans mon péché. Il n'en est point qui pense de la sorte : ils ne veulent point se damner ; et qui est-ce qui pourrait le vouloir ? Ils comptent qu'ils se convertiront, et vous le comptez tout comme eux : la résolution que vous avez prise, dites-vous, de revenir un jour à Dieu, en est une preuve. Or, là-dessus je demande ce que vous convenez qu'il faudra nécessairement que vous fassiez un jour, pourquoi ne pas le faire maintenant ? Trouverez-vous dans la suite moins d'obstacles à surmonter, que vous n'en trouvez aujourd'hui ? Au contraire ; ces obstacles augmenteront de jour en jour, et votre faiblesse augmentant avec eux, elle vous mettra dans une espèce d'impossibilité qui vous jettera insensiblement dans le désespoir, et qui du désespoir pourra bien vous précipiter enfin dans l'abîme de la réprobation. Pour éviter ce malheur, armez-vous de courage, et résistez fortement à votre ennemi : et souvenez-vous que s'il est puissant, il ne l'est que contre ceux qui le craignent, et qu'il suffit de lui tenir tête pour l'obliger à prendre la fuite : *Resistite diabolo, et fugiet a vobis.* (*Jac.*, IV, 7.)

Voilà, mon cher auditeur, quelle doit être la détermination de votre volonté , d'être prêt à faire tout ce qui dépend de vous, avec le secours de la grâce, pour revenir à Dieu ; mais il faut que cette volonté soit constante ; et c'est là son dernier caractère.

2° *Constamment.* — Quand je dis que la volonté de revenir à Dieu doit être constante pour opérer une vraie conversion, prenez bien ma pensée, mon cher auditeur : je ne

prétends pas que la rechute dans le péché soit toujours une preuve d'une conversion fausse. Non ; et j'aurais tort de le prétendre, puisque la conversion, quelque sincère qu'elle soit, ne nous rend pas impeccables. Mais, après avoir mis cette vérité à couvert, je soutiens que la volonté de nous convertir doit être constante, en ce sens que nous ayons dessein de nous donner à Dieu pour toujours.

Et ceci est contre ceux qui, dans leurs conversions prétendues, se contentent de renoncer au péché pour un certain temps ; car c'est ce qui ne se voit que trop aux approches des grandes solemnités, et surtout aux approches de Pâques. Comme, d'une part, on ne veut pas se faire remarquer par son éloignement de la sainte table, et que, de l'autre, on craint de ne pas obtenir le bienfait de la réconciliation, si l'on n'a quitté le péché, quelque temps avant la fête on s'en abstient, afin de pouvoir dire à un confesseur qu'on y a renoncé ; mais ce qu'on ne lui dit pas, quoiqu'on le sente bien au fond du cœur, c'est qu'on a un secret dessein de retourner à son premier genre de vie, aussitôt, ou du moins fort peu de temps après la solennité. Voilà quelle est la conversion d'un grand nombre de pécheurs ; conversion de pure cérémonie, qui n'est pas plus durable que la cérémonie même qui y a donné lieu ; et par conséquent conversion fausse qui, loin de justifier le pécheur, ne sert qu'à l'endurcir de plus en plus.

Si vous voulez donc sincèrement revenir à Dieu, il faut accompagner votre retour de la volonté d'être constant à son service, et de lui demeurer fidèle tout le reste de votre vie. Est-ce trop en effet d'une vie aussi courte que celle de l'homme, pour obtenir une récompense qui ne finira jamais ? Les anciens patriarches, dont la vie approchait de dix siècles, ne croyaient pas l'acheter trop cher que de l'acquérir au prix d'une fidélité qui durait plus de neuf cents ans. Ah ! mes frères, puisque Dieu dans sa miséricorde a bien voulu abréger le temps de notre exil, et qu'il ne met plus notre obéissance à une si longue épreuve, il faut du moins le servir pendant le peu de temps que nous avons à être en ce monde ; car vouloir encore retrancher quelque partie d'une vie si courte, et vouloir, pour ainsi dire, la partager entre Dieu et son ennemi, c'est là insulter Dieu ; c'est moins se réconcilier avec lui, que l'outrager de nouveau.

Mais cette constance dont nous parlons exige encore quelque chose de plus ; car il ne suffit pas d'avoir intention, quand on se convertit, d'être toujours fidèle à Dieu, il faut en venir ensuite à l'exécution ; avec cette différence néanmoins que le défaut de la première rend la conversion absolument fausse, au lieu que le défaut de la seconde ne la rend que fort douteuse. Oui, chrétiens, on doit regarder comme fort douteuse une conversion qui a été suivie d'un prompt retour au péché. Si vous voulez donc être assurés de la vôtre, autant qu'on peut l'être, prenez de justes mesures pour persévérer dans la vertu.

Un directeur prudent que vous consulterez vous en prescrira de conformes à vos dispositions ; mais, en attendant qu'il vous en donne de plus détaillées, en voici une générale qui peut convenir à tous les états : elle est de saint François de Sales. Pour se précautionner contre l'inconstance au service de Dieu, rien, dit ce saint évêque, n'est plus efficace que de se comporter d'abord avec le monde de manière à lui faire comprendre qu'on ne veut plus avoir pour lui de ces ménagements qui sont incompatibles avec la loi de Dieu. Quand une fois on a fait ce premier pas, continue-t-il, on trouve, jusque dans l'amour-propre, un préservatif contre l'inconstance, par la honte qu'il y aurait dans un changement dont le monde même serait témoin. Ce motif, tout imparfait qu'il est, ne laisse pas d'avoir son utilité, surtout au commencement de la conversion.

Servez-vous-en, mes frères ; peut-être vous êtes-vous jusqu'ici déclarés pour le vice : déclarez-vous maintenant pour la vertu. Quand le monde vous verra prendre ouvertement ce parti, il vous regardera comme des transfuges qui lui échappent, mais comme des transfuges qui sont déjà trop loin pour qu'il espère les reprendre ; au lieu que si vous gardez encore avec lui de ces mesures dangereuses qu'on appelle ordinairement des bienséances, et qu'on appellerait beaucoup mieux des occasions de péché, les efforts que vous aurez faits pour briser vos chaînes ne serviront qu'à les lui faire resserrer de plus en plus, et à vous retenir dans un esclavage encore plus cruel et plus honteux. Mais avant de rompre avec le monde, au moins d'une manière éclatante, il faut se convertir, et pour se convertir, il faut le vouloir sincèrement, fortement, constamment. Si vous ne sentez pas encore cette volonté dans votre cœur, demandez-la à Dieu, car c'est lui qui la donne ; adressez-lui cette prière d'un prophète : Seigneur, convertissez-nous, et nous nous convertirons : *Converte me, Domine, et convertar.* (*Jerem.*, XXXI, 18.)

Revenez donc au plus tôt à Dieu, ô vous qui depuis si longtemps différez votre conversion ; sa grâce ne vous manque pas. Elle vous sollicite, elle vous presse ; elle vous attendait à ce discours pour faire sur votre cœur peut-être un dernier effort. Si vous continuez de l'endurcir, que n'avez-vous pas à craindre ? Hélas ! peut-être est-ce ici la dernière fois qu'il vous parlera si haut ? Ah ! si Dieu me faisait connaître à ce moment celui de mes auditeurs qui remet sa conversion à un autre jour, je descendrais de cette chaire, je l'irais trouver, et me jetant à ses pieds, je lui dirais, en gémissant sur son état : Eh ! mon cher frère, par le sang précieux que Jésus-Christ a versé pour votre salut, ayez pitié de votre âme ; au nom de Dieu, ne la damnez pas cette âme qui lui a coûté si cher ; je viens de sa part vous prier de consentir qu'il la sauve. Ah ! cessez

de vous opposer à ses désirs et à votre bonheur.

Mais ce que je ne puis pas, un ange le peut, ô mon Dieu ; envoyez donc à celui de mes auditeurs qui a le plus besoin de conversion, un des esprits bienheureux qui vous adorent sur cet autel, qu'il lui fasse, pour l'engager à revenir à vous, une si douce violence, qu'en rendant les armes il se laisse vaincre et devienne heureusement votre conquête.

Au reste, pourquoi recourir aux anges, puisque le Dieu des anges veut bien se charger lui-même de cet office? Oui, mon Dieu, vous le dites dans l'Ecriture, que vous êtes debout à la porte de notre cœur, et que vous y frappez à dessein d'y entrer aussitôt qu'on vous ouvrira : *Ego sto ad ostium et pulso : si quis aperuerit mihi, intrabo ad eum.* (*Apoc.*, III, 20.) Ah! Seigneur, continuez de frapper; mais frappez si fortement, que les plus sourds vous entendent; frappez si longtemps, que les plus insensibles se déterminent enfin à vous ouvrir. Alors vous entrerez dans nos cœurs, et cette entrée sera pour nous un gage du désir que vous avez que nous entrions un jour dans la vie éternelle. Ainsi soit-il.

SERMON V

Cinquième dimanche de carême.

L'AUMONE.

Unde ememus panes ut manducent hi? (*Joan.*, VI, 5.)

D'où achèterons-nous du pain pour donner à manger à tout ce monde?

Si le pouvoir que Jésus-Christ exerce en multipliant cinq pains pour nourrir cinq mille personnes, ne peut être l'objet que de notre admiration, la miséricorde qui le porte à soulager cette multitude, en lui donnant une nourriture dont elle a tant besoin, peut être l'objet de l'imitation des riches, et les engager à secourir les pauvres. Cette ville en contient des milliers qui manquent des choses nécessaires. Seriez-vous assez dur, mon cher auditeur, pour n'être pas touché de leur indigence? et attendriez-vous que Dieu fît un miracle pour leur soulagement? Ce serait vous tromper, mes frères; Dieu ne fait point de miracle sans nécessité. Il en fallait un pour nourrir cinq mille hommes dans une solitude où l'on manquait de tout; il le fit. Mais ici, où vous êtes un si grand nombre de personnes qui vivez dans l'opulence, il se décharge sur vous du soin de nourrir plus de cinq mille de vos concitoyens, et il vous dit en leur faveur ce qu'il dit aux apôtres en faveur du peuple qui le suivait : *Date illis vos manducare* (*Matth.*, XIV, 16) : donnez-leur à manger; avec cette différence néanmoins qu'il ne parlait ainsi aux apôtres que pour les obliger à reconnaître leur impuissance, et pour donner par là plus d'éclat au miracle qu'il voulait faire ; au lieu qu'il vous parle de la sorte afin d'exciter votre compassion, et de vous porter à devenir les instruments de sa providence à l'égard des pauvres.

Mais, avouons-le à la honte de l'humanité, la dureté envers les pauvres est comme passée en coutume, et les riches sont si habitués à voir les pauvres souffrir sans soulagement, que la plupart d'entre eux ne pensent pas même à les soulager ; avouons de plus, à la honte du christianisme, que, parmi ceux d'entre les riches qui font l'aumône aux pauvres, plusieurs ne la font pas comme ils le devraient. C'est donc ce double vice que je viens attaquer aujourd'hui ; mais pour parler avec ordre de la vertu qui lui est contraire, voici le plan que je me suis formé.

Parmi les riches qui pèchent contre le précepte de l'aumône, j'en vois de deux espèces : les uns ne la font pas parce qu'ils sont trop attachés aux richesses pour s'en défaire en faveur d'autrui ; les autres ne la font pas bien, parce qu'ils ne veulent pas la faire avec toutes les conditions qu'elle exige. C'est une sordide avarice dans ceux-là ; c'est dans ceux-ci une coupable négligence. Ainsi, pour détromper les uns et les autres, prouvons d'abord aux premiers qu'ils sont obligés de la faire ; montrons ensuite aux seconds les défauts qu'ils doivent éviter en la faisant. Voilà ce qui va faire le sujet de ce discours, pendant lequel je vous prie de m'honorer de votre attention. Avant que de le commencer, il est bon de vous prévenir que par les riches je n'entends pas ici précisément ceux qui vivent dans l'opulence; ce ne serait parler qu'à la très-petite partie de mon auditoire; mais j'entends tous ceux qui, jouissant d'un bien honnête, se trouvent dans cet heureux état, que le plus sage de tous les hommes préférait aux grandes richesses, et que les païens mêmes appelaient *Aurea mediocritas.* (Hor.)

Père éternel, dont la providence a chargé les riches d'aider les pauvres dans leurs besoins, donnez à ce discours la force de les convaincre de cette obligation. C'est par Jésus-Christ, la source des grâces, que nous vous demandons celle-ci ; mais comme Marie en est le canal, c'est à elle que nous recourons pour l'obtenir, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quoique la plupart des riches soient, dans la spéculation, intimement persuadés de l'obligation qu'ils ont de soulager les pauvres, plusieurs dans la pratique agissent en cela d'une manière si opposée à ce dont ils sont convaincus, qu'il faut, en leur parlant de l'aumône, leur prouver cette obligation même, comme s'ils n'en avaient pas la moindre connaissance. C'est pourquoi, mon cher auditeur, je dis que vous êtes obligé de faire l'aumône pour trois raisons que je tire de trois rapports sous lesquels on peut vous considérer. Vous êtes homme, vous êtes chrétien, vous êtes pécheur. Comme homme, vous devez faire l'aumône, parce que la raison le dicte ; comme chrétien, vous devez faire l'aumône, parce que la religion le

commande; comme pécheur, vous devez faire l'aumône, parce que la rémission de vos péchés, et par conséquent votre salut en dépend. Trois motifs qui méritent toute votre attention : je dis d'abord que la raison le dicte.

1° *Homme.*—Certains préceptes ordonnés par la loi naturelle font peu d'impression sur l'esprit, parce qu'ils ne suivent de cette règle de nos mœurs que par des conséquences éloignées dont on ne voit pas tout d'un coup la liaison avec le premier principe. Mais pour celui de l'aumône, il suit de si près le commandement que nous fait la raison, qu'il faudrait cesser d'être raisonnable pour ne pas apercevoir qu'il en est une conséquence nécessaire.

Vous devez, dit la loi naturelle, vous comporter avec les hommes de la même manière que vous voudriez qu'ils se comportassent avec vous, si vous étiez dans les circonstances où ils se trouvent. Or, si vous étiez dans la misère, vous voudriez en être délivré; vous demanderiez, vous imploreriez l'assistance de ceux qui pourraient vous aider; et si quelque riche, comme vous l'êtes aujourd'hui, regardait votre situation d'un œil dédaigneux sans en être touché, vous murmureriez contre lui. Sachez donc, et c'est la raison qui vous l'enseigne, que vous êtes responsables des murmures et des autres excès où se portent les pauvres que vous pourriez soulager, et que vous ne soulagez pas, parce que votre insensibilité en est l'occasion.

Mais cette insensibilité viendrait-elle du peu de connaissance que vous avez de la misère des pauvres? Eh! mes frères, vous êtes si éloquents à déclamer contre les calamités publiques; jamais, dites-vous, les temps ne furent plus malheureux; récoltes et vendanges manquées; commerce interrompu; dérangement des saisons, tout concourt à renverser les fortunes les mieux établies. Les temps sont malheureux; mais s'ils le sont pour vous qui vivez dans l'abondance, ou du moins dans la médiocrité, combien doivent s'en ressentir ceux qui, dans les temps les plus favorables, ont à peine de quoi subvenir aux nécessités de la vie? Les temps sont malheureux; mais ce malheur des temps, riches du siècle, vous empêche-t-il de faire au jeu d'excessives dépenses? Ce malheur des temps vous fait-il retrancher la superfluité de vos tables, le luxe de vos habits, la magnificence de vos parures? Et vous, artisans, qu'une profession lucrative mettrait, si vous le vouliez, en état d'entretenir honnêtement une famille, ce malheur des temps, dont vous vous plaignez comme les autres, vous a-t-il fait retrancher ces crapules où nous vous avons vus sujets? Avouons-le, mes frères, qu'on ne se plaint du malheur des temps, que quand il faut s'acquitter de l'obligation de l'aumône, et que les plaintes mêmes qu'on fait à ce sujet montrent que l'on connaît suffisamment la misère des pauvres.

Oui, mon cher auditeur, vous la connaissez cette misère; elle est trop publique pour échapper à vos yeux : mais si vous continuez à soutenir qu'elle vous est inconnue, descendez dans ces ténébreux cachots où l'on enferme des gens qui, pour être criminels, n'en sont que plus à plaindre, et n'en sont cependant que moins secourus : pénétrez dans ces sombres réduits où se retirent tant de personnes qui, après avoir vécu dans le monde avec un certain éclat, sont d'autant plus malheureuses, qu'elles appréhendent plus de le paraître. Entrez dans ces maisons désolées, où l'on voit couché sur un lit de douleur un pauvre père, seul appui d'une nombreuse famille que sa maladie réduit à manquer de tout; et si ces objets ne sont pas pour vous des objets de compassion, dites que vous n'avez plus aucuns sentiments d'humanité. Mais, hélas! je vous exhorte en vain à entrer dans ces tristes lieux : votre délicatesse en souffrirait, et vous n'en deviendriez que plus coupable en connaissant à fond des maux auxquels vous n'avez pas dessein de subvenir.

Au reste, connaissez-les ou ne les connaissez pas, vous en rendrez compte à Dieu, parce que vous avez dû vous en informer pour les connaître; et sa justice vous punira un jour de n'avoir pas pris soin des pauvres dont sa providence vous avait chargé; car la providence de Dieu vous impose cette obligation; et c'est encore la raison seule qui le prouve.

En effet, nous savons, par les seules lumières de la raison, que le pauvre étant comme le riche créature de Dieu, sortie des mains de Dieu, faite à l'image de Dieu, doit être comme le riche l'objet de l'attention de Dieu, et avoir part comme lui à cette providence du Père commun de tous les hommes. Or, je vous le demande, riches du siècle, où est la providence de Dieu sur le pauvre, si, comme vous semblez le croire, elle ne vous a pas chargés de lui fournir son nécessaire aux dépens, tout au moins, de votre superflu? Je vois bien qu'en vous mettant au monde, elle vous a pourvus de ce qui peut contribuer à vous rendre la vie douce, commode, agréable; mais le pauvre, tout lui manque, pain pour le nourrir, habits pour le revêtir, remèdes pour le guérir; en un mot, toutes les créatures semblent avoir conjuré sa perte. Dieu l'a-t-il donc abandonné? Non, mon cher auditeur; mais il vous a chargé de lui tenir lieu de providence ici-bas; et si vous ne le faites, vous n'agissez pas en homme, puisqu'il suffit d'être homme pour être obligé de faire l'aumône. Mais quand on est chrétien, l'obligation en est d'autant plus étroite, qu'elle provient de la religion.

2° *Chrétien.* — Si le précepte de l'aumône a eu force de loi dans tous les temps, on peut dire que depuis Jésus-Christ cette loi est bien plus indispensable. En effet, Abraham, Tobie et les autres saints de l'Ancien Testament savaient bien qu'en exerçant l'hospitalité, qu'en enterrant les morts, qu'en faisant l'aumône, ils observaient un des prin-

cipaux points de la loi de Dieu : mais ils ne savaient pas qu'en rendant ou en refusant le moindre bon office à quelque homme que ce fût, on le rendait ou on le refusait à Dieu même, parce que le Verbe de Dieu n'avait pas encore prononcé ce bel oracle : Tout ce que vous avez fait au moindre des miens, je le regarde comme fait à moi-même : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.) Mais depuis que ce Verbe adorable, incarné pour notre salut, a parlé de la sorte, on doit croire que c'est à Jésus-Christ même qu'on fait l'aumône, quand on la fait aux pauvres. Oui, mes frères : et ce divin Sauveur, non content de nous y exciter par un motif si engageant, nous en impose une étroite obligation.

Car, ne nous y trompons pas, mes chers auditeurs, la pratique de l'aumône n'est point, comme quelques-uns se l'imaginent, un simple conseil ; c'est un commandement dont la transgression est un péché très-grief. Et pour en être convaincus, jetez les yeux sur ce mauvais riche dont Jésus-Christ nous dépeint la dureté envers les pauvres. Ce riche mourut, dit l'Evangile, et fut précipité dans les enfers : *Mortuus est dives, et sepultus est in inferno.* (*Luc.*, XVI, 22.) Mais quels sont les crimes qui l'ont fait condamner à un si terrible supplice? Etait-ce un impudique, un adultère, un blasphémateur, un parjure? L'Ecriture n'en parle pas. Ses grands biens étaient-ils d'injustes fruits de ses rapines et de ses concussions? Ce n'est pas là non plus ce que l'Evangile lui reproche. Quel crime avait-il donc commis qui pût mériter l'enfer? Le voici : Lazare, couvert de plaies et couché à la porte du riche, souhaitait de se nourrir des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait : *Et nemo illi dabat.* (*Ibid.*) On ne lui impute autre chose que sa dureté envers les pauvres. Ce riche pouvait soulager Lazare, et ne le soulageait pas; voilà son crime. Il est précipité dans les enfers; voilà sa punition. D'où nous devons conclure que l'aumône n'est point une œuvre de surérogation, mais un précepte qui oblige tellement, que si, pouvant l'accomplir, nous ne l'accomplissons pas, nous encourrons infailliblement la disgrâce de notre Dieu.

Une autre preuve qui montre encore l'étroite obligation du précepte de l'aumône, surtout par rapport aux chrétiens, c'est l'endroit de l'Evangile où Jésus-Christ, faisant la description du grand jour de sa colère, apporte le motif de la sentence qu'il prononcera contre les réprouvés. Il ne leur dira point, à ces malheureuses victimes de sa fureur : Retirez-vous de moi, maudits, parce que vous avez blasphémé mon saint nom, parce que vous avez été impudiques, ambitieux, vindicatifs; mais parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger : *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare.* (*Matth.*, XXV, 42.) Il semble oublier les autres péchés, pour ne se souvenir que de celui-là. Ce n'est pas qu'il oublie les autres; mais c'est pour nous marquer combien il déteste celui-là. C'est à moi-même, leur dira-t-il, que vous avez refusé l'aumône, quand vous l'avez refusée à mes pauvres; vous ne m'avez pas voulu connaître, je ne vous connais pas non plus; allez, maudits, au feu éternel.

O le foudroyant arrêt! Alors, riches impitoyables, vous jugerez bien autrement des choses que vous n'en jugez aujourd'hui. Quand la clarté de ce souverain Juge aura dissipé les ténèbres qui vous aveuglent, vous mépriserez ces richesses que vous estimez tant; vous vous repentirez de n'en avoir pas soulagé les pauvres. Mais repentir inutile, dont il ne vous restera pendant toute l'éternité que le regret de ne l'avoir pas eu pendant la vie.

Je ne crois pas qu'en réfléchissant sur ces deux endroits de l'Evangile, et en vous considérant comme chrétiens, vous puissiez encore ne regarder l'aumône que comme une pratique de pur conseil. Si cependant ces réflexions ne vous touchent pas assez pour vous engager à secourir les pauvres, considérez-vous comme pécheurs, et que votre intérêt vous porte à faire ce qu'un si grand motif n'a encore pu vous persuader d'exécuter.

3° *Pécheur.* — Si dans toutes les conditions le péché fait bien du ravage, on peut dire que c'est parmi les riches qu'il en fait communément le plus; et cela, parce que les richesses secondant l'inclination qui porte l'homme au mal, le mettent en état de faire impunément presque tout ce qu'il veut, et qu'il est difficile de pouvoir tout ce qu'on veut, et de ne vouloir que ce que l'on doit! C'est donc dans les péchés que les biens de la terre vous ont fait commettre, et que vous commettez peut-être encore, que je trouve une troisième raison qui vous oblige à faire l'aumône. En effet, ou vous êtes actuellement dans le péché, et il en faut sortir par la pénitence; ou vous êtes rentrés en grâce, et il vous reste à satisfaire à la divine justice. Or, pour remplir l'un et l'autre de ces devoirs, vous devez avoir recours à l'aumône; et si ce n'est pas l'unique moyen qui vous reste, c'est au moins le plus proportionné à votre état. Si Dieu, pour vous pardonner, exigeait de vous des macérations corporelles et d'autres pénitences de cette nature, il faudrait bien vous y soumettre, ou vous déterminer à périr. Mais non; compatissant à votre faiblesse, il a choisi un moyen dont nul prétexte ne pourra vous défendre : et quel est-il ce moyen? C'est l'aumône.

Les juifs qui venaient sur les bords du Jourdain pour entendre Jean-Baptiste étaient bien criminels. Touchés des discours du saint précurseur, ils lui demandèrent ce qu'il fallait faire pour se convertir. Et que croyez-vous, mes frères, qu'il leur conseilla? Leur dit-il de détester leurs péchés et d'envoyer à Jérusalem des victimes de propitiation? Le premier de ces moyens était absolument nécessaire, et le second fort utile pour se récon-

cilier avec Dieu. Ce ne fut cependant pas là ce que saint Jean conseilla d'abord; mais comme si l'aumône avait elle seule compris tous ces moyens, ou plutôt, sachant que quoiqu'elle ne les comprît pas, elle attire sur ceux qui la font une grande abondance de grâces, il leur conseilla de faire l'aumône : *Qui habet duas tunicas, det non habenti; et qui habet escas, similiter faciat.* (*Luc.*, III, 11.)

Les pharisiens, coupables de grands excès, y mettaient le comble aux yeux de Dieu, par l'hypocrisie dont ils savaient les cacher aux yeux des hommes; et leur intérieur était si corrompu, que Jésus-Christ sembla plus d'une fois sortir de son caractère de douceur pour les charger des plus terribles malédictions. Malheur à vous, pharisiens hypocrites, leur disait-il; vos cœurs sont des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, et qui sont au dedans remplis de pourriture. Voilà les reproches qu'il leur faisait; mais comme ces reproches n'étaient si vifs que pour leur faire ouvrir les yeux sur le malheureux état de leur conscience, il leur enseignait le moyen d'en sortir; et quel était ce moyen? De faire l'aumône : *Verumtamen quod superest, date eleemosynam, et omnia munda sunt vobis.* (*Luc.*, XI, 41.)

Riches du siècle, Jésus-Christ vous dit aujourd'hui la même chose. Les richesses vous aveuglent, et vous abusez, pour vous perdre, des moyens mêmes que je vous donne pour vous sauver. Tremblez! votre salut est en grand péril. Cependant il vous reste encore une ressource : et quelle est-elle, Seigneur? Faites l'aumône, et tous vos péchés vous seront pardonnés : *Date eleemosynam, et omnia munda sunt vobis.* Ce n'est pas, dit saint Augustin, que l'aumône justifie formellement le pécheur, et que, dès qu'il l'aura faite, il rentre par-là même en grâce avec Dieu, mais qu'elle lui obtient des secours sans lesquels il ne se serait peut-être jamais converti.

Que si vous avez déjà eu le bonheur de rentrer en grâce avec Dieu par une sincère pénitence, il vous reste à satisfaire sa justice par l'expiation de vos fautes. En effet, le même prophète qui annonçait à David la rémission de son péché, lui déclara que Dieu le punirait dans le temps pour ce péché pardonné. Si vous voulez donc que Dieu vous épargne, il ne faut pas vous épargner vous-mêmes; il faut recourir aux œuvres satisfactoires. Or, parmi les œuvres satisfactoires, l'aumône est une des plus agréables à Dieu, parce qu'elle profite tout ensemble et au pénitent qui la fait, et au pauvre qui la reçoit. Ne négligez donc pas, mon cher auditeur, ce moyen que Dieu vous offre d'apaiser sa justice. Pour vous y engager, je finis ce premier point par vous donner le conseil que Daniel donnait à Nabuchodonosor : Prince, lui disait-il, rachetez vos péchés par vos aumônes : *Peccata tua eleemosynis redime.* (*Dan.*, IV, 24.) Je vous dis la même chose, riches qui m'écoutez : Rachetez vos péchés par vos aumônes; mais comme l'aumône ne peut vous être utile si vous ne la faites avec toutes les conditions qu'elle exige, examinons les défauts qu'on doit éviter en la faisant; c'est le sujet de la seconde partie

SECOND POINT.

Quelque vertu que l'aumône ait en soi, la négligence ou la malice peuvent y faire glisser des défauts qui la rendent inutile ou criminelle; et ces défauts se tiennent du côté ou de sa matière, ou de son objet, ou de son motif. De sa matière, parce qu'on ne donne pas toujours ce qu'on devrait donner; de son objet, parce qu'on n'est pas toujours assez judicieux dans le choix qu'on fait de ceux à qui l'on donne; de son motif, parce qu'il n'est pas toujours assez pur pour que l'aumône mérite une récompense éternelle. Et c'est pour obvier à ces trois défauts, que je dis qu'on doit faire l'aumône de son propre bien; qu'on doit la faire à ceux qui en ont plus besoin; qu'on la doit faire en vue de Dieu. Reprenons.

1° *Sa matière.* Pour faire l'aumône, il ne suffit pas de donner du bien aux pauvres: il faut que ce bien qu'on leur donne appartienne légitimement à celui qui le distribue; car, arracher aux uns ce qu'ils possèdent justement pour le donner à d'autres qui n'y ont aucun droit, c'est une insigne cruauté, qui ne peut qu'attirer l'indignation du ciel. En effet, voulez-vous savoir de quel œil Dieu regarde celui qui fait l'aumône d'un bien qui ne lui appartient pas? Demandez-le à saint Chrysostome; il vous dira, d'après l'Esprit-Saint dans l'*Ecclisiastique*, qu'un homme qui fait un sacrifice de cette nature ressemble à celui qui égorgerait un enfant sous les yeux de son père : *Quasi qui victimat filium in conspectu patris.* (*Eccli.*, XXXIV, 24.)

Offrons donc à Dieu des victimes, mais à condition qu'elles soient prises dans nos propres troupeaux; c'est-à-dire, faisons l'aumône, mais que ce soit de notre propre bien, de notre propre substance, selon l'expression de l'Ecriture : *Ex substantia tua fac eleemosynam.* (*Tob.*, IV, 7.) C'est le conseil que Tobie le père donnait à son fils, au moment où il se croyait près de mourir. Mon fils, lui disait ce saint patriarche, je vous recommande les pauvres. Si Dieu vous envoie de grandes richesses, soulagez-les abondamment; s'il vous laisse dans la médiocrité, le peu que vous leur donnerez, donnez-le leur avec joie; mais soit que vous leur donniez peu ou beaucoup, que ce soit toujours d'un bien sur lequel vous seul ayez un droit incontestable : *Ex substantia tua fac eleemosynam.*

Sur ce texte de Tobie nous pouvons remarquer que certaines gens ont bien mauvaise grâce de vouloir faire la matière de leurs largesses de ce qui devrait être la matière de leurs restitutions. Puisqu'ils ont imité Zachée pécheur dans ses rapines, ils doivent imiter Zachée converti dans sa pénitence, et ne donner, comme lui, la moitié

de leur bien aux pauvres, qu'après avoir fait une ample restitution de ce qu'ils possédaient injustement.

Ce n'est donc pas, encore une fois, du bien d'autrui que le riche doit faire l'aumône, mais de son propre bien, de son propre superflu. Mais quand je dis *superflu*, mon cher auditeur, observez que je ne parle que des temps ordinaires; car dans les calamités publiques, dans le temps d'une famine ou d'une maladie contagieuse, on ne doit pas s'en tenir là; on doit alors prendre sur les dépenses qui, dans un autre temps, paraîtraient d'une espèce de nécessité. Je dis donc qu'en tout temps un homme qui a du superflu doit le donner aux pauvres. C'est la doctrine de saint Augustin, qui dit en termes formels que le superflu du riche est la portion, l'héritage, le patrimoine du pauvre : *Superfluum divitis patrimonium est pauperis.*

Le saint docteur, en parlant de la sorte, ne prétend pas, et nous ne le prétendons pas non plus, autoriser les murmures et les violences des pauvres qui, sous ce prétexte, exigeraient des largesses qu'ils ne doivent attendre que de la charité des riches. Ils doivent, si on les leur refuse, se contenter de gémir et de souffrir en patience. Mais que leurs gémissements pousseront vers le ciel des cris bien funestes aux riches qui y auront donné lieu !

Un riche doit donc donner aux pauvres son superflu. Mais en quoi consiste ce superflu? Ah! mon cher auditeur, c'est en ce point qu'il importe grandement que vous ne vous trompiez pas ; et c'est cependant en ce point même qu'il vous est très-aisé de vous tromper. Car si vous faites ici ce que font la plupart des riches, c'est-à-dire, si, pour décider ce qui est pour vous superflu ou ce qui ne l'est pas, vous prenez pour juge une avare cupidité que rien ne contente, les dépenses les moins nécessaires vous paraîtront indispensables, et vous ne trouverez jamais de superflu. J'ai, direz-vous, des enfants à établir, un nombreux domestique à payer, des bienséances d'un rang dont il faut soutenir l'éclat. Or tout cela coûte, et mon revenu, quelque grand qu'il soit, me fournit à peine le nécessaire.

Ce sont là les prétextes dont on se sert pour couvrir son insensibilité envers les pauvres. Mais hélas! qu'ils sont frivoles! Vous avez, dirais-je aux riches qui parlent de la sorte, des enfants qu'il faut établir; par conséquent vous devez leur ménager certains fonds qui puissent leur procurer un parti convenable à leur naissance : voilà le nécessaire. Mais qu'aux dépens des membres de Jésus-Christ vous amassiez des richesses immenses pour satisfaire l'ambition qui vous porte, vous roturiers, à chercher l'alliance des nobles, et vous nobles, à vous introduire dans les familles les plus distinguées d'une province; voilà le superflu. Vous avez besoin de domestiques pour vous servir; et conséquemment d'une partie de votre revenu pour les récompenser; voilà le nécessaire. Mais que vous avez dans vos maisons tant de personnes inutiles, et que vous y entreteniez un grand nombre d'animaux à qui vous faites donner un pain qui devrait nourrir les pauvres ; voilà le superflu. Vous êtes d'un rang dont les bienséances vous obligent à être richement vêtus et à donner de grands repas. Le temps considérable que vous donnez au public exige que pour délassement vous fassiez quelque dépense au jeu; voilà, puisque vous le voulez, et qu'il faut user envers vous de cette condescendance, afin que vous ne nous accusiez pas de rigorisme, une espèce de nécessaire. Mais que vous soyez plus magnifiquement parés que des autels; mais que vos repas ne puissent être servis qu'avec des frais excessifs; mais que vous risquiez au jeu ce qui suffirait pour entretenir plusieurs pauvres familles; voilà le superflu.

Je dis la même chose à proportion des autres états; car il est nécessaire à ce négociant, par exemple, d'avoir en réserve certaines sommes dont il puisse faire son profit dans l'occasion. Mais cet argent qu'il prête à grosses usures sans intéresser son commerce, n'est-ce pas du superflu? Il est nécessaire à cet artisan d'entretenir sa famille des profits de son métier. Mais ce qu'il dépense en honteuses crapules, n'est-ce pas du superflu? Avouons-le qu'il est très-peu de personnes qui n'aient du superflu, et cependant il en est très-peu qui en veuillent convenir. Au reste, convenez-en, ou n'en convenez pas, c'est Dieu qui en sera le juge et qui vous punira un jour d'avoir, en retenant ce superflu, commis envers les pauvres une espèce d'injustice qui crie vengeance au ciel.

2° *L'objet.* — Mais si l'aumône doit être proportionnée aux facultés des riches, elle le doit être encore aux nécessités des pauvres, c'est-à-dire, qu'on doit donner plus à ceux qui ont de plus grands besoins. Si le nombre des pauvres était moins grand, tous ceux que vous connaissez devraient avoir part à vos largesses. Mais, puisque vous ne pouvez pas les soulager tous, il faut, dans le choix que vous en faites, préférer ceux dont les besoins sont plus pressants, et parmi ceux-ci, ceux qui vous appartiennent de plus près. Sur quoi on ne saurait assez blâmer la vanité de certaines personnes qui aiment mieux laisser dans la misère de pauvres parents que de faire, en les assistant, l'aveu d'une parenté qui leur semble déshonorable; et en cela, riches orgueilleux, votre fortune, loin de leur être utile, leur est très-désavantageuse, en ce que bien des gens, qui les aideraient peut-être, s'ils ne vous appartenaient pas, se croient en droit de se reposer sur vous du soulagement de leur misère; et si vous y êtes insensibles, ils n'ont presque plus aucune ressource.

Les autres pauvres qui, après ceux-ci, doivent plus exciter votre compassion, sont les pauvres honteux. Ils appréhendent d'autant plus de faire connaître leur indigence, qu'ils en ressentent davantage les incommodités.

Prévenez-les donc, si vous le pouvez, et n'attendez pas qu'ils vous demandent. Ayez surtout grand soin de leur faire l'aumône en secret. Car vous le savez, qu'il en est à qui un revers de fortune n'a pas enlevé la sensibilité en leur enlevant leurs biens, et quoiqu'en cela ils soient peut-être répréhensibles, on doit cependant compatir à leur faiblesse; et la même charité qui veut qu'on les soulage veut qu'on le fasse, autant qu'il est possible, de la manière qui leur est la plus agréable.

En effet, cette charité que vous devez avoir pour les pauvres doit se régler sur l'amour que vous avez pour vous-mêmes; or il est sûr que si, après avoir vécu dans l'abondance où vous êtes, vous tombiez dans l'état où ils sont, vous craindriez presque autant d'être soulagés en public, que d'être laissés dans l'oubli. Vous devez donc en agir de même à leur égard; et si en les soulageant vous n'avez pas soin de cacher vos bienfaits, c'est comme si d'une main vous les tiriez de la misère, en vous servant de l'autre pour les plonger dans la honte d'être connus pour misérables.

Les pauvres honteux : ah! mes frères, que le nombre en est grand! vous ne le croyez peut-être pas, vous surtout qui vivez dans l'opulence. Presque toujours enfermés dans de riches appartements où rien ne vous manque, vous ne connaissez la misère des pauvres que par le récit qu'on vous en fait; encore ne souffrez-vous pas toujours qu'on vous le fasse. Combien de fois, quand vous avez su qu'un charitable pasteur venait pour vous voir à dessein de solliciter votre bienfaisance envers ses pauvres, avez-vous trouvé le secret de vous rendre invisibles!

Ah! si, à l'exemple d'une jeune princesse que Dieu enleva à la France il y a quelques années, vous aviez le courage de vous dérober quelquefois aux jeux et aux ris qui vous environnent pour entrer dans les tristes séjours qu'habite l'indigence, que vous y verriez des objets bien capables de vous attendrir!

O vous que les fonctions du saint ministère appellent si souvent dans ces sombres réduits, pasteurs en chef ou en second, dites-nous : Combien de fois un pareil spectacle n'a-t-il pas fait couler vos larmes? Combien de fois n'avez-vous pas gémi de voir la multitude des indigents vous mettre dans l'impuissance absolue de les secourir tous? Cette chaire a souvent retenti du témoignage que vous avez rendu là-dessus, et vous ne pourriez que répéter à ce moment ce que vous avez déjà dit en tant d'autres occasions. Mais, puisque dans celle-ci vous empruntez ma voix pour le dire encore, il faut que j'entre dans vos vues, et qu'en votre nom je sollicite les riches de cet auditoire en faveur des pauvres. Mais que dis-je, en votre nom? Ah! c'est au nom de Jésus-Christ que je dois le faire : oui, chrétiens, c'est au nom de ce divin Sauveur que je vous conjure de vous laisser attendrir sur la misère des pauvres; car c'est en vue de plaire à Dieu que vous devez faire l'aumône : troisième condition qui doit l'accompagner.

3° *Le motif.* — Pour que l'aumône ait toute la perfection dont elle est capable, il ne suffit pas d'en bien régler la matière et l'objet, il faut encore en sanctifier le motif, c'est-à-dire, qu'on ne doit pas, en la faisant, s'en tenir à des sentiments naturels de bienfaisance et d'humanité, mais recourir à ceux de la religion et faire l'aumône en vue de Dieu, pour obéir à Dieu, pour plaire à Dieu. En effet, si Dieu n'est pas la fin de votre aumône, il n'en sera jamais la récompense; et quand elle aurait d'ailleurs toutes les autres conditions nécessaires pour la rendre bonne, ce défaut seul suffirait pour l'empêcher d'être méritoire du ciel.

Si elle était faite par vanité, loin d'être un moyen d'arriver au ciel, ce serait un obstacle qui en interdirait ou en retarderait l'entrée, selon qu'on y aurait pris un plaisir plus ou moins grand; mais il ne suffit pas d'en exclure ce mauvais motif pour en faire une œuvre qui mérite une récompense éternelle.

Si c'est un motif purement humain, par exemple, si c'est la compassion naturelle que vous avez pour les malheureux, qui vous engage à les délivrer de leurs maux; quoique dans ce cas votre aumône ne soit certainement pas un péché (comme le prétendent quelques hétérodoxes qui accusent de péché tout ce qui n'est pas fait par le motif de la charité toute pure), elle ne vous procurera cependant jamais une augmentation de gloire après la mort. Et la raison en est évidente; il doit y avoir une espèce de proportion entre nos bonnes œuvres, et la gloire qui en est la récompense. Or votre aumône étant, comme nous le supposons, toute naturelle, elle ne peut avoir aucune proportion avec la gloire qui ne l'est pas. Vous n'en serez donc jamais récompensés dans le ciel, si votre motif n'est plus noble, et si vous ne la faites en vue de plaire à Dieu.

Qu'il y a donc de riches qui perdent le fruit de leur aumône en ne l'élevant pas à un état surnaturel! Un pauvre se présente à demi-nu; la pâleur de son visage, une posture de suppliant, des termes touchants dont il se sert pour exposer ses besoins, excitent la compassion. On se laisse attendrir, on le soulage : cela est louable; et on doit bien se donner de garde d'étouffer ces sentiments de la nature à la vue d'un homme souffrant. Mais on ne doit pas s'en tenir là; et il serait fort utile alors de se rappeler ces paroles de Jésus-Christ : Ce que vous avez fait au moindre des miens, je le regarde comme fait à moi-même : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.) Car si l'on se contente de cette tendresse humaine qui vient d'un tempérament sensible aux malheurs d'autrui, ce sera le pauvre qu'on soulagera; mais Jésus-Christ, au jour du jugement, ne dira pas aux élus : Venez, les bénis de mon Père, parce que

vous avez soulagé les pauvres, mais parce que j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger : *Esurivi enim, et dedistis mihi manducare.* (*Ibid.*, 35.)

Si vous voulez donc avoir part à ce royaume que Jésus-Christ donnera pour lors à ses élus, faites l'aumône, mon cher auditeur, mais faites-la dans un vrai esprit de religion; regardez le pauvre avec les yeux de la foi; et sous ces dehors rebutants qui le couvrent, vous apercevrez Jésus-Christ même qui recevra votre aumône pour vous combler de ses plus grandes faveurs.

Faites donc l'aumône, mes frères, faites-la par principe d'humanité, pour observer la loi naturelle qui vous le dicte; par principe d'obéissance à Jésus-Christ qui vous l'ordonne, par principe de pénitence pour apaiser la colère de Dieu; en un mot, considérez-vous comme homme, comme chrétiens, comme pécheur; et votre raison, votre religion, votre intérêt spirituel concourront à vous montrer l'obligation que vous avez de la faire; mais évitez les défauts qui peuvent se glisser en la faisant : tâchez d'en bien régler la matière, l'objet et les motifs; la matière, en donnant tout ce que vous pouvez donner; l'objet, en préférant ceux qui ont de plus grands besoins; le motif, en vous proposant de plaire à Dieu et de secourir Jésus-Christ même en la personne des pauvres. C'est spécialement sur cet article que nous devons insister davantage

Ah! mes frères, si au moment où je vous parle, Jésus-Christ présent sur cet autel sortait de ce tabernacle, et faisant disparaître les espèces sacramentelles qui le couvrent, descendait en propre personne au milieu de cette assemblée, où il irait de rang en rang demander à chacun de vous une partie de vos biens, que penseriez-vous? que diriez-vous? que feriez-vous? Laissez parler votre religion... Ah! Seigneur, vous écrieriez-vous dans les sentiments de la plus parfaite obéissance, et en vous prosternant humblement à ses pieds, Seigneur, tous mes biens sont à vous; c'est de vous que je les ai reçus; disposez-en comme il vous plaira. Je vous les rends, et je me trouve trop heureux que vous daigniez les recevoir.

Voilà, chrétiens, ce que vous feriez en une pareille circonstance. Apprenez de là ce que vous devez faire quand un pauvre vous demande l'aumône et que vous pouvez la lui donner, puisqu'il est de foi qu'en la lui donnant ou en la lui refusant, vous la donnez ou vous la refusez à Jésus-Christ même. Comme, dans l'ancienne loi, Abraham reçut chez lui les anges en croyant n'y recevoir que de simples voyageurs; dans la loi nouvelle, saint Grégoire, sainte Elisabeth et plusieurs autres saints ont reçu Jésus-Christ en croyant recevoir un pauvre. On peut même dire qu'il y a plus de mérite à faire l'aumône à un pauvre, qu'il n'y en aurait à la faire à Jésus-Christ en personne : car qui oserait la lui refuser? au lieu que l'obscurité de la foi sous laquelle il se cache dans la personne du pauvre, rend l'œuvre plus méritoire.

Aimable Sauveur, qui multipliâtes autrefois cinq pains en faveur d'une multitude de pauvres qui vous suivaient, je vous en conjure par les entrailles de votre miséricorde, multipliez-les encore aujourd'hui, en faisant que les aumônes des riches soient désormais aussi abondantes qu'elles ont été modiques jusqu'à présent. Ayez pitié de la misère corporelle des pauvres et leur procurez le soulagement dont ils ont besoin; mais ayez encore plus de pitié de la misère spirituelle des riches; et, puisque l'aumône est un des principaux moyens de salut qui leur reste, employez-le, Seigneur, pour les sauver. Oui, mes frères, si vous faites l'aumône et que vous la fassiez avec toutes les conditions qu'elle exige, les richesses, qui sont pour tant de gens un obstacle au salut, deviendront entre vos mains un moyen de vous faire des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. Ainsi soit-il.

SERMON VI.

Sixième dimanche de carême.

LA COMMUNION PASCALE.

Grande opus, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. (I *Paral.*, XXIX, 1.)

Ceci est un grand ouvrage, car ce n'est pas à un homme qu'on prépare une demeure, mais à un Dieu.

Dieu voulant autrefois habiter parmi son peuple d'une façon particulière, ordonna qu'on lui bâtirait un temple dans lequel il recevrait le culte qui lui est dû. Mais avant de le commencer, que de préparatifs n'apporta-t-on pas! Quel prodigieux amas de richesses à Jérusalem, où il devait être construit! Que de précautions dans la manière de le bâtir! que de cérémonies au jour de sa dédicace! On y offrit des sacrifices sans nombre, et pendant les sept jours que dura cette solennité, le roi, les princes, et tout le peuple adressèrent à Dieu les prières les plus ferventes. Or, pourquoi des soins si multipliés? C'est, dit l'Ecriture, qu'il ne s'agissait pas de préparer une demeure à un homme, mais à un Dieu : *Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.*

L'apôtre saint Paul nous enseigne, mes frères, que nous sommes le temple du Dieu vivant : *Vos estis templum Dei vivi.* (II *Cor.*, VI, 16.) Temple où Dieu veut habiter, non-seulement par une présence de protection, comme dans celui de Jérusalem, mais par la présence réelle de son propre corps que nous recevons au temps pascal dans la sainte Eucharistie. Quelles dispositions ne devons-nous donc pas y apporter! Car si dans le temple matériel de l'ancienne Sion tout était saint, tout était précieux, tout était réglé, dans le temple spirituel de nos âmes, tout sera-t-il dans la négligence et dans le désordre? Si l'on prit tant de mesures pour orner la maison où se devait placer l'arche du Seigneur, n'en prendrons-nous aucune pour recevoir le Seigneur de

l'arche? Ah! mes frères, que cette conduite serait injurieuse à Jésus-Christ!

C'est néanmoins la conduite de bien des chrétiens; car parmi tant de personnes qui, pendant la quinzaine que nous commençons aujourd'hui, s'approcheront de la sainte table, combien y en aura-t-il qui s'en approcheront sans s'y préparer comme il faut? Cette irrévérence que l'on commet, surtout à Pâques, contre l'adorable sacrement de nos autels, vient de ce qu'on n'approfondit pas les raisons qui prouvent la nécessité de cette péparation, et qu'on ne prend pas les moyens de la bien faire. Et c'est pour remédier à ce mal, que nous examinerons dans les deux parties de ce discours pourquoi et comment on doit se préparer à recevoir la sainte Eucharistie. Pourquoi doit-on s'y préparer? Sujet du premier point. Comment doit-on s'y préparer? sujet du second. Avant de commencer, adressons-nous à la très-sainte Vierge, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Si tous les chrétiens d'aujourd'hui menaient, comme ceux de la primitive Eglise, une vie entièrement conforme à la sainteté de leur état, on les porterait à recevoir tous les jours l'Eucharistie, sans qu'il fût besoin de leur parler de la préparation nécessaire pour manger ce céleste aliment; le divin amour le leur apprendrait mieux que tout ce qu'on pourrait leur dire, et la sainteté de leur vie serait une continuelle préparation qui leur donnerait quelque droit de dire à Jésus-Christ, en communiant, que leur cœur est prêt à le recevoir : *Paratum cor meum, Deus.* (*Psal.* CVII, 2.)

Mais hélas! que nous sommes éloignés d'une si haute perfection! Notre cœur s'attache trop aisément à la créature, pour qu'on le croie toujours prêt à s'unir au Créateur; et si l'on en excepte un très-petit nombre d'âmes privilégiées, qui sont presque continuellement appliquées à Dieu, tous les chrétiens doivent, avant de recevoir ce sacrement, y apporter une préparation formelle, dont je trouve la nécessité fondée sur deux motifs : l'un de respect, par rapport à Dieu; l'autre, d'intérêt par rapport à nous-mêmes.

1° *Respect.* Si un puissant monarque, oubliant en quelque sorte l'élévation du trône, voulait bien en descendre et nous venir visiter, que ne ferions-nous pas pour nous préparer à une visite de cette importance? Soins les plus empressés, attention la plus exacte, dépenses même excessives; tout serait employé dans cette conjoncture. Ah! mes frères, celui qui se donne à nous au saint autel est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs : *Rex regum et Dominus dominantium.* (I *Tim.*, VI, 12.) Tous les rois de la terre ne sont que des atomes en sa présence; et en se préparant à recevoir un roi, ce n'est, après tout, qu'un pur homme qu'on se prépare à recevoir; au lieu que, dans l'Eucharistie, c'est à un Dieu qu'on prépare une demeure : *Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.*

David, après avoir défait les ennemis du peuple d'Israël, s'empara de leurs trésors, et en fit une offrande au Dieu des armées, en les destinant à bâtir à Jérusalem un temple qui devait être par sa magnificence une des merveilles du monde. Pour faciliter à son successeur l'exécution d'un si vaste projet, il mit en réserve une prodigieuse quantité d'or et d'argent. Après cela, prévoyant que toutes ces richesses ne suffiraient pas à l'entier accomplissement de ses désirs, il assembla tous les grands de son royaume pour les engager à y contribuer de leurs biens, et commença l'exhortation qu'il leur fit à ce sujet, par ces paroles que j'ai empruntées de lui au commencement de ce discours : *Opus grande est : neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.* C'est ici un grand ouvrage, puisqu'il ne s'agit pas de préparer une demeure à un homme, mais à un Dieu.

Or, mes frères, les événements de l'ancienne loi n'étant, selon saint Paul, que des figures de ce qui devait arriver dans la loi nouvelle, il est sûr que les grands soins qu'apporta ce pieux monarque à préparer la maison du Seigneur signifient ceux que les chrétiens doivent apporter à préparer dans leur âme un digne séjour à Jésus-Christ. Oui, mes chers auditeurs, en nous préparant à la communion, nous pouvons dire, à plus juste titre que David : *Opus grande est :* C'est ici un grand ouvrage. Et puisque en communiant notre âme devient le palais, non d'un roi de la terre, mais du souverain de tous les rois, le respect infini que nous lui devons doit nous convaincre que nos soins, quelque grands qu'ils soient, ne répondront jamais à ce qu'il mérite, et qu'on ne peut trop préparer une demeure qu'on destine à loger un Dieu : *Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.*

Ce qui devait le plus honorer le temple de Jérusalem, c'était l'arche qu'on y devait porter en triomphe, et ce qui rendait cette arche elle-même si précieuse aux juifs, c'est qu'elle renfermait les tables de la loi, un vase plein de manne et le sceptre du grand prêtre Aaron. Mais dans l'Eucharistie est contenu le Seigneur de l'arche, l'auteur de la loi, le pain dont la manne n'était que l'ombre, le grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Si donc l'arche ancienne méritait tant de vénération, que Salomon voulut qu'on se préparât au transport qui s'en devait faire de son palais dans le nouveau temple, en immolant à Dieu des milliers de victimes, quels hommages ne sont pas dus à la divine Eucharistie, et conséquemment avec quelle préparation ne doit-on pas la recevoir!

Elle contient celui qui, engendré de toute éternité dans la splendeur des saints, est né d'une vierge dans le temps, fut dès sa naissance adoré par les anges du ciel et par des rois de la terre; celui qui, pendant sa vie, prouva la vérité de sa doctrine par une foule de prodiges et qui, au moment de sa mort,

força la nature consternée à le reconnaître pour son auteur; celui qui, après s'être ressuscité lui-même et avoir délivré les illustres captifs que les limbes retenaient depuis tant de siècles, monta et les fit monter avec lui dans le séjour de la gloire. Elle contient, en un mot, Jésus-Christ aussi véritablement Dieu que véritablement homme. Ainsi, en se préparant à recevoir l'Eucharistie, ce n'est pas à un pur homme, mais à un Homme-Dieu qu'on prepare une demeure, et par conséquent cette préparation est d'une indispensable nécessité.

En effet, chaque fois que Dieu a visité les hommes, avec quel respect a-t-il voulu qu'on se préparât à le recevoir! Quand il descendit sur le mont Sinaï pour y donner sa loi, il exigea que les Israélites y apportassent trois jours de préparation. Quand il envoya son Fils en terre, pour se revêtir de la nature humaine, il lui prépara lui-même une mère vierge et en fit une demeure digne du Verbe incarné. Mes frères, ce même Dieu qui descendit autrefois sur la montagne, au milieu des foudres et des éclairs, et qui, après avoir été longtemps le désiré des nations, prit enfin notre nature dans le sein de Marie, est positivement le même qui se donne à nous dans la communion. Si nous ne pouvons donc pas imiter la préparation de cette auguste vierge, imitons du moins celle des Israélites. Car si ce grand Dieu ne fait plus, comme autrefois, précéder sa venue par des feux et des tonnerres, il n'en est pas moins digne de nos respects. Et c'est ce respect qui doit nous obliger à ne recevoir l'Eucharistie qu'avec beaucoup de préparation. Mais quand il n'y aurait pas d'autre motif que notre propre intérêt, celui-là seul devrait nous y engager. Pourquoi? Parce qu'il est extrêmement intéressant de recevoir les grâces de la communion, et qu'on ne les reçoit pas à moins qu'on ne s'y prépare.

2° *Intérêt.* — La première grâce étant toujours purement gratuite, on ne peut jamais se disposer à la recevoir. C'est ce que l'Eglise a décidé dans plusieurs conciles contre les pélagiens. Mais il n'en est pas de même des grâces suivantes. On peut, avec le secours de celles qu'on a déjà reçues, se préparer à en recevoir de nouvelles. Et quoique Dieu puisse, quand il lui plaît, communiquer ses plus grandes faveurs à ceux mêmes qui ne s'y disposent pas, comme il fit à l'égard de Saul sur le chemin de Damas, il a néanmoins ordinairement égard aux dispositions qu'on y apporte, et c'est ce que nous voyons dans la prière. Ce saint exercice est le canal par lequel les eaux de la grâce coulent du sein de Dieu dans nos âmes. Cependant, si on n'y apporte la préparation requise, elle n'est d'aucun effet; et l'Esprit-Saint nous assure que c'est tenter Dieu que de le prier sans s'y être préparé auparavant.

C'est là ce qu'on peut dire de l'Eucharistie. Elle est le canal des grâces, ou plutôt elle en est la source, puisque Jésus-Christ, qui s'y donne à nous, ne désire rien tant que de nous communiquer le trésor de ses mérites. Mais pour en jouir, de ce trésor, il ne suffit pas de recevoir le sacrement, il faut de plus en recevoir les grâces. Or on ne les reçoit point, du moins avec une certaine abondance, si l'on ne s'y dispose, et c'est tenter Dieu que d'y prétendre sans cela.

Je conviens que le sacrement de l'autel produit par lui-même les plus merveilleux effets. C'est une lumière qui dissipe nos ténèbres et qui conduit nos pas dans le chemin du salut. C'est un feu qui nous échauffe et qui fait croître en nous les ardeurs de la charité. C'est un pain qui nous nourrit et qui, de jour en jour, nous donne de nouvelles forces pour augmenter en vertu. Mais il ne produit pas également toutes ces merveilles dans tous ceux qui le reçoivent: il ne le fait qu'en raison des dispositions qu'on y apporte. Car Dieu agit dans l'ordre de la grâce à peu près comme la cause agit dans l'ordre de la nature. Or nous voyons que, dans l'ordre naturel, la cause agit sur son sujet selon la disposition qu'elle y trouve. Le feu, par exemple, agit avec plus ou moins d'activité sur les matières combustibles qu'on y jette, selon le plus ou le moins de sécheresse ou d'humidité qu'il y rencontre. Il en est de même de Dieu. Notre Dieu, dit l'Ecriture, est un feu consumant : *Deus noster ignis consumens est.* (*Hebr.*, XII, 23.) Feu qui ne cherche qu'à se communiquer à ceux qui s'en approchent dans l'Eucharistie, mais qui ne se communique effectivement qu'à ceux qu'il trouve bien disposés. Ceux donc qu'il n'y embrase pas ont lieu de craindre que leur âme ne soit que comme un bois vert dans lequel ce feu sacré ne trouve que de l'opposition.

En effet, mes chers auditeurs, en voyant un grand nombre de personnes qui communient fréquemment, et qui ne paraissent pas en tirer un grand profit, on pourrait proposer une espèce de problème ascétique auquel il n'est pas, ce me semble, aisé de trouver une réponse. En voici la substance : Puisque Jésus-Christ qui, comme il le dit lui-même, est venu du ciel en terre pour y apporter le feu de son amour, ne désire autre chose que de le voir s'y allumer de plus en plus, et qu'il n'a institué l'Eucharistie que pour embraser tous les cœurs de ce divin feu, comment se peut-il faire que tous les cœurs n'en soient pas effectivement embrasés? Comment un si grand feu répandu en tant de lieux du monde n'en échauffe-t-il pas tous les habitants? C'est là, mes frères, ce qui doit nous surprendre; mais ce qui est encore plus surprenant, c'est que plusieurs personnes qui renferment souvent ce brasier dans leur poitrine, au lieu d'en être brûlées, dévorées, consumées, en ressentent à peine la moindre chaleur. D'où peut venir un tel prodige? Il vient sans doute du peu de préparation qu'on apporte à recevoir la sainte Eucharistie.

Ah! mes frères, que Jésus-Christ opérerait d'admirables changements dans nos

cœurs, si nous n'y mettions pas d'obstacles! et que les fréquentes visites dont il nous honore nous communiqueraient de richesses spirituelles, si nous nous y préparions comme il faut! Mais non. On communie ordinairement sans fruit, parce qu'on n'y apporte pas assez de préparation.

Vous vous plaignez quelquefois de ce que malgré la fréquentation de l'Eucharistie vous êtes toujours sujets aux mêmes défauts, et qu'après avoir communié peut-être tous les jours depuis plusieurs années, à peine avez-vous fait un pas dans le chemin de la perfection. Cela vous surprend. S'il ne faut, dites-vous, qu'une communion pour faire un saint, comment, après avoir communié tant de fois, suis-je encore si éloigné de la sainteté?

Souffrez, chrétiens, qu'avant de répondre à cette question, je vous en fasse une autre. A ces communions fréquentes et peut-être journalières, auxquelles vous vous êtes assujettis, quelle préparation apportez-vous? N'avez-vous rien à vous reprocher là-dessus? Si cela est, soyez tranquilles. La connaissance que vous avez de vos défauts n'a rien que de consolant. J'ai lieu de croire que votre progrès dans les voies du salut est d'autant plus considérable que vous vous en apercevez moins. Mais si vous êtes du nombre de ceux qui, se familiarisant, pour ainsi dire, avec les choses saintes, ne communient souvent que parce qu'ils s'en sont fait une loi, ou que c'est l'usage des personnes de leur état; si la coutume de vous présenter souvent à la sainte table, au lieu de vous en inspirer toujours plus de respect, l'a tellement diminué que vous ne vous faites plus de peine de voir vos communions immédiatement précédées d'occupations dissipantes ou d'entretiens inutiles; en un mot, si vous communiez sans préparation, ne soyez plus surpris de votre peu d'avancement dans la vertu. C'est l'effet naturel du peu de soin que vous avez de vous préparer à recevoir les grâces que Jésus-Christ vous offre.

Si vous n'êtes donc pas insensibles à votre propre intérêt, comportez-vous à l'égard de la communion comme l'Esprit-Saint veut qu'on se comporte à l'égard de la prière, c'est-à-dire, préparez-y votre âme, et ne tentez pas Dieu en vous présentant devant lui sans apporter les dispositions qu'il exige: *Ante orationem præpara animam tuam; et noli esse quasi homo qui tentat Deum.* (*Eccli.*, XVIII, 23.)

Tout doit concourir à vous y déterminer, et vous n'en douterez pas si vous pesez mûrement les motifs que nous venons de vous mettre sous les yeux. Motif de respect par rapport à Dieu, puisque, quand il s'agit de lui préparer une demeure, on ne saurait y apporter trop de soins. Motif d'intérêt par rapport à vous-mêmes, puisque vos communions vous seront d'autant plus utiles que vous y apporterez une préparation plus exacte. C'est ce que vous venez de voir dans le premier point. Mais maintenant, en quoi consiste cette préparation? C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Pour comprendre à quoi nous oblige la préparation nécessaire à ceux qui veulent recevoir dignement la sainte Eucharistie, jetons les yeux sur la conduite que tiendrait, comme nous l'avons dit ci-devant, celui qui se disposerait à recevoir un puissant monarque : il n'omettrait rien pour faire de sa maison une demeure digne de la majesté royale, autant du moins que le peut permettre la distance d'un sujet à son souverain. Pour y réussir, il en éloignerait d'abord tout ce qui serait contraire au respect qui lui est dû; ensuite il y ajouterait tout ce qu'il croirait capable de l'orner et de l'embellir.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons faire pour nous préparer à la communion : 1° éloigner de notre cœur tout ce qui peut déplaire à Jésus-Christ; 2° l'orner de tout ce qui peut le rendre agréable à ses yeux; c'est-à-dire, que pour communier dignement, il faut d'abord nous purifier de nos péchés, et ensuite produire des actes de différentes vertus qui ont plus de rapport à ce divin mystère.

1° *Eloignement du péché.* Oui, chrétiens, le premier pas qu'il faut faire pour s'approcher de l'Eucharistie, c'est de se purifier du péché. Celui qui, ayant la conscience chargée d'une faute grième, aurait l'audace de s'asseoir à la sainte table, y mangerait, à la vérité, comme les autres, le pain des anges; mais il ne le mangerait que pour sa condamnation. En recevant Jésus-Christ dans une âme morte par le péché, il lui ferait un traitement plus indigne que ne l'était celui dont nous lisons dans l'histoire qu'usèrent autrefois quelques tyrans pour faire souffrir davantage les malheureuses victimes de leur cruauté. C'est un trait qui vous fera horreur, mes frères; mais, quelque horreur qu'il vous fasse, je ne me repentirai point de vous l'avoir rapporté, si je puis par là vous inspirer toute celle que vous devez avoir d'une communion sacrilége. Ces princes barbares faisaient attacher des hommes vivants à des cadavres remplis de pourriture, afin que l'infection de ceux-ci leur causât une mort d'autant plus cruelle qu'elle était plus lente. Je ne crois pas que le raffinement de la férocité puisse aller plus loin, ni qu'on puisse rien concevoir de plus horrible qu'un pareil traitement.

C'est cependant là ce que tâchent de faire ceux qui communient en mauvais état; puisque Jésus-Christ a infiniment plus d'horreur d'une âme en péché mortel, que nous n'en pouvons avoir du cadavre le plus infect. Oui, ces sacriléges profanateurs unissent ensemble Jésus-Christ et le démon; Jésus-Christ, l'auteur de la vie, et le démon qui ne cherche qu'à nous donner la mort; Jésus-Christ la vraie lumière, et le démon qui est le prince des ténèbres; Jésus-Christ la sainteté par essence, et le démon qui

nous porte continuellement au péché; mais que s'en suivra-t-il de cette monstrueuse union? La destruction totale du pécheur qui voudrait unir ensemble deux choses si opposées; puisque, selon saint Paul, celui qui mange cette nourriture céleste en mauvais état, boit et mange son propre jugement : *Judicium sibi manducat et bibit.* (I *Cor.*, II, 29.)

Ne me soupçonnez pas, mes frères, de vouloir, en parlant de la sorte, vous détourner de la communion; à Dieu ne plaise: au contraire, je voudrais qu'il fût possible de porter tous les chrétiens d'aujourd'hui, non-seulement à la communion, mais à la communion fréquente, et même à la communion journalière, comme la pratiquaient les chrétiens de l'Eglise primitive; mais la crainte de les détourner de la communion ne doit pas m'empêcher de leur inspirer de l'horreur d'une communion sacrilége. Ne point communier, c'est un excès; communier indignement, c'en est un autre; nous devons les éviter tous deux. Un homme qui, dans la crainte de s'empoisonner, se priverait de toute nourriture, serait fort coupable, puisque mourir de poison, ou mourir de faim, c'est toujours mourir. Il en est de même ici : ne point communier, c'est se priver de la vie; communier indignement, c'est se donner la mort. Evitons ces deux extrémités; mangeons le pain eucharistique, puisque l'Ecriture nous apprend que celui qui ne le mange pas se privera de la vie; mais ne le mangeons jamais en mauvais état, puisque la même Ecriture nous enseigne qu'en le mangeant de la sorte on se donne la mort.

Examinons donc, avant d'approcher de la sainte table, si nous avons la vie en nous. En ce cas, mangeons le pain vivant qui nous y est offert. Il est propre à la conserver et à l'augmenter. Mais si nous sommes morts à la grâce, souvenons-nous que le pain ne se donne point aux morts, et qu'il faut ressusciter avant de se nourrir. C'est cet examen que saint Paul exige quand il demande que l'homme s'éprouve lui-même avant de manger ce pain et de boire ce calice : *Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat.* (*Ibid.*, 8.) Epreuve qui, selon le concile de Trente, oblige ceux qui se sentent coupables d'un péché mortel à s'en purifier dans le sacrement de pénitence avant de recevoir celui de l'Eucharistie.

Mais, direz-vous, suffit-il de s'être préparé de la sorte, et dès qu'on n'a point de fautes mortelles à se reprocher, est-on dès lors en état de communier? Oui, chrétiens; car en vous exposant quelle est la préparation essentiellement requise à ceux qui veulent s'approcher de la sainte table, je ne dois ni ne veux outrer la matière. Ainsi je dis qu'à parler à la rigueur (et ceci regarde spécialement ces âmes timorées qui s'imaginent toujours faire des communions sacriléges), je dis donc pour leur consolation, qu'à parler à la rigueur, l'exemption de péché mortel est, parmi les dispositions que l'âme doit apporter à l'Eucharistie, la seule qui soit absolument nécessaire et avec laquelle on ne commet point de sacrilége en communiant. Mais je dis aussi contre celles qui se font, pour ainsi dire, une espèce de routine de recevoir l'Eucharistie, sans se mettre en peine de s'y préparer comme il faut, qu'il y a des communions qui, sans être sacriléges, sont néanmoins très à craindre, et ce sont celles qui se font avec une affection volontaire au péché véniel.

Elles sont à craindre, puisqu'elles privent des fruits merveilleux qu'on recevrait dans l'Eucharistie si l'on y apportait plus de préparation, et qu'elles pourraient insensiblement conduire à une communion sacrilége. En effet, un grand nombre de ceux qui communient en mauvais état n'en sont venus là que par degrés, et en communiant d'abord avec une affection volontaire au péché véniel. Craignons donc une mauvaise communion, puisque c'est le plus grand crime dont un chrétien puisse se rendre coupable; mais craignons aussi des communions négligées, puisqu'elles en sont des dispositions très-prochaines. Ainsi, non contents de laver notre âme des souillures qui la rendraient horrible aux yeux de Dieu, portons nos soins jusque sur les moindres taches, et souvenons-nous que si les jeunes Israélites destinés à manger à la table du roi de Babylone, ne devaient avoir aucun défaut, il convient qu'avant de nous asseoir à celle du roi des cieux nous n'ayons, autant que la faiblesse humaine le peut permettre, rien qui puisse lui déplaire.

Et c'est ce que nous voyons dans l'institution même de la divine Eucharistie : immédiatement avant de la recevoir, saint Pierre était exempt de péché mortel; cependant Notre-Seigneur lui lava les pieds, pour nous montrer, dit saint Bernard, qu'en approchant de ce divin banquet, notre âme doit, autant qu'il se peut, être purifiée des fautes les plus légères.

Faisons donc, comme nous l'avons déjà dit, pour nous préparer à la communion, ce que ferait un homme qui devrait être visité par un roi de la terre; il écarterait de sa maison jusqu'aux moindres choses qui pourraient déplaire au prince. Mais s'en tiendrait-il là? Non, mes chers auditeurs, il la parerait, autant du moins que ses facultés le pourraient permettre, des plus magnifiques ornements : figures des ornements spirituels dont nous devons parer notre âme avant la communion.

2° *Actes de vertu.* — Mais, au reste, ne cherchons point dans une comparaison étrangère ce que nous trouvons dans l'institution même de ce sacrement. En effet, rappelons-nous la conduite que tint Jésus-Christ immédiatement avant la dernière cène qu'il fit avec ses apôtres, et où il institua cet ineffable mystère. Nous y verrons que ce divin Sauveur, qui avait choisi une mère pauvre et qui était né dans une pauvre étable, qui avait passé la plus grande partie de sa vie à travailler au métier d'un pauvre ar-

tisan, et qui avait toujours vécu si pauvre qu'il n'avait pas même où reposer sa tête, sembla pour ainsi dire oublier cet amour de la pauvreté quand il fut question de célébrer la dernière cène avec ses disciples. Il voulut qu'on lui préparât ce festin dans une grande salle magnifiquement ornée : *Ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, et ibi parate.* (*Luc.*, XXII, 12.) Or, pourquoi tenir dans cette seule circonstance une conduite si différente de celle qu'il avait tenue jusqu'alors? Pour nous marquer, par la magnificence et l'étendue de cette salle, qu'on ne doit point, en communiant, le recevoir dans un cœur étroit et resserré, mais dans une âme dilatée par la charité, c'est-à-dire dans une âme enrichie, parée, ornée de toutes les vertus.

Quand je dis que l'âme qui se prépare à recevoir l'Eucharistie doit être ornée de toutes les vertus, prenez bien, s'il vous plaît, ma pensée. Je ne parle point ici des vertus habituelles, car elles sont si étroitement unies ensemble qu'on ne peut en posséder une sans les posséder toutes, du moins dans quelque degré. Par conséquent l'âme en état de grâce ayant l'habitude de la charité, qui est la reine des vertus, a nécessairement l'habitude de toutes les autres. Mais je parle de la pratique actuelle de certaines vertus, qui sont plus relatives au mystère dont il s'agit ici, c'est-à-dire de différents actes qui en sont les productions, et par lesquelles nous devons préparer notre âme à recevoir Jésus-Christ.

Faisons-le donc : mais avant toutes choses soyons intimement persuadés que tous les soins que nous nous donnerons pour cela seront inutiles si l'Esprit-Saint ne nous accorde un secours particulier de sa grâce, et que n'y ayant qu'un Dieu qui puisse orner comme il faut une âme où un Dieu veut habiter, c'est à Dieu même qu'on doit s'adresser si l'on veut se préparer dignement à le recevoir. Commençons donc par lui faire là-dessus un humble aveu de notre impuissance, et prions-le d'y suppléer par l'efficacité de sa grâce.

Mais il faut de notre côté exciter dans nos cœurs les dispositions les plus propres à recevoir l'Eucharistie; dispositions qui consistent dans les sentiments d'une profonde humilité, d'une tendre confiance et d'un désir ardent. Or, ces sentiments, nous ne manquerons pas de les avoir si nous sommes remplis d'une foi vive sur les merveilles que Jésus-Christ opère dans ce sacrement. En effet, qui ne s'humilierait pas devant ce grand Dieu, qui ne se confierait pas dans cet aimable Sauveur, qui ne désirerait pas ce charitable ami s'il considérait des yeux de la foi l'abaissement où il se réduit dans ce mystère, la bonté qu'il nous y témoigne et le désir ardent qu'il a de s'y donner à nous?

Ah! mes chers auditeurs, si nous avons peu de respect, peu d'amour, peu d'empressement pour l'Eucharistie, c'est au peu de foi que nous y apportons qu'il faut en attribuer la cause. Il est vrai que nous croyons tout ce que l'Eglise croit là-dessus; mais cette foi n'est qu'une foi habituelle, que nous laissons comme assoupie au dedans de nous-mêmes, sans nous mettre en peine d'en produire des actes. C'est comme un riche trésor que nous aurions en notre possession, mais qui nous serait inutile parce que nous négligerions de nous en servir. Servons-nous-en désormais, chrétiens, de ce trésor de la foi, surtout en approchant d'un mystère que l'Eglise appelle par excellence un mystère de foi : *Mysterium fidei.* (1 *Tim.*, III, 9.) Si nous nous y préparons en croyant fermement toutes les merveilles qui y sont contenues, cette préparation sera infailliblement suivie de toutes les autres.

Oui, mes frères, croyons fermement que celui qui est caché sous les apparences du pain est ce grand Dieu dont la toute-puissance a créé l'univers; et cette foi vive sur la grandeur de celui qui vient à nous excitera dans nos âmes les sentiments de la plus profonde humilité. Nous lui dirons tantôt avec David : Qu'est-ce que l'homme, ô Seigneur, pour que vous vous souveniez ainsi de lui et que vous daigniez le visiter? Tantôt avec saint Pierre : Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je ne suis qu'un homme faible dont le néant n'a aucune proportion avec la sublimité de votre être. Tantôt avec le centenier : Non, Seigneur, je ne suis pas digne de la grâce que vous voulez me faire en entrant dans ma maison : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.* (*Matth.*, VIII, 8.)

Croyons fermement que celui qui est caché sous les apparences du pain est ce bon pasteur qui est venu du ciel en terre pour chercher une brebis égarée; et cette foi vive sur l'infinie bonté de Jésus-Christ excitera dans nos cœurs les sentiments de la plus tendre confiance. Aimable Sauveur, lui dirons-nous avec amour, vous nous assurez que vous n'êtes pas venu chercher les justes, mais les pécheurs; ainsi le souvenir de nos fautes, loin de nous éloigner de vous, nous engage à en approcher pour en obtenir la rémission. Nous sommes aveugles, mais vous êtes la vraie lumière qui éclairez tout homme venant au monde. Nous sommes pauvres, mais vous êtes un trésor qui pouvez nous enrichir. Nous sommes esclaves, mais vous êtes le libérateur qui venez briser nos chaînes. En un mot, nous sommes sujets à toutes les misères, mais vous êtes le Père des miséricordes, au trône duquel nous recourons avec confiance afin d'y trouver du soulagement à tous nos maux : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur.* (*Hebr.*, IV, 16.)

Croyons fermement que celui qui est caché sous les apparences du pain est ce souverain être qui, trouvant en lui seul une entière félicité, fait néanmoins ses délices d'être avec les enfants des hommes; et cette foi vive sur l'empressement d'un Dieu pour sa créature excitera dans nous un ardent désir

de nous approcher de lui. L'ardeur avec laquelle un cerf altéré s'approche d'une fontaine qu'il trouve sur son passage n'exprime qu'imparfaitement la soif ardente que nous aurons du breuvage céleste qu'on trouve dans l'Eucharistie : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* (*Psal.* XLI, 2.)

En un mot, croyons fermement tout ce que la foi nous enseigne de cet auguste mystère, et nous ne manquerons pas de nous y préparer comme nous le devons. J'ai cru, disait David, et c'est pour cela que j'ai parlé : *Credidi, propter quod locutus sum.* (*Psal.*, CXV, 10.) Ah! mes frères, si nous ne parlons pas à Jésus-Christ, pour nous préparer à la communion, c'est que nous ne croyons pas, ou du moins c'est que nous ne produisons pas les actes d'une foi vive. Croyons donc et nous deviendrons bientôt éloquents. Nous dirons avec saint Paul : *Credimus, propter quod et loquimur* (II *Cor.*, IV, 13); nous croyons, Seigneur, et c'est pour cela que nous parlons. Nous croyons que vous êtes réellement contenu sous ces espèces, vous, grand Dieu! qui avez créé de rien le ciel et la terre; vous, aimable Rédempteur, qui avez répandu votre sang pour notre salut; vous, chaste époux de nos âmes, qui désirez si ardemment de vous unir à nous: *Credimus;* et c'est pour cela que nous ne cessons de confesser devant vous notre indignité, de vous témoigner notre confiance, et de vous exposer le désir que nous avons de vous recevoir : *Propter quod et loquimur.*

Fasse le ciel, mes frères, que ces sentiments s'augmentent en nous de jour en jour! Si cela est, ils nous inspireront de n'approcher de l'Eucharistie qu'après avoir purifié notre âme des moindres taches et l'avoir ornée de toutes les vertus : ce qui nous fera trouver dans la communion une source de grâces pour la vie présente, et pour la vie future un gage assuré de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

SERMON VII.

Le vendredi saint.

LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Dolores nostros ipse portavit. (*Isa.*, LIII, 4.)
Il s'est chargé de nos douleurs,

Les tristes accents dont l'Eglise se sert aujourd'hui, le dépouillement de ses autels, l'interruption de son sacrifice, l'appareil lugubre de ses cérémonies, en un mot, tout ce qu'elle emploie pour nous remettre devant les yeux ce que Jésus-Christ a souffert, tout cela ne semble-t-il pas nous avertir que le silence conviendrait mieux en ce jour que la parole, et ne devrais-je pas laisser à vos pieuses méditations le soin d'approfondir un sujet aussi touchant que l'est celui d'un Homme-Dieu qui veut bien se charger de nos douleurs?

Non, chrétiens; et puisque cette épouse de Jésus-Christ fait aujourd'hui, malgré sa tristesse, retentir toutes les chaires du récit des souffrances de son divin époux, nous devons du moins essayer de vous faire concevoir qu'elles sont entièrement inconcevables. En effet, pour les comprendre, il faudrait (ce qui est impossible) connaître et la multitude et l'énormité de tous les péchés du monde, puisque ce divin Agneau, s'étant chargé de leur expiation, voulut bien prendre sur soi la peine qui leur était due.

Car il expia chaque espèce de péché par une peine particulière; nos vaines joies, par une tristesse mortelle; notre sécurité dans le crime, par la plus vive crainte qui fut jamais; notre orgueil, par ses humiliations; notre sensualité, par ses tourments : en un mot, nos différents péchés, par différentes douleurs qui en furent tout à la fois la peine et le remède : *Dolores nostros ipse portavit.*

Mais pour donner quelque ordre au récit que nous en allons faire, disons avec saint Thomas, que comme tous les péchés peuvent se réduire à deux espèces, savoir : aux péchés intérieurs qui viennent de l'âme seule, et aux péchés extérieurs dont le corps est participant; de même toutes les peines que le Fils de Dieu souffrit dans sa passion peuvent se réduire aux peines intérieures, exprimées par le calice et aux peines extérieures représentées par le baptême : car ce sont là les deux figures que Jésus-Christ a employées lui-même pour nous dépeindre ses douleurs. Il nous représente les tourments que les bourreaux devaient lui faire souffrir, comme un baptême dont il devait être lavé au dehors; et la tristesse dont son âme devait être affligée, comme un calice qu'il devait boire jusqu'à la lie.

Ne nous bornons donc pas, chrétiens, à jeter un regard de compassion sur le corps de Jésus souffrant; pénétrons jusque dans son âme, et nous y découvrirons des douleurs encore plus capables d'exciter notre reconnaissance. Il nous y exhorte lui-même par un de ses prophètes. *Attendite,* nous dit-il, *et videte si est dolor sicut dolor meus* (*Thren.*, I, 12); considérez et voyez s'il y eut jamais douleur semblable à la mienne. *Attendite;* considérez ce que j'ai souffert dans mon âme : *Videte;* voyez ce que j'ai souffert dans mon corps et jugez, après cela, si ma douleur peut avoir de semblable. *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus.* C'est là, chrétiens, ce que nous allons faire, en abrégé, dans les deux parties de ce discours, où, après avoir considéré d'abord les peines intérieures que Jésus-Christ souffrit dans sa passion, nous verrons ensuite les peines extérieures qu'il y endura.

Pour obtenir du ciel la grâce de le faire utilement, à qui nous adresserons-nous en ce jour de tristesse? à Marie? Elle est ordinairement notre médiatrice. Mais aujourd'hui, tout occupée de sa douleur, elle ne peut que verser des larmes, en voyant son cher Fils entre les bras de la croix! Tournons donc nos regards sur cet arbre sacré; et puisqu'il est chargé du fruit de vie, implo-

rons son assistance, en lui disant avec l'Eglise :

O crux ave, spes unica,
Hoc passionis tempore,
Auge piis justitiam,
Reisque dona veniam.

PREMIER POINT.

Quelque acharnés que fussent les juifs contre Jésus-Christ, ils ne purent jamais lui causer tant de douleurs qu'il s'en procura lui-même; et sa charité pour nous fut plus ingénieuse à le tourmenter que la fureur de ses bourreaux ne pouvait l'être. En effet, leur pouvoir ne s'étendant que sur son corps, son âme sainte était hors de la portée de leurs coups; mais il lui en porta lui-même de si terribles qu'elle y eût succombé à chaque instant, si elle n'eût été soutenue par celui même qui la frappait.

Le croirions-nous, mes frères, si l'Evangile ne le disait expressément, que la tristesse pût avoir accès dans l'âme de Jésus-Christ? le croirions-nous? que celui qui est la consolation des affligés et le soulagement des misérables eût besoin de consolation et fût réduit à chercher du soulagement? Voilà pourtant l'état où se trouva Jésus-Christ, la veille de sa Passion, ou plutôt voilà l'état où il se mit lui-même pour notre amour : *Tristis est anima mea usque ad mortem.* (*Matth.*, XXVI, 38.) Mon âme est triste jusqu'à la mort, dit-il à ses apôtres, comme pour les engager à lui donner quelque consolation dans ses peines. Mais hélas! comment l'auraient-ils pu faire? Accoutumés à trouver eux-mêmes dans lui toutes celles dont ils avaient besoin, ils n'étaient guère propres à lui en procurer.

Vous le permîtes, aimable Sauveur, afin de ne trouver aucun soulagement dans les créatures; et en vous éloignant, ou comme dit l'Evangile, en vous arrachant de la compagnie de vos disciples, pour vaquer à l'oraison, vous nous apprîtes que c'est aussi au ciel que nous devons avoir recours dans ces moments où la tristesse nous rend également à charge aux autres et à nous-mêmes. Oui, chrétiens, Jésus-Christ au fort de sa douleur, lève les mains et les yeux, l'esprit et le cœur vers le ciel pour en obtenir du secours.

Mais le ciel, qui est si favorable à nos vœux quand nous implorons son assistance, est, ce semble, de bronze et d'airain à son égard. Le Père éternel, qui se fait ordinairement sentir à nous dans nos peines, comme le Dieu de toute consolation, paraît insensible à celles de son Fils et le laisse en proie à une tristesse d'autant plus profonde qu'elle est causée par la vue de trois sortes d'objets capables de faire sur un Homme-Dieu les plus vives impressions: la vue des péchés du monde dont il s'est chargé devant son Père, la vue des tourments qu'il va souffrir pour leur expiation, la vue de l'inutilité de ces mêmes tourments pour ceux qui refuseront d'en profiter. Comment ces trois objets réunis ensemble ne réduiraient-ils pas Jésus-Christ à l'agonie la plus douloureuse, puisqu'un seul d'entre eux est beaucoup plus que suffisant pour lui donner la mort?

1° *La vue de nos péchés.* — En effet, peut-il y avoir, pour une âme qui a une horreur infinie du moindre péché, une situation plus triste que celle de se voir, aux yeux de Dieu, chargée de tous les crimes qui ont été commis depuis le commencement du monde et de tous ceux qui se commettront jusqu'à la fin des siècles? Non, chrétiens; et quelques réflexions que nous puissions faire sur la douleur que ressentit alors Jésus-Christ, nous n'en comprendrons jamais l'étendue. Car, si l'horreur que quelques pénitents ont eue de leurs fautes les a portés à passer leur vie dans des larmes presque continuelles; si d'autres ont été saintement effrayés des leurs jusqu'à en mourir de regret; si l'on a vu des saints qui, ayant obtenu de Dieu la grâce de découvrir la laideur d'un seul péché véniel, l'ont supplié de leur ôter cet objet de devant les yeux, assurant qu'il était capable de leur donner la mort, quelle douleur dut ressentir Jésus-Christ lorsqu'il se présenta aux yeux de son Père comme accablé par la multitude innombrable de tous les crimes du genre humain?

David, cet homme selon le cœur de Dieu, ce saint roi qui avait presque toujours vécu dans la grâce, se plaignait de ce que ses péchés étaient comme un pesant fardeau qui l'accablait, et de ce que leur nombre surpassait celui des cheveux de sa tête : *Iniquitates meæ multiplicatæ sunt super capillos capitis mei.* (*Psal.* XXXIX, 13.) Mais si les péchés d'un des plus grands saints de la loi ancienne étaient si multipliés, que devons-nous penser de la multitude de ceux dont étaient coupables ces hommes que l'Ecriture nous représente comme des impies de profession : les Jéroboam, les Manassès, les Ochosias, et tant d'autres dont presque tous les moments étaient marqués par de nouveaux crimes? En quel nombre devaient être ceux d'une ville, d'une province, d'un royaume? En quel nombre devaient être ceux du monde entier; ceux, par exemple, qui se commettaient sur la terre lorsque Dieu crut devoir laver toutes ses horreurs dans les eaux du déluge? Leur multitude était déjà, sans doute, en quelque sorte innombrable. Cependant que de crimes ne furent pas commis depuis ce temps-là jusqu'à Jésus-Christ! Combien de nations, dont chacune contenait des millions d'habitants, étaient infectées du vice de l'idolâtrie! Parmi les juifs mêmes, qui seuls de tous les peuples de la terre avaient conservé la connaissance du vrai Dieu, combien d'abominations ne se commirent pas dans tous les temps!

Ce ne fut cependant encore là qu'une partie du supplice de Jésus-Christ, puisque, outre ces innombrables péchés qui avaient été commis jusqu'alors, il en prévit un nombre prodigieux qui devaient l'être jusqu'à la fin du monde. En effet, pour ne plus parler ni de l'idolâtrie des païens, ni de l'obstination des juifs, qu'il prévoyait devoir

durer encore tant de siècles, combien ne prévit-il pas de crimes parmi ceux mêmes qui feraient un jour profession d'être ses disciples! combien de larcins et de brigandages! combien de meurtres et d'assassinats! combien de médisances et de calomnies! combien d'impuretés et de parjures! combien de profanations et de sacriléges! Car il les vit avec toute leur noirceur et dans toutes leurs circonstances, ces différentes espèces de péchés.

Après cette imparfaite énumération des crimes du genre humain, rappelons-nous, mes frères, afin de nous former une idée de la douleur que Jésus-Christ en conçut, ce que nous venons de dire de celle que quelques saints ont eue d'un seul péché véniel. L'horreur qu'ils en avaient était, comme ils le disent eux-mêmes, si vive et si frappante, quelle était capable de leur donner la mort. Donc Jésus-Christ, qui voyait la laideur du péché d'une manière infiniment plus distincte qu'aucun saint ne l'a jamais vue, aurait dû mourir mille et mille fois, quand il ne se fût vu chargé aux yeux de son Père que du moindre péché qui ait jamais été commis. Mais si cela est, quelle douleur ne devait pas lui causer la vue de tous les crimes qui s'étaient commis depuis le commencement du monde, et qui devaient l'être dans la suite par les pécheurs de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états? C'est ce qu'il est impossible de concevoir.

Ah! Seigneur, je ne suis plus surpris de vous entendre dire aux apôtres que votre tristesse est mortelle; et si quelque chose est en cela capable de me surprendre, c'est que vous ayez pu survivre à une telle affliction. Car, mes frères, la vue de nos péchés lui en causa une si grande, que, quand il n'aurait point eu d'autre peine à souffrir, il aurait toujours pu nous dire avec justice qu'il n'y avait point de douleur semblable à la sienne : *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus.*

Quelques réflexions maintenant sur cette tristesse du Sauveur. Chacun de nous peut se dire à soi-même : Jésus-Christ, la veille de sa passion, s'offrit à son Père, chargé de tels et tels péchés dont je suis coupable; il les détesta tous en particulier, et si je n'avais jamais offensé Dieu, sa douleur eût été d'autant moindre que mes péchés sont en plus grand nombre. Rien sera-t-il capable d'exciter la haine du péché dans mon cœur, si celle que Jésus-Christ en conçoit ne le fait pas? Verrai-je l'innocent souffrir pour le coupable, le Saint des saints porter la peine du pécheur, le Fils de Dieu pleurer devant son Père la révolte d'un vil esclave, sans détester des fautes qui sont le sujet de sa tristesse? O mon Dieu! pour prévenir une si grande insensibilité, je repasserai, comme Ezéchias, toutes mes années devant vous dans l'amertume de mon âme; trop heureux de pouvoir, à ce prix, trouver grâce en votre présence. Car quelle proportion y a-t-il entre l'offense d'un Dieu et le regret qu'un pécheur ressent de l'avoir offensé? L'un peut-il être une juste compensation de l'autre? Non, Seigneur, et j'avoue que toute la contrition que je puis concevoir, ne méritant pas même de vous être offerte, est incapable d'apaiser votre justice; mais je vous l'offre en union de celle de votre Fils; et j'espère que vous accorderez à sa douleur ce que vous avez droit de refuser à la mienne.

2° *La vue de ses tourments.* — La vue de nos péchés ne fut pas le seul objet qui attrista Jésus-Christ, et on peut dire que celle des tourments qu'il devait souffrir pour les expier contribua beaucoup à augmenter sa tristesse. En effet, il avait prévu de tout temps les peines qu'il aurait à souffrir au jour de sa passion; il en avait instruit ses disciples dans le plus grand détail, et leur en avait parlé souvent en des termes qui témoignaient assez combien il désirait de voir arriver ce grand jour, que les prophètes appellent le jour de la joie de son cœur. Aussi les souffrit-il avec une patience invincible, ou plutôt avec une incroyable satisfaction. Cependant, pour nous faire voir que cette patience et cette satisfaction ne venaient pas en lui d'un principe d'insensibilité, il permit à la crainte des tourments de faire impression sur son âme.

Aussitôt se peignirent à son imagination tous les supplices que la cruauté de ses bourreaux allait inventer contre lui. Il se représenta toutes les peines qu'il aurait à souffrir jusqu'à sa mort, et en prévit toutes les circonstances. Aussi cette seule représentation causa-t-elle plus de douleurs à son âme que leur réalité même n'en devait causer à son corps. La raison en est évidente. Le corps de Jésus-Christ devait endurer, il est vrai, toutes les peines extérieures; mais il ne pouvait les sentir que successivement. Les douleurs de la flagellation devaient précéder celles du couronnement d'épines, et il ne devait souffrir le supplice du crucifiement qu'après avoir enduré celui du pesant fardeau de la croix. D'ailleurs, quoiqu'il n'y eût aucune partie de son corps qui ne dût souffrir quelque tourment, chacune ne les souffrit pas tous en particulier; et si les fouets furent comme un supplice universel qui tourmenta tous ses membres, du moins les clous ne percèrent que ses pieds et ses mains, les épines ne blessèrent que sa tête, les soufflets ne meurtrirent que son adorable face : au lieu que ces différents supplices, venant fondre tous à la fois sur son âme par la peinture qu'il s'en fit, lui firent souffrir par avance, au même instant, et dans la seule faculté de l'imagination, toute l'étendue des douleurs que son corps devait endurer l'une après l'autre.

O vous, âmes contemplatives, que le souvenir d'un seul point de la passion de Jésus-Christ pénètre de la plus vive amertume, vous comprenez sans doute combien fut grande celle qu'il ressentit lorsqu'il envisagea sous un seul point de vue l'énorme multitude des tourments qui lui étaient préparés. Mais je me trompe; non, vous ne le comprenez pas : quelque profondes que

soient vos méditations sur un sujet aussi vaste, il vous restera toujours bien des découvertes à faire; et, le souvenir que vous avez de ses souffrances n'approchant pas de l'idée qu'il s'en forma lui-même, on peut dire que la douleur que vous en concevez n'est rien en comparaison de la sienne : *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus.*

Pour nous, chrétiens lâches et imparfaits, que nous serions éloignés de nous livrer aux transports d'une joie indiscrète, si nous avions plus souvent présentes à l'esprit les douleurs du Fils de Dieu! Mais non : le Juste souffre, dit un prophète, et presque personne n'y pense. Car si l'on en excepte un très-petit nombre d'âmes choisies, tous les chrétiens vivent dans un oubli presque continuel de ce que ce divin Sauveur a souffert pour leur salut : *Obliti sunt Deum qui salvavit eos.* (*Psal.* CV, 21.)

O prodige d'ingratitude! Eh! mes frères, nous nous piquons tant de reconnaissance, que nous serions très-sensibles au reproche qu'on nous ferait d'avoir oublié un bienfait reçu; n'y aura-t-il donc que pour le plus signalé de tous les bienfaits qu'il sera permis d'être ingrat? Dieu qui, dans la loi de Moïse, ordonnait si souvent à son peuple de conserver toujours la mémoire des merveilles qu'il avait opérées pour le tirer de l'Egypte, verra-t-il sans indignation qu'un peuple qui lui est infiniment plus cher que ne l'était le peuple juif, et pour la délivrance duquel il a fait des merveilles bien plus surprenantes, en perde si aisément le souvenir?

Etait-ce donc là, divin Sauveur, ce que vous deviez attendre de vos bontés à notre égard? Tout ce que vous avez souffert pour nous devrait-il s'effacer sitôt de notre esprit? Ne devrions-nous pas en avoir le souvenir toujours présent? Ah! Seigneur, que nous serions heureux si nous pouvions sans cesse méditer votre Passion! Rien ne serait plus capable de nous en appliquer les fruits, et par conséquent de diminuer en quelque sorte la tristesse que vous en ressentîtes, puisque l'inutilité de vos souffrances pour un grand nombre de pécheurs fut ce qui mit le dernier comble à votre affliction. Oui, mes frères; et ce fut là le troisième objet qui acheva de réduire Jésus-Christ à l'agonie mortelle dont il se plaignit aux apôtres : *Tristis est anima mea usque ad mortem.*

3° *L'inutilité de ses tourments.* — Quelle serait la douleur d'un roi qui, aimant des sujets captifs jusqu'à donner ce qu'il aurait de plus précieux pour leur rançon, les verrait s'obstiner à rester malgré lui dans l'esclavage? Quelle serait la tristesse d'un médecin qui, après avoir employé tous les secrets de son art à composer un remède pour la guérison de ses malades, les verrait refuser opiniâtrément de s'en servir? Quelle serait l'affliction d'un père qui, après avoir entrepris un pénible voyage pour ramener dans sa maison des enfants fugitifs, les verrait lui échapper derechef et s'éloigner de plus en plus?

Ah! mes frères, Jésus-Christ, le plus libéral de tous les rois, se prépare à racheter les hommes de l'enfer à un prix inestimable; et il prévoit que plusieurs d'entre eux préféreront leur esclavage à la sainte liberté qu'il vient leur offrir; Jésus-Christ, le plus charitable de tous les médecins, fait de son propre sang un bain salutaire pour guérir les hommes de la maladie du péché; et il prévoit que plusieurs de ces malades, non contents de mépriser son remède, l'accableront d'injures d'autant plus atroces qu'elles seront les suites d'une frénésie volontaire; Jésus-Christ, le plus tendre de tous les pères, vient chercher ses enfants égarés dans ce monde; et il prévoit que plusieurs d'entre eux, insensibles à ses démarches, s'enfuiront de devant lui pour se perdre enfin sans ressource dans les voies de l'iniquité. Je vous le demande, mes chers auditeurs, si l'on peut rien concevoir de plus affligeant.

Quand il n'eût vu qu'une seule âme échapper à son amour, cette perte unique eût fait une plaie profonde à son cœur. Quelle fut donc sa désolation lorsqu'il prévit que presque tout le peuple juif s'opiniâtrerait à le méconnaître, et qu'une aveugle incrédulité deviendrait comme héréditaire dans cette malheureuse nation? lorsqu'il prévit que tant de milliers de païens, au lieu d'embrasser la doctrine qu'il leur ferait annoncer, persécuteraient jusqu'à la mort ceux qu'il leur enverrait pour les convertir? lorsqu'il prévit que de tant de millions d'hommes qui embrasseraient la foi, un grand nombre la corrompraient par leur attachement à l'erreur; et que, parmi ceux mêmes qui conserveraient la foi dans sa pureté, un plus grand nombre encore se perdrait, en ne vivant pas conformément à leur croyance?

Oui, mes frères, Jésus-Christ prévit avec une tristesse mortelle le nombre prodigieux de ceux qui refuseraient de profiter de ses douleurs. Nations idolâtres, dont les princes devaient persécuter l'Eglise et faire couler le sang de tant de martyrs; peuple juif, dont l'endurcissement devait occasionner la ruine entière de la Synagogue; hérésiarques et sectaires, dont l'apostasie devait être d'autant plus coupable qu'elle serait précédée des plus vives lumières de la foi, vous fûtes tous présents à son esprit; et quelle tristesse n'y répandîtes-vous pas? Mais ceux qui l'affligent davantage furent les mauvais catholiques qui, dans le sein de l'Eglise même, devaient abuser du prix de leur rédemption, ou par leur négligence, en s'éloignant des sacrements, ou par leur hypocrisie, en les recevant dans des cœurs mal disposés.

Car il les vit ces millions de mauvais chrétiens qui sembleraient ne vouloir faire usage de leur foi que pour se perdre avec plus de connaissance; il les vit, non-seulement tous en général, mais chacun d'eux en particulier. Oui, il vous vit en particulier, vous impudique, à qui tant de fois il a donné par ses ministres des avis qui ont toujours été inutiles. Il vous vit en particulier, vous avare, vous ambitieux, vous vindicatif, vous

tous, en un mot, pécheurs qui m'écoutez, il vous vit; et il prévit l'abus indigne que vous feriez des grâces qu'il allait vous mériter par ses douleurs.

Ah! Seigneur, quand on pense que tous ces objets se présentent en foule à votre esprit, on n'est plus étonné de vous entendre dire aux apôtres que votre âme est triste jusqu'à la mort : *Tristis est anima mea usque ad mortem.* Cette tristesse, mes frères, alla jusqu'à un tel point que, de l'âme de Jésus-Christ qu'elle affectait immédiatement, elle passa jusque sur son corps et y produisit un effet bien extraordinaire, c'est-à-dire, cette sueur de sang dont l'Evangile fait mention.

Nous voici, chrétiens, insensiblement engagés à vous parler des peines extérieures de Jésus-Christ. Nous ne vous avons cependant point entretenus de l'extrême affliction qu'il ressentit en voyant sa sainte Mère accablée de douleur, et comme noyée dans un océan d'amertume, de l'abandon terrible où son Père le laissa sur la croix, sans lui donner la moindre consolation dans ses tourments, non plus que d'une infinité d'autres peines intérieures qu'il eut à souffrir; mais les bornes étroites que je me suis prescrites ne me le permettent pas.

Je ne puis cependant passer à la seconde partie sans remarquer qu'en nous obstinant à ne point tirer des souffrances de Jésus-Christ le fruit qu'il veut que nous en tirions, nous contribuons à en augmenter sa tristesse, ou que du moins il ne tient pas à nous qu'il n'éprouve encore une tristesse mortelle, puisque nous faisons tout ce qu'il faudrait pour la lui procurer, s'il en était susceptible. Cette remarque est de l'apôtre saint Paul. Il assure que les pécheurs, par leurs crimes, foulent encore Jésus-Christ aux pieds, qu'ils l'outragent et qu'ils le crucifient derechef, parce qu'ils commettent des fautes pour l'expiation desquelles ce divin Sauveur endura toutes ces indignités.

Ah! mes frères, n'augmentons pas sa tristesse par de nouveaux péchés. Au contraire, tâchons de lui donner quelques consolations dans ses peines en faisant en sorte qu'elles ne nous soient pas inutiles. Or le moyen qu'elles ne le soient pas, c'est d'estimer beaucoup les grâces qu'il nous a méritées par ses souffrances, c'est de fréquenter les sacrements qu'il a établis comme des canaux par lesquels coule dans nos cœurs le sang qu'il a répandu pour nous sur la croix, c'est surtout d'accomplir en nous, comme dit saint Paul, ce qui manque à ses souffrances. Car ce serait une erreur, mes frères, de croire que Jésus-Christ, en mourant pour nous, ait fait tout ce qu'il fallait pour opérer notre salut, sans que nous soyons obligés d'y rien contribuer de notre part. Non, dit saint Augustin, celui qui vous a fait sans vous ne vous sauvera pas sans vous : *Qui creavit te sine te, non salvabit te sine te.*

Travaillons donc sérieusement et au plus tôt à la grande affaire de notre salut. Tout ce que notre aimable Rédempteur souffre aujourd'hui pour nous le procurer, doit bien nous engager à ne rien omettre de ce qu'il faut que nous fassions pour y réussir. Prions-le que, puisqu'il veut bien nous racheter par sa mort, il ne permette pas que le défaut de notre coopération nous rende inutile un si grand bienfait: *Tantus labor non sit cassus*, devons-nous lui dire avec l'Eglise. Prions-le qu'il excite en notre âme une contrition sincère et qu'il nous fasse imiter son exemple, en mortifiant notre corps par des peines extérieures que nous puissions unir aux siennes. Car non-seulement Jésus-Christ dans le cours de sa Passion souffrit en son âme les peines intérieures les plus accablantes, comme nous venons de le voir; il souffrit aussi dans son corps les peines extérieures les plus cruelles. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

N'attendez pas de moi, chrétiens, que dans ce qui me reste à vous dire au sujet des souffrances de Jésus-Christ dans sa Passion, j'approfondisse en détail tous ses supplices extérieurs. Comme je n'ai fait que vous indiquer brièvement les trois principales raisons qui donnèrent tant d'amertume à son calice; je ne ferai que vous exposer en abrégé les trois principaux tourments qui rendirent son baptême si douloureux ; c'est-à-dire, sa sueur de sang dans le jardin des Olives, sa flagellation dans le prétoire, son crucifiement sur le Calvaire. Suivons Jésus-Christ dans ces trois différents lieux ou il nous donne des marques si authentiques de son amour.

1° *Sa sueur de sang.* — C'en est donc fait, ô mon Sauveur, et votre soumission aux ordres du Père éternel vous a donc enfin déterminé, malgré les répugnances de la nature, à vous livrer entre les mains de vos ennemis, et à permettre que ces furieux répandent jusqu'à la dernière goutte de sang qui coule dans vos veines. Mais que vois-je, ô mon Dieu? Quel spectacle! quelle sueur mortelle se répand sur tous vos membres! Ah! Seigneur, c'est ce sang adorable qui, sans attendre le ministère des bourreaux, s'empresse, en sortant ainsi, de nous marquer votre amour. Il sort en abondance, il pénètre au travers de vos vêtements; il coule par ruisseaux jusqu'en terre. O sang précieux, vous nous montrez bien, en vous répendant ainsi dans le jardin des Olives, que c'est beaucoup plus l'amour de Jésus pour les hommes, que la haine des hommes contre Jésus, qui vous fera couler bientôt dans le prétoire et sur le Calvaire.

Oui, mes chers auditeurs, il semble que Jésus-Christ, en répandant lui-même une partie de son sang avant de se livrer aux juifs, ait voulu prouver ce qu'il avait dit à ses disciples, qu'on ne pouvait lui ôter la vie s'il ne consentait à la perdre, et faire voir en sa personne l'accomplissement de cette prophétie: *Oblatus est quia ipse voluit.* (*Isa.*, LIII, 7.) Il a été offert parce qu'il l'a voulu. Quoi qu'il en soit, il est sûr que cette sueur qui de son corps fut l'ef-

fet de la tristesse à laquelle il voulut bien assujettir son âme. Car il y a tant de liaison entre l'âme et le corps, que le corps doit naturellement participer aux mouvements que les passions excitent dans l'âme; ainsi, Jésus-Christ ayant livré son âme à la tristesse, permit à cette passion de produire dans son corps les effets qui lui sont propres; et comme le propre effet de la tristesse est de resserrer le cœur, celle de Jésus-Christ resserra le sien avec tant de violence que le sang qui coulait dans ses veines, ne pouvant plus rentrer au cœur avec tant de facilité qu'auparavant, fut obligé de se faire de nouvelles ouvertures et de rompre en mille endroits les canaux où il était contenu.

Là-dessus je vous demande, mes frères, quel supplice ne causa pas à toutes les parties du corps de Jésus-Christ la rupture subite de tant de fibres délicates dont le moindre dérangement nous cause de si excessives douleurs? Quels terribles combats n'excita pas en lui la crainte des tourments qu'on lui préparait, puisque la violence que fit son âme pour la surmonter produisit jusque sur son corps un effet aussi rare que celui d'en faire couler du sang en abondance? Mais pourquoi ce généreux athlète combat-il avec tant d'effort? Est-il une seule passion qui puisse exciter malgré lui des révoltes dans son cœur? Non, mes frères, et s'il permet en lui ce combat de la crainte et de la tristesse, c'est pour nous apprendre à combattre nous-mêmes, à réprimer nos passions, et à les réprimer, s'il le faut, jusqu'à verser notre sang. Mais hélas! que nous imitons mal un si parfait modèle! au lieu de combattre avec courage contre les ennemis de notre salut, dès le premier choc nous rendons honteusement les armes, et nous aimons mieux nous laisser vaincre que d'acheter la victoire au prix d'une généreuse résistance.

Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, nous dit saint Paul: *Nondum usque ad sanguinem restitistis.* (*Hebr.*, XII, 4.) Il est vrai que Jésus-Christ ne met pas aujourd'hui notre fidélité à une telle épreuve, et qu'il n'exige pas ordinairement que nous versions notre sang pour lui, comme il a versé le sien pour nous; mais il veut, du moins, que nous opposions une fermeté inébranlable aux assauts que le démon nous livre. Est-ce là ce que nous faisons? Hélas! notre faiblesse est si grande que nous cédons aux premières attaques. Au reste n'allons pas, pour nous excuser, alléguer cette faiblesse même que l'on nous reproche; car la grâce du Sauveur est toute-puissante; et quelque faible que nous soyons par nous-mêmes, pourvu que nous mettions notre confiance en lui, nous pourrons dire avec l'Apôtre: *Omnia possum in eo qui me confortat.* (*Philip.*, IV, 13.) Je puis tout en celui qui me fortifie.

Dans le jardin des Olives, Jésus-Christ ne se revêtit de notre faiblesse que pour nous communiquer la force qui lui est propre; et ce fut pour nous rendre la vie qu'il voulut y souffrir un supplice capable de lui donner la mort. Car on ne peut douter que cette miraculeuse effusion de sang n'eût terminé la vie du Sauveur, si, par un second miracle, il n'en eût aussitôt refermé les passages. Oui, Seigneur, il fallait un miracle pour conserver votre vie dans ce tourment. Vous le fîtes, ô mon Dieu, et ce fut encore là un miracle de votre amour, puisque vous ne renfermâtes ce précieux sang dans vos veines que pour le répandre bientôt après par un supplice encore plus cruel et plus honteux.

2° *Sa flagellation.* — En effet, notre aimable Sauveur, après être allé lui-même au-devant des soldats que les pharisiens avaient envoyés pour le prendre; après en avoir été conduit, ou plutôt traîné de tribunal en tribunal; après y avoir enduré de la part de ses ennemis les railleries les plus piquantes, les injures les plus atroces, les traitements les plus indignes, est enfin reconduit devant Pilate. Ce gouverneur, n'osant ni condamner à mort un homme dont il reconnaît l'innocence, ni protéger son innocence contre les cris d'une populace qui demande sa mort, a recours au supplice de la flagellation, comme à un expédient capable, à ce qu'il croit, d'apaiser tout ensemble et la fureur du peuple et les remords de sa conscience. Je ne le trouve coupable en rien, dit ce lâche président; ainsi je ne puis le condamner à la mort, mais qu'il soit flagellé et qu'on le renvoie.

Juge impitoyable, Jésus est innocent, tu viens d'en faire l'aveu public; pourquoi le livres-tu donc aux bourreaux? depuis quand l'innocence reconnue est-elle un sujet de condamnation? Mais en vain nous récrions-nous contre l'injustice de cette sentence; elle est trop favorable aux ennemis de Jésus, pour qu'on en diffère l'exécution. Ce divin Sauveur est déjà dépouillé; on lui a lié les bras; le voilà attaché à la colonne. Est-il possible, ô Roi de gloire, que vous vous soumettiez de la sorte au supplice des esclaves? Un Dieu, un Dieu soumis à la flagellation! Oui, Seigneur; et c'est ici le moment que vous avez tant désiré; vous allez enfin recevoir ce baptême de sang après lequel vous soupiriez avec tant d'ardeur; et si vous gardez extérieurement le silence, au fond du cœur vous dites à votre Père avec David: Me voici, ô mon Dieu, préparé à recevoir les coups auxquels votre justice m'a condamné: *Ecce ego in flagella paratus sum.* (*Psal.* XXXVII, 18.)

Ah! Seigneur, que vos bourreaux se préparent aussi à vous en porter de bien terribles! Je les vois qui, pour assouvir leur haine sur votre corps virginal, se saisissent à l'envi des plus cruels instruments. Ils lèvent déjà les bras... Arrêtez, malheureux; qu'allez-vous faire? C'est votre Dieu que vous allez frapper. Anges du ciel, c'est votre roi qu'on traite avec tant de rigueur; ne prendrez-vous pas sa défense? Père éternel, c'est votre Fils qu'on tourmente si impi-

toyablement; y serez-vous insensible? N'avez-vous plus, grand Dieu, ni foudres ni carreaux pour écraser ces monstres?

Hélas! le ciel est sourd à ma voix. Les bourreaux se lassent, mais d'autres leur succèdent; et les premiers recommencent encore avec de nouvelles forces; ils ne frappent déjà plus que sur des plaies. Le sang de Jésus-Christ, qui rejaillit sur leurs mains et jusque dans leurs yeux, loin de les attendrir, les irrite et redouble leur fureur. Sa chair adorable, s'attachant aux nœuds des fouets, tombe par lambeaux sous leurs pieds, et malgré cela ces tigres impitoyables continuent leur barbare exécution. Ils en viennent enfin jusqu'à frapper sur les os et à les découvrir en telle sorte qu'on aurait pu les compter, comme dit le Prophète : *Dinumeraverunt omnia ossa mea.* (*Psal.* XXI, 18.)

Pendant cet horrible tourment, quelle est la conduite de Jésus-Christ? Il garde un profond silence, et vérifie par là les oracles qui avaient annoncé, tant de siècles auparavant, que, semblable à une brebis que l'on conduit à la mort sans qu'elle y résiste et à un agneau que l'on tond sans qu'il s'y oppose, il souffrirait un cruel supplice sans ouvrir la bouche pour s'en plaindre : *Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet.* (*Isa.*, LIII, 7.)

Fut-il jamais un contraste plus surprenant que cette patience de Jésus-Christ d'un côté, et de l'autre la rage forcenée de ces malheureux? On dirait qu'ils étaient convenus avec les pharisiens de le faire expirer sous leurs coups; car ils ne l'eussent pas traité avec tant de rigueur s'ils n'avaient eu dessein de lui ôter la vie; mais lui-même se la conserva miraculeusement encore, pour se réserver à de nouvelles douleurs.

O miracle de patience et d'amour dans Jésus-Christ! ô prodige de noirceur et de cruauté dans ses bourreaux! Mais pourquoi, mes frères, pourquoi tourner contre eux toute notre indignation? Ne sommes-nous pas autant et plus coupables qu'ils ne le furent? Ne sont-ce pas nos crimes encore plus que leurs fouets qui ont mis le Fils de Dieu dans ce pitoyable état? Oui, chrétiens, avouons-le à la face du ciel et de la terre, c'est nous qui lui avons attiré ce supplice. C'est, comme dit Isaïe, pour la rémission de nos iniquités qu'il a reçu de si profondes blessures : *Vulneratus est propter iniquitates nostras* (*Ibid.*); c'est pour l'expiation de nos crimes qu'on le tourmente si cruellement : *Attritus est propter scelera nostra.* (*Ibid.*)

Entrons donc en esprit dans la salle de la flagellation; approchons de cette colonne empourprée du sang de Jésus-Christ; considérons ce sang précieux répandu sur le pavé, ces lambeaux de chair dispersés en différents lieux, ce corps adorable tout couvert de plaies, et qu'un spectacle si touchant fasse dire à chacun de nous : C'est donc moi qui ai si horriblement outragé le Fils de Dieu; comment ai-je pu commettre un si noir attentat? Mes yeux, pourquoi ne versez-vous pas des torrents de larmes? et toi, mon cœur, pourquoi n'éclates-tu pas en soupirs et en sanglots? Souffrez, divin Jésus, qu'humblement prosternés à vos pieds, le visage couvert de honte et le cœur brisé de regrets, nous mêlions nos larmes à votre sang. O sang infiniment précieux, purifiez nos âmes de toutes leurs souillures; et vous, douloureuses plaies de Jésus flagellé, soyez le remède aux plaies profondes que le péché nous a faites.

Mais, mes frères, si, plus durs que le diamant, nos cœurs sont insensibles aux douleurs que Jésus-Christ endura pour nous dans le prétoire, ah! du moins laissons-nous pénétrer de crainte en voyant l'extrême rigueur que le Père éternel exerce envers son Fils. En effet, rien ne doit nous donner une idée plus frappante de la justice de Dieu que de voir Jésus-Christ souffrir ici de si rudes tourments pour y satisfaire. Non, les eaux du déluge qui inondèrent le monde entier, les flammes vengeresses qui réduisirent Sodome et Gomorrhe en cendres, les pestes, les famines, les guerres dont Dieu se servit de temps en temps pour punir différents crimes, n'ont rien qui me surprenne. J'y vois un maître qui châtie des esclaves rebelles; j'y vois un roi qui réduit à l'obéissance des sujets révoltés; j'y vois un Dieu qui punit des hommes pécheurs. Mais lorsque, jetant les yeux sur Jésus flagellé, je considère que c'est sur un Dieu parfaitement semblable à lui-même que Dieu se venge de l'injure que le péché lui a faite, ah! pour lors je ne puis revenir de mon étonnement, et je me sens saisi de la plus vive frayeur.

Car si, comme dit Jésus-Christ, on traite ainsi le bois vert, comment traitera-t-on le bois sec? Quoi! mes frères, Dieu n'a pas épargné son propre Fils, et il épargnera ses esclaves! L'ombre du péché n'a pu trouver grâce en la personne d'un Homme-Dieu, et le péché même en trouvera dans celle d'un homme coupable, dans une vile créature, dans un néant révolté! Détrompons-nous, chrétiens, si nous l'avons cru jusqu'ici, et embrassons au plus tôt les saintes rigueurs de la pénitence. Rien ne doit nous y engager davantage que ce que Jésus-Christ endura dans sa flagellation. Mais avant de sortir du prétoire, ses bourreaux lui préparent encore un nouveau supplice. Un nouveau supplice! Eh! que peut-il donc souffrir de nouveau? Un corps blessé en mille endroits est-il susceptible de nouvelles blessures?

Ah! mes frères, c'est ici que la fureur de ces suppôts du démon fut cruellement ingénieuse. Elle leur fit inventer un tourment jusqu'alors inouï. Ils plièrent en forme de couronne de longues et fortes épines, qu'ils lui mirent sur la tête au lieu de diadème; ensuite, lui arrachant le roseau qu'ils lui avaient donné pour sceptre, ils lui en frappèrent la tête avec tant de violence qu'ils y enfoncèrent ces épines, dont plusieurs, selon saint Bernard, lui percèrent les tempes, lui rompirent les nerfs, lui ouvrirent les artères et en firent sortir du sang qui, se mêlant avec les crachats dont ils avaient cou-

vert son adorable face, lui défigura tellement le visage, qu'il était, comme dit un prophète, absolument méconnaissable : *Et non reputavimus eum.* (*Isa.*, LIII, 3.)

Voyez, filles de Sion, disait autrefois l'épouse des Cantiques, voyez le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces : *Videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis illius.* (*Cant.*, III, 11.) Ames chrétiennes, je vous adresse aujourd'hui les mêmes paroles. Voyez le vrai Salomon de la loi nouvelle avec le douloureux diadème dont sa mère la Synagogue l'a couronné au jour de sa Passion. Le reconnaissez-vous? Oui, Seigneur, nous vous reconnaissons; et, pour réparer autant qu'il est en nous l'outrage que vous font les soldats en vous saluant par dérision comme roi des Juifs, nous vous adorons comme le roi des Juifs et des gentils, comme le roi des anges et des hommes, comme le roi du ciel et de la terre.

Mais, ô mon Dieu! qu'il paraît bien que votre royaume n'est pas de ce monde! Les rois de la terre portent des couronnes d'or, et vous en portez une d'épines. O épines infiniment plus précieuses que les pierreries qui enrichissent les diadèmes des autres souverains, épines salutaires, percez mon cœur de la crainte des jugements de Dieu, et faites-y des blessures d'amour; mais des blessures si larges et si profondes qu'elles ne se puissent jamais guérir.

En effet, chrétiens, nous ne saurions assez témoigner notre amour à Jésus-Christ, pour la bonté qu'il a eue de nous mériter une couronne éternelle par des douleurs aussi aiguës que le furent celles qu'il endura dans son couronnement d'épines; car il ne voulut être couronné de la sorte qu'afin que nous fussions un jour couronnés de gloire; et la vue du royaume qu'il nous procurait par ce supplice le lui fit souffrir avec autant de patience que s'il eût été insensible.

Cette patience, au lieu d'attendrir le cœur des juifs, ne fit que les endurcir de plus en plus. Quoi! malheureux, l'état où vous le voyez n'est pas capable encore d'assouvir votre haine? Et que voulez-vous donc davantage? Il ne lui reste plus qu'un souffle de vie. Qu'il meure! s'écrient-ils tous ensemble, qu'il meure, et qu'on l'attache à la croix : *Tolle, tolle, crucifige eum.* (*Joan.*, XIX, 15.)

Pilate fait inutilement de nouveaux efforts pour le délivrer. En vain remontre-t-il derechef son innocence au peuple. En vain proteste-t-il que, ne trouvant en lui aucune cause de mort, il ne veut point se charger d'une si criante injustice, il ne fait par là qu'augmenter la fureur et les cris de cette populace. Il ne désespère pourtant point encore de sa délivrance, et, pour y réussir, il leur propose, à l'occasion de la fête de Pâques, où l'on a coutume de délivrer un prisonnier, de leur remettre Jésus-Christ ou Barabbas, dans l'espérance que le parallèle des crimes de celui-ci avec les vertus du premier ne laissera pas aux juifs la liberté de choisir entre l'un et l'autre; mais il a la surprise de voir cet odieux parallèle suivi de la préférence plus odieuse encore que ces furieux donnent à Barabbas sur Jésus-Christ: Donnez-nous Barabbas, s'écrient-ils, et crucifiez Jésus : *Non hunc, sed Barabbam.* (*Joan.*, XVIII, 40.) Ces clameurs montrent à Pilate un acharnement invincible de ces malheureux contre Jésus. Malgré cela, convaincu de l'innocence de cet illustre accusé, il prend, par un reste d'équité naturelle, la résolution de lui sauver la vie. C'en est fait, il va l'absoudre.

Mais hélas! que ne peut point sur un homme attaché à sa fortune la crainte de déplaire à celui qui en est l'arbitre? On menace le timide gouverneur de l'indignation de César. Funeste écueil qui fait échouer son amour pour la justice, et qui lui arrache une sentence de mort contre celui qu'il a tant de fois avoué n'être pas coupable. Eh bien! leur dit-il, crucifiez-le donc, puisque vous le voulez, je ne m'y oppose plus; mais je vous déclare que je m'en lave les mains. Il les lava en effet devant eux, en leur protestant qu'il les rendait responsables de l'injustice de cette sentence.

Aussitôt les ennemis du Sauveur, s'applaudissant d'avoir enfin forcé Pilate de le condamner à la croix, la lui mettent sur les épaules sans aucun égard à sa faiblesse, et accablent ainsi cette innocente victime d'un fardeau qu'on aurait épargné au plus scélérat de tous les hommes. En effet, quelque crime qu'ait commis un malfaiteur, on lui cache, autant qu'on peut, l'instrument de son supplice, et on croirait faire mourir deux fois un coupable condamné à perdre la tête, si on lui mettait sous les yeux le glaive qui doit la lui abattre. Il n'y a que le Saint des saints envers lequel on ne garde aucune mesure; on ne se contente pas de lui mettre sous les yeux la croix où il doit expirer, on la lui met sur les épaules. Il s'en charge, et marche dans ce pitoyable état par les rues de Jérusalem.

Le voilà donc, ce nouvel Isaac, qui, chargé du bois de son sacrifice, se rend avec beaucoup de peine, mais avec encore plus d'amour sur la montagne où Dieu son Père l'attend, le glaive en main, pour l'immoler à sa justice. Mais, Seigneur, vous vous contentâtes autrefois de la soumission du fils d'Abraham : votre Fils vous est-il moins cher? Ne vous a-t-il pas suffisamment témoigné son obéissance en acceptant l'arrêt de mort que vous avez porté contre lui? Révoquez cet arrêt, ô mon Dieu; contentez-vous de sa soumission; envoyez un ange pour arrêter le bras des bourreaux; ou plutôt, arrêtez-les vous-même, adorable Jésus. Un mot, un regard suffira pour les rendre immobiles. Empêchez-les, ces ministres de l'enfer, de commettre, en vous donnant la mort, le plus horrible de tous les crimes. Non, mes chers auditeurs, Jésus n'en fera rien. Son amour pour nous s'y oppose. Il achèvera son sacrifice et consommera sur la

croix le grand ouvrage de notre rédemption.

3° *Son crucifiement.*—A peine est-il monté sur le Calvaire, qu'on lui arrache ses habits qui, étant collés avec son sang sur sa chair vive et sur ses os, n'en peuvent être séparés que par le renouvellement de toutes ses plaies; ou, pour mieux dire, en le dépouillant ainsi, on ne fait plus de tout son corps qu'une seule plaie, qui, recommençant à saigner de toutes parts, lui ôte presque toute apparence de figure humaine, et le rend, selon l'expression d'un prophète, semblable à un lépreux : *Putavimus eum quasi leprosum.* (*Isa.*, LIII, 4.)

En cet état, on lui ordonne de s'étendre sur la croix ; il obéit et se couche sur ce lit de douleur où il n'a pour reposer sa tête qu'une couronne d'épines dont les pointes lui causent encore un nouveau supplice. On lui demande ses mains, et il les donne ; ses pieds, et il les étend. Les bourreaux s'en saisissent ; ils les transpercent avec de gros clous, et en les attachant à ce bois infâme, ils en font sortir par quatre ruisseaux presque tout le sang qui lui est resté dans les veines.

O cieux, étonnez-vous d'un si horrible spectacle : *Obstupescite, cœli, super hoc.* (*Jerem.*, II, 12.) Vierge sainte, et vous, disciple bien-aimé qui en fûtes les témoins, quelle compassion n'en ressentîtes-vous pas! ô reine des martyrs, ce fut pour lors que le glaive de douleur, prédit par le saint vieillard Siméon, vous transperça l'âme et fit à votre cœur maternel une blessure dont la profondeur ne peut être comprise que par celui dont le tourment occasionnait le vôtre.

N'attendez cependant pas de moi, mes frères, que j'imite ici ces peintres qui représentent Marie au pied de la croix comme tombant en défaillance, et accablée sous le poids de sa douleur. Ce serait contredire l'Evangile qui, dans le cours de la Passion, ne nous parle de cette auguste Vierge que pour nous faire remarquer en elle une fermeté qui, malgré l'excès de sa douleur, l'élève au-dessus de sa douleur même, et la rend capable de faire au Père éternel, en faveur du genre humain, un généreux sacrifice de la mort de son divin Fils.

Qui pourrait comprendre, mes chers auditeurs, ce que Jésus-Christ endura dans le supplice du crucifiement? Mais ce ne fut pas encore là le dernier terme de ses douleurs. Il resta pendant trois heures dans cette cruelle situation. Je dis cruelle, car y eut-il jamais au monde rien de plus insupportable que de ne pouvoir appuyer la tête que sur des épines enfoncées dans le crâne, les mains que sur des clous qui en déchirent tous les nerfs, les pieds, que sur des blessures que le poids du corps augmente à chaque instant? Voilà cependant ce que Jésus-Christ endura pour nous sur la croix. Jugez de là, mes frères, s'il n'eut pas raison de nous dire par son prophète, que sa douleur n'eut jamais de semblable ! *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus.*

Mais toutes ces douleurs, les aura-t-il souffertes en vain? Sera-t-il possible qu'il nous tende ainsi les bras sans pouvoir gagner nos cœurs ? O Rédempteur des hommes, vous l'avez promis, que quand vous seriez élevé de terre, vous attireriez tout à vous. Accomplissez aujourd'hui cette promesse, et attirez-nous par les liens de votre saint amour. Ce sont, il est vrai, nos péchés qui vous ont réduit dans ce triste état; mais nous les détestons; et puisque vous êtes l'Agneau de Dieu qui venez par votre sang effacer les péchés du monde, nous espérons de votre miséricorde qu'elle nous les pardonnera.

Oui, chrétiens, nous devons tout espérer de la miséricorde de Jésus en croix. Le titre même que nous lisons au haut de cette croix doit nous faire souvenir qu'il est notre Sauveur : *Hic est Jesus.* (*Matth.*, XXVII, 37.) C'est ici Jésus; adorable nom que le ciel lui donna lorsqu'il offrit pour nous les prémices de son sang, et dont il remplit entièrement aujourd'hui la signification en répandant ce sang jusqu'à la dernière goutte : *Hic est Jesus.* C'est ici Jésus, titre consolant qui doit nous apprendre que celui qui meurt sur cette croix est le Rédempteur du genre humain, et que si sa mort est l'ouvrage de nos crimes, elle est encore plus l'ouvrage de son amour. Jetons-nous donc, mes frères, entre les bras de cet aimable Jésus ; et puisqu'il ne les étend que pour nous appeler, allons à lui avec confiance et lui demandons miséricorde. Il souhaite plus de nous l'accorder que nous ne désirons de l'obtenir ; et quand nous l'eussions attaché nous-mêmes à la croix, il désirerait toujours de nous pardonner, puisqu'il verse aujourd'hui son sang pour ceux mêmes qui le répandent, et qu'il sollicite leur grâce auprès du Père éternel : *Pater, dimitte illis.* (*Luc.*, XXIII, 34.) Mon Père, pardonnez-leur.

O l'admirable leçon du pardon des injures ! Il n'y eut jamais d'injures aussi atroces que celles qu'on fait ici à Jésus-Christ; et, loin de s'en venger, il demande grâce pour ceux qui les lui font. Après cet exemple que Jésus-Christ nous a laissé comme par testament, pourrions-nous encore entretenir de la haine dans nos cœurs contre nos ennemis? Non, Seigneur, et nous leur pardonnons sincèrement. Mais nous vous supplions qu'avant de remettre votre esprit entre les mains de votre Père, vous le priez aussi qu'il nous pardonne. Il le fit, mes frères, puisqu'en priant pour ses bourreaux, il pria pour tous ceux qui devaient le crucifier dans la suite; après quoi, tout étant consommé, les prophéties étant accomplies, la justice du Père éternel étant satisfaite, Jésus expira : *Exspiravit.* (*Ibid.*, 46.)

Jésus est mort. Jésus, le Fils du Dieu vivant, est mort, et c'est nous qui l'avons fait mourir ! Ah ! mes frères, en serons-nous moins touchés que les créatures inanimées n'ont paru l'être? Au moment de cette mort, la terre tremble jusque dans ses fondements, les rochers se fendent comme de douleur

d'en avoir été les témoins. Nos cœurs, plus insensibles que la terre et plus durs que les rochers, ne se fendront-ils pas du regret d'en avoir été la cause? O peuple juif, qui t'en retournes en te frappant la poitrine, tu montres assez combien tu te repens d'avoir demandé la mort de celui que toute la nature en confusion reconnaît pour son auteur. Mais nous, mes frères, plus endurcis que les juifs, nous en retournerons-nous sans prier Dieu qu'il nous pardonne?

Ah! chrétiens, qu'il n'en soit pas ainsi. Non, ne sortons point de ce saint lieu sans briser nos cœurs par les sentiments de la plus vive componction. Prosterné en esprit en présence de Dieu le Père, avouons humblement que nous sommes coupables de la mort de son Fils. Oui, Seigneur, nous le sommes, et, comme tels, nous méritons les plus terribles coups de votre justice. Mais souvenez-vous que ce cher Fils, en mourant, vous a prié de nous pardonner sa mort, et que, si le sang d'Abel cria vengeance contre le fratricide qui le versa, celui de Jésus crie miséricorde en faveur de ceux mêmes qui le répandent. Voilà, mon Dieu, ce qui nous engage à vous demander grâce, et ce qui nous fait espérer de l'obtenir.

N'en doutons pas, mes frères, que nous ne l'obtenions, pourvu que nous le demandions avec confiance. Mais, après avoir obtenu pardon du passé, réglons-nous sur le modèle que Dieu le Père nous met ici devant les yeux : *Inspice* (*Exod.*, XXV, 40), dit-il à chacun de nous. Voyez mon Fils attaché sur cette croix; mais ne vous en tenez pas à une vue superficielle : *Inspice.* Considérez les vertus qu'il y pratique, examinez-les en détail, méditez-les profondément, et que la vue de ce divin modèle vous engage à imiter son exemple : *Inspice, et fac secundum exemplar.* (*Ibid.*)

En effet, mes frères, rien n'est plus capable de nous fortifier contre les tentations que la vue de Jésus en croix. Les douleurs de la maladie nous exposent-elles à nous révolter contre Dieu, jetons les yeux sur Jésus en croix; voyons comment il y souffre des douleurs bien plus vives que les nôtres, et que cet exemple de patience étouffe entièrement nos murmures : *Inspice et fac...* L'estime de nous-mêmes nous rend-elle extrêmement sensibles aux humiliations, considérons Jésus en croix; voyons comment le Très-Haut s'y abaisse jusqu'à l'ignominie d'un gibet, et que cet exemple d'humilité réprime en nous les sentiments de l'orgueil : *Inspice et fac....* Le souvenir d'une injure nous porte-t-il à nous venger, contemplons Jésus en croix, voyons comment le Fils de Dieu, loin de se venger de ses bourreaux, prie son Père de leur pardonner, et que l'exemple d'une si ardente charité détruise en nous tout désir de vengeance : *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* (*Ibid.*)

Ayons donc recours à Jésus en croix dans toutes nos tentations, mais surtout dans celles qui nous pourraient venir d'une crainte excessive des jugements de Dieu; pour lors, entrons avec confiance dans les plaies de Jésus en croix, et surtout dans celle qu'on lui fait après sa mort. Pénétrons par l'ouverture de son côté jusque dans son divin cœur. Nous y trouverons une source abondante de bénédictions. Je prie Jésus crucifié qu'il nous la donne. Ainsi soit-il.

SERMON VIII.

Le jour de Pâques.

LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Resurrexit propter justificationem nostram. (*Rom.*, IV, 25.)

Jésus-Christ est ressuscité pour notre justification.

Plongée, il y a trois jours, dans la tristesse que lui causait le souvenir des douleurs de son divin Epoux, l'Eglise exhortait ses enfants à mêler leurs larmes avec les siennes : mais aujourd'hui qu'elle le voit triompher de la mort, elle reprend ses cantiques de joie, et nous exhorte à donner comme elle, dans ce jour que le Seigneur a fait, des marques d'une sainte allégresse : *Hæc dies quam fecit Dominus, exsultemus et lætemur in ea.* (*Psal.* CXVII, 24.) Entrons dans ses vues, mes frères, et, après avoir, à son exemple, compati aux souffrances de notre divin Maître, réjouissons-nous comme elle à la vue de son triomphe. Nous en avons d'autant plus de sujet, qu'il triomphe, en quelque sorte, autant pour nous que pour lui-même. C'est ce que nous apprend saint Paul, lorsqu'il nous dit, dans les paroles de mon texte, que Jésus-Christ est ressuscité pour notre justification : *Resurrexit propter justificationem nostram.*

On doit convenir que, pour le croire, nous avions besoin d'une autorité aussi respectable que l'est celle d'un homme inspiré de Dieu, puisque, à ne considérer que nos lumières, nous eussions pensé que Jésus-Christ, après être mort pour notre salut, n'était ressuscité que pour sa gloire. Mais non; il a voulu que tous ses mystères nous fussent avantageux, et que sa résurrection, aussi bien que sa mort, fût pour notre justification : *Resurrexit propter justificationem nostram.*

Ne séparons point deux idées que saint Paul a cru devoir réunir, et montrons, 1° que Jésus-Christ est ressuscité : *Resurrexit;* 2° qu'il est ressuscité pour notre justification : *Propter justificationem nostram.* Voilà, dans ces deux propositions, tout le plan de ce discours, où j'ai dessein de vous faire voir et les preuves qui établissent la résurrection de Jésus-Christ, et les motifs qu'a eus Jésus-Christ dans sa résurrection : preuves qui démontreront aux incrédules combien est certain le mystère de Jésus-Christ ressuscité; motifs qui apprendront aux vrais fidèles combien est utile le mystère de Jésus-Christ ressuscité. Avant de combattre les uns et d'instruire les autres, prions Marie de nous obtenir les lumières de l'Esprit-Saint, et la félicitons du triomphe de son

Fils, en lui disant avec l'Eglise : *Regina cœli, lætare, alleluia.*

PREMIER POINT.

Rien n'est plus utile à un vrai fidèle que d'examiner les preuves de sa religion. Plus il les approfondit, plus il reconnaît qu'elles sont de toute certitude ; et la nouvelle connaissance qu'il en acquiert lui fait dire avec David : Seigneur, vos témoignages sont d'une évidence à forcer l'incrédulité la plus opiniâtre. Or, un excellent moyen pour établir la divinité de notre sainte religion, c'est de faire voir que Jésus-Christ est ressuscité. C'est ce que je me propose de faire aujourd'hui. Cependant, mes frères, si j'entreprends d'établir les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, ce n'est pas que je vous soupçonne de la révoquer en doute ; mais c'est qu'il est bon de vous affermir de plus en plus dans la foi de ce mystère, et de vous fournir des armes contre les vaines subtilités qu'emploient pour le combattre les incrédules de nos jours. Car entre tous les mystères que la foi nous propose, c'est celui qu'ils attaquent plus violemment, et cela, parce qu'ils le regardent avec raison comme celui dont la preuve établit celle de tous les autres, et dont l'incertitude entraînerait la ruine de la religion tout entière.

Essayons donc ici de précautionner les fidèles contre le danger de leurs sophismes, et faisons voir sur quoi fondés nous croyons que Jésus mort sur une croix est ressuscité le troisième jour.

Fondés sur trois preuves, que nous tirons des juifs qui ont contredit ce mystère, des apôtres qui ont attesté ce mystère, des premiers chrétiens qui ont cru ce mystère. Des juifs qui l'ont contredit ; parce que, étant pour eux d'un intérêt essentiel d'en démontrer la fausseté, si, malgré cela, ils ne l'ont pas fait, c'est une marque évidente qu'ils ne l'ont pas pu faire : des apôtres qui l'ont attesté ; parce que, n'ayant rien à espérer dans le monde, ayant même tout à craindre en soutenant la résurrection de leur maître, si, malgré cela, ils l'ont soutenue jusque dans les tourments, jusqu'à la mort, c'est une marque évidente qu'ils l'ont vu ressuscité : des premiers chrétiens qui l'ont cru ; parce que, étant tous prévenus contre ce mystère, les uns par les préjugés du judaïsme, et les autres par ceux de la gentilité, si, margré cela, ils l'ont cru, c'est une marque évidente qu'ils ont vu des miracles qui leur en ont démontré la certitude. Reprenons.

1° *Les juifs.* — Je dis d'abord que les juifs ayant un intérêt essentiel à démontrer que Jésus-Christ n'était pas ressuscité, s'ils ne l'ont pas fait, c'est une marque évidente qu'ils ne l'ont pas pu faire. En effet, combien les principaux de la nation juive n'étaient-ils pas intéressés à prouver au peuple que celui qu'ils avaient fait mourir n'était pas le Fils de Dieu ? S'ils succombaient dans cette preuve, ils couraient risque de faire retomber sur eux tout l'odieux d'une procédure criminelle dont ils avaient été les instigateurs, et de passer dans le public non-seulement pour des meurtriers, mais pour des déicides. Cependant, s'ils laissaient croire au peuple que cet homme qu'ils avaient mis à mort était ressuscité, dès lors ils le portaient à croire conséquemment qu'il était véritablement Dieu. Pourquoi ? parce que cet homme ayant renvoyé au miracle de la résurrection, comme à la principale preuve de sa divinité, reconnaître qu'il était ressuscité, c'était le reconnaître pour Dieu.

Aussi prirent-ils toutes les mesures imaginables pour empêcher qu'on ne le crût. Mais hélas ! que peuvent toutes les mesures des faux sages du siècle contre votre toute-puissance, ô mon Dieu ? Celles que prennent ici les ennemis de votre gloire ne serviront qu'à constater la merveille que vous voulez faire, et à rendre absolument incroyable le mensonge par lequel ils tâcheront bientôt d'en éluder la certitude.

Oui, juifs obstinés, donnez-vous tant de mouvement qu'il vous plaira pour prévenir un enlèvement furtif ; mettez des gardes au tombeau ; recommandez-leur d'y veiller avec la dernière exactitude ; scellez-en l'entrée du sceau public : tous vos soins, toutes vos mesures, toutes vos démarches n'aboutiront, en rendant cet enlèvement impossible, qu'à rendre évident le miracle de la résurrection du Fils de Dieu. En effet, si les juifs n'eussent pas pris toutes ces précautions, ils auraient peut-être fait croire la fable qu'ils débitèrent dans la suite sur le prétendu enlèvement du corps de Jésus-Christ. Mais Dieu, qui voulait se servir d'eux-mêmes contre eux-mêmes, permit qu'ils ne négligeassent rien pour empêcher qu'on ne l'enlevât, afin que le prodige de son Fils ressuscité parût avec plus d'évidence.

Ils s'en retournent donc, ces prétendus sages, après avoir scellé la pierre du tombeau ; et se reposant sur la fidélité des gardes qu'ils y ont placés, ils se félicitent eux-mêmes de la prudence avec laquelle ils ont prévenu ce qu'ils appellent la séduction du peuple. Applaudissez-vous, orgueilleux pontifes, et triomphez de l'impuissance où vous avez mis les disciples de Jésus d'en imposer au public pour un enlèvement secret : votre triomphe ne sera pas long.

En effet, malgré tant de mesures, tant de précautions, tant de vigilance, au troisième jour, le tombeau se trouve ouvert, le corps de Jésus disparaît, et le bruit commence à se répandre qu'il est ressuscité comme il l'avait dit. Quel coup de foudre pour les juifs ? Que dire ? que faire ? Où se tourner dans une circonstance si embarrassante ? Insensés, rendez-vous à l'évidence du miracle, et d'ennemis du Sauveur devenez ses disciples. Non, ce coup du bras de Dieu les attère et les effraye, mais il ne les convertit pas. Ils persistent avec une opiniâtreté monstrueuse à se déclarer contre lui. Mais que répondent-ils à ceux qui croient sa résurrection ? Car enfin, il faut répondre, ou convenir qu'ils ont fait mourir le Fils de

Dieu. Ecoutez-les, mes frères, et apprenez comment, selon l'expression d'un prophète, l'iniquité se détruit elle-même par les propres armes qu'elle emploie pour sa défense. Ses disciples sont venus la nuit, disent-ils, et ont enlevé son corps pendant que les gardes dormaient.

Fut-il jamais, s'écrie là-dessus saint Augustin, une folie plus grande que d'apporter en preuve d'un fait la déposition de gens qui rendent témoignage de ce qui s'est passé pendant leur sommeil? Si vous dormiez, continue le saint docteur en adressant la parole aux soldats, si vous dormiez, comment avez-vous vu l'enlèvement? Et si vous ne dormiez pas, comment l'avez-vous souffert?

Quoi! mes frères, on voudra nous persuader qu'un si grand nombre de soldats, placés exprès en ce lieu pour veiller, s'endorment, et qu'ils s'endorment au moment précis où l'on vient enlever leur dépôt, et qu'ils s'endorment tous sans qu'aucun d'eux puisse résister au sommeil, et qu'ils s'endorment si profondément que le bruit qu'il faut faire pour renverser une pierre fort pesante, et pour tirer le corps du sépulcre, ne puisse en éveiller un seul! Y a-t-il ombre de bon sens dans une telle réponse? Et n'est-ce pas insulter à l'esprit humain, que de le croire capable d'y ajouter foi?

D'ailleurs, quelle apparence y a-t-il que quelques pauvres pêcheurs, dont le plus courageux tremblait il y a trois jours à la voix d'une simple servante, soient devenus tout d'un coup assez hardis pour attaquer une troupe de gens armés, et essayer d'enlever, malgré eux, un corps dont le ministère public leur a confié la garde? Mais supposons, contre toute vraisemblance, qu'ils ont été assez téméraires pour l'entreprendre. Supposons de plus, si vous le voulez, contre l'évidence même, qu'ils y ont réussi. Par là ils se sont rendus coupables d'un crime d'Etat du premier ordre. Or, après un délit si grief, si connu, si contagieux, comment laisse-t-on les criminels tranquilles? Comment ne les poursuit-on pas? Comment n'essaye-t-on pas de les forcer à découvrir le lieu où ils avaient caché le corps de leur maître? Il n'en fallait pas davantage pour faire tomber tout d'un coup la croyance de la résurrection de Jésus-Christ, si elle n'était qu'une fable. Mais non, nulles recherches, nulle enquête, nulle procédure pour connaître les auteurs du prétendu crime. D'où peut venir cette inaction du sanhédrin dans un fait de cette importance? C'est qu'il appréhende que des informations juridiques ne servent qu'à constater de plus en plus un miracle dont il a tant d'intérêt de soutenir la fausseté. Et c'est, mes chers auditeurs, cet intérêt-là même qui prouve évidemment que si les juifs n'ont pas montré la fausseté de la résurrection du Sauveur, c'est qu'ils ne l'ont pas pu faire, et que le miracle était incontestable.

2° *Les apôtres.* — Voyons maintenant le témoignage qu'en ont rendu les apôtres. Et d'abord, voici le raisonnement fondamental que j'établis pour principe. Ou les apôtres étaient persuadés de la résurrection de leur maître, ou ils ne l'étaient pas; choisissez, incrédules, et prenez votre parti. Direz-vous qu'ils n'en étaient pas persuadés? C'étaient donc des fourbes qui se jouaient du public, en lui donnant pour certain un fait qu'ils savaient être faux. Oui, dites-vous. Ici je vous arrête, et avant d'aller plus loin, je demande si l'on peut supposer raisonnablement que douze hommes de bon sens conviennent entre eux de soutenir une fausseté, non-seulement sans espérance d'en recevoir jamais le moindre avantage, mais dans la certitude entière de s'attirer par là les derniers malheurs; il faudrait renverser toutes les idées pour admettre une pareille supposition. Et voilà cependant où il faut que vous en veniez dans votre système.

Car enfin, que pouvaient-ils espérer en ce monde, ces douze disciples, pour récompense du témoignage qu'ils allaient rendre à la résurrection de Jésus-Christ? Des opprobres, des persécutions, des supplices. Malgré cela, ils soutiennent qu'il est vivant. Ils le soutiennent comme un fait qu'ils ont vu de leurs yeux; ils le soutiennent tous sans qu'aucun d'eux se démente jamais; et ils le soutiennent jusque devant les tribunaux, jusque dans les tourments, jusqu'à la mort à laquelle on les condamne pour les obliger à se rétracter. Après cela, vous viendrez nous dire qu'ils ne sont pas persuadés de la résurrection qu'ils attestent. Et quel enchantement peut donc les rendre si ennemis d'eux-mêmes? Point d'autres, dit l'incrédule, que l'attachement excessif qu'ils ont conservé pour celui qui les a séduits par ses prestiges. Mais y pense-t-il, en répondant de la sorte? Il faut qu'une cause soit bien désespérée, quand pour la défendre on est contraint d'apporter des raisons qui la combattent.

Vous voulez, lui dirais-je, que les disciples aient conservé un grand attachement pour Jésus-Christ, même après sa mort. J'en conviens avec vous; mais vous en concluez que cet attachement aura pu les porter à feindre qu'il était ressuscité; et moi j'en conclus qu'ils étaient intimement persuadés de sa résurrection. En effet, comme il leur avait promis, non-seulement qu'il ressusciterait, mais qu'il se montrerait à eux après être ressuscité, s'il n'avait pas effectué cette promesse, ils l'auraient regardé comme un imposteur qui les avait trompés par de belles paroles, et qui, en leur faisant tout quitter pour le suivre, les avait rendus le jouet de leur nation et l'opprobre de l'univers. Loin d'avoir donc pour lui cet attachement excessif qu'on leur attribue, ils auraient dû l'avoir en horreur et se venger, en dévoilant aux yeux du public les impostures dont il s'était servi pour les séduire.

Mais non, les apôtres ont un extrême attachement pour Jésus-Christ; et c'est l'incrédulité même qui nous en assure. Aveugle qu'elle est, elle ne s'aperçoit pas que cet

attachement même est une preuve incontestable de la résurrection du Sauveur. En effet, si les disciples avaient un si grand attachement pour Jésus-Christ, ils étaient donc persuadés de la vérité de sa doctrine, puisqu'il n'est point d'homme qui s'attache à un fourbe après qu'il l'a reconnu pour tel. Mais s'ils étaient persuadés de la vérité de sa doctrine, ils étaient donc persuadés de sa résurrection, puisqu'il leur avait donné sa résurrection comme une preuve de la vérité qu'il leur enseignait.

De plus, je demande à l'incrédule d'où pouvait venir dans les apôtres cet attachement qu'ils avaient pour leur maître? C'est, dit-il, qu'ils espéraient obtenir les premières places dans le nouveau royaume qu'il leur avait promis d'établir. Insensés, ne voyez-vous pas que cette espérance est encore une nouvelle preuve de la résurrection de Jésus-Christ? Car s'ils espéraient en lui, même après sa mort, il faut nécessairement qu'ils le crussent ressuscité, puisqu'on n'espère rien d'un homme que l'on croit mort.

Ici l'incrédule est obligé de changer de batterie. Eh bien! vous dira-t-il, à la bonne heure, que les apôtres aient été persuadés de la résurrection de leur maître, et qu'en nous rendant ce témoignage ils n'aient pas eu dessein de nous tromper; mais qui m'assurera qu'ils ne se sont pas trompés eux-mêmes? simples et grossiers, comme ils étaient, ils auront cru voir ce qu'ils n'ont pas vu, et nous auront donné pour un fait réel ce qui ne l'était que dans leur imagination.

Forçons encore l'impiété dans ce nouveau retranchement, et lui montrons combien il est absurde de dire qu'un si grand nombre de témoins s'imaginent voir ce qu'ils ne voient pas. Les disciples, dit-on, étaient tous des gens simples et par conséquent excessivement crédules. Qu'ils fussent simples, j'en conviens; mais que leur crédulité fût excessive, c'est ce dont je ne conviens pas; c'est même ce que je démontre évidemment faux.

En effet, peut-on appeler excessivement crédules, des hommes qui refusent pendant longtemps de croire ce qui leur est clairement prouvé? Tels furent cependant les disciples de Jésus-Christ, au moins pour la plupart: faisons ici le détail de leurs infidélités; elles ne serviront qu'à rendre plus certain le témoignage qu'ils ont rendu dans la suite à la résurrection du Sauveur.

D'abord, comme il leur avait promis de ressusciter, et qu'il leur avait prouvé sa résurrection future en ressuscitant en leur présence un mort de quatre jours; cela seul, s'ils eussent été, je ne dis pas excessivement crédules, mais véritablement fidèles, aurait dû les déterminer à croire sa résurrection, même avant qu'elle arrivât. Cependant, non-seulement ils ne la croyaient pas alors, mais ils furent encore bien du temps sans pouvoir se la persuader.

Le propre jour que Jésus-Christ sort du tombeau, trois pieuses femmes, à qui leur ferveur a souvent mérité la grâce d'être les premières à voir leur divin maître, les assurent qu'elles l'ont vu, qu'il leur a parlé, qu'elles ont baisé ses pieds; loin de les croire, ils insultent à leur crédulité, et les traitent de visionnaires: *Hæc visa sunt eis tanquam deliramentum.* (*Luc.*, XXIV, 11.) Deux disciples revenus d'Emmaüs leur attestent qu'ils ont marché longtemps avec lui sans le connaître, et qu'ensuite ils l'ont reconnu dans la fraction du pain; malgré cela, ils ne croient point encore. D'autres confirment le témoignage de ceux-ci, en y ajoutant celui de Simon-Pierre, à qui, disent-ils, le Seigneur est apparu. Tout cela ne les persuade point; et s'ils n'osent plus assurer que leur maître est mort, ils regardent au moins comme fort douteux s'il est au nombre des vivants. Enfin il leur apparaît lui-même; il se montre à eux, il leur parle. Ici sans doute se terminera leur infidélité. Non; ils ne croient point encore que ce soit lui: *Adhuc illis non credentibus.* (*Luc.*, XXIV, 41.) Et vous appellerez de tels hommes des gens excessivement crédules! Dites plutôt que c'étaient des hommes durs à croire et entièrement déraisonnables, ainsi que Jésus-Christ le leur reprocha lui-même: *O stulti et tardi corde ad credendum!* (*Ibid.*, 25.) Il fallait ce doux reproche de leur aimable maître pour vaincre leur résistance. Ils se rendirent donc alors, et crurent dans la suite avec d'autant plus de fermeté, qu'ils avaient eu jusque-là plus de peine à s'y résoudre.

Mais l'un d'entre eux porta plus loin l'endurcissement et l'opiniâtreté: Non, dit-il à ses collègues, je ne croirai point notre maître ressuscité, que je n'aie mis mon doigt dans ses plaies. Vous savez tous, mes frères, quelle fut la condescendance de Jésus-Christ envers ce disciple infidèle. Il lui apparut, et l'invitant à faire l'épreuve qu'il avait demandée: Mettez ici votre doigt, lui dit-il, en lui montrant ses pieds et ses mains. Pour lors, confus de sa résistance et touché de repentir, l'apôtre indocile commence à croire et reconnaît Jésus-Christ pour son Seigneur et pour son Dieu: *Dominus meus et Deus meus.* (*Joan.*, XX, 28.) Encore une fois, sont-ce là des hommes excessivement crédules? Non, mes frères, et on doit convenir que des gens, qui eurent tant de peine à croire, étaient absolument incapables d'être trompés. Trompés? et comment auraient-ils pu l'être?

Si Jésus-Christ n'était apparu qu'à un seul d'entre eux, on pourrait dire qu'un seul homme aurait pu se tromper en croyant voir ce qu'il ne voyait pas. Mais il se montra d'abord à quelques-uns d'entre eux en particulier, ensuite à tous les apôtres, et enfin à plus de cinq cents personnes à la fois. S'il n'était apparu que dans les ténèbres de la nuit, ou dans le secret des maisons, on pourrait dire qu'à la faveur de l'obscurité il était facile de prendre un fantôme pour un corps véritable. Mais il se fit voir en plein jour, tantôt sur le bord de la mer, et tantôt sur le haut d'une montagne. S'il

n'était apparu que comme un éclair, en passant rapidement devant leurs yeux, on pourrait dire que la brièveté de l'apparition ne permettait pas d'en examiner la certitude ; mais il se montra d'une manière à leur donner tout le temps de se convaincre du miracle, marchant et se promenant en leur compagnie, leur faisant des questions et répondant aux leurs, mangeant et buvant à leur table ; en un mot, conversant avec eux aussi familièrement qu'il l'avait fait avant sa mort. Que pouvait-il faire de plus pour constater sa résurrection? Rien, ce semble. Il alla cependant encore au delà, et mit le comble aux preuves qu'il leur en avait données en leur accordant le pouvoir de faire eux-mêmes des miracles qui confirmeraient celui de sa résurrection : pouvoir dont ils firent usage en guérissant les malades, en chassant les démons, en ressuscitant les morts, et ce fut par ces œuvres miraculeuses qu'ils persuadèrent à tant de millions d'hommes le miracle d'un Dieu ressuscité ; troisième raison qui met la résurrection du Sauveur dans le dernier degré d'évidence.

Les premiers chrétiens. — Qu'il y a, mes frères, un admirable accord entre les vérités de notre sainte religion ! Elles sont si bien unies ensemble, qu'elles se prêtent un secours mutuel, et se servent de preuves les unes aux autres. La résurrection de Jésus-Christ prouva aux apôtres qu'il était véritablement le Fils de Dieu ; et les miracles que firent les apôtres prouvèrent aux premiers chrétiens la résurrection de Jésus-Christ. En effet, une doctrine en confirmation de laquelle il se fait un vrai miracle, est aussi incontestable qu'il est sûr que Dieu ne peut pas attester le mensonge. Or il s'en fit des miracles pour attester la résurrection du Sauveur.

Au nom de Jésus-Christ, dit saint Pierre à un paralytique, *levez-vous et marchez* (*Act.*, III, 6) : aussitôt le malade se lève et suit son bienfaiteur dans le temple, en louant Dieu de sa guérison. Le même apôtre prie pour une veuve morte depuis quelques jours; à sa prière la veuve quitte son cercueil. Ici il rend la vue à un aveugle; là il fait parler un muet; ailleurs il délivre un possédé; en un mot, les prodiges naissent, en quelque sorte, sous ses pas; et son ombre seule opère des guérisons les plus surprenantes. Emprisonne-t-on ce nouveau thaumaturge, afin de l'empêcher de faire des miracles, dans sa prison il adresse une prière à Dieu, et au même instant les chaînes lui tombent des mains, les portes de la prison s'ouvrent d'elles-mêmes, et le laissent libre d'aller, selon sa coutume, annoncer au milieu du temple la gloire de Jésus ressuscité.

Voilà, mes frères, quelques-unes des merveilles que l'Ecriture rapporte avoir été opérées en preuve de la résurrection de Jésus-Christ. Mais quand elle n'en rapporterait aucune, on pourrait montrer évidemment qu'il s'en est fait; et en voici la raison : Les apôtres persuadèrent la résurrection de leur maître à un grand nombre de personnes qui ne l'avaient pas vu ressuscité, puisque dans peu d'années le christianisme se répandit dans presque toutes les nations du monde. Or je soutiens qu'ils n'eussent jamais pu porter une si grande multiude d'hommes à croire fermement un fait de cette nature, s'ils n'eussent opéré, pour le leur prouver, des miracles incontestables.

Pour s'en convaincre, il ne faut qu'examiner quels étaient ces hommes qu'ils avaient attirés à la foi. C'étaient tous des gens prévenus contre la résurrection de Jésus-Christ; les uns par les préjugés du judaïsme, et les autres par ceux de la gentilité. Les gentils ne croyaient point que la résurrection des morts fût possible. Témoins ces citoyens d'Athènes qui, au premier mot de résurrection, se moquèrent de saint Paul, et regardèrent tout ce qu'il leur disait comme une fable. Les juifs admettaient, il est vrai, la possibilité de la résurrection; mais ils n'en étaient pas plus disposés à croire qu'un si grand miracle se fût fait en faveur d'un homme qu'ils regardaient comme ennemi de Moïse.

C'est cependant, je ne dis pas à quelques juifs et à quelques gentils, mais à un nombre prodigieux des uns et des autres, que les apôtres persuadèrent la résurrection de leur maître; et ce qui est encore plus admirable, c'est qu'ils la leur persuadèrent jusqu'à les porter tous à être prêts à signer, s'il le fallait, cette vérité de leur sang; ce que firent en effet plusieurs d'entre eux.

Maintenant je demande comment les apôtres auraient-ils pu déterminer un si grand nombre de personnes à croire si fermement, malgré leurs préjugés, un fait qui paraît aussi incroyable que l'est celui d'un homme mort qui se ressuscite lui-même, s'ils n'eussent opéré à leurs yeux des miracles qui leur en démontrassent la certitude? Non, mes frères, ils n'eussent jamais pu, sans faire de miracles, convertir tant de millions d'hommes, parmi lesquels il se trouvait des princes et des magistrats, des philosophes et des orateurs, des prêtres même de la Synagogue, et des sacrificateurs d'idoles; ou s'ils l'eussent fait sans opérer aucun miracle, cela même eût été un miracle encore plus grand que tous ceux qu'ils auraient pu faire ; et c'est le raisonnement que fait saint Augustin contre ceux qui, de son temps, attaquaient la résurrection du Sauveur.

Vous voudriez, leur dit-il, que ce mystère eût été confirmé par des prodiges ; mais, ou les apôtres en ont fait pour le prouver à ceux qu'ils ont convertis; et si cela est, voilà ce que vous demandez ; ou ils n'en ont pas fait ; et si vous prenez ce second parti, vous admettez par là même un prodige encore plus grand que tous les autres, puisqu'il n'y a rien de si prodigieux que de voir douze hommes qui, sans faire aucun prodige, persuadent à tout l'univers qu'un homme mort a eu la force de sortir de son tombeau.

Au reste, continue le saint docteur, celui qui, après que le monde entier a cru la résurrection, demande encore pour la croire qu'on lui montre un prodige, est lui-même un prodige d'incrédulité.

Faites-le cesser, Seigneur, ce funeste prodige par un miracle de votre grâce; éclairez l'esprit des incrédules de nos jours, comme vous éclairâtes celui du disciple infidèle, et dites intérieurement à chacun d'eux ce que vous dites à cet apôtre : *Noli esse incredulus* (*Joan.*, XX, 29); cessez d'être incrédule. Vous lui permîtes de mettre son doigt dans vos plaies; faites-leur aussi comme toucher au doigt le mystère de votre résurrection, afin qu'après l'avoir combattu, ils vous reconnaissent comme lui pour leur Seigneur et pour leur Dieu.

C'est, mes chers auditeurs, ce que feraient infailliblement ceux qui sont le plus opposés à la résurrection de Jésus-Christ, s'ils examinaient les preuves qu'en fournissent, et les juifs qui l'ont contredite, et les apôtres qui l'ont attestée, et les premiers chrétiens qui l'ont crue. Mais si malgré tout cela nous n'avons pas la joie de les voir penser comme nous, du moins, mes frères, que nous n'ayons pas l'affliction de vous voir exposés au danger de penser comme eux en lisant leurs pernicieux ouvrages, ou en écoutant leurs conversations séduisantes.

Heureux temps où les fidèles se bouchaient les oreilles quand ils entendaient des blasphèmes, qu'êtes-vous devenus? Aujourd'hui on les écoute avec attention; on les retient avec soin; on les répète avec complaisance; et le poison passant de bouche en bouche, infecte insensiblement les esprits et les cœurs des maximes les plus pernicieuses. On ne s'en tient pas là : pour leur procurer, à ces maximes, un progrès plus rapide, et les perpétuer d'âge en âge, on compose, on imprime, on publie des livres où elles sont répandues, et où, par des doutes affectés, on tâche d'affaiblir la foi des chrétiens.

A quel siècle, ô mon Dieu, nous avez-vous réservés? Le sadducéen moderne, aussi impie et plus séduisant que celui de la Synagogue, emploie les forces de son esprit à matérialiser tout. Le pyrrhonien, par des objections étudiées, auxquelles il feint de ne pouvoir répondre, essaye de faire douter de tout. Le déiste avec sa religion naturelle, attaquant la nécessité de la révélation, entreprend de renverser tout. Divisés entre eux par l'opposition de leurs principes, ils se réunissent, Seigneur, pour combattre vos mystères, et surtout celui de la résurrection de Jésus-Christ votre Fils : *Convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus.* (*Psal.* II, 2.)

Convertissez-les, ô mon Dieu, ou du moins confondez-les; ne permettez pas qu'ils réussissent dans le dessein qu'ils ont formé de pervertir les vrais fidèles; faites que nous soyons en garde contre leurs discours et leurs écrits; c'est ce que vous devez faire, mes chers auditeurs, si vous voulez conserver le précieux trésor de la foi. Affermissez-vous donc de plus en plus dans la croyance de la résurrection. Vous le devez, puisque, comme vous venez de le voir, Jésus-Christ est véritablement ressuscité : *Resurrexit.* Voyons maintenant en quel sens il est vrai de dire qu'il est ressuscité pour notre justification : *Propter justificationem nostram.* C'est le sujet de notre seconde partie.

SECOND POINT.

Comment Paul a-t-il pu dire que Jésus-Christ est ressuscité pour notre justification? N'aurait-il pas, ce semble, parlé plus juste en disant que Jésus-Christ est mort pour notre justification, et qu'il est ressuscité pour sa propre gloire? Non, chrétiens; et si ce divin Sauveur en mourant pour nous sur la croix a commencé l'œuvre de notre justification, il l'a achevée, perfectionnée, consommée en ressuscitant : *Resurrexit propter justificationem nostram.* Saint Thomas, expliquant ce passage de l'Apôtre, propose la question de savoir s'il était nécessaire que Jésus-Christ ressuscitât; et il y donne une réponse affirmative dont il rapporte trois raisons principales. Il fallait, dit-il, que Jésus-Christ sortît du tombeau pour l'établissement de notre foi : *ad fidei instructionem;* pour le soutien de notre espérance : *ad spei erectionem;* pour la réforme de notre conduite : *ad vitæ informationem.* Tenons-nous-en à cette explication de l'Ange de l'école, et disons avec lui que Jésus-Christ est ressuscité pour notre justification : premièrement, parce que sa résurrection est le plus solide fondement de notre foi; secondement, parce que sa résurrection est le plus ferme appui de notre espérance; troisièmement enfin, parce que sa résurrection est le plus parfait modèle de notre conduite. Soutenez votre attention, et suivez-moi, s'il vous plaît.

1° *Le fondement de notre foi.* — Le premier pas que doit nécessairement faire un homme qui, ennemi de son Dieu, veut en obtenir la grâce de la justification, c'est de croire : *Accedentem ad Deum credere oportet* (*Hebr.*, XI, 6), nous dit saint Paul. Mais aussi, quand on l'a fait une fois ce premier pas, le reste ne coûte presque plus; et ordinairement on ne tarde guère à devenir ce qu'on doit être, quand on croit tout ce qu'on doit croire. Or la résurrection du Sauveur solidement établie est le moyen le plus capable de faire recouvrer la foi à ceux qui l'ont perdue. Pourquoi? parce que sa résurrection étant essentiellement liée avec toutes les autres vérités de la religion chrétienne, avoir prouvé cette résurrection, c'est avoir prouvé tous les mystères.

Aussi est-ce par là que je voudrais commencer pour ramener à l'Eglise un incrédule, ou pour y retenir un fidèle qui chancellerait dans sa croyance. Je les conduirais l'un et l'autre au tombeau de Jésus-Christ, et pour peu qu'ils voulussent ne pas s'aveugler eux-mêmes de gaieté de cœur, je suis sûr qu'ils penseraient bientôt en véritables chrétiens. Les rayons de lumière qui sor-

tent de ce tombeau dissiperaient infailliblement toutes leurs ténèbres. En effet, mon cher auditeur, quelque obscure que vous paraisse une vérité de foi qu'on vous propose, approchez-la du tombeau de Jésus-Christ, elle vous paraîtra évidente.

Est-ce le mystère de la très-sainte Trinité qui met votre foi à une plus rude épreuve? Est-ce l'éternité des peines qui vous paraît plus difficile à croire? Est-ce la réalité du corps de Jésus-Christ sur nos autels qui vous tente plus violemment d'infidélité? Tous ces mystères sont incompréhensibles, j'en conviens; mais on ne demande pas non plus que vous les compreniez; vous n'êtes tenu qu'à les croire. Or, pour les croire, il ne faut que jeter un coup d'œil sur la résurrection du Sauveur.

Jésus-Christ est ressuscité, devez-vous dire; cela se démontre avec la dernière évidence. Mais s'il est ressuscité il est Dieu, puisqu'il a donné sa résurrection comme une preuve de sa divinité. Mais s'il est Dieu, sa parole est infaillible, puisque Dieu cesserait plutôt d'être Dieu que de pouvoir autoriser le mensonge. Or sa parole m'assure qu'il y a un Dieu en trois personnes; que les peines des damnés ne finiront jamais; que son corps est réellement présent dans l'Eucharistie : donc ces vérités, quelque obscures qu'elles soient en elles-mêmes, deviennent évidentes par l'évidence de la résurrection; et dès là que je crois un Dieu ressuscité, je dois croire conséquemment toutes les vérités de la foi.

Au reste, quand je dis les vérités de la foi, mon cher auditeur, je ne parle pas précisément des vérités spéculatives, mais des vérités pratiques, vérités qui sont autant de mystères pour le cœur comme les premiers le sont pour l'esprit. Je parle des maximes que nous lisons dans l'Évangile sur le danger des richesses, sur le bonheur de ceux qui souffrent, sur le pardon des injures; maximes que nous sommes d'autant plus portés à révoquer en doute, que nous voyons très-peu de personnes les prendre pour règles de leur conduite. Or c'est contre ce doute que le mystère de la résurrection peut encore nous servir de remède, en nous fâisant faire, par rapport aux secondes vérités, le raisonnement que nous faisions tout à l'heure au sujet des premières. Ainsi on peut dire de la résurrection du Sauveur, par rapport à la foi, ce que Tertullien disait de son exemple par rapport aux bonnes œuvres, que c'est la réponse à toutes les difficultés : *Solutio omnium difficultatum Christus.*

Et c'est à quoi se réduit le raisonnement de saint Paul dans l'*Epître aux Corinthiens :* Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, leur dit-il, votre foi n'est qu'une illusion : *Si Christus non resurrexit, vana est fides vestra* (I *Cor.*, XV, 17); car c'est, par la raison des contraires, comme s'il leur eût dit : Puisque Jésus-Christ est ressuscité, votre foi est incontestable. Disons donc, avec saint Thomas, que Jésus-Christ est ressuscité pour l'établissement de notre foi, et conséquemment pour notre justification, puisque, pour être justifié, il faut commencer par croire. J'ajoute avec le même saint que Notre-Seigneur Jésus-Christ est ressuscité pour le soutien de notre espérance : *Ad spei erectionem.*

2° *Appui de notre espérance.* — Quelle était faible, mes frères, l'espérance des disciples de Jésus-Christ après la mort de leur divin maître! Pendant sa vie, ils avaient espéré avoir part au royaume qu'il leur promettait, et quoiqu'ils n'eussent pas encore des idées fort claires de ce nouveau royaume, ils comptaient toujours, quel qu'il fût, en être bientôt les témoins. Mais après son crucifiement, toutes ces idées s'évanouirent, et le souvenir de ce supplice fit sur leur esprit une si vive impression, qu'elle effaça presque toutes les autres.

Aussi deux d'entre eux ne le croyant point encore ressuscité, lui disaient-ils, en parlant de lui à lui-même sans le connaître : Nous espérions qu'il rétablirait le royaume d'Israël : *Sperabamus.* (*Luc.*, XXIV, 21.) Nous espérions; ils n'espèrent donc plus. Non; et comment espéraient-ils en un homme qu'ils regardent comme mort? Mais il ne les laissera pas longtemps dans cette erreur. Rassemblez-vous, brebis timides que l'éloignement du pasteur a dispersées; et en le revoyant au milieu de vous, reprenez envers lui une confiance d'autant plus vive que vous ne vous attendiez presque plus à le revoir. Il se remontre en effet à ses brebis ce charitable pasteur; et, en se remontrant, il ranime toutes leurs espérances.

Oui, chrétiens, la résurrection de Jésus-Christ ranima l'espérance de ses disciples; et voilà l'effet qu'elle doit produire en nous; car quoi de plus propre à ranimer notre espérance que le souvenir de Jésus-Christ ressuscité. Je sais, disait Job, que mon Rédempteur est vivant, que je ressusciterai au dernier jour, et que je le verrai dans ma propre chair. Voilà ce qui fait ma consolation dans les peines que j'endure, et ce qui fortifie l'espérance que je conserve au fond de mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.* (*Job*, X, 27.)

C'est cette espérance de la résurrection qui fit de tout temps de si grands saints, c'est elle qui inspira aux Machabées ce courage héroïque qui leur faisait endurer les plus cruels tourments et insulter aux tyrans qui les persécutaient; c'est elle qui inspira aux apôtres cette fermeté qui leur faisait annoncer Jésus-Christ à toutes les nations, et l'annoncer au péril de leur vie; c'est elle qui inspira aux martyrs cette force qui leur faisait mépriser les menaces de leurs juges, et ne point craindre leurs supplices. Déchirez nos corps, leur disaient-ils; brûlez nos os; jetez nos cendres au vent; faites encore plus que tout cela, si vous le pouvez, tout cela n'empêchera point Jésus-Christ ressuscité de nous ressusciter nous-mêmes, et de nous rendre participants de sa propre gloire. Voilà, mes frères, ce

qui soutenait ces grands saints et ce qui doit nous soutenir comme eux, l'espérance de ressusciter un jour.

Ainsi, quand nous éprouvons les misères de la vie présente, et que nous sommes découragés par la longueur de nos maux, ranimons-nous par le souvenir de la résurrection du Sauveur, et disons avec l'Église : *Surrexit Christus spes mea;* Jésus-Christ, mon espérance, est ressuscité. Voilà ce qui me console. Il est vrai que je n'attends en ce monde que des croix et des peines; mais comme à la vie présente en succédera une meilleure, heureux par avance, ici-bas, du bonheur que j'attends dans le ciel, je puis dire, avec saint Paul, que je suis rempli de joie au milieu de mes tribulations : *Superabundo gaudio in omni tirbulatione nostra.* (II *Cor.*, VII, 4.) Vous donc, mes frères, qui participez par vos souffrances à la croix de Jésus-Christ, réjouissez-vous aujourd'hui de son triomphe, et n'oubliez pas que, s'il ressuscite, c'est, comme dit saint Thomas, pour soutenir votre espérance : *Ad spei erectionem.* Mais finissons, et faisons voir, avec le même saint, que Jésus-Christ ressuscite encore pour régler notre conduite : *Ad vitæ informationem.*

3° *Règle de notre conduite.* — Si pour être justifié le pécheur n'avait qu'à croire et à espérer en Dieu, le bienfait de la justification serait bien plus commun qu'il ne l'est. Mais non. Pour l'obtenir, il faut de plus, selon l'expression de saint Paul, marcher dans la nouvelle vie que Jésus-Christ a embrassée dans sa résurrection : *Quomodo Christus surrexit a mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* (*Rom.*, VI, 4.)

Oui, mes frères, la résurrection de Jésus-Christ est le modèle que nous devons imiter dans la nôtre. Mais hélas! qu'il s'en faut bien que tous ceux qui ressuscitent aujourd'hui le fassent d'une résurrection semblable à la sienne! Résurrections apparentes, ce sont celles des hypocrites, qui ne sont ressuscités qu'aux yeux des autres; résurrections imparfaites, ce sont celles des faux pénitents, qui ne sont ressuscités qu'à leurs propres yeux; résurrections passagères, ce sont celles des chrétiens inconstants qui, ressuscités aux yeux de Dieu, n'ont pas le courage de persévérer dans leur résurrection. Seigneur, préservez-nous de tous ces défauts, et faites que votre résurrection nous apprenne les qualités que doit avoir la nôtre.

Celle de Jésus-Christ fut véritable, mes frères : *Surrexit Dominus vere.* (*Luc.*, XXIV, 34.) La pierre renversée, les linges abandonnés, les gardes épouvantés, font dans Jésus-Christ autant de preuves d'une vraie résurrection. Voulez-vous, mon cher auditeur, sortir véritablement du tombeau de vos péchés? Une longue habitude est la pierre qui vous y renferme et qu'il faut renverser; des attaches de cœur sont les linges qui vous y retiennent et qu'il faut abandonner; des compagnons de débauche sont les gardes qui vous y observent et qu'il faut écarter : voilà ce que Dieu demande de vous pour une vraie résurrection. L'avez-vous fait? Bien des fois vous avez dit que vous le feriez? Mais il ne suffit pas de le dire, il faut le faire, afin qu'on puisse dire de vous comme du Sauveur : Il est ressuscité comme il l'avait dit : *Resurrexit sicut dixit.* (*Ibid.*)

Ensuite elle fut manifeste, la résurrection de Jésus-Christ. Il ne se contenta pas d'être ressuscité, il le parut : *Et apparuit* (*Ibid.*); c'est encore là un de vos devoirs. Revenir à Dieu, c'est quelque chose; c'est même beaucoup ; mais ce n'est pas assez. Il faut de plus que vous fassiez gloire de votre retour, et que vous sachiez que de paraître converti doit faire une partie essentielle de votre conversion. Il faut donc que vous donniez des marques de vie à ceux qui n'ont vu jusqu'ici dans vous que des signes de mort, et que vous puissiez leur dire, à l'exemple de Jésus-Christ : *Palpate et videte* (*Ibid.*, 39); touchez et voyez; convainquez-vous par mes œuvres de la vérité de ma résurrection.

Enfin celle du Sauveur fut constante ; dernier caractère qui doit se rencontrer dans la vôtre. Jésus-Christ une fois ressuscité ne meurt plus, dit saint Paul : *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur.* (*Rom.*, VI, 9.) Non, mes frères, il ne meurt plus; et c'est pour cela, selon saint Grégoire, qu'apparaissant après sa mort à ses disciples qui étaient sur la mer de Tibériade, il n'alla point à eux sur les eaux, comme il avait fait avant sa mort; mais il resta sur le rivage; et cela, dit le saint docteur, parce que la mer, avec son inconstance, marque l'instabilité de la vie mortelle, au lieu que la fermeté du rivage où se tenait le Sauveur représente la nouvelle vie qu'il avait prise dans sa résurrection. Voilà, chrétien ressuscité, ce que vous devez faire. Echappé du naufrage, ne vous exposez plus à un élément où vous courriez risque de vous perdre sans ressource; c'est-à-dire, ne rentrez plus sous l'empire de la mort dont vous êtes affranchi par votre résurrection, et imitez Jésus-Christ dans la stabilité de la sienne.

Pour vous y engager à cette stabilité, souvenez-vous de ce que dit saint Bernard, que la pâque est un passage, mais que ce n'est point un retour : *Pascha transitus est, sed non est reditus.* Soyez donc fermes, mes chers auditeurs, à exécuter les résolutions que vous avez dû prendre en ces saintes solennités, et n'oubliez pas que Jésus-Christ après sa résurrection ne rentra plus sous l'empire de la mort: *Mors illi ultra non dominabitur.* (*Rom.*, VI, 9.) C'est par là que je finis ce discours; mais je veux le finir comme je l'ai commencé, c'est-à-dire, en vous exhortant à donner dans ce jour que le Seigneur a fait, des marques d'une sainte allégresse: *Hæc dies quam fecit Dominus....*

Oui, chrétiens, réjouissez-vous en ce jour de triomphe; immolez une hostie de louanges à l'adorable victime qui ressuscite aujourd'hui pour votre justification :

Victimæ paschali laudes
Immolent Christiani.

Unissez vos louanges à celles que lui donna son auguste Mère au jour de sa résurrection ; mêlez vos adorations à celles que les esprits bienheureux lui rendirent au sortir de son tombeau ; joignez vos hommages à ceux qu'il reçut, et des patriarches qu'il retirait des limbes, et des apôtres qu'il envoyait annoncer partout ce divin mystère. En un mot, faites retentir les voûtes de cet auguste temple de vos *alleluia* redoublés. Ce chant joyeux sera comme un prélude de l'éternel *alleluia* que nous espérons chanter un jour avec Jésus-Christ pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON X.

Le lundi de Pâques.

LES PLAIES DE JÉSUS-CHRIST.

Jesus dixit Thomæ : Infer digitum tuum huc; et vide manus meas. (*Joan.*, XX, 27.)

Jésus dit à Thomas : Portez ici votre doigt et voyez mes mains.

Si l'Eglise, en considérant le péché originel, et la manière admirable dont Dieu y a remédié, s'écriait il y a trois jours : O l'heureuse faute qui a mérité d'avoir un tel Rédempteur ! *O felix culpa quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem !* nous pouvons bien, en nous rappelant l'infidélité du disciple incrédule, et la bonté singulière avec laquelle Jésus-Christ l'en a guéri, nous écrier de même : O l'heureuse faute qui a mérité un tel remède !

Oui, mes frères, la plaie profonde que le manque de foi fit au cœur de saint Thomas, engagea Jésus-Christ à le guérir par l'application de ses propres plaies ; et ces plaies sacrées, qui servirent alors de remède à l'infidélité de ce disciple, servent aujourd'hui de préservatif à la nôtre, en nous précautionnant contre les doutes que nous pourrions avoir de la résurrection du Sauveur. C'est ce que nous apprend saint Grégoire pape, en parlant de la peine qu'eut saint Thomas à croire son divin maître ressuscité. Les plaies du Sauveur ont été, dit-il, des sources de lumières, non-seulement pour saint Thomas, mais pour toute l'Eglise, en ce que Jésus-Christ, qui dissipa les doutes de cet apôtre, en lui montrant ses plaies, remédia par ce moyen à l'incertitude de notre foi. C'est ce que nous apprennent encore saint Cyrille et saint Ambroise ; le premier, en nous disant que Jésus-Christ a gardé ses plaies comme des preuves incontestables de sa résurrection, et le second, en nous enseignant qu'il les a gardées comme autant de bouches toujours ouvertes pour parler en notre faveur. Mais ces deux raisons semblent être réunies dans celles d'un célèbre interprète (l'abbé Rupert), qui dit que Jésus-Christ a gardé ses plaies pour sa gloire et pour notre avantage : *Vulnera Christi illi reservantur ad gloriam, nobis autem ad gratiam.*

Tenons-nous en, mes frères, à cette dernière idée, et considérons ces augustes plaies comme glorieuses à Jésus-Christ, et comme avantageuses à nous-mêmes. Elles sont glorieuses à Jésus-Christ, parce qu'on y trouve des marques éclatantes de son triomphe : *Illi reservantur ad gloriam ;* vous le verrez dans le premier point. Elles sont avantageuses à nous-mêmes, parce qu'on y trouve des sources de grâces les plus abondantes : *Nobis autem ad gratiam ;* vous le verrez dans le second.

Vierge sainte, qui ressentîtes si vivement dans votre cœur maternel la plaie que le coup de lance fit au cœur de Jésus mort, et qui entrâtes si avant par la vivacité de votre amour dans la plaie du cœur de Jésus ressuscité, percez les nôtres d'un souvenir si continuel des plaies de ce divin Sauveur, que nous ne les perdions jamais de vue. C'est ce que l'Eglise vous demandait il y a quelques jours pour chacun de ses enfants :

Eia, Mater, istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi meo valide ;

c'est aussi ce que nous vous demandons pour chacun de nous, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

L'Ange de l'école, en traitant de la résurrection de Jésus-Christ, demande s'il était convenable que ce divin Sauveur ressuscitât avec ses plaies ; à quoi il donne, comme il ne pouvait manquer de le faire, une réponse affirmative, dont il apporte deux raisons principales, qui sont que cet Homme-Dieu a dû conserver ses plaies comme des marques de sa puissance et comme des preuves de son amour. Entrons dans les sentiments de ce saint docteur, et d'après lui considérons les plaies de Jésus-Christ comme des marques de sa puissance, c'est-à-dire, comme d'illustres monuments de la victoire qu'il a remportée sur les démons ; comme des preuves de son amour, c'est-à-dire, comme des gages de la charité avec laquelle il a racheté le genre humain. Voilà les deux titres principaux qui font de ces augustes plaies des sources de gloire pour Jésus-Christ : *Illi reservantur ad gloriam.*

1° *Marques de puissance.* — Oui, chrétiens, Notre-Seigneur, en gardant, après sa résurrection, les plaies que lui avaient faites, et les clous des bourreaux, et la lance du soldat, imprima sur soi, en caractère ineffaçables, un titre de puissance qui le fera reconnaître éternellement pour un Dieu fait homme, et par conséquent pour le vainqueur des démons.

En effet, ces plaies sacrées prouvent évidemment que celui qui les a reçues est véritablement homme, et véritablement Dieu : elles prouvent qu'il est homme, puisqu'il a souffert la mort dont elles sont un mémorial éternel : elles prouvent qu'il est Dieu, puisqu'il a triomphé de la mort par sa résurrection, dont elles sont une preuve incontestable. Aussi, à la première vue de ces saintes plaies, un apôtre, jusqu'alors infidèle,

se fit un devoir de reconnaître Jésus-Christ pour son Seigneur et pour son Dieu : *Dominus meus et Deus meus.* (*Joan.*, XX, 28.)

C'est la réflexion que fait là-dessus saint Augustin, en disant que cet apôtre, qui ne voyait et ne touchait qu'un homme, confessa publiquement un Dieu qu'il ne pouvait ni voir, ni toucher. Or qu'est-ce qui tira de sa bouche une confession de foi si parfaite? Fut-ce la guérison des malades, l'expulsion des démons, la résurrection des morts? Non. Quoiqu'il eût déjà été bien des fois témoin oculaire de tout cela, il ne croyait point encore la divinité de son maître : il fallait, pour guérir la plaie de son incrédulité, la vue des augustes plaies de Jésus-Christ. Il les vit, ces précieux monuments de la puissance de notre divin Sauveur, et aussitôt il le reconnut pour son Seigneur et pour son Dieu : *Dominus meus et Deus meus.* Et c'est le premier qui, depuis la résurrection, ait fait un aveu si formel de la divinité de Jésus-Christ. En effet, nous ne voyons pas que, depuis que ce divin Rédempteur était sorti du tombeau, aucun autre eût professé si clairement sa divinité. Madeleine l'appela son maître : *Rabboni* (*Ibid.*, 16); les autres apôtres l'appelèrent leur Seigneur : *Surrexit Dominus* (*Luc.*, XXIV, 34); mais saint Thomas, éclairé par les rayons qui sortaient de ses plaies, l'appela ouvertement son Seigneur et son Dieu : *Dominus meus et Deus meus.*

Les plaies de Jésus-Christ sont donc des marques éclatantes de la toute-puissance de cet adorable Sauveur. Oui, mes frères ; car sa toute-puissance est fondée sur sa divinité; sa divinité est prouvée par sa résurrection; et sa résurrection est manifestée par ses plaies. En effet, s'il ne les avait pas conservées après être sorti du tombeau, on aurait peut-être dit aux apôtres, quoique sans aucun fondement, qu'ils avaient pu se tromper, en prenant un autre homme pour Jésus-Christ. Mais non, pouvaient-ils dire; ce même Jésus, à qui tout le monde sait qu'on a percé les pieds et les mains; ce même Jésus, à qui, après sa mort, on a ouvert le côté avec une lance, est celui-là même qui nous est apparu après sa résurrection : il nous a montré ses plaies, nous les avons vues de nos yeux, nous les avons touchées de nos mains : *Vidimus oculis nostris, et manus nostræ contrectaverunt.* (I *Joan.*, I, 1.)

O mon Dieu! que votre sagesse est admirable, d'avoir su tirer de ce que vos ennemis regardaient comme une marque de votre faiblesse, une preuve incontestable de votre toute-puissance! Oui, mes chers auditeurs, les ennemis de Jésus-Christ, lui voyant les pieds et les mains cloués à la croix, disaient en insultant à ses douleurs : Qu'il descende maintenant de cette croix, s'il est le Fils de Dieu; lui qui a délivré les autres, qu'il se délivre lui-même, s'il le peut, et nous croirons en lui : *Descendat de cruce, et credemus ei : alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.* (*Marc.*, XV, 32.) Voilà donc des plaies dont les juifs se croient en droit de conclure que celui qui les a reçues est un homme aussi faible que les autres. Mais qu'ils attendent trois jours, et ils verront que celui qui refuse de descendre de la croix sortira vivant de son sépulcre, et que ces mêmes plaies, qu'ils envisagent comme des marques de sa faiblesse, deviendront en sa personne des preuves éclatantes d'une puissance toute divine.

C'est donc par vous, adorables plaies, que le vainqueur des démons a fait voir clairement à tous ceux qui n'ont pas voulu fermer les yeux à la lumière, que toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra.* (*Matth.*, XXVIII, 18.) Je dis au ciel et sur la terre : car, mes chers auditeurs, ces mêmes plaies, qui ont servi à Jésus-Christ dans ce monde à constater la vérité de sa résurrection, lui servent actuellement dans le ciel à donner un nouvel éclat à son humanité sainte.

En effet, puisque, selon saint Thomas, les martyrs conserveront dans le ciel les cicatrices de leurs plaies, comme autant de trophées de leur victoire, on ne peut douter que le corps du Sauveur n'y conserve aussi ces glorieuses marques de son triomphe. Non, chrétiens; on ne peut douter que Jésus-Christ n'ait encore dans le ciel les cicatrices des cinq plaies qu'il conserva après sa résurrection, et qu'il n'ait mieux aimé les présenter à Dieu son père, que de les effacer, comme il l'aurait pu : *Cicatrices cœlo inferre maluit quam abolere*, dit le Vénérable Bède; et cela, continue le même auteur, parce qu'il les a regardées comme un signe perpétuel de la victoire qu'il a remportée par sa mort sur les ennemis de Dieu et les nôtres : *Signum perpetis victoriæ.*

Plaies augustes, que les bienheureux verront éternellement briller sur le corps de Jésus-Christ, plaies auxquelles ils se reconnaîtront redevables de la félicité qu'il leur procure dans la gloire, plaies enfin qu'ils regarderont comme des marques de sa puissance, et dont ils prendront occasion de chanter en son honneur ce glorieux cantique où David le reconnaît pour le Seigneur puissant dans le combat : *Dominus potens in prælio.* (*Psal.* XXIII, 8.) Mais si les plaies de Jésus-Christ sont des marques de sa puissance, elles sont encore des preuves de son amour ; second motif, qui l'a porté sans doute à les conserver, même après sa résurrection, et à les présenter à Dieu dans le ciel : *Cœlo inferre maluit quam abolere.*

2° *Marques de son amour.* — Qu'un célèbre écrivain a bien raison, mes chers auditeurs, d'appeler les plaies de Jésus-Christ des monuments de son amour : *Sunt plagæ istæ monumenta charitatis!* En effet, comme ce divin Sauveur les reçut pour notre amour, c'est aussi pour notre amour qu'il les conserve ; et rien n'est plus propre à nous le témoigner que la vue de ces précieux restes de ce qu'il a souffert pour nous.

Lorsque les autres hommes ont été bles-

sés par leurs ennemis, les plaies qu'ils en ont reçues sont autant de signes dont la seule vue est capable de renouveler leur ressentiment et d'augmenter de plus en plus le désir qu'ils ont de se venger. Mais il n'en est pas de même des plaies de cet aimable Sauveur. S'il en conserve les cicatrices, ce n'est pas pour s'animer à la vengeance; au contraire, c'est pour enflammer davantage le feu de son amour envers ceux qui les lui ont faites. Et la vue de ces mêmes plaies, dont leur haine l'avait couvert, l'excite à les chérir d'autant plus qu'il se souvient que c'est par amour pour eux qu'il s'est déterminé à les recevoir.

Oui, chrétiens, les clous qui ont percé les pieds et les mains de Jésus-Christ, la lance qui lui a ouvert le cœur, lui rappellent, ou plutôt, nous rappellent à nous-mêmes le désir qu'il a eu de notre salut, et doivent nous faire dire dans les sentiments de la plus vive confiance en sa miséricorde, que notre sort est entre ses mains : *In manibus tuis sortes meæ.* (*Psal.* XXX, 16.)

Quel bonheur pour moi, divin Jésus, de savoir que mon sort, mon salut, mon éternité sont entre vos mains! Dans ces mains qui m'ont créé, dans ces mains qui m'ont racheté, dans ces mains qui ont reçu pour mon amour de si douloureuses blesssures. C'est là, mes frères, ce qui doit calmer entièrement toutes les défiances que pourrait nous causer l'incertitude de notre salut. Il est vrai que, de notre part, nous avons tout lieu de craindre; mais, du côté de Dieu, nous devons être en assurance. Et c'est dans les plaies de Jésus-Christ que nous en trouvons un gage. En effet, pourquoi les a-t-il reçues, et pourquoi les conserve-t-il, ces plaies sacrées? C'est pour notre amour. Après cela nous craindrons qu'il ne veuille nous perdre.

Ah! mon cher auditeur, qui que vous soyez, qu'une si injuste défiance porte au découragement, connaissez mieux le cœur de Jésus-Christ, et prêtez un peu plus l'oreille à la voix de son amour. Par ses plaies, comme par autant de bouches il vous exhorte éloquemment à vous confier en sa miséricorde. Ecoutez-le, ce divin Rédempteur. Pour vous exciter de plus en plus à cette confiance, il vous assure par son prophète qu'il a écrit votre nom dans ses mains : *In manibus meis descripsi te.* (*Isa.*, XLIX, 16.) Qu'avez-vous donc à appréhender de sa part? S'il porte votre nom écrit dans ses mains, pouvez-vous craindre qu'il vous oublie?

On verrait plutôt, comme Dieu lui-même le dit dans l'Ecriture, on verrait plutôt une mère oublier l'enfant qui fait l'objet de sa tendresse, qu'on ne le verra regarder votre salut avec indifférence. Non, dit saint Augustin, Jésus-Christ ne peut être indifférent sur le salut d'une âme qui lui a coûté si cher; et tandis qu'il verra dans ses mains le prix inestimable qu'il a payé pour votre rançon, il ne consentira point à votre perte, à moins que vous ne le forciez vous-même à y consentir.

Ne l'y forçons pas, chrétiens; au contraire, disons-lui avec le saint docteur que je viens de citer : Seigneur, puisque vous m'avez écrit dans vos mains, lisez cette écriture et sauvez-moi : *In manibus tuis scripsisti me, Domine, lege ipsam scripturam et salva me.* Il le fera, mes frères; oui, il nous sauvera, pourvu que nous ne mettions pas nous-mêmes d'obstacles à notre salut. Ne serait-ce que pour honorer ses propres plaies, il ne négligera rien pour guérir celles que le péché nous a faites. O aimables plaies de Jésus, s'écrie saint Bonaventure, ô plaies capables de briser des cœurs de pierre, brisez mon cœur, et le rendez susceptible des plus tendres impressions du divin amour.

En effet, chrétiens, comment nous défendrions-nous d'aimer et d'aimer tendrement un Homme-Dieu, dont le côté n'a été blessé qu'afin que par cette blessure visible nous découvrissions la plaie invisible de son cœur? Car c'est là, selon saint Bernard, ce que Jésus-Christ a eu en vue en permettant que son côté fût blessé d'une lance : *Ut per vulnus visibile vulnus invisibile videamus.* Oui, dit ce dévot Père, les secrets du cœur de Jésus nous sont manifestés par les ouvertures de son corps; et toutes ces ouvertures sont comme autant de bouches par lesquelles cet Homme-Dieu dit à chacun de nous : voilà jusqu'où je vous aime : *Vulnera hæc loquuntur quia diligo te.*

Puisque Jésus-Christ, par chacune de ses plaies, nous dit qu'il nous aime, répondons-lui, mes frères, par chacune de nos actions, que nous voulons lui rendre amour pour amour. Aimable Sauveur, qui conservez vos plaies comme des marques de votre puissance et de votre amour, exercez l'un et l'autre de ces attributs sur mon cœur et sur les cœurs de tous ceux qui m'écoutent. Par là vos plaies ne vous seront pas seulement glorieuses à vous-même, elles nous seront extrêmement avantageuses. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT

Tous les hommes qui sont sur la terre, de quelque état ou de quelque religion qu'ils puissent être, participent nécessairement à la qualité d'amis ou d'ennemis de Dieu; ils sont tous justes ou pécheurs. Or, les uns et les autres trouvent de grands avantages dans les plaies de Jésus-Christ. Les pécheurs y trouvent des sources du pardon, les justes, des sources de grâces. Et c'est ce qui a fait dire à un pieux écrivain, que ces adorables plaies sont remplies de miséricorde et de douceur : *Vulnera Christi plena sunt misericordia et plena dulcedine;* remplies de miséricorde pour les pécheurs à l'égard desquels elles sont un gage du désir sincère que Dieu a de leur retour; remplies de douceur pour les justes à l'égard desquels elles sont un excellent moyen pour obtenir de Dieu les plus grandes grâces. Reprenons.

1° *Pour les pécheurs.* — Quand je dis que

les plaies de Jésus-Christ sont des sources de miséricorde pour les pécheurs, prenez bien ma pensée, mes frères, et ne vous imaginez pas que je parle ici de ces pécheurs obstinés qui, loin de vouloir retourner vers Dieu, ne cherchent qu'à l'outrager de plus en plus. Non, ceux qui se donnent ainsi la liberté d'offenser Dieu dans l'espérance de mettre leurs péchés à couvert dans les plaies de Jésus-Christ, n'en retirent aucun avantage; au contraire, ils corrompent l'usage qu'on doit faire de ces augustes plaies; et, au lieu de s'en servir comme de moyens propres à apaiser la justice divine, ils s'en servent pour leur propre perte, et changent, comme dit le bien heureux Pierre Damien, l'antidote en poison : *De medicamentis faciunt venena.* Mais que fera Jésus-Christ? Il changera à son tour l'effet de ces divines plaies; et au lieu de s'en servir, comme il en avait dessein, pour pardonner leurs crimes, il s'en servira pour punir leur ingratitude.

Oh! que ces plaies sont donc terribles pour des pécheurs obstinés! En effet, voyez au lit de la mort un de ces pécheurs à qui on présente l'image de Jésus en croix. Ce spectacle, si consolant pour un pécheur sincèrement converti, n'est pour celui-ci qu'un sujet de désespoir, parce qu'il sait que dans un moment il ne va trouver qu'un juge implacable dans celui qui devait être son sauveur. Mais ce sera surtout au jugement dernier que les plaies de Jésus-Christ seront un objet accablant pour ces sortes de pécheurs. Ce sera pour lors, comme nous l'apprend saint Augustin, que le Fils de Dieu, leur montrant ses plaies, leur dira : Voyez ce côté que vous avez percé ; c'est par vous et pour vous qu'il a été ouvert; et vous n'avez pas voulu y entrer : *Nec tamen intrare voluistis.* Ce sera pour lors que s'accomplira la prédiction de saint Jean qui annonce, d'après le prophète Zacharie, que les pécheurs verront celui qu'ils ont transpercé : *Videbunt in quem transfixerunt.* (*Joan.*, XIX, 37.) Oui, les pécheurs impénitents verront pour lors dans les plaies de Jésus-Christ l'ouvrage de leurs crimes et la source d'un éternel désespoir.

Ce n'est donc pas, encore une fois, à ces sortes de coupables que les plaies du Fils de Dieu sont avantageuses, mais à ceux qui, touchés du repentir de leurs fautes, veulent revenir à Dieu dans la sincérité de leurs cœurs. Voilà les pécheurs pour qui ces adorables plaies sont des sources de miséricorde : *Vulnera Christi plena misericordia.*

En effet, le propre de la miséricorde étant de soulager la misère, et la plus grande de toutes les misères étant sans contredit le péché, Jésus-Christ ne peut mieux pratiquer cette vertu qu'en nous réconciliant avec le Père éternel, et qu'en faisant pour nous auprès de lui la fonction de médiateur. Or, c'est par le moyen de ses plaies qu'il exerce auprès de Dieu son père cette importante fonction. Oui, mes frères; et nous pouvons dire, avec saint Bernard, que les cicatrices des cinq plaies du Sauveur parlent bien haut pour nous dans le ciel : *Clamant vulnera.*

Mais que disent-elles, ces plaies augustes? Elles disent que Dieu nous a réconciliés par Jésus-Christ : *Nos reconciliavit per Christum.* (II *Cor.*, V, 18.) C'est-à-dire que Jésus-Christ continue de faire dans le ciel, en montrant ses plaies à son Père, ce qu'il a fait dans ce monde en les recevant; savoir, la miséricordieuse fonction de médiateur entre Dieu et les hommes : *Unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.* (I *Tim.*, II, 5.)

Car, c'est le sentiment des Pères de l'Eglise, fondé sur le témoignage des saintes Ecritures, que le Sauveur dans le ciel se présente à Dieu son Père pour fléchir sa miséricorde et pour faire en notre faveur l'office d'avocat auprès de lui; ce qui fait dire à saint Jean l'Evangéliste dans une de ses épîtres : Ne péchez pas, mes frères; mais, si vous avez eu le malheur de pécher, souvenez-vous que nous avons dans le ciel un avocat qui plaide notre cause auprès de Dieu son Père : *Advocatum habemus apud Deum Patrem Jesum Christum justum.* (I *Joan.*, II, 2.)

Or, comment ce divin Sauveur fait-il pour nous cet office d'avocat auprès de Dieu? Il le fait en lui montrant les plaies qu'il a reçues pour notre amour. Il les lui montre comme le gage de notre réconciliation; il les lui montre comme le prix de notre rachat; il les lui montre comme le motif de sa miséricorde. Et c'est pour cela que saint Ambroise appelle les plaies de Jésus-Christ des bouches éloquentes qui plaident avec succès la cause des pécheurs auprès de Dieu : *Tot ora quot vulnera.*

Si vous aviez eu, mes frères, le malheur de blesser le fils du roi et qu'on vînt vous dire qu'actuellement ce jeune prince montre ses plaies à son père, vous trembleriez et vous auriez raison, parce que vous auriez tout lieu de craindre qu'il ne montrât ces plaies au monarque que pour l'exciter à porter contre vous sa vengeance aussi loin que son pouvoir. Ah! mes chers auditeurs, il n'en est pas de même de Jésus-Christ. S'il montre ses plaies à son Père, ce n'est pas pour l'exciter à punir les pécheurs qui les lui ont faites; c'est au contraire pour le prier de leur faire grâce et de répandre sur eux les effets de son infinie miséricorde.

L'on voit quelquefois des pécheurs qui, ayant quelque dessein de retourner à Dieu, se forment une image si terrible de sa justice, qu'ils se figurent que Dieu les a totalement abandonnés et qu'il n'y a plus de pardon à espérer pour eux. Ah! mes frères, si vous étiez dans de si fâcheuses dispositions, jetez un coup d'œil sur les plaies de Jésus-Christ. Rien ne sera plus propre à dissiper cette crainte excessive que vous avez de la colère de Dieu, et à ranimer la confiance que vous devez avoir en la divine bonté.

Quelques péchés que vous ayez donc commis, mes chers auditeurs, regardez des yeux de la foi le sang qui coule des plaies de Jé-

sus-Christ, et en vous souvenant qu'une seule goutte de ce sang adorable est plus que suffisante pour effacer tous les péchés du monde, espérez fermement que vous obtiendrez le pardon de tous ceux dont vous êtes coupable. Je dis : espérez fermement, car ce n'est point, comme le roi de Ninive, sur un peut-être que je vous exhorte ici à cette confiance. Ce roi pénitent disait à son peuple : convertissons-nous, peut-être que Dieu, touché de nos pleurs, désarmera sa colère : *Quis scit, si ignoscat Dominus ?* (*Jonas*, III, 9.) Mais moi je vous dis avec certitude, à la vue des plaies de Jésus-Christ, que votre pardon est assuré, du moins de la part de ce divin Sauveur, et que ses plaies en sont de sûrs garants.

Ayons-y donc recours, mes frères, à ces saintes plaies, et entrons-y avec confiance, afin d'y guérir les nôtres. Ah ! qu'il a fallu que nos blessures fussent bien dangereuses, puisque pour les guérir il a fallu qu'un Homme-Dieu en souffrît de si profondes ! C'est la réflexion de saint Bernard à ce sujet : *Agnosce, ô homo, vulnera tua pro quibus oportuit Christum vulnerari.* Reconnaissez, ô mortels, nous dit-il, combien grandes sont vos plaies, puisqu'elles n'ont pu être guéries que par celles du Fils de Dieu.

Nous lisons dans l'Ecriture que les hérissons se réfugient dans les trous de la pierre : *Petra refugium herinaciis.* (*Psal.* CIII, 20.) C'est une expression figurée. Les hérissons représentent les pécheurs, parce que, comme ces animaux sont couverts de pointes, les pécheurs sont comme hérissés des pointes de leurs crimes. La pierre, c'est Jésus-Christ : *Petra autem erat Christus* (I *Cor.*, X, 4), et les trous de la pierre sont les plaies que ce divin Sauveur a reçues, pour servir d'asile aux pécheurs contre la colère de Dieu.

Mais, si les hérissons doivent se réfugier dans les trous de la pierre, les colombes y trouvent aussi un lieu d'assurance, comme nous le lisons au livre des *Cantiques : Columba mea in foraminibus petræ* (*Cant.* II, 14); c'est-à-dire que, si les plaies de Jésus-Christ sont pour les pécheurs une source de miséricorde, elles sont pour les justes une source de grâces, de douceur, de consolation : *Vulnera Christi plena dulcedine.*

2° *Pour les justes* — Oui, mes chers auditeurs, comme les timides colombes, pressées par les oiseaux de proie, cherchent un rocher dans les fentes duquel elles puissent se mettre à l'abri de leurs poursuites, les âmes justes, attaquées par les démons, doivent se retirer dans les plaies du Sauveur où elles seront en assurance. Oh ! que les plaies de Jésus-Christ me fournissent un agréable repos, dit saint Augustin : *O tuta requies in vulneribus Christi !* c'est là que je me trouve en une sûreté parfaite : *Illic securus habito.* Vous avez, continue-t-il, dans ces saintes plaies une forteresse imprenable; entrez-y, et ne craignez pas que l'ennemi ne vous y force. C'est ainsi que ce saint docteur exhortait une âme fervente à entrer avec confiance dans ces adorables plaies ; et c'est ainsi que je vous exhorte, âmes fidèles, à entrer dans ces pieux asiles : entrez-y comme on entrait autrefois dans les villes de refuge.

Sous la loi ancienne, il y avait des villes où l'on pouvait se réfugier pour se mettre à couvert des poursuites de ses ennemis. Il y en avait au delà du Jourdain et d'autres en deçà de ce fleuve. C'étaient des figures des plaies de Jésus-Christ. On les trouve en deçà du Jourdain, c'est-à-dire en ce monde, au sacrement de nos autels, et au delà, c'est-à-dire dans le ciel, à la droite de Dieu le Père. Il y a néanmoins cette différence entre les villes de refuge et les plaies de Jésus-Christ, qu'on n'était obligé de demeurer dans celles-là que jusqu'à un certain temps, au lieu qu'il faut se résoudre à rester dans celles-ci jusqu'à la mort.

Oui, chrétiens, quand, à votre dernier jour, les portes de l'éternité s'ouvriront devant vous, et qu'en vous présentant l'image du Sauveur on vous dira : Regardez, mon frère, le cœur de Jésus percé pour votre salut ; tournant les yeux sur le crucifix, vous pousserez des soupirs vers ce sacré cœur, comme pour y faire entrer votre esprit. Entrez-y donc dès maintenant, et persuadez-vous que cette porte du cœur de Jésus doit être la plus délicieuse demeure des âmes justes : *Hæc porta Domini justi intrabunt in eam.* (*Psal.* CXVII, 20.) Et, quand vous y serez entré, dites à Jésus-Christ : O mon Dieu ! servez-moi de protecteur, et que votre côté ouvert me tienne lieu d'une maison de refuge où je puisse être comme assuré de mon salut : *Esto mihi in Deum protectorem et in domum refugii, ut salvum me facias.* (*Psal.* XXX, 3.)

Pour l'opérer, ce salut, il faut de la foi, puisque sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, et que le juste doit vivre spécialement d'une vie de foi : *Justus autem meus ex fide vivit.* (*Hebr.*, X, 38.) Or, les plaies de Jésus-Christ sont des sources où l'on trouve un excellent moyen pour augmenter la foi. En effet, comment des plaies qui la rendirent à un apôtre qui l'avait perdue, n'en procureraient-elles pas l'augmentation dans ceux qui l'ont déjà ? Il en est de même des autres vertus. De quelle espérance n'est pas animée, de quel amour n'est pas embrasée, de quelle religion n'est pas pénétrée, mais surtout de quelle joie n'est pas enivrée une âme qui entre familièrement dans les plaies de Jésus-Christ ?

Vous puiserez des eaux avec joie dans les fontaines du Sauveur : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* (*Isa.*, XII, 3.) Ah ! chrétiens, c'est à nous qu'une si grande faveur était réservée. Les juifs ne les voyaient que dans l'éloignement, ces fontaines salutaires ; encore n'y avait-il parmi eux qu'un très-petit nombre d'hommes inspirés qui en eussent une connaissance distincte. Mais nous, infiniment plus heureux, nous avons le bonheur d'y puiser librement, et d'y boire à longs traits de ces eaux vives qui rejail-

lissent jusqu'au ciel : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*

Approchons donc avec confiance de ces sources pures, afin d'y puiser les eaux de la grâce. C'est ce qu'ont fait ceux d'entre les saints qui ont eu plus d'amour pour Jésus-Christ. Car, sans parler de saint Thomas et des autres apôtres, qui trouvèrent dans ces plaies une source des plus abondantes consolations, quel avantage n'en ont pas retiré depuis les Augustin, les Bernard, les Bonaventure ? Celui-ci surtout, qui n'est appelé le Docteur séraphique qu'à raison de l'amour ardent qu'il eut pour son Dieu, fut redevable de cet amour à sa tendre dévotion envers les plaies du Sauveur. Ecoutons-le, ce séraphin terrestre, et tâchons d'entrer dans ses sentiments.

Qu'il nous est bon d'être ici, ô mon Dieu! dit-il à Jésus-Christ, dans un de ces transports d'amour que lui cause la vue de ses divines plaies ! *Bonum est nos hic esse.* (*Matth.*, XVII, 5.) Faisons ici trois tabernacles ; un dans vos pieds, un dans vos mains, et un dans votre côté : *Faciamus hic tria tabernacula; in pedibus tuis unum, in manibus tuis unum, et in latere tuo unum.* C'est ici, continue-t-il, que je m'enivrerai du sang adorable de mon Sauveur, et que je trouverai une délicieuse nourriture qui me soutiendra pour la vie éternelle : *Ibi pascar a vulnere ; et hæc erit dulcissima portio mea in vitam æternam.*

Ah ! mes frères, que n'avons-nous des sentiments aussi vifs, aussi tendres, aussi affectueux que ceux de ce grand saint, nous surtout, Messieurs, qui avons, comme lui, le glorieux avantage d'être honorés du sacerdoce ! Oui, prêtres du Dieu vivant, à l'exemple de ce saint docteur, célébrons les saints mystères dans les plaies de Jésus-Christ, entendons les confessions dans les plaies de Jésus-Christ, annonçons la divine parole dans les plaies de Jésus-Christ ; en un mot, faisons toutes nos actions, et surtout les actions sacerdotales, dans les plaies de Jésus-Christ ; et ces augustes plaies répandront sur notre ministère les plus abondantes bénédictions ; elles attireront sur nous et sur ceux qui sont les objets de notre zèle les faveurs les plus signalées.

Mais si les prêtres ont, ce semble, plus de droit et plus de besoin d'entrer dans les plaies de Jésus-Christ, vous n'en êtes pas exclus, mes chers auditeurs, et vous devez y avoir recours. Entrez-y donc, en quelque état que vous soyez. Etes-vous encore dans le premier degré de la voie du salut, et récemment convertis ? ne faites-vous que de commencer à tenir une conduite chrétienne ? Entrez, avec sainte Madeleine, dans les plaies des pieds de Jésus-Christ; embrassez, comme elle, le pied de sa justice et celui de sa miséricorde; de sa justice, en vous pénétrant de crainte à la vue des plaies qu'un Homme-Dieu a souffertes pour vos péchés ; de sa miséricorde, à la vue de l'amour qu'il vous témoigne, en conservant ses plaies, même après sa résurrection. Etes-vous depuis longtemps revenus à Dieu, et vous soutenez-vous par la pratique des bonnes œuvres ? Entrez avec saint Augustin dans les plaies des mains de Jésus-Christ, et priez comme lui, ce divin Sauveur, par ces mains percées pour votre amour, de fortifier les vôtres dans les combats que le démon vous livre. Pour vous, âmes ferventes, qui tendez à l'union la plus intime avec Dieu, entrez avec saint Bonaventure dans la plaie du cœur de Jésus-Christ. C'est là que vous trouverez une source inépuisable de délices spirituelles qui, vous séparant de jour en jour de tout l'humain, vous procurera une étroite union avec Dieu, et par là vous conduira à la vie éternelle. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

SERMON XI.

Le dimanche de Quasimodo.

LE PÉCHÉ DE RECHUTE.

Christus resurgens ex mortuis jam non moritur. (*Rom.*, VI, 9.)

Jésus-Christ une fois ressuscité ne meurt plus.

L'heureux état, mes frères, que celui de Jésus-Christ après sa résurrection ! Etat fixe, état tranquille, état immuable, où il est exempt des vicissitudes de la vie présente, et où, vainqueur de la mort, il n'est plus sujet à son empire : *Jam non moritur.*

Telle doit être votre résurrection à vous-mêmes, mes frères ; car, je suppose que la pénitence a produit dans vous une vie nouvelle, et que vous êtes à ces fêtes de Pâques véritablement ressuscités. Mais cette résurrection n'est, pour ainsi dire, que le premier pas nécessaire à votre salut. Il s'agit maintenant de ne plus retomber dans le péché. C'est à quoi saint Paul exhortait les chrétiens de Rome ; et c'est à quoi je vous exhorte en ce jour avec d'autant plus de sujet qu'il y a lieu de craindre que la piété de plusieurs d'entre vous ne se termine avec les cérémonies de la pâque.

C'est donc pour vous détourner de cette inconstance, et pour vous précautionner contre la rechute dans le péché que je me propose aujourd'hui de vous faire voir combien cette rechute est à craindre : voilà uniquement à quoi tendra tout ce discours. Mais, pour y donner quelque ordre, examinons la rechute en elle-même et dans ses suites; ou, si vous le voulez, par rapport à Dieu et par rapport à l'homme. La rechute en elle-même est très-injurieuse à Dieu ; vous le verrez dans le premier point : la rechute dans ses suites est très-funeste à l'homme ; vous le verrez dans le second.

Seigneur, qui par votre grâce avez dans ces saints jours retiré tant de pécheurs du tombeau de leurs iniquités, achevez votre ouvrage, et, pour les confirmer dans la vie nouvelle qu'ils y ont reçue, inspirez-leur, ou plutôt inspirez-nous à tous tant que nous sommes une grande horreur du péché de rechute. C'est ce que nous vous demandons

par l'entremise de la très-sainte Vierge, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria*

PREMIER POINT.

Que c'est pour moi, disait autrefois saint Bernard, un grand sujet de douleur de voir que le temps où finit la solennité de la résurrection est, pour bien des personnes, celui où elles recommencent à tomber dans le péché : *Proh dolor! tempus recidendi facta est resurrectio Salvatoris.* Plût à Dieu, mes frères, que les chrétiens d'aujourd'hui, plus constants que ceux du siècle de saint Bernard, ne nous donnassent pas lieu de gémir sur le même désordre. Mais, hélas! à en juger par les années précédentes, qu'arrivera-t-il en celle-ci? Au bout de quelques jours, ou tout au plus de quelques semaines, on verra la plupart des pécheurs reprendre leur premier genre de vie. Semblables, selon l'expression du prince des apôtres, à ces vils animaux dont les uns se replongent dans la fange, et dont les autres retournent à leur vomissement, ils se replongeront dans l'ordure du crime, et retourneront à leurs iniquités.

Cette peinture vous fait horreur, mes frères, et peut-être votre délicatesse eût-elle souhaité que j'eusse employé d'autres expressions. Mais, puisque saint Pierre s'en servit autrefois pour inspirer aux premiers fidèles la crainte du péché de rechute, je puis bien m'en servir après lui, et profiter de l'horreur que vous avez de cette image pour vous inspirer celle que vous devez avoir de la réalité qu'elle représente. En effet, si le péché en lui-même est quelque chose d'horrible, la rechute dans le péché est quelque chose de plus horrible encore, et dont on ne saurait trop avoir d'appréhension. Pour le comprendre, il ne faut que jeter les yeux sur l'incertitude où la rechute met le pécheur par rapport à la sincérité de sa pénitence.

Oui, mon cher auditeur, si, après avoir confessé vos péchés à Pâques, vous y retombez presque aussitôt, vous avez tout lieu de craindre que votre confession n'ait pas été sincère, et que, par conséquent, vous n'ayez fait, en recevant les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, qu'ajouter deux sacriléges aux autres péchés dont vous étiez coupable. Pourquoi cela? C'est que, si vous eussiez alors véritablement haï le péché, vraisemblablement vous n'y eussiez pas retourné sitôt. Non, le cœur humain ne passe pas, au moins pour l'ordinaire, si promptement de la haine à l'amour, et un ennemi avec lequel on se réconcilie si aisément est presque toujours un ennemi avec lequel on n'avait rompu qu'en apparence. Une prompte rechute est donc une marque presque certaine d'une fausse pénitence. Quoi de plus effrayant pour le pécheur qui retombe?

Mais si vous prétendez que votre retour a été sincère, et que c'est précisément par inconstance que vous avez recommencé à commettre vos anciennes fautes; quoique cela ne soit pas fort vraisemblable, je veux bien cependant le supposer avec vous, et c'est dans cette supposition même que je trouve votre rechute extrêmement injurieuse à Dieu. Pourquoi? Parce que j'y trouve trois caractères qui la rendent beaucoup plus criminelle que ne l'étaient vos péchés passés : caractère de l'infidélité la plus honteuse; caractère de la plus noire ingratitude; caractère du mépris le plus insultant.

1° *Infidélité.* — Je reprends chacun de ces articles, et je dis d'abord : caractère de l'infidélité la plus honteuse. Ah! mon cher auditeur, dans le commerce ordinaire de la vie, vous vous piquez tant d'exactitude à garder votre parole, que vous ne voudriez pas même que l'on vous soupçonnât du vice opposé. N'y aura-t-il que dans le commerce avec Dieu que vous ne serez point confus d'en être coupable? Et où sont donc ce que vous appelez partout ailleurs les sentiments de l'honnête homme?

En effet, vous seriez rempli de confusion si l'on savait dans le public qu'après avoir engagé votre parole à un de vos amis, vous lui avez été infidèle dans une occasion où il ne tenait qu'à vous de ne l'être pas. Mais, si c'était à votre souverain que vous l'eussiez donnée, cette parole; mais, si c'était dans une assemblée solennelle, et en présence de toute sa cour; mais si c'était avec des protestations réitérées de mourir plutôt que de manquer à votre promesse, et qu'après tout cela l'on vous vît n'y avoir pas plus d'égard que si vous n'aviez rien promis; je vous le demande, quelle serait la honte dont vous seriez couvert aux yeux de vos concitoyens?

Hélas! mon cher auditeur, ce n'est pas seulement à votre ami ou à votre souverain, c'est à votre Dieu que vous avez promis il y a quelques jours un attachement inviolable; et vous le lui avez promis dans les cérémonies les plus augustes de la religion; et vous le lui avez promis en présence de toute la cour céleste; et vous le lui avez promis en l'assurant que vous souffririez tout, et même la mort plutôt que de l'offenser. Qui n'aurait cru que des promesses si solennelles ne dussent avoir un effet aussi durable que votre vie? Cependant, en fort peu de temps, toutes ces belles protestations s'évanouissent; et, après avoir paru pour lors si pénitent, vous ne paraissez aujourd'hui vous repentir que de votre pénitence même. Est-il au monde une infidélité plus honteuse?

Esprits bienheureux, qui chantâtes dans le ciel un cantique d'allégresse au moment où ce pécheur fut justifié, vous ne prévîtes pas sans doute que cette justification durerait si peu; et, si vous étiez capables de verser des larmes, vous en répandriez maintenant de bien amères sur une inconstance si peu attendue.

Répandez-en, du moins, ministres du sacrement de la réconciliation; gémissez, entre le vestibule et l'autel, sur l'infidélité de vos pénitents, et craignez avec raison que leurs promesses n'aient été trompeuses. Oui, pécheurs, quand après Pâques nous vous voyons retomber si promptement, si

fréquemment, si tranquillement dans vos désordres, nous craignons de n'avoir pas pris toutes les mesures nécessaires pour nous assurer de votre pénitence, et de nous être par là rendus complices de l'abus que vous avez fait des sacrements.

Cependant, comme les sacrements ne rendent pas impeccables, et qu'il pourrait absolument se faire que vous voulussiez alors être à Dieu, quoique aujourd'hui vous ne le vouliez plus, il s'ensuit toujours que si alors vous ne fûtes pas un trompeur, vous êtes aujourd'hui un inconstant. Vous vous donniez alors tout à Dieu, et aujourd'hui vous renoncez à son service. Eh! mon cher auditeur, quel motif aviez-vous en ce temps-là d'être fidèle, que vous n'ayez maintenant? Dieu est-il moins aujourd'hui votre Dieu qu'il n'était hier? Ce que Jésus-Christ était hier, dit saint Paul, il l'est aujourd'hui et il le sera dans tous les siècles : *Christus heri et hodie et in sæcula.* (*Hebr.*, III, 8.) Soyez donc constant à le servir, ou reconnaissez-vous coupable de la plus honteuse infidélité : vous y ajoutez encore la plus noire ingratitude.

2° *Ingratitude.* L'homme qui pèche est un ingrat, parce qu'il offense un Dieu qui, par la création, l'a tiré du néant. Le chrétien qui pèche est plus ingrat encore, parce qu'il offense un Dieu qui, par le baptême, a effacé la tache qu'il avait contractée dans son origine; mais le pénitent, qui pèche après avoir été justifié, l'est bien davantage, parce qu'il offense un Dieu qui lui avait déjà remis des péchés commis par sa volonté propre. Ah! mon cher frère, si vous compreniez quel est le pardon que Dieu accorde au pécheur dans le tribunal, vous comprendriez aisément quelle est l'ingratitude que contracte le péché qui suit un tel bienfait. Mais, puisque vous ne pouvez le comprendre entièrement, essayons de vous en donner au moins une légère idée. Pour y réussir, je vous demande :

Qu'étiez-vous, mon cher auditeur, quand vous vîntes, il y a quelque jours, vous jeter aux pieds du prêtre? Vous étiez un vil esclave du démon, un objet d'horreur aux yeux des anges, un coupable ennemi de Dieu; en un mot, un pécheur; car, qui dit un pécheur dit tout cela. Voilà ce que vous étiez et ce que vous n'auriez jamais cessé d'être, si ce Dieu puissant, que vous aviez pour ennemi, ne vous avait excité lui-même à demander votre grâce. A ce premier bienfait, dont vous étiez indigne, il en a ajouté un second : c'est celui qu'il vous a accordé par l'organe de son ministre; et ce second bienfait combien d'autres ne renferme-t-il pas? A peine le juge a-t-il eu prononcé en votre faveur, qu'il s'est fait en vous un changement qui, de victime de l'enfer et d'esclave du démon, vous a fait devenir héritier du ciel et légitime enfant de Dieu. S'en est-il tenu là, ce Dieu de bonté? Non; il a mis le comble à ses faveurs en scellant votre réconciliation par la divine Eucharistie qu'il vous a donnée pour nourriture. Tant et, de si grands bienfaits ne doivent-ils pas vous attacher à Dieu pour toujours; et après qu'on vous a vu dans ces fêtes vous asseoir à la sainte table, y nourrir votre âme du pain céleste et l'engraisser, selon l'expression de Tertullien (*anima de Deo saginata*), du sang de Jésus-Christ, devait-on s'attendre à vous voir livrer au démon une âme si nouvellement empourprée de ce précieux sang? Voilà cependant ce que vous faites par votre rechute : quelle noirceur!

Que penseriez-vous, chrétiens, d'un homme qui, convaincu d'un crime d'Etat et condamné au dernier supplice, a demandé grâce au prince et l'a obtenue, et qui, peu de jours après, exciterait une nouvelle conjuration et ferait tout ce qui dépendrait de lui pour ôter la couronne et la vie au monarque qui l'aurait délivré de la mort? Ah! dites-vous, ce serait là un monstre d'ingratitude. J'en conviens; mais c'est cependant là ce qui se passe entre vous et votre Dieu, chaque fois qu'après avoir été justifié dans le sacrement de pénitence, vous retournez à vos premiers désordres.

Par vos péchés vous méritiez le dernier supplice : l'arrêt en était porté; mais vous demandâtes grâce, et vous l'obtîntes. Ému par vos prières, Jésus-Christ vous accorda plus que vous ne deviez espérer, puisqu'il vous fit manger à sa table; et, ce que les rois ne peuvent faire, il vous y donna son propre corps pour nourriture; après cela, vous faites ce qui dépend de vous pour le crucifier derechef. Peut-on trouver des termes assez forts pour exprimer une pareille ingratitude?

O peuple insensé, disait Moïse aux juifs prévaricateurs, est-ce donc là ce que vous rendez à notre Dieu? *Hæccine reddis Domino, populo stulte et insipiens?* (*Deut.*, XXXII, 6.) Nous pouvons bien, pécheur de rechute, vous faire aujourd'hui le même reproche : *Hæccine reddis Domino?* Est-ce là ce que vous rendez à Jésus-Christ? Il vous a pardonné vos crimes, et vous l'offensez de nouveau. Il vous a délivré de la mort, et vous tâchez de lui ôter la vie; il vous a ouvert la porte du ciel, et vous lui fermez celle de votre cœur; en un mot, il vous a comblé de bien, et vous ne le payez que d'ingratitude : vous faites plus encore, à l'ingratitude la plus noire vous joignez le mépris le plus insultant.

3° *Mépris.* — Oui, mes frères, le péché de rechute a cela de particulier, qu'il renferme un mépris de Dieu plus formel que les péchés ordinaires. En effet, si le mépris que le pécheur fait de Dieu en l'offensant est toujours très-criminel, il semble qu'on pourrait y trouver quelque ombre d'excuse, soit dans le défaut des lumières qui lui manquent, soit dans la précipitation qui le fait agir, soit enfin dans l'inexpérience où il est du bonheur qu'il y a d'être à Dieu. Mais ici, rien de tout cela : c'est avec connaissance, avec choix, avec réflexion, qu'on se détermine à quitter le parti de Dieu pour embrasser celui de son ennemi. C'est après avoir fait une espèce de comparaison entre

l'un et l'autre, et avoir goûté, pour ainsi dire, de tous les deux, qu'on se décide en faveur du démon.

Cette pensée est de Tertullien; il représente le pécheur de rechute comme un sujet qui balance entre deux monarques pour savoir auquel des deux il doit se soumettre, et qui, après avoir examiné les raisons de part et d'autre, se déclare enfin pour l'un des deux. Ce pécheur, dit-il, avait élevé dans son cœur un trône à Jésus-Christ; maintenant, se repentant de son propre repentir, il le renverse, ce divin roi, du trône où il l'avait fait monter, et y fait monter son concurrent. Quelle maligne joie, continue-t-il, pour l'usurpateur de se voir, au mépris du prince légitime, rentrer si promptement en possession d'un trône dont on paraît ne l'avoir fait descendre que pour l'y élever ensuite avec plus de gloire!

Voilà ce que dit Tertullien. Mais ne peut-on pas ajouter : Quelle insulte pour ce légitime souverain, de se voir sitôt renversé d'un trône où l'on ne semble l'avoir élevé que pour l'en chasser quelques jours après avec plus d'ignominie! En effet, comparer Jésus-Christ au démon, c'est déjà pour ce roi du ciel un traitement bien ignominieux; mais lui préférer le démon, mais le lui préférer par un choix réfléchi, mais le lui préférer après avoir fait quelques jours auparavant un choix tout opposé, c'est là lui marquer un mépris des plus insultants.

Mes frères, entendant, il y a quelques jours, le récit de la Passion, vous fûtes saintement indignés de l'odieux parallèle que faisait Pilate de Jésus-Christ et de Barabbas : Quoi! disiez-vous, Barabbas, un séditieux, un brigand, comparé avec Jésus-Christ! quelle horrible comparaison! Votre indignation fut plus grande encore quand vous vîtes que les juifs donnaient la préférence à ce voleur sur celui qui ressuscitait les morts; combien eût-elle donc augmenté, si vous eussiez vu (ce qui n'arriva pas) quelques-uns de ceux à qui Jésus avait rendu la vie, Lazare, par exemple, et le jeune homme de Naïm, consentir, comme les autres, à cette horrible préférence, et demander la mort de ce même Jésus à qui ils étaient redevables de la seconde vie dont ils jouissaient.

Ah! mon cher auditeur, tournez votre indignation contre vous-même : ce n'est point Barabbas, c'est le démon que vous préférez à Jésus-Christ, et que vous lui préférez peu de jours après que ce divin Sauveur vous a tiré du tombeau; car vous y étiez dans le tombeau, non-seulement comme Lazare, depuis quatre jours, mais peut-être depuis quatre années, peut-être depuis beaucoup plus de temps encore; par sa grande miséricorde il vous en a fait sortir, et malgré cela vous lui préférez le démon, le démon dont vous connaissez la cruauté, puisque vous en avez déjà été l'esclave; le démon de la part duquel vous ne pouvez attendre que des malheurs, puisqu'il ne cherche qu'à vous rendre participant de ses supplices. Avouez qu'un tel mépris a quelque chose de si grief, qu'on ne peut rien concevoir de plus insultant pour celui qui en est l'objet.

On ne peut non plus rien concevoir de plus funeste pour celui qui s'en rend coupable; car, mes frères, ne vous y trompez pas, on ne se moque point de Dieu, ou du moins on ne s'en moque point impunément : *Nolite errare, fratres, Deus non irridetur.* (*Gal.*, VI, 7.) Tôt ou tard Dieu aura son tour; et, après avoir essuyé vos mépris, il se vengera par un mépris réciproque. Evitez ce malheur, chrétiens; et, si l'énormité de la rechute, considérée par rapport à Dieu qu'elle outrage, ne vous effraye pas, craignez du moins le danger de la rechute considérée par rapport à l'homme à qui ses suites sont très-funestes : c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Faites attention, mes chers auditeurs, à ce qu'éprouve un convalescent qui retombe malade aussitôt après avoir été guéri. C'est une figure de ce qu'éprouve un pénitent qui retourne à ses désordres aussitôt après en avoir obtenu la rémission. En effet, quelles sont les suites de la rechute dans les maladies corporelles? C'est d'être beaucoup plus accablé par le mal, et de courir grand risque de n'en relever jamais. Voilà ce qui se passe à l'égard d'un pécheur de rechute : il est bien plus affaibli par le péché, et court grand risque de mourir dans l'impénitence.

Oui, mes frères, le pécheur de rechute court grand risque de mourir dans l'impénitence, et cela pour trois raisons : parce qu'après la rechute le pécheur est plus faible; parce qu'après la rechute le démon est plus fort; parce qu'après la rechute Dieu est moins libéral. Après la rechute le pécheur est plus faible, et par conséquent il est moins propre à surmonter son ennemi. Après la rechute le démon est plus fort, et par conséquent il est plus capable de resserrer les liens de son esclave. Après la rechute Dieu est moins libéral, et par conséquent il est moins porté à donner de ces secours puissants dont on a besoin contre un redoutable adversaire. Appliquez-vous au détail de ces trois preuves, et vous comprendrez la vérité de ce que dit l'Evangile, que l'état du pécheur de rechute est pire que le premier : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* (*Matth.*, XII, 45.)

1° *Faiblesse du pécheur.* — Je dis d'abord que le pécheur de rechute est dans un état pire que le premier, à raison de sa faiblesse. Un convalescent, dont les forces, épuisées par une longue maladie, ne sont qu'imparfaitement revenues, n'est guère en état de soutenir une nouvelle attaque. Aussi, pour peu que le mal soit violent, la nature, incapable de résister, est-elle bientôt réduite à la dernière extrémité. Tel est un pécheur qui retombe aussitôt après sa conversion. Il n'était, pour ainsi dire, qu'à demi guéri

de ses anciennes habitudes; et quoiqu'elles ne dominassent plus dans son cœur, elles y avaient laissé un penchant qui le disposait à en contracter de nouvelles. A peine le péché a-t-il recommencé à s'en rendre maître, que le penchant se déclare, que le cœur s'affaiblit, et que cet homme se trouve au bout de quelques jours en un état pire que le premier : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.*

Semblable à un fleuve qu'on a détourné de son cours, et qui recommence, quand il a rompu ses digues, à couler dans son premier lit avec plus d'impétuosité que jamais, le péché que l'on a chassé du cœur y rentre à la première ouverture qui se rencontre; et il y rentre avec d'autant plus de force qu'on s'est fait plus de violence pour l'en empêcher; on dirait même que la violence que le pénitent s'est faite pour surmonter l'habitude, ayant épuisé les forces du cœur, le rend ensuite beaucoup plus faible, et que ce cœur se dédommage, en quelque sorte, de la contrainte où on l'a retenu, par la liberté qu'il se donne aussitôt qu'on l'a comme rendu à lui-même. Aussi voyons-nous rarement qu'un pécheur de rechute s'en tienne aux fautes qu'il avait commises avant sa conversion. Il va presque toujours plus loin; et sa faiblesse lui causant à tout moment de nouvelles chutes, il tombe d'abîme en abîme, jusqu'à ce que du péché il se soit jeté dans l'habitude, de l'habitude dans l'endurcissement, et enfin de l'endurcissement dans le désespoir.

Car voilà le malheureux progrès que fait assez souvent dans le crime un homme qui était sorti de l'état du péché, et que l'on croyait presque incapable d'y rentrer jamais. Ignorant lui-même sa propre faiblesse, et se croyant assuré de sa constance, il a voulu marcher sur le bord du précipice. Après quelques pas, la tête s'est appesantie, le pied lui a manqué, et comme le bord était glissant, dès qu'il a eu fait une première chute, il n'a presque plus été le maître de s'arrêter, et est enfin tombé comme par degrés jusqu'au fond de l'abîme. S'en relèvera-t-il? Dieu le veuille; mais, à en juger par sa faiblesse, il y a tout lieu de craindre qu'il n'y demeure.

Avant de tomber il était déjà si faible, qu'à peine en un chemin fort égal pouvait-il marcher sans appui. Devenu plus faible encore par sa chute, et se voyant obligé, pour sortir du précipice, à monter par des sentiers étroits, escarpés, raboteux, il regarde sa sortie comme impossible, quoiqu'elle ne le soit pas, et ne pense presque plus à s'en retirer. Il va même quelquefois jusqu'à mépriser les avis qu'on lui donne pour l'exhorter à en sortir : *Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit.* (*Prov.*, XVIII, 3.) Ah! pécheurs, que vous êtes à plaindre après une rechute, et que votre faiblesse met un grand obstacle à votre retour! Mais, outre sa faiblesse, un autre obstacle s'y oppose encore, c'est la force du démon qui, devenu beaucoup plus puissant contre lui qu'il ne l'était avant sa chute, met tout en œuvre pour le retenir dans le péché.

2° *Force du démon.* — Qu'il est redoutable, mes chers auditeurs, cet ennemi du genre humain! Sans cesse il rôde autour de nous comme un lion rugissant qui cherche à nous dévorer. Voilà ce qu'il est à l'égard de tous les hommes; mais, à l'égard d'un pécheur de rechute, il est encore bien plus à craindre. Et c'est ce que Jésus-Christ nous apprend dans la parabole de l'énergumène dans le cœur duquel le démon, après en avoir été chassé, rentre avec sept autres démons plus méchants que lui : *Assumit septem spiritus secum nequiores se; et ingressi habitant ibi.* (*Luc.*, XI, 26.) D'où nous devons conclure, d'après ce divin Sauveur, que le dernier état de cet homme est pire que le premier, et qu'il retombe dans un esclavage beaucoup plus dur qu'il ne l'était auparavant.

En effet, le démon se comporte à l'égard du pécheur de rechute à peu près comme fait un maître qui a repris un esclave fugitif; celui-ci resserre les chaînes de son esclave, et ne néglige rien pour le mettre dans l'impossibilité de s'enfuir une seconde fois. Voilà l'image de l'état ou le démon retient un pécheur de rechute. Il est vrai qu'il ne peut pas lui rendre sa conversion impossible; mais il tâche de lui faire perdre toute espérance de rompre ses fers; et il faut avouer que la difficulté de les rompre est devenue bien plus grande; autrefois il eut peine à vaincre un seul démon qui le dominait; quelle peine ne trouvera-t-il pas aujourd'hui à surmonter les sept autres démons qui le tyrannisent? Il y a tout lieu de croire qu'il ne les surmontera pas. Vil esclave de tant de maîtres, il exécutera leurs ordres; et quels ordres ne lui donneront-ils pas ces maîtres impies; les uns l'entraîneront en un vice, et les autres en un autre; mais tous se réuniront pour tâcher de le précipiter dans le désespoir.

Quelle ressource lui reste-t-il donc à ce pécheur, et comment viendra-t-il à bout de secouer le joug dont tant d'ennemis l'accablent? Il ne le fera qu'à l'aide d'un secours puissant. Mais Dieu le lui accordera-t-il, ce secours dont il a tant de besoin? Ah! mes frères, c'est peut-être ici ce qu'il y a de plus terrible dans la rechute, où la faiblesse du pécheur et le pouvoir du démon, qui en sont les deux premières suites, sont moins à craindre que l'abandon de Dieu qui en est la troisième. Il faut cependant, avant d'en parler, prévenir l'abus que l'on pourrait faire de ce que nous avons à en dire; et c'est à quoi je vous prie de faire d'autant plus d'attention que l'extrémité serait ici plus dangereuse.

3° *Abandon de Dieu.* — Convenons d'abord que Dieu ne refuse à aucun pécheur les secours nécessaires pour se convertir. Non, mes frères, Dieu ne commande pas l'impossible; et, puisqu'il commande à tous les pécheurs de faire pénitence, il faut qu'il leur

donne à tous les moyens sans lesquels ils seraient dans l'impossibilité du repentir. Mais cette vérité certaine une fois mise à couvert, je dis qu'avec ces secours suffisants qui donnent un vrai pouvoir de se convertir, ordinairement on ne se convertit pas, et que, pour une conversion effective, il faut presque toujours de ces grâces fortes, de ces grâces de choix, de ces grâces de prédilection qui arrachent le pécheur à son crime, non pas avec contrainte, non pas même avec nécessité, mais avec une douce violence qui, en lui laissant sa liberté tout entière, le rend très-librement esclave du divin Maître auquel il se donne. Or, ces grâces de choix, ces grâces d'ami, si j'osais m'exprimer de la sorte, Dieu les accordera-t-il à un pécheur qui a si indignement méprisé son amitié? Quelquefois il le fait; mais, quand il le fait, c'est par un miracle de miséricorde. Et quelle folie de compter sur un miracle dans une affaire de cette importance! Non, chrétiens, on ne doit pas compter sur des grâces extraordinaires de la part d'un Dieu que l'on traite avec tant de mépris.

Comme la fidélité d'un pénitent qui persévère engage Dieu à le combler de nouvelles faveurs, l'inconstance d'un pécheur qui retombe l'excite à l'abandonner, ou du moins à ne lui plus accorder de ces grâces d'élite dont il s'est rendu si indigne. Et c'est la menace que Dieu fait dans l'Ecriture. Ephraïm s'en est envolé comme un oiseau; mais malheur à ce peuple quand je me serai éloigné de lui : *Ephraim quasi avis avolavit; sed væ eis cum recessero ab eis.* (*Osee*, IX, 11.)

Samson, après avoir rompu ses liens, s'en laissa resserrer derechef, croyant qu'il les romprait encore; mais il ne savait pas, dit l'Ecriture, que Dieu s'était éloigné de lui : *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus.* (*Judic.*, XVI, 20.) Il l'éprouva bientôt, cet éloignement de Dieu, et tomba malheureusement entre les mains de ses ennemis, qui, après lui avoir arraché les yeux, le réduisirent au plus honteux esclavage : *Eruerunt oculos ejus, et clausum in carcere, molere fecerunt.* (*Ibid.*)

Etat triste qui représente au naturel celui d'un pécheur qui retombe immédiatement après avoir obtenu le pardon de ses fautes. Ayant obligé Dieu par son inconstance à s'éloigner de lui, il tombe en la puissance des démons, qui, lui arrachant les yeux de l'âme, lui font commettre à l'aveugle les crimes les plus honteux. Il est vrai que son aveuglement est volontaire, mais il n'en est que plus coupable, et ne peut en avoir que de plus funestes suites. En effet, un homme qui s'obstinerait à marcher les yeux fermés, courrait risque de tomber à chaque instant, aussi bien que celui qui serait véritablement aveugle ; et il n'y aurait entre eux d'autre différence, sinon qu'on plaindrait l'aveugle véritable dans ses chutes, et qu'on ne plaindrait point l'aveugle volontaire dans les siennes. Voilà l'état d'un pécheur qui retombe après sa conversion ; état d'aveuglement, mais d'un aveuglement de choix, et par conséquent d'un aveuglement très-criminel.

De tout cela concluons qu'il n'est rien qu'un nouveau pénitent doive plus craindre que la rechute. Elle est à craindre en elle-même, parce qu'elle est extrêmement injurieuse à Dieu; elle est à craindre dans ses suites, parce qu'elle est extrêmement funeste à l'homme. Si ces raisons ne vous font pas appréhender la rechute, il y a lieu de craindre, mon cher auditeur, que vous ne soyez déjà retombé dans vos fautes, et que vous n'ayez quelque part à l'aveuglement dont nous venons de parler. Car, si vous aviez encore les yeux de l'âme ouverts, vous ne pourriez voir sans frayeur un péché de cette nature. Evitez donc une coupable indifférence qui vous ferait ne point appréhender la rechute.

N'allez pas non plus donner à ce sujet dans une extrémité opposée. Car si je crains que ceux qui n'ont point encore offensé Dieu depuis leur conversion, ne comprennent point assez ce que je viens de dire, je crains encore plus, dans un sens, que ceux qui sont déjà retombés ne le comprennent trop, et que quelqu'un d'eux ne dise : Non, mon péché ne mérite plus de grâce, et je suis perdu sans ressource.

Ah! mon cher auditeur, vous préserve le ciel de tirer de ce principe une si funeste conséquence; ce serait imiter et Caïn qui ne persista dans son péché que parce qu'il le crut impardonnable, et Judas qui ne mourut dans le sien que parce qu'il désespéra d'en obtenir la rémission. Prenez donc garde de donner dans ce piége. Il est vrai que la rechute est un grand péché, mais le désespoir en est un plus grand encore. Il est vrai qu'assez souvent Dieu s'éloigne du pécheur de rechute; mais la grâce qu'il vous fait actuellement est une preuve qu'il ne vous a pas encore abandonné. Il vous parle à ce moment au fond du cœur, et vous dit avec l'auteur de l'Ecclésiastique : Mon fils, avez-vous commis un péché? n'en commettez pas un nouveau; mais priez qu'on vous pardonne celui dont vous êtes coupable : *Fili, peccasti, non adjicias iterum, sed de pristinis deprecare ut tibi dimittantur.* (*Eccli.*, XXI, 1.)

Profitez de cet avis, mon cher frère; si vous êtes déjà retombé dans vos premières fautes, demandez-en pardon à Dieu, et vous l'obtiendrez. Vous tirerez même de votre rechute un avantage, ce sera d'apprendre à connaître mieux votre faiblesse, à veiller plus exactement sur les mouvements de votre cœur, et à fuir avec plus de soin les occasions prochaines du péché. Car voilà ce qui vous a fait retomber sitôt; et voilà, je parle maintenant à vous, mes frères, qui conservez encore la grâce que vous avez reçue, voilà ce qui vous fera retomber vous-mêmes dans peu, si vous n'usez de vigilance. Appliquez-vous ce que dit saint Paul dans l'*Epître aux Corinthiens*, que celui qui est debout prenne garde de tomber : *Qui*

existimat se stare videat ne cadat. (I *Cor.*, X, 12.) Rien ne sera plus capable de vous soutenir dans vos bonnes résolutions. Souffrez, chrétiens, que, pour vous engager plus efficacement à les exécuter, ces résolutions saintes que vous avez prises à Pâques, je vous dise en ce dernier discours ce que Josué dit au peuple d'Israël la dernière fois qu'il leur parla.

Ce saint patriarche, après avoir assemblé les Israélites auprès du tabernacle, leur parla de la sorte : voici ce que dit le Seigneur votre Dieu : Je vous ai délivrés de l'Egypte où vous étiez accablés sous la puissance de vos ennemis, je vous ai fait passer la mer Rouge à pied sec, et j'y ai submergé les Egyptiens qui vous poursuivaient. Je vous ai introduits dans une terre délicieuse après avoir mis en fuite devant vous les nations qui s'opposaient à votre passage. Voilà, dit Josué, ce que Dieu a fait pour vous : maintenant donc, craignez le Seigneur, et ne servez que lui seul : *Nunc ergo timete Dominum et servite ei perfecto corde.* (*Josue*, XXIV, 14.) Que si vous aimez mieux servir les dieux qu'adorent les nations qui vous environnent, le choix vous en est offert, prenez aujourd'hui votre parti : *Optio vobis datur; eligite hodie.* (*Ibid.*, 15.) Le peuple répondit : A Dieu ne plaise que nous abandonnions le Seigneur : *Absit hoc a nobis ut relinquamus Dominum.* (*Ibid.*, 16.) Mais, répliqua Josué, je crains que vous ne persistiez pas dans cette résolution. Vous quitterez Dieu, et vous l'obligerez à vous punir après vous avoir comblés de grâces. Non, encore une fois, reprirent les Israélites, nous ne le quitterons pas, et nous obéirons à ses commandements : *Domino serviemus et obedientes erimus præceptis ejus.* (*Ibid.*, 24.)

Alors Josué les ayant tous pris à témoins de l'engagement qu'ils contractaient envers Dieu, fit apporter au milieu de l'assemblée une grande pierre qu'il plaça dans le lieu saint comme pour y tenir lieu d'autel. Ensuite il dit au peuple : Cette pierre sera un témoignage comme vous avez entendu la parole de Dieu : *Erit lapis iste in testimonium quod audieritis verbum Domini.* (*Ibid.*, 27.)

Je vous dis à peu près la même chose, mon cher auditeur; les pierres de ce sanctuaire, et spécialement la pierre sacrée de cet autel, seront témoins comme vous avez entendu la parole de Dieu, et comme vous lui avez engagé la vôtre, afin que, si dans la suite vous manquez à vos promesses, ces pierres s'élèvent en témoignage contre vous : *Erit lapis iste in testimonium.* Mais je conçois de vous de meilleures espérances, mes frères : *Confido meliora de vobis.* (*Hebr.*, 1, 4.) Oui, je me confie dans votre fidélité future, et j'aime à me persuader que les pierres de ce saint lieu, loin de s'élever en témoignage contre vous, seront témoins au contraire de votre constante exactitude au service de Dieu. Le respect avec lequel vous avez écouté sa parole pendant cette quarantaine, me donne lieu d'espérer que vous ne manquerez pas d'être fidèles à lui garder la vôtre. Puissions-nous, vous et moi, mes frères, observer cette fidélité jusqu'à la mort, afin qu'après avoir tous vécu dans la grâce de Dieu en ce monde, nous jouissions un jour de la gloire qu'il promet à ses élus dans le ciel pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

MYSTÈRES DE JÉSUS-CHRIST.

SERMON Ier.

L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Viri, Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum? (*Act.*, I, 11.)

Galiléens, pourquoi demeurez-vous là, les yeux attachés au ciel?

Qu'après la glorieuse ascension de Jésus-Christ les disciples s'arrêtassent à regarder fixement le ciel où ils l'avaient vu monter, et que pour les obliger d'en détacher les yeux, il fallût que Dieu leur envoyât des anges, ce n'est pas là, mes frères, ce qui doit nous surprendre. Ils venaient d'être témoins du triomphe de leur divin Maître, et de son entrée dans la gloire. Après un tel spectacle, il n'y avait plus rien sur la terre qui méritât leurs regards. Mais, ce qui ne se comprend pas, c'est que, destinés à vivre éternellement dans le ciel, nous y pensions aussi peu que si nous n'y avions aucun droit, et qu'uniquement attachés aux biens de ce monde, nous ne jetions presque jamais les yeux sur la céleste patrie.

Bienheureux esprits, qui reprochiez aux apôtres de s'arrêter trop à regarder le ciel, vous pourriez nous faire un reproche bien différent, et nous dire avec raison que nous nous attachons trop à regarder la terre. Oui, mes chers auditeurs, c'est là le reproche qu'on nous ferait à juste titre. Semblables à ces juifs ingrats qui, méprisant le pays délicieux que Dieu leur promettait, ne daignaient pas faire le moindre effort pour s'en mettre en possession; nous méprisons, ou du moins nous n'estimons pas assez ce grand royaume que Dieu nous prépare. On dirait même, à voir notre indifférence pour cette sainte demeure, que nous n'y prétendons rien, et que, contents d'une félicité passagère, nous renonçons pour toujours à celle de l'éternité.

Ranimons aujourd'hui, mes frères, notre espérance, en voyant un Dieu monter au

ciel, et y monter, en quelque sorte, autant pour nous que pour lui-même; puisque, comme il le dit expressément. il y va pour nous préparer une place : *Vado parare vobis locum.* (*Joan.*, XIV, 2.)

Oui, mes chers auditeurs, Jésus-Christ monte aujourd'hui dans le ciel, autant pour nous que pour lui-même. Réflexion bien consolante, et qui va faire le sujet des deux parties de ce discours, où nous considérerons l'admirable mystère de l'Ascension de ce divin Sauveur, non-seulement par rapport à lui, mais encore par rapport à nous. Ainsi, l'Ascension, considérée par rapport à Jésus-Christ, est le comble de sa gloire; vous le verrez dans le premier point. L'Ascension, considérée par rapport à nous, est le fondement de notre espérance; vous le verrez dans le second.

Que n'avons-nous, ô mon Dieu! pour traiter cette matière, quelque chose des sentiments dont Marie fut pénétrée au moment où elle vous vit monter au ciel? Partagés comme elle, entre la joie du triomphe et la douleur de la séparation, nous nous consolerions par l'espoir d'une réunion prochaine, et nous ferions tous nos efforts pour nous la procurer. C'est, Vierge sainte, pour obtenir de Dieu cette double faveur, que nous implorons votre assistance, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Transportons-nous en esprit, mes chers auditeurs, sur le haut de la sainte montagne où Jésus-Christ se sépara des apôtres pour retourner au ciel. La montagne du Calvaire avait été, quelque temps auparavant, le lieu de ses combats; celle des Oliviers est aujourd'hui le lieu de son triomphe, et c'est de là qu'il quitta le monde pour aller prendre, à la droite de Dieu son Père, la place qui lui était due à double titre. Il avait déjà sur cette place auguste un droit essentiel par sa naissance; il en a acquis un nouveau par ses conquêtes; et c'est surtout en qualité de conquérant qu'il entre aujourd'hui dans le ciel, pour s'en mettre en possession. Félicitons-le d'une entrée si triomphante; et regardons son ascension comme un mystère qui met le dernier comble à sa béatitude et à sa gloire.

L'Ascension de Jésus-Christ est donc pour ce Dieu fait homme un jour de gloire; examinons-la, cette gloire, eu égard au lieu d'où il part, eu égard au lieu par où il passe, eu égard au lieu où il se rend. Le lieu d'où il part, c'est la terre dont il s'éloigne : *Recessit ab eis;* le lieu par où il passe, c'est le ciel où il est élevé : *Assumptus est in cœlum;* le lieu où il se rend, c'est la droite de Dieu où il va s'asseoir : *Sedet a dextris Dei.* Voilà les trois points de vue sous lesquels on peut envisager cet ineffable mystère. Le sujet est trop important, mes chers auditeurs, pour qu'il soit besoin de vous demander votre attention.

1° *Le lieu d'où il part.* — L'âme de Jésus-Christ, revêtue de la gloire dès le premier moment de sa création, participa dès lors au bonheur de la divine essence, et y participa toujours depuis, au moins, quant à la partie supérieure. Mais son corps, passible et mortel, fut sujet pendant toute sa vie à presque toutes les infirmités qui nous environnent. Il est vrai qu'au jour de sa résurrection, son corps, aussi bien que son âme, fut affranchi des misères de l'humanité. Mais l'un et l'autre étaient encore retenus dans ce monde comme en un lieu d'exil. Ce ne fut donc proprement qu'au jour de l'ascension que ce divin Sauveur entra, pour ainsi dire, en possession d'une gloire parfaite, et qu'il s'éloigna d'un monde qui l'avait trop indignement traité pour mériter de le retenir plus longtemps. Non, monde pervers, tu ne méritais pas de posséder davantage un trésor dont tu ne connaissais pas la valeur; et son éloignement devait être la juste punition de ton ingratitude.

Mais, ô mon Dieu! si le monde méritait que vous le quittassiez, vos apôtres et surtout votre sainte Mère ne méritaient-ils pas un autre traitement? Pourquoi donc les affligeâtes-vous de la sorte? Ce fut, mes frères, pour leur propre avantage. En effet, il fallait que Jésus-Christ se séparât d'eux; et cette séparation leur devait être extrêmement utile. C'est ce qu'il leur fit entendre avant de les quitter. Il vous est avantageux que je m'en aille, leur dit-il : *Expedit vobis ut ego vadam.* (*Joan.*, XVI, 7.) Ainsi tempérait-il la tristesse que devait leur causer son éloignement par l'utilité qui leur en reviendrait; et, sans cela, comment auraient-ils pu survivre à leur affliction? Si l'enlèvement du prophète Elie fut pour Elisée le sujet d'une si grande douleur, quelle douleur n'eussent pas ressentie les disciples du Dieu des prophètes en voyant leur divin Maître se séparer d'eux, au moment où ils commençaient à le connaître d'une manière plus claire et plus distincte?

Aussi, ce Dieu de bonté qui les affligeait, en les privant de sa présence sensible, avait-il soin de les consoler en les assurant qu'il serait toujours avec eux par son assistance. Ce fut cette consolation, ou plutôt l'allégresse que leur causait la gloire de Jésus-Christ, qui absorba tous leurs autres sentiments. Et, comme ils étaient persuadés qu'il ne les quittait que pour prendre possession de son royaume, ils firent céder le désir qu'ils auraient eu de jouir plus longtemps de sa présence, à la joie qu'ils avaient d'être témoins de son triomphe.

Quoique autrefois l'épouse des Cantiques aimât très-ardemment son divin Epoux, elle le priait néanmoins de s'enfuir et de s'éloigner d'elle : *Fuge, dilecte mi.* (*Cant.*, VIII, 14.) Fuyez et éloignez-vous, mon bien-aimé, lui disait-elle. Fuyez, puisque cette fuite est nécessaire à votre gloire et à mon salut; mais elle ne tardait pas à le prier de revenir et de ne la pas laisser plus longtemps seule : *Revertere, dilecte mi.* (*Cant.*, II, 17.) Revenez, ajoutait-elle, ô l'unique objet de mes désirs;

et, puisque je ne puis vivre sans vous, n'attristez pas mon cœur par une plus longue absence : *Revertere.*

Tels furent, au moment de l'ascension, les sentiments de l'Eglise naissante, composée de la très-sainte Vierge et des apôtres : Fuyez, disait-elle à Jésus-Christ, ô le bien-aimé de mon cœur : *Fuge, dilecte mi;* fuyez la terre où vous avez éprouvé tant de contradictions ; fuyez les hommes qui vous ont si cruellement persécuté; fuyez le monde qui ne vous a point connu, et qui ne vous connaît point encore : *Fuge;* mais n'oubliez pas que vous avez promis de revenir et de nous emmener avec vous ; revenez donc, et tirez-nous de ce lieu d'exil, où nous ne ferons que gémir jusqu'à l'heureux moment de votre retour : *Revertere.*

Ce n'était pas là, il est vrai, le langage de leurs bouches, car leurs bouches gardaient un profond silence; mais c'était celui de leurs cœurs. Aussi les anges, à qui le langage du cœur n'est point inconnu, leur firent-ils une réponse conforme à leurs désirs. Deux d'entre eux se détachèrent de la troupe innombrable des esprits célestes qui accompagnaient Jésus-Christ dans son ascension, et leur annoncèrent que ce même Jésus, qu'ils venaient de voir s'éloigner d'eux, reviendrait de la même manière qu'ils l'avaient vu s'élever : *Hic Jesus qui assumptus est a vobis, sic veniet.* (*Act.*, I, 11.) Allez donc, leur dirent-ils, et cessez de regarder le ciel.

Ils avaient besoin de cet avertissement, ces chers disciples; car, ayant perdu de vue leur aimable Maître, ils ne pouvaient retirer les yeux de l'endroit où ils l'avaient vu monter. Mais, si les nues, qui le dérobèrent à leurs regards, les empêchèrent de le suivre plus longtemps des yeux du corps, ils le suivirent des yeux de l'esprit ; et leurs cœurs lui témoignèrent mille fois le désir qu'ils avaient de se réunir à lui. Marie surtout le suivit avec une telle ardeur qu'on peut dire que, depuis ce moment, son cœur n'était plus ici-bas, et que Jésus son unique trésor l'avait attiré dans le ciel.

Seigneur, pourquoi n'y attirez-vous pas les nôtres? Vous l'avez dit, ô mon Dieu! que quand vous seriez élevé de terre, vous attireriez tout à vous. Accomplissez aujourd'hui à notre égard une promesse si avantageuse, et permettez à chacun de nous de vous dire avec l'épouse des Cantiques : *Trahe me post te, et curremus in odorem unguentorum tuorum.* (*Cant.*, I, 3.) Attirez-moi après vous, et nous courrons à l'odeur de vos parfums. Le moyen, mes très-chers frères, de courir après Jésus-Christ, c'est d'imiter les apôtres qui, après l'avoir suivi des yeux aussi loin que leur vue put s'étendre, l'accompagnèrent par leurs désirs jusqu'au plus haut du ciel. Accompagnons-le de même, et traversons avec lui ce vaste milieu par lequel il passe : *Assumptus est in cœlum.*

2° *Le lieu par où il passe.* — Si l'Evangile, en rapportant l'ascension du Sauveur, ne parle point des anges et des saints qui l'accompagnèrent dans son triomphe, c'est que les apôtres ne virent effectivement ni les uns ni les autres. Aussi ne convenait-il pas que leur attention fût partagée par aucun autre objet. Jésus-Christ la méritait tout entière, et son admirable ascension dans le ciel devait seule fixer tous les regards. Ayons donc recours à l'Ancien Testament pour suppléer à ce qui nous manque dans le Nouveau sur les circonstances de ce mystère. Nous trouverons dans les prophéties où il est annoncé des peintures aussi vives et aussi brillantes que si les prophètes qui le prédisent en avaient eux-mêmes été les témoins.

En effet, David nous représente le Fils de Dieu, tantôt montant au ciel au milieu des anges, qui chantent des hymnes en son honneur, tantôt emmenant avec lui la glorieuse troupe des saints qu'il a délivrés de leur prison, tantôt, enfin, se faisant ouvrir les portes éternelles comme à celui qui est le roi de gloire : *Elevamini portæ æternales, et introibit rex gloriæ.* (*Psal.* XXIII, 7.) Daniel nous montre le Fils de l'homme s'élevant sur les nuées du ciel, précédé et suivi des anges et des saints qui le conduisent jusqu'au trône de l'Ancien des jours : *Ecce in nubibus cœli Filius hominis veniebat, et usque ad Antiquum dierum pervenit.* (*Dan.*, VII, 13.) Un autre prophète nous le dépeint montant au ciel et y entrant à la tête des bienheureux, ainsi qu'un roi qui entre avec toute sa suite dans une ville qu'il a conquise : *Ascendet... Rex coram eis... et Dominus in capite eorum.* (*Mich.*, II, 13.)

C'est surtout sous cette idée d'un roi couvert de gloire qui, après de pénibles combats, entre avec son armée victorieuse dans une ville qui lui ouvre ses portes, que j'aime à me représenter Jésus-Christ entrant avec tous les saints dans le ciel.

Figurez-vous donc, mes chers auditeurs, un de ces conquérants à qui l'ancienne Rome accordait autrefois les honneurs du triomphe. Imaginez-vous voir ce héros qui, au retour d'une campagne périlleuse où il a procuré le salut de sa patrie, entre dans la ville au son des instruments de guerre et au bruit des acclamations du peuple, monté sur un char brillant, revêtu des plus riches dépouilles de ses ennemis, accompagné de ceux qui ont eu plus de part à ses combats, suivi des rois et autres principaux captifs, dont les chaînes font hommage à sa valeur, et vous aurez un léger crayon de la pompeuse entrée que Jésus-Christ fait aujourd'hui dans sa gloire.

Mais que dis-je, et à quoi pensé-je de comparer les triomphes des rois de la terre à celui du Roi des cieux? Ah! quelle différence! Dans ceux-là, les officiers subalternes partagent avec le héros les applaudissements du peuple, et dans celui-ci, les anges renvoient à Jésus-Christ seul tout l'honneur de la victoire. Dans ceux-là, le malheur des vaincus ternit la gloire du triomphe, et dans celui-ci, l'allégresse des captifs en augmente considérablement l'é-

éclat. Dans ceux-là, les lauriers que portent les soldats de l'armée victorieuse sont teints du sang des nations subjuguées, et dans celui-ci, les palmes que tiennent en main ceux qui ont eu le glorieux avantage de se laisser vaincre sont arrosées du sang qu'a répandu pour eux le conquérant lui-même.

On ne peut donc comparer l'entrée de Jésus-Christ dans le ciel à aucun des triomphes de ce monde, à moins qu'on ne la compare à l'entrée qu'il fait lui-même dans la ville de Jérusalem quelques jours avant sa passion. Cette comparaison serait d'autant plus juste, qu'à son entrée dans Jérusalem les troupes qui le précédèrent et celles qui le suivirent chantèrent à sa louange : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; gloire à Dieu au plus haut des cieux; et qu'à son entrée dans le ciel les anges qui le précèdent et les saints qui le suivent se réunissent pour chanter de concert : Ouvrez-vous, portes éternelles, et laissez entrer le Roi de gloire : *Elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.* Il y a néanmoins une différence entre l'une et l'autre, c'est qu'à la première, avec les cris de joie de ses disciples et d'un grand nombre de pieux citoyens, on entendait le bruit sourd du murmure de ses ennemis, au lieu qu'à la seconde on n'entend que les acclamations que font en son honneur les deux troupes qui l'accompagnent. Il entre donc au ciel, ce roi tout-puissant. Il y entre au milieu d'une multitude innombrable d'anges et de saints qui, tous, le reconnaissent pour leur chef, et traversant avec eux les espaces immenses de l'empirée, il va s'asseoir à la droite de Dieu : *Sedet a dextris Dei.* (*Marc.*, XVI, 19.)

3° *Le lieu où il se rend.* — Elevons-nous avec lui, mes chers auditeurs, et transportés en esprit au plus haut des cieux, contemplons-y la gloire dont Dieu son père le met en possession. Saint Paul nous donne une idée de cette gloire en nous apprenant que Jésus-Christ a été placé par le Père éternel au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances. David nous le représente comme élevé au-dessus de tous les chérubins, et l'évangéliste nous le fait voir assis sur un trône à la droite de Dieu son son père : *Sedet a dextris Dei.*

Là-dessus on demandera peut-être pourquoi l'Ecriture nous représente le Fils de Dieu comme assis dans le ciel? Elle le fait pour plusieurs raisons. Par cette glorieuse séance, elle nous marque non-seulement le parfait repos dont il jouit après les pénibles travaux qu'il a endurés, la gloire immense qu'il possède après les profondes humiliations qu'il a souffertes, l'empire universel qu'il exerce après les obéissances multipliées auxquelles il s'est assujetti, mais encore l'entière égalité de puissance et la parfaite identité de nature qu'il a avec le Père éternel. En effet, quand l'Ecriture ne se contente pas de nous dire que Jésus-Christ est assis dans le ciel, et qu'elle ajoute qu'il y est assis à la droite de Dieu, c'est pour nous montrer qu'il y est absolument égal à son Père, et que si, en qualité d'homme, il reçoit cette place comme une récompense de ses mérites, il en jouit, en qualité de Dieu, comme d'un droit attaché à sa naissance.

Anges du ciel, qui voyez pour la première fois un homme assis sur le trône du Créateur, n'êtes-vous point jaloux de son élévation? Non, bienheureux esprits, vous n'êtes pas susceptibles d'un pareil sentiment. Loin d'envier à notre nature l'honneur que Dieu lui a fait de l'unir à la divinité, vous vous réjouissez avec nous de cette prérogative, et dans ce moment, où le Fils de Dieu prend possession de son royaume, vous chantez tous de concert avec les justes qu'il a tirés des limbes : Gloire et puissance au divin Agneau qui est assis sur son trône : *Sedenti in throno et Agno gloria et potestas.* (*Apoc.*, V, 13.)

Unissons nos voix, mes frères, à celles de tous les cœurs angéliques, en disant avec eux : Gloire et puissance à ce Dieu vainqueur qui, après tant de combats, entre aujourd'hui dans son royaume et s'assied sur un trône à la droite de Dieu son père : *Sedenti in throno et Agno gloria et potestas.* Unissons-nous de même à cette multitude innombrable de saints qui entrent avec lui dans le ciel, et qui donnent mille bénédictions à ce divin conquérant qui n'est autre que l'Agneau sans tache, au précieux sang duquel ils se reconnaissent redevables de leurs victoires; car c'est par la vertu de son sang qu'ils ont vaincu : *Vicerunt propter sanguinem Agni.* (*Apoc.*, XII, 11.) Aussi lui font-ils hommage de leur béatitude, et nous voyons dans l'Apocalypse que les vingt-quatre vieillards, qui représentent tous les bienheureux, se prosternent devant le trône de l'Agneau et mettent leurs couronnes à ses pieds : *Procidebant viginti quatuor seniores et mittebant coronas suas ante thronum.* (*Apoc.*, V, 11.)

Au reste, quelque mélodieux que soient les concerts des anges et des saints, ils n'ont rien qui doive nous détourner de notre principal objet. Cet objet, c'est Jésus-Christ. Attachons-nous donc à le contempler séant à la droite de Dieu, et le félicitons de la gloire immense qu'il en reçoit. Oui, mon aimable Sauveur, je vous félicite en ce grand jour de l'immensité de votre gloire. Elle vous était due à titre de naissance; mais vous avez voulu qu'elle vous appartînt encore à titre de conquête. Ah! Seigneur, puisque le premier de ces deux titres vous suffit, permettez-moi de vous prier, avec saint Bernard, de nous communiquer le second. Il le fait, mes frères, et c'est pour nous en rendre participants qu'il présente sans cesse au Père éternel les augustes plaies qu'il a reçues pour notre amour comme des motifs capables de nous attirer ses grâces : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* (*Heb.*, VII, 25.)

Quels motifs, en effet, plus capables d'engager Dieu le père à nous accorder ses grâces que les plaies que son propre Fils a reçues pour nous les mériter? Non, Seigneur,

vous ne nous refuserez pas des secours qu'un homme Dieu nous a achetés si cher. Il est vrai que les plaies que nous nous sommes faites par le péché nous rendent indignes de vos faveurs ; mais, quand vous jetez les yeux sur les plaies du Fils qui est assis à votre droite, vous accordez à ses mérites ce que vous refuseriez à notre indignité. Voilà, mon Dieu, ce qui nous fait espérer de réussir un jour dans la conquête du ciel. Car, mes frères, non-seulement l'ascension de Jésus-Christ est le comble de sa gloire, comme nous l'avons vu, mais elle est encore le fondement de notre espérance. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

N'en doutons pas, mes frères, que l'ascension du Sauveur ne soit le fondement de l'espérance que nous avons d'entrer un jour dans le ciel. Il nous l'a dit lui-même avant d'y monter, et son Apôtre nous le confirme dans l'*Epître aux Colossiens*, en leur disant que Jésus-Christ est l'espérance de leur gloire : *Christus in vobis spes gloriæ.* (*Coloss.*, I, 27.) Appliquons cette pensée de saint Paul au mystère de l'Ascension, et voyons en quel sens on peut dire que cet ineffable mystère est le fondement de notre espérance. Il l'est, mes chers auditeurs, en trois manières différentes : premièrement, en ce qu'il nous ouvre la porte du ciel ; secondement, en ce qu'il nous montre le chemin du ciel ; troisièmement, en ce qu'il nous donne le désir du ciel. Pénétrons-nous de ces trois vérités ; elles nous soutiendront dans la voie du salut et fortifieront de plus en plus l'espérance que nous devons avoir de régner un jour avec Dieu.

Avant l'ascension de Jésus-Christ, il était impossible aux hommes d'entrer dans le ciel. Ceux mêmes qui mouraient en état de grâce et qui n'avaient pas la moindre faute à expier, étaient, malgré cela, retenus longtemps après leur mort dans une prison d'où ils ne pouvaient sortir que par le secours du libérateur qui devait leur en ouvrir les portes. Depuis plusieurs siècles les patriarches l'avaient attendu, les prophètes l'avaient annoncé, les justes de toutes les nations l'avaient demandé à Dieu, ce libérateur puissant ; mais Dieu, pendant quarante siècles, s'était contenté de le leur promettre. Enfin, après une si longue attente, il l'envoya dans ce monde. Il naquit, il vécut, il mourut pour le salut des hommes, et, après sa mort, il descendit dans les parties inférieures de la terre, c'est-à-dire dans les limbes, pour en délivrer les âmes justes qui y étaient retenues. Il ne s'en tint pas là. Non content d'ouvrir aux élus, le jour de sa résurrection, la porte des limbes pour les en faire sortir, quarante jours après il leur ouvrit la porte du ciel pour les y faire entrer.

1° *Elle nous apprend à vaincre l'enfer.* — Soyez à jamais béni de toutes les créatures, illustre conquérant, qui remportez sur l'enfer une victoire si complète. Nouveau Samson, vous ne vous contentez pas d'ouvrir les portes de la ville où les Philistins voulaient vous retenir, vous les arrachez de leur place avec leurs gonds et leurs serrures, et vous les portez jusque sur le haut de la montagne. Oui, mes frères, Samson, enfermé dans la ville de Gaza, et se délivrant par un prodige de force, est la figure de Jésus-Christ descendu aux enfers, où ses ennemis croyaient le retenir comme les autres hommes. Mais ils s'aperçurent bientôt que leur prétendu captif n'était pas un pur homme, et qu'il ne descendait dans ces lieux souterrains que pour en retirer les justes qui y étaient retenus.

C'est ce qu'il fit, en ouvrant les portes des limbes ; mais il ne se contenta pas de les ouvrir, ces terribles portes, il les arracha de leur place, et les emporta jusqu'à la montagne de Sion, c'est-à-dire au plus haut des cieux, où, selon l'expression de David, il brisa ces portes d'airain : *Contrivit portas æreas.* (*Psal.* CVI, 16.) Aussi, ne furent-elles plus en état de servir ; et la prison dont elles fermaient autrefois l'entrée, n'ayant plus de portes, ne fut plus en état de retenir personne. Heureux le moment où tant de millions de captifs furent délivrés de cette prison qui les retenait depuis si longtemps ; mais plus heureux encore, Seigneur, le moment où vous les introduisîtes dans le ciel, puisqu'en les y faisant entrer, vous nous donnâtes l'espérance d'y entrer nous-mêmes aussitôt après notre mort, à moins que nous n'ayons contracté quelque souillure qu'il faille expier auparavant.

Ah ! chrétiens, que le sort de ceux qui meurent aujourd'hui en état de grâce est bien plus heureux que ne l'était celui des saints de l'ancienne loi ! Quelque vertueux que l'on fût, on ne pouvait, en ce temps-là, se promettre, au sortir de cette vie, d'autre avantage que celui d'être transporté dans le sein d'Abraham, c'est-à-dire dans les limbes, où plusieurs devaient, avant de jouir de Dieu, être retenus près de quatre mille ans. Mais maintenant, une âme, qui sort de ce monde, ou immédiatement après avoir reçu le saint baptême, ou aussitôt après avoir expié toutes les fautes qu'elle a commises, a le bonheur d'être transportée au même instant dans le sein de Dieu, où elle le voit face à face et sans voile. Or, d'où vient une si grande différence entre les uns et les autres ? De ce que les premiers moururent lorsque les portes du ciel étaient encore fermées, et que les seconds ont le bonheur de mourir depuis qu'elles sont ouvertes.

O portes éternelles, dirent les anges qui accompagnaient Jésus-Christ dans son triomphe, ouvrez-vous et laissez entrer le Roi de gloire : *Elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.* Elles s'ouvrirent, en effet, à ce moment, ces saintes portes ; et le Roi de gloire, en y entrant, y fit entrer à sa suite tous ceux qu'il avait délivrés. Mais si elles s'ouvrirent alors, elles ne se sont pas refermées depuis ; et elles offrent encore une entière liberté à ceux qui y viennent de toutes les parties du monde. Oui, chré-

tiens, de quelque nation, de quelque pays, de quelque climat qu'on puisse être, pourvu quon soit régénéré en Jésus-Christ, et qu'on n'ait point, depuis le baptême, contracté de nouvelles souillures qui ne soient effacées par la pénitence, on peut y être admis.

C'est ce qui nous est marqué par les douze portes de la Jérusalem céleste, dont trois ne sont citées à l'orient, trois à l'occident, trois au septentrion, et trois au midi, que pour montrer le droit qu'ont tous les peuples de l'univers d'y être reçus. Aussi, l'Eglise assure-t-elle que ces précieuses portes sont toujours ouvertes : *Portæ nitent margaritis, aditis patentibus.* Mais elle ajoute que pour entrer par ces portes, il faut prendre le chemin de la vertu : *Et virtute meritorum illuc introducitur.* Et c'est encore en cela que le mystère de l'Ascension de Jésus-Christ est le fondement de notre espérance. Cette ascension nous montre le chemin du ciel. Second avantage qu'elle nous procure.

2° *Elle nous montre le chemin du ciel.* — Une pieuse tradition dont saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin, évêque de Nole, et saint Sulpice-Sévère nous servent de garants, nous a appris que Jésus-Christ, en montant au ciel, imprima sur la montagne des Olives les vestiges de ses pieds. C'est un trait de l'histoire ecclésiastique que vous me permettrez, mes chers auditeurs, de vous rapporter ici. Ce fait est trop relatif à la matière que nous traitons, pour être regardé comme un hors-d'œuvre ; et d'ailleurs, il est rapporté par quatre grands hommes dont l'autorité est trop respectable pour qu'on puisse raisonnablement le révoquer en doute.

Voici le texte de saint Sulpice-Sévère, en son *Histoire sacrée*, livre second : *L'impératrice Hélène fit bâtir une église à l'endroit où se fit l'ascension de Notre-Seigneur... Chose étonnante! On ne put jamais mettre de pavé sur le sol où les pieds de Jésus-Christ étaient arrêtés quand il monta au ciel. La terre rejeta toujours ce qu'on voulut mettre pour couvrir ces sacrés vestiges qui demeurent en leur entier, et sont visibles à tous ceux qui vont visiter ce saint lieu* (2). Ainsi parle ce saint évêque. Sur cela je demande : n'est-ce point là un accomplissement de la prédiction de Zacharie : *Stabunt pedes ejus in die illa super montem Olivarum prope Jerusalem?* (*Zach.*, XIV, 4.) Quoi qu'il en soit de l'application de ces paroles du prophète à l'avènement dont nous parlons, je m'en tiens, sur ces sacrés vestiges, à la réflexion d'un pieux auteur d'un de ces derniers siècles.

O vestigia gemmis omnibus pretiosiora, s'écrie-t-il ! O vestiges infiniment plus précieux que tous les diamants et tous les rubis, vous nous montrez tout à la fois, et le chemin que Notre-Seigneur a pris pour entrer dans sa gloire, et celui que nous devons prendre si nous voulons y entrer à sa suite. Oui, mes frères, Jésus-Christ, en imprimant ainsi les vestiges de ses pieds sur l'endroit d'où il est parti pour aller au ciel, semble avoir voulu nous dire avec un ancien prophète : *Hæc est via; ambulate in ea* (*Isa.*, XXX, 21); voici le chemin qui conduit au ciel; suivez-moi, si vous voulez y parvenir. Cette explication est fondée sur l'autorité du Prince des apôtres, qui nous dit dans sa première épître que Jésus-Christ a souffert, afin que nous suivissions ses vestiges : *Christus passus est pro nobis, ut sequamini vestigia ejus.* (I *Petr.*, II, 21.)

En effet, chrétiens, si le propre Fils de Dieu, à qui la gloire était due par tant de titres, n'a pu, comme il le dit lui-même, y entrer que par les souffrances : *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam* (*Luc.*, XXIV, 26), comment y entrerons-nous, nous, faibles mortels, qui n'y avons par nous-mêmes aucun droit, si nous ne suivons la même route? Un chemin tout contraire à celui qu'a pris ce divin Sauveur nous conduira-t-il au terme où il est parvenu? Non, mes frères, et il faut nécessairement souffrir comme lui, si nous voulons être glorifiés avec lui. C'est ce que nous apprennent les sacrés vestiges que nous voyons imprimés sur la sainte montagne d'où Jésus-Christ s'est élevé au ciel. Ils doivent nous faire souvenir qu'avant de parvenir à cette montagne des Olives, il passa par celle du Calvaire, et que par conséquent, si nous voulons avoir part à son triomphe, il faut, de toute nécessité, que nous participions à ses combats.

Pour nous convaincre de cette obligation de combattre avec Jésus-Christ, examinons quels sont ceux qui, à ce grand jour, entrent avec lui dans le ciel. Nous verrons que ce sont tous des hommes qui ont mérité le royaume céleste, dont on les met en possession, par les combats qu'ils ont soutenus pendant qu'ils ont vécu dans ce monde. Ce sont des patriarches, dont les uns ont acheté la gloire par une pénitence de plus de neuf cents ans, et dont les autres l'ont acquise par une vie qui, pour avoir été moins longue, n'en a été ni moins sainte, ni moins pénitente. Ce sont et des prophètes qui furent, par leurs souffrances, autant de figures vivantes de celui qu'ils annonçaient, et des prêtres qui devinrent les victimes du zèle avec lequel ils reprirent les désordres du peuple; et des rechabites qui, par l'austérité de leur vie, condamnèrent à haute voix la licence effrénée des pécheurs de leur temps. Ce sont enfin des justes de tout pays, de tout sexe, de tout état, mais des justes qui, chrétiens, en quelque sorte, avant Jésus-Christ, portèrent leur croix avec un courage d'autant plus admirable qu'ils ne l'avaient pas encore vu porter la sienne. Et nous, mes frères, qui avons eu ce bonheur, nous refuserions de porter la nôtre? Ah ! si

(2) *Catéc. de Montpellier*, tom. I, pag. 234, édit. de 1741.—On voit encore aujourd'hui ces vestiges. Voyez les *Lettres édifiantes sur les missions du Levant*, tom. I, pag. 428, édit. de 1780.

cela était, que nous mériterions bien d'être bannis du ciel.

Quoi! mes chers auditeurs, les saints de la loi ancienne eurent le courage de précéder Jésus-Christ dans le chemin des souffrances; et nous n'aurions pas la force de l'y suivre? Il faut donc, si cela est, renoncer à l'héritage céleste; ou, si ce renoncement nous fait horreur, il faut, à quelque prix que ce soit, nous déterminer à suivre Jésus-Christ qui, chargé de sa croix, marche devant nous dans le chemin du ciel, et nous exhorte à y marcher à sa suite. C'est ici, nous dit-il, la route qui conduit au bonheur que je vous promets: marchez-y et ne vous en écartez point : *Hæc est via; ambulate in ea.*

O aimable guide! ô fidèle conducteur! je vous bénis de m'avoir enseigné ce chemin. Ce n'était pas assez pour mon salut, ô mon Dieu! de m'ouvrir la porte du ciel; je n'aurais jamais pu venir à bout d'y arriver, si vous ne m'eussiez montré la voie qui y conduit. Vous l'avez fait, Seigneur, dans votre admirable ascension : *Notas mihi fecisti vias vitæ.* (*Psal.* XV, 11.) Je vous en rends des milliers d'actions de grâce; et je reconnais par là que ce mystère est le fondement de notre espérance. Mettez le comble à cette espérance, ô le bien-aimé de mon cœur, en m'inspirant un désir des plus ardents de m'unir à vous.

C'est là, mes chers auditeurs, ce que fait Jésus-Christ pour nous dans ce saint jour. Non-seulement il nous ouvre la porte du ciel, non-seulement il nous montre le chemin du ciel, mais il nous inspire encore un grand désir du ciel.

3° *Elle nous inspire le désir du ciel.*—Pour mettre le comble à l'espérance que nous avons d'arriver au ciel, il ne suffit pas qu'on nous en ouvre la porte ou qu'on nous en montre le chemin, il faut de plus qu'on nous donne des forces pour nous soutenir dans la route, et c'est ce que Jésus-Christ opère en ce saint jour. En effet, rien de plus propre à soutenir un voyageur que le désir de se rendre à son terme. Or, l'élévation d'un Homme-Dieu qui monte au ciel et qui promet de nous y élever un jour avec lui, est peut-être, de tous les mystères de notre sainte religion, celui qui est le plus capable d'exciter en nous ce désir. Pourquoi? parce que notre cœur étant comme naturellement où est notre trésor, et Jésus-Christ étant l'unique trésor d'un véritable chrétien, il s'ensuit qu'un chrétien qui pense à l'ascension de Jésus-Christ, doit sentir son cœur se détacher de la terre par l'ardeur de ses désirs, et s'envoler sur les ailes de l'amour à la suite de son divin Maître. Aussi ce désir ardent de suivre Jésus-Christ au ciel a-t-il occupé tous les saints.

C'est ce désir qui occupait les apôtres, lorsqu'au moment même de l'ascension, fixant leurs regards sur l'endroit où Jésus-Christ avait disparu à leurs yeux, ils eurent besoin que des anges les avertissent de cesser de regarder le ciel : *Quid statis aspicientes in cœlum?* C'est ce désir qui occupait saint Paul, lorsque, dans l'attente de l'heureux jour où le Sauveur viendrait l'attirer à lui, il mettait ses délices à converser dans le ciel : *Nostra conversatio in cœlis est.* (*Philipp.*, III, 20.) C'est ce désir qui occupait saint Ignace, lorsqu'à la vue du firmament il s'écriait : O que la terre me paraît vile, quand je regarde le ciel! *Quam sordet tellus, cum cœlum aspicio!* Et c'est ce désir qui devrait nous occuper nous-mêmes, mes frères, surtout dans ce saint jour. Il faudrait qu'à la vue d'un Homme-Dieu montant au ciel, chacun de nous pût dire avec l'Apôtre: J'ai un désir ardent d'être déchargé des chaînes qui me retiennent ici-bas, et de m'élever vers le ciel pour m'y unir à Jésus-Christ: *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo.* (*Philipp.*, I, 23.) Il faudrait qu'à l'exemple d'un saint prophète qui ne voyait ce mystère qu'en perspective et dans l'éloignement, nous pussions comparer notre désir d'aller au ciel à celui d'un cerf altéré qui soupire après une claire fontaine : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* (*Psal.* XLI, 1.) Mais, hélas! par une conduite tout opposée à notre croyance, au lieu de ne désirer que le ciel, nous ne soupirons que pour la terre.

Ah! chrétiens, il est une terre qui est bien digne de toute la vivacité de nos désirs; mais ce n'est pas cette terre que nous foulons aux pieds; c'est la terre des vivants; c'est la terre dont celle qui fut promise aux Hébreux n'était qu'une figure imparfaite; c'est la terre où couleront à grands flots ces torrents de délices dont Dieu inondera le cœur de ses élus. Pourquoi donc n'avons-nous pour cette terre délicieuse, comme les Israélites pour la Palestine, qu'une souveraine indifférence? Pourquoi ne sentons-nous pas nos cœurs détachés des biens de la terre et uniquement occupés des biens célestes? Il faudrait pour cela que nous fussions changés en d'autres hommes. C'est, ô mon Dieu! par votre admirable ascension, que nous vous demandons cet heureux changement. Il est écrit qu'en montant au ciel vous répandez vos dons sur les hommes; or, un de vos plus excellents dons est le désir de vous suivre. Accordez-le-nous, Seigneur, ce don précieux, et faites que, ne pouvant pas maintenant vous suivre de corps, nous vous suivions d'esprit et de cœur.

Oui, mes frères, dans l'impuissance où nous sommes de suivre corporellement le Fils de Dieu, nous devons le suivre au moins d'esprit et de cœur. C'est la grâce que Dieu fit autrefois à un pieux voyageur de la terre sainte. Ce fait est rapporté par saint Bernardin de Sienne, en son premier sermon *de l'Ascension;* et saint François de Sales le rapporte d'après lui dans son *Traité de l'Amour de Dieu* (liv. VII, c. 12). Un gentilhomme français ayant eu la dévotion de visiter les lieux que Jésus-Christ a sanctifiés par sa présence, alla d'abord à Nazareth où il fut conçu, de là à Bethléem où il

naquit, ensuite aux bords du Jourdain où il fut baptisé, et enfin à Jérusalem où il souffrit et mourut pour notre salut. Après avoir parcouru tous les endroits de cette ville où Notre-Seigneur fut conduit dans sa passion, il monta sur le Calvaire, y adora Jésus-Christ mourant, visita le saint sépulcre, et de là se rendit à la montagne des Oliviers, où il mourut du regret de ne pouvoir pas mourir pour suivre Jésus-Christ au ciel.

L'heureuse mort, mes frères, que celle de ce vertueux pèlerin ! Puisqu'il ne nous est pas donné de mourir comme lui du désir de suivre Jésus-Christ au ciel, vivons au moins dans ce désir, et suivons ce divin Sauveur de toutes les puissances de notre âme. C'est là, selon saint Augustin, le fruit principal que nous devons tirer de cette fête. Si nous voulons, dit ce Père, célébrer dignement l'Ascension de Jésus-Christ, montons avec lui au ciel de toutes les affections de notre cœur. Mais souvenons-nous, continue-t-il, que nos maladies ne montent pas avec notre médecin. Non, l'avarice, l'orgueil, l'impureté ne montent point avec Jésus-Christ : *Cum Christo non ascendit avaritia, non ascendit superbia, non ascendit luxuria.* Si nous sommes donc sujets à quelques-unes de ces infirmités spirituelles, guérissons-nous-en, car nous le pouvons, avec le secours de ce médecin tout-puissant. Après quoi prions-le de nous attirer à lui dans le ciel; il le ferait, chrétiens, si nous étions détachés de la terre ; mais malheureusement nous ne le sommes pas.

Détachons-nous donc en ce grand jour, mes frères, détachons-nous, car l'Ascension est proprement un mystère de détachement, et quand je dis de détachement, ce n'est pas seulement de nos vices, mais des choses même qui paraissent les plus légitimes. Notre-Seigneur ne nous enseigne-t-il pas dans l'Evangile, que le trop grand attachement qu'avaient les apôtres à sa présence sensible, était un obstacle qui les empêcherait de recevoir le Saint-Esprit? Il le dit en termes exprès : *Si non abiero, Spiritus sanctus nos veniet ad vos.* (*Joan.*, XVI, 7.)

Détachons-nous donc, non-seulement des péchés qui appesantiraient notre cœur, mais des imperfections qui retarderaient son vol ; par exemple, d'une trop grande affection pour la compagnie des gens de bien, d'une trop grande recherche des goûts sensibles dans l'oraison, d'une trop grande ardeur à souhaiter la réussite de nos bonnes entreprises ; en un mot, d'un reste d'amour-propre, dont les justes mêmes se défont difficilement, et qui, quoique d'une manière presque imperceptible, nous porte assez souvent à nous rechercher un peu dans les choses mêmes où nous croyons ne rechercher que la gloire de Dieu. Si nous avons le courage de nous détacher de la sorte, d'une part, ce détachement parfait, et, de l'autre, un ardent désir du ciel, seront comme deux ailes qui nous aideront à nous élever avec Jésus-Christ et à l'accompagner dans son triomphe.

Qui nous les donnera, Seigneur, ces ailes mystérieuses de la colombe, avec lesquelles nous volerons pour nous reposer en vous? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam?* (*Psal.* LIV, 7.) C'est de vous seul, ô mon Dieu ! que nous les attendons; accordez-les aux vœux ardents que nous formons pour les obtenir. Puisque vous vous comparez à un aigle qui, excitant ses aiglons à voler, vole lui-même au-dessus d'eux pour leur en donner l'exemple, faites que le vol de votre ascension nous excite à voler après vous jusqu'au ciel. Par votre entrée dans cet aimable séjour vous nous en ouvrez la porte, vous nous en montrez le chemin, vous nous en donnez le désir ; voilà ce qui fait de ce mystère le fondement de notre espérance.

O sainte espérance ! animez-nous, soutenez-nous, fortifiez-nous contre les tentations qui nous attaquent. Oui, mes frères, semblable à une ancre qui empêche un vaisseau de se laisser aller au gré des vents, l'espérance retient notre âme et l'empêche de succomber aux efforts de la tentation. Ainsi, jetons l'ancre de notre espérance sur le rivage du ciel. C'est ce que faisait saint Paul : pour résister aux attaques de ses ennemis, il avait recours à l'espérance comme à une ancre qui le confirmait dans la pratique du bien : *Confugimus ad spem... anchoram animæ tutam et firmam.* (*Hebr.*, VI, 19.) C'est ce que faisait la mère des Machabées ; pour animer le plus jeune de ses fils à surmonter le tyran, elle l'exhortait à regarder le ciel : *Peto, nate, ut aspicias cœlum.* (II *Mach.*, VII, 28.) C'est ce que faisait saint Etienne; pour s'en courager à souffrir la mort, il jetait les yeux au ciel, où il voyait Jésus-Christ debout à la droite de Dieu : *Video cœlos apertos et Jesum stantem a dextris Dei.* (*Act.*, VII, 53.) C'est, en un mot, ce que faisaient tous les saints. Ils regardaient le ciel ; ils pensaient au ciel; ils soupiraient pour le ciel. Voilà ce qui les soutenait; et voilà ce qui doit nous soutenir comme eux. Espérons d'arriver un jour à cette glorieuse demeure, où voyant Jésus-Christ à la droite de Dieu, nous l'adorerons, nous le bénirons, nous l'aimerons pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON II.

Le jour de la Pentecôte.

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

Repleti sunt omnes Spiritu sancto. (*Act.*, II, 4.)
Ils furent tous remplis du Saint-Esprit.

Ce serait se tromper, mes chers auditeurs, que de regarder la religion des juifs comme opposée à celle des chrétiens. La première annonça la seconde ; la seconde a perfectionné la première. Celle-là contenait en figure ce que celle-ci possède dans la réalité. L'une ne faisait que promettre ; l'autre a accomplit les promesses : ce qui montre que

toutes ceux ont pour auteur un même Dieu qui voulut comme ébaucher dans l'ancienne loi, donnée par Moïse aux Hébreux, une religion qu'il voulait consommer un jour dans la loi nouvelle, donnée aux chrétiens par son propre Fils. C'est ce qu'on voit en comparant ensemble plusieurs traits de l'une et de l'autre; mais, surtout, en comparant la promulgation de la première dans le désert, et celle qui s'est faite de la seconde à Jérusalem.

Ce fut, comme remarque le pape saint Léon, le cinquantième jour après la pâque judaïque, que le Seigneur, au milieu des foudres et des éclairs, donna l'ancienne loi sur le mont Sinaï; ce fut de même le cinquantième jour après la pâque chrétienne, qu'il donna sur la montagne de Sion la loi nouvelle au milieu d'un vent impétueux, et d'un feu qui parut visiblement dans le cénacle sur la tête de chacun des disciples de Jésus-Christ: *Apparuerunt linguæ tanquam ignis, seditque supra singulos eorum.* (*Act.*, II, 3.)

Voilà en quoi ces deux grands événements se ressemblent; mais ce qui les différencie, c'est qu'il était défendu aux Israélites, sous peine de mort, d'approcher du mont Sinaï; au lieu qu'il fut libre à tout le monde d'approcher de la montagne de Sion; c'est que la première loi n'étant que pour les enfants d'Abraham, était une loi de crainte écrite sur la pierre; au lieu que la seconde, imposée à tous les enfants d'Adam, est une loi d'amour gravée au fond des cœurs par le Saint-Esprit; c'est que, dans celle-là, Dieu prenait le nom de Dieu des vengeances: *Deus ultionum Dominus* (*Psal.* XCIII, 1); au lieu que, dans celle-ci, il prend le nom de Dieu de toute consolation: *Deus totius consolationis.* (II *Cor.*, I, 3.) C'est sous cet aimable titre de Dieu consolateur, que l'Esprit-Saint se communique aujourd'hui; et c'est aussi sous le même titre que l'Eglise l'invoque en ce saint jour: *Consolator optime.*

En effet, comme il consola les apôtres de l'absence de leur divin maître, il nous consolera de même des misères de la vie présente, à proportion que nous serons mieux disposés à le recevoir. Et c'est là ce qui va faire le sujet de ce discours, c'est-à-dire, que nous allons considérer la descente du Saint-Esprit par rapport aux apôtres et par rapport à nous. Ainsi, quels sont les effets que l'Esprit-Saint produisit dans les apôtres? vous le verrez dans le premier point. Quels sont les effets que l'Esprit-Saint doit produire en nous? vous le verrez dans le second.

Vierge sainte, ô vous qui, renfermée dans le cénacle avec les premiers disciples de votre divin Fils, lui adressâtes de si ferventes prières, vous contribuâtes beaucoup plus qu'eux à attirer le Saint-Esprit, et sur eux et sur vous. Cet Esprit-Saint, dont vous étiez devenue l'épouse en devenant la Mère d'un Dieu fait homme, vous communiqua ses dons avec une plus grande plénitude qu'à tous les apôtres ensemble; obtenez-nous d'en être participants, non pas dans un degré semblable au vôtre ou au leur, cela est impossible; mais du moins autant que la capacité de nos cœurs le pourra permettre. C'est ce que nous vous demandons, en vous disant avec l'ange: *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Qu'il était digne de compassion l'état où les hommes étaient réduits, quand le Verbe de Dieu se revêtit de notre nature! Assise sur le trône avec les maîtres du monde, l'idolâtrie exerçait son empire sur presque tous les enfants d'Adam. Il est vrai que la nation juive avait conservé la connaissance du vrai Dieu: *Notus in Judæa Deus.* (*Psal.* LXXV, 2.) Mais cette connaissance était si imparfaite à l'égard du gros de cette nation, qu'on peut dire que la plupart de ceux qui la composaient n'honorait Dieu que des lèvres, et que leurs cœurs étaient fort éloignés de lui, comme Jésus-Christ le leur reprocha. Ce divin Sauveur, pour les retirer d'un état si déplorable, les prêcha pendant trois ou quatre années. Mais comme il n'en convertit qu'un petit nombre, il chargea ses apôtres du soin de travailler à convertir, et le reste de la nation juive, et les autres nations répandues dans l'univers.

Quelle entreprise pour des hommes tels que les apôtres! il ne s'agissait de rien moins que de renverser les synagogues de la loi mosaïque, et de détruire les temples des idoles, pour élever sur leurs ruines des églises consacrées à Jésus-Christ. Comment douze pauvres pêcheurs vinrent-ils à bout d'un projet si difficile? Ah! mes frères, ce ne fut point par leurs propres forces qu'ils réussirent dans un semblable dessein, mais par la force du Saint-Esprit qui les changea en d'autres hommes. Or, pour connaître en quoi consiste cet admirable changement, il est bon de jeter un coup d'œil sur l'état où ils étaient avant de recevoir les impressions de ce divin Esprit.

Pardonnez-nous, grands saints, si nous faisons ici le tableau de vos anciennes faiblesses; nous n'en agissons de la sorte que pour faire éclater la force du bras de Dieu qui vous a soutenu dans vos travaux. Non, mes chers auditeurs, quand on voit les merveilles que Dieu a opérées par des instruments aussi faibles que l'étaient les douze premiers disciples de Jésus-Christ, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître le doigt de Dieu; c'est le nom que l'Eglise donne au Saint-Esprit: *Dextræ Dei tu digitus.* Or ce fut ce divin Esprit qui opéra ces merveilleux changements dans les apôtres. Voyons d'abord ce qu'ils furent; nous verrons ensuite ce qu'ils devinrent.

Jésus-Christ, pour accomplir la prédiction que Dieu avait faite autrefois par un de ses prophètes, qu'un jour il enverrait aux hommes des pêcheurs: *Mittam eis piscatores* (*Jerem.*, XVI, 16), choisit pour ses premiers disciples des hommes adonnés au métier de la pêche, et par conséquent des hommes simples, grossiers, ignorants. Il est vrai qu'un d'entre eux avait été commis dans un

bureau, et tiré de la banque pour être appelé à l'apostolat; mais tout le monde sait que dans les choses du salut, la banque n'est pas une meilleure école que la barque. Aussi étaient-ils si ignorants, qu'ils ne comprenaient pas les choses même les plus claires: *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* (*Luc.*, XVIII, 34.)

Notre divin Sauveur avait besoin de toute sa patience pour souffrir leur grossièreté. Après l'avoir entendu proposer une parabole qui était fort aisée à comprendre, ils ne la comprenaient pas. Quoi! leur dit-il, vous êtes encore dépourvus d'esprit au point de ne pas entendre une parabole aussi aisée que celle-là? et comment entendrez-vous donc les autres paraboles? *Adhuc vos sine intellectu estis, et quomodo audietis alias parabolas?* (*Matth.*, XV, 16.) Nous voyons en plusieurs endroits de l'Evangile de semblables reproches que Jésus-Christ leur fait sur leur peu d'intelligence.

Les gens simples et ignorants, surtout ceux qui sont nés dans un état obscur, ne sont pas, pour l'ordinaire, fort susceptibles d'ambition. Ils se rendent communément assez de justice pour sentir qu'ils ne sont pas faits pour occuper de grandes places. Sur ce principe, il semble que les apôtres n'auraient pas dû être tentés de ce côté-là. Cependant ils ne laissaient pas d'être ambitieux.

Comme ils avaient souvent entendu Notre-Seigneur parler de son royaume, et qu'ils avaient sur le Messie les mêmes idées que les autres juifs, qui le regardaient comme un conquérant qui, après avoir subjugué les nations, donnerait des lois à tout l'univers, dont Jérusalem deviendrait la capitale, ils souhaitaient être les premiers dans ce royaume temporel qu'ils imaginaient, et disputaient lequel d'entre eux douze en occuperait le premier rang après Jésus-Christ. Dans le temps même que ce divin maître leur parlait des tourments et de la mort qu'il devait souffrir, ils s'entretenaient entre eux de ce royaume idéal dont ils ne se départaient pas.

Les deux fils de Zébédée portèrent encore leur ambition plus loin que les autres. Non contents d'avoir une des douze places principales de cette nouvelle monarchie, ils aspiraient aux deux premières; et n'osant pas les demander eux-mêmes au Sauveur, ils employèrent, pour tâcher de les obtenir, l'entremise de leur mère; aussi Notre-Seigneur, qui savait que cette femme ne parlait de la sorte qu'à l'instigation de ses enfants, leur adressa-t-il la parole à eux-mêmes, et ne répondit-il à leur requête ambitieuse qu'en leur parlant du calice amer de ses souffrances: *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum.* (*Matth.*, XX, 22.) Cette demande indiscrète de Jacques et de Jean décéla une ambition égale que les dix autres cachaient dans leurs cœurs. Chacun d'eux aspirant à la préséance sur ses collègues, ils furent tous indignés de ce que les deux frères voulaient être préférés à tous les autres: *Decem indignati sunt de duobus fratribus.* (*Ibid.*, 24.)

Quand on ambitionne les grandes places, on doit avoir du courage, et pour surmonter les obstacles qui empêchent d'y parvenir, et pour vaincre les difficultés qui s'y rencontrent après les avoir obtenues. Les apôtres, quoiqu'ils ambitionnassent passionnément les charges, étaient néanmoins faibles, craintifs, pusillanimes; et, malgré cela, présomptueux au point de se croire capables de soutenir les plus rudes attaques. Jésus-Christ leur ayant annoncé, dans le dernier repas qu'il fit avec eux la veille de sa passion, que cette nuit-là même ils l'abandonneraient tous, ils lui protestèrent qu'il n'en serait rien, et lui promirent une fidélité inviolable. Qu'en arriva-t-il? Quelques heures après, ils prirent tous la fuite et le laissèrent entre les mains de ses ennemis: *Et relicto eo omnes fugerunt.* (*Matth.*, XXVI, 56.)

Celui d'entre eux qui avait assuré le plus fermement qu'il était prêt à le suivre jusqu'à la prison et jusqu'à la mort, fut celui de tous qui l'abandonna plus lâchement. Saisi de crainte à la voix d'une simple servante, il renia son maître et protesta trois fois de suite qu'il ne le connaissait pas.

Le jour même où Jésus-Christ ressuscita, jour auquel ce qu'on leur avait dit de sa sortie du sépulcre aurait dû, ce semble, exciter leur courage, ils étaient encore si timides que, réunis en une même maison, ils en avaient exactement fermé toutes les portes, par la crainte qu'ils avaient des juifs: *Fores erant clausæ propter metum Judæorum.* (*Joan.*, XX, 19.) Bien plus, quarante jours après sa résurrection, quoiqu'il se fût montré à eux pluseurs fois, et qu'ils l'eussent vu monter au ciel en leur présence, ils étaient encore si timides, qu'ils s'enfermèrent dans le cénacle sans oser se montrer.

Voilà le portrait en raccourci de la disposition des apôtres avant la descente du Saint-Esprit; gens grossiers et ignorants, ambitieux et murmurateurs, craintifs et pusillanimes. Ah! si de tels hommes viennent à bout de convertir l'univers, assurément sa conversion ne sera pas leur ouvrage; on sera obligé de l'attribuer au bras du Tout-Puissant, et de dire avec l'Ecriture: Le doigt de Dieu est ici: *Digitus Dei est hic.* (*Exod.*, VIII, 19.) Il faudra que l'Esprit-Saint les change en des hommes tout nouveaux. C'est, mes frères, ce que ce divin Esprit opéra le jour de la Pentecôte.

En effet, cinquante jours après la résurrection de Jésus-Christ, les apôtres réunis dans le cénacle entendirent tout d'un coup un vent impétueux, dont le tourbillon se fit sentir dans toute la maison où ils étaient rassemblés, et un feu céleste qui accompagnait cette agitation, s'étant partagé en forme de langues, s'arrêta sur chacun d'eux: *Seditque supra singulos eorum.* Voilà l'époque du changement tout divin qui s'opéra dans la personne de ces premiers disciples

du Sauveur. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit; et, dès ce moment, ce ne furent plus les mêmes hommes, parce qu'il mit en eux des dispositions toutes contraires à celles que nous venons de dire avoir été leur partage jusqu'à l'heureux jour où ce divin Esprit les remplit totalement de sa lumière et de son amour : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto.*

Jusqu'alors ils avaient été grossiers et ignorants, dès ce moment ils devinrent sages d'une sagesse toute divine et savants de la science du salut. Jusqu'alors ils avaient été ambitieux et murmurateurs ; dès ce moment ils devinrent d'une humilité profonde et d'une soumission entière aux ordres de la Providence. Jusqu'alors ils avaient été timides et pusillanimes; dès ce moment ils furent comme revêtus d'un courage à ne pas craindre les plus violentes persécutions ; et ils ne tardèrent pas à donner des preuves de ces admirables changements.

Le même jour et presque au même moment où arriva cette révolution surprenante, les apôtres sortirent du cénacle et parlèrent diverses langues selon que le Saint-Esprit le leur inspirait : *Cœperunt loqui variis linguis prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis.* (*Act.*, II, 4.) Des juifs de diverses nations, qui s'étaient rendus à Jérusalem pour la solennité de la Pentecôte, et qui tous avaient un langage différent, les entendirent comme s'ils avaient parlé la langue de chacun d'eux; ce qui les frappa tellement, qu'ils se demandaient les uns aux autres : Tous ces gens-là qui nous parlent ne sont-ils pas Galiléens? *Nonne omnes isti qui loquuntur Galilæi sunt?* (*Ibid.*) D'où vient donc que chacun de nous les entend parler la langue du pays où il est né? Que veut dire un événement aussi étonnant que celui-là ? *Quid hoc vult esse?* (*Ibid.*)

D'autres, par le plus pitoyable et le plus faux de tous les raisonnements, allèrent s'imaginer que ces hommes qui leur parlaient d'une manière si surprenante, ne le faisaient que par l'effet d'une ivresse à laquelle ils attribuaient tout le merveilleux de ce phénomène : *Quia musto pleni sunt isti.* (*Ibid.*, 13.)

Mais saint Pierre, prenant la parole, leur dit : Mes frères, ni moi ni mes collègues ne sommes point ivres comme vous le pensez. Tout ceci est l'accomplissement de la prophétie de Joël qui a prédit que Dieu, dans les derniers jours, répandrait son esprit sur ses serviteurs et sur ses servantes : *Totum hoc factum est ut adimpleretur quod dictum est per prophetam Joel : Effundam de Spiritu meo super servos et ancillas.* (*Act.*, II, 17 ; *Joel*, II, 28.) Il parcourt ensuite les autres endroits du même prophète, et en fait l'application à toutes les circonstances de l'événement qu'ils ont sous les yeux.

De Joël il remonte à David, et leur expliquant le psaume XV de ce saint roi, il fait voir que c'est de la résurrection de Jésus-Christ qu'il a parlé quand il a dit : Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption du tombeau : *Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.* (*Psal.* XV, 10.) Poursuivant ainsi avec autant de clarté plusieurs autres endroits de l'Ecriture, il montre évidemment à tous ceux qui ne s'obstinent pas à fermer les yeux, l'accomplissement des prédictions de l'Ancien Testament, par les faits dont ils sont témoins dans le Nouveau.

Quel étonnement pour les juifs d'entendre un pauvre pécheur, sans lettres, sans étude, sans science, alléguer si à propos les anciennes prophéties, et prendre par ordre les diverses parties de l'Ecriture, les unes après les autres, pour les convaincre de la divinité de Jésus-Christ! Ils ne pouvaient, à moins d'une obstination prodigieuse, s'empêcher de voir qu'un changement si subit et si merveilleux ne pouvait venir que de Dieu seul. Aussi trois mille d'entre eux, ouvrant les yeux à la lumière, demandèrent-ils le saint baptême. A ceux-ci se joignirent bientôt cinq mille autres qui, à la vue du prodige opéré par saint Pierre en la personne d'un paralytique, demandèrent comme les premiers d'être reçus au nombre des fidèles; et ce furent ces huit mille enfants d'Abraham accompagnés d'un très-grand nombre de prêtres juifs, qui devinrent les premières conquêtes que Jésus-Christ s'attacha par le ministère des apôtres, et qui formèrent à Jérusalem le corps de l'Eglise naissante.

Ce ne fut pas seulement le jour de la Pentecôte que parut la science de saint Pierre ; elle éclata peu de jours après, à l'occasion du miracle opéré en faveur du paralytique dont nous venons de parler, et auquel ce chef des apôtres avait publiquement, à la porte du temple, rendu l'usage de ses jambes. Cité devant le sanhédrin, qui était le tribunal du grand conseil des juifs, composé de ce qu'il y avait de plus savant dans la nation, il parla en leur présence avec tant de profondeur et de capacité, que ses juges, quoique furieux du miracle qu'il venait de faire, ne purent pas s'empêcher d'en témoigner leur étonnement. Aussi n'osèrent-ils, cette première fois, sévir contre lui, dans la crainte de soulever le peuple qui était aussi étonné qu'eux de voir un homme, jusqu'alors ignorant, devenu tout d'un coup un docteur si éclairé.

La science infuse que l'Esprit-Saint produisit dans les apôtres ne fut pas le seul changement qu'il opéra dans leurs personnes. De ces hommes qui, autrefois ambitieux, ne soupiraient qu'après les premières places d'un royaume temporel, il fit des hommes humbles, qui ne parlaient que du royaume céleste, et qui ne recherchaient que les biens de l'autre vie. Jacques et Jean, qui avaient paru des plus empressés à s'élever au-dessus des autres, voyaient, non-seulement sans peine, mais même avec plaisir, Simon-Pierre en possession de la qualité de chef du collége apostolique. Tous en général, après avoir jusque-là cherché leur propre gloire, ne cherchèrent plus que la gloire de leur commun maître.

Ils en donnèrent bientôt une preuve éclatante. Ayant, malgré la défense qu'on leur avait faite, continué d'attester publiquement la résurrection de Jésus-Christ au milieu du temple, ils furent conduits devant les mêmes juges en présence desquels ils avaient déjà parlé si librement. Ce tribunal les ayant condamnés au supplice ignominieux de la flagellation, qui était le châtiment propre des esclaves, ils s'en retournèrent, non-seulement sans s'affliger, mais en se réjouissant de ce que Dieu les avait jugés dignes de recevoir cet affront pour la gloire du nom de Jésus : *Ibant gaudentes a conspectu consilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* (*Act.*, V, 41.)

Quelle humilité ! Divin Esprit, il n'y a que vous seul qui puissiez inspirer de tels sentiments. Non, mes frères, il n'y avait que l'Esprit-Saint qui pût changer les apôtres, au point d'en faire les plus humbles de tous les hommes. Aussi la crainte de subir derechef un châtiment semblable au premier et peut-être un plus cruel encore, ne les empêcha-t-elle pas de continuer à prêcher la gloire de Jésus-Christ, et de pratiquer avec un courage héroïque la maxime qu'ils avaient enseignée devant le grand conseil de la nation, qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (*Ibid.*, 29.)

Un courage si différent de la timidité qui avait fait autrefois leur caractère, fut le troisième changement que la descente du Saint-Esprit avait opéré dans leurs personnes. Ayant reçu dans le premier une lumière qui dissipa leur ignorance, dans le second une humilité qui réprima leur orgueil, ils reçurent dans celui-ci un don de force qui soutint leur faiblesse.

En effet, ces mêmes hommes, qui quelques jours auparavant se cachaient par la crainte qu'ils avaient des juifs, eurent, aussitôt que ce divin Esprit les eut gratifiés du don de force, la hardiesse de reprocher à ces mêmes juifs de ce qu'ils s'étaient rendus coupables d'un horrible déicide. Ils firent plus, ils les menacèrent des plus terribles coups de la justice divine, s'ils ne faisaient pénitence ; et ce qu'il y a encore de plus étonnant dans leur conduite, c'est que ce ne fut pas seulement au simple peuple qu'ils parlèrent de ce ton ferme et courageux, ce fut aux principaux de la nation, ce fut à Caïphe qui était le grand prêtre de cette année-là, et sur qui ces reproches tombaient plus directement ; ce fut à tous ceux qui étaient de la race sacerdotale et qui composaient le grand sanhédrin des juifs, c'est-à-dire, le plus redoutable tribunal qu'il y eût à Jérusalem. Est-il rien de plus héroïque que de semblables discours adressés par des gens de la lie du peuple à des hommes puissants et vindicatifs, qui étaient tout à la fois et leurs parties et leurs juges ? Non, mes chers auditeurs, et il n'y avait qu'un Dieu qui pût leur inspirer un semblable courage.

Au reste, ce ne fut pas seulement dans ces premiers temps de l'Eglise naissante que les apôtres donnèrent des preuves de ce courage admirable qu'ils avaient reçu de l'Esprit-Saint ; ce fut jusqu'à la fin de leur vie. Après avoir demeuré à Jérusalem tout le temps nécessaire pour y établir solidement notre sainte religion, dont cette ville fut comme le berceau, ils se répandirent, selon l'ordre que Jésus-Christ leur en avait donné, dans toutes les parties du monde.

Saint Pierre eut pour objet principal de son zèle la conversion de la Judée. Les autres se rendirent en différents climats : saint André dans l'Achaïe, saint Jean dans l'Asie, saint Thomas dans les Indes, tous dans les différents lieux que la Providence leur assigna, et partout ils annoncèrent la naissance, la mort et la résurrection du Sauveur avec un courage qui ne pouvait manquer de leur attirer et qui leur attira en effet les plus violentes persécutions. Aussi tous les apôtres, victimes de leur zèle pour la gloire du Fils de Dieu, furent-ils immolés à la fureur de leurs ennemis. Il est vrai que saint Jean l'évangéliste ne mourut pas dans les tourments, mais il fut, comme les autres, condamné à mort; et ce ne fut, comme le dit Tertullien, que par un miracle évident qu'il fut délivré de la chaudière d'huile bouillante où on le plongea.

Voilà, mes chers auditeurs, les effets que la descente du Saint-Esprit opéra dans ceux que Jésus-Christ avait choisis pour être après lui les douze fondateurs de sa religion. Il les éclaira de sa lumière, il les embrasa de son amour, il les revêtit d'une force toute divine. Mais il ne suffit pas de vous avoir montré les effets que l'Esprit-Saint a opérés sur les apôtres, il faut maintenant vous faire voir ceux que ce même Esprit peut opérer en nous. C'est le sujet de la deuxième partie.

SECOND POINT.

Les apôtres et les autres personnes assemblées avec eux dans le cénacle ne furent pas les seuls qui reçurent le Saint-Esprit. Quelque temps après ce grand événement, de simples fidèles le reçurent comme eux. Nous en voyons des exemples au livre des *Actes*.

Plusieurs chrétiens, réunis en un même lieu, où ils faisaient les exercices de leur religion, prièrent tous ensemble pour remercier Dieu des faveurs qu'il faisait à son Eglise. L'Ecriture ajoute que, quand ils eurent fini leur prière, le lieu où ils étaient fut ébranlé, et qu'ils furent tous remplis du Saint-Esprit : *Et cum orassent, motus est locus in quo erant, et repleti sunt omnes Spiritu sancto.* (*Act.*, IV, 31.) Dans la suite le centenier Corneille ayant envoyé chercher Simon-Pierre, comme Dieu le lui avait ordonné, ce chef des apôtres trouva chez le bon militaire un grand nombre de personnes qui l'attendaient pour recevoir ses instructions. Il leur enseigna la foi en Jésus-Christ; et, comme il parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui composaient l'assemblée : *Adhuc loquente Petro,*

cecidit Spiritus sanctus super omnes qui audiebant verbum. (*Act.*, XIV, 52.) Dans un autre endroit du même livre il est dit que saint Paul ayant prêché l'Evangile à Antioche, plusieurs embrassèrent le christianisme, et que ces nouveaux chrétiens furent remplis du Saint-Esprit.

De ces textes et autres semblables, il s'ensuit que nous pouvons encore aujourd'hui recevoir les mêmes avantages que reçurent ces fervents néophytes. Il est vrai que nous ne devons pas nous attendre à les recevoir d'une manière si miraculeuse. Le prodige de parler diverses langues, qui accompagnait ordinairement la descente du Saint-Esprit, était utile et peut-être nécessaire pour l'établissement du christianisme. Aujourd'hui il serait inutile; car, comme dit saint Paul, le don des langues n'est que pour les infidèles et non pas pour les chrétiens : *Linguæ in signum sunt infidelibus, non fidelibus.* (I *Cor.*, XIV, 22.) Or Dieu, qui est la sagesse même, ne fait rien inutilement. Ce ne sera donc pas ce don miraculeux que nous recevrons du Saint-Esprit; ce sera un don plus avantageux que celui-là, le don de son saint amour qu'il répandra ou augmentera dans nos cœurs, si nous avons soin de nous y préparer comme il faut. Mais hélas! qu'il en est peu qui s'y préparent comme ils le devraient!

Si l'on demandait à plusieurs chrétiens d'aujourd'hui ce que saint Paul demandait autrefois à ceux d'Ephèse : s'ils ont reçu le Saint-Esprit; ils ne pourraient pas répondre, comme eux, qu'ils n'ont pas même entendu dire qu'il y eût un Saint-Esprit. Ils savent tous qu'il y en a un. Mais combien y en a-t-il dont la conduite montre qu'ils le savent pour ainsi dire comme s'ils ne le savaient pas? Ils le savent dans la spéculation, ils l'ignorent dans la pratique, et cela n'est pas surprenant.

Occupés d'un esprit tout contraire, qui est l'esprit du monde, comment recevraient-ils le premier pendant qu'ils ne veulent pas se vider du second? Non, mes frères, on ne peut pas réunir ensemble deux esprits aussi opposés l'un à l'autre que le sont l'esprit de Dieu et l'esprit du monde. Et c'est Jésus-Christ qui nous l'enseigne lorsque, en promettant aux apôtres qu'un jour il leur communiquerait l'Esprit-Saint, il appelle ce divin Esprit un esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit pas et qu'il ne le connaît pas : *Spiritum veritatis quem mundus non potest accipere, quia non videt eum, nec scit eum.* (*Joan.*, XIV, 17.) Saint Paul nous confirme la même chose en nous disant que ni lui, ni les chrétiens à qui il parlait n'avaient point reçu le premier de ces esprits, mais le second : *Non accepimus spiritum hujus mundi, sed Spiritum qui ex Deo est.* (I *Cor.*, II, 12.)

Qu'on est à plaindre, mes frères, quand on n'a que l'esprit du monde et qu'on n'a point l'esprit de Jésus-Christ! On n'appartient plus, en quelque sorte, à ce divin Sauveur. C'est saint Paul qui le dit : *Si quis non habet spiritum Christi, hic non est ejus.* (*Rom.*, VIII, 10.) Il est vrai qu'on est toujours chrétien par le baptême, mais on n'est plus uni à Jésus-Christ par la charité que le Saint-Esprit seul peut répandre dans les cœurs. Demandons-le-lui, mes chers auditeurs, cet Esprit sans lequel on ne peut être de vrais chrétiens, ou du moins de fervents chrétiens. Dieu le donnera à ceux qui le lui demanderont : *Dabit spiritum bonum petentibus se.* (*Luc.*, XI, 13.) Et quel effet ne produira-t-il pas en nous ce divin Esprit, quand nous l'aurons reçu?

Saint Augustin les réduit à trois principaux. Le Saint-Esprit, dit-il, nous délivrera de nos erreurs, de nos ardeurs, de nos terreurs : *Liberabit nos ab erroribus, ab amoribus, a terroribus.* Développons la pensée de ce grand saint.

Le Saint-Esprit, en descendant sur les apôtres, dissipa leur ignorance en leur communiquant des lumières qui les rendirent savants d'une science toute divine. Il dissipera la nôtre en répandant sur notre esprit, comme l'Eglise le lui demande, un rayon de sa lumière : *Lucis tuæ radium;* rayon qui fera disparaître les ténèbres de notre entendement, c'est-à-dire les erreurs qui offusquent les yeux de ceux qui se disent les partisans du monde : *Ab erroribus.*

L'esprit du monde est un esprit d'erreurs dans ce qui regarde le salut. Erreurs spéculatives par rapport à la croyance, erreurs pratiques par rapport à la conduite de la vie. Dans le monde, que de systèmes contraires à ce que la foi nous enseigne! Système d'incrédulité, que la nouvelle philosophie a rendu si commun, qu'on voit assez souvent dans les compagnies d'un certain monde des personnes d'un sexe qui a le moins de penchant à être incrédule, se parer du titre de philosophe, et prétendre se distinguer de la foule, en se glorifiant de ne pas croire ce que tout le monde croit. Système de pyrrhonisme, où par des raisonnements puisés dans le dictionnaire antichrétien du professeur d'Amsterdam, on répand sur les vérités les plus certaines des doutes qui font dire que ce qu'il y a de plus sûr dans nos connaissances, c'est qu'elles n'ont rien de sûr, et qu'elles sont toutes problématiques. Système de tolérance, où indifférent sur toutes les religions on professe celle du pays où l'on vit, comme on professerait celle de tout autre pays où l'on pourrait se trouver; non pas que l'on croie l'une meilleure que l'autre, mais pour ne pas nuire à ses intérêts et ne pas choquer les personnes avec lesquelles on a à vivre. Système d'hérésie, où les uns s'attachent à une patrie, précisément parce qu'ils y ont pris naissance, et où les autres, quoiqu'ils fassent profession extérieure d'orthodoxie, se séparent des vrais fidèles par leur révolte contre les décisions de l'Eglise. Voilà l'esprit du monde et ses erreurs spéculatives. Il en est d'autres qui ne sont pas moins dangereuses; ce sont les erreurs pratiques.

Combien de chrétiens croient tous les

mystères qui ne regardent que la spéculation, et ne croient pas, ou du moins se comportent comme s'ils ne croyaient pas les vérités qui regardent la pratique? Cependant les secondes sont aussi bien marquées dans l'Evangile que les premières; et nous sommes également obligés de croire les unes et les autres. Or, pour savoir ce que pense l'esprit du monde sur ces vérités pratiques, interrogeons les gens du monde.

Demandez à ce militaire comment il faut se comporter quand on a eu ce qu'il appelle une affaire d'honneur; il vous répondra qu'il faut absolument en tirer raison, et que quand l'injure reçue est accompagnée de certaines circonstances, elle ne peut être lavée que dans le sang de celui qui l'a faite. En vain lui représentez-vous que le cri de la nature, que la loi du prince, que le sentiment de la religion doivent lui faire penser autrement; tout cela blanchit contre l'esprit du monde qui a pour maxime : *Il faut se venger.*

Demandez à ce négociant quel parti on doit prendre quand un homme dans le besoin offre de payer vingt mille francs qu'on lui prête aujourd'hui, par vingt et un mille livres qu'il rendra l'année suivante? il vous répondra qu'il faudrait être imbécile pour laisser échapper une si belle occasion de faire profiter son argent. Inutilement lui remontrerez-vous que Jésus-Christ, dans l'Evangile, défend à ceux qui prêtent de rien recevoir au delà du principal; il vous regarde comme un homme qui vient de l'autre monde, et qui ignore apparemment que dans celui-ci on a pour maxime : *Il faut s'enrichir.*

Demandez à cette femme à quoi on doit se déterminer quand il vient une nouvelle mode qui est directement contraire à la pudeur, elle vous répondra qu'elle croit devoir la suivre; et si vous lui alléguez l'Ecriture qui enseigne que le plus bel ornement d'une femme chrétienne est la modestie, elle vous répondra, supposé qu'elle daigne vous répondre, que cela pouvait être bon pour le temps passé, mais qu'aujourd'hui le monde au milieu duquel elle vit a pour maxime : *Il faut faire comme les autres.*

Voilà l'esprit du monde. Esprit de systèmes opposés à la religion par rapport à la croyance; esprit de maximes expressément contraires à l'Evangile par rapport à la conduite. Mais le Saint-Esprit, si vous avez le bonheur de le recevoir, dissipera dans vous tous ces systèmes erronés et toutes ces fausses maximes, en vous disant ce qu'il dit autrefois à saint Bernard : *Aut Christus fallitur, aut mundus errat;* ou Jésus-Christ se trompe, ou le monde est dans l'erreur. Il vous montrera que Jésus-Christ, étant la sagesse éternelle, est incapable de se tromper, que, par conséquent, c'est le monde qui se trompe, et qui est dans des ténèbres, dans des illusions, dans des erreurs en tout genre. Et c'est de toutes ces erreurs, soit spéculatives, soit pratiques, que cet Esprit de vérité vous délivrera : *Liberabit vos ab erroribus.*

Ce divin Esprit n'est pas seulement un esprit de vérité qui dissipe les erreurs de notre entendement; c'est un esprit de sainteté qui rectifie les penchants de notre cœur. Et c'est là ce que saint Augustin entend quand il dit que l'Esprit-Saint nous délivrera de nos amours : *Ab amoribus;* c'est-à-dire des ardeurs que nous sentons pour le mal. C'est ce qu'opéra l'Esprit-Saint en nous donnant du secours pour nous délivrer des trois concupiscences qui règnent dans le monde, comme saint Jean nous l'enseigne. Il nous dit, ce saint apôtre, dans une de ses *Epîtres*, que tout ce qui est dans le monde se réduit à la concupiscence de la chair, à la concupiscence des yeux et à la superbe de la vie : *Omne quod in mundo est, aut concupiscentia carnis est, aut concupiscentia oculorum, aut superbia vitæ.* (I *Joan.*, II, 16.) Voilà, selon l'expression de ce saint, en quoi consiste l'esprit du monde; esprit d'impureté désigné par la concupiscence de la chair; esprit d'avarice exprimé par la concupiscence des yeux; esprit d'ambition figuré par la superbe de la vie. Ce sont là les trois sortes d'amour dont nous délivrera le Saint-Esprit : *Ab amoribus.*

Je trouve une grande différence entre les pécheurs dont nous parlions il n'y a qu'un moment, et ceux dont nous allons parler. Ceux-là sont aveuglés par les ténèbres de leur esprit, qui leur fait croire que le mal qu'ils font n'est point un mal; ils ne laissent pas d'être coupables, parce que leur aveuglement est volontaire; mais ceux-ci le sont plus encore, en ce que, malgré les lumières de leur esprit, ils ne laissent pas de se livrer aux désirs corrompus de leur cœur. Car il n'y a point de chrétiens qui ne sachent que ces sortes de désirs sont défendus; ils n'ont point sur cela dans l'esprit des erreurs qui les offusquent; mais ils ont dans le cœur un amour qui les fait s'abandonner à leurs passions, malgré toutes leurs connaissances.

En effet, un voluptueux sent ordinairement l'indignité de sa conduite, et les remords qu'il éprouve, au moins de temps en temps, l'obligent de reconnaître au fond de son cœur la vérité de cette maxime, que les païens mêmes ont reconnue, savoir, que l'homme est trop noble pour devenir l'esclave de son corps : *Nobilior sum quam ut corporis mancipium fiam.* Un intempérant, dans les intervalles lucides qui lui laissent les accès de sa passion, convient au dedans de lui-même qu'il est honteux de se dégrader comme il fait, en noyant sa raison dans l'excès d'une liqueur enivrante, et de se mettre par là de pair avec de vils animaux. Un voleur, ou un homme qui, sans avoir cette odieuse qualité dans le public, ne laisse pas de la mériter par les larcins qu'il exerce sourdement ou dans son commerce, ou dans les autres états de la société civile, ne peut pas se dissimuler qu'il se rend coupable d'une criante injustice, en faisant aux autres ce

qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même. Un ambitieux, qui méprise souverainement tout ce qui n'est pas lui, reconnaît qu'il n'est pas du bon ordre de sortir de sa sphère et de fouler aux pieds toutes les lois pour obtenir, aux dépens d'un concurrent qu'il écrase, une charge pour laquelle il n'a souvent d'autres dispositions que celle de la désirer beaucoup.

Tous ces gens-là sentent, au moins dans certains moments, combien ce qu'ils font est éloigné de ce qu'ils devraient faire. Ce ne sont pas les lumières qui leur manquent; mais ce sont les ardeurs d'une concupiscence qui les domine, et qui pourrait faire dire à chacun d'eux avec un poëte de l'antiquité païenne : *Video meliora, proboque, deteriora sequor*. Ce sont ces ardeurs, ces amours, ces désirs que le Saint-Esprit réprime dans les cœurs auxquels il se communique. Oui, malgré le penchant qui les porte encore à suivre leurs mauvaises habitudes, il en fait des hommes tout différents de ce qu'ils avaient été jusque-là. Le voluptueux devient chaste ; l'intempérant devient sobre ; le concussionnaire devient équitable ; l'arrogant devient humble. C'est le Saint-Esprit qui répand au fond de leurs cœurs l'amour divin dont il est la source, et par là les délivre de tous ces amours si contraires à la charité chrétienne : *Ab amoribus*.

L'Esprit-Saint est encore un esprit de force qui nous délivre de nos craintes, et, comme dit saint Augustin, de nos terreurs : *A terroribus*. Dans les premiers temps de l'Eglise, les fidèles avaient de grands sujets de frayeur. La persécution était si violente, qu'elle leur faisait tout craindre de leur faiblesse, et c'est pour les fortifier, que les apôtres leur imposaient les mains en leur donnant le Saint-Esprit : *Imponebant manus super illos et accipiebant Spiritum sanctum*. (*Act.*, VIII, 17.)

Ce que l'Eglise faisait alors, elle le fait encore aujourd'hui. Elle nous donne, par les mains des évêques, le sacrement de confirmation, par le moyen duquel nous recevons l'Esprit-Saint qui nous fortifie contre les ennemis du salut. Il est vrai que nous ne sommes plus exposés à des périls semblables à ceux des premiers fidèles. Mais il est encore des occasions où la crainte empêche les chrétiens de faire ce que Dieu demande d'eux. N'y en eût-il point d'autre que le respect humain, celui-là seul fait une vive impression sur plusieurs d'entre eux.

Qu'est-ce qui retient dans l'incrédulité cet homme qui, chrétien par son baptême, a cessé de l'être par sa croyance et par sa conduite ? Le respect humain. Il craint le ridicule que répandront sur lui les impies avec lesquels il s'est lié, et de devenir l'objet de leurs sarcasmes et de leurs plaisanteries. Qu'est-ce qui retient dans une secte séparée de l'Eglise, ou dans la révolte contre ses décisions, un homme que sa naissance ou son choix ont engagé dans un si mauvais parti ? Le respect humain. Il a des rapports d'amitié, de parenté, d'intérêt, avec plusieurs de ceux qui sont dans ces sentiments hétérodoxes. Il craint de rompre avec eux. Il appréhende que cet ami ne le méprise, que ce parent ne le chagrine, que ce protecteur ne l'abandonne. Qu'est-ce qui retient dans l'éloignement des exercices de piété cette femme qui serait comme naturellement portée à ces saintes pratiques ? Le respect humain. Elle craint de devenir la fable des compagnies dont elle a fait l'agrément.

On peut dire la même chose de presque toutes les conditions. Un soldat jurera, parce qu'il craint les railleries de ses camarades, s'il ne parle pas un langage semblable au leur. Un artisan s'enivrera, parce qu'il craint que les gens du même métier ne le puissent souffrir, s'il ne fait pas comme eux. Un jeune homme se débauchera, parce qu'il craint de déplaire aux jeunes gens de son âge, s'il ne leur ressemble pas. Combien de gens à table, un jour d'abstinence, mangeront des mets défendus par l'Eglise, pour ne pas s'exposer à la risée des convives qui en mangent sans scrupule ! Combien d'autres qui... Mais restons en là. Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter en détail toutes les occasions où l'on succombe à la crainte du respect humain. O malheureux respect humain, que tu as fait de mal, et que tu en fais encore dans ceux qui ont la faiblesse de craindre tes attaques !

Or c'est d'une pareille faiblesse que le Saint-Esprit nous délivrera si nous avons le bonheur de le recevoir. Il nous enseignera ce que Jésus-Christ nous a enseigné lui-même : qu'il faut plus craindre Dieu que les hommes, ou plutôt qu'il faut craindre Dieu et ne rien craindre que lui seul : *Ita dico vobis, hunc timete*. (*Luc.*, XII, 5.) Cette crainte de Dieu est le premier don que le Saint-Esprit répand dans nos cœurs. Mais il nous en communiquera un autre, c'est le don de sagesse, pourvu que nous ne mettions pas d'obstacles à sa libéralité par notre affection pour les vaines délices du monde ; car ce divin Esprit nous apprend que la sagesse n'habite point parmi ceux qui vivent délicieusement : *Sapientia non invenitur in terra suaviter viventium*. (*Job*, XXVIII, 13.) Si cette conduite n'éteignait pas en nous le feu du Saint-Esprit, elle en ralentirait l'ardeur, et affligerait, en quelque sorte, cet Esprit divin contre l'avis que nous donne saint Paul, qui nous défend de contrister l'Esprit-Saint : *Nolite contristare Spiritum sanctum*. (*Eph.*, IV, 30.)

Il faut convenir que ces paroles de l'Apôtre sont étonnantes ; et nous n'oserions pas nous en servir, s'il ne s'en était pas servi lui-même avant nous. *Eteindre ou contrister le Saint-Esprit :* comment cela peut-il être ? il est sûr que ce n'est pas en sa propre personne. Celui qui est la vie essentielle ne peut être éteint ; celui qui est la joie par excellence ne peut-être contristé. Mais cela arrive en la personne de ceux qui l'empêchent de produire dans leurs cœurs les effets qui lui sont propres. Parmi les chrétiens, les uns lui ferment l'entrée de leur cœur,

ou l'en chassent après l'y avoir reçu ; voilà ceux que saint Paul accuse d'éteindre le Saint-Esprit. Les autres, quoiqu'ils le possédent dans leur âme, l'y tiennent comme captif, par une tiédeur qui ne lui permet pas d'agir en eux comme il le souhaiterait; voilà ceux qui, selon l'Apôtre, constristent le Saint-Esprit.

Pécheurs, qui depuis longtemps résistez à l'Esprit-Saint en lui fermant l'entrée de votre cœur, ouvrez-lui-en la porte, et il vous accordera le pardon de vos fautes. Ames tièdes, qui par votre négligence empêchez les progrès que ce divin Esprit voudrait opérer en vous, ranimez une ferveur qui le portera à vous combler de ses plus grandes grâces.

Père Eternel, qui accomplîtes au jour de la Pentecôte la promesse que Jésus-Christ avait faite à ses disciples de leur envoyer le Saint-Esprit, permettez que je vous adresse, en mon nom et au nom de tout cet auditoire, la prière que vous faisait autrefois le Roi-Prophète : *Spiritum rectum innova in visceribus meis* (*Psal.* L, 12) : envoyez-nous l'Esprit de rectitude et de vérité, qui dissipe les ténèbres de notre ignorance : *Spiritum sanctum tuum ne auferas a me;* envoyez-nous l'Esprit de sainteté, qui nous purifie de toutes nos tâches et nous délivre de nos mauvais désirs : *Spiritu principali confirma me ;* envoyez-nous l'Esprit de force que le saint roi appelle l'Esprit principal, qui nous délivre de nos frayeurs : *Ab erroribus, ab amoribus, a terroribus.*

Et vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils en unité de principe, venez au plus tôt dans nos âmes : *Veni, sancte Spiritus.* Eclairez-nous d'un rayon de votre lumière, qui nous montre la voie où nous devons marcher pour aller à vous : *Emitte cœlitus lucis tuæ radium.* Embrasez-nous du feu de votre saint amour, qui nous purifie de toutes les affections : *Reple cordis intima tuorum fidelium.* Donnez-nous la pratique des vertus propres de notre état : *Da virtutis meritum.* Accordez-nous le grand don de la persévérance finale : *Da salutis exitum.* Enfin, conduisez au séjour de la joie qui ne finira jamais : *Da perenne gaudium.* C'est, mes frères, cette joie éternelle que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON III.

LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. (*Matth.*, XXVIII, 19.)

Enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

N'attendez pas de moi, chrétiens, que, pour contribuer à la solennité de ce saint jour, j'entreprenne de faire ici une explication exacte du mystère de la très-sainte Trinité ; je ne répondrais à votre attente qu'en employant, pour avouer mon ignorance à ce sujet, les propres termes qu'employait autrefois, pour confesser la sienne, un des plus grands docteurs de l'Eglise. Si l'on me demande ce que c'est que la Trinité, disait saint Hilaire, je n'ai point d'autre réponse à faire, sinon que je n'en sais rien ; mais j'ajoute que je ne m'en afflige pas, parce que les anges ne le savent pas non plus : *Quid sit Trinitas nescio ; consolabor tamen ; angeli nesciunt.*

Tout ce que je puis donc, mes chers auditeurs, vous dire là-dessus de plus certain, se réduit à ce qu'on nous en a appris dans nos premières années, savoir : qu'il y a un Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne font qu'un seul et même Dieu; car voilà presque à quoi se bornent également sur cet article et la science du théologien, et la foi du simple fidèle.

Ainsi, tenons-nous-en là. Ne cherchons à approfondir ni la communication de l'essence divine, ni la circumincession des personnes, ni la différence des émanations. C'est là le côté obscur de la nuée. Envisageons-la sous une autre face. Elle nous paraîtra plus lumineuse, et, par conséquent, plus propre à nous conduire. Oui, chrétiens, semblable à la nuée qui dirigeait la marche des Israélites dans le désert, la sainte Trinité a comme deux faces : l'une obscure, qui ne présente que des ténèbres à ceux qui la regardent avec trop de curiosité; l'autre brillante, qui fournit de vives lumières à ceux qui veulent s'en servir. Considérons-la donc sous cette seconde face, et voyons, non pas ce que la sainte Trinité est en elle-même, mais ce qu'elle est par rapport à nous.

C'est sous ce point de vue que la considérait saint Bernard. Trinité sainte, lui disait-il, la misérable trinité qui est en moi implore votre secours : *Misera trinitas mea invocat te, o sanctissima Trinitas!* Qu'il avait bien raison de parler ainsi, mes frères! En effet, la sainte Trinité étant un abîme de perfections infinies en tout genre, et la trinité qui est nous (car c'est ainsi qu'un autre Père de l'Eglise appelle notre âme : une trinité créée : *Trinitas creata*), la trinité qui est en nous étant un abîme d'imperfections de toute espèce, il faut, selon l'expression de l'Ecriture, qu'un abîme invoque un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat* (*Psal.* XLI, 8); c'est-à-dire qu'il faut que l'abîme de nos misères invoque l'abîme de sa miséricorde, que l'abîme de nos ténèbres invoque l'abîme de sa lumière, que l'abîme de nos faiblesses invoque l'abîme de sa puissance. Et c'est ce que nous allons faire, comme nous venons de le dire, en considérant ce que la sainte Trinité est par rapport à nous. Ce point de vue, qui est celui de saint Bernard, nous sera d'autant plus avantageux, qu'il nous fournira l'occasion d'examiner ce que nous devons être par rapport à elle. Aussi est-ce là tout le plan de ce discours, dont voici le partage en deux mots. Ce que la sainte Trinité est à notre égard, vous le verrez dans le premier point. Ce que nous devons être à l'égard de la sainte Trinité, vous le verrez dans le second. Puis-

sions-nous, mes chers auditeurs, être si vivement persuadés des bienfaits que nous avons reçus et que nous recevons encore tous les jours du Père, et du Saint-Esprit, que nous ne négligions rien pour rendre à ces trois adorables personnes, autant que nous en sommes capables, tout le respect qui leur est dû.

Vierge sainte, incomparable Marie, ô vous que Dieu le Père a choisie pour sa fille, Dieu le Fils pour sa Mère, Dieu le Saint-Esprit pour son épouse, et toute la sainte Trinité pour son temple, obtenez-nous de cette auguste Trinité la grâce de la connaître aussi parfaitement qu'il en est besoin pour l'aimer de tout notre cœur. C'est ce que nous vous demandons, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Pour essayer de connaître ce que la très-sainte Trinité est à notre égard, il faut, mes frères, nous considérer dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire. Voilà les divers points de vue sous lesquels chacun de nous peut se regarder comme l'image d'un Dieu en trois personnes : image commencée dans l'ordre de la nature; image perfectionnée dans l'ordre de la grâce; image consommée dans l'ordre de la gloire. En reprenant ces trois rapports d'une image dont Dieu est lui-même le peintre et le modèle, nous nous pénétrerons de respect et d'amour envers un Dieu qui, non content d'avoir tracé en nous comme un léger crayon de sa substance, et d'y avoir sans cesse ajouté de nouvelles couleurs, veut y mettre un jour la dernière main et nous rendre aussi semblable à lui que nous pouvons l'être.

Car voilà ce que Dieu fait à l'égard de l'homme, depuis le moment où il le tire du néant jusqu'à celui où il l'introduit dans le ciel. D'abord il commence par le créer à son image; ensuite, pour réformer cette image qui s'était elle-même défigurée, il la fait passer du péché à la grâce; enfin il veut s'y représenter un jour si parfaitement, qu'on puisse dire alors, selon l'expression de l'Ecriture, qu'elle lui est entièrement semblable : *Similes ei erimus.* (I *Joan.*, III, 3.) Or tout cela est l'ouvrage de la sainte Trinité. Oui, mes frères, c'est la sainte Trinité qui nous a faits hommes en nous créant à son image; c'est la sainte Trinité qui nous fait chrétiens en nous rendant notre innocence; c'est la sainte Trinité qui nous fera bienheureux en nous couronnant dans la gloire. Voyons d'abord comment elle nous a faits hommes.

1° *Elle nous a faits hommes.* — Elle l'a fait surtout en ce que les trois personnes divines ont coopéré à notre création, comme on le peut voir dans la Genèse, où nous lisons que Dieu dit, avant de créer l'homme : Faisons l'homme à notre image : *Faciamus hominem ad imaginem nostram.* (*Gen.*, I, 26.) Car à qui peut s'adresser ce mot : *Faciamus*, faisons? Ce n'est pas aux anges, puisque l'homme n'est pas fait à l'image des anges, mais à l'image de Dieu. C'est donc à un Dieu que Dieu parle ici. Oui, mes chers auditeurs; et c'est ce que nous apprend saint Chrysostome, qui lui-même l'avait appris de Tertullien. Dans cet endroit, nous dit-il, le Père parle au Fils et au Saint-Esprit : *Loquitur hic Pater ad Filium et Spiritum sanctum.*

Ainsi notre création vient de ces trois adorables personnes qui, toutes trois, y ont contribué chacune en sa manière : le Père par sa puissance, le Fils par sa sagesse, le Saint-Esprit par sa bonté. Toutes trois ont comme tenu conseil entre elles avant de produire un ouvrage qu'elles regardaient comme leur chef-d'œuvre; et on peut dire que ce grand Dieu qui, pour créer le ciel et les astres, la terre et les plantes, la mer et les poissons, ne dit pour chacun d'eux qu'un mot, semble, quand il s'agit de créer l'homme, avoir besoin de délibérer sur une si grande entreprise. On le voit, dit Tertullien, tout occupé de ce projet, y employer non-seulement la main, mais l'intelligence et le conseil : *Recogito totum illic Deum occupatum, manu, sensu, consilio.* Ce sont là, comme vous le comprenez bien, mes frères, des expressions figurées qui ne peuvent pas être prises à la lettre, puisqu'il est sûr que Dieu n'a besoin pour quoi que ce soit ni de délibération ni de conseil. Mais ce sont des expressions qui marquent que, si le monde entier est l'ouvrage du Père, du Fils et du Saint-Esprit, l'homme, qui en est l'abrégé, l'est encore d'une manière plus spéciale, et que ces trois personnes, qui ne s'étaient représentées qu'imparfaitement dans les autres créatures, ont pris plaisir à faire celle-ci plus particulièrement à leur image et à leur ressemblance : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Oui, dit saint Ambroise, il y a dans notre âme une espèce de trinité qui est faite à la ressemblance de la Trinité suprême : *In anima est trinitas ad imaginem summæ Trinitatis condita.*

Mais, direz-vous, en quoi consiste cette ressemblance? Mes frères, avant de répondre à cette question, il faut présupposer, d'une part, qu'il ne s'agit point ici d'une ressemblance entière et parfaite : il ne peut y en avoir de telle entre la créature et le créateur; d'un autre côté, il est certain qu'il se trouve entre la Trinité sainte et notre âme une ressemblance quelconque, puisque Dieu même nous l'assure. Il faut donc voir maintenant en quoi elle consiste; or ici je ne vous apporterai pas mon sentiment seul, mais celui de saint Bernard et de saint Augustin. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, à comprendre et à retenir ce qu'ils en disent; vous concevrez par là quelle est la noblesse d'une âme qui a avec Dieu de si admirables rapports.

La ressemblance entre la Trinité suprême et notre âme consiste en ce que, comme dans la Trinité il y a trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne font qu'un seul Dieu, dans nous il y a trois puissances, la mémoire, l'entendement et la volonté, et ces trois puissances

ne font qu'une même âme. Comme dans la Trinité, le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, le Saint-Esprit n'est ni le Père, ni le Fils ; dans nous la mémoire n'est pas l'entendement, l'entendement n'est pas la mémoire, la volonté n'est ni la mémoire ni l'entendement. Comme dans la Trinité, le Père n'est autre chose que Dieu en tant qu'il engendre son Fils; le Fils, Dieu en tant qu'il est engendré par son Père; le Saint-Esprit, Dieu, en tant qu'il est l'amour du Père et du Fils. Dans nous, la mémoire n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle se souvient; l'entendement, l'âme en tant qu'elle conçoit; la volonté, l'âme en tant qu'elle aime. Comme dans la Trinité, le Fils procède du Père, et que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils en unité de principe, dans nous, l'entendement procède, *en quelque sorte*, de la mémoire, la volonté procède de la mémoire et de l'entendement tout ensemble.

On pourrait encore établir d'autres ressemblances de cette espèce entre l'homme et la sainte Trinité. Mais c'en est assez de ce que nous venons de dire. Ajoutons seulement, en faveur de ceux dont l'intelligence plus bornée et la mémoire plus débile auraient peine à comprendre et encore plus à retenir ce que nous avons dit là-dessus, que l'homme est fait à l'image de Dieu, en ce que, comme lui, il a un esprit pour connaître, une volonté pour aimer, et qu'il est libre dans ses actions. Car voilà à quoi se réduisent les admirables rapports qui se trouvent entre Dieu et nous.

Je dis admirables : en effet, quel sujet d'admiration de voir un Dieu si grand prendre plaisir à se peindre lui-même dans un de ses ouvrages par des traits d'une si grande conformité. Ah ! Seigneur, que votre prophète, en considérant combien par là vous avez élevé l'homme, avait bien raison de dire que vous l'aviez mis presque de pair avec les anges : *Minuisti eum paulo minus ab angelis.* (*Psal.* VIII, 6.) Mais de quoi servirait à l'homme, ô mon Dieu, d'avoir été créé à votre image, si cette image, dont il a défiguré les traits par le péché, n'avait été réformée par votre grâce? Vous l'avez fait, Trinité sainte, et c'est le second rapport que vous avez voulu avoir avec nous, en nous sanctifiant dans le baptême.

2° *Elle nous fait chrétiens.* — Oui, mes frères, cette image défigurée par le péché, c'est la sainte Trinité qui la réforme en nous par le baptême, puisque nous y sommes régénérés au nom des trois personnes, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, c'est-à-dire que ce sont elles-mêmes, ces personnes adorables, qui nous y régénèrent, et qui, en réparant par cette seconde naissance le défaut de notre première origine, réforment entièrement, dans l'ordre de la grâce, leur image qu'elles avaient déjà formée dans l'ordre de la nature ; réforme qui nous dédommage abondamment de notre perte, et qui est l'ouvrage de toute la sainte Trinité

Pour s'en convaincre, il ne faut que considérer qu'il se passe en notre baptême, à proportion, ce qui se passa dans celui du Sauveur. Nous lisons dans l'Evangile que la sainte Trinité fut présente au baptême de Jésus-Christ, et saint Augustin nous apprend que ce fut elle qui en opéra toutes les merveilles. Oui, dit ce saint docteur, la sainte Trinité forma la voix qui dit : *C'est ici mon Fils bien-aimé*, quoique cette voix soit attribuée au Père seul. La sainte Trinité forma la chair qui fut lavée dans les eaux du Jourdain, quoique cette chair appartienne à Jésus-Christ seul. La sainte Trinité forma la colombe qui descendit visiblement sur Notre-Seigneur, quoique cette colombe représente le Saint-Esprit seul. Or, ce que saint Augustin a dit du baptême de Jésus-Christ, on peut le dire à proportion du nôtre, dans lequel, quoique le Père seul nous adopte pour ses enfants, quoique le Fils seul nous reconnaisse pour ses frères, quoique le Saint-Esprit seul nous consacre comme ses temples, tout cela néanmoins est l'ouvrage de la sainte Trinité, qui peut dire, en nous justifiant dans l'ordre de la grâce, ce qu'elle dit autrefois en nous créant dans l'ordre de la nature : Faisons l'homme à notre image : *Faciamus hominem ad imaginem nostram.*

Ainsi, le chrétien est un homme marqué du sceau de la très-sainte Trinité, avec laquelle il a par le baptême les plus merveilleux rapports. Rapport de fils adoptif avec le Père éternel, rapport de frère bien-aimé avec le Verbe de Dieu, rapport de temple vivant avec le Saint-Esprit. Ce qui a fait dire à saint Athanase, que pour connaître le mystère de la sainte Trinité nous n'avions qu'à réfléchir sur notre baptême : *Discimus in baptismo mysterium Trinitatis.* Par notre baptême nous entrons, comme dit saint Jean, en société avec le Père et son Fils : *Societas nostra cum Patre et Filio ejus* (I *Joan.*, I, 3) ; et quand il dit, avec le Père et le Fils, il entend aussi avec le Saint-Esprit, puisque le Saint-Esprit est comme le nœud de l'union du Père avec le Fils et du Fils avec le Père.

Au reste, mes chers auditeurs, ce n'est pas seulement le saint baptême qui nous est administré au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ce sont tous les autres sacrements. En effet, si nous sommes fortifiés par le sacrement de la confirmation, c'est au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Si nous sommes purifiés par le sacrement de pénitence, c'est au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Si nous sommes consacrés par le sacrement de l'ordre, c'est au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Il en est de même de tous les autres ; pour nous apprendre, dit saint Augustin, que dans le Christianisme il n'y a point de grâce, point de justification, point de salut que par la foi de la très-sainte Trinité.

Je dis plus : c'est au nom de la très-sainte Trinité que nous sommes encouragés dans le dernier combat que le démon nous livre. Oui, mes frères, c'est au nom du Père et du

Fils et du Saint-Esprit que l'Eglise, en ce dernier moment, exhortera notre âme à sortir de ce monde : Sortez, nous dira-t-elle, âme chrétienne, au nom du Père qui vous a créée, au nom du Fils qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée : *Proficiscere, anima christiana, in nomine Patris qui te creavit, in nomine Filii qui te redemit, in nomine Spiritus sancti qui te sanctificavit.* Ce sera pour lors, si nous avons vécu saintement, que nous serons sur le point d'acquérir avec la sainte Trinité dans le ciel toute la ressemblance dont nous sommes capables. C'est le troisième rapport qu'elle aura avec nous, elle nous fera bienheureux.

3° *Elle nous fera bienheureux.* — L'homme est sans contredit, parmi tous les êtres visibles que Dieu a créés, celui qui peut, à plus juste titre, être appelé son chef-d'œuvre. Aussi est-il le seul d'entre eux qu'il ait fait à son image ; et cette image, qu'il n'a que comme ébauchée en ce monde, recevra sa dernière perfection dans le ciel. Non, ce ne sera que dans le ciel que nous acquerrons avec notre Dieu une parfaite conformité, parce que ce ne sera que là que nous le verrons tel qu'il est en lui-même, comme le dit saint Jean : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* Ce ne sera que là que nous pourrons dire avec saint Paul : Nous sommes transformés dans la même image : *In eamdem imaginem transformamur.* (II *Cor.*, III, 18.) En effet, ce sera dans la même image imprimée en nous dans ce monde, que nous serons transformés dans le ciel, mais d'une manière bien plus parfaite, puisque nous y passerons des lumières de la grâce à celles de la gloire : *Transformamur de claritate in claritatem.* (*Ibid.*)

Semblable à un globe de cristal qui, exposé aux rayons du soleil, en est si pénétré qu'on le prendrait pour le soleil même ; l'homme exposé dans le ciel aux rayons de la divinité en reçoit un éclat si brillant, qu'il semble passer en la nature divine, et qu'on le prendrait presque pour un Dieu. C'est, à peu près, la pensée de Théodoret : *Homo transit in naturam Dei, quasi ipse sit Deus.* Saint Bernard a dit positivement la même chose, mais en termes encore plus expressifs ; les voici : C'est Dieu même qui remplira notre âme dans la gloire, et qui fera pour l'entendement une plénitude de lumière, pour la volonté une abondance de paix, pour la mémoire un continuel souvenir de la bienheureuse éternité : *Ipse rationi futurus est plenitudo lucis, voluntati multitudo pacis, memoriæ continuatio æternitatis.* Dieu comme vérité, continue-t-il, sera le premier ; Dieu, comme charité, sera le second ; Dieu, comme éternité, sera le troisième. O vérité ! ô charité ! ô éternité ! quand sera-ce que nous jouirons du bonheur de vous voir ? Car c'est, comme il dit ailleurs, dans cette aimable vue que consiste la félicité des bienheureux. Croire la Trinité, dit-il, c'est ce qui fait la félicité d'ici-bas ; mais voir la Trinité, c'est ce qui fait le bonheur du ciel : *Credere Trinitatem, pietas ; videre, felicitas.*

En effet, ici-bas nous ne découvrons cet ineffable mystère qu'au travers des ombres de la foi ; mais dans le ciel nous le verrons face à face et sans voile : *Tunc autem facie ad faciem.* Nous dirons alors avec le saint roi David : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Dei nostri.* (*Psal.* XLVII, 9.) Tout ce que nous avons autrefois sur la terre entendu dire de ces adorables personnes, nous le voyons maintenant dans la cité de notre Dieu : *In civitate Dei nostri.* Nous voyons le Père éternel, en se connaissant, engendrer un Fils qui lui est égal en toutes choses ; nous voyons le Père et le Fils, en s'aimant, produire en unité de principe un Saint-Esprit, égal en tout au Père et au Fils ; nous voyons ce Saint-Esprit, en respirant l'amour du Père envers le Fils, et du Fils envers le Père, former par cet amour mutuel le cercle adorable de la très-sainte Trinité : *Sic vidimus.* Nous voyons le Père étaler les merveilles de sa puissance, le Fils manifester les trésors de sa sagesse, le Saint-Esprit découvrir les sources de sa bonté : *Sic vidimus* Nous voyons, en un mot, la sainte Trinité se communiquer à nous par un admirable épanchement ; et non-seulement nous le voyons, mais nous le verrons pendant toute l'éternité, puisque cette heureuse ville où nous habitons, étant la demeure de notre Dieu, durera autant que lui-même : *Sic vidimus in civitate Dei nostri.*

Ah ! mes frères, quand sera-ce qu'échangeant les faibles lueurs de ce monde avec les vives lumières du ciel, nous verrons un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit ? Vous le savez, Trinité sainte, et nous ne le savons pas ; mais ce que nous savons, c'est que pour jouir un jour du bonheur de vous voir dans le ciel, il faut que nous contribuions au dessein que vous avez de représenter votre image en nous sur la terre. Accordez-nous cette grâce, ô mon Dieu ! faites que la misérable trinité qui est en nous devienne une vive image de votre Trinité suprême : *Misera trinitas mea invocat te, o sanctissima Trinitas.* Nous avons vu, mes chers auditeurs, ce que la sainte Trinité est à notre égard. Voyons maintenant ce que nous devons être à l'égard de la sainte Trinité. C'est ce qui va faire le sujet de la deuxième partie.

SECOND POINT.

Connaître ce que la sainte Trinité est à notre égard, c'est quelque chose, mais cela ne suffit pas ; et si, contents de savoir ce que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont à notre égard, nous n'en devenons pas meilleurs, notre ingratitude sera d'autant plus criminelle, que nos idées sur cet article auront été plus claires et plus distinctes. Achevons donc de nous instruire, et voyons les rapports que nous avons avec ces trois divines personnes dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire ; car notre reconnais-

sance doit être relative à ces trois sortes d'objets.

Ainsi, puisque, dans l'ordre de la nature, un Dieu en trois personnes nous a faits hommes en nous créant à son image, nous devons conserver en nous tous les traits de cette image divine, et consacrer les trois puissances de notre âme à la sainte Trinité. Puisque dans l'ordre de la grâce, un Dieu en trois personnes nous fait chrétiens, en nous régénérant par le baptême, nous devons estimer infiniment cette qualité de chrétiens, et nous glorifier des rapports qu'elle nous donne avec la sainte Trinité. Puisque dans l'ordre de la gloire, un Dieu en trois personnes nous fera bienheureux en nous couronnant dans le ciel, nous devons avoir un grand désir de la béatitude, et soupirer sans cesse après l'heureux moment où nous contemplerons la sainte Trinité. Reprenons ce que nous avons dit sur ces trois avantages, et tirons-en des conséquences pratiques.

Oui, mes frères, nous devons à Dieu qui, comme auteur de la nature, nous a créés à son image, une attention spéciale à en conserver tous les traits et à consacrer les trois facultés de notre âme au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. Mais est-ce là l'usage que nous avons fait jusqu'ici de ces trois facultés? Ah! qu'il s'en faut bien que nous ayons été fidèles à lui en faire la consécration! Mémoire, entendement, volonté; tout en nous a été pour l'idole du monde que nous avons honteusement substituée à la place de notre Dieu.

Ah! Seigneur, une âme honorée d'une si divine ressemblance devait-elle s'abaisser au point de se rendre semblable aux animaux sans raison? Car c'est là, mes chers auditeurs, ce que nous avons fait en commettant le péché. C'est le saint roi David qui nous l'enseigne : L'homme, dit-il, ayant été honoré de Dieu, s'est comparé lui-même à de vils animaux, et leur est devenu semblable: *Homo, cum in honore esset, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* (*Psal.* XLVIII, 13.) Je vous le demande, mes frères, quelle punition ne méritait pas un sujet qui aurait défiguré l'image de son souverain et aurait porté l'insolence jusqu'à la couvrir de boue? un tel forfait ne pourrait s'expier que par les plus rigoureux supplices. Quel supplice ne mérite donc pas un pécheur qui a dégradé dans sa personne l'image du Roi des rois, jusqu'à se rendre par ses crimes semblable à des animaux irraisonnables, et même quelquefois jusqu'à se mettre au-dessous d'eux? Je vous le laisse à penser.

Effaçons, mes chers auditeurs, mais effaçons au plus tôt les horribles traits dont nous avons défiguré cette précieuse image de la divinité, notre âme; purifions-la des ordures dont nous l'avons si indignement souillée; car, nous le pouvons, mes frères. Quelque difforme que nous l'ayons rendue, elle n'est pas encore entièrement méconnaissable. Il y reste toujours un fond de ressemblance avec un Dieu en trois personnes. Ainsi, donnons au Père notre mémoire, au Fils notre entendement, au Saint-Esprit notre volonté; et prions-les d'en prendre une possession totale. Prions le Père de remplir notre mémoire de son souvenir, le Fils d'éclairer notre entendement de sa lumière, le Saint-Esprit d'embraser notre volonté de son amour.

C'est à peu près la prière que faisait autrefois saint Ignace. O sainte Trinité, lui disait-il, c'est de vous que j'ai reçu ma mémoire, mon entendement et ma volonté; je vous les consacre irrévocablement et je vous supplie d'en accepter pour toujours l'offrande : *Accipe memoriam, intellectum et voluntatem.* Faisons-lui la même offrande, mes chers auditeurs, et lui disons avec ce grand saint: Seigneur, acceptez ma mémoire, et faites qu'elle ne soit plus occupée que de votre aimable souvenir, et du souvenir de tout ce qui se rapporte à vous: de vos perfections pour les adorer, de vos bienfaits pour vous en remercier, de vos préceptes pour les observer, de vos récompenses pour les désirer. Acceptez mon entendement, et faites qu'il ne s'applique plus qu'à méditer votre sainte loi, qu'à considérer vos divins attributs, qu'à contempler les biens éternels. Acceptez ma volonté, et faites qu'elle ne soit plus éprise que des sentiments du divin amour, que du désir de vous plaire, que des moyens de m'unir à vous.

Voilà, mes frères, ce que nous devons à Dieu pour les faveurs que nous en avons reçues dans l'ordre de la nature. Mais que lui rendrons-nous pour celles qu'il nous a faites dans l'ordre de la grâce? Ah! Seigneur, disait autrefois saint Augustin, si je me dois tout entier à vous pour m'avoir créé, que vous rendrai-je pour m'avoir racheté, et m'avoir racheté d'une manière si admirable? *Si totum me tibi debeo quia fecisti, quid reddam pro eo quod refecisti, et refecisti tali modo?*

Nous glorifier de la qualité de chrétien. —En effet, si notre reconnaissance doit augmenter à proportion des biens que nous avons reçus, il est sûr que ceux de la grâce l'emportant infiniment sur ceux de la nature, nous devons être bien plus reconnaissants de ceux-ci que de ceux-là. Or en quoi consistent-ils, ces biens que la sainte Trinité nous a faits dans l'ordre de la grâce? Nous l'avons vu, mes frères; c'est en ce que, par le baptême, le Père nous adopte pour ses enfants, le Fils nous reconnaît pour ses frères et le Saint-Esprit nous consacre comme ses temples. Avantages inestimables qui doivent nous pénétrer d'amour pour un Dieu si bienfaisant, et nous inspirer une sainte fierté sur la noblesse de notre origine. Et que ce terme de fierté ne vous scandalise pas, puisqu'il s'agit ici d'une fierté qui n'a rien de contraire à l'humilité évangélique, et qui consiste en ce que les rapports que la qualité de chrétien nous donne avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit, doivent nous inspirer un saint mépris pour toutes les fausses grandeurs du monde. Ils doivent nous faire préférer ce titre auguste de chrétien

à tous ceux dont les princes de la terre sont si jaloux.

Grands du siècle, vous n'entendez pas ce langage, et je n'en suis point surpris. Eblouis par l'éclat qui vous environne, vous ne pouvez comprendre qu'un titre si simple en apparence puisse être préféré à ceux qui distinguent les rois de leurs sujets et les seigneurs de leurs vassaux. Mais ce que vous ne comprenez pas, un des plus grands monarques de notre France le comprenait, lui qui, pour montrer combien il préférait la qualité de chrétien à celle de roi, aimait à prendre son nom de la petite ville où il avait été régénéré, plutôt que du vaste royaume dont il était le maître : *Louis de Poissy*, c'était le nom que se donnait saint Louis. O vous donc qui tirez un sujet de vanité de votre noblesse et de vos alliances, puissants de la terre, apprenez de ce saint roi que la vrai noblesse d'un chrétien vient de son baptême, et qu'il n'est point d'alliance comparable à celle qu'on y contracte avec la sainte Trinité.

Pour vous, mes frères, qui, nés dans une condition obscure, éprouvez peut-être quelquefois la tentation de murmurer sur l'énorme distance qui se trouve entre vous et ceux que la Providence a élevés sur vos têtes pour vous commander et vous conduire, il est bon de vous donner ici deux avis qui pourront d'abord vous paraître opposés l'un à l'autre, et qui ne le sont pas. Le premier, c'est que, dans l'ordre civil, vous devez respecter, comme des images de Dieu, ceux que Dieu même a établis pour le gouvernement de l'Etat, et obéir à leurs ordres avec la plus profonde humilité. Le second, c'est que, dans l'ordre du christianisme, vous pouvez, en vous regardant avec les yeux de la foi, vous glorifier d'être, par votre baptême, aussi bien que vos souverains, les fils de Dieu le Père, les frères de Dieu le Fils et les temples du Saint-Esprit.

Reconnaissez donc, ô chrétien, dit le pape saint Léon, reconnaissez la dignité que vous avez reçue au baptême : *Agnosce, o christiane, dignitatem tuam.* Mais n'oubliez pas que cette dignité vous impose de grandes obligations, et prenez garde qu'après avoir été faits participants de la nature de Dieu, vous ne dégénériez, par une conduite criminelle, de la noblesse d'une si haute origine : *Et divinæ consors factus naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri conversatione transire.*

Souvenons-nous, mes chers auditeurs, que la sainte Trinité, en réformant en nous son image par les eaux baptismales, nous a donné le titre d'enfants de Dieu, et que comme tels, nous avons droit, selon saint Paul, à l'héritage du royaume céleste : *Si filii et hæredes.* (*Rom.*, VIII, 17.) Imitons, conséquemment à ce droit que nous avons sur un si grand royaume, la noblesse de sentiments qu'on remarque dans les enfants des rois. Nés pour le trône, ils croiraient s'avilir que de penser à autre chose. Tout ce qui n'est pas sceptre ou diadème leur paraît indigne d'eux ! Ah ! mes frères, n'oublions jamais que nous sommes nés pour régner éternellement avec notre Dieu, et que, par conséquent, tout ce qui est moins que Dieu est indigne de nous. Mais ce royaume céleste auquel nous sommes destinés, nous ne l'obtiendrons pas si nous ne le méritons. Et comment pourrons-nous le mériter ?

Nous le mériterons par notre amour envers le divin Père qui nous le promet ; car il veut qu'on l'aime, et il se plaint, dans l'Ecriture, de ceux qui ne lui rendent pas cet amour filial qui lui est dû : *Si Pater ego sum, ubi est honor meus?* (*Malach.*, I, 6.) Nous le mériterons par notre amour envers le Fils de Dieu qui nous reconnaît pour ses frères, et qui se fait un plaisir de nous admettre, à titre d'adoption, au rang de ses cohéritiers : *Hæredes quidem Dei; cohæredes autem Christi.* (*Rom.*, VIII, 17.) Enfin nous le mériterons par notre amour envers le Saint-Esprit, qui nous regarde comme ses temples. Le temple de Dieu est saint, nous dit l'apôtre saint Paul dans une de ses épîtres, où il ajoute : et c'est vous-mêmes qui êtes ce temple : *Templum Dei sanctum est, quod estis vos.* (I *Cor.*, III, 17.)

Quel motif plus pressant pour nous engager à nous sanctifier, que de savoir qu'en recevant le saint baptême, nous sommes devenus les héritiers du Père, les cohéritiers du Fils et les temples du Saint-Esprit ? Sanctifions-nous donc, mes très-chers frères, par amour pour le Père éternel dont nous sommes les enfants, par amour pour Jésus-Christ dont nous sommes les frères, par amour pour le Saint-Esprit dont nous sommes les temples. Regardons-nous, en quelque sorte, avec autant de respect qu'on regarde les temples consacrés à Dieu. Ce Dieu puissant menace de perdre ceux qui violeront son temple : *Si quis violaverit templum Domini, disperdet eum Dominus.* (*Ibid.*) Craignons encore plus de violer son temple vivant qui est nous-mêmes, qu'on ne craint le violement des temples inanimés, qui n'ont qu'une sainteté matérielle. Ce sera le moyen d'habiter un jour dans l'heureux temple de cette Jérusalem céleste où la sainte Trinité donnera, dans nous, à son image une dernière perfection.

Soupirer après le bonheur du ciel. — Ah ! chrétiens, si nous ne soupirons pas après cet aimable séjour, il faut que nous n'ayons point de foi ; ou du moins que cette foi soit bien languissante. Car si nous avions une foi vive des grands biens que Dieu nous promet dans le ciel, nous serions tout de feu pour sa possession. Animons donc notre foi, mes chers auditeurs, et soyons comme Daniel, des hommes de désirs. Désirons de voir un Dieu en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit ; Dieu le Père engendrant son Fils, Dieu le Fils engendré par son Père, Dieu le Saint-Esprit procédant de l'un et de l'autre en unité de principe. Désirons de voir comment Dieu le Père communique au Fils son essence sans lui communiquer sa paternité ; comment le Fils est en-

gendré par la Père, sans que cette génération nuise à son éternité ; comment le Saint-Esprit participe à la nature du Père et du Fils sans participer à leur fécondité. Désirons, en un mot, de voir ce grand Dieu tel qu'il est en lui-même, parce qu'en le voyant de la sorte nous lui ressemblerons aussi parfaitement qu'on peut lui ressembler : *Similes ei erimus.*

Est-il rien de plus désirable qu'une telle ressemblance? Non, mes frères, rien au monde ne mérite plus nos empressements. Néanmoins, par un prodige inconcevable, on n'y pense presque pas. O Trinité sainte ! il n'en sera pas ainsi désormais. Nous penserons sans cesse au bonheur que nous procurera votre possession dans le ciel, et pour nous en rendre dignes, mêlant nos voix à celle des anges, nous vous rendrons, par avance ici-bas, les hommages que nous espérons vous rendre un jour avec eux dans la céleste patrie.

C'est, mes frères, l'Eglise même qui nous y exhorte. Elle commence d'abord par nous avertir d'élever nos cœurs vers le ciel : *Sursum corda ;* ensuite elle nous représente tous les esprits célestes occupés à chanter la gloire de la Trinité suprême; et enfin elle nous invite à demander à Dieu qu'il nous permette de mêler nos voix à leurs chants : *Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur.* Il nous le permet, chrétiens, et il consent que nous disions avec eux : Saint, saint, saint, est le Seigneur le Dieu des armées : *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus sabaoth.* Disons-le donc, et persuadons-nous qu'on ne peut guère, en moins de mots, rendre un plus grand hommage à la sainte Trinité.

En effet, cette hymne attribue tout à la fois à Dieu l'unité de sa nature et la trinité de ses personnes. C'est la remarque de saint Jean Chrysostome. Faites attention, nous dit-il, à l'hymne que chantent les séraphins : *Disce hymnum seraphim ;* vous verrez qu'en répétant trois fois ce même mot *Sanctus*, ils prouvent la sainte Trinité, en montrant que la même gloire convient aux trois personnes du Père, du Fils et du Saint-Esprit : *Ter dicendo, Sanctus, manifestant eamdem gloriam Patris, et Filii, et Spiritus sancti.* Je dis à chacun de vous, mes frères, avec ce saint docteur : *Disce hymnum seraphim* : Apprenez l'hymne des séraphins, et dites souvent avec eux au Père, au Fils et au Saint-Esprit : *Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus sabaoth.*

Une autre manière encore de glorifier dignement la sainte Trinité, c'est d'entrer dans les vues qu'a eues l'Eglise en introduisant dans son office public l'auguste doxologie par laquelle on termine tous les psaumes, en disant après chacun d'eux ces paroles admirables et mystérieuses : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto ;* paroles que nous répétons souvent, mais que nous ne disons peut-être pas avec tout le respect qui leur est dû. Faisons-le désormais, chrétiens, et disons encore plus de cœur que de la bouche : *Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.*

Mais comme toutes les louanges que nous pouvons donner à ces trois divines personnes ne sont rien en comparaison de toutes celles qu'elles mériteraient qu'on leur donnât ; unissons-les à celles que leur ont données jusqu'ici, que leur donne actuellement, et que leur donneront jusqu'à la fin du monde tant de milliers de personnes consacrées à Dieu, et tant de millions de justes de tous les états répandus dans toutes les parties de l'univers; unissons-les à celles qui ont données à Dieu dans le ciel tous les saints et tous les anges, avec leur auguste reine, depuis le premier instant de leur béatitude, et que les uns et les autres lui donneront éternellement; ou pour dire, en un seul mot, encore plus que tout cela, unissons-les à celles que lui donna le Verbe fait chair au moment de son incarnation, qu'il lui donne actuellement à la droite de Dieu son Père et qu'il lui donnera pendant toute l'éternité ; car tout cela est contenu dans les expressions qu'emploie l'Eglise, lorsqu'après avoir dit : *Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit*, elle ajoute : *Comme elle était au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera toujours dans tous les siècles des siècles.*

L'eussions-nous pensé, mes chers auditeurs, qu'une louange aussi courte fût l'abrégé de toutes celles qui ont été, qui sont, ou qui seront à jamais données à la très-sainte Trinité sur la terre et dans les cieux? Eussions-nous cru que ce peu de mots renfermât tous les hommages et toutes les adorations qui ont été rendus à Dieu, non-seulement par tous les justes, par tous les saints, par tous les anges et par la sainte Vierge, mais par celui même qui, étant la source de tout mérite, a plus glorifié Dieu lui seul par un acte de sa soumision, que toutes les créatures ensemble ne le pourraient faire pendant toute l'éternité? Voilà cependant ce que contient un seul *Gloria Patri.*

Disons-le donc avec tout le respect dont nous sommes capables; mais ne nous contentons pas de le dire : ce ne serait là glorifier la sainte Trinité que de paroles. Elle veut quelque chose de plus : elle veut des œuvres. Ainsi, faisons toutes nos actions, autant que la faiblesse humaine pourra le permettre, au nom de la très-sainte Trinité : c'est ce qu'observent ceux d'entre les fidèles qui ont une piété plus solide. Ils commencent leurs principales actions au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et ils le font, appuyés sur une ancienne coutume qui, selon Tertullien, nous est venue des apôtres. Ces premiers disciples du Sauveur, non-seulement ne célébraient point de sacrifice, ne commençaient point de prédication, n'administraient point de sacrement, mais même ne prenaient aucun repas, ne donnaient aucun conseil, ne formaient aucun projet qu'au nom de la très-sainte Trinité. C'est le même Père qui nous le témoigne et qui ajoute qu'à l'exemple des apôtres

les chrétiens de la primitive Eglise avaient conservé ce pieux usage jusqu'au temps où il vivait : il rapporte même le trait d'une chrétienne qui fut punie de Dieu pour ne l'avoir pas observé.

Respectable coutume, qu'êtes-vous devenue? Quelques vrais fidèles qui ne se sont pas laissés entraîner au torrent vous observent encore; mais, hélas! qu'ils sont en petit nombre! Il s'est glissé là-dessus de nos jours, surtout depuis le règne du philosophisme, un abus contre lequel il faut que je m'élève ici en finissant. Le voici : c'est qu'il y a aujourd'hui dans le monde, et spécialement dans le grand monde, un goût d'anti-christianisme si dominant qu'on n'ose presque plus commencer le repas comme faisaient nos ancêtres, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; ou si quelqu'un, par un reste d'éducation chrétienne, a le courage de le faire, on se regarde les uns les autres avec surprise; et si la bienséance ne permet pas un ris moqueur, on se dédommage, après le repas, en taxant celui qui a fait cet acte de religion d'être ou un homme qui n'a pas l'usage du monde, ou un censeur qui, par une conduite si singulière, semble blâmer ceux qui ne le font pas. Plusieurs regarderont ce que je viens de dire comme un objet peu important qui ne méritait pas d'être relevé : il s'en faut bien que je pense comme eux là-dessus. Je regarde un abus si général comme une preuve des progrès que l'affaiblissement de la religion a faits parmi nous depuis moins d'un demi-siècle : il n'en était pas de même, il y a trente ans. Quoi! mes chers auditeurs les musulmans ne se mettent point à table sans réciter une formule qu'ils regardent comme un acte de leur religion : *Ala, ala*; *Méhémet arsolla*. Les Chinois ne s'y mettent pas non plus sans que le maître de la maison offre un des mets à ses dieux; et des chrétiens semblables, selon la pensée d'un ancien Père, à ces animaux qui mangent le gland sous un chêne, sans lever les yeux vers l'arbre qui l'a produit, se nourrissent des viandes les plus délicates, sans daigner jeter un regard sur la main du Très-Haut qui les leur donne!

Eh, mon Dieu, où en sommes-nous! Autrefois les chrétiens se faisaient gloire de confesser, au milieu des infidèles, et jusque sur les échafauds, l'auguste nom de la sainte Trinité. Aujourd'hui, parmi les chrétiens mêmes, on a honte de lui appartenir. Qu'il n'en soit pas ainsi de nous, mes frères : commençons et finissons, non-seulement nos repas, mais nos autres actions, du moins les principales, au nom de la sainte Trinité. C'est pour vous y exhorter d'exemple aussi bien que de paroles que nous terminons ce discours comme nous l'avons commencé, c'est-à-dire au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

MYSTÈRES DE LA SAINTE VIERGE.

SERMON Ier.

Pour le 8 septembre.

LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens? (*Cant.*, VI, 9.)

Quelle est celle-ci qui s'avance comme une aurore naissante?

Réjouissez-vous, enfants d'Adam, qui, depuis tant de siècles, êtes assis à l'ombre de la mort; à la nuit la plus profonde succédera dans peu le jour le plus éclatant, et vous verrez bientôt le divin soleil promis depuis tant d'années par les prophètes. C'est ce que nous annonce la brillante aurore qui vient de naître. En effet, si la nativité de Jésus-Christ fut comme un soleil qui éclaira l'univers, la nativité de Marie fut comme une aurore qui annonça aux hommes le grand jour de leur rédemption et qui obligea les esprits célestes de se demander les uns aux autres : Quelle est celle-ci ? *Quæ est ista ?*

J'imagine, mes chers auditeurs, que vous me faites la même demande, et que vous désirez de connaître quelle est cette admirable enfant dont la naissance réjouit aujourd'hui le ciel et la terre : *Quæ est ista ?* me dites-vous; quelle est celle-ci ? Mais que répondre à cette interrogation ? vous dirai-je que c'est l'étoile de Jacob, d'où sortira un rayon qui éclairera tout homme venant au monde, que c'est l'arche d'alliance où sera renfermé l'auteur même de la loi, que c'est la porte du temple qui ne sera ouverte qu'au grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech ? Toutes ces figures sous lesquelles les livres saints nous représentent Marie sont véritables. Mais quelque véritables qu'elles soient, elles n'expriment pas au juste le mystère que nous célébrons aujourd'hui.

Pour répondre donc exactement à votre question, mes frères, attachons-nous à l'emblème que l'Eglise emploie dans ce saint jour, en disant avec elle que Marie est une aurore naissante : *Aurora consurgens*. Oui, chrétiens, la nativité de Marie est une aurore, et c'est ce qui fait de ce grand jour un jour de gloire pour Marie et un jour de réjouissance pour nous. Jour de gloire pour Marie, parce que Marie renferme en elle-même toutes les propriétés de l'aurore : vous le verrez dans le premier point. Jour de réjouissance pour nous, parce que Marie produit à notre égard tous les effets de l'aurore : vous le verrez dans le second. Voilà tout le partage de ce discours et le sujet de

votre attention. Avant de parler de Marie, adressons-nous à Marie même et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Une enfant qui vient au monde dans une ville obscure, et, selon quelques-uns, dans une simple bourgade, de parents nobles à la vérité, mais d'une noblesse qui, pour être des plus anciennes, n'en est que plus inconnue, ce n'est certainement pas là un spectacle bien frappant ; voilà néanmoins tout ce que le commun des hommes aperçut dans la nativité de Marie ; et ils n'eurent garde d'y rien apercevoir davantage, parce qu'ils ne l'envisageaient qu'avec les yeux de la chair et du sang.

Mais nous qui savons le rapport admirable que cette fille de Joachim et d'Anne aura un jour avec le Fils de Dieu, pour trouver combien la fête que nous célébrons est glorieuse à Marie, ouvrons les yeux de la foi et regardons sa naissance comme une céleste aurore qui nous annonce la venue du soleil de justice. Oui, mes frères, c'est dans les qualités de l'aurore naturelle appliquées à Marie, que je trouve le fondement de sa grandeur et la preuve de ce que nous venons d'avancer : que le jour de la nativité de la très-sainte Vierge est pour elle un jour de gloire. Pour vous en convaincre, entrons dans le détail et commençons par la première propriété de l'aurore.

1° Cette propriété consiste en ce que l'aurore par sa lumière fait disparaître celle des astres les plus brillants. Pendant la nuit, des milliers d'étoiles suppléent à l'absence du soleil et fournissent à la terre une lueur qui la console en quelque sorte de l'éloignement de cet astre. Mais à peine l'aurore a-t-elle paru que ces étoiles, dont la clarté est aussi différente que leur multitude est innombrable, perdent pour nous tout leur éclat. Voilà, chrétiens, ce que les yeux du corps voient tous les jours dans l'aurore de la nature. Jetons maintenant les yeux de l'âme sur l'aurore de la grâce, et nous y admirerons positivement la même chose.

Pendant la nuit des malheureux siècles qui s'écoulèrent depuis la création du monde jusqu'à la venue du Messie, grand nombre de saints personnages brillèrent par l'éclat de leurs vertus ; et les hommes accoutumés à ne voir presque partout que des ténèbres, ne pensaient peut-être pas que l'on pût rien voir de plus lumineux. Mais au moment où Marie vint au monde, elle effaça toute autre lumière ; et le mérite des plus saints patiarches de l'ancienne loi ne fut, en comparaison du sien, qu'un mérite obscur et qu'on ne voyait presque pas. Non, Marie n'est point illustrée par les vertus des patriarches à qui elle doit le jour. Ce sont eux-mêmes qui le sont extrêmement par l'honneur qu'ils ont d'avoir donné le jour à Marie.

Nous n'avons donc garde de faire à la nativité de Marie ce que l'on fait à la naissance des princes. Ne trouvant rien à dire d'un enfant qui vient de naître, on a recours aux exploits de ses aieux, et on cherche dans la vertu de ses pères un heureux présage de sa vertu future. Ici, c'est le contraire. Oui, la gloire des grands hommes qui firent le plus d'honneur aux siècles de la Synagogue emprunte son éclat de cette fille que nous honorons aujourd'hui dans le berceau ; ou plutôt, pour ne point quitter l'allégorie que l'Eglise applique en ce jour à notre incomparable vierge, la vertu des patriarches les plus célèbres, la science des prophètes les plus éclairés, la gloire des souverains les plus puissants s'éclipsent en sa présence, à peu près comme autant d'étoiles qui, après avoir brillé pendant la nuit, semblent se cacher par respect aussitôt que l'aurore se montre.

Au reste, mes frères, ce ne sont pas seulement les saints de l'ancienne loi dont l'éclat est effacé par la gloire de Marie, ce sont ceux mêmes de la loi nouvelle; ce sont les apôtres et les martyrs, les pontifes et les prêtres, les vierges et les veuves, en un mot, les saints et les saintes de tous les états. Ainsi réunissez ensemble tous les différents ordres de saints qui composent les deux illustres troupes, l'une de l'Ancien, et l'autre du Nouveau Testament, dont la première précède l'entrée que Marie fait aujourd'hui dans le monde, et dont la seconde marche à sa suite, vous n'en trouverez aucun qui ne doive céder en mérites, en vertus, en grandeurs à l'incomparable fille dont nous célébrons aujourd'hui la glorieuse nativité.

Si cette vérité avait besoin de preuves, je citerais ici plusieurs textes des Pères qui ont élevé Marie au-dessus des anges et des archanges, des puissances et des dominations, des chérubins et des séraphins, en un mot au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu. Je commencerais par saint Jérôme qui, après avoir parlé des vertus de Judith, d'Esther, d'Elisabeth et des autres saintes femmes dont l'Ecriture fait mention, dit que toutes leurs vertus ne sont que des étincelles dont la faible lueur était comme absorbée par la lumière éclatante des vertus de Marie: *Quarum igniculos Mariæ lumen abscondit.* J'y joindrais saint Laurent Justinien, qui dit à peu près la même chose en d'autres termes, et je terminerais par saint Bernard qui, élevant Marie au-dessus de toutes les intelligences célestes, assure qu'elle n'est inférieure qu'à Dieu seul.

Mais instruits comme vous l'êtes, mes chers auditeurs, des prérogatives de Marie, vous n'avez pas besoin là-dessus de nouvelles preuves, et vous comprenez sans doute combien est juste la comparaison que l'Eglise fait de cette vierge naissante avec l'aurore dont la première propriété est de faire disparaître par son éclat celui de tous les astres.

2° Voyons-en maintenant une seconde, et examinons si elle convient aussi bien à Marie que la première. Oui, mes frères ; et, pour vous en convaincre, faites réflexion sur ce qui s'offre à vos yeux lorsque le matin, quelques moments avant le lever du soleil

vous regardez l'endroit de l'horizon où ce bel astre doit commencer d'éclairer notre hémisphère. Qu'y apercevez-vous? un spectacle qui vous ravirait d'admiration si vous n'y étiez pas si accoutumés. Vous y voyez une clarté qui vous paraît venir de la terre, quoiqu'elle vienne véritablement du ciel, et qui, éclairant vos yeux sans les éblouir, semble vouloir les accoutumer insensiblement à soutenir l'éclat de celui dont elle vous annonce la venue. L'aurore, en un mot, l'aurore se montre à vous; et, en se montrant, elle vous montre une infinité d'objets que les ténèbres vous avaient cachés pendant quelques heures.

C'est là, sans doute, un des plus beaux spectacles que la nature puisse nous présenter; mais c'est un spectacle qui renferme en soi une espèce de prodige, à l'occasion duquel on peut proposer une question qui est, ce semble, assez difficile à résoudre. On peut demander : Cette aurore, si belle et si lumineuse, est-elle la fille du soleil, ou si elle est sa mère? Il paraît qu'on peut la regarder comme sa fille, puisque c'est le soleil qui la produit; mais il paraît aussi qu'on peut la regarder comme sa mère, puisque c'est du sein de l'aurore que le soleil doit naître. Auquel des deux sentiments nous attacherons-nous? A l'un et à l'autre, mes frères; et nous dirons que l'aurore, par une espèce de miracle sans exemple dans la nature, est tout ensemble et la fille et la mère du soleil. Elle est sa fille, parce que c'est de lui qu'elle reçoit l'être; elle est sa mère, parce que c'est elle qui lui donne naissance.

Nous venons de voir la figure. Jetons maintenant les yeux sur la vérité, nous comprendrons que tout ceci, qui ne convient qu'imparfaitement à l'aurore naturelle, se trouve avec tant de justesse dans la céleste aurore dont nous célébrons la naissance, qu'il semble que Dieu ait créé la première pour nous donner une idée de la seconde. Oui, chrétiens, Marie dans sa nativité est pour des yeux éclairés d'une lumière surnaturelle, une aurore qui vient beaucoup plus du ciel que de la terre, et qui, par un prodige inconcevable, est tout à la fois et la fille et la mère de Jésus-Christ, le vrai soleil de justice. C'est l'Eglise même qui le chante aujourd'hui dans une de ses hymnes : *Aurora quæ solem paris ; et ipsa solis filia.*

Si je disais que Marie est fille de Dieu le Père, cela se comprendrait aisément et n'aurait pas besoin de preuve. Mais comment soutenir qu'elle est fille de Jésus-Christ, puisque elle est véritablement sa mère? Ecoutez-en les raisons, chrétiens, et vous jugerez si elles sont solides. D'abord, quand nous n'en aurions point d'autre que l'autorité de saint Augustin qui le dit expressément, cela seul suffirait pour justifier ce que j'avance. Or, voici comme parle saint Augustin dans son traité des hérésies. Confondant un sectateur de Manès sur les impiétés qu'il proférait contre la sainte Vierge, il introduit Jésus-Christ et lui fait dire : Celle que tu méprises, ô manichéen, est ma mère, que j'ai formée moi-même : *Quam tu despicis, Manichæe, mater mea est de manu mea fabricata.*

Mais nous en avons encore un autre témoignage qui est tiré du livre des *Proverbes* (IX, 1), où il est dit que la sagesse s'est bâti une maison : *Sapientia ædificabit sibi domum.* Car, qui doit-on entendre ici par la sagesse? Aucun autre, sans doute, sinon Jésus-Christ que saint Paul appelle la sagesse de Dieu : *Christum Dei..... sapientiam.* (I *Cor.*, I, 24.) Je demande maintenant : Quelle est cette maison que Jésus-Christ s'est bâtie? On répondra que c'est l'Eglise; et cela est vrai dans le sens littéral. Mais il est vrai aussi dans le sens spirituel, autorisé par saint Athanase, par saint Epiphane, par saint Bernard, par saint Bonaventure et plusieurs autres, que cette maison est le sein virginal de Marie où Jésus-Christ a voulu habiter pendant neuf mois. C'est donc Jésus-Christ qui a fait la très-sainte Vierge; et par conséquent elle est véritablement sa fille.

Elle n'est pas moins véritablement sa mère. Exposons ce second article, et l'exposons en peu de mots, parce qu'étant l'objet de notre foi, il n'a pas besoin de preuve. Tout le monde sait que l'impie Nestorius fut condamné au concile d'Ephèse pour avoir soutenu que Marie n'était pas mère de Dieu, et que la victoire que saint Cyrille y remporta sur cet hérésiarque fit triompher Marie des ennemis de sa divine maternité. Elle fut maintenue dans la possession où elle avait été de tout temps d'être invoquée, non-seulement sous le titre de mère du Christ, mais sous celui de mère de Dieu.

Je n'en dis pas là-dessus davantage; et je suppose tout cela comme un point décidé sur lequel il n'est pas besoin de s'étendre davantage. Mais je crois devoir répondre à l'objection qu'on pourrait faire en demandant pourquoi l'on parle de la maternité de Marie au jour de sa naissance. Elle ne sera mère de Dieu, dira-t-on, que dans quelques années; pourquoi donc attribuer à une enfant d'un jour une qualité qui ne peut lui convenir pour le présent?

Il est vrai, chrétiens, que Marie n'est pas encore mère de Dieu au jour de sa nativité. Mais dès lors elle est destinée à l'être; et cette raison suffit pour autoriser les hommages que nous lui rendons dans son berceau, parce qu'elle ne vient au monde que pour y donner son Fils; et que dans les divins décrets elle est déjà revêtue de l'auguste dignité de mère de Dieu. Rien ne doit donc nous empêcher de l'honorer comme telle au jour même de sa naissance.

N'est-ce pas là, en effet, ce que nous voyons tous les jours se pratiquer dans le monde par rapport aux enfants des rois? On honore dans leurs personnes la souveraineté à laquelle leur naissance leur donne droit de prétendre; et leur berceau devient, pour ainsi dire, un trône où les principaux membres de l'Etat se font un devoir de venir

leur rendre hommage. Pourquoi ne nous en ferions-nous pas un d'honorer comme mère de Dieu, dès sa naissance, cette incomparable Vierge à qui nous savons qu'est destiné l'auguste privilége d'être un jour, aussi bien que l'aurore, et la mère de son père, et la fille de son fils : *Aurora quæ solem paris, et ipsa solis filia.*

3° L'aurore a une troisième propriété qui n'est pas moins admirable que les deux autres. Examinons si elle convient encore à la sainte Vierge, et si l'allégorie qu'emploie l'Eglise en ce saint jour ne tombe pas à faux, du moins par cet endroit. Non, mes chers auditeurs ; et c'est peut-être par cet endroit même qu'elle est plus juste et plus exacte.

Pour en juger, jetons derechef un regard sur l'aurore, et considérons-la, non plus dans ce premier moment où elle vient frapper nos yeux, mais dans celui qui le suit de fort près, et auquel on voit sortir, comme de son sein, ce bel astre qu'on peut, par cette raison, appeler son Fils. Elle le produit et, pour ainsi dire, elle l'enfante par une fécondité dont elle lui est redevable ; fécondité qui, loin de lui faire rien perdre de sa splendeur, ne fait que lui donner un nouvel éclat.

Ne semble-t-il pas, mes frères, que c'est ici le point principal de la comparaison, et que l'Eglise, en appelant Marie une aurore naissante, n'a eu en vue que de nous tracer un crayon de sa maternité virginale ? Oui, chrétiens, et on peut dire à cette occasion ce qu'a dit saint Bernard, en substituant le mot *aurore* à celui d'*étoile*, dont il se sert.

On a bien raison, dit ce saint docteur, de comparer Marie à une étoile : *Maria aptissime sideri comparatur.* L'étoile produit son rayon sans diminution de sa clarté, et Marie produit son Fils sans rien perdre de sa virginité : *Nec sideri radius suam minuit claritatem ; nec Virgini Filius suam integritatem.* Disons de même : l'Eglise a bien raison de comparer Marie à l'aurore. L'aurore produit le soleil sans rien perdre de sa clarté ; Marie enfante le Fils de Dieu sans diminution de sa pureté. Mais que dis-je, sans diminution ? C'est trop peu dire, puisque, semblable à l'aurore qui devient plus brillante en produisant le soleil, Marie, en mettant Jésus-Christ au monde, en devint beaucoup plus pure qu'elle n'avait été jusque-là.

Je n'entreprendrai cependant point ici, mes frères, de prouver que Marie a toujours été vierge, soit avant, soit après son enfantement. Il n'y a jamais eu qu'un Helvidius, un Jovinien, et les sectateurs de ces deux hérésiarques qui aient pu révoquer en doute une vérité si constante, une vérité dont les Ambroise, les Epiphane, les Jérôme, les Augustin se sont déclarés les défenseurs, et dont l'Eglise même, appuyée sur une tradition apostolique, a fait l'objet de ses décisions. Ainsi, sans nous arrêter à montrer la certitude de ce dogme de foi, contentons-nous de féliciter Marie du glorieux privilége qu'elle a reçu de réunir en sa personne et le bonheur d'être mère et celui d'être vierge.

Oui, céleste aurore, en fort peu de temps, on verra sortir de votre chaste sein celui que l'Ecriture appelle un soleil levant : *Oriens nomen ejus.* (*Zach.*, VI, 12.) Mais loin que sa naissance ôte quelque chose à votre éclatante pureté, vous n'en deviendrez que plus pure, et vous serez cette femme que l'Esprit-Saint nous représente comme revêtue du soleil : *Mulier amicta sole.* (*Apoc.*, XII, 1.)

C'est un Père de l'Eglise, mes chers auditeurs, qui applique ce texte à Marie, et il faut avouer qu'il lui convient parfaitement. Comme l'aurore est, en quelque sorte, absorbée par le soleil qu'elle a produit, et qu'on a peine à distinguer l'un de l'autre, Marie, après avoir enfanté notre divin Sauveur, en devient une si parfaite image, qu'on la prendrait pour un autre lui-même, si la foi ne nous apprenait qu'il y a toujours une distance infinie entre cet adorable Fils et sa sainte mère.

Concluons de tout ceci que Marie est une aurore naissante, et que le jour de sa nativité est pour elle un jour de gloire. En effet, si saint Bernardin de Sienne a pu dire que Marie, dès le premier instant de sa conception, a été établie reine de l'univers, ne peut-on pas dire que le jour de sa naissance est le jour où elle entre comme en possession de son royaume ? Oui, mes frères, c'est aujourd'hui que Marie fait son entrée dans le monde, et que tous les vrais chrétiens, comme autant de fidèles sujets de cette auguste reine, s'empressent à rendre par un plus grand concours cette entrée plus solennelle.

Souffrez, mes chers auditeurs, qu'à la vue de cette nombreuse assemblée qui vient ici célébrer les louanges de Marie, je donne l'essor à la joie de mon cœur, et que, dans le transport où elle me met, j'éclate en actions de grâce à la sainte Trinité, en la bénissant du respect qu'elle vous inspire pour celle qui est la fille du Père, la mère du Fils et l'épouse du Saint-Esprit : *Gloria tibi sit, sancta Trinitas, quæ nos ad hanc celebritatem convocasti. Sit etiam tibi laus, sancta Dei mater* C'est ainsi que s'exprimait saint Cyrille en voyant l'empressement d'un grand peuple à honorer la sainte Vierge ; et c'est ainsi que je voudrais pouvoir m'exprimer moi-même, non-seulement en ce saint temple, mais en tous les lieux du monde. Ah ! que ne puis-je me faire entendre à tous les chrétiens ? je leur dirais : venez, mes frères, venez en foule au berceau de Marie, et rendez vos hommages à celle qui dès sa naissance est établie reine de l'univers.

Mais ce que je ne puis pas, vous le pouvez, esprits bienheureux. O vous donc qui, dans quelques années, annoncerez aux hommes la naissance du soleil de la grâce, annoncez-leur celle de l'aurore qui doit le produire ; et pour ne pas éblouir tout d'un

coup leurs faibles yeux, accoutumez-les par une lumière moins vive à soutenir l'éclat de l'astre brillant qui dissipera bientôt toutes leurs ténèbres. Vous qui dans peu chanterez auprès de la crèche de Jésus un célèbre cantique à la gloire du Dieu très-haut, chantez-le par avance auprès du berceau de Marie ; et dites maintenant, comme vous le direz alors : Goire à Dieu au plus haut des cieux : *Gloria in altissimis Deo.* (*Luc.*, II, 14.) Gloire au Père qui donne à sa fille l'empire universel sur toutes les parties du monde ; gloire au Fils qui accorde à sa mère l'autorité qu'elle aura un jour sur sa propre personne ; gloire au Saint-Esprit qui communique à son épouse les vertus infuses dans le plus sublime degré : *Gloria in altissimis Deo.*

Ne vous en tenez pas là, célestes intelligences, et, après avoir dit : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, ajoutez encore : et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté : *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* (*Ibid.*) Car, mes frères, la nativité de Marie n'est pas seulement pour elle un jour de gloire ; elle est encore pour les hommes un jour de paix, de joie, d'allégresse ; et je pourrais vous dire à proportion dans ce saint jour ce que l'ange dit aux bergers à la naissance de Jésus-Christ : Je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple un grand sujet de joie : *Annuntio vobis gaudium magnum quod erit omni populo.* (*Luc.*, II. 10.) L'exposé des raisons sur lesquelles est fondée cette joie sainte en fera la preuve ; et c'est, mes chers auditeurs, ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Oui, chrétiens, nous devons, à la naissance de Marie, nous réjouir, à proportion, comme à celle du Sauveur. C'est le bienheureux Pierre Damien qui nous y exhorte. Comme nous nous réjouissons, dit-il à la nativité de Jésus-Christ, nous devons nous réjouir de même à celle de sa sainte mère. On sent assez, quoiqu'il ne le dise pas, qu'il faut toujours mettre une grande différence entre ces deux fêtes ; et je ne pense pas qu'il soit besoin de le justifier là-dessus. Il veut seulement nous exhorter à donner dans ce grand jour des marques d'une joie sainte ; et sur quoi fondée cette joie que doit causer aux hommes la nativité de Marie? Fondée sur ce que Marie est par rapport à nous une aurore naissante. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention.

Pendant les ténèbres de la nuit, il semble que la nature soit rentrée dans son premier chaos. Les objets qui nous environnent sont alors pour nous, à peu près, comme s'ils n'étaient pas, puisque être privés de leur existence, ou privés de la lumière qui nous la découvre, est presque entièrement la même chose. La terre, qui pendant le jour s'offre aussi bien à nos pas qu'à nos regards, paraît s'y refuser pendant la nuit, pour se livrer à des animaux féroces qui semblent vouloir alors nous en disputer la possession ; et l'air n'est occupé que d'une multitude d'oiseaux nocturnes dont les lugubres cris sont aussi désagréables que le chant des autres oiseaux est harmonieux.

Voilà, mes frères, dans ce deuil périodique de la nature, une véritable image de l'état où le monde a été réduit dans l'ordre moral pendant plus de quarante siècles. Des ténèbres spirituelles répandues sur la face de ce monde cachaient à la plupart de ses habitants le chemin qui conduit à Dieu. Les vices, comme autant de bêtes furieuses, dévoraient presque tous les hommes, et les démons, semblables à des oiseaux nocturnes, exerçaient dans les airs un pouvoir des plus tyranniques. Mais, dans le temps marqué par la Providence, le soleil de justice s'étant levé, les démons se retirèrent dans les cavernes infernales, comme des lions dans leurs tanières : *Ortus est sol, et congregati sunt, et in cubilibus suis collocabuntur.* (*Psal.* CIII, 32.)

1° Or, ce ne fut pas seulement par lui-même que ce divin soleil produisit cet admirable effet. Il commença de le produire par la céleste aurore qu'il envoya devant lui, laquelle, en vertu du pouvoir qu'il lui avait donné, vainquit le prince des ténèbres ; et cette victoire avait été prédite dès le commencement du monde.

En effet, après que le serpent eut séduit la première femme, il entendit Dieu porter contre lui une sentence qui le condamnait à avoir un jour la tête écrasée par une autre femme, dans laquelle il trouverait toujours une ennemie irréconciliable : *Inimicitias ponam inter te et mulierem ; et ipsa conteret caput tuum.* (*Gen.*, III, 15.) Vous savez, mes frères, que cette seconde femme est la très-sainte Vierge ; ou, si vous ne le saviez pas, vous pourriez l'apprendre de saint Epiphane et de saint Chrysostome qui le disent expressément. Mais quelle est la tête du serpent dont parle ici l'Ecriture ?

La tête, ou plutôt la principale tête de ce serpent, c'est l'idolâtrie ; tête que Marie commença d'écraser lorsqu'elle porta son divin Fils en Egypte. L'Egypte était comme le centre de l'idolâtrie. C'était là qu'on adorait le démon dans les plus viles créatures. Non-seulement les astres du ciel, mais les animaux de la terre et les productions même des jardins étaient pour les Egyptiens autant de dieux. En un mot, tout était Dieu dans l'Egypte, excepté le Dieu véritable. Il fallait donc porter d'abord le remède à l'endroit où le mal était plus grand.

C'est ce que fit la très-sainte Vierge ; elle entra dans ce royaume occupé par son ennemi, et à ce moment son ennemi trembla, parce qu'il sentit une main invisible qui ébranlait son empire jusque dans ses fondements. C'est saint Jérôme qui nous l'assure, en nous apprenant que quand Marie entra chez les Egyptiens, portant son divin Fils entre ses bras, les idoles de l'Egypte furent ébranlées et parurent trembler d'effroi. Origène, Egyptien de naissance, atteste le même fait qui paraît assez relatif à ce texte

d'un prophète : *Ascendet Dominus super nubem levem in Ægyptum; et commovebuntur simulacra Ægypti.* (*Isa.*, XIX, 1.) Les hommes ignoraient sans doute la cause de ce tremblement; les démons l'ignoraient peut-être eux-mêmes. Mais ces prinées des ténèbres, sentant déjà les approches de l'aurore, se préparaient à s'enfuir dans leurs cavernes : *In cubilibus suis collocabuntur.*

L'idolâtrie n'est pas la seule tête du serpent infernal; semblable à l'hydre de la fable, ce monstrueux dragon en a plusieurs. Il semble même qu'elles renaissent à proportion qu'on les lui coupe. Ces têtes ne sont autre chose que les hérésies; et c'est encore Marie qui les a écrasées dans tout le monde, selon le témoignage que lui en rend l'Eglise : *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* (*Officium beatæ Mariæ Virginis*, in *Breviario Romano.*) C'est, mes frères, comme le dit saint Paul, une espèce de nécessité qu'il y ait des hérésies : *Oportet hæreses esse.* (*I Cor.*, XI, 19.) A peine en a-t-on détruit une qu'il s'en élève une autre, à laquelle en succède une nouvelle qui cède bientôt la place à une plus nouvelle encore.

Ces hérésies sont souvent contraires les unes aux autres; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elles se ressemblent toutes en un point qui est la haine invétérée que portent leurs sectateurs à l'Eglise et à Marie. La raison n'en est pas difficile à comprendre; les hérétiques sont les ennemis de Jésus-Christ; ils ne peuvent donc manquer d'avoir horreur, et de l'Eglise, parce qu'elle est son épouse, et de Marie, parce qu'elle est sa mère; de l'Eglise, parce qu'elle est cette pierre contre laquelle se briseront toutes ces hérésies; de Marie, parce qu'elle est cette femme qui, en écrasant la tête du démon, rendra utiles les efforts de tous ses membres.

Oui, partisans des nouveautés profanes, hérétiques de tous les temps, en vain vous efforcerez-vous de détruire l'Epouse de Jésus-Christ ou d'obscurcir la gloire de sa Mère; toutes deux se réuniront pour vous combattre; ou plutôt, l'Epouse vous combattra par les secours que lui procurera la Mère; et, après votre défaite, elle chantera, malgré vous, en l'honneur de celle à qui, après Dieu, elle se reconnaîtra redevable de la victoire. Réjouissez-vous, Vierge sainte, par qui les hérésies ont été détruites dans tout le monde : *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses interemisti in universo mundo.*

C'est ce qu'on a déjà vu dans les siècles précédents. Les Nestorius, les Jovinien, les Luther et tant d'autres ont employé pour attaquer Marie la même plume qu'ils employaient à attaquer l'Eglise. Après tant d'efforts contre l'une et l'autre, qu'est-il arrivé? l'Eglise est devenue plus ferme, et le culte de Marie plus étendu. Marie est une aurore dont l'éclat a obligé ces hommes de ténèbres à prendre la fuite; on dirait autant d'oiseaux nocturnes dont les faibles yeux, éblouis par les rayons de cette sainte aurore, vont dans leurs sombres retraites se dérober à une clarté qui les incommode.

L'ennemi du salut a plus d'une ressource pour perdre les hommes. Ceux qu'il ne peut engager dans l'idolâtrie, l'hérésie ou le schisme, il tâche de les porter à des œuvres de ténèbres d'autant plus criminelles qu'ils les commettent au centre même de la lumière. C'est ce qu'il fit autrefois par rapport à plusieurs de ceux qu'il n'avait pu rendre idolâtres; il les porta, malgré la vraie religion qu'ils professaient, à des crimes de toute espèce. En effet, avant que Marie vînt au monde, le crime était répandu sur la terre; et presque tous les hommes, aussi bien les juifs que les autres, étaient assis à l'ombre de la mort. Mais, quand elle parut, cette aurore céleste, elle annonça la venue du vrai soleil qui devait dissiper toutes les ombres, et faire surabonder la grâce où le péché avait abondé : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* (*Rom.*, I, 20.)

Nous lisons dans la *Genèse*, que Jacob lutta contre Dieu pendant une nuit, et que, le matin, Dieu lui demanda la paix en lui disant : laissez-moi, car voilà l'aurore qui se lève : *Dimitte me, jam enim ascendit aurora.* (*Gen.*, XXXII, 26.) Ce n'est là qu'une figure; en voici la réalité. L'homme combattit contre Dieu pendant une nuit de quatre mille ans. Dieu combattit par des grâces de toute espèce, et l'homme par une opiniâtre résistance. Le combat dura jusqu'au matin, c'est-à-dire, jusqu'à la nativité de Marie; mais au premier lever de cette aurore, Dieu s'abaissa jusqu'à demander la paix à l'homme. Laissez-moi, lui dit-il, car voilà l'aurore qui se lève. Cette explication est de Théodoret, un des plus savants de l'Eglise grecque : *Mariæ aspectu Christus peccatori dicit : dimitte me, jam enim ascendit aurora.*

Si jusqu'ici, mes frères, nous avons combattu contre Dieu, c'est qu'il était nuit au fond de notre âme. Maintenant que l'aurore se lève, c'est-à-dire, en cette fête de la nativité de Marie, acceptons la paix que Dieu nous offre; et si les ennemis de notre salut s'y opposent, souvenons-nous que Marie peut les mettre en fuite, et qu'ils la craignent, selon saint Bonaventure, comme une armée rangée en bataille. Ces malheureux esprits sont des princes de ténèbres; et comme il n'est rien de plus opposé aux ténèbres que la lumière, il ne faut qu'un rayon de cette aurore naissante pour les mettre en fuite. Mais ce n'est là que le premier effet qu'elle opère à notre égard. Elle en produit un second; c'est la joie qu'elle fait naître dans nos cœurs.

2° Quelle joie inexprimable l'aurore naturelle ne produit-elle pas dans le monde en y entrant! Le malade, accablé d'insomnie, compte avec impatience toutes les heures d'une nuit fâcheuse, et soupire après l'heureux moment où l'aurore apportera quelque soulagement à son mal. Elle paraît, aussitôt ses douleurs s'apaisent, ses paupières s'appesantissent, et le sommeil qui, jusque-là, s'était refusé à ses désirs, semble attendre

ce moment pour lui procurer du repos. Le voyageur, obligé pendant la nuit d'interrompre sa marche ou de marcher d'un pas craintif, désire ardemment le retour de l'aurore. Elle se lève, aussitôt la lumière, en éclairant ses pas, dissipe ses frayeurs, et semble lui donner des ailes. Les oiseaux mêmes, après un silence de quelques heures, reprennent, aux approches de l'aurore, leurs harmonieux concerts, et semblent, par la douce variété de leur chant, vouloir nous féliciter de son retour. En un mot, toute la nature se renouvelle à la naissance de l'aurore; mais que ce renouvellement de la nature est bien peu de chose en comparaison de celui qui se fit en l'ordre de la grâce au jour de la nativité de Marie!

Jusque-là, les hommes, même les plus justes, étaient comme autant de malades qui ne pouvaient trouver ni repos ni situation, et qui soupiraient sans cesse après l'heureux moment où paraîtrait la céleste aurore qui adoucirait leurs maux. Elle naquit, et le genre humain trouva, ou du moins put se flatter de trouver bientôt le repos qu'il désirait. Jusque-là les hommes étaient comme autant de voyageurs, dont le plus grand nombre, environnés d'épaisses ténèbres, s'égaraient dans leur route, et dont ceux même qui étaient dans le bon chemin n'y marchaient que d'un pas timide, parce qu'ils n'avaient pour se conduire que la faible lueur de quelques étoiles; mais, au lever de notre sainte aurore, ils avancèrent à grands pas dans le chemin de la vertu, et y firent de grands progrès en fort peu de temps. Jusque-là les hommes étaient comme autant d'oiseaux qui, quoique créés pour chanter les louanges de Dieu, avaient presque tous gardé un morne silence; mais l'aurore se montrant, on ne tarda pas à les entendre chanter de divins cantiques; et dans les endroits mêmes où, aveuglés par les démons, ils n'avaient célébré jusqu'alors que la gloire des divinités païennes, on les entendit mêler leurs voix à celle des anges pour y célébrer la gloire du véritable Dieu. Voilà les effets que produisit, ou du moins qu'annonça au monde la nativité de Marie. Jugez de là si l'Eglise n'a pas eu raison de l'appeler une aurore naissante. Oui, chrétiens, et ce jour doit être pour nous un jour d'une sainte réjouissance.

Réjouissons-nous donc, et faisons dans l'Eglise, à la naissance de Marie, ce qu'on fait dans ce royaume à la naissance d'un prince. On y donne, comme il est bien juste, des marques de la joie publique, et les sujets les plus fidèles sont ceux qui s'empressent davantage à la témoigner. Imitons cet empressement, mes frères. Oui, fidèles sujets de notre incomparable reine, empressez-vous d'environner son berceau. Ne vous lassez point de dire que Marie est une aurore naissante: *Aurora consurgens.* (*Cant.*, VI, 9.) Ces deux mots suffiront pour justifier votre allégresse et pour vous donner droit de remplir l'air de vos chants les plus mélodieux.

Les enfants des souverains, loin de pouvoir tenir compte des honneurs qu'on leur rend au berceau, ne sont pas même en état de s'en apercevoir. Mais Marie, voyant ceux que vous lui rendrez, vous en récompensera pleinement en vous obtenant du ciel les grâces les plus abondantes; et c'est encore par cet endroit que cette auguste Vierge ressemble parfaitement à l'aurore.

3° L'aurore a, par rapport aux hommes, un troisième effet qui la rend aussi utile qu'elle est agréable. Elle fait assez souvent tomber du ciel une douce rosée qui, pour n'être presque pas aperçue, n'en est pas moins féconde. Ce n'est pas l'aurore qui la donne, cette rosée, mais c'est elle qui la procure. Il semble que le ciel la retienne jusqu'à ce que l'aurore le sollicite de la faire descendre. Mais, à son premier aspect, la rosée tombe, et, en pénétrant insensiblement la terre, elle lui conserve une fraîcheur, sans laquelle on verrait bientôt s'interrompre le mouvement des sucs nourriciers dont les fleurs et les fruits ont besoin pour leur subsistance.

Avant la venue du Messie, le monde spirituel était comme une terre sèche et stérile qui avait un très-grand besoin de la rosée céleste; et c'est ce que demandaient les saints patriarches lorsqu'ils s'écriaient en levant les yeux au ciel : *Rorate, cœli, desuper.* (*Isa.*, XLV, 8.) Cieux, répandez sur nous cette rosée que nous désirons depuis longtemps. Leurs souhaits sont accomplis, chrétiens; Marie, dans sa naissance, est une aurore qui attire du ciel en terre une sainte rosée, c'est-à-dire la grâce dont son divin Fils est l'auteur. Dieu l'avait promis qu'un temps viendrait où il répandrait du haut des cieux la rosée sur la terre : *Et cœli dabunt rorem suum.* (*Zach.*, VIII, 12.) Il est enfin venu, cet heureux temps. Jusqu'ici, les cieux semblaient être pour nous de bronze et d'airain; mais l'aurore qui vient de naître va, par ses rayons, en amollir la dureté, et en faire descendre une rosée qui fertilisera nos âmes.

Céleste aurore, imitez à notre égard le divin soleil, dont vous nous annoncez la venue. Il se lève sur les pécheurs et sur les justes. Levez-vous sur tous les hommes. Obtenez aux idolâtres et à tous ceux qui sont encore assis à l'ombre de la mort, la grâce d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile. Obtenez aux hérétiques et à ceux que le schisme a séparés de notre communion, la grâce de rentrer au plus tôt dans le sein de l'Eglise. Obtenez à ceux qui, catholiques par leur croyance, déshonorent leur foi par leurs mœurs, la grâce de comprendre que, pour se sauver, il ne suffit pas de bien croire, et qu'il faut agir conformément à ce que l'on croit. Voilà, mes chers auditeurs, la rosée spirituelle que nous devons demander à Dieu par l'entremise de Marie.

Au livre des *Juges* (VI, 37), il est écrit que Gédéon demanda au Seigneur et en obtint deux grâces : la première, que la rosée tombât sur une toison qu'il avait étendue dans son champ; la seconde, qu'elle tombât en-

suite sur le champ même où était la toison. Appliquons cette figure à notre sujet. Saint Augustin nous en donne l'exemple. Il entend par la toison, le peuple d'Israël, et par le champ, la gentilité. Prions donc Marie de faire descendre la rosée du ciel, d'abord sur le peuple chrétien, qui est le véritable Israël, comme l'appelle saint Paul : *Israel Dei* (*Galat.*, VI, 16.); et ensuite sur les gentils, c'est-à-dire sur les idolâtres et les infidèles, qui sont encore en si grand nombre.

Elle le fait, mes frères, par rapport à ceux-ci. Tous les jours nous voyons sortir du milieu de nous des ministres fervents, qui vont sous ses auspices annoncer la foi dans les Indes, à des peuples dont plusieurs la reçoivent avec une sainte avidité. Mais, hélas! ne devons-nous pas appréhender que ces progrès de la religion dans l'Inde orientale et occidentale ne soient l'accomplissement de cette prophétie du Sauveur : *Multi venient ex oriente et occidente, et sedebunt cum Abraham, filii autem regni ejicientur foras?* (*Matth.*, VIII, 11.) Ne devons-nous pas craindre que ce ne soit là une de ces substitutions dont on a déjà tant vu d'exemples, et que ce qui se vérifia dans les siècles précédents à l'égard des juifs par rapport aux gentils, à l'égard des Grecs par rapport aux latins, à l'égard des peuples du Nord par rapport au nouveau monde, ne se vérifie dans notre siècle à l'égard de la France par rapport au Tonkin? Le déisme, le matérialisme, l'irréligion, qui, parmi nous, se glissent insensiblement dans les esprits et dans les cœurs, ne semblent-ils pas nous en menacer?

Mon Dieu, préservez-nous d'une si funeste catastrophe. Il est vrai que nos péchés méritent cette punition; mais votre sainte Mère mérite que vous nous fassiez grâce, et c'est par son crédit que nous espérons l'obtenir. En effet, mes frères, l'avantage qu'a la France d'être consacrée à Dieu depuis plus de sept cents ans, semble lui donner un droit spécial aux faveurs du ciel.

Je dis depuis plus de sept cents ans; et ceci surprendra peut-être quelques-uns d'entre vous, mes chers auditeurs; car tout le monde sait que Louis XIII, vers le milieu du XVIIe siècle, consacra son royaume à la sainte Vierge; mais tout le monde ne sait pas qu'un de ses pieux prédécesseurs lui en avait donné l'exemple dès le commencement du XIe. Ce fut le roi Robert qui, en l'année 1022, au jour de la nativité de Marie, mit sa personne et ses sujets sous la protection de la Mère de Dieu.

Ainsi, Vierge sainte, un royaume qui, depuis si longtemps, a le bonheur de vous appartenir, en quelque sorte, à titre d'héritage, a, ce semble, plus de droit qu'aucun autre à la céleste rosée ou plutôt à la pluie abondante dont vous êtes la dispensatrice. Aussi, la répandrez-vous sur la France, cette pluie de grâce et de miséricorde : *Pluvium voluntariam segregabis hæreditati tuæ.* (*Psal.* LXVII, 10.) Vous ne permettrez pas qu'un royaume qui, depuis plus de mille deux cents ans, est le royaume très-chrétien, ait le malheur de perdre la foi. Vous lui obtiendrez les plus grandes grâces; nous vous les demandons pour le religieux monarque qui le gouverne, pour le respectable clergé qui y travaille, et pour tous les habitants qui le composent.

Telles sont, mes chers auditeurs, les prières que nous adressons à Marie pour tous les ordres de l'Etat; nous le faisons avec d'autant plus de confiance, qu'eux-mêmes le font tous les ans d'une manière plus solennelle, et qu'il y a dans le royaume un grand nombre de basiliques consacrées à Dieu en l'honneur de cette auguste Vierge.

O France, que vous êtes heureuse de posséder dans votre territoire tant de monuments qui attestent la piété de nos ancêtres envers la reine du ciel. Ne dégénérons pas, mes frères, de cette piété comme héréditaire à la nation, et continuons de rendre célèbres par de pieux pèlerinages tant de vénérables sanctuaires (3), où nos aïeux et ceux de nos souverains sont venus implorer son assistance.

Nous l'implorons actuellement, Vierge sainte, en vous disant avec l'Eglise : *Sub tuum præsidium confugimus, sancta Dei genitrix.* Nous nous mettons sous votre protection spéciale, afin d'échapper à tous les dangers qui nous menacent : *A periculis cunctis libera nos semper.* Délivrez-nous du danger de perdre la foi, en nous obtenant un sincère attachement aux décisions de l'Eglise. Délivrez-nous du danger de perdre la grâce, en nous inspirant une grande horreur du péché. Délivrez-nous du danger de perdre la gloire, en nous procurant une sainte mort qui nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

SERMON II.

Pour le 21 novembre.

LA PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE.

Adducentur regi virgines post eam.... in templum regis. (*Psal.* XLIV, 15.)

Plusieurs vierges, marchant sur ses traces, se présenteront au roi dans son temple.

Quelle est cette vierge dont parle ici le Prophète, et sur les traces de laquelle tant d'autres vierges devaient marcher pour être présentées à Dieu dans son temple? C'est dans le sens littéral, et selon la pensée de saint Jérôme, l'épouse de Jésus-Christ, c'est-à-dire, la sainte Eglise, après laquelle des millions de vierges sont venues se consacrer au Seigneur. Mais, puisque cette Eglise même applique ces paroles, en un sens spirituel, à Marie, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, appliquons-les aussi à cette incomparable Vierge, et la regardons, dans ce jour de sa présentation au temple, comme une grande reine, suivie d'une troupe de

(3) Chartres, Cléry, Saumur, etc.

vierges qui viennent à son exemple, et sous ses auspices, se présenter au roi du ciel et se consacrer à lui dans son saint temple : *Adducentur regi virgines post eam, proximæ ejus..... adducentur in templum regis.*

Vous avez eu, Mesdames, le bonheur d'être de ce nombre. A l'exemple de Marie, vous vous consacrâtes à Dieu dans son temple; et cette consécration que vous lui fîtes autrefois si volontiers, vous la renouvelez avec un pareil contentement en ce saint jour, où vous célébrez deux grandes fêtes; la première, qui vous est commune, avec tous les chrétiens, c'est la présentation de Marie au temple; et la seconde, qui vous est particulière, c'est la rénovation de vos vœux. Tâchons de les réunir toutes deux à un objet unique, en faisant voir le rapport qui se trouve entre la présentation de Marie dans le temple, et la profession d'une religieuse dans le cloître.

Oui, Mesdames, il se trouve entre ces deux cérémonies un admirable rapport qui a probablement engagé votre saint instituteur à fixer à ce jour le renouvellement des vœux que vous prononçâtes à votre profession religieuse; rapport qui me paraît fondé sur deux raisons principales : premièrement, sur ce que Marie fit pour Dieu en se présentant à lui dans son temple; secondement, sur ce que Dieu fit pour Marie pendant qu'elle vécut dans le temple. C'est donc ce rapport entre Marie et vous qui va faire le sujet de ce discours, dont voici le partage en deux mots. Ce que Marie fit pour Dieu, en se présentant à lui dans son temple, est l'image de ce que vous avez fait pour lui en entrant en religion : vous le verrez dans le premier point. Ce que Dieu fit pour Marie pendant qu'elle vécut dans le temple, est l'image de ce qu'il fait pour vous dans la religion : vous le verrez dans le second.

Vierge sainte, qui êtes le modèle qu'ont suivi les vierges qui m'écoutent, soyez la protectrice d'un discours que j'emploie à les féliciter du bonheur de leur état, et à leur procurer un renouvellement de ferveur. Puisse-t-il, ce discours, en montrant les avantages de la religion, arracher au monde quelques-unes de ses victimes et les engager, au cas que Dieu les y appelle, à marcher sur vos traces en se consacrant à Dieu dans son temple! Puisse-t-il au moins porter ceux et celles de cet auditoire, qui ne sont pas appelés au saint état de la religion, à s'en dédommager en servant Dieu, dans le genre de vie où la Providence les a fixés, avec une fidélité toujours nouvelle. C'est ce que nous vous prions de nous obtenir, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, de voir Marie faire à Dieu dans son temple, à l'âge de trois ans, un sacrifice dont les enfants de cet âge ne sont pas ordinairement capables. Destinée à la plus éminente dignité qui fût au monde, elle devait être en tout au-dessus des règles ordinaires; et cet âge, qui, dans les autres enfants, n'est pas encore susceptible des premières étincelles de la raison, était déjà dans Marie éclairé des plus vives lumières de la grâce. Aussi la grâce fut-elle le principe du sacrifice qu'elle offrit à Dieu au moment de sa présentation. Mais, qu'y sacrifia-t-elle, cette incomparable Vierge? Trois objets principaux; ses biens par la privation des délices de la maison paternelle, son corps par le vœu d'une perpétuelle virginité, son âme par la pratique de l'obéissance la plus parfaite. Un coup d'œil sur ces trois objets de son sacrifice nous en montrera le prix et nous apprendra l'estime que nous en devons faire

En effet, la très-sainte Vierge sacrifia dans ce moment, sinon par un vœu exprès de pauvreté, du moins par un acte du plus généreux détachement, tout ce qu'elle possédait dans ce monde; et elle le sacrifia avec un courage qui ne lui permit pas de verser une seule larme dans une occasion où toute autre en eût versé des torrents. Oh! qu'il parut bien, Vierge sainte, qu'en vous tous les sentiments de la nature étaient déjà parfaitement soumis à ceux de la grâce! Oui, chrétiens, il y parut à la promptitude avec laquelle Marie quitta ses biens, sa maison, son pays, que la grâce avait absorbé dans son cœur tous les sentiments de la nature; et je me repens presque d'avoir dit qu'elle fit à Dieu un sacrifice de tout cela, parce que tout cela lui était trop peu de chose pour que la privation qu'elle en souffrait méritât à son gré le nom de sacrifice; mais ce qui put bien être regardé comme tel, et ce qui lui coûta le plus, ce fut la séparation de ses parents.

1° *Entrée de Marie dans le temple.* — Joachim et Anne étaient deux saints, dont la conversation lui était d'autant plus agréable, que Dieu en était toujours le principal objet. Elle leur avait été donnée par miracle, et ils la regardaient avec raison comme devant être un jour la consolation de leur vieillesse. Comment donc se résoudre à les quitter? peut-être Marie eut-elle d'abord là-dessus quelque incertitude; mais quand elle eut entendu la voix de Dieu qui lui disait au fond de son cœur : *Audi, filia... obliviscere populum tuum et domum patris tui* (*Psal.* XLIV, 11) : écoutez, ma fille, le conseil que je vous donne; oubliez votre peuple et la maison de votre père; oh! pour lors, elle ne délibéra plus. Sachant que Dieu mérite la préférence sur les créatures, elle quitta tout au premier ordre qu'elle en reçut, et l'affliction que devait causer à ses parents une si rude épreuve ne fut pas capable de la retenir.

Mais que dis-je, affliction? Non, Mesdames, l'un et l'autre avaient trop de vertu pour s'affliger d'une séparation si légitime. Ils avaient peut-être jusque-là regardé Marie comme un don que Dieu avait accordé à leurs prières; mais quand ils apprirent le dessein qu'il lui avait inspiré de se retirer dans son temple, ils ne la regardèrent plus que comme un prêt qu'il leur avait fait, en

se réservant toujours le droit de la reprendre. Elle est à vous, Seigneur, lui dirent-ils, cette chère enfant dont vous nous avez faits les dépositaires. Reprenez votre trésor, ô mon Dieu! loin de nous y opposer, nous voulons être nous-mêmes les témoins de son sacrifice et autoriser par notre présence la consécration qu'elle vous fera de sa personne. Remplis de ces sentiments, Joachim et Anne se rendent à Jérusalem. Ils entrent dans le temple. Ils s'avancent jusqu'à l'endroit où l'on présente les victimes et mettent avec courage leur sainte fille entre les mains du grand prêtre.

Réjouissez-vous, pontife du Dieu vivant, vous n'offrîtes jamais à Dieu de sacrifice aussi saint que l'est celui-ci. Dans ceux que vous avez offerts jusqu'à présent, vous avez toujours fait la fonction de prêtre; aujourd'hui, pour la première fois, cédez votre ministère à la victime. Elle-même doit s'immoler à Dieu; et votre sacerdoce ne vous donne ici d'autres droits que celui d'être le principal témoin de son immolation. Oui, chrétiens, Marie dans ce sacrifice tint lieu, tout à la fois, de prêtre et de victime, puisque, par le vœu de virginité, elle y fit de son propre corps une hostie vivante qu'elle immolait à la gloire de son Dieu.

La virginité, qui est si honorable parmi nous, était en opprobre parmi les juifs; et la religion même qui nous porte à l'estimer semblait autoriser, en quelque sorte, le mépris qu'ils en faisaient. C'était de la nation juive que le Messie devait naître; et quoique les prophètes eussent prédit qu'il naîtrait de la tribu de Juda, il n'y avait point de tribu dans toute cette nation, point de famille dans chaque tribu, et peut-être point de femme dans chaque famille, qui n'aspirât au bonheur de lui donner naissance. De là l'horreur qu'ils avaient de la stérilité. Ils la regardaient comme une malédiction de Dieu; et les personnes même les plus vertueuses, les Rebecca, les Rachel, les Elisabeth, avaient besoin de toute leur vertu pour supporter patiemment une privation qui les rendait l'opprobre de leurs concitoyens.

Marie n'ignorait pas, sans doute, cette prévention générale où l'on était parmi les juifs contre la virginité, qui est une stérilité volontaire; et ce fut la connaissance même qu'elle en eut qui contribua beaucoup à lui faire embrasser ce genre de vie. Les autres filles souhaitaient de devenir mères dans l'espérance d'être celle du Messie, et Marie, se croyant indigne d'une telle faveur, voulait demeurer vierge afin de s'ôter tout lieu d'aspirer à une dignité si sublime. D'ailleurs elle estimait tant la pureté, qu'elle n'eût pas voulu, dit un saint Père, acheter la maternité divine aux prix de cette vertu. Animée de ces deux motifs, elle prit la résolution de rester vierge; et pour se mettre dans l'heureuse impossibilité d'en changer, elle fit cet admirable vœu dont personne ne lui avait encore donné l'exemple, et dont elle-même le donna à tant de millions de vierges qui l'ont suivi. C'est ce que nous apprend saint Augustin, qui, d'après saint Ambroise, assure en termes exprès que Marie n'eût pas dit à l'ange : « Comment cela se pourra-t-il faire? » si elle n'avait auparavant fait vœu de virginité : *Non diceret : quomodo fiet istud? nisi se virginem ante vovisset.*

Qu'il est donc généreux, Mesdames, le sacrifice que Marie fait dans ce jour, puisqu'elle sacrifie ses biens par l'éloignement de sa famille, et son corps par le vœu de virginité? Mais il lui reste encore son âme; aura-t-elle le courage de la sacrifier comme tout le reste? Oui, chrétiens, son sacrifice est un holocauste; or, il ne le serait pas si elle se réservait la meilleure partie de la victime. Elle sacrifie donc sa propre volonté, sinon par un vœu formel d'obéissance, au moins par une pratique exacte de cette admirable vertu.

L'Ecriture fait mention de certaines femmes qui vivaient en commun dans des appartements contigus à un des côtés du temple et séparés de ceux des hommes. Cet usage, qui était aussi ancien que la religion des juifs, s'était maintenu jusqu'au temps où Marie vint au monde, avec cette différence néanmoins, comme nous l'apprennent saint Ambroise et saint Cyrille, qu'autrefois on y recevait toutes sortes de personnes, au lieu qu'alors on n'y admettait plus que des vierges et des veuves. L'occupation des unes et des autres était de méditer la loi de Dieu, de chanter des hymnes à sa gloire, et de s'employer à des ouvrages propres de leur sexe, surtout à ceux qui pouvaient contribuer à la décoration du temple et aux ornements du pontife, des prêtres et des lévites.

Une des plus anciennes était chargée de commander aux autres, qui toutes lui devaient obéir; et le grand prêtre, avec quelques ministres inférieurs, en avait la direction spirituelle. Voilà quel était, à peu près, le respectable corps dont Marie devint un membre par sa présentation; membre qui aurait bien mérité d'en être le chef, puisqu'à l'âge de trois ans elle avait plus de lumière, de prudence et de vertu que les plus anciennes veuves et les prêtres les plus éclairés. Mais elle chérissait trop la dépendance et la soumission pour ne pas obéir avec exactitude à ceux et à celles qu'elle regardait comme lui tenant la place de Dieu.

Que j'aime à me la représenter cette jeune vierge que Dieu destinait à commander un jour à son propre Fils, obéissant à ses supérieurs avec autant d'humilité que si elle eût eu besoin de leurs avis pour se conduire! O vous, respectable veuve, qui gouverniez alors cette pieuse compagnie, quelle fut votre surprise, quand vous vîtes dans une si jeune enfant des connaissances si sublimes réunies avec une docilité si parfaite? A ces deux traits vous reconnûtes le doigt de Dieu, et vous jugeâtes qu'il fallait que le tout-puissant eût de grands desseins sur une âme qu'il prévenait par des faveurs si singulières.

Sans doute, mes chers auditeurs, que

Dieu avait sur Marie de grands desseins. Car pour ne point parler ici de la maternité divine à laquelle il l'avait destinée dès le commencement du monde, et pour ne faire mention que de ce qui a rapport à la vie religieuse, il voulait qu'elle devînt le plus parfait modèle de tant de millions de vierges qui devaient dans la suite marcher sur ses traces, en se consacrant comme elle irrévocablement au Seigneur.

Et c'est là, sans doute, ce que David annonçait par un esprit prophétique, lorsqu'en parlant de Marie sous la figure de l'Eglise, il disait ce que nous avons dit après lui au commencement de ce discours, qu'un grand nombre de vierges viendraient à sa suite se consacrer à Dieu dans son temple : *Adducentur regi virgines post eam.... adducentur in templum regis.*

En effet, combien la présentation de Marie dans le temple de Jérusalem n'a-t-elle pas depuis dix-huit siècles engagé d'illustres vierges à se présenter à Dieu à la face des saints autels pour se consacrer irrévocablement à son service? On en a vu des milliers de ces héroïnes chrétiennes dont quelques-unes étaient nées au pied du trône et d'autres dans des états qui en approchaient de fort près, on les a vues quitter avec courage une famille éplorée qui faisait mille efforts pour les retenir, renoncer à des richesses dont la possession leur était assurée, mépriser les honorables alliances qu'on leur proposait; et, ce qui est encore plus que tout cela, se mépriser, se renoncer, se quitter elles-mêmes, pour s'aller enfermer dans un cloître, y mener une vie pauvre, et s'y laisser absolument conduire à la volonté d'autrui.

Ce que nos ancêtres admirèrent autrefois en ce genre-là nous le voyons de nos jours avec une égale admiration. Montagne du Carmel, il y a peu d'années que vous vîtes une vierge chrétienne descendre des environs du trône pour monter sur votre sommet qui la possède encore; et vous, montagne du Calvaire, il n'y a pas longtemps que vous possédiez une illustre veuve, qui sut préférer à l'éclat d'un second engagement qu'on lui proposait, l'avantage de vivre et de mourir à l'ombre de la croix de son Sauveur. Combien d'autres qui, sans être nées dans un si haut rang, ne laissent pas d'avoir fait en se consacrant à Dieu de très-grands sacrifices? C'est vous, Mesdames, qui, conjointement avec tant de pieuses communautés, nous en fournissez l'édifiant spectacle.

2° *Entrée d'une religieuse dans le cloître.* — A l'exemple de Marie qui sortit de la maison de son père au premier ordre qu'elle en reçut du ciel, vous quittâtes celle de vos parents avec une fermeté beaucoup au-dessus de votre sexe. En vain voulurent-ils vous attacher au monde, et vous détourner d'une séparation qui devait leur coûter si cher, vous eûtes le courage de résister à leur tendresse et de quitter un monde qui vous aimait trop pour ne pas vous porter à le haïr. En vain vous proposèrent-ils d'honorables alliances auxquelles vous aviez droit de prétendre, à tout cela vous préférâtes une vertu qui vous rend semblables aux anges, et vous crûtes avec raison que ce serait faire injure à Jésus-Christ que de partager entre lui et la créature un cœur qu'il vous demandait tout entier. En vain, désespérant de vous faire aimer le monde, essayèrent-ils de vous détourner, au moins, de la religion; vous leur résistâtes avec courage, et vous choisîtes, malgré leurs efforts, l'assujettissement où l'on vit dans la maison de Dieu par préférence à la funeste liberté dont on ne jouit que trop dans les tabernacles des pécheurs.

Je dis, malgré tous leurs efforts, car combien n'en firent-ils pas pour vous faire changer de dessein? Il me semble entendre les discours qu'ils vous tinrent à la veille du jour où vous deviez leur échapper. Pourquoi, vous dirent-ils, s'aller ensevelir tout vivant au fond d'une solitude? Est-il donc impossible de se sauver dans le monde? Eh! si vous voulez y servir Dieu, nous ne vous en empêcherons pas. Pourquoi donc vous séparer de nous?

Langage séduisant auquel vous répondîtes à peu près ce que répondirent les Hébreux aux Egyptiens, qui s'efforçaient de les engager à offrir leurs sacrifices au milieu de l'Egypte, et à s'acquitter de ce devoir sans se séparer d'eux. Nous devons, leur dirent-ils, immoler au Seigneur des animaux que vous regardez comme des dieux. Vous ne souffririez jamais le sacrifice que nous en ferions; il faut donc que, pour le faire en liberté, nous nous retirions dans le désert.

Tel fut le langage que vous tîntes aux habitants de la nouvelle Egypte. Les richesses, les honneurs, les plaisirs, gens du monde, voilà vos dieux, et ce sont justement ces prétendus dieux que nous voulons sacrifier au Dieu véritable. Y consentiriez-vous à ce sacrifice? Non. Souffrez donc que, pour ôter à vous l'occasion de vous y opposer, et à nous celle de céder à vos oppositions, nous prenions le parti de la solitude.

Ainsi leur parlâtes-vous, Mesdames; et, pour agir conséquemment, vous entrâtes aussitôt dans le désert de la religion. Vous fîtes plus encore; afin d'éloigner de vous la pensée même de sortir de cet aimable désert, vous mîtes, par le ministère d'un autre Moïse (après un temps d'épreuve), vous mîtes entre vous et le monde que vous quittiez la mer Rouge de vos trois vœux.

Jusque-là vous eûtes bien du rapport avec les Israélites; mais en quoi vous les surpassez, c'est qu'à peine furent-ils dans le désert qu'ils voulurent retourner en Egypte; au lieu que vous ne cessez de bénir l'heureux moment où vous êtes sorties du monde. Ces Israélites, dégoûtés du pain miraculeux dont Dieu les nourrissait dans leur solitude, regrettèrent les viandes grossières de leur captivité; mais vous, mangeant toujours avec un goût nouveau la céleste manne dont Dieu vous nourrit dans la religion, vous ne pensez qu'avec une sainte horreur aux mets

empoisonnés que le monde présente à ses partisans. Oui, Mesdames, plus vous avancez dans la religion, plus vous méprisez le monde; et c'est ce qui nous autorise à vous parler de ce que vous y avez laissé, parce que nous sommes sûrs qu'en vous en parlant nous ne faisons qu'augmenter le mépris que vous en avez conçu.

Vous venez aujourd'hui de nous en donner des preuves dans l'édifiante cérémonie du renouvellement de vos vœux. A l'exemple de Marie, qui, dans ce saint jour, renouvela celui qu'elle avait fait à son entrée dans le monde, vous avez renouvelé ceux que vous prononçâtes à votre entrée en religion. Ministres du Seigneur, qui les reçûtes pour la première fois, avec quelle joie en avez-vous aujourd'hui entendu la rénovation? Et vous, esprits bienheureux qui en avez été les témoins, quelle allégresse ne vous a-t-elle pas causée? Je ne doute pas qu'au moment où les voûtes de cette église ont retenti des pieux cantiques dont tant de vierges ont accompagné ce renouvellement, vous n'ayez fait retentir les voûtes du ciel des hymnes de louange que vous avez chantées en l'honneur du divin Agneau auquel elles se sont attachées de plus en plus.

Oui, Mesdames, en renouvelant aujourd'hui vos vœux, vous venez de vous attacher de plus en plus à Jésus-Christ. Vous avez resserré plus étroitement que jamais les aimables nœuds qui vous unissaient à sa personne adorable; et vous lui avez promis tout de nouveau de le servir jusqu'à la fin de vos jours avec la fidélité la plus exacte.

Souvenez-vous donc qu'étant devenues, par ce rajeunissement spirituel, autant d'aigles mystérieux, selon l'expression d'un Prophète : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua* (*Psal.* CII, 5), vous devez avoir, comme les aigles, et les ailes encore plus fortes pour vous élever au sommet de la perfection de votre état, et la vue plus perçante pour regarder fixement dans l'oraison le soleil de la Divinité. Aussi n'y manquerez-vous pas. Je me le promets et de votre ferveur actuelle, et encore plus de la grâce de Jésus-Christ, que Marie vous obtiendra par ses prières.

Mais, après avoir vu comment ce que Marie fit pour Dieu en se présentant au temple est l'image de ce que vous avez fait pour lui en entrant en religion, voyons comment ce que Dieu fit pour Marie en l'y recevant est l'image de ce qu'il a fait pour vous en vous admettant à la profession religieuse. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Il n'est pas d'un grand prince et d'un puissant monarque de se laisser vaincre en libéralité par ses sujets. Les moindres présents qu'il en reçoit sont pour lui des engagements à une reconnaissance dont il ne peut s'acquitter que par des bienfaits dignes de lui. Dieu se comporte de la même manière envers ses créatures. Quoiqu'il ne leur doive rien, et que l'honneur qu'il leur fait de recevoir leurs présents soit une récompense plus que suffisante pour ces présents mêmes, il veut cependant bien user de retour à leur égard, et répandre en elles ses bienfaits à proportion qu'elles s'efforcent de lui témoigner leur dépendance.

1° *Ce que Dieu fit pour Marie dans le temple* — Sur ce principe, quelles grâces Marie ne reçut-elle pas de Dieu lorsqu'elle se présenta pour le servir dans son temple? Il n'y eut jamais de sacrifice plus prompt, plus généreux, plus entier que celui qu'elle y offrit. Il n'y eut aussi jamais de récompense plus grande que celle qu'elle y reçut, et d'abord la grâce d'y habiter, dans ce saint temple, la dédommageait avec usure des avantages qu'elle aurait trouvés dans la maison de ses parents.

Sachant que, comme dit David, un jour passé dans la maison de Dieu vaut mieux que des milliers de jours que l'on passerait dans le monde, elle avait toujours soupiré après l'heureux moment où il lui serait permis d'y faire sa demeure. Mais quand elle y fut admise, oh! pour lors elle chanta, sinon de bouche, au moins d'esprit et de cœur, ce verset du psaume quatre-vingt-troisième : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* (*Psal.* LXXXIII, 3.) Que vos tabernacles sont aimables, Seigneur, Dieu des vertus! Peu s'en faut que je ne meure de joie en voyant la grâce que vous me faites d'habiter dans votre sainte maison. Tout m'y parle de vous, ô mon Dieu! et je n'y vois rien qui ne m'engage à vous servir avec une fidélité toujours nouvelle.

En effet, tous les objets qu'elle voyait dans le temple étaient autant de moyens dont Dieu se servait pour se l'attacher de plus en plus. Le sacrifice perpétuel qui s'y offrait deux fois le jour l'engageait à s'offrir elle-même en sacrifice à chaque instant de la journée. La victime, qui y était entièrement consumée par le feu sur l'autel des holocaustes, lui représentait que son âme devait être totalement embrasée du feu de l'amour divin. L'encens que le prêtre y faisait brûler chaque jour sur l'autel des parfums l'excitait à faire monter sa prière devant Dieu en odeur de suavité. Le voile, qui séparait du sanctuaire la partie du temple appelée le Saint des saints, servait, en lui dérobant la vue d'un objet réservé aux yeux du seul pontife, à lui faire connaître que la majesté divine est impénétrable aux faibles mortels. Aussi se tenait-elle en sa présence dans une espèce d'anéantissement qui lui faisait regarder ce saint lieu comme le trône de la Divinité, et les prêtres qui y servaient, comme des anges visibles qui faisaient sur la terre ce que font les esprits bienheureux dans le ciel.

Elle les voyait souvent eux-mêmes, ces esprits célestes; et une pieuse tradition nous apprend que Dieu se servait souvent de leur ministère pour lui fournir la nourriture dont elle avait besoin. C'est saint Jérôme qui le dit expressément dans son épître à Hélio-

dore, où il assure que les anges servaient Marie dans le temple, et qu'ils lui présentaient ses repas de leurs propres mains. Saint Germain de Constantinople dit la même chose dans un discours sur l'entrée de Marie au temple. Un illustre évêque des premiers siècles confirme là-dessus le témoignage de ces deux saints, et ajoute contre ceux qui auraient peine à y souscrire, qu'il suffit de savoir la dignité sublime à laquelle Dieu destinait Marie pour cesser d'être surpris des faveurs singulières qu'il lui accordait. Mais ce qui mit le comble aux grâces que Dieu lui fit dans ce saint lieu, c'est que, non content de lui parler par le ministère des anges, il voulut bien le faire par lui-même.

En ceci, non plus que dans les autres circonstances que je viens de rapporter, je ne vous citerai point de passages de l'Ecriture; elle garde là-dessus un profond silence. Mais, à son défaut, je recourrai derechef à la tradition qui nous apprend, ainsi que le témoigne un des plus savants théologiens qu'ait eu l'Espagne (4), que Marie, âgée de douze ans, entendit un jour pendant son oraison le Père éternel, qui lui dit d'une voix très-intelligible : *Paries Filium meum;* vous enfanterez mon Fils. Au reste, quoi qu'il en soit de cette révélation que je n'ai garde de vous donner comme de foi, mais seulement comme une chose croyable, à raison de l'autorité de ceux qui la rapportent, voici ce qui est de foi; c'est que Marie fut choisie pour Mère de Dieu. Or, il est sûr que si elle n'eût été vierge, ce choix n'aurait jamais tombé sur elle. D'où il suit que sa divine maternité doit être regardée comme une récompense du vœu de virginité qu'elle fit en sa présentation.

Que vous êtes admirable, Seigneur, dans les secrets ressorts de votre sagesse ! Ce qui paraît aux yeux des hommes un obstacle à vos desseins, devient entre vos mains un moyen pour y parvenir. Et comme la captivité de Joseph, qui semblait opposée à son élévation, fut la voie même par laquelle vous l'élevâtes, la virginité de Marie, qui paraissait lui ôter toute espérance d'être mère de Dieu, fut ce qui vous détermina à l'honorer de ce privilége. Jouissez-en, vierge sainte, de ce glorieux privilége que vous a mérité cette évangélique vertu; et faites comprendre à vos imitatrices que si, en la pratiquant, elles ne peuvent aspirer au bonheur d'être mère de Dieu, elles peuvent espérer celui de devenir ses épouses.

2° *Ce que Dieu fait pour une religieuse dans le cloître.* — Oui, Mesdames, vous êtes devenues, par la prononciation des vœux solennels, les épouses de Jésus-Christ, et c'est ici le grand avantage de votre état. Quand même, en vous admettant à la vie religieuse, il ne vous en aurait point accordé d'autres, celui-là seul est plus que suffisant pour vous engager à renouveler cent et cent fois les vœux que vous avez faits en y entrant. Mais de combien d'autres grâces celle-là n'est-elle pas accompagnée? Quel bonheur, par exemple, que d'accepter au prix du vœu de pauvreté l'exemption de mille inquiétudes qui troublent le cœur des mondains!

Car ils ne sont jamais contents, les gens du monde, ceux même d'entre eux qui possèdent de grands biens. Moins satisfaits des richesses dont ils jouissent, que tourmentés par le désir de celles qui leur manquent, ils vivent dans une agitation continuelle. Oui, l'attache au bien qu'on possède, ou le désir d'en posséder, est à la plupart des partisans du monde un supplice d'autant plus cruel qu'il est plus volontaire. Sont-ils pauvres? ils souhaitent passionnément de devenir riches. Ont-ils amassé des richesses? ils désirent de les augmenter. Ont-ils accumulé trésors sur trésors? ils appréhendent qu'on ne les leur enlève. En vérité, Mesdames, n'est-ce pas mourir chaque jour que de vivre avec tant d'inquiétudes? Inquiétudes dont vous êtes délivrées par votre renoncement aux biens.

Vous renoncez encore aux plaisirs, aux jeux, aux divertissements du monde : or quel plaisir n'y a-t-il pas à se priver de tout plaisir pour plaire à Dieu? Plaisirs faux, plaisirs trompeurs, vous amusez ceux qui vous recherchent; vous ne les contentez pas. En effet, vit-on jamais un homme rassasié de plaisirs? Ceux qu'on se procure avec le plus d'ardeur sont ceux mêmes dont on se dégoûte plus promptement. A peine a-t-on obtenu ce qu'on souhaitait, que la pointe du plaisir s'émousse et ne se fait presque plus sentir; ou s'il lui en reste encore quelqu'une, ce n'est plus que celle du remords que l'on a de s'être satisfait aux dépens de sa conscience.

Un autre avantage que l'on trouve en religion, c'est de pouvoir être sûr qu'on y fait la volonté de Dieu. Dans le monde, lors même qu'on est assez heureux pour n'avoir aucune attache, au moins criminelle, à ses biens ou à ses plaisirs, on s'attache assez ordinairement à soi-même, et il est très-rare qu'on y renonce à sa volonté propre. On veut le bien ; mais ce bien, on se réserve toujours le droit de le faire comme on veut et quand on veut. On veille, on jeûne, on prie tant qu'on est en goût de le faire; et dès que ce goût disparaît, on ne le fait plus; en un mot, dans les bonnes œuvres, on agit assez souvent par une propre volonté qui en diminue beaucoup le mérite, et qui quelquefois le détruit totalement. Au lieu que dans la religion, l'obéissance, qui y règle tout, y donne aux moindres actions un prix qu'elles n'auraient pas d'elles-mêmes et que ne peuvent avoir celles qui paraissent les meilleures, si elles ne sont conformes à la volonté de Dieu.

Voilà donc, Mesdames, les maux qu'on évite par les trois vœux de religion. Maintenant je demande quel avantage n'y a-t-il pas de s'être ainsi débarrassé tout d'un coup

(4) Suarès.

des trois piéges les plus dangereux qui soient au monde? Ce n'est cependant encore là qu'un avantage négatif. Ce qui fait positivement le bonheur de l'état religieux, ce sont les secours qu'on y trouve pour son salut.

En effet, que de moyens pour vous sauver ne vous fournit pas ce monastère? Tout vous y porte à Dieu, tout vous y engage à vous attacher à lui; et vous y trouvez, à proportion, ce que Marie trouva dans le temple de Jérusalem. Elle y trouva de jeunes vierges auxquelles elle servait d'exemple, de respectables veuves à qui elle obéissait, des prêtres de qui elle apprenait la loi de Dieu, un pontife sans les avis duquel elle n'entreprenait rien de conséquence.

Ici vous trouvez de vertueuses compagnes dont l'exemple doit vous animer, de prudentes supérieures dont les conseils doivent vous diriger, de zélés directeurs dont les décisions doivent vous déterminer; ou, si leurs décisions ne vous suffisaient pas, vous pourriez comme Marie avoir recours à un pontife dont les lumières éclairciraient tous vos doutes, et dans le cœur duquel vous seriez sûres de trouver, à votre égard, toutes les dispositions d'un véritable père.

Marie trouva dans le temple, comme nous l'avons déjà remarqué, des objets dont la vue l'excitait à se perfectionner de jour en jour. L'autel des holocaustes où l'on sacrifiait les victimes; l'autel des parfums où l'on brûlait de l'encens; le voile sacré qui lui dérobait la vue du Saint des saints; tout cela lui donnait occasion d'augmenter sans cesse en vertus. Or, tout cela n'était que des figures de ce que vous trouvez dans ce monastère.

Le sacrifice non sanglant d'une victime infiniment préférable à toutes celles de l'ancienne loi, doit vous engager à vous sacrifier sans cesse à la gloire de Dieu. L'encens que les prêtres y font brûler en présence des saints autels doit, en s'élevant vers le ciel, vous exciter à vous élever vers Dieu par une fervente oraison. Le voile des espèces eucharistiques, sous lequel est cachée la personne de Jésus-Christ, doit vous porter à vous anéantir en présence d'un Dieu que vous ne voyez pas, et à croire avec humilité ce que vous ne pouvez comprendre. En un mot, tous les objets, qui s'offrent ici à vos yeux, sont autant de moyens propres à faciliter votre salut.

Venons maintenant aux occupations qui partagent vos moments dans le cloître, et nous verrons qu'elles sont positivement les mêmes que celles de Marie dans le temple. Comme elle, vous donnez tous les jours un temps marqué aux saints exercices de la lecture et de l'oraison. Comme elle, vous chantez à certaines heures des psaumes, des hymnes et des cantiques en l'honneur de Dieu. Comme elle, vous employez tout le temps que ces devoirs de piété vous laissent libre, à des ouvrages dont l'éclat et la magnificence doivent servir à orner les autels, à parer les ministres et à rendre, par là, plus auguste la célébration de nos mystères.

Peut-il y avoir, Mesdames, une conformité plus grande entre Marie et vous? Et si ce qu'elle fit en se présentant dans son temple est le modèle que vous avez suivi quand vous êtes entrées en religion, ne peut-on pas dire que ce que Dieu fit pour elle en l'y recevant, est l'image de ce qu'il a fait pour vous en vous admettant à ce saint état? Oui, vierges chrétiennes, Dieu dans sa miséricorde a favorisé chacune de vous des grâces dont il favorisa Marie, si on en excepte la divine maternité; mais comme cette dignité suprême est incommunicable à toute autre qu'à cette auguste Vierge, il vous en dédommage, autant que cela se peut, en vous communiquant la qualité d'épouses de son propre Fils.

Et ce Fils de Dieu lui-même vous donne ce glorieux titre en appelant chacune de vous sa sœur et son épouse : *Soror mea sponsa*. Car, quoiqu'on doive avouer que ces termes conviennent à toutes les âmes fidèles en général, il est sûr néanmoins qu'ils conviennent encore mieux à des âmes d'élite qui, par le vœu de virginité qu'elles ont fait, se sont acquis le droit de suivre partout ce divin Agneau : *Sequuntur Agnum... virgines enim sunt.* (*Apocal.*, XIV, 4.)

L'illustre évêque de Carthage, saint Cyprien, et d'après lui plusieurs autres saints Pères ont donné ce titre aux vierges de leur temps, et l'Eglise même le leur confirme, en disant à chacune des vierges dont elle célèbre la fête : Venez, épouse de Jésus-Christ : *Veni, sponsa Christi.*

Chacune de vous, Mesdames, peut donc dire avec l'épouse des cantiques, en parlant de ce divin époux : Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* (*Cant.*, II, 16.) Il est à moi par les grâces dont il me comble, et je suis à lui par ma fidélité à son service. Il est à moi par l'amour le plus tendre, et je suis à lui par un amour réciproque. Il est à moi pour le temps, et je veux être à lui pour l'éternité: *Dilectus meus mihi, et ego illi.*

Voilà, Mesdames, ou à peu près, ce que vous avez dit ce matin, lorsqu'en présence de Jésus-Christ, et à la face des saints autels, vous avez prononcé la rénovation de vos vœux. Par là vous lui avez témoigné la joie que vous cause le souvenir heureux de l'engagement irrévocable que vous contractâtes autrefois avec lui. Vous lui avez protesté que, loin de regretter la perte de vos biens, si vous aviez dix mille mondes, vous lui en feriez le sacrifice, et que si vous pouviez disposer à votre gré du cœur de tous les hommes, vous ne manqueriez pas de faire de chacun d'eux autant de victimes du divin amour.

Devenues par cette cérémonie comme autant de nouvelles professes, vous avez, sans doute, pris la résolution de le servir avec toute la ferveur des plus jeunes novi-

ces et avec toute la constance des plus anciennes religieuses. Vous avez dit, d'après le Roi-Prophète : C'est maintenant, Seigneur, que je commence à vous servir : *Nunc cœpi.* (*Psal.* LXXVI, 11.) Oui, mon Dieu, je remplirai mes engagements avec autant de fidélité que si je venais de les contracter pour la première fois, et la rénovation que ma bouche vient d'en prononcer est le gage du désir que mon cœur a conçu de les remplir toujours avec une nouvelle ardeur.

Il est vrai, Mesdames, que vous ne la faites publiquement qu'une fois l'année cette rénovation de vos vœux. Mais combien de fois la faites-vous en particulier? Ah! s'il vous était permis de m'interrompre et que l'humilité dont vous faites profession ne vous empêchât pas de vous rendre ce témoignage à vous-mêmes, vous avoueriez que vous les renouvelez bien fréquemment. Oui, j'aime à me persuader qu'il ne se passe point de mois, de semaine et peut-être de jour où vous ne réitériez en secret l'aimable engagement que vous avez contracté avec Jésus-Christ.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que vous ne sauriez trop le faire. Faites-le donc, à l'exemple de plusieurs saints, le plus souvent que vous le pourrez. On en a vu qui ont renouvelé leurs vœux plusieurs fois le jour. Faites-le dans vos peines intérieures pour vous fortifier contre l'ennemi du salut; faites-le dans vos sécheresses pour protester à Dieu que rien ne sera capable de vous séparer de lui; faites-le dans vos consolations pour l'assurer que vous n'en voulez point d'autres en cette vie que celle de lui plaire; faites-le dans la santé, dans la maladie et à l'heure de la mort. Rien ne sera plus propre à vous procurer une vie sainte et une mort précieuse aux yeux du Seigneur.

Mais, terminerons-nous ce discours sans rien dire aux gens du monde? et parce qu'ils n'ont pas fait les vœux de religion, seront-ils exclus du profit qu'on peut tirer de cette fête? Non, mes chers auditeurs, votre état n'est point un obstacle à cet avantage. En effet, si vous ne pouvez pas renouveler les vœux d'une profession religieuse, il ne tient qu'à vous de renouveler les vœux de votre baptême. Je dis, les vœux de votre baptême; car je ne vois pas pourquoi on ferait difficulté de donner ce nom aux promesses que nous y avons faites.

Renouvelez donc ces vœux sacrés et regardez-les comme des engagements par lesquels vous avez fait profession dans le plus étendu de tous les ordres, qui est celui du christianisme. Oui, mes frères, vous êtes tous, en un sens, de véritables religieux. Votre fondateur, c'est Jésus-Christ. Votre règle, c'est l'Evangile. Vos constitutions, ce sont les lois de l'Eglise Votre habit, c'est l'innocence baptismale. Ah! prenez garde de commettre une espèce d'apostasie en vous dépouillant de cet habit saint. Que si vous avez déjà eu le malheur de le perdre, demandez-le de nouveau, et quand vous en serez revêtus, renouvelez non-seulement de bouche, mais d'esprit et de cœur, la résolution de ne vous en dépouiller jamais : *Renovamini spiritu mentis vestræ.* (*Eph.*, IV, 23.)

Vierge sainte, que l'Église appelle la reine des chrétiens, vous l'êtes particulièrement des Français; mais vous l'êtes plus particulièrement encore des personnes spécialement consacrées à Dieu. Obtenez, nous vous en supplions, par le renouvellement que vous fîtes au jour de votre présentation au temple; obtenez à tous les états qui composent ce royaume, soit dans le monde, soit dans le cloître, soit dans le clergé, un renouvellement de foi, de piété, de soumission, qui, en nous préservant des malheurs qui nous menacent, nous procure la vie éternelle. Ainsi soit-il.

SERMON III.

Pour le 25 mars.

L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. (*Luc.*, I, 31.)

Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus.

Qu'un des esprits bienheureux descende du ciel en terre pour annoncer à une femme stérile que Dieu va lui faire la grâce de concevoir un fils sur lequel il y a de grands desseins, c'est une merveille dont l'Ecriture nous fournit plusieurs exemples. C'est l'heureux présage qui précéda la conception d'Isaac, de Samson, de Jean-Baptiste. Mais qu'un de ces mêmes esprits annonce à une Vierge que, sans cesser d'être vierge, elle va recevoir de Dieu la grâce d'être mère, c'est un prodige bien plus merveilleux. Prodige qu'Isaïe avait, à la vérité, promis plusieurs siècles auparavant, de la part de Dieu, au roi Achaz, mais dont on n'avait pas encore eu le bonheur de voir l'exécution.

Aussi l'ange promet-il à Marie un Fils plus grand qu'Isaac, puisqu'il doit être le père, non pas d'un peuple particulier, mais de tous les peuples du monde; plus grand que Samson, puisqu'il doit nous délivrer, non pas de l'oppression des Philistins, mais de la tyrannie des démons; plus grand que Jean-Baptiste, puisqu'il doit être, non pas le précurseur du Messie, mais le Messie même et le propre Fils de Dieu.

Oui, chrétiens, c'est le Fils de Dieu qui prend aujourd'hui notre nature dans le sein de Marie. Un Dieu abaissé à la condition de l'homme; une femme élevée à la dignité de Mère de Dieu. Voilà les deux mystères que l'évangile de ce jour nous représente; et voilà, pour suivre le texte sacré comme pas à pas, ce qui devrait faire le sujet de ce discours; mais dans l'impuissance où je suis de renfermer l'explication de ces deux merveilles dans des bornes si étroites, je m'en tiens à ce qui regarde la très-sainte Vierge

Etablissons donc la part que Marie a dans le mystère même de l'Incarnation, et tirons

du mystère même la règle de la conduite que nous devons tenir envers Marie. C'est pour m'acquitter de ces deux obligations, que je vous montrerai dans le premier point, quelle est la dignité à laquelle Marie est élevée au moment de l'incarnation du Verbe, et dans le second, quels sont, en conséquence de cette dignité, les hommages que nous devons lui rendre.

Seigneur, si le prophète Isaïe, avant d'annoncer votre loi, eut besoin qu'un séraphin lui purifiât les lèvres, à combien plus forte raison dois-je vous demander cette grâce? Purifiez donc, ô mon Dieu! mes lèvres et mon cœur; préparez aussi les cœurs de ceux qui m'écoutent, afin que nous retirions tous de ce discours le fruit que vous en attendez. C'est ce que nous vous demandons par l'entremise de Marie, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quelque surprenants que fussent les prodiges que Dieu fit autrefois dans l'ordre de la nature pour délivrer son peuple de la captivité de l'Egypte, ils ne sont cependant appelés dans les livres saints que les ouvrages du doigt de Dieu : *Digitus Dei est hic.* (*Exod.*, VIII, 19.) Mais le miracle que le Seigneur opère aujourd'hui dans Marie pour délivrer les hommes de l'esclavage du péché, est bien plus surprenant encore et doit être appelé un chef-d'œuvre dans l'ordre de la grâce, puisqu'il a fallu que Dieu, pour le produire, ait déployé la force de son bras : *Fecit potentiam in brachio suo.* (*Luc.*, I, 51.)

Or, ce chef-d'œuvre, c'est l'élévation de Marie à la dignité de mère de Dieu. Qui l'aurait cru qu'une créature pût enfanter son Créateur; qu'une femme pût donner la vie à celui qui est le principe de tout être; que Marie pût porter dans son sein celui que le ciel et la terre ne sauraient contenir? Voilà cependant le privilége que Dieu lui accorde en ce jour. Elle porte dans ses chastes entrailles le Fils du Père éternel, et, sans cesser d'être vierge, elle a le bonheur d'être mère. Elle est mère de Dieu; quel titre glorieux pour elle! Mais comme elle n'est élevée à ce haut rang que pour le salut du genre humain, elle est aussi mère des hommes; quel sujet de consolation pour nous! Reprenons ces deux propositions, et établissons d'abord sa maternité divine.

1° *Mère de Dieu.* — Le temps réglé dans les décrets éternels étant arrivé, l'archange Gabriel descend du ciel en terre pour annoncer à une vierge le choix que Dieu a fait d'elle pour être la mère de son Fils. Ce ministre du très-haut la salue et la nomme pleine de grâce. Marie tremble; accoutumée à être seule, elle examine quelle pourrait être la cause d'une salutation si peu attendue : *Cogitabat qualis esset ista salutatio* (*Ibid.*, 29); la vue d'un ange sous une figure humaine l'effraye, la trouble : *Turbata est* (*Ibid.*); l'envoyé du ciel la rassure; il lui expose le sujet de son ambassade; vous concevrez, lui dit il, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand devant le Seigneur; il possédera un royaume qui n'aura jamais de fin. Il s'assiéra sur le trône de David son père; en un mot, c'est le Messie, c'est le Sauveur d'Israël.

Quelle autre que Marie eût pu balancer un instant à accepter de telles offres? et croirions-nous que Marie même l'eût fait si l'Evangile ne le disait expressément? *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* (*Ibid.*, 34.) Que pouviez-vous donc, Vierge sainte, préférer au bonheur d'enfanter un Dieu? Ah! chrétiens, elle prise tant la virginité, qu'elle aime mieux, disent les saints Pères, n'être jamais mère du Messie que d'accepter un tel honneur au prix de cette vertu. Mais dès que l'ange l'assure qu'elle concevra par la vertu du Très-Haut et que le bonheur qu'on lui propose est compatible avec la virginité, d'une part son humilité la fait s'anéantir, en confessant qu'elle est la servante du Seigneur; et de l'autre son obéissance lui fait donner son consentement aux ordres qu'on lui intime : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (*Ibid.*, 38) : qu'il me soit fait, dit-elle, selon votre parole.

Heureux consentement de Marie, parole admirable et puissante, qui attire le fils de Dieu du sein de son Père, qui rétrécit, pour ainsi dire, l'immensité même dans un espace très-étroit, qui joint le fini à l'infini; parole plus admirable que celle par laquelle Josué arrêta le soleil au milieu de son cours, puisqu'elle fait descendre du ciel en terre le vrai soleil de justice; parole qui constitua Marie dans le rang le plus sublime auquel une pure créature puisse parvenir. En effet, à peine la très-sainte Vierge eût-elle prononcé ces mots mystérieux : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, qu'au même instant elle fut élevée à la dignité de mère de Dieu.

Car, selon saint Thomas, Dieu n'attendait que le consentement de Marie pour faire, avec la nature humaine qu'elle représentait, cette alliance si longtemps attendue par les patriarches, si souvent prédite par les prophètes, si ardemment désirée de toutes les nations. Marie acceptant donc l'offre qu'on lui fait, à linstant l'ange disparaît. L'Esprit-Saint forme du sang très-pur de cette bienheureuse Vierge un corps humain de la plus grande perfection; il crée pour l'animer la plus sainte âme qui fut jamais, et unit substantiellement l'un et l'autre à la personne du Verbe. Que de mystères dans un seul! Que de merveilles dans ce mystère! Dans Jésus-Christ un Dieu-Homme, dans Marie une Vierge-mère, dans nous de légitimes enfants de Dieu. Heureux moment où le sein de la plus plus pure des vierges devient le sanctuaire du Verbe incarné, où les anges adorent un Homme-Dieu, où les hommes reçoivent un Dieu Sauveur, et où Marie devient véritablement mère de Dieu!

Oui, chrétiens, Marie est véritablement mère de Dieu, et c'est là pour elle un titre qui renferme tout ce que les autres ont de

plus grand. C'est une qualité éminente qui l'élève au-dessus des rois et des patriarches dont elle est descendue. C'est une dignité souveraine qui, la plaçant au-dessous de Dieu seul, la met au-dessus des séraphins les plus embrasés d'amour, des chérubins les plus éclairés, des esprits célestes les plus parfaits. Trônes, puissances, dominations, vertus, vous êtes les ministres et les serviteurs du Très-Haut; mais Marie en est la mère. Anges et archanges, vous volez d'un bout du monde à l'autre pour exécuter les volontés du Seigneur; mais Marie, par sa propre volonté, fait descendre ce même Seigneur du ciel en terre. Adorez dans le sein virginal de Marie celui que vous adorâtes jusqu'ici dans le sein du Père éternel, et reconnaissez pour votre reine celle que votre Créateur veut bien reconnaître pour sa mère.

N'en doutons pas, mes chers auditeurs, que Dieu ne reconnaisse Marie pour mère; car quoiqu'elle n'ait pas engendré la Divinité, elle n'en est pas moins mère de Dieu, comme le remarque saint Cyrille d'Alexandrie. En effet, Jésus est véritablement Dieu; c'est là le fondement de notre religion. Marie est véritablement mère de Jésus, l'Evangile le dit expressément en plus d'un endroit. C'est donc une vérité incontestable et un article de foi que Marie est mère de Dieu. Vérité que l'Eglise décida formellement au concile d'Ephèse, en frappant d'anathème l'impie Nestorius qui eut l'insolence de disputer à Marie une qualité si glorieuse, et qui, en véritable hérésiarque, la lui disputa avec une opiniâtreté d'autant plus coupable qu'avant lui tous les évêques et tous les fidèles la lui avaient unanimement attribuée.

C'est un trait de l'histoire ecclésiastique qu'il est bon de vous remettre ici sous les yeux. Dans la dernière session de ce célèbre concile d'Ephèse, les chrétiens de cette ville vinrent en foule auprès de l'église où les évêques étaient assemblés. Ayant appris avec une joie inconcevable qu'ils avaient condamné Nestorius comme hérétique, et qu'ils venaient de confirmer par leur décision la croyance où l'on avait toujours été parmi les fidèles au sujet de la divine maternité de Marie, ce bon peuple joignit sa voix à celle des évêques, en donnant comme eux à Marie le glorieux titre de mère de Dieu, et contribua par ses acclamations à rendre beaucoup plus célèbre la victoire que cette auguste Vierge venait de remporter sur l'ennemi du plus beau de ses priviléges. Le saint patriarche d'Alexandrie en témoigna publiquement sa joie dans le concile, en bénissant la sainte Trinité du triomphe qu'elle venait d'accorder à la mère de Dieu: *Laus tibi sit, Sancta Trinitas, quæ nos ad hanc celebritatem convocasti : sit etiam tibi laus, sancta Dei Mater.*

Ainsi s'exprimait saint Cyrille en voyant le pieux empressement que témoignait un grand peuple à honorer la très-sainte Vierge. Souffrez, mes chers auditeurs, qu'à la vue de cette nombreuse assemblée qui vient ici réunir sa voix à celle des ministres du saint autel pour chanter avec eux les louanges de Marie, je donne l'essor à la joie de mon cœur, et que dans les transports où elle me met j'éclate en actions de grâce à la très-sainte Trinité, en la bénissant mille et mille fois du respect qu'elle vous inspire pour celle qui devient dans ce grand jour la fille du Père, la mère du Fils et l'épouse du Saint-Esprit: *Laus sit tibi, Sancta Trinitas... sit etiam tibi laus, sancta Dei Mater.* Que ne puis-je me faire entendre à tous les chrétiens! je leur dirais : Venez, mes frères, venez en foule rendre vos hommages à la très-sainte Vierge, et faites-vous gloire de reconnaître qu'elle est véritablement mère de Dieu.

Mais, sans prouver plus au long une vérité que vous ne contestez pas, il sera plus utile de vous apprendre ce qui mérita à Marie cette sublime dignité. Fut-ce sa prière continuelle, son amour pour la retraite, sa foi inébranlable? Non, mes frères, toutes ces vertus, couronnées de sa virginité sans tache, purent bien attirer les yeux de Dieu sur elle : *Virginitate placuit*, dit saint Bernard; mais pour faire descendre le Très-Haut dans son sein, il fallait, comme dit le même Père, une humilité profonde : *Humilitate concepit.*

L'Ecriture nous fournit dans l'humilité d'Esther, élevé sur le trône de la Perse, une figure de l'humilité de Marie, élevée dans ce saint jour à la dignité de mère de Dieu. Esther était une jeune fille captive dans le royaume d'Assuérus; elle vivait inconnue dans la maison de son oncle Mardochée. Loin d'aspirer au bonheur de monter sur le trône, à peine osait-elle espérer de sortir jamais de l'esclavage. Mais dès qu'elle parut devant le roi, il la choisit pour son épouse et la fit reine d'un vaste empire. Il en est de même de Marie; elle est une fille d'Adam, remplie, à la vérité, de toutes les vertus, mais bien éloignée de penser à la faveur que le ciel lui prépare; elle vit inconnue dans l'obscurité de la maison de Joseph son époux. Dieu l'avertit par le ministère d'un ange du grand dessein qu'il a sur elle. Il la choisit pour être mère de Dieu, et elle ne prend point d'autre qualité que celle de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* (*Luc.*, I, 38.) Tant il est vrai que plus on est petit à ses yeux, plus on est grand à ceux de Dieu. Mais en quoi consiste particulièrement la ressemblance d'Esther et de Marie, c'est que, comme Esther en devenant épouse d'Assuérus devint la libératrice du peuple juif tyrannisé par l'ambitieux Aman qu'elle fit mettre à mort, de même Marie en devenant mère de Dieu devint la rédemptrice du genre humain opprimé par l'ancien serpent dont elle écrasa la tête; et c'est en ce sens qu'on peut l'appeler mère des hommes.

2° *Mère des hommes.*—Après avoir dit que Marie est mère de Dieu, il est impossible de rien ajouter à sa gloire. Aussi l'évangéliste saint Matthieu garde-t-il un profond silence sur les admirables qualités de Marie, par la raison qu'ayant commencé par dire

qu'elle était mère de Jésus : *De qua natus est Jesus* (*Matth.* I, 16), il ne pouvait plus rien dire qui ne fût renfermé dans ce glorieux éloge. Ainsi quand je dis que Marie est mère des hommes, ce n'est pas une seconde dignité dont je prétende rehausser l'éclat de la première; mais c'en est une conséquence nécessaire, du moins dans les vues que Dieu s'est proposées en envoyant son Verbe s'incarner pour notre salut. Je m'explique.

Si Dieu dans l'incarnation n'avait eu d'autre dessein que de procurer sa propre gloire sans aucun rapport au salut du genre humain, nous eussions eu dans la personne du Verbe incarné un Homme-Dieu, mais non pas un Dieu Sauveur; et dans cette supposition, Marie eût été mère de Dieu sans être mère des hommes. Mais la fin de l'incarnation ayant été de procurer la gloire de Dieu en procurant notre salut, Marie ne peut être mère de Dieu qu'elle ne soit mère de notre Rédempteur, et par conséquent notre corédemptrice et notre mère.

Je n'ignore pas que Jésus-Christ seul est proprement notre Rédempteur et que lui seul a racheté le monde par son sang; mais on ne peut ignorer aussi que ce précieux sang qu'il a répandu pour nous a été pris dans le sein virginal de Marie, a été formé de la substance de Marie, et que conséquemment Marie a fourni, a offert, a livré pour nous ce sang adorable qui nous a servi de rançon; et c'est sur quoi l'Eglise est fondée en donnant à Marie la glorieuse qualité de mère et de réparatrice du genre humain. Fondement solide auquel il n'y a que les ennemis de Marie qui puissent trouver à redire.

En effet, si notre premier père eut raison d'appeler son épouse la mère de tous les vivants, parce que c'était par elle que Dieu voulait communiquer la vie de la nature à tous les hommes, pourquoi ne donnerions-nous pas ce nom à Marie dont Dieu se sert aujourd'hui pour nous communiquer la vie de la grâce en nous donnant son Fils? Si le prophète Isaïe put appeler Sara la mère des Israélites, parce qu'elle avait mis au monde Isaac dont ils étaient descendus, pourquoi n'appellerions-nous pas Marie notre mère, puisqu'elle a donné la vie à Jésus-Christ notre chef? Et si Dieu même dit autrefois à Rébecca qu'elle portait deux peuples entiers, parce qu'elle était enceinte d'Esaü et de Jacob qui en devaient être les pères, pourquoi ne dirions-nous pas, dans l'ordre de la grâce, que la bienheureuse Vierge portant le Sauveur dans son sein y portait aussi tous les chrétiens? Pourquoi ferions-nous difficulté d'appeler Marie la mère de tous ceux qui ont pour père le Sauveur du monde?

Nous ne disons en cela que ce qu'ont dit avant nous plusieurs Pères de l'Eglise; que ce qu'a dit saint Jérôme qui ne fait pas difficulté d'appeler Marie la source, le principe, l'origine de notre salut; que ce qu'a dit son dévot saint Bernard, qui assure que la raison pourquoi toutes les générations béniront Marie, c'est qu'elle a donné la vie à toutes les générations en leur donnant son Fils. Nous ne parlons que d'après saint Bonaventure, qui est si persuadé que Marie est mère de tous les fidèles, qu'il ne peut seulement souffrir qu'on en doute un instant : *Certe omnium fidelium mater est universalis.*

En effet, chrétiens, comment pourrions-nous douter que Marie soit notre mère, puisqu'en donnant la vie corporelle à Jésus-Christ, non-seulement elle nous a procuré la vie de la grâce, mais encore elle conserve en nous cette vie céleste en pourvoyant par une providence vraiment maternelle à tous les besoins de nos âmes?

C'est une vérité constante dans l'ordre de la nature, que celui qui donne l'être en donne aussi les suites. Dieu, en donnant la vie aux animaux, leur fournit en même temps les moyens de la conserver; et c'est là une des raisons qui lui donne, à leur égard, le titre de père : *Tua, Pater, providentia cuncta gubernat.* (*Sap.*, XIV, 3.) Or, nous pouvons dire de Marie la même chose, proportion gardée, dans l'ordre de la grâce, et raisonner de sa seconde maternité à l'égard des hommes, à peu près comme nous faisons de la première à l'égard de son Fils. Après lui avoir donné la vie, elle le nourrit, elle l'éleva, elle lui fournit tous les secours dont il voulut avoir besoin pendant sa vie mortelle. Voilà ce qu'elle fait pour nous : après nous avoir, en quelque sorte, engendrés à la vie spirituelle, elle s'applique à conserver en nous cette vie divine; elle nous obtient, par son intercession, les secours nécessaires pour vivre chrétiennement; elle pourvoit à tous les besoins de nos âmes : en sorte qu'on peut lui dire par proportion ce qu'on dit au Père éternel : *Tua, Mater, providentia cuncta gubernat.* C'est à vous, Vierge sainte, après Jésus, que nous devons la vie de la grâce, et c'est votre providence maternelle qui nous procure le bonheur, ou de l'entretenir lorsque nous en jouissons, ou de la réparer quand nous l'avons perdue : *Tua, Mater, providentia cuncta gubernat.*

O femme bénie entre toutes les femmes, c'est par vous que commence l'ouvrage de notre rédemption. Malheureux esclaves de l'enfer, nous gémissions depuis tant de siècles dans la plus triste servitude; mais vous nous donnez un libérateur qui vient nous en affranchir; coupables et ennemis de Dieu, nous étions exposés à des châtiments éternels; mais vous nous donnez l'unique médiateur qui puisse nous réconcilier. Le ciel, la terre et l'enfer fléchissent les genoux devant votre Fils Jésus. Que l'enfer et les démons tremblent aussi devant vous, puisqu'en écrasant la tête du serpent vous détruisez son tyrannique empire. Que le ciel et les esprits bienheureux vous révèrent, puisqu'en enfantant Jésus vous devenez leur reine. Mais surtout puisque vous êtes tout à la fois mère de Jésus et des hommes, que la terre et les hommes qui l'habitent vous rendent de profonds hommages. C'est, mes

chers auditeurs, ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Tous les hommages que nous devons rendre à la très-sainte Vierge peuvent se rapporter à deux principaux dont je trouve le fondement dans les deux qualités, ou plutôt dans les deux rapports de sa qualité de mère; car on peut, comme nous venons de le voir, considérer la maternité de Marie par rapport à Jésus et par rapport aux hommes. C'est pourquoi je dis que Marie, comme mère de Jésus, doit être après Dieu le principal objet de notre culte, et que Marie, comme mère des hommes, doit être après Dieu le principal objet de notre confiance. Deux articles fort intéressants et qui demandent, par conséquent, une attention nouvelle.

1° *Culte.* — Les théologiens qui définissent le culte en général : une soumission respectueuse par laquelle on reconnaît l'excellence d'un être supérieur, distinguent différents cultes selon les différents êtres qu'on honore. Ils appellent culte de latrie celui par lequel nous honorons les perfections infinies de Dieu et nous reconnaissons le souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures; ils nomment culte de dulie celui par lequel nous honorons la sainteté des anges et des hommes; mais ils en distinguent un troisième qu'ils appellent culte d'hyperdulie, parce qu'il tient comme une espèce de milieu entre les autres; et c'est celui dont nous devons honorer Marie. Nous ne devons pas reconnaître en elle des perfections infinies, un domaine souverain, un être indépendant; Dieu seul mérite un tel hommage; et ce serait un crime d'idolâtrie que de le rendre à quelque autre que ce puisse être; mais nous reconnaissons dans cette Vierge Mère une sainteté qui surpasse de beaucoup celle de toutes les autres créatures, quelque parfaites qu'on les suppose, et qui mérite par conséquent de notre part des honneurs beaucoup plus considérables que ne le sont ceux que nous rendons aux plus grands saints et aux plus sublimes d'entre les anges.

Car si dans les royaumes de la terre on doit rendre, et l'on rend en effet de plus grands honneurs à ceux que leurs emplois ou leur naissance approchent de plus près de la majesté royale, il est sûr que nous devons honorer d'un culte plus particulier ceux qui dans le royaume des cieux ont un rapport plus marqué, une liaison plus étroite, une union plus intime avec l'infinie majesté de notre Dieu. Or, ce principe une fois établi, il est évident que Marie est de toutes les créatures celle que nous devons plus honorer, puisque étant mère de Dieu, elle est conséquemment de toutes les créatures celle qui en approche de plus près.

Ainsi en a pensé saint Thomas, qui, pour faire comprendre l'excellence de la très-sainte Vierge par-dessus tous les autres êtres créés, apporte cette raison : une personne est, dit-il, d'autant plus noble et plus parfaite qu'elle est plus unie au principe de la vraie noblesse et de la plus sublime perfection, qui est Dieu; et comme on ne peut rien concevoir de plus proche d'un fils que sa mère, il faut dire que la maternité divine est la plus grande, la plus étroite, la plus parfaite alliance qu'on puisse avoir avec lui.

Le docteur angélique n'est pas le seul qui ait pensé de la sorte. Saint Bonaventure a dit, comme lui, que la qualité de mère de Dieu est le dernier effort de la puissance divine; et Albert le Grand, que Marie, en devenant mère de Dieu, n'a pu lui être plus étroitement unie, à moins que de devenir Dieu même. Aussi l'archange Gabriel, en disant à Marie que ce mystère serait l'ouvrage de la vertu du Très-Haut, semble-t-il nous faire entendre que Dieu y travaillerait, en quelque sorte, de toutes ses forces, et, comme parle la sainte Vierge elle-même, de tout son bras : *Fecit potentiam in brachio suo.*

L'apôtre saint Paul, pour montrer que Jésus-Christ est au-dessus de tout, s'écrie : Quel est l'ange à qui le Père éternel ait jamais dit : vous êtes mon Fils, et je vous ai engendré aujourd'hui? Servons-nous du même raisonnement pour faire voir que Marie est au-dessous de Jésus-Christ seul, et pour l'élever au-dessus des anges et des hommes, disons de même : à quelle autre créature le Fils de Dieu a-t-il pu dire : Vous êtes ma mère et vous m'avez donné naissance? Non, chrétiens, la prérogative de la divine maternité ne convient qu'à Marie seule, aussi est-elle le fondement de sa gloire et de nos hommages; car si pour les autres hommes la gloire des parents descend et se communique aux enfants, ici la gloire de l'enfant remonte et se communique à la mère.

De là ces pompeux éloges que l'Eglise et les saints Pères ont toujours donnés à Marie, ces temples, ces autels consacrés à Dieu sous son nom. De là ce concours unanime des fidèles de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états, à honorer particulièrement Marie, ces pieuses sociétés où l'on fait profession publique de la servir et de l'honorer. De là enfin ces miracles presque innombrables que Dieu a faits en sa faveur, et par chacun desquels, comme par autant d'oracles, il a déclaré combien lui est agréable l'honneur et le respect qu'on rend à la mère de son Fils.

Non, chrétiens, après l'honneur que nous devons à Dieu, il n'en est point qui lui soit plus agréable que celui qu'on rend à la très-sainte Vierge. Pourquoi? Parce qu'en l'honorant nous honorons Jésus-Christ même. Car, s'il regarde comme fait à soi-même ce que nous faisons aux moindres des siens, avec quelle complaisance, avec quel amour ne regardera-t-il pas les hommages que nous rendrons à la plus parfaite de ses créatures? Mais si le motif de l'honneur de Dieu n'était pas assez pressant pour nous porter à honorer Marie, l'exemple de tout

ce qu'il y a de grand au monde doit nous y engager.

En effet, en honorant Marie, nous imitons les saints, puisqu'il n'en est pas un qui ne se soit fait du culte de Marie une de ses principales obligations; nous imitons les anges, puisque après l'avoir honorée sur la terre comme mère de leur Créateur, ils l'honorent et l'honoreront éternellement dans le ciel comme leur légitime souveraine; enfin, nous imitons Jésus-Christ même, puisque après lui avoir fait l'honneur de la choisir pour sa mère, il a bien voulu, l'espace de trente ans, être soumis à ses ordres : *Et erat subditus illis.* (*Luc.*, II, 51.)

Pourrions-nous, après cela, balancer un instant à lui rendre nos hommages? Pourrions-nous refuser d'honorer celle qui est l'objet de la vénération du ciel et de la terre? Voudrions-nous imiter les hérétiques qui se sont fait un malheureux plaisir de lui disputer ses plus belles prérogatives? Nestorius lui disputa sa divine maternité, Helvidius sa perpétuelle virginité, d'autres son éminente sainteté; car c'est le propre des hérétiques de se déclarer les ennemis de Marie. Luther a vomi contre elle des blasphèmes que je me donnerai bien garde de rapporter ici, pour ne pas offenser les oreilles pieuses qui m'écoutent. Ces horreurs que les hérétiques profèrent contre Marie m'affligent et ne me surprennent pas; ils sont les ennemis de Jésus-Christ, comment ne le seraient-ils pas de sa sainte mère? Mais ce qui m'afflige et me surprend tout ensemble, c'est de voir que des gens qui veulent passer pour catholiques désapprouvent la dévotion envers la très-sainte Vierge, et font tous leurs efforts pour diminuer le culte qui lui est dû. Il est à craindre, disent-ils, qu'on ne rende à Marie le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Terreur panique. Il n'est point aujourd'hui parmi les chrétiens d'enfant de dix ans qui ne sache que la sainte Vierge n'est qu'une pure créature, et que ce serait un crime de l'adorer comme un Dieu. Donnons-nous bien garde d'honorer Marie comme une divinité; mais pourvu que le culte que nous lui rendons soit inférieur à celui que nous devons à Dieu, ne craignons point de tomber dans l'excès. L'excès le plus à craindre en ce genre serait l'indifférence à son égard.

Ah! s'il était ici quelqu'un qui se trouvât dans une si fâcheuse disposition; vivement touché de son insensibilité pour la mère de mon Dieu, je lui dirais avec larmes : Quoi, mon cher auditeur, le ciel et la terre s'unissent ensemble pour honorer Marie, les anges et les hommes s'empressent à qui lui donnera de plus grandes marques de leur soumission, Jésus-Christ même obéit à sa volonté, et vous, vous n'avez pour elle qu'oubli, que froideur, qu'indifférence! Quel étrange aveuglement! Mais j'aime à me persuader qu'un reproche de cette nature porterait à faux dans cet auditoire. Oui, mes frères, loin d'être de ces prétendus esprits forts dont l'impiété combat la dévotion à la Mère de Dieu, ou de ces chrétiens indifférents qui, sans la combattre, se mettent peu en peine de la pratiquer, vous êtes, sans doute, presque tous affectionnés à son service, et vous ne passez aucun jour sans lui adresser quelques prières; ainsi je ne puis que vous exhorter à continuer de lui rendre vos hommages, surtout par l'imitation de de ses vertus; car c'est là, de tous les honneurs que vous pouvez lui rendre, celui qui lui est le plus agréable et qui vous est le plus avantageux.

Car, mes frères, ne nous y trompons pas, l'imitation des vertus de Marie est le principal hommage qu'elle exige de nous. Examinons donc avec soin toutes les actions de cette pieuse Vierge, et voyons quelle opposition il y a entre sa conduite et la nôtre, afin que ses vertus nous engagent à nous corriger de nos défauts.

L'archange Gabriel trouve Marie, non pas dans des assemblées tumultueuses, non pas dans des divertissements publics, non pas même en conversation avec les autres femmes de Nazareth; mais il la trouve, comme remarque saint Ambroise, retirée seule et sans témoins dans sa maison. Apprenez de là, vierges chrétiennes, à fuir ces compagnies du grand monde, où le plaisir de voir et d'être vues est pour vous la source de mille dangers. Marie s'entretient avec Dieu dans la prière et réduit par avance en pratique ce que son Fils doit enseigner trente ans après : que notre oraison doit être continuelle. Apprenez de là, vous qui négligez le saint exercice de la prière, que c'est par elle qu'on obtient de Dieu les grâces dont on a besoin. Marie, quoiqu'elle soit descendue de l'illustre maison de David, quoiqu'elle compte quatorze rois parmi ses aïeux, passe néanmoins sa vie dans une condition pauvre et abjecte. Apprenez de là, vous que la naissance ou le dérangement de vos affaires a réduits à la pauvreté, à souffrir avec joie et actions de grâces, ou du moins sans tristesse et sans murmure, les incommodités de votre état. Marie, quoique saluée avec respect par un archange, quoique élevée à la dignité de Mère de Dieu, rentre dans son néant et ne prend d'autre qualité que celle de servante du Seigneur. Apprenez de là, vous qui par vos charges et vos emplois êtes distingués du commun, que vous devez vous humilier au dedans de vous-mêmes, à proportion que vous êtes plus élevés au dehors. Ce sera par là que Marie, comme Mère de Jésus, sera après Dieu le principal objet de votre culte, mais comme elle est aussi mère des hommes, elle doit être après Dieu le principal objet de votre confiance.

2° *Confiance.* La confiance que nous avons en quelque personne suppose nécessairement en elle deux dispositions à notre égard, l'une desquelles venant à manquer, la confiance est bientôt détruite. Or, ces dispositions sont le pouvoir et la volonté de nous faire du bien. Le pouvoir sans la volonté mérite notre estime et nos hommages; la volonté sans le pouvoir attire notre tendresse et notre amour. Mais l'un et l'autre

joints ensemble sont le fondement d'une espérance ferme et assurée qu'on a dans la protection de quelqu'un; et c'est ce qui s'appelle confiance.

Par exemple, un sujet qui a une grâce importante à demander à son roi, reconnaît dans la mère de ce prince une puissante avocate qui pourrait bien, si elle voulait, lui obtenir ce qu'il souhaite. Il reconnaît dans sa propre mère une médiatrice bien intentionnée qui voudrait bien, si elle pouvait, lui faciliter l'entérinement de sa requête; et il n'a cependant de confiance ni dans l'une, ni dans l'autre; pourquoi? parce que dans la mère du prince il ne voit que le pouvoir sans la volonté, et que dans sa propre mère il ne trouve que la volonté sans le pouvoir. Mais s'il voyait réunis dans une même personne le puissant crédit de celle-là et la bonne volonté de celle-ci, il n'aurait point d'affaire en cour, quelque difficile qu'elle fût, dont il n'espérât la réussite. On peut dire la même chose du pouvoir de Marie auprès de Dieu et de sa bonne volonté pour nous.

Si Marie était mère de Jésus sans être mère des hommes, pénétrés pour sa majesté du respect le plus profond, nous reconnaîtrions en elle le pouvoir de nous obtenir de Dieu les secours dont nous avons besoin; mais nous douterions qu'elle daignât s'intéresser pour nous auprès de son Fils. Si elle était mère des hommes sans être mère de Jésus, persuadés de sa tendresse à notre égard, nous craindrions que Dieu ne daignât pas exaucer ses prières. Mais sa qualité de Mère d'un Dieu sauveur, c'est-à-dire de Mère de Dieu et des hommes, réunissant en elle un grand crédit auprès de lui, avec un tendre attachement pour nos intérêts, il est évident qu'elle doit être, après Dieu, le principal objet de notre confiance.

En effet, mes frères, Dieu ne peut refuser à Marie ce qu'elle lui demande pour nous, quelque indignes que nous en soyons. Abraham pria Dieu pour les habitants de Sodome, et en obtint ce qu'il demanda pour eux, malgré les crimes qu'ils avaient commis. Moïse arrêta le bras de Dieu prêt à punir les fréquents murmures des Israélites, et obtint qu'il continuât à le combler de ses grâces. Or qu'étaient Moïse et Abraham en comparaison de Marie? C'étaient des amis de Dieu; mais Marie en est la mère: c'étaient ces hommes dont la sainteté approchait de celle des anges; mais la sainteté de Marie surpasse de beaucoup celle des anges et des hommes.

Quoi, mes chers auditeurs, Salomon, après avoir élevé Bethsabée au-dessus de tous les princes de son royaume, et lui avoir fait dresser un trône à côté du sien, lui dit: Demandez, ma mère, car je ne puis rien vous refuser; et nous croirions que Jésus-Christ, le vrai Salomon de la loi nouvelle, après avoir élevé Marie au-dessus des neuf chœurs des anges, après l'avoir fait asseoir à sa droite, après l'avoir couronnée reine de l'univers, pourrait encore n'avoir aucun égard à son intercession; celui qui nous a commandé d'honorer nos pères et nos mères voudrait-il violer lui-même cette loi? et l'observerait-il, s'il méprisait les prières de Marie? Le pouvoir auprès de Dieu ne manque donc pas à cette auguste Vierge. Qui pourrait, par conséquent, empêcher notre confiance en elle? serait-ce son peu de bonne volonté pour nous?

Ah! mes chers auditeurs, elle est notre mère. Une mère, que dis-je, une mère? la meilleure de toutes les mères peut-elle manquer de bonté pour ses enfants? Nous sommes, il est vrai, des enfants misérables; mais nos misères, loin de la rebuter, ne font qu'augmenter sa compassion pour nous, parce qu'elle est la mère de miséricorde et le refuge des pécheurs. Car en a-t-elle jamais refusé aucun? S'il s'en trouve un seul, dit saint Bernard, un seul qui, après avoir mis sa confiance en elle, en ait été délaissé, je consens qu'il ne l'invoque jamais. Mais où se trouvera-t-il? nulle part, mes frères, puisqu'on peut dire que Marie a été donnée particulièrement aux pécheurs, comme une médiatrice dont ils peuvent se servir auprès du médiateur même.

Le médiateur étant tout à la fois et médiateur et juge, cette dernière qualité peut effrayer ceux que la première rassure; mais Marie n'étant que notre avocate, elle ne doit nous inspirer que de la confiance. Et c'est encore la pensée du même saint Bernard. Vous craignez, dit-il, d'approcher du Père éternel. Il vous a donné Jésus-Christ son Fils pour médiateur. Que ne peut pas un tel fils auprès d'un tel père? Mais peut-être redoutez-vous dans le Fils même la majesté divine; car, pour être devenu homme, il n'a pas cessé d'être Dieu. Voulez-vous une avocate auprès de lui? Adressez-vous à la très-sainte Vierge; en elle vous trouverez l'humanité seule; et, je puis l'avancer hardiment, elle sera exaucée de son Fils, et le Fils le sera de son Père. Voilà, continue le même saint, la mystérieuse échelle dont les pécheurs, dont les plus grands pécheurs, dont les pécheurs les plus désespérés peuvent et doivent se servir pour sortir de l'abîme du péché et s'élever jusqu'à Dieu.

Hélas! mes frères, nous nous plaignons tous les jours des dangers du salut où nous sommes exposés en cette vie; eh! pourquoi ne recourons-nous pas à la très-sainte Vierge? Elle peut nous en délivrer. Cette vie est une mer agitée où les flots de nos passions, les écueils du mauvais exemple, les tempêtes de la tentation nous mettent dans un péril continuel de faire naufrage; ayons recours à Marie, elle est l'étoile de la mer, elle réglera notre course, elle nous conduira sûrement au port du salut. Cette vie est une guerre perpétuelle où nous sommes attaqués par d'infatigables ennemis qui lancent contre nous les traits les plus perçants; recourons à Marie. Elle est cette tour de David d'où pendent mille boucliers qui nous mettront à couvert. Elle est elle seule plus terrible à l'enfer qu'une armée

rangée en bataille. En un mot, cette vie est un état où nous avons besoin des grâces de Dieu, soit pour sortir du péché, soit pour persévérer dans la justice. Ainsi en quelque état que nous soyons, invoquons Marie; adressons-nous à Marie, implorons l'assistance de Marie. Du haut des cieux où elle est élevée, elle jette sur nous des regards de tendresse; elle nous tend une main secourable, avec un désir sincère que nous en profitions. Profitons-en, chrétiens; prions-là avec une confiance filiale de montrer qu'elle est notre mère, et lui disons souvent avec l'Eglise : *Monstra te esse matrem.*

Pour nous y engager, mes frères, rappelons-nous souvent la dignité à laquelle Marie est élevée dans ce monde. N'oublions pas qu'elle est Mère de Dieu et mère des hommes. Ces deux vérités nous remettront devant les yeux nos obligations envers Marie; sa qualité de mère de Dieu nous pénétrera pour elle du respect le plus profond, et nous engagera à en faire, après Dieu, le principal objet de notre culte. Sa qualité de mère des hommes nous inspirera pour elle l'amour le plus tendre, et nous inspirera d'en faire, après Dieu, le principal objet de notre confiance.

Vierge sainte, que l'ange salue aujourd'hui comme pleine de grâces, Jésus-Christ, qui est avec vous, a pris plaisir à vous combler de ses plus abondantes bénédictions; faites-nous-en part, ô la meilleure de toutes les mères; sainte Mère de mon Dieu, priez pour nous qui sommes de misérables pécheurs. Cette qualité de pécheurs, toute odieuse qu'elle est, loin de nous éloigner de vos autels, nous fait, au contraire, recourir à vous dans l'espérance que vous ne mépriserez pas des pécheurs sans lesquels vous n'eussiez jamais été Mère de Dieu : *Non despicis peccatores sine quibus nunquam fores tanto digna Filio.*

Souvenez-vous que vous êtes une Mère de miséricorde, et que c'est surtout envers les coupables que la miséricorde s'exerce; exercez-la donc envers nous maintenant, mais spécialement à l'heure de notre mort. O puissante protectrice, en ce moment où notre ennemi redoublera ses efforts pour nous perdre, redoublez vos soins pour nous défendre; plaidez notre cause auprès du souverain juge; obtenez-nous une sentence favorable, afin qu'après vous avoir honorée sur la terre nous ayons le bonheur de vous voir dans le ciel et d'y chanter avec vous les miséricordes du Seigneur pendant toute l'éternité bienheureuse où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON IV.

Pour le 2 juillet.

LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

Exsurgens Maria abiit in montana cum festinatione, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. (*Luc.*, I, 39.)

Marie partit promptement, alla par un pays de montagnes dans la maison de Zacharie et salua Elisabeth.

Que vous êtes admirable, Seigneur, dans les moindres opérations de votre grâce! Vous savez quand il vous plaît cacher, sous les plus communes apparences, les merveilles les plus surprenantes, et nous donner, dans des actions qui ne semblent avoir rien de considérable, des modèles de toutes les vertus. C'est, Mesdames, ce que Dieu fit dans le mystère que nous célébrons. Rien ne paraît d'abord moins mystérieux que la visite de Marie à Elisabeth, et la plupart de ceux qui en eurent connaissance n'y virent autre chose qu'une visite de pure civilité. Mais ils se trompèrent, et ce qui parut à leurs yeux ne fut que comme l'écorce sous laquelle était renfermé le plus excellent de tous les fruits.

En effet, dans cette visite, Jésus-Christ exerça pour la première fois le pouvoir qu'il avait de remettre les péchés; Marie commença d'être reconnue pour Mère de Dieu; Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit; Jean-Baptiste, d'esclave du péché, devint un saint. Voilà les merveilles que les témoins de cette visite n'aperçurent pas, et que nous n'apercevrions pas nous-mêmes, si la foi ne nous les découvrait. Mais ce n'est pas assez de les découvrir, ces merveilles, il faut pénétrer plus avant, c'est-à-dire qu'il faut examiner toutes les vertus que Marie pratiqua dans cette visite, et tâcher de l'imiter en les pratiquant dans les nôtres.

C'est là le double rapport sous lequel j'ai cru devoir envisager ce mystère, parce que j'ai cru que c'était celui qui nous serait le plus utile. Ainsi, après avoir d'abord considéré la visite de Marie comme le plus parfait modèle que nous puissions imiter dans nos visites, nous en tirerons les règles principales que nous devons observer quand nous nous visitons. Voici donc en deux mots tout mon dessein. Quelles furent les vertus que Marie pratiqua dans sa visite à Elisabeth? vous le verrez dans le premier point. Quelles sont les vertus que nous devons pratiquer dans les visites que nous nous faisons les uns aux autres? vous le verrez dans le second. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Une jeune vierge qui entreprend un pénible voyage pour visiter sa parente, voilà l'objet de la solennité de ce saint jour; objet qui, à regarder les seuls dehors, n'a rien d'extraordinaire, mais qui, quand on en pénètre le fond, mérite l'admiration des anges et des hommes. Pesons-en toutes les circonstances, et nous en conviendrons. Voyons quel fut le motif qui porta Marie à entreprendre cette visite, quelle fut la vertu principale que Marie pratiqua dans cette visite, quel fut l'effet que Marie produisit dans cette visite. Et pour commencer par le motif,

1° *Le motif.* — Je demande qui put engager une Vierge qui avait toujours vécu si retirée à sortir de sa maison pour aller par un pays de montagnes visiter une de ses parentes? Si je fais cette question à saint Ildephonse, il nous répondra que ce fut la

charité qui pressa Marie de communiquer à Elisabeth, et par elle à Jean-Baptiste, le divin Esprit dont elle avait reçu la plénitude : *Ut deferret amicis officium.*

En effet, Marie sachant que le Verbe de Dieu n'était sorti du sein de son Père que pour allumer dans ce monde le feu du divin amour, crut ne devoir pas le renfermer en elle-même, et se pressa d'aller en embraser la maison d'Elisabeth : *Abiit in montana cum festinatione, et salutavit Elisabeth.* Il y a, mes frères, sous cette expression de l'Evangile : *Abiit in montana*, elle alla par un pays de montagnes, un sens caché qui, selon saint Ambroise, nous marque les vues sublimes que Marie se proposa dans l'accomplissement de ce mystère. Elle alla, dit-il, sur les montagnes, car c'est là, continue ce saint docteur, le chemin que prennent ceux qui sont remplis de l'esprit de Dieu; leur unique occupation est de quitter la terre, de s'élever vers le ciel et de s'avancer incessamment dans les voies du salut.

Voilà donc ce que fait Marie. Animée de la charité de Jésus-Christ qui la presse, elle marche, elle court, elle vole, en quelque sorte, par-dessus les montagnes pour aller au plus tôt communiquer le Saint-Esprit à sa cousine; et si quelqu'un, surpris de son empressement, lui en demandait la cause, elle pourrait répondre, encore à plus juste titre que l'apôtre des nations, que c'est la charité de Jésus-Christ qui la presse : *Charitas Christi urget nos.* (II *Cor.*, V, 14.) Oui, elle pourrait dire : C'est la charité de Jésus-Christ qui nous presse. Elle presse Jésus-Christ de répandre ses bienfaits sur le plus grand d'entre les enfants des hommes, et elle me presse de faire part des biens que j'ai reçus à celle qui a le bonheur d'en être la mère. Elle presse Jésus-Christ de faire couler sur son précurseur les grâces dont il est la source, et elle me presse de contribuer à l'effusion de ces grâces dont il veut bien que je sois le canal : *Charitas Christi urget nos.*

O fille du prince, que vos démarches sont belles! *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis!* (*Cant.*, VII, 1.) Tous vos pas sont réglés par la charité. Votre empressement, au lieu de me causer de la surprise, ne me cause qu'une sainte joie dès que je pense que c'est la charité de Jésus-Christ qui vous presse. Marchez donc, ô divine Marie! *Surge, propera.* (*Cant.*, II, 10.) Marchez avec une sainte ardeur sur les plus hautes montagnes, et puisque le Calvaire (5) est une de celles qui se trouvent sur votre passage, portez-y dès maintenant celui qui, dans quelques années, y sera attaché entre les bras de la croix. La charité qui le portera pour lors sur cette montagne vous engage à l'y porter par avance, et sa charité qui le presse d'aller sanctifier un pécheur vous presse aussi vous-même de contribuer à sa sanctification. Oui, chrétiens, Marie s'empresse d'arriver à la ville d'*Hébron*; portée par la grâce du Saint-Esprit, elle ignore, dit saint Ambroise, ces retardements si nuisibles à ceux qui marchent dans le chemin du ciel, et après les fatigues d'une longue route, elle entre enfin dans la maison de Zacharie, où elle salue Elisabeth : *Intravit in domum Zachariæ et salutavit Elisabeth.*

2° *La règle.* — Mais quelle vertu pratique-t-elle dans cette première entrevue? L'humilité. Quoique élevée à la dignité de Mère de Dieu, elle ne se prévaut point d'une qualité si glorieuse; elle prévient Elisabeth en la saluant la première, et cela, dit saint Ambroise, parce qu'autant que cette vierge excelle en pureté, autant doit-elle exceller en humilité : *Ut quanto castior virgo, tanto humilior.* Elle s'humilie donc non-seulement jusqu'à se dire la servante du Seigneur, comme elle l'avait dit au moment de l'incarnation, mais jusqu'à se faire actuellement la servante de celle qui lui est inférieure en toutes choses. L'éminence de son rang ne lui fait point prendre des précautions pour en soutenir l'éclat. Elle vous laisse, prudents du siècle, ces frivoles prétextes dont vous vous servez pour justifier votre orgueil. Au lieu d'attendre qu'on lui rende les hommages qui lui sont dus, elle salue humblement sa parente; et cette Mère du Messie prévient la mère de saint Jean dans le même esprit dans lequel le Messie lui-même préviendra un jour ce saint précurseur.

Oui, chrétiens, on vit alors dans la maison de Zacharie, entre Marie et Elisabeth, quelque chose de semblable à ce qui se vit trente ans après sur les bords du Jourdain entre Jésus-Christ et Jean-Baptiste, c'est-à-dire un combat de la plus parfaite humilité. Comme l'humilité de Jésus-Christ, qui demandait le baptême de saint Jean, excita l'humilité de saint Jean à se déclarer indigne de baptiser Jésus-Christ, l'humilité de Marie, qui prévenait Elisabeth, excita l'humilité d'Elisabeth à s'avouer indigne de la visite de Marie; mais comme l'humilité de Jesus-Christ surpassa celle du précurseur, qui fut obligé de le baptiser par obéissance, l'humilité de Marie surpassa celle de sa cousine, qui se vit contrainte d'acquiescer aux services que voulut lui rendre celle qu'elle reconnaissait pour la Mère de son Dieu.

Quand Elisabeth aperçut dans sa maison Marie qui la prévenait avec tant d'humilité, ne sachant quels termes employer pour exprimer sa surprise, elle ne parla que par exclamations : *Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me?* (*Luc.*, I, 43.) D'où me vient ce bonheur, dit-elle, que de voir venir à moi la Mère de mon Dieu? O charité sans bornes! O humilité sans exemple! Hélas! je ne suis qu'une femme coupable, et je vois la plus pure de toutes les vierges, la plus heureuse de toutes les mères, la plus sainte de toutes les créatures descendre dans ma

(5) Jérusalem, et par conséquent le Calvaire, se trouvent situés entre la ville de Nazareth, d'où partait Marie, et la ville d'Hébron, terme de son voyage.

maison. Encore une fois, d'où me vient-il, ce bonheur si inattendu? *Unde hoc mihi?*

Admirez, Mesdames, dans cette espèce de combat entre Marie et Elisabeth un spectacle digne de l'admiration du ciel même. D'abord, Marie prévient Elisabeth par la visite qu'elle lui rend; ensuite Elisabeth s'anéantit en considérant l'honneur qu'elle en reçoit. Mais Marie remporte la victoire, et surpasse Elisabeth aussi bien en humilité qu'en toutes les autres vertus. Lorsqu'Elisabeth donna à Marie les louanges que méritait sa dignité, Marie ne s'en attribuant rien à elle-même, en rapporta toute la gloire à Dieu seul, et chanta ce divin cantique qu'on peut appeler par excellence le cantique de son humilité : Mon âme, dit-elle, glorifie le Seigneur: *Magnificat anima mea Dominum.* (*Luc.*, I, 46.)

Comme si elle lui eût dit : Vous me donnez des louanges, mais moi je loue le Seigneur à qui seul est due la gloire de ce qu'il y a de bien en moi : *Magnificat anima....* Vous vous réjouissez de l'honneur qu'il m'a fait, et je ne puis m'empêcher de m'en réjouir avec vous ; mais c'est en Dieu que je m'en réjouis, parce qu'il est l'auteur de mon salut : *Et exsultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* (*Ibid.*, 47.) Je suis heureuse, dites-vous, parce que j'ai cru aux mystères qui m'ont été révélés. Ah! je le suis plutôt parce que Dieu a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (*Ibid.*, 48); car c'est pour cela que toutes les générations me diront bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (*Ibid.*) Vous me bénissez entre toutes les femmes. Ah! bénissons plutôt le nom de Dieu, à qui seul sont dues les bénédictions et les louanges : *Et sanctum nomen ejus.* (*Ibid.*) Réjouissons-nous de ce qu'il a fait éclater la force de son bras en renversant les orgueilleux de dessus leurs trônes pour élever les humbles : *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.* (*Ibid.*, 52.) Bénissons-le de ce qu'il a bien voulu prendre soin d'Israël comme un père prend soin de son enfant, et accomplir ainsi la promesse qu'il avait faite à nos ancêtres, aussi bien qu'à tous ceux qui dans la suite imiteraient la foi d'Abraham : *Sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula.* (*Ibid.*, 55.) C'est ainsi, mes frères, que Marie s'abaissait à proportion qu'on cherchait à l'élever.

L'humilité fut donc la principale vertu que la très-sainte Vierge pratiqua dans cette circonstance. Oui, Mesdames, mais on peut dire que, si son humilité fut victorieuse de celle d'Elisabeth dans ce premier entretien, elle en triompha dans les services qu'elle lui rendit dans sa maison pendant tout le temps qu'elle y fut. Car vous le savez, et l'Evangile le dit expressément, que Marie demeura chez sa cousine environ trois mois.

3° *L'effet.* — Or là-dessus je demande : quels effets ne dut pas produire une si longue demeure de la Mère d'un Dieu dans cette maison? On ne saurait douter qu'ils ne fussent admirables. Car si l'arche d'alliance pour avoir reposé trois mois chez Obédédom, fut pour ce lévite une source de bénédictions et de grâces, quelles bénédictions et quelles faveurs ne procura pas à la maison de Zacharie le séjour qu'y fit aussi pendant ce même temps celle dont l'arche n'était que la figure? Vous en jugerez par l'effet que produisit le premier salut de Marie à Elisabeth. Il sanctifia l'enfant qu'elle portait, et la remplit elle-même du Saint-Esprit : *Exsultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto Elisabeth.* (*Ibid.*, 41.)

Aussitôt, dit la mère de Jean-Baptiste à la Mère de son Dieu, que j'ai entendu votre voix, l'enfant qui est dans mon sein en a tressailli d'allégresse : *Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exsultavit infans in utero meo.* (*Ibid.*) Tressaillement qui, selon saint Ambroise, est le signe de la sanctification que reçut Jean-Baptiste par l'organe de Marie. Elisabeth, dit ce saint docteur, fut la première qui entendit la voix de Marie; mais Jean-Baptiste fut le premier qui en ressentit l'effet, c'est-à-dire, la grâce, qui de pécheur qu'il avait été jusque-là, en fit un ami de Dieu : *Vocem prior audivit Elisabeth, sed Joannes prior gratiam sensit.*

C'est aussi le sentiment de saint Chrysostome, de saint Cyrille et de plusieurs autres dont quelques-uns vont même encore plus loin, puisqu'ils ne font pas difficulté de soutenir que l'usage de la liberté fut, dans ce moment, avancé à Jean-Baptiste, et que ce fut pour cette raison qu'il ne put s'empêcher de donner des marques de sa joie en présence d'un Dieu qui le comblait de tant de grâces.

En effet, comment la libéralité de Jésus-Christ, qui l'élevait à la dignité de précurseur, aurait-elle pu lui permettre de garder le silence? Non, ce grand saint ne pouvait manquer d'annoncer les louanges de son Dieu; et n'ayant point encore le libre usage de sa langue, il dit, en la manière qu'il le pouvait, c'est-à-dire par le mouvement de tout son corps, ce qu'il dit dans la suite sur les bords du Jourdain : Voici l'Agneau de Dieu : voici celui qui ôte le péché du monde : *Ecce Agnus Dei: ecce qui tollit peccatum mundi.* (*Joan.*, I, 29.)

Autrefois le saint roi David voulait que tous ses os louassent Dieu, et lui dissent avec action de grâce : Seigneur, qui est semblable à vous : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* (*Psal.* XXXIV, 10.) Mais voici un prophète dont le témoignage surpasse de beaucoup celui de David. Ses os ne sont point encore durcis, ses membres ne sont point encore formés; et néanmoins il loue son Dieu plus fortement que le prophète-roi, puisqu'il annonce ses louanges et publie sa grandeur par le tressaillement de tout son corps.

Saintement empressé de lui témoigner sa reconnaissance, il semble vouloir déjà aller au-devant de lui, et faire par avance, autant qu'il en est capable, la fonction de précurseur. Heureux enfant qui voit la lumière de

la grâce avant de voir la lumiere du jour, et en faveur duquel un Dieu rédempteur s'empresse de détruire le péché!

Non, Mesdames, ce divin Sauveur ne peut souffrir plus longtemps dans l'esclavage du péché celui dont il se servira dans la suite pour préparer les hommes à recevoir la liberté de la grâce. Aussi, à peine est-il conçu dans le sein de la bienheureuse Vierge sa mère, que pour lui donner une marque de son affection spéciale, il s'empresse en le visitant de lui communiquer une espèce de résurrection anticipée. Il commence par lui à donner aux hommes cette vie de grâce qu'il est venu apporter en ce monde, comme il dit lui-même : *Ego veni ut vitam habeant.* Mais il ne s'en tient pas là; et comme il est venu non-seulement pour que ceux qui sont morts par le péché aient la vie, mais pour que les justes qui l'ont déjà l'aient plus abondamment : *Ut vitam habeant et abundantius habeant* (*Joan.*, X, 10); non content d'accorder la vie à Jean-Baptiste, en le purifiant de son péché, il accorde à Elisabeth une vie plus abondante, en perfectionnant sa vertu.

C'est ce qui nous est marqué dans l'Evangile, où nous lisons qu'Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit : *Et repleta est Spiritu sancto Elisabeth.* (*Luc.*, I, 41) Le texte sacré ne dit pas qu'elle reçut alors le Saint-Esprit, parce qu'elle le possédait déjà par la grâce sanctifiante; mais il dit qu'elle en fut remplie, parce qu'elle le posséda pour lors d'une manière plus parfaite; elle le posséda par une foi des divins mystères plus vive et plus animée, par une connaissance du Sauveur plus claire et plus distincte, par une plus continuelle attention à la présence de Dieu, par une plus ferme résolution de ne lui déplaire jamais, enfin par une heureuse persévérance dans la pratique de toutes les vertus.

Voilà les merveilles que Jésus-Christ opéra dans ce saint jour; et ce que nous devons bien remarquer, c'est qu'il les opéra par l'entremise de Marie. C'est par elle qu'il sanctifia Jean-Baptiste et qu'il perfectionna Elisabeth. Ce qui nous montre qu'elle est comme la coopératrice de notre sanctification, et que c'est spécialement à elle que doivent s'adresser tous les chrétiens, soit pour obtenir la grâce de leur conversion, s'ils sont pécheurs, soit pour obtenir celle d'avancer toujours en vertus, s'ils ont le bonheur d'être justes.

Oui, mes chers auditeurs, Marie est le canal des grâces dont Jésus-Christ est la source. C'est de lui seul que nous les recevons; mais c'est par elle qu'il veut bien nous les communiquer. Ce n'est pas moi qui parle de la sorte; c'est saint Bernardin de Sienne qui ne fait pas difficulté de dire qu'aucune grâce ne descend du ciel en terre qu'elle ne passe par les mains de Marie : *Nulla gratia de cœlo venit in terras, quæ non transeat per manus Mariæ.*

Mettons-nous donc, chrétiens mes frères, mettons-nous sous la protection spéciale de cette incomparable Vierge, en la priant de nous obtenir les grâces dont nous avons besoin; et comme une des plus grandes grâces qu'elle puisse nous obtenir est celle de l'imiter, demandons à Dieu, par la puissante intercession de Marie, qu'il nous mette toujours ce beau modèle devant les yeux, et qu'il nous accorde la grâce d'en copier fidèlement tous les traits, ou du moins ceux de ces traits qui sont le plus à portée de notre imitation; car je sais qu'il y en a dont la perfection est au-dessus de tous nos efforts. Mais comme la visite qu'elle fait en ce jour à sa cousine Elisabeth est une de ces actions qui nous sont communes avec elle, puisque rien n'est si ordinaire parmi les hommes que de se visiter les uns les autres, prenons-la pour le modèle des vertus que nous devons pratiquer dans les visites que nous sommes obligés de faire ou de recevoir. C'est ce qui va nous occuper dans la seconde partie.

SECOND POINT.

Qu'elle fut admirable, mes chers auditeurs, la visite que la très-sainte Vierge fit à sa cousine Elisabeth, et qu'elle y pratiqua de vertus! Mais, hélas! qu'elles sont ordinairement défectueuses, et qu'elles sont remplies d'imperfections, celles que nous nous faisons les uns aux autres! Comparons-les ensemble, et confondons-nous, ou du moins corrigeons-nous à la vue de l'opposition qui se trouve entre notre conduite et celle de Marie. La charité en fut le motif, l'humilité en fut la règle, la sainteté en fut le fruit, comme nous l'avons vu. Voyons maintenant quel est le motif de nos visites, quelle est la règle de nos visites, quel est le fruit de nos visites; et nous conviendrons qu'au lieu d'y pratiquer les vertus que Marie pratiqua dans la sienne, nous y commettons presque toujours des fautes tout opposées.

1° *Le motif.* — Le motif : ah! qu'il est souvent contraire à la charité, ou s'il n'a pas toujours une opposition formelle à cette vertu, qu'il est rare, au moins, que cette vertu l'anime! Est-ce la charité qui est le motif de ces visites criminelles que se font assez souvent tant de personnes du monde, dans le dessein formé de se porter à offenser Dieu? Est-ce la charité qui est le motif de ces visites dangereuses, où l'on est mutuellement les uns aux autres une occasion de chute? Est-ce la charité qui est le motif de ces visites inutiles où l'on perd un temps que des chrétiens devraient regarder comme quelque chose de si précieux, car voilà presque à quoi se réduisent aujourd'hui la plupart des visites qui se font dans le monde? Et pour ne point parler ici de celles qui, étant ouvertement criminelles ou dangereuses, portent leur condamnation comme sur le front, combien les visites inutiles ne sont-elles pas communes aujourd'hui?

Combien de gens, même entre ceux qui, par état, se doivent à une foule d'occupations les plus importantes, semblent n'en

avoir point d'autres que d'aller chez leurs amis leur faire perdre des demi-journées presque entières à recevoir des visites? Prodigues qu'ils sont de leur temps, ils ne s'imaginent pas que d'autres puissent être avares du leur, et vont, pour se désennuyer, ennuyer par leurs vains discours ceux qu'ils ne visitent que par un motif de curiosité.

Semblables à ces Athéniens dont il est dit, au livre des *Actes*, qu'ils ne s'occupaient qu'à dire ou à entendre quelque chose de nouveau : *Ad nihil vacabant nisi discere vel audire aliquid novi* (*Act.*, XVII, 21), ils se dérobent à des devoirs indispensables pour aller de côté et d'autre chercher des nouvelles qu'ils répandent avec autant de promptitude qu'ils ont eu d'empressement à les recueillir. On dirait, à les voir, qu'ils sont chargés de tenir registre de tout ce qui se passe dans une ville, et d'en rendre compte à ceux qui le leur demandent, et même à plusieurs de ceux qui ne le leur demandent pas. Espèce de gens dont les visites sont, à tout le moins, fort inutiles.

Combien de femmes qui, à charge à elles-mêmes par la tristesse inséparable d'une vie desœuvrée, perdent leur temps en de longues et fréquentes visites, qui n'ont d'autre cause que l'habitude où elles se sont mises de ne s'appliquer à rien de sérieux?

Elles devraient s'occuper du soin de leur domestique, de l'éducation de leurs enfants, de la lecture des bons livres. Mais tout cela les gênerait, et elles ne veulent rien qui les gêne. Le soin du domestique exigerait un certain détail; leur vanité le leur fait regarder comme indigne d'elles. L'éducation des enfants demanderait de l'assiduité : leur humeur inquiète ne peut s'y astreindre. La lecture des bons livres les ferait rentrer en elles-mêmes, et c'est là ce qu'elles craignent plus que tout le reste, parce qu'elles savent qu'en y rentrant elles n'y verraient rien qui les flattât.

Que faire donc pour passer le temps? Il faut se répandre au dehors et employer la moitié de sa vie à faire ou à recevoir des visites. Les discours enjoués qu'on y tient, les plaisanteries qu'on y entend, les nouvelles qu'on y débite, entretiennent leur esprit dans un amusement continuel qui l'empêche de s'appliquer à rien de solide; et c'est là ce qu'elles cherchent. Au reste, ce n'est point ici un portrait d'imagination, c'est le vrai tableau que l'apôtre saint Paul a tracé de tant de femmes oisives, qui n'ont point d'autres occupations que d'aller de maisons en maisons visiter les uns et les autres : *Otiosæ discunt circuire domos.* (II *Tim.*, V, 13.)

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas des visites que la bienséance exige, et que la charité ne condamne pas? Sans doute, chrétiens, et ce serait mal prendre ma pensée que de l'interpréter autrement. Non, je n'ai garde de prétendre qu'on doive faire du monde une solitude; les visites sont le lien de la société civile, et il en est de si indispensables qu'il y aurait de l'indiscrétion, quelquefois même du péché à s'en abstenir. Mais je voudrais qu'à l'exemple de Marie, on eût soin de retrancher toutes les visites inutiles et de sanctifier les visites nécessaires.

Je dis retrancher les visites inutiles, car s'il est sûr que nous rendrons compte, au jour du jugement, d'une seule parole oiseuse, quel compte ne rendra-t-on pas de tant de discours frivoles qu'on tient dans la plupart des visites que se font les gens du monde? En effet, de quoi s'y entretient-on pour l'ordinaire, si ce n'est pas des défauts d'autrui, ce qui est cependant assez commun, ou c'est au moins de bagatelles, de modes, de parures, de jeu? Et c'est là ce qu'on appelle passer le temps? dites plutôt que c'est le perdre, et que de semblables visites, surtout quand elles sont longues et fréquentes comme elles le sont à l'égard de plusieurs personnes, ne font de la vie qu'un cercle perpétuel d'amusements absolument indignes d'une âme chrétienne.

Ah! que Marie tenait une conduite bien différente! Il n'est fait mention, dans toute sa vie, que d'une seule visite, encore est-il marqué qu'elle la fit avec empressement : *Cum festinatione.* Retranchez donc toutes les visites inutiles, c'est là ce que Marie vous apprend dans ce saint jour; mais elle vous apprend de plus à sanctifier les visites même nécessaires.

Vous visitez des personnes à qui des liens d'amitié ou de parenté, de reconnaissance ou d'intérêt, de dépendance ou de vénération vous unissent; si vous y allez rarement et que vous n'y passiez pas un temps considérable, on ne peut y trouver à redire; mais, ce qui serait à souhaiter, c'est que l'exemple de Marie vous portât à faire de ces visites de bienséance des visites de charité. Vous visitez un ami pour entretenir l'union que vous avez contractée ensemble? cela est louable, mais cela le serait encore davantage si vous le faisiez à dessein de vous édifier l'un l'autre, et de vous porter à la vertu. Vous allez voir un parent pour le consoler dans une disgrâce, ou le féliciter de l'heureux succès d'une affaire? cela est bien, mais cela serait encore mieux si vous aviez intention de consoler Jésus-Christ dans la personne de cet affligé, ou d'engager cet heureux du siècle à faire un saint usage de la prospérité où il se voit.

On peut dire la même chose de mille occasions semblables, où vous pourriez donner à vos visites le motif d'une charité surnaturelle. Et si vous dites que ceux avec qui vous êtes en relation n'ayant aucun besoin de vous ne peuvent guère, par conséquent, être l'objet de votre charité; je réponds à cela que vous n'avez qu'à visiter les malades dans leurs hôpitaux, les prisonniers dans leurs cachots, les pauvres honteux dans leurs réduits, et que là vous trouverez suffisamment où exercer cette vertu. D'ailleurs, de quelque état que puissent être ceux que vous visitez, il n'en est point

auxquels vous ne puissiez être utiles par l'édification de vos discours; et c'est le second trait que vous pouvez imiter dans la visite de Marie.

2° *La règle.* — De quoi s'entretint-elle avec sa cousine, cette bienheureuse Vierge? Des choses de Dieu. Voilà quel fut l'unique objet de leur conversation. Mais est-ce là, mes chers auditeurs, l'objet ordinaire des nôtres? A-t-on soin d'y placer à propos un mot de piété? De quoi y parle-t-on pour l'ordinaire? On y parle de ses desseins, de ses disgrâces, de ses succès. On y parle d'affaires d'Etat, de sciences, de nouvelles. Mais il est rare qu'on y parle de Dieu. Je sais qu'il y a là-dessus des mesures à garder, et qu'il y aurait de l'imprudence à vouloir moraliser à tout propos. Mais je sais aussi que si l'on était bien rempli de l'esprit qui animait la très-sainte Vierge, on trouverait le moyen d'édifier une compagnie par ses discours, et cela, sans paraître le moins du monde forcer la conversation. Une pieuse réflexion sur ce que l'on dit, un bon exemple qu'on relèverait et qu'on ferait valoir, une occasion que le hasard semblerait fournir, et qu'on ménagerait adroitement, produirait un effet d'autant plus sûr qu'on y apercevrait moins de dessein. Car, encore une fois, je n'approuve point ces zélés indiscrets qui, par misanthropie plutôt que par vertu, se recrient à tous moments contre les moindres défauts, et voudraient forcer tout le monde à blâmer ce qu'ils n'approuvent pas.

Non, le vrai zèle n'est point impétueux, il prend son temps, et sait donner à un entretien de piété tant d'agréments, qu'il le fait écouter sans ennui. Et par là quel bien n'est-il point capable de faire? Il impose silence à ces médisants dont les discours font des plaies si cruelles à la réputation du prochain; il arrête la licence de ces libertins de profession qui se font un titre de bel esprit de proférer des impiétés; il détourne les entretiens de ces jeunes voluptueux, qui tiennent souvent des propos dont l'obscénité est la cause de mille désordres. Voilà ce qu'on ferait dans les visites, si l'on avait un véritable zèle. Mais non; la crainte de passer pour dévot, si l'on dit un mot de piété dans une conversation, fait qu'on ne converse pas même en chrétiens; car, pour converser en chrétiens, il faut le faire d'une manière digne de l'Evangile : *Conversamini digne Evangelio.* (*Eph.*, I, 27.)

Or, je vous le demande, mes frères, sont-ce des conversations dignes de l'Evangile, que la plupart de celles que vous faites dans vos visites, et si quelqu'un, ne vous connaissant pas, entendait les discours que vous y tenez, pourrait-il à cela seul juger que vous êtes chrétiens? A vos raisonnements abstaits, il jugerait bien que vous êtes philosophes. A vos supputations et à vos calculs, il jugerait bien que vous êtes commerçants. A vos systèmes sur le gouvernement, il jugerait bien que vous êtes politiques; mais pour qu'il pût juger que vous êtes chétiens, il faudrait qu'il vous entendît parler de christianisme; et c'est presque l'unique chose qui soit bannie de vos conversations. Cependant l'Apôtre veut que toutes nos conversations soient saintes : *In omni conversatione vestra sancti sitis.* (I *Petr.*, I, 15.

La très-sainte Vierge nous donne l'exemple dans sa visite à Elisabeth. Elle n'y parle que des choses de Dieu. Mais comment en parle-t-elle? Avec une humilité bien capable de confondre l'orgueil qui se glisse quelquefois jusque dans les entretiens de piété. Car elle n'y cherche point à se donner des louanges. Il semble cependant qu'elle l'aurait pu faire en racontant simplement ce que Dieu avait fait en elle. Mais non, elle n'eut garde de révéler un secret qui lui faisait tant d'honneur; et si l'Esprit-Saint ne l'eût révélé lui-même à Elisabeth, cette Vierge prudente ne lui en eût rien dit, pour apprendre aux âmes favorisées de Dieu à ne point faire connaître sans nécessité les grâces qu'elles en ont reçues, et à les tenir secrètes à tous autres qu'à ceux qui leur tiennent la place de Dieu même.

On doit donc bien se donner de garde de se faire mutuellement, sous prétexte de consultation, des confidences pour lesquelles on demande un secret qu'on sait très-bien qui ne sera pas gardé, et dont on pardonne aisément la rupture. Confidences mutuelles qui sont la source des louanges réciproques qu'on se donne, et c'est ce commerce de louanges que Jésus-Christ condamne dans l'Evangile, où il reproche aux Juifs que leur incrédulité venait de ce qu'ils cherchaient à se louer les uns les autres : *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam accipitis ab invicem?* (*Joan.*, V, 44.)

Non-seulement Marie dans sa visite ne dit rien pour s'attirer des louanges; mais elle eut soin de rapporter à Dieu toutes celles qu'on lui donna sans qu'elle les eût recherchées. Ne pouvant disconvenir de la vérité de ce qu'on lui disait, elle détourna le discours et fit tomber la conversation sur l'étendue des miséricordes du Seigneur, et sur le bonheur de ceux qui le craignent, afin d'apprendre aux âmes privilégiées, dans lesquelles Dieu fait de grandes choses, que l'humilité ne consiste pas à nier les faveurs qu'on en reçoit, mais à reconnaître qu'il en est l'auteur, et qu'à lui seul en est due toute la gloire.

3° *Les effets.* — Si l'on observait dans les visites tout ce que nous venons de dire, elles produiraient dans ceux qui les font, et dans ceux qui les reçoivent, d'aussi bons effets qu'elles en produisent ordinairement de pernicieux. Je dis pernicieux, et je ne dis rien de trop. Vous le savez, jeunes personnes, qui longtemps fidèles à la grâce, ne l'avez perdue que dans une visite où vous avez entendu une conversation trop libre. Vous le savez, femme du monde, qui, autrefois docile à la voix de l'Eglise, n'avez perdu cette humble docilité que dans une visite où un séducteur vous a fait avaler insensiblement le poison de l'hérésie. Vous le

savez, âme pieuse, qui, exacte à conserver la charité, n'avez couru risque de la perdre que dans une visite où un médisant, noircissant avec art la réputation du prochain, vous a presque engagée à l'écouter avec plaisir.

Car voilà les effets que produisent assez ordinairement la plupart des visites qu'on se fait dans le monde; aussi sont-elles très dangereuses; et c'est ce danger qui a déterminé tant de personnes de l'un et de l'autre sexe à fuir la conversation des hommes et à se retirer dans la solitude, afin d'y converser avec les anges, et de pouvoir dire comme saint Paul : notre conversation est dans le ciel : *Nostra conversatio in cœlis est.* (*Philip.*, III, 20.)

Cependant, comme tout le monde ne peut embrasser la solitude, et que ceux qui restent dans le siècle sont quelquefois obligés de se visiter les uns les autres; ils doivent imiter Marie, en produisant par leurs visites des effets approchant de ceux qu'elle produisit en visitant Elisabeth. Quels sont ces effets? nous les avons vus, mes frères : la justification d'un pécheur et la perfection d'une âme juste. Jean-Baptiste était coupable du péché originel; Marie par sa visite lui procura la grâce de la sanctification. Elisabeth était agréable à Dieu; Marie par sa visite augmenta sa vertu.

Voilà les effets que devraient produire les nôtres. Il faudrait que ceux que nous visitons conçussent, après nous avoir entretenus, ou une vraie résolution de revenir à Dieu, ou un ferme propos d'avancer toujours dans le chemin du ciel. Et c'est ce qui pourrait arriver, si nous conversions aussi saintement que le fit Marie dans sa visite à Elisabeth. Comme elle n'était remplie que de Jésus-Christ, elle n'y porta que Jésus-Christ; elle n'y parla que de Jésus-Christ; elle n'y communiqua que l'esprit de Jésus-Christ, et s'en retourna chez elle encore plus remplie de ce divin esprit, parce qu'elle en avait rempli les autres.

Heureuse l'âme qui porte ainsi Jésus-Christ en tous lieux. Ah! chrétiens, portez-le dans les prisons. Peut-être que les coupables qui y sont enfermés, comme l'était Jean-Baptiste au sein de sa mère, trouveront dans votre visite la rupture des liens du péché. Portez-le dans les hôpitaux; peut-être que les malades qui y gémissent profiteront de votre visite pour souffrir leurs maux en patience. Portez-le dans les cabanes des pauvres; peut-être qu'un mot d'édification que vous y direz empêchera les uns de tomber dans le désespoir, et fera sentir aux autres quel bonheur c'est pour un chrétien que d'être conforme à Jésus-Christ souffrant.

Voilà, mes chers auditeurs, en quoi vous pouvez profiter du mystère que nous célébrons. Mais vous, épouses de Jésus-Christ, serez vous les seules à qui nous n'en parlerons pas? Sera-t-il dit que vous aurez entendu le panégyrique de votre sainte mère, sans y rien trouver qui puisse être l'objet de votre imitation? C'est ce qui paraît d'abord quand on considère l'heureuse impuissance où vous met votre état de faire des visites. Cependant, vous pouvez trouver dans ce mystère, aussi bien que dans les autres, de quoi vous édifier et vous instruire; car, si vous ne pouvez pas faire des visites, vous êtes souvent obligés d'en recevoir; et on peut pratiquer dans les visites passives, à peu près les mêmes vertus qui se pratiquent dans celles dont nous avons parlé. La charité en peut être le motif, l'humilité la règle, et la sainteté le fruit.

La charité en sera le motif, si vous ne les recevez que dans le dessein de plaire à Dieu et d'être utile au prochain. L'humilité en sera la règle, si les louanges qu'on vous y donne ne servent qu'à vous faire rentrer en vous-mêmes et à vous anéantir de plus en plus. La sainteté en sera le fruit, si vous portez par vos discours ceux qui vous visiteront à se convertir où à se sanctifier; car vous le pouvez faire sans qu'il y paraisse aucune affectation.

De là il arrivera que ces gens prenant goût à ces sortes de discours, en prendront occasion de penser à leur salut, ou que, s'en mettant peu en peine, ils ne vous importuneront plus par des visites inutiles, et vous laisseront libre un temps que vous ne devez employer qu'à converser avec Dieu.

Je me suis trompé quand j'ai dit que vous ne pouviez imiter la sainte Vierge que dans des visites passives. Il est vrai que vous ne pouvez plus aujourd'hui visiter les malades du dehors comme on le faisait au commencement de l'institut. Votre saint fondateur donna dans la suite à votre charité des bornes plus étroites, en la renfermant dans l'enceinte de vos monastères. Mais il y suppléa, et, pour vous faire vérifier le titre de Filles de la Visitation, il permit l'entrée de son ordre aux infirmes comme aux saines, aux personnes âgées comme à celles qui ne le sont pas, afin de procurer aux unes l'occasion d'imiter Marie qui visita Elisabeth, et aux autres celle d'imiter Elisabeth qui reçut avec humilité la visite de Marie.

Vous devez donc, Mesdames, vous proposer ces deux grandes saintes pour modèles, et pratiquer toutes les vertus dont elles vous donnent aujourd'hui l'exemple. Aussi ne manquerez-vous pas de le faire. Il ne me reste donc plus qu'à former des vœux pour la conservation de votre saint ordre, et à prier le Seigneur, par l'entremise de Marie, de continuer à répandre sur toutes celles qui le composent ses plus abondantes bénédictions. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON V.

Pour le 2 février

LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus, tulerunt illum in Jerusalem...., ut sisterent eum Domino. (*Luc.*, II, 22.)

Les jours de la purification de Marie étant accomplis, ils portèrent l'enfant Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

Puisque la loi de Moïse qui commandait aux

femmes ordinaires de se purifier dans le temple, après avoir mis un enfant au monde, en exceptait formellement celle qui devait être mère sans cesser d'être vierge, pourquoi Marie voulut-elle s'y soumettre comme les autres et observer une loi qui ne la regardait pas? Ce fut, chrétiens, et pour imiter l'exemple de son Fils qui se soumit, en se présentant à Dieu dans son temple, à une loi qui ne regardait que les pécheurs, et pour nous servir d'exemple à nous-mêmes, qui ne nous soumettons pas toujours aux lois qui nous obligent le plus indispensablement.

Oui, mes chers auditeurs, Marie dans ce saint jour, en imitant l'exemple de son fils qui se soumet à la loi, nous donne à nous-mêmes un exemple de soumission que nous devons imiter; et elle peut nous dire avec saint Paul : *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* (I *Cor.*, IV, 16) : Imitez-moi comme j'ai imité Jésus-Christ. C'est donc dans cette imitation de la très-sainte Vierge que consiste le principal fruit que nous devons tirer de ce mystère. Aussi est-ce là, sans un plus long exorde, que se réduira tout ce discours, dont voici le partage en deux mots : Quelle est l'exactitude avec laquelle Marie observe la loi de Moïse ? Vous le verrez dans le premier point. Quelle est la négligence avec laquelle nous observons la loi de Dieu? Vous le verrez dans le second.

Ainsi la fidélité de Marie à garder la loi, et notre peu de fidélité à l'observer, formeront un contraste qui donnera lieu à des règles de morale dont on eut peut-être jamais plus besoin que dans le malheureux siècle où nous vivons; siècle où il semble qu'on veuille secouer le joug de toutes les lois, et qu'on ne les connaisse presque que pour les violer. Fasse le ciel que l'admirable exemple que Marie nous donne en ce grand jour nous apprenne à nous soumettre; et que, honteux de nos fréquentes révoltes contre la loi, nous commençions enfin à nous y conformer. C'est, Vierge sainte, ce que nous vous supplions de nous obtenir, en vous disant avec l'ange: *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

A peine les jours ordonnés par la loi pour la purification des femmes sont-ils écoulés à l'égard de Marie, qu'elle entreprend le voyage de Jérusalem pour y donner à Dieu, dans son temple, une preuve authentique de son obéissance. A l'exemple de son divin Fils qui, comme il dit lui-même, n'est pas venu pour enfreindre la loi, mais pour l'accomplir, elle observe celle de la purification dans toute son étendue. Elle l'observe volontairement, sans écouter les raisons qui l'en dispensent. Elle l'observe courageusement, sans écouter les difficultés qui s'y rencontrent. Arrêtons-nous à ces deux circonstances qui rendent sa soumission beaucoup plus méritoire, et voyons d'abord combien cette soumission à la loi fut volontaire.

1° *Offrande volontaire.* — Ce que le prophète Isaïe avait prédit du Fils de Dieu, qu'il serait offert parce qu'il le voudrait : *Oblatus est quia ipse voluit* (*Isa.*, LIII, 7), s'accomplit à la lettre, non-seulement sur le Calvaire, où il fut sacrifié à la justice du Père éternel par les mains de ses bourreaux, mais même dans le temple, où il fut présenté à Dieu par les mains de sa sainte mère. Et on peut dire que la loi qui commandait d'offrir tous les premiers-nés quarante jours après leur naissance, ne regardant aucunement la personne de Jésus-Christ, qui était formellement excepté par la loi même, s'il fut offert comme les autres, c'est qu'il le voulut : *Oblatus est quia ipse voluit.* Or, ce que nous disons de la présentation du Fils peut se dire de la purification de la mère, puisque la même raison qui dispensait Jésus-Christ de se présenter au temple dispensait Marie de s'y purifier.

Oui, Vierge sainte, si vous vous purifiâtes dans le temple après votre enfantement, comme les autres femmes, c'est que vous le voulûtes, et que l'exemple d'un Dieu qui se soumettait volontairement à une loi qui ne l'obligeait pas vous porta de même à en observer une qui n'était pas faite pour vous. Non, mes frères, la loi de la purification n'était pas faite pour Marie, puisque les termes mêmes dans lesquels cette loi est conçue l'en exceptent positivement. Pourquoi donc voulut-elle s'y assujettir? Encore une fois, c'est que, voyant un Homme-Dieu s'astreindre à une loi dont il ne tenait qu'à lui de se dispenser, elle ne crut pas qu'il lui convînt de s'exempter de celle qui assujettissait toutes les autres femmes.

Et c'est la remarque que fait là-dessus saint Augustin. Soit qu'on ait égard à l'esprit de la loi, dit-il, soit qu'on en regarde la lettre, ni Marie, ni le Sauveur ne pouvaient y être compris; et ils en étaient l'un et l'autre dispensés de plein droit. Cependant, continue le saint docteur, tous deux l'observent avec la dernière exactitude, et cela, parce que Dieu ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense qui, quoique très-légitime, aurait pu, par les fausses conséquences qu'on en eût tirées, servir de prétexte à nos relâchements.

Ainsi le christianisme a-t-il commencé par une obéissance volontaire que Jésus et Marie rendirent à la loi de Moïse. En effet, Marie aurait pu se dispenser aisément de la loi qui obligeait les femmes à se purifier dans le temple; et si les ministres qui y servaient avaient voulu l'y assujettir, elle aurait pu répondre qu'elle n'était point sujette à la loi commune en leur disant : Je suis dispensée d'aller au temple pour me purifier, puisque celui que j'ai mis au monde est plus grand que le temple, et qu'il est la pureté par excellence : *Ecce templo major est hic.* Il est plus grand que Salomon, qui a bâti l'ancien temple, puisque ce monarque ne reçut aucun don du ciel que parce qu'il était la figure de mon Fils : *Ecce plus quam Salomon hic.* (*Matth.*, XII, 42.)

Elle aurait pu leur dire, selon la remarque de saint Bernard : Pourquoi m'abstiendrais-je de l'entrée du temple, moi dont le sein est devenu le temple du Fils de Dieu ? Pourquoi me purifierais-je, moi qui, par la naissance de mon Fils, suis devenue plus pure que je ne l'étais auparavant ? Pourquoi me soumettrais-je à une loi qui semble faire injure et à mon Fils, dont elle paraît détruire la nature divine en le confondant avec des hommes pécheurs, et à moi, dont elle paraît déshonorer la virginité en ne me distinguant pas des femmes ordinaires ? Mais non, sans alléguer tous ces prétextes, elle se soumet à une loi qui ne la regarde point, pour n'être pas une occasion de scandale aux Juifs qui, sachant qu'elle est mère, ignorent absolument qu'elle soit vierge ; elle se purifie sans besoin, comme Jésus-Christ avait voulu être circoncis sans nécessité. Oubliant, pour ainsi dire, et ses propres priviléges et ceux de son Fils, elle se soumet à une loi qui humilie également l'un et l'autre.

Admirez ici l'importante leçon d'obéissance que nous donnent en cette occasion et Jésus qui s'offre volontairement à Dieu par les mains de Marie, et Marie qui se soumet volontairement à la loi par l'inspiration de Jésus. Mais elle ne fut pas seulement volontaire, cette obéissance que la très-sainte Vierge rendit à la loi de Moïse, elle fut courageuse. En effet, quel courage ne lui fallait-il pas pour obéir dans une circonstance où il ne s'agissait de rien moins que de sacrifier son honneur, sa gloire, sa réputation ?

2° *Offrande courageuse.*—Qu'il est difficile, mes frères, un sacrifice de cette espèce, et qu'il faut un grand courage, un grand détachement de soi-même, un grand mépris de ce que le monde estime davantage, pour se priver ainsi volontairement d'une des plus belles récompenses de la vertu ! Car, c'en est une en ce monde que la bonne réputation, et on peut dire qu'un des derniers efforts de l'humilité chrétienne est de consentir à se voir dans l'opprobre et le mépris, surtout lorsque, non-seulement on n'a aucune obligation de le faire, mais même qu'on paraît avoir bien des raisons de ne le faire pas.

Voilà précisément la position où se trouva Marie en allant au temple pour se purifier. De puissantes raisons devaient, ce semble, la détourner d'une cérémonie qui paraissait extrêmement préjudiciable à sa gloire. Mais elle voulut sacrifier sa gloire au désir d'observer à la lettre une loi qui la dégradait aux yeux des hommes. Il me semble, Vierge sainte, vous entendre dire au dedans de vous-même, en entrant dans le temple, ce que dit David lorsqu'on lui reprocha de s'être tenu devant l'arche du Seigneur en une posture d'abaissement et d'humiliation qu'on ne croyait pas convenir à la majesté d'un roi : Je paraîtrai devant le Seigneur mon Dieu, repartit ce pieux monarque, encore plus vil que je n'ai paru jusqu'à présent : *Ante Dominum vilior fiam plus quam factus sum.* (II *Reg.*, VI, 22.) Car c'est là, mes frères, ou à peu près, ce que Marie, cette fille de David, sembla dire, au moins par ses actions, en entrant dans le temple de Jérusalem avec l'arche d'alliance qu'elle tenait entre ses bras : Je paraîtrai devant le Seigneur encore plus vile que je n'ai paru jusqu'ici : *Vilior fiam plus quam facta sum.*

En effet, elle s'était déjà beaucoup avilie lorsque, au moment où l'ange la saluait comme choisie pour être bientôt élevée à la dignité de Mère de Dieu, elle ne prit d'autre qualité que celle de la servante du Seigneur. Mais ici elle s'avilit encore davantage, puisqu'elle souffre aux yeux des hommes l'obscurcissement de sa virginité. L'ange, en lui annonçant le mystère de l'incarnation, lui avait dit que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre. Mais au moment où elle se purifie dans le temple il se répand sur elle une autre ombre, c'est à dire l'ombre d'un Dieu anéanti ; ombre qui, en cachant l'éclat de sa virginité, la rend, par son obéissance à la loi, plus vile aux yeux des hommes qu'elle n'avait été jusqu'ici : *Vilior fiam plus quam facta sum.*

L'obéissance de Marie ne s'en tint pas à ce que nous venons de dire. Car, si cette humble Vierge eut le courage d'imiter David, en consentant de paraître méprisable aux yeux des hommes, elle eut celui d'imiter Abraham en sacrifiant à Dieu son propre Fils.

Que les saints Pères sont éloquents, mes chers auditeurs, quand ils parlent du courage avec lequel ce saint patriarche obéit à Dieu dans un commandement aussi difficile que le fut celui de mettre son propre fils à mort ! Dieu, dit saint Ambroise, ne se contente pas d'ordonner à Abraham de sacrifier son fils ; il l'appelle son fils unique, son fils bien-aimé : *Tolle unigenitum tuum quem diligis Isaac* (*Gen.*, XXII, 2), afin de donner par là plus d'atteinte à l'amour paternel, et de lui attendrir le cœur sur la triste destinée d'un fils qui lui est si cher. Il fait plus, il veut qu'il le lui aille offrir sur une montagne éloignée, afin que, durant une longue route, il ait tout le temps de réfléchir sur son sacrifice, et d'éprouver dans son cœur les plus tendres mouvement de la compassion.

C'est là, chrétiens, une véritable image de la conduite que Dieu tient à l'égard de Marie dans ce mystère de la présentation de son divin Fils. Il veut qu'elle attende quarante jours avant de lui offrir cette auguste victime, afin, comme dit saint Bernard, qu'ayant plus de loisir à y penser, sa tendresse pendant tout cet intervalle soutienne de plus rudes assauts. Il veut qu'elle aille au temple, et qu'elle l'y présente elle-même de ses propres mains, afin que, par une si rude épreuve, elle fasse en même temps un double sacrifice, et de la mère qui offre, et du Fils qui est offert. Peut-on rien concevoir de plus difficile à exécuter ? Non, mes frères, et c'est cependant jusque-là que Marie porta son courage.

Semblable au père des croyants, qui but

comme goutte à goutte et avec toute son amertume le rude calice que Dieu lui présenta en lui commandant d'immoler Isaac, elle eut le courage d'offrir son fils à Dieu non-seulement une fois, mais autant de fois qu'il s'écoula d'instants entre le commandement et l'exécution. Abraham, selon la remarque de saint Ambroise, préféra la qualité de sacrificateur à celle de père : *Sacerdotem prætulit patri.* De même Marie préféra la qualité de sacrificatrice à celle de mère, et, malgré toute sa tendresse, elle offrit son Fils unique, ce Fils qu'elle aimait infiniment plus qu'Abraham n'aimait Isaac, et infiniment plus qu'elle ne s'aimait elle-même; elle l'offrit au Père éternel pour servir un jour de victime à sa justice.

Car ne pensez pas, mes frères, que Marie n'éprouva qu'au moment de la mort de son Fils l'effet de la prophétie du saint vieillard Siméon. Ce glaive de douleur, qu'il lui prédit devoir la transpercer un jour sur le Calvaire, la blesse dès aujourd'hui dans le temple; et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est comme attachée à la croix. En effet, comme Jésus-Christ commence aujourd'hui dans le temple un sacrifice qu'il ne consommera qu'à la fin de ses jours, Marie instruite des desseins de Dieu, en offrant ce cher Fils au Père éternel, le dévoue en quelque sorte au dernier supplice. On peut même dire qu'elle ne le rachète, au prix des cinq siècles prescrits par la loi, que comme une jeune victime qu'elle doit nourrir pendant quelque années, afin que dans la suite elle soit propre à être offerte à Dieu dans ce grand sacrifice du soir, dont le sacrifice du matin qu'elle offre en ce saint jour est comme le prélude et l'annonce.

Vous le savez, mes chers auditeurs, qu'autrefois on offrait tous les jours à Jérusalem, sur l'autel des holocautes, deux agneaux en sacrifice, l'un le matin et l'autre le soir. Comme toutes les cérémonies judaïques étaient des figures de la vérité de nos mystères, les Pères de l'Eglise ont regardé l'agneau immolé comme une figure de Jésus-Christ; mais ce qui fait à la matière présente, c'est qu'ils ont regardé l'agneau sacrifié le matin comme l'image du sacrifice que ce divin Sauveur offrit de lui-même dans le temple au commencement de sa vie, et l'agneau immolé le soir comme l'image de l'immolation qu'il fit pour nous de son corps et de son sang sur le Calvaire.

Or, Marie dans ce double sacrifice a fait la fonction de prêtre qu'elle a préférée à la qualité de mère : *Sacerdotem prætulit matri.* Dans le sacrifice du matin elle offrit son Fils dans le temple quarante jours après sa naissance, et dans le sacrifice du soir, debout au pied de la croix sur le Calvaire où elle vit son Fils expirant pour notre salut, elle l'offrit derechef à Dieu pour la même fin.

Et c'est en conséquence de ces principes que saint Bonaventure ne fait pas difficulté d'appliquer à Marie les admirables expressions dont saint Jean se servit autrefois pour représenter l'amour excessif que Dieu a pour les hommes : *Sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* Marie, dit-il, a aimé les hommes jusqu'à donner son Fils unique pour les racheter. Il aurait pu ajouter que c'est pour cette raison qu'elle le racheta lui-même au jour de sa présentation, au prix de cinq sicles ainsi que le porte la loi, car elle l'observe en cela comme en tout le reste; ce qui nous montre l'exactitude de son obéissance. Mais il serait inutile de connaître ce qui se passe dans ce mystère, si nous n'en tirions quelque instruction pour notre salut. Ainsi, après avoir vu l'exactitude de Marie à garder la loi, voyons le peu de soin que nous avons d'y être fidèles. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

S'il n'y a point de fête dans l'Eglise qui n'ait pour but l'instruction des fidèles, et que ce ne soit pas seulement pour nous rappeler le souvenir des mystères qu'on les célèbre avec tant de solennité, mais pour les faire servir à notre salut, nous devons conclure qu'il n'en est point dont Dieu n'ait dessein que nous tirions des fruits proportionnés à notre état. Or, ces fruits, nous pouvons les tirer du mystère de la purification aussi bien que tous les autres, et c'est ce qui a fait dire à saint Jérôme, que c'est pour notre utilité que Marie se purifie dans ce saint jour : *Nobis Maria purificatur.* Mais quels sont-ils ces fruits que nous pouvons tirer du mystère de la purification? Le principal, c'est une grande exactitude à observer la loi de Dieu.

Oui, chrétiens, l'exactitude avec laquelle Marie se soumet à la loi de la purification doit nous engager à observer nous-mêmes exactement toutes les lois que Dieu nous prescrit. Puisse l'exemple de cet incomparable Vierge instruire aujourd'hui tant de personnes qui se font gloire de les enfreindre, et leur montrer combien cette révolte est condamnable.

Parmi ceux qui n'observent pas ces lois saintes, les uns s'autorisent des plus frivoles prétextes pour s'en dispenser; les autres se laissent effrayer des moindres difficultés qui s'y rencontrent. Or, Marie condamne également par sa conduite, et l'aveuglement des premiers, et la lâcheté des seconds. En effet, en observant volontairement une loi qui ne la regarde pas, elle condamne la liberté que nous prenons de nous dispenser d'une loi qui nous oblige de la manière la plus étroite. En observant courageusement une loi qui est très-difficile, elle condamne la lâcheté que nous apportons à vaincre les difficultés que nous croyons trouver dans l'observation d'une loi que notre amour pour Dieu devrait nous faire regarder comme très-facile. Examinons un peu tout cela, et commençons d'abord par nous confondre à la vue des faux prétextes que nous apportons pour nous exempter d'obéir aux lois que Dieu et son Eglise nous imposent. En

comparant notre conduite avec celle de Marie, nous verrons que son obéissance condamne absolument et sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions prétendues dont nous nous prévalons.

1° *Prétextes de dispenses.* — Dieu étant infiniment au-dessus de ses créatures, à quelque degré d'honneur qu'il les élève, il se réverve toujours le droit de souveraineté qui l'oblige à exiger d'elles une entière soumission; c'est ce qui parut dès le commencement du monde. A peine l'ange et l'homme furent-ils créés, que Dieu, voulant qu'ils reconnussent le souverain domaine qu'il avait sur eux, leur imposa une loi; et ce fut pour avoir refusé de s'y soumettre que l'un fut précipité dans un abîme de malheurs, et que l'autre perdit tous ses priviléges; tant il est vrai que Dieu, jaloux de son indépendance, ne la peut communiquer à personne, et qu'il veut que toutes ses créatures la reconnaissent par leur soumission à ses ordres.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est de voir que les hommes à qui la dépendance est aussi essentielle que leur être, et dont par conséquent la soumission devrait faire la règle unique, ont néanmoins tant de peine à se soumettre et que, pour s'en exempter, plusieurs d'entre eux apportent les raisons mêmes qui les y obligent plus étroitement. En effet, la dignité, la naissance et les richesses, qui devraient être pour eux des motifs d'une obéissance plus exacte, puisque ayant reçu tout cela de Dieu, ils lui ont plus d'obligations, leur paraissent des raisons suffisantes pour se dispenser des lois communes. Il semble qu'ils auraient honte de se voir confondus dans la foule, en observant un précepte qu'ils regardent comme le partage du petit peuple; et c'est souvent assez qu'une loi soit observée de presque tout le monde, pour que certaines gens, par une vaine affectation d'indépendance, se fassent gloire d'y désobéir. L'orgueil qui les porte à se distinguer ne leur permet pas de suivre un exemple que le peuple leur donne et qu'ils auraient dû lui donner eux-mêmes. Des lois les plus respectables, soit par l'autorité dont elles émanent, soit par l'exactitude avec laquelle on les observait autrefois, deviennent aujourd'hui, pour un certain monde, des objets du dernier mépris.

Quel mépris la plupart des grands ne font-ils pas aujourd'hui de la loi de l'abstinence et du jeûne que l'Eglise va nous imposer dans quelques jours? Cette loi qui, dans des temps heureux, s'observait ponctuellement par les personnes mêmes des conditions les plus distinguées, n'est presque plus connue maintenant que du simple peuple: encore l'exemple des grands qui s'en dispensent se communique-t-il insensiblement aux conditions inférieures. On remarque même, depuis quelques années, surtout dans les villes, que la contagion sur cet article a gagné de proche en proche à un point qui donne tout lieu de craindre qu'on ne voie bientôt plus aucun vestige d'une si sainte pratique.

Quel mépris ne fait-on pas de la loi par laquelle l'Eglise défend de lire ou de garder ces écrits pernicieux dont la lecture est si propre à faire perdre la foi et les mœurs? Il semble que la loi qui les défend irrite le désir qu'on a de les avoir. Disons mieux, un moyen sûr pour rendre un mauvais livre infiniment cher à bien des gens c'est de le condamner. Ils se seraient mis fort peu en peine de le lire, si on leur en eût laissé la liberté; mais ce livre est défendu, c'en est assez pour le leur faire acheter à quelque prix que ce soit.

Quel mépris ne fait-on pas de la loi qui commande à tous les fidèles de se purifier, au moins une fois l'année, dans le tribunal de la pénitence, et de s'approcher de la sainte table au temps pascal? Vous le savez, ministres de la réconciliation, et vous dispensateurs du plus précieux de tous les trésors, vous le savez combien est grand, surtout dans les villes, le nombre de ceux qui violent cette loi sainte! On s'abstient de la réception de l'Eucharistie, pendant des années entières, malgré la loi qui prescrit d'en approcher tous les ans; ou bien, par un caprice inconcevable, et qui était réservé à notre siècle, on veut la recevoir tout d'un coup, sans préparation, sans discernement, sans épreuve, quelquefois même sans le consentement et contre la défense de celui qui est le seul juge légitime en cette matière.

Tout ce que nous venons de dire ne montre-t-il pas évidemment que l'orgueil, et l'esprit d'indépendance qui en est la suite, inspirent à un grand nombre de chrétiens d'aujourd'hui un mépris général pour les lois de Dieu et de son Eglise? Oui, mes frères; et c'est cette indépendance que Marie condamne en observant volontairement une loi dont elle aurait pu se dispenser: première instruction qu'elle nous donne dans le mystère de ce jour.

2° *Défaut de courage.* — Elle nous en donne encore une seconde: c'est celle que nous fournit le courage avec lequel elle observe une loi très-difficile, en quoi elle condamne la faiblesse que nous témoignons, en nous laissant vaincre aux moindres empêchements qui se rencontrent dans l'observation de la loi de Dieu: car c'est ce qui ne se voit que trop aujourd'hui. Trouve-t-on le moindre obstacle à surmonter pour obéir, on ne peut s'y résoudre et l'on cherche mille prétextes pour s'en exempter.

O Vierge sainte, que votre conduite est différente de la nôtre! Il en coûte à votre réputation pour rendre à la loi une obéissance qui paraît supposer que vous êtes en tout semblable aux autres femmes! Il en coûte à votre tendresse pour offrir à Dieu en sacrifice un Fils que vous aimez uniquement! N'importe, la loi parle: il n'en faut pas davantage pour vous déterminer; et malgré toutes les répugnances que doivent

exciter dans votre cœur le désir de passer pour vierge et l'amour que vous portez à Jésus-Christ, vous faites généreusement le sacrifice de l'un et de l'autre.

Ah! chrétiens, que cet exemple doit bien nous porter à faire avec courage tous les sacrifices que Dieu exige de nous, car il en exige des sacrifices! et il n'est point d'état où l'on ne soit obligé de lui en faire, si l'on veut observer sa sainte loi. Mais hélas! qu'il est peu de personnes qui en aient la force! On écoute sa faiblesse, et dès que la loi se trouve en concurrence avec une passion un peu violente, on ne balance guère à sacrifier la loi à sa passion.

Ce militaire, par exemple, est insulté dans une compagnie; la religion lui ordonne d'imiter un Homme-Dieu qui a pardonné des insultes bien plus atroces que toutes celles qu'il croit avoir reçues; mais le monde a d'autres lois incompatibles avec celles-là. Dans ce concours de la loi de Dieu d'un côté, et de l'autre celle du monde, que fera-t-il? Son parti sera bientôt pris: il sacrifiera sa religion à sa vengeance; et dût-il s'exposer au danger de périr lui-même, il ne négligera rien pour faire périr son agresseur.

Ce magistrat est chargé d'une affaire où le bon droit, destitué de tout secours, est en concurrence avec l'injustice, appuyée d'une forte recommandation. L'équité le sollicite en faveur de l'indéfendu, mais les prières d'un ami intime, les promesses d'une partie opulente, les menaces d'un puissant protecteur parlent pour la mauvaise cause: il ne délibérera pas longtemps. Le poids de l'or l'emportant chez lui sur le poids des raisons fera, malgré toutes les lois, pencher la balance en faveur de celui qu'on lui a recommandé.

Ce négociant trouve l'occasion de faire, dans son commerce, un profit considérable qu'il sait n'être pas légitime. La loi de sa conscience lui dicte qu'il vaut mieux s'enrichir moins promptement et n'avoir rien à se reprocher que de faire une fortune rapide aux dépens de la bonne foi. Mais l'avidité du gain combat tous ses remords: la victoire ne sera pas longtemps indécise. Il sacrifiera sa conscience à son avarice, et pourvu qu'il amasse des richesses, il se mettra peu en peine des moyens à prendre pour y réussir.

On peut dire de tous les Etats ce que nous venons de dire de ceux-ci. Il n'en est point qui n'ait des lois auxquelles on doit s'astreindre et qu'on ne peut violer sans crime; mais la passion en a d'autres qui leur sont directement contraires. Eh! qu'il y a de personnes aujourd'hui qui sacrifient tout aux lois de la passion! Qu'il en est peu qui suivent l'exemple de Marie!

Marie, quoique la plus pure de toutes les mères, consent à passer pour impure en se purifiant dans le temple; et nous, qui ne sommes qu'impureté dans notre conception, dans notre naissance et dans notre vie, nous négligeons de nous purifier dans le tribunal. Marie craint de mal édifier les Juifs par l'inobservation d'une loi dont elle est exempte; et nous ne craignons pas de scandaliser le prochain par notre désobéissance à des lois dont rien ne peut nous dispenser. Marie sacrifie au Père éternel ce qu'elle a de plus cher, c'est-à-dire un Fils unique qui est tout ensemble et le sien et celui de Dieu; et nous, nous refusons à Dieu les moindres sacrifices qu'il nous demande: car il nous en demande, mes chers auditeurs! non plus, à la vérité, comme autrefois, de ces sacrifices sanglants où lon immolait des animaux, mais de ceux où nous-mêmes tenons lieu de victimes, et où notre passion dominante est immolée au désir d'observer la loi dans tous ses points: mais voilà justement ce que nous avons tant de peine à sacrifier.

Et c'est ici l'illusion de plusieurs gens du monde, je dis même de quelques-uns de ceux qui font profession de piété. Qu'appellent-ils se donner à Dieu et s'offrir à lui en sacrifice? C'est éviter de grandes débauches, c'est pratiquer des vertus commodes, c'est s'approcher quelquefois des sacrements. Mais, au sentiment de Marie, se sacrifier à Dieu c'est lui être fidèle dans des occasions les plus importantes et les plus décisives: c'est, par exemple, lui offrir un fils unique, fût-il aussi chéri qu'un Isaac, et, comme lui, le fondement de toutes les espérances d'une maison

Sur cela il est bon de donner ici aux pères et aux mères une instruction qui suit naturellement de l'exemple que la très-sainte Vierge nous fournit en ce saint jour, savoir, qu'ils ont une étroite obligation de présenter leurs enfants au Seigneur, non-seulement aussitôt après leur naissance, mais surtout au moment de leur vocation, et de lui dire, comme la vertueuse mère de Samuel: Seigneur, je vous avais supplié de me donner cet enfant, vous me l'avez accordé; je vous le remets entre les mains, afin que vous en disposiez comme d'un bien dont vous êtes le maître et dont je ne suis que dépositaire.

Qu'on voit aujourd'hui bien peu de parents qui s'acquittent comme il faut de ce devoir! Plusieurs se rendent en cela coupables, les uns en arrachant de l'autel des enfants que le Seigneur appelle à lui, et les autres en y traînant des victimes involontaires, qu'il ne peut que rejeter: d'où il arrive qu'ils déplaisent également à Dieu par les sacrifices qu'ils lui font et par ceux qu'ils ne lui font pas.

Ce jeune homme, à qui Dieu a donné des dispositions pour la vertu, de l'ouverture pour les sciences et un goût décidé pour les fonctions ecclésiastiques, veut se consacrer au Seigneur; mais un père ambitieux, qui fonde sur lui les idées de fortune et d'élévation qu'il s'est faites, le force à embrasser le parti du monde. Cette jeune personne, que Dieu a gratifiée d'un attrait marqué pour la solitude et d'une forte inclination pour les pieux exercices d'un monastère, veut s'y mettre à l'abri des dangers du siècle; mais une mère entêtée s'obstine à refuser son consentement à une vocation qui

dérange tous ses projets. Le premier renonce au sanctuaire, la seconde abandonne le cloître. C'est, dans l'un et dans l'autre une faiblesse qui, quoique coupable, l'est beaucoup moins que la violence qui leur a été faite par des parents cruels, qui, sans pitié pour des enfants qu'ils exposent au danger de se perdre, ont la dureté de les arracher comme malgré eux du saint état où Dieu les appelait et où ils se seraient sanctifiés.

Car c'est ainsi, pères et mères, que, pour satisfaire à votre intérêt et à votre ambition, vous ne craignez pas de mettre obstacle aux desseins de la Providence sur vos enfants. Mais apprenez comment cette Providence, à son tour, renversera tous vos desseins. Vous regardez ce fils que vous idolâtrez comme devant être la gloire de votre famille : il en sera l'opprobre. Sorti de l'état où Dieu le voulait, il tombera dans le déréglement, et dissipera en débauches des biens que vous lui avez acquis avec tant de peines. Cette fille, que vous comptiez rendre heureuse par le mariage auquel vous l'avez comme forcée de consentir, ne le sera pas. Infidèle à sa première vocation, elle arrosera de ses larmes les chaînes dont vous l'avez chargée, et maudira peut-être plusieurs fois le jour la faiblesse qu'elle a eue de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car c'est là ce qui s'est vu plus d'une fois : juste punition que Dieu tire assez souvent de ceux qui lui enlèvent des victimes qui lui appartiennent.

Pour vous, qui par un défaut tout contraire à celui-ci, mais par une ambition toute semblable, forcez vos enfants à embrasser un état saint, auquel Dieu ne les appela jamais, tremblez, si vous avez encore un reste de religion, au bruit des anathèmes dont l'Eglise a frappé, dans le concile de Trente, ceux qui contribuent, en quelque manière que ce soit, à ces vocations involontaires.

On veut avancer un aîné dont la fortune, partagée avec d'autres enfants, ne répondrait pas aux vues qu'on se propose. Il faut sacrifier tous les autres à l'intérêt de celui-là ; et n'eussent-ils pas le moindre penchant, n'eussent-ils même que du dégoût pour la vie cléricale ou monastique, ils l'embrasseront, ou on leur fera sentir tout le poids de l'autorité paternelle. On abusera inhumainement de la timidité d'un âge faible, pour les forcer de faire à Dieu un sacrifice qu'il rejette.

Infortunées victimes de la cruauté de vos parents, que vous êtes à plaindre d'être obligées à souffrir une longue persécution domestique, ou à prendre sans vocation un état où la vocation est si nécessaire! Mais vous, parents inhumains, que vous êtes coupables d'offrir à Dieu, malgré lui et malgré elles, des victimes dont il n'agrée pas l'offrande! Et c'est encore ici que Dieu prend quelquefois plaisir à se jouer de vos projets. Une mort imprévue enlève ce fils aîné, sur lequel vous fondiez toutes vos espérances, et vous avez la douleur de voir passer en des mains étrangères les richesses que vous lui destiniez : juste punition du crime que vous avez commis de vouloir l'enrichir aux dépens des autres.

Apprenez donc aujourd'hui, pères et mères, comment vous devez, à l'exemple de Marie, présenter vos enfants à Dieu. Offrez-les lui; mais que votre offrande soit sans réserve, et qu'elle le laisse absolument le maître d'en disposer à son gré. Souvenez-vous que si la nature vous donne droit d'éprouver la vocation de vos enfants, la religion vous défend de les contraindre, et que si vous les forcez à prendre le parti du monde, auquel ils ne sont point appelés, ou à se jeter par dépit dans un saint état où Dieu ne les veut pas, vous ressemblerez à ces Juifs qui immolaient leurs enfants au démon : *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis* (*Psal.* CV, 37) ; car c'est aux démons, et non pas à Dieu, que l'on sacrifie de semblables victimes.

Apprenons aussi, tous tant que nous sommes, comment nous devons imiter Marie dans son exactitude à garder toute la loi ; apprenons de plus, en voyant Jésus s'offrir à Dieu et se donner à nous par les mains de sa sainte mère, que c'est par elle que nous devons offrir nos vœux au Seigneur, comme c'est par elle qu'il nous communique ses dons. Oui, mes frères, c'est par Marie que Dieu nous accorde tout le bien qu'il nous fait en ce monde ; saint Bernardin de Sienne nous l'enseigne expressément. Aucune grâce, dit-il, ne descend du ciel en terre qu'elle ne passe par les mains de Marie : *Nulla gratia de cœlo venit in terram nisi transeat per manus Mariæ.*

Nous nous offrons donc à vous, Vierge sainte, afin que vous nous offriez à votre Fils, et que, ce divin Fils nous offrant à son Père, nous recevions de l'un et de l'autre, par votre canal, des grâces qui nous conduisent à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

SERMON VI.

Pour le 15 *août.*

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Maria optimam partem elegit. (*Luc.*, X, 42.)
Marie a choisi la meilleure part.

Pendant que Marthe, après avoir reçu Jésus-Christ dans sa maison, s'empressait à préparer le repas qu'elle lui voulait donner, Marie sa sœur, assise aux pieds de son divin Maître, écoutait ses oracles avec une tranquillité qui causa quelque trouble à Marthe, et qui lui fit se plaindre à Jésus-Christ même de ce que sa sœur, la laissant seule dans le travail, restait dans l'inaction. Mais le Sauveur, à qui la contemplation de Marie plaisait encore plus que les soins empressés de Marthe, au lieu de blâmer le saint repos où elle était, en prit hautement la défense, et assura qu'elle avait pris la meilleure part : *Maria optimam partem elegit.* Voilà, mes frères, un précis de l'évangile de ce jour, d'où j'ai tiré les paroles de mon texte, qui, dans le sens propre et littéral, conviennent à Marie, sœur de Marthe.

Mais l'application que l'Eglise en fait à Marie, mère de Jésus, m'engage à les lui appliquer aussi, et à dire que cette auguste Vierge est de toutes les créatures celle qui a choisi la meilleure part : *Maria optimam partem elegit.*

Oui, chrétiens, la très-sainte Vierge a été en toutes choses la mieux partagée entre toutes les créatures. Il ne faudrait, pour s'en convaincre, qu'un coup d'œil sur son immaculée conception, sur sa nativité glorieuse, et sur sa divine maternité. Mais sans parler de tous ces mystères, bornons-nous aux deux principaux que l'Eglise célèbre en ce jour; c'est-à-dire, à son bienheureux trépas et à sa triomphante assomption. Nous verrons que dans l'un et dans l'autre Marie a choisi la meilleure part : *Maria optimam partem elegit.*

Nous devons, il est vrai, considérer les faveurs qu'elle reçoit en sortant du monde et en entrant au ciel, comme un effet de la libéralité de Dieu à son égard; mais nous pouvons aussi les regarder comme la récompense de sa fidélité à l'égard de Dieu, et comme une suite des vertus qu'elle a pratiquées pendant le cours de sa vie ; car si elle quitte le monde sans regret, c'est qu'elle y a vécu sans attache ; si elle est élevée si haut dans le ciel, c'est qu'elle s'est abaissée bien bas sur la terre. Par conséquent sa sainte mort et son assomption glorieuse peuvent être envisagées comme la suite du choix qu'elle a fait de vivre dans le détachement et dans les humiliations.

C'est donc sous ce double point de vue que j'ai dessein de vous représenter le mystère que nous célébrons aujourd'hui, en faisant voir premièrement comment le choix que Marie a fait du détachement le plus général, lui a procuré la plus précieuse de toutes les morts ; secondement, comment le choix que Marie a fait des humiliations les plus profondes, lui a procuré le plus éclatant de tous les triomphes. Voilà en deux mots le partage de ce discours. Pour obtenir du ciel la grâce d'en profiter, adressons-nous à Marie même, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quand Jésus-Christ, après avoir achevé le grand ouvrage de notre rédemption, quitta ce monde, et retourna vers son Père, Marie le suivit d'esprit et de cœur. Dès ce moment, ses pensées et ses désirs se portèrent vers le ciel où était son trésor; et dans tout le reste de sa vie elle ne se considéra sur la terre que comme dans un lieu de bannissement où elle ne voyait plus rien qui fût digne de ses regards. Hélas! disait-elle souvent, à l'exemple du saint roi David, que mon pèlerinage est long, et quelle est grande l'ardeur avec laquelle je souhaiterais de sortir au plus tôt de cette région de morts, pour entrer dans la terre des vivants! Mais il faut que je reste encore ici-bas. Vous le voulez, ô mon Dieu, que votre volonté se fasse, et non pas la mienne.

Oui, mes chers auditeurs, Dieu voulut que Marie restât dans ce monde plusieurs années après son ascension, tant pour procurer aux premiers fidèles l'utilité de ses conseils et de ses exemples, que pour procurer à Marie même le moyen d'amasser d'immenses trésors de mérites : et comme la divine volonté fut toujours pour elle une règle inviolable, elle consentit avec joie au retardement de son bonheur.

La sainte mort. -- La mort étant quelque chose de terrible pour le commun des hommes, nous admirons la patience avec laquelle les vrais fidèles la reçoivent ; nous admirons encore plus la joie que les saints témoignent à son approche. Mais ce que nous devons admirer dans Marie, c'est que la vie étant pour elle, après l'ascension de son Fils, un vrai supplice, elle l'ait néanmoins soufferte en patience, et qu'étant assurée que le jour de sa mort serait le commencement de son bonheur, elle ait eu le courage de le voir différé si longtemps. Mais enfin, après une si longue attente, il arriva, ce jour, cet heureux jour que Dieu avait marqué pour la fin d'une si belle vie; et Marie, à qui, selon une ancienne tradition, un céleste messager en apporta l'heureuse nouvelle, s'y prépara par un redoublement de ferveur.

L'envoyé de Dieu, choisi pour cette illustre ambassade, annonça donc à Marie que ses vœux allaient être exaucés, et qu'ayant acquis une plénitude entière, ou plutôt une surabondance, en quelque sorte, infinie de grâces et de mérites, il ne lui restait plus que de recevoir la couronne de justice qui lui était préparée. Quelle allégresse, quel ravissement, quel transport ne lui causa pas une si heureuse nouvelle? Combien de fois ne chanta-t-elle pas, du moins au fond de son cœur, ce verset du Roi-Prophète : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus* (*Psal.* CXXI, 1) : Je me suis réjoui, parce qu'on m'a dit que j'irai bientôt dans la maison du Seigneur.

C'est à juste titre, Vierge sainte, que vous vous réjouissez de votre sortie du monde : mais l'Eglise n'a-t-elle pas aussi un juste sujet de s'en affliger? Que fera-t-elle, cette Eglise naissante, après qu'elle ne vous possédera plus ? Ne craignons rien, mes frères; si la mort de Marie enlève aux premiers fidèles la meilleure de toutes les mères, son entrée dans le ciel va leur procurer la plus puissante de toutes les protectrices ; et ne pouvant plus les soutenir par ses exemples, elle les soutiendra par ses prières.

Depuis la mort de son Fils, elle a consolé les disciples affligés de l'absence de leur Maître ; elle a éclairé par ses conseils ceux qui se sont adressés à elle dans leurs doutes; elle a édifié par ses vertus ceux qui ont eu le bonheur d'en être les témoins Ce qu'elle a fait pendant sa vie, elle le fait au jour de sa mort, puisqu'elle meurt en présence des

(6) *Voyez* la note 8 à la fin de ce discours, col. 1432.

apôtres (6), auxquels, comme à ses chers enfants, elle donne le dernier avis, en les assurant de sa protection auprès de Dieu.

Jugez, chrétiens, quelle fut la douleur des disciples de Jésus-Christ, quand ils se virent à la veille d'une si grande perte. Ah! que cette séparation leur fut sensible, et qu'elle leur coûta de larmes! Mais Marie elle-même en arrêta le cours, en leur communiquant quelque chose de la joie dont son cœur était rempli. Et comment n'eût-elle pas été dans la joie? Ce monde étant pour elle une mer orageuse où elle n'avait point, il est vrai, de naufrage à craindre, mais où elle ne jouissait pas encore de la tranquillité qui fait le bonheur des saints, elle regardait son trépas comme un vent favorable qui allait l'introduire dans l'heureux port du ciel. La mort, envisagée sous ce point de vue, ne devait-elle pas lui causer la joie la plus parfaite? Oui, mes chers auditeurs; et cette joie fut si extraordinaire, qu'elle eût été capable de lui donner la mort, si la Mère du divin amour avait pu mourir autrement que par l'amour même : *Mater pulchræ dilectionis.* (*Eccli.*, XXIV, 24.) Car ne nous figurons pas dans la mort de Marie quelque chose de semblable à ce qui arrive en celle des autres hommes. Non, ce ne fut ni la violence de la maladie, ni la défaillance de la nature, ni aucun des accidents ordinaires, mais uniquement l'effort de l'amour divin qui lui ôta la vie. Mourir dans l'amour de Dieu, c'est une grâce commune à tous les élus; mourir pour l'amour de Dieu, c'est une faveur particulière aux martyrs; mais mourir d'amour pour Dieu, c'est une prérogative qui n'a été accordée qu'à un très-petit nombre de ceux d'entre les saints qui se sont le plus abandonnés pendant leur vie à l'exercice du saint amour.

Marie ayant donc elle seule plus aimé Dieu que tous les saints ensemble, on doit regarder son trépas comme un miracle d'amour, ou plutôt comme une cessation de miracle. En effet, il en fallait un continuel pour empêcher à chaque instant que le feu de la charité qui brûlait dans son cœur ne lui donnât la mort; car si l'amour des Thérèse, des Xavier, des Philippe de Néri et de quelques autres, produisait jusque sur leurs corps un feu si extraordinaire, qu'on s'étonnait comment ils pouvaient vivre, on doit encore plus s'étonner que Marie ait pu vivre si longtemps; et on peut dire que si le feu sacré que Dieu avait allumé dans son cœur au premier moment de sa conception, s'augmenta toujours de plus en plus sans la consumer, ce fut par un miracle du premier ordre. Mais quand Jésus-Christ voulut récompenser sa sainte mère, il fit cesser ce miracle qui la faisait vivre, et permit au divin amour d'exercer sur son corps virginal une douce violence qui lui causa de ces saintes langueurs dont l'Epouse se plaint si amoureusement dans les *Cantiques*.

Comme un cerf altéré désire une claire fontaine, ainsi mon âme, ô mon Dieu, désire-t-elle de s'unir à vous. Seigneur Jésus, qui êtes tout ensemble et mon Fils et mon Père, ah! je ne puis plus vivre séparée de vous. Venez donc à mon secours : *Veni, Domine Jesu* (*Apoc.*, XXII, 20); venez délivrer mon âme de la prison de ce corps, afin qu'elle puisse chanter plus librement le cantique de votre amour : *Educ de custodia animam meam ad confitendum nomini tuo.* (*Psal.* CXLI, 8.)

Tels furent les désirs ardents par lesquels Marie voulut se préparer à la mort; tels furent les fleurs et les fruits dont cette chaste épouse se soutint dans ses amoureuses défaillances; tels furent les messagers qu'elle envoya vers le bien-aimé de son cœur, pour lui annoncer qu'elle languissait d'amour : *Nuntietis ei quia amore langueo.* (*Cant.*, V, 8.) Des prières si ferventes ne pouvaient manquer d'être exaucées; aussi le furent-elles; et Jésus-Christ, en reconnaissance de ce que sa sainte mère avait assisté à sa mort, voulut sans doute assister à la sienne et l'honorer de sa présence.

Réjouissez-vous donc, Vierge sainte, voici enfin l'heureux moment après lequel vous soupiriez depuis tant d'années. Voici le terme de vos travaux, la récompense de vos vertus, la couronne de vos mérites. Votre adorable Fils vous invite à la recevoir, cette couronne éclatante, en vous disant avec amour : Venez, ma bien-aimée, venez du mont Liban, et vous serez couronnée : *Veni de Libano, sponsa mea; veni, coronaberis.* (*Cant.*, IV, 8.) Une si favorable invitation augmentant la charité dans le cœur de Marie, lui fit produire un acte d'amour si parfait qu'il surpassait en ferveur tous ceux qu'elle avait produits jusque-là. Aussi fut-il le dernier de sa vie; car les autres ayant peu à peu diminué ses forces, celui-ci acheva de les consumer, et détruisit entièrement le lien qui unissait son âme et son corps.

Ainsi mourut la plus pure de toutes les vierges, la plus heureuse de toutes les mères, la plus sainte de toutes les créatures; aussi mourut-elle de la plus précieuse de toutes les morts; car, comme dit saint Augustin, si la mort des saints est précieuse devant Dieu, combien doit l'être davantage celle de l'incomparable Marie : *Si omnium sanctorum mors pretiosa, Mariæ certe est pretiosissima.* Oui, Vierge sainte, votre mort est, après celle de Jésus, la plus précieuse qui fut jamais; précieuse aux yeux de Dieu qui seul en connaît tout le prix, et qui est seul capable de vous en récompenser; précieuse aux yeux des anges qui en sont ravis d'étonnement, et qui se réjouissent du bonheur dont elle vous met en possession; précieuse aux yeux des apôtres qui en sont les témoins, et qui vous regardent avec raison comme le plus parfait de tous les modèles qu'on puisse se proposer pour se préparer à bien mourir.

Modèle d'une bonne mort. — C'est ainsi, mes frères, que nous devons regarder l'heureuse mort de la très-sainte Vierge. Car elle ne doit pas être pour nous l'objet d'une ad-

miration stérile. Il est vrai qu'elle y reçut des faveurs auxquelles nous ne pouvons pas prétendre; mais ce que nous devons faire pour nous procurer une bonne mort, c'est d'imiter ce qu'elle fit pour se préparer à la sienne.

Quoique sa mort ne dût être qu'un doux sommeil, et qu'elle n'eût rien à craindre des dangers auxquels les autres hommes sont exposés en ce dernier moment, elle y apporta néanmoins autant de préparation que si son bonheur éternel en eût dépendu. Ainsi, quand la paix où elle se trouva pour lors n'eût pas été une suite de son exemption du péché, elle l'eût obtenue par le détachement où elle passa toute sa vie. En effet, si les douleurs qu'on éprouve en mourant ne viennent que de l'amertume que cause la séparation de ce qu'on a de plus cher au monde, il est sûr que plus on meurt détaché du monde, moins on a de peine à mourir, et que, comme dit saint Jérôme, celui qui serait alors libre de toute attache, mourrait non-seulement sans peine, mais même avec plaisir. Il n'est donc pas étonnant que la sainte Vierge n'ait pas éprouvé les douleurs de la mort, puisqu'elle s'y prépara par un entier détachement du monde.

Détachement qu'elle pratiqua dès ses premières années, puisque dès l'âge le plus tendre elle renonça, comme on croit, au moins d'esprit et de cœur, aux prétentions qu'elle pouvait avoir dans le monde. Détachement qui s'augmenta de beaucoup, quand elle conçut dans son chaste sein le Créateur et le Rédempteur du monde; mais détachement qui se perfectionna beaucoup plus encore lorsque Jésus-Christ abandonna le monde. Alors le désir que Marie avait de sortir du monde augmenta de jour en jour. Elle ne soupira plus qu'après l'heureux moment où il lui serait permis de suivre son Fils au ciel. Comment aurait-elle donc pu quitter avec douleur un monde dont elle était détachée depuis si longtemps? comment aurait-elle pu craindre une mort qu'elle désirait depuis tant d'années? Non, mes frères, elle ne la craignit point; elle n'y éprouva que la tranquillité la plus parfaite, et on n'a pas lieu d'en être surpris.

On n'a pas lieu de l'être non plus, de voir la plupart des chrétiens mourir dans les plus violentes agitations. Car puisqu'on meurt ordinairement comme on a vécu, une vie tout opposée à celle de Marie ne peut pas être suivie d'une mort semblable à la sienne. Il est vrai qu'on ne doit pas se promettre à l'heure de la mort une entière exemption de craintes et de douleurs; mais il est constant qu'on s'en épargnerait beaucoup, si on se préparait comme il faut à ce dernier passage: et Dieu nous donne le choix de mourir dans le trouble ou dans la paix; dans le trouble, si la mort nous trouve attachés au monde; dans la paix, si nous avons soin de nous détacher du monde avant la mort. Trouble d'autant plus violent que les liens seront plus forts et plus étroits; paix d'autant plus profonde que le détachement sera plus général. En ceci, comme en tout le reste, Marie a choisi la meilleure part; comment sommes-nous si aveugles que de prendre la plus mauvaise?

Elle mourut avec plaisir, parce qu'elle avait vécu dans la douleur. Comment espérons-nous mourir sans douleur, si nous ne cherchons qu'à vivre dans le plaisir? Elle n'eut point de peine à quitter le monde, parce qu'elle n'y avait point d'attache. Comment espérons-nous le quitter sans regret, si nous lui permettons de serrer de plus en plus les liens dont il nous captive? Elle vit avec joie la fin de sa vie mortelle, parce qu'elle soupirait depuis longtemps après une meilleure vie. Comment espérons-nous n'être point effrayés à la fin de la nôtre, si nous ne pensons pas plus à la vie future que si nous devions jouir toujours de la vie présente?

Ah! chrétiens, que l'on mourrait content, si, comme Marie, on vivait détaché du monde! On quitterait sans peine ce qu'on aurait possédé sans affection. Mais non. Le monde plaît, et on s'y attache; d'où il arrive que quand la mort vient nous en retirer, elle ne le peut faire qu'en nous arrachant avec violence; et c'est ce qui nous cause les plus violentes douleurs. Voyez au lit de la mort cet homme qui a vécu attaché au monde: on croirait que la vue d'une mort prochaine le détacherait des créatures: non. Quoiqu'il en connaisse mieux que jamais la vanité, par une espèce d'enchantement, il s'y affectionne de plus en plus. De là ces agitations violentes qui lui font dire intérieurement: O cruelle mort! est-ce donc ainsi que tu me sépares de ce que j'ai de plus cher? *Siccine separat amara mors?* (1 *Reg.*, XV, 32.) Terrible spectacle, qui doit bien nous persuader que la mort des pécheurs est très-mauvaise: *Mors peccatorum pessima.* (*Psal.* XXXIII, 22.)

Détournons les yeux de dessus cet objet, pour les fixer sur le lit où meurt la très-sainte Vierge. Elle y expire dans le saint baiser du Seigneur: la sérénité de son visage est une preuve convaincante de l'admirable tranquillité de son âme, et doit nous faire dire avec David que la mort des saints est précieuse aux yeux de Dieu: *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* (*Psal.* CXV, 15.)

Voilà, chrétiens, deux espèces de mort bien différentes. De laquelle voudrions-nous mourir? de la mort des justes, ou de celle des pécheurs? Le choix nous en est offert: *Optio vobis datur.* (*Jos.*, XXIV, 15.) Choisissons donc, comme Marie, la meilleure part; ne nous contentons pas de souhaiter que notre âme meure de la mort des justes: il n'y a point d'homme qui ne le souhaite. Un fameux coupable le souhaitait autrefois, et n'en devint pas meilleur: *Moriatur anima mea morte justorum*, disait Balaam. (*Num.*, XXIII, 10.) Ne nous contentons pas, comme lui, de le dire; mettons la main à l'œuvre, et tâchons qu'il y ait quelque conformité entre notre vie et celle de la sainte

Vierge, si nous voulons qu'il y ait quelque ressemblance entre notre mort et la sienne.

Souvenons-nous, mes chers auditeurs, que plus notre détachement des créatures approchera de celui de Marie, plus nous aurons lieu d'espérer d'avoir part à la sainte joie qu'elle éprouva au moment où elle sortit de ce monde. Mais aussi, par la raison contraire, souvenons-nous que plus nous imiterons la folie avec laquelle les pécheurs s'attachent au monde, plus nous devons nous attendre d'avoir part aux craintes et aux frayeurs qui les accablent à l'heure de la mort.

Puisqu'il n'est personne qui veuille mourir de la mort des pécheurs, et qu'on meurt presque toujours comme on a vécu, on devrait, si l'on agissait conséquemment, éviter leur damnable sécurité pendant la vie, afin d'éviter l'horrible tremblement qu'ils éprouvent à l'heure de la mort. Mais non; on vit comme les pécheurs, quoiqu'on ne veuille pas mourir comme eux.

Ah ! mes frères, vivons de la vie des justes pour mourir de la mort des justes. Mourons tous les jours de notre vie, pour apprendre à bien mourir au jour de notre mort. C'est ce que faisait saint Paul : Je meurs tous les jours, nous dit-il dans sa première Epître aux Corinthiens : *Quotidie morior.* (I *Cor.*, XV, 31.) Imitons ce grand apôtre ; imitons la sainte Vierge, en mourant au monde et à nous-mêmes. C'est le moyen le plus efficace dont nous puissions nous servir pour nous préparer à la mort.

Vous avez vu comment le choix que Marie a fait du détachement le plus général lui a procuré la plus précieuse de toutes les morts. Il me reste à vous montrer comment le choix que Marie a fait des humiliations les plus profondes lui a procuré le plus éclatant de tous les triomphes ; c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

A peine l'âme de Marie eut-elle été séparée de son corps, qu'elle fut transportée dans le sein de Dieu, non point comme celle du Lazare, par le ministère des anges, mais par Jésus-Christ, qui la porta sans doute lui-même en triomphe au séjour de la gloire; et ce fut là ce qui, étonnant les esprits célestes, leur fit se demander les uns aux autres en la voyant monter au ciel : Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, pleine de délices, et appuyée sur son bien-aimé ? *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum?* (*Cant.*, VIII, 5.) Le monde d'où elle sort est un désert stérile, où l'on n'éprouve que de la douleur, et néanmoins elle est si remplie de délices spirituelles que les nôtres ne leur sont pas comparables : aussi la voyons-nous appuyée, non sur elle-même, mais sur le Seigneur, qu'elle aime par-dessus toutes choses. Quelle est-elle donc, cette admirable créature ? *Quæ est ista?*

Sa glorieuse Assomption.—Vous ne l'ignorez pas, esprits bienheureux, que c'est votre auguste reine ; et les interrogations que vous faites à son sujet, ne signifient autre chose sinon l'admiration que vous causent les rares mérites dont elle est ornée, et la gloire immense dont elle est revêtue. C'est, mes frères, cette gloire de Marie dont Dieu lui-même a, ce semble, voulu nous tracer un tableau dans l'Ecriture.

On vit dans le ciel, dit l'auteur de l'*Apocalypse*, un grand prodige. C'était une femme qui, revêtue du soleil, avait la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles : *Signum magnum apparuit in cœlo; mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim.* (*Apoc.*, XII, 1.)

Cette figure, qui, dans le sens littéral, nous représente l'Eglise, est aussi très-propre, dans le sens spirituel, à représenter la glorieuse assomption de Marie, qui, en s'élevant au ciel, y paraît aux yeux de toute la cour céleste comme le plus éclatant de tous les prodiges. Prodige de grâces ; elle en a reçu de plus abondantes que toutes les créatures ensemble : prodige de vertus ; elle les a toutes pratiquées dans le degré le plus héroïque : prodige de mérites ; elle en a amassé des trésors inconcevables. Aussi est-elle un prodige de gloire qui ravit d'étonnement tous les habitants du ciel : *Signum magnum apparuit in cœlo.*

Elle est revêtue du soleil, c'est-à-dire, de Jésus-Christ, le vrai soleil de justice, qui la couvre, pour ainsi dire, de sa propre gloire: *Mulier amicta sole.* Elle a sous ses pieds la lune, c'est-à-dire, le monde, dont la lune est la figure, et qu'elle a foulé aux pieds pendant qu'elle y a vécu : *Luna sub pedibus ejus.* Elle a sur la tête une couronne de douze étoiles, c'est-à-dire, de toutes les vertus qu'elle a pratiquées pendant sa vie mortelle : *Et in capite ejus corona stellarum duodecim.*

Tant et de si admirables priviléges ne peuvent convenir qu'à la mère d'un Dieu. Cessez donc, anges du ciel, de demander quelle est cette âme. Les grâces singulières dont Dieu l'a prévenue, et les vertus sublimes dont elle est ornée, vous répondent que c'est la plus parfaite de toutes les créatures; aussi prend-elle son vol vers le plus haut des cieux, et, laissant au-dessous d'elle tous les saints et tous les anges, elle est élevée, dit saint Augustin, jusqu'au trône du Tout-Puissant : *Usque ad summi Regis thronum sublimata est.*

Quelle joie, mes frères, pour cette âme sainte de se voir ainsi réunie au principe de son être ! En vain, faibles mortels, tâcherions-nous de le concevoir, puisque les anges mêmes ne le conçoivent pas. Contentons-nous donc de l'admirer en silence, jouissant de l'immensité d'un bonheur qui ne laisse rien à désirer. Il est vrai que son corps est sur la terre, et qu'elle souhaite de partager sa gloire avec lui; mais elle sait qu'elle ne tardera pas à la lui communiquer.

En effet, ce corps virginal qui, comme

nous l'apprend un saint patriarche de Jérusalem, fut porté en terre par les apôtres avec une pompe qui n'avait rien de funèbre, ressuscita, peu de jours après, et fut porté dans le ciel par le ministère des anges (7): mais s'il fut quelque temps enfermé dans le sépulcre, comme le corps de Jésus-Christ y avait été, ne pensez pas, mes frères, qu'il y éprouva rien de ce que les autres y éprouvent.

Non, la corruption du tombeau ne pouvait compatir avec la divine maternité. La chair de Marie étant, comme dit saint Augustin, la chair de Jésus-Christ même : *Caro Christi, caro Mariæ*, pourrait-on croire que, pendant que l'une était adorée des anges dans le ciel, l'autre eût pu être rongée des vers dans le sépulcre? A cette seule pensée, je frémis d'horreur, ajoute le même saint : *Sentire perhorresco*. Non, Seigneur, vous ne pouviez pas le permettre sans déshonorer votre propre chair. Ce ne fut pas même assez pour vous de préserver le corps de Marie de la pourriture du tombeau, vous voulûtes, après quelques jours, lui faire part des qualités glorieuses de votre corps ressuscité.

Oui, chrétiens, au bout de quelques jours, l'âme de Marie descendit sur la terre pour ranimer son corps, et l'un et l'autre, unis ensemble, montèrent en triomphe au plus haut des cieux. Les anges, qui avaient sans doute environné le tombeau pendant que ce précieux trésor y avait été comme en dépôt, le portèrent, à l'envi, au milieu des airs : et c'est là ce qu'on appelle proprement le mystère de l'Assomption.

Mystère d'autant plus glorieux à Marie qu'il est entièrement au-dessus de nos éloges, et c'est ce qui a fait dire à saint Bernard, en parlant de l'assomption de la mère, ce qu'un prophète avait dit autrefois de la génération du Fils, savoir : que l'une et l'autre sont entièrement inexplicables : *Generationem Christi et assumptionem Mariæ quis enarrabit?* Car, ajoute-t-il, si l'œil n'a jamais vu, si l'oreille n'a jamais entendu, si le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment, qui pourrait comprendre ce qu'il a préparé à sa sainte mère? Qui pourrait expliquer avec quelle gloire elle est montée au plus haut des cieux, avec quels transports d'amour tant de légions d'anges sont venues au-devant d'elle, avec quels cantiques de joie ils l'ont conduite au trône qui lui était préparé? *Quis enarrabit?*

De tout ce discours, où saint Bernard ne parle que d'après saint Jérôme et plusieurs autres Pères, nous pouvons conclure qu'il en fut, proportions gardées, de l'assomption de la Mère de Dieu comme de l'ascension de son Fils. Quand ce divin Sauveur monta au ciel, les anges, à qui l'on commanda d'en ouvrir les portes pour y faire entrer le Roi de gloire, demandèrent à ceux qui l'accompagnaient qui il était : *Quis est iste?* (*Psal.* XXIII, 8), et ceux-ci répondirent que c'était le Seigneur puissant dans le combat : *Dominus potens in prœlio.* (*Ibid.*) De même, en ce saint jour, ces purs esprits, voyant leur Reine monter au ciel en corps et en âme, demandèrent avec étonnement : Quelle est celle-ci? *Quæ est ista?* Et les anges qui lui servent de char de triomphe répondent que c'est celle qui est terrible aux ennemis de Dieu, comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* (*Cant.*, VI, 3.)

Que vous êtes heureuse, Vierge sainte, d'être honorée d'un triomphe si semblable à celui de Jésus-Christ! Il semble même, dit le bienheureux Pierre Damien, que votre assomption a quelque chose de plus éclatant que l'ascension de votre Fils, puisqu'en venant lui-même au-devant de vous il a voulu rendre par là votre triomphe encore plus célèbre, en quelque sorte, que le sien propre.

Nous lisons, mes frères, au troisième livre des *Rois*, que Salomon, voyant Bethsabée venir à lui, se leva pour aller à sa rencontre ; que lui ayant fait placer un trône à côté du sien il la fit asseoir à sa droite, et que toute sa cour admira l'honneur qu'il rendait à sa mère. Ce ne fut là qu'une figure dont la vérité s'accomplit dans ce grand jour, où le vrai Salomon de la loi nouvelle, Jésus-Christ, le Roi des rois, vient au-devant de sa sainte mère : *Surrexit rex in occursum ejus.* (III *Reg.*, II, 19.) Il la conduit en triomphe au plus haut des cieux, et, l'élevant au-dessus de tous les anges, il la fait asseoir sur le trône qu'il lui avait préparé dès le commencement du monde : *Positus est thronus matri regis, quæ sedet ad dexteram ejus.* (*Ib.*)

C'est donc à ce moment que la Mère de Dieu est couronnée reine de l'univers. Le ciel applaudit par des chants d'allégresse à ce couronnement auguste ; les neuf chœurs des anges lui viennent rendre hommage, comme à leur souveraine ; tous les ordres des saints la reconnaissent pour leur mère ; et Marie, pour rapporter à Dieu l'honneur qu'elle reçoit des uns et des autres, recommence à chanter son divin cantique : Mon âme, dit-elle, glorifie le Seigneur, qui a jeté les yeux sur le néant de sa servante ; et c'est pour cette raison que toutes les générations me diront bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (*Luc.*, I, 48.)

Apprenons d'ici, chrétiens, que la cause de l'élévation de Marie est son humilité. Dieu, dit-elle, a jeté les yeux sur mon néant et sur l'aveu que j'en ai fait : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* (*Ibid.*); c'est pour cela spécialement que toutes les générations me diront bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Cette explication, qui est de saint Ambroise, nous mon-

(7) *Voyez* là-dessus S. Augustin, tome IX, *Serm. de Assumpt. Virginis;* Nicéphore, *Hist. ecclésiastique*, chap. 23, qui cite Juvénal, évêque de Jérusalem ; Sophronius, *De Assumpt. Virginis ;* S. Jean Damascène, *De dormitione Virginis*, et S. Athanase.

tre que l'assomption de Marie n'est pas seulement une suite de sa dignité de Mère de Dieu, mais encore une récompense de ses vertus, et surtout de son humilité, qui, lui ayant fait choisir la dernière place en ce monde, lui a procuré la première dans le ciel. La couronne qu'elle y reçoit, est une couronne de justice, et son élévation surprenante est le prix de ses abaissements volontaires.

Je ne parle aussi que d'après saint Paul, qui ne donne point d'autre raison de l'ascension du Fils de Dieu, que les abaissements auxquels il s'était assujetti. Pourquoi, dit ce grand apôtre, Jésus-Christ est-il monté au ciel? *Quod autem ascendit quid est?* (*Ephes.*, IV, 9.) Il aurait pu répondre, parce que le ciel était son héritage, et que la gloire lui appartenait à titre de naissance et à titre de conquête. Il se contente néanmoins de dire qu'il est monté parce qu'il était descendu : *Quod autem ascendit quid est, nisi quia et descendit primum?* (*Ibid.*)

Disons la même chose de sa sainte mère, et avouons que son humilité est le fondement de son élévation. Nulle créature n'a été placée si haut, parce que nulle créature n'était descendue si bas. Son humilité, qui avait attiré le Fils de Dieu du ciel en terre, l'attire elle-même de la terre au ciel, où Dieu l'élève au-dessus de tous les anges, parce qu'elle avait voulu s'abaisser sur la terre au-dessous de tous les hommes.

En effet, qui pourrait comprendre jusqu'où elle porta, pendant sa vie, l'amour de sa propre abjection? Dès l'âge le plus tendre, elle fit vœu de virginité, quoique cette vertu fût en opprobre parmi les juifs. Dans le temple, dit saint Jérôme, elle se fit un devoir de servir les autres vierges qui y vivaient avec elle. Elle désirait, dit un autre Père, de voir le temps où le Messie viendrait au monde, afin de servir celle qui en devait être la mère; tant elle était éloignée de croire qu'elle-même aurait cet avantage. Aussi, quand un ange lui en apporta la nouvelle, ne prit-elle point d'autre qualité que celle de servante du Seigneur.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter en détail toutes les occasions où elle pratiqua l'humilité. Je ne puis néanmoins passer sous silence l'humiliation qu'elle se procura, en assistant son Fils au pied de la croix, et en partageant avec lui l'ignominie de son supplice; ignominie dont elle resta couverte jusqu'à la fin de ses jours; car si les fidèles l'honoraient comme Mère de Dieu, les juifs, parmi lesquels elle vivait, ne la regardaient que comme la mère d'un homme qui avait été crucifié entre deux voleurs.

Vous méritez bien, Vierge sainte, d'avoir dans le ciel plus de part qu'aucun autre à la gloire de Jésus-Christ, puisque personne n'a eu sur la terre plus de part que vous à ses opprobres; et l'Eglise, en ce saint jour, a bien raison de chanter que vous avez choisi la meilleure part, puisqu'en choisissant ici-bas l'abaissement le plus profond, vous avez choisi dans le ciel le plus élevé de tous les trônes : *Maria optimam partem elegit.*

Modèle d'humilité. — Marie est élevée au plus haut des cieux, et ce sont ses humiliations qui lui ont servi de degrés pour y monter. Que cette réflexion, mes frères, est consolante! Elle nous apprend que nous n'avons qu'à nous humilier dans ce monde pour être exaltés dans l'autre; et nous fait voir dans la personne de Marie l'accomplissement de cette promesse que Jésus-Christ nous a faite dans l'Evangile, d'exalter quiconque s'humiliera : *Omnis qui se humiliat, exaltabitur.* (*Matth.*, XXIII, 12.)

Si, pour arriver au ciel, il fallait absolument faire de grandes choses, bien des personnes désespéreraient d'y parvenir. Les pauvres ne peuvent pas faire l'aumône; les simples fidèles ne peuvent guère procurer la conversion des âmes; les personnes infirmes ne peuvent pas soutenir de grandes austérités; mais tous peuvent s'humilier. Or tous ceux qui s'humilieront : *Omnis*, de quelque état et condition qu'ils puissent être, grands ou petits, riches ou pauvres, savants ou ignorants, en un mot, tous ceux qui embrasseront l'humilité dans ce monde, seront un jour exaltés dans le ciel : *Omnis qui se humiliat, exaltabitur.*

Dans cet heureux séjour, il reste encore bien des places à remplir. L'orgueil en a fait tomber les anges; l'humilité doit y faire monter les hommes. C'est Marie qui nous l'apprend dans son cantique : *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.* (*Luc.*, I, 52.) Estimons-la donc, mes frères, cette bienheureuse humilité, cette vertu chérie du ciel; aimons-la, pratiquons-la; tâchons d'y faire toujours de nouveaux progrès, et puisque nous ne pouvons l'acquérir dans un degré semblable à celui de la sainte Vierge, essayons au moins d'en approcher le plus qu'il nous sera possible. Rappelons-nous souvent le conseil du pieux auteur de l'Imitation, qui est d'aimer à être inconnus et comptés pour rien : *Ama nesciri et pro nihilo reputari.*

O vous, chrétiens de l'un et de l'autre sexe, que l'humilité dérobe aux yeux du monde, et qu'elle cache ou dans le cloître, ou dans le monde même; vous qui, à l'exemple du saint roi David, aimez beaucoup mieux être abjects et inconnus dans la maison de Dieu, que de paraître avec éclat dans celle des pécheurs; vous qui préférez l'oubli à la réputation, le mépris à l'estime, l'abaissement à la grandeur, que vous êtes heureux! Comme Marie, vous avez choisi la meilleure part.

Le monde, il est vrai, ne vous connaît pas; ou, s'il vous connaît, il vous compte pour rien et vous méprise souverainement. Mais que vous importe d'être inconnus au monde, ou d'en être méprisés, pourvu que Dieu vous connaisse et vous estime? Nous ne sommes véritablement, dit le pieux auteur de l'Imitation que je viens de citer,

nous ne sommes véritablement que ce que nous sommes devant Dieu : *Quod es coram Deo, hoc es, et nihil amplius.*

Qu'importe à tant de pieux solitaires d'avoir passé leur vie dans de sombres cavernes qui ressemblaient plutôt à des sépulcres qu'à des demeures d'hommes vivants, et d'y avoir vécu totalement ignorés du monde, puisqu'ils règnent actuellement avec Dieu dans le ciel, où ils seront éternellement connus, bénis et estimés de toute la cour céleste? Qu'importe à un saint Paul d'avoir été comme il dit lui-même, regardé par plusieurs comme la balayure du monde et comme un objet des plus méprisables : *Tanquam purgamenta hujus mundi factus sum, velut peripsema usque adhuc* (I *Cor.*, IV, 13), puisqu'il possède aujourd'hui dans le ciel un trône égal à celui des autres apôtres, et peut-être supérieur à celui de plusieurs d'entre eux? Mais pour revenir à l'objet de notre solennité, qu'importe à la très-sainte Vierge d'avoir vécu dans l'oubli, d'avoir été méprisée des juifs, de n'avoir passé dans leur esprit que pour une femme du commun, et pour la mère d'un crucifié, puisque Dieu même aujourd'hui la reconnaît pour sa mère, et que les neuf chœurs des anges réunis avec tous les ordres des saints, l'honorent et l'honoreront éternellement comme leur légitime souveraine? Que lui importe d'avoir été placée si bas sur la terre, puisqu'elle est élevée si haut dans le ciel?

Oh! je me trompe, en disant qu'il importe peu à Marie d'avoir été méprisée. Je devais dire, au contraire, que rien ne lui était plus important que l'oubli, que le mépris, que l'opprobre dans lesquels elle a vécu, puisque c'est le choix qu'elle a fait de toutes ces humiliations qui lui procure en ce jour un triomphe d'autant plus éclatant qu'il n'aura jamais de fin : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.*

Triomphe qui doit être pour nous, chrétiens, une source de bénédictions; car, si les rois de la terre, au jour de leur couronnement, font au peuple de grandes largesses, on ne doit pas douter que Marie, dans ce grand jour, où elle est couronnée reine de l'univers, ne répande sur ses fidèles sujets les richesses spirituelles les plus abondantes; je dis richesses spirituelles, parce que celles-là sont l'objet principal de sa munificence.

Oui, Vierge sainte, nous espérons d'autant plus avoir part à vos largesses, que nous sommes nés dans un royaume qui a depuis longtemps le bonheur de vous appartenir d'une manière toute spéciale. Il y a déjà près de trois demi-siècles qu'un de nos pieux monarques vous en fit la consécration publique; et c'est pour en conserver le précieux souvenir, qu'en ce saint jour tous les ordres du royaume implorent solennellement votre puissante intercession auprès de Dieu.

Accordez-nous-la donc, auguste Reine du ciel; nous vous la demandons pour la personne sacrée du roi, et pour tous ceux à qui il veut bien confier une partie de son autorité; nous vous la demandons pour les prélats de l'Eglise de France et pour tous ceux qui travaillent sous leurs ordres à procurer le salut des âmes. Nous vous la demandons pour tous les Français en général, afin que Dieu leur accorde la grâce de s'attacher constamment à la foi de leurs pères, et de le servir avec fidélité chacun dans son état. Dans cette vue, nous vous réitérons ici la prière que nous vous avons faite ce matin au saint autel : *Deus amet Galliam; regi det justitiam, plebi pacem supplici.* (*Prose de la messe au jour de l'Assomption.*)

C'est là, mes frères, ce que nous devons demander à Dieu par l'entremise de la très-sainte Vierge. Prions-la qu'à l'exemple de Jésus-Christ, qui, en montant au ciel, fit des présents aux hommes : *Dedit dona hominibus* (*Ephes.*, IV, 8), elle répande sur nous les trésors célestes dont elle est la dispensatrice. Prions-la, par sa bienheureuse mort, de nous obtenir un détachement des créatures si parfait qu'il puisse nous procurer la grâce de mourir de la mort des saints.

Ah! si comme vous, Vierge sainte, nous n'avons pas le bonheur de mourir par un effort de l'amour de Dieu, faites du moins que nous mourions dans son amour. Nous vous supplions encore, par la gloire immense dont Dieu couronne aujourd'hui votre humilité, de lui demander pour nous un grand amour de cette vertu. Priez-le qu'en nous humiliant sur la terre, nous méritions d'être exaltés dans le ciel, où nous conduise le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il (8).

(8) *Note tirée du* Journal de Trévoux, *au mois de janvier* 1761, *premier volume, article premier.* — On a découvert depuis peu et traduit en latin un ouvrage grec de saint Modeste, patriarche de Jérusalem, dont voici le titre : Τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Μοδέστου, Ἀρτιεπισκόπου Ἱεροσολύμων, Ἐγκώμιον εἰς τὴν Κοίμησιν τῆς ὑπεραγίας Δεσποίνης ἡμῶν, Θεοτόκου, καὶ ἀεὶ παρθένου Μαριας.

Dans cet ouvrage saint Modeste qui gouvernait l'Eglise de Jérusalem en 633, assure comme une chose constante par la tradition, que la sainte Vierge est ressuscitée en corps et en âme, et que l'un et l'autre est monté en triomphe dans le ciel. Il croit, aussi bien que quelques autres Pères, plus anciens que lui, que les apôtres se trouvèrent à la mort de la sainte Vierge, qu'ils l'inhumèrent dans le jardin de Gethsémanie, qu'elle ressuscita bientôt après, et que les anges portèrent son corps dans le ciel.

M. Giacomelli, prélat romain, qui vient de donner cette édition grecque avec sa traduction latine, a enrichi l'une et l'autre de notes très-savantes, où il montre que saint Modeste ne dit, dans tout son ouvrage, en l'honneur de la très sainte Vierge, que ce qu'ont dit avant lui d'autres Pères de l'Eglise.

SUJETS DIVERS.

SERMON Ier.

Pour la Fête-Dieu.

LE CŒUR DE JÉSUS AU SAINT-SACREMENT.

Improperium exspectavit cor meum. (*Psal.* LXVIII, 24.)
Mon cœur s'est attendu à recevoir des opprobres.

Ce que Jésus-Christ dit ici par son Prophète, en parlant des opprobres dont il fut comme rassasié dans le cours de sa Passion, on peut l'appliquer avec justice à ceux qu'il reçoit tous les jours dans l'Eucharistie. Oui, chrétiens, on peut dire que toutes les ignominies que ce divin Sauveur reçut autrefois des juifs et des gentils dans sa Passion, devant être un jour renouvelées sur nos autels, il prévit également les unes et les autres ; et que, si son cœur se prépara dès lors à recevoir les premières, il ne se prépara pas moins à recevoir les secondes : *Improperium exspectavit cor meum.*

En effet, comme la vue anticipée des mauvais traitements que lui feraient ses ennemis à Jérusalem n'empêcha pas cet adorable Maître de se livrer entre leurs mains, parce qu'il regardait sa Passion comme un moyen propre à procurer notre salut, la vue des outrages que lui feraient ses enfants dans l'Eucharistie ne l'empêcha pas non plus d'instituer cet ineffable mystère, parce qu'il le regardait comme un excellent moyen de nous témoigner son amour.

Mais hélas! mes frères, que notre ingratitude est monstrueuse, si, peu touchés de l'amour qu'il nous témoigne en ce sacrement, nous n'essayons pas de lui témoigner le nôtre en détestant les opprobres qu'il y reçoit. Détestons-les donc, chrétiens, et disons-lui du fond de notre cœur ce qu'il disait lui-même à son Père : *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (*Psal.* LXVIII, 10) : Les opprobres que vous souffrez de la part de vos ennemis sont retombés sur moi par la douleur que j'en ai conçue.

C'est à une douleur si convenable à la solennité que nous célébrons que je vous exhorte en ce saint jour, en vous excitant à réparer les outrages que le cœur de Jésus reçoit dans l'Eucharistie. Pleurez donc, âmes fidèles, pleurez amèrement tous les crimes commis à l'égard de ce mystère, et réparez-les en lui en faisant amende honorable. Que je serais heureux si je pouvais porter à cette réparation tous ceux qui m'écoutent ! C'est du moins là ce que je me propose en ce discours, où j'ai dessein de vous montrer 1° l'amour que le cœur de Jésus témoigne aux hommes dans l'Eucharistie ; 2° les outrages que les hommes font au cœur de Jésus dans l'Eucharistie ; 3° la réparation que nous devons faire au cœur de Jésus pour les outrages qu'il reçoit dans l'Eucharistie. Voilà les trois articles qui vont faire le sujet de votre attention (9).

Je les remets tous trois entre vos mains, aimable Rédempteur des hommes ; daignez vous en servir comme de trois flèches qui, fortement décochées dans nos cœurs, y fassent une blessure d'amour si large et si profonde qu'elle ne se puisse jamais guérir. C'est ce que nous vous demandons par la plaie que le coup de lance fit à votre divin cœur mort sur la croix, et dont le contrecoup transperça le cœur vivant de votre sainte mère qui vous y assistait, et à laquelle nous nous adressons humblement en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Si le Père éternel ne pouvait mieux nous prouver son amour qu'en nous donnant son Fils dans l'incarnation, ce même Fils ne pouvait mieux nous manifester le sien qu'en se donnant lui-même à nous dans l'Eucharistie. Aussi saint Jean appelle-t-il l'amour qu'il nous témoigne, un amour qui va jusqu'à l'excès : *In finem dilexit eos.* (*Joan.*, XIII, 1.) En effet, cet amour le porte à rester sur nos autels pour y être l'objet de nos adorations ; il le porte à entrer au dedans de nous pour y être notre nourriture. A ces deux traits reconnaissons un amour excessif, et convenons que la tendresse du cœur de Jésus pour nous ne pouvait aller plus loin.

1° *Jésus-Christ sur nos autels.* — Jésus-Christ, dit l'Evangile, ayant aimé les siens qui étaient en ce monde, les aima jusqu'à la fin. Près de monter au ciel, et de priver par là ses apôtres de sa présence sensible, il voulut, avant de les quitter, établir un sacrement par lequel ils le possédassent aussi réellement après sa mort qu'ils l'avaient possédé pendant sa vie. Mais ses apôtres ne furent pas les seuls auxquels il accorda cette grâce ; il l'étendit jusqu'à nous, et voulut que le pouvoir qu'il leur donnait de le reproduire, se communiquant à leurs

(9) Nous n'ignorons pas que la dévotion au cœur de Jésus est fortement combattue par l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques :* mais quand on comparera l'autorité de cet écrivain obscur avec celle de plusieurs souverains pontifes dont il y a plus de quatre-vingts brefs d'indulgence en faveur de cette dévotion ; avec celle d'un grand nombre d'évêques dont on compte plus de sept cents mandements publiés pour la même fin ; avec celle du clergé de France qui, dans l'assemblée de 1765, exhorta tous les prélats du royaume à établir cette dévotion chacun dans leur diocèse, on ne sera pas embarrassé pour décider à laquelle des deux on doit donner la préférence. En suivant de si bons guides, nous ne craindrons point de nous égarer.

successeurs, se perpétuât d'âge en âge et parvînt jusqu'aux siècles les plus reculés : *In finem dilexit eos.*

Oui, Seigneur, vous le voulûtes; et votre volonté s'exécuta parfaitement, puisque encore aujourd'hui nous partageons avec vos premiers disciples le bonheur qu'ils eurent de vous posséder, et que vous êtes réellement avec nous comme vous étiez avec eux. Il est vrai que votre présence n'est pas sensible à notre égard; mais elle n'en est que plus assurée, puisque la foi qui vous découvre à nos yeux est infaillible, au lieu que nos sens sont sujets à l'erreur.

Bénissons-le, chrétiens, ce Dieu de bonté, de l'amour qu'il nous témoigne en restant ainsi sur nos autels; car c'est l'amour qui l'engage à y demeurer sans cesse, afin que nous puissions à toute heure approcher de lui.

Venez à moi, nous dit-il, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis.* (*Matth.*, XI, 28.) Venez et ne craignez rien. Le trône où je suis assis n'est point, comme celui des rois de la terre, entouré de gardes qui vous en interdisent l'accès. Les anges qui m'environnent, au lieu de vous en éloigner, se feront un plaisir de vous y conduire. Approchez donc et venez avec confiance : *Venite.* Venez à moi qui suis votre maître et qui veux vous donner des leçons de sagesse; à moi qui suis votre père et qui veux vous donner un gage de mon amour; à moi qui suis votre Dieu et qui veux vous enrichir des plus précieux trésors de ma divinité : *Venite ad me.* Venez tous, grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, justes et pécheurs, tous enfin, qui que vous soyez : *Venite ad me, omnes;* vous qui êtes accablés sous le poids des misères de cette vie : *qui laboratis et onerati estis;* venez, et je vous déchargerai : *et ego reficiam vos* (*Ibid.*); vous malades, je vous guérirai; vous affligés, je vous consolerai; vous pauvres, je vous enrichirai; vous pécheurs, je vous convertirai, je vous justifierai, je vous sanctifierai : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*

Voilà, mes chers auditeurs, les tendres invitations que le cœur de Jésus nous fait de venir à lui dans ce sacrement. Il le demande avec tant d'instance, il le souhaite avec tant d'ardeur, qu'il semblerait que son bonheur dépendrait de notre assiduité à lui rendre hommage. Mais non. S'il nous presse d'approcher de lui, ce n'est que pour nous combler de ses biens : *Ut ditem diligentes me.* (*Prov.*, VIII, 21.) Touché de notre indigence, il vient, ce Roi du ciel, habiter parmi nous, afin de nous enrichir; il élève au milieu de son Eglise un trône de miséricorde et ouvre en notre faveur les trésors de sa divinité : *Et thesauros eorum repleam.* (*Ibid.*)

Qu'elle est donc grande, chrétiens, la différence qui se trouve entre ce Roi du ciel et les rois de la terre! Quelque affable qu'on suppose un roi dans ce monde, il y a toujours des temps où l'on ne peut en approcher. Le sommeil, les repas, les grandes affaires le rendent, au moins à certaines heures, d'un accès très-difficile. Il y a des lieux où il ne peut donner audience. Ordinairement, la ville capitale est la seule où il le puisse faire; et celles qui se trouvent aux extrémités du royaume sont presque toujours privées de cet avantage. Il y a des personnes qui n'oseraient en approcher. Les mendiants, par exemple, et les malades, s'ils voulaient lui faire la cour, seraient bientôt écartés par les officiers de sa garde, qui veillent à ce que rien de triste et de fâcheux ne s'offre aux yeux du prince.

Mais il n'en est pas de même du Roi des rois. A quelque heure que ce soit du jour ou de la nuit, en quelque lieu de l'univers que ce puisse être, on le trouve sur les autels comme sur un trône, où non-seulement il est prêt à recevoir tous ceux qui viennent à lui, mais où il exhorte à en approcher ceux même d'entre ses sujets qui, par crainte ou par indifférence, n'auraient pour lui que de l'éloignement : *Venite ad me, omnes.*

Pendant sa vie mortelle on ne le possédait que dans la Judée; encore ne la parcourait-il que successivement. Quand il était à Jérusalem, il n'était pas à Bethsaïde : *Jesus non* [*erat*] *ibi.* (*Joan.*, VI, 24.) Mais aujourd'hui, par le plus prodigieux de tous les amours, il se trouve au même instant dans tous les lieux du monde; et on peut dire que du couchant à l'aurore il n'est point de royaume, et peut-être point ou presque point de province et de ville, où les chrétiens soient longtemps privés du bonheur de sa présence.

Aimable Sauveur, qu'il est donc évident que votre amour pour nous est excessif! Dans le dessein que vous aviez de rester sur la terre en montant au ciel, vous auriez pu, comme les monarques de ce monde, établir votre demeure dans la capitale de votre empire. Vous auriez pu obliger ceux de vos sujets qui voudraient vous rendre leurs adorations, de se transporter, par exemple, à Jérusalem ou à Rome; mais non. Vous ne voulûtes pas que la difficulté du voyage empêchât quelqu'un d'aller à vous. Vous voulûtes non-seulement qu'on vous trouvât dans tous les pays du monde, mais même que plusieurs de vos sujets pussent vous visiter sans sortir de leur propre maison. Ah! Seigneur, que nous pouvons bien ici nous écrier avec Moïse, qu'il n'y a point de nation dont les dieux s'approchent de si près que notre Dieu s'approche de nous : *Non est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis.* (*Deut.*, IV, 7.)

Nous pouvons, en effet, mes frères, le dire avec beaucoup plus de raison que ne le disaient les juifs, puisque la grâce que Dieu leur faisait d'habiter dans leur temple était aussi inférieure à celle qu'il nous fait de résider sur nos autels que l'ombre est inférieure à la réalité. Les juifs ne possédaient qu'à Jérusalem l'arche où Dieu rendait ses oracles; mais les chrétiens possèdent en tous les lieux de l'univers Celui dont l'arche

n'était que la figure. Les juifs n'approchaient point du lieu saint où l'on avait placé cette arche mystérieuse; et le grand prêtre était le seul à qui il fût permis d'y entrer une fois l'année. Mais les chrétiens peuvent tous les jours approcher du sanctuaire où repose le cœur de Jésus, et devenir eux-mêmes des sanctuaires vivants où cet adorable cœur prend plaisir à demeurer; car le cœur de Jésus, non content de résider sur nos autels, pour y être l'objet de nos adorations, veut entrer au dedans de nous pour y être notre nourriture; et c'est la seconde marque qu'il nous donne d'un amour excessif dans l'Eucharistie : *In finem dilexit eos.*

2° *Jésus-Christ entre au dedans de nous.* — Si le Fils de Dieu paraissait dans l'Eucharistie tout environné des rayons de sa divine splendeur, au lieu d'en approcher, nous ne regarderions l'autel que comme les Juifs regardaient le mont Sinaï, c'est-à-dire avec crainte et tremblement. Si, pour ménager nos faibles yeux, il se contentait de tempérer par l'ombre de son corps l'éclat de cette divine lumière, quoique moins vive, elle le serait encore assez pour nous éblouir, et nous ne pourrions, comme les trois disciples sur le Thabor, que nous prosterner la face contre terre à la vue de Jésus-Christ transfiguré. Pour obvier à ce double inconvénient, ce divin soleil veut bien s'éclipser, pour ainsi dire, en paraissant au milieu de nous sans aucun éclat. Et peut-être n'eût-il fait rien de plus, s'il n'eût voulu être que l'objet de nos adorations; mais, comme il veut être notre nourriture, il se donne à nous sous les apparences du pain.

Jésus-Christ ne pourrait pas exiger que nous le mangeassions, s'il se montrait sous sa figure naturelle; une espèce d'horreur nous en empêcherait. Aussi a-t-il levé cet obstacle; et comme autrefois il cacha sa divinité sous l'ombre de la nature humaine, afin qu'on ne craignît point d'en approcher, il cache aujourd'hui l'une et l'autre sous les apparences du pain, afin qu'on ne craigne point de s'en nourrir.

N'est-ce pas là, chrétiens, porter l'amour à l'excès et faire, pour nous en donner des preuves, non-seulement plus que nous ne pouvions attendre, mais infiniment plus que nous ne pouvions penser? Car, je vous le demande, mes chers auditeurs, si nous n'avions aucune idée de l'Eucharistie qui ne serait point encore instituée, et que Jésus-Christ près de monter au ciel nous demandât ce que nous voudrions qu'il fît pour nous témoigner son amour, y aurait-il quelqu'un parmi nous qui osât le prier de permettre qu'afin de nous unir plus étroitement à lui, nous puissions manger sa chair et boire son sang? La première pensée n'en viendrait pas même à l'esprit, ou si elle se présentait, on la renverrait, on l'écarterait, on y renoncerait au plus tôt, parce qu'on la regarderait comme infiniment indigne de la majesté d'un Dieu. Cependant, ce que nous n'aurions pas osé demander, ce que nous n'aurions pas osé souhaiter, ce que nous n'aurions pas même osé penser, l'aimable cœur de Jésus l'a fait pour nous dans l'Eucharistie; tant il est vrai qu'en instituant cet ineffable mystère, il nous a aimés d'un amour excessif : *In finem dilexit eos.*

L'Epouse dans les *Cantiques*, saintement embrasée d'amour pour le Verbe incarné, souhaite avec ardeur de s'unir à lui. Qui me donnera, lui dit-elle dans un saint transport, qui me donnera de vous voir devenu mon frère et enfant à la mamelle, afin que je puisse en vous embrassant vous témoigner mon amour : *Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut... deosculer te?* (*Cant.*, VIII, 1.) Par ces tendres paroles elle exprime, selon les interprètes, le désir qu'elle a de voir l'accomplissement du mystère de l'Incarnation; mais nous ne voyons pas qu'elle ait osé demander l'accomplissement du mystère de l'Eucharistie; et si elle pria le Verbe divin de devenir son frère, il ne paraît pas qu'elle allât jamais jusqu'à le prier de devenir sa nourriture.

Sainte Epouse, il suffisait pour contenter votre amour envers le Fils de Dieu, qu'il devînt semblable à vous en se faisant homme; mais il fallait pour contenter le sien, qu'il devînt votre nourriture en vous permettant de le recevoir dans votre poitrine. Il le fait, et non content de vous le permettre, il vous l'ordonne. O prodige infiniment au-dessus de toutes nos admirations! un vil esclave a le bonheur de manger son Seigneur, son maître, son Dieu : *O res mirabilis! manducat Dominum pauper servus et humilis.* C'est l'Eglise même, chrétiens auditeurs, qui exprime ainsi l'étonnement où elle est de voir que son divin Epoux lui accorde un bienfait qui surpasse toutes ses espérances, et qui l'emporte infiniment sur toutes les faveurs qu'il fit autrefois à la synagogue.

Oui, mes frères, le pain que nous mangeons dans l'Eucharistie surpasse infiniment celui dont Moïse autrefois nourrit les Israélites dans le désert; et c'est ce que Jésus-Christ eut soin de faire observer aux juifs, en leur promettant de les nourrir de son propre corps. Non, leur dit-il, Moïse ne donna pas véritablement à vos pères un pain vivant; la manne dont il les nourrit ne les empêcha pas de mourir; elle n'était qu'une faible image du pain que je vous promets; c'est ce seul pain qui est le vrai pain vivant, puisqu'il donne la vie éternelle à ceux qui le mangent avec de saintes dispositions. *Qui manducat hunc panem... vivet in æternum.* (*Joan.*, VI, 59.)

Voilà, chrétiens, les admirables propriétés du pain eucharistique; et voilà ce qui doit vous porter à dire souvent avec l'Eglise : *O sacrum convivium in quo Christus sumitur!* Oh! le sacré banquet, oh! le délicieux festin, où Jésus-Christ même est reçu pour nourriture et pour breuvage, où l'on trouve un torrent de grâces pour la vie présente, et pour la vie future un gage assuré de la gloire éternelle : *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur!* Oui, chrétiens, cette viande céleste est un gage de la bienheureuse éternité; mais gage

infiniment plus précieux que les gages ordinaires, puisque le même Dieu qui promet de s'unir à nous dans le ciel, en devenant notre béatitude, est positivement le même qui s'unit à nous dans l'Eucharistie en devenant notre nourriture.

Fut-il jamais une plus merveilleuse union? peut-on en concevoir de plus étroite? Non, mes frères, parmi toutes les unions renfermées dans l'ordre de la nature, il n'en est point qui approche de celle-ci. L'union intellectuelle de deux esprits qui se communiquent leurs pensées, l'union morale de deux cœurs qui sont faits mutuellement l'un pour l'autre, l'union physique de deux cires qui sont fondues et mêlées ensemble, tout cela n'exprime qu'imparfaitement l'union de Jésus-Christ et de celui qui le mange; puisqu'en qualité de nourriture, il devient, pour ainsi dire, une même chose avec lui.

Car il n'en est pas, dit saint Augustin, de cette nourriture spirituelle comme de celle du corps. Celle-ci se change en nous, au lieu que nous nous changeons en celle-là. Changement qui, selon la pensée d'un saint Père, a le pouvoir de transformer un faible mortel en le faisant devenir, pour ainsi dire, un Dieu. Voilà, mes chers auditeurs, jusqu'où Jésus-Christ a porté l'amour pour nous dans l'Eucharistie. Jugez de là si saint Jean n'a pas eu raison de dire qu'il nous a aimés d'un amour excessif : *In finem dilexit eos.* Mais, comme les couleurs d'un tableau paraissent beaucoup plus vives par le mélange des ombres, après avoir vu ce que l'amour du cœur de Jésus pour les hommes lui a fait opérer dans le Saint-Sacrement, voyons ce que l'ingratitude de la plupart des hommes leur fait commettre à l'égard du cœur de Jésus dans ce mystère. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Sainte Catherine, étonnée du prodigieux amour que Dieu a pour les hommes, et du peu de reconnaissance que les hommes ont pour Dieu, s'écriait un jour dans un de ses ravissements : *Amor non amatur;* l'amour n'est point aimé. Que n'avons-nous, chrétiens, quelque chose des lumières de cette grande sainte? à la vue des ingratitudes de la plupart des hommes envers le cœur de Jésus au Saint-Sacrement, nous nous écrierions comme elle : *Amor non amatur;* l'amour n'est point aimé. Nous irions plus loin et nous dirions : l'amour est négligé, l'amour est méprisé, l'amour est outragé. Car il ne leur suffit pas, aux hommes, de ne pas rendre amour pour amour au cœur de Jésus dans l'Eucharistie, ils vont jusqu'à n'y répondre que par la plus noire ingratitude : ingratitude envers le cœur de Jésus résidant sur nos autels; ingratitude envers le cœur de Jésus se donnant à nous dans la communion. Reprenons ces deux articles.

1° *Ingratitude envers le cœur de Jésus sur nos autels.* — Si c'est être ingrat que d'oublier les bienfaits, que pourra-t-on penser de ceux qui, après en avoir reçu, non contents de ne s'en pas souvenir, vont jusqu'à nier absolument qu'on leur en ait accordé? C'est là, sans doute, le comble de l'ingratitude; et voilà néanmoins ce qui se vit dans le seizième siècle à l'égard de l'Eucharistie. Jésus-Christ, en établissant ce mystère, en avait donné des assurances les plus authentiques. Rien de plus exprès que les termes qu'il emploie pour exprimer sa présence réelle au Saint-Sacrement. Malgré cela, Calvin a l'insolence d'assurer qu'il n'y est pas. *Ceci est mon corps* (*Matth.*, XXVI, 26; *Luc.*, XXII, 19), dit Jésus-Christ en prenant du pain. Non, dit l'hérésiarque, ce n'est que sa figure.

Impie, un tel blasphème a-t-il pu être entendu des anges, et ne les pas obliger à te réduire en cendres? Voici les propres paroles du Sauveur : *Caro mea vere est cibus.* (*Joan.*, VI, 56.) Ma chair est vraiment une nourriture. Que pouvait-il dire de plus clair et de plus formel? Rien, sans doute; écoute-le donc et te rends. Non, l'apostat est sourd à la voix de l'Evangile; il s'obstine à soutenir son dogme; il se fait des sectateurs; et on les verra bientôt, les armes à la main, profaner le corps de Jésus-Christ, égorger ses prêtres et renverser ses autels. Mais ne rouvrons pas des plaies qui saignent encore; détournons les yeux de dessus ces horreurs, et voyons si, du moins, les enfants de l'Eglise ne dédommageront pas le cœur de Jésus de tous ces outrages.

On doit convenir que parmi les catholiques il ne s'est rien vu de semblable aux abominations dont je viens de parler. Convaincus de la présence du corps de Jésus-Christ sur nos autels, ils ont horreur des blasphèmes que l'enfer a vomis contre cet article de leur foi. Mais, mon Dieu, cette foi dont ils font une profession publique est-elle assez vive pour leur inspirer tout le respect et l'amour qui sont dus à ce mystère?

Ah! chrétiens, que pour l'ordinaire notre conduite répond mal à ce que notre foi nous enseigne être contenu dans l'Eucharistie! Je ne sais même si la froideur et le mépris dont nous usons à son égard ne sont pas, en quelque sorte, plus criminels que les profanations dont nos frères séparés se sont rendus coupables. Car, enfin, ce que saint Paul disait des juifs, que s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'eussent pas crucifié, on peut le dire des protestants, que s'ils eussent cru Jésus-Christ sur les autels, ils n'eussent pas commis toutes les indignités que nous leur reprochons. Mais nous qui faisons profession de l'y croire réellement présent, sommes-nous excusables dans notre indifférence pour l'Eucharistie? Car c'est là le reproche qu'ils nous font à leur tour. Si nous étions persuadés, nous disent-ils, que Jésus-Christ fût dans nos temples, à peine pourrions-nous en sortir; et tout le temps que nous y serions serait employé à lui rendre nos plus profonds hommages; au lieu que vous, vous ne semblez faire profession de le croire dans les

vôtres que pour le mépriser en l'y laissant presque toujours seul, ou pour l'insulter par vos immodesties en sa présence.

Convenons-en, mes chers auditeurs, ce reproche n'est que trop bien fondé. Car, le plus souvent, nos églises ne sont-elles pas désertes? Je ne parle pas de celles qui sont situées au milieu des campagnes. Le travail auquel Dieu en a assujetti les habitants, ne leur permet pas de lui faire de si fréquentes visites. Mais dans les villes où l'on voit tant de gens oisifs, quel éloignement de Jésus-Christ! On passe et l'on repasse cent fois à la porte de ces augustes palais où il a dressé son trône, et malgré les invitations qu'il fait à tout le monde de l'y venir adorer, presque tout le monde y est insensible.

Aimable Sauveur, après tant de miracles opérés pour rester avec nous, deviez-vous vous attendre à une si monstrueuse indifférence? Hommes ingrats! est-il donc possible qu'un Dieu vous appelle, et que vous répondiez si mal à son amour? Est-il possible que vos rues soient si pleines, vos places si fréquentées, vos cercles si nombreux, et que nos temples soient presque toujours dans une si étrange solitude? Ah! s'il m'était permis d'aller troubler l'oisiveté de vos assemblées profanes, j'irais y interrompre vos discours frivoles, en m'écriant avec sainte Catherine: *Amor non amatur :* l'amour n'est point aimé. Je dirais à tant de gens qui n'y ont d'autre occupation que de s'ennuyer les uns les autres: *Quid hic statis tota die otiosi?* (*Matth.*, XX, 6.) Pourquoi, mes frères, restez-vous là si désœuvrés pendant qu'un Dieu vous attend sur nos autels? Séparez-vous de ces compagnies mondaines, et venez en la compagnie des anges adorer avec eux le Dieu du ciel et de la terre: *Venite, adoremus.* (*Psal.* XCIV, 6.)

Peut-être une semblable exhortation nous procurerait-elle la joie de voir les gens du monde visiter plus souvent Jésus-Christ. Mais hélas! cette joie ne serait-elle pas troublée par la vue du mépris qu'ils auraient pour sa présence, et, en les voyant si peu respectueux dans nos églises, ne nous repentirions-nous pas de les y avoir fait entrer? Oui, mes frères, du moins à en juger par les indifférences que la plupart des mondains commettent au pied des saints autels, il semble que plusieurs d'entre eux y viennent plutôt pour insulter à Jésus-Christ que pour augmenter le nombre de ses adorateurs. N'est-ce pas lui insulter que de se tenir devant lui dans une contenance aussi peu respectueuse que si l'on était devant son égal? N'est-ce pas lui insulter que de s'y entretenir avec presque autant de liberté qu'on le ferait dans les compagnies ordinaires? N'est-ce pas lui insulter que d'y venir avec un étalage de parure qu'on semble n'avoir pris que pour attirer sur soi tous les regards et pour détourner de dessus l'autel les yeux de tous les assistants? C'est cependant là ce qui se voit dans nos églises, et cela pendant la célébration de nos saints mystères.

Vous le voyez, ministres du Dieu vivant, et ce spectacle a souvent fait couler vos larmes. Oui, chrétiens, quand nous sommes témoins des immodesties qui se commettent en présence de Jésus-Christ au Saint-Sacrement, nous gémissons sur l'aveuglement de ceux qui s'en rendent coupables, et quelque affliction que nous cause la solitude où nous voyons nos temples en certains jours, le grand nombre de ceux qui s'y trouvent en d'autres, loin de la diminuer, la rend encore beaucoup plus vive, et nous fait presque souhaiter que de pareils adorateurs ne vinssent jamais dans le lieu saint. Car si, en s'éloignant, ils marquent leur indifférence envers Jésus-Christ, en y venant avec si peu de respect, ils ne prouvent que trop le mépris qu'ils font de son amour.

2° *Ingratitude envers le cœur de Jésus dans la communion.* — Au premier témoignage de tendresse que Jésus-Christ nous donne en demeurant sur nos autels pour y être l'objet de nos adorations, il en ajoute un second en s'offrant à nous dans la communion pour y être notre nourriture; et les hommes, aussi peu reconnaissants du second que du premier, n'y répondent que par la plus noire ingratitude. Jésus-Christ s'en plaint lui-même dans l'Evangile à l'endroit où il se représente sous la figure d'un homme qui, ayant préparé un grand repas, eut le chagrin de voir que ceux qu'il y avait invités allé guaient différents prétextes pour ne s'y pas rendre. Cet homme, dit Jésus-Christ, fut contraint d'envoyer ses serviteurs dans les places publiques chercher les pauvres et les infirmes pour remplir la salle du festin; encore parmi ceux-ci y en eut-il plusieurs qu'il fallut obliger comme par force à y entrer: *Compelle intrare.* (*Luc.*, XIV, 23.)

Cette parabole n'a pas besoin d'explication; l'homme dont il est ici parlé, c'est Jésus-Christ; le repas, c'est la communion; les conviés sont tous les fidèles. Plût à Dieu que la ressemblance n'allât pas plus loin! mais elle n'est que trop entière, et les vaines excuses qu'apportèrent ces ingrats pour ne pas correspondre à la libéralité de celui qui les invitait ne représentent que trop les frivoles prétextes qu'allèguent ceux qui se dispensent aujourd'hui de la communion.

Sainte Epouse du Fils de Dieu, à quoi vous a réduite l'insensibilité de vos enfants? Autrefois vous aviez la consolation de les voir venir en foule auprès de votre table et s'empresser d'y recevoir le pain céleste: *Filii tui in circuitu mensæ tuæ* (*Psal.* CXXVII, 3); maintenant ils s'en éloignent pendant des années entières. En vain leur conseillez-vous d'en approcher plus souvent, il faut que pour surmonter leur dégoût, vous leur en fassiez un commandement exprès; encore plusieurs d'entre eux, insensibles à vos menaces, aiment-ils mieux encore encourir votre indignation que de se résoudre à manger cette sainte nourriture. O tendre mère! Que vos plaintes sont aujourd'hui différentes de celles que faisait autrefois la Synagogue! Elle se plaignait de ce que ses enfants

demandant du pain, il n'y avait personne qui leur en donnât : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.* (*Thren.*, IV, 4.) Vous, au contraire, avez lieu de vous plaindre de ce qu'ayant partout des ministres destinés à distribuer le pain eucharistique, il se trouve un si grand nombre de vos enfants qui refusent de le recevoir.

Car, vous le savez, fidèles dispensateurs de ce précieux trésor, et vous en avez gémi bien des fois; vous le savez, combien de chrétiens, surtout dans les grandes villes, se dispensent de cette obligation. Dites-nous, respectables pasteurs qui gouvernez les différentes paroisses de celle-ci, parmi les âmes commises à vos soins, combien y en a-t-il qui ne satisfont point au devoir pascal? Mais non, ne le dites pas : *Nolite nuntiare in Geth, ne forte lætentur Philisthiim.* (II *Reg.*, I, 20.) Ne le dites pas. Un tel aveu réjouirait les ennemis de l'Eglise, affligerait les vrais fidèles, et rassurerait peut-être les coupables sur le grand nombre de leurs complices. Au reste, indépendamment de ce que vous pourriez nous apprendre à ce sujet, nous connaissons assez l'indifférence de la plupart des chrétiens envers l'Eucharistie, pour dire avec certitude que l'amour du cœur de Jésus pour nous dans ce mystère n'est point aimé comme il devrait l'être : *Amor non amatur.*

On voit cependant, direz-vous, au moins dans les grandes solennités, plusieurs chrétiens s'approcher des saints autels. Dans ces heureux jours l'Eglise a la consolation de voir la sainte table entourée d'une multitude de fidèles dont l'empressement à se nourrir du pain céleste est bien capable de modérer l'affliction que lui cause le dégoût que les autres en ont. J'avoue qu'il se trouve encore, grâce à la bonté de Dieu, parmi ceux qui communient, un grand nombre de saintes âmes dont la ferveur dédommage en quelque façon le cœur de Jésus de l'indifférence et du mépris de ceux qui ne le font pas. Mais aussi combien y en a-t-il dont les communions sont de nouveaux outrages pour ce divin Sauveur?

Ah! chrétiens, c'est ici qu'il me faudrait des paroles toutes de feu pour exprimer une partie des indignités qui se commettent tous les jours envers le saint sacrement; ou plutôt c'est ici que je devrais garder un profond silence et ne m'exprimer que par des pleurs. Oui, Seigneur, nous devrions pleurer, et pleurer avec des larmes de sang les profanations qui se sont faites et qui se font tous les jours de votre adorable corps. Judas, selon le sentiment de quelques saints, le profana le premier au moment même de l'institution de ce mystère. Mais combien n'a-t-il pas eu depuis, et combien n'a-t-il pas encore d'imitateurs?

Combien de faux pénitents qui, après une année passée dans le désordre, n'interrompant le cours de leurs crimes que pour quelques semaines, viennent tous les ans, au temps pascal, mettre le comble à leurs autres péchés par une communion sacrilége? Combien d'hypocrites qui, cachant sous de beaux dehors un intérieur corrompu, achètent, au prix du sang de Jésus-Christ qu'ils profanent aussi souvent qu'ils le reçoivent, la réputation de sainteté dont ils sont si jaloux? Combien de malheureux qui, vendus au démon de l'avarice et de l'impureté, ne viennent au saint autel ravir le corps de Jésus-Christ que pour le faire descendre dans le cloaque immonde d'un cœur souillé de crimes? Combien d'autres?.... *Sed nunc vos alloquor, venerabiles fratres mei compresbyteri. Et istud, non nisi mutato idiomate dicendum putavimus, ut non vituperetur apud plebem hanc ministerium nostrum; in ipso Domini atrio, in ipso sancto sanctorum, quot sunt, eheu! sacerdotes et levitæ qui?...* Mais restons-en là. Ne levons pas de dessus le sanctuaire le voile épais qui nous en dérobe la vue. Sans être obligés de percer la muraille, comme il fut dit au prophète Ezéchiel : *Fode parietem* (*Ezech.*, VIII, 8), et sans pénétrer plus avant dans la maison de Dieu, nous connaissons assez d'ingratitudes envers le cœur de Jésus qui se donne à nous dans la communion pour dire en gémissant que l'amour qu'il nous y témoigne, non-seulement n'est point aimé, mais qu'il est horriblement outragé.

Vous les voyez, esprits bienheureux, ces outrages, ces ingratitudes, ces noirceurs; et vous n'en tirez pas vengeance, et vous n'écrasez pas ceux qui s'en rendent coupables; ah! qu'il paraît bien que vous êtes les ministres du Dieu d'amour! Les gardes d'un roi de la terre immoleraient à leur indignation ceux qui oseraient commettre à son égard la moindre des insultes qu'on commet tous les jours envers le corps de Jésus. Mais vous, au lieu de punir les crimes dont vous êtes les témoins, vous vous contentez de les réparer par de continuelles adorations. Souffrez que nous unissions nos voix à vos harmonieux concerts, et que nous disions avec vous, encore plus du cœur que de la bouche : Honneur et gloire au divin Agneau qui est assis sur son trône dans l'Eucharistie : *Sedenti in throno et Agno benedictio, honor et gloria.* (*Apoc.*, V, 13.) Car, mes frères, nous devons faire amende honorable à ce divin cœur outragé sur nos autels : c'est le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Je ne doute pas, mes chers auditeurs, que l'exposé de l'amour du cœur de Jésus pour les hommes dans l'Eucharistie, et de l'ingratitude de la plupart des hommes envers le cœur de Jésus dans ce mystère, n'ait engagé plusieurs d'entre vous à réparer autant qu'il est en eux les outrages qu'il y reçoit. Mais s'il en est quelques-uns dans cet auditoire qui n'ont pas encore formé cette résolution, je vais leur montrer les motifs qui doivent les y déterminer, et les moyens qu'ils peuvent prendre pour y réussir.

Le premier, le plus noble et le plus parfait de tous les motifs, c'est l'amour. Et c'est celui qui porte les anges à réparer les in-

sultes que reçoit Jésus-Christ sur nos autels. O fidèles adorateurs du cœur de Jésus, ardents séraphins, que n'avons-nous une étincelle de ce feu d'amour qui vous embrase! Ah! que nous serions sensibles aux outrages qu'il reçoit dans l'Eucharistie, et que nous aurions grand soin de les réparer!

Au reste, mes frères, la justice nous oblige à cette réparation. Car n'est-il pas juste que les outrages soient réparés par ceux qui les ont faits? Or, je vous le demande, n'avons-nous rien à nous reprocher sur cet article? hélas! peut-être avons-nous quelquefois, même sans le savoir, manqué d'apporter en communiant toutes les dispositions essentielles pour éviter un sacrilége. Mais si nous ne sommes pas coupables de ce crime, avons-nous toujours évité la froideur dans nos communions, l'immodestie dans les églises, les distractions volontaires en assistant au saint sacrifice? Oh! qu'il est peu de personnes à qui la conscience ne reproche quelque chose sur tout cela! Et par conséquent qu'il en est peu qui ne soient obligées par justice à cette réparation: mais quand nous ne le serions pas à titre de justice, nous le serions du moins à titre de reconnaissance.

En effet, comme Jésus-Christ en instituant l'Eucharistie, prévit distinctement et en détail toutes les indignités que l'on commettait à son égard, et que cette vue anticipée ne l'empêcha pas de se donner à nous, il est sûr que nous devons lui en rendre de sincères actions de grâces. Car puisque pour nous visiter il a bien voulu s'exposer à tant d'outrages, nous ne pouvons pas nous dispenser de les réparer, en nous souvenant que quand nous serions assurés que ce n'est point par nous, nous sommes toujours certains que c'est pour nous qu'il les a reçus. Aussi y a-t-il un grand nombre d'âmes ferventes qui n'ont pas sans doute de grandes ingratitudes à se reprocher contre l'Eucharistie, et qui ne laissent pas de s'employer à réparer elles-mêmes et à faire réparer par les autres les outrages qu'il reçoit sur les autels.

Si cependant tous ces motifs ne suffisaient pas, joignons-y celui de l'intérêt. En effet quel intérêt ne trouvons-nous pas dans cette réparation? pour le comprendre, examinons quelles faveurs eût obtenues de Jésus-Christ un homme qui, dans le cours de sa Passion, pendant que tout le monde l'outrageait, se fût hautement déclaré pour lui et lui eût fait amende honorable pour tous les opprobres dont on l'accablait. Certainement un tel courage n'aurait pas été sans récompense. Hé! mes frères, Jésus-Christ au saint autel est exposé de rechef à tous les opprobres qu'il endura dans sa Passion; pourrait-il être insensible à la générosité des âmes ferventes qui s'efforcent de les réparer? Non, sans doute; et il répand sur ceux et celles qui l'honorent de la sorte les plus signalés bienfaits de son amour.

Parmi plusieurs preuves qu'on en pourrait apporter, je me contente de vous en citer une seule. Vers le commencement du siècle où nous vivons (10), un pieux évêque de Marseille (11) ayant donné à notre France, pendant la peste, le même spectacle de charité que saint Charles avait donné à l'Italie trois demi-siècles auparavant, Dieu fit voir, en faisant cesser le fléau de la contagion, combien lui était agréable le vœu que le digne prélat venait de faire en son nom et au nom de ses diocésains, de célébrer tous les ans à perpétuité une fête de réparation au cœur de Jésus outragé sur nos autels.

Voyons maintenant les moyens qu'on peut prendre pour parvenir à cette réparation. Deux principaux: nous devons, pour réparer les immodesties en sa présence et les communions sacriléges, l'adorer avec respect et le recevoir avec amour.

Oui, chrétiens, nous devons à Jésus-Christ sur les autels de fréquentes et respectueuses adorations. Il faut le dédommager, en quelque sorte, et de la solitude où on le laisse dans nos églises, et des immodesties en sa présence, par notre assiduité à y venir lui rendre nos plus profonds hommages. Ah! Seigneur, devons-nous lui dire avec une sainte confusion, que je suis affligé de voir qu'on vous laisse ainsi seul en tant d'églises du monde, et que je souhaiterais, pour réparer ce délaissement, pouvoir me trouver tout à la fois en tant de lieux où l'on vous abandonne; mais ce que je ne puis faire par moi-même, souffrez, ô mon Dieu, que je le fasse pour autrui. Souffrez que je m'unisse aux adorations qui vous y sont rendues par les anges. Car, mes frères, il y a dans toutes les églises une multitude d'esprits bienheureux occupés sans cesse à y rendre à Jésus-Christ les plus profonds hommages, et à y chanter en son honneur de mélodieux cantiques. Prions ce divin Sauveur qu'il nous permette de mêler nos voix à leurs chants, en lui disant avec l'Eglise : *Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas, deprecamur.*

Mais comment réparer l'éloignement de la sainte table où vivent plusieurs chrétiens, et les profanations de ceux qui communient en mauvais état? Il faut, mes frères, communier souvent et le faire toujours avec ferveur. Par vos communions fréquentes, vous dédommagerez le cœur de Jésus du dégoût que tant de personnes semblent avoir de cette sainte nourriture; et par la ferveur de vos communions, vous le dédommagerez des outrages que lui font ceux qui reçoivent ce pain du ciel dans un cœur souillé de crimes. C'est là une des fins principales qu'on doit se proposer dans la célébration d'une fête en l'honneur du cœur de Jésus. C'est de communier ce jour-là pour réparer les outrages qu'il reçoit sur nos autels, et de lui en faire une amende honorable. Je ne doute pas que ceux d'entre vous, mes frères, qui ont un peu d'amitié pour Jésus-Christ, au saint sacrement, n'embrassent avec plaisir un moyen si propre à réparer

(10) En 1720.

(11) M. de Belzunce.

les outrages qu'il y reçoit, un moyen qui lui est trop agréable pour ne pas attirer sur ceux qui le pratiquent les récompenses les plus abondantes.

Au reste, ce n'est point à l'espoir des récompenses, c'est à la tendresse de votre cœur que je veux avoir recours. C'est à ce seul tribunal que je plaide ajourd'hui la cause du cœur de Jésus. Pesons dans une juste balance, d'un côté l'amour du cœur de Jésus pour nous dans l'Eucharistie, et de l'autre nos ingratitudes envers le cœur de Jésus dans ce mystère; ensuite interrogeons notre propre cœur : demandons-lui s'il ne se sent aucunement coupable à cet égard; et au cas qu'il le reconnaisse, obligeons-le de porter lui-même son propre jugement. Il prononce; écoutons et soumettons-nous.... *Criminels de lèse-majesté divine au premier chef, nous nous condamnons à faire amende honorable au cœur de Jésus pour réparer les outrages que nous lui avons faits*.. .. Equitable sentence. Ah! mes frères, n'en différons pas l'exécution. Prosternons-nous dès ce moment au pied des saints autels, et conjurons Jésus-Christ de nous pardonner les outrages qu'il y a reçus.

Amende honorable. — Parce, Domine, parce populo tuo. Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple les blasphèmes, les profanations, les sacriléges par lesquels il a si horriblement outragé votre aimable cœur : *Parce populo tuo.* Que ne pouvons-nous, ô mon Dieu, arroser de nos larmes et laver de notre sang tous les lieux où se sont commis tant d'outrages! Que ne pouvons-nous ici vous en faire, par cette amende honorable, une réparation digne de vous! Il est vrai, Seigneur, que par elle-même elle ne mérite pas de vous être offerte; mais, pour la rendre agréable à vos yeux, nous vous l'offrons en union de celle que vous en ont faite sur la terre tant de saints qui se sont consacrés à votre divin cœur; en union de celle que vous en font dans le ciel tant de millions d'anges qui vous y adorent; et pour dire encore plus que tout cela, nous vous l'offrons en union de celle que vous-même, adorable cœur, en fîtes au Père éternel sur la croix, que vous lui en faites actuellement sur cet autel, et que vous lui en ferez éternellement dans le séjour de la gloire où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON II.

LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. (*Malach.*, I, 11.)

En tout lieu on sacrifie et on offre en mon nom une victime pure.

L'auguste victime, mes frères, que celle dont parle ici le prophète, et à laquelle il attribue de si grandes prérogatives! Victime unique : *Oblatio*, victime sans tache : *oblatio munda;* victime sacrifiée dans tous les lieux du monde : *in omni loco sacrificatur;* victime offerte au vrai Dieu : *offertur nomini meo.* Quelle est-elle donc cette victime si singulière et si universelle tout ensemble? C'est celle que nous offrons tous les jours à la sainte messe. Oui, chrétiens, et il faut que les protestants de la prétendue réforme soient bien aveugles pour ne pas apercevoir dans cette prédiction une preuve complète du sacrifice de nos autels.

En effet, de quel autre sacrifice pouvait parler Malachie? De son temps, on en offrait chez les juifs et chez les païens. Mais il ne parlait ni des uns ni des autres. Les sacrifices des païens, qui s'offraient dans tout l'univers ne s'offraient pas au vrai Dieu. Les sacrifices des Juifs, qui s'offraient au vrai Dieu, ne s'offraient pas dans tout l'univers. Il faut donc qu'il parlât du sacrifice de la sainte messe, puisque c'est le seul qui réunisse en soi ces deux avantages. Aussi est-ce là le sens dans lequel les saints Pères ont expliqué cette prophétie. Expliquez-la comme eux, sectateurs des hérésies du XVIe siècle; et reconnaissez que jusqu'ici vous avez donné dans un système ouvertement contraire à l'Ecriture et à la tradition.

Au reste, mes chers auditeurs, si nous n'avons pas la consolation de voir nos frères séparés changer de sentiments sur cet article, plaignons-les du malheur qu'ils ont d'être privés, par leur faute, d'une des plus grandes grâces que Dieu ait faites à son Eglise; et réjouissons-nous de l'avantage que nous avons d'en être participants; avantage après lequel ont soupiré bien des rois et des prophètes : *Multi reges et prophetæ voluerunt videre quæ videtis, et non viderunt.* (*Luc.*, X, 24.) Oui, ces grands hommes, qui firent l'honneur de la loi ancienne, eurent un désir des plus ardents de voir le sacrifice qui s'offre aujourd'hui dans tous les lieux du monde, et ils ne l'ont pas vu. Ils ne le découvrirent que de loin, comme en perspective, et ne purent qu'applaudir à l'heureuse postérité qui le verrait de ses yeux.

C'est à nous, mes frères, que Dieu réservait cette faveur; jouissons-en avec reconnaissance, et tâchons de ne pas rendre inutile une si grande grâce. Or le moyen d'en profiter, c'est d'assister à ce sacrifice aussi souvent qu'il nous est possible, et d'y assister toujours avec les dispositions qu'il exige. Et voilà ce qui va faire le sujet de ce discours. Pourquoi devons-nous assister à la sainte messe? vous le verrez dans le premier point. Comment devons-nous assister à la sainte messe? vous le verrez dans le second.

Vierge sainte, ô mère de douleurs, qui en assistant sur le Calvaire à un sacrifice dont celui-ci est une vive représentation, endurâtes des souffrances dont votre pureté virginale vous exempta dans l'étable de Bethléem, obtenez-nous d'entrer, à chaque fois que nous y assistons, dans des sentiments semblables à ceux que vous éprouvâtes au pied de la croix. C'est ce que nous vous demandons humblement en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

———

PREMIER POINT.

Qu'elle est grande, mes frères, la différence qui se trouve entre le sacerdoce des Juifs et celui des Chrétiens! Le premier, malgré la multitude de ses victimes, n'offrait rien à Dieu qui fût digne de lui; au lieu que le second, par la victime unique qu'il lui présente, lui donne tout ce qu'il a droit d'exiger. En effet, qu'offrait-on à Dieu dans l'ancienne loi? de vils animaux dont la chair immolée et le sang répandu témoignaient que la vie des hommes était en sa puissance! au lieu que nous lui offrons, dans la loi nouvelle, la chair et le sang d'un Homme-Dieu qui, parfaitement égal à Dieu son Père, lui rend, par l'état de mort où il se met pour notre amour, un hommage qui lui est infiniment agréable. Oui, mes frères, et c'est là le motif principal qui doit nous engager à assister souvent au sacrifice de la messe. Il est infiniment agréable à Dieu. Un autre motif doit encore nous y porter, c'est qu'il est infiniment avantageux aux hommes. Approfondissons ces deux idées.

1° *Agréables à Dieu.* — Dès lors qu'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait un culte. Or, ce culte consiste principalement à reconnaître et la grandeur de Dieu et les biens que nous en recevons. Voilà ce que les Juifs s'efforçaient de faire par les deux premières espèces de victimes qu'ils immolaient; victimes d'holocauste, elles étaient destinées à montrer que l'homme tout entier est dépendant de Dieu; victimes d'actions de grâce, elles avaient pour but de témoigner que tout ce que l'homme possède est un don de Dieu. Mais, hélas! que des victimes si imparfaites étaient peu capables d'acquitter les hommes envers Dieu de deux devoirs aussi essentiels que le sont l'adoration et le remercîment. C'était à nous, Seigneur, que vous réserviez cet avantage. Le divin agneau, sacrifié tous les jours sur nos autels, s'acquitte envers vous de ce double devoir; et comme il ne s'en acquitte qu'en faveur des hommes, il nous fournit le moyen de nous en acquitter nous-mêmes.

Oui, chrétiens, nous trouvons dans l'Agneau sans tache immolé sur nos autels, la seule victime propre à nous acquitter envers Dieu des adorations qui lui sont dues. En effet, quoique de tout temps on ait offert à Dieu des holocaustes à dessein de reconnaître son souverain domaine, il ne faut pas croire qu'aucun d'eux ait pu lui plaire, au moins par sa propre vertu. Non, Seigneur, dit un prophète, les holocaustes ne vous ont point été agréables : *Holocautomata non tibi placuerunt* (*Hebr.*, X, 9); et quand ce prophète ne l'aurait pas dit, la raison seule, éclairée de la foi, nous le dirait. Car, si ce vaste univers et toutes les parties qui le composent, ne sont, en présence de Dieu, que comme une goutte de rosée, selon l'expression de l'Ecriture, il s'ensuit que, quand le ciel et la terre, avec tout ce qu'ils contiennent, rentreraient dans le néant, tout cela ne suffirait pas pour reconnaître la grandeur de Dieu.

Mais, si cela est, comment un peu de sang répandu aurait-il pu le glorifier dignement? Non, mes frères, tous ces milliers d'animaux, immolés à cette fin dans l'ancienne loi, ne furent jamais dignes par eux-mêmes qu'on les lui offrît. Pourquoi donc, direz-vous, exigeait-il qu'on lui en fît le sacrifice? Pourquoi? c'est que tous ces sacrifices étaient des figures du sacrifice de la croix et de celui de nos autels qui en est une vive représentation. C'est ce que l'Ecriture nous fait entendre, lorsqu'elle nomme le divin Agneau qui s'est une fois immolé sur le Calvaire, l'agneau mis à mort dès le commencement du monde : *Agnus qui occisus est ab origine mundi.* (*Apocal.*, XIII, 8); car, c'est comme si elle disait que toutes les victimes qui ont été offertes par Abel et les autres justes du premier âge, par Melchisédech et les autres prêtres de la loi de nature, par Aaron et les autres sacrificateurs de l'ordre lévitique, en un mot, par tous ceux qui, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, ont exercé la fonction du sacerdoce, n'ont mérité les regards de Dieu que parce qu'il a vu dans toutes ces victimes autant de figures de ce divin Agneau, qui seul pouvait présenter à Dieu par sa mort une offrande égale à Dieu même.

Soyez à jamais béni, Seigneur, de nous avoir fourni un si excellent moyen de vous rendre toutes les adorations qui vous sont dues. Quand tous les hommes de la terre et tous les anges du ciel, quand la reine même des anges et des hommes se réduiraient au néant, tout cela serait trop peu pour rendre hommage à votre infinie majesté. Mais quand un Dieu, qui vous est égal en toutes choses, s'anéantit devant vous, ah! pour lors nous pouvons dire que vous êtes adoré autant que vous méritez de l'être. Or, mes frères, ce qui se dit de l'adoration peut se dire aussi de l'action de grâce : devoir aussi indispensable que le premier.

En effet, il ne suffit pas que nous reconnaissions le souverain domaine que Dieu a sur nous; il faut, de plus, lui rendre grâce des biens dont il nous a comblés; et c'est ce qu'on faisait dans l'ancienne loi en lui offrant des milliers d'hosties pacifiques, (c'est le nom qu'on donnait aux victimes offertes à Dieu pour le remercier.) Mais ces sortes d'hosties ne sont plus d'usage. A leur multitude innombrable a succédé la seule hostie qui puisse être proportionnée aux bienfaits de Dieu. Oui, chrétiens, en présentant à Dieu Jésus-Christ immolé sur nos autels, nous pouvons dire que nous lui donnons autant qu'il nous donne, et nous glorifier, en quelque sorte, de ce que nous sommes aussi reconnaissants envers lui qu'il est libéral envers nous.

Quelle obligation n'avons-nous pas à ce Dieu de bonté de nous fournir un moyen de reconnaître toutes ses faveurs? Car elles sont innombrables; et pour les compter, il faudrait compter tout les moments de notre

vie. Puis donc que nous ne trouvons rien, ni dans nous, ni dans toutes les créatures qui soit digne de lui être offert, offrons-lui ce sacrifice pour lui rendre grâces. C'est-là, comme remarque saint Jean Chrysostome, une des fins principales pour lesquelles il a été institué : *Sacrificium fieri permisit Deus ut omnes ad gratitudinem adduceret.*

Saint Thomas va là-dessus encore plus loin que saint Jean Chrysostome. Il tire de l'obligation que nous avons de remercier Dieu, non-seulement la convenance, mais la nécessité du sacrifice de nos autels. Il faut, dit-il, que les grâces de Dieu retournent à lui par la même voie par laquelle elles viennent à nous; or c'est par Jésus-Christ que les grâces de Dieu nous viennent, c'est donc par Jésus-Christ que nous devons l'en remercier. Aussi ce saint docteur, dans l'impuissance où il était de reconnaître par lui-même les biens qu'il avait reçus de Dieu, prenait-il sur les autels cette divine hostie où il trouvait un fonds inépuisable d'action de grâces : *Hæc immortalis hostia*, lui disait-il, *pro me tibi gratias referat;* que cette immortelle hostie supplée, Seigneur, à ce qui me manque, et qu'elle vous rende pour moi tous les remerciements qui vous sont dus.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous devons faire à l'imitation de ce grand saint; c'est de recourir au saint autel où nous trouverons dans la divine hostie qui s'y immole pour nous, un supplément à tout ce qui nous manque. Imitons encore l'exemple du saint roi David; il protestait que pour remercier Dieu des biens qu'il en avait reçus, il prendrait le calice du salut . *Calicem salutaris accipiam.* (*Psal.* CXV, 13.) Néanmoins il ne pouvait prendre qu'en esprit un calice qu'il ne voyait encore que dans l'éloignement; mais nous, infiniment plus heureux, nous l'avons à tous moments en notre disposition. Prenons-le donc, mes frères, ce calice du salut où est contenu le sang d'un Homme-Dieu, et offrons-le à Dieu son Père comme un témoignage public de notre reconnaissance.

C'est à quoi l'Eglise nous exhorte dans la célébration du saint sacrifice. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu, nous dit-elle : *Gratias agamus Domino Deo nostro.* Cela est juste et raisonnable, lui répondons-nous; oui, mes frères, il est juste et raisonnable de remercier Dieu de ses bienfaits, et comme ses bienfaits sont continuels et infinis, nous devons l'en remercier continuellemen et infiniment. Or c'est ce que nous ne pouvons faire que par le sacrifice de la sainte messe. Il est continuel, puisqu'à tous les instants du jour et de la nuit il est offert en quelque lieu du monde; il est infini, puisqu'il contient tout le sang d'un Dieu, dont la valeur est sans bornes. Aussi lui est-il infiniment agréable; et c'est là le premier motif qui doit nous engager à y assister. Le second, qui fera peut-être encore plus d'impression sur vous, c'est qu'il nous est infiniment avantageux.

2° *Avantageux à l'homme.* — Quand le genre humain se serait soutenu dans la justice originelle où son premier père avait été créé, les hommes auraient toujours été obligés d'offrir à Dieu des sacrifices, parce qu'étant essentiel à la créature de dépendre de son Créateur et d'en recevoir du bien, rien ne peut la dispenser de lui marquer par ses adorations la dépendance où elle est à son égard, et par ses actions de grâce la reconnaissance qu'elle a de ses bienfaits. Mais l'homme étant devenu coupable, il a besoin d'une victime qui l'acquitte envers Dieu de deux autres obligations que lui impose sa qualité de pécheur.

En effet, ce titre de pécheur l'oblige à implorer la divine miséricorde, afin d'obtenir et le pardon des fautes qu'il a commises, et la grâce de n'en plus commettre. Or, c'est là ce qu'on fait en assistant à la sainte messe. On y offre à Dieu une victime d'expiation pour les fautes dont on est coupable, et une victime d'impétration pour les grâces dont on a besoin. Quoi de plus avantageux? Non, mes frères, il n'est point d'avantage comparable à celui que nous retirons d'une assistance respectueuse, à la célébration du sacrifice de nos autels.

Infiniment redevables à la justice de Dieu, nous sommes, par nous-mêmes, dans l'impuissance absolue de lui satisfaire. Que dis-je, par nous-mêmes? Ah! chrétiens, quand nous joindrions à nos satisfactions propres celle de tous les saints qui ont été sur la terre depuis le commencement du monde et qui y seront jusqu'à la fin des siècles, tout cela ne mériterait pas d'être offert à Dieu pour l'expiation d'un seul péché mortel. Pourquoi? parce qu'il doit y avoir de la proportion entre la satisfaction et l'offense; et que toutes ces satisfactions réunies ensemble n'en ont aucune avec le péché, puisqu'il a une malice infinie, au moins dans son objet; car si le péché mortel a une malice infinie, il faut pour l'expier, une victime infinie, c'est-à-dire un Homme-Dieu, un homme qui étant de même nature que les coupables, puisse satisfaire en leur place un Dieu qui, étant d'une nature infinie, puisse satisfaire infiniment. Or, cette victime ne peut-être que Jésus-Christ Dieu et homme tout ensemble.

Ah! Seigneur, où en serions-nous, si votre divin Fils ne s'offrait en victime pour expier nos péchés? Toutes celles de l'ancienne loi n'auraient pu y réussir. Pour remédier à de si grands maux, il fallait le sang d'un Dieu. Vous nous l'avez donné, ô mon Dieu, et nous trouvons dans ce sang adorable un sacrifice capable d'expier tous les crimes du genre humain. Que les anges du ciel et les hommes de la terre vous rendent à jamais les plus vives actions de grâce de ce que vous avez exercé envers nous une si grande miséricorde.

Oui, chrétiens, le sang de Jésus-Christ, bien différent de celui d'Abel qui criait vengeance contre le fratricide qui le versa, demande miséricorde en faveur de ceux qui

le répandent. Et c'est sans doute, à la voix de ce précieux sang que nous devons la conservation de l'univers. Peut-être depuis longtemps le monde ne subsisterait-il plus, si Dieu le Père ne voyait le sang de son Fils couler sur nos autels. Les mêmes crimes qui attirèrent autrefois les eaux du déluge, attireraient probablement sur nous les vengeances d'un Dieu irrité, si un Dieu de miséricorde, immolé pour nous chaque jour, n'arrêtait son bras et ne suspendait les effets de sa colère. Mais pendant que la voix de nos péchés crie au ciel, vengeance, justice, condamnation; la voix du sang d'un Dieu crie beaucoup plus haut: grâce, pardon, miséricorde! Unissons, mes chers frères, unissons notre voix à la sienne; et pénétrés de crainte à la vue de nos péchés, ayons recours au moyen le plus propre à nous en obtenir la rémission : c'est-à-dire, à un sacrifice qui est propitiatoire pour le passé. Mais il est, de plus, impétratoire pour l'avenir; et c'est là le second avantage qu'il nous procure.

Quelle joie ne ressentirait pas un homme réduit à la dernière indigence, s'il apprenait qu'un puissant monarque a ouvert ses trésors à tous les misérables, et qu'il leur permet d'y puiser à pleines mains? Telle et infiniment plus grande encore devrait être notre joie quand nous assistons à la sainte messe. En effet, ce n'est pas seulement un monarque, mais le souverain de tous les monarques, le roi du ciel et de la terre, le Dieu des anges et des hommes, qui nous y ouvre tous les trésors de sa divinité, et qui, non content de nous permettre, va jusqu'à nous conseiller, nous exhorter, nous ordonner d'y prendre toutes les richesses dont nous avons besoin.

Je dis richesses; et par là j'entends les richesses spirituelles; car, quoiqu'on puisse, en assistant à la sainte messe, obtenir des biens, même temporels, quand ils ne sont pas contraires à notre salut, cependant, des biens plus précieux doivent y être l'objet de nos demandes; c'est-à-dire, les différentes grâces dont nous avons besoin : grâces de lumière pour connaître la volonté de Dieu, grâces de courage pour l'exécuter quand nous l'avons connue, grâces de conversion pour les pécheurs; grâces de persévérance pour les justes, en un mot, grâces proportionnées aux divers états où nous nous trouvons. Voilà ce que nous devons principalement y demander à Dieu par le sang adorable de son Fils immolé pour nous sur l'autel.

Cet autel est un trône où il est assis pour nous combler de ses faveurs. Approchons donc avec confiance de cette source inépuisable de grâces : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ ejus* (*Hebr.*, IV, 16), persuadés que nous y trouverons tous les secours dont nous avons besoin : *Ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* (*Ibid.*) Je dis plus; nous y trouverons des secours pour nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs et même pour ceux d'entr'eux que la mort nous a enlevés; car le sacrifice de la messe est propitiatoire pour les morts aussi bien que pour les vivants : *Tam pro vivis quam pro defunctis.* C'est un article de foi décidé par le concile de Trente.

O mon Dieu! que votre miséricorde envers les hommes est admirable! Non content d'avoir établi dans votre Eglise un sacrifice qui est pour eux une source de grâces pendant le temps de la vie présente, par votre miséricordieuse bonté vous les suivez, pour ainsi dire, jusque dans le tombeau; et la pluie bienfaisante du sang que vous répandez avec abondance sur les habitants de ce monde pénètre au delà du sépulcre, et va jusque dans le purgatoire pour en éteindre ou en ralentir les feux.

Ah! mes très-chers frères, que c'est là, pour ceux qui meurent en état de grâce, un grand sujet de consolation! Quand on considère, d'une part, la multitude des fautes que l'on commet tous les jours, et de l'autre, l'extrême rigueur de la justice divine, qui ne laisse pas la moindre faute impunie, et qui n'admet aucune âme dans le séjour de la gloire, si elle n'est entièrement exempte de la plus légère souillure; quand, dis-je, on considère tout cela, on a bien lieu de craindre, en mourant, de n'entrer dans le ciel qu'après avoir passé plusieurs jours, plusieurs mois, peut-être, hélas! plusieurs siècles dans les flammes du purgatoire. Mais quand on pense qu'à chaque instant du jour et de la nuit le sang adorable d'un Dieu coule sur nos autels pour le soulagement de tous ceux qui sont morts dans la communion de l'Eglise, on modère la crainte où l'on était et l'on se croit en droit d'espérer une prompte délivrance. En effet, comme l'Eglise catholique est répandue dans les deux hémisphères, et que, quand le soleil refuse ses rayons à celui-ci, il les communique à l'autre, il n'est point d'instant où, dans quelque partie du monde, il ne se dise des messes, en chacune desquelles le prêtre, au nom de l'Eglise dont il est le ministre, prie pour tous les défunts en général, en demandant pour eux le soulagement de leurs peines et l'accélération du moment où ils doivent entrer dans le séjour de la gloire. Motif bien consolant pour ceux qui vivent et qui meurent dans le sein de votre Eglise, ô mon Dieu! ils trouvent dans le saint sacrifice un secours pour la vie présente et pour la vie future.

Que vous rendrons-nous, Seigneur, pour un si grand bienfait? Nous assisterons fréquemment à ce sacrifice auguste. Oui, chrétiens, l'assistance fréquente à la sainte messe est le meilleur moyen de remercier Dieu de la miséricorde qu'il a exercée envers nous en l'instituant. Mais quelles sont les dispositions avec lesquelles on doit y assister? C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Pour apprendre ce qui est nécessaire à ceux qui veulent assister dignement à la

messe, il semble qu'il suffirait de savoir que c'est un Dieu qui y offre pour nous un Dieu à un Dieu. Puisque cette réflexion seule est capable de nous engager à y assister souvent, et à le faire toujours avec de saintes dispositions. Cependant, par une inconséquence qui est presque incompréhensible, un grand nombre de chrétiens, quoique convaincus de cette vérité, se comportent comme s'ils ne la croyaient pas et manquent à cet égard, ou en n'assistant pas à la sainte messe, ou en n'y assistant pas comme il faut. Tâchons aujourd'hui de leur montrer qu'il faut y assister avec assiduité; secondement, avec respect. Avec assiduité, contre ceux qui n'y viennent point du tout ou qui n'y viennent que rarement; avec respect, c'est contre ceux qui s'y trouvent, à la vérité, mais qui n'y apportent pas la modestie et l'attention convenables. Ces deux articles demandent qu'on descende en un certain détail Descendons-y, mes frères, puisque le zèle que je dois avoir pour votre salut l'exige, et instruisez-vous d'un de vos devoirs les plus importants.

1° *Avec assiduité.* — C'est quelque chose de bien étrange, mes chers auditeurs, que l'Eglise, pour obliger ses enfants d'assister en certains jours au sacrifice de la sainte messe, ait été contrainte de le leur commander sous peine de désobéissance. Quoi donc! un commandement pour obliger des pauvres à demander l'aumône! un commandement pour obliger des malades à chercher la santé! un commandement pour obliger des criminels à solliciter leur grâce! On ne le croirait pas si on ne le voyait de ses yeux.

Si un roi faisait publier que tel jour il donnera audience à tous ceux de ses sujets qui se présenteront, en promettant d'accorder aux pauvres une aumône abondante, aux déserteurs une amnistie générale, aux criminels, même de lèse-majesté, une entière abolition de leur révolte, et que, nonobstant cette promesse, nous vissions une partie de ces malheureux, qui n'auraient que quelques pas à faire pour se rendre au palais, négliger ou refuser positivement de profiter de la bonté du prince, que penserions-nous de leur conduite? Il faut, dirions-nous, qu'ils aient perdu la raison. Ah! chrétiens, ne faut-il pas que nous ayons perdu la foi, si, malgré les avantages infinis qui nous reviennent de l'assistance à un sacrifice où le roi du ciel promet de nous accorder des trésors de grâce, nous négligeons ou nous refusons de nous y rendre?

Heureux temps où les ministres de l'autel, afin de satisfaire à la dévotion des peuples qui venaient en foule à l'église pour y assister à ce sacrifice, étaient obligés de le célébrer plusieurs fois le jour (12), qu'êtes-vous devenu? Aujourd'hui, nous avons la douleur de voir des chrétiens négliger d'y venir dans les jours mêmes où l'Eglise leur en fait un devoir indispensable. Dans les uns la mollesse et l'oisiveté, dans les autres l'endurcissement et l'irréligion, dans tous l'oubli de Dieu et de ses jugements les fait passer par-dessus ces saintes règles et ne leur permet pas de donner, chaque semaine, une demi-heure à leur salut. Oh! le dangereux état que celui de ces sortes de pécheurs! Ils se privent eux-mêmes, en s'éloignant de la la source des grâces, du meilleur moyen qu'ils puissent avoir pour se convertir.

Venez donc, mes frères, quelque pécheurs que vous soyez, et par la raison même que vous êtes pécheurs, venez à un sacrifice où vous trouverez une source intarissable de biens célestes et de puissants moyens de conversion. Mais à quoi bon parler à ceux qui manquent à l'accomplissement de ce précepte? Des gens qui méprisent assez les lois de l'Eglise pour lui désobéir en un point de cette importance, n'estiment pas assez la parole de Dieu pour la venir entendre. Aussi n'y a-t-il pas lieu de croire qu'il s'en trouve dans cette assemblée, ou s'il en est quelques-uns, ils sont en petit nombre. Non, le grand nombre des chrétiens n'est pas, grâce à Dieu, de ceux qui manquent à la sainte messe, au moins dans les jours où l'Eglise ordonne qu'on y assiste. On veut garder les dehors de la religion; et, ne fût-ce que par bienséance, on entend la messe quand on ne peut y manquer sans courir les risques de passer pour un impie. Mais on trouve le secret de se dédommager de la contrainte où l'on est, à cet égard, une fois la semaine, en n'y assistant presque jamais les autres jours; et c'est à ceux-ci que je parle maintenant.

Quoi, mes frères, il ne tient qu'à vous d'assister fréquemment à la sainte messe, et vous n'y venez que le dimanche? Il est vrai que l'Eglise ne vous le commande que ce jour-là et les jours de fête; mais si, pouvant très-commodément y venir chaque jour, vous y venez si rarement, où est votre foi? Ne nous donnez-vous pas lieu de douter que vous en ayez? Oui, mes chers auditeurs, la conduite que vous tenez là-dessus nous autorise à regarder votre foi comme un problème. Ou plutôt, vous avez de la foi, car si vous n'en aviez pas, vous n'assisteriez jamais au saint sacrifice; mais vous n'avez qu'une foi languissante, parce que si elle était vive et animée comme elle devrait l'être, vous n'y assisteriez pas si rarement.

O aveuglement du cœur humain! s'écrie là-dessus le pieux auteur de l'*Imitation*. Est-il possible que la facilité que nous avons d'assister tous les jours à la sainte messe nous rende si négligents à nous y trouver? S'il n'y avait, continue-t-il, qu'un seul prêtre au monde, et qu'il ne pût offrir ce sacrifice qu'en un seul lieu de l'univers, avec quel empressement n'accourrait-on pas dans ce lieu saint! Quel désir n'aurait-on pas de voir ce prêtre produire et tenir entre ses mains le Fils de Dieu! *Quanto desiderio ad talem sacerdotem homines afficerentur ut divina mysteria celebrari viderent!*

(12) Un S. Léon, pape a dit la messe sept fois dans un jour.

Permettez-moi, mes frères, d'insister sur la réflexion de ce saint homme et de vous demander d'après lui : s'il n'y avait qu'un seul prêtre au monde et qu'un seul endroit où il fût permis d'offrir le saint sacrifice, quel désir n'auriez-vous pas de voir l'heureux mortel à qui seul il serait donné de tenir la place de Jésus-Christ et de l'offrir en sacrifice à Dieu son père ? Ah ! pour peu que vous eussiez de foi, vous compteriez pour rien la fatigue d'un long voyage et vous vous transporteriez avec une sainte allégresse dans le respectable sanctuaire où s'opéreraient de si grands prodiges. Faut-il que la multitude des prêtres qui célèbrent en tous lieux ce saint sacrifice, vous rendent négligents à y assister ? C'est cependant là ce qu'une funeste expérience nous fait voir tous les jours. Oui, le grand nombre de ministres qui célèbrent partout la sainte messe est ce qui vous la rend en quelque sorte vile et méprisable.

Autrefois Jérémie, reprochant aux Juifs l'indignité de leur conduite envers Dieu, leur disait : allez dans les pays éloignés, passez jusque dans les îles de Céthim et voyez si l'on y tient la même conduite à l'égard des faux dieux : *Transite ad insulas Cethim, et videte si factum est hujuscemodi* (*Jerem.*, II, 10.) Je pourrais, mes chers auditeurs, vous faire un semblable reproche, et vous dire : passez dans ces climats que le soleil de justice n'a point encore éclairés de ses rayons, et voyez l'empressement que les païens y témoignent à offrir des sacrifices à leurs dieux ; ce ne sont cependant que des dieux imaginaires : *Et ipsi non sunt dii.* (*Jerem.*, II, 11, XVI, 20.) Parcourez ce vaste empire où la lumière évangélique est éteinte depuis si longtemps, du moins à l'égard de ceux qui ont embrassé le mahométisme, et voyez l'ardeur avec laquelle les musulmans traversent des provinces entières pour aller, par d'affreux déserts, rendre un hommage sacrilége à l'auteur de leur secte. Ce n'est cependant qu'un faux prophète.

Mais je laisse là cet odieux parallèle, et j'en fais un autre plus honorable à notre religion en vous disant : Passez par les mers et transportez-vous dans ces îles fortunées que le flambeau de l'Evangile a éclairées depuis moins d'un siècle : *Transite ad insulas.* Voyez si les néophytes, que de zélés ministres y ont engendrés à Jésus-Christ, se comportent comme vous faites à l'égard du saint sacrifice : *Videte si factum est hujuscemodi.* L'impuissance où ils sont d'y assister aussi souvent qu'ils le souhaiteraient, les rend attentifs à saisir la moindre occasion qui s'en présente. On en a vu traverser des provinces et des royaumes pour assister une seule fois à la sainte messe ; et vous, qui n'avez ni des provinces ni même une ville entière à traverser pour vous procurer cet avantage, puisque souvent vous trouvez des églises à quatre pas de vos maisons, vous ne daignez pas vous faire la moindre violence pour vous y rendre. O mon Dieu ! d'où vient une si grande différence entre ces chrétiens de quelques jours, et nous qui le sommes depuis si longtemps ? C'est, mes frères, qu'ils ont de la foi et que nous n'en avons pas, ou du moins c'est qu'ils ont une foi vive, et que nous n'avons qu'une foi presqu'éteinte.

Ranimons-la, mes chers auditeurs, cette foi du sacrifice de nos autels, et nous ne manquerons pas d'y assister tous les jours. Qui pourrait nous en détourner ? Nos affaires ? Mais en est-il de plus importante que celle-là ? en est-il de si continuelles qu'elles ne nous laissent pas même le peu de temps nécessaire pour entendre une messe basse ? Non, mes frères, il n'est presque personne qui ne pût, s'il voulait, trouver chaque jour assez de loisir pour y assister.

Je conviens qu'il y a certains genres de vie où plusieurs peuvent avoir de bonnes raisons pour s'en dispenser. Tels sont, dans les campagnes, des laboureurs et des vignerons ; tels sont, dans les villes, des gens de service assujettis par leur condition à des occupations qui ne sont presque pas interrompues, et de pauvres artisans contraints de gagner par un travail assidu de quoi faire subsister une famille. Encore, par rapport aux artisans et aux domestiques, l'Eglise qui, en leur faveur, permet à ses ministres de célébrer la messe avant l'aurore, leur fournit-elle par là, presque dans toutes les villes, un excellent moyen d'attirer sur leur travail, en y assistant dès le matin, la bénédiction de Dieu. Or, ce que je dis du travail de l'artisan peut s'étendre à l'étude du littérateur, à l'application du magistrat, aux soins du père de famille, en un mot à toutes sortes d'emplois dans lesquels on réussirait beaucoup mieux, si chaque jour on les commençait par vaquer à cet exercice de religion. Je dis exercice de religion, pour marquer qu'il ne suffit pas d'assister souvent à la messe, et qu'il le faut faire avec certaines dispositions essentiellement requises pour plaire à Dieu en y assistant.

2° *Avec respect.* — Vous les savez, mes frères, ces dispositions que Dieu exige de vous en assistant à la sainte messe. Il en est d'extérieures qui ne regardent que le corps : respect, silence, modestie. Il en est d'autres qui sont intérieures et qui regardent l'âme : retenue de l'imagination, attention de l'esprit, dévotion du cœur. Un mot sur chacun de ces articles nous apprendra, ou plutôt nous rappellera comment nous devons assister à un sacrifice auquel les anges eux-mêmes n'assistent qu'avec tremblement. Et c'est l'Eglise même qui nous l'enseigne : *Tremunt potestates.*

Ah ! que ce tremblement des puissances du ciel vous en inspirerait, à vous, puissants de la terre, si vous aviez un peu de foi ! Oui, si vous pensiez qu'en assistant à la messe vous êtes en la présence de celui devant lequel toutes les grandeurs d'ici bas ne sont que des atomes, vous vous donneriez bien garde d'y assister avec cet air de suffisance et de haut ur qui ferait presque croire que vous y venez moins pour adorer Dieu que

pour y disputer à qui de vous ou de lui s'attirera plus de respect.

Je ne parle pas ici de tous les grands sans exception. Grâce à la bonté divine, il en est encore de l'un et de l'autre sexe qui assistent au saint sacrifice avec un respect qui est pour les conditions intérieures un exemple des plus édifiants. Mais, hélas! qu'ils sont en petit nombre! et que la plupart y assistent avec peu de modestie! Car c'est-là le spectacle dont nous avons souvent l'affliction d'être les témoins. Voyez, les jours de dimanche et de fête, ces dernières messes où se trouvent ordinairement les personnes les plus distinguées d'une ville. On en fait des rendez-vous presqu'aussi scandaleux que ceux du théâtre. Je n'en dis point trop, mes frères; je n'en dis même pas assez; car, enfin, le scandale au théâtre n'a rien de surprenant: c'est là l'endroit où l'on s'attend de le trouver. Mais le scandale à l'église, mais le scandale en la maison de Dieu, mais le scandale à l'endroit même où l'on devrait venir pour réparer tous les scandales qui se donnent ailleurs, si ce n'est pas en cela que consiste l'abomination de la désolation dans le lieu saint, qu'on me dise en quoi elle peut consister.

En effet, qui peut mieux mériter ce nom que la conduite de ces demi-chrétiens qu'on voit assister le plus tard qu'ils peuvent à une courte messe, y fléchir à peine un genou au moment de l'élévation et s'y comporter avant et après avec encore moins de retenue qu'ils n'en auraient au spectacle? Je dis moins de retenue, parce que au spectacle on garde apparemment le silence, afin d'entendre ce qu'on y dit; au lieu qu'à la messe, assez souvent on ne le garde pas: on y converse avec une liberté qui fait gémir les vrais fidèles, et qui va quelquefois jusqu'à troubler le ministre dans la plus redoutable de ses fonctions.

A quelle extrémité nous réduisez-vous, mes frères? Faut-il que nous soyons contraints ou de vous voir perdre la messe, si nous ne la disons pas à une heure qui s'accommode avec votre nonchalance, ou de vous voir la faire perdre aux autres par l'immodestie avec laquelle vous y assistez? Vous ne vous en tenez pas là. Vous allez jusqu'à vouloir que nous abrégions le temps prescrit pour faire avec décence une action que les anges n'ont jamais eu l'honneur de faire; et lorsque, malgré vous, il faut que vous assistiez à ces sacrifices dont la longueur ne paraît excessive qu'à votre indévotion, vous témoignez dans l'église même par vos murmures, et hors de l'église par vos railleries l'ennui que vous cause un homme qui n'est un peu plus de temps au saint autel que pour nous procurer plus de grâces.

Malheur à nous, ministres du Seigneur, si, par complaisance pour vous, nous célébrions les divins mystères avec une scandaleuse précipitation. Par là nous deviendrions complices des désordres qui se commettent en ce genre, et nous en rendrions un terrible compte à celui qui nous a décorés du caractère sacerdotal. Nous préserve le ciel de tomber jamais dans une si grande infidélité. Non, mes frères, avec la grâce de Dieu, nous n'y tomberons pas; et nous aimerons mieux nous exposer à vos froides plaisanteries, que d'encourir la malédiction portée dans l'Ecriture contre ceux qui font l'œuvre de Dieu négligemment. Nous voulons bien, pour condescendre à votre faiblesse, retrancher quelque chose du temps que nous donnerions bien volontiers à nous entretenir au saint autel avec notre Dieu; mais ne vous attendez pas que nous portions cette condescendance jusqu'à mal édifier les vrais fidèles par une excessive promptitude à nous acquitter d'un ministère qu'on ne peut remplir avec trop de gravité.

Que si, pour vous dédommager de cette prétendue longueur, vous vous livrez à vos dissipations, vous permettez à vos yeux de se porter sur tous les objets, vous vous entretenez avec ceux qui vous environnent, n'imputez ces défauts qu'à vous seuls et n'en accusez point un sacrificateur qui ne fait que son devoir. Il est bon de remarquer ici, mes frères, que ces lâches chrétiens ne s'accusent presque jamais dans le tribunal des messes qu'ils ont mal entendues. Ils diront bien s'ils ont manqué d'y assister aux jours d'obligation; mais d'y avoir assisté avec une dissipation volontaire, avec un égarement continuel, avec une contenance audacieuse, avec une scandaleuse immodestie, il ne leur vient pas en pensée d'en rien dire; et cependant toutes les messes entendues de la sorte sont autant de péchés griefs.

Mais suffit-il de garder la modestie extérieure pour n'avoir rien à se reprocher sur cet article? Non, mes frères, il faut y ajouter les dispositions de l'âme, c'est-à-dire, le recueillement de l'imagination, l'attention de l'esprit, la dévotion du cœur. Tout cela est nécessaire à qui veut s'acquitter de ce que Dieu et l'Eglise exigent de lui à cet égard. Mais, hélas! c'est à quoi pensent bien peu plusieurs de ceux même qui assistent à la messe avec assez de modestie. Une imagination volage, un esprit inattentif, un cœur froid: ce ne sont là que trop souvent les malheureuses dispositions qu'ils y apportent.

Pour vous engager, mes frères, à retenir votre imagination qui s'égare, à fixer votre esprit qui se dissipe, à réchauffer votre cœur qui se glace, il ne faudrait qu'une foi vive de ce qui se passe en la sainte messe. En effet, si vous étiez persuadés que cet auguste sacrifice est positivement le même que celui de la croix, dont il ne diffère, comme dit le concile de Trente, que par la manière de l'offrir: *Sola offerendi ratione diversa*, il faudrait que vous fussiez bien endurcis pour manquer du respect le plus profond, de la douleur la plus amère et de la reconnaissance la plus vive au souvenir de ce qu'un Dieu a souffert pour nous. Armez-vous de cette pensée, selon le conseil de saint Pierre: *Christo igitur passo in carne; et vos*

eadem cogitatione armamini. (I *Petr.*, IV, 1.)

Dites avec saint Bernard : Si j'étais actuellement sur le Calvaire et que je pusse approcher de la croix de Jésus-Christ mourant pour recevoir dans un vase le sang qui coulerait de ses veines, ah! que je conserverais chèrement ce vase rempli d'une si précieuse liqueur. Mes frères, ce n'était là qu'une pieuse fiction que ce grand saint employait pour exciter son amour envers Dieu. Mais ici c'est une réalité. L'Eglise est un vrai calvaire, l'autel une véritable croix, la messe un vrai sacrifice où Jésus-Christ, prêtre et victime, s'immole de rechef pour notre salut. Approchez donc avec confiance de cette adorable victime, et recevez dans le vase de votre cœur le sang qui coule encore ici pour vous.

Que ne pouvons-nous, ô Vierge sainte! éprouver au pied des saints autels ce que vous éprouvâtes au pied de la croix? Quelle foi! quelle compassion! quelle douleur! Mais surtout quel amour de votre cœur maternel envers Jésus-Christ votre Fils! amour qui fut récompensé par l'amour mutuel du cœur de Jésus-Christ envers vous. Ah! Seigneur, nous ne méritons pas de si grandes grâces; mais du moins accordez-nous celle d'imiter, en assistant à la messe, les autres saints qui assistèrent à votre crucifiement. Oui, mes chers auditeurs, les saints qui se trouvèrent présents au sacrifice de la croix, sont des modèles que nous pouvons, en assistant à la messe, imiter d'autant plus aisément qu'il y en a de proportionnés à tous les états.

Sommes-nous en état de grâce? imitons l'apôtre saint Jean; nous y trouverons le modèle d'un amour filial qui, nous unissant à Jésus-Christ, nous engagera à le suivre jusqu'à la mort. Sommes-nous pénitents? imitons Madeleine, nous y trouverons le modèle d'un amour douloureux qui, nous faisant pleurer sur Jésus-Christ et sur nous-mêmes, nous collera comme elle sur les pieds de ce divin Sauveur pour apaiser sa justice et implorer sa miséricorde. Sommes-nous encore malheureusement dans le triste état de pécheurs? ne nous décourageons pas; imitons, en assistant à la sainte messe, un saint qui, d'abord pécheur comme nous, obtint, en assistant au sacrifice de la croix, le pardon de tous ses péchés. C'est le bon larron.

Oui, chrétiens, le bon larron mourant à côté de Jésus-Christ attaché à la croix, est le modèle que doivent imiter ceux qui, au commencement de la messe, se trouvent dans de mauvaises dispositions. Ce voleur sur sa croix commença d'abord par insulter à Jésus-Christ, mais touché de repentir, il obtint le pardon de ses crimes avec la faveur d'entendre ce Dieu mourant lui promettre son paradis. (*Matth.*, XXVII, 44.) Pécheur, fussiez-vous entré dans l'église avec un cœur aussi dur que l'était d'abord celui de cet illustre coupable, approchez avec foi du saint autel, le sang que Jésus-Christ y verse encore pour vous, amollira votre cœur de pierre, et en le brisant de douleur, il vous accordera un pardon qui sera le gage du désir qu'il a que vous soyez un jour avec lui en paradis, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON III.

LES ANGES GARDIENS.

Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis suis. (*Psal.* XC, 11.)

Dieu a commandé à ses anges de vous conduire dans toutes ses voies.

Le croirions-nous, mes frères, si les livres saints ne le disaient expressément, que des créatures aussi misérables et aussi imparfaites que le sont les hommes, eussent pour gardiens, pour guides, pour protecteurs, des esprits d'une nature aussi sublime et aussi élevée que l'est celle des anges? Non, chrétiens, sans le secours de la révélation, nous n'eussions jamais pensé que la bonté de Dieu envers nous fût assez grande pour nous accorder une pareille faveur, faveur que nous n'estimons pas tout ce qu'elle vaut; et c'est pour nous faciliter le moyen d'en connaître tout le prix que je fais une supposition.

Je suppose qu'un souverain voyant dans son royaume un enfant de la lie du peuple abandonné de tout le monde et dépourvu de toute assistance, ordonne à un des princes de sa cour de le prendre sous sa protection, de l'élever avec soin, de veiller sur sa conduite avec la dernière exactitude et de ne le quitter ni jour ni nuit. Sur cela, je demande quelle idée pourrions-nous avoir des intentions du monarque sur cet enfant? Il faut, dirions-nous, qu'il ait sur lui de grands desseins; et la bonté extraordinaire qu'il lui témoigne est une preuve qu'il le destine à remplir un jour les premières places de l'Etat.

Ah! mes chers auditeurs, ce n'est là qu'une faible image de la bonté de Dieu à notre égard. Enfants infortunés d'un père coupable, nous sommes, en venant au monde, exposés à des misères de toute espèce. Erreur dans l'esprit, faiblesse dans la volonté, révolte dans les sens, trouble dans l'imagination: tout cela rend notre sort bien déplorable et nous met dans l'impuissance absolue d'arriver par nous-mêmes à l'heureux séjour pour lequel Dieu nous a créés; mais ce Dieu de miséricorde y supplée abondamment.

Pour remédier à notre faiblesse, il commande à ses anges de nous conduire dans toutes nos voies : *Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.* Oui, chrétiens, Dieu, dès le moment de votre naissance a commandé, non pas à des hommes aussi faibles et aussi imparfaits que vous, mais à des anges, à ces esprits si purs, si saints, si sublimes, à ces princes célestes qui assistent devant son trône : *Angelis suis;* il leur a, non pas conseillé, mais commandé : *Angelis suis mandavit*, de prendre soin de vous en particulier : *Mandavit de te;* et quel

soin veut-il qu'ils en prennent? Un soin qui descende dans le dernier détail, un soin qui ne s'étende pas seulement à vos principales entreprises, mais qui aille jusqu'à vous accompagner, vous diriger, vous conduire dans toutes et chacune de vos démarches : *Ut custodiant te in omnibus viis tuis.*

O mon Dieu, qu'est-ce que l'homme, pour que vous le combliez de tant de grâces? Un vil amas de poussière mérite-t-il donc une pareille faveur? Non, mes frères, nous ne la méritons pas; et c'est cela même qui montre tout à la fois et l'excès de la bonté d'un Dieu qui nous l'accorde et l'excès de notre ingratitude, si nous n'en sommes pas reconnaissants. Soyons-le, mes chers auditeurs; et, pour le devenir, considérons avec soin ce que nos anges gardiens font pour nous et ce que nous devons faire pour eux; c'est-à-dire, examinons dans les deux parties de ce discours, premièrement quels sont les services que nous rendent nos anges gardiens; secondement quels sont les hommages que nous devons rendre à nos anges gardiens : voilà en deux mots tout ce qui va faire le sujet de votre attention.

Vierge sainte, auguste Marie, vous fûtes la seule de toutes les créatures humaines qui n'eûtes pas besoin d'ange gardien. Exempte du péché d'origine et incapable d'en commettre d'actuels, vous n'aviez rien à craindre des embûches du démon. Aussi les saints anges qui vous environnaient ici bas le faisaient-ils moins pour vous défendre des attaques de ces ennemis du genre humain que pour vous honorer comme leur reine. C'est sous ce glorieux titre de reine des anges que nous vous invoquons aujourd'hui, en vous disant, d'après un d'entre eux : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Avant de montrer quels sont les services que nous rendent nos bons anges, il est bon de commencer par des notions préliminaires qui ne sont pas, il est vrai, nécessaires à tout le monde, mais qui peuvent l'être à plusieurs, sinon pour leur apprendre, au moins pour leur développer une vérité consolante à laquelle un grand nombre de chrétiens ne pensent presque pas. Ces notions consistent à détailler les preuves qui établissent la certitude de cette proposition : *Nous avons tous un ange gardien.*

Oui, mes chers auditeurs, nous avons tous, dès le moment de notre naissance, un esprit céleste à qui Dieu a confié le soin de nous conduire jusqu'au moment de notre mort. Cette proposition est si certaine qu'il s'est trouvé des païens qui en ont été convaincus. Platon, au rapport de saint Clément d'Alexandrie (*Strom.*, l. V), était persuadé que dès qu'un enfant vient au monde, Dieu lui donne un de ses anges pour lui servir de tuteur et de gardien; mais comme il y a bien de l'apparence que ce philosophe avait puisé cette idée dans les entretiens qu'il pouvait avoir eus avec les Hébreux et dans la lecture de leurs livres, c'est surtout dans ces livres saints qu'il faut chercher la preuve de la vérité que nous prêchons. Ouvrons-les et commençons par la *Genèse.*

Nous y lisons qu'Abraham envoyant Eliézer dans la Mésopotamie, lui dit, avec une confiance digne du père des croyants : *Le Seigneur enverra son ange avec vous, et il conduira vos pas.* (*Gen.*, XXIV, 7.) Ce qui montre que ce saint patriarche était intimement persuadé que le bon ange d'Eliézer ne manquerait pas de lui servir de guide dans son voyage et de le protéger dans les occasions périlleuses. Nous lisons au livre de Judith, que cette vertueuse héroïne, de retour à Béthulie après l'expédition qu'elle venait de faire dans le camp d'Holopherne, assura ses concitoyens, en prenant Dieu à témoin de ce qu'elle disait, que son bon ange l'avait gardée fidèlement pendant le séjour qu'elle avait fait dans l'armée des Assyriens; tant cette sainte veuve était convaincue que c'était, après Dieu, à son ange gardien qu'elle était redevable de la victoire. Nous avons dans l'Ancien Testament bien d'autres preuves semblables; mais passons à celles que nous fournit le Nouveau.

Nous lisons au livre des *Actes*, que saint Pierre ayant été miraculeusement délivré de la prison où Hérode croyait le retenir, alla frapper à la porte de quelques chrétiens et que ceux-ci entendant sa voix et le croyant encore prisonnier, dirent entre eux : Il faut que ce soit son bon ange : *Angelus ejus est* (*Act.*, XII, 13); ce qui montre que les premiers fidèles étaient persuadés que chaque homme a un ange gardien. Nous lisons au même livre des *Actes*, que saint Paul voulant rassurer ceux qui étaient dans le même vaisseau que lui contre la crainte du naufrage, leur dit que l'ange du Seigneur qu'il servait lui avait apparu la nuit, en lui disant : *Paul, ne craignez point! Dieu vous a accordé la vie de tous ceux qui naviguent avec vous* (*Act.*, XXVII, 24); ce qui prouve que le docteur des nations supposait comme une vérité incontestable l'assistance de son ange gardien.

Mais, dira-t-on, ceux dont vous venez de parler étaient des saints. Or, des saints peuvent être privilégiés sans que cela tire à conséquence pour le commun des hommes; et quoiqu'ils aient éprouvé le secours des anges, il ne s'ensuit pas que nous puissions compter sur la même faveur. Pour lever, mes frères, le doute où ce raisonnement pourrait vous jeter sur l'assistance des anges et pour vous montrer que cette grâce est commune au moins à tous les fidèles, faites attention aux paroles de Jésus-Christ même; elles sont tirées du dix-huitième chapitre de saint Matthieu.

Ce divin Sauveur, après avoir défendu de scandaliser le moindre de ceux qui croient en lui, ajoute : Prenez garde de mépriser un de ces petits; car, je vous le dis, leurs anges voient toujours la face de mon Père qui est dans le ciel : *Angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est.* (*Matth.*,

XVIII, 10.) Par où l'on voit que ce ne sont pas seulement les grands saints ou les personnes distinguées par leur naissance et par leurs emplois, qui ont des anges gardiens; mais que les enfants mêmes et les moindres d'entre les fidèles ont chacun le leur.

Et c'est ce qui fait dire à saint Jérôme, en expliquant cet endroit de l'Evangile, que rien ne marque plus la dignité des âmes, que de les voir, dès leur entrée dans le monde, confiées à un ange député à la garde de chacune d'elles : *Magna dignitas animarum ut unaquæque habeat ab ortu nativitatis in custodiam sui angelum delegatum.* Et remarquez, mes frères, cette expression du saint docteur : Chacune d'elles : *Unaquæque;* car s'il disait quelques-unes d'elles ou plusieurs d'entre elles, cela pourrait indiquer quelque exception; mais non, il dit positivement toutes et chacune des âmes : *Unaquæque animarum;* ce qui montre que son sentiment était qu'il n'y avait pas un seul chrétien qui fût privé de cet avantage.

Au reste, ce sentiment n'est point particulier à saint Jérôme; c'est le sentiment des Pères qui l'ont précédé et de ceux qui l'ont suivi. Avant lui, Origène avait dit, en expliquant le livre des *Nombres :* Que le moindre des fidèles a un bon ange qui le conduit, qui l'enseigne, qui le gouverne. Saint Basile, au livre de la virginité, emploie la présence de l'ange gardien pour précautionner une vierge contre les embûches qu'on tendrait à sa vertu. Saint Grégoire de Nysse, sur le psaume XLVIII, assure que chacun des fidèles est assisté de son bon ange : *Cuilibet fidelium est angelus assistens.* Je pourrais ajouter ici des témoignages des siècles postérieurs à celui de saint Jérôme; mais ceux que nous avons cités sont plus que suffisants; les autres ne pourraient que retarder l'accomplissement de la promesse que nous vous avons faite, de montrer quels sont les services que nous rendent nos bons anges.

Revenons donc à notre sujet et faisons voir brièvement combien les anges gardiens nous sont utiles en tout ce qui regarde le salut; j'en trouve la preuve dans les trois qualités que saint Bernard leur attribue. Ils sont éclairés, dit ce Père; ils sont fidèles, ils sont puissants : *Prudentes sunt, fideles sunt, potentes sunt.* En effet, s'ils sont éclairés, ils savent ce qui peut procurer notre salut; s'ils sont fidèles, ils veulent procurer notre salut; s'ils sont puissants, ils peuvent procurer notre salut. Un moment de réflexion sur chacun de ces articles, nous convaincra de cette vérité; savoir, que tous ces purs esprits sont, comme dit l'Ecriture, autant de ministres envoyés de Dieu pour employer leur ministère au salut de ses enfants : *Omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis.* (*Hebr.*, I, 14.)

1° *Ils sont prudents.* — Nous sommes tous en ce monde autant de voyageurs qui marchons vers notre patrie; mais hélas! que le chemin qui y mène est difficile! Il nous faut donc un guide pour nous y conduire; et c'est là le service que nous rendent nos anges gardiens; car c'est pour nous conduire que Dieu nous les a donnés . *Ut custodiant te in omnibus viis tuis.* La principale qualité d'un conducteur est de savoir la route. Or, qui peut mieux savoir la route du ciel que ces esprits célestes? Ils ont des lumières auxquelles rien n'échappe; aussi les puisent-ils dans la source même qui est la face de Dieu qu'ils envisagent sans cesse : *Semper vident faciem Patris;* et c'est pourquoi dans l'*Apocalypse* ils sont représentés sous la figure de ces animaux mystérieux qui avaient des yeux de tout côté, comme autrefois ces officiers des souverains qu'on appelait les yeux de l'Etat, parce qu'ils devaient prendre connaissance de tout ce qui s'y passait.

Ces purs esprits éclairés de la divine lumière pénètrent jusqu'au fond de nos cœurs pour y voir le bien et le mal qui est en nous; et voilà ce qui fait dire à saint Bernard que, sous la direction de ces sages guides, on ne doit pas craindre de s'égarer dans la route. Pourquoi? C'est, dit-il, qu'ils ne peuvent ni se tromper eux-mêmes, ni vouloir nous tromper : *Nec seduci possunt, nec seducere.* En effet, s'ils se trompaient eux-mêmes, ce serait faute de lumière; ce qui ne peut pas être, puisque ce sont des esprits éclairés, sages, prudents : *Prudentes sunt.* Mais s'ils nous trompaient, ce serait faute de bonté, ce qui se peut encore moins puisqu'ils sont à notre égard des amis d'une fidélité à toute épreuve : *fideles sunt.*

2° *Ils sont fidèles.* — Dans le monde il y a bien peu de vrais amis; mais parmi ceux que nous regardons comme tels, il n'en est point qui portent l'amitié jusqu'à nous vouloir autant de bien que nous en veulent les bons anges. Non, parmi nos amis les plus intimes, il n'est personne qui nous aime aussi tendrement que le font ces bienheureux esprits. Depuis qu'ils ont vu que Dieu a aimé les hommes jusqu'à donner pour eux son Fils unique, ils nous ont considérés comme leurs frères et ont cru que l'amour qu'ils avaient pour Dieu, les obligeait d'aimer avec tendresse ceux que le Père des miséricordes aime comme ses enfants.

Semblable à un fils aîné qu'un père a chargé de la conduite d'un fils beaucoup plus jeune, l'ange à qui Dieu a confié le soin de chaque homme, le regarde comme un enfant faible, timide, incapable de se conduire; aussi les faiblesses de ce pupille lui inspirent-elles à son égard une bonté compatissante qui l'engage non-seulement à lui montrer la route, mais même à l'y mener comme par la main.

Cette idée que suivent ordinairement les peintres, dans leurs tableaux de l'ange gardien, n'est point, comme tant d'autres, une idée purement pittoresque; elle est fondée sur celle que nous en donnent les saints Pères; elle est-même appuyée sur l'Ecri-

ture, puisque l'Esprit-Saint nous représente les anges comme occupés à conduire l'homme dans toutes ses voies : *Ut custodiant te in omnibus viis tuis.* Il va même plus loin; il assure que quand la route est difficile et qu'il s'y trouve un mauvais pas, ils le portent dans leurs mains comme on porterait un enfant qu'on voudrait préserver de faire quelque chute : *In manibus portabunt te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.* (*Matth.*, IV, 6; *Luc.*, IV, 11.)

Ah! mes frères, que ce détail où l'Ecriture descend pour nous représenter l'amour que nous portent nos bons anges, a quelque chose de bien consolant! Quoi de plus consolant, en effet, que de voir des êtres si saints, si élevés, si sublimes, s'abaisser à conduire des créatures aussi viles et aussi imparfaites que nous le sommes? C'est ce qu'on a peine à concevoir; et on serait tenté de demander quel motif peuvent avoir les anges de nous aimer avec tant d'ardeur, puisqu'ils ne voient rien en nous qui puisse les y engager.

Quel motif, mes frères? le voici : c'est que les anges contemplent toujours la face de Dieu : *Semper vident faciem Patris.* Ils voient Dieu, et c'est dans Dieu, c'est pour Dieu, c'est par rapport à Dieu qu'ils nous aiment si ardemment; ils nous aiment comme adoptés par le Père céleste, comme rachetés par Jésus-Christ, comme sanctifiés par le Saint-Esprit, et enfin comme appelés à partager un jour avec eux l'héritage dont ils sont déjà en possession. Voilà ce qui les rend si fidèles à nous secourir. Une troisième qualité les met en état de nous être utiles. Ils sont puissants : *Potentes sunt.*

3° *Ils sont puissants.* — Quelque sages et quelque fidèles que soient les amis que nous avons parmi les hommes, ils nous sont assez souvent inutiles, parce que leur pouvoir ne répond pas toujours à leurs lumières et à leur bonne volonté. Ils connaissent nos besoins; ils désirent d'y subvenir et sont néanmoins pour l'ordinaire obligés de s'en tenir là, par la raison qu'ils ne peuvent rien de plus. Il n'en est pas de même de nos anges gardiens; amis éclairés, ils connaissent nos besoins; amis fidèles, ils veulent nous en délivrer; amis puissants, ils peuvent y réussir; et c'est ce pouvoir que Dieu leur donne qui les met en état de nous procurer les plus grands secours.

A considérer d'une part la force de nos ennemis, et de l'autre la faiblesse propre de l'homme, il semble que notre perte soit inévitable; et elle le serait en effet, si nous étions seuls dans le combat. Mais la protection des anges que vous nous donnez pour défenseurs, ô mon Dieu, doit relever notre courage et nous faire espérer la victoire. Il est vrai, Seigneur, que nos ennemis sont en grand nombre, et qu'un seul d'entre eux serait capable de nous perdre. Mais le moindre de vos anges est plus puissant que tous les démons ensemble.

Oui, mes chers auditeurs, les bons anges sont puissants, et ils le sont du pouvoir de Dieu même, qui prend souvent plaisir à l'exercer par leur ministère. En Egypte, un ange frappe de mort, dans une seule nuit, tous les premiers nés de ce grand royaume sans épargner celui du roi même. Au passage de la mer Rouge, un ange divise les eaux qu'il retient comme deux murs, à droite et à gauche, pendant qu'Israël passe, et qu'il laisse retomber ensuite pour noyer toute l'armée de Pharaon. Au camp des Assyriens, un ange fait périr cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib, pour punir ce prince impie de ses blasphèmes. Or ces éclatantes vengeances qu'un seul ange a exercées sur les ennemis du peuple de Dieu, sont des figures du pouvoir que chaque ange gardien peut exercer sur les ennemis de notre salut. Ces ennemis d'autant plus à craindre qu'ils sont invisibles, forment pour ainsi dire le siége de notre âme et l'environnent de toute part; mais l'ange du Seigneur, chargé de veiller à la garde de cette place, l'environne aussi de tous côtés, et la met à l'abri de leurs insultes : *Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum.* (*Psal.* XXXIII, 8.)

Ame chrétienne, à qui les démons livrent de continuels assauts, ne craignez rien de leur violence, et persuadez-vous que l'esprit céleste à qui le ciel vous a confiée, peut rendre inutiles tous leurs efforts. Il ne les obligera peut-être pas tout d'un coup à lever le siége, afin que la fureur avec laquelle ils vous attaquent, augmentent votre gloire en augmentant votre résistance. Mais il vous fournira des armes pour vous défendre et vous encouragera à faire contre eux de vigoureuses sorties qui les obligeront à prendre la fuite. Non, mes frères, le bon ange n'empêche pas toujours le démon de nous attaquer; ce serait nous enlever l'honneur du triomphe, que de nous ôter l'occasion de combattre. Mais il nous dresse lui-même au combat en nous apprenant à manier cette armure mystérieuse que saint Paul appelle le glaive de l'esprit : *Gladium spiritus.* (*Ephes.*, VI, 17.)

C'est là ce qu'on peut répondre à ceux qui demandent comment il se peut faire que chaque homme ayant un ange gardien, un si grand nombre succombe aux efforts de leurs ennemis. Cela vient de ce que cet esprit bienheureux n'est pas chargé de nous défendre malgré nous, mais seulement de nous aider dans le combat. Or, on n'aide point dans le combat celui qui met bas les armes. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que tant de chrétiens périssent tous les jours malgré l'assistance de leurs saints anges; leur défaite vient de ce qu'ils ne veulent pas faire usage des armes que ces esprits célestes leur présentent.

Evitons ce défaut, mes frères, et combattons avec courage : en combattant de la sorte sous les auspices de nos anges gardiens, nous ne pourrons manquer de remporter la victoire; et c'est ce qui nous rend bien coupables si nous sommes vaincus, puisqu'avec

un tel secours il ne tient qu'à nous de ne l'être pas. Mais puisque nos bons anges nous rendent de si grands services, la reconnaissance exige que nous leur rendions de profonds hommages : c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Recevoir du ciel de grandes faveurs, c'est ce qui peut conduire à la sainteté, mais ce n'est pas ce qui y conduit toujours, puisqu'on peut être tout à la fois et très-favorisé de Dieu et fort éloigné de la perfection qu'il demande. On devient même plus coupable à proportion des bienfaits que l'on reçoit, quand on les reçoit sans en profiter. Concluons de là, mes frères, qu'au lieu de nous enorgueillir de la grâce que Dieu nous fait d'accorder à chacun de nous un prince de la cour céleste pour nous conduire et nous gouverner, nous devons nous humilier à la vue du peu de reconnaissance que nous avons d'une si grande faveur et du peu de profit que nous en retirons.

Car qui sont aujourd'hui ceux qui pensent à remercier Dieu de la grâce qu'il leur a faite de leur donner un ange gardien, et à remercier leur ange gardien des grâces qu'il leur a obtenues de Dieu? S'il s'en trouve quelques-uns, ils sont en très-petit nombre; et la plupart des chrétiens vivent là dessus dans un oubli d'autant plus coupable que la présence de ce puissant protecteur est plus continuelle et les services qu'il nous rend plus assidus. Dépositaire fidèle de nos pensées, témoin oculaire de nos actions, compagnon inséparable de toutes nos démarches, il ne nous perd de vue ni jour ni nuit. Et nous, peu reconnaissants d'une assiduité dont il n'y a point d'exemples parmi les hommes, nous ne pensons pas plus à ce charitable ami, que s'il ne nous était rien. Rendons-lui désormais, selon le conseil de saint Bernard, les trois hommages qui lui sont dus : un grand respect pour sa présence, une vive reconnaissance de ses bienfaits, une tendre confiance en sa protection : *Reverentiam pro præsentia, devotionem pro benevolentia, fiduciam pro custodia.*

1° *Respect.* — Oui, mes chers auditeurs, le premier hommage que nous devons à notre ange gardien, c'est le respect que doit nous inspirer sa présence. Il est vrai que nous ne le voyons pas des yeux du corps; mais nous devons le voir des yeux de l'esprit : persuadés qu'il est sans cesse auprès de nous et qu'il nous tient compagnie jusqu'à la mort. Dieu nous l'a donné comme un fidèle témoin dont nous ne pouvons ni corrompre l'intégrité, ni récuser le témoignage : *Angelus meus vobiscum est.* (*Baruch*, VI, 6.) Mon ange est avec vous, nous dit-il par un de ses prophètes. Vous pouvez bien éviter toute autre présence en passant de ville en ville, de province en province, de royaume en royaume; mais évasions inutiles à l'égard de votre ange gardien, quelque part que vous alliez, il vous suit jusque dans les climats les plus éloignés : *Vobiscum est.*

Que devons nous conclure, mes frères, de cette présence continuelle de notre ange gardien? ce qu'en concluait saint Bernard, c'est-à-dire, le respect profond que nous devons avoir pour lui et l'attention spéciale à ne rien faire qui lui déplaise. Ne faites pas, disait ce saint abbé en parlant à ses religieux, ne faites pas sous les yeux de votre ange gardien ce que vous n'oseriez pas faire en ma présence : *Non audeas illo præsente, quod præsente me non auderes.*

Voilà, mes chers auditeurs, dans cette maxime de saint Bernard, une des meilleures règles que nous puissions observer à l'égard de notre bon ange; c'est de ne jamais faire devant lui ce qu'un disciple n'oserait pas faire devant son maître. En effet, il nous voit et il nous entend ce maître éclairé. Rien de ce que nous faisons, de ce que nous disons, de ce que nous pensons, n'échappe à la connaissance de ce prudent gouverneur que le Père céleste a chargé de veiller sur toutes nos démarches. Mais, hélas! quoiqu'il ne nous quitte jamais, nous essayons de le quitter à chaque instant, ou du moins nous fermons les yeux pour ne le pas apercevoir.

Bienheureux esprit, est-ce donc là ce que vous devriez attendre de vos soins à notre égard? Votre présence ne devrait-elle pas nous inspirer le respect le plus soumis et le plus docile? Oui, chrétiens; et c'est là le premier hommage qui lui est dû à raison de cette sainte présence qui nous accompagne en tout temps et en tout lieu : *Reverentiam pro præsentia.* Mais il en est un second qui n'est pas moins indispensable que le premier. C'est une vive reconnaissance de ses bienfaits, c'est-à-dire des soins continuels que notre ange gardien prend de tout ce qui nous regarde surtout dans l'ordre du salut : *Devotionem pro benevolentia.*

2° *Dévotion.* — En effet, ce serait de notre part une ingratitude bien criminelle que d'oublier les services importants que nous rendent nos anges gardiens, et de ne pas correspondre par une amitié réciproque à la tendre amitié qu'eux-mêmes nous témoignent à chaque instant. Témoignons-leur donc notre reconnaissance à ces bienfaiteurs signalés, et aimons-les comme des esprits avec lesquels nous avons les rapports les plus intimes. Aimons-les comme enfants d'un même père, comme membres d'un même chef, comme héritiers d'un même royaume. Mais puisque l'amour suppose ou produit la ressemblance, si nous les aimons sincèrement, tâchons de les imiter autant, du moins, que la faiblesse humaine le pourra permettre.

Quoique les anges possèdent toutes les vertus, il semble que la pureté soit celle qui les caractérise davantage. Aussi, quand on parle d'une pureté parfaite, la nomme-t-on une pureté angélique. C'est donc cette vertu que nous devons le plus pratiquer si nous voulons plaire à ces bienheureux esprits. Oui, chrétiens, en observant une

exacte pureté, soit virginale, soit conjugale, soit viduale, selon les différents états où Dieu nous a placés, nous plairons à nos anges gardiens, nous contracterons même avec eux une espèce d'alliance ; car c'en est une que la ressemblance qui se trouve entre la pureté des hommes et celle des anges ; ce qui a fait dire à saint Bernard que les vierges surtout et les anges ne sont censés faire qu'une même famille : *Virgines de angelica familia deputantur*. C'est donc dans la pureté que consiste, au moins en grande partie, la dévotion envers les anges : *Devotionem pro benevolentia*. Ajoutons-y pour dernier trait une tendre confiance en sa protection : *Fiduciam pro custodia*.

3° *Confiance.*— Si vous aviez, mon cher auditeur, un ami que vous regarderiez avec justice comme le plus éclairé, le plus fidèle et le plus puissant de tous les hommes, manqueriez-vous d'avoir recours à lui dans vos peines et de le consulter dans vos entreprises? Non, dites-vous ; un ami de ce caractère mériterait toute ma confiance, et je la lui donnerais sans réserve. Ah ! chrétiens, votre bon ange est ce véritable ami, tel que vous n'en trouverez point parmi les hommes. Il possède avec avantage toutes les qualités que nous venons de dire. Eclairé d'une lumière céleste, rempli d'une fidélité à toute épreuve, puissant du pouvoir de Dieu même, il a pour vos intérêts, surtout pour ceux de l'éternité, un zèle que rien n'égale parmi les hommes. Pourquoi donc lui refuseriez-vous les sentiments de la plus tendre confiance ? Que lui manque-t-il pour la mériter toute entière? Rien ; car, on peut dire que l'attention, la vigilance, l'empressement des autres amis ne sont que de faibles ombres du désir qu'il a de vous être utile. Oh ! si vous connaissiez le besoin que vous avez de lui et les bons offices qu'il vous rend chaque jour, dès ce moment vous lui donneriez toute votre confiance.

Semblable au fils de Tobie qui, dans un long voyage, ignorait absolument la route qu'il devait prendre, vous ignorez le chemin qui conduit au ciel. Que fait votre ange gardien ? Ce que fit Raphaël à l'égard de ce jeune israélite ; il vous montre la route, il vous fait éviter les mauvais pas ; il vous délivre des dangers qui se trouvent sur votre passage ; en un mot, il vous conduit dans toutes vos voies : *In omnibus viis tuis*. Il fait plus. Lorsque fatigué d'une longue marche, vous vous endormez malgré lui sur le bord du précipice, il vous éveille comme l'ange gardien de saint Pierre éveilla cet apôtre dans sa prison : *Surge velociter* (*Act.*, XII, 7), vous dit-il, pécheur qui vous endormez dans l'oubli de votre salut; éveillez-vous promptement ; quittez au plus tôt cette occasion prochaine ; renoncez à cette habitude criminelle ; séparez-vous de cette compagnie dangereuse ; en un mot, éloignez-vous d'un péril pressant que vous ne pouvez éviter que par la fuite : *Surge velociter*

Voilà, mon cher auditeur, ce que votre bon ange a souvent fait pour vous. Quelquefois ce charitable gardien vous retire de certains dangers que vous ne voyez pas. Il se sert de quelques pressentiments intérieurs pour vous détourner d'une occasion où il prévoit que votre vertu ferait naufrage si elle y était exposée. Assez souvent vous ignorez ce que veulent dire ces pressentiments, mais si vous étiez allé en tel lieu, en telle promenade, en telle compagnie, comme vous en aviez formé le dessein, votre perte était certaine. A qui devez-vous après Dieu, l'avantage d'avoir évité ce péril ? à l'ange qu'il vous a donné pour vous conduire dans toutes vos voies : *Ut custodiant te in omnibus viis tuis*.

Ayons donc soin, mes frères, dans tous les dangers du salut d'avoir recours à notre ange gardien et de mériter son secours par un grand respect pour sa présence, une vive reconnaissance de ses bienfaits et une ferme confiance en sa protection. Munis de cette triple armure, nous n'aurons rien à craindre de nos ennemis. Dans ces trois hommages consiste la vraie dévotion à l'ange gardien.

Mais ne nous en tenons pas là ; rendons les mêmes devoirs aux anges de ceux qui ont quelque rapport avec nous. Assez souvent les personnes même les plus pieuses se contentent d'avoir de la dévotion pour leurs bons anges sans presque penser à ceux du royaume ou de la ville où ils vivent, des princes et des prélats auxquels ils sont soumis, des parents et des amis avec lesquels ils sont en société. Cependant nous avons presque les mêmes motifs d'honorer et d'invoquer les anges tutélaires des lieux que nous habitons et les anges gardiens des personnes avec lesquelles nous sommes unis, que les anges mêmes qui sont chargés de nous conduire. Pourquoi? parce que ceux-là s'intéressent presqu'autant que ceux-ci à tout ce qui peut contribuer à notre salut. Oui, les anges et des lieux où nous demeurons, et des directeurs que nous consultons, et des personnes que nous fréquentons, s'intéressent pour nous auprès de Dieu. Que de grâces ne perdons-nous donc pas si nous négligeons d'implorer l'assistance de ces bienheureux esprits?

Ah! mes chers auditeurs, si nous élevions nos pensées au-dessus des objets corporels, et que nous contemplassions cette multitude innombrable de purs esprits qui sont répandus sur la terre ; nous verrions les uns présider aux empires et aux royaumes, aux provinces et aux villes, aux bourgades et aux hameaux, les autres conduire les pontifes et les prêtres, les souverains et les magistrats, les hommes publics, en un mot, et les simples particuliers ; cette vue nous étonnerait, nous ravirait, nous transformerait en d'autres hommes, en des hommes tout spirituels. Cette vue serait pour nous comme la découverte d'un nouveau monde ; mais d'un monde bien différent de celui que nous voyons des yeux du corps, d'un monde purement intelligible, avec lequel il

ne tiendrait qu'à nous de faire un commerce, où nous trouverions, non pas l'or du Pérou, ni les diamans du Mogol, mais des biens célestes et des vertus intérieures qui nous enrichiraient pour l'éternité.

Oui, mes frères, si nous envisagions tout cela des yeux de l'âme et que nous voulussions, selon le conseil d'un saint Père, converser avec tant d'esprits bienheureux qui sont dans le monde, ils nous procureraient des trésors de grâces inestimables, et on pourrait dire en quelque sorte que nous jouirions par avance du bonheur des saints. Pourquoi donc ne le faisons-nous pas? Douterions-nous qu'il y eût des anges proposés au gouvernement des royaumes, des provinces et des villes, aussi bien qu'à la garde spéciale de ceux qui sont chargés de les conduire? Ouvrons les saintes Ecritures, et nous y verrons que non-seulement le peuple de Dieu, mais les peuples même infidèles et idolâtres, ont des anges tutélaires qui s'intéressent à leur salut.

Nous lisons au livre de l'Exode, que Dieu chargea un ange de conduire le peuple hébreu dans le désert, d'y précéder sa marche et d'être la terreur de ses ennemis. Nous lisons au livre de Daniel, que l'Ange de la Perse retarda tant qu'il put le retour des Juifs à Jérusalem, sans doute, afin qu'en demeurant plus longtemps dans ce vaste empire, ils y procurassent un plus grand nombre de conversions. Nous lisons au livre des *Actes*, que l'ange de la Macédoine, représenté selon les Pères, par le macédonien que saint Paul vit en songe, invita cet apôtre à passer dans cette province afin d'y annoncer l'Evangile: *Transiens in Macedoniam, adjuva nos.* (*Act.*, XVI, 9.)

On peut remarquer, en passant, que ce qui arriva dans le premier siècle à l'apôtre des gentils, est arrivé dans le seizième à l'apôtre des Indes; il vit en songe un indien qui l'exhortait à secourir le pays; et on n'a jamais douté que ce fut l'ange de ces régions asiatiques qui voulait, par le ministère du nouvel apôtre, procurer à des peuples, jusqu'alors ensevelis dans les ténèbres du paganisme, le bonheur d'être éclairés des lumières de la foi; et l'homme apostolique n'en douta pas non plus.

Au reste, ce que l'Ecriture nous dit là-dessus est confirmé par les saints docteurs, qui tous sont persuadés que les nations ont chacune un ange titulaire qui les gouverne. C'est ce qu'enseigne expressément saint Basile : *Est uniuscujusque gentis angelus.* Chaque nation, dit-il, a son ange gardien. C'est ce qu'enseigne aussi Théodoret, un des plus pieux et des plus savants évêques des premiers siècles, qui ajoute que ce sentiment est fondé sur les textes de l'Ecriture : *Cuique genti angelum præesse affirmat Scriptura.* Mais ce que ces Pères disent des nations, plusieurs autres le disent des provinces et des villes, des diocèses et des paroisses. Aussi voyons-nous saint Grégoire de Nazianze, sur le point de quitter Constantinople, prendre congé de l'ange tutélaire de cette ville patriarchale et des anges gardiens de tous les autres lieux de ce grand diocèse. Enfin saint Ambroise était si convaincu de cette vérité, qu'il disait que si nous ouvrions les yeux de l'esprit, nous verrions que tout dans ce bas monde est rempli d'anges : l'air, la terre, la mer et surtout les églises qui sont confiées aux soins de ces esprits célestes : *Si quis allevet mentis oculos, consideret plena esse angelorum omnia; aera, terras, mare, ecclesias quibus angeli præsunt.*

Concluons de tout ceci, que nous devons honorer les saints anges du royaume, de la province, de la ville où nous demeurons, et les supplier, surtout dans les calamités publiques, d'être nos protecteurs auprès de Dieu. L'hérésie, par exemple, ou ce qui est pire encore, la vaine philosophie menace-t-elle de s'emparer d'un état? Adressons-nous aux anges à qui Dieu en a confié la garde, et prions les de détourner ce malheur. Faisons pour conserver la foi dans les royaumes qui l'ont reçue, ce que saint François Xavier faisait pour la procurer à ceux qui ne l'avaient pas encore. Il invoquait l'assistance des anges tutélaires de tous les pays, à la conversion desquels il avait dessein de s'employer. En quoi, il fut imité dans la suite par saint François de Sales, qui avant de travailler à la conversion du Chablais, invoqua l'assistance des anges gardiens de cette province.

Imitons, ministres de l'Evangile, imitons ces hommes apostoliques. Joignons-nous comme eux aux anges des divers pays où la providence nous envoie, afin d'attirer, par leur entremise, la bénédiction du ciel sur nos travaux; et pour descendre encore plus dans le détail, avant d'annoncer la divine parole, invoquons les anges de nos auditeurs. Avant d'administrer la réconciliation, invoquons les anges de nos pénitents. Avant de chanter les divins offices, invoquons les anges des fidèles qui y assistent. En un mot, avant de faire quelques fonctions que ce puisse être, invoquons les anges de ceux qui en sont les objets; et persuadons-nous que notre ministère uni à celui de ces esprits bienheureux, ne pourra manquer d'en devenir plus efficace.

Mais ce n'est pas seulement aux ouvriers évangéliques que cette dévotion est utile; elle l'est à tous les fidèles, et on peut la pratiquer en quelque circonstance, en quelque lieu, en quelque condition qu'on se trouve. Avez-vous, mon cher auditeur, un voyage à faire? Non content d'invoquer votre ange gardien, en le priant de vous accompagner dans la route et de vous y préserver de tout péril, invoquez les saints anges de tous les lieux où vous passerez. Vous rendrez par là vos hommages à de sublimes intelligences auxquelles personne n'en a peut-être jamais rendu. Avez-vous des ennemis avec lesquels vous cherchez inutilement à vous réconcilier? Ne vous contentez pas de prier votre bon ange de vous servir de médiateur, adressez-vous aux anges de vos ennemis mêmes, autant intéressés que le vôtre à

procurer la paix entre vous et eux, ils les porteront à ne se plus refuser à vos démarches. Avez-vous des amis dont le danger vous inquiète et auxquels vous ne pouvez par vous-même procurer du secours? adressez-vous à leurs anges gardiens. Les prières que vous leur ferez pour eux pourront les engager plus efficacement à les soulager dans leurs peines.

Ce que je dis de ces occasions, peut se dire de mille autres. Un enfant indocile est sourd depuis longtemps aux avis que vous lui donnez, et vous fait presque désespérer de sa conversion; priez son ange gardien de se joindre à vous, et de lui rendre, par les bons mouvements qu'il lui inspirera, vos exhortations plus fructueuses. Un pauvre vous demande l'aumône, et vous ne pouvez pas la lui faire; adressez-vous à son ange gardien, et le priez de la lui procurer par une autre voie. Un parent, un ami, un bienfaiteur vous a été enlevé par la mort; et vous désirez procurer le repos de son âme; adressez-vous à son ange gardien et suppliez-le d'unir ses prières aux vôtres. En un mot, dans tous les rapports que vous avez avec le prochain, surtout lorsqu'il s'agit d'un rapport spirituel, ayez recours à son bon ange; interessé qu'il est à procurer le salut de celui pour lequel vous le priez, il s'emploiera auprès de Dieu pour vous l'obtenir.

Ah! mes frères, que nous ferions de rapides progrès dans la vertu, si, étant sans cesse accompagnés et environnés de bons anges, nous avions un fréquent recours à ces esprits célestes; nous deviendrions bientôt plus fervents, plus recueillis, plus unis à Dieu. Mais non! Nous ne retirons presque aucune utilité de leur présence. Et il n'y a pas lieu d'en être surpris. La raison en est que nous négligeons de prêter l'oreille aux avertissements qu'ils nous donnent et de correspondre aux bons mouvements qu'ils nous inspirent. Or, de semblables dispositions rendent inutiles tous les services qu'ils voudraient nous rendre.

En effet, nos bons anges sont des guides éclairés qui nous enseignent le chemin du ciel; mais comme ils ne guident que ceux qui se laissent conduire et que, malheureusement, nous ne voulons presque jamais suivre le chemin qu'ils nous montrent, il n'est pas étonnant que nous nous égarions dans la route. Nos bons anges sont des moniteurs fidèles qui nous donnent les avis les plus salutaires; mais comme ils nous laissent libres de nous y conformer ou de les mépriser et qu'assez souvent nous n'en tenons pas le moindre compte, il n'est pas étonnant que nous n'ayons aucun succès. Nos bons anges sont des maîtres charitables qui nous enseignent la doctrine du salut; mais comme ils ne nous forcent pas d'écouter leurs leçons, et que presque toujours nous nous y rendons indociles, il n'est pas étonnant que nous restions dans une coupable ignorance; ou plutôt il y aurait lieu de s'étonner que nous n'y restassions pas, puisqu'au lieu de converser familièrement avec ces bienheureux esprits, selon le conseil que nous en donne un saint pape (13): *Jungite amicitias cum sanctis angelis*, nous les perdons presque toujours de vue, et nous ne pensons guère plus à eux que s'il n'y en avait pas.

Ah! Seigneur, il n'en sera pas ainsi désormais; nous aurons une dévotion solide envers les anges gardiens, et surtout à celui que vous avez donné à chacun de nous pour nous conduire. Esprits bienheureux, à qui Dieu a confié le soin de nous mener au ciel, soyez bénis des bons offices que vous nous avez rendus jusqu'à présent, et pardonnez-nous d'avoir été si peu dociles à vos instructions. Mais nous sommes résolus de les suivre de point en point. Ce sera là, mes frères, le moyen de mener dans ce monde une vie vraiment chrétienne, et de nous disposer à vivre un jour avec les anges dans le ciel, où nous chanterons comme eux les miséricordes du Seigneur pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SERMON IV.

LES SAINTS.

Mirabilis Deus in sanctis suis. (*Psal.* LXVII, 36)
Dieu est admirable dans ses saints.

Si tous les ouvrages sortis des mains de Dieu, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce, sont dignes de notre admiration, on peut dire qu'il n'en est point qui la méritent davantage que ceux qu'il opère dans l'ordre de la gloire, et que le bonheur dont il comble les saints dans le ciel étant le terme de toutes ses autres œuvres, c'est plus particulièrement en eux qu'il est admirable : *Mirabilis Deus in sanctis suis.*

Oui, mes chers auditeurs, Dieu est admirable dans ses saints, surtout à raison de la félicité qu'il leur communique; et c'est là le sens littéral des paroles de mon texte. Mais, en leur supposant ce premier sens, on peut leur en donner un second, qui nous les rend encore plus instructives, en disant que si Dieu est admirable dans ses saints, considérés par rapport à eux-mêmes, il ne l'est pas moins, à les considérer par rapport à nous.

En effet, ce n'est pas seulement la magnificence de Dieu à récompenser ses amis dans le ciel qui mérite notre admiration, c'est encore sa bonté à nous fournir, dans la communion des saints, un excellent moyen de nous procurer une béatitude semblable à la leur. Car c'est pour nous procurer cette béatitude que Dieu a établi la communion des saints, qui n'est autre chose qu'une union étroite entre les citoyens du ciel et les habitants de la terre. Or, peut-on rien trouver de plus admirable que cette étroite union entre des personnes si éloignées les

(13) Saint Léon.

unes des autres? Non, mes frères, rien n'est plus propre à nous faire admirer la bonté de Dieu et le désir sincère qu'il a de notre salut que l'intime société qui se trouve entre les saints et nous. Aussi est-ce là ce que je me propose de vous montrer aujourd'hui dans ce discours, où nous examinerons en quoi consiste et l'union que les saints ont avec nous et celle que nous devons avoir avec eux. En deux mots, ce que les saints sont à notre égard, vous le verrez dans le premier point; ce que nous devons être à l'égard des saints, vous le verrez dans le second.

Vierge-Mère, auguste Marie, que l'Eglise invoque sous le glorieux titre de reine de tous les saints, obtenez-nous la grâce de les imiter si parfaitement que nous puissions un jour arriver au bonheur dont ils jouissent. C'est ce que nous vous demandons en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quelle est, mes chers auditeurs, l'intention de l'Eglise lorsqu'elle célèbre avec tant de solennité la fête de tous les saints? C'est de nous engager à devenir saints comme eux et à marcher avec courage dans le chemin qu'ils nous ont tracé. Car on peut appliquer aux diverses solennités que nous célébrons ce que Tertullien disait autrefois de celle des martyrs : *Solemnitas martyris exhortatio ad martyrium.* Oui, mes frères, comme la fête d'un martyr doit nous exciter à la patience, celle d'un apôtre doit nous inspirer un zèle apostolique, celle d'une vierge un grand amour pour la pureté, celle d'un solitaire une forte inclination pour la retraite; en un mot, celle de quelque saint que ce puisse être un désir ardent d'acquérir la sainteté.

Tâchons donc d'entrer dans ces vues de l'Eglise, et si nous admirons le bonheur des saints, que ce ne soit pas d'une admiration stérile et infructueuse, mais d'une admiration qui nous porte à faire tout ce qui dépendra de nous pour en être participants. Or, comme rien n'est plus capable de nous y porter que la vue des rapports qu'ils ont avec nous, voyons dans cette première partie ce que les saints sont à notre égard. Ce sont des bienheureux dont la félicité nous montre le terme où nous devons tendre; ce sont des modèles dont l'exemple nous enseigne le chemin que nous devons suivre; ce sont des patrons dont l'intercession nous obtient les secours qui nous sont nécessaires. Reprenons chacun de ces articles et considérons les saints comme bienheureux.

1° *Bienheureux.*—Pour y réussir, élevons-nous au-dessus du triste lieu que nous habitons et pénétrons de l'esprit et du cœur jusqu'à l'heureux séjour des amis de Dieu. Ouvrez-vous, portes du ciel; et en attendant que notre corps puisse y entrer, permettez à notre âme d'en parcourir les différentes demeures et d'en contempler la magnificence.

O Dieu! quel spectacle! quelle lumière! quelle allégresse! quels cantiques! Je vois dans cet aimable séjour une troupe innombrable d'élus de tous les lieux, de tous les temps, de tous les états. Ils sont debout devant le trône de l'Agneau, où, revêtus de robes blanches, selon l'expression de l'Ecriture, et tenant des palmes en main, ils forment, avec les chœurs des anges, les plus harmonieux concerts; ils font retentir l'empyrée du sacré trisagion qu'ils chantent en l'honneur du Dieu trois fois saint. Ils le voient, ce grand Dieu; ils le connaissent, ils le bénissent, ils l'aiment. Voilà ce qui les occupe et ce qui les occupera pendant toute l'éternité. Heureuse occupation, qui absorbe en quelque sorte les trois puissances de leur âme, et qui les dédommage abondamment de toutes les peines qu'ils ont souffertes ici-bas.

Anciens patriarches, dont la longue vie fut un martyre de plusieurs siècles, qu'elles vous paraissent courtes aujourd'hui les peines que vous souffrîtes dans le monde! et qu'une pénitence de neuf cents ans vous semble avoir duré bien peu en comparaison de la bienheureuse éternité qu'elle vous procure! Apôtres et martyrs, pontifes et prêtres, saints et saintes de tous les états, que vos tourments et vos austérités, que vos prières et vos aumônes vous paraissent bien peu de chose auprès du bonheur immense qui en est le prix! O citoyens du ciel, que vous êtes heureux! Voir Dieu, s'unir à Dieu, se perdre dans Dieu; que ne pouvons-nous, Seigneur, nous perdre de la sorte! Ah! l'heureuse perte que celle qui se fait dans votre sein! Permettez-nous, ô mon Dieu! de faire ici notre demeure, et de jouir avec vos élus du plaisir indicible de contempler vos divines perfections.

Mais, hélas! j'oublie presque que je suis mortel et qu'il faut retourner sur la terre d'où je ne suis sorti que d'esprit et de cœur. O terre, que tu parais méprisable à celui qui contemple le ciel! et nous, habitants de cette vallée de larmes, que nous sommes à plaindre d'être encore si éloignés de la compagnie des saints! Cependant consolons nous, dans l'espérance d'arriver un jour à l'heureux terme où ils sont parvenus, et disons nous à nous-mêmes, pour nous encourager à marcher dans le chemin qui y conduit, ce qu'un saint patriarche disait autrefois à son fils pour l'engager à souffrir patiemment les misères de sa captivité : Nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la foi qu'ils lui ont promise : *Filii sanctorum sumus, et vitam illam exspectamus quam daturus est eis qui fidem suam nunquam mutant ab eo.* (*Tob.*, II, 18.)

Oui, mes frères, nous sommes les enfants de ces saints qui vivent présentement avec Dieu dans le ciel, et nous pouvons dire avec un d'entre eux : Un jour viendra que je passerai jusqu'au tabernacle admirable de la maison de mon Dieu : *Transibo in locum tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei.* (*Psal.* XLI, 5.) La vue, quoique éloignée, de

cette maison sainte où ils habitent doit bien nous engager à faire ce qu'ils ont fait pour y parvenir. Car si la vue d'un négociant qui en parcourant les mers a fait une grande fortune en excite plusieurs autres à courir les mêmes risques, si la vue d'un guerrier qui par sa bravoure dans les combats est parvenu à la gloire en engage un grand nombre à affronter les mêmes hasards, si la vue d'un courtisan qui par ses assiduités a gagné les bonnes grâces de son prince en soutient une foule de semblables dans les mêmes pratiques, à combien plus forte raison la vue des saints doit-elle nous porter à faire ce qu'ils ont fait pour acquérir le ciel. Ce sont des négociants qui ont amassé des richesses immenses; ce sont des guerriers qui ont remporté d'éclatantes victoires; ce sont des courtisans qui ont obtenu la faveur du roi des rois. Leurs succès ne doivent-ils pas nous animer à en espérer de semblables? Oui, mes frères, et c'est ce qu'ils font en nous montrant dans leur félicité le terme où nous devons tendre. Mais leur exemple nous montre aussi le chemin que nous devons suivre; second rapport que les saints ont avec nous: ils sont nos modèles.

2° *Modèles.* — Avouons, mes frères, qu'il y a dans la conduite que l'on tient ordinairement à l'égard des choses de cette vie d'une part, et de l'autre à l'égard des choses de la vie future, un contraste bien humiliant pour l'humanité. Dans les premières on prend toutes les précautions requises pour en assurer le succès, au lieu que dans les secondes on en prend si peu qu'on semblerait appréhender de les voir réussir. Qu'un homme ait, par exemple, une affaire importante qui le demande dans un pays éloigné, aussitôt il en entreprend le voyage; il se munit de tout ce qui lui est nécessaire pour la route. Il part, il marche, il s'avance, et ne s'arrête point qu'il ne soit parvenu à son terme. Tout cela est fort sage; mais est-ce là ce qu'on fait par rapport à la grande affaire du salut? Le ciel est le lieu où elle doit se terminer. Cependant, comme si on pouvait s'y rendre sans se donner le moindre mouvement, on ne pense point à se mettre en route, ou, ce qui revient au même, après avoir marché quelque temps on s'arrête à moitié chemin. Ah! mes chers auditeurs, jetons les yeux sur l'exemple des saints, il nous exhortera à marcher sur leurs traces. Je dis marcher sur leurs traces; car si nous voulons être un jour du nombre des saints dans le ciel, il faut être maintenant du nombre des saints sur la terre.

En effet, il y a dans les saints deux espèces de sainteté dont l'une est la récompense de l'autre : une sainteté commencée, c'est celle qu'ils ont pratiquée pendant leur vie; une saintetée consommée, c'est celle dont ils jouissent après leur mort. Voulons-nous parvenir comme eux à la seconde? Comme eux pratiquons la première. Mais comme cette sainteté de la vie présente est aussi difficile que la vie future est heureuse, il faut, pour nous engager à vaincre les difficultés qui s'y trouvent, considérer l'exemple des saints.

On doit convenir, il est vrai, qu'à parler exactement, il n'y a que Jésus-Christ seul qui puisse nous servir d'exemple, puisque la conformité que les hommes ont avec lui est ce qui fait leur perfection. Cependant j'ose assurer que l'exemple des saints, par la raison même qu'il est infiniment moins parfait que celui de Jésus-Christ, en devient à notre égard plus efficace et plus convaincant. Pourquoi? C'est que, comme dit saint Augustin, si Jésus-Christ seul eût pratiqué la sainteté, nous n'eussions peut-être jamais eu la hardiesse de nous le proposer pour modèle : *Si solus fecisset, forte nemo nostrum auderet imitari.* Mais quand nous voyons, continue le saint docteur, que des hommes semblables à nous ont pratiqué les vertus qui ont paru dans Jésus-Christ, oh! pour lors nous n'avons plus de prétexte qui puisse justifier à nos yeux la négligence que nous aurions à l'imiter.

D'ailleurs, quoique le Fils de Dieu ait donné pendant sa vie des exemples de toutes les vertus, il n'en a pas donné en détail de toutes les actions vertueuses, parce que, n'ayant pas vécu dans tous les états, il n'a pu montrer, par ses actions, comment ceux qui y sont appelés doivent imiter les traits de sainteté qui leur sont propres. Qu'a-t-il fait pour y suppléer? Il s'est servi de l'exemple des saints, et par là il nous a montré dans chaque état une application particulière de cette idée générale de sainteté qu'il nous enseigne dans l'Evangile.

Ainsi les saints rois apprennent aux souverains comment ils doivent se comporter sur le trône; les saints juges enseignent aux magistrats à bien user de leur pouvoir; les saintes vierges sont le modèle de la modestie que doivent pratiquer les filles chrétiennes; les saintes épouses donnent aux femmes un exemple du soin qu'elles doivent avoir d'élever leurs enfants dans la crainte de Dieu. En un mot, tous les saints nous apprennent à nous sanctifier dans quelque condition que ce soit; et il n'est personne qui ne trouve parmi eux des exemples proportionnés à son état, à son sexe, à son âge, à son esprit, à ses forces.

C'est donc pour persuader aux fidèles l'obligation et la possibilité qu'ils ont de se sanctifier que Jésus-Christ a montré de tout temps à son Eglise des saints qui pussent être les objets immédiats de leur imitation; objets plus proportionnés à notre faiblesse, et par conséquent plus propres à nous servir de modèles si nous voulons les imiter, ou à nous condamner si nous ne les imitons pas. En effet, que répondrions-nous aux exemples de ceux qui se sont sanctifiés dans des états autant et plus dangereux que ne le sont les nôtres? Car il n'en est aucun qui n'ait fourni des saints, et de grands saints. Non, ni l'éclat du trône, ni l'obscurité de la chaumière, ni le faste des richesses, ni la misère de l'indigence, ni l'embarras des emplois, ni le repos de la vie privée, n'ont

empêché plusieurs de ceux qui ont vécu dans ces différentes conditions d'y vivre saintement; et c'est pourquoi j'ai dit que les saints sont des modèles dont l'exemple nous montre le chemin que nous devons suivre. J'ajoute que ce sont des patrons dont l'intercession nous obtient du Dieu tout-puissant les secours qui nous sont les plus nécessaires pour réussir dans l'affaire de notre salut; et c'est là le troisième rapport que les saints ont avec nous.

3° *Patrons.* — Non, mes chers auditeurs, il n'en est pas des saints dans le séjour de la gloire comme de ces hommes que l'on voit quelquefois dans le monde passer d'un état abject à la condition la plus brillante, et qui oublient presque toujours dans leur prospérité les anciens compagnons de leur infortune. Semblables à cet officier de Pharaon à qui Joseph, prisonnier avec lui, avait prédit sa prochaine délivrance, et qui, oubliant bientôt la promesse qu'il lui avait faite de travailler, quand il serait à la cour, à le délivrer de ses fers, l'y laissa languir impitoyablement, ils ne pensent qu'à jouir de leur félicité présente, sans se souvenir de ceux et de celles qui partagèrent avec eux la peine de leur premier état.

Bien différents de ces cœurs durs, les saints sont touchés dans le ciel des misères que nous éprouvons en ce monde; et, si l'on en excepte la tristesse et la douleur dont leur gloire les rend incapables, ils sont encore plus sensibles qu'ils ne le furent pendant la vie au péril que nous courons de nous perdre. Et la raison en est évidente. L'impression que faisait alors sur eux le danger du salut où leur prochain était exposé venait de la charité, qui leur faisait aimer ce prochain comme eux-mêmes. Or, cette charité étant au ciel en un plus haut degré qu'elle ne fut jamais sur la terre, il s'ensuit que leur compassion pour nous est beaucoup plus vive qu'elle ne pouvait l'être autrefois, et que par conséquent ils ne peuvent manquer de s'intéresser auprès de Dieu, surtout quand nous les prions de nous obtenir les secours dont nous avons besoin. C'est ce qui a fait dire à saint Cyprien, évêque de Carthage, que les saints, quoique assurés de leur propre salut, sont néanmoins, si l'on peut parler ainsi, dans une espèce d'inquiétude par rapport au nôtre : *De sua salute securi, de nostra solliciti.*

Aussi ne manquent-ils pas d'offrir pour nous au Seigneur leurs prières et leurs vœux. Et c'est en cela qu'ils portent avec raison le titre de nos patrons, de nos avocats, de nos protecteurs; c'est en cela qu'on peut les regarder comme des canaux par où les eaux de la grâce coulent du sein de Dieu dans nos âmes, et comme de puissants médiateurs très-capables de nous obtenir les faveurs les plus signalées. Il est vrai que Jésus-Christ est, à proprement parler, l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, comme le dit saint Paul : *Unus Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.* (I *Tim.*, II, 5.) Mais cela n'empêche pas que les saints ne le soient aussi en leur manière. Jésus-Christ est le seul médiateur d'autorité; les saints sont des médiateurs d'intercession, des médiateurs subalternes qui, employant leur crédit auprès de Dieu, sont par là très-propres à fléchir sa justice en notre faveur et à nous attirer les bienfaits de sa miséricorde.

L'Ecriture nous l'apprend dans l'endroit où le prophète Jérémie nous est représenté comme faisant, après sa mort dans les limbes, ce qu'il avait fait sur la terre pendant sa vie, c'est-à-dire comme priant beaucoup pour le peuple : *Hic est qui multum orat pro populo.* (II *Mach.*, XV, 14.) Car ce que Jérémie faisait pour le peuple d'Israël, on ne peut douter que tant de saints apôtres, tant de saints pontifes, tant de saints prêtres qui ont vécu dans la nouvelle loi, ne le fassent aussi pour le peuple chrétien. Comme cet ancien prophète ne pouvait oublier devant Dieu ceux au salut desquels il s'était employé pendant sa vie, ces ministres de la loi de grâce ne peuvent manquer de se souvenir dans le ciel de ceux à qui sur la terre ils ont si souvent annoncé la divine parole.

Ce que je dis des apôtres, des pontifes et des prêtres, doit s'entendre à proportion de tous les autres saints, des rois et des princes, des gouverneurs et des magistrats, des militaires et des négociants, en un mot, de cette troupe innombrable de bienheureux de toutes les conditions, qui s'intéressent après leur mort au salut de ceux que Dieu a fait succéder aux emplois dans lesquels ils se sont sanctifiés pendant leur vie.

Ils le font même avec d'autant plus d'ardeur qu'ils furent dans ce monde plus exposés au péril de se perdre. Oui, glorieux Prince des apôtres, le souvenir de l'infidélité que vous commîtes autrefois envers votre divin maître augmentant votre compassion pour nos faiblesses, vous porte plus efficacement à solliciter notre grâce. Et vous, illustre pénitente, à qui Jésus remit beaucoup de péchés, parce que vous aviez beaucoup aimé, le même amour qui vous les fit pleurer aux pieds de cet aimable Sauveur vous fait encore aujourd'hui vous jeter à ses pieds pour nous obtenir miséricorde. Il en est de même de tous les autres citoyens du ciel : plus ils ont ressenti les misères d'ici-bas, plus ils s'intéressent à nous en obtenir la délivrance.

Et c'est là ce qui doit être pour nous un grand sujet de consolation, de savoir que nous avons dans les bienheureux un nombre étonnant de protecteurs, qui travaillent auprès de Dieu à nous procurer, par leurs prières, l'entrée de la céleste patrie. Bénissons-le, ce Dieu de bonté, qui, admirable dans ses saints, nous fait voir en leurs personnes autant de bienheureux dont la félicité nous montre le terme où nous devons tendre, autant de modèles dont l'exemple nous enseigne le chemin que nous devons suivre, autant de patrons dont l'intercession nous obtient les secours qui nous sont nécessaires. Mais ne nous en tenons pas là, et, après avoir vu ce que les saints sont à notre

égard, voyons ce que nous devons être à l'égard des saints. C'est le sujet de la seconde partie

SECOND POINT

Pour comprendre quels sont nos principaux devoirs à l'égard des saints, il suffit de nous rappeler ce que nous venons de dire; car, en considérant les saints comme bienheureux, comme modèles et comme patrons, nous verrons clairement que, comme bienheureux, nous devons les honorer; comme modèles, nous devons les imiter; comme patrons, nous devons les invoquer. Voilà les trois devoirs auxquels se réduisent tous ceux qu'ils ont droit d'attendre de nous; examinons-les l'un après l'autre, et commençons d'abord par montrer que nous devons honorer les saints comme bienheureux.

1° *Honorer.* — Oui, mes chers auditeurs, nous devons les honorer, et cela fondé sur l'honneur que Dieu leur rend lui-même. En effet, les saints sont des amis de Dieu qui, par le bonheur qu'ils ont de le voir face à face et de l'aimer de tout leur cœur, participent en quelque sorte à la nature divine, en sont devenus les plus parfaites images; car c'est ce que dit saint Jean, dans une de ses épîtres, que, quand nous verrons Dieu tel qu'il est, nous lui ressemblerons : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* (I *Joan.*, III, 2.) L'heureuse ressemblance, mes frères, et qu'elle est honorable à des créatures!

Ah! Seigneur, qu'il est excessif l'honneur que vous rendez à vos amis! *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus!* (*Psal.* CXXXVIII, 18.) Mais ce n'est pas seulement au ciel, ô mon Dieu! que vous honorez les saints, vous le faites encore sur la terre, et vous voulez qu'ils y reçoivent les honneurs qui leur sont dus. C'est pour cela que vous honorez leurs tombeaux, que vous préservez quelquefois leurs corps de la corruption, et que vous donnez assez souvent aux moindres choses qui leur ont appartenu, le pouvoir de guérir par leur attouchement des maladies de toute espèce.

C'est, mes frères, ce que nous apprend l'Ecriture, où nous lisons que les linges et autres vêtements qui avaient été à l'usage de saint Paul guérissaient les malades qui avaient le bonheur de les toucher; et, ce que l'Ecriture nous raconte de ce saint apôtre, l'histoire ecclésiastique nous l'apprend de plusieurs autres saints : non-seulement leurs os et leur chair, mais leurs lettres, leurs écrits, et jusqu'aux moindres meubles qui avaient été à leur usage, ont opéré des prodiges par lesquels Dieu a témoigné le désir qu'il a qu'on les honore.

Aussi l'Eglise, entrant dans les vues de Dieu à cet égard, se fait-elle un devoir de les honorer publiquement; elle place leurs reliques sur ses autels; elle garde dans ses trésors les instruments de leurs supplices; elle consacre certains jours à célébrer leur mémoire, et elle ne trouve d'opposition à ces pieuses pratiques que dans ceux de ses enfants que le schisme et l'hérésie ont arrachés de son sein.

Mais, que dis-je? Ah! mes frères, je me trompe : il fallait dire plutôt qu'à la honte de notre siècle on voit, même parmi les enfants de l'Eglise, un grand nombre de personnes qui, au mépris du commandement qu'elle leur en fait, profanent en mille manières les jours consacrés à la mémoire des saints. Il est vrai qu'ils ne vont pas, comme les hérétiques, jusqu'à blâmer la conduite de l'Eglise dans les fêtes qu'elle célèbre en leur honneur; mais c'est peut-être là l'unique différence qu'il y ait entre eux. En effet, combien ne voit-on pas de gens qui se disent catholiques, et qui profanent ces saints jours avec autant de liberté qu'on le ferait dans ces pays qui, depuis plus de deux siècles, se font honneur de leur révolte contre l'Eglise.

Oui, malgré la défense de cette sainte mère, qui interdit en ces fêtes les œuvres serviles à ses enfants, on en voit plusieurs se les permettre en ces jours-là presque aussi librement que les autres jours. Je ne sais, mes frères, d'où peut venir parmi nous une désobéissance si formelle; peut-être du malheur qu'a eu ce royaume de donner naissance au calvinisme, et du penchant à la révolte que cette hérésie y a laissé. Mais, quoi qu'il en soit de la cause, il est sûr que cette désobéissance donne aux protestants un grand sujet de nous insulter en ridiculisant nos solennités, et qu'on peut dire de ces ennemis de l'Eglise ce qu'un prophète disait autrefois des ennemis de la Synagogue, qu'ils l'ont regardée avec mépris, et qu'ils se sont moqués de toutes ses fêtes : *Hostes ejus viderunt eam, et deriserunt sabbata ejus.* (*Thren.*, I, 7.)

En effet, quel sujet de triomphe pour nos frères séparés, que de nous voir observer si mal les fêtes que l'Eglise a instituées en faveur des saints? Rien peut-être ne les autorise davantage dans leur révolte, et ne leur donne plus lieu de s'applaudir de leur séparation. Ne leur soyons donc pas une occasion de scandale; honorons les saints en nous abstenant d'œuvres serviles aux jours de leurs fêtes; mais ne nous en tenons pas là : consacrons ces jours à la pratique des bonnes œuvres; car un autre abus que commettent plusieurs de ceux qui ne voudraient pas ces jours-là se permettre un travail manuel, c'est qu'après avoir à peine donné le matin quelques instants à entendre une messe basse (encore choisissent-ils, quand ils le peuvent, celle dont la brièveté leur rendra ce fardeau moins pesant), ils se croient permis de donner tout le reste du jour, les uns à la promenade et aux divertissements, les autres aux jeux et aux spectacles, quelques-uns même à la crapule et à la débauche. Ah! mes frères, est-ce là honorer les saints?

Quoi! disait autrefois un saint Père à de mauvais chrétiens qui, de son temps, commençaient à se permettre un pareil abus,

vous croyez honorer les souffrances des martyrs en vous livrant sans mesure à une joie profane; vous croyez honorer l'abstinence des anachorètes en vous livrant aux excès de la table; vous croyez honorer la chasteté des vierges en vous livrant aux désordres de l'impureté: non; ce n'est pas là les honorer: c'est les insulter en quelque sorte. Ah! mes frères, qu'on pourrait dire la même chose à plusieurs chrétiens d'aujourd'hui qui, par la conduite qu'ils tiennent aux jours consacrés à la mémoire des saints, les insultent d'une manière plus outrageante que s'ils travaillaient ces jours-là à des œuvres manuelles.

Oui, mes chers auditeurs, ceux qui passent ainsi les jours de fête des saints sont encore plus coupables que ceux qui les passent dans le travail; et de deux maux qui se commettent à cet égard, nous aimerions mieux, ou plutôt nous serions moins affligés de les voir occupés tout le jour à des œuvres serviles, que de les voir ne s'en abstenir que pour se livrer à de pareils excès. Evitons ces excès, mes frères, et honorons les saints autant que nous en serons capables. Par là nous imiterons tous les vrais chrétiens; et quand je dis les vrais chrétiens, je n'entends pas seulement les fidèles du petit peuple, mais les têtes couronnées qu'on a vues et qu'on voit encore rendre de profonds hommages à des saints qui ont vécu dans des conditions les plus abjectes, à un pêcheur, à une bergère, à un villageois; saint André, sainte Geneviève, saint Isidore.

Quels hommages ne rendirent pas à l'apôtre saint André les empereurs d'Orient? L'un d'entre eux fit construire en son honneur une superbe basilique; et après y avoir placé les reliques de ce grand saint, qu'il avait fait transporter à Constantinople, il voulut après sa mort être inhumé dans le parvis de cette église, comme s'il eût voulu, dit saint Chrysostome, montrer qu'un puissant monarque se faisait gloire de servir comme de portier au palais d'un pêcheur. Quels hommages nos rois de France ne rendent-ils pas à sainte Geneviève? On les voit, dans certaines conjonctures, descendre de leur trône, sortir de leur palais, et venir humilier la majesté souveraine en se prosternant devant les cendres d'une simple bergère. Quels hommages les rois d'Espagne ne rendent-ils pas à saint Isidore? Ce que Paris a admiré bien des fois dans les rois très-chrétiens à l'égard de sa sainte patronne, Madrid l'a souvent vu avec une égale admiration dans les rois catholiques à l'égard de ce pauvre laboureur.

Aurons-nous honte, mes frères, d'imiter la conduite que tiennent là-dessus tant de religieux monarques? Non; marchons sur leurs traces; comme eux honorons les saints. Mais en quoi consiste l'honneur que nous leur devons? C'est surtout à imiter leurs vertus, dit saint Augustin: *Vera devotio est imitari quod colimus.* Imitons-les donc; et, puisqu'ils sont nos modèles, tâchons d'en copier exactement tous les traits.

2° *Imiter.* — Que nous sommes bizarres, mes frères, dans l'idée que nous nous formons des saints! Nous ne les envisageons presque jamais dans leur vrai point de vue; et nous nous trompons à leur sujet, ou en ne les estimant point assez, ou en les estimant trop. Je m'explique: on n'estime point assez les saints pendant qu'ils sont en ce monde; on va même quelquefois jusqu'à les tourner en ridicule. Mais sont-ils une fois parvenus au séjour de la gloire, on se forme d'eux une si grande idée, qu'on les regarde comme des hommes d'une nature toute différente de la nôtre. Or cette idée gigantesque que nous nous formons des saints, est une erreur d'autant plus pernicieuse, qu'elle nous ôte le désir de les imiter.

Saint Ambroise essayait autrefois de détromper là-dessus les fidèles de son temps. Sachez, leur disait-il, que les saints n'étaient pas d'une autre nature que nous, mais qu'ils avaient plus de vertus: *Cognoscamus sanctos non naturæ præstantioris fuisse, sed observantioris.* Et avant lui l'apôtre saint Jacques avait essayé de faire la même chose à l'égard des premiers chrétiens, en leur enseignant que le prophète Elie était un homme semblable aux autres, et sujet comme eux à toutes les misères de l'humanité: *Elias erat homo, similis nobis, passibilis.* (*Jac.*, V, 17.)

Persuadons-nous donc bien, mes frères, que les saints ne sont point inimitables, ou que, s'ils le sont, ce n'est que dans les effets de la sainteté et non pas dans la sainteté même. Car voilà ce que nous aimons à confondre, et qu'il serait néanmoins bien important de distinguer; savoir, le fond de leur sainteté d'une part, et, de l'autre, les effets de leur sainteté. Nous n'envisageons les saints que dans leurs miracles, dans leurs extases, ou tout au plus dans leurs actions extraordinaires. Ils sont, il est vrai, inimitables en tout cela. Mais ce que nous ne voulons pas apercevoir, c'est que tout cela n'est point ce qui les a faits saints. Non, mes frères, ce n'est point dans les prodiges, dans les révélations, dans les prophéties des saints; ce n'est pas même dans leurs actions extraordinaires que consiste leur sainteté. Les prodiges, les révélations, les prophéties ont été les suites et la récompense de leur sainteté; leurs actions extraordinaires en ont été le comble et la perfection; mais le fond, l'essentiel de leur sainteté a consisté dans la pratique des vertus communes. Or la pratique des vertus communes n'est point au-dessus de nos forces; et par conséquent nous sommes inexcusables si nous n'imitons pas les saints, du moins dans ce que leur sainteté a eu de principal et d'essentiel.

Imitons-les donc, chrétiens; car nous le pouvons; et si notre lâcheté nous persuade que nous ne le pouvons pas, disons-nous à nous-mêmes ce que se disait saint Augustin: *Cur non potero quod isti et istæ?* Pourquoi ne pourrais-je pas ce que tant d'autres ont pu? Si je trouve des obstacles à la sainteté, les saints en ont trouvé comme moi; quelques-uns même plus que moi, puisqu'il leur

a fallu, pour être saints, endurer des supplices auxquels je ne suis pas exposé. S'ils ont eu des moyens de sainteté, j'en ai comme eux, et même plus que quelques-uns d'entre eux, puisque j'ai pour me soutenir de grands exemples qu'ils n'avaient pas.

Voilà, mes frères, les réfléxions qui doivent nous engager à imiter les saints. Imitons-les donc encore une fois, surtout ceux qui ont vécu dans l'état où nous vivons, parce que ce sont ceux dont les vertus ont plus de rapport à celles que Dieu nous demande; et c'est là ce que se proposait autrefois saint Jérôme. Que les évêques, disait-il, prennent pour leurs modèles les apôtres auxquels ils ont succédé; pour nous qui faisons profession d'une vie solitaire, nous imiterons les Paul, les Antoine, les Hilarion: *Nos autem in exemplum habeamus Paulos, Antonios, Hilariones.*

Faisons la même chose, mes chers auditeurs, dans les différentes conditions où Dieu nous a placés. Laissons aux rois à imiter les saint Louis, aux prélats à imiter les saint Charles, aux militaires à imiter les saint Maurice; mais prenons pour modèles, nous prêtres, les saints qui ont été honorés du sacerdoce; vous époux, ceux qui se sont sanctifiés dans le mariage; vous vierges, ceux qui ont vécu dans le célibat; vous pauvres, ceux qui se sont sauvés dans l'indigence, et ainsi de toutes les autres conditions; car il n'en est pas une qui n'ait eu autrefois sur la terre, et qui n'ait actuellement dans le ciel un grand nombre de saints.

Mais, hélas! comment imiterait-on leurs actions? On ne daigne pas même s'en instruire, et on ignore le détail de leur vie. Oui, mes frères, la vie des saints qu'on lisait autrefois avec tant d'utilité, est maintenant, surtout dans un certain monde, entièrement inconnue. Ce n'est pas qu'on ne lise aujourd'hui dans le monde, autant et plus qu'on ne le faisait autrefois. Mais qu'y lit-on? On lit les aventures fabuleuses des héros imaginaires, ou les exploits des conquérants les plus renommés de l'histoire profane.

Ah! que ne puis-je engager tous les chefs de famille à faire lire assidûment dans leur maison la vie des saints! Ce serait là pour eux-mêmes, pour leurs épouses, pour leurs enfants, pour leurs domestiques, un excellent moyen de sanctification. C'est à ce pieux moyen que sainte Thérèse fut redevable de la sainteté qu'elle avait comme sucée avec le lait. Lisons, comme elle, la vie des saints; mais tâchons, comme elle, d'en profiter. Ne nous contentons pas d'une simple lecture du récit de leurs actions; essayons de marcher sur leurs traces.

Saint François de Sales, lisant la vie de trois saints, qui avaient porté le même nom que lui, disait avec sa naïveté ordinaire : *Il y a déjà eu trois saint François, pourquoi ne ferais-je pas le quatrième?* Disons aussi, chacun dans notre état : Il y a déjà parmi les saints tant de prêtres et de religieux, tant de magistrats et de négociants, tant d'époux et d'épouses, tant de riches et de pauvres, pourquoi n'en augmenterais-je pas le nombre? Il ne tient qu'à moi de le faire, avec la grâce de Dieu qui ne me manquera pas; ou, si elle me manquait, je n'aurais qu'à la demander pour l'obtenir, et les saints mêmes me la procureraient par leurs prières; car, mes frères, les saints ne sont pas seulement nos modèles, ils sont encore nos patrons; et c'est ce troisième rapport qui doit nous engager à implorer leur assistance.

3° *Invoquer.* — Si nous n'obtenons pas de Dieu les secours dont nous avons besoin, ce n'est qu'à nous-mêmes que nous devons nous en prendre, puisque nous avons autant d'intercesseurs auprès de lui qu'il y a de saints dans le ciel; et nous sommes en cela aussi déraisonnables que le serait un pauvre qui, ayant un ami intime en grande faveur à la cour, languirait dans la misère faute de s'adresser à lui pour en être délivré. Quoi! lui dirait-on, vous savez que votre ami est devenu le canal des grâces, et vous ne daignez pas implorer son assistance. Ah! vous méritez bien la peine où vous vivez. Faisons-nous ce reproche à nous-mêmes, mes frères, et reconnaissons que notre négligence à prier les saints est encore plus blâmable que celle du pauvre en question.

En effet, cet homme, pour répondre aux reproches qu'on lui ferait là-dessus, pourrait dire que, malgré l'union qui fut autrefois entre lui et celui dont on lui parle, il a tout lieu de craindre que le changement de sa fortune n'ait apporté un grand changement à son amitié; que d'ailleurs les fréquentes grâces que ce favori a déjà obtenues pour d'autres ont peut-être épuisé son crédit auprès du roi, et qu'enfin l'élévation de cet ancien ami est pour lui une barrière insurmontable, et que, vu l'abjection de son état, on ne lui permettrait pas même d'en approcher.

Mais ici il n'y a rien à appréhender de semblable, car les saints sont des amis constants qui, malgré la félicité dont ils jouissent, n'ont rien perdu de leur bonne volonté pour nous. Ce sont des favoris de Dieu, dont le crédit auprès de lui ne diminue point par les grâces qu'il leur accorde. Ce sont des princes de la cour céleste, auprès desquels nous sommes sûrs d'avoir toujours un facile accès. Adressons-nous donc à eux en tout temps, en tout lieu, en toute circonstance; il n'en est point où ils ne soient près d'offrir à Dieu l'encens de nos prières. Trop faibles par elles-mêmes pour s'élever jusqu'à son trône, elles obtiendront, en passant par leurs mains, le degré de ferveur qui leur est nécessaire, et c'est ce qui nous est marqué dans l'Apocalypse, où il est dit que les prières des saints sont d'agréables parfums qui s'élèvent jusqu'au trône du Tout-Puissant : *Incensa multa sunt orationes sanctorum.* (*Apoc.*, VIII, 3.)

Prions donc souvent tous les saints en général d'unir leurs prières aux nôtres. Mais

adressons-nous plus particulièrement à ceux qui se sont sanctifiés dans le pays où nous vivons et dans le genre de vie que nous professons; enfin adressons-nous à ceux dont nous avons l'honneur de porter le nom. Car ce n'est point un effet du hasard que nous portions un nom plutôt qu'un autre; c'est un arrangement de la Providence qui, non contente de nous donner tous les saints du ciel pour protecteurs, a voulu qu'un d'entre eux fût spécialement chargé de notre conduite, afin que nous fussions par là plus excités à considérer le bonheur dont il jouit, à suivre constamment ses traces, et à lui demander le secours de ses prières. Mais s'il est des jours où nous devons invoquer les saints avec plus de ferveur, c'est surtout aux jours qui leur sont plus spécialement consacrés. Adressons-nous donc aujourd'hui à tous les habitants du ciel.

Grands saints, dont l'Eglise célèbre en ce jour la glorieuse mémoire, nous vous honorons comme les amis de Dieu, et nous soupirons après l'heureux moment où il nous sera permis de partager avec vous la béatitude dont vous jouissez. Puisqu'il faut, pour y réussir, devenir vos imitateurs, nous sommes résolus à marcher sur vos traces. Oui, nous imiterons toutes les vertus que vous avez pratiquées sur la terre, afin d'avoir part un jour à la gloire que vous posséderez dans le ciel pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON V.

Pour le 2 novembre.

LE PURGATOIRE.

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare. (II *Mach.*, XII, 46.)

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.

L'union qui se trouve entre les trois Eglises, l'Eglise triomphante dans le ciel, l'Eglise souffrante dans le purgatoire, et l'Eglise militante sur la terre, est si étroite, que la troisième, après avoir félicité la première du bonheur qu'elle possède dans le ciel, se croit obligée de compatir avec la seconde et de soulager les maux qu'elle endure dans le purgatoire ; et c'est par ce motif qu'à la solennité par laquelle elle honore tous les saints, elle fait succéder immédiatement la commémoration des défunts. Entrons dans ses vues, mes chers auditeurs, et, après avoir considéré hier la gloire que possèdent les saints, considérons aujourd'hui les souffrances qu'endurent les âmes de ceux qui, étant morts dans la grâce, ont encore quelque chose à expier. Mais que ce soit d'une considération compatissante et qui nous porte à leur procurer du soulagement ; car c'est là ce que se propose l'Eglise dans les cérémonies lugubres qu'elle emploie en ce saint jour ; et c'est aussi ce que nous nous proposons nous-mêmes, en vous disant d'après l'auteur des Machabées, que c'est une salutaire pensée que de prier pour les morts : *Salubris est cogitatio pro defunctis exorare.*

Oui, mes frères, c'est là ce que nous nous proposons, de vous porter à prier pour les morts et de vous convaincre de l'utilité de cette pratique. Mais comment en seriez-vous convaincus, si vous ne l'étiez de l'existence du purgatoire ? Il faut donc en établir la certitude avant de vous exciter à prier pour ceux qui y souffrent. C'est ce que nous allons faire dans ce discours, où nous établirons d'abord les preuves qui démontrent l'existence du purgatoire ; après quoi nous exposerons les motifs qui doivent nous porter à soulager les âmes que la justice divine y retient.

En deux mots sur quoi fondés croyons-nous un purgatoire ? Sujet du premier point. Sur quoi fondés prions-nous pour les âmes du purgatoire ? Sujet du second. Seigneur, donnez à mes paroles la force et l'onction pour convaincre les incrédules et pour toucher les indifférents. Apprenez aux uns à ne plus révoquer en doute l'existence du purgatoire ; apprenez aux autres à n'être plus insensibles aux peines que les âmes saintes y endurent ; c'est ce que nous vous demandons par l'entremise de Marie, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Comme nous vivons dans un siècle malheureusement fécond en incrédules, et qu'il n'est pas rare d'en trouver qui combattent la croyance d'un purgatoire, j'ai cru devoir vous fournir des armes pour les vaincre, ou du moins pour vous défendre de leurs attaques. En voici que je vous présente, elles sont tirées de trois arsenaux où elles sont comme en dépôt : de l'Ecriture, de la tradition et de l'Eglise ; de l'Ecriture qui enseigne l'existence du purgatoire ; de la tradition qui confirme l'existence d'un purgatoire ; de l'Eglise qui décide l'existence d'un purgatoire. Acceptez-les, mes frères, ces armes spirituelles, et apprenez à vous en servir contre les ennemis de votre foi.

1° *L'Ecriture.* — Quand ils nous demandent, ces ennemis, en quel endroit de l'Ecriture nous trouvons la preuve d'un purgatoire, on pourrait se contenter de leur dire que l'Eglise étant en possession de cette croyance depuis plus de dix-sept cents ans, c'est à eux qui veulent troubler cette possession de nous prouver le contraire ; mais afin qu'ils ne pensent pas qu'on veut éluder leur demande, on leur répond que c'est surtout au second livre des Machabées, au chapitre douzième de saint Matthieu, au troisième de la première épître aux Corinthiens, et au vingt-unième de l'Apocalypse. Un moment de réflexion sur chacun de ces quatre endroits des livres saints va nous convaincre de la vérité de cette doctrine.

Est-il rien en effet de plus convaincant là-dessus que ce que nous lisons dans le premier ? Il y est dit que le célèbre Judas Machabée, qui était tout ensemble et prêtre et général des armées du Seigneur, envoya,

après une bataille, douze mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'on y offrît des sacrifices pour ceux qui étaient morts dans le combat. Et l'Ecriture ne se contente pas de rapporter simplement le fait ; elle le loue, elle l'approuve, elle l'autorise, en ajoutant : C'est donc une sainte et salutaire pensée que de prier pour les défunts : *Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur.*

D'où il suit que non-seulement Judas Machabée qui, étant prêtre, devait être bien instruit des dogmes de sa religion, mais toute la nation juive, croyaient qu'il y avait un purgatoire. Il suit de plus que l'Esprit-Saint a autorisé cette croyance en approuvant comme sainte et salutaire la pieuse pratique où l'on était dès ce temps-là de prier pour les morts.

Je sais que nos adversaires ne mettent point le livre des *Machabées* au nombre des livres saints ; mais je sais aussi que saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, que les conciles de Carthage, de Laodicée, que toute l'Eglise, en un mot, les a reconnus pour tels. Il faut qu'on soit bien opiniâtrément attaché à l'erreur, quand, pour la défendre, on est contraint d'effacer du catalogue des livres saints un livre que l'antiquité la plus respectable a toujours regardé comme un ouvrage du Saint-Esprit.

Ils n'ont donc qu'à en effacer aussi l'Evangile selon saint Matthieu, les *Epîtres* de saint Paul, l'*Apocalypse* de saint Jean ; car sans cela que répondront-ils à ce que Jésus-Christ enseigne au chapitre XII de saint Mathieu, sur la distinction entre les péchés qui peuvent se remettre dans ce monde et ceux qui ne se remettent ni dans ce monde ni dans l'autre ? *Non remittetur ei neque in hoc sæculo, neque in futuro.* (*Matth.*, XII, 32.) Ce divin Sauveur n'admet-il pas là évidemment des péchés qui se remettront dans l'autre monde ? Or, admettre des péchés qui se remettront dans l'autre monde, c'est admettre expressément un purgatoire. Et en voici la raison : les péchés ne se remettront sûrement pas dans le ciel, puisque jamais le péché n'y entrera. Ils ne se remettront pas non plus dans l'enfer, puisque dans l'enfer il n'y a point de pardon à attendre ; ils se remettront donc dans un lieu mitoyen entre le ciel et l'enfer. Or un lieu mitoyen entre le ciel et l'enfer, qu'est-ce autre chose que le purgatoire ? Que répondront-ils à ce qu'enseigne saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens, où il parle d'un feu par lequel celui qui aura produit des actions imparfaites sera obligé de passer avant d'être sauvé : *Salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* (I *Cor.*, III, 13.) L'Apôtre ne suppose-t-il pas en cet endroit qu'il y a des bonnes œuvres qui ne seront pas après la mort à l'épreuve du feu ? Or qu'est-ce que supposer cela, si ce n'est pas supposer un purgatoire ? Que répondront-ils à ce qu'enseigne saint Jean au chapitre XXI de l'*Apocalypse*, dans lequel, en parlant de la Jérusalem céleste, il dit que rien de souillé n'y entrera : *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum.* (*Apoc.*, XXI, 27.) Le disciple bien-aimé n'admet-il pas, en parlant de la sorte, un lieu où ceux à qui il reste encore quelque chose à expier, au sortir de cette vie, se purifieront de toutes leurs souillures avant d'entrer dans le ciel. Or, ce lieu qui ne peut être ni le ciel, ni l'enfer, qu'est-ce autre chose que le purgatoire ?

Je n'ignore pas que nos frères séparés donnent à ces passages de l'Ecriture un sens tout contraire à celui que nous leur donnons. Mais quand on voit d'un côté les Origène et les Tertullien, les Grégoire et les Jérôme, les Ambroise et les Augustin, les Isidore, les Paulin, les Théodoret, suivis d'un grand nombre d'autres Pères de l'Eglise, qui expliquent ces textes comme nous les expliquons, et de l'autre quelques particuliers du XVIe siècle, qui, soutenant que tout le monde avant eux s'est trompé, veulent qu'on les prenne en un autre sens ; pour peu qu'on soit raisonnable, il n'est pas difficile de voir auquel des deux partis on doit donner la préférence. En effet, toute la tradition, à la prendre depuis le temps des apôtres jusqu'à celui de la prétendue réforme, confirme ce que l'Ecriture enseigne à ce sujet; et c'est la seconde preuve de l'existence du purgatoire.

2° *La tradition.* — Si je voulais employer tout l'avantage que me donne ici la tradition, je la ferais remonter jusqu'aux siècles qui suivirent d'assez près celui du déluge, et je montrerais dans les cérémonies religieuses avec lesquelles les anciens patriarches célébraient les funérailles, que les prières et autres bonnes œuvres peuvent être utiles aux morts. De là je passerais à la loi écrite, et je ferais voir ces pieux usages observés par une succession non interrompue depuis Moïse jusqu'aux Machabées. Mais, sans remonter si haut, je me contente de commencer cette tradition au siècle de la primitive Eglise, et de montrer à nos prétendus réformateurs que la pratique de prier pour les morts nous a été transmise par les apôtres.

Qu'ils écoutent saint Chrysostome, et il leur apprendra que c'est une tradition apostolique de faire commémoration des défunts en célébrant les saints mystères. Qu'ils écoutent saint Ambroise; il leur apprendra que saint Paul, en disant que le juste sera sauvé par le feu, nous marque un lieu où le juste après sa mort sera purifié du reste de ses taches avant d'entrer dans le ciel. Qu'ils écoutent saint Grégoire de Nysse : il leur apprendra que l'usage où l'on était de son temps de prier pour les morts, était venu des premiers disciples de Jésus-Christ. Mais surtout qu'ils écoutent saint Augustin ; je dis *surtout*, parce que ce saint docteur est celui dont les protestants tâchent le plus de se prévaloir; qu'ils écoutent donc saint Augustin, et il leur apprendra que, quoi qu'en disent les hérétiques, ça toujours été la coutume de l'Eglise de prier pour les morts ; *Quidquid obtrectent hæretici, anti-*

quissima est praxis Ecclesiæ pro defunctis orare.

Ce saint docteur pouvait-il rien dire de plus exprès? Ne semble-t-il pas qu'ayant prévu les objections que feraient là-dessus les hérétiques de nos jours, il a voulu nous en fournir la réponse? Oui, mes frères; et ce texte seul devrait suffire pour détromper les calvinistes. Mais de quoi n'est pas capable l'esprit de préjugé? Ce grand homme, qu'ils appellent avec raison la lumière de l'Eglise, quand ils s'imaginent l'avoir pour eux, n'est, à les entendre, qu'un esprit faible et superstitieux, aussitôt qu'il leur est évidemment contraire. Avouons-le, mes chers auditeurs, que des gens, qui traitent d'esprit faible un génie tel que saint Augustin, ne méritent pas qu'on les réfute sérieusement. Aussi ne me serais-je pas arrêté à le faire, si je n'avais eu dessein de fortifier votre foi sur la prière pour les morts, par l'exposé des pitoyables raisonnements que les calvinistes emploient pour la combattre. Quand on leur rapporte ce que saint Augustin nous apprend, au livre cinquième de ses Confessions, que sa pieuse mère, avant de mourir, l'ayant prié d'intercéder pour elle auprès de Dieu après sa mort, un de ses premiers soins, quand elle eut expiré, fut de s'acquitter de ce devoir; ils répondent que saint Augustin n'a fait en cela que suivre une dévotion de femme, et se livrer à une pratique superstitieuse. Est-il rien de plus pitoyable, que d'appeler superstitieuse une pratique autorisée par l'exemple et la doctrine des hommes les plus éclairés de toute l'Eglise? Non, mes frères; et c'est accuser de superstition les apôtres mêmes.

Saint Augustin nous apprend encore à tirer cette conséquence: Une pratique, nous dit-il, que l'on voit observée généralement dans toute l'Eglise, sans qu'on puisse assigner le temps où elle a commencé, est certainement de tradition apostolique: *Illud ab apostolis traditum rectissime creditur.* Or, c'est là précisément ce qu'on peut dire de la prière pour les morts. Elle était observée dans toute l'Eglise, quand les calvinistes ont essayé de l'abolir. On ne saurait assigner le temps où elle a commencé, puisque Origène, qui vivait en un temps assez proche de celui des apôtres, l'appelait déjà une coutume très-ancienne. On pourrait joindre à son autorité celle de saint Léon, de saint Paulin, et de plusieurs autres qui, ayant vécu avant le VIe siècle, sont du nombre de ceux dont nos adversaires font gloire de ne pas récuser le témoignage. Mais celles que nous avons alléguées sont plus que suffisantes pour prouver que c'était dans ce temps-là, sur cet article, et l'usage de l'Eglise et la croyance des fidèles: usage qui, n'ayant jamais été interrompu, doctrine qui, ayant toujours été la même, a sa source dans l'autorité des apôtres; et c'est sur cette autorité, aussi bien que sur celle de l'Ecriture, que l'Eglise a plus d'une fois formellement décidé cette question: troisième preuve qui établit l'existence du purgatoire.

3° *L'Eglise.* — Quand, pour prouver l'existence d'un purgatoire, je dis que l'Eglise l'a formellement décidé, ce n'est plus à ses ennemis que j'allègue cette preuve. Enfants rebelles aux décisions de cette sainte mère, ils n'ont que du mépris pour ce qu'elle leur enseigne, et refusent opiniâtrément de s'y soumettre. Mais c'est à vous, mes frères, qui faites gloire de votre soumission, que je crois devoir apporter, pour vous confirmer dans cet article de foi, l'autorité de celle que l'assistance du Saint-Esprit rend infaillible dans toutes ses décisions.

Oui, mes frères, l'Eglise a plus d'une fois décidé l'existence d'un purgatoire. Et d'abord, quand elle ne l'aurait fait que par la pratique où elle a toujours été de prier pour les défunts, cela seul devrait tenir lieu d'une décision expresse; puisque, comme dit un saint pape, la règle que l'Eglise observe dans ses prières doit servir à régler notre croyance: *Lex supplicandi, lex credendi.*

Mais elle l'a fait d'une manière plus expresse, puisqu'elle l'a formellement décidé dans plusieurs conciles. Sans vous parler donc ici de l'usage universel et immémorial où est l'Eglise, de réciter des prières, de chanter des psaumes et d'offrir des sacrifices pour le soulagement des âmes du purgatoire, je me contente de vous rappeler la décision qu'elle a faite là-dessus dans trois de ses conciles généraux.

Le premier est le quatrième concile de Latran, qui, en réformant quelques abus qui s'étaient glissés dans les offices que l'on célébrait pour les défunts, non-seulement supposa, mais loua, approuva, autorisa l'usage où l'on était de prier pour le repos de leurs âmes. Le second est le concile de Florence, où se fit la célèbre réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, et dans lequel on définit expressément de part et d'autre qu'il était utile de prier pour les défunts. Enfin le troisième est le saint concile de Trente, qui frappa d'anathème tous ceux qui soutiendraient que le péché est toujours si parfaitement remis, qu'après en avoir obtenu le pardon, quant à la coulpe, il ne reste plus, ni dans la vie présente, ni dans le purgatoire, aucune peine à expier.

De ces trois décisions il suit, mes frères, qu'il faut ou cesser d'être catholique, ou croire indubitablement l'utilité de la prière pour les morts. Aussi n'avez-vous là-dessus aucun doute; et c'est moins pour vous en convaincre que pour vous fournir des réponses à ceux qui voudraient vous en faire douter, que je vous ai allégué les différentes preuves qui en démontrent la certitude. Vous avez vu que l'existence du purgatoire est prouvée par l'Ecriture sainte qui l'enseigne en plusieurs endroits, par la tradition apostolique qui l'a confirmée de siècle en siècle, par l'Eglise universelle qui l'a décidée dans plusieurs conciles. Mais à ces trois sortes de preuves je crois devoir en ajouter une quatrième, qui est prise de l'absurdité qui suivrait du faux dogme de la non-exis-

tence du purgatoire. Ce système irait à détruire entièrement la justice de Dieu.

Pour vous en convaincre, je suppose deux hommes qui meurent tous deux à l'âge de quatre-ving-dix ans. Le premier est un fervent chrétien, qui n'a jamais perdu l'innocence de son baptême, et qui, depuis l'usage de sa raison, a pratiqué toutes les vertus du christianisme dans le plus sublime degré. Prières continuelles, aumônes abondantes, jeûnes rigoureux; tout cela a été son partage dans le cours de sa longue vie. Dans sa dernière maladie, il lui échappe une légère impatience, et aussitôt il meurt. Le second est un scélérat, un impie de profession, qui depuis son premier âge jusqu'à la vieillesse décrépite où il est parvenu, a commis des crimes en tout genre, impureté, ivresse, injustice, parjure, blasphème, scandale : il s'est souillé de toutes ces abominations jusqu'à son lit de mort; mais se voyant près de paraître devant Dieu, il s'est repenti de ses désordres, les a détestés de tout son cœur, en a produit un acte d'une sincère et vive contrition, après lequel il expire. Dans ces deux suppositions, je dis que s'il n'y a point de purgatoire, il faudra nécessairement que le saint homme dont nous venons de parler soit condamné à l'enfer, et que l'autre, qui a commis tant de crimes pendant tout le cours de sa vie, aille dans le ciel, sans avoir satisfait à Dieu pour tous les péchés dont il s'est rendu coupable.

En voici la raison. Le premier, avant de mourir, a commis une faute, à la vérité très-légère, mais enfin une vrai faute, qui est pour son âme une vraie tache, une vraie souillure. Or, puisqu'il est de foi que rien de souillé n'entrera dans le ciel s'il n'y a point dans l'autre monde de milieu entre le ciel et l'enfer, il faut que ce saint homme qui, pendant toute sa vie, a pratiqué tant de sublimes vertus, mais qui, à raison de la légère faute qu'il a commise, ne pourra jamais entrer dans le ciel, soit condamné pour cette faute extrêmement légère à brûler dans les flammes éternelles. Le second, qui a commis des crimes si énormes et si multipliés, ira dans le ciel aussitôt après sa mort, puisqu'on suppose qu'avant de mourir il a produit un acte d'une vraie et sincère contrition : mais il ira dans ce séjour des saints, sans avoir jamais expié les forfaits innombrables dont toute sa longue vie a été souillée.

Y a-t-il rien de plus contraire à la justice divine que ces deux suppositions? Non, mes frères, et par l'absurdité des conséquences, vous devez conclure l'absurdité du principe d'où elles découlent. Au lieu qu'en admettant l'existence du purgatoire, tout rentre dans l'ordre, et la justice de Dieu rend à chacun selon ses œuvres. Le saint homme dont nous avons parlé, passera rapidement par les flammes du purgatoire, pour expier la faute légère qu'il a commise, et sera ensuite abondamment récompensé dans le ciel de toutes les vertus qu'il a pratiquées. L'autre ira aussi dans le ciel, mais ce ne sera qu'après avoir été plusieurs années, peut-être même plusieurs siècles dans les feux du purgatoire, où il expiera tout le mal qu'il a commis. Vous ne devez donc pas, mes chers auditeurs, avoir le moindre doute sur l'existence de cette prison de la justice divine. Mais quels sont maintenant les motifs qui doivent nous porter à soulager les âmes qui y souffrent? C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Avant de vous exposer les motifs qui doivent nous porter à soulager les âmes du purgatoire, il est bon de vous faire entrevoir quelles sont les peines qu'elles y endurent. Ah! mes frères, qu'elles sont terribles! On ne le croirait pas, si les saints Pères ne nous l'apprenaient. Ecoutons ce qu'ils nous enseignent là-dessus. Le feu du purgatoire, dit saint Augustin, est plus terrible que tout ce qu'on peut voir, sentir ou imaginer dans ce monde. Quelles expressions, mes chers auditeurs! On serait tenté de les regarder comme des exagérations, si elles n'étaient d'un aussi grand saint : *Ignis ille purgatorius*, nous dit-il, *durior est quam quidquid in hac vita videri, sentiri aut excogitari potest.*

Mais saint Augustin n'est pas le seul à penser de la sorte. Il est suivi par saint Grégoire, qui assure que ce feu, quoique passager, est plus insupportable que tout ce qu'on peut souffrir en ce monde; et par saint Thomas, qui enseigne que c'est positivement le même feu qui tourmente les damnés dans l'enfer et les justes dans le purgatoire : *Idem ignis damnatos cruciat in inferno, et justos in purgatorio.* La seule différence qu'il y trouve, c'est que le même feu tourmente les damnés pour toujours, et ne doit tourmenter les justes que pour un temps.

Si sur cela vous me demandez combien de temps dureront les peines du purgatoire, je n'ai point d'autre réponse à vous faire, sinon que je n'en sais rien : l'Ecriture ne nous l'apprend pas, l'Eglise ne l'a point décidé; Dieu seul connaît jusqu'où s'étendent, à cet égard, les droits de sa justice, et il n'a pas jugé à propos de nous le faire connaître. Ainsi, nous n'avons là-dessus aucune certitude; mais, au défaut de cette certitude qui nous manque, nous pouvons recourir à des conjectures, fondées sur la doctrine et la pratique de quelques Pères de l'Eglise.

Nous lisons dans la vie de saint Bernard, que ce grand saint, ayant appris la mort de son père, ne manqua pas de prier pour le repos de son âme, et qu'il continua de le faire pendant plusieurs années; mais qu'enfin il interrompit cette pratique, pensant que si son père, en mourant, avait quelque chose à expier, il y avait satisfait depuis si longtemps. Un ange lui apparut, et lui conseilla de recommencer à prier pour son père, en lui ajoutant qu'il ne savait pas jusqu'où s'étendait la justice de Dieu. Ce qui nous montre que quelques âmes pourront bien

être condamnées à rester dans le purgatoire pendant plusieurs années, peut-être même pendant plusieurs siècles.

Je dis plus, et je ne le dis que fondé sur l'autorité de quelques saints docteurs, qu'il y en aura peut-être qui y resteront jusqu'au jour du jugement, à moins que les prières ferventes qu'on fera pour elles n'engagent Dieu à accélérer le moment de leur délivrance. C'est le sentiment de saint Basile, cette grande lumière de l'Eglise d'Orient, qui le dit en termes exprès. C'est le sentiment du vénérable Bède (*Hist. Angl.*, lib.V), qui le dit en propres termes. C'est le sentiment du pieux et savant cardinal Bellarmin (*De Gem. columba*, l. II, c. 6), qui en apporte un exemple tiré d'une révélation qu'il regarde comme incontestable. Il semble même que c'est le sentiment de l'Eglise; car, quoiqu'elle n'ait formellement rien décidé là-dessus, sa pratique insinue qu'elle en est persuadée. En effet, l'Eglise admet des fondations perpétuelles pour les morts. Or, une fondation perpétuelle bien établie peut durer jusqu'à la fin du monde. Elle suppose donc qu'il n'est pas impossible que quelques âmes soient condamnées à brûler dans le purgatoire jusqu'au jour du jugement.

Ah! Seigneur, que votre justice est incompréhensible, et que le saint roi David a bien raison de s'écrier, que personne n'en peut concevoir l'étendue, puisque vous punissez avec tant de rigueur, et quelquefois pour des fautes que nous regardons comme très-légères, des âmes qui sont vos épouses et que vous aimez infiniment! C'est là, ô mon Dieu! ce qui doit nous porter à leur procurer tout le secours qui dépend de nous. Oui, mes frères, nous le devons par amour pour Dieu, par amour pour ces âmes, par amour pour nous-mêmes. Par amour pour Dieu, parce que, en les délivrant, nous lui procurons la plus grande gloire; par amour pour ces âmes, parce que, en les délivrant, nous leur rendons un très-important service; par amour pour nous-mêmes, parce que, en les délivrant, nous nous attirons les grâces les plus signalées. Accordons quelques instants à la considération de ces trois motifs, et nous ne tarderons pas à nous résoudre de prier pour les morts.

1° *Amour de Dieu.* — En effet, il suffit d'être chrétien pour reconnaître l'obligation que nous avons d'aimer Dieu de tout notre cœur, et de lui en donner toutes les preuves dont nous sommes capables. Or, une des preuves les plus certaines que nous puissions lui donner de notre amour, c'est de contribuer à la délivrance des âmes du purgatoire. Pourquoi? parce que, ces âmes étant des épouses chéries qu'il voudrait couronner, sa justice ne les retient dans ces terribles feux, en quelque sorte, que malgré sa miséricorde et son amour. C'est donc prendre le parti de l'amour de Dieu en leur faveur que d'obliger sa justice à relâcher quelque chose de ses droits. Oui, mes frères, et Dieu lui-même désire que nous l'y obligions. Bien différent de ce qu'il était à l'égard des Israélites, lorsqu'en parlant d'eux à Moïse, qui priait pour ce peuple ingrat, il lui disait : Laissez-moi, que je les frappe : *Dimitte me, ut deleam eos* (*Exod.*, XXXII, 10); il veut ici, au contraire, qu'on le prie en faveur de ces âmes. Il est vrai que sa justice l'oblige à les punir, mais il ne le fait, en quelque sorte, que malgré son amour.

C'est la pensée de saint Grégoire. Dieu, dit-il, ne punit ces saintes âmes que dans la disposition d'un tendre père qui, quand il punit ses enfants, souhaite de trouver quelqu'un qui l'en empêche : *Sic cruciat quos amat.* Quel motif plus capable de nous engager à prier pour elles! Ah! chrétiens, nous sommes obligés, par mille raisons, de marquer à Dieu notre amour. Or, un des plus puissants moyens de lui marquer notre amour, est de faire entrer dans le ciel les âmes du purgatoire, puisqu'une seule d'entre elles, quand elle y sera, aimera plus Dieu que ne peuvent faire tous les hommes ensemble pendant qu'ils sont dans ce monde. Ainsi, quiconque a du zèle pour la gloire de Dieu, doit le prouver en priant pour les morts. C'est une des manières de la procurer. Je dis plus, en priant pour les morts, et en les délivrant du purgatoire, on délivre, en quelque sorte, Jésus-Christ même. C'est la pensée de saint Bonaventure.

Le saint docteur expliquant l'endroit du livre de Daniel, où il est dit que Nabuchodonosor, n'ayant fait jeter dans la fournaise que trois jeunes hommes, fut étrangement surpris d'y en voir un quatrième qui lui paraissait semblable au Fils de Dieu, dit que cette fournaise est la figure du purgatoire, et que le quatrième que le roi voyait au milieu des flammes avec les trois qu'il y avait fait jeter, représente Jésus-Christ qui souffre, en quelque sorte, avec les âmes souffrantes. Je dis toujours *en quelque sorte*, parce que tout le monde sait que Jésus-Christ, dans son état glorieux, est incapable de souffrir; mais je le dis dans le sens de saint Bonaventure. Notre divin Sauveur étant le chef de ces âmes saintes, et elles étant ses membres, il est comme enveloppé dans leurs flammes, et ressent, pour ainsi dire, toutes leurs douleurs, c'est-à-dire qu'il les ressentirait s'il en était susceptible.

Si cette pensée vous paraît trop forte, mes chers auditeurs, souvenez-vous qu'elle n'est pas seulement de saint Bonaventure, mais qu'elle est de l'Esprit-Saint lui-même. En effet, Jésus-Christ nous assure dans l'Evangile que c'est lui qu'on oblige en obligeant le moindre des siens : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.) Sur ce principe, il est sûr que, comme en visitant un malade, c'est Jésus-Christ qu'on visite; en soulageant un pauvre, c'est Jésus-Christ qu'on soulage; en délivrant un prisonnier, c'est Jésus-Christ qu'on délivre; à plus forte raison, en délivrant une âme du purgatoire, c'est, pour ainsi dire, Jésus-Christ qu'on en délivre lui-même, puisque cette âme sainte étant son épouse, elle lui est bien plus étroite-

ment unie que ne le peuvent être un malade, un pauvre, un prisonnier.

Si nous avons donc, mes frères, un vrai amour pour Jésus-Christ, nous devons le lui témoigner en contribuant à la délivrance de ces saintes âmes, puisqu'il les aime si ardemment; mais un autre motif doit encore nous y engager, c'est l'amour du prochain.

2° *Amour du prochain.* — Si nous sommes obligés d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et de lui donner, dans le besoin, tous les secours qui dépendent de nous, quelle obligation n'avons-nous pas de soulager ceux que la justice divine retient dans le purgatoire? Ce sont nos frères, et des frères qui souffrent beaucoup, et qui souffrent sans pouvoir se procurer le moindre soulagement, et qui souffrent peut-être pour des fautes dont nous avons été la cause ou l'occasion. Peut-on être insensible à tout cela et avoir encore un reste de charité? Disons mieux : si l'on est insensible à tout cela, il faut que, par un prodige d'endurcissement, on ait étouffé tous les sentiments de la nature

En effet, nous regardons comme prodigieuse l'insensibilité des frères de Joseph, lesquels, sans être touchés de ses larmes, le laissèrent impitoyablement languir dans la citerne où eux-mêmes l'avaient jeté. Ah! mes frères, telle et plus odieuse encore serait notre dureté envers les défunts, si nous ne tâchions pas de leur procurer du secours. Ils sont nos frères, soit dans l'ordre de la nature en tant qu'hommes, soit dans l'ordre de la grâce en tant que chrétiens, soit dans l'ordre de la gloire à laquelle ils sont destinés et que nous espérons partager un jour avec eux; et ce qui les rend encore plus semblables à l'innocent Joseph, c'est que ce sont des saints, et quelques-uns d'entre eux le sont même beaucoup plus que plusieurs de ceux qui règnent actuellement dans le ciel; les laisserez-vous brûler dans des feux qu'il ne tient qu'à vous d'éteindre? Ils crient vers vous, ces saints persécutés par la justice divine; et dans l'impuissance où ils sont de s'aider eux-mêmes, ils implorent votre assistance; ils vous supplient, par tout ce qu'il y a de plus tendre dans la nature et de plus sacré dans la religion, de vous intéresser pour eux auprès de Dieu; et malgré cela vous ne leur procureriez pas le moindre secours! Ah! mes frères, je pense trop avantageusement de la bonté de votre cœur, pour vous croire capables de fermer l'oreille à leurs cris.

Si cependant vous étiez insensibles aux motifs de la charité chrétienne, ah! du moins, laissez-vous toucher par ceux de la justice, et soyez persuadés que plusieurs de ceux qui souffrent actuellement dans le purgatoire n'y sont peut-être que pour des fautes dont vous-mêmes avez été la cause ou l'occasion. Cet ami que la mort vous a enlevé n'est peut-être dans ces flammes que pour expier la complaisance qu'il a eue à vous suivre dans le désordre. Ce fils dont vous avez tant regretté la perte n'y souffre peut-être qu'en punition d'un péché dont votre mauvais exemple l'a rendu coupable. Ce père que vous avez tant pleuré n'y est peut-être que pour sa négligence à vous reprendre de vos défauts. Et vous, veuve qui m'écoutez, cet époux qui vous fut toujours si cher n'est peut-être au milieu de ces brasiers que pour des fautes qu'il n'eût jamais commises, s'il ne vous avait pas eue pour épouse. Or, si cela est, c'est vous qui avez occasionné leur supplice. C'est donc pour vous un devoir de justice de procurer leur délivrance. Afin de vous en convaincre plus évidemment, je fais deux suppositions.

Je suppose d'abord un homme qui passerait auprès d'une prison où serait renfermé un de ses amis pour des dettes qu'il n'aurait contractées que pour lui rendre service, et qui, fermant l'oreille aux prières que cet ami lui adresse par l'ouverture de son cachot, refuserait de solliciter son élargissement, surtout si, pour l'obtenir, il ne fallait que le demander. Je suppose ensuite un fils qui, se promenant sur la place publique et conversant avec ses amis, voit d'un œil sec et d'un air indifférent son père qui, criant par la fenêtre d'une maison tout en feu, le conjure, par l'amour qu'il lui porte, de ne pas laisser perdre la vie à celui de qui il a reçu la sienne, et qui, malgré cela, continuerait froidement sa conversation, sans se donner le moindre mouvement pour secourir un père que les flammes vont réduire en cendres. Là-dessus je vous demande, mes chers auditeurs, comment regarderiez-vous ces deux hommes? Vous regarderiez le premier comme un prodige d'ingratitude, le second comme un homme dénaturé; l'un et l'autre comme deux monstres qui mériteraient que la terre s'ouvrît sous leurs pieds pour les engloutir tout vivants.

Ah! chrétiens, seriez-vous moins coupables si vous refusiez à ceux qui eurent avec vous dans ce monde des liaisons si étroites, liaisons de parenté, d'alliance, d'amitié, de religion, si vous leur refusiez, dis-je, un secours qui vous coûterait si peu? Chacun de ces infortunés captifs, cet ami intime, ce père tendre, cette épouse fidèle, cet enfant chéri, ce directeur charitable implore votre assistance, et ne pouvant, du fond de son cachot, vous faire entendre sa voix, il emprunte aujourd'hui la mienne et me charge de vous dire en son nom : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei* (*Job.*, XIX, 21); ayez pitié de moi, ayez compassion de ma misère, ô vous, du moins, qui fûtes mes amis dans le monde, vous que j'aimai tant autrefois et qui me donnâtes tant de marques d'une amitié réciproque. Cette amitié ne devait-elle donc aller que jusqu'au tombeau? Ne serais-je plus dans votre cœur, parce que je ne suis plus sous vos yeux? Ah! si vous m'aimez encore, ayez pitié de moi et ne me laissez pas plus longtemps dans des feux que vous pouvez éteindre à si peu de frais : *Miseremini mei, saltem vos, amici mei.* Ainsi vous parle actuellement par ma bou-

che chacune des âmes en faveur desquelles je sollicite votre charité. Je crois entrevoir, mes frères, que votre tendresse et votre amitié ne peuvent plus tenir contre les sentiments de compassion que leurs cris excitent dans votre cœur. J'aime à me persuader que cette compassion va être effective et qu'elle vous déterminera à soulager au plus tôt les âmes du purgatoire. Mais si, sur le grand nombre, il se trouvait ici quelqu'un qui fût insensible à l'intérêt de ces saintes âmes, j'espère qu'il ne le sera pas à son intérêt propre et personnel : troisième motif qui doit vous engager à secourir les défunts.

3° *L'amour de vous-même.* — Ce motif était un de ceux qui déterminaient saint Augustin à prier pour les morts : *Oro pro defunctis,* nous dit-il, *ut cum in gloria fuerint, orare pro me non negligant.* Je prie pour les défunts, afin que, quand ils seront dans la gloire, ils aient soin de prier pour moi. Pour comprendre en quoi consiste cet avantage, mes frères, faites attention aux grâces que vous obtiendra du ciel une âme que vous y aurez introduite. Elle sollicitera tout auprès de Dieu en votre faveur. Ah! Seigneur, lui dira-t-elle, permettrez-vous qu'une âme à qui je suis redevable de mon entrée dans la gloire ait le malheur ne n'y entrer jamais? Non, mon Dieu, vous ne le souffrirez pas ; vous lui accorderez de ces grâces fortes qui lui procureront la persévérance finale. Ainsi parlera pour vous une âme que vous aurez délivrée du purgatoire; et si elle parle ainsi, que ne devez-vous pas attendre de la divine bonté?

Si vous aviez une grâce importante à demander au roi et qu'il y eût au nombre de ses favoris un homme à qui vous-même auriez procuré la place qu'il occupe à la cour, un homme qui, par votre entremise, aurait passé tout d'un coup du comble de l'infortune au plus haut degré de gloire où un sujet puisse parvenir, que n'auriez-vous pas lieu d'espérer de lui? Sa misère passée et sa félicité présente seraient un double motif qui, vous assurant dans son cœur un souvenir éternel, l'obligerait à employer pour vous tout son crédit auprès du monarque.

Ah! mes frères, la reconnaissance n'est nulle part aussi vive qu'elle l'est dans le ciel. Si vous procurez donc à un défunt la fin de ses maux et le commencement de sa gloire, il est sûr que vous aurez dans cette cour céleste un protecteur qui, étant tout ensemble et votre ami et l'ami de Dieu, ne pourra manquer de vous obtenir les plus grandes grâces. Redevable qu'il sera à vos prières d'être entré beaucoup plus tôt qu'il n'aurait fait dans l'aimable port du salut, pourrait-il vous voir d'un œil indifférent exposé, sur la mer de ce monde, au péril de faire un triste naufrage? Non, chrétiens, et le souvenir du bienfait qu'il aura reçu de vous l'engagera à vous procurer, pendant la navigation de cette vie, des forces pour résister aux tempêtes que le démon pourrait exciter contre vous.

Mais, comme dans cette importante navigation, le danger n'est jamais plus grand qu'en approchant du port, c'est alors qu'il redoublera ses prières afin de vous y obtenir une entrée favorable. Ayant éprouvé par lui-même que, de tous les moments de la vie, le dernier est le plus dangereux, il ne négligera rien pour vous obtenir une mort précieuse aux yeux du Seigneur. Cependant, comme il pourrait encore vous rester quelque chose à payer à la justice divine, et qu'il pourrait se faire que vous ne fussiez sauvé qu'en passant par le feu : *Salvus quasi per ignem,* ce sera pour lors qu'il vous secourra plus puissamment. Pourrait-il voir dans ces terribles feux une âme qui l'en a fait sortir sans demander à Dieu qu'il l'en fasse sortir, à son tour? Non. Il procurera votre prompte délivrance, et si vous avez vous-mêmes délivré un grand nombre d'âmes, elles se réuniront toutes pour vous obtenir cette faveur.

Je dis plus. Quand, par impossible, les défunts à qui vous avez procuré l'avancement de leur gloire seraient insensibles à vos tourments, Dieu inspirerait à quelques-uns des vivants de faire pour vous, après votre mort, ce que vous aurez fait pour les autres pendant votre vie. C'est ce que nous apprend l'Evangile : *Eadem mensura qua mensi fueritis remetietur vobis* (*Luc.*, VI, 38); vous serez traité comme vous aurez traité les autres. Ainsi un chrétien, fidèle à prier pour les morts, peut espérer que, quand il sortira de ce monde, il se trouvera des amis qui lui procureront une prompte délivrance, au lieu que celui qui aura négligé cette pieuse pratique a tout sujet de craindre qu'après sa mort on ne l'oublie comme il a oublié les autres, et qu'on ne le laisse porter dans le purgatoire tout le poids de la justice de Dieu, qui lui fera payer toutes ses dettes jusqu'à la dernière obole : *Usque ad novissimum quadrantem.* Jugeons de là, mes frères, combien il nous est avantageux de nous intéresser pour les morts, et prenons la résolution d'employer pour leur soulagement tous les moyens que la religion nous suggérera.

Saint Chrysostome les réduit à trois principaux : la prière, l'aumône, le sacrifice : *Mortuis oportet succurrere precibus, eleemosynis, oblationibus.* La prière est un moyen d'autant plus utile qu'il est général, et que les pauvres mêmes peuvent y avoir recours. L'aumône est un moyen par lequel les riches peuvent suppléer à l'inefficacité de leurs prières, qui ordinairement ne sont pas si agréables à Dieu que celles des pauvres. Mais, de tous les moyens, le plus efficace est l'oblation du sacrifice de nos autels, parce que le sang précieux de l'adorable victime qui y est offerte est une rosée, une pluie bien propre à éteindre les flammes de la divine justice.

Employez-les donc, mes frères, ces moyens. Tout doit vous y engager : l'amour que vous devez à Dieu, à qui par là vous procurerez une grande gloire; l'amour que vous devez au prochain, à qui vous procurerez un grand bonheur; l'amour que

vous vous devez à vous-mêmes, à qui vous procurerez des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VI.

CANONISATION DES SAINTS.

Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. (*Sap.*, V, 5.)

Les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints.

Quelle est honorable à ceux qui en sont les objets, l'auguste solennité de la canonisation des saints! C'est, sans contredit, une des plus brillantes cérémonies de notre religion; et les honneurs du triomphe que l'ancienne Rome accordait autrefois à ceux de ses conquérants qui avaient subjugué les ennemis de l'Etat n'approchaient pas de ceux que Rome chrétienne accorde aujourd'hui à ceux de ces héros de l'un et de l'autre sexe, qui, dans les combats qu'ils ont livrés jusqu'à la mort aux ennemis de leur salut, ont remporté d'éclatantes victoires.

Vous vous les rappelez sans doute, mes chers auditeurs, ces fêtes publiques que les Romains idolâtres célébraient avec tant de magnificence, et où ils allaient en pompe au temple de leurs dieux, pour les remercier solennellement d'un succès qu'ils croyaient devoir à leur protection : fêtes dont leurs historiens ne nous parlent que dans une espèce d'enthousiasme.

Moins éclatant peut-être aux yeux de la vanité, mais beaucoup plus précieux à ceux de la foi, le triomphe de nos héros offre un spectacle bien plus digne du Dieu que nous adorons. Temples augustes, où le zèle et la piété étalent ce qu'il y a de plus riche et de plus éblouissant; marches solennelles, où le monde et l'Eglise réunissent ce qu'ils ont de plus grand et de plus respectable; chaires chrétiennes, où l'on entend des éloges d'autant plus utiles qu'ils sont plus vrais et plus sincères; sacrifice non sanglant, où le nom des nouveaux saints, mêlé avec celui de la victime, représente si bien leur consommation dans la gloire, ah! que vous l'emportez sur les honneurs que prodiguait la superbe Rome aux destructeurs du genre humain! et qu'un tel triomphe est préférable à tous ceux de l'antiquité païenne!

Oui, mes frères, il est infiniment honorable et éclatant, ce triomphe que l'Eglise accorde à ceux dont elle inscrit les noms dans le catalogue des saints. Mais plus il a d'éclat, plus il convient d'en montrer la justice; et c'est ce que nous avons dessein de faire dans la première partie de ce discours, où nous ferons voir combien sont incontestables les preuves sur lesquelles l'Eglise romaine se fonde pour canoniser un saint. Cependant, comme il serait presque inutile d'exposer l'honneur que la canonisation procure aux saints, si l'on ne montrait en quoi consistent les avantages qui doivent nous en revenir à nous-mêmes, c'est le détail de ces avantages qui fera le sujet de la seconde partie. En deux mots, combien la canonisation est honorable à ceux qui en sont les objets, vous le verrez dans le premier point; combien la canonisation est avantageuse à ceux qui en sont les témoins, vous le verrez dans le second.

O Vierge sainte, incomparable Marie, que l'Eglise invoque sous le glorieux titre de reine de tous les saints, intéressez-vous à un éloge qui les regarde tous en général, et nous obtenez par vos prières non-seulement la grâce de comprendre combien les saints nouvellement canonisés méritent les hommages que l'Eglise leur rend, mais surtout celle de tirer de cette solennité le profit spirituel que Dieu veut que nous en tirions! C'est ce que nous vous demandons humblement, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria* (14).

PREMIER POINT.

Rougissez, ennemis de l'Eglise, de l'entêtement opiniâtre qui vous fait comparer la canonisation des saints avec l'apothéose des gentils, et reconnaissez qu'il n'est rien de plus absurde que de chercher l'origine d'un culte qui combat la superstition dans les extravagances de la superstition même. En effet, l'apothéose était une cérémonie profane par laquelle les Romains idolâtres mettaient leurs empereurs au rang des dieux : basse flatterie, qui, en déifiant les maîtres du monde, faisait la cour à leurs successeurs aux dépens de la Divinité, et qui, en rendant des princes, célèbres par leurs désordres, les objets du culte public, faisait rougir le prêtre obligé de se prosterner devant leurs autels.

Bien plus éclairée dans son culte, l'Eglise ne sait honorer que la vertu; et l'ombre même du vice, si elle l'apercevait dans ses héros, ferait tomber l'encensoir de ses mains. Naissance illustre, éclat des richesses, brillant du diadème, vous n'ouvrîtes jamais les portes du sanctuaire : un berger recommandable par ses vertus remplira plutôt nos fastes qu'un monarque célèbre par ses conquêtes; et avant que d'être placé sur

(14) Par le terme de *canonisation*, j'entends aussi la *béatification*. Ce n'est que pour éviter d'ennuyeuses redites que je me contente du premier. La béatification est même plus difficile à obtenir que la canonisation. Pour celle-ci, il ne faut qu'un miracle depuis qu'un homme est béatifié, au lieu que, pour celle-là, il en faut deux ou trois. D'ailleurs il faut que le décret de l'héroïcité des vertus ait précédé; ce qui tire l'affaire en longueur. La différence entre l'une et l'autre consiste en ce que, par la beatification, le pape permet d'invoquer le bienheureux et d'en faire la fête dans les lieux où il est né, où il a vécu, où il est mort, et dans les maisons de son ordre, etc. Au lieu que par la canonisation il ordonne à tous les fidèles de regarder le bienheureux comme saint, et permet d'en faire la fête dans toute l'Eglise. Voyez là-dessus le *Traité de la canonisation des saints*, par Benoît XIV, ou l'abrégé qu'en a fait en 6 vol. in-12 le P. Joseph d'Audierne, ex-provincial des Capucins de Bretagne.

les autels, il faut avoir subi le rigoureux examen d'un juge qui ne fait grâce à aucun défaut.

Savant pontife, Benoît XIV, qui remplîtes pendant plusieurs années cette charge importante avec une distinction qui, en vous méritant la pourpre romaine, vous fraya le chemin à la première dignité du monde, combien de fois votre zèle pour l'honneur de Dieu et de son Eglise ne vous fournit-il pas des moyens d'opposition auxquels les postulateurs de la cause ne s'étaient pas attendus? Combien de fois, par l'exactitude de vos recherches et la sagacité de vos réflexions, ne parûtes-vous pas trouver des vices dans ceux mêmes qui en semblaient être les plus exempts?

En effet, mes frères, le prélat auquel le Saint-Siége confie la fonction d'accusateur dans la canonisation des saints, s'emploie lui-même et emploie tous ceux qui travaillent sous ses ordres à faire les plus scrupuleuses recherches pour mettre obstacle à la grâce que l'on demande. Vous diriez que, ennemi déclaré de ceux qu'on préconise, il ne cherche qu'à les trouver coupables, surtout s'ils ont laissé quelques écrits de leurs mains, quel soin ne se donne-t-il pas pour y découvrir des erreurs contraires aux décisions de l'Eglise? Or, ce point seul suffit pour arrêter absolument toute la procédure, et pour en périmer l'instance.

Ne pensez cependant pas, chrétiens, que quand il ne se trouve aucun des obstacles que nous venons d'alléguer, on puisse toujours réussir dans une affaire aussi épineuse que l'est celle d'une canonisation. Ce que nous venons de dire n'est en quelque sorte qu'une espèce de préliminaire qui ne fait qu'ouvrir la route où il faut marcher pendant un demi-siècle, quelquefois même pendant un siècle tout entier, avant que d'arriver à cet heureux terme. Il faut que le postulateur prouve avec la dernière évidence que ceux pour lesquels il s'intéresse ont réuni dans leurs personnes les deux principaux traits qui constituent la sainteté; savoir: que les vertus éminentes qu'ils ont pratiquées, pendant qu'ils étaient en ce monde, leur ont mérité d'être mis au nombre des enfants de Dieu : *Computati sunt inter filios Dei*; et qu'après leur mort, l'éclat de leurs miracles ait montré qu'ils sont actuellement placés entre les saints dans le ciel : *Et inter sanctos sors illorum est.* Voilà le double objet des preuves qu'on exige avant que de procéder à une canonisation.

1° *Vertus héroïques.* — En effet, l'Eglise, persuadée de la vérité de ce que dit saint Chrysostome, que la sainteté ne consiste pas dans l'exemption des vices, mais dans la pratique éminente des vertus : *Sanctum non facit carentia vitiorum, sed eminentia virtutum*, ne se contente pas de ne point trouver de défauts dans celui qu'on veut faire inscrire au catalogue des saints, elle veut qu'on lui prouve qu'il a pratiqué toutes les vertus, qu'il les a pratiquées dans un degré héroïque, qu'il les a pratiquées jusqu'à la mort.

Oui, mes frères, pour jouir des honneurs que Rome chrétienne accorde aux héros de la religion, il faut qu'il lui confie qu'on a pratiqué toutes les vertus. Vertus théologales, qui avez Dieu pour objet immédiat; vertus morales, qui réglez ce que l'homme doit au souverain Etre, à soi-même et au prochain; vertus spéciales, qui prescrivez à chacun ce que Dieu demande de lui dans l'état où la Providence l'a fixé, c'est de votre heureux assemblage que résulte une sainteté parfaite; et on peut dire que le portrait d'un saint serait un portrait manqué, si chacune de vous n'y donnait un coup de pinceau. Foi humble, sans vous on ne peut être juste; espérance ferme, sans vous la vertu ne porte que sur le sable; amour tendre, sans vous on ne peut être au nombre des enfants de Dieu, et on ne dira jamais à Rome de ceux dans qui vous ne vous trouvez pas : *Computati sunt inter filios Dei.*

Toutes les vertus dont nous venons de parler, ne sont que les vertus principales du christianisme : il n'en est d'autres qu'en style de la cour de Rome on appelle *leurs annexes*, c'est-à-dire, des vertus subalternes qui sont comme autant de branches des premières, et sur chacune desquelles on établit un nouvel examen. Humilité qui tient à la foi, paix du cœur qui est la suite de l'espérance, zèle qui est l'effet de la charité, patience, douceur, présence de Dieu, vous formez toutes autant d'articles de l'espèce d'interrogatoire qu'on fait subir aux témoins qui déposent en faveur de ceux ou de celles qu'on préconise pour une canonisation.

S'en tient-on là? Non, mes frères, on examine les vertus propres de l'état où chacun a vécu. Dans un prélat, sa vigilance à gouverner son diocèse; dans un prêtre, sa ferveur à célébrer les saints mystères; dans un religieux, son amour pour l'obéissance. On exige qu'un riche ait fait de grandes aumônes, qu'un pauvre ait souffert avec joie les incommodités de l'indigence, qu'une veuve ait aimé le silence et la retraite, en un mot, que chacun ait rempli les devoirs de sa condition.

Quand on a satisfait à tout cela, est-on sûr du succès? Non, mes chers auditeurs, tout cela ne forme que le caractère du chrétien. Or, il y a loin du chrétien au héros dans le christianisme; et ce n'est cependant que cet héroïsme que l'Eglise couronne des honneurs de la canonisation. Il faut donc qu'on prouve que ceux pour qui on les demande ont pratiqué toutes les vertus dans un degré éminent : *Sanctum facit eminentia virtutum.*

Ici, nouveaux obstacles. Le promoteur de la foi, qui aura enfin été obligé de convenir que celui qui est l'objet de la cause a pratiqué toutes les vertus, se retranchera sur l'héroïsme de ces vertus mêmes, en soutenant qu'une vie si bien réglée a pu lui mériter le titre d'honnête homme, ou, si l'on

veut, celui de chrétien fervent; mais qu'il ne doit rien prétendre à celui de bienheureux ou de saint. Eglise de mon Dieu, que vous êtes prudente dans toutes vos décisions, et que cette lenteur même avec laquelle on procède à votre tribunal montre bien qu'une sagesse plus qu'humaine préside à tous vos jugements!

Oui, mes frères, l'Eglise saintement économe des diverses auréoles dont Dieu l'a établie la dispensatrice, se donne bien garde de les prodiguer aux premiers pour qui on les lui demande. L'auréole du martyre, par exemple, à qui l'accordera-t-elle? à un chrétien qui, devant le tyran, aura confessé la foi? Action si digne de nos éloges, vous ne suffiriez pas pour obtenir une telle couronne; il faut pour un martyr, qu'enseveli dans son triomphe, il ait scellé sa foi de son sang, et ait glorieusement terminé sa vie par une mort endurée pour Dieu. Je dis une mort endurée pour Dieu; et ceci me rappelle le dernier trait qui doit entrer dans le tableau de tous ceux qu'on canonise. Ils doivent avoir pratiqué les vertus jusqu'à la mort.

Aussi le prélat dont nous avons parlé plus haut, forcé de convenir, et de la pratique des vertus et de leur héroïcité pendant la vie, s'informe-t-il avec la dernière exactitude des circonstances du trépas de celui que l'on propose pour être inscrit au catalogue des saints. Persuadé que, semblable à un flambeau qui ne jette jamais plus d'éclat que quand il est près de s'éteindre, un homme qui a longtemps brillé par l'éclat des plus sublimes vertus ne brille jamais davantage que quand il est près de mourir; il interroge ceux qui l'ont assisté dans ses derniers moments, ou prend d'autres mesures pour savoir si l'on peut dire de lui ce que l'Esprit-Saint a dit du roi Ezéchias, qu'il vit avec un grand courage approcher le moment de sa mort: *Spiritu magno vidit ultima.* (*Eccli.*, XLVIII, 27.)

Rien ne lui échappe, à ce juge éclairé, de ce qui concerne les derniers instants de la vie de celui qu'on examine. Ses regards, ses paroles, ses mouvements; il pèse tout, il étudie tout, il approfondit tout, pour voir si la vertu qui s'était soutenue pendant le cours d'une vie, quelquefois très-longue, ne se serait point démentie aux approches de l'éternité; et c'est à ce rigoureux examen qu'on est redevable de la connaissance qu'on a eue de la mort édifiante de ceux et de celles qui ont mérité les honneurs de la canonisation. Un saint Thomas de Villeneuve, un saint Pierre d'Alcantara, une sainte Thérèse de Jésus, une sainte Françoise de Chantal et tant d'autres, quelle foi, quelle confiance, quel amour ne témoignèrent-ils pas dans ces derniers moments! quels élancements pour se réunir au principe de leur être? Ah! leur vie avait été trop sainte pour que leur mort ne le fût pas.

Des chrétiens qui ont vécu et qui sont morts de la sorte ne peuvent manquer d'être admis au nombre des enfants de Dieu. Le Saint-Siége voyant qu'on a suffisamment répondu aux difficultés qu'a fait naître le prélat chargé de s'opposer à la grâce qu'on demande, se détermine enfin à prononcer le décret de l'héroïcité des vertus, c'est-à-dire qu'il permet qu'on leur donne le titre de *vénérables*, et qu'on croie qu'ils ont été pendant leur vie du nombre des enfants de Dieu! *Computati sunt inter filios Dei.* Mais avant qu'il permette qu'on dise publiquement en leur faveur: *Inter sanctos sors illorum est*, c'est-à-dire avant qu'il donne une bulle de béatification, il faut qu'on lui allègue des miracles qui montrent évidemment que le ciel a parlé.

2° *Miracles évidents.*—Ne semble-t-il pas que des hommes dont la vie a été si sainte, si sublime, si courageuse, pourraient sans aucun risque être proposés pour modèles, et devenir l'objet du culte public! Oui, mes chers auditeurs; en effet, s'ils ont été du nombre des enfants de Dieu pendant leur vie, ils sont maintenant les héritiers de sa gloire dans le ciel. C'est la doctrine de saint Paul: *Si filii, et hæredes.* (*Rom.*, VIII, 17.) Cependant l'Eglise ne permettra pas qu'on leur applique solennellement cet éloge de l'Ecriture: *Inter sanctos sors illorum est* (*Sap.*, V, 5), que le ciel même où elle a tout lieu de croire qu'ils sont montés triomphants ne rende un témoignage public de leur triomphe. Et rien de plus sage qu'une telle conduite.

En effet, quelque exactes que soient les recherches qu'elle fait de la vertu de ceux qu'on la sollicite de proposer au monde chrétien comme des modèles de sainteté, ce ne sont, après tout, que des indices. Or des indices ne sont pas des preuves; et il lui en faut des preuves et des preuves qui aillent jusqu'à la démonstration. C'est pour y parvenir qu'elle exige de celui qu'on béatifie, qu'il ait opéré depuis sa mort des miracles qui ne laissent aucun doute sur la félicité dont il jouit. Je dis, opéré depuis sa mort, car, s'il suffisait de produire ceux que les saints ont faits pendant leur vie, on en trouverait presque toujours un très-grand nombre.

Les uns ont fait perdre au feu son activité, les autres ont donné de la consistance aux eaux; presque tous ont guéri des malades désespérés; plusieurs ont délivré des énergumènes; cependant, si ces grands hommes n'avaient fait après leur mort d'autres miracles pour constater leur béatitude, ils ne fussent jamais parvenus aux honneurs de la béatification. On aurait présumé de leur gloire; on n'en aurait pas porté le décret.

Car, quoique Dieu n'accorde ordinairement ces sortes de faveurs qu'à des saints, elles ne supposent pas essentiellement la sainteté dans ceux qui les reçoivent; et quand elles la supposeraient pour le temps où Dieu les accorde, elles ne supposeraient pas toujours la persévérance, puisque au jour du jugement plusieurs seront condamnés qui diront: Seigneur, n'avons-nous pas

prophétisé et fait des miracles en votre nom : *Nonne in nomine tuo prophetavimus et in nomine tuo signa multa fecimus?* (*Matth.*, VII, 22.)

C'est sur toutes ces raisons que l'Eglise, dans l'examen qui précède la canonisation des saints, ne compte pour rien les prophéties et les miracles dont Dieu les a honorés pendant leur vie. Il lui en faut nécessairement de postérieurs au moment de leur mort. Ce sont les seuls qu'elle regarde comme propres à prouver la consommation de leur gloire, et les seuls par conséquent dont nous devons parler ici.

Plus d'une fois on a proposé comme une preuve de la sainteté d'un serviteur de Dieu la conservation de son corps plusieurs années après son décès. Mais il s'en faut bien que ce miracle réel ou prétendu obtienne tout d'un coup l'approbation d'un tribunal aussi éclairé que l'est celui du siége apostolique ; et c'est ici que recommencent les informations juridiques du promoteur de la foi. Peut-il découvrir que le corps de celui pour qui on demande la béatification a été embaumé après son trépas? il n'en faut pas davantage pour faire tomber toute la procédure à cet égard. Il ne manquera pas d'attribuer à l'efficace des parfums l'incorruption que l'on allègue comme une preuve de sainteté. Marguerite de Cortone, votre corps était entier depuis plus de quatre cents ans; mais il avait été embaumé. Dès lors vous succombâtes en cette partie du procès. Et si d'autres miracles n'eussent suppléé au défaut de celui-ci, vous n'eussiez jamais été placée sur nos autels.

Quand on prouverait qu'aucun aromate n'aurait été employé, le rigoureux censeur des miracles aurait recours à la propriété du terrain, et tâcherait de faire voir par la déposition des commissaires envoyés sur les lieux, que la sécheresse du sol aurait bien pu s'opposer à la dissolution du corps. Si on lui démontre l'humidité du lieu de la sépulture, il attribuera le prétendu miracle à certaines propriétés du corps même qui auront pu naturellement le mettre à l'abri de la corruption; et il s'en tiendra là sans qu'on puisse le résoudre à y reconnaître du surnaturel, tant est grande sa vigilance à n'admettre pour prodigieux que ce qui l'est avec la dernière évidence.

Pour le forcer à convenir du miracle de l'incorruption d'un corps, il faut qu'on lui prouve que de plusieurs autres corps inhumés dans le même lieu, celui dont il s'agit est le seul qui se soit conservé; ou que ce corps ayant été dans le sépulcre environné de chaux vive, un dissolvant si actif n'a pu venir à bout de le dissoudre. C'est ce dernier trait qui caractérisa l'incorruption du corps de saint François Xavier, et qui fit regarder la conservation de la chair de ce puissant thaumaturge comme un miracle incontestable. Vous méritez bien, grand apôtre, après avoir retiré des milliers d'âmes de la corruption du péché, d'être si longtemps après votre mort exempt de la corruption du tombeau. Mais que l'Asie ne se glorifie pas d'être seule témoin d'un si grand prodige; l'Europe a le même bonheur. Ce que l'Inde admire à Goa dans le corps de saint François Xavier, l'Italie l'admire à Florence dans celui de sainte Madeleine de Pazzi.

Vous n'en doutez pas, mes frères, que de semblables miracles ne soient au-dessus de toutes contradictions, et vous n'auriez aucun scrupule de rendre vos hommages à celui dont la sainteté ne serait établie que sur ce prodige. En effet un seul miracle est suffisant pour constater la gloire d'un saint. Cependant le Saint-Siége en exige deux pour une béatification, et un troisième opéré depuis cette époque, avant de passer au décret d'une canonisation formelle. Il faut donc, après avoir montré juridiquement le surnaturel de l'incorruption d'un corps saint, si Dieu l'a gratifié de cette faveur, procéder à la preuve d'un second miracle, ou prouver deux miracles, si le corps n'est pas entier.

Malades guéris, énergumènes tranquilles, faites ici entendre la voix éclatante du Créateur sur une sainteté dont il veut bien être le garant; et vous, incendies éteints, naufrages évités, aliments reproduits, soyez comme autant d'échos qui nous répètent ce favorable arrêt déjà prononcé dans le ciel : *Inter sanctos sors illorum est.* Oui, mon cher auditeur, l'Eglise dans ses canonisations, instruite par la voix des miracles, les regarde comme les échos du ciel. Loin de prévenir le jugement suprême, elle attend que l'oracle s'explique ; elle ne parle que d'après lui. Mais plus elle est respectueuse à révérer cette voix divine aussitôt qu'elle l'a clairement entendue, plus elle est attentive à ne s'y pas méprendre.

En effet, quelles précautions n'y prend-on pas pour éviter la surprise? On examine avec la plus scrupuleuse exactitude jusqu'aux moindres circonstances de l'événement. On entend les témoins; on consulte les médecins; on écoute les théologiens; les témoins pour constater la vérité des faits, les médecins pour discuter le surnaturel de la guérison, les théologiens pour s'informer si dans cette guérison prétendue miraculeuse, il n'y a rien qui ressente l'opération des malins esprits. On a même assez souvent recours à ceux d'entre les physiciens qui ont le plus étudié la nature, afin d'apprendre d'eux si la guérison qu'on donne pour surnaturelle ne serait point un jeu des secrets ressorts d'un pur mécanisme. On fait jurer les uns et les autres qu'ils ne parleront que conformément à la plus exacte vérité.

Ce n'est que sur les déposisions juridiques d'un si grand nombre de connaisseurs, que la Congrégation des rites donne son approbation à un miracle, mais approbation qu'elle refuse impitoyablement sur la plus légère incertitude dans la déposition des témoins, sur la moindre variété dans les sentiments des docteurs, sur la plus légère apparence d'une guérison opérée par des moyens

naturels. Le trait suivant va nous en convaincre.

Un paralytique, qui se fait porter à l'église où l'on célèbre la solennité d'une béatification, invoque le nouveau béatifié. A l'instant même il est guéri. Qui ne croirait qu'une guérison si subite ne dût être admise au nombre des vrais miracles? Cependant un médecin, consulté là-dessus, pense qu'il pourrait absolument se faire que ce changement eût été l'effet de la chaleur que les illuminations et le grand concours a occasionnée dans l'église. Il n'en faut pas davantage. Cet événement, malgré les fortes apparences qui le font regarder comme miraculeux, malgré la promptitude de la guérison qui aurait dû se faire peu à peu, si elle eût été naturelle; malgré les voix d'un peuple entier qui crie miracle, ne sera point réputé tel par le Saint-Siége; et on en citera d'autres opérés par l'entremise du nouveau béatifié, ou il ne recevra jamais les honneurs de la canonisation.

Quoiqu'on soit certain qu'une guérison est miraculeuse, on ne peut en tirer aucun avantage en matière de culte sollicité pour un serviteur de Dieu, à moins qu'on ne prouve que c'est lui qui l'a obtenue; ce qui ne peut être décidé que par l'invocation. Encore, si le malade dans sa prière a invoqué un autre saint déjà canonisé, conjointement avec celui qui ne l'est pas, comme alors il est incertain auquel des deux on doit attribuer la guérison, Rome l'attribuera plutôt au premier qu'au second; tant elle est attentive à n'admettre en genre de preuve que ce qui est de la plus grande évidence.

Accusez après cela, réformés prétendus, accusez l'Eglise romaine d'être trop facile à reconnaître les miracles; ou plutôt rougissez de l'en avoir accusée jusqu'à présent, et convenez avec un des vôtres de l'injustice de la calomnie.

Oui, mes frères, un seigneur protestant se trouvant à Rome lors de la canonisation d'un saint, surpris du grand nombre de miracles dont les preuves lui paraissaient des plus authentiques, le fut beaucoup plus encore quand on lui apprit que tous les miracles qu'il venait de lire étaient du nombre de ceux qui avaient été rejetés par les consulteurs, et déclarés insuffisants. *On a grand tort*, s'écria-t-il, *d'accuser l'Eglise romaine de partialité dans ce genre; je n'aurais jamais cru qu'elle eût porté l'exactitude si loin.* Heureux cet hérétique, si l'aveu que la vérité connue lui arracha de la bouche l'arracha lui-même au parti de l'erreur; et plus heureux encore ceux d'entre vous, mes frères, qui auraient eu jusqu'ici quelque doute sur la canonisation des saints, si ce que nous venons de dire a pu les convaincre de l'équité du jugement que l'Eglise porte en cette matière.

L'examen qu'elle fait des vertus qu'ils ont pratiquées dans ce monde lui donne droit d'annoncer publiquement qu'ils ont été pendant leur vie du nombre des vrais enfants de Dieu : *Computati sunt inter filios Dei.* L'examen qu'elle fait des miracles qu'ils ont opérés après leur mort lui donne droit de déclarer solennellement que Dieu les a placés avec les saints dans le ciel : *Et inter sanctos sors illorum est.* A des recherches si profondes, à des mesures si justes, à des précautions si sages, reconnaissez, chrétiens, le divin Esprit qui conduit l'Eglise votre mère, et soumettez-vous entièrement à ses décisions.

Aux religieuses de la Visitation de Rennes.

Vous n'aurez pas de violence à vous faire là-dessus, mes chères sœurs; le jugement que le vicaire de Jésus-Christ vient de porter sur la sainteté de votre illustre fondatrice est trop conforme aux sentiments de vos cœurs, pour qu'il leur en coûte de s'y soumettre Il n'a fait que seconder vos vœux et les nôtres. De tout temps, pénétrés d'estime pour les vertus de cette héroïne chrétienne, nous la regardions comme une âme d'élite; mais retenus par les défenses de l'Eglise, nous n'osions encore lui donner d'autre nom que celui de madame de Chantal. Dans la suite, il nous fut permis d'y ajouter, après le décret sur l'héroïcité de ses vertus, le titre de *vénérable.* L'éclat de ses miracles porta Benoît XIV à nous permettre de l'appeler *bienheureuse;* et de nouveaux prodiges viennent enfin de déterminer Clément XIII à porter un jugement définitif qui commande à tous les fidèles de la reconnaître pour *sainte.* Jouissez, mes chères sœurs, d'une pieuse satisfaction qui faisait, depuis plus d'un demi-siècle, l'objet de vos vœux les plus ardents, et souffrez que, partageant ce bonheur avec vous, nous honorions comme patronne celle que vous reconnaissez pour mère.

C'est là, mes frères, un de nos devoirs dans une canonisation, de reconnaître combien elle est honorable à ceux qui en sont les objets. Reconnaissons encore combien elle est avantageuse à ceux qui en sont les témoins. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Avant que d'expliquer en quoi consistent les avantages qui peuvent nous revenir de la solennité d'une canonisation, il y a des notions préliminaires à vous donner sur la soumission que requiert de nous la bulle qui canonise un serviteur de Dieu. Les voici :

1° *Préliminaires.* — Le décret solennel émané du siége apostolique en faveur d'un bienheureux que l'on canonise, exige de notre part une entière soumission d'esprit et de cœur. Je ne répéterai point ici, mes frères, pour lui concilier votre estime, ce que nous avons dit des sages précautions qui précèdent un jugement de cette importance. N'y eût-il rien de plus, cela seul serait suffisant pour nous déterminer en sa faveur.

Cours souveraines, où l'on décide en dernier ressort des biens, de l'honneur et de la vie des citoyens, prêtes-vous jamais des mesures plus exactes pour assurer l'é-

quité de vos jugements? Si vos arrêts sont donc respectables aux membres de l'Etat, combien doivent l'être davantage aux membres de l'Eglise ceux qui émanent d'un tribunal auquel Dieu accorde, par l'assistance spéciale de son Saint-Esprit, une sorte d'infaillibilité dont je crois bien que vous ne vous flattez pas.

Ne doutons nullement, mes chers auditeurs, que quand, pour assurer l'autorité d'une bulle de canonisation, il n'y aurait que l'exactitude avec laquelle on procède aux causes de cette espèce, il n'en faudrait pas davantage pour la mettre au moins de pair avec les décisions les plus réfléchies des sénats, des aréopages et de tous les autres tribunaux les plus intègres qui aient jamais été dans le monde.

Si cependant le Saint-Siége s'en tenait là, il ne serait peut-être pas en droit d'exiger de nous à cet égard une soumission intérieure, et qui dût exclure le moindre doute. Tant de précautions formeraient, il est vrai, des préjugés bien favorables; mais des préjugés ne sont pas des convictions. Il en faut cependant pour soumettre l'entendement humain sous le joug d'une croyance ferme et inébranlable. Aussi ce tribunal va-t-il beaucoup plus loin : il attend pour porter sa décision, que le ciel même se soit expliqué par des prodiges.

Ce n'est donc qu'après avoir fait les objections les plus embarrassantes sur les vertus et sur les miracles, et les avoir entendu résoudre de la manière la plus solide; ce n'est qu'après avoir tenu tantôt des assemblées secrètes de consulteurs, tantôt des congrégations publiques de cardinaux, tantôt des consistoires, présidés par le souverain pontife en personne, qu'enfin, pour l'ordinaire, au bout de soixante ou quatre-vingts ans, quelquefois même au bout d'un siècle, on se détermine à porter le décret qui place un chrétien parmi les bienheureux, ou un bienheureux parmi les saints. Décret auquel les vrais fidèles ne peuvent se refuser, et qu'ils doivent recevoir avec la plus parfaite soumission.

Je sais néanmoins qu'à parler dans toute la précision théologique, et à prendre les termes dans la dernière rigueur, ce n'est pas une proposition de foi que tel homme canonisé soit véritablement saint, si par proposition de foi l'on n'entend qu'une vérité formellement contenue dans l'Ecriture, ou transmise expressément par la tradition, puisque ni l'une ni l'autre n'a jamais décidé que Vincent de Paul, par exemple, ou Françoise de Chantal, soient dans le ciel. C'est ce qu'enseigne en propres termes le savant pontife Benoît XIV, dans son *Traité de la canonisation des saints*. Mais cette vérité, pour n'être pas de foi divine, n'en est pas moins infaillible, en vertu des promesses faites à l'Eglise.

Pour éclaircir davantage cette matière, il faut distinguer trois sortes de foi; une foi divine, une foi humaine, et une foi qui tient comme le milieu entre l'une et l'autre, et qu'on peut appeler une foi ecclésiastique. La première est absolument infaillible, parce qu'elle est appuyée sur le témoignage de Dieu; la seconde, ordinairement ne l'est pas, parce qu'elle n'est appuyée que sur le témoignage des hommes; la troisième tient de la foi humaine, en ce qu'elle appuie ses décisions sur le témoignage des hommes, mais elle tient aussi de la foi divine, en ce qu'elle est infaillible, en vertu d'une assistance du Saint-Esprit qui dirige l'Eglise dans ses décisions. En effet, quoique l'Eglise appuie l'approbation qu'elle donne aux vertus et aux miracles des saints, sur la déposition des témoins qui attestent l'héroïcité des unes et la certitude des autres, Dieu, dont la Providence conduit la langue de l'Eglise, ne permettra jamais qu'elle se trompe dans l'examen de ces témoignages, ni qu'elle nous trompe en nous les donnant pour incontestables.

Tout ceci, mes frères, vous paraîtra plus évident par la comparaison de ce qui se passe dans les conciles. Les évêques qui composent ces saintes assemblées étudient la matière et approfondissent la question; ils écoutent les difficultés que l'on propose et les réponses qu'on y fait. Ils parcourent les livres, ils consultent les docteurs. Voilà des moyens humains. Cela empêche-t-il que leur décision ne soit infaillible? Non, parce que le Saint-Esprit, qui a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, ne peut pas permettre qu'ils se trompent tous en ce qui est essentiel à ce gouvernement. Or l'infaillibilité dans le culte est essentielle au gouvernement de l'Eglise.

En effet, il faut que l'Eglise, pour être à notre égard, comme l'appelle saint Paul, la colonne et le soutien de la vérité, nous enseigne toutes les vérités qui peuvent nous conduire au salut. Il en est de trois espèces : vérités de dogme, qui nous dictent ce que nous devons croire; vérités de morale, qui nous enseignent ce que nous devons faire; vérités de culte, qui nous prescrivent ce que nous devons demander, à qui et par qui il faut que nous le demandions. L'Eglise doit donc être infaillible dans son culte, aussi bien que dans son dogme et dans sa morale. Ainsi, dès que le culte des saints est de foi, il est sûr que l'Eglise peut déclarer qui sont ceux qui doivent être les objets de ce culte, et que c'est à elle d'en faire le discernement.

Ennemis de l'Eglise, c'est à vous que j'en appelle, pour décider de la justesse de cette conséquence; et c'est d'une bouche aussi peu suspecte que la vôtre que je veux tirer un suffrage en faveur des bulles de canonisation. *Oui*, dit un des plus fameux ministres de la prétendue réforme, *si l'on admet une fois l'invocation des saints, il est nécessaire, pour rendre ce culte légitime, que celui qui préside à l'Eglise prononce juridiquement sur ceux qui sont dignes de cet honneur.*

Hydre à cinq têtes tant de fois coupées et toujours renaissantes, jusqu'à quand feras-tu de vains efforts pour attaquer dans le

ciel même ceux qui l'ont combattue sur la terre? Apprends une bonne fois que les traits lancés contre ceux que l'Eglise a inscrits dans ses fastes, ne sauraient pénétrer jusqu'à eux, et ne blessent que ceux mêmes qui les lancent. Voudrais-tu donc, par tes sarcasmes, engager l'Eglise à revenir sur ses jugements? L'a-t-on jamais vue, cette Eglise sainte, révoquer ses décrets? Non, mes frères, on ne vit jamais le Saint-Siége avoir besoin d'examiner de nouveau la vie de ceux qu'elle a une fois couronnés; et sa conduite qui, en cela comme en tout le reste, répond parfaitement à son langage, exige de nous une entière soumission.

Pour nous exciter de plus en plus à l'entière soumission que l'Eglise a droit d'exiger de chaque fidèle, après des précautions aussi sages, transportons-nous en esprit dans la capitale du christianisme, et repaissons nos yeux d'un des plus édifiants spectacles que la religion puisse leur offrir. Entrons dans cette auguste basilique, encore plus célèbre par les précieuses dépouilles du chef des apôtres et du docteur des nations que par la vaste étendue de son enceinte. Qu'y verrons-nous? le père commun des chrétiens qui, s'avançant au milieu du sacré collége des cardinaux, en présence des ambassadeurs de plusieurs cours souveraines et d'une foule innombrable de peuple, va se prosterner au pied des saints autels, pour s'y préparer à prononcer ses oracles. Il monte sur son trône, d'où il va découvrir les secrets du Très-Haut. Assis sur le siége de saint Pierre, il parle... Écoutez, chrétiens, croyez et soumettez-vous. A peine le jugement est-il prononcé qu'on découvre le portrait du nouveau saint, environné de rayons, figures de la gloire dont il jouit dans le ciel. On chante en son honneur une hymne accompagnée d'une symphonie mélodieuse, et la cérémonie se termine par la célébration des divins mystères.

Ce qui se fait à Rome dans cette première solennité se pratique ensuite à proportion dans les autres églises du monde chrétien. C'est alors que le culte du saint nouvellement canonisé devient public. C'est alors aussi que la soumission devient indispensable, et qu'on ne peut s'y refuser sans désobéir aux ordres de celle dont saint Augustin ne craint pas de dire que c'est une extrême folie de demander si l'on doit faire ce qu'elle a fait : *Insolentissimæ insaniæ est disputare an si faciendum quod facit Ecclesia.* Soumettons-nous donc, mes chers auditeurs, et ne craignons rien dans notre soumission, si ce n'est de n'en avoir pas une assez prompte et assez parfaite. Mais il est temps de vous parler, comme nous l'avons promis, des avantages que nous pouvons tirer d'une canonisation.

2° *Avantages.* — Pour avoir une idée juste du profit qui peut nous revenir de la solennité présente, il est bon de jeter derechef un coup d'œil sur le tableau que le Saint-Esprit nous a tracé de ceux qui en sont les objets. Il nous apprend que pendant leur vie ils ont été du nombre des enfants de Dieu : *Computati sunt inter filios Dei;* et après leur mort, ils sont placés entre les saints : *Et inter sanctos sors illorum est.* Or ces deux points de vue nous montrent le double profit que nous devons tirer de la canonisation des saints. Comme enfants de Dieu, ils ont pratiqué dans ce monde des vertus qui doivent nous engager à les regarder comme nos modèles : comme bienheureux, comme saints, ils jouissent auprès de Dieu dans le ciel d'un pouvoir qui doit nous engager à les regarder comme nos intercesseurs. Reprenons.

Si le premier devoir des fidèles qui sont témoins d'une canonisation est de regarder comme saint celui qui en est l'objet, ce n'est pas l'unique, ce n'est pas même le principal. Une soumission purement spéculative ne servirait de rien à ceux qui s'en tiendraient là; elle les rendrait même plus coupables, par la seule raison qu'elle ne les rendrait pas meilleurs. Oui, des exemples aussi frappants que le sont ceux des saints que l'on canonise seront un sujet de condamnation de plus pour ceux qui, contents de les honorer comme saints, se mettraient peu en peine de les imiter.

Car c'est là surtout ce que l'Eglise se propose dans cette auguste cérémonie. Persuadée que rien n'est plus propre à former de grandes vertus que la récompense accordée publiquement à ceux qui les ont pratiquées, elle donne, comme en spectacle, ceux d'entre ses enfants qui, pendant leur vie, furent les plus vertueux, afin de porter ceux qu'elle a maintenant à le devenir. Telle, au reste, a été la pratique de toutes les nations.

Pourquoi l'Egypte autrefois faisait-elle subir à la mémoire de ses habitants et même de ses monarques un examen juridique? C'était pour récompenser la vertu des uns, par une espèce d'immortalité qui les faisait comme revivre après leur mort, et pour punir le vice des autres, par l'infamie que l'on répandait sur leur réputation. Mais c'était encore plus pour les vivants que pour les morts que ce tribunal était établi. Rien ne paraissait plus propre à inspirer aux descendants l'horreur du vice et l'amour de la vertu que la punition publique, ou la récompense solennelle de ceux d'entre leurs pères qui s'étaient livrés à l'un, ou qui avaient cultivé l'autre.

Pourquoi l'ancienne Rome accordait-elle les honneurs du triomphe à ceux de ses généraux qui avaient remporté d'éclatantes victoires? C'était pour récompenser la valeur du conquérant; mais c'était encore plus pour en produire de nouveaux. Aussi les lauriers que l'on voyait sur le front du vainqueur formaient-ils un peuple de héros prêts à affronter tous les hasards. Telle est la force des grands modèles, c'est de porter à vaincre les plus grands obstacles et à pratiquer toutes les vertus.

Epouse de Jésus-Christ, Eglise de mon Dieu, vous avez bien plus d'ardeur à former vos enfants aux vertus chrétiennes que

Rome ou Memphis n'en eurent jamais à porter leurs citoyens aux vertus guerrières ou morales. L'immortalité que vous accordez sur la terre à la mémoire de ceux que vous inscrivez dans vos sacrés diptyques, est beaucoup moins une récompense de leurs vertus qu'un motif pour nous engager à en pratiquer de semblables. En effet, mes chers auditeurs, les saints n'ont pas besoin des honneurs qu'on leur rend ici-bas; et si c'est pour eux qu'ils sont saints, c'est principalement pour nous qu'ils sont canonisés.

La gloire, objet de l'empressement des plus grands hommes, fut toujours la récompense du mérite. Rois et sujets, militaires et magistrats, littérateurs et artistes, tous, par une noble émulation, lui consacrent leurs veilles, leur santé, leur vie. Mais est-ce à la gloire humaine à se promettre l'immortalité? Puissants monarques des différentes parties du monde, illustres conquérants de Rome et d'Athènes, que vous reste-t-il de votre ancienne splendeur? Quelques pierres, et rien de plus; encore ces pierres ne restent-elles pas toujours les unes sur les autres : le temps, qui dévore tout, les a renversées.

O sainte religion! toi seule as les clefs du temple de mémoire, toi seule élève des mausolées durables, toi seule fais respecter jusqu'aux cendres de tes héros ; cendres dont tu ne fais l'objet de notre culte, que pour nous engager à perpétuer leur héroïsme. Oui, mes frères, on peut dire de la cérémonie d'une canonisation ce que Tertullien disait de la fête d'un martyr : *Solemnitas martyris exhortatio ad martyrium.*

En effet, comme le sang de ceux qui perdaient la vie pour Jésus-Christ était, selon la remarque de ce Père, une semence qui produisait de nouveaux chrétiens, également disposés à la perdre; de même la canonisation d'un saint Charles Borromée a-t-elle produit des centaines de saints prélats; celle d'un Vincent de Paul, des milliers de vertueux prêtres; celle d'une Thérèse de Jésus, des millions de vierges ferventes : et sans doute que celle de la baronne de Chantal contribuera à sanctifier plusieurs dames du monde, dont elle fut le modèle dans son veuvage, et encore plus de religieuses, dont elle fut la mère dans le cloître.

Mais, dira-t-on, puisque nous avons déjà tant de modèles parmi les saints anciennement reconnus, quelle nécessité y a-t-il d'en reconnaître si fréquemment de nouveaux? Ah! mes frères, peut-on trop multiplier des modèles si utiles? On les multiplie à la gloire de Dieu, dont ce nombre fait sentir la miséricorde ; on les multiplie à l'honneur de l'Eglise, dont ce nombre manifeste la fécondité; on les multiplie à l'avantage des fidèles, dont ce nombre anime le courage, augmente le zèle, perfectionne la vertu.

D'ailleurs, les exemples des saints modernes ont quelque chose de plus frappant. Ceux qui nous les donnent sont, pour ainsi dire, nos contemporains; le siècle où ils ont vécu les rapproche de nous, les familiarise en quelque sorte avec nous, et les met comme à notre portée. Nos pères ont, presque vu l'inépuisable charité d'un Vincent de Paul et les pieux établissements d'une Françoise de Chantal. Cela est plus propre à nous édifier. Il est donc utile que l'on canonise des saints de tous les siècles, de tous les pays, de tous les états. Jean de la Croix, vous étonnâtes l'Espagne par vos austérités. Philippe de Néri, vous embaumâtes l'Italie de vos vertus. Elisabeth, vous remplîtes le Portugal de vos aumônes, Henri de Bavière, Thomas de Cantorbéry, Rose de Lima, l'Allemagne, l'Angleterre, le Pérou furent témoins de votre sainteté. Cette multitude de saints de tous les lieux et de tous les temps fait voir, mes frères, que tous, sans exception d'âge, de sexe, de rang, de pays, sont invités à la pratique des vertus et à la couronne qui en est la récompense.

Quand on propose à notre imitation des saints de la loi ancienne ou de la primitive Eglise, nous nous excusons de les prendre pour modèles, parce que l'éloignement du siècle où ils ont vécu nous les fait regarder comme des hommes d'une espèce toute différente de la nôtre. Il semble, disons-nous, que la nature en vieillissant a épuisé ses forces. Productions de sa jeunesse, nos ancêtres se ressentaient de la vigueur de leur mère, au lieu que nous, qui ne sommes nés que si longtemps après eux, nous nous ressentons de la caducité de son âge. Ainsi raisonne notre amour-propre pour nous dispenser d'imiter les anciens modèles; mais quand on nous en montre qui se sont sanctifiés dans le même siècle que nous, dans le même royaume que nous, dans la même condition que nous, oh! pour lors nous n'avons plus de prétexte qui nous dispense de suivre leurs traces. Récemment imprimées sur la route, elles nous invitent à y marcher; et si nous ne le faisons pas, c'est à notre paresse, à notre indolence, à notre lâcheté que nous devons nous en prendre.

Les nouveaux saints sont donc des modèles qui, par leurs vertus, sont plus propres à être les objets de notre imitation ; mais ils montrent par leurs miracles qu'ils sont pour nous, auprès de Dieu, de puissants intercesseurs, qu'il ne tient qu'à nous d'invoquer.

Vous le savez, mes chers auditeurs, qu'on ne peut ni être béatifié, qu'on n'ait opéré depuis la mort deux miracles incontestables, ni parvenir à la canonisation, si depuis cette époque on n'en opère un troisième de la même évidence ; et c'est la règle que l'on suit inviolablement dans les procédures ordonnées par le Saint-Siége à cet égard.

Parlez ici, ville célèbre, qui fûtes témoin du prodige qui suivit de fort près la béatification de la sainte dont la solennité nous assemble. Angers, ce fut dans l'enceinte de vos murs que s'opéra cette merveille. Vous vous le rappelez, sans doute, mes chères sœurs, cet événement prodigieux dont la nouvelle vous causa tant de joie, et que vous regardâtes avec raison comme un heureux présage de la future canonisation de votre fondatrice. Vos espérances ne furent pas

vaines, et la solennité présente en est le parfait accomplissement.

Quoiqu'un seul miracle opéré par l'intercession d'un béatifié suffise pour le mettre au rang des saints, on voit communément que Dieu prend plaisir à en opérer un grand nombre. On obtiendra quelquefois par l'entremise d'un saint canonisé depuis peu un prodige inutilement demandé par celle de plusieurs autres ; et cela, sans doute, parce que, les autres étant déjà connus dans l'Eglise, Dieu veut y faire connaître celui qui ne l'est pas encore.

Tout le monde sait que nous vivons dans un siècle d'incrédulité. Rien de plus commun de nos jours que de voir de prétendus philosophes qui, s'imaginant que d'être incrédule est un titre de bel esprit, font profession de ne rien croire. Or, je dis que, si ces incrédules voulaient s'appliquer à considérer sérieusement ce qui se passe dans une canonisation, il n'en faudrait pas davantage pour leur dessiller les yeux et en faire tomber le bandeau de l'incrédulité qui les aveugle. Comment cela ? Le voici. Point de canonisation où il ne se fasse des miracles, et des miracles de la plus grande évidence. Or, de ce principe que s'ensuit-il ? Trois vérités directement contraires aux systèmes de trois sortes d'incrédules. Il y a des miracles ; athées, il y a donc un Dieu. Il y a des miracles ; déistes, il y a donc une religion. Il y a des miracles ; hérétiques, il y a donc une Eglise. Tout ceci demande un peu de développement.

D'abord, il faut convenir que s'il y a de l'impiété à nier tous les miracles, il y aurait de l'imbécillité à les admettre tous indifféremment, et que c'est en ceci, plus qu'en toute autre chose, qu'il faut éviter les excès. Il faut donc prendre, en fait de miracles, un juste milieu qui consiste à commencer par suspendre son jugement sur le récit d'un fait extraordinaire, à examiner ensuite avec soin tout ce qui peut y avoir le moindre rapport, et à se décider ensuite pour ou contre, selon la force ou la faiblesse des raisons qu'on allègue en sa faveur.

D'après ces principes avoués de tout le monde, que nos incrédules examinent sans préjugés les miracles sur lesquels on appuie le décret d'une canonisation, ils y verront observées toutes les règles de la critique la plus sage, et ne pourront sans donner dans un honteux pyrrhonisme, se refuser aux preuves qui en démontrent la certitude. Ils seront obligés de convenir que ce sont là des miracles incontestables, des miracles en grand nombre, des miracles dont quelques-uns sont encore actuellement subsistants.

Je dis subsistants. Et c'est ici que je somme nos prétendus esprit forts de garder la promesse que plusieurs d'entre eux ont faite tant de fois de se rendre si on leur montrait un prodige. On parle tant de miracles, disent-ils ; je me rendrais à l'instant, si j'en voyais un seul. Eh bien ! rendez-vous donc, mon cher frère, puisque Dieu, dans sa miséricorde a fait des miracles qui subsistent encore aujourd'hui, et dont il ne tient qu'à vous d'être le spectateur.

Transportez-vous dans ce vénérable sanctuaire où repose le corps de saint Claude, évêque de Besançon, mort depuis douze cents ans, vous l'y verrez tout entier. Allez dans cette métropole où l'on conserve le chef de saint Janvier, martyrisé dans le IVe siècle, vous y admirerez le sang du saint martyr, enfermé dans un vase de cristal, se donner, dès qu'on l'approche du chef, une ébullition qui le rend aussi coulant qu'il l'était quand il sortit de ses veines.

Mais, pour nous renfermer dans notre sujet et ne tirer des preuves de miracles actuellement subsistants que des bulles de canonisation, lisez celle des Xavier, des Thérèse, des Madeleine de Pazzi et de plusieurs autres, vous y trouverez un témoignage authentique de la faveur que Dieu leur a accordée de préserver leurs corps de la pourriture. Lisez celle d'Antoine de Padoue, vous y verrez la conservation de sa langue qu'on remarque être, encore aujourd'hui, aussi entière et aussi vermeille qu'elle pouvait l'être au moment de la mort du saint (15). Ce grand homme, qui convertit tant d'incrédules de son temps, parle encore, tout mort qu'il est, à ceux de nos jours : *Defunctus adhuc loquitur* (*Hebr.*, XI, 4); et sa langue, par une éloquence muette, ne cesse de leur dire que s'ils ne se rendent pas aux miracles des siècles passés, ils doivent du moins se rendre à ceux du nôtre, puisqu'il ne tient qu'à eux de s'en convaincre.

Terminons ici l'exposé des miracles, et revenons à notre raisonnement. Voilà des miracles, des miracles de nos jours, des miracles subsistants. Or, ces miracles, une fois supposés, je dis que nos incrédules ne peuvent raisonnablement se refuser aux conséquences qui en découlent et qui détruisent tous leurs systèmes.

En effet, s'il y a des miracles, athées, il y a donc un Dieu qui, auteur de la nature, peut, quand il le veut, en suspendre les lois; Dieu bien différent de celui de Spinosa. Ce Dieu, puissance aveugle, agit toujours par une fatalité qu'il ne peut vaincre. Admettre une pareille divinité, c'est nier l'existence de Dieu. Ecoutez la voix des nouveaux miracles, ils vous diront qu'il en est un. S'il y a des miracles, déistes, il y a donc une religion révélée ; et cette religion n'est autre que la religion chrétienne. Les prodiges de Jésus-Christ et des apôtres auraient dû vous en montrer la certitude ; mais si leur éloignement en affaiblit la vérité dans votre esprit, écoutez la voix des miracles de nos jours; essentiellement liés avec ceux que virent nos pères, ils vous diront qu'il faut

(15) Ce que nous disons de la langue de S. Antoine de Padoue doit se dire de celle de S. Jean Népomucène, chanoine de Prague, et qui mourut martyr du secret de la confession. Sa langue est encore aujourd'hui tout entière.

être chrétien ou cesser d'être raisonnable. S'il y a des miracles, hérétiques, il y a donc une vraie Eglise, et cette Eglise n'est autre que l'Eglise romaine. Ecoutez la voix des miracles qui s'opèrent dans cette Eglise, ils vous diront que, hors de son sein, il n'y a point de salut.

Semblable à l'apôtre indocile, chacun de vous a dit au fond de son cœur : je ne croirai point, si je ne vois : *Nisi videro, non credam.* (*Joan.*, XX, 25.) Dieu aurait pu vous punir en vous refusant des miracles qu'on ne peut plus exiger de lui sans le tenter; mais sa bonté pour vous a bien voulu condescendre à votre faiblesse, et on peut dire que chaque canonisation est, en quelque sorte, une apparition nouvelle, où Jésus-Christ, pour vaincre votre infidélité, vous dit comme à celui de ses disciples auquel vous ne ressemblez que trop : *Noli esse incredulus* (*Ibid.*, 27); cessez d'être incrédule. *Palpate et videte* (*Luc.*, XXIV, 39); touchez et voyez. Touchez ce corps flexible, depuis douze siècles; voyez cette langue vermeille, depuis quatre cents ans! Ce n'est pas pour les fidèles que Dieu opère tant de prodiges, c'est pour vous : *Signa non sunt fidelibus, sed infidelibus.* (I *Cor.*, XIV, 22.) Prêtez donc enfin l'oreille à desvoix si éclatantes, et dites avec David, que le Dieu que nous adorons est admirable dans ses saints : *Mirabilis Deus in sanctis tuis.* (*Psal.* LXVII, 36.)

Pour nous, mes frères, qui n'avons pas besoin de nouveaux miracles pour croire les vérités de notre religion, profitons des solennités qu'elle célèbre en l'honneur des saints, en implorant leur assistance, et surtout en imitant leurs vertus. Si, par là, nous ne pouvons parvenir à être canonisés par le Souverain Pontife, nous devons espérer de l'être par celui que saint Paul appelle le pontife des biens futurs. Ce juge des vivants et des morts prononcera à la fin du monde, en faveur de ses élus, une sentence qui sera comme une canonisation générale dont l'effet durera pendant toute l'éternité bienheureuse où nous conduise le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VII.

LES MOTIFS QUE NOUS AVONS D'AIMER DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum. (*Matth.*, XXII, 37.)
Vous aimerez le Seigneur votre Dieu.

Si l'homme pouvait révoquer en doute l'obligation qu'il a d'aimer Dieu, pour s'en convaincre, il n'aurait qu'à prêter l'oreille au concert admirable de toutes les parties qui composent ce grand monde : il n'en est pas une qui ne lui dît d'une voix éclatante : Aimez celui qui nous a faites, puisqu'il ne nous a faites que pour vous engager à l'aimer. Mais non. L'homme a beau essayer de s'aveugler, il ne peut s'empêcher de convenir de cette obligation; et pour peu qu'il veuille jeter les yeux sur son propre cœur, il y voit écrit par la main de Dieu, en caractères ineffaçables, ces mots que la même main écrivit autrefois sur des tables de pierre : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu : *Diliges Dominum Deum tuum.*

D'où vient donc que, convaincu de ce devoir, l'homme agit ordinairement comme s'il n'y en avait aucun? C'est que, content d'avouer en général qu'il est obligé d'aimer Dieu, il ne réfléchit presque jamais sur les motifs particuliers qui doivent l'engager à lui témoigner qu'il l'aime. Or, c'est là, mes chers auditeurs, ce que j'ai dessein que nous fassions dans ce discours, en nous rappelant à l'esprit les motifs qui doivent nous porter à aimer Dieu. J'en trouve deux principaux. Le premier se tire de Dieu, le second se tire de nous-mêmes. C'est saint Bernard qui me fournit cette idée. Nous devons aimer Dieu, dit ce Père, et pour lui et pour nous : *Diligendus Deus et suo merito et nostro commodo.* Nous devons l'aimer pour lui, par rapport à ses perfections : *Suo merito;* vous le verrez dans le premier point. Nous devons l'aimer pour nous, par rapport à ses bienfaits : *Nostro commodo;* vous le verrez dans le second.

Permettez-moi, mon Dieu, de vous adresser ici une prière à peu près semblable à celle que vous adressait saint Augustin. Il vous la faisait, à la vérité, sur un autre objet; mais nous pouvons bien l'appliquer à l'objet que nous traitons maintenant : *Amorem jubes, Domine; da quod jubes, et jube quod vis;* c'est vous, Seigneur, qui nous commandez de vous aimer; donnez-nous ce que vous commandez, et commandez-nous ce qu'il vous plaira; répandez votre amour dans nos cœurs, et nos cœurs seront, comme ils doivent l'être, embrasés du feu de ce divin amour. Mais comme ils ne le seront jamais, si nos esprits ne sont éclairés de votre lumière, c'est cette lumière même que nous vous demandons, par l'entremise de la très-sainte Vierge, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Qu'il avait bien raison d'être surpris, chrétiens, ce saint solitaire qui, entré dans une école de théologie, à dessein d'y apprendre plus distinctement toutes les vérités du salut, entendit proposer cette question, savoir : si l'homme est obligé d'aimer Dieu? Est-ce donc là qu'on en est, s'écria-t-il en sortant de l'assemblée? Ah! que je me suis trompé, en croyant apprendre ici quelque chose de nouveau! Y eut-il jamais un homme qui pût douter de l'obligation qu'il a d'aimer son Dieu.

Peut-être, âmes ferventes, êtes-vous également surprises de voir que je me dispose à prouver l'obligation que nous avons d'aimer Dieu, mais vous cesserez de l'être si vous jetez les yeux sur le monde, et en voyant tant de personnes qui ne pensent pas plus à cette obligation que si elle ne les regardait pas, vous avouerez qu'il n'est pas inutile de chercher à les en convaincre.

Pour y réussir, exposons les deux motifs qui doivent nous porter à l'amour divin, et voyons d'abord celui qui se prend du côté de Dieu. Quel est-il, ce motif? c'est Dieu même. Oui, dit toujours saint Bernard, la principale raison qui doit nous engager à aimer Dieu, c'est Dieu : *Ratio diligendi*

Deum, Deus est. Pourquoi? parce que Dieu exige que nous l'aimions, et parce qu'il le mérite. Il l'exige comme notre souverain Seigneur; nous devons donc l'aimer par justice : il le mérite comme notre Dieu; nous devons donc l'aimer par inclination. Quelques réflexions sur ces deux vérités nous porteront à aimer Dieu par rapport à Dieu.

1° *Justice.* — Oui, mes frères, Dieu exige que nous l'aimions; et quel droit n'a-t-il pas de l'exiger. Il est le Seigneur par excellence : *Ego Dominus* (*Exod.*, XX, 2); et c'est sur ce titre de Seigneur qu'il fonde lui-même la principale obligation de l'aimer : *Diliges Dominum.* Il est notre premier principe et notre dernière fin : *Principium et finis* (*Apoc.*, XXII, 13); notre premier principe, puisque c'est lui qui nous a tirés du néant; notre dernière fin, puisqu'il n'a pu nous tirer du néant que pour lui-même. Quelle injustice ne commettons-nous donc pas, si nous refusons de tendre à ce principe de qui nous procédons?

Semblables aux fleuves qui viennent de la mer et qui y retournent, à peine sommes-nous en état de comprendre que nous sommes comme sortis du sein de Dieu par notre création, qu'aussitôt nous devons faire tous nos efforts pour y rentrer par notre amour, et pour nous perdre, en quelque sorte, dans l'océan immense de la Divinité. L'heureuse perte, ô mon Dieu, l'heureuse perte, que celle qui se fait dans votre sein! et qu'injuste est une âme qui refuse de se perdre ainsi! Oui, chrétiens auditeurs, c'est une manifeste injustice à une créature raisonnable et qui a l'usage de la raison de ne pas aimer son Dieu.

En effet, n'est-il pas juste qu'un fils aime son père? Or, Dieu est notre père, et il l'est, comme dit Tertullien, d'une manière qui ne convient à aucun autre : *Tam pater nemo.* Si donc il n'est point de nation, quelque barbare qu'on la suppose, où l'on ne soit persuadé de l'obligation qu'ont les enfants d'aimer leur père et de l'injustice que commettent ceux qui ne le font pas; on ne peut douter de l'obligation qu'ont les hommes d'aimer Dieu et de l'injustice dont se rendent coupables ceux qui lui refusent leur amour. Qu'il faut donc être aveugle pour ne pas convenir du droit que Dieu a sur notre cœur! mais qu'il faut être endurci pour en convenir et ne le lui pas donner! Injustes possesseurs d'un cœur qui ne vous appartient pas, rendez-le à son véritable maître; il a droit de l'exiger, et il l'exige.

Oui, mes chers auditeurs, quoi qu'en disent ces impies, si connus sous le nom de déistes, Dieu exige notre amour; et la sublimité de son être n'est point pour lui, comme ils le prétendent, une raison d'être indifférent à ce qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas. Car voilà le pitoyable raisonnement de ces prétendus esprits forts. Dieu, disent-ils, est trop élevé au-dessus de nous pour s'intéresser à ce qui nous regarde : infini dans tous ses attributs et enfermé dans sa propre grandeur, il est trop indépendant de ce que font les hommes pour y prendre part. Ainsi, qu'on le méprise ou qu'on l'estime, qu'on l'insulte ou qu'on l'honore, qu'on le haïsse ou qu'on l'aime, tout cela lui est égal parce que tout cela ne peut rien changer à son bonheur. O le criminel abus de la raison, que de l'employer à justifier la plus déraisonnable de toutes les conduites! Est-il possible, ô mon Dieu, que ces impies portent l'ingratitude jusqu'à se servir de l'idée que vous leur donnez de vos perfections pour s'excuser dans l'oubli volontaire de ces perfections mêmes?

Coupables mortels, aveuglés par une vaine philosophie, Dieu est infini dans tous ses attributs, et l'aveu que vous en faites est un hommage que la souveraine raison vous force à lui rendre ici malgré vous. Mais si vous raisonniez conséquemment, de ce que Dieu est infini dans tous ses attributs, vous concluriez qu'il est donc infiniment sage, infiniment juste, infiniment puissant; vous concluriez que s'il est infiniment sage, il n'a pu vous créer que pour une fin digne de lui, c'est-à-dire pour le connaître et l'aimer; que s'il est infiniment juste, il ne peut approuver que vous refusiez de tendre à cette fin en lui refusant votre amour; que s'il est infiniment puissant, il ne peut manquer de vous récompenser infiniment si vous l'aimez, et de vous punir infiniment si vous ne l'aimez pas.

Mais, dites-vous encore, Dieu, étant si élevé au-dessus de nous, ne doit-il pas regarder comme indigne de lui de s'abaisser aux choses de ce monde et d'exiger l'amour des hommes? Tous les hommes ne sont devant lui qu'une fourmilière d'insectes qui ne mérite pas de fixer son attention. Semblable à un roi qui ne doit pas descendre dans le détail des petites choses qui se passent dans son royaume, il doit mépriser souverainement tout ce qui se fait ici-bas.

O insensés, qui jugez des choses de Dieu sur les faibles lueurs d'une raison séduite, à quoi pensez-vous de comparer Dieu à un roi de la terre? Ne voyez-vous pas que l'intelligence d'un roi étant bornée, elle ne peut s'appliquer aux petites choses sans négliger les grandes, au lieu que celle de Dieu étant infinie, elle s'étend également à tous les objets? Il est vrai que l'homme est, comme vous le dites, infiniment moins à l'égard de Dieu que le plus vil insecte à l'égard d'un souverain, mais vous avez tort d'en conclure que Dieu ne doit pas plus s'intéresser à l'homme que le souverain ne s'intéresse à un insecte : pourquoi? c'est que l'insecte n'est pas fait à l'image du souverain, au lieu que l'homme est fait à l'image de Dieu, c'est-à-dire qu'il a reçu de lui dans sa création un esprit pour connaître et une volonté pour aimer. Car de ce double rapport que l'homme a avec Dieu, il s'ensuit que comme son esprit est fait essentiellement pour connaître le vrai, sa volonté est faite essentiellement pour aimer le bien, et par conséquent pour aimer par-dessus tout le plus grand de tous les biens, son créateur et son Dieu. Nous devons donc, et Dieu lui-même

ne peut pas nous dispenser de cette obligation, nous devons l'aimer par justice, puisqu'il n'est rien de plus juste que d'obéir au commandement qu'il nous en fait.

Au reste, laissons là les déistes, aussi bien ne sont-ils pas ici à nous entendre, et revenons à vous, mes frères, qui reconnaissez la divinité des saintes Ecritures. Ouvrons-les, ces Ecritures divines; qu'y trouverons-nous? Nous y trouverons, presque à chaque page, des preuves de ce grand commandement d'aimer le Seigneur notre Dieu.

Le législateur du peuple juif, après avoir conversé avec Dieu sur la montagne, en remporte la loi écrite du doigt de Dieu même : et que contient-elle, cette loi sainte? un commandement exprès que Dieu fait à ce peuple de l'aimer de tout son cœur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo;* commandement dont Dieu exige si étroitement l'observation qu'il ordonne aux Juifs de le graver dans leurs cœurs : *Erunt verba hæc scripta in corde tuo* (*Deut.*, VI, 7); de l'apprendre à leurs enfants : *Et narrabis ea filiis tuis* (*Ibid.*); de le repasser souvent eux-mêmes dans leur esprit : *Et meditaberis in eis.* (*Ibid.*)

Je n'entreprendrai pas de rapporter ici tous les autres endroits de l'Ecriture où cet ordre est réitéré. Ce que je ne puis omettre, c'est le renouvellement que Jésus-Christ a fait dans l'Evangile. Quel est le premier et le plus grand de tous les commandements, lui demandent les pharisiens? Le voici, leur répond ce divin Sauveur : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu : *Diliges Dominum Deum tuum.* C'est donc là, mes frères, un précepte de la loi nouvelle aussi bien que de l'ancienne, et par conséquent un précepte de l'observation duquel nous ne pouvons nous dispenser sans être d'injustes prévaricateurs. Aimons donc notre Dieu par justice, puisqu'il exige notre amour; mais s'il l'exige, il le mérite, et nous devons conséquemment l'aimer par inclination.

2° *Inclination.* — Saint Chrysostome a bien raison de s'étonner que l'homme ait besoin d'un commandement pour se porter à aimer Dieu. En effet, Dieu étant la bonté même, et la bonté étant essentiellement aimable, comment un cœur qui est fait pour aimer peut-il se défendre d'aimer Dieu? O cœur humain, que tu te connais mal! Laisse-toi aller au mouvement qui t'est le plus naturel, et par ce mouvement, aidé de la grâce, tu aimeras le Seigneur ton Dieu. Hélas! mes frères, il est si porté à l'amour, ce cœur que Dieu nous a donné! L'amour est comme un poids qui l'entraîne : *Amor meus pondus meum*, dit saint Augustin; et pourquoi donc ce poids ne porte-t-il pas toujours vers Dieu, puisque Dieu doit être le centre de tous nos mouvements? C'est que nous sommes libres de mettre notre amour où nous voulons, et que, par le plus grand de tous les malheurs, nous voulons presque toujours le mettre où il ne faut pas. Mettons-le désormais, chrétiens, dans le seul objet qui le mérite et qui en soit digne, alors nous ne le mettrons qu'en Dieu.

L'idée que tout le monde a de Dieu est d'un être qui possède toutes les perfections, et il ne serait plus Dieu, s'il pouvait lui en manquer une seule. Or de là, mes frères, quelle source d'amabilités dans Dieu pour mériter à tous égards la préférence de notre amour? Non; tout ce que nous voyons dans ce monde, cet éclat qui nous éblouit, cette puissance qui nous étonne, cette grandeur que nous admirons, tout cela n'est qu'un faible écoulement du souverain Etre, et ne peut lui être comparé : *Omnia quæ desiderantur huic non valent comparari* dit l'Esprit-Saint dans les *Proverbes* (III, 15.).

Ainsi, mon cher auditeur, quand vous donnez la préférence de votre amour à tout autre qu'à Dieu, vous lui préférez un objet qui, auprès de lui, est infiniment moins qu'une goutte d'eau comparée à la vaste étendue des mers, qu'un atome comparé à la terre et aux cieux, qu'un rien comparé à tout ce qui est ou qui pourrait être : *Omnia quæ desiderantur huic non valent comparari.*

Pourquoi donc, s'écrie là-dessus saint Anselme, courez-vous de tous côtés pour chercher mille objets qui vous satisfassent? *Quid per multa vagaris?* Ici sont vos richesses, là est votre honneur, ailleurs sont vos plaisirs. Ah! mon cher frère, que votre misérable cœur se lasse en vain dans la recherche d'un si grand nombre d'objets. Aimez, aimez votre Dieu, et par là vous réunirez toutes ces lignes dans leur centre, tous ces ruisseaux dans leur source, tous ces rayons dans leur soleil : *Ama unum bonum quod est omne bonum, et satis est.*

Car combien faut-il que cet objet soit ravissant pour tenir attachés, collés, abîmés tous les entendements des anges et des hommes pendant l'éternité tout entière? Quels attraits ne doit pas avoir cette souveraine beauté pour éteindre dans les bienheureux l'amour de tout autre objet, pour y allumer toujours de nouveaux désirs, pour y exciter toujours une nouvelle admiration? Elle est en effet si admirable, cette divine beauté, qu'elle suffit à Dieu même pour le rendre infiniment heureux; il la connaît, il la contemple, il l'aime; voilà ce qui fait son bonheur : elle est si ravissante, que sa seule vue suffirait pour changer les tourments de l'enfer en un paradis de délices.

Concevez donc, s'il se peut, quelle doit être une beauté dont la vue fait proprement le paradis, et dont la privation est l'enfer de l'enfer même. Mais non; tout cela est inconcevable; et ce qui ne l'est peut-être pas moins, c'est que, malgré tout cela, on puisse aimer quelque autre chose. O enfants des hommes, jusqu'à quand aimerez-vous la vanité? *Filii hominum, usquequo diligitis vanitatem?* (*Psal.* IV, 3.) Car *tout est vanité* (*Eccle.*, I, 2), dit l'Ecclésiastique; et d'après lui le pieux auteur de l'*Imitation*, qui

ajoute : Tout est vanité, excepté d'aimer Dieu : *Omnia vanitas, præter amare Deum.*

Aimons-le donc, mes frères, ce grand Dieu qui renferme en lui seul tout ce qui est capable d'attirer notre amour; car, je vous le demande, qu'aime-t-on dans ce monde? Un ami aime son ami; un fils aime son père; un sujet aime son roi; un disciple aime son maître; un malade aime son médecin; un aveugle aime son guide; un captif aime son libérateur. Or, Dieu est tout cela à notre égard. Ami fidèle, tendre père, roi libéral, maître éclairé, médecin charitable, guide infaillible, libérateur puissant. O mon Dieu, comment avec tant d'amabilités n'attirez-vous pas toutes les inclinations de notre cœur? Pourquoi faut-il que vous nous fassiez un commandement de vous aimer? Et le moyen, le moyen de n'aimer pas un être aussi aimable?

Oui, mon Dieu, j'ose le dire avec tout le respect qui vous est dû; si, par impossible, vous me défendiez de vous aimer, je serais contraint de vous désobéir, et j'aurais dans ma désobéissance une excuse légitime en vous disant : Seigneur, si vous ne voulez pas que je vous aime, ôtez-moi donc la connaissance de vos attributs, car il m'est impossible de les connaître et de ne vous aimer pas.

Je vous aimerai donc, ô grand Dieu, éternel dans votre durée, immense dans votre étendue, excessif dans vos miséricordes, infini dans toutes vos perfections. Je vous aimerai, mais je vous aimerai pour vous-même : je vous aimerai par justice et par inclination; par justice, parce que vous me l'ordonnez, et qu'il est juste que je vous obéisse en cela comme en tout le reste; par inclination, parce que vous le méritez et que vous renfermez en vous seul toutes les amabilités possibles.

Que n'ai-je pour vous, ô mon Dieu, un amour aussi ardent que l'est celui des bienheureux dans le ciel! Ah! mon cœur, mon cœur, tu ne mérites pas de brûler d'un si beau feu. Mais vous, Seigneur, vous méritez bien que mon cœur vous aime de la sorte; pourquoi donc ne le lui permettez-vous pas? C'est, mes frères, qu'un amour si noble, si parfait, si sublime est réservé pour la vie future; et c'est là ce qui doit nous faire soupirer sans cesse après l'heureux moment qui nous fera commencer une si belle vie. Mais si nous ne pouvons pas en ce monde arriver à l'état habituel du pur amour, qui est le propre des citoyens du ciel, nous pouvons au moins de temps en temps en produire des actes. Produisons-en, chrétiens, le plus souvent qu'il nous sera possible; ou, si nous ne sommes pas encore assez généreux pour aimer Dieu purement, par rapport à lui-même, aimons-le du moins par rapport à nous; c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Oui, mes frères, si nous ne nous sentons pas dans le cœur assez de générosité pour aimer Dieu purement par rapport à lui-même, nous devons l'aimer du moins par rapport à nous; c'est-à-dire, comme un bien qui de sa nature ne cherche qu'à se répandre dans tous ceux qui sont capables de le recevoir; et c'est là ce que saint Bernard appelle aimer Dieu pour notre propre avantage : *Nostro commodo.* Aimons-le donc, et pour les biens que nous en avons reçus, la reconnaissance l'exige; et pour les biens que nous en attendons, l'intérêt nous y engage. Voilà deux motifs qui dans toute autre occasion sont des plus efficaces sur le cœur de l'homme. N'y aura-t-il que lorsqu'il s'agit d'aimer Dieu qu'ils seront impuissants? J'aime à me persuader qu'ils ne le seront pas, et que vous vous porterez à aimer Dieu premièrement par reconnaissance.

1° *Reconnaissance.* — En effet, cette vertu de reconnaissance est si naturelle à l'homme, qu'il est peu de vices dont on souffre plus impatiemment le reproche, que de celui de l'ingratitude. Tout le monde ne se pique pas d'avoir un esprit brillant; mais tout le monde se flatte d'avoir un bon cœur, et personne ne veut passer pour ingrat. Si nous ne voulons donc pas être ingrats envers celui à l'égard duquel il est plus honteux de l'être, nous devons aimer Dieu, puisque Dieu n'a jamais cessé de nous faire du bien. D'abord il a créé un monde admirable dans son tout et dans ses parties, comme une demeure toute prête à nous y recevoir quand nous y viendrions : cela seul, quand il n'y aurait rien de plus, ne devrait-il pas nous porter à l'aimer?

Si un roi affectionnait un de ses sujets jusqu'à lui faire bâtir un palais magnifique où il ne manquerait rien de ce qui pourrait contribuer au plaisir et à l'utilité de l'hôte auquel on le destinerait, quel amour aurait pour un prince si libéral celui qui se verrait tout d'un coup transporté dans une demeure si riche et si commode? Il ne pourrait se lasser d'admirer dans cet édifice la magnificence d'un souverain, la bonté d'un père, l'attention d'un ami; et tous ces objets réunis ensemble exciteraient dans son âme, à l'égard de son bienfaiteur, une reconnaissance dont il ne croirait jamais pouvoir lui donner assez de témoignages. Ah! mes frères, qu'est-ce que le palais le plus magnifique en comparaison de ce grand monde où Dieu nous a placés?

Quoi de plus beau que cette voûte azurée où sont comme suspendus, pour éclairer nos pas, tant de luminaires, dont l'un par sa clarté dissipe les ténèbres de la nuit, et dont les autres, au milieu des ténèbres mêmes, font, par un heureux contraste d'obscurité et de lumière, un spectacle qui nous ravirait d'admiration, si nous ne l'avions pas si souvent sous les yeux?

Quoi de plus utile, pour peu qu'on la regarde avec des yeux attentifs, que cette terre où nous habitons? Ici on la voit revêtue d'une verdure émaillée de différentes fleurs

qui semblent n'être sorties de son sein que pour flatter également l'odorat et la vue ; là on la trouve chargée d'une riche moisson qui fournit à la nourriture de ceux qui la cultivent et de ceux qui ne la cultivent pas. Dans ce lieu, elle est plantée d'arbres qui tirent de ses entrailles des fruits dont la douceur est aussi délicieuse au goût que la couleur et la variété en sont charmantes pour les yeux. Ailleurs elle en porte d'autres qui, pour être dépourvus de fruits, n'en sont pas moins utiles, puisqu'ils servent à nous défendre, et des ardeurs de l'été par leur ombrage, et des rigueurs de l'hiver par leur propre destruction.

Quoi de plus étonnant que la mer qui, par une espèce de prodige, en séparant les diverses parties du monde, les réunit toutes par la facilité qu'elle donne de passer beaucoup plus tôt d'un bout du monde à l'autre bout? Cet élément, si vaste dans son étendue, et si terrible dans ses fureurs, combien est-il docile à respecter les bornes que Dieu lui a prescrites en faveur des hommes? Agité par les vents, et prêt, ce semble, à inonder l'univers, il vient sur le rivage avec une impétuosité qu'on croirait aller tout perdre; mais à peine voit-il écrits sur le sable ces mots que le doigt de Dieu y a tracés : *Huc usque venies* (*Job*, XXXVIII, 11) : Tu viendras jusqu'ici; qu'aussitôt, en se repliant sur lui-même, il semble adorer, par l'inclination de ses flots, celui dont il craint de transgresser les ordres.

Quoi de plus admirable que ces fleuves dont la prodigieuse quantité, se déchargeant dans la mer, augmenterait son étendue, et lui ferait passer ses limites, si, à proportion qu'elle les reçoit, elle ne s'en déchargeait, ou par des canaux souterrains qui fournissent à d'autres fleuves, comme on le croyait autrefois, ou, comme on le croit beaucoup mieux aujourd'hui, par des vapeurs que le soleil élève en l'air, et qui, se changeant en des nuées fécondes, vont, portées sur les ailes des vents, fertiliser nos campagnes?

Voilà, mes frères, quelque chose des riches appartements et des meubles précieux de ce grand palais que Dieu nous a donné pour demeure. En faut-il davantage pour exciter notre amour? Non, sans doute; et nous devons convenir que saint Augustin, à la vue des créatures, avait bien raison de s'écrier qu'elles étaient autant de voix qui lui disaient d'aimer son Dieu : *Cœlum, terra, mare et omnia quæ in eis sunt mihi dicunt ut amem te, Domine;* et ce qu'elles me disent, continue-t-il, elles le disent à tous les hommes : *Et illud dicunt omnibus.* Pourquoi ne nous le disent-elles pas à nous-mêmes? Ah! mes frères, elles nous tiennent toutes le même langage; mais nous ne voulons pas les entendre.

Oui, mes chers auditeurs, toutes les créatures qui nous environnent, le soleil qui nous éclaire, l'air qui nous rafraîchit, la terre qui nous porte, les viandes qui nous nourrissent, les vêtements qui nous couvrent, les animaux qui nous servent, toutes ces choses nous disent d'aimer notre Dieu, parce qu'elles sont toutes autant de bienfaits de sa main libérale, et dont chacun devrait exciter notre reconnaissance. Mais hélas! par un funeste prodige, nous sommes dans le sein de la lumière, et nous ne voyons pas; nous sommes au milieu des flammes, et nous ne brûlons pas; nous sommes tout environnés d'amour, et nous n'aimons pas. Ah! Seigneur, interrompez-le ce prodige de notre endurcissement, par un miracle de votre grâce, et ne permettez pas que nous soyons plus longtemps insensibles à tous vos dons.

Vous m'exaucez, ô Dieu d'amour; et je ne puis plus résister à tant de faveurs. Il faut que j'éclate en actions de grâce, et qu'à la vue des créatures que vous avez faites pour mon service, je m'adresse à ces créatures mêmes, en les conjurant de vous bénir pour l'être qu'elles ont reçu de vous.

Bénissez donc l'auteur de votre être, ouvrages du Seigneur : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino.* (*Dan.*, III, 57.) Exaltez sa grandeur, annoncez son pouvoir, publiez sa magnificence; louez-le, bénissez-le dans tous les siècles : *Laudate et superexaltate eum in sæcula.* (*Ibid.*) Que ne m'est-il permis d'achever ici ce divin cantique, et de m'adresser à toutes les créatures les unes après les autres? Je dirais au firmament et aux astres qui y brillent, à la terre et aux animaux qui l'habitent, à la mer et aux poissons qu'elle contient; je dirais aux vents et aux orages, aux montagnes et aux collines, aux fleuves et aux rivières : O vous que le Seigneur a faits par amour pour les hommes, louez-le, bénissez-le dans tous les siècles : *Laudate et superexaltate eum in sæcula.*

Mais pourquoi m'adresser aux créatures inanimées? Puisque c'est pour les hommes que Dieu les a faites, c'est surtout à eux de l'en bénir : Bénissez-le donc, enfants des hommes : *Benedicite, filii hominum, Domino.* (*Ibid.*, 82.) Oui, chrétiens, l'homme est d'autant plus obligé d'aimer Dieu pour tous les ouvrages qui composent ce vaste univers, qu'il en est lui-même un abrégé, et qu'on peut à juste titre l'appeler un petit monde; c'est le nom que d'anciens philosophes ont donné à l'homme. En effet, tout ce que nous voyons dans le monde en grand se voit en raccourci dans l'homme; et rien ne serait plus aisé que d'en apporter la preuve; mais comme elle nous mènerait trop loin contentons-nous, sans entrer dans ce détail, d'admirer le corps et l'âme que nous avons reçus de Dieu. La vue de l'un et de l'autre est bien propre à exciter dans nos cœurs les sentiments de la plus vive reconnaissance et de l'amour de Dieu le plus tendre.

Le corps humain est quelque chose de si merveilleux, que ceux d'entre les païens qui l'ont examiné avec un œil philosophique l'ont regardé comme le chef-d'œuvre de la nature. Un d'entre eux, considérant en détail la so-

li lité des os et des cartilages, la flexibilité des nerfs et des muscles, la construction des veines et des artères, la mobilité du cœur, la délicatesse des fibres, la rapidité des liquides, en un mot, la multitude innombrable et la variété presque infinie des parties qui composent cet admirable tout, avouait qu'il n'en fallait pas davantage pour démontrer l'existence de l'Etre suprême, et que c'était là le plus bel ouvrage qui fût sorti de ses mains. Aussi le Prophète-Roi, ravi d'admiration à la vue de ce bienfait, souhaitait-il que tous ses os se changeassent en autant de langues pour bénir Dieu de cette faveur, et pour lui en marquer sa reconaissance : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* (*Psal.* XXXIV, 10.)

Mais si le corps renferme tant de merveilles, que dirons-nous de cette substance spirituelle qui donne la vie à tous ses organes? De cette âme qui est si simple dans sa nature, et si multipliée dans ses opérations; de cette âme dont l'esprit est si pénétrant dans ses connaissances; la volonté si libre dans ses désirs; la mémoire si prodigieuse dans ses effets; de cette âme, en un mot, qui nous rend si différents des vils animaux, et si semblables aux anges? C'est ici que nous pouvons bien nous écrier, d'après le même prophète : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.* (*Psal.* CII, 1.) Que mon âme bénisse le Seigneur, et que toutes mes facultés exaltent son saint nom. C'est ici que nous pouvons dire avec saint Ignace : *J'ai reçu de vous seul, ô mon Dieu, ma mémoire, mon entendement et ma volonté; c'est pour vous seul que j'en veux faire usage; et comme ils sont autant de bienfaits de votre amour, je veux qu'ils soient tous employés à vous témoigner le mien.*

Convenons-en, mes frères, qu'à ne considérer que ce que nous venons de dire, nous devons témoigner notre amour à Dieu pour les biens que nous en avons reçus. Cependant ce ne sont encore là que des biens renfermés dans l'ordre de la nature? que serait-ce si nous pesions attentivement ceux qu'il nous a faits dans l'ordre de la grâce?

Ah! chrétiens, c'est ici que nous devons nous accuser de la plus noire ingratitude, si nous ne sommes pas tout pénétrés de reconnaissance et d'amour. En effet, quel amour n'est pas dû à un Dieu qui a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils unique? *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.* (*Joan.*, III, 16.) Quoi! homme insensible, Dieu vous donne ce qu'il a de plus cher pour mériter votre amour, et vous pourriez ne le pas aimer; il envoie du ciel son propre Fils pour faire la conquête de votre cœur, et vous lui en refuseriez la possession. Mais si vous ne vous rendez pas à une démarche si prévenante, voyez du moins ce que cet adorable Fils de Dieu fait dans ce monde pour vous attacher à lui. Il va jusqu'à naître pour vous dans une étable; jusqu'à vivre pour vous dans la pauvreté; jusqu'à mourir pour vous sur une croix. Que pouvait-il faire de plus pour vous témoigner son amour? Mais qu'avez-vous fait jusqu'ici pour lui témoigner le vôtre?

O Dieu crucifié pour nous, est-il possible que vous nous tendiez ainsi les bras sans que nous fassions un pas pour correspondre à de si douces invitations? Vous avez promis, Seigneur, que quand vous seriez élevé de terre, vous attireriez tout à vous, accomplissez cette promesse, ô mon Dieu; attirez-nous comme l'épouse des cantiques, et chacun de nous vous dira comme elle : *Dilectus meus mihi et ego illi* (*Cant.*, II, 16); mon bien-aimé est à moi et je suis à lui. Il est à moi comme s'il n'était qu'à moi seul, et je veux être à lui sans appartenir à aucun autre; et à quel autre, ô mon Dieu, voudrais-je appartenir au ciel et sur la terre, si ce n'est à vous qui avez fait mon cœur, et qui voulez être son partage pendant l'éternité? *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram, Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum?* (*Psal.* LXXXII, 26.)

Voilà, mes frères, les sentiments que doit exciter en nous le souvenir des bienfaits que nous avons reçus de Dieu. Mais, dira quelqu'un, ces bienfaits me sont communs avec plusieurs autres qui les ont reçus comme moi. J'en conviens, mon cher auditeur, mais la généralité d'un bienfait diminue-t-elle quelque chose de son prix? Faudrait-il donc, pour mériter votre amour, que Dieu n'eut pensé qu'à vous seul, et qu'il eut oublié tout le reste du monde : un tel souhait serait bien déraisonnable.

Cependant, s'il vous faut absolument des faveurs particulières pour vous exciter à aimer Dieu, jetez un coup d'œil sur celles qu'il vous a faites, et vous en verrez un grand nombre qu'il n'a pas accordées à plusieurs autres. Par exemple, celle d'être né dans le sein de l'Eglise vous distingue déjà de plusieurs centaines de millions d'idolâtres, d'infidèles et d'hérétiques, à l'égard desquels il n'en n'a pas agi de la sorte : *Non fecit taliter omni nationi.* (*Psal.*, CXLVII, 20.) Mais comme cette grâce vous est encore commune avec tous les fidèles, et que vous en voulez qui vous soient propres, examinez toutes celles dont il vous a comblé en particulier depuis que vous êtes au monde, tant de périls dont il vous a délivré, tant de secours qu'il vous a accordés, tant de bons mouvements qu'il vous a inspirés? mais surtout tant de péchés qu'il vous a pardonnés; car plus il vous en a remis, de péchés, plus devez-vous lui témoigner votre amour.

C'est ce que Jésus-Christ enseigna au pharisien murmurateur. Lorsqu'un créancier, lui dit-il, remet à deux hommes ce qu'ils lui doivent, à l'un une somme modique, et à l'autre une somme immense, lequel doit l'aimer davantage? Sans doute, répond le pharisien, que c'est l'homme à qui il a plus remis. Vous avez raison, répliqua le Sauveur. Mes frères, voilà votre règle : Aimez Dieu à proportion des péchés

qu'il vous a remis. Si cela est, jusqu'où ne l'aimerez-vous pas? A quel amour la reconnaissance ne vous portera-t-elle pas? Mais ce n'est pas seulement la reconnaissance qui doit vous porter à aimer Dieu, c'est l'intérêt.

2° *Intérêt.* — En effet, quel intérêt ne trouvons-nous pas à aimer notre Dieu? La seule idée de la misère à laquelle on s'expose en ne l'aimant pas doit suffire pour nous en convaincre. Ah! Seigneur, disait autrefois saint Augustin, comment me menacez-vous de toute sorte de malheurs, si je ne vous aime pas? En est-il au monde un plus grand que celui de ne vous pas aimer? Non, mes frères, il n'en est point de plus grand que celui-là; et quand vous auriez toutes les richesses des rois et toutes les sciences des philosophes; quand vous auriez même la foi des martyrs et le zèle des apôtres, si avec tout cela vous n'aviez point l'amour de Dieu, vous seriez, malgré tout cela, les plus malheureux de tous les hommes. Mais aussi, par la raison contraire, si vous aimez Dieu, les plus grands maux deviendront pour vous de vrais biens.

Saint Paul nous l'enseigne expressément : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* (*Rom.*, VIII, 28.) Oui, les maladies les plus longues, les pertes les plus sensibles, les affronts les plus piquants; en un mot, les revers les plus fâcheux et les plus inopinés sont pour ceux qui aiment Dieu une source de biens et de consolations. Je dis plus : leurs propres péchés leur sont avantageux, en ce que le souvenir qu'ils en ont leur donne occasion d'augmenter leur ferveur présente à proportion de leur infidélité passée. C'est saint Bernard qui nous l'apprend, lorsqu'en expliquant ce passage de l'apôtre : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*, il ajoute : *Etiam peccata.* Oui, dit-il, tout, jusqu'au péché, tourne à l'avantage de ceux qui aiment Dieu. Jugeons de là quel bonheur c'est de l'aimer, puisqu'en l'aimant on trouve le secret de changer en biens les plus grands maux.

Tous les biens me sont venus avec elle, dit Salomon, en parlant de la sagesse qui n'est autre chose que l'amour de Dieu : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* (*Sap.*, VII, 11.) Et quand je donnerais, ajoute-t-il, toutes les richesses du monde pour l'acquérir, je croirais encore l'avoir pour rien : *Et si dederim omnem substantiam pro dilectione, quasi nihil despiciam eam.* (*Cant.*, VIII, 7.)

Attachez-vous donc, partisans du monde, vous à un objet, et vous à un autre; pour moi, avec la grâce de mon Dieu, je ne m'attacherai qu'à Dieu seul : *Mihi autem adhærere Deo bonum est.* (*Psal.*, XII, 28.) En lui je trouverai l'amas des plus précieuses richesses, la règle des véritables honneurs, la source des plus solides plaisirs; et si dans lui je trouve tout cela, que peut-il me manquer en le possédant? Non, mes frères, rien ne manque à celui qui aime Dieu; il est en quelque sorte le maître du ciel, de la terre, de la mer et de tout ce qu'ils contiennent, parce qu'il est l'ami de celui qui est le maître de tout cela; et qu'une des lois de l'amitié est de rendre tout commun entre ceux qui s'aiment. C'est saint Paul qui me l'apprend dans son *Epître aux Corinthiens*, où il les assure que dès là qu'ils appartiennent à Jésus-Christ, tout leur appartient à eux-mêmes : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi* (I *Cor.*, III, 21.)

Mais où paraît davantage la libéralité de Dieu à l'égard de ceux qui ont pour lui un véritable amour, c'est dans le ciel. Non, dit l'Apôtre (I *Cor.*, II, 9), l'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, le cœur de l'homme ne saurait comprendre ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. C'est donc à l'amour que Dieu réserve ses récompenses. Oui, mes frères, et s'il récompense quelque autre vertu, il ne le fait qu'autant qu'elle est jointe à celle-là, parce que celle-là est absolument nécessaire, au moins quant à l'habitude, à celui qui veut mériter quelque chose pour le ciel. Et c'est ce qui a fait dire à saint François de Sales que la gloire est montrée à la foi; qu'elle est promise à l'espérance; mais qu'elle n'est accordée qu'à la charité.

Pourquoi donc sommes-nous si lâches à aimer notre Dieu? Pourquoi ne pensons-nous pas qu'en négligeant de produire un acte d'amour de Dieu, nous perdons un degré de gloire qui durerait pendant toute l'éternité? Pourquoi refusons-nous d'ajouter par ce moyen de nouveaux fleurons à la couronne que Dieu nous destine? Ah! quand rien de plus ne nous porterait à l'amour, ce motif seul devrait être plus que suffisant pour nous y déterminer. Mais que sera-ce si nous réunissons ensemble tous les motifs qui doivent nous porter à aimer Dieu? Justice, inclination, reconnaissance, intérêt; malgré tout cela, nous n'avons pour lui que de l'indifférence. O insensibilité du cœur de l'homme, que tu es incompréhensible!

Oui, Seigneur, je suis obligé d'en convenir à la face du ciel et de la terre, que si, malgré tant et de si fortes raisons de vous aimer, je n'ai point d'amour pour vous, il faut que la dureté de mon cœur soit une espèce de malheureux mystère qu'on ne saurait comprendre. Un seul des motifs que je viens d'alléguer suffirait pour me faire aimer les créatures; et tous ces motifs réunis ensemble ne seraient pas suffisants pour me porter à vous aimer. Comment serait-il donc fait, ô mon Dieu, un cœur qui se refuserait à de si puissants attraits? Vous lui commandez de vous aimer; vous méritez qu'il vous aime; vous le comblez de biens inestimables, afin d'acheter son amour; vous lui promettez des biens encore plus grands pour l'engager à n'aimer que vous; et il ne vous aimerait pas! O Dieu d'amour il n'en sera pas ainsi désormais; je vous aimerai, et je vous aimerai de tout mon cœur. Je vous aimerai comme mon souverain et comme mon Dieu. Je vous aimerai comme ma force,

comme mon soutien, comme mon refuge, comme mon libérateur : *Diligam te, Domine, fortitudo mea, Dominus firmamentum meum et refugium meum, et liberator meus.* (*Psal.*, XVII, 2.)

Ne sont-ce pas là, mes frères, les sentiments de vos cœurs?... Je le suppose, et je prie la divine bonté qu'elle les y confirme et qu'elle les augmente. Mon Dieu..... mon Dieu, donnez-nous votre saint amour; nous ne vous demandons ni honneurs, ni plaisirs, ni richesses. Votre amour, ô mon Dieu, votre amour et rien de plus. Pour obtenir cette grâce, adressons-nous, chrétiens, à ceux d'entre les saints qui ont le plus aimé Dieu sur la terre; aux prophètes, aux apôtres, aux martyrs; adressons-nous à ceux d'entre les anges qui ont le plus d'amour pour Dieu dans le ciel; aux trônes, aux chérubins, aux séraphins. Ceux-ci surtout dont l'amour est plus ardent que celui de tous les autres, sont plus propres à nous obtenir une vertu qui fait comme leur caractère distinctif. Mais adressons-nous plus particulièrement encore à cette auguste Vierge qui fut autrefois dans ce monde, et qui est maintenant dans le ciel la plus noble victime des flammes du divin amour.

Oui, Vierge sainte, nous vous supplions par l'amour que vous eûtes autrefois pour Dieu sur la terre et que vous avez maintenant dans le ciel, de nous obtenir une étincelle de ce feu d'amour qui vous enflamme. Ah! que nous serions heureux si nous étions brûlés, embrasés, consumés par ce feu divin. Votre adorable Fils désire qu'il s'allume dans tous les lieux du monde et vous le désirez vous-même. Il nous semble que nous le désirons aussi; mais si ce désir n'est pas dans nous aussi ardent qu'il devrait l'être, faites, par votre puissante intercession, qu'il le devienne. Obtenez-nous de ne penser qu'à l'amour, de ne désirer que l'amour, de n'agir que pour l'amour; obtenez-nous d'aimer Dieu pendant la vie, d'aimer Dieu à l'heure de la mort, d'aimer Dieu dans le temps, d'aimer Dieu dans l'éternité. Ainsi soit-il.

SERMON VIII.

LA MANIÈRE DONT NOUS DEVONS AIMER DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota mente tua, et ex totis viribus tuis. (*Matth.*, XXII, 37.)

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces.

Si l'amour qu'on a pour un objet doit être proportionné aux perfections qui s'y rencontrent, il est sûr que les perfections de Dieu étant infinies, on devrait, s'il était possible, aimer Dieu infiniment. Mais l'homme, aussi borné dans ses opérations que dans son être, est incapable d'aimer Dieu de la sorte. Aussi Dieu ne l'exige-t-il pas. Mais il veut que dans l'impuissance où est l'homme de l'aimer autant qu'il mérite d'être aimé, il l'aime, du moins, autant qu'il en est capable, c'est-à-dire, de tout son cœur, de tout son esprit, de toutes ses forces. En effet, n'offrir à Dieu, pour ainsi dire, que la moitié de son cœur, c'est moins l'honorer par la partie qu'on lui offre que l'insulter par celle qu'on lui refuse.

Et c'est ce que saint Bernard a voulu nous apprendre, lorsque après avoir dit que la raison d'aimer Dieu, c'est Dieu même, il ajoute que la mesure de l'aimer, c'est de l'aimer sans mesure : *Modus diligendi Deum, est diligere sine modo.* Telle est donc la réponse que l'on peut faire à ceux qui demandent comment on doit aimer Dieu : sans mesure, doit-on leur dire : *Sine modo.*

Cependant, comme cette réponse générale a besoin d'explication, développons-la un peu davantage, et faisons voir, dans les trois parties de ce discours, que notre amour pour Dieu doit être sans mesure dans son principe, sans mesure dans ses opérations, sans mesure dans sa durée : sans mesure dans son principe, parce qu'il doit s'étendre à toutes les facultés de l'âme; sans mesure dans ses opérations, parce qu'il doit s'étendre à tous les préceptes de la loi; sans mesure dans sa durée, parce qu'il doit s'étendre à tous les temps de la vie.

Vierge sainte, ô vous à qui seule l'Église applique exclusivement à toute autre le glorieux titre de mère du saint amour : *Mater pulchræ dilectionis* (*Eccli.*, XXIV, 24); s'il y eut jamais dans le monde un amour sans mesure à tous ces égards, ce fut le vôtre. Vous consacrâtes à l'amour toutes les facultés de votre âme, vous observâtes par amour tous les préceptes de la loi, vous sanctifiâtes par amour tous les instants de votre vie. Si nous ne pouvons pas, comme vous, porter la pratique de cette vertu jusqu'à la plus sublime perfection du conseil, faites par vos prières que nous la portions, du moins, jusqu'à l'exacte observation du commandement. C'est ce que nous vous demandons humblement, en vous disant : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quand je parle du principe de l'amour de Dieu, j'entends ici par principe l'âme elle-même d'où il procède, et je dis que cet amour doit être sans mesure dans son principe, parce qu'il doit s'étendre à toutes les facultés de l'âme sans en excepter une seule. En effet, ces facultés sont l'entendement, la volonté, la mémoire. Or, l'amour de Dieu a sur tout cela des droits incontestables; sur l'entendement dont les pensées doivent tendre à Dieu, sur la volonté dont les désirs doivent se porter vers Dieu, sur la mémoire dont le souvenir doit être occupé de Dieu; et c'est là ce que l'Ecriture appelle aimer Dieu de tout son esprit, de tout son cœur, de toute son âme : *Ex tota mente tua, ex toto corde tuo, et ex tota anima tua.* Reprenons ces trois articles, et voyons d'abord ce que c'est qu'aimer Dieu de tout son esprit.

1° *De tout son esprit.* — Aimer Dieu de tout son esprit, mon cher auditeur, c'est aimer Dieu d'un amour d'estime, ou, si vous le voulez, d'un amour qui considérant la

beauté de Dieu, les grandeurs de Dieu, les perfections de Dieu, juge intérieurement qu'il mérite la préférence sur tout autre objet; et c'est la réflexion que fait saint François de Sales sur l'endroit du concile de Trente où l'amour de Dieu est appelé dilection. Pourquoi, dit ce saint prélat, les Pères du saint concile ont-ils donné à l'amour de Dieu le nom de dilection plutôt que celui d'amour ou de charité qu'on lui donne assez communément? C'est, répond-il, que l'amour est une espèce d'élection, c'est-à-dire de choix que l'on fait d'un objet par préférence à un autre, et qu'avant que le cœur se porte à aimer Dieu par-dessus tout, il faut nécessairement que l'esprit juge qu'il mérite d'être préféré à tout le reste. Ah! mes frères, si nous n'avons pour Dieu dans nos cœurs qu'un amour faible et imparfait, c'est que nous n'avons dans l'esprit qu'une connaissance très-superficielle de ses attributs. Il est vrai qu'il n'est point d'homme qui ne sache dans la spéculation que Dieu est un être infiniment au-dessus de tout; mais dans la pratique on le sait comme si on ne le savait pas, et l'on réfléchit si peu sur l'excellence de cet Etre souverain, qu'on lui préfère à tous moments les objets les plus méprisables.

Pour remédier à cette injuste préférence, il faudrait considérer souvent ce que c'est que Dieu. Qui est semblable à Dieu, disait autrefois le chef de la milice céleste en combattant contre Lucifer? *Quis ut Deus?* Voilà quelle devrait être la devise d'un chrétien. *Quis ut Deus?* Qui est semblable à Dieu? Quel objet peut entrer en parallèle avec Dieu? Non, mes frères, il n'en est point qui puisse lui être comparé. Toutes les richesses des souverains ne sont qu'une légère participation de ses trésors; toute la science des philosophes n'est qu'un faible écoulement de sa sagesse; tous les plaisirs des hommes les plus heureux ne sont qu'un crayon de sa béatitude; et cependant tous les jours on lui préfère mille objets différents; l'avare lui préfère ses richesses, l'ambitieux ses honneurs, le voluptueux ses plaisirs. Insensés que nous sommes, à quoi pensons-nous de préférer un néant à celui qui renferme en lui seul toute la plénitude de l'être?

Ah! Seigneur, c'est que nous ne vous connaissons pas; et ce qui est encore plus déplorable, c'est que nous ne désirons pas de vous connaître. Saint Augustin le désirait, et quoiqu'il vous connût déjà, craignant toujours de ne pas vous connaître assez, il vous suppliait d'augmenter en lui cette connaissance. Que je vous connaisse, ô mon Dieu, s'écriait-il : *Noverim te, Deus meus.* C'est là, mes chers auditeurs, une des principales prières que nous devrions faire à Dieu : Seigneur, faites-moi la grâce de vous connaître : *Noverim te, Deus meus.* En effet, comme on ne peut guère connaître Dieu parfaitement sans l'aimer, si nous le connaissions de la sorte, nous serions probablement bientôt remplis de son amour; mais hélas! que la plupart des hommes se mettent peu en peine de connaître Dieu!

Cherchez-vous à le connaître, vous qui, uniquement appliqués à vos affaires, ne vous occupez pas plus de Dieu que s'il n'y en avait point, et qui êtes des jours, des mois, des années entières sans penser à lui? Cherchez-vous à le connaître, vous qui, avides de lectures amusantes, fermez un livre, dès qu'à la première ouverture, vous vous apercevez qu'il y est parlé de Dieu? Cherchez-vous à le connaître, vous qui, répandus dans les conversations inutiles, évitez, comme des gens qui parlent une langue étrangère, ceux qui dans leurs entretiens voudraient placer quelquefois un mot de Dieu? Non, vous ne connaissez point Dieu. Vous vivez sans le connaître, et, si vous n'y prenez garde, vous mourrez sans l'avoir connu.

Le moyen d'éviter ce malheur, mes frères, c'est d'appliquer notre esprit à la connaissance des attributs de Dieu, c'est de lire avec assiduité les livres qui traitent des grandeurs de Dieu; c'est d'écouter avec respect les discours où l'on parle des bontés de Dieu. A peine aurons-nous été quelque temps fidèles à ces pieuses pratiques, que nous préférerons Dieu à tout le reste, et que pénétrés d'estime pour ses adorables perfections, nous pourrons, à l'exemple de saint Paul, défier toutes les créatures de nous séparer du divin amour. Voilà l'usage que nous devons faire de notre entendement; usage auquel Dieu lui-même nous exhorte, en nous recommandant de l'aimer de tout notre esprit : *Ex tota mente tua.* Mais il ne s'en tient pas là; il veut encore que nous l'aimions de tout notre cœur : *Ex toto corde tuo.*

2° *De tout son cœur.* En effet, le cœur est proprement le principe de l'amour, et toutes les connaissances de l'esprit ne peuvent être appelées amour qu'autant qu'elles tendent à produire le penchant, l'inclination, l'affection du cœur. Ce n'est donc pas assez de connaître Dieu pour l'aimer, au moins d'un amour tel qu'il le demande; il faut que cette connaissance soit suivie d'un tendre attachement pour ce divin objet, et c'est ce qui ne se trouve pas toujours. Il est vrai que si nous connaissions Dieu sur la terre aussi clairement que les bienheureux le connaissent dans le ciel, nous serions nécessités à l'aimer. Il est même vrai que si nous le connaissions aussi parfaitement que plusieurs saints l'ont connu dans ce monde, quoique libres de l'aimer ou de ne l'aimer pas, nous sentirions de grandes difficultés à lui refuser notre amour; et c'est dans ce double sens qu'on peut dire que pour aimer Dieu il suffit de le connaître. Mais il est vrai aussi qu'il y a une connaissance stérile qui, donnant à l'esprit les plus magnifiques idées sur les attributs de Dieu, laisse le cœur dans une insensibilité étonnante à l'égard de cet aimable objet.

Témoins les Socrate, les Platon, les Epictète. Quelles sublimes connaissances ces

philosophes n'eurent-ils pas de la Divinité? Cependant ils furent insensibles à son amour; au lieu qu'on a vu des personnes sans étude et sans science aimer Dieu de tout leur cœur.

La science n'est donc pas, comme quelques-uns se l'imaginent, absolument nécessaire à l'amour. Non, mes frères; il est vrai qu'elle y sert beaucoup quand elle est bien réglée; mais comme assez souvent elle ne l'est pas, souvent aussi elle y met obstacle; et on voit pour l'ordinaire sur cet article entre les simples et les savants une différence qui est toute à l'avantage des premiers; et cela, parce que les productions de l'esprit épuisant ordinairement dans les seconds une grande partie des forces de l'âme, n'en laissent presque plus pour les opérations du cœur; d'où il suit que les personnes les moins éclairées sont communément plus propres à recevoir les impressions du divin amour. Un des plus savants hommes de l'Eglise en est convenu.

C'est le Docteur séraphique. Une personne simple le félicitant de la facilité d'aimer Dieu que lui donnait sa science, et se plaignant elle-même de ce que son ignorance ne lui permettait pas d'avoir le même bonheur : Ah! que vous vous trompez, lui dit-il! non, la science n'est point absolument nécessaire à l'amour; et je puis même vous dire, ajouta-t-il, que l'homme le moins éclairé peut, s'il le veut, aimer Dieu aussi ardemment que le docteur le plus profond.

Pourquoi, mon cher auditeur, ce grand saint qui sut si bien allier ensemble et la science la plus sublime et l'amour de Dieu le plus tendre, s'exprimait-il ainsi? C'est qu'il savait que pour aimer Dieu il ne faut qu'un cœur, et que les simples ayant un cœur comme les autres, ils peuvent comme les autres se porter à aimer Dieu. C'est qu'il savait que la science est assez souvent, par l'abus qu'on en fait, un sujet d'orgueil qui ferme l'entrée à l'Esprit-Saint, et que les simples en étant destitués, offrent ordinairement à ce divin Esprit dans leurs cœurs un vide où il se plaît à répandre l'amour de Dieu

Ah! Seigneur, si la science était un obstacle à votre amour, nous ne vous la demanderions pas. Nous vous conjurerions même, si nous l'avions, de nous en priver, pourvu qu'avec moins de science, nous vous aimassions davantage. Mais non, la science, n'est pas incompatible avec votre amour. Les Ambroise et les Jérôme, les Augustin et les Grégoire, les Thomas et les Bonaventure en sont des preuves, puisqu'on les a vus réunir en leurs personnes la science la plus éclairée et l'amour le plus ardent. Accordez-là donc à vos ministres, ô mon Dieu, cette science qui leur apprenne à vous aimer de plus en plus. Mais apprenez aussi aux simples fidèles que sans science on peut vous aimer de tout son cœur.

Oui, mes frères, une pauvre femme, un vil artisan, un simple berger peuvent aimer Dieu de tout leur cœur. Ah! que cette réflexion est consolante! et qu'elle est bien capable de mettre en quelque sorte les conditions les plus basses de niveau avec les états les plus relevés! Car enfin, aux yeux de Dieu, la vraie élévation consiste, non pas dans la sublimité du rang que l'on occupe, mais dans l'union qu'on a avec lui. Or, cette union n'étant autre chose que l'amour, et cet amour ne demandant que le cœur, le berger ayant un cœur aussi bien que le monarque, il s'ensuit que dans l'ordre spirituel le monarque et le berger sont exactement sur la même ligne, s'ils ont tous deux un même degré d'amour.

Consolez-vous donc, ô vous qui vivez dans les conditions les plus abjectes, consolez-vous de l'impuissance où vous met votre état d'offrir à Dieu ce que lui offrent tant d'autres, puisque vous trouvez dans votre propre cœur de quoi vous dédommager de tout le reste. En effet, vous n'avez point de richesses pour accomplir le précepte de l'aumône; Dieu vous en dispense. Vous n'avez point d'autorité pour empêcher les désordres qui se commettent; Dieu ne vous les imputera pas. Vous n'avez point de science pour procurer le salut du prochain; Dieu ne vous en demandera pas compte. Mais vous avez un cœur, et avec ce cœur vous pouvez aimer Dieu. Oh! aimez-le donc, mes frères; aimez-le de tout votre cœur : *Ex toto corde tuo.*

Dieu, tout Dieu qu'il est, ne pourrait vous dispenser de l'obligation de le lui donner tout entier, et quand, par impossible, il le voudrait, vous ne devriez pas le vouloir; car, à quel autre accorderiez-vous cette partie de votre cœur que vous refuseriez à Dieu? Au démon, sans doute, puisqu'il n'y a au monde que Dieu ou le démon qui puisse le posséder. Au démon! ah! quel objet pour le comparer à un Dieu! Le démon a-t-il donc fait la moitié de votre cœur? et si c'est Dieu qui l'a fait tout entier, pourquoi voudriez-vous qu'il le partageât avec un autre? Le démon ne demande rien mieux que ce partage. Semblable à cette fausse mère qui consentait à voir couper en deux un enfant qu'elle savait n'être pas le sien, il consent que vous divisiez votre cœur entre Dieu et lui : *Dividatur.* Mais Dieu ne peut souffrir cette division; et pour vous en détourner, il menace d'une prompte vengeance ceux qui consentiront à un partage qui lui est si injurieux. Leur cœur est divisé, dit-il, ils périront sur-le-champ : *Divisum est cor eorum, nunc interibunt.* (*Ose.*, X, 2.)

Ne vous exposez pas à ce malheur, chrétiens mes frères; et puisque vous ne pouvez l'éviter autrement qu'en aimant Dieu sans partage, aimez-le, comme il vous l'ordonne, de tout votre cœur : *Ex toto corde tuo.* Par là vous consacrerez au divin amour votre volonté; mais il veut aussi que vous lui consacriez votre mémoire; et c'est ce que vous exécuterez en l'aimant de toute votre âme : *Ex tota anima tua.*

3° *De toute son âme.* — On croirait d'a-

bord que ces deux expressions : *De tout votre cœur et de toute votre âme*, ne signifieraient que la même chose; cependant, le commun des interprètes les explique séparément; et voici la différence qu'on y peut concevoir. L'âme est composée (s'il est permis d'user de ce terme en parlant d'une substance spirituelle), l'âme est composée de trois puissances, l'entendement, la volonté et la mémoire. Ainsi, comme il est certain qu'aimer Dieu de tout son esprit se rapporte à l'entendement dont les pensées doivent tendre à Dieu, et que l'aimer de tout son cœur se rapporte à la volonté dont les désirs doivent se porter vers lui, il semble qu'on ne puisse douter qu'aimer Dieu de toute son âme ne se rapporte à la mémoire, dont le souvenir doit être occupé de Dieu.

Si nous voulons donc observer cette troisième partie du précepte, il faut tâcher de ne point perdre le souvenir de Dieu. C'est là en effet ce que nous pratiquons à l'égard de nos vrais amis. Leur souvenir est si profondément gravé dans notre mémoire que le moindre objet qui se rapporte à eux nous le retrace. Ah! Seigneur! si nous perdons si aisément votre souvenir, c'est que nous ne vous aimons pas, ou du moins c'est que votre amour n'est pas dans nous aussi ardent qu'il devrait l'être. Oh! que le saint roi David en agissait bien autrement! Il en faisait ses délices de cet aimable souvenir; cent fois il nous l'assure dans les pieux monuments qu'il nous a laissés de son amour pour vous. Tantôt il proteste qu'il n'a pas oublié votre sainte loi, et tantôt il déclare qu'il met tout son plaisir à ne se souvenir que de vous seul. Il va plus loin, et parce que Jérusalem était le lieu que vous aviez choisi pour votre demeure en ce monde, il veut que sa langue s'attache à son palais s'il oublie jamais Jérusalem : *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, Jerusalem.* (*Psal.* CXXXVI, 6.)

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'on peut appeler aimer Dieu de toute son âme. Quand sera-ce que nous aimerons Dieu de la sorte? Quand sera-ce que notre mémoire s'occupera tellement de Dieu que nous ne nous souvenions plus que de lui ou de ce qui a rapport à lui? De ses bienfaits pour l'en remercier, de ses commandements pour les observer, de ses perfections pour les admirer, pour les louer, pour les aimer. Ah! qu'il s'en faut bien que nous en soyons là! Un ami nous rend un service et nous n'en perdons jamais le souvenir, surtout si c'est un service essentiel. Dieu nous comble tous les jours des faveurs les plus signalées, et nous les oublions presque aussitôt que nous les avons reçues. D'où vient cette différence? C'est que nous aimons notre ami et que nous n'aimons pas notre Dieu; car si Dieu était bien gravé dans notre cœur il ne serait pas ainsi banni de notre mémoire, et nous ne l'oublierions pas si aisément.

Coupable oubli que Moïse reprochait au peuple d'Israël, et qu'on peut reprocher à juste titre au plus grand nombre des chrétiens. O mon Dieu, vous ne me le reprocherez plus cet oubli criminel : et j'oublierai, s'il le faut, tout le reste, pour ne me souvenir que de vous seul : *Memorabor justitiæ tuæ solius.* (*Psal.* LXX, 16.) Ma mémoire est à vous aussi bien que mon entendement et ma volonté; recevez donc, Seigneur, l'offrande de ces trois puissances, et faites-moi la grâce de vous aimer désormais de tout mon esprit, de tout mon cœur, de toute mon âme, afin que mon amour pour vous soit, comme vous le demandez, sans mesure dans son principe. Mais il doit être encore sans mesure dans ses opérations. C'est, mes frères, le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Que doit-on entendre, mes chers auditeurs, quand on dit que notre amour pour Dieu doit être sans mesure dans ses opérations? Serait-ce que toutes nos œuvres dussent tellement être faites par amour, que celles qui ne seraient pas animées de ce motif devinssent dès lors essentiellement criminelles? Non, chrétiens, ce serait confondre les vertus que de les réduire toutes à l'amour. Conduits par l'esprit d'erreur, de nouveaux pharisiens l'ont voulu faire. Evitons cet écueil, et n'imposons pas aux fidèles un joug que Dieu ne leur imposa jamais. Mais aussi donnons à l'amour toute l'étendue qu'il doit avoir, et montrons qu'il n'est point véritable, s'il ne porte à observer tous les commandements de Dieu. C'est Jésus-Christ même qui nous l'enseigne, en nous apprenant que la marque pour connaître si l'on a pour lui un véritable amour, c'est de voir si l'on est fidèle à faire ce qu'il commande : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me.* (*Joan.*, XIV, 21.)

Oui, chrétiens, si, quand vous interrogez votre cœur sur son exactitude à garder la loi, il peut vous répondre qu'il est prêt à l'observer quand l'occasion s'en présente, vous êtes sûrs, autant qu'on peut l'être, de la sincérité de votre amour pour Dieu. Mais si vous refusez d'obéir à ses commandements, si même vous en exceptez un seul de votre obéissance, dès lors vous n'aimez point Dieu; et quand vous sentiriez pour lui les affections les plus tendres, les mouvements les plus vifs, les désirs les plus empressés, vous devriez regarder tout cela comme de véritables illusions.

En effet, que penserait-on d'un fils qui ferait à son père les plus belles protestations d'amour, et qui ne pourrait se résoudre à lui obéir? Cette désobéissance, ne fût-elle que sur un seul point, rendrait, je ne dis pas suspectes et équivoques, mais entièrement fausses et illusoires toutes les marques de tendresse qu'il lui pourrait donner. Il en est de même d'un tendre sentiment qu'éprouvent quelquefois pour Dieu ceux qui refusent d'obéir à ses ordres. Ce n'est là qu'un attachement faux, qu'un amour imaginaire, qu'une affection trompeuse qui

peut bien en imposer aux hommes, mais qui n'en impose point à Dieu. Pour preuve d'un véritable amour, il exige des œuvres, mes frères, des œuvres. Et comment n'en exigerait-il pas? nous en exigeons bien nous-mêmes.

Qu'un homme nous fasse mille protestations d'amitié, qu'il s'épuise à nous assurer de son amour pour nous; qu'il prenne à témoins, s'il veut, le ciel et la terre de son attachement à nos intérêts; je vous le demande, en sera-t-il plus véritablement notre ami, et le regarderons-nous comme tel, si, malgré tant de belles paroles, il nous refuse actuellement un service qu'il peut nous rendre, et que nous le prions de nous accorder? Non, dites-vous; sa conduite démentirait tout ce qu'il aurait pu dire, et l'on serait en droit de le regarder comme un fourbe. Eh, mon cher auditeur, voilà l'image de notre conduite envers Dieu. Si, contents de lui dire que nous l'aimons, nous ne faisons pas ce qu'il nous commande. C'est ce que nous enseigne saint Jean sur l'amour du prochain; et on peut bien l'appliquer à l'amour de Dieu : *Non diligamus verbo et lingua, sed opere et veritate.* (I *Joan.*, III, 18.)

Ah! que l'amour divin serait bien plus commun qu'il ne l'est, si pour aimer Dieu il suffisait de lui témoigner qu'on l'aime. En effet, il n'est pas un seul homme, et cette réflexion est de saint Grégoire, il n'est pas un seul homme qui, interrogé s'il aime Dieu, ne dise aussitôt qu'il l'aime de tout son cœur. Le juste le dira; mais le pécheur le dira comme lui; encore le juste, à l'exemple de saint Pierre, ne le dira-t-il qu'en tremblant; au lieu que le pécheur le dira peut-être avec une assurance qui semblera répondre de sa sincérité; mais s'il examine cette réponse de bien près, il verra que rien n'est plus contraire à sa véritable disposition. Vous aimez Dieu, dites-vous, pourrait-on lui répliquer : vous aimez néanmoins éperdument les créatures. Deux amours si opposés ne sont-ils pas incompatibles? Et comment donc les réunir en un même cœur? Aimer Dieu, et ne respirer que la vengeance; aimer Dieu, et ne désirer que les richesses; aimer Dieu, et ne rechercher que les plaisirs; paradoxe insoutenable, manifeste contradiction. Cessez, dit saint Chrysostome, cessez de nous dire que vous aimez Dieu. Ce sont là des paroles qui ne signifient rien si elles ne sont jointes aux bonnes œuvres : *Neque dicas : Diligo Deum : verba sunt ista, proba illud operibus.*

Au reste, mes frères, que ceux d'entre vous qui se croient exempts des vices dont nous venons de parler n'aillent pas s'imaginer que par là même ils peuvent se répondre de leur amour envers Dieu. Non, cela seul n'en est point une preuve; pourquoi? parce que le véritable amour ne se contente pas d'éviter le mal, et qu'il fait un grand nombre de bonnes actions. L'amour divin, dit saint Grégoire, ne saurait être oisif. Il opère de grandes choses partout où il se trouve, et dès qu'il cesse d'opérer, il cesse d'être. En effet, voyez tous ceux que nous savons avoir été embrasés d'un grand amour de Dieu; quelle activité ne remarque-t-on pas dans toute leur conduite?

Madeleine aime Jésus-Christ, et elle se jette à ses pieds pour les arroser de ses larmes; elle l'accompagne jusqu'à la mort; elle le cherche même dans le tombeau, et l'annonce aux disciples après sa résurrection. Saint Pierre aime Jésus-Christ, et il confesse publiquement sa divinité; il se charge de conduire son Eglise; il porte son nom jusque dans la capitale de l'empire. Saint Paul aime Jésus-Christ, et il confond les Juifs qui attaquent sa qualité de Messie; il prouve aux gentils qu'il est le vrai Fils de Dieu; il parcourt, en prêchant, les villes, les provinces, les royaumes. Que dirions-nous, ou plutôt que ne dirions-nous pas, si le temps nous le permettait, des Augustin, des François, des Ignace, et d'une infinité d'autres? Mais ce que nous avons dit doit suffire pour montrer que le véritable amour ne saurait être oisif, et qu'il faut nécessairement qu'il agisse ou qu'il meure.

Je ne dis pas que nous soyons obligés de faire pour Dieu tout ce qu'ont fait ces grands hommes. Hélas! Seigneur, où en serions-nous si vous mettiez notre amour à de telles épreuves. Non, mes frères, Dieu n'exige pas de nous tout ce qu'il exigea de ces saints. Bornés pour la plupart à notre propre conduite, ou tout au plus à celle d'un très-petit nombre de personnes, nous ne sommes pas tenus de montrer notre amour pour Dieu en convertissant des nations entières; mais nous devons le prouver par des actions proportionnées à l'état où Dieu nous a fait naître. Et c'est ici que, pour ne rien confondre, il faut exposer clairement ce qui, dans cette matière, est de précepte indispensable, et ce qui est de simple conseil.

D'abord je suppose, mes chers auditeurs, que personne ne doute qu'on est obligé de temps en temps à produire intérieurement des actes d'amour de Dieu. Mais comme nous ne parlons ici de cet amour que par rapport aux effets extérieurs qu'il doit avoir, examinons quels sont ces effets auxquels il nous oblige sous peine de péché : c'est premièrement d'éviter toute action qui serait contraire au divin amour, et ensuite d'observer tous les points de la loi de Dieu. Voilà ce qu'il exige indispensablement. Mais, outre cela, il nous porte à faire toutes nos actions, même les plus communes, par un motif d'amour; et, quoique la perfection ne soit ici qu'un conseil, nous ne devons pas, pour peu que nous aimions notre Dieu, observer le précepte avec moins d'exactitude.

Ah! qu'il serait imparfait, notre amour pour Dieu, si nous nous en tenions précisément à ce qu'il nous commande, sous peine d'être à jamais bannis du ciel! Un fils attentif et docile n'en agit pas de même avec son père. Non content d'obéir aux ordres exprès qu'il en reçoit, il prévient jusqu'aux moindres signes de ses volontés, et, s'il at-

tendait pour agir qu'il lui commandât sous peine d'encourir sa disgrâce et d'être deshérité, il rendrait son amour bien suspect. Il en est de même du nôtre envers Dieu: ce ne sera jamais un amour vraiment filial, tant qu'il ne nous portera à faire pour lui que ce que nous ne pouvons manquer de faire sans commettre un péché mortel.

Ne nous en tenons donc pas, mes chers auditeurs, à ce que l'amour de Dieu peut avoir d'essentiel et d'indispensable; portons-le, s'il se peut, jusqu'à la plus sublime perfection, et persuadons-nous qu'un excellent moyen pour arriver promptement à la plus haute spiritualité, c'est de faire toutes nos œuvres en vue de plaire à Dieu; car voilà à quoi se réduit tout ce qu'on trouve de plus relevé dans les livres spirituels. Quelques-uns de ces livres s'expriment en termes beaucoup plus obscurs; mais tout ce qu'ils disent de plus beau sur l'union de l'âme avec Dieu, signifie cela ou ne signifie rien. Oui, toutes les maximes qu'ils avancent, toutes les règles qu'ils prescrivent, toutes les méthodes qu'ils enseignent, se réduisent à ce principe unique : Faites toutes vos actions pour plaire à Dieu; principe dont nous devons la connaissance à saint Paul, ou plutôt à l'Esprit-Saint, dont saint Paul est l'organe. Soit que vous mangiez, nous dit-il dans son épître aux Corinthiens, soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu : *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei.... facite.* (I *Cor.*, X, 31.)

L'admirable secret et le précieux trésor que vous nous découvrez là, grand apôtre! Nous ne l'eussions jamais cru, si vous ne nous l'appreniez, que des actions aussi basses par elles-mêmes que sont le boire et le manger, peuvent être animées par le plus noble de tous les motifs, qui est celui du divin amour. Oui, chrétiens, les actions les plus viles peuvent être offertes à Dieu comme un témoignage du désir que nous avons de l'aimer. Et c'est ici un moyen de nous enrichir pour le ciel en fort peu de temps. Faisons par amour pour Dieu les actions même les plus communes; et, toutes communes qu'elles sont, elles deviendront des œuvres d'un prix inestimable, et nous procureront dans le ciel un degré de gloire incompréhensible.

C'est ici, permettez-moi cette comparaison, une espèce d'alchimie spirituelle, où, par le feu du divin amour et le souffle du Saint-Esprit, on trouve le merveilleux secret de changer, non pas le cuivre en or, mais les actions les plus viles en la plus précieuse de toutes les vertus. Ah! si vous compreniez bien cette vérité, vous, mes frères, qui vous plaignez si souvent de ce que l'obscurité de votre condition ne vous permet pas de faire de grandes choses pour Dieu, vous cesseriez bientôt de vous plaindre, et vous conviendriez que dans les états les plus abjects, on peut faire beaucoup en paraissant, ce semble, ne rien faire.

En effet, il ne faut qu'animer par un motif d'amour de Dieu, vous, domestiques, le service que vous rendez à vos maîtres; et vous, artisans, le travail par lequel vous soutenez vos familles; vous, malades, les infirmités qui vous affligent; et vous, pauvres, les peines qui sont une suite de votre indigence, pour faire de ce service et de ce travail, de cette maladie et de cette pauvreté, un excellent moyen d'augmenter à chaque instant le trésor que Dieu vous réserve dans le ciel. Or, ce que je dis de ces conditions, se doit dire de toutes les autres et des peines qui en sont inséparables; des embarras du commerce à l'égard d'un négociant, de l'ennui de l'étude à l'égard d'un homme de loi, des fatigues d'une longue marche, ou des risques d'une bataille à l'égard d'un militaire. Il n'est pas un seul de ces états où l'on ne puisse, en faisant par amour pour Dieu ce qu'on est tous les jours obligé de faire, amasser d'immenses richesses pour l'éternité.

Et c'est par là que des saints qui n'ont vécu que très-peu d'années, ont, en ce peu de temps, fort avancé l'ouvrage de leur perfection; c'est même par là que l'auguste reine des anges et des saints accumula, pendant sa longue vie des trésors de grâce qui lui ont mérité dans le ciel le plus éminent degré de gloire où une pure créature puisse être élevée. En effet, nous ne voyons pas dans l'Evangile que la très-sainte Vierge ait fait un grand nombre de choses éclatantes. Car si vous exceptez quatre ou cinq circonstances de sa vie, tout le reste est un tissu d'actions les plus communes en apparence; mais actions communes qu'elle relevait par le plus noble et le plus parfait de tous les motifs, qui était son amour pour Dieu.

Quelle perte ne faisons-nous donc pas lorsque nous négligeons de donner à nos bonnes œuvres l'empreinte du divin amour? C'est là comme le coin du prince qui leur donne presque tout leur prix, ou du moins qui en augmente considérablement la valeur. Oui, mes frères, avec l'amour de Dieu, les actions les plus obscures nous seront méritoires; au lieu que sans amour les plus éclatantes nous deviendront peu profitables, et peut-être absolument inutiles. Evitons cette inutilité, mes chers auditeurs, en faisant par amour les actions même les plus ordinaires. Ce sera pour lors que nous aimerons Dieu d'un amour sans mesure dans ses opérations. Mais il faut de plus que nous l'aimions d'un amour sans mesure dans sa durée. C'est ce que nous allons voir en peu de mots dans la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Oui, chrétiens, nous devons aimer Dieu d'un amour sans mesure dans sa durée, parce que le commandement que Dieu nous en fait s'étend généralement à tous les âges de la vie, sans en excepter ni le plus tendre,

ni le plus décrépit. Cette obligation commence donc d'abord, selon saint Thomas, avec le premier usage de la raison. Je sais que ce sentiment de saint Thomas n'est pas celui de tous les docteurs, dont quelques-uns le trouvent trop rigoureux. Mais je sais aussi que saint François de Sales, qui ne fut jamais soupçonné de rigorisme, a paru l'admettre dans son Théotime. En effet, quelle rigueur y a-t-il à obliger une créature raisonnable de consacrer le premier usage de sa raison à celui de qui elle l'a reçue? N'est-il pas juste, ô mon Dieu, que le cœur de l'homme se tourne vers vous aussitôt qu'il vous connaît? Oui, Seigneur; et puisque autrefois vous exigiez qu'on vous offrît les prémices des fruits de la terre, vous ne sauriez être indifférent sur les prémices d'un cœur que vous n'avez fait que pour vous seul.

Au reste, mes frères, quoi qu'il en soit de l'obligation de l'âge le plus tendre, sur laquelle les sentiments sont partagés, j'ai cru devoir ici vous en instruire, parce que de ce partage même il s'ensuit qu'il est au moins fort probable que Dieu nous oblige à l'aimer dès que nous le pouvons, et que cela seul suffit pour établir deux règles de conduite très-importantes : la première, par rapport à nous-mêmes, c'est que la juste crainte où nous devons être de n'avoir peut-être pas dans notre premier âge observé ce grand précepte, nous oblige, selon le cardinal Cajétan, à nous en accuser dans le tribunal, du moins, comme d'un péché douteux; la seconde, par rapport aux enfants, et celle-ci regarde les personnes que Dieu a chargées de leur éducation, c'est qu'elles doivent porter ces jeunes cœurs à se tourner vers Dieu aussitôt qu'ils en sont capables.

Heureux les enfants que le ciel a fait naître de parents attentifs à leur faire s'acquitter de cette première obligation! mais malheureux les parents qui se mettent peu en peine de faire aimer à leurs enfants celui qui est le premier de tous les pères! Cependant, soit négligence dans les uns, soit indocilité dans les autres, on voit tous les jours que ce premier précepte n'est guère observé par le premier âge. Ah! qu'il est grand, le nombre de ceux qui refusent au divin amour les plus belles années de leur vie! Comme si on craignait d'aimer trop tôt un Dieu qui nous aime de toute éternité, on remet d'un temps à l'autre à s'acquitter de ce devoir; et après avoir donné l'enfance à la bagatelle, la jeunesse aux plaisirs, l'âge mûr aux affaires, on donne enfin les tristes jours d'une vieillesse décrépite à l'accomplissement du plus grand et du plus essentiel de tous les préceptes : encore heureux si, du moins dans la vieillesse, on l'accomplissait comme il faut. Mais en est-il beaucoup qui terminent ainsi, par le divin amour, une vie presque toute passée dans l'amour du monde? Non, mes frères, et l'Ecriture nous apprend qu'à parler en général, le vieillard suit à la fin de sa vie la route qu'il s'est tracée dans sa jeunesse : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* (*Prov.*, XXII, 6.)

Aimez donc votre Dieu, chrétiens, et aimez-le dans tous les temps de la vie; aimez-le dans l'enfance : il n'est point d'âge qui lui plaise plus que celui-là, parce qu'il n'en est point où le cœur par sa droiture et sa simplicité soit plus digne de lui. Aimez-le dans la jeunesse; il n'est point d'âge où il soit plus important de se livrer à l'amour du Créateur, parce qu'il n'en est point auquel l'amour des créatures livre de plus rudes combats. Aimez-le dans la vieillesse; il n'est point d'âge où il soit plus nécessaire de l'aimer, parce qu'il n'en est point où l'on coure plus de risque de ne l'aimer jamais. En un mot, aimez-le, je le répète, et je ne saurais le répéter assez, aimez-le dans tous les temps de la vie, parce qu'il n'en est aucun qui ne lui appartienne et qui ne doive être consacré à son amour.

C'est saint Augustin qui nous l'enseigne, ou plutôt c'est la nature même qui nous l'enseigne; et saint Augustin nous le confirme, en disant que quand Dieu nous ordonne de l'aimer de tout notre cœur, il ne laisse aucun temps de notre vie qu'il nous soit libre de refuser au divin amour; et il le dit, ce grand saint, en gémissant sur le malheur qu'il a eu de ne pas aimer son Dieu aussitôt qu'il en a été capable. O beauté si ancienne et toujours nouvelle, s'écrie-t-il en plus d'un endroit, que j'ai commencé bien tard à vous aimer : *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua et semper nova!*

Ah! mes chers frères, que nous pourrions bien dire la même chose à plus juste titre que saint Augustin! Car, quand nous n'aurions dérobé au divin amour que le temps de notre enfance, cela seul suffirait pour nous faire dire que nous avons aimé Dieu trop tard. Mais combien y en a-t-il qui ne lui ont pas donné celui de la jeunesse? combien même qui sont parvenus à la maturité de l'âge, et peut-être même au déclin de leur vie, avant d'avoir commencé d'aimer Dieu? Si cela est, chrétiens, par rapport à quelques-uns d'entre vous, commencez du moins aujourd'hui. C'est bien tard, il est vrai, par rapport au mérite de Dieu; mais ce n'est pas trop tard par rapport à votre salut. Toujours prêt à recevoir le cœur de l'homme en quelque temps qu'on le lui offre, ce Dieu de bonté ne rejette point celui même du vieillard qui, après s'être usé, pour ainsi dire, à aimer le monde, essaye enfin de se tourner vers lui. Sans doute, il eût bien mieux valu le faire dès le commencement de votre vie; mais, puisque vous ne l'avez pas fait plus tôt, ne différez pas davantage et réparez, par l'ardeur que vous aurez pour Dieu dans la suite, le long temps où vous avez été dépourvu de son saint amour.

C'est ce que fit saint Augustin. Son amour pour Dieu fut d'autant plus ardent qu'il avait été plus tardif. Voilà ce que vous devez faire afin de vous dédommager en quelque sorte de l'impuissance où vous êtes de rappeler vos années passées. Malheur, ô

mon Dieu, devez-vous lui dire avec ce grand saint, malheur au temps auquel je ne vous aimai pas : *Væ tempori illi quo te non amavi!* Que ne sont-ils encore à ma disposition, ces moments et ces jours que je passai dans l'amour du monde! O monde insensé, monde pervers, tu ne les aurais pas; je les consacrerais à l'amour de mon Dieu. Mais hélas! ils ne sont plus ces jours et ces moments; ils ne sont plus, et il ne m'en reste qu'un triste souvenir. Ah! Seigneur, il faut du moins que je répare le larcin que je vous en ai fait, en redoublant mon amour pour vous pendant tous ceux qui me restent à vivre. Oui, mon Dieu, ils seront pour vous, et ils ne seront que pour vous seul; qu'il soit à jamais effacé du nombre de mes jours, ce jour malheureux où je ne vous aimerais pas! Que je vous aime à tous les instants qui s'écouleront jusqu'à mon dernier soupir! Que je vous aime dans le repos et dans le travail, dans les succès et dans les traverses, dans la santé et dans la maladie! Que je ne vive que pour vous aimer et que je meure en vous aimant! Tels sont, chrétiens, les sentiments que doivent exciter dans leurs cœurs ceux qui n'ont commencé que fort tard à aimer Dieu.

Pour vous, âmes fidèles, qui avez eu l'avantage de l'aimer dès la plus tendre enfance, augmentez d'autant plus votre amour envers lui que vous lui avez de plus grandes obligations. En effet, c'est une faveur spéciale que Dieu vous a accordée, de l'aimer aussitôt que vous avez été en état de le faire. C'est lui qui, par un effet de sa miséricorde à votre égard, vous a prévenues presque dès le berceau des bénédictions de sa douceur; c'est lui qui a éclairé votre esprit de sa lumière et qui vous a fait connaître ses divines perfections; c'est lui qui a excité votre cœur à l'aimer dès le printemps de votre âge et à lui consacrer les prémices de vos affections; car, puisque l'Ecriture nous apprend que nous ne pouvons pas de nous-mêmes avoir la moindre bonne pensée si elle ne vient de Dieu, et que nous ne pouvons avoir l'amour de Dieu si ce divin amour n'est répandu dans nos cœurs par un mouvement du Saint-Esprit; il est sûr que votre esprit n'eût jamais conçu la pensée d'aimer Dieu si Dieu même ne l'eût éclairé d'un rayon de sa lumière, et que votre cœur n'eût jamais produit un acte de son amour si, par une grâce de choix qu'il n'a pas faite à tant d'autres, il ne vous eût fortement excitées à produire ce mouvement de tendresse et d'affection qui vous a tournées vers lui. Ainsi, plus vous avez aimé Dieu jusqu'à présent, plus vous lui êtes redevables, puisque votre amour pour lui est un effet de son amour pour vous et une des plus grandes grâces que vous ayez reçues.

Ne cessez donc jamais, âmes ferventes, ne cessez jamais d'aimer Dieu. Aimez-le d'abord par justice, à raison des droits qu'il a sur vous comme sur les autres hommes; mais aimez-le ensuite encore plus ardemment par reconnaissance, à raison de l'amour même que vous lui avez porté jusqu'ici, puisque cet amour est un des plus signalés bienfaits de l'amour qu'il a eu pour vous. Aimez-le donc, s'il se peut, à chaque instant de votre vie. C'est saint Grégoire de Nazianze qui nous y exhorte. Nous devrions, dit-il, aimer Dieu, si cela se pouvait, autant de fois que nous respirons, puisque chacune de nos respirations est un effet de son amour envers nous.

Ah! Seigneur, que ne nous est-elle possible cette manière de vous aimer? Nous la mettrions bien volontiers en pratique. Mais puisqu'elle ne l'est pas, acceptez du moins le désir que nous aurions de pouvoir vous aimer sans cesse. Oui, mon Dieu, je voudrais que tous les battements de mon cœur fussent autant d'actes de votre saint amour. Je voudrais pouvoir vous aimer moi seul autant que vous aiment tous les justes qui sont sur la terre et tous les bienheureux qui sont dans le ciel; je voudrais que les séraphins, ces esprits d'amour, me prêtassent leurs ardeurs pour vous aimer, ô mon Dieu sinon, comme vous le méritez, au moins comme je le désire.

Esprit-Saint, je vous en conjure par l'intercession de votre auguste épouse, la mère du pur amour, de jeter dans mon cœur une étincelle du feu sacré dont elle brûle pour son Dieu, et d'allumer en moi par son souffle un si grand feu de cet amour divin, que je puisse le communiquer aux autres et en embraser tous les cœurs. Que ne puis-je aller dans toutes les parties du monde y exciter cet embrasement général et faire de tous les hommes autant d'amateurs de mon Dieu!

Suppléez à mon impuissance, apôtres de ces derniers temps, prédicateurs évangéliques, missionnaires de l'ancien et du nouveau monde; allez, portés sur les ailes du divin amour, allez dans tous les lieux de l'univers, parcourez les villes et les provinces, les royaumes et les empires en annonçant à tous les peuples l'obligation qu'ils ont d'aimer Dieu. Dites aux grands et aux petits, aux seigneurs et aux vassaux, aux souverains et aux sujets; dites, en un mot, à tous les hommes : O mortels! qui que vous soyez, aimez votre Dieu, et aimez-le jusqu'au dernier soupir.

Oui, c'est là ce que je voudrais pouvoir dire à tous les habitants du monde; mais ne le pouvant pas, je le dis à chacun de vous, mes chers auditeurs, je le dis aux prêtres et aux séculiers, aux pères et aux enfants, aux maîtres et aux domestiques, aux riches et aux pauvres. Je le dis à tous, mes frères, mes très-chers frères, aimons notre Dieu, et ne cessons de l'aimer que quand nous cesserons de vivre. Aimons-le jusqu'à l'heureux moment où il nous tirera de cette vallée de larmes pour nous transporter dans le centre de l'amour. Ce sera pour lors que nous commencerons de l'aimer sans mesure, parce que nous l'aimerons pendant toute la bienheureuse éternité que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

SERMON IX.

L'AMOUR QUE NOUS DEVONS A LA SAINTE HUMANITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema. (I *Cor.*, XII, 22)

Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème.

Qu'elle est juste, mais qu'elle est terrible cette malédiction dont le saint apôtre frappe ici ceux qui n'ont pas pour Notre-Seigneur Jésus-Christ l'amour qui lui est dû! En effet, après tout ce que ce divin Sauveur a fait pour nous, comment pouvoir lui refuser notre amour? Quand il ne nous aurait jamais fait de bien, nous devrions l'aimer pour ses perfections infinies; mais puisqu'il nous a aimés le premier, nous devons au moins lui rendre amour pour amour : *Diligamus Deum quoniam et ipse prior dilexit nos.* (I *Joan.*, IV, 19.)

Oui, mes frères, Jésus-Christ nous a aimés jusqu'à s'approcher de nous, jusqu'à faire ses délices de converser avec nous, et jusqu'à vouloir que nous fassions les nôtres d'approcher de lui, de converser avec lui, de nous unir étroitement à lui. Quelle bonté! Dieu n'en agissait pas de même autrefois à l'égard des enfants d'Abraham. Avant qu'il donnât sa loi au peuple d'Israël sur le mont Sinaï, il lui défendit expressément d'approcher de cette montagne : *Cavete ne ascendatis in montem.* (*Exod.*, XIX, 12.) Il la fit entourer de barrières; il y fit gronder la foudre; il en fit sortir des feux étincelants qui jetaient la terreur et l'effroi dans le cœur des Israélites, afin de les en éloigner et de prévenir les funestes effets que la curiosité aurait pu produire en eux malgré sa défense.

Ah! que Jésus-Christ tient aujourd'hui une conduite bien différente envers nous! Ce Dieu fait homme est élevé sur la sainte montagne de Sion, c'est-à-dire au plus haut des cieux, et sur nos autels nous n'entendons sortir de son cœur que d'aimables soupirs capables de gagner les nôtres; nous n'en voyons sortir que des feux d'allégresse et d'amour qui, au lieu de nous éloigner, ne peuvent que nous attirer à lui, et par lesquels il semble nous dire ce qu'il disait pendant sa vie mortelle : *Venite ad me omnes* (*Matth.*, XI, 28) : venez tous à moi.

Mais quoi! Dieu est-il donc sujet au changement? Et s'il est immuable, pourquoi est-il aujourd'hui si contraire à ce qu'il parut être autrefois? Pourquoi, après avoir commandé à l'homme de s'éloigner de lui, veut-il aujourd'hui qu'il s'en approche? C'est que la crainte étant une préparation à l'amour, il voulait, en donnant une loi de crainte aux hommes, par le ministère de Moïse, les disposer de loin à recevoir dans la suite la loi d'amour qu'il voulait leur donner par son propre Fils.

En effet, quoique Dieu voulût être aimé de tous, et qu'il le fût de plusieurs dans l'Ancien Testament, il paraissait vouloir qu'on le craignît encore plus; au lieu que dans le Nouveau, quoiqu'il veuille être craint, il veut cependant que la crainte qu'on a de sa puissance cède à l'amour qu'on a pour sa bonté. Et n'a-t-il pas droit en effet d'exiger que nous l'aimions puisqu'il nous aime lui-même si tendrement?

N'en doutons pas, mes chers auditeurs, de cette vérité consolante; savoir que Jésus-Christ nous aime, et de cette autre qui ne l'est pas moins; savoir, que Jésus-Christ, par la raison qu'il nous aime, veut aussi que nous l'aimions, et c'est cette double vérité qui va faire le sujet de ce discours : Jésus-Christ nous aime, et nous devons aimer Jésus-Christ. Nous verrons donc dans le premier point quel est l'amour que Jésus-Christ a pour nous, et dans le second quel est l'amour que nous devons avoir pour Jésus-Christ. Voilà, mes frères, deux objets qui méritent toute l'attention de vos esprits, et toute la tendresse de vos cœurs. J'espère que vous leur accorderez l'une et l'autre.

Vierge sainte, auguste Marie pour qui Jésus-Christ a eu plus d'amour que pour toutes les créatures ensemble, et qui aussi l'avez plus aimé que n'ont jamais fait tous les anges et tous les hommes, obtenez-nous de sa bonté la grâce de connaître si bien son amour envers nous, que nous l'aimions désormais de tout notre cœur. C'est ce que nous vous demandons instamment en vous disant : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Puisque, selon saint Augustin, l'amour est une espèce d'aimant qui attire un autre amour : *Magnes amoris amor*, je ne puis vous exhorter plus efficacement à aimer Jésus-Christ, qu'en vous parlant de son amour envers nous; mais hélas! que vous dirais-je de ce divin amour? Ne dois-je pas craindre de diminuer dans vos esprits la grandeur de mon sujet par la faiblesse de mes expressions? Comment parler de vous, ô amour de Jésus pour les hommes, puisqu'on ne saurait vous comprendre? Vous êtes une mer immense et sans fond, un abîme où l'on se perd, un objet infiniment au-dessus de ce que nous pouvons dire et penser. Suppléez donc à mon impuissance, et faites sentir au cœur de ceux qui m'écoutent ce que tous les discours des hommes ne pourraient suffisamment faire connaître à leur esprit.

Etant donc impossible de peindre au naturel l'amour de Jésus-Christ pour les hommes, il doit nous suffire d'en tracer un faible crayon. Ainsi, pour borner un discours dont la matière est sans bornes, nous nous contenterons d'examiner trois effets que produit ordinairement l'amour, et auxquels on peut le reconnaître. Quand on aime véritablement Dieu, dit saint Laurent Justinien, on pense volontiers à lui, on donne volontiers pour lui, on souffre volontiers pour lui; ce sont là, continue-t-il, les trois caractères distinctifs de l'amour de Dieu : *Li-*

benter de Deo cogitare, libenter pro Deo dare, libenter pro Deo pati. Appliquons à l'amour de Jésus-Christ envers l'homme ce que le saint docteur a dit de l'amour de l'homme envers Dieu, et disons que Jésus-Christ a toujours pensé à nous, que Jésus-Christ a beaucoup donné pour nous, que Jésus-Christ a volontiers souffert pour nous. Trois réflexions qui feront voir combien Jésus-Christ nous aime: entrons en matière, et commençons.

1° *Il a toujours pensé à nous.* — A considérer l'amour de Jesus-Christ pour l'homme par rapport à sa divinité seule, il est sûr que cet amour est éternel, et qu'il a pensé à nous avant tous les temps, puisque le Verbe de Dieu, pensant aux maux que le péché causerait à l'homme, résolut de toute éternité d'y apporter un remède efficace en s'incarnant pour son salut; et c'est ce qui lui fait dire dans l'Ecriture qu'il nous a aimés d'un amour éternel : *In charitate perpetua dilexi te.* (*Jerem.* XXXI, 3.) Mais comme nous ne parlons ici de l'amour de Jésus-Christ que comme d'une production de sa sainte humanité, je dis qu'il a pensé à nous dès le premier instant de son incarnation.

En effet, à peine ce divin Sauveur eut-il été conçu dans le sein de sa bienheureuse mère, qu'il se représenta les péchés que tous les hommes devaient commettre dans la suite, et la colère de son Père qu'ils s'attireraient par leurs crimes; pensées bien affligeantes pour cet homme-Dieu; mais pensées qui le déterminent à remédier à tous nos maux. Prévoit-il que l'amour de richesses portera l'homme au péché? Son amour pour nous l'engage à naître dans une pauvre étable, afin de nous porter par son exemple au mépris des biens de la terre. Prévoit-il que la plupart des hommes se laisseront dominer par l'orgueil ? Son amour pour nous le porte à pratiquer dans la circoncision l'humilité la plus profonde, afin de nous inspirer l'amour de cette vertu. Prévoit-il le penchant qu'auront tous les hommes à la désobéissance? Son amour pour nous, afin de nous engager à obéir, le porte à obéir lui-même jusqu'à la mort de la croix. En un mot, il ne peut penser aux différents péchés que commettront les hommes de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états, et qui deviendront par là les esclaves du démon, sans penser à leur fournir en sa personne un libérateur par le secours duquel il pourront briser les fers de leur esclavage.

Quel excès d'amour dans Jésus-Christ de penser ainsi toujours à nos maux, et à la manière de nous en délivrer! Car il ne se contente pas, comme les amis ordinaires, de penser de temps en temps à nous, il y emploie tout le temps de sa vie. Oui, mes frères, depuis le premier instant de sa conception jusqu'à son dernier soupir ce Dieu fait homme eut toujours présents nos différents besoins. Le temps même du sommeil ; temps auquel nos amis ne peuvent raisonnablement exiger que nous pensions à eux, puisque nous ne sommes pas alors capables de penser à nous-mêmes; ce temps ne fut pas pour Jésus-Christ un temps vide de notre amour. Non, le sommeil auquel Jésus-Christ voulut bien s'assujettir pendant sa vie mortelle ne l'empêcha pas de penser aux hommes.

Ce divin Sauveur pendant ces moments-là pouvait nous dire comme l'épouse des Cantiques : Je dors et mon cœur veille : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* (*Cant.*, V, 2.) Je dors, et c'est un effet de mon amour de m'être revêtu de vos infirmités pour être plus semblable à vous : *Ego dormio;* mais ce sommeil ne vous fait rien perdre de ma tendresse, puisque mon cœur, dont vous faites les délices, veille continuellement pour vous préserver du sommeil de la mort éternelle : *Ego dormio, et cor meum vigilat.*

Qu'est-ce donc que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous daigniez vous souvenir ainsi de lui? *Quid est homo quod memor est ejus?* (*Psal.* VIII, 5.) Par quel endroit la cendre, la poussière, le néant peuvent-ils mériter vos regards et devenir l'objet de vos complaisances ? Complaisances que Jésus-Christ porte si loin qu'il semble s'oublier lui-même et ne s'occuper que de nous. Il craint tant que nous ne soyons pas persuadés de son amour qu'il paraît ne pas se trouver d'expressions assez fortes pour nous le témoigner.

De quelles comparaisons ne se sert-il pas dans l'Evangile pour nous dépeindre son amour? Ici, c'est l'amour inquiet d'une femme qui a perdu une drachme, et qui dérange avec empressement tous les meubles de sa maison pour la trouver; là, c'est l'amour vigilant d'un pasteur qui, pensant à sa brebis égarée, court à perte d'haleine pour la ramener au bercail; tantôt c'est l'amour tendre d'un père qui, ne pouvant oublier un fils ingrat et fugitif, va voir sur les lieux élevés s'il ne l'aperçoit pas revenir : tantôt enfin c'est l'amour joyeux de cette femme qui a retrouvé ce qu'elle cherchait, et qui s'en réjouit avec ses amies; de ce pasteur qui a rencontré sa brebis, et qui la porte amoureusement sur ses épaules; de ce père qui reçoit son fils avec tendresse, et qui fait tuer le veau gras pour en témoigner sa joie.

O amour incompréhensible! Ne semblerait-il pas que l'homme fût devenu le Dieu de Dieu même? Je n'aurais pas osé le dire, si saint Thomas ne l'avait dit avant moi. Mais quand on considère cette attention de Jésus-Christ pour nous, on serait presque tenté de croire que l'homme est devenu le Dieu de Jésus-Christ; attention qu'il a non-seulement pour tous les hommes en général, mais pour chacun d'eux en particulier. Oui, chrétiens, il pensait à chacun de vous lorsque vous ne pensiez pas à lui, ou que vous n'y pensiez peut-être que pour l'outrager. Il pense à vous à ce moment, soit pour vous faire sortir du péché, soit pour vous empêcher d'y tomber; en un mot, il pense à chacun de nous en quelque état que nous soyons, pour nous combler de ses bienfaits; car Jésus-Christ ne se contente

pas de penser à ceux qu'il aime, il donne aussi beaucoup pour eux.

2° *Il a beaucoup donné pour eux.* — L'amour est essentiellement communicatif; il ne lui est pas moins naturel de donner pour son objet, que de penser à lui; second effet de l'amour, seconde marque à laquelle on peut connaître celui de Jésus-Christ pour l'homme.

Avant l'Incarnation, les hommes n'avaient pu rien présenter à Dieu qui fût digne de sa majesté. Le sang des animaux qu'on lui immolait ne pouvait acquitter les hommes envers lui de toutes leurs obligations. Mais quand le Verbe de Dieu se fit chair, par la donation qu'il fit de soi-même à son Père en faveur des hommes, il suppléa au peu de valeur des anciens sacrifices. Dès le premier instant où il se revêtit d'un corps, il dit à Dieu, comme nous l'apprennent David et saint Paul : Je vois, mon Père, que les anciens sacrifices vous ont été désagréables : *Sacrificium et oblationem noluisti* (*Psal.* XXXIX, 7; *Hebr.*, X, 5); c'est pourquoi je m'offre à vous moi-même en sacrifice : *Tunc dixi: Ecce venio.* (*Ibid.*) Les hommes n'ont eu jusqu'ici que les corps des animaux à vous immoler; mais j'ai reçu moi-même un corps de votre toute-puissance : *Corpus autem aptasti mihi* (*Hebr.*, X, 5); mon amour pour les hommes vous en fait une victime; je vous le donne en leur faveur.

Mais il ne s'en tint pas là; non content de donner beaucoup pour nous au Père éternel, il nous donna beaucoup à nous-mêmes. En effet, Jésus-Christ nous fit alors, et nous fait encore à chaque instant, une donation de tout ce que son humanité sainte a mérité pendant sa vie mortelle. Saint Thomas (III parte, quæst. 19, a. 4.) le dit en termes exprès. Or, faire un tel présent, n'est-ce pas donner beaucoup? ou plutôt n'est-ce pas comme nous accabler d'une infinité de bienfaits dont chacun est infini? Car, entrons un peu dans le détail, toutes ses pensées, tous ses désirs, toutes ses paroles, toutes ses actions furent autant d'actes d'adoration, de remercîment et d'amour qu'il offrait à son Père. Cela supposé, je demande combien d'actes de cette espèce ce divin Sauveur produisit-il depuis le moment de sa conception jusqu'à son dernier soupir? Leur multitude est innombrable et surpasse l'imagination. Cependant il est sûr que chacun de ces actes étant une production d'une âme hypostatiquement unie à la Divinité a un mérite sans bornes, puisque son principe est infini. Quel trésor n'aurait-ce donc pas été pour tous les hommes, si Dieu eût partagé entre eux tout le mérite d'un seul de ses actes? Mais quel profond abîme de libéralité dans Jésus-Christ, d'avoir donné à chacun d'eux le mérite de tous ces actes ensemble? On s'y perd en y pensant; et on ne peut ni l'exprimer ni le concevoir.

Encore si cet aimable Sauveur n'était pas allé plus loin; mais tous ces bienfaits ne suffisent pas à son amour; il n'a pu le satisfaire pleinement qu'en se donnant lui-même à nous. Quel prodige! On comprend aisément que l'homme peut se donner à Dieu; mais un Dieu se donner à l'homme! Oui, chrétiens, Jésus-Christ, après sa résurrection, doit monter au ciel. Il est nécessaire qu'il y aille, pour envoyer le Saint-Esprit à ses apôtres; mais que fera-t-il? Pourra-t-il se résoudre à nous quitter? Non, vous diriez qu'il craint de n'être pas heureux au ciel s'il se séparait de nous. Son amour pour nous met sa toute-puissance en œuvre et lui fait faire une merveille jusqu'alors inouïe. Il renverse l'ordre de la nature, et produit, en instituant l'eucharistie, cinq ou six miracles des plus étonnants, afin de pouvoir monter au ciel sans quitter la terre.

Ce divin Sauveur reste donc continuellement avec nous; et non content de demeurer sur nos autels pour y être l'objet de nos adorations, il veut entrer dans notre cœur, afin d'y être notre nourriture. Il veut qu'en le possédant réellement au dedans de nous-mêmes, nous recevions avec plus d'abondance les effets de son amour : amour qui n'est ni divisé, ni capable de division; car il se donne tout entier à chacun de ceux qui le reçoivent dans l'eucharistie; en sorte que chacun de nous peut dire : Il est autant à moi qu'à tous les autres ensemble. Oui, je puis dire avec saint Bernard : Vous êtes tout à moi, divin Jésus, comme si vous n'étiez qu'à moi seul; je puis, avec l'apôtre saint Thomas, appeler Jésus-Christ mon Seigneur et mon Dieu, comme s'il n'y avait pas dans le monde d'autre âme que la mienne à qui il accordât cette faveur

Job disait autrefois : Qu'est-ce que l'homme, ô Seigneur, pour que vous le traitiez avec tant de magnificence, et qui peut vous engager à lui donner votre cœur? *Cur apponis erga eum cor tuum?* (*Job*, VII, 17.) Ah! que nous pouvons bien dire la même chose lorsque Jésus-Christ s'approche de nous par la communion : *Cur apponis erga eum cor tuum?* Quelle peut être la cause d'une union aussi étroite entre l'homme et vous, adorable Jésus? Vous êtes le centre de toutes perfections, l'homme est un abîme de misères; vous êtes tout céleste et divin, l'homme est tout charnel et terrestre. Quel rapport peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres, entre la bonté et la malice, entre la sainteté et le péché? en un mot, entre votre cœur et celui de l'homme? *Cur apponis erga eum cor tuum?*

Voilà ce que l'étonnement et l'admiration doivent nous faire dire à Jésus-Christ, après que nous l'avons reçu à la sainte table; et si nous sommes attentifs à sa voix, nous l'entendrons nous répondre intérieurement que s'il se donne à nous de la sorte, c'est pour nous guérir de nos infirmités; c'est pour nous marquer la grandeur de son amour par la grandeur de ses bienfaits. Mais si Jésus-Christ nous montre la sincérité de son amour en pensant toujours à nous, s'il nous en manifeste la grandeur en donnant beau

coup pour nous, il nous en fait voir le comble en souffrant volontiers pour nous.

3° *Il a volontiers souffert pour nous.* — Il n'en est pas de Jésus-Christ à l'égard de ceux qu'il aime, comme des amis qui se trouvent ordinairement parmi les hommes. De tous ceux qui dans le monde se font un honneur du spécieux titre d'ami, il en est bien peu qui en soutiennent longtemps le caractère. Tel qui dans la fortune vous faisait les plus belles protestations d'amitié, est souvent dans la disgrâce le premier qui vous abandonne; ou, s'il en est quelqu'un qui vous reste fidèle dans l'adversité même, il aura compassion de votre état; il ne paraîtra point s'ennuyer du récit fréquent de vos malheurs; il vous consolera de temps en temps par des témoignages de bienveillance; ou, tout au plus, s'il est ami généreux (ce qui est bien rare), il emploiera pour vous une partie de ses biens; mais après cela n'exigez de lui rien davantage, et ne vous attendez pas qu'il veuille souffrir lui-même vos calamités pour vous procurer son bonheur : car cela est si fort au-dessus de la nature, que les lois de l'amitié n'ont jamais osé s'étendre jusque-là. Vous seul, ô le plus tendre et le plus compatissant de tous les amis, vous seul, aimable Jésus, êtes capable d'aller jusqu'à cet excès d'amour, que de vouloir souffrir pour nous.

Tous les hommes, excepté Marie, ont été conçus dans le péché originel, et par conséquent exclus pour jamais du royaume des cieux. Outre cela, presque tous les hommes se sont rendus coupables par leur volonté propre, et ont mérité conséquemment d'être précipités pour toujours dans l'enfer. Quelle disgrâce! Quelle affliction! Quel désespoir! Mais non; ne vous désespérez pas, ô mortels; Jésus vient à votre secours; il vous fournit le moyen de ne pas tomber dans l'enfer; il vous ouvre la porte du ciel; et quoiqu'il puisse faire tout cela par un acte de sa volonté, il veut le faire par les souffrances. Mais puisqu'il veut souffrir, un gémissement, un soupir suffiront pour notre salut. Il est vrai; mais il n'y a que les tourments les plus cruels qui puissent suffire à son amour.

Je ne vous ferai cependant point ici, chrétiens, un détail circonstancié de toutes les souffrances que Jésus-Christ a endurées dans le cours de sa vie et surtout dans le temps de sa passion. Des discours entiers n'y suffiraient pas. Je ne vous parlerai ni de sa tête couronnée d'épines, ni de ses membres percés de clous, ni de tout son corps couvert d'un millier de blessures. Son cœur, qui est le symbole de son amour pour nous, doit être ici l'unique objet de nos regards.

Quoiqu'il soit certain que le cœur de Jésus-Christ n'ait pas été, pendant sa vie mortelle, un seul instant sans souffrir (comme je le montrerai bientôt), je m'arrête au moment de son agonie dans le jardin des Olives, parce que c'est l'endroit où l'Evangile nous dépeint sa douleur d'une manière plus sensible.

Jésus-Christ, pendant sa prière en ce saint lieu, se représenta les supplices que la fureur de ses ennemis allait lui faire souffrir; et il ressentit les plus vives impressions, parce qu'il était véritablement Dieu pour les prévoir dans toutes leurs circonstances, et véritablement homme pour les souffrir dans toute leur étendue. De plus, il se représenta aux yeux de son Père comme accablé de tous les péchés du monde dont il avait bien voulu se charger, et il en conçut une douleur des plus vives, parce qu'étant infiniment éclairé il connaissait la multitude et l'énormité des crimes du genre humain; et qu'étant infiniment saint il en concevait toute l'horreur imaginable.

Or la vue de tant de crimes dont sa miséricorde s'était chargée, jointe à celle des tourments que la justice de son Père allait lui faire souffrir pour leur expiation, produisit en son âme une tristesse qui seule était capable de lui donner la mort; et ce fut en ce moment que, pour faire connaître aux hommes l'excès de sa douleur, il permit à cette passion de faire sur son cœur toute l'impression qu'elle y pouvait faire naturellement. L'effet naturel de la tristesse étant donc de resserrer le cœur, celle de Jésus-Christ resserra le sien avec une telle violence que le sang qui coulait dans ses veines, ne pouvant plus rentrer au cœur avec autant de facilité qu'auparavant, fut contraint de se faire de nouvelles ouvertures en sortant au dehors. Et voilà, selon la pensée d'un grand maître de la vie spirituelle, la vraie cause de cette sueur de sang dont il est parlé dans l'Evangile.

Mais, quoique les livres saints ne nous parlent qu'une fois de cette douleur de Jésus-Christ, ne pensons pas, mes frères, qu'il ne souffrit ce que nous venons de dire, que dans ce moment. En effet, ce divin Sauveur eut pendant toute sa vie les péchés du monde et les tourments qu'il devait souffrir pour leur expiation, aussi vivement présents à l'esprit qu'il les eut pendant son agonie dans le jardin des Olives, et si cette douleur excessive ne parut pas toujours au dehors, c'est qu'il fit toute sa vie un miracle continuel pour empêcher qu'elle ne parût.

O divin amour, que vous êtes ingénieux à tourmenter un Dieu fait homme! Il souffre beaucoup, il souffre par son choix, et il souffre, non-seulement pour tous les hommes en général, mais pour chacun d'eux en particulier. Car, mes frères, ce que nous avons dit de ses bienfaits, nous pouvons le dire de ses souffrances, puisqu'il a souffert pour chacun de nous comme s'il avait en dessein de ne souffrir pour aucun autre. En sorte que, non-seulement celui qui a entièrement renoncé aux choses de la terre et à soi-même, mais le plus grand pécheur peut avoir la confiance de s'approprier, pour ainsi dire, Jésus-Christ, son amour et ses douleurs, en disant, comme saint Paul : Il m'a aimé et s'est livré pour moi : *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* (*Eph.*, V, 2.)

Qui l'aurait cru, mes chers auditeurs, si

l'Evangile ne nous l'enseignait expressément, que l'amour de Jésus-Christ pour les hommes eût pu le porter à de tels excès? Toujours penser à eux, donner beaucoup pour eux, souffrir volontiers pour eux; n'est-ce pas là les aimer d'un amour excessif et s'unir à eux de la manière la plus intime? Sans doute, mes frères. Mais il ne suffit pas de connaître l'amour que Jésus-Christ a pour les hommes, il s'agit maintenant de savoir ce que les hommes doivent faire pour correspondre à cet amour de Jésus-Christ pour eux. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Qu'est-ce que Jésus-Christ exige de nous, mes frères, en reconnaissance de l'amour excessif qu'il nous témoigne? Il n'exige autre chose, sinon que nous correspondions à son amour par un amour réciproque. Il veut que, comme il nous donne son cœur avec toutes ses affections, nous lui donnions le nôtre avec tous ses désirs. Il souhaite que, comme il s'approche de nous de la manière la plus intime, nous tâchions de nous approcher de lui, de nous joindre à lui, de nous unir à lui le plus étroitement qu'il nous sera possible.

Pour qu'un sujet s'approche de son roi assis sur un trône, il faut, de deux choses l'une, ou que le roi descende de ce trône pour s'abaisser jusqu'à son sujet, ou que le sujet y monte pour s'élever jusqu'à son roi; mais quand il s'agit de faire approcher l'homme de Jésus-Christ, une seule de ces choses ne suffit pas, toutes deux sont absolument nécessaires, c'est-à-dire qu'il faut que Jésus-Christ descende jusqu'à l'homme et que l'homme s'élève jusqu'à Jésus-Christ. En effet, quoique la bonté de son cœur le porte à s'approcher de nous, cet adorable cœur, en descendant jusqu'à nous, ne perd rien de son élévation. Si l'homme veut en approcher, il faut qu'il monte jusqu'à lui : *Accedet homo ad cor altum.* (*Psal.* LXIII, 7.) Car c'est du cœur de Jésus-Christ que saint Augustin entend ce texte du Roi-Prophète. Quelque extraordinaires que soient donc les marques que Jésus-Christ nous donne de la bonté de son cœur, c'est toujours un cœur élevé : *Cor altum.* Oui, chrétiens, il est élevé au-dessus de la bassesse des hommes, élevé au-dessus des plus parfaits séraphins, élevé au plus haut des cieux : *In altissimis.* (*Luc.*, II, 14.) Et cette élévation doit faire dire à chacun de nous avec le même prophète : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ et volabo et requiescam?* (*Psal.* LXIV, 7.) Qui me donnera les ailes de la colombe pour voler et me reposer dans le cœur élevé de mon Dieu et de mon Sauveur Jésus-Christ?

Adressons-nous pour cela à ce saint roi, puisqu'il est appelé dans l'Ecriture l'homme selon le cœur de Dieu, et qu'il a eu le bonheur d'y entrer; il pourra nous introduire dans le cœur d'un Dieu fait homme. Instruisez-nous donc, saint prophète; et, après nous avoir appris que ce cœur est élevé : *Cor altum*, mais que, malgré son élévation, il n'est pas impossible à l'homme d'y atteindre : *Accedet homo* (*Psal.* LXIII, 7), apprenez-nous encore quel est le chemin qui y conduit. Il nous répond, mes frères, au psaume quatre-vingt-troisième, que le juste a établi dans son propre cœur certains degrés pour monter jusqu'à Dieu : *Ascensiones in corde suo disposuit.* (*Psal.* LXXXIII, 6.) Et ces degrés par lesquels nous pouvons monter et nous élever jusqu'à Jésus-Christ sont ceux mêmes par lesquels il descend jusqu'à nous. Ainsi, puisqu'il nous a témoigné son amour en pensant toujours à nous, en donnant beaucoup pour nous et en souffrant volontiers pour nous, tâchons de lui témoigner un amour réciproque en pensant souvent à lui, en donnant beaucoup pour lui, en souffrant volontiers pour lui. Voilà les trois degrés par lesquels nous pourrons monter jusqu'à Jésus-Christ, et nous en approcher de si près que nous ne ferons bientôt, pour ainsi dire, qu'une même chose avec lui.

1° *Penser souvent à lui.*—Entre l'esprit et le cœur il y a une liaison si étroite, et il est si naturel de penser à ce que l'on aime, que si l'on pouvait découvrir les pensées d'un chacun on connaîtrait aisément quel est l'objet de son amour. Voyez cet avare : il pense continuellement aux moyens de s'enrichir. A-t-il manqué quelque occasion d'augmenter son trésor? on ne peut le consoler; il se laisse aller aux chagrins les plus cuisants. A-t-il, au contraire, réparé cette perte par un profit considérable? la joie succède à la tristesse, il compte et recompte l'argent qu'il vient de gagner, il y pense nuit et jour. Qu'il soit seul, rien ne le détourne de cette pensée; c'est alors qu'il s'en occupe avec plus de complaisance. Qu'il soit obligé d'être en compagnie, son air rêveur, ses manières gênées, ses réponses abstraites font juger à ceux qui le connaissent qu'il est plus appliqué à son argent qu'au sujet de la conversation. D'où cela vient-il? C'est qu'il aime les richesses; c'est que son esprit et ses pensées se portent où est son trésor.

Ah! si les hommes aimaient Jesus-Christ, s'ils l'aimaient (permettez-moi cette odieuse comparaison), s'ils l'aimaient autant qu'un avare aime son argent, qu'un ambitieux aime ses honneurs, qu'un voluptueux aime ses plaisirs, ils y penseraient souvent; car si l'amour est comme un poids qui nous entraîne, ainsi que s'exprime un saint Père, est-il possible qu'il y ait un grand amour pour Jésus-Christ dans celui qui, loin de s'en occuper fréquemment, ne pense point ou presque point à lui? Et cependant y pense-t-on, à ce divin Sauveur? La plupart des chrétiens pensent à la bagatelle, aux choses de la terre, à un vil intérêt; mais on ne pense point à Jésus-Christ.

A l'égard des hommes, on se pique d'être ami fidèle. Oublier celui qui nous aime est un vice dont personne ne veut s'avouer coupable. Il n'y a que ce divin Sauveur qu'on oublie sans scrupule; il n'y a qu'à son égard qu'on est ingrat sans avoir honte de son in-

gratitude. Eh! mes frères, à quoi pouvons-nous donc penser quand nous ne pensons pas à lui? N'est-il pas le plus constant de tous les amis, le plus tendre de tous les pères, le plus puissant de tous les rois?

Pécheur, si vous y aviez pensé dans ces temps où le démon attaquait votre cœur, si vous aviez pensé qu'en écoutant les suggestions de ce malin esprit vous affligiez sensiblement Jésus-Christ, et que vous le perciez pour ainsi dire d'un coup de poignard, cette pensée aurait soutenu votre vertu chancelante, aurait ranimé votre courage abattu, aurait terrassé l'ennemi de votre salut, et vous aurait fait remporter sur lui, avec le secours de la grâce, une victoire complète.

Si vous y pensiez dans ce moment où je vous parle, et si vous vouliez considérer qu'actuellement Jésus-Christ présent sur cet autel pense à vous, soupire après vous et jette continuellement sur vous les yeux de son amour, vous blâmeriez votre indifférence à son égard, vous condamneriez votre ingratitude, et vous lui diriez avec larmes : O aimable Sauveur, à quoi pensais-je quand je ne pensais pas à vous? Et que pouvais-je aimer lorsque je ne vous aimais pas, ô le meilleur de tous les amis! Mais puisque vous pensez toujours à moi, il est bien juste que je pense souvent à vous. J'y veux donc penser désormais, s'il est possible, en tout temps et en tout lieu; j'y veux penser nuit et jour.

C'est ce que la loi de Dieu recommandait autrefois au peuple juif. Le Seigneur, après avoir recommandé à ce peuple de l'aimer de tout son cœur, ajoute : ce commandement que je vous fais, vous y réfléchirez souvent : *Erunt verba hæc in corde tuo, et meditaberis in eis.* (*Deut.*, VI, 7.) Vous y penserez dans le secret de vos maisons et au milieu de vos voyages : *Sedens in domo tua et ambulans in itinere.* (*Ibid.*) Vous y penserez en vous couchant et en vous levant : *Dormiens atque consurgens.* (*Ibid.*) Est-ce trop demander à un chrétien que de désirer qu'il pense à l'amour de Jésus-Christ aussi souvent qu'un Juif devait penser à l'amour de Dieu! Non, Seigneur; aussi veux-je y penser le plus souvent qu'il me sera possible, afin que cette pensée me rappelle vos bienfaits, et que le souvenir fréquent de ce que vous me donnez, excitant ma reconnaissance, m'engage à être libéral à votre égard. En effet, mes frères, puisque Jésus-Christ donne beaucoup pour nous, il est juste que nous lui donnions du moins ce qu'il est en notre pouvoir de lui offrir.

2° *Donner beaucoup pour lui.* — Mais ne serait-ce point ici un blasphème? La créature peut-elle rien donner à son créateur? Pouvons-nous offrir au Souverain de l'univers quelque chose qui ne lui appartienne pas? N'est-ce pas de lui que les hommes reçoivent la force et la beauté, la science et la sagesse! N'est-ce pas de lui que les fidèles reçoivent dans ce monde cette grâce sanctifiante et cette charité qui est répandue dans leurs cœurs! N'est-ce pas de lui que les bienheureux reçoivent dans le ciel cette lumière pure qui les éclaire, ce feu d'amour qui les embrase, ce torrent de joie qui les enivre! En un mot, n'est-il pas la source de tous les biens de la nature, de la grâce et de la gloire! Oui, mes chers auditeurs, il est vrai que tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, et tout ce que nous pouvons donner vient de Jésus-Christ. Cependant, il veut bien recevoir nos présents et nous en tenir compte comme s'ils venaient de notre propre fonds.

Puisque chacun de nous peut donc être libéral envers Jésus-Christ, donnons-lui tout ce qui est en notre pouvoir. O vous, qui dans le monde possédez des biens de fortune, partagez-les avec les pauvres. Jésus-Christ est si touché de leurs misères qu'elles le feraient gémir, s'il était capable d'affliction dans son état glorieux. Ainsi, donner aux pauvres une partie de vos biens, c'est comme si vous les donniez à Jésus-Christ même; et c'est lui qui nous l'apprend dans l'Evangile : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.) Seigneur, vous êtes mon Dieu, disait autrefois David, et vous n'avez pas besoin de mes biens : *Deus meus es tu, et bonorum meorum non eges.* (*Psal.* XV, 2.) Aujourd'hui, quoique Jésus-Christ soit notre Dieu, il a besoin de nos biens, non pour lui-même, mais pour ses membres souffrants; et il nous déclare qu'il regarde le bien que nous faisons au moindre d'entre eux comme si nous le faisions à sa propre personne : *Mihi fecistis.* Quel bonheur à un sujet de pouvoir être libéral envers son roi! Quel avantage à un chrétien de pouvoir l'être envers son Dieu! Ah! si les riches voulaient approfondir ces vérités, qu'ils se trouveraient heureux de pouvoir si aisément faire du bien à celui de qui ils en ont tant reçu!

Pour nous, ministres des autels, nous pouvons exercer notre libéralité envers Jésus-Christ en soulageant une autre espèce de pauvres; je parle de ces âmes qui se sont privées elles-mêmes des richesses de la grâce. Chacune de celles qui sont en cet état doit être l'objet de notre compassion et de notre libéralité. Donnons-leur donc nos soins, notre temps, notre santé, notre vie, s'il le faut; et par là nous donnerons beaucoup à Jésus-Christ, puisque travailler à retirer un cœur corrompu de l'état du péché, c'est comme si, par impossible, on en retirait Jésus-Christ même. Cette proposition, quelque exagérée qu'elle paraisse, est justifiée par ce texte que nous avons déjà cité tant de fois : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.*

Ce ne sont pas seulement les riches et les prêtres qui peuvent être libéraux envers Jésus-Christ; tous les chrétiens peuvent l'être, chacun en leur manière. Oui, mes chers auditeurs, chacun de nous, en quelque état que la Providence nous ait mis, dans le monde ou dans le sanctuaire, dans l'opulence ou dans la pauvreté, nous pouvons donner beaucoup à Jésus-Christ en lui

donnant nos cœurs. C'est là le présent dont il est le plus jaloux. C'est là ce qu'il estime plus que toute autre chose. C'est là ce qu'il demande avec la plus grande tendresse à chacun de nous dans les Ecritures : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* (*Prov.*, XXIII, 26.) Mon fils, mon cher fils, nous dit-il, donnez-moi votre cœur. Je ne me suis pas contenté de vous donner mes biens ; ceux que vous possédez ne peuvent me satisfaire ; et puisque je vous ai donné mon cœur, j'ai droit d'exiger que vous m'accordiez le vôtre : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.*

Le lui refuserons-nous, mes frères, ce cœur qu'il nous demande avec tant d'instance? Ah ! Seigneur, assez et trop longtemps nous vous l'avons refusé. Mais aujourd'hui, c'en est fait ; il est à vous pour toujours ; nous vous le donnons irrévocablement. Oui, chrétiens, donnons nos cœurs à Jésus-Christ : consacrons-lui-en toutes les affections ; et puisque se réjouir des biens qu'un ami possède est, selon saint Thomas, la meilleure marque d'un bon cœur, que chacun de nous se réjouisse à la vue des biens infinis que la foi nous découvre dans notre aimable Sauveur ; qu'il lui témoigne la joie qu'il ressent de le connaître si bon, si saint, si parfait ; qu'il s'élance vers lui de temps en temps avec amour, et qu'il proteste que si, par impossible, il pouvait lui donner quelque chose de son fonds, il le ferait d'un grand cœur ; qu'il désire de le voir connu, aimé, servi, béni, adoré de toutes les créatures ; mais surtout qu'il sèche de douleur à la vue de ce que ce tendre ami des hommes a souffert pour eux tous en général, et pour chacun d'eux en particulier.

3° *Souffrir volontiers pour lui.* — Penser souvent à quelqu'un est un signe de l'amour qu'on lui porte ; être libéral à son égard est encore un signe plus certain. Mais souffrir volontiers pour lui, c'est de toutes les marques d'amour la plus sûre et la moins équivoque ; pourquoi ? C'est que si celui qui donne ne compte pour rien les dons qu'il offre à la personne aimée, celui qui souffre fait davantage encore, puisqu'il ne se compte pour rien lui-même. Aussi voyons-nous dans l'Evangile qu'il n'est point d'amour comparable à celui qui nous porte à souffrir tout pour nos amis : *Majorem hac dilectionem nemo habet quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (*Joan.*, XV, 13.)

Si nous voulons donc parfaitement correspondre à l'amour de Jésus-Christ pour nous, il faut, quoi qu'il en coûte, nous déterminer à souffrir pour lui. Ce divin Sauveur ne s'est pas contenté de compatir à nos misères, il a voulu se plaire pour nous dans les souffrances. Ne nous contentons pas de compatir à ses douleurs et souffrons pour son amour. Souffrez donc pour plaire à Jésus-Christ, vous riches, la perte de ce procès, vous, pauvres, les incommodités de votre état, vous, malades, les infirmités qui vous accablent, vous, justes ou pécheurs, de quelque condition que vous soyez, les épreuves que Dieu vous envoie ou les châtiments qu'il vous inflige.

Souffrez, pour plaire à Jésus-Christ, vous, âmes ferventes qui faites profession de le servir d'une manière toute spéciale, souffrez la peine que vous devez avoir naturellement à observer avec exactitude les moindres points du règlement que vous vous êtes prescrit ; car quoique la fidélité aux petites choses prises séparément paraisse d'abord très-facile, on ne peut cependant les observer toutes sans que la nature en souffre beaucoup. Mais ce qui vous est commun avec les personnes de tous les états, souffrez pour plaire à Jésus-Christ ces tristesses, ces abandons, ces aridités spirituelles dont Dieu se sert quelquefois pour augmenter et perfectionner la ferveur des âmes qui veulent être étroitement unies à lui.

Dieu, après avoir appelé une âme à son service, commence d'abord (au moins selon sa conduite ordinaire) par la combler de consolations sensibles, afin qu'en lui faisant goûter combien le Seigneur est doux, elle apprenne par sa propre expérience que, s'il lui ordonne de quitter pour son amour les fades plaisirs du monde, il peut la récompenser de cette perte par des plaisirs infiniment plus grands. Mais ensuite, pour rendre sa vertu plus solide, il semble se retirer d'elle et l'abandonner à elle-même. Alors son esprit et son cœur se trouvent dans les agitations et les perplexités les plus accablantes ; les ténèbres succèdent à la lumière ; la tristesse, à la joie ; l'abattement et la pesanteur, à ce goût qu'elle avait toujours senti pour les choses de Dieu. C'est alors qu'il y a beaucoup à souffrir, et que plusieurs se laissent aller au découragement.

Car presque tous ceux et celles qui font profession de piété peuvent bien dire à Dieu, avec le saint roi David : Seigneur, pendant que vous avez réjoui mon cœur, j'ai marché sans peine, j'ai couru avec allégresse dans la voie de vos commandements : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.* (*Psal.* CXVIII, 32.) Mais il en est bien peu qui puissent lui dire, avec le même prophète : Seigneur, les peines dont vous avez affligé mon cœur ont été pour moi des occasions de m'élever vers vous et de vous prier avec plus d'instance : *Ad te clamavi, dum anxiaretur cor meum.* (*Psal.* LX, 3.)

Voilà cependant le chemin que nous devons prendre pour nous approcher de Jésus-Christ et lui témoigner notre amour, puisqu'il n'est jamais plus proche de nous que quand notre cœur est dans la tribulation. C'est lui-même qui nous l'apprend dans l'Ecriture : *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde.* (*Psal.* XXXIII, 19.) Voilà le chemin qu'ont pris les Madeleine de Pazzi et les Thérèse de Jésus. Celle-ci, comme si elle n'eût pu être rassasiée de souffrances, après avoir souffert pendant plusieurs années toute la rigueur de cette épreuve, disait encore à Dieu dans la ferveur de son oraison : Seigneur, faites-moi la grâce de souffrir ou

de mourir : *Aut pati, aut mori;* et l'autre, plus généreuse encore, priait Dieu de prolonger ses jours afin de prolonger ses souffrances : *Non mori, sed pati.*

Que penseront de ces exemples ceux et celles dont la faible dévotion ne se nourrit, pour ainsi dire, que de consolations sensibles? Qu'en penseront ces âmes qui suivent volontiers Jésus-Christ au Thabor, mais à qui le courage manque pour monter jusqu'au Calvaire? Loin de nous une piété si mal affermie. Aimons Jésus-Christ, mais souvenons-nous que l'amour est fort comme la mort : *Fortis ut mors dilectio.* (*Cant.*, VIII, 6.) Aimons-le d'un amour constant et courageux.

O Roi des rois! ô aimable Jésus! je vous aimerai désormais de tout mon esprit, de tout mon cœur, de toutes mes forces : de tout mon esprit, par mes pensées; de tout mon cœur, par mes affections; de toutes mes forces, par mes souffrances. Vous pensez toujours à moi, je veux penser souvent à vous. Vous donnez beaucoup pour moi : je ne puis, hélas! vous donner que mon cœur, et c'est vous donner bien peu; mais puisque vous souffrez pour moi, et que je puis souffrir pour vous, c'en est fait, ô mon Sauveur! mon cœur est prêt à souffrir : *Paratum cor meum, Deus.* (*Psal.* LVI, 8.) La nature en gémira, je m'y attends; mais vous voudrez bien me soutenir; et, si je dois tout craindre de ma faiblesse, je puis tout espérer de votre grâce. Envoyez-moi donc les croix qu'il vous plaira : mon cœur est prêt à souffrir, puisqu'il doit souffrir pour vous témoigner son amour : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum.*

Heureux, dit le pieux auteur de l'*Imitation* (liv. II, c. 7), heureux celui qui comprend bien ce que c'est qu'aimer Jésus-Christ et se mépriser soi-même pour lui témoigner son amour! *Beatus qui intelligit quid sit amare Jesum, et seipsum contemnere propter Jesum.* Ayez Jésus-Christ pour ami, continue-t-il; les autres amis vous abandonneront, celui-là seul vous sera constamment fidèle : *Illum amicum tibi retine, qui, omnibus recedentibus, te non relinquet.*

Mais écoutons Jésus-Christ même sur les avantages que recevront ceux qui ont pour lui un véritable amour. Celui qui m'aime, nous dit-il, sera aimé de mon Père : *Qui diligit me, diligetur a Patre meo.* (*Joan.*, XIV, 23.) Nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure en lui : *Ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.* (*Ibid.*) Quel bonheur, quelle joie, quel contentement, pour un homme mortel, d'avoir un Dieu pour demeure et d'être réciproquement la demeure d'un Dieu! *Manet in Deo, et Deus in eo.* (*Ibid.*, 24.) C'est, en quelque sorte, un paradis anticipé. Que le pieux écrivain que nous citions il n'y a qu'un moment a donc bien raison de dire que d'être sans Jésus c'est un véritable enfer, et que d'être avec Jésus c'est un vrai paradis! *Esse sine Jesu, gravis est infernus; esse cum Jesu, dulcis paradisus.* Il ne tient qu'à nous, mes chers auditeurs, de jouir de ce paradis sur terre : aimons Jésus-Christ autant que nous en sommes capables, et dans cet amour nous trouverons tout ensemble et un paradis d'anticipation pour ce monde, et un gage d'un paradis réel qu'il nous promet dans l'autre, où nous l'aimerons pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SERMON X.

L'AMOUR QUE NOUS DEVONS AU PROCHAIN.

Secundum autem simile est huic : diliges proximum tuum sicut teipsum. (*Marc.*, XII, 31.)

Le second commandement est semblable au premier : vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Quand les pharisiens demandèrent à Jésus-Christ quel était le premier commandement de la loi de Dieu, ce divin Sauveur leur répondit : Le premier commandement, c'est celui-ci : vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. Et il ajouta : Mais le second est semblable au premier : vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes. Comme s'il leur eût dit : Vous m'interrogez sur le premier commandement, qui regarde l'amour que vous devez à Dieu, c'est là en effet le premier précepte, sans l'accomplissement duquel on ne peut opérer son salut; mais ce dont vous ne parlez pas, et qui est aussi essentiel que le premier, c'est le second, qui vous oblige à aimer votre prochain comme vous-mêmes : *Secundum autem simile est huic : diliges proximum tuum sicut teipsum.*

Ah! mes frères, qu'il y a de chrétiens qui ressemblent à ces pharisiens de l'Evangile! Ils ne parlent que de l'amour de Dieu. A les entendre, vous les prendriez pour des hommes qui ne respirent que cet amour de Dieu le plus parfait et le plus pur. Mais dès qu'il s'agit de l'amour du prochain, ce n'est plus qu'indifférence et qu'insensibilité, quelquefois même que haine expresse et qu'inimitié formelle. Or, si ces pharisiens modernes voulaient faire attention à ce que Notre-Seigneur dit ici, ils conviendraient que ces deux amours sont absolument inséparables.

En effet, et c'est la remarque que fait saint Jean dans une de ses épîtres, celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas? *Qui non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere?* (I *Joan.*, IV, 20.) Détrompons-nous donc aujourd'hui, mes frères, et persuadons-nous qu'on n'a point de véritable amour pour Dieu, si l'on n'aime pas le prochain.

C'est donc pour vous porter à la pratique de cette vertu que j'ai dessein de vous montrer dans ce discours pourquoi et comment nous devons aimer notre prochain. En deux mots, quels sont les motifs qui doivent nous engager à nous aimer les uns les autres; vous le verrez dans le premier point : quelle est la manière dont nous devons nous aimer les uns les autres; vous le verrez dans le second. Pour obtenir les lumières du Saint-Esprit dont nous avons besoin en traitant une matière si importante, adres-

sons-nous à son auguste épouse et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Pour nous déterminer efficacement à la pratique de cet amour mutuel que nous nous devons les uns aux autres, il suffit de nous regarder sous deux points de vue, comme hommes et comme chrétiens. Le premier de ces deux titres formera des nœuds étroits qui nous uniront avec notre prochain; le second, en resserrant ces nœuds et en les sanctifiant, les rendra encore plus indissolubles. La nature nous apprendra à aimer des hommes qu'un Dieu créateur a faits comme nous à son image. La religion nous portera à aimer des frères qu'un Dieu rédempteur a rachetés comme nous au prix de son sang. Reprenons ces deux articles. En nous considérant d'abord en qualité d'hommes, nous verrons clairement que la seule lumière naturelle nous oblige à nous aimer.

1° *Comme homme.* — Oui, mon cher auditeur, quand nous n'aurions pas d'autres lumières que celles de la loi naturelle, il n'en faudrait pas davantage pour nous convaincre de l'obligation que nous avons de nous aimer les uns les autres. En effet, étant tous sortis des mains d'un Créateur qui nous a faits à son image et à sa ressemblance, nous trouvons dans cette divine ressemblance, qui nous est commune, un motif d'aimer les hommes, par la seule raison qu'ils sont hommes.

J'insiste là-dessus, mes frères, parce que nous vivons dans un siècle où le langage philosophique semble vouloir donner le ton aux conversations d'un certain monde. On n'y entend que les grands mots de nature, d'humanité, de bienfaisance, de patriotisme; et si nous raisonnions conséquemment aux principes de cette philosophie, dont presque tout le monde aujourd'hui se fait gloire, nous serions obligés de convenir, qu'en n'aimant pas notre prochain, nous sommes condamnés au tribunal même de la raison. Mais c'est le siècle des inconséquences que le nôtre.

On ne parla peut-être jamais davantage des rapports étroits de la société civile, et de l'obligation qu'ont les hommes de se secourir mutuellement dans le besoin. C'est là comme le cri de guerre de ceux qui attaquent la religion. A les en croire, on dirait que cette religion, dont ils se déclarent les ennemis, serait elle-même ennemie de toutes les vertus sociales, et que la nature humaine avait besoin qu'il vinssent à son secours contre le christianisme. Rien de si pitoyable qu'une pareille prétention; mais ce qui l'est encore plus, c'est que les prétendus esprits forts, qui crient sans cesse à l'humanité, sont assez souvent les premiers à en violer tous les droits. Voilà ce qui m'engage à ne parler maintenant que de ce motif naturel de l'humanité, qui seul devrait suffire pour nous inspirer cet amour tendre que nous devons avoir pour nos semblables.

Qu'y a-t-il en effet de plus contraire aux principes de l'humanité que ces indifférences et ces aigreurs, disons mieux, ces haines et ces inimitiés qu'on remarque quelquefois entre les partis qui divisent les citoyens d'une même ville et jusqu'aux enfants d'un même père (16)? Eh! mes chers auditeurs, combien une telle conduite n'est-elle pas opposée aux droits imprescriptibles de la nature? Ce sont ces droits de la nature que je réclame en ce moment en faveur d'une charité que je désirerais de tout mon cœur voir régner parmi tous les hommes, charité qui dissiperait bientôt les funestes divisions qui se glissent jusque dans le sein des familles, et qui font qu'on vit ensemble, non pas comme des parents et des concitoyens, mais comme des inconnus, comme des étrangers, comme des ennemis.

Souvenons-nous, mes chers auditeurs, qu'en qualité d'hommes nous sommes frères, et que ce titre seul doit suffire pour nous intéresser à ce qui nous regarde les uns les autres. Je suis homme, disait autrefois un païen (Térence) dans une action publique, et tout ce qui regarde l'humanité me regarde spécialement moi-même : *Homo sum, nihil humani a me alienum puto.* A peine ce sage eut-il prononcé cette belle maxime, qu'il mérita l'applaudissement de tous les républicains qui l'écoutaient. Chacun d'eux, en rentrant dans son propre cœur, reconnut dans ces expressions la voix de la nature, dont celui qui parlait n'était que l'organe.

Ne soyons pas, mes chers frères, moins sensibles à ce cri de la nature que ne l'ont été des idolâtres, et persuadons-nous qu'il faudrait avoir entièrement étouffé cette voix qui crie si haut au fond de nos cœurs, pour ne pas aimer celui que le souverain Etre a rendu parfaitement semblable à nous. C'est ce que montre avec évidence le penchant que ressentent l'un pour l'autre deux hommes absolument inconnus l'un à l'autre, mais qui se voient après avoir été très-longtemps sans voir aucun homme.

Dans un naufrage, quelqu'un jeté par la tempête sur les côtes d'une île absolument inhabitée, passe dix années dans une entière séparation de toute personne humaine. Au bout de ce temps, il aperçoit sur le sable les vestiges d'un pied qui n'est pas le sien. Ce sont les pas d'un homme qu'un naufrage a jeté, comme lui, sur la même côte. Il y a ici un homme, dit-il en lui-même. Cette pensée le remplit de joie. Il suit pas à pas les traces qu'il aperçoit sur le sable, jusqu'à ce qu'il arrive au lieu où se trouve celui qu'il cherche. D'aussi loin qu'ils s'entrevoient, ils courent mutuellement l'un vers l'autre; et si leur langage réciproque leur est inconnu à tous deux, ils ne manqueront pas de se donner mutuellement des signes

(16) Ce sermon a été prêché pour la première fois dans une grande ville dont les principaux citoyens étaient divisés en deux factions ennemies jurées l'une de l'autre.

naturels de l'allégresse et de l'espèce d'épanouissement qu'ils ressentent de se voir. Voilà les premiers mouvements qui échappent, comme d'eux-mêmes, au cœur de l'homme : c'est de se livrer à l'amour qu'il a naturellement pour un autre homme.

Ce que je dis ici de la nature humaine en général, peut se dire de l'amour patriotique en particulier. Deux hommes se rencontrent à trois mille lieues de leur patrie. Ils ne se connaissent pas, ils ne se sont jamais vus; mais l'éloignement où ils sont de leur pays natal les rapproche en quelque sorte l'un de l'autre : il suffit qu'ils soient de la même ville ou de la même province, pour faire bientôt connaissance et pour lier ensemble une étroite amitié. Tant il est vrai que le patriotisme, quand on ne s'efforce pas d'en étouffer les sentiments, inspire naturellement aux hommes de l'amour les uns pour les autres.

C'est fondés sur cela que des sages de l'antiquité païenne débitèrent autrefois sur l'amour de la patrie tant de belles maximes que nous lisons dans leurs ouvrages, maximes que des héros de Rome et d'Athènes réduisirent en pratique dans des occasions où ils savaient qu'il leur en coûterait la vie pour les pratiquer. Témoins les Régulus parmi les Romains, les Codrus parmi les Athéniens, et tant d'autres que nous ne nommons pas.

Ah ! mes frères, ces motifs, qui firent tant d'impression sur des païens, n'en feront-ils aucune sur nous? Ne conviendrons-nous pas que la division entre les membres d'un même corps est un principe de dissolution qui ne peut manquer d'attirer sa ruine totale. En effet, cette division a été de tout temps la source du renversement des villes les plus célèbres. Quelle fut, par exemple, une des principales causes de la destruction de Jérusalem assiégée par les Romains? La division de ses habitants. Partagés en trois factions qui se faisaient au dedans de la ville une guerre plus furieuse que celle que les assiégeants leur faisaient au dehors, ils se précipitaient, par leurs inimitiés réciproques, dans un abîme de malheurs dont leur union les eût délivrés. Il en sera de même de toute maison, de toute ville, de toute province, de tout royaume où l'on ne se mettra point en peine d'étouffer les antipathies. Il ne faut, dans ce genre-là, que la moindre étincelle pour y causer le plus grand embrasement.

Que ne puis-je éteindre dans mon sang le flambeau de la discorde qui allume le feu d'une haine réciproque dans le cœur de tant de chrétiens ! Je me trouverais fort heureux de pouvoir à ce prix leur procurer une paix que tout le monde paraît désirer, mais pour l'obtention de laquelle tout le monde ne fait pas, à beaucoup près, ce qu'il faudrait faire. Et que faudrait-il que l'on fît pour y parvenir? Ce serait d'arracher jusqu'au moindre levain d'amertume et d'aigreur qui divise le frère d'avec le frère, le citoyen d'avec le citoyen. Sans cela on court risque de voir se vérifier cette prédiction de Jésus-Christ : Tout royaume divisé sera détruit : *Omne regnum in se divisum desolabitur.* (*Matth.*, XII, 25.) Mais ce texte me rappelle un second motif qui doit nous engager à nous aimer les uns les autres : c'est la religion.

2° *Comme chrétien.* — Oui, mes frères, l'auteur de cette religion sainte que nous professons nous donne l'amour qu'on se porte les uns aux autres comme une marque distinctive à laquelle il sera facile de distinguer ceux qui seront ses disciples de ceux qui ne le seront pas : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* (*Joan.*, XIII, 35.) Vous nous donnez là, divin Sauveur, une preuve bien forte du désir que vous avez de voir régner dans nos cœurs un amour parfait pour le prochain, puisque vous voulez que cet amour serve à nous discerner des autres hommes. On discernait autrefois les disciples des différents philosophes à différents caractères : ceux d'*Epicure* à leur amour pour les plaisirs des sens; ceux de *Zénon* à leur amour pour les plaisirs de l'esprit; mais les vôtres, ô mon Dieu ! c'est à l'amour qu'ils auront pour leurs semblables qu'on les discernera de tous ceux qui ne feront pas profession de la sainte philosophie que vous êtes venu nous apprendre : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.*

Cette marque de discernement que Jésus-Christ donna à ses apôtres ne tarda guère à se vérifier par l'événement. Cette prédilection s'accomplit à la lettre. En effet, dès les premiers temps du christianisme, on vit les fidèles de Jérusalem, qui étaient déjà en très-grand nombre, être si étroitement unis ensemble qu'on pouvait dire, selon l'expression du Saint-Esprit, qu'ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una.* (*Act.*, IV, 32.)

Quelle différence, ô mon Dieu, entre les fidèles de ces heureux temps et ceux du nôtre ! On dirait que notre religion est toute opposée à la leur. Malgré cela, on ne laisse pas de se dire chrétiens. Ah ! quels chrétiens que ceux qui tiennent une conduite si contraire à celle que tenaient ces premiers disciples de Jésus-Christ ! Dites-moi, mes chers auditeurs, le christianisme du XVIIIe siècle est-il différent de celui du premier? En voyant le contraste qui se trouve entre ce que font plusieurs chrétiens d'aujourd'hui et ce que faisaient ces vrais fidèles, on serait tenté de le croire.

En effet, s'il entrait dans votre ville un Chinois, un Indien ou un Persan qui ne connaîtrait le christianisme que par ce qu'il en aurait lu dans l'Evangile, pourrait-il se persuader que les citoyens de cette ville sont chrétiens? Il verrait ceux-ci se fuir réciproquement les uns les autres, ne pas daigner se saluer les uns les autres, prendre la résolution de n'avoir jamais le moindre commerce les uns avec les autres;

il entendrait ceux-là se noircir mutuellement par des imputations calomnieuses, se prêter réciproquement les intentions les plus noires et les plus sinistres, s'attaquer par des railleries piquantes et par des injures formelles; il apprendrait que plusieurs d'entre eux cherchent à l'envi à se nuire en mille manières. Ah! dirait cet étranger, je me suis bien trompé en prenant le pays où je suis pour un pays chrétien : ces gens-ci font tout le contraire de ce que j'ai lu dans l'Evangile qu'il faut qu'un chrétien fasse. Il n'est pas possible qu'ils soient d'une religion avec laquelle leur conduite n'a pas le moindre rapport.

Cependant cet homme ne se tromperait qu'en croyant s'être trompé. Non, pourrait-on lui dire : Vous ne vous trompiez pas d'abord en prenant ces hommes-là pour des chrétiens, car ils le sont par leur baptême, ils le sont par leur profession extérieure, ils le sont même par leur croyance; et si vous les interrogiez là-dessus, il n'en est pas un qui ne vous répondît de la manière la plus affirmative; ils vous diraient tous qu'ils sont chrétiens et qu'ils s'en font gloire. Mais en quoi vous vous êtes trompé, c'est en les prenant pour de bons chrétiens. Ils ne le sont pas, ils démentent leur foi par leur conduite; et en faisant profession de croire que Jésus-Christ est la vérité par essence, ils se comportent comme s'ils ne le tenaient que pour un imposteur. Quelle inconséquence! quelle contradiction!

Tertullien nous apprend que quand les infidèles voyaient fréquemment les chrétiens s'exposer à perdre la vie pour la conserver à leurs frères, ils avaient coutume de dire : Voyez comme ils s'aiment : *Videte ut se diligunt!* Ah! mes chers auditeurs, combien y a-t-il aujourd'hui de chrétiens desquels on pourrait dire dans un sens bien différent et par une espèce de contre-vérité : Voyez comme il s'aiment, c'est-à-dire voyez comme ils se haïssent; voyez comme ils mettent tout en œuvre afin de se supplanter mutuellement et de se détruire les uns les autres! O charité des beaux jours de l'Eglise naissante, qu'es-tu devenue?

Nous lisons dans les écrits de saint Jérôme que saint Jean l'Evangéliste étant parvenu à un âge décrépit, et ne pouvant plus faire aux fidèles de longs discours, se contentait de leur dire : Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres : *Filioli, diligite invicem.* Un d'entre eux, s'ennuyant de lui entendre si souvent répéter la même chose, prit la liberté de lui en demander la raison; à quoi saint Jean fit, selon la remarque de saint Jérôme, une réponse bien digne d'un apôtre : *Fecit Joannes dignam apostolo responsionem.* Ah! mes chers enfants, leur dit-il, c'est que c'est là le grand précepte du Seigneur, et que l'accomplissement de celui-là seul tient lieu de tout le reste : *Quia præceptum Domini est; et si hoc solum fiat, sufficit.*

Mes chers auditeurs, si je me trouvais dans l'impossibilité de vous annoncer autrement la parole de Dieu, je désirerais qu'au moins il me fût permis de monter dans toutes les chaires de cette ville, pour y dire à tous les habitants qui la composent : Mes très-chers frères, aimez-vous les uns les autres : *Diligite invicem.* Dussé-je, en parlant de la sorte, courir les risques de vous ennuyer, je répéterais la même chose à plusieurs reprises, et je répondrais à ceux qui en seraient surpris : Ne vous étonnez pas de ce que j'insiste tant sur un précepte sur lequel Jésus-Christ lui-même a tant insisté, et dont le parfait accomplissement suffit pour remplir toute la loi : *Quia præceptum Domini est; et si hoc solum fiat, sufficit.*

Je sais que ceux qui se haïssent allèguent de part et d'autre des raisons ou des prétextes pour justifier leur éloignement réciproque, et que chacun d'eux se croit autorisé à ne pas changer de sentiments. Tous prétendent avoir des motifs légitimes pour y persister. Je n'entre point ici dans ces différents motifs; il y en a autant d'espèces qu'il y a d'intérêts personnels; et ceux-ci sont variés à l'infini. Mais je dis qu'indépendamment de tous vos motifs, réels ou prétendus, vous n'en n'êtes pas moins obligés à vous aimer les uns et les autres, et qu'il ne vous est jamais permis, sous quelque prétexte que ce puisse être, de vous haïr mutuellement.

En effet, si les raisons qu'on a ou qu'on croit avoir de conserver de la haine contre quelqu'un, justifiaient ceux qui se livrent à cette furieuse passion, pas un d'entre eux ne serait coupable. Pourquoi? C'est que parmi tous ceux qui se haïssent, il n'en est pas un seul qui ne croie avoir des raisons d'en agir de la sorte. Or, si cela est suffisant pour les autoriser dans leur conduite, il faut brûler le saint Evangile, puisque tous les motifs de haine et de vengeance y sont si expressément condamnés.

Ah! mes frères, que toutes vos raisons cèdent désormais aux grands motifs que nous fournit notre sainte religion! Qu'elles cèdent à l'autorité d'un Homme-Dieu qui a versé son sang pour vous tous en général, et pour chacun de vous en particulier. Mais si les ruisseaux de ce sang précieux ne suffisent pas pour éteindre le feu que la haine a allumé dans les cœurs de plusieurs chrétiens, qui sera capable d'en arrêter les progrès?

Considérez du moins les funestes effets que le défaut d'amour du prochain produit assez souvent dans un grand nombre de personnes; combien de familles où la discorde s'étant malheureusement glissée y a soulevé les enfants contre le père, le frère contre la sœur, l'époux contre l'épouse; d'où il arrive bientôt qu'on voit des ruptures éclatantes, des procès ruineux, de honteux divorces qui donnent au public l'affligeant spectacle de mariages où l'homme sépare deux époux que Dieu même avait étroitement unis? Combien de corps civils,

politiques ou religieux, dans lesquels il suffit que le chef pense d'une manière, pour que les membres s'obstinent à penser de l'autre, et où le caprice, l'orgueil, l'intérêt forment des factions qui se perpétuent d'âge en âge, et qui ne cherchent qu'à se détruire mutuellement?

O vous, âmes pacifiques qui gémissez de voir la division entre vos parents, vos amis, vos concitoyens, tâchez d'être médiatrices entre des hommes qui vous sont chers, et a plusieurs desquels il ne manque plus, pour être bons chrétiens, que de cesser d'être ennemis. Mais hélas! cette seule chose qui leur manque suffit pour empêcher qu'on ne les regarde comme tels, puisque, comme le disait autrefois un Père de l'Eglise, le vrai chrétien n'est ennemi de personne : *Christianus nullius hostis.* (TERTULLIEN.)

Comment en effet un chrétien peut-il se résoudre à en haïr un autre? Tous deux assis à la table eucharistique s'y nourrissent d'un même pain. Voudrions-nous, après être sortis de cette table sainte, enfoncer le poignard dans le cœur de celui qui a eu le bonheur de s'y asseoir avec nous? Oh! dites-vous, enfoncer le poignard : nous n'en sommes pas là; et c'est grossir les objets que d'employer de semblables expressions. Non, mes frères, nous ne les grossissons point; nous ne parlons que d'après saint Jean l'Evangéliste, qui nous enseigne expressément que quiconque a de la haine contre son frère lui enfonce le poignard dans le cœur : *Qui odit fratrem suum, homicida est.* (I *Joan.*, III, 15.)

Si je demandais à quelqu'un de ceux qui sont le plus ouvertement livrés à ces haines et à ces aigreurs, s'il a renoncé au royaume céleste, il serait étonné de ma question. Cependant cette question ne serait pas si déplacée qu'il pourrait le croire. En effet, comme il est de foi que la haine ne saurait jamais se trouver dans le ciel, haïr son frère et vouloir persister dans cette haine est exactement la même chose que renoncer à la demeure céleste, et s'interdire à soi-même l'entrée de cet aimable séjour. Or, c'est ce qu'on a vu de notre temps; dans un même corps deux factions contraires vouloir pépétuer leur haine au point d'arrêter que leurs familles réciproques ne contracteraient point d'alliance ensemble jusqu'à la quatrième génération. O haine! ô discorde! voilà jusqu'où tu as porté la fureur parmi des chrétiens!

Eh! mes chers frères, nous sommes faits pour nous aimer éternellement dans notre patrie; commençons par nous aimer dans ce lieu d'exil; l'un nous procurera l'autre. Mais si nous ne nous aimons dans le temps, nous ne nous aimerons jamais dans l'éternité. Aimons-nous donc, mes chers auditeurs, aimons-nous; en tant qu'hommes, la nature nous y oblige : aimons nous en tant que chrétiens, la religion nous le commande. Voilà deux motifs bien propres à faire impression sur notre cœur; son opiniâtreté voudrait-elle les rendre inefficaces? Non, mes frères, et j'aime à me persuader que vous ne vous y refuserez pas. Mais, après avoir montré les motifs qui doivent nous porter à nous aimer les uns les autres, voyons comment il faut que nous nous aimions : c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Les oracles que Jésus-Christ a prononcés sur la manière dont nous devons aimer notre prochain, se réduisent à deux principaux; le premier, c'est de l'aimer comme nous nous aimons nous-mêmes : *Sicut teipsum* (*Marc.*, XII, 31); le second, c'est de l'aimer comme Jésus-Christ nous a aimés : *Sicut dilexi vos.* (*Joan.*, XIII, 34) Excellentes règles. Pour ce qui est de la première, qu'elle est sage! qu'elle est prudente!

Dieu n'a point fait à l'homme de commandement formel pour l'obliger à s'aimer lui-même, et la raison en est que Dieu ne fait rien d'inutile. Il eût été très-inutile de commander à l'homme une chose à laquelle il est porté par un penchant invincible. Or, ce que l'homme fait invinciblement par rapport à soi-même, Jésus-Christ veut que nous le fassions librement par rapport aux autres. Ce principe une fois établi, je demande quel amour ne nous portons-nous pas à nous-mêmes? Quelle délicatesse n'avons-nous pas pour tout ce qui nous regarde? Quelles mesures ne prenons-nous pas pour écarter tout ce qui s'oppose à notre bien-être? Ce qui nous touche de près ou de loin nous est fort à cœur, et nous ne négligeons rien pour éloigner de nous ce qui peut nous faire la moindre peine.

Ah! si nous suivions ces règles à l'égard du prochain! Mais non; c'est assez souvent tout le contraire. Une prodigieuse indifférence aux biens et aux maux qui lui arrivent; un fonds de dureté qui fait qu'on est insensible à tout ce qui le concerne, ou que, si l'on a là-dessus de la sensibilité, ce n'est que pour s'affliger de ce qui le réjouit et se réjouir de ce qui l'afflige. Voilà communément ce qui se trouve dans le cœur de l'homme à l'égard de ses semblables. Or, la charité condamne tout cela. Celui qui est pénétré de cette vertu s'attriste des chagrins de ses frères, comme si c'étaient les siens propres; il se réjouit de leurs succès, et les partage avec eux. Il ménage leurs intérêts, et cela, s'il le faut, jusqu'à se relâcher de ses droits en leur faveur. En un mot, il observe inviolablement à leur égard ce précepte que Dieu lui-même a gravé au fond de notre âme : *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis* (*Tob.*, IV, 16; *Luc.*, VI, 30; *Matth.*, VII, 12) : Ne faites point à autrui ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait.

C'est donc là le vrai point de vue où il faut se placer pour juger sainement de ce qu'on doit faire, ou de ce qu'on doit omettre envers ceux avec lesquels on est en relation. Si j'étais dans sa place et qu'il fût dans la mienne, devrait-on se dire à soi-même, comment voudrais-je qu'il se comportât envers moi? Voilà comment il faut

que je me comporte envers lui. C'est en violant cette règle que tant de chrétiens font tous les jours de si grandes fautes contre la charité.

Si ce maître dur qui traite impitoyablement ses domestiques; si ce vindicatif qui ne sait point pardonner la moindre injure; si ce médisant qui se fait un plaisir de noircir la réputation de ceux qui lui déplaisent; si ce railleur qui s'en fait un de tourner tout le monde en ridicule; en un mot, si tous ceux qui font tort à quelqu'un se mettaient pour un moment en la place de celui qui est l'objet de leurs caprices, de leurs vengeances, de leurs détractions, de leurs plaisanteries, ils changeraient bientôt de conduite, et c'est là le premier devoir qu'impose la charité, de ne point faire de mal au prochain : *Charitas non agit perperam.* (I *Cor.*, XIII, 4.) Mais cette vertu ne s'en tient pas là : non contente de ne faire de mal à personne, elle saisit volontiers les occasions qui se présentent de rendre service à tout le monde : *Charitas benigna est.* (*Ibid.*)

Et c'est là ce qui distingue la charité chrétienne de l'amitié qu'on se témoigne ordinairement dans le monde. Celle-ci n'est assez souvent qu'une amitié fausse, qu'une amitié extérieure, qu'une amitié qui n'a de la vraie charité que les dehors, et qui ne consiste que dans de belles paroles. Mes frères, nous dit saint Jean l'Evangéliste, ne nous contentons pas de témoigner notre amour au prochain par de frivoles discours, mais témoignons-le-lui par des effets et par des œuvres : *Fratres, non diligamus verbo et lingua, sed opere et veritate.* (I *Joan.*, III, 18.)

Nous n'aimons pas qu'on se contente de nous donner de belles paroles, quand on peut dans le besoin nous rendre de véritables services. Obligeons donc nos frères lorsque l'occasion s'en offre, et réjouissons-nous quand elle se présente de pouvoir leur faire plaisir. C'est en effet un sujet de joie, et rien ne doit être plus flatteur pour un homme que de se voir à portée d'obliger son semblable. Autrefois les sages païens avaient coutume de dire que le pouvoir de faire des heureux était ce qui rapprochait le plus l'homme de la Divinité. L'un d'entre eux, l'empereur Tite, qu'on appelait avec raison les délices du genre humain, regardait comme perdu le jour où il n'avait trouvé l'occasion de rendre service à personne : *Amici, diem perdidi.*

Obligeons-nous donc les uns les autres, et aimons notre prochain comme nous-mêmes; car c'est là le principe lumineux auquel il faut toujours en revenir : principe d'où suit une dernière conséquence, qui est que nous devons non-seulement ne faire de mal à personne, parce que nous ne voulons pas qu'on nous en fasse, non-seulement lui faire du bien, parce que nous désirons d'en recevoir, mais encore supporter ses défauts, parce que nous souhaitons qu'il supporte les nôtres, et c'est ce qu'exprime saint Paul par un des caractères qu'il donne à la charité, en nous apprenant qu'elle est patiente : *Charitas patiens est.* (I *Cor.*, XIII, 4.)

C'est presque toujours pour n'être pas assez fidèle à supporter les défauts du prochain que l'on perd cette sainte vertu de la charité. Un mari ne peut souffrir les défauts de son épouse; une épouse trouve insupportables les défauts de son mari; un maître ne peut se faire aux fréquentes bévues de son domestique; un domestique se révolte contre l'humeur capricieuse de son maître. Les concitoyens, les voisins, les parents même aperçoivent les uns dans les autres des ridicules qui leur causent un mépris réciproque, et de là viennent assez souvent des antipathies secrètes, quelquefois même des haines formelles et des guerres déclarées qui détruisent ou altèrent l'amour qu'on se doit mutuellement.

Pour remédier à tout cela, il faudrait prendre les hommes comme ils sont, et ne pas exiger qu'ils fussent tous comme ils devraient être. Mais le mal, et le grand mal, c'est que nous voyons clairement les défauts d'autrui, et que nous n'apercevons presque jamais les nôtres. Chacun, dit le pieux auteur de l'Imitation, voudrait que son prochain se corrigeât de ses vices pendant qu'il ne pense point à se corriger des siens propres. Hélas! mes frères, nous sommes tous obligés de convenir que nous avons des vices, et celui qui n'en conviendrait pas en aurait un très-grand; savoir, l'orgueil qui le ferait se regarder comme n'en ayant aucun. Puisque nous avons donc tous besoin de ménagements à cet égard, l'équité naturelle exige que nous en usions à l'égard des autres.

Ce n'est que dans le ciel où, vivant avec les anges, nous n'aurons rien à souffrir de personne. Mais puisque ici-bas nous vivons avec des hommes sujets comme nous à bien des faiblesses, nous devons les aider à porter leurs fardeaux comme nous désirons qu'ils nous aident à porter les nôtres. C'est le salutaire avis que nous donne saint Paul : Portez, nous dit-il, vos fardeaux les uns aux autres : *Alter alterius onera portate.* (*Gal.*, VI, 2.) Et par là, ajoute-t-il, vous accomplirez la loi de Jésus-Christ : *Et sic adimplebitis legem Christi.* (*Ibid.*)

Remarquez, mes frères, les expressions qu'emploie ici l'Apôtre. Il ne dit pas : En portant ainsi vos fardeaux les uns aux autres, vous accomplirez le conseil de Jésus-Christ; mais la loi de Jésus-Christ : *Legem Christi.* C'est donc une loi de nous supporter mutuellement. Oui, mes frères; et cela parce que c'en est une d'aimer notre prochain comme nous nous aimons nous-mêmes : *Diliges proximum tuum sicut teipsum.* Mais il faut encore que nous l'aimions comme Jésus-Christ nous a aimés : *Diligatis invicem sicut dilexi vos.*

2° *Comme Jésus-Christ nous a aimes.* — Si nous nous aimions toujours nous-mêmes d'un amour bien ordonné, la première règle

que Jésus-Christ nous a prescrite suffirait pour nous faire observer ce que Dieu demande de nous à cet égard. Mais il est des hommes, et même des chrétiens qui, en aimant leurs frères comme ils s'aiment eux-mêmes, les aimeraient très-mal. Pourquoi? Parce qu'ils ne s'aiment pas eux-mêmes comme ils devraient s'aimer. Ils s'aiment par rapport au corps, et non point par rapport à l'âme. Ils s'aiment pour le temps, et non point pour l'éternité. Ils s'aiment en vue de leur propre intérêt, et non pas en vue de Dieu. Or, s'aimer de la sorte, est-ce s'aimer? Non; c'est se haïr. Voilà pourquoi Jésus-Christ a ajouté une seconde règle à la première, en nous ordonnant de nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés : *Sicut dilexit vos.* (*Joan.*, XIII, 34.)

Comment Jésus-Christ nous a-t-il aimés? Il nous a aimés comme des créatures faites à l'image de Dieu son Père, et pour y réformer les traits de cette image défigurée par le péché; il nous a aimés pour nous arracher aux flammes de l'enfer, et nous procurer l'entrée du ciel. Est-ce ainsi qu'on s'aime communément les uns les autres dans le monde? On s'aime pour s'aider mutuellement à se procurer l'acquisition des richesses injustes, la jouissance des plaisirs défendus, l'élévation à des honneurs auxquels on ne pourrait parvenir que par des voies illégitimes. Or, s'aimer de la sorte, est-ce s'aimer? Non; c'est se donner réciproquement, par des traits d'une amitié apparente, des preuves d'une véritable haine.

D'autres s'aiment d'une manière moins criminelle, et même d'une manière qui est vertueuse jusqu'à un certain point, mais qui n'est pas la charité de Jésus-Christ. On s'aime par une conformité d'humeur et par une espèce de sympathie. On s'aime par les liens de la chair et du sang, et par les rapports de la parenté et de l'alliance. On s'aime par les intérêts communs d'un corps dont on est membre, ou d'une société de commerce dans laquelle on est entré. Or, s'aimer de la sorte, est-ce s'aimer? Oui, mes frères; car nous n'avons garde de blâmer un amour purement naturel, purement humain, purement patriotique. C'est une vertu morale que saint Augustin a louée dans les citoyens de l'ancienne Rome, et pour récompense de laquelle il dit que Dieu donna à ces fameux républicains l'empire de l'univers. Mais cette vertu morale n'est point la charité dont nous parlons ici.

Pour nous en convaincre, écoutons ce que Notre-Seigneur nous enseigne, en parlant aux pharisiens : Si vous n'aimez, leur dit-il, que ceux qui vous aiment : *Si diligitis eos qui vos diligunt* (*Matth.*, V, 47); si vous ne saluez que ceux qui vous sont unis de parenté, de sentiments ou d'intérêts : *Si salutaveritis fratres vestros tantum* (*Ibid.*); quelle récompense avez vous droit d'en attendre? *Quam mercedem habebitis?* (*Ibid.*) Les payens en font bien autant : *Nonne et ethnici hoc faciunt?* (*Ibid.*)

Combien de chrétiens à qui on pourrait dire la même chose? Vous aimez ceux qui vous aiment, et vous faites politesse à ceux qui pensent comme vous. Je ne vous en blâme pas; mais, si vous n'allez pas plus loin, vous ne faites rien de plus que ce que font les infidèles. En effet, les Chinois à Pékin et les Turcs à Constantinople aiment aussi ceux qui les aiment, et saluent ceux avec lesquels ils sympathisent : *Etiam ethnici hoc faciunt.* Mais, si vous haïssez ceux que vous regardez comme d'un parti contraire au vôtre; mais, si dans les occasions vous leur refusez les marques d'une amitié commune; mais, si vous évitez leur rencontre afin de n'être pas obligés de leur rendre ces déférences mutuelles qui sont d'usage entre les citoyens d'une même ville; vous aurez beau dire que vous ne leur voulez point de mal, vous ne persuaderez à qui que ce soit que vous les aimez en Dieu, pour Dieu, par rapport à Dieu, que vous les aimez, en un mot, comme Jésus-Christ nous a aimés : *Sicut Christus dilexit vos.*

Et c'est ce qui trompe assez souvent plusieurs de ceux qui font profession du christianisme. Il n'est pas rare de leur entendre dire : Qu'est-ce que cet homme-là? Je ne le connais point; je ne lui dois rien. Ah! mon cher auditeur; vous dites plus vrai que vous ne pensez, en disant que vous ne connaissez pas cet homme : non, vous ne le connaissez pas; mais pour apprendre à le connaître, demandez à la foi que vous professez qui il est : elle vous répondra que c'est un homme que vous êtes obligé d'aimer sous peine de damnation. Vous ne lui devez rien, dites-vous, et cette foi vous dira que vous lui devez amour pour haine, et bienfait pour ingratitude : *Benefacite his qui oderunt vos.* (*Luc.*, VI, 27.)

Ce sera par là que vous aimerez cet homme comme Jésus-Christ nous a aimés. Or, comment Jésus-Christ a-t-il aimé les hommes? Il les a aimés malgré leurs imperfections, malgré leurs vices, malgré leurs crimes; il a aimé ses apôtres malgré les imperfections auxquelles ils étaient sujets; gens grossiers, qui, étant pour la plupart de la lie du peuple, n'avaient ni éducation ni politesse. Il a aimé les scribes et les pharisiens malgré la basse jalousie qui leur faisait attribuer au démon ses œuvres les plus miraculeuses. Il a aimé ses bourreaux, malgré la fureur qui les rendait avides de son sang au point de le répandre jusqu'à la dernière goutte. Enfin Jésus-Christ nous a aimés nous-mêmes, selon l'expression de saint Paul, lorsque nous étions pécheurs : *Cum adhuc peccatores essemus, dilexit nos.* (*Rom.*, V, 8.)

Dites, après cela, que la grossièreté, que l'ingratitude, que la haine expresse de ceux avec lesquels vous avez à vivre ne vous permettent pas de les aimer : dites que vous ne sauriez vous résoudre à aimer des hommes que vous regardez comme vos ennemis les plus implacables. A toutes ces raisons et à un grand nombre d'autres semblables, je n'ai autre chose à répondre, sinon que vous devez aimer vos frères comme Jésus-Christ

vous a aimés : *Diligatis invicem sicut dilexi vos.*

Saint Jean, après nous avoir dit que Jésus-Christ a donné sa vie pour nous, ajoute que nous devons être prêts à donner notre vie pour nos frères, s'il en est besoin : *Ille animam suam pro nobis posuit, et nos debemus pro fratribus animas ponere.* (I *Joan*, III, 16.) C'est jusque là que nous devons porter l'amour du prochain, si nous voulons l'aimer comme Jésus-Christ nous a aimés. Quelque héroïque que cela nous paraisse, on l'a vu pratiqué bien des fois dans l'Eglise de Dieu.

Du temps de l'empereur Gallien, la peste pensa ruiner totalement la ville d'Alexandrie, composée alors de chrétiens et d'idolâtres (17). Mais, que dans une si triste circonstance les uns et les autres se comportèrent bien différemment! Parmi les païens, les proches étaient abandonnés de leurs proches; le père délaissait son fils, et les mères faisaient jeter par les fenêtres les corps de leurs enfants; au lieu qu'on vit les fidèles s'exposer à la mort pour secourir non-seulement les chrétiens, mais ceux mêmes qui ne l'étaient pas. Ce fait se renouvela dans la ville de Milan du temps de saint Charles, et s'est renouvelé à Marseille vers le commencement du siècle où nous vivons (18). Cette ville, qui était comme le foyer d'où partait le feu de la contagion qui ravageait tous les pays d'alentour, fut le théâtre et de la plus accablante de toutes les misères, et de la plus généreuse de toutes les compassions. On y vit un grand nombre de fervents chrétiens, et surtout de vertueux prêtres et de saints religieux, se consacrer au service des pestiférés, et devenir par là les glorieuses victimes de la charité pour le prochain. Religion de mon Dieu, il n'y a que vous seule qui puissiez inspirer une telle conduite et porter les hommes à donner leur vie pour leurs semblables.

Mais hélas! comment donneraient leur vie pour leurs frères ceux qui ne veulent pas en leur faveur sacrifier le moindre ressentiment? Ah! chrétiens, en haïssant vos frères vous en devenez les meurtriers, comme le dit saint Jean : *Qui odit fratrem suum homicida est.* (I *Joan.*, III, 15.) Je dis plus, vous devenez par là les meurtriers de Jésus-Christ. C'est lui-même qui nous l'enseigne, lorsqu'il nous dit qu'il regarde comme fait à lui-même ce qu'on fait au moindre des siens : *Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis.* (*Matth.*, XXV, 40.) Pourriez-vous encore après cela conserver de la haine contre qui que ce soit dans votre cœur? Ah! si cela est, il faut que ce cœur soit aussi impénétrable qu'un rocher. Faisons cependant un dernier effort pour l'attendrir. Il ne me reste pour cela qu'une seule ressource : la voici.

Figurez-vous, mon cher auditeur, un charitable père qui, pour arrêter le bras d'un de ses fils qui veut tuer l'autre, a d'abord recours aux exhortations les plus fortes et aux prières les plus pressantes. Ah! mon cher enfant, lui dit-il d'une voix entrecoupée de sanglots, c'est moi-même que vous blessez en blessant votre frère. Si votre colère ne peut se résoudre à lui pardonner, pardonnez du moins à un père qui ne la mérite pas, et qui veut bien s'abaisser jusqu'à vous demander grâce. Ce bon père compte que des expressions si tendres vont rallumer le feu de l'amour filial éteint dans ce cœur rebelle. Mais voyant que ses paroles et ses larmes ne peuvent retenir ce furieux, il change de ton, et se plaçant entre l'agresseur et le persécuté..... Frappe maintenant, barbare, lui dit-il, si tu l'oses; mais souviens-toi que ton poignard ne parviendra au cœur de ton frère qu'après avoir traversé le mien.

Voilà, mon cher auditeur, la conduite que Jésus-Christ tient envers vous en faveur de votre prochain que vous haïssez; il commence par vous avertir que le mal que vous faites à votre frère, vous le lui faites à lui-même : *Mihi fecistis.* Mais voyant ses avis inutiles, pour arrêter votre bras, il se met entre votre frère et vous. A ce spectacle les armes ne vous tomberont-elles pas des mains? Voudriez-vous blesser un cœur que vous ne pouvez atteindre sans percer le cœur de Jésus-Christ?

Aimable Sauveur, ô le plus tendre de tous les pères, nous déposons à vos pieds tous les sujets de haine que nous aurions contre nos frères. Loin de les haïr désormais, nous les aimerons sincèrement. Nous les aimerons pour l'amour de vous; nous les aimerons comme vous nous avez aimés, et puisque vous nous avez aimés jusqu'à prier pour nous, lors même que nous étions vos ennemis, nous vous prions actuellement pour les nôtres, et nous vous demandons pour eux ce que nous vous demandons pour nous-mêmes; c'est-à-dire les grâces pour la vie présente, et la gloire pour la vie future; afin qu'après les avoir aimés pour vous dans ce monde, nous vous aimions avec eux dans le ciel, pendant toute l'éternité bienheureuse où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XI.

RESPECT DU AUX ÉGLISES.

Non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli. (*Gen.*, XXVIII, 17.)

C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel.

Le patriarche Jacob ayant entrepris par l'ordre de Dieu de faire un voyage dans la Mésopotamie, s'arrêta dans un lieu qui fut nommé *Béthel*, et qui se trouvait sur la route. Il s'y endormit d'un sommeil mystérieux, pendant lequel Dieu lui fit voir en songe une échelle qui d'un bout portait sur la terre, et qui de l'autre touchait au ciel. Il y vit des anges occupés sans cesse à monter et à descendre; il y vit le Dieu de ses pères qui,

(17) Eusèbe, évêque de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique.*

(18) En 1720.

appuyé sur le haut de l'échelle, lui promit de le combler de ses plus abondantes bénédictions. Voilà ce qui lui fit s'écrier à son réveil : Oh! que ce lieu est terrible! c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel : *Terribilis est locus iste; hic non est aliud nisi domus Dei et porta cœli.*

Ce que Jacob disait à l'endroit où Dieu lui avait apparu, convient encore mieux, mes frères, à cette église où nous nous trouvons; et c'est de ce saint temple encore plus que du lieu où reposa le saint patriarche que l'on peut dire : C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel : *Non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli.* Oui, chrétiens, nos églises sont la maison de Dieu, puisqu'on y doit venir pour lui rendre les hommages qui lui sont dus; elles sont la porte du ciel, puisqu'on y doit venir pour y chercher des moyens de sanctification; et c'est là ce qui en fait des lieux saints. Mais ce qui en fait des lieux terribles, selon l'expression de Jacob : *Terribilis est locus iste,* c'est que ces églises, qui sont établies pour y adorer Dieu, deviennent par notre faute des lieux où nous le déshonorons; c'est que ces églises, qui sont établies pour nous procurer des moyens de salut, deviennent par notre faute des lieux où nous y mettons obstacle; où, pour me servir des termes qu'a employés Jésus-Christ même, c'est que l'église est la maison de Dieu, et que nous en faisons une caverne de voleurs; c'est que l'église est une maison de prière, et que nous en faisons une maison de négoce.

Elevons-nous aujourd'hui contre ce désordre, et pour inspirer aux fidèles le respect qu'ils doivent avoir pour le lieu saint, montrons dans les deux parties de ce discours que l'église est la maison de Dieu et la porte du ciel : *Domus Dei et porta cœli.* La maison de Dieu, où nous devons venir lui rendre nos hommages; vous le verrez dans le premier point. La porte du ciel, où nous devons venir chercher des moyens de salut : vous le verrez dans le second.

Seigneur, qui dévoré du zèle de la maison de votre père, chassâtes autrefois du temple de Jérusalem ceux qui le profanaient par leur commerce, apprenez à ceux qui m'écoutent le respect qu'ils doivent avoir pour des temples qui l'emportent infiniment sur celui-là. C'est ce que nous vous demandons par l'entremise de celle qui ayant été choisie pour fille du Père, pour mère du Fils et pour épouse du Saint-Esprit, est devenue par là le plus auguste temple de la très-sainte Trinité. Saluons, mes frères, ce temple vivant de notre Dieu, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Quoique le monde entier soit comme un grand temple dans toutes les parties duquel on peut rendre à Dieu le culte qui lui est dû, cependant on voit, surtout depuis le temps de la loi écrite, que Dieu s'est choisi certains lieux où il voulait être honoré d'une façon plus particulière. A peine eut-il dicté à Moïse les préceptes du décalogue, qu'il lui commanda de construire un tabernacle, c'est-à-dire une espèce de temple portatif qui devait suivre les Israélites dans le désert. Quand ce peuple fut établi d'une manière fixe dans la terre promise, et que les victoires qu'il remporta sur les anciens habitants du pays lui eurent procuré une paix solide, Dieu inspira à Salomon de lui bâtir un temple, où l'on viendrait de toutes les parties de la Judée pour lui offrir des prières et des vœux. Lorsqu'après la destruction de ce premier temple et la captivité de Babylone il fut permis aux Juifs de revenir à Jérusalem, Dieu fit entendre ses ordres à Zorobabel, qui était leur chef, et lui commanda de bâtir un second temple. C'est celui-ci que Jésus-Christ honora de sa présence, en quoi ce second l'emporta infiniment sur le premier.

Mais que ce dernier temple lui-même était inférieur à ceux que nous avons dans la loi de grâce! C'est à chacun d'eux beaucoup plus qu'à ceux de Moïse, de Salomon ou de Zorobabel, qu'on peut appliquer ce que dit Jacob du lieu célèbre où Dieu lui apparut : *Non est hic aliud nisi domus Dei.* C'est ici la maison de Dieu. Oui, chrétiens, ce lieu où nous sommes est la maison de Dieu. Pénétrons-nous bien de cette vérité. Il n'en faudra pas davantage pour nous engager à nous y tenir dans un respect qui ait quelque rapport avec la majesté de celui qui y réside.

Considérons que cette église est la demeure du Père éternel, le temple du Fils de Dieu, le sanctuaire du Saint-Esprit; la demeure du Père éternel qui habite d'une manière encore plus spéciale qu'il n'habita jamais dans l'édifice construit en son honneur à Jérusalem; le temple du Fils de Dieu qui s'y offrant lui-même en qualité de prêtre et de victime, y demeure par la présence réelle de son propre corps; le sanctuaire du Saint-Esprit qui dans ce lieu communique ses dons plus abondamment qu'il ne le fait partout ailleurs. Ces trois idées bien approfondies nous inspireront, comme je l'espère, une profonde vénération pour nos églises, une vraie douleur des impiétés qui s'y commettent, et une vraie résolution de nous y comporter désormais d'une manière à faire comprendre que nous sommes intimement persuadés de la présence du Dieu qu'on y adore.

1° *Demeure du Père éternel.* — Si la majesté de Dieu parut autrefois visiblement dans le temple de Jérusalem sous la forme d'une nuée, il faut que dans nos églises la foi nous tienne lieu de cette nuée miraculeuse, et que nous y voyions, des yeux de l'esprit, cette même majesté qui se montra d'une manière sensible aux Israélites. Oui, chrétiens, pour peu que nous réfléchissions sur la nature de nos églises, il nous sera impossible de ne pas reconnaître que Dieu le Père y est présent d'une manière bien plus spéciale qu'il ne le fut dans le temple de Salomon.

En effet, en quel sens l'Ecriture dit-elle qu'au moment où ce prince fit la dédicace du temple, la gloire du Seigneur remplit cette maison? *Impleverat gloria Domini domum Domini.* (III *Reg.*, VIII, 11.) Elle ne parle pas précisément de sa présence, puisque Salomon reconnaît, dans la cérémonie même de cette dédicace, que le Seigneur est présent partout, et que le ciel et la terre ne peuvent le contenir : *Cœli cœlorum te capere non possunt.* (*Ibid.*, 27.) Elle parlait donc d'une complaisance particulière que Dieu prenait à voir ce prince humilié devant lui, à voir les victimes qu'on immolait à sa gloire, à voir l'encens qu'on brûlait sur son autel. Or, si cela est, quelle complaisance ne prend-il pas à voir anéantir devant lui dans nos églises celui qui est infiniment plus que Salomon, à voir cette adorable victime dont celles de l'ancienne loi n'étaient que des ombres vaines, à voir l'encens des prières qui monte devant son trône en odeur de suavité?

Non, Seigneur, toutes les humiliations du Fils de David dans le temple qu'il venait de bâtir ne pouvaient vous plaire autant que les anéantissements de votre Fils dans nos églises, et ce que vous dites autrefois de cet Homme-Dieu sur les bords du Jourdain : *C'est ici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances* (*Matth.*, XVII, 5), vous le dites encore tous les jours en le voyant sur nos autels.

Soyez à jamais béni, ô mon Dieu, de cette faveur; et permettez-moi de m'écrier ici avec le plus sage des rois : *Est-il donc croyable qu'un Dieu veuille habiter sur la terre avec les hommes?* Nous en avons, chrétiens, d'autant plus de sujet que la demeure du Père éternel dans nos églises est beaucoup plus intime qu'elle ne le fut jamais dans le temple de Salomon, et qu'elle y suppose la présence réelle du corps de Jésus-Christ; second avantage de nos églises.

2° *Temple du Fils de Dieu.* — Lorsque les Juifs commencèrent à bâtir le second temple, on entendit un bruit confus de gens dont les uns se réjouissaient et dont les autres versaient des pleurs. Ceux qui n'avaient pas vu le temple de Salomon se réjouissaient de voir Zorobabel en construire un nouveau. Ceux qui avaient vu le premier pleuraient sur l'extrême différence qu'ils trouvaient entre l'un et l'autre. Un prophète consola ceux-ci en leur disant : Soyez sûrs que cette seconde maison surpassera de beaucoup celle que Nabuchodonosor a renversée; elle sera honorée de la présence du Désiré des nations, qui accomplira dans cette seconde maison ce qui n'avait été que promis dans la première : *Veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria.* (*Agg.*, II, 8.) Il y vint en effet, ce Désiré des nations, ce divin Messie; il y vint présenté d'abord par sa sainte mère, ensuite à l'âge de douze ans, et enfin plus fréquemment dans le cours de ses prédications. Mais il n'y demeura pas sans cesse; au lieu qu'il demeure dans son église depuis dix-sept siècles, et qu'il n'est point d'instant du jour et de la nuit où il ne les honore de sa présence. Elles sont donc, ces églises saintes, les temples du Fils de Dieu; mais elles sont de plus les sanctuaires du Saint-Esprit.

3° *Sanctuaire du Saint-Esprit.* — Après que Salomon eût achevé le temple, Dieu lui apparut et lui dit qu'il avait sanctifié cette maison, et que son cœur y serait sans cesse: *Erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus.* (III *Reg.*, VIII, 9.) Promesse qui convient encore mieux à nos églises qu'au temple de Salomon ; en effet, que doit-on entendre ici par le cœur de Dieu ? C'est le Saint-Esprit. Car le cœur étant le siége de l'amour et le Saint-Esprit étant l'amour substantiel du Père et du Fils, quand Dieu promet que son cœur sera dans un lieu, c'est comme s'il promettait que le Saint-Esprit y fera sa demeure. Aussi saint Chrysostome appelle-t-il l'église la maison du Saint-Esprit : *Habes ecclesiam Spiritus sancti domum.*

O divin consolateur, chaque église est comme un cénacle où les fidèles se réunissent pour solliciter vos grâces, et où vous les leur communiquez avec abondance. C'est là que vous les appelez quand vous voulez éclairer leurs esprits de vos lumières, et échauffer leurs cœurs de vos flammes. C'est là que vous les conduisez comme dans une solitude où, éloignés des embarras du monde, ils sont plus disposés à écouter ce que vous leur dites. Il est vrai que, libre de distribuer vos dons en quelque lieu que ce soit, vous soufflez où il vous plaît : *Spiritus ubi vult spirat* (*Joan.*, III, 8.) Mais nous voyons que nos églises sont plus spécialement des lieux de grâces où vous prenez plaisir à opérer des prodiges de conversion. C'est donc de chacune d'elles qu'on peut dire : C'est ici la maison de Dieu : *Non est hic aliud nisi domus Dei.*

Oui, mes frères, tous les rapports qu'ont les églises chrétiennes avec la très-sainte Trinité, c'est-à-dire avec le Père éternel qui y habite d'une manière toute spéciale, avec Jésus-Christ qui s'y offre lui-même en sacrifice, avec le Saint-Esprit qui y répand ses grâces en abondance, doivent nous les faire regarder comme les demeures du Père, comme les temples du Fils, comme les sanctuaires du Saint-Esprit; en un mot, comme des édifices à chacun desquels on peut donner le titre que Jacob donnait à l'endroit où Dieu lui apparut, le titre de maison de Dieu : *Domus Dei.*

Mais hélas! le dirait-on, à voir la manière dont la plupart des chrétiens se comportent dans nos églises, le dirait-on, que ce sont autant de maisons de Dieu? Autrefois Dieu disait à Ezéchiel : Prophète, entre dans ma maison, et vois les abominations qu'on y commet : *Ingredere, et vide abominationes quas isti faciunt hic.* (*Ezech.*, VIII, 9.) Perce la muraille, ajoutait-il, et considère ce que font dans les ténèbres les principaux d'Israël : *Fode parietem, et vide quæ faciunt seniores in tenebris.* (*Ibid.*, 8.)

Ah! mes frères, quelle est grande la con-

formité qui se trouve entre les crimes que commettaient les Juifs de ce temps-là dans leur temple, et ceux dont plusieurs chrétiens d'aujourd'hui se rendent coupables dans les nôtres. L'unique différence qui s'y trouverait peut-être, c'est qu'il n'est pas besoin de percer la muraille, et qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux pour y voir commettre publiquement et à découvert ce que les Juifs ne commettaient qu'en secret et dans les ténèbres. En effet, que vit Ezéchiel dans le temple de Jérusalem ? Il y vit des femmes qui pleuraient Adonis : *Mulieres plangentes Adonidem* (*Ibid.*, 14) ; il y vit des hommes qui présentaient un encens sacrilége à d'infâmes simulacres. Voilà, chrétiens, ce que nous ne voyons que trop dans nos églises. Il est vrai qu'on n'y adore plus, comme quelques-uns d'entre les Juifs le faisaient autrefois dans leur temple, des idoles de bois et de métal ; mais on y a substitué des idoles de chair, auxquelles on sacrifie et les pensées de l'esprit et les affections du cœur.

Le prophète Amos se plaignait autrefois de ce que les opulents de la Judée entraient avec pompe et comme en triomphe dans la maison du Dieu d'Israël : *Optimates.... ingredientes pompatice domum Israel.* (*Amos*, VI, 1.) Et n'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours ? Descendons un peu dans le détail, et nous en conviendrons.

Voyez d'abord cette femme mondaine qui entre à l'église avec une parure d'actrice de théâtre, et à qui saint Chrysostome aurait demandé, en l'arrêtant à la porte, si c'était en une salle de danse qu'elle pensait entrer : *Quo pergis, saltatura?* C'est là, ministres du Seigneur, ce qu'il serait à souhaiter que vous puissiez faire, à l'exemple de ce grand saint. Il serait à souhaiter que vous puissiez dire à cette femme qui se dit chrétienne, et qui entre avec tant de faste et tant de pompe dans l'église...Où allez-vous, Madame? Est-ce au bal? Mais hélas ! ce qui du temps de saint Chrysostome se serait appelé zèle de la gloire de Dieu, désir du salut des âmes, s'appellerait aujourd'hui imprudence et indiscrétion. Souffrez donc ce que vous ne pouvez pas empêcher, et laissez-nous suivre des yeux cette prétendue adoratrice. Elle entre, et trouvant à la porte une eau lustrale qui, prise avec un esprit de foi, serait propre à laver les taches de son âme, elle en prend occasion d'en contracter de nouvelles par la manière toute profane dont elle en use : elle avance et montre bien à son air enjoué qu'elle ne vient pas pour pleurer l'ancien Adonis, mais pour en chercher de nouveaux. Elle se place le plus près qu'elle peut du sanctuaire, sans doute, afin d'y être plus en vue, et commence par rendre ses hommages, non pas à Jésus-Christ, mais aux personnes de sa connaissance qui sont là présentes ; après quoi elle se tourne enfin vers l'autel, en adressant à Dieu quelques froides prières, bientôt interrompues par les regards qu'elle jette de côté et d'autre. Voilà ce que quelques-uns seront peut-être tentés de prendre pour un tableau d'imagination. C'est cependant là ce qui ne se voit que trop dans les grandes églises les jours de dimanches, surtout à ces dernières messes que j'appellerais, si j'osais me servir de ce terme, des messes d'*étiquette*, où l'usage, la paresse et la vanité rassemblent, environ l'heure de midi, presque tous ceux et celles qui sont ou se croient être les plus distingués d'une ville.

Autre spectacle. Voyez ce jeune libertin qui, outre les irrévérences dont nous venons de parler, vient adorer son idole jusqu'au pied des autels. La vertu sévère d'une jeune personne, ou l'attention exacte d'une surveillante, lui rendent-elles inaccessible en tout autre lieu l'objet de ses désirs ? Il épie le moment où celle qu'il idolâtre vient offrir ses vœux au ciel, et lui tend de nouveaux piéges à l'endroit même où il devrait pleurer ceux qu'il lui a déjà tendus. Dans la contrainte où est sa langue de garder le silence, il fait parler ses yeux et il ne tient pas à lui qu'ils n'enlèvent à Jésus-Christ dans sa propre maison celle qui y était peut-être d'autant moins sur ses gardes, qu'elle s'y croyait plus en sûreté. Mais quand ces yeux lascifs, ces yeux que le Prince des apôtres appelle *des yeux pleins d'adultère* (II *Petr.* II, 14), tombent sur des objets disposés à y correspondre, oh ! pour lors quel horrible commerce ne se fait-il pas dans le lieu saint?

Nous lisons dans l'Evangile que Jésus-Christ, qui était la douceur même, sembla sortir deux fois de ce caractère de mansuétude pour chasser ignominieusement de la maison de Dieu ceux qui la profanaient par un honteux négoce : *Utquid facitis domum Patris mei domum negotiationis?* (*Joan.* II, 16.) Ce négoce avait cependant pour objet des choses qu'on pouvait très-légitimement vendre et acheter en tout autre lieu que dans le temple : c'étaient des brebis et des agneaux, des colombes et des tourterelles, et autres semblables victimes destinées à être offertes à Dieu sur l'autel des holocaustes.

Seigneur, qui punîtes si rigoureusement des hommes qui faisaient dans la maison de votre Père un trafic qui eût été permis partout ailleurs, comment souffrez-vous dans une église un commerce qui, toujours criminel en quelque lieu qu'il se fasse, l'est infiniment davantage quand il se pratique sous vos yeux et au pied de vos autels? Si vous prîtes alors le fouet en main pour chasser de la maison de Dieu ceux qui la profanaient en y vendant des animaux qui devaient lui être offerts en sacrifice, comment ne vous armez-vous pas aujourd'hui de la foudre pour punir avec éclat ceux qui viennent vous dérober jusques dans votre temple des victimes raisonnables qui venaient pour s'y offrir à vous?

Non, mes frères, il ne serait pas étonnant que la foudre tombât sur nos églises, en punition des crimes qui s'y commettent, puisqu'il s'y en commet un grand nombre qui ne méritent rien moins que le feu du

ciel. C'est ce que saint Chrysostome disait de son temps, et ce que nous pouvons bien dire aujourd'hui : *Digna fulmine fiunt in ecclesia.*

Au reste, mes chers auditeurs, nous avons lieu de craindre que Dieu ne se venge de ces désordres d'une manière encore plus terrible que s'il frappait de la foudre ceux qui s'en rendent coupables. Et quelle est cette vengeance si formidable? C'est celle dont il nous menace par un de ses prophètes. Après lui avoir montré toutes les abominations qui se commettaient dans le lieu saint, il termine cette vision en lui déclarant qu'il abandonnera son sanctuaire : *Recedam a sanctuario meo.* (*Ezech.*, VII, 8.)

Et cette menace, il l'exécuta plus d'une fois. Oui, mes frères, en punition des crimes qui se commettaient dans le temple de Salomon, Dieu permit que Nabuchodonosor le détruisît de fond en comble : en punition des crimes qui se commettaient dans le temple de Zorobabel, il permit que les Romains le réduisissent en cendre : en punition des crimes qui se commettaient dans les églises d'Orient, il permit que les sectateurs de Mahomet s'en saisissent, et les changeassent en mosquées : en punition des crimes qui se commettaient dans les églises du Nord, il permit que les partisans de Luther les renversassent ou en fissent des prêches. Craignons, mes chers auditeurs, qu'en punition des crimes qui se commettent dans les nôtres, Dieu ne permette quelque chose de semblable.

Préservez-nous d'une révolution si funeste, ô mon Dieu, et ne souffrez pas que nos péchés vous obligent à vous éloigner de nous : *Mane nobiscum, Domine* : Restez, Seigneur, restez avec notre France, et ne livrez pas à l'esprit de mensonge un royaume qui vous a été si longtemps fidèle. Il est vrai que les abominations qui se commettent parmi nous dans vos églises mériteraient à juste titre un si redoutable châtiment; mais, ô Dieu de clémence, ayez moins d'égard à nos péchés qu'à votre infinie miséricorde, et faites que, si nous fûmes jusqu'ici d'indignes profanateurs de votre sanctuaire, nous devenions désormais de zélés défenseurs du culte suprême et des profonds hommages qui vous y sont dus.

C'est là, mes frères, le sentimen dont nous devons être pénétrés à la vue du peu de respect que nous avons peut-être eu jusqu'à présent pour le lieu saint. Il faut que nous soyons dévorés du zèle de la maison de Dieu, et que nous fassions tout ce qui dépend de nous pour réparer les outrages qu'il y reçoit. Un excellent moyen pour y réussir, c'est d'y entrer toujours avec une foi vive de la majesté de celui qui y réside. Prenons-le, mes chers auditeurs, ce moyen si utile, et n'entrons jamais dans nos églises qu'animés de ces sentiments de foi; un motif infiniment pressant doit nous y engager. C'est que nos églises sont la maison de Dieu : *Non est hic aliud nisi domus Dei.* Un autre motif qui ne l'est pas moins, doit encore nous y résoudre; c'est que les églises sont la porte du ciel : *Porta cœli.*

Mais hélas! si ces saintes maisons où Dieu veut être spécialement honoré sont presque toujours les lieux où nous le déshonorons davantage, comme vous venez de le voir, ces portes du ciel, où nous devrions trouver des moyens de salut les plus abondants, sont assez souvent les lieux où nous y mettons les plus grands obstacles; c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Si l'endroit où le patriarche Jacob vit en songe une échelle mystérieuse dont les deux extrémités touchaient au ciel et à la terre, et sur le haut de laquelle le Seigneur était appuyé, mérita d'être appelée la porte du ciel : *Porta cœli*, ce lieu saint, où nous sommes ici rassemblés, mes frères, mérite à plus forte raison ce glorieux titre; et on peut dire que les anges qui montaient et descendaient sans cesse dans l'échelle de Jacob représentaient parfaitement ces esprits bienheureux qui sont incessamment occupés dans nos églises à monter vers Dieu pour lui présenter nos prières, et à descendre vers nous pour nous apporter ses grâces : et c'est là sans doute ce qui a fait dire à saint Chrysostome que l'église est un ciel en raccourci : *Ecclesia cœlum in angusto redactum.*

Rien n'est plus juste que a comparaison que ce saint docteur établit entre l'Eglise et le ciel. En effet, dans l'église comme dans le ciel résident les trois adorables personnes de la très-sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; dans l'Eglise, comme dans le ciel, se trouve la sainte humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, réellement présente en corps et en âme sur nos autels; dans l'Eglise comme dans le ciel, assistent les anges qui chantent en l'honneur du Dieu trois fois saint le sacré trisagion : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus sabaoth.* (*Apoc.*, IV, 8.)

Mais, pour ne parler maintenant de l'Eglise que par rapport à nous, je dis qu'on peut l'appeler un ciel, ou, comme le dit Jacob, la porte du ciel, en trois manières différentes. Elle est la porte du ciel, premièrement en ce que nous y entendons une parole toute divine qui nous montre le chemin du ciel; secondement en ce que nous y offrons une victime infinie qui s'immole pour nous mériter le bonheur du ciel; troisièmement, en ce que nous y recevons des sacrements qui, en nous purifiant de nos péchés, nous communiquent des grâces qui sont des moyens propres à nous procurer l'entrée du ciel.

Voilà ce que sont nos églises par rapport à nous, au moins dans le dessein de Dieu et dans les vues qu'il s'est proposées en les établissant. Mais hélas! que par notre faute, elles produisent assez souvent des effets tout contraires aux vues que Dieu s'est proposées! Il veut que les églises soient pour nous la porte du ciel; et, par un abus qu'on ne peut

assez déplorer, nous en faisons la porte de l'enfer. Ce contraste vous paraîtra peut-être un peu violent : peut-être même serez-vous tentés de le regarder comme un paradoxe. Il ne l'est cependant pas ; et rien n'est si aisé que d'en montrer l'exactitude. Oui, mes chers auditeurs, les églises sont d'un côté la porte du ciel, et de l'autre la porte de l'enfer : voyons d'abord en quoi elles méritent le premier de ces deux titres ; nous examinerons ensuite comment il arrive qu'on peut leur attribuer le second.

Seigneur, disait autrefois le saint roi David, nous avons reçu les effets de votre divine miséricorde au milieu de votre saint temple : *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.* (*Psalm.* XLVII, 10.) Il parlait du tabernacle qu'il avait construit pour recevoir l'arche qu'il devait faire transporter de la maison d'Obédédom dans son palais. C'était dans cette espèce de temple domestique que le pieux monarque implorait fréquemment les miséricordes du Seigneur. Nous pouvons, mes frères, dire aujourd'hui la même chose de nos églises, puisqu'elles sont pour nous des sources intarissables de la miséricorde de Dieu à notre égard.

En effet, quelle miséricorde dans Dieu, lorsque nous nous égarons du chemin qui conduit au ciel, de vouloir bien nous y rappeler, et exciter dans nos cœurs le désir d'y marcher tout de nouveau ! Or, c'est la grâce qu'il nous accorde dans nos églises où il nous fait entendre sa divine parole. Combien de pécheurs qui, après s'être écartés de la route qui conduit au ciel, marchent à grands pas dans le chemin de l'iniquité, et se seraient perdus sans ressource, si, par un heureux effet de la divine Providence, ils n'étaient entrés dans une église où ils ont entendu la parole de Dieu ? Cette sainte parole leur a fait voir le triste état où ils étaient réduits. Cette vue les a déterminés à demander humblement miséricorde au Seigneur. Ils l'ont obtenue ; et c'est au milieu du temple qu'ils en ont ressenti les effets : *Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.* (*Psal.* XLVII, 10.)

Quand nos églises ne seraient donc respectables que par cet endroit, cela seul devrait nous inspirer pour elles une profonde vénération, et nous faire les regarder comme des écoles publiques où l'on nous enseigne le chemin du ciel, et par conséquent comme des lieux qui sont à notre égard la porte de cet heureux séjour : *porta cœli.* Soyez à jamais béni, Seigneur, de nous avoir donné cette ressource contre les égarements où le monde nous engage, et faites que nous venions fréquemment apprendre dans ces maisons saintes les moyens que nous devons employer pour vous servir avec plus de fidélité que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

Mais que nous trouvons, mes chers auditeurs, dans nos églises des avantages bien plus grands encore que ceux dont nous venons de parler ! Ce sont des maisons de prières : *domus orationis.* Il est vrai qu'on peut prier Dieu ailleurs que dans les églises ; toute la terre est comme un grand temple de tous les endroits duquel Dieu exauce les vœux de ceux qui l'invoquent. David se fit un temple dans le désert, Manassès dans la prison, Jonas dans le ventre de la baleine, les trois jeunes Israélites dans la fournaise de Babylone, saint Paul dans un navire agité par une violente tempête. Mais enfin, l'église est un lieu spécialement consacré pour la prière, et Dieu y répand ses faveurs avec plus d'abondance qu'en tout autre lieu. C'est ce qui s'est vu dans l'ancienne loi, où les plus grands saints ont toujours regardé la maison de Dieu comme l'endroit le plus propre à obtenir des grâces.

Quand Moïse et Aaron se trouvèrent en péril d'être massacrés par un peuple rebelle, ils entrèrent dans le tabernacle, qui était le temple de ce temps-là, pour y obtenir, comme ils l'obtinrent en effet, la protection de Dieu. Quand Ezéchias eut entendu les menaces que lui faisait le roi Sennachérib, il s'en alla au temple, et, se prosternant devant l'autel, il y déposa la lettre blasphématoire de ce roi impie dont Dieu se vengea de la manière que tout le monde sait. Quand Daniel, captif à Babylone, voulut prier avec plus de ferveur, il se tourna du côté de Jérusalem où le temple avait autrefois été construit, afin d'y adresser sa prière au vrai Dieu ; et ne pouvant y être de corps, il s'y transporta de cœur et d'esprit. Or, ce que pratiquèrent les saints de l'Ancien Testament, ceux du Nouveau l'ont toujours observé.

Nous lisons au livre des *Actes* (II, 46), que les premiers chrétiens passaient une grande partie du jour dans le temple : *Erant quotidie perdurantes unanimiter in templo.* Il n'y a pas une seule de ces paroles qui ne mérite d'être pesée avec attention. *Erant in templo ;* ils étaient dans le temple qu'ils préféraient à leur propre demeure, comme un lieu spécialement consacré à la prière. Ils y étaient exactement tous les jours : *quotidie.* Ils y demeuraient un temps très-considérable : *perdurantes.* Ils y priaient tous ensemble et dans une grande union de leurs cœurs : *unanimiter.*

Au reste, les fidèles de la primitive Eglise ne furent pas les seuls à fréquenter la maison de Dieu ; les chrétiens qui les ont suivis dans les premiers siècles, ont imité leur exemple, et ont fait leurs délices de passer un temps considérable dans le temple à s'y occuper du saint exercice de la prière. Les vrais fidèles d'aujourd'hui font encore la même chose. Quand ils veulent être exaucés plus sûrement, ils viennent dans nos églises faire au ciel, selon la pensée de Tertullien, une sainte violence à laquelle Dieu ne résiste pas.

De toutes les prières qui se font dans nos églises, la plus efficace est celle de la sainte messe.

La prière en général peut être appelée, selon l'expression de l'Ecriture, le sacrifice de nos lèvres ; mais la messe est le sacrifice du corps et du sang d'un Dieu. Sacrifice qui doit nous rendre aussi respectable que le Calvaire le lieu saint où l'on a le bonheur

Je l'offrir. Tout le respect que nous aurions donc en montant sur le Calvaire, nous devrions l'avoir en entrant dans une église, puisqu'on y renouvelle tous les jours ce qui ne s'opéra qu'une seule fois sur cette sainte montagne. Aussi, Dieu veut-il que nous tremblions aux approches de son sanctuaire: *Pavete ad sanctuarium meum.* (*Levit.*, XXVI, 2.)

Ce qui doit nous faire encore regarder les églises comme la porte du ciel, ce sont les sacrements qu'on y reçoit. Les péchés sont les obstacles qui s'opposent à notre entrée dans le ciel; or ce sont les sacrements qui lèvent ces obstacles. Le baptême lève celui du péché d'origine; la pénitence lève celui des péchés actuels; l'Eucharistie lève celui des restes des péchés remis par la pénitence. Il en est de même des autres sacrements qui sont tous autant de moyens pour arriver au ciel. Donc l'église où on les reçoit tous, excepté l'extrême-onction, peut bien être appelée la porte du ciel, c'est-à-dire, un lieu propre à faciliter aux chrétiens l'entrée de cet aimable séjour.

Je dis plus; ce n'est pas pendant la vie seulement que l'église est pour nous la porte du ciel; elle l'est même après la mort, en ce que la sépulture qui se fait assez souvent dans l'église, ou du moins dans un lieu qui en est ordinairement fort proche, et qui participe à sa sainteté, est pour les corps des élus à l'égard du ciel une espèce de vestibule où ils restent jusqu'à ce qu'après le jugement dernier ils soient admis pour toujours dans ce céleste palais. Ainsi, l'église, depuis le moment où nous sommes régénérés par le baptême, jusqu'à celui où notre corps entre dans la tombe, est pour nous en cent manières différentes la porte du ciel : *porta cœli*

Faut-il, Seigneur, que par l'abus que nous faisons des grâces que vous nous y accordez, ces portes du ciel deviennent pour nous autant de portes de l'enfer? C'est cependant là, mes chers auditeurs, ce qui ne se voit que trop tous les jours : car on peut appeler portes de l'enfer un lieu qui est une occasion de péché. Or, les églises qui, dans le dessein de Dieu, doivent être pour nous des sources de grâce et des moyens de salut, deviennent par notre faute des occasions de péché; ce qui a fait dire à saint Ambroise que plusieurs viennent à l'église avec un péché léger, qui s'en retournent avec plusieurs péchés griefs : *Cum parvo peccato ad ecclesiam veniunt, et cum peccatis multis ab ea recedunt.*

En effet, mes frères, combien d'espèces de péchés ne commet-on pas dans les églises? Péchés de mépris en y entendant la parole de Dieu; péchés d'immodestie en y assistant à la sainte messe; péchés de profanation en y recevant les sacrements.

Voyons d'abord quels sont les péchés qu'on y commet par rapport à la parole de Dieu. On l'y annonce, cette divine parole; et comment y est-elle entendue? Des uns avec mépris, des autres avec curiosité, d'un très-grand nombre avec une inattention qui les rend beaucoup plus coupables que s'ils n'étaient pas venus l'entendre. J'entre dans une église un moment avant qu'on y commence la prédication; qu'y aperçois-je? Une assemblée de personnes qui, pour la plupart, s'y entretiennent avec presque autant de liberté que dans un lieu profane. A leur air, on dirait qu'ils sont là pour entendre un discours académique, ou pour porter leur jugement sur quelque autre ouvrage de littérature. Le prédicateur arrive, et alors le bruit augmente. Il est vrai que quand il commence à parler, il se fait ordinairement un grand silence; mais, ce qui montre que c'est presque toujours, au moins dans plusieurs, un silence de curiosité plutôt qu'un silence de religion, c'est qu'aussitôt qu'il a fini, les entretiens recommencent: s'il a bien dit, on le loue; s'il n'a point satisfait on le blâme, à peu près comme on ferait au barreau d'un orateur profane qu'on y aurait entendu.

Autre abus aussi commun et encore plus coupable que le premier; c'est l'immodestie que l'on commet, et la disposition volontaire à laquelle on se livre en assistant au saint sacrifice. Seigneur, qui reprochiez aux Juifs de ce qu'ils faisaient d'une maison de prière une maison de négoce, ah! que vous pourriez faire à un grand nombre de chrétiens d'aujourd'hui un semblable reproche! Il est vrai, mes frères, qu'on n'y fait pas, comme on faisait dans le temple de Jérusalem, un trafic de brebis et d'agneaux; mais quel horrible commerce n'y fait-on pas des mauvaises pensées avec lesquelles on s'entretient, des mauvais regards qu'on se permet? Oui, mes chers auditeurs, au lieu de venir à l'église, afin d'obtenir, par l'assistance à la sainte messe, le pardon des péchés, on vient y en commettre de nouveaux, et irriter Dieu par la dissipation volontaire avec laquelle on y assiste.

Infidèles, qui vous comportez avec tant de respect dans vos mosquées; et vous, nations des Indes, qui gardez un si religieux silence dans vos pagodes, ah! que vous accuserez de chrétiens au grand jour du jugement! Vous leur reprocherez de n'avoir pas eu pour la maison du vrai Dieu la moindre partie de la révérence que vous avez pour vos temples. Oui, mes frères, il faut en convenir; les musulmans entrant à la Mecque pour y honorer l'imposteur Mahomet; les païens mêmes entrant dans la pagode pour y adorer des dieux de pierre et de bois, se comportent avec plus de respect dans ces lieux consacrés aux exercices de leur fausse religion, que plusieurs chrétiens ne le font dans nos églises; et à comparer la retenue que des idolâtres observent dans leurs temples, on serait tenté de croire que les idoles qu'ils adorent sont des dieux, et que le Dieu que nous adorons n'est qu'une idole.

Aussi quand les missionnaires de ces régions éloignées ont amené en Europe quelques-uns de leurs néophytes, ont-ils eu soin de les empêcher d'entrer dans nos églises aux jours et aux heures où elles sont plus fréquentées, dans la crainte de leur donner

lieu de révoquer en doute une religion dont ils nous verraient faire un si grand mépris; ou si quelques-uns d'eux ont omis de prendre ces précautions, ils ont eu bientôt lieu de s'en repentir, en voyant combien ces nouveaux fidèles étaient scandalisés de voir le peu de respect que plusieurs d'entre nous ont pour la demeure de celui qu'on leur a représenté comme le souverain de l'univers.

Saint Paul, parlant autrefois à quelques chrétiens de l'Eglise naissante qui, dès ce temps-là, ne gardaient pas dans la maison de Dieu toute la modestie qui aurait été nécessaire, leur reprochait qu'ils scandalisaient les infidèles qui en étaient les témoins. S'il entre, leur dit-il, dans votre assemblée quelques-uns d'entre les païens, et qu'ils voient la confusion qui y règne, ne diront-ils pas que vous avez perdu l'esprit : *Nonne dicent quod insanitis?* (*I Cor.*, XIV, 22.) On peut, mes frères, dire à peu près la même chose à plusieurs d'entre nous. Si quelques infidèles, entrant dans nos temples, étaient témoins des irrévérences qui s'y commettent, ils diraient que nous avons perdu la raison ou la foi; la foi, si nous ne croyons pas ce que nous faisons profession de croire; la raison, si le croyant nous agissons d'une manière si peu conforme à notre croyance.

Voyons enfin les péchés qui se commettent dans les églises par la profanation des sacrements. C'est là le troisième abus que nous faisons des grâces que Dieu nous y offre. L'Eglise est comme une fontaine publique dont les sacrements sont autant de canaux d'où coulent les eaux de la grâce. Or, ces sacrements, qui presque tous se reçoivent dans l'Eglise, comment les reçoit-on? Combien de sacriléges dans plusieurs de ceux qui en approchent? En effet, excepté le baptême qu'on ne profane presque point aujourd'hui, parce qu'on le reçoit ordinairement dans l'enfance, et l'extrême-onction qu'on ne profane point dans l'église, parce qu'on ne la donne qu'à ceux qui sont en péril de mort, combien les autres sacrements ne sont-ils pas profanés?

La pénitence est profanée par ceux qui y viennent sans un vrai désir de quitter le péché; l'Eucharistie par ceux qui en approchent avec une conscience souillée de crimes; la confirmation par ceux qui la reçoivent sans y être préparés par une bonne confession; le mariage par ceux qui le contractent avec le dessein de se livrer dès le jour même à la crapule et à la débauche. L'ordre lui-même, établi pour administrer les autres sacrements, n'est pas toujours exempt de profanation, puisque parmi ceux qu'on y admet, il peut s'en trouver qui n'y furent jamais appelés de Dieu.

De tout ce que nous venons de dire, il suit que nos églises, qui sont les endroits où Dieu a dessein de nous accorder les plus grandes grâces, deviennent par notre faute des lieux où nous y mettons les plus grands obstacles. Elles devraient être pour nous autant de portes du ciel, par la divine parole que nous y entendons, par le saint sacrifice auquel nous assistons, par les sacrements que nous y recevons, et elles deviennent, à l'égard de plusieurs de ceux qui y entrent, des portes qui les conduisent en enfer, ou, ce qui revient au même, des occasions de multiplier leurs péchés. Ah! mes frères, n'obligeons pas les anges, par nos immodesties dans les églises, d'abandonner des lieux où ils verraient que leur Maître et le nôtre est si honteusement déshonoré.

Nous lisons dans l'histoire de l'Eglise qu'avant que les Romains brûlassent le temple de Jérusalem on y entendit des voix qui disaient distinctement : *Exeamus hinc :* Sortons d'ici. C'étaient sans doute les anges tutélaires de ce saint temple qui, voyant les profanations qui s'y commettaient, abandonnaient un lieu où, loin d'honorer le Seigneur, on ne faisait plus que l'irriter. Hélas! mon cher auditeur, nous devons craindre que les anges tutélaires de nos églises, témoins des crimes qui s'y commettent, ne les abandonnent de même et ne les laissent en proie aux ennemis de la religion.

Esprits bienheureux, ne nous traitez pas comme nos péchés le méritent; obtenez-nous plutôt le pardon de ceux que nous avons commis à cet égard et la grâce de n'en plus commettre à l'avenir : c'est notre résolution. Oui, nous vous donnerons dans la suite autant de joie par notre respect pour les églises que nous y avons causé de tristesse aux vrais fidèles par nos irrévérences. Nous y entrerons avec un tremblement semblable à celui d'un criminel qui se présente au tribunal de son juge, avec un respect semblable à celui d'un sujet qui entre dans le palais de son souverain, et surtout avec un amour semblable à celui d'un fils qui entre dans la maison de son père. Par là nos églises seront pour nous ce que fut pour Jacob l'endroit où le Seigneur lui apparut, c'est-à-dire la maison de Dieu et la porte du ciel où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XII.

LA GRACE ACTUELLE (19).

Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. (II *Cor.*, VI, 1.)

Nous vous exhortons à ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain.

Si c'était une faveur de la miséricorde de Dieu, sur les citoyens de Corinthe, de les avoir fait passer des ténèbres du paganisme à la lumière de la foi, c'en est une pour vous, mes chers auditeurs, de passer ou de l'état du péché à celui de l'amitié de Dieu,

(19) Ce discours sur la grâce actuelle, et le suivant sur la grâce habituelle peuvent servir, le premier pour le commencement et le second pour la fin d'une mission, d'une retraite, d'un jubilé, d'un carême ou d'un avent.

ou d'une vie tiède à une vie plus fervente. Or, c'est là ce que la grâce qui vous est offerte en ce saint temps de mission se propose d'opérer dans vos cœurs : grâce à laquelle nous vous exhortons d'apporter toute la fidélité qu'elle exige de vous : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Oui, mes frères, le temps d'une mission est un temps favorable : *Tempus acceptabile.* (II *Cor.*, VI, 2.) Les jours qui la composent sont des jours de salut : *Dies salutis.* (*Ibid.*) Mais puisque le salut vient de la grâce, c'est de la grâce que nous avons cru devoir vous parler dans ce premier de nos exercices.

N'attendez pas cependant, chrétiens, que nous entrions ici dans l'explication des propriétés de la grâce. Est-elle efficace de sa nature, ou ne l'est-elle pas? question aussi épineuse pour les théologiens qu'inutile au commun des fidèles : ce n'est pas là notre objet. Nous souvenant de ce que dit le pieux auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'il vaut mieux sentir les effets de la grâce que d'en savoir la définition, nous nous contenterons de vous dire là-dessus ce que l'Eglise enseigne et ce que chacun de nous est obligé de croire.

Ainsi, trois vérités essentielles sur la grâce, et qui vont faire le sujet des trois parties de ce discours : 1° Nous ne pouvons rien sans la grâce ; 2° la grâce ne fait rien sans nous ; 3° nous pouvons tout avec la grâce. Nous ne pouvons rien sans la grâce ; nous devons donc l'estimer, la désirer, la demander. La grâce ne fait rien sans nous ; nous devons donc fidèlement correspondre à ses inclinations. Nous pouvons tout avec la grâce ; nous devons donc espérer qu'avec son secours nous réussirons dans l'affaire de notre salut.

Vierge sainte, que l'Eglise invoque sous le titre de Mère de grâce, parce qu'ayant mis au monde Jésus-Christ qui en est la source, vous en êtes par là devenue le premier canal, obtenez-nous toutes celles dont nous avons besoin pour profiter d'une mission que nous mettons aujourd'hui sous vos auspices, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Non, chrétiens, nous ne pouvons absolument rien dans l'ordre du salut sans le secours de la grâce. C'est donc Jésus-Christ même qui nous l'enseigne. Sans moi vous ne pouvez rien faire, nous dit-il : *Sine me nihil potestis facere.* (*Joan.*, XI, 5.) Que pouvait-il nous dire de plus formel pour nous montrer l'impuissance où nous sommes d'arriver, sans sa grâce, à l'heureux terme auquel il nous destine? Rien, sans doute. Aussi saint Paul, pour nous convaincre de la généralité de cette maxime de notre divin Maître, nous assure-t-il que sans son secours nous ne pouvons pas même concevoir une bonne pensée relative au salut : *Non quod simus sufficientes aliquid cogitare ex nobis, quasi ex nobis.* (II *Cor.*, III, 5.)

A quoi pensais-tu donc, orgueilleux Pélage, de soustraire l'homme à la dépendance de la grâce? A peine eus-tu vomi ce dogme injurieux à la Divinité que l'Eglise te foudroya de ses anathèmes, et qu'Augustin fournit, dans une doctrine contraire à la tienne, un excellent préservatif contre le poison que tu voulais répandre. Oui, mes frères, saint Augustin combattit cet hérésiarque en faisant voir que nous ne pouvons pas la moindre des choses dans l'ordre de notre salut sans le secours du second Adam, qui est venu réparer en nous les faiblesses que la chute du premier nous avait causées.

Ce saint docteur emploie surtout le texte de l'apôtre que nous venons de citer : *Non sumus sufficientes.....*, pour montrer que nous ne pouvons pas de nous-mêmes produire la moindre bonne action qui soit méritoire du ciel. Nous ne pouvons pas, dit-il, faire la moindre bonne œuvre sans en avoir la pensée, puisqu'on ne peut vouloir ce qu'on ne connaît pas. Si donc, continue le saint évêque, nous ne pouvons pas, selon saint Paul, avoir de nous-mêmes une seule bonne pensée, il est évident que nous ne pouvons absolument rien faire qui soit méritoire du ciel sans le secours du ciel même.

Qu'autrefois les sages païens se soient imaginé pouvoir pratiquer la vertu par leurs propres forces, je n'en suis point surpris. Aveuglés par les ténèbres du paganisme, ils n'avaient garde d'apercevoir leur faiblesse ; mais nous, éclairés des lumières d'une religion qui nous apprend et le triste état où notre premier père nous a réduits et l'état sublime où Jésus-Christ nous a élevés, nous devons reconnaître le besoin que nous avons du secours d'en haut, tant pour ne pas succomber aux tentations qui nous attaquent que pour donner à nos actions la surnaturalité qu'elles ne peuvent avoir par elles-mêmes.

Au reste, mes frères, ce que nous disons ici de la nécessité de la grâce ne doit pas nous décourager ; car si nous sommes sûrs que sans cette grâce nous ne pouvons rien faire qui nous conduise au ciel, nous devons l'être aussi qu'elle ne nous manquera pas. Il est vrai que, comme dit l'apôtre, Dieu ne la doit pas aux mérites des œuvres purement naturelles : *Gratia non ex operibus* (*Rom.*, XI, 6), puisque sans cela la grâce ne serait plus grâce : *Alioquin gratia jam non est gratia.* (*Ibid.*) Mais ce que Dieu ne nous doit pas, il le doit à soi-même, il le doit à sa miséricorde, il le doit à sa promesse. Aussi ne manquera-t-il pas de nous l'accorder, surtout si nous la lui demandons avec ferveur. Il désire plus de nous la donner que nous ne désirons de l'obtenir.

La première grâce est toujours purement gratuite ; cela est de foi. Mais avec le secours de cette première grâce, on peut en obtenir de plus fortes, et c'est notre faute si nous ne les obtenons pas. En effet, quoiqu'il y ait certains pécheurs qui tombent dans un aveuglement que saint Augustin appelle un aveuglement de punition : *Pœnales cæcitates*, cependant cet aveuglement, comme dit le saint docteur, n'est jamais total pendant que

les pécheurs sont dans cette vie : *Non tamen penitus dum sunt in hac vita.*

Voilà, chrétiens, la doctrine de l'Eglise sur la nécessité, sur la gratuité, sur la généralité de la grâce. Que devons-nous maintenant conclure de ces principes ? Trois choses : 1° L'obligation que nous avons de nous humilier devant Dieu en reconnaissant que le bien qui est en nous vient de lui. Qu'avez-vous, nous dit l'Apôtre, que vous n'ayez reçu? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous glorifiez-vous comme si vous l'aviez de vous-même? 2° L'estime que nous devons faire de la grâce. Elle est en effet d'autant plus estimable qu'elle est le prix du sang d'un Homme-Dieu, et que c'est pour nous la mériter que ce Dieu fait homme a versé ce sang précieux jusqu'à la dernière goutte. 3° La nécessité où nous sommes de demander la grâce de Dieu. Car, quoiqu'il donne quelquefois de ces grâces spéciales, de ces grâces d'ami, si on pouvait parler de la sorte, à ceux mêmes qui ne les demandent pas, comme il fit à Saul, néanmoins dans le cours ordinaire il ne les accorde qu'à ceux qui l'en sollicitent vivement, avec le secours d'une première grâce qu'ils avaient déjà reçue.

Pour appliquer à la grâce de la mission en particulier ce que nous avons dit de la grâce en général, reprenons. Sans la grâce nous ne pouvons rien ; non, mes frères, rien du tout qui ait rapport à l'éternité. En vain les ministres du Seigneur travailleront-ils à l'édifice de notre salut si le Seigneur lui-même ne conduit l'ouvrage : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* (*Psal.* CXXVI, 1.) Nous pourrions bien, dans la chaire de vérité, vous montrer à tous en général quelle est la voie que vous devez prendre, et, dans le tribunal de la pénitence, vous instruire chacun en particulier de ce que Dieu demande de vous dans les différentes circonstances où vous vous trouvez. Mais tout cela, ce ne sont que des paroles qui ne frappent que l'oreille du corps; celui qui parle au cœur a sa chaire dans le ciel, dit saint Augustin : *Cathedram in cœlo habet qui corda docet.*

Priez donc Dieu, mes chers auditeurs, qu'il mette dans notre bouche ce qu'il sait être le plus propre à éclairer vos esprits et à toucher vos cœurs. Car c'est en cela que saint Augustin fait consister les propriétés de la grâce. C'est, dit-il, une lumière qui découvre ce qui était caché et une douceur qui fait aimer ce qui ne plaisait pas : *Lux qua aperitur quod latebat, suavitas qua diligitur quod non delectabat.* Demandez-la à Dieu, cette lumière qui vous fasse apercevoir ce que vous n'aperceviez pas auparavant; demandez-lui cette douceur qui vous fasse aimer tout le contraire de ce que vous avez aimé jusqu'ici. C'est son dessein, mes chers auditeurs, de vous les donner, ces grâces dont vous avez tant de besoin; mais il veut qu'on les lui demande, surtout dans ce saint temps. Car quoiqu'en tout temps Dieu donne aux hommes les secours nécessaires pour opérer leur salut, cependant on peut dire qu'il y a certains temps où il en donne de plus multipliés, de plus forts, de plus efficaces; et ce temps est assurément celui d'une mission. C'est un temps favorable? *Tempus acceptabile;* c'est un temps où la rosée céleste et la pluie de la grâce tombent des cieux avec plus d'abondance.

En effet, il en est de notre âme comme d'une terre sèche, qui ne produit rien si elle n'est arrosée du ciel; et c'est la comparaison du saint roi David : *Anima mea sicut terra sine aqua tibi* (*Psal.* CXLII, 6) : Seigneur, dit-il, mon âme est devant vous comme une terre aride et infructueuse. Or, mes frères, comme outre les pluies ordinaires qui tombent de temps en temps pour fertiliser nos campagnes, il y a des saisons où elles sont presque continuelles, afin que la terre en soit imbibée et pénétrée bien avant; de même on peut dire que dans les autres temps la divine parole qui vous est annoncée par les respectables pasteurs que la Providence a chargés de vous instruire, est comme une pluie céleste qui rend vos âmes fertiles en bonnes œuvres. Mais comme leurs autres occupations ne leur permettent pas de vous parler continuellement, et que, quand cela serait, vos occupations à vous-mêmes ne vous permettraient pas de venir continuellement les entendre, Dieu dans sa miséricorde vous a menagé cette mission comme un temps où la pluie de la divine parole va tomber sur vos âmes bien plus abondamment que dans tout autre.

Oui, mon Dieu, nous l'espérons, que cette pluie céleste, qui est un effet de votre bonne volonté sur les hommes, va fertiliser cette ville que vous regardez comme votre héritage : *Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ.* (*Psal.* LXVII, 10.) C'est une terre sur laquelle vous allez répandre une divine semence, que vous arroserez du haut des cieux. L'illustre prélat que vous en avez établi le principal cultivateur, et les autres pasteurs, ses ministres subalternes, auront la joie de voir cette terre que vous leur avez confiée produire, après un si copieux arrosement, des fruits de la plus abondante bénédiction. C'est là l'objet de leurs vœux les plus ardents; c'est celui des ministres qui ne sont venus ici que pour seconder leur zèle, et ce doit être aussi l'objet des prières de tous ceux qui assisteront à ces exercices.

Que chacun de vous, mes chers auditeurs, dise donc à Dieu, pendant tout le cours de cette mission, ce que lui disait autrefois le saint Roi-Prophète : *Anima mea sicut terra sine aqua tibi.* (*Psal.* CXLII, 6.) Mon âme est devant vous, ô mon Dieu, comme une terre sèche et sans eau. Que sa sécheresse même excite votre compassion, Seigneur, et qu'une aridité qui lui est si funeste vous engage à l'arroser au plus tôt des eaux salutaires de votre grâce. Dans les grandes sécheresses, on voit sur la terre des fentes qui semblent autant de bouches par lesquelles elle demande au ciel la pluie qui lui est si nécessaire. Ah ! Seigneur, dans la sécheresse spirituelle où nous

nous trouvons, nos bouches s'ouvrent vers vous pour vous demander de répandre sur la terre de notre âme le céleste arrosement dont elle a tant de besoin. Arrosez-la donc, ô mon Dieu, cette terre sèche et stérile : *Riga quod est aridum ;* car sans vous l'homme ne peut rien qui soit méritoire du ciel : *Sine tuo numine nihil est in homine.*

Non, chrétiens, sans la grâce de Dieu nous ne pouvons rien faire dans l'ordre du salut; et c'est là ma première proposition. J'en ai avancé une seconde, qui n'est pas moins certaine ; c'est que la grâce ne fait rien sans nous · ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

En parlant de la grâce, il y a deux écueils à éviter. Le premier, c'est d'attribuer tout à l'homme, indépendamment de Dieu ; le second, c'est d'attribuer tout à Dieu, indépendamment de l'homme. Pélage autrefois donna dans le premier de ces écueils. Douze cents ans après lui, d'autres hérétiques ont donné dans le second. Evitons l'un et l'autre, en disant que, s'il est vrai que nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut sans la grâce, il est vrai aussi que la grâce ne fait rien sans nous, et qu'il faut nécessairement, pour qu'elle opère son effet, que nous y apportions une fidèle correspondance. Je dis, pour qu'elle opère son effet ; et par là j'entends le troisième effet, et non pas les deux autres. Je m'explique.

La grâce a trois objets. Le premier, c'est d'éclairer notre esprit, en lui montrant le chemin qu'il faut suivre pour arriver à la vertu ; le second, c'est d'exciter notre volonté, en lui suggérant quelque désir de prendre la route qui y conduit ; le troisième, est de mouvoir tellement notre cœur, qu'il se porte à la pratique du bien pour lequel elle lui est donnée. La grâce produit les deux premiers effets dans nous, sans nous, selon l'expression de saint Augustin : *In nobis, sine nobis.* Il ne dépend pas de nous d'empêcher que la grâce n'éclaire notre esprit de sa lumière, en lui montrant le bien ; ni qu'elle donne à notre volonté une tendance vers ce bien qu'elle lui montre. Et, si ceux qui soutiennent qu'on ne résiste jamais à la grâce intérieure, n'entendaient autre chose, on ne pourrait pas les blâmer. Mais ce n'est pas là ce qu'ils prétendent. Ils veulent qu'on ne résiste jamais au troisième effet de la grâce, soutenant qu'elle opère toujours nécessairement, soit dans nos esprits, soit dans nos cœurs, tout l'effet pour lequel Dieu nous la donne. Et voilà le sens dans lequel l'Eglise les a condamnés.

Quoi, mes chers auditeurs, on ne résiste jamais à la grâce ! Comment peut-on soutenir une proposition qu'une funeste expérience ne dément que trop tous les jours ? Combien de chrétiens à qui on pourrait faire le reproche que saint Etienne faisait autrefois aux Juifs ? *Vos semper Spiritui sancto resistitis* (*Act.* VII, 51) ; vous résistez toujours au Saint-Esprit. En effet, combien de fois plusieurs de ceux qui m'écoutent, et qui se plaignent peut-être que la grâce leur manque, n'ont-ils pas reçu des rayons de la lumière qui leur montrait la route qu'ils devaient tenir, et des premiers mouvements qui les portaient à y entrer ? Ils se sont cependant obstinés à marcher dans le chemin du vice.

Ah ! mes frères, la grâce ne nous manque pas ; c'est nous qui manquons à la grâce. Dieu saura bien au jour du jugement se justifier des reproches que quelques-uns lui font, de ne leur pas donner les secours dont ils ont besoin pour leur salut. Il leur dira pour lors ce qu'il leur avait déjà dit au livre des *Proverbes* (I, 24) : *Vocavi, et renuistis ;* je vous ai appelés, et vous avez refusé de venir. Ils reconnaîtront pour lors, malgré eux, que Dieu les a mille fois prévenus de sa lumière, et que, semblables à ceux dont parle Job, ils se sont révoltés contre elle, en refusant opiniâtrement de la recevoir : *Ipsi fuerunt rebelles lumini.* (*Job*, XXIV, 13.)

Un homme dans un appartement où le soleil darde ses rayons ferme exactement toutes les fenêtres. S'il reste dans les ténèbres, à qui doit-il s'en prendre ? Est-ce au soleil, ou à lui-même qui s'obstine à mettre entre le soleil et lui un obstacle qui s'oppose à la propagation de la lumière ? O soleil de justice ! ô véritable lumière, qui éclairez tout homme venant en ce monde, il ne tient pas à vous qu'on n'aperçoive la route où l'on doit marcher : mais, hélas ! que parmi nous il en est un grand nombre qui, plongés dans les ténèbres, aiment mieux leurs ténèbres que votre lumière, et qui restent dans un égarement d'autant plus coupable, qu'il ne tiendrait qu'à eux d'en sortir.

Et c'est là, chrétiens, le premier obstacle qui s'oppose à la grâce : on ferme les yeux à sa lumière. Il en est un second ; c'est que plusieurs de ceux qui y ouvrent les yeux, refusent de rompre les liens qui les tiennent asservis à leurs passions. Ils voient clairement ce qu'ils devraient faire pour opérer leur salut ; mais ils ne veulent pas se faire la violence qui serait nécessaire pour en venir à la pratique. L'esprit est obligé de se rendre, et le cœur ne se rend pas. C'est dans les replis de ce cœur rebelle que la passion se retire, comme dans un dernier retranchement. Semblable à une ville forcée par l'ennemi, et dont la garnison se retire dans la citadelle, la passion, quand Dieu la presse, capitule, pour ainsi dire, avec le vainqueur, et ne rend les armes que le plus tard qu'elle peut. Encore arrive-t-il assez souvent qu'elle s'obstine, malgré la vivacité des attaques, à tenir ferme contre un Dieu qui ne veut pas prendre le cœur d'assaut, et qui ne veut y entrer que quand on lui en ouvrira les portes.

Avouons-le, mes frères, que c'est là le tableau des résistances qu'un grand nombre de personnes apportent à la grâce. Elle a beau les presser; ils rendent, par leur opiniâtreté, tous ses efforts inutiles, et semblent vouloir disputer de force avec elle, en op-

posant au pouvoir qu'elle a sur eux le funeste pouvoir qu'ils ont de n'y pas consentir. En effet, cette grâce n'opère pas seule, et elle exige notre coopération. J'ai travaillé, dit saint Paul; toutefois ce n'est pas moi, mais la grâce de Dieu avec moi : *Non ego, sed gratia Dei mecum.* (I *Cor.*, XV, 10.)

Remarquez, mes chers auditeurs, cette expression de l'Apôtre : *Gratia Dei mecum;* la grâce de Dieu *avec moi.* Il n'attribue son travail ni à la grâce seule, ni à lui seul, mais à la grâce et à lui tout ensemble : à la grâce, qui l'a éclairé de ses divins rayons, et à lui, qui a volontairement ouvert les yeux : à la grâce, qui l'a prévenu des bénédictions de sa douceur; et à lui, qui a suivi son aimable mouvement : à la grâce, qui l'a fortifié contre sa propre faiblesse; et à lui, qui a secondé ses efforts.

Ce que saint Paul nous enseigne ici sur sa correspondance à la grâce, saint Augustin nous le confirme, en nous montrant l'obligation que nous avons nous-mêmes d'y correspondre. Si vous dites (ce sont les termes du saint docteur) si vous dites : Dieu viendra à mon aide, il me secourra; il faut donc que vous fassiez quelque chose de votre côté; car on n'aide point, on ne secourt point celui qui ne fait rien du tout : *Si dicis: Deus adjutor meus, ergo aliquid agis; nam si nihil agis, quomodo ille adjuvat?*

Saint Chrysostome enseigne là-dessus la même doctrine que saint Augustin, et se sert, pour nous expliquer sa pensée, d'une comparaison dont nous nous sommes servis plus haut, et qui est prise de la pluie qui, tombant sur la terre, la rend fertile en fruits de toute espèce. Il est vrai, dit ce saint patriarche, que notre âme est comme une terre sèche, et la grâce comme une pluie féconde. Mais remarquez, continue-t-il, que comme la terre ne produit rien sans la pluie, la pluie à son tour ne produit rien sans la terre : *Sicut terra non germinat sine pluvia, sic nec pluvia fructificat sine terra.*

Ce texte du saint docteur montre évidemment que quelque pouvoir que la grâce ait sur nous, elle ne peut rien faire sans notre libre consentement. Et c'est pour l'obtenir de vous, mes frères, ce consentement à la grâce de la mission, que nous vous exhortons aujourd'hui à ne la pas recevoir en vain : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Vous devez d'autant plus en profiter, mes chers auditeurs, que si vous ne le faites pas, vous avez tout lieu de craindre de mourir dans votre péché. C'est ce que nous apprend la métaphore de la pluie qui tombe sur la terre. Une terre, nous dit saint Paul, qui reçoit abondamment la pluie du ciel, et qui continue à demeurer stérile, est bien près d'encourir la malédiction : *Terra super se venientem bibens imbrem, et non generans herbam opportunam....., est maledicto proxima.* (*Hebr.*, VI, 7.) Si vous aviez donc le malheur de rendre inutiles les grâces que Dieu va vous offrir, ah! qu'il serait à craindre que par là vous ne l'obligeassiez à s'éloigner de vous, et à vous laisser dans votre aveuglement!

Je conviens qu'après la mission, comme avant les exercices, Dieu vous donnera les grâces suffisantes et absolument nécessaires pour votre salut; il ne les refuse à personne. Mais, encore une fois, qu'il y a bien lieu de craindre que des chrétiens qui auront négligé, méprisé, rejeté des secours aussi abondants que le sont ceux que vous allez recevoir, ne négligent, ne méprisent, ne rejettent des secours moins fréquents, et ne tombent enfin dans l'impénitence finale! En effet, ceux qui auront été insensibles pendant ces six semaines à tant de discours et d'exhortations de la part des ministres du Seigneur, à tant de vertus et de bons exemples de la part de leurs concitoyens, à tant de lumières et d'inspirations intérieures de la part de Dieu, le seront pour le moins autant, et probablement beaucoup plus, aux grâces communes qu'ils recevront dans la suite.

Saint Grégoire pape compare une grâce forte que Dieu donne quelquefois au pécheur, pour le convertir, à un éclair qui sort de la nue : *Sicut fulgur exit ab Oriente.* L'éclair, dit-il, paraît tout d'un coup et disparaît aussitôt. De même, la grâce brille à vos yeux, et si vous n'en profitez pas, aussitôt elle se retire. Mais, continue le saint docteur, l'éclair annonce la foudre; craignez que la foudre de la justice de Dieu ne suive de bien près l'éclair de sa miséricorde. Mes chers auditeurs, la grâce de cette mission va passer comme un éclair; il ne tiendra qu'à vous d'en profiter, pour vous mettre à l'abri de l'orage. Mais ceux qui ne le feront pas doivent bien appréhender qu'à leur égard les effets de la colère de Dieu ne suivent de fort près ceux de sa clémence.

Il en est dans cette ville qui mourront avant la fin de ces exercices; il en est d'autres qui mourront peu de jours après. Ce sont là de ces prédictions qu'on peut faire à coup sûr, sans crainte de se tromper, parce que dans une si grande multitude et dans un si long intervalle, il est moralement impossible que cela soit autrement. Maintenant je demande : Si une voix du ciel avertissait un de ceux qui composent cet auditoire qu'il paraîtra devant Dieu pendant la mission, ou peu de jours après, que ne ferait-il pas pour en profiter? Mes frères, ce que je ne puis dire à aucun de vous en particulier, je vous le dis à tous en général : vous pouvez mourir avant la fin de la mission. Cela se vérifiera probablement à l'égard de quelques-uns des citoyens de cette ville; et il n'y en a pas un seul ici qui puisse se répondre que le sort ne tombera pas sur lui.

Cette mission est, pour ceux à qui cela arrivera, une dernière ressource que Dieu leur a ménagée dans sa miséricorde. Il les voit marcher, sans le savoir, sur les bords du tombeau où ils vont descendre, et peut-être sur les bords de l'enfer, où ils méritent d'être précipités. Il pourrait les laisser dans le péril où ils se sont exposés de gaieté de cœur; mais comme il les aime encore,

et qu'il ne veut pas les perdre, il leur offre, avant que de les citer à son redoutable tribunal, ce dernier moyen pour apaiser sa justice. En doit-il falloir davantage pour les engager à ne pas mépriser cette faveur? Non sans doute; et c'est pour vous y porter tous efficacement, que je vous adresse de rechef le texte de saint Paul aux habitants de Corinthe, en vous priant, comme il les en priait, de ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Ah! mes chers auditeurs, si cette grâce que Dieu vous offre aujourd'hui était offerte à bien d'autres, ils en profiteraient pour leur salut; et on peut vous dire là-dessus à peu près ce que notre divin Maître disait aux citoyens de deux villes célèbres dans la Judée, Corosaïn et Bethzaïde. Il leur comparait les habitants de deux autres villes situées dans un pays infidèle : c'étaient Tyr et Sidon. Si les Tyriens et les Sidoniens, leur disait-il, avaient vu ce que vous voyez, ils eussent fait pénitence dans le cilice et dans la cendre. Mes frères, nous pouvons raisonnablement présumer que si Dieu accordait aux citoyens d'Amsterdam et de Genève les grâces qui vont être offertes, pendant la mission, à ceux de cette ville, plusieurs d'entre eux embrasseraient la pénitence, et se convertiraient de tout leur cœur.

N'endurcissez pas les vôtres, mes très-chers frères : *Nolite obdurare corda vestra.* (*Psal.* XCIV, 8.) Je vous en conjure par les entrailles de la divine miséricorde, et par le sang précieux que Jésus-Christ a versé pour chacun de vous sur le Calvaire. Ecoutez son aimable voix, prêtez l'oreille au langage intérieur qu'il va vous adresser pendant le cours de cette mission. Dites-lui avec le saint roi David : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus* (*Psal.* LXXXIV, 9) : oui, j'écouterai ce que me dira intérieurement le Seigneur mon Dieu. Et que vous dira-t-il, ce divin Maître? Ce qu'il dit dans l'Ecriture à ceux qui se sont éloignés de lui : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur : *Convertimini ad me in toto corde vestro.* (*Ezech.*, XVIII, 30.)

Cet aimable Sauveur, pour se proportionner davantage à la capacité, au génie, au goût de ceux qui l'écoutaient, employait assez souvent, dans ses prédications, des paraboles tirées des objets qu'ils avaient communément sous les yeux, et avec lesquels ils étaient comme familiarisés. Il parlait de vendanges à des vignerons, de moisson à des laboureurs, de commerce à des négociants. Voyant que dans plusieurs villes de Judée, et surtout dans celle où il faisait plus ordinairement sa demeure (20), on s'adonnait au commerce avec une ardeur qui montrait bien qu'on en faisait son objet principal, il se servait des idées qu'ils avaient sur le négoce temporel, pour leur en donner de plus nobles sur un négoce d'une espèce bien différente. Soyez de bons négociants, leur disait-il, jusqu'à ce que je vienne vous faire rendre vos comptes : *Negotiamini dum venio.* (*Luc.*, XIX, 13.)

Messieurs, parmi ceux qui m'écoutent, il en est un grand nombre qui se font gloire d'être d'habiles négociants. Je n'ai garde de blâmer ce genre de vie. La religion n'est pas venue pour détruire la société civile, mais pour la sanctifier. Le négoce est trop utile à l'Etat, et trop propre à y répandre l'abondance, pour qu'on puisse en condamner l'usage. Aussi n'est-ce pas là mon dessein. Mais je vous exhorte à ne pas perdre de vue un autre négoce auquel Jésus-Christ vous recommande de vous appliquer, jusqu'à ce qu'il vienne vous faire rendre compte de toute votre vie : *Negotianimi dum venio.* C'est le négoce par lequel vous placerez vos richesses dans le port où l'on ne craint plus de naufrage, dans le port du salut.

Sans la grâce, vous ne pouvez réussir dans cette affaire importante du salut; vous l'avez vu dans le premier point. La grâce ne produira pas son effet sans votre correspondance; nous vous l'avons montré dans le second. Il s'agit maintenant de vous faire voir qu'avec le secours de la grâce vous pouvez y avoir le plus heureux succès : c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Se confier dans ses propres forces et compter sur soi-même, sans aucun rapport au secours du ciel, c'est une orgueilleuse présomption, qui mérite que Dieu nous abandonne à notre faiblesse. Se défier de ses forces et ne compter pour rien les grâces dont Dieu peut nous secourir, c'est une honteuse pusillanimité, qui est capable de nous faire tomber dans le découragement. Evitons ces deux excès, et persuadons-nous que si, sans la grâce, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut, il ne tient qu'à nous, avec son secours, de surmonter les plus grands obstacles.

Il est des personnes qui, considérant la grièveté des fautes qu'elles ont commises, la violence des passions qui les subjuguent, la longueur des habitudes qui les tyrannisent, perdent toute espérance de jamais sortir d'un état si déplorable. Ah! mes frères, vous auriez raison de vous décourager, si Dieu vous laissait à vous-mêmes; mais ce que vous ne pouvez pas de vous-mêmes, vous le pouvez, comme saint Paul, en celui qui vous fortifie: *Omnia possum in eo qui me confortat.* (*Philip.*, IV, 13.) Ce grand apôtre se plaignit plus d'une fois à Dieu de la violence avec laquelle l'ennemi du salut l'attaquait. Que lui répondit le Seigneur? Paul, ma grâce te suffit : *Sufficit tibi gratia mea.* (II *Cor.*, IV, 5.)

Pourquoi ne vous suffirait-elle pas, âme pusillanime, qui ne faites attention qu'au grand nombre de vos chutes, et qui ne voulez pas jeter les yeux sur la multitude des secours par le moyen desquels vous pourriez vous en relever. Mes chers auditeurs, la défiance de soi-même est bonne quand

(20) A Capharnaum.

elle ne va que jusqu'à un certain point; mais, quand elle est excessive, elle est très-dangereuse pour le salut. Vous croyez apercevoir dans le fond de votre caractère un obstacle insurmontable à la vertu : détrompez-vous à la vue de tant de saints qui, pour devenir vertueux, ont vaincu des difficultés aussi grandes, et même plusieurs, de beaucoup plus grandes que ne le sont les vôtres.

Voyez saint Paul. Un tempérament tout de feu le portait à persécuter les chrétiens avec la dernière violence. Que fit la grâce? Détruisit-elle en lui ce caractère vif et ardent? Non; elle se contenta de lui faire changer d'objet. Paul, depuis sa conversion, était, quant au naturel, le même qu'avait été Saul en revenant de Jérusalem à Damas, toujours aussi vif, aussi ardent, aussi impétueux qu'avant sa conversion; mais avec cette différence, qu'il défendait alors la religion chrétienne avec autant et plus d'activité qu'il n'en avait eue auparavant à la combattre.

Voyez Madeleine. Un cœur sensible lui avait occasionné bien des fautes. Que fit la grâce? Lui arracha-t-elle ce cœur tendre, qui ne paraissait capable que des sentiments d'amour? Non, Madeleine, après sa conversion, aima encore; mais l'amour de son Dieu prit dans son cœur la place qu'y avait occupée l'amour du monde, et lui fit faire pour le premier beaucoup plus qu'elle n'en avait jamais fait pour le second.

Voyez Zachée. Son avidité pour les richesses le rendait peu scrupuleux sur le moyen d'en acquérir. Que fit la grâce? Lui ôta-t-elle cet amour des richesses? Non; Zachée, depuis son retour, voulut encore être riche, et il le fut; mais comment? en mettant tous ses soins à amasser, par ses aumônes, des biens d'une espèce toute différente de ceux qu'il avait recherchés jusqu'alors avec tant d'empressement.

Ce que je dis ici de ces trois passions, on peut le dire de toutes les autres. La grâce ne les détruit pas; elle les rectifie, elle les ennoblit, elle les fait servir à la fin pour laquelle Dieu nous les a données, c'est-à-dire, pour nous porter plus efficacement à lui. Voilà, mon cher frère, ce que la grâce peut opérer en vous : elle peut vous faire tirer des forces de votre faiblesse, pourvu que vous recouriez à la force du Tout-Puissant.

Oui, Seigneur, votre grâce est toute-puissante sur le cœur de l'homme. Elle fait triompher de notre résistance sans blesser notre liberté; elle en respecte les droits, pour m'exprimer d'après vous-même dans vos Ecritures : *Cum magna reverentia disponis nos* (*Sap.*, XII, 18) : et, sans nous imposer ni nécessité ni contrainte, elle tourne nos cœurs à l'accomplissement de vos préceptes.

Telles sont, mes frères, les opérations de la grâce. Tantôt rayon éclatant, elle abat et renverse tout d'un coup; tantôt lumière plus douce, elle a ses commencements et ses progrès; quelquefois, comme un vent impétueux, elle arrache et déracine les plus hauts cèdres du Liban; et dans d'autres moments, comme un doux zéphir, elle ne fait qu'incliner de faibles roseaux. Elle effraie celui-ci par la crainte, elle gagne celui-là par l'amour. En un mot, elle s'accommode à nos dispositions, elle prend son temps, elle ménage les circonstances, et nous appelle, pour me servir de l'expression de saint Augustin, de la manière qu'elle sait nous convenir, pour que nous répondions à sa voix : *Sic vocat quomodo scit congruere, ut vocantem non respuat.*

L'Ange de l'école enseigne (III part., quest. 70, a. 4) que la moindre grâce est suffisante pour vaincre quelque degré de concupiscence que ce soit : *Potest minima gratia resistere cuilibet concupiscentiæ.* Ah! mes frères, si la moindre grâce a un si grand pouvoir, quel pouvoir n'aura pas la réunion de toutes celles que Dieu vous prépare en ce saint temps? Ce Dieu de bonté, pour s'accommoder à vos différentes inclinations, va faire prendre à sa grâce différentes formes, selon l'expression de saint Pierre : *Multiformis gratiæ Dei.* (I *Petr.*, IV, 10.) Instructions familières, exhortations pathétiques, discours soutenus, dialogues, conférences, catéchismes; tout cela va faire un ensemble de moyens parmi lesquels il sera difficile qu'il n'y en ait, au moins quelques-uns, qui ne soient proportionnés à votre goût.

Confiez-vous donc au pouvoir de la grâce, et bénissez la miséricorde de Dieu à votre égard. Il vous offre des secours qui sont relatifs non-seulement à vos besoins, mais à vos engagements, à vos affaires, quelquefois même à vos humeurs. Par exemple, il y a ici des personnes, lesquelles, si la mission avait été ou plus tôt ou plus tard, n'auraient pas pu, ou n'auraient pas voulu s'y trouver. A qui sont-elles redevables de la circonstance d'un temps qui s'accommode si bien avec leurs occupations, et même avec leurs bizarreries? A la grâce de Dieu, qui a ménagé cet arrangement pour leur donner non-seulement le pouvoir, mais encore la facilité d'y assister avec tout le loisir qu'elles pouvaient désirer.

On a vu plus d'une fois dans les missions des personnes de l'un et de l'autre sexe, et même d'un rang très-distingué qui, s'étant trouvées d'abord, sans aucun dessein de leur part, quelquefois même par pure compagnie et par amusement à des exercices de mission, ont ouvert les yeux à la lumière et sont sincèrement revenues à Dieu. On regarde cela comme un effet du hasard; non, c'était un arrangement de la Providence qui les attendait là pour les convertir.

Ils comprirent le peu de cas qu'on doit faire des biens de la vie présente, qui ne sont que des biens faux, des biens apparents, des biens qui n'ont que l'éclat du verre et qui en ont toute la fragilité. Semblables à un joaillier qui croit avoir pour un million de diamants, et à qui un habile lapidaire montre que ces prétendus diamants ne sont que des pierreries factices; ils regrétèrent l'illusion qui leur avait fait oren-

dre le change et ne cherchèrent plus dans la suite qu'à se procurer la possession des seuls véritables biens, qui sont ceux de l'éternité.

Tel est l'effet que la grâce d'une mission a souvent opéré dans des gens éblouis par l'éclat des richesses, enivrés de la jouissance des plaisirs, aveuglés par la fumée des honneurs. Elle a fait tomber de leurs yeux le fatal bandeau qui les empêchait de voir ces objets tels qu'ils sont.

Ce qu'elle a fait pour eux, pourquoi ne le ferait-elle pas pour vous, mon cher auditeur? pourquoi, avec son secours, ne viendriez-vous pas à bout de ce qu'ils ont exécuté? Vous êtes faibles; ils l'étaient autant que vous : ils avaient des grâces; vous en avez autant qu'eux, peut-être même beaucoup plus que plusieurs d'entre eux. Il ne s'agit donc que d'en faire le même usage qu'ils en ont fait, et d'approcher, comme eux, avec confiance du trône de la grâce de Jésus-Christ : *Adeamus ergo cum fiducia ad tronum gratiæ ejus.* (*Hebr.*, IV, 16.)

Mais, un article sur lequel il est bon de vous prévenir en finissant, c'est que pendant cette mission, dans laquelle Dieu va vous procurer tant de moyens pour sortir de l'esclavage du péché, le démon va redoubler ses efforts pour vous y retenir. Je dis plus : s'il ne peut lui-même vous détourner de la mission, par les combats intérieurs qu'il vous livrera, il aura recours à ses émissaires, car il en a partout, et il ne les emploie malheureusement que trop pour exécuter ses projets. C'est ce qu'une funeste expérience a montré dans tous les temps.

Tertullien, un des plus anciens Pères de l'Eglise, s'est servi, pour nous apprendre cette vérité, d'une expression qui est singulière et que nous n'oserions pas employer, si son autorité ne l'avait fait passer en une espèce d'adage, qui est aujourd'hui dans la bouche de tout le monde. Le démon, dit Tertullien, est le singe de Dieu : *Diabolus est simius Dei;* et il en apporte la raison : c'est que, dit-il, le démon fait, pour perdre les âmes, tout ce qu'il voit faire à Dieu pour les sauver.

En effet, Dieu a sa religion, le démon a la sienne; Dieu a ses temples, ses autels, ses sacrifices; le démon en a aussi : Dieu a ses apôtres, ses ministres, ses envoyés; le démon en a de même. Oui, mes frères, le démon a ses apôtres, qu'il ne manque guère d'opposer aux ministres de l'Evangile; et c'est ce qui se voit assez souvent dans le temps d'une mission. On a remarqué plus d'une fois que la seule annonce qu'on en fait dans un pays, est comme un signal de ralliement pour tous les ennemis de la vertu.

Tantôt ce sont des comédiens qui viennent dans le même lieu pour y élever, en quelque sorte, autel contre autel. Tantôt ce sont des voluptueux, qui tiennent en ce temps-là des tables de jeu et donnent des bals publics pour faire une espèce de contre-batterie avec la prédication. Tantôt, et ceci est plus ordinaire, ce sont des impies, des libertins, des mécréants qui, dans les compagnies, s'efforcent de jeter du ridicule sur tout ce qui se dit et se fait dans les exercices, afin d'en détourner.

S'il en était ici de ce caractère et que je pusse les distinguer dans la foule, je leur dirais : Mes frères, nous voudrions, s'il était possible, vous sauver malgré vous; mais, puisque cela ne se peut, nous vous conjurons, si vous êtes absolument résolus de vous damner, du moins de ne pas damner les autres.

Au reste, nous ne perdons pas toute espérance de vous gagner vous-mêmes à Dieu. Des hommes plus endurcis que vous se sont convertis. Quelque opposition que vous apportiez maintenant à la grâce, peut-être ne vous obstinerez-vous pas toujours à la rejeter. C'est donc à vous, aussi bien qu'à tous les autres chrétiens de cet auditoire, que nous disons de rechef avec saint Paul : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis :* Nous vous exhortons à ne pas rendre inutile la grâce que Dieu va vous faire dans cette mission.

Or, pour en profiter, trois mots seulement : assiduité aux exercices, attention à la divine parole, réflexions sur ce que vous aurez entendu. Ce dernier avis est le plus important. En effet, pour bien faire la mission, ce n'est pas assez d'assister aux exercices et de les écouter attentivement; ce n'est là que le corps et l'écorce de la mission : mais l'âme de la mission, l'esprit de la mission, c'est de descendre dans le détail des vérités qu'on entend, et de s'en faire l'application à soi-même.

C'est là, Seigneur, ce que je vous demande pour tous les citoyens de cette ville. Esprit-Saint, que l'Eglise invoque et que nous invoquons avec elle comme le Créateur de l'univers, venez : *Veni, Creator Spiritus :* venez visiter, par une divine lumière, les esprits de vos fidèles : *Mentes tuorum visita:* venez remplir de la grâce céleste des cœurs que vous n'avez faits que pour vous : *Imple superna gratia quæ tu creasti pectora :* venez, enfin, fortifier la faiblesse de notre chair, par la force de votre secours : *Infirma nostri corporis virtute firmans perpeti.* Ce sont là, ô mon Dieu, les trois principaux moyens par lesquels, en nous éclairant, en nous touchant, en nous convertissant, vous nous changerez en d'autres hommes et nous conduirez à la gloire éternelle. Je vous la souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XIII.

LA GRACE HABITUELLE.

Justificati per gratiam ipsius. (*Rom.*, III, 24.)

C'est par un pur effet de la grâce de Jésus-Christ que vous avez été justifiés.

Puisque la grâce est aussi bien la consommation que le principe de notre salut, il est juste de finir une mission qui n'a eu pour but que le salut des âmes, comme nous

l'avons commencé, c'est-à-dire en vous parlant de la grâce. Mais nous ne vous en parlerons pas de la même manière que nous le fîmes dans le premier discours. La grâce actuelle fut l'objet de celui-là; la grâce habituelle va être l'objet de celui-ci. C'est donc de la grâce habituelle, ou pour me servir d'un terme moins théologique, et plus à la portée de tout le monde, c'est de la grâce sanctifiante, de l'état de grâce, que nous avons à vous parler aujourd'hui.

Quel bonheur, mes frères, pour ceux d'entre vous qui, dans le cours de cette mission, se sont réconciliés avec le Seigneur! Avant ce temps vous étiez ses ennemis, les objets de sa colère et les tristes victimes d'un supplice éternel, auquel, si vous fussiez morts dans ce funeste état, sa justice ne pouvait manquer de vous condamner. Maintenant vous êtes ses amis intimes, ses enfants chéris et les héritiers d'une gloire à laquelle, si vous persévérez dans ce nouvel état, vous avez un droit inaliénable. A qui devez-vous une faveur si surprenante? A Jésus-Christ qui vous a justifiés par sa sainte grâce. *Justificati gratis per gratiam ipsius.*

Oui, mes frères, c'est à la grâce actuelle que vous devez la grâce sanctifiante. La première est un secours passager par lequel Dieu a éclairé votre esprit et touché votre cœur; la seconde est une qualité permanente attachée au fond de votre âme, c'est-à-dire que, de sa nature, elle est faite pour durer toujours, et qu'il n'y a que le péché seul qui puisse vous enlever sa possession. Mais n'anticipons pas ce sur que nous avons dessein de vous expliquer plus en détail dans la suite de ce discours dont voici le partage en deux mots. En quoi consistent les prérogatives de la grâce sanctifiante que vous avez reçue pendant la mission? Vous le verrez dans la première partie. En quoi consistent les soins que cette grâce exige de vous après la mission? Vous le verrez dans la seconde.

Vierge sainte, qu'un esprit céleste salua comme pleine de grâce, obtenez-nous de connaître si bien le prix de cette grâce dont vous possédâtes la plénitude, qu'au lieu de nous exposer à la perdre, nous l'augmentions de jour en jour. C'est ce que nous vous demandons humblement en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT

On peut réduire tous les avantages de la grâce sanctifiante à trois chefs; à sa valeur intrinsèque, elle est le prix du sang d'un Dieu; au rang sublime où elle nous élève, elle nous fait devenir enfants de Dieu; au bonheur quelle nous procure, donne droit sur tous les biens de Dieu. Reprenons.

1° *Valeur intrinsèque.* — Quelle est la valeur intrinsèque de la grâce sanctifiante? Pour en juger sainement, examinons la conduite de celui qui en est le juste estimateur. Il a tant estimé cette grâce qu'il n'a pas cru en faire trop que de nous l'acheter au prix de tout son sang. Or, si la moindre goutte de ce sang adorable est d'un prix infini, quel prix, quelle valeur ne doit pas avoir la grâce? Il n'y a rien dans la nature qui en approche. Figurez-vous la sagesse des philosophes les plus célèbres de l'antiquité, l'éclat des plus fameux conquérants de Rome et d'Athènes, la puissance des plus grands monarques de l'univers; tout cela n'est rien en comparaison d'un homme qui est en état de grâce. Fût-il dans la condition la plus abjecte; fût-il le dernier des esclaves; fût-il au fond d'un cachot et chargé de fers, la grâce qu'il possède l'élève au-dessus de tous ceux dont nous venons de parler. La grâce l'emporte donc sur toutes les grandeurs de la terre. Oui, chrétiens, et on peut même dire qu'elle surpasse toutes les grandeurs du ciel même, prises dans l'ordre de la nature.

En effet, réunissez ensemble toutes les perfections des célestes intelligences, pourvu que vous ne les preniez pas dans l'état de gloire où elles sont actuellement, mais dans leur état purement naturel; je dis qu'une âme en grâce les surpasse en éclat et en beauté; et je ne le dis que d'après saint Augustin (lib. II, *ad Bonif.*) qui l'enseigne expressément : *Dei gratia non solum sidera, sed et angelos supergreditur.* La raison en est évidente; c'est que le moindre degré dans l'ordre de la grâce est de beaucoup supérieur à tout ce qui est renfermé dans l'ordre de la nature.

C'est ce qu'on n'aura pas de peine à comprendre, quand on saura que cette grâce a un Dieu pour cause efficiente, un Dieu pour cause méritoire, un Dieu pour cause finale; un Dieu pour cause efficiente, elle nous vient du Père éternel qui en est le principe; un Dieu pour cause méritoire, c'est Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, qui nous l'a méritée par son sang; un Dieu pour cause finale, elle nous est donnée pour nous unir étroitement au Saint-Esprit : c'est saint Paul qui nous l'apprend. La charité, nous dit-il, a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis.* (*Rom.*, V, 5.)

Et c'est la différence qui se trouve entre la grâce actuelle et la grâce sanctifiante. La première est un don de Dieu; la seconde est Dieu même, le Saint-Esprit même qui nous est donné : *Per Spiritum sanctum qui datus est nobis;* de manière, disent les théologiens et en particulier Suarès, que si, par impossible, le Saint-Esprit n'était pas dans l'âme de l'homme par son immensité, il y viendrait par sa grâce. Saint Augustin (serm. 61) enseigne la même chose : La grâce de Dieu, dit-il, (et par la grâce il entend ici l'état de grâce) la grâce de Dieu est le Saint-Esprit lui-même : *Gratia Dei ipse Spiritus sanctus est;* c'est aussi le sentiment de l'ange de l'école, de saint Thomas.

Nous n'avons donc pas lieu d'être surpris de l'estime que quelques saints ont faite d'une âme en état de grâce. Nous lisons de

sainte Catherine de Sienne que depuis le temps où Dieu lui avait fait voir la beauté des âmes qui sont en cet état, elle croyait ne pouvoir rendre trop de respect à ceux dont il se sert pour les y mettre. Ah! si, comme cette grande sainte, nous avions vu l'éclat d'une âme en grâce, que nous en concevrions une bien plus haute idée que nous ne l'avons fait jusqu'à présent! Que sera-ce donc si, non contents de considérer la grâce en elle-même, nous examinons la sublimité du rang où elle nous élève? Elle nous fait devenir amis et enfants de Dieu.

2° *Le rang où elle nous élève.* — Un homme en état de péché mortel est l'ennemi de son Dieu. Quelle disgrâce! Quel sujet de frayeur et de tremblement! On convient assez communément qu'il n'y a presque point d'ennemi, quelque faible qu'on le suppose, qui ne soit à craindre par quelque endroit. Si cela est, qu'est-ce d'avoir sur les bras un ennemi dont le pouvoir est sans bornes? O ciel! est-il rien de plus accablant que d'être assuré qu'on en est haï et qu'on ne peut échapper à sa vengeance? Or la grâce sanctifiante qu'on obtient par la réconciliation avec Dieu, détruit entièrement l'inimitié qui était entre lui et le pécheur. Dès le premier instant de cette réconciliation, ce pécheur, d'ennemi mortel de son Dieu, devient son ami intime. Voilà ce que la foi nous apprend; mais voilà ce que notre esprit, même éclairé de la foi, a bien de la peine à comprendre.

Pour nous en former au moins une légère idée, figurons-nous qu'un sujet, devenu par un crime d'Etat l'ennemi capital de son souverain, est condamné juridiquement au dernier supplice, et qu'avant l'exécution, le fils du roi, par amitié pour le criminel, se jetant aux pieds de son père, a obtenu sa grâce. Imaginons-nous de plus que le jeune prince, non content d'avoir rendu ce bon office au rebelle, porte la bienfaisance jusqu'à le remettre tellement dans l'amitié du monarque, que ce fameux coupable passe tout d'un coup de l'échafaud au sublime rang de favori : voilà ce qui ne s'est jamais vu parmi les hommes, et ce qui, plus que probablement, ne se verra jamais ; voilà cependant ce qui se voit tous les jours, des yeux de la foi, entre le pécheur et son Dieu.

Oui, mon cher auditeur, vous qui croupissiez avant la mission dans l'état du péché mortel, vous étiez l'ennemi de votre Dieu. Convaincu du crime de lèse-majesté divine au premier chef, vous étiez condamné à la mort ; et à quelle mort ! L'arrêt en était porté ; il n'y avait que l'exécution qui en était suspendue. Jésus-Christ, devenu médiateur entre son Père et vous, a obtenu votre grâce et a porté la clémence jusqu'à vous faire devenir ami de Dieu. Est-il rien de comparable à un tel bienfait ? Non, mes frères, et il faut toute la soumission que nous devons avoir à la divine parole, pour que nous puissions nous résoudre à croire qu'une semblable grâce soit dans l'ordre des choses possibles. Rien de pareil ne se voit dans ce monde entre les sujets et leur souverain.

L'énorme distance que le trône met entre un monarque et ses sujets, empêche communément ceux-ci de témoigner à celui-là qu'ils ont de l'amitié pour lui. On lui dira bien qu'on est rempli pour sa majesté de la vénération la plus profonde; mais de lui témoigner qu'on l'aime, oh ! voilà ce qu'on ne se permettra jamais vis-à-vis d'un roi de la terre ; ce serait porter la familiarité trop loin. Cependant un souverain, devant lequel tous les monarques de ce monde ne sont que des atomes, veut bien que nous soyons du nombre de ses amis. Quelle bonté ! Quelle miséricorde !

C'est ce qui faisait autrefois l'admiration de saint Augustin : Je ne puis pas, disait-il, quand je le voudrais, devenir l'ami d'un grand, d'un prince, d'un roi ; mais, si je le veux, je puis dès maintenant devenir l'ami de Jésus-Christ: *Amicus Christi, si volo, nunc fio.* Nous pouvons bien ici nous écrier avec le saint roi David : ô mon Dieu, quel honneur pour de faibles mortels, que vous vouliez bien les élever à la sublime dignité de vos amis ! *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* (*Psal.* CXXXVIII, 17.)

La grâce sanctifiante ne s'en tient pas là ; elle élève ceux qui la reçoivent à la dignité d'enfants de Dieu par adoption. Voyez, dit saint Jean, l'amour que Dieu nous témoigne. Il veut que non-seulement nous portions le nom, mais que nous possédions la qualité de ses enfants : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* (1 *Joan.*, III, 1.)

Et c'est Jésus-Christ qui, étant Fils de Dieu par nature, a bien voulu que nous devinssions les enfants de Dieu par une adoption que lui-même nous a achetée au prix de son sang, adoption bien différente de celle qui se trouve parmi les hommes. Celle-ci ne donne point à ceux qui la reçoivent les dispositions intérieures d'enfants à l'égard de celui qui les adopte. Ils ne le sont que par une espèce de fiction de droit ; au lieu que celle-là donne ce qu'elle signifie, elle répand au fond du cœur une affection vraiment filiale, en vertu de laquelle nous appelons Dieu notre père : *Accepimus spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba (pater.)* (*Rom.*, VIII, 15.)

Notre divin Sauveur nous confirme cette vérité dans la formule de prière qu'il nous a prescrite. Il veut que nous la commencions par donner à Dieu l'aimable titre de père. Il est vrai que cette prière est commune aux justes et aux pécheurs, et que Dieu fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, qu'il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes, et qu'il est le père des uns et des autres ; mais il l'est des premiers d'une manière bien différente de celle dont il l'est des seconds.

Le père de l'enfant prodigue était toujours père de ce fils ingrat, même pendant son plus grand éloignement, et malgré tout le désordre de sa conduite ; mais ce fils rebelle

ne méritait plus de porter à son égard le beau nom de fils : *Jam non sum dignus vocari filius tuus.* (*Luc.*, XV, 19.) Ce n'est qu'au moment de son retour que ce tendre père, en lui faisant donner au plus tôt sa première robe, lui rend la qualité de fils qu'il avait perdue. Il en est de même de Dieu ; il rend à un pécheur qui revient à lui l'auguste dignité de son enfant. Ah ! Seigneur, il n'y a qu'un cœur comme le vôtre qui soit capable de porter l'amour à un tel excès.

Quoique cet amour excessif soit pour nous absolument incompréhensible, efforçons-nous d'en tracer au moins un léger crayon en reprenant la comparaison du criminel dont nous parlions il n'y a qu'un moment. Si le roi, non content de lui rendre ses bonnes grâces et de l'admettre au nombre de ses amis, portait la faveur jusqu'à l'adopter pour son enfant, ce serait un prodige de clémence et de générosité, surtout en supposant que par cette adoption le criminel dût devenir l'héritier présomptif de la couronne, et cela non-seulement du consentement, mais à la requête de celui qui en est l'héritier par sa naissance. C'est jusque-là, ô mon Dieu, que va votre volonté pour un pécheur pénitent ; en l'adoptant pour votre fils vous l'établissez l'héritier universel de tous vos biens, et c'est là, mes frères, le troisième privilége que nous procure l'état de grâce.

3° *Le bonheur qu'elle nous procure.*—Cette conséquence d'être héritier du royaume de Dieu par la seule raison qu'on est devenu son enfant, c'est saint Paul même qui la tire. Oui, dit ce grand apôtre, dès-là que nous sommes les enfants de Dieu nous devenons ses héritiers : *Si filii et hæredes.* (*Rom.*, VIII, 17.) Nous sommes, continue-t-il, les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ : *Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* (*Ibid.*) Voilà jusqu'où va l'inestimable avantage que nous procure la grâce sanctifiante ; et dès qu'on la possède on a autant de droit sur les biens de la gloire céleste qu'en a un fils unique à la succession de tous les biens de son père, ou plutôt je me trompe en comparant les héritages de ce monde à l'héritage du ciel, la différence est trop grande entre ceux-là et celui-ci pour qu'on puisse le mettre en parallèle.

En effet, dans ce monde les enfants ne succèdent aux biens de leur père qu'après sa mort ; dans le ciel nous héritons du nôtre quoiqu'il soit immortel. Dans ce monde l'héritage diminue à proportion que les héritiers sont en plus grand nombre ; dans le ciel l'héritage est toujours le même, à quelque multitude que se montent ceux qui y participent. Dans ce monde l'héritier ne voit qu'avec peine qu'on lui donne des co-partageants qui ne s'enrichissent que de ce qu'ils lui enlèvent ; dans le ciel c'est Jésus-Christ même qui engage Dieu, son Père, à nous inscrire au nombre de ses cohéritiers. Quoi de plus étonnant ?

Si le fils du roi dont nous avons parlé plus haut, après avoir arraché le criminel au supplice et engagé le monarque à l'adopter pour son fils, portait l'amour jusqu'à vouloir qu'il partageât avec lui le royaume auquel sa naissance lui donne droit de succéder, cela ne produirait-il pas dans tous ceux qui en entendraient parler un étonnement dont ils auraient peine à revenir ?

Voilà néanmoins ce que fait notre charitable Médiateur envers un pécheur sincèrement converti ; non-seulement il l'arrache à l'enfer, non-seulement il lui rend les bonnes grâces de Dieu, non-seulement il le fait devenir son ami, son favori, son fils ; mais encore il lui procure le droit d'être un jour assis avec lui sur son trône : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo.* (*Apoc.*, III, 21.) O bonté ineffable ! ô prodige inouï ! ô amour qui ne peut être compris que par celui même qui en est le principe !

Aviez-vous jamais, mon cher auditeur, sérieusement réfléchi sur cet incomparable avantage que vous donne votre réconciliation avec Dieu ? C'est cependant là ce que vous ne devriez jamais perdre de vue et ce qui devrait faire le sujet de vos fréquentes réflexions. Dès là que je suis en état de grâce, devez-vous dire, j'ai droit à la gloire céleste. O bonheur incompréhensible ! Oui, mes frères, ce bonheur est absolument incompréhensible ; mais il n en est pas moins incontestable. En effet, l'état de grâce et le droit à la félicité du ciel sont deux corrélatifs qui ne se séparent point l'un de l'autre. Aussi le roi-prophète a-t-il réuni ces deux idées comme entièrement inséparables.

Le Seigneur, dit-il, donnera la grâce et la gloire : *Gratiam et gloriam dabit nobis Dominus* (*Psal.* LXXXIII, 12) ; comme s'il disait : Le droit de posséder un jour la gloire éternelle est essentiellement attaché à la possession de la grâce sanctifiante, et Dieu ne donne jamais l'une sans accorder l'autre. Il donne la grâce dans la vie présente et la gloire dans la vie future ; il donne la grâce comme un moyen d'acquérir la gloire, et il donne ensuite la gloire comme une récompense de la fidélité qu'on a eue à conserver la grâce. Il donne la grâce comme un germe qui est jeté dans l'âme pendant la vie et il donne la gloire comme un fruit d'immortalité que le développement de ce germe produira dans le ciel : *Gratiam et gloriam dabit nobis Dominus.*

Oui, mes chers auditeurs, la grâce sanctifiante est, pour ceux et celles qui ont le bonheur de la posséder, le germe et le principe d'une vie infiniment heureuse. Principe qui, influant dans toutes leurs bonnes actions, rend chacune d'elles dignes de la gloire céleste, et c'est en cela que consiste, même pour la vie présente, l'extrême différence qui se trouve entre un homme qui est dans l'état du péché et celui qui a l'avantage d'être en état de grâce.

Quelque bien que fasse le premier, ce n'est toujours qu'un bien moral qui n'est et ne peut jamais être méritoire du ciel. Répandît-il des sommes immenses dans le sein des pauvres, souffrît-il d'horribles tourments pour la défense de sa religion, fût-il animé

d'une foi assez vive pour transporter des montagnes, si malgré tout cela il n'est pas en état de grâce, il ne retirera de tout cela, même en supposant qu'il se convertisse dans la suite, aucune utilité pour le ciel. Toutes ses aumônes, toutes ses souffrances, toutes ses autres bonnes œuvres sont des œuvres mortes, incapables d'être jamais vivifiées. C'est la doctrine de saint Paul : *Si charitatem non habuero, nihil sum, nihil mihi prodest.* (I *Cor.*, XIII, 1.)

Au lieu que pour le second, tout ce qu'il fait de bien a un rapport essentiel à la vie future. Le moindre acte de religion, une pieuse pensée, un bon désir, un mot édifiant, un regard affectueux vers le ciel, un coup d'œil de tendresse sur le crucifix, un verre d'eau froide donné à un pauvre, tout cela lui sera méritoire et enrichira sa couronne.

O pécheurs! quelle perte ne faites-vous pas en passant un si grand nombre d'années dans la disgrâce de votre Dieu! Eussiez-vous par votre étude acquis les plus sublimes connaissances, eussiez-vous par vos intrigues obtenu les postes les plus considérables, eussiez-vous par votre bravoure gagné des batailles et remporté des victoires, si tout cela s'est fait pendant la nuit du péché, vous avez beaucoup travaillé sans rien prendre. Semblable à un homme qui en dormant s'est cru fort riche et qui à son réveil s'est retrouvé dans l'indigence, au moment de la mort, qui sera celui où vous vous réveillerez de votre funeste sommeil, vous vous trouverez les mains vides. Il n'en sera pas de même de vous, justes qui m'écoutez; la moindre bonne action vous sera comptée par le Christ. Voilà ce que vous procure la grâce sanctifiante que vous avez reçue. Mais ce n'est pas assez de vous en avoir développé les avantages, il s'agit maintenant de vous faire voir ce qu'elle exige de vous. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quelle différence, mes chers auditeurs (je parle à ceux d'entre vous qui viennent de se réconcilier avec Dieu), quelle différence entre l'état où vous étiez il y a six semaines et celui où vous êtes maintenant! Alors criminels, aujourd'hui justifiés; alors ennemis de Dieu, aujourd'hui ses enfants; alors victimes de l'enfer, aujourd'hui héritiers du ciel. Voilà le changement heureux que Dieu vient d'opérer par sa grâce en vous justifiant : *Justificati gratis per gratiam ipsius.*

Mais il ne faut pas vous en tenir là. C'est quelque chose, il est vrai, d'avoir reçu pendant ce saint temps des grâces abondantes de la miséricorde de Dieu; c'est beaucoup d'avoir correspondu à ces grâces actuelles qui vous excitaient à revenir à Dieu. C'est encore plus d'avoir obtenu la grâce sanctifiante qui vous a réconciliés avec Dieu. Mais ce n'est pas assez. Toutes ces faveurs vous imposent certains devoirs dans le détail desquels il faut que nous entrions, et que je réduis à trois principaux. Le premier, c'est une grande reconnaissance de la bonté que Dieu a eue de vous rendre par l'absolution, ses bonnes grâces que vous aviez perdues par le péché; le second, c'est une grande crainte de perdre encore une fois cette faveur par de nouvelles chutes; le troisième, c'est une grande vigilance sur vous-mêmes afin de conserver toujours le bienfait que vous venez de recevoir. Voilà en abrégé ce que Dieu demande de vous dans la circonstance présente. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention.

Premier devoir d'un pécheur réconcilié avec son Dieu, la *reconnaissance*. Pour le comprendre, examinons quelle serait celle qu'aurait pour son libérateur un captif qui l'aurait vu venir briser ses fers, lui ouvrir les portes de sa prison et lui rendre une entière liberté. Sans doute qu'il ne croirait pas pouvoir porter à son égard la reconnaissance trop loin. Telle, infiniment plus grande encore doit être envers Dieu celle d'un pécheur qui a eu l'avantage de se réconcilier avec lui. Réduit à une captivité des plus dures, il a vu ce libérateur puissant rompre ses chaînes et lui rendre la sainte liberté des enfants de Dieu. Si, après cela, il manque à l'en remercier, il faut que son cœur soit comme pétri d'ingratitude. Et c'est cependant là ce qui n'est pas rare.

On trouve encore des pécheurs qui, touchés de leur misère et gémissant sur le triste état où le péché les a réduits, en demandent à Dieu la délivrance. Mais est-il bien commun de trouver des justes qui, après l'être devenus, aient sérieusement pensé à remercier Dieu de la faveur qu'il leur a faite? Il y en a sans doute qui s'acquittent de ce devoir. Mais qu'un grand nombre imitent ces lépreux à qui Jésus-Christ reprocha leur ingratitude!

Dix lépreux voyant de loin ce médecin tout-puissant, le conjurèrent de les guérir, en criant de toutes leurs forces : *Jesu præceptor, miserere nostri.* (*Luc.*, XVII, 13.) Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Il en eut pitié, il les guérit et leur ordonna d'aller constater leur guérison en se montrant aux prêtres. Un seul d'entre eux, qui était Samaritain, voyant qu'il avait si facilement obtenu ce qu'il demandait, vint se jeter aux pieds de Jésus-Christ et le remercier de la faveur qu'il venait de recevoir. Les dix n'ont-ils pas été guéris? dit Notre-Seigneur, et où sont les neuf autres? Il n'y a eu que cet étranger qui soit venu rendre grâces à Dieu d'un bienfait qu'il avait demandé avec tant d'instance.

C'est là, mon cher auditeur, une figure de votre ingratitude si, après avoir ardemment désiré, humblement demandé et heureusement obtenu la guérison de votre âme, vous n'en témoignez pas à Dieu la reconnaissance qui lui est due. Couvert depuis longtemps de la lèpre du péché, vous gémissiez du triste état où elle vous réduisait. Vous avez dit plusieurs fois à Jésus-Christ pendant le cours de cette mission, à l'exemple des lépreux de l'Evangile : *Jesu præceptor, mise-*

rere nostri : Jésus, charitable et tout-puissant médecin des âmes, ayez pitié de nous, guérissez-nous. Il a exaucé votre prière. Il vous a envoyés aux prêtres. En y allant, vous avez été guéris. Faudra-t-il que sur dix d'entre vous il y en ait à peine un qui rende grâces à Dieu de sa guérison?

Ah! mes frères, souvenons-nous que l'ingratitude est, selon saint Bernard, un vent brûlant qui dessèche la source des grâces. Celui, dit ce Père, qui oublie si aisément les faveurs qu'il a reçues, mérite de n'en plus recevoir : *Indignus est accipiendis qui fuerit de acceptis ingratus;* au lieu que la reconnaissance de celles qu'on a obtenues est pour Dieu un motif d'en accorder de nouvelles. Profitons du salutaire avis que nous donne saint Paul, qui est de remercier Dieu le plus souvent qu'il nous est possible pour un don duquel on ne peut jamais le remercier assez : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.* (II *Cor.*, IX, 15.)

Les premiers fidèles étaient si convaincus de l'obligation qu'on a de remercier Dieu des faveurs qu'on en reçoit, que pour témoigner leur reconnaissance de la grâce que Dieu leur avait faite de les appeler au christianisme, ils célébraient tous les ans la mémoire du jour auquel ils avaient été régénérés dans les eaux du baptême. Mes frères, votre réconciliation avec le Seigneur est une espèce de seconde régénération où vous avez été revêtus de nouveau de la robe baptismale dont vous vous étiez dépouillés par le péché. N'en perdez jamais la mémoire, et souvenez-vous toute votre vie que la mission qui vient de se faire dans cette église a été l'heureuse époque de votre réconciliation avec Dieu.

On a vu, il n'y a guère que dix ans, un homme qui en avait plus de quatre-vingt et qui mourut fort peu de temps après une mission, reconnaître au lit de mort, en présence de tous ceux qui voulaient l'entendre, que sans cette faveur de la bonté de Dieu à son égard il serait mort dans une habitude criminelle où il avait passé presque toute sa vie, et que si Dieu lui faisait miséricorde, comme il l'espérait, il en serait éternellement redevable aux grâces que Dieu lui avait faites pendant ce saint temps. Cet exemple, et d'autres qu'on pourrait citer dans le même genre, doivent vous engager, non pas à rendre un témoignage aussi public, Dieu ne l'exige pas; mais à le rendre en secret à celui qui sonde les cœurs.

2° *Crainte.* — Un second devoir de l'homme en état de grâce, c'est de se pénétrer d'une crainte vive de perdre de nouveau cette grâce qu'il vient de recouvrer. En effet, la grâce sanctifiante est un trésor. Mais c'est un trésor que nous portons, comme dit saint Paul, dans des vases d'argile : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus.* (II *Cor.*, IV, 7.) Ainsi la crainte que nous devons avoir de le perdre doit égaler, en quelque sorte, et la valeur de ce trésor incomparable, et l'extrême fragilité du vase qui le contient.

Pour comprendre cette vérité, figurez-vous un homme qui porte entre ses mains un parfum des plus précieux dans un vase de cristal. Cette comparaison est du saint évêque de Genève. Avec quelle précaution, dit-il, cet homme ne marche-t-il pas, il a continuellement les yeux ou sur son vase, dans la crainte qu'en l'inclinant d'un côté ou d'un autre, il ne renverse une partie de la liqueur, ou à ses pieds, de peur qu'en faisant un faux pas, il ne vienne, en tombant, à briser le vase et à perdre entièrement le parfum dont il est dépositaire. Telle, et beaucoup plus vive encore, doit être notre crainte en considérant, d'une part, le prix inestimable de la grâce sanctifiante, si nous sommes assez heureux pour la posséder au dedans de nous-mêmes, et de l'autre la fragilité de notre cœur où Dieu l'a mise comme en dépôt.

Que celui qui est debout craigne de tomber, nous dit saint Paul : *Qui existimat se stare, videat ne cadat.* (I *Cor.*, X, 12.) Voilà, mes frères, une maxime importante. Ne l'oubliez pas. Vous vous êtes relevés de votre chute, ou plutôt Dieu vous en a relevés lui-même en vous justifiant par sa grâce : *Justificati gratis per gratiam ipsius.* Si vous ne craignez pas de retomber, je crains d'autant plus pour vous que vous craignez moins vous-mêmes; votre crainte me donnerait de la sécurité ; votre sécurité ne peut me donner que de la crainte. En effet, quelque heureux que soit l'état où vous vous trouvez maintenant, vous n'y êtes pas plus en sûreté que ne l'était celui qui, du haut des cieux, tomba jusqu'au fond des abîmes; et vous devez appréhender qu'on ne vous dise un jour, comme à cet esprit superbe : *Quomodo cecidisti, Lucifer?* (*Isa.*, IV, 12.) O Lucifer, comment es-tu tombé de si haut?

En effet, plus on tombe de haut, plus la chute est dangereuse. La qualité d'enfant de Dieu que vous avez obtenue par votre réconciliation est une dignité sublime; mais sa sublimité même doit vous faire extrêmement appréhender de la perdre, et l'on peut vous dire là-dessus, avec saint Bernard ; Craignez pour la grâce perdue, afin de l'obtenir; et craignez encore pour la grâce recouvrée, afin de ne la pas perdre de nouveau : *Time pro gratia amissa ut obtineas, sed time pro recuperata ne iterum perdas.*

Saint Bernard n'est pas le seul à penser de la sorte; avant lui, saint Léon pape avait dit à peu près la même chose. Mais ce qui confirme encore plus cette vérité, c'est que Jésus-Christ semble nous l'insinuer dans l'Evangile, en nous adressant l'avis qu'il donna dans le temple au paralytique qu'il avait guéri sur les bords de la piscine. Vous voilà guéri, lui dit-il, prenez garde de retomber dans le péché, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pire qu'auparavant : *Ecce sanus factus es : noli amplius peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* (*Joan.*, V, 14.)

Je vous dis la même chose, mon cher auditeur ; vous voilà guéri d'une paralysie

beaucoup plus dangereuse que ne l'était celle du malade auquel Notre-Seigneur rendit la santé. Mais craignez une rechute, et persuadez-vous qu'elle vous mettrait dans un état bien plus funeste que le premier; rechute que les âmes lâches au service de Dieu ont cependant tout lieu de craindre. Cette lâcheté même avec laquelle elles se comportent après une aussi grande faveur que l'est celle de leur réconciliation avec Dieu, doit leur faire appréhender extrêmement que cette faveur qu'ils ont reçue de lui, pour être toujours subsistante, ne devienne par leur faute une faveur d'une courte durée.

Plus a été violente la maladie qu'un homme a essuyée, plus il craint d'y retomber après sa convalescence; et cela parce qu'il sait ce que personne n'ignore, que la rechute est toujours plus dangereuse que ne l'a été la maladie; et que si sa première chute l'a conduit aux portes de la mort, la seconde pourrait bien le précipiter dans le tombeau. Voilà votre position, mon cher auditeur, l'expérience que vous avez faite du déplorable état où vous avait réduit le péché doit vous inspirer, depuis que vous en êtes sorti, la plus grande crainte de vous y retrouver de nouveau, et de courir les mêmes risques.

Cependant quand je parle ici d'une grande crainte, je suis obligé de vous prévenir qu'il ne faut pas qu'elle soit excessive. Ce qui doit contribuer à la modérer, c'est que vous pouvez être sûr que cette grâce sanctifiante que vous possédez maintenant, il ne tient qu'à vous de la posséder toute votre vie; et que si vous la perdez, vous ne la perdrez jamais que par votre faute. Dieu désire que vous la conserviez toujours; aussi vous l'a-t-il donnée comme une qualité inhérente à la substance de votre âme, et que personne ne peut vous enlever malgré vous. Il n'y a que vous seul qui puissiez vous en priver; et c'est ce qui montre la nécessité de la vigilance que nous avons assignée pour le troisième devoir d'une âme en grâce après la mission. Cette vigilance n'est autre chose qu'une exacte fidélité à conserver la grâce qu'on y a reçue.

3° *Vigilance.* — Si notre fidélité à conserver la grâce de la mission ne dépendait que de Dieu seul, nous n'aurions rien à craindre. Les dons de Dieu sont sans repentir, dit l'Ecriture : *Sine pœnitentia sunt dona Dei.* (*Rom.*, XI, 29.) Mais ce qui doit nous faire tout appréhender, c'est que notre sort dépend aussi de nous. Il est entre nos mains; et combien y en a-t-il desquels on peut dire que leur sort ne pouvait guère tomber dans de plus mauvaises mains que dans les leurs? Plus on a donc éprouvé de faiblesse à cet égard pour le passé, plus on doit se roidir contre cette faiblesse même et conserver précieusement un bien qu'on a eu tant de peine à obtenir. Or que faire pour sa conservation? D'abord veiller sur les mouvements de son esprit et de son cœur; ensuite fuir les occasions que l'on pourrait avoir de faire de nouvelles chutes, et enfin prendre les moyens qui sont les plus propres à fixer notre inconstance.

C'est du défaut de vigilance que viennent communément les rechutes. Trop de confiance en ses propres forces inspire une sécurité qui fait que, content des mouvements qu'on s'est donnés pour sortir du crime, on vit après cela sans presque jamais rentrer en soi-même. Or rien n'est plus capable d'exposer à perdre la grâce que ce défaut. Veillez sur votre cœur avec tout le soin possible, dit l'Ecriture, parce que c'est du cœur que la vie procède : *Omni custodia serva cor tuum; ab eo enim vita procedit.* (*Prov.*, IV, 23.) Elle nous répète la même chose en mille manières différentes; et elle veut que nous prolongions notre vigilance jusqu'à l'extrémité de notre vie. C'est ce que le Fils de Dieu nous recommande aussi dans l'Evangile. Il veut que nous veillions jusqu'à la mort sur nos pensées, sur nos désirs, sur nos actions, sur nos mouvements; et c'est à cela qu'il attache le bonheur de la persévérance dans le bien : *Beatus quem Dominus invenerit vigilantem.* (*Luc.*, XII, 37.)

Il faut ensuite fuir les occasions du péché, et quand je dis, fuir les occasions du péché, j'entends les occasions prochaines. Car pour les fuir toutes, il faudrait comme dit saint Paul, sortir du monde : *Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse.* (I *Cor.*, V, 10.) Dieu n'exige pas cela de vous. La religion n'est pas venue détruire la société civile; elle est venue la perfectionner. Ainsi il y a des occasions qu'on ne peut pas fuir, il suffit d'y résister. Mais on doit fuir absolument toutes les occasions prochaines, c'est-à-dire les occasions dans lesquelles, à chaque fois, ou presque à chaque fois qu'on s'y est trouvé, on a succombé à la tentation. Ce sont des écueils où va communément se briser la vertu la plus affermie. Quand on a l'imprudence de s'y exposer derechef, on court grand risque de n'y pas conserver la grâce.

En effet, la grâce se conserve-t-elle dans ces compagnies dangereuses où tout ce qu'on voit et tout ce qu'on entend est si propre à en occasionner la perte? La grâce se conserve-t-elle dans ces spectacles où il n'y a rien qui ne porte à entretenir le feu des passions, ou à le rallumer quand il serait éteint? La grâce se conserve-t-elle dans ces circonstances critiques dans lesquelles on a déjà fait tant de fois une triste expérience de sa faiblesse? Non, mes frères, et ne pas fuir tout cela c'est s'exposer de gaieté de cœur au péril de perdre la grâce; ou plutôt c'est presque l'avoir déjà perdue, puisque Dieu même nous assure que quiconque aime le péril y périra : *Qui amat periculum, in illo peribit.* (*Eccli.*, III, 27.)

Enfin on doit prendre les moyens les plus propres à se fixer constamment dans la pratique du bien. C'est une maxime avouée de tout le monde, que les choses se soutiennent par les causes qui leur ont donné l'existence; c'est par les sacrements que

vous avez reçu la grâce ; c'est par les sacrements que vous la conserverez. Le malheur de plusieurs d'entre vous est venu de l'éloignement de ces sources salutaires. Vous venez d'y puiser pendant la mission; puisez-y de nouveau, si vous voulez conserver et augmenter le précieux trésor que vous avez eu le bonheur d'y trouver.

Je dis conserver et augmenter; car il ne suffit pas de conserver la grâce, il faut lui donner chaque jour de nouveaux accroissements. La grâce sanctifiante est de la nature du feu, qui ne dit jamais c'est assez. Comme il faut donc augmenter le feu en y jetant de nouvelles matières, sans quoi on court risque de le voir bientôt s'éteindre, il faut de même augmenter la grâce en lui faisant faire de nouveaux progrès. Augmentez donc en vous ce divin feu, en approchant souvent de celui qui est venu l'apporter sur la terre, et qui ne désire autre chose, sinon qu'il s'y allume de plus en plus.

La vie divine que vous venez de recevoir ressemble à peu près à la vie humaine ; celle-ci a ses différents âges, l'enfance, la jeunesse, l'âge viril ; celle-là a de même ses commencements, ses progrès, sa perfection. Vous n'êtes encore, au moins plusieurs d'entre vous, que dans le premier degré de la vie spirituelle ; il ne faut pas vous en tenir là ; vous devez essayer de parvenir, comme dit saint Paul, à la plénitude de l'âge de Jésus-Christ : *In mensuram ætatis plenitudinis Christi.* (*Ephes.*, IV, 13.) Et comme on n'y parvient qu'à la mort, c'est jusque-là qu'il faut persévérer si l'on veut obtenir la couronne : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (*Matth.*, X, 22.)

Heureuse persévérance à laquelle nous vous exhortons en finissant nos exercices. Nous avons eu la joie de vous voir bien commencer, et nous en avons béni Dieu de tout notre cœur. Vous avez continué jusqu'à présent ; nous l'en bénissons encore. Mais le grand point, le point décisif pour votre salut, c'est de persévérer jusqu'à la fin : *Usque in finem.*

Cela est bien long, direz-vous, cela est bien long : eh ! mes frères, cela l'est peut-être beaucoup moins que vous ne pensez. Combien y en a-t-il ici qui n'ont plus qu'une année à vivre? Combien y en a-t-il peut-être qui n'ont plus qu'un mois, qu'un jour?

Rappelez-vous à ce sujet l'exemple des quarante martyrs de Sébaste; un d'entre eux, pour obtenir qu'on le transportât de dessus l'étang glacé dans le bain chaud qu'on lui offrait, apostasia de sa religion, et mourut peu de moments après; encore peut-être une heure de supplice, il était dans le ciel. Son défaut de courage, pour si peu de temps, le précipita dans l'enfer. Mes chers auditeurs, encore un an de fidélité pour plusieurs d'entre vous, encore un mois pour quelques-uns, peut-être encore un jour pour un de ceux qui m'écoutent, lui assurera pour toujours la récompense que Dieu lui destine. Faut-il, pour un temps si court, perdre un bien qui ne doit jamais finir?

Si, au moment où je vous parle, le ciel s'ouvrait à nos yeux, et que Dieu nous montrât les couronnes qu'il nous y prépare, comme il montra au soldat romain celles qu'il préparait aux trente-neuf martyrs qui persévérèrent, que ne ferions-nous pas pour obtenir chacun la nôtre? Ah ! mes frères, ouvrons les yeux de la foi, nous découvrirons dans cet aimable séjour le trône où il promet de nous faire asseoir, le diadème dont il promet de nous ceindre le front, la palme qu'il promet de nous mettre en main. Une vie, quelque longue qu'on la suppose, l'est-elle trop pour mériter des biens qui dureront toujours? Non, chrétiens, et, dussiez-vous vivre encore un siècle, il faudrait vous souvenir qu'acheter une éternité de bonheur au prix d'un siècle de travail, c'est l'obtenir pour rien, selon l'expression de David : *Pro nihilo salvos facies illos.* (*Psal.* LV, 8.)

Mais persévérerez-vous? A cet égard je flotte entre la crainte et l'espérance. Quand je considère les grâces que vous avez obtenues de Dieu pendant la mission, la fidélité que vous y avez apportée, les résolutions que vous y avez prises, j'espère que tout cela sera suivi d'un perpétuel attachement à vos devoirs. Mais quand je jette les yeux sur le peu de constance que vous avez eu par le passé, sur la force des tentations qui vont vous assaillir, sur la multiplicité des occasions de chute que vous allez rencontrer ; je vous l'avoue, je crains bien que ces objets ne soient autant d'écueils contre lesquels ira se briser toute la fermeté de vos résolutions.

Tout le monde sait qu'un grand point dans la navigation pour éviter les écueils, c'est de les voir de loin, parce qu'alors on a tout le temps de manœuvrer de manière à se précautionner contre le péril; au lieu que si on ne les aperçoit que quand on est proche, le naufrage est presque inévitable. Mes frères, dans la navigation qui doit nous conduire au port du salut, il y a des écueils. Je vous les montre d'avance, afin que vous les évitiez. Or un excellent moyen pour les éviter, le voici : c'est de vous souvenir que les vérités qu'on vous a prêchées pendant la mission, ne cesseront pas d'être des vérités après que la mission sera finie : *Veritas Domini manet in æternum.* (*Psal.* CXVI, 2.)

Vous êtes actuellement persuadés de la divinité du christianisme ; vous êtes pénétrés de la crainte du jugement, de la rigueur de l'enfer, de la beauté du ciel. Insensiblement ces idées s'affaibliront dans votre esprit ; et dans un an d'ici, plusieurs d'entre vous n'y penseront presque plus. Mais pensez-y, ou n'y pensez pas, ces vérités seront toujours les mêmes ; et pour me servir de l'expression de saint Paul, ce que Jésus-Christ était hier, il l'est aujourd'hui, et il le sera dans tous les siècles : *Christus heri et hodie, et in sæcula.* (*Hebr.*, XIII, 8.) Rien de

plus propre que cette réflexion à vous soutenir constamment dans la fidélité que Dieu demande de vous.

C'est de vous, ô mon Dieu, que nous l'attendons cette fidélité constante à vous servir. Confirmez donc du haut du ciel ce que vous venez d'opérer dans nos cœurs : *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.* (*Psal.* LXVII, 26.) Répandez vos bénédictions sur cette ville en général, et sur tous les citoyens qui la composent, mais spécialement sur un pontife qui rend à sa dignité tout l'honneur qu'il en reçoit; sur un chapitre aussi recommandable par ses talents que par ses vertus; sur un clergé que son zèle rend si digne du choix qu'en a fait le premier pasteur; répandez-les sur les personnes distinguées de l'un et de l'autre sexe qui ont donné au peuple l'exemple de la plus grande assiduité aux exercices, et sur ce cher peuple qui a marché sur leurs traces avec la plus grande édification. N'en excluez pas, aimable Sauveur, ceux mêmes qui n'ont pas voulu profiter de votre divine parole; éclairez-les, touchez-les, convertissez-les, et faites que l'heureux changement d'un si grand nombre de leurs compatriotes les engage à faire après la mission ce qu'ils n'ont pas fait pendant qu'elle a duré.

Bénissez aussi, Seigneur, les ministres dont vous avez daigné vous servir, donnez-leur de nouvelles forces pour porter en d'autres pays le feu du saint qu'ils ont essayé d'allumer dans celui-ci. Fasse le ciel, mes frères, qu'après avoir vécu six semaines avec vous dans cette ville, nous vivions ensemble dans la gloire pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUES.

PANÉGYRIQUE Ier

Pour le 24 Juin.

SAINT JEAN-BAPTISTE (21).

Erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel. (*Luc.*, I, 80.)

Jean-Baptiste était dans le désert jusqu'au jour où il devait se montrer au peuple d'Israël.

Que d'autres admirent que Jean-Baptiste avant de venir au monde ait été annoncé par un ange comme Samson, qu'il ait été conçu dans le sein d'une mère stérile comme Samuel, qu'il ait été sanctifié, même avant que de naître, comme Jérémie; pour moi, ce que je trouve en lui de plus admirable, et qui ne convient à aucun autre, c'est que, dès l'âge le plus tendre, il demeure dans un affreux désert. A ce spectacle, je ne puis m'empêcher de demander avec ceux qui entendirent parler de sa naissance : Quel croyez-vous que sera cet enfant? *Quis putas puer iste erit?* (*Luc.*, I, 66.)

A cette demande on pourrait faire plusieurs réponses; mais je les réduis toutes à celle que l'archange Gabriel fit à Zacharie, en lui disant qu'il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur : *Multos filiorum Israel convertet ad Dominum.* (*Ibid.*) Voilà en effet ce que fit Jean-Baptiste; il se produisit devant les juifs pour travailler à les convertir. Mais n'oublions pas que s'il employa un ou deux ans à s'acquitter de cette fonction, il en passa près de trente à s'y disposer dans la solitude.

Car telle a toujours été la conduite de l'Esprit-Saint à l'égard de ceux qu'il a choisis pour annoncer ses volontés aux hommes. C'est dans la solitude qu'il leur a parlé au cœur; aussi l'Eglise a-t-elle cru ne pouvoir rien faire de plus utile, que d'établir certains lieux de retraite où ceux qu'elle destine au ministère de la divine parole, pussent trouver, même au milieu des plus grandes villes, des solitudes où ils prêtent l'oreille à la voix du Seigneur. C'est ce qu'elle fit dans le dernier concile général, où elle porta sur l'érection des séminaires un décret dont elle a aujourd'hui la joie de voir l'exécution dans presque tous les diocèses. Dès le IVe siècle, saint Basile en avait donné le premier plan, et saint Charles Borromée dans le XVIe en a été le restaurateur. L'un et l'autre apprit à ses clercs à vivre dans les villes comme dans des solitudes : *In urbibus tanquam in solitudinibus.*

Bénies soient à jamais vos miséricordes, ô mon Dieu, d'avoir inspiré à votre Eglise un moyen si propre à rendre au clergé son premier lustre. Car c'est là, lévites de la loi nouvelle qui m'écoutez, ce qu'on se propose dans toutes les maisons ecclésiastiques, et nommément dans celle-ci, où vous êtes appelés dès la jeunesse, quelques-uns même presque dès l'enfance, pour vous préparer de loin à annoncer un jour les oracles de la loi de Dieu.

C'est donc vous, chers élèves de ce séminaire, que je me propose aujourd'hui comme l'objet principal de ce discours, en vous mettant sous les yeux l'exemple du saint Précurseur, persuadé que si, dans cette maison, vous tâchez d'imiter saint Jean dans son désert, vous l'imiterez un jour dans le monde en travaillant utilement au salut des âmes.

(21) Ce panégyrique a été fait pour un petit séminaire, c'est-à-dire pour une de ces maisons ecclésiastiques où l'on reçoit de jeunes gens depuis l'âge de treize ou quatorze ans jusqu'à la prêtrise, pour les y former de bonne heure aux fonctions de leur état.

Voici donc, en deux mots, tout mon dessein. Jean-Baptiste, se disposant dans la solitude aux fonctions de précurseur, est le modèle que vous devez imiter dans le séminaire pour vous y disposer à annoncer l'Evangile; vous le verrez dans le premier point. Jean-Baptiste s'acquittant dans la Judée de la fonction de précurseur, est le modèle que vous devez imiter un jour dans le monde, en y annonçant l'Evangile; vous le verrez dans le second.

Quoique les jeunes lévites qui m'écoutent soient ceux que je me propose d'instruire plus spécialement dans ce discours; cela n'empêchera pas que tous mes auditeurs n'en puissent tirer leur profit, en tâchant d'imiter, chacun selon leur état, ce qu'il y a d'imitable dans les vertus de Jean-Baptiste. Implorons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de celle qui, en visitant Elisabeth, le communiqua à notre saint, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Si la sagesse humaine osait entreprendre la réformation des mœurs, elle choisirait sans doute pour y travailler de grands politiques qui, vivant au milieu du monde, en étudient tous les ressorts et connaissent par leur propre expérience tous les maux qui s'y commettent. Mais que la divine sagesse fait bien un autre choix! elle porte ceux qu'elle veut employer à la conversion des hommes, à se séparer du monde, et la solitude est la première disposition qu'elle exige pour un emploi de cette importance.

En effet, Dieu veut-il employer Moïse à conduire le peuple d'Israël? il lui inspire de se retirer dans le désert de Madian, où, n'ayant d'autre occupation que la garde des troupeaux, il puisse à loisir y méditer sa sainte loi. Veut-il employer Elie à détourner Achab et ses sujets du culte des idoles? il le conduit sur le mont Horeb, où, éloigné du tumulte, il puisse en toute liberté s'adonner à la contemplation. Enfin veut-il employer Jean-Baptiste à prêcher la pénitence aux Juifs? il le porte à entrer dans la solitude, afin de s'y disposer à annoncer la divine parole. Il y entra; mais comment s'y disposa-t-il à ses fonctions? En y vivant dans l'éloignement du monde, en s'y occupant de la prière, en y attendant la vocation de Dieu. Telles furent les dispositions par lesquelles saint Jean, dans le désert, se prépara à l'emploi de précurseur. Telles doivent être les vôtres dans ce lieu de retraite pour vous préparer à annoncer un jour l'Evangile.

1° *Solitude.* — Je ne suis point surpris de ce qu'en parlant de Jean-Baptiste on se demandât les uns aux autres : *Quel croyez-vous que sera cet enfant?* Les merveilles dont sa naissance avait été précédée et suivie étaient d'heureux présages de sa future grandeur. Mais ce qui me surprend, c'est que Zacharie et Elisabeth possédassent si peu de temps un si riche trésor. Ne semble-t-il pas qu'un fils qu'ils avaient reçu dans un âge avancé, devait être un jour la consolation de leur vieillesse? Mais non, cet admirable enfant s'arrache dès ses premières années, avec un courage héroïque, aux délices qu'il pourrait goûter dans la maison paternelle, et s'enfonce dans le désert : *Puer erat in desertis.*

La grâce produisant en lui fort promptement ce que la nature n'y aurait produit qu'après plusieurs années, sa raison se développa bientôt, et le premier usage qu'il en fit fut d'adorer et d'aimer celui de qui il l'avait reçue. Destiné à préparer les voies de celui qui doit effacer les péchés du monde, il croit devoir éviter avec soin de marcher dans la voie des pécheurs, et que le plus sûr moyen pour se précautionner contre la corruption du monde, était de se réfugier dans le désert. Connaissant les dangers de ce monde séducteur dans un âge où les autres ne se connaissent pas eux-mêmes, il prend la résolution d'en sortir.

En vain, tendresse humaine, vous opposerez-vous à son dessein, vous n'y réussirez pas. Non, Messieurs, l'affection qu'il a pour ses parents, jointe à la rigueur d'un désert où il ne trouvera d'autre compagnie que celle des bêtes, d'autre nourriture que du miel sauvage, d'autre demeure que le creux des rochers, tout cela n'est point capable de le retenir. Quoique ses parents soient des saints, dans la maison desquels il peut se flatter de trouver un asile contre la corruption générale, il craint que le tumulte inséparable du monde ne l'empêche au moins d'écouter attentivement la voix de Dieu; c'en est assez pour le résoudre à passer sa vie dans le désert : *Puer erat in desertis;* en cela bien différent de ces jeunes ecclésiastiques qui ne peuvent quitter la maison de leurs proches, quoiqu'ils ne trouvent en eux, pour l'ordinaire, ni des Zacharie, ni des Elisabeth. Entraînés par leur exemple, ils se livrent au monde sans penser qu'ils n'en sont plus, ou du moins qu'ils n'en devraient plus être, après avoir pris, comme ils ont fait, le Seigneur pour leur partage.

Pour vous, Messieurs, que la Providence a conduits dans cette maison, reconnaissez quelle grâce elle vous a faite en vous retirant du monde comme Jean-Baptiste, et en vous amenant dans la solitude pour vous y parler au cœur (*Osee*, II, 14) : grâce qui demande de vous une grande exactitude à y correspondre. Car, comme dit saint Jérôme, ce n'est point assez de vivre dans la solitude, si l'on n'y vit en solitaire. En effet, de quoi vous servirait d'avoir passé une partie de votre jeunesse dans une maison de recueillement, si vous y viviez dans la dissipation, et si, au lieu de venir dans la solitude pour vous défaire de l'esprit du monde, vous introduisiez l'esprit du monde jusque dans la solitude?

Imitez donc saint Jean, qui, sans se mettre en peine de ce qui se passe dans le monde, reste tranquille dans son désert, et que jamais la seule envie d'apprendre des nouvelles inutiles, ne vous engage à sortir du vôtre. Profitez du repos qu'on y trouve pour

écouter Dieu qui vous parlera dans la lecture, et pour lui parler à votre tour dans l'oraison. C'est la seconde disposition que vous devez apporter aux fonctions évangéliques, et dont le saint Précurseur vous fournit encore un beau modèle. Car à quoi pensez-vous qu'il s'appliquât pendant près de trente années où il vécut dans un si grand éloignement du monde? N'en doutez pas, Messieurs, il fit de la prière sa principale, ou plutôt son unique occupation.

2° *La prière.* — Ce qui donne à bien des gens un si grand dégoût pour l'oraison, c'est la continuelle dissipation dans laquelle ils vivent. Sans se ménager un moment de retraite, ils veulent tout voir et tout entendre; et comme ils ne craignent rien tant que de rentrer en eux-mêmes, être seuls est pour eux un supplice dont ils cherchent à se délivrer en se procurant des compagnies qui les amusent. Aussi éprouve-t-on qu'après s'être ainsi volontairement dissipé, quand on revient à la prière, l'imagination remplie d'une multitude d'objets extérieurs, s'en retrace les idées, l'esprit distrait s'y arrête, et la volonté destituée des lumières de l'entendement, demeure dans une sécheresse étonnante; au lieu que ceux qui sont fidèles à ne rechercher les entretiens des hommes qu'autant que la bienséance ou la nécessité l'exigent, sont communément ceux qui font plus de progrès dans l'oraison.

Jugez de là, Messieurs, quels furent ceux qu'y fit saint Jean. Séparé des compagnies, il trouvait dans leur éloignement une facilité merveilleuse à s'entretenir avec le Seigneur. Destiné à crier un jour dans le désert pour engager les hommes à revenir à Dieu, il crut ne pouvoir mieux s'y préparer qu'en criant vers Dieu pour l'engager à répandre ses bénédictions sur les hommes; et si, dès les premières années de sa retraite, on lui eût demandé, comme on le fit dans la suite : Qui êtes-vous? *Tu quis es?* Dès lors, il aurait pu dire qu'il était la voix de celui qui crie dans le désert : *Ego vox clamantis in deserto.* (*Joan.*, I, 23.)

Combien de fois dans la ferveur de son oraison mêla-t-il ses larmes avec les eaux du Jourdain? Combien de fois fit-il retentir de ses gémissements la grotte qui lui servait de demeure? Que j'aime à me le représenter, ce premier anachorète, passant les nuits presque entières à s'entretenir avec Dieu! Les ténèbres couvrent-elles la face de la terre? Que de gens, dit-il, ô mon Dieu! sont ensevelis dans les ténèbres du péché! Le soleil recommence-t-il à paraître? O soleil de justice! divin Messie, s'écrie le précurseur, hâtez-vous de venir dissiper l'obscurité qui nous environne. Ainsi, se servant des créatures pour monter au Créateur, cet ange de la terre s'élève souvent en esprit parmi les anges du ciel. Avons-nous lieu après cela d'être surpris de ce qu'il fit dans la suite des prédications si utiles? Non; mais on aurait lieu de l'être, si les prédications d'aujourd'hui produisaient tout l'effet qu'on en attend; puisqu'au lieu d'aimer, comme Jean-Baptiste, à nous entretenir avec Dieu, nous n'avons que du dégoût pour la prière.

On vous l'a souvent dit, Messieurs, et l'on ne saurait trop vous le redire; vous n'annoncerez jamais utilement la parole de Dieu, si vous n'êtes des hommes d'oraison. Et quand le deviendrez-vous, si maintenant que le repos de la solitude vous rend l'oraison plus facile, vous ne vous y appliquez pas? Sera-ce au milieu de vos fonctions que vous en acquerrez l'usage? Hélas! c'est tout ce que l'on peut faire alors que d'en retenir la pratique, quand depuis longtemps on s'y est accoutumé. Que serait-ce donc si, au lieu de vous former à l'oraison dans le séminaire, vous en sortiez aussi peu affectionnés à ce saint exercice, que vous l'étiez en y entrant?

Ah! Seigneur, ne le permettez pas; répandez sur cette maison l'esprit de prières que vous promîtes autrefois de répandre sur la maison de David (*Zach.*, II, 10); et puisque vous destinez ceux qui la composent à annoncer un jour vos volontés aux hommes, accordez-leur l'esprit de piété dont ils ont besoin pour aimer à s'entrenir avec vous.

Car où prendrez-vous, Messieurs, les lumières dont vous devez éclairer l'esprit des fidèles, les feux dont vous devez embraser leurs cœurs, si ce n'est dans l'oraison? Destinés au même emploi que Jean-Baptiste, apportez-y la disposition qu'il y apporta; et pour vous préparer à annoncer l'Evangile, adonnez-vous au saint exercice de la prière; elle attirera sur vos travaux les plus abondantes bénédictions, pourvu que vous ne vous ingériez pas de vous-mêmes dans les fonctions du ministère; car Dieu ne s'oblige pas à donner des grâces de choix pour un état auquel on n'est pas appelé; s'il en accorda de grandes à saint Jean, c'est qu'il ne sortit de son désert pour prêcher la pénitence, qu'après en avoir reçu le commandement exprès de l'Esprit-Saint qui l'y avait conduit : *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto, et venit prædicans baptismum pœnitentiæ.* (*Joan.*, III, 2.)

3° *Vocation.* — Semblable à Noé qui, n'étant entré dans l'arche que par l'ordre de Dieu, n'en voulut sortir aussi que par son ordre, Jean-Baptiste, qui n'était entré dans le désert que par inspiration divine, attendit pour en sortir une pareille inspiration. Tout semblait l'engager à se produire beaucoup plus tôt. La perfection qu'il avait acquise en peu d'années le mettait à couvert du danger que courent dans le monde ceux qui n'ont pas encore une vertu bien solide. Les lumières qu'il avait reçues dans l'oraison, le mettaient en état d'éclairer les hommes, et leur montrer le chemin du salut. L'amour ardent qu'il avait pour son Dieu le rendait extrêmement sensible aux outrages que lui faisaient les pécheurs. Pourquoi donc s'employer si tard à procurer leur conversion?

Sortez, grand saint, sortez de votre retraite, et ne vous dérobez pas plus longtemps à l'édification publique. Jésus-Christ,

le vrai soleil de justice, viendra bientôt dissiper nos ténèbres; mais vous êtes l'aurore qui doit préparer nos faibles yeux à l'éclat de sa lumière. Paraissez donc au plus tôt, puisqu'en vous manifestant au monde, vous manifesterez la gloire de celui dont vous devez préparer la voie : *Manifesta teipsum mundo.* (*Joan.*, VII, 4.)

Non, saint Jean ne quittera point sa solitude, que Dieu ne lui en ait donné l'ordre; il est trop soumis à la volonté suprême pour prévenir par un zèle indiscret les moments que le Père éternel a mis dans sa puissance. Il attendra que celui qui l'a destiné à être le précurseur du Messie, lui ordonne d'en faire les fonctions, et près de vingt-huit ans s'écouleront avant qu'il entreprenne de prêcher la pénitence aux juifs.

Que pensez-vous, Messieurs, d'un temps si long que saint Jean passe dans le désert sans paraître touché des crimes qui se commettent dans le monde? Est-ce le défaut de zèle qui le rend insensible à ce qui regarde le culte de Dieu? Est-ce le défaut de science qui le rend incapable de travailler au salut de son prochain? Rien de tout cela. Qu'est-ce donc qui le retient? C'est le défaut de mission. Il craint le reproche que Dieu fait dans l'Ecriture à ceux qui s'ingèrent d'eux-mêmes dans le ministère : ils couraient dit l'Esprit-Saint, et je ne les envoyais pas : *Non mittebam (eos), et ipsi currebant.* (*Jerem.*, XXIII, 21.) Ah! Seigneur, vous ne ferez jamais un pareil reproche à Jean-Baptiste. Bien différent de ces faux prophètes qui donnaient au peuple leurs mensonges pour des vérités, il n'annoncera pas même les vérités que vous lui avez apprises, si vous ne lui en faites un commandement spécial. Il est vrai, Messieurs, qu'il était destiné à annoncer Jésus-Christ, et il ne l'ignorait pas; mais il n'ignorait pas non plus que, comme dit le Sage, il y a un temps pour parler et un temps pour se taire; et que s'il est dangereux de se taire lorsque Dieu veut qu'on parle, c'est une témérité de parler quand il veut qu'on se taise.

Aussi notre saint, intimement convaincu de la nécessité qu'il y a d'être appelé de Dieu à un emploi aussi important que l'est celui de la prédication, ne commença-t-il à prêcher sur les bords du Jourdain qu'après avoir entendu l'ordre que Dieu lui en donna dans le désert : *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto, et venit prædicans in regionem Jordanis.*

Apprenons de là combien il est essentiel d'être, au moins moralement, assuré de sa vocation pour prêcher l'Evangile, ou pour remplir les autres fonctions sacerdotales. C'est là une des fins que l'Eglise s'est proposées dans l'établissement des séminaires, où elle veut qu'on passe quelque temps avant d'être introduit dans le clergé, afin qu'éloigné du tumulte, on puisse examiner à loisir, si c'est la voix de Dieu qui y appelle.

Oui, Messieurs, c'est ici que vous devez prier le Seigneur de ne pas permettre que vous vous trompiez dans le choix d'un état de vie. Vous ne sauriez trop tôt lui demander cette grâce; et vous ne la lui demanderez jamais trop fréquemment. Dites-lui donc avec le jeune Samuel : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* (I *Reg.*, III, 9.) Dites-lui avec le saint roi David : *Notam fac mihi viam in qua ambulem.* (*Psal.* CXLII, 8.) Dites-lui avec l'apôtre saint Paul : *Domine, quid me vis facere?* (*Act.*, IX, 6.)

Pour vous, Messieurs, qui avez déjà pris un engagement indissoluble, réjouissez-vous, si vous ne l'avez fait, comme je le suppose, qu'avec les précautions requises. Mais ne vous croyez pas pour cela dispensés de consulter le Seigneur avant de monter à un plus haut degré. Dans l'Eglise, comme dans l'Etat, une nouvelle dignité suppose une vocation nouvelle; et tel est légitimement appelé à chanter l'épître ou l'évangile, qui ne l'est peut-être pas à offrir le sacrifice. Ainsi, loin de vous les inquiétudes qui troublent aux approches d'une ordination ceux qui craignent de n'y être point admis. Contents du rang que vous avez à la table du Seigneur, laissez-lui le soin de vous faire monter plus haut. S'il le juge à propos, il saura vous dire par l'organe du prélat qui vous tient sa place : *Amice, ascende superius.* (*Luc.*, XIV, 10.) Loin de vous l'empressement à sortir de votre désert. Ce serait moins le zèle de la gloire de Dieu, que l'amour de la liberté, qui vous y porterait. Quelque zélé que fût Jean-Baptiste, il ne serait jamais sorti du sien, si la voix de Dieu ne lui en eût donné l'ordre. Loin de vous l'attache à votre pays, l'affection déréglée pour vos parents, le désir d'acquérir de la réputation. Tout cela préjudicierait à l'indifférence où vous devez être d'exercer votre ministère partout où l'on vous enverra.

Quel fruit aurait fait saint Jean si, au lieu de prêcher dans le désert, comme il en avait reçu l'ordre, il n'avait voulu prêcher qu'à Jérusalem? il eût parlé beaucoup et n'eût converti personne. Aussi ne ferez-vous jamais de fruit dans les lieux où vous ne serez conduits que par l'amour-propre. Mais si, toujours prêt à partir au premier ordre, chacun de vous dit à Dieu, comme Isaïe : *Ecce ego, mitte me.* (*Isa.*, VI, 8.) Je suis, Seigneur, entre vos mains; envoyez-moi où il vous plaira; Dieu, touché d'une si sainte disposition, donnera l'accroissement aux plantes que vous arroserez, et vous aurez la joie de les voir produire de dignes fruits de pénitence.

C'est dans cette solitude ecclésiastique où la Providence vous a conduits pour y parler au cœur, que vous devez prêter l'oreille à sa voix, pour acquérir toutes les dispositions dont nous venons de parler. Persuadez-vous donc bien, Messieurs, que si, dans cette maison, vous tâchez d'imiter saint Jean-Baptiste, en vous y préparant à annoncer l'Evangile, comme il se prépara dans son désert à remplir la fonction de précurseur; c'est-à-dire si, comme lui, vous y vivez dans le recueillement, vous vous y adonnez

à la prière, vous y attendez la vocation de Dieu, le ciel bénira votre travail : et si, après vous avoir vu dans le séminaire apporter ces trois dispositions au sacerdoce, quelqu'un quand vous en sortirez, me demandait : Quel croyez-vous que sera ce ministre? je dirais sans hésiter de chacun de vous ce qui est dit de saint Jean dans l'Evangile : *Multos filiorum Israel convertet ad Dominum :* Il engagera un grand nombre de pécheurs à se convertir sincèrement à Dieu. C'est ce que vous ferez infailliblement, Messieurs, pourvu toutefois qu'après avoir, au séminaire, imité saint Jean dans les vertus par lesquelles il se prépara à prêcher la pénitence aux juifs, vous l'imitiez encore dans celles qu'il pratiqua dans l'exercice même de cette fonction. Car ce grand saint est le modèle que vous devez vous proposer un jour au milieu du monde. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Qu'êtes-vous allés voir dans le désert, disait Jésus-Christ aux juifs qui s'y rendaient en foule pour entendre les prédications de Jean-Baptiste? *Quid existis in desertum videre?* (*Luc.*, VII, 24.) Question à laquelle ils ne répondirent pas. Mais Jésus-Christ y répondit lui-même, en faisant du saint précurseur un éloge par lequel nous voyons les vertus qui le caractérisaient, et celles qui doivent caractériser ceux qui, comme lui, sont destinés à prêcher l'Evangile. Après leur avoir fait remarquer qu'ils n'avaient trouvé en lui ni un homme mollement vêtu, ni un roseau agité par le vent, il les assura que c'était un prophète, et même plus que prophète : *Prophetam? amen dico vobis, et plus quam prophetam.* (*Ibid.*)

Non, chrétiens, saint Jean n'était pas un homme mollement vêtu; ses habits et tout son extérieur prêchaient encore plus la pénitence que ses paroles. Ce n'était pas un faible roseau agité par le vent de l'orgueil; son humilité était d'une profondeur qui n'avait point encore eu d'exemple. Mais c'était un prophète, puisqu'il en avait tout le zèle; et ce zèle étant dans lui plus ardent qu'il ne le fut jamais dans aucun autre, il était prophète à plus juste titre qu'aucun autre ne l'avait encore été : *Amen dico vobis, et plus quam prophetam.*

Voilà donc les principaux traits dont je vais me servir pour vous peindre le saint précurseur dans les fonctions de son ministère; le bon exemple de sa vie, la profondeur de son humilité, l'ardeur de son zèle. Fasse le ciel que tous les ministres d'aujourd'hui se reconnaissent dans le tableau que j'en vais tracer, et qu'ils aient, au moins en quelque degré, ces trois vertus, dont la réunion doit former le prédicateur évangélique.

1° *Exemple.* Les citoyens de Jérusalem et les habitants de toute la Judée courent à l'envie sur les bords du Jourdain, pour entendre un homme extraordinaire qui annonce que le royaume de Dieu est proche. Frappés de ces discours, ils font un aveu public de leurs fautes, et reçoivent de sa main le baptême de pénitence, qui les dispose à recevoir la rémission de leurs péchés. Que devons-nous reconnaître, après la grâce de Dieu, pour la cause d'un si grand nombre de conversions subites? Est-ce l'éloquence du prédicateur? Non, Messieurs; l'austérité de sa vie, beaucoup plus que la force de ses paroles, opère un si merveilleux changement. Non content de dire que la pénitence est nécessaire, il le prouve par ses actions; et s'il exhorte à la pratique des vertus, il ne le fait qu'après en avoir donné l'exemple! *Cœpit facere et docere.*

Vous aviez bien raison, grand saint, lorsqu'on vous demandait qui vous étiez, de répondre que vous étiez une voix : *Ego vox;* puisque dans vous tout, jusqu'à la nourriture et au vêtement, criait au peuple d'une voix intelligible : Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu approche : *Agite pœnitentiam, appropinquavit enim regnum cœlorum.* (*Matth.*, III, 2.)

En effet, y avait-il une voix plus capable d'engager les riches à quitter les habits pompeux dont ils étaient revêtus, que l'exemple de Jean-Baptiste, dont le vêtement fait de poil de chameau, ressemblait plutôt à un cilice destiné à tourmenter la chair, qu'à un habit propre à la couvrir et à l'orner? Y avait-il une voix plus capable d'exciter l'amour de l'abstinence dans ceux qui jusque-là s'étaient livrés à la crapule et à la débauche, que l'exemple de Jean-Baptiste, dont la nourriture consistait en des mets aussi insipides que le sont du miel sauvage et des sauterelles? Y avait-il une voix plus capable d'inspirer l'horreur du monde à ceux qui jusqu'alors en avaient éperdûment recherché les plaisirs, que l'exemple de Jean-Baptiste, qui aimait mieux passer sa vie dans le désert avec les bêtes, que de vivre dans le monde avec les hommes?

Non, mes frères, il n'y avait point de voix plus propre à porter les pécheurs à la pénitence, que l'exemple de Jean-Baptiste, qui n'ayant jamais, au moins mortellement, offensé Dieu, exerçait sur son corps une pénitence si rigoureuse. La nourriture, le vêtement, la retraite de Jean-Baptiste, ou plutôt, Jean-Baptiste tout entier était une voix tonnante qui criait dans le désert qu'on se préparât à recevoir le Seigneur. Aussi ce même Seigneur, quand il fut venu, témoigna-t-il que Jean-Baptiste était le plus grand des enfants des hommes : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptista.* (*Matth.*, XI, 11.)

Tel devait être, ô mon Dieu, ce héraut que vous envoyâtes devant vous pour préparer les peuples à vous recevoir. Il devait leur apprendre la science du salut, encore plus par ses actions que par ses discours; et tels doivent être aussi, à proportion, ceux à qui vous confiez encore aujourd'hui le saint ministère. Destinés comme Jean-Baptiste à annoncer l'Evangile, ils doivent

comme lui édifier les peuples par leur exemple.

Employons-nous donc, Messieurs, à la conversion des âmes; nous y sommes obligés par état. Mais si nous voulons y travailler utilement, ayons soin que notre âme elle-même soit la première à profiter de notre travail. Elevons-nous dans la chaire de vérité contre l'attachement aux richesses, contre le désir des honneurs, contre la vie sensuelle et voluptueuse. Mais comportons-nous de manière que nos auditeurs, en comparant notre vie avec nos paroles, ne puissent pas dire de nous ce que Jésus-Christ disait des pharisiens : *Dicunt, et non faciunt.* (*Matth.*, XXIII, 3.)

Soyons sûrs que, selon le cours ordinaire de la grâce, on ne convertit point les autres, si l'on n'est soi-même sincèrement converti. Pourquoi? parce qu'ordinairement on ne persuade point les hommes, à moins qu'on ne leur paraisse intimement persuadé, et qu'on ne le paraît jamais, tandis qu'on fait soi-même tout le contraire de ce qu'on veut que les autres fassent. C'est détruire et édifier tout ensemble.

Heureux le prédicateur dont la vie serait aussi exemplaire que le fut celle de saint Jean-Baptiste! Ah! qu'un tel homme opérerait de prodiges! Il n'aurait qu'à se montrer, pour toucher les plus grands pécheurs. C'est ce qui se vit dans notre saint; et l'Evangile, en appelant le temps de sa prédication, le temps où il se montra : *Usque in diem ostensionis suæ* (*Luc.*, I, 80), paraît nous faire entendre que se montrer et prêcher, n'était pour lui que la même chose.

En effet, si la bonne vie de ceux qui annoncent l'Evangile, fait sur ceux qui les écoutent plus d'impression que leurs discours, quelle impression ne dut pas faire sur les juifs la haute opinion qu'ils eurent de notre saint? Sa vie était si édifiante, ou plutôt elle était d'une telle austérité, qu'ils la regardèrent moins comme une vie humaine que comme une vie angélique. Aussi plusieurs d'entre eux se persuadèrent-ils qu'un homme si extraordinaire dans sa conception, dans sa naissance, et surtout dans la prodigieuse austérité qu'il pratiquait, pouvait bien être ce Messie, ce libérateur d'Israël promis depuis si longtemps à leurs pères. Dangereux écueils, qui auraient fait échouer une vertu moins solide; mais qui ne fit que donner plus d'éclat à la sienne. Il était trop en garde contre les piéges du démon, pour ne pas découvrir celui-ci : mais cette tentation ne servit qu'à découvrir tout le fond de son humilité.

2° *Humilité.* — Le peuple juif ne fut pas le seul à concevoir de Jean-Baptiste une idée si favorable. Ceux qui composaient leur grand sanhédrin, c'est-à-dire, les princes des prêtres et les docteurs de la loi, en pensaient à peu près de même; et tout semblait favoriser leur opinion. On touchait au temps marqué par les prophètes pour époque de la venue du Messie. On se souvenait des prodiges arrivés à la naissance de Jean-Baptiste. On voyait le peuple courir en foule à ses discours et l'écouter comme un oracle. Tout cela, joint à la vie angélique de ce nouveau prophète, les détermina à lui envoyer des députés, avec ordre de s'informer de lui-même s'il était le Christ. Mais lui, sans hésiter, répondit à cette flatteuse interrogation : Je ne suis point le Christ : *Confessus est, et non negavit : Quia non sum ego Christus.* (*Joan.*, I, 20.)

Etes-vous Elie? lui dirent-ils. Etes-vous prophète? A ces deux demandes il eût pu donner une réponse affirmative, puisqu'au jugement de Jésus-Christ même il était Elie, parce qu'il en avait le zèle : il était prophète, parce qu'il en faisait la fonction. Mais son humilité, ingénieuse à découvrir un sens dans lequel il pouvait dire véritablement qu'il n'était ni l'un ni l'autre, assura qu'il ne l'était point : *Et dixit : Non.* Qui êtes-vous donc, répliquent les députés, et que dirons-nous à ceux qui nous envoient pour savoir de vous-même ce qu'il faut penser à votre sujet? *Quid dicis de teipso?*

Je suis, leur dit-il, la voix de celui qui crie dans le désert : *Ego vox clamantis in deserto.* O profonde humilité! Une voix n'est qu'un son, qui périt aussitôt qu'il est formé, ce n'est qu'un simple accident, incapable de subsister par lui-même. C'est cependant là le seul titre que se donne saint Jean. Loin de laisser croire aux juifs qu'il est le Messie, il leur apprend qu'il n'en est que l'organe, et que comme une voix n'a de force que ce qu'elle en reçoit de celui qui la produit, il doit tout ce qu'il est au Christ dont il est le précurseur : *Ego vox clamantis in deserto.* Il va même jusqu'à se déclarer indigne de délier la courroie des souliers de Jésus-Christ : *Cujus non sum dignus corrigiam calceamenti solvere.*

Mais plus saint Jean s'abaisse, plus Jésus-Christ prend plaisir à l'élever, et va jusqu'à soumettre sa tête au baptême de celui qui se reconnaît indigne de se jeter à ses pieds. En vain résistez-vous, humble Jean-Baptiste; il faut que votre humilité cède à l'humilité d'un Homme-Dieu. Elle céda; mais en cédant ainsi, elle n'en devint que plus parfaite : un trait, Messieurs, va nous en convaincre.

Les disciples de saint Jean, jaloux de la gloire de leur maître, ne peuvent lui cacher le chagrin que leur causent les succès de Jésus-Christ. Il baptise, lui disent-ils, et tout le monde vous abandonne pour le suivre. Convient-il que sa réputation s'établisse aux dépens de la vôtre? Oui, répond notre saint, cela convient, cela est même nécessaire; et si vous m'en croyez, vous m'abandonnerez vous-mêmes pour vous attacher à lui seul, puisqu'il est le Fils de Dieu, dont je ne suis que le précurseur : *Illum oportet crescere, me autem minui.*

Voilà, Messieurs, un bel exemple que saint Jean donne ici à ceux qui, comme lui, sont appelés au saint ministère. Tous les ouvriers évangéliques sont autant de précurseurs que Jésus-Christ envoie devant sa face pour préparer les âmes à le recevoir.

Ils doivent travailler à la conversion des pécheurs et à la perfection des justes; mais ils ne doivent jamais oublier que si les uns et les autres deviennent leurs disciples, ce ne doit être qu'afin de devenir les disciples de Jésus-Christ : ils doivent se souvenir que la gloire de ce divin maître est l'unique motif qui doit les porter à annoncer l'Evangile, et que ce serait un étrange renversement que de prêcher l'humilité par orgueil. C'est cependant là ce que nous ferions, Messieurs, si dans nos discours nous cherchions moins à faire connaître Jésus-Christ qu'à nous faire connaître nous-mêmes.

Ah! Seigneur, ne le permettez pas; faites plutôt qu'à l'exemple de saint Jean nous ne cherchions qu'à vous gagner des âmes, et que, si nous tâchons de convaincre les esprits ou de toucher les cœurs, ce ne soit que pour les conduire à vous, mon Dieu, qui les avez faits pour votre gloire. Cette gloire est un fruit défendu, auquel vous ne voulez pas que nous touchions. Aussi n'y prétendons-nous rien : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* (*Psal.* CXIII, 1.)

Tels doivent être nos sentiments, Messieurs : lors même que nous travaillons de toutes nos forces, nous devons nous regarder comme des serviteurs inutiles, qui ne faisons que ce que nous devons faire; comme de simples instruments, qui ne pouvons produire aucun ouvrage pour le ciel si nous ne sommes en la main du divin ouvrier; comme de faibles voix, qui de nous-mêmes ne pouvons parler qu'aux oreilles du corps, sans nous faire entendre à celles de l'âme; et puisque Dieu ne donnera la récompense du ministère qu'à ceux qui lui en donneront la gloire, dans toutes nos fonctions nous devons dire sincèrement avec l'Apôtre : *Soli Deo honor et gloria.* (I *Tim.*, I, 17.)

Si nous tâchons ainsi, dans nos différents emplois, de ne chercher que Dieu seul, sans aucun retour sur nous-mêmes, dégagé de tout respect humain, notre zèle en deviendra plus ardent. C'est la troisième vertu dont saint Jean nous donna l'exemple en prêchant la pénitence aux juifs.

3° *Zèle.* — Le croirait-on, mes frères, que les prédications de Jean-Baptiste, qui produisirent de si bons effets parmi le peuple, ne firent presque aucune impression sur la plupart des prêtres, des pharisiens et des saducéens, si l'on ne savait que, quand les gens d'Eglise, les faux dévots et les grands du monde se laissent jusqu'à un certain point dominer par leurs passions, ils sont ordinairement les plus difficiles à convertir? Tels étaient ceux dont nous parlons ici. La jalousie de la grande réputation de saint Jean les rendait peu disposés à profiter de ses avis. Cependant quelques-uns d'entre eux, soit par hypocrisie, soit par curiosité, vinrent entendre ses discours; et Jean-Baptiste, à qui Dieu fit connaître leurs mauvaises dispositions, les en reprit en termes les plus propres à faire souffrir leur orgueil. Race de vipères, leur dit-il, qui vous a appris à fuir la colère qui vous menace? *Genimina viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira?* (*Matth.*, III, 7.)

A quoi vous exposez-vous donc, grand saint? Ne savez-vous pas qu'ils sont les enfants de ceux qui ont fait mourir les prophètes? Ils ne valent pas mieux que leurs pères, et vous pourriez bien être la victime de leur ressentiment. N'importe. Le désir qu'il a de leur salut ne lui permet pas de garder le silence; trop heureux, se dit-il en lui-même, si je pouvais souffrir la mort pour m'être acquitté de mon ministère. Il la souffrit en effet, mais ce ne fut pas de la part des scribes et des pharisiens. Deux impudiques leur épargnèrent ce crime, en supposant qu'ils aient eu l'intention de le commettre.

Le nouvel Elie trouva dans Hérode et Hérodias un Achab et une Jézabel, à la conversion desquels il s'employa, en leur représentant l'injustice de leur honteux commerce sans retirer d'autre fruit de son zèle que la mort glorieuse qui en fut le prix. Hérodias, craignant toujours que notre saint n'obligeât enfin Hérode à la renvoyer, fit tant sur l'esprit de ce prince qu'elle le contraignit à l'emprisonner. Et cette femme adultère n'eut point de repos jusqu'à ce qu'elle eut fait trancher la tête à celui dont la bouche éloquente condamnait si hautement ses désordres.

Ainsi étaient morts les prophètes de l'ancienne loi; ainsi devait mourir ce prophète de la loi nouvelle. Il les avait surpassé tous en mérites; il ne convenait pas qu'ils le surpassassent en récompense. Car vos ministres n'en sauraient obtenir de plus grande en ce monde, ô mon Dieu, que de mourir en annonçant vos volontés aux hommes, ou de mourir pour les avoir annoncées.

Il est vrai, Messieurs, que le zèle des prédicateurs d'aujourd'hui n'est pas mis, pour l'ordinaire, à une si rude épreuve; mais si la fureur des tyrans ne nous donne plus lieu d'endurer le martyre, il est des persécutions moins éclatantes qui nous fournissent assez souvent l'occasion de prouver à Dieu notre zèle. En effet, quel zèle ne faut-il pas pour arrêter les progrès de l'erreur quand on se trouve en des lieux où elle est puissamment soutenue, pour détruire de mauvaises coutumes, lorsque les peuples sont depuis longtemps en possession de les suivre, pour dire hardiment : *Non licet*, à ceux qu'on connaît être assez hautains pour s'offenser de la plus douce remontrance, et assez puissants pour s'en venger?

Mais, quand on ne rencontrerait jamais des obstacles de cette nature, quel zèle ne faut-il pas pour vaincre le trop grand désir de conserver sa santé? Je sais qu'il faut de la modération dans le travail, mais elle ne doit pas aller jusqu'à la nonchalance. Il est rare que l'assiduité aux fonctions du saint ministère intéresse le tempérament au moins jusqu'à abréger considérablement la vie; et quand cela serait, le zèle ne devrait-il pas nous porter à faire pour le Roi des cieux ce

qui se fait tous les jours pour les rois de ce monde? Un militaire affectionné au service de son prince ne trouve rien de si glorieux que de mourir sur le champ de bataille, les armes à la main; et nous, qui avons l'honneur de servir le Roi des rois, nous ménagerions notre vie aux dépens de sa gloire? Ah! Messieurs, qu'une telle conduite serait peu digne des soldats de Jésus-Christ. Souvenons-nous de ce que dit saint Paul : *Labora sicut bonus miles Christi Jesu* (II *Tim.*, II, 3); et si nous n'avons pas, comme saint Jean-Baptiste, l'avantage de mourir pour nous être acquittés de nos fonctions, tâchons au moins de mourir en nous en acquittant.

Vous surtout, Messieurs, qui, décorés de la qualité de lévites, n'avez plus qu'un pas à faire pour parvenir au sacerdoce, appliquez-vous plus particulièrement à imiter saint Jean-Baptiste. Que la conduite qu'il tint dans la solitude pour se disposer aux fonctions de précurseur vous apprenne quelle est celle que vous devez tenir dans le séminaire pour vous disposer à la prêtrise, et quand vous serez honoré de ce caractère, étudiez encore plus spécialement la manière dont ce grand saint s'acquitta de ses fonctions, afin d'apprendre de lui à vous bien acquitter des vôtres.

Pour vous, chrétiens mes frères, ne pensez pas que les vertus de saint Jean ne soient propres qu'aux ecclésiastiques. Il est vrai qu'il vécut dans le désert, et que vous n'êtes pas appelés à y vivre. Mais l'horreur qu'il eut du monde doit vous tenir en garde contre ses plaisirs séduisants. L'amour qu'il eut pour l'oraison doit vous porter à prier Dieu d'autant plus fréquemment que vous êtes exposés à de plus grands périls. La fidélité qu'il eut à attendre la vocation de Dieu avant de prêcher doit vous déterminer à n'entreprendre rien d'important sans avoir consulté le Seigneur. Il est vrai que vous n'êtes pas appelés comme lui à annoncer l'Evangile, mais vous pouvez imiter les vertus qu'il pratiqua en l'annonçant; sa vie exemplaire par une conduite édifiante, son humilité par un sincère mépris de vous-mêmes, son zèle par un désir de procurer la gloire de Dieu autant que votre état peut vous le permettre.

Ange tutélaire de ce diocèse, intéressez-vous au salut de tous ceux qui le composent, au salut de tous les citoyens de cette ville, au salut de tous ceux qui forment actuellement cet auditoire. Intéressez-vous aussi au bon ordre d'une maison établie pour instruire les jeunes ecclésiastiques. Obtenez à ceux qui y demeurent une telle abondance de grâces qu'ils en sortent tout embrasés des feux du divin amour, et qu'ils aillent allumer ces mêmes feux dans tous les endroits où le souffle du Saint-Esprit les conduira. Et vous, glorieux saint Jean, patron de ce séminaire, accordez-nous votre assistance afin que nous travaillions si efficacement au salut des âmes que nous puissions arriver un jour au bonheur éternel. Ainsi soit-il.

PANEGYRIQUE II.

Pour le 19 *mars.*

SAINT JOSEPH.

Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus. (*Matth.*, I, 26.)

Jacob fut père de Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus.

Quel est le sens de l'admirable vision qu'eut un saint patriarche lorsqu'il aperçut en songe une échelle qui, de ses deux extrémités, touchait au ciel et à la terre, et sur le haut de laquelle le Seigneur était appuyé? A cette question différents auteurs ont donné différentes réponses. Mais, sans en blâmer aucune, je pense qu'il n'en est point de plus juste que celle d'un savant interprète (l'abbé Rupert), qui a cru trouver dans cette échelle mystérieuse une figure de la généalogie de Jésus-Christ.

En effet, cette généalogie touche de ses deux extrémités le ciel et la terre, puisqu'elle commence par le premier Adam, qui a été formé de terre, et qu'elle finit par le second, qui est venu du ciel. Oui, Adam, Noé, Abraham et les autres patriarches sont comme les degrés de cette échelle sainte, et le plus haut de tous, sur lequel le Seigneur est appuyé, c'est Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus.

Et c'est ce qui fait la gloire de ce grand saint : car combien ne lui est-il pas glorieux d'avoir une généalogie qui lui est commune avec le Sauveur du monde? Quel vaste champ ne trouverais-je pas ici pour le louer, si je voulais chercher la matière de son éloge dans les sépulcres des rois dont il est descendu? Mais le sujet est trop abondant pour s'étendre sur des louanges étrangères. Bornons-nous donc à celles qui lui sont propres, et faisons voir les glorieuses prérogatives dont Dieu l'a honoré. Ne nous en tenons pas là : pour n'être point de stériles admirateurs des priviléges de saint Joseph, tirons de ces priviléges mêmes des conséquences qui puissent servir à régler notre conduite à son égard.

Voilà donc, en deux mots, tout le plan de ce discours. Quelles sont les prérogatives dont Dieu a honoré saint Joseph? vous le verrez dans le premier point. Quels sont les honneurs que nous devons rendre à saint Joseph? vous le verrez dans le second. O Vierge sainte, auguste épouse du glorieux patriarche dont la solennité nous assemble, intéressez-vous à son éloge, et obtenez-moi la grâce de n'y rien dire qui ne soit digne de vous et de lui. C'est ce que nous vous demandons en vous saluant humblement, et en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Je ne m'arrête point à vous faire ici l'énumération des grands hommes dont Joseph a tiré son origine. Une gloire qui lui est commune avec tant d'autres, ne doit entrer pour rien dans un éloge où tout doit lui être particulier. Pour le peindre donc avec des traits qui ne conviennent qu'à lui seul, re-

présentons-le comme époux de Marie et comme père de Jésus : ce sont là les prérogatives auxquelles on peut rapporter toutes celles qu'il a reçues de Dieu.

1° *Epoux de Marie.* — N'êtes-vous point surpris, chrétiens, de ce que l'Evangile nous dit si peu de chose de saint Joseph? Votre zèle pour l'honneur de ce grand saint ne vous ferait-il pas souhaiter de trouver dans l'Ecriture un détail plus circonstancié de ses grandeurs? Si cela est, considérez que l'Esprit-Saint a dit de lui qu'il était l'époux de Marie. Dans ce peu de mots, vous trouverez l'éloge le plus complet qu'on puisse faire d'un pur homme. Oui, dire que Joseph est l'époux de Marie, c'est dire de lui tout ce qu'on peut en dire de plus grand : *Virum Mariæ, nihil præterea dici potest.* C'est la remarque de saint Jean Damascène; et, pour comprendre combien elle est judicieuse, approfondissons avec lui le sens de ces admirables paroles : *Virum Mariæ.*

Nous lisons au livre de l'*Ecclésiastique*, qu'une femme vertueuse sera le partage de celui qui craint Dieu, et qu'il la lui donnera pour récompenser ses bonnes actions : *Mulier bona dabitur viro pro factis bonis.* (*Eccli*, XXVI, 3.) Sur ce principe, je demande quelle a dû être la justice et la sainteté de celui qui a mérité de recevoir pour épouse la plus vertueuse et la plus sainte de toutes les femmes? Il est évident qu'il a dû être le plus juste et le plus saint de tous les hommes qu'il y eût alors au monde. Oui, chrétiens, Marie, cette incomparable Vierge que Dieu le Père a choisie pour sa fille, que Dieu le Fils a choisie pour sa mère, que le Saint-Esprit a choisie pour son épouse, doit contracter un mariage, à l'ombre duquel s'opérera le plus grand de tous les mystères. Outre l'invisible époux auquel seul elle sera redevable de la fécondité, il lui en faut un visible qui serve tout ensemble et de défense à sa virginité pour la mettre à couvert des faux soupçons des hommes, et de voile à la divinité de son Fils, pour en dérober la connaissance aux démons.

Quel sera l'heureux mortel sur qui tombera cette faveur? sera-ce le plus riche d'entre les juifs, le plus grand d'entre les princes, le plus puissant d'entre les rois? Ainsi choisirait le monde; mais le monde n'entre pour rien dans ce mariage. Il n'appartient qu'à Dieu de choisir un époux à sa fille; et, pour que ce choix soit digne de celui qui en est l'auteur, il ne peut tomber que sur le plus juste et le plus saint de tous les hommes.

On observe ordinairement, autant qu'on le peut, dans le mariage une espèce d'égalité entre les personnes qui le contractent, selon cet ancien axiome : *Si vis nubere, nube pari;* et Dieu lui-même observa cette règle au commencement du monde; pour donner au premier homme une épouse qui lui convînt, il la fit toute semblable à lui : *Faciamus ei adjutorium simile sibi.* (*Gen.*, II, 18.) On ne peut donc douter que dans le mariage de la très-sainte Vierge, Dieu n'ayant trouvé sur la terre aucun homme entièrement semblable à elle, il n'ait choisi celui de tous les hommes qui lui ressemblait le plus.

En vain, concurrents de Joseph, prétendîtes-vous lui être préférés dans une si noble alliance; vous aviez tous sans doute plus de richesses que lui; mais il avait plus de vertus que vous, et ce fut la vertu seule qui termina ce différend.

Car, mes frères, Joseph, avant d'épouser la sainte Vierge, était vierge lui-même, et probablement il avait déjà fait vœu de ne cesser jamais de l'être; au moins quelques saints Pères l'ont pensé; mais s'il n'avait pas encore porté la perfection jusque-là, il le fit dans la suite, à l'exemple de sa sainte épouse. En effet, peut-on douter que le bon exemple, qui de soi-même est si propre à porter au bien, ne le fût encore dans la personne de Marie, surtout à l'égard d'une âme aussi bien disposée que l'était celle de Joseph? Non, chrétiens; et si saint Paul nous assure qu'une femme fidèle peut contribuer à la conversion d'un mari qui ne l'est pas, il est certain que les vertus dont la sainte Vierge donnait continuellement l'exemple à saint Joseph le portèrent à les imiter

D'ailleurs, si dans Marie tout, jusqu'à son silence, était édifiant, ses discours l'étaient encore plus. Capables d'allumer le feu de l'amour divin dans les cœurs les plus froids, quelles ardeurs ne dûrent-ils pas exciter dans le cœur de saint Joseph? Ajoutez à cela toutes les grâces qu'elle lui obtint par ses prières; car, en qualité d'épouse, elle était obligée à prier pour son époux. Aussi ne manqua-t-elle pas à demander pour lui les faveurs du ciel les plus abondantes; or dire qu'elle les a demandées, n'est-ce pas dire qu'elle les a obtenues?

Quelles vertus n'avons-nous donc pas droit d'attribuer à saint Joseph, fondés sur cela seul qu'il était époux de Marie? Il convenait, dit le célèbre Gerson, que Joseph participât aux prérogatives de Marie, afin qu'il eût au moins quelque ressemblance avec une si digne épouse : *Decuit ut tanta prærogativa Joseph polleret quæ similitudinem exprimeret talis sponsi ad talem sponsam.* Aussi partagea-t-il avec elle, non-seulement toutes ses vertus, mais encore toutes ses grandeurs; car il se fit dans ce mariage, comme dans les autres, une communication de biens et d'honneurs, avec cette différence que dans les mariages ordinaires, la femme est honorée des qualités de son mari; qu'elle devient princesse, par exemple, en épousant un prince, et reine en épousant un roi; au lieu que dans celui-ci, c'est le mari qui est honoré des qualités de la femme, et qui devient, en quelque sorte, roi du ciel et de la terre en épousant celle qu'on peut, à juste titre, en appeler la reine.

Non, chrétiens, quand j'entends l'Eglise appeler Marie la Reine des anges et des archanges, la Reine des patriarches et des prophètes, la Reine des apôtres et des martyrs, je ne puis me dispenser de regarder Joseph

comme en étant le roi, puisque, étant le véritable époux de Marie, il ne fait, pour ainsi dire, qu'une même personne avec elle. En effet, comment refuserait-on ce titre à un saint qui, par son mariage avec la très-sainte Vierge, contracta l'alliance, ou, si l'on aime mieux un autre terme, l'affinité la plus étroite avec le Fils de Dieu? Or, saint Joseph eut cet avantage. En épousant Marie, il devint, en quelque sorte, le père de Jésus, ou du moins il passa pour tel; et c'est la seconde prérogative de ce grand saint.

2° *Père de Jésus.* — Mais après avoir dit qu'on ne peut rien ajouter à la qualité d'époux de Marie, n'est-ce pas se contredire que d'ajouter ensuite que Joseph était père de Jésus? Non, mes chers auditeurs, parce que la qualité de père de Jésus est moins pour saint Joseph une seconde prérogative qu'une suite essentielle de la première. C'est saint Jérôme qui nous l'apprend : Si Joseph, nous dit-il, est l'époux de Marie, il faut nécessairement qu'il soit le père de Jésus : *Si vir Mariæ, et pater Dei est.*

Entre les deux priviléges d'époux de Marie et de père de Jésus, il y a cette différence, que saint Joseph ayant contracté un véritable mariage avec la sainte Vierge, il était véritablement son époux; au lieu que n'ayant pas donné naissance à Jésus-Christ, il n'était pas véritablement son père. Mais, à cela près, il eut avec cet Homme-Dieu tous les rapports d'un père. Il en porta le nom; il en exerça l'autorité; il en remplit les devoirs; il en ressentit la tendresse; il en reçut les faveurs. Reprenons.

Si je ne voyais le nom de fils de Joseph donné dans l'Evangile à Jésus que par les juifs ses ennemis, qui disaient en murmurant : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph? *Nonne hic est fabri filius* (*Matth.*, XIII, 55)? je regarderais cela comme un effet de leur malice, qui n'appelait Jésus-Christ de ce nom que pour marquer le mépris qu'ils faisaient de sa personne. Si je ne le lui voyais donné que par ses disciples, je regarderais cela comme un effet de leur simplicité qui, n'étant pas encore assez instruite des qualités du maître qu'ils suivaient, ne le prenait que pour un pur homme, et je ne conclurais pas de tout cela qu'on pût appeler Joseph père de Jésus. Mais quand je vois que la sainte Vierge, en parlant de Joseph à Jésus-Christ même, ne fait pas difficulté de lui dire : Votre père et moi nous vous cherchions : *Pater tuus et ego quærebamus te* (*Luc.*, II, 48), pour lors je suis obligé de reconnaître que Joseph est le père de Jésus par la plus excellente de toutes les adoptions, et que par conséquent le nom de père lui convient incontestablement.

Respectable nom qui fut accompagné dans Joseph d'une autorité vraiment paternelle à l'égard de Jésus-Christ. Mais de qui pouvait-il la recevoir cette autorité sur la personne d'un Dieu? De celui de qui, selon saint Paul, procède toute paternité dans le ciel et sur la terre : *Ex quo omnis paternitas in cœlo et in terra* (*Eph.*, III, 15); c'est-à-dire, du Père éternel lui-même. Oui, chrétiens, et cette réflexion est de saint Thomas, le Père éternel voulut bien partager avec saint Joseph l'autorité qu'il avait sur son Fils; en quoi il fit en sa faveur quelque chose de semblable à ce qu'il avait fait en faveur d'Adam.

Dieu, après avoir créé les animaux et le premier homme, donna à celui-ci le pouvoir de leur imposer des noms qui leur convinssent, afin de les obliger à le regarder comme leur souverain. De même, après avoir formé Jésus-Christ, il chargea Joseph de lui donner un nom, pour lui apprendre qu'il devait, après la naissance de cet Homme-Dieu, avoir autant d'autorité sur lui, que s'il en eût été véritablement le père : *Et vocabis nomen ejus Jesum.* (*Matth.*, I, 21.)

Aussi l'incomparable Joseph entra-t-il dès lors dans tous les droits du Père éternel envers son Fils; et ce divin Fils voulut bien lui être sujet : *Et erat subditus illis.* (*Luc.*, II, 51.) On ne sait presque ce que l'on doit ici le plus admirer, ou de l'humilité d'un Dieu qui obéit à un homme, ou de l'autorité d'un homme qui commande à un Dieu. Disparaissez, illustre conquérant qui commandâtes autrefois à l'astre du jour; voici un saint dont la gloire fait éclipser la vôtre. Il commande au soleil de justice et il le voit parfaitement soumis à ses ordres : *Et erat subditus illis.* Mais si Joseph exerça si dignement l'autorité de père à l'égard de Jésus-Christ, il en remplit encore tous les devoirs.

Un des devoirs les plus essentiels des pères envers leurs enfants, c'est de leur conserver la vie. Or, combien de fois Joseph conserva-t-il la vie à Jésus-Christ? A peine est-il né, cet adorable enfant, qu'un tyran le cherche pour le mettre à mort. A qui le ciel confiera-t-il le soin de conserver des jours si précieux? A Joseph. Levez-vous, lui dit un ange, prenez l'enfant et la mère, et fuyez en Egypte. Aussitôt Joseph obéit, et en dérobant Jésus à la fureur d'Hérode, il devient, pour ainsi dire, le sauveur du Sauveur même.

Au reste, s'il ne conserva qu'une fois la vie de Jésus en le délivrant de ses ennemis, cent et cent fois il la lui conserva en le nourrissant de son travail; en sorte que par un prodige inouï jusqu'alors, il fut vrai de dire qu'un homme acquérait en travaillant de quoi vêtir, entretenir et nourrir son Dieu. Ah! Seigneur, vous disiez autrefois à David qu'étant le maître du monde, vous ne lui demanderiez pas de quoi apaiser votre faim : *Si esuriero, non dicam tibi* (*Psal.* XLIX, 12); mais aujourd'hui vos besoins demandent eux-mêmes de la nourriture à Joseph; et ce grand saint, en vous la donnant, montre bien que s'il n'a pas à votre égard la nature d'un père, il en a du moins toute la tendresse.

Et quand je dis tendresse, prenez bien ma pensée, mes chers auditeurs; je ne dis pas d'une tendresse semblable à celle que les pères ressentent ordinairement pour leurs enfants; mais d'une tendresse surnaturelle, d'une

tendresse qui surpassait toute autre que celle de la très-sainte Vierge. En effet, toute la sainte Trinité contribuait à l'en rendre participant.

C'est la pensée de saint Jean Damascène. Oui, dit-il, le Père éternel, qui avait donné à Joseph l'autorité du père sur son Fils, lui en donnait aussi toute l'affection ; ce divin Fils qui venait sur la terre pour y allumer le feu de son amour, en embrasait à chaque instant le cœur de celui qui le tenait si souvent sur sa poitrine ; et le Saint-Esprit qui avait substitué Joseph au titre d'époux visible de celle dont il l'était invisiblement, donnait, par un souffle continuel, de nouveaux accroissements à ce feu sacré. Comment donc, après tout cela, le cœur du saint patriarche aurait-il pu ne pas devenir une fournaise tout embrasée des flammes du divin amour?

Amour à l'augmentation duquel Marie contribuait encore de son côté. Car étant, comme l'Eglise l'appelle, la mère du saint amour : *Mater pulchræ dilectionis* (*Eccli.*, XXIV, 24), elle ne pouvait qu'augmenter celui de son chaste époux. Elle eût cru n'aimer son Fils que de la moitié d'elle-même, si son amour ne lui eût été commun avec saint Joseph ; aussi le partagea-t-il avec elle, et la douleur qu'ils ressentirent tous les deux lorsque ce cher Fils, à l'âge de douze ans, se sépara de leur compagnie, en est une preuve incontestable. Votre père et moi, lui dit Marie quand elle le retrouva, votre père et moi nous vous cherchions avec bien de la douleur : *Pater tuus et ego, dolentes quærebamus te.* (*Luc.*, II, 48.) Or, mes frères, si l'amour qu'on a pour quelqu'un peut se mesurer sur la douleur qu'on a de son absence, la douleur de Joseph étant ici comparée à celle de Marie, on peut dire que sa tendresse pour l'enfant Jésus fut en quelque sorte égale à la sienne.

En effet, comment Joseph n'eût-il pas aimé Jésus de l'amour le plus tendre? Il en recevait à chaque instant des faveurs les plus signalées ; car, si Joseph avait pour Jésus l'amour d'un père envers son fils, Jésus avait pour Joseph l'amour d'un fils envers son père et lui en donnait des marques par de continuels bienfaits.

De là les lumières par lesquelles il éclairait son esprit, et lui découvrait ses divines perfections ; de là les feux dont il embrasait son cœur et par lesquels il y excitait des ardeurs toujours nouvelles ; de là enfin la faveur qu'il lui fit de l'appeler souvent du doux nom de père. C'est un saint qui nous en assure : *O quanta dulcedine audiebat Joseph parvulum se patrem vocare!*

Si ce fut une grande faveur au saint vieillard Siméon d'avoir une fois reçu l'enfant Jésus entre ses bras, quelles faveurs ne furent pas à saint Joseph de l'avoir mille et mille fois porté dans les siens ! O bras sacrés! que nous pouvons à juste titre vous donner les bénédictions que l'Eglise donne aux entrailles de Marie, puisque, comme elles, vous eûtes le bonheur de porter le Fils du Père éternel ! *O beata brachia Josephi virginis quæ portaverunt æterni Patris Filium!*

Mais Jésus-Christ couronna toutes ses œuvres envers saint Joseph par la plus grande qu'il pût lui accorder dans ce monde. En effet, pour récompenser les services qu'il lui avait rendus en le portant entre ses bras pendant son enfance, il voulut qu'il eût l'avantage de mourir entre les siens. Il est vrai que l'Evangile n'en parle pas ; mais il semble l'insinuer par son silence, et voici le raisonnement qu'on peut tirer de ce silence même.

L'Evangile ne fait plus la moindre mention de saint Joseph depuis le jour ou Jésus-Christ fut retrouvé dans le temple à l'âge de douze ans. Il n'en parle ni à l'occasion des noces de Cana où Jésus et Marie furent invités, et où Joseph se fût trouvé comme eux s'il eût encore été vivant; ni pendant les quatre années de la prédication de Jésus-Christ, dont les ennemis disaient : N'avons-nous pas au milieu de nous sa mère, ses frères et ses sœurs? sans parler de son père, parce que, sans doute, il était mort. Mais ce qui paraît le plus décisif, c'est ce que l'Evangile rapporte dans le cours de sa passion. Il y est dit que Notre-Seigneur, près d'expirer sur la croix, recommanda sa sainte mère à son disciple saint Jean, ce qui semble montrer qu'elle était veuve; car, si elle avait eu son époux, Jésus-Christ n'aurait pas eu besoin de la recommander à un étranger. Tout cela montre qu'il paraît certain que Joseph mourut avant la prédication du Sauveur : or, comme il est d'un bon fils d'assister son père à la mort, on ne peut presque douter qu'il n'ait eu le bonheur d'expirer entre les bras de cet Homme-Dieu.

L'heureuse mort, mes frères, l'heureuse mort que celle de ce grand saint! il meurt en présence de Jésus et de Marie qui lui rendent ce passage aussi doux qu'il est terrible aux autres hommes. Il meurt en la compagnie des anges, qui désireraient presque d'être mortels, s'ils étaient assurés de mourir d'une si belle mort. Il meurt, et aussitôt ces esprits bienheureux portent son âme en triomphe dans le sein d'Abraham. Séjour des âmes justes, s'écrient-ils avant que d'y entrer, ouvrez vos portes, et recevez l'homme le plus illustre que vous ayez encore vu. Et vous, anciens patriarches qui soupirez depuis tant de siècles après l'heureux moment de votre délivrance, apprenez de la bouche de Joseph, qui descend aujourd'hui vers vous, que votre libérateur ne tardera pas à y descendre lui-même.

Oui, mes chers auditeurs, Joseph après sa mort descendit dans les limbes. Jésus-Christ devait y descendre après la sienne ; il ne convenait pas que Joseph en fût exempt. Disons mieux : il était absolument nécessaire qu'il y descendît, puisque les portes du ciel étant encore fermées, les limbes qui en étaient comme le parvis, étaient la seule demeure qui lui convînt.

D'ailleurs, il convenait encore qu'il s'y

trouvât par une autre raison, c'est-à-dire pour y être peu de temps après, le témoin du glorieux triomphe de son Fils. Mais, que dis-je, le témoin? il fut celui qui y participa davantage et qui en fit un des principaux ornements.

Justes de l'ancienne alliance, vous n'eûtes part au triomphe de Jésus-Christ que comme d'heureux captifs attachés à son char par les liens de l'amour que vous aviez pour lui. Célestes intelligences, vous n'y participâtes que comme de brillantes légions qui précédiez la marche de cet illustre conquérant. Mais Joseph, en qualité de père du vainqueur, fut celui d'entre vous qui participa le plus à sa gloire.

Après que Jésus-Christ eut pris sa place à la droite de Dieu son Père, il plaça les différents ordres des saints parmi les neufs chœurs des anges, en les élevant plus ou moins haut selon le plus ou moins de mérites de chacun d'eux. Mais pour Joseph, ce séraphin terrestre, qui avait eu des rapports si étroits en ce monde avec Jésus et Marie, il y a lieu de croire qu'il l'éleva au-dessus des séraphins du ciel.

Oui, j'aime à me persuader que Jésus-Christ le fit asseoir sur le trône qui est immédiatement au-dessous de celui qu'il réservait à sa sainte mère. Quoi qu'il en soit, il est sûr que saint Joseph est un de ceux, peut-être même celui de tous après la très-sainte Vierge, qui participe le plus à la gloire de Jésus-Christ, et par conséquent un de ceux que nous devons le plus honorer. Mais en quoi consiste cet honneur que nous devons lui rendre? Sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quoique l'Eglise ait toujours eu une grande vénération pour saint Joseph, cependant son culte n'était pas pendant les premiers siècles aussi célèbre qu'il l'est dans le nôtre. Et la raison n'en est pas difficile à comprendre. C'est que dans les premiers temps le nom de père de Jésus aurait pu servir de prétexte aux hérétiques qui niaient la divinité de Notre-Seigneur (22). Mais aujourd'hui que ces ennemis du Fils de Dieu sont entièrement dissipés, au moins parmi nous, on peut sans aucun péril honorer ce grand saint.

Disons mieux : on ne peut, sans indifférence pour Jésus et Marie, refuser de lui rendre les plus grands honneurs. En effet, un saint que Marie a honoré comme étant son véritable époux, un saint que Jésus a honoré comme s'il eût été son véritable père, a sur nos hommages un droit trop incontestable pour qu'il soit besoin de le prouver. Aussi ne m'arrêterai-je pas à établir les motifs qui doivent nous engager à lui rendre un culte spécial. Voyons seulement en quoi consiste ce culte. On peut, ce semble, le réduire à deux chefs principaux, qui sont d'imiter ses vertus et d'implorer son assistance.

Si, comme dit saint Augustin, on ne peut mieux honorer les saints qu'en les imitant : *Vera devotio est imitari quod colimus;* il est sûr qu'il n'en est point qu'on puisse mieux honorer que le glorieux saint Joseph, puisqu'il n'en est point qui puisse être imité d'un plus grand nombre de personnes. Les grands et les petits, les riches et les pauvres, les vierges et les époux, les prêtres et les religieux, tous enfin peuvent trouver dans lui un modèle achevé de toutes les vertus propres de leur état.

L'Ecriture, il est vrai, garde un profond silence sur le détail des vertus particulières de saint Joseph ; cependant, en le qualifiant du titre de juste, elle en dit assez pour nous faire comprendre qu'il ne lui manquait aucune de celles qui sont nécessaires pour rendre un homme ami de Dieu. Mais, ce que l'Ecriture a tenu secret par rapport aux circonstances de ses vertus, une pieuse tradition nous l'a dévoilé.

Elle nous a appris que ce grand saint, non content d'une chasteté commune, observa une virginité parfaite. Exemple d'autant plus admirable qu'il était plus rare en ce temps-là ; par conséquent, exemple bien propre à confondre ceux qui, dans un temps où la virginité est si commune, ont tant de peine à garder les lois de la chasteté la plus ordinaire. Pour vous, âmes pieuses, qui, dans le cloître ou dans le monde, avez soin d'imiter cette vertu de saint Joseph, essayez d'imiter encore le soin qu'il eut de fuir tout ce qui pouvait y donner la moindre atteinte, et souvenez-vous que la retraite et la mortification furent en lui comme les deux gardiennes de cette précieuse vertu.

Ce que saint Bernard a dit de la très-sainte Vierge, on peut le dire à proportion de saint Joseph, savoir : que si sa virginité le rendit agréable aux yeux de Dieu, ce fut son humilité qui le fit choisir pour le père de Jésus. En effet, quelle humilité dans un homme issu des rois de Juda, de se voir confondu dans la foule et réduit à gagner sa vie du travail de ses mains?

Apprenez de là, vous que l'arrangement de la Providence a fait déchoir du rang qu'ont tenu vos ancêtres, à vous réjouir de ce que le monde appelle renversement de fortune, et à bénir Dieu de ce qu'il vous a retiré d'un état si dangereux pour le salut. Peut-être, Seigneur, devez-vous lui dire avec actions de grâces, peut-être qu'en vivant dans l'éclat j'aurais eu, comme bien d'autres, la faiblesse de m'en laisser éblouir. Vous y avez pourvu en me mettant dans l'obscurité. Que votre miséricorde en soit à jamais bénie, ô mon Dieu !

Tels doivent être vos sentiments, mes chers auditeurs ; mais si vous n'avez pas encore assez d'humilité pour aimer votre abjection et vous en réjouir, ayez-en, du moins, assez pour acquiescer sans murmure

(22) En Pologne il y a encore des sociniens.

aux desseins de Dieu sur vous. Mais, hélas! combien de chrétiens murmurent aujourd'hui, je ne dis pas de se voir déchus de l'élévation de leurs pères, mais de ne pouvoir pas s'élever, comme ils le voudraient, au-dessus de leur condition? Ah! mes frères, qu'une telle conduite est opposée à celle d'un saint dont l'humilité souffrit en patience toutes les peines attachées à son état.

Car, combien de peines saint Joseph n'eût-il pas à souffrir? que de fatigues n'essuya-t-il pas? que de travaux n'endura-t-il pas? que de sueurs ne répandit-il pas pour gagner de quoi subvenir aux nécessités de la sainte famille dont il était le chef? Apprenez de là, vous, pauvres que Dieu assujettit à un travail dur et pénible, à sanctifier ce travail en le faisant en esprit de pénitence; et vous, riches que Dieu semble avoir déchargés de cette loi, souvenez-vous que si vous n'êtes pas obligés de vivre d'un travail corporel, vous devez souffrir en patience les autres peines inséparables de votre condition. Saint Joseph vous en fournit encore un bel exemple dans le courage avec lequel il souffrit les différentes peines intérieures dont Dieu permit que son esprit fût affligé.

Quelles inquiétudes ne lui causa pas, au commencement de son mariage, la forte raison qu'il semblait avoir de soupçonner la fidélité de sa sainte épouse? Quels chagrins ne lui causa pas, après la naissance de Jésus, la persécution d'Hérode qui cherchait ce divin enfant pour le mettre à mort? Quelles douleurs ne lui causa pas, quelques années après, la perte qu'il fit de ce précieux dépôt en allant au temple? Voilà des peines, et des peines bien sensibles. Comment Joseph les supporta-t-il? Avec une entière conformité à la volonté de Dieu; car il fit toujours, de cette adorable volonté, la règle unique de ses actions.

L'obéissance avec laquelle il exécuta les ordres de Dieu dans une occasion très-difficile, en est une preuve. Au milieu de la nuit, un ange lui apparaît, lui ordonne de prendre l'enfant et la mère, de fuir en Egypte, et d'y rester jusqu'à ce qu'on lui dise d'en sortir. Aussitôt, sans représenter ni l'obscurité de la nuit, ni la difficulté des chemins, ni la rigueur de la saison, Joseph part et obéit aveuglément. En vrai fils d'Abraham, il abandonne son pays au premier ordre qu'il en reçoit; et, comme il n'en sort que par obéissance, il attendra, pour y rentrer, que la même vertu le lui commande. Malgré le saint empressement qu'il a de se rendre à Jérusalem pour les cérémonies de la religion, il restera dans un pays idolâtre, jusqu'à ce que le ciel qui l'y a envoyé l'en retire.

Est-ce ainsi, chrétiens, que nous obéissons aux ordres de Dieu? Quand ces ordres sont conformes à notre volonté, nous les observons à la lettre; mais dès qu'ils y sont contraires quels prétextes ne cherchons-nous pas pour en éluder l'exécution? Apprenons donc de saint Joseph à perfectionner notre obéissance, et souvenons-nous que les désirs qui paraissent les plus pieux, dès là qu'ils sont contraires à cette vertu, cessent d'être agréables à celui qui nous assure dans les livres saints qu'il préfère l'obéissance aux sacrifices : *Melior est obedientia quam victimæ.* (I *Reg.*, XV, 22.)

Aussi cette vertu régla-t-elle toutes les actions de saint Joseph. Lors même qu'il commandait, il ne commandait que par obéissance. Et, sans cela, comment aurait-il pu se résoudre de commander à Jésus et à Marie? C'est moi, se disait-il, qui devrais obéir; mais puisque Dieu veut que je commande, je commanderai par obéissance, et par là j'aurai l'avantage d'obéir même en commandant.

Réflexions bien consolantes pour ceux qui, après avoir porté l'aimable joug de l'obéissance, ont été contraints de se charger du soin de conduire les autres Qu'ils imitent saint Joseph, en ne commandant, comme lui, que pour plaire à Dieu qui le veut; et leurs commandements mêmes deviendront des actes de l'obéissance la plus parfaite. Mais en quoi ce grand saint nous fournit encore un beau modèle de vertus, c'est dans son recueillement.

Parmi ceux qui font profession de piété, les uns s'adonnent aux exercices de la vie active, et les autres ont plus d'attrait pour les pratiques de la vie intérieure; mais il en est peu qui excellent dans l'une et dans l'autre. Or, ce fut là ce que fit le glorieux saint Joseph. Dans une condition qui l'obligeait à vivre au milieu du monde et à mener une vie, en apparence, très-commune, il parvint à une oraison des plus sublimes et à l'union la plus étroite avec Dieu.

Ne cherchez donc plus, âmes intérieures, dans les déserts et dans les cloîtres des modèles de la vie contemplative. Entrez dans la boutique de saint Joseph, vous y verrez en un degré souverain ce que l'Egypte et la Thébaïde n'ont vu que très-imparfaitement; vous y verrez un artisan qui emploie ses mains au travail le plus pénible, et son cœur à l'oraison la plus fervente; vous y verrez Joseph et Marie s'appliquant aux choses extérieures de leur état, et néanmoins continuellement occupés à contempler, à bénir, à adorer et à aimer leur Dieu.

Semblables aux deux chérubins qui, devant l'arche en posture de suppliants, regardaient sans cesse le propitiatoire, ces deux époux ont toujours les yeux de l'âme attachés sur Jésus-Christ; et leurs actions, même les plus ordinaires, se faisant par son amour, leur tiennent lieu d'une oraison continuelle.

Apprenez de là, vous, gens du monde, qui croyez trouver dans vos emplois un prétexte pour vous dispenser de l'oraison, qu'elle n'est point incompatible avec le travail; et vous, âmes ferventes qui, par état ou par goût, donnez tous les jours quelque temps à ce pieux exercice, apprenez que c'est

surtout à saint Joseph, après sa sainte épouse, que vous devez vous adresser pour obtenir la grâce d'y avancer de plus en plus ; car il est particulièrement le protecteur des âmes d'oraison, ce qui doit les engager à implorer son assistance.

Au reste, elles ne sont pas les seules à qui sa protection soit utile, et tous les chrétiens ont droit d'y prétendre; les nobles, parce que saint Joseph était issu de la plus illustre noblesse; les artisans, parce qu'il travailla comme eux à un métier dur et pénible; les pauvres, parce qu'il pratiqua la pauvreté; les vierges, parce qu'il fut le témoin aussi bien que l'admirateur et l'imitateur de la virginité de Marie ; les époux, les pères, les enfants, parce qu'il fut l'époux de la plus vertueuse de toutes les femmes, le chef de la plus sainte de toutes les familles, le nourricier du plus aimable enfant qui fut jamais; en un mot, tous les hommes peuvent se confier en son secours, parce qu'il fut comme le sauveur de celui qui est venu pour les sauver tous. Ainsi il n'est personne qui ne puisse implorer son assistance et espérer qu'il obtiendra par son entremise un prompt soulagement dans toutes ses nécessités.

Il y a des saints, dit le Docteur angélique, à qui Dieu semble avoir donné un pouvoir plus spécial pour nous soulager dans certaines nécessités particulières ; mais pour ce qui est de saint Joseph, continue-t-il, son crédit est universel, il s'étend généralement sur toutes sortes de nécessités, de quelque espèce qu'elles soient : *At sanctissimo Josepho in omni necessitate concessum est opitulari.* Prions-le donc, et persuadons-nous qu'il nous assistera avec une bonté paternelle.

En effet, comme saint Joseph, en exerçant la fonction de père à l'égard de Jésus-Christ, est devenu le père de tous les chrétiens, on ne saurait douter que Dieu ne lui ait donné un cœur de père à notre égard. Mais s'il a pour nous un cœur de père, il en a les sentiments, il en a la tendresse; et ce serait lui faire injure que de le croire capable d'être indifférent sur ce qui nous touche, particulièrement dans l'ordre du salut. Non, mes chers auditeurs, il ne l'est point. Prions-le donc encore une fois de s'intéresser pour nous auprès de Dieu : il le fera ; et s'il le fait, que ne sommes-nous pas en droit d'attendre de sa protection ?

Si quelqu'un, pendant que Jésus et Marie vivaient encore sur la terre, eût voulu en obtenir une grâce, à qui se fût-il adressé pour solliciter en sa faveur ? à nul autre sans doute qu'à saint Joseph. Persuadé que les deux titres d'époux de Marie et de père de Jésus lui donnaient un libre accès auprès de l'un et de l'autre, il eût cru être assuré d'obtenir d'eux tout ce qu'il demanderait par son entremise. Or, mes frères, y a-t-il apparence que ce grand saint ait aujourd'hui dans le ciel moins de crédit qu'il n'en avait autrefois sur la terre ? Non, dit un célèbre docteur, les prières que saint Joseph adresse à son épouse et à son Fils ne peuvent manquer d'être exaucées : *Dum vir uxorem, dum pater Filium orat, velut imperium reputatur.*

Comme le Père éternel ne peut rien refuser à Jésus quand il lui montre les adorables plaies qu'il a reçues dans ses mains pour notre amour, de même, en gardant toujours, comme vous le pensez bien, mes frères, la disproportion infinie qui se trouve entre l'un et l'autre ; de même Jésus ne peut rien refuser à Joseph, quand il lui montre les bénites mains qui ont eu le bonheur de le servir et de travailler pour sa subsistance. O mains sacrées, que vous êtes heureuses d'avoir contribué sur la terre à conserver la vie du Sauveur, et qu'il vous en récompense abondamment dans le ciel, en vous y faisant, après les mains de Marie, les dispensatrices de ses plus riches trésors !

Oui, chrétiens, Joseph est dans le ciel, après Marie, celui qui a le plus de part à la distribution des faveurs célestes. Adressons-nous donc à lui , nous surtout, Messieurs, qui par notre ministère avons, comme saint Joseph, le droit de toucher le corps de Jésus-Christ. Prions-le, par la pureté de ses mains qui portèrent si souvent ce divin Sauveur pendant son enfance, de nous en obtenir une qui nous rende moins indignes de le tenir tous les jours dans les nôtres. Prions-le, par la ferveur avec laquelle il s'entretint avec Dieu dans l'oraison, de nous obtenir la grâce de ne jamais abandonner ce saint exercice. Invoquons-le dans nos distractions, et il les éloignera ; dans nos ténèbres, et il les dissipera ; dans nos faiblesses, et il nous fortifiera ; en un mot, dans toutes nos peines, et il nous consolera, ou, ce qui vaut encore mieux, il nous obtiendra la grâce de les souffrir en patience.

Sur quoi fondé, mes chers auditeurs, osé-je bien ici vous faire une promesse si avantageuse ? Fondé sur l'autorité d'une des plus grandes lumières que Dieu, dans ces derniers temps, a données à son Eglise ; sur l'autorité de l'illustre et séraphique réformatrice du Carmel, qui assure qu'elle n'a jamais rien demandé à Dieu par l'intercession de saint Joseph, qu'elle ne l'ait obtenu. Elle exhorte les fidèles à se mettre en état de l'éprouver à leur tour ; et c'est aux sollicitations de cette grande sainte que l'Eglise est redevable de la singulière dévotion que l'on a aujourd'hui à ce saint patriarche.

Que ne puis-je, aussi bien que sainte Thérèse, exhorter tout le monde à cette dévotion ! Que ne puis-je au moins me faire entendre en tous les lieux où il y a des affligés ! Je leur dirais : Allez, mes frères, allez à Joseph : *Ite ad Joseph.* (*Gen.*, XLI, 55.) Etes-vous accablés d'un nombre d'enfants, à qui la pauvreté vous met hors d'état de donner le pain qu'ils vous demandent ? allez à Joseph : *Ite ad Joseph.* Plus puissant que ne fut autrefois le ministre de Pharaon, il vous fera trouver dans les greniers de la Providence un secours auquel vous ne vous attendiez pas. Etes-vous tourmentés d'une longue maladie, qui vous mette en danger

de perdre la patience ? allez à Joseph : *Ite ad Joseph*. Plein de compassion pour votre misère, il vous obtiendra ou la santé, ou la grâce de faire un saint usage de vos maux. Êtes-vous pressés de peines intérieures, qui vous font perdre la tranquillité de l'âme ? allez à Joseph : *Ite ad Joseph*. Connaissant vos peines par l'expérience qu'il en a faite, il priera Dieu de dissiper l'orage et de vous remettre au plus tôt dans le calme. En un mot, dans tous vos besoins, dans toutes vos nécessités, adressez vous au glorieux saint Joseph, et vous ne tarderez pas d'éprouver la puissance de son intercession : *Ite ad Joseph*.

Pour vous, Mesdames, que la divine miséricorde a, par une prédilection particulière, appelées au saint ordre du Carmel, vous n'avez pas besoin qu'on vous exhorte à invoquer saint Joseph. Vous ne seriez pas les filles de sainte Thérèse, si vous n'aviez une dévotion spéciale pour ce grand saint. Aussi n'en manquez-vous pas. C'est votre protecteur, c'est votre patron, c'est votre père. Il vous a tant de fois secourues par le passé ; votre ordre lui a tant d'obligations. Tout cela vous exhorte à le prier de vous continuer son assistance, et m'engage à lui demander cette grâce en votre nom. Oui, grand saint, je vous supplie par la ferveur de vos oraisons continuelles, d'obtenir aux saintes âmes qui composent cette pieuse communauté, la grâce d'avancer toujours dans la vie intérieure, et de s'unir de jour en jour plus étroitement à leur divin époux.

Je vous supplie encore, par votre amour pour la pauvreté et pour l'enfant Jésus, d'avoir compassion de tous les pauvres en général et des orphelins en particulier. Chacun de ceux-ci peut dire que leur père et leur mère l'ont abandonné : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me*. (*Psal.* XXVI, 10.) Mais vous voudrez bien y suppléer et leur en tenir lieu : *Tibi derelictus est pauper ; orphano tu eris adjutor*. (*Psal.* X, 4.) Vous pourriez le faire par des miracles ; mais sans en venir à ces voies extraordinaires, vous en avez une toute naturelle à laquelle je vous prie d'avoir recours : c'est d'inspirer aux riches qui composent cet auditoire une tendre compassion pour les pauvres. Par là vous rendrez un double service et aux pauvres que vous nourrirez par les aumônes des riches, et aux riches que vous sauverez par les aumônes qu'ils feront aux pauvres.

Mais je ne puis terminer ce discours sans vous supplier, par le bonheur que vous eûtes, comme on le croit, d'expirer entre les bras de Jésus et de Marie, de nous obtenir à tous la grâce de vivre et de mourir dans l'amour de Dieu, afin qu'après une sainte vie et une précieuse mort, nous parvenions à la gloire éternelle, où nous conduisent le Père, le Fils et la Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

—

PANÉGYRIQUE III.

Pour le 28 août.

SAINT AUGUSTIN.

Quasi sol effulsit in templo Dei. (*Eccli.*, L, 7.)
Il a brillé comme un soleil dans le temple de Dieu.

L'Ecriture, qui est ordinairement si réservée dans les louanges qu'elle donne aux hommes, paraît ne pas trouver d'expressions assez fortes pour faire l'éloge du grand prêtre Simon, fils d'Onias. C'est lui, dit-elle, qui a soutenu la maison du Seigneur ; c'est lui qui a préservé le peuple d'une ruine prochaine ; c'est lui qui a eu la gloire d'accroître la cité sainte, et de jouir parmi ses concitoyens d'une célèbre réputation. Que pouvait-elle dire de plus ? rien ce semble. Elle ajoute néanmoins encore, comme si elle voulait renfermer en un seul mot tout ce qu'elle vient de dire, qu'il a brillé comme un soleil dans le temple de Dieu : *Quasi sol effulsit in templo Dei*.

A ces traits, dont l'Esprit-Saint s'est servi pour dépeindre un des plus grands pontifes de l'ancienne loi, vous reconnaissez sans doute, mes chers auditeurs, un des plus saints prélats de la loi nouvelle ; et il n'est personne entre vous qui n'ait déjà fait l'application de cet éloge au pieux et savant évêque d'Hippone, dont la solennité nous assemble en ce jour. C'est lui qui a soutenu la maison du Seigneur, qui a préservé le peuple fidèle du malheur de tomber dans l'hérésie, qui a considérablement augmenté le nombre des enfants de l'Eglise, qui a passé à juste titre pour un des plus célèbres défenseurs de la religion : en un mot, c'est lui dont on peut dire aussi bien que de Simon, fils d'Onias, qu'il a brillé comme un soleil dans le temple de Dieu : *Quasi sol effulsit in templo Dei*.

En effet, comme l'astre du jour a deux principales propriétés, dont l'une est d'éclairer le monde par sa lumière et l'autre de l'échauffer par son ardeur, saint Augustin reçut de Dieu deux principaux dons auxquels peuvent se rapporter tous les autres, savoir : la lumière de sa science et l'ardeur de sa charité. La lumière de sa science dissipa les ténèbres des erreurs les plus pernicieuses ; l'ardeur de sa charité fondit les cœurs de glace des pécheurs les plus endurcis dans le crime.

Et c'est là sans doute ce que veut nous faire entendre l'historien de sa vie, le célèbre Possidius, lorsqu'il nous le représente comme égal aux prophètes par la sublimité de ses connaissances, et comme égal aux anges par la ferveur de son amour : *Par prophetis in revelatione, par angelis in fervore*. Tenons-nous-en à cette idée d'un écrivain qui connaissait le saint docteur mieux que personne, parce qu'il avait vécu avec lui pendant plusieurs années, et servons-nous, à son exemple, de la comparaison qu'il fait de lui avec les prophètes et avec les anges, parce qu'elle renferme en deux mots tout ce qu'on peut dire à la louange de ce grand saint.

Faisons donc voir premièrement que saint Augustin a éclairé l'Eglise par une science des plus sublimes; c'est ce qui l'a rendu semblable aux prophètes : *Par prophetis in revelatione;* secondement, que saint Augustin a profité à l'Eglise par une charité des plus ferventes; c'est le trait qui lui donne de la ressemblance avec les anges : *Par angelis in fervore.* Voilà les deux points de vue sous lesquels nous allons considérer saint Augustin, et qui vont faire le partage d'un discours qui ne répondra pas, sans doute, à la haute idée que vous avez du saint docteur; mais vous voudrez bien en attribuer la cause à la grandeur du sujet et à la faiblesse de celui qui le traite. Avant que de commencer l'éloge d'un des zélés défenseurs des prérogatives de Marie, adressons-nous à cette auguste Vierge, et disons-lui avec l'ange : *Ave Maria.*

PREMIER POINT.

Si saint Augustin fut un soleil qui éclaira toute l'Eglise, il faut convenir, chrétiens, que ce fut un soleil qui, après avoir, à son lever, dardé quelques rayons, fut bientôt obscurci par un nuage. En effet, des traits de lumière qui annonçaient dans Augustin encore enfant ce qu'il serait un jour, supposé qu'il continuât à se perfectionner dans la connaissance de sa religion, ne furent pas de longue durée. Monique, qui, ayant eu d'abord la joie de le voir donner dans ce genre les plus belles espérances, en attendait un succès des plus heureux, eut bientôt lieu de croire qu'elle s'était trompée dans son attente, et de gémir sur l'aveuglement qui le faisait s'égarer dans les routes de l'hérésie. En vain lui représenta-t-elle avec larmes que hors de la vraie Eglise il n'y a point de salut; ses représentations furent inutiles, ses larmes n'eurent aucun effet, et elle eut l'affliction de le voir donner successivement dans diverses erreurs qui l'éloignaient de plus en plus de l'heureux terme où elle souhaitait qu'il parvînt.

Il allait donc continuellement de mensonge en mensonge, cet esprit sublime; et pendant qu'il possédait toutes les sciences naturelles, il ignorait celle qu'il lui importait le plus de ne pas ignorer, la science du salut. Le seul avantage qu'il retirait de sa pénétration sur cette matière était de comprendre beaucoup mieux qu'un autre que la multitude des idées qu'il s'en formait était un chaos où il ne voyait rien de fixe et de distinct. Mais Dieu débrouilla ce chaos, et en fit sortir ce bel astre qui devait éclairer le monde chrétien.

Sainte veuve, qui depuis tant d'années poussiez de si profonds soupirs, versiez des larmes si abondantes, faisiez de si ardentes prières pour obtenir la conversion de ce cher fils, enfin Dieu vous exauça; vous en obtîntes l'effet des demandes que vous lui adressiez avec tant d'ardeur, ou plutôt vous en obtîntes beaucoup plus que vous n'osiez lui demander. Vous désiriez qu'Augustin devînt enfant de l'Eglise, il en devint un des Pères; et non content de sortir de ses propres ténèbres, il eut le glorieux avantage de contribuer à dissiper celles des autres. C'est en effet ce qui ne tarda pas à arriver.

Tagaste, Madaure, Carthage, Rome ayant vu successivement Augustin, n'avaient pu s'empêcher et d'admirer la sublimité de son esprit, et de gémir sur ses égarements. Mais Milan l'admira d'autant plus qu'elle fut témoin de son retour, et qu'elle eut la sainte joie de le voir régénéré dans les eaux du baptême. Illustre pontife, qui gouverniez cette Eglise, et vous, prêtre éclairé, qui lui servîtes de second dans une si belle conquête, Ambroise et Simplicien, vous vous félicitâtes l'un l'autre d'avoir gagné à l'Eglise catholique, en la personne d'Augustin, un homme que vous prévoyiez en devoir être un jour, par sa science, une des plus vives lumières, et vous ne vous trompâtes pas.

En effet, le nouveau fidèle, après avoir, à l'exemple de saint Paul, employé dans la solitude les trois premières années qui suivirent sa conversion à se remplir de la science des saints, employa tout le reste de sa vie à rendre cette science utile à l'Eglise; science prodigieuse, soit dans l'étendue des objets qu'elle embrassa, soit dans la profondeur de l'humilité qui l'accompagna, soit dans la multitude des bons effets qu'elle opéra. Un mot sur chacun de ces articles suffira pour justifier l'éloge qu'a fait de lui le saint évêque Possidius, en appelant notre saint docteur un homme égal aux prophètes par la sublimité de ses connaissances : *Par prophetis in revelatione.*

1° *Science étendue.* — N'étant presqu'encore que catéchumène, et peu de temps après avoir été baptisé, c'est-à-dire en un temps où les autres ont encore besoin de s'instruire, Augustin composa son livre des *Mœurs de l'Eglise*, et montra dès lors ce qu'on devait attendre pour la suite d'un homme dont le coup d'essai était un chef-d'œuvre.

A peine le néophyte eut-il été baptisé qu'il s'appliqua fortement à l'étude des saintes Ecritures; et quelles connaissances, ô mon Dieu! ne puisa-t-il pas dans cet océan des vérités éternelles? Oui, mes frères, l'Ecriture sainte est comme un océan immense où les saints docteurs ont pris les diverses beautés dont ils ont enrichi leurs ouvrages. Mais on peut dire que si plusieurs autres ont ramassé sur les bords de cette mer les richesses qu'elle jette en quelque sorte sur le sable, Augustin est un de ceux, peut-être même celui de tous qui est allé le plus loin dans ces profonds abîmes, pour y puiser ce qui s'y trouve de plus précieux, de plus caché, de plus rare; et c'est ce qu'exprime admirablement saint Paulin, en appelant le saint docteur *omnium reserator*, comme s'il disait qu'Augustin a découvert dans les saintes Ecritures des secrets impénétrables à tout autre qu'à Augustin même.

La théologie scolastique est encore un fonds inépuisable de richesses spirituelles. C'est comme un grand fleuve qui, portant ses eaux dans de vastes contrées qu'il fertilise

lise, y porte en même temps le commerce et l'abondance. Or, ce fleuve a sa source dans la science de notre saint, puisque Pierre Lombard et saint Thomas d'Aquin, l'un le père et l'autre l'Ange de l'école, se sont toujours fait gloire d'être ses disciples.

Après la théologie, qui prouve méthodiquement les vérités de notre sainte religion, vient la science des controverses, qui consiste à réfuter les hérétiques; science aussi variée que le sont et les sectes qui ont attaqué l'Eglise, et les chicanes qu'elles ont employées pour la combattre. Et c'est encore là la science de saint Augustin; ou plutôt cette partie de la science ecclésiastique fut celle où il brilla davantage et où l'on eut plus lieu d'admirer la fécondité de son génie.

Quelle fécondité ne lui fallait-il pas pour trouver des réponses à tous les hérétiques de son siècle, et pour défendre l'Eglise dans tous les combats que lui livraient les suppôts de l'enfer? Ariens et manichéens, pélagiens et donatistes, nestoriens, priscillianistes, circoncellions, venez, attaquez cette Eglise par différents endroits; à toutes vos attaques elle n'opposera qu'Augustin, et Augustin seul vous arrêtera d'abord, vous attaquera lui-même ensuite, et enfin vous terrassera les uns après les autres. C'est ce qu'il fit avec un succès qu'on ne pouvait attendre que d'une science aussi prodigieuse que la sienne. Il fit plus; il répondit par avance aux objections de quelques hérésiarques qui ne sont venus que longtemps après lui. Car si sa science fut un remède contre le poison que vomirent autrefois les Ebion, les Manès et les Donat, qui l'avaient précédé, elle fut un préservatif contre celui des Luther, des Calvin et de plusieurs autres, qui n'ont infecté l'Eglise que bien des siècles après la mort du saint docteur. Oui, l'Augustin d'Hippone réfuta l'Augustin d'Ypres douze cents ans avant qu'il fût mention de celui-ci dans le monde.

Outre les hérétiques qui troublaient l'Eglise au dedans, les païens l'attaquaient au dehors, et ce fut contre eux que saint Augustin la défendit dans son ouvrage de la *Cité de Dieu*, ouvrage où se surpassant lui-même, il montre de la manière la plus triomphante les glorieux avantages du christianisme sur l'idolâtrie, et force les idolâtres à convenir de l'excellence de notre sainte religion.

Non content de défendre l'Eglise contre tous ces ennemis, domestiques ou étrangers, Augustin l'instruisit en apprenant aux vrais fidèles à opérer leur salut. Ample matière qui est celle d'un grand nombre d'homélies, d'exhortations, de lettres, où il enseigne aux pécheurs à quitter leurs mauvaises habitudes, aux pénitents à consommer l'ouvrage de leur conversion, aux justes à pratiquer toutes les vertus, aux parfaits à s'unir encore plus étroitement au Seigneur, aux uns et aux autres à s'acquitter exactement des obligations de leur état. Ainsi la science des saints, qui, dans sa totalité renferme un si grand nombre d'objets, fut possédée en un degré éminent par le docteur de la grâce, qui embrassa lui seul ce que plusieurs autres, soit devant, soit après lui, semblent avoir voulu partager entre eux.

Oui, mon cher auditeur, comme saint Justin, il défendit la religion contre les gentils, et comme saint Jérôme, il écrivit des commentaires sur l'Ecriture; comme saint Basile, il composa des règles pour la vie religieuse, et comme saint Athanase, il attaqua les hérétiques de son siècle; comme saint Chrysostome, il instruisit son peuple avec éloquence, et comme saint Ambroise, il termina les différends qui s'élevaient entre les fidèles; comme saint Grégoire, il décida des cas embarrassants de la morale, et comme saint Bernard, il fit des traités où règne la plus tendre dévotion. En un mot, il fit seul ce qu'ont fait un grand nombre d'autres, et montra une science qui dans son universalité fut en quelque sorte prodigieuse. Elle ne le fut pas moins par l'humilité qui l'accompagna; car c'est une espèce de prodige qu'une science sublime qui se trouve jointe avec une humilité profonde; et saint Paul semble nous le dire en nous apprenant que l'effet trop ordinaire de la science est l'enflure de l'esprit et du cœur : *Scientia inflat.* (I *Cor.*, VIII, 1.)

2° *Science humble.* — Celle de notre saint fut bien différente. Plus il augmentait en science, plus il s'humiliait, se méprisait, s'anéantissait; et c'est en cela que consiste le prodige. En effet, il n'est pas étonnant de voir des esprits médiocres et des gens fort bornés dans leurs lumières, observer l'humilité; pour peu qu'ils se regardent sans prévention, ils doivent, comme naturellement, se porter à cette vertu. Mais que des génies sublimes, que des hommes ornés des plus brillantes connaissances, en un mot, que des Augustins se méprisent eux-mêmes et cherchent à se faire mépriser des autres; oh! c'est là un prodige d'autant plus admirable qu'il est moins commun, et c'est ce prodige que nous admirons dans la science de ce grand saint.

Cet humble docteur entreprend de tirer de sa science même un moyen d'obscurcir l'éclat qu'elle lui donne. Pour y réussir, il invente une manière jusqu'alors inouïe de réparer ses fautes par la confession publique qu'il en fait dans un livre qu'il veut laisser à la postérité comme un monument éternel du malheur qu'il a eu d'offenser Dieu. Convenons, mes frères, qu'il n'y a que l'humilité la plus profonde qui puisse arracher un aveu de cette espèce, et qu'une conduite si surprenante décèle évidemment un homme qui, se voyant applaudi de toutes parts, veut aller au-devant des louanges qu'on lui donne, en leur opposant l'humiliation qu'il se procure.

S'en tiendra-t-il là? Non. Comme ce sont particulièrement ses ouvrages qui le font passer pour le plus savant homme du monde, il prendra de ses ouvrages mêmes une occasion de s'humilier, en montrant au grand jour les défauts qu'il y aperçoit; et il com-

posera un livre exprès pour diminuer la gloire que lui ont acquise les autres livres qu'il a composés. Devenu donc le censeur de ses propres écrits, Augustin découvre aux yeux du public les taches qu'il remarque dans ceux mêmes qu'on a regardés jusque-là comme exempts du moindre défaut, et s'efforce ainsi de renverser, de ses propres mains, l'edifice d'une réputation qui lui a coûté tant de veilles.

Avouons, chrétiens, que pour être capable d'un sacrifice de cette nature, il fallait dans le saint docteur une humilité bien au-dessus du commun. Pour s'en convaincre, il ne faut que réfléchir sur la conduite de quelques-uns d'entre les savants. Aussi amateurs des productions de leur esprit que les pères le sont de leurs enfants, ils s'aveuglent sur leurs défauts jusqu'à ne vouloir pas convenir de ceux même que tout le monde y aperçoit. De là vient qu'ils appellent de la sentence du public, quelquefois même de celle de l'Eglise, à leur propre tribunal. Il est vrai qu'on en trouve qui souscrivent au jugement qu'on porte de leurs écrits, quelque défavorable qu'il puisse être ; et ce sont les vrais humbles qui en agissent de la sorte. Mais de porter soi-même le flambeau de la censure jusqu'aux endroits les plus cachés de ses ouvrages, pour y découvrir le faux qui s'y est glissé ; mais d'en faire soi-même une rétractation publique ; mais de vouloir que cette rétractation soit aussi durable que le monde même, c'est là un trait qui ne convient qu'à l'humilité la plus profonde.

Que ne puis-je ici, mes frères, rapporter en détail toutes les autres preuves que ce grand saint nous a données de cette vertu ! Je vous le représenterais lorsqu'il fut ordonné prêtre malgré sa résistance, fondant en larmes, et craignant que son élévation au sacerdoce ne fût un effet de la colère de Dieu pour le punir de ses anciens désordres ; je vous le montrerais quand il fut chargé du ministère de la divine parole, implorant la pitié de son évêque pour en obtenir le temps de méditer dans la retraite les mystères qu'il devait annoncer au peuple ; je vous le ferais voir, lorsqu'il fut mention de l'élever à l'épiscopat, pénétré d'une sainte frayeur pour les dignités ecclésiastiques, et s'éloignant des églises dont les siéges étaient vacants, dans la crainte qu'on ne le forçât de les remplir.

Mais je passe tout cela sous silence, pour m'en tenir à ce qui est peut-être une des plus grandes preuves de son humilité, savoir, la docilité parfaite avec laquelle il soumit ses lumières à celles de l'Eglise catholique : docilité qui lui faisait dire qu'il ne croirait pas à l'Evangile si l'autorité de cette même Eglise ne l'y engageait : *Non crederem Evangelio, nisi me Ecclesiæ catholicæ commoveret auctoritas.* Apprenez d'ici, partisans de la prétendue réforme, ô vous qui, d'après Luther et Calvin, vous vantez d'être les vrais disciples de saint Augustin, apprenez que la principale leçon que vous donne un si grand maître, est d'obéir d'esprit et de cœur à toutes les décisions de l'Eglise : mais hélas ! c'est le propre des hérétiques de tous les temps, de vouloir paraître suivre la doctrine de saint Augustin, lors même qu'ils s'en écartent davantage.

3° *Science utile.* — Une science aussi humble que celle de notre saint docteur ne pouvait manquer d'être utile ; aussi le fut-elle ; car on peut dire qu'elle produisit les plus merveilleux effets. Bien différent de ceux qu'une vaine curiosité porte à apprendre, dans la seule vue de se procurer à eux-mêmes la satisfaction de savoir beaucoup, Augustin n'apprend que dans le dessein de communiquer aux autres ce qu'il fait, et de rendre par ce moyen sa science utile à l'Eglise.

A peine est-il prêtre, et déjà je le vois combattre un des principaux manichéens. Fortunat, cet homme si fier de la confiance qu'ont en lui ceux de sa secte, méprise souverainement tous les catholiques, et ne pense pas qu'aucun d'eux ose jamais entreprendre de disputer contre lui. Mais ce nouveau Goliath, qui insulte au peuple d'Israël, trouve dans Augustin un nouveau David qui l'attaque et qui se sert de ses propres armes pour le terrasser. Félix, autre chef de l'hérésie manichéenne, veut relever l'honneur de son parti abattu ; irrité de la défaite de Fortunat, il provoque le vainqueur au combat ; mais il y succombe aussi bien que son collègue, avec cette différence néanmoins que le premier dans sa défaite n'a trouvé que sa confusion, au lieu que le second dans la sienne trouve la victoire, puisqu'après l'aveu de ses erreurs, il les quitte pour rentrer dans le sein de l'Eglise.

Quelques années après, Pélage (23), ce serpent tortueux qui se glisse imperceptiblement dans les esprits, et qui, quand il est découvert, se repliant sur lui-même, échappe à ceux qui croyaient le saisir, a trompé plusieurs évêques. Mais la science d'Augustin démêle ses artifices ; il montre que, sous les expressions les plus orthodoxes, il cache un sens qui ne l'est pas ; et se repliant pour ainsi dire avec lui, afin de le suivre dans tous ses détours, il découvre ses supercheries, et engage l'Eglise à le foudroyer de ses anathèmes.

Dans la suite, non content d'avoir démasqué Pélage, il fait la même chose à l'égard de ses partisans. O vous (24) qui, de juge du moine hérésiarque, n'avez pas eu honte de devenir son disciple, Julien, vous éprouverez, aussi bien que les autres prélats réfractaires, combien la science de l'évêque d'Hippone est au-dessus de vos sophismes les plus embarrassants. Il montrera l'inutilité de vos évasions, et surtout de votre appel au futur concile. Oui, mes frères, il me semble entendre le saint docteur citer aux évêques pélagiens, qui de la sentence

(23) Saint Jérôme appelle Pélage *serpens Britto.*

(24) Julien, évêque d'Eclane.

du souverain pontife, appelaient au concile œcuménique, un grand nombre d'hérésies qui ont été condamnées par l'Eglise, sans qu'elle ait eu besoin pour cela d'assembler un concile général. Il me semble l'entendre leur enseigner que quand le Saint-Siége s'est expliqué comme il a fait au sujet des erreurs de Pélage, l'unique parti qu'il reste à prendre est celui de la soumission. Rome a parlé, leur dit-il, la cause est finie; plaise à Dieu que l'erreur finisse de même : *Roma locuta est, causa finita est ; utinam finiatur error !*

Je passerais de beaucoup les bornes d'un discours, si j'entreprenais d'exposer toutes les occasions où l'Eglise profita de la science du saint docteur. Je les omets pour abréger, me contentant de vous dire un mot de la célèbre conférence de Carthage. Que j'aime à me le représenter ce généreux défenseur de l'unité ecclésiastique, attaquant plus de deux cents évêques donatistes, et leur montrant qu'ils ont eu tort de se séparer de Rome. Il fait plus, il engage les évêques ses collègues à céder leurs siéges et offre de céder lui-même le sien aux prélats schismatiques, pourvu que ceux-ci rentrent dans le sein de leur mère commune. Mais ce dernier trait fut un trait de sa charité, et nous n'avons ici dessein de parler que de sa science, en montrant combien elle fut utile à l'Eglise.

Voulez-vous qu'elle vous soit utile à vous-mêmes, mes chers auditeurs ? prenez-la pour modèle, et tâchez d'en profiter; car vous le pouvez, du moins à certains égards. Oui, chrétiens, vous pouvez tous, en quelque condition que vous viviez, profiter en quelque chose de la science de saint Augustin.

Grands esprits, qui, livrés uniquement à l'étude des sciences les plus abstraites, vous appliquez à considérer le cours des astres, à combiner leurs révolutions, et à calculer le temps qu'ils mettent à parcourir leur orbite, sans penser à la science du salut, écoutez ce que disait Augustin quelques moments après sa conversion : Les ignorants ravissent le ciel, et nous, avec toute notre science, nous tombons dans l'enfer : *Ignari rapiunt cœlum, et nos, cum nostra scientia, in profundum demergimur.*

Incrédules, qui, enflés de vos belles connaissances, ne pouvez soumettre votre orgueilleuse raison à croire ce qu'elle ne comprend pas, apprenez de l'humilité d'Augustin, que le premier usage qu'on doit faire de sa raison est de captiver sa raison même sous le joug de la foi. Ce grand saint, dont la science égalait au moins la vôtre, croyait ces articles que vous refusez de croire, quoiqu'il ne les comprît pas plus que vous.

Savants inutiles, qui, toujours avides d'apprendre, vous mettez peu en peine de communiquer aux autres ce que vous avez appris, voyez dans le soin qu'Augustin prend de répandre les trésors de sa science, l'obligation que vous avez d'employer la vôtre à procurer le salut des âmes.

Pour vous, à qui votre sexe ou votre condition interdit les sciences humaines, instruisez-vous de la science du salut, et n'oubliez pas que toutes les autres sciences de notre saint étant subordonnées à celle-ci, ne servirent qu'à augmenter dans son cœur l'ardeur de sa charité ; car, s'il fut égal aux prophètes par la sublimité de ses connaissances, il fut égal aux anges par la ferveur de son amour ; c'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Quand j'aurais toute la science imaginable, disait autrefois saint Paul, si je n'ai point la charité, je ne suis rien : *Si habuero omnem scientiam, charitatem autem non habuero, nihil sum.* (I *Cor.*, XIII, 2.) Pénétré de cette maxime, Augustin ne se contenta pas d'éclairer son esprit des lumières de la science, il embrasa son cœur des flammes de la charité. S'il doit donc être appelé le docteur de la grâce, à raison des lumières que Dieu lui communiqua pour défendre cette grâce contre ceux qui l'attaquaient, on peut l'appeler encore le docteur de la charité, puisqu'il en ressentit si vivement les effets, que Possidius a cru pouvoir dire que la ferveur de son amour était plutôt angélique qu'humaine : *Par angelis in fervore.* Mais il faut en convenir, cette ferveur ne fut pas le partage de toutes les années de sa vie. Sa pieuse mère eut l'affliction de voir ce jeune cœur qu'elle avait tâché d'embraser du feu de l'amour divin, devenir pour toutes les choses du salut un cœur de glace.

O mauvaises compagnies, que vous êtes dangereuses ! Augustin aurait apparemment toujours conservé son innocence, si vous ne la lui aviez pas enlevée ; et combien de jeunes gens, dans la suite, n'eussent jamais perdu la leur, s'ils avaient toujours été soigneux de vous fuir ? Le fils de Monique ne le fut pas. Plus docile aux sollicitations de ses compagnons d'étude qu'aux avis de sa vertueuse mère, il fit, sous de tels maîtres de funestes progrès ; et ce ne fut qu'après plusieurs années que la sainte veuve eut enfin la joie de voir celui dont les désordres lui avaient coûté tant de larmes, en tarir la source par une conversion sincère et constante. Pardonnez-nous, grand saint, si nous revenons encore sur vos premières infidélités : nous ne le faisons que pour admirer davantage le prodige de votre changement qui fut un effet et de la grâce qui vous tira de ce triste état et de votre fidélité à y correspondre.

Oui, chrétiens, ce prodigieux changement fut l'ouvrage et de l'efficacité de la grâce sur Augustin, et de la fidélité d'Augustin à répondre à la grâce. En effet, Augustin ayant péché comme Saul par l'orgueil de l'esprit, et comme Madeleine par la faiblesse du cœur, il lui fallait, comme au premier, une grâce de lumière qui dissipât toutes ses ténèbres, et, comme à la seconde, une grâce de force qui rompît toutes ses attaches. Dieu lui accorda l'une et l'autre :

mais il ne le fit que successivement; et son esprit était déjà délivré que son cœur était encore captif.

Semblables à des troupes qui, assiégées dans une ville qu'elles ont été forcées de rendre, se retirent dans la citadelle afin de se défendre encore quelques jours et de capituler avec l'ennemi, les passions d'Augustin, forcées pour ainsi dire d'abandonner les lumières de son esprit, se retirent dans les replis de son cœur pour y continuer leur révolte. Mais Dieu les forçant encore dans ce dernier retranchement, sans néanmoins leur imposer ni nécessité ni contrainte, les oblige, par une douce violence, de céder à ses charmes; et ce cœur rebelle, devenu enfin l'heureuse conquête de la grâce, se trouve tout embrasé des flammes du divin amour. Or, c'est cet amour d'Augustin dont j'ai maintenant à vous faire la peinture: amour tendre, amour zélé, amour pénitent; amour tendre qui l'excite à se porter vers Dieu avec la plus vive ardeur; amour zélé qui l'engage à secourir le prochain avec une assiduité infatigable; amour pénitent qui le porte à s'armer contre lui-même avec une sévérité qui surprend tous ceux qui en sont les témoins. Reprenons.

1° *Amour tendre.* — Les Israélites, sur le point d'être emmenés captifs à Babylone, prirent le feu sacré qui était sur l'autel et le cachèrent dans un puits sec. (II *Mach.*, I, 19.) A leur retour, n'ayant trouvé dans ce puits, au lieu de feu, qu'une eau bourbeuse, ils exposèrent aux rayons du soleil cette eau qui, se changeant tout d'un coup en feu, consuma leur holocauste. C'est là, chrétiens, une figure dont il semble que Dieu ait voulu faire voir la réalité dans la personne de notre saint; l'amour du nom de Jésus qu'il avait, ainsi qu'il le dit lui-même, comme sucé avec le lait, fut un feu sacré qui brûla dans son cœur pendant qu'il y conserva son innocence et qui, quand les démons s'en furent rendus les maîtres, se transforma dans la boue du péché. Mais, ô changement admirable! à peine cette boue fut-elle exposée aux rayons du soleil de justice qu'elle se changea miraculeusement en un feu céleste qui rendit son cœur beaucoup plus vif envers Dieu qu'il ne l'avait jamais été envers le monde.

Ce cœur, naturellement tendre, était fait pour aimer tendrement. Or, comme la grâce ne détruit pas la nature et qu'elle se contente de lui faire changer d'objet, il fallait qu'un cœur dont l'amour profane avait corrompu toutes les inclinations, devînt, par son changement, une victime des plus pures flammes du divin amour. Il le devint, en effet, et se dédommagea du malheur qu'il avait eu d'aimer trop les créatures par la tendresse avec laquelle il se livra sans réserve aux plus doux transports de l'amour de son Dieu.

Mais il faut l'entendre exposer lui-même ses propres sentiments là-dessus. O beauté si ancienne et toujours nouvelle! s'écrie-t-il en plus d'un endroit, que je vous ai aimée bien tard : *Sero te amavi, pulchritudo tam antiqua et semper nova!* Malheur, ô mon Dieu! continue-t-il au livre de ses Confessions, malheur au temps où je ne vous ai pas aimé! Quand sera-ce, unique objet de mon amour, que je vous verrai face à face et sans voile? s'il faut mourir pour vous voir, j'y consens d'un grand cœur : *Moriar ut videam te;* ou si vous ne voulez pas que je quitte encore la terre, faites du moins que la flamme de votre amour consume mon cœur, dès ce monde, comme le feu de l'autel des holocaustes consumait totalement les victimes qu'on vous y offrait : *Cor meum flamma tui amoris accendat.*

Tels étaient, mes chers auditeurs, les élans du cœur d'Augustin vers son Dieu. On a donc bien raison de peindre ce saint docteur tenant en main un cœur tout environné de flammes, puisqu'il n'eut, dès le moment de sa conversion, d'autre élément que le feu du saint amour. Ses désirs, ses paroles, ses actions, tout en lui n'était qu'amour de Dieu; ne pensant qu'à l'amour de Dieu, ne vivant que de l'amour de Dieu, ne respirant que l'amour de Dieu; il parvint à ce comble de la perfection qui consiste, selon saint Bernard, à luire et à brûler tout ensemble : *Lucere et ardere perfectum est.* Ce que nous venons de dire en est une preuve; mais ce qui le prouve encore plus clairement c'est le désir qu'il eut de communiquer ce même amour; car c'est, comme il dit lui-même, une marque certaine de l'amour qu'on a pour Dieu, que d'employer toutes ses forces à le faire aimer des autres : *Qui amatis Christum, omnes rapite ad amorem Christi.*

2° *Amour zélé.* — Sur cette règle, jugeons de l'amour qu'eut pour son Dieu un saint dont tous les moments furent marqués par les efforts qu'il fit pour procurer qu'on l'aimât. Semblable au feu d'une maison incendiée qui, gagnant de proche en proche, embrase aussitôt les maisons voisines Augustin, tout brûlant des flammes du divin amour, essaye de les communiquer à tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher, et les leur communique en effet, à moins qu'eux-mêmes n'y mettent des obstacles.

On le voit instruire les catéchumènes des premiers principes de la religion et exhorter les néophytes à conserver la pureté de leur baptême. On le voit former aux grandes vertus les clercs qu'il a rassemblés dans sa maison épiscopale et leur communiquer les trésors de sagesse qu'il a puisés dans ses entretiens avec Dieu. On le voit donner des règles à ceux qu'il croit appelés à suivre les conseils évangéliques et conduire les épouses de Jésus-Christ dans les routes de la plus haute perfection. On le voit, en un mot, se faire tout à tous, à dessein de les sauver tous et de procurer le salut de leurs âmes en insinuant l'amour de Dieu dans leurs cœurs.

Ce ne fut pas seulement dans le soin qu'il prit des âmes qu'éclata sa charité pour le prochain; elle était trop ardente pour ne pas s'étendre aux besoins des corps. Persuadé

que le soulagement corporel que désirent les pauvres est un moyen très-propre à leur faire recevoir le soulagement spirituel, qu'assez souvent ils ne désirent pas, Augustin ne négligea rien pour le leur procurer. Veuves dont il fut le protecteur, orphelins dont il fut le père, infirmes et affligés de toute espèce, dont il fut le consolateur et le soutien, dites-nous quelles furent les saintes profusions par lesquelles il pourvut à toutes vos nécessités ; apprenez-nous combien de fois il se retrancha le nécessaire pour se mettre en état de vous faire des aumônes plus abondantes. Oui, chrétiens, ce fut jusque-là qu'il porta sa charité pour les pauvres. Elle alla même jusqu'à lui faire enseigner que, quand il n'y a plus d'autre ressource, il faut rompre les vases consacrés au service des autels, afin d'en employer le prix à leur nourriture et à leur soulagement.

Quoique notre saint s'appliquât surtout à soulager les pauvres et à procurer leur salut, il ne négligeait pas celui des riches, auxquels il accordait par devoir des soins qu'il donnait aux pauvres par inclination. Le comte Boniface, à la conversion duquel il travailla si fortement, et le tribun Marcellin, qu'il conduisit à une sainteté qui lui mérita la grâce du martyre, en furent des preuves; et si le premier n'en profita pas autant que le second, il ne tint pas au zélé pontife, qui fit tout ses efforts pour le retirer du mauvais pas où sa révolte contre son souverain l'avait engagé.

Je serais infini, mes chers auditeurs, si je voulais parcourir en détail toutes les autres preuves que le saint docteur donna de son zèle pour le salut du prochain; vous seriez étonnés si je vous exposais le travail immense dont l'obligeait de se charger le soin qu'il prenait du salut des personnes de tout âge, de tout sexe, de tout état, et vous auriez peine à comprendre comment il pouvait fournir lui seul à une multitude d'emplois dont chacun en aurait occupé plusieurs autres

En effet, quand on examine le grand nombre de livres qu'il écrivit contre les païens, contre les juifs, contre les hérétiques, on serait tenté de croire qu'il ne fit autre chose pendant toute sa vie que de composer des ouvrages. Mais quand, d'autre part, on fait réflexion que malgré cela il instruisait son peuple avec la plus grande assiduité, qu'il passait trois ou quatre jours de la semaine à juger des différends de ceux qui le prenaient pour arbitre; qu'il écrivait un nombre prodigieux de lettres à ceux qui le consultaient de tous côtés; qu'il était obligé de faire de fréquents et d'assez longs voyages pour se trouver aux conciles provinciaux ou nationaux, dont il était un des principaux membres, et comme le grand ressort qui y mettait tout en mouvement, on ne peut s'empêcher de dire qu'il fallait que sa charité pour le prochain le fît, pour ainsi dire, se multiplier lui-même, afin de suffire seul à un si grand nombre d'occupations. Mais, parmi toutes ses occupations, il n'y en eut peut-être aucune qui contribua plus efficacement au salut des âmes, que le soin qu'il prit de former les trois sociétés dont il fut le père.

Société de religieux, à laquelle il donna naissance en se retirant après son baptême, avec quelques-uns de ses amis, en une maison de campagne, auprès de Tagaste, pour y vivre avec eux dans la solitude. Société d'ecclésiastiques qu'il engagea à mener une vie commune dans sa maison épiscopale, dont il fit par là comme une espèce de séminaire d'où l'on tira, même de son vivant, d'excellents évêques. Société de vierges qu'il regardait, avec saint Cyprien, comme la plus précieuse portion du troupeau de Jésus-Christ, et auxquelles il donna une règle qui, dans la suite a été suivie par une multitude innombrable de saintes religieuses. Ces trois sociétés furent comme trois ruisseaux qui, devenus dans les siècles postérieurs autant de fleuves, se répandirent sur toute la terre, qu'ils rendirent heureusement féconde, en lui faisant porter des fruits qui subsitent encore aujourd'hui, et dont l'Eglise est redevable, après Dieu, au zèle de saint Augustin, qui en fut la première source.

Oui, glorieux patriarche, c'est de votre zèle que Dieu s'est servi pour donner à l'Eglise chrétienne un si grand nombre de modèles des plus sublimes vertus; achevez du haut des cieux, par vos prières, ce que vous avez si heureusement commencé dans ce monde par vos exemples, et obtenez, à ceux et à celles qui se font gloire de vous reconnaître pour leur père, de continuer à mériter par leur attachement à la foi de l'Eglise, et par leur exactitude à l'observation de votre sainte règle, que vous continuiez à les reconnaître pour vos enfants.

Obtenez même, à ceux qui n'ont avec vous aucun rapport que d'avoir eu, comme vous, le malheur d'offenser Dieu, d'imiter le courage avec lequel vous embrassâtes jusqu'au trépas la plus austère pénitence. Car c'est là, chrétiens, le troisième caractère de l'amour de saint Augustin. Ce fut un amour pénitent qui le porta toute sa vie à s'armer contre lui-même avec une sévérité qui le fit se priver des plaisirs les plus innocents, dans la vue de se punir de ce qu'il avait eu la faiblesse d'en prendre autrefois de criminels.

3° *Amour pénitent.* — Les créatures sont bonnes, disait-il quelquefois à ceux qui s'étonnaient de son exactitude à s'en refuser l'usage, et qui auraient pu le soupçonner d'en agir de la sorte par le principe des manichéens, qui s'en abstenaient parce qu'ils les regardaient comme mauvaises; les créatures sont bonnes et en elles-mêmes et à l'égard de ceux qui n'en ont pas abusé comme moi: mais moi, qui si longtemps m'en suis servi pour pécher, je dois venger Dieu de l'abus que j'en ai fait, en ne m'en servant plus que dans le besoin.

Aussi ne retenait-il pour lui, des biens ecclésiastiques dont il avait l'administration, que ce qu'il ne pouvait absolument refuser à la décence de son état. Plus pauvre que plusieurs de ceux à qui il distribuait la partie de ses revenus qu'il aurait pu se retenir, il était ravi de pouvoir, en pratiquant une plus grande charité envers son prochain, pratiquer une plus grande pénitence envers lui-même. Il était si pénétré de cet esprit de pénitence, que dans les premières années de son retour à Dieu, il ne pouvait seulement entendre les fidèles chanter les psaumes dans l'église, sans verser des larmes de la plus amère douleur.

A l'exemple du saint roi David qui, quoique assuré de la rémission de ses fautes, ne les perdait point de vue, Augustin, quoique assuré de la rémission des siennes, ne cessait d'en gémir et de s'en humilier devant Dieu. Intimes amis, qui fûtes les dépositaires des secrets les plus cachés de cet illustre pénitent, apprenez-nous la belle réponse qu'il vous fit lorsque vous lui témoignâtes l'étonnement où vous étiez de le voir pleurer si fréquemment des fautes dont le baptême lui avait procuré une entière abolition. Ah! répondit-il, loin que cette faveur tarisse la source de mes larmes, c'est elle-même qui les fait couler, et je ne me consolerai jamais d'avoir été capable d'offenser un Dieu qui m'a pardonné avec tant de miséricorde. Ainsi notre saint prenait-il de ses péchés occasion de témoigner à Dieu l'amour le plus tendre et le plus constant.

Je dis le plus constant, car cet amour douloureux continua sans interruption jusqu'à sa mort. Ce fut même aux approches de ces derniers moments que sa pénitence parut avec plus d'éclat. Ici, mes frères, vous vous rappelez sans doute le trait frappant qu'aucun écrivain de sa vie n'a passé sous silence, et qui est si propre à confondre ceux qui perdent si aisément le souvenir de leurs péchés. Ecoutez-le, ô vous qui vous êtes rendus coupables depuis que vous êtes chrétiens, des crimes que notre saint n'avait commis qu'avant d'avoir le bonheur de l'être.

Augustin, ce grand homme qui avait lavé toutes ses taches dans les eaux du saint baptême; ce chrétien fidèle, qui depuis sa régénération n'avait jamais perdu son innocence; ce vigilant évêque, à qui la sollicitude pastorale avait dû tenir lieu d'expiation de ses fautes; ce profond docteur, dont les travaux entrepris contre les hérétiques avaient couvert la multitude de ses péchés; en un mot, cet humble pénitent, chargé de mérite et couvert de gloire, tremblait au lit de la mort par le souvenir des égarements de sa jeunesse; et pour mourir dans l'exercice actuel de la satisfaction qu'il croyait en devoir faire à la justice divine, il fit écrire sur les murs de sa chambre les sept psaumes pénitentiaux, afin qu'ayant sans cesse sous les yeux ce monument de la contrition du saint roi David, il pût s'exciter à des sentiments semblables aux siens.

Ainsi devait mourir un saint qui vivait depuis si longtemps dans la plus austère pénitence; car si l'on meurt ordinairement comme on a vécu, la vie de ce saint docteur ayant été toute consacrée à la pénitence, sa mort ne pouvait manquer de l'être. Mais il convenait de plus que sa mort fût marquée, comme l'avait été sa vie, par les traits d'une ardente charité pour Dieu, et d'un grand amour pour le prochain : aussi le fut-elle.

Seigneur, disait-il à Dieu, dès le commencement de sa dernière maladie, qui concourut avec l'affliction de sa ville d'Hippone, assiégée par les Vandales, si vous prévoyez que les barbares qui environnent cette ville doivent s'en rendre maîtres, enlevez-moi de ce monde avant que ce malheur arrive, afin que je n'aie pas la désolation d'être témoin, sans pouvoir y remédier, des désastres auxquels mes concitoyens seront exposés, et des crimes que vos ennemis commettront contre vous.

Dieu, qui frappait dans sa justice les habitants d'Hippone, exauça dans sa miséricorde la prière de leur saint évêque; elle était dictée par une charité si pure, qu'elle ne pouvait manquer de s'élever au trône de Dieu. Pour lui épargner la vue des horreurs qui suivraient la prise de la ville, il s'empressa de couronner, par une mort infiniment précieuse, une longue vie presque toute employée à procurer sa gloire et le salut des âmes.

O grand saint, qui portez maintenant dans le ciel une couronne dont l'éclat est proportionné aux dangers que vous avez courus dans les combats, aux victoires que vous avez remportées sur vos ennemis, et surtout aux transports d'amour qui vous ont uni si étroitement à Dieu, obtenez-nous, par votre puissante intercession, la grâce d'être comme vous intimement pénétrés des plus vifs sentiments de l'amour divin; d'un amour tendre qui nous porte vers Dieu avec la plus grande ardeur; d'un amour zélé qui nous excite à secourir le prochain avec un saint empressement; d'un amour pénitent qui nous arme contre nous-mêmes avec une sévérité vraiment chrétienne, afin qu'après avoir brûlé des flammes de la charité qui vous consuma sur la terre, nous jouissions un jour avec vous de la présence du Dieu qui vous récompense dans le ciel, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE IV.

Pour le 30 juillet.

SAINT GERMAIN, ÉVÊQUE D'AUXERRE.

Hæc mutatio dexteræ Excelsi. (*Psal.* LXXVI, 11.)
Ce changement est l'ouvrage de la droite du Très-Haut.

Que les Athanase et les Chrysostome arrivent à la plus haute perfection, et deviennent en Orient la gloire de l'épiscopat, je n'en suis point surpris. Ils ont commencé

dès leur jeunesse à mener une vie sainte ; et les progrès qu'ils ont faits depuis dans la vertu ont dû, comme naturellement, les conduire à cet heureux terme. Mais qu'un homme élevé dans l'étude des sciences profanes, appliqué aux fonctions de la justice séculière, employé au gouvernement d'une grande ville, en devienne tout d'un coup le pasteur, et s'acquitte de cet emploi avec un zèle digne des temps apostoliques ; c'est un changement qui doit bien nous surprendre, et que nous ne pouvons regarder que comme l'opération de la main du Très-Haut : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

Oui, mes frères, ce changement que l'Eglise admira pour la première fois au quatrième siècle dans la personne de saint Ambroise, se renouvela dans le siècle suivant dans celle du grand saint dont nous célébrons la mémoire ; et Auxerre eut, comme Milan, la joie de voir son gouverneur transformé tout d'un coup en évêque. Ces deux grands hommes, Ambroise et Germain, eurent dans leur vocation à l'épiscopat des traits de ressemblance trop marqués, pour ne les pas rapprocher ici l'un de l'autre.

Tous deux d'une naissance illustre et d'une érudition profonde, tous deux d'un goût décidé pour l'éloquence et d'une grande réputation dans le barreau, tous deux honorés d'abord de la charge de magistrat et ensuite de celle de gouverneur, ils furent l'un et l'autre élevés malgré eux sur le trône épiscopal, avec cette différence qu'Ambroise élu pour être évêque n'étant encore que catéchumène, était déjà fervent chrétien ; au lieu que Germain, quoique baptisé depuis longtemps, ne vivait pas d'une manière trop conforme aux promesses de son baptême : différence qui est, d'un côté, fort honorable à saint Ambroise, et qui, de l'autre, l'est encore plus à la droite du Très-Haut, dont le changement de saint Germain fut l'ouvrage : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

Je n'ai point ici, mes chers auditeurs, à vous représenter un saint dont les premières années puissent vous servir de modèle ; et si j'avais à vous en rappeler le souvenir, ce ne serait que pour vous exhorter à ne les pas imiter. Car, quoiqu'il ne fût pas de ces impies qui se font gloire de leur irréligion, il ne fut pas non plus, à beaucoup près, de ces fervents qui se reprochent les moindres fautes. Sujet fidèle, il se faisait un point d'honneur d'exécuter les ordres de son prince : on n'avait pas de reproche à lui faire de ce côté-là ; mais, chrétien assez lâche, il ne se faisait pas grand scrupule de transgresser les commandements de son Dieu. En un mot, Germain était de ces honnêtes gens du monde, en qui l'on ne remarque ni des crimes énormes, ni des vertus solides. Mais quand Dieu l'eut touché, il se fit en lui un changement total ; et cet heureux changement en procura de semblables dans plusieurs de ceux qui furent les objets de son zèle.

C'est donc ce double changement, c'est-à-dire, et celui que Dieu fit par lui-même dans la personne de saint Germain, et celui que Dieu fit dans les autres par le ministère de saint Germain, qui va faire le sujet de ce discours, dont voici le partage en deux mots : Le changement qui se fit dans saint Germain fut l'ouvrage de la droite du Très-Haut ; vous le verrez dans le premier point. Le changement qui se fit par saint Germain fut l'ouvrage de la droite du Très-Haut ; vous le verrez dans le second. Puissent l'un et l'autre de ces deux changements nous porter, selon les différents états où nous vivons, ou à changer nous-mêmes de conduite, ou à procurer ce changement dans nos frères. C'est ce que nous vous demandons, Seigneur, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

On voit presque toujours les saints arriver à la perfection comme pas à pas. Ils commencent d'abord par se défaire de leurs vices ; ils en viennent ensuite à la pratique des vertus, et parviennent enfin à la plus haute sainteté. C'est là le cours ordinaire de la grâce ; et les apôtres eux-mêmes passèrent par tous ces degrés, avant que d'acquérir la perfection de leur état. Mais Dieu qui s'est imposé ces lois, sait bien montrer quand il le veut, qu'il n'est pas obligé de s'y astreindre, et qu'il peut opérer tout d'un coup dans quelques-uns de ses saints ce qu'il n'a fait que successivement dans les autres. C est ce qu'il avait fait au commencement de l'Eglise en la personne de saint Paul, qui, de persécuteur de Jésus-Christ, fut changé subitement en apôtre : et c'est ce qu'il fit aussi vers le commencement du cinquième siècle en la personne de saint Germain, qui de gouverneur de la ville d'Auxerre, en devint en fort peu de temps un des plus saints évêques. Mais pour en venir là, il y avait un grand changement à faire. Dieu le fit d'une manière si subite, que tous ceux qui en furent les témoins, reconnurent que c'était l'ouvrage de la droite du Très-Haut : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

Saint Amateur, évêque d'Auxerre, déclare à Germain le choix que le ciel a fait de lui pour l'épiscopat. Il lui commande, de la part de Dieu, de consentir à son ordination ; et ayant, après ce consentement, répandu sur lui l'onction sacerdotale, il le désigne pour son successeur. Germain, surpris d'un ordre si peu attendu, l'est beaucoup plus encore du changement qu'il sent en soi-même ; car il éprouve dès lors en sa personne l'accomplissement de la prophétie que Samuel avait faite à Saül en une occasion à peu près semblable : L'esprit du Seigneur se répandra sur vous, avait dit le prophète au nouveau roi, et vous serez changé en un autre homme : *Spiritus Domini insiliet in te, et mutaberis in virum alium.* (I *Reg.*, X, 6.)

Si Amateur n'employa pas les mêmes paroles qu'avait employées Samuel, Germain éprouva le même effet qu'avait éprouvé

Saül, avec cette différence que le changement de Saül ne fut pas de longue durée, au lieu que celui de Germain persévéra jusqu'à sa mort. Oui, chrétiens, le nouveau prêtre, obligé bientôt, malgré sa répugnance, à monter sur le trône épiscopal, tint toujours depuis une conduite entièrement opposée à celle qu'il avait tenue avant son ordination. Jusque-là les richesses, les honneurs, les plaisirs avaient fait ses délices ; il n'eut plus d'ardeur que pour la pauvreté, pour les souffrances, pour l'humiliation. Voilà les trois objets auxquels on peut réduire le changement qu'on vit dans sa personne.

1° *Il renonce aux richesses.* — Abondamment pourvu de ce qu'on appelle ordinairement dans le monde des biens de la fortune, il en avait fait son idole. Habits précieux, riches ameublements, superbes édifices, vous aviez occupé le cœur de Germain ; mais alors Germain vous chassa de son cœur, et jamais depuis vous n'y trouvâtes d'accès. A peine se vit-il honoré du sacerdoce, qu'il crut devoir imiter Jésus-Christ, qui, étant infiniment riche, s'est fait pauvre pour l'amour de nous. Prenant donc pour lui ce conseil de l'Evangile : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et suivez-moi* (*Matth.* XIX, 21) ; il vendit plusieurs riches possessions, dont il fit des aumônes considérables, et ne se réserva que le pur nécessaire: encore le vit-on plus d'une fois s'arracher la meilleure partie de ce nécessaire pour le donner aux pauvres. On eût dit qu'aimant la pauvreté dans lui-même, il ne pouvait la souffrir dans les autres ; tant il était attentif à soulager tous ceux dont il connaissait l'indigence.

Témoin le désintéressement qui lui fit commander au diacre qui l'accompagnait dans un voyage, de donner à un pauvre qui lui demandait l'aumône, tout ce qui leur restait pour vivre ; ce que Dieu autorisa par un miracle évident. Témoin la sainte prodigalité qu'il exerça envers les pauvres, en leur donnant un vase précieux dont l'impératrice Placidie lui avait fait présent. Témoin le présent qu'il fit lui-même à cette princesse, en reconnaissance de celui qu'il en avait reçu. Mais que pouvait-il donner qui fût digne de la majesté impériale ? L'extrême pauvreté dont il faisait profession ne le dispensait-elle pas de retour envers une telle bienfaitrice ? Non, mes frères, son indigence n'intéressa point sa gratitude, et sa gratitude fut une nouvelle preuve de son indigence. L'impératrice lui avait envoyé des mets délicieux dans un vase d'argent ; il envoya à l'impératrice un pain d'orge dans un vase de bois: présent que cette princesse estima plus que les pierreries de sa couronne, et qu'elle conserva toujours depuis, comme un monument de la riche pauvreté du saint évêque.

Je dis sa riche pauvreté, parce que saint Germain s'y étant condamné lui-même, et ne l'ayant fait que pour imiter Jésus-Christ pauvre, elle passait avec raison pour être en lui d'autant plus admirable qu'elle était plus volontaire. Or voilà, chrétiens, ce qui doit confondre et les pauvres qui ne souffrent leur pauvreté qu'en murmurant, et les riches qui, par leur avarice, occasionnent si souvent les murmures des pauvres.

Oui, mes frères, vous qui ne portez qu'avec chagrin le poids de votre indigence, l'exemple de saint Germain doit vous confondre, puisqu'il donna tout pour acquérir cette heureuse pauvreté, que vous possédez sans en connaître le prix; et vous, riches, qui ne pouvez vous dessaisir d'une partie de vos biens en faveur des pauvres, l'exemple de saint Germain doit vous effrayer, puisqu'il vous reproche une dureté qui ne peut que vous attirer la malédiction de Dieu. On n'exige cependant pas ni que les pauvres imitent saint Germain jusqu'à souffrir leur pauvreté avec joie, ni que les riches l'imitent jusqu'à se défaire entièrement de leurs richesses: ce serait mettre la vertu des uns et des autres à une trop rude épreuve. Mais ce qui est indispensable, c'est que les premiers souffrent leur pauvreté en patience, et que les seconds donnent aux pauvres au moins leur superflu.

2° *Aux plaisirs.* — Ce ne fut pas seulement dans l'exercice de la pauvreté chrétienne que parut le changement de notre saint ; ce fut encore dans celui d'une mortification qui ne lui permit plus de rien accorder à ses sens, que ce qu'il ne pouvait absolument leur refuser. Désordonnément livré aux plaisirs avant sa conversion, il n'avait cherché qu'à se satisfaire : depuis que Dieu l'eût touché, il fit toujours de son corps une victime de la plus rigoureuse pénitence; et pour expier les coupables excès auxquels une forte passion pour la chasse l'avait porté plus d'une fois, il se condamna lui-même à passer le reste de ses jours dans la solitude, autant du moins que ses fonctions le pourraient permettre. A ce dessein, il fit bâtir un monastère, où il donnait au silence et à l'oraison tout le temps qu'il n'employait pas au salut de son peuple. C'était là qu'on était sûr de trouver le saint évêque, quand on ne le trouvait pas dans son église. Occupé dans sa cellule à s'entretenir avec Dieu, il s'y délassait des fatigues du ministère par les exercices de la pénitence, et faisait succéder aux devoirs d'un prélat zélé pour le salut des âmes, ceux d'un anachorète appliqué à sa propre sanctification. C'était là qu'il pratiquait des austérités dont le seul récit nous effrayerait, et dont la durée non interrompue faisait de sa vie un continuel martyre.

En effet, n'est-ce pas un martyre que de passer des jours et quelquefois des semaines entières sans prendre aucune nourriture ? N'est-ce pas un martyre que de ne s'accorder qu'à peine quelques heures d'un sommeil interrompu par ses larmes ? N'est-ce pas un martyre que de porter jour et nuit sur sa chair un rude cilice, et de n'avoir dans les plus rigoureuses saisons qu'un pauvre habit, à peine suffisant pour se défendre des injures de l'air ? Voilà cependant ce que

pratiqua notre saint, ou plutôt voilà une partie de ce qu'il pratiqua. Mais que pouvait-il faire de plus? Ecoutez-le, chrétiens, et admirez jusqu'où il porta la mortification des sens.

Non content de s'être interdit l'usage de la chair et tout ce qui pouvait avoir la moindre ombre de délicatesse, il se réduisit au pain le plus grossier; encore, à l'exemple du roi pénitent, y mêlait-il de la cendre (*Psal.* CI, 10), afin qu'il devînt plus insipide. Non content de se refuser une partie du sommeil que d'autres auraient regardé comme nécessaire, il ne s'en accordait que ce que la nature accablée de fatigues exigeait indispensablement ; encore ce sommeil n'était-il pour lui qu'un changement d'austérités, puisqu'il ne dormait que sur la cendre, et que le cilice dont il était couvert ne lui permettait presqu'aucun repos. Non content de prier le jour dans son église avec son peuple, et la nuit dans son monastère avec ses religieux, il avait en son particulier des heures réglées pour ce saint exercice ; encore aurait-il souvent passé ces règles, si l'obligation de sa charge pastorale ne l'avait forcé de s'y astreindre. N'est-ce pas là porter, comme dit saint Paul, la mortification de Jésus-Christ sur son corps, et mourir, en quelque sorte, tous les jours de sa vie? Oui, mes frères, et c'est là le grand exemple que nous a donné saint Germain.

Exemple que je n'oserais pas vous proposer comme l'objet de votre imitation. Vous ne manqueriez pas de me dire que saint Germain fut de ces âmes choisies que Dieu fait marcher par des voies extraordinaires, sans que leur conduite doive tirer à conséquence pour le commun des fidèles ; et je serais obligé d'en convenir. Mais si vous ne pouvez pas l'imiter en tout, il faudrait du moins qu'une mortification si rigoureuse vous engageât à en pratiquer une qui fût proportionnée à vos forces. Il faudrait que cette grande pénitence que saint Germain pratiqua pour des fautes souvent assez légères vous engageât à accepter les pénitences légères qu'on vous impose pour de très-grandes fautes. Si vous ne pouvez pas, gens livrés à la débauche, vivre comme lui de pain et d'eau, vous pourriez pratiquer de temps en temps quelques jeûnes ordinaires, ou du moins renoncer à ces honteuses crapules qui ruinent tout à la fois la fortune de votre famille, la santé de votre corps et le salut de votre âme. Si vous ne pouvez pas, gens voluptueux, exercer sur vous les macérations dont saint Germain a donné l'exemple, vous devriez vous refuser en esprit de pénitence quelques plaisirs légitimes, ou du moins, vous interdire ces plaisirs défendus qui vous font perdre tout ensemble et l'estime des hommes et l'amitié de Dieu.

Mais non. Quoiqu'on se soit quelquefois rendu coupable de crimes très-griefs et en très-grand nombre, on ne peut se réduire à en faire la moindre pénitence. Cependant, quand on a eu le malheur de perdre l'innocence baptismale, il n'y a plus que la pénitence qui puisse conduire au ciel, sans cela point de salut à espérer. Il faut donc indispensablement ou renoncer à la place que Dieu nous promet dans le ciel, ou faire pénitence sur la terre. L'exemple de saint Germain doit nous y porter, puisqu'il en pratiqua une si rigoureuse. A cette pénitence excessive il joignit une humilité profonde. Et ce fut le troisième changement que la main de Dieu opéra dans sa personne : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

3° *Aux honneurs.* — Non, chrétiens, Germain n'avait pas toujours été humble; et comment aurait-il pu l'être à l'école du monde où l'on n'entend que des leçons d'orgueil? Funestes leçons, auxquelles le gouverneur d'Auxerre n'avait été que trop docile. Dès son enfance il les avait apprises, dans sa jeunesse il les avait pratiquées, et dans l'âge mûr où il était alors, il les possédait si bien qu'il eût été capable de les donner lui-même aux autres. Quel miracle ne fallait-il donc pas pour qu'un homme si rempli des idées du faste et de la grandeur, devînt presque tout d'un coup le parfait disciple d'un Dieu humilié jusqu'à l'ignominie de la croix? C'est le miracle que fit la droite du Très-Haut en changeant Germain en un autre homme : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

Etonné d'abord du commandement que lui fit son évêque de recevoir la prêtrise, il résista quelque temps à son ordination. Je ne prétends cependant pas que cette première résistance fut un effet de son humilité. Non, sa promière opposition à l'honneur qu'on lui voulait faire ne venait probablement que de ce qu'il ne pouvait se résoudre à quitter le monde. Mais quand, pour ne pas désobéir aux ordres de Dieu, il eut enfin courbé les épaules sous le joug du sacerdoce, ah! pour lors, il jugea combien il était indigne d'un si haut rang, et fit toujours depuis dans l'humilité de nouveaux progrès. Il y parut bien, mes frères, qu'il en avait faits, et de très-rapides, puisque, après la mort de saint Amateur, il fallut lui faire une si grande violence pour l'obliger à accepter l'épiscopat.

Ne pouvant comprendre qu'on pensât à élever en cette place un aussi grand pécheur qu'il croyait l'être, il employa toute son éloquence à tâcher de faire tomber le choix sur un autre. Mais voyant qu'on ne l'écoutait point, il demanda du temps comme pour réfléchir sur ce qu'il avait à faire; et ce temps il l'employa, partie à prier Dieu de le délivrer de ce péril, et partie à solliciter ceux qu'il croyait plus attachés à sa personne, afin de les engager à lui refuser leurs suffrages. Plusieurs d'entre eux le lui promirent, mais pas un n'exécuta sa promesse; et Germain, qui avait cru se soustraire à l'épiscopat en demandant du temps, eut la douleur de voir que ce délai n'avait servi qu'à persuader au clergé et aux citoyens d'Auxerre de ne consentir jamais à l'ordination d'un autre évêque.

Comme il y aurait de la témérité à s'ingérer de soi-même dans les fonctions d'un si redoutable ministère, il pourrait y avoir de l'orgueil à les refuser opiniâtrément. Germain, fort éloigné de ces deux vices, fut donc enfin obligé de se soumettre. Mais il ne le fit qu'après de grands combats entre son obéissance et son humilité. D'une part, l'obéissance lui commandait de se rendre; et de l'autre, l'humilité lui persuadait qu'il ne le pouvait faire. L'obéissance lui rappelait ce que son évêque lui avait dit de la part de Dieu. L'humilité lui remettait en l'esprit le souvenir de ses péchés. Enfin, l'obéissance l'emporta, et l'humilité qu'il pratiqua toujours depuis, montra combien sa résistance avait été sincère.

En effet, quel amour n'eut-il pas toute sa vie pour cette vertu? Dieu après l'avoir purifié de ses anciennes fautes, ne tarda guère à l'honorer du don des miracles. Mais loin de s'en estimer davantage, il n'en conçut qu'un plus grand mépris pour soi-même, et se servit de mille pieuses adresses pour cacher aux yeux des hommes les merveilles que Dieu opérait par son intercession.

C'est à ce dessin qu'il appliquait ordinairement aux malades qu'il guérissait les reliques de quelques saints, dans la crainte qu'on n'attribuât leur guérison à ses prières. C'est à ce dessein que, sur la fin de ses jours, voyant qu'il ne pouvait plus entrer en aucune ville qu'on ne vînt en foule au-devant de lui, il dérobait sa marche, et n'y entrait qu'à la faveur des ténèbres. Mais précautions inutiles. Les ténèbres mêmes se changent pour lui en clartés. Les nuits les plus obscures deviennent, à son arrivée, semblables au jour par le grand nombre de flambeaux que portent en leurs mains ceux qui viennent à sa rencontre. Ainsi, Seigneur, prenez-vous soin de produire et d'élever ce grand homme, à proportion qu'il cherche à se cacher et à s'anéantir. Plus il fait d'efforts pour s'abaisser au-dessous de tous les hommes, plus semblez-vous prendre plaisir à l'élever comme une lumière que vous n'avez placée sur le chandelier de votre Eglise qu'afin d'éclairer tous les membres qui la composent.

Voilà, gens passionnés pour la gloire, le vrai chemin qui y conduit, et par conséquent celui que vous devriez tenir pour y arriver. Mais non, vous en prenez un tout contraire. Vous regardez l'abaissement avec horreur; et c'est cette horreur même que vous en avez qui vous y précipite. Rien n'est si beau, dites-vous, que de se faire un grand nom. Laissons aux âmes basses des vues bornées et rampantes, et ne tendons à rien moins qu'à nous immortaliser. Mes frères, vous auriez raison de parler de la sorte, si vous faisiez de ces grands principes l'application que vous en devez faire. Mais le malheur est que vous en tirez de fausses conséquences qui vous éloignent, malgré vous de la fin où vous tendez. Vous voulez vous immortaliser, saint Germain le voulut aussi; mais puisqu'il y réussit en se cachant, en s'humiliant, en s'anéantissant, vous n'y réussirez pas en ne cherchant qu'à vous produire et à vous élever.

Si toujours passionné pour la gloire mondaine, il eût continué d'en rechercher l'éclat, il eût brillé pendant quelques jours dans sa ville ou dans sa province; mais après sa mort il eût été comme tant d'autres, enseveli dans un oubli éternel, et nous ignorerions aujourd'hui s'il y eut jamais un Germain gouverneur d'Auxerre. Au lieu que n'ayant cherché que l'oubli des hommes, Dieu a pris soin de transmettre son nom aux siècles les plus reculés. Si nous voulons donc acquérir la véritable gloire, humilions-nous. C'est l'unique moyen d'y arriver.

Je sais qu'on ne parle pas ainsi dans le monde, et que cette doctrine y passerait pour un paradoxe; mais pour n'être pas approuvée du monde, elle n'en est pas moins incontestable; et malgré les règles de la prudence humaine, il sera toujours vrai de dire, que quiconque s'humiliera sera élevé : *Omnis qui se humiliaverit exaltabitur.* (*Matth.*, XXIII, 12.)

Reprenons maintenant les changements que Dieu fit dans saint Germain : il changea son amour pour les richesses, en estime pour la pauvreté; son attachement aux plaisirs, en affection pour les souffrances; son désir des honneurs, en une recherche de l'humiliation. Pourquoi n'a-t-il pas opéré en nous les mêmes changements? C'est que nous nous y sommes opposés. Ne nous y opposons plus, mes frères, et commençons dès maintenant à changer de conduite : *Dixi, nunc cœpi : hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (*Psal.* LXXVI, 11.)

Est-ce l'amour des richesses qui nous a éloignés de Dieu? retournons à lui par nos aumônes. Est-ce l'amour du plaisir qui nous a rendus pécheurs? mortifions nos corps par la pénitence. Est-ce l'orgueil qui nous a fait perdre la grâce, recouvrons-la par l'humilité : en un mot, imitons ce qu'il y a d'imitable dans saint Germain, et changeons nos mœurs comme il changea les siennes. Ce changement fut en lui l'ouvrage de la main de Dieu, comme vous venez de le voir : mais cette main puissante, après avoir changé Germain en un autre homme, se servit de lui pour opérer dans les autres des changements à peu près semblables. Sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Une des propriétés de la pierre d'aimant est, non-seulement d'attirer le fer, mais de communiquer au fer qu'elle attire, surtout quand elle y est fortement unie, une force en vertu de laquelle ce fer aimanté devient capable d'en attirer d'autres. Que ce phénomène de la nature nous présente une image bien sensible des opérations de la grâce! Quand cette grâce a touché fortement un cœur, elle ne se contente pas de l'attirer à Dieu;

elle lui communique le pouvoir de lui attirer d'autres cœurs. C'est ce qu'elle fit dans le grand saint que nous honorons; elle le toucha vivement et opéra dans lui le changement que nous avons vu : mais elle fit plus; elle s'en servit comme d'un instrument propre à opérer des changements semblables dans plusieurs de ceux au salut desquels il s'employa, et que nous pouvons réduire à trois sortes de personnes; aux fidèles, aux hérétiques, aux idolâtres : aux fidèles, qu'il conduisit dans le chemin de la vertu; aux hérétiques, qu'il détrompa de leurs erreurs; aux idolâtres, qu'il convertit à la foi. Reprenons ces trois objets, et admirons, dans l'heureux changement qu'ils éprouvèrent par le ministère de saint Germain, l'ouvrage de la droite du Très-Haut : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

1° *Les fidèles.* — Oui, chrétiens, il se fit de grands changements dans le diocèse d'Auxerre, immédiatement après l'ordination de notre saint. Quoique son prédécesseur en eût pris tout le soin possible, il n'avait pas pu tout faire, et lui avait laissé dans plusieurs de ses diocésains, des gens qui avaient grand besoin de son zèle. Aussi le saint évêque les regarda-t-il comme ceux qui en devaient être le principal objet. Craignant le compte rigoureux que le souverain pasteur lui ferait rendre un jour du salut de toutes et de chacune de ses brebis, il n'omit rien de ce qu'il crut devoir être utile à leur sanctification. Visites fréquentes, exhortations pathétiques, conseils salutaires, tout fut employé; et il ne tint pas à lui que tout ne fût également efficace.

Que j'aime à me le représenter, ce vigilant pasteur, parcourant avec soin les divers quartiers de son diocèse! A peine est-il revêtu du caractère épiscopal, que je le vois en visiter toutes les parties, et y rétablir le bon ordre. Ici, c'est une famille divisée, dont les membres se font une guerre cruelle; il y fait fleurir l'union et sa prudence lui fait trouver les moyens d'y établir une paix durable. Là, c'en est une autre, qui, après avoir vécu dans l'opulence, est sur le point de tomber dans la misère; il lui trouve des ressources, et lui épargne même la honte de passer pour misérable. En ce lieu, c'est une église, aux réparations de laquelle il fait pourvoir. Ailleurs, ce sont des ornements et des vases sacrés, qu'il fait remettre dans la décence et dans la propreté convenable à l'usage auquel on les emploie. En un mot, il pense à tout, il a l'œil à tout, il observe tout, et il descend pour contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes, jusque dans les moindres détails.

A-t-il suffisamment pourvu aux plus pressants besoins des paroisses situées dans les campagnes de son diocèse? je le vois de retour dans sa ville épiscopale, corriger les abus qui s'y sont glissés, s'opposer aux mauvaises coutumes qu'un reste de paganisme a établies, et faire tous ses efforts pour rendre les fidèles de l'église d'Auxerre d'aussi parfaits chrétiens que le furent autrefois ceux de l'église naissante à Jérusalem. Je ne dis pas, mes frères, qu'il y réussit. Le succès de la divine parole ne dépend pas de ceux qui en sont les ministres; mais, au moins, ne négligea-t-il rien pour en venir à bout.

Ce fut à ce dessein, qu'après avoir converti un grand nombre de pécheurs, il établit un monastère où il pût conduire à la perfection ceux qui auraient le courage de le suivre. Il s'en trouva en effet plusieurs qui le suivirent, et qui pour opérer plus sûrement leur salut, se mirent sous sa conduite dans cette maison nouvelle, où il faisait à leur égard la fonction d'un charitable abbé avec autant d'exactitude que s'il n'avait pas eu de devoirs plus importants à remplir. C'est là qu'on le voyait éclairer les uns dans leurs ténèbres, soutenir les autres dans leur dégoût, relever avec compassion le scrupule mal fondé de celui-ci, ralentir avec prudence l'ardeur indiscrète de celui-là; en un mot, se faire tout à tous, pour les conduire tous à la plus haute sainteté.

Ces bons religieux ne furent pas les seuls à profiter du nouvel établissement. On vit ceux mêmes qui partageaient avec saint Germain le gouvernement de son diocèse, y venir de temps en temps puiser de nouvelles forces dans la retraite, et en sortir d'autant plus propres à procurer la sanctification des autres, qu'ils s'y étaient plus appliqués à leur propre sanctification. Aussi cette sainte solitude servit-elle au vertueux prélat comme d'une espèce de séminaire, où il exhortait ses prêtres de tendre à la perfection du sacerdoce; et il le faisait avec d'autant plus d'ardeur, qu'il était intimement convaincu que la sainteté de son peuple dépendait beaucoup de la sainteté de son clergé.

Mais c'est trop nous arrêter dans le diocèse d'Auxerre. Un zèle aussi actif que l'était celui de saint Germain, ne pouvait être renfermé dans des bornes si étroites. La divine providence lui ouvrit un champ bien plus vaste qu'un simple diocèse. L'Angleterre fut le théâtre où ce zèle parut dans tout son éclat.

2° *Les hérétiques.* — Cette île avait le malheur d'être infectée du pélagianisme. L'auteur de cette pernicieuse hérésie, aussi adroit à cacher le venin de sa doctrine, quand il craignait qu'on ne s'en aperçût, que subtil à le répandre quand il trouvait des gens faciles à se laisser tromper, s'était fait bien des partisans dans la Grande-Bretagne. Comme ce pays lui avait donné naissance, il s'y était réfugié pour y cacher la honte de sa défaite et l'opprobre des condamnations réitérées que Rome avait faites de ses faux dogmes. Ce serpent anglais, car c'est ainsi que l'appelle saint Jérôme : *Serpens Brito*; ce serpent anglais se glissa si bien par ses replis tortueux, dans l'esprit des principaux de sa nation, qu'ils s'infectèrent du poison de son hérésie et le répandirent insensiblement parmi le peuple.

Vous le vîtes, ange tutélaire de ce grand

royaume, et votre zèle pour son salut vous porta à prier le Seigneur de susciter, dans ce pays, un second Augustin qui combattit cet hérésiarque avec autant de succès que le premier venait de le combattre en Afrique. Dieu le suscita, mes frères, ce second docteur de la grâce; et ce fut sur Germain qu'il jeta les yeux pour porter enfin le dernier coup à Pélage. Le souverain pontife, averti du funeste progrès que le moine hétérodoxe fait dans sa patrie, commande à l'évêque d'Auxerre de s'y aller opposer. Aussitôt notre saint obéit: déjà il est sorti du royaume et le vaisseau qui le porte, cingle à pleines voiles sur la mer britannique.

Allez, courageux prélat, allez, sous les auspices du zèle, dans ces îles infectées de la plus orgueilleuse de toutes les hérésies, allez couper la dernière tête à cette hydre renaissante. Il s'avance; il a fait plus de la moitié de sa course, et se croit bientôt près d'arriver au terme, lorsque tout à coup il voit s'élever une furieuse tempête. L'air s'obscurcit, les vents se déchaînent, les flots se soulèvent et la mer en fureur semble le menacer de l engloutir dans ses abîmes. Déjà la pâleur se répand sur tous les visages, le passager n'attend plus que la mort; le matelot est hors d'état de faire la manœuvre; le pilote même est prêt à quitter le gouvernail et à livrer le navire au gré des flots; mais Germain, se confiant en la grâce dont il va défendre les intérêts, les console et les rassure. Après une fervente prière, il commande à la mer de s'apaiser, et la mer aussi docile à la voix du disciple qu'elle le fut autrefois à celle du maître, reprend aussitôt son premier calme.

Ce miracle ne fut pas le seul qu'opéra notre saint dans cette célèbre occasion. A son arrivée en Angleterre, il en fit un grand nombre qu'on regarda comme autant d'heureux présages du succès de ses disputes contre les hérétiques. Aussi ne purent-ils résister ni à la solidité de ses raisons ni à l'éclat de ses prodiges; et le silence que leur maître fut obligé de garder dans une conférence publique qu'il eut avec notre saint, couvrit tellement de confusion le maître et les disciples qu'ils se seraient convertis si des raisons et des miracles suffisaient pour convertir les hérétiqes. Mais si la honte d'être vaincus n'opéra pas leur conversion, elle contribua du moins à celle d'un grand nombre de leurs partisans, et saint Germain eut bientôt la joie de les voir revenir en foule au sein de l'Eglise.

Il leur remontra donc qu'ils avaient eu tort de se laisser éblouir par les fausses vertus d'un homme dont la doctrine avait été si souvent flétrie. Il leur prouva que ce n'est pas, comme dit Tertullien, par les personnes qu'on doit juger de la foi, mais que c'est par la foi qu'on doit juger des personnes. Il leur fit voir que de tout temps les hérétiques avaient affecté des dehors de réforme afin d'en imposer aux simples. Vous voyez, leur disait-il, des gens qui font de grandes aumônes, qui récitent de longues prières, qui mènent une vie des plus édifiantes : aussitôt vous les regardez comme des saints; ils peuvent l'être, et ils le sont en effet, supposé que toutes ces vertus soient appuyées sur le fondement de la foi; mais si avec tout cela ils ne sont pas soumis aux décisions de l'Eglise, vous devez, malgré tout cela, les regarder comme des hérétiques d'autant plus dangereux, que leurs vertus apparentes sont plus capables de vous séduire.

C'est à peu près ainsi que parlait saint Germain; on l'écoutait avec une grande satisfaction; on le suivait de ville en ville et on bénissait Dieu de l'avoir envoyé dans ce pays, comme un médecin encore plus capable de guérir les maladies de l'âme que celles du corps; car il opérait sur les corps grand nombre de guérisons miraculeuses, et il semble que toutes ces merveilles auraient dû établir pour toujours la sainte doctrine en Angleterre. Mais, hélas! cette île infortunée dont nous voyons aujourd'hui la foi aussi sujette au changement que le sont les flots qui l'environnent, donna dès lors une preuve de son inconstance en fait de religion, puisque peu d'années après le départ de saint Germain, elle retourna à ses premières erreurs.

Un zèle moins ardent que celui du saint évêque, aurait eu peine à travailler de rechef à la conversion d'un pays si changeant; mais Germain, sans écouter les raisons qui pouvaient le détourner de cette bonne œuvre, entreprit un second voyage dans lequel l'expérience qu'il avait faite de l'instabilité de ces peuples, lui fit prendre des mesures qu'il n'avait pas cru nécessaire dans le premier. Alors il s'était contenté d'imposer silence à ceux des pélagiens qu'il n'avait pu convertir. Mais comme ils ne l'avaient garde en sa présence que parce qu'ils n'auraient pu, devant lui, le rompre impunément, à peine fut-il sorti du royaume qu'ils recommencèrent à dogmatiser.

Car c'est là un artifice commun à tous les hérétiques. Quand ils se voient condamnés, ils promettent un silence respectueux qu'ils ont dessein de n'observer que quand il y a du danger pour eux à le rompre, et qu'ils rompent en effet dès que l'occasion s'en présente. C'est ce que firent les pélagiens en Angleterre où ils gagnèrent derechef à leurs erreurs plusieurs de ceux qui les avaient abjurées.

Notre saint, voyant donc que la rechute des Anglais était venue de ce qu'on s'était contenté de couper les branches de l'hérésie sans en arracher les racines, y remédia dans ce second voyage en portant ces insulaires à chasser de leur pays tous ceux qui ne voulurent pas professer ouvertement la foi de l'Eglise. Ils le firent; et ce remède fut si efficace qu'en les guérissant pour le passé, il les en préserva pour l'avenir. Mais ce que fit saint Germain à l'égard des hérétiques dont il convertit les uns et chassa les autres, il le fit aussi dans ce second voyage à l'égard des idolâtres et c'est le troisième changement

que la droite du Très-Haut opéra par son ministère : *Hæc mutatio dexteræ excelsi.*

3° *Les idolâtres* — Quoique la Grande-Bretagne eût depuis longtemps reçu la foi de Jésus-Christ, elle n'était pas cependant si universellement chrétienne qu'il ne s'y trouvât encore un assez grand nombre d'idolâtres. L'armée surtout n'avait pas renoncé aux superstitions du paganisme. Notre saint voyant avec douleur tant de gens assis à l'ombre de la mort, pensait sans doute à prendre des moyens de leur porter la lumière de l'Evangile, lorsque votre providence, ô mon Dieu, lui en fournit l'occasion.

Les Saxons, ayant fait une descente dans le pays, le menaçaient d'une irruption générale. Mais les troupes qu'on leur opposait se trouvant trop inférieures en nombre pour être en état de les repousser, s'adressèrent à saint Germain, et le firent prier de venir à leur secours. Quelle joie pour vous, grand saint, lorsque vous vîtes un si beau champ s'ouvrir à votre zèle! Ces soldats n'imploraient votre assistance que contre leurs ennemis visibles; mais vous leur en montrâtes d'autres qui étaient d'autant plus à craindre qu'ils ne les apercevaient pas, et vous leur apprîtes à les vaincre.

Oui, mes frères, le saint leur apprit à vaincre leurs ennemis invisibles, et leur promit que Dieu les protégerait contre les Saxons, pourvu qu'ils voulussent mériter son secours en renonçant aux idoles. *Vous craignez*, leur dit-il, *des ennemis étrangers qui veulent se rendre maîtres de votre pays, et vous ne craignez pas des ennemis domestiques qui se sont depuis longtemps rendus maîtres de vos âmes. Ces ennemis, plus à craindre que vous ne pensez, sont les démons qui vous tiennent enchaînés comme les esclaves, et vous obligent à leur rendre un culte superstitieux. Renoncez donc à l'idolâtrie, et je réponds, de la part du Dieu que j'adore, qu'il prendra votre défense en main.*

Ces paroles, ou d'autres semblables, prononcées avec ce ton d'autorité que Dieu donne, quand il lui plaît, à ses ministres, firent impression sur ces infidèles, et les déterminèrent à embrasser notre sainte religion. Germain les voyant ainsi disposés prit du temps pour leur en apprendre les mystères; et quand il les crut suffisamment instruits, il leur administra le saint baptême.

A peine ces nouveaux chrétiens sont-ils régénérés dans les eaux baptismales, à peine devenus soldats de Jésus-Christ, se sont-ils, comme dit saint Paul, couverts du bouclier de la foi (*Ephes.*, VI, 16), qu'ils ne demandent qu'à aller à la rencontre de ces mêmes ennemis dont ils avaient auparavant tant appréhendé les approches. Germain leur a promis de marcher à leur tête. Avec un tel général ils n'ont rien à craindre; aussi remporteront-ils sous sa conduite une victoire complète, ou plutôt Dieu combattra pour eux, et renouvellera en leur faveur, à la prière de Saint Germain, le miracle arrivé près de deux mille ans auparavant, en la personne de Gédéon.

Ce général du peuple de Dieu, ayant à combattre les armées combinées de Moab et de Madian, dont l'Ecriture compare la multitude à celle des grains de sable de la mer, ne prit avec lui que trois cents hommes; c'était à peu près un contre mille. Les ayant armés chacun d'un vase de terre et d'un flambeau allumé, il leur commanda de crier tous ensemble à une certaine heure de la nuit : *Gladius Domini et Gedeonis* (*Judic.* VII, 21), et de briser ensuite leurs vases les uns contre les autres, en élevant leurs flambeaux. Ils le firent, et les soldats des deux armées ennemies, saisis d'une terreur panique qui leur fit croire qu'on fondait sur eux de toutes parts, se tuèrent les uns les autres pendant que les Israélites, spectateurs oisifs de leur massacre, tenaient leurs flambeaux pour les éclairer à se détruire mutuellement et bénissaient Dieu d'une victoire si inespérée.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que nous lisons au livre des juges, et voilà presqu'à la lettre ce que fit saint Germain dans l'Angleterre. Ce nouveau général, marchant à la tête de ses néophytes qui, en recevant le saint baptême, avaient brisé le vase du vieil homme et s'étaient armés du flambeau de la foi, leur donna pour cri de guerre le cantique *Alleluia*. A l'heure convenue, il le chanta le premier, les soldats le répétèrent, et les échos d'alentour le répétant de même, les Saxons en furent si effrayés, que tournant leurs armes les uns contre les autres, ils épargnèrent aux nouveaux fidèles la peine du combat, et que ceux d'entre eux qui échappèrent au carnage s'enfuirent avec la dernière précipitation.

Une victoire si peu attendue confirma les soldats chrétiens dans la religion que Germain leur avait enseignée, et leur fit comprendre qu'un changement si extraordinaire ne pouvait être l'effet que de la droite du Très-Haut : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

Je crois, mes frères, vous avoir suffisamment montré que si Dieu, en convertissant saint Germain, fit de grands changements en sa personne, il n'en fit pas de moindres dans les autres par son ministère. Tout ce que ce saint évêque entreprit et exécuta pour instrire les fidèles, pour détromper les hérétiques, et pour convertir les idolâtres, en est une preuve incontestable. Mais comme nous avons tiré des conséquences morales de la première partie de son éloge, faisons-en de même de la seconde, et voyons dans le zèle de saint Germain ce qui doit être l'objet de notre imitation.

Car ce serait se tromper, mes chers auditeurs, que de regarder le zèle comme une vertu qui ne convient qu'aux ministres des autels. Il est vrai que cette vertu est pour nous d'une obligation plus étroite et qu'elle doit faire comme le caractère distinctif des prêtres. Mais les simples fidèles ne sont pas dispensés de la pratiquer à certains égards. C'est ce qui semble nous être indiqué dans

l'Ecriture lorsqu'elle nous dit que Dieu a chargé chacun de nous du salut de son prochain : *Mandavit... unicuique de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.)

En effet, on ne peut douter, par exemple qu'un père et une mère de famille ne soient tenus de travailler au salut de ceux qui la composent. Dieu n'exige pas que vous alliez, comme saint Germain, prêcher l'Evangile à des peuples infidèles ; mais il veut que vous le fassiez connaître à des enfants et à des domestiques peu instruits. Il veut que vous fassiez régner sa crainte et son amour dans vos maisons ; il veut que par vos paroles et vos exemples vous portiez ceux qui dépendent de vous à pratiquer les vertus propres de leur état ; il veut, en un mot, que vous soyez comme les apôtres de ceux qui sont confiés à vos soins. Oui, pères et mères, maîtres et maîtresses, Dieu vous a chargés d'une espèce d'apostolat qui, pour être moins éclatant que le nôtre, n'en est pas moins important et n'en devient souvent que plus méritoire.

Pour nous, ministres du Seigneur, nous sommes encore plus obligés que les laïques à imiter le zèle de saint Germain. Nous n'avons plus, il est vrai, d'idolâtres à combattre, si par ce terme on n'entend que ceux qui adorent des idoles de bois et de métal ; mais combien ne trouvons-nous pas de chrétiens qui se font de leurs passions autant d'idoles dont ils sont les adorateurs ? Voilà les idolâtres à la conversion desquels notre ministère nous oblige de travailler. Nous n'avons plus aujourd'hui de pélagiens à combattre. Saint Augustin en Afrique et saint Germain en Angleterre, les attaquèrent trop vivement pour qu'ils aient pu parvenir jusqu'à nous. Mais combien ne trouvons-nous pas d'hérétiques qui, quoique directement opposés aux pélagiens dans leur doctrine, les imitent parfaitement dans leur adresse à la pallier, dans leur empressement à la répandre et surtout dans leur opiniâtreté à la soutenir? Voilà les hérétiques à la conversion desquels nous devons nous employer avec toute la douceur, mais aussi avec tout le zèle d'un saint Germain.

Au reste, quand nous n'aurions ni idolâtres à convertir, ni hérétiques à combattre, n'avons-nous pas des fidèles à conduire ? Or nous devons, s'ils sont pécheurs, les retirer du vice ; s'ils sont justes, les soutenir dans la vertu ; s'ils sont parfaits, les porter à la plus haute sainteté. Voilà ce qui doit être l'objet principal de notre zèle, comme il fut celui du saint évêque d'Auxerre.

Ce digne prélat, après une longue vie passée dans les exercices de la plus rigoureuse pénitence et dans les fonctions du zèle le plus actif, termina enfin sa glorieuse carrière et la termina dans le lieu même où il était allé solliciter la grâce des Armoricains. Circonstance que je vous prie de remarquer, mes frères, parce qu'elle me paraît un gage assuré de la protection de ce grand saint sur cette province (25). En effet, un saint qui pendant sa vie porta la charité pour nos ancêtres jusqu'à entreprendre un pénible voyage, afin de leur obtenir le pardon d'un empereur, ne manquera pas sans doute après sa mort de s'intéresser pour nous auprès de Dieu, si nous implorons son assistance. Hélas, mes chers auditeurs, plus coupables envers Dieu que les anciens habitants de ce pays ne le furent envers Valentinien, nous méritons qu'il nous punisse, et peut-être est-il sur le point d'en venir là. Pour détourner les effets de sa juste colère, adressons-nous à saint Germain, et prions-le de nous obtenir la grâce de nous réconcilier avec Dieu.

C'est, grand saint, ce que je vous demande instamment en faveur d'une province qui vous fut autrefois si chère, et spécialement en faveur d'une paroisse qui a le bonheur de vous avoir pour patron. Obtenez à tous les habitants qui la composent, nommément à chacun de ceux qui célèbrent ici votre glorieuse mémoire, les plus abondantes bénédictions en cette vie et dans l'autre, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE V.

Pour le 29 janvier.

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum. (*Eccli.*, XLV, 4.)

Dieu l'a sanctifié par sa foi et par sa douceur.

Si l'Ancien Testament nous fournit dans la personne de Moïse un saint qui inspira de la crainte aux ennemis d'Israël et qui triompha des monstres les plus formidables, un saint que Dieu glorifia devant les rois de la terre et à qui il donna des préceptes pour les enseigner à son peuple, un saint, en un mot, qui étant aimé de Dieu et des hommes fut sanctifié par sa foi et par sa douceur, le Nouveau nous en fournit un dans la personne de François de Sales, évêque et prince de Genève, à qui tous ces éloges conviennent si parfaitement qu'il semble que le Saint-Esprit ait eu en vue de faire en même temps le panégyrique de l'un et de l'autre.

En effet, Mesdames, quelle crainte votre saint fondateur n'inspira-t-il pas aux ennemis de l'Eglise ! quelles victoires ne remporta-t-il pas sur les monstres du schisme et de l'hérésie ! quel honneur ne s'acquit-il pas à la cour des plus grands monarques ! quels préceptes ne donna-t-il pas aux peuples de la part de Dieu ! Tous ces traits lui sont communs avec Moïse ; mais ce qui le rend encore plus semblable à ce législateur d'Israël, c'est qu'il fut comme lui sanctifié par sa foi et par sa douceur : *In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum.*

Oui, chrétiens, ces deux vertus furent comme le propre caractère de saint François de Sales ; outre qu'elles lui méritèrent les

(25) La Bretagne.

bonnes grâces de Dieu et des hommes en le sanctifiant lui-même, elles lui servirent de moyens pour sanctifier les autres et contribuèrent également à lui faire opérer, en genre de conversion, des prodiges inouis jusqu'alors. Je dis inouis, car avant lui on n'avait point encore vu de province entière abjurer l'hérésie pour rentrer dans l'Eglise; avant lui on n'avait point vu la dévotion si généralement pratiquée dans le grand monde. Or François fit tout cela par sa foi et par sa douceur.

C'est donc à ces deux vertus qu'on peut rapporter toutes celles qu'il pratiqua; et c'est ce qui va faire la matière de ce discours dont voici le partage en deux mots. La foi de François de Sales en a fait un des plus grands saints qu'ait eus l'Eglise; vous le verrez dans le premier point; la douceur de François de Sales en a fait un des plus aimables saints qu'ait eus l'Eglise, vous le verrez dans le second. Avant de commencer l'éloge d'un des plus zélés serviteurs de Marie, adressons-nous à Marie même et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

C'est à la foi dont les saints de la loi ancienne étaient animés que saint Paul attribue les bonnes œuvres qu'ils pratiquèrent, les combats qu'ils livrèrent, les victoires qu'ils remportèrent : *Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, fortes facti sunt in bello.* (*Hebr.*, XI, 33.) C'est aussi, Mesdames, à la foi de votre illustre patriarche qu'on peut rapporter toutes les actions d'éclat qui en firent un des plus grands saints de la loi nouvelle. En effet, il vécut de la foi, il combattit pour la foi, il vainquit par la foi. Ainsi on peut dire que la foi fut la règle de ses actions, le motif de ses combats, la source de ses victoires, et que par conséquent Dieu l'a fait saint par la vertu de sa foi : *In fide ipsius sanctum fecit illum.*

1° *Il vécut de la foi.* — Vivre dans la foi c'est croire intérieurement tout ce que Dieu a révélé à son Eglise; mais vivre de la foi c'est approfondir les vérités que la foi nous révèle, c'est ne craindre d'autres maux que ceux dont la foi nous menace, c'est n'espérer d'autres biens que ceux que la foi nous promet, c'est, en un mot, prendre la foi pour l'unique règle de sa conduite, ainsi qu'on le voit dans l'Ecriture, où Dieu appelle celui qui vit de la foi non-seulement un juste, mais un juste qui est à lui d'une manière toute spéciale : *Justus autem meus ex fide vivit.* (*Hebr.*, X, 38.)

Or c'est là ce qu'on peut dire du grand saint que nous honorons aujourd'hui. Prévenu dès le berceau de la bénédiction du ciel, il ne tarda guère à donner des marques de sa foi. Tout en lui, dès l'âge le plus tendre, respirait déjà la sainteté. Ses divertissements mêmes furent, comme l'avaient été autrefois ceux de saint Ambroise enfant, d'imiter les cérémonies de l'Eglise dont il devait être un jour un si célèbre défenseur. De si heureux commencements annoncèrent pour la suite une sainteté consommée. Aussi François, conservant avec soin l'innocence de son baptême, alla-t-il toujours de vertus en vertus.

Après avoir goûté quelque temps les consolations du ciel, il se voit tout d'un coup attaqué par une tentation des plus effrayantes. Semblable à une mer agitée où la tempête est d'autant plus à craindre que le calme y a été plus long, son cœur éprouve des mouvements d'autant plus terribles qu'il a joui jusqu'alors de la tranquillité la plus parfaite. Il s'imagine être destiné à l'enfer et n'avoir aucune espérance de posseder jamais son Dieu.

Ah! Seigneur, quelle accablante situation pour un cœur qui vous aime! Est-ce vous qui lui portez un coup si terrible? Et si c'est l'ennemi qui le frappe si rudement, pourquoi lui donnez-vous tant de prise sur une âme qui vous est si chère? J'entrevois, ô mon Dieu! vos desseins sur François; vous le destinez à être un jour le pacificateur des consciences faussement alarmées : il faut, pour être plus propre à les conduire, qu'il éprouve lui-même ce que c'est que d'avoir perdu la tranquillité du cœur.

Mais à qui François aura-t-il recours au milieu d'une si furieuse tempête? A celle que l'Eglise invoque sous le titre d'étoile de la mer. *Vierge sainte*, lui dit-il en soupirant, *si je suis assez malheureux pour n'aimer jamais Dieu après ma mort, obtenez-moi du moins la grâce de l'aimer de toutes mes forces pendant ma vie.* Prière admirable que Marie exauce en dissipant les ténèbres qui l'environnent et en faisant tout d'un coup succéder le calme à l'orage; prière qui montre bien que cette tentation ne troublait, pour ainsi dire, que la superficie de son cœur, et que le fond en était toujours, quoiqu'il ne s'en aperçût pas lui-même, inviolablement attaché à son Dieu; prière qui fait voir la vivacité de sa foi puisque, dans une si grande disette de consolations, il sut soutenir son âme et la nourrir en quelque sorte du suc de la foi la plus épurée : *Justus autem meus ex fide vivit.*

Ce fut cette foi qui, le faisant se regarder comme appartenant à Dieu encore plus qu'à ceux qui lui avaient donné naissance, le détermina, malgré leur opposition, à se consacrer au service des autels. En vain la nature réclama-t-elle ses droits, en vain le monde exposa-t-il à ses yeux ce qu'il avait de plus attrayant, tout cela ne fut point capable de retarder son sacrifice : il préféra la dernière place dans la maison de Dieu à tout ce qu'il pouvait posséder de plus grand partout ailleurs.

Je dis la dernière place; car ne pensons pas, mes frères, que François de Sales entrât dans le clergé pour se frayer un chemin aux honneurs ecclésiastiques. Non; dans le sanctuaire il ne chercha qu'un asile contre les dangers du monde; et s'il y trouva des dignités, la violence qu'il fallut lui faire pour le contraindre à les recevoir, montre bien qu'il ne les acceptait que pour ne pas

désobéir aux ordres de Dieu. Comme il regardait toutes choses avec les yeux de la foi, cette vertu qui lui avait fait mépriser le faste des dignités séculières lui faisait craindre l'éclat des dignités ecclésiastiques. Mais comme il savait que s'il y a de la témérité à s'y ingérer de soi-même, il peut y avoir de l'orgueil à les refuser opiniâtrément, il soumit ses lumières à celles de son évêque et consentit par obéissance à se voir élevé dans une place dont son humilité ne lui inspirait que l'éloignement.

Réjouissez-vous donc, église de Genève, en voyant François à la tête de votre chapitre, et commencez à ne plus craindre vos ennemis; espérez même d'en triompher bientôt ; car si l'homme obéissant doit remporter des victoires comme le dit l'Ecriture : *Vir obediens loquetur victorias* (*Prov.*, XXI, 28); quelles victoires n'avez-vous pas droit d'attendre de l'obéissance de ce nouveau prêtre? Oui, Mesdames, notre saint remporta des victoires et en remporta de bien éclatantes ; mais ce ne fut qu'après avoir couru des dangers de toute espèce dans les différents combats qu'il eut à soutenir pour la foi. Car non content de vivre de la foi, il ne cherchait qu'à combattre pour sa défense, et à peine fut-il honoré du sacerdoce, que la mission du Chablais lui en fournit l'occasion.

2° *Il combattit pour la foi.* — Tant qu'il ne s'était agi que d'accepter une dignité, l'humble François; à l'exemple de Jérémie, s'était excusé sur son incapacité prétendue; mais quand il n'aperçut que des peines à souffrir, la vivacité de sa foi donna de l'ardeur à son zèle, et à peine eut-il entendu Dieu dire, par l'organe de son prélat : *Quem mittam?* (*Isa.*, VI, 8.) Qui enverrai-je dans le Chablais? qu'aussitôt, à l'exemple d'Isaïe, il s'offrit à exécuter les desseins de Dieu sur cette province : *Ecce ego, mitte me* (*Ibid.*), dit-il à son évêque : Me voici prêt à partir au premier ordre, envoyez-moi quand il vous plaira.

A cette marque, Seigneur, on distingua toujours parmi vos ministres les vrais pasteurs d'avec les mercenaires. Les uns et les autres se chargent de conduire vos brebis, mais ceux-ci ne cherchent en les conduisant qu'à se couvrir de leur laine et à s'engraisser de leur substance; au lieu que les premiers n'ont d'ardeur qu'à procurer leur salut, souvent même aux dépens de leur propre vie.

Telle fut l'heureuse disposition de François de Sales; il n'ignorait pas qu'une mission dans le Chablais ne pourrait s'exécuter qu'au péril de la vie de celui qui oserait l'entreprendre; mais ce danger ne fut pas capable de ralentir son zèle. Malgré les prières de ses amis, malgré les remontrances de sa famille, malgré les larmes d'une mère à qui jusqu'alors il n'a rien refusé, il part et laisse dans la dernière affliction des parents qui perdent presque toute espérance de le revoir.

Marchez, courez, volez, grand saint, dans l'illustre carrière où la gloire de Dieu vous appelle. C'est pour la foi que vous allez combattre : la foi vous fournira des armes. Oui, mes frères, la foi fournit à François de Sales les armes dont il eut besoin pour attaquer ses ennemis et pour se défendre de leurs attaques. Je dis pour se défendre ; en effet, à peine le nouvel apôtre est-il arrivé dans cette terre ingrate, que ses habitants, semblables à des frénétiques qui insultent à leur médecin, ne répondent à son zèle que par des outrages de toute espèce. Ils ne s'en tiennent pas là ; des furieux qui ont répandu le sang de leur propres pasteurs, n'ont garde de s'en tenir à des outrages par rapport à un étranger qui vient à dessein de les faire rentrer dans le devoir.

C'est, disent-ils, un émissaire du pape ; en faut-il davantage pour nous résoudre à nous en défaire? Si nous le souffrons impunément dogmatiser, l'Eglise romaine viendra et redonnera bientôt la loi dans tout ce pays : *Venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem.* (*Joan.*, XI, 48.) Ne vaut-il pas mieux sacrifier un seul homme à la sûreté publique, que d'exposer toute la province à reprendre honteusement un joug dont nos pères ont su se débarrasser : *Nonne expedit ut unus moriatur pro populo, et non tota gens pereat?* (*Ibid.*)

Ainsi, Seigneur, raisonnèrent autrefois contre vous les prêtres de Jérusalem ; ainsi raisonnent aujourd'hui les ministres de Tonon, contre la personne de François, et prennent en conséquence la résolution de le faire assassiner.

Déjà le bruit s'en répand; les amis de François en sont effrayés : le seul prêtre qui a eu le courage de l'accompagner jusqu'ici est saisi de crainte et prend la fuite. Mais notre apôtre qui met sa confiance en Dieu seul, reste ferme au milieu de cet orage. On a beau lui représenter qu'il vaut mieux céder pour un temps à la fureur de ses ennemis que de s'exposer à un si grand danger. On a beau l'engager à prendre au moins les sûretés qu'on lui offre de la part de son souverain. Jamais on ne peut l'y résoudre. Il ne veut se précautionner contre la fureur des hérétiques, qu'en se couvrant, selon le conseil de saint Paul, du bouclier de la foi : *Sumentes scutum fidei.* (*Eph.*, VI, 16.) Muni de cette armure, il va, comme le Sauveur, au devant de ses meurtriers : *Mes amis*, leur dit-il, *vous n'en voulez pas sans doute à un homme qui donnerait volontiers sa vie pour vous.* A ces mots, les armes leur tombent des mains ; ils se jettent à ses pieds, lui demandent pardon de leur crime et lui protestent qu'il n'aura pas dans la suite de serviteurs plus fidèles.

Ce péril, dont il n'était sorti que par une protection visible du Tout-Puissant, redoubla les frayeurs de ceux qui s'intéressaient à sa conservation. Ils lui représentèrent qu'en faisant tous les jours une longue route pour se rendre des Allinges à Tonon, et de Tonon aux Allinges, il s'exposerait de rechef à de semblables dangers, qu'ainsi il ne

devait plus passer par un chemin où on lui tendrait sans cesse de nouvelles embûches. Il n'y passa plus, en effet, mes frères, et quel parti prit-il? Celui de retourner à Annecy? Le peu de fruit qu'il avait fait jusqu'alors dans le Chablais, eût été, pour justifier son retour, un prétexte bien plausible. Celui de rester dans la forteresse des Allinges? Les fruits qu'il faisait tous les jours dans cette place à l'égard des militaires qui composaient la garnison, semblaient bien propres à le consoler de l'inutilité de ses travaux parmi les hérétiques. Mais non; il prend un parti bien différent. Il se détermine..... écoutez-le, chrétiens, et admirez la grandeur de sa foi; il se détermine à établir sa demeure au milieu de Tonon même.

Ah! Seigneur, que vos saints ont des vues bien différentes de celles du commun des hommes! Cette démarche, que les sages du siècle accusèrent de témérité, fut la source du salut de cette ville et de toute la province. Oui, Mesdames, notre saint, après avoir essuyé dans Tonon des dangers beaucoup plus grands encore que ceux qu'il avait courus sur le chemin des Allinges et en avoir été miraculeusement délivré, vit enfin peu à peu les esprits s'apaiser à son sujet. On commença par le souffrir; ensuite on voulut l'entendre; et quand on en fut une fois venu là, on ne tarda guère à se convertir. Ses pieux et savants entretiens ébranlèrent ceux qui l'entendirent; et les conférences publiques qu'il eut avec les docteurs du mensonge, achevèrent d'ouvrir les yeux à plusieurs de ceux qui en avaient été jusqu'alors les plus zélés partisans. François, à qui ces heureux commencements donnaient espérance de voir bientôt tout le Chablais catholique, redoubla ses efforts pour y dissiper entièrement les ténèbres de l'erreur. Mais il lui restait encore à soutenir le plus dangereux de tous les combats, puisqu'il ne s'y agissait rien moins que d'attaquer en personne le chef même des rebelles.

Théodore de Bèze, à qui Calvin avait laissé en mourant la principale autorité dans sa secte, vivait, ou plutôt régnait en quelque sorte au milieu de Genève. Entrer dans Genève, était pour François une entreprise bien hardie; mais y entrer pour combattre celui qu'on y regardait comme le soutien de la réforme, eût été pour lui quelque chose de plus qu'une simple hardiesse, si dans ce combat, comme dans les autres, sa foi ne lui eût servi de bouclier. Le souverain pontife souhaite ardemment la conversion de Bèze; il s'adresse à François pour la procurer. C'en est assez à ce héros chrétien pour lui faire affronter les plusgrands périls.

Semblable à ces braves de l'armée de David qui passèrent au travers des Philistins pour aller chercher de l'eau que ce prince avait souhaitée, François passe au milieu des hérétiques, entre dans Genève, pénètre jusqu'à l'appartement de Théodore. Il l'aborde, il l'entretient, il l'ébranle, il le touche; mais il ne le convertit pas. Ce malheureux chef des ennemis de l'Eglise avait remporté sur elle de trop funestes victoires pour mériter une si heureuse défaite. Mais si l'opiniâtreté de Bèze affligea notre saint, les dispositions qu'il voyait dans le Chablais à une conversion générale, furent bien capables de le consoler. Il y revint donc; et sa foi qui y avait livré tant de combats, n'eut presque plus qu'à y remporter des victoires. Mais par quels moyens les remporta-t-il? Par la même vertu qui, selon saint Paul, en avait fait remporter aux saints de l'Ancien Testament, c'est-à-dire par la vertu de sa foi : *Sancti per fidem vicerunt regna.* (*Hebr.*, XI, 33.)

3° *Il vainquit par la foi.* — Combien d'autres, après des persécutions moins violentes que celles qu'il avait eues à souffrir, auraient cru devoir abandonner le champ de bataille et céder aux efforts de leurs ennemis? Mais notre saint, à qui sa foi apprenait que celui qui ne se convertit pas à la première heure du jour, peut se convertir à la onzième, persévéra dans son entreprise, et le ciel récompensa si bien sa persévérance, qu'en fort peu de temps il eut la joie de voir tout le Chablais changer de face et d'y faire triompher la religion. Oui, mesdames, elle triompha, et son triomphe est trop honorable à saint François de Sales, pour le passer ici sous silence.

Tonon, cette ville rebelle, qui s'était fait gloire de suivre aveuglément l'audacieuse Genève dans sa révolte; Tonon, qui avait elle-même renversé ses propres temples, brisé ses autels et brûlé ses monastères; Tonon, qui depuis peu venait d'ensanglanter ses murs par la mort d'un de ses citoyens, précisément parce qu'il s'était converti, devint presque tout d'un coup si différente d'elle-même, qu'on avait peine à la reconnaître. On y vit les prêches changés en églises, la messe substituée à la cène, et les prêtres catholiques prendre la place des ministres de la prétendue réforme. On y vit les principaux corps de la ville et une grande partie du peuple faire dans une procession publique une espèce d'amende honorable au sacrement de nos autels.

Oui, chrétiens, la très-sainte eucharistie fut solennellement portée dans les rues de Tonon par l'évêque de Genève; elle y fut suivie du légat de Rome avec tout son cortége, du duc de Savoie avec toute sa cour et d'une multitude innombrable de nouveaux convertis qui se firent gloire d'être en ce jour de triomphe comme autant d'heureux captifs attachés au char du vainqueur. Mais revenons à François.

Dans cette auguste marche, où le trouverons-nous? Sans doute dans un rang proportionné à son mérite. Non, mesdames, cherchons-le dans la foule; il y est confondu avec les derniers du peuple. Il craint en se montrant, de dérober quelque chose à la gloire de son Dieu; c'est pour cela qu'il se dérobe lui-même aux yeux du public : rare exemple d'humilité dont il donna bientôt de nouvelles preuves en refusant l'épiscopat.

Quoique depuis longtemps il en souffrit

presque tout le poids, il en avait toujours appréhendé les honneurs; et la violence qu'il se fit pour les accepter lui causa une maladie qui fut sur le point de terminer ses jours. Mais vous le rendîtes à votre Eglise, ô mon Dieu, et pour ne pas laisser plus longtemps une si brillante lumière sous le boisseau, vous le plaçâtes enfin sur le trône épiscopal de Genève.

Les affaires de son église l'ayant appelé à la cour de France, ce royaume devint un nouveau champ que Dieu ouvrit à son zèle. Il y entra, et comme sa réputation lui avait déjà préparé les esprits, il y eut des succès prodigieux; on peut dire que si dans le Chablais il combattit longtemps avant que de vaincre, à Paris il vainquit presque avant d'avoir combattu. A peine les calvinistes entendaient-ils ses discours, qu'ils se rendaient à la force de ses raisons, ou plutôt à l'esprit de grâce qui parlait par sa bouche; ce qui fit dire au célèbre cardinal Duperron, qu'il n'y avait point d'hérétiques qu'il ne se flattât de convaincre, mais que pour les convertir, il fallait les envoyer à M. de Genève.

Il n'est pas surprenant que tant de succès, accompagnés d'une vertu si solide, attirassent à notre saint l'amitié du plus grand monarque qui fût alors au monde; mais ce qui surprit ceux qui ne le connaissaient pas, c'est qu'il sut si peu profiter de cette occasion pour augmenter sa fortune. En vain Henri le Grand lui offrit-il, pour l'attirer dans son royaume, un évêché plus illustre que le sien; en vain voulut-il qu'il acceptât au moins une pension considérable pour suppléer à la modicité de son revenu; en vain lui proposa-t-il de lui obtenir la pourpre romaine. A toutes ces offres François répondit par un désintéressement qui fit dire à ce prince que l'évêque de Genève était infiniment au-dessus de tout le bien qu'on pouvait lui faire. Mais je m'arrête; et les bornes d'un discours ne permettent pas de m'étendre sur tous ces détails.

Ah! Mesdames, que ne pouvons-nous suivre ce grand saint dans ses courses évangéliques! A Grenoble, à Dijon, à Turin, à Chambéry, partout nous le verrions toujours semblable à lui-même, c'est-à-dire toujours livrant des combats au libertinage et à l'hérésie, et toujours remportant sur l'un et sur l'autre par la vertu de sa foi les plus éclatantes victoires.

C'est donc à la foi de notre saint qu'on peut rapporter tout ce qu'il a fait de plus grand. Oui, chrétiens; et on peut dire de lui comme du législateur des Juifs, que c'est par sa foi que Dieu l'a sanctifié : *In fide... ipsius sanctum fecit illum.* Il a vécu de la foi, il a combattu pour la foi, il a vaincu par la foi. Voilà ce qui en a fait un des plus grands saints de ces derniers temps. Et voilà ce qui ferait de chacun de nous autant de saints si nous avions soin de l'imiter au moins dans ce qu'il a eu d'imitable.

En effet, si saint François de Sales a vécu de la foi, nous-mêmes en devons vivre; car, enfin, ne se conduire que par les sens, ce ne serait pas vivre en homme, mais en bête. Ne se conduire que par la raison, ce ne serait pas vivre en chrétien, mais en philosophe. Mais se conduire par la foi, c'est vivre en vrai disciple de Jésus-Christ; et c'est à quoi nous nous sommes obligés dans notre baptême. Si saint François de Sales a combattu pour la foi, nous devons combattre aussi pour elle, sinon par nos discours, en convertissant comme lui les hérétiques, au moins par nos prières, en demandant à Dieu leur conversion. Si saint François de Sales a vaincu par la foi, c'est aussi par elle que nous devons vaincre. Et quel est l'ennemi que notre foi doit vaincre? c'est le monde, nous dit saint Jean : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* (I *Joan.*, V, 4.)

Ne nous bornons donc pas, mes chers auditeurs, à admirer la foi de saint François de Sales. Comme lui, vivons de la foi, combattons pour la foi, triomphons par la foi. C'est là le fruit principal que nous devons retirer de la première partie de son éloge, où je vous ai montré que Dieu l'a sanctifié par sa foi. Il me reste maintenant à vous faire voir que Dieu l'a encore sanctifié par sa douceur : *In... lenitate ipsius sanctum fecit illum.* C'est là, Mesdames, ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Dire de François de Sales que c'est un saint que Dieu a sanctifié par sa foi, ce n'est pas le faire entièrement connaître, parce que cet éloge peut convenir à d'autres qui, comme lui, ont combattu les hérétiques. Mais quand on dit que c'est un saint que Dieu a sanctifié par sa foi et par sa douceur, à ces deux traits il n'est personne qui ne le reconnaisse. En effet, Mesdames, on peut dire de votre illustre patriarche ce que l'Ecriture dit de Moïse : qu'il était l'homme le plus doux qu'il y eut de son temps sur la terre : *Vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* (*Num.*, XII, 3.) Aussi cette vertu en fit-elle un des plus aimables saints qu'ait eus l'Eglise. Et quelles furent les qualités de cette douceur? J'en trouve trois principales. Elle fut surnaturelle dans son principe, universelle dans son objet, perpétuelle dans sa durée. Reprenons ces trois articles, et suivez-moi, s'il vous plaît.

1° *Surnaturelle.*—Non, chrétiens, la douceur de notre saint ne fut point précisément une douceur naturelle, mais une douceur de religion. Et voilà en quoi nous nous trompons pour l'ordinaire en pensant à saint François de Sales. Nous nous le représentons comme un homme qui était si naturellement doux, qu'il lui eût fallu se faire violence pour ne l'être pas. Dieu, disons-nous, lui avait donné dès sa naissance un esprit juste et un cœur tendre. Et ces bonnes qualités de l'esprit et du cœur furent cultivées en lui par une éducation des plus bril-

lantes. Comment avec de tels secours ne pratiquer pas la douceur?

Ainsi raisonnons-nous, mes frères; et c'est un fond d'amour-propre qui nous dicte ce raisonnement. Obligés de reconnaître l'opposition qui se trouve entre notre conduite et celle de ce grand saint, nous aimons à nous le représenter comme un homme naturellement doux, afin de justifier les fautes que nous faisons contre la douceur par le défaut de ces avantages que nous n'avons pas reçus. Mais, détrompons-nous, et reconnaissons que si la nature donna à saint François un fonds propre à pratiquer la douceur, ce fonds fut de beaucoup enrichi par la grâce, et que cette vertu fut dans lui une vertu surnaturelle.

En effet, il est vrai que notre saint avait reçu de la nature un esprit juste et un cœur tendre. Mais cela ne suffisait pas pour lui faire pratiquer la douceur dans des occasions aussi difficiles que le furent celles où il se trouva. Un esprit juste suffit, à la vérité, pour ne pas donner dans des travers qui lui causent de l'émotion contre ceux qui ne lui font aucun tort. Mais plus il est juste, plus il croit avoir droit de s'aigrir contre ceux qui commettent envers lui quelque injustice. Un cœur tendre suffit pour faire du bien à ceux qui lui en font, ou, si vous le voulez, à ceux mêmes qui ne lui en font pas. Mais, quelque tendre qu'il soit, il n'en fera point à ceux qui lui font du mal. La nature ne va point jusque là. Il n'y a que votre grâce, ô mon Dieu, qui puisse apprendre à l'homme à se faire assez de violence pour exercer la douceur à l'égard de ceux-mêmes qui s'en sont rendus le plus indignes. Aussi cette divine grâce fut-elle le principe de la douceur de François.

Oui, Mesdames, ce fut la grâce qui porta notre saint à se vaincre (car étant d'un tempérament vif, il était porté à la colère), à se vaincre, dis-je, jusqu'à témoigner une très-grande douceur à des gens envers lesquels d'autres auraient cru pratiquer une grande modération que de ne porter pas la vengeance à l'extrémité. Mais il combattit pour se vaincre de la sorte, et il combattit longtemps; c'est lui-même qui nous en assure. Ainsi cette douceur venait moins en lui de la bonté naturelle de son cœur que de la force de sa vertu : *De forti egressa est dulcedo.* (*Judic.*, XIV, 14.) Car on peut appliquer à la douceur de saint François de Sales ce paroles énigmatiques de Samson.

L'Ecriture rapporte que Samson ayant trouvé un rayon de miel dans la gueule d'un lion qu'il avait tué quelque temps auparavant, proposa aux Philistins une énigme en ces termes : c'est de la force qu'est sortie la douceur : *De forti egressa est dulcedo.* Ces paroles qui eussent été pour les philistins, à l'égard de Samson, une enigme inexplicable s'ils n'eussent appris ce qui lui était arrivé, le serait pour nous à l'égard de François si nous ne savions qu'il trouva sa douceur dans la force avec laquelle il se combattit lui-même : *De forti egressa est dulcedo.*

Mais, je me trompe; et je devois dire que ce nouveau Samson trouva le miel de sa douceur dans la bouche de celui que les livres saints appellent le lion de la tribu de Juda, c'est-à-dire dans les oracles de Jésus-Christ. Oui, Mesdames, il médita souvent le précepte que ce divin Sauveur nous donne dans l'Evangile : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.*, XI, 29.) Et en le méditant, il le pratiquait si bien, qu'on disait communément que François de Sales était par sa douceur la plus parfaite image de Jésus-Christ.

Peut-être, mes frères, avons-nous souvent, comme notre saint, médité les mêmes paroles; mais en sommes-nous, comme lui, venus à la pratique? Ne nous sommes-nous pas contentés d'admirer la beauté de cette vertu? Si cela est, prenons enfin la résolution de nous vaincre. Il est vrai qu'il y a des personnes qui, quoique vertueuses d'ailleurs, sont naturellement sombres, sévères, chagrines, et à qui la douceur doit coûter plus qu'à d'autres; et c'est cela même qui doit les engager à se faire plus de violence. Il faut se combattre; et si la durée du combat les rebute, elles doivent se souvenir que saint François de Sales, avec un naturel plus heureux, combattit néanmoins pendant vingt-deux ans.

Ce n'est pas assez de pratiquer la douceur à l'égard de ceux qui l'exercent envers nous; les païens en font bien autant : *Etiam ethnici hoc faciunt* (*Matth.*, V, 47) : il faut que cette vertu, pour être une vertu chrétienne, s'étende à tout le monde; et c'est la seconde qualité que je remarque dans la douceur de notre saint. Elle fut universelle.

2° *Universelle.* On trouve aisément des hommes qui pratiquent volontiers la mansuétude à l'égard de ceux dont le caractère leur convient. Expressions douces, manières obligeantes, offres de services, services même réels et bienfaits de toute espèce; tout cela coule de source et ne leur coûte rien, dès que tout cela n'a pour objet que des gens avec lesquels ils sympathisent. Mais qu'ils se trouvent avec d'autres, dont l'humeur ne leur revient pas; ce ne sont plus les mêmes hommes. Une froideur mortelle, un silence affecté, des airs rebutants, souvent même des paroles piquantes décèlent une antipathie secrète, et montrent bien que la douceur qu'ils témoignent à ceux dont les sentiments sont conformes aux leurs, n'est point la vraie douceur recommandée dans l'Evangile, puisqu'elle fait une si injuste acception des personnes.

Celle de François de Sales ne fut point de cette nature. Il savait que saint Paul ordonne à celui qui veut servir Dieu d'être doux envers tout le monde : *Servum Dei oportet mansuetum esse ad omnes.* (II *Tim.*, II, 24.) Aussi sa douceur eut-elle pour objet tous ceux avec lesquels il conversa. Rappelons-nous ses disputes contre les hérétiques, sa conduite à l'égard des pécheurs, ses bien-

faits envers ses ennemis, sa condescendance pour ses amis, sa tendresse pour les pauvres, son affabilité envers ses domestiques; et nous avouerons que tous ceux qui eurent quelque rapport avec lui, durent reconnaître en sa personne l'homme le plus doux qu'il y eût alors sur la terre : *Vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* (*Num.*, XII, 3.)

L'orgueil est tout à la fois et la cause et l'effet de l'hérésie. C'est par orgueil que les hérétiques s'égarent, et c'est par orgueil encore qu'ils ont tant de peine à convenir de leur égarement De là vient que dans la dispute, au défaut de raisons, ils ont recours aux injures. C'est là leur méthode à tous, ou du moins à ceux d'entre eux, qui ne disputent pas de bonne foi, c'est-à-dire, au plus grand nombre. Pour les convertir, il faut donc prendre une méthode tout opposée, et disputer contre eux avec une humilité profonde et une grande douceur.

Telle fut la méthode dont notre saint usa toujours à leur égard. Plus attentif à leur faire connaître la vérité qu'à leur faire admirer le raisonnement qui la leur montrait, il leur laissait la satisfaction de croire qu'ils l'apercevaient d'eux-mêmes. Par là il les instruisait sans paraître les instruire, et par conséquent sans choquer leur orgueil. Mais quand il en trouvait d'opiniâtres, qui, fermant les yeux à la lumière, vomissaient contre lui des torrents d'injures, il n'y opposait pour toute digue qu'une douceur à laquelle plusieurs d'entr'eux ne purent se refuser. Aussi eut-il l'avantage d'en convertir près de soixante-douze mille.

Les pécheurs depuis longtemps ensevelis dans des habitudes criminelles, ont peut-être encore plus besoin de ménagement que les hérétiques. C'est ce qu'ils trouvèrent dans la conduite de François de Sales. Sachant allier ensemble dans le tribunal et la fermeté d'un juge et la tendresse d'un père, il leur donnait toutes les instructions dont ils avaient besoin, mais il les leur donnait avec la douceur que recommande saint Paul en pareille circonstance : *Hujusmodi instruite, in spiritu lenitatis.* (*Gal.*, VI, 1.) Aussi vit-on plus d'une fois de ces pécheurs invétérés venir de fort loin, sur la réputation de sa douceur, lui découvrir les maladies de leurs âmes, et en chercher le remède.

Pratiquer la douceur à l'égard des ennemis de Dieu, surtout lorsqu'ils commencent à s'humilier devant lui, c'est ce qui n'est pas d'une grande difficulté : mais la pratiquer envers ses propres ennemis, lors même qu'ils persistent à l'être, oh ! c'est là ce dont peu de personnes sont capables, et c'est ce que fit François de Sales en mille occasions. A Tonon, des furieux firent irruption chez lui, pour l'immoler à leur haine. A Paris, on tâcha de le perdre auprès d'Henri IV, en l'accusant d'être entré dans une conjuration d'Etat. A Annecy, on flétrit sa réputation jusqu'à le faire passer dans le public pour un homme d'une vie dépravée. Dans toutes ces rencontres, comment se comporta François? avec une douceur à toute épreuve ; et quoiqu'il pût aisément se venger de ses ennemis, il ne le fit qu'en cherchant tous les moyens de leur rendre les plus importants services.

Un homme dont la douceur était si grande envers ses ennemis, n'avait garde d'en manquer envers ceux qu'il honorait de son amitié. Vous l'éprouvâtes, illustre prélat, qui fûtes le dépositaire de ses sentiments les plus intimes, et vous admirâtes cent fois jusqu'où il portait la condescendance pour ses amis. Vous le vîtes toujours prêt à faire leur volonté plutôt que la sienne, dès que la leur n'eut rien de contraire à celle de Dieu. Vous le vîtes pleurer avec ceux qui étaient tristes, se réjouir avec ceux qui étaient dans la joie, se faire tout à tous, comme saint Paul, pour les gagner tous à Jésus-Christ : *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.* (I *Cor.*, IX, 22.)

Oui, Mesdames, il se fit tout à tous, et cela, sans en excepter les plus pauvres. Jamais il n'était plus content que quand il avait occasion de partager avec eux les incommodités de leur état. On le vit, dans le cours de ses visites, entrer dans les chaumières des villageois avec plus de complaisance qu'il n'entrait dans les palais des princes, et se contenter d'une nourriture semblable à la leur. Que j'aime à me le représenter, cet affable prélat, parcourant avec une douceur charmante les paroisses de son diocèse ! Je me figure alors Jésus-Christ parcourant les bourgades de la Judée, et je reconnais dans François la plus parfaite image de ce divin Sauveur.

Ce que notre saint était au-dehors par rapport aux étrangers, il l'était au dedans à l'égard de ceux qui composaient sa maison. Bien différent de ces hommes qui, paraissant des agneaux dans les rues, sont, dit l'Ecriture, comme des lions parmi leurs domestiques : *Sicut leo evertens domesticos* (*Eccli.*, IV, 35) ; il eut toujours pour les siens une douceur qui lui fit conserver à leur égard une patience qui, dans mille occasions, aurait échappé à tout autre. Et c'est peut-être là ce qui prouve mieux la perfection de sa douceur. En effet, se retenir en public, cela n'est pas rare ; on le doit à sa propre réputation : mais ne laisser échapper dans le secret de sa famille aucun mouvement d'impatience, oh ! c'est là ce qui suppose une douceur à l'épreuve de ces vicissitudes auxquelles tant de personnes sont sujettes, et dont notre saint fut exempt. Sa douceur fut toujours égale ; il la pratiqua en tous lieux, en tout temps, jusqu'à la mort. J'en dis trop peu. Non, Mesdames, la douceur de saint François de Sales ne se termina point avec sa vie : elle subsistera toujours dans les ouvrages qu'il nous a laissés.

3° *Perpétuelle.* Les écrits des grands hommes sont en quelque sorte une partie de leur substance, qui les fait comme revivre après leur mort. Ils s'y sont dépeints eux-mêmes avec des traits qui les caractérisent

On voit, par exemple, dans les ouvrages de saint Paul le zèle dont ce grand apôtre était animé; dans ceux de saint Augustin, l'amour tendre qu'il avait pour son Dieu; dans ceux de saint François de Sales, la douceur qui fit toujours comme le fond de son caractère.

Adorable croix de mon Sauveur, vous fûtes le premier objet des écrits de ce grand saint. Un sectaire ayant attaqué le culte qui vous est dû, François réfuta ses blasphèmes dans le savant écrit de l'étendart de la croix. Mais il le réfuta par sa foi et par sa douceur: *In fide et lenitate.* Car si sa foi lui mit la plume en main, sa douceur en conduisit tous les traits, et fit d'autant plus admirer son ouvrage, que celui de son adversaire était plus rempli d'amertume. Ce fut donc là comme son coup d'essai. Mais il fit dans la suite, en composant l'*Introduction à la vie dévote*, un ouvrage qui tient en quelque sorte du miracle.

Avant lui, la dévotion était inconnue dans le grand monde, ou n'y était connue que pour être méprisée. Ah! je me trompe; non, tous les gens du monde ne méprisaient pas la dévotion; plusieurs même l'estimaient beaucoup. Mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'estime opérait dans ceux-ci le même effet que le mépris opérait dans ceux-là. Les premiers ne pratiquaient point la dévotion, parce qu'ils la regardaient comme un amusement populaire; les seconds ne la pratiquaient pas non plus, parce qu'ils la regardaient comme quelque chose de trop élevé pour eux.

Notre saint, dans son introduction, détrompa les uns et les autres. Il fit voir aux premiers que plus on est grand dans le monde, plus il est beau d'être solidement dévot et montra aux seconds qu'on peut-être solidement dévot, même au milieu du plus grand monde. Aussi vit-on bientôt d'admirables changements à cet égard dans toutes les conditions des gens du monde, dans le négoce, dans la magistrature, dans l'armée; la cour même, la cour devint un lieu où l'on ne se cacha plus pour être dévot.

De quels charmes saint François de Sales se servit-il donc pour opérer de si grands prodiges? des charmes de la douceur répandue dans son introduction. Ce livre, qui aurait rebuté les gens du monde, s'il leur eût proposé d'abord des choses trop difficiles commence par n'exiger d'eux que l'essentiel; ensuite avançant par degrés, il les fait monter peu à peu jusqu'à la plus haute perfection.

Ce fut pour soutenir les âmes dans cette perfection, à laquelle il introduit sa *Philothée*, que quelques années après il nous donna son *Théotime*. Oui, chrétiens, il composa sur l'amour de Dieu cet excellent traité, qui est moins l'ouvrage de son esprit que de son cœur, et dont un grand pape a fait l'éloge en deux mots, en l'appelant un livre d'or : *Liber aureus*. En effet, avec quelle clarté n'y expose-t-il pas les motifs qui doivent nous engager à aimer Dieu? Avec quelle force n'exhorte-t-il pas à surmonter les obstacles qui s'y opposent? Mais surtout avec quelle douceur n'insinue-t-il pas ce divin amour dans l'âme de ceux qui le lisent avec de saintes dispositions? J'en appelle à votre expérience, mesdames : combien de fois, en lisant ce livre admirable, n'avez-vous pas éprouvé qu'il en sort des étincelles qui embrasent les cœurs du feu de l'amour divin?

Que vous dirai-je des sages constitutions qu'il composa pour le maintien de votre ordre? Ah! vous le savez mieux que personne, et je m'imagine entendre chacune de vous dire intérieurement que si les autres écrits de notre saint sont les ouvrages de sa douceur, celui-ci en est le chef-d'œuvre. Oui, chrétiens, ses constitutions sont le chef-d'œuvre de sa douceur. Ce sont comme des images où elle s'est peinte d'après nature. Mais ce ne sont, après tout, que des images mortes; et peut-être en voudriez-vous une qui fût toujours vivante. Il est aisé de vous satisfaire, en vous montrant le saint ordre de la Visitation, dont la douceur fera revivre à jamais celle du grand saint qui l'a formé. Qu'on en considère la fin, les règles, les pratiques; tout y est marqué au coin, et comme scellé du sceau de la douceur.

Avant l'établissement de cet institut, la religion ne pouvait guère être le partage que des personnes d'une santé forte, et capables de soutenir de grandes austérités. Mais notre saint, en formant un ordre où l'on recevrait des personnes infirmes et d'un grand âge, aussi bien que celles qui ne le sont pas, fournit aux unes et aux autres le moyen d'embrasser un état qui jusqu'alors leur avait été interdit. Aussi leur donna-t-il une règle proportionnée à leurs forces, c'est-à-dire, la plus douce qui fût dans l'Eglise, et qui, par sa douceur même, fût une une ressource à celles qui ne pourraient pas soutenir les saintes rigueurs des autres religions.

Mais, dira-t-on, comment allier cette douceur avec la sévérité de l'Evangile? Ah! mes frères, c'est ici que nous devons admirer le grand secret que trouva notre saint. Il sut unir dans ce saint ordre une vie douce avec une vie sans cesse occupée de la présence de Dieu, avec une vie qui, n'ayant au-dehors d'autre singularité que celle de n'en affecter aucune, est par là même d'autant plus singulière au-dedans, qu'elle conduit à la perfection avec moins de danger qu'aucun autre. Aussi est-il peu d'ordres qui, en moins de temps, aient formé de plus grandes âmes. Ordre où l'on voit régner une foi ferme, une paix profonde, une charité pure, et surtout une douceur qui rendra celle de saint François de Sales aussi durable que le monde même.

Oui, grand saint, nous l'espérons, que vous achèverez du haut du ciel ce que vous avez commencé sur la terre, et que vous obtiendrez à vos filles une douceur semblable à la vôtre, une douceur surnaturelle dans son principe, universelle dans son ob-

jet, perpétuelle dans sa durée. Mais en priant pour elles, priez aussi pour ceux qui, sans avoir l'avantage de vous appartenir de si près, ont celui d'honorer vos vertus et d'implorer votre assistance. Obtenez-nous la grâce d'imiter si bien la foi et la douceur par lesquelles Dieu vous a sanctifié, qu'après avoir, à votre exemple, pratiqué ces deux vertus dans le temps, nous jouissions un jour avec vous de l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE VI.

Pour le 31 *Juillet*

SAINT IGNACE.

In gloriam meam creavi eum, formavi eum et feci eum.
Je l'ai créé, je l'ai formé, je l'ai fait pour ma gloire.

Quoique Dieu ait créé pour sa gloire tous les êtres du monde, il en est cependant quelques-uns dans lesquels il a imprimé certains caractères de grandeur qui annoncent cette gloire avec plus d'éclat. Tels sont dans l'ordre de la nature, les cieux dont la magnificence et l'étendue publient d'une manière spéciale la gloire de celui qui les a formés. Tels sont aussi dans l'ordre de la grâce, des saints d'un mérite extraordinaire, en qui Dieu semble avoir répandu ses trésors avec une espèce de profusion, et de chacun desquels il peut dire qu'il l'a créé, qu'il l'a formé, qu'il l'a perfectionné pour sa gloire : *In gloriam meam creavi eum, formavi eum et feci eum.*

Mais si ces paroles peuvent s'appliquer à plusieurs saints, il en est peu à qui elles conviennent à plus juste titre qu'au glorieux patriarche dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la mémoire, puisqu'il y a tout lieu de croire que Dieu l'a spécialement suscité pour procurer sa gloire : *Ad majorem tui nominis gloriam propagandam.* Et le croirait-on que Dieu l'eût suscité pour cette fin, si l'on ne savait que pour faire éclater sa puissance, il emploie souvent à l'exécution des plus grands projets les instruments qui paraissent y avoir le plus d'opposition?

Car s'il n'est rien de plus contraire à la gloire de Dieu que la gloire du monde, il faut convenir qu'un jeune courtisan, passionnément épris du désir de celle-ci, n'était guère propre à procurer celle-là; et que pour opérer un tel changement il ne fallait rien moins que le pouvoir de celui qui fit autrefois d'un persécuteur un apôtre. Il le fit, chrétiens, ce changement prodigieux, et ce que l'Eglise naissante avait admiré dans Saul de Tarse, celle du XVIe siècle le vit avec étonnement dans Ignace de Loyola.

Ce n'était pas qu'il fût de ces pécheurs scandaleux dont les désordres sont connus du public. Non. Ignace était ce qu'on appelle ordinairement dans le monde un homme d'honneur, mais qui se conformait beaucoup plus aux maximes du siècle qu'à celles de l'Evangile. Le désir violent de se faire un grand nom lui avait fait quitter les délices de la cour pour embrasser le parti des armes; et il s'y était déjà signalé plus d'une fois lorsque le siége de Pampelune lui en fournit une nouvelle occasion. C'était là, Seigneur, que vous l'attendiez, c'était là que vous deviez lui porter cet heureux coup qui d'un homme ardent pour la gloire mondaine en devait faire un saint embrasé du désir de procurer votre plus grande gloire.

Oui, chrétiens, Ignace, dès ce moment, se livra sans réserve à la gloire de Dieu. Aussi voulut-il que dans ses combats cette gloire de Dieu fût comme sa devise : *Ad majorem Dei gloriam.* Car il en eut des combats et de bien rudes à soutenir, soit comme soldat, soit comme capitaine dans la milice de Jésus-Christ. Comme soldat, il combattit généreusement l'ennemi du salut; comme capitaine il apprit aux autres à le combattre, ou, si vous le voulez (car je n'emploie ces idées militaires que pour mieux entrer dans celles de notre saint), Ignace procura la gloire de Dieu en travaillant sans relâche à se sanctifier soi-même et à sanctifier le prochain. Voilà, en deux mots, tout le plan de ce discours.

Vierge sainte, Ignace en vous consacrant l'épée qu'il avait portée dans le siècle, obtint par votre intercession d'heureux succès dans ses pieux combats; j'espère qu'en mettant ce discours sous vos auspices, j'obtiendrai par vos prières la grâce de faire un bon usage de ce glaive spirituel que Dieu n'a pas dédaigné de mettre en mes faibles mains. C'est ce que je vous demande humblement, en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

La gloire extérieure de Dieu consistant à être connu et aimé des créatures qui sont capables de connaissance et d'amour, on ne peut mieux procurer cette gloire qu'en travaillant au salut des âmes. Mais pour y réussir, il faut commencer par la sienne propre. Ignace garda cet ordre. Il travailla d'abord à se sanctifier soi-même et ne cessa d'y travailler que quand il cessa de vivre. Une fois entré dans le chemin du salut, il y marcha toujours à pas de géant. Pour s'en convaincre il faudrait le pouvoir suivre dans tous les endroits où Dieu le conduisit; en Espagne, en Palestine, en France, en Italie, partout on le verrait occupé de sa propre sanctification. Mais contentons-nous de le voir à Loyola, à Manrèze et à Rome, parce que ce fut surtout dans ces trois lieux que Dieu le créa, le forma, le perfectionna pour sa gloire : *In gloriam meam creavi eum, formavi eum et feci eum.* A Loyola, il le créa en le faisant sortir du péché; à Manrèze, il le forma en lui inspirant la pratique des vertus; à Rome, il le perfectionna en l'élevant à la plus haute contemplation. Voilà les trois idées sous lesquelles on peut considérer ce que fit Ignace pour se sanctifier lui-même. Chacun y pourra trouver un modèle proportionné à son état; modèle de conversion pour les pécheurs, modèle de vertus pour les pénitents; modèle de sain-

teté pour les parfaits ou pour ceux qui tendent à le devenir.

1° *Dieu l'a créé à Loyola.* — Oui, chrétiens, Ignace nous fournit à Loyola le modèle d'une conversion d'autant plus solide qu'il ne s'y détermina qu'après de longues résistances. Ce second Saul renversé par Jésus-Christ ne fut pas, à beaucoup près, aussi prompt à obéir que l'avait été le premier. Accoutumé à résister aux ennemis de son prince, il résista longtemps aux inspirations de Dieu, et son cœur fut comme une forte place qui ne se rendit qu'après plusieurs assauts.

Loin de regarder sa blessure comme un heureux coup que la main de Dieu lui portait pour le faire rentrer en lui-même, il la regardait comme un coup fatal qui, en le mettant hors de combat, lui ôtait le moyen d'acquérir une nouvelle gloire. Car le désir de la gloire était sa passion dominante; passion qui était comme née avec lui, et avec laquelle il serait mort, si Dieu ne l'eût miraculeusement retiré des portes du tombeau.

En effet, lorsqu'on n'attendait plus que le moment qui devait terminer ses jours, le prince des apôtres s'intéressant à la conservation d'un homme destiné à soutenir l'honneur du saint-siége, obtint de Dieu sa guérison et la lui procura tout d'un coup dans une apparition qui surprit Ignace, mais qui ne le convertit pas. Pardonnez-moi, grand saint, si j'entre ici dans le détail de vos résistances; je ne le fais que pour faire éclater davantage et la grâce de Dieu qui vous créa pour sa gloire, et le consentement que vous donnâtes à la grâce en vous déterminant à procurer la gloire de Dieu par une sincère conversion.

Ce qu'une blessure profonde, ce que les approches de la mort, ce qu'une guérison miraculeuse n'avaient pu faire, une lecture de piété l'opéra dans Ignace. Trop ardent pour aimer l'inaction où le réduit sa convalescence, il demande un roman dont la lecture puisse dissiper ses ennuis. Mais votre providence, ô mon Dieu, veut qu'il ne s'en trouve point, et qu'au lieu d'une histoire fabuleuse on lui présente la vie de Jésus-Christ et des saints. Ignace en lit quelque chose, et n'y prend d'abord aucun goût, mais insensiblement, surpris de voir tant de grands hommes quitter ce que le monde a de plus flatteur pour mener une vie sainte, il commence à trouver plus de solidité dans le récit de leurs actions que dans celui des aventures romanesques. Il admire ensuite le courage avec lequel ils ont résisté aux passions les plus vives. Mais ce n'est encore là qu'une admiration stérile. Il est vrai que le mépris qu'ils ont fait du monde et de ses grandeurs, commence à lui dessiller les yeux, et à lui en faire entrevoir la vanité. Mais les liens qui l'y attachent lui sont trop chers pour qu'il se détermine à les rompre; et si l'exemple des saints le porte à embrasser le parti de la vertu, son inclination pour la vaine gloire le retient encore dans celui du vice.

O monde! que tes charmes sont puissants et qu'un cœur que tu tiens dans l'esclavage a de peine à s'en dégager! Ignace l'éprouva. La lecture lui faisait naître de pieuses pensées dans l'esprit et dans le cœur des désirs de conversion; mais les unes et les autres s'évanouissaient bientôt par les mouvements contraires que l'esprit du monde lui suggérait. Quelquefois il faisait un effort pour renoncer au monde, et un moment après, succombant à sa faiblesse, il ne s'occupait plus que de projets ambitieux. Tantôt, enviant le sort de ces héros chrétiens dont il lisait la vie, il aurait voulu les suivre, et tantôt, jetant de nouveau les yeux sur le monde, il sentait tout ce qu'il lui en coûterait pour le quitter.

Semblable à Augustin touché de Dieu, mais tenant encore au monde, il voulait et ne voulait pas. Comme lui, d'un côté attiré par la grâce, et de l'autre retenu par sa passion, il éprouvait successivement dans son cœur des mouvements opposés qui lui causèrent les plus violentes inquiétudes jusqu'à ce qu'enfin votre grâce, ô mon Dieu, triompha de sa résistance. Ignace vous ouvrit son cœur. Vous y entrâtes et vous y trouvâtes toujours depuis beaucoup plus de fidélité à correspondre à votre amour que vous n'y aviez trouvé jusque-là d'opposition.

La voix céleste qui avait dit autrefois à Augustin chancelant : *Prenez et lisez*, se fit entendre intérieurement à Ignace irrésolu : reprenez et relisez, lui dit-elle ; il obéit : il reprend ses lectures. Il y cherche non plus un frivole amusement, mais des motifs de conversion. L'exemple des saints lui en fournit un grand nombre. Il y voit dans l'âge le plus tendre et dans le sexe le plus fragile des actions héroïques qu'il se détermine à imiter. Pourquoi, se dit-il à lui-même, ne ferais-je pas ce que tant d'autres ont fait? *Cur non potero quod isti et istæ?* Si je suis faible, ils l'étaient autant que moi. Si la grâce leur donna des forces, elle m'en donnera comme à eux. Avec un tel secours que ne puis-je pas entreprendre ? Résisterais-je donc encore à la voix de Dieu qui m'appelle? Ah! Seigneur, je n'y ai que trop longtemps résisté. Mais à ce moment c'en est fait. Ignace est à vous et le sera jusqu'au dernier soupir.

Aussitôt prosterné devant une image de la mère de Dieu, les yeux baignés de larmes et le cœur brisé de douleur, il s'offre à elle, et la suppliant de se présenter à son Fils, il se consacre irrévocablement au service de l'un et de l'autre. Une prière si fervente ne pouvait manquer de plaire à Marie. Aussi l'accepta-t-elle comme elle voulut bien l'assurer elle même à Ignace qui, en reconnaissance d'une telle faveur, commença sous ses auspices l'exécution du pieux dessein qu'il venait de former. Dans cette vue, il se transporte à Notre-Dame de Mont-Serrat, où se mettant derechef sous la protection

de Marie, il quitte les armes du siècle, et en fait un trophée en l'honneur de celle à qui, après Dieu, il se reconnaît redevable de la victoire.

Dans le monde les faux sages en murmurent, dans l'enfer les démons en frémissent. Mais dans le ciel les anges en louent la bonté divine, et Ignace, malgré le monde et les démons, réitère la profession qu'il a déja faite de combattre jusqu'à la mort sous les étendards du Fils de Dieu... Nouveau soldat de Jésus-Christ, armez-vous de courage et préparez-vous à soutenir les plus vives attaques. L'enfer, après avoir essayé d'empêcher votre conversion, fera de puissants efforts pour en arrêter les progrès. Mais ne craignez rien, Dieu, dont la gloire est intéressée à votre avancement, employera pour vous former à la vertu les mêmes moyens que le démon va mettre en œuvre pour vous rengager dans le vice : *In gloriam meam formavi eum.*

2° *Dieu l'a formé à Manrèze.* Les richesses, les plaisirs, les honneurs sont les armes dont le démon se sert ordinairement contre nous. Armes funestes qui lui avaient jusqu'alors trop bien servi à l'égard d'Ignace pour qu'il manquât de les employer de nouveau. Mais le roi du ciel qui venait de lui mettre en main de nouvelles armes, lui apprit à s'en servir avec tant d'avantage que ses combats furent toujours suivis de la victoire. Pour résister donc aux tentations que le démon lui suscite, Ignace se livre à la pratique des vertus qui y sont le plus contraires. Il oppose à l'amour des richesses la pauvreté la plus universelle, à l'amour du plaisir l'austérité la plus rigoureuse, à l'amour de la gloire l'humilité la plus profonde, et fait bientôt dans ces trois vertus des progrès d'autant plus surprenants qu'ils sont plus rapides.

) Est-il, en effet, rien de plus surprenant que de voir un jeune seigneur, né dans le sein de l'opulence, élevé dans les délices de la cour, occupé aux emplois les plus honorables selon le monde, abandonner tout d'un coup ses richesses, ses plaisirs, ses honneurs, et se résoudre dès les premiers jours de sa conversion, à ne vivre que d'aumônes; à déchirer impitoyablement son corps et à souffrir avec joie les plus insultants mépris? n'est-ce pas là commencer par où les autres finissent, et courir dans le chemin de la vertu, lorsqu'il semble qu'on n'ait pas encore eu le temps d'apprendre à y faire les premiers pas? Voilà cependant ce que fait Ignace. A peine a-t-il conçu le dessein d'une nouvelle vie qu'il en vient à l'exécution avec un courage héroïque.

Les riches habits dont il est encore revêtu sont la première chose qui devient la matière de son sacrifice. Les regardant comme un reste d'attachement au monde qu'il a quitté, il s'en dépouille en faveur d'un pauvre, afin que, pauvre lui-même, il n'ait plus d'autre livrée que celle de Jésus-Christ. Maisons magnifiques, qui fûtes jusqu'ici sa demeure, vous ne serez plus pour lui qu'un objet d'éloignement; l'hôpital de Manrèze est le séjour qu'il vous préfère.

Oui, Messieurs, c'est là que notre saint se voyant enfin au nombre des pauvres et dans un asile consacré à la pénitence, embrasse tout ce que la mortification corporelle a de plus effrayant. Cilice, chaîne de fer, discipline; tout cela devient son partage. Il s'en sert pour venger l'injure qu'il a fait à Dieu par le péché. Ne voyant encore dans la vertu rien de plus grand que de dompter sa chair, il ne garde presqueaucune mesure dans les rigueurs qu'il exerce contre lui-même.

Anges du ciel, que la pénitence d'un seul pécheur réjouit plus que la persévérance de plusieurs justes, avec quel contentement vîtes-vous Ignace n'avoir en ce saint lieu d'autre vêtement qu'un sac, d'autre lit que la cendre, d'autre nourriture que le pain et l'eau? avec quelle allégresse ne portâtes-vous pas ses prières devant le trône du Seigneur? Car il donna dès lors sept heures par jour à ce saint exercice; ou plutôt sans cesse occupé de la présence de Dieu, il s'anéantissait tellement devant lui, qu'on peut dire que sa prière était continuelle. Mais sachant que toutes ces mortifications l'avanceraient peu s'il n'étouffait les sentiments de l'orgueil, il s'y appliqua d'autant plus à les réprimer, qu'il en sentait de plus violentes tentations.

L'ennemi du salut qui connaissait le faible d'Ignace, attaqua son cœur par cet endroit; mais Ignace eut soin de se fortifier si bien de ce côté-là, que les efforts du démon d'orgueil ne servirent qu'à lui faire pratiquer une humilité plus profonde en l'obligeant à rechercher le mépris avec plus d'empressement qu'il n'avait autrefois recherché l'honneur. Pour y réussir, il affecte les airs les plus grossiers, et néglige sa personne à un tel point qu'il devient le jouet et la risée de la plus vile populace.

Sages du monde, une telle conduite vous révolte, et vous n'y trouvez que de l'indiscrétion, peut-être même que de la folie; mais sachez que dans cette folie de la croix, Ignace trouva la vraie sagesse, puisqu'il y trouva le moyen le plus propre à s'affermir dans l'humilité. Aussi fit-il bientôt de grands progrès dans cette vertu. Le trait suivant va nous en convaincre.

On apprend à Manrèze que cet inconnu, dont tout le monde se raille, est un jeune gentilhomme qui a tout quitté pour suivre Jésus-Christ. On l'examine; et en l'approfondissant, on découvre que sous un extérieur méprisable il cache en effet une vertu peu commune. Aussitôt le mépris se change en admiration; on ne parle de lui qu'avec éloge, on l'honore comme un saint. C'en est assez pour lui faire prendre la fuite. Les places publiques de Manrèze ont eu pour lui des attraits pendant qu'il y a trouvé des sujets d'humiliation; n'y trouve-t-il plus que de l'estime? il s'en éloigne et va mettre son humilité à couvert dans une sombre caverne.

Heureuse retraite où il ne pénétra qu'au travers des ronces et des épines, combien de fois ne retentîtes-vous pas de ses sanglots? combien de fois ne fûtes-vous pas arrosée de ses larmes et teintes de son sang? Car ce fut là que se livrant aux pieux excès de sa ferveur, il prolongea ses jeûnes, il redoubla ses prières, il multiplia toutes ses austérités; ce fut là qu'il acheva de se former à la pénitence; ou plutôt, ce fut là que vous le formâtes pour votre gloire, ô mon Dieu : *In gloriam meam formavi eum.* Ignace était une pierre précieuse que vous vouliez placer honorablement dans l'édifice de votre Eglise; il fallait que vous prissiez soin de la tailler. Il est vrai que les hommes par leurs mépris, et les démons par leurs tentations avaient déjà contribué, sans le vouloir à ébaucher l'ouvrage; mais vous-même n'y aviez pas encore mis la main. Vous le fîtes, Seigneur, et que ce fut d'une manière bien terrible!

En effet, Ignace avait combattu jusques-là contre la chair, contre le monde, contre le démon; et Dieu l'avait soutenu dans ses combats; mais alors il lui fallut, comme un autre Jacob, combattre contre Dieu même, en soutenant presque seul tout le poids de la justice divine qui lui paraissait irritée contre lui. Je dis, presque seul, car quoique Dieu l'aidât, comme il ne le faisait que d'une manière insensible, on peut dire que ce brave guerrier fit alors la guerre à ses propres frais, puisqu'il crut ne plus recevoir de son prince la solde qu'il lui avait accordée jusque-là. Les ténèbres succèdent donc aux lumières dont le ciel avait éclairé son esprit. La tristesse occupe dans son cœur la place de la joie qu'il avait toujours sentie depuis sa conversion. Le souvenir de ses péché passés l'épouvante; et loin d'y trouver un remède dans la vue de son état présent, il n'y découvre qu'un nouveau sujet de désespoir. Ses pénitences ne lui paraissent qu'hypocrisie, ses confessions que sacriléges, ses oraisons qu'amusement; et les grâces extraordinaires que Dieu lui a faites ne lui semblent que des illusions dont l'enfer s'est servi pour le séduire.

Quel triste état, ô mon Dieu! quelle cruelle situation! à quoi Ignace aura-t-il recours pour s'en délivrer? A la prière? Le ciel est pour lui d'airain. Au conseil? Dieu permet que ceux qu'il consulte ne font qu'augmenter ses inquiétudes. Au jeûne? Il se condamne à ne boire ni manger pendant huit jours, et sa peine ne diminue point. Enfin il fait vœu de s'en tenir à la décision de son confesseur; et cette obéissance lui obtient la victoire dans le plus rude de tous ses combats : *Vir obediens loquetur victorias.* (*Prov.*, XXI, 28.)

C'est ainsi, grand saint, que Dieu vous forma pour sa gloire : *In gloriam meam formavi eum.* Il vous destinait à conduire les âmes dans le chemin du salut; il fallait qu'il vous en fît éprouver toutes les fatigues; mais comme il voulait encore se servir de vous pour les conduire à la plus haute perfection, il devait vous y faire monter vous-même; et c'est ce qu'il fit en vous perfectionnant toujours de plus en plus : *In gloriam meam feci eum.*

3° *Dieu l'a perfectionné à Rome.* — Que ne puis-je ici, chrétiens, en suivant notre saint pas à pas, vous le représenter dans les différents endroits où la providence le conduisit! A Jérusalem, vous le verriez visiter les saints lieux avec une ferveur incroyable; à Salamanque, vous le verriez supporter les emprisonnements avec une patience invincible; à Paris, vous le verriez surmonter les difficultés de ses études avec un courage héroïque, et faire partout de nouveaux progrès dans la vertu. Mais je suis obligé de passer tout cela sous silence, afin de vous le montrer occupé dans Rome à se perfectionner soi-même, en perfectionnant sa compagnie. Il en a jeté les fondements sur le tombeau des martyrs; il y met la dernière main sur celui des apôtres. Heureux présage et du zèle avec lequel plusieurs de ses enfants verseront un jour leur sang pour Jésus-Christ, et de l'attachement qu'ils auront toujours pour le saint-siége.

Ignace, après avoir essuyé les violentes persécutions que l'enfer a suscitées contre l'établissement de cette compagnie, la voit bientôt répandue en diverses parties du monde, et apprend qu'elle porte en tout lieu les plus admirables fruits. Cependant, cette compagnie qui lui a coûté si cher, et qui, par conséquent, doit lui tenir bien au cœur, il n'y tient que par le plus noble de tous les motifs, qui est celui de la gloire de Dieu. Ce qui lui fait dire que s'il la voyait détruite, et que cette destruction lui causât d'abord quelque trouble, il croit qu'un quart-d'heure d'oraison suffirait pour lui rendre son premier calme.

N'était-ce là, grand saint, qu'un édifiant exposé de la situation tranquille où était votre âme à cet égard? ou n'était-ce point peut-être une prophétie par laquelle vous vouliez apprendre indirectement à ceux de vos enfants qui se trouveraient un jour dans une pareille conjoncture, comment ils devaient s'y comporter? Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'il fallait que vous fussiez parvenu à un haut point de perfection pour être capable d'un si généreux sacrifice.

Au reste, on n'a pas lieu d'en être surpris. Ce qui procure aux saints une paix inaltérable dans les plus facheux événements, c'est l'étroite union qu'ils ont avec le souverain être, à l'immutabilité duquel ils participent en quelque sorte. Ce qui rend, au contraire, les gens d'une vertu médiocre, extrêmement sensibles en de pareilles occasions, c'est un reste d'amour-propre dont on ne se défait presque jamais. Ignace ayant donc arraché de son cœur jusqu'aux moindres racines de cet amour-propre, et étant comme absorbé en Dieu, il n'est pas étonnant qu'il se trouvât supérieur à des revers capables de faire sur d'autres hommes les plus vives impressions. En vint-il là tout d'un coup? non, mes frè-

res, cette tranquillité d'âme, qui fut de la part de Dieu l'effet d'une bonté spéciale à l'égard d'Ignace, fut de la part d'Ignace le fruit d'une longue fidélité à l'égard de Dieu.

Oui, Seigneur, disait-il dans la ferveur de son oraison, c'est pour vous seul que je veux vous aimer. Privez-moi de vos faveurs sur la terre, j'y consens, mais réservez-les-moi pour le ciel. C'est là l'objet de tous mes vœux; encore ne désirai-je le ciel même que parce qu'on a le bonheur de vous y aimer parfaitement : *Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram?* (*Psal.* LXXII, 25.) Voilà jusqu'où notre saint porta le désintéressement de son amour, jusqu'à consentir, jusqu'à désirer, jusqu'à demander à Dieu d'être privé de toute consolation sensible ; il le porta même jusqu'à consentir à se voir différer la possession de Dieu, pourvu qu'il pût, par ce moyen, lui procurer la moindre gloire. Ainsi, Seigneur, se vérifia dans saint Ignace ce que vous dîtes autrefois du peuple d'Israël : que vous l'aviez créé, formé, perfectionné pour votre gloire : *In gloriam meam creavi eum, formavi eum, feci eum.* (*Isa.* LXIII, 7.)

Pourquoi, mes frères, cela ne se vérifie t-il pas en chacun de nous, puisque Dieu nous a aussi créés pour sa gloire, et qu'il veut que tous la procurent? c'est que nous ne le voulons pas. Ah ! chrétiens, changeons de conduite et imitons celle de saint Ignace. Vous qui gémissez sous le poids du crime, secouez ce joug honteux qui vous accable. Ignace fut autrefois, comme vous, l'esclave de ses passions; l'exemple des saints qui l'avaient précédé le détermina à briser ses fers; que son exemple aujourd'hui vous engage à briser les vôtres et à vous convertir au Seigneur : *Convertimini et agite pœnitentiam.* (*Ezech.*, XVIII, 30.) Vous qui ne marchez plus qu'à pas chancelants dans le chemin du ciel, souvenez-vous qu'en y marchant avec négligence, on s'expose au danger de s'en écarter bientôt, et si l'austérité d'Ignace vous paraît inimitable, qu'elle serve au moins à vous tirer de la tiédeur, ou à vous empêcher d'y tomber : *Non segnes efficiamini.* (*Hebr.*, VI, 12.) Pour vous, âmes ferventes, qui courez plutôt que vous ne marchez dans la voie du salut, continuez à courir jusqu'au bout de la carrière, en vous souvenant qu'on peut, comme dit saint Paul, vous montrer une voie encore plus parfaite, et qu'après avoir acquis toutes les vertus, vous devez, à l'exemple d'Ignace, essayer de les acquérir dans un degré éminent : *Æmulamini charismata meliora.* (I *Cor.*, XII, 31.)

Voilà, mes frères, comment saint Ignace nous exhorte, par sa conduite, à procurer la gloire de Dieu. Il le fit en travaillant à sa propre sanctification, comme vous venez de le voir. Il me reste à vous montrer qu'il le fit encore en travaillant à la sanctification du prochain; c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Le zèle de la gloire de Dieu produit, selon saint Augustin, différents effets dans les différentes personnes qui en sont éprises; il porte ceux qui peuvent travailler au salut des âmes à reprendre les désordres qui se commettent, et il se contente de faire gémir et prier ceux qui, par leur état, ne peuvent y apporter de remède

A considérer Ignace au commencement de sa conversion, ne semble-t-il pas que la prière et le gémissement fussent les seuls moyens qu'il eût de procurer la sanctification du prochain? Oui, Messieurs, et ce furent aussi les seuls qu'il y employa d'abord. Il se contenta, pendant quelque temps, de dire à Dieu, comme David, que la vue des prévarications qui se commettaient contre la loi le faisait sécher de douleur : *Vidi prævaricantes et tabescebam.* (*Psal.* CXVIII, 158.) Mais ensuite, ayant connu que ce n'était point assez pour lui de gémir sur les malheurs de l'Église, il se détermina (comme les anciens solitaires du temps de l'arianisme) à sortir de sa retraite, afin de contribuer à éteindre le feu que le flambeau du libertinage et de l'hérésie avait allumé presque partout.

Verrai-je tranquillement, ô mon Dieu ! s'écria-t-il, le progrès des ennemis de votre gloire, et de faibles larmes seront-elles le seul remède que j'y apporterai? Non, Seigneur, il n'en sera pas ainsi. Je vais m'opposer au torrent, et il ne tiendra pas à moi que le monde entier ne se convertisse.

Y pensez-vous, Ignace? un homme élevé dans la profession des armes, un homme sans étude et sans science, est-il propre à l'exécution d'un pareil dessein? Non, mes frères, et s'il n'avait compté que sur ses forces, il y aurait eu de la témérité dans ce projet; mais il mit sa confiance dans celui qui le lui inspirait, et Dieu vérifia, par l'événement, la possibilité de l'entreprise.

En effet, à peine Ignace eut-il commencé à prêcher, qu'on vit dans ceux qui l'écoutaient les plus admirables changements. Il semblait que la divine parole fût dans sa bouche, à l'égard des pécheurs, un torrent qui les arrachait au vice, et, à l'égard des justes, un ruisseau qui, portant la fertilité dans leurs cœurs, y produisait les fruits de toutes les vertus. Mais d'où lui venait une sagesse si surprenante? *Unde huic sapientia hæc?* (*Matth.*, XIII, 54.) Elle lui venait de l'Esprit-Saint, mes frères. Ce Dieu des sciences lui en communiqua plus pendant quelques jours à Manrèze que n'auraient pu faire, pendant plusieurs années, les docteurs les plus célèbres.

Le livre des exercices qu'il composa pour lors en est une preuve. Livre admirable; j'ai presque dit livre divin, dans lequel réduisant en art, si j'ose parler ainsi, la sanctification du pécheur, il le conduit comme par degrés depuis sa conversion jusqu'à la sainteté la plus parfaite. Par là, il trouva le moyen de travailler si utilement au salut des âmes, qu'il fit en un sens, à leur égard, ce que Dieu avait fait au sien. Il l'avait créé, formé, perfectionné pour sa gloire; Ignace créa en quelque sorte les pécheurs en les

faisant sortir du vice; il forma les pénitents en leur enseignant la pratique des vertus; il perfectionna les justes en les conduisant à la plus haute sainteté.

1° *Il convertit les pécheurs.* — Quoique la science des saints dont Ignace était rempli pût suppléer ce qui lui manquait du côté des sciences humaines, il crut néanmoins ne devoir pas négliger celles-ci; mais que faire pour les acquérir? Adonné dès sa jeunesse au métier des armes, il n'a jamais eu que du dégoût pour l'étude. Occupé depuis sa conversion des pratiques de la vie intérieure, il sent une grande répugnance à les interrompre pour les appliquer à des exercices peu convenables à un âge aussi avancé que le sien. Cependant, en vue de plaire à Dieu et d'être utile au prochain, il se confond, par une humilité sans exemple, avec des enfants dans un collége, afin d'y apprendre avec eux les premiers éléments de la grammaire.

Pendant ce temps-là son zèle n'est point oisif. Ceux qu'il voit, parmi ses compagnons d'étude, adonnés au libertinage, en sont les premiers objets, et en devenant leur condisciple il ne manque pas de devenir leur apôtre. Il sait, par des manières insinuantes, s'attacher ces jeunes cœurs, afin de les attacher à Jésus-Christ. Aussi porte-t-il plusieurs d'entre eux à se retirer dans la solitude; et c'est là ce qui lui attire de violentes persécutions. A Barcelone, on essaye de lui ôter la vie. A Salamanque, on l'emprisonne comme hérétique. A Paris, on est sur le point de lui faire subir une humiliation des plus flétrissantes; mais tout cela, loin de ralentir son zèle, ne fait qu'en augmenter l'ardeur. Prêt, comme un autre saint Paul, à souffrir la prison et la mort même pour le salut de ses frères, il met tout en usage afin d'y contribuer; et quand les autres moyens sont inutiles, il a recours à mille pieuses industries que sa charité lui suggère.

Voici celle dont il se servit dans une occasion où tout le reste avait été sans effet. Un jeune homme était brûlé d'un feu impur. Pour l'éteindre, Ignace employa tout; avis charitables, exhortations vives, prières, soupirs, gémissements, tout fut inutile : un zèle ordinaire aurait succombé à tant de résistance; celui d'Ignace n'en devient que plus actif; il s'informe du lieu où ce libertin va se satisfaire; il l'attend sur son passage, et se plongeant jusqu'au cou dans un étang à demi glacé : « Va, malheureux, lui dit-il, assouvir ton infâme passion, tandis que je souffre ici la peine due à ton crime. » A ces mots, le pécheur s'arrête, étonné d'un si nouveau spectacle, il approche, il reconnaît Ignace, et accorde à sa charité ce qu'il avait refusé jusqu'alors à ses prières et à ses larmes. Un saint qui, dès les premières années de sa conversion, porta jusque-là le zèle du salut des âmes, que ne dut-il pas faire quand il se vit honoré du sacerdoce?

Ce fut pour lors que, touché de voir périr tant d'infidèles dans le lieu même où Jésus-Christ est mort pour le salut de tous les hommes, il entreprit de porter en Orient le flambeau de l'Evangile; et il eût sans doute exécuté son dessein, si vous-même, ô mon Dieu! ne vous y fussiez opposé; mais vous aviez sur lui des vues qu'il ne connaissait pas encore. A Jérusalem, où le portait son zèle, il n'eût été l'apôtre que de la Palestine, et vous en vouliez faire l'apôtre du monde entier. Oui, mes frères, sans sortir de Rome, où la Providence le fixa, notre saint eut tant de part à la conversion de tout le monde, qu'on peut l'en regarder comme l'apôtre.

En effet, si saint Grégoire pape est appelé l'apôtre de l'Angleterre, parce qu'il y envoya des prédicateurs, ne peut-on pas dire que saint Ignace est l'apôtre des Indes et du Japon, l'apôtre de l'Angleterre et de l'Allemagne, l'apôtre de l'ancien et du nouveau monde, puisque ses enfants se répandirent de son vivant et après sa mort dans ces différents lieux, pour y anéantir le culte des idoles, pour y arrêter les progrès du schisme, et pour s'y opposer à la corruption des mœurs? Oui, mais ce qu'il ne put faire que par autrui dans ces divers endroits, il le fit par lui-même à Rome, où il travailla sans cesse au salut du prochain.

Des pécheurs de toute espèce, juifs, hérétiques, libertins, y devinrent l'objet de son zèle, et leur conversion ne tarda guère à en devenir la récompense. Ainsi, Seigneur, après avoir créé Ignace pour votre gloire en le retirant du péché, l'employâtes-vous à retirer les autres du même abîme : *In gloriam meam creavi eum.* Mais comme, outre cela, vous l'aviez formé par la pratique de toutes les vertus, vous voulûtes opérer, par ce moyen, le même effet dans plusieurs autres, qu'il conduisit dans le chemin du ciel

2° *Il forme les pénitents.* — Vous le savez, mes chers auditeurs, combien l'hérésie, le schisme et l'impiété, désolèrent, au XVIe siècle, l'Eglise de Jésus-Christ. Tout semblait y annoncer un renversement prochain. Aussi n'eût-elle pas subsisté longtemps, si Dieu, qui veille toujours à sa conservation, ne lui eût envoyé un prompt secours. Il le fit; et ce fut sur Ignace qu'il jeta les yeux pour l'opposer, comme une forte digue, au torrent de l'iniquité. La divine sagesse sembla donner elle-même une preuve, ou du moins un indice du choix qu'elle en avait fait; car si, de tout temps, on a regardé comme une disposition spéciale de la Providence que saint Augustin, le défenseur de la grâce, soit venu au monde en Afrique le même jour que Pélage, son ennemi, naquit en Angleterre, on peut bien dire que ce fut par une semblable disposition qu'Ignace écrivit dans sa retraite un livre qui servit à former son ordre, la même année que Luther dans la sienne composa contre les vœux monastiques ce livre impie qui fit tant d'apostats.

Oui, Messieurs, il parut bien qu'en un temps où l'enfer vomissait le venin de tant d'erreurs, le ciel voulait en fournir le contrepoison dans la personne d'Ignace. Aussi

répondit-il parfaitement aux vues de Dieu sur lui, en tenant une conduite et en enseignant une doctrine entièrement opposées à celle de l'hérésiarque.

En effet, pendant que Luther enseignait, et de parole et d'exemple, l'inutilité des bonnes œuvres, Ignace en enseignait la pratique et portait les fidèles à s'avancer, par leur moyen, dans le chemin du salut. Pendant que Luther, en s'élevant avec fureur contre les vœux solennels, s'efforçait d'entraîner tous les religieux dans son apostasie, Ignace établissait un nouvel institut et contribuait par ses discours à repeupler les anciens. Pendant que Luther inspirait à ses disciples l'horrible dessein qu'il avait conçu de renverser le saint-siége, Ignace, offrant sa personne et ses enfants au vicaire de Jésus-Christ, s'obligeait par un vœu spécial à soutenir son autorité. Pendant que Luther, sous le spécieux prétexte de réformer des abus, introduisait partout le plus affreux libertinage, Ignace en réformait véritablement plusieurs, et rétablissait avec le fréquent usage des sacrements la pureté des mœurs qui en est ordinairement la suite. En un mot, à proportion que Luther faisait du ravage dans l'Eglise, Ignace y produisait tant de bien, qu'on peut dire que la rébellion de ce moine apostat fut pour elle, en quelque sorte, un heureux malheur, puisqu'elle lui procura dans Ignace un secours qui la dédommagea pleinement de toutes ses pertes.

O sainte Epouse du Fils de Dieu, si ce fut pour vous un grand sujet d'affliction de vous voir enlever par le schisme une grande partie des Etats du Nord, vous eûtes bien sujet de vous réjouir quand vous vîtes la compagnie d'Ignace vous gagner un nouveau monde. On put dire de vous alors ce qu'un prophète avait dit autrefois de la Synagogue : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii* (*Psal.* XLIV, 17), qu'en la place de vos premiers enfants vous en engendriez de nouveaux dont la naissance était bien propre à vous consoler de la mort des anciens. Mais, Messieurs, que notre saint consola bien encore cette mère affligée, en inspirant aux vrais fidèles la pratique de toutes les vertus.

L'instruction de la jeunesse étant, de tous les moyens, le plus propre à y réussir, il lui vint en pensée d'établir des colléges où sa compagnie, en apprenant aux enfants les sciences humaines, s'appliquât encore plus à leur apprendre la science des saints. Le démon sachant combien l'ignorance était propre à entretenir les erreurs qu'il avait semées dans l'Eglise, essaya mille fois d'empêcher l'exécution d'un tel projet; mais, malgré les tempêtes qu'il excita pour le faire échouer, notre saint eut bientôt la consolation d'en voir le succès égaler ou même surpasser de beaucoup les espérances qu'il en avait conçues.

En effet, à peine eut-il formé sa compagnie, qu'il en distribua les membres dans les différents royaumes où on les demanda pour leur confier l'éducation de la jeunesse, et où ils répondirent parfaitement à la grande idée qu'on s'en était formée. Semblable à un général habile qui sait, dans un combat, donner du secours où le danger est plus pressant, Ignace, autorisé du souverain pontife, envoie ses nouveaux soldats dans les lieux où le démon fait une plus cruelle guerre. Allez, leur dit-il, éclairer tout le monde, embrasez-le du feu de l'amour divin : *Ite, inflammate, accendite.* Ils partent; ils édifient, ils instruisent, ils exhortent, et dans peu les ténèbres se dissipent : la foi chancelante se soutient; la charité presque éteinte se rallume, et l'Eglise affligée reprend une nouvelle face.

C'est donc à vous, après Dieu, respectable patriarche, qu'on est redevable du merveilleux changement qui se fit alors parmi les fidèles des différentes parties de notre Europe où l'on vous demanda de vos enfants. En y procurant l'instruction de la jeunesse, vous donnâtes au sanctuaire des ministres éclairés; au cloître, des religieux fervents; aux tribunaux, des magistrats intègres; à tous les états, de vrais chrétiens qui y firent refleurir la pratique de toutes les vertus; et ces bienfaits dont l'Europe avait reçu les prémices, parvinrent enfin de proche en proche jusqu'aux climats d'un autre hémisphère.

C'est ainsi, chrétiens, mes frères, que saint Ignace, non content d'aider aux pécheurs à sortir de la voie de perdition, apprit aux pénitents à marcher dans celle du salut. Pour répondre entièrement à ce que Dieu avait fait à son égard, il ne lui restait plus que d'aider aux âmes ferventes à acquérir la sainteté la plus parfaite; et ce fut là le troisième effet de son zèle.

3° *Il perfectionne les justes.* — Tout le monde sait que le zèle est de la nature du feu. Comme cet élément transforme en soi les corps auxquels on l'applique, un homme véritablement zélé communique aux autres, à proportion qu'ils en sont capables, les vertus dont il est rempli lui-même. Ignace étant donc parvenu, comme nous l'avons dit, à une grande union avec Dieu, il n'est pas étonnant qu'il ait tâché d'y faire parvenir les autres, et qu'il y ait admirablement réussi.

La Providence, qui le destinait à conduire les âmes à la perfection, l'avait fait passer par toutes les épreuves dont l'expérience lui était nécessaire pour ne pas égarer ceux à qui il devait servir de guide. Elle avait éclairé son esprit des lumières dont on a besoin dans des routes si obscures. Elle avait ajouté à sa prudence naturelle une prudence toute céleste qui lui faisait faire un choix judicieux des moyens les plus convenables à chacun de ceux qu'il conduisait. En un mot, elle lui avait communiqué dans un degré éminent, toutes les qualités dont la réunion était nécessaire à un emploi de cette importance.

Pour nous en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur son livre des *Exercices.* Les principes en sont si solides, les conséquences en sont si justes, les règles en sont

si sûres, et d'ailleurs la méthode en est si facile et la perfection si sublime, qu'on est obligé d'y reconnaître quelque chose d'extraordinaire, et d'avouer qu'Ignace est moins l'auteur que l'instrument dont Dieu s'est servi pour faire à son Eglise un présent si avantageux. Car quel avantage n'en a-t-elle pas tiré?

Demandons-le à tant de chrétiens de tous les états, qui, d'abord sous la direction d'Ignace, et dans la suite sous celle de ses enfants, méditèrent dans la retraite les grandes vérités renfermées dans ce livre admirable. Ils nous répondront aussitôt qu'ils lui doivent ou une entière conversion, ou du moins un renouvellement de ferveur. Cela supposé, je demande s'il était naturellement possible que, sans être cultivé par les sciences, Ignace composât un livre si utile, un livre dont les lumières feraient honneur aux docteurs les plus éclairés, un livre dont toutes les règles supposent une longue expérience dans les voies de Dieu. Non, chrétiens; et à la première lecture de cet ouvrage on doit convenir que de telles connaissances n'ayant pu être en lui, au commencement de sa conversion, ni naturelles, ni acquises, il faut nécessairement qu'elles aient été infuses, et que l'Esprit-Saint les lui ait communiquées, pour le mettre en état de conduire les âmes à la plus haute perfection.

Ce fut là ce saint usage qu'il en fit. Il mit ce livre entre les mains de tout le monde, et chacun y trouva ce dont il avait plus besoin; les pécheurs, des motifs de conversion; les pénitents, des pratiques de vertu; mais surtout les saints y trouvèrent d'excellents moyens pour s'unir toujours plus étroitement à Dieu. Comme en le méditant lui-même, Ignace avait acquis une sainteté parfaite, en le faisant méditer aux autres, il les conduisit au même terme. Ce fut par ces pieux exercices qu'il forma de nouveaux soldats à Jésus-Christ, et qu'il fournit à l'Eglise militante un secours d'autant plus avantageux, qu'elle en avait plus de besoin.

Cette reine des nations formait alors de grands projets. On venait de découvrir un nouveau monde; elle se proposait d'en faire la conquête. Une partie des provinces de son empire avait arboré l'étendard de la révolte; elle voulut les faire rentrer dans le devoir. Plusieurs de ceux qui la reconnaissaient encore pour souveraine n'obéissaient qu'imparfaitement à ses lois. Elle souhaitait de les ramener à une entière soumission. Or, pour exécuter de telles entreprises, il lui fallait des hommes courageux; disons-mieux, il lui fallait des héros. En effet, quel héroïsme ne fallait-il pas pour aller au delà des mers pour porter la foi à des peuples qui n'avaient d'humain que la figure, pour s'opposer à des hérétiques toujours prêts d'immoler à leur haine quiconque essayait de les convertir, pour arrêter une corruption de mœurs qui était devenue presque générale? Avouons-le; tout cela n'exigeait rien moins que la plus parfaite charité : mais où la trouver, cette charité parfaite, en un temps où la foi même était si rare? On la trouva, Messieurs, dans le nouveau secours que le ciel donna pour lors à l'Eglise. Ignace, embrasé du désir de la gloire de Dieu, s'associe dix hommes; et, après leur avoir fait acquérir, par les exercices spirituels, le degré de perfection qui leur est nécessaire, il les offre au souverain pontife, afin qu'il en dispose à son gré.

Réjouissez-vous, Epouse du Fils de Dieu; vos desseins vont s'accomplir. Attaqué par des ennemis redoutables, vous cherchiez des hommes en état de leur résister et de vous défendre. En voici qu'Ignace vous présente, et qui sont prêts à répandre pour cela, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ce nouveau Mathathias vous offre en leurs personnes autant de généreux Machabées qui, formés de sa main, combattront pour vous les combats du Seigneur. (I *Mach.*, III, 2.) Vous aurez la joie de voir dans la suite, parmi leurs descendants, plus d'un Eléazar se dévouer à une mort certaine afin de vous assurer la victoire, et des milliers d'autres que le zèle portera dans les pays les plus éloignés, pour y annoncer le nom de Jésus-Christ : *Nomen ejus in insulis nuntiabunt.* (*Isa.*, XXIV, 15.)

Non content d'avoir formé ce nouvel institut, Ignace, avant sa bienheureuse mort, y mit la dernière main, par la règle qu'il composa pour le perfectionner : règle si sage, que ceux mêmes qui l'examinèrent avec les préjugés les moins favorables, furent obligés de convenir que le doigt de Dieu s'y montrait évidemment. C'est en la suivant, que les Xavier, les Borgia, les Régis s'embrasèrent d'un zèle qui en fit autant d'apôtres; c'est en la suivant, que les trois martyrs du Japon allumèrent dans leurs cœurs le feu de cette charité qui leur fit verser leur sang pour Jésus-Christ; c'est en la suivant, que les Gonzagues, les Stanislas et les Berkman (26) arrivèrent, en peu d'années, par une vie commune en apparence, à une perfection beaucoup au-dessus du commun; enfin, c'est en la suivant, que plusieurs enfants d'Ignace, en imitant leur digne père, acquirent, pendant près de cinq demi-siècles, une vertu qui fit de leur compagnie un des plus beaux ornements de l'Eglise.

Terminerons-nous ce discours sans faire quelques réflexions sur nous-mêmes? Non, mes chers auditeurs. Le fruit que nous devons tirer doit être de nous déterminer à imiter saint Ignace, autant, du moins, que notre état le pourra permettre; car, ne nous y trompons pas, mes frères, si, comme lui, nous ne sommes pas destinés à faire des actions d'éclat, comme lui, nous sommes faits pour la gloire de Dieu, et nous devons y contribuer. Nous surtout, ministres des saints autels, nous y sommes encore plus

(26) J. Berkman, mort en odeur de sainteté, n'est pas canonisé.

obligés que les simples laïques. Faisons donc ce qui dépend de nous pour procurer la gloire de notre Dieu et le salut de nos frères. Si nous n'avons pas l'occasion d'arroser de notre sang le champ du père de famille, arrosons-le du moins de nos sueurs, en travaillant sans cesse à en arracher les épines, et à y semer le bon grain. Pour vous, mes frères, arrosez-le de vos larmes ; attirez par vos soupirs la rosée du ciel sur cette semence ; et si vous n'êtes pas destinés à travailler vous-mêmes à la moisson, priez celui qui en est le maître d'y envoyer des ouvriers qui y travaillent : *Rogate dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* (*Matth.*, IX, 38.)

Cependant vous pouvez y travailler d'une manière plus directe. Un époux peut et doit s'employer au salut de son épouse ; un père, au salut de ses enfants ; un maître, au salut de ses domestiques ; le militaire, le magistrat, le négociant, tout fidèle, en un mot, doit procurer au prochain, du moins par son exemple, un moyen de sanctification. C'est Dieu même qui l'ordonne : *Mandavit unicuique de proximo suo.* (*Eccli.*, XVII, 12.) Ce sera par là que nous contribuerons tous à la gloire de Dieu, et qu'après l'avoir glorifié sur la terre nous mériterons d'en être glorifiés dans le ciel, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE VII.

Pour le 19 *juillet.*

SAINT VINCENT DE PAUL.

Spiritus Domini super me... evangelizare pauperibus misit me. (*Luc.*, IV, 28)

L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi... il m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres.

Quoique Jésus-Christ, avant de monter au ciel, ait ordonné à ses apôtres de prêcher sa doctrine aux rois et à leurs sujets, aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, il ne l'annonça, pour l'ordinaire par lui-même, qu'au simple peuple ; et s'il ne refusa jamais ses avis aux riches et aux grands du siècle, il leur préféra toujours, dans ses prédications, les pauvres et les petits selon le monde, parce que c'était spécialement à eux que son Père l'avait envoyé, comme il le dit aux Juifs en leur expliquant ces paroles de mon texte : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Ce que ce divin Sauveur disait alors de lui-même, on peut le dire, à proportion, du grand saint dont nous faisons l'éloge, et assurer que, comme Jésus-Christ fut envoyé par son Père pour annoncer l'Evangile aux pauvres, ce saint prêtre fut envoyé par Jésus-Christ pour la même fin, et qu'il pouvait dire à son exemple : *Evangelizare pauperibus misit me.*

Ce ne fut pas là le seul trait de ressemblance que saint Vincent de Paul eut avec Jésus-Christ. En effet, comme cet adorable Maître employa trois années entières à former ses apôtres au sacerdoce, Vincent de Paul, pour imiter en tout un si parfait modèle, employa une partie de sa vie à former de bons prêtres.

Voilà donc, mes frères, le double objet de la vocation de ce grand saint : les pauvres et les prêtres ; les pauvres, à l'utilité desquels il travailla avec la plus ardente charité ; les prêtres, dont il procura la perfection avec un zèle inconcevable ; et c'est ce qui m'engage à vous faire voir dans les deux parties de ce discours : 1° l'amour que Vincent de Paul eut pour les pauvres ; 2° le zèle qu'il eut pour le clergé. C'est l'Eglise même qui semble autoriser ce partage, en nous disant que ce grand saint fut spécialement choisi de Dieu pour ce double objet : *Ad evangelizandum pauperibus et ecclesiastici ordinis decorem promovendum.*

Vierge sainte, pour qui Vincent de Paul eut une dévotion particulière, qu'il tâcha de communiquer aux autres, intéressez-vous à son éloge, et nous obtenez la grâce d'en profiter. Nous vous le demandons en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Dans les calamités publiques, Dieu suscite ordinairement de grands hommes, dont il se sert pour en adoucir les rigueurs. Avant que d'affliger les enfants de Jacob d'une extrême disette, il éleva Joseph sur le second trône de l'Egypte pour les en délivrer ; et quand les Israélites furent emmenés captifs à Ninive, il permit que Tobie en fût du nombre afin qu'il les consolât par ses discours, qu'il les animât par ses exemples, et qu'il les soulageât par ses aumônes.

Cette conduite de Dieu parut encore avec éclat dans la France au commencement du dernier siècle. La guerre en avait tellement désolé les campagnes, qu'un grand nombre de ceux qui les habitaient, contraints de se réfugier dans les villes à dessein d'y être secourus, n'y trouvaient assez souvent, au lieu du soulagement qu'ils attendaient, qu'une monstrueuse insensibilité qui achevait de les jeter dans le désespoir. De là les murmures, les larcins, les meurtres qui auraient bientôt fait de ce royaume une Babylone, si Dieu n'eût pris soin d'y pourvoir en établissant sur cette famille désolée un serviteur fidèle, qui lui procurât dans ces temps fâcheux le secours dont elle avait tant besoin.

Vincent de Paul fut celui que Dieu choisit pour cet effet, et il répondit à ce choix avec tant de fidélité, qu'il eut toujours pour les pauvres une affection qui le porta à être tout à la fois leur père, leur avocat, leur apôtre. Il fut leur père pour la nourriture qu'il leur donna lui-même ; il fut leur avocat par les aumônes qu'il leur procura auprès des riches ; il fut leur apôtre par les missions qu'il leur fit. Voilà les trois idées sous lesquelles on peut considérer notre saint, et qui renferment en trois mots tout ce qu'il fit pour les pauvres.

1° *Leur père.* — Que Job, dans son abondance, ait été, comme il dit lui-même, le père des pauvres : *Pater eram pauperum* (*Job*, XXII, 16), je n'en suis point surpris ;

ses richesses lui fournissaient un moyen de subvenir à leurs nécessités. Mais que Vincent de Paul, né dans le sein de la pauvreté, nourri par les mains de la pauvreté, ne cherchant pour lui-même que la pauvreté, ait cependant été le père des pauvres; c'est ce qu'on regarderait comme incroyable si la voix des pauvres qu'il soulagea par ses aumônes ne lui donnait ce glorieux titre, et faisait voir qu'il eut toujours pour eux un cœur de père et des entrailles de miséricorde. Il sembla que cette vertu de miséricorde fût comme née avec lui.

Combien de fois, dès sa plus tendre enfance, ne donna-t-il pas à son père, encore plus pieux qu'il n'était pauvre, la satisfaction de le surprendre dans de petites largesses qui étaient comme les premiers essais d'une charité naissante, qu'il prévoyait devoir augmenter de jour en jour? Oui, mes chers auditeurs, on peut dire que cette vertu, dont notre saint donna des preuves dès ses premières années, ne fit que s'accroître avec l'âge.

En effet, le jeune Vincent ayant, avec le secours de quelques personnes charitables, achevé ses études, et étant parvenu au sacerdoce, employa souvent une partie de son nécessaire au soulagement des pauvres. Mais ses aumônes, qui ne pouvaient être alors que fort modiques, devinrent plus abondantes, lorsque votre providence, ô mon Dieu, lui en eut fourni les moyens par la présentation d'une cure que son amour pour les pauvres l'obligea d'accepter.

Ce fut pour lors qu'on le vit se retrancher ce dont il avait le plus besoin, pour se mettre en état de faire de plus grandes largesses, partager son pain avec les pauvres, et se dépouiller de ses propres vêtements pour les en vêtir, consoler les misérables les plus destitués de secours, et ne rien négliger pour subvenir à leurs maux; point de malades qu'il ne visitât, point d'orphelins qu'il ne protégeât, point de pauvres qu'il ne soulageât. Ceux surtout que la honte empêchait de paraître tels étaient le plus tendre objet de ses recherches. Ingénieux à les découvrir, il leur était saintement prodigue quand il avait pu les connaître; et l'aumône qu'il leur faisait était d'autant plus de son goût, qu'il lui était plus facile d'en dérober l'éclat aux yeux des hommes.

Heureux troupeau que le ciel favorisa d'un tel pasteur, vous en connûtes tout le prix; mais vous ne le possédâtes pas longtemps, et son obéissance, qui vous l'avait donné, vous obligea bientôt d'en regretter la perte. Oui, chrétiens, l'obéissance le fit passer successivement en différents lieux, en chacun desquels il acquit par ses aumônes le glorieux titre de père des pauvres. Villes et bourgades qui en fûtes les témoins, combien de fois ne retentîtes-vous pas du nom de Vincent! Citoyens d'Etampes, habitants de Palaiseau, paroissiens de Genévilliers, réduits à la dernière indigence, dites-nous, que ne dûtes-vous pas à la compassion de ce tendre père? Ah! mes chers auditeurs, nous ne finirions pas si nous voulions rapporter en détail tous les endroits où il étendit sa charité; la Beauce, la Picardie, la Provence furent le théâtre où elle parut avec éclat; mais Paris en ressentit encore de plus admirables effets.

Le prodigieux nombre de pauvres dont cette grande ville était devenue le refuge aurait fait craindre pour la sûreté de ses habitants, si notre saint n'eût employé pour les secourir presque tout le revenu du prieuré de Saint-Lazare. Il semblait, Seigneur, que vous ne l'aviez établi dans cette maison que pour subvenir à une si grande multitude d'indigents. Aussi entra-t-il parfaitement en cela dans les vues de votre providence. En effet, chrétiens, on le vit plus d'une fois donner aux pauvres tout ce qui lui restait, sans se mettre en peine du lendemain pour lui-même et pour la nombreuse communauté dont il était le chef. On le vit, avec le plus grand étonnement, pendant trois mois que durèrent les troubles de Paris, nourrir lui seul chaque jour plusieurs milliers de pauvres qui venaient implorer son assistance, et qui ne lui donnaient d'autre nom que celui de leur charitable père.

C'était sous cet aimable nom qu'il était connu, non-seulement dans la capitale, mais même dans les provinces et jusque dans les pays étrangers. Car sa charité s'étendit souvent au delà du royaume. La Lorraine (27) seule en fournirait des milliers de témoins. Affligée par des guerres continuelles, elle renfermait presque autant de pauvres qu'elle contenait d'habitants. Plusieurs même entre les nobles, entièrement ruinés, étaient contraints d'abandonner leur pays; et quelle pensez-vous, mes frères, que fut alors leur ressource? Point d'autre que de venir en foule à Paris se jeter entre les bras de Vincent qui, non content de les recevoir avec tendresse et de les nourrir en vrai père, envoya, sur le récit qu'ils lui firent des malheurs de leur patrie, plus de seize cent mille livres pour le soulagement des pauvres de cette région désolée.

On demandera peut-être ici quelle est la source où Vincent puisait pour trouver un fonds suffisant à des libéralités si prodigieuses! Il le trouvait, chrétiens, ce fonds, et dans sa propre charité qui lui faisait souvent se retrancher de son nécessaire, afin de secourir un plus grand nombre de misérables, et dans la charité d'autrui qu'il sollicitait en leur faveur; car lorsque ce père des pauvres s'était épuisé pour les nourrir, il devenait leur avocat en plaidant leur cause auprès des riches.

2° *Leur avocat.* — A l'imitation de l'Apôtre qui exhortait de vive voix et par écrit les Eglises grecques à soulager de leurs aumônes les fidèles qui souffraient dans la Judée, Vincent de Paul excitait les riches à parta-

(27) Alors la Lorraine n'appartenait pas à la France.

ger leurs biens avec les pauvres. Tantôt par des prédications vives il leur montrait en public l'obligation indispensable où ils étaient de faire l'aumône, et tantôt dans des visites particulières il leur exposait le triste état où tant de pauvres étaient réduits. Quelquefois par des lettres pressantes il ébranlait derechef ceux qu'un premier entretien n'avait ému que faiblement, et achevait ainsi d'embraser leurs cœurs d'une charité dont son propre cœur était trop rempli pour qu'il manquât de le communiquer à d'autres. Aussi le fit-il avec un succès étonnant dans tous les lieux où la Providence le conduisit.

A Châtillon il recommande en chaire une pauvre famille de sa paroisse, et il le fait avec tant d'énergie, que par ce seul discours il inspire à plusieurs dames la résolution de s'unir ensemble, afin de soulager les pauvres, et donne par là naissance à tant de pieuses sociétés qui, sur le modèle de celle-là, s'établissent bientôt dans tout le royaume. A Marseille il compatit aux peines, quoique bien méritées, des pauvres forçats, et obtient du roi, en faveur de ceux d'entre eux qui sont malades, l'érection d'un hôpital, avec un revenu suffisant pour le soulagement de ces infortunés captifs. A Paris, il se sert du libre accès que sa vertu lui donne auprès des grands, pour les porter à soutenir de leurs aumônes une infinité de bonnes œuvres que sa charité lui a fait entreprendre, et il parvient à les émouvoir jusqu'à les rendre saintement prodigues de leurs richesses. Aussi, sans de pareils secours, lui eût-il été impossible de former un si grand nombre d'utiles entreprises, et beaucoup plus impossible encore de les soutenir longtemps.

Combien de fois, par exemple, les vertueuses dames qui s'étaient chargées de faire nourrir les enfants que la honte ou la pauvreté de leurs mères exposaient à la merci du public auraient-elles abandonné ce pieux dessein, si celui qui les y avait portées n'eût mis tout en œuvre pour les engager à en soutenir l'exécution? Victimes infortunées de la cruauté de vos marâtres, que fussiez-vous devenues si ces saintes dames avaient cessé d'être vos mères? et n'allaient-elles pas cesser de l'être, si Vincent ne fût devenu votre avocat?

Oui, mes frères, notre saint, dans une assemblée où ces dames étaient résolues d'abandonner cette bonne œuvre, parce qu'étant très-dispendieuse, elles se voyaient hors d'état de la soutenir, leur fit là-dessus un discours si touchant, qu'elles ne purent pas y résister. Après bien des délibérations pour et contre, le saint prêtre, voyant qu'on inclinait à quitter le projet, s'écrie tout d'un coup à peu près en ces termes : *Mourez donc, pauvres enfants, mourez de faim et de misère; votre arrêt de mort est porté, si personne ne veut plus pourvoir à votre subsistance.* Il n'en fallut pas davantage : les larmes coulèrent de toutes parts dans l'auditoire; et ces pieuses dames changeant aussitôt de résolution, promirent, par un généreux effort de la libéralité chétienne, d'achever, à quelque prix que ce fût, une bonne œuvre dont la discontinuation serait si dommageable au corps et à l'âme d'un si grand nombre d'innocents.

Je dis dommageable à leur âme, car ce fut là-dessus que le saint prêtre insista davantage. Encore plus sensible au danger que courraient quelques-uns de ces enfants de passer leur vie dans le crime, si on ne leur donnait une éducation chrétienne, qu'à celui où seraient les autres de périr selon le corps, si on ne pourvoyait à leur nourriture, il représenta qu'en les secourant on devenait l'instrument de leur salut. Le salut des pauvres fut donc ce qui le toucha plus vivement; et s'il eut tant de soin d'être leur avocat, ce ne fut qu'afin de devenir leur apôtre.

3° *Leur apôtre.* — Trois de nos plus grands monarques connurent Vincent de Paul, et tous trois eurent pour lui une vénération singulière. Henri IV, édifié de ses discours et de sa vertu, l'honora spécialement de sa confiance. Louis XIII, convaincu de sa sainteté, voulut avoir la consolation de mourir entre ses bras, et Louis XIV, en son enfance, eut le bonheur d'écouter ses leçons. Ainsi on pourrait appeler notre saint l'apôtre des rois; titre qui, à regarder les choses humainement, doit sans doute être préféré à celui d'apôtre des pauvres; mais qui, dans les vues de Dieu, lui est de beaucoup inférieur, puisque Jésus-Christ, qui garda le silence à la cour d'un souverain, se fit gloire d'être envoyé de son Père pour annoncer l'Évangile aux pauvres : *Evangelizare pauperibus misit me.* Vous pouviez, grand saint, vous glorifier du même avantage. D'autres, en assez grand nombre, avaient soin de prêcher aux riches; mais vous, vous fûtes appelé de Dieu à prêcher spécialement aux pauvres. Glorieuse vocation, des devoirs de laquelle vous vous acquittâtes avec une fidélité à toute épreuve.

En effet, connaissant l'ignorance où vivaient ordinairement les pauvres, il s'employa à leur instruction avec un zèle infatigable; zèle qui le porta, en passant par Mâcon, où il vit une multitude de pauvres, dont plusieurs, quoique sexagénaires, n'avaient jamais reçu d'autres sacrements que le baptême, à leur donner une nourriture spirituelle, dont ils avaient encore plus besoin que de celle du corps : zèle, qui lui inspirant une tendre compassion pour les galériens, le fit entrer dans toutes leurs misères, afin qu'en gagnant leurs cœurs, il pût gagner à Jésus-Christ ces malheureux, qui jusqu'alors avaient presque tous vécu dans le désespoir, zèle qui lui fit établir à Paris et ailleurs tant d'hôpitaux où les pauvres trouvèrent et où ils trouvent encore, surtout dans leurs maladies, des secours spirituels qui jusque-là n'avaient paru propres qu'à des communautés religieuses : zèle, en un mot, qui éclata dans toutes ses aumônes, puisqu'en délivrant les pauvres de l'indi-

gence, il se proposa toujours de les faire sortir de l'état du péché.

Mais où son zèle parut avec plus d'éclat, ce fut dans les missions qu'il fit aux pauvres de la campagne. Comme depuis longtemps on avait presque universellement négligé de les instruire, il fallait commencer par leur apprendre, ou du moins par leur rappeler à l'esprit les principaux mystères de notre sainte religion. Vincent le fit, et Dieu répandit tant de bénédictions sur ses travaux, qu'il eut bientôt la joie de voir cette terre, autrefois infructueuse, devenir un champ fertile où le grain de la parole multipliait au centuple. Aussi la moisson y devint-elle en peu de temps si abondante, que notre saint, ne pouvant plus suffire au travail qu'elle exigeait, fut contraint de s'associer plusieurs ouvriers évangéliques qui, remplis de son esprit et devenus les coopérateurs de son zèle, portèrent avec lui tout le poids de la chaleur et du jour.

Semblables à ces prêtres de l'ancienne loi, qui, sous la conduite de Josué, renversèrent, au bruit de leurs trompettes, les murs de Jéricho, ceux-ci, sous la conduite de Vincent, firent tomber, au bruit de leurs instructions, les murs de l'ignorance et de l'impiété. Tantôt dans la chaire ils ébranlaient des pécheurs endurcis, en leur représentant ce qu'ils avaient à craindre de la justice de Dieu, et tantôt dans le tribunal ils rassuraient des pénitents trop timides, en leur montrant ce qu'ils pouvaient espérer de la divine miséricorde.

Anges du ciel, qui vous réjouissez de la conversion d'un seul pécheur, quelle joie ne ressentîtes-vous pas en voyant la multitude de ceux dont notre saint procura le retour? Il s'en réjouit avec vous, et l'heureux succès que Dieu donnait à son zèle, lui fit renouveler la résolution de s'employer totalement au salut des pauvres; car quoiqu'il ne négligeât pas les riches, les pauvres néanmoins, et spécialement ceux des campagnes, eurent toujours le plus de part à ses instructions; et il pouvait leur dire ce que saint Paul disait aux Corinthiens, qu'ils étaient le principal objet et comme le sceau de son apostolat : *Signaculum apostolatus mei vos estis in Domino.* (I *Cor.*, IX, 2.)

Jamais il n'éprouvait une plus grande satisfaction que quand il se voyait au fond des hameaux, environné de pauvres villageois, auxquels il distribuait ou le pain de la divine parole, en les instruisant de nos mystères, ou les eaux salutaires de la grâce, en leur administrant le sacrement de pénitence. On le vit dans plus de deux cents missions s'appliquer avec zèle à ce pénible exercice. Incapable de ménager sa santé quand il s'agissait du salut des pauvres, il aurait souhaité d'y pouvoir sacrifier sa propre vie.

Puisque je suis l'apôtre des gentils, disait autrefois saint Paul, j'honorerai mon ministère : *Quoniam sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo.* (*Rom.*, XI, 13.) Ce second saint Paul ne semblait-il pas, au moins, par ses actions, tenir à peu près le même langage, et dire aussi que, puisqu'il était l'apôtre des pauvres, il honorerait son ministère en travaillant à leur salut!

Oui, mes frères, il y travailla pendant toute sa vie avec un courage vraiment apostolique, et on peut dire qu'il le fait encore aujourd'hui par le moyen des deux congrégations dont il fut le père. L'une, destinée à procurer aux pauvres les remèdes dont ils ont besoin dans leurs infirmités corporelles, s'y adonne avec une immense charité; l'autre, employée à remédier au salut de leurs âmes, s'y applique avec un zèle infatigable. Celles-là versent à propos l'huile et le vin dans leurs plaies. Ceux-ci répandent la crainte et l'amour de Dieu dans leurs cœurs. Celles-là vont dans de sombres réduits soulager des infirmes dénués de tout secours. Ceux-ci vont de bourgade en bourgade annoncer l'Evangile aux pauvres. Ainsi les uns et les autres, héritiers des vertus de leur saint instituteur, perpétuent l'amour qu'il eut pour les pauvres. Mais après vous avoir montré quel fut l'amour que Vincent de Paul eut pour les pauvres, il me reste à vous faire voir quel fut son zèle pour les prêtres. C'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Dieu, qui dans l'ancienne loi avait suscité Néhémie pour rétablir le bon ordre parmi les prêtres et les lévites, suscita Vincent de Paul pour produire le même effet parmi les ministres de la loi nouvelle, et ce second Néhémie aurait pu dire aussi bien que le premier : *Constitui ordines sacerdotum et levitarum unumquemque in ministerio suo.* (II *Esdr.*, XIII, 30.) J'ai rétabli les prêtres et les lévites dans leur rang, et j'ai appris aux uns et aux autres à s'acquitter de leur ministère. Oui, mes chers auditeurs, Vincent de Paul apprit aux ecclésiastiques à s'acquitter des devoirs de leur état. Mais quels moyens employa-t-il pour y réussir? trois principaux: la sainteté de ses exemples, la force de ses discours, l'érection de ses séminaires. Ce fut par là qu'il rendit au clergé son premier lustre et qu'il acheva de remplir sa vocation, dont le second objet fut la perfection de l'état ecclésiastique : *Ad ecclesiastici ordinis decorem promovendum.*

1° *Ses exemples.* — Un saint, que Dieu destinait à perfectionner les prêtres, devait être lui-même un modèle de la perfection sacerdotale. Aussi vit-on dans Vincent de Paul un heureux assemblage de toutes les vertus propres de ce saint état.

Quelle vivacité dans sa foi! les démons l'attaquent-ils d'une violente tentation de blasphème? il en prend occasion de produire à tout moment des actes de foi d'autant plus méritoires qu'il les fait avec plus de répugnance, et après un combat de quatre années il remporte sur eux une victoire complète. L'infidèle dont Dieu permet qu'il devienne esclave dans la Barbarie veut-il l'obliger de renoncer à sa foi? il lui résiste avec courage et s'affermit si bien dans cette vertu, qu'il

engage un renégat à quitter la secte de Mahomet pour rentrer de nouveau dans la religion de Jésus-Christ. L'hérésie, pour s'insinuer en France, essaie-t-elle de le gagner à son parti ? sa foi lui en inspire de l'horreur. Plein de compassion pour les sectaires, il tâche d'abord de les ramener à l'unité; mais voyant qu'il ne peut les convertir, il les démasque et engage les pasteurs de l'Eglise à condamner leurs faux dogmes.

Ainsi sa foi fut la règle de toute sa conduite. Etait-il pénétré de la plus haute estime pour les moindres choses qui regardent le culte de la religion, avait-il une application continuelle au saint exercice de la présence de Dieu ? faisait-il ses délices de la prière, et mettait-il sa joie principale à s'entretenir avec le Seigneur, c'est à la vivacité de sa foi qu'il en était redevable, ou plutôt il le devait à votre grâce, ô mon Dieu ! puisqu'il tenait de vous et sa foi et les autres vertus qui en étaient les suites; car il les posséda toutes dans un degré éminent.

Vit-on jamais une piété plus solide, une mortification plus générale, une humilité plus profonde ? piété qui le faisait se comporter au saint autel avec une modestie qui montrait bien qu'il n'y avait que son corps qui fut sur la terre, et que son esprit était dans le ciel ; mortification qui lui assujettissait tellement tous ses sens, qu'il s'appliquait sans cesse à leur refuser les plus innocents plaisirs. Humilité qui, malgré les emplois les plus importants, les talents les plus rares, les succès les plus heureux, le faisait ne se regarder que comme un serviteur inutile. Car voilà l'idée que Vincent de Paul avait de lui-même et qu'il voulait qu'on en eût. Voilà ce qu'était à ses propres yeux celui que tout Paris, toute la France, et presque toute l'Europe regardait comme un saint. N'en soyons pas surpris, mes frères, c'est le propre de la vertu de chercher à s'anéantir; et celle de Vincent était trop véritable pour qu'elle manquât d'humilité. C'est ainsi que ce digne prêtre, en marchant lui-même à pas de géant dans le chemin de la perfection sacerdotale, excita les autres prêtres à marcher sur ses traces.

En effet, combien sa constance à refuser les premières dignités de l'Eglise, combien sa libéralité à donner aux pauvres une partie de son nécessaire, combien son zèle à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; en un mot, combien toutes ses vertus ne furent-elles pas efficaces à l'égard des prêtres qui en furent les témoins? Oui, toutes les vertus de notre saint portèrent un grand nombre de prêtres de ce temps-là à en pratiquer de semblables. On peut même ajouter qu'elles influèrent sur la conduite des prêtres d'aujourd'hui.

Car, mon cher auditeur, si les ecclésiastiques de nos jours sont communément aussi capables de vous édifier par leurs vertus que de vous instruire par leur doctrine, c'est, après Dieu, à Vincent de Paul que vous en êtes principalement redevables, puisque le bon exemple de sa vie fut un des premiers moyens que la Providence employa pour faire changer de face au clergé, qui, depuis ce temps-là se perfectionna toujours de plus en plus. Et comment ne se serait-il pas perfectionné? Les discours que notre saint faisait aux prêtres sur l'excellence de leur état étaient trop pathétiques pour n'être pas efficaces. En effet, il leur fit à ce sujet des discours si touchants, qu'ils opérèrent dans la plupart des changements admirables.

2° *Ses discours.* — Trouvant dans les deux paroisses, dont le soin lui fut successivement confié, des ministres du saint autel dont la vie n'était pas aussi édifiante qu'elle aurait dû l'être, il crut qu'avant de remédier aux déréglements du peuple, il fallait apporter le remède aux imperfections du clergé. Son zèle le lui fit entreprendre, sa prudence lui en suggéra les moyens, et sa douceur sut si bien les mettre en pratique qu'en fort peu de temps il vint à bout de son dessein.

Non content de leur montrer dans sa personne un modèle achevé de la perfection sacerdotale, il n'omit rien de ce qu'il crut nécessaire pour les engager à y tendre. Pieux entretiens, discours familiers, exercices spirituels, tout fut mis en usage, et tout lui réussit. Il eut même la consolation d'en voir plusieurs profiter si bien de ses avis, qu'après avoir vécu d'une manière, au moins très-imparfaite, ils vécurent toujours depuis avec la plus grande édification, et que quelques-uns d'entre eux moururent en odeur de sainteté.

Les deux paroisses dont nous venons de parler ne furent pas les seuls endroits où notre saint donna des preuves de son zèle pour la perfection de l'état sacerdotal. Paris en vit encore de plus convaincantes. En effet, les discours publics et particuliers qu'il y fit à plusieurs prêtres contibuèrent beaucoup à y renouveler l'esprit ecclésiastique, et y donnèrent origine à un célèbre établissement qui, de la capitale, se répandit bientôt dans presque tous les diocèses du royaume. Je parle de l'établissement des conférences.

Que ne puis-je ici, mes frères, vous représenter l'onction des entretiens que fit Vincent de Paul dans ses pieuses assemblées, pour ressusciter dans les prêtres la grâce de l'imposition des mains, la sagesse des règlements qu'il leur proposa pour la conduite de leur vie, l'importance des conseils qu'il leur donna pour se maintenir toujours dans leurs saintes résolutions. Vous admireriez dans tout cela l'esprit de Dieu, qui se servait de de notre saint pour faire à son Eglise une aussi grande grâce que l'est celle de ranimer la ferveur dans les ministres du saint autel.

Elle se ranima en effet cette ferveur à un point que l'on vit avec admiration les prêtres qui assistaient à ces conférences travailler si utilement au salut des âmes, qu'ils devinrent dans peu les modèles du clergé. Quelques-uns même en devinrent les chefs, par le choix qu'on en fit pour les élever à l'épiscopat.

Et à qui, après Dieu, eurent-ils l'obligation des vertus éminentes qu'ils pratiquèrent? A leur zélé directeur, qui dans ses conférences ecclésiastiques leur avait appris, comme ils le disaient eux-mêmes, à remplir les devoirs de leur état.

Ce serait ici le lieu, chrétiens mes frères, d'entrer dans le détail des nombreux et importants services que saint Vincent de Paul rendit au clergé de France pendant les dix années qu'il fut admis dans le conseil du roi, de vous parler de la part qu'il eut par son crédit auprès de la reine-régente à un grand nombre de pieux établissements, et surtout à la promotion de plusieurs excellents sujets que l'on plaça sur les différents siéges du royaume. Ce serait le lieu de vous dire un mot des soins qu'il prit du saint ordre de la Visitation, dont pendant quarante ans il dirigea un des principeaux monastères. Mais je passe tout cela sous silence afin de vous parler de son chef-d'œuvre, c'est-à-dire, de l'érection des séminaires. Oui, grand saint, ce fut là votre chef-d'œuvre et le plus utile moyen que la sagesse de Dieu vous inspira pour la perfection de ses ministres.

3° *Ses séminaires.* — En effet, quoi de plus propre à former de zélés prédicateurs de la parole de Dieu, de fervents ministres du saint autel, de fidèles administrateurs du sacrement de pénitence, que de retirer des embarras du monde pour quelque temps ceux qu'on destine à de si augustes emplois, et de leur faire comprendre qu'ils ne doivent retourner dans le monde que pour travailler à le convertir? Quoi de plus propre à les faire devenir de saints prêtres, que de les enseigner à méditer la loi de Dieu afin de se pénétrer vivement des vérités de notre sainte religion, que de leur apprendre les règles qu'on doit suivre dans le tribunal, et l'importance qu'il y a de s'y attacher inviolablement? Or, voilà ce qui s'observe dans ces solitudes où l'Esprit-Saint conduit les jeunes clercs pour leur y parler au cœur. C'est là qu'éloignés du tumulte ils écoutent avec docilité la voix de Dieu qui les instruit dans l'oraison, et que, par le moyen des autres exercices qu'on y pratique, ils s'y disposent, en recevant dignement les saints ordres, à s'acquitter dignement un jour des fonctions qui y sont attachées.

Saint Basile en Orient, et dans notre Occident saint Augustin, saint Eusèbe de Verceil et d'autres prélats des premiers siècles, étaient si convaincus de l'utilité de ces maisons ecclésiastiques, qu'ils en avaient chacun dans leur diocèse, à tout le moins une, où ils faisaient instruire avec soin tous ceux qu'ils destinaient au sacerdoce. Et plût à Dieu qu'une si sainte pratique eût toujours continué dans l'Eglise; l'ignorance, le libertinage et l'hérésie n'eussent jamais fait tant de ravages parmi les peuples! Non; Luther et Calvin, dans le XVIe siècle, n'eussent pas répandu si aisément le venin de leur doctrine, si les prêtres de ce temps-là, instruits de leurs obligations, avaient su en arrêter le progrès. Il y a tout lieu de croire qu'il n'y aurait actuellement ni luthériens en Allemagne, ni calvinistes en France, si les auteurs de ces deux sectes fussent venus cent ans plus tard, ou que les séminaires eussent été rétablis cent ans plus tôt.

Le saint concile de Trente, qui le comprit, ordonna que pour remédier aux maux de l'Eglise, on établirait au plus tôt dans chaque diocèse un séminaire, où ceux qu'on destinait aux ordres se formeraient avant de les recevoir, à la science et à la piété. Ce décret que saint Charles exécuta dans sa province aussitôt après la tenue du concile, renouvela bientôt la ferveur du clergé dans une grande partie de l'Italie. Les troubles de la France ne permirent pas qu'on y fût si prompt à obéir au saint concile. Le projet s'en forma plus d'une fois, mais c'était surtout à Vincent de Paul qu'il était réservé d'en commencer l'exécution dans ce royaume.

Eglise de Beauvais, que vous fûtes heureuse d'être la première à profiter de cet avantage! et que les exercices par lesquels notre saint disposa vos jeunes ministres à l'ordination produisirent en eux d'admirables effets!

Oui, mes frères, Vincent, chargé par l'évêque de Beauvais de préparer ses clercs à la réception des ordres, leur fit à ce sujet des instructions si solides et des exhortations si touchantes, qu'au bout de dix jours, sortant de leur retraite ainsi que de nouveaux apôtres, ils se répandirent dans tout le diocèse, et y allumèrent en fort peu de temps le céleste feu dont l'Esprit-Saint, attiré par la prière, avait embrasé leurs cœurs.

Cependant, quelque avantageuse que fût cette retraite, on n'en tirait pas encore tout le fruit qu'on en aurait pu tirer, parce que le peu de jours qu'on y employait ne suffisait pas pour instruire à fond les ecclésiastiques de tous leurs devoirs. Vincent le vit bien, et ce fut ce qui l'engagea à faire de nouveaux efforts pour procurer enfin l'établissement de ces pieux asiles, si connus depuis sous le nom de séminaires, dont le saint concile de Trente avait si expressément recommandé l'érection.

Ce fut donc pour lors qu'il commença d'exécuter à Paris ce grand dessein qu'il projetait depuis si longtemps, et dont il vit le succès répondre entièrement à son attente. On peut même dire qu'il le surpassa de beaucoup, puisque ce premier établissement en occasionna de semblables dans presque tous les diocèses du royaume, et qu'on y vit le clergé reprendre peu d'années après son ancienne splendeur ; car ce fut là l'heureuse époque du renouvellement de l'esprit ecclésiastique en France.

On gémissait depuis plusieurs siècles de ne voir dans cette partie de l'Eglise que très-peu de ministres fidèles. Le plus grand nombre des prêtres ayant passé rapidement et sans y avoir sérieusement réfléchi, de l'état laïque à celui du clergé, vivaient dans le sanctuaire à peu près comme ils avaient vécu dans le monde; et si on excepte l'habit (encore plusieurs d'entre eux dédaignaient-

ils de le porter) il n'y avait aucune différence entre le prêtre et le peuple : *Sicut populus, sic sacerdos.* (*Isa.*, XXIV, 2.) Mais vous remédiâtes à ce désordre, ô mon Dieu, en inspirant à Vincent de Paul l'établissement des séminaires. C'est là que vos ministres, afin de ne plus monter précipitamment au saint autel, passèrent quelque temps à examiner leur vocation. C'est là que par divers exercices de piété ils se dépouillèrent du vieil homme et se revêtirent du nouveau. C'est là, en un mot, qu'ils apprirent à répandre en tout lieu la bonne odeur de Jésus-Christ et à travailler efficacement au salut des âmes.

Vous le vîtes, grand saint, et quelle allégresse n'en ressentîtes-vous pas? Quelles actions de grâces n'en rendîtes-vous pas à la divine bonté? Combien de fois, dans les saints transports de votre zèle, ne vous écriâtes-vous pas : C'est maintenant, Seigneur, que vous répandrez votre esprit sur les prêtres, et qu'après en avoir fait des hommes nouveaux, vous renouvellerez la face de la terre par la force de leur bon exemple et l'ardeur de leur zèle : *Emitte Spiritum tuum et creabuntur; et renovabis faciem terræ.* (*Psal.* CIII, 30.)

Oui, mes chers auditeurs, saint Vincent de Paul eut la joie de voir les séminaires produire des fruits admirables, et put se promettre que dans quelques années on verrait, par le moyen de ces pieux établissements, l'Eglise de France changer de face. Il ne se trompa pas. La suite a montré la solidité de ses espérances. La vue anticipée de ce que nous voyons aujourd'hui lui en fit rendre à Dieu de sincères actions de grâces. Mais il ne s'en tint pas là. Pour remercier la divine bonté de la faveur qu'elle lui avait faite de se servir de lui comme d'un instrument par le moyen duquel elle avait commencé cette sainte entreprise, il ne négligea rien pour la conduire à sa perfection.

Sachant que rien n'est plus utile à l'Eglise de Dieu que de mettre en pratique ce que l'apôtre saint Paul recommande à son disciple Timothée, de prendre un grand soin d'enseigner ceux qui dans la suite doivent enseigner les autres : *Hæc commenda fidelibus hominibus qui idonei erunt et alios docere* (II *Tim.*, II, 2); il exhorta ses enfants à s'acquitter dignement d'une fonction si importante, et leur donna des règles propres à les y soutenir.

Car ce fut par la composition de ces saintes règles qu'il termina sa glorieuse carrière. Il les avait observées lui-même avec les prêtres de sa congrégation pendant l'espace de près de quarante ans. Une si longue expérience lui en ayant fait voir l'utilité, il les leur laissa par écrit. Il en écrivit aussi de relatives à la société de filles dont il fut le père, et alla, peu de temps après avoir mis la dernière main à ces deux ouvrages, jouir avec les apôtres de la récompense d'une vie tout apostolique.

Anges du ciel, avec quelle joie ne portâtes-vous pas son âme bienheureuse dans le sein de Dieu? Mais vous, membres de Jésus-Christ souffrant, et ministres des saints autels, de combien de larmes n'arrosâtes-vous pas son cercueil? Car, mes frères, la mort de notre saint causa dans Paris une affliction générale, et ceux qui la témoignèrent plus sensiblement furent les pauvres et les prêtres. Les pauvres perdaient en lui un père charitable qui les avait nourris de sa substance, un avocat éloquent qui avait plaidé leur cause auprès des riches, un apôtre zélé qui les avait conduits dans le chemin du salut. Les prêtres perdaient en lui le restaurateur de l'ordre sacerdotal, à la perfection duquel il avait contribué par la sainteté de ses exemples, par la force de ses discours, par l'érection de ses séminaires. Les uns et les autres pouvaient-ils s'empêcher de pleurer une aussi grande perte? et, n'eussent-ils pas été entièrement inconsolables, s'ils n'eussent su que ce nouvel Elie, en montant au ciel, laissait son double esprit à ses enfants?

Oui, mes chers auditeurs, saint Vincent de Paul ayant eu pendant sa vie un grand amour pour les pauvres et un grand zèle pour la perfection de l'état ecclésiastique, communiqua l'un et l'autre aux membres des deux instituts dont il fut le chef. Filles de la Charité, vous eûtes en partage son amour pour les pauvres; et vous, prêtres de la mission, vous héritâtes de son zèle pour le clergé.

Mais je ne saurais, grand saint, terminer ce discours sans vous demander aussi pour nous quelque part en votre puissante intercession. Obtenez donc aux pauvres, dont vous fûtes l'apôtre, la patience nécessaire pour supporter les incommodités de leur état. Obtenez aux ecclésiastiques, dont vous fûtes le modèle, un grand désir de la perfection sacerdotale. Obtenez aux religieuses, dont vous fûtes le directeur, une ardeur toujours nouvelle à pratiquer les règles de leur saint institut. Obtenez à la France, dont vous fûtes le soutien, la grâce de n'abandonner jamais la foi de ses pères. Obtenez enfin à chacun de nous, qui célébrons ici votre glorieuse mémoire, le bonheur de servir Dieu à votre exemple, avec tant de fidélité pendant la vie, que nous puissions, après la mort, jouir avec vous de l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE VIII.

Pour le 15 octobre.

SAINTE THÉRÈSE.

Fiat in me duplex spiritus tuus. (IV *Reg.*, 9.)

Que votre double esprit repose sur moi.

Telle fut la grâce extraordinaire qu'Elisée obtint de Dieu qui, par l'intercession du saint prophète Elie, accorda à son disciple le double esprit qu'il demandait : *Fiat in me duplex spiritus tuus.*

On peut dire aussi, Mesdames, que l'incomparable sainte dont vous célébrez aujourd'hui la fête obtint de Dieu le double esprit d'Elie, puisque, comme lui, elle fit l'admiration de son siècle et par le don de prophétie, et par celui des miracles. Ce n'est cepen-

dant pas en cela que je fais principalement consister le rapport de cette heureuse fille avec son admirable père; on peut le prendre d'un autre côté, plus honorable encore pour elle, et plus utile pour nous.

En effet, si Elie paraissait saint aux yeux des hommes par le double esprit de prophétie et de miracles, il l'était réellement aux yeux de Dieu par le double esprit d'amour de Dieu et du prochain dont il était animé. Son amour pour Dieu le portait souvent à se retirer sur la montagne du Carmel, pour s'y entretenir avec lui dans l'oraison; son amour pour le prochain l'engageait à travailler infatigablement à l'instruction de ses disciples, en leur enseignant à s'entretenir avec Dieu; et c'est dans ce double sens que Thérèse reçut le double esprit d'Elie dont elle donna des marques infaillibles dans son amour pour Dieu et dans son amour pour le prochain.

Ce double amour peut être regardé comme le double esprit du christianisme, dont Elie fut animé plusieurs siècles avant le christianisme même, et dont Thérèse reçut la plénitude plusieurs siècles après Jésus-Christ. Oui, Mesdames, l'amour de Dieu et l'amour du prochain firent les deux principaux caractères de sainte Thérèse, et vont faire le sujet des deux points de ce discours. L'amour qu'elle eut pour son Dieu l'éleva vers le ciel, par le désir de s'unir à lui; l'amour qu'elle eut pour le prochain l'abaissa vers la terre, par le désir d'unir le prochain à son Dieu; deux propositions que nous allons établir, et pour lesquelles je vous demande vos favorables attentions. Mais ne commençons pas l'éloge d'une des plus grandes servantes de Marie, sans implorer les lumières de l'Esprit-Saint par l'entremise de Marie même. Disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Puisque le divin amour est comme un feu dont le seul sentiment peut donner une idée juste, il faudrait, pour expliquer dans toute son étendue celui dont brûla sainte Thérèse, être assez heureux pour sentir des mouvements semblables aux siens. Quelle est donc ma témérité d'avoir entrepris de vous parler de l'amour de cette illustre sainte! J'avoue que tout ce que j'en dirai ne saurait répondre à l'idée que vous en avez conçue : ainsi, dans l'impuissance où je suis d'approfondir toutes les propriétés de l'amour que sainte Thérèse eut pour Dieu, je me contenterai d'en exposer les trois principales, et de dire que cet amour fut ardent, constant, humble. Amour ardent dans l'âge le plus tendre, amour constant dans les plus rudes épreuves, amour humble dans les faveurs les plus signalées. Reprenons.

1° *Amour ardent.* — Plusieurs théologiens soutiennent, avec saint Thomas, qu'aussitôt que notre cœur est maître de ses mouvements, il est obligé de se tourner vers Dieu. En effet, n'est-il pas juste que le premier acte libre de notre raison soit de reconnaître la raison souveraine, et que les premières affections de notre volonté s'adressent à celui pour qui sont faits tous les cœurs? Quoi qu'il en soit, il est bien peu de chrétiens qui soient fidèles à lui offrir les prémices de leur liberté. Pécheurs avant que de naître par la volonté d'autrui, nous n'attendons presque tous, à le devenir par notre choix, que le temps nécessaire pour être capables de choisir. Il y a cependant certaines âmes d'élite que Dieu prévient, pour ainsi dire, dès le berceau, par les bénédictions de sa douceur, et de l'amour desquelles il est jaloux jusqu'au point de ne pas souffrir qu'aucun autre que lui soit l'objet de leurs premières inclinations.

Telle fut, Mesdames, l'illustre sainte dont j'entreprends l'éloge. Née à Avila, de parents aussi distingués par leur piété que par leur naissance, elle en reçut une éducation des plus chrétiennes, et elle correspondit à cette grâce par sa fidélité à suivre les avis d'un père dont la principale occupation était de former ses enfants à la vertu. Un des moyens qu'il employait pour leur inspirer une piété solide était la lecture des bons livres. Persuadé que dans cet âge l'esprit est, comme une cire molle, susceptible de toutes les impressions qu'on veut lui donner, il ne négligea rien pour graver profondément dans le leur les maximes de l'Evangile; et comme la vie des saints n'est autre chose que l'Evangile réduit en pratique, ce fut le livre qu'il leur mit le plus souvent entre les mains. Thérèse, à peine encore âgée de sept ans, en faisait lecture avec un goût qui montrait déjà le désir qu'elle avait d'imiter ceux dont elle lisait les actions. Le trait suivant en est une preuve incontestable.

Lisant avec un de ses frères les Actes des martyrs, elle admire la générosité de ces glorieux combattants; mais elle ne s'en tient pas là. Son admiration excite son amour; son cœur prend feu, il s'embrase, et ne pouvant plus en supporter l'ardeur, elle s'écrie : Oh! qu'il est beau de verser son sang pour Jésus-Christ! Ah! mon frère, l'exemple de tant de saints ne fera-t-il qu'exciter notre curiosité, sans animer notre courage? Allons, mourons pour notre Dieu : il y a eu des martyrs aussi jeunes que nous. Si l'Espagne n'a plus, comme autrefois, des glaives et des bourreaux pour nous donner la mort, l'Afrique nous en fournira. Cherchons sur cette terre étrangère le moyen d'entrer dans notre vraie patrie. Une éternité de bonheur mérite bien qu'on l'achète par quelques moments de souffrance... Partons... Déjà ils sont sortis de leur ville, et se préparent à aller jusque sur les côtes de Barbarie, dans l'espérance ou de convertir les barbares ou d'y trouver la palme du martyre, objet de leurs désirs.

Arrêtez, innocente victime, où courez-vous? Revenez sur vos pas, jeune Sulamite; revenez. (*Cant.*, VI, 12.) A peine commencez-vous à vivre, et vous voulez déjà mourir pour Dieu! Modérez une si noble ardeur : votre victoire, pour être différée, n'en sera que plus glorieuse, et si vous ne pouvez

être martyr de la foi, vous serez martyr de l'amour. Notre sainte continue sa route, à dessein d'exécuter son projet; mais son père, averti de l'absence de sa fille, la fait arrêter et reconduire dans sa maison.

La vie intérieure qu'elle y mena fit bien voir que si l'exécution de ce projet était un trait d'enfant, le projet même ne pouvait venir que d'une ardeur d'amour beaucoup au-dessus de la faiblesse de son âge. Mais si son amour fut ardent dans l'âge le plus faible, on peut dire aussi qu'il fut constant dans les plus rudes épreuves.

2° *Amour constant.* — Cependant, Mesdames, quand je dis que son amour fut constant, je ne parle que du temps où Dieu l'appela à son service d'une manière plus spéciale; car je ne disconviendrai pas qu'après avoir été d'abord si enflammée du divin amour, Thérèse ne fut pas toujours insensible à l'amour du monde. Non : quoiqu'elle eût horreur des plaisirs criminels, elle ne se précautionna pas assez contre les plaisirs indifférents; et cette inattention l'aurait peut-être menée beaucoup plus loin, si Dieu même n'eût veillé pour elle à la garde de son cœur.

Qui l'aurait cru, que cette fille qui, dès l'âge de sept ans, ne cherchait qu'à verser son sang pour Jésus-Christ, dût, quelques années après, s'amuser à se parer pour plaire au monde? O mauvais exemple, que ne peux-tu pas sur un cœur qui n'est pas en garde contre ta séduction! La mère de notre sainte avait, parmi plusieurs bonnes qualités, un défaut considérable : elle aimait la lecture de ces histoires fabuleuses, si propres à exciter dans le cœur des passions réelles, par le simple exposé qu'on y fait de passions imaginaires. Thérèse imita son exemple; et vous pensez bien, Mesdames, quel changement de conduite produisit en elle ce changement de lecture. La Vie des saints lui avait inspiré l'amour du martyre; les romans lui inspirèrent l'amour du monde, et l'eussent peut-être précipitée dans l'abîme, si Dieu ne l'eût retirée de ce danger, en la faisant renoncer à un plaisir qu'elle reconnut enfin lui être si préjudiciable.

Son père, ou plutôt votre providence, ô mon Dieu, lui suggéra le dessein d'entrer dans un monastère, où la vue de tant de personnes vertueuses qui le composaient ranima sa première ardeur. Quoiqu'elle n'y fût pas entrée d'abord pour embrasser l'état religieux, mais seulement en qualité de pensionnaire, la paix intérieure qu'elle y ressentit, la dégoûta peu à peu des plaisirs du monde; et après de rudes combats qu'elle eut à soutenir au-dedans d'elle-même, elle fit un généreux effort pour quitter le siècle et pour se revêtir du saint habit de la religion.

Ce fut alors qu'elle goûta combien le Seigneur est doux. Mais ces faveurs ne durèrent pas longtemps ; et quand Dieu lui eut une fois fait connaître qu'il pouvait la récompenser de la perte des plaisirs du monde par des plaisirs infiniment plus grands, il mit son amour à de si rudes épreuves, que depuis ce temps-là presque tous les instants de sa vie furent marqués par de nouvelles souffrances.

En effet, elle souffre dans son corps les douleurs les plus aiguës. Pendant plus de vingt ans, elle est accablée de maux de tête si violents et de faiblesses si fréquentes, qu'on la croit souvent sur le point d'expirer. Elle ajoute à cela de longues veilles, des jeûnes rigoureux, de sanglantes mortifications, qui la mettent dans un état d'holocauste perpétuel : et comme si toutes ces peines ne méritaient pas encore le nom de souffrances, elle demande à Dieu la grâce de souffrir ou de mourir : *Aut pati, aut mori.*

Elle souffre dans son esprit les ténèbres les plus épaisses. A cette clarté lumineuse dont Dieu avait favorisé son entendement, succède une accablante obscurité, qui dérobe à ses yeux les divines perfections dans la connaissance desquelles elle avait fait un si merveilleux progrès. Quelle douleur pour cette tendre amante de Jésus, de se voir si longtemps dans une si sombre nuit, qui lui ôte la vue de son bien-aimé ? Cependant, loin de demander la fin d'une si terrible épreuve, elle se contente, comme l'épouse des cantiques, d'attendre en patience que les ombres se dissipent et que le jour paraisse. Prête à rester dans cet état, si c'est la volonté de Dieu, elle ne lui demande d'autre grâce que celle de souffrir ou de mourir : *Aut pati, aut mori.*

Elle souffre dans son cœur les sécheresses les plus douloureuses et les abandons les plus universels. Son cœur, qui se porte sans cesse vers Dieu, croit que Dieu s'éloigne de lui à proportion qu'il s'efforce d'en approcher. Loin de ressentir ses premières tendresses, il trouve que le ciel est pour lui d'airain. Dieu ne lui paraît plus, comme autrefois, un père compatissant, mais un juge inflexible. Ah ! Seigneur, s'écrie-t-elle, qu'est devenu cet heureux temps où, pour récompenser mon amour, vous me donniez de si sensibles marques d'un amour réciproque ? Etais-je alors assez infortunée pour vous sentir sans vous posséder ? ou bien serais-je aujourd'hui assez heureuse pour vous posséder sans vous sentir ? Je le reconnais, ô mon Dieu , vous ne me privez de vos faveurs que pour purifier mon amour. J'y consens , Seigneur, à ces privations, quelque sensibles qu'elles puissent être, et je ne désire autre chose que de souffrir, ou de mourir : *Aut pati, aut mori.*

Toutes ces épreuves, qui auraient découragé des âmes faibles, ne servirent qu'à montrer combien l'amour de Thérèse était ferme et constant. Mais Dieu, qui lui destinait une couronne des plus brillantes, ne se contenta pas d'épreuves si communes ; il voulut qu'elle eût à souffrir de la part de ceux mêmes qui auraient dû la consoler dans ses souffrances. Pendant longtemps elle n'eut pour confesseurs, ou que des hommes qui, par leur ignorance, étaient, comme elle dit elle-même, incapables de la conduire, ou que des demi-savants, qui n'étant ni assez éclairés pour comprendre sa manière d'orai-

son, ni assez humbles pour avouer qu'ils ne la comprenaient pas, étaient, comme les premiers, hors d'état de lui donner du secours: bien plus, les personnes de confiance à qui elle s'adressa pour savoir à quoi s'en tenir, se trompèrent à son égard, jusqu'à déclarer que ce qui lui arrivait d'extraordinaire n'était que de pures illusions. Ce n'est pas tout encore ; l'enfer se mit de la partie. Oui, les démons, sous diverses figures, essayèrent, par des apparitions fréquentes, d'ébranler sa constance et son amour ; mais Thérèse, toujours victorieuse, résistait à toutes ces attaques, en priant le Seigneur de lui faire la grâce de souffrir ou de mourir : *Aut pati, aut mori.*

Peut-on, Mesdames, porter l'amour à un plus haut point de perfection ? Non sans doute ; et si les faveurs du ciel pouvaient se mériter, on pourrait dire que celles dont Dieu l'honora dans la suite étaient dues, en quelque sorte, à la constance qu'elle témoigna dans de si longues, et de si fâcheuses épreuves.

3° *Amour humble.* — La perversité du cœur de l'homme est si grande, qu'il court risque d'abuser, pour sa propre perte, des moyens mêmes que Dieu lui donne pour faciliter son salut. Les richesses dont il comble les uns, les talents qu'il confie aux autres, ne servent quelquefois qu'à les enfler d'un vain orgueil, et il en est ainsi de presque tous les bienfaits de Dieu. Il nous les donne pour nous approcher de lui ; et par un renversement étrange, on s'en sert assez souvent pour s'en éloigner. Les faveurs mêmes surnaturelles les plus extraordinaires ne sont pas à l'abri de ce péril. C'est ce que saint Paul reconnaît dans sa seconde épître aux Corinthiens, où il nous apprend que l'ange de Satan, qui le contrarie, ne lui a été donné que pour l'empêcher de s'enorgueillir de la grandeur de ses révélations : *Ne magnitudo revelationum extollat me.* (II *Cor.*, XII, 7.)

Si quelqu'un eut jamais à craindre de ce côté-là, ce fut la séraphique sainte Thérèse. L'oraison d'union (grâce que Dieu fait à si peu de personnes) était son oraison la plus ordinaire ; et les ravissements extatiques étaient les faveurs dont Dieu se servait communément pour récompenser son amour.

N'attendez cependant pas de moi, Mesdames, que j'entre ici dans le détail de toutes les grâces qu'elle a reçues de Dieu dans ce genre. Des volumes entiers n'y suffiraient qu'à peine, et les moindres sont beaucoup au-dessus de mes expressions. En effet, entreprendrais-je de vous la représenter pendant son oraison, élevée de plusieurs pieds de terre, comme si son corps eût voulu suivre son âme qui s'unissait à Dieu ? Tâcherais-je de vous la dépeindre conversant familièrement avec Jésus-Christ et le voyant tantôt des yeux du corps sous une figure sensible et tantôt des seuls yeux de l'âme dans une vision purement intellectuelle ? Essaierais-je de vous la montrer élevée en esprit jusqu'au troisième ciel, et y contemplant, comme saint Paul, les neuf chœurs des anges avec toutes les perfections de ces esprits célestes ?

Non, ma faible voix n'est pas faite pour annoncer de si grandes merveilles. Vous seule, incomparable Thérèse, pouvez dignement expliquer ce que vous seule avez mérité de recevoir ; et il n'y a que vos écrits qui puissent nous apprendre ce qui peut être su de vos admirables visions.

C'est donc, Mesdames, à ces excellents écrits que je vous renvoie pour apprendre tant d'apparitions miraculeuses que je n'ai pas la facilité de bien mettre au jour. Vous y verrez un grand nombre d'extases, de révélations, de ravissements ; vous y verrez surtout cet ardent séraphin, qui descendit du ciel pour percer d'un trait de feu le cœur de notre sainte et y faire une aimable blessure qui, par une merveille inouïe jusqu'alors, causa tout à la fois à ce cœur séraphique et la plus vive de toutes les douleurs et le plus sensible de tous les plaisirs, sans qu'on puisse dire comment deux choses si contraires ont pu se réunir.

Si nous regardons Thérèse comme une sainte admirable par les grâces singulières que Dieu lui a faites, nous devons la considérer comme étant beaucoup au-dessus de nos admirations par l'humilité de son amour, qui la fit se mépriser elle-même à proportion qu'elle était estimée. Un seul trait va vous en convaincre.

Elle sent que son corps s'élève de terre en présence de toute sa communauté. Que fait-elle pour empêcher l'estime qui lui en reviendrait devant les hommes ? Elle se sert du droit qu'elle a en qualité de supérieure, de commander à ses religieuses pour leur défendre, en vertu de la sainte obéissance, d'en parler à qui que ce soit. Humilité qui nous aurait dérobé la connaissance de cette merveille et de plusieurs autres, si l'obéissance qui obligeait ses religieuses à la tenir secrète n'avait obligé Thérèse elle-même à la rendre publique dans ses écrits : encore demanda-t-elle instamment que, puisqu'on lui ordonnait d'écrire les grâces que Dieu lui avait faites, on lui ordonnât, ou du moins qu'on lui permît d'écrire ses péchés et d'en faire, comme saint Augustin, une confession publique.

O admirable combat d'abaissement et d'élévation entre Jésus-Christ et Thérèse ! Plus Thérèse s'abaisse à ses propres yeux, plus Jésus-Christ l'élève aux yeux des hommes ; et son élévation, qui est la récompense de son abaissement, redevient la cause d'un abaissement plus grand encore.

Voit-elle que Dieu l'honore par des extases qu'il n'accorde pas à ses compagnes : loin d'en prendre occasion de se préférer à quelques-unes d'entre elles, elle se regarde comme la moindre de toutes et se persuade que Dieu n'en agit de la sorte à son égard que par ménagement pour sa faiblesse, et non pas pour récompenser sa vertu. Voit-elle que Dieu la ravit jusqu'au ciel avec les anges : elle se croit digne d'être précipitée jusqu'aux enfers avec les démons.

C'est ainsi que le divin amour dont son cœur est embrasé, donnant toujours à son esprit de nouvelles lumières, lui découvre de plus en plus l'abîme des gandeurs de Dieu d'un côté, et de l'autre l'abîme de son néant, et la rend extrêmement humble au milieu de toutes les faveurs qu'elle reçoit incessamment de son infinie miséricorde.

Profitons, chrétiens, de l'ardent amour que sainte Thérèse eut pour son Dieu, en tâchant de l'imiter autant du moins que nous en serons capables. Il y eut, à la vérité, en elle bien des choses que nous ne pouvons qu'admirer. Une contemplation sublime ; une vue anticipée de la béatitude ; une connaissance claire et distincte des plus profonds mystères de la foi ; ce sont là des faveurs auxquelles on ne doit pas communément s'attendre ; mais nous pouvons essayer d'imiter en quelque chose la grandeur de son amour. Amour ardent en l'âge le plus faible; amour constant dans les plus rudes épreuves ; amour humble dans les faveurs les plus signalées, voilà ce qui peut être, jusqu'à un certain point, l'objet de notre imitation et la matière d'une instruction des plus utiles.

L'ardeur de son amour dans l'âge le plus tendre nous apprend que tout âge est propre à aimer Dieu. Quelque jeune qu'on soit, on a un cœur ; et à qui le donnera-t-on ce cœur, si ce n'est à celui qui l'a fait ? Hélas ! peut-on aimer trop tôt un Dieu qui nous aima de toute éternité ? la constance de son amour dans les plus terribles épreuves doit nous soutenir dans nos traverses et nous montrer que c'est par le chemin de la croix qu'il faut aller au ciel. C'est par là que Jésus-Christ y est monté ; c'est par là qu'y ont monté tous les saints : pouvons-nous espérer d'y arriver par une autre route ? l'humilité de son amour dans les faveurs les plus signalées doit nous apprendre qu'il n'est point de temps où nous devions plus rentrer dans notre néant et dans l'abîme de nos misères que quand il nous fait sentir les effets de sa divine miséricorde en nous comblant de ses plus douces consolations. Plus Dieu élève une âme par sa grâce, plus elle doit s'abaisser par son humilité : *Quanto magnus es, humilia te in omnibus*, dit le pieux auteur de l'*Imitation*.

Et c'est surtout cette humilité de l'amour de sainte Thérèse, au milieu des plus grandes faveurs dont la comblait son divin Epoux, que les personnes d'oraison doivent principalement imiter. Non, fidèles épouses du Fils de Dieu, vous ne devez pas souhaiter qu'il vous distingue du commun des âmes justes en vous conduisant par des voies sublimes. Thérèse lui demanda souvent de la mener par la voie commune. Mais si, sans que vous le désiriez, ce divin Sauveur veut bien vous appeler comme elle à une oraison extraordinaire, vous devez comme elle regarder cette grâce moins comme une récompense de vos vertus passées, que comme une obligation d'en acquérir de nouvelles. C'est ainsi qu'en agit sainte Thérèse. Les faveurs qu'elle reçut de Dieu ne servirent qu'à rendre son amour beaucoup plus humble ; mais si notre sainte eut un grand amour pour son Dieu, comme vous venez de le voir, elle eut encore un grand amour pour le prochain : c'est, mes chers auditeurs, ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

L'amour du prochain ayant, comme tout le monde sait, le zèle du salut des âmes pour effet principal, je ne puis, chrétiens, vous donner une idée plus juste de l'amour que notre sainte eut pour le prochain, qu'en vous parlant du zèle admirable qu'elle fit paraître dans tout le cours de sa vie. Elle en donna des preuves dès les commencements de son attachement au service de Dieu, par les fréquentes prières qu'elle lui adressait pour obtenir la conversion des pécheurs. Mais dans les vingt dernières années qui finirent sa carrière, elle donna des marques encore plus éclatantes de son zèle, soit dans les écrits qu'elle composa, soit dans la réforme qu'elle institua, soit dans les obstacles qu'elle surmonta. Je dis donc que son zèle a été un zèle éclairé dans ses écrits, un zèle agissant dans sa réforme, un zèle courageux dans les obstacles. Trois qualités que je remarque dans le zèle de sainte Thérèse. Renouvelez votre attention, et suivez-moi, s'il vous plaît.

1° *Zèle éclairé.* — Que des Athanase et des Basile, des Grégoire et des Ambroise, des Jérôme et des Augustin aient éclairé l'Eglise par les vives lumières répandues dans les excellents ouvrages qu'ils nous ont laissés, je n'en suis point surpris. Une étude longue et pénible avait enrichi des plus belles connaissances l'esprit de ces grands hommes dont les livres font encore aujourd'hui l'admiration des savants. Mais qu'une fille qui n'a ni fréquenté les écoles, ni étudié les lettres humaines, ait composé des volumes capables de faire honneur aux théologiens les plus profonds ; qu'une main accoutumée, comme dit l'Ecriture, à manier le fuseau, ait écrit des livres aussi admirables par la solidité de leurs réflexions que par l'élégance de leur style ; voilà, Mesdames, ce qui peut donner un juste lieu à notre étonnement.

Car comment Thérèse qui, comme elle le dit elle-même, était obligée, pour subvenir aux besoins de sa pauvre maison, d'employer au travail des mains presque tout le temps qui lui restait après l'observance de sa règle, a-t-elle pu sans maître, sans étude, sans livres, pénétrer à fond les questions les plus embarrassantes de la théologie mystique, et en écrire d'une manière si solide ? C'est là ce qu'on a peine à comprendre.

Ah ! je me trompe. Non, notre sainte ne fut pas destituée de tous ces secours. Elle ne manqua ni d'école, ni de maître, ni de livres. Son école, furent sa cellule et son oratoire. C'est là qu'elle apprit, en gardant le silence, ce qu'on ne peut apprendre en parlant et en écoutant beaucoup dans les plus célèbres académies. Ses livres, ou plu-

tôt son livre fut le crucifix. Ce fut en lisant, en méditant, en approfondissant ce livre admirable, qu'elle acquit des connaissances qu'on chercherait en vain dans toutes les bibliothèques de l'univers. Son maître fut ce divin Esprit qui prend dans l'Ecriture le nom de Dieu des sciences, maître dont elle écouta sans cesse les divines leçons, et qui lui enseigna tout ce que nous admirons de plus sublime dans ses ouvrages.

Pourrions-nous après cela être surpris de ce que Thérèse fut si savante? Non, mes chers auditeurs, et nous aurions au contraire un sujet d'être fort étonnes, si à l'école d'un si grand maître, elle eût manqué d'acquérir les plus rares connaissances. Mais nous aurions lieu de l'être encore davantage, si, ayant amassé de si grands trésors dans l'ordre de la science du salut, elle eût manqué de les transmettre aux siècles à venir. Aussi prit-elle soin de le faire. Elle désirait trop le salut des âmes pour tenir cachè un bien qu'elle n'avait pas reçu pour elle seule, et dont celui qui lui tenait la place de Dieu lui assurait que la communication devait leur être si profitable. Il ne se contenta pas de l'en assurer, il lui ordonna d'agir en conséquence et de les rendre publics.

Dieu lui avait d'abord inspiré le dessein d'écrire elle-même sa propre vie ; mais son humilité lui ayant fait craindre que ce dessein, qu'elle croyait venir de Dieu, ne fût une tentation de l'esprit d'orgueil, elle renonça pendant longtemps à ce projet, et il fallut pour la résoudre à l'exécuter, que son confesseur lui en fît un commandement exprès. Elle s'y soumit; et nous devons à cette soumission la jouissance d'un ouvrage que son humilité voulait nous ravir.

Vous l'avez, sans doute, lue et relue bien des fois, Mesdames, cette admirable vie ; et vous êtes probablement surprises de ce que je passe sous silence bien des choses qui vous y ont frappées. Mais il faut s'en prendre à l'abondance de la matière qui ne permet pas qu'on dise tout, et qui oblige les panégyristes de cette illustre sainte d'omettre en la louant, plusieurs actions dont une seule suffirait pour un éloge achevé. Vous y avez vu comment presqu'à chaque page elle interrompt son discours par de fréquentes oraisons jaculatoires. Ce qui prouve que ce livre est moins l'ouvrage de son esprit que de son cœur, et que cette tendre amante de Jésus ne pouvait tellement retenir le feu de son amour, qu'il n'en sortît presqu'à chaque instant de vives flammes ou de brillantes étincelles.

Ce serait ici le lieu de vous faire admirer chacun de ses écrits, en vous rappelant avec quelle méthode elle emploie dans sa vie les comparaisons les plus naïves pour expliquer les quatre degrés de l'oraison mentale; avec quelle clarté elle raconte les fondations de ses monastères, en les variant par des digressions aussi agréables qu'utiles; avec quelle supériorité de génie elle donne à ses religieuses des avis pour se bien conduire, et aux supérieures de son ordre des conseils pour bien conduire les autres. Ce serait ici le lieu de vous faire voir avec quel amour elle s'élance à chaque instant vers Dieu dans le livre de ses *Méditations*, et de vous parler de ceux qu'elle a intitulé le *Chemin de la perfection* et le *Château de l'âme*. Mais je ne vous en dirais que ce que vous en savez encore plus par votre expérience que par la lecture que vous en avez faite ; puisqu'en marchant depuis plusieurs années dans ce chemin, vous tâchez tous les jours d'arriver jusqu'à la septième demeure de ce château dont elle nous fait une si belle description.

Au reste, pour louer dignement ces livres, il ne faut que vous citer l'éloge qu'en a fait l'Eglise romaine. Oui, Mesdames, cette Eglise, au jugement de laquelle Thérèse a soumis tous ses écrits, appelle sa doctrine, une doctrine toute céleste et un pain très-utile pour la nourriture de nos âmes : *Cœlesti ejus doctrinæ pabulo nutriamur*. Après une si solennelle approbation, pourrait-on douter encore de l'excellence de ses ouvrages? Non, chrétiens, et l'on doit convenir qu'elle a fait paraître un zèle éclairé dans ses écrits. Mais comme pour être saint, il ne suffit pas de bien enseigner, et qu'il faut de plus, à l'exemple de Notre-Seigneur, agir conformément à ce qu'on enseigne, son zèle fut encore un zèle agissant dans sa réforme.

2° *Zèle agissant*. — Ce zèle, qui avait été longtemps renfermé dans le monastère de l'Incarnation d'Avila s'étendit bientôt dans toute l'Espagne. En effet, depuis l'admirable vision où Jésus-Christ, en la prenant pour son épouse, lui ordonna d'avoir désormais en cette qualité un ardent désir de procurer son honneur en procurant le salut des âmes, Thérèse sentit augmenter notablement dans son cœur le zèle de la maison de Dieu qui la dévorait, comme il dévorait autrefois le prophète Elie son père; et pour obéir à l'ordre de Jésus-Christ, qui voulait l'employer à rétablir la gloire du Carmel, elle entreprit et exécuta ce dessein avec un succès qui surpassa de beaucoup ses espérances.

Quoique ce grand ordre aussi célèbre par son étendue que par son antiquité, fût très-florissant, il avait cependant éprouvé dans l'Espagne le sort de toutes les choses humaines, et était un peu déchu de son ancienne splendeur. La longue suite des temps y avait introduit certains usages contraires à la perfection de l'état religieux ; et ce fut pour rendre à cette partie d'un si illustre corps toute la ferveur de sa première institution, qu'elle commença le grand ouvrage de la réforme.

Elle avait passé vingt-sept ans depuis son entrée en religion dans la tranquillité propre de son état. Mais les vingt autres années qui lui restèrent de vie furent, par l'ordre de Jésus-Christ même, partagées entre les douceurs de la contemplation et les travaux inséparables de son projet. Tout le monde convient qu'on doit s'attendre à des travaux quand il s'agit d'établir une réforme, et beaucoup plus que s'il s'agissait d'instituer

un nouvel ordre; parce que dans le second cas on n'a guère à surmonter que les obstacles du dehors, au lieu que dans le premier on en rencontre assez souvent au dedans qui paraissent presque insurmontables. Thérèse ne l'ignore pas, et cependant elle entreprend l'exécution de son dessein avec un courage qui montre l'activité du zèle qu'elle a pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Que j'aime à me la représenter, cette fille, qu'on peut appeler un séraphin terrestre, embrasée du feu de l'amour divin qui vole, pour ainsi dire, de tous côtés, portée sur les ailes de ce même amour, afin d'embraser, si elle pouvait, toute la terre de ses ardeurs! Avila, qui lui donnâtes naissance, vous la donnâtes aussi au premier monastère de sa réforme. Mais l'enceinte de vos murs était des bornes trop étroites pour renfermer les effets d'un si grand zèle. Burgos, Valladolid, Médina, Salamanque, et plus de quarante autres villes, partagèrent avec vous l'avantage de posséder les enfants d'une si admirable mère, et son institut qui, peu de temps après sa mort, se répandit en Italie, en France et dans les Pays-Bas, fut porté, dès son vivant, jusque dans les Indes.

Thérèse, après avoir fait heureusement refleurir l'ancienne ferveur de son ordre dans le monastère de saint Joseph d'Avila, ne se réserva de tous les droits de fondatrice, que celui d'obéir avec plus de docilité qu'aucune autre, et établit en conséquence une prieure à qui elle voulut se soumettre. Mais les supérieurs jugeant que celle qui avait su planter tant de jeunes arbres dans le champ de l'Eglise, les cultiverait mieux que toute autre, lui commandèrent expressément de prendre la conduite de cette maison, aussi bien que de toutes celles qu'elle pourrait fonder dans la suite.

Ce fut alors que, ne pouvant plus résister à des ordres si formels, elle fut contrainte par obéissance de se charger du commandement, et qu'elle donna à ses filles une règle qui, quoique rude eu égard au siècle où elle vivait, fut bien adoucie par son exemple, puisqu'elle n'y commanda rien qu'elle ne pratiquât la première. Mais les religieuses du Carmel furent-elles les seules à profiter du zèle de Thérèse? Non, mesdames, elle l'étendit jusque sur les religieux du même ordre; et c'est peut-être là ce qu'il y a de plus étonnant dans la vie de cette grande sainte.

Qui l'aurait cru, qu'une simple fille, destituée de tout secours humain, eût, je ne dis pas exécuté, mais osé former un pareil projet? Il faut convenir qu'on l'accuserait de témérité, si le succès n'eût justifié son entreprise. En effet, qu'une religieuse puisse réformer une seule maison de religieuses comme elle, quoique ce soit une chose assez rare, et qui ne manque pas de difficulté, cependant il n'y a rien là qui doive absolument surprendre. Des manières engageantes, de vives exhortations, et surtout de ferventes prières et de bons exemples, peuvent bien opérer un semblable changement. Mais que, non contente de mettre la réforme dans plusieurs monastères de son sexe, et d'en établir de nouveaux, elle porte l'activité de son zèle jusqu'à réformer de savants religieux qui reçoivent des règles de sa main, et qui la reconnaissent pour leur mère; oh! c'est là ce qu'on n'avait point encore vu depuis la naissance de l'Eglise, et ce qui était réservé à l'incomparable Thérèse.

Avouons que c'est là aussi ce qui demandait un zèle aussi infatigable que le sien. Car combien de sueurs, de veilles et de voyages ne lui coûta pas l'érection de tant de monastères nouveaux de l'un et de l'autre sexe, avec la réforme d'un si grand nombre d'anciens? J'essaierais en vain de vous en faire le détail, et je vous renvoie à celui qu'elle en fait elle-même au livre de ses fondations.

Vous serez surpris, mes chers auditeurs, de voir qu'une santé aussi faible que l'était la sienne, pût soutenir de si grands travaux; et vous reconnaîtrez qu'il n'y eut que le zèle qu'elle avait reçu de Dieu, qui pût lui donner les forces dont elle avait besoin pour cela. Ne croyez cependant pas, chrétiens, que tant d'établissements ne demandassent dans sainte Thérèse qu'un zèle agissant. Si ce zèle, outre son activité, ne lui eût fourni un courage au-dessus des plus grands obstacles, elle ne fût jamais venue à bout d'une si haute entreprise. Mais le Saint-Esprit qui en était l'auteur lui communiqua un don de force qui lui fit vaincre des difficultés que bien d'autres auraient regardées comme absolument invincibles.

3° *Zèle courageux*—Rien ne prouve mieux la divinité de notre sainte religion, que de voir l'Eglise de Jésus-Christ établie dans tout l'univers, malgré toutes les persécutions que ses ennemis ont excitées contre elle. Or la conduite que ce divin Sauveur a tenue à l'égard de son Eglise, est ordinairement celle qu'il tient à l'égard des ordres religieux. Il en est peu dont les fondateurs n'aient essuyé bien des traverses. Les contradictions de la part des hommes étant donc comme le caractère spécial des œuvres de Dieu, la réforme que notre sainte méditait depuis si longtemps, n'en devait pas être exempte. Elle devait être trop utile au salut des âmes, pour que Dieu n'y attachât pas une des marques principales auxquelles on reconnaît ses ouvrages.

Aussi ne manqua-t-elle pas d'être contredite. Dieu permit que plusieurs personnes, même bien intentionnées, croyant que ce serait rendre service à la religion, que d'arrêter les effets d'un zèle qui ne leur paraissait pas être selon la science, s'opposassent au dessein de Thérèse. Or de quel courage n'eut-elle pas besoin pour n'être point effrayée d'un si grand nombre et de si fâcheuses oppositions? Car elle en reçut en tout genre et de toutes sortes de personnes.

Veut-elle établir à Avila son premier monastère de Saint-Joseph, toute la ville se soulève contre elle. On n'en parle que comme d'un esprit inquiet qui, ne pouvant se résoudre à observer la règle dans son ancienne maison, cherche à se procurer l'indépendance en une maison nouvelle sous prétexte d'une plus grande perfection. Les magistrats décident qu'il faut s'opposer à la réforme et obliger Thérèse à rentrer dans son premier monastère de l'Incarnation pour s'y réformer elle-même. Tous les corps de la ville déchaînés contre le nouvel institut veulent chasser les filles de Thérèse de leur maison en leur défendant d'y rentrer sous les plus grièves peines. Enfin on la cite elle-même au grand conseil du roi comme une personne entreprenante et capable par ses nouveautés d'exciter des troubles dans l'Etat, et elle se voit contrainte d'y soutenir un procès qu'on lui intente devant un roi de la terre pour avoir exécuté les ordres du roi du ciel.

Ce ne fut pas seulement dans la fondation de son premier monastère qu'elle éprouva toutes ces contradictions, il en fut de même de presque toutes les autres, où elle vit s'élever contre elle les bourgades, les villes, les provinces. Ici les gouverneurs emploient leur autorité pour combattre son dessein. Là les juges fulminent des arrêts pour en empêcher l'exécution. Ailleurs les nobles la regardent comme un objet qui n'est digne que du dernier mépris; le menu peuple l'accable de railleries et d'insultes. Partout des gens de diverses conditions lui font une guerre ouverte et condamnent, à l'envi les uns des autres, le plus excellent de tous ses ouvrages. Mais le zèle qui le lui a fait entreprendre excite de plus en plus son cœur à tenir ferme contre tous ces obstacles et à surmonter ceux mêmes qui paraissent le plus insurmontables. Si Dieu est pour nous, dit-elle avec l'Apôtre, qui pourra nous être contraire? *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* (*Rom.*, VIII, 31.)

O courage héroïque! Il paraît bien, grande sainte, que votre amour, comme celui de l'épouse, est aussi fort que la mort, et que votre zèle, aussi bien que le sien, est à l'épreuve des plus violents efforts de l'enfer même : *Fortis ut mors dilectio : dura sicut infernus æmulatio.* (*Cant.*, VIII, 6.)

Quelques inquiétudes que lui causassent toutes ces oppositions, ce ne fut cependant pas là ce qui la surprit davantage. Elle s'était toujours attendue à voir les partisans du monde s'élever contre l'œuvre de Dieu. Mais ce qui lui fut infiniment sensible et que probablement elle n'avait pas prévu, ce fut la persécution qu'elle eut à soutenir de la part des gens d'église. Plusieurs d'entre eux, quelques-uns même des principaux, croyant, comme dit l'Ecriture, rendre service à Dieu (*Joan.*, XVI, 2), devinrent par un faux zèle les ennemis de Thérèse les plus déclarés.

On la défère au tribunal de l'Inquisition comme suspecte d'hérésie, on la décrie publiquement dans les chaires comme un esprit dangereux, on la met en prison par l'ordre du nonce; et comme si tout cela n'était pas suffisant pour l'éprouver, Dieu permet que des religieux de son ordre, et son confesseur lui-même, ont la faiblesse de céder à l'orage en se déclarant contre elle. Il faut avouer que c'est là une tentation bien violente. La persécution des partisans du monde ne surprend pas les gens de bien; ils s'y attendent. Mais quand elle leur vient de la part de personnes consacrées à Dieu, oh! qu'il faut un grand courage pour n'en être pas ébranlé! Telle est la position où se trouve notre sainte. Elle voit des personnes de tout état, séculiers, ecclésiastiques, religieux, se réunir contre elle pour la forcer à quitter son projet.

Que ferez-vous, Thérèse, en de si fâcheuses conjonctures? Résisterez-vous toute seule à tant d'ennemis déchaînés contre vous? Ne semble-t-il pas que l'unique parti que vous ayez à prendre soit d'abandonner celui que vous avez pris? Non, Mesdames; elle met sa confiance en Dieu, et comme elle sait qu'étant l'auteur de son dessein, il peut le faire réussir malgré tous les efforts des hommes, elle espère contre toute espérance (*Rom.*, IV, 3), et s'écrie avec le Roi-Prophète : J'ai mis ma confiance en vous, Seigneur; aussi ne craindrai-je pas tout ce que les créatures pourront faire contre moi. Dussent les hommes et les démons se réunir tous ensemble pour conjurer ma perte, mon cœur ne redoutera point leurs attaques : *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.* (*Psal.* XXVI, 3.)

Son espérance ne fut pas vaine. Dieu fit enfin succéder le calme à l'orage, et notre sainte eut la consolation de voir se déclarer pour elle ceux qui jusque-là lui avaient été le plus contraires. Quand ils surent que le pape approuvait son dessein, que son général y consentait, que son provincial et son confesseur, revenus de leurs préventions, donnaient les mains à la réforme, il se fit dans les esprits un changement total. Presque tout à coup les préjugés se dissipent, les obstacles s'évanouissent, la réforme s'introduit, et toutes les tempêtes excitées pour la détruire ne font que l'enraciner de plus en plus. Mais ces tempêtes servent beaucoup à Thérèse elle-même en ce qu'elles la conduisent plus promptement à l'heureux port du salut.

En effet, toutes ces traverses qui durèrent environ dix-huit années, diminuant peu à peu les forces de son corps, ne lui laissèrent plus que deux ans de calme qu'elle employa à fortifier ses enfants dans le nouveau genre de vie qu'ils avaient embrassé. Ce fut dans cet exercice de zèle qu'elle termina sa glorieuse carrière.

Quel contentement pour cette tendre amante de Jésus de se voir enfin sur le point de se réunir à lui! Comme un flambeau qui n'est jamais plus ardent que lorsqu'il est sur le point de s'éteindre, elle ne produisit jamais de plus vives flammes de son amour envers Dieu que dans ses derniers moments,

et après avoir donné des marques de la fermeté de sa croyance en déclarant qu'elle avait toujours été, comme elle l'était encore, fille entièrement obéissante à toutes les décisions de l'Eglise romaine, elle mourut non-seulement dans l'amour de Dieu comme tous les martyrs, mais comme la reine des martyrs et des saints, elle mourut d'amour pour Dieu ; je ne le dis que d'après l'Eglise : *Divini amoris cuspide in vulnus icta concides.*

Telle fut, Mesdames, la glorieuse fin de votre illustre mère. Elle donna jusqu'au dernier soupir des preuves éclatantes de son zèle pour le salut des âmes; zèle éclairé dans les écrits qu'elle a composés ; zèle agissant dans la réforme qu'elle a établie ; zèle courageux dans les obstacles qu'elle a vaincus. Voilà son portrait en trois mots.

Tâchons d'en être d'exactes copies, autant du moins que notre faiblesse le pourra permettre. Il est vrai que toutes les âmes ne sont pas faites pour imiter parfaitement un si beau modèle; mais il n'y a personne qui ne puisse en tirer quelque profit.

Si nous n'avons pas assez de lumières pour composer de savants ouvrages, assez d'activité pour réformer des ordres religieux, assez de force pour surmonter les plus grands obstacles, ayons du moins assez de fidélité pour suivre les pieux conseils qu'elle nous donne dans ses écrits et pour vaincre les difficultés ordinaires qui se rencontrent dans la pratique des vertus propres de notre état. Si nous ne pouvons pas arriver à ce haut point de contemplation où parvint sainte Thérèse, essayons au moins d'aimer Dieu de tout notre cœur.

Grande sainte, qui fûtes si remplie d'amour pour Dieu et pour le prochain, obtenez par vos prières que ce double esprit d'amour repose sur moi et sur chacun de ceux qui m'écoutent : *Fiat in me duplex spiritus tuus.* (IV *Reg.*, II, 9.) O vous, ardent séraphin, qui embrasâtes le cœur de cette illustre sainte en le perçant d'un trait de feu, percez aussi les nôtres par de semblables traits, ou plutôt décochez vous-même, adorable Sauveur, du fond de ce tabernacle, une des flèches de votre amour dans nos cœurs, afin qu'après vous avoir aimé sur la terre nous puissions vous aimer dans le ciel pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE IX.

Pour le 21 août.

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

Nunc ergo ora pro nobis, quoniam mulier sancta es. (*Judith.*, VIII, 29.)

Priez donc maintenant pour nous, parce que vous êtes une femme sainte.

C'est à la plus illustre veuve de l'Ancien Testament que le chef du peuple de Béthulie donne ici le titre de sainte, en lui demandant le secours de ses prières ; et c'est aussi, Mesdames, à une des plus illustres veuves qui aient fleuri dans le Nouveau, que le chef du peuple chrétien donnait, il y a quelques années, le même titre en implorant son assistance, et en lui disant publiquement dans la principale église du monde : *Sancta Joanna Francisca, ora pro nobis* (28).

Il y a néanmoins entre ces deux faits une différence, c'est qu'Osias, en donnant à Judith la qualité de sainte, n'avait pas droit d'obliger le peuple juif à la regarder comme telle, au lieu que Clément XIII, en donnant le titre de sainte à Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, obligea tous les fidèles à ne plus douter qu'elle le fût.

Vous n'en doutez pas, chrétiens; et ce n'est pas non plus pour vous en convaincre que j'entreprends aujourd'hui son éloge. C'est pour vous exhorter à imiter ses vertus. Imitation à laquelle vous vous porterez d'autant plus aisément, que la vie de notre sainte n'est point de ces vies extraordinaires qu'on ne peut qu'admirer. Non ; la vie de sainte Chantal ne fut point extraordinaire, et elle ne dut pas l'être. Destinée par la Providence à fonder un ordre où l'on fait profession d'éviter toute singularité, elle dut mener une vie où il ne parût au dehors rien de singulier. Elle le fit, et c'est ce qui la rendit plus imitable. Mais elle le fit avec une perfection singulière, et c'est ce qui la rendit une plus grande sainte.

En cela, Dieu semble avoir eu dessein de la proposer pour modèle au monde et à la religion. Car, si toutes ces vertus eussent été extraordinaires, les personnes du monde l'eussent regardée comme un modèle trop élevé pour un état où l'on se persuade qu'il ne faut que des vertus communes. Si ces mêmes vertus n'eussent été pratiquées d'une manière très-parfaite, les personnes religieuses ne l'eussent pas regardée comme un modèle assez fini pour un état où l'on doit tendre à la plus haute perfection. Mais comme elle n'a, d'un côté, pratiqué que des vertus communes, et que de l'autre, elle les a pratiquées avec une perfection beaucoup au-dessus du commun, on peut dire que le monde et la religion trouvent également en elle un modèle achevé de toutes les vertus qui leur sont propres.

Oui, Mesdames, vous qui tenez dans le monde un rang distingué, vous trouverez dans la baronne de Chantal un modèle des vertus propres de votre état; et vous, mes chères sœurs, qui, en renonçant au monde avez embrassé le parti de la religion, vous trouverez dans la mère de Chantal un modèle de la perfection propre du cloître

Voilà donc les deux points de vue sous lesquels j'ai dessein de vous la représenter, comme personne du monde et comme religieuse. Dans le monde, elle se disposa par

(28) C'est un usage dans la cérémonie des canonisations qu'après le *Veni, Creator*, et la publication du bref, on tire un rideau qui cachait le tableau du saint ou de la sainte canonisée, et le pape chante par trois fois : *Sancte... N.... ou sancta..., N.... ora pro nobis.*

ses vertus à la perfection religieuse : vous le verrez dans le premier point. Dans la religion, elle perfectionna les vertus qu'elle avait pratiquées dans le monde : vous le verrez dans le second.

Quoique les dames du monde et les personnes religieuses soient celles qui trouveront plus à imiter dans l'éloge de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, j'espère que tous ceux et celles qui composent cet auditoire en pourront profiter pour leur salut, puisqu'il n'y a personne qui ne puisse apercevoir dans la conduite de cette sainte des traits qui sont conformes à ce que Dieu demande de chacun dans son état. Afin d'obtenir la grâce de les copier, ces traits relatifs à notre genre de vie, adressons-nous à la très-sainte Vierge, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Pour donner quelque ordre à l'exposé des vertus que notre sainte a pratiquées dans le monde, on peut la considérer sous trois rapports : comme fille, comme épouse, comme mère. Fille soumise aux ordres de son père, épouse complaisante aux volontés de son mari, mère attentive aux besoins de ses enfants. Ces trois articles nous donneront lieu de parcourir en suivant l'ordre des années, toutes les vertus dont sainte Françoise fut le modèle depuis sa plus tendre enfance jusqu'à son entrée en religion.

1°, *Fille.* — Je dis depuis sa plus tendre enfance; et c'est là un trait qui la distingue déjà de plusieurs autres saintes. En effet, dans un âge où la plupart des autres ne donnent, tout au plus, que des indices d'une vertu future, la jeune Françoise donna des preuves d'une vertu formée, et surtout d'un attachement inviolable à la foi de ses pères, puisque dès l'âge de cinq ans elle fit en quelque sorte la fonction de controversiste : voici le fait.

Un seigneur protestant soutenant opiniâtrément en sa présence son hérésie sur la réalité de Jésus-Christ au saint autel, Françoise, animée sans doute d'un mouvement du Saint-Esprit, prend la parole : *Monsieur*, lui dit-elle, *si vous aviez donné un démenti au roi, on vous ferait mourir. A quoi ne devez-vous donc pas vous attendre, puisque vous en donnez un au Fils de Dieu?* Puis, jetant au feu de petits présents qu'il lui faisait pour l'apaiser : *C'est ainsi*, ajouta-t-elle, *que les hérétiques brûleront dans l'enfer.*

Que vous êtes admirable dans vos saints, ô mon Dieu! Vous savez, quand il vous plait, employer la bouche des enfants mêmes à publier vos louanges et à confondre vos ennemis : *Ex ore infantium.... perfecisti laudem propter inimicos tuos.* (*Psal.* VIII, 3.)

Une enfant qui, dès l'âge le plus tendre, avait si bien profité des instructions qu'elle avait reçues, ne pouvait manquer d'avancer en piété; aussi, y fit-elle bientôt de merveilleux progrès, et son père voyait avec admiration germer dans ce jeune cœur les semences de vertus qu'il y répandait. L'obéissance est, de toutes les vertus, celle qui convient le mieux aux enfants. Incapables de se conduire, ils ont besoin de guides dans le chemin du ciel, et ces guides doivent être leurs propres parents. Heureux ceux qui trouvent dans les leurs ce qu'ils ont droit d'attendre à cet égard; et plus heureux encore ceux qui, l'ayant trouvé, sont fidèles à en profiter pour leur salut.

Notre sainte eut ce double avantage. Le ciel l'avait fait naître d'une famille où la piété était comme héréditaire; et elle correspondit à cette grâce en améliorant ce riche fonds qu'elle en avait reçu. Assurée de ne trouver rien que de juste dans les ordres du pieux magistrat à qui elle devait le jour, elle se fit un point capital d'y obéir avec la plus grande exactitude.

Apprenez d'ici, jeunes élèves, à qui vos parents en vous conduisant dans ce monastère, ont voulu procurer une éducation chrétienne, apprenez que la vertu est de tous les âges. Françoise encore plus jeune que vous, donnait déjà des marques de la sienne, pourquoi ne donneriez-vous pas des preuves de la vôtre, dans une maison où vous n'avez qu'à obéir et à imiter pour être des saintes? Cette obéissance est presque l'unique chose qu'on exige de vous. Si l'exemple de Françoise doit vous rendre cette vertu facile, le fruit qu'elle en retira doit vous convaincre de son utilité.

En effet, notre sainte fut redevable à cette vertu de deux avantages qu'elle remporta sur l'ennemi du salut; et elle n'échappa au danger de perdre son innocence et sa foi, que parce qu'elle ne s'y était exposée que pour obéir aux ordres de son père. Ce vertueux père qui ne désirait rien tant que de procurer à sa fille l'amour de ces deux vertus, l'exposa lui-même sans le savoir au danger de les perdre, en l'accordant aux sollicitations de sa sœur, la baronne d'Effran, qui, établie depuis peu dans une province éloignée, souhaita passionnément de l'emmener avec elle.

A peine la jeune Frémiot eut-elle été quelques jours dans sa nouvelle demeure qu'elle y vit les choses sur un pied tout différent de celui où elle les avait vues dans la maison paternelle. Toutes deux avaient cela de semblable que les richesses y abondaient. Mais elle n'avait trouvé dans la première, au milieu des richesses, qu'une école de piété, au lieu qu'elle ne voyait dans la seconde qu'une suite de plaisirs qui n'étaient interrompus que par l'intervalle nécessaire pour passer de l'un à l'autre.

Une vie si opposée à celle qu'elle avait menée jusqu'alors ne pouvait guère être de son goût; car, quoique sa vertu ne fût point de ces vertus austères qui semblent ennemies de la vie sociale, et qu'elle ne se refusât pas à d'honnêtes délassements, elle ne pouvait concevoir qu'on se délassât toujours; aussi, sa retenue paraissait-elle jusque dans les divertissements qu'elle était forcée de prendre. On s'aperçut bientôt de

sa contrainte, et pour se délivrer, dans ce concert général de plaisirs, d'un recueillement qu'on regardait comme une dissonance importune, on entreprit de monter la jeune étrangère sur le ton des autres. Monde séducteur, voilà de tes entreprises !

Pour réussir en celle-ci, on employa un stratagème trop bien concerté pour n'avoir pas son effet. On mit auprès de Françoise une personne d'autant plus dangereuse que son grand âge la rendait moins suspecte et qui, cachant un fond de corruption sous un extérieur composé, ne négligea rien pour altérer la vertu de son élève. Insensiblement elle lui inspira du dégoût pour la lecture et la prière. A ce dégoût succéda bientôt une inclination marquée pour les divertissements du monde, et Françoise commençait déjà à s'y plaire lorsque, jaloux de la pureté de son cœur, vous la touchâtes, ô mon Dieu, et lui fîtes sentir le danger qu'elle courait de se perdre.

Encore plus prompte à répondre à la grâce qu'à recevoir les premières impressions du vice, elle gémit d'avoir été capable d'une telle inconstance, et ce court retardement dans le chemin du ciel ne servit qu'à l'y faire marcher dans la suite avec plus de promptitude.

Apprenez de là, filles chrétiennes qui vivez dans le monde, avec quel soin vous devez choisir les personnes que vous fréquentez. Si elles ne sont pas ce qu'elles doivent être, elles vous feront bientôt devenir ce qu'elles sont; et, si vous n'y prenez garde, une heure de leur entretien vous fera perdre tout le fruit de la plus heureuse éducation. Rompez donc avec celles qui voudraient vous porter à rompre avec votre Dieu. C'est là le premier pas que fit Françoise. Aussitôt qu'elle s'aperçut du ralentissement de sa piété, elle commença par éloigner celle qui l'y avait conduite et reprit ses exercices avec une nouvelle ardeur. Mais à ce premier piége qu'on avait tendu à son innocence en succéda un second encore plus dangereux, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que de l'exposer à perdre sa foi.

Un jeune homme la recherchait en mariage. Ce parti était, selon les vues humaines, le plus avantageux qu'on pût lui proposer. Tout concourait, ce semble, à l'y faire consentir, biens, noblesse, esprit, agrément. Aussi ne s'y serait-elle pas refusée si la foi de ce seigneur avait répondu à tout le reste. Mais dès qu'on lui apprit qu'il n'était pas catholique, elle rompit toutes les mesures qu'on avait pu prendre. En vain lui remontra-t-on que, ces sortes de mariages étant alors tolérés dans l'Eglise, elle ne devait pas s'en faire de scrupule. En vain lui représenta-t-on que celui de sainte Clotilde avec un infidèle justifiait évidemment celui qu'on lui proposait, en vain voulut-on lui faire espérer que son attachement à la foi contribuerait à la conversion de son mari : tout cela ne fut point capable de l'ébranler. Elle s'expliqua là-dessus si nettement qu'on désespéra de l'y résoudre. Exemple qui nous montre que, s'exposer par les engagements que l'on contracte au danger de perdre la foi, c'est presque l'avoir déjà perdue.

La fermeté de notre sainte lui attira des persécutions qui lui rendirent son séjour en cette maison bien ennuyeux. Néanmoins elle attendit que l'obéissance qui l'y avait placée l'en retirât. Elle n'attendit pas longtemps. Son père, qui lui avait trouvé dans le baron de Chantal un parti convenable à sa naissance, la rappela chez lui. Françoise, assurée par elle-même autant que par le choix de son père, de la vertu du jeune seigneur, ne douta point que le ciel ne le lui eût choisi pour époux et consentit à la proposition qui lui en fut faite.

2° *Epouse.* — La vertu qui doit former les nœuds d'une union chrétienne serra si étroitement ceux des deux époux qu'on vit, à n'en point douter, que Dieu les avait faits l'un pour l'autre. La complaisance de notre sainte aux volontés de son mari était de cette union le lien le plus étroit. Aussi gagna-t-elle bientôt toute sa confiance. Cette confiance lui donna lieu de faire un sacrifice qui lui coûta; mais elle le fit généreusement dès qu'elle s'aperçut qu'il le souhaitait. Il avait dans sa famille une multitude d'affaires qui demandaient une application à laquelle il ne pouvait se résoudre, et parut désirer que la baronne s'en chargeât.

Combien d'autres femmes auraient rejeté une pareille proposition? Pourquoi, auraient-elles dit, ne pas se reposer sur un intendant d'un détail aussi ennuyeux que celui-là ? Et s'il faut y veiller soi-même, pourquoi un époux se déchargerait-il sur une jeune épouse du soin de remettre en ordre des affaires où sa propre négligence a jeté la confusion? Notre sainte ne raisonna point de la sorte. Sachant que la vraie dévotion consiste à s'acquitter des devoirs de son état, elle sacrifia le goût qu'elle eût trouvé dans une vie plus intérieure et plus paisible à l'avantage de sa famille et surtout à la satisfaction de celui qui en était le chef

Elle entra donc, pour lui plaire, dans un chaos immense d'affaires les plus embrouillées. Procès traînés en longueur, arrérages multipliés, dettes actives et passives, tout cela fut enfin remis, après un long et sérieux travail, dans l'état où il devait être. Ainsi, grande sainte, vous disposiez-vous sans le savoir à l'exécution des desseins de la Providence. Elle vous destinait à établir un grand ordre; il fallait que vous en fissiez l'essai en rétablissant votre famille. Elle le fit, chrétiens; et l'arrangement qu'elle mit dans les affaires du baron justifia l'idée qu'il avait eue de sa prudence.

Par les comptes qu'elle s'était fait rendre, elle avait remarqué que la dépense excédait le revenu, inconvénient qui n'allait à rien moins qu'à la ruine de sa maison. Pour y remédier, elle fit entendre à son époux qu'il eût été bon d'user un peu d'économie, et de retrancher quelque chose de la magnificence de son train. Mais, comme elle s'aper-

çut qu'il ne pouvait se résoudre à faire désormais à l'armée et à la cour moins de figure qu'il en avait fait jusqu'alors, elle lui donna encore ici une preuve de sa complaisance, en prenant ce retranchement sur elle-même et en renvoyant de ses domestiques ce qu'elle en put renvoyer avec bienséance.

A ce renvoi d'une partie de ses gens elle fit succéder le bon ordre parmi ceux qui lui restaient. Toujours occupée, elle était en droit d'exiger qu'ils ne fussent jamais oisifs. Ennemie de tout air de hauteur, elle avait pour eux une bonté de mère; et de là provenait l'exactitude avec laquelle elle pourvoyait à tous leurs besoins.

C'est ainsi que madame de Chantal s'appliquait à mettre le bon ordre dans sa maison. Si l'exposé que j'en ai fait vous a paru, Mesdames, descendre un peu trop dans le détail, attribuez-le au désir que j'ai eu de vous proposer un modèle proportionné à votre état. Oui, vous pouvez, au milieu du monde, être des saintes, et, pour l'être, que devez-vous faire? Un grand nombre d'actions d'éclat? Non; madame de Chantal, pendant son mariage, ne fit rien en apparence de bien éclatant. Elle se sanctifia en prenant soin de sa famille. Vous vous sanctifierez en prenant soin de la vôtre. C'est ce que l'Esprit-Saint vous apprend dans le portrait de la femme forte.

Qui est-ce, nous dit-il, qui trouvera une femme forte : *Mulierem fortem quis inveniet?* (*Prov.*, XXXI, 10.) Elle a exécuté de grandes choses : *Manum suam misit ad fortia.* (*Ibid.*, 19.) Qu'a-t-elle donc fait de grand? A-t-elle, comme Judith, tranché la tête à Holopherne; comme Débora, défendu le peuple de Dieu contre ses ennemis; comme Jaël, transpercé le crâne du général des Ammonites? Rien de tout cela? Elle a, continue l'Esprit-Saint, mis la main au fuseau : *Digiti ejus apprehenderunt fusum* (*ibid.*); elle a pris soin de ses domestiques : *Cibaria dedit ancillis suis* (*ibid.*, 15); elle a travaillé sans relâche : *Operata est consilio manuum suarum.* (*Ibid.*, 13.)

Et ne dites point, Mesdames, pour justifier l'usage qui veut que la noblesse soit un titre d'oisiveté, ne dites point qu'il ne s'agit là que d'une femme du commun. Le Saint-Esprit a réfuté par avance une telle objection, en ajoutant que le mari de celle dont il fait l'éloge est d'une noblesse distinguée : *Nobilis in portis vir ejus.* (*Ibib.*, 23.) Mais le trait qui achève le trait de la femme forte, c'est qu'elle avait mérité la confiance de son mari : *Confidit in ea cor viri sui.* (*Ibid.*, 11.) Ce trait convient encore parfaitement à notre sainte.

L'expérience que le baron faisait tous les jours des vertus de son épouse augmentait de plus en plus l'estime qu'il avait pour elle, et le temps, qui ne sert souvent qu'à refroidir, quelquefois même qu'à glacer l'un pour l'autre des cœurs que Dieu même avait unis, ne servit qu'à perfectionner leur union. Elle aurait dû, ce semble, durer toujours, cette union sainte, si les biens de ce monde étaient durables. Mais, ô fragilité des choses humaines! un accident imprévu vint troubler cette paix; ou plutôt, votre providence, ô mon Dieu, vint, en retirant de ce monde le baron de Chantal, mettre son épouse en état d'accomplir vos desseins.

Mais pourquoi le lui enlever d'une façon si extraordinaire? Pourquoi employer la main innocente d'un de ses amis pour lui porter le coup de la mort? Ce n'est pas à nous à sonder les desseins de Dieu. Quoi qu'il en soit, adorons les vues de Dieu dans cet accident. C'est ce que fit le pieux moribond, et ce que fit après sa mort la sainte veuve dont nous faisons l'éloge.

Elle aimait trop chrétiennement son mari pour ne pas sentir une si rude séparation. Mais elle aimait trop ardemment son Dieu pour se venger de celui qui en avait été la cause. Elle donna donc des larmes à sa douleur; mais elle eut le courage d'accorder à sa religion le pardon d'un homme à qui bien d'autres auraient cru que la religion même défendait de pardonner. Elle fit plus. Pour lui donner une preuve de la sincérité de ce pardon qu'elle lui accordait, elle accepta l'invitation qu'il lui fit de tenir un de ses enfants sur les fonts du baptême. Acte héroïque qui mérita l'admiration du saint évêque de Genève, et qui lui fit dire qu'une âme capable d'une telle générosité était capable de tout.

La baronne de Chantal avait mené pendant son mariage une vie trop édifiante pour qu'il lui restât une grande réforme à faire en devenant veuve. Cependant, elle retrancha dans sa personne et dans sa maison bien des choses dont la complaisance pour son mari ne lui eût pas permis de se passer. Sachant ce que dit saint Paul, qu'une veuve qui vit dans les délices est morte, quoiqu'elle paraisse vivante, elle s'adonna plus que jamais à la pratique des bonnes œuvres.

Passer des heures entières dans son oratoire à s'entretenir avec Dieu; distribuer elle-même ses aumônes à une multitude de pauvres qui lui viennent de tous côtés, loger chez elle et servir de ses propres mains des malades couverts d'ulcères, voilà ses occupations. Mais, comme le premier soin que saint Paul exige d'une veuve est celui qui regarde l'éducation de ses enfants : *Si filios educavit*, c'est le principal soin qu'elle se donne; et c'est sous ce rapport de mère attentive aux besoins de ses enfants que j'ai maintenant à vous la représenter.

3° *Mère.* — D'abord il fallait veiller à la conservation de leurs biens; la sainte le fit avec une exactitude qui alla presque au scrupule, puisque elle sacrifia à leurs intérêts l'unique satisfaction qu'elle eût alors au monde; elle n'en goûtait point d'autre que celle de s'entretenir avec Dieu, et comme la solitude où elle vivait lui en facilitait les moyens, elle en faisait ses délices; cependant elle y renonça dès que l'intérêt de ses enfants le demanda d'elle.

Son beau-père souhaita qu'elle vînt demeurer avec lui; et comme il n'ignorait pas l'inclination qu'elle avait pour la retraite, il déclara que si elle ne venait au plus tôt,

il déshériterait ses enfants. Rien ne devait coûter davantage à notre sainte que de quitter une demeure où, ne dépendant de personne, elle pouvait donner à ses exercices spirituels tout le temps qui lui plaisait. Néanmoins, elle sacrifia ses dévotions au désir de conserver à ses enfants un bien dont leur aïeul menaçait de les priver. Belle leçon pour vous, pères et mères, qui sacrifiez aux jeux et à vos plaisirs un bien dont la dissipation réduira vos enfants à une pauvreté qui les jettera peut-être dans le désespoir. Notre sainte en agit bien autrement à l'égard des siens. Persuadée qu'après leur avoir donné le jour, elle devait les maintenir dans l'état où Dieu les avait fait naître, elle ne négligea rien pour y contribuer.

Une mère aussi affectionnée au bien temporel de ses enfants ne pouvait manquer de leur donner une éducation chrétienne; aussi, en fit-elle un de ses principaux soins. A mesure qu'ils avançaient en âge, elle répandait dans leurs âmes des semences de toutes les vertus, et prenait occasion de tout ce qui se présentait à leurs yeux pour leur former l'esprit et le cœur. En un mot, elle employait tous les moyens imaginables pour les porter à Dieu. Mais, ce qui rendait ses instructions plus efficaces, c'est qu'elle les y portait encore plus par ses œuvres que par ses paroles. Aussi, eut-elle la joie de voir en eux l'accomplissement de ce qu'a dit un prophète, que Dieu bénira la génération des saints: *Generatio rectorum benedicetur.* (*Psal.* CXI, 2.)

Pourquoi, gens du monde, Dieu ne bénit-il pas la vôtre? Pour répondre à cette demande, examinez-vous sur l'éducation que vous avez donnée à vos enfants. Avez-vous eu soin de les porter à la vertu par vos instructions et vos exemples? Si cela est, et qu'ils n'y aient pas correspondu, ils sont les seuls coupables. Mais, si vous avez négligé de les instruire, si vous ne les avez instruits que des maximes du monde, si, en les instruisant des maximes de la religion vous ne leur en avez pas montré l'application dans votre conduite, attribuez-vous à vous-mêmes et les crimes qui les déshonorent, et la douleur qui vous en revient.

A peine la sainte veuve a-t-elle mis ses enfants en état de se passer de ses soins, qu'elle prend la résolution de se retirer du monde. En vain, monde pervers, lui proposeras-tu de nouveaux engagements ; tous tes efforts viendront se briser contre la fermeté de sa détermination. Pour se mettre même dans l'heureuse impossibilité d'en changer, elle fera vœu de n'avoir désormais d'autre époux que Jésus-Christ ; elle en écrira la promesse, elle la signera de son sang : elle fera plus; mais que peut-elle faire de plus? Ecoutez-le, chrétiens, et admirez l'ardeur de son courage. Craignant, ce semble, que l'alliance qu'elle vient de contracter avec le roi du ciel ne soit point assez authentique, si elle n'est comme scellée de son divin sceau, par une ferveur qui jusqu'alors n'a point eu d'exemple, elle grave avec un fer chaud le nom de Jésus sur sa poitrine.

O grande sainte! c'est maintenant qu'on peut avec raison vous appeler l'épouse des cantiques, puisque vous observez si à la lettre le conseil que l'époux lui donne, de le graver comme un sceau sur son cœur : *Pone me ut signaculum super cor tuum.* (*Cant.*, VIII, 6.)

Après une consécration si irrévocable, elle ne pensa plus qu'aux moyens d'avancer dans le chemin de la perfection. Mais, comme elle savait que, pour ne pas s'égarer dans cette route, il lui fallait un guide, elle le demanda au ciel, et elle l'obtint, ou plutôt elle l'avait déjà obtenu. *Voilà*, lui avait dit quelques années auparavant une voix céleste en lui montrant saint François de Sales, *voilà celui que Dieu a destiné pour te conduire.*

Ce fut en effet sous les auspices et sous la conduite de ce grand saint que la baronne de Chantal entra en religion. Disons mieux : ce fut sous sa conduite qu'elle fut l'institutrice d'une religion nouvelle dont Dieu lui-même avait donné le plan au saint prélat.

Mais, comme cette partie de la vie de sainte Françoise de Chantal est toute différente de la première, il faut la traiter séparément. Ainsi, après vous avoir montré comment cette grande sainte, par les différentes vertus qu'elle pratiqua dans le monde, se disposa, quoique sans le savoir, à pratiquer dans la suite toutes les vertus propres de la perfection religieuse, il s'agit maintenant de vous faire voir comment dans la religion elle perfectionna les vertus qu'elle avait pratiquées dans le monde. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

On peut considérer Jeanne-Françoise dans la religion sous les mêmes rapports qu'elle a eus dans le monde, comme fille, comme épouse, comme mère : fille soumise aux ordres de son père spirituel; épouse embrasée de l'amour de son divin époux; mère attentive aux besoins de ses religieuses. En reprenant ces trois qualités de notre sainte, reprenons l'histoire de sa vie à l'endroit où nous l'avons interrompue, c'est-à-dire à sa résolution de sortir du monde.

1° *Fille.* — Elle l'avait formée depuis longtemps, cette résolution sainte; et elle n'avait pas encore osé l'exécuter, parce qu'elle n'était pas entièrement sûre que le moment marqué par la volonté de Dieu fût venu. Mais quand celui que le ciel lui avait donné pour directeur l'en eut assurée, elle mit si promptement ordre à ses affaires, qu'elle se vit bientôt en état d'obéir. Elle crut cependant, et le saint évêque le crut aussi, qu'elle ne devait pas refuser à sa famille la consolation de lui dire un dernier adieu. Elle le fit; et vous jugez bien, mes chers auditeurs, quels combats elle eut à soutenir de la part d'un père qu'elle respectait si profondément, d'un fils qu'elle chérissait si tendrement, d'une famille qu'elle aimait à si juste titre. Ah! que tous

ces objets parlèrent bien haut dans son cœur ! mais votre grâce, ô mon Dieu, parla plus haut encore, et lui fit remporter une victoire d'autant plus éclatante, que les combats avaient été plus multipliés et plus violents.

Le saint évêque, après lui avoir donné le temps de satisfaire à ce que les droits de la nature exigeaient d'elle, lui manda qu'elle eût à partir. Il n'en fallut pas davantage. Elle s'arracha avec un courage héroïque aux embrassements de ses proches, prête à marcher, s'il le fallait, selon le conseil de saint Jérôme, sur le corps de son propre père, plutôt que de désobéir à son Dieu.

Oui, chrétiens, saint Jérôme, dans une lettre où il exhorte Héliodore à venir dans la solitude, va jusqu'à lui conseiller de passer sur le corps de son père, si, pour le retenir dans sa maison, il se couche sur le seuil de la porte : *Per calcatum perge patrem, ad vexillum crucis evola.* C'est là sans doute un conseil d'une bien difficile exécution ; aussi personne n'avait point encore osé l'exécuter; et peut-être en regarderions-nous la pratique comme impossible, si la baronne de Chantal n'en eût montré la possibilité par son exemple. Elle suivit ce conseil à la lettre, ou plutôt, elle alla beaucoup au delà

Tout le monde sait qu'une mère est plus tendrement attachée à son fils, qu'une fille ne l'est à son père. Cependant son propre fils s'étant couché sur le seuil de la porte afin de la retenir, elle eut le courage de lui passer sur le corps plutôt que d'être infidèle à la voix de Dieu qui l'appelait. Après un tel sacrifice, rien ne devait plus lui coûter; aussi se rendit-elle avec promptitude au lieu destiné pour être le berceau du saint ordre dont elle devait être la mère.

Ce fut là que cette première novice de la Visitation reçut de la main de son saint directeur les constitutions de l'ordre avec autant de respect que si elle les eût reçues de Dieu même. Ce fut là qu'elle observa ses règles avec une exactitude qn'on regarderait comme excessive, s'il pouvait y avoir de l'excès dans l'obéissance.

Vous savez, mes chères sœurs, que cette vertu a trois degrés, dont le premier consiste à faire ce qui est commandé, le second à le faire sans contrainte, le troisième à le faire avec plaisir. La première obéissance peut être appelée une obéissance d'action, la seconde une obéissance de volonté, la troisième une obéissance de jugement. La première n'est pas trop parfaite, la seconde l'est davantage, la troisième est le comble de la perfection ; et ce fut jusque là que notre sainte porta la sienne. Non contente de faire ce qu'on lui commandait, elle le faisait avec une soumission de cœur et d'esprit qui conformait les désirs de sa volonté et les lumières de son entendement aux désirs et aux lumières de celui qui était chargé de sa conduite. Un seul trait, choisi parmi plusieurs autres, suffira pour nous en convaincre.

Saint François de Sales et notre sainte étaient convenus que dans le nouvel établissement on ne garderait point la clôture. Le penchant qu'elle se sentait à visiter les malades, les avait portés l'un et l'autre à prendre ce parti. Ces visites devaient faire une des principales occupations de l'institut; et ce fut ce qui occasionna le nom de Visitation qu'il porte encore aujourd'hui. Cependant, après lui avoir fait exécuter ce premier plan pendant quelques années, le saint évêque jugea dans la suite à propos de l'obliger, elle et ses religieuses, à une clôture exacte. Aussitôt elle s'y soumit. Combien d'autres auraient refusé de le faire, ou ne l'auraient fait qu'avec peine, ou, en le faisant même volontiers, auraient toujours regardé le premier projet comme le meilleur? Notre sainte ne se comporta pas d'une manière si imparfaite. Elle avait usé de la liberté de sortir, pendant que son père spirituel avait cru devoir le lui permettre ; elle s'obligea à ne sortir plus, dès qu'il jugea à propos de le lui défendre, et elle crut que, comme il avait eu autrefois de bonnes raisons pour le premier plan, il en avait alors de meilleures encore pour le second.

N'est-ce pas là porter l'obéissance à son comble ? Oui, mes chères sœurs, et on peut dire que notre sainte la pratiqua si parfaitement pendant le cours de sa vie, que, sur la fin de ses jours, elle avait presque perdu l'usage de sa volonté. Elle s'était si bien habituée à ne plus rien vouloir qu'elle était dans un état violent lorsqu'on lui laissait le choix de faire une chose, ou de ne la pas faire. Au reste, ne soyez point surprises de ce qu'ayant promis de vous représenter en cet endroit notre sainte comme novice, je rapporte des faits qui se sont passés plusieurs années après sa profession. La raison en est toute simple. C'est qu'à l'égard de l'obéissance elle fut novice toute sa vie.

Apprenez d'ici, vous, mes sœurs, qui, transplantées depuis peu de la terre du siècle dans le jardin de la religion, ne pouvez pas encore y avoir poussé de profondes racines, apprenez que vous devez y être entre les mains de l'obéissance, comme de jeunes arbres entre les mains d'un jardinier habile qui, les façonnant à son gré, leur fait prendre tous les plis qu'il croit leur convenir davantage. Ainsi, quand votre ferveur vous portera à faire de plus longues prières, de plus grandes mortifications, de plus fréquentes communions que ne font les autres, si l'obéissance vous défend ces singularités, regardez le penchant que vous y auriez comme une tentation, et souvenez-vous que la principale vertu d'une épouse de Jésus-Christ, est d'obéir comme à Jésus-Christ même, à ceux qui lui en tiennent la place. Cette qualité d'épouse de Jésus-Christ me rappelle le second trait du tableau de notre sainte dans la religion.

2° *Epouse.* — Nous l'avons vue dans le monde avoir pour son époux une complaisance qui lui mérita toutes ses affections. Dans le cloître, cette vertu ne fit que chan-

ger d'objet, et comme le second objet était infiniment plus aimable que le premier, elle lui donna toute la plénitude d'un amour qu'elle n'avait pu donner à l'autre qu'avec mesure.

Une des marques d'amour qu'une épouse puisse donner à son époux, c'est de se plaire en sa présence. En effet, quand on hait quelqu'un, on le fuit. Mais quand on l'aime, et surtout qu'on l'aime avec ardeur, on fait ses délices d'être en sa compagnie, et on ne le perd de vue que le moins qu'on peut. Cette dernière disposition fut celle de notre sainte à l'égard de Jésus-Christ : sa divine présence lui était si familière qu'elle ne le perdait presque point de vue. Elle le voyait dans ses supérieures comme lui donnant ses ordres par leur entremise, et dans ses inférieures comme recevant par leurs mains le bien qu'elle leur faisait; dans les souverains comme monarque du ciel et de la terre, et dans les magistrats comme juge des vivants et des morts; dans les grands comme élevé au-dessus de toutes les grandeurs du monde, et dans les petits comme anéanti pour notre amour. En un mot, dans tous ceux avec qui elle conversait elle voyait Jésus-Christ sous différents rapports qui lui facilitaient le moyen d'en avoir presque continuellement la pensée.

On ne doit donc pas être surpris, mes chers auditeurs, de voir notre sainte parvenue en fort peu de temps à un si haut degré de perfection, puisqu'en marchant dans la présence de Dieu, elle suivait le conseil que Dieu même donnait autrefois à Abraham pour l'engager à être parfait : *Ambula coram me, et esto perfectus.* (*Gen.*, XVII, 1). Et l'on ne doit pas être étonné non plus d'avoir vu, dans tous les temps, le saint ordre qu'elle a établi, produire un si grand nombre d'âmes des plus parfaites. La raison en est la même : c'est qu'à l'exemple de leur sainte mère, elles marchent dans la présence de Dieu.

Quand je dis que notre sainte marchait en la présence de Dieu, je ne prétends pas dire qu'elle jouit toujours de cette présence d'une manière sensible; au contraire, il semblait que Dieu le plus souvent prît plaisir à la priver de cette faveur. Vous avez, ô mon Dieu, lui disait-elle alors, des raisons pour vous éloigner. Je les adore sans les comprendre, et si je désire de vous revoir, je ne le désire qu'avec une entière résignation à vos ordres.

Telle fut l'amoureuse patience de Françoise dans les privations où la laissait quelquefois son divin époux. Il l'aimait trop pour lui refuser une part aux croix intérieures dont il fait présent à ses plus chères épouses. Ténèbres dans l'entendement, sécheresses dans la volonté, confusion dans la mémoire, égarement dans l'imagination; tout cela vint fondre à la fois sur son âme; et tout cela ne fut point capable de l'ébranler. La cime de son esprit et la pointe de son cœur, pour parler le langage de saint François de Sales, se tenaient toujours attachées à Dieu. Quoiqu'elle ne le vît plus sensiblement, elle le voyait des yeux de l'âme, et n'en demandait pas davantage. Mon bien-aimé, disait-elle avec l'épouse des cantiques, est caché derrière la muraille : *Dilectus meus stat post parietem.* (*Cant.* II, 9.) Il me regarde par les fenêtres; il me considère au travers des treillis : *Respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.* (*Ibid.*) Il est vrai que je ne le vois pas; mais je sais qu'il me voit; et cela me suffit.

Pourquoi cela ne vous suffit-il pas, âme affligée, qui après avoir pris dans le siècle ou dans la religion, Jésus-Christ pour votre époux et en avoir reçu bien des marques de son amour, voudriez qu'il vous consolât sans cesse? Et comment vous consoler si vous n'êtes jamais dans la peine? Vous désireriez jouir toujours de sa présence sensible. Attendez, le temps n'est pas encore venu. C'est pour le ciel que cela est promis. Mais sur la terre, il faut vous résoudre à une continuelle vicissitude d'absence et de retours. Ses retours vous satisfont davantage; mais ses absences vous sont bien plus utiles; et il faut bien qu'elles le soient, puisque malgré son amour, il vous en afflige. Mais, dites-vous, comment me persuader de son amour, pendant qu'il s'éloigne et me laisse en proie à ma douleur? O âme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté? Ne savez-vous pas que la confiance est une des vertus dont Jésus-Christ est le plus jaloux dans ses épouses?

Ce divin Sauveur la trouva dans sainte Jeanne-Françoise, cette admirable vertu de confiance, ou plutôt il la lui donna, et la lui donna dans un souverain degré. Nonobstant toutes ses sécheresses et ses désolations elle se confiait en la bonté de son Dieu. Quand il m'ôterait la vie, disait-elle avec le saint homme Job, j'espérerais toujours en sa miséricorde : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* (*Job*, XIII, 15.)

Persuadée que le défaut de confiance est comme elle le disait souvent, une barrière qui retarde un grand nombre de personnes dans le chemin de la perfection, elle s'appliquait avec d'autant plus de ferveur à pratiquer cette vertu, qu'elle y sentait naturellement plus de répugnance. Aussi avançait-elle à grand pas dans ce chemin si difficile; et pour se mettre dans l'heureuse nécessité d'y avancer sans cesse, elle s'obligea, par un vœu formel, à faire toujours ce qu'elle croirait être le plus parfait.

Oh! que vous êtes véritablement, grande sainte, la femme forte que cherchait Salomon! Car, mes frères, s'il fallait une force admirable pour former une pareille entreprise, que n'en fallait-il pas pour l'exécuter? Cependant il y a tout lieu de croire qu'elle accomplit exactement ce vœu sublime; et sur quoi fondés le croirons-nous? Fondés sur la prudence de saint François de Sales. Ce sage directeur, qui recommandait tant la liberté d'esprit, ne lui eût jamais permis de faire un tel vœu, s'il ne l'eût jugée capable de l'accomplir. Je dis plus, il l'en eût infailli

blement dispensée dans la suite, s'il eût vu, non-seulement qu'elle y manquât, mais qu'elle fût même en péril d'y manquer. Or nous savons qu'il lui permit de le faire: et nous ne voyons pas qu'il lui en ait accordé la dispense. D'où nous sommes en droit de conclure que, par l'accomplissement d'un vœu si extraordinaire, notre sainte porta la perfection pour ainsi dire à son comble, et renouvela par ce moyen dans son siècle ce que la séraphique sainte Thérèse avait fait admirer dans le sien.

La fidèle exécution d'un vœu si rare et si supérieur aux forces ordinaires du cœur humain, ne fut pas le seul trait de ressemblance qu'eut l'institutrice de la Visitation avec la réformatrice du Carmel. Ce que celle-ci avait entrepris et exécuté dans l'Espagne pour réformer un ordre ancien, notre sainte l'entreprit et l'exécuta dans la France pour en former un nouveau : et c'est là, mes chères sœurs, le dernier trait de son éloge.

3° *Mère.* — Ce n'est donc plus comme novice et comme fille obéissante aux ordres de son père spirituel, ce n'est plus comme professe et comme épouse affectionnée aux volontés de son divin époux, c'est comme supérieure et comme mère attentive aux besoins de ses religieuses que nous devons la considérer; et quand je dis supérieure, j'entends supérieure-générale, car elle mérite d'autant plus qu'on lui donne ce titre après sa mort, qu'elle ne voulut jamais souffrir qu'on le lui donnât de son vivant.

En effet, elle était réellement, au titre près, la générale de l'ordre, puisqu'il n'est aucune maison de l'institut qui ne la reconnaisse pour mère. Cette qualité de mère était celle qu'elle consentait volontiers qu'on lui donnât. Aussi en avait-elle toute la tendresse, et le soin qu'elle avait pris de ses enfants dans le monde n'avait été que comme l'essai de celui qu'elle devait prendre de ses filles spirituelles dans la religion.

Quoique le temporel fût l'objet auquel elle s'appliqua le moins, elle était cependant obligée, en qualité de mère, de pourvoir aux nécessités de sa nombreuse famille. Elle le fit, et cette obligation lui coûta d'autant plus à remplir, qu'elle avait commencé son institut sur les seuls fonds de la Providence. Au lieu d'y avoir employé le bien de ses enfants, comme la calomnie l'en accusait, elle leur avait laissé la plus grande partie du sien, et ne s'était presque rien réservé. Ce n'était pas non plus sur les biens du fondateur qu'elle comptait, puisqu'ayant renoncé à son patrimoine, il ne vivait que du modique revenu de son église. Comment vint-elle donc à bout d'établir soixante-quinze maisons de son ordre? Elle le fit, direz-vous, avec le secours de Dieu. Sans doute, mais ce secours ne lui fut pas envoyé par miracle; et elle ne se le procura qu'avec des peines inconcevables.

Combien de voyages ne lui fallut-il pas entreprendre pour les fondations d'un si grand nombre de monastères? Paris, Dijon, Moulins, Orléans et plusieurs autres villes qu'on pourrait nommer, la virent successivement y établir de nouvelles maisons, ou y visiter les anciennes? Combien n'eut-elle pas de difficultés à aplanir, d'obstacles à surmonter, de contradictions à vaincre pour y procurer à ses filles un honnête nécessaire?

Je dis un honnête nécessaire; car elle aimait trop la sainte pauvreté, pour vouloir leur procurer du superflu. Témoin son désintéressement à l'égard de la duchesse de Montmorency; cette illustre veuve, en entrant dans l'ordre de la Visitation, voulait y porter de grands biens. Il semble que notre sainte aurait pu souffrir patiemment ses libéralités; mais non; elle s'y opposa fortement; et si elle reçut cette vertueuse dame dans son ordre, il ne tint pas à elle qu'elle n'y entrât avec ses vertus toutes seules.

C'étaient-là les richesses dont elle souhaitait la possession à ses filles: aussi ne négligea-t-elle rien pour les leur procurer. Elle le fit par ses prières, par ses exemples, par ses instructions; car elle en donnait de vive voix aux religieuses dont elle était la supérieure particulière, et en donnait par écrit à toutes les maisons de l'ordre qui la consultaient. Ce serait ici le lieu de faire un parallèle des lettres de notre sainte avec celles de saint François de Sales, nous y verrions les plus admirables rapports, mais surtout la même onction, la même douceur, la même charité, jusque dans les avis les plus contraires aux sentiments de la nature. Mais je passe tout cela sous silence, afin de dire un mot de son gouvernement.

Semblable à la divine sagesse qui conduit tout à ses fins doucement et fortement, elle sut mêler ensemble la douceur et la fermeté. La douceur sans la fermeté aurait occasionné le relâchement; la fermeté sans la douceur aurait révolté les esprits: l'une et l'autre jointes ensemble lui firent prendre ce juste tempérament, qui accorde quelque chose à la faiblesse humaine pour ne pas décourager les moins parfaits, et qui refuse tout à la paresse, pour ne pas retarder les plus fervents. Ce tempérament lui était d'autant plus nécessaire, qu'elle avait à conduire à la plus haute perfection un ordre composé de personnes dont plusieurs étaient ou malades, ou convalescentes. Aussi les dirigea-t-elle avec une prudence qui fit voir que les maladies ne sont pas toujours un obstacle à la sainteté, et que quand la vertu est solide, elle se perfectionne, comme dit saint Paul, jusque dans l'infirmité: *Virtus in infirmitate perficitur.* (II *Cor.*, XII, 9.)

Notre héroïne chrétienne était elle-même depuis longtemps sujette à des maladies de toute espèce; et ces maladies, au lieu de diminuer sa ferveur, ne faisaient, en l'avertissant de loin de se préparer à la mort, qu'augmenter et perfectionner ses vertus. Avant que d'arriver à ce dernier moment, elle les avait toutes pratiquées dans un degré sublime; elle avait édifié le monde et la religion par des vertus propres de ces deux

états. Le monde l'avait vue fille soumise aux ordres de son père, épouse complaisante aux volontés de son mari, mère attentive aux besoins de ses enfants. La religion l'avait vue fille obéissante à son directeur, épouse affectionnée à Jésus-Christ, mère appliquée aux besoins de ses religieuses. L'un et l'autre l'avaient admirée; mais on ne l'admira jamais plus que quand on fut sur le point de la perdre.

Heureux monastère où elle termina sa course, apprenez-nous quels furent les derniers sentiments de cette première religieuse de votre saint ordre. Elle éclata pour lors plus que jamais en de saints transports d'amour pour son Dieu, de mépris pour elle-même, de zèle pour ses filles; et, après leur avoir recommandé la douceur comme le plus propre esprit de l'institut, après avoir protesté de son attachement à l'Eglise romaine, après avoir prononcé plusieurs fois le saint nom de Jésus, elle mourut en une douce tranquillité, qu'on regarda comme un avant-goût de sa béatitude.

En effet, Dieu ne tarda pas à donner après sa mort des preuves du bonheur dont elle jouit dans le ciel. N'y eût-il que la vision de saint Vincent de Paul, cela seul suffirait pour nous en convaincre; mais Dieu s'expliqua dans la suite par d'autres miracles, qui déterminèrent enfin Clément XIII à l'inscrire dans les fastes de l'Eglise.

Nous pouvons donc aujourd hui, mes chers auditeurs, donner l'essor à notre vénération pour la mère de Chantal; il y a quelques années que nous n'osions le faire qu'en secret; mais maintenant que l'Eglise a parlé: *Nunc ergo*, nous pouvons lui dire publiquement, *ora pro nobis, quoniam mulier sancta es:* Priez pour nous, parce que vous êtes une femme sainte.

Oui, illustre veuve, nous unissons nos voix à celles de vos chères filles; et nous vous disons encore plus de cœur que de bouche : *ora pro nobis, sancta Joanna-Francisca:* Sainte Jeanne-Françoise, priez pour nous; priez pour le saint ordre dont vous êtes la mère, et lui obtenez la grâce de continuer à marcher sur vos traces par une foi soumise et une régularité soutenue. Priez aussi pour tous les fidèles en général, et particulièrement pour nous qui célébrons ici votre glorieuse mémoire, afin qu'après avoir imité vos vertus dans ce monde, nous ayons l'avantage de jouir un jour avec vous de l'éternité bienheureuse, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCES OU DISCOURS

CONTRE LES ENNEMIS DE NOTRE SAINTE RELIGION,

SAVOIR : LES ATHÉES, LES DÉISTES, LES TOLÉRANTS, LES JUIFS, LES PAIENS, LES MAHOMÉTANS, LES HÉRÉTIQUES, LES SCHISMATIQUES, LES MATÉRIALISTES ET LES ANTIPRÊTRES.

OFFRANDE DE CET OUVRAGE

AU VERBE INCARNÉ.

Verbe de Dieu, engendré de toute éternité dans la splendeur des saints, ô vous qui êtes entièrement égal et parfaitement consubstantiel à Dieu votre Père! éternel, immense, infini comme lui dans toutes vos perfections, c'est à vous, roi du ciel et de la terre, que, prosterné au pied de votre trône, je dédie et je consacre ce petit ouvrage : *Dico ego opera mea regi.* (*Psal.*, XLIV, 2.)

Que la modicité du don ne vous empêche pas de le recevoir. Vous acceptâtes les deux oboles d'une pauvre veuve; daignez accepter un présent proportionné à mon indigence.

D'infatigables ouvriers qui ont porté tout le poids de la chaleur et du jour, ont fait, ô mon Dieu! dans le champ de votre Eglise d'abondantes récoltes. Je ne viens que bien loin derrière eux pour voir si je ne trouverais pas quelques épis dans ce champ où ils ont moissonné. J'en ai recueilli quelques-uns dont j'ai fait cette petite gerbe que je présente au temple de votre gloire, comme on présentait, dans l'ancienne loi, la gerbe des prémices au temple de Jérusalem.

Vous disiez autrefois à vos apôtres: Quand le Fils de l'homme viendra, croyez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre? *Filius hominis veniens, putas inveniet fidem in terra?* (*Luc.*, XVIII, 8.) Ah! Seigneur, si vous veniez maintenant, je crois que vous en trouveriez bien peu. C'est pour la ranimer, ô mon Dieu! parmi vos fidèles, que je vous offre cet écrit.

De savants prélats de votre Eglise ont fourni aux riches et aux grands du siècle, dans les profonds ouvrages qu'ils ont publiés, des remèdes à l'incrédulité qui domine dans ces temps malheureux. Mais cette incrédulité gagne de proche en proche, et des grands qu'elle a séduits elle commence à pénétrer parmi le peuple.

C'est pour lui fournir, à ce peuple qui vous fut toujours si cher, à ce peuple que vous preniez plaisir d'évangéliser pendant votre vie publique, à ce peuple qui par sa simplicité même est plus suscep-

tible des impressions que les incrédules veulent lui donner, c'est, dis-je, pour lui fournir un remède proportionné à ses besoins, que j'ai entrepris ce travail. Puissent les pasteurs que vous avez chargés d'instruire ce pauvre peuple, trouver ici un moyen d'éclairer leurs esprits des lumières de votre foi, et d'embraser leurs cœurs du feu de votre saint amour !

Si vous ne nous destinez pas, comme les apôtres de ces derniers temps, à porter le flambeau de la foi dans la Chine et dans le Tonquin, faites qu'au moins nous contribuions à empêcher qu'il ne s'éteigne dans notre France.

Je vous demande cette grâce, ô mon Dieu ! par le précieux sang que vous avez versé pour nous sur le Calvaire, et que vous offrez encore tous les jours sur nos autels. Je vous la demande par l'intercession de l'auguste Vierge dans le chaste sein de laquelle vous prîtes ce sang adorable; par l'intercession de l'ange tutélaire de ce royaume, et des anges gardiens de tous ceux qui le composent; par l'intercession des hommes apostoliques qui les premiers défrichèrent cette partie du champ de votre Eglise et l'arrosèrent de leur sang.

Faites qu'en marchant sur les traces de ceux-ci autant que les circonstances le permettent, nous l'arrosions au moins de nos sueurs. Faites qu'en montrant aux autres le chemin qui conduit à vous, nous ne nous en écartions pas nous-mêmes, et que conjointement avec eux nous ayons un jour le bonheur de vous voir, de vous bénir, de vous aimer dans le ciel. Ainsi soit-il.

AVERTISSEMENT.

Comme le *Discours préliminaire* peut servir de préface à toutes les *Conférences* qui le suivent, nous n'en ferons point d'autre, et nous nous contenterons de cet *Avertissement*, soit pour prévenir quelques réflexions que le lecteur pourrait faire dès le titre de l'ouvrage, soit pour lui rendre compte des sources où nous avons puisé nos preuves. Quelqu'un pourra dire dès la lecture du titre : Pourquoi nous donner encore un ouvrage sur la religion? Il y en a déjà tant! A cela je pourrais me contenter de répondre ce que répondait saint Augustin, qu'on ne saurait faire trop de livres en faveur d'une si bonne cause, et qu'ils sont toujours propres, ou a rappeler à la foi ceux qui l'auraient perdue, ou à y retenir ceux qui seraient en danger de la perdre. Si le saint docteur parlait de la sorte au ve siècle, il l'eût fait encore plus fortement s'il eût vécu dans le XVIIIe. En effet, puisque les ennemis de la religion ne se lassent point de l'attaquer, pourquoi nous lasserions-nous de la défendre? Puisqu'ils ne cessent de répéter des objections qu'on a réfutées cent fois, pourquoi craindrions-nous de redire ce qui a déjà été dit pour leur répondre? D'ailleurs, les réponses que l'on trouve dans les excellents ouvrages qu'on a faits là-dessus deviennent inutiles, par leur excellence même, au peuple, qui n'est ni assez riche pour les acheter, ni assez habile pour les comprendre. Or, il faut se souvenir que c'est pour le peuple que nous avons fait celui-ci.

Mais, dira-t-on, le peuple lira-t-il plus celui-ci qu'il ne lit les autres? Non : je suis même convaincu que, sur dix millions de personnes du peuple, il n'y en aura pas une seule qui le lise. Aussi, n'est-ce point au peuple immédiatement que je le destine, mais au peuple, par le moyen de ceux qui sont chargés de lui montrer la voie du salut. Oui, c'est à messieurs les pasteurs que nous offrons cet ouvrage, comme un abrégé par le moyen duquel ils pourront se procurer à peu de frais et avec peu de travail la satisfaction de fortifier leurs paroissiens dans la foi. Il est vrai qu'il en est à qui de riches bibliothèques fournissent le moyen de puiser eux-mêmes dans les sources, sans avoir besoin de recourir au petit ruisseau que je leur montre ici. Mais combien en est-il aussi, surtout parmi les jeunes pasteurs, qui n'ont pas cet avantage! Et parmi ceux mêmes à qui leurs facultés ont permis de se donner un grand nombre de livres, combien ne s'en trouve-t-il point à qui les autres occupations indispensables du saint ministère ne permettent pas de prendre tout le loisir qu'il faudrait pour feuilleter les gros volumes où les preuves de la religion sont entassées!

Au lieu que par le moyen de celui-ci ils pourront, après avoir lu deux ou trois fois, tout au plus, une conférence, se mettre en état d'instruire solidement leurs peuples. Je dis, après avoir lu deux ou trois fois; car je ne leur conseillerais pas de les apprendre de mémoire; ce travail serait trop fatiguant: mais je suis persuadé qu'après une ou deux lectures réfléchies, ils pourront parler sur le sujet d'une manière très-solide; et l'expérience leur montrera qu'en se livrant, comme nous le devons tous faire, à l'Esprit de Dieu, au nom duquel nous parlons, ce divin Esprit leur donnera dans la chaire même des idées fortes, des expressions vives qui ne leur fussent jamais venues dans le froid de la composition.

D'ailleurs, comme quelques-unes de ces conférences sont trop longues pour un prône, on pourra les diviser en deux ou trois parties, dont chacune suffira pour remplir le temps que l'usage a fixé à ce pieux exercice; et par là un curé aura de quoi instruire ses paroissiens pendant plus d'une année.

Il s'agit maintenant de répondre à une objection qui se présente assez naturellement. C'est, dira-t-on à l'instruction du peuple que vous destinez cet ouvrage contre les incrédules : mais l'incrédulité n'est point le partage du peuple ; il n'y a que les grands

et les prétendus beaux esprits qui donnent dans ce travers.

Sur cela j'en appelle à l'expérience. Combien ne trouve-t-on pas, dans les provinces les plus éloignées de la capitale, dans les petites villes, et jusque dans le fond des campagnes, d'incrédules qui plaisantent froidement sur les plus terribles vérités de notre religion, qui disent que l'enfer n'est qu'un épouvantail de l'invention des prêtres! Combien n'entend-on pas d'artisans dans leurs ateliers, et de paysans dans leurs villages, traiter de momeries ce que nous avons de plus respectable dans nos mystères(29)! Il est vrai que ce n'est pas, grâce à Dieu, le plus grand nombre qui en est là; mais faut-il attendre que le mal soit irrémédiable pour y porter remède.

Autre difficulté Les fidèles entendront-ils volontiers traiter un sujet si métaphysique, et par là même si au-dessus de leur portée? N'est-il pas à craindre qu'ils ne viennent pas à des discours de cette espèce?

Je réponds à cela : 1° qu'on ne consulte pas le goût d'un malade pour savoir s'il aime ou s'il n'aime pas le remède qu'on lui présente; c'est au médecin seul à en juger : quand le malade aura pris ce remède et qu'il en aura été guéri, il saura gré au médecin de l'avoir presque forcé de s'en servir. 2° Les fidèles, même les plus simples, entendent, plus volontiers qu'on ne croirait, parler des preuves de leur religion. Il est si consolant pour un chrétien de pouvoir se dire à soi-même : « Je suis sûr d'être dans la voie qui « peut me conduire à Dieu, » qu'il n'est point surprenant qu'ils prennent plaisir à en entendre parler. L'expérience montre que dans plusieurs villes, dans plusieurs diocèses, dans plusieurs provinces, ces sortes de discours les attirent en foule et qu'ils les écoutent avec la plus grande satisfaction. Six évêques ont eu la joie de voir que dans leurs cathédrales où, les jours de semaine, il y avait à peine au sermon soixante auditeurs, il s'y en trouvait plus de huit cents dès qu'on commençait à traiter ces sortes de matières.

On a donc tort de craindre que ces sortes de conférences ne rebutent les auditeurs. Au contraire, ils les écouteront avec d'autant plus de plaisir qu'on y emploiera la preuve par les faits, parce que les faits sont plus à leur portée que ce qui n'est que du ressort de l'entendement. Il est vrai qu'il faut être judicieux dans le choix qu'on en fait. Apporter des faits faux pour soutenir la religion, ce serait un crime : la vérité n'a pas besoin que le mensonge vienne à son secours. Alléguer des faits apocryphes et dont les sources sont au moins douteuses, c'est encore un mal : ce serait faire mépriser la religion par la faiblesse des preuves qu'on emploierait pour la défendre. Mais quand les faits sont tirés ou de l'Ecriture, ou des saints Pères, ou de l'Histoire ecclésiastique, ou d'auteurs qui passent constamment pour vrais dans leur narration, ils ne peuvent être que d'un grand secours pour la défense d'une religion principalement appuyée sur des faits. Mais ceci se développera davantage dans le *Discours préliminaire.*

Passons à une autre difficulté qui regarde la brièveté ou l'étendue de cet ouvrage. Quelques-uns le trouveront trop abrégé pour une matière si importante : quelques autres le trouveront trop diffus et penseront qu'on aurait pu, peut-être même qu'on aurait dû en retrancher bien des choses.

Les premiers sont les savants. Si quelques-uns d'entre eux daignent jeter les yeux sur ce petit ouvrage, ils ne manqueront pas de dire qu'un si grand objet ne devait pas être traité si en raccourci : mais je les prie de se souvenir que ce n'est pas pour eux qu'il a été fait. Nous convenons que les preuves de la religion qui y sont alléguées demanderaient plus de développement, et il n'eût pas été difficile de leur en donner davantage : mais par là nous aurions manqué notre but. Le célèbre dom Mabillon dit quelque part, qu'*un écrivain doit, à chaque page, jeter les yeux sur son titre;* c'est-à-dire, qu'il ne doit rien mettre dans son livre qui n'ait du rapport avec le dessein qu'il a eu en le composant. Le nôtre, ayant été d'instruire le peuple, nous avons dû mettre ici en petit ce qui se trouve en grand partout ailleurs. Les savants de profession dévorent les volumes; le peuple n'en est pas là.

Je suis déjà convenu que les personnes qui composent cet ordre infime de la société qu'on nomme le bas peuple, ne liront pas cet ouvrage et qu'ils n'en pourront profiter que par l'organe de leurs pasteurs. Mais il en est d'autres qui tiennent le milieu entre les savants et le petit peuple. Ceux-ci pourront le lire, pourvu qu'il ne soit pas trop long. Quand un ouvrage est fort étendu, on commence par dire : *Quis leget hæc?* On lit le titre, on ferme le livre et on n'y revient plus. Comme l'essentiel d'un sermon c'est qu'on l'entende, l'essentiel d'un livre c'est qu'on le lise. Il fallait donc mettre celui-ci à portée d'être lu : c'est ce qui nous a déterminé à le faire aussi court qu'il était possible. Si la trop grande prolixité dégoûte le lecteur, une brièveté excessive ne l'instruit pas suffisamment, et on tombe dans le défaut que le poëte lyrique voulait qu'on évitât : *Brevis esse laboro, obscurus fio.* C'est ce qui nous a porté à donner quelque étendue à nos preuves; et c'est sur cette étendue que nous avons maintenant à nous

(29) Tout ceci est confirmé par M. de Pompignan, ancien évêque du Puy, dans sa *Religion vengée par l'incrédulité même*, page 268. Avouons, en gémissant, que l'impiété n'a pas seulement séduit des grands et des riches, mais qu'elle a étendu ses ravages dans des états mitoyens et jusque dans les derniers rangs de la société. De là des blasphèmes raisonnés dans des bouches qui ne semblaient pas faites pour être les échos des livres impies; de là le spectacle de vils malfaiteurs se consolant du supplice qu'ils allaient subir par l'affreuse espérance du néant.

justifier vis-à-vis de quelques personnes.

Il est des hommes qui, à peine ont-ils commencé à lire un livre, voudraient être à la fin. Ceux-ci trouveront sûrement le nôtre beaucoup trop long. Ce n'est pas pour des lecteurs si superficiels que nous l'avons fait. Nous l'avons écrit pour instruire : or, on n'instruit pas en ne faisant qu'effleurer les matières et en glissant, pour ainsi dire, sur la surface des objets. En fait de religion, il vaudrait mieux n'en point traiter du tout que de n'en traiter qu'à demi. On court risque par là de laisser dans l'esprit des lecteurs les difficultés que forment les objections si on n'en dissipe les ténèbres en y répandant les lumières que de solides réponses y apporteraient : et ces réponses ne peuvent être solides qu'en leur donnant une certaine étendue.

Finissons cet *Avertissement* par rendre compte aux lecteurs des sources où nous avons puisé les preuves de la religion chrétienne. Nous leur devons cela pour leur montrer que ce n'est pas de nous-mêmes que nous parlons et que nous avons appris de nos pères dans la foi ce que nous enseignons ici aux fidèles.

Ces sources sont : 1° les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; 2° les deux *Apologies* de saint Justin adressées à l'empereur et au sénat ; 3° le *Dialogue* du même saint avec le juif Tryphon ; 4° l'*Apologétique* de Tertullien ; 5° les vingt-deux livres de la *Cité de Dieu* par saint Augustin ; 6° enfin plus de quatre-vingt-dix volumes sur la religion que nous avons lus, et quelques-uns plus d'une fois.

Voilà nos garants, dans les preuves que nous apportons en faveur du christianisme : les uns nous ont fourni un fait et une histoire, les autres une date et une époque ; celui-ci un passage, celui-là un raisonnement : *Sic fiunt libri*. On n'invente pas un fait, on le trouve ; on ne forge pas un passage, on le lit. Pour ce qui est des raisonnements, c'est autre chose : on en rencontre quelques-uns dans les livres qui ont traité la même matière ; on en forme d'autres qui y sont analogues ou qui en sont le développement. Telle est la marche de tous ceux qui écrivent ; telle a dû être et telle a été la nôtre. Ceux qui ont lu les ouvrages dont nous venons de parler s'apercevront bien que, sans en copier aucun, nous les avons presque tous mis à contribution.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

UTILITE DES CONFERENCES SUR LA RELIGION.

Sine fide impossibile est placere Deo. (*Hebr.*, XI, 6.)
Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu.

Qu'elle est affaiblie parmi nous, mes chers auditeurs, cette foi qui est si nécessaire au salut ! et que le siècle où nous vivons est en cela différent de celui où vivaient nos pères ! Après l'établissement du christianisme, il a longtemps suffi pour travailler au salut des chrétiens, de les porter à s'éloigner du vice et à pratiquer la vertu ; mais aujourd'hui il s'en trouve à l'égard desquels il faudrait commencer par leur faire voir qu'il est une différence essentielle entre la vertu et le vice. Voilà les tristes extrémités où nous a réduits un déréglement de l'esprit et du cœur qui fait qu'on voit des hommes qui, méchants par principe, soutiennent que la méchanceté n'est qu'une idée arbitraire, et que toutes les actions sont indifférentes : c'est là comme le caractère distinctif de notre siècle.

Les esprits forts de nos jours se plaisent à lui donner le fastueux titre de siècle des lumières ; mais qu'on l'appellerait beaucoup mieux, au moins pour ce qui regarde la foi, le siècle des ténèbres ! ténèbres formées par une espèce de nuage dont la capitale du royaume est le centre, et dont la circonférence s'étend jusque dans les provinces les plus reculées.

Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter un coup d'œil sur la manière dont la religion est traitée aujourd'hui dans les conversations d'un certain monde. Que de froides plaisanteries qui tournent en ridicule nos cérémonies les plus augustes ! Que de faux raisonnements qui attaquent nos mystères les plus incontestables ! Que de livres impies dont on cite avec complaisance ce qu'on en appelle les plus beaux morceaux et qui sont toujours ceux où la religion est plus violemment attaquée !

Puisqu'on l'attaque publiquement, elle doit être publiquement défendue. Ne craignez pas, dit saint Augustin (*super psalmos*), de défendre votre croyance parmi ceux mêmes qui en font l'objet de leurs blasphèmes : *Non erubescas defendere vel inter blasphemos quod credidisti*. C'est ce que nous avons dessein de faire dans ces Conférences, dans lesquelles, suivant l'avis que nous donne saint Paul, qui veut qu'on soit en garde contre une vaine philosophie (30), nous montre-

(30) *Videte ne quis vos decipiat per inanem philosophiam.* (*Col.*, II, 8.)

rons aux philosophes de nos jours que le christianisme, auquel ils livrent tant de combats, n'en est pas moins, malgré leurs sarcasmes, la religion du vrai Dieu.

Conférences qui seront utiles aux incrédules, aux chancelants et aux vrais fidèles; aux incrédules qui ne croient pas; aux chancelants qui ne croient qu'à demi; aux vrais fidèles qui croient de tout leur cœur. Ce sont là les trois espèces de personnes auxquelles saint Athanase (31) pense que les discours sur la religion peuvent profiter.

Vierge sainte, que l'Ecriture félicite du bonheur que vous avez eu de croire tout ce qui vous a été révélé de Dieu (*Luc.*, I, 46), intéressez-vous au succès de ce discours préliminaire et de ceux qui en sont la suite, en priant Dieu qu'il daigne s'en servir pour rendre la foi à ceux qui l'ont perdue, pour la conserver dans ceux qui courent risque de la perdre et pour la fortifier dans ceux qui n'y ont jamais donné la moindre atteinte : c'est ce que nous vous demandons humblement, en vous disant avec l'Ange : *Ave, Maria.*

Heureux temps où les chrétiens, fermes dans leur foi, n'avaient besoin que d'être exhortés à y conformer leur conduite, qu'êtes-vous devenus! Mais il ne suffit pas de gémir sur l'altération de la croyance parmi nous; il faut essayer de lui rendre sa première fermeté et de montrer aux incrédules combien est injuste l'opposition qu'ils forment à la religion de leurs pères.

1° *Les incrédules.* — Mais y en a-t-il parmi les chrétiens? et ne nous faisons-nous pas ici des monstres pour avoir le plaisir de les combattre? Ah! mes frères, qu'il serait à souhaiter que la question fût plus difficile à résoudre! Il n'est que trop certain qu'il y a des incrédules en France, et qu'il y en a même plus qu'il n'y en a jamais eu. Nouveaux Celses, nouveaux Porphyres, nouveaux Juliens, vous attaquez les fidèles du XVIIIe siècle avec les mêmes armes que ces anciens impies employaient contre les chrétiens de leur temps; et vous avez sur eux le funeste avantage de trouver dans les passions de ceux-ci de fâcheuses dispositions qu'ils ne trouvaient pas communément dans les premiers.

Il est vrai, mes frères, que Dieu, qui n'abandonne jamais son Eglise, a suscité de nos jours, dans d'illustres prélats et d'habiles écrivains, de nouveaux Origènes, de nouveaux Cyrilles, de nouveaux Eusèbes dont les solides écrits ont pulvérisé les objections de ces modernes ennemis du christianisme. Mais plus ces écrits sont profonds, et surtout plus ils sont volumineux, moins sont-ils proportionnés à la capacité du commun des fidèles. C'est donc pour mettre ces savants ouvrages à la portée de tout le monde, que nous entreprenons ces conférences.

Mais, dira-t-on, si vous parlez aux incrédules, vous parlerez aux absents; car les incrédules ne viennent point au sermon. A cela je réponds qu'il en pourra venir quelques-uns : et n'y en eût-il qu'un seul à qui ces conférences seraient utiles, nous ne regretterions pas notre travail. D'ailleurs, l'expérience montre qu'il en vient ordinairement un grand nombre. La nouveauté de ces sortes de discours les attire; et n'y eût-il que la curiosité, ce motif seul suffit pour les engager à s'y rendre. Saint Augustin disait autrefois à son peuple, que dans son auditoire il y en avait plusieurs qui ne venaient l'entendre que par cette raison. N'importe, disait-il; qu'ils viennent toujours : peut-être Dieu se servira-t-il de cette curiosité qui les porte à chercher des choses nouvelles, pour leur faire trouver des vérités qu'ils ne cherchent pas. C'est ce qu'il expérimenta lui-même dans les discours de saint Ambroise. Il n'allait d'abord l'entendre que par curiosité; mais ces discours, qui étaient pour lui tout nouveaux, lui découvrirent des vérités dont il profita pour son salut.

Cependant, quand je parle ici de choses nouvelles, ne vous imaginez pas, mes frères, que j'aie dessein de vous dire sur la religion rien de nouveau. En cette matière tout ce qui est nouveau est essentiellement erreur et mensonge. Aussi ne vous dirai-je sur cela que ce qui a été dit depuis plus de dix-sept cents ans. Le fond des choses sera très-ancien, comme il doit l'être : il n'y aura que la manière de les dire qui pourra être nouvelle, au moins à l'égard de plusieurs personnes. Et c'est l'avis que donne là-dessus le célèbre Vincent de Lérins. Lorsqu'il s'agit de la religion, dit-il (*in Commonitorio*), donnez-vous bien de garde de rien dire de nouveau; mais dites, si vous le pouvez, d'une manière nouvelle : *Dicas nove, sed non nova.* C'est ce que nous avons dessein de faire. On n'a jusqu'ici communément exposé les preuves de la religion que dans des écrits, et il est extrêmement rare de les entendre expliquer dans la chaire, au moins dans un certain détail. Or, ces savants écrits ne parviennent point à la connaissance de la majeure partie du commun des fidèles. Cependant la religion est pour eux aussi bien que pour les doctes. Il est donc utile, et même aujourd'hui, d'une espèce de nécessité de mettre sous les yeux du peuple, parmi lequel il commence à se trouver des incrédules, les preuves de notre sainte religion.

On ne l'a presque point fait jusqu'à présent; et on a eu raison de ne pas le faire, parce qu'il n'en était pas besoin. Mais les choses ayant changé de face à cet égard, nous devons changer de méthode, et varier nos défenses à proportion que nos ennemis varient leurs attaques. Ils répandent dans le public un déluge de brochures contre la

(31) « Qui maligne ista inquirunt, a tam inani studio desistant; aut si præ simplicitate dubitant, spiritu principali confirmentur. Vos vero qui veritatem compertam habetis, eamdem inconcussam retinete. » (S. ATHANASIUS, *in Epist.*, tom. II *Conciliorum.*)

religion. Des âmes vénales les débitent, non-seulement dans les grandes villes, mais dans les petits lieux, et jusque dans le fond de nos campagnes. Comme ces ouvrages sont ordinairement en petits volumes, on se les procure à peu de frais, on les lit en fort peu de temps; les jeunes gens, surtout, se les communiquent les uns aux autres, et le mal fait de jour en jour de nouveaux progrès.

Témoins de la rapidité avec laquelle cette gangrène se répand dans le public, ne ferons-nous rien pour en arrêter le cours? O vous qui êtes attaqués de cette maladie contagieuse, recevez le remède que nous vous présentons! Il est propre à vous guérir, pourvu que vous en vouliez faire usage. Mais, hélas! qu'il y a de ces malades qui le sont d'autant plus dangereusement que la maladie leur plaît! Oui, mes frères, il est des incrédules qui s'obstinent à continuer de l'être, et qui ne viendront au sermon que pour blâmer le prédicateur.

Semblables à ces pharisiens qui n'allaient écouter Jésus-Christ que pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, *ut caperent eum in sermone* (*Matth.*, XXII, 13), ils ne viendront à nos discours que pour en faire la critique. N'importe; qu'ils y viennent aussi. Peut-être Dieu, sans avoir égard à la perversité de leurs cœurs, se servira-t-il de ces discours mêmes pour leur dessiller les yeux. Mais qu'ils déposent leur mauvaise disposition, selon l'avis que leur donne saint Athanase (*ubi supra*): *Qui ista maligne inquirunt, a tam inani studio desistant.*

Au reste, me dira peut-être ici quelqu'un, que ne laissez-vous les incrédules pour ce qu'ils sont? Chacun n'est-il pas libre de penser comme bon lui semble? Qu'ils soient dans l'erreur ou qu'ils n'y soient pas, que vous importe? Ah! mes frères! je vois un homme qui se noie, je tâche de lui donner du secours, et vous essayez de m'en détourner, en me disant: Que vous importe? Y pensez-vous? Oui, il importe, et il importe extrêmement à un ministre de Jésus-Christ d'empêcher ses frères de périr pour l'éternité. Leur perte est d'autant plus propre à nous faire gémir, qu'elle est plus volontaire de leur part; et je pourrais leur dire ce que saint Augustin disait à des pécheurs de son temps: Plus vous vous obstinez à vouloir périr, plus j'ai de raison de vouloir que vous ne périssiez pas: *Si vis perire, quanto melius ego nolo!* Vous courez, les yeux fermés, vous jeter au fond du précipice; je dois travailler à vous les ouvrir, afin qu'effrayés à la vue de l'abîme, vous vous arrêtiez sur ses bords.

Cependant, quand même, ce qu'à Dieu ne plaise, aucun des incrédules ne devrait profiter de ce que nous dirons ici, nous ne laisserions pas de le dire, afin de pouvoir nous répondre qu'au moins nous aurons fait nos efforts pour empêcher leur perte. Quoi! mes chers auditeurs, nous verrons les ennemis du christianisme essayer de saper les fondements de la religion, nous les verrons attaquer ce qu'elle a de plus respectable dans ses mystères, ridiculiser ce qu'elle a de plus auguste dans son culte, répandre sur ses ministres d'atroces calomnies afin qu'elles retombent sur le ministère même, et nous, spectateurs oisifs de leurs efforts, nous n'en ferons aucun pour les rendre inutiles! Nous verrons les ennemis venir en armes pour former le siége de la cité de Dieu, et nous, semblables à ceux que l'Ecriture appelle des sentinelles endormies, nous craindrons de troubler le repos de nos concitoyens, et de les engager à s'armer du bouclier de la foi pour repousser les traits qu'on veut leur lancer! Dieu nous préserve de tomber dans une infidélité si coupable! Si la sentinelle voit venir l'ennemi, et qu'elle manque à sonner de la trompette, dit Dieu dans l'Ecriture, le peuple périra; mais la sentinelle me répondra de sa perte: *Sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.* (*Ezech.*, XXXIII, 7.) Evitons le juste reproche qu'on nous ferait à cet égard, et faisons retentir la trompette évangélique pour avertir le peuple fidèle de se préparer au combat. (*Ibid.*)

Qu'on ne nous dise donc plus que nous avons tort d'agiter ces matières, et qu'il vaut mieux laisser les incrédules pour ce qu'ils sont, que de les attaquer par des prédications publiques. Car si cela est, les Justin, les Tertullien, les Arnobe, et les autres apologistes du christianisme eurent grand tort de publier des défenses de notre sainte religion. Que ne laissaient-ils les idolâtres pour ce qu'ils étaient? Que ne se contentaient-ils du bonheur qu'ils avaient eux-mêmes de connaître et d'adorer Jésus-Christ sans se mettre en peine de réfuter les blasphèmes que les païens vomissaient contre ce divin Sauveur? Mais non; ils se donnèrent bien de garde de tenir une conduite si contraire aux intérêts de leur divin Maître. Ce fut à ces apologies publiques que l'on fut redevable de l'augmentation du nombre des fidèles, et quelquefois même du ralentissement des persécutions qu'on leur suscitait. Si l'on a tort de prêcher publiquement contre les incrédules, le souverain pontife, (Clément XIII) prédécesseur médiat de celui qui gouverne actuellement l'Eglise de Dieu, eut donc grand tort, lorsqu'à son avènement à la chaire pontificale il exhorta, dans sa lettre circulaire, les évêques de France à redoubler leurs soins pour arrêter les progrès de l'incrédulité dans le royaume. Ces respectables prélats de l'Eglise gallicane, assemblés dans la capitale en 1765, ont donc eu grand tort de s'exhorter eux-mêmes et d'exhorter ensuite leurs collègues dans l'épiscopat à s'opposer comme une digue au torrent de l'irréligion. (32.)

Excités par la voix des premiers pasteurs,

(32) Les prélats de l'assemblée commencée à Paris au mois de mai 1775, et terminée au mois de décembre suivant, viennent tout récemment de faire la même chose.

nous n'avons garde de manquer à élever la nôtre afin de ramener, s'il se peut, nos incrédules à la foi de leurs pères. Mais, quand nous serions sûrs que nos conférences ne seraient utiles à aucun des partisans de l'incrédulité, nous ne laisserions pas de les faire, dans l'espérance qu'elles pourront l'être à ceux que nous appelons *les chancelants*.

2° *Les chancelants.* — C'est à ces sortes de personnes que parle le saint docteur que nous avons cité plus haut, lorsqu'il exhorte ceux qui, par simplicité, doutent de nos mystères, à se laisser confirmer dans la foi par le Saint-Esprit : *Qui præ simplicitate dubitant, Spiritu principali confirmentur.* (*S. Athanasius, ubi supra.*) Mais, avant d'entrer dans le détail de ce qui regarde ceux qui chancèlent dans la foi, il faut distinguer deux espèces de chancelants : les chancelants volontaires et les chancelants involontaires : car il y a une grande différence entre les uns et les autres.

Pour ce qui est des premiers, on peut dire que leur état est à peu près le même que celui des incrédules positifs. En effet, douter volontairement de nos mystères est presque la même chose que de les croire absolument faux. La raison en est évidente. On ne fait pas à Dieu une moindre injure en doutant s'il nous a trompés, qu'en assurant qu'il l'a fait. Aussi les théologiens définissent-ils la foi une vertu infuse par laquelle nous croyons fermement tout ce que Dieu nous a révélé. Je dis *fermement*, parce que c'est cette fermeté qui constitue la différence essentielle entre la foi et l'opinion. D'où il suit que quand le doute sur les objets révélés est volontaire, la foi est perdue, comme nous l'apprend un grand pape : (*Stephanus V. in Can.*) : *Dubius in fide infidelis est.* Ceux qui doutent volontairement de nos mystères peuvent donc être mis dans la classe des véritables incrédules. Ce ne sont pas là les chancelants dont nous parlons ici.

Nous parlons de ceux dont la simplicité souffre de violentes attaques contre la foi : *Quipræ simplicitate dubitant*, comme dit saint Anathase, qui leur conseille de prier l'Esprit-Saint de les confirmer dans leur croyance : *Spiritu principali confirmentur.* Or, un excellent moyen pour s'y confirmer, c'est de réfléchir sur les preuves de leur religion; et c'est en cela que consiste l'utilité qu'ils pourront retirer de ces conférences.

Le religion chrétienne est l'ouvrage de Dieu, diront-ils; cela se démontre avec la dernière évidence : donc c'est Dieu qui m'enseigne tout ce qui est enseigné par cette religion. Or, ce que Dieu m'enseigne ne peut pas être faux. Dieu cesserait plutôt d'être Dieu que de pouvoir autoriser le mensonge. Ainsi, quelque obscur que soit un mystère, dès là qu'il est enseigné par ma religion, sans essayer de le comprendre, je le crois sur l'autorité d'un Dieu qui me le révèle, et le respect que nous devons à ce que Dieu a dit, doit suffire pour répondre à toutes nos difficultés.

Oui, mes frères, à ces deux mots : *Dieu l'a dit*, doit se réduire, en dernière analyse, la méthode qu'il faut suivre pour dissiper toutes les obscurités de la foi. Or, nous espérons, dans ces conférences, vous montrer évidemment que Dieu a parlé, et que c'est lui-même que nous écoutons en croyant ce que la religion nous enseigne. Elles pourront donc être extrêmement utiles aux chancelants de la seconde espèce. Elles ne le seront pas moins aux vrais fidèles.

3° *Les vrais fidèles.* — Malgré les efforts que fait l'impiété pour se répandre, il faut convenir que, grâce à la miséricorde de Dieu, le plus grand nombre des chrétiens est encore de ceux qui croient de tout leur cœur. Comme donc il ne conviendrait pas d'abandonner la multitude et de n'instruire qu'une très-petite partie de notre auditoire; si ces conférences ne pouvaient être utiles qu'aux incrédules et aux chancelants, nous ne les eussions pas entreprises. Mais nous sommes persuadés qu'elles serviront beaucoup à ceux mêmes qui croient nos mystères avec la plus grande assurance. C'est ce qu'enseigne saint Athanase dans l'endroit que nous avons cité. Vous, dit-il, qui croyez fermement les vérités de la foi, affermissez-vous-y de plus en plus : *Vos qui veritatem compertam habetis, eamdem inconcussam retinete.*

En effet, mes frères, cette croyance que vous avez est un trésor, mais un trésor qui vous serait inutile si vous n'en faisiez usage. De quoi servirait à un homme d'avoir un trésor dans son champ, s'il ne le tirait de là pour l'employer à ses besoins? Avec toutes ses richesses cachées, il serait aussi pauvre que s'il n'en avait aucune. Il ne suffit donc pas de conserver la foi dans son cœur; il faut l'exercer; or, un des meilleurs moyens de l'exercer, c'est de réfléchir sur les preuves qui en sont le fondement.

Parmi les chrétiens il en est beaucoup qui le sont plutôt par l'heureux sort de leur naissance que par l'intime conviction de leur esprit. Si on leur demandait pourquoi ils sont chrétiens, plusieurs d'entre eux ne répondraient guère autre chose sinon que leur père l'était, et qu'ils ont eu le bonheur en recevant le saint baptême de devenir membre de l'Eglise. Mais un juif et un mahométan répondraient à peu près de même. Le premier dirait que son père était juif, et qu'en recevant la circoncision le huitième jour après sa naissance, il est devenu membre de la Synagogue. Le second dirait que le sien était turc, et qu'après avoir été circoncis à l'âge de treize ans, il a été introduit dans la mosquée. Jusque-là tout est égal de la part du chrétien et de l'infidèle (33.) Il faut donc quelque chose de plus : il faut être chrétien non par une espèce de hasard, mais

(33) Je dis *tout est égal*, au dehors : car le chrétien a au dedans de lui-même la foi habituelle qu'il a reçue au saint baptême, et la grâce intérieure qui l'aide à s'y fixer; ce que n'ont pas les infidèles.

par principe, par conviction, par raisonnement.

Quelquefois l'incrédule insulte au fidèle en lui reprochant que la foi lui interdit l'usage de sa raison. De quoi me sert, dit-il, d'avoir reçu de Dieu ce flambeau qu'il m'a donné pour me conduire, si on m'ordonne de l'éteindre, et qu'on me défende d'en faire usage? N'est-ce pas là, ajoute-t-il, dégrader l'homme et le mettre au rang des automates? Ainsi raisonne l'impie en nous accusant de ne pas raisonner. Mais il faut ou que son illusion soit bien grande, s'il pense que la foi nous interdit tout usage de la raison, ou que sa fourberie soit plus grande encore, si, sachant bien que cela n'est pas, il nous l'objecte comme s'il en était convaincu.

Nous ne raisonnons pas lorsqu'il s'agit du fond des mystères, parce que les mystères en eux-mêmes sont au-dessus de la portée du raisonnement : mais, lorsqu'il s'agit du motif qui nous porte à les croire sur l'autorité d'un Dieu qui nous les révèle, alors non-seulement nous pouvons, mais nous devons raisonner, selon ce que nous enseigne l'Apôtre, qui veut que l'obéissance que nous rendons à la foi soit raisonnable : *Rationabile obsequium vestrum.* (*Rom.*, XII, 1.)

C'est donc là, mes chers auditeurs, ce qui nous occupera dans la suite de nos discours sur la religion. Nous espérons vous y apprendre à croire nos mystères de la manière la plus raisonnable, et à pouvoir dire que vous les croyez parce que votre raison vous dicte que vous les devez croire, et c'est ce que recommande saint Paul dans son *Epître aux Colossiens.* Il veut qu'ils s'instruisent des motifs de leur croyance afin d'être en état de répondre à ceux qui les interrogent : *Ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere.* (*Col.*, IV, 6.) Ce n'est donc pas, comme on serait tenté de le croire, aux seuls ministres de la religion qu'il convient de savoir les preuves qui en démontrent la certitude ; il est extrêmement utile aux simples fidèles d'en avoir la connaissance, au moins d'une manière proportionnée à leur état.

Mais, direz-vous, c'est justement le peu de proportion qui se trouve entre des matières si abstraites et la capacité du commun des fidèles, qui devrait empêcher qu'on ne traitât ces sortes de sujets dans les chaires. Non, chrétiens, ces matières ne sont pas aussi abstraites qu'on se l'imagine, surtout quand on emploie pour les traiter la méthode à laquelle nous comptons avoir recours. Point de ces raisonnements alambiqués qui sont à perte de vue et qui demandent une extrême attention pour être suivis : point de ces expressions inintelligibles qu'un certain monde admire d'autant plus qu'il ne les comprend pas : point de ces termes obscurs qui sont en usage dans l'école, et qui seraient ici fort déplacés ; ou si nous sommes quelquefois indispensablement obligés de nous en servir, nous les expliquerons si clairement qu'ils seront à la portée des moins intelligents de notre auditoire.

La raison n'en est pas difficile à comprendre. Comme c'est surtout par les faits que nous prouvons la religion chrétienne, des preuves de cette espèce sont bien plus à la portée des simples fidèles. Tel homme ne pourra pas suivre un raisonnement un peu métaphysique, qui suivra très-bien un fait. Pourquoi? C'est que pour un fait il ne faut que des yeux. C'est un fait que le pays que nous habitons était idolâtre il y a quinze cents ans; c'est encore un fait qu'aujourd'hui il est chrétien. Or, comment a-t-il passé de l'idolâtrie qu'il professait alors au christianisme qu'il professe aujourd'hui? Par un troisième fait, qui est la prédication des apôtres, et des hommes apostoliques qui les ont suivis. Tout cela est sensible; tout cela se comprend sans une extrême application d'esprit; et ce qui est encore plus avantageux, c'est que tout cela se retient plus aisément que les raisonnements subtils.

On a entendu un sermon qui était une longue suite de raisonnements les plus sublimes ; on sort de l'Eglise en s'écriant : *Le beau discours!* Que quelqu'un qui n'y était pas demande ce qu'a dit le prédicateur ; la plupart ne répondront autre chose sinon qu'il a bien prêché. Au lieu que par le moyen des faits, un enfant de dix à onze ans (cela s'est vu) rapportera dans sa famille une grande partie de ce qui a fait le sujet de la prédication.

Ce sera donc, encore une fois, par l'énoncé des faits que nous établirons les preuves du christianisme. Mais, quand je dis l'énoncé des faits, ce n'est pas avec l'exclusion de tout raisonnement. Les personnes instruites qui suivront ces conférences s'apercevront que leur ensemble fera comme une chaîne de vérités qui, semblables à des anneaux enlacés les uns dans les autres, se tiennent toutes et se prêtent des forces mutuelles. Ce sera, depuis le premier discours jusqu'au dernier, un seul raisonnement mais un raisonnement facile, un raisonnement à la portée de tout le monde. Et c'est l'avis que donne saint Augustin (l. IV *De doctrina christiana*) à ceux qui annoncent la divine parole. Il faut parler, dit-il, de manière à être entendu des moins intelligents de l'auditoire, et ne pas dire des choses qui ne soient comprises que par les savants. La raison qu'il en apporte, c'est que les savants comprendront très-bien ce qui sera dit pour les simples, au lieu que les simples ne comprendraient pas ce qui ne serait qu'à la portée des savants. Comme nous nous devons encore plus aux premiers qu'aux seconds, nous suivrons cette méthode et nous espérons qu'elle leur sera utile en les fortifiant de plus en plus dans leur croyance.

Elle le pourra être encore en leur fournissant des réponses aux objections qu'on entend quelquefois sortir de la bouche des incrédules. Une des objections banales que ces impies font assez souvent pour éteindre le flambeau de la foi dans les chrétiens, c'est que les ministres mêmes de la religion ne la croient pas intérieurement.

Pour répondre à ce sarcasme je ne voudrais autre chose que le trait qui se lit dans l'*Histoire du Japon* (tom. I, p. 414, par le P. Crasset.) Le voici. Un missionnaire qui se nommait *Organtin*, annonça l'Evangile à un roi de ce pays, appelé *Nobuzangua*. Celui-ci, après avoir entendu l'homme apostolique pendant quelque temps, le fit venir dans son palais et lui parlant seul à seul, lui fit cette question : *Croyez-vous intérieurement la religion que vous nous prêchez?* Le missionnaire, avant de répondre, pria le roi de faire quatre pas, et de s'approcher d'un globe de géographie qu'il avait dans son appartement. *Mon prince*, lui dit-il en montrant du doigt l'endroit de l'Europe d'où il était parti, et parcourant les lieux qu'il avait traversés pour se rendre au Japon, *voilà mon pays natal, et la route que j'ai faite pour venir ici. Vous comprenez combien de périls j'ai courus dans un si long trajet. Je demande maintenant à votre majesté si elle croit que j'ai perdu l'esprit.* — *Non*, dit le roi; *vous me paraissez même en avoir beaucoup.* — *Prince*, répliqua le missionnaire, *il faudrait que je fusse le plus extravagant de tous les hommes, si je m'étais arraché, comme j'ai fait, aux délices de ma patrie, en m'exposant aux dangers de mille morts, et cela afin d'annoncer à des peuples que je ne connaissais pas, une religion que je croirais être fausse.*

Le roi, qui avait beaucoup de jugement, comprit la réponse du missionnaire et ajouta: *Savez-vous pourquoi je vous ai fait cette question? C'est que je l'ai faite à nos prêtres. Je leur ai demandé s'ils étaient convaincus de la vérité de ce qu'ils nous disaient; ils m'ont avoué qu'ils n'en croyaient pas le premier mot. J'ai pensé qu'il en pouvait être de même de vous.* — *Prince*, répartit le pieux ministre, *il y a une extrême différence entre vos prêtres et ceux de la religion chrétienne. On n'a jamais vu les bonzes du Japon quitter les avantages de leur patrie et faire plus de six mille lieues pour aller en Europe apprendre aux chrétiens à adorer les idoles; au lieu qu'on voit tous les jours des prêtres chrétiens s'exposer à perdre la vie pour la propagation du christianisme.*

En effet, mes frères, ce que le missionnaire disait de lui-même à ce prince idolâtre, on peut le dire de plusieurs milliers d'ouvriers évangéliques, soit prêtres, soit religieux, qui, depuis plus de deux cents ans que la porte des Indes leur est ouverte, ont couru des dangers infinis pour porter la foi dans un pays où plusieurs d'entr'eux ont trouvé une mort cruelle, à laquelle ils s'étaient attendus. Et on dira que ces grands hommes ne croyaient pas intérieurement leur religion!

Mais, laissant là les Indes et le Japon, contentons-nous de jeter les yeux sur les ministres que Dieu a fixés dans notre Europe. Il est vrai qu'ils n'y courent pas d'aussi grands risques qu'en ont couru ceux qui ont arrosé de leur sang la Chine et le Tonquin, le Brésil et le Canada; mais combien y en a-t-il qui arrosent leur pays natal de leurs sueurs et qui consacrent leur temps, leur santé, leur vie, aux pénibles exercices du ministère! Combien de prélats qui, se donnant tout entiers aux soins de leurs diocèses et aux fatigues inséparables des visites, ne négligent rien pour la conservation du précieux trésor de la foi! Combien de pasteurs subalternes qui se livrent à des travaux continuels pour le gouvernement de leurs paroisses, et qui vont à toute heure du jour et de la nuit, quelquefois dans des saisons très-rigoureuses, administrer les sacrements en des lieux fort éloignés de leurs demeures! Combien de simples prêtres qui, sans y être obligés à titre de justice, se livrent assidûment, par une charité toute pure, à la pénible fonction du tribunal de la pénitence! Et on dira que tous ces hommes ne sont pas persuadés de leur religion! Ah! mes frères, je suis sûr que les calomniateurs même qui le leur imputent sont intimement convaincus de l'atrocité de la calomnie, et que ce n'est que pour jeter des doutes sur la foi dans le cœur des fidèles qu'ils tâchent de les faire douter de la croyance intérieure de ceux qui la leur prêchent.

J'ai cru, disait autrefois le saint roi David, et c'est pour cela que j'ai parlé : *Credidi, propter quod locutus sum.* (*Psal.* CXV, 4.) Oui, mes frères, ce grand saint croyait fermement toutes les vérités de la religion, et c'est pour cela qu'il en parle si souvent dans ses psaumes. L'apôtre saint Paul, après avoir cité ce passage du Psalmiste, ajoute : *Et nos credimus, propter quod et loquimur* (*II Cor.*, IV, 13); et nous aussi nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons. En effet, il croyait fermement la divinité de Jésus-Christ; et c'est pour cela qu'il parlait tantôt aux Juifs, en leur montrant que ce divin Sauveur était le vrai Messie promis à leurs ancêtres; et tantôt aux Gentils, en leur faisant voir que c'était lui seul qu'on devait regarder comme le désiré des nations : *Et nos credimus, propter quod et loquimur.*

Nous pouvons dire, mes frères, à l'exemple de ces deux saints, que nous croyons fermement notre religion, et que c'est par ce motif que nous parlons pour la défendre : *Et nos credimus, propter quod et loquimur.* C'est ce que nous avons dessein de faire dans le cours de ces conférences. Terminons celle-ci par un abrégé de ce que nous vous dirons dans la suite. Il consiste en cinq propositions :

La première, *il y a un Dieu.* Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur ce grand monde qui nous environne et rentrer dans notre propre cœur. La seconde, *s'il y a un Dieu, il y a une religion.* Pourquoi? C'est que Dieu n'a pu nous créer que pour le connaître, l'aimer et le servir. Or, connaître Dieu, aimer Dieu, servir Dieu, c'est le fond de la religion. Donc, dès qu'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait une religion. La troisième, *s'il y a une religion, il n'y en a qu'une.* Pourquoi? C'est que la vérité est une, et que la vérité ne peut pas se trouver dans deux religions qui se combat-

tent. La quatrième, *s'il n'y a qu'une religion, c'est la religion chrétienne.* Pourquoi? C'est qu'elle est la seule qui ait les vrais caractères de la divinité. Enfin la cinquième, *si la religion chrétienne est la véritable, l'Eglise catholique est la seule qui soit vraiment chrétienne.* Pourquoi? Parce qu'elle est la seule qui ait les notes de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Voilà, mes frères, dans ces cinq vérités, qui, comme vous le voyez, se tiennent toutes et suivent immédiatement les unes des autres, l'espèce de marche géométrique que nous garderons dans les preuves du christianisme.

Bénissez, Seigneur, le dessein que nous avons de convertir les incrédules et de fortifier les fidèles dans une croyance hors de laquelle il n'y a point de salut. En croyant fermement toutes les vérités de la foi, et en y conformant notre conduite, nous espérons arriver au bonheur que vous nous promettez dans le ciel. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCES.

CONFÉRENCE Ire.

Contre les athées.

L'EXISTENCE DE DIEU (34).

Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. (*Psal.* XIII, 2.)

L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

Le croirait-on, mes frères, si une triste expérience ne nous l'apprenait tous les jours, qu'il y a des hommes assez extravagants pour dire qu'il n'y a point de Dieu? C'est, en effet, le comble de l'extravagance, de nier l'existence d'un souverain Être sans lequel aucun être ne pourrait exister. Aussi David, en parlant de celui qui soutient un semblable paradoxe, l'appelle-t-il un insensé, pour nous montrer que cette opinion est le plus haut degré de folie où un homme puisse parvenir.

Cependant, cet insensé ne l'est pas toujours au point d'oser produire au dehors un système si ridicule. Non, ce n'est pas ordinairement de bouche que les athées attaquent l'existence de Dieu ; ce n'est que dans leur esprit ou plutôt dans leur cœur, *in corde suo*, comme s'exprime le Psalmiste, qui parle de la sorte pour nous montrer que le système de la non-existence de Dieu est dans ces impies beaucoup plus un désir que produit leur volonté, qu'un jugement réfléchi que produirait leur entendement, comme nous le montrerons bientôt. Mais n'anticipons pas les matières, et contentons-nous de dire ici que l'existence de l'Etre suprême étant le fondement de la religion, il faut, avant de prouver la seconde, établir incontestablement la première.

On trouve des hommes à qui on pourrait dire ce que saint Paul disait à quelques chrétiens de son temps, que quoiqu'on les ait instruits depuis plusieurs années, ils ont encore besoin qu'on leur enseigne les premiers éléments du christianisme : *Cum deberetis magistri esse propter tempus, rursum indigetis ut doceamini quæ sint elementa sermonum Christi.* (*Hebr.*, V, 12.) En effet, il semble qu'on ne devrait pas avoir besoin de prouver l'existence de Dieu, qui est le fondement de toute la religion. Cependant, puisqu'il est des personnes à qui cela peut être utile, condescendons à leur faiblesse, et montrons-leur combien est déraisonnable le système des athées qui attaquent ce principe de notre foi. C'est ce que nous allons faire dans cette première conférence. Avant de la commencer, demandons les lumières de l'Esprit-Saint par l'entremise de Marie, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Le premier pas nécessaire pour s'approcher de Dieu, c'est de croire qu'il en est un, dit saint Paul : *Accedentem ad Deum credere oportet quia est.* (*Hebr.*, XI, 6.) Il suit de là que les athées, par la raison qu'ils nient l'existence de Dieu, sont de tous les hommes ceux qui sont le plus éloignés de lui. Mais y en a-t-il, des athées? et même peut-il y en avoir?

Pour répondre à cette question, il faut distinguer des athées de deux espèces : athées d'esprit et athées de cœur. Un athée d'esprit serait un homme qui, après avoir approfondi la matière et mûrement pesé les raisons de part et d'autre, serait intimement convaincu que Dieu n'existe pas. Il n'y en a point, et il ne peut pas y en avoir de tels. La raison en est qu'un coup d'œil sur les objets visibles qui nous environnent suffit pour montrer à un homme qui réfléchit l'existence de leur Auteur : *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* (*Rom.*, I, 20.) Ainsi, quelque effort que fasse l'incrédule dont nous parlons, pour se persuader qu'il n'y a point de Dieu,

(34) Quelques-uns trouveront peut-être mauvais que nous entreprenions de prouver l'existence de Dieu. Ne vaudrait-il pas mieux, diront-ils, supposer un principe si incontestable, que d'en apporter les preuves ? C'est obscurcir une vérité si évidente que de vouloir l'éclaircir. J'avoue que ce raisonnement me fit d'abord impression; mais une personne qui m'insinua qu'en parlant sur la religion c'était pécher par les fondements que de ne point parler de l'existence de Dieu, et une autre qui m'avoua qu'elle-même avait besoin d'être instruite là-dessus, me firent prendre le parti de me conformer en cela à la méthode qu'ont cru devoir suivre dans tous les temps ceux qui ont traité de la religion.

il ne peut jamais en venir à bout. Il n'y a donc point d'athées d'esprit.

Mais, pour des athées de cœur, ah! mes frères, il n'y en a que trop (35). Un athée de cœur est un homme qui désirerait qu'il n'y eût point de Dieu. Livré à ses passions, il sent que, s'il y a un Dieu, il ne peut manquer d'être le vengeur du crime. Il veut y persister, dans le crime, et voudrait cependant bien n'en pas éprouver la punition : c'est ce qui lui fait former dans son cœur des vœux pour l'anéantissement de ce Dieu qu'il sent être son ennemi. Voilà le sens de ce que dit David : *L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.* En effet, c'est en lui le cœur beaucoup plus que l'esprit qui est attaqué. Si le cœur était guéri, l'esprit le serait bientôt. C'est ce que nous enseigne saint Paul, lorsqu'il nous dit : *Prenez garde, mes frères, qu'il n'y ait parmi vous quelqu'un dont le cœur corrompu le porte à devenir incrédule, et à s'éloigner de Dieu* (36). Vous voyez que saint Paul emploie ici la même expression que David : c'est du cœur que parlent l'un et l'autre, quand ils veulent remonter à la source de l'incrédulité. C'est aussi ce que nous apprend saint Augustin : Personne, dit-il, ne nie l'existence d'un Dieu, si ce n'est celui qui aurait intérêt qu'il n'y en eût point : *Nemo negat Deum, nisi cujus interest Deum non esse.*

Ah! qu'il s'en trouve aujourd'hui à qui ce funeste intérêt fait faire des efforts pour se persuader qu'il n'y a point de Dieu! Voilà les athées qui ne sont malheureusement que trop communs. C'est ce qui faisait dire à un célèbre controversiste du dernier siècle : *Nous faisons bien d'écrire contre les calvinistes, mais nous ferions peut-être encore mieux d'écrire contre les athées.* C'est que de son temps il commençait déjà à en paraître quelques-uns. Le nombre en est considérablement augmenté. Montrons combien leur système est absurde, ou plutôt faisons voir qu'il est le comble du délire de l'esprit humain.

1° *Preuve physique.* — Impies, qui vous efforcez de révoquer en doute l'existence de l'Etre suprême, ouvrez les yeux, et à la vue de ce vaste univers, au milieu duquel vous n'êtes qu'un atome, dites-moi qui a fait ce grand tout dont le globe que vous habitez n'est qu'une si petite partie?

Existe-t-il nécessairement? Cela est impossible. S'il existait nécessairement, il serait infini dans ses perfections, puisque l'être nécessaire doit essentiellement les avoir toutes; or, il ne l'est pas. S'est-il donné l'existence à lui-même? Cela répugne autant qu'il répugnerait qu'une chose existât tout ensemble et n'existât pas. En effet, si le monde se fût donné l'existence, il y aurait eu un temps où ce monde eût existé et où il n'eût pas existé. Il eût existé, puisqu'il faut exister pour produire quelque chose; il n'eût pas existé, puisqu'on ne peut pas donner l'existence à ce qui existe. S'est-il fait par hasard? Cela ne se peut pas. Le hasard n'est rien. Le hasard n'est qu'un mot vide de sens, que nous employons pour couvrir notre ignorance. Quand on nous demande quelle est la cause d'un effet, et que nous ne la connaissons pas, plutôt que d'avouer de bonne foi que nous n'en savons rien, nous disons que cela s'est fait par hasard. Mais dire cela et ne rien dire, c'est exactement la même chose. Quoi! dit le prince de l'éloquence romaine (37), le hasard n'a pu ni faire un temple ni un portique, et il aurait fait ce grand monde! Il n'y a rien de si ridicule.

En effet, que penserait-on d'un homme qui, voyant un grand édifice, une vaste basilique, par exemple, nierait qu'un habile architecte a présidé à sa construction, et soutiendrait que le seul hasard a réuni toutes les parties de cet édifice? S'il prétendait que les fondements se sont creusés par hasard; que des pierres se sont taillées et placées les unes sur les autres par hasard; que les pilastres et les colonnes, avec leurs bases et leurs chapiteaux, se sont élevés par hasard et situés à distance égale afin de soutenir les arcades; que quelques pierres se sont figurées en forme de coins afin d'empêcher leur chute mutuelle, et de former la voûte qui règne tout le long de l'édifice; que par hasard des ouvertures se répondent exactement les unes aux autres, et se sont mises avec une égale symétrie dans la partie la plus élevée pour donner du jour à tout le bâtiment; que par hasard les deux côtés du toit, qui mettent tout l'ouvrage à l'abri des injures de l'air, se sont situés obliquement et se sont réunis en pointe afin de faciliter l'écoulement des eaux qui tombent du ciel, on ne daignerait pas répondre à un homme qui raisonnerait de la sorte, et on le reléguerait avec les habitants des petites-maisons. Mais, si c'est une si grande extravagance que d'attribuer au hasard la construction d'un édifice, de quelle folie ne sont pas frappés ceux qui lui attribuent la production de l'univers! Non, mes chers auditeurs, le hasard n'est entré pour rien dans la confection de la machine du monde : elle doit son existence à un Etre supérieur, qui l'a créée par une puissance infinie, et qui la gouverne par une sagesse sans bornes.

Ici peut-être l'incrédule soutiendra-t-il que la création du monde ne suppose pas une puissance infinie, et qu'un effet borné n'exige pas essentiellement une cause qui soit sans bornes. Ce serait se tromper grossièrement, mes frères, que de raisonner de

(35) On vient tout récemment d'imprimer un ouvrage où l'athéisme est enseigné en termes exprès.

(36) « Videte, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis discedendi a Deo (*Hebr.*, III, 12). »

(37) « Si mundum efficere potuit concursus atomorum fortuitus, cur templum, cur porticum non potuit, quæ sunt multo faciliora? » (Cic., tom. II, *De natura Deorum*, n° 44.)

la sorte. Le monde a des bornes, sans doute; il est essentiel à toute créature d'en avoir; mais, quoiqu'il ait des bornes, il suppose nécessairement que son auteur n'en a pas, et que pour lui donner l'être il a usé d'un pouvoir infini : en voici la preuve. Plus est grand l'obstacle qui s'oppose à une action, plus doit être grande la puissance qui le surmonte; et si l'obstacle est infini, il ne peut être surmonté que par une puissance infinie. Or, le néant était un obstacle infini à la création des êtres, puisqu'on ne peut concevoir une plus grande distance que celle qui se trouve entre l'être et le néant. Donc il a fallu que Dieu, pour franchir cette distance et pour tirer l'être du néant, ait fait usage d'un pouvoir sans bornes. Aussi le pouvoir de Dieu n'en a-t-il aucunes, et il est infini comme toutes ses autres perfections.

En effet, ne fallait-il pas une puissance infinie pour tirer du néant et semer comme à pleines mains dans cette voûte azurée qui est suspendue au-dessus de nos têtes, une multitude innombrable de globes auprès desquels celui que nous habitons n'est qu'un point (38). Les astronomes nous apprennent qu'avec le secours d'un instrument d'optique inventé depuis trois demi-siècles et qu'on nomme *télescope*, ils ont découvert que l'endroit du firmament qui, dans une belle nuit, nous paraît d'une couleur blanchâtre, et que par cette raison les anciens philosophes ont appelé *la voie lactée*, n'est autre chose qu'un amas d'étoiles, dont l'éloignement de nous est si prodigieux, qu'elles ne peuvent frapper notre vue que d'une lumière confuse qui nous empêche de les distinguer les unes des autres.

O mon Dieu, que vous êtes admirable dans vos ouvrages! et qu'aveugles sont ceux qui, à de si grands traits, refusent de reconnaître l'immensité de votre puissance! Mais, si votre puissance est infinie dans la création de ce vaste univers, votre sagesse ne l'est pas moins dans l'admirable rapport qui se trouve entre les différentes parties qui le composent. Oui, mes frères, il y a un rapport admirable entre toutes les parties de ce grand monde. Un coup d'œil sur la justesse des proportions qui se rencontrent dans quelques-unes de celles qui tombent sous nos sens va nous en convaincre.

Si le soleil était beaucoup plus petit ou beaucoup plus éloigné de nous qu'il ne l'est, il ne nous échaufferait pas suffisamment; nous serions transis de froid et il se ferait de nos corps des espèces de congélations semblables à celles qui se sont faites dans les endroits les plus élevés de quelques montagnes du nord (39). Si le soleil était beaucoup plus grand ou beaucoup plus proche de nous, l'activité de ses rayons nous consumerait et nous réduirait en cendre. Qui est-ce qui lui a donné cette juste étendue, et qui l'a placé dans cette distance qui tient un exact milieu entre le trop grand éloignement et la trop grande proximité? C'est un Dieu dont la sagesse a su proportionner tout cela à nos besoins.

Si cette terre que nous avons pour demeure était beaucoup plus molle qu'elle ne l'est, qu'elle ressemblât, par exemple, à la boue ou au sable mouvant, nous y enfoncerions à chaque pas, et elle serait inhabitable. Si au contraire, elle était beaucoup plus dure et qu'elle ressemblât au tuf et au rocher, nous ne pourrions pas la cultiver et elle ne produirait rien pour notre nourriture. Qui est-ce qui lui a donné ce degré de consistance qui s'éloigne également de deux extrémités qui nous seraient si défavorables? C'est un Dieu dont la sagesse a créé cette terre pour nous être utile.

Si cette même terre produisait partout les choses nécessaires ou utiles à la vie, les hommes, contents du produit de leur propre terroir, resteraient isolés ou séparés les uns des autres : point de rapport de nation à nation, presque point de commerce de ville à ville ou de bourgade à bourgade. Qui est-ce qui a donné à la terre et cette heureuse fécondité qui suffit à nourrir tous ses habitants, et cette stérilité respective qui les engage à porter ailleurs ce qu'ils ont de trop, afin d'y trouver ce qui leur manque? C'est un Dieu dont la sagesse a créé les hommes pour vivre en société les uns avec les autres.

Nous pourrions faire cent observations semblables sur différents objets dont nous ne sommes point affectés parce que nous les avons continuellement sous les yeux, et qui sont cependant des preuves évidentes de l'admirable providence de celui qui veille au bon ordre et à la conservation de ce grand monde.

Par exemple, quelle confusion ne serait-ce pas si tous les hommes se ressemblaient! Le père ne reconnaîtrait pas son fils, et le fils méconnaîtrait son père. Le juge courrait risque de condamner l'innocent pour le cou-

(38) Le soleil est un million de fois plus grand que la terre, et il est éloigné de nous d'environ 33 millions de lieues. *Saturne* est dix fois plus loin, c'est-à-dire à 333 millions de lieues. Les étoiles fixes, *Syrius*, par exemple, est 43,000 fois plus loin de nous que le soleil. Ce n'est cependant là que le demi-diamètre de cette vaste machine. Le diamètre en est le double et la circonférence est un peu plus que le triple du diamètre, circonférence qui renferme un nombre prodigieux de globes, une étendue immense. Avant l'invention du télescope on ne comptait que 1,022 étoiles; mais depuis que la Providence nous a fourni ce nouveau supplément à la faiblesse de notre vue, on en aperçu des millions qui étaient inconnues aux anciens. Ces observations sur la multitude et la vaste étendue des globes célestes sont peut-être un des moyens les plus propres à nous donner au moins une légère idée de la grandeur de Dieu et de notre petitesse.

(39) Des voyageurs s'étant risqués à franchir ces hautes montagnes, où peut-être s'y étant égarés, furent trouvés, quarante ans après, dans la même situation où le froid les avait saisis. Il s'était fait de leur chair et de celle de leurs chevaux une espèce de pétrification.

pable, et d'absoudre le coupable au lieu de l'innocent. Les concitoyens seraient sans cesse exposés à se méprendre dans les fréquents rapports qu'ils sont obligés d'avoir les uns avec les autres. La sagesse de Dieu y a pourvu : sur cent millions d'hommes il n'y en a pas deux dont les traits du visage soient absolument semblables. Il en est que le souvenir peut quelquefois confondre quand ils sont éloignés; mais rapprochez-les, vous trouverez dans celui-ci un certain *je ne sais quoi* qui n'est pas dans celui-là, et qui vous fait distinguer parfaitement l'un de l'autre. On ne fait pas ordinairement de réflexion là-dessus; mais cela me paraît et a paru de même à saint Augustin (*De civ. Dei*, l. X, c. 12) un très-grand prodige de la sagesse de Dieu, d'avoir mis dans un espace aussi étroit, une si grande variété de combinaisons, que malgré toutes les parties qui sont communes aux visages, un front, une bouche, deux yeux et le reste, il se trouve cependant des traits qui les distinguent au point de ne pouvoir jamais s'y méprendre.

Quelle confusion n'arriverait-il pas si le jour n'était pas suivi de la nuit, et si la nuit n'était pas suivie du jour! Si les ténèbres étaient continuelles, nous serions, comme le furent autrefois les Egyptiens, dans l'état le plus déplorable. Les objets qui nous environnent seraient pour nous à peu près comme s'ils n'étaient pas, et quelques-uns même nous seraient extrêmement nuisibles. Si le jour était sans interruption, le bruit de ceux qui voudraient travailler empêcherait le repos de ceux qui voudraient jouir de la douceur du sommeil. La divine sagesse a prévenu cet inconvénient : une vicissitude périodique de la nuit qui succède au jour, et du jour qui succède à la nuit, oblige les hommes à se réunir assez communément dans le choix qu'il font des heures du travail et de celles du repos. Un autre avantage encore de cette alternative, c'est que la chaleur du jour contribue à la maturité des fruits, et que la fraîcheur de la nuit empêche qu'une chaleur continuelle ne leur soit nuisible. Ce sont sans doute ces réflexions qui ont fait dire au Psalmiste, que les ténèbres et la lumière chantent également la louange de leur auteur; que le jour l'annonce au jour, et que la nuit l'annonce à la nuit. *Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam.* (*Psal.* XVIII, 3.)

Mais, outre ces objets sur lesquels nous venons de réfléchir, il en est d'autres qui doivent d'autant moins nous échapper qu'ils sont plus près de nous, et que nous les voyons plus souvent. Je parle des insectes, dans la création desquels un œil chrétiennement philosophe doit voir éclater des preuves d'une sagesse infiniment au-dessus de tout ce qu'on en peut dire.

Est-il en effet, rien de plus admirable et de plus propre à nous donner une haute idée de la puissance et de la sagesse de l'ouvrier qui l'a produit, qu'un ciron? être vivant dont l'extrême petitesse échappe assez souvent à notre vue, et qui renferme néanmoins dans un si petit corps une infinité de parties réellement distinguées les unes des autres; une tête, un cœur, un poumon, des yeux (40) et des pieds, des veines et des artères, des nerfs et des muscles, en un mot, tous les organes nécessaires à la nutrition et au mouvement progressif de cette petite créature, qu'on pourrait appeler un atome animé. Mais en fait d'insecte, il y a encore quelque chose de plus admirable que tout cela.

A l'aide du *microscope*, de savants observateurs en ont aperçu, de ces insectes, qui sont mille huit cents fois plus petits qu'un ciron. Quelques-uns même ont poussé leurs observations beaucoup plus loin (41). Or, ce que nous avons dit du ciron, dans lequel il se trouve des veines et des artères, des nerfs et des muscles, on doit le dire de ces insectes tant de fois plus petits que lui. Il s'y trouve du sang qui coule du cœur aux extrémités par les artères, et qui revient des extrémités au cœur par les veines. Car c'est dans la circulation de cette liqueur vivifiante que consiste la vie de l'animal. Or, sur cela je demande quelle énorme petitesse ne doivent pas avoir les canaux par lesquels coule le sang d'un insecte mille huit cents fois plus petit qu'un ciron! Mais, puisque la petitesse de ces canaux est si incompréhensible, combien doit l'être davantage celle des parties qui composent la liqueur qui y circule! Avouons-le, chrétiens, que l'imagination se perd en approfondissant des vérités si étonnantes, et qu'il faut être d'un aveuglement prodigieux pour ne pas apercevoir dans la création de ces êtres infiniment petits les traits d'une puissance illimitée et d'une sagesse inconcevable.

En effet, plus les ouvrages sont fins et délicats, plus on admire l'habileté de l'artiste qui les a produits. Par exemple, on loue un horloger qui a fait une pendule d'une grandeur ordinaire, quand elle est extrêmement juste dans ses révolutions; mais, si on voyait une pendule qui marquât non-seulement les heures, les minutes et les secondes, mais de plus tous les signes du zodiaque, toutes les phases de la lune, toutes les éclipses du soleil, et que tout cela fût renfermé dans une boîte assez petite pour être enchâssée dans un anneau que l'on porte au doigt, quelle adresse cela ne

(40) Pour vous convaincre qu'un ciron a des yeux, dans sa marche opposez-lui un fétu, vous le verrez se détourner de sa route.

(41) M. de Malezieu dit avoir aperçu des insectes qu'il estime être 27 millions de fois plus petits qu'une mite. (*Hist. de l'Acad. des Sciences*, à l'année 1718.) On pourrait dire là-dessus que, comme Christophe Colomb découvrit dans le XVIe siècle un nouveau monde inconnu jusqu'alors aux trois autres parties de l'univers, un demi-siècle après, l'invention du télescope et du microscope nous a découvert deux nouveaux mondes; le monde des infiniment grands, dans des millions d'étoiles qu'on ne connaissait pas, et le monde des infiniment petits, dans des milliards d'animalcules que l'on connaissait encore moins.

supposerait-il pas dans le machiniste qui aurait fait un si bel ouvrage! Ce chef-d'œuvre passerait avec raison pour une des merveilles du monde. Ah! mes frères, que cette merveille, qui n'a jamais existé et qui n'existera jamais, serait inférieure à celle qui paraît dans un animal dix-huit cents fois plus petit qu'un ciron! C'est ici, Seigneur, bien plus encore que dans la création des baleines et des éléphants, que nous devons admirer la vaste étendue de votre pouvoir et l'incompréhensibilité de votre sagesse : c'est ici que nous devons nous écrier avec saint Augustin, que vous avez créé les anges dans le ciel et les insectes sur la terre; que vous n'êtes ni plus grand dans ceux-là, ni plus petit dans ceux-ci; mais qu'en vous considérant dans les uns et les autres, on peut dire que vous êtes admirable dans tous vos ouvrages. *Creavit Deus in cœlo angelos, in terra vermiculos; nec major in illis, nec minor in istis, sed in omnibus dici debet mirabilis in operibus suis.*

Oui, mes frères, Dieu est infiniment admirable dans tous ses ouvrages. La terre et les cieux en contiennent des milliers de millions qui doivent faire l'objet de notre étonnement. Mais les cieux, surtout, annoncent sa gloire d'une manière plus spéciale, et le firmament publie avec éclat l'étendue de sa magnificence : *Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.* (*Psal.* XVIII, 1.) Les louanges qu'ils lui donnent sont un langage entendu de tous les peuples : *Non sunt loquelæ neque sermones quorum non audiantur voces eorum.* (*Ibid.*, 4.) Aussi, ce langage éloquent a-t-il été compris par les habitants de toutes les parties de la terre, sans en excepter ceux qui vivent dans les climats les plus reculés : *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* (*Ibid.*, 5.)

2° *Preuve morale.* — En effet, chrétiens, les peuples même les plus barbares ont entendu cette voix du ciel et des astres, qui leur a dit, comme à nous, qu'il y a un souverain être auquel ce vaste univers est redevable de son existence. C'est ce qu'ont enseigné des écrivains qui ne reconnaissaient pas la religion du vrai Dieu. *On trouve*, dit Plutarque, *des nations qui n'ont point de villes, point de lois, point de magistrats; mais on n'en trouve aucune qui n'ait point de dieu.* — *J'ai trouvé*, dit Jules César, *des pays qui ont des coutumes bien différentes des nôtres; mais je n'en ai point trouvé qui ne reconnussent qu'il y a une Divinité.* Il n'y a point, dit Sénèque, de nation si barbare qui ne reconnaisse qu'on doit adorer des dieux : *Nulla gens adeo extra leges posita ut non deos credat.* (Seneca, *epist.* 117.) Nous pourrions ajouter à tout cela le témoignage de Cicéron, de Macrobe, de Pline et d'une foule d'autres écrivains de Rome encore païenne, qui attestent exactement la même chose.

Quelques voyageurs, il est vrai, ont rapporté qu'ils avaient trouvé des sauvages parmi lesquels on n'apercevait aucune connaissance de la Divinité. Mais, outre qu'on ne doit pas toujours compter sur la sincérité des voyageurs, ceux mêmes qui ont eu dessein d'être vrais dans leur narration ont pu très-aisément se tromper sur cet article et cela pour plusieurs raisons. La première, c'est que de tels observateurs ordinairement ne s'intéressent que très-peu à de semblables recherches. Ensuite, c'est que contents de parcourir les côtes de ces pays qu'ils ne connaissaient pas, ils ne pénétraient pas dans le sein des terres et ne pouvaient guère se mettre au fait de ce qui s'y passait. Enfin, c'est qu'en supposant même qu'ils ont pénétré plus avant, comme ils n'entendaient pas la langue de ces sauvages, et que ceux-ci n'entendaient pas la leur, il est difficile que les uns et les autres aient eu entre eux des rapports assez intimes pour que les premiers aient pu apprendre tout ce qui regardait le culte des seconds. Aussi quelques-uns de ces faiseurs de relations, après de nouvelles découvertes, ont-ils eu la bonne foi de convenir qu'ils s'étaient trompés, et que ces peuples, qui leur avaient d'abord paru ne rendre aucun culte à la Divinité, lui en rendaient un (42).

D'ailleurs, sur quoi fondés quelques-uns de ces voyageurs ont-ils pensé de la sorte? Sur la grossièreté de ces sauvages, qui leur paraissaient n'avoir rien d'humain que la figure. Or, quand cette grossièreté serait aussi grande et aussi générale parmi eux qu'on le suppose, il s'ensuivrait, tout au plus, qu'il y aurait des peuples d'imbéciles. Mais, comme le défaut de connaissance de Dieu, dans les imbéciles qui vivent au milieu de nous, ne prouve rien contre la connaissance que nous avons de la Divinité; s'il y avait (ce que nous n'accordons pas) des nations composées d'imbéciles, l'ignorance où elles seraient de l'existence d'un Dieu ne prouverait rien par rapport aux autres peuples. Plusieurs de ces peuples, il est vrai, se trompent en regardant comme dieux des objets qui ne le sont pas; mais ils conviennent tous qu'il faut en adorer un.

Or, là-dessus, je demande d'où peuvent venir dans tous les peuples des idées si générales? Viendraient-elles des préjugés? Non. Les préjugés sont nationaux, et ces idées sont universelles. D'ailleurs, les préjugés favorisent les passions, et l'existence de Dieu les combat. Viendraient-elles de l'éducation? Cela prouverait que tous les hommes ont reçu de leurs pères la connaissance de l'Etre suprême, ce qui ajouterait l'universalité des temps à celle des lieux. D'où viennent-elles donc? Ah! mes frères, elles ne peuvent venir que du souverain Etre lui-même, qui les imprime généralement à tous les hommes; et c'est là un troisième genre de preuves qui démontre invinciblement l'existence de Dieu.

(42) *Voyez* un livre intitulé *Mœurs des Américains*, tom. I, p. 99. On y montre que de tout temps ces sauvages ont rendu un culte à la Divinité.

N'en doutons pas, chrétiens, que ce consentement unanime de toutes les nations de l'univers sur l'existence de l'Etre suprême ne vienne de ce que cette existence est comme gravée au-dedans de nous. C'est ce qu'enseigne le Prophète-Roi lorsqu'il dit, en parlant à Dieu d'une manière figurée et métaphorique : Seigneur, votre lumière est comme un cachet, comme un sceau dont les traits sont imprimés dans la substance de notre âme. *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* (*Psal.* IV, 7.) Cette expression de David est admirable. Expliquons-la plus en détail, afin d'en mieux pénétrer le sens. Quand on appose un cachet sur de la cire molle, les traits qui sont gravés dans celui-là se trouvent en relief dans celle-ci. Voilà l'idée du Psalmiste. Il se représente Dieu qui, en créant l'homme, imprime au fond de sa substance les traits de la divinité. Car c'est ce que signifie le terme *signatum*, et c'est en cela spécialement que nous avons été faits à l'image de Dieu. *Creavit Dominus hominem ad imaginem suam.* (*Gen.*, I, 27.) L'idée de Dieu est donc comme innée avec nous; et il me semble que, quand je ne verrais ni le ciel, ni les astres qui y brillent, ni la terre, ni les autres hommes qui l'habitent, la seule idée que j'ai de mon existence suffirait pour me démontrer l'existence de l'Etre suprême; et voici comme je raisonnerais.

Je suis. Je n'ai cependant pas toujours été; il y a beaucoup moins d'un siècle que je n'étais pas. Qui est-ce qui m'a donné l'existence? Ce n'est pas moi; on ne peut pas se donner l'existence avant que d'exister. Ce ne sont pas mes parents. Je ne leur suis redevable que pour le corps, mais ils n'ont pas pu me donner une âme; et quand cela serait, il faudrait toujours remonter à un premier homme, qui n'aurait pas pu se la donner à lui-même. C'est donc un autre être qui m'a donné l'existence. Or, cet être qui m'a tiré du néant a un pouvoir infini, puisqu'il en faut un pour faire que ce qui n'existe pas existe. Un être qui a un pouvoir infini est Dieu; donc il y a un Dieu.

J'existe. Mais comment existé-je? Je ne suis pas un pur esprit; je sens que je suis sujet à bien des misères dont un pur esprit n'est pas susceptible. Je ne suis pas non plus un pur corps; je pense, je juge, je raisonne, et un pur corps ne saurait faire tout cela. Je suis donc composé d'un esprit et d'un corps. Mais qui a uni ensemble deux substances si disparates? Ce n'est pas mon esprit qui s'est uni à mon corps; il souffre trop de cette union pour en avoir fait le choix. Ce n'est pas non plus mon corps qui s'est uni à mon esprit; il n'est pas capable de choisir. Il y a donc un autre être qui a uni intimement ensemble les deux substances qui me composent, pour en faire un seul individu. Or un être qui a pu unir si étroitement deux êtres si opposés, a un pouvoir infini. Un être qui a un pouvoir infini est Dieu; donc il y a un Dieu.

Je souffre. Je voudrais cependant bien ne pas souffrir; car la souffrance est une affection que l'âme éprouve malgré elle. Donc je ne suis pas indépendant. Donc il y a au-dessus de moi un être qui peut remédier à mes souffrances. Donc il y a un Dieu.

Et c'est, mes frères, de cette idée que nous avons tous d'un Etre suprême dans la dépendance duquel nous vivons, et qui peut remédier à nos maux, que vient cette espérance en Dieu qui fait que dans les malheurs inopinés, et contre lesquels on ne trouve point de ressource parmi les hommes, on s'écrie indélibérément : *Mon Dieu!* Ce qui a fait dire à Tertullien (*Apologétique*, c. 17) que l'âme de l'homme est comme naturellement chrétienne : *Deus bonus; hæc omnium vox est : ô testimonium animæ naturaliter christianæ!*

C'est ce que nous montre encore un trait de l'histoire de l'Eglise. Il est rapporté d'abord par Eutique (p. 228), un des successeurs de saint Marc l'évangéliste dans le patriarchat d'Alexandrie, et d'après lui par le Père Bollandus (p. 46), par M. de Tillemont (t. II, p. 901) et par Dom Calmet (*Histoire sacrée et profane*). Le voici.

Saint Marc, après avoir, comme le dit Baronius, écrit son Evangile en latin pour les chrétiens de Rome qui l'en avaient prié, et avec l'approbation, peut-être même sous la dictée du Prince des apôtres, dont il était le disciple, traduisit son propre Evangile de latin en grec, afin d'aller, par l'ordre de son maître, porter la foi dans le vaste pays de l'Egypte. Il se rendit à Alexandrie, qui en était la capitale. Arrivé dans cette ville, il entra chez un artisan nommé Anien, pour lui demander un service dont il avait besoin (43). Celui-ci, travaillant de son métier à faire ce que cet étranger lui demandait, se perça la main de part en part, et tout d'un coup par la violence de la douleur, il s'écria : *Mon Dieu!*

L'homme apostolique prit occasion de ces deux mots prononcés par l'ouvrier, pour lui annoncer la foi. Vous avez raison, lui dit-il, de dire *mon Dieu*, et non pas *mes dieux;* car il n'y a qu'un seul Dieu, et c'est ce Dieu tout-puissant que je viens vous faire connaître. Alors, pour lui prouver par des effets la toute-puissance de cet Etre suprême, saint Marc fit, pour guérir la plaie de cet homme, ce que Jésus-Christ avait fait pour guérir l'aveugle-né; il cracha à terre, fit de la boue avec sa salive, appliqua cette boue sur la blessure, qui se referma aussitôt, et remit Anien en état de travailler comme auparavant.

Celui-ci, touché d'un miracle si évident, se fit instruire de la loi de Jésus-Christ, et

(43) Un des souliers de saint Marc s'étant rompu à l'entrée de la ville, ce saint entra chez un savetier nommé Anien, pour le prier de le lui raccommoder. Ce fut en travaillant à ce soulier qu'Anien se perça la main avec son alène.

reçut le saint baptême. Dans la suite saint Marc l'ordonna prêtre. Quelques années après il l'éleva à l'épiscopat, et Anien ayant succédé au saint évangéliste dans le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, eut, comme on croit, le bonheur qu'avait eu son maître de signer sa foi de son sang et de mériter comme lui la couronne du martyre. Le Martyrologe romain en fait mention au 25 avril. Voilà le fait. Mais, ce qui vient à la matière dont nous parlons, c'est ce cri indélibéré d'un homme qui ressent une grande douleur : *Mon Dieu!* cri qui, n'étant point l'effet de la réflexion; ne peut venir que de l'espérance en Dieu, que nous avons tous comme naturellement au fond de nos cœurs.

Au reste, cette espérance n'est pas la seule affection de notre âme qui décèle la connaissance de Dieu imprimée au dedans de nous. Il y a de plus la crainte de Dieu. Cette crainte est si vive et si profondément gravée dans le cœur de l'homme qu'il en reçoit les atteintes quelquefois même malgré lui.

Qu'un homme ait commis en secret quelque crime, un meurtre, par exemple, mais un meurtre dont il est bien sûr qu'on ne peut fournir aucune preuve contre lui, à peine l'action est-elle commise qu'il rougit de honte et se dit à lui-même : *Malheureux, qu'as-tu fait!* Mais qui est-ce qui le trouble cet homme? Personne ne l'a vu : il est bien assuré qu'aucun mortel ne lui en fera jamais le moindre reproche, et que la justice humaine n'en peut avoir la plus légère connaissance. D'où peut donc lui venir ce trouble, cette agitation, ce remords? C'est de la justice divine. Il sent qu'il y a un Dieu et que ce Dieu, qui a été le témoin de son forfait, ne peut manquer d'en être un jour le vengeur. Voilà ce qui cause malgré lui son inquiétude.

On parvient quelquefois, il est vrai, à force de crimes, à étouffer en partie le cri de la conscience et à l'affaiblir notablement : affaiblissement qui est une punition que le pécheur endurci ne mérite que trop. Cependant, quelque effort qu'il fasse pour faire taire entièrement cette conscience alarmée, il est rare qu'il en puisse venir à bout. Il réussira bien, surtout dans certains moments où la fureur de la passion le transporte, à l'empêcher de jeter les hauts cris, mais il ne l'empêchera guère de gémir au moins de temps en temps et de soupirer sur le triste état où elle se trouve. Or, d'où vient cette voix? Elle ne vient pas de l'homme même, puisqu'il l'entend malgré qu'il en ait. Elle vient donc d'un Dieu qui, pour le détourner du mal, lui a imprimé au fond du cœur la crainte de sa justice.

Concluons de ce que nous venons de dire que puisqu'il y a naturellement au fond de notre âme l'idée de Dieu, l'espérance en Dieu, la crainte de Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait un Dieu qui y a imprimé tout cela. C'est le sentiment intime de cette idée de Dieu, de cette espérance en Dieu, de cette crainte de Dieu qui a fait dire à un des plus beaux génies du dernier siècle (M. de La Bruyère) : *Je sens qu'il y a un Dieu; je ne sens point qu'il n'y en a pas : je m'en tiens là, et je crois que Dieu existe. S'il est des hommes qui ne le croient pas, il s'ensuit seulement que dans le moral comme dans le physique il y a des monstres.*

Oui, Seigneur, ceux qui ne croient pas votre existence, malgré toutes les preuves que vous nous en donnez, sont de véritables monstres. Tirez-les, ô mon Dieu! d'un aveuglement si pitoyable, et ne permettez pas que nous ayons jamais nous-mêmes le malheur d'y tomber. Vous avez fait vos créatures comme autant de degrés pour nous élever vers vous : c'est l'usage que nous en voulons faire. Un coup d'œil sur les brillants objets que nous voyons dans les cieux, un coup d'œil sur le consentement unanime de toutes les nations de la terre, et surtout un coup d'œil sur ce que nous sentons au-dedans de nous-mêmes nous fortifiera dans la foi de votre existence, après laquelle nous espérons avoir le bonheur de jouir de la vue de votre essence dans le ciel pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE II.

Contre les déistes.

L'EXISTENCE D'UNE RELIGION RÉVÉLÉE.

Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt. (*Rom.*, I, 22.)

En se disant sages, ils sont devenus insensés.

Nous l'avons dit dans la conférence précédente, après un célèbre écrivain du dernier siècle, que les athées sont de vrais monstres. Mais, comme les monstres sont rares, les athées ne sont pas communs. Aussi sont-ils, par cette raison, les moins dangereux de tous les incrédules. Ils le sont encore par la précaution qu'ils prennent ordinairement pour cacher leur impiété. Comme ils n'ignorent pas que les lois civiles punissent de mort ceux qui font profession publique d'athéisme, il y va de leur intérêt de ne pas passer pour ce qu'ils sont.

Le fameux Vanini (44) n'est pas le seul qui ait payé par la peine du feu la liberté qu'il se donna à cet égard. Dans notre France le nommé Dolet subit le même supplice pour la même cause (45). Ainsi, effrayés par ces

(44) Lucillo Vanini, né en 1585, dans la terre d'Otrante en Italie, fut brûlé par arrêt du parlement de Toulouse du 9 avril 1619, pour cause d'athéisme. Il mourut impénitent. Il avait été aumônier du maréchal de Bassompierre.

(45) Etienne Dolet fut brûlé à Paris pour même crime le 3 août 1540. On dit de lui que passant par la place Maubert pour aller en Grève, il dit, en croyant apercevoir dans le peuple des sentiments de compassion pour lui :

Non dolet ipse Dolet, *sed pia turba dolet.*

et le prêtre qui l'accompagnait lui répondit sur le champ :

Non pia turba dolet, sed dolet ipse Dolet.

exemples, les athées se donnent assez communément bien de garde de publier leur sentiment sur l'existence de Dieu, et c'est comme nous venons de le dire, ce qui les rend beaucoup moins séduisants.

Les plus dangereux de tous les incrédules, et ceux qui font plus de mal aujourd'hui dans le royaume, sont les déistes. Ils se regardent comme les seuls sages, comme les seuls *êtres pensants*, comme les seuls qui sachent faire un légitime usage de leur raison. Voilà bien le premier caractère des philosophes dont parle saint Paul : *Dicentes se esse sapientes.* Mais le second ne leur convient pas moins que le premier : *Stulti facti sunt.* Ils ont montré par leur conduite, par leurs discours, par leurs écrits, qu'ils sont devenus insensés.

Que quelques-uns d'entre eux soient des poëtes célèbres, des orateurs éloquents, des géomètres profonds, nous ne leur disputons point ces brillantes qualités; mais nous dirons qu'on peut être tout cela et être en même temps de fort mauvais philosophes, et encore plus de fort mauvais théologiens. Que ces messieurs nous donnent des leçons de littérature ou qu'ils fassent des découvertes dans la physique, à la bonne heure ; mais qu'ils attaquent la religion de leurs pères, mais qu'ils s'efforcent de la faire perdre à ceux qui la conservent, mais qu'ils traitent de petit génie et d'homme superstitieux quiconque ne pense pas comme eux sur cet article, nous dirons d'eux ce que saint Paul disait des philosophes de son temps, qu'avec leur prétendue sagesse ils ont donné dans le comble de l'extravagance : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt.* Avant d'entrer en matière, implorons les lumières de l'Esprit-Saint par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

Les Spinosistes. — Quand je parle ici des déistes, je n'entends point sous ce nom les sectateurs de Spinosa. Ceux qui suivent les sentiments de cet impie sont plutôt des athées que de véritables déistes, En effet, le Dieu qu'ils admettent est une chimère et non pas un Dieu. Dans le système des spinosistes, Dieu n'est autre chose que la collection de tous les êtres, c'est-à-dire que le ciel et les astres, la terre et ses habitants, la mer et ses poissons composent la divinité, dont chacun de ces objets fait une partie. Quoi de plus ridicule? La divinité est essentiellement un être simple et qui exclut toute composition. Si elle avait des parties, on pourrait la concevoir plus ou moins grande, par l'addition ou le retranchement d'une des parties qui la composent, et par conséquent elle ne serait pas infinie.

D'ailleurs, qu'est-ce qu'un Dieu qui serait tout à la fois matière et esprit, heureux et misérable, saint et impie ? Qu'est-ce qu'un Dieu qui serait assis sur le trône, couronné du diadème, revêtu de la pourpre avec les souverains, et qui serait en même temps enfermé dans un cachot, chargé de chaînes et expirant sur un échafaud avec les criminels? De semblables idées font encore plus de pitié que d'horreur. C'est nier un Dieu que d'en admettre un de cette espèce. Ces impies sont donc de vrais athées. Mais, comme nous avons suffisamment parlé des athées, parlons des déistes proprement dits.

Ceux-ci sont partagés en deux classes. Les premiers admettent un Dieu qui n'exige des hommes aucune religion. Les seconds en admettent un qui veut une religion, mais qui ne veut qu'une religion purement naturelle. Examinons les uns et les autres. Commençons par les premiers ; nous viendrons ensuite aux seconds.

Les Théistes. — Les déistes de la première espèce regardent Dieu comme un être trop élevé au-dessus de nous pour s'intéresser à ce qui se passe dans ce monde, et qui, par conséquent, se met fort peu en peine qu'on ait de la religion ou qu'on n'en ait pas. Il y avait de ces sortes d'impies dès le temps du Roi-Prophète. Il les dépeint dans un de ses Psaumes comme des gens qui irritent Dieu en disant au fond de leur cœur qu'il ne prendra pas garde à leur conduite , et qu'il ne leur en fera pas rendre compte : *Irritavit impius Dominum ; dixit enim in corde suo : Non requiret.* (*Psal.* X, 13.)

Ceux d'aujourd'hui tiennent à peu près le même langage, et voici le raisonnement de ces prétendus esprit forts. Dieu, disent-ils, est trop élevé au-dessus de nous pour s'intéresser à ce qui nous regarde. Infini dans tous ses attributs, et enfermé dans sa propre grandeur, il est trop indépendant de ce que font les hommes, pour y prendre part. Ainsi, qu'on le méprise ou qu'on l'estime, qu'on l'insulte ou qu'on l'honore, qu'on le haïsse ou qu'on l'aime, tout cela lui est égal, parce que tout cela ne peut donner la moindre atteinte à l'immuable tranquillité de son être.

Y eut-il jamais un plus criminel abus de la raison, que de s'en servir à justifier la plus déraisonnable de toutes les conduites ? Est-il possible, ô mon Dieu, que ces insensés portent la fureur jusqu'à employer la connaissance que vous leur donnez de vos perfections, pour s'autoriser dans le refus opiniâtre qu'ils font de vous rendre le culte qui vous est dû !

Oui, coupables mortels, aveuglés par une vaine philosophie, Dieu est infini dans tous ses attributs, et l'aveu que vous en faites est un hommage que la souveraine Raison vous force à lui rendre ici malgré vous. Mais, si vous raisonniez conséquemment, de ce que Dieu est infini dans tous ses attributs vous concluriez qu'il est donc infiniment sage, infiniment juste, infiniment puissant. Vous concluriez que, s'il est infiniment sage, il n'a pu vous créer que pour une fin digne de lui, c'est-à-dire pour le connaître et l'aimer , que, s'il est infiniment juste, il ne peut approuver que vous refusiez de tendre à cette fin, en refusant de lui rendre ces devoirs qu'il exige de vous ; que s'il est infiniment puissant, il ne peut manquer de vous récompenser infiniment si vous les lui rendez, et de vous punir infiniment si vous ne les lui rendez pas.

Mais, dites-vous, Dieu daignerait-il s'abaisser aux choses de ce monde ? Nous ne sommes devant lui que de vils insectes bien peu dignes de fixer son attention. Semblable à un roi, qui ne doit pas descendre dans le détail des petites choses qui se passent dans son royaume, Dieu doit mépriser souverainement tout ce qui se fait ici-bas.

Insensés, qui jugez des choses de Dieu sur les faibles idées d'une raison séduite, à quoi pensez-vous, quand vous comparez Dieu à un roi de la terre ? Ne voyez-vous pas que l'intelligence d'un roi étant bornée, elle ne peut s'appliquer aux petites choses sans négliger les grandes ; au lieu que celle de Dieu étant infinie, elle s'étend également à tous les objets ? Il est vrai, comme vous le dites, que l'homme est infiniment moins à l'égard de Dieu que le plus vil insecte à l'égard d'un souverain. Mais vous avez tort d'en conclure que Dieu ne doit pas plus s'intéresser à l'homme, que le souverain ne s'intéresse à un insecte. Pourquoi? C'est que l'insecte n'est pas fait à l'image du souverain, au lieu que l'homme est fait à l'image de Dieu, c'est-à-dire qu'il a reçu de lui un esprit pour connaître et une volonté pour aimer. Car, de ce double rapport que l'homme a avec Dieu, il s'ensuit que son esprit étant fait pour connaître le vrai, comme vous en convenez, sa volonté est faite essentiellement pour aimer le bien. Or, connaître le vrai et aimer le bien, c'est connaître Dieu et aimer Dieu, puisque Dieu est la vérité et la bonté même. Mais, connaître Dieu et aimer Dieu, c'est l'essentiel de la religion. Donc, dès qu'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait une religion; et Dieu lui-même ne saurait nous dispenser de ce devoir, sans quoi il cesserait d'être Dieu.

En effet, si Dieu était indifférent à cet égard, son indifférence ne pourrait venir que de trois causes, ou de ce qu'il ne connaîtrait pas le mépris qu'on ferait de lui, ou de ce que, le connaissant, il ne voudrait pas le punir, ou de ce que, voulant le punir, il ne voudrait pas en venir à bout. Mais, s'il ne voyait pas ce mépris, ce serait un Dieu aveugle : si, le voyant, il ne voulait pas le punir, ce serait un Dieu injuste : si, voulant le punir, il ne le pouvait pas, ce serait un Dieu impuissant. Or, un Dieu aveugle, un Dieu injuste, un Dieu impuissant ne serait point un Dieu. Donc Dieu ne pourrait être indifférent sur la religion des hommes sans cesser d'être Dieu.

Avoir exposé un tel système, c'est l'avoir suffisamment réfuté. Aussi les déistes se partagent-ils sur cet article. Les moins déraisonnables d'entre eux sont obligés de convenir que s'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait une religion. Mais, disent-ils, pourquoi une religion révélée? Pourquoi ne pas s'en tenir à la religion naturelle? C'est là le système des déistes de la seconde espèce, et c'est contre eux que nous avons à parler maintenant.

Les déistes. — Pourquoi, disent ces sortes d'incrédules, la religion naturelle ne suffirait-elle pas pour nous conduire à Dieu ? Ce divin flambeau, que nous avons reçu de Dieu même, est destiné à diriger nos pas dans les voies ténébreuses de la vie présente; pouvons-nous, en suivant sa lumière, manquer d'arriver à notre terme? Ce grand Dieu qui nous l'a donnée peut-il trouver mauvais que nous la suivions? Non, mes frères, Dieu ne trouve pas mauvais que vous la suiviez; il exige même que vous ne vous en écartiez pas. Mais, s'il vous en donne une autre beaucoup plus vive, et qui supplée à la faiblesse de la première, vous devez la suivre encore, et vous désobéissez à ce Dieu qui vous la donne en vous obstinant à y fermer les yeux. Or, cette seconde lumière qui supplée à la faiblesse de la raison, c'est la foi révélée. Pour montrer combien la raison seule est faible et incapable par elle-même de nous mener à Dieu, il ne faut que jeter un coup d'œil sur l'usage qu'en ont fait presque tous les hommes pendant près de quatre mille ans.

Insuffisance de la raison. — La plupart d'entre eux ont donné, par rapport à la connaissance de Dieu, dans des écarts que nous ne croirions pas aujourd'hui possibles, si ces écarts n'étaient constatés par les monuments les plus certains, et si ceux où donnent encore actuellement quelques peuples de l'Asie (les Chinois, etc.) ne nous rendaient ceux des anciens peuples plus vraisemblables. Les uns adorèrent des idoles de bois et de métal (46); les autres prostituèrent leurs hommages à de vils animaux et aux productions de leurs jardins; plusieurs offrirent leur encens à des hommes criminels, afin de justifier leurs infâmes passions par l'exemple des dieux qu'ils adoraient.

Reprenons cet enchaînement des erreurs de l'esprit humain au sujet de la Divinité. Le bois et le métal furent un des premiers objets du culte idolâtrique qui a régné dans presque tout l'univers pendant plusieurs siècles.

Le bois, la pierre et le métal. — Un artisan voyait dans son atelier une pièce de bois : il commençait d'abord par la dégrossir; ensuite il lui donnait une figure humaine, il la revêtait de différentes couleurs, et peu de temps après on le voyait adorer cet ouvrage de ses mains, se prosterner devant ce Dieu qui n'avait pas d'yeux pour le voir, prier celui qui n'avait point d'oreilles pour l'entendre, et trembler devant une figure de laquelle il aurait pu faire quelques jours auparavant un banc, une table, ou quelque autre meuble de cette espèce. C'est ce qu'exprime ingénieusement le poète lyrique :

Incertus scamnum faceretne Priapum,
Maluit esse Deum. (HORACE.)

Les animaux.—D'autres, surtout les Egyptiens, adorèrent de vils animaux. Tout le

(46) Avant que les hommes adorassent le bois, la pierre et le métal, il y avait eu une autre idolâtrie qui avait pour objet le soleil, la lune et les étoiles. C'est ce que l'Ecriture entend par ces mots génériques, *omnis militia cœlorum.*

monde sait que le crocodile était l'objet de leur culte, et que l'animal domestique que la Providence nous a donné pour nous garantir de l'incommodité que nous causent ces petits animaux qui rongent les meubles dans nos maisons, le chat, en un mot, était en une vénération superstitieuse parmi ces peuples (47). (Apparemment qu'on avait trouvé le secret de fixer ce Dieu dans son temple, ou en l'enfermant dans une espèce de cage, ou en l'attachant de quelque autre manière; car, sans cela, il aurait bientôt laissé là tous les honneurs de la divinité.) Mais, de toutes les déités égyptiennes la plus fameuse était Apis. Or, Apis était un bœuf. Quand ce dieu était mort (car les dieux égyptiens n'étaient pas immortels), il fallait en trouver un autre. On le cherchait dans tous les Etats du roi d'Egypte. Mais tout bœuf n'était pas propre à l'apothéose. On y procédait avec précaution. Le signe auquel on devait le reconnaître était une tache blanche en un certain endroit de la tête. Le premier qu'on trouvait ainsi marqué était celui auquel on décernait les honneurs divins. On le couronnait de fleurs, on le menait en triomphe dans la ville capitale, on l'introduisait dans son temple, on lui offrait des sacrifices, on lui présentait de l'encens, on lui adressait des prières. Toute l'Egypte était dans l'allégresse; Memphis avait un nouveau Dieu.

Cependant, quelque hommage que l'on rendît en Egypte aux animaux, ils ne jouissaient pas du privilége exclusif de la divinité; les légumes des jardins le partageaient avec eux : ce qui a fait dire à Juvénal, en parlant des Egyptiens : O la sainte nation que l'Egypte! Elle est si sainte que ses jardins même produisent des dieux : *O sanctas gentes, quarum nascuntur in hortis numina!*

Des hommes criminels. — D'autres peuples ont adoré des hommes, et quels hommes? Pour le comprendre, ouvrons les livres de l'antiquité païenne : nous y verrons un Jupiter incestueux, une Vénus impudique; un Mercure, le dieu des voleurs; un Bacchus, celui des ivrognes; un Momus, celui des médisants; nous y verrons, en un mot, tous les vices déifiés dans la personne des dieux qui en étaient coupables. Voilà quel était le fond de la théorie morale des idolâtres. Aussi avaient-ils les idées les plus grossières sur la plupart des vices auxquels les hommes sont sujets.

On demandait à un de leurs philosophes (Aristote dans sa *Politique*, l. VII), si l'ivrognerie était un mal. *Oui*, répondit-il : *c'est un mal que de dégrader sa raison en se mettant, comme font les ivrognes, au-dessous des plus vils animaux.* — *Mais si cela est*, lui répliquait-on, *pourquoi donc est-ce qu'on s'enivre en l'honneur de Bacchus?* Ici le casuiste était embarrassé..... *Ah!* dit-il, *c'est que..... ce qui est un mal en soi-même cesse de l'être quand on ne le fait que pour honorer un dieu.* Quelle doctrine! On demandait à un autre théologien du paganisme (c'était le poëte Simonide) quel moyen on devait prendre pour rendre grâces aux dieux de la dispersion de l'armée de Xercès, qui menaçait toute la Grèce. Il faut, dit-il, que les filles prostituées adressent leurs prières à Vénus. On suivit ce conseil; on en dressa un *ex voto*, c'est-à-dire qu'on fit un tableau où ces filles publiques étaient représentées en prière devant l'autel de la déesse; et ce fut le même poëte qui en composa l'inscription, qui marquait que c'était à ces personnes que la Grèce était redevable de sa délivrance (48). Voilà jusqu'où allaient l'impiété et la folie de ces hommes qui se piquaient tant de suivre les lumières de la raison naturelle.

Mais ceux mêmes qui semblaient en avoir fait un meilleur usage, les plus grands philosophes, les *Socrate*, les *Platon*, les *Diogène*, dans combien de travers ne donnèrent-ils pas sur les objets de la religion!

Ces prétendus sages étaient si éloignés de la vraie sagesse, qu'ils avaient, au témoignage de saint Augustin (*De civ. Dei*), deux cent quatre-vingt-huit opinions différentes sur un article aussi important que celui de la béatitude. Et c'est sans doute pour montrer à l'homme sa propre faiblesse et l'insuffisance de sa raison, que Dieu laissa le monde si longtemps sans lui envoyer son Verbe, afin que nous comprissions mieux le besoin que nous avions d'une lumière surnaturelle. En effet, de tout temps on a été si convaincu de l'insuffisance de la raison, et de l'espèce de nécessité qu'on avait d'une lumière surnaturelle pour nous conduire à Dieu, que tous ceux qui se sont donnés pour auteurs d'une religion, se sont prétendus inspirés du ciel. Numa Pompilius, à Rome, se prétendit inspiré par la nymphe Egérie; Lycurgue, à Lacédémone, fit approuver ses lois par l'oracle de Delphes. Mahomet lui-même se disait inspiré par le Saint-Esprit. Tant il est vrai que tout le monde était persuadé que la seule raison ne suffisait pas pour conduire à la Divinité. Quelques-uns même des païens en furent si convaincus, qu'ils souhaitèrent que la Divinité voulût bien se faire connaître aux hommes d'une manière plus claire et plus distincte. Ce que ces païens souhaitaient, Dieu le fit; il ajouta aux faibles lueurs de la raison les lumières d'une religion surnaturelle.

Possibilité de la révélation. — Avant d'en montrer l'existence, de cette religion surnaturelle, il faut en faire voir la convenance et la possibilité. Pour y procéder avec ordre, j'établis trois propositions. *Il peut y avoir*

(47) Des soldats romains tuèrent en Egypte un chat. Le peuple prit tumultueusement les armes, et massacra ces prétendus sacrilèges. S'ils n'avaient tué qu'un homme, les Egyptiens l'eussent souffert; mais ils avaient tué un chat; il fallait venger la mort de leur Dieu. C'est ce qui occasionna la fameuse guerre que le consul Gabinius fit à l'Egypte.

(48) Athénée, liv. XIII, rapporte qu'on fit un semblable vœu à Vénus pour obtenir la cessation d'une maladie contagieuse dans plusieurs villes de la Grèce.

une religion révélée; il doit y avoir une religion révélée; il y a une religion révélée. Je reprends, et je dis d'abord qu'il peut y en avoir une.

Ici, je commence par demander aux déistes s'ils peuvent me nier la possibilité de la révélation. Je ne crois pas qu'ils s'oublient au point d'ôter à Dieu le pouvoir de parler à l'homme, et de lui faire connaître ses volontés d'une manière plus distincte qu'il ne les connaît par la raison. Cette hypothèse répugnerait-elle du côté de Dieu? Mais auquel de ses attributs est-elle contraire? A sa sagesse? à sa justice? à sa bonté? Rien de tout cela. Répugnerait-elle du côté de l'homme? Mais en quoi? Son esprit n'est-il pas susceptible de connaissances plus claires que celles que lui fournit la raison? Sa volonté n'est-elle pas capable d'un amour plus noble et plus pur que celui qu'il tire des motifs naturels? On ne saurait en disconvenir. Il est donc certain que la révélation est possible. Je dis plus : non-seulement il y a de la possibilité dans la révélation, il s'y trouve en outre une très-grande convenance; et c'est ce que j'ai avancé en second lieu : *il doit y avoir une religion révélée.*

Convenance de la révélation. — Oui, mes frères, il convenait que Dieu donnât aux hommes une religion révélée, qui pût suppléer à ce qui manque à la religion purement naturelle. En effet, cette raison est extrêmement bornée : donc il convenait que la révélation vînt étendre ses lumières, et lui donner une clarté qu'elle ne saurait avoir par elle-même. Cette raison est très-incertaine : donc il convenait que la révélation vînt dissiper ses doutes et fixer ses incertitudes. Cette raison est très-faible : donc il convenait que la révélation vînt augmenter ses forces, et l'encourager par la crainte des peines et par l'espoir des récompenses.

De plus, comme nous ne sommes pas de purs esprits, et que la société ne saurait se soutenir par le seul secours des pensées et des sentiments, il convenait que la révélation vînt pour fixer le culte extérieur. D'ailleurs, les hommes vivant en société ont besoin d'un culte public, et par conséquent d'un culte uniforme : donc il convenait que la révélation vînt établir cette uniformité.

Remarquez, mes frères, que je me sers toujours ici du terme de *convenance*, pour montrer qu'il n'y avait pas de nécessité absolue que Dieu nous donnât la révélation, et que cette révélation étant une grâce purement gratuite, Dieu n'était pas essentiellement obligé à nous l'accorder, mais que cela convenait à sa sagesse, à sa bonté, et même en quelque sorte à sa justice. Or, tout cela est plus que suffisant pour dire qu'il devait y avoir une révélation.

Existence de la révélation. — Maintenant il s'agit de faire voir que non-seulement la révélation est possible et convenable, mais encore que la révélation est réelle, et qu'il y en a certainement une. C'est ici le point topique contre les déistes. S'ils veulent une bonne fois convenir de cette vérité, et avouer que Dieu a véritablement parlé aux hommes, ils cesseront d'être déistes, puisqu'ils ne peuvent nier que quand un Dieu parle on doit l'écouter et lui obéir. Entrons dans cet article essentiel; et, pour le faire avec méthode, remontons aux temps qui ont précédé l'établissement du christianisme.

Pendant que presque tous les hommes prostituent honteusement leurs hommages à la créature, et que chez eux tout est Dieu, excepté le Dieu véritable; je vois un peuple séparé des autres peuples par sa croyance, par sa religion, par ses pratiques; je vois qu'il fait profession d'adorer un seul Dieu qui a fait le ciel et la terre, et qu'il soutient que toutes les nations qui ne l'adorent pas sont dans une grossière erreur : c'est le peuple juif : *Notus in Judæa Deus.* (*Psal.* LXXV, 2.)

Origine des Juifs. — Je m'informe de l'origine de ce peuple, et j'apprends qu'il la doit à un ancien patriarche nommé Abraham, auquel ils disent que le vrai Dieu a parlé et qu'il lui a fait de grandes promesses. J'apprends que ces descendants d'Abraham, après avoir été longtemps captifs en Egypte, après s'y être extrêmement multipliés, après y avoir essuyé de violentes persécutions, en sortirent par l'ordre de Dieu pour lui aller sacrifier dans le désert; que, poursuivis par le roi d'Egypte jusque sur les bords de la mer Rouge, la mer s'ouvrit à leurs yeux, que ses eaux se soutinrent comme deux murs à droite et à gauche; que ce peuple, composé de deux millions d'hommes (49), passa à pied sec au travers de ces abîmes, et que Pharaon, qui les poursuivait, y étant entré à leur suite, y périt avec toute son armée par les flots que Moïse avait suspendus d'un coup de baguette, et qu'il fit retomber sur eux par le même moyen.

J'apprends que ce peuple, ayant bientôt consommé les vivres qu'il avait apportés d'Egypte, et n'en trouvant point dans le désert, obtint de Dieu, à la prière de Moïse, un pain qui tomba du ciel pendant quarante années pour leur subsistance; et que, près de périr de soif dans cette solitude, ils virent le même Moïse frapper de sa baguette miraculeuse un rocher, et en faire sortir des ruisseaux d'une eau claire qui leur conserva la vie.

La loi donnée sur le Mont Sinaï. — J'apprends enfin que quelques mois après le passage de la mer Rouge, Dieu, du sommet de la montagne de Sinaï, au milieu des feux et des éclairs, donna à tout le peuple assemblé au bas de cette montagne une loi que nous appelons le *Décalogue. Je suis*, leur

(49) L'Ecriture dit qu'il y avait six cent mille combattants. Or, six cent mille combattants, parmi lesquels on ne compte ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les esclaves, doivent donner pour le moins trois millions de personnes. Les gens en état de porter les armes ne sont pas la cinquième partie des citoyens. (*Voyez* M. BULLET, *réponses critiques*, t. III, p. 129 et 130.)

dit-il, *le Seigneur votre Dieu. C'est moi qui vous ai tirés de l'Egypte. Vous n'adorerez que moi seul....*, et le reste des dix lois gravées par le doigt de Dieu même (50) sur deux tables de pierre.

Voilà, chrétiens, la première révélation publique que Dieu a faite aux hommes : voilà le fondement de la religion sainte que nous professons ; religion ébauchée, en quelque sorte, quelque temps après la pâque mosaïque, sur la montagne de Sinaï, au milieu des feux étincelants, et ensuite achevée, consommée, perfectionnée cinquante jours après la pâque chrétienne, sur la montagne de Sion, au milieu d'un vent impétueux et des langues de feu qui parurent séparément sur la tête de chacun des premiers disciples de Jésus-Christ. Le rapport entre ces deux grands événements est trop visible pour que nous nous arrêtions à en faire la remarque ; mais, comme le premier est le fondement du second, c'est sur celui-là que nous devons insister d'abord. Commençons par en montrer la certitude

Le passage de la mer Rouge, la colonne obscure du côté des Egyptiens et lumineuse du côté des Israélites, la manne qui tombe du ciel, l'eau qui coule du rocher, le nuage épais et la fumée qui sort du mont Sinaï, le tonnerre qui gronde et les éclairs qui l'accompagnent, le bruit d'une trompette éclatante et le son d'une voix qui se fait distinctement entendre à trois millions d'hommes, sont des prodiges trop évidents pour qu'on puisse douter qu'ils soient les ouvrages du bras de Dieu. Mais sont-ils bien certains ces prodiges ? Oui, mes frères, ils le sont de manière à ne pas souffrir la moindre réplique.

En effet, ils se lisent dans le *Pentateuque*. (Le *Pentateuque* est la collection des cinq premiers livres de l'Ecriture, composés par Moïse.) Or, s'ils sont contenus dans le *Pentateuque*, ils sont d'une vérité incontestable. Nos adversaires ne conviendront pas de la conséquence ; il faut la leur prouver. Pour y réussir, j'établis deux propositions : la première, que ces livres sont le véritable ouvrage de Moïse ; la seconde, que s'ils sont l'ouvrage de Moïse, ils ne contiennent que la vérité toute pure. Il s'agit donc d'abord de faire voir l'authenticité de ces livres.

Authenticité du Pentateuque. — Quand, pour la démontrer, nous n'aurions d'autres preuves que l'opinion commune où l'on est à cet égard depuis plus de trois mille deux cents ans, ce serait déjà beaucoup. Une possession qui remonte au delà de trente-deux siècles est un titre plus que suffisant pour autoriser l'argument de prescription contre nos adversaires. On pourrait se contenter de leur dire qu'ils viennent trop tard pour enlever au législateur des Juifs un ouvrage qu'une si haute antiquité lui attribue.

Si dans la république des lettres quelqu'un s'avisait de disputer à Hérodote son histoire, à Homère ses poëmes, à César ses Commentaires, à Cicéron ses harangues, on ne daignerait pas répondre à celui qui avancerait un paradoxe si ridicule ; et, quoique tous ces ouvrages ne remontent pas, à beaucoup près, aussi loin que celui de Moïse, on regarderait comme de doctes délires les raisons qu'on alléguerait pour appuyer cette opinion. Mais, comme ce n'est là qu'une réponse générale, entrons un peu plus dans le détail des motifs que nous avons d'attribuer les livres du *Pentateuque* au conducteur d'Israël.

Tradition des Juifs. — D'abord, sans parler des millions de chrétiens qui tous regardent, depuis plus de dix-sept cents ans, ces livres comme l'ouvrage de Moïse, il ne faut que jeter les yeux sur les Juifs pour convenir de leur authenticité. Les juifs d'aujourd'hui, qui lisent encore ces livres sacrés avec la plus grande vénération, ne les respecte tant que parce qu'ils sont convaincus que Moïse en est l'auteur ; et cette conviction ils l'ont reçue de leurs pères, qui eux-mêmes l'avaient reçue de leurs ancêtres, en remontant de siècle en siècle jusqu'à ceux qui les reçurent primitivement de la main de Moïse même.

Sous le règne de Roboam, le schisme politique et religieux qui sépara Israël de Juda, et qui causa parmi les habitants de ces deux royaumes une haine mutuelle qui durait encore du temps de Jésus-Christ, n'empêcha pas que les uns et les autres ne reconnussent le *Pentateuque* pour l'ouvrage de Moïse. En effet, les Samaritains ne reprochèrent jamais aux Juifs, ni les Juifs aux Samaritains, d'attribuer à ce saint prophète un ouvrage qui ne fût pas le sien. Or, je demande d'où pouvait venir entre des partis si opposés un concert unanime sur cet article, si ce n'est de la persuasion intime où ils étaient tous de l'authenticité de cet ouvrage ? Il est donc sûr que dans le temps de la séparation des dix tribus il n'y avait parmi les Hébreux aucun doute sur cette vérité. Voilà une époque qui s'approche déjà bien de la source : mais remontons plus haut.

Près d'un siècle auparavant, David attribuait les livres du *Pentateuque* à Moïse, et le cite plusieurs fois comme en étant l'auteur. Remontons plus haut encore. Avant David, Samuel attribuait les mêmes livres au thaumaturge Israélite ; et avant eux tous, Josué, qui fut le successeur immédiat de Moïse, et qui avait reçu l'original hébreu de la main de Moïse même, nomme le *Pentateuque* la loi de Moïse, le livre de Moïse, l'ouvrage de Moïse. Tout cela fait un enchaînement de tradition judaïque contre laquelle on ne peut s'inscrire en faux, sans donner dans le plus honteux pyrrhonisme.

Tradition des païens. — Je dis plus : ce ne sont pas seulement les Juifs qui attribuent

(50) « Deditque Dominus Moisi duas tabulas lapideas, scriptas digito Dei (*Exod.*, 31). » Expressions métaphoriques.

le *Pentateuque* à Moïse; ce sont des païens. Longin, dans son *Traité du sublime*, pour montrer que le style simple n'est point opposé au style sublime, dit : « Y a-t-il rien de plus simple et de plus sublime tout ensemble que ce texte d'un certain Moïse : *Fiat lux, et facta est lux :* Que la lumière soit faite, et la lumière se fit? » Voilà donc un païen qui attribue le *Pentateuque* à Moïse. Or, ce païen parlait selon le sentiment de ceux qui vivaient de ce temps-là. C'était donc du temps de Longin une opinion publiquement reçue que Moïse était l'auteur du *Pentateuque*.

Hérodote dit que les Juifs étaient venus de l'Egypte, et qu'ils en sortirent tous ensemble, après avoir mis un *pâtre* à leur tête. Or, ce *pâtre* d'Hérodote est évidemment Moïse, qui avait conduit pendant quarante ans les troupeaux de son beau-père Jéthro.

En voilà plus qu'il n'en faut pour constater l'authenticité du *Pentateuque*, et pour prouver qu'on ne peut l'attribuer qu'à Moïse. Mais, si le *Pentateuque* est l'ouvrage de Moïse, tout ce qu'il contient est d'une vérité incontestable : et c'est ma seconde proposition.

Caractère de Moïse. — Pour en comprendre la certitude, il ne faut que peser attentivement le caractère de l'écrivain qui nous a laissé cet ouvrage. Il l'a écrit d'un style qui est de la plus grande simplicité. Point d'exagération, point d'enflure dans le récit qu'il nous fait des événements les plus prodigieux. Il les raconte dans les termes les plus succincts, et sans chercher à y ajouter les ornements de l'éloquence. Combien de brillantes réflexions n'aurait-il pas pu faire sur le passage de la mer Rouge à pied sec, sur la manne qui tombait dans le désert, sur l'eau qui sortit tout à coup du sein d'un rocher! Point du tout : il raconte ces faits étonnants avec aussi peu d'emphase que s'il rapportait des choses ordinaires et communes.

Autre caractère de Moïse dans son ouvrage; c'est la candeur. Il l'y porte jusqu'à faire un humble aveu de ses défauts naturels, comme de la difficulté qu'il avait à parler; et même de ses péchés, comme de la défiance qu'il eut du pouvoir de Dieu qui lui commandait de frapper le rocher de sa baguette. Un homme qui pousse la sincérité jusque-là, aurait-il porté le mensonge jusqu'à s'attribuer des miracles qu'il n'aurait pas faits? Mais quand il eût eu dessein de mentir, il était trop prudent pour oser le faire dans des circonstances où il eût été très-facile de prouver l'imposture.

Et c'est encore là un des caractères de l'ouvrage de Moïse. On y voit d'un bout à l'autre une prudence consommée. La seule lecture suffit pour s'en convaincre. Or, il eût fallu que Moïse eût été non-seulement le plus imprudent, mais même le plus extravagant de tous les hommes, pour oser dire à deux millions de personnes qu'ils avaient vu des prodiges étonnants, quoiqu'aucun d'eux n'en eût la moindre connaissance.

Car, si les Hébreux ne passèrent pas la mer Rouge à pied sec, s'ils ne furent pas nourris pendant quarante ans d'un pain tombé du ciel, s'ils ne furent pas témoins du spectacle effrayant qui accompagna la promulgation de la loi sur la montagne, de quel front Moïse osait-il leur dire qu'ils avaient vu tout cela de leurs yeux? et non-seulement le leur dire, mais le consigner dans un écrit qui devait passer à la postérité la plus reculée, dans un écrit où il leur fait les reproches les plus sanglants; dans un écrit où il les accuse d'être des ingrats, et des hommes adonnés, pour la plupart, aux passions les plus infâmes? Malgré cela, ils reçoivent cet écrit avec le plus profond respect, ils se le transmettent de père en fils, et leurs descendants, après plus de trente-deux siècles, le conservent encore avec la plus grande vénération. Avouons, mes frères, que tout cela serait absolument impossible, si le récit de Moïse n'était pas marqué au coin de la vérité la plus incontestable.

Et ne dites pas que le respect qu'ils avaient pour lui les porta à recevoir son écrit malgré les faussetés qu'il contient : car ce respect même montre qu'ils le regardaient comme un homme inspiré de Dieu. Ils n'eussent point respecté un homme qu'ils eussent su être un imposteur, et surtout un homme qui, par l'ordre de Dieu, en fit passer plusieurs mille au fil de l'épée, et fit engloutir tout vivants dans les entrailles de la terre Coré, Datan et Abiron, avec tous ceux qui eurent part à leur révolte. Avouons-le encore une fois, que si, malgré tout cela, les Hébreux ont reçu et conservé précieusement l'ouvrage de Moïse, c'est qu'ils étaient intimement convaincus de la vérité de tous les faits qu'il contient.

Monuments subsistants de l'authenticité du Pentateuque. — Au reste nous avons encore aujourd'hui des preuves évidentes de cette vérité des faits contenus dans le Pentateuque : un peu de détail va nous en convaincre.

Les Turcs. — Nous voyons que les Juifs circoncisent leurs enfants huit jours après leur naissance, et que les Turcs circoncisent les leurs à l'âge de treize ans. Cherchons la source de cette pratique observée par ces deux nations, nous la trouverons dans le Pentateuque. Nous y verrons qu'Abraham eut deux fils, Ismaël et Isaac; qu'il circoncit Isaac à l'âge de huit jours : voilà l'usage des Juifs, qui sont descendus d'Abraham par Isaac; et qu'il circoncit Ismaël à l'âge de treize ans; voilà l'usage des Turcs : qui se prétendent descendus d'Abraham par Ismaël.

Les Juifs. — Nous savons que les Juifs immolent encore aujourd'hui leur agneau pascal le quatorzième jour de la lune de Mars. Où trouverons-nous la source de cette cérémonie? Dans le Pentateuque, où Moïse nous apprend que Dieu ordonna à son peuple d'immoler un agneau le même jour, qui était la veille de leur sortie de l'Egypte.

Les sept jours de la semaine. — Nous comp-

tons les jours de la semaine par sept; après avoir compté sept jours, nous recommençons, et nous en comptons sept autres ; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est ce que cela se fait de même chez différents peuples. Non-seulement les Français, mais les Romains, les Grecs (51), les Egyptiens, les Turcs, les Chinois, les Sauvages (52) observent la même méthode. D'où peut venir une si grande unanimité dans une chose qui paraît si arbitraire? Car enfin le nombre sept n'est une partie aliquote (53) ni du mois, ni de l'année. Pourquoi donc le prendre si généralement, à l'exclusion de tout autre nombre? Pourquoi ne pas compter par cinq ou par dix, par douze ou par quinze? Cela devait être entièrement égal. Nous n'en trouverons point la raison, si nous ne la cherchons dans le *Pentateuque*. Ouvrons la *Genèse* à l'endroit où Moïse rapporte ce qui s'est passé dans la création du monde; nous y verrons que Dieu ayant fait toutes les parties de l'univers en six jours, se reposa le septième. Comme tous les hommes sont venus d'Adam et de Noé, ils ont appris de ces premiers pères du genre humain cette partition du nombre de sept jours. Les enfants de ces premiers chefs de la race humaine l'ont transmise à leurs descendants, qui l'observent encore aujourd'hui.

Les nègres. — Les nègres du Sénégal ont une ancienne tradition qui leur apprend qu'ils sont faits pour être les esclaves des autres hommes, en punition, disent-ils, du crime d'un de leurs ancêtres nommé Tam, qui insulta son père. Or le Tam des nègres du Sénégal est évidemment le Cham dont parle Moïse au chapitre IX de la *Genèse*. Nous y lisons que Cham ayant insulté Noé son père, ce saint patriarche lui prédit que ses enfants seraient les esclaves des enfants de ses frères : *Maledictus Chanaan erit servus fratrum suorum.* (*Gen.*, IX, 25.)

Les Chinois. — Les Chinois ont une autre tradition, selon laquelle ils se prétendent descendus d'un certain Fohé (54), qui, resté seul avec son épouse, ses trois fils et leurs trois femmes, repeupla la Chine après une grande inondation. Or ce Fohé des Chinois est exactement Noé, avec sa femme, ses trois fils et ses trois brus, qui, comme dit Moïse, repeuplèrent le monde après le déluge.

Les païens. — Ce déluge est rapporté par Bérose le Chaldéen, de la même manière que le rapporte Moïse. Plutarque, auteur païen, parle de la colombe qui sortit de l'arche, ainsi qu'en a parlé Moïse. Les poissons pétrifiés dans le sein des plus hautes montagnes, en des lieux fort éloignés de la mer, sont des preuves que les eaux ont été sur ces montagnes, selon le récit qu'en fait Moïse. Un célèbre écrivain a appelé ces pétrifications, des médailles de l'histoire du déluge (55).

L'ancienne mythologie. — L'ancienne mythologie nous fournit encore des preuves de la vérité du *Pentateuque*. Il est clair que c'est dans cet ouvrage que les païens ont puisé le fond des fables qu'ils ont attribuées à leurs dieux. Bacchus, sauvé des eaux pendant son enfance, n'est-il pas évidemment Moïse enfant, retiré de dessus le courant du Nil? Le caducée de Mercure, auquel les païens attribuaient tant de vertu, et qui consistait dans une baguette entourée de deux serpents, était-il autre chose que la baguette miraculeuse de Moïse, qui dévora les serpents des Egyptiens?

Les pierres béthyles. — Finissons par le récit d'une pratique superstitieuse, dont l'origine se trouve encore dans le *Pentateuque*. Il y avait chez les païens des espèces de *talismans* en grande vénération parmi eux; c'étaient des pierres que l'on nommait *béthyles*, et sur lesquelles on répandait de l'huile en les consacrant aux faux dieux. L'histoire qui nous rapporte cette pratique, ne nous en montre point la source. Remontons jusqu'à Moïse, nous la trouverons dans son *Pentateuque*. Il y est dit de Jacob qu'après le mystérieux sommeil qu'il eut à Béthel, il prit la pierre qu'il avait eue sous sa tête en dormant, et qu'il la consacra à Dieu en y répandant de l'huile. (*Gen.*, XXVIII.) Qui ne voit là le rapport qui se trouve entre cette pierre de Béthel consacrée à Dieu par Jacob en y répandant de l'huile, et les pierres béthyles que les païens consacraient aux faux dieux de la même manière? Tout cela montre évidemment la vérité des faits rapportés dans le *Pentateuque*.

Non-seulement les chrétiens, mais les juifs, les samaritains, les païens, les Turcs, les nègres, les Chinois déposent en faveur de l'authenticité de cet admirable ouvrage; et si cela est, les miracles qui y sont rap-

(51) Saint Clément d'Alexandrie, rapporte dans ses *Stromates*, liv. V, des textes d'Homère, d'Hésiode, de Solon, etc., où ces païens disent qu'on doit honorer la Divinité surtout le septième jour de la semaine, parce que c'est celui où la création de l'univers a été achevée.

(52) Il est vrai que le P. Lafiteau parle d'une petite nation de sauvages qui compte par quinze; mais cette nation, très-peu nombreuse, est si peu de chose en comparaison du reste de l'univers, qu'elle peut n'être comptée pour rien.

(53) Une partie *aliquote* est une partie qui, répétée un certain nombre de fois, égale le tout dont elle est partie. Par exemple, six est une partie aliquote de dix-huit, parce que six répété trois fois donne dix-huit.

(54) *Voyez* le *Dictionnaire* de M. Ladvocat, tom I, pag. 491, colonne seconde, vers le milieu, à l'article qui commence par *Fé*, *Fo*, *Fohé*.

(55) Je sais qu'un naturaliste moderne a voulu infirmer cette preuve du déluge tirée des pétrifications; mais on lui a solidement répondu, et je ne vois pas ce qu'il répliquerait à celle que fournissent des feuilles d'arbres qui ne croissent que dans les Indes, et qu'on a trouvées pétrifiées au milieu de notre Europe. Cela ne prouve-t-il pas le bouleversement du globe occasionné par le déluge dont parle Moïse? De plus on trouve au milieu de l'Afrique à plus de trois cents lieues de la mer des campagnes toutes couvertes de coquillages; on en a même trouvé sur le plus haut des Alpes, des couches rangées les unes sur les autres.

C'est ce qu'on lit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, presque à chaque année.

portés sont certains. Si ces miracles sont certains, il est certain aussi qu'il y a eu une révélation. Oui, mes frères, cette révélation, commencée dans la Synagogue, est de la plus grande certitude; et c'est là le fondement de notre religion, qui n'est autre chose qu'une seconde révélation qui a perfectionné la première.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, que Moïse a figuré Jésus-Christ, et que Jésus-Christ a confirmé la loi de Moïse; que la Synagogue a annoncé l'Eglise, et que l'Eglise a été le complément de la Synagogue. La première nous a appris à connaître Dieu, la seconde nous a fait connaître Jésus-Christ, son Fils. C'est en cela, Seigneur, que consiste la vie éternelle, à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et à connaître Jésus-Christ, que vous nous avez envoyé : *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* (*Joan.* XVII, 3.) C'est au nom de ce divin Sauveur que nous espérons avoir part à cette vie que vous nous promettez pendant toute l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE III.

Contre les déistes.

L'EXISTENCE D'UNE RELIGION RÉVÉLÉE.

Legem ergo destruimus per fidem? Absit. Sed legem statuimus. (*Rom.*, III, 31.)

Détruisons-nous la loi par la foi? Non, mais nous l'établissons.

Ce que l'Apôtre dit ici aux juifs à l'égard de l'ancienne loi par rapport à la loi nouvelle, nous pouvons le dire aux déistes à l'égard de la raison par rapport à la religion révélée. Détruisons-nous la loi de la religion par la foi qui nous fait croire les mystères que Dieu nous révèle? *Legem ergo destruimus per fidem?* Non ; et nous en sommes bien éloignés de la détruire; au contraire, nous la supposons, nous l'établissons, nous la confirmons de plus en plus : *Absit. Sed legem statuimus.*

En effet, mes frères, nous ne blâmons pas les déistes de ce qu'ils se déclarent les partisans de la raison ; et nous n'avons garde de le faire, puisque nous le sommes pour le moins autant qu'eux ; et c'est le sens qu'on peut donner à ce que nous ordonne saint Paul, quand il veut que la soumission que nous rendons à la foi soit appuyée sur les lumières de la raison (56) : *Rationabile obsequium vestrum.* (*Rom.*, XII, 1.)

C'est, en effet, la raison même qui nous dicte la docilité que nous avons à soumettre notre esprit aux lumières de la foi. Cette raison nous enseigne qu'il y a un Dieu. Nous n'avons besoin que de ses lumières pour comprendre la certitude de cette vérité fondamentale. Elle va plus loin. Convaincue de l'existence d'un premier Etre, elle ne peut s'empêcher de conclure que cet Etre suprême, étant infiniment sage, n'a pu créer les êtres raisonnables que pour le connaître et l'aimer, puisque, par rapport à eux, il n'y a point de fin digne de Dieu que sa connaissance et son amour. Elle conclut que la connaissance et l'amour de Dieu étant l'essentiel de la religion, dès qu'il y a un Dieu, il y a essentiellement une religion.

Elle ne s'en tient pas encore là ; elle fait un pas de plus, et elle dit : Il n'est pas impossible que Dieu, non content d'avoir éclairé l'homme par le flambeau de la raison naturelle, lui ait donné une lumière plus distincte, et au cas que cela soit, l'homme est obligé d'y soumettre son esprit. Il s'agit donc d'examiner si ce qui est possible n'existerait pas. Or, en l'examinant je trouve que Dieu a parlé (57) à l'homme, qu'il lui a révélé des vérités surnaturelles, et que ces vérités ont été confirmées par des prodiges. Ces prodiges me montrent que la révélation étant l'ouvrage de Dieu, tout homme est obligé de s'y soumettre, et par conséquent, quelque incompréhensibles qu'on suppose les vérités qui me sont révélées, je dois les croire par rapport à l'autorité d'un Dieu qui parle.

Au reste, dès qu'il s'agit de la connaissance de Dieu, je dois m'attendre à des vérités incompréhensibles. Mon cœur ne pourrait adorer un Dieu que mon esprit pourrait comprendre. Un Dieu qui serait compris par un entendement aussi borné que le mien, ne serait pas infini, et par conséquent il ne serait pas un Dieu.

Accord de la foi et de la raison. — Voilà le principe d'où l'on part et les conséquences que l'on en tire pour conduire l'homme aux vérités de la religion. Je vous demande, mes frères, si cette marche ne vous paraît pas bien raisonnable, et s'il n'est pas évident que c'est la raison même qui veut que la raison soit soumise à la foi. Mais tout ceci se développera davantage dans le cours de la conférence. Saluons la Reine du ciel. *Ave, Maria.*

J'entends une voix qui me paraît venir de dessus les bords du lac de Genève, et qui crie bien haut : *Je ne puis croire ce que je ne saurais comprendre.* Voix fatale dont le son se répand jusque dans notre France, et qui,

(56) Notre foi est appuyée directement sur l'autorité d'un Dieu qui nous parle; mais c'est la raison qui nous montre qu'un Dieu a parlé.

(57) Il est vrai que le sens que nous donnons ici au passage de saint Paul n'est pas le sens littéral que l'apôtre a eu en vue ; il oppose le culte raisonnable des chrétiens à celui des juifs, qui n'offraient à Dieu en sacrifice que des animaux sans raison. Cependant Origène, Théophilacte, Emmanuel Sa et quelques autres interprètes indiqués par Corneille de la Pierre, disent qu'on pourrait le prendre dans un sens moins propre, qu'on peut appeler un sens d'accommodation pour un culte conforme à la raison, qui est le sens que nous lui donnons. Voici les paroles d'Emmanuel Sa : *Rationabile obsequium*, *grace* λογικὴν λατρείαν *id est cultum secundum rationem.* (*In Bib. m.*, tom. V, pag. 574.) MM. Bullet, Bergier et d'autres célèbres écrivains modernes, et en particulier l'auteur de la *Religion vengée*, tom. I, pag. 340, l'ont pris aussi dans ce sens.

y trouvant des milliers d'échos qui la répètent, nous dit à plusieurs reprises, d'après celui qui l'a dit le premier : *Je ne puis croire ce que je ne puis comprendre.*

O disciples malheureusement trop dociles aux instructions de votre maître! il ne faudrait, pour vous faire concevoir la fausseté de son opinion et de la vôtre, que vous faire une question bien simple : la voici. Que répondriez-vous à un athée qui vous dirait qu'il ne peut croire qu'il y a un Dieu, parce qu'il ne peut comprendre que Dieu existe? à un matérialiste qui vous dirait qu'il ne peut croire qu'il y ait dans le monde autre chose que de la matière, parce qu'il ne saurait comprendre ce que c'est qu'une substance spirituelle? à un épicurien qui vous dirait qu'il ne peut croire que Dieu ait créé le monde, parce qu'il ne saurait comprendre ce que c'est que la création? Votre réponse à ces trois sortes d'impies sera celle que nous vous ferons à vous-mêmes : mais il faut vous en donner une plus directe.

L'union de votre âme et de votre corps. — Je vous demande donc : Combien y a-t-il de choses dans le monde que vous croyez et que vous ne comprenez pas! Comprenez-vous en quoi consiste l'union de votre âme et de votre corps? Si vous la comprenez, expliquez-moi comment une substance purement spirituelle peut avoir prise sur le corps, et comment une substance purement matérielle peut avoir prise sur l'esprit. Voilà donc déjà une chose que vous croyez et que vous ne comprenez pas.

Le mouvement de votre doigt. — Comprenez-vous en quoi consiste le mouvement de votre doigt? quel est le muscle ou le nerf qu'il faut enfler pour le mouvoir à droite ou à gauche? quelle est la quantité d'esprits animaux qu'il faut jeter dans cette partie de votre corps pour lui donner telle ou telle inflexion plutôt que telle ou telle autre? Vous n'en savez rien, et cependant vous croyez que cela se fait. Mais si ces questions vous paraissent trop difficiles à résoudre, comme elles le sont en effet, je vais vous en faire une autre.

L'essence d'un grain de sable. — Je me baisse à terre, et j'y prends le premier grain de sable qui se trouve sous ma main. Je vous le montre, et je vous demande : Comprenez-vous en quoi consiste l'essence de ce petit être que vous foulez aux pieds? Si cela est, expliquez-moi sa nature? Est-il divisible à l'infini, ou, comme on s'exprime aujourd'hui, *à l'indéfini*, ou ne l'est-il pas? Prenez là-dessus celui des deux systèmes qui vous paraîtra le plus plausible : on vous fera sur l'un et sur l'autre des difficultés auxquelles vous ne répondrez rien de raisonnable. Un seul grain de poussière est l'écueil où votre orgueilleuse raison vient se briser. Dieu, qui donna autrefois pour bornes aux flots impétueux de la mer quelques grains de sable, donne aujourd'hui pour limites à l'impétuosité de votre esprit un grain de poussière, et vous dit, comme à ce fougueux élément : *Huc usque venies, et hic confringes tumentes fluctus tuos.* (*Job*, XXXVIII, 11.) Tu viendras jusqu'ici, mais ici se brisera toute la violence de tes vagues.

O prétendus esprits forts! ne conviendrez-vous jamais de votre faiblesse? et n'avouerez-vous pas qu'un homme, qui ne saurait expliquer la nature d'un grain de sable, donne des marques d'un esprit faible autant de fois qu'il entreprend de sonder avec audace les profonds abîmes de la Divinité? En effet, mes frères, il n'est point de marques plus certaines d'un esprit qui a perdu la raison, que de vouloir frouder l'existence de tout ce que sa raison ne comprend pas.

Aveugle-né. — Que penseriez-vous d'un aveugle-né qui combattrait l'existence des couleurs et de la lumière qui les occasionne, parce qu'il n'en a jamais reçu l'impression? Vous le regarderiez comme un homme ridiculement opiniâtre, qui ne voudrait pas, au défaut des sensations qui lui manquent, s'en rapporter à ceux qui les éprouvent. Cette comparaison de l'aveugle est d'un célèbre écrivain de nos jours (M. Bergier), d'après lequel nous nous en servons. Mais je crois devoir la développer encore davantage, parce qu'elle me paraît très-propre à représenter l'état d'un déiste, qui, ne pouvant pas comprendre nos mystères, prend sur cela le parti d'en nier l'existence.

Figurez-vous donc, chrétiens, un aveugle; mais n'oubliez pas que nous parlons d'un aveugle-né. Cet homme se trouve en conversation avec des amateurs de l'art pittoresque, qui s'entretiennent en sa présence des beautés d'un excellent tableau qu'ils ont sous les yeux. L'un y admire la fécondité de l'imagination de l'artiste dans la correction du dessein; l'autre, la vivacité du coloris, et le mélange de couleurs rembrunies avec les couleurs saillantes, qui opère sur les yeux une espèce d'enchantement; un troisième relève l'admirable secret de la perspective, qui fait paraître les objets à une lieue du tableau. Notre aveugle les a attentivement écoutés, et n'a rien compris à tous leurs discours. Messieurs, leur dit-il, faites-moi le plaisir de me donner des idées claires de ce que vous venez de dire; car je vous avoue que les miennes là-dessus ne le sont pas. D'abord, *qu'est-ce qu'un tableau?* Un tableau, répond un des assistants, est une toile sur laquelle, par l'assemblage des lumières et des ombres adroitement ménagées, on fait saillir un objet, on le fait paraître en relief, comme s'il sortait à un demi-pied en deçà de la toile. *Et la perspective, qu'est-ce?* La perspective est une branche de la peinture, mais qui produit un effet tout contraire à celui que je viens de dire. Le premier effet est un relief, le second est un enfoncement. Ainsi la perspective est le secret de peindre les lointains. C'est un art par lequel, au moyen des justes proportions que l'on garde dans la diminution des grandeurs et dans l'affaiblissement des nuances, on représente un objet comme s'il était enfoncé bien au delà de la toile : une allée d'arbres, par exemple, ou une enfilade de bâtiments, à

laquelle l'œil donnera dans le tableau cent toises de profondeur.

Je ne suis pas, réplique l'aveugle, plus avancé qu'auparavant, et je ne comprends rien à tout cela. Mais attendez; j'ai, ce me semble, un bon moyen pour y comprendre quelque chose. Approchez-moi de votre tableau. (Vous savez, mes frères, que les aveugles ont ordinairement le tact extrêmement fin et délicat. Il semble que Dieu se plaise à les dédommager de la perte d'un sens par la perfection de l'autre.) Celui-ci se fait donc conduire auprès du tableau; il promène ses doigts en long et en large sur toute l'étendue de la toile; et, comme il n'y trouve rien de ce qu'on lui a dit, il s'imagine qu'on abuse de son infirmité pour lui faire croire des choses qui ne peuvent pas être; et là-dessus voici comme il raisonne : Vous me parlez, Messieurs, de reliefs et d'enfoncements; mes doigts ne me font trouver dans votre tableau qu'une surface tout unie : or, une surface tout unie est incompatible avec des reliefs et des enfoncements : donc il n'y a dans ce tableau ni enfoncements ni reliefs. S'il y avait là d'autres aveugles-nés, en l'entendant parler de la sorte ils diraient : *Il a raison.* Mais nous, qui avons des yeux, qu'en penserions-nous? Nous dirions : *Ce sont des aveugles qui raisonnent sur les couleurs.*

Mes chers auditeurs, cette digression ne doit point être regardée comme un hors-d'œuvre : elle vient directement au sujet que nous traitons. L'aveugle-né, c'est le déiste; les objets du tableau sont les mystères de notre religion; les doigts de l'aveugle sont les raisonnements de l'incrédule. Mais les raisonnements les plus subtils ne sont pas plus faits pour comprendre les mystères que les doigts les plus délicats ne sont faits pour juger des couleurs; et le déiste, qui refuse de croire nos mystères, parce que son entendement ne les comprend pas, est aussi déraisonnable que l'aveugle qui refuserait de croire ce qu'on lui dit d'un tableau, parce que ses doigts ne sauraient l'en convaincre.

Si cela est, diront ici les déistes, à quoi nous servira notre raison? Dieu, qui nous l'a donnée, nous défend-il d'en faire usage? Non, Messieurs : loin de vous le défendre, il vous l'ordonne; et il n'y a pas lieu de craindre que votre raison vous trompe; mais c'est votre raisonnement qui vous trompera. Ce sont deux choses bien différentes. Ceci s'expliquera par une comparaison. Une règle peut être très-droite, et cependant ne pas bien régler, parce qu'on l'applique mal. C'est ce qui se trouve ici. Votre raison est la règle primitive que Dieu vous a donnée pour vous conduire ; elle ne vous trompera jamais. Votre raisonnement est l'application que vous faites de cette règle. Or cette application est quelquefois fautive, et voilà ce qui vous trompe; mais ce n'est pas la raison. Sa lumière, que Dieu vous a donnée, ne vous égarera pas; et il veut, comme nous l'avons déjà dit, qu'elle serve à vous conduire à la foi. C'est là le dessein de Dieu en vous la donnant; dessein que le docteur de la grâce explique en se servant d'une comparaison dont nous pouvons bien nous servir après lui.

Le raisonnement conduit à la religion. — Ce saint docteur compare la religion chrétienne, à laquelle conduit le raisonnement humain, à une dame, à l'audience de laquelle on est introduit par un domestique. Ce domestique conduit les étrangers à l'appartement de sa maîtresse; c'est là son emploi : mais quand il l'a rempli, cet emploi, il ne s'avise pas de s'ingérer dans la conversation; il mériterait d'être congédié, s'il portait la grossièreté jusque-là : il se retire dans son antichambre, et laisse ceux qu'il a introduits s'entretenir avec la personne qu'ils sont venus chercher. Voilà, dans la matière présente, l'emploi du raisonnement; il sert à conduire l'homme aux pieds de la religion. Jusque là on a besoin de son secours; mais quand il a rendu ce service, il ne doit pas aller plus loin; il doit se retirer et laisser la religion instruire ceux qu'il a conduits en sa présence. C'est elle seule qu'ils doivent écouter. Servons-nous donc du raisonnement pour approfondir les motifs qui doivent nous porter à croire la religion; mais quand cela est fait, laissons là le raisonnement, et appliquons-nous à écouter les vérités saintes que la religion nous enseignera. Quelque obscures et incompréhensibles qu'elles puissent être, elles n'en sont pas moins incontestables.

Pourquoi l'obscurité de la foi. — Mais, dira-t-on, pourquoi Dieu nous conduit-il par cette voie obscure de la foi? Faibles mortels que nous sommes, nous convient-il de demander compte à Dieu de la conduite qu'il tient à notre égard? Eh! mes frères, quand nous n'aurions pas d'autres raisons à alléguer là-dessus sinon que Dieu le veut, cela ne devrait-il pas nous suffire? Tous ces *pourquoi* et ces *comment* ne sont-ils pas entièrement déplacés, lorsqu'il s'agit de l'obéissance que nous devons au souverain Etre?

Cependant, puisqu'il vous faut des raisons pour justifier cette volonté de Dieu qui nous conduit par l'obscurité de la foi, les voici : Il le fait, parce que cette conduite lui est plus honorable, et parce qu'elle nous est plus avantageuse. Approfondissons ces deux vérités.

Plus honorable à Dieu. — Je dis d'abord que Dieu agit de la sorte, parce que cette méthode lui est plus honorable. En effet, notre esprit et notre cœur étant l'ouvrage de Dieu, nous devons lui faire un sacrifice entier de l'un et de l'autre. Comme donc nous lui sacrifions notre cœur en lui soumettant nos désirs malgré la difficulté des commandements qu'il nous fait, nous devons lui sacrifier notre esprit en lui soumettant nos lumières malgré l'obscurité des mystères qu'il nous révèle.

Quel mérite y aurait-il à croire ce que Dieu nous enseigne, si ce qu'il nous ensei-

gne était aussi évident que les premiers principes de la géométrie? Quel sacrifice lui ferions-nous de nos lumières, si les vérités qu'il nous propose étaient aussi faciles à comprendre que le sont, par exemple, ces deux propositions primordiales : *Le tout est plus grand que sa partie : Il est impossible qu'une chose soit et qu'elle ne soit pas?* Nous n'aurions pas assurément une grande violence à nous faire en croyant des vérités si palpables; et l'autorité de Dieu n'entrerait pour rien dans le consentement que nous y donnerions. Mais quand Dieu nous révèle des vérités que nous ne comprenons pas, des vérités que nous serions tentés de révoquer en doute, des vérités supérieures à tous nos raisonnements, et que malgré cela nous nous y soumettons par respect pour un Dieu qui parle, oh! c'est pour lors que nous lui rendons hommage, et que nous faisons à sa vérité souveraine un sacrifice de notre esprit; sacrifice qui est infiniment honorable à Dieu, et qui nous est, de plus, fort avantageux à nous-mêmes.

Plus avantageuse à nous-mêmes. — Et c'est le second motif que Dieu a de nous conduire par le chemin de la foi. L'homme n'a dans cette vie que deux moyens pour acquérir les connaissances nécessaires au salut; d'une part la foi, et de l'autre l'étude. Or, de ces deux moyens le premier est, sans contredit, le plus court, le plus facile et le plus proportionné à la portée de tout le monde; au lieu que le second est beaucoup plus long, plus embarrassant, et même absolument impossible aux trois quarts et demi du genre humain. On peut même dire que parmi les hommes il y en a pour le moins les dix-neuf vingtièmes à qui l'étude de ces matières abstraites est de toute impossibilité; aux uns, parce qu'ils ne sont pas assez riches pour se procurer les livres nécessaires à cet examen; aux autres, parce que, quand ils les auraient, ils ne pourraient pas les lire, et que quand ils les liraient, ils ne les entendraient pas; à tous, parce que leurs autres occupations ne leur laisseraient pas le loisir de s'appliquer à une étude si soutenue. Voilà donc les dix-neuf vingtièmes du genre humain auxquels la discussion est absolument impraticable.

Venons maintenant à la vingtième partie qui nous reste. Je dis la vingtième, et je pourrais dire la centième, puisque sur cent personnes à peine en est-il une seule qui soit capable de cette discussion. Mais ne disputons pas sur le nombre. Indépendamment du plus ou du moins, je dis que pour ceux mêmes qui sont susceptibles de cette étude, elle leur serait d'une extrême difficulté, d'un travail fatigant, d'un dégoût auquel plusieurs ne résisteraient pas, et qu'après bien des années passées à feuilleter les livres, elle ne donnerait encore sur plusieurs points que des incertitudes que rien ne pourrait fixer. C'est ce qu'enseigne saint Thomas : (I part., quæst. 1, art. 2, in corp.) *Veritas de Deo, per rationem investigata, paucis et per longum tempus et cum admistione multorum errorum perveniret.* Non, dit ce saint docteur, les vérités divines que l'on voudrait acquérir par la raison seule ne parviendraient qu'à un très-petit nombre de personnes; encore ne serait-ce qu'après un très-longtemps, et avec un mélange d'un grand nombre d'erreurs.

Pour nous convaincre de la vérité de ce que saint Thomas enseigne là-dessus, il ne faut que jeter un coup d'œil sur les bévues où ont donné de sages païens qui avaient blanchi dans l'étude, et acquis sur bien des articles des connaissances sublimes. Horace disait : que la Divinité me donne la vie et les richesses; pour ce qui est de la vertu, je saurai bien me la donner à moi-même : *Det vitam, det opes; æquum mihi animum ipse parabo.* Cicéron enseignait qu'ont ne doit pas de reconnaissance à Dieu pour la vertu, parce qu'elle est notre ouvrage. Sénèque soutenait qu'il l'emportait sur Dieu. Dieu, disait-il, doit sa sagesse à sa nature, et moi je dois la mienne à mon étude et à mon travail. Peut-on porter plus loin la folie et l'extravagance? On pourrait citer bien d'autres traits semblables; mais ceux-ci suffiront pour nous montrer les chutes qu'ont faites, dans le chemin de la vérité, des hommes qui ont employé un demi-siècle à lire, à étudier, à réfléchir, parce qu'ils n'ont eu pour s'y conduire que la faible lueur de la raison.

Concluons de ce que nous venons de dire, que la voie de l'étude est pour ceux mêmes qui en sont capables, très-longue, très-pénible, très-incertaine; au lieu que la voie de la soumission à la parole de Dieu est très-courte, très-facile, très-assurée. Parmi nous une personne sans lettres, un pauvre artisan, un simple berger en savent plus sur la nature de Dieu, sur la destination primitive de l'homme, sur l'objet de sa béatitude, que les philosophes n'en pouvaient savoir après cinquante ans d'étude et d'application. La raison en est que ces gens simples, aussi bien que les plus savants, sont instruits à l'école d'un Dieu qui leur enseigne également à tous les vérités essentielles au salut.

Et c'est là ce qui choque assez communément nos incrédules. Se regardant comme des génies supérieurs, ils voudraient que Dieu ne les confondît pas avec des âmes vulgaires. Semblables aux anciens philosophes, qui, méprisant le peuple comme incapable des connaissances de la Divinité, ne daignaient pas lui faire part de leurs lumières, ceux de nos jours, se croyant extrêmement au-dessus du commun, voudraient être distingués dans les choses de la religion comme ils le sont dans celles de la nature. Mais c'est cela même que Dieu ne veut pas. Comme ses récompenses sont pour tous ceux qui voudront les mériter, sans distinction des grands esprits ou des génies bornés, il prend, pour les y conduire, un moyen qui est à la portée de tout le monde, savoir la soumission aux vérités qu'il leur révèle, et

en cela il nous traite de la manière la plus avantageuse.

La foi n'est pas contraire à la raison. — Dieu, disent ici les déistes, n'est pas contraire à lui-même; et puisque notre raison vient de Dieu, ce qui la combat ne saurait venir de lui. Or les mystères du christianisme combattent ouvertement la raison; ils ne viennent donc pas de Dieu. Voilà leur raisonnement, raisonnement qui n'est, mes frères, qu'un pur paralogisme. Non, nos mystères ne sont pas contraires à la raison. S'ils l'étaient, nous ne devrions pas les croire, puisque Dieu, auteur de la raison aussi bien que de la religion, ne peut rien enseigner dans l'une qui soit contraire à ce qu'il enseigne dans l'autre. Aussi ne le fait-il pas. Les mystères de la religion chrétienne sont au-dessus de la raison, mais ils ne sont pas contre la raison. Ce sont deux choses bien différentes. Développons-les un peu davantage.

Si l'on vous disait qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que cependant il y a trois Dieux; si on vous disait qu'il y a trois personnes en Dieu, et que cependant il n'y a qu'une seule personne en Dieu, vous ne devriez pas le croire. Pourquoi? C'est que cela est contraire à la raison, et que ces propositions se détruisent évidemment l'une l'autre. Mais ce n'est pas ainsi que parle la religion. Elle vous dit qu'il n'y a qu'un seul Dieu en nature, et que cependant il y a trois personnes en un seul Dieu. Or ces propositions surpassent bien la raison, mais elles ne la contredisent pas. Pour montrer que nos mystères ne contredisent pas la raison, prenons-en quelques-uns des principaux, et faisons voir par des comparaisons tirées de la nature, que si ces objets sont de beaucoup supérieurs aux lumières de notre raison, ils n'y sont point opposés.

Au reste, mes frères, n'allez pas vous imaginer que par ces comparaisons j'aie dessein de vous faire comprendre les mystères. Non, ce ne seraient plus des mystères, si on pouvait les comprendre. Ce n'est pas là non plus ce que je me propose; je veux seulement vous montrer qu'il n'y a point dans ces objets la répugnance que nos adversaires croient y apercevoir (58).

La sainte Trinité. — Commençons par le mystère de la sainte Trinité. Quoi! disent les déistes, *un seul Dieu en trois personnes! trois personnes en un seul Dieu!* Cela se comprend-il? Non, cela ne se comprend pas. Aussi n'êtes-vous pas obligés de le comprendre; vous n'êtes tenus qu'à le croire; et vous trouvez dans vous-mêmes un objet dont le rapport avec la sainte Trinité doit vous porter à vaincre la répugnance que vous auriez à soumettre là-dessus les lumières de votre esprit à celles de la foi. Cet objet, c'est votre âme. La comparaison est d'un Père de l'Eglise, qui appelle l'âme de l'homme une trinité créée : *trinitas creata* (59).

En effet, comme dans Dieu il n'y qu'une seule nature, dans nous il n'y a qu'une seule âme. Comme dans Dieu il y a trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, dans nous il y a trois facultés : l'entendement, la volonté et la mémoire. Comme dans Dieu, le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Père, le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils; dans nous l'entendement n'est pas la volonté, la volonté n'est pas la mémoire, la mémoire n'est ni la volonté ni l'entendement. Comme dans Dieu, le Père est Dieu en tant qu'il engendre; le Fils, Dieu en tant qu'il est engendré; le Saint-Esprit, Dieu en tant qu'il aime; dans nous l'entendement et l'âme en tant qu'elle conçoit; la volonté, l'âme en tant qu'elle désire; la mémoire, l'âme en tant qu'elle se souvient. On pourrait porter plus loin la comparaison; mais ceci doit suffire pour nous faire comprendre, non pas le mystère, mais la non répugnance du mystère de la sainte Trinité.

L'Incarnation. — Il se trouve dans l'Incarnation une chose toute contraire à ce qui se trouve dans la Trinité. Dans la Trinité, il n'y a qu'une nature et il y a trois personnes; dans l'Incarnation il n'y a qu'une personne et il y a deux natures. Mais cela n'est point contraire à la raison; et c'est encore dans nous-mêmes que nous trouvons une image de ce mystère, puisque nous trouvons dans nous une seule personne en deux natures; mais de l'union de ces deux natures il se fait une seule personne, qui est l'homme.

Cette comparaison est de saint Athanase, ou du moins de celui qui est l'auteur du Symbole qui porte son nom : *Sicut anima rationalis et caro homo unus est, ita Deus et homo unus est Christus.* Comme l'âme raisonnable et le corps ne font qu'un seul homme, de même Dieu et l'homme ne font qu'un seul Christ.

L'Eucharistie. — Venons à la divine Eucharistie. Saint Cyrille, de Jérusalem, emploie une comparaison pour expliquer ce mystère; c'est celle de l'eau changée en vin aux noces de Cana (60). Le vin, dit-il, a quelque analogie avec le sang. Si Jésus-

(58) C'est contre les déistes que nous apportons ces comparaisons; mais ce n'est pas contre eux que nous citons l'Ecriture et les Pères; c'est vis-à-vis des vrais fidèles pour leur montrer que nous ne sommes pas les seuls qui comparons des objets surnaturels avec ceux qui ne le sont pas.

(59) Saint Bernard fait la même comparaison, en disant à la sainte Trinité : *Misera trinitas mea invocat te, sanctissima Trinitas.* M. Bossuet la fait aussi dans son *Histoire universelle.* Saint Thomas dit la même chose (prima parte, quæst. 93, a. 5.)

Il est vrai que saint Bernard et saint Norbert blâmaient beaucoup Abailard de ce que pour expliquer la sainte Trinité il employait la comparaison des trois propositions du syllogisme, qui n'ont toutes trois qu'une même vérité, et ils avaient raison de le blâmer, parce que cet hérésiarque comptait par là rendre ce mystère très-intelligible; mais c'est ce que nous sommes bien éloignés de prétendre.

(60) « Si Christus aquam olim convertit in vinum, quod habet quamdam cum sanguine propinquitatem,

Christ a pu changer l'eau en vin, pourquoi ne pourrait-il pas changer le vin en son sang? Nous pouvons, à l'exemple de ce saint patriarche et de plusieurs autres (61), user d'une comparaison par rapport à l'Eucharistie. Tous les jours, par la chaleur naturelle, le pain que nous mangeons se change en notre chair, le vin que nous buvons se change en notre sang : pourquoi ne pourrait-il pas se faire par la consécration un changement de la substance du pain et du vin dans la substance du corps et du sang de Jésus-Christ.

La résurrection des corps. — Pour ce qui est de la résurrection des corps dont le mystère révolte tant nos incrédules, on peut trouver dans le grain de froment que l'on jette en terre où il meurt, et d'où ensuite on le voit ressusciter en quelque sorte, une comparaison qui montre la non-répugnance de notre résurrection à nous-mêmes. Cette comparaison est de l'apôtre saint Paul : Vous me demandez, dit-il (62), comment les morts peuvent ressusciter. Insensé ! ne voyez-vous pas que ce que vous semez en terre, comme un grain de froment ou quelque autre grain que ce puisse être, ne prend vie qu'après être mort? Selon cet apôtre, il en est d'un corps humain, qui après avoir été réduit en poussière ressuscitera au jour du jugement général, comme du grain de froment que l'on sème. Celui-ci, enfermé dans le sein de la terre, se dissout, se décompose, meurt, et c'est comme du sein de cette mort qu'il reprend une nouvelle vie. C'est, pour ainsi dire, comme de ses cendres que non-seulement il ressuscite, mais qu'il obtient une multiplication qui sert à la subsistance du genre humain. Pourquoi Dieu ne pourrait-il pas faire à l'égard de nos corps ce qu'il fait tous les jours à l'égard du grain de froment?

Le péché originel. — Terminons ces comparaisons prises de la nature par celle que l'on emploie en ce qui regarde le péché originel. Ce mystère est un de ceux, peut-être même celui de tous qui fait le plus cabrer la fière raison de nos déistes. Ils ne tarissent pas sur les difficultés qu'ils font là-dessus. Si par toutes ces difficultés ils ne veulent dire autre chose sinon que ce mystère est incompréhensible, nous en convenons avec eux. Pour leur montrer qu'ils doivent convenir aussi que ce mystère, tout incompréhensible qu'il est, ne contrarie point la raison, nous pourrions leur faire l'argument tiré d'un savant écrivain de nos jours (M. Bergier, dans son *Déisme réfuté par lui-même*) qui a défendu notre religion contre les sophismes du philosophe de Genève de manière à faire perdre à celui-ci l'envie de lui répondre, quoiqu'il l'en ait défié plus d'une fois. Mais comme on peut le voir dans l'auteur même, je me contente de dire ici que c'est ce dogme du péché originel qu'on peut regarder comme la clef de tout le christianisme; et c'est pour n'avoir pas eu cette clef que les anciens philosophes, et d'après eux les manichéens, ont donné dans de si grossières erreurs. En effet, on peut dire que sans la connaissance du péché originel l'homme est un mystère incompréhensible et un être dans lequel on croirait apercevoir les contradictions les plus évidentes. Pour nous en convaincre, il ne faut que considérer l'homme dans son esprit, dans son cœur, dans son corps.

L'esprit. — L'esprit de l'homme est, d'un côté, d'une pénétration si étonnante qu'il va jusqu'à connaître des objets qui sont extrêmement éloignés de lui. Il va jusqu'à prédire à point nommé le jour, l'heure, la minute où commenceront et finiront telles éclipses de lune et de soleil; il va jusqu'à assujettir à la justesse de ses calculs le temps précis que les corps célestes mettent à parcourir leur orbite : il n'y a pas jusqu'aux comètes auxquelles on ne soit enfin parvenu à assigner l'époque de leur retour (63). Quelle sublimité ! Voilà ce qu'est l'esprit de l'homme par sa nature. Mais, d'un autre côté, la sagacité de ce même esprit échoue contre un grain de sable dont il ne saurait connaître l'essence ni découvrir les propriétés. Voilà ce qu'est l'esprit de l'homme par le péché originel.

Le cœur. — Le cœur de l'homme a, d'une part, dans ses désirs une espèce d'immensité que rien ne contente. Il recherche la possession de quelques objets; les a-t-il obtenus, loin d'être satisfait, il éprouve au dedans de lui-même un vide que rien de ce qui est ici-bas ne peut remplir. Il sent qu'il est fait pour des biens d'une nature supérieure à tout ce qui se trouve dans ce monde. Voilà ce qu'il est par sa destination primitive. Mais, d'une autre part, il s'attache aux choses les plus méprisables, il leur livre son affection. Voilà ce qu'il est devenu par le péché originel.

Le corps.—Le corps de l'homme est d'une structure où paraît une sagesse admirable; l'ensemble des parties qui le composent est un chef-d'œuvre dont la connaissance ravit

credamus quod vinum in sanguinem transmutavit. (Sanctus Cyrillus Hierosolymitanus, in quartâ catechæsi mystagogica.

(61) M. l'évêque de Boulogne, dans son *Instruction pastorale sur l'Eucharistie*, pag. 76, emploie la comparaison prise des aliments qui se changent en notre chair, et cite saint Grégoire de Nice, saint Jean Damascène, M. Bossuet et M. de Marca, qui s'en sont servis avant lui. Toute la différence qu'il y trouve, c'est que la nutrition n'opère son changement que successivement, au lieu que la consécration opère le sien tout d'un coup.

(62) « Sed dicet aliquis : Quomodo resurgunt mortui ?..... Insipiens ! tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur, et quod seminas, non corpus quod futurum est, seminas, sed nudum granum, ut puta tritici..... S. Paulus, (I ad *Cor.*, XV, 37.)

(63) M. Le Monnier, de l'Académie des sciences, et le P. Pingré, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, avaient annoncé que la comète, qui parut en 1680, achèverait sa révolution en soixante-quinze ans : l'événement a vérifié la prédiction.

ceux qui en approfondissent les propriétés. Voilà ce qu'il est dans sa première origine. Malgré cela il est sujet à des maux de toute espèce, à des maladies et à la mort. Voilà dans lui l'effet du péché originel.

On peut donc dire encore une fois que ce dogme du péché originel, quoiqu'il soit en lui-même un mystère incompréhensible, est néanmoins la clef d'un grand nombre d'autres mystères qui sans lui sont absolument inexplicables. Oui, mes chers auditeurs, sans ce dogme l'homme est quelque chose d'inintelligible. Sa sublimité, d'une part, et sa bassesse de l'autre, sont une énigme que l'on ne saurait expliquer; mais remettez la croyance du péché originel, tout se développe, les ténèbres se dissipent et les contradictions disparaissent; on aperçoit la source de l'extrême différence qui se trouve entre ce qu'il est et ce qu'il devrait être.

Et c'est en cela, déistes de nos jours, que vous êtes extrêmement inconséquents. Vous refusez d'admettre nos mystères, parce qu'ils sont incompréhensibles, et en les rejetant vous êtes contraints de donner dans des absurdités qui sont plus incompréhensibles encore. En effet, si les mystères du christianisme sont, comme vous le dites, contraires à la raison, il s'ensuit que depuis plus de dix-sept cents ans des millions de millions d'hommes qui ont fait, sans doute, usage de leur raison comme vous prétendez le faire de la vôtre, ont cru ce qui était contraire à leur raison, sans avoir aucune raison pour se déterminer à le croire. Or, cela se comprend-il? Peut-on comprendre qu'une si prodigieuse multitude de personnes raisonnables aient cru nos mystères sans avoir aucun motif qui pût raisonnablement leur faire surmonter la répugnance qu'ils avaient à s'y soumettre? Car, enfin, ou ces mystères sont incroyables, ou ils ne le sont pas. S'ils ne sont pas incroyables, pourquoi refusez-vous de les croire? S'ils sont incroyables, comment se peut-il faire qu'ils aient été crus? Il y a autant de contradiction à dire qu'on a cru ce qui est absolument incroyable, qu'à dire qu'on a vu ce qui est absolument invisible; c'est exactement la même chose.

D'ailleurs la religion chrétienne a des caractères de divinité qui sont incontestables, comme nous le montrerons dans la suite de ces conférences. Elle a été annoncée par des prophéties qu'on ne peut attribuer qu'à Dieu, confirmée par des miracles qui sont évidemment l'ouvrage de Dieu, établie par des progrès où il n'y a rien qui ne soit de Dieu. Or là-dessus je demande : S'il y a une Providence, comme vous n'en doutez pas (car je parle ici aux déistes de la seconde espèce), s'il y a une Providence, comment a-t-elle pu souffrir qu'une religion fausse ait eu tous les caractères de la religion véritable? Cela se comprend-il? Non, mes frères; on ne saurait concevoir que la sagesse et la bonté de Dieu aient permis que l'on ait tendu aux hommes un piége auquel ceux d'entre eux qui sont les plus prudents ne pouvaient manquer de se laisser prendre. Ce sont là autant de contradictions, et cependant ce sont des contradictions qu'il faut que vous dévoriez en refusant de vous soumettre à la religion chrétienne.

Dans son Emile. — Avouez donc avec le philosophe génevois que les difficultés insolubles sont communes à tous les systèmes, et concluez que, mystères pour mystères il est bien plus raisonnable d'admettre, sur l'autorité d'un Dieu, des mystères que l'on ne comprend pas, que d'admettre sans ombre d'autorité des absurdités que l'on comprend encore moins.

Mais c'est le propre des ennemis du christianisme de se contredire. Est-il une contradiction plus évidente que celle de l'auteur paradoxal que nous venons de citer? Dans son *Emile* il combat fréquemment la religion chrétienne, et malgré cela, dans le même écrit, il en fait un éloge si complet qu'il y a lieu de douter si les plus célèbres apologistes de cette religion en ont pu dire davantage. Ecoutons-le parler lui-même et prenons acte du célèbre aveu que la vérité lui arrache en faveur d'une religion qu'il combat.

L'Evangile. Quel livre! et que ceux de nos philosophes sont petits auprès de celui-là! Quelle sublimité dans la doctrine! quelle pureté dans la morale! Où trouver rien qui soit si digne de Dieu? Peu après il ajoute : *Ce livre a des caractères de vérité si frappants, que si c'était une invention humaine l'inventeur en serait plus admirable que le héros.* Venant ensuite à l'auteur même de l'Evangile, il relève la sublimité des vertus qu'il pratiqua dans le cours de sa vie et surtout à l'heure de sa mort, et finit par dire : *Quelle différence entre le fils de Sophronisque et le fils de Marie! Oui, si la vie et la mort de Socrate sont la vie et la mort d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont la vie et la mort d'un Dieu.* (*Emile*, t. III.)

L'avez-vous entendu, mes frères? C'est un des plus opiniâtres ennemis de notre religion qui parle de la sorte. O impie! *la vie et la mort de Jésus sont la vie et la mort d'un Dieu.* (*Ibidem.*) C'est ta main qui a tracé cet éloge : puisse-t-il être gravé sur le marbre et le bronze pour servir d'un monument perpétuel à la divinité de Jésus-Christ, et à l'extravagance d'un homme qui le blasphème après l'avoir reconnu pour un Dieu!

Au reste, nous n'avons pas lieu d'être surpris qu'un homme qui a commencé par contredire tout le genre humain, finisse par se contredire lui-même. Mais de ses contradictions nous devons conclure la faiblesse du système dont il se déclare le partisan et la vérité de la religion qu'il attaque. Aussi voit-on assez souvent les incrédules reconnaître cette vérité quand ils sont proches de la mort. C'est toujours quelque chose qu'ils lui rendent hommage au moins en expirant. Mais comme il y a lieu de craindre qu'un hommage si tardif ne serve de rien pour leur salut, ne permettez pas,

Seigneur, qu'ils attendent si tard à vous le rendre. Eclairez-les pendant la vie, afin qu'après la mort ils jouissent du bonheur de vous voir dans le ciel, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE IV.

Contre les partisans de la tolérance religieuse.

IL N'Y A QU'UNE SEULE RELIGION.

Unus Dominus, una fides, unum baptisma. (*Ephes.*, IV, 5.)

Il n'y a qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême.

Non, mes chers auditeurs, il n'y a qu'un Dieu, et conséquemment il n'y a et il ne peut y avoir qu'une foi, qu'un baptême, qu'une religion. La raison en est évidente; c'est que Dieu est la vérité même, et que la vérité étant essentiellement une, elle ne peut se trouver dans deux religions qui se combattent. Or la religion chrétienne combat toutes les autres religions, et toutes les autres religions combattent réciproquement la religion chrétienne. Si donc celle-ci est la véritable, il faut nécessairement que toutes les autres soient fausses.

Qu'ils sont donc inconséquents ceux qui, regardant notre religion comme la meilleure, ne laissent pas de regarder les autres comme pouvant être bonnes! C'est là le système des tolérants, système (64) qui prend malheureusement beaucoup aujourd'hui. Il n'est pas rare de trouver des hommes qui se font gloire de leur indifférence pour toutes sortes de religions. Comme ils sont catholiques à Paris, ils seraient, s'il le fallait, luthériens à Augsbourg, calvinistes à Genève, juifs à Amsterdam; et des gens qui tiennent si peu à leur religion seraient, si leur intérêt temporel le demandait, musulmans à Constantinople, idolâtres à Cangozuma.

On voit, disent-ils, tant de religions, qu'on ne sait à quoi se fixer. Le meilleur parti ne serait-il point celui de n'en prendre aucun? Pourquoi ne point embrasser la religion du pays où l'on se trouve? Nous prétendons être dans la bonne religion; mais ceux qui en suivent une autre le prétendent aussi? Pourquoi aurions-nous raison plutôt qu'eux? Mes frères, ceux qui raisonnent de la sorte ont renoncé au christianisme, et ce n'est pas être véritablement fidèle que de ne pas regarder la religion de Jésus-Christ comme la seule qui puisse nous conduire à Dieu. C'est la preuve de cette proposition qui va faire le sujet de ce discours. *Ave, Maria.*

La religion chrétienne, disent quelques-uns, a de grands avantages; sublimité dans sa doctrine, pureté dans sa morale, dignité dans son culte, tout cela s'y trouve réuni: mais il faut avouer aussi qu'elle a un grand défaut, c'est qu'elle est la plus intolérante de toutes les religions.

La religion chrétienne se fait gloire d'être intolérante. — Ah! mes frères, ce qu'on appelle ici un défaut n'en est point un. Il est vrai que la religion chrétienne est intolérante, mais elle doit l'être; et si, par impossible, elle ne l'était pas, elle ne serait plus la religion du vrai Dieu. Pourquoi? C'est que, comme nous l'avons déjà dit, Dieu est la vérité même, et que la vérité étant essentiellement une, elle ne peut se trouver dans deux religions dont l'une dit expressément la contradictoire de ce que dit l'autre.

Si toutes les religions prétendent être bonnes, avec les mêmes prétentions elles n'ont pas, à beaucoup près, les mêmes titres; et il est très-aisé de distinguer la religion véritable d'avec les fausses. La première a des caractères de divinité qui ne conviennent qu'à elle seule, et un de ces caractères est cette intolérance même qu'on nous reproche. En effet, si la religion chrétienne n'était pas intolérante, l'incrédule regarderait avec raison sa tolérance comme une preuve de sa fausseté. Si vous étiez sûrs, nous dirait-il, que vous êtes dans la vraie religion, vous ne tourneriez pas ainsi à tout vent de doctrine; mais puisque vous admettez des religions qui combattent la vôtre, c'est une marque évidente que vous ne savez à quoi vous en tenir. Il raisonnerait juste et nous n'aurions rien à lui répliquer. Nous serions obligés de convenir que le christianisme serait l'ouvrage de l'imposture, puisque, pour se soutenir avec des religions qui lui sont contraires, il les admettait dans son sein. Mais comme cette religion n'a que Dieu pour auteur, elle n'a pas besoin de ces moyens pour se maintenir. Inflexible dans sa conduite et dans ses maximes, elle rejette avec horreur tout culte et tout enseignement qui lui est étranger.

Lorsque dans un congrès différents monarques envoient leurs plénipotentiaires pour y soutenir les droits respectifs de leurs couronnes, ils leur donnent pouvoir de céder une chose afin d'en obtenir une autre, de se relâcher sur certaines prétentions afin d'engager leurs concurrents à se relâcher aussi de leur côté. C'est ce que font en effet ces négociateurs. Cédez-nous telle province, disent-ils, et nous vous céderons telle autre. Rendez-nous cette place que vous nous avez prise, et nous vous rendrons celle dont nous sommes devenus les maîtres. Pourquoi ces ministres d'Etat en usent-ils ainsi? C'est qu'il ne s'agit que d'intérêts humains, et que les rois au nom desquels ils parlent, leur permettent de consentir à perdre quelque chose, afin de ne pas perdre le tout.

Mais quand il s'agit des intérêts de Dieu, quand il est question des oracles émanés de la bouche de celui qui est le roi du ciel et de la terre, on ne doit pas s'attendre à de

(64) M. Marmontel, au chapitre 15 de son livre intitulé *Bélisaire*, fait dire à son héros qu'il désire de sortir de ce monde pour être avec Titus, Trajan, Antonin. Or, ces princes étaient idolâtres. Que penser de la religion d'un homme qui met des idolâtres dans le ciel? M. de Voltaire a composé un livre entier en faveur du tolérantisme.

semblables accommodements; on ne peut pas, pour ainsi dire, céder un pouce de terrain. Il faut admettre toutes les parties de sa religion, ou n'en admettre aucune. Or une des parties de la religion chrétienne est de croire qu'elle seule est la véritable, et par conséquent d'exclure absolument toutes les autres.

Persuadons-nous donc bien, mes chers auditeurs, que d'être indifférent à toutes les religions, c'est exactement n'en avoir point. Car dès là que ces religions sont opposées entre elles, il faut nécessairement qu'il y en ait de fausses. Or, être prêt à les professer toutes, c'est être prêt à reconnaître publiquement comme vrai ce qu'on croit intérieurement être faux. Quoi de plus contraire à la sincérité dont on doit user dans le commerce de la vie?

Ce sont cependant là les principes du philosophe de Genève; principes d'où il suit que, pour me conformer à la police des nations, je puis et je dois adorer Jésus-Christ en France, le renier en Turquie, et le blasphémer dans une synagogue. Il suit même, de plus, que je puis et que je dois professer l'idolâtrie dans les pays où elle est admise. Voilà où conduit le système des tolérants, voilà ce qui doit suffire pour en faire voir toute l'absurdité.

Nos philosophes ont beau, pour justifier ce système, alléguer la douceur et l'humanité qu'ils soutiennent en être le principe: car c'est là leur raisonnement. N'est-il pas, disent-ils, bien plus doux et plus humain de vivre en paix avec tout le monde, et de laisser chacun penser sur la religion comme bon lui semble, que de se croire avec orgueil les seuls qui pensent là-dessus comme il faut, et de damner tous ceux qui ne pensent pas comme nous?

Rien n'est si facile que de montrer à ces tolérants si doux, si humains, si pacifiques, que leur douceur, leur humanité, leur amour de la paix ne sont que de fausses vertus, dès là qu'elles sont appuyées sur le mensonge. et c'est ce que nous enseigne un Prophète, qui ne veut point que nous séparions la paix de la vérité. *Veritatem et pacem diligite* (*Zach.*, VIII, 19), nous dit-il: Aimez la paix, pourvu qu'elle ait la vérité pour fondement.

Ces Messieurs, en nous parlant de la tolérance, nous disent les plus belles choses sur la douceur et sur l'amour qui doit régner parmi les hommes. Mais nous n'avions pas besoin des leçons qu'ils nous donnent là-dessus. L'Evangile nous fournit en une seule page plus d'instructions sur la douceur, sur la concorde, sur la charité fraternelle, qu'il ne s'en trouve dans tous les écrits de ces prôneurs de l'humanité. *Apprenez de moi*, dit Jésus-Christ, *que je suis doux et humble de cœur.* (*Matth.*, XI, 29.) *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.* (*Joan.*, XIII, 34.) *Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous font du mal.* (*Matth.*, V, 44.) Voilà ce que nous apprend l'Evangile, et c'est dans cet Evangile même que nos tolérants ont puisé leurs plus brillantes réflexions sur la douceur. C'est à l'éducation chrétienne que plusieurs d'entre eux ont reçue dans leurs premières années, qu'ils sont redevables de ces maximes qu'ils emploient aujourd'hui contre la religion qui les leur a apprises.

Nous convenons avec eux qu'il faut avoir de la douceur pour tous les hommes; mais nous soutenons que cette douceur ne doit pas aller jusqu'à appeler bien ce qui est mal, jusqu'à dire véritable ce qu'on sait être faux, jusqu'à professer comme un dogme de foi ce qui est manifestement une erreur. Que l'on conserve la paix avec ceux mêmes qui en ont plus d'éloignement; c'est le conseil et l'exemple que nous a donnés le Roi-Prophète (*Psal.* CXIX.), et que notre divin Sauveur a plus d'une fois renouvelés dans l'Evangile : mais cet amour de la paix n'autorise que la tolérance civile, et non pas la tolérance ecclésiastique ; ce sont deux choses bien différentes.

Tolérance civile. — Je vivrais en paix avec un juif, avec un Turc, avec tout homme enfin, de quelque religion qu'il pût être, disent assez souvent les partisans de la tolérance; et ils le disent en insultant au christianisme, comme à une religion qui bannit les vertus sociales, et qui ignore les règles que prescrit l'humanité. Mais c'est en vain qu'ils s'applaudissent de posséder exclusivement une cordialité qui nous est commune avec eux : il n'est point de bon chrétien qui ne puisse et qui ne doive dire la même chose, pendant qu'il ne s'agira que de la tolérance civile.

Tolérance ecclésiastique. — Je me trouve dans un pays où il y a des juifs, des Turcs, des protestants, ou toute autre espèce de gens d'une religion différente de la mienne. Je converserai avec eux s'il en est besoin; je leur rendrai même service si l'occasion s'en présente, parce qu'ils sont hommes comme moi, et que la différence de religion ne doit rien prendre sur les droits de l'humanité. Voilà une tolérance civile. Mais je me donnerai bien de garde d'aller avec les juifs dans leur synagogue, avec les Turcs dans leur mosquée, avec les protestants dans leur prêche; et je me donnerai plus de garde encore de blasphémer Jésus-Christ avec les premiers, de le renier avec les seconds, de parler contre l'Eglise romaine avec les troisièmes. Ce serait là une tolérance ecclésiastique, une tolérance religieuse, une tolérance que je ne pourrais me permettre sans renoncer ouvertement au christianisme ou à la catholicité.

En effet, dès là que je suis chrétien, je crois que Jésus-Christ est le vrai Messie, et par conséquent je ne puis pas en attendre un autre avec les juifs. Dès là que je suis chrétien, je crois que Jésus-Christ est le propre Fils de Dieu, et par conséquent je ne puis pas le regarder comme un pur homme avec les Turcs. Dès là que je suis catholique, je crois que l'Eglise romaine est la vraie épouse de Jésus-Christ, et par conséquent je ne puis pas la nommer une

prostituée avec les luthériens et les calvinistes. Ce serait là, sur un même objet, dire le *oui* et le *non;* défendre le *pour* et le *contre*, soutenir formellement deux propositions contradictoires; ce serait là, en un mot, commettre une véritable apostasie : crime dont se rend coupable tout chrétien qui se déclare pour la tolérance ecclésiastique.

Je dis tout chrétien ; car on comprend que ce n'est pas ici seulement aux déistes que je parle, mais aux chrétiens tolérants; et c'est pour les détourner de l'être que je vais leur montrer que Jésus-Christ a été intolérant, que les apôtres ont été intolérants, que les saints Pères ont été intolérants, que les conciles ont été intolérants. Ceci demande du détail : entrons-y, et prouvons chacune de ces propositions en particulier.

Oui, chrétiens tolérants, vous qui par une fausse douceur et par une bonté d'âme mal entendue, regardez l'intolérance en fait de religion comme un vice, vous allez directement contre la doctrine et la conduite de Jésus-Christ, des apôtres, des saints Pères et de toute l'Eglise. Il ne faut qu'une légère teinture de l'Evangile et de l'histoire ecclésiastique pour s'en convaincre.

Jésus-Christ a été intolérant. — Jésus-Christ a été intolérant. Quiconque ne croira pas à ma doctrine, dit-il au chapitre XVI de saint Marc, sera condamné : *Qui non crediderit, condemnabitur.* Si vous avez une dispute avec votre frère, dit-il encore au chapitre XVIII de saint Matthieu, après l'avoir repris d'abord en particulier, et l'avoir ensuite averti devant deux témoins, dites-le à l'Eglise ; mais s'il n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain : *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* (*Matth.*, XVIII, 17.) Ce divin Sauveur pouvait-il plus expressément enseigner l'intolérance? Il ne s'en tint pas là; il joignit la conduite à la doctrine. Après avoir déclaré qu'il donnerait son corps à manger et son sang à boire dans le sacrement de l'Eucharistie qu'il promettait d'instituer, il vit que cela faisait murmurer non-seulement les grossiers habitants de Capharnaüm, mais plusieurs même de ses disciples, qui quittèrent sa compagnie, et qui ne voulurent plus depuis ce temps aller à sa suite. Il aima mieux les voir l'abandonner et se séparer de lui, que de tolérer dans son école des disciples si peu dociles aux instructions de leur Maître.

Et ne dites pas que Jésus-Christ nous a défendu de condamner personne si nous ne voulons pas être condamnés; car ce n'est pas là le sens de cette proposition du Sauveur. En parlant de la sorte, il nous défend de condamner de notre propre autorité, de condamner sur des choses purement intérieures dont nous ne pouvons avoir de preuves; il nous défend de juger témérairement. Mais quand les faits sont évidents, ce n'est plus juger, c'est voir; ce n'est plus condamner, c'est souscrire à une condamnation déjà faite. Ceux qui ne croient pas à la doctrine de Jésus-Christ ou qui n'en croient qu'une partie, sont condamnés par Jésus-Christ même; c'est sa bouche qui a prononcé la sentence qui les proscrit : *Qui non crediderit condemnabitur.* Ce n'est point, encore une fois, nous qui les condamnons; nous ne faisons qu'acquiescer au jugement qu'en a porté le Fils de Dieu.

Les apôtres ont été intolérants. — Les apôtres ont été intolérants. En cela, comme en tout le reste, ils ont suivi la doctrine et la conduite de leur divin Maître. Saint Pierre chassa Simon le Magicien de la société des fidèles en punition de l'erreur où il était sur le commerce profane qu'il voulait faire des choses saintes : *Non est tibi pars neque sors in sermone isto?* (*Act.*, VIII, 21.) Saint Paul, écrivant à son disciple Tite, lui recommande d'éviter la compagnie d'un hérétique, après l'avoir repris une ou deux fois. Sachez, lui ajoute-t-il, que celui qui est dans de pareils sentiments est perverti et condamné par son propre jugement : *Cum sit proprio judicio condemnatus.* (*Tit.*, III, 11.) Le même apôtre chassa de l'Eglise Hyménée et Alexandre en punition des blasphèmes qu'ils proféraient contre la doctrine de Jésus-Christ : *Quos tradidi Satanæ, ut discant non blasphemare.* (I *Tim.*, I, 20.) Saint Jean l'Evangéliste, ce disciple bien-aimé de Jésus-Christ, cet apôtre de la charité, ce parfait modèle de douceur, ne voulait point qu'on saluât un hérétique et qu'on eût de liaison intime avec lui : *Nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis.* (II *Joan.*, 10.) Nous lisons dans l'histoire ecclésiastique que ce saint apôtre étant entré dans un bain public, en sortit, et ordonna à ses disciples de le suivre aussitôt qu'il y eut aperçu l'hérésiarque Cérynthe. Etait-ce là pratiquer la tolérance? Non, mes frères, ce grand saint, malgré sa charité et sa douceur, se faisait gloire d'être parfaitement intolérant.

Les saints Pères ont été intolérants. — Les saints Pères ont exactement enseigné la même doctrine et tenu de la même conduite. On en pourrait citer plusieurs exemples; je me contente d'un seul; c'est celui de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Ce glorieux martyr, qui signa de son sang la religion qu'il enseignait, avait coutume, quand il entendait préférer des hérésies, de se boucher les oreilles et de dire : *Seigneur, à quel siècle m'avez-vous réservé!* Un autre trait de ce saint évêque confirme encore la même chose. Il était allé à Rome pour les affaires de son Eglise. Dans les rues de Rome il rencontra Marcion, qu'il avait connu particulièrement dans son pays, mais qui, depuis qu'ils ne s'étaient vus, était devenu hérésiarque. Dès que Marcion l'aperçut, il courut à lui; le saint ne fit pas semblant de le voir. Quoi! Polycarpe, lui dit Marcion, ne me reconnaissez-vous pas? — Oui, lui répondit le saint, je te reconnais pour le fils aîné de Satan : *Novi te primogenitum Satanæ.* Etait-ce là être tolérant? Non. Ce grand homme, instruit immédiatement par les apôtres, n'a

vait garde de s'éloigner là-dessus de l'enseignement et de la pratique de ces premiers fondateurs de la religion.

Nous pourrions citer d'autres traits des siècles qui ont suivi d'assez près les temps apostoliques ; mais pour abréger, tenons-nous-en là au sujet des premiers siècles de l'Eglise,et passons à l'Eglise même, c'est-à-dire aux conciles généraux qui la représentent.

Les conciles ont été intolérants. — Les conciles généraux ont été intolérants. Depuis le premier concile œcuménique tenu à Nicée en 325, jusqu'au dix-huitième et dernier tenu à Trente en 1563, il n'y a pas eu une seule de ces assemblées présidées par le Saint-Esprit, qui ne se soit fait gloire de son intolérance. L'Eglise prévoyait bien qu'en usant de rigueur avec les hérétiques elle s'attirerait de sanglantes persécutions de la part des princes qui assez souvent en étaient les partisans : malgré cela elle ne laissa pas de les chasser de son sein et de leur dire anathème.

Elle prononce ce foudroyant arrêt à Nicée contre Arius, qui soutenait que le Verbe n'était pas consubstantiel à Dieu son père ; à Constantinople contre Macédonius qui attaquait la divinité du Saint-Esprit ; à Ephèse et à Chalcédoine contre Nestorius et Eutychès, dont le premier admettait deux personnes en Jésus-Christ, et dont le second n'admettait en lui qu'une seule nature. Elle fit la même chose dans la suite contre les circoncellions, contre les pélagiens, contre les monothélytes, contre les iconoclastes, et enfin contre les protestants. Elle a mieux aimé voir plusieurs cercles d'Allemagne et un grand nombre de provinces du Nord, quelques-uns des cantons suisses et l'Etat génevois, la Hollande et l'Angleterre s'arracher de son sein, que de tolérer les erreurs qu'on enseigne en ces différents lieux, et elle ne pouvait pas faire autrement.

En effet, si elle eût toléré les dogmes hétérodoxes que les hérétiques ont inventés, il s'ensuivrait que dans la même religion on pourrait croire avec l'Eglise que le Verbe de Dieu est consubstantiel à son Père, et avec Arius qu'il ne l'est pas ; avec l'Eglise que le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils, et avec Macédonius que ce n'est qu'une créature ; avec l'Eglise qu'il y a un purgatoire, et avec Luther qu'il n'y en a point. Or, dire tout cela, ce serait se contredire grossièrement. Cette Eglise sainte ne serait plus la colonne et le soutien de la vérité, comme l'appelle saint Paul (I *Tim.*, III, 15), puisqu'elle enseignerait également la vérité et le mensonge. Elle doit donc être essentiellement intolérante et exclure de son sein quiconque ne pense pas comme elle.

Au reste, ce que l'Eglise a fait dans ce genre-là par rapport à ses anciennes possessions, qu'elle a mieux aimé perdre que de tolérer les hérétiques, elle l'a fait lorsqu'il s'est agi d'en acquérir de nouvelles. Par exemple, lorsqu'à la fin du dernier siècle et au commencement de celui où nous vivons, il s'agissait d'établir le christianisme dans la Chine et dans les autres Etats asiatiques, si elle eût voulu tolérer la polygamie, autorisée depuis longtemps dans ces pays-là, elle aurait fait à Jésus-Christ de nouvelles conquêtes et aurait extrêmement étendu les limites du christianisme. Mais non ; elle aima mieux manquer d'acquérir de nouveaux disciples au Fils de Dieu que de lui en procurer qui ne reçussent pas entièrement toute sa doctrine. Elle condamna la polygamie pour l'Asie comme elle la condamne pour l'Europe. Par là elle fermait la porte de la vraie religion aux empereurs et aux mandarins chinois, qui se fussent volontiers faits chrétiens, et qui, par leur exemple, auraient engagé des millions d'autres à le devenir, si elle eût consenti d'user de cette condescendance à leur égard. Mais elle aima mieux les en voir exclus que de les y introduire avec une doctrine si contraire à la sienne.

Bien différente en cela de la prétendue réforme, dont les principaux chefs, par un avis doctrinal signé de Martin Luther, de Martin Bucer, de Philippe Mélanchthon, etc., déclarèrent, par complaisance pour le landgrave de Hesse, que ce prince pouvait, du vivant de sa femme légitime, en épouser une autre. (BOSSUET, *Histoire des variations.*)

La vraie Eglise de Jésus-Christ ne se rendra jamais coupable d'une prévarication si criminelle. Elle n'admettra jamais une tolérance qui irait à croire d'une part ce que Jésus-Christ dit dans l'Evangile, que chaque homme doit se contenter d'une seule épouse, et à croire de l'autre qu'un même homme peut en avoir plusieurs dans le même temps. Elle anathématisera toujours toute doctrine opposée à celle qu'elle a reçue de Jésus-Christ.

Mais, dira-t-on, de cette intolérance de la religion chrétienne à l'égard de toute autre religion, et de l'Eglise catholique à l'égard de toutes les sociétés qui ne le sont pas, il s'ensuit qu'il y a dans le monde des milliers de millions d'hommes qui se perdront sans qu'il y ait de leur faute. Nous convient-il de faire ainsi le procès à une si grande partie du genre humain et de damner irrémissiblement tant de nations, parce qu'elles ont le malheur de ne penser pas comme nous?

Avant de répondre à cette difficulté, il faut distinguer ceux qui nous la font : car elle nous vient ou des déistes, qui sont tous partisans déclarés de la tolérance, ou des chrétiens, qu'une fausse compassion porterait à vouloir sauver tous les hommes, au moins ceux d'entre eux qui adorent le vrai Dieu.

Si ce sont les déistes qui nous font cette objection, ils doivent convenir qu'ils sont obligés d'y répondre aussi bien que nous. En effet, comme, selon leurs principes, il n'y a qu'un seul Dieu, ils doivent avouer que ceux qui en adorent plusieurs ne sont pas en voie de salut. Ainsi voilà les habitants de la Chine, de la Cochinchine et du Tonquin, ceux des îles du Japon, des Maldives et des

Philippines, ceux de plusieurs royaumes de l'Amérique méridionale et septentrionale, ceux de presque toute la côte occidentale de l'Afrique, et plusieurs autres, qui ne se sauveront pas. Car leur tolérance n'ira pas sans doute jusqu'à sauver ceux qui se rendent coupables du crime de l'idolâtrie. Il est vrai, comme nous l'avons remarqué plus haut, que l'auteur de *Bélisaire* met des idolâtres dans le ciel ; mais ce système n'est pas commun parmi les déistes. Le très-grand nombre d'entre eux pensent comme nous sur cet article, et par conséquent ils ont cette difficulté à résoudre aussi bien que nous.

Si ce sont des chrétiens tolérants qui parlent de la sorte, et qui nous accusent de dureté, parce que nous damnons, disent-ils, tous ceux qui ne sont pas dans notre religion, nous leur répondrons ce que nous avons déjà dit, savoir : que ce n'est pas nous qui les damnons. Les anathèmes que nous prononçons contre eux, nous ne les avons pas mis dans l'Evangile ; ils ont été prononcés par la bouche du Fils de Dieu même ; pouvons-nous les en retrancher? Ce divin Sauveur l'a dit : *Quiconque ne croira pas sera condamné.* (*Marc.*, XVI, 16.) Que nous le disions ou que nous ne le disions pas, la sentence n'en est pas moins irrévocable.

Mais, disent-ils encore, n'y aurait-il pas de l'injustice du côté de Dieu de damner, pour n'avoir pas été chrétiens et catholiques, tant de millions d'hommes qui n'ont jamais entendu parler ni du christianisme ni de la véritable Eglise? Ils sont malheureux de n'être pas nés dans le sein de notre religion ; mais sont-ils criminels? Dieu peut-il leur imputer une chose qui n'a pas dépendu d'eux? Voilà peut-être une des plus violentes tentations des gens simples et peu instruits. Ils ne savent comment concilier avec la justice et la bonté de Dieu la damnation d'un si grand nombre de personnes qui ne leur paraissent pas coupables. Tirons-les d'inquiétude et faisons-leur voir que cette rigueur, qui leur paraît excessive, n'est contraire ni à la justice ni à la bonté de notre Dieu.

Non, mes frères, cette rigueur n'est opposée ni à l'un ni à l'autre de ces divins attributs. Dieu saura bien, au grand jour du jugement, justifier sa conduite à cet égard : il en montrera l'équité d'une manière si claire et si évidente, que ceux mêmes qu'il condamnera seront obligés de convenir qu'il les condamne avec justice, et de dire d'après le Prophète : Oui, Seigneur, vous êtes juste, et vos jugements sont la justice même : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* (*Psal.* CXVIII, 137.)

En attendant qu'il le fasse en ce jour solennel, faisons-le par avance, et montrons qu'il est équitable en cela comme en tout le reste.

Pour le faire avec ordre, il faut d'abord supposer comme un principe incontestable que Dieu est trop juste, trop bon, trop miséricordieux pour damner les hommes sans qu'il y ait de leur faute. Aussi y en a-t-il toujours dans ceux qui se perdent : leur perte vient d'eux-mêmes et ne doit nullement être attribuée à Dieu. Mais pour le montrer plus en détail, distinguons trois différentes classes de ceux qui ne sont pas dans la véritable religion ; ce sont les idolâtres, les infidèles, les hérétiques.

Les idolâtres. — Commençons par ce qui regarde les premiers. Je dis donc d'abord que les idolâtres sont toujours coupables de rendre à la créature un culte que la seule raison naturelle leur dicte n'être dû qu'au Créateur. En effet, il ne faut que le plus commun bon sens pour comprendre que le bois, la pierre et le métal ne sauraient mériter nos adorations ; et s'ils ne le comprennent pas, c'est leur faute de ne pas réfléchir sur un objet qui, par son importance, exige les plus sérieuses réflexions. Le trait suivant va servir à montrer la vérité de ce que nous disons. Ce trait est rapporté par le P. Touron, Dominicain, dans son *Histoire du Mexique*, tome V.

Un missionnaire demandant à un Mexicain qu'il allait baptiser, s'il promettait de ne plus adorer les idoles, celui-ci ne répondit que par un sourire. Le missionnaire, effrayé par la crainte où il était d'administrer le saint baptême à un homme qui tenait encore à l'idolâtrie, lui demanda quelle était la cause et de son silence et d'un sourire auquel il ne se serait pas attendu. *Mon Père*, répondit l'Indien, *je ris de ce que vous me croyez assez imbécile pour avoir adoré du bois et de la pierre.* Ici l'étonnement du missionnaire augmenta, mais dans un sens bien contraire au premier. *Quoi ! mon ami*, lui dit-il, *vous n'avez jamais adoré les idoles ! Et comment avez-vous donc pu vivre avec vos compatriotes, qui sont tous idolâtres ? — Mon Père*, répliqua le néophyte, *j'en ai été sollicité bien des fois, j'ai même été dans mon enfance maltraité à ce sujet par mes parents, qui voulaient m'obliger à faire comme eux ; mais je ne l'ai jamais voulu.* Voilà le fait rapporté dans l'ouvrage que je viens de citer. Or, ce fait nous montre que ceux qui adorent les idoles sont bien coupables, et qu'il ne tiendrait qu'à chacun d'eux d'imiter la conduite du Mexicain dont nous venons de parler.

Les infidèles. — Venons maintenant à la seconde classe de ceux qui ne sont pas dans la vraie religion : ce sont ceux qui, n'étant pas baptisés, n'ont jamais eu la moindre connaissance de la religion chrétienne. Ces gens-là, dites-vous, seront cependant damnés. Oui ; mais ils ne le seront pas pour n'avoir pas été chrétiens, puisque, comme dit saint Thomas, leur infidélité (pourvu qu'elle ne soit pas jointe à l'idolâtrie) ne venant que d'un défaut de connaissance qu'ils n'ont pas pu avoir, n'est pas un péché (65) ; ils le seront pour avoir été voleurs, homicides, im-

(65) Ce sentiment de saint Thomas est aussi celui de la Sorbonne, qui dans sa *Censure du livre d'Emile*, en date du 20 août 1762, pag. 61, parle ainsi : « Quisquis in invincibili ignorantia veritatum fidei versatur, nunquam idcirco a Deo punietur. Hæc est doctrina Christiana et Catholica.)»

pudiques, ou pour d'autres crimes qu'ils auront commis contre les lumières de leur raison, qui seule suffisait, avec la grâce qui ne leur manquait pas, pour leur en faire voir la difformité.

Le Docteur angélique est si convaincu de la certitude de ce principe, qu'il ne fait pas difficulté de dire que si un de ces infidèles négatifs observait exactement tous les points de la loi naturelle, Dieu ferait plutôt un miracle pour lui envoyer un prédicateur, que de permettre qu'il mourût sans baptême. Et il le dit, non pas en doutant, mais comme une vérité qu'on doit croire avec la plus grande assurance : *Certissime tenendum est.*

Un trait que nous lisons dans le recueil des *Lettres édifiantes*, confirme ce sentiment de l'Ange de l'école : le voici.

Deux missionnaires voyageant dans les Indes, l'un d'entre eux se sentit vivement inspiré de se détourner de la grande route et de s'enfoncer dans un bois. Son compagnon de voyage eut beau lui dire qu'ils allaient s'égarer ; le premier suivit le mouvement intérieur qu'il éprouvait, et engagea le second à venir avec lui. Après avoir marché quelques temps comme à l'aventure, ils arrivèrent à une espèce de cabane faite de branches d'arbres. Entrés dans ce lieu, ils y trouvèrent un vieillard qui était presque mourant. Le missionnaire lui demande s'il a quelque connaissance de Dieu. *Je sais*, dit le moribond, *qu'il y a un souverain Etre qui m'a donné l'existence ; mais je ne le connais pas, et je désirerais bien qu'il se fît connaître à moi.* — *C'est lui-même*, répliqua le missionnaire, *qui nous envoie ici pour que vous le connaissiez. Mais dites-moi, mon bon ami, n'avez-vous point tué quelqu'un, comme font si souvent vos compatriotes ?* — *Non. Je ne voudrais pas qu'on m'ôtât la vie, et je ne dois pas l'ôter aux autres.* — *N'avez-vous point volé?* — *Non. J'ai fort peu de chose, ma hache, mon arc, mes flèches ; je ne voudrais pas qu'on me prît ce peu qui m'appartient; pourquoi prendrais-je ce qui ne m'appartient pas ?* — *N'avez-vous point menti ?...* — *Qu'est-ce que mentir ?* — *C'est parler contre sa pensée, contre la vérité...* — *Non : quand j'interroge quelqu'un, je suis bien aise qu'il me parle juste ; je dois faire aux autres ce que je désire qu'ils me fassent à moi-même.* Enfin l'homme apostolique, après avoir sommairement parcouru tous les points de la loi naturelle, trouva que ce bon vieillard n'avait jamais, au moins mortellement, offensé Dieu. Il l'instruit de nos mystères, lui en fait faire un acte de foi, et lui demande s'il veut être baptisé. Le malade y consent ; mais il ne se trouve point d'eau. Un des missionnaires sort de la cabane pour voir s'il ne trouvera point quelque ruisseau ou quelque fontaine. Après bien des recherches, il trouve de l'eau dans l'endroit où il l'attendait le moins ; c'était sur une feuille d'arbre large, épaisse et concave. Il s'en trouva suffisamment pour administrer le baptême. Notre bon vieillard le reçut avec foi et mourut fort peu de temps après, comblé de la plus sainte allégresse.

O bonté de mon Dieu, que vous êtes admirable ! Vous n'abandonnez pas ceux qui, secourus par votre grâce qui ne manque à personne, vous recherchent dans la sincérité de leurs cœurs ; et vous feriez plutôt une foule de prodiges que de laisser périr sans leur faute les hommes que vous avez faits à votre image.

Car, n'en doutons pas, mes frères, Dieu donne des grâces à ceux mêmes qui ne sont pas chrétiens. Il est vrai que nous en recevons de plus abondantes ; mais tous les hommes en reçoivent au moins de suffisantes pour leur salut, puisque l'Evangile nous apprend que Jésus-Christ est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant au monde : *Lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* (*Joan.*, I, 9.)

Saint Augustin est persuadé que Dieu, dans tous les temps, s'est fait particulièrement connaître à plusieurs de ceux qui vivaient parmi les gentils (66).

Richard de Saint-Victor, expliquant ce texte d'Aggée : *Veniet desideratus cunctis gentibus* (*Agg.*, II, 8), remarque que le prophète ne dit pas *desiderandus*, mais *desideratus*, pour nous montrer, dit-il, que dans toutes les nations il y en a quelques-uns qui ont eu grand désir de la venue du Messie : *Ut intelligas in omni gente aliquos desiderio ejus flagrasse.* On peut citer en preuve de ce sentiment le trait rapporté par le diacre Paul, l. XXIII, et par Sigebert et Génébrard, à l'année 796.

En travaillant, vers la fin du VIIIe siècle, au décombrement d'un très-ancien édifice, on trouva un tombeau dans lequel était un squelette qui avait à l'endroit de la poitrine une plaque d'airain sur laquelle étaient gravés ces mots : CHRISTUS NASCETUR EX VIRGINE. EGO CREDO IN EUM. SOL ITERUM ME VIDEBIT SUB IMPERATORIBUS CONSTANTINO ET IRENE. C'est-à-dire : *Le Christ naîtra d'une Vierge. Je crois en lui. Ce tombeau sera ouvert sous les empereurs Constantin et Irène.* Ce fut en effet sous le règne de Constantin et d'Irène que se fit l'ouverture de ce tombeau. Ce fait nous montre que dans tous les temps il y a eu, même dans la gentilité, des personnes à qui Dieu a révélé la venue future du Messie.

On pourrait ajouter à tout cela le texte du second livre de *Confucius*, où ce philosophe exhorte le prince qu'il instruit à pratiquer la vertu, afin, dit-il, que quand le Saint que nous attendons sera venu, il puisse en obtenir la récompense : *Ut cum Sanctus ille exspectatus advenerit*, etc. Ce texte du philosophe chinois est rapporté par M. Tournely, dans son *Traité de l'Incarnation*, page 24.

(66) « Multi inter gentes pertinuerunt ad civitatem Dei, quibus divinitus revelatus est Jesus Christus. (S. AUGUST., lib. XVIII, *de civ. Dei.*, c. 47.)

Finissons par le trait que nous apprend l'Ecriture au sujet de Corneille le Centurion. Il n'était point de la religion des juifs, il était gentil; cependant ses prières et ses aumônes montèrent devant le trône de Dieu, et lui obtinrent la grâce de voir descendre vers lui un ange du ciel qui lui ordonna d'envoyer chercher Simon-Pierre, par le moyen duquel il apprendrait ce qu'il aurait à faire pour son salut.

Les autorités et les faits allégués ci-dessus montrent que Dieu n'abandonne jamais qui que ce soit, et que ceux mêmes qui ne sont pas encore dans la vraie religion reçoivent de lui des grâces par le moyen desquelles ils peuvent en obtenir de plus grandes, et parvenir à la connaissance de ce qu'il demande d'eux pour les sauver.

Les hérétiques. — Nous n'avons plus à parler que de la troisième classe des hommes qui ne se sauveront pas; ce sont ceux qui, étant chrétiens, sont hors de la vraie Eglise, comme les hérétiques et les schismatiques. Or ceux-ci peuvent être sous-divisés en deux espèces. Dans la première sont les hérétiques ou schismatiques opiniâtres qui, instruits de la cause de leur rupture avec l'Eglise romaine, sont en état, s'ils le veulent, d'apercevoir que leurs pères n'ont eu aucune raison de se séparer de cette Eglise, et que par conséquent ils doivent se réunir à elle. Si, par entêtement, par respect humain ou par quelque autre motif semblable, ils refusent de le faire, c'est leur faute, et leur orgueilleuse opiniâtreté mérite la punition dont Dieu les menace.

Dans la seconde sont les hérétiques ou schismatiques involontaires, c'est-à-dire ceux qui sont dans une ignorance invincible de la vraie Eglise. Il n'est pas impossible qu'il y en ait de tels (67). Par exemple, combien n'y a-t-il pas de pauvres paysans dans les montagnes de l'Ecosse ou dans le nord de l'Angleterre, et bien ailleurs, qui n'ont jamais entendu parler de l'Eglise romaine, ou qui n'en savent que ce que leur en disent leurs ministres, qui ne la leur dépeignent qu'avec les plus noires couleurs!

Comme ces gens simples ou ignorent entièrement qu'il y ait une autre Eglise que la leur, ou n'ont aversion de l'Eglise romaine que sur la fausse idée que leur en donnent ceux qu'ils regardent comme leurs vrais pasteurs, ils ne sont pas coupables, et Dieu est trop bon pour leur imputer une ignorance qu'il n'est pas en leur pouvoir de vaincre. Aussi ceux d'entre eux qui ont conservé l'innocence baptismale, en ne faisant rien qui soit, au moins grièvement, contraire à la loi naturelle, peuvent-ils être sauvés. Il est vrai que, comme ils n'ont pas les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, ceux qui parmi eux ont péché mortellement sont dans une espèce d'impuissance de se convertir. Je dis espèce d'impuissance, car elle n'est pas absolue puisque le très-grand nombre des docteurs catholiques enseignent qu'ils pourraient encore obtenir le pardon de leurs péchés en produisant un acte d'une contrition parfaite.

Voilà une réflexion bien propre à rassurer ceux dont la foi chancelante s'effraye à la vue de ce grand nombre de personnes qui se perdent hors de notre religion. Ils peuvent être sûrs que pas un d'eux ne se perdra s'il n'y a pas de sa faute, et que ceux qui sont à cet égard dans une ignorance invincible peuvent opérer leur salut.

Et qu'on ne dise pas que de ce principe il s'ensuivrait qu'on peut faire son salut hors de la vraie Église; car, selon le sentiment de saint Augustin, les âmes simples dont nous venons de parler sont, par la disposition de leurs cœurs, autant d'enfants de l'Eglise catholique. C'est ce que le saint docteur enseigne expressément en parlant des donatistes; et pour expliquer sa pensée, il apporte une comparaison tirée des épouses de Jacob, qui donnèrent des enfants à ce saint patriarche, non-seulement par elles-mêmes, mais par leurs servantes. (*Voyez* M. Bergier, IIe part., p. 241.) Comme ces hérétiques ont le vrai baptême, l'Eglise catholique les enfante à Jésus-Christ par la grâce que le sacrement leur confère; ils ne sont hérétiques que matériellement, et sont enfants de l'Eglise par le désir qu'ils auraient de l'être s'ils en avaient la connaissance. Or, ce défaut de connaissance étant invincible de leur part, comme nous le supposons, Dieu est trop juste pour les damner à raison d'un défaut qu'il ne tient pas à eux d'éviter.

De cette longue disgression que nous avons été obligés de faire pour montrer que l'intolérance ecclésiastique dont nous avons parlé dans ce discours n'est contraire ni à la justice ni à la bonté de Dieu, concluons que si l'ignorance invincible de la religion chrétienne et de la vraie Eglise excuse de péché les infidèles qui n'embrassent pas la première, et les hérétiques qui n'entrent pas dans le sein de la seconde, l'opiniâtreté de ceux qui, connaissant l'une et l'autre, refusent de s'y soumettre, est absolument inexcusable, et que hors de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique il n'y a point de salut à espérer.

Cette proposition, que *hors du christianisme et hors de l'Eglise il n'y a point de salut*, est une de ces maximes que le philosophe génevois ne peut digérer. Son prétendu penchant pour la douceur et pour l'humanité le porte à une tolérance universelle qui lui fait dire dans son *Emile* qu'il faut bannir de la société quiconque enseigne que hors de l'Eglise il n'y a point de salut. En quoi il se contredit de la manière la plus évidente.

En effet, dans cette seule proposition il se montre tolérant et intolérant tout ensemble:

(67) *Voyez* la *Censure* de la Sorbonne contre le livre d'*Emile*. Il y est dit aux pages 108 et 109 : « Apud sectas, non solum pueri ante rationis usum, sed plures simplices ignorantia invincibili excusantur a crimine schismatis et hæreseos. Hos ab Ecclesia (extra quam nulla salus) extorres non habemus..... Ad Ecclesiæ animam pertinent, neque Deus iis imputat errorem invincibiliter ignoratum. »

tolérant, en défendant que l'on dise, *hors de l'Eglise point de salut;* intolérant, en ordonnant de chasser tout homme qui le dirait. Subtil raisonneur, accordez-vous une bonne fois avec vous-même. Si vous êtes tolérant, ne chassez donc personne pour être d'une religion différente de la vôtre, puisque vous faites profession de les tolérer toutes. Si vous êtes intolérant au point de chasser de votre société ceux qui ne pensent pas comme vous, ne trouvez donc pas mauvais que l'Eglise chasse de son sein ceux qui ne pensent pas comme elle. C'est ainsi que les deux extrémités du cercle se rapprochent à force de s'éloigner l'une de l'autre. Notre philosophe tombe malgré lui dans l'intolérance la plus outrée par les principes de sa tolérance même.

Je dis *l'intolérance la plus outrée;* et c'est ce qui paraît dans un autre ouvrage du même écrivain. Après avoir dit dans son *Emile* ce que vous venez d'entendre, il dit dans son *Contrat social*, que le souverain peut bannir de l'Etat quiconque ne croit pas les articles d'une profession de foi civile que ce prince a fixés. Il va plus loin : il ajoute que si quelqu'un se comporte comme ne les croyant pas, *on doit le punir de mort.* Est-ce bien le même homme qui avance deux choses si contradictoires ? Oui, mes frères, c'est le même écrivain qui dit positivement l'une et l'autre.

Que cet exemple nous apprenne, ô mon Dieu ! que hors le centre de l'unité il n'y a qu'erreur et que mensonge. Qu'il nous apprenne que comme il n'y a qu'un Dieu, il n'y a aussi qu'une foi, qu'un baptême, qu'une religion. Qu'il nous apprenne à nous attacher si fortement à cette unité sur la terre que nous puissions un jour parvenir à l'heureux terme où il n'y aura plus qu'une bergerie dans laquelle nous bénirons l'unique pasteur de nos âmes pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE V.

Contre les juifs (68).

L'ACCOMPLISSEMENT DES PROPHÉTIES DANS LA PERSONNE DE JÉSUS-CHRIST.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. (*Psal.* XCII, 5,)

Seigneur, vos oracles sont d'une évidence à forcer les plus incrédules,

Qu'on se trompe grossièrement quand on se figure que notre religion craint d'être approfondie ! Non, mes chers auditeurs. Bien différente de ces religions fausses qui, fascinant autrefois les yeux de presque tous les hommes, n'appréhendaient rien tant que la lumière, elle gagne trop à être connue pour appréhender qu'on la connaisse ; et si elle nous oblige à une soumission aveugle au sujet des mystères qu'elle nous propose, elle nous permet d'examiner combien sont évidents les motifs qui en établissent la certitude.

L'auteur de cette religion menace, il est vrai, d'opprimer du poids de sa gloire ceux qui, par une curiosité mal entendue, cherchent à approfondir ses divins secrets et à comprendre ce qui de sa nature est incompréhensible; mais pour ceux qui, croyant déjà tous nos mystères, en examinent les preuves afin de s'y affermir davantage, ils ne peuvent que plaire à un Dieu qui n'a donné tant de certitude à ses oracles qu'afin de les rendre évidemment croyables : *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.*

Et c'est là, mes frères, ce que je me propose de vous faire voir en montrant que la religion chrétienne a des caractères distinctifs qui doivent la faire évidemment connaître pour une religion divine. En effet, une religion prédite par des prophéties qui ne peuvent venir que de Dieu, établie par des miracles qu'on ne peut attribuer qu'à Dieu, confirmée par des progrès où il n'y a rien qui ne soit de Dieu, est tellement une religion divine qu'on ne peut, sans renoncer à tous les principes de l'évidence, s'empêcher de la regarder comme telle. Or, ce sont là les caractères de notre religion. Les prophéties qui l'ont annoncée, les miracles qui l'ont accompagnée, les progrès qui l'ont confirmée forment en sa faveur une démonstration qui doit nous faire dire, avec un pieux docteur, que si, par impossible, nous nous trompions en professant le christianisme, ce serait Dieu même qui nous aurait trompés : *Domine, si error est, a te deceptus sum.* (RICHARD DE SAINT-VICTOR.)

Voilà donc, en trois mots, ce qui devrait faire le sujet de ce discours : les prophéties qui ont prédit notre religion ; les miracles qui ont établi notre religion ; les progrès qui ont suivi notre religion. Mais comme tout cela nous mènerait trop loin, contentons-nous aujourd'hui de parler des prophéties. Comme les juifs en sont aussi bien que nous les dépositaires, il ne tiendra qu'à eux d'y apercevoir la vérité du christianisme. Commençons par implorer l'assistance de la reine des prophètes et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

L'esprit prophétique est tellement le propre de la Divinité qu'Isaïe ne craint point de promettre aux idoles qu'il les nommera des dieux pourvu qu'elles puissent annoncer les événements futurs : *Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, et dicemus quia dii estis vos.* (*Isa.*, XLI, 25.) En effet, comme il n'y a que

(68) *Les juifs.* Il est vrai qu'il n'y a peut-être pas de juifs dans toutes les villes du royaume; mais il y en a dans la capitale ; il y en a à Metz, à Nancy, à Lyon, à Bordeaux, et bien ailleurs. Ils ne viendront pas sans doute écouter le curé qui les réfutera dans ses prônes ; mais par là le pasteur précautionnera contre la séduction des fidèles qui les fréquentent et qui pourraient être induits à penser comme eux. D'ailleurs un curé, dans ces sortes de pays, peut se trouver avec les juifs dans la société civile et y avoir occasion de retirer quelques-uns d'entre eux de l'erreur, ou au moins de fermer la bouche à ceux qui voudraient parler contre notre sainte religion.

Dieu seul qui puisse prévoir ce qui arrivera dans les siècles à venir, il n'y a conséquemment que lui seul qui puisse le prédire avec certitude. Ainsi une religion dont l'auteur a été promis dans un temps extrêmement éloigné de celui qui le vit naître est évidemment une religion divine, et c'est ce qui se voit dans la nôtre. Son auteur a été promis par différents prophètes qui, longtemps avant sa venue, ont annoncé ce qui regarde son origine et sa naissance, sa vie et sa mort, ses ignominies et ses triomphes avec la dernière précision.

1° *Jésus-Christ a été annoncé par les prophètes.* — Quand il n'y aurait donc qu'une seule prophétie exactement vérifiée dans Jésus-Christ, cela seul devrait suffire pour montrer aux Juifs qu'il est le vrai Messie promis de tout temps à leurs pères, puisque Dieu ne peut pas plus mentir une seule fois que mentir plusieurs. Mais au lieu d'une prophétie on en compte cinquante-trois, si littéralement accomplies en sa personne qu'il faut fermer volontairement les yeux pour ne pas apercevoir le rapport qu'elles ont avec sa qualité de libérateur d'Israël.

Figurez-vous, mes frères, une statue dont les différentes parties ont été travaillées par différents artisans qui ne se sont jamais connus et qui ont vécu dans des siècles et dans des pays extrêmement éloignés les uns des autres; une statue dont la tête, par exemple, a été ciselée par un sculpteur qui vivait à Pékin il il y a douze cents ans; dont les bras ont été taillés par un autre qui demeurait à Constantinople il y a huit siècles; dont les autres membres sont l'ouvrage de trois ou quatre artistes dont l'un vivait à Rome, l'autre à Paris, le troisième à Copenhague, le dernier à Amsterdam, et cela à plus de cent ans d'intervalle entre la mort des premiers et la naissance des seconds. Figurez-vous que toutes ces parties, faites chacune à part, dans des climats si éloignés et dans des temps si différents, eussent néanmoins entre elles un rapport si exact et des proportions si justes, qu'en les rapprochant les unes des autres il en résulterait une figure qui représenterait au naturel un puissant monarque, Louis XIV, par exemple, ou Louis XV. Vous ne pourriez vous empêcher de convenir qu'un accord si marqué entre des personnes qui en étaient si peu susceptibles ne pourrait s'attribuer qu'au souverain Etre, et qu'il faudrait nécessairement que Dieu lui-même eût présidé à la confection de cet ouvrage.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui se voit dans le tableau de Jésus-Christ, que des hommes inspirés nous ont dépeint dans leurs prédictions. Ils n'eurent garde de concerter ensemble les traits qu'ils employèrent pour nous le représenter, puisqu'ils vécurent dans des temps et dans des lieux extrêmement éloignés les uns des autres. L'un prophétisaient dans l'Egypte, l'autre dans le pays de Moab, celui-ci à Jérusalem, celui-là à Babylone. Il en est de même des temps. Il y a eu des siècles d'intervalle entre la mort de quelques-uns d'eux et la naissance des autres. Le premier vivait près de dix-huit cents ans, et le dernier, environ quatre ou cinq siècles avant Jésus-Christ. Cependant, malgré cette distance des pays et ce long intervalle des années (69) où ces grands hommes ont publié leurs prédictions, ils s'accordent si bien ensemble, qu'en réunissant tous les traits qu'ils ont employés pour dépeindre le Messie, il en résulte un tableau de Jésus-Christ, mais un tableau si exact, si parfait, si ressemblant, qu'il est impossible de l'y méconnaître. Entrons dans le détail de ces divines prophéties, sans néanmoins entreprendre de les rapporter toutes : nous nous en tiendrons aux principales.

D'abord, le temps où le Messie devait venir au monde est désigné dans la prophétie de Jacob. Ce saint patriarche, au lit de la mort, prédit à ses enfants réunis auprès de lui, que ce divin Libérateur, promis tant de fois à leurs pères, naîtrait dans le temps où la tribu de Juda commencerait à ne plus jouir de la souveraine autorité (70). Prédiction qui s'est accomplie à la lettre dans Jésus-Christ, puisqu'il naquit sous le règne d'Hérode l'Ascalonite, qui était étranger à la nation des Juifs; et que quand il mourut, cette nation n'avait plus le droit de condamner personne à mort, comme les Juifs le dirent eux-mêmes publiquement à Pilate : *Non licet nobis interficere quemquam.* (*Joan.*, XVIII, 31.) Or le droit de vie et de mort étant essentiel à la souveraineté, et cette souveraineté des Juifs ayant été donnée malgré eux, par les Romains, à Hérode, qui n'était pas juif, il est évident que Jésus-Christ est né et mort dans le temps où le sceptre, c'est-à-dire le pouvoir du gouvernement, était sorti de la tribu de Juda (71).

Pour ce qui est du lieu de sa naissance,

(69) Il est vrai que les derniers prophètes savaient ce que les premiers avaient prédit; mais les traits des derniers sont tout différents de ceux qu'avaient tracés les premiers; ainsi point de concert entre eux là-dessus.

(70) *Non auferetur sceptrum de Juda, donec veniat qui mittendus est.* (*Gen.*, XLIX, 10.)

(71) Le Messie devait naître, selon la prophétie, de Jacob, dans le temps où l'autorité souveraine cesserait parmi les juifs. Sur cela il faut remarquer que la cessation de l'autorité souveraine parmi les juifs n'est pas venue tout d'un coup. Elle a été amenée comme par degrés. On peut lui donner cinq époques. Dans la première, Pompée, qu'Hircan, roi des juifs, avait appelé à son secours, rendit la Judée tributaire des Romains. Dans la seconde le sénat de Rome donna aux juifs, malgré eux, un roi étranger à leur nation : c'était Hérode d'Ascalonite ou l'Iduméen, c'est-à-dire, natif de la ville d'Ascalon dans le pays de l'Idumée. Dans la troisième, Hérode mit à mort presque tous les membres du grand Sanhédrin, qui avait conservé jusque-là un reste d'autorité dans les jugements. Dans la quatrième, Auguste réduisit la Judée en province romaine, et les sentences de mort ne se portaient plus qu'au nom de l'empereur. Enfin dans la cinquième, Vespasien et Tite, son fils, subjuguèrent entièrement la nation juive, et la dispersèrent en différents lieux. Or

un prophète avait annoncé que ce serait Bethléem, de la tribu de Juda : *Et tu Bethlehem terra Juda,... ex te exiet dux qui regat populum meum Israel.* (*Mich.*, V, 2.) Les juifs en étaient si convaincus, que leurs docteurs, interrogés là-dessus par Hérode à l'occasion de l'arrivée des mages à Jérusalem, indiquèrent expressément cette bourgade comme le lieu où le Messie devait naître.

Mais cette circonstance conviendra-t-elle bien à Jésus-Christ? N'y a-t-il pas lieu de craindre que ce trait si essentiel au Messie ne se vérifie point dans sa personne? En effet, Marie, sa mère, qui le porte dans son sein depuis près de neuf mois, demeure à Nazareth. Ce sera là sans doute qu'elle lui donnera naissance ; et si cela est, que deviendront les prophéties? Ne craignons rien, mes frères; le ciel et la terre passeront plutôt qu'on ne verra une seule des prédictions qui regardent le Messie manquer à s'accomplir en la personne de Jésus-Christ : *Iota unum aut unus apex non præteribit, donec omnia fiant.* (*Matth.*, V, 18.)

Auguste fait publier un édit par lequel il ordonne à tous les sujets de l'empire de se transporter dans le lieu de leur origine, et de s'y faire inscrire dans les registres publics. Joseph et Marie, pour obéir à ce commandement, partent de Nazareth, se rendent à Bethléem, d'où ils sont originaires l'un et l'autre, et c'est dans ce lieu que le Fils de Marie prend naissance.

O mon Dieu! que vous êtes admirable dans l'exécution de vos desseins! Celui d'Auguste, en faisant publier cet édit, n'était sans doute que de satisfaire sa vanité, qui voulait savoir à combien de millions d'hommes il commandait; mais le vôtre, Seigneur, était de faire servir l'ordre de cet empereur à l'accomplissement littéral de tout ce que les prophètes avaient annoncé sur ce qui regardait le lieu de la naissance temporelle de votre divin Fils.

Ici nous devons remarquer, mes frères, que cette circonstance de l'enregistrement des noms de Jésus, de Marie et de Joseph dans les archives publiques de Bethléem prouve encore une troisième vérité, savoir : que Jésus avait l'origine attribuée au Messie par les prophètes.

Cette origine était spécifiée trop clairement par Isaïe pour qu'on pût s'y méprendre. *Il sortira*, dit-il, *un rejeton de la racine de Jessé.* (*Isa.*, XI, 1.) Or Jessé fut père de David : ainsi, selon ce prophète, le Messie devait naître de la famille de David, qui était originaire de Bethléem. Et tout le monde en était si persuadé, que personne n'avait là-dessus le moindre doute. De qui le Christ est-il fils ? demanda Jésus aux scribes et aux pharisiens. De David, lui dirent-ils unanimement : *Dicunt ei, David.* Mais ce même Jésus qui les interrogeait était né de David, et par la branche de Nathan, et par celle de Salomon, comme le prouve la liste de ses aïeux, copiée sur les registres publics ; liste contenue dans les deux généalogies de Jésus-Christ écrites par saint Matthieu et par saint Luc (72), et contre laquelle aucun des juifs n'a jamais osé s'inscrire en faux ; ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire si cette double généalogie n'avait pas été constante. Donc Jésus-Christ est né dans le temps, dans le lieu, dans la famille, attribués au Messie par les prophètes. Premier trait de son tableau.

On pourrait en trouver un second dans les événements extraordinaires qui, selon les mêmes prophètes, devaient accompagner la naissance du Messie, comme l'apparition d'une étoile, l'adoration des rois, le massacre des Innocents ; et un troisième dans la qualité de Fils de Dieu, que le Messie devait porter ; dans la doctrine céleste qu'il devait annoncer, dans les miracles surprenants qu'il devait opérer ; puisque tous ces signes, qui avaient été prédits comme des caractères distinctifs du libérateur si longtemps attendu, conviennent à Jésus-Christ de la manière la plus parfaite : mais j'omets tout cela pour abréger, et je passe aux dernières circonstances de sa vie, comme à celles qui sont les plus détaillées dans les Livres saints.

Nous lisons dans Zacharie que le Messie serait vendu pour trente pièces d'argent ; dans Isaïe, qu'on le mettrait en un état où il serait absolument méconnaissable (73) ; dans David, qu'on lui ferait souffrir le cruel tourment de la flagellation. Mais ce dernier surtout est celui qui a prédit plus clairement les différents supplices de Jésus-Christ. On dirait, à voir la manière dont il en détaille les moindres circonstances, qu'il s'était trouvé sur le Calvaire dans le moment où ce divin Sauveur y mourut.

En effet, il vit les bourreaux lui percer les pieds et les mains : *Foderunt manus meas et pedes meos.* (*Psal.* XXI, 18.) Il les vit partager ses vêtements entre eux, et tirer sa tunique au sort : *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.* (*Ibid.*, 19.) Il les vit se repaître avec plaisir du spectacle de ses douleurs, et branler la tête en lui insultant: *Videntes deriserunt me, locuti sunt labiis, et moverunt caput.* (*Ibid.*, 8.) Enfin il les vit lui donner du vinaigre à boire

Jésus-Christ est venu exactement au milieu de ces cinq époques : il est né vers la fin de la seconde, il a vécu dans la troisième, et il est mort avant la dernière. — Ita fere Petavius et Huetius post sanctum Justinum in dialogo adversus Judæum Tryphonem.)

(72) Les Evangiles de saint Matthieu et de saint Luc furent écrits plusieurs années avant qu'on formât le siége de Jérusalem, par conséquent en un temps où l'on gardait encore dans le temple, qui fut incendié depuis, les registres qui constataient les généalogies de la nation. Si Jésus-Christ n'eût pas descendu de David, rien n'était si facile aux Juifs que de le prouver en compulsant les archives du temple.

(73) Un Père de l'Eglise a dit qu'on pourrait intituler le cinquante-troisième chapitre d'Isaïe, *Passio Domini nostri Jesu Christi secundum Isaiam.* Un interprète dit là-dessus qu'un grand nombre de juifs d'Afrique embrassèrent la religion chrétienne, touchés de l'évidence de ce cinquante-troisième chapitre d'Isaïe. (*Vide* CALMET, *hic.*)

dans la soif dont il se plaignit quelques instants avant de mourir : *Et in siti mea potaverunt me aceto.* (*Psal.* LXVIII, 22.) A de semblables expressions ne croirait-on pas entendre un évangéliste plutôt qu'un prophète ? Oui, mes frères ; et si on ne savait pas que David parlait de la sorte plus de mille ans avant le christianisme, on le croirait contemporain de Jésus-Christ et spectateur de ses tourments.

Mais les connaissances de David ne se bornèrent pas là. Le même Dieu qui lui découvrait les douleurs du Messie lui montra la gloire qui en devait être la suite. (*Psal.* III, 6.) Il le vit se tirer des bras de la mort avec autant de facilité qu'un homme endormi se tire des bras du sommeil. Il le vit monter au ciel en triomphe avec les glorieux captifs qu'il devait délivrer de leur prison. (*Psal.* LXVII, 19.) Il le vit s'asseoir à la droite de Dieu son Père, jusqu'au moment où il viendra juger ses ennemis et les soumettre entièrement à sa puissance : *Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* (*Psal.* CIX, 1.)

Comparez, mes chers auditeurs, toutes ces prédictions de l'Ancien Testament avec ce que nous lisons dans le Nouveau, et jugez vous-mêmes si les événements du second n'ont pas un rapport essentiel avec les prophéties du premier. Oui, mes frères, et ce rapport a paru si visible aux gentils, que quelques-uns d'entre eux n'y ont répondu qu'en disant que ce sont les premiers chrétiens qui, après avoir vu tout ce qui s'est passé dans Jésus de Nazareth, ont composé sur l'événement de prétendues prophéties auxquelles ils ont donné un air d'antiquité en les supposant écrites plusieurs siècles avant sa naissance.

Mais, ô mon Dieu, que vous êtes admirable dans les moyens que vous nous fournissez de leur répondre! Vous avez dispersé partout la nation juive, afin qu'elle fût une preuve toujours subsistante de l'antiquité de vos oracles, et qu'opposant ainsi nos ennemis les uns aux autres, nous pussions combattre les gentils par les juifs, et les juifs par les gentils.

En effet, mes frères, pour répondre aux gentils qui révoquent en doute l'antiquité des livres prophétiques, il ne faut que leur opposer le sentiment des juifs. Consultez, pouvons-nous leur dire, consultez sur le temps où ces livres ont été faits, un peuple qui en est, aussi bien que nous, le dépositaire : il vous répondra que ces livres sont les vrais ouvrages des auteurs dont ils portent les noms, et que, parmi les prophètes qui leur ont laissé ces divins écrits, il y en a qui vivaient plusieurs siècles, quelques-uns plus de mille ans, et un autre près de dix-huit cents ans avant le christianisme. A un témoignage de cette nature que répondront les infidèles? Soupçonneront-ils les juifs d'être favorables aux chrétiens et de s'entendre avec eux afin de tromper tout l'univers? Il n'y aurait rien de plus absurde qu'un pareil soupçon, puisque des gens qui nous regardent comme leurs ennemis mortels et qui voudraient, de tout leur cœur, pouvoir anéantir notre religion, ne peuvent être forcés que par la vérité même à faire un aveu dont ils savent que nous tirons un si grand avantage. Il faut donc convenir que l'antiquité des prophéties est incontestable et que Dieu, pour tirer une preuve évidente de la vérité de cette religion, de la bouche de ceux mêmes qui sont plus intéressés à la combattre, a dispersé les juifs par toute la terre, afin qu'ils fussent en état de rendre en tous les lieux du monde un témoignage si peu suspect aux infidèles.

Et c'est le raisonnement que fait là-dessus saint Augustin. Si les juifs étaient entièrement détruits, dit ce saint docteur, les païens sembleraient avoir quelque droit d'infirmer la preuve que nous tirons des prophéties, en nous accusant de les avoir composées nous-mêmes et de les avoir ensuite faussement attribuées à d'anciens auteurs. Mais non, continue-t-il, partout où il y a des chrétiens, partout il y a des juifs qui, par leur extrême vénération pour nos livres en constatent la certitude en montrant leur antiquité.

Le saint docteur développe sa pensée par une comparaison. Figurez-vous, dit-il, une princesse qui se fait suivre par ses domestiques ; ceux-ci portent ses livres et les lui présentent, quand elle les leur demande. Cette princesse c'est la religion chrétienne; ses domestiques sont les juifs qui la suivent partout et qui portent avec eux ses livres prophétiques qu'ils lui donnent, quand elle en a besoin. C'est fondé sur cela qu'il appelle les juifs nos porte-livres : *Judæi sunt capsarii nostri* (74).

Or ce raisonnement de saint Augustin est bien capable de convaincre les juifs et les païens les uns par les autres. En effet, on peut leur dire : Vous, juifs, vous convenez que les prédictions marquées dans nos livres, qui sont les vôtres, regardent le Messie et sont bien plus anciennes que Jésus de Nazareth. Vous, païens, vous avouez que ce qui est marqué dans ces livres s'est parfaitement accompli dans Jésus de Nazareth. Vous devez donc convenir, les uns et les autres, que ce Jésus de Nazareth est le vrai Messie promis depuis tant de siècles et que, par conséquent, la religion chrétienne est une religion toute divine.

Au reste, cette dispersion des juifs dont nous parlons, outre qu'elle nous fournit la preuve de l'antiquité des prophéties, en est elle-même un visible accomplissement, et rien n'est plus aisé que de le montrer. Les prophètes ont prédit que, quand le Messie serait venu, le peuple juif, qui le renierait, cesserait d'être son peuple, et qu'ensuite il serait dispersé dans toutes les na-

(74) Autrefois les livres s'enfermaient dans de petites caisses, *capsæ*. Ces caisses étaient des espèces de cylindres dans lesquels on roulait les volumes roulés sur eux-mêmes pour les conserver.

tions, où il vivrait sans prince et sans roi, sans temple et sans autel, sans prêtre et sans sacrifice (75). Or c'est là l'état où les juifs se trouvent réduits, et il ne faut que des yeux pour voir l'accomplissement de cette prédiction.

Ce genre de preuve, qui convertit autrefois un célèbre incrédule de notre France, suffirait pour les convertir tous, s'ils ne s'obstinaient pas à rejeter tout ce qui peut occasionner leur conversion. Nous demandons des miracles, disait-il, en voilà un bien évident : c'est la dispersion des juifs, dispersion prédite, il y a plus de deux mille ans, par les prophètes, dans le plus grand détail, et qui s'accomplit depuis près de dix-sept cents ans dans la plus grande exactitude.

2° *Jésus-Christ a été lui-même un grand prophète.* — Passons maintenant, mes frères, à une autre preuve qui établit encore invinciblement la vérité du christianisme et qui est tirée, comme la première, de la divinité des prophéties, mais des prophéties considérées sous un autre point de vue : c'est que l'auteur du christianisme a non-seulement été annoncé par les prophètes, mais qu'il a été lui-même un très-grand prophète. Etablissons d'abord la nécessité du caractère prophétique dans le Messie ; nous ferons voir ensuite que ce caractère convient évidemment à Jésus-Christ.

En effet, le Messie devait être prophète, puisque c'est sous ce glorieux titre qu'il est annoncé plusieurs fois dans les Livres saints. D'abord Moïse le promet aux juifs de la part de Dieu, et il le promet comme un grand prophète que tout le monde sera obligé d'écouter. Dieu, dit-il, vous donnera un prophète de votre nation comme moi; vous l'écouterez : *Prophetam suscitabit tibi Dominus de gente tua sicut me; ipsum audietis.* (*Deut.*, XVIII, 15.) Et peu après il ajoute : Voici ce que dit le Seigneur : Je leur susciterai un prophète du milieu de leurs frères..... si quelqu'un ne l'écoute pas, j'en tirerai une vengeance éclatante : *Ait Dominus : Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum : qui verba ejus audire noluerit, ego ultor existam.* (*Deut.*, XVIII, 18.) Il est donc certain que le Messie promis aux juifs devait être un prophète, un grand prophète, le prophète par excellence. Or, ce principe une fois établi, il est sûr que si Jésus-Christ n'a pas eu l'esprit prophétique, il manque d'un caractère essentiel au vrai Messie; mais que si, au contraire, ayant réuni dans sa personne tous les traits que les prophètes ont attribués au Messie, et que de plus il ait fait des prédictions vérifiées par l'événement, il est constant qu'il est celui qui devait venir et qu'on ne doit pas en attendre d'autre. Or c'est ce qu'il s'agit de prouver maintenant, en faisant voir que Jésus-Christ a été animé de l'esprit prophétique.

Quand nous n'aurions, pour établir cette vérité, d'autre preuve que la réputation dont il jouissait dans la Judée, cela seul suffirait pour nous en convaincre. Il était reconnu publiquement pour un prophète, et les peuples lui donnaient ouvertement cet auguste titre. Quand il entrait dans les villes et dans les bourgades, et qu'on demandait qui il était : C'est, répondait-on, Jésus le prophète de Nazareth : *Hic est Jesus propheta a Nazareth.* (*Matth.*, XXI, 11.) Quand il eut ressuscité le fils de la veuve de Naïm, les habitants de cette ville et tous les spectateurs d'un prodige si surprenant s'écrièrent : Un grand prophète s'est élevé parmi nous : *Propheta magnus surrexit in nobis.* (*Luc.*, VII, 16.) Quand il eut fait le miracle de la multiplication des pains, les peuples dirent de lui : C'est là le prophète qui doit venir dans le monde : *Hic est vere propheta qui venturus est in mundum.* (*Joan.*, I, 45.)

Sans nous contenter de cet éloge que lui donnaient les peuples, voyons sur quel fondement ils s'appuyaient pour le lui donner. Je pourrais citer ici en preuve de son esprit prophétique un grand nombre de ses prédictions : mais ce seul article, pour être approfondi, demanderait plusieurs conférences. Il me suffira d'en citer trois ; encore passerai-je légèrement sur les deux premières, en insistant un peu plus sur la troisième.

La première prédiction de Jésus-Christ sur laquelle je m'arrête, c'est celle qu'il fit à saint Pierre la veille de sa passion. Simon-Pierre était le plus courageux et le plus zélé de ses disciples. Lorsque Jésus-Christ leur prédit qu'ils l'abandonneraient tous cette nuit-là même, Pierre prit la parole, et protesta que quand tous les autres le quitteraient, lui ne le quitterait jamais, et qu'il était prêt de le suivre jusqu'à la prison et jusqu'à la mort. Jésus lui répliqua : Pierre, cette même nuit où je vous parle, avant que le coq ait chanté deux fois, trois fois vous m'aurez renié. Rien, ce semble, n'annonçait une si prompte infidélité dans un apôtre qui avait jusqu'alors témoigné tant de courage; courage dont il donna bientôt une preuve en tirant l'épée pour la défense de son maître, et en blessant un des ennemis qui étaient venus pour se saisir de sa personne. Comment la prédiction se vérifiera-t-elle ? Attendons quelques moments, et nous allons la voir s'exécuter de point en point.

Pierre suit le Sauveur dans la maison du pontife. On lui demande s'il n'est pas des disciples de Jésus : la frayeur le saisit; il le nie, et proteste qu'il ne le connaît pas Le coq chante; il n'y fait pas d'attention. On lui fait une seconde fois la même demande; Pierre fait la même réponse. Un troisième insiste, et dit qu'il l'a vu avec Jésus dans le jardin : alors Pierre assure avec serment et avec exécration qu'il ne sait ce qu'on veut lui

(75) *Dies multos sedebunt filii Israel sine rege, sine principe, sine altari, sine sacrificio, sine ephod et sine teraphim.* (*Osee*, III, 4.)

dire. Le coq chante une seconde fois. A ce moment Pierre ouvre les yeux ; il se souvient de la prédiction que Jésus-Christ lui a faite quelques heures auparavant : il sort, et pleure amèrement le malheur qu'il a eu de la vérifier dans toutes ses circonstances.

Or là-dessus, je demande : Si Jésus-Christ n'avait pas été prophète, aurait-il pu prévoir un événement si peu attendu, et le prédire avec un détail aussi précis que l'est celui du second chant du coq, et du triple reniement de son disciple?

La seconde prédiction de Jesus-Christ que nous avons à examiner, est celle qu'il fit aux apôtres quand quelques-uns d'entre eux murmurèrent de la sainte profusion du parfum qu'une femme employa pour oindre sa tête. Laissez-la, leur dit-il, et ne la chagrinez point. En vérité, je vous le dis, ce qu'elle vient de faire sera annoncé dans tous les lieux du monde où l'Evangile sera prêché. (*Marc.*, XIV, 9.)

Voilà une prédiction qui se vérifie toutes les années sous nos yeux et sous ceux de tous les chrétiens. En effet, chaque année, pendant la semaine sainte, tous les prêtres qui célèbrent la sainte messe, et tous les diacres qui chantent l'évangile, annoncent publiquement ce que fit cette femme en l'honneur de Jésus-Christ; et on le fait de même dans toutes les églises du royaume et dans toutes celles de l'Europe; on le fait dans celles de la Chine et du Mogol, du Mexique et du Canada, de la Perse et de l'Arménie; on le fait, en un mot, dans tous les lieux du monde où il y a des catholiques. Or il y en a dans tous ces endroits et bien ailleurs.

Sur cela je demande encore : Si Jésus-Christ n'avait pas été prophète, aurait-il pu prévoir qu'une action d'une simple femme, une action qui se passait en un repas de famille, au fond d'une bourgade (à Béthanie), dût être un jour annoncée, publiée, préconisée dans toutes parties de l'univers? Voilà cependant ce qui s'exécute toutes les années depuis dix-sept siècles, et dont il peut y avoir autant de témoins qu'il y a de chrétiens dans le monde. Et qu'on ne dise point que ce sont des chrétiens mêmes qui vérifient cette prédiction. Cela n'infirme point notre preuve, puisqu'il fallait au moins que Jésus-Christ prévît qu'un jour il y aurait des chrétiens dans toutes les parties du monde : et comment l'aurait-il prévu s'il n'eût été prophète?

Une troisième prédiction, et sur laquelle nous insisterons d'autant plus qu'elle a eu plus d'éclat et de célébrité, c'est celle qui eut pour objet la destruction de Jérusalem et la ruine du temple.

Rien n'annonçait aux juifs une pareille catastrophe. Instruits par une longue expérience de leurs malheurs passés, ils étaient entièrement soumis à la domination des Romains; ils payaient exactement le tribut aux empereurs, et déclaraient publiquement qu'ils ne reconnaissaient d'autre souverain que César : *Non habemus regem nisi Cæsarem.* (*Joan.* XIX, 15.) Protégés par toutes les forces de l'empire, qui regardait la Judée comme une de ses provinces, ils n'avaient, ce semble, rien à craindre de leurs ennemis ; et leur ville capitale, sous la protection de ces maîtres du monde, paraissait devoir jouir d'une paix parfaite et solide.

Cependant, malgré toutes ces apparences d'une tranquillité durable, Jésus annonce qu'avant la fin de la génération présente Jérusalem sera assiégée, qu'elle sera environnée d'une circonvallation qui en fermera toutes les issues, qu'elle sera prise d'assaut, qu'elle sera ruinée de fond en comble, et que le fameux temple qui en fait le principal ornement sera détruit de façon qu'il n'y reste pas pierre sur pierre. (*Luc.*, XXI, 21.) Comment Jésus-Christ pouvait-il prévoir un événement qui avait alors si peu de vraisemblance, si ce n'est par son esprit prophétique? Aussi ce fatal événement vérifia-t-il la prédiction dans toutes ses parties, et ce fut des Romains mêmes, qui semblaient devoir être les protecteurs de la nation juive, que Dieu se servit pour la détruire, et pour montrer l'accomplissement littéral des malheurs qu'il lui avait prédits.

D'abord Vespasien commence le siége de Jérusalem. Tite son fils le continue. Celui-ci environne la ville, malgré sa vaste étendue, d'une longue circonvallation, qui lui coûte des travaux immenses. Après une opération si difficultueuse, et qui est unique dans l'histoire, si on en excepte la circonvallation que fit Nabuchodonosor de la même ville de Jérusalem, il somme les habitants de se rendre, afin d'épargner le sang humain : mais voyant leur fureur à vouloir combattre, il serre la ville de plus près; il y fait brèche, il y donne l'assaut, il y entre en vainqueur, et l'armée romaine, irritée d'une si longue résistance, y commet d'horribles massacres.

En vain le général donne-t-il les ordres les plus précis pour la conservation du temple : un soldat y jette une torche embrasée ; le feu y prend; et malgré les soins que Tite se donne pour l'éteindre, les flammes gagnent toutes les parties de ce superbe édifice et le réduisent en cendres.

Le doigt de Dieu ne paraît-il pas évidemment dans toutes les circonstances de ce fameux siége? (Philost., *Vita Apollonii Thyanæi*, l. VI.) Oui, mes frères. Aussi Tite le reconnut-il quand, de retour à Rome, on lui décerna les honneurs du triomphe : il les refusa constamment, disant qu'il ne les méritait pas, et que c'était Dieu même qui avait combattu contre les juifs, en se servant de lui comme d'un instrument pour les punir. Or, ce qui fait à la matière que nous traitons, c'est que dans le siége de Jérusalem on vit l'accomplissement exact de tout ce que Notre-Seigneur avait prédit : et qui est-ce qui nous fournit la preuve de cet accomplissement? c'est un juif.

Oui, mes chers auditeurs, c'est l'historien Jesèphe, juif d'origine et de religion, qui en

nous faisant le détail de ce qui s'est passé dans le siége de Jérusalem, nous a fourni, sans le vouloir, une preuve évidente de l'esprit prophétique qui animait Jésus-Christ : en quoi nous ne saurions assez bénir et adorer la divine Sagesse, qui a voulu qu'un juif écrivît cette histoire, afin qu'on n'eût aucun lieu de le révoquer en doute. En effet, si elle eût été écrite par un chrétien, on pourrait soupçonner son auteur d'avoir cherché plutôt à vérifier la prédiction de Jésus-Christ qu'à raconter les faits avec exactitude. Mais non; c'est Josèphe, un zélé partisan du judaïsme, un prêtre de la Synagogue, un docteur de la loi mosaïque, qui raconte comme témoin oculaire cette désolation de sa patrie, et qui la raconte de la même manière que Jésus-Christ l'avait prédite, et qui la raconte dans un temps où il eût été facile aux autres juifs de le démentir s'il eût falsifié sa narration ; et qui la raconte en confirmant ce qu'il dit par le témoignage de trois têtes couronnées, de l'empereur Vespasien, de l'empereur Tite et du roi Agrippa, qui ont signé son *Histoire* comme contenant la plus exacte vérité.

Que Dieu est donc admirable, mes frères, d'avoir tiré de ses ennemis mêmes une preuve si convaincante de l'évidence de ses oracles! Cependant, quelque évidente que soit cette preuve, en voici une autre qui ne l'est pas moins, si elle ne l'est pas davantage, puisqu'elle nous vient de celui-là même qui fit les plus violents efforts pour l'affaiblir; je parle de Julien l'Apostat.

Figurez-vous, mes frères, un empereur idolâtre qui, après avoir été du nombre des chrétiens, est devenu leur plus mortel ennemi et leur persécuteur le plus déclaré (76). Pour assouvir la haine qu'il leur porte, il ne se propose rien moins que d'abolir entièrement le christianisme; et, pour réussir dans ce vaste projet, il commence par entreprendre de rebâtir le temple de Jérusalem, espérant montrer par là que celui qui en avait prédit la destruction n'était qu'un faux prophète. Insensé! quand tu viendrais à bout de ton dessein, qu'en pourrait-on conclure contre la prophétie? Le temple en aurait-il été moins détruit pour avoir été rebâti une seconde fois? Mais laissons-le faire, et voyons où aboutira son entreprise.

Il a déja fait de grands préparatifs, et a ramassé de toutes parts des matériaux considérables. Il a commandé aux juifs de son empire de se rendre à Jérusalem en très-grand nombre. Ils y sont venus en foule; ils y ont apporté des sommes immenses et je les vois s'employer à démolir les moindres restes de leur ancien temple. Jusque-là tout leur réussit : l'ardeur avec laquelle ils travaillent semble annoncer qu'on ne tardera pas à voir un nouvel édifice s'élever sur les ruines de l'ancien.

Mais à peine ont-ils achevé d'accomplir à la lettre ce que Jésus-Christ avait prédit, que de ce temple si magnifique il ne resterait pas pierre sur pierre, qu'ils sont obligés d'interrompre leur travaux. En vain s'efforcent-ils de rebâtir un nouveau temple; ils sentent le bras de Dieu qui les en empêche. Un feu souterrain sorti des fondements écarte les ouvriers : le feu du ciel, se joignant à celui de la terre, consume une partie des matériaux ; un vent terrible en dissipe les faibles restes : et, pour montrer le rapport qu'ont tous ces prodiges avec la prédiction de celui que les juifs ont mis en croix, des croix de feu paraissaient sur les vêtements des spectateurs et y demeurent plusieurs jours sans pouvoir en être effacées (77).

Avouons, mes chers auditeurs, qu'un fait si extraordinaire est la plus exacte vérification de la prophétie de notre divin Maître. Cette prophétie n'avait point encore eu jusque-là son entier accomplissement. Jésus-Christ avait prédit que Jérusalem serait assiégée, qu'elle serait prise, qu'elle serait ruinée, et que le temple le serait aussi : tout cela s'était vérifié à la lettre. Mais il avait dit de plus, en parlant de ce temple; qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre ; et on en voyait encore subsister quelques pans de muraille, quelques naissances de voûtes, quelques demi-pilastres, dont la solidité rendait témoignage à la magnificence de cet ancien édifice. Or il fallait que la moindre partie de la prédiction s'exécutât, et que de tout ce somptueux bâtiment il ne restât pas pierre sur pierre. C'est ce que Dieu vérifia dans l'événement que nous venons de décrire, et ce furent les mains des juifs qui lui servirent à le vérifier.

On dira peut-être ici : Ce fait bien constaté serait d'une grande force; mais il est aussi certain qu'il est surprenant? Qui est-ce qui nous le rapporte? Est-ce un chrétien? Si cela est, je croirai devoir être en garde contre un témoignage si suspect. Non, mes chers auditeurs : Dieu y a pourvu en permettant qu'un événement aussi extraordinaire que celui-là fût rapporté par un auteur qu'on ne peut raisonnablement soupçonner d'avoir altéré la vérité dans sa narration; c'est Ammien Marcellin, écrivain idolâtre, adulateur perpétuel de l'empereur Julien, homme qui ne pouvait avoir aucun motif de rapporter un fait si défavorable à son prince, s'il n'eût pas été certain, et qui pouvait en avoir plusieurs de ne le rapporter pas, quelque certain qu'il fût. C'est cependant lui qui raconte cet événement et qui le

(76) Il est vrai que Julien, au commencement de son règne, affecta une modération philosophique qui lui fit épargner le sang des chrétiens; mais cette douceur de parade ne se soutint pas, et ne fut pas de longue durée. Il en fit mourir un grand nombre, et se proposait de les détruire entièrement.

(77) Autre fait. En travaillant à la démolition du temple on leva dans les fondements une pierre qui couvrait l'orifice d'un souterrain rempli d'eau. Du milieu de l'eau s'élevait une colonne sur le haut de laquelle était un livre enveloppé d'un linge. On le prit, et on trouva le linge extrêmement blanc comme s'il eût été tout neuf, quoiqu'il dût être là depuis bien des siècles. On ouvrit le livre; c'était l'Evangile selon saint Jean : *In principio erat Verbum.* (*Voyez* M. DE TILLEMONT.)

raconte comme un prodige dont il ne peut dit-il, deviner la cause.

Aveugle volontaire, que tu es à plaindre de ne pas apercevoir le doigt de Dieu dans un fait si surprenant, et de ne pas convenir que ce prodige est l'ouvrage de celui qui, après avoir employé ses ennemis mêmes à vérifier jusqu'à la moindre partie de sa prédiction, les empêche de rien faire qui soit opposé à ce qu'il a prédit !

Cet événement des juifs encouragés par Julien à rebâtir leur temple, et contraints par une force toute divine à se désister de leur entreprise, semble avoir été annoncé environ neuf siècles auparavant par le prophète Daniel. *Cumque corruerint*, dit ce prophète, en parlant des juifs, *sublevabuntur auxilio parvulo, et applicabuntur eis plurimi fraudulenter* (78). (*Dan.*, XI, 34.)

Tous les termes de cette prophétie sont remarquables. Examinons-les l'un après l'autre et approfondissons-en le sens. *Cumque corruerint*, après qu'ils seront tombés : voilà l'état des juifs après la guerre de Judée, état qui dura plus de trois cents ans. Après cela ils seront aidés; *sublevabuntur auxilio :* voilà le secours que leur donne Julien; mais secours faible, impuissant, momentané, *auxilio parvulo*. Julien ne peut réussir dans son dessein, et sa protection fut assez inutile aux juifs, puisqu'il mourut peu de temps après. D'ailleurs ce n'était qu'une faveur apparente que celle qu'il accordait aux juifs : il ne les aimait pas plus que les chrétiens, puisque les uns et les autres n'adorent qu'un seul Dieu, et que Julien en adorait plusieurs. C'était donc avec malignité qu'il semblait s'unir à eux pour construire leur temple : *Applicabuntur eis plurimi fraudulenter*. Cette expression *fraudulenter* nous marque le mauvais dessein qu'avait Julien de détruire les chrétiens par les juifs, et de détruire ensuite les juifs après s'être défait des chrétiens.

Quoi qu'il en soit du passage de Daniel, il est sûr que l'incendie du temple malgré les efforts de Titus pour le conserver, et l'inutilité des efforts de Julien pour le rebâtir, sont l'accomplissement littéral de la prophétie de Jésus-Christ; et que par conséquent ce divin Sauveur a non-seulement été annoncé par les prophètes, mais qu'il a été lui-même le grand prophète, dont les autres n'ont été que les précurseurs. Puissions-nous un jour avec eux bénir celui qui fut la source et l'objet de leurs prédictions, et chanter ses louanges de concert avec les esprits célestes pendant toute l'éternité bienheureuse! Ainsi soit-il.

—

CONFÉRENCE VI.

Contre les juifs.

LES JUIFS ONT TOUJOURS ÉTÉ ET SONT ENCORE INEXCUSABLES.

Scrutamini Scripturas..., illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. (*Joan.*, V, 39.)

Approfondissez les Ecritures... ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

Ce que Jésus-Christ disait aux Juifs de son temps, on a pu le dire à ceux des siècles postérieurs, et on peut le dire encore aujourd'hui à ceux qui vivent au milieu de nous : *Scrutamini Scripturas*, approfondissez les Ecritures. C'a toujours été et c'est encore maintenant la coutume des juifs de lire sans cesse les Livres saints; mais ils les lisent, et ne les approfondissent pas : ils en voient la lettre, l'écorce, les dehors, mais ils s'en tiennent là, et ne vont point jusqu'aux fond de ce précieux trésor qu'ils ont entre les mains. Ils parcourent ces pieux monuments que les prophètes leur ont laissés, et ils n'y reconnaissent pas celui qui y est désigné d'une manière si claire et si évidente.

D'où cela vient-il? Cela vient de ce qu'ils ont sur les yeux, comme dit saint Paul, un fatal bandeau. Oui, dit cet apôtre, jusqu'aujourd'hui, quand les juifs lisent Moïse, ils ont un bandeau sur les yeux de l'âme : *Usque in hodiernum diem, cum legitur Moyses, velamen positum est super cor eorum.* (II *Cor.*, III, 16.) Mais ce bandeau qui les aveugle ne les excuse pas dans leur aveuglement, parce que c'est un aveuglement très-volontaire de leur part, et dont il ne tiendrait qu'à eux de guérir. Un jour, quand cette nation reviendra au Seigneur, le voile tombera : *Cum autem conversus fuerit ad Dominum, auferetur velamen* (*Ibid.*), nous dit le même apôtre.

S'il ne tombe pas dès maintenant, c'est leur faute : ils n'auraient qu'à prier Dieu sincèrement d'éclairer leur esprit de sa lumière, et d'amollir la dureté de leur cœur; ils n'auraient qu'à lire les prophéties avec un vrai désir de connaître la vérité; Dieu viendrait à leurs secours, comme il le fit autrefois à l'égard des juifs de Thessalonique, qui approfondissaient les Ecritures pour voir si elles étaient conformes à ce que disait saint Paul, et qui se convertirent : *Scrutantes Scripturas si hæc ita se haberent.* (*Act.*, XVII, 11.) Mais comme ils s'obstinent à marcher les yeux fermés au milieu de la lumière, il n'est pas étonnant qu'ils fassent à chaque pas des chutes d'autant plus inexcusables qu'il ne tiendrait qu'à eux de les éviter.

Oui, les juifs ont toujours été et sont encore inexcusables. C'est ce que nous avons dessein de montrer dans cette conférence, où nous les considérons sous trois époques,

(78) Il est vrai que quelques-uns appliquent ce passage à la persécution d'Antiochus au temps des Machabées. Mais comme Jérémie, en prédisant la ruine du temple par Nabuchodonosor, a prédit celle du second par Titus, Daniel, en prédisant les événements arrivés du temps d'Antiochus, semble avoir prédit ceux du temps de Julien, dont Antiochus a pu être la figure. C'est la pensée de saint Jérôme sur un autre endroit de Daniel cité par M. Le Franc, évêque du Puy.

dans le siècle de Jésus-Christ, dans les premiers siècles de l'Eglise, et dans le siècle où nous vivons. Je dis donc, 1° que les juifs du temps de Jésus-Christ ont été inexcusables ; 2° que les juifs des premiers siècles de l'Eglise l'ont été plus encore ; 3° que les juifs d'aujourd'hui le sont beaucoup plus que les uns et les autres. Justifions la conduite rigoureuse que Dieu tient à leur égard, en faisant voir que l'orgueilleux entêtement de leurs pères en fut la première cause, et qu'ils y mettent le comble par leur entêtement personnel. Implorons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de sa divine Epouse, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Que l'apôtre saint Pierre a bien raison, mes chers auditeurs, de donner aux prophéties le premier rang dans les preuves qui établissent la certitude de notre sainte religion ! Il avait eu le bonheur, lui troisième, d'être sur le Thabor, témoin oculaire de la gloire de son divin maître, et il allègue ce prodige en preuve de la divinité de Jésus-Christ ; mais il ne fait pas difficulté de donner sur ce grand prodige la préférence aux livres prophétiques qui l'ont annoncé comme le Messie : *Firmiorem habemus propheticum sermonem.* (II *Petr.*, I, 19.) D'où vient donc que les juifs, qui sont, comme nous, dépositaires de ces livres sacrés, et qui les lisent assidûment, ne l'y aperçoivent pas ? C'est qu'ils les prennent à contre-sens, et qu'au lieu de les lire à dessein de voir si ce Jésus de Nazareth qui est l'objet de leur mépris ne serait pas celui que les prophètes annoncent, ils ne le font que pour y trouver des preuves d'un autre Messie qu'ils attendent et qui ne viendra jamais.

1° *Les juifs du temps de Jésus-Christ furent inexcusables.* — Ces prophètes ont dépeint le libérateur d'Israël avec des traits auxquels il serait très-facile aux juifs de le reconnaître. Mais comme dans un tableau il y a des ombres et des lumières, et que celles-ci frappent beaucoup plus que celles-là, ils n'ont porté les yeux que sur les couleurs saillantes, sans faire attention aux couleurs rembrunies qui servent à donner plus d'éclat aux premières. Voilà ce qui les a trompés.

En effet, les prophètes ont annoncé deux avénements du Messie ; le premier dans un état de faiblesse et de souffrances, le second dans un état de gloire et de triomphe. Comme celui-ci flattait leur orgueil, et que l'autre n'était propre qu'à les humilier, ils ont laissé ce qu'il y a d'humiliant et d'abject dans le premier, pour ne s'attacher qu'à ce qu'il y a de flatteur et de brillant dans le second. De là l'idée d'un Messie conquérant qui, semblable à David son père, humilierait ses ennemis et subjuguerait toutes les nations, en les soumettant au peuple juif. De là l'idée d'un royaume temporel qui ferait de tous les royaumes de la terre autant de provinces soumises à une monarchie générale, dont Jérusalem serait le centre.

Avec de semblables idées il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pu goûter un Messie pauvre, humble, souffrant et sujet, au péché près, à toutes les misères de l'humanité. S'ils avaient voulu faire attention aux différents traits que les prophètes emploient pour le dépeindre, ils y auraient aperçu un mélange de force et de faiblesse, d'élévation et d'abaissement, de gloire et d'ignominie ; mélange qui eût été pour eux la clef qui les eût introduits dans les secrets les plus profonds des livres saints. Faisons-le dans leur place, et considérons le Messie sous deux points de vue si différents.

Rien de plus vil en apparence que la venue du Messie. Un homme pauvre, qui passe pour être le fils d'un simple artisan, qui s'attache quelques gens de la lie du peuple, et qui semble, au moins communément, borner son zèle à l'instruction des pauvres ; voilà tout ce que les yeux de la chair et du sang ont pu apercevoir dans Jésus de Nazareth. Il faut avouer qu'il n'y a rien là de bien brillant, et que tout cela n'annonce qu'un homme très-ordinaire, et même au-dessous du commun des autres hommes ; mais à regarder les choses dans un autre point de vue, oh ! que l'aspect est bien différent, et que l'entrée de ce Jésus de Nazareth dans le monde est un événement admirable ! Cet homme est un conquérant ; non pas un conquérant qui détruit les villes et qui ravage les provinces, mais un conquérant qui se rend maître des esprits et des cœurs, et qui par là l'emporte infiniment sur ceux qui ont rempli le monde du bruit de leurs exploits.

Lorsqu'un monarque doit faire son entrée dans la capitale d'un royaume qui lui appartient légitimement, mais dont ses ennemis lui disputaient la possession et dont il a été obligé de se rendre maître à la pointe de son épée, il est d'abord annoncé par les nouvelles publiques, qui apprennent qu'il viendra bientôt ; des courriers apprennent ensuite qu'il va venir, d'autres disent, *il vient;* et enfin son héraut d'armes, qui le précède immédiatement, le montre comme du doigt, et semble dire aux peuples : *le voici.*

C'est là ce qui s'est vu dans la personne de Jésus-Christ. Dès le commencement du monde il fut promis aux hommes, qui ne le voyaient encore que dans un avenir extrêmement reculé : dans la suite il fut figuré par les patriarches, qui le représentèrent dans les principales actions de leur vie. Après ceux-ci vinrent les prophètes, qui l'annoncèrent en divers siècles d'une façon plus claire et plus expresse. Enfin Jean-Baptiste, après avoir préparé les juifs à le recevoir par sa prédication, l'a montré du doigt, en leur disant : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde.* (*Joan.*, I, 29.)

Or, si les juifs de ce temps-là ne reconnurent pas ce divin Messie, après la venue duquel leurs pères avaient soupiré si longtemps, et qu'on leur montrait d'une manière si évidente, ce fut bien leur faute, et rien

ne peut les excuser de l'entêtement le plus criminel. En effet, on peut considérer les Juifs du temps de Jésus-Christ, ou avant sa prédication, ou pendant sa prédication, ou après sa prédication. Cela supposé, je dis qu'avant sa prédication ils devaient être prêts à le reconnaître; que pendant sa prédication ils avaient une infinité de motifs pour le reconnaître; et qu'enfin après sa prédication, c'est-à-dire après qu'étant mort il s'était ressuscité lui-même, ils ne pouvaient, sans un prodigieux aveuglement, refuser de le reconnaître. Tout ceci demande du développement et du détail. Entrons-y, et montrons combien l'opiniâtreté des juifs a été coupable dans ces trois dernières circonstances.

Avant sa prédication. — Oui, mes frères, avant que Jésus-Christ prêchât dans la Judée, les juifs devaient être disposés à le recevoir et à l'écouter avec respect. Pourquoi? Parce qu'ils étaient sûrs que c'était là le temps où le Messie devait venir au monde. En effet, le prophète Daniel avait prédit que depuis l'ordre donné pour rétablir Jérusalem il s'écoulerait soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire quatre cent quatre-vingt-dix ans, et qu'à la moitié de la soixante-dix-neuvième semaine (79) le Christ serait mis à mort : *Occidetur Christus.* (*Dan.*, IX, 34.) Or les juifs, et surtout les prêtres juifs, les docteurs juifs, qui tous s'appliquaient par état à étudier les Ecritures, ne pouvaient ignorer que l'on touchait à cette époque. Aussi en étaient-ils si convaincus, que trente ans auparavant, quand Hérode consulta le Sanhédrin sur la naissance du Christ, aucun de ceux qui composaient cette assemblée ne s'avisa de lui dire que le temps n'en était pas encore venu; mais supposant tous que ce temps approchait, ils répondirent qu'il devait naître à Bethléem.

Une autre preuve encore qui montre évidemment qu'avant que Jésus-Christ commençât à prêcher, les docteurs juifs étaient persuadés que c'était en ce temps-là que devait venir le Messie, c'est qu'ils envoyèrent une célèbre députation à Jean pour savoir si ce n'était pas lui qui était ce Messie promis depuis si longtemps, ou s'il fallait en attendre un autre : *Tu es qui venturus es? an alium exspectamus?* (*Luc.*, VII, 19.) Car puisqu'ils étaient prêts à reconnaître saint Jean pour le Messie s'il eût avoué qu'il l'était, ils devaient donc reconnaître Jésus pour tel, puisque saint Jean le leur désignait comme l'Agneau de Dieu qui venait délivrer les hommes de leurs péchés. Il est au milieu de vous, leur disait-il, ce Messie que vous cherchez, et vous ne le connaissez pas : *Medius vestrum stetit quem vos nescitis.* (*Joan.*, I, 26.) Peu de jours après, saint Jean vit Jésus sur les bords du Jourdain, et il dit aux juifs qui se trouvaient là, en le leur montrant : Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui ôte le péché du monde : *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* Après le baptême de Jésus-Christ le ciel s'ouvre, la voix du Père éternel se fait entendre, et déclare que c'est là son Fils bien-aimé, en qui il a mis ses complaisances; et, afin qu'on ne doute point de la personne en faveur de laquelle la voix céleste rend ce témoignage, une colombe paraît sur la tête de Jésus, et saint Jean les assure que Dieu lui a révélé que celui sur lequel il verrait le Saint-Esprit en forme de colombe, c'est celui-là qui est le Messie.

Qu'est-ce que les juifs pouvaient désirer de plus clair pour le leur faire connaître? Ils regardaient Jean-Baptiste comme un saint; or, ce saint homme leur déclarait qu'il était envoyé pour préparer la voix du Messie : ils devaient donc croire sur sa parole; et pour s'en convaincre encore davantage, il ne tenait qu'à eux de se rappeler à cette occasion ce que Dieu même avait dit environ quatre cents ans auparavant par un de leurs prophètes : *Voilà que j'envoie mon ange qui préparera la voie devant ma face, et aussitôt viendra dans son temple le Seigneur que vous attendez.* (*Malach.*, III, 7.)

Les juifs ne pouvaient donc pas douter que le temps du Messie ne fût venu. Le peuple même, non-seulement dans la Judée, mais jusque dans la Samarie, était si convaincu de cette vérité, qu'une femme samaritaine disait à Jésus-Christ même : *Le Messie va venir, et nous apprendra ce que nous devons savoir.* (*Joan.*, IV, 25.) Ce n'était pas seulement dans la Palestine que le bruit de la prochaine venue du Messie s'était répandu, il s'était communiqué de proche en proche jusque dans la capitale de l'empire. Oui, à Rome les païens en étaient instruits, et deux d'entre eux, Tacite et Suétone, en rendent témoignage dans leur Histoire. *Il courait un bruit*, disent l'un et l'autre, *que vers ce temps-là il devait sortir de la Judée des gens qui se rendraient maîtres de l'univers* (80).

Pendant la prédication de Jésus-Christ. — Passons maintenant au temps où commença la prédication de Jésus-Christ. Dans cette seconde époque les preuves de sa qualité de Messie se développent encore d'une manière plus évidente. Il leur montra dans sa personne l'exact accomplissement des prophéties de Moïse, de David, d'Isaïe et de plusieurs autres. Si vous croyiez à Moïse, leur disait-il, vous croiriez aussi ce que je vous enseigne, car c'est de moi que Moïse a parlé dans ses écrits.

Ce divin Sauveur étant entré un jour de sabbat dans une synagogue, on lui présenta

(79) Il est vrai que Daniel dit que le Christ sera mis à mort à la moitié de la soixante-deuxième semaine; mais il faut y ajouter les sept semaines précédentes, qui font soixante-neuf : car sans cela, comme remarque Cornélius *a Lapide*, il y aurait une contradiction dans le prophète.

(80) « Rumor erat quod his temporibus ex Judæa venturi qui rerum potirentur. » (SUÉTONE, *sur Vespasien*. TACITE, liv. V, c. 1.) Josèphe rapporte les paroles de ces deux auteurs païens, et dit que le bruit dont ils parlent était fondé sur les Livres saints (*De bello Judaico*, liv. VII, c. 12.)

le livre d'Isaïe ; il l'ouvrit à l'endroit où ce prophète dit de la personne du Messie : L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : il m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres. Après avoir fermé le livre, il leur dit que cette prédiction était entièrement accomplie en sa personne : *Cœpit illis dicere : Impleta est hæc scriptura in auribus vestris.* (*Luc*, IV, 21.) Et toute sa conduite était une preuve évidente de cet accomplissement.

En effet, il annonçait l'Evangile aux pauvres, en prêchant le royaume de Dieu dans les villes et dans les bourgades au simple peuple qui le suivait. Les guérisons surprenantes qu'il opérait à chaque instant achevaient de vérifier les autres parties de la prédiction d'Isaïe. Ce prophète avait dit : Dieu lui-même viendra et vous sauvera ; ce sera pour lors que les boiteux marcheront droit, que les sourds entendront, que les muets parleront, que les aveugles verront (81). Or Jésus-Christ opérait tout cela à leurs yeux. Il faisait plus : non content de guérir les malades, il ressuscitait les morts. Et ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'il ne les ressuscitait pas de la même manière que quelques prophètes l'avaient fait autrefois. Ceux-ci ne le faisaient qu'en priant Dieu de rendre la vie à ceux qui l'avaient perdue, au lieu que Jésus-Christ, en ressuscitant un mort, parlait en Dieu, comme étant le maître absolu de la vie. Jeune homme, levez-vous, dit-il au fils de la veuve de Naïm, que l'on portait en terre ; c'est moi qui vous l'ordonne : *Adolescens, tibi dico, surge.* (*Luc.*, VII, 14.)

Jésus-Christ montra aux juifs que David l'avait annoncé comme devant être et son fils selon la chair, et le Fils du Père éternel selon sa divinité. Si le Christ est le fils de David, comme vous en convenez, leur disait-il, comment le même David l'appelle-t-il son Seigneur? Car c'est comme s'il leur eût dit : Le Christ est le fils de David selon sa nature humaine, et il est son Seigneur selon sa nature divine. Si les Juifs à qui Jésus-Christ parlait eussent douté qu'il fût descendu de David, il ne tenait qu'à eux de consulter les registres publics ; ils auraient vu que, quoiqu'il eût été nourri à Nazareth, il était né à Béthléem, lieu où le Messie devait naître ; ils auraient vu qu'il était non-seulement de la tribu de Juda, mais de la famille de David, qui était la tribu et la famille attribuées au Messie dans les livres saints.

De plus, les anciens d'entre les docteurs juifs pouvaient se souvenir que trente ans auparavant, qui était à peu près l'âge que Jésus-Christ pouvait avoir, il s'était répandu un bruit sur la naissance d'un enfant que des anges avaient annoncé aux bergers de Bethléem, comme étant le Sauveur qui leur était né. Bethléem étant assez proche de Jérusalem (il n'y avait que deux lieues entre l'un et l'autre), il n'était pas possible qu'ils n'en eussent eu connaissance, puisque les bergers en parlèrent à un grand nombre de personnes.

D'ailleurs ils avaient vu, vers le même temps, des mages de l'Arabie, c'est-à-dire des princes philosophes, qui étaient venus de l'Orient pour chercher en Judée le roi des juifs qui venait de naître, et dont ils assuraient avoir vu l'étoile.

Enfin ils pouvaient se souvenir qu'eux-mêmes, les docteurs juifs, avaient vu, dix-huit ans auparavant, dans le temple, un enfant de douze ans, d'une sagesse beaucoup au-dessus de son âge, et dont les interrogations et les réponses les avaient remplis d'admiration. Quoi de plus facile pour eux que de réunir tous ces événements, et d'en conclure que celui qui réunissait tout cela dans sa personne pouvait bien être le Messie?

Après la prédication de Jésus-Christ. — Mais si, malgré tout cela, ils n'étaient pas encore convaincus de sa qualité de Messie, ils devaient l'être au moins après sa prédication, après sa mort, après sa résurrection, parce qu'alors les preuves en étaient beaucoup plus fortes, et que toutes les prophéties qui le regardaient se trouvaient accomplies dans la plus grande exactitude.

En effet, qu'est-ce qui pouvait raisonnablement les détourner de regarder ce Jésus de Nazareth comme le Messie promis depuis si longtemps à leurs pères? Était-ce parce qu'ils le voyaient dans un état de pauvreté? Mais ils devaient se souvenir que cela avait été prédit par un prophète : Voilà votre roi qui vient à vous : c'est le juste par excellence, c'est votre sauveur ; mais il est pauvre : *Ipse pauper.* (*Zach.*, IX, 9.) Était-ce parce qu'ils l'avaient vu condamné par les juges comme un criminel? Mais cela avait été annoncé par Isaïe : Il sera mis au rang des scélérats : *Et cum sceleratis reputatus est.* (*Isa.*, LXIII, 12.) Était-ce parce qu'on l'avait fait mourir? Mais Daniel l'avait prévu, et dans la célèbre vision où l'ange Gabriel lui apparut, il lui apprit que le Christ serait mis à mort : *Et occidetur Christus.* (*Dan.*, IX, 26.)

Sans répéter ici ce que nous avons dit ailleurs de ses pieds et de ses mains qui devaient être percés, de ses vêtements que les bourreaux devaient partager entre eux, de sa tunique qu'ils devaient tirer au sort, selon la prédiction de David, combien d'autres prophéties n'avaient-ils pas vues accomplies dans sa personne ! Ils l'avaient vu faire son entrée dans Jérusalem, monté sur une ânesse suivie de son ânon. Le prophète Zacharie avait annoncé cette entrée triomphante et avait expressément marqué la circonstance de l'ânesse et de l'ânon : *Ascendens super asinam et super pullum filium asinæ.* (*Zach.*, IX, 9.) Ils savaient que Jésus-Christ avait été vendu pour la somme de

(81) *Deus ipse veniet, et salvabit vos : tunc saliet sicut cervus claudus, aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt, et aperta erit lingua mutorum.* (*Isa.* XXXV, 5.)

trente pièces d'argent; le même prophète l'avait exactement prédit : *Appenderunt mercedem meam triginta argenteos.* (*Zach.*, XI, 12.) Eux-mêmes avaient employé cet argent, qui fut jeté dans le temple par Judas, à acheter le champ d'un potier. Tout cela est annoncé au même endroit : *Tulerunt triginta argenteos, et dederunt eos in agrum figuli.* (*Ibid.*, 13.) Ils virent que le sépulcre de Jésus-Christ, malgré toutes les mesures qu'ils avaient prises, avait été glorifié par sa résurrection. Isaïe l'avait déclaré : Son sépulcre sera rempli de gloire : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (*Isa.*, XI, 10.) Ils virent que les apôtres, cinquante jours après la Pâque, furent remplis du Saint-Esprit, qui se reposa sur leurs têtes en forme de langues de feu, et qui les fit parler des langues étrangères qu'ils n'avaient jamais apprises. C'était l'accomplissement de la prophétie de Joël. En ce temps-là, dit Dieu par ce prophète, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes; vos fils et vos filles prophétiseront; je ferai des prodiges au ciel et sur la terre; on verra paraître du feu et de la fumée sur la montagne de Sion dans Jérusalem : *In diebus illis super servos meos et super ancillas meas effundam spiritum meum, et dabo prodigia in cœlo et in terra, sanguinem, ignem et vaporem fumi.* (*Joel.*, II, 29.)

Toutes ces prédictions et un grand nombre d'autres que nous omettons pour abréger ne devaient-elles pas convaincre les juifs de la venue du Messie dans la personne de Jésus de Nazareth, et leur faire avouer qu'il n'en fallait pas attendre d'autre? Oui, mes frères. Aussi plusieurs d'entre eux, savoir, ceux qui s'appliquaient plus sérieusement à approfondir les Ecritures, reconnurent-ils Jésus pour le véritable Messie. Dès les deux premiers discours de saint Pierre, huit mille juifs se convertirent; et dans la suite ce ne furent plus seulement de simples juifs, mais des prêtres juifs, des docteurs juifs, qui vinrent en grand nombre se soumettre à l'Evangile : *Multa turba sacerdotum obediebat fidei.* (*Act.*, VI, 7.)

Mais pourquoi le gros de la nation et la plus grande partie des princes de la Synagogue restèrent-ils dans l'incrédulité? Ce fut par différents vices contre lesquels ils ne voulurent pas se raidir, comme il n'aurait tenu qu'à eux de le faire : ce fut par orgueil, par envie, par respect humain, par politique. Par orgueil, qui leur faisait attendre un Messie glorieux et triomphant, et ne pouvait se soumettre à un Messie abject et humilié. Par envie, qui leur avait fait d'abord haïr un homme qui dévoilait leur hypocrisie, et ensuite s'opiniâtrer à le poursuivre jusqu'à la mort. Par respect humain, qui leur faisait craindre la perte de leur dignité sacerdotale, ou au moins la perte de leur réputation, s'ils reconnaissaient pour fils de Dieu celui qu'ils avaient fait mourir si cruellement. Par politique, qui leur faisait appréhender que le peuple ne plaçât Jésus-Christ sur le trône, et que cela ne donnât lieu aux Romains de leur faire la guerre. Ils étaient donc entièrement inexcusables, et rien ne pouvait les disculper du plus prodigieux de tous les entêtements.

2° *Les juifs des premiers siècles de l'Eglise furent inexcusables.* — Cependant il faut convenir que si les juifs du temps de Jésus-Christ étaient inexcusables, ceux des premiers siècles de l'Eglise l'étaient beaucoup plus encore. En effet, ceux d'entre eux qui ne s'étaient pas convertis à la prédication de Jésus-Christ et à celle des apôtres, auraient dû ouvrir les yeux au moins quand ils virent la destruction de Jérusalem et du temple. Ils n'avaient qu'à consulter les prophètes, et ils auraient vu dans leurs écrits ce grand événement prédit dans le détail le plus circonstancié.

S'ils avaient voulu lire avec attention le chapitre neuvième de Daniel, ils y auraient vu que la ville et le sanctuaire seraient détruits par un peuple qui viendrait avec son chef. Or l'armée romaine, avec Tite son général, exécuta cette prédiction. Et ce qu'on doit encore remarquer, c'est que Daniel attribue la destruction du temple non pas à Tite, mais au peuple romain : *Sanctuarium dissipabit populus.* (*Dan.*, IX, 26.) Or cela s'exécuta ponctuellement; car Tite voulait conserver le temple, comme nous l'apprend l'historien Josèphe, et ce furent des soldats romains qui y mirent le feu.

Daniel avait prédit qu'après le siége de Jérusalem les victimes cesseraient et qu'on n'offrirait plus de sacrifices : *Deficiet hostia et sacrificium.* (*Ibid.*, 27.) Les juifs voyaient que les victimes avaient cessé d'être offertes et qu'on n'en faisait plus de sacrifice au Seigneur. Ils savaient qu'il leur était défendu d'en offrir ailleurs que dans le temple de Jérusalem. Ce temple ne subsistant plus, ils devaient conclure qu'il n'y avait plus pour eux de sacrifice, et que par conséquent il n'y avait plus pour eux de religion, puisque l'un est essentiellement relatif à l'autre, et que la suppression totale du ministère emporte nécessairement l'abolition du culte qui en est l'objet.

Les juifs savaient que Daniel avait prédit que dans ce temps là on verrait l'abomination de la désolation dans le temple : *Erit in templo abominatio desolationis.* (*Ibid.*) Ils voyaient arborés sur les débris du temple les étendards de l'armée romaine, où étaient peintes les images des faux dieux, qu'ils regardaient avec raison comme des choses abominables. Ils voyaient la désolation de leur patrie portée à son comble. Onze cent mille hommes tués dans le siége; quatre-vingt mille hommes faits captifs par l'ennemi; le reste chassé de son pays natal et contraint de fuir vers les régions étrangères. Ils devaient même savoir que cette désolation qu'ils avaient sous les yeux serait totale, et qu'elle n'aurait point de fin, puisque le prophète le dit expressément : *Et usque ad finem perseverabit desolatio.* (*Ibid.*) Circonstance bien différente de celle que les autres prophètes avaient annoncée au sujet du pre-

mier temple détruit par Nabuchodonosor. Ils avaient prédit que ce temple serait rebâti, au lieu que Daniel annonce que celui-ci ne se rétablira jamais. Ainsi, quoique la destruction du premier temple n'annonçât que la suspension du culte judaïque, la destruction du second annonçait la destruction totale et une suppression sans retour et sans espérance.

De plus, les juifs voyaient que tout cela s'exécutait dans le temps précis que Jésus-Christ avait marqué. Ce divin Sauveur avait prédit que la désolation annoncée par le prophète Daniel arriverait avant la fin de la génération présente. Trente-sept ans après sa mort, le siége de Jérusalem fut formé, et avant la quarantième année, temps que l'on fixe ordinairement pour une génération, Jérusalem n'était plus. Y a-t-il rien d'évident au monde, si cela ne l'est pas?

D'ailleurs les juifs devaient se souvenir de la prophétie de Malachie et d'Aggée. L'un et l'autre avaient prédit que le Messie viendrait dans le second temple, dans le temple qu'ils avaient sous les yeux au moment où ils faisaient leurs prédictions, dans le temple construit par Zorobabel. Or ce second temple était détruit : le Messie était donc venu.

Enfin les docteurs juifs devaient se rappeler ce qu'ils avaient vu bien des fois au chapitre XVI du prophète Jérémie. Dieu y promet qu'un jour il enverra plusieurs pêcheurs et qu'ils pêcheront les hommes: *Mittam eis piscatores multos, et piscabuntur eos.* (*Jerem.*, XVI, 16.) Or ils avaient vu Jésus-Christ s'attacher une foule de pêcheurs en leur disant: Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes (82). Ces pêcheurs s'étaient répandus dans les différentes parties du monde et avaient pris des millions d'hommes, comme on prend des poissons dans un filet. Le même Jérémie avait ajouté que dans le temps de cette pêche spirituelle on verrait les gentils venir des extrémités de la terre et quitter l'idolâtrie, en reconnaissant que leurs pères avaient été dans l'erreur : *Venient gentes ab extremis terræ, et dicent : Mendacium possederunt patres nostri.* (*Ibid.*, 19.) Or les juifs voyaient que dans toutes les parties du monde connu il se trouvait des gentils qui, abandonnant le culte des faux dieux, renonçaient au culte de leurs ancêtres. Quoi de plus facile pour eux que de rapprocher ces prophéties des faits dont ils étaient les témoins, et que de voir dans ceux-ci l'accomplissement exact de celles-là ?

Aussi quelques juifs frappés de l'évidence de ces prophéties ont-ils avoué que le Messie pouvait bien être venu, mais qu'on ne savait où il était. C'est ce que déclare le juif Tryphon dans le *Dialogue* de saint Justin (83). On vit encore quelques juifs, dans le IVe siècle, qui voyant l'accomplissement de la prédiction du prophète Daniel dans les prodiges qui rendirent inutiles les efforts de l'empereur Julien dans la construction du nouveau temple dont nous avons parlé, ouvrirent les yeux à la lumière et se firent chrétiens. Si la très-grande partie des juifs ne les imitèrent pas, c'est qu'ils s'obstinèrent à fermer les yeux et à persister dans un aveuglement que rien ne pouvait justifier ; aveuglement qu'on peut regarder comme l'effet de la demande que firent leurs pères en faisant mourir le Messie : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros.* (*Matth.*, XXVII, 25.)

3° *Les Juifs d'aujourd'hui sont encore plus inexcusables.* — Après avoir montré que les juifs du temps de Jésus-Christ furent inexcusables de ne le pas reconnaître, et que ceux des premiers siècles de l'Eglise le furent encore plus, il nous reste maintenant à faire voir que ceux d'aujourd'hui le sont beaucoup plus que les uns et les autres. C'est ce qu'il est très-facile de prouver. En effet, plus il y a de temps que la désolation de la Judée et l'exil de leurs compatriotes subsiste, plus ils devraient s'apercevoir que leur religion est détruite, que la Synagogue est finie, que le Messie est venu.

Je rencontre un juif ; Je m'approche de lui, et je le salue. Vous êtes juif, Monsieur? — Oui, et je m'en fais gloire. — Pourrait-on vous demander, Monsieur, de quelle tribu vous êtes? Vous avez douze tribus sans compter celle de Lévi :.... de laquelle des treize êtes-vous? De celle de Ruben? de Siméon, d'Issachar? De laquelle? — *Pourquoi me demandez-vous cela? Ne savez-vous pas que nos archives et nos généalogies ont été brûlées dans le siége de Jérusalem, et que celles qui pouvaient se trouver ailleurs ont été tellement perdues dans les malheurs de la dernière guerre de Judée, qu'il nous est impossible de reconnaître nos origines* (84) ? — Mais au moins la famille de David, ne pourrait-on pas la distinguer? Quoi! cette maison illustre qui pendant quatre cents ans a donné tant de souverains à votre nation, serait-elle confondue dans la foule, et ceux qui en descendent n'auraient-ils pas eu le privilége de conserver leur généalogie? — *Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète, nos archives ne subsistent plus. Moi qui vous parle, je suis peut-être un des descendants de David ; mais ni moi ni aucun autre ne saurions en apporter des preuves, par la raison que je viens de vous dire.*

— C'est là que je vous attendais. Eh! Monsieur, l'aveu que vous venez de faire ne devrait-il pas vous obliger de convenir que le Messie est venu, et que c'est en vain que

(82) Saint Ambroise et saint Jérôme attribuent ce passage de Jérémie à l'élection des apôtres. (*Vide* Calmet.)

(83) Χριστὸς δὲ εἰ, καὶ γεγεννῆται, καὶ ἐστὶ ποῦ, ἀγνόστος ἐστίν, (S. Justinus, in *Dialogo adversus Tryphonem.*)

(84) On a trouvé des juifs qui ont fait cette réponse. Un d'entre eux nous l'a faite à nous-mêmes, et ils n'en peuvent pas faire d'autre.

vous en attendez un autre? Dites-moi, quand votre prétendu Messie viendra, comment prouvera-t-il qu'il est le Messie? Avant de se faire reconnaître pour tel, il doit commencer par constater son origine; il doit faire voir non-seulement qu'il est de la tribu de Juda, dont Jacob assure dans sa prophétie que le Messie doit naître, mais encore qu'il est de la famille de David, dont les autres prophètes enseignent qu'il doit descendre. Or, puisque vos archives sont détruites, que vos généalogies ne subsistent plus, que vos registres sont brûlés depuis tant de siècles, comment fera-t-il ses preuves? Car ce sont là comme les lettres de créance dont l'exhibition est nécessaire pour qu'on le croie envoyé de Dieu. Jésus-Christ les a faites, ce preuves; mais le Messie que vous attendez, comment les pourra-t-il faire? Sans cette sorte de preuves, le premier imposteur se pourra donner pour le Messie, comme fit au IIe siècle de l'Eglise votre Barcochebas (85), qui séduisit tant de milliers de juifs, dont six cent mille furent tués et le reste fait esclave.

Dites-moi, Monsieur, lisez-vous quelquefois vos livres prophétiques? — *Comment? si je les lis? C'est ce qui fait mon occupation la plus ordinaire. Les jours de sabbat, surtout, sont continuellement employés à la lecture de nos livres saints.* — Eh bien, puisque vous lisez si assidûment l'Ecriture, vous vous souvenez, sans doute de ce que Dieu y dit par l'organe de Moïse : Si celui qui n'est pas de la tribu de Lévi s'ingère dans le ministère du tabernacle, qu'il soit puni de mort : *Externus qui ad ministrandum accesserit, morte moriatur.* — *Oui : c'est dans le livre des* Nombres (III, 10) *que cela se trouve.* — Précisément.

Mais là-dessus je vous ferai la même question que je vous ai faite sur la tribu de Juda. Il faut nécessairement, pour servir au tabernacle, être né de la tribu de Lévi; et pour faire les fonctions du sacerdoce, être issu de la famille d'Aaron. Puis donc que vos généalogies sont confondues, comment quelqu'un parmi vous pourrait-il faire la fonction de lévite où celle de prêtre? Il ne le pourrait qu'en prouvant sa généalogie; et cette preuve lui étant impossible, il serait dans l'impuissance de gérer les fonctions du ministère lévitique ou sacerdotal. Vous n'avez donc plus de ministère, et conséquemment vous n'avez plus de religion, puisque toute vraie religion doit avoir ses ministres.

Un autre endroit de vos Ecritures confirme cette vérité. Nous lisons au premier livre d'Esdras qu'après la captivité de Babylone les enfants de Berzellaï, se prétendant prêtres, voulurent en faire les fonctions, mais que n'ayant pu prouver leur généalogie par écrit, ils furent exclus du sacerdoce (86). Or tous vos prêtres d'aujourd'hui en sont là; il est à tous autant et plus impossible qu'aux enfants de Berzellaï de prouver leur origine. Ils sont donc tous, de plein droit, exclus du ministère sacerdotal. Vous n'avez donc plus parmi vous d'ordre hiérarchique, plus de lévites, plus de prêtres, plus de pontifes; vous n'avez donc plus de vrai culte; vous n'avez donc plus de vraie religion.

Les juifs ne peuvent rien répondre à ce raisonnement. Aussi n'aiment-ils point qu'on leur demande de quelle tribu ils sont : ceux d'entre eux qui ont un peu de capacité sentent bien où cette question les mène. On pourrait leur en faire plusieurs autres aussi embarrassantes pour eux que celle-là.

Par exemple, je demanderais à un juif : Dieu n'avait-il pas promis aux Hébreux que pendant qu'ils lui seraient fidèles il les protégerait, mais que s'ils abandonnaient son culte il les affligerait et les chasserait de leur pays? Le juif ne pourrait pas en disconvenir, puisque cela est expressément marqué dans tout le chapitre XXVI du *Lévitique;* il serait même obligé d'avouer de plus, que ces promesses et ces menaces se sont effectuées dans toutes les époques de leur nation. C'est ce qui s'est vu sous les juges, depuis Josué jusqu'à Samuel ; sous les rois, depuis Saül jusqu'à Sédécias; sous les Machabées, depuis Matathias jusqu'à Hircan. Pendant qu'ils étaient fidèles, Dieu les protégeait d'une manière toute miraculeuse; dès qu'ils cessaient de l'être, il les punissait; et ces punitions étaient toujours proportionnées à la grandeur de leur révolte; quelquefois elles étaient de sept ans, d'autres fois de dix ou de vingt, selon l'énormité de leurs crimes. Mais comme leurs crimes n'allèrent jamais plus loin que du temps de l'impie Manassès, la peine que Dieu en tira par la captivité de Babylone fut la plus longue de toutes; elle dura soixante-dix ans.

Sur cela voici comme je raisonne avec un juif. Il y a plus de dix-sept cents ans que Dieu vous punit de la manière la plus rigoureuse; il faut donc que vous soyiez plus coupables que ne l'étaient vos pères, ceux mêmes qui vivaient du temps de Manassès. Or quel peut être votre crime? Ce n'est point l'idolâtrie, que Dieu reprocha si souvent à vos ancêtres; vous avez tous une louable horreur du culte des idoles. Ce n'est point non plus la désobéissance à la loi que Dieu vous avait imposée de ne point vous mêler avec des nations différentes de la vôtre; vous portez là-dessus l'exactitude aussi loin qu'elle peut aller. Quel peut donc être un crime plus grand que l'idolâtrie et toutes les autres abominations qui se commettaient du

(85) Barcochebas (nom qui signifie *le fils de l'étoile*) s'imagina que c'était lui qui était désigné par l'étoile dont il est parlé dans la prophétie de Balaam, *Orietur stella ex Jacob;* et sur cela il se donna pour le Messie. (M. Fleury, tome I, page 591 ; *Talmud*, l. IV, ch. 21.)

(86) *Filii Berzellai quæsierunt scripturam genealogiæ suæ et non invenerunt, at ejecti sunt de sacerdotio.* (I *Esdr.*, II, 26.)

temps de Manassès, si ce n'est la mort que vous avez donnée au Messie?

Voilà plus de dix-sept siècles que vous êtes dispersés dans tous les lieux du monde, et malgré cela vous subsistez toujours. N'est-ce point là un accomplissement littéral de la prophétie de David, qui dit au psaume cinquante-huitième : Seigneur, ne les détruisez pas, mais dispersez-les par un effet de votre toute-puissance? *Ne occidas eos.... disperge illos in virtute tua.* (*Psal.* LVIII, 12.)

En effet, mes chers auditeurs, il n'y a pas au monde une seule nation qui soit en cela semblable à celle des juifs; elle est la seule de son espèce. Les juifs sont le plus ancien peuple de l'univers; leur origine remonte jusqu'à Abraham, qui vivait il y a plus de trois mille cinq cents ans. Malgré l'éloignement de cette première source, les ruisseaux qui en sont sortis continuent à couler dans tous les pays du monde connu; pendant que des peuples bien plus célèbres qu'eux, et qui ont fait dans le monde une figure bien plus brillante que la leur, ne subsistent plus depuis longtemps.

On ne voit plus le moindre vestige de ces anciennes monarchies dont l'histoire fait une si honorable mention. Par exemple, ces fameux Assyriens, dont le vaste empire s'étendait dans presque tout l'Orient, ont-ils laissé quelques traces de leur existence? Il y a déjà bien des siècles qu'ils furent subjugués par les Babyloniens. Dans la suite les Babyloniens furent assujettis par les Perses. Quelques années après, les Perses furent vaincus par les Grecs, les Grecs par les Romains et enfin les Romains eux-mêmes, ces fiers conquérants qui avaient donné la loi à tant de peuples furent obligés de la recevoir des Huns, des Goths, des Vandales. Et où sont aujourd'hui les Vandales, les Goths et les Huns? Ils sont confondus au milieu des nations qu'ils ont subjuguées, sans qu'on puisse distinguer leurs familles de celles des autres, au lieu que les juifs, quoique dispersés depuis dix-sept siècles, subsistent partout, et ne se confondent nulle part. On les trouve en Chine, en Turquie, en Perse, en Espagne, en Angleterre, en France; et cependant ils ne sont là ni Chinois, ni Turcs, ni Persans, ni Espagnols, ni Anglais, ni Français; ils sont juifs, et rien de plus. Dans tous ces lieux ils sont méprisés, haïs, abhorrés; et, malgré cela, dans ces mêmes lieux ils sont tolérés, autorisés, protégés. Partout on a peine à les souffrir, et partout on les souffre; ils ne sont sujets d'aucun souverain, et ils sont dans la dépendance et comme tributaires de tous les souverains. Ils n'ont ni roi, ni loi, ni temple, ni autel, ni prêtre, ni sacrifice, et cependant ils gardent toujours, autant qu'ils le peuvent, l'extérieur de leur religion.

Des contrastes si visibles et si soutenus dans les mêmes hommes ne sont-ils pas un prodige bien surprenant? Oui, mes chers auditeurs. Mais un autre prodige plus surprenant encore, c'est que malgré un si évident accomplissement de la menace que Dieu leur a faite de les punir rigoureusement quand ils auraient renié le Messie, ils portent l'aveuglement jusqu'à continuer à le renier et à le blasphémer.

Seigneur, permettez-moi de vous adresser ici la prière que l'Eglise vous fait une fois l'année en faveur des juifs : *Aufer velamen de cordibus eorum.* Faites tomber, ô mon Dieu! le fatal bandeau qui les aveugle, afin que, vous reconnaissant pour leur Dieu, ils deviennent par là les enfants de la promesse et qu'eux et nous ayons le bonheur d'habiter cette terre délicieuse dont la Palestine n'était que la figure, le ciel, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE VII.

Contre les païens.

LES MIRACLES PROUVENT LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME.

Si opera non fecissem in eis quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. (*Joan.*, XV, 24.)

Si je n'avais point fait parmi eux des prodiges que nul autre n'a faits, ils ne seraient point coupables.

C'est des juifs, en présence et en faveur desquels Jésus-Christ avait opéré une foule de miracles, que ce divin Sauveur parle en cet endroit. Mais ce qu'il dit des œuvres miraculeuses dont il s'était servi pour procurer leur conversion, on peut l'appliquer à celles que les apôtres et leurs premiers successeurs ont employées dans toutes les parties du monde à procurer la conversion des gentils; et c'est surtout contre eux que nous alléguons cette seconde preuve de la divinité du christianisme. Ce n'est pas qu'elle ne soit aussi très-propre à convaincre les juifs; mais elle l'est encore plus à convertir les païens, parce qu'elle tombe sous les sens.

Quand on leur montre des prodiges, par exemple, quand ils voient que des hommes parlent une langue qu'ils n'ont point apprise, quand il les voient guérir des malades désespérés, quand il les voient faire sortir des morts de leurs tombeaux, cela les frappe davantage, et est plus propre à leur ouvrir les yeux. C'est ce que saint Paul semble nous apprendre dans sa première *Epître aux Corinthiens*, où il dit que le don des langues est propre à convertir les infidèles : *Linguæ sunt signa infidelibus.* (I *Cor.*, XIV, 22.) Après avoir donc employé les prophéties contre les juifs, qui croient dans le vrai Dieu, servons-nous des miracles contre les païens, qui n'y croient pas.

Quoique les prophéties seules soient plus que suffisantes pour établir la preuve de notre religion, cependant il faut convenir que quand elles sont jointes aux miracles, leur force est beaucoup plus grande; il se fait alors, et des prophéties qui ont annoncé des miracles, et des miracles qui ont vérifié les prophéties, un ensemble qui porte la vérité du christianisme jusqu'à la démonstration la plus évidente. Nous avons montré la cer-

titude des premières, faisons voir la vérité des seconds, après avoir imploré l'assistance du ciel par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

Les miracles étant des événements merveilleux qui surpassent le cours ordinaire des lois de la nature, ils ne peuvent être l'ouvrage que de Dieu même, qui en est l'auteur, surtout quand ils se font par l'invocation du nom de Dieu, et pour attester la vérité d'une doctrine. Comme c'est Dieu seul qui a établi ces lois, lui seul peut en suspendre ou en arrêter le cours. C'est lui qui a réglé que le feu détruirait les matières combustibles qu'on y jette, que l'eau ne soutiendrait pas les corps graves qui y tombent, qu'un homme mort ne reprendrait point une nouvelle vie. Quand donc on voit que le feu, contre sa nature, respecte des hommes qu'on y a jetés; que l'eau, contre la sienne, soutient des hommes qui marchent sur sa surface; qu'un homme mort reprend la vie qu'il avait quittée; on ne peut attribuer des événements si contraires aux règles établies dans l'ordre physique, qu'à celui qui les a faites, et qui seul est le maître d'y déroger quand il lui plaît

Mais surtout quand des événements si extraordinaires se font par l'invocation du nom de Dieu, et en confirmation d'une doctrine qu'on annonce comme étant là doctrine de Dieu même, oh! pour lors il est de la dernière évidence qu'on doit regarder cette doctrine comme venant effectivement de lui. Pourquoi? Parce que dans de semblables circonstances Dieu ne pourrait ni opérer lui-même, ni permettre qu'un autre opérât en son nom des œuvres de cette espèce sans autoriser le mensonge. Les miracles qui s'opèrent en preuve d'une religion doivent donc évidemment être regardés comme le langage de Dieu, et, pour ainsi dire, comme le sceau de la divinité. Ce terme de *sceau* me fournit une comparaison qui servira de développement à ce que je viens de dire.

Quand un souverain veut publier un nouvel édit dans les pays de son obéissance, il en fait dresser un acte authentique, il le signe et le fait contresigner par son secrétaire d'Etat. Mais comme il serait à craindre que quelque faussaire ne contrefît l'une et l'autre signature, et qu'il ne répandît dans le public, comme émanée du trône, une prétendue déclaration qui n'en viendrait pas, il ajoute une seconde précaution à la première; c'est de faire apposer au bas du diplôme le sceau royal, à la vue duquel les chefs des cours souveraines, chargées de vérifier les actes de cette nature, le font publier dans la capitale et dans les provinces, comme étant revêtu de toute l'authenticité requise.

Voilà ce que fait le souverain de l'univers. Quand il se détermine à donner de nouvelles lois au genre humain, il le lui annonce par des hommes inspirés, à qui il révèle ses divins secrets; mais de crainte que quelque imposteur ne s'avise de donner ses rêveries pour des révélations, ou que les révélations de l'homme inspiré ne passent pour des impostures, il appose en quelque sorte, aux lois dont il les charge de faire la publication, le sceau de la divinité; c'est-à-dire qu'il fait des miracles en confirmation de la doctrine qu'il annoncent de sa part. C'est ce qu'il fit dans l'ancienne loi, par le ministère de Moïse et des prophètes; et c'est ce qu'il a fait depuis, dans l'établissement de la loi nouvelle, par le ministère de son propre Fils et par celui de ses apôtres.

Oui, mes chers auditeurs, notre sainte religion a été établie, soutenue, perpétuée par une foule de prodiges que Jésus-Christ a opérés, et par lui-même, et par ceux qu'il a choisis pour ses premiers coopérateurs dans la rédemption du genre humain; prodiges dont le détail serait immense; il suffira de vous en alléguer les principaux pour vous rappeler tous les autres.

1° *Miracles de Jésus-Christ.* — Aux noces de Cana, Jésus-Christ change l'eau en vin; dans le désert, avec cinq pains il nourrit cinq mille personnes; à Tibériade, il marche sur les eaux, et y fait marcher un de ses disciples. Ici, on lui présente des paralytiques, et par un seul mot il les guérit; là, on lui conduit des aveugles, et en les touchant il les éclaire. Ailleurs, on lui amène des démoniaques, et sur-le-champ il les délivre. En un mot, on ne lui demande aucune guérison miraculeuse qu'il ne l'accorde avec une facilité qui dénote une puissance sans bornes. Il fait plus, il va jusqu'à opérer des prodiges qu'on n'oserait lui demander, parce qu'on les regarde comme impossibles.

En effet, Jaïr, prince de la Synagogue, n'ose lui demander de rendre à sa fille une vie qu'elle vient de perdre (87), et il la ressuscite. La veuve de Naïm ne pense point à lui demander la résurrection de son fils que 'lon porte en terre, et il le fait sortir vivant de son cercueil. Marthe et Marie ne le sollicitent pas de ressusciter Lazare, mort depuis quatre jours, et il lui donne une seconde vie. Mais le miracle des miracles, et celui qu'on peut regarder comme le couronnement de tous les autres, c'est celui qu'il opère sur lui-même en sortant trois jours après sa mort de son propre sépulcre, et en se manifestant plusieurs fois à ses disciples.

Voilà, mes chers auditeurs, une partie des prodiges par lesquels Jésus-Christ a prouvé la vérité de sa doctrine. En faut-il davantage pour forcer l'incrédulité la plus opiniâtre? Non, sans doute; et je ne vois pas ce qu'on pourrait répondre à des preu-

(87) Il est vrai que Jaïr demanda à Jésus-Christ la guérison de sa fille qui était malade; mais quand on vint lui apprendre qu'elle était morte, il n'osa plus rien lui demander. *Filia tua mortua est, noli vexare magistrum.* (*Marc.*, VI, 33.)

ves de cette espèce. Dira-t-on que toutes ces merveilles étant rapportées par les disciples de Jésus-Christ elles ne doivent pas être crues sur un témoignage aussi suspect? Cette raison est des plus frivoles.

Pour obliger l'incrédule à en convenir, nous offrons de lui montrer deux choses également concluantes; la première, que quand les miracles en question ne seraient rapportés que par les disciples du Sauveur, leur témoignage seul en prouverait la certitude; la seconde, qu'il est absolument faux que les disciples soient les seuls qui les rapportent. Un moment de réflexion sur les deux membres de cette réponse achèvera d'éclairer quiconque ne s'obstinera pas à fermer les yeux.

Le seul témoignage des apôtres serait insuffisant.— Je dis d'abord que quand les miracles qu'on lit dans l'Evangile ne seraient rapportés que par les disciples de Jésus-Christ, ils n'en seraient pas moins incontestables. Non, quand les chrétiens seraient les seuls qui auraient parlé des événements prodigieux arrivés à l'établissement du christianisme, on ne devrait pas pour cela les révoquer en doute. En effet, de ce que Thucydide et Xénophon, qui ont écrit l'histoire de la Grèce, étaient Grecs; de ce que Salluste et Suétone, qui ont écrit l'histoire de la république de Rome, étaient Romains; de ce que Mézerai et Daniel, qui ont écrit l'histoire de France, étaient Français, s'en suit-il qu'on ne doive pas croire ce que ces historiens nous rapportent? Au contraire, c'est une raison de plus pour leur ajouter foi. La connaissance que ces écrivains ont eue du local les a mis plus à portée de nous instruire que ne l'auraient été des étrangers, dans qui leur éloignement aurait pu occasionner bien des bévues. Sera-ce un Anglais qui s'intéressera à écrire l'histoire de Hongrie, et un Espagnol à écrire celle du Danemark? Il est bien plus naturel que ce soit un patriote qui écrive l'histoire de sa patrie, et un chrétien celle de sa religion.

Mais il y a plus : c'est qu'on ne peut raisonnablement refuser de croire les apôtres dans ce qu'ils nous disent de l'établissement du christianisme. Pourquoi? Parce qu'on ne peut récuser le témoignage de gens qui, dans ce qu'ils attestent, ne peuvent ni se tromper eux-mêmes ni vouloir tromper les autres, ni en venir à bout quand ils le voudraient faire. Or tel est le témoignage des apôtres à l'égard des faits miraculeux dont ils nous ont laissé des monuments dans leurs écrits.

Premièrement, il était impossible qu'ils se trompassent eux-mêmes en nous les rapportant; car enfin quelle était la nature de ces faits? Etaient-ce des faits obscurs dont ils ne connaissaient pas les circonstances? des faits éloignés qu'ils ne savaient que pour les avoir entendu dire à d'autres? des faits uniques, arrivés une seule fois, ou du moins des faits extrêmement rares et dont on ne pouvait citer que très-peu d'exemples? Rien de tout cela. C'étaient des prodiges opérés publiquement, des prodiges qu'ils avaient vus de leurs yeux, des prodiges enfin plusieurs fois réitérés et dont ils avaient souvent été eux-mêmes les coopérateurs. Comment pourra-t-on après cela nous dire qu'ils se sont trompés en croyant voir des miracles qu'ils n'ont pas vus?

Quoi! mes chers auditeurs, les apôtres ont cru voir Jésus-Christ multiplier cinq pains pour nourrir cinq mille personnes, ils ont cru être eux-mêmes les distributeurs de ce pain miraculeux, ils ont cru remplir douze corbeilles de ce qui restait après le repas, et tout cela n'aurait été qu'un songe! Avouons-le, les détails circonstanciés de la sorte ne sont point susceptibles de tromperie. Or, ce que je dis du miracle de la multiplication des pains doit se dire de tous les autres.

Oui, mes frères, il est impossible que les apôtres aient cru voir Jésus-Christ éclairer les aveugles et redresser les boiteux, faire entendre les sourds et faire parler les muets, délivrer les démoniaques et ressusciter les morts, si tout cela ne s'était pas réellement opéré. Il est impossible qu'ils aient cru voir un homme mort depuis quatre jours sortir vivant de son tombeau, qu'ils aient cru le délier eux-mêmes du suaire dont il était enveloppé, qu'ils aient cru le voir aussitôt marcher au milieu d'eux et peu de jours après souper en leur compagnie, si jamais il n'est arrivé rien de semblable.

Mais quand, par la plus grande impossibilité, on supposerait qu'ils se fussent trompés en croyant voir Jésus-Christ opérer des miracles qu'il n'opérait pas, auraient-ils pu se tromper de même en croyant avoir reçu de lui le pouvoir de faire des miracles semblables aux siens? Et quand on supposerait encore, par la plus grande de toutes les absurdités, qu'ils se seraient trompés là-dessus, les premiers fidèles à qui Dieu communiquait un semblable pouvoir se seraient-ils trompés comme eux en croyant avoir reçu un don qui n'aurait subsisté qu'en idée? Convenons donc, mes chers auditeurs, qu'il faut s'aveugler entièrement pour soutenir que les apôtres se soient trompés eux-mêmes en nous rapportant des miracles qu'ils croyaient véritables et qui ne l'étaient pas.

Reste donc à dire qu'ils étaient persuadés que Jésus-Christ n'avait opéré aucun miracle, et qu'ils ont voulu nous tromper en nous l'assurant. Mais c'est là le comble de l'extravagance. En effet, s'ils étaient persuadés que Jésus-Christ n'avait opéré aucun miracle, et surtout qu'il ne s'était pas ressuscité lui-même comme il l'avait promis, ils devaient le regarder comme un fourbe, et par conséquent se venger de ses impostures en les dévoilant au public. Mais non. On veut que douze hommes, qui connaissent la fausseté de ce que leur a dit un séducteur, continuent malgré cela de soutenir sa doctrine et de lui attribuer de faux miracles, quoiqu'ils sachent que par une telle conduite ils vont s'exposer aux plus rigoureux tourments. En vérité, mes frères, ne faut-il pas renverser toutes les idées de

l'esprit humain pour admettre une pareille supposition?

D'ailleurs, quand les apôtres eussent été assez ennemis d'eux-mêmes pour s'exposer sans aucun motif raisonnable à toute la rigueur du dernier supplice, il faudrait encore qu'ils eussent été assez dépourvus de bon sens pour essayer de persuader aux juifs qu'eux-mêmes, les juifs, avaient vu depuis peu de grands événements qui n'arrivèrent jamais. Il faudrait de plus que huit mille juifs fussent devenus tout d'un coup aussi insensés qu'eux pour croire sur leur parole des faits qui, non-seulement n'avaient pas la moindre apparence, mais des faits qui étaient si notoirement faux que leur fausseté était aussi claire que le soleil en plein midi.

Un peu de détail va nous convaincre de la fausseté de cette supposition. En effet, si Jésus-Christ n'a point opéré les miracles que nous lisons dans l'Evangile, il s'ensuit que huit mille Juifs crurent qu'il avait ressuscité trois morts, l'un dans la maison de Jaïr, prince de la Synagogue; le second dans la ville de Naïm, et le troisième à Béthanie, quoiqu'il n'y eût pas ni chez Jaïr, ni à Naïm, ni à Béthanie, un seul homme qui eût connaissance de trois événements si extraordinaires. Ils crurent que pendant les trois heures que Jésus-Christ fut attaché à la croix il y eut une éclipse de soleil (88), et qu'au moment où il expira, des morts, sortis de leurs tombeaux se montrèrent à plusieurs personnes de Jérusalem, quoiqu'à Jérusalem il n'y eût qui que ce soit qui se souvînt d'avoir vu dans ce temps-là ni la moindre éclipse, ni la moindre apparition de morts. Ils crurent que les apôtres avaient parlé tout à la fois les langues des Juifs et des Elamites, des Parthes et des Mèdes, des Egyptiens et des Arabes, en présence de ces différents peuples assemblés à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, quoique jamais aucun de ces étrangers n'eût rendu témoignage à une merveille si surprenante. En un mot, ils crurent un grand nombre de prodiges qu'on leur disait avoir été opérés sous leurs yeux, quoique aucun d'eux ne se rappelât d'avoir jamais rien vu qui y eût le moindre rapport. Je demande, mes frères, si une pareille hypothèse n'est pas le comble de la déraison.

Pour vous le démontrer encore plus évidemment, je suppose qu'un prédicateur est monté dans cette chaire pour vous engager à quitter votre religion, et à en embrasser une autre qu'il vous assure venir de Dieu. Je suppose que pour vous prouver la divinité de la nouvelle doctrine il vous dise : Vous vous souvenez qu'il y a environ deux mois il se fit une éclipse de soleil : vous en avez tous été les témoins ; il n'y a personne ici qui ne puisse se le rappeler. Vous vous souvenez qu'à peu près dans le même temps un citoyen de cette ville, qui était mort de-

(88) *Sur l'éclipse de soleil arrivée au temps de la Passion.* — Cette éclipse fut extraordinaire dans toutes les circonstances dont elle fut accompagnée. Extraordinaire dans le temps où elle arriva : ce fut dans la pleine lune, ce qui est physiquement impossible. Une éclipse de soleil est occasionnée par l'interposition du disque de la lune entre le soleil et la terre. Elle ne peut donc jamais arriver, au moins naturellement, pendant que le soleil et la lune sont en opposition. Extraordinaire dans sa durée, qui fut de trois heures. Les astronomes nous apprennent que, vu la rapidité du mouvement de la lune, une éclipse de soleil ne peut durer, au moins comme (*a*) totale, que cinq minutes. Celle-ci ayant duré bien plus longtemps est encore en cela contre toutes les lois astronomiques. Extraordinaire par la manière dont elle se fit. Dans les autres éclipses c'est par la partie occidentale du disque du soleil que l'obscurité commence, et elle finit par l'orientale. Ici ce fut tout le contraire. Saint Denis l'Aréopagite et son ami Apollophanes (qui tous deux étaient encore parmi nous, et dont le premier cessa de l'être dans la suite à la prédication de saint Paul), saint Denis et Apollophanes observèrent l'éclipse dont nous parlons, auprès de la ville d'Héliopolis, en Egypte. Ils remarquèrent que la lune avait commencé par offusquer la partie orientale du soleil, et qu'étant parvenue à la partie occidentale elle revint à l'orientale. Ils remarquèrent que pendant tout le temps que dura l'éclipse l'obscurité était si grande, qu'on voyait les étoiles comme on les voit à minuit. Ils remarquèrent qu'après l'éclipse la lune parut en opposition comme elle était trois heures auparavant. Autant de prodiges que de circonstances.

Notez que cette éclipse fut aperçue dans toutes les parties de notre hémisphère, c'est-à-dire, non-seulement en Judée, mais à Rome, en Egypte, en Chine. Phlégon et Tallus, auteurs païens, parlent de cette éclipse. Le premier la place à la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, et le second à la dix-huitième année du règne de Tibère. Or, ces deux époques reviennent exactement à l'année de la mort de Jésus-Christ. Tertullien et le martyr saint Lucien renvoient le sénat romain à ses archives pour en avoir la preuve. Il est rapporté dans l'*Histoire chinoise* de Greslon, que sous le règne de l'empereur Kam-Vu-Ti, il parut en Chine, au mois d'avril, une éclipse totale de soleil qui était contre toutes les lois de la nature. Quand les missionnaires, en prêchant l'Evangile, parlèrent de cette éclipse; les lettrés, qui sont chez les Chinois ce que les docteurs sont parmi nous, se rappelèrent d'avoir lu dans l'*Histoire de la Chine*, que leurs ancêtres avaient vu une éclipse toute différente des éclipses ordinaires. On calcula le temps où elle était arrivée, et il se trouva que c'était précisément la même qui avait paru au temps de la Passion de Jésus-Christ. Cela fit ouvrir les yeux à plusieurs lettrés, qui se firent chrétiens. Ainsi, en combinant ensemble tous les calculs de Phlégon, de Tallus, des Romains et des Chinois, il résulte de toutes ces supputations, que l'éclipse dont ils parlent tous comme d'un phénomène extraordinaire dont la cause leur était inconnue, revient exactement à celle dont il est fait mention dans l'Evangile.

(*a*) Il est vrai que les astronomes nous disent qu'une éclipse de soleil peut durer trois heures et huit minutes; mais elle n'est pas totale dans tout ce temps-là. Il faut déduire de sa totalité tout le temps de l'immersion et de l'émersion, c'est-à-dire, le temps où le disque de la lune commence à entrer dans le disque du soleil par la partie occidentale de celui-ci jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement couvert, et le temps où il commence à en sortir par la partie orientale jusqu'à ce qu'il l'ait totalement découvert (*Voyez* le *Traité de la Sphère* par M. Rivard, page 64; et les *Observations philosophiques*, par M. l'abbé Pluquet de Rival.

puis quatre jours, sortit vivant de son tombeau : plusieurs de ceux qui m'écoutent l'ont vu depuis sa résurrection et ont mangé avec lui. Il est encore plein de vie, et il se promène tous les jours dans vos rues et dans vos places. C'est Dieu qui a fait ces miracles, et il les a faits pour vous montrer que c'est lui qui m'envoie vous prêcher une nouvelle religion. Personne de ceux qui l'entendent n'a vu ni la prétendue éclipse qu'il annonce, ni le prétendu ressuscité qu'il cite, et par conséquent on a droit de le regarder comme le plus extravagant de tous les imposteurs. Cependant, au lieu de le chasser, comme on le devrait, un prédicateur assez impudent pour avancer en public deux faits aussi notoirement faux que le sont ceux-là, on continue de l'écouter ; on embrasse sa doctrine ; huit mille citoyens, parmi lesquels il y a un grand nombre de prêtres et de docteurs, abandonnent la religion de leurs pères et se déclarent pour la religion nouvelle.

Je demande s'il ne faudrait pas que le prédicateur qui parlerait de la sorte, et que les auditeurs qui le croiraient, fussent tombés dans le dernier excès de la folie. Voilà néanmoins ce qu'il faut absolument supposer dans les apôtres et dans les huit mille juifs qui se convertirent ; dans les premiers, la folie de prendre tout un peuple à témoin de faits qui n'ont jamais existé, et dans les seconds, la folie de croire des gens qui leur débitent de si évidentes impostures.

Avouons, mes chers auditeurs, qu'une crédulité pareille eût été un prodige encore plus grand que tous ceux qu'on nous dit avoir été crus de la sorte : ou plutôt avouons qu'il n'est point de prodige semblable à celui d'un homme qui se donne pour incrédule et qui croit cependant une chose si incroyable. En effet, ceux qu'on appelle ordinairement les incrédules devraient être regardés comme les plus crédules de tous les hommes, puisque, dans la matière présente, ils croient que tant de milliers de personnes ont pu croire ce que l'évidence leur ordonnait de ne pas croire.

Il est donc sûr que, quand les faits que nous lisons dans l'Evangile ne seraient annoncés que par les apôtres, on ne pourrait aucunement les révoquer en doute. Mais ils sont rapportés par les ennemis mêmes de notre religion. Seconde preuve qui en augmente la certitude.

Le témoignage de nos ennemis. — Juifs. — Ces ennemis sont les juifs, les idolâtres, les infidèles. Or, les uns et les autres viennent ici joindre leur témoignage à celui des apôtres. Ouvrons les livres de Josèphe, ce juif illustre à qui nous devons le récit des événements extraordinaires qui se sont passés dans sa nation ; quel témoignage n'y rend-il pas, non-seulement à la vertu de Jésus-Christ, mais aux miracles surprenants qu'il a opérés !

En ce temps-là, dit-il en parlant du gouvernement de Ponce-Pilate (89), *en ce temps-*

(89) *Sur le célèbre passage de l'historien Josèphe.* — Je sais qu'il y a des théologiens qui regardent ce passage comme supposé, fondés, 1° sur ce qu'il y a des manuscrits où l'on ne le trouve pas ; 2° sur ce que plusieurs Pères de l'Eglise ne l'ont pas cité, ce qu'ils n'auraient pas, disent-ils, manqué de faire s'ils l'eussent cru véritable ; 3° sur ce que ce passage est trop clair en faveur de Jésus-Christ ; car Josèphe ajoute après les paroles que nous avons citées : *Hic est Christus*. Or, disent-ils encore, un chrétien n'en aurait pas dit davantage..... Donc..... Mais il me semble que toutes ces raisons ne prouvent rien. Examinons-les séparément : 1° quant aux manuscrits, il n'est pas étonnant qu'il y en ait où il ne se trouve pas. Il est tout naturel qu'un grand nombre de juifs aient tiré des copies de l'Histoire de Josèphe ; c'était l'histoire de leur nation ; ils étaient plus intéressés que personne à s'en procurer des exemplaires, et il n'est pas moins naturel qu'en le copiant ils en aient retranché ce qui leur est contraire. Nous serions même étonnés que sur le grand nombre de juifs qui ont dû tirer ces copies, il n'y en eût eu aucun qui eût succombé à la tentation de faire ce retranchement, et il suffit qu'un seul se le soit permis dans les commencements, pour que plusieurs autres qui auront copié celui-ci l'aient fait dans la suite de bonne foi, ne le trouvant point dans la copie qu'ils avaient en main.

Ce que nous ne donnons ici que pour une probabilité se confirme par le témoignage de *Baronius* et de *Witasse*. Le premier, à l'année trente-quatre de Jésus Christ, cite un manuscrit de Josèphe où ce passage est effacé ; et par qui a-t-il pu l'être, si ce n'est par quelque juif ? Le second cite un ouvrage imprimé du même auteur, que l'on conserve dans la bibliothèque de Sorbonne, et dont la feuille où devrait être ce passage a été arrachée, comme on le prouve par le chiffre des pages, par la suite des chapitres, et par l'interruption du sens, qui montre évidemment qu'en cet endroit il manque une feuille. Or, qui a pu arracher cette feuille, si ce n'est une main juive ? Ce que les juifs des siècles postérieurs ont fait sur ces deux exemplaires, les juifs des premiers siècles de l'Eglise n'auront-ils pas été violemment tentés de le faire sur les anciennes copies ? Secondement, l'autorité des Pères qui n'ont pas cité ce passage n'est qu'une preuve négative, qui ne peut l'emporter sur la preuve positive que nous fournissent un grand nombre de Pères qui l'ont cité. Il peut se faire que les premiers n'aient eu en main que les copies faites par des juifs. Il peut se faire qu'ils n'aient pas voulu se servir d'une preuve que les Juifs auraient contestée, pendant qu'ils en avaient tant d'autres incontestables. Il peut se faire qu'ils aient oublié de s'en servir. On ne se souvient pas toujours de tout. Troisièmement, ces paroles, *Hic est Christus*, pourraient faire une plus grande difficulté dans la bouche d'un juif. Mais on peut répondre à cela que ces mots, sous la plume de Josèphe, ne signifient autre chose sinon : c'est celui que les chrétiens appellent le Christ. Ce qui le montre, c'est qu'il a fait signer son histoire par Vespasien. Y a-t-il apparence qu'après avoir, par une indigne flatterie, dit à ce prince que c'était lui-même Vespasien qui était le Christ, il allât ensuite, dans un ouvrage qu'il lui offre, dire que c'était Jésus, s'il n'avait été persuadé qu'on prendrait cette expression dans le sens que nous venons de lui donner ? D'ailleurs, s'ils nous disent que ce texte est comme décousu, et paraît une espèce de hors-d'œuvre dans l'ouvrage de Josèphe, nous répondons que c'est précisément parce qu'il ne nous paraît pas tel, que nous croyons le lui devoir attribuer. Ce texte est si bien lié avec ce qui le précède et ce qui le suit, que, si on l'en ôte, il y aura une lacune qui est contre toutes les règles de l'histoire.

là parut un homme sage, si néanmoins il faut l'appeler un homme; car il était puissant en prodiges; et malgré le supplice de la croix auquel Pilate le condamna, ses disciples lui demeurèrent unis, parce qu'il leur apparut vivant trois jours après sa mort. Ce célèbre passage, qu'Eusèbe de Césarée, que saint Jérôme, que saint Isidore de Damiète, que Sozomène et plusieurs autres Pères ont cité comme étant véritablement de Josèphe, montre combien il fallait que la réputation des miracles de Jésus-Christ fût constante pour avoir forcé ce prêtre juif à en faire l'aveu.

Tout, ce semble, engageait Josèphe à supprimer un éloge qui est une preuve si authentique des miracles sur lesquels est appuyé le christianisme. Mais vous permîtes, ô mon Dieu! que plus touché de ce qu'il devait à la vérité de l'histoire que de ce qu'il aurait pu s'imaginer devoir à l'honneur de sa nation, il nous ait laissé un aveu si formel des miracles de notre divin Maître. Et comment ne l'aurait-il pas fait, cet aveu, puisque les scribes et les pharisiens du temps de Jésus-Christ étaient obligés de le faire eux-mêmes? Cet homme, disaient-ils entre eux, fait beaucoup de miracles : *Hic homo multa signa facit.* (*Jean.*, XI, 47)

Idolâtres. — Mais les juifs n'ont pas été les seuls que l'évidence ait forcés de reconnaître les miracles opérés par Jésus-Christ; des idolâtres même en sont convenus.

L'empereur Tibère, instruit par Pilate des prodiges que Jésus-Christ avait faits dans la Judée, et surtout de ceux qui s'opérèrent à sa mort, en fut si rempli d'estime pour sa personne, qu'il fit proposer au sénat de l'admettre au nombre des dieux. C'est Tertullien qui rapporte ce fait dans son *Apologétique*, c. 5, et qui ajoute que si le projet de Tibère ne s'exécuta pas, ce ne fut que par un conflit de juridictions, qui venait de ce que le sénat prétendait que c'était à lui et non pas à l'empereur de connaître en première instance de ces sortes d'apothéoses. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. II, c. 2.)

Je demande là-dessus : De quel front un aussi célèbre défenseur du christianisme que l'était Tertullien, aurait-il osé citer un fait de cette nature, s'il n'avait été bien sûr de ne pouvoir être démenti ? Sans cela il se serait exposé à détruire d'un trait de plume tout ce qu'il avait dit de plus fort dans son *Apologie en faveur de la religion.*

L'empereur Adrien avait une vénération si profonde pour Jésus-Christ, et admirait tellement ses miracles, qu'il voulait lui dresser des autels et le faire honorer comme un dieu. C'est à ce dessein qu'il fit construire en son honneur des basiliques qu'on appela, de son nom, les *Adriennes*, *Basilicæ Adrianæ*, et qui subsistaient encore plusieurs siècles après. Si l'apothéose de Jésus-Christ, proposée par cet empereur, n'eut pas lieu, c'est, comme le rapporte un auteur païen (Lampridius *in Adrianum*, c. 41), que les oracles, consultés là-dessus, répondirent que si cette entreprise s'exécutait, le culte des dieux de l'empire serait bientôt détruit et que toute la terre ne tarderait pas à devenir chrétienne.

L'empereur Alexandre, instruit sans doute par sa mère Mamée, qui était fortement attachée au culte de Jésus-Christ et qui en faisait profession publique, estimait tant notre divin Sauveur, qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer ses prodiges et de louer sa doctrine. Aussi lui rendait-il ses hommages dans un oratoire domestique où il avait placé son portrait avec ceux de ses dieux et de ses demi-dieux; avec ceux de Jupiter, de Mars, d'Hercule, d'Orphée, etc... (*Idem* Lampridius *in Alex.*)

Mais pourquoi, Seigneur, ne vous servîtes-vous donc pas de ces princes pour établir votre religion, puisqu'ils reconnaissaient et la sainteté de la doctrine et l'éclat des miracles de celui qui en est l'auteur? C'est, mes frères, que des hommes qui, malgré les lumières que Dieu leur donnait, étaient assez faibles pour ne se pas opposer au culte des faux dieux, ne méritaient pas qu'il les

En effet, si ce texte n'est pas de Josèphe, il s'ensuit que cet historien n'a rien dit de Jésus-Christ; car il n'en parle en aucun autre endroit. Or, est-il probable qu'il n'ait rien dit d'un homme aussi célèbre que l'était Jésus-Christ? Il a parlé de Jean-Baptiste, qui annonçait la venue de Jésus-Christ; il a parlé de Jacques, évêque de Jérusalem, qui avait été disciple de Jésus-Christ : il aurait donc parlé du précurseur de Jésus-Christ et du disciple de Jésus-Christ, sans parler de Jésus-Christ; cela est-il vraisemblable? Que penserait-on d'un historiographe de France qui, après avoir parlé du règne de Louis XIII, passerait tout d'un coup au règne de Louis XV, sans dire un mot de celui de Louis XIV? On regarderait cet écrivain comme coupable de la plus grande infidélité, d'avoir passé sous silence des événements qui méritent de tenir un des premiers rangs dans les fastes de la nation. Or, les faits arrivés dans la Judée pendant les trois ou quatre années de la vie publique de Jésus-Christ, sont encore plus célèbres que ne l'ont été pour la France les faits du règne de Louis le Grand. C'eût donc été dans Josèphe une infidélité pareille contre les lois de l'histoire que de ne pas parler de Jésus-Christ. Il a donc dû en parler. Aussi l'a-t-il fait, et s'il l'a fait c'est dans ce passage, puisqu'il ne le fait nulle part ailleurs. Toutes ces raisons me paraissent si convaincantes, que je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement douter de l'authenticité de ce texte de Josèphe. Si cependant, malgré des preuves si fortes, on s'obstine à dire que le passage n'est pas de lui et que dans son histoire il n'a rien dit de Jésus-Christ, je dis alors que ce silence affecté sur un événement aussi célèbre, sur un événement qu'il ne pouvait ignorer, sur un événement qui était connu de tous les juifs de ce temps-là, ne pouvait venir que de ce que, s'il en parlait, il fallait nécessairement parler de ses miracles, et qu'il a mieux aimé n'en rien dire du tout que de fournir lui-même aux chrétiens une preuve si convaincante de la divinité de Jésus-Christ. Ainsi, de quelque côté qu'on envisage les livres de Josèphe, on doit regarder son témoignage comme favorable aux prodiges de Jésus-Christ, ou par les expressions que nous avons citées, ou par un silence qui, dans des circonstances pareilles, serait aussi éloquent que les expressions mêmes.

employât à l'établissement d'une religion qui n'en peut souffrir aucun.

D'ailleurs, Dieu ne voulait pas qu'on pût attribuer à une puissance humaine un changement qui ne nous paraîtrait pas aujourd'hui venir du ciel, si les princes de la terre y avaient eu tant de part. Au reste, ces empereurs, qui en firent trop peu pour plaire à Jésus-Christ, en firent assez pour nous convaincre qu'ils le regardaient comme un homme qui, par ses vertus et ses prodiges, méritait toute leur admiration.

Nous pourrions citer encore ici d'autres païens, et nommément Julien l'Apostat. Ce prince dit aux chrétiens, en parlant de Jésus-Christ : Qu'a donc fait de grand votre Galiléen? Quoi! parce qu'il a éclairé quelques aveugles et fait marcher quelques boiteux, vous le regardez comme un Dieu! Voilà donc encore un empereur idolâtre qui reconnaît que Jésus-Christ a fait des miracles. Mais je passe tout cela sous silence, afin de vous dire un mot du célèbre aveu que Jésus-Christ a tiré d'un des plus grands ennemis de sa religion : je parle de ce faux prophète qui entreprit d'établir à main armée une religion nouvelle, et dont les sectateurs inondèrent l'Orient vers le milieu du VIIe siècle. A ces traits il n'y a personne qui ne reconnaisse le trop fameux Mahomet.

Infidèles — Oui, mes chers auditeurs, Mahomet a été obligé de convenir que Jésus-Christ a opéré des prodiges, qui lui ont justement mérité le titre de prophète; et ce n'est que par une manifeste contradiction, qu'après un aveu si formel, il ose se donner ensuite lui-même pour un plus grand prophète que Jésus-Christ, puisqu'il reconnaît n'avoir jamais fait aucun miracle. Mais c'est le propre de l'iniquité de se contredire elle-même : *Mentita est iniquitas sibi.* (*Psal.* XXVI, 12.)

C'est donc une vérité constante, que non-seulement les disciples du Sauveur, mais même plusieurs d'entre les juifs, les idolâtres, les infidèles, conviennent des miracles qu'il a opérés; ce qui montre évidemment la vérité de la religion chrétienne.

Que ne m'est-il permis de m'étendre sur les prodiges des disciples, comme nous l'avons fait sur ceux du maître! Nous les verrions en produire d'innombrables, en conséquence du pouvoir qu'ils avaient reçu de lui. Il l'avait promis, ce divin Sauveur, que ceux qui croiraient à sa doctrine feraient des miracles semblables aux siens, et qu'ils en feraient même de plus grands que les siens (90). C'est ce qu'on vit s'exécuter dans la personne de saint Pierre.

Après l'ascension de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, on était si convaincu dans Jérusalem du pouvoir que Dieu avait donné à saint Pierre de guérir toutes sortes de maladies, que quand il passait dans les rues on étendait les malades sur sa route, afin qu'au moins ils fussent couverts de son ombre. Et il suffisait, en effet, que l'ombre de l'apôtre passât sur *quelqu'un* de ces infirmes, pour que *tous* fussent guéris de leurs infirmités (91). Or nous ne voyons pas que l'ombre de Jésus-Christ ait jamais guéri personne. Ce n'était pas que le disciple eût plus de pouvoir que le maître, puisqu'il ne jouissait que de ce qu'il avait reçu de lui; mais c'était l'accomplissement de la promesse que le maître avait faite à ses disciples de leur donner le pouvoir de faire des miracles plus grands que les siens : *Majora horum faciet.* (*Act.*, V, 15.)

Or ce que nous disons des miracles de saint Pierre, nous pouvons le dire de ceux de ses collègues dans l'apostolat. Ils prêchèrent partout, et partout Dieu confirma leur prédication par une foule de prodiges qui en assurèrent l'efficacité (92). Mais ce pouvoir d'opérer des prodiges, que Jésus-Christ leur avait communiqué, eux-mêmes le communiquèrent par son ordre à leurs successeurs; ce qui se perpétua d'âge en âge, au point que, pendant près de trois cents ans, les miracles étaient si communs parmi les chrétiens, qu'on peut dire qu'ils naissaient en quelque sorte sous leurs pas. Il fallait bien que cela fût, puisque Tertullien (*Apologétique*, ch. 23 et 37) ne craignait pas de dire aux idolâtres : Vous avez bien des démoniaques parmi vous; faites-en venir un. Je prendrai le premier chrétien qui se trouvera; si par un signe de croix il ne force pas le démon à avouer qu'il n'est qu'un démon, dites que notre religion est fausse, et faites mourir ce chrétien sur-le-champ.

Nous pourrions rapporter ici une multitude innombrable de miracles opérés dans les premiers siècles du christianisme. Le seul saint Grégoire, évêque de Néocésarée, en fit un si grand nombre, qu'on lui donna le surnom de *Thaumaturge*, qui signifie *faiseur de miracles*. Ce saint évêque, au lit de la mort, demanda à ceux qui l'assistaient : *Combien y a-t-il encore de païens dans cette ville?* — *Dix-sept*, lui répondit-on. — *Dieu soit loué!* répliqua-t-il. *Elle ne comptait que dix-sept chrétiens quand j'en ai été fait évêque : Deo gratias, inquit : totidem erant Christiani quando sumpsi episcopatum.* Or, par quel moyen convertit-il ainsi presque toute sa ville à la foi de Jésus-Christ? Par les miracles innombrables qu'il y opéra. On en peut voir le détail dans l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Fleury. Je n'en citerai qu'un seul, qui pourra vous faire juger de tous les autres.

Ce saint prélat, dans un voyage, ne sachant où se retirer pendant la nuit, entra dans un temple d'idoles, au défaut de tout autre

(90) *Qui credit in me, opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet.* (*Joan.*, XIV, 12.)

(91) « Ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitibus suis. — « Saint Chrysostome insinue que c'est là le sens du texte, *quemquam* au singulier, et *liberarentur* au pluriel.

(92) *Prædicaverunt ubique Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis.* (*Marc.*, XVI, 20.)

asile. A peine en est-il sorti le matin, que le prêtre des faux dieux y entre pour y offrir ses sacrifices : mais ses dieux ne paraissent point comme à l'ordinaire. Etonné d'un événement auquel il n'était pas accoutumé, il apprend que Grégoire a passé la nuit dans le temple. Il court après lui ; dès qu'il l'aperçoit, il se plaint de ce qu'il a chassé ses dieux. Grégoire prend un papier sur lequel il écrit ces mots : *Gregorius Satanæ : Intra* : Grégoire à Satan : Entre. Tenez, lui dit-il, mettez ce papier sur votre autel, et vos dieux reviendront. Le prêtre court au temple, il fait ce que lui a dit Grégoire, et aussitôt les démons reparaissent ; mais au lieu de continuer à leur offrir des sacrifices, il fit cette réflexion : Il faut que le Dieu des chrétiens soit plus fort que les nôtres, puisqu'un de ses serviteurs les chasse et les fait rentrer à son gré. Rempli de cette idée, il court derechef après l'évêque, lui raconte ce qui vient de se passer, demande à se faire instruire, et reçoit le saint baptême (93). A ce miracle, rapporté par M. Fleury, nous pourrions en joindre plusieurs autres ; contentons-nous d'en ajouter un, cité par le même auteur.

Vénustien, gouverneur de Toscane, en exécution des ordres de l'empereur Dioclétien, fait paraître à son tribunal l'évêque saint Sabin ; il lui reproche son attachement au christianisme, et lui ordonne d'y renoncer. Celui-ci ayant déclaré qu'il n'en fera rien, le gouverneur lui fait couper les deux mains. A quelque temps de là Vénustien devint aveugle. Après avoir inutilement employé tous les secrets de la médecine pour le recouvrement de sa vue, il écoute le conseil qu'on lui donne de recourir à Sabin comme au seul homme qui puisse le guérir. Au défaut de toute autre ressource, il a recours à celle-là ; il envoie chercher Sabin. Le saint évêque vient, et met ses deux bras mutilés sur les yeux de l'aveugle, qui à l'instant cessa de l'être, et recouvra tout ensemble la vue du corps et celle de l'âme. En effet, il demanda le saint baptême, et le reçut aussi bien que sa femme, ses enfants et tous ses esclaves. Dioclétien furieusement irrité d'apprendre que celui qu'il avait chargé de détruire les Chrétiens, l'est devenu lui-même, envoie le tribun Lucius en qualité de vicaire du prétoire. Le nouveau vicaire instruit le procès du gouverneur, le condamne à perdre la tête sur un échafaud, et fait mourir toute sa famille (94).

Mais, direz-vous, ces miracles qui se faisaient autrefois ne se font plus aujourd'hui : d'où vient cela ? De ce qu'ils ne sont plus nécessaires. Et c'est la raison qu'apportait saint Grégoire, pape, à ceux qui lui faisaient la même question. Quand vous transplantez un jeune arbre, lui disait-il, vous l'arrosez, parce que sans cela il périrait ; mais quand il a une fois jeté en terre de profondes racines, que le tronc a considérablement grossi, et que les branches sont extrêmement étendues, vous regarderiez l'arrosement comme inutile. Il en est de même du christianisme. C'est un arbre que Dieu a planté dans le champ de ce monde. Il a fallu, pour ainsi dire, l'arroser par les miracles pour lui faire prendre racine parmi les hommes ; mais à présent que ce grand arbre a étendu ses branches dans toutes les parties de l'univers, les miracles ne sont plus de la même nécessité qu'ils étaient autrefois. Et ce qui montre que c'est la vraie raison pourquoi nous ne voyons presque plus de miracles parmi

(93) Saint Grégoire de Nysse, et d'après lui Rufin, dans son *Histoire ecclésiastique*, liv. VII, ch. 25, rapporte que dans le cours de l'instruction le prêtre idolâtre, choqué du mystère de l'Incarnation, qu'il ne pouvait comprendre, dit à Grégoire : « Si ce que vous dites est véritable, commandez à cette pierre (il y avait là une pierre d'un poids énorme) de se transporter dans tel lieu. » Grégoire commanda à la pierre et elle se transporta dans le lieu désigné.

(94) *Le miracle de la légion fulminante.* — L'empereur Marc-Aurèle, après avoir cruellement persécuté les chrétiens et avoir fait couler le sang de plusieurs milliers de martyrs, fut témoin d'un miracle qui lui fit bien changer de sentiment et de conduite. Dans la guerre contre les Marcomans, dont l'armée était composée de près d'un million d'hommes (l'empereur dans son édit les fait monter à neuf cent soixante-quatorze mille), son armée, bien inférieure en nombre à celle des ennemis, près de périr de soif au fort de la mêlée, reçut tout d'un coup, à la prière des soldats chrétiens d'une de ces légions, nommée la légion fulminante (*a*), une pluie miraculeuse qui lui rendit ses forces, pendant qu'une grêle mêlée de feu combattait en sa faveur contre ses ennemis.

C'est cet empereur même qui en rend témoignage dans un édit publié à cette occasion. Après avoir rapporté que c'est aux prières des pieux soldats de son armée qu'il est redevable de la victoire signalée qu'il a remportée contre les ennemis de l'empire, il défend d'accuser désormais les chrétiens comme chrétiens, *sous peine d'être brûlé vif*. Ce sont les propres expressions de Marc-Aurèle, que l'on trouvera à la fin de la seconde apologie de saint Justin : Εἰ εὑρεθείητις ἐγκαλῶν τῷ χριστιανῷ ὅτι χριστιανός ἐστι, βούλομαι τὸν προσταγόντα τοῦτον ζῶντα καίεσθαι (*b*).

M. Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, pag. 108, édition de 1741, fait mention et de ce miracle de la légion fulminante et de l'édit de Marc-Aurèle, et il ajoute que, si malgré cela il y eut encore des persécutions sous cet empereur, c'est que ses devins, auxquels il était fort adonné, lui persuadèrent d'attribuer à ses dieux le prodige dont nous venons de parler ; prodige que lui-même avait attribué aux prières de ses soldats chrétiens, prodige que les païens n'avaient pas même pensé à demander à leurs dieux. Tertullien rapporte le même fait dans son *Apologétique*, ch. 5.

(*a*) Soit que ce nom de *fulminante* fût l'ancien nom de la légion, soit, comme pensent quelques auteurs, qu'il lui ait été donné depuis cet événement.

(*b*) Comme saint Justin est mort en 167, et que l'événement de la légion fulminante n'est arrivé qu'en 174, on trouvera peut-être qu'il y a ici un anachronisme. Pour lever cette difficulté, il faut se souvenir que, quoique le texte que nous venons de citer se lise effectivement à la fin de la seconde apologie de saint Justin, il n'est pas de ce saint martyr. C'est M. l'abbé Chanet qui, dans son édition des œuvres de ce saint, a joint à l'édit d'Adrien celui de Marc-Aurèle qui lui est analogue. (*Voyez* dans Remi Ceillier, *sur les différentes éditions des ouvrages de saint Justin*, tome II, page 70.)

nous, c'est que Dieu en fit encore dans l'avant-dernier siècle, en faveur des nations asiatiques et américaines, auxquelles dans ce temps-là on porta le flambeau de l'Evangile.

Concluons de tout ce que nous avons dit dans cette conférence, que la religion chrétienne est la religion du vrai Dieu. Un seul miracle fait en sa faveur suffirait pour le prouver, puisque Dieu ne peut pas une seule fois attester le mensonge. Or il s'est fait, pour l'établissement du christianisme, non-seulement un miracle, non-seulement quelques miracles, non-seulement plusieurs miracles, mais des millions de miracles, soit par Jésus-Christ, soit par ses apôtres, soit par leurs premiers successeurs, soit par les simples fidèles. Le christianisme est donc l'ouvrage de Dieu.

Se persuaderait-on que, malgré cela, il est parmi nous des hommes qui ne croient point aux miracles? Jean-Jacques Rousseau, dans sa troisième lettre écrite de la montagne, pages 201 et 202, dit au sujet de la résurrection d'un mort : *Je ne voudrais pas pour rien au monde être témoin d'un pareil spectacle; car, que sais-je ce qu'il en pourrait arriver? Je craindrais bien qu'au lieu de me rendre crédule, il ne me rendît fou.* Un écrivain moderne disait dans Paris, il y a peu d'années, que quand cent témoins lui diraient au faubourg Saint-Antoine qu'ils ont vu ressusciter un mort au faubourg Saint-Honoré, il n'en croirait rien. Je n'en suis point surpris. Cette obstination est l'accomplissement littéral de la prédiction de Jésus-Christ. Ils ont Moïse. S'ils ne croient pas à Moïse, quand un mort ressusciterait, ils ne le croiraient pas : *Habent Moysem. Si Moysi non credunt, etiamsi mortuus resurrexit, non credent.* (*Luc.*, XVI, 29.)

Seigneur, un semblable aveuglement est un miracle en quelque sorte aussi étonnant que le sont ceux que vous avez opérés tant de fois en faveur du christianisme; et on a peine à comprendre que des hommes raisonnables puissent refuser de se rendre à des preuves aussi évidentes que le sont celles que vous nous fournissez. Ayez compassion, ô mon Dieu! de ceux qui se livrent à une incrédulité si prodigieuse. Eclairez-les, touchez-les, convertissez-les, afin qu'après avoir cru fermement toutes les vérités que la religion nous enseigne, et fidèlement pratiqué toutes les vertus qu'elle nous commande, ils jouissent un jour, et que nous jouissions avec eux de la vie éternelle, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE VIII.

Contre les juifs et les païens.

LES PROGRÈS DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum. (*Psal.* XVIII, 5.)

Leurs paroles se sont répandues dans toute la terre, et leur prédication s'est fait entendre à toutes les extrémités du monde.

Que vous êtes admirable, Seigneur, dans les opérations de votre grâce! Vous avez renouvelé dans la production du monde spirituel et moral ce que vous fîtes autrefois dans la création du monde corporel et physique. Vous tirâtes celui-ci du néant de la nature, et vous avez tiré celui-là d'un autre néant, qui n'avait pas, ce semble, plus de proportion avec la fin que vous vous proposiez, que le premier n'en avait avec l'existence de tous les êtres.

En effet, qui l'aurait cru, mes frères, si l'expérience ne vous l'avait appris, que douze hommes de la lie du peuple, gens sans lettres et sans étude, sans richesses et sans crédit, et outre cela, gens timides, craintifs, pusillanimes, seraient les instruments que Dieu emploierait pour faire changer de face à l'univers? Tels furent cependant les apôtres, avant que Jésus-Christ les chargeât du glorieux ministère qu'il voulait leur confier.

Ils étaient presque tous du métier de pêcheurs. Un d'entre eux était, à la vérité, commis dans un bureau : Matthieu fut tiré de la banque pour être appelé à l'apostolat : mais on sait que la banque n'est pas, pour les choses du ciel, une meilleure école que la barque. Ah! Seigneur, si de pareils hommes viennent à bout de convertir l'univers, cette conversion ne sera pas assurément leur ouvrage, et on sera obligé de reconnaître que vous y aurez employé toute la force de votre bras.

C'est en effet, mes frères, afin qu'on le reconnût, que Dieu fit choix de tels hommes. Moins l'ouvrage qu'il leur confiait était proportionné à leur faiblesse, plus devait-on avouer que lui seul en était l'auteur. *Allez*, leur dit-il, *prêchez dans tout l'univers : voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* (*Matth.* XXVIII, 2.) Ils partent, ils se répandent dans toutes les parties du monde alors connu : leur prédication se fait entendre en tous les lieux de la terre, et Dieu leur tient parole, en donnant à la leur un succès des plus rapides.

C'est la rapidité de ce succès de l'Evangile qui va faire le sujet de ce discours, succès d'autant plus prodigieux, que les moyens que Dieu a employés pour le produire y paraissaient moins proportionnés, et que les obstacles qui s'y rencontraient semblaient naturellement plus insurmontables. Comme les juifs et les païens ont été les objets de la prédication des apôtres, c'est contre les uns et les autres que nous parlerons ici, en faisant voir que la promptitude avec laquelle des milliers de juifs et des millions de païens se sont convertis au christianisme, malgré la répugnance qu'ils devaient tous y avoir, est une preuve évidente de la divinité de cette religion. Votre attention, s'il vous plaît..... *Ave, Maria.*

Oui, mes frères, le changement que le christianisme opéra dans le monde est un de ces faits dont toutes les circonstances ont quelque chose de si merveilleux, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que, pour

surmonter les obstacles qui s'y opposaient, il ne fallait rien moins que la force d'un Dieu qui peut, quand il lui plaît, employer à l'accomplissement de ses desseins les choses même qui paraissent y avoir le plus d'opposition.

Pour s'en convaincre il ne faut que jeter un coup d'œil sur l'état où était le monde quand les apôtres commencèrent à y prêcher l'Evangile. Quel changement ne fallait-il pas opérer dans les hommes qui vivaient alors, pour en faire des chrétiens ! Ils étaient tous ou juifs ou idolâtres. Or les uns et les autres étaient si opposés au christianisme, qu'il serait assez difficile de dire lesquels l'étaient davantage. Les premiers, par affection pour une loi qu'ils avaient reçue de Dieu, ne pouvaient souffrir une religion qu'ils regardaient comme contraire à la leur. Les seconds, par un culte superstitieux pour des idoles auxquelles une possession de plusieurs siècles semblait donner droit sur leurs hommages, ne pouvaient qu'abhorrer une religion qui abhorrait elle-même toute idolâtrie.

Voilà cependant ce qu'il fallait surmonter. Il fallait détruire les synagogues des juifs et renverser les temples des païens, pour élever sur les ruines des unes et des autres des églises consacrées à Jésus-Christ. Il fallait engager les premiers à quitter les cérémonies extérieures d'une religion établie depuis quinze cents ans, pour embrasser une religion qui paraissait nouvelle, et dont on leur disait que la leur, quelque ancienne qu'elle fût, n'avait été que la figure. Il fallait engager les seconds à brûler des simulacres en l'honneur desquels ils avaient, à l'exemple de leurs ancêtres, brûlé tant de fois un encens sacrilége, et porter ces hommes, qui n'étaient affectés que des objets sensibles, à adorer un Dieu qui ne tombait pas sous leurs sens. A quelle opposition les apôtres ne devaient-ils donc pas s'attendre, soit de la part des juifs, soit de la part des idolâtres ! Ils en éprouvèrent en effet de très-grandes du côté des uns et des autres. Voyons d'abord ce qui regarde les juifs.

1° *Conversion des juifs.* — On sait que cette orgueilleuse nation, qui se croyait supérieure à toutes les autres, regardait les prodiges multipliés que Dieu avait faits autrefois en sa faveur, comme une preuve qu'il n'avait des yeux que pour elle. On sait que la lecture des livres saints, qui aurait dû les disposer à recevoir un Messie que ces livres annoncent presque à chaque page, ne servit au plus grand nombre d'entre eux, par l'abus qu'ils en firent, qu'à les tromper grossièrement, en leur faisant naître l'idée d'un prince victorieux, qui devait, les armes à la main, illustrer leur nation par ses conquêtes, et leur soumettre tous les peuples de l'univers. Or, de ces idées fastueuses devait venir et venait en effet le souverain mépris qu'ils faisaient d'un homme qui, se disant ce Messie, n'avait rien de la pompe et de l'éclat avec lesquels ils s'attendaient de le voir paraître ; et de là conséquemment l'opposition comme insurmontable qu'ils avaient à recevoir sa doctrine. Ce fut néanmoins cette opposition que les apôtres surmontèrent dans les premiers temps de l'établissement du christianisme, à l'égard d'un très-grand nombre de juifs.

Je dis un très-grand nombre ; car ce serait se tromper que de croire qu'il n'y eut que très-peu de juifs qui embrassèrent le christianisme. Il est vrai que la plus grande partie de la nation resta dans son entêtement ; mais cela n'empêcha pas qu'il ne s'en convertît à milliers. Un peu de détail va nous en convaincre.

Dès le premier jour de la prédication de l'Evangile, trois mille juifs se convertirent, et détestèrent publiquement le déicide dont ils venaient de se rendre coupables. Quelques jours après, à la vue d'un prodige opéré par saint Pierre, cinq mille autres demandèrent et reçurent le saint baptême. Ce nombre augmenta notablement dans la suite, et ce ne furent plus alors seulement de simples Juifs qui se firent chrétiens, mais des prêtres juifs, des docteurs juifs, des principaux membres du grand *sanhédrin* des juifs (95). C'est ce que nous lisons au livre des Actes : *Multa turba sacerdotum obediebat fidei* (*Act.*, VI, 7) ; une grande foule de prêtres obéissaient à l'Evangile. Or, sur cela deux réflexions.

La première, c'est que ce ne fut pas un prêtre, ce ne furent pas quelques prêtres, ce ne furent pas plusieurs prêtres, mais une foule et une grande foule de prêtres qui embrassèrent le christianisme. La seconde, c'est qu'une si grande multitude de ministres de la Synagogue, qui la quittaient pour entrer dans l'Eglise chrétienne, devait naturellement y attirer, et y attira en effet un bien plus grand nombre de simples laïques, que l'exemple de leurs chefs porta à marcher sur leurs traces ; et il faut convenir que la démarche des premiers était bien propre à déterminer celle des seconds.

Pourquoi ? Parce que l'exemple d'un si grand nombre d'hommes appliqués par état à l'étude des livres saints, devait montrer à un bien plus grand nombre d'autres juifs qu'il fallait que, pour se déterminer à une telle démarche, ils eussent vu dans les prophètes des preuves évidentes de la vérité de la religion qu'ils embrassaient.

Pourquoi encore ? Parce qu'en quittant le judaïsme, ils perdaient beaucoup. Ils perdaient leur dignité sacerdotale, puisqu'après avoir été prêtres parmi les juifs, ils se trouvaient réduits au rang de simples fidèles parmi les chrétiens. Ils perdaient les revenus considérables attachés à leur ministère, revenus qui consistaient dans le droit aux

(95) Nicodème et Gamaliel étaient membres du sanhédrin des juifs ; et si Abibas, fils de Gamaliel n'en était pas encore, au moins il était des principaux juifs. Le Martyrologe en fait mention au 3 août.

prémices et aux décimes, aux offrandes et aux sacrifices que les Israélites présentaient au temple de Jérusalem, ce qui leur donnait moyen de subsister d'une manière très-honorable et conforme à leur dignité. Or, en se faisant chrétiens, ils ne devaient pas s'attendre à trouver dans la nouvelle religion rien qui les dédommageât de cette perte. Malgré cela, ils eurent le courage de renoncer à toutes les prérogatives qu'ils trouvaient dans l'ancien culte, et de se déclarèrent pour le nouveau.

On les vit, ces savants qui avaient blanchi dans la lecture des livres prophétiques, devenir les disciples de douze pêcheurs sans science et sans étude. On les vit, ces principaux de leur nation, se mettre à la suite de quelques gens de la lie du peuple. On les vit, ces docteurs de la Synagogue, reconnaître avec joie que des hommes qui, ayant été jusque-là souverainement ignorants, parlaient diverses langues qu'ils n'avaient jamais apprises, devaient être régardés comme les vrais docteurs de l'univers.

C'est donc ici qu'il faut reconnaître un changement miraculeux. Oui, mes frères, pour peu qu'on soit de bonne foi, on est forcé de convenir que si la conversion subite de ce grand nombre de prêtres juifs qui, malgré leurs préjugés contre Jésus-Christ, embrassèrent sa doctrine, n'est pas un miracle, il n'y en eut jamais. Et c'est ce qu'on peut répondre à ceux qui s'obstinent à dire que, s'il s'était fait des prodiges au commencement du christianisme, tous les juifs se seraient faits chrétiens. Non, doit-on leur répliquer, vous n'avez pas droit de conclure de ce que tous les juifs ne se sont pas faits chrétiens, qu'ils n'avaient pas vu de miracles; mais nous avons droit de dire qu'ils avaient vu des miracles, puisque plusieurs d'entre eux se sont faits chrétiens.

En effet, il n'est pas impossible qu'on voie des miracles sans se convertir, puisque Pharaon, qui ne se convertit pas, en avait vu un grand nombre. Au lieu qu'eu égard à l'extrême opposition que les juifs avaient contre les chrétiens, il eût été impossible qu'un seul juif se fût converti, s'il n'avait vu des miracles évidents qui lui montrassent la nécessité de sa conversion. Or il s'en trouva des milliers de tout âge, de tout sexe, de tout état, qui se convertirent. Donc leur conversion doit être regardée, ou comme une suite des miracles qu'ils avaient vus, ou comme un miracle encore plus grand que tous ceux qu'ils auraient pu voir.

2° *Conversion des païens.* — Mais un autre changement bien plus surprenant encore que celui-là, du moins par rapport à la multitude innombrable de ceux qui en furent les objets, ce fut celui des idolâtres. Car quelque grand que fût le nombre des juifs convertis, ce n'était presque rien en comparaison de celui des païens qui renoncèrent au culte des idoles pour embrasser la loi de Jésus-Christ; et c'est probablement là ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que peu de juifs s'étaient faits chrétiens, parce que, malgré leur grand nombre, ils étaient si peu de chose auprès des autres néophytes, qu'en se mêlant avec eux ils se sont, pour ainsi dire, perdus dans la foule, et ont été, en quelque sorte, absorbés dans cette multitude prodigieuse, à peu près comme une goutte d'eau qui se perdrait dans l'océan.

Donnons quelques instants à la considération de ce nouveau phénomène, et voyons comment il s'est opéré. Quand les apôtres commencèrent à prêcher l'Evangile, l'idolâtrie était, depuis plusieurs siècles, si généralement répandue dans le monde, qu'à l'exception des juifs, elle infectait tous les autres peuples; et elle était si accréditée, que dans toutes les nations on la voyait assise sur le trône avec les monarques. Or c'est cette idolâtrie si ancienne, si générale, si puissante, que les apôtres avaient à combattre, et dont, sur la parole de leur divin maître, ils ne craignaient pas de se promettre la victoire. Il est vrai que l'entreprise était difficile; ou plutôt, elle était à un tel point d'impossibilité, qu'à juger des choses humainement, il y aurait eu de la folie à en espérer l'exécution.

Car enfin, de quoi s'agissait-il dans ce projet? De rien moins que d'arracher les hommes à un culte auquel ils étaient livrés depuis plusieurs siècles; à un culte qui, plaçant le vice sur les autels, autorisait les hommes à être vicieux par principe de religion; à un culte qui, étant celui des maîtres du monde, ne pouvait manquer d'être soutenu par toutes les forces de la puissance souveraine; à un culte, en un mot, d'autant plus difficile à détruire, qu'on ne comptait employer contre lui aucun des moyens qui devaient paraître les plus propres à en venir à bout. Point d'autre force à opposer à celle des princes, que la patience; point d'autre sagesse à combattre celle des philosophes, que la folie de la croix; point d'autres promesses à faire pour la vie présente à ceux qui abandonneraient l'ancien culte, que des persécutions et des supplices.

Avouons-le, mes chers auditeurs, que si la seule entreprise d'un tel projet a quelque chose de bien surprenant, le succès en doit être évidemment regardé comme l'ouvrage de celui seul à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre : et c'est la réflexion que fait saint Jean Chrysostome, en exposant le dessein que forma le chef des apôtres de fixer dans la capitale de l'empire romain le centre de la religion chrétienne.

Figurez-vous, dit ce saint docteur, un homme dénué de tout, et qui, malgré sa pauvreté, se rend à Rome afin d'y exécuter un dessein de cette nature. Approchez-vous de lui, et interrogez-le sur le sujet de son voyage. Quoi! pauvre étranger, vous entrez dans Rome à dessein d'y détruire la religion de ses habitants, et d'y en introduire une nouvelle! Y pensez-vous? Ne savez-vous pas que le culte des dieux qu'ils adorent est aussi ancien que leur ville? et que ce culte étant celui des empereurs mêmes, vous al-

lez soulever contre vous toutes les puissances de l'empire? — Je le sais; mais malgré cela je compte bien réussir dans mon projet. — Vous êtes donc apparemment un souverain, qui, caché sous ce pauvre extérieur afin d'examiner les endroits faibles de la place, reviendrez bientôt à la tête d'une nombreuse armée pour assiéger le Capitole? — Non : je suis réellement aussi pauvre que je vous le parais, et je n'ai pour tout bien que ces méchants habits dont vous me voyez revêtu. — Il faut donc que vous soyez un savant, qui, versé dès la jeunesse dans l'étude des lettres humaines, vous promettez de votre éloquence ce que vous ne sauriez faire par le moyen des richesses. — Rien de tout cela. Je ne me suis jamais adonné à l'étude: j'ai passé presque toute ma vie au métier de la pêche, et je n'ai point d'autre science que celle que j'ai apprise d'un homme de Galilée, qui passait pour le fils d'un artisan, mais qui m'a dit être le Fils de Dieu, et dont je vais prêcher la religion. — Mais cette religion que vous allez prêcher, qu'enseigne-t-elle? qu'ordonne-t-elle? que promet-elle? — Elle enseigne que ce Dieu fait homme est mort sur une croix pour le salut du genre humain; elle ordonne que ceux qui veulent avoir part à ce salut se chargent de leur croix, en renonçant à tous les vices; elle promet une récompense éternelle pour l'autre vie; mais pour la vie présente, elle n'annonce que des persécutions, et elle exige qu'on soit prêt à mourir plutôt que de renoncer à sa doctrine. — Et vous comptez réussir dans ce projet!... Allez, mon bon ami; je vous ai pris d'abord pour un homme de bon sens, mais je vois bien que vous avez perdu la raison.

Voilà (c'est toujours la pensée de saint Chrysostome), voilà toute la réponse qu'eût faite un sage du monde à la proposition d'une entreprise qu'il eût regardée comme le comble de l'extravagance. Cependant cette entreprise, qui devait paraître si déraisonnable, à ne la considérer que dans le projet, est aujourd'hui entièrement exécutée. Rome, autrefois le siége de l'idolâtrie, est devenue le centre de la religion chrétienne : la croix est arborée sur le haut du Capitole, et les successeurs de Pierre, assis sur le trône des césars, donnent de là des lois spirituelles à tous ceux qui, dans les quatre parties du monde, font profession du christianisme.

Au reste, ce n'est pas à Rome seule que le prince des apôtres borna ses conquêtes; elles s'étendirent, dès son vivant, bien au delà des lieux où Rome avait étendu les siennes; et portées dans la suite dans des pays qu'on avait regardés jusque-là comme inaccessibles, elles soumirent à l'empire de la foi des peuples qui jusqu'alors avaient à peine reconnu l'empire de la raison. C'est le témoignage de saint Pierre et de saint Paul, qui montre la rapidité surprenante des progrès du christianisme et à Rome et dans des climats qui en étaient fort éloignés. Le premier adresse une de ses épîtres aux fidèles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie Mineure, de la Bithynie; et le second, dans son *Epître aux Romains*, écrite environ vingt-quatre ans après la mort de Jésus-Christ, déclare que leur foi est annoncée dans toutes les parties du monde, et que lui-même a porté le flambeau de l'Evangile jusque dans la province de l'Illyrie. (*Rom.*, I, 8; XV, 19.)

Au témoignage de ces deux apôtres on peut joindre celui de Tertullien et celui de Pline le jeune. Tertullien, dans son *Apologétique*, adressé à l'empereur et au sénat, leur disait : *Nous autres chrétiens nous remplissons vos armées, vos tribunaux, vos places publiques; il n'y a que vos temples que nous vous laissons libres.* Pline, bien avant Tertullien, et dans un temps fort approchant de celui des apôtres, disait, dans sa lettre à Trajan, que dans la province de Bithynie, dont il était gouverneur, tout était rempli de chrétiens.

Voilà donc une étonnante rapidité dans les progrès du christianisme, mais rapidité qui étonne encore plus quand on considère le peu de proportion qu'il y avait entre des succès si prompts et les moyens dont Dieu s'était servi pour les procurer. Que serait-ce si on jetait les yeux sur la multitude des obstacles qui devaient s'opposer à la propagation de l'Evangile, et qui semblaient si propres non-seulement à empêcher l'accroissement de notre religion, mais à l'étouffer, pour ainsi dire, dès son berceau! Ah! c'est ici que le bras de Dieu se montre avec plus d'éclat

Quand les apôtres n'eussent trouvé d'autres obstacles à l'établissement de la religion de Jésus-Christ que le long usage d'une religion contraire, il n'en eût pas fallu davantage pour empêcher le succès de leur entreprise. On sait assez quel est l'empire qu'exerce sur les peuples une coutume, surtout quand elle est extrêmement ancienne: les souverains mêmes essayeraient inutilement de la détruire; et ceux d'entre eux qui ont porté le pouvoir suprême jusqu'au despotisme ont souvent échoué quand ils ont voulu en venir à bout (96). Mais si à cette coutume où étaient les peuples de suivre une fausse religion, on ajoute et la puissance des monarques qui, s'en déclarant les protecteurs, défendaient, sous peine de mort, d'embrasser le christianisme; et le crédit des philosophes, qui, par les raisonnements les plus captieux, attaquaient la vérité du christianisme; et l'éloquence des orateurs, qui, par les discours les plus véhéments, déclamaient contre le christianisme; et enfin la fureur des prêtres idolâtres, qui se servaient des plus noires calomnies pour communiquer aux autres leur haine invétérée contre le christianisme; on conviendra que si cette sainte religion n'avait pas été

(96) On a vu dans ce dernier siècle des Chinois aimer mieux perdre la tête que de se déterminer à couper leur longue chevelure. (Voyez M. Bullet, dans son *Établissement du christianisme*, page [illegible])

l'ouvrage du bras de Dieu, elle eût succombé mille fois aux efforts de tant d'ennemis qui avaient conjuré sa perte.

Dans l'empire romain, pendant près de trois cents ans, dix empereurs portèrent les plus sanglants édits contre tous ceux qui professeraient le christianisme. Le cruel Néron, ce monstre de l'humanité, reconnu pour tel par les païens mêmes, fut le premier persécuteur de notre religion. Après s'être donné le féroce plaisir d'être le spectateur de l'embrasement de Rome, pour détourner l'odieux qu'une action si indigne devait jeter sur sa personne, il accusa les chrétiens de cet embrasement qui était son propre ouvrage, et, sous un prétexte si visiblement faux, quels tourments n'employa-t-il pas contre eux !

O Rome, qui venais de voir tes rues et tes places publiques funestement éclairées pendant la nuit par une grande partie de tes édifices en feu, tu les vis bientôt après éclairées plus funestement encore par un nombre prodigieux de flambeaux vivants, c'est-à-dire de chrétiens que le tyran faisait enduire de poix et de résine, afin qu'en y mettant le feu on fît servir leurs corps de lumières dans les ténèbres !

Passons sous silence les huit persécutions suivantes, et contentons-nous de dire un mot de la dixième. Celle de Dioclétien fut une des plus furieuses : il semble qu'il prenait à tâche de surpasser en cruauté, s'il l'avait pu, les plus cruels de ses prédécesseurs. Mais si sa persécution ne pouvait guère être plus cruelle que celle des autres, parce que les autres avaient déjà porté les choses à l'excès, elle fut une de celles qu'on exerça avec plus d'acharnement, par les précautions qu'il prit pour empêcher qu'aucun chrétien n'échappât aux recherches qu'il en faisait faire. Il avait juré leur destruction totale, et se proposait de n'en pas laisser un seul dans tout l'empire.

Mais si de cet empire des Romains nous passions à celui des Perses, quelle fureur n'y verrions-nous pas exercée contre les chrétiens ! Le seul roi Sapor en fit mourir une multitude innombrable, et la plupart dans les plus rigoureux supplices.

Voilà donc ce qui s'est vu dans les trois premiers siècles du christianisme ; des persécutions les plus terribles ; et malgré des efforts si puissants, si multipliés, si continuels, malgré les édits des empereurs, malgré les arrêts des magistrats, malgré les supplices des bourreaux, le christianisme s'est établi, s'est soutenu, s'est augmenté au point de se répandre dans toutes les parties du monde. Il semble que des attaques aussi longues et aussi furieuses que celles-là devaient étouffer notre religion dès sa naissance, ou du moins l'empêcher de croître et de s'étendre : cependant tout cela ne servit qu'à lui donner de nouvelles forces et qu'à lui procurer un accroissement qui la propagea de proche en proche dans tous les lieux de l'univers.

L'intention des persécuteurs, en faisant couler des ruisseaux de sang, était d'éteindre l'ardeur des chrétiens, et d'empêcher ceux qui ne l'étaient pas de le devenir : tout le contraire arrivait. Ce sang précieux dont ils versaient des torrents, était, selon l'expression d'un Père de l'Eglise, une semence féconde qui se multipliait au centuple : *Semen est sanguis christianorum.* (Tertullien.) En effet, un chrétien à qui l'on ôtait la vie en produisait assez souvent cent autres également disposés à la perdre. On les tourmentait, ces glorieux martyrs, en présence d'une multitude de païens qui repaissaient cruellement leurs yeux du spectacle de leur douleur, et il arrivait quelquefois que des centaines de spectateurs, étonnés du courage que témoignaient ces héros chrétiens, admiraient une religion qui inspire une si grande force, et demandaient le saint baptême. Quelquefois les bourreaux, plus las de les tourmenter qu'ils ne l'étaient de souffrir, renonçaient au paganisme, et par là s'exposaient à souffrir bientôt eux-mêmes ce qu'ils avaient fait souffrir à tant d'autres. Quelquefois les proconsuls, les magistrats, les gouverneurs, voyant l'inutilité de leurs efforts pour anéantir une religion dont les partisans méprisaient les plus affreux supplices, reconnaissaient qu'une pareille fermeté ne pouvait venir que de Dieu, et se déclaraient chrétiens, quoiqu'ils sussent que cette déclaration leur coûterait la vie.

Ennuyés de répandre du sang, quelques magistrats se contentaient-ils d'enfermer les chrétiens dans de sombres prisons ; ceux-ci convertissaient leurs gardes et les autres prisonniers enfermés avec eux. Les condamnait-on aux rudes travaux des mines ; en descendant dans ces sombres souterrains ils élevaient au ciel par leurs discours ceux qui étaient comme eux condamnés à y travailler. Les envoyait-on en exil dans le climat le plus éloigné ; ils y portaient le flambeau de la foi, et changeaient la barbarie de ses habitants en une douceur que leur inspirait la nouvelle religion qu'ils venaient d'embrasser. En un mot, tous les moyens que les ennemis du christianisme prenaient pour le détruire servaient assez souvent à lui donner de nouvelles forces et à l'étendre de plus en plus.

D'où cela vient-il, mes frères, si ce n'est de la vertu toute-puissante de celui qui sait, quand il le veut, employer tous les obstacles qu'on lui oppose, à l'exécution de ses desseins ? Tout s'opposait à l'établissement et aux progrès de la religion chrétienne, et malgré cela cette religon s'établit et se répandit de jour en jour.

Ce grand événement fut l'accomplissement littéral d'une prédiction d'Isaïe. Ce saint prophète avait annoncé que dans la suite des temps il y aurait une montagne élevée au-dessus de toutes les autres montagnes, et que malgré son élévation on verrait les peuples couler comme l'eau du fond de la vallée jusque sur son sommet. Voici l'explication que les

saints Pères (97) nous donnent de cette prophétie. Le prophète, en cet endroit, nous disent-ils, annonce que dans les derniers temps, *in novissimis diebus* (*Isa.*, II, 2), c'est-à-dire dans les temps où le Messie viendra, la religion du Seigneur sera semblable à une haute montagne : *erit mons domus Domini* (*Ibid.*); qu'elle sera élevée au-dessus de toutes les fausses religions, comme une montagne au-dessus des montagnes : *mons in vertice montium* (*Ibid.*); et que, malgré cette haute élévation, on verra les peuples couler comme l'eau (car dans le style de l'Ecriture, l'eau signifie les peuples, *aquæ populi sunt* [*Apoc.*, XVII, 15]), on verra les peuples couler comme l'eau jusque sur son sommet : *et fluent ad eum omnes gentes.*

Que les peuples soient venus se jeter dans des religions qui favorisaient les idées de leur esprit et les désirs de leurs cœurs, dans des religions où tout les engageait d'entrer et où ils ne trouvaient aucun obstacle, c'étaient des eaux qui suivaient leur pente naturelle et qui se répandaient dans des lieux bas, il n'y avait rien là de surprenant; mais que ces mêmes peuples entrassent en foule dans une religion qui proposait à leur esprit des vérités extrêmement difficiles à croire, une religion qui obligeait leurs cœurs à lui sacrifier des passions qui leur étaient chères, une religion qu'ils ne pouvaient embrasser sans courir un risque évident de périr par une mort cruelle, ah! ce sont là des eaux qui, du fond de la vallée, s'élèvent, contre leur nature, sur le sommet de la montagne. C'est un spectacle aussi surprenant que le serait celui de voir un fleuve remonter vers sa source : *Et fluent ad eum omnes gentes.*

Qu'on dise, après cela, que le christianisme n'est pas l'ouvrage de Dieu, et qu'on refuse de se rendre au témoignage de tant de héros qui endurent la mort pour assurer ce qu'ils ont vu. *Non*, disait un bel esprit du dernier siècle (M. Pascal, dans ses *Pensées sur la religion*), *je ne puis me refuser au témoignage de gens qui se font égorger pour se faire croire.* Il avait raison. Des témoins de cette espèce ne sont pas récusables, et ce serait le comble de l'injustice que de refuser de les croire après qu'ils ont acheté si cher le droit d'être crus.

C'est une maxime reçue dans tous les tribunaux, qu'on doit s'en rapporter au témoignage de deux ou trois hommes qui assurent le même fait; et c'est sur ce principe qu'on décide tous les jours du bien, de l'honneur, de la vie des citoyens. Mais quand, au lieu de trois, il s'en trouve douze qui attestent le même fait, et qui l'attestent de la même manière, avec les mêmes circonstances, sans se contredire en rien, quoiqu'on ait employé les tourments pour tirer de leur bouche un aveu contraire à leur première déposition, et surtout quand ces douze hommes ont expiré dans les supplices plutôt que de rien dire de contraire à ce qu'ils avaient dit d'abord; de quelle force doit être un pareil témoignage! Or, tel est celui des premiers héros de notre religion : ils sont tous morts pour attester qu'ils avaient vu Jésus-Christ ressuscité (98).

Les apôtres et des milliers de chrétiens, témoins oculaires de leurs miracles, aimèrent mieux mourir que de nier ce qu'ils avaient vu, et furent honorés dans tout l'univers comme de vrais sages, qui ne choisirent la mort que dans l'espérance assurée de changer la vie présente avec une meilleure vie.

Je regrette de ne pouvoir ici vous mettre sous les yeux les combats que des millions d'autres généreux athlètes ont livrés pour la foi, et par le moyen desquels ils ont remporté la palme du martyre. Dans l'impuissance où je suis de vous les rapporter tous, je me contenterai de vous en citer un seul; c'est celui de la légion Thébéenne, que je préfère aux autres, parce que celui-là seul en vaut plusieurs milliers.

Une légion était composée, chez les Romains, au moins de six mille hommes; selon quelques-uns (99), de six mille six cents; selon d'autres, de six mille six cent soixante-six; quelques-uns même la font monter jusqu'à sept mille (100). Quoi qu'il en soit du nombre précis, une légion romaine contenait entre six et sept mille guerriers. Celle qui portait le nom de Thébéenne comptait autant de chrétiens que de soldats. L'empereur Maximilien et toute l'armée offrit aux faux dieux des sacrifices. On voulut, selon Scirius (101), engager nos Thébéens à faire comme les autres; mais, encouragés par l'exemple et les discours de Maurice (102),

(97) *Voyez* Corneille de la Pierre, qui cite saint Cyrille, saint Athanase et Eusèbe.

(98) Il est vrai que saint Jean l'Evangéliste ne mourut pas dans les tourments; mais il fut, comme les autres apôtres, condamné à la mort, et il n'évita de périr dans la chaudière d'huile bouillante que par un miracle rapporté par Tertullien et par saint Jérôme. D'ailleurs saint Paul, qui mourut pour la même cause, achève de compléter le nombre des douze apôtres.

(99) Végèce en compte six mille, et saint Eucher six mille six cents.

(100) Cette variété de sentiments sur le nombre de soldats que contenait une légion montre qu'il en était apparemment d'une légion de l'armée romaine comme d'un régiment en France. Il passe pour contenir quinze cents hommes; mais comme il n'est pas toujours complet, cela se réduit quelquefois à treize ou quatorze cents hommes effectifs.

(101) Saint Eucher, évêque de Lyon, dans sa *Lettre à Silvien*, ne parle point de sacrifices, mais seulement d'ordres contraires aux lois du christianisme.

(102) *Sur le martyre des soldats de la légion Thébéenne* (*a*). — Ce fait, que quelques prétendus beaux esprits de nos jours tournent en ridicule, est rapporté par M. Fleury, par M. Choisy, par M. de Tillemont, par le P. Longueval, par dom Calmet, par

(*a*) *Voyez* une Apologie de ce fameux martyre sous le titre d'*Eclaircissements sur le martyre de la légion Thébéenne, avec de nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien*, où M. De Rivaz, qui en est l'auteur, discute à fond cette matière.

un des principaux officiers de la légion, ils protestèrent qu'ils n'en feraient rien. Après bien des promesses et des menaces pour les engager à changer de sentiments, ils furent

dom Ruinart et qui plus est par M. Baillet. Les objections de nos incrédules là-dessus font pitié : 1° disent-ils, les Thébéens étaient Egyptiens. Quelle apparence y a-t-il que ces étrangers se trouvassent dans l'armée romaine? Comme si nous n'avions pas dans nos armées françaises des régiments étrangers? Le régiment dit de *Fitz-James* est composé d'Irlandais; le régiment des Gardes Suisses et, outre cela, la compagnie des Cent-Suisses, chargée spécialement de garder la personne du roi, sont composés d'hommes étrangers à la France. Le régiment de la Garde-Corse, chargé spécialement de garder la personne du souverain pontife, est étranger à l'Etat ecclésiastique. Quelle répugnance y a-t-il donc que des Egyptiens se soient trouvés dans l'armée romaine? D'ailleurs les Egyptiens n'étaient pas, à l'égard des Romains aussi étrangers qu'on le pense. L'Egypte étant devenue, par droit de conquête, province de l'empire, l'empereur pouvait lever des troupes en Egypte comme dans les autres lieux de ses Etats (*a*). Sur la fin du IIIe siècle il y avait deux empeurs, Dioclétien et Maximien, et deux césars Valère-Maxime et Constance Chlore, père de Constantin, qui fut dans la suite seul empereur. Dioclétien ordonna à la légion Thébéenne d'aller joindre l'armée de Maximien, qui entra dans les Gaules en 286. — 2° Disent-ils encore, y a-t-il apparence que des empereurs aussi publiquement idolâtres que l'étaient Dioclétien et Maximien, souffrirent dans leurs troupes toute une légion de soldats publiquement ennemis des idoles? Pourquoi non? Tertullien ne déclare-t-il pas dans son *Apologétique*, que les chrétiens remplissaient les tribunaux et les armées? Cependant les empereurs, du temps de Tertullien, étaient persécuteurs comme ceux qui régnaient du temps de la légion Thébéenne. Longtemps avant Dioclétien, l'empereur Marc-Aurèle, persécuteur déclaré du christianisme, n'avait-il pas dans son armée contre les Marcomans la légion fulminante, aux prières de laquelle il reconnut dans la suite être redevable de la victoire? — 3° Autre contradiction que nos philosophes pensent trouver dans le récit de cet événement; c'est celle qu'ils tirent de l'endroit où l'on prétend qu'était l'armée de Maximien. Ce lieu, disaient-ils, est si étroit, qu'à peine y peut il tenir vingt hommes de front. Il est vrai que vers l'endroit où nos vertueux Thébéens souffrirent le martyre, il y a un défilé, formé d'un côté par le Rhône et de l'autre par une haute montagne, mais après avoir passé ce long défilé, on voit s'ouvrir une plaine. C'est là qu'était l'armée de Maximien, vers l'ancienne ville d'*Octodure*, aujourd'hui *Martignac*, située sur le Rhône, un peu au-dessus du lac de Genève, environ à vingt lieues de Genève même. — Saint Eucher, dans les Actes du martyre des soldats thébéens, dit que de tant de héros il ne sait le nom que de trois, saint Maurice, *primicier* (*primicerius*), saint Exupère, *enseigne*, et saint Candide, *sénateur*. M. Du Cange cite un texte de saint Jérôme, où ce saint docteur paraît admettre un *sénateur* ou magistrat parmi les principaux officiers d'armée. Quelques martyrologes font mention d'un quatrième nommé *Victor*. C'était un soldat vétéran d'une autre légion. Passant sur le lieu où on exécutait les martyrs, il témoigna l'horreur qu'il avait d'une si grande cruauté. On lui demanda s'il n'était pas aussi chrétien; il confessa qu'il l'était, et qu'il voulait toujours l'être. Là-dessus on le fit mourir comme les autres, quoiqu'il ne fût pas de la même légion. — Pour ce qui est de saint Maurice, on le regarde assez communément comme le chef de toute la légion. Cependant les Actes ne lui donnent que le titre de *primicier*, qui revient à peu près à ce que nous appelons en France lieutenant-colonel d'un régiment. Le corps d'une légion étant composé d'un peu plus de six mille hommes de pied, sans parler d'environ six cents cavaliers, était partagé en soixante compagnies de cent hommes chacune. Chaque centurie, que l'on nommait *cohors*, avait son centurion, qui en était le chef. Or le chef de la première centurie, qui conduisait la légion dans l'absence du tribun, se nommait *primiciarius*. C'était là l'emploi de saint Maurice, et c'est apparemment ce qui a donné l'eu de penser qu'il avait le commandement absolu de toute la légion. Il n'est effectivement fait mention que de lui seul, soit que le tribun fût absent, soit qu'il fût mort depuis peu de temps et qu'il n'y en eût point encore de nommé, soit pour quelque autre raison que l'histoire ne nous apprend pas. C'est toujours saint Maurice qui porte la parole et qui est regardé comme le principal de cette bienheureuse troupe de héros chrétiens, que l'on décima d'abord, pour intimider les autres, et qui, après une seconde décimation aussi inutile que la première, furent tous horriblement massacrés par les autres légions, auxquelles, pour les encourager, on avait promis la dépouille de celle-ci. Nos pieux soldats mirent bas les armes et se laissèrent immoler. Nous avons remarqué que s'ils ne pouvaient pas vaincre l'armée tout entière, ils auraient pu au moins verser bien du sang avant de répandre tout le leur : mais il n'était pas même impossible qu'ils vainquissent l'armée. Quand elle eût été de quarante mille hommes; en retranchant environ sept mille hommes qui composaient la légion Thébéenne, c'était reste à trente-trois mille hommes. Or il n'est pas impossible que près de sept mille hommes bien armés, et qui se trouvent dans la circonstance de vaincre ou de mourir, ne fassent, ou par courage ou par désespoir, des efforts qui les rendent vainqueurs d'une armée de trente-trois mille hommes. L'histoire nous en fournit plus d'un exemple. On a vu à la bataille de Marathon dix mille Athéniens, sous la conduite de Miltiades, défaire une armée de trois cent mille Perses. Au détroit des Thermopyles, trois cents Lacédémoniens, sous la conduite de Léonidas, arrêtèrent l'armée de Xerxès, qu'on faisait monter à trois millions d'hommes. Mais sans aller chercher plus loin des preuves de ce que nous disons, on a vu dans la trop fameuse bataille de Poitiers notre roi Jean, à la tête d'environ quarante mille Français, être vaincu et fait prisonnier par Edouard, fils de Henri II, roi d'Angleterre, quoique l'armée de celui-ci fût réduite environ à sept mille hommes. Edouard se voyant près d'être vaincu, avait demandé grâce au roi Jean, qui eut l'imprudence de ne vouloir entendre à aucune condition. Cette dureté jeta les Anglais dans un désespoir qui les rendit victorieux. Tant il est vrai que de braves gens poussés à bout deviennent des lions, que la fureur rend capable des plus grands efforts! On a vu trois mille Suisses mettre notre roi Charles IX, encore enfant, au milieu d'eux, et le conserver, malgré l'armée des calvinistes, qui voulaient se saisir de sa personne. On pourrait citer bien d'autres événements semblables; mais ceux-ci suffiront pour montrer que si nos généraux thébéens ne se défendirent pas, ce fut la religion seule qui les empêcha de le faire. On dit que les Actes de saint Maurice et de ses compagnons ont été mis en vers par Marbaudus, évêque de Rennes, qui vivait sur la fin du onzième siècle. C'est Vossius qui le rapporte

(*a*) De plus, outre la ville de Thèbes située dans la basse Egypte, il y en avait une autre de même nom dans la Béotie, comme remarque M. l'abbé Du Frenoy, et nos soldats thébéens pouvaient être de la seconde Thèbes aussi bien que de la première.

tous condamnés à mort. Près de sept mille hommes bien armés, et qui avaient donné tant de fois des marques de bravoure, auraient pu se défendre ; et s'ils ne pouvaient pas résister seuls aux autres légions, ils pouvaient au moins vendre leur vie bien cher. Mais non. Des soldats chrétiens ne savent verser que le sang de l'ennemi ou le leur propre. Ils se laissèrent égorger comme des agneaux, et par cette glorieuse défaite ils remportèrent la plus signalée de toutes les victoires.

Or, là-dessus je demande à quel point devaient être persuadés de leur religion tant de milliers d'hommes qui perdaient la vie pour la défendre ! Ces chrétiens eussent-ils été si fermes à soutenir le nouveau culte et à rejeter l'ancien, s'ils n'eussent vu des prodiges qui leur montraient évidemment et la vérité du premier, et la fausseté du second ? Non, mes frères, on ne peut disconvenir qu'un changement si subit, si général, si perpétuel, ne soit essentiellement lié avec les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Mais comme ce changement et ces miracles avaient été prédits par des prophètes, dont quelques-uns vivaient plus de quinze cents ans avant le christianisme, il s'ensuit que tous les siècles, ceux qui ont précédé le christianisme, ceux où s'est établi le christianisme, ceux où a subsisté et subsiste encore le christianisme, concourent également à former un corps de preuves qui démontre avec la dernière évidence l'incontestable certitude de notre sainte religion.

Que répondront à cela nos incrédules? Allégueront-ils, pour justifier leur entêtement à la combattre, l'incompréhensibilité de ses mystères, ou la rigueur de ses préceptes? On pourrait leur dire que cette incompréhensibilité même et cette prétendue rigueur sont peut-être un des articles qui prouvent plus invinciblement que notre religion vient de Dieu. Pourquoi ? C'est que si elle venait des hommes, on se serait bien donné de garde de proposer à l'esprit des mystères si difficiles à croire, et au cœur des préceptes si difficiles à pratiquer. La pensée n'en fût pas même venue à un législateur qui n'eût été qu'un pur homme, non plus que celle qui oblige à éviter non-seulement les mauvaises actions qui paraissent au dehors, mais les mauvais désirs qui naissent dans le cœur, et jusqu'aux mauvaises pensées qui se forment dans l'esprit. C'est cependant là le principe où il faut remonter, la source qu'il faut tarir, la racine qu'il faut couper, si l'on veut remédier efficacement au mal. En effet, les mauvaises actions extérieures viennent des mauvais désirs que le cœur ne réprime pas, comme le dit Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Ex corde exeunt furta, homicidia, adulteria* (*Matth.*, XV, 19); et les mauvais désirs du cœur viennent des mauvaises pensées auxquelles l'esprit s'arrête volontairement. Mais il n'y avait qu'un Dieu qui pût remonter jusque-là.

Divers législateurs ont donné des lois à différentes villes : Numa Pompilius à Rome, Solon à Athènes, Lycurgue à Lacédémone. Ils ont tous défendu le vol, l'homicide, l'adultère; mais pas un d'eux ne s'est avisé de défendre les pensées et les désirs qu'on pourrait avoir de commettre ces sortes de crimes. Pourquoi ? Parce que ce n'étaient que de simples hommes, et qu'un homme n'a garde d'imposer à un autre homme des lois qu'on peut violer d'autant plus impunément, que l'infraction n'en peut jamais être prouvée. En effet, si un roi s'oubliait au point de publier dans ses Etats un édit pour défendre à ses sujets de s'arrêter à de mauvaises pensées ou à de mauvais désirs, quel serait le coupable qu'on pourrait convaincre de désobéissance à cette loi ? Il n'y avait qu'un Dieu qui pût nous dire : *Non concupisces.* Vous n'aurez point de mauvais désirs, parce qu'il n'y a que lui seul qui, sondant les esprits et les cœurs, puisse connaître le violement d'une loi de cette espèce.

S'il fallait, ô mon Dieu, toute votre autorité pour faire un tel commandement à l'homme, il fallait toute votre puissance pour lui en rendre l'exécution possible. Aussi l'avez-vous fait, Seigneur. Quelque saintes que soient vos lois, vous en avez montré la possibilité dans le grand nombre de ceux qui les ont mises en pratique ; et si ces lois trouvent toujours des transgresseurs, parce que vous avez fait l'homme libre, et que vous ne le forcez pas à les observer malgré lui, il y a toujours dans la multitude innombrable de ceux qui les observent, une preuve qui nous montre évidemment que ces lois ne sont pas au-dessus des forces de l'homme, aidé du secours de votre grâce.

En effet, mes frères, il n'en est pas des lois de la religion chrétienne comme de celles de la république imaginaire de Platon. Celles-ci ne subsistèrent jamais qu'en idée, au lieu que les premières se sont observées et s'observent encore par des millions de personnes de tout âge, de tout sexe, de tout pays.

Reprenons. La religion chrétienne a été annoncée par des prophéties qui ne peuvent venir que de Dieu. Elle a été établie par des miracles qu'on ne peut attribuer qu'à Dieu. Elle a été soutenue par des progrès où il n'y a rien qui ne soit de Dieu. Et, de plus, elle enseigne une doctrine où tout, quant au dogme et quant à la morale, est infiniment digne de Dieu. Qu'ils sont donc coupables, ces prétendus esprits forts qui ne se rendent pas à des témoignages de cette nature !

Eclairez-les, Seigneur, et faites-leur comprendre qu'il n'y a que de la faiblesse à se

dans son *Histoire*, liv. II, ch. 14. (*Voyez* M. DE TILLEMONT, tome IV, page 425 et suiv.) Dans l'église du prieuré de Saint-Maurice à Senlis, possédé par les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, on voit au-dessus du maître-autel douze châsses que l'on dit contenir des reliques de plusieurs de ces saints martyrs. Je ne rapporte ceci que sur la foi d'une pieuse tradition, dont je ne me fais pas le garant ; c'est aux religieux de cette maison à savoir ce que leurs authentiques portent là-dessus.

roidir contre le Tout-Puissant; ou si l'aveuglement volontaire de leur esprit mérite que vous les abandonniez à l'endurcissement de leur cœur, du moins ne permettez pas qu'ils réussissent à se faire des prosélytes, et fortifiez-nous dans la croyance d'une religion qui seule peut nous conduire à vous, afin qu'après vous avoir connu dans ce monde, nous ayons le bonheur de vous glorifier dans le ciel pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE IX.

Contre les païens.

FAUSSETÉ DES ORACLES ET DES PRESTIGES DU PAGANISME.

Potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere. (*Tit.*, I, 9.)

Que le ministre du Seigneur exhorte les fidèles à soutenir la saine doctrine, et qu'il reprenne ceux qui la contredisent.

L'apôtre saint Paul ne se contente pas d'exhorter son disciple à enseigner la doctrine évangélique dans toute sa pureté, mais il veut qu'il reprenne ceux qui la combattent, en faisant voir la frivolité de leurs objections. Qu'opposent-ils, ces ennemis du christianisme, aux preuves que nous avons apportées en sa faveur, à la clarté des prophéties qui l'ont annoncée, à la multitude des miracles qui l'ont confirmée, à la rapidité des progrès qui l'ont augmentée ? Ils opposent aux prophéties de l'Ecriture les anciens oracles des païens; aux miracles de Jésus-Christ, les prestiges du démon ; aux progrès du christianisme, les progrès du mahométisme. Que répondrons-nous à tout cela?

Nous répondrons que des comparaisons semblables sont moins des comparaisons que des contrastes, et qu'il est étonnant que nos incrédules aient pu s'oublier au point de mettre en parallèle des objets si disparates. En effet, il ne faut que le moindre coup d'œil sur les trois articles en question pour sentir l'énorme différence qui se trouve entre les uns et les autres. C'est l'exposé de cette différence, de ce contraste, de cette opposition diamétrale, qui devrait faire le sujet de ce discours ; mais comme tout cela demanderait un détail qui nous mènerait beaucoup trop loin, nous nous contenterons d'examiner aujourd'hui ce qui regarde les oracles et les prestiges, en remettant ce qui concerne les progrès du mahométisme à la conférence suivante. Implorons, avant de commencer celle-ci, les lumières de l'Esprit saint par l'entremise de la très-sainte Vierge, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

1° *Les oracles.* — On ne saurait faire un parallèle plus absurde et plus extravagant que celui que nos incrédules instituent entre les prophéties de la religion chrétienne et les oracles du paganisme. Quelle différence entre ceux-ci et celles-là ! Les prophéties ont, de tout temps, été estimées véritables par les juifs et les chrétiens. Les juifs, fondés sur la sainteté des hommes inspirés qui en étaient les auteurs, en attendaient l'événement avec assurance. Les chrétiens, témoins de cet événement, ont encore plus de vénération pour ces ouvrages que n'en avaient les juifs. Les uns et les autres les ont regardées et les regardent encore comme des productions de la Divinité, dont les prophètes n'ont été que les organes ; au lieu que les païens mêmes, ceux d'entre eux, au moins, qui ont été les plus sages, ont souverainement méprisé les oracles.

C'est ce que disait Origène dans son livre *contre Celse* (103). Je pourrais montrer, lui dit-il, par le témoignage d'Aristote et d'Epicure, quel mépris les Grecs eux-mêmes font des oracles de la Grèce. Or, d'où vient cette différence entre l'idée que nous avons des prophéties, et celle que les païens avaient de leurs oracles? Elle vient de l'événement qui a montré la vérité des premières et la fausseté des seconds.

Et c'est ce que prouve encore une autre réflexion du même Origène là-dessus. D'où vient, dit-il, que les prophéties ont été soigneusement conservées par les juifs, et que les oracles ne l'ont pas été par les païens? C'est, répond-il, que les juifs, convaincus de la vérité des prophéties par l'accomplissement actuel de la partie de ces prophéties qui devaient s'accomplir de leur temps, ne pouvaient douter de l'accomplissement futur de la partie qui ne devait se vérifier que dans la suite, et qu'ils avaient le plus grand intérêt à en conserver les monuments; au lieu que les prêtres des fausses divinités, qui étaient au moins assez souvent les seuls auteurs des oracles, avaient trop d'intérêt à ne pas tenir registres de leurs impostures, pour les laisser par écrit; ou s'ils en laissaient quelques-uns, les païens avaient trop fréquemment connu leur fausseté, pour être fort jaloux de leur conservation.

En effet, les prophéties ont passé des juifs aux chrétiens, et se conservent encore par les uns et les autres dans toutes les parties du monde, quoique quelques-unes d'entre elles aient une date qui remonte au delà de trois mille ans; pendant que les oracles, qui ne sont pas à beacoup près aussi anciens, ne subsistaient plus dès le temps d'Origène; ou que si quelques-uns d'entre eux, en très-petit nombre, ont échappé à l'oubli qui a enseveli tous les autres, la Providence ne l'a permis que pour nous fournir des preuves de la fausseté, de l'ambiguïté, de la casualité (si j'ose m'exprimer de la sorte) de ces prétendues prédictions.

Car ce sont là, comme l'a fort bien remarqué le prince de l'éloquence romaine, les caractères de ces oracles. La plupart étaient évidemment faux : quelques-uns, par cas fortuit, se trouvaient vrais ; tous étaient

(103) « Possem ostendere ex Aristotele et Epicurô, quod ipsi Græci nihili pendant Græciæ oracula. » (ORIGÈNES, *contra Celsum*, libro septimo.)

obscurs, ambigus, équivoques (104). Le même auteur ajoute que, trois cents ans avant lui, Démosthène avait dit très-judicieusement que le roi Philippe faisait dire à Apollon tout ce qu'il voulait (105).

Et rien n'est plus naturel. Quand un prince puissant, tel qu'était alors ce roi de Macédoine, faisait tant que de consulter l'oracle, auquel probablement il n'avait pas grande confiance, mais dont l'autorité pouvait faire impression sur les peuples, il fallait bien que la réponse fût conforme à ses désirs. Les prêtres des faux dieux avaient un trop grand intérêt à le flatter pour oser rien dire qui lui fût contraire. Il n'en était pas de même des prophètes; ils disaient la vérité toute pure aux souverains comme aux derniers de leurs sujets. Aussi souffriront-ils d'horribles persécutions pour n'avoir pas voulu se conformer à leur volonté. Elie, poursuivi par Achab; Isaïe, scié en deux par l'ordre de Manassès (106); Daniel, jeté dans la fosse aux lions, du consentement de Darius; Zacharie, lapidé entre le vestibule et l'autel; Jérémie, emprisonné à Jérusalem, et enfin mis à mort en Egypte (107), en sont les preuves. Or d'où venaient des tourments si cruels? De ce que ces prophètes ne disaient aux grands, comme aux autres, que ce que Dieu leur faisait dire; au lieu qu'on récompensait, qu'on favorisait, qu'on protégeait les auteurs des oracles, parce qu'ils se prêtaient aisément à tous les mensonges qu'on jugeait à propos de leur suggérer.

Cependant leur position, à ces prêtres païens, n'était pas toujours si favorable. Quelquefois on les consultait sur le succès d'une entreprise importante, dont ils ignoraient l'événement, mais sur laquelle ils n'osaient rien dire de positif, dans la crainte que l'une ou l'autre alternative ne leur devînt extrêmement dangereuse et ne dévoilât leur imposture. C'est alors qu'ils avaient recours aux expressions équivoques et aux termes énigmatiques; c'est alors qu'ils s'expliquaient, comme dit Cicéron, de telle manière, que, quelque chose qui arrivât, on pût donner un sens favorable à leur réponse, et penser qu'ils avaient deviné juste : *Ita ut, utrum accidisset, verum oraculum fuisset.* Le trait suivant va nous en convaincre.

Crésus, roi de Lydie, a dessein de livrer bataille à Cyrus, roi de Perse; mais il craint le mauvais succès d'une action qui doit être décisive entre lui et Cyrus. Avant de prendre son parti, il consulte l'oracle. C'est ici que nos fourbes sont extrêmement embarrassés. Ils voient que deux armées formidables vont être en présence, et que, de quelque côté que tourne la victoire, elle entraînera la ruine totale du parti opposé : mais que dire en une pareille circonstance? S'ils promettent la victoire à Crésus, et que Cyrus soit vainqueur, ils sont perdus; ils le sont encore au cas qu'ils donnent une promesse contraire, et que l'événement n'y réponde pas. Que font-ils? Ils s'expriment de manière à flatter les deux rois et à n'en choquer aucun. Voici la réponse de l'oracle : *Si Crésus donne la bataille, il ruinera un grand empire.* Crésus, interprétant l'oracle en sa faveur, donna la bataille, et fut vaincu. Par là il ruina, en effet, un grand empire, mais ce fut le sien. Après l'événement, les imbéciles du peuple païen ne manquèrent pas sans doute de s'écrier : *L'oracle l'avait bien dit.* Mais les gens sensés ne manquèrent pas aussi de s'apercevoir que la réponse était conçue de telle sorte, que, quelque chose qui dût arriver, l'oracle paraîtrait véritable : *Ita ut, utrum accidisset, verum oraculum fuisset* (108).

Mais, direz-vous, ces oracles annonçaient pourtant quelquefois la vérité. Oui, mes frères; mais quand ils disaient la vérité, c'était, comme le remarque Cicéron, par un pur effet du hasard : *Quædam casu vera.* Quand un homme parle beaucoup, et qu'il dit tout ce qui lui vient à l'esprit, il y aurait bien du malheur si parmi tant de paroles il n'y en avait au moins quelqu'une de véritable. De même, les oracles, qui étaient consultés de toutes parts sur une infinité d'objets différents, ne pouvaient guère manquer de rencontrer juste au moins de fois à autre. Mais ce qui montre que c'était par cas fortuit qu'ils disaient de temps en temps la vérité, c'est que le plus souvent ils ne débitaient que des mensonges : *Plurima evidenter falsa.*

Outre que l'expérience journalière pouvait apprendre aux païens, par l'événement, la fausseté de leurs oracles; ce qui le leur montrait encore, c'est que souvent ces oracles étaient opposés les uns aux autres. Que l'on consultât sur le même objet celui de Delphes, celui de Dodone et celui de Daphné, on en recevait trois réponses différentes, et quelquefois des réponses contradictoires : l'un disait le *oui*, et l'autre, le *non*. C'est ce qui ne se trouve point parmi les prophètes. Quoiqu'ils aient vécu dans des temps et dans des lieux fort éloignés les uns des autres, et que par conséquent ils n'aient pu concerter ensemble leurs prédictions, il s'y trouve néanmoins un concert admirable. Ezéchiel n'y est point contraire à Jérémie, Daniel à Isaïe, Joël à Sophonie; tous s'accordent, tous se réunissent. D'où cela vient-il, si ce n'est de ce qu'ils sont tous inspirés par le

(104) « Oracula, plurima evidenter falsa, quædam casu vera, cuncta ambigua et obscura. » (Cicero, l. II, *De Divinatione.*)

(105) Ο' Ἀπολλὼν Φιλίππησει. (Demosthenes, *in Philippum*, relatus a Tullio.)

(106) Ce supplice d'Isaïe n'est pas marqué dans l'Ecriture; mais c'est une tradition que l'on regarde comme constante.

(107) Il en est de même du supplice de Jérémie. L'Ecriture nous apprend que n'ayant pu détourner les juifs d'aller en Egypte, il les y suivit, et la tradition nous apprend qu'ils l'y lapidèrent.

(108) On pourrait citer ici un trait tout semblable dans la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus, ennemi des Romains : *Dico te Æacida Romanos vincere posse.* Amphibologie qu'on pouvait prendre à double sens.

même Dieu, qui est la vérité essentielle?

Autre différence encore, et différence énorme entre les prophéties et les oracles : c'est que les auteurs de ceux-ci n'annonçaient que des événements prochains, des événements qu'ils pouvaient entrevoir par conjecture, des événements sur lesquels ils se donnaient bien de garde de descendre dans des détails circonstanciés, par la crainte qu'une seule circonstance qui se trouverait fausse ne montrât la fausseté de leurs prédictions; au lieu que les prophètes annonçaient assez souvent des événements fort éloignés, et au sujet desquels ils descendaient dans des détails qu'il n'y avait que l'Esprit de Dieu qui pût prévoir. Par exemple, Isaïe prédit à Cyrus, en le nommant par son propre nom deux cents ans avant sa naissance, qu'il détruirait Babylone, et la manière dont il s'y prendrait pour la réduire. Il ajoute que ce sera ce prince qui donnera aux Israélites captifs la permission de retourner dans leur patrie. Jérémie prédit que Nabuchodonosor détruira Jérusalem, qu'il fera mourir Sédécias, qui en est le roi, et que les juifs, après avoir été soixante-dix ans à Babylone, reviendront dans la Judée. Daniel décrit la destruction des Babyloniens par les Perses, celle des Perses par les Grecs, celle des Grecs par les Romains, et descend dans le plus grand détail sur tous ces grands événements (109).

Les oracles ont-ils jamais rien prédit de semblable? Non, mes frères, et on doit convenir que leurs prédictions ont presque toujours été dictées par la fourberie des prêtres du paganisme. Je dis presque toujours, parce qu'il y en a eu quelques-uns qui n'ont pu avoir que les démons pour auteurs. Je sais qu'un célèbre académicien de nos jours a composé un ouvrage, dans lequel il s'efforce de prouver que dans les oracles il n'y a jamais rien eu de surnaturel, et qu'ils ont tous été le fruit de l'imposture des prêtres païens; mais je sais aussi qu'après avoir lu la savante réfutation qu'on a faite de son livre, il a eu, ce qui est extrêmement rare dans un écrivain, la candeur de se rétracter publiquement (110).

De tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit qu'il est sûr que tous les oracles n'ont pas été des effets de la fourberie des prêtres païens, et que plusieurs d'entre eux ont été le langage des démons. Rien n'est plus expressément marqué dans l'Ecriture; et ce qui nous le montre encore, c'est que Jésus-Christ, les apôtres et les premiers chrétiens, ont successivement fait taire les oracles en différents temps et en différents pays : ce qui ne serait probablement pas arrivé si les oracles n'avaient eu rien de surnaturel.

C'est une pieuse tradition, fondée sur l'autorité d'Origène, de saint Cyrille d'Alexandrie et de saint Jérôme, que quand Jésus-Christ entra dans l'Egypte, porté entre les bras de sa sainte mère, les idoles égyptiennes, dont plusieurs prononçaient des oracles, furent ébranlées, et que quelques-unes d'entre elles tombèrent, comme l'idole de Dagon tomba en présence de l'arche. Ceci paraît assez conforme à ce que nous lisons dans Isaïe, qui semble avoir prédit cet événement lorsqu'il dit au chapitre premier: Voilà que le Seigneur montera dans l'Egypte, porté sur une nuée légère, et les idoles de l'Egypte seront ébranlées à son aspect (111). Cette tradition paraît d'autant plus certaine, que ces trois Pères vivaient dans des siècles fort proches de celui de Jésus-Christ, et que les deux premiers vivaient dans l'Egypte même, où la mémoire de cet événement pouvait s'être conservée jusqu'à eux.

Nous lisons au livre des *Actes* (XVI, 16) que saint Paul, étant dans une ville de Macédoine, y trouva une fille qui était possédée du malin esprit, et par la bouche de laquelle ce démon prononçait des espèces d'oracles et de divinations qui procuraient un grand profit à ses maîtres; que l'Apôtre chassa le démon et lui imposa silence; ce qui irrita beaucoup les païens, dont cette fille était esclave, et attira à saint Paul une rude persécution.

On trouve dans l'Histoire ecclésiastique trois faits qui montrent évidemment que les chrétiens imposaient silence aux oracles. Le premier est de Tertullien, qui assure, dans son *Apologétique*, que les fidèles pouvaient, par un signe de croix, fermer la bouche aux démons et les chasser du corps de ceux qui en étaient possédés. Le second est celui de saint Grégoire Thaumaturge, qui, comme nous l'avons dit dans la conférence précédente, chassait les démons des temples où ils étaient adorés, et les empêchait d'y venir rendre leurs oracles. Le troisième fait demande un peu plus de détail : c'est celui qui regarde saint Babylas, martyrisé pour la foi et dont les ossements faisaient taire l'oracle d'Apollon.

Julien l'Apostat alla au temple de Daphné, où était un des plus fameux oracles du paganisme. Il le consulta sur un événement qu'il avait grande envie d'apprendre; mais il fut fort surpris de voir qu'Apollon gardât le silence (112). Ne sachant à quoi l'attribuer, il recommença son sacrifice et immola

(109) *Voyez* M. Rollin dans son *Histoire ancienne*, où il vérifie expressément toutes les parties de la prédiction du prophète Daniel au sujet et du siége et de la prise de Babylone.

(110) M. de Fontenelle, secrétaire de l'Académie des sciences, après avoir lu l'ouvrage que le P. Baltus, Jésuite, composa pour réfuter le sien, eut la générosité de dire : *J'ai eu le plus grand tort du monde de me mêler d'écrire sur une matière que je n'entendais pas.* De semblables aveux sont bien rares, et il faut convenir que cette anecdote fait également honneur à l'esprit du premier et au cœur du second.

(111) *Ecce Dominus ascendet in Ægyptum, super nubem levem, et commovebuntur simulacra Ægypti, a facie ejus.* (*Isa.*, I, 19.)

(112) C'est le philosophe Libanius qui rapporte ce silence de l'oracle, dans son livre intitulé : *Monodie pour Julien*, tom. III.

la de nouvelles victimes. Enfin Apollon parla, mais ce ne fut que pour dire qu'il ne pouvait plus rendre ses oracles depuis qu'on avait inhumé un chrétien auprès de son temple. C'était saint Babylas qu'on avait enterré à Daphné, assez proche du temple d'Apollon. Julien, en fureur, ordonne qu'on enlève au plus tôt les ossements de cet endroit; et ce fut ce qui donna lieu à cette célèbre translation des reliques du saint martyr, pendant laquelle les chrétiens chantaient à haute voix, sans crainte du tyran : Les idoles des nations ne sont que de métal; elles ont une bouche et elles ne parlent point : *Simulacra gentium argentum et aurum... Os habent et non loquentur.* Aussitôt après la translation des reliques, le feu du ciel tomba sur le temple d'Apollon, et le réduisit en cendres.

Un autre trait du même Julien prouve encore la même vérité. (*Voyez* M. Fleury.) Vers les premiers temps de son apostasie, cet empereur idolâtre descendit dans un souterrain consacré à ses dieux, pour y faire ses opérations magiques et y consulter l'oracle. Au milieu du sacrifice le démon apparut. Julien, qui n'était pas encore accoutumé à ces apparitions, eut peur, et par un reste de l'éducation chrétienne qu'il avait reçue dans son enfance, il fit le signe de la croix comme les chrétiens ont coutume de faire quand ils se trouvent dans quelque danger; aussitôt le démon disparut. Le prêtre païen reprit l'empereur de cette action, et lui déclara qu'il fallait s'en abstenir, s'il voulait avoir quelque réponse de ses dieux. Tout ceci prouve ce que nous avons dit plus haut, savoir, que les oracles ont cessé peu à peu à l'établissement du christianisme.

Mais, direz-vous, on consultait le démon sur l'avenir, sans doute. Or le démon connaît-il l'avenir? Il faut distinguer deux sortes d'avenir. Il y a un avenir extrêmement reculé que le démon ne connaît pas; mais il en est un autre assez prochain qu'il peut deviner, au moins par conjecture; et d'ailleurs il y a des événements qui sont à venir par rapport aux hommes et qui sont présents par rapport aux démons.

C'est ce qu'enseignait saint Antoine à ses disciples. Le démon, disait-il, prédit à quelqu'un que le Nil se débordera dans trois semaines. Au bout de ce temps-là le Nil se déborde. On croit qu'il a annoncé l'avenir : point du tout; il n'a fait que voir le présent. Il a vu à la source du Nil le débordement qui commençait. Calculant le temps nécessaire aux eaux pour se rendre dans la basse Egypte, il a trouvé qu'il leur fallait trois semaines. Dans un instant il se transporte à l'embouchure du fleuve, et annonce le débordement futur, qui n'est futur que pour les habitants du Delta (113), mais qui est actuel pour ceux qui sont à sa source.

Ce que dit là saint Antoine sur le débordement du Nil, peut se dire sur quelque autre événement à peu près semblable. Par exemple, il se donne actuellement une bataille à deux cents lieues d'ici. Personne ici ne peut le jour même en avoir connaissance; mais, comme le démon peut voir si la bataille est gagnée ou perdue, il n'est pas impossible, quand Dieu le lui permet, qu'en un instant il se transporte ici, pour en apprendre la nouvelle à ceux qui l'ignorent. Et c'est ce qu'enseigne Tertullien. Tous les esprits, dit-il (in *Apologetico*), et il parle là des mauvais esprits aussi bien que des bons, tous les esprits ont une promptitude étonnante à se transporter d'un endroit à l'autre : *Omnis spiritus ales.* C'est, continue-t-il, cette vélocité que l'on prend pour divinité. *Velocitas divinitas creditur.*

Et c'est là, plus que probablement, ce qui a trompé les païens pendant tout le temps que les oracles ont été en vogue. Mais pourquoi Dieu permettait-il qu'ils se trompassent de la sorte? En punition de leur attachement à l'idolâtrie. Des gens qui s'obstinaient à vouloir être au démon, méritaient bien qu'il permît à ce cruel maître de se jouer d'eux et de les séduire. Au reste il ne les abandonnait pas tellement, qu'il ne leur fournît des moyens d'apercevoir, s'ils ne s'étaient pas aveuglés eux-mêmes, que leurs oracles avaient pour auteurs les ennemis du genre humain. Ces moyens étaient la cruauté et l'obscénité qui accompagnaient ordinairement les prédictions : et c'est encore là l'extrême différence qui se trouvait entre les prophéties et les oracles.

La *cruauté.* Les Athéniens furent obligés par l'oracle, pendant cinq cents ans, d'envoyer tous les ans dans l'île de Crète sept hommes et sept femmes, pour être dévorés par le Minotaure. L'oracle ordonnait quelquefois que le plus brave des Romains se jetât dans un précipice pour obtenir la conservation de tous les autres : et ces malheureux obéissaient aveuglément à des ordres si sanguinaires. Le seul bon sens ne devait-il pas leur montrer que le vrai Dieu, qui est la bonté même, ne saurait être l'auteur de commandements de cette espèce?

L'*obscénité* était encore un caractère qui se trouvait assez communément dans les oracles. Quelles horreurs ne commettaient pas dans ce genre et les prêtres et les prêtresses qui servaient d'organes au démon! Un Dieu qui est la pureté par essence pourrait-il approuver des impuretés aussi horribles que l'étaient celles qui accompagnaient ordinairement les prédictions? Pour s'en convaincre il ne faudrait qu'un peu de détail sur les lubricités assez ordinaires à ceux et à celles qui prononçaient les oracles du paganisme. Mais respectons les oreilles chastes qui nous écoutent, et n'en disons pas là-dessus davantage.

Nous en avons assez dit pour montrer que

(113) Le *Delta*, c'est l'embouchure du Nil, à laquelle on a donné ce nom, parce que les deux principales branches de ce fleuve, en se déchargeant dans la mer Méditerranée, forment avec cette mer la figure de cette lettre grecque, Δ.

c'est le comble de l'extravagance que d'oser comparer les oracles du paganisme avec les prophéties des livres saints. Vérité constamment soutenue dans celles-ci; fausseté évidente dans ceux-là : concert admirable entre les prophéties, qui s'expliquent mutuellement les unes les autres; contradiction visible dans les oracles, dont l'un affirme ce que l'autre nie : sainteté éminente dans les prophètes ; fourberie, imposture, méchanceté de toute espèce dans les prêtres païens. Incrédules de nos jours, si vous saviez rougir de quelque chose, vous rougiriez sans doute d'avoir osé faire dans vos ouvrages un semblable parallèle. Mais c'en est assez sur les oracles; passons aux prestiges de la gentilité.

2° *Les prestiges.* — Quelle preuve, disent nos impies, pouvez-vous tirer des miracles que vous prétendez s'être faits en faveur de votre religion, puisqu'il s'en est fait chez les païens, dont vous avouez que la religion est fausse? Objection pitoyable, et qui ne mériterait pas de réponse. Mais, de peur que nos incrédules ne triomphent de notre silence, voici ce que nous leur disons.

Il n'est pas absolument impossible qu'il se soit fait des miracles chez les païens. Pourquoi? C'est que Dieu étant leur maître aussi bien que le nôtre, il pourrait se faire qu'il eût quelquefois des raisons pour en opérer parmi eux. Par exemple, si les faits rapportés par saint Augustin (dans la *Cité de Dieu*), de deux vestales, dont l'une, pour prouver son innocence, puisa de l'eau avec un crible qui ne se vida pas; et dont l'autre, par le même motif, attira avec sa ceinture un navire d'une masse énorme; si, dis-je, ces faits sont véritables (saint Augustin en doute, et nous en doutons avec lui), ils ne prouvent autre chose, sinon que ces deux filles étaient innocentes. Dieu étant la vérité essentielle, il n'y a point de répugnance qu'il opère un prodige pour attester la vérité parmi les païens comme parmi nous; mais ce prodige ne prouverait point la religion du paganisme.

Ceux que l'on attribue au fameux Apollonius de Tyane ne prouvent rien de plus. Ils ne sont rapportés que par un écrivain qui vivait plus d'un siècle après cet imposteur (Philostrate), et qui par conséquent n'a pu être témoin des faits qu'il raconte; au lieu que les apôtres ont rapporté des miracles qu'ils avaient vus de leurs yeux. Et encore, quels miracles que ceux d'Apollonius! Parlant devant un grand peuple, il voit une troupe d'oiseaux qui passent au-dessus de l'assemblée; il dit qu'il entend leur langage, et qu'ils s'exhortent les uns les autres à aller manger du blé qui est tombé en tel endroit du grand chemin. On s'y rend, et on trouve que le fait est véritable. Ne pouvait-il pas, en venant à l'assemblée, avoir vu ce grain tomber à terre, et voyant ensuite ces oiseaux voler de ce côté-là, conjecturer que de loin ils apercevaient ce grain, et qu'ils allaient pour s'en nourrir? C'était bien là de quoi crier miracle! Mais n'insistons pas sur de semblables puérilités, et passons à quelque chose de plus sérieux.

S'il y a, dit l'incrédule, de vrais miracles, il y en a de faux. Comment pourrai-je discerner les vrais miracles d'avec ceux qui ne le sont pas? Que sais-je si ceux que vous alléguez en faveur du christianisme ne sont pas de la seconde espèce plutôt que de la première? Les miracles ne prouvent donc point la divinité de votre religion.

Pour répondre à cette difficulté de l'incrédule, il faut se rappeler ce que nous avons dit en parlant des miracles, savoir, qu'ils sont comme le sceau de la divinité, et que Dieu s'en sert pour constater sa révélation, comme un souverain se sert du sceau royal pour authentiquer un édit qu'il fait publier parmi ses sujets. Que ferait un roi qui saurait que dans son royaume il y a des faussaires qui, contrefaisant sa signature et son cachet, répandent dans le public de faux édits? Il mettrait au sceau royal quelque marque secrète dont il conviendrait avec les chefs des cours souveraines, afin que ceux-ci pussent discerner le vrai sceau d'avec le sceau contrefait, et ne pas prendre l'un pour l'autre.

Dieu en use de même. Quand, pour des raisons à lui connues, il permet que des imposteurs contrefassent les vrais miracles et opèrent des prestiges, il doit à sa sagesse, à sa justice, à sa bonté de ne pas induire les hommes dans une erreur qui serait invincible. Aussi leur fournit-il le moyen d'éviter le piége qu'on leur tend. Il y a toujours dans les prestiges quelque caractère qui décèle leur auteur, et qui montre qu'ils ne viennent pas de Dieu; caractère de *mensonge*, caractère d'*obscénité*, caractère de *faiblesse*.

En effet, Dieu étant la vérité même, la pureté même, la toute-puissance même, tout ce qui tient du mensonge, de l'impureté ou de la faiblesse, ne saurait être son ouvrage. Ainsi les œuvres prétendues miraculeuses dans lesquelles on remarque quelqu'un des caractères que nous venons de dire, sont évidemment l'ouvrage du démon; et, si les hommes s'y laissent tromper, c'est leur faute, puisqu'à ces marques il ne tient qu'à eux de s'en apercevoir. Ceci demande un peu de détail : entrons-y, et commençons par le premier caractère, qui est celui du mensonge.

Mensonge. — Tous ceux qui ont opéré de vrais miracles les ont opérés par l'invocation de Dieu qui, maître de la nature, est le seul qui puisse en suspendre le cours. C'est ainsi que les prophètes, dans l'ancienne loi, c'est ainsi que les apôtres et leurs premiers successeurs, dans la loi nouvelle, ont opéré leurs prodiges. Ils invoquaient le nom de Dieu, auquel seul ils rendaient la gloire de ces œuvres surprenantes, en reconnaissant qu'ils n'étaient que ses organes. C'est ce que reconnurent saint Pierre et saint Jean, par rapport à la guérison du boiteux auquel ils rendirent l'usage de ses jambes à la porte du temple. (*Act.*, III.) L'invocation de Dieu est donc essentielle à un vrai miracle. D'où

il suit que quand un prétendu miracle est fait par l'invocation du démon, cette circonstance seule montre évidemment qu'il ne peut pas être l'ouvrage d'un Dieu qui est la souveraine vérité, puisque pour le produire on a invoqué le père du mensonge.

De plus, quand une œuvre prétendue miraculeuse est directement contraire à un vrai miracle, il est encore évident qu'elle ne vient point de Dieu. Pourquoi? C'est que Dieu n'est pas contraire à lui-même, et qu'étant certainement l'auteur d'un vrai miracle, il ne peut pas l'être d'une œuvre qui y est formellement opposée. Par ce principe, dès là qu'un homme entreprend de faire un miracle pour me prouver que la religion chrétienne est fausse, il m'est évident que son prétendu miracle n'est qu'un pur prestige, puisque la religion chrétienne ayant été prouvée par une foule de vrais miracles, toute œuvre qui tend à la détruire ne peut être regardée que comme une œuvre de mensonge.

Et c'est ce qui montrera aux chrétiens qui vivront à la fin du monde, la fausseté des œuvres surprenantes qu'opérera l'Antechrist. Dieu permettra qu'il en fasse de si extraordinaires, qu'elles séduiraient les élus mêmes, si les élus pouvaient être séduits. Son pouvoir ira, par la permission de Dieu, jusqu'à faire descendre le feu du ciel. (*Apoc.*, XIII, 13.) Mais il ne tiendra qu'aux fidèles de se précautionner contre la séduction, en se souvenant que Jésus-Christ les en a prévenus, et les a avertis de ne s'y pas méprendre. Il ne tiendra qu'à eux de faire, au sujet de l'Antechrist, le raisonnement suivant : Cet homme enseigne une doctrine directement contraire à celle de Jésus-Christ. Or la doctrine de Jésus-Christ a été confirmée par de vrais miracles : donc les œuvres de celui-ci ne sont que de purs prestiges.

C'est équivalemment de la même manière que saint Augustin raisonnait autrefois contre les donatistes. Vous ne faites point de miracles, leur disait-il ; et quand vous en feriez, nous ne vous croirions pas : *Miracula non facitis : quæ si faceretis, vobis tamen non crederemus.* Pourquoi le saint docteur parlait-il ainsi? C'est que les donatistes étaient opposés à l'Eglise, et que l'Eglise ayant été établie par de vrais miracles, tous ceux qu'ils auraient essayé de faire auraient eu nécessairement le caractère du mensonge.

Ce que saint Augustin disait aux hérétiques de son temps, on peut le dire à ceux de tous les siècles : Vous ne faites point de miracles; et quand vous en feriez, nous ne vous croirions pas. Pour justifier dans mon esprit la révolte où vous vivez contre les décisions de l'Eglise, vous m'alléguez des miracles. A cela je n'ai qu'un mot à vous dire. La doctrine de l'Eglise a été vérifiée par de vrais miracles; la vôtre y est contraire : vos prétendus miracles ne sont donc que des fourberies ou des prestiges. Vous me citez des guérisons que vous prétendez prodigieuses ; mais, par rapport à ces guérisons, de trois choses l'une : ou ceux qui en ont été les objets n'étaient point véritablement malades, ou ils n'ont point été véritablement guéris, ou ils ne l'ont été que par des remèdes naturels ; et en ces trois cas, vos prétendues guérisons miraculeuses ne sont que des fourberies. Si vous me prouvez qu'ils étaient vraiment malades, qu'ils sont vraiment guéris, et qu'ils ne l'ont pas été par des remèdes, dans ce cas ils ne l'ont été que par les démons, et vos guérisons ne sont que des prestiges.

En effet, il n'est pas impossible que les démons paraissent quelquefois opérer des guérisons quand Dieu le leur permet. Ils le peuvent faire, comme dit saint Augustin, en cessant de nuire. Par exemple, ils aveugleront un homme en lui mettant des taies sur les yeux, et ensuite ils paraîtront le guérir de son aveuglement en levant les obstacles qu'ils avaient mis eux-mêmes. Ils donneront la fièvre à un autre en lui agitant le sang, et ils paraîtront le guérir en ne l'agitant plus. Mais il est des guérisons qu'ils n'opéreront point. Ils ne donneront point la vue à un aveugle-né; ils ne restitueront point l'usage d'un membre tombé depuis longtemps en putréfaction, ils ne ressusciteront point un mort. Ils peuvent bien soutenir un corps en l'air et le transporter rapidement d'un lieu à un autre. Ce que Notre-Seigneur voulut bien permettre au démon qui le tenta dans le désert, en est une preuve. Mais quand il lui permet cette sorte d'œuvres, il y a toujours quelque circonstance qui fait voir qu'elles n'ont pour auteur que le père du *mensonge*.

Obscénité. — Un second caractère, c'est l'obscénité. Quand elle se trouve dans ces sortes d'opérations, il n'en faut pas davantage pour montrer qu'elles ne viennent pas de Dieu. Quand je vois, par exemple, qu'à l'invocation d'un prétendu saint, il se fait, par ceux qui l'invoquent, des mouvements convulsifs dont quelques-uns font baisser les yeux, non-seulement à la pudeur, mais à l'effronterie même, cela seul m'autorise à conclure que les guérisons qu'on y reçoit (supposé qu'on en reçoive quelqu'une) ne peuvent venir que du démon. Un Dieu qui est la pureté même ne saurait être l'auteur d'une œuvre qui est si contraire à cette vertu. Quand il n'y aurait donc pas dans les opérations de cette espèce d'autre défaut que celui de l'indécence et de l'immodestie, cela suffirait, quelque prodigieuses qu'elles paraissent d'ailleurs, pour me donner droit de les attribuer à l'esprit impur, à qui Dieu permet quelquefois, en punition de la criminelle confiance qu'on a en lui, de se jouer de ceux qui la lui témoignent (114).

Qu'on me vante donc tant qu'on voudra des prodiges de cette nature, je n'aurai garde de m'y méprendre, et je déclarerai

(114) *Voyez* les *Mandements* de M. de Soissons sur les prétendus miracles, et les *Lettres théologiques* de Dom La Taste, bénédictin, et depuis évêque de Bethléem, sur le même objet.

qu'ils ne sont des prodiges qu'en ce qu'ils montrent un prodigieux artifice dans ceux qui en sont les auteurs; une prodigieuse opiniâtreté dans ceux qui en sont les objets, et un prodigieux aveuglement dans ceux qui en sont les dupes. L'aveuglement de ces derniers est, en effet, d'autant plus prodigieux qu'il ne tiendrait qu'à eux de découvrir le piége que le malin esprit leur a tendu, puisque la moindre circonstance obscène qui se rencontre en une guérison décèle évidemment l'esprit imposteur qui l'a produite. Mais passons au troisième caractère de faux miracles; caractère de faiblesse.

Faiblesse. — C'est ce que nous voyons en plusieurs endroits de l'Ecriture. Dans l'Exode, il est dit que Moïse, allant trouver Pharaon, pour lui ordonner de la part de Dieu, de laisser son peuple aller sacrifier dans le désert, fit divers prodiges en sa présence. Il commença par changer sa baguette en serpent. Les magiciens de Pharaon en firent de même, chacun de la leur; mais la baguette de Moïse dévora celles des magiciens. Premier trait de faiblesse, qui devait montrer à ce roi impie que Moïse agissait par le secours de Dieu, et que ces magiciens n'étaient secourus que par le démon. Moïse changea les eaux de l'Egypte en sang: les magiciens firent, par leurs enchantements, le même changement sur de l'eau : *Feceruntque similiter malefici Ægyptiorum incantationibus suis.* (*Exod.*, VII, 11.) Il en fut à peu près de même de la production des grenouilles. Mais, quand Moïse produisit une multitude innombrable de moucherons, les magiciens essayèrent inutilement de l'imiter, et ils furent obligés de reconnaître malgré eux que le doigt de Dieu était visible dans ce quatrième prodige. *Et dixerunt : Digitus Dei est hic.* (*Exod.*, VIII, 18.) Ils auraient dû le reconnaître de même dans les trois autres, puisque dans le premier, la baguette de Moïse dévora les leurs; que dans le second, ils ne purent pas rechanger en eaux les eaux que Moïse avait changées en sang; que dans le troisième, ils ne purent pas délivrer Pharaon des grenouilles que Moïse avait produites. Il n'y eut que lui seul qui pût faire cesser ces deux fléaux. Or tout cela montre qu'il ne tenait qu'à Pharaon d'apercevoir dans les trois premiers prodiges, mais surtout dans le quatrième et les suivants les faiblesses du démon: S'il se trompa, c'est qu'il le voulut bien, et s'aveugla lui-même de gaieté de cœur.

On trouve la même chose au troisième livre des rois. Les prophètes de Baal faisaient sans doute des prodiges pour retenir les peuples dans le culte de cette fausse divinité; mais Elie leur montra la faiblesse du démon dont ils étaient les ministres. Faites descendre, leur dit-il, si vous le pouvez, le feu du ciel sur votre holocauste. Ils essayèrent et ils ne purent jamais en venir à bout; au lieu qu'à la prière d'Elie le feu du ciel descendit visiblement sur son sacrifice, et consuma totalement la victime. Aussi le peuple reconnut-il à ce trait que le Dieu que prêchait Elie était le seul vrai Dieu : *Omnis populus ait : Dominus ipse est Deus.* (III *Reg.*, XVIII, 37.) Si Achab ne le reconnut pas, ce fut sa faute; une *faiblesse* si visible était bien propre à lui dessiller les yeux.

Le livre des *Actes* nous fournit un trait tout semblable. Saint Paul étant à Paphos, où le magicien Elymas séduisait par ses prestiges le proconsul et le peuple, montra la faiblesse du magicien en le frappant d'aveuglement. Malheureux! lui dit-il, tu trompes les hommes par tes prestiges; mais Dieu va te punir de tes forfaits; tu vas devenir aveugle. A l'instant Elymas le devient, et cherche quelqu'un qui lui donne la main pour le conduire (115). L'aveuglement d'Elymas ouvre les yeux au proconsul qui, voyant la *faiblesse* du démon, se convertit et se fit chrétien.

Tertullien rapporte un autre fait relatif à ce que nous venons de dire. Simon le Magicien étant à Rome, promit qu'il s'élèverait au ciel. L'empereur Néron et une foule de peuple s'étant rendus au jour et au lieu désignés pour le prodige, l'imposteur fut effectivement élevé en l'air par les démons; mais saint Pierre, qui était présent, ayant adressé sa prière à Dieu, Simon tomba de fort haut, se brisa les jambes et mourut peu de jours après de sa chute ; ce qui engagea Néron à condamner saint Pierre et saint Paul à mort. Assurément cet empereur pouvait bien voir dans cet événement la faiblesse du démon, qui avait bien pu élever ce fourbe, mais qui n'avait pu l'empêcher de tomber. Ce fait est rapporté aussi par saint Maxime (116).

Finissons par un trait bien postérieur à ceux que nous venons de citer. Il est rapporté par l'illustre M. Languet, alors évêque de Soissons, et depuis archevêque de Sens, dans un de ses mandements sur les miracles. Dans la province de Bresse, un hérétique nommé Gui de l'Acha, au tombeau duquel on courait comme à celui d'un saint, fut exhumé par sentence de l'évêque qui avait fait le procès à sa mémoire, et mis sur un bûcher pour être brûlé. Au moment où l'on y mit le feu, les démons élevèrent le cadavre en l'air, de façon que les flammes ne pouvaient y atteindre. L'évêque averti du prestige, se rendit à la place publique et y dit la messe de la sainte Vierge. A l'élévation on entendit dans les airs des voix qui disaient distinctement : *O Gui de l'Acha, nous ne pouvons plus te défendre; celui qui est ici est plus fort que nous.* Aussitôt le cadavre tomba dans les flammes, et fut réduit en cendres.

(115) *Et confestim cecidit in eum caligo... et circuiens quærebat qui ei manum daret.* (*Act.*, XIII, 11.)

(116) « Cum Simon elatus volare cœpisset magicis artibus, tunc Petrus flexis genibus precatus est Dominum, et velut vinctum Simonem de sublimi aere deposuit, et in saxo elidens, ejus crura confregit. » (Sanctus Maximus, episcopus, hom. 5. *De apostolis Petro et Paulo*, post initium.)

De tous ces faits et des raisons que nous avons alléguées sur cette matière, il suit que quand Dieu, soit pour éprouver la foi des fidèles, soit par quelque autre motif, permet que le démon opère des prestiges, il permet toujours qu'il y ait dans ces œuvres quelque circonstance ou de *mensonge* ou *d'obscénité* ou de *faiblesse*, qui décèle celui qui en est l'auteur; au lieu que les vrais miracles qui se sont faits en preuve de la religion n'ont jamais eu rien de semblable. Donc, la preuve des prophéties et des miracles ne peut être affaiblie par la comparaison des oracles et des prestiges. C'est ce que nous venons de voir dans les deux parties de cette conférence. Il s'agirait maintenant d'examiner la comparaison des progrès du christianisme avec ceux du mahométisme : c'est ce que nous espérons de faire dans la conférence suivante. En attendant, terminons celle-ci, en priant celui qui est le seul auteur des prophéties et des vrais miracles, de nous conduire à la vie éternelle. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il

CONFÉRENCE X.

Contre les mahométans.

DIFFÉRENCE ESSENTIELLE ENTRE LE CHRISTIANISME ET LE MAHOMÉTISME.

Profectus est ipse et omnis exercitus,... omnesque resistentes sibi occidit in ore gladii. (*Judith*, I, 11, 16.)

Il partit à la tête de son armée et mit à mort tous ceux qui lui résistaient.

C'est d'Holopherne, général de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, que l'Ecriture parle en cet endroit, où elle nous le représente comme un torrent qui se déborde, et qui entraîne tout ce qui se trouve sur son passage. Il prend les villes, il subjugue les provinces, il assujettit les nations, et fait de tous ceux qui osent lui résister, autant de victimes qu'il immole à sa propre fureur, et à l'ambition du roi son maître. Ce que le conquérant assyrien ne fit autrefois que par son général, quatorze cents ans après lui, un autre conquérant le fit en propre personne, et on peut dire de lui : *Profectus est ipse, et omnis exercitus*. Il marcha lui-même à la tête de son armée; *omnesque resistentes sibi occidit in ore gladii*, et il massacra tous ceux qui ne voulurent pas se soumettre à ses lois.

Une autre différence qui se trouve encore entre le premier conquérant et le second, c'est que celui-là, né au pied du trône, n'avait qu'un pas à faire pour s'y asseoir ; au lieu que celui-ci, sorti d'une race ignoble, eut besoin, pour contenter son ambition, de se faire de ses crimes autant de degrés pour y monter.

A ces traits vous reconnaissez sans doute le trop fameux Mahomet ; ou si quelque chose vous empêche de le reconnaître, c'est que nous lui avons donné le titre de conquérant, et que vous pensez peut-être que celui de brigand lui conviendrait beaucoup mieux. Vous avez raison, mes chers auditeurs, et la suite de ce discours ne confirmera que trop la justesse de votre réflexion.

Mais, comme il s'agit ici beaucoup moins de la personne de Mahomet que de sa religion, c'est de la religion que ce faux prophète a établie, que nous avons à parler dans cette présente conférence, où nous avons dessein de relever l'indigne parallèle qu'on a osé faire entre le mahométisme et le christianisme. Le croirait-on, mes frères, que de nos jours il se fût trouvé parmi les chrétiens des gens assez impies pour imprimer un livre avec ce titre blasphématoire : *De tribus impostoribus, Moise, Christo, Mahumete ?* Je n'en donne pas la traduction, par un motif que les personnes éclairées qui m'écoutent apercevront aisément (117).

Seigneur, où en sommes-nous ? Faut-il que nous soyons réduits à prouver qu'on ne devrait pas comparer la lumière avec les ténèbres, la sainteté avec le crime, la bienfaisance avec la fureur ! Que vos ennemis l'aient fait autrefois en vous comparant avec un insigne voleur pendant votre vie mortelle, je n'en suis pas surpris ; c'était un effet de votre amour pour nous d'avoir bien voulu vous assujettir à une comparaison si odieuse, et d'avoir même souffert que l'on donnât sur vous une préférence plus odieuse encore à un meurtrier public. Mais que des hommes régénérés dans les eaux du baptême se soient oubliés jusqu'au point de vous comparer à un monstre coupable de mille meurtres, c'est ce qui était réservé à un siècle tel que le nôtre ; et c'est pour réparer autant que je le puis la honte de ce siècle, que je vous offre toutes les paroles que je prononcerai dans ce discours comme autant d'amendes honorables que je vous fais publiquement en satisfaction de cette indignité. Mais entrons en matière, après avoir imploré l'assistance de l'Esprit-Saint par l'entremise de Marie, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria* (118).

Quand nous prouvons la divinité du christianisme par les progrès surprenants qu'il a eus, ce n'est pas seulement par les

(117) L'horreur que le titre impie *De tribus impostoribus* inspire aux vrais fidèles, a persuadé à plusieurs d'entre eux que ce livre n'exista jamais ; mais son existence n'est malheureusement que trop réelle. Un habile écrivain me l'a assuré de vive voix. On peut consulter sur cela M. Bergier, qui en rend témoignage dans son *Examen du matérialisme*, tome II, page 6, dans les notes. De plus, on n'a qu'à lire *Emile*, tome III, page 162 : on y verra Rousseau, dans le parallèle qu'il fait des trois religions, celle de Moise, celle de Jesus-Christ, celle de Mahomet, de regarder celle-ci comme la plus conséquente des trois. Enfin, on n'a qu'à lire les Œuvres de Voltaire, tome III, page 261, où il dit : « Si le livre de Mahomet est mauvais pour nous, il était fort bon pour ses contemporains, et sa religion encore meilleure. » Le même auteur, *ibidem*, page 509, dit : « Il était bien difficile qu'une religion si simple et si *sage*, consacrée par un homme toujours victorieux, ne subjuguât pas une partie de la terre. »

(118) Nous aurions dû prévenir dès le commencement de la conférence une réflexion qui viendra naturellement à ceux qui la liront. Pourquoi, diront-ils, parler contre les mahométans ? Nous n'en avons pas en France. Il est vrai qu'il n'y en a pas dans toutes les provinces ; mais il s'en trouve au moins

progrès que nous le prouvons, mais c'est par les progrès avec des moyens qui n'y avaient aucune proportion, et malgré les obstacles qui s'y opposaient de toutes parts. En est-il de même du mahométisme? Quelle énorme différence entre la manière dont l'un et l'autre ont été établis! Mahomet a pris tous les moyens naturels pour réussir; Jésus-Christ a pris tous les moyens naturels pour ne réussir pas. Mahomet n'a trouvé presque aucun obstacle dans l'établissement de sa religion; Jésus-Christ, dans l'établissement de la sienne, en a trouvé qui eussent été insurmontables à tout autre qu'à un Homme-Dieu.

D'où il suit que, quand le mahométisme aurait eu des progrès aussi rapides et aussi étendus que le christianisme [ce qui n'est pas (119)], il y aurait toujours entre l'un et l'autre une extrême différence, qui devrait faire regarder le premier comme un événement tout humain, et le second comme un événement qu'on ne peut attribuer qu'à la force du Tout-Puissant.

En effet, quels furent les moyens qu'employa Jésus-Christ pour établir sa religion? Vous le savez, mes frères; il choisit douze pêcheurs, gens destitués des biens de la fortune, gens sans politesse et sans éducation, gens sans étude et sans science, gens sans armes, sans soutien, sans crédit. Voilà ceux qu'il établit pour faire changer de face à l'univers. De pareils hommes étaient-ils bien propres par eux-mêmes à procurer un changement de cette espèce? Non, sans doute, et l'on doit convenir que de semblables instruments n'avaient qu'une opposition formelle au succès de l'entreprise qu'on les chargea d'exécuter.

Mais, si l'on joint à cette étonnante disproportion des moyens la multitude et la variété des obstacles qui devaient s'opposer à l'exécution de leur projet, on conviendra que s'ils réussirent, ce ne put être que par une force toute divine. Obstacles du côté de la doctrine qu'ils enseignent : elle impose à l'esprit et au cœur un joug qui oblige le premier à croire des mystères incompréhensibles, et le second à vaincre toutes les passions qui lui sont les plus chères. Obstacles du côté de la force et du désintéressement qu'elle exige : elle veut qu'on soit prêt à mourir plutôt que de rejeter un seul article de la loi, et ne promet pour récompense en ce monde que des persécutions et des supplices. Obstacles du côté des empereurs qui proscrivent les chrétiens, des bourreaux qui les tourmentent, des philosophes qui les attaquent, des faux prêtres qui les calomnient, des concitoyens qui les insultent et qui les outragent. Obstacles enfin qui, pour être domestiques, n'en sont souvent que plus difficiles à vaincre, du côté d'un père qui intimide par ses menaces et par ses fureurs, d'une mère qui retient par ses caresses et par ses larmes, de parents et d'alliés, d'amis et de voisins qui se réunissent pour engager à ne pas abandonner l'ancien culte. Malgré cela, dans tous les lieux du monde, des millions d'idolâtres renoncent au culte des faux dieux et embrassent le christianisme. Voilà un progrès qui est évidemment au-dessus des forces humaines.

Y a-t-il rien de semblable dans la religion de Mahomet? Une religion qui ne propose à l'esprit rien de bien difficile à croire; une religion qui flatte le cœur en lâchant la bride à la passion vers laquelle il a plus de penchant; une religion soutenue par la force des armes, et dans laquelle on trouve pour la vie présente les plus grands avantages, pendant qu'on s'expose aux plus grands malheurs en ne la recevant pas; une religion de cette espèce devait-elle être bien difficile à établir? Ah! mes frères, pour peu qu'on connaisse le cœur de l'homme, on conviendra qu'une religion qui le flatte en tant de manières, devait naturellement avoir les plus rapides progrès

Un janissaire vient à moi, le sabre à la main; il me prend à la gorge.... *Crois ma religion, ou je te tue.* Quel apôtre! quel prédicateur! Ceux que Jésus-Christ a envoyés dans le monde pour prêcher sa religion, n'ont versé, pour l'établir, d'autre sang que le leur propre. Combien de torrents de celui des peuples subjugués Mahomet n'a-t-il pas répandus pour établir la sienne! Mais ceci se dévoloppera davantage par un court exposé de la naissance, de la vie et des progrès de Mahomet.

Origine du mahométisme. — Figurez-vous, mes frères, un homme de la lie du peuple, qui, cherchant à soulager sa misère, entre en qualité de facteur chez un riche négociant, dont peu de temps après il épouse la veuve; un homme qui emploie les richesses de sa nouvelle épouse à se faire des amis, auxquels il persuade, aussi bien qu'à elle, que les symptômes du mal caduc dont il est atteint sont des effets de la fréquente apparition de l'archange Gabriel; un homme qui, profitant et de la crédulité de cette femme et de celle de ses amis, se donne pour un prophète à un peuple ignorant; un homme qui,

dans les provinces méridionales, et surtout dans les villes maritimes, comme Toulon, Marseille, et les autres de ces quartiers-là qui font le commerce du Levant. D'ailleurs, dès que nous parlons contre tous les ennemis de notre religion, les mahométans entrent dans notre plan comme les autres. Enfin, ce sont moins les mahométans eux-mêmes que nous combattons, que nos impies qui établissent tous les jours le parallèle des progrès du christianisme avec le mahométisme. Conviendrait-il qu'un curé ne fût pas en état d'en montrer la différence?

(119) « Outre que le mahométisme n'a point pénétré dans l'Amérique, outre que dans le Mogol, le Tibal, etc. il n'y a guère que les princes et les seigneurs qui soient mahométans, outre que dans notre Europe il n'y en ait qu'une très-petite partie qui soit mahométane, dans la Turquie même le grand seigneur a plus de chrétiens que de mahométans parmi ses sujets. Tiré d'un ouvrage intitulé *Principes de religion*, imprimé à Paris en 1758, page 242.

chassé de la Mecque (120) par des citoyens sensés qui ne veulent pas de ses rêveries, se retire à Médine, où, en promettant l'impunité, il s'associe une troupe de brigands, avec laquelle il se rend maître de la ville d'où on l'a exclu; un homme, enfin, qui se voyant bientôt à la tête d'une armée nombreuse, subjugue l'Arabie, et y fait recevoir sa nouvelle religion en passant au fil de l'épée tous ceux qui s'y opposent; et vous aurez un tableau raccourci du faux prophète qui, vers le commencement du VIIe siècle, étendit sa domination à quatre cents lieues de sa capitale.

Si vous joignez à cela les conquêtes de ses deux premiers successeurs, Abou-Bekr et Omar, dont l'un acheva de conquérir l'Arabie, et l'autre s'étendit en Syrie, en Perse et en Egypte, vous aurez la suite des progrès du mahométisme, et vous pourrez juger de la différence qui se trouve entre cette religion de sang et la religion douce, pacifique, bienfaisante que Jésus-Christ a établie par tout l'univers.

Vous verrez que celle-ci est, comme nous l'avons observé d'après le prophète Isaïe, semblable à des eaux qui du fond de la vallée s'élèveraient, contre leur nature, sur le sommet d'une montagne; au lieu que celle-là ressemble à un torrent qui, descendant avec impétuosité, renverse tout, entraîne tout, et répand, partout où il passe, la dernière désolation. Or, comme il faudrait un miracle pour faire remonter un fleuve vers sa source, il en faudrait un pour empêcher qu'un torrent qui se déborde ne détruise tout ce qu'il rencontre sur son passage. Ce progrès du christianisme est un prodige; il eût fallu un prodige pour empêcher celui du mahométisme.

Mais il est temps d'exposer en détail les preuves qui montrent la fausseté de la religion de Mahomet: le défaut de mission de la part de son auteur, les contradictions évidentes qu'il a mises dans son Koran, les fables ridicules qu'il y raconte, les ignorances grossières qui s'y trouvent, enfin les crimes énormes dont le prétendu prophète s'est rendu coupable. Une seule de ces preuves serait plus que suffisante pour dévoiler les fourberies de l'imposteur; quelle idée devra-t-on en avoir quand on les réunira toutes? Voyons d'abord ce qui regarde sa mission.

Défaut de mission. — Mahomet se donne pour l'envoyé de Dieu. Mais comment prouve-t-il que c'est Dieu qui l'a envoyé? Quand Dieu envoie un homme annoncer ses volontés aux autres hommes, il lui donne des moyens de leur faire connaître qu'il vient de sa part. Semblable à un souverain qui n'envoie point d'ambassadeur dans une cour étrangère sans lui donner des lettres de créance, Dieu n'envoie point de prophète en ce monde sans lui donner des preuves de sa mission. Il envoie Moïse au peuple d'Israël, et il lui donne le pouvoir d'opérer des prodiges à la vue desquels ce peuple ne pourra douter raisonnablement qu'il est envoyé de Dieu. Quinze cents ans après Moïse, Dieu envoie aux hommes son propre Fils, et il lui donne (en tant que homme) le pouvoir d'opérer des miracles sans nombre pour prouver qu'il vient de la part de Dieu son Père.

Tout cela est avoué par Mahomet. Il reconnaît que Moïse a été un grand prophète et qu'il a prouvé sa mission par des miracles. Il reconnaît que Jésus-Christ a été un plus grand prophète que Moïse et qu'il a fait des miracles plus grands que ceux du législateur d'Israël. Mais, sur ce principe, quand il vient nous dire que lui, Mahomet, est un plus grand prophète que Moïse et que Jésus-Christ, nous sommes en droit de lui demander des miracles plus grands que ne l'ont été ceux de Jésus-Christ et de Moïse. Nous nous contentons qu'il nous en montre qui leur soient égaux.

Mahomet n'essayera pas d'en alléguer; il avoue même expressément aux chapitres 3, 14 et 17 de son Koran qu'il n'est pas venu pour faire des miracles, mais pour soumettre les peuples par la force des armes, et il prétend que ses conquêtes sont des miracles qui doivent tenir lieu de tous les autres. Sur cela, je demande à Mahomet si les conquêtes de Nabuchodonosor sur les pays limitrophes de l'Assyrie ou celles que fit Alexandre sur le royaume de la Perse et sur les nations des Indes prouvaient quelque chose en faveur de leur religion. L'un et l'autre étaient idolâtres, et Mahomet ne conviendra pas que le culte des idoles ait été autorisé par les victoires de ces deux conquérants. C'étaient deux fléaux dont Dieu se servait pour punir les péchés des peuples, il en est de même des victoires de Mahomet. On n'a jamais été persuadé dans le monde que du sang répandu, des hommes tués, des villes prises et des provinces détruites par un guerrier à la tête d'une armée nombreuse, aient dû être regardés comme des miracles, il n'y a rien dans tout cela que de très-naturel. Mahomet, de son aveu, n'a donc point prouvé sa mission par des miracles, à moins que vous ne preniez pour des événements miraculeux quelques faits qu'on lui attribue. Car, quoiqu'il ait d'abord avoué dans son Koran qu'il n'est point venu pour faire des miracles, dans la suite, sentant la difficulté qu'on lui faisait sur ce qu'il ne prouvait point sa mission par des prodiges, il a plus d'une fois essayé de faire passer pour tels certains faits dont voici les principaux.

Dans les accès du mal épileptique auquel il était sujet, il persuada à sa femme et tâcha de persuader aux autres que c'était l'ange Gabriel qui lui apparaissait, et que la présence de cet esprit céleste lui occasionnait les syncopes qu'il tâchait de faire passer pour des extases. Il avait, dit-on, un pigeon familier, dressé à venir lui becqueter l'oreille. Ce pigeon était selon lui la figure du Saint-Esprit qui venait lui dicter les nouvelles lois

(120) Mahomet fut chassé de la Mecque l'an de Jésus Christ 622. C'est la fameuse époque que les mahométans appellent l'an de l'hégire.

que Dieu lui ordonnait d'enseigner aux hommes (121).

Autres miracles de Mahomet; et c'est lui-même qui nous les rapporte au chapitre 64 du Koran. Pendant la nuit, il s'entretenait avec son chameau, duquel il apprit des choses fort extraordinaires. Une nuit, pendant sa prière, il fit descendre la lune dans sa manche. Mais ensuite, touché de compassion pour le genre humain qui allait être privé de cette planète, il voulut bien par condescendance la remettre en sa place.

Voici encore deux prodiges, mais d'une espèce bien différente des premiers, et qui sont d'autant plus sérieux qu'ils coûtèrent la vie à ceux qui en furent les objets. 1° Le secrétaire de Mahomet, s'apercevant de ses impostures, commença à les publier; celui-ci l'égorgea la nuit dans sa propre maison et y mit le feu aux quatre coins. Il fit passer cet embrasement pour un miracle, disant que c'était le feu du ciel qui avait puni cet homme pour avoir voulu changer quelque chose au Koran. 2° Il fit cacher un de ses compagnons dans un puits sec: il était convenu avec lui que, quand il passerait, lui Mahomet, son compagnon crierait du fond du puits que Mahomet était le vrai prophète. On admira cela comme un miracle. Mais celui-ci, craignant que l'imposture ne fût découverte, fit aussitôt combler le puits, dans la crainte, disait-il, qu'un lieu si saint ne fût profané, et fit ainsi périr l'instrument de sa fourberie.

Ce que nous venons de dire est plus que suffisant pour faire voir que dans Mahomet il n'y a jamais eu d'autres prodiges que celui de la hardiesse et de l'effronterie avec laquelle il se donna pour un homme inspiré de Dieu. Mais passons à ses contradictions.

Contradictions. — Les vrais prophètes ne se contredisent point. Animés par l'Esprit de Dieu qui les fait parler, ils ne nient point dans un temps ce qu'ils ont affirmé dans l'autre; au lieu que Mahomet dans son Koran avance les contradictions les plus visibles. Il dit dans un endroit que Jésus-Christ était le vrai Messie, le Verbe de Dieu, la sagesse incréée, et ailleurs il n'en fait qu'un pur homme. Il dit que Jésus-Christ a fait de vrais miracles et qu'il s'est ressuscité lui-même, en quoi il se condamne équivalemment, puisqu'il avoue qu'il n'a fait aucun prodige. Il dit que les évangélistes ont été des hommes d'une sainteté éminente et d'une sincérité parfaite; il n'est donc lui qu'un imposteur, puisqu'il les contredit et qu'il est venu détruire la religion qu'ils ont enseignée dans leurs écrits. Il dit que dans la prière il faut se tourner vers le temple de Jérusalem, et dans la suite il déclare que c'est vers le temple de la Mecque. Il dit qu'on ne doit forcer personne à embrasser la vraie religion, et ensuite il ordonne qu'on mette à mort et met à mort lui-même ceux qui s'opposent à la religion qu'il veut établir.

Cette dernière contradiction venait en lui des différentes circonstances où il se trouva dans différents temps. Rempli dans les commencements d'une douceur apparente, parce qu'alors il n'était pas en état d'user de violence, et que cette voie eût pu lui devenir très-dangereuse, il changea de langage et de conduite dès qu'il se vit à la tête d'une nombreuse armée.

Ignorances grossières. — Pour ce qui est des grossières ignorances de Mahomet, elles ne doivent pas nous surprendre. Un homme qui ne savait ni lire ni écrire ne pouvait guère manquer de faire, en composant un livre, des bévues considérables. Mais, direz-vous, comment Mahomet composa-t-il le Koran s'il ne savait ni lire ni écrire? Le voici; c'est qu'il le dicta par parties en différents temps. Ses secrétaires l'écrivirent sous sa dictée sur des feuilles volantes, et ce ne fut qu'un de ses successeurs qui le rédigea dans la suite en un code tel que nous l'avons aujourd'hui.

On doit pourtant convenir qu'il y a de bonnes choses dans le Koran; mais ce qui s'y trouve de bon a été pris dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Ce qu'il y dit de l'unité de Dieu, et de l'obligation de n'adorer que lui seul, est pris des prophètes. Ce qu'il y dit du jugement dernier, de la résurrection générale, du paradis (122) et de l'enfer, est pris de l'Evangile. Cependant, comme il s'agissait de composer un livre, et que si le Koran n'avait contenu que ce que nous venons de dire, Mahomet n'aurait pu passer que pour un compilateur des prophètes et des évangélistes, il fallait bien qu'il y mît quelque chose de son fonds. Il le fit; mais qu'y mit-il? Vous en jugerez par les chapitres du Koran. Chapitre de la *Vache*, chapitre de la *Fourmi*, chapitre de l'*Araignée*. On y voit encore les chapitres du tonnerre, de la nuit, de la table, du fer, du butin, et autres matières aussi intéressantes que celles-là. Et voilà ce qui nous montre quelle était la capacité de cet homme, qui se donnait pour le législateur de sa nation.

Outre la stupidité qu'il y montre sur ce qui regarde l'Être suprême en donnant un corps à Dieu, il y fait voir une si grossière ignorance de la chronologie et de l'histoire, que par un anachronisme dont à peine un enfant de douze ans serait capable, il confond Marie, sœur de Moïse, avec Marie, mère de Jésus, dont il ne fait qu'une seule femme, quoiqu'il y ait eu quinze cents ans d'intervalle entre l'une et l'autre. (*Koran*, chap. 19.)

Mais comment Mahomet, avec une si profonde ignorance, a-t-il pu gagner à sa religion un si grand nombre de personnes? La raison en est bien simple; c'est que les Arabes, qui furent les premiers objets de ses

(121) Sur ce qui regarde ce pigeon familier, voyez M. Fleury, à l'année 622, et le *Dictionnaire* de Moréri, au mot *Mahomet*.

(122) Je dis le paradis quant à la substance; car nous verrons dans la suite ce que Mahomet y a ajouté du sien, et quelle espèce de paradis il y promet à ceux de sa secte.

conquêtes, étaient aussi ignorants que lui. En effet, l'Arabie Pétrée, par où Mahomet commença à s'établir, était habitée par des peuples grossiers, gens sans culture, sans lettres, sans étude, et qui n'étaient pas en état de s'apercevoir des bévues palpables de leur législateur : ils acceptèrent sans examen tout ce qu'il voulait bien leur dire. Ainsi, l'ignorance commença la séduction ; et, quand leur nombre fut augmenté à un certain point, la force des armes fit le reste. Les mahométans de ce temps-là n'argumentaient qu'à coup de sabre ; et comme les arguments de cette espèce sont ordinairement les plus efficaces, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'ils se fissent un si grand nombre de partisans. Les mahométans d'aujourd'hui gardent encore la même méthode ; ils ne raisonnent point, ils tuent. Et c'est ce qui rend la conversion de ces gens-là plus difficile. Comment disputer avec des hommes qui ne résolvent le nœud d'une difficulté quelconque que comme Alexandre défit le nœud gordien ?

Revenons à Mahomet et à son Koran. Cet ouvrage de l'imposteur oriental contient, comme nous l'avons déjà dit, quelques bonnes choses, qui contribuèrent d'abord à augmenter le nombre de ses sectateurs. Mais, outre que ces vérités qu'on y trouve ont été puisées dans les prophètes et dans les évangélistes, il les a mêlées de tant d'erreurs et de rapsodies, qu'elles y sont horriblement défigurées. Examinons-les en détail, et les réduisons à leur juste valeur.

Quelques-uns de nos déistes attribuent à Mahomet d'avoir, par sa doctrine sur l'unité de Dieu, détruit le culte des idoles parmi les orientaux : mais ce n'est point à lui qu'on en doit faire honneur ; c'est à Jésus-Christ. La doctrine de ce divin Sauveur avait tellement décrié l'idolâtrie, qu'il n'y avait plus guère que les habitants des villages qui en fissent profession ; ce qui leur donna le nom de *pagani*. Ce n'est donc point au Koran, mais à l'Evangile, qu'on est redevable de la chute du paganisme.

Pour s'en convaincre il ne faut qu'examiner qui étaient ceux que Mahomet avait attirés à sa religion. C'étaient ou des juifs, ou des chrétiens, ou des Arabes. Or les juifs et les chrétiens avaient horreur de l'idolâtrie. Quant aux Arabes, plusieurs en étaient détrompés ; et, si quelques-uns y tenaient encore, comme ils étaient en très-petit nombre, ils se rangèrent bientôt du côté de la multitude, et il n'y a rien là de bien surprenant.

Ruse de Mahomet. — Mahomet, avec toute son ignorance, ne laissait pas d'avoir de la finesse dans l'esprit, et de la ruse à découvrir les moyens les plus propres à l'exécution de ses projets. Il voulait, comme nous l'avons dit, s'attirer les juifs, les chrétiens et les Arabes, mais surtout les juifs et les chrétiens, qui faisaient le plus grand nombre, persuadé que ceux d'entre les Arabes, qui n'étaient ni chrétiens ni juifs, se déclareraient bientôt pour lui dès qu'ils le verraient suivi des uns et des autres. Il s'agissait de les gagner tous, et voici les moyens qu'il prit pour y réussir.

Pour gagner les juifs il fallait enseigner la nécessité de n'adorer qu'un seul Dieu, déclamer contre le culte des idoles, donner de grandes louanges à Moïse, et prescrire la circoncision. Voilà ce que fit Mahomet, et par là il vit un grand nombre de juifs se jeter dans son parti.

Mais en gagnant les juifs il ne voulait pas écarter les chrétiens. Que faire pour se les concilier? Donner de grandes louanges à Jésus-Christ, estimer la doctrine des évangélistes, recommander le fréquent usage de la prière, prescrire des jeûnes, et surtout celui du carême. Mahomet fit tout cela, et par là il séduisit un grand nombre de chrétiens qui, voyant recommander des pratiques auxquelles ils étaient accoutumés depuis longtemps, donnèrent dans le piége presque sans s'en apercevoir.

Il ne s'agissait plus que de gagner la partie des Arabes qui tenait encore à l'idolâtrie. Mahomet les détourna du culte des idoles, auxquelles ils n'étaient pas extrêmement attachés, et conserva la croyance au destin, en enseignant comme eux le fatalisme ; et de plus il garda les cérémonies idolâtres qui étaient en usage avant lui dans le temple de la Mecque.

Ainsi, le mahométisme est une espèce de mélange de judaïsme, de christianisme et de paganisme ; ou plutôt, les mahométans ne sont ni juifs, ni chrétiens, ni païens. Ils ne sont pas juifs, puisqu'ils n'attendent pas un autre Messie que Mahomet ; ils ne sont pas chrétiens, puisqu'ils ne reconnaissent pas Jésus-Christ pour leur libérateur ; ils ne sont point païens, puisqu'ils n'adorent pas les idoles. Leur religion est donc un mélange de tout cela, et n'est cependant rien de tout cela ; c'est un vrai chaos plutôt qu'une religion.

Mahomet a conservé le fréquent usage de la prière ; il veut qu'on prie Dieu cinq fois par jour. Cela est fort louable ; mais combien n'a-t-il pas mêlé de rêveries à ce pieux exercice ! Par exemple, quoi de plus ridicule que ce qu'il dit dans le Koran, que les hommes, en priant Dieu, doivent élever les mains jusqu'aux oreilles, et les femmes seulement jusqu'à la mâchoire ? Quoi de plus puéril que la méthode qu'ont les imans et les derviches (123), lorsque, le vendredi, dans la mosquée, en un certain endroit de leurs prières, ils se mettent à pirouetter sur le talon ? Et ils le font avec une rapidité étonnante, à laquelle on les accoutume dès la jeunesse. Une semblable pratique n'est-elle pas plutôt un jeu d'enfant qu'une cérémonie de religion ?

Mahomet a recommandé dans son Koran l'abstinence du vin. La pratique est bonne en elle-même ; mais examinons-la par rap-

(123) Les *imans* et les *derviches* sont les prêtres et les religieux de la secte mahométane.

port aux circonstances où il se trouvait quand il établit cette loi. D'abord, parmi les chrétiens plusieurs s'abstenaient de vin par un esprit de pénitence : ainsi ils ne faisaient, en devenant mahométans, que ce qu'ils avaient fait dans le christianisme. De plus, c'est dans l'Arabie Pétrée que Mahomet a porté cette loi. Or dans ce pays-là il ne croît point de vin : quand on veut en faire usage, il faut le faire venir de fort loin, et il coûte très-cher. Aussi, la très-grande partie des Arabes n'en buvait presque jamais. Ce n'était donc pas pour eux un grand sacrifice. En outre, le pays y étant extrêmement chaud, l'usage du vin y est dangereux pour la santé, et la privation en peut être regardée plutôt comme un régime que comme une pratique de pénitence. Enfin, cette loi était un effet de la politique de Mahomet. L'ivresse, qui est funeste à tout le monde, l'est beaucoup plus à un peuple naturellement séditieux et toujours en armes. Il était de l'adresse du législateur de couper pied à une passion qui aurait infailliblement occasionné des émeutes, dont il aurait lui-même pu devenir la victime. Ainsi cette abstinence si vantée se réduit, comme on le voit, à fort peu de chose.

Au reste, Mahomet dédommage ses sectateurs de la prétendue sévérité de cette abstinence, aussi bien que de celle qu'il ordonne dans le jeûne du *Ramadan* (carême des Turcs), par la multitude de femmes qu'il leur accorde. Il leur permet d'en avoir autant qu'ils en pourront nourrir. Lui-même leur en donnait l'exemple ; on lui en comptait au moins quinze. Et comment ne leur eût-il pas accordé cette multitude de femmes dans ce monde, puisqu'il leur en promet un plus grand nombre encore dans le paradis?

Cet imposteur, qui parle de la sorte dans son Koran, ne se souvenait plus sans doute que dans un autre endroit du même ouvrage il a dit que Jésus-Christ était la sagesse de Dieu. Car, si Jésus-Christ est la sagesse de Dieu, tout ce qu'il enseigne est la vérité même. Or il nous enseigne que dans le ciel les élus ressembleront aux anges, qui ne savent ce que c'est que noces et que mariage : *Neque nubent, neque nubentur.* (*Matth.*, XXIV, 30.) Mais passons à Mahomet cette contradiction à l'occasion du paradis, dont il s'agit ici ; suivons-le dans le voyage qu'il fit au ciel. Nous avons promis de parler de ses fables ; celle-ci en est une des plus singulières, et pourra seule nous tenir lieu de toutes les autres.

Fables. — Il prit donc envie à Mahomet de faire un voyage en paradis. Cela ne doit pas nous surprendre. Il pouvait avoir entendu lire dans les *Epîtres* de saint Paul ce qui y est rapporté du ravissement de cet apôtre au troisième ciel. Comme il l'estimait beaucoup, il n'est pas étonnant qu'il désirât de marcher sur ses traces. Quoi qu'il en soit du motif, le jour du départ étant arrivé, l'ange Gabriel lui amène une monture. Rien de plus juste ; la route était trop longue pour qu'il entreprît de la faire à pied. Voilà donc Mahomet sur ce coursier céleste, que nous pourrions comparer au Pégase de la mythologie. Il part et traverse plusieurs cieux, après lesquels il arrive à un ciel qui avait trois millions six cent cinquante mille lieues de haut. Ce fut là qu'il trouva un ange qui l'instruisit, mais un ange d'une si énorme grandeur, qu'il y avait entre ses deux yeux un espace de trois cent cinquante mille lieues (124).

Pendant que l'ange instruit le prophète, arrêtons-nous un moment à prendre la dimension de cet ange et celle du lieu où il habite. En gardant la proportion qui doit se trouver entre la distance des yeux et la hauteur de la figure, celle de l'ange devait avoir au moins vingt-cinq millions de lieues de haut. Comment une figure de vingt-cinq millions de lieues de haut pouvait-elle être contenue dans un ciel qui n'avait pas quatre millions de lieues de hauteur? Mahomet, en rapportant ce phénomène, ne comptait pas apparemment que l'on dût calculer avec tant d'exactitude. Il ne faut pas y regarder de si près avec lui. Peut-être aussi que c'est là un des mystères de la religion mahométane : en ce cas, ne cherchons pas à l'approfondir et continuons notre marche.

Le voyageur, après avoir encore traversé bien d'autres cieux, arriva enfin au trône du Tout-Puissant. Ce fut là qu'il toucha la main de Dieu, qui lui parut si froide que peu s'en fallut qu'elle ne glaçât la sienne. Malgré ce froid excessif, il eut le courage de dresser sa supplique et de demander une grâce à Dieu. *Seigneur*, lui dit-il, *accordez-moi la faveur de bien manger, de bien boire et de bien dormir.* Dieu lui accorde l'effet de ses demandes et Mahomet s'en revient. C'était bien la peine de faire une si longue route !

Avouons, mes frères, qu'il faut que ce fourbe ait bien compté sur la stupidité de ses lecteurs, pour les croire capables d'ajouter foi à des rêveries aussi mal imaginées que celles-là. Voilà cependant le livre que les mahométans regardent avec la plus grande vénération; voilà le livre que quelques-uns de nos déistes n'ont pas eu honte de comparer à l'Evangile. Mais c'est trop s'arrêter sur de pareilles fables. Avant de finir, disons un mot des crimes de Mahomet.

Crimes de Mahomet. — Je ne parle point

(124) Nous sommes, dit-on, dans le siècle du calcul : eh bien! calculons donc, et pour faciliter la supputation, estimons la distance des yeux à un pouce : cela fera, dans un homme de six pieds, la soixante-douzième partie de sa hauteur. Or trois cent cinquante mille multipliés par soixante-douze, donnent vingt-sept millions deux cent mille lieues. Quelques-uns réduisent la distance des yeux à dix ou onze lignes, et alors cela nous donnerait un peu plus de vingt sept millions. Mais, comme les hommes ordinaires n'ont pas six pieds de haut, et pour n'avoir point de dispute, réduisons-nous à vingt-cinq millions. C'est jusque-là, tout au moins, que doit aller la hauteur de l'ange que vit Mahomet ; et le ciel où était cet ange n'avait pas quatre millions de lieues de haut. Un ange de si belle taille devait être mal à son aise dans un appartement si bas d'étage.

ici de l'ambition de régner, qui lui fit mettre son pays à feu et à sang pour la satisfaire. Ce que nous avons dit jusqu'à présent en est une preuve suffisante ; mais je parle de ses mauvaises mœurs dans un autre genre. Elles étaient si publiquement reconnues pour telles, que des Arabes mêmes le lui ont reproché. L'adultère et l'inceste étaient des crimes dont Mahomet ne craignait point de se souiller : lui-même en est convenu.

Voilà cet homme que les Musulmans comparent à Moïse et à Jésus-Christ, ou plutôt qu'ils élèvent beaucoup au-dessus de l'un et de l'autre. Mahomet, qui a commis des cruautés inouïes, comparé avec Moïse, qui fut le plus doux des hommes de son temps! Quel parallèle! Et ce qui est encore plus inconcevable, Mahomet préféré à Jésus-Christ! Mahomet, coupable de crimes énormes, préféré à Jésus-Christ, qui défiait ses plus mortels ennemis de le convaincre du moindre péché! Mahomet, qui a fait mourir tant de milliers de personnes, préféré à Jésus-Christ, qui a rendu la vie aux morts !

Mais c'en est assez de ce que nous avons dit : c'en est même trop; et je ferais excuse à mes auditeurs d'avoir tant insisté là-dessus, si je n'étais justifié par le désir de faire voir combien est pitoyable l'aveuglement de ceux qui croient un fourbe aussi insigne que Mahomet, et combien est plus pitoyable encore l'audace de quelques-uns de nos écrivains modernes, qui, sans être mahométans et quoique chrétiens par leur baptême, comparent Jésus-Christ avec Mahomet, l'Evangile avec le Koran.

Dissipez, Seigneur, l'aveuglement volontaire des uns et des autres. Montrez aux premiers la fausseté de leur religion ; montrez aux seconds la vérité de la nôtre, et faites que ceux-ci, honteux du parallèle extravagant qu'ils ont osé faire entre le christianisme et le mahométisme, reconnaissent enfin que Jésus-Christ est non-seulement un grand prophète, mais le vrai Fils de Dieu, qui seul peut nous conduire à la vie éternelle. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XI.

Contre les hérétiques (125).

LES NOTES DE LA VRAIE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (*Luc.*, XVIII, 17.)

S'il n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et comme un publicain.

Plus le terme où tend un voyageur est heureux, plus est grande la satisfaction qu'il a d'être sûr de marcher dans le chemin qui y conduit. Telle est la nôtre, mes chers auditeurs. Créés pour le ciel, où l'on ne peut arriver que par la religion du vrai Dieu, nous sommes sûrs que celle de Jésus-Christ, que nous professons, a tous les caractères de la véritable religion. Les prophéties qui l'ont annoncée, les miracles qui l'ont accompagnée, les progrès qui l'ont confirmée, sont autant de preuves dont l'ensemble forme une conviction à laquelle on ne peut se refuser sans fermer les yeux à la lumière.

Mais quelqu'un de vous n'aurait-il pas des inquiétudes au sujet des différentes sociétés qui, quoique professant toutes la religion de Jésus-Christ, sont opposées entre elles? Vous n'en devez point avoir, mes frères. Pourquoi? Parce que, comme la religion de Jésus-Christ a des preuves qui la font évidemment connaître pour la religion du vrai Dieu, l'Eglise catholique a des notes qui la font évidemment connaître pour la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Et j'ose dire qu'il fallait nécessairement que cela fût. En effet, dès que dans le christianisme il y a des sectes qui se disent l'Eglise de Jésus-Christ, quoiqu'elles en soient absolument différentes, Dieu devait à sa justice et à sa bonté de nous donner des signes certains auxquels nous pussions reconnaître quelle est la vraie Eglise, et la discerner de toutes celles qui prennent ce nom sans en avoir la réalité. Aussi n'a-t-il pas manqué de le faire. Comme il a donné à la religion chrétienne des caractères auxquels il est très-facile de la distinguer de toutes les autres religions, il a donné à son Eglise des notes par le moyen desquelles nous pouvons la discerner de toutes les sectes qui sont sorties de son sein; et il n'y a que ceux qui veulent bien s'y tromper qui s'y trompent.

Soyez à jamais béni, Seigneur, de nous avoir fourni des moyens si faciles pour découvrir la voie par laquelle vous voulez nous conduire à vous! Nous avons vu les caractères qui désignent votre religion, nous allons voir les notes qui discernent votre Eglise.

Oui, mes frères, ce sont les notes de la véritable Eglise qui vont nous occuper dans cette présente conférence, après cependant que nous aurons fait, sur les différentes hérésies qui se trouvent dans le christianisme, quelques réflexions préliminaires que nous avons crues d'une absolue nécessité, et sans lesquelles les personnes peu instruites, auxquelles nous nous devons encore plus qu'aux autres, auraient peine à comprendre quelques articles de ce discours.

(125) Les hérétiques contre lesquels nous parlons ici sont surtout les protestants, qui ne sont malheureusement que trop communs dans plusieurs provinces de notre France. La Normandie et le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, la Provence et le Languedoc en contiennent des milliers, sans parler des frontières, dont quelques-unes sont limitrophes des Suisses, des Allemands, des Hollandais, et auxquelles le voisinage de ces hétérodoxes peut être très-dangereux. Il est donc utile, et même d'une espèce de nécessité, qu'un pasteur dont le troupeau est si prochainement exposé à être dévoré par les loups, puisse, ou changer quelques-uns de ces loups en agneaux, ou du moins les empêcher de lui enlever ses brebis. Cette métaphore des hérétiques comparés aux loups est de saint Augustin, qui dit quelque part : « Hæretici lupi sunt : conclamandi sunt, imo et conculcandi. »

Mais, par ce moyen, nous espérons qu'il sera très-intelligible et à la portée de tout le monde. Avant de parler de l'Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ, saluons humblement celle qu'il a de toute éternité choisie pour sa mère, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Avant d'entrer dans le détail des notes qui distinguent la vraie Eglise de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes et qui sont infectées d'hérésie, il est bon de dire un mot des hérésies mêmes, et de montrer qu'on ne doit ni être surpris de voir des hérésies dans le christianisme, ni se laisser ébranler par là sur les vérités de cette sainte religion.

Non, mes frères, les hérésies, les schismes, les divisions qui se sont formés parmi les chrétiens, ne doivent nous donner aucune inquiétude sur la divinité du christianisme. Cette religion est toujours la même, malgré les hérésies qui y naissent. Ce sont celles-ci qui changent, et qui, après avoir été chrétiennes, cessent de l'être par leur adhésion à l'erreur. Car les hérétiques, selon la pensée d'un Père de l'Eglise (saint Pacien), ne sont chrétiens que de nom : *Non sunt hæretici vero nomine christiani.* Ils le sont, à la vérité, par le baptême; mais, comme il ne suffit pas d'être baptisé pour être véritablement chrétien, qu'il faut de plus faire profession de croire toutes les vérités enseignées par Jésus-Christ, et que les hérétiques n'en croient que ce qui leur plaît, ils ne sont pas véritablement chrétiens. Comme on ne peut entrer dans le ciel si l'on n'est chrétien par le baptême, on ne peut y entrer non plus si l'on n'est catholique par la croyance; et ce sont ces deux titres dont le martyr saint Pacien se faisait gloire : il appelait l'un son nom, et l'autre son surnom : *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen.*

Quand nous voyons quelqu'un qui a été longtemps un membre de l'Eglise, quelquefois même un de ses membres les plus illustres, et qui s'en sépare par son adhésion à de faux dogmes, nous en gémissons, mais nous n'en sommes pas troublés. Pourquoi? C'est que, comme disait Tertullien, nous éprouvons les personnes par la foi, mais non pas la foi par les personnes : *Probamus personas ex fide, non fidem ex personis.* J'apprends, nous dit ce Père, qu'un diacre, un prêtre, un évêque, un martyr même, si l'on veut (c'est-à-dire un homme qui a souffert pour la foi et qui n'est pas mort dans les tourments), est tombé dans l'hérésie ; je m'en afflige, mais je ne m'en trouble pas, parce que ce diacre, ce prêtre, cet évêque, ce martyr ne sont pas le fondement de ma foi, c'est Jésus-Christ. Ce n'est pas parce que ces personnes reçoivent la foi que je la reçois, mais j'approuve ces personnes, parce qu'elles reçoivent la foi : *Non probamus fidem ex personis, sed personas ex fide.*

Ce texte de Tertullien doit nous faire admirer l'attention qu'a eue la Providence de nous fournir, dans les paroles de ce Père, un remède au poison que lui-même répandit dans la suite. Ce grand homme, après avoir été un des plus célèbres défenseurs de la religion, eut la faiblesse de donner dans l'hérésie des montanistes. Une chute si déplorable doit bien nous affliger et nous faire trembler pour nous-mêmes, mais elle ne doit pas ébranler notre foi. Nous pouvons dire de lui, après qu'il est devenu hérétique, ce qu'il disait de ceux qui avaient eu le malheur de le devenir : Nous éprouvons les personnes par la foi, et non pas la foi par les personnes. En effet, ce n'est point parce que Tertullien a défendu la religion que je m'y attache, c'est parce que cette religion que Tertullien défendait est l'ouvrage du vrai Dieu. Si ce savant homme, qui m'a montré la route pour arriver au ciel, s'en écarte, je continue à suivre le chemin qu'il m'a tracé, et je le laisse dans son égarement.

Les hérésies ne doivent donc point, encore une fois, nous ébranler dans notre croyance. Elles ne nuisent aucunement à la vérité de notre religion; au contraire, elles la confirment et en montrent de plus en plus la divinité. Pourquoi? C'est que, si notre religion n'était pas l'ouvrage de Dieu, tant d'hérésies qui sont nées dans son sein auraient dû la détruire de fond et comble. Il n'y avait qu'un bras tout-puissant qui pût la soutenir, malgré les terribles secousses qu'elle a eu à essuyer de la part des hérétiques. Les guerres intestines que lui ont faites ses enfants rebelles étaient plus propres à la renverser que toutes les guerres étrangères que lui ont suscitées ses ennemis.

Mais n'est-il pas à craindre qu'on ne prenne une des sociétés hérétiques pour la vraie Eglise de Jésus-Christ? Non, mes frères, pour peu qu'on veuille faire usage des moyens que Dieu nous a fournis pour les distinguer. Que faire donc, et quel parti prendre entre des partis si contraires? Il faut, chrétiens, imiter la conduite d'un voyageur qui rencontre plusieurs chemins. Il examine quel est celui qui est le plus battu et laisse les sentiers qui s'écartent à droite et à gauche, comme des routes qui ne pourraient que l'égarer. Mais, si d'espace en espace ce voyageur trouve sur son chemin des signaux qui le lui indiquent, comme cela se voit en quelques provinces, oh! pour lors il marche avec une sécurité parfaite et poursuit sa route sans la moindre inquiétude.

Telle est en effet la conduite que nous devons tenir pour nous décider entre les différentes sociétés qui se disent chrétiennes. C'est la plus nombreuse que nous devons suivre. Car il n'en est pas de la foi comme des mœurs. En fait de mœurs, il faut suivre le petit nombre; mais en fait de foi, c'est à la multitude qu'il faut s'attacher. Voilà une première règle. Il en est encore une seconde, c'est que la vraie Eglise a des caractères qui lui sont propres. Ce sont comme des signaux publics qui nous montrent le chemin pour aller à Dieu. Ces signaux sont les notes qui distinguent l'Eglise catholique de toutes les

sociétés qui se disent chrétiennes et qui ne le sont pas.

En effet, quoiqu'une société fasse extérieurement profession du christianisme, elle n'est pas véritablement chrétienne si elle ne croit la doctrine enseignée par Jésus-Christ, si elle ne reçoit les sacrements institués par Jésus-Christ, si elle n'obéit aux pasteurs établis par Jésus-Christ. Or toute société différente de l'Eglise Romaine rejette ou la doctrine, ou les sacrements, ou les pasteurs établis par Jésus-Christ; par conséquent elle n'est pas véritablement chrétienne. Elle en porte le nom, elle n'en a point la réalité : *Hæretici non sunt vero nomine christiani.* (Saint Pacien.)

Notes de la vraie Eglise. — Or comment montrerons-nous que toutes les sociétés différentes de l'Eglise romaine manquent au moins d'une des conditions que nous venons de dire? C'est en faisant voir que les quatre notes essentielles à l'Eglise de Jésus-Christ conviennent à l'Eglise romaine et ne conviennent qu'à elle seule. Ces notes sont l'unité, la sainteté, l'universalité et l'apostolicité. Sur cela nous avons trois choses à prouver : 1° que ces quatre notes sont essentielles à l'Eglise de Jésus-Christ; 2° que ces quatre notes conviennent évidemment à l'Eglise romaine; 3° que ces quatre notes ne conviennent à aucune des autres Eglises.

Etablissons d'abord la première vérité, savoir, que ces quatre notes sont essentielles à la vraie Eglise de Jésus-Christ. Rien n'est si facile à prouver. En effet, l'Eglise de Jésus-Christ doit essentiellement être *une*. Pourquoi? Parce que la vérité est une, et que Jésus-Christ, qui est la vérité essentielle, ne peut pas approuver également deux sociétés dont l'une regarde comme vrai ce que l'autre regarde comme faux. L'Eglise de Jésus-Christ doit être *sainte*. Pourquoi? Parce qu'elle est destinée à nous procurer la sainteté, soit la sainteté commencée dans ce monde, soit la sainteté consommée dans le ciel. Or, elle ne pourrait nous procurer l'une et l'autre si elle n'était sainte elle-même ; il faut donc nécessairement qu'elle soit sainte. L'Eglise de Jésus-Christ doit être *universelle*. Pourquoi? Parce qu'elle est établie pour toutes les nations de l'univers. Bien différente de la Synagogue, qui n'était faite que pour les enfants d'Abraham, l'Eglise de Jésus-Christ est faite pour tous les enfants d'Adam. L'Eglise de Jésus-Christ doit être *apostolique*. Pourquoi? Parce que c'est des apôtres que Jésus-Christ s'est servi comme d'autant de coopérateurs, pour établir sa religion : par conséquent une religion qui ne vient pas des apôtres n'est sûrement pas la religion de Jésus-Christ.

Mais, outre ces raisons fondamentales qui prouvent que la vraie Eglise de Jésus-Christ doit avoir ces quatre notes, c'est que les protestants (contre lesquels nous parlons spécialement ici) conviennent de ce principe avec nous. Ils enseignent expressément dans leur *catéchisme de Charenton*, que la vraie Eglise doit être une, sainte, universelle et apostolique. Et, quand ils n'en conviendraient pas, il serait fort aisé de leur faire voir qu'ils en doivent convenir. En voici la raison. Ils font profession de recevoir, aussi bien que nous, les quatre premiers conciles généraux, et cela, disent-ils, parce qu'ils ont été tenus dans des siècles où l'Eglise romaine était encore la vraie Eglise. Or un des articles du second concile général, tenu à Constantinople, est celui-ci : *Credo unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.* Voilà donc un principe qui nous est commun avec eux, un principe d'où ils partent aussi bien que nous. Il est donc évident que, de leur aveu, la vraie Eglise doit avoir les quatre notes que nous venons de dire.

Il ne s'agit plus maintenant que de prouver deux choses, savoir, que ces quatre notes conviennent à l'Eglise romaine, et qu'elles ne conviennent point à la société des protestants. Mais, avant de descendre dans le détail des preuves, il y a encore deux observations à faire.

La première, c'est que par l'Eglise romaine nous n'entendons pas ici précisément cette Eglise particulière de Rome qui est gouvernée par le pape comme chaque diocèse est gouverné par son évêque; mais nous entendons toutes les Eglises catholiques du monde chrétien, qui sont unies de communion à l'Eglise de Rome, et qui, la regardant comme le centre de l'unité, peuvent être appelées l'Eglise romaine, en ce qu'elles font partie de l'Eglise universelle, qui reconnaît l'Eglise particulière de Rome comme l'Eglise principale, et comme celle qui est chef de toutes les autres.

La seconde observation, c'est qu'on peut appliquer à tous les hérétiques en général ce que nous dirons des protestants en particulier. Nous ne préférons ceux-ci aux autres que parce que ce sont ceux avec lesquels nous avons plus de rapport dans notre Europe. Mêlés avec les catholiques dans plusieurs royaumes, et surtout dans notre France, ils sont plus dangereux pour nous, et il importe extrêmement de précautionner les fidèles contre leur séduction. Mais ce que nous dirons de ces hérétiques, il ne tiendra qu'au lecteur d'en faire l'application à tous les autres, soit ceux qui les ont précédés, soit ceux qui les ont suivis.

Venons maintenant au détail des quatre notes, qui sont, comme nous l'avons dit, l'unité, la sainteté, l'universalité (126) et l'apostolicité. Faisons voir, 1° qu'elles conviennent à l'Eglise romaine, 2° qu'elles ne conviennent pas à la société des protestants. Mais comme il nous reste trop peu de temps pour les expliquer ici toutes quatre, con-

(126) Je dis toujours *universalité*, au lieu de *catholicité*, de peur que nos adversaires ne nous accusant de mettre en principe ce qui est en question. Mais l'unique différence entre ces deux mots, c'est que l'un est français et l'autre est grec; car tous deux signifient la même chose.

tentons-nous de parler aujourd'hui de la première, et remettons les trois autres à la conférence suivante.

Unité de l'Eglise romaine. — L'Eglise romaine est une dans sa doctrine, une dans ses sacrements, une dans ses pasteurs. Elle est une dans sa doctrine par l'unité des lieux. Ce qu'on croit ici comme de foi, est cru de même dans toutes les paroisses de ce diocèse, dans tous les diocèses de cette province, dans toutes les provinces de ce royaume, dans tous les royaumes de l'Europe; il est cru comme de foi dans toutes les Eglises de la Chine et du Tonquin, du Brésil et du Canada, de la Turquie et de l'Arménie, de la Perse et de l'Egypte; car il y a des catholiques dans tous ces différents pays. Voilà pour l'unité des lieux.

On peut dire la même chose de l'unité des temps. Ce qu'on y enseigne aujourd'hui comme de foi, on l'enseignait hier; ce qu'on enseigne cette année, on l'enseignait l'année précédente; ce qu'on enseigne dans le XVIIIe siècle, on l'enseignait dans le XVIIe, dans le XVIe, dans le XVe, et ainsi de siècle en siècle, en remontant jusqu'à celui des apôtres, de qui les fidèles d'aujourd'hui ont reçu leur doctrine par une chaîne de tradition successive qui ne s'est point interrompue depuis leur temps jusqu'à nos jours. On a toujours cru et toujours enseigné de la même manière.

L'Eglise romaine est une dans la réception des sacrements. Unité pour le nombre, unité pour la matière et la forme essentielle, unité pour la manière, au moins générale, de les administrer. Unité pour le nombre. On y compte sept sacrements, ni plus ni moins, comme s'exprime le concile de Florence : *Septem sunt sacramenta, nec plura, nec pauciora* Demantez à tous les catholiques de Rome et de Naples, de Vienne et de Madrid, de Paris et de Londres, de Québec et de Pékin, de Constantinople et d'Ispahan, en un mot, à ceux qui dans toutes les parties de l'univers se font gloire d'être catholiques, combien il y a de sacrements, ils vous répondront tous : *Il y en a sept.* Ils vous diront de même avec la plus grande uniformité, que l'eau est la matière du baptême, le pain et le vin celle de l'Eucharistie, le saint chrême bénit par l'évêque, celle de la confirmation, etc. Ce que nous disons de la matière, on peut le dire de la forme essentielle; elle est la même dans toutes les parties du monde.

L'Eglise romaine est une par la soumission aux mêmes pasteurs. Il n'y a dans cette Eglise qu'un seul pastorat, qu'un seul régime, qu'un seul gouvernement, qui est un gouvernement monarchique tempéré d'aristocratie. Le pape en est le chef, et sous lui les évêques en sont les chefs subalternes. Quand je dis *sous lui*, je ne prétends pas insinuer que les évêques ne sont que les vicaires du pape : non; ce serait une erreur. Les évêques ont de droit divin l'autorité sur leurs diocèses; et c'est, comme dit saint Paul, le Saint-Esprit lui-même qui les a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu. Ainsi, par rapport au pastorat, tout se réduit à l'*unité;* un seul pasteur, un seul chef de l'Eglise, un seul vicaire de Jésus-Christ, un seul successeur de saint Pierre, l'évêque de Rome.

Mais, dira-t-on, comment se peut-il faire qu'il n'y ait qu'un seul pasteur, pendant qu'on en voit une si grande multitude? Il y a dans la ville de N.... neuf, dix, douze paroisses, qui ont chacune un pasteur qui la gouverne : voilà donc dans une seule ville neuf, dix, douze pasteurs au lieu d'un. Non. Tous ces pasteurs ou curés se réduisent à l'unité, parce qu'ils reconnaissent tous l'évêque de N.... pour leur supérieur légitime. Or ce que je dis des curés par rapport à leur évêque, je le dis des évêques par rapport à leur métropolitain. Il y a dans la province de N.... six, neuf, douze évêques; mais ils se réduisent tous à l'*unité,* parce qu'ils reconnaissent l'archevêque de N.... pour supérieur. De même, il y a dix-huit archevêques en France; mais tous ces archevêques se réduisent à l'*unité*, parce qu'ils reconnaissent le souverain pontife pour leur supérieur. Il en est de même de tous les primats et de tous les patriarches du monde catholique; ils se réunissent tous au centre de l'*unité* dans la personne de l'évêque de Rome, de qui ils reçoivent le *pallium* pour les fonctions archiépiscopales, à qui ils s'adressent pour décider du dogme en dernier ressort, par qui seul se font l'érection des nouveaux évêchés et la suppression des anciens, l'installation des nouveaux évêques, et la déposition de ceux d'entre eux qui délinqueraient dans leur ministère (127).

Il est donc évident que l'Eglise romaine a la plus parfaite *unité :* l'*unité* dans la croyance de la même doctrine, l'*unité* dans la réception des mêmes sacrements, l'*unité* dans l'obéissance aux mêmes pasteurs. Voyons maintenant si nous trouverons cette triple *unité* dans la société des protestants. Ah! mes frères, quelle différence! Ils n'ont aucune de ces trois *unités*. Entrons dans le détail, et commençons par l'unité de la doctrine.

Les protestants n'ont pas l'unité — Non, les protestants n'ont pas l'unité de la doctrine, et ils ne peuvent pas l'avoir. Ils ne l'ont point, puisque parmi eux les uns approuvent ce que les autres condamnent : ceux-ci regardent comme un dogme de foi ce que ceux-là regardent comme une hérésie. En effet, les protestants (128) n'ont point entre eux l'*unité* de la doctrine, puis-

(127) C'est ce qui s'est passé dans tous les temps. C'est à Rome qu'on s'adressa quand on voulut déposer saint Athanase et saint Jean Chrysostome, et ce fut le pape qui les maintint l'un et l'autre dans leurs siéges. Ce fut Rome qui chassa Photius du sien, et qui y établit le patriarche saint Ignace.

(128) Par les protestants nous entendons, comme tout le monde sait, les luthériens et les calvinistes

que d'un côté les luthériens regardent l'article de la présence de Jésus-Christ comme une vérité de foi, et que d'une autre part les calvinistes regardent cet article comme une idolâtrie. Les calvinistes, à leur tour, tiennent la justice imputative pour un point incontestable de la religion, et les luthériens la tiennent pour une extravagance.

D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les luthériens qui sont opposés aux calvinistes sur la doctrine, et les calvinistes aux luthériens, mais les luthériens entre eux, et les calvinistes entre eux ont une opposition formelle sur un grand nombre d'articles importants de la religion. Par exemple, de la secte des luthériens sont sorties celle des anabaptistes et celle des sociniens; des anabaptistes, qui prétendent que le baptême des petits enfants est invalide, et qui conséquemment donnent un second baptême à ceux qui deviennent membres de leur société; des sociniens, qui attaquent la divinité de Jésus-Christ, et qui ne le reconnaissent pas pour consubstantiel à Dieu son Père. De la secte des calvinistes sont nées celle des gomaristes et celle des arméniens; des gomaristes qui, calvinistes rigides, soutiennent sur la prédestination, la grâce et la réprobation positive, le système de Calvin dans toute son étendue; des arméniens qui, calvinistes mitigés, ont horreur des conséquences effrayantes qui suivent de ces principes de leur maître, et voudraient à cet égard se rapprocher de l'Eglise romaine.

Il y a même entre les uns et les autres une infinité de divers sentiments sur un grand nombre de points importants de leur réforme. Dès la naissance de cette prétendue réforme ils changèrent de croyance selon les circonstances différentes où ils se trouvèrent. Combien de professions de foi n'ont-ils pas publiées, parmi lesquelles il n'y en avait pas deux qui se ressemblassent parfaitement! La confession d'Augsbourg, qui fut celle à laquelle on s'en tint d'abord, fut réformée par une seconde, qui le fut bientôt elle-même par une troisième, sans que celle-ci pût encore contenter tout le monde. Les nouvelles formules de foi réformèrent toutes celles qui les avaient précédées : on y ajouta, on en retrancha, on les modifia. D'où venaient tant de vicissitudes dans des objets qui en devaient être si peu susceptibles? De ce qu'ayant une fois abandonné le centre de l'unité, ils ne savaient plus à quoi s'en tenir, et qu'ils étaient, comme dit saint Paul, flottants à tout vent de doctrine : *Fluctuantes omni vento doctrinæ.* (*Ephes.*, IV, 14.)

C'est ce que l'illustre M. Bossuet, évêque de Meaux, leur a fait voir dans son ouvrage des *Variations*. Il leur a invinciblement montré que depuis le commencement de leur prétendue réforme jusqu'au temps où il écrivait ils n'avaient été constants que dans leur inconstance; et depuis ce temps-là, combien n'ont-ils pas encore varié! En Angleterre, par exemple, combien n'y a-t-il pas de différentes religions! On en compterait plus de cinquante : les épiscopaux, les presbytériens ou puritains, les conformistes, les non conformistes, les trembleurs; que sais-je? La croyance d'un Anglais ne ressemble assez souvent en rien à celle d'un autre Anglais (129); chacun croit ce que bon lui semble, et la continuelle agitation des flots qui environnent ces insulaires ne représente pas mal celle où se trouvent la plupart d'entre eux sur les objets de la religion. Quelques-uns même deviennent indifférents sur la religion, au point de regarder toutes les religions comme bonnes, et de donner dans un tolérantisme qui met tout ce qui la concerne au rang des choses purement arbitraires. Voilà où conduit le malheur qu'on a eu de quitter une fois le centre de l'unité. Quand on a fait ce premier pas, le reste ne coûte presque plus, et l'on tombe d'abîme en abîme, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'indifférence pour toutes les religions.

Cette variété de sentiments de ceux qui ont quitté l'Eglise est admirablement représentée par saint Augustin, qui disait, en parlant des donatistes et des autres hérétiques de son siècle : En combien de sectes se sont partagés ceux qui se sont séparés de l'*unité* de l'Eglise! *In quot frusta divisi sunt qui se ab unitate diviserunt!* Longtemps avant lui Tertullien avait dit à peu près la même chose, en parlant des marcionites et des valentiniens. Ils ne sont point unis ensemble par la même croyance, disait-il, et nous n'avons pas lieu d'en être surpris. Les marcionites et les valentiniens ont autant de droit d'abandonner la doctrine de Marcion et de Valentin, que Marcion et Valentin ont eu le droit d'abandonner la doctrine de l'Eglise

qui se donnèrent à eux-mêmes le nom général de protestants, en ne faisant qu'une cause commune pour les deux branches de la réforme. (*Voyez* Bossuet, dans son *Hist. des var.*)

(129) C'est ce qu'avoua dans une voiture publique un homme de cette nation à un catholique qui s'y trouvait avec lui. Celui-ci sachant que le premier était Anglais, lui demanda de quelle religion il était. Il parcourt les différentes sectes qui dominent en Angleterre, les épiscopaux, les presbytériens, etc., et le pria de lui dire laquelle de toutes était la sienne. « Je ne suis rien de tout cela, lui dit l'Anglais. Je me suis fait une religion à part pour moi, pour ma femme et pour mes enfants; avec cela nous vivons le plus tranquillement du monde, sans nous embarrasser de tout le reste. Apparemment, lui répliqua le catholique, vous espérez que Dieu vous fera aussi un paradis à part pour vous, pour votre femme et pour vos enfants; car n'ayant pas été unis avec les autres dans ce monde, vous ne comptez pas sans doute être unis avec eux dans le ciel. » Nous-mêmes avons trouvé à peu près la même chose dans une semblable voiture, en la personne du gendre d'un ministre anglais. Dans une longue conversation que nous eûmes ensemble, il me parut n'avoir point de religion fixe, et finit par nous dire que tout cela était assez indifférent, et que pourvu qu'on reconnaisse l'existence d'un Dieu, on pouvait très-bien faire son salut.

Nous pouvons dire aujourd'hui la même chose au sujet des luthériens et des calvinistes. Il s'en faut bien que leur croyance s'accorde toujours avec celle de leurs maîtres. Un luthérien a autant de droit de se séparer de Luther, et un calviniste de Calvin, que Luther et Calvin en ont eu de se séparer de l'Eglise. Aussi plusieurs protestants ne se font-ils pas aujourd'hui une affaire de penser très-différemment de l'un et de l'autre (130).

Tout ce que nous venons de dire montre évidemment que les protestants n'ont pas l'*unité* de la croyance. Mais nous avons avancé de plus qu'ils ne peuvent pas même l'avoir : c'est ce qu'il faut prouver maintenant. Nous l'avons cette *unité*, nous autres catholiques, parce que nous avons un centre commun auquel nous nous réunissons ; mais les protestants n'en ont pas. Quel serait leur point central, leur point de réunion? Serait-ce l'Ecriture? Mais l'Ecriture est une règle morte que chacun tire de son côté, et qu'il fait plier comme il lui plaît. Il n'y a point d'hérétique qui n'allègue l'Ecriture en faveur de son système. Que répondront les protestants à un socinien qui, pour prouver que Jésus-Christ n'est pas égal à Dieu son Père, citera le texte de l'Ecriture : *Pater major me est?* (*Joan.*, XIV, 28.) Que répondront-ils à un anabaptiste qui, pour montrer qu'on ne doit point baptiser les petits enfants, citera ce passage de l'Evangile : *Ite, docete omnes gentes, baptizantes eos?...* (*Matth.*, XXVIII, 19.) Ils auront beau dire à l'un et à l'autre que ce n'est pas là le sens de l'Ecriture, l'un et l'autre leur répondront que ces passages sont clairs et qu'ils prouvent évidemment la vérité de leur doctrine. Les protestants diront-ils que l'esprit particulier leur dicte que ces textes doivent se prendre de la manière qu'ils l'expliquent? L'anabaptiste et le socinien répondront que l'esprit particulier leur dicte le contraire. Lequel des deux croira-t-on préférablement à l'autre? Ils n'auront point de règle fixe, et la dispute ne finira point.

Mais c'est ici le lieu d'expliquer plus en détail la contradiction évidente qui se trouve dans cet esprit particulier, auquel les protestants réduisent, en dernière analyse, l'adhésion qu'ils donnent à leurs articles de foi.

Vous me dites que vous vous en tenez à la parole de Dieu contenue dans l'Ecriture. Mais qui vous a dit que ce livre, que vous tenez en main, contient la vraie parole de Dieu? Moi, catholique, je n'en doute pas qu'il ne la contienne, parce que je reçois ce livre de la main de l'Eglise qui m'en assure, et que j'apprends de saint Augustin à ne pas croire même à l'Evangile, si je n'y suis porté par l'autorité de l'Eglise : *Non crederem Evangelio, nisi me Ecclesiæ catholicæ commoveret auctoritas.* Mais vous, protestants, qui n'avez pas cette ressource, quelle assurance avez-vous que ce livre est dicté par l'Esprit-Saint? C'est, dites-vous, l'esprit particulier qui me montre, par le goût spirituel que je trouve dans ce livre, que c'est la vraie nourriture de mon âme, comme je distingue le pain qui est la nourriture de mon corps par le goût sensible que je trouve en le mangeant.

Cela est à merveille ; mais, puisqu'il y a tel livre que le calviniste regarde comme la vraie parole de Dieu, pendant que le luthérien regarde le même livre comme ne la contenant pas, et que tous deux me disent que c'est l'esprit particulier qui leur enseigne, à l'un que cela est, et à l'autre que cela n'est pas, il faut nécessairement qu'il y en ait un des deux qui se trompe, puisque deux propositions contradictoires ne peuvent pas être toutes deux vraies.

Prenons, par exemple, *l'Epître* de l'apôtre saint Jacques (131). Je présente cette épître à un luthérien, et je lui demande : « Est-ce là un livre canonique? — Non, me répond-il. — Mais qui est-ce qui vous l'apprend qu'il ne l'est pas? — C'est, ajoute-t-il, l'esprit particulier. » Je présente ensuite la même épître à un calviniste ; je lui fais la même question, et il me fait une réponse toute contraire à celle du luthérien. Il reconnaît cette épître pour un livre de l'Ecriture, et qui contient la vraie parole de Dieu. Je lui demande : « Qui est-ce qui vous l'apprend que c'est là un livre canonique? — C'est, répond-il, l'esprit particulier. » Quoi! Messieurs, le même esprit particulier vous dit à vous, calviniste, que ce livre est canonique, et à vous, luthérien, qu'il ne l'est pas! Votre esprit particulier est donc évidemment l'esprit de mensonge.

Le fait suivant, dont nous sommes sûrs (132), va confirmer cette vérité. Une famille calviniste s'occupant un jour de dimanche à

(130) Il y a peu d'années qu'un protestant répondit à quelqu'un qui lui objectait une absurdité qu'a enseignée Luther : « Si Luther a dit cela, il a eu tort... Fort bien... Mais, si Luther a eu tort en cela, ne devez-vous pas craindre qu'il n'ait eu tort en bien d'autres choses? qu'il n'ait eu tort en se révoltant contre l'Eglise sa mère? qu'il n'ait eu tort en arrachant de son sein des provinces et des royaumes? qu'il n'ait eu tort en vomissant des imprécations contre l'oint du Seigneur, le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre? et par conséquent que vous n'ayez eu tort vous-même en le suivant dans sa révolte? »

(131) Il est bon d'observer ici en passant l'orgueilleuse opiniâtreté du premier chef de la prétendue réforme. Luther ayant enseigné que les bonnes œuvres sont inutiles au salut, on lui montra dans l'Epître de saint Jacques que les bonnes œuvres y sont extrêmement recommandées : en conséquence il effaça cette épître du nombre des livres canoniques. Quand on lui reprocha l'audace qu'il avait eue de faire de sa propre autorité ce retranchement à l'Ecriture, il ne répondit autre chose sinon qu'il le voulait, et que sa volonté devait tenir lieu de toute raison. « Ego Martinus Luther sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas. » Quelle arrogance!

(132) Ce fait s'est passé à Caen en Normandie en 1768 ou 1769. La personne, après avoir été catéchisée par M. Jouvin, alors licencié en théologie, et aujourd'hui docteur et professeur dans l'université

faire une lecture de piété, une voisine, aussi calviniste, entra dans la maison et s'assit avec les autres pour écouter ce qu'on lisait. Après qu'on eut lu quelques pages, elle s'écria : « Mon Dieu, que cela est beau! On voit bien que c'est l'Esprit-Saint qui parle. » L'Esprit-Saint! lui dit-on : vous n'y pensez pas. « Comment! répliqua-t-elle, est-ce que ce n'est pas l'Ecriture sainte que vous lisez? » — Eh non, lui répondit-on; c'est une histoire..... — Ah! je me suis trompée; j'ai cru que c'était la sainte Ecriture. » Le gros de l'assemblée ne poussa pas les réflexions plus loin; mais une des calvinistes qui étaient présentes en fit une qui paraît bien naturelle. « Voilà, se dit-elle, une personne qui a pris une simple histoire pour l'Ecriture. L'esprit particulier ne lui a donc pas fait discerner ce qui est Ecriture sainte de ce qui ne l'est pas. Nos ministres nous trompent donc quand ils nous disent que cet esprit particulier ne manque jamais de nous faire faire ce discernement. Mais, si nos ministres nous trompent en cela, ils pourraient bien nous tromper dans tout le reste. Notre religion pourrait donc bien n'être pas la véritable. Il faut que je me fasse instruire. » Elle le fit. On lui montra la fausseté du calviniste, et elle fit, au bout de quelque temps, son abjuration publique.

Il est donc incontestable que l'esprit particulier ne fait pas toujours discerner les livres saints d'avec ceux qui ne le sont pas. Mais je vais encore plus loin, et je veux bien, contre l'évidence même, accorder pour un moment à nos adversaires qu'ils sont toujours assurés que tel livre est un livre saint. Je leur demande : Qui est-ce qui vous dirigera dans la lecture de ce livre? Car enfin les livres saints ont des endroits obscurs et difficiles à comprendre. C'est saint Pierre qui nous l'enseigne en nous parlant des Epîtres de saint Paul; et ce que ce Prince des apôtres nous enseigne, notre expérience nous le confirme tous les jours et doit le confirmer dans l'esprit des protestants mêmes. L'anabaptiste, par exemple, n'explique point ce passage : *Docete omnes gentes* (*Matth.*, XXVIII, 19) de la même manière que le fait le luthérien : cependant tous deux s'autorisent de l'esprit particulier. Mais laissons là, si l'on veut, l'anabaptiste, et reprenons le parallèle que nous avons institué d'abord entre le luthérien et le calviniste.

Je demande au luthérien : Comment entendez-vous ce passage de Jésus-Christ dans l'Evangile : *Hoc est corpus meum* (*Luc.*, XXII, 19); ceci est mon corps? Je l'entends, me dit-il, dans le sens réel; et cela signifie que le corps de Notre-Seigneur est réellement présent dans l'Eucharistie. (Car il n'est pas inutile de remarquer ici que les luthériens reconnaissent comme nous la présence réelle de Jésus-Christ au saint sacrement.) Je demande ensuite au calviniste : Comment entendez-vous ce passage de Jésus-Christ : *Hoc est corpus meum*, ceci est mon corps? Je l'entends, me dit-il, dans le sens figuré; et cela ne signifie autre chose sinon que le corps de Jésus-Christ n'est qu'en figure dans l'Eucharistie, mais qu'il n'y est pas réellement présent. Mais vous, luthérien, qui est-ce qui vous dit que le corps de Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie? C'est l'esprit particulier. Et vous, calviniste, qui est-ce qui vous dit que ce passage signifie que le corps de Jésus-Christ n'est pas réellement présent dans l'Eucharistie? C'est l'esprit particulier. Voilà donc encore un esprit particulier qui vous trompe, puisque sur le même objet il vous dit à vous, luthérien, *cela est*, et à vous, calviniste, *cela n'est pas*. Si ce n'est pas là une démonstration, je ne sais plus où en trouver. Il est donc clair non-seulement que les protestants n'ont pas, mais qu'ils ne peuvent pas même avoir l'*unité* de la doctrine.

Voyons maintenant s'ils seront plus heureux dans l'*unité* des sacrements. Cet article ne nous arrêtera pas beaucoup, puisque, pour le décider, il ne faut que la moindre teinture de la doctrine que les luthériens et les calvinistes enseignent là-dessus. Les premiers admettent deux sacrements, le baptême et l'Eucharistie; les seconds n'admettent que le baptême. Nous pourrions montrer à ceux-là qu'en retranchant cinq sacrements, et à ceux-ci qu'en en retranchant six, ils sont contraires aux Pères de l'Eglise qui en ont toujours reconnu sept. Mais cela nous mènerait trop loin; et il ne s'agit ici que de leur faire voir qu'en cela, comme en tout le reste, ils n'ont pas entre eux cette *unité* dont nous parlons, puisqu'ils se contredisent les uns les autres si évidemment.

Finissons par ce qui regarde l'unité du pastorat. Ici il faut convenir que les protestants conservent l'*unité* jusqu'à un certain point, puisque les luthériens et les calvinistes sont parfaitement d'accord entre eux dans leur révolte contre le souverain pontife, et dans l'horreur qu'ils ont tous de ce premier chef de l'Eglise de Dieu. Oh! sur cela ils se réunissent de manière qu'il serait assez difficile de dire lesquels des uns ou des autres ont témoigné plus de fureur dans les efforts qu'ils ont faits pour renverser le trône pontifical. L'unique différence que j'y trouve, c'est que Luther et les siens ont commencé la secousse qu'ils lui ont donnée, et que Calvin, avec ses sectateurs, l'a secondé de son mieux. Ni ceux-ci ni ceux-là ne veulent de l'évêque de Rome, et n'ont rien négligé pour lui arracher la thiare. Mais, en cela même, quelle variété entre eux dans le supplément qu'ils apportent au gouvernement du pape!

Parmi les luthériens, les uns ont des évêques, les autres n'ont que des prêtres : les calvinistes, au contraire, ne veulent ni des prêtres ni des évêques; et, parmi les uns et les autres il y a presque autant de manières

de Caen, fit son abjuration entre les mains du célèbre M. Vicaire, curé de la paroisse de Saint-Pierre, dans l'église des religieuses de Notre-Dame de Charité.

de gouverner les églises qu'il y a d'églises différentes : ce qui montre qu'il n'y a chez eux aucun principe d'*unité* par rapport au régime, au gouvernement, au pastorat.

Reprenons tout ce que nous venons de dire. Les protestants n'ont aucune *unité;* ni l'*unité* dans la croyance de la doctrine, ni l'*unité* dans la réception des sacrements, ni l'*unité* dans la soumission aux vrais pasteurs. Cependant cette triple *unité* est essentielle à la vraie Eglise : donc la société des protestants n'est pas la vraie Eglise de Jésus-Christ. Au contraire, l'Eglise romaine a cette triple *unité*, comme nous l'avons montré plus haut : elle a donc, et elle a seule la première note qui convient à la véritable Eglise.

Soyez à jamais béni, Seigneur, de nous avoir placés dans cette unique bergerie qui ne reconnaît qu'un unique pasteur : *Unum ovile et unus pastor.* (*Joan.*, X, 16.) Ne permettez pas que nous en sortions jamais, et faites aux brebis errantes, qui en sont sorties, la grâce d'y rentrer au plus tôt; afin que, n'ayant tous qu'un pasteur en ce monde, nous n'ayons tous un jour qu'un seul chef dans le ciel où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XII.

Contre les hérétiques.

LES TROIS DERNIÈRES NOTES DE LA VRAIE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus. (*Luc.* XVIII, 17.)

S'il n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen.

Qu'est-ce que Jésus-Christ nous fait entendre ici dans le parallèle qu'il établit entre ceux qui n'écoutent pas l'Eglise, et les païens? C'est que comme ceux-ci n'entreront jamais dans le ciel s'ils n'embrassent la religion du vrai Dieu, ceux-là n'y entreront jamais non plus s'ils ne rentrent dans le sein de l'Eglise, dont ils ont le malheur d'être séparés. Il ne tient qu'à eux de voir le tort qu'ont eu leurs pères de s'arracher de son sein, et le tort qu'ils ont eux-mêmes de ne s'y pas réunir. En effet, la vraie Eglise de Jésus-Christ a des notes auxquelles il est impossible de la méconnaître; et ces notes, qui se trouvent dans l'Eglise romaine, ne se trouvent point dans la société des protestants. Nous l'avons fait voir dans la dernière conférence par rapport à l'*unité*. L'Eglise romaine est *une*, et la prétendue réforme ne l'est pas. Ne revenons point sur cet article qui est suffisamment prouvé.

Passons aux trois autres, qui ne le sont pas encore : faisons voir que l'Eglise romaine est *sainte*, qu'elle est *universelle*, qu'elle est *apostolique*, et que l'Eglise des protestants n'est rien de tout cela. Voilà ce qui va nous occuper aujourd'hui. Commençons par implorer l'assistance du ciel. L'Eglise félicite la très-sainte Vierge du bonheur qu'elle a eu de détruire toutes les hérésies dans le monde (133); félicitons-l'en à son exemple, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

N'attendez pas de nous, mes frères, quand nous disons que l'Eglise romaine est sainte, que nous entreprenions de prouver que tous les membres qui la composent ont acquis la sainteté : l'expérience, hélas! ne nous montrerait que trop le contraire. Aussi n'avons-nous garde de soutenir une fausseté si palpable; nous soutenons même que l'Eglise est essentiellement composée de justes et de pécheurs.

Toutes les métaphores sous lesquelles Jésus-Christ nous représente son Eglise dans l'Evangile en sont des preuves. Il nous la représente tantôt sous la figure d'une bergerie où il y a des brebis saines et malades, et tantôt sous celle d'une aire où il se trouve de la paille mêlée avec le froment; ici sous la figure d'un champ où l'ivraie croît avec le bon grain, là sous celle d'un filet qui contient de bons et de mauvais poissons. Ce n'est que dans l'Eglise du ciel qu'il ne se trouvera plus de semblables mélanges; mais dans celle de la terre on doit s'attendre à voir les bons mêlés avec les méchants.

C'est donc en pure perte qu'un écrivain assez moderne vient s'écrier d'un ton d'enthousiaste : « O admirable étendue de l'Eglise! Elle contient tous les justes de la terre et tous les élus du ciel. » Cette proposition, qui semble faite pour étendre l'Eglise, n'a pour but que de la restreindre, et de lui donner des bornes beaucoup plus étroites que ne le sont celles que Jésus-Christ lui a données. Aussi l'Eglise a-t-elle condamné cette doctrine, qui, en effaçant les pécheurs du nombre des membres de cette Eglise, la rend par là essentiellement invisible, et renverse conséquemment tous les desseins de Jésus-Christ. Nous n'avons donc garde, encore une fois, de prétendre que l'Eglise romaine soit tellement sainte, qu'il n'y ait aucun de ses enfants qui ne soit saint. En quel sens lui donnons-nous donc ce glorieux titre? Le voici.

L'Eglise romaine est *sainte* dans son auteur qui est Jésus-Christ; dans ses auteurs subalternes qui sont les apôtres; dans ses martyrs, dans ses autres principaux membres, dans sa doctrine, dans ses sacrements. Reprenons.

1° *Sainteté.* — Jésus-Christ, l'auteur principal ou plutôt l'unique auteur de la véritable Eglise, est le Saint des saints par excellence, la sainteté essentielle, le vrai principe de toute sainteté : les apôtres, qui ont été sous Jésus-Christ les auteurs subalternes et les premiers fondateurs de l'Eglise, étaient des saints du premier ordre : les martyrs sans nombre qui dans tous les siècles, et surtout dans les trois premiers, ont signé la religion de leur sang, étaient des saints et de grands

(133) « Gaude, Maria Virgo : cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo. » (*Ex Off. parvæ B. M. V., in Breviario Romano.*)

saints. La vraie sainteté consiste dans la charité qui peut être plus ou moins grande. Or, il n'y a point, comme nous l'apprend Jésus-Christ même, de charité plus grande, plus sublime, plus héroïque que celle qui porte à donner sa vie pour celui qu'on aime (134). Tels ont été ceux dont nous parlons. Ils ont tous donné leur vie pour Jésus-Christ, et presque tous l'ont donnée dans les plus horribles supplices. Si quelquefois ils obtenaient la couronne par une prompte mort, le plus souvent il la leur fallait acheter par une mort d'autant plus cruelle qu'elle était plus lente. Il semble qu'on chercha moins à les faire mourir qu'à prolonger leur vie afin de multiplier leurs tourments. Or, ces généreux athlètes étaient tous membres de l'Eglise romaine. Leur sang, qui attestait la vérité de la religion, n'attestait pas moins la sainteté de l'Eglise catholique dont ils se faisaient gloire d'être les enfants.

Tels furent les Clément et les Anaclet, les Justin et les Irénée, les Ignace et les Polycarpe ; tels furent des millions d'autres. Un d'entre eux, saint Hippolyte, qui avait vécu dans le schisme des novatiens, déclara, en allant au supplice, qu'il mourait enfant de l'Eglise romaine. *Ce n'est point à Novat qu'il faut s'attacher*, s'écria-t-il, *c'est à l'Eglise de Rome.*

Les martyrs ne sont pas les seuls qui se soient sanctifiés dans l'Eglise romaine. Outre ces héros chrétiens, combien de millions d'autres, desquels on peut dire que le martyre leur a manqué plutôt qu'ils n'ont manqué au martyre, et qui se sont dédommagés du martyre de sang qu'ils n'ont pas eu occasion de souffrir, par le long et peut-être plus pénible martyre d'une vie laborieuse et pénitente ! Tels furent les Athanase et les Basile, les Grégoire et les Jérôme, les Ambroise et les Augustin. Or, ces grands hommes, que les protestants mêmes sont obligés de révérer à raison de leur éminente sainteté, furent membres de l'Eglise romaine.

Que ne dirions-nous pas de tant d'autres qui, dans différents pays et dans différentes conditions, furent des modèles de la sainteté la plus parfaite ! On en compterait des millions ; ou plutôt on ne les compterait pas tant leur multitude est prodigieuse. Combien de rois et de reines sur le trône ! combien de religieux et de religieuses dans le cloître ! combien de vertueux époux et de saintes épouses dans le mariage ! Mais toutes ces personnes se firent gloire d'être membres de l'Eglise catholique : ils croyaient ce que nous croyons, et pratiquaient ce que nous pratiquons : comme nous ils invoquaient les saints, ils recevaient les sacrements, ils se glorifiaient d'être enfants de cette Eglise romaine que nous nous glorifions d'avoir pour mère. Elle est donc *sainte* cette Eglise romaine dans ses principaux membres.

Elle est encore *sainte* dans sa doctrine. Rien dans cette doctrine qui ne soit digne de Dieu, qui ne conduise à Dieu, qui ne soit propre à nous détourner de tout ce qui peut nous éloigner de Dieu. Quoi de plus capable de nous porter à la sainteté que la doctrine de cette Eglise sur l'utilité des bonnes œuvres, sur l'invocation des saints, sur le célibat des prêtres ? Les protestants eux-mêmes sont obligés de convenir que tout cela s'enseignait autrefois par les Pères des cinq ou six premiers siècles.

Enfin, l'Eglise romaine est *sainte* dans ses sacrements. Il n'en est pas un qui ne soit propre à nous procurer cette sainteté que Dieu demande de nous. Examinons-les l'un après l'autre et nous en conviendrons. Le *baptême* est le premier moyen que Dieu a institué pour nous rendre saints. Il efface en nous le péché originel ; il nous fait chrétiens et enfants de Dieu ; il nous rend la justice primitive, perdue par le péché de notre premier père, et par la grâce qu'il nous donne il nous fait faire le premier pas vers la sainteté. La *confirmation* nous fait croître et nous fortifie dans la vie nouvelle que nous avons reçue au baptême. Par le baptême, Dieu nous a adoptés pour ses enfants ; par la confirmation, il nous choisit pour ses soldats et nous fournit des armes propres à nous défendre contre les attaques des ennemis de notre salut. L'*Eucharistie* nous fournit la nourriture dont nous avons besoin pour conserver la vie de la grâce, et nous fait croître de jour en jour dans la sainteté. La *pénitence* nous fournit des remèdes contre les maladies spirituelles que nous avons contractées, et nous sert de préservatif contre les maladies futures qui pourraient ou diminuer en nous ou détruire entièrement la sainteté. L'*extrême-onction* nous fortifie dans le dernier combat, où l'ennemi redouble ses efforts pour nous empêcher de persévérer dans la sainteté. L'*ordre* donne aux ministres du Seigneur et la sainteté personnelle dont ils ont besoin pour remplir dignement leurs fonctions, et le pouvoir de conférer la sainteté aux fidèles qui sont confiés à leurs soins. Le *mariage* donne aux époux qui le contractent et la grâce d'acquérir la sainteté conjugale, et le moyen de conduire leurs enfants à la sainteté en les élevant dans la crainte de Dieu.

Quoi de plus saints que tant de moyens que l'Eglise romaine a reçus de son divin époux, et qu'elle emploie à sanctifier, s'ils le veulent, tous ceux qui la composent ; à sanctifier les chefs et les membres de ce corps mystique, à sanctifier les pères et les enfants de cette nombreuse famille, à sanctifier les pasteurs et les brebis de ce précieux troupeau ?

L'Eglise romaine est donc *sainte* en toutes manières dont elle peut l'être : *sainte* dans son chef principal, qui est le saint des saints par excellence ; *sainte* dans ses chefs

(134) *Maiorem dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (Joan., XIII, 15.)

subalternes qui furent des saints du premier ordre; *sainte* dans ses principaux membres, dont plusieurs répandirent leur sang pour la défendre, et dont les autres l'illustrèrent par les plus éminentes vertus; *sainte* dans sa doctrine, qui ne contient rien qui ne soit propre à porter les hommes à la sainteté; *sainte*, enfin, dans ses sacrements, qui sont d'excellents moyens de sanctification. Après cet exposé de la sainteté de l'Eglise romaine, passons à la société des protestants, et voyons si nous y trouverons la même chose.

La société des protestants n'est pas sainte.— Ah! mes frères, quelle différence, ou plutôt quel contraste entre la première et la seconde! Passer de l'Eglise romaine à la prétendue réforme, c'est passer du blanc au noir, de la lumièrre aux ténèbres, de la sainteté au péché. Le détail suivant nous en convaincra. Mais avant d'y entrer, il est bon de prévenir une objection qne les protestants ne manqueront pas de nous faire.

En parlant, diront-ils, du chef principal et des chefs subalternes de votre Eglise, dont le premier a été la sainteté même, et les autres de très-grands saints, vous parlez pour nous aussi bien que pour vous, puisque, comme vous, nous reconnaissons Jésus-Christ pour le premier chef, et les apôtres comme ayant été sous lui les premiers fondateurs de notre Eglise. A cela nous n'avons qu'un mot à répondre; c'est, Messieurs, que Jésus-Christ et les apôtres, que vous avouez avoir été, l'un le chef principal, et les autres les chefs subalternes de l'Eglise romaine, ne le sont point du tout de votre prétendue réforme. En effet, cette Eglise romaine, établie par Jésus-Christ et par les apôtres, n'a subsisté, selon vous, que jusqu'au ve ou vi^e siècle. Or, la vôtre n'est venue que dans le xvie. Voilà donc au moins dix siècles d'intervalle entre l'une et l'autre. Quel rapport y a-t-il entre deux religions dont l'une n'a paru que mille ans après la destruction de la première?

Vos auteurs, vos vrais auteurs sont *Luther* et *Calvin*. Voilà vos maîtres, voilà vos chefs, voilà ceux à qui vous êtes redevables du nom que vous portez, et de la réforme que vous professez, et de l'horreur que vous avez d'une Eglise qui vous a chassés de son sein, ou plutôt, qui vous a vus avec douleur vous en arracher malgré elle, et qui sans cesse vous tend les bras pour vous engager à y rentrer. Non, ce n'est que jusqu'à Luther et Calvin qu'il faut remonter pour trouver les premiers chefs des protestants. Or, ces chefs étaient-ils des *saints?* Ah! mes frères, quelle question! C'est bien dans de tels hommes qu'il faut chercher la sainteté! Mais, pour que nos adversaires ne nous accusent pas de nous livrer aux préjugés du *papisme* et de calomnier ceux qui ne pensent pas comme nous, remontons à l'époque de la séparation des protestants d'avec l'Eglise romaine, et n'avançons sur cela que ce qui est de notoriété publique.

Vers le commencement du xvie siècle, en 1517 ou environ, le pape Léon X ayant publié des indulgences pour exciter les fidèles à se réunir contre le Turc (135), dont les armées formidables menaçaient toute la chrétienté, chargea les religieux dominicains de prêcher ces indulgences en Allemagne. Luther, irrité qu'on eût préféré pour cet emploi l'ordre de Saint-Dominique à celui de Saint-Augustin, dont il était membre, éleva publiquement sa voix et prêcha fortement contre l'abus des indulgences. Si Luther s'en était tenu là, c'eût toujours été un mal, mais un mal beaucoup moindre et auquel on aurait pu donner quelque apparence de bien. En effet, en ce temps-là certaines gens abusaient des indulgences qui n'en étaient pas moins saintes en elles-mêmes. On abuse tous les jours de l'Ecriture et des sacrements, sans que ces abus prennent rien sur la sainteté des sacrements et de l'Ecriture. Mais de quoi n'est pas capable une basse jalousie, quand elle s'est une fois emparée du cœur de l'homme? A peine cette passion eut-elle engagé Luther à faire ce premier pas, qu'il tomba d'abîme en abîme, jusqu'à ce qu'il se fût jeté, presque sans s'en apercevoir, au fond d'un précipice, dans lequel, dix ans auparavant, il n'eût jamais cru devoir se trouver.

En effet, de l'abus des indulgences Luther passa aux indulgences mêmes. D'abord il n'avait attaqué que le mauvais usage qu'on en faisait; bientôt il en attaqua la substance. On lui représenta que les indulgences étaient utiles aux âmes du purgatoire; il attaqua l'existence du purgatoire. On lui dit que les indulgences étaient autorisées par le souverain pontife; il attaqua le pouvoir du souverain pontife. On lui remontra que les indulgences avaient été partiquées par les saints Pères, comme le montrait la tradition; il attaqua les saints Pères et la tradition dont ils sont les témoins. On lui fit voir que les conciles et toute l'Eglise justifiaient la pratique des indulgences; il attaqua toute l'Eglise et la plupart de ses conciles (136.)

Cependant, on doit convenir qu'il n'en vint pas là tout d'un coup. Quelques remords lui firent entrevoir le précipice où ses égarements allaient le conduire; et il faut avouer que sa frénésie parut avoir dans ses commencements quelques lucides intervalles. Ce fut sans doute dans un de ces heureux moments d'une salutaire inquiétude qu'il écrivit au pape à peu près dans ces termes (137): *Saint Père, si je me suis trompé, me voilà tout prêt*

(135) Quelques-uns ajoutent, et à contribuer à la construction de la magnifique église de Saint-Pierre du Vatican, commencée par son prédécesseur Jules II. Les deux motifs ont pu être réunis ensemble.

(136) Je dis *la plupart des conciles*, parce que Luther parut, et ses sectateurs paraissent encore respecter les quatre premiers conciles généraux.

(137) La lettre est datée du dimanche de la Trin. 1518.

à rétracter mes sentiments. Je soumets ma doctrine aux lumières de votre sainteté. Tout ce qu'elle condamnera, je le condamne par avance; tout ce qu'elle approuvera, je l'approuve, et le Saint-Siége n'aura point d'enfants plus soumis que Luther. Tout cela est fort beau ; mais de deux choses l'une : ou ces protestations ne furent qu'hypocrisie ; ou, si elles furent sincères dans ce moment-là, du moins ne furent-elles pas de longue durée. La suite va le faire voir.

Léon X, voyant que Luther promettait de se rétracter, mais ne se rétractait point, condamna, par une bulle, quarante-trois des propositions qu'il avait avancées. Voilà l'époque du déchaînement de l'hérésiarque. Il fait brûler publiquement à Wittemberg la bulle que le pape avait portée contre lui à Rome. *Il m'a excommunié*, dit-il, *je l'excommunie à mon tour. Ce n'est point contre le Turc*, continue-t-il, *qu'il faut prendre les armes, c'est contre le pape. Il me cite devant lui pour rendre compte de ma doctrine : eh bien, j'irai à Rome lui en rendre compte; mais ce sera à la tête de vingt-cinq mille hommes, qui lui apprendront à respecter un docteur tel que Luther.* Ce qui le fait parler de la sorte, c'est que Frédéric, électeur de Saxe, venait de le prendre sous sa protection.

Depuis ce temps-là ce furieux ne mit plus de bornes à ses emportements : tous les jours nouvelles indignités contre le souverain pontife, tous les jours nouveaux blasphèmes contre le Saint-Siége. Dès le commencement il avait appelé de la bulle au futur concile ; et c'est, après Pélage et Michel de Césène, le premier qui se soit porté appelant d'une bulle *dogmatique* au concile général. Mais, dans le temps dont nous parlons, et encore plus dans la suite, il se moqua du concile aussi bien que du pape, et montra le mépris souverain qu'il faisait de l'un et de l'autre. Ayons la patience de l'attendre encore quelques instants; et ne soyez point surpris, mes frères, si j'emploie ici les expressions basses et triviales qu'a employées Luther; cela peut servir à faire connaître le personnage.

Si j'étais maître de l'empire, dit-il dans un de ses écrits (où ira-t-il avec un si beau début?), *si j'étais maître de l'empire, je ne ferais qu'un paquet du pape et des cardinaux; je les jetterais tous dans le petit fossé de la mer de Toscane. Ce bain les guérirait de tous leurs maux. J'en prends Jésus-Christ à témoin....* Que fait le saint nom de Jésus-Christ dans une phrase aussi puérile, aussi bouffonne et aussi impie que celle-là?

Ailleurs il dit en termes exprès : *Je voudrais pouvoir attaquer la présence de Jésus-Christ au saint sacrement, ne fût-ce que pour faire dépit au pape et aux cardinaux. Mais, comme les paroles de Jésus-Christ sur cet article sont trop claires pour y contredire, je me suis avisé d'attaquer la transsubstantiation, afin de ne pas parler comme eux.* Excusez-moi, mes chers auditeurs, si je relève tant d'inepties et d'impiétés ; je ne le fais que pour crayonner le portrait de ce chef de la prétendue réforme. Soutenez votre patience encore quelques moments, pour entendre le dernier trait par lequel je vais finir son tableau. *Je hais le pape plus que le diable*, dit-il dans un de ses ouvrages. Luther avait, comme le remarque M. Bossuet, fort fréquemment à la bouche et sous sa plume le mot de diable (138). On n'a pas lieu d'en être surpris ; il avait eu cet esprit impur pour maître et pour docteur, et c'est lui-même qui nous apprend cette anecdote (139). Un tel disciple ne pouvait guère manquer de faire de rapides progrès sous un tel maître ; aussi en fit-il de bien prompts.

Dans un de ses livres il avoue qu'il ne pouvait se passer de femme. Ce fut ce qui l'engagea, après avoir dit la messe pendant vingt ans, à quitter son cloître, à se dépouiller de son habit, à enlever de son couvent une religieuse professe, nommée Catherine de Bore, à se marier publiquement avec elle (140) en 1524, et à en avoir dans la suite plusieurs enfants. Voilà Luther, ou plutôt ce n'en est là qu'une partie ; car ce tableau ne le représente que de profil. Pour le voir de face, il faut lire un endroit des *Variations* où M. Bossuet le peint en grand et au naturel ; encore ce prélat avoue-t-il que, pour ne pas choquer la vue des sages lecteurs, il a été obligé de ne pas appesantir son pinceau, et d'affaiblir notablement les nuances. Nous n'en avons donc fait ici qu'une légère ébauche ; mais elle est plus que suffisante pour nous autoriser à demander si l'on peut appeler saint un homme de ce caractère, et si la réforme qui a un tel auteur est une religion sainte. Mais, comme Calvin (141) fut le prin-

(138) Luther prononce le mot de *diable* quinze fois en quatre lignes dans son ouvrage contre les conciles ; et on le compte cent quarante-six fois dans un petit écrit qu'il composa contre le duc de Brunswick.

(139) L'anecdote du diable, maître de Luther, se lit dans ses ouvrages imprimés après sa mort. Je comprends bien que, depuis, la honte a pu inspirer à quelques luthériens de retrancher un aveu si humiliant; mais les premiers monuments subsistent, et il s'en trouve encore des exemplaires.

(140) *Sur les suites du mariage de Luther.* — Ce mariage public de Luther ne tarda pas d'être imité par les principaux ministres de la prétendue réforme. Depuis ce temps-là on ne vit plus en Allemagne que des prêtres dégoûtés du célibat, et des moines ennuyés du cloître, qui, se dépouillant de leur habit, abandonnaient, les uns le sanctuaire, et les autres le couvent, pour prendre des femmes : ce qui fit dire assez plaisamment à Erasme : « On a tort d'appeler la réforme une tragédie ; on devrait plutôt l'appeler une comédie, puisque tout y finit, comme à la comédie, par le mariage. » Pour moi je pense qu'on pourrait concilier les deux sentiments, et accorder ensemble ceux qui l'appellent une comédie et ceux qui lui donnent le nom de tragédie, en disant que la réforme a été une scène tragi-comique, où les acteurs, après avoir donné au public le ridicule spectacle de moines défroqués et de prêtres travestis, qui ont pris des femmes, ont causé d'abord à l'Allemagne, et ensuite à la France, la douleur d'y voir couler des fleuves de sang.

(141) Jean Chauvin fut, pour un crime énorme, condamné au feu, et n'obtint que par l'intercession

principal chef de la Réforme de France, il mérite bien qu'on en dise un mot dans ce lieu

Figurez-vous, mes frères, un homme qui, d'abord chanoine et ensuite curé dans le diocèse de Noyon, contraint de quitter sa patrie pour des raisons que nous dirons ailleurs, erra dans divers lieux, et y prit le goût des nouveautés qui commençaient à se répandre (142); un homme qui, voulant se faire un nom et devenir chef de secte, attaqua la présence de Jésus-Christ au saint sacrement, et débita plusieurs autres erreurs contraires à la doctrine de l'Eglise romaine; un homme qui, après avoir soulevé les citoyens de Genève contre l'Eglise leur mère et contre le duc de Savoie leur souverain (143), se fit à lui-même une espèce de souveraineté dans cette ville, dont il devint comme le pape, et d'où il écrivit les plus grossières invectives contre ceux qui ne goûtaient pas ses faux dogmes, et vous aurez un portrait assez ressemblant à celui de *Jean Chauvin* : car c'est son vrai nom, qui mis en latin, *Joannes Calvinus*, a fait *Jean Calvin*, sous lequel il est connu.

Pour avoir une idée juste de cet apôtre des réformés de France, il ne faudrait que rapporter en bref quelques-unes des expressions qu'il employait dans ses écrits contre ses adversaires; mais ces expressions sont si basses et si rampantes, que ma langue se refuse au récit que j'en voudrais faire, et les oreilles des fidèles qui m'écoutent, accoutumées à n'entendre ces sortes de paroles sortir que de la bouche des gens de la lie du peuple dans les halles et les carrefours, auraient peine à les soutenir dans un discours chrétien. Faisons-leur grâce, et renvoyons ceux qui voudraient en être instruits dans un plus grand détail, aux *Variations* de M. Bossuet (144).

Jérôme Bolzec, qui avait été disciple de Calvin, et qui dans la suite abjura le calvinisme pour rentrer dans le sein de l'Eglise, assure, en prenant Dieu à témoin sur son salut, que Calvin mourut rongé des vers, en blasphémant le nom de Dieu et en maudissant le moment où il avait commencé à apprendre à lire. Voilà Calvin, ou plutôt en voilà une faible esquisse; car, pour le peindre au naturel il faudrait y ajouter bien des coups de pinceau. Ceux-ci suffiront au moins pour nous en donner un léger crayon, et pour avoir quelque idée de celui à qui notre France est malheureusement redevable des guerres civiles qui, l'ayant désolée pendant trois demi-siècles, y ont fait couler le sang de deux millions d'hommes.

En ébauchant ici le portrait de ces deux chefs de la prétendue réforme, notre dessein n'est pas d'insulter aux protestants. A Dieu ne plaise! Ils sont nos frères, et nous devons les aimer du fond de notre cœur. Nous sommes même sûrs qu'il y en a plusieurs parmi eux qui auraient horreur de semblables excès, et qui ne s'attachent à ces deux hérésiarques que parce qu'ils ne les connaissent pas. C'est donc pour essayer de leur ouvrir les yeux sur l'illégitimité de leur secte que nous parlons de la sorte. En effet, que doit-on penser des ruisseaux qui ont eu des sources si impures? que penser d'une réforme qui a eu de tels auteurs? Mais c'est assez parler des auteurs de la réforme; laissons-les pour ce qu'ils sont en eux-mêmes, et, passant à la doctrine qu'ils ont enseignée, voyons si cette doctrine est *sainte*.

Ah! mes frères, que ne pouvons-nous entrer ici dans un détail circonstancié des horreurs que contient la doctrine des protestants et de leurs maîtres! vous y verriez l'opposition la plus directe à la sainteté. Je me contente, pour abréger, de vous en citer quelques traits, que je prends comme au hasard; car il y en a un si grand nombre, qu'on ne peut avoir d'embarras que sur le choix. Quoi, par exemple, de plus contraire à la sainteté, que de faire Dieu auteur de tous les péchés qui se commettent? C'est cependant ce que fait Luther dans son livre du Serf-arbitre; et c'est ce que fait Calvin, au livre Ier de ses *Institutions*, chapitre 18. Quoi de plus contraire à la sainteté, que de ne vouloir pas que Jésus-Christ soit mort pour tous les hommes? Si cela est, dira un pécheur, que sais-je s'il est mort pour moi? et dans ce cas, je n'ai plus qu'à me livrer au désespoir. Quoi de plus contraire à la sainteté, que de soutenir qu'on ne résiste jamais à la grâce? Si cela est, dira encore un libertin qu'on voudrait convertir, je suis sûr que je n'ai pas la grâce, puisque je ne me convertis pas. Or, si je n'ai point la grâce, il ne me reste, en attendant qu'elle vienne, qu'à demeurer dans le crime, et en commettre de nouveaux. Quoi de plus contraire à la sainteté, que de vouloir qu'un

de son évêque le changement de cette peine en celle du fouet, de la fleur de lis et du bannissement. Une ville, où Calvin voulut dans la suite introduire ses erreurs, fit venir de Noyon les extraits du greffe où cette sentence est portée. Un membre de cette maison-de-ville assure avoir eu l'acte en main et l'avoir lu. (Voyez l'*Histoire* du P. Gautruche, au seizième siècle.)

(142) A Genève Calvin essaya d'attaquer la divinité de Jésus-Christ; mais voyant qu'on ne l'écoutait pas volontiers là-dessus, il changea de sentiment, et fit dans la suite brûler Michel Servet, qui soutenait ce faux dogme.

(143) Quand je donne ici au duc de Savoie le titre de souverain de Genève, c'est sans m'aviser de décider un différend qui a duré si longtemps entre ce duc et l'évêque de cette ville, qui a ou prétend avoir des droits sur cette principauté. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'évêque porte le titre de prince de Genève; mais ce n'est sans doute que comme en arrière-fief, et avec dépendance du duc de Savoie, comme prince suzerain.

(144) Ce que la langue ne peut pas dire décemment dans la chaire, il faut que la plume essaye de le mettre ici en abrégé. Voici les expressions de Calvin contre un de ses adversaires: « M'entends-tu, chien? m'entends-tu, grosse bête? » Et ailleurs. « Le pape et ses papistes ne sont que des ânes. Comme un âne, à quelque sauce qu'on le mette, à bouillir ou à rôtir, ne sera jamais qu'un âne, ainsi le pape et les siens ne seront jamais autre chose. (Voyez les *Variations* de M. Bossuet.)

juste n'ait pas le pouvoir d'accomplir les commandements, lors même qu'il fait des efforts pour y obéir? Si cela est, dira le juste dont nous parlons, c'est en vain que je travaille à mon salut; il m'est impossible d'y réussir. Voilà, mes frères, un abrégé de la doctrine de Luther et de Calvin. Or, là-dessus je demande si une telle doctrine est bien propre à convertir les pécheurs et à fortifier les justes. Elle est propre, au contraire, à décourager les uns et les autres, et à les éloigner de la sainteté. Leur doctrine n'est donc pas sainte, et c'est ce que j'avais à prouver. Mais je vais encore plus loin, et vous aurez peine à le croire, mes chers auditeurs; c'est néanmoins un fait incontestable. Luther a porté l'insolence jusqu'à dire qu'on peut commettre des péchés tant qu'on voudra, sans que tous ces péchés empêchent qu'on se sauve, pourvu qu'on ait la foi en Jésus-Christ. Péchez tant que vous voudrez, dit-il; pourvu que vous ayez la foi en Jésus-Christ, il n'en faut pas davantage : rien ne pourra alors nous séparer de lui, quand nous commettrions mille fornications et mille homicides par jour (145). Vous seriez-vous attendus, mes frères, à une semblable doctrine de la part d'un chrétien. Mais n'en disons pas là-dessus davantage, et laissons le reste à vos réflexions. L'article de la doctrine étant suffisamment éclairci, passons à celui des sacrements.

Les sacrements sont des sources fécondes, desquelles Dieu fait couler dans nos cœurs et la grâce et la sainteté. Le baptême est la première de ces sources pures, et les protestants l'ont commune avec nous. Ils ont le vrai baptême. Aussi leurs enfants qui meurent après l'avoir reçu, mais avant que d'avoir atteint l'âge de raison, vont-ils au ciel, aussi bien que ceux des catholiques. Mais ce sacrement ne suffit pas à l'égard des adultes. En effet, il en est de la vie spirituelle que nous recevons dans le baptême, à peu près comme de la vie naturelle. Après avoir reçu celle-ci il faut la conserver par la nourriture que l'on mange, et quand on est malade il faut rétablir sa santé par les remèdes que l'on prend. Or les calvinistes n'ont ni l'une ni l'autre : ils n'ont point l'Eucharistie, qui est la nourriture de nos âmes; ils n'ont point la pénitence, qui est le remède aux maladies que nous cause le péché.

Semblable à une marâtre qui, contente d'avoir donné la vie à son enfant, le laisse périr faute de nourriture et de remède, la secte des calvinistes, après avoir donné la vie spirituelle aux siens par le baptême, les laisse périr faute de l'Eucharistie et de la pénitence. Et ce que nous disons de ces deux sacrements peut se dire des quatre autres qu'ils ne reconnaissent pas non plus.

Les luthériens, il est vrai, ont comme nous la sainte Eucharistie; mais quelle différence dans la conduite qu'ils tiennent à cet égard! Ils croient que Jésus-Christ y est présent, et ils refusent de l'y adorer. C'est là une inconséquence des plus palpables; inconséquence que les calvinistes, qui ne croient pas la présence réelle, leur ont reprochée bien des fois. Si vous croyez, disent-ils aux luthériens, si vous croyez avec les papistes, que Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie, vous devez donc l'y adorer comme eux, puisque Jésus-Christ mérite nos adorations partout où il est. Les luthériens n'ont rien de raisonnable à répondre à ce reproche.

Concluons. L'Eglise romaine est *sainte* dans son auteur principal, dans ses auteurs subalternes, dans ses principaux membres, dans sa doctrine, dans ses sacrements : la société des protestants ne l'est en aucune de ces manières. L'Eglise romaine a donc la seconde note essentielle à la vraie Eglise, et la société des protestants ne l'a point. Passons à la troisième, qui est son universalité.

2° *L'universalité.* — L'universalité, ou la catholicité, car c'est exactement la même chose, est, comme nous l'avons montré dans la conférence précédente, une note essentielle de la vraie Eglise de Jésus-Christ, puisque ce divin Sauveur a établi son Eglise pour toutes les nations de l'univers. Or cette note convient à l'Eglise romaine. Oui, mes frères, cette Eglise a l'universalité des temps et l'universalité des lieux. L'universalité des temps. Elle subsiste depuis plus de dix-sept siècles, et elle subsiste toujours la même. L'Eglise romaine d'aujourd'hui n'est point différente de l'Eglise romaine du siècle précédent, ni de celle des autres siècles qui se sont écoulés depuis l'établissement de la religion. C'est dans son sein qu'ont vécu les apôtres et leurs premiers successeurs dans l'apostolat, les martyrs et ceux qui ont souffert l'exil ou le bannissement pour la foi, les pontifes et leurs coopérateurs dans le ministère, les saints et les saintes de tous les états. Mais comme nous avons déjà touché cet article, n'y revenons pas, et voyons ce qui regarde l'universalité des lieux.

L'Eglise romaine a cette seconde *universalité;* elle est répandue dans tous les lieux du monde. En effet, ce n'est pas seulement à Rome et en Italie, à Paris et dans notre France, à Vienne et dans l'Allemagne; ce n'est pas seulement dans la Pologne, la Sicile, la Sardaigne, la Savoie, l'Espagne, le Portugal et les autres parties de l'Europe qu'elle est connue et pratiquée; elle l'est chez les mahométans, c'est-à-dire à Constantinople et dans tous les Etats du grand-seigneur, à Ispahan et dans tout le royaume de la Perse, au Caire et dans toute l'Egypte, au Maroc et dans toutes les côtes de Barba-

(145) « Esto peccator, et peccа fortiter; sed fortius fide in Christo. Ab hoc nos non avellet peccatum, etsi millies in die fornicemur, millies occidamus. » (LUTHER, tome I, page 545.) C'est là le principe de la foi justificative. Ailleurs Luther veut que le pécheur soit aussi sûr de son salut que Jesus Christ l'était du sien. Quel blasphème!

rie; elle l'est chez les idolâtres. Dans une seule province de la Chine il y a quatre-vingt-dix mille catholiques. On en compte quatre cent mille dans le royaume du Tonquin (146). Il y en a chez les sauvages du Mexique et du Canada, dans le Brésil et dans le Pérou. Il y en a chez les nègres de la côte occidentale de l'Afrique; et pour revenir aux pays protestants de notre Europe, il y en a à Berlin et dans toute la Prusse, à Copenhague et dans tout le Danemark, à Stockolm et dans toute la Suède, à Londres et dans toute l'Angleterre, à Amsterdam et dans toute la Hollande; il s'en trouve enfin dans les pays schismatiques, à Pétersbourg et dans toute la Moscovie, dans la Natolie, la Dalmatie, l'Arménie, l'Abyssinie.

Dans tous ces lieux et dans un grand nombre d'autres il y a des catholiques : on y dit la messe, on y administre les sacrements, on y croit la doctrine de l'Eglise romaine, on y est soumis au souverain pontife; en un mot, on y fait profession de tenir au centre commun des fidèles, qui est le siége apostolique; et, si dans quelques-uns de ces endroits le service divin ne se fait pas aussi publiquement qu'à Rome et à Paris, il s'y fait cependant d'une manière publique, au moins pour ceux qui sont les membres de l'Eglise, et les catholiques y ont des endroits cachés où ils se réunissent de temps en temps pour y célébrer les saints mystères.

C'est cette universalité, cette catholicité qui retenait saint Augustin dans le sein de cette Eglise : *In Ecclesia catholica me retinet ipsum nomen Ecclesiæ catholicæ*. En effet, ce nom d'Eglise catholique a toujours convenu et convient encore si parfaitement à l'Eglise romaine, que les hérétiques mêmes n'ont pu empêcher qu'on le lui donnât dans tous les pays du monde, et jusqu'au milieu d'eux. Quand en Angleterre ou en Hollande, en Prusse ou en Moscovie, un étranger demande où est l'église des catholiques (car il y en a dans ces différents pays, ne fût-ce que la chapelle des ambassadeurs), aucun des hérétiques ou des schismatiques de ces lieux-là ne s'avise de montrer ou leur prêche ou leur église : ils savent bien que ce n'est pas là ce qu'on demande : ils indiquent le lieu ou public ou caché, dans lequel les catholiques romains s'assemblent pour les cérémonies de leur religion.

Et c'est ce que saint Augustin faisait remarquer aux hérétiques de son temps. Quand il vient, disait-il aux donatistes, à Carthage, ou dans quelque autre ville où vous avez des églises, un étranger qui demande où est l'église des catholiques, lequel d'entre vous pense à lui montrer son église? *Quis ex vobis ostendat basilicam suam?* Oh, non, reprend saint Augustin, vous savez très-bien que, quand on cherche les catholiques, ce n'est pas vous qu'on cherche.

Il en est de même des protestants de nos jours; ils sont obligés de se conformer à l'usage de tous les hommes, qui donnent ce nom de catholiques aux membres de l'Eglise romaine, exclusivement à ceux de toute autre société.

Pour faire tomber ce nom de catholiques, ils ont essayé de nous en donner un autre, en nous appelant les *papistes*. Mais, 1° ils se trompent beaucoup s'ils croient par là nous insulter; car, loin de trouver mauvais qu'on nous appelle *papistes*, nous nous en réjouissons, et nous faisons gloire de l'être. Un *papiste* est celui qui reconnaît le pape pour le vicaire de Jésus-Christ, pour le successeur de saint Pierre, pour le chef de toute l'Eglise de Dieu. Or, tous les catholiques en sont là, pas un d'entre eux qui ne se glorifie d'être entièrement soumis au pape. 2° Il n'y a que les protestants qui nous donnent ce nom, qu'ils s'imaginent être odieux, quoiqu'il ne le soit pas; tous les autres hommes nous désignent sous le nom de catholiques. 3° Eux-mêmes quand ils nomment les papistes, entendent les membres de l'Eglise romaine répandus dans toutes les parties du monde. Or, dire cela, et dire les catholiques, c'est exactement la même chose, et cela est si vrai que, quand un protestant parle des papistes à quelqu'un qui, n'entendant pas bien ce terme, lui demande : N'est-ce pas les catholiques que vous voulez dire? il répond : Oui, c'est la même chose; et il fait voir par là que, malgré tous les efforts de la secte protestante, un papiste et un catholique sont tellement identifiés qu'on les prend alternativement l'un pour l'autre.

De tout ce que nous venons de dire il suit que, malgré tout ce qu'a pu faire la prétendue réforme, l'Eglise romaine est depuis dix-sept cents ans en possession du glorieux titre d'Eglise catholique. C'est sous ce nom qu'elle se désigne elle-même; c'est sous ce nom qu'ils sont obligés de la désigner, quand ils veulent être entendus de ceux à qui ils parlent; c'est sous ce nom que les idolâtres mêmes et les infidèles la désignent, dans le commerce qu'ils ont avec les chrétiens. Elle a donc évidemment la troisième note de la vraie Eglise, l'*universalité*. Maintenant voyons si nous trouverons cette universalité dans la secte des protestants.

Les protestants n'ont pas l'universalité. — Ces sectaires n'ont ni l'universalité des lieux, ni l'universalité des temps. Par rapport à celle des lieux, à l'exception du nord de l'Europe, en quel pays connaît-on les luthériens? Ils sont presque entièrement inconnus en Orient, et ceux qui les y connaissent les regardent comme des hérétiques séparés de l'Eglise romaine. Ceci va se prouver évidemment par un fait qui est de la plus grande certitude.

Dans le temps des controverses qui donnèrent lieu à l'ouvrage de la perpétuité de la foi, les ministres protestants soutinrent à l'auteur de ce Traité, qu'ils étaient en communion avec les Eglises orientales; celui-

(146) Je tiens ce fait de Monseigneur de Céram, évêque dans le Tonquin, actuellement résidant à Paris pour les affaires de l'Eglise des Indes.

ci soutenait le contraire. Louis XIV, instruit de la dispute, entreprit de la terminer définitivement : il écrivit à M. le marquis de Nointel, son ambassadeur à la Porte, et lui ordonna de demander de sa part au patriarche de Constantinople ce qu'il pensait des luthériens et des calvinistes. Le patriarche, qui se nommait Jérémie, donna un certificat où il signait et en son propre nom et au nom de tous ses métropolitains, qui signaient eux-mêmes au nom de tous leurs suffragants; certificat où il attestait que les luthériens et les calvinistes étaient presque inconnus parmi le peuple des Eglises du Levant; et qu'eux, évêques, qui les connaissaient, les regardaient comme des hérétiques. Il ajoute qu'il condamne la doctrine des calvinistes sur la présence réelle, et celle des luthériens sur la transsubstantiation; qu'il condamne de même la doctrine des uns et des autres sur le purgatoire, sur les indulgences, sur les sacrements, sur l'utilité des bonnes œuvres, sur l'invocation des saints (147), etc.

Les protestants n'ont donc pas l'universalité des lieux. Ils n'ont pas non plus l'universalité des temps. Leur hérésie est nouvelle, puisqu'elle ne remonte qu'au XVIe siècle; et quand ils nous disent que les albigeois, les vaudois, les wicléfistes, les hussites ont eu la même doctrine qu'eux, on leur répond, premièrement, que cela est faux pour plusieurs articles, puisque ces hérétiques reconnaissaient la messe et les sacrements que les protestants ne reconnaissent pas; secondement, que, quant aux articles qui leur sont communs avec eux, comme la séparation du Saint-Siége, l'existence du purgatoire et le reste, ces sectaires ont été condamnés sur tout cela comme hérétiques par les conciles de leurs temps. Ainsi, quand les luthériens et les calvinistes se glorifient de la conformité de leur doctrine avec celle des albigeois, etc., ils n'ajoutent pas une nouvelle autorité à la leur: ils ne font qu'augmenter le nombre de leurs complices.

D'ailleurs, quand ils réussiraient à montrer une entière conformité de leur doctrine avec celle de ces hérétiques, qu'y gagneraient-ils? Cela ne servirait qu'à faire remonter leur époque à un siècle ou deux tout au plus; par conséquent il resterait encore au moins huit cents ans d'interruption entre la prétendue chute de l'Eglise et leur prétendue réforme. Il serait donc toujours vrai de dire qu'il y aurait eu pour le moins huit siècles où leur doctrine aurait été inconnue, et conséquemment ils seraient fort éloignés d'avoir cette *universalité*, cette catholicité si nécessaire à la vraie Eglise.

Le célèbre Vincent de Lérins, dans son ouvrage intitulé *Commonitorium*, nous apprend que la doctrine vraiment catholique est celle qui a été enseignée par tous les docteurs dans tous les pays du monde chrétien et dans tous les siècles depuis l'établissement de la religion : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est, illud vero nomine catholicum dicitur.* Or, il s'en faut bien que les protestants en soient là. Leur doctrine a été combattue par nos pères dans la foi et par leurs premiers disciples; elle a été inconnue dans un grand nombre de siècles; elle l'est encore actuellement dans la plupart des églises chrétiennes. La société des protestants n'a donc aucune espèce d'universalité. Donc l'Eglise romaine a la troisième note de la vraie Eglise de Jésus-Christ, et elle l'a à l'exclusion de toute autre société. Montrons maintenant que la quatrième note de l'Eglise, son *apostolicité*, convient à l'Eglise romaine, et ne convient qu'à elle seule.

3° *Apostolicité.* — Une preuve évidente que l'Eglise romaine est *apostolique*, c'est l'aveu que nos ennemis sont obligés de faire, qu'elle a été la vraie Eglise pendant les cinq premiers siècles; car, si elle l'était alors, d'où pouvait-elle l'être, si ce n'est des apôtres? Ils reconnaissent encore l'union que toutes les Eglises du monde avaient en ce temps-là avec l'Eglise de Rome, qu'on regardait alors et qu'on regarde encore aujourd'hui comme le premier siége apostolique de l'univers.

L'Eglise romaine est apostolique à raison de la doctrine. Il ne faut, pour en convenir, que comparer la doctrine de cette Eglise avec celle des cinq premiers siècles. Et c'est encore ici que nos adversaires viennent à notre secours, puisqu'ils avouent que les articles pour lesquels ils se sont séparés de Rome, nous sont communs avec les plus anciens Pères de l'Eglise.

Cette Eglise romaine est apostolique à raison de la succession des pasteurs; et on peut faire là-dessus aujourd'hui, et même à bien plus forte raison, l'argument que faisait saint Augustin dans le Ve siècle, et que saint Irénée avait déjà fait dès le IIe. Depuis Innocent Ier, qui gouverne aujourd'hui l'Eglise de Dieu, disait le docteur de la grâce, on peut remonter jusqu'à saint Pierre, et trouver une succession non interrompue de souverains pontifes qui se sont remplacés immédiatement les uns les autres. Ensuite, commençant la chaîne des papes, dont saint Pierre est comme le premier anneau qui tient par chacun de ses successeurs avec Innocent, qui est le dernier, il dit : A saint Pierre succéda saint Lin, à saint Lin saint Clet, à saint Clet saint Clément, saint Anaclet, saint Evariste, saint Alexandre, saint Sixte, saint Télesphore, saint Hygin; et il continue la liste jusqu'à Innocent Ier. Or, cette énumération des évêques de Rome que faisait saint Augustin, nous pouvons la faire aujourd'hui d'une manière d'autant plus avantageuse,

(147) Ce certificat en original est déposé à la Bibliothèque du roi, où tout le monde peut se convaincre de son authenticité. Cette réponse du patriarche de Constantinople donna lieu à un jeu de mots : on dit alors que l'on venait de *désorienter* les protestants.

qu'Innocent Ier n'était que le quarante-deuxième pape, au lieu que Pie VI, qui règne actuellement, est le deux cent cinquante-deuxième (148). Nous pouvons donc, par une marche quoique rétrograde à celle de saint Augustin, parvenir au but où il est parvenu, c'est-à-dire à montrer la succession continuelle des souverains pontifes. Il descendit de saint Pierre jusqu'à Innocent Ier; nous pouvons remonter de Pie VI jusqu'à saint Pierre, en disant : Pie VI a succédé à Clément XIV, Clément XIV à Clément XIII, Clément XIII à Benoît XIV, Clément XII, Benoît XIII, Innocent XIII, Clément XI, Innocent XII, Alexandre VIII, Innocent XI, Clément X, Clément IX; et ainsi en remontant toujours jusqu'à saint Pierre, nous trouverons l'*apostolicité* du siége de Rome.

Et qu'on ne dise pas que cet arrangement étant trop compliqué pour le peuple, il ne lui est pas aisé de faire une telle progression, car cela ne lui est pas plus difficile que de remonter de Louis XVI à Clovis. Il peut dire : Louis XVI a succédé à Louis XV, Louis XV à Louis XIV, Louis XIII, Henri IV, Henri III, Charles IX, François II, Henri II, François Ier, et ainsi en remontant toujours jusqu'à Clovis. Il peut de même remonter de Pie VI jusqu'à saint Pierre, et se convaincre évidemment que le souverain pontife actuel est le successeur légitime du prince des apôtres.

Or, ce que nous disons de ce premier siége, on peut le dire à proportion de quelques autres. Par exemple, à Jérusalem, on peut remonter jusqu'à saint Jacques, qui en fut le premier évêque ; à Alexandrie, jusqu'à saint Marc, qui y fut envoyé par saint Pierre. Il en fut de même des autres églises patriarcales qui ont conservé la succession de leurs pasteurs, depuis le premier qui les gouverna, jusqu'à celui qui les gouverne actuellement. La France peut remonter jusqu'à saint Denys (149), envoyé par le Saint-Siége ; la Basse-Allemagne jusqu'à saint Boniface, que Rome chargea de défricher ces terres jusqu'alors incultes ; l'Angleterre (je dis l'Angleterre catholique), jusqu'au moine Augustin (150), qui en fut le premier évêque, envoyé par saint Grégoire. On peut dire la même chose de plusieurs autres Eglises ; à Limoges, saint Martial ; à Marseille, saint Trophime ; à Toulouse, saint Exupère ; à Tours, saint Gatien ; à Bayeux, saint Vigor. Tous ces grands hommes ont reçu leur pouvoir du siége apostolique, et participent ainsi à son *apostolicité*.

Pour ce qui est des Eglises qui ne pourraient pas remonter si haut, parce que les guerres et les autres révolutions en ont fait périr les registres, il suffit qu'elles soient unies de communion avec le siége de Rome, pour qu'elles puissent se dire véritablement apostoliques. Or, telles sont toutes les Eglises catholiques de l'univers. Elles tiennent toutes à Rome, qu'elles regardent comme le centre commun auquel elles aboutissent, et dont elles reçoivent l'influence en tout ce qui regarde la religion. L'*apostolicité* convient donc à l'Eglise romaine. Examinons si elle convient de même à la société des protestants.

Les protestants n'ont pas l'apostolicité. — Non, la prétendue Réforme n'a point la quatrième note essentielle de la vraie Eglise; elle n'est point *apostolique*. Pour prouver qu'elle l'est, il faudrait que les protestants nous montrassent qu'ils ont l'antiquité de la croyance, l'antiquité de l'origine, l'antiquité des pasteurs. Or, ils n'ont aucun des trois. Pour ce qui est de la première, ils avouent eux-mêmes qu'une partie de leur croyance est contraire à celle des premiers siècles ; et pour l'autre partie, dont ils soutiennent l'antiquité, on leur montre qu'elle a été condamnée par les anciens. Ils n'ont pas non plus l'antiquité d'origine, puisqu'on assigne le temps et le lieu où ils sont nés, aussi bien que les auteurs qui leur ont donné naissance. En 1517 Luther commença à dogmatiser dans Wittemberg ; en 1530 Calvin commença à le faire à Genève : voilà l'époque de la réforme. Avant ce temps-là, l'on croyait le purgatoire en Allemagne ; avant ce temps-là l'on disait et l'on entendait la messe à Genève.

On pourrait dire à nos prétendus réformés ce que Tertullien disait aux hérétiques de son temps : *Evolvite originem Ecclesiarum vestrarum;* montrez-nous l'origine de vos Eglises. Vous êtes d'hier : *Hesterni estis.* Où étaient, leur disait-il, les valentiniens et les marcionites avant Valentin et Marcion ? On peut dire de même aux protestants : Où étaient les luthériens et les calvinistes avant Luther et Calvin ? Il n'était pas mention d'eux dans le monde. Ils sont donc nouveaux venus dans l'Eglise ; ils n'ont donc pas l'antiquité d'origine ; ils n'ont pas l'*apostolicité*.

L'argument que l'on prête à un paysan catholique vis-à-vis d'un autre paysan qui ne l'était pas, revient bien à la matière présente. Disputant tous deux sur la réforme,

(148) Selon le calcul de M. l'abbé Lenglet Dufresnoy, qui, dans ses *Tables chronologiques*, tome II, page 300, compte Clément XIII pour le deux cent cinquante-deuxième. D'autres mettent Clément XIII pour le deux cent cinquante-quatrième pape. Cette différence de chronologie peut venir de ce que ceux-ci comptent quelques papes qui n'ont régné que peu de jours, et que M. Dufresnoy ne les compte pas.

(149) Que ce soit saint Denys l'Aréopagite, comme on l'a cru pendant longtemps, ou un autre saint Denis bien postérieur, comme on le croit aujourd'hui ; celui-ci fut envoyé en France par le Saint Siége.

(150) Ce fut le pape saint Grégoire qui envoya en Angleterre le moine Augustin, qui depuis y fut évêque. Mais dès le temps de Lucius III, un roi de Kent envoya à ce pape demander quelqu'un qui l'instruisît dans la foi. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès le ve siècle, saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes y allèrent pour apaiser les troubles que l'hérésie de Pélage y avait excités. Par conséquent il y avait dès ce temps-là des chrétiens dans cette île ; les premiers, instruits par les envoyés du pape Lucius ; les seconds, par ceux du pape saint Grégoire.

le premier demanda au second, en lui montrant son église qui pouvait avoir quatre ou cinq cents ans de fondation : Qui est-ce qui a bâti cette église? Ce sont nos ancêtres, répondit le protestant. Vous avez raison, répliqua le catholique, de dire que ce sont *nos* ancêtres; car ce sont les vôtres aussi bien que les nôtres, qui ont construit cet édifice. Ils ont contribué de leurs biens, ils ont élevé ces murailles. Nos pères, à vous et à moi, sont venus pendant près de trois cents ans dans cette église pour y entendre la messe et y recevoir l'Eucharistie, pour y écouter la divine parole et y invoquer les saints. Depuis environ deux cents ans les vôtres ont cessé de s'y rendre; d'où cela est-il venu? Cet argument, tout rustique qu'il paraît, est d'une grande force, et revient à celui de Tertullien. C'est à peu près comme si ce bon villageois eût dit à son antagoniste et aux autres réformés de son village : *Hesterni estis;* vous êtes d'hier; et cette église que nous avons sous les yeux est un monument qui dépose en notre faveur, en prouvant tout ensemble et l'antiquité de notre religion et la nouveauté de la vôtre.

Je me rappelle à ce sujet un trait qui prouve encore la même chose, et que je tiens d'une nouvelle catholique à qui Dieu a fait la grâce de l'éclairer de sa lumière au milieu des ténèbres. Elle sortit d'Angleterre, où elle était née, pour venir en France faire son abjuration. Elle me dit qu'étant encore extrêmement jeune, à l'âge d'environ sept à huit ans, étant allée au prêche avec son père, elle y vit des espèces d'armoires, mais bien différentes des armoires ordinaires : une au milieu était fermée par devant à la hauteur d'appui, et avait au haut une claire-voie; les deux autres, à droite et à gauche, étaient tout ouvertes et avaient chacune une espèce de prie-Dieu. Elle demanda à son père à quoi cela servait. Cela ne sert plus de rien, lui dit-il; ce sont des restes de l'ancienne église. Quand elle vint en France, et qu'ayant vu nos confessionnaux elle eut appris l'usage qu'on en faisait, elle comprit ce que son père avait voulu dire par ces restes de l'ancienne Eglise. Ces confessionnaux laissés dans un prêche ne sont-ils pas encore, pour ceux qui s'y rendent, des monuments qui prouvent l'antiquité de l'Eglise catholique et la nouveauté de la réforme (151)? Cela ne devrait-il pas leur montrer qu'ils sont d'hier, et que rien n'est si facile que de remonter à l'époque de leur séparation d'avec nous? Cela ne devrait-il pas leur faire voir que les auteurs de leur réforme sont venus trop longtemps après les apôtres pour qu'ils puissent jouir de l'*apostolicité?*

En effet, d'où sont venus Luther et Calvin? Qui leur a donné la mission de prêcher une doctrine toute contraire à celle qu'on avait prêchée jusque-là? Car, enfin, saint Paul nous apprend qu'on ne doit point prêcher, à moins qu'on ne soit envoyé : *Quomodo prædicabunt, nisi mittantur?* (*Rom.* X, 15.) Jésus-Christ lui-même n'est venu que parce qu'il a été envoyé par son Père : *Non a meipso veni, sed Pater meus misit me.* (*Joan.*, VIII, 42.) Les apôtres ne sont venus que parce qu'ils ont été envoyés de Jésus-Christ : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* (*Joan.*, XX, 21.) Leurs premiers successeurs ne sont venus que parce qu'ils ont été envoyés par les apôtres. Ces premiers successeurs ont envoyé ceux qui leur ont succédé, et ainsi de siècle en siècle jusqu'à nos jours. Voilà quelle est la marche et la succession des pasteurs. Or, qui est-ce qui a envoyé Luther et Calvin? de qui ont-ils reçu leur mission (152.)

Il y a deux sortes de missions : mission ordinaire et mission extraordinaire. Laquelle des deux ont-ils reçue? Est-ce la mission ordinaire? Mais la mission ordinaire ne peut se donner que par la vraie Eglise. Or je demande : de quelle Eglise ont-ils reçu la leur? Est-ce de l'Eglise romaine? Cela ne se peut pas, puisqu'ils soutiennent que dans le XVIe siècle, où à commencé la réforme, il y avait mille ans que l'Eglise romaine n'était plus la vraie l'Eglise de Jésus-Christ. S'ils disent que Eglise romaine était la vraie Eglise, et que c'est d'elle qu'ils ont reçu la mission, l'Eglise romaine leur a-t-elle donné la misson pour contredire l'Eglise romaine, pour la détruire, pour la renverser, comme ils ont essayé de le faire?

(151) La personne qui m'a raconté ce fait, et qui a sacrifié des biens considérables dans sa patrie, était, il y quatre années, pensionnaire au couvent des religieuses de Carentan, en basse Normandie.

(152) *Sur le défaut de mission dans les ministres.* — Ce défaut de mission a souvent embarrassé les ministres de la prétendue Réforme. Un d'entre eux (c'était dans les cantons suisses) le proposa à deux autres ministres. « Si les papistes, leur disait-il, nous demandaient qui nous a envoyés, que leur répondrions-nous? Pour moi je vous avoue que je ne saurais que leur dire. Auriez-vous, Messieurs, une réponse à cette difficulté? » Les deux autres convinrent qu'il n'y en avait pas de bonnes à donner. « Mais si cela est, reprit le premier, nous nous damnons nous-mêmes, et nous damnons les autres. » Les deux ministres gardèrent le silence, et montrèrent par là qu'ils pensaient comme lui. « Messieurs; leur dit-il, il est temps de mettre ordre à notre salut; passons en France, et rentrons dans l'Eglise romaine. » Les deux autres y consentirent, et tous trois convinrent d'un jour et d'un lieu où ils se trouveraient pour partir ensemble. Le jour venu, le premier se trouva au lieu nommé; mais les deux autres n'y vinrent point. L'embarras de traîner avec soi une femme et des enfants les retint, malgré leur conscience, dans un ministère qu'ils savaient bien être illégitime. L'autre partit, vint en France, et y fit son abjuration. C'est lui-même qui a raconté les motifs et les circonstances de sa conversion. Je les tiens d'un homme extrêmement respectable, qui m'ajouta une réflexion de ce ministre converti, qui est, que si en France on faisait un sort honnête aux ministres réformés, on verrait bientôt tomber une réforme qui n'est soutenue que par eux, et dans laquelle ils ne restent que par la crainte de ne pas trouver ailleurs de quoi vivre. Ce serait là une attention bien digne du gouvernement.

Cela ne se peut pas. Ils n'ont donc pas la mission ordinaire.

Auraient-ils la mission extraordinaire? C'est ce qu'il faut examiner. La mission extraordinaire doit se prouver par des miracles : où sont ceux qu'ont faits Luther et Calvin? Ni l'un ni l'autre n'étaient hommes à prodiges, à moins qu'il ne s'agisse des prodiges de fureur et d'emportement; car dans ce genre-là ils en ont tous deux produit en grand nombre; mais de vrais miracles, où sont ceux qu'ils ont faits? Je ne crois pas que leurs plus zélés partisans s'avisent de leur en attribuer.

Je me trompe; Calvin a fait un miracle : le voici. A Genève il paya un pauvre étranger pour contrefaire d'abord le malade, et ensuite le mort. Comme on le portait en terre, Calvin, qui se trouva là comme par hasard, fut prié de le ressusciter. Il approche du cercueil, et ordonne au prétendu mort d'en sortir; mais le mort fictif était devenu réellement mort (153). C'était là sans doute un vrai miracle, mais miracle qui n'était guère propre à prouver la bonté de la cause en faveur de laquelle on l'avait entrepris. Les ministres protestants n'ont donc ni la mission ordinaire, ni la mission extraordinaire; ils ne sont donc pas légitimement envoyés, ils ne viennent donc pas des apôtres, ils n'ont donc pas l'*apostolicité*, quatrième note essentielle à la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Résumons ce que nous avons dit dans les deux dernières conférences. L'Eglise romaine a les quatre notes qui, de l'aveu des protestants, doivent convenir à la vraie Eglise de Jésus-Christ; elle est *une*, elle est *sainte*, elle est *universelle*, elle est *apostolique*. La société des protestants n'est rien de tout cela. Donc ceux qui prennent celle-ci pour la vraie Eglise ne se trompent que parce qu'ils veulent se tromper. Aussi les plus éclairés d'entre eux ont-ils là-dessus de temps en temps de terribles inquiétudes.

C'est ce que témoigna le fameux Molinès, ministre, auquel les protestants avaient donné le nom de Fléchier, à raison de son éloquence. Devenu catholique, il demanda à un curé (154) de l'Eglise romaine, si parmi les mourants qu'il assistait en ce dernier passage, il en trouvait beaucoup qui eussent dans ce moment-là des inquiétudes sur leur religion. *Non*, répondit celui-ci. *Ils regrettent bien de n'avoir pas vécu conformément à leur religion; mais pour ce qui est de la religion même, ils n'en ont pas le moindre doute. — Eh bien!* répliqua l'ancien ministre, *je n'ai pas trouvé cela dans la Réforme. Bien des moribonds me disaient : Mais, monsieur le ministre, sommes-nous dans la bonne religion? — Oui, leur disai-je; n'ayez point de trouble là-dessus. — Hélas! ajoutait-il, je leur donnais, ou du moins je tâchais de leur donner, sur un article si important, une assurance que je n'avais pas moi-même.* Plusieurs des protestants en sont là, et les ministres comme les autres, souvent même plus que les autres, parce qu'ils sont plus instruits.

Et c'est une remarque qu'il est bon de faire là-dessus. On voit assez souvent des protestants à l'heure de la mort, qui regrettent d'avoir vécu dans la prétendue réforme, et qui demandent un curé catholique pour faire abjuration entre ses mains. A-t-on jamais vu un homme qui a vécu catholique se repentir à l'heure de la mort de l'avoir été, et demander un ministre pour embrasser la réforme? Non. D'où vient cette différence? Ah! c'est que dans le premier le flambeau de la mort donne des lumières qui dissipent les ténèbres où il a vécu, au lieu que dans le second ce même flambeau ne fait qu'ajouter de nouvelles lumières à celles que lui fournissait déjà sa religion.

Que ne puis-je ici faire entendre ma voix à tous les protestants! Je leur dirais avec le zèle que m'inspire le désir de leur salut : Ah! mes frères (car nous vous regardons comme tels, quoique vous soyez séparés de nous), mes chers frères, n'attendez pas à l'heure de la mort à ouvrir les yeux. Voyez les notes que vous avouez convenir à la vraie Eglise : elles se trouvent toutes dans l'Eglise romaine, et pas une ne se rencontre dans la réforme. Rentrez donc au plus tôt dans le sein d'une mère qui vous tend les bras et qui souhaite ardemment votre retour. Quels sont les motifs que vous alléguez pour persister dans une religion que tout vous montre être évidemment fausse? Ils en allèguent plusieurs. Examinons-les, et nous en verrons le faible.

Je suis trop vieux, disent quelques-uns, pour changer de religion. Mes pères y ont vécu et y sont morts; j'y ai vécu comme eux, comme eux je veux y mourir (155).

(153) C'est Jérôme Bolzec, alors disciple de Calvin, et depuis devenu catholique, qui nous apprend cette anecdote. Il ajoute que ce fut la veuve du miraculé qui dévoila tout le mystère. (*Voyez* le P. Gautruche, *Histoire des hérétiques*.) Erasme disait là-dessus que les auteurs de la réforme n'avaient pas même eu le pouvoir de guérir un cheval boiteux. Le fameux Duillier, protestant, promit de ressusciter un mort. La reine Anne d'Angleterre lui donna des témoins devant lesquels il devait opérer : mais, malgré toutes les contorsions de l'Anglican, le mort ne ressuscita point, et il fallut reporter le cadavre dans son sépulcre. Ce fait se passa à Londres en 1707, et c'est M. de Voltaire qui le rapporte.

(154) Ce fait de la conversion du ministre Fléchier, qui dans le temps fut de notoriété publique, et qui se passa en 1752, m'a, depuis peu de mois, été confirmé par M. le chevalier de Ponthaul, lieutenant-colonel de dragons, qui a très-particulièrement connu ce ministre, et qui me dit que le curé dont j'ai parlé plus haut se nommait M. Ricart, curé de la paroisse de Notre-Dame, dans la ville de Montpellier.

(155) Une très-ancienne dame calviniste qui avait trois de ses petits-fils catholiques, un prêtre et deux religieux, tous trois fort en état de lui montrer la fausseté de sa religion, ne répondait autre chose à tout ce qu'ils lui disaient pour la convertir, sinon : « Mes enfants, je suis trop vieille pour changer; laissez-moi mourir comme j'ai vécu. »

Raisons frivoles. En effet, plus on est vieux, plus on approche du tombeau ; par conséquent on doit plus se presser d'assurer son salut. Que diriez-vous à un Turc ou à un Juif que vous exhorteriez à se faire chrétien, et qui vous dirait qu'il est trop vieux pour changer de religion ? Je vous dirai la même chose. Il ne faut pas changer de religion quand on est dans la bonne ; mais quand on nous montre que nous n'y sommes pas, et que celle où nous vivons est fausse, on ne saurait la quitter trop tôt.

Vos pères sont morts dans cette religion, dites-vous. Mais le Juif et le Turc pourraient vous dire la même chose, et cependant vous avouez qu'ils auraient tort. Vous ne sauriez vous déterminer à damner tous vos parents qui sont morts luthériens et calvinistes. Je ne vous engage à damner personne, mais je vous exhorte à vous sauver vous-mêmes. Il peut se faire absolument que vos parents, à l'heure de la mort, aient eu un vrai désir de rentrer dans le sein de l'Eglise, et que, ne pouvant plus en donner des preuves au dehors, ils aient obtenu de Dieu qu'il leur fît miséricorde. Il est vrai que, s'ils sont morts protestants comme ils ont vécu, il n'y a point de salut pour eux ; mais ce n'est pas là pour vous une raison d'abandonner le vôtre et de vouloir périr comme eux.

Dites-moi : si dans un voyage votre père avait eu le malheur de tomber dans un précipice et d'y périr, serait-ce une raison pour vous de suivre la même route et de vous obstiner à vouloir périr comme lui ? Puisque vous ne pouvez pas le retirer du malheur où il est tombé, tâchez du moins de profiter de son exemple, afin d'éviter le même sort. Que diriez-vous d'un idolâtre à qui l'on montrerait la nécessité du baptême, et qui ne voudrait pas le recevoir, parce que son père ne l'a pas reçu ? Vous le plaindriez de son obstination. Hélas ! mon cher frère, vous ne pouvez pas plus vous sauver sans rentrer dans l'Eglise qu'un païen sans recevoir le baptême. Rentrez donc au plus tôt dans cette Eglise romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut.

O Eglise romaine ! ô Rome, centre de toutes les Eglises ! disait autrefois saint Jean Chrysostome, je te révère, non pas pour la magnificence de tes édifices, non pas pour les superbes colonnes et les anciens obélisques qui te décorent, mais pour les colonnes de la foi, les corps de Pierre et de Paul, dont tu es la dépositaire : *Non propter columnas marmoreas, sed propter fidei columnas, corpora Petri et Pauli.*

O Eglise romaine ! c'est à toi que je m'attache, disait saint Jérôme en écrivant au pape saint Damase. On me demande ici, ajoutait-il, par rapport au schisme d'Antioche, si je suis pour Mélèce, pour Vital ou pour Paulin. Je n'ai point d'autre réponse à donner, sinon : Je ne connais point Mélèce, je ne sais qui est Vital, j'ignore entièrement Paulin ; mais celui des trois qui s'attache à l'Eglise romaine, c'est pour celui-là que je me déclare : *Melecium nescio, Vitalem ignoro, Paulinum non novi ; sed si quis adhæret cathedræ tuæ, meus est.* Saint Père, ajoute-t-il encore, votre Eglise est la véritable arche ; quiconque ne s'y trouvera pas périra par le déluge : *Tua sedes est arca Noe ; quicunque non fuerit in illa, peribit in diluvio.*

O Eglise romaine ! disait un des plus savants prélats de notre France, l'illustre Bossuet, évêque de Meaux, dans le discours qu'il fit à l'ouverture de l'assemblée de 1682 ; ô Eglise romaine ! que ma langue s'attache à mon palais, si je dis jamais rien qui soit contraire au respect qui vous est dû. Pensons, parlons, agissons comme ces grands hommes ; attachons-nous à l'Eglise romaine, qui, seule avec toutes les Eglises catholiques de l'univers, est la vraie Eglise de Jésus-Christ. Si dans le temps nous avons cette Eglise pour mère et que nous obéissions à ses ordres, nous aurons Dieu pour père pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XIII.

Contre les schismatiques.

LA VISIBILITÉ ET LA PERPÉTUITÉ DE L'ÉGLISE.

Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (*Marc.*, XVI, 18.)

Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

Quand Jésus-Christ, après avoir demandé aux apôtres quelle idée les hommes avaient de lui, eut ajouté : Mais vous, qui dites-vous que je suis ? *Vos autem, quem me esse dicitis* (*Matth.*, XVI, 15) ? saint Pierre, prenant la parole, lui répondit : Seigneur, vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu dans ce monde. Alors, Jésus-Christ lui répliqua : *Vous êtes heureux, Simon, fils de Jean : car ce n'est ni la chair ni le sang qui vous ont révélé ce que vous venez de dire, mais c'est mon Père qui est dans le ciel.* Ce divin Sauveur ne s'en tint pas là : voulant le récompenser de la confession publique qu'il venait de faire, il lui dit : Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : *Tu es petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prevalebunt adversus eam.*

Voilà, mes chers auditeurs, le fondement de la supériorité de saint Pierre sur les autres apôtres et sur tous les fidèles. Le nouveau nom de Pierre qu'il lui donne montre qu'il sera le fondement de son Eglise. Il est vrai que Jésus-Christ seul est la pierre principale, à laquelle aucune autre ne peut être comparée : *Lapis angularis, qui fecit utraque unum.* (*Eph.*, II, 14, 21.) Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse et qu'on ne doive dire qu'après Jésus-Christ, l'unique auteur de l'Eglise, saint Pierre en est sous lui, par lui, après lui, la première pierre entre les pures créatures.

Les ennemis de la primauté de saint Pierre nous disent ici que la pierre dont parle Jésus-Christ dans cet endroit ne se rapporte point à la personne de Pierre, mais à celle de Jésus-Christ même. Il ne faut que la moindre attention au sens grammatical pour voir que le second mot, *cette pierre*, est relatif au premier, vous êtes *Pierre*. Jésus-Christ parle là à celui qu'il nomme *fils de Jean*, à celui qui vient de lui parler, à celui qui l'a reconnu pour le Fils de Dieu. Or, tout cela se rapporte à la personne de saint Pierre. C'est ainsi que les saints Pères ont toujours entendu ce texte de l'Evangile, et ce n'est que de nos jours qu'on lui a donné une explication si contraire au vrai sens.

Qu'ils viennent, après cela, nous dire que ces paroles de l'Evangile, *super hanc petram*, doivent s'expliquer par celles-ci de saint Paul : *Petra autem erat Christus*. (I *Cor.*, X, 4.) Nous leur répondrons que c'est unir deux textes qui n'ont jamais eu le moindre rapport. Saint Paul parle en cet endroit de la pierre dont Moïse fit sortir l'eau qui étancha la soif des Hébreux : *Bibebant de consequenti eos petra.* (*Ibid.*) Puis il ajoute : *Petra autem erat Christus ;* comme s'il eût dit que la pierre de laquelle sortit l'eau que burent les Israélites, figurait Jésus-Christ, du côté duquel sortit l'eau de la grâce qui devait vivifier tous les chrétiens. Voilà l'unique sens de saint Paul, et c'est évidemment se tromper que de lui en donner un autre.

Saint Pierre est donc le chef et l'unique chef de l'Eglise de Dieu. Aussi saint Matthieu, en rapportant les noms des apôtres, dit-il expressément que saint Pierre est le premier de tous : *Nomina duodecim apostolorum sunt hæc : Primus, Simon qui dicitur Petrus.* (*Matth.*, X, 2.) Voilà bien la primauté de saint Pierre clairement établie; primauté qui convient à tous ceux qui lui ont succédé dans le soin de gouverner les fidèles.

En effet, Jésus-Christ, en établissant une Eglise qui subsisterait jusqu'à la fin des siècles, devait lui donner un chef qui subsistât autant qu'elle. Or saint Pierre ne devait pas toujours vivre. Il est donc sûr que ce n'était pas précisement à la personne de saint Pierre, mais à sa personne relativement à la charge de pasteur, qu'il accordait les avantages nécessaires pour conduire le troupeau qu'il devait lui confier. Chacun de ses successeurs est donc comme lui le chef de l'Eglise, et ceux d'entre les chrétiens qui s'en séparent (conservassent-ils tous les articles de la foi) deviennent un corps acéphale, qui n'est plus dans l'ordre du gouvernement établi par le Fils de Dieu.

Tel est l'état des schismatisques. Ne donnassent-ils dans aucune erreur contre la foi, dès là qu'ils ne se soumettent point au chef de l'Eglise, ils ne sont plus du nombre des vrais fidèles, et il n'y a pas plus de salut à espérer pour eux que pour les hérétiques. Nous avons montré contre ceux-ci quelles sont les notes de l'Eglise ; il s'agit maintenant de faire voir contre ceux-là quelles en sont les propriétés. Ces propriétés peuvent se réduire à trois principales : la visibilité, la perpétuité, l'infaillibilité. Voilà ce qui devrait nous occuper dans cette conférence ; mais, comme il ne nous resterait pas un temps suffisant pour entrer dans le détail de ces trois articles, contentons-nous d'examiner aujourd'hui les deux premiers et remettons le troisième à la conférence suivante. Avant de commencer celle-ci, mettons-nous sous la protection de la reine du ciel, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria.*

Quelques-uns confondent les propriétés de l'Eglise avec les notes. Il y a néanmoins de la différence entre les unes et les autres. Celles-ci servent à faire connaître la vraie Eglise de Jésus-Christ ; au lieu que les premières supposent l'Eglise déjà connue et sont des qualités qui coulent, en quelque sorte, de son essence. Or la première de ces qualités c'est d'être visible. Oui, mes chers auditeurs, la visibilité est essentielle à l'Eglise de Jésus-Christ.

1° *La visibilité.* — En effet, Jésus-Christ a établi son Eglise, non pas pour les anges du ciel ; ceux-ci font partie de l'Eglise triomphante ; mais l'Eglise militante, de laquelle seule il s'agit ici, a été instituée pour les fidèles de la terre : ils sont les membres qui composent ce corps moral, dont Jésus-Christ est proprement l'unique chef, qui le conduit invisiblement du haut des cieux, et dont le pape est le chef subalterne, qui, en qualité de vicaire de ce chef unique, conduit visiblement son Eglise dans le monde.

Toutes les métaphores que Jésus-Christ emploie pour nous représenter son Eglise concourent à nous montrer que la visibilité lui est essentielle. La première est celle d'une bergerie. Or une bergerie est essentiellement visible. Elle contient et le pasteur qui conduit le troupeau, et le troupeau qui se laisse conduire par le pasteur. Il faut que le premier fasse entendre sa voix aux brebis, pour les mener dans les pâturages qui leur conviennent : il faut que les brebis voient le pasteur pour le suivre dans la route qu'il leur trace ; ou, si elles marchent devant lui, qu'elles entendent au moins sa voix qui les détourne des sentiers qui les égareraient. Or tout cela nous montre la visibilité de l'Eglise ; la visibilité du chef à l'égard des membres, et des membres à l'égard du chef ; du pape à l'égard des fidèles, et des fidèles à l'égard du pape. Sans cela, celui-ci ne pourrait s'acquitter de la fonction de pasteur, ceux-là ne pourraient remplir le devoir de brebis. Il faut donc que l'Eglise, en qualité de bergerie, soit essentiellement visible.

Considérons-la maintenant sous un autre rapport, sous lequel l'Ecriture nous la représente ; c'est l'emblème d'une armée rangée en bataille et qui est terrible à ses ennemis : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* (*Cant.*, III, 3.) Or, cette seconde métaphore ne nous montre pas moins sa visibilité que la première. Une armée renferme essentiellement et le général dont la voix imprime le mouvement à toutes les parties

de ce grand corps, et des officiers subalternes qui, recevant des ordres de lui, les communiquent à ceux qui sont sous leur dépendance, et enfin des soldats qui exécutent les ordres qu'ils reçoivent du premier par l'organe des seconds. Or, tout cela suppose évidemment la visibilité des uns envers les autres. Il faut que le général voie toutes les évolutions des différentes parties de cette multitude, afin de les faire varier selon les différentes circonstances : il faut que les soldats voient le général au moins d'une manière médiate, afin qu'ils puissent suivre les impressions qu'il juge à propos de leur donner. C'est là une figure de l'Eglise. Jésus-Christ en est le roi qui, du ciel où il réside, la conduit invisiblement; et sous lui, le pape en est le premier général; les évêques en sont les chefs avec lui, les fidèles en sont les soldats. Mais pour que cette armée spirituelle soit terrible aux ennemis du salut, il faut qu'il y ait une correspondance réciproque du souverain pontife qui conduit l'Eglise universelle, et des prélats qui conduisent les differents diocèses, avec les fidèles qui sont soumis à leurs soins; correspondance qui ne peut subsister si les uns ne sont visibles à l'égard des autres.

Une comparaison que l'Ecriture emploie encore pour nous représenter l'Eglise, c'est celle d'une ville construite dans un lieu extrêmement élevé. La ville bâtie sur la montagne ne saurait être cachée (*Matth.*, V, 15), dit Jésus-Christ dans l'Evangile. Or, cette ville est évidemment l'Eglise, et cette comparaison que Jésus-Christ emploie, un prophète l'avait employée bien des siècles auparavant. Dans les derniers jours, c'est-à-dire dans les jours du Messie, il y aura, dit Isaïe, une montagne élevée sur toutes les autres montagnes, et on verra les peuples couler vers elle. (*Isa.*, II, 2.) Cette montagne est évidemment l'Eglise de Jésus-Christ qui est élevée au-dessus de toutes les autres sociétés qui prennent à tort le nom de véritable Eglise. On devait voir un jour, selon le prophète, des hommes de toutes les nations se rendre en foule sur le sommet de cette montagne. Or, cette affluence générale de tous les peuples du monde qui montent à cette Eglise située dans un lieu éminent, suppose évidemment la visibilité de l'Eglise même, à laquelle on ne se serait pas ainsi rendu de toutes parts si l'on ne l'avait vue de tous les lieux de l'univers.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, que les comparaisons qu'emploie l'Ecriture pour nous représenter l'Eglise tantôt comme une bergerie où les brebis sont conduites par le pasteur, tantôt comme une armée où les soldats sont commandés par le général, tantôt enfin comme une ville bâtie sur la montagne, où tous les peuples se rendent comme de concert, nous montrent invinciblement la visibilité de cette Eglise.

Saint Augustin en était si convaincu, qu'il disait qu'on ne peut pas plus raisonnablement demander où est l'Eglise, qu'on ne pourrait demander où est le soleil. *Si quelqu'un*, dit-il, *était assez déraisonnable pour faire une telle demande, on le regarderait comme un extravagant, et on ne daignerait pas lui répondre; ou si on lui faisait quelque réponse, on ne lui en ferait point d'autre, sinon : Ouvrez les yeux et voyez.* Il en est de même de celui qui s'oublierait au point de demander où est l'Eglise. Eh! lui dirait-on, elle est si visible qu'il ne faut que des yeux pour l'apercevoir.

La nature même de cette Eglise nous montre évidemment sa visibilité : car elle doit être visible et à ceux du dedans et à ceux du dehors. A ceux du dedans, c'est-à-dire aux fidèles qui en sont les membres : à ceux du dehors, aux idolâtres et aux infidèles qui n'y sont jamais entrés, aux hérétiques et aux schismatiques qui ont eu le malheur d'en sortir. Elle doit être visible aux fidèles, soit qu'ils aient la qualité de pasteurs, soit qu'ils soient du nombre des brebis. Ceux-ci, c'est-à-dire les fidèles, peuvent avoir entre eux des disputes sur les choses qu'il faut croire, et sur celle qu'il faut pratiquer. Or, sur les unes et les autres, ils doivent s'adresser à l'Eglise, selon l'ordre que Jésus-Christ leur en donne : *Dic Ecclesiæ.* (*Matth.*, XVIII, 17.) Mais comment pourraient-ils s'adresser à l'Eglise s'ils ne ne la voient pas? Voilà ce qui regarde les simples chrétiens. Maintenant, par rapport à ceux d'entre eux qui sont honorés de la qualité de pasteurs, et qui composent l'Eglise enseignante, il faut qu'il y ait une visibilité réciproque entre cette Eglise enseignante d'une part, et l'Eglise écoutante de l'autre. S'il faut que les fidèles voient les pasteurs pour les consulter, il faut que les pasteurs voient les fidèles pour les instruire. L'Eglise doit donc être visible à ceux du dedans, elle doit l'être de même à ceux du dehors. En effet, l'Eglise de Jésus-Christ ayant été établie pour le salut de tous les hommes en général, il faut que les idolâtres et les infidèles, qui n'en ont jamais été les membres, demandent à y être admis; il faut que les hérétiques et les schismatiques qui en sont sortis, demandent à y entrer; sans cela ils ne se sauveront point. Or, comment les uns et les autres pourront-ils s'acquitter de cette obligation, s'ils ne voient pas l'Eglise? Elle doit donc par sa nature, cette Eglise sainte, être visible et à ceux qui y sont, et à ceux qui n'y sont pas.

De tout ce que nous venons de dire il suit que toute société chrétienne qui n'a pas toujours été visible, n'a pas toujours été la vraie Eglise de Jésus-Christ. Or la société des protestants n'a pas toujours été visible. Elle n'a donc pas toujours été la vraie Eglise. Mais si elle ne l'a pas toujours été, comment se peut-il faire qu'elle le soit maintenant? Il n'est pas concevable combien les ministres de la prétendue réforme ont varié dans les réponses qu'ils ont données sur cet article. Tantôt avec Claude, ils ont dit que la visibilité n'était pas essentielle à la vraie Eglise, et tantôt avec Jurieu, ils ont prétendu que leur société a toujours été visible; mais

rien n'est plus aisé que de réfuter ces deux systèmes.

Réfutation du ministre Claude.— On pourrait d'abord les réfuter l'un par l'autre, puisqu'ils se détruisent mutuellement. Car, enfin, ou c'est le ministre Claude qui a tort de dire qu'à la vérité leur réforme n'a pas toujours été visible, mais qu'il n'est pas essentiel que la vraie Eglise le soit; ou c'est le ministre Jurieu qui a tort de dire qu'il est essentiel à la vraie Eglise d'être visible, mais que la réforme l'a toujours été. Ces deux opinions se contredisant l'une l'autre, il n'est pas possible qu'elles soient toutes deux vraies. Mais examinons-les séparément, et commençons par le système du ministre Claude.

Dans la célèbre conférence qu'eut M. Bossuet avec ce ministre en présence de mademoiselle de Duras et de plusieurs autres calvinistes, la dispute tomba sur la visibilité de l'Eglise. L'apologiste de la religion romaine soutenait que cette visibilité lui était essentielle; son antagoniste, au contraire, soutenait qu'elle ne l'était pas. Celui-ci, pour embarrasser M. Bossuet, lui demanda si l'Eglise était visible dans le temps de la mort et passion de Jésus-Christ. Le prélat fit à cette difficulté une réponse qui réduisit le ministre à ne rien répliquer de solide; et mademoiselle de Duras vit si bien son embarras, qu'elle abjura la Réforme.

Or, le fond de cette réponse, le voici : 1° On ne doit pas exiger que l'Eglise de ce temps-là fût aussi visible qu'elle l'est maintenant. Pourquoi? Parce que l'Eglise était alors, pour ainsi dire, dans son berceau. Elle a eu, comme les autres établissements, son origine et ses progrès. Elle ne pouvait pas, au moment de sa naissance, être aussi visible qu'elle le fut dans son accroissement. 2° Quoiqu'elle ne fût pas alors aussi visible qu'elle l'est aujourd'hui, elle l'était suffisamment pour être aperçue de ceux qui ne s'obstinaient pas à fermer les yeux. Elle était visible dans la personne de Jésus-Christ, qui en était le chef; dans la personne de la très-sainte Vierge et dans celle des apôtres, qui en étaient les principaux membres; dans celle de plusieurs disciples, qui ne se cachèrent que pour quelques jours, et qui, peu de temps après, se réunirent au nombre de plus de cinq cents. Elle était visible dans la défection de la Synagogue, qui, ayant renié et mis à mort le Christ promis à ses pères, cessait par là d'être le peuple de Dieu, comme Daniel l'avait prédit. (*Dan.*, IX, 26.) Elle était visible par les miracles évidents que Jésus-Christ avait opérés pendant sa vie, et par ceux qui s'opéraient à sa mort, où toute la nature en confusion le reconnaissait pour son auteur. Enfin, elle était si visible, que plusieurs juifs, témoins de tant de prodiges, s'en retournaient en se frappant la poitrine, et qu'un païen même s'écria que cet illustre crucifié était réellement le Fils de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste.* (*Matth.*, XXVII, 54.) Ce que firent ceux-ci, il ne tint qu'aux autres de le faire; et, s'ils ne le firent pas, c'est qu'ils s'aveuglèrent volontairement eux-mêmes. Mais en voilà suffisamment sur le système Claude; passons à celui de Jurieu.

Réfutation du ministre Jurieu. — Ce second ministre, voyant l'impuissance où avait été le premier de soutenir sa cause en attaquant la visibilité de l'Eglise, avoua que la vraie Eglise devait être essentiellement visible; mais il se retourna, et prétendit que la réforme l'avait toujours été. Quoi! Jurieu, la Réforme a toujours été visible! elle a donc été visible avant que d'exister! Y pensez-vous? N'est-ce pas insulter à l'esprit humain que de le croire capable d'ajouter foi à un semblable paradoxe? Ah! vous montrez bien, par une telle réponse, que quand on a une fois abandonné le centre de la vérité, on est contraint, pour se soutenir, de dévorer une infinité de contradictions.

En effet, n'est-ce pas se contredire que de vouloir qu'une réforme, qui n'a pas deux cent cinquante ans d'existence, ait été visible depuis dix-sept siècles? Elle l'a été, dit Jurieu, sinon en elle-même, au moins en un certain nombre d'élus qui étaient cachés parmi les membres de l'Eglise romaine, et qui croyaient intérieurement ce que l'on croit aujourd'hui publiquement parmi les réformés. Mais, si la réforme n'a subsisté pendant ce temps-là que parmi des élus cachés, elle était cachée elle-même. Etre caché et être visible, ne sont-ce pas deux choses opposées l'une à l'autre? Si ces élus cachés ne croyaient vos dogmes qu'intérieurement, quelle preuve avez-vous qu'ils les croyaient? Des sentiments purement intérieurs sont-ils de nature à se manifester? S'ils ont produit leurs sentiments au dehors, nommez-nous ceux qui l'ont fait; assignez-nous le jour, l'année, le siècle où ils ont commencé à le faire; apprenez-nous quel est le royaume, quelle est la province, quelle est la ville où ils ont laissé des monuments d'une doctrine semblable à la vôtre. Vous ne sauriez en venir à bout. Les pensées et les sentiments ne se prouvent que par les faits, et vous n'en alléguez aucun, ce qui montre que vous ne parlez de la sorte que par la nécessité d'étayer votre système.

Et ne dites pas (car c'est à quoi Jurieu a eu recours dans la suite), ne dites pas que la réforme a été visible parmi les albigeois, les vaudois, les wicléfistes, les hussites. Nous vous avons déjà montré que tous ces gens-là n'étaient ni luthériens ni calvinistes, puisqu'ils admettaient bien des articles de foi que vous rejetez, et que dans ceux où vous avez suivi leur doctrine, ils avaient été condamnés par les catholiques de leur temps, comme vous l'avez été par ceux du vôtre. Et dans la supposition même d'une entière conformité de votre doctrine avec la leur, il s'ensuivrait seulement qu'ils étaient hérétiques aussi bien que vous, et que vous l'êtes aussi bien qu'eux. De plus, nous avons déjà remarqué que par votre union avec les disciples de Viclef, de Jean Hus, de Pierre Valdo, vous ne gagneriez qu'un ou deux siècles, et qu'il en resterait encore treize ou

quatorze pendant lesquels votre réforme aurait été totalement invisible. Mais ne répétons pas ce que nous avons dit, et concluons que la visibilité, si essentielle à la vraie Eglise, convient à l'Eglise romaine, et qu'elle ne convient point, ou du moins qu'elle n'a pas toujours convenu à la prétendue réforme.

2° *La perpétuité.* — Il est temps d'examiner ce qui regarde la seconde propriété de l'Eglise, sa perpétuité.

Bien différente de l'ancienne loi, qui, donnée par le ministère de Moïse, ne devait durer que jusqu'à un certain temps, la loi nouvelle établie par le Fils de Dieu, est faite pour durer toujours. Oui, mes frères, la Synagogue devait finir, et la mort du Messie devait être l'époque de sa destruction. Daniel le dit expressément : Le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le reniera cessera d'être son peuple. Il n'en doit pas être de même de l'Eglise ; elle subsistera jusqu'à la fin des siècles. Les prophètes l'avaient annoncée longtemps avant qu'elle parût. Je ferai dans la suite une alliance éternelle avec vous, dit Dieu par Isaïe : *Feriam vobiscum pactum sempiternum* (*Isa.*, LV, 3.) Il dit la même chose dans Jérémie : (XXXI, 31) : Un temps viendra que je ferai une nouvelle alliance avec les enfants d'Israël ; non pas une alliance semblable à celle que je fis avec leurs pères, mais une alliance perpétuelle.

Ce temps qui devait venir est venu depuis plusieurs siècles. Il y en a plus de dix-sept que l'Eglise est établie ; elle subsiste depuis ce temps-là, et subsistera jusqu'à la fin du monde ; et ce n'est pas un simple prophète qui nous l'assure, c'est le roi des prophètes, c'est le propre Fils de Dieu. *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (*Matth.*, XVI, 18), dit-il en parlant de son Eglise. *Je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle* (*Matth.*, XVIII, 20), dit-il à ses apôtres. Voilà, mes frères, le fondement de la perpétuité de l'Eglise chrétienne.

Perpétuité qui nous montre évidemment que cette Eglise est l'ouvrage de Dieu. Si elle eût été l'ouvrage des hommes, on l'eût vue anéantie dès ses commencements, et comme étouffée dans son berceau. Tant de guerres que lui ont suscitées les empereurs par leurs édits, les philosophes par leurs raisonnements, les orateurs par leurs déclamations, les faux prêtres par leurs calomnies bien propres, sans doute, à opérer sa destruction ; et malgré tout cela elle subsiste depuis plus de dix-sept cents ans. Or ce que nous disons de ces guerres qu'elle a eu à soutenir de la part des idolâtres, qui sont des étrangers à son égard, on peut le dire de celles que lui ont suscitées ses propres enfants, les hérétiques et les schismatiques. Ces guerres intestines que l'Eglise a soutenues de la part de ses enfants rebelles, l'auraient renversée de fond en comble, si elle n'eût été soutenue par le divin auteur auquel elle doit son établissement.

Dès le temps de saint Augustin il y avait déjà eu plus de cent hérésies différentes ; et parmi les hérésies, combien n'y en eut-il pas qui versèrent des fleuves de sang dans les divers pays où elles se répandirent ! Les ariens, par exemple, et les circoncellions, combien de catholiques n'immolèrent-ils pas à leur fureur ! Les premiers, soutenus par l'autorité souveraine des Constance, des Valens, des Hunéric et de plusieurs autres, firent peut-être autant de martyrs qu'en avaient fait les idolâtres ; et tout le monde sait que ceux-ci en avaient fait des millions. Les seconds, sans être autorisés comme les ariens par la puissance législative, étaient d'autant plus à craindre, que courant partout comme des bacchantes, ils massacraient tout ce qu'il se trouvait d'enfants de l'Eglise sur leur passage.

Or ce que nous disions des ariens et des circoncellions peut se dire à proportion des macédoniens, des monothélites, des iconoclastes. Ceux-ci, protégés par les empereurs Léon l'Isaurien, Léon l'Arménien, Constantin Copronyme et tant d'autres, sacrifièrent à leur haine contre les saintes images une multitude innombrable de ceux qui s'en déclaraient les défenseurs. Et pour passer sous silence les hérésies de plusieurs autres siècles, combien, dans le XVIe, les luthériens en Allemagne, et les calvinistes en France, ne firent-ils pas de guerres sanglantes qui coûtèrent la vie à un nombre prodigieux de ceux qui ne voulurent par imiter leur rébellion ! Combien, vers le même temps, le schisme de Henri VIII en Angleterre n'immola-t-il pas de fidèles, et surtout de prêtres et de religieux, qui refusèrent de souscrire au faux dogme de la suprématie ! Voilà quelque chose des troubles que les hérésies et les schismes ont causés dans l'Eglise de Dieu.

Quoi de plus propre à la renverser, si elle n'eût été bâtie sur la pierre ferme ? Mais ces hérésies et ces schismes sont venus se briser contre l'immobilité de cette pierre. Où sont aujourd'hui, par exemple, les gnostiques, les eucratites, les carpocratiens ? Ils ne subsistent plus que dans nos livres. Semblables à des flots écumants qui viennent battre avec impétuosité les flancs immobiles d'un rocher situé au milieu de la mer, ils se sont dissipés d'eux-mêmes en se détruisant les uns les autres ; au lieu que l'Eglise, comme ce rocher ferme au milieu des eaux, reste inébranlable malgré le mouvement des vagues qui l'environnent.

Ces différentes sectes ressemblent encore à des vents furieux qui donnent à un grand arbre d'horribles secousses qui ne font que l'enraciner de plus en plus. Oui, mes chers auditeurs, les hérésies opèrent dans l'Eglise les mêmes effets que de grands vents produisent dans un arbre fort et vigoureux. Plus ces vents l'agitent, plus l'arbre croît et se fortifie. Leurs efforts réitérés lui causent un ébranlement successif qui, passant des branches dans le tronc et du tronc dans les racines, forcent celles-ci de s'ouvrir en mille endroits ; ces ouvertures multipliées offrent un passage plus libre au suc de la

terre, qui y entre avec plus d'abondance, et l'arbre reçoit une nouvelle vigueur de ce qui semblait devoir causer sa destruction.

Les hérésies, comme des vents impétueux, agitent le grand arbre de l'Eglise, ébranlent ses principaux membres, qui en sont comme les branches : elles semblent devoir en arracher le tronc, mais elles ne servent qu'à lui faire pousser de plus profondes racines. C'est ce que nous apprend saint Paul. Il faut, nous dit-il, qu'il y ait des hérésies, afin que les vrais fidèles soient éprouvés : *Oportet hæreses esse, ut et qui fideles sunt probati fiant.* (I *Cor.*, XI, 19.) Cela sert à les éprouver non-seulement dans leur foi, qui se fortifie d'autant plus qu'on fait de plus violents efforts pour la détruire, mais même dans toutes les autres vertus, dont ils trouvent par là l'occasion de pratiquer des actes héroïques.

Combien de martyrs qui, devenus les glorieuses victimes des hérésies et des schismes, ont illustré l'Eglise en signant de leur sang ou les dogmes contestés, ou le centre de l'unité qu'on attaquait ! Combien d'évêques qui ont d'autant plus redoublé de vigilance à garder leur troupeau, que les loups, revêtus de la peau de brebis, faisaient de plus violents efforts pour le leur enlever ! Combien de simples fidèles qui se sont de plus en plus affermis dans leur croyance à proportion que les hérétiques entreprenaient de la leur faire perdre ! C'est ainsi que l'Eglise a trouvé de nouvelles forces dans les différentes attaques qu'on lui a livrées : c'est ainsi que ce grand arbre s'est nourri, s'est accru, s'est enraciné par les tempêtes qui semblaient devoir l'arracher du sol qui le porte.

Il est vrai que la violence de l'orage en a fait tomber quelques feuilles; il est même vrai que la tempête a quelquefois été si furieuse, qu'elle a rompu de grosses branches; mais ces feuilles et ces branches tombées à terre se sont desséchées, et on les a jetées au feu, pendant que l'arbre a poussé des branches nouvelles et s'est revêtu de nouvelles feuilles qui en ont fait l'ornement, et lui ont rendu sa première verdeur. Oui, nations autrefois catholiques, et qui avez malheureusement cessé de l'être, vous fûtes longtemps des branches de ce grand arbre; mais en vous séparant vous êtes tombées, vous vous êtes desséchées, et vous n'avez plus d'autre partage à attendre que celui d'une branche sèche que l'on jette au feu.

Pour vous, petites branches qui ne tenez plus à l'arbre que par une partie de votre écorce, et qui vous êtes privées du suc que le tronc vous communiquait, vous tomberez comme les autres, vous vous dessécherez comme elles, et vous n'aurez point un sort différent de celles qui sont tombées avant vous.

Non, mes frères, les hérésies de nos jours n'auront point d'autre sort que celui qu'ont eu celles des siècles passés. Les différentes sectes qui ont troublé l'Eglise ont fait du bruit pendant quelque temps; mais leur souvenir a péri avec le bruit quelles ont fait : *Periit memoria eorum cum sonitu.* (*Psal.* IX, 8.) Il en sera de même de celles d'aujourd'hui. Si Dieu, par un juste jugement sur l'opiniâtreté de ceux qui les professent, permet qu'elles subsistent encore quelque temps, ce temps finira, comme a fini celui des autres qui les ont précédés.

En effet, quelque étendu que soit aujourd'hui le luthéranisme en Allemagne, le calvinisme en France, l'un et l'autre en Angleterre et en Hollande, ils ne le sont pas plus que ne l'était autrefois l'arianisme, soit dans l'Orient, sous les empereurs de Constantinople, soit en Afrique, sous les rois Goths, soit en Espagne, sous les princes Visigoths. Or l'arianisme ne subsiste plus (156). Tant d'autres hérésies qui ont fait du ravage pendant plusieurs siècles, se sont évanouies, et on n'en trouve plus de vestiges. Ainsi, l'expérience du passé nous donne lieu de nous promettre qu'il en sera de même des hérésies présentes. Il est vrai que quand elles ne seront plus, l'enfer en suscitera d'autres, puisque saint Paul nous apprend qu'il est nécessaire qu'il y en ait : *Oportet hæreses esse.* Mais Dieu soutiendra toujours son Eglise; et toutes les hérésies passées, présentes, futures, ne détruiront point sa perpétuité.

Semblable à l'Océan, qui, à proportion qu'il perd du terrain dans un climat, en reprend à peu près autant dans un autre, l'Eglise à proportion qu'elle perd de ses anciens enfants dans un pays, en voit naître ailleurs de nouveaux qui la consolent de la perte des premiers; et on peut lui dire ce qu'un prophète disait autrefois à la Synagogue : *Pro patribus tuis sunt nati tibi filii.* (*Psal.* XLIV, 17.)

C'est, en effet, ce qu'on a vu dans différents siècles. Quand les juifs, par leur haine contre le Messie, cessèrent d'être le peuple de Dieu, ce Dieu de miséricorde se suscita parmi les gentils un peuple nouveau qui le dédommagea de la défection de l'ancien. Quand les Grecs, par un schisme obstiné, se séparèrent de Rome, elle fit de nouvelles conquêtes parmi les nations du nord. Quand quelques-uns des cercles d'Allemagne, et quelques villes de notre France, par leur adhésion à une prétendue réforme, sécouèrent le joug de l'Eglise, elle eut la joie d'étendre ses limites dans le Mexique et dans le Canada, dans la Chine et dans le Tonquin.

On sait que le Thibet, royaume tributaire du Mogol, a, depuis un demi-siècle ou environ, des chrétiens qui se font gloire d'être enfants de l'Eglise romaine. On sait que bien plus récemment encore le roi de Tangut, dans la Tartarie chinoise, écrivit à Clément XIV (157)

(156) *L'arianisme ne subsiste plus.* Il est vrai que les sociniens de Pologne sont des espèces d'ariens; mais comme cet arianisme moderne est une branche du luthérianisme, on peut le confondre avec lui.

(157) *Voyez* Caraccioli, dans la *Vie de Clément XIV*, à la page 242.

pour l'assurer de sa soumission, se fit instruire, reçut le saint baptême, et devint par là membre de l'Eglise romaine. Ce dernier trait nous fait espérer, par l'influence qu'a communément l'exemple d'un souverain sur son peuple, que cette conversion du monarque asiatique engagera grand nombre de ses sujets à devenir, dans l'ordre spirituel, les sujets de l'Eglise.

Attachons-nous donc, mes chers auditeurs, à cette Eglise qui subsistera toujours, et soyons sûrs que le ciel et la terre passeront plutôt qu'on ne verra manquer de s'accomplir la promesse que Jésus-Christ lui a faite d'empêcher que les portes de l'enfer ne prévalent contre elle. Restons dans le sein de cette Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut; et soyons sûrs que, pendant que nous nous attacherons à sa doctrine, nous n'aurons pas lieu de craindre de faire naufrage dans la foi.

Cette Eglise est un vaisseau qui vogue sur la mer orageuse de ce monde. Il peut être agité par les vents; il ne saurait en être submergé. Le souffle du Saint-Esprit enfle ses voiles; Jésus-Christ, du haut des cieux, en est le pilote; le pontife romain en tient, sous lui, le gouvernail en ce monde. Avec de tels guides qu'avons-nous à craindre? Quelque violente que soit la tempête, ils sauront la surmonter; quelque dangereux que soient les écueils, ils les éviteront et nous conduiront au port.

Nous lisons dans la vie de saint François Xavier, que pour récompenser dès ce monde un riche négociant qui lui avait donné une somme considérable pour une œuvre de charité, il lui promit que tel vaisseau, qu'il avait actuellement en mer, ne ferait jamais naufrage. L'événement justifia la prédiction. Ce navire, après avoir vogué pendant plusieurs années sur une mer extrêmement orageuse (158), après y avoir essuyé les tempêtes des plus terribles, après y avoir évité des écueils où bien d'autres s'étaient brisés, s'ouvrit de lui-même au retour d'un voyage, après le déchargement, comme pour témoigner que son service était fini, et que la promesse de l'homme apostolique avait eu son entier effet.

On peut regarder ce navire indien comme une figure de l'Eglise. On était si assuré, sur la parole du saint, que ce vaisseau ne périrait jamais en mer, que tout le monde voulait y mettre ses marchandises; on doit être infiniment plus certain, sur la parole de Jésus-Christ, que le vaisseau de l'Eglise ne périra pas. Mais comme la promesse de l'homme de Dieu n'avait pour objet que le vaisseau même, et que ceux qui en sortaient pour se mettre dans la chaloupe ou dans l'esquif n'étaient assurés de rien, de même la promesse du Fils de Dieu n'a pour objet que la véritable Eglise; et ceux qui sortent de ce vaisseau pour entrer dans les petites barques du schisme ou de l'hérésie, non-seulement ne sont pas assurés de ne pas périr, mais peuvent être assurés de leur perte. N'en sortons donc point, mes frères, si nous voulons éviter la nôtre.

O Eglise romaine, qui êtes, selon l'expression de saint Paul, la colonne et le soutien de la vérité! ô Eglise romaine, qui êtes, selon l'expression de saint Irénée, la mère et la maîtresse de toutes les Eglises! je m'attacherai à vous. Avec la grâce de mon Dieu, je vivrai et je mourrai dans votre sein, afin qu'après avoir été membre de l'Eglise militante en ce monde, je puisse espérer d'être un jour membre de l'Eglise triomphante dans le ciel. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XIV.

Contre les hérétiques et les schismatiques.

INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (*Matth.*, XVI, 18.)

Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

De ce que Jésus-Christ a promis d'empêcher que les portes de l'enfer ne prévalent contre l'Eglise, il suit non-seulement que cette Eglise doit être perpétuelle, parce que sans cela les puissances infernales ne manqueraient pas de la détruire, mais il suit encore qu'elle doit être infaillible, parce que sans cela ces mêmes puissances, en la laissant subsister, la rendraient aussi inutile que si elle n'existait pas.

En effet, si ces ennemis de notre salut, ne pouvant pas renverser l'Eglise, comme ils ont tant de fois essayé de le faire, avaient pu du moins la séduire en lui suggérant une fausse doctrine, ils en seraient venus également à leur but. Le second moyen leur eût été aussi avantageux que le premier; on peut même dire qu'il le serait encore plus, et qu'une Eglise qui ne serait pas infaillible nuirait beaucoup plus aux hommes qu'elle ne leur profiterait. Il vaudrait mieux, pour un disciple, n'avoir point de maître, que d'en avoir un qui lui enseignerait l'erreur; il vaudrait mieux, pour un voyageur, n'avoir point de guide, que d'en avoir un qui l'égarerait. Aussi l'Eglise est-elle incapable, ou de nous tromper dans la foi, ou de nous égarer dans la morale. Elle nous enseigne infailliblement tout ce qui est nécessaire au salut, c'est-à-dire ce que nous devons croire et ce que nous devons pratiquer.

Nous lisons au chapitre XVII du *Deutéronome*, que Dieu ordonnait aux juifs, quand ils auraient quelques difficultés sur la loi, d'aller dans le lieu qu'il aurait choisi (qui fut dans la suite Jérusalem) pour y consulter les prêtres et surtout le souverain pontife de ce temps-là, afin qu'ils leur indiquassent la vérité qu'ils devaient suivre : *Venies ad sacerdotes, et ad judicem qui fuerit illo tem-*

(158) La mer des Indes est extrêmement orageuse. Les *tiphons*, que nous appelons ici des ouragans, y sont si fréquents et si furieux, qu'ils y font périr un grand nombre de vaisseaux. Sur quatre qui partent du Bengale pour le Japon, à peine en revient-il deux.

pore, quæresque ab eis, qui indicabunt tibi judicii veritatem. (*Deut.*, XVII, 9.) De même nous voyons dans l'Evangile que Jésus-Christ ordonne aux chrétiens, qui auront entre eux quelque dispute sur la foi, de s'adresser à l'Eglise : *Dic Ecclesiæ.* (*Matth.*, XXVIII, 17.)

Mais il y a cette différence entre l'une et l'autre, que l'infaillibilité de la Synagogue ne devait durer que jusqu'au temps du Messie, et que, comme alors elle abandonnerait Dieu, Dieu l'abandonnerait à son tour ; au lieu que l'Eglise doit durer toujours, et que Jésus-Christ a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation du siècle. Nous n'avons donc aucun lieu de craindre de nous tromper en suivant l'Eglise. Elle est, comme dit saint Paul, la colonne et le soutien de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis.* (1 *Tim.*, III, 15.) Appuyons-nous sur cette colonne, et comme elle nous deviendrons inébranlables; nous serons infaillibles dans notre soumission comme elle est infaillible dans son enseignement. C'est cette infaillibilité, troisième propriété de l'Eglise romaine, qui va faire le sujet de cette présente conférence, après que nous aurons, selon l'usage, imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de la très-sainte Vierge, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

Saint Jérôme disait autrefois en parlant des hérétiques, qu'il ne fallait pour dissiper toutes leurs erreurs, que la seule autorité de l'Eglise : *Unico possum Ecclesiæ radio siccare omnes rivulos errorum.* Nous pouvons dire la même chose : pour dissiper toutes les ténèbres que le schisme et l'hérésie tâchent de répandre sur la doctrine lumineuse de la religion chrétienne, nous n'avons besoin que de l'infaillible autorité de l'Eglise.

Nous n'avons pas toujours assez de pénétration pour découvrir la fausseté des sophismes dont se servent les partisans des différentes sectes. La plupart d'entre eux, subtils dans la dialectique, emploient, pour soutenir leurs faux dogmes, des raisonnements à perte de vue, auxquels il n'y a souvent que les plus habiles qui soient en état de répondre. Mais, sans être profond théologien, on peut leur faire à tous une réponse qui, pour être indirecte, n'en est pas moins solide; la voici.

Pour étayer votre système vous m'alléguez l'autorité de l'Ecriture, et vous me citez plusieurs passages des saints Pères. Moi simple artisan, moi pauvre domestique, moi homme du peuple, je ne suis point en état de discuter ni les saintes Ecritures ni les saints Pères; mais ce que je ne puis pas faire, l'Eglise le fait pour moi. Elle entend mieux que vous et moi les livres de l'Ecriture sainte et ceux des Pères; et il faut bien que votre doctrine ne soit contenue ni dans les uns ni dans les autres, puisque l'Eglise la condamne. Je m'en tiens là, et je la condamne avec elle : *Unico possum Ecclesiæ radio siccare omnes rivulos errorum.*

Voilà, mes frères, un moyen facile et à la portée de tout le monde, pour abréger les controverses; c'est de ne point entrer dans le fond des questions, mais de les terminer par l'autorité de celle que Dieu nous ordonne d'écouter comme notre mère : *Dic Ecclesiæ.* Voilà ma règle, et c'est de Dieu même que je la tiens. Mais est-il bien sûr que l'Eglise soit infaillible? C'est là une question qu'il faut d'autant plus éclaircir, que de celle-là dépendent une infinité d'autres. Faisons-le donc aussi exactement que le demande l'importance de la matière. Or, pour le faire avec méthode, il ne faut que répondre à trois questions qu'on peut proposer là-dessus.

Jésus-Christ a-t-il pu donner l'infaillibilité à son Eglise? Jésus-Christ a-t-il dû donner l'infaillibilité à son Eglise? Jésus-Christ a-t-il effectivement donné l'infaillibilité à son Eglise? A ces trois questions trois réponses, toutes trois affirmatives. Oui, mes frères, Jésus-Christ l'a pu, Jésus-Christ l'a dû, Jésus-Christ l'a fait. Nous n'insisterons pas longtemps sur la première; elle est trop évidente pour avoir besoin d'une ample discussion.

Jésus-Christ l'a pu. — En effet, il n'est personne parmi les chrétiens qui puisse raisonnablement douter si Jésus-Christ a eu le pouvoir de donner l'infaillibilité à son Eglise. Jésus-Christ, qui, en qualité de Dieu, est la toute-puissance même; Jésus-Christ, à qui, en qualité d'homme, a été donnée toute puissance au ciel et sur la terre, avait certainement le pouvoir d'éclairer son Eglise au point de ne pas permettre qu'elle tombât jamais dans l'erreur. Je ne crois pas qu'il y ait parmi les hérétiques ou les schismatiques aucun homme qui puisse révoquer en doute une vérité si palpable. Aussi n'en est-il point, au moins que je sache, qui nous la conteste. Passons donc à la seconde question, qui demande un peu plus de détail.

Jésus-Christ l'a dû. — Jésus-Christ a-t-il dû donner l'infaillibilité à son Eglise? Oui, mes frères, et cela conséquemment au dessein qu'il s'est proposé dans la rédemption du genre humain.

Dieu n'était pas obligé d'accorder aux hommes le bienfait de la rédemption : cette grâce étant purement gratuite, il n'avait aucune obligation de nous la faire, et nous n'y avions aucun droit. Mais, en supposant une fois l'exécution de ce mystère, et la vue que Dieu avait, en l'exécutant, de procurer le salut des hommes, il fallait nécessairement que Jésus-Christ établît son Eglise; et conséquemment il fallait qu'il lui donnât ce qui lui était nécessaire, pour ne nous point tromper dans les deux objets qui sont essentiels au salut. En effet, deux choses principales y sont essentielles : croire toutes les vérités que Dieu nous enseigne, et pratiquer tous les préceptes qu'il nous impose. Or, pour l'un et l'autre, c'est à l'Eglise qu'il faut nous adresser, au cas qu'il s'élève là-dessus quelque dispute entre nous : *Dic Ecclesiæ.* Jésus-Christ a donc dû donner à son Eglise le

privilége de nous apprendre infailliblement tout ce que nous devons croire et tout ce que nous devons observer.

Ce divin Maître, étant infiniment sage, a dû faire, en établissant son Eglise, ce qu'eût fait un législateur prudent en établissant un Etat quelconque. Figurez-vous, mes frères, le fondateur d'un nouvel Etat. Il commence d'abord par donner à ses sujets une forme de gouvernement, soit monarchique, soit républicain, soit tenant de l'un et de l'autre; mais, quelque forme qu'il donne au pouvoir souverain, il faut nécessairement qu'il établisse dans l'Etat un tribunal auquel les citoyens puissent recourir dans les contestations qui s'élèveront entre eux : sans cela ses sujets tomberaient infailliblement dans une anarchie où il n'y aurait que désordre et que confusion. Quand même il aurait pourvu à la concorde qui doit régner entre les membres du corps moral qu'il veut former par les lois les plus sages, s'il n'ajoute à cette précaution celle d'établir des magistrats qui, après avoir approfondi la lettre et l'esprit des lois, puissent prononcer juridiquement et sans appel quel est celui des contendants que la loi favorise et quel est celui qu'elle condamne, chacun d'eux prétendra que la loi est pour lui, et les disputes ne finiront point.

D'après cet exposé, voyons comment Jésus-Christ a établi son Eglise. Tout le monde sait qu'il lui a donné la forme d'un gouvernement monarchique tempéré d'aristocratie; c'est-à-dire que le souverain pontife en est le chef et que les évêques en sont les principaux membres. C'est là ce qui constitue le corps de l'Eglise enseignante; c'est là le tribunal auquel il veut que nous recourions, quand il nous dit dans l'Evangile : *Die Ecclesiæ*. Or, si Jésus-Christ n'avait pas donné à ce tribunal le droit de décider en dernier ressort des questions qui peuvent s'élever et qui s'élèvent fréquemment parmi les chrétiens touchant la foi et la morale, il n'aurait pas suffisamment pourvu à la paix de son Eglise : il l'aurait laissée en proie aux contestations et aux disputes, qui n'auraient jamais pu être terminées définitivement.

Quoique ce divin Sauveur ait donné à l'Eglise, dans la collection des livres canoniques, un code de lois très-sages, il fallait quelque chose de plus. Pourquoi? C'est que des lois écrites, quelque sages qu'elles puissent être, ne sont, après tout, qu'une règle morte, qui, ne s'expliquant point par elle-même, peut être prise en différents sens, comme cela arrive tous les jours. Il fallait donc que Jésus-Christ, outre cette règle morte, donnât à l'Eglise une règle vivante, c'est-à-dire des juges qui prononçassent sur le sens des lois, pour en fixer l'intelligence, au cas que deux partis opposés n'en voulussent pas convenir. Or, cette règle vivante, ces magistrats spirituels, qui doivent faire dans l'ordre hiérarchique ce que font les magistrats séculiers dans l'ordre civil, sont le pape et les évêques, dont les décisions doivent fixer la croyance intérieure des fidèles sur tout ce qui regarde la foi et la morale. Mais ils ne pourraient fixer la croyance intérieure s'ils étaient sujets à se tromper. Pourquoi? C'est que s'ils étaient sujets à se tromper, on aurait toujours lieu de craindre qu'ils ne se trompassent, et leur décision ne servirait de rien.

Il fallait donc que Jésus-Christ leur donnât cette infaillibilité qui les mît et qui nous mît comme eux à l'abri de toute erreur : eux, à l'abri de toute erreur dans leur enseignement; nous, à l'abri de toute erreur dans notre soumission. Si Jésus-Christ eût agi autrement, il ne se fût pas comporté en législateur sage. Il a donc dû, conséquemment au dessein qu'il avait de sauver les hommes, accorder l'infaillibilité à son Eglise; et c'est ma seconde proposition. J'en ai avancé une troisième, qui demande beaucoup plus de développement, et qui consiste à dire que Jésus-Christ a donné l'infaillibilité à son Eglise.

Jésus-Christ l'a fait. — D'abord il est sûr que la preuve de la seconde proposition établit essentiellement celle de la troisième, et qu'on pourrait s'en tenir là : car enfin, si Jésus-Christ a dû donner l'infaillibilité à son Eglise, il suit évidemment qu'il l'a fait, puisqu'on ne saurait dire sans blasphème qu'il ait manqué de faire ce qu'il devait. Cependant, comme cet article, malgré son évidence, nous est tous les jours contesté par les novateurs, entrons dans le détail des preuves qui en établissent la certitude.

Quand nous n'aurions, pour démontrer cette vérité, d'autres preuves que les paroles de mon texte, il n'en faudrait pas davantage. En effet, qu'entend Notre-Seigneur lorsqu'il nous dit que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre son Eglise? Ne promet-il là précisément que de la protéger contre les puissances infernales qui s'efforceraient de la détruire? Il lui fait, à la vérité, cette promesse, et c'est là le fondement de sa perpétuité; mais il lui promet de plus de la défendre contre les embûches que lui tendrait l'esprit de mensonge en tâchant de la séduire; et c'est là le fondement de son infaillibilité. S'il n'avait promis que le premier sans promettre le second, il n'aurait pas réussi dans son dessein, qui était de faire de son Eglise une ferme colonne et un appui inébranlable de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis.*

Mais nous en avons une preuve encore plus détaillée dans l'endroit de l'Evangile où Jésus-Christ, près de monter au ciel, ordonne à ses apôtres de se répandre dans tout l'univers, et d'y enseigner toutes les nations. Après leur avoir donné cet ordre, il ajoute : Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* (*Matth.*, XXVIII, 20.) C'est là sans doute une promesse bien formelle que fait Notre-Seigneur d'assister son Eglise jusqu'à la fin du monde. Mais ce texte demande une plus ample explication; la voici :

Ce divin Sauveur, après avoir commandé

à ses apôtres de prêcher l'Evangile à toutes les nations, est censé prévenir une difficulté qu'ils auraient pu lui faire. Seigneur, auraient-ils pu dire, vous nous ordonnez d'aller enseigner votre doctrine à tous les peuples. Nous l'avons fait au peuple de la Palestine pendant que vous avez été avec nous : soutenus par votre divine présence, nous nous sommes acquittés de notre ministère ; mais quand vous nous aurez quittés pour monter au ciel, que deviendrons-nous ? Ne craignez point, leur répond Jésus-Christ ; voilà que je suis avec vous : *Ecce ego vobiscum sum.* Et non-seulement j'y suis dans le moment présent, mais j'y serai tous les jours : *omnibus diebus.* J'y serai non-seulement pendant un temps, mais j'y serai toujours. Or, comme vous ne devez pas toujours vivre, et que vous aurez des successeurs qui s'acquitteront après vous, jusqu'à la fin du monde, des fonctions dont je vous ai chargés, je serai avec eux aussi bien qu'avec vous jusqu'à la consommation du siècle : *usque ad consummationem sæculi.*

De ce texte il suit évidemment que l'Eglise a reçu de Jésus-Christ le don de l'infaillibilité. Pourquoi ? C'est que si elle pouvait se tromper dans ses décisions, Jésus-Christ, qui est la vérité même, ne serait pas avec elle tous les jours, puisqu'il la laisserait quelquefois donner dans le mensonge. Il suit encore que l'Eglise du XVIIIe siècle est aussi infaillible que celle du premier. Pourquoi ? C'est que si elle ne l'était plus aujourd'hui comme elle l'était autrefois, Jésus-Christ ne serait pas avec elle jusqu'à la consommation du siècle, comme il le lui a promis.

Et remarquez l'expression singulière qu'emploie Jésus-Christ en faisant cette admirable promesse. On serait tenté de croire que ce divin Sauveur aurait dû dire à ses apôtres : Je serai avec vous. Non, il leur dit : Je suis avec vous : *Vobiscum sum.* Pourquoi s'exprime-t-il ainsi ? C'est que là il parle en Dieu. A l'égard de Dieu il n'y a ni passé ni avenir ; tout est présent. Il leur montre donc toute la suite des siècles comme un instant qu'il a sous les yeux, en se servant du terme démonstratif *voilà*, terme qui marque une chose actuellement présente. Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

Jésus-Christ est donc tous les jours avec son Eglise, et il sera avec elle jusqu'à la fin du monde. Il était avec saint Pierre et avec tous les membres du collége apostolique ; il est avec le souverain pontife qui règne aujourd'hui, et avec tous les évêques qui lui sont unis de communion ; il sera avec tous ses successeurs, et avec le corps épiscopal dont ils seront les chefs. Les derniers ne pourront pas plus se tromper que les premiers dans les décisions qui regarderont la foi et la morale ; sans cela Jésus-Christ n'exécuterait pas sa promesse. Donc l'Eglise a toujours été, est actuellement et sera toujours infaillible dans ses jugements.

Saint Pierre en était bien convaincu, de cette infaillibilité, lorsque dans le premier concile tenu à Jérusalem il dit, après avoir consulté les autres apôtres : Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous : *Visum est Spiritui sancto et nobis.* (*Act.*, XV, 28.) C'est en effet le Saint-Esprit qui préside aux conciles généraux, où les évêques, réunis avec le souverain pontife leur chef, prononcent un jugement définitif sur les matières de religion qui sont portées à leur tribunal. Et on peut dire à juste titre à tous ceux qui s'obstinent à rejeter leurs décisions ce que saint Etienne disait aux juifs : Vous résistez toujours au Saint-Esprit : *Vos semper Spiritui sancto resistitis.* (*Act.*, VII, 51.)

Que les protestants, ou quelques autres hérétiques que ce puisse être, ne viennent donc pas nous dire que le pape et les évêques ne sont que des hommes, et que des hommes sont toujours sujets à l'erreur. Nous leur répondrons que le pape et les évêques sont des hommes, mais spécialement assistés de l'Esprit de Dieu, des hommes à qui Jésus-Christ a promis de ne les point laisser tomber dans l'erreur, et par conséquent des hommes dont la doctrine est irréfragable, et dont le jugement en matière de religion est infaillible.

Malgré cela les hérétiques condamnés par les conciles généraux, et surtout les protestants condamnés par le concile de Trente, ont continué de soutenir leurs faux dogmes. L'un d'entre ceux-ci, c'est le ministre Jurieu, prétend justifier la révolte de ses pères et la sienne contre cette sainte assemblée par le raisonnement suivant : *Chaque évêque en particulier*, dit-il, *est très-faillible, et les papistes en conviennent. Or, si chaque évêque, pris à part, est faillible, comment la collection des évêques réunis cessera-t-elle de l'être?* On pourrait se contenter de lui répondre que, quoiqu'un seul soldat ne puisse pas prendre une ville d'assaut, il ne s'ensuit pas qu'une armée de vingt mille hommes ne puisse pas le faire (159) ; mais voici là-dessus une autre réponse, que nous donnons d'autant plus volontiers qu'elle est du célèbre M. Bossuet contre Jurieu lui-même.

Nous lisons dans l'Ancien Testament, lui disait-il, que Dieu commandait quelquefois à son peuple d'attaquer ses ennemis, et qu'il lui promettait la victoire. En conséquence de cette promesse, l'armée d'Israël était invincible ; on ne pouvait douter qu'elle ne gagnât la bataille. Mais quoique le corps de l'armée fût invincible, chaque membre en particulier ne l'était pas. Il pouvait arriver, et il arrivait quelquefois, que non-seulement des soldats, mais quelques-uns des principaux chefs, fussent blessés ou tués par les ennemis. Il en est de même de l'Eglise. Elle est, selon l'expression de l'Ecriture, une

(159) C'est l'axiome si connu dans la logique : *A sensu distributivo ad collectivum non valet consecutio.*

armée rangée en bataille. Elle a à combattre contre les puissances infernales. Dans ses combats elle est invincible, c'est-à-dire qu'elle est infaillible dans ses décisions. Dieu lui en a fait la promesse. Mais cette promesse ne regarde que le corps de l'Eglise en général, et non pas chaque membre en particulier. Que quelques évêques tombent dans l'erreur, comme cela est arrivé plus d'une fois, cette chute ne préjudicie point à l'infaillibilité du corps épiscopal.

Les protestants essayent encore de justifier leur révolte contre le concile de Trente, en accusant les évêques de ce concile d'avoir été juge et partie dans la même cause. Mais s'il ne faut que prendre un juge à partie pour invalider sa sentence, quel sera le citoyen qu'on pourra condamner? Je suppose qu'un particulier s'avise de disputer à un tribunal le pouvoir qu'il a reçu du souverain de juger les causes en dernier ressort. Cette prétention empêchera-t-elle que ce tribunal ne le condamne? Ce particulier aura-t-il bonne grâce de soutenir que cette cour souveraine étant dans sa partie, elle n'a pas droit d'être son juge?

Telle est la position des protestants vis-à-vis de l'Eglise. Jésus-Christ a donné à cette Eglise le pouvoir de décider, sans appel, des matières de foi. Parce qu'il plaît aux protestants de lui disputer ce pouvoir, s'ensuit-il qu'elle n'ait pas droit d'en faire usage? Non, sans doute; et ce droit imprescriptible, elle le conservera toujours, malgré la chimérique prétention de ses ennemis qui le lui contestent. Ils ont donc tort de prétendre que les évêques soient leurs juges et leurs parties. Qui sont les parties contre lesquelles les protestants disputent? Ce sont les simples fidèles; mais les évêques sont ceux que Jésus-Christ a établis pour juges entre les uns et les autres : *Dic Ecclesiæ.*

Si cette raison, que les évêques sont les parties des hérétiques qu'ils condamnent était valable, il n'y aurait pas, dans l'Eglise, une seule hérésie qui eût été légitimement condamnée, puisque tous les hérétiques pourraient regarder les évêques comme leurs parties. Les ariens, par exemple, furent condamnés au premier concile général tenu à Nicée, et les protestants conviennent avec nous que cette condamnation fut très-juste. Mais les ariens auraient pu dire contre les trois cent dix-huit Pères de Nicée, qu'ils étaient leurs juges et leurs parties, comme les protestants le disent aujourd'hui contre les évêques assemblés à Trente. Si ceux-là eurent droit de condamner les premiers, pourquoi ceux-ci n'auraient-ils pas eu droit de condamner les seconds? La cause des uns et des autres est exactement la même.

Et ce qui montre encore plus invinciblement la frivolité de ce prétexte, c'est la conduite que les protestants ont tenue dans leur fameux synode de Dordrecht (en 1618), à l'égard de ceux qu'ils ont regardés comme hérétiques. Les arminiens, calvinistes mitigés, enseignèrent une doctrine que les gomaristes, calvinistes rigides regardèrent comme opposée aux principes de la réforme. Ceux-ci s'assemblèrent en synode contre les premiers, et les condamnèrent comme hérétiques. Les arminiens eurent beau dire que leurs parties étaient leurs juges, on n'eut aucun égard à leurs clameurs, et on les condamna irrémissiblement (160). N'est-ce pas là faire eux-mêmes ce qu'ils ont reproché à l'Eglise d'avoir fait? Vous l'avez permis, ô mon Dieu! pour montrer à nos frères séparés, dans leur propre conduite, l'injustice de leur prétention. Daignez vous en servir, Seigneur, pour leur faire ouvrir les yeux sur le tort qu'ils ont eu d'abandonner votre Eglise.

« Mais, dira peut-être ici quelqu'un, si l'Eglise est infaillible, cette infaillibilité n'est-elle point réservée au temps où elle est assemblée en concile? Quand elle est dispersée, et que les évêques sont chacun dans leur siége, a-t-elle encore la même prérogative? » C'est là, mes frères, une question qu'on n'agitait point autrefois. Sans distinguer ces deux états de l'Eglise en concile ou hors de concile, de l'Eglise assemblée ou dispersée, on convenait qu'elle était infaillible dans toutes les circonstances; et ce n'est guère que vers les commencements du siècle où nous vivons, qu'on s'est avisé de mettre en problème ce qu'on avait jusque-là regardé comme incontestable. Examinons donc, puisqu'il le faut, une question qui n'en devrait pas faire une, et voyons si les fondements que nous trouvons dans l'Evangile par rapport à l'infaillibilité de l'Eglise, doivent se restreindre au temps où elle est assemblée en concile œcuménique.

L'Eglise dispersée est infaillible. — Je l'ouvre, ce saint Evangile, et j'y vois que Notre-Seigneur, près de monter au ciel, promet d'être toujours avec ses apôtres, c'est-à-dire et avec eux dans leur propre personne, et avec eux dans celle de leurs successeurs : *Ecce ego vobiscum sum.* Mais j'y vois de plus, qu'il promet d'être avec eux tous les jours : *omnibus diebus.* Or, si ce divin Sauveur n'était avec son Eglise que quand elle est réunie dans un concile œcuménique, il ne serait pas avec elle *tous les jours*, puisque les conciles œcuméniques ne sont pas *tous les jours* assemblés. Le premier concile général s'est tenu à Nicée en 325; Jésus-Christ n'avait-il pas été avec son Eglise avant cette époque? Le dernier concile général s'est tenu à Trente pendant dix-huit ans, et s'est terminé en 1563; Jésus-

(160) Arminius et Gomar étaient tous deux professeurs de théologie en Hollande. Le premier soutenait sur la prédestination et la grâce une doctrine qui se rapprochait un peu de celle de l'Eglise romaine. Le second, ne pouvant souffrir qu'on donnât atteinte aux principes rigoureux de la réforme, attaqua son collègue, et le fit condamner au synode de Dordrecht. On traita avec rigueur les partisans d'Arminius. Pour l'avoir défendu, il en coûta la liberté au savant Grotius, et la vie au fameux Barneveldt, grand pensionnaire de Hollande.

Christ n'a-t-il plus été avec son Eglise depuis ce temps-là? Il n'est point de vrai catholique qui ait jamais eu là-dessus le moindre doute. L'infaillibilité de l'Eglise n'est donc point restreinte à la circonstance d'un concile général : c'est pour tous les jours, c'est jusqu'à la consommation du siècle, que ce divin Sauveur a promis d'assister son Eglise et d'être avec elle : *Omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.*

Sans cela, le Fils de Dieu n'eût pas suffisamment pourvu aux besoins de cette Eglise. En effet, il y a des temps où il est impossible d'assembler des conciles généraux. Dans les temps de guerre, par exemple, un roi ne souffrirait pas que les évêques de son royaume se trouvassent dans une ville de la domination d'un autre roi, son ennemi. Or, ces guerres peuvent durer plusieurs années; il ne serait pas même impossible qu'elles durassent un demi-siècle. L'Eglise sera donc, pendant tout ce temps-là, destituée de l'assistance de Jésus-Christ! Que penser d'un principe d'où suit une si fausse conséquence? Non, mes frères, la promesse que ce divin maître a faite à son Eglise n'est point restreinte au temps des conciles généraux.

Il est vrai qu'il y a des circonstances où ces conciles généraux sont extrêmement utiles, soit pour condamner plus solennellement des articles contestés, soit pour prendre de concert les moyens les plus propres à réprimer l'erreur, soit pour d'autres raisons que l'Eglise elle-même juge convenables; mais qu'ils soient absolument nécessaires pour condamner de nouvelles hérésies; mais que sans cela leur condamnation soit illégale; mais que jusqu'à ce temps-là les hérétiques puissent suspendre leur soumission, et qu'on n'ait pas droit de les y contraindre, c'est ce que saint Augustin juge entièrement faux. Il est donc sûr que l'Eglise, soit lorsqu'elle est assemblée en concile, soit lorsqu'elle est dispersée dans les différents diocèses, est toujours essentiellement infaillible.

On peut même dire que s'il y avait du plus ou du moins dans l'infaillibilité, l'Eglise dispersée serait plus infaillible que l'Eglise assemblée. Pourquoi? C'est que l'Eglise assemblée n'est que la représentation de l'Eglise dispersée, comme on le voit dans le concile de Trente, où l'on trouve cette clause : *Hæc synodus repræsentans Ecclesiam universalem.* Or, si l'Eglise représentante est infaillible, il semble qu'à plus forte raison l'Eglise représentée doit l'être.

De tout cela il suit que l'Eglise dispersée est aussi infaillible que l'Eglise assemblée; et il suit encore, par une ultérieure conséquence, que d'appeler de la première à la seconde, c'est un appel illusoire. En effet, un acte d'appel, pour être légitime, doit être interjeté d'un tribunal inférieur à un tribunal supérieur. On appelle d'un bailliage à un présidial, et d'un présidial à un parlement; mais on n'appelle pas d'un parlement au même parlement. On ne doit donc pas appeler de l'Eglise dispersée à l'Eglise assemblée; ce serait appeler de l'Eglise à l'Eglise; ce serait introduire une juridiction de la seconde sur la première; ce qui ne se peut pas, puisque l'une et l'autre sont la même Eglise et ont une même autorité.

Aussi n'est-ce point par respect pour l'autorité du concile, que les hérétiques en appellent à son tribunal. La conduite qu'ils ont tenue là-dessus dans tous les temps, en fait la preuve. Par exemple, les protestants, condamnés par le souverain pontife et par les évêques, en appelèrent au futur concile, à l'exemple de Luther. Le concile s'est tenu : il les a condamnés. S'y sont-ils soumis? Non; et on ne s'y attendait pas. Il est évident que leur appel n'avait d'autre but que d'autoriser leur rébellion.

Quand Luther appela de la bulle de Léon X au concile général, on aurait pu lui dire, aussi bien qu'à tous ceux qui l'ont imité dans la suite, ce que saint Augustin disait aux Pélagiens, qui avaient appelé des décrets du pape Zozime au futur concile. Ils en appellent au concile, disait ce saint docteur, comme s'il était toujours besoin de concile pour condamner les hérésies. Mais les pélagiens, n'ayant pas pu pervertir le monde, ont voulu du moins le mettre en mouvement : *Cum orbem pervertere non potuerint, vertere saltem voluerunt.* Quelle nécessité y a-t-il, continue saint Augustin, d'obliger tous les évêques, dont la présence est si nécessaire à leurs diocèses, d'abandonner leur troupeau, pour condamner une hérésie qui est aussi palpable que l'est celle des pélagiens? Rome a parlé, disait-il encore, la cause est finie : plaise à Dieu que l'erreur finisse de même! *Roma locuta est; causa finita est : utinam finiatur error!*

Ces paroles du docteur de la grâce sont devenues si célèbres dans l'Eglise, qu'on les y regarde comme une espèce d'axiome, qui, de la plume de ce grand saint, a passé dans celles de tous les écrivains qui ont traité ces matières : ils disent tous, d'après lui : *Roma locuta est; causa finita est.* On pourrait s'en tenir là vis-à-vis des hérétiques, et surtout vis-à-vis de ceux qui, comme les protestants, s'autorisent du nom de saint Augustin : car c'est l'ordinaire des hétérodoxes qui sont venus après ce saint docteur, de s'autoriser du crédit qu'il a dans l'Eglise. A les entendre, il n'y a qu'eux seuls qui puissent se flatter du glorieux titre de vrais disciples de saint Augustin. Oh! Messieurs, pourrait-on leur dire, si vous êtes les disciples de saint Augustin, écoutez les leçons de votre maître. En voici une qui pourrait vous tenir lieu de toutes les autres. Je ne croirais pas à l'Evangile, disait ce saint évêque, si l'autorité de l'Eglise ne m'y engageait : *Non crederem evangelio, nisi me Ecclesiæ catholicæ commoveret auctoritas.*

Mais non : ces prétendus disciples de saint Augustin ne se déclarent pour lui que quand ils s'imaginent le trouver favorable à leur système; et dès qu'ils voient évidemment qu'il leur est contraire, ils l'abandon-

nent, ils le traitent de petit génie, d'homme superstitieux, qui a donné aveuglément dans une crédulité populaire. C'est ce que les protestants ont dit, sur tout à l'égard de ce que saint Augustin a écrit sur le purgatoire. Or ce que nous disons de sa doctrine sur le purgatoire, nous pourrions le dire de celle qu'il a tenue sur la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, sur la possibilité d'accomplir les commandements de Dieu, sur la résistance qu'on peut apporter à la grâce intérieure et sur un grand nombre d'autres articles au sujet desquels les protestants sont directement opposés à saint Augustin.

Sur ces matières et sur bien d'autres, les novateurs allèguent des textes du saint évêque, à qui ils font dire tout ce que bon leur semble : ils ajoutent à ses paroles et en retranchent ce qui leur plaît ; ils détachent de leur place les passages, qui joints à ce qui précède et ce qui suit, signifieraient toute autre chose que ce qu'ils leur font signifier. Par ce moyen ils font illusion aux simples fidèles qui, pénétrés de respect comme ils doivent l'être pour l'autorité du saint docteur, sont tentés de lui attribuer des sentiments qu'il n'eut jamais. Et voici le raisonnement qu'on fait là-dessus pour les séduire. On paraît supposer l'infaillibilité de l'Eglise, et on dit : *Il est sûr que l'Eglise a approuvé la doctrine de saint Augustin : or notre doctrine est la même que celle de saint Augustin ; donc l'Eglise a approuvé notre doctrine.*

Comment un simple fidèle répondra-t-il à ce paralogisme ? Il n'a point les ouvrages de saint Augustin. Quand il les aurait, il ne trouverait pas le temps de les lire ; et quand il en trouverait le temps, ordinairement il ne serait pas assez habile pour les entendre. Que faire donc pour éviter le piége qu'on lui tend ? Rien n'est si facile. Sans confrontation des passages, sans dispute sur les différents sens qu'on doit leur donner, il n'a qu'à se servir des armes de son ennemi pour le combattre, en lui disant : *Il est sûr que l'Eglise a approuvé la doctrine de saint Augustin. Or la même Eglise a condamné votre doctrine ; donc votre doctrine n'est pas la doctrine de saint Augustin.* Ce moyen, court, facile, et à la portée de tout le monde, revient à ce que disait autrefois saint Jérôme, que pour dessécher les ruisseaux de toutes les erreurs il ne faut que le seul rayon de l'infaillibilité de l'Eglise : *Unico possum radio Ecclesiæ siccare omnes rivulos errorum.*

On trouve des écrivains modernes qui, contraints d'avouer l'infaillibilité de l'Eglise, (car comment ne pas convenir de ce qui est si formellement exprimé dans l'évangile ?) la restreignent à l'entière unanimité des évêques, et prétendent que quand parmi ces prélats il y en a quelques-uns qui ne pensent pas comme les autres sur la matière contestée, ce petit nombre suffit pour empêcher que la décision de la majeure partie du corps épiscopal ne soit censée faire un jugement irréformable de l'Eglise.

Mais si cette prétention était valable, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait presque point d'hérésie qui eût été légitimement condamnée par l'Eglise. En effet, il n'est presque point d'hérésie qui n'ait eu des évêques pour partisans. Dans le concile de Nicée il y avait cinq ou six évêques ariens : vers le temps du synode de Diospolis on comptait dix-huit évêques pélagiens : à la fameuse conférence de Carthage il se trouvait plus de deux cents évêques donatistes. Cela n'a pas empêché qu'on n'ait regardé tous ces hérétiques comme légitimement condamnés : et saint Augustin disait à ces derniers, qui s'autorisaient de ce grand nombre d'évêques qu'ils avaient pour eux : *Quid sunt hæc contra tot millia episcoporum* (161) ?

L'unanimité parfaite du corps épiscopal n'est donc pas absolument essentielle pour former un jugement de l'Eglise ; l'unanimité morale est suffisante : et il en est de même de tous les autres tribunaux. Si, dans un parlement, on exigeait l'unanimité physique des suffrages, il n'y aurait presque point de procès terminés, parce qu'il est extrêmement rare que tous les juges soient exactement de même avis sur la même cause. Ainsi, quand un parti condamné par l'Eglise compterait quelques évêques parmi ses défenseurs, cela ne prendrait rien sur la légitimité de la condamnation. Le privilége de l'infaillibilité est attaché au corps épiscopal : or ce corps est censé se trouver où se trouvent le chef et la majeure partie des membres.

On peut même ajouter à ce que nous venons de dire, que quand bien même la majeure partie du corps de l'Eglise enseignante n'aurait pas consenti formellement à un décret dogmatique, il suffirait que ce décret, émané du chef et approuvé par une partie considérable des évêques, ne fût point contredit par les autres prélats du monde chrétien. La raison en est que, comme dit un grand pape, l'Eglise ne peut ni enseigner expressément l'erreur par ses paroles, ni l'approuver par son silence ; et c'est même une maxime de droit, que de ne point s'opposer à une chose qu'on connaît, c'est être censé y consentir : *Qui tacet, consentire videtur.*

La vérité de cette maxime sur la matière présente a été reconnue par un auteur dont le témoignage est d'autant moins suspect, qu'il n'a pas toujours agi en conséquence. Cet écrivain, dont les écarts dans la foi ont fait beaucoup de bruit, disait plusieurs années avant sa défection, en parlant de la dispute qui s'était élevée entre quelques semi-

(161) Il est bon d'observer que du temps de saint Augustin il y avait un bien plus grand nombre d'évêques qu'il n'y en a aujourd'hui. Sur la côte de l'Afrique, par exemple, il y en avait dans de très-petites villes. Tagaste, Hippone, Calame, qui était assez peu de chose, et plusieurs autres villes bien moindres encore, avaient chacune le leur.

pélagiens de nos Gaules (162) et les zélés défenseurs de la doctrine de saint Augustin dans l'Afrique : *Le reste de l'Eglise se contenta de voir entrer en lice les Africains et les Gaulois ... Ce consentement tacite, quand il n'y aurait rien de plus, fait une décision qu'il n'est pas permis de ne pas suivre* (163). Nous prenons acte là-dessus, et nous disons volontiers avec lui, que quand une décision a été portée par la plupart des évêques du lieu où la dispute a commencé, n'y eût-il, de la part des autres évêques du monde, d'autre accession au décret qu'un consentement tacite, cela seul est suffisant pour former *une décision qu'il n'est pas permis de ne pas suivre*. Mais à plus forte raison, quand au consentement des évêques du lieu se joint une acceptation formelle de ceux des pays étrangers, on ne peut, sans attaquer ouvertement l'infaillibilité du corps épiscopal, refuser de s'y soumettre.

Je dis l'infaillibilité du corps épiscopal, parce que c'est à cet ordre respectable, exclusivement à tout autre, que ce privilége est attaché. Qu'on ne vienne donc pas opposer au sentiment de la majeure partie des évêques sur un objet de dogme, celui d'un grand nombre de prêtres et de religieux qui pourraient penser différemment. Quelque respect que l'on doive à ceux-ci quand ils sont unis aux prélats, on ne leur en doit plus dès qu'ils leur sont contraires. Pourquoi ? C'est que ce ne sont ni les prêtres ni les religieux, mais les évêques seuls, qui doivent être nos maîtres dans la foi : ce sont eux, et eux seuls que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu : *Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* (*Act.*, XX, 28.)

C'est ce qui montre la fausseté du subterfuge de quelques hétérodoxes qui, quand on leur a reproché par le passé qu'ils avaient très-peu d'évêques pour eux, et qu'on leur reproche à présent qu'ils n'en ont plus aucun, répondent que s'ils n'ont pas d'évêques, ils ont un grand nombre de pieux ecclésiastiques du second ordre, et de savants cénobites, dont les lumières et les vertus peuvent leur servir de guide dans la route qu'ils ont prise.

A cela je dis : Des lumières et des vertus tant qu'il vous plaira ; mais si les unes et les autres ne sont point accompagnées de soumission à l'Eglise, elles ne pourront conduire qu'à l'égarement (164). Or on n'a point de soumission à l'Eglise quand on contredit le corps des évêques. Ce sont là nos seuls guides dans la voie du salut, nos seuls pasteurs dans les objets de la religion ; et si le clergé du second ordre fait la fonction de pasteurs à l'égard des fidèles, ce n'est qu'avec subordination aux principaux chefs du troupeau : il n'est à leur égard que dans le rang des simples brebis.

Non, mes frères, ce n'est point aux prêtres que le Saint-Esprit a donné la charge de nous conduire dans la foi ; c'est aux évêques : *Spiritus sanctus posuit episcopos.* Il est vrai que ceux-ci consultent assez souvent les premiers dans leurs décisions, et qu'ils trouvent en plusieurs d'entre eux des lumières que la prudence ne leur permet pas de négliger : aussi ne manquent-ils guère d'y avoir recours dans l'occasion : mais ces consultations volontaires des pasteurs en chef ne donnent point aux pasteurs subalternes la qualité de juges en matière de dogme.

Il en est à peu près du tribunal auguste établi par Jésus-Christ dans son Eglise, comme de ceux des cours souveraines établies par les rois dans leurs Etats. Dans ces tribunaux séculiers, les magistrats qui les composent ont assez souvent recours aux lumières des habiles jurisconsultes qui, après avoir pâli sur les lois, en ont approfondi la lettre et l'esprit : ils les interrogent et prennent leurs avis, surtout dans les matières importantes et difficiles : mais, outre qu'ils ne sont pas obligés de le faire, quand ils le font ils sont toujours libres de suivre leur avis ou de ne le suivre pas ; et lors même qu'ils le suivent, ce n'est point l'autorité du jurisconsulte, mais celle du magistrat, qui fait loi. L'avocat ne devient point juge ; c'est celui-ci seul à qui le souverain a confié son autorité ; lui seul en peut faire usage.

Ici l'application n'est pas difficile à faire. Les évêques, qui sont les seuls juges dans les matières qui regardent la foi et la morale, consultent les prêtres quand ils le veulent ; et ils le veulent assez communément, parce qu'ils sont sûrs de trouver dans plusieurs d'entre eux des lumières qui peuvent leur être fort utiles pour se décider dans les questions les plus embarrassantes du dogme ou de la morale : mais, outre qu'ils n'ont aucune obligation de recourir à eux, ils sont absolument les maîtres de se conformer aux avis qu'ils en reçoivent, ou de les rejeter ; et lors même qu'ils s'y conforment, ce sont toujours eux seuls qui portent l'arrêt définitif, parce que ce n'est qu'à eux seuls que Jésus-Christ a confié le privilége d'être infaillibles dans leurs jugements ; ce n'est qu'à eux qu'il a dit dans la personne des apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations ; voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation du siècle.*

On doit conclure de ce que nous venons de dire des prêtres à l'égard des décisions de foi, que tout cela doit s'entendre, à bien plus forte raison, des simples laïques, quelque vertueux et quelque savants qu'ils puissent être. Non, mes frères, quoi qu'en disent quelques écrivains modernes (165), les laïques, même les plus pieux et les plus

(162) Les principaux de ces semi-pélagiens étaient les prêtres de Marseille.

(163) C'est dans un ouvrage intitulé *Tradition de l'Eglise romaine*, au chapitre 30, que cet auteur parle ainsi.

(164) Saint Augustin disait, en parlant des austérités et autres actes de vertu que pratiquaient les hérétiques, que c'étaient *magni passus extra viam.*

(165) Il y a plusieurs écrits nouveaux dans lesquels on s'est efforcé de prouver que le sentiment des sim-

éclairés, n'entrent pour rien dans l'enseignement de la doctrine. Puisqu'ils sont enfants de l'Eglise, et que les évêques en sont les pères, ils doivent obéir à leurs ordres : puisqu'ils ne sont que brebis dans le troupeau de Jésus-Christ, et que les évêques en sont les pasteurs, ils doivent se laisser conduire à leur voix : puisqu'ils ne sont que disciples dans l'école de Jésus-Christ, et que les évêques en sont les maîtres, ils doivent se rendre dociles à écouter leurs leçons; leçons qui ne leur enseigneront jamais l'erreur, parce que ces maîtres qu'ils ont reçus de Jésus-Christ, ont eux-mêmes reçu de ce divin Sauveur le droit de montrer infailliblement aux fidèles tout ce qui doit procurer leur salut.

Trois choses sont absolument essentielles au salut. Il faut croire fermement toutes les vérités que Dieu a trouvé bon de révéler aux hommes. Il faut faire exactement tout ce que Dieu nous a commandé de pratiquer. Il faut, et adorer Dieu de la manière qu'il veut qu'on l'adore, et le prier de la manière qu'il veut qu'on le prie. Or c'est l'Eglise qui nous prescrit tout ce qui regarde ces trois objets. Il faut croire; infaillibilité dans le dogme. Il faut faire; infaillibilité dans la morale. Il faut adorer et prier; infaillibilité dans le culte. En croyant ce qu'elle nous enseigne sur tout cela, nous ne devons pas craindre de nous tromper; au lieu qu'en suivant tout autre guide, il y a toujours lieu d'appréhender qu'il ne nous égare.

En effet, mes très-chers frères, qu'avons-nous à craindre en croyant de point en point tout ce que l'Eglise nous enseigne, et en pratiquant avec exactitude tout ce qu'elle nous ordonne? Si, par impossible, elle pouvait nous tromper, nous pourrions, au jour du jugement, nous disculper de nos erreurs, en disant à Jésus-Christ au sujet de son Eglise, ce que disait un pieux docteur au sujet de la religion : Seigneur, si je me suis trompé, c'est vous qui m'avez séduit : *Domine, si error est, a te deceptus sum.* (Richard de Saint-Victor.) Vous m'avez ordonné d'écouter votre Eglise, je l'ai fait : j'ai cru ponctuellement ce qu'elle m'a enseigné, j'ai pratiqué fidèlement ce qu'elle m'a recommandé; j'ai adoré, j'ai prié de la manière qu'elle a jugé à propos de me le prescrire. Voudriez vous, ô mon Dieu! me condamner pour avoir exécuté vos ordres? Ah! Seigneur, vous êtes trop juste et trop bon pour que je puisse appréhender de vous rien de semblable.

Mais il n'en sera pas de même de ceux qui auront été ou indociles aux instructions de l'Eglise, ou réfractaires à ses commandements. Que répondront-ils au souverain juge quand il leur reprochera leur désobéissance? Allégueront-ils l'autorité de ceux qui les auront écartés de la voie du salut? Lui diront-ils : Seigneur, des hommes que nous regardions comme remplis de lumières et de vertus, nous ont prescrit la route où nous avons marché? Ce juge suprême ne manquerait pas de leur répondre : Etaient-ce là les maîtres que je vous avais dit d'écouter? Etaient-ce là les guides que je vous avais dit de suivre? Ces hommes de mensonge vous montraient un chemin, vos vrais pasteurs vous en prescrivaient un autre; auxquels, des premiers ou des seconds, deviez-vous donner la préférence?

Ah! mes chers auditeurs, nous nous y trouverons tous un jour, devant le redoutable tribunal de ce souverain juge, auquel il faudra que nous rendions compte et de notre croyance et de nos mœurs. Que voudrions-nous avoir fait si, dans le moment où je vous parle, il nous citait à paraître devant lui, et qu'il nous interrogeât sur notre obéissance à l'Eglise? O vous, s'il en était ici quelqu'un, qui résistez depuis si longtemps aux décisions de cette Eglise sainte, et qui vous faites gloire de votre résistance, ouvrez les yeux sur le danger évident que vous courez de vous perdre : il y va de votre bonheur ou de votre malheur éternel. Ah! mes chers frères, je vous en conjure par le sang précieux que Jésus-Christ a versé pour vous, et par le désir que vous devez avoir de votre salut, rentrez dans l'obéissance que l'on doit à une Eglise hors de laquelle on ne peut espérer de l'obtenir.

Pour vous, chrétiens fidèles, qui vous faites gloire de votre docilité à écouter les leçons de cette Eglise votre mère, bénissez Dieu de ce qu'il vous a donné en elle une colonne de vérité sur laquelle vous n'avez qu'à vous appuyer pour être inébranlables dans la foi, et n'avoir rien à craindre de la séduction. Membres vivants de ce corps auguste dont Jésus-Christ est le chef, persuadez-vous bien que pendant que vous continuerez d'être unis par une foi vive et par une charité parfaite à l'Eglise militante en ce monde, vous aurez droit d'espérer d'être un jour partie de l'Eglise triomphante dans le ciel, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XV.

Contre les matérialistes (166).

SPIRITUALITÉ, LIBERTÉ, IMMORTALITÉ DE NOTRE AME.

Dixerunt cogitantes apud se non recte... Post hoc erimus quasi non fuerimus. (*Sap.*, II, 1, 2.)

Ils ont dit en eux-mêmes, par une grossière erreur : Après cette vie nous serons comme si nous n'avions jamais été.

Ces paroles de l'Esprit-Saint nous montrent que dès le temps de Salomon il y avait des impies qui, pour jouir plus paisible-

ples fidèles doit influer dans les décisions de foi : celui qui a pour titre . « Témoignage de la vérité; » un autre : « La vérité rendue sensible. »

(166) Quelques-uns prétendront peut-être que le matérialisme étant le comble de l'extravagance, c'est lui faire trop d'honneur que de le réfuter sérieusement. J'en avais d'abord jugé de même, et j'étais déterminé à n'en parler pas ; mais des personnes respectables par leurs places et par leurs talents m'ont représenté que, puisqu'on a dessein de parler

ment des faux biens de la vie présente, essayaient de se persuader qu'après la mort il n'y avait plus rien pour eux à craindre ou à espérer, et que leur âme devant à ce moment périr aussi bien que le corps, ils pouvaient se procurer la possession de tout ce qui concourt aux voluptés sensuelles. C'est ce que disaient expressément ceux dont parle le prophète Isaïe : *Comedamus et bibamus; cras enim moriemur* (*Isai.*, XXII, 3); buvons et mangeons, puisque nous mourrons demain. Cette affreuse doctrine fut suivie dans la suite par les disciples d'Epicure, qui, d'après leur maître, mettaient le bonheur de l'homme dans la jouissance des plaisirs sensibles, et regardaient leur âme comme une substance matérielle.

Qu'on ait pensé de la sorte dans des siècles de ténèbres, je n'en suis presque point surpris; mais que dans un siècle qu'on affecte d'appeler le siècle des lumières, des hommes, qui se regardent comme des génies supérieurs, donnent dans une si grossière extravagance, voilà ce qu'on jugerait impossible, si les productions littéraires de ces prétendus esprits forts n'en constataient la possibilité. Ils ne s'aperçoivent pas que plus il y a de subtilité dans leurs raisonnements, plus ils prouvent contre leur système; et que l'esprit qui brille à chaque page de leurs écrits, montre qu'il y a chez eux quelque chose de plus que de la matière.

Hélas! faut-il que nous soyons réduits à montrer à des hommes que ce qu'on appelle leur âme, leur esprit, leur entendement, n'est pas semblable à un ours, à un chêne ou à un bloc de marbre? C'est cependant ce qui suivrait du système des matérialistes. Car si notre âme n'est qu'une matière plus subtile que notre corps, et qui n'en est différente que par une plus parfaite organisation, il s'ensuit que cette âme est essentiellement de la même nature que les bêtes, les arbres, les pierres.

Mais n'anticipons pas ce que nous avons à dire dans la suite de ce discours, et établissons par rapport à notre âme trois vérités qui sont la base de toutes les religions, savoir, sa spiritualité, sa liberté, son immortalité. Notre âme est spirituelle et entièrement distinguée de la matière. Notre âme est libre, et maîtresse de choisir le bien ou le mal. Notre âme est immortelle, et subsistera après la vie présente, dans une autre vie qui ne finira jamais. La preuve de ces trois propositions va faire le sujet de cette conférence. *Ave, Maria.*

1° *Sa spiritualité.* — Etablissons d'abord pour vérité fondamentale, que l'homme est composé d'un corps et d'une âme. Et ce n'est point ici poser pour principe ce qui est en question, puisque les matérialistes conviennent que notre corps n'est pas notre âme, et que notre âme n'est pas notre corps. Toute la difficulté entre eux et nous consiste à savoir si notre âme est d'une nature entièrement distinguée de celle du corps. Pour résoudre cette prétendue difficulté, qui n'en est une que dans l'idée de nos adversaires, il ne faut que montrer la différence essentielle qui se trouve entre l'une et l'autre.

Notre corps est une substance matérielle que l'on voit, que l'on touche, et qui a des parties très-distinguées. Notre âme, au contraire, est une substance simple qui, par sa simplicité même, est incapable d'avoir des parties, et qu'on ne peut ni voir ni toucher. Mais si cette âme ne peut tomber sous les sens extérieurs, il est un sens intime qui nous en démontre l'existence. En effet, il n'est point d'homme qui ne sente intimement qu'il y a dans lui une substance qui pense, qui doute, qui juge, qui raisonne. Or le corps ne peut ni penser, ni douter, ni juger, ni raisonner : c'est donc l'âme qui opère tout cela. Mais dès que l'âme pense, doute, juge, raisonne, il est impossible qu'elle soit matérielle. Pourquoi? Parce que toutes ces opérations sont directement opposées à la matière (167).

En effet, examinons la matière sous les différents points de vue sous lesquels on peut la considérer; nous verrons que, de quelque côté qu'on la prenne, elle ne peut s'allier avec la pensée (168). Considérons-la d'abord dans sa nature. Quelle est la nature de la matière? C'est d'être une substance étendue en longueur, largeur et profondeur. Ce sont là les trois dimensions qui en sont inséparables; dimensions qui montrent qu'elle est essentiellement composée de parties unies les unes aux autres, mais divisibles les unes des autres. Or cette idée est impossible avec l'idée de la pensée qui, nécessairement simple, exclut la multiplicité et la divisibilité des parties. La matière, dans sa nature, est donc incapable de réfléchir; et puisqu'il y a dans nous une substance qui réfléchit, il faut absolument qu'il y ait dans nous une substance distinguée de la matière. Cette substance, qui est notre âme, ne pouvant être matérielle, elle doit conséquemment être spirituelle : et voilà ce qui montre la spiritualité de notre âme par son opposition à la matière considérée en elle-même.

Maintenant considérons la matière dans ses différentes modifications. Ces modifications peuvent se réduire à deux principales,

contre tous les ennemis de la religion, on ne doit pas omettre ceux qui en sont les plus déclarés. Une autre raison m'y a porté encore, c'est que les matérialistes, qu'on n'omettrait que parce qu'on les méprise, imagineraient qu'on ne le fait que parce qu'on les craint, et qu'on n'a pas de bonnes raisons à leur donner.

(167) Comme cette première partie, qui regarde la spiritualité de l'âme, est essentiellement abstraite, et que, malgré le désir qu'on a eu de la mettre à la portée de tout le monde, il pourrait se faire que quelques endroits ne fussent pas intelligibles pour le peuple, on pourrait, dans un prône, n'en parler que succinctement, et passer à la seconde partie, qui regarde la liberté.

(168) Il me semble, dit l'auteur d'*Emile*, que a philosophie, en voulant montrer que la matière pense, a démontré que les philosophes ne pensent pas.

le mouvement et la figure. Or, ni le mouvement ni la figure ne peuvent donner à la matière la capacité de penser : car enfin le mouvement et la figure de la matière ne sont autre chose que la matière mue et figurée. Or, si la matière en elle-même n'est point capable de penser, comment la matière mue et figurée pourra-t-elle l'être ? Entrons dans le détail.

En quoi consiste le mouvement de la matière ? Dans la correspondance successive d'un corps aux différentes parties de l'espace. Or je demande, quel rapport y a-t-il entre cette correspondance successive et la pensée ? Quoi ! une pierre qui étant en repos ne penserait pas, deviendra pensante parce qu'une puissance étrangère l'aura transportée d'un lieu à un autre ! Elle ne pouvait réfléchir sur elle-même pendant qu'elle répondait aux mêmes parties de l'espace, et elle réfléchira, elle jugera, elle raisonnera dès qu'elle commencera à répondre à des parties différentes ! Voilà les absurdités où l'on tombe quand on se livre éperdûment à l'esprit de système.

Mais, dira peut-être ici le matérialiste, ce n'est point dans le mouvement local que consiste la faculté de penser ; c'est dans le mouvement intérieur des parties qui, lors même que le tout est en repos, changent de place les unes à l'égard des autres ; à peu près comme une roue qui, tournant sur son axe, est toujours dans le même lieu par rapport à son tout, et est dans le mouvement par rapport à ses parties, qui se trouvent successivement en haut ou en bas, à droite ou à gauche.

Eh bien ! que conclurez-vous de tout cela ? Nous vous ferons, sur le prétendu mouvement intérieur, la même question que nous vous avons faite au sujet du mouvement local : nous vous demanderons si la partie d'une pierre, qui étant au centre, ne pensait pas, deviendra pensante, parce qu'elle aura été transportée à la circonférence ; si la partie, qui étant à droite ne pouvait réfléchir, réfléchira dès qu'elle sera placée du côté gauche ; et si la partie qui, étant à gauche, était incapable de craindre ou d'espérer, d'aimer ou de haïr, craindra, espérera, aimera, haïra dès qu'on l'aura mise au côté droit.

Nous vous demanderons de plus si la pierre peut se donner à elle-même le mouvement, soit local, soit intérieur. Vous conviendrez, sans doute, que pour ce qui est du mouvement local, une pierre qui est en repos y restera toujours, jusqu'à ce qu'un agent extérieur lui donne une détermination qui la transporte d'un lieu à un autre. Cette pierre est par elle-même indifférente à être ici ou là. Pour ce qui regarde le mouvement intérieur, vous devez convenir que les parties de cette pierre sont indifférentes à être au milieu ou dans les côtés, en haut ou en bas, à droite ou à gauche, et qu'elles resteront toutes comme elles se trouvent, à moins qu'un autre corps environnant ne leur fasse changer de situation, que le feu, par exemple, ne calcine la pierre : mais la pierre elle-même ne se donnera jamais aucun de ces mouvements.

On ne peut pas dire la même chose de l'âme. Le sens intime nous persuade à tous que notre âme se donne le mouvement à elle-même, qu'elle se modifie elle-même, qu'elle réfléchit sur elle-même. Elle pense, elle doute, elle juge, elle raisonne par son entendement ; elle aime, elle hait, elle désire, elle craint, elle espère par sa volonté ; et tous ces mouvements sont des mouvements spontanés, des mouvements qu'elle se donne par son propre choix, des mouvements qu'elle a parce qu'elle veut, comme elle veut, quand elle veut. Or tout cela ne saurait convenir à la matière, dont les mouvements sont produits par une cause entièrement distinguée d'elle. La matière n'est donc pas susceptible de pensée, en la considérant par rapport au mouvement. Voyons si en la considérant par rapport à sa figure, nous la trouverons capable de pensée et de réflexion.

La figure de la matière n'est autre chose qu'une différente disposition que les parties qui la composent ont entre elles. Un corps est rond, l'autre est carré, celui-ci est triangulaire, celui-là est octogone. Or, quel rapport y a-t-il entre ces figures et la pensée ? A-t-on jamais dit qu'une pensée est carrée ou ronde, qu'elle est longue ou large, qu'elle a tant de pieds, tant de pouces, tant de lignes ? Peut-on concevoir la moitié d'une pensée, le tiers d'une pensée, le quart d'une pensée, comme on conçoit la moitié, le tiers, le quart d'un corps quelconque ? Un enfant de douze ans, à qui on ferait de pareilles questions, se contenterait d'en rire, et ne daignerait pas y répondre. C'est là toute la réponse qu'on devrait faire aux prétendues difficultés de nos matérialistes ; elles n'en mériteraient point d'autres. Et que ces messieurs n'aillent pas nous dire que quand ils attribuent au corps la capacité de penser, ils ne parlent pas d'un corps quelconque, mais seulement d'un corps organisé. Car je leur demande en quoi consiste l'organisation ? Elle consiste en ce que le corps organisé a des parties de telle et telle figure, et qui ont tel ou tel degré de mouvement. Or, nous avons montré que la figure et le mouvement ne peuvent pas rendre un corps susceptible de pensée : donc l'organisation, quelque subtile qu'on la suppose, ne le peut pas non plus.

Cependant ils insistent et reviennent à la charge. Nous ne concevons pas, disent-ils, toutes les propriétés de la matière ; elle en a une infinité qui sont au-dessus de nos connaissances : que savons-nous si parmi ces propriétés que nous ignorons, la pensée n'en est pas une ?

Nous ne concevons pas, il est vrai, toutes les propriétés de la matière : elle est susceptible d'un nombre prodigieux de combinaisons que nous ne pouvons pas toutes avoir dans l'esprit : mais nous concevons une propriété de la matière qui est l'étendue. Or, l'étendue dit une composition de par-

ties; composition inalliable avec la pensée qui, étant un être simple, exclut des parties qui seraient contraires à sa simplicité. Dès lors donc que nous connaissons une propriété de la matière absolument incompossible avec la pensée, quoique nous ne concevions pas toutes les propriétés de la matière, nous pouvons et devons conclure que la pensée n'en est certainement pas une. Mais pour répondre à votre raisonnement par un raisonnement tout semblable, je demande, que penseriez-vous de celui-ci? Nous ne concevons pas toutes les propriétés des nombres : ils sont susceptibles d'une infinité de combinaisons qui surpassent la faible capacité de l'esprit humain. Que savons-nous si, parmi les propriétés numériques, il n'y en a pas une de laquelle il résulterait que *deux et deux* fissent *cinq?* Votre réponse à un argument si déraisonnable sera la nôtre à celui que vous nous faites. Quoique nous ne connaissions pas toutes les propriétés des nombres, nous savons cependant que ces deux idées, d'un côté, *deux et deux*, et de l'autre, *cinq*, sont entièrement inalliables. De même, quoique nous ne connaissions pas toutes les propriétés de la matière, nous savons, d'une part, que la matière a une propriété, qui est l'*étendue;* de l'autre, nous savons que la pensée a une propriété qui est la *non-étendue*. Or, l'étendue et la non-étendue ne peuvent pas se trouver dans le même sujet. Nous sommes donc en droit de conclure que la pensée ne peut pas s'allier avec la matière, parce que, sans cela, une chose pourrait être et n'être pas tout ensemble; ce qui répugne dans les termes.

Quelques-uns des matérialistes nous accusent ici de donner des bornes à la toute-puissance de Dieu. Qui êtes-vous, nous disent-ils, pour prescrire à l'Etre suprême des limites au delà desquelles son pouvoir ne puisse pas s'étendre? Quoique vous ne compreniez pas que la matière puisse penser, s'ensuit-il que Dieu ne puisse pas le faire? Oh! qu'il est beau de voir des hommes dont les écrits, au moins de plusieurs d'entre eux, fourmillent assez souvent de doutes sur l'existence de Dieu, avoir recours à sa toute-puissance pour étayer leur système!

Non, Messieurs, nous ne nions pas la toute-puissance de Dieu, mais nous disons que son pouvoir ne s'étend pas à faire des choses qui renferment contradiction. Quoique Dieu soit tout-puissant, il ne peut pas faire qu'une même chose existe et qu'elle n'existe pas. Il ne peut pas faire qu'une montagne n'ait point une vallée; il ne peut pas faire qu'un triangle ne soit pas une figure enfermée dans trois lignes; il ne peut pas faire que *deux et deux* ne soient pas *quatre*, parce que toutes ces choses renferment contradiction. Il en est de même d'une matière pensante : elle serait pensante et ne le serait pas, elle serait simple et ne le serait pas, elle serait composée et ne le serait pas. Voilà les absurdités que les matérialistes sont obligés de dévorer pour soutenir leurs prétentions. Qu'ils ont bonne grâce, après cela, de nous alléguer l'incompréhensibilité de nos mystères, eux qui, pour ne pas admettre des mystères incompréhensibles, tombent dans des extravagances mille fois plus incompréhensibles encore!

David reprochait aux impies de son temps qu'ils s'étaient rendus semblables à de vils animaux : *Comparatus est jumentis insipientibus.* (*Psal.* XLVIII, 13, 21.) Ceux de nos jours s'abaissent encore au-dessous, puisqu'ils se comparent à la pierre, au bois et au métal. Dans leur système il n'y a pas plus de pensée dans un homme que dans une statue. Ces génies du premier ordre emploient toutes les forces de leur esprit à prouver que tout est matière. Gémissons, mes chers auditeurs, sur leur aveuglement, mais ne lui insultons pas. Il est plus digne de compassion que de haine et est très-propre à nous humilier, en nous faisant comprendre de quoi l'homme est capable quand il a une fois abandonné les vrais principes. Ne raisonnons pas davantage sur un article qui ne demanderait, ce semble, aucun raisonnement, et passons de la spiritualité de notre âme à sa liberté; l'une est une suite de l'autre.

2° *Sa liberté.* — Oui, chrétiens, par la raison que notre âme est spirituelle, elle est libre. Dès qu'elle jouit de la faculté de penser, de raisonner, elle jouit conséquemment de la faculté de choisir un objet par préférence à un autre; elle est maîtresse de vouloir ou de ne vouloir pas; elle peut se porter à faire une chose ou à en faire une tout opposée. C'est là un principe dont chaque homme est intimement convaincu. Pas un seul, parmi tous les mortels, qui ne sente au dedans de lui-même que quand il se promène, par exemple, il est entièrement libre de ne se promener pas. Il sent que, quand il fait une mauvaise action, il ne tient qu'à lui de ne la pas faire; il sent que quand il en fait une bonne, il ne tient qu'à lui de l'omettre. Et de là viennent le bien et le mal moral, l'honnête et le déshonnête, la vertu et le vice, la louange et le blâme, la récompense et le châtiment, l'ordre et le désordre dans la société civile. Otez la liberté, tout cela ne subsiste plus; ce ne sont que des idées chimériques, que des noms arbitraires inventés par le caprice et adoptés par la prévention.

O aimable liberté, qui êtes une des plus belles prérogatives de l'homme! O don précieux, qui nous rendez semblables aux célestes intelligences et à celui même qui est leur créateur et le nôtre! Comment se trouve-t-il des hommes à qui vous êtes à charge et qui s'avilissent au point de soutenir qu'ils ne sont pas libres? Ah! vous ne le faites, hommes insensés, que par une monstrueuse ingratitude que votre cœur dément lors même que votre bouche s'en rend coupable, et ce n'est que par un criminel abus de votre liberté que vous niez cette liberté même

que vous devriez regarder comme un de vos plus beaux apanages.

En effet, il n'est point d'homme, pour peu qu'il veuille faire usage de sa rison, qui ne soit obligé de convenir qu'il est libre de faire le bien ou le mal, de pratiquer la vertu ou de se livrer au vice, de réprimer ses passions ou de les satisfaire. Et les païens mêmes en ont été si convaincus qu'ils ont regardé la liberté comme un premier principe d'où suivent, comme autant de conséquences, tous les rapports de la société civile.

Oui, dit là-dessus le prince de l'éloquence romaine, la liberté que nous avons de pratiquer la vertu ou le vice est une vérité incontestable ; vérité que croient le laboureur dans les champs, le berger sur les montagnes, l'artisan dans son atelier, l'homme dans tous les lieux du monde. S'il est donc quelques hommes, dit un autre sage de l'antiquité, qui portent l'inconséquence jusqu'à nier une vérité si certaine, il ne faudrait point raisonner avec eux, il faudrait les frapper jusqu'à ce qu'ils conviennent qu'on est libre de ne les frapper pas.

Ce système, qui conteste à l'homme le pouvoir de se déterminer librement dans ses actions, tend à renverser toutes les idées du genre humain, et à confondre les notions universellement reçues. Car enfin, si nous ne sommes pas maîtres de faire ce qu'il nous plaît, si nous agissons malgré nous, si nous ne faisons que suivre dans nos actions une fatalité irrésistible qui nous entraîne au bien ou au mal, selon la bonne ou la mauvaise disposition de nos organes, il n'y a plus de différence entre le vice et la vertu ; les termes d'honnête et de déshonnête ne sont plus que des mots qui ne signifient rien ; on ne peut plus raisonnablement louer ou blâmer qui que ce soit; on ne peut plus, sans injustice, récompenser ou punir personne : en un mot, tout doit être indifférent: tuer son père, ou fouler aux pieds un insecte seront exactement la même chose.

En effet, blâme-t-on une pierre qui, en tombant du haut d'une muraille, a écrasé un homme qui passait dans la rue ? Blâme-t-on un tigre qui, pressé de la faim, a dévoré un homme qui s'est trouvé auprès de sa caverne ? Blâme-t-on un frénétique qui a brisé ses chaînes, et qui s'en est servi pour assommer celui qui le gardait ? Non. Ces accidents sont des malheurs, mais ce ne sont pas des crimes. On gémit de ces événements, mais on ne les impute pas aux êtres qui les ont produits. Pourquoi ? C'est que ces êtres ne sont pas libres. Dans le monstrueux système qui ôte à l'homme sa liberté, il en doit être de même de toutes les actions que l'homme fait ; elles ne sont pas plus libres que celles de la pierre, du tigre, du frénétique. Dans ce système, un homme est voleur ou assassin à peu près comme un autre homme est sourd ou aveugle. On peut s'affliger de tout cela, mais on ne peut s'en repentir : il ne dépend pas plus du premier de ne pas voler, de ne pas assassiner, qu'il ne dépend du second de voir et d'entendre.

Mais si les uns sont aussi peu libres que les autres, d'où viennent, dans le voleur et dans l'assassin, les remords qui l'agitent et qui le tourmentent après la mauvaise action qu'il a faite, pendant que l'aveugle et le sourd n'en sont pas susceptibles ? C'est que ceux-là sentent, malgré eux, qu'ils n'ont fait que ce qu'ils pouvaient s'empêcher de faire ; au lieu que ceux-ci sentent qu'il n'est pas en leur pouvoir de changer de dispositions. Aussi punit-on les premiers, quoiqu'on ne soit pas en droit de punir les seconds. Cependant, s'ils ne sont pas plus libres les uns que les autres, on devrait les traiter tous également.

O vous qui, dépositaires de l'autorité souveraine, envoyez à l'échafaud des hommes que vous condamnez pour de prétendus crimes, vous avez grand tort de les punir avec tant de rigueur. Vous ne savez donc pas qu'en volant et en assassinant ils n'ont fait que se prêter à une fatale nécessité, à laquelle il était impossible qu'ils résistassent. Si vous ne le saviez pas, prêtez l'oreille aux leçons de nos matérialistes, ils vous l'apprendront : ils vous diront de plus que si vous-mêmes, qui les jugez, aviez été à leur place, vous auriez agi tout comme eux; et ils ajouteront enfin : Ces hommes sont malheureux, mais ils ne sont pas coupables. Les actions que vous leur reprochez ne sont que la suite d'une organisation vicieuse ; étaient-ils maîtres de se donner d'autres organes ?

Voilà, mes frères, les horribles conséquences qui suivent de la non-liberté de l'homme. Si nous ne sommes pas libres dans nos actions, toutes les punitions sont injustes, et les récompenses le sont aussi : dans nous il ne peut y avoir ni mérite ni démérite, ni bien ni mal, ni vertu ni vice, et c'est pour étouffer les remords intérieurs qui les tourmentent, que quelques-uns des vicieux s'efforcent d'éteindre en eux-mêmes la lumière qui leur montre le pouvoir qu'ils ont de faire le mal ou de s'en abstenir : mais ils ont beau faire, ils ne viendront jamais à bout de détruire le sentiment intime qui le leur persuade.

Qu'un homme leur fasse, à ces ennemis de la liberté, quelque injustice, ils le blâment, ils le désapprouvent, ils le condamnent, et, s'ils le peuvent, ils le punissent. Pourquoi ? Parce qu'ils sont convaincus que cet homme est libre de ne la leur faire pas. Mais qui peut leur donner cette conviction, si ce n'est celle qu'ils éprouvent en eux-mêmes de la liberté qu'ils ont de s'abstenir, s'ils le voulaient, de l'injustice qu'ils font aux autres ? S'ils étaient intimement convaincus qu'ils ne sont pas libres, ils jugeraient des autres par eux-mêmes, et n'attribueraient le tort qu'on peut leur faire qu'à un fatalisme inévitable. Mais non ; le jugement qu'ils portent de la liberté de ceux avec lesquels ils sont en relation, décèle évidemment celui qu'ils portent malgré eux

de la leur propre. Ils sont donc libres, quoi qu'ils en disent, ces hommes qui nous étourdissent par les raisonnements qu'ils font pour nous prouver qu'ils ne le sont pas. Oui, mes chers auditeurs, ils sont libres, et nous le sommes tous. Cette liberté est un présent que nous a fait l'auteur de la nature pour nous donner lieu de mériter la récompense qu'il nous destine.

Funeste présent ! disent ici les incrédules. Ne vaudrait-il pas mieux ne l'avoir pas reçu que d'en faire un si mauvais usage ? Hommes ingrats ! jusqu'à quand accuserez-vous l'Etre suprême d'avoir été trop libéral à votre égard ? Vos faibles yeux s'obstineront-ils toujours à se fermer volontairement aux divins rayons dont il vous éclaire ? Il vous a doués d'une raison qui, en vous élevant au-dessus des êtres corporels, a fait de vous une image vivante de sa divine substance. Or, qui dit la raison, dit essentiellement la liberté ; présent honorable à celui qui vous le fait, parce que par là il vous met en état de lui rendre un hommage d'autant plus digne de lui que vous le lui rendez par votre propre choix ; présent avantageux à vous qui le recevez, parce qu'il vous met en état d'acquérir les trésors immenses qu'il vous promet. Voudriez-vous, simples automates, ne lui rendre qu'un honneur forcé qui vous rendrait vous-mêmes incapables de recevoir de sa part aucune récompense ? Ah ! connaissez mieux la noblesse de votre destination ; jouissez d'une liberté nécessaire pour y parvenir, et loin d'attribuer à Dieu l'abus que vous en pourriez faire, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes de ce que vous n'en faites pas l'usage qu'il veut que vous en fassiez.

Pour vous détourner de l'un et vous porter à l'autre, il vous menace de punitions et vous offre des récompenses proportionnées à la durée de votre âme, c'est-à-dire des punitions et des récompenses qui ne finiront jamais : car si votre âme est libre, elle est immortelle, et c'est cette immortalité de la plus noble partie de nous-mêmes qui va nous occuper maintenant.

3° *Son immortalité.* — On peut sur ce troisième article, aussi bien que sur le second, alléguer l'autorité des anciens sages du paganisme, et le sentiment général de tous les peuples de l'univers. En effet, selon la remarque du célèbre M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, l'immortalité de l'âme n'est pas seulement un dogme de la religion chrétienne, mais un dogme de la philosophie, un dogme de la raison. Longtemps avant M. de Fénelon, Tertullien avait dit : *L'attente d'une autre vie est le dogme du genre humain et la foi de la nature.* Oui, la nature seule a suffi à toutes les nations du monde, et aux philosophes qui pendant plusieurs siècles en ont été les oracles, pour leur montrer que notre âme, après la séparation de son corps, passera dans une autre vie pour y recevoir la récompense ou la punition du bien ou du mal qu'elle aura fait dans la vie présente.

Les hommes, dans tous les temps, ont eu des sentiments opposés sur un grand nombre d'objets. Sur le système du monde par exemple, il n'y a peut-être pas deux philosophes qui aient pensé de la même manière. Sur le flux et le reflux de l'Océan, il y a eu une prodigieuse variété d'opinions. Sur mille autres objets semblables, il s'est trouvé presque autant d'idées que de personnes. Mais il n'en a pas été de même sur l'immortalité de l'âme et sur le dogme d'une autre vie. Cet article a réuni des hommes qui pensaient différemment sur tout le reste, et les peuples des climats les plus éloignés sont convenus de l'existence d'une vie future.

Oui, mes chers auditeurs, on a vu les mages de la Perse et les prêtres de l'Egypte, les philosophes de la Grèce et les druides de nos Gaules, les brahmanes des Indes et les bonzes du Japon se réunir dans le sentiment que l'âme de l'homme est immortelle. Ils ont tous pensé qu'après la vie présente il y aura une autre vie, à laquelle celle-ci ne sert que de passage. De là est venu, dans les Indes et dans plusieurs autres pays asiatiques, une coutume qui, toute bizarre et toute cruelle qu'elle est, prouve la vérité dont nous parlons : la voici.

Chez ces peuples, quand il meurt un roi, on fait mourir un grand nombre de ses esclaves, pour aller servir leur maître dans l'autre monde, comme ils l'ont servi pendant qu'il était sur la terre. Il ne conviendrait pas, disent-ils, qu'un puissant monarque sortît du monde sans avoir une suite proportionnée au rang qu'il a tenu parmi nous. Cette coutume nous fait gémir sur la grossière ignorance de ces peuples ; mais c'est une ignorance au travers de laquelle on aperçoit des traces de l'immortalité de l'âme, dont ils sont intimement convaincus.

De là, parmi les anciens Grecs, ces champs élysées et ces supplices du tartare ; les premiers pour les bons qui, devaient être récompensés dans la vie future, des vertus qu'ils avaient pratiquées dans la vie présente ; et les seconds pour les méchants, qui devaient y être punis des crimes dont ils s'étaient rendus coupables. Et ce qu'il est bon d'observer, c'est que parmi ces païens on admettait non-seulement une vie future, mais une vie qui devait durer toujours. C'est ce que montrent le tonneau sans fond que les Danaïdes ne pouvaient jamais remplir; les eaux fugitives qui, arrosant les lèvres de Tantale, ne pouvaient jamais le désaltérer ; le rocher que Sysiphe, par d'inutiles efforts, essayait de porter au haut de la montagne, et qui retombait toujours dès qu'il était au milieu ; la roue d'Ixion, dont le mouvement ne pouvait être interrompu.

Cet accord de la mythologie païenne avec le dogme de notre sainte religion montre que non-seulement l'immortalité de l'âme, mais même l'éternité des peines aussi bien que celle des récompenses, a été crue jus-

qu'au milieu des plus épaisses ténèbres du paganisme.

Et ce qu'il y a de plus remarquable encore dans tout cela, c'est que parmi ces anciens dont nous venons de parler ce ne sont par seulement les peuples et ceux que l'on nomme communément les âmes vulgaires qui ont pensé de la sorte, mais ce qu'il y a eu parmi eux de plus distingué, les philosophes les plus profonds, les poëtes les plus célèbres, les hommes les plus sages. Entrons là-dessus dans quelques détails.

Pythagore, un des premiers qui aient enseigné publiquement la philosophie, et qui fut l'auteur du système extravagant de la métempsycose, ne donna dans cette erreur que par l'idée où il était que l'âme ne périt point avec le corps, et qu'après en avoir été séparée, elle jouit d'une perpétuelle permanence. Socrate, condamné par les Athéniens à mourir de poison, et tenant en main le verre de ciguë qui devait lui donner la mort, disait que la meilleure partie de lui-même subsisterait après qu'il aurait expiré, Le prince des philosophes, Aristote, à qui l'on venait d'apprendre la mort de son ami Eudoxe, répondit à ceux qui lui apprenaient cette nouvelle que son ami n'était pas mort, comme on le pensait, et que son âme était rentrée dans sa véritable patrie. Platon, disciple du premier et maître du second, dans son ouvrage qui a pour titre *Timée*, porte les preuves de l'immortalité de l'âme jusqu'à la dernière évidence.

Des philosophes passons aux poëtes. Ceux-ci firent comme les théologiens de la gentilité; toute la mythologie, dont ils étaient les pères, est, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, un monument qui constate leur manière de penser là-dessus, qui était exactement la même que celle des philosophes. L'*Iliade* d'Homère, l'*Enéide* de Virgile, les *Métamorphoses* d'Ovide renferment des preuves de l'idée que ces trois poëtes avaient de l'immortalité de l'âme. Il n'y a pas jusqu'à Lucrèce qui n'ait reconnu cette vérité.

Or, sur tout cela je demande d'où pouvait venir parmi les païens et parmi ceux d'entre eux qu'on regardait comme les oracles des autres hommes, une idée si générale, si constante, si soutenue sur l'existence d'une autre vie après la mort, si ce n'est de ce que cette idée est innée avec nous, et que Dieu l'a comme imprimée au fond de nos cœurs ?

Sans insister davantage sur l'autorité de ces païens, examinons la question en elle-même, par la différence qui se trouve entre l'âme et le corps. Ce qui fait que le corps est sujet à périr, c'est qu'il a des parties qui se désunissent, et qui, par cette désunion, ne sont plus en état d'avoir entre elles les rapports qu'elles avaient auparavant. Mais il n'en est pas de même de l'âme. Simple par sa nature, elle ne renferme aucunes parties qui puissent se séparer les unes des autres, et par conséquent elle ne peut pas périr.

D'ailleurs, on ne peut disconvenir qu'il ne soit plus noble de penser, de juger, de raisonner, que de ne le faire pas. L'esprit pense, juge, raisonne; ce qu'une matière quelconque ne saurait faire : l'esprit est donc plus noble que la matière. Ce principe une fois supposé, je dis que nous avons droit d'attribuer à l'esprit, à bien plus forte raison, ce que nous trouvons dans la matière même. Or la matière ne s'anéantit pas; une fois créée, elle ne peut rentrer dans le néant que par la volonté de celui qui l'en a fait sortir. Les parties de la matière peuvent bien se séparer les unes des autres, mais elles subsistent toujours. Il y a dans le monde autant de parties de matière aujourd'hui, qu'il y en avait il y a six mille ans. Le chimiste, qui décompose un corps par la violence du feu, donne par cette décomposition une situation différente à ses parties; il les éloigne les unes des autres, il les subtilise; il ne les détruit pas. Mais si la matière est indestructible de sa nature, comment l'esprit, qui est une substance beaucoup plus parfaite, serait-il privé du même avantage ?

Non, mes chers auditeurs, il ne l'est pas. Dès qu'il est une fois sorti du néant, il ne peut y rentrer que par l'ordre exprès du Créateur, et cet ordre ne se donnera jamais.

Si je ne parlais ici que pour les vrais fidèles, j'alléguerais en preuve de ce que j'avance la promesse que Dieu même en a faite. Nous lisons dans l'Ancien Testament que Dieu a créé l'homme pour durer toujours : *Deus creavit hominem inexterminabilem.* (*Sap.*, II, 23.) Nous lisons dans le Nouveau que les méchants souffriront un supplice qui ne finira jamais, et que les bons jouiront d'une vie éternelle : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* (*Matth.*, XXV, 46.) Mais comme les adversaires que nous combattons ici n'admettraient pas une preuve de cette espèce, c'est à la raison seule que nous aurons recours pour le prouver.

La raison nous montre qu'il y a un Dieu. Les matérialistes, au moins pour la plupart (169), conviennent avec nous de ce principe. Or, s'il y a un Dieu, notre âme est immortelle. Dieu est vrai, Dieu est sage, Dieu est juste; ce sont là trois attributs qui sont essentiels à la Divinité, et ce sont ces trois attributs qui établissent l'immortalité de notre âme.

Dieu est *vrai*. Mais si Dieu est vrai, tout en lui doit être marqué au coin de la vérité; les paroles qu'il prononce doivent être conformes à la vérité; les œuvres qu'il opère doivent être fondées sur la vérité; les désirs

(169) Je dis pour la plupart; car il en est parmi eux, tel que l'auteur du *Système de la nature*, qui nient formellement l'existence d'un Dieu, et qui n'en reconnaissent point d'autre que la matière même. (Voyez M. Bergier, dans les deux volumes qu'il a publiés pour la réfutation de cet ouvrage.)

qu'il nous donne doivent avoir pour objet la vérité. Or Dieu nous donne à tous un désir de ne jamais cesser d'être; désir violent, désir immense, désir éternel. Désir *violent*. Il est incorporé avec nous, et comme inséparable de notre nature. Nous perdrions plutôt notre existence que le désir d'exister toujours. Désir *immense*. Rien ne le contente ; dussions-nous jouir de tous les biens imaginables, ils ne seraient pas propres à nous satisfaire, si nous pensions qu'il fallût les quitter un jour. Désir *éternel*. Il embrasse tous les temps sans en excepter la moindre partie; il va même au delà de tous les temps. Eussions-nous existé cent mille ans et cent autres mille ans répétés cent mille fois, si après tout ce temps-là il fallait cesser d'être, nous compterions pour rien notre existence passée, et nous soupirerions après une existence plus longue encore.

Maintenant je demande : ce désir, qui nous est commun avec tous les hommes de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états, comme chacun l'éprouve au fond de son cœur; ce désir, qui est inséparable de nous-mêmes, d'où nous vient-il? Ce n'est pas nous qui nous le sommes donné; nous l'avons reçu de Dieu. Si nous l'avons reçu de Dieu, et que Dieu soit essentiellement vrai, ce désir doit avoir un objet véritable. En effet, tout désir est un mouvement, et tout mouvement dit essentiellement un terme. Par conséquent, si Dieu nous donne un mouvement vers l'immortalité, il faut nécessairement que l'immortalité subsiste; autrement Dieu nous imprimerait un mouvement inutile, un mouvement qui, n'ayant aucun objet fixe, serait contraire à la vérité. Donc, dès là qu'il y a un Dieu *vrai*, nous devons convenir de l'immortalité de notre âme.

Dieu est *sage*, et sa sagesse consiste à gouverner par sa providence un monde que sa toute-puissance a tiré du néant. Mais si l'homme n'est pas immortel, où est la sagesse et la providence de Dieu dans le gouvernement du monde moral? On ne l'y voit pas, et même tout y paraît dans le désordre et la confusion. Par exemple, l'inégalité des biens est un défaut dont on semblerait avoir droit d'accuser la Providence, s'il n'y avait pas, après la vie présente, une autre vie où tout sera remis dans l'ordre. Dieu a créé des biens suffisants pour l'entretien de tous les hommes qui sont sur la terre; mais il en a donné aux uns beaucoup plus qu'il ne leur en faut, et aux autres beaucoup moins qu'il ne semblerait nécessaire.

Ceci paraîtrait un mal au premier coup d'œil; mais ce n'en est point un quand on l'examine de près. Dieu a agi de la sorte pour maintenir la subordination entre les membres de la société. Elle doit nécessairement renfermer dans son sein des grands et des petits, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs. Les premiers ont besoin du service et du travail des seconds; les seconds ont besoin de la récompense et de la protection des premiers. Ceux même d'entre les pauvres qui sont hors d'état de rendre actuellement aucun service aux riches, doivent être l'objet de leur reconnaissance pour les services passés; et ceux qui ne leur en ont jamais rendu, doivent être l'objet de leur compassion pour leur misère présente. Dieu, qui est le père des pauvres aussi bien que des riches, commande à ceux-ci de leur tenir lieu de providence ici-bas.

Jusque-là tout est dans l'ordre. Je vois un Dieu qui, en paraissant abandonner les pauvres, prend soin de leur subsistance, au moins par l'entremise des riches. Mais cet ordre de Dieu, combien s'en faut-il qu'il soit exécuté comme il devrait l'être! Combien de malheureux languissent dans la plus affreuse indigence, pendant que des riches s'endurcissent à leur égard au point de ne tenir aucun compte de leurs misères!

Ici recommencent mes doutes sur la Providence; et s'il n'y avait pas d'autre vie, je me croirais en droit de demander : Y a-t-il un Dieu qui préside au gouvernement de l'univers? Mais dès là que je sais qu'après la vie présente il en est une autre où Dieu punira rigoureusement ceux d'entre les riches qui auront été insensibles à la misère des pauvres, et où il récompensera d'une manière éclatante ceux d'entre les pauvres qui auront souffert en patience le délaissement et la dureté des riches, alors tout se développe, tout s'éclaircit, tout rentre dans l'ordre, et je ne puis m'empêcher de m'écrier : O mon Dieu! que votre sagesse est admirable, de savoir tirer le bien du mal même, et de faire résulter des souffrances qu'on endure patiemment dans cette vie une félicité sans fin qu'on possédera dans la vie future!

Dieu est *juste*. Or cette justice de Dieu établit encore invinciblement l'immortalité de l'âme. En effet, il est essentiel à un Dieu juste d'aimer la vertu et de la récompenser; il est essentiel à un Dieu juste de haïr le vice et de le punir. Mais ce n'est pas toujours dans ce monde que Dieu récompense la vertu et punit le vice; et s'il n'y a point d'autre vie, on peut dire que la justice de Dieu se trouve en défaut à cet égard-là.

Combien d'impies toujours heureux! Combien de personnes commettent en secret des crimes qui ne viennent jamais à la connaissance des hommes, et dont, par conséquent, on ne saurait les punir! Combien d'autres commettent en public des forfaits dont leur naissance, leurs richesses, leur crédit leur assurent l'impunité! Combien d'hypocrites cachent sous les dehors de la vertu les crimes dont ils noircissent leur âme au dedans! Cependant ces riches coupables passent leurs jours dans la jouissance de toutes les satisfactions des sens; rien ne se refuse à leurs désirs; tout concourt à leur faire une félicité aussi durable que leur vie. Ces hypocrites jouissent de la réputation la plus brillante; on rend à leur vertu factice un hommage qui n'est dû qu'à la véritable ; et comme le voile qui les couvre ne se rompt point dans ce monde, le public décerne à leur personne pendant la

vie, et même à leur mémoire après la mort, une estime, un respect, une vénération dont ils furent toujours indignes. Voilà ce qui regarde les vices cachés qui ne sont point punis dans ce monde. Passons aux vertus secrètes qui n'y sont point récompensées.

Combien d'innocents persécutés par leurs ennemis, et condamnés comme coupables sur la fausse déposition de deux scélérats, ont péri chargés de l'exécration publique et de l'opprobre le plus ignominieux! Combien de personnes vertueuses, devenues les victimes de la rapacité d'un homme puissant, ont succombé sous le poids de son crédit et ont été contraintes de finir leurs tristes jours dans la plus affreuse indigence! Combien d'âmes choisies que l'humilité dérobe aux yeux des hommes, et qui, les unes dans de sombres réduits au milieu du monde, les autres dans l'obscurité du cloître ou à l'ombre du sanctuaire, ont pratiqué pendant plus d'un demi-siècle des vertus héroïques dont elles n'ont jamais eu d'autres témoins qu'elles-mêmes (170)!

Voilà, chrétiens, une faible esquisse du contraste qui se voit assez souvent dans le monde entre la vertu oubliée, méprisée, persécutée, et le vice estimé, loué, récompensé. S'il n'y avait pas d'autre vie, je vous avoue que ce coup d'œil serait une tentation bien terrible pour les âmes les plus ferventes; tentation à laquelle le saint roi David fut près de succomber. C'est lui-même qui nous l'apprend dans un de ses psaumes : *Peccatores in sæculo obtinuerunt divitias.... et dixi : Ergo sine causa justificavi cor meum?* (*Psal.* LXXII, 12.) En voyant les pécheurs regorger de richesses dans le monde,... j'ai dit : Est-ce donc en vain que j'ai gardé la justice? Ah! continue-t-il, cette épreuve est délicate, et j'y succomberais, si, entrant dans le sanctuaire de la Divinité, je ne considérais ce qu'un Dieu juste leur réserve dans l'autre vie : *Labor est ante me, donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum.* (*Ibid.*, 16.)

C'est là, mes chers auditeurs, ce que nous devons faire à l'exemple du saint prophète. Entrons comme lui dans le sanctuaire de la divine justice, examinons ce qu'elle réserve aux justes et aux pécheurs dans la vie future, et pour lors toutes nos difficultés s'évanouiront; nous trouverons dans l'immortalité de notre âme la solution de tous les problèmes qu'on peut proposer sur cette matière. Mais, dira-t-on, pourquoi Dieu permet-il que la vertu soit affligée dans ce monde, et que le vice y soit récompensé? C'est, mes frères, parce qu'il est juste qu'il agit de la sorte. Ceci demande un peu de développement.

Il n'est point d'hommes, ou du moins il en est fort peu, qui soient assez criminels pour ne pas, de temps à autre, entremêler leurs crimes de quelque acte de vertu. Mais sous un Dieu juste, la vertu, quelque imparfaite qu'elle soit, mérite une récompense. Il leur en accorde une passagère dans ce monde pour payer en quelque sorte le peu de bien qu'ils y ont fait pendant qu'il leur réserve un châtiment éternel dans l'autre pour les punir des grands maux qu'ils ont commis dans celui-ci. C'est ce que nous apprend le Docteur de la grâce en parlant des Romains (171).

De même il est peu d'hommes qui soient assez vertueux pour ne commettre jamais la moindre faute. Or, sous un Dieu juste la moindre faute doit être punie. Il est vrai qu'il y a dans la vie future un lieu destiné à la punition des moindres péchés; mais sa miséricorde se mêlant quelquefois avec sa justice, il les punit légèrement dans ce monde, afin de leur épargner les peines rigoureuses de l'autre vie. Maintenant il leur impose une peine légère, proportionnée à la légèreté de leurs fautes, et leur réserve dans le ciel une félicité infinie pour les récompenser de la solidité de leur vertu. C'est ainsi que l'immortalité de notre âme montre l'équité de la conduite que Dieu tient et dans ce monde et dans l'autre à l'égard des justes et des pécheurs.

Mais pourquoi Dieu n'afflige-t-il pas les justes pendant tout le temps qu'ils ont à vivre sur la terre, puisqu'il a toute l'éternité pour les récompenser dans le ciel? Pourquoi n'y comble-t-il pas toujours de biens les pécheurs, puisqu'il les punira dans l'enfer pendant toute l'éternité? C'est, mes frères, que la tentation serait trop forte, et pour les justes qui souffriraient des peines continuelles, et pour tous ceux qui en seraient les témoins. Si, malgré le mélange de bien et de mal qu'éprouvent les justes, on murmure contre la justice de Dieu, que serait-ce s'il suffisait d'être juste pour vivre toujours dans l'affliction? D'ailleurs, si Dieu gardait une conduite uniforme, ou pour le bien ou pour le mal, à l'égard des justes et des pécheurs, on discernerait aisément dès ce monde les uns des autres; et c'est ce que Dieu ne veut pas. Tout doit être dans l'incertitude jusqu'au grand jour des révélations, où il rendra pour toujours à chacun selon ses œuvres.

Quelquefois dans ce monde même il punit le vice et récompense la vertu, pour donner aux hommes une idée de sa justice et pour ne leur pas fournir occasion de murmurer contre la Providence. Quelquefois, et même le plus souvent, il ne fait ni l'un ni

(170) « Quand je n'aurais d'autres preuves de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Je me dirais : Tout ne finit pas avec la vie, tout rentre dans l'ordre après la mort. » (J.-J. Rousseau, dans son *Emile*.)

(171) Dieu, dit saint Augustin, donna aux Romains l'empire de l'univers pour récompenser les vertus morales qu'ils pratiquaient; mais, ajoute-t-il, pendant qu'on les loue dans le monde où ils ne sont plus pour les vertus imparfaites dans lesquelles ils se sont signalés, on les tourmente dans l'autre monde où ils sont pour les crimes honteux dont ils se sont rendus coupables. « Laudantur ub. non sunt, cruciantur ubi sunt. »

l'autre, pour montrer aux hommes que la vie présente n'est destinée qu'à les conduire à une vie future, où sa justice à punir le mal et sa magnificence à récompenser le bien brilleront dans tout leur éclat.

Soyez à jamais béni, Seigneur, de nous avoir donné une destination si noble. Ah! ce n'est pas dans ce monde que notre âme attend de vous sa récompense. Créée à votre image et semblable aux esprits célestes, elle est faite aussi bien qu'eux pour jouir éternellement de votre aimable présence dans le ciel. Répandez de plus en plus, ô mon Dieu! ces sublimes idées dans notre esprit; gravez ces nobles sentiments dans nos cœurs, et faites que, loin de nous dégrader en nous mettant au nombre des êtres sans raison, nous nous souvenions toujours que vous nous destinez à partager avec vous l'immortalité bienheureuse où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il (172).

CONFÉRENCE XVI.

Contre les antiprêtres (173).

DEVOIRS DES CHRÉTIENS A L'ÉGARD DES PRÊTRES.

Si nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei. (I *Cor.*, I, 4.)

Qu'on nous regarde comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des mystères de Dieu.

Le rapport est trop étroit entre notre sainte religion et ceux qui ont l'honneur d'en être les ministres, pour qu'après avoir établi la certitude de celle-là nous nous dispensions de faire voir la dignité de ceux-ci. Jamais il n'y a eu de religion, ni vraie ni fausse, qui n'ait eu des hommes spécialement consacrés au culte qui en est l'objet. Ce ne sont pas seulement les juifs qui ont eu autrefois, et les chrétiens qui ont aujourd'hui des prêtres, la religion païenne en eut et en a encore; la religion mahométane en a de même : tant il est vrai que les hommes de tous les temps et de tous les pays ont toujours été portés à unir ensemble la religion et le sacerdoce. Et c'est ce que suppose évidemment l'apôtre saint Paul dans son Epître aux Hébreux, où de la translation du sacerdoce lévitique il conclut la translation de la loi de Moïse : *Translato sacerdotio, necesse est ut et translatio legis fiat.* (*Hebr.*, VII, 12.)

Ce principe une fois supposé, je dis que si la religion chrétienne est l'ouvrage de Dieu, comme on n'en peut douter, le sacerdoce essentiel à cette religion n'est pas moins son ouvrage que la religion même, et que par conséquent ceux qui en sont revêtus doivent être regardés comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des divins mystères; *ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.* Cependant, combien y en a-t-il aujourd'hui parmi nous qui méprisent souverainement les prêtres! Il suffit d'être honoré de cet auguste caractère pour devenir l'objet de leur haine. Et la raison n'en est pas difficile à trouver. L'avilissement du sacerdoce dans leur esprit ne vient que de l'affaiblissement de leur religion. Dès là qu'ils attaquent cette religion sainte, il est naturel qu'ils attaquent, par contre-coup, ceux qui sont

(172) Pour qu'on ne nous soupçonne pas, dans cette conférence, de nous faire des monstres pour avoir le plaisir de les combattre, il est bon de citer ici quelques auteurs qui ont donné dans ce système. Je ne parle point d'Epicure et de Lucrèce; ces anciens écrivains sont trop passés de mode pour faire beaucoup d'impression sur nos Français : je ne parle que des auteurs modernes. Locke, Leibnitz, Hobbes et Lamettrie ont été légitimement soupçonnés de matérialisme. Locke soutenait que nous ne serons peut-être jamais assurés si Dieu ne peut pas faire que la matière pense. Leibnitz disait un jour en prenant une tasse de café : « Je ne voudrais pas assurer qu'il n'y ait dans cette tasse des monades qui pourront dans la suite devenir des âmes humaines. » Hobbes prétendait que toutes les parties de la matière sont capables de penser, qu'elles pensent même actuellement, et que les différents degrés d'intelligence dépendent de la différente organisation des corps auxquels les âmes sont unies. Lamettrie, médecin de Saint-Malo, soutenait que l'âme consiste dans des parties de matières délicates. Il prétendait étayer son système par l'influence qu'a sur l'âme l'âge des enfants et des vieillards, aussi bien que par celle qu'ont les infirmités sur l'âme des malades; il essayait encore de le prouver par l'expérience des polypes. M. de Lamettrie mourut à Berlin, avec un vif regret d'avoir donné dans les extravagances du matérialisme. Je tiens ce fait de celui qui y reçut ses derniers soupirs. (*Voyez* la *Spiritualité de l'âme*, du P. H. Hayer, récollet, tome I, discours préliminaire, page xv.) Deux autres auteurs plus récents que ceux que nous venons de citer, sont Helvétius et l'auteur du *Système de la nature*, faussement attribué à M. de Mirabeau. Le premier, dans son livre *de l'Esprit*, qu'il aurait dû nommer plutôt le livre *du Corps* que le livre *de l'Esprit*, enseigne le matérialisme tout pur. Le second, en composant son *Système de la nature*, a donné dans les extravagances du plus grossier matérialisme. M. de Voltaire dit dans ses *Lettres philosophiques*, à l'article *Locke* : « J'ai un corps, et je pense; je n'en sais pas davantage. » M. le marquis d'Argens soutient le matérialisme dans sa *Philosophie du bon sens*, tome II, pages 257 et 259.

(173) *Antiprêtres.* Ce mot composé n'a peut-être pas encore obtenu ses lettres de naturalisation dans le royaume; mais j'espère qu'on voudra bien lui faire grâce en faveur de la commodité qu'il nous procure d'expliquer plus brièvement ce que nous ne pourrions dire que par une longue circonlocution. J'entends par antiprêtres ces hommes pour qui il n'y a rien de sacré, et qui parlent sans cesse contre le pape, les cardinaux, les évêques, etc. C'est au pasteur à instruire les fidèles là-dessus. Pourvu qu'il évite les personnalités, qui ne sont jamais permises dans notre ministère, il s'acquittera d'une partie de son devoir en montrant aux chrétiens qu'une partie du leur consiste à respecter les ministres d'une religion qui est l'ouvrage de Dieu.

(174) Les antiprêtres sont moins une espèce particulière d'ennemis de la religion qu'une dénomination qui convient à tous ses ennemis en général. Athées, déistes, tolérants, matérialistes, tous ces gens-là, quelque opposés qu'ils soient entre eux par la contrariété de leurs principes, se réunissent dès qu'il s'agit d'invectiver contre les ministres d'une religion qu'ils ne peuvent souffrir.

chargés de la défendre ; et la plupart d'entre eux ne sont *antiprêtres* (174) que parce qu'ils sont *antichrétiens*. Ils espèrent qu'en jetant du ridicule et de l'odieux sur les ministres d'un culte qu'ils abhorrent, ils le feront retomber sur le culte même ; et c'est là ce qui ne leur réussit malheureusement que trop. Il n'est pas rare de rencontrer, même parmi ceux qui ont encore dans le cœur un fonds de religion, des hommes qui, devenus les échos de ceux dont nous parlons ici, répètent d'après eux des invectives contre les ministres d'une religion qu'ils ne haïssent pas.

Si nous ne pouvons inspirer d'autres sentiments aux premiers, essayons au moins de prévenir les seconds contre la contagion du mauvais exemple qu'ils en reçoivent. Mais pour y réussir il faut commencer par expliquer en quoi consiste le sacerdoce. Faisons-le donc, et montrons quelle est l'idée que les chrétiens doivent avoir des ministres de la loi nouvelle. Mais ne nous en tenons pas là : tirons de cette idée des conséquences pour régler la conduite qu'ils doivent tenir à leur égard. C'est ce que nous avons dessein de faire dans cette conférence, où, après avoir exposé les prérogatives de la prêtrise, nous montrerons ce que les fidèles doivent à ceux que Dieu a honorés de ce caractère. En deux mots : Quels sont les principaux rapports des prêtres envers les chrétiens? Vous le verrez dans la première partie. Quels sont les différents devoirs des chrétiens envers les prêtres? Vous le verrez dans la seconde.

Vierge sainte, auguste reine des uns et des autres, obtenez aux premiers la grâce d'estimer de plus en plus les rapports qu'ils ont avec les seconds. Obtenez aux seconds la grâce de remplir exactement leurs obligations envers les premiers. C'est ce que nous vous demandons instamment en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

I. RAPPORT DES PRÊTRES AVEC LES FIDÈLES. — Avant de vous parler de vos devoirs envers les prêtres, il convient de vous donner une idée des rapports que les prêtres ont avec vous, mes frères, car l'un est appuyé sur l'autre. C'est pour y réussir que je considère ici les prêtres sous trois points de vue, comme prédicateurs, comme confesseurs, comme consécrateurs. Comme prédicateurs, dans la chaire ils vous enseignent les volontés de Dieu ; comme confesseurs, dans le tribunal ils vous réconcilient avec Dieu ; comme consécrateurs, au saint autel ils vous nourrissent du corps et du sang d'un Dieu. Ainsi toutes les fonctions de ce saint ministère sont relatives à votre salut. En effet, ce n'est pas pour nous-mêmes que Dieu nous a élevés au sacerdoce, c'est pour vous, mes chers auditeurs. Et c'est ce que disait saint Augustin aux fidèles d'Hippone : Si c'est pour nous que nous sommes chrétiens, c'est pour vous que nous sommes prêtres : *Nobis sumus christiani, vobis sacerdotes.*

Examinons ce triple rapport des prêtres avec les fidèles, et commençons par les considérer en qualité de prédicateurs.

1° *Prédicateurs.* — De tout temps Dieu a commandé à ses ministres d'enseigner ses volontés aux hommes. Prêchez, disait-il à un d'entre eux dans l'ancienne loi ; ne cessez d'instruire mon peuple de ses devoirs : que votre voix soit comme une trompette qui leur annonce les ordres que je leur donne : *Clama, ne cesses. Quasi tuba exalta vocem tuam.* (*Isa.*, LVIII, 1.) C'était à Isaïe qu'il parlait de la sorte. Mais il commanda la même chose à plusieurs autres prophètes : *Olim Deus loquens patribus in prophetis.* (*Hebr.*, I, 1.) Après avoir instruit les hommes par d'autres hommes pendant plusieurs siècles, il voulut bien enfin les instruire par son propre Fils : *Locutus est nobis per Filium.* (*Ibid.*) Il l'envoya donc du ciel en terre, ce Fils en tout égal à lui-même, et le chargea d'enseigner l'Evangile aux pauvres : *Evangelizare pauperibus misit me.* (*Luc.*, IV, 18.)

Mais ce Fils de Dieu ne devait s'acquitter de cette fonction que pendant trois ans, après lesquels il devait retourner vers son Père. Que fit-il pour suppléer à ce qu'il ne pouvait plus exécuter par lui-même? Il chargea les apôtres de tenir sa place à cet égard. Comme mon Père m'a envoyé, leur dit-il, je vous envoie : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* (*Joan.*, XX, 21.) *Allez*, leur ajouta-t-il, *prêchez l'Evangile à toute créature.* (*Marc.*, XVI, 15.) Ils obéirent à ses ordres ; ils se répandirent dans tout l'univers et s'y acquittèrent de cette importante fonction. Mais comme ils ne devaient pas toujours vivre, ils chargèrent leurs successeurs de continuer après leur mort ce qu'ils auraient fait pendant leur vie. Ceux-ci en chargèrent de même ceux qui vinrent après eux ; et ce ministère de la divine parole se perpétuant d'âge en âge, est parvenu jusqu'à nous, qui sommes envoyés de la part de Dieu pour continuer la bonne œuvre commencée par Jésus-Christ et par ses apôtres. C'est donc aux prédicateurs d'aujourd'hui, comme à ceux des premiers siècles, que Jésus-Christ dit : Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.*

Ainsi les prédicateurs sont les envoyés de Dieu, les ministres de Dieu, les ambassadeurs de Dieu. Ce titre d'ambassadeur de Dieu, c'est l'apôtre saint Paul qui se le donne à lui-même, et qui le donne à ceux qu'il a établis ses collègues dans le ministère de la parole. Nous faisons envers vous, dit-il aux pécheurs de son temps, la fonction d'ambassadeurs de Jésus-Christ : c'est Dieu même qui vous exhorte par notre bouche : *Pro Christo legatione fungimur tanquam Deo exhortante per nos.* (II *Cor.*, V, 20.) C'est donc là, mes frères, le premier rapport que les prêtres ont avec vous ; ils font à votre égard la fonction d'ambassadeurs de Dieu.

Quand un souverain est en guerre avec une autre puissance, et qu'il veut faire avec elle un traité de paix, il envoie un ambassadeur en la cour étrangère pour y négocier ce traité. Voilà ce que Dieu fait à votre égard. Vous êtes ses ennemis; il veut faire la paix avec vous; il vous envoie des ambassadeurs qu'il charge de négocier cette affaire importante. Or ces ambassadeurs sont les prêtres, dont la première qualité est celle de prédicateurs. Passons à la seconde, et les considérons comme confesseurs.

2° *Confesseurs.* — Oui, mes frères, c'est dans le tribunal de la pénitence que les prêtres exercent à votre égard le pouvoir admirable de vous réconcilier avec votre Dieu. C'est saint Paul qui nous l'apprend, ou plutôt c'est Jésus-Christ même qui nous l'apprend; et saint Paul nous le confirme et nous l'explique en nous enseignant que Dieu a donné aux prêtres le ministère de la réconciliation : *Dedit nobis Deus ministerium reconciliationis.* (II *Cor.*, V, 18.) Ministère auguste, que Dieu n'accorda ni aux plus célèbres d'entre les patriarches, ni aux plus éclairés d'entre les prophètes, ni aux plus sublimes d'entre les anges. Non, dit saint Jean Chrysostome, ce n'est point aux anges que Dieu a dit : Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel : ce n'est qu'aux prêtres de la nouvelle loi que s'adressent ces admirables paroles de Jésus-Christ : *Quæcunque solveritis super terram, erunt soluta et in cœlo.* (*Matth.*, XVIII, 18.)

En effet, quoi de plus admirable que de rendre la santé spirituelle à ceux que la maladie du péché a réduits à l'état le plus triste et le plus fâcheux? Que penseriez-vous, mes chers auditeurs, d'un médecin qui guérirait ses malades sans autre remède que ces trois mots : *Je vous guéris!* Vous le regarderiez avec raison comme un thaumaturge; et un pouvoir aussi admirable que celui-là vous paraîtrait un miracle toujours subsistant. Ah! mes chers frères, ce n'est là qu'une faible image du pouvoir que le prêtre exerce envers vous tous les jours dans le tribunal. Un pénitent qui vient se jeter aux pieds du prêtre est un malade spirituel dont les plaies sont quelquefois très-profondes. S'il les découvre, ces plaies, avec sincérité, et qu'il ne mette aucun obstacle volontaire à sa guérison, le médecin le guérit de toutes ses blessures sans y appliquer d'autres remèdes que ces trois mots : *Je vous absous.*

Mais je me trompe en disant que ces pénitents sont des malades; je devais dire plutôt que ceux d'entre eux qui sont coupables de péchés griefs sont des morts, et des morts dont quelques-uns le sont, non pas depuis quatre jours comme Lazare, mais depuis quatre années, quelquefois même depuis bien plus longtemps encore. Ce sont ces morts que le prêtre, par l'absolution, fait sortir vivants de leur tombeau.

L'eussions-nous cru, mes frères, que la bonté de notre Dieu pour les pécheurs dût aller jusque-là? L'eussions-nous cru, qu'elle le portât à revêtir de faibles hommes du pouvoir de rendre à d'autres hommes des biens aussi précieux que le sont la santé et la vie de l'âme qu'ils avaient perdue dans le péché? C'est ici que nous devons nous livrer tout entiers aux plus vifs sentiments de la reconnaissance et de l'admiration.

Nous lisons dans l'Evangile que le peuple, témoin de la guérison subite d'un paralytique auquel Notre-Seigneur rendit la santé par sa parole, s'écria : Que Dieu soit à jamais béni d'avoir donné un si grand pouvoir aux hommes! *Glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus.* (*Matth.*, IX, 8.) Ah! mes frères, si ce bon peuple avait tant de raison de faire éclater sa joie en voyant un homme subitement guéri par une parole, de quelle allégresse ne devons-nous pas être remplis à la vue d'une si grande multitude d'âmes malades et mortes par le péché qui recouvrent la santé et la vie par trois mots que le prêtre prononce! Ecrions-nous donc dans le transport de notre reconnaissance : Oh! que Dieu soit à jamais béni d'avoir donné un si grand pouvoir aux hommes! *Benedictus Deus, qui dedit potestatem talem hominibus!*

Après ce que nous venons de dire du pouvoir que Dieu a donné aux prêtres en votre faveur, mes frères, il semble que sa libéralité envers eux et envers vous ne pouvait aller plus loin : cependant elle ne s'en tient pas là : cette libéralité va jusqu'à donner aux prêtres le pouvoir de porter vos vœux au pied de son trône avec ceux de l'auguste victime dont ils sont les consécrateurs, et de nourrir vos âmes du corps et du sang de cet Agneau sans tache.

3° *Consécrateurs.* — Oui, chrétiens, tous les jours au saint autel les prêtres immolent pour vous le Fils de Dieu à son Père; et après l'avoir offert en sacrifice, ils vous distribuent à la sainte table ce pain céleste qui donne la vie de la grâce à ceux qui le mangent avec de saintes dispositions. C'est donc spécialement ici que, selon l'expression de saint Paul, ils font la fonction de ministres de Jésus-Christ et de dispensateurs de ses divins mystères : *Ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.*

Les prêtres, à l'autel, sont les lieutenants de Jésus-Christ; ils y représentent sa personne, ils y parlent en son nom. Aussi n'y disent-ils pas en consacrant : Ceci est le corps de Jésus-Christ; mais ceci est mon corps. Pour montrer qu'ils y tiennent la place de Jésus-Christ même, ils lui prêtent leur langue; mais c'est lui qui est tout ensemble et le prêtre qui offre et la victime offerte : *Idem sacerdos et victima.* Quel admirable pouvoir que celui de représenter la personne d'un Dieu! pouvoir qu'il n'a accordé ni au saint Précurseur, ni aux célestes intelligences, ni même à sa sainte Mère.

Non, Jean-Baptiste, qui eut une fois le bonheur de toucher Jésus-Christ en le baptisant dans le Jourdain, n'eut jamais l'avantage de le produire au saint autel. Les es-

prits célestes qui environnent le prêtre au moment du sacrifice, y adorent Jésus-Christ avec crainte et tremblement; mais ils ne sont que les témoins de l'oblation de cette auguste victime; ils n'en sont pas les sacrificateurs : c'est au prêtre seul que ce privilége est réservé.

Marie elle-même, cette incomparable Vierge, en toute autre chose si privilégiée de Dieu, n'eut jamais l'avantage de produire Jésus-Christ dans cet ineffable sacrement. En effet, Marie, en disant à l'Ange : *Qu'il me soit fait selon votre parole* (*Luc.*, I, 38), donna bien occasion au Saint-Esprit de produire le Fils de Dieu dans son chaste sein, mais elle ne le produisit jamais dans l'Eucharistie; au lieu que les prêtres renouvellent tous les jours, en offrant le saint sacrifice, cet ineffable mystère, qui ne s'opéra qu'une fois dans le sein de Marie. Et c'est là ce qui a donné lieu à quelques saints Pères de dire que la dignité sacerdotale est une extension de la divine maternité, et à saint Augustin de s'écrier : O admirable dignité des prêtres, entre les mains desquels, comme dans le sein de Marie, le Fils de Dieu s'incarne de nouveau! *O veneranda sacerdotum dignitas, in quorum manibus, velut in utero Virginis, Dei Filius incarnatur!* Ce grand saint a donc eu bien raison de dire que la dignité sacerdotale est l'objet de la vénération des anges : *Dignitas quam plurimum veneratur angelica celsitudo.*

Pourquoi n'est-elle pas toujours celui de la vénération des chrétiens? C'est qu'ils ne réfléchissent pas assez sur les glorieuses prérogatives dont Dieu a honoré les prêtres. S'ils considéraient attentivement ce que Dieu a fait pour eux en leur donnant la qualité de prédicateurs, de confesseurs, de consécrateurs, ils comprendraient la vérité de ce que dit saint Paul, qu'on doit les regarder comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des divins mystères : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei.* (I *Cor.*, IV, 1.)

Mais comme nous n'avons exposé les prérogatives des prêtres que pour apprendre aux fidèles ce qu'ils leur doivent, il s'agit maintenant de montrer à ceux-ci quels sont leurs principaux devoirs à l'égard de ceux-là. C'est ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

II. DEVOIRS DES FIDÈLES A L'ÉGARD DES PRÊTRES. — Si je ne parlais ici qu'à vous, Messieurs, que Dieu a honorés du sacerdoce après vous avoir apporté ce passage de saint Paul : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei*, j'ajouterais avec le même apôtre : *Hic jam quæritur inter dispensatores ut fidelis quis inveniatur.* Mais ce n'est point à vous que je parle; c'est aux simples fidèles à qui je n'ai exposé les prérogatives du sacerdoce que pour les engager de rendre aux prêtres ce qu'ils leur doivent. Leur premier devoir à l'égard de ces ministres du Seigneur, c'est de les respecter.

1° *Respecter les prêtres. — Nous devons respecter les prêtres, et c'est un prêtre qui nous le dit.* Eh! mes très-chers frères, qui est-ce qui vous le dira, si les prêtres ne vous le disent point? Une des obligations de notre état est de vous engager à remplir les obligations du vôtre. Or votre première obligation à l'égard des ministres du Seigneur, c'est de leur rendre le respect que le Seigneur même exige que vous leur rendiez. Nous ne sommes en cela, comme dans tout le reste, que les organes dont Dieu se sert pour vous notifier ses ordres. C'est lui-même qui vous commande par notre bouche de respecter ceux qui vous tiennent ici sa place; et malgré l'intérêt que vous pouvez croire que nous y ayons, vous ne devez pas trouver étrange que nous vous donnions là-dessus les avis dont vous avez besoin.

On aurait pu faire à saint Paul le même reproche que vous nous faites : on aurait pu lui dire qu'étant un des ministres de la religion il ne convenait pas qu'il exigeât pour eux un respect dont il était l'objet aussi bien que les autres. Cela ne l'empêcha pas de dire : Que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi.* Ne considérant point ce qu'il pouvait y avoir en cela de personnel, il disait aux chrétiens de son temps ce que chacun de nous peut dire à ceux du nôtre: Pour ce qui est de ma personne, il m'est fort égal que vous me jugiez, que vous me méprisiez, que vous me condamniez : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer.* (I *Cor.*, IV, 3.) Mais indépendamment de la personne, vous devez respecter l'auguste caractère dont nous sommes revêtus, et nous regarder comme les dispensateurs des mystères de Dieu, *ut dispensatores mysteriorum Dei.*

Saint Augustin enseignait à peu près la même chose aux citoyens de la ville d'Hippone. Mes frères, leur disait-il, pendant que la nécessité de vous instruire nous place ici dans cette chaire au-dessus de vos têtes, nous mettons en esprit notre personne sous vos pieds. Mais cela ne l'empêchait pas d'exiger pour lui-même et pour ceux qui, comme lui, étaient consacrés au culte du Seigneur, le respect qui était dû à son ministère.

En effet, mes chers auditeurs, c'est Dieu même qui ordonne, et dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau, qu'on respecte ses ministres. En son nom, le saint roi David défend de toucher aux oints du Seigneur et de déprimer les ministres de sa parole : *Nolite tangere christos meos, et in prophetis* (175) *meis nolite malignari.* (*Psal.* CIV, 15.) Dans l'Evangile, Jésus-Christ déclare à ses apôtres et en leurs personnes à ceux qui doivent leur

(175) *Prophetis.* Le nom de prophète ne signifie pas toujours, dans l'Ecriture, un homme qui prédit l'avenir; il signifie souvent celui qui par état est employé à chanter les louanges de Dieu ou à annoncer sa parole. Il y en a vingt exemples dans les livres saints.

succéder que ceux qui les écoutent l'écoutent lui-même, et que ceux qui les méprisent le méprisent : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit.* (*Luc.*, X, 19.)

Ce respect que Dieu a voulu que l'on portât aux ministres de la vraie religion, a passé, comme par une espèce d'instinct naturel ou de tradition populaire, à ceux même qui n'étaient que les ministres des religions fausses ; et c'est ce qu'on a vu dans tous les siècles et dans tous les pays. Autrefois les Egyptiens honoraient leurs prêtres, les Perses leurs mages, nos Gaulois leurs druides. Encore aujourd'hui les Indiens honorent leurs brahmanes, les Japonais leurs bonzes, les Turcs leurs derviches, les Génevois leurs prédicants. Par quelle fatalité arrive-t-il donc, ô mon Dieu ! que des catholiques n'honorent pas vos prêtres ? C'est, mes frères, parce qu'ils sont les ministres de la vraie religion.

Mais, dira-t-on, être les ministres de la vraie religion est un motif de plus pour les respecter. Oui, mes chers auditeurs ; mais c'est cependant par ce motif même qu'on les respecte moins : et la raison n'en est pas difficile à comprendre. Le démon n'est pas intéressé à suggérer aux idolâtres, aux mahométans, aux hérétiques de mépriser leurs prêtres, leurs derviches, leurs prédicants. Pourquoi? C'est qu'on ne fait pas la guerre à ses amis, et que ces hommes étant les amis du démon, les ministres du démon, les apôtres du démon, il y va de son intérêt que ces hommes non-seulement ne soient pas méprisés, mais qu'ils soient estimés, respectés, honorés par ceux qui sont les partisans des fausses religions dont les premiers sont les défenseurs. Ils travaillent pour le démon en maintenant les hommes dans une religion qui les damne, et le démon travaille pour eux en inspirant aux hommes un grand respect pour leurs personnes. Au contraire, les prêtres de l'Eglise catholique étant les ennemis déclarés du démon, faisant tous leurs efforts pour lui arracher les âmes et pour l'empêcher de les séduire, il n'est pas étonnant qu'il leur rende guerre pour guerre, et qu'il tâche d'inspirer aux chrétiens pour eux un mépris qu'il espère faire par là retomber sur la religion même ; et il n'y réussit malheureusement que trop.

Combien ne trouve-t-on pas, dans les compagnies d'un certain monde, de ces hommes pour lesquels il n'y a rien de sacré, qui ne respectent ni les papes, ni les cardinaux, ni les évêques, et à plus forte raison, ni les prêtres, ni les religieux, ni les religieuses ! Il suffit que ces personnes soient spécialement consacrées à Dieu pour devenir les objets de leurs fades plaisanteries, de leurs noires médisances, et souvent de leurs calomnies les plus atroces. Tel homme qui, par lui-même, ne leur déplairait pas s'il n'était ni prêtre ni moine, deviendra la victime de leur haine, parce qu'il est l'un ou l'autre.

Les vertus mêmes de ces hommes dévoués au culte de la religion sont tournés en ridicule ou attribuées à une piété fausse ou hypocrite ; on donne à leurs bonnes œuvres le nom de *cagotisme* ou de *bigoterie*. Pour peu qu'on soit obligé de converser quelque temps avec certaines gens, on fait bientôt une triste expérience de tout ce que nous venons de dire.

S'il échappe aux gens d'Eglise quelques fautes (car pour être consacrés à Dieu, ils ne cessent pas d'être hommes), au lieu de tenir ces fautes secrètes, comme la charité le demanderait à l'égard des moindres citoyens, on se fait un criminel plaisir de les publier et de les répandre, quelquefois même de les accroître et de les augmenter. Bien différents de l'empereur Constantin, qui disait que s'il eût vu un prêtre commettre une faute grève, il aurait voulu le couvrir de sa pourpre impériale pour empêcher que cette faute ne fût connue, nos antiprêtres voudraient la faire connaître à tout l'univers.

Si la solidité de la vertu des ministres de la religion ne prête point le flanc à la médisance, ces hommes dont nous parlons auront recours à la calomnie : au défaut de crimes véritables, ils en formeront d'imaginaires ; et tout moyen leur sera bon, pourvu qu'ils viennent à bout de les déprimer et de les noircir. Quoi de plus commun dans ces feuilles périodiques où l'on prend à tâche de ridiculiser les défenseurs de la bonne cause, que d'y lire contre ceux mêmes qui sont honorés de la dignité épiscopale des faits calomnieux dont la fausseté est évidente à ceux du lieu dont on parle, mais que les étrangers regardent comme une vérité incontestable ? Sur cent mille personnes qui liront ces anecdotes scandaleuses, il y en aura deux mille qui sauront bien à quoi s'en tenir, et qui ne les prendront que pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour des calomnies ; mais il y en aura quatre-vingt-dix-huit mille qui les prendront pour des vérités certaines ; et c'est là ce que les calomniateurs se proposent, de détruire ou d'altérer l'estime qu'on fait des ministres de la religion.

Combien d'autres écrits où il y a toujours quelques traits contre les prêtres, et assez souvent contre les premiers ministres de cette religion sainte ! traits qui percent les âmes peu vigilantes, et qui leur font des blessures d'autant plus profondes, qu'on a grand soin de cacher la main qui les lance, Si l'on savait que ces ouvrages sont le fruit des funestes veilles des V..... et des R....., ce serait pour un grand nombre de personnes un motif de plus d'être en garde contre la séduction ; mais un livre anonyme fait d'autant plus de mal, qu'on ne sait à qui s'en prendre de celui qu'il a pu faire.

Or d'où vient en eux un acharnement si marqué contre les ministres du christianisme? Il vient de la haine qu'ils ont contre le christianisme même. Tout ce qui tient à cette divine religion excite leur mauvaise humeur et échauffe leur bile ; ce qui produit assez souvent de fort mauvais effets dans ceux même dont la croyance n'est point encore altérée. Et que ceux-ci ne disent pas

qu'en se faisant les échos des sarcasmes que les premiers lancent contre les prêtres, ils n'en veulent point au caractère, mais à la personne : car l'un est inséparable de l'autre. Si l'on insultait un magistrat en disant qu'on n'en veut point à la magistrature, cela empêcherait-il que l'on ne fût puni?

Mais ce n'est pas toujours d'une manière si évidente que nos antiprêtres attaquent le sacerdoce dans leurs ouvrages. Un piége si grossièrement tendu serait aperçu du premier coup d'œil, et cela seul suffirait à plusieurs pour l'éviter. C'est sous des emblèmes délicats, sous des figures empruntées, sous l'air ingénu d'une personne simple qui propose ses doutes. Voilà ce qui séduit : c'est là l'insidieux stratagème qu'on emploie avec tout l'art imaginable dans ces livres si multipliés de nos jours, et auxquels on a donné le titre de lettres (176), afin que la naïveté du style épistolaire les fasse lire avec plus d'empressement.

Sous les noms fictifs d'Ibrahim et de Méhémet, ou de quelques autres semblables, on introduit un commerce réciproque entre deux mahométans ou deux *incas* (177), qui se communiquent mutuellement leurs doutes sur leur religion : on y tourne en ridicule les maximes et les pratiques du *grand mufti* et des *imans*, des *fakirs* et des *derviches* (178). Ce n'est point à ces gens-là qu'on en veut; mais sous le nom du *grand mufti* et des *imans* on désigne le pape et les évêques; sous celui des *fakirs* et des *derviches* on représente les prêtres et les religieux. Le blâme que l'on donne aux premiers tombe évidemment sur les seconds (179). L'application n'en est pas fort embarrassante, et ces messieurs ont bien intention qu'on la fasse. Ils nous regarderaient comme des imbéciles si nous prenions à la lettre ce qu'ils nous disent sur tout cela. Aussi est-il peu de personnes qui en soient les dupes; on voit évidemment où ils tendent.

En effet, est-ce pour les citoyens de Constantinople que ces messieurs écrivent à Paris? Est-ce pour instruire les Arabes qu'ils composent leurs livres en français? Le voile oriental dont ils couvrent leurs personnages est trop transparent pour qu'à travers on ne découvre pas le mauvais chrétien qui en veut à la religion de ses pères et à ceux qui en sont les ministres.

Ces antiprêtres ne marchent pas toujours par des chemins couverts; il n'est pas rare de les voir, dans leurs ouvrages, attaquer les prêtres de front. Craignant, ce semble, que leurs tours délicats et leurs fines allégories n'échappent au commun des lecteurs, ils accablent assez souvent les prêtres d'injures les plus grossières. Les termes d'enthousiastes et de fanatiques, de génies crédules et superstitieux, d'hommes avares et intéressés ne leur coûtent rien : au risque de montrer par là le fiel où ils ont trempé leur plume, ces prôneurs de la bienfaisance et de l'humanité se dépouillent, lorsqu'il s'agit des prêtres, de tous les sentiments que l'honnêteté seule devrait leur inspirer à l'égard de ceux même d'entre les citoyens qui composent l'ordre infime de la société.

Quoi de plus ordinaire, par exemple, que de voir leurs ouvrages farcis d'invectives contre le célibat dont le clergé catholique se fait gloire? *Gens inutiles à l'Etat, et qui couvrent la terre d'un poids qui lui est à charge* (180) : ainsi nous appellent-ils. Mais ce n'est pas le bien de l'Etat qui les aigrit de

(176) *Lettres*. Le premier ouvrage qui ait paru dans ce goût-là sont les *Lettres persanes*, composées par M. le président de Montesquieu; ouvrage extrêmement séduisant, dont la rapidité du succès engagea plusieurs auteurs à en composer *ad instar*, sous les titres de *Lettres turques*, *Lettres juives*, *Lettres cabalistiques*, *Lettres péruviennes*. Nous devons ici, à la mémoire de M. de Montesquieu, de dire qu'il mourut en bon chrétien, et témoigna en mourant un grand regret d'avoir composé un ouvrage si dangereux.

(177) *Incas*. C'est le nom des anciens rois du Pérou.

(178) Le *grand mufti* est le principal chef de la religion mahométane; les imans en sont après lui les principaux ministres. Les *fakirs* et les *derviches* sont les prêtres et les religieux des musulmans.

(179) *Sur les Lettres juives persanes*, etc. — On y fait tenir à des concubines du sultan, au milieu de leur sérail, sur l'amour de Dieu, un langage aussi spirituel que le pourrait faire dans son cloître une carmélite ou une calvairienne, afin de faire tomber injustement sur celles-ci le juste mépris que nous avons pour celles-là. On suppose que la question de savoir si on donnerait aux sultanes pour gardiens des eunuques noirs ou des eunuques blancs, fit grand bruit à la Porte (la Porte est la cour du Grand-Seigneur), et qu'il y eut un grand nombre de partisans pour et contre. Il ne faut pas se mettre l'esprit à la torture pour deviner ce que cela veut dire. Les sultanes de Constantinople sont les princesses des deux cours de Versailles et de Madrid : les eunuques noirs sont les jésuites, qui étaient alors confesseurs des premières; les eunuques blancs sont les dominicains, qui étaient et qui sont encore, au moins pour l'ordinaire, les confesseurs des secondes. On dit dans les *Lettres turques*, ou l'*Espion turc* (c'est la même chose), qu'il y a trois jours de l'année ou les chrétiens sont fous, et que le lendemain de ces trois jours les prêtres leur mettent sur la tête une certaine poussière qui a la vertu de les rendre sages pendant quarante jours; mais qu'après ces quarante jours, plusieurs redeviennent fous comme auparavant. Dérision de la cérémonie des cendres. Ce n'est pas la seule qui y soit tournée en ridicule.

(180) *Sur le célibat des prêtres*. — L'auteur de la défense de l'*Esprit des lois* blâme le célibat des prêtres et le regarde comme la ruine d'un royaume, par la diminution notable qu'il met dans la population. Je pourrais répondre à cela que les avantages que la religion retire de l'heureux état de célibataires qu'embrassent ceux qui en sont les ministres, sont trop considérables pour qu'ils puissent être contre-balancés par les désavantages prétendus qui en reviennent à l'Etat. Mais comme les avantages de la religion ne paraissent pas intéresser beaucoup l'auteur dont il s'agit ici, entrons dans ses vues, et n'envisageons le célibat des ministres du Seigneur que par rapport au bien de l'Etat. Je dis que les célibataires sont bien plus utiles à l'Etat qu'on ne pense. Pour le montrer, supposons qu'il n'y ait point de célibataires dans le royaume; qu'en arrivera-t-il? Vous allez le voir dans une seconde supposition que voici. Un gentilhomme de 50,000 livres de rente a six enfants : l'aîné en emporte les

la sorte contre ceux qui choisissent ce genre de vie. Ce qui nous le montre évidemment, c'est qu'ils n'attaquent point deux autres espèces de célibats qui devraient leur paraître pour le moins aussi nuisibles au bien de l'Etat que le premier.

En effet, il y a trois sortes de célibats : le célibat de religion, le célibat de philosophie et le célibat de libertinage. Or ils ne disent rien de ces deux derniers. Pourquoi l'autre est-il le seul contre lequel ils lancent toutes leurs invectives? Car on ne voit point que dans les ouvrages des beaux esprits de nos jours on se récrie contre les deux dernières espèces de célibataires. Cependant combien ne s'en trouve-t-il pas de l'une et de l'autre aujourd'hui dans le royaume!

Combien de gens ne refusent de s'unir à une épouse légitime qu'afin d'en avoir plusieurs qui ne le soient pas! Voilà le célibat contre lequel on aurait d'autant plus droit d'invectiver qu'il est nuisible à l'Etat, et par les citoyens légitimes dont il le prive, et par les gens sans aveu dont il le charge. Les frais immenses qu'exigent les établissements destinés à fournir la nourriture et l'entretien de ces infortunées productions du crime diminueraient de beaucoup, si tant de milliers de célibataires voulaient bien cesser de l'être, et s'arrêter à un choix qui fixât leur inconstance.

On convient qu'il n'en est pas tout à fait de même du célibat de philosophie, et qu'il peut être l'objet du choix judicieux qu'on peut faire d'un état que les lois civiles ne condamnent plus. Mais outre qu'il a le même inconvénient qu'on s'imagine trouver dans le nôtre, il a de plus celui de laisser l'homme exposé à toute la violence de ses penchants, sans lui fournir les grâces intérieures qui soutiennent ceux qu'y s'y déterminent par un motif de piété. Néanmoins on laisse ces célibataires tranquilles, et l'on n'en veut qu'à ceux qui le sont par le désir de plaire à Dieu.

De là les plaintes amères qu'on fait sur le grand nombre de prêtres qui sont aujourd'hui dans l'Eglise. Il est vrai que si tous les chrétiens ressemblaient à ceux contre lesquels nous parlons ici, il y aurait beaucoup plus de prêtres qu'il n'en faut. Des gens qui n'écoutent point la divine parole, ou qui ne l'écoutent que par manière d'acquit; des gens qui n'assistent point au saint sacrifice, ou qui n'y assistent que par bienséance; des gens qui n'approchent point des sacrements, ou qui n'en approchent que quand ils craignent de jeter sur leur personne un vernis d'irréligion contraire à leurs intérêts temporels; des gens de cette espèce trouvent toujours qu'il y a trop de prêtres. Mais est-ce sur leurs sentiments que nous devons régler les nôtres?

Zélés prélats (181), qui voyez la mort enlever un grand nombre de prêtres et qui ne pouvez le remplacer par de nouveaux ministres, dites-nous, le nombre des prêtres est-il trop grand? Habitants de nos campagnes, qui êtes souvent obligés d'aller chercher la messe en des endroits fort éloignés de votre demeure, parce qu'il n'y a pas assez de prêtres pour vous procurer l'avantage de l'entendre dans vos paroisses; et vous, citoyens de nos villes, qui venez plusieurs fois au tribunal sans pouvoir en approcher, parce que le nombre des confesseurs ne répond pas à la multitude de ceux qui ont besoin de leur secours, dites-nous, le nombre des prêtres est-il trop grand? Ah! mes frères, qu'il s'en faut bien que ce nombre soit excessif, comme les ennemis de la religion le prétendent! Au contraire, si les choses continuent sur le pied où elles sont maintenant, il est à craindre que ce nombre ne diminue au point de les voir réduits à ne pouvoir plus suffire au ministère de la divine parole.

Dieu menaçait autrefois son peuple de lui envoyer la famine, non pas la famine de pain, mais la famine de la parole de Dieu : *Mittam vobis famem, non famem panis, sed audiendi verbum Domini.* (*Amos*, VIII, 11.) Craignons cette menace, mes frères; et au lieu de crier, comme on le fait sur le grand nombre des prêtres, appréhendons que Dieu ne punisse l'ingratitude

deux tiers; il reste 10,000 livres de rente à partager entre les cinq autres; c'est à chacun 2,000 livres de revenu. Que tous les cinq se marient, que leurs épouses leur apportent 1,000 livres de revenu, cela fera 3,000 livres de rente. Ils ont chacun six enfants: l'aîné en emporte les deux tiers, il reste 1,000 livres de rente à partager entre les cinq autres. Ainsi les petits-fils d'un homme riche de 30,000 livres de rente seront réduits à 200 livres, et si tous ceux-ci se marient, leurs enfants se trouveront exactement dans la mendicité. Au lieu qu'en laissant les choses comme elles sont, parmi les six enfants du gentilhomme à qui nous donnons 30,000 livres de rente, il pourra y en avoir trois et peut-être davantage qui embrasseront le célibat; un des fils entrera dans le clergé, l'autre se fera religieux; deux filles pourront entrer dans un cloître, et ces trois ou quatre enfants célibataires, laissant à leurs cohéritiers la part qui leur serait revenue de la succession, les enrichissent et les mettent en état de soutenir leur famille. Aussi les insulaires, nos voisins, chez qui le célibat n'est plus en usage, ont-ils avoué plus d'une fois que les Français et autres nations catholiques ont à cet égard une ressource qui leur manque. Et pour ce qui regarde la population, la France est-elle moins peuplée que l'Angleterre et la Hollande? Nos armées, quand il en est besoin, ne sont-elles pas pour le moins aussi nombreuses que les leurs? Il est vrai que l'Espagne est moins peuplée à proportion; mais tout le monde sait que la diminution du peuple espagnol a trois autres causes bien différentes du célibat. On ne blâme point le célibat de philosophie; on ne dit rien du célibat de libertinage; il n'y a que le célibat de religion contre lequel on se récrie. Il est aisé de voir de quel principe vient la différence. Tout ce qui touche à la religion met nos incrédules de mauvaise humeur : ce célibat n'est pour eux qu'enthousiasme, fanatisme, superstition.

(181) Un respectable prélat disait il y a quelques années : « Depuis six ans que je suis évêque, j'ai vu mourir deux cent cinquante-trois prêtres dans mon diocèse, et je n'en ai pas ordonné cent. » Ainsi voilà pour le clergé de ce pays là une diminution de trois cinquièmes pendant six ans.

des chrétiens, en permettant que le nombre des prêtres diminue d'une manière très-funeste au salut des peuples.

Estimons donc, honorons et respectons les prêtres. C'est ce qu'ont fait dans tous les temps les chrétiens vraiment fidèles, et ceux même d'entre eux qui ont été revêtus de la dignité souveraine. Les Constantin et les Théodose, les Charlemagne et les saint Louis, les Henri et les Edouard ne crurent point avilir la majesté du trône en respectant les ministres du Seigneur. Au contraire, ils crurent que leurs sujets ne les respecteraient jamais davantage eux-mêmes que quand ils les verraient rendre à ces hommes consacrés à Dieu le respect qui leur est dû, et ils ne se trompèrent pas. Rendez donc, mes frères, en vue de Dieu, l'honneur que Dieu même exige que vous rendiez à ceux qui vous tiennent sa place. C'est là votre premier devoir à leur égard. Il en est un second : c'est d'obéir aux ministres de la religion dans les choses qui regardent leur ministère.

2° *Obéir aux prêtres.* — Dieu l'avait autrefois ordonné à son peuple. Dans les choses embarrassantes, leur dit-il au livre des *Nombres*, vous consulterez les prêtres de la tribu de Lévi, et vous ferez ce qu'ils vous diront. Celui qui par orgueil refusera d'obéir au commandement du prêtre sera mis à mort : *Qui superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio, morietur homo ille.* (*Deut.*, XVII, 12.) Ce n'est plus, dans la loi nouvelle, la mort du corps, mais la mort de l'âme, que l'on encourt en désobéissant à ceux qui sont chargés du saint ministère.

Tous les chrétiens doivent donc obéir au souverain pontife dans les choses qui concernent le salut. Vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre, chef unique de tous les fidèles, il a droit de leur commander. C'est à lui que Jésus-Christ a dit dans la personne du prince des apôtres : Paissez mes agneaux, paissez mes brebis : *Pasce agnos meos, pasce oves meas.* (*Joan.*, XXI, 16, 17.) Premier pasteur de la bergerie du Fils de Dieu, il a droit de conduire ce précieux troupeau dans les pâturages qui lui conviennent; et il ne le pourrait faire si les brebis n'étaient pas obligées de lui obéir. Nous devons donc obéir au pape dans les choses relatives au salut.

Je dis dans les choses relatives au salut, pour montrer que nous n'avons pas dessein de confondre ici les deux puissances. Non, mes chers auditeurs, la puissance ecclésiastique et la puissance séculière ne doivent pas être confondues. Toutes deux venant immédiatement de Dieu, toutes deux souveraines chacune dans son district, toutes deux indépendantes l'une de l'autre, elles ont des objets bien différents; et ce serait troubler l'ordre établi de Dieu même, que de ne les pas distinguer. La première a pour objet le salut des âmes, et les moyens qu'on doit prendre pour le procurer; la seconde a pour but la société civile et la tranquillité de l'Etat. La première ne dépend point de la seconde dans les choses purement spirituelles; la seconde ne dépend point de la première dans ce qui concerne le gouvernement. La puissance ecclésiastique ordonne qu'on rende à la puissance séculière le respect, l'hommage et l'obéissance qui lui sont dus; la puissance séculière maintient la puissance ecclésiastique dans l'exercice de ses fonctions. Toutes deux se prêtent des forces mutuelles, et se soutiennent réciproquement l'une l'autre. C'est en cela que consiste l'accord qui doit régner entre le clergé et l'Etat. C'est ce que nous enseigne Jésus-Christ dans l'Evangile, en nous apprenant que nous devons rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César : *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo* (182). (*Matth.*, XXI, 22.)

Non, mes frères, nous ne devons pas, sous prétexte de l'obéissance due au pape et aux évêques, refuser aux rois la soumission qu'on leur doit, ni, sous prétexte d'obéir aux rois, refuser aux chefs de l'Eglise les prérogatives qu'ils ont reçues de Dieu même. Les souverains n'ont aucun pouvoir sur l'enseignement de la doctrine et sur l'administration des sacrements; les papes n'en ont aucun, ni direct ni indirect, sur le temporel des rois : aucune puissance sur la terre ne peut dispenser leurs sujets de la fidélité qu'ils leur doivent. Le règne de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, et si ce divin Sauveur a donné le pouvoir des clefs au prince des apôtres, c'est pour ouvrir le royaume des cieux, et non pas pour gouverner les royaumes de la terre.

Les rois qui connaissent notre sainte religion sont intimement convaincus qu'ils n'ont point de sujets plus fidèles que les vrais chrétiens et les vrais catholiques. Non, leur religion ne leur apprendra jamais à se soustraire à une autorité établie de Dieu. Instruits de la maxime de saint Paul, que de résister aux puissances c'est résister à Dieu même, ils n'ont garde de refuser à des princes chrétiens une obéissance que les premiers fidèles se croyaient obligés de rendre à des souverains idolâtres.

Cette obéissance des chrétiens, du temps de saint Paul, était le partage de ceux qui vivaient au siècle de Tertullien. Ce défenseur du christianisme, adressant son apologie aux empereurs païens, leur disait : Vous avez essuyé des révoltes de la part de Niger et d'Albin; mais dans ces temps de troubles vous n'avez vu parmi les chrétiens ni des Albin ni des Niger, ni même des albiniens ni des nigériens. C'est comme s'il leur eût dit en d'autres termes : Dans les révoltes publiques vous n'avez trouvé parmi nous, non-seulement personne qui en aient été les auteurs, mais même personne qui en aient voulu être les partisans.

Les vrais chrétiens d'aujourd'hui pensent là-dessus comme faisaient leurs pères; et

(182) *Voyez* M. de Marca, dans sa *Concordance du sacerdoce et de l'empire.*

nous apprenons d'une relation de la Chine, que le souverain de ce vaste empire, qui, par des raisons de politique, laisse subsister les anciens édits qui défendent l'exercice du christianisme (183), a donné depuis peu des ordres secrets pour ne pas inquiéter les chrétiens sur leur religion, fondé sur ce motif que ce sont les plus fidèles de ses sujets. C'est ce que doivent être et ce que sont en effet ceux d'entre les chrétiens qui suivent les maximes de leur religion. Elle leur apprend à rendre à leurs souverains, quels qu'ils soient, l'obéissance qui leur est due dans le gouvernement de l'Etat; mais elle leur apprend aussi à rendre aux ministres du Seigneur la fidélité qu'ils leur doivent dans le gouvernement de l'Eglise: et ceux qui ne sont pas exacts à pratiquer le second de ces articles, le seront encore moins à pratiquer le premier.

Non, mes chers auditeurs, des hommes qui ne veulent point de subordination dans l'ordre hiérarchique, n'en voudront point dans l'ordre civil. Le trône et l'autel se tiennent de trop près pour qu'on puisse renverser celui-ci sans ébranler celui-là. C'est ce qu'une triste expérience a fait voir dans tous les temps. Notre France en a été malheureusement témoin dans le dernier siècle; et que s'en est-il fallu qu'elle n'en soit entièrement devenue la victime ? Ceux qui firent tant d'efforts pour renverser la thiare, quelles horribles secousses ne donnèrent-ils pas à la couronne !

Rendez donc, mes frères, aux pasteurs de l'Eglise, et surtout à celui qui est le pasteur des pasteurs, le respect, la soumission, l'obéissance qui lui sont dus. Je dis *surtout*, parce que vous devez à proportion les mêmes égards aux évêques qui président à chaque diocèse en particulier. Etablis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu, ils sont chargés de vous conduire à lui ; mais ils ne peuvent s'acquitter efficacement de cette obligation si vous ne vous acquittez de la vôtre. Leur devoir est de vous montrer le chemin du ciel ; le vôtre est de suivre les avis qu'ils vous donnent pour y marcher.

Rendez encore aux pasteurs subalternes une soumission proportionnée aux rapports plus immédiats qu'ils ont avec vous. Chargés de descendre, pour procurer votre salut, dans des détails où les prélats ne peuvent entrer, ils ont avec vous des liaisons plus prochaines et plus étroites. Ils sont des anges visibles dont Dieu se sert pour vous conduire au ciel. Ecoutez avec soumission les avis qu'ils vous donnent dans la chaire de vérité ; profitez des règles sages qu'ils vous prescrivent dans le tribunal de la pénitence; et souvenez-vous que si leur principale obligation consiste à ne rien négliger de ce qui dépend d'eux pour vous sanctifier, la vôtre consiste à ne pas rendre inutiles les soins qu'ils se donnent pour y réussir.

Voilà donc en quoi consiste votre second devoir envers les ministres de la religion, de leur obéir avec docilité dans tout ce qui regarde leur ministère. Il en est un troisième dont il convient de vous dire un mot avant de terminer cette conférence; c'est l'obligation que vous avez de prier pour les prêtres.

3° *Prier pour les prêtres. — Ah!* dira peut-être ici quelqu'un, *prier pour les prêtres! N'est-ce pas plutôt à eux de prier pour nous?* Il est vrai, mes frères, qu'un de nos principaux devoirs est de présenter vos vœux au trône du Tout-Puissant, et de lui adresser des prières continuelles pour l'engager à répandre sur vous les grâces dont vous avez besoin. C'est nous qui, prosternés entre le vestibule et l'autel, devons dire sans cesse à Dieu en votre faveur : *Parce, Domine, parce populo tuo.* (*Joel*, II, 17.) Aussi ne manquons-nous pas de le faire. Mais en convenant de l'obligation qu'ont les prêtres de prier pour les fidèles, nous ne devons pas dissimuler aux fidèles l'obligation réciproque qu'ils ont de prier pour les prêtres; et c'est Jésus-Christ même qui la leur impose dans l'Evangile.

Priez, leur dit-il, priez le maître de la moisson d'envoyer dans son champ des ouvriers qui travaillent à la recueillir : *Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* (*Matth.*, IX, 38.) Cette moisson n'est autre chose que la multitude des hommes qui sont actuellement sur la terre; moisson abondante, *messis quidem multa;* par conséquent, moisson qui demande un grand nombre d'ouvriers; et malheureusement il y en a très-peu : *Operarii autem pauci.* (*Ibid.*, 37.)

Vous devez donc prier le père de famille qu'il envoie dans ce vaste champ non-seulement des hommes, car il en est assez, mais des ouvriers, *operarios;* c'est-à-dire des hommes infatigables, qui se déterminent à porter tout le poids de la chaleur et du jour pour travailler à cette récolte spirituelle et pour porter ce froment mystérieux dans les greniers du Père céleste. Parmi les hommes, les uns sont pécheurs, et ont besoin qu'on les presse de sortir de l'iniquité; les autres sont justes, et ont besoin qu'on les exhorte à persévérer dans la justice. Or quels soins, quel travail, quelle fatigue n'exige pas une si importante occupation !

Priez donc, encore une fois, mes frères, priez Dieu qu'il envoie dans son Eglise et dans toutes les parties de l'univers de bons et de fidèles ouvriers en assez grand nombre pour faire cette heureuse récolte : *Rogate dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* C'est pour obéir à cet ordre du Fils de Dieu que l'Eglise, aux approches des temps où elle se dispose à faire choix, par l'ordination, de ceux qu'elle destine à ces emplois importants, redouble ses prières et ses jeûnes, en vous commandant d'y joindre les vôtres, pour lui obtenir à elle-même la grâce de faire un choix judicieux de ceux qui sont les plus propres à ces saintes fonctions, et pour obtenir à ces nouveaux minis-

(183) Je tiens cette anecdote d'un missionnaire revenu depuis deux ans de Macao.

tres la grâce de s'en acquitter dignement.

Il y va de votre intérêt spirituel, mes frères, de joindre vos prières à celles de l'Eglise en une pareille circonstance. En effet, combien n'est-il pas intéressant pour vous d'avoir de dignes ministres qui vous montrent le chemin du ciel, et qui, en y marchant les premiers, vous engagent à y marcher à leur suite !

Cette vie est, comme nous l'apprend le saint homme Job, une guerre continuelle : de quel intérêt n'est-il pas pour les soldats de cette sainte milice d'avoir à leur tête de généreux chefs qui, en combattant eux-mêmes avec courage, les engagent à combattre jusqu'à ce qu'ils aient terrassé l'ennemi du salut ! Le monde est une mer orageuse et malheureusement féconde en naufrages : de quel intérêt n'est-il pas pour ceux qui voguent sur cette mer d'avoir d'habiles pilotes qui, sans se laisser effrayer par la tempête, tiennent le gouvernail jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans le port de l'éternité ! L'Eglise est un Etat où, pour maintenir la tranquillité publique, il faut qu'il y ait des juges qui décident des différends qui peuvent s'élever parmi les citoyens : de quel intérêt n'est-il pas pour ceux qui sont les membres de cet Etat spirituel d'avoir des magistrats intègres qui terminent les disputes qui surviennent au sujet de la religion !

Or, mes frères, les ministres du Seigneur sont tout cela à votre égard : ils sont vos chefs dans les combats que vous livre l'ennemi du salut; ils sont vos pilotes dans la navigation qui doit vous conduire au port du salut; ils sont vos juges dans les questions qui regardent l'affaire du salut. Vous devez donc prier Dieu qu'il leur donne la force, la lumière, la prudence dont ils ont besoin pour s'acquitter de ces fonctions importantes.

Respectez donc les ministres de la religion, obéissez aux ministres de la religion, priez pour les ministres de la religion. C'est l'auteur même de cette religion sainte qui vous impose ces différents devoirs à leur égard. En remplissant ces devoirs avec exactitude, vous obéirez à Dieu même; vous vous affermirez de plus en plus dans cette religion qui est son ouvrage; et en y persévérant jusqu'à la mort, vous parviendrez à l'heureux séjour qui en est le terme ; c'est-à-dire que vous jouirez de Dieu pendant toute l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XVII.

Contre les incrédules en général.

Qui est incredulus non videbit vitam. (*Joan.*, III, 36.)

Celui qui est incrédule n'entrera jamais dans le ciel.

Non, mes chers auditeurs, jamais les incrédules, pendant qu'ils continueront de l'être, n'entreront dans le ciel. Le premier pas qu'il faut faire pour y arriver, c'est de croire toutes les vérités que Dieu enseigne. Or les incrédules, ou n'en croient aucune, comme les athées, les déistes, etc., ou n'en croient qu'une partie, comme les hérétiques. Ainsi les uns et les autres sont absolument hors de la voie du salut. C'est pour tâcher de les y mettre que nous avons dans les conférences précédentes réfuté chaque espèce d'incrédules en particulier. Nous parlerons dans celle-ci des incrédules en général.

L'incrédulité est le vice dominant de notre siècle, où l'on s'efforce d'attaquer notre religion. C'est à nous, ministres de cette religion sainte, de faire tous nos efforts pour la défendre. Plus nous voyons que les incrédules gagnent de terrain parmi nous, plus devons-nous tâcher d'interrompre leur marche et d'arrêter leurs progrès. Un excellent moyen pour y réussir serait de découvrir les sources de l'incrédulité, d'en faire appréhender les suites et d'en indiquer les remèdes. C'est ce que nous avons dessein de faire en peu de mots dans cette conférence, où nous allons montrer quelles sont les sources qui produisent l'incrédulité, quelles sont les suites qu'entraîne après soi l'incrédulité, quels sont les remèdes qu'on peut apporter à l'incrédulité. Vierge sainte, dont la foi fut toujours si ferme, obtenez aux incrédules de cesser de l'être, et aux vrais fidèles de ne le jamais devenir. C'est ce que nous vous demandons en vous disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

C'est un aphorisme de médecine, qu'il faut, autant qu'on le peut, connaître les principes d'une maladie avant d'en entreprendre la guérison. On peut à cet égard raisonner des maladies de l'âme comme de celles du corps. Avant d'en indiquer les remèdes, il est bon d'en découvrir la source.

Les sources. — Voyons donc quelle est la source, ou plutôt quelles sont les sources de l'incrédulité; car cette maladie épidémique en a plusieurs. Si en les découvrant nous ne pouvons pas venir à bout de les tarir, cette découverte servira du moins de préservatif à ceux qui seraient tentés d'y puiser, en leur faisant voir combien est dangereux le poison qui en découle.

1° *Corruption du cœur.* — La principale source de l'incrédulité c'est la corruption du cœur. Oui, mes frères, c'est presque toujours la dépravation d'un cœur corrompu qui cause l'aveuglement de l'esprit; et ensuite l'esprit aveuglé contribue à son tour à augmenter la corruption du cœur. Sur cent incrédules, il y en a peut-être quatre-vingt-dix-huit qui ne le sont que parce que leurs cœurs sont devenus les victimes d'une passion violente à laquelle ils se sont éperdument livrés. Et d'où le savons-nous? De ceux d'entre eux qui ont le bonheur de se convertir. Ils reconnaissent alors, au moins pour la plupart, que l'époque de leur défaut de foi a été exactement la même que celle du déréglement de leurs mœurs.

Prévenu dans les premières années par les principes d'une éducation chrétienne, on croit toutes les vérités de la religion, et l'on continue de les croire pendant que l'innocence des mœurs fait qu'on n'a pas inté-

rêt de les révoquer en doute : on croit même ne devoir jamais quitter une religion dont les objets sont si consolants pour le cœur de l'homme : mais quand une fois on a perdu cette précieuse innocence, ou du moins quand on a longtemps croupi dans l'habitude du mal, on commence par désirer que ce mal dont on est coupable ne soit pas puni comme on sent qu'il mérite de l'être. A force de désirer cette impunité, l'on espère qu'on y parviendra. L'esprit prend le parti du cœur, et s'efforce de trouver des motifs pour douter s'il y a une autre vie. Quoique l'incrédule ne puisse jamais réussir à s'en convaincre, il fait ce qu'il peut pour s'étourdir là-dessus. Voilà presque toujours quelle est la marche de l'impie dans les funestes progrès qu'il fait vers l'irréligion

Nous en voyons un célèbre exemple dans l'Ecriture. Lot, instruit par deux anges de la punition de Sodome que le feu du ciel allait réduire en cendres, pria ces esprits célestes, qui l'exhortaient à en sortir au plus tôt, de lui permettre d'avertir ses deux gendres futurs de se sauver avec lui. Les anges y consentent. Lot va les trouver et leur fait part de ce qu'il vient d'apprendre au sujet de la vengeance divine qui va éclater sur ses concitoyens. Sauvons-nous, leur dit-il, si nous voulons éviter de périr avec les autres. Dieu veut bien nous faire grâce et ne pas nous envelopper dans la punition commune : profitons de sa miséricorde et échappons par une prompte fuite aux traits dont sa justice menace de nous frapper : venez, suivez-moi.

Ces jeunes hommes l'écoutent de sang-froid, et loin de suivre un avis d'une si grande importance, ils s'amusent à plaisanter sur ce que Lot leur annonce; ils le tournent en ridicule; ils l'accusent de terreur panique, et regardent tout ce qu'il leur dit comme un jeu : *Visus est eis quasi ludens loqui.* (*Gen.*, XIX, 14.) Malgré les instances réitérées du patriarche qui, voyant ses conseils inutiles, abandonna ces opiniâtres à leur mauvais sort, ils restèrent tranquilles dans leur maison. Leur fausse sécurité leur coûta cher; ils furent bientôt enveloppés dans la vengeance générale, et devinrent, comme les autres, les victimes d'un feu qui les consuma. Pourquoi ces jeunes hommes furent-ils incrédules à tout ce qu'on put leur dire pour les engager à chercher leur salut dans la fuite? Parce que leurs cœurs étaient corrompus par l'impureté.

Voilà ce qui ne se voit malheureusement que trop parmi tant de jeunes gens de nos jours. On a beau les engager à sortir de leur état, on a beau leur rappeler les principes d'une religion qu'ils croyaient autrefois de tout leur cœur; une froide raillerie, un prétendu bon mot, un geste moqueur sont toute la réponse qu'ils font à ce qu'on peut leur dire de plus pressant. Ils ridiculisent les salutaires conseils que leur donnent un père vertueux, un ami charitable, un pasteur zélé, et regardent tout cela comme des amusements et des fables : *Visus est eis quasi ludens loqui.* D'où cela vient-il communément? De ce qu'ils sont impudiques. C'est la dépravation de leur cœur qui empêche leur esprit de se laisser convaincre.

Nous trouvons encore dans les livres saints une autre preuve bien convaincante du rapport étroit qu'ont ensemble les deux vices de l'impureté et de l'irréligion. C'est celle que nous fournit un puissant monarque qui, après avoir été longtemps le plus sage de tous les hommes, donna, sur la fin de ses jours, dans des extravagances dont nous ne pourrions pas croire qu'il eût jamais été capable, si les monuments de l'histoire sainte ne nous obligeaient d'en convenir.

Salomon, dans les beaux jours de son innocence, fut un modèle de sagesse et de toutes les vertus qui font les grands hommes. Il fut chéri de Dieu au point d'en recevoir les faveurs les plus signalées. Extases, ravissements, révélations, tout cela fut son partage, jusque-là qu'il fut un des organes dont Dieu se servit pour annoncer aux hommes l'ineffable mystère de l'incarnation du Verbe et de la rédemption du genre humain. Il en fut reconnaissant jusqu'à bâtir à Dieu un temple dont la magnificence fut regardée, à juste titre, comme une des merveilles du monde. Dans sa vieillesse il se laissa aller à l'amour des femmes : *Cum jam esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres.* (III *Reg.*, XIV, 4.) Dès lors ce ne fut plus ce sage Salomon dont la prudence faisait l'admiration de ses sujets et même des étrangers qui venaient à sa cour pour en être les témoins; ce fut un prince idolâtre, qui donna dans l'incrédulité; ou s'il ne fut pas intérieurement incrédule, il se comporta du moins comme s'il l'était devenu, puisqu'il poussa la complaisance pour ses femmes jusqu'à bâtir des temples à leurs faux dieux, et jusqu'à leur offrir comme elles un encens sacrilége.

Combien ne voit-on point parmi nous de jeunes gens dont la vertu, dans leurs premières années, donnait les plus belles espérances pour l'avenir, et qui, s'étant jetés, au sortir de l'adolescence, dans l'abîme de l'impureté, se sont ensuite précipités de ce premier abîme dans celui de l'irréligion! Comme Salomon, ils n'ont cessé d'être fidèles que parce qu'ils ont cessé d'être chastes. S'ils ne fussent pas devenus impudiques, ils ne fussent jamais devenus incrédules.

Or ce que nous disons des incrédules en général, on peut le dire des hérétiques en particulier. Combien y en a-t-il que l'impureté a précipités dans l'hérésie! Combien y en a-t-il, au moins, qui y ont été retenus par ce motif! Luther ne fut pas toujours livré aux furieux accès d'un emportement fanatique; il eut, du moins dans les premières années de sa révolte, de lucides intervalles, pendant lesquels il gémissait sur son état : mais quand il se fut une fois laissé prendre à l'amour des femmes, oh! pour lors il franchit toutes les barrières, il courut d'a-

bîme en abîme, et se précipita dans les excès que personne n'ignore.

Il en fut à peu près de même de Théodore de Bèze. Saint François de Salles l'alla trouver jusqu'au milieu de Genève et eut avec lui une conférence sur sa séparation de l'Eglise romaine. Il lui apporta des raisons si fortes pour lui montrer le tort qu'il avait eu d'en sortir, et l'obligation où il était d'y rentrer, que Théorore fut obligé de convenir qu'il n'avait rien à répondre. Pourquoi donc n'y rentra-t-il pas? Ah! c'est qu'il avait chez lui un objet qui lui tenait plus au cœur que sa religion.

C'est ce qu'on vit encore dans les commencements de la prétendue réforme. Qui est-ce qui attira à Luther et à Calvin, qui en furent les chefs, tant de prêtres et de moines de l'Allemagne et de notre France? La liberté que cette réforme leur offrait de satisfaire leurs passions en prenant des femmes. Ils n'eussent jamais donné dans le crime de l'hérésie, s'ils n'avaient donné auparavant dans le vice de l'impureté. C'est donc assez ordinairement cette brutale passion de l'amour impur qui fait perdre la foi ou qui empêche qu'on ne la recouvre après l'avoir perdue. Je dis assez ordinairement, parce que cette règle n'est pas assez générale qu'elle ne souffre quelques exceptions.

2° *Orgueil de l'esprit.* — Quoique la plupart des incrédules soient livrés au vice que nous venons de dire, il peut y en avoir qui ne le soient pas (184). Dans ceux-ci c'est le libertinage de l'esprit et un fonds d'orgueil qui les égare. Ils ne peuvent pas, ou plutôt ils ne veulent pas se résoudre à faire le sacrifice de leurs lumières à celles d'un Dieu qui leur parle, ou de l'Eglise qui les instruits. Ils ne pensent pas que leurs lumières n'étant que ténèbres sur une infinité d'objets renfermés dans l'ordre de la nature, ils devraient les regarder au moins comme fort douteuses dans ce qui concerne les objets de la religion.

C'est donc en eux un orgueil semblable à celui de Lucifer. Lucifer et les autres esprits infernaux ne sont pas livrés à l'impureté; destitués d'un corps ils n'en sont pas susceptibles; c'est l'orgueil qui les domine. Il en est de même des incrédules de la seconde espèce dont nous parlons ici. Dans les premiers c'est un vice du cœur, dans les seconds c'est un vice de l'esprit. C'est un amour désordonné de leur propre excellence auquel ils sacrifient tout, un attachement à leurs propres idées dont ils se font des idoles, une sotte vanité qui les empêche de convenir qu'ils ont eu tort. Et les incrédules de cette espèce sont peut-être encore plus difficiles à convertir que ceux de la première. Ils ne cherchent dans la dispute qu'à l'emporter sur leurs antagonistes, et n'écoutent les raisonnements qu'on peut leur faire qu'avec un dessein formé de ne s'y rendre pas.

3° *Mauvaises lectures.* — Une troisième source de l'incrédulité (et celle-ci est sans contredit la plus commune), c'est la lecture des mauvais livres. Ah! que cette source est de nos jours malheureusement féconde! La lecture en elle-même a de grands avantages; mais qu'elle est nuisible quand le choix des livres n'est pas judicieux! On n'a peut-être jamais tant lu qu'on le fait aujourd'hui; e si l'on ne lisait que ce qu'on doit lire, on aurait très-grande raison de donner à notre siècle le beau nom de siècle des lumières : mais, hélas! que les livres à la lecture desquels on s'adonne par préférence, ont beaucoup contribué à en faire un siècle de ténèbres!

Combien d'ouvrages dont nos incrédules inondent la France, et où leur plume a tracé le plan du renversement de la religion! Outre ces productions nationales qui croissent malheureusement sur notre propre fonds, combien n'y en a-t-il pas qui doivent leur naissance à un sol étranger, et qui, transplantées dans la nôtre, y poussent de profondes racines! A peine l'Angleterre a-t-elle quelque nouvel ouvrage dans ce goût-là, qu'il trouve dans notre France des traducteurs qui le font passer dans la langue du pays, avec une préface (185) aussi mauvaise et quelquefois plus mauvaise encore que l'ouvrage même. Ce sont là les écrits que l'on cherche avec plus d'empressement, qu'on lit avec plus d'attention, et qui se répandent avec une rapidité qui doit bien faire craindre pour la foi dans le royaume.

Tout le monde sait que la librairie est devenue en France une des branches de commerce des plus importantes; mais hélas! ce ne sont pas communément les bons livres qui sont l'objet du prompt débit que font les libraires. Paraît-il un livre en faveur

(184) On ne reprochait pas à l'hérésiarque Nestorius d'être livré à l'amour impur : on disait même de lui qu'il ne lui manquait que d'être catholique pour être un saint. Il avait bien des vertus morales; il était sobre, chaste, modeste, tempérant; il ne lui manquait que la foi. Mais dès lors tout lui manquait, puisque sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. On ne reproche pas non plus, du moins que je sache, au Diogène de nos jours, d'être sujet à ce vice. C'est dans lui, comme dans celui qu'il fait gloire d'imiter, le désir de briller qui lui fait tenir un langage paradoxal, et l'affectation avec laquelle ce second Diogène méprise le faste de notre siècle, donnerait lieu de dire ce que Platon disait au premier : *Fastum calcas, sed alio fastu.*

(185) On nous soupçonnera peut-être ici d'en vouloir à M. Letourneur, qui a fait passer dans notre langue les *Nuits d'Young*, avec une longue préface. Je déclare que non-seulement ce n'a pas été là mon dessein, mais que si tous les livres des insulaires, nos voisins, traduits en français, étaient de la nature de celui-ci, on ne pourrait que savoir gré à la main patriotique qui s'occupe à enrichir son pays de ces productions étrangères. Il se trouve, à la vérité, dans cet ouvrage des traits qui se sentent du terroir qui lui a donné naissance; mais le sage traducteur en a élagué un bon nombre; et s'il a été contraint d'en laisser quelques-uns, il a eu la précaution, dans sa belle préface et dans les savantes notes qu'il a ajoutées au texte, d'en montrer le poison et d'en fournir le préservatif.

de la religion, il trouve à peine des acheteurs; mais dès qu'il en paraît un qui la combat, l'édition est bientôt épuisée, il faut parler d'en faire une nouvelle.

Que les incrédules répandent parmi nous un déluge d'ouvrages de cette espèce, j'en suis affligé sans en être surpris : ils agissent en cela conséquemment à leurs principes. Mais, ce qui m'afflige et me surprend, c'est de voir l'avidité avec laquelle on reçoit ces sortes d'ouvrages. L'empressement de ces auteurs à les composer ne marquerait que le désir qu'ils ont de se faire des prosélytes; mais la rapidité du débit et l'espèce de fureur qu'on témoigne à les acheter, décèle dans la nation même un funeste penchant vers l'incrédulité, penchant qui donne lieu d'appréhender qu'un royaume qui, depuis douze cents ans, est le royaume très-chrétien, ne devienne bientôt un royaume très-infidèle. Nous préserve le ciel d'un semblable malheur! Mais, quoi qu'il en soit de l'événement, il est sûr que le XVIIIe siècle sera pour nos neveux une époque fameuse; ils apprendront avec étonnement que dans ce siècle fatal on aura vu en France un déluge de livres contre la religion.

Indépendamment de cet affligeant coup d'œil sur l'avenir, quel triste spectacle pour nous à présent que cette inondation de libelles impies! Ils remplissent la capitale, ils circulent dans les provinces, ils passent dans les plus petites villes, et quelquefois même ils se répandent jusque dans le fond de nos campagnes, où des âmes vénales les transportent. Il est vrai que nos souverains (186) ont porté là-dessus des ordonnances qu'ils opposent comme une digue pour arrêter le cours du mal; mais le torrent est si violent, qu'il passe par-dessus la digue, ou qu'il la renverse. Quelles terribles suites n'aura pas pour la religion, si Dieu ne nous protége, un acharnement si marqué!

Les suites. — Oui, mes frères, les suites de l'incrédulité sont terribles, et pour les particuliers qui s'y livrent, et pour le corps d'un Etat où elle prend le dessus.

Dans les particuliers, elle produit l'augmentation des crimes. Les crimes, comme nous l'avons dit, conduisent d'abord à l'incrédulité; mais l'incrédulité, à son tour, contribue à la multiplication de ces mêmes crimes qui lui ont donné naissance. C'est une espèce d'enchaînement circulaire de causes et d'effets qui, comme des anneaux, tiennent les uns aux autres, et se prêtent mutuellement des forces. Quand, après avoir fait les premiers pas dans le mal, on continue d'y marcher longtemps, il arrive assez ordinairement que la foi s'ébranle, qu'elle chancelle, qu'elle tombe, et alors plus de frein qui retienne. Semblable à un coursier fougueux qui n'a plus de cavalier, ou qui s'en est rendu maître, un pécheur franchit toutes les barrières; il se jette d'abîme en abîme jusqu'à ce qu'il se soit précipité dans le désespoir, et de là dans la réprobation.

Cela n'arrive pas toujours, il est vrai, et quand cela arrive, c'est par la faute de celui qui s'obstine à se perdre ainsi, puisque Dieu ne l'abandonne jamais totalement. Mais, pour le délivrer de ce péril, il faut de ces coups de grâce que Dieu ne fait pas toujours, et qu'il n'est jamais obligé de faire. Pendant qu'un pécheur conserve la foi, quelques crimes qu'il ait commis, il y a toujours lieu d'espérer son retour : l'idée réfléchie des grandes vérités de sa religion, qu'il se rappelle de temps en temps, peut servir à le tirer du danger; mais quand la foi est perdue, avec elle il perd tout; il n'y a plus pour lui de ressource que dans un miracle de la divine miséricorde. Quand on coupe quelques-unes des branches d'un arbre, cela n'empêche pas que l'arbre ne croisse et ne produise des fruits; cela ne sert même quelquefois qu'à lui en faire produire davantage; mais si vous le coupez par la racine, oh! pour lors il périt totalement, et il faudrait un prodige pour le faire survivre à cette amputation. Il en est de même de l'âme, dont la foi est comme la racine, et les autres vertus comme les branches. Si l'âme perd quelques-unes des vertus, la foi qui lui reste encore peut leur donner une nouvelle vigueur et les faire croître derechef; mais quand cette âme est privée de la foi, toutes les vertus qui portaient sur cette racine, d'où elles tiraient leur vie, ne peuvent que se dessécher et périr sans qu'il leur reste la moindre ressource. Qu'on est donc à plaindre quand on a perdu la foi! et conséquemment, qu'on doit être attentif à conserver une vertu dont la perte a de si funestes suites!

Mais si les suites de l'incrédulité sont si funestes pour chaque personne en particulier, combien le sont-elles davantage pour un Etat! Ah! mes frères, quand le gros d'une nation a le malheur de se livrer au penchant qui la porte de ce côté-là, on a tout lieu de craindre que cela n'y attire la vengeance céleste, et n'y occasionne une de ces révolutions dont les siècles passés nous fournissent tant d'exemples; révolutions fatales, pendant lesquelles on a vu, par une substitution de grâce, le flambeau de la foi passer successivement d'un climat à l'autre.

Oui, mes frères, on a vu dans différents siècles, par une juste punition de Dieu sur les peuples, ce divin flambeau s'éteindre pour les juifs et éclairer les gentils, s'éteindre pour les Grecs et éclairer les Latins, s'éteindre pour les nations du nord et éclairer les habitants du nouveau monde. Appréhendons, mes chers auditeurs, qu'il ne s'éteigne pour la France, en éclairant le Camboge et la Cochinchine. Un royaume voisin, qui a été longtemps aussi catholique que le nôtre, et qui a malheureusement cessé de l'être, en fournit un exemple trop

(186) Ordonnances de Louis XV, et depuis peu de Louis XVI, qui défendent, sous les plus grièves peines, l'impression et le débit de ces sortes d'ouvrages.

récent pour que nous ne craignions pas un malheur semblable.

Angleterre, qui portâtes pendant si longtemps l'auguste titre de l'*Ile des saints*, et dont les peuples marchèrent pendant tant de siècles à la lueur du flambeau de la foi, que ta chute dans les ténèbres de l'hérésie doit nous inspirer une juste frayeur! En effet, mes frères, le funeste penchant que tant de personnes ont parmi nous à suivre la liberté que se donnent ces insulaires de penser et de dire, d'écrire et de publier tout ce qu'ils veulent sur la religion, ne semble-t-il pas nous menacer d'un danger prochain de les suivre dans leur égarement, et de perdre comme eux le précieux trésor de la foi?

Seigneur, ne le permettez pas; nous vous en conjurons par les entrailles de votre miséricorde, et par la puissante intercession de votre sainte Mère. Eclairez les Indes de vos divines lumières, mais que ce ne soit pas au préjudice de notre France; et pour nous conserver fermes et inébranlables dans la croyance de toutes les vérités que votre Eglise nous enseigne, apprenez-nous quels sont les remèdes qu'on peut apporter à l'incrédulité.

Remèdes. — Un excellent remède auquel les incrédules devraient avoir recours, ce serait de réfléchir sérieusement sur le danger de leur incrédulité. La plupart des incrédules ne réfléchissent presque point. C'est plutôt une espèce d'étourdissement volontaire auquel ils se livrent qu'un raisonnement suivi qui les détermine à embrasser ce système. Leur état est moins une véritable incrédulité qu'un effort pour y parvenir. Ils n'ont point de conviction véritable sur la non-existence d'une vie future; ils ne peuvent avoir là-dessus tout au plus qu'un simple doute. Or combien cet état est-il cruel! Peut-être, disent-ils, n'y a-t-il rien à craindre ou à espérer après la mort; mais peut-être aussi y a-t-il un paradis et un enfer. Effrayante alternative! Ah! qu'il faut être, je ne dis pas déraisonnable, mais absolument ennemi de soi-même, pour régler sur un *peut-être* une affaire de cette importance!

On n'agit pas de même dans ce qui regarde la vie civile; on prend le parti le plus sûr et l'on ne veut point courir des risques surtout lorsqu'il s'agit d'objets de la dernière conséquence. Que penserions-nous d'un homme à qui, dans un voyage, on dirait: Le chemin que vous prenez est rempli de précipices dont les bords sont très-glissants; la plupart de ceux qui y ont passé se sont perdus, et vous vous exposez vous-même, en le prenant, au danger évident de vous perdre; si malgré cela il continuait à marcher dans la même route? Il faudrait, pour tenir une telle conduite, qu'il eût entièrement perdu l'esprit. En effet, si dans cette circonstance il raisonnait de la sorte: Peut-être y a-t-il du danger; mais peut-être aussi n'y en a-t-il pas. Il est vrai qu'il y a cent mille à parier contre un que je vais périr; mais n'importe, j'en courrai les risques, et, dût-il m'en coûter la vie, je ne me détournerai pas de mon chemin. Ah! dites-vous, un homme qui raisonnerait de la sorte mériterait qu'on l'enchaînât et qu'on le mît avec les fous. Voilà cependant, incrédule, la conduite que vous tenez, et le raisonnement que vous êtes censé faire dans votre système.

Peut-être y a-t-il une éternité malheureuse, et si cela est, je suis perdu sans ressource; mais aussi peut-être n'y en a-t-il point. Il est vrai que j'ai mille raisons pour croire l'affirmative, et que je n'en ai pas une seule qui soit solide pour l'opinion contraire. Il est même vrai que je n'ai sur celle-ci tout au plus qu'un doute; encore ce doute est-il si léger que c'est plutôt un désir de douter qu'un doute véritable: malgré cela, j'en courrai les risques, et dussé-je être malheureux éternellement, je persisterai dans mon opinion. Comment un être pensant peut-il raisonner de la sorte?

Eh! mes chers frères, quand il n'y aurait là-dessus qu'un simple *peut-être*, vous devriez frémir. Peut-être que je brûlerai dans des feux éternels; mais peut-être aussi que cela ne sera pas. N'est-il pas évident que, pour agir en homme raisonnable, vous devriez prendre le parti le plus sûr? N'est-il pas démontré qu'en vous déclarant pour la foi vous ne courez aucun risque, au lieu que vous en courez infiniment en vous déclarant contre elle?

Mais ce n'est point d'un *peut-être* qu'il s'agit ici, c'est d'une certitude et d'une démonstration: non pas d'une démonstration géométrique; les objets de la foi n'en sont pas susceptibles; mais d'une démonstration morale qui, en supposant une Providence, comme les déistes conviennent qu'il faut en admettre une, équivaut à une démonstration métaphysique. Or, pour saisir une démonstration il faut au moins y réfléchir, et, comme nous l'avons déja dit, le mal et le grand mal de la plupart des incrédules, c'est qu'ils ne réfléchissent pas. Ils se laissent prévenir par les préjugés, et une fois prévenus, ils rejettent tout ce qui pourrait les en guérir. Un excellent remède à cette maladie de leur âme serait qu'ils se déterminassent à considérer sérieusement les preuves qui établissent la certitude de la religion chrétienne: il faudrait qu'ils écoutassent attentivement les discours et qu'ils lussent assidûment les livres qui traitent de ces sortes de matières. Mais non; on écoute les uns et on lit les autres avec une résolution prise de les combattre et d'y résister; ou plutôt, on ne les écoute point, on ne les lit point.

Ce qu'on lit avec une espèce d'acharnement, ce sont les ouvrages où la religion est attaquée; et on les lit dans un secret désir d'y trouver des raisonnements qui la détruisent. Est-il étonnant qu'avec de pareilles dispositions on prenne pour des raisonnements les paralogismes qui s'y rencontrent, et qu'on s'imagine avoir trouvé ce qu'on y

cherchait? Non, mes frères, et c'est là l'effet que doit produire la lecture de ces sortes d'ouvrages. Un bon remède, ou pour guérir de l'incrédulité ceux qui sont attaqués de ce mal, ou pour en préserver ceux qui n'en ont pas encore reçu les atteintes, serait de s'abstenir de ces dangereuses lectures.

Quand nous vous détournons de lire ces livres impies, ce n'est pas, mes chers frères, que nous ayons lieu d'appréhender la confrontation. La religion chrétienne a des preuves de divinité si éclatantes qu'elle est toujours sûre de vaincre dans l'examen qu'on en pourrait faire. Mais c'est que tout le monde n'en est pas capable de cet examen. Bien des gens se laissent éblouir par le faux brillant d'une saillie ou d'un sophisme. On commence par se préoccuper, et ensuite l'entêtement met hors d'état de comprendre les bonnes réponses qu'on y apporte. Une fois ébloui par le vain éclat de l'objection, l'on n'écoute rien de ce qui pourrait la résoudre, et voilà comment on se perd.

Comme l'objection est sensible et que la réponse ne peut pas toujours l'être ; que la première flatte les passions et que la seconde les contredit ; on ne saisit que la difficulté sans saisir de même la solution qu'on y donne; et la raison en est que le cœur ayant pris parti pour ce qui le favorise, entraîne l'esprit et l'empêche de s'appliquer à ce qui pourrait le détromper. D'ailleurs, comme assez souvent il ne faut que très-peu de connaissance pour sentir l'objection de l'incrédule, et qu'il en faudrait quelquefois beaucoup pour apercevoir la solidité de la réponse, on est bien plus frappé de celle-là que de celle-ci. Et voilà comment, par défaut de lumière et par imprudence, on donne dans le piége; imprudence qui est toujours coupable, et qu'on éviterait si l'on voulait un peu raisonner. En effet, pour faire une discussion exacte des lois civiles, il faut être jurisconsulte ; pour en faire une des principes de la géométrie, il faut être géomètre, et sans être théologien on se mêle de discuter les points les plus épineux de la théologie. N'est-ce pas là renverser l'ordre et sortir de la sphère où il faut que chacun se renferme ? C'est ce qu'on éviterait aisément si l'on s'abstenait, comme on le doit, de la lecture des livres dont nous parlons.

Que ceux qui, par état, sont obligés de défendre la religion, lisent les ouvrages où l'on en attaque les preuves; c'est pour eux une triste nécessité qui leur est imposée par leur emploi. L'obligation de précautionner les fidèles contre les prétendues difficultés des incrédules les contraint malgré eux de lire les écrits où ceux-ci les proposent. Mais les simples chrétiens, quel prétexte peuvent-ils alléguer pour se livrer à ces sortes de lectures ? C'est communément une orgueilleuse curiosité qui leur persuade qu'ils peuvent tout lire sans péril ; c'est une envie secrète de briller dans une compagnie, et d'y parler de ce qui fait assez souvent le sujet des conversations : c'est encore plus un désir de trouver des raisons pour fronder les vérités importunes d'une religion qui est l'ennemie de tous les vices.

Ne faut-il pas, dira peut-être ici quelqu'un, connaître le mauvais comme le bon? Eh ! mes chers auditeurs, c'est là précisément le piége que l'ennemi du salut tendit dès l'enfance du monde à nos premiers parents. Mangez de ce fruit, leur dit-il, et vous saurez le bien et le mal : *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum.* (*Gen.*, III, 5.) Piége funeste où donnèrent malheureusement les pères du genre humain, et où donnent aujourd'hui un grand nombre de leurs enfants. Ceux-là, en mangeant du fruit défendu, ne connurent que trop un mal dont l'ignorance leur était si avantageuse ; et ceux-ci, en lisant des livres que la loi de Dieu leur interdit, ne connaissent que trop un mal qui les jette dans le comble de tous les maux, puisqu'il leur fait ou perdre la foi ou pour le moins courir un risque évident de la perdre.

Oui, mes frères, la loi de Dieu vous interdit la lecture de ces sortes d'ouvrages ; et non-seulement la loi positive , mais même la loi naturelle. En effet, la loi naturelle défend de s'exposer au péril de commettre le mal. Or quel péril ne court pas un chrétien, quelquefois peu instruit, à lire des objections qu'on propose avec tout ce qu'elles ont de plus séduisant, sans avoir toutes les lumières dont il aurait besoin pour en découvrir le faible ! Il se met par là dans un danger évident de prendre le faux pour le vrai ; et c'est par ce moyen que plusieurs ont eu le malheur de perdre la foi.

On peut dire des mauvais livres par rapport à la foi, ce que saint Paul disait des mauvais discours par rapport aux bonnes mœurs : *Corrumpunt mores bonos colloquia mala.* (I *Cor.*, XV, 33.) Rien, disait-il, n'est plus propre à corrompre les bonnes mœurs que les mauvais discours : rien n'est aussi plus propre à faire perdre la foi que les livres dans lesquels on l'attaque. Ah ! si cela est, comme on n'en peut douter, quel terrible compte ne rendront pas, au jugement de Dieu, les auteurs qui les composent, les ouvriers qui les impriment, les marchands qui les débitent, les gens oisifs qui les lisent, et surtout les séducteurs qui en conseillent la lecture ! Il ne tient pas à eux que la foi, qui subsiste depuis douze cents ans dans le royaume, ne périsse de fond en comble.

Ah ! mes chers auditeurs, fuyez cet écueil si vous ne voulez pas que votre foi fasse un triste naufrage. Les débris de celui qu'on fait en ce genre un grand nombre de chrétiens doivent, en vous apprenant combien de personnes s'y sont brisées, vous porter à en éviter les approches. Dès qu'un livre est contraire à la religion, interdisez-vous-en la lecture ; c'est le plus sûr moyen de conserver votre foi. Quand même cette lecture n'y donnerait aucune atteinte, elle pourrait au moins vous occasionner des doutes, parmi lesquels vous auriez toujours lieu de

craindre qu'il n'y en eût quelqu'un de volontaire ; et pourquoi s'exposer de gaieté de cœur à de si cruelles inquiétudes ?

Ce n'est point assez de s'interdire la lecture de ces sortes d'ouvrages ; ceux qui en ont ne peuvent rien faire de mieux que de les brûler. Ah ! que n'ai-je en mes mains les deux derniers mauvais livres; dans l'une, le dernier contre la foi, et dans l'autre le dernier contre les mœurs ! Que j'aurais une grande satisfaction d'en purger le monde en les jetant au feu ! Mais, hélas ! nos souhaits là-dessus sont inutiles. Nous ne viendrons jamais à bout de l'en délivrer entièrement. Pour un que l'on détruirait, il s'en reproduirait cent autres. Gémissons de cette malheureuse fécondité; et dans l'impuissance où nous sommes de parvenir à une suppression totale, essayons d'en détruire autant qu'il nous sera possible. Si par là nous ne réussissons pas à déraciner le mal, nous réussirons du moins à en diminuer la cause ; et c'est ce qui fut mis en pratique dès l'établissement du christianisme.

Après que saint Paul eut converti à la foi plusieurs citoyens d'Athènes, il leur parla sur le danger de lire les livres contraires à cette foi qu'ils venaient d'embrasser. Ces néophytes, dociles à la voix de leur maître, apportèrent à ses pieds un grand nombre de mauvais livres, à la lecture desquels la curiosité les avait portés. L'Apôtre les fit brûler en présence de tous les fidèles : *Qui fuerant curiosa sectati contulerunt libros, et combusserunt eos coram omnibus.* (*Act.*, XIX, 19.) On évalua la somme à laquelle ils pouvaient monter; il se trouva qu'il y en avait pour cinquante mille drachmes. Quelque chose qui pût leur en coûter, ces fervents chrétiens ne balancèrent pas à faire un sacrifice qui pouvait servir à conserver le dépôt de la foi qu'ils avaient reçue, et qu'ils regardaient avec raison comme le plus précieux de tous les trésors.

Votre foi, mes frères, ne doit pas vous être moins précieuse que ne leur fut la leur. Faites donc pour la conserver ce qu'ils firent pour ne la pas perdre, et jetez au feu, à leur exemple, les livres qui la combattent. Cet usage nous vient, comme vous le voyez, de tradition apostolique et s'est soutenu longtemps dans l'Eglise de Dieu. L'histoire en cite plusieurs traits, je me contente de vous en citer un. Le célèbre cardinal Ximénès fit brûler publiquement en Espagne cinq mille volumes de livres contre la foi. Ah ! mes chers auditeurs, si l'on brûlait aujourd'hui dans ce royaume tous les livres qui la combattent, combien de millions n'en brûlerait-on pas !

Au reste, cette pratique s'est maintenue de siècle en siècle jusqu'à celui où nous vivons. Trois zélés missionnaires (187) morts en odeur de sainteté et qu'on peut appeler les apôtres, le premier, de la Normandie, le second, de la Bretagne, et le troisième, du Poitou, le firent plusieurs fois dans leurs missions : et dans ce siècle même nous en avons vu une où l'on fit à peu près la même chose, il n'y a guère plus de quarante-cinq ans. L'usage ordinaire de ces missions était que le jour où s'en faisait la clôture on portât en procession le très-saint sacrement dans un lieu destiné à cette cérémonie. Quand on y était arrivé, le célébrant, après avoir placé le soleil dans un riche reposoir préparé à cet effet, allait, accompagné de ses deux assistants, chacun un flambeau à la main, mettre le feu à un bûcher dressé dans la place publique, où tout le peuple voyait avec joie, pendant qu'on chantait le *Te Deum*, réduire en cendres les mauvais livres qu'on y avait mis.

Que les choses ont changé là-dessus parmi nous dans moins d'un demi-siècle ! Ce qu'on appelait alors zèle de la gloire de Dieu, attachement à la religion, désir du salut des âmes, s'appellerait, de nos jours, *enthousiasme*, *fanatisme* et *superstition*. Appelez cela, Messieurs, comme il vous plaira ; vous ne me persuaderez point qu'une pratique qui fut celle d'un apôtre soit celle d'un enthousiaste et d'un fanatique.

Mais quoi qu'il en soit de la manière, sur laquelle nous ne disputerons point, sans brûler les livres impies en pubic avec autant de solennité qu'autrefois, on peut et l'on doit le faire en particulier quand l'occasion s'en présente. Et c'est ce qui se fit à Paris il y a très-peu d'années. Un célèbre prédicateur ayant prêché dans cette capitale contre les mauvais livres, reçut le lendemain, de la part d'un inconnu, une caisse de livres impies, avec ce billet : *Voilà, Monsieur, le fruit de votre sermon d'hier. Je remets ces livres entre vos mains ; faites-en l'usage qu'il vous plaira.* Ce trait s'est renouvelé plusieurs fois ; on en pourrait citer un grand nombre d'exemples (188).

Finissons par un dernier remède contre l'incrédulité, la prière. Vous comprenez bien, mes chers auditeurs, que quand nous parlons de la prière vis-à-vis des incrédules, nous ne parlons pas de ceux d'entre eux qui attaquent l'existence du souverain Etre. Comment invoqueraient-ils un Dieu dans lequel ils ne croient pas ? *Quomodo invocabunt in quem non crediderunt ?* (*Rom.*, X, 14.) Mais comme ces athées ne font pas le grand nombre des incrédules, et que la plupart de ceux de nos jours ont le principe de l'existence de Dieu de commun avec nous, c'est toujours pour eux une ressource, et ils peuvent lui adresser leur prière.

Qu'ils regardent donc ce souverain Etre comme étant la vérité suprême et la bonté

(187) Le Père Eudes en Normandie, le Père Maunoir en Bretagne, M. de Montfort en Poitou.

(188) Nous connaissons un autre prédicateur à qui la même chose est arrivée. Après un sermon où il avait parlé contre les mauvais livres, il reçut d'un militaire, ancien lieutenant-colonel de dragons, quarante volumes. Dans une autre occasion, il reçut d'une dame quarante-deux volumes ; d'un autre sept ou huit volumes ; d'un autre encore, dix ou douze ; sans parler de plusieurs qui brûlèrent eux-mêmes leurs mauvais livres.

par essence, et qu'ils le conjurent, par cette bonté infinie, de leur faire connaître la vérité qu'ils ignorent. S'ils lui adressent cette prière avec la sincérité d'un cœur qui cherche le vrai, Dieu viendra à leur secours et dissipera les ténèbres qui les offusquent. O vérité suprême ! doivent-ils lui dire en se dépouillant de leurs préjugés, si je suis dans l'égarement, faites-le moi connaître, et ne permettez pas qu'un cœur qui vous cherche ait le malheur de ne vous pas trouver. Ils le trouveront infailliblement, s'ils le cherchent comme il faut. Plusieurs incrédules l'ont trouvé par ce moyen ; il ne tient qu'à ceux dont nous parlons d'en faire de même. Ce Dieu infiniment bon, qui est riche en miséricorde envers tous ceux qui l'invoquent, ne les abandonnera pas dans leurs ténèbres, s'ils le conjurent de les dissiper. Il leur commande de revenir à lui ; pourrait-il leur fermer toutes les voies du retour ? Non. Il leur fournit ce moyen de la prière pour sortir de leur égarement ; qu'ils s'en servent, et ils rentreront bientôt dans le chemin de la vérité.

Pour vous, mes frères, qui croyez fermement tout ce que la religion vous enseigne, ayez aussi recours à cet excellent moyen de la prière ; priez pour les incrédules. Car si dans nos conférences nous vous avons souvent parlé contre eux, ce n'est pas pour vous en inspirer du mépris, et moins encore pour vous en donner de l'aversion : nous ne l'avons fait que pour vous détourner de les suivre dans l'égarement où ils marchent. Mais plus leur égarement est coupable, plus leurs personnes doivent être l'objet de votre compassion, de vos gémissements et de vos prières.

Les prières de saint Etienne convertirent Saul, et d'un persécuteur en firent un apôtre. Celles de sainte Monique convertirent Augustin, et d'un hérétique en firent un défenseur de la foi. Celles de sainte Clotilde convertirent un Clovis, et d'un idolâtre en firent le premier roi chrétien. Les vôtres convertiront peut-être ceux de vos compatriotes et de vos proches qui ont le malheur de vivre dans l'incrédulité.

Ne vous en tenez pas là ; priez pour le royaume où Dieu vous a fait naître. Membres de l'Etat, vous devez vous intéresser à ce qui regarde son avantage, et surtout son avantage spirituel. Demandez à Dieu qu'il ne permette pas que la foi nous quitte, et qu'il conserve ce précieux trésor dans notre France.

Enfin priez pour vous-mêmes. Que celui qui est debout prenne garde de tomber, nous dit saint Paul : *Qui stat videat ne cadat.* (I *Cor.*, X, 12.) Vous possédez la foi : bénissez-en le Seigneur ; mais ne vous enorgueillissez pas, et craignez de la perdre : *Tu fide stas, noli altum sapere, sed time.* (*Rom.*, XI, 20.) Priez Jésus-Christ de conserver en vous cette précieuse foi. Dites-lui, d'après cet homme dont il est parlé dans l'Evangile : Je crois, Seigneur ; mais cette foi que je possède maintenant, ne permettez pas que je la perde, et préservez-moi de tomber dans l'incrédulité : *Credo, Domine, sed adjuva incredulitatem meam.* (*Marc.*, IX, 24.) Plus cette foi sera vive, plus elle augmentera votre espérance et votre amour ; et ces trois vertus, qui sont l'essentiel de la religion, en vous procurant une sainte vie et une heureuse mort, vous procureront conséquemment une bienheureuse éternité. Je vous la souhaite au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il (189).

(189) Nous ne prétendons pas faire ici l'énumération de tous les livres contre la foi qui sont actuellement répandus dans le royaume. Une liste qui contiendrait les seuls titres des ouvrages de cette espèce formerait une longue et ennuyeuse nomenclature, qui ne ferait que grossir inutilement celui-ci. Nous n'avons dessein de parler que de quelques-uns des principaux, qui serviront à faire juger des autres.

Le premier qui me vient à l'esprit, c'est le *Dictionnaire* de Bayle. Cet ouvrage antichrétien, que tant de chrétiens de nos jours s'obstinent à regarder comme un chef-d'œuvre, n'en est un qu'en genre de mensonges et de contradictions, d'impiétés et d'obscénités. Ce qui en fait le caractère dominant, c'est un pyrrhonisme universel qui lui fait apporter des raisons pour et contre sur les vérités les plus incontestables. Après avoir prouvé quelques-uns de nos mystères, il allègue, pour les combattre, des objections auxquelles il fait semblant de ne pouvoir répondre, afin de faire douter de tout ce qu'il a pu dire de plus fort en leur faveur. Ce qui montre combien cet ouvrage est dangereux, c'est que les protestants mêmes regardent son auteur comme un homme sans religion. Les états généraux de Hollande, auxquels il adressa son livre, en arrêtèrent l'impression, et voulurent obliger Bayle à se rétracter sur ce qu'il y dit du saint roi David, et sur plusieurs autres impiétés. Voici le portrait que M. Saurin, ministre protestant, fait de Bayle, dans son *Sermon de l'accord de la religion avec la politique : C'était*, dit-il, *un de ces hommes contradictoires que la plus grande pénétration ne saurait concilier avec lui-même.* Ensuite, après une longue antithèse où il fait contraster les bonnes et les mauvaises qualités de cet écrivain, il finit par dire : *Puisse cet homme, qui fut doué de si grands talents, avoir été absous devant Dieu du mauvais usage qu'on lui en vit faire! Puisse ce Jésus, qu'il attaqua tant de fois, avoir expié tous ses crimes !* Mais pour juger encore mieux de la foi que mérite l'auteur de ce *Dictionnaire*, il ne faut que lire ce qu'il dit à la page 18 du tome Ier, édition quatrième, à Amsterdam, 1730, au mot *Abel :* « J'ai renfermé dans ces remarques un assez grand nombre de divers sentiments sur ce qui regarde Abel : c'est avoir rassemblé bien des mensonges et bien des fautes. Or, comme c'est le but et le dessein de ce *Dictionnaire*, le lecteur ne doit point donner son jugement sur ce ramas sans se souvenir de ce but : et cela soit dit une fois pour toutes. » Qu'on vienne, après cela, nous vanter le *Dictionnaire* de Bayle comme un répertoire de réflexions les plus solides! Un grand partisan de cet ouvrage, à qui on fit lire ce texte de Bayle dans Bayle lui-même, fut tout étonné de ce qu'il lisait, et ne répondit autre chose sinon que c'était quelque ennemi de cet écrivain qui avait inséré ce texte dans une édition posthume, afin de déprécier tout l'ouvrage par un aveu aussi formel que celui-là. Mais par malheur pour lui, on lui montra la première édition, faite par l'auteur même, et dans laquelle on lit exactement la même chose. Que répondront à cela les prôneurs de ce fameux *Dictionnaire?* On doit convenir que ce lexicographe est, de tous les ouvrages contre la religion, celui

RÉCAPITULATION

DE TOUT CE QUI A ETE DIT SUR LES PREUVES DE LA RELIGION CHRETIENNE.

Capitulum autem super ea quæ dicuntur. (*Hebr.*, VIII, 1.)

Tout ce que nous venons de dire se réduit à ceci.

L'apôtre saint Paul, après avoir fait une longue énumération des augustes propriétés du sacerdoce de Jésus-Christ, en a fait un abrégé, un précis, et, comme il s'exprime lui-même, une espèce de récapitulation : *Capitulum super ea quæ dicuntur.*

Suivons la même méthode, et après avoir fait un assez long exposé des preuves de la religion chrétienne, faisons-en un précis. Mettons l'ensemble de ces preuves sous un seul point de vue ; leur réunion fera peut-être sur les esprits une impression plus vive que celle que chacune aurait pu faire séparément. Les caractères trop grands sont difficiles à rassembler : quand ils sont raccourcis, et qu'on les rapproche les uns des autres, on les saisit plus aisément, et ils frappent davantage.

C'est là notre dessein dans ce dernier discours, de vous faire une récapitulation de tous les discours que vous avez entendus sur l'importante matière de la religion chrétienne : *Capitulum super ea quæ dicuntur*, et de démontrer combien sont déraisonnables ceux qui, refusant de s'y soumettre, s'obstinent dans l'irréligion. Avant de commencer,

qui a fait plus de mal, et qui en fait plus encore tous les jours en France, si on en excepte pourtant l'analyse qu'on en a faite depuis quelques années. Oui, l'analyse de Bayle est un livre encore plus dangereux que Bayle lui-même. Il y a dans Bayle des impiétés et des obscénités sans nombre; mais comme elles sont noyées dans un fatras de choses inutiles que tout le monde n'a pas le temps de lire, cette ennuyeuse prolixité peut en détourner et en détourne en effet plusieurs personnes : au lieu que l'abréviateur ayant tiré ce qu'on peut appeler la quintessence du poison que renferment les grands volumes du premier, il en a fait une espèce de malheureux élixir, dont le venin est d'autant plus subtil qu'il n'est point mêlé, comme dans l'auteur même, avec un grand nombre de parties hétérogènes qui peuvent en affaiblir l'activité. Ce que cette analyse a encore de funestement commode pour bien des gens, c'est la petitesse du volume. Cet abrégé étant bien moins cher que l'original, un plus grand nombre de personnes peuvent se le procurer, et il se répand bien plus aisément. Comme il est portatif, on en peut faire une espèce de *veni-mecum* ; ce qui contribue encore beaucoup au progrès de l'impiété. Une jeune dame, par exemple, n'oserait avoir sur sa toilette quatre grands in-folio ; cela n'irait pas avec un miroir et des pompons ; mais on met aisément sur soi un petit in-douze. On le porte dans sa terre: à peine y est-on rendu qu'on s'enfonce dans un bosquet avec une compagne, et qu'on y boit à longs traits une liqueur qui porte le poison jusqu'au fond des entrailles. Voilà le funeste avantage que le faiseur d'analyse a procuré à son auteur, en lui donnant la facilité de faire des progrès bien plus rapides qu'il n'en eût fait par lui-même. Malgré cela il ne laisse pas de se dire chrétien. Ah! quel chrétien qu'un homme qui fait servir les talents qu'il a reçus de Dieu, à saper, s'il le pouvait, les fondements du christianisme et des bonnes mœurs! Aussi les deux puissances se sont-elles réunies pour condamner ce pernicieux ouvrage, qui a été flétri publiquement, et par le clergé de France, et par un arrêt du parlement de Paris.

Un autre ouvrage encore fort dangereux, c'est celui qui a pour titre, *Des mœurs*. On aurait dû plutôt l'intituler, *Contre les mœurs*, puisqu'il en est le renversement. En effet, parmi quelques beaux préceptes que la religion donne beaucoup mieux qu'il ne peut faire, et parmi quelques maximes purement philosophiques, on y a semé des horreurs en tout genre. Les trois parties qui le composent en fourmillent. Ces trois parties ont pour objet l'amour de Dieu, l'amour de soi-même, l'amour du prochain. Rien de plus beau en apparence que ce début ; mais comment remplit-il ce plan? Sur l'amour de Dieu, il a l'insolence de dire que l'homme aime Dieu comme il aime sa maîtresse. Sur l'amour de soi-même, il dit que tout ce qui flatte l'amour-propre et qui nous procure du plaisir, est par là même très-permis. Sur l'amour du prochain, il permet l'adultère et préfère le concubinage à un mariage légitime. Il soutient qu'un fils n'est pas toujours obligé d'aimer son père et que quand il n'en reçoit que des rigueurs, il peut très-licitement ne le regarder que comme un ennemi respectable.

Les *Lettres philosophiques* et les *Pensées philosophiques*. Ces deux ouvrages sont dans le même goût que le livre *Des mœurs*, avec cette différence que dans ces *lettres* et ces *pensées* il y a encore, ce semble, une fureur plus marquée contre le christianisme que dans le premier ouvrage. On y porte l'effronterie jusqu'au cynisme le plus évident.

Les *Lettres persanes* et les *Lettres turques* sont une rapsodie de contes faits à plaisir pour détruire la foi et pour ridiculiser nos mystères. Outre cela, ces lettres sont contre les bonnes mœurs. Quelques vérités dont personne ne doute, et qui y sont mêlées avec un fatras de fables obscènes, servent à faire glisser plus facilement le poison qui donne la mort à la pudeur et à la décence. On peut dire des *Lettres juives*, des *Lettres cabalistiques*, des *Lettres chinoises* et des *Lettres péruviennes* ce que nous disons des *Lettres turques* et des *Lettres persanes* : c'est le même plan exécuté de la même manière.

L'*Esprit des lois*. Ce livre, auquel M. de Montesquieu aurait dû donner pour titre l'*Abus des lois*, parmi plusieurs bonnes choses, en contient de très-mauvaises. En supposant une diversité de passions dans les divers climats, ce qui est vrai jusqu'à un certain point, il fait une longue dissertation sur l'air et les fibres, sur l'action du cœur et le jeu des nerfs, pour fixer sur cette anatomie les vertus et les vices des différents peuples. Il donne tout au physique, dont il fait la règle des passions, sans dire un mot ni de la liberté du cœur de l'homme, ni des secours que Dieu fournit à toutes les créatures raisonnables pour observer sa loi dans tous les pays du monde. « Approchez, dit-il, des climats du midi, vous croyez vous éloigner de la morale même. » Il va plus loin encore ; il prétend trouver « dans les organes cor-

adressons-nous à la très-sainte Vierge, et lui disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Nous l'avons dit dans le *Discours préliminaire*, que l'étude des preuves de la religion peut être extrêment utile à trois sortes de personnes ; aux incrédules, aux chancelants,

porels la cause de l'immutabilité de la religion dans les pays de l'Orient. » Comme s'il n'y avait pas des hommes sobres dans le nord, des personnes chastes dans l'Afrique, et des gens vertueux dans quelques climats que ce puisse être ! Il dit encore « qu'un Etat qui se trouve bien de la religion qu'il professe ferait très-mal, à parler politiquement, d'en admettre une nouvelle. » C'est là justifier en peu de mots toutes les persécutions passées, présentes et possibles. Car les païens se trouvaient bien sans doute de leur religion, puisqu'ils la professaient : les hérétiques se trouvent bien de la leur, puisqu'ils y restent. Les premiers ont donc eu raison de persécuter les apôtres et les autres prédicateurs qui leur ont annoncé la religion chrétienne. Les seconds ont donc raison de persécuter, quand ils le peuvent, ceux qui tâchent de les ramener au sein de l'Eglise. Mais, dira-t il, je ne parle que politiquement. Cela est très-faux, même politiquement, puisque la vraie religion ne peut jamais être opposée à aucun bon gouvernement. Parler ainsi, c'est suivre les principes de Machiavel, qui rapportait toute la religion à la politique. M. le président de Montesquieu témoigna, à la mort, un grand regret d'avoir composé son *Esprit des lois.*

Essai sur l'homme, en vers, par l'Anglais Pope. Outre que ce poëme semble légitimer tous les sentiments de la nature, comme on le voit dans ces deux vers,

Cédons, conformons-nous aux lois de la nature :
La route qu'elle trace est toujours la plus sûre.

il semble encore égaler les animaux aux hommes, et l'instinct à la raison. Son grand système est l'optimisme ; il paraît favoriser les délires de Spinosa.

L'*Optimisme* ou *Candide*, est un roman de la façon de M. de Voltaire. Il s'y trouve des impiétés, des obscénités et des contradictions sans nombre. Il a fait un petit ouvrage sur le tolérantisme, qui est l'antichristianisme tout pur. Son *Epître à Uranie*, est un blasphème digne de sa plume. Tout le monde sait ce qu'on doit penser de son ouvrage sur la *Pucelle*, de sa traduction du livre des *Cantiques*, et d'un grand nombre d'autres semblables. Sa *Henriade* même, qui est un des moins mauvais de ses ouvrages, et où l'on ne peut nier qu'il n'y ait des beautés poétiques, n'est pas exempte d'erreurs. Par un assortiment bizarre, il y mêle la fable avec la religion. Il y fait dire à saint Louis, qui mène Henri IV aux enfers, une hérésie contre l'éternité des peines. En parlant de Dieu il dit :

Il adoucit les traits de sa main vengeresse ;
Il ne sait point punir des moments de faiblesse,
Des plaisirs passagers, pleins de trouble et d'ennui,
Par des tourments affreux, éternels comme lui.

Le même saint Louis conduit Henri IV au temple du destin. C'est en décrivant ce temple que le poëte dit :

On voit la liberté, cette esclave si fière,
Par d'invincibles nœuds en ces lieux prisonnière.

Dans plusieurs endroits de ce poëme, M. de Voltaire fait le plus affreux portrait de la cour de Rome et de l'Eglise en général.

La nouvelle Héloïse. Cet ouvrage de Jean-Jacques Rousseau est un roman en six volumes. Il est très-dangereux contre la foi et contre les mœurs. L'auteur y dépeint M. de Wolmar, son héros, comme un homme doué de toutes les vertus, et les pratiquant en un degré éminent, quoiqu'il se fît gloire d'être athée. Il dépeint Julie, son héroïne, comme une femme de la plus haute perfection, quoiqu'elle ne voulût pas que ses enfants apprissent leur catéchisme, et qu'elle se fît un plaisir de leur laisser ignorer les principes de la religion. Pour ce qui est des mœurs, on en jugera par ce que l'auteur dit dans sa préface : « Si une fille chaste lit seulement une page de mon livre, elle est perdue. » Personne n'ignore ce que cet écrivain enseigne contre la religion chrétienne en plusieurs de ses ouvrages, et surtout dans son *Emile*, où il ne veut point qu'on parle de Dieu à cet Emile avant l'âge de vingt ans. Il fait tenir à son vicaire savoyard les maximes les plus ridicules et les plus absurdes au sujet des principes du christianisme.

Bélisaire, par M. Marmontel. Parmi d'excellentes choses que cet ouvrage contient sur la morale et sur la politique, il y en a de très-mauvaises sur la religion. Il paraît que son système est le tolérantisme universel. Au chapitre sixième l'auteur représente Antonine, épouse de Bélisaire, qui, à la vue de son mari à qui on a crevé les yeux, entre en fureur et proteste que si elle avait en sa disposition ceux qui lui ont fait cet outrage, elle leur arracherait le cœur. Elle meurt dans ce désir effréné de vengeance, et un moment après Bélisaire console sa fille, désolée de la mort de sa mère, sur ce que sa mère jouit de Dieu dans le ciel. Mais où le venin du tolérantisme est plus manifeste, c'est au chapitre 15, où Bélisaire dit qu'il désire sortir de ce monde afin d'être avec Titus, Trajan, Antonin. Or, ces trois princes étaient idolâtres. Que penser de la religion d'un auteur qui met des idolâtres dans le ciel ?

Nous ne parlons ici ni du livre *de l'Esprit*, par Helvétius, ni du *Système de la nature*, par Mirabeau (*a*), ni du *Christianisme dévoilé*, par Boulanger, ni d'un grand nombre d'autres. Nous l'avons déjà dit, nous n'entreprenons pas de faire l'énumération exacte de tous les livres contre la religion. Nous n'en avons pas cité la centième partie, tant le nombre en est grand. Ce que nous avons dit des principaux qui nous sont venus à l'esprit suffira pour faire juger des autres. Il servira aussi à nous justifier vis-à-vis de ceux qui nous soupçonneraient peut-être de faire le mal plus grand qu'il n'est. Des gens de bien qui croient fermement toutes les vérités de leur religion, qui ne lisent que des livres propres à les y affermir de plus en plus, qui ne conversent qu'avec des personnes convaincues comme eux des maximes de la foi, ont peine à se persuader qu'il y ait tant d'impies qui la révoquent en doute et qui tâchent de la combattre. Le sentiment de ces vertueux chrétiens ne me surprend pas. Il est tout naturel qu'ils jugent des autres par eux-mêmes. Comme ils ne trouvent dans leur esprit et dans leur cœur qu'une adhésion parfaite aux mystères et aux préceptes du christianisme, il n'est pas étonnant qu'ils aiment à se persuader que tout le monde pense comme eux. La charité leur met sur les yeux un bandeau qui leur cache les défauts de ceux de leurs concitoyens avec lesquels ils n'ont que des rapports fort indirects. Nous ne pouvons que les féliciter de cet heureux aveuglement. Mais le désir que nous aurions de les y laisser ne doit pas empêcher que nous ne tâchions de guérir un aveuglement tout contraire, et dans ceux qui ont perdu la foi et dans ceux qui sont en danger de la perdre. Or, un des moyens qui contribuent davantage à la faire perdre à un grand nombre de Français, c'est la rapidité avec laquelle les mauvais livres se répandent dans le royaume. Et c'est sur quoi doivent veiller les magistrats qui sont chargés de la manutention de la police. Si par leur négligence ils avaient laissé répandre dans le public des écrits contre la personne du souverain ou contre le gouverne-

(*a*) Quelques uns pensent qu'on a faussement attribué ce livre à M. de Mirabeau.

et aux vrais fidèles ; aux incrédules, qui ne croient rien; aux chancelants, qui ne croient qu'à demi ; aux vrais fidèles, qui croient de tout leur cœur. Si les uns et les autres veulent réfléchir sérieusement sur ce que nous avons dit, j'espère qu'ils en retireront une grande utilité pour leur salut. Les premiers y verront l'absurdité de leurs systèmes ; les seconds y trouveront de quoi dissiper leurs doutes ; les troisièmes s'y fortifieront de plus en plus dans leur croyance. Tout ce que nous avons dit sur cet important objet peut se réduire aux cinq propositions suivantes : 1° Il y a un Dieu ; 2° S'il y a un Dieu, il y a une religion ; 3° S'il y a une religion, il n'y en a qu'une ; 4° S'il n'y a qu'une religion, c'est la religion chrétienne ; 5° Si la religion chrétienne est la vraie religion, l'Egise catholique est, de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes, la seule qui soit la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Il y a un Dieu. — Reprenons. Il y a un Dieu. C'est là une vérité qu'on devrait plutôt supposer comme un premier principe, que d'essayer d'en établir la preuve. Mais s'il en est qui ont besoin de preuve à cet égard, un coup d'œil sur ce vaste univers doit suffire pour leur en montrer la certitude. Un tableau ne s'est point fait sans un peintre, une maison ne s'est point construite sans un architecte, un ouvrage de littérature ne s'est point composé sans un écrivain ; et ce grand monde se serait fait tout seul ! Non, mes frères. Les cieux annoncent la gloire de Dieu, et le firmament est l'ouvrage de ses mains.

Le langage que toutes les créatures nous tiennent n'est point un langage inconnu ; il est entendu de tous les peuples, et il n'en est aucun qui ne reconnaisse l'existence d'un souverain Être. Or ce consentement universel de toutes les nations ne peut-être un effet du préjugé. Le préjugé favorise les passions et l'existence de Dieu les combat. Cette notion générale nous vient donc de Dieu, qui l'a imprimée dans tous les cœurs.

En effet, chacun de nous n'a qu'à rentrer en soi-même pour y trouver un sentiment intime de la Divinité. L'idée de Dieu, l'espérance en Dieu, la crainte de Dieu sont comme innées avec nous. Ce cri qui nous échappe sans réflexion dans les dangers inopinés, *Mon Dieu !* montre, ainsi que l'observe Tertullien, que notre âme est comme naturellement chrétienne : *Magnus Deus ! hæc omnium vox est. O testimonium animæ naturaliter christianæ !*

Aussi saint Augustin enseigne-t-il que personne ne nie qu'il y a un Dieu, si ce n'est celui qui a intérêt qu'il n'y en ait point : *Nemo negat Deum, nisi cujus interest Deum non esse.* Vit-on jamais un homme qui est juste,

ment, et qu'on en eût des preuves, la moindre peine qui pourrait leur arriver serait la perte de leur charge. Que n'ont-ils pas à craindre de la divine justice, si par leur faute il se glisse dans un royaume chrétien des ouvrages qui attaquent Dieu et sa religion! Je dis *par leur faute*, car il peut bien se faire que, malgré les soins qu'ils se donnent à cet égard, l'avidité du gain rende quelques libraires et quelques colporteurs ingénieux à tromper leur vigilance. Les colporteurs surtout sont comme le véhicule qui fait couler le poison du libertinage et de l'incrédulité jusqu'aux extrémités du royaume. Plusieurs d'entre eux, vagabonds par état, n'ont d'autre Dieu que l'argent. Pourvu qu'ils fassent du profit, tout moyen leur est égal. Ils vendent de bons livres, parce que, comme ils disent, il faut de l'assortiment. Mais comme les mauvais sont ceux qui ont plus de débit, ce sont ceux dont ils se chargent plus volontiers. Ils ont deux catalogues de leurs livres : un des bons livres et un autre des mauvais, qu'ils nomment les livres du fond de la malle. Quand ils rencontrent un bon curé, un vertueux prêtre, une dame qui leur paraît véritablement chrétienne, ils leur présentent le premier catalogue ; mais quand ils trouvent de jeunes libertins qui n'ont que du mépris pour les livres contenus dans celui-là, ils leur montrent le second. Voilà le stratagème qu'ils emploient pour éviter les poursuites qu'on pourrait faire contre eux. De tels hommes sont des pestes publiques ; ils sont plus dangereux à l'Etat et à la religion que les incendiaires et les empoisonneurs. Le feu qu'allument les premiers, le venin que répandent les seconds, ne font périr que les corps, et les livres que débitent ces coureurs tendent à perdre les âmes. Soit que les procureurs fiscaux des petits lieux où ils se transportent ne soient pas toujours assez instruits du pouvoir que le roi leur donne à cet égard, soit que personne ne leur dénonce le délit de ces marchands de contrebande, ceux-ci vendent impunément tout ce qu'ils veulent, malgré l'édit du 16 avril 1757, où Louis XV menace des peines les plus rigoureuses, et même de la peine de mort, tous libraires, imprimeurs et colporteurs qui seront trouvés coupables de contraventions aux lois publiées dans le royaume sur cet objet. En essayant d'arracher des mains du public les mauvais livres, il faut tâcher de leur en substituer de bons. Grâces à Dieu, on n'a pas d'embarras là-dessus aujourd'hui. Le nombre des bons livres sur la religion est si grand qu'on ne pourrait être embarrassé que dans le choix. Ce choix dépend du plus ou du moins de facultés et de loisir que peuvent avoir ceux qui voudraient se les procurer. Tous ne sont ni assez riches pour acheter de gros et nombreux volumes, ni assez maîtres de leur temps pour se livrer à cette lecture. Le plus grand nombre des gens du monde se contentent de quelques abrégés qui leur suffisent pour se mettre au fait de l'essentiel de la religion. Les premiers pourraient orner leur bibliothèque des quatre volumes d'Abadie, des cinq volumes de M. de La Chambre, des trois de M. de Houtteville, des dix volumes de M. Le François, des vingt volumes de M. l'abbé Gauchat. Les autres pourraient se contenter du *Déisme réfuté par lui-même*, de M. l'abbé Bergier ; des *Pensées théologiques*, de dom Jamin, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur ; du *Catéchisme philosophique*, ou *Recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*, ouvrage utile à ceux qui cherchent à se garantir de la contagion de l'incrédulité moderne, et surtout aux ecclésiastiques chargés de conserver le précieux dépôt de la foi, par M. l'abbé Flexier de Réval ; des *Réponses critiques à plusieurs difficultés proposées par les nouveaux incrédules, tirées des livres saints*, par M. Bullet, de l'académie de Besançon. Il y a plusieurs autres excellents ouvrages dans ce genre-là, dont nous ne parlons point, parce qu'il est impossible de les nommer tous ; mais il en est un qui vient de paraître et qui a justement mérité l'estime dont il jouit dans le public ; c'est un ouvrage en cinq volumes qui a pour titre : les *Egarements de la raison*, ou le *Comte de Valmont*. L'auteur a pris soin d'y répandre un intérêt qui le fait lire avec autant de plaisir que d'utilité.

sobre, chaste, un homme qui est bon fils, bon époux, bon père, bon ami, bon citoyen, nier l'existence de Dieu ? Non ; cela ne s'est jamais vu, et ne se verra jamais. On ne voit cette existence attaquée que par ceux qui sont corrompus dans leurs mœurs : ce qui montre que c'est leur cœur qui désire qu'il n'y ait point de Dieu, mais que leur esprit ne saurait jamais se convaincre de sa non-existence. Il y a donc un Dieu.

Il y a une religion.— Mais s'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait une religion. Pourquoi ? C'est que Dieu étant infiniment sage, il n'a pu nous créer que pour une fin digne de lui. Or il n'y a point de fin digne de Dieu que Dieu. Il n'a donc pu nous créer que pour lui-même, c'est-à-dire pour le connaître, l'aimer et le servir. Mais connaître Dieu, aimer Dieu, servir Dieu, c'est là l'essentiel de la religion. Donc, dès qu'il y a un Dieu, il faut nécessairement qu'il y ait une religion.

Que serait-ce qu'un Dieu qui, après avoir jeté comme au hasard des millions de créatures raisonnables sur la terre, les abandonnerait à leur malheureux sort et serait indifférent à tout ce qui les regarde? Un Dieu de cette espèce serait une chimère et non pas un Dieu. Son indifférence envers sa créature ne pourrait venir que de trois causes : ou de ce quil ne verrait pas ce qu'elles font ; ou de ce qu'il ne voudrait ni récompenser le bien ni punir le mal qu'elles pourraient faire, ou de ce que, le voyant et le voulant, il ne pourrait pas en venir à bout. Dans le premier cas, ce serait un Dieu aveugle ; dans le second, ce serait un Dieu injuste ; dans le troisième, ce serait un Dieu impuissant. Or un Dieu aveugle, un Dieu injuste, un Dieu impuissant ne serait point un Dieu. Donc, encore une fois, l'existence d'un Dieu suppose essentiellement l'existence d'une religion.

Cela est si certain, que le commun des déistes convient avec nous de la nécessité d'en admettre une. Mais la différence qui se trouve entre eux et nous, c'est que nous admettons une religion révélée, et qu'ils ne veulent qu'une religion purement naturelle et fondée sur les seules lumières de la raison. La raison, disent-ils, est un flambeau que Dieu nous a donné pour nous conduire. Sans doute, mes frères, et nous devons profiter de la lueur que ce flambeau nous présente ; mais si, outre la faible lueur de ce flambeau, Dieu veut bien nous éclairer par des lumières plus vives que nous offre une religion révélée, ne devons-nous pas l'en bénir, et ne serait-ce pas se rendre coupable que de s'obstiner à y fermer les yeux?

Il y a une religion révélée. — Or c'est cette religion révélée qu'il faut examiner ici. Là-dessus trois propositions; la première : *Il peut y avoir une religion révélée;* la seconde : *Il doit y avoir une religion révélée;* la troisième : *Il y a une religion révélée.* Je dis qu'*il peut y avoir une religion révélée.* Elle ne répugne ni du côté de Dieu, ni du côté de l'homme ; nous l'avons fait voir. Je dis ensuite : *Il doit y avoir une religion révélée*, sinon d'une nécessité absolue, au moins d'une nécessité de convenance. Notre raison est bornée ; il convenait que la révélation vînt étendre ses lumières. Notre raison est faible ; il convenait que la révélation vînt fortifier ses motifs. Notre raison est incertaine ; il convenait que la révélation vînt fixer ses incertitudes. L'abus que les hommes ont fait de la raison pendant près de quatre mille ans, montre bien son insuffisance pour nous conduire à Dieu. Aussi ceux d'entre les païens qui ont passé pour les plus raisonnables ont-ils désiré que la Divinité se montrât aux hommes d'une manière plus distincte qu'elle ne le faisait par la seule raison. Ce qu'ils ont désiré, Dieu l'a fait ; il a éclairé le genre humain par des lumières plus vives ; et c'est ma troisième proposition : *Il y a une religion révélée.*

Tout le monde convient que quand Dieu parle aux hommes, ceux-ci doivent croire les vérités qu'il leur enseigne, et obéir aux commandements qu'il leur fait. Or Dieu a parlé sur le mont Sinaï ; sa parole est autorisée par les miracles opérés dans l'Egypte, sur les bords de la mer Rouge, dans le désert, et sur la montagne du haut de laquelle il s'est fait entendre. Le récit que Moïse nous en a fait est de la plus grande authenthicité ; nous en avons apporté les preuves. Ce législateur se serait fait mépriser par son peuple, ou plutôt il l'aurait soulevé contre lui, s'il lui avait cité, comme passés sous ses yeux, des événements dont il n'eût jamais été le témoin.

Cette révélation, ébauchée pour ainsi dire sur la montagne de Sinaï, a été perfectionnée sur la montagne de Sion. Les prodiges opérés par Jésus-Christ et par les apôtres ont constaté cette publication de la loi nouvelle, comme ceux qu'avait opérés Moïse constatèrent autrefois la publication de l'ancienne loi ; le récit qu'en font les évangélistes est aussi authentique que celui du Pentateuque. Dieu a donc parlé aux hommes, d'abord par le ministère de Moïse et ensuite par son propre Fils. Qui vous empêche, incrédule, de vous soumettre au témoignage de l'un et de l'autre?

Les mystères, dites-vous? On veut que je croie ce que je ne puis comprendre ; voilà ce qui me révolte. Eh! mon cher frère, combien y a-t-il de choses, dans l'ordre même de la nature, que vous croyez et que vous ne comprenez pas! Vous ne sauriez nous expliquer l'essence d'un grain de sable, et vous voulez approfondir celle de la Divinité! N'est-ce pas là le comble de la déraison! L'autorité d'un Dieu qui parle n'est-elle pas suffisante pour soumettre les lumières de votre esprit? Cette voie d'autorité était la plus convenable à tous égards : convenable à Dieu, parce qu'en le croyant sur sa parole, on fait hommage à sa souveraine vérité; convenable aux hommes, parce qu'elle les exempte d'une discussion très-difficile pour tout le monde, et absolument impossible

aux trois quarts et demi du genre humain.

Au reste, ces mystères, qui surpassent la raison, ne la contredisent pas. Dieu ne saurait être contraire à lui-même. La raison vient de lui, aussi bien que la foi; par conséquent, la première ne saurait être opposée à la seconde; aussi l'Apôtre veut-il que notre obéissance à la foi soit appuyée sur la raison: *Rationabile obsequium vestrum.* (*Rom.*, XII, 1.) Elle est appuyée directement sur l'autorité d'un Dieu qui parle, sans doute; mais c'est la raison qui nous montre que Dieu a parlé. Conséquemment, c'est la raison qui nous conduit à la foi, c'est le raisonnement qui nous mène à la religion.

Il n'y a qu'une religion. — Qu'on ne dise pas que, puisqu'il y a tant de religions, on peut les prendre indifféremment, et se sauver dans chacune d'elles. C'est le système des tolérants. Rien n'est plus contraire à la vraie religion que cette indifférence. En effet, admettre toutes les religions, c'est n'en admettre aucune. Pourquoi? parce que s'il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une seule religion. La vérité étant une, il est impossible qu'elle se trouve dans deux religions qui se combattent Si la religion chrétienne est la véritable, toutes les autres sont fausses. Aussi cette religion sainte est-elle essentiellement intolérante, et cette intolérance fait sa gloire, en montrant qu'elle est l'ouvrage du vrai Dieu.

Jésus-Christ a été intolérant, les apôtres ont été intolérants, les saints Pères ont été intolérants, les conciles ont été intolérants. S'ils ne l'avaient pas été, ce serait une preuve de la fausseté du christianisme; cela montrerait qu'il n'y a rien de fixe dans cette religion; car il n'est pas possible que Jésus-Christ soit le vrai Messie, comme le disent les chrétiens, et qu'il ne le soit pas, comme le soutiennent les juifs; il n'est pas possible qu'il soit le Fils de Dieu, comme le disent les chrétiens, et qu'il ne soit qu'un pur homme, comme le soutiennent les mahométans; il n'est pas possible qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, comme le disent les chrétiens, et qu'il y en ait plusieurs, comme le soutiennent les idolâtres. Ce que nous disons de la religion chrétienne en général, on doit le dire de l'Eglise catholique en particulier. Si la vérité se trouve dans la doctrine catholique, il faut nécessairement que la fausseté soit le partage de celle des hérétiques, puisqu'elle lui est contradictoire.

Concluons de tout ceci qu'il n'y a qu'une religion. Mais quelle est-elle cette religion, à laquelle il faut s'attacher à l'exclusion de toute autre? Ah! mes frères, c'est la religion chrétienne. Les augustes caractères qui la distinguent de toutes les autres montrent évidemment qu'elle est l'ouvrage du vrai Dieu. Les prophéties qui l'ont annoncée, les miracles qui l'ont confirmée, les progrès qui l'ont accompagnée, ne peuvent venir que de Dieu seul.

La religion chrétienne est la véritable. — Une religion dont l'auteur a été prédit par des hommes inspirés, dont les uns vivaient plusieurs siècles, et quelques-uns plus de quinze cents ans avant sa naissance, est évidemment l'ouvrage de Dieu. Or, telle est la religion chrétienne. Son auteur a été annoncé plusieurs siècles avant que de naître, par des prophéties qui descendent dans le plus grand détail sur ce qui regarde son origine et sa naissance, sa vie et sa mort, ses ignominies et ses triomphes. Deux prophètes surtout, David et Isaïe, expliquent les circonstances de sa passion d'une manière si précise que, si l'on ne savait pas qu'ils parlaient de la sorte plusieurs siècles avant l'événement, on les prendrait plutôt pour des évangélistes et des contemporains de Jésus-Christ, que pour des hommes inspirés qui prédisent l'avenir.

Une religion dont l'auteur a confirmé sa doctrine par des miracles innombrables, est évidemment l'ouvrage de Dieu. C'est encore là un des caractères de la religion chrétienne. Jésus-Christ a prouvé la divinité de sa mission par des prodiges en tout genre. A Cana, il a changé l'eau en vin. Dans le désert, avec cinq pains il a nourri cinq mille hommes. A Tibériade, il a marché sur les eaux, et y a fait marcher un de ses disciples. Il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets. Il a guéri des lépreux, délivré des démoniaques, ressuscité des morts. Enfin par un miracle qui a été le couronnement de tous les autres, il s'est ressuscité lui-même, après avoir été trois jours dans le tombeau. Il donna à ses apôtres le pouvoir de faire des miracles semblables aux siens. Ce même pouvoir fut communiqué à leurs successeurs et pendant près de trois cents ans ces œuvres prodigieuses accompagnèrent la prédication de l'Evangile. Nous avons examiné le récit qui nous en est fait, et nous l'avons trouvé de la plus grande certitude. Tout cela n'est-il pas marqué au coin des œuvres de Dieu?

Une religion qui a fait en fort peu de temps les progrès les plus rapides, par des moyens qui n'avaient aucune proportion avec ces progrès, et malgré les obstacles insurmontables qui semblaient devoir s'y opposer, est évidemment l'ouvrage de Dieu. C'est ce qui s'est vu dans l'établissement de la religion chrétienne. Douze hommes de la lie du peuple, gens pauvres, grossiers, ignorants, gens sans science, sans richesses, sans crédit, sans protection, se partagent l'univers pour y établir le christianisme. On s'oppose de toutes parts à leur dessein. Les empereurs s'y opposent par leurs édits, les magistrats par leurs arrêts, les orateurs par leurs harangues, les faux prêtres par leurs calomnies. On les attaque, on les arrête, on les emprisonne, on les met à mort. On poursuit même ceux qui embrassent leur doctrine; on en fait mourir des millions.

Malgré cela, leur doctrine se répand de proche en proche, et se propage à un point qu'au bout de vingt-cinq ans elle est connue, reçue, soutenue par des hommes de tous les pays. A ces traits peut-on méconnaître l'œuvre de Dieu? Non, mes frères; et

il faut avouer que de semblables caractères ne peuvent convenir qu'à une œuvre toute divine. Il faut dire ici d'après un pieux docteur : Seigneur, si je me trompe en professant le christianisme, c'est vous qui m'avez trompé : *Domine, si error est, a te decepti sumus.*

Mais outre ces preuves positives de notre religion, il en est une autre qui, pour être négative, n'en est pas moins convaincante : la voici. Il faut nécessairement qu'il y ait dans le monde une religion véritable ; nous l'avons montré. Or il n'y en a que quatre : le christianisme, le paganisme, le mahométisme et le judaïsme. Si donc les trois autres sont essentiellement fausses, il s'ensuit que la première est la seule véritable. Examinons les trois dernières séparément.

Le paganisme n'est pas la vraie religion : les incrédules que nous combattons ici conviennent qu'il n'y a rien de si extravagant que d'adorer du bois et du métal. Diviniser des êtres de cette espèce, c'est dégrader la Divinité, c'est déshonorer le genre humain, c'est renoncer au sens commun.

Le mahométisme est-il la vraie religion ? On y admet, il est vrai, l'existence d'un Dieu ; mais quel Dieu que celui qu'adorent les mahométans ! Un Dieu aveugle qui se conduit par une fatalité inévitable (car le fatalisme est le dogme le plus communément reçu chez les Turcs) ; un Dieu qui ne promet à ceux qui le servent que des récompenses grossières et indignes de l'humanité ; un Dieu qui a autorisé les invasions d'un scélérat qui se faisait gloire de ses crimes ; un Dieu, enfin, qui a approuvé une doctrine qui est un tissu de contradictions et d'extravagances. Voilà le Dieu qu'on adore dans la religion mahométane.

D'ailleurs, une religion de sang et de carnage, qu'on n'a fait recevoir qu'en passant au fil de l'épée ceux qui ne la recevaient pas, peut-elle être la religion du vrai Dieu ?

Le judaïsme, il est vrai, fut autrefois la vraie religion ; mais Dieu ne l'avait établie que pour un temps, et avait prédit l'époque de sa destruction. Cette époque devait être la mort du Messie. *Le Christ sera mis à mort*, dit Dieu lui-même par l'organe de Daniel, *et le peuple qui le reniera cessera d'être son peuple.* (*Dan.*, IX, 26.) Je le poursuivrai, ce peuple, et je le regarderai comme mon ennemi. Sans être détruit, il sera dispersé parmi les nations ; il y sera sans roi, sans loi, sans prêtres, sans autel, sans sacrifice. Or il ne faut que jeter un coup d'œil sur l'état où sont actuellement les juifs, pour voir l'accomplissement littéral de cette prédiction. Le judaïsme n'est donc plus la religion du vrai Dieu.

Reprenons maintenant le raisonnement que nous faisions tout à l'heure. Il faut nécessairement qu'il y ait dans le monde une religion véritable. Or, des quatre religions qui sont dans le monde, savoir, le christianisme, le paganisme, le mahométisme et le judaïsme, les trois dernières sont évidemment fausses. Il faut donc conséquemment que la religion de Jésus-Christ soit la seule à la quelle convienne l'auguste titre de véritable religion.

Et qu'on ne dise pas qu'il reste encore la religion naturelle, appuyée sur la raison seule : car nous avons montré fort au long l'insuffisance de la raison pour nous conduire à Dieu. Nous avons montré de plus, que quand un Dieu parle on doit se soumettre à sa parole ; et enfin nous avons montré que Dieu a parlé, d'abord par Moïse, ensuite par Jésus-Christ. C'est donc à la religion de Jésus-Christ qu'il faut s'attacher, si l'on veut obéir à Dieu et se sauver.

L'Eglise romaine est la seule qui soit la vraie Eglise. — Mais, dira-t-on, cette religion de Jésus-Christ, à laquelle seule vous voulez que je m'attache, est divisée en autant de parties qu'il y a de différentes sociétés qui la composent. Ceux que vous appelez des hérétiques se disent de vrais chrétiens. Cependant, ou ils ne le sont pas, ou vous ne l'êtes pas vous-mêmes, puisque vous vous contredisez les uns les autres. Auxquels, d'eux ou de vous, faudra-t-il que je me réunisse ? Embarrassé d'abord dans le choix d'une religion, je me détermine à la religion chrétienne : mais en m'y déterminant je me retrouve dans le même embarras : car à la quelle de tant de sociétés différentes donnerai-je la préférence ? Ne risquerai-je pas de prendre la fausse pour la véritable ?

Mes frères, cette difficulté n'en sera point une pour quiconque examinera sérieusement les prérogatives qui distinguent la vraie Eglise de toutes celles qui ne le sont pas. Comme la vraie religion a des caractères de divinité qui servent à la distinguer de toutes les autres, la véritable Eglise a des notes qui la discernent de toutes les sociétés qui se disent chrétiennes, et qui n'en ont que le nom sans en avoir la réalité, comme le dit saint Pacien : *Hæretici non sunt vero nomine christiani.*

Notes de la vraie Eglise. — La vraie Eglise de Jésus-Christ doit être une, sainte, universelle et apostolique. Nous en avons montré les raisons, et nos adversaires, au moins les protestants, en conviennent. Or il n'y a que l'Eglise romaine à qui ces quatre notes puissent appartenir. Elle est une dans sa doctrine, dans ses sacrements, dans ses pasteurs. Elle est sainte dans son chef, qui est Jésus-Christ ; dans ses fondements, qui sont les apôtres ; dans ses témoins qui sont les martyrs ; dans plusieurs de ses membres qui sont les saints de tous les siècles, de tous les pays, de toutes les conditions. Elle est universelle : elle a l'universalité des temps, puisqu'elle a toujours subsisté depuis Jésus-Christ ; elle a l'universalité des lieux, puisqu'elle est répandue dans tous les pays du monde. Enfin elle est apostolique : et de Pie VI, qui la gouverne aujourd'hui, on peut remonter, par une succession non interrompue, jusqu'à saint Pierre que Jésus-Christ en a établi sous lui le premier chef.

Or les sociétés hérétiques, et en particulier celle des protestants, n'ont aucune de

ces notes; nous l'avons montré dans le plus grand détail. Donc entre l'Eglise romaine et celle des protestants il ne peut y avoir le moindre embarras à se décider pour savoir laquelle des deux est la véritable Eglise.

Ce que nous disons des hérésies peut se dire également des schismes. On pourrait admettre toutes les vérités enseignées par l'Eglise, et cependant être chassé de son sein; parce que pour en être exclu il suffit qu'on se sépare du centre commun de l'unité. Les schismatiques sont un corps acéphale; ils n'ont aucun chef légitime; par conséquent ils ne peuvent être membres d'une Eglise à qui Jésus-Christ en a donné un. *Vous êtes Pierre*, dit ce divin Sauveur au chef de ses apôtres, *et sur cette pierre j'établirai mon Eglise.* (*Matth.*, XVI, 18.) Voilà le fondement de l'unité hiérarchique.

Propriétés de la vraie Eglise. — Et c'est aussi le fondement de la perpétuité, de la visibilité, de l'infaillibilité de l'Eglise. L'Eglise est perpétuelle; elle a subsisté depuis Jésus-Christ et subsistera jusqu'à la fin du monde. Elle est visible : une bergerie composée de pasteurs et de brebis doit nécessairement l'être : les pasteurs doivent voir les brebis pour les conduire, les brebis doivent voir les pasteurs pour les suivre. Elle est infaillible : elle ne peut se tromper en nous enseignant, nous ne pouvons nous tromper en l'écoutant. Si cela n'était pas, les portes de l'enfer prévaudraient contre elle; et Jésus-Christ nous assure que cela n'arrivera jamais. Que ses pasteurs soient réunis en concile, ou qu'ils soient assis chacun dans leur siége, elle jouit toujours du privilége de l'infaillibilité. En effet, Jésus-Christ a promis d'être avec elle tous les jours, *omnibus diebus*. Or elle n'est pas et ne peut pas être tous les jours assemblée en concile : la promesse est donc indépendante de cette circonstance. Comme pour se sauver il faut croire les vérités que Dieu enseigne, observer les préceptes qu'il impose, et le servir de la manière qu'il l'exige, il faut conséquemment que l'Eglise soit infaillible dans le dogme, dans la morale et dans le culte. Sans cela elle ne suffirait pas pour nous conduire efficacement à Dieu. Aussi l'est-elle en ces trois manières.

Matérialistes. — Voilà, chrétiens, ce que nous avions à dire contre les ennemis de la religion, athées, déistes, tolérants, païens, mahométans, juifs, hérétiques, schismatiques. Mais cette religion sainte a encore d'autres ennemis, d'autant plus dangereux qu'ils essayent de la saper par ses fondements: ce sont les matérialistes. En effet, si notre âme n'est que matière, il n'y a plus ni Eglise, ni religion; il n'y a plus ni culte à pratiquer, ni salut à espérer, ni enfer à craindre, ni paradis à attendre; en un mot, la religion n'est qu'un fantôme et l'Eglise qu'une chimère. Faut-il que nous soyons réduits à prouver à des hommes raisonnables que leur âme est différente d'un bloc de marbre? Il en est cependant aujourd'hui qui donnent dans cette extravagance. Plus d'un ouvrage répandu dans le public en est la preuve, et notamment le livre *de l'Esprit* et celui du *Système de la nature.*

Audacieux écrivains! comment osez-vous embrasser une opinion si monstrueuse? et surtout comment osez-vous la publier? Comment pouvez-vous employer toutes les forces de votre esprit à prouver que tout est matière? Ne voyez-vous pas qu'en parlant de la sorte vous militez contre vous-mêmes, et que les ingénieuses raisons que vous alléguez, montrent qu'il y a dans vous quelque chose de plus que des organes corporels et des sensations physiques? Oui, mes frères, notre âme jouit incontestablement des trois prérogatives que les matérialistes lui disputent.

Elle est *spirituelle*, c'est-à-dire une substance simple et incapable de division. On ne dira jamais la moitié d'une âme, le tiers d'une pensée, le quart d'un raisonnement, comme on dit la moitié, le tiers, le quart d'un corps quelconque. Le corps est susceptible de diverses figures : celui-ci est carré, celui-là est rond; l'un est triangulaire, l'autre est octogone. A-t-on jamais attribué aucune de ces modifications à la pensée ou à l'âme?

Non-seulement l'âme est spirituelle, mais elle est *libre*. En effet, sans liberté, plus de bien ni de mal moral, plus de vice ni de vertu, plus de récompense ni de punition. S'il n'y a point de liberté dans l'homme, les magistrats ont grand tort d'envoyer un homme à l'échafaud : il est malheureux, il n'est point coupable : ils peuvent le plaindre, ils ne doivent pas le punir. Punit-on une pierre qui en tombant a écrasé un homme? Punit-on un frénétique qui dans son accès en a assommé un autre?

Si l'âme est libre, elle est *immortelle* de sa nature. Elle n'est point, comme le corps, composée de parties qui puissent se séparer les unes des autres. Substance simple, elle est inaccessible à la corruption. Tirée du néant par la force du bras de Dieu, elle ne peut y rentrer une par l'ordre de Dieu même, et ce Dieu a promis qu'elle n'y rentrerait jamais : *Creavit hominem inexterminabilem* (*Sap.*, II, 23.)

De plus, s'il y a un Dieu, il doit être juste. Mais s'il est juste, notre âme est immortelle. Pourquoi? parce qu'un Dieu juste doit punir le vice et récompenser la vertu. Or il y dans ce monde des vices qui ne sont jamais punis, aussi bien que des vertus qui ne sont jamais récompensées : il faut donc nécessairement qu'il y ait un autre monde où ils doivent l'être. Nous ne faisons, comme vous le voyez, mes frères, qu'indiquer généralement nos preuves; nous les avons détaillées ailleurs : ne nous répétons pas, et terminons ici ce qui regarde les matérialistes.

Anti-prêtres—La religion chrétienne a-t-elle encore d'autres ennemis? Oui, mes frères, et ce sont ceux auxquels nous avons donné le nom d'*anti-prêtres* : ou plutôt, ce

nom est moins celui de quelques ennemis particuliers de la religion, qu'un nom qui peut convenir à tous ceux dont nous avons parlé dans le cours de nos conférences. En effet, tous ceux qui attaquent cette religion doivent naturellement être les ennemis de ceux qui la défendent: dès-là qu'ils sont anti-chrétiens, ils doivent conséquemment être anti-prêtres.

On ne doit pas être surpris de ce que dans un siècle où la religion est si violemment attaquée, on attaque par contre-coup ceux qui en sont les ministres; ou plutôt on ne porte des coups contre ceux-ci qu'afin qu'ils retombent à plomb sur celle-là. C'est ce qu'on se propose dans ces ouvrages publics où, sous les titres orientaux de *grand-mufti*, de *fakirs*, d'*imans*, de *derviches*, on ridiculise le pape, on calomnie les évêques, on méprise les prêtres, on insulte aux religieux. Tout ce qui tient à un culte qu'on abhorre devient un objet d'horreur; et l'on inventera plutôt des faits qui n'eurent jamais d'existence, que de manquer à jeter sur la conduite des ministres de la religion le vernis le plus odieux.

Ah! mes frères, ce qui nous afflige en tout cela, ce n'est point le mépris qu'ils font de nos personnes. Nous leur dirions bien volontiers là-dessus ce que disait saint Paul, que nous nous mettons assez peu en peine du jugement qu'ils portent de nous: *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer.* (I *Cor.*, IV, 3.) Mais c'est qu'en méprisant ceux qui, à certains égards, leur tiennent la place de Dieu, leur mépris est censé se tourner contre Dieu même. Les souverains regardent comme faites à leurs personnes les insultes que l'on fait aux ambassadeurs qui les représentent. Dieu n'est pas moins jaloux de ses droits que les rois ne le sont des leurs; et comme saint Paul nous apprend que les ministres de la religion sont les ambassadeurs de Jésus-Christ, on ne peut douter qu'il ne regarde comme faits à sa personne les traitements qu'on peut leur faire.

Incrédules en général—Nous avons parlé jusqu'ici contre les incrédules: terminons cette importante matière en disant un mot des sources de l'incrédulité, des suites qu'elle entraîne après soi, et des remèdes qu'on peut employer, ou pour guérir ceux qui sont attaqués de ce mal, ou pour en préserver ceux qui n'en ont encore reçu aucune atteinte, mais qui seraient en danger d'en recevoir.

Une des principales sources de l'incrédulité, c'est la dépravation du cœur. Ce sont presque toujours les noires vapeurs qui s'élèvent de ce fonds corrompu qui forment le nuage qui obscurcit les lumières de l'esprit. Celui-ci serait presque toujours libre de ses préjugés, si celui-là n'était pas l'esclave de ses passions. Je dis presque toujours; car il peut y avoir quelques incrédules qui ne le sont que par orgueil. L'attachement opiniâtre à leurs propres idées retient ceux-ci, et la honte de se dédire de ce qu'ils avaient avancé d'abord, les empêche de reconnaître la vérité qu'ils entrevoient. Une autre source encore bien commune de cette maladie épidémique, c'est la lecture des mauvais livres. La démangeaison de tout lire fait qu'on dévore ce qui paraît de nouveau dans ce genre; et comme on n'a pas toujours assez de lumières pour apercevoir le faux des raisonnements captieux qu'on rencontre dans ces sortes d'ouvrages, on donne dans le piége et l'on y est pris.

Les suites assez ordinaires de l'incrédulité sont d'augmenter le nombre des crimes qui y ont donné lieu. On commence par devenir coupable; le désir de l'impunité fait qu'on tâche de se persuader qu'on y parviendra. On doute de l'existence d'une autre vie, ou du moins on s'efforce d'en douter : quand dans un chemin aussi glissant on a fait une fois ce premier faux pas, on tombe jusqu'au fond du précipice, et l'on donne dans des excès dont on ne se fût jamais cru capable.

Un excellent remède pour les incrédules serait de faire de sérieuses réflexions sur leur incrédulité. La plupart des incrédules ne réfléchissent pas. La religion chrétienne est si belle et si évidemment divine que, s'ils voulaient en approfondir les preuves, ils en apercevraient la vérité. S'ils considéraient qu'on ne court aucun risque en suivant cette religion, et qu'on en court infiniment en s'y refusant, ils l'embrasseraient bientôt. S'ils priaient cet Etre suprême, dont la plupart d'entre eux reconnaissent l'existence, de venir à leur aide, il les secourrait et dissiperait leurs ténèbres. Ce Dieu de miséricorde se laisse trouver à ceux qui le cherchent dans la sincérité de leurs cœurs.

Les vrais fidèles doivent prier aussi. Ils doivent prier pour les incrédules, afin que Dieu les tire de leur aveuglement : ils doivent prier pour le royaume, afin que l'irréligion n'y prenne pas le dessus : ils doivent prier pour eux-mêmes, afin que Dieu fortifie leur foi, et qu'il ne permette pas qu'ils perdent ce précieux trésor qu'ils ont le bonheur de posséder.

Concluons de tout ce que nous venons de dire en abrégé dans cette dernière conférence, et de tout ce que nous avons dit plus en détail dans le corps de l'ouvrage, que les athées, les déistes et les tolérants, les païens, les mahométans et les juifs, les hérétiques, les schismatiques et les matérialistes, enfin, les anti-prêtres sont les ennemis de la religion de Jésus-Christ. Les uns attaquent les vérités qu'elle enseigne; les autres désobéissent aux préceptes qu'elle impose : tous la combattent et font leurs efforts pour la détruire. C'est à nous, ministres de cette religion sainte, à faire les nôtres pour la défendre. Plus l'impiété gagne de terrain parmi nous, plus nous devons tâcher d'en arrêter les progrès. C'est là ce que nous nous sommes proposé dans le cours de nos conférences. Puissent-elles être utiles et aux ennemis de la religion, en les engageant à cesser de l'être, et aux vrais fidèles, en les portant à continuer de croire

toutes les vérités qu'elle enseigne et d'observer tous les préceptes qu'elle impose, afin que les uns et les autres parviennent au séjour de la gloire, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit! Ainsi soit-il.

PRIÈRE A JÉSUS-CHRIST.

Divin Jésus, adorable Sauveur, qui nous apprenez dans vos Ecritures que vous êtes le premier et le dernier, c'est-à-dire le commencement et la fin de toutes choses, *Ego primus et novissimus, principium et finis* (*Apoc.*, XXII, 13); c'est par vous que nous avons commencé ce petit ouvrage; c'est par vous que nous le finissons. Nous vous l'offrons de rechef, comme nous l'avons fait en le commençant, et nous le mettons à vos pieds pour vous supplier de vouloir bien l'honorer d'un de vos regards et d'y répandre vos bénédictions. S'il contient quelque chose de bon, c'est vous, ô mon Dieu! qui l'y avez mis; je vous en rends des milliers d'actions de grâces. Mais les défauts qui s'y trouvent sont mon propre ouvrage : pardonnez-les-moi, Seigneur, en faveur du désir que j'ai eu d'y procurer votre plus grande gloire.

Si j'y attaque vos ennemis, ce n'est pas que je les haïsse; ou si je les hais, ce n'est que de la haine que David avait contre les pécheurs : *Odio perfecto oderam illos.* (*Psal.* CXXXVIII, 22.) Or il haïssait leurs péchés et aimait leurs personnes. Je hais les erreurs de ceux qui combattent votre religion, et c'est par ce motif que je tâche ici de les réfuter; mais je ne les hais pas eux-mêmes. Comment pourrais-je haïr des âmes pour chacune desquelles vous avez répandu jusqu'à la dernière goutte de votre sang.

C'est par ce sang précieux que je vous conjure, aimable Rédempteur du genre humain, de leur ouvrir les yeux sur le danger qu'ils courent de se perdre en se réunissant, comme ils font, contre le Seigneur et contre son Christ : *Convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus.* (*Matth.*, XXII, 34.) Ils vous reconnaîtront un jour, divin Messie, soit volontairement dans ce monde en rétractant leurs faux dogmes, soit malgré eux dans l'autre, où le Père éternel accomplira la promesse qu'il vous a faite de vous soumettre un jour vos ennemis, et de les faire devenir l'escabeau de vos pieds : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* (*Psal.* CIX, 1.)

On verra sûrement s'exécuter cette promesse à l'égard de ceux qui sont morts ennemis du Christianisme. Au grand jour de vos vengeances ils vous verront, Seigneur, au milieu de votre gloire, et ils reconnaîtront dans votre personne celui que leur langue et leur plume ont tâché de blesser des traits les plus perçants : *Videbunt in quem transfixerunt.* (*Joan.*, XIX, 37.) Mais ceux dont nous parlons ici sont encore du nombre des vivants, et sont, par conséquent, capables de rentrer en grâce avec vous. C'est pour essayer de leur procurer cette faveur que j'ai composé ce petit ouvrage.

Bénissez-le, Seigneur, et faites que ceux d'entre les incrédules auxquels il parviendra, soit par la lecture, soit par la prédication, y trouvent des motifs qui les engagent à se convertir. Vengez-vous, ô mon Dieu! des traits de malignité qu'ils ont lancés contre vous, en lançant sur eux les traits de votre infinie miséricorde. Dieu tout-puissant, éclairez-les des rayons de votre divine lumière, et que ces rayons soient comme autant de flèches aiguës qui, perçant le cœur de vos ennemis, les déterminent à vous reconnaître pour leur roi : *Sagittæ potentis acutæ in corda inimicorum regis.* (*Psal.* CXIX, 4.)

Que si, malheureusement pour eux, l'aveuglement de leur esprit vous oblige de les abandonner à la perversité de leur cœur, du moins, Seigneur, ne permettez pas qu'ils réussissent à se faire des prosélytes, et préservez les vrais fidèles du danger de leur séduction.

Conservez la foi dans un royaume qui vous appartient depuis tant de siècles. Nous l'espérons, ô mon Dieu! de vos anciennes bontés sur la France, et de la protection spéciale de votre sainte Mère. Plusieurs de nos monarques ont mis solennellement leur Etat et leurs sujets entre ses mains pour vous être offerts; souvenez-vous de cette offrande, et du crédit de l'auguste Vierge sous la protection de laquelle elle vous a été faite. Par sa puissante entremise un grand nombre d'hérésies ont été détruites en différents lieux du monde chrétien (190); c'est par son crédit que nous espérons obtenir que vous arrêterez les progrès de l'incrédulité dans la France.

Vous répandez tous les jours de nouvelles lumières sur plusieurs habitants de la Chine et du Tong-King; continuez à leur en faire part, mais ne nous en privez pas. Vous êtes riche en miséricorde envers tous ceux qui vous invoquent : nous vous invoquons de tout notre cœur, en vous disant, avec deux de vos anciens disciples : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit.* (*Luc.*, XXIV, 29.)

Hélas! les ténèbres qui commencent à se répandre sur la surface du royaume, et qui nous mettent déjà dans une espèce de crépuscule, semblent nous menacer d'une nuit prochaine. O divin soleil! restez au milieu de nous : *Mane nobiscum, Domine.* Que si vous avez dessein de verser vos bénignes influences sur un autre hémisphère, nous ne les lui envions pas, mais nous vous conjurons que ce ne soit point en abandonnant celui-ci. Aimable Jésus, auteur et consommateur de notre foi, faites que nous ne perdions jamais ce précieux trésor, et que nous le conservions jusqu'au dernier soupir. Ainsi soit-il.

(190) *Gaude, Maria virgo. Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* (L'Eglise, dans le petit *Office de la sainte Vierge.*)

FIN DU TOME SOIXANTE-DEUX DES ORATEURS.

TABLE DES MATIERES CONTENUES DANS LA DERNIERE PARTIE DE CE VOLUME.

(*Nota.* — Voir la table de la première partie, col. 703.)

OEUVRES COMPLÈTES DE BEURRIER.

NOTICE SUR BEURRIER, 1067.

SERMONS POUR LES DIMANCHES ET FÊTES, POUR L'AVENT ET LE CAREME, SUR LES MYSTÈRES DE JESUS-CHRIST ET DE LA SAINTE VIERGE, ET SUR PLUSIEURS POINTS DE MORALE, 1069.

AVENT, 1069.

Sermon Ier. Le jugement général, 1069. — II. Les afflictions, 1081. — III. Le péché mortel, 1093. — IV. L'enfer, 1106. — V. La Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1120. — VI. Le pardon des ennemis, 1133. — VII. Le saint nom de Jésus, 1145. — VIII. L'adoration des mages, 1159.

CARÊME. 1173.

Sermon Ier. — Le jour des Cendres. — La mort, 1173. — II. La parole de Dieu, 1186. — III. Le paradis, 1199. — IV. La conversion, 1213. — V. L'aumône, 1227. — VI. La communion pascale, 1240. — VII. La passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1251. — VIII. La résurrection de Notre-Seigneur, 1270. — IX. Les plaies de Jésus-Christ, 1285. — X. Le péché de rechute, 1296.

MYSTÈRES DE JÉSUS-CHRIST. 1307.

Sermon Ier. — L'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1307. — II. La descente du Saint-Esprit, 1329. — III. La très-sainte Trinité, 1337.

MYSTÈRES DE LA SAINTE VIERGE. 1351.

Sermon Ier. La Nativité de la sainte Vierge, 1351. — II. La Présentation de la sainte Vierge, 1366. — III. L'Annonciation de la sainte Vierge, 1380. — IV. La Visitation de la sainte Vierge, 1393. — V. La Purification de la sainte Vierge, 1406. — VI. L'Assomption de la sainte Vierge, 1418.

SUJETS DIVERS. 1433.

Sermon Ier. — Pour la Fête-Dieu. — Le cœur de Jésus au Saint-Sacrement, 1433. — II. Le saint sacrifice de la messe, 1447. — III. Les anges gardiens, 1462. — IV. Les saints, 1476. — V. Pour le 2 novembre. — Le purgatoire, 1489. — VI. Canonisation des saints, 1503. VII. Les motifs que nous avons d'aimer Dieu, 1521. — VIII. La manière dont nous devons aimer Dieu, 1535. — IX. L'amour que nous devons à la sainte humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1551. — X. L'amour que nous devons au prochain, 1566. — XI. Respect dû aux églises, 1580. — XII. La grâce actuelle, 1594. — XIII. La grâce habituelle, 1608.

PANÉGYRIQUES. 1623.

Panégyrique Ier. Saint Jean-Baptiste, 1623. — II. Saint Joseph, 1638. — III. Saint Augustin, 1652. — IV. Saint Germain, évêque d'Auxerre, 1666. — V. Saint François de Sales, 1682. — VI. Saint Ignace, 1697. — VII. Saint Vincent de Paul, 1713. — VIII. Sainte Thérèse, 1726. — IX. Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, 1741.

CONFÉRENCES OU DISCOURS CONTRE LES ENNEMIS DE NOTRE SAINTE RELIGION, SAVOIR : LES ATHÉES, LES DÉISTES, LES TOLÉRANTS, LES JUIFS, LES PAÏENS, LES MAHOMÉTANS, LES HÉRÉTIQUES, LES SCHISMATIQUES, LES MATÉRIALISTES ET LES ANTIPRÊTRES, 1757. — Offrande de l'ouvrage au Verbe incarné, 1757. — Avertissement, 1759. — Discours préliminaire. — Utilité des conférences sur la religion, 1763. — Conférence Ire. Contre les athées, 1700. II. Contre les déistes, 1801. — III. Contre les déistes, 1803. — IV. Contre les partisans de la tolérance religieuse, 1817. — V. Contre les juifs, 1831. — VI. Contre les juifs, 1846. — VII. Contre les païens, 1860. — VIII. Contre les juifs et les païens, 1875. — IX. Contre les païens, 1891. — X. Contre les mahométans, 1905. — XI. Contre les hérétiques, 1917. — XII. Contre les hérétiques, 1931. — XIII. Contre les chismatiques, 1954. — XIV. Contre les hérétiques et les schismatiques, 1966. — XV. Contre le matérialistes, 1982. — XVI Contre les antiprêtres, 1999. — XVII. Contre les incrédules en général, 2017. — Récapitulation de tout ce que nous avons dit sur les preuve de la religion chrétienne dans ces conférences, 2033. — Prière à Jésus-Christ. 2049.

FIN DE LA TABLE.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

a39003 0016403246

BX 1756 .A2M5 1844 V66
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V066
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047795

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 14 03 0